

LA

SAINTE BIBLE

COMMENTÉE

TOME VI

DU MÊME AUTEUR :

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX ÉVANGILES. Un vol. grand in-8° de 137 p. Paris, 1889.

ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU. INTRODUCTION CRITIQUE ET COMMENTAIRES. Un vol. grand in-8° de 570 p. Paris, 1878.

ÉVANGILE SELON SAINT MARC. INTRODUCTION CRITIQUE ET COMMENTAIRES. Un vol. grand in-8° de 228 p. Paris, 1879.

ÉVANGILE SELON SAINT LUC. INTRODUCTION CRITIQUE ET COMMENTAIRES. Un vol. grand in-8° de 415 p. Paris, 1882.

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN. INTRODUCTION CRITIQUE ET COMMENTAIRES. Un vol. grand in-8° de LXIV-388 p. Paris, 1886.

SYNOPSIS EVANGELICA, SEU QUATUOR SANCTA JESU CHRISTI EVANGELIA, SECUNDUM VULGATAM EDITIONEM ORDINE CHRONOLOGICO IN HARMONIAM CONCINNATA. Un vol. grand in-8° de XIX-138 p. Paris, 1882.

ESSAIS D'EXÉGÈSE. EXPOSITION, RÉFUTATION, CRITIQUE, MŒURS JUIVES, etc. Un vol. in-12 de XI-354 p. Lyon, 1884.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE LA BIBLE, D'APRÈS LES MEILLEURS DOCUMENTS SOIT ANCIENS, SOIT MODERNES, ET SURTOUT D'APRÈS LES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES FAITES DANS LA PALESTINE, LA SYRIE, LA PHÉNICIE, L'ÉGYPTE ET L'ASSYRIE, DESTINÉ A FACILITER L'INTELLIGENCE DES SAINTES ÉCRITURES. Un vol. grand in-4° de VI-60 p., accompagné de 93 planches contenant 1100 figures. Lyon, 1883. — Deuxième édition, considérablement augmentée. Lyon, 1886.

ATLAS D'HISTOIRE NATURELLE DE LA BIBLE, D'APRÈS LES MONUMENTS ANCIENS ET LES MEILLEURES SOURCES MODERNES ET CONTEMPORAINES, DESTINÉ A FACILITER L'INTELLIGENCE DES SAINTES ÉCRITURES. Un vol. grand in-4°, composé d'un texte explicatif (VII-112 p.) et de 112 planches contenant 900 figures. Lyon, 1884.

ATLAS GÉOGRAPHIQUE DE LA BIBLE, D'APRÈS LES MEILLEURES SOURCES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES CONTEMPORAINES (en collaboration avec M. l'abbé H. Nicole). Un vol. grand in-4°, composé d'un lexique et de 18 planches en couleurs. Lyon, 1890.

BIBLIA SACRA JUXTA VULGATÆ EXEMPLARIA ET CORRECTORIA ROMANA DENUO EDITA, DIVISIONIBUS LOGICIS ANALYSIQUE CONTINUA, SENSUM ILLUSTRANTIBUS, ORNATA. Un beau vol. in-8° de près de 1400 p., orné de têtes de chapitres et de lettres initiales, avec filets rouges. Paris, 1887. — Deuxième édition, approuvée par plusieurs cardinaux et de nombreux évêques. Paris, 1891. Septième édition en 1912.

NOVUM TESTAMENTUM JUXTA VULGATÆ EXEMPLARIA ET CORRECTORIA ROMANA DENUO EDITUM, DIVISIONIBUS LOGICIS ANALYSIQUE CONTINUA, SENSUM ILLUSTRANTIBUS ORNATUM. Un vol. in-32 de VIII-544 p., orné de vignettes et encadré de rouge. Paris, 1885. — Troisième édition, approuvée par plusieurs cardinaux et de nombreux évêques. Paris, 1901.

L'IDÉE CENTRALE DE LA BIBLE. Brochure in-12 de VI-54 p. Lyon, 1888.

LE NOUVEAU TESTAMENT, traduit et très brièvement annoté et orné de nombreuses gravures d'après les monuments anciens. 2 vol. in-18 raisin de 471 et 420 pages, orné de 640 gravures.s

LES PSAUMES COMMENTÉS D'APRÈS LA VULGATE ET L'HÉBREU. Un beau volume in-8° de 764 pages, orné de 160 gravures. Paris, 1893.

LA

SAINTE BIBLE

(TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE)

COMMENTÉE

D'APRÈS LA VULGATE

ET LES TEXTES ORIGINAUX

A L'USAGE DES SÉMINAIRES ET DU CLERGÉ

PAR

L.-CL. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

HUITIÈME ÉDITION

TOME VI

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

87, BOUL. RASPAIL, RUE DE VAUGIRARD, 82

1924

IMPRIMATUR
Parisiis, die 5 decembris 1898.

† FRANCISCUS, Card. RICHARD,
Arch. Parisiensis.

TABLEAU

POUR LA TRANSCRIPTION DES LETTRES HÉBRAÏQUES EN CARACTÈRES FRANÇAIS

א	Aleph	ʼ (esprit doux)	ס	Samek	s (dur comme dans ça)
ב	Beth	*b*	ע	Aïn	ʻ (esprit rude)
ג	Gimel	*g* (dur comme dans *ga*)	פ (sans daguesch)	Phé	*f*
ד	Daleth	*d*	פּ (avec daguesch)	Pé	*p*
ה	Hé	*h*	צ	Tsadé	*ṣ* (*ts* dur comme dans *tça*)
ו	Vav	*v*	ק	Coph	*q*
ז	Zaïn	*z*	ר	Resch	*r*
ח	Heth	*ḥ* (le *ch* allemand)	שׂ	Sin	*ś* (*s* dur)
ט	Teth	*ṭ*	שׁ	Schin	*š* (comme *ch* dans *chat*)
י	Iod	*y* ou *i*	ת	Thav	*ṯ* (*th*)
כ	Caph	*k*			
ל	Lamed	*l*			
מ	Mem	*m*			
נ	Nun	*n*			

Pour plus de simplicité, nous n'avons pas tenu compte de l'effet du *daguesch* doux dans les consonnes ב, ג, ד, כ, ת.

Pour ce qui est des voyelles, *u* doit se prononcer *ou*; le *scheva* quiescent n'a pas été marqué; le mobile est représenté par un petit *e* en exposant (*yqṭᵉlu, quṭṭᵉlah, bᵉrâqim*).

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

LXX. . . . . . . Les Septante, ou les premiers traducteurs grecs de la Bible hébraïque.

Man. bibl. . . . *Manuel biblique*, ou Cours d'Écriture sainte à l'usage des séminaires, par MM. Vigouroux (Anc. Testament) et Bacuez (Nouv. Testament). 4 vol. in-12.

Atl. archéol. . . *Atlas archéologique de la Bible*, d'après les meilleurs documents soit anciens, soit modernes..., destiné à faciliter l'intelligence des saintes Écritures, par L.-Cl. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice. Un vol. gr. in-4°, composé d'un texte explicatif et de 117 planches contenant 1400 figures. Nous citons d'après la deuxième édition, 1886.

Atl. d'hist. nat. *Atlas d'histoire naturelle de la Bible*, d'après les monuments anciens et les meilleures sources modernes et contemporaines..., par L.-Cl. Fillion. Un vol. grand in-4°, composé d'un texte explicatif et de 112 planches contenant 900 figures, 1884.

Atl. géogr. . . . *Atlas géographique de la Bible*, d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes contemporaines, par L.-Cl. Fillion et H. Nicole. Un vol. gr. in-4°, composé d'un lexique et de 18 cartes en couleurs, 1890.

LA PROPHÉTIE D'ÉZÉCHIEL

1° *La personne du prophète.* — Ézéchiel (en hébreu, *Y'ḥézqê'l*, « Dieu est fort, » ou « Dieu réconforte » (d'après les Septante, Ἰεζεκιήλ, forme sur laquelle ont été calqués les noms latins *Ezechiel* et *Hezechiel*) était, comme il nous l'apprend lui-même [1], fils de Buzi, et appartenait à la race sacerdotale, par conséquent à la partie aristocratique de la nation juive. Il avait été déporté en Chaldée avec le roi Joachim [2], onze années environ avant la destruction de Jérusalem. Nous le voyons installé, avec ses compagnons de captivité, à Tel-Abîb, sur les bords du fleuve Chobar [3]. Il était marié; mais il eut la douleur de perdre sa femme sur la terre d'exil, neuf ans après son mariage [4].

Il avait environ trente ans [5], et il s'en était écoulé cinq depuis sa déportation [6], lorsqu'il fut appelé au ministère prophétique. Il exerça cette auguste fonction pendant vingt-deux années au moins [7], à l'époque la plus désastreuse de l'histoire juive, s'efforçant, conformément aux ordres divins, soit d'enlever à ses compatriotes exilés les folles illusions dans lesquelles ils étaient entretenus par les faux prophètes au sujet de Jérusalem et de l'État théocratique, soit de les consoler par de saintes et glorieuses promesses. Il remplissait ainsi en Chaldée, au milieu des déportés, un rôle en tous points semblable à celui que Jérémie exerçait à Jérusalem. Il jouissait d'une grande influence auprès de ses coreligionnaires [8].

On ignore les autres circonstances de sa vie. D'après une ancienne tradition juive [9], il aurait été mis à mort par un prince de son peuple, auquel il reprochait son idolâtrie. Du moins, il est certain qu'il mourut sur la terre étrangère, sans revoir sa patrie. « L'énergie et la forte trempe de son caractère, qui avaient leur racine dans la foi, lui firent supporter avec patience et courage les épreuves de la captivité. Profondément attaché à la religion de ses pères, rempli des sentiments du plus ardent patriotisme, c'était bien le prophète qu'il fallait pour soutenir ses frères emmenés avec lui en exil... Jamais il ne se conduit comme un homme ordinaire; il se comporte toujours, il pense, il voit, il agit comme un prophète soutenu par le bras de Dieu et plein d'une force surnaturelle [10]. » L'auteur du livre de l'Ecclésiastique, XLIX, 10-11, fait de lui un bel éloge. On l'a surnommé « le prophète de la divine fidélité », à cause des promesses qui

---

1 Cf. I, 3.
2 Cf. I, 2; XXXIII, 21; XL, 1. En 599, ou, selon d'autres, en 598.
3 Voyez III, 15, et le commentaire.
4 Cf. XXIV, 16 et ss.
5 Voyez la note de I, 1.
6 Cf. I, 2-3.
7 Jusqu'à la vingt-deuxième année de sa captivité, la seizième depuis la prise de Jérusalem par les Chaldéens Cf. XXIX, 17.
8 Cf. VIII, 1; XIV, 1; XX, 1, etc.
9 Cf. Pseudo-Epiph., *de Vitis prophet.*, IX; S. Isid. Hispal., *de Vita et morte Sanctor.*, c. XXIX.
10 *Man. biblique*, t. II, n. 1023.

remplissent la dernière partie de son écrit, de même que Jérémie a été appelé « le prophète de la divine justice ».

2° *L'authenticité et l'intégrité du livre d'Ézéchiel* n'ont jamais été attaquées sérieusement. L'école rationaliste, habituellement si audacieuse, se dit pleinement satisfaite, et marche de concert avec la tradition. « Le livre d'Ézéchiel, dit un de ses principaux chefs, est du nombre de ceux qui se font remarquer, du commencement à la fin, par une telle unité de style et de diction, que l'on doit écarter même le plus léger soupçon qu'une partie quelconque aurait été interpolée [1]. » L'auteur se nomme très fréquemment, et, à part deux passages (I, 3; XXIV, 24), il emploie toujours la première personne lorsqu'il parle de lui-même. Il est donc sans cesse à l'avant-scène, et son caractère comme prophète, son genre comme écrivain sont tellement tranchés, qu'il n'est guère possible de se tromper sur son compte [2].

Cependant les critiques sont d'accord pour reconnaître que le texte hébreu d'Ézéchiel a souffert plus que celui de beaucoup d'autres parties de l'Ancien Testament. Cela tient sans doute à l'obscurité d'un certain nombre de passages. La traduction des Septante permet de corriger assez fréquemment les leçons fautives; mais on ne saurait toujours la prendre pour guide, car elle est souvent arbitraire et inexacte [3].

3° *Le sujet et la division du livre.* — Le sujet, dans son ensemble, a beaucoup d'analogie avec celui que traite Jérémie; et cela n'est pas étonnant, puisque les deux prophètes étaient contemporains. D'une part, des reproches et des menaces, soit à l'égard des Juifs, soit à l'égard des païens : la nation théocratique, déjà si humiliée, le sera davantage encore; Jérusalem sera prise et détruite, le peuple déporté en masse; les païens aussi seront châtiés pour leurs crimes. D'autre part, des promesses de pardon et de rétablissement à l'adresse des Israélites, après qu'ils auront été purifiés par la souffrance. Le Seigneur devra donc punir, car sa justice et sa sainteté l'exigent; mais il n'oubliera pas ses antiques promesses, et le jour viendra où il les exécutera fidèlement. Tel est le double thème de la prophétie d'Ézéchiel : « la destruction de Jérusalem et le châtiment du peuple juif, la reconstitution de la nation théocratique sur des bases nouvelles et son bonheur sans fin. »

L'organisme du livre est conforme à cette double idée. Après un prologue (I, 1-III, 21) qui raconte la manière dont Ézéchiel fut appelé par Dieu à exercer le ministère prophétique, nous trouvons deux parties très distinctes. La première (III, 22-XXXII, 32) annonce les terribles jugements par lesquels Jéhovah se propose de punir, d'abord son peuple si coupable, puis les païens, dont les crimes ne réclament pas moins la divine vengeance. La seconde (XXXIII, 1-XLVIII, 35) prédit de grandes consolations à Israël, régénéré et transformé. Chaque partie se subdivise en deux sections. Première partie : 1° le ministère prophétique d'Ézéchiel contre les Juifs (III, 22-XXIV, 27); 2° ses oracles contre les païens (XXV, 1-XXXII, 32). Deuxième partie : 1° la résurrection du peuple juif et la ruine des ennemis du royaume de Dieu (XXXIII, 1-XXXIX, 29); 2° l'institution de la nouvelle théocratie (XL, 1-XLVIII, 35)[4].

---

[1] Comparez cette autre parole d'un commentateur protestant : « S'il est un des livres de l'Ancien Testament qui porte au front le sceau de l'authenticité, et qui possède encore pour nous la forme sous laquelle il est sorti des mains de son auteur, c'est le livre d'Ézéchiel. »

[2] On ne lit pas en tête du livre d'Ézéchiel, comme on le fait pour ceux de la plupart des autres prophètes, un titre désignant l'auteur, l'époque et le sujet. Cf. Is. I, 1; Jer. I, 1, etc.

[3] Elle s'est permis en maint endroit d'abréger le texte. D'ailleurs, elle reproduit elle-même une partie des fautes de l'hébreu. Voyez Kaulen, *Einleitung in die h. Schrift*, 1876, p. 327.

[4] Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 924-973.

Les oracles contenus dans la première partie sont antérieurs à la destruction de Jérusalem et à la ruine de l'État juif; ceux de la seconde partie ne furent révélés à Ézéchiel qu'après ces faits tragiques. « La destruction de la capitale de la Judée est donc le point central de tout le livre. Avant la catastrophe, le but d'Ézéchiel est d'exciter au repentir de leurs fautes ceux qui vivent dans une fausse sécurité, de les prémunir contre la confiance aveugle qu'ils mettent dans le secours de l'Égypte (XVII, 15-17; cf. Jer. XXXVII, 6), car elle ne pourra les sauver des mains des Babyloniens, et de les assurer que le siège de la cité sainte est proche et leur malheur inévitable. Après ce terrible événement, il s'occupe surtout de consoler les captifs par la promesse de la délivrance future et le retour dans la patrie; il les encourage en même temps par l'assurance des bénédictions messianiques. » (*Man. bibl.*, t. II, n° 1026.)

Ézéchiel date très habituellement ses oracles. Cf. II, 1; VIII, 1; XX, 1; XXIV, 1; XXVI, 1, 17; XXX, 20; XXXI, 1; XXXII, 1, 17; XXXIII, 21, etc. Le plus souvent la place qu'ils occupent dans son livre est celle que leur assignait l'ordre chronologique. Parfois cependant [1], cette règle a subi des exceptions.

4° *Le genre spécial d'Ézéchiel comme écrivain.* — Dès le début du livre, on est frappé de la quantité considérable des visions et des actions symboliques qu'il raconte. Elles en constituent, à vrai dire, le fond, car la plupart des oracles qu'il renferme reçoivent cette forme [2]. Cette circonstance lui donne un cachet tout particulier. Non seulement les symboles abondent dans les écrits d'Ézéchiel, mais « il les expose et les développe plus longuement et avec plus de détail qu'aucun écrivain inspiré. De plus, un grand nombre de ses images sont nouvelles, et empruntées au milieu dans lequel il vivait. [3] »

Il suit naturellement de là qu'il est assez souvent obscur et difficile à interpréter. Saint Jérôme [4] le nomme sous ce rapport « l'océan des Écritures, le labyrinthe des mystères de Dieu », ajoutant que « le commencement et la fin du volume sont enveloppés d'obscurités (spécialement) grandes », à cause desquelles il était interdit, dans l'ancienne synagogue, de lire les prophéties d'Ézéchiel avant l'âge de trente ans. Mais, d'un autre côté, ces visions et ces symboles communiquent une vigueur remarquable à ses oracles, qui plaçaient d'avance sous les yeux des Juifs, de la manière la plus vivante, les événements annoncés.

Le style d'Ézéchiel est d'ordinaire simple et sans recherche. Il manifeste souvent « de la sublimité, de la tendresse, une beauté et une mélodie qui lui sont tout à fait propres ». Il ne manque pas de variété; par moments il devient véhément, dramatique, plein d'élan et de grandeur. Ses passages poétiques sont remarquables. Il emploie un certain nombre d'expressions qui, sans cesse mêlées à ses écrits, leur donnent un caractère à part : telles sont l'appellation « Fils de l'homme », qui revient plus de cent fois [5]; les phrases « Ils sauront que je suis le Seigneur [6] », et « La main du Seigneur fut sur moi [7] »; les formules « Ainsi dit Adonaï Jéhovah », et « Oracle de Jéhovah » ou « d'Adonaï [8] », *Vivo ego, dicit Dominus Deus* [9], *Pones* ou *convertes* ou *obfirmabis faciem tuam* [10]; la désignation du peuple juif par l'épithète *domus exasperans* [11]. Il a aussi des particula-

---

[1] Notamment dans la seconde section de la première partie, chap. XXV-XXXII.

[2] Ézéchiel est très sobre de détails historiques.

[3] *Man. bibl.*, t. II, n. 1024.

[4] *Præfat. in Ezech.*

[5] Cf. II, 1, 3, 6, 8; III, 1, 3, 4, etc.

[6] Plus de soixante-dix fois. Cf. V, 13; VI, 10; XIV, 7, 27, etc.

[7] Cf. I, 3; III, 22, etc.

[8] La première, plus de cent fois; la seconde, plus de quatre-vingts fois.

[9] Cf. V, 11; XIV, 16, 18, 20; XVI, 48, etc.

[10] Cf. IV, 3, 7; VI, 2; XIII, 17, etc.

[11] Cf. II, 5, 6, 8; III, 9, 26, 27, etc.

rités grammaticales, et il fait usage, çà et là, de mots hébreux qu'on ne trouve nulle part ailleurs, ou de mots chaldéens, dont la présence dans ses écrits s'explique par son séjour en pleine Babylonie [1].

5° *Les meilleurs commentateurs catholiques* d'Ézéchiel sont, dans l'antiquité, Théodoret de Cyr et saint Jérôme ; aux temps modernes, Maldonat (*In Ezechielem commentarium*); de nos jours, le P. Knabenbauer, *Commentarius in Ezechielem prophetam*, Paris, 1890. Voyez aussi, pour les passages messianiques, L. Reinke, *Die messianischen Weissagungen*, t. IV, p. 1 et ss., et G. K. Mayer, *Die messian. Weissagungen in Ezechiel*, Vienne, 1865.

---

[1] Voyez Knabenbauer, *Comment. in Ezech.*, p. 11.

ÉZÉCHIEL

CHAPITRE I

1. La trentième année, le cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais au milieu des captifs près du fleuve Chobar, les cieux s'ouvrirent, et je vis des visions divines.
2. Le cinquième jour du mois, la cinquième année de la déportation du roi Joachim,

1. Et factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt cæli, et vidi visiones Dei.

2. In quinta mensis, ipse est annus quintus transmigrationis regis Joachim,

---

PROLOGUE

La vocation prophétique d'Ézéchiel. I, 1 — III, 21.

Ce passage sert d'introduction au livre entier.

§ I. — *Le Seigneur apparaît à Ézéchiel au milieu des chérubins.* I, 1-28.

1° Petit prélude historique. I, 1-3.

Ces lignes remplacent le titre que nous lisons en tête des écrits de la plupart des prophètes. Cf. Is. I, 1; Jer. I, 1-3; Os. I, 1; Joel, I, 1, etc.

Chap. I. — 1-3. La date et le lieu de cette première vision, la personne du prophète. — Sur l'emploi de la conjonction *et* (en hébreu, le *vav* consécutif) au commencement d'un livre, voyez Jos. I, 1, et la note; I Reg. I, 1, etc. Toutes les parties de la révélation se tiennent intimement. — *Factum est.* Ce verbe est répété trois fois coup sur coup, d'une manière solennelle, dans cet exorde. Comp. le vers. 3. — La date *in trigesimo anno* a été l'occasion de discussions prolongées. Le point de départ de la numération serait, d'après quelques interprètes, la dernière année jubilaire, depuis la célébration de laquelle, disent-ils, trente ans environ s'étaient écoulés; selon d'autres, l'accession au trône de Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, et, par suite, la fondation de la dynastie chaldéenne (en 625). Mais rien ne montre que, chez les Juifs, on ait jamais supputé les années d'après ces deux systèmes. D'autres encore, à la suite du Targum et de saint Jérôme, supposent qu'il faut compter à partir de la découverte du manuscrit authentique du livre de la loi, et de la réforme religieuse qui s'ensuivit, sous le règne de Josias (cf. IV Reg. XXII, 3 et ss.; II Par. XXXIV, 14 et ss.). Mais, ici encore, l'on n'a aucune preuve qu'il ait existé une ère de ce genre. Le plus simple est donc de dire, avec Origène, saint Éphrem et de nombreux commentateurs modernes et contemporains, que le prophète signale simplement ici son âge personnel. C'est à trente ans que les prêtres et les lévites entraient en fonctions (cf. Num. IV, 23), et Ézéchiel avait été frappé de voir que Dieu avait précisément choisi cette époque de sa vie pour faire de lui son ministre dans un sens supérieur. — *In quarto.* Sous-entendu : « mense ». Omission assez fréquente dans les énumérations de ce genre. Cf. VIII, 1; XX, 1, etc. Le quatrième mois de l'année juive correspondait en partie à notre mois de juillet. — *In medio captivorum.* Ézéchiel paraît avoir été solitaire lorsque le Seigneur lui apparut. Comp. III, 12-15, où il raconte qu'il alla rejoindre ses compagnons après la vision céleste. Il veut donc simplement dire qu'il habitait avec les autres Juifs exilés en Chaldée. — *Fluvium Chobar* (hébr.: *K'bar*). Rivière qu'on ne saurait déterminer, car le Khabour moderne, qui a sa source près de Nisibe et qui se jette dans l'Euphrate non loin de Circésium, dans la Mésopotamie supérieure (*Atl. géogr.*, pl. VIII), représente plutôt le Habor (hébr. *Habor*) de IV Reg. XVII, 6. — *Aperti... cæli.* Locution dramatique. Cf. Matth. III, 16; Act. VII, 56. Il sembla à Ézéchiel que le firmament s'entr'ouvrait devant lui. — *Visiones Dei.* Hébraïsme, pour désigner des visions envoyées par Dieu. Cf. VIII, 3; XL, 2. — *Annus quintus...* (vers. 2). Date synchronique.

3. factum est verbum Domini ad Ezechielem, filium Buzi, sacerdotem, in terra Chaldæorum, secus flumen Chobar; et facta est super eum ibi manus Domini.
4. Et vidi, et ecce ventus turbinis veniebat ab aquilone, et nubes magna, et ignis involvens, et splendor in circuitu ejus; et de medio ejus, quasi species electri, id est, de medio ignis.
5. Et in medio ejus similitudo quatuor animalium; et hic aspectus eorum, similitudo hominis in eis.
6. Quatuor facies uni, et quatuor pennæ uni.
7. Pedes eorum, pedes recti, et planta pedis eorum, quasi planta pedis vituli; et scintillæ, quasi aspectus æris candentis.

3. la parole du Seigneur fut adressée à Ézéchiel, fils de Buzi, prêtre, dans le pays des Chaldéens, près du fleuve Chobar, et là, la main du Seigneur fut sur lui.
4. Et je vis, et voici qu'un tourbillon de vent venait de l'aquilon, et une grosse nuée, et un globe de feu, et une lumière qui éclatait tout autour; et au milieu, c'est-à-dire au milieu du feu, il y avait une espèce de métal brillant.
5. Et au milieu de ce feu apparaissaient quatre animaux, dont l'aspect avait la ressemblance de l'homme.
6. Chacun d'eux avait quatre faces, et chacun quatre ailes.
7. Leurs pieds étaient droits, et la plante de leurs pieds était comme la plante du pied d'un veau, et ils étincelaient comme l'airain incandescent.

Si l'explication que nous avons adoptée plus haut est la vraie, Ézéchiel entrait dans sa trentième année le jour même où commençait la cinquième de la captivité du roi Joachim Si ce prince (cf. IV Reg. XXIV, 12 et ss.) fut déporté à Babylone en 598, le fait qui va être raconté par Ézéchiel aurait eu lieu en 594. — *Factum est* (vers. 3). Dans l'hébreu, le verbe est répété deux fois avec emphase (*hâyoh hâyah*), pour exprimer la certitude. — *Ezechiel.* Sur ce nom, voyez l'Introd., p. 5. L'écrivain sacré ne le mentionne qu'à deux reprises, ici et XXIV, 24. — *Sacerdotem.* Jérémie, XXIX, 1, dit formellement qu'il y avait des prêtres parmi les Juifs déportés par les Chaldéens. Cf. Esdr. II, 36-39. — *Facta... manus...* Cette locution, pleine de majesté, marque l'action spéciale que Dieu exerçait sur ses prophètes au moment où il leur communiquait ses volontés; c'était souvent une action de force. Cf. III, 22, et XXXVII, 1; III Reg. XVIII, 16; Dan. VIII, 18, etc.

2° Description de l'apparition divine. I, 4-28. Passage célèbre, dont maint détail difficile a mis à l'épreuve la science et la sagacité des exégètes. Il n'est pas étonnant que le prophète s'exprime par moments avec obscurité, puisqu'il décrit une manifestation divine, « qui dépasse le pouvoir du langage humain. » Cette vision est unique en son genre dans toute la Bible. Elle se compose de cinq descriptions successives : l'apparence générale du phénomène, contemplé dans le lointain (vers. 4), la description des chérubins (vers. 5-14), celle des roues du char céleste (vers. 15-21), celle du firmament qui le dominait (vers. 22-25), celle de Dieu assis sur son trône (vers. 26 et ss.). Voyez l'explication très détaillée de Prado et Villalpand, *In Ezechielem explanationes*, Rome, 1596. Voyez aussi F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 358-409.

4. Caractère général de la théophanie : la nuée lumineuse. — *Et vidi.* Ézéchiel parle de nouveau à la première personne, qu'il avait employée au vers. 1, puis aussitôt abandonnée (vers. 2-3). — *Ab aquilone.* Comp. Jer. I, 14-15; IV, 6; VI, 1, etc., où les jugements divins contre le royaume de Juda sont pareillement annoncés comme devant venir du nord. Quoique la Chaldée fût à l'ouest de la Palestine, la route naturelle qui conduisait de cette contrée à Jérusalem passait nécessairement par le nord, entre le Liban et l'Anti-Liban. — *Nubes magna :* la nuée qui, dans l'Ancien Testament, sert habituellement de voile à Jéhovah lorsqu'il se manifeste aux hommes. Cf. Ex. XIII, 21; XIX, 9-16; III Reg. VIII, 10; Job, XXXVIII, 1; Ps. XVII, 12, etc. — *Ignis involvens.* Littéralement dans l'hébreu : un feu se prenant. Le nuage était tout bordé de flammes sans cesse jaillissantes, qui se succédaient avec une telle rapidité, qu'elles semblaient se tenir les unes les autres. Cf. Ps. XVII, 9; XLIX, 3, etc. — *Splendor in circuitu :* à la façon d'une nuée d'orage, qui, quoique sombre en elle-même, est tout environnée de clarté. — *Quasi species electri.* L'electrum des anciens était un métal artificiel, composé d'or et d'argent. L'hébreu porte : Comme l'œil du *ḥašmal.* Ce mot, qui ne se trouve qu'ici, au vers. 27, et VIII, 2, paraît désigner quelque brillant métal, qu'on ne saurait déterminer. Au centre du nuage flamboyant, on apercevait donc comme un œil de feu, à l'éclat extraordinaire.

5-14. Description des chérubins. Le phénomène s'est rapproché de l'écrivain sacré, qui en expose les détails au fur et à mesure qu'ils se présentent à lui. — *In medio ejus :* au milieu de l'œil de feu. — *Similitudo.* Mot fréquemment répété dans tout ce récit. Ézéchiel dit et redit sans cesse que la forme corporelle sous laquelle il lui fut donné de contempler Jéhovah et ses anges n'était qu'une apparence, une ressemblance. — *Animalium.* C.-à-d., selon la signification directe de l'hébreu, des êtres vivants (*ḥayyôt;* LXX : ζῶα), « animantia. » Nous apprendrons plus loin (X, 15 et 20)

8. Il y avait des mains d'hommes sous leurs ailes aux quatre côtés, et ils avaient aux quatre côtés des faces et des ailes.

9. Les ailes de l'un étaient jointes à celles de l'autre; ils ne se tournaient pas en marchant, mais chacun d'eux allait devant soi.

10. Quant à l'apparence de leurs visages, ils avaient tous les quatre une face d'homme, une face de lion à leur droite, et une face de bœuf à leur gauche, et une face d'aigle au-dessus d'eux quatre.

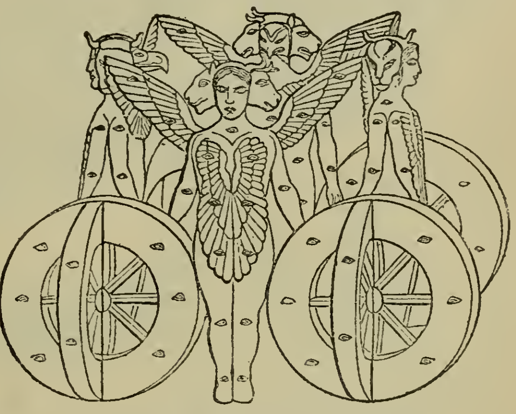
8. Et manus hominis sub pennis eorum, in quatuor partibus; et facies et pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum; non revertebantur cum incederent, sed unumquodque ante faciem suam gradiebatur.

10. Similitudo autem vultus eorum, facies hominis, et facies leonis a dextris ipsorum quatuor, facies autem bovis a sinistris ipsorum quatuor, et facies aquilæ desuper ipsorum quatuor.

---

que ces êtres mystérieux étaient des chérubins, esprits supérieurs dont la mention, dans les saints Livres, marque toujours la présence immédiate du Seigneur. Cf. Ex. xxv, 18 et ss.; xxxvii, 7 et ss.; Ps. xviii, 11; lxxix, 2; xcviii, 1, etc. — *Hic aspectus.* Leur aspect général était celui d'un homme; à part les exceptions qui vont être signalées, tout en eux avait la forme humaine. Ézéchiel les décrit d'abord succinctement, de haut en bas (vers. 6-7); il reviendra ensuite (vers. 8-12) sur quelques particularités, pour en donner une peinture plus complète. « Il vivait dans une contrée où l'on voyait, aux murs des temples et des palais, ces étranges figures mélangées, têtes humaines avec des corps de lion et des pieds de taureau, etc., que nous ont conservées les monuments babyloniens et assyriens. Ces combinaisons étaient certainement symboliques, et leur symbolisme devait être familier à Ézéchiel. Toutefois, ce n'est pas le prophète lui-même qui a construit ses chérubins à l'aide de ces figures; c'est l'Esprit de Dieu qui lui en a révélé les formes particulières, » en prenant pour base les représentations que son serviteur et les autres Juifs exilés en Chaldée avaient fréquemment sous les yeux. — *Quatuor facies.* D'après un petit nombre d'interprètes, le substantif hébreu *pânim* n'aurait point, dans ce passage, sa signification accoutumée de « visages », mais celle de « formes », qu'il a en quelques endroits; d'où il suivrait que les chérubins de cette vision n'auraient pas eu chacun quatre visages distincts et quatre têtes séparées, mais seulement des formes ou parties de leurs corps empruntées à quatre sortes d'animaux. Voyez F. Vigouroux, *l. c.*, p. 364; Knabenbauer, *Comment.*, h. l. Ce sentiment nous paraît moins bien correspondre aux données du texte que l'interprétation communément admise. — *Pedes recti.* Le mot pied représente ici la jambe entière (LXX: σκέλη). Celles des chérubins étaient « droites », c.-à-d. sans jointures au genou et au cou-de-pied; puisqu'ils ne s'en servaient pas pour marcher. Pour ce même motif, la partie du pied qui reposait sur le sol (*planta pedis*) était arrondie comme le sabot d'un veau. Le narrateur ajoute que, de ces jambes, s'échappaient de perpétuelles étincelles (*et scintillæ...*). Au lieu de *quasi aspectus...*, l'hébreu dit : Comme l'œil de l'airain... Voyez la note du vers. 4b. — *Manus hominis* (vers. 8) : la main et le bras tout entier. — *Sub pennis.* D'après la plupart des interprètes, un bras sous chacune des quatre ailes; par conséquent, quatre bras pour chaque chérubin. Selon d'autres, deux bras seulement. Les ailes étaient attachées aux épaules. — *Facies et pennas...* Répétition emphatique, à la manière d'Ézéchiel. — *Junctæ... pennæ* (vers. 9). Lorsque les chérubins étaient au repos, ils abaissaient leurs ailes le long de leur corps (cf. vers. 24b); lorsqu'ils volaient, elles s'étendaient et se rejoignaient par leurs extrémités, de sorte que l'aile droite de l'un touchait l'aile gauche de l'autre. Cf. III Reg. vi, 27. Ils se mouvaient donc comme un seul être. — *Non revertebantur...* Formant un groupe disposé en carré, et ayant chacun quatre faces, où qu'ils allassent ils volaient droit devant eux, sans avoir jamais à se retourner. — *Facies hominis...* (vers. 10). Ézéchiel complète ce qu'il a



Les chérubins et le char de la vision d'Ézéchiel.
(Essai de reconstitution.)

11. Facies eorum et pennæ eorum extentæ desuper; duæ pennæ singulorum jungebantur, et duæ tegebant corpora eorum.

12. Et unumquodque eorum coram facie sua ambulabat; ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur, nec revertebantur cum ambularent.

13. Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum ignis ardentium,

11. Leurs faces et leurs ailes s'étendaient en haut; deux de leurs ailes se joignaient, et deux couvraient leurs corps.

12. Chacun d'eux marchait devant soi ils allaient où l'esprit les poussait, et ils ne se retournaient point en marchant.

13. Et l'aspect des animaux ressemblait à celui de charbons de feu ardents

---

dit plus haut du visage des chérubins. Les mots *a dextris ipsorum* ne retombent que sur *facies leonis*. Le visage humain était en avant, en face du spectateur; la face d'aigle, par derrière (*desuper*) est une addition malheureuse de la Vul-



Lion ailé à visage et à mains d'homme. (Bas-relief assyrien.)

gate); la face de lion, à droite du chérubin; la face de taureau, à sa gauche. La raison pour laquelle ces quatre animaux ont été choisis pour former les chérubins est facile à saisir : l'homme est le roi de la création; le lion l'est des animaux sauvages; le taureau, des animaux domestiques; l'aigle, des oiseaux. Les chérubins figuraient donc les forces et les qualités du monde entier. Ils sont « comme les types mêmes de la vie, les êtres vivants par excellence, qui rendent hommage à l'auteur de la vie au nom de toute la création, qu'ils représentent, par leur forme symbolique. dans tout ce qu'elle a de plus élevé. » (Vigouroux, *l. c.*, p. 388.) — *Facies... extentæ...* (vers. 11). Hébr. : leurs visages... étaient séparés en haut. Chaque chérubin semble donc avoir eu quatre têtes distinctes, et pas seulement une tête unique munie de quatre visages. — *Duæ pennæ... jungebantur*. Ce trait complète ce qui a été dit plus haut (vers. 9a) relativement aux ailes. Il n'y avait que deux des ailes qui se rejoignissent;

et à celui de lampes *allumées.* On voyait courir au milieu des animaux des flammes de feu, et de ce feu sortaient des éclairs.

14. Et les animaux allaient et revenaient comme des éclairs flamboyants.

15. Et comme je regardais ces animaux, je vis paraître près d'eux, sur la terre, une roue qui avait quatre faces.

16. L'aspect et la structure des roues les rendaient semblables à une vision de la mer. Elles se ressemblaient toutes les quatre, et leur aspect et leur structure étaient comme si une roue était au milieu d'une autre roue.

17. En avançant, elles allaient par leurs quatre côtés, et elles ne se retournaient pas en marchant.

18. Les roues avaient aussi une étendue, une hauteur et un aspect effrayants, et tout le corps des quatre roues était plein d'yeux tout autour.

19. Lorsque les animaux marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux; et lorsque les animaux s'élevaient de terre, les roues s'élevaient en même temps.

20. Partout où allait l'esprit et où l'esprit s'élevait, les roues s'élevaient aussi et le suivaient; car l'esprit de vie était dans les roues.

21. Lorsque les animaux allaient, les roues allaient; lorsqu'ils s'arrêtaient, elles

et quasi aspectus lampadarum : hæc erat visio discurrens in medio animalium, splendor ignis, et de igne fulgur egrediens.

14. Et animalia ibant et revertebantur, in similitudinem fulguris coruscantis.

15. Cumque aspicerem animalia, apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies.

16. Et aspectus rotarum et opus earum quasi visio maris; et una similitudo ipsarum quatuor; et aspectus earum et opera quasi sit rota in medio rotæ.

17. Per quatuor partes earum euntes ibant, et non revertebantur cum ambularent.

18. Statura quoque erat rotis, et altitudo, et horribilis aspectus; et totum corpus oculis plenum in circuitu ipsarum quatuor.

19. Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter et rotæ juxta ea; et cum elevarentur animalia de terra, elevabantur simul et rotæ.

20. Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, et rotæ pariter elevabantur sequentes eum; spiritus enim vitæ erat in rotis.

21. Cum euntibus ibant, et cum stantibus stabant; et cum elevatis a terra,

---

les deux autres gardaient sans cesse leur position en avant du corps (*duo tegebant*... Cf. Is. VI, 2b). — *Unumquodque*... (vers. 12). Répétition emphatique du vers. 9b. — *Ubi... impetus*... Détail nouveau. Quoiqu'ils fussent au nombre de quatre, un seul et même esprit, la volonté de Dieu, dirigeait tous leurs mouvements, de sorte qu'ils agissaient avec une harmonie parfaite. — *Aspectus eorum*... (vers. 13). Deux images, pour exprimer leur éclat éblouissant: *carbonum, lampadarum.* — *Hæc erat*... Le mot *visio* manque dans l'hébreu, qui dit simplement et plus clairement : Cela (le feu) allait (et venait, scintillant comme les éclairs) entre les animaux. — *Ibant et revertebantur* (vers. 14) : dans toutes les directions. Semblables à la foudre par leur éclat, les chérubins lui ressemblaient aussi par la rapidité de leur vol (*in similitudinem*...).

15-21. Description des roues du char céleste. Ce sont ces lignes qui ont donné lieu au nom de *Merkâbah*, char, par lequel les anciens Juifs désignaient tout ce chapitre. — *Rota una.* Les roues étaient, à elles quatre, disposées en carré, comme les chérubins eux-mêmes. Au lieu de *habens quatuor facies*, l'hébreu porte : à leurs quatre faces. C.-à-d. qu'il y avait une roue en avant de chaque chérubin. — *Aspectus... et opus* (vers. 16) : l'aspect et la structure des roues. — *Quasi visio maris.* Par conséquent, d'un beau bleu de mer. Variante dans l'hébreu : Comme un œil de *ṭaršiš*. Ce qui signifie : Comme l'éclat (voyez la note du vers. 4b) de la pierre précieuse qu'on trouvait à Tartessus, en Espagne; probablement la chrysolithe ou la topaze, aux reflets d'or. Cf. Ex. XXVIII, 28; Cant. V, 14; Dan. X, 6, d'après l'hébreu. — *Rota in medio*... A la façon de deux roues qui se compénètrent à angles droits. La conséquence de ce fait est consignée au vers. 17 : *Per quatuor partes*... Elles pouvaient avancer, elles aussi (cf. vers. 12), dans toutes les directions, sans avoir jamais à se retourner. — *Statura... et altitudo*... (vers. 18). Hébr.: Leurs jantes (leur circonférence) et leur hauteur étaient effrayantes. C.-à-d. que leurs dimensions étaient énormes. Une autre circonstance contribuait à exciter l'effroi : *corpus oculis plenum*... — *Cumque ambularent*... (vers. 19). Elles étaient étroitement associées aux quatre chérubins, « animées par un même esprit, mues par la même impulsion, » mais n'ayant pas d'indépendance propre. — Au lieu de *spiritus vitæ* (vers. 20), on lit dans l'hébreu : L'esprit des êtres vivants (des chérubins). Ceux-ci étaient dirigés par l'esprit divin (cf. vers. 12b), et à leur tour ils dirigeaient les

pariter elevabantur et rotæ sequentes ea, quia spiritus vitæ erat in rotis.

22. Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis et extenti super capita eorum desuper.

23. Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum; unumquodque duabus alis velabat corpus suum, et alterum similiter velabatur.

24. Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei : cum ambularent, quasi sonus erat multitudinis, ut sonus castrorum; cumque starent, demittebantur pennæ eorum.

25. Nam cum fieret vox super firmamentum quod erat super caput eorum, stabant, et submittebant alas suas.

26. Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis sapphiri similitudo throni; et super similitudinem throni similitudo quasi aspectus hominis desuper.

s'arrêtaient; lorsqu'ils s'élevaient de terre, elles s'élevaient aussi et les suivaient; car l'esprit de vie était dans les roues.

22. Au-dessus de la tête des animaux paraissait un firmament semblable à un cristal terrible à voir, qui était étendu en haut sur leurs têtes.

23. Sous ce firmament leurs ailes se dressaient l'une contre l'autre : chacun voilait son corps de deux ailes, et tous le voilaient de même.

24. Et j'entendais le bruit de leurs ailes, semblable au bruit des grandes eaux, semblable à la voix du Dieu très haut. Lorsqu'ils marchaient, c'était comme le bruit d'une grande multitude, comme le bruit d'une armée; et quand ils s'arrêtaient leurs ailes retombaient.

25. Car lorsqu'une voix retentissait au-dessus du firmament qui était sur leurs têtes, ils s'arrêtaient et abaissaient leurs ailes.

26. Et, sur le firmament qui dominait leurs têtes, on voyait comme un trône semblable au saphir, et sur cette ressemblance de trône apparaissait comme un homme assis.

---

roues. — *Cum euntibus*... (vers. 21). Répétition solennelle.

22-28. Description du firmament destiné à supporter le trône céleste. — *Firmamenti.* En hébreu, *raqîa'*, une étendue (comp. Gen. I, 7, et la note); une sorte de voûte analogue à celle du ciel. — *Super capita.* Ce firmament n'était pas supporté par les têtes des chérubins, mais il était placé au-dessus d'elles. « La vision d'Ézéchiel n'est que le développement d'une idée qui avait déjà cours en Israël et qui remontait jusqu'à ses origines. Dieu, dans le désert du Sinaï, avait fait placer sur le propitiatoire de l'arche d'alliance deux chérubins, destinés à lui servir de trône; le psalmiste avait chanté la gloire de Dieu assis sur les chérubins (Ps. LXXIX, 2, etc.); il avait même montré ces êtres mystérieux servant, pour ainsi dire, de char au Seigneur (Ps. XVII, 11). Lorsque le prophète de la captivité nous représente les animaux extraordinaires qu'il vit sur le Chobar, formant comme un trône animé au Dieu Très-Haut, il se borne donc à peindre, dans un tableau plus complet, ce qui n'avait existé jusque-là, en quelque sorte, qu'à l'état d'ébauche au milieu de son peuple. » (Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 367-368). — *Crystalli horribilis.* Le firmament en question était donc limpide comme le cristal, et si brillant qu'il inspirait l'effroi. — *Pennæ... rectæ* (vers. 23). Voyez les vers. 9ᵃ et 11ᵇ. — *Sonum alarum* (vers. 24). Quelques comparaisons font ressortir l'intensité de ce bruit : *quasi aquarum*... (cf. XLIII, 2; Apoc. I, 15, etc.), *sonum Dei* (le tonnerre; cf. Job XXXVII, 4, 5; Ps. XXVIII, 2, 9), *sonus... multitudinis* (hébr.: un bruit de paroles), *sonus castrorum* (le bruit d'une armée qui s'avance). Les ailes des chérubins ne retentissaient ainsi que pendant leur vol. — *Cum fieret vox* (vers. 25). C.-à-d., lorsque Dieu prenait la parole pour intimer aux esprits célestes l'ordre de s'arrêter. L'hébreu doit se traduire ainsi : Et il y eut une voix de dessus le firmament qui était sur leurs têtes. Ézéchiel se reporte donc au moment où le char mystérieux, qu'il voyait s'avancer, s'arrêta tout à coup auprès de lui sur l'ordre de Jéhovah. La description est ainsi dramatisée.

26-28. Le Seigneur sur son trône. C'est la dernière et la plus sublime partie de la vision. — *Similitudo throni.* Isaïe aussi avait vu le Seigneur assis sur son trône; mais la scène se passait dans le ciel. Cf. Is. VI, 1 et ss. — *Super similitudinem... quasi...* Le prophète accumule à dessein, en cet endroit, « les expressions destinées à rappeler qu'il ne s'agit que d'une lointaine ressemblance, » d'images et de symboles. Voyez saint Irénée, *Adv. Hær.*, IV, 20, 10. — *Quasi aspectus hominis.* Dans cette forme humaine sous laquelle le Seigneur apparut à Ézéchiel (cf. Dan. VII, 9 et ss.), on a vu à bon droit comme « l'annonce prophétique de l'Incarnation. » — *Species electri* (vers. 27). Hébr.: Comme un œil de *ḥašmal.* Voyez le vers. 4 et la note. — *Velut aspectum ignis.* Ce trait et les suivants montrent à quel point cette représentation visible de Jéhovah était éblouissante. La partie supérieure du corps l'était davantage, car c'est elle qui avait l'éclat du *ḥašmal,* tandis que la partie inférieure brillait seulement comme le feu : «

27. Et je vis comme l'apparence d'un métal brillant, comme l'aspect du feu, au dedans et autour de lui. Depuis ses reins jusqu'en haut, et depuis ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui brillait tout autour,

28. comme l'arc qui paraît dans une nuée en un jour de pluie : tel était l'aspect de la lumière qui brillait tout autour.

27. Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis, intrinsecus ejus per circuitum ; a lumbis ejus et desuper, et a lumbis ejus usque deorsum, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu,

28. velut aspectum arcus cum fuerit in nube in die pluviæ : hic erat aspectus splendoris per gyrum.

CHAPITRE II

1. Telle fut la vision de l'image de la gloire du Seigneur. Je vis, et je tombai sur ma face, et j'entendis la voix de quelqu'un qui parlait, et qui me dit : Fils de l'homme, tiens-toi sur tes pieds, et je te parlerai.

2. Et l'esprit entra en moi après qu'il m'eut parlé, et me plaça sur mes pieds; et je l'entendis qui me parlait,

3. et qui me disait : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël, vers

1. Hæc visio similitudinis gloriæ Domini. Et vidi, et cecidi in faciem meam, et audivi vocem loquentis, et dixit ad me : Fili hominis, sta super pedes tuos, et loquar tecum.

2. Et ingressus est in me spiritus, postquam locutus est mihi, et statuit me supra pedes meos; et audivi loquentem ad me,

3. et dicentem : Fili hominis, mitto ego te ad filios Israel, ad gentes aposta-

---

lumbis... quasi... — *Velut... arcus* (vers. 28) : l'arc-en-ciel. Sorte de nimbe qui entourait le Seigneur. Cf. Dan. IV, 3. — *Hic erat...* Formule de conclusion. Cette vision magnifique se renouvela trois autres fois pour Ézéchiel. Cf. III, 22 et ss.; VIII, 4 et ss.; XLIII, 1 et ss. Elle remplit donc toute sa prophétie, dont elle résume les divers aspects et enseignements. C'est sous cette même forme que le Seigneur quittera Jérusalem et le temple (cf. X, 18 et ss.; XI, 22 et ss.), avant de livrer son peuple au châtiment; c'est sous elle qu'il reprendra plus tard possession de sa capitale et de son sanctuaire (cf. XLIII, 2 et ss.) : il n'est donc pas étonnant qu'il l'ait revêtue dès le premier instant du ministère d'Ézéchiel, puisque ce prophète venait successivement annoncer la ruine et la résurrection de la théocratie juive. — Pour l'explication symbolique des menus détails de cette vision, d'après les auteurs anciens et modernes voyez Knabenbauer, *l. c.*, p. 33-41. Un commentaire succinct ne peut pénétrer dans cette « opinionum silva ».

§ II. — *Jéhovah confie à Ézéchiel la haute fonction de prophète.* II, 1 — III, 21.

Le chapitre Ier n'était qu'une introduction, destinée à manifester la grandeur et la puissance du Dieu d'Ézéchiel. Tout est extraordinairement solennel dans la manière dont ce prophète fut appelé à son rôle difficile. Cf. Is. VI, 1 et ss.; Jer. I, 4 et ss.

1° Le Seigneur envoie Ézéchiel aux Juifs pour essayer de les convertir. II, 1-7.

CHAP. II. — 1-2. Préambule. — *Hæc visio...* Hébr. : Tel était l'aspect de la ressemblance de la gloire de Jéhovah. Toujours la même délicatesse d'expression, pour montrer, comme dit saint Jérôme, qu'Ézéchiel ne vit pas directement la gloire de Dieu, mais seulement une ressemblance de cette gloire. Cf. I, 5, 10, 22, 26, 27. Dans l'hébreu, cette première partie du vers. 1 (jusqu'à *loquentis*) fait partie du chap. Ier. — *Vidi et cecidi.* Dans le cas actuel, cette prostration n'était pas moins un geste d'effroi que d'adoration. Les apparitions surnaturelles, et surtout les apparitions divines, produisent toujours une impression de terreur. Cf. Gen. XVII, 3; Is. VI, 5 et ss.; Dan. VII, 15, et X, 8, etc. — *Vocem loquentis* : la voix de Jéhovah lui-même. — *Fili hominis* (hébr., *ben-'âdâm*). Ce titre n'est porté que par deux prophètes : par Ézéchiel, près de cent fois, et par Daniel, une seule fois (Dan. VIII, 17). Dans l'Ancien Testament, il désigne toujours le caractère de faiblesse qui gît au fond de la nature humaine. Cf. Job, XXV, 6; Ps. VIII, 5 et la note; Is. LI, 12, etc. Frappant contraste avec la majesté de Celui qui adressait la parole à Ézéchiel. — *Sta super...* : comme un homme prêt à agir. — *Ingressus... spiritus...* (vers. 2). Ézéchiel se sentit pénétré tout à coup d'une force divine, qui avait pour but de l'aider à surmonter son effroi, et à écouter avec calme les instructions du Seigneur. Cf. III, 24; Dan. VIII, 18; X, 15-19; Apoc. I, 17.

3-7. Ézéchiel ne devra pas redouter la nation rebelle vers laquelle Dieu l'envoie. — *Filios Israel* Nom patronymique du peuple de Jéhovah. Il désigne particulièrement ici les sujets du royaume de Juda, car il y avait de longues années que celui d'Israël n'existait plus. — *Gentes* (hébr. :

trices, quæ recesserunt a me; ipsi et patres eorum prævaricati sunt pactum meum, usque ad diem hanc.

4. Et filii dura facie et indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te; et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus.

5. Si forte vel ipsi audiant, et si forte quiescant, quoniam domus exasperans est; et scient quia propheta fuerit in medio eorum.

6. Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque sermones eorum metuas, quoniam increduli et subversores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas. Verba eorum ne timeas, et vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

7. Loqueris ergo verba mea ad eos, si forte audiant, et quiescant; quoniam irritatores sunt.

8. Tu autem, fili hominis, audi quæcumque loquor ad te, et noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est; aperi os tuum, et comede quæcumque ego do tibi.

ces peuples apostats qui se sont retirés de moi. Eux et leurs pères, ils ont violé mon alliance jusqu'à ce jour.

4. Ceux vers qui je t'envoie sont des enfants au front dur et au cœur indomptable; et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur Dieu.

5. Peut-être écouteront-ils enfin, et cesseront-ils *de pécher*, car c'est une maison qui m'irrite; et ils sauront qu'un prophète a été au milieu d'eux.

6. Toi donc, fils de l'homme, ne les crains pas, et ne redoute pas leurs discours, quoique ceux qui sont avec toi soient des incrédules et des rebelles, et que tu habites avec des scorpions. Ne crains pas leurs paroles et n'aie pas peur de leurs visages, car c'est une maison qui m'irrite.

7. Tu leur diras donc mes paroles; peut-être écouteront-ils et cesseront-ils *de pécher*, car ce sont des rebelles.

8. Mais toi, fils de l'homme, écoute tout ce que je te dis, et ne m'irrite pas comme cette maison m'irrite; ouvre ta bouche, et mange tout ce que je te donne.

---

gôïm) apostatrices. Rien de plus humiliant que cette dénomination; elle mettait les Juifs sur le même pied que les païens, auxquels le nom de *gôïm* est d'ordinaire réservé. — *Ipsi et patres...* La rébellion d'Israël remontait bien haut dans l'histoire; il s'était presque constamment révolté contre son Dieu. — *Prævaricati... pactum*. Ils avaient violé de toutes manières l'alliance autrefois conclue au Sinaï. — *Dura facie et... corde* (vers. 4). Hébr. : à la face raide et au cœur dur. Figures énergiques pour relever l'endurcissement des Juifs : ils étaient, d'une part, effrontés, impudents; de l'autre, insensibles. Cf. Ex. XXXII, 9; XXXIII, 3-5; Is. XLVIII, 4, etc. — *Dices...: Hæc dicit...* C'est par cette formule que les prophètes introduisaient fréquemment leurs oracles. Cf. III, 11, 27, etc. Elle résume donc tout le ministère d'Ézéchiel. — *Si forte... et si...* (vers. 5). Hébr.: Soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'écoutent pas (*quiescant*). De même au vers. 7. La parole de Dieu, transmise aux Juifs par le prophète, sera pour eux une grande chance de salut; mais l'accepteront-ils? Le Seigneur ne veut pas l'affirmer; l'échec est même donné comme plus probable. — *Domus exasperans...* Hébr.: une maison rebelle. Expression employée onze fois dans le livre d'Ézéchiel. — *Scient quia propheta...* Quel que dût être le résultat de la prédication, les Juifs ne pourraient pas ignorer qu'un vrai prophète du Seigneur avait séjourné, agi au milieu d'eux, ni se plaindre, au temps de la vengeance divine, de n'avoir pas reçu l'offre de la grâce. — *Tu... ne timeas* (vers. 6). Après avoir exposé à Ézéchiel les difficultés de sa mission, Dieu lui offre des encouragements réitérés. Cf. Jer. I, 17. — *Increduli et subversores*. L'hébreu signifie plutôt, d'après la traduction des interprètes modernes : Des épines et des chardons. Double métaphore, qui exprime fort bien le caractère difficile de ceux parmi lesquels le prophète devait accomplir sa tâche. Le trait suivant, *cum scorpionibus...*, n'est pas moins significatif pour désigner des hommes intraitables, dangereux. Cf. Deut. VIII, 15; III Reg. XII, 11; Eccli. XXVI, 10, etc. (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XLV, fig. 7, 9, 10). — *Verba... et vultus...* : leurs paroles injurieuses, leurs visages menaçants et moqueurs.

2° La consécration symbolique d'Ézéchiel. II, 8 — III, 3.

8-9. Le rouleau mystérieux. — *Audi quæcumque...* La première qualité d'un prophète consiste, en effet, à écouter attentivement les divins messages. — *Noli... exasperans* (hébr. : rebelle). C'est la seconde qualité : obéir promptement à Dieu, malgré les difficultés et les périls. — *Aperi os...* Action symbolique (vers. 8b et ss.) par laquelle Jéhovah va montrer à son serviteur qu'il sera sans cesse avec lui pour lui communiquer ses volontés. Elle est racontée en termes dramatiques. — *Involutus liber*. A la lettre dans l'hébreu : Le rouleau d'un livre; c.-à-d. un rouleau de parchemin formant un livre. Voyez Jer. XXXVI, 2, et le commentaire (*Atl. archéol.*, pl. LXVIII, fig. 1, 2, 4; pl. LXX, fig. 2, 3). — *Expandit illum* : en le déroulant. — *Scriptum intus et foris*. Habituellement, pour la plus grande commodité du lecteur, on n'écrivait que sur la face antérieure du parchemin. La sentence que la

9. Alors je regardai, et voici qu'une main s'avançait vers moi, et elle tenait un livre roulé. Elle le déroula devant moi, et il était écrit en dedans et en dehors; des lamentations, des plaintes et des malédictions y étaient écrites.

9. Et vidi : et ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber; et expandit illum coram me, qui erat scriptus intus et foris, et scriptæ eran in e(lamentationes, et carmen et væ.

CHAPITRE III

1. Et il me dit : Fils de l'homme, mange tout ce que tu trouveras; mange ce livre, et va parler aux enfants d'Israël.
2. J'ouvris la bouche, et il me fit manger ce livre;
3. et il me dit : Fils de l'homme, ton ventre mangera ce livre que je te donne, et tes entrailles en seront remplies. Je le mangeai, et il fut dans ma bouche doux comme du miel.
4. Et il me dit : Fils de l'homme, va vers la maison d'Israël, et tu leur diras mes paroles.
5. Car ce n'est pas vers un peuple d'un langage obscur et d'une langue inconnue que je t'envoie, *mais* vers la maison d'Israël.
6. Ce n'est pas vers des peuples nombreux, d'un langage obscur et d'une langue inconnue, dont tu ne puisses entendre les discours; et pourtant, si je t'envoyais vers eux, ils t'écouteraient.

1. Et dixit ad me : Fili hominis, quodcumque inveneris, comede ; comede volumen istud, et vadens loquere ad filios Israel.
2. Et aperui os meum, et cibavit me volumine illo ;
3. et dixit ad me : Fili hominis, venter tuus comedet, et viscera tua complebuntur volumine isto quod ego do tibi. Et comedi illud, et factum est in ore meo sicut mel dulce.
4. Et dixit ad me : Fili hominis, vade ad domum Israel, et loqueris verba mea ad eos.
5. Non enim ad populum profundi sermonis et ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israel ;
6. neque ad populos multos profundi sermonis et ignotæ linguæ, q orum non possis audire sermones ; et si ad illos mittereris, ipsi audirent te ;

---

main mystérieuse présenta à Ézéchiel était garnie de caractères des deux côtés, tant la matière était abondante. Cf. Apoc. v, 1. Et cette matière était terrible, consistant uniquement en « lamentations, en plaintes, en malheurs », comme dit l'hébreu (Vulg., *lamentationes, et carmen...*) Le nouveau prophète n'aura donc, pendant un temps, qu'à lancer des menaces contre Israël. On voit, par ce détail, que le contenu du rouleau ne correspondait qu'à la première partie du livre d'Ezéchiel (III, 22 — XXXII, 32), puisque la seconde consiste surtout en consolations. Voyez l'Introd., p. 6.

CHAP. III. — 1-3. Ézéchiel dévore le rouleau symbolique. Comp. Apoc. x, 9-10, passage qui raconte une vision semblable de saint Jean. — *Quodcumque inveneris...* Ces mots sont expliqués par les suivants : *comede volumen...* Le prophète devait d'abord s'assimiler complètement le contenu du volume, afin d'en être tout rempli, et de pouvoir le mieux annoncer : *vadens loquere...* Cf. Jer. xv, 16. — *Sicut mel dulce* (vers. 3). Telle fut la première impression d'Ézéchiel, car les révélations célestes, même quand elles sont effrayantes par leur objet, sont toujours douces immédiatement, puisqu'elles viennent de Dieu : mais le prophète ne tarda pas à ressentir leur amertume. Cf. III, 14.

3° Le Seigneur munit son envoyé d'une force merveilleuse, pour le rendre capable d'accomplir sa mission. III, 4-9.

4-9. Suite des instructions de Jéhovah. C'est en partie la reproduction, sous une forme nouvelle, des premières paroles de Dieu à Ézéchiel (II, 3-7). — *Populum profundi...* (vers. 5). Hébr.: Profond de lèvre et lourd de langue. C.-à-d., vers un peuple étranger, barbare, dont tu ne connaîtras pas le langage et qui ne te comprendra pas. Cf. Is. XXXIII, 19. Avant les mots *ad domum Israel*, il faut sous-entendre la particule « mais » : Je ne t'envoie pas vers..., mais vers la maison d'Israël. — *Neque ad populos...* Développement de la même pensée (vers. 7 et ss.). — *Si ad illos...* Israël est donc pire que les païens, car ceux-ci se seraient convertis si Dieu leur avait donné autant de lumières et de grâces qu'aux Juifs. Cf. Matth. XI, 21-24. Dans l'hébreu, la locution *'im-lô'* (« si non », au lieu de *si*) crée quelque difficulté. Les anciennes versions n'ont pas lu la négation, ou n'en ont pas tenu compte. Plusieurs exégètes modernes et contemporains lisent *'imlû'*, et traduisent : Et certainement, si tu leur

7. domus autem Israel nolunt audire te, quia nolunt audire me ; omnis quippe domus Israel attrita fronte est et duro corde.
8. Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, et frontem tuam duriorem frontibus eorum ;
9. ut adamantem et ut silicem dedi faciem tuam ; ne timeas eos, neque metuas a facie eorum, quia domus exasperans est.
10. Et dixit ad me : Fili hominis, omnes sermones meos quos ego loquor ad te assume in corde tuo, et auribus tuis audi ;
11. et vade, ingredere ad transmigrationem, ad filios populi tui, et loqueris ad eos, et dices eis : Hæc dicit Dominus Deus ; si forte audiant et quiescant.

12. Et assumpsit me spiritus, et audivi post me vocem commotionis magnæ : Benedicta gloria Domini, de loco suo !
13. Et vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, et vocem rotarum sequentium animalia, et vocem commotionis magnæ.

14. Spiritus quoque levavit me, et assumpsit me ; et abii amarus, in indigna-

7. Mais la maison d'Israël ne veut pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter ; car toute la maison d'Israël a un front d'airain et un cœur endurci.
8. Mais voici que j'ai rendu ton visage plus ferme que leurs visages, et ton front plus dur que leurs fronts.
9. Je t'ai donné un front semblable au diamant et au caillou. Ne les crains pas et ne t'effraye pas devant eux, car c'est une maison qui m'irrite.
10. Et il me dit : Fils de l'homme, reçois dans ton cœur toutes les paroles que je te dis, et écoute-les de tes oreilles ;
11. et va, pénètre auprès des déportés, auprès des enfants de ton peuple ; tu leur parleras, et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu ; peut-être écouteront-ils et cesseront-ils *de pécher*.
12. Alors l'esprit m'enleva, et j'entendis derrière moi une voix *disant* avec un grand tumulte : Bénie soit la gloire du Seigneur, du lieu où il réside.
13. *J'entendis* aussi le bruit des ailes des animaux, qui frappaient l'une contre l'autre, et le bruit des roues qui suivaient les animaux, et le bruit d'un grand tumulte.
14. L'esprit m'éleva aussi et m'emporta, et je m'en allai plein d'amertume,

---

étais envoyé, ils t'entendraient. Le plus simple est de traduire *'im-lô'* par « mais », comme l'a fait ailleurs saint Jérôme (cf. Gen. XXIV, 38), et de rapporter la phrase aux Israélites : Mais je t'ai envoyé aux Israélites, ils peuvent t'entendre. — *Attrita fronte*... (vers. 7). Voyez la note de II, 4. — *Ecce dedi*... (vers. 8). Ézéchiel ne devra pas se laisser décourager par les obstacles, car il recevra du ciel une force supérieure à celle de ses adversaires. — *Ut adamantem et... silicem* (vers. 9) : deux substances d'une dureté extraordinaire. Nuance dans l'hébreu : Comme un diamant plus dur que le caillou. Chacun sait que le diamant coupe le silex. Israël aura beau être dur comme un caillou, Ézéchiel sera un diamant qui triomphera de sa résistance. — Conclusion : *ne timeas*...

4° Jéhovah transporte son prophète au lieu où il devra exercer ses fonctions. III, 10-15.

10-11. Le rôle d'Ézéchiel est précisé de plus en plus. — *Ad transmigrationem* (vers. 11). Hébraïsme, pour dire : Vers les captifs. C'est donc tout spécialement auprès des Juifs déportés en Chaldée qu'Ézéchiel devra exercer le ministère prophétique. Ils ne formaient alors qu'une petite partie des citoyens du royaume de Juda. — *Populi tui*... Peut-être y a-t-il quelque ironie dans cette expression : Ton peuple, qui a cessé d'être le mien. — *Dices : Hæc dicit*... Cf. II, 4[b] et la note.

12-13. Le char céleste disparaît. — *Assumpsit me*... Suivant les uns, d'une manière matérielle et réelle (saint Jérôme : « in ipso corpore »), et ce sentiment paraît mieux cadrer avec la suite du récit. Ézéchiel aurait donc été emporté miraculeusement à travers les airs, comme Habacuc (cf. Dan. XIV, 32 et ss.). Suivant les autres, ce fait se serait passé en extase, comme le reste de la vision. — *Vocem commotionis*... Hébr. : le bruit d'un grand tumulte. Cf. I, 24. — *Benedicta gloria*... Ce sont les chérubins qui semblent avoir prononcé ce vivat, au moment où ils prenaient leur vol pour s'éloigner. — *De loco suo*. C.-à-d., de son trône mystique. — *Alarum... percutientium*... L'hébreu emploie une très gracieuse métaphore : Le bruit des ailes qui baisaient chacune sa sœur. Il a été dit plus haut (I, 9, 11, 23) que les ailes des chérubins se touchaient lorsqu'elles volaient ; c'est ce qui est répété ici en langage poétique.

14-15. Ézéchiel à Tel-Abib. — *Levavit... et assumpsit*... Hébr. : Il m'éleva et m'emporta. — *Abii amarus* : profondément attristé, soit au sujet de son peuple, dont il connaissait maintenant la destinée terrible, soit au sujet de lui-même, car il voyait toutes les difficultés qui l'attendaient. — *In indignatione*... Il partageait pleinement la colère du Seigneur contre les Israélites endurcis. — *Manus... confortans*... Mal-

dans l'indignation de mon esprit; mais la main du Seigneur était avec moi, me fortifiant.

15. Et je vins vers les déportés, au lieu *nommé* Amas des nouvelles moissons, vers ceux qui demeuraient près du fleuve Chobar. Je m'assis où ils étaient assis, et je demeurai là sept jours, désolé, au milieu d'eux.

16. Après que les sept jours furent passés, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

17. Fils de l'homme, je t'ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël; tu écouteras la parole de ma bouche, et tu la leur annonceras de ma part.

18. Si je dis à l'impie : Tu mourras, et que tu ne le lui annonces pas et que tu ne lui parles pas, afin qu'il se détourne de sa voie impie et qu'il vive, cet impie mourra dans son iniquité; mais je redemanderai son sang à ta main.

19. Mais si tu avertis l'impie, et qu'il ne se détourne pas de son impiété et de sa voie mauvaise, il mourra dans son iniquité; mais toi, tu auras délivré ton âme.

20. Et si le juste se détourne de sa justice et commet l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement; il mourra parce que tu ne l'as pas averti, il mourra dans son péché, et la mémoire de toutes les actions de justice qu'il a faites sera effacée; mais je redemanderai son sang à ta main.

tione spiritus mei; manus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Et veni ad transmigrationem, ad Acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar; et sedi ubi illi sedebant, et mansi ibi septem diebus mœrens in medio eorum.

16. Cum autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel; et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me.

18. Si, dicente me ad impium : Morte morieris, non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur a via sua impia, et vivat, ipse impius in iniquitate sua morietur; sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

19. Si autem tu annuntiaveris impio, et ille non fuerit conversus ab impietate sua, et a via sua impia, ipse quidem in iniquitate sua morietur; tu autem, animam tuam liberasti.

20. Sed et si conversus justus a justitia sua fuerit, et fecerit iniquitatem, ponam offendiculum coram eo; ipse morietur quia non annuntiasti ei, in peccato suo morietur, et non erunt in memoria justitiæ ejus quas fecit, sanguinem vero ejus de manu tua requiram.

---

gré sa tristesse, il se sentait rempli d'une force supérieure, pour exercer son ministère sans faiblir. — *Ad acervum... frugum...* Ces mots forment un nom propre dans l'hébreu : A *Tel-'Abîb*. Localité inconnue, située sur les bords du Chobar (voyez I, 3 et la note), et qui portait vraisemblablement ce nom (littéral.: Colline des Épis) à cause de la fertilité de ses terres. Elle possédait une colonie de Juifs déportés (*ad transmigrationem*). — *Sedi... septem diebus.* Là le prophète s'abandonna pendant toute une semaine à l'amertume de ses pensées (*mœrens :* hébr., stupéfait).

5° Ézéchiel reçoit du Seigneur de nouvelles instructions. III, 16-21.

16. Transition.

17. Résumé de la mission d'Ézéchiel. — *Speculatorem.* Les prophètes étaient comme les sentinelles de Jéhovah à l'égard d'Israël. Cf. XXXIII, 7; Is. LVI, 10; Hab. II, 1. — *Audies... et annuntiabis.* Il servira donc de médiateur entre Dieu et sa nation coupable.

18-21. Les responsabilités du messager divin. Chacun répond de ses propres actes et de ses propres péchés; néanmoins, ceux qui ont charge d'âmes partageront cette responsabilité, et seront punis s'ils manquent à leur devoir en n'avertissant pas leurs subordonnés : tel est l'abrégé de la pensée. Quatre hypothèses sont faites successivement; les deux premières concernent les pécheurs, les deux suivantes les justes. — *Si...* Première hypothèse (vers. 18) : celle du pécheur que le ministre de Dieu n'a pas averti. Ce pécheur endurci mourra dans son impiété; mais le prophète infidèle rendra compte à Dieu de sa négligence : *sanguinem autem...* Cette formule est un écho de Gen. IX, 5, et XLII, 22. — *Si autem...* Seconde hypothèse (vers. 19) : celle du pécheur qui a été averti, mais qui a refusé de se convertir. Evidemment, ce malheureux portera seul la peine de son endurcissement. — *Sed et si...* Troisième hypothèse (vers. 20) : celle d'un juste qui s'abandonne au mal, parce que le prophète ne l'a pas soutenu dans le bien. Ils seront châtiés l'un et l'autre. — *Ponam offendiculum :* C.-à-d., des occasions de péché, des tentations. Non que Dieu cause directement la ruine morale de qui que ce soit; mais sa providence permet que la tentation atteigne les hommes, et il en est parmi eux qui succombent par leur faute. —

21. Si autem tu annuntiaveris justo ut non peccet justus, et ille non peccaverit, vivens vivet, quia annuntiasti ei, et tu animam tuam liberasti.
22. Et facta est super me manus Domini, et dixit ad me : Surgens egredere in campum, et ibi loquar tecum.
23. Et surgens egressus sum in campum; et ecce ibi gloria Domini stabat, quasi gloria quam vidi juxta fluvium Chobar; et cecidi in faciem meam.

24. Et ingressus est in me spiritus, et statuit me super pedes meos, et locutus est mihi, et dixit ad me : Ingredere, et includere in medio domus tuæ.
25. Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, et ligabunt te in eis, et non egredieris de medio eorum.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, et eris mutus, nec quasi vir objurgans, quia domus exasperans est.

21. Si tu avertis le juste, afin qu'il ne pèche point, et s'il ne pèche pas, il vivra parce que tu l'auras averti ; et toi, tu auras délivré ton âme.
22. Alors la main du Seigneur fut sur moi, et il me dit : Lève-toi, va dans la plaine, et là je te parlerai.
23. Je me levai, et j'allai dans la plaine; et voici, là était la gloire du Seigneur, telle que je l'avais vue près du fleuve Chobar ; et je tombai sur ma face.
24. Et l'esprit entra en moi, et me mit debout sur mes pieds; et il me parla et me dit : Va, et enferme-toi au milieu de ta maison.
25. Pour toi, fils de l'homme, voici qu'on te mettra des liens; ils t'en lieront, et tu ne sortiras pas du milieu d'eux.
26. Je ferai adhérer ta langue à ton palais, et tu seras muet, et point comme un homme qui reprend *les autres*, car c'est une maison qui m'irrite.

Non erunt in memoria... Tous les mérites acquis par le juste en question périront avec lui. — *Si autem tu...* Quatrième hypothèse (vers. 32) : celle du juste qui persévère dans sa justice, parce que l'homme de Dieu l'a dûment averti.

PREMIÈRE PARTIE

Le livre des terribles jugements de Dieu.
III, 22 — XXXII, 32.

SECTION I. — LE MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL CONTRE LES JUIFS. III, 22 — XXIV, 27.

§ I. — *Oracles symboliques contre Jérusalem.* III, 22 — V, 17.

Le ministère d'Ézéchiel va commencer. Il est inauguré, non par des discours, comme celui d'Isaïe et de Jérémie, mais par des actions symboliques d'un genre remarquable, qui devaient nécessairement attirer l'attention de ceux pour qui elles étaient faites. Elles sont rattachées à trois ordres ou séries d'ordres divins, en tête desquels se lit la formule : *Et tu, fili hominis* (cf. III, 25 ; IV, 1 ; V, 1).

1° Ordre préliminaire : Jéhovah commande à Ézéchiel de s'enfermer pour un temps dans sa maison. III, 22-27.

22-23. Introduction. — *Facta.. manus.* Cf. I, 3. L'hébreu ajoute : là ; c.-à-d. à Tel-Abib (note du vers. 15ᵃ). Ce fait eut lieu immédiatement après les sept jours d'isolement et de tristesse qui ont été mentionnés ci-dessus (vers. 15ᵇ). — *In campum.* Hébr. : Dans la *biq'ah*, ou, dans la vallée profonde. Il s'agit de quelque vallée encaissée et solitaire qui se trouvait dans le voisinage. — *Cecidi :* écrasé de nouveau par l'éclat de la majesté divine. Cf. II, 1 et ss.

24-27. L'ordre du Seigneur. — *Ingressus... spiritus :* Comme plus haut, II, 2. — *Includere in medio...* Dieu enjoint à Ézéchiel de demeurer dans sa maison sans en sortir. — *Data... vincula.* Ces mots ne contiennent pas, pour Ézéchiel, une menace de mauvais traitements que ses compatriotes devaient lui faire subir. Ce qu'ils expriment, c'est, d'après les uns, une contrainte morale imposée par Dieu lui-même au prophète, pour l'empêcher de quitter sa demeure ; d'après les autres, une réalité extérieure, mais accomplie sur l'ordre du prophète par ses serviteurs. — *Non egredieris de medio...* Hébr. : Tu ne sortiras point (de chez toi pour aller) au milieu d'eux. — *Linguam... adhærere...* (vers. 26). Sur cette locution figurée, voyez Job, XXIX, 10; Ps. XXI, 16. Jéhovah exigera d'Ézéchiel le silence pendant tout ce temps, lui interdisant d'adresser même des reproches à la nation coupable (*nec... objurgans*). Comparez les deux passages XXIV, 27, et XXXIII, 22, qui font allusion à ce trait de la manière la plus évidente. Après la prise de Jérusalem, Ézéchiel aura toute liberté de parler aux Juifs; en attendant, Dieu veut que sa bouche reste muette, si ce n'est lorsqu'il lui ordonnera positivement de manifester ses volontés aux exilés (*cum autem locutus...*, vers. 27). Son silence ne devait donc pas être absolu. — *Qui quiescit...* C.-à-d., que celui qui ne veut pas écouter n'écoute pas. Cf. II, 5, et la note. Ils auront toute liberté de résister à la grâce: mais le Seigneur a dit (III, 19) quelle serait dans ce cas leur responsabilité. — Dès cette première action symbolique, il existe, entre les commentateurs, une divergence d'interprétation que l'on retrouve pour chacune des actions suivantes. Beaucoup d'entre eux se refusent à admettre qu'elles aient été accomplies extérieurement par le prophète; elles ne se seraient passées, disent-ils, que dans l'esprit d'Ézéchiel et en vision.

27. Mais lorsque je t'aurai parlé, j'ouvrirai ta bouche, et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Que celui qui écoute, écoute; que celui qui se repose, se repose, car c'est une maison qui m'irrite.

27. Cum autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui audit, audiat, et qui quiescit, quiescat, quia domus exasperans est.

CHAPITRE IV

1. Et toi, fils de l'homme, prends une brique, place-la devant toi, et trace sur elle la ville de Jérusalem.
2. Tu mettras le siège contre elle, tu bâtiras des remparts, tu dresseras un

1. Et tu, fili hominis, sume tibi laterem, et pones eum coram te, et describes in eo civitatem Jerusalem.
2. Et ordinabis adversus eam obsidionem, et ædificabis munitiones, et com-

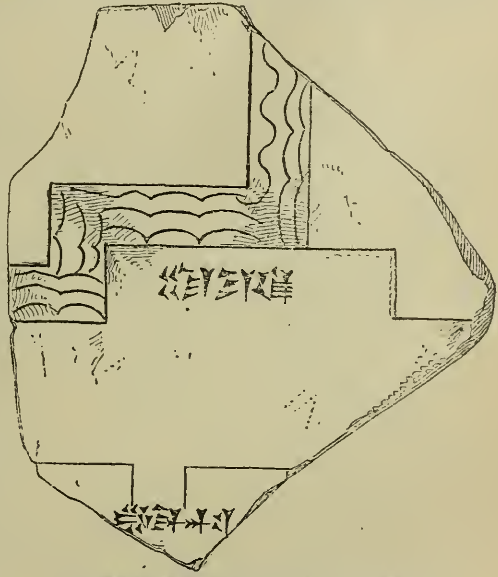
---

Sans doute, à notre point de vue occidental, elles paraissent surprenantes et même bizarres, sans compter que plusieurs d'entre elles n'étaient pas sans inconvénients et sans difficultés pour Ézéchiel. Mais nous dirons, avec un grand nombre d'autres exégètes anciens et contemporains, que c'est au point de vue de l'Orient qu'il faut se placer pour les juger, et aussi au point de vue de l'effet que Dieu voulait produire sur la « maison rebelle » d'Israël ; or, sous ce double aspect, tout parle en faveur de l'accomplissement extérieur et réel Nous avons vu Isaïe (xx, 2 et ss.) et Jérémie (xiii, 1 et ss.; xix, 1 et ss.; xxvii, 2 et ss., etc.) recevoir et exécuter des ordres analogues, destinés à impressionner la vive imagination de leurs coreligionnaires, et à leur annoncer sous une forme saisissante les châtiments qui les attendaient. Rien, dans le récit, n'indique que les faits aient eu lieu simplement en vision; d'ailleurs, quel résultat eût été produit, si Ézéchiel s'était borné à dire aux captifs que tel ou tel phénomène s'était passé dans son âme ? Nous croyons donc au caractère objectif de ces actes. Voyez Knabenbauer, *h. l.*, p. 66-69.

2° Série d'ordres relatifs au siège de Jérusalem. IV, 1-17.

Les Juifs déjà exilés en Chaldée, aussi bien que ceux qui demeuraient encore en Palestine, se refusaient à croire que Jérusalem serait assiégée et prise par les Chaldéens. Cf. Jer. xxviii, 1 et ss.: xxix, 4, etc. Il fallait qu'ils fussent avertis clairement de la folie de leurs espérances. Dieu commande donc à Ézéchiel d'exécuter quatre autres actions symboliques, qui représenteront le siège et ses horreurs.

Chap. IV. — 1-2. Le dessin sur une brique. — *Sume... laterem :* une de ces briques crues sur lesquelles les Assyriens et les Chaldéens écrivaient ou dessinaient au moyen d'un burin. On en a retrouvé d'énormes quantités, formant des bibliothèques entières, et c'est à elles que nous devons la plupart des découvertes récentes relatives à Ninive et à Babylone (*Atl. archéol.,*


Représentation d'une partie de la ville de Babylone sur une brique.

pl. xlix, fig. 5, 8). — *Describes in eo...* On a rencontré des briques ninivites qui portent des plans de forteresses. — *Ordinabis... obsidionem* (vers. 2). Première opération du siège : l'investissement. Ce détail et ceux qui suivent devaient sans doute aussi être dessinés sur la brique. D'après les prévisions humaines, il semblait alors peu vraisemblable que Jérusalem dût subir les humiliations et les malheurs qui lui ont an-

portabis aggerem, et dabis contra eam castra, et pones arietes in gyro.

3. Et tu, sume tibi sartaginem ferream, et pones eam in murum ferreum inter te et inter civitatem; et obfirmabis faciem tuam ad eam, et erit in obsidionem, et circumdabis eam. Signum est domui Israel.

4. Et tu dormies super latus tuum sinistrum, et pones iniquitates domus Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, et assumes iniquitatem eorum.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum, trecentos et nonaginta dies, et portabis iniquitatem domus Israel.

6. Et cum compleveris hæc, dormies super latus tuum dexterum secundo, et assumes iniquitatem domus Juda quadraginta diebus; diem pro anno, diem, inquam, pro anno, dedi tibi.

retranchement, tu l'environneras d'un camp et tu placeras des béliers tout autour.

3. Prends aussi une poêle de fer, et mets-la comme un mur de fer entre toi et la ville; puis regarde-la d'un visage ferme, et elle sera assiégée, et tu l'assiégeras. C'est un signe pour la maison d'Israël.

4. Ensuite tu dormiras sur le côté gauche, et tu mettras sur lui les iniquités de la maison d'Israël; pendant les jours où tu dormiras sur ce côté, tu porteras leur iniquité.

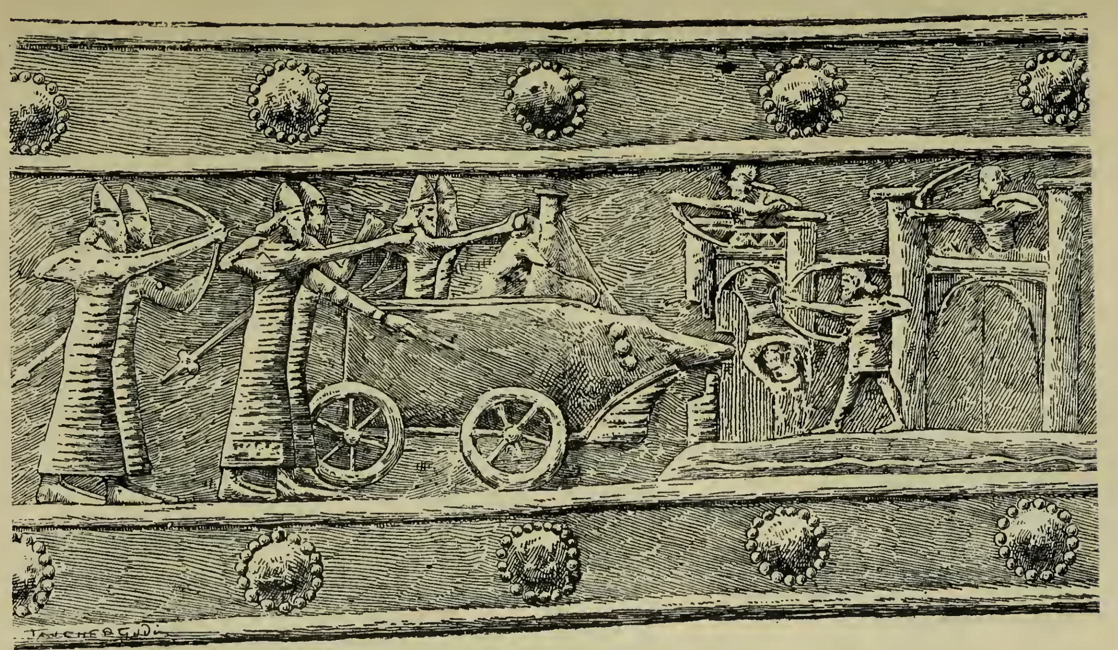
5. Je t'ai donné trois cent quatre-vingt-dix jours pour les années de leur iniquité, et tu porteras l'iniquité de la maison d'Israël.

6. Et lorsque tu auras accompli cela, tu dormiras une seconde fois, sur le côté droit, et tu porteras l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours; je te donne un jour pour chaque année.

---

noncés ici. Les Chaldéens avaient subjugué récemment, à plusieurs reprises, le royaume de Juda, et emmené successivement captifs deux de ses rois et un grand nombre de ses citoyens les plus influents; le roi actuel, Sédécias, était une créature de Nabuchodonosor. « Un nouveau siège ne pouvait être que le résultat d'une nouvelle révolte, acte évidemment insensé dans les circonstances présentes. » C'est environ quatre années d'avance que ce fait est prophétisé. — *Ædificabis...* Seconde opération du siège. L'équivalent hébreu de *munitiones* semble désigner une de ces hautes tours roulantes qu'on voit figurées sur les monuments assyriens. Les assiégeants les approchaient des remparts, et luttaient dans les conditions les plus favorables contre les assiégés (*Atl. archéol.*, pl. XCII, fig. 3). — *Comportabis aggerem.* Troisième opération. Elle consistait à élever autour de la ville un ensemble de terrasses artificielles qui complétaient l'investissement. Cf. Jer. XXXII, 24. — *Dabis... castra.* Quatrième opération : des corps d'armée étaient jetés sur divers points, pour empêcher toute communication avec le dehors. — *Arietes in gyro.* Cinquième et dernière opération : on sapait les murs avec d'énormes béliers. — *Sartaginem* (vers. 3): une de ces poêles dont on se servait pour faire cuire des gâteaux. Cf. Lev. II, 5; l'*Atl. archéol.*, pl. XLII, fig. 15. Par cet acte, Ézéchiel était censé établir un mur de fer, infranchissable, entre la ville assiégée et la délivrance. Manière énergique de dire que l'issue du siège serait fatale pour Jérusalem, la sentence divine étant irrévocable. — *Obfirmabis faciem:* comme devaient le faire plus tard les Chaldéens, absolument décidés à s'emparer de la cité.

4-8. Les souffrances du siège sont figurées par plusieurs positions que le prophète devait prendre successivement. — *Et tu dormies...* Hebr. : Et toi, couche-toi sur ton côté gauche. — *Pones... super eo:* c.-à-d., sur le côté condamné à porter pendant si longtemps le poids de tout le corps. Prendre sur soi l'iniquité de quelqu'un, c'est, d'après le langage biblique, subir le châtiment mérité par ses péchés. Cf. Lev. XVI, 22 et XIX, 8; Num. XIV, 34; Is. LIII, 12, etc. Ézéchiel, sans cesser de représenter les Chaldéens qui devaient assiéger Jérusalem (comp. le vers. 7), symbolise donc ici les assiégés et leurs souffrances. — *Domus Israel.* Plus haut (vers. 3b), cette expression désignait tout ce qui restait du peuple théocratique; dans ce passage, où la maison d'Israël est mise en opposition avec celle de Juda (cf. vers. 6), il s'agit spécialement de l'ancien royaume schismatique des dix tribus du nord. Pour les Orientaux, le côté gauche marque précisément la direction du nord. — *Dedi tibi annos...* La supputation de ces années présente de grandes difficultés; aussi les commentateurs sont-ils très divisés à ce sujet. D'après les uns, elles correspondraient au temps pendant lequel les deux royaumes s'étaient livrés à l'iniquité : pour celui d'Israël, c'était la durée entière de son existence, et, de plus, les années qui s'étaient écoulées depuis sa ruine jusqu'au moment où Ézéchiel recevait cet ordre du Seigneur, c.-à-d., 390 ans en chiffres ronds (de 976 à 595; seulement 381 ans en réalité); pour celui de Juda, les quarante années auraient pour point de départ la réforme religieuse de Josias, par laquelle les péchés antérieurs des Juifs avaient été comme anéantis, et pour terme la prise de Jérusalem (de 627 à 588). Mais, outre que les chiffres ainsi obtenus sont inexacts, la manière de les obtenir semble très arbitraire. D'autres interprètes, s'appuyant sur ce fait incontestable que, dans le contexte, il n'est pas question du temps de la culpabilité, mais de celui de l'expiation des crimes, appliquent ces



Bélier assyrien porté sur un chariot. (Bas-relief en bronze des portes de Balawat.)

7. Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem tuam, et brachium tuum erit extentum; et prophetabis adversus eam.

8. Ecce circumdedi te vinculis; et non te convertes a latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.

9. Et tu, sume tibi frumentum, et hordeum, et fabam, et lentem, et milium, et viciam; et mittes ea in vas unum, et facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum : trecentis et nonaginta diebus comedes illud.

10. Cibus autem tuus, quo vesceris, erit in pondere viginti stateres in die; a tempore usque ad tempus comedes illud.

11. Et aquam in mensura bibes, sextam partem hin; a tempore usque ad tempus bibes illud.

7. Tu tourneras le visage vers Jérusalem assiégée, et ton bras sera étendu, et tu prophétiseras contre elle.

8. Voici, je t'ai environné de liens, et tu ne te retourneras point d'un côté sur l'autre, jusqu'à ce que tu aies accompli les jours de ton siège.

9. Et toi, prends du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de la vesce; mets-les dans un vase, et fais-en des pains pour autant de jours que tu dormiras sur le côté : tu les mangeras pendant trois cent quatre-vingt-dix jours.

10. La nourriture que tu mangeras sera du poids de vingt sicles par jour; tu en mangeras de temps à autre.

11. Tu boiras aussi de l'eau par ration, la sixième partie du hin; tu la boiras de temps à autre.

---

années à l'avenir, non au passé, et, les additionnant ensuite, ils voient dans le total les 430 ans que le Seigneur avait précisément cités autrefois à Abraham (Gen. xv, 1; cf. Ex. xii, 40) comme une époque de souffrances pour ses descendants. Or, ajoutent-ils, il faut chercher en cela un symbole, plutôt que de la chronologie rigoureuse : de même que la servitude des anciens Hébreux en Égypte, prédite à Abraham, avait duré 430 ans, les chiffres donnés ici par Dieu auraient surtout pour but de marquer que la seconde servitude ne serait pas moins dure que la première (cf. Os. ix, 3). Voyez Le Hir, *Les trois grands prophètes*, Paris, 1877, p. 304-307. Il n'est pas possible de résoudre d'une manière entièrement satisfaisante ce petit problème exégétique, qui se complique davantage, si l'on adopte, comme le font quelques auteurs sans raison suffisante, la leçon des LXX, d'après laquelle le châtiment de la maison d'Israël est représenté par 190 jours, au lieu de 390. Voyez Knabenbauer, *h. l.*, p. 57-60. Quoi qu'il en soit, il est aisé de comprendre pourquoi le châtiment du royaume schismatique devait être notablement plus long que celui du royaume légitime : les dix tribus s'étaient lancées, presque aussitôt après le schisme, dans une idolâtrie effrénée et dans toute sorte de désordres; quoique très coupable aussi, Juda avait gardé comme peuple une certaine retenue, et avait conservé le vrai culte de Jéhovah et la vraie royauté. — Des divers actes symboliques ordonnés ici à Ézéchiel, celui-ci est, à vrai dire, le seul qui présente une difficulté bien sérieuse sous le rapport de l'exécution; mais il n'y a pas impossibilité réelle. Rien ne nous oblige, d'ailleurs, à croire que le prophète demeura ainsi couché pendant plus de quatorze mois, sans la moindre interruption; on peut admettre, avec plusieurs commentateurs, qu'il vaquait pendant le jour ou une partie du jour à ses occupations ordinaires dans l'intérieur de sa maison. — *Convertes faciem*... (vers. 7). Mieux vaudrait : « obfirmabis faciem..., » comme au vers. 3b. Cette locution, chère à Ézéchiel, dénote une résolution fortement arrêtée. Cf. Lev. xvii, 10, et xx, 3, 5; II Par. xx, 3, etc. — *Brachium... extentum*. Hébr. : Ton bras nu. Les manches de la tunique orientale sont généralement très larges, et gênantes pour l'action; Ézéchiel devait donc retrousser celle de son bras droit, comme pour lutter plus à l'aise contre Jérusalem. — *Circumdedi... vinculis* (vers. 8) : liens moraux plutôt que matériels, et qui consistaient dans l'ordre par lequel Dieu venait de condamner son serviteur à une immobilité relative. Autre manière d'affirmer que la vengeance céleste suivra irrévocablement son cours contre la cité criminelle.

9-12. La famine qu'endureront les habitants de Jérusalem pendant le siège est figurée par un symbole spécial. — *Frumentum, et hordeum*... Énumération en gradation descendante, pour exprimer que la qualité des aliments deviendra pire chaque jour. Sur ces divers céréales et légumes, voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. iii, fig. 2; pl. iv, fig. 1-3; pl. v, fig. 1-4; pl. vi, fig. 5; pl. xxxi, fig. 4-6. — *Trecentis et nonaginta*... Cette fois, les quarante autres jours sont passés sous silence; on ignore pour quel motif, car il est probable que la nourriture du prophète devait être la même durant les 430 jours. — *Erit in pondere* (vers. 10). En effet, dans les grandes disettes, on en est réduit à peser les vivres. La quantité diminuera donc comme la qualité. — *Viginti stateres*. D'après l'hébreu : vingt sicles (*šéqel*). En tant qu'unité de poids, le sicle équivalait, croit-on, à 14 gr. 200. Ézéchiel n'avait donc, pour sa ration quotidienne, que 234 gr. de mauvais pain; à peine de quoi soutenir sa vie. — *A tempore..., ad tempus*. Hébraïsme, qui signifie : à des intervalles déterminés. — *Aquam in mensura* (vers. 11). Jérusalem ne

12. Tu le mangeras comme du pain d'orge cuit sous la cendre, et tu le couvriras devant eux de l'ordure qui sort de l'homme.

13. Et le Seigneur dit : C'est ainsi que les enfants d'Israël mangeront leur pain souillé, parmi les nations vers lesquelles je les chasserai.

14. Et je dis : Ah, ah, ah, Seigneur Dieu, voici, mon âme n'a pas été souillée, et depuis mon enfance jusqu'à maintenant je n'ai pas mangé de bête morte d'elle-même ou déchirée par d'autres, et aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche.

15. Il me répondit : Voici, je te donne de la fiente de bœuf au lieu d'excréments humains, et tu feras ton pain avec.

16. Il me dit encore : Fils de l'homme, voici que je briserai dans Jérusalem le bâton du pain; ils mangeront le pain au poids et dans l'inquiétude, et ils boiront l'eau à la mesure et dans l'angoisse,

17. de sorte que, manquant de pain et d'eau, ils tomberont les uns sur les autres, et périront dans leurs iniquités.

12. Et quasi subcinericium hordeaceum comedes illud, et stercore quod egreditur de homine operies illud in oculis eorum.

13. Et dixit Dominus : Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quas ejiciam eos.

14. Et dixi : A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta ; et morticinum, et laceratum a bestiis, non comedi ab infantia mea usque nunc, et non est ingressa in os meum omnis caro immunda.

15. Et dixit ad me : Ecce dedi tibi fimum boum pro stercoribus humanis, et facies panem tuum in eo.

16. Et dixit ad me : Fili hominis, ecce ego conteram baculum panis in Jerusalem ; et comedent panem in pondere et in sollicitudine, et aquam in mensura et in angustia bibent,

17. ut, deficientibus pane et aqua, corruat unusquisque ad fratrem suum, et contabescant in iniquitatibus suis.

---

devait pas moins souffrir de la soif que de la faim ; elle était, alors surtout, fort mal partagée en fait d'eau potable. — *Sextam partem hin.* Le *hin* était une mesure de capacité pour les liquides. Il contenait 6 litres 49 ; sa sixième partie était donc légèrement supérieure à un litre. — *Subcinericium hordeaceum* (vers. 12) : genre de galette dont les Orientaux sont très friands. Ézéchiel devait préparer de la même manière son misérable pain. — *Stercore... operies.* D'après l'hébreu : Tu le feras cuire avec des excréments humains. C'est à ce sens qu'il faut ramener la traduction de la Vulgate. Dans l'Orient biblique, où le bois est en général peu abondant, on emploie souvent, en guise de combustible, les excréments desséchés des bœufs et des chameaux. Voyez le *Man. bibl.*, t. II, n. 1030, note 3. Ici, c'est avec des excréments humains qu'Ézéchiel devra faire cuire son pain, et rien ne pouvait mieux dépeindre la détresse de Jérusalem, soit pendant, soit après le siège. Cf. vers. 13 et ss. — *In oculis... :* aux yeux des déportés de Tel-Abîb.

13-17. Le Seigneur explique lui-même la signification de cet acte. — *Panem... pollutum.* Le pain d'Ézéchiel, tel qu'il devait être préparé d'après le vers. 12, aurait été légalement impur. Cf. Lev. v, 3. Or, il signifiait précisément que ceux des Juifs qui survivraient aux horreurs du siège seraient emmenés en exil ; car les préceptes de la loi mosaïque relatifs au choix et à la préparation des mets étaient de telle nature, qu'un Israélite ne pouvait vivre parmi les païens sans contracter de souillure sous ce rapport. Cf. Dan. I, 8; Os. IX, 3. — *Et dixi...* (vers. 14). Comme plus tard saint Pierre dans une occasion semblable (cf. Act. x, 14), le prophète manifeste une vive répugnance, qu'il expose franchement à son Dieu. Toujours il a fidèlement obéi aux prescriptions légales, et il lui en coûterait d'y manquer. — *A, a, a.* Hébr. : *'Ahâh.* Voyez Jer. I, 6, et la note. — *Morticinum et laceratum...* La chair des animaux était expressément prohibée dans ces deux cas. Cf. Lev. VII, 21. — *Dedi... fimum...* (vers. 15). Touché de la peine de son serviteur, Jéhovah daigne adoucir son ordre, et substitue les excréments de bœuf aux excréments humains. — *Baculum panis.* Métaphore délicate : les divers aliments, que représente ici le pain, sont, en effet, le soutien de la vie. Cf. Lev. XXVI, 26; Ps. CIII, 15; Is. III, 1. — *In iniquitatibus...* (vers. 17). Le motif de tant de souffrances.

CHAPITRE V

1. Et tu, fili hominis, sume tibi gladium acutum, radentem pilos, et assumes eum, et duces per caput tuum et per barbam tuam, et assumes tibi stateram ponderis, et divides eos.
2. Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis; et assumes tertiam partem, et concides gladio in circuitu ejus; tertiam vero aliam disperges in ventum, et gladium nudabo post eos.
3. Et sumes inde parvum numerum, et ligabis eos in summitate palii tui.
4. Et ex eis rursum tolles, et projicies eos in medio ignis, et combures eos igni et ex eo egredietur ignis in omnem domum Israel.
5. Hæc dicit Dominus Deus : Ista est Jerusalem, in medio gentium posui eam, et in circuitu ejus terras.
6. Et contempsit judicia mea, ut plus esset impia quam gentes, et præcepta mea ultra quam terræ quæ in circuitu ejus sunt; judicia enim mea projecerunt, et in præceptis meis non ambulaverunt.
7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus :

1. Et toi, fils de l'homme, prends un instrument tranchant qui rase les poils, prends-le et fais-le passer sur ta tête et sur ta barbe; prends ensuite un poids et une balance, et partage-les.
2. Tu en brûleras un tiers dans le feu, au milieu de la ville, lorsque les jours du siège seront accomplis; tu prendras l'autre tiers, et tu le couperas avec le rasoir autour de la ville; tu disperseras au vent le dernier tiers, et je tirerai l'épée derrière eux.
3. Tu en prendras un petit nombre, que tu lieras au bord de ton manteau.
4. Tu en prendras encore de ceux-ci, et tu les jetteras au milieu du feu, et tu les brûleras; et il en sortira un feu contre toute la maison d'Israël.
5. Ainsi parle le Seigneur Dieu : C'est là cette Jérusalem que j'ai établie au milieu des nations, et qui est environnée de leurs terres.
6. Elle a méprisé mes ordonnances, au point d'être plus impie que les nations; et *elle a violé* mes préceptes plus que tous les pays d'alentour; car ils ont rejeté mes ordonnances, et n'ont pas marché dans mes préceptes.
7. C'est pourquoi ainsi parle le Sei-

3° Les Juifs périront en grand nombre durant le siége de Jérusalem, et les survivants seront déportés à travers les nations païennes. V, 1-17.

CHAP. V. — 1-4. Le signe. — *Radentem pilos.* Hébr. : un rasoir de barbier. Isaïe, VII, 20, s'était déjà servi d'une image semblable, pour décrire les ravages opérés en Palestine par de cruels envahisseurs. Raser quelqu'un était, en outre, un très grand outrage d'après les idées orientales. Cf. II Reg. X, 4. — *Stateram ponderis.* Hébraïsme : une balance à peser. — *Tertiam partem...* (vers. 2). Ce premier tiers de la barbe et des cheveux ainsi rasés figurait ceux d'entre les Juifs qui devaient mourir dans la ville pendant le siège. Cf. vers. 12. — *Combures in medio...* C.-à-d., sur la brique mentionnée plus haut (IV, 1). — *Juxta completionem... :* après l'écoulement des 390 et des 40 jours (IV, 5-6). — *Concides... in circuitu...* Figure de ceux des assiégés qui étaient destinés à périr dans les combats occasionnés par les sorties. — *Disperges in ventum.* Emblème de ceux qui, après avoir échappé aux misères du siège, seraient emmenés en exil. — *Gladium nudabo...* Ces derniers seront donc loin d'avoir échappé à tout danger. — *Sumes inde...* (vers. 3). Il prendra une toute petite partie des cheveux et des poils de barbe dispersés par le vent. — *In summitate pallii.* A la lettre, d'après l'hébreu : dans tes ailes. La Vulgate donne bien le sens : à un des coins de son vêtement supérieur. Cf. Luc. VI, 38, etc. — *Ex eis rursum...* (vers. 4). Tout cela symbolisait les nombreux malheurs qui devaient atteindre, jusque dans leur lointain séjour, les Israélites déportés après le siège. — *Et ex eo... ignis :* un feu destructeur, qui opérera de grandes ravages. Cf. XV, 4 et ss.; XIX, 14, etc.

5-9. Interprétation du signe. — *Ista... Jerusalem.* L'objet de ce terrible oracle, c'est cette cité ingrate, que Dieu avait comblée de ses faveurs. — *In medio gentium...* Par sa dignité supérieure, elle était devenue comme le centre du monde, et il ne tenait qu'à elle d'être pour toute la terre « un foyer de bénédictions ». — *Et contempsit...* (vers. 6). Hébr. : Elle a été rebelle à mes ordres. — *Ut plus... impia...*, au lieu d'être la plus sainte des nations, conformément aux grâces qu'elle avait reçues. Trait significatif. — *Idcirco hæc...* (vers. 7). Formule qui introduit la divine sentence. — *Quia superastis...* Ils ont surpassé les païens en impiété et en désordres de tout genre. Hébr. : Parce que

gneur Dieu : Parce que vous avez dépassé les nations qui sont autour de vous, et que vous n'avez pas marché dans mes préceptes, et que vous n'avez pas observé mes ordonnances, et que vous n'avez pas agi selon les lois des peuples qui vous entourent,

Quia superastis gentes quæ in circuitu vestro sunt, et in præceptis meis non ambulastis, et judicia mea non fecistis, et juxta judicia gentium quæ in circuitu vestro sunt non estis operati,

8. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que je viens à toi, et j'exercerai moi-même des jugements au milieu de toi à la vue des nations,

8. ideo hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ipse ego faciam in medio tui judicia in oculis gentium ;

9. et je ferai en toi ce que je n'ai pas fait, et que je ne ferai jamais dans la suite, à cause de toutes tes abominations.

9. et faciam in te quod non feci, et quibus similia ultra non faciam, propter omnes abominationes tuas.

10. C'est pourquoi les pères mangeront leurs enfants au milieu de toi, et les enfants mangeront leurs pères, et j'exercerai des jugements contre toi, et je disperserai à tous les vents tout ce qui restera de toi.

10. Ideo patres comedent filios in medio tui, et filii comedent patres suos ; et faciam in te judicia, et ventilabo universas reliquias tuas in omnem ventum.

11. C'est pourquoi, par ma vie, dit le Seigneur Dieu, comme tu as violé mon sanctuaire par tous tes crimes et toutes tes abominations, moi aussi je te briserai, et mon œil sera sans pitié, et je n'aurai pas de compassion.

11. Idcirco vivo ego, dicit Dominus Deus, nisi, pro eo quod sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, et in cunctis abominationibus tuis, ego quoque confringam, et non parcet oculus meus, et non miserebor.

12. Un tiers des tiens mourra de la peste, et sera consumé par la faim au milieu de toi ; un autre tiers tombera par le glaive autour de toi, et je disperserai l'autre tiers à tous les vents, et je tirerai l'épée derrière eux.

12. Tertia pars tui peste morietur, et fame consumetur in medio tui ; et tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo ; tertiam vero partem tuam in omnem ventum dispergam, et gladium evaginabo post eos.

13. J'assouvirai ainsi ma fureur, je satisferai mon indignation sur eux, et je me consolerai ; et ils sauront que moi, le Seigneur, j'ai parlé dans ma colère,

13. Et complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam in eis, et consolabor ; et scient quia ego, Dominus, locutus sum in zelo meo, cum

---

vous avez été plus turbulents ; c.-à-d., plus rebelles. Ce reproche ne doit pas être pris d'une manière absolue, car en réalité les Juifs, même coupables, valaient mieux que les peuples du paganisme ; s'ils sont appelés la pire des nations, c'est parce qu'ils avaient abusé de plus de faveurs. — *Juxta judicia... non estis...* De prime abord, cette négation surprend, car elle semble contredire la pensée qui précède ; aussi plusieurs critiques la suppriment-ils, à la suite du syriaque et de quelques manuscrits hébraïques. Il est mieux cependant de la garder, et, bien comprise, elle ajoute beaucoup à la pensée : Vous, si supérieurs aux Gentils grâce à la révélation, vous vous êtes abaissés au-dessous d'eux en ce qui concerne la conduite morale. — *Ecce ego ad te...* (vers. 8). Menace d'une énergie extraordinaire. — *In oculis gentium.* Les païens, témoins des crimes de Juda, le seront aussi de son châtiment, et ce châtiment sera sans égal dans l'histoire : *faciam... quod non...* (vers. 9). Cf. Thren. I, 12.

10-17. Suite de l'interprétation du signe : détails sur la manière dont Jéhovah punira son peuple si coupable. — *Patres comedent...* Antique prédiction (cf. Lev. XXVI, 29 ; Deut. XXVIII, 53), également renouvelée par Jérémie, XIX, 9, et Thren. IV, 20 (voyez les notes). Le trait *filii comedent...* est propre à Ézéchiel. — *Ventilabo reliquias...* Métaphore expressive, empruntée à l'agriculture. Cf. Is. XXIX, 5 ; Jer. XLIX, 36, etc. — *Vivo ego...* (vers. 11). Un serment divin, pour confirmer la sentence. — *Sanctum meum.* Mon sanctuaire, comme dit l'hébreu. Le chap. VIII racontera tout au long la profanation du temple par les Juifs. — *Offensionibus..., et... abominationibus.* Ces deux substantifs désignent les idoles et leur culte honteux. — *Ego.. confringam.* Littéralement dans l'hébreu : Je retirerai ; à savoir, mes yeux, ma bienveillance. Cf. Job, XXXVI, 7, etc. — *Tertia pars...* (vers. 12). Explication directe de la dernière action symbolique (cf. vers. 1-3). — *Requiescere faciam...* (vers. 13). La colère divine se calmera et se reposera lorsqu'elle aura été complètement assouvie. Cf. XVI, 42 ; XXI, 17 ; XXIV, 13. — *Consolabor :* la terrible consolation de la vengeance. Voyez Is. I, 24, e

implevero indignationem meam in eis.

14. Et dabo te in desertum, et in opprobrium gentibus quæ in circuitu tuo sunt, in conspectu omnis prætereuntis;

15. et eris opprobrium et blasphemia, exemplum et stupor in gentibus quæ in circuitu tuo sunt, cum fecero in te judicia in furore, et in indignatione, et in increpationibus iræ.

16. Ego, Dominus, locutus sum. Quando misero sagittas famis pessimas in eos, quæ erunt mortiferæ, et quas mittam ut disperdam vos; et famem congregabo super vos, et conteram in vobis baculum panis;

17. et immittam in vos famem et bestias pessimas, usque ad internecionem; et pestilentia et sanguis transibunt per te, et gladium inducam super te. Ego, Dominus, locutus sum.

lorsque mon indignation se sera satisfaite sur eux.

14. Je ferai de toi un désert, un sujet d'opprobre pour les nations qui sont autour de toi, à la vue de tous les passants;

15. et tu seras l'opprobre, la malédiction, l'exemple et l'étonnement des peuples qui t'environnent, lorsque j'aurai exercé mes jugements contre toi avec fureur et avec indignation, et dans l'effusion de ma colère.

16. C'est moi, le Seigneur, qui ai parlé. Lorsque je lancerai contre eux les flèches pernicieuses de la famine, qui seront mortelles et que je lancerai pour vous perdre; lorsque je rassemblerai contre vous la famine, et que je briserai parmi vous le bâton du pain;

17. lorsque j'enverrai contre vous la famine et les bêtes les plus cruelles, pour vous exterminer, la peste et le sang passeront au milieu de toi, et je ferai venir l'épée sur toi. C'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.

CHAPITRE VI

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israel, et prophetabis ad eos,

3. et dices: Montes Israel, audite verbum Domini Dei. Hæc dicit Dominus Deus montibus et collibus, rupibus et vallibus: Ecce ego inducam super vos gladium, et disperdam excelsa vestra,

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes:

2. Fils de l'homme, tourne ton visage vers les montagnes d'Israël, et prophétise contre elles,

3. et dis: Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu. Ainsi parle le Seigneur Dieu aux montagnes et aux collines, aux rochers et aux vallées: Voici que je ferai venir l'épée sur vous, et je détruirai vos hauts lieux,

---

la note. — *Dabo... in desertum...* (vers. 14). Cette menace revient souvent dans Jérémie. Cf. Jer. VII, 34; XVIII, 16, etc.; Thren. II, 15-16. — *In furore... iræ* (vers. 15). Accumulation vigoureuse de synonymes. — *Sagittas famis* est une belle métaphore Cf. Deut. XXXII, 23-24. — *Famem congregabo*. La sentence insiste sur ce redoutable fléau, qui opéra d'affreux ravages dans la capitale juive pendant le siège. Cf. Thren II, 20 et IV, 10; Bar. II, 3. — *Bestias pessimas*. Ce trait aussi avait été prédit depuis longtemps (Lev. XXVI, 22; Deut. XXXII, 24). Les bêtes fauves pouvaient aisément se multiplier dans le pays presque désert. Cf. IV Reg. XVII, 25. — *Sanguis*: le sang juif versé sur les champs de bataille, autour de la ville. Cf. XIV, 21 et Jer. XV, 3. D'autres passages d'Ézéchiel (VI, 12; XXVIII, 23 et XXXVIII, 22) associent de même les fléaux de la peste et du glaive. — *Ego... locutus sum*. Parole solennelle, qui met pour ainsi dire le sceau à la sentence. Comp. les vers. 13 et 16.

§ II. — *Oracle contre les Juifs idolâtres*. VI, 1-14.

1° Le pays de Juda sera tout entier dévasté, à cause de l'idolâtrie de ses habitants. VI, 1-7.

CHAP. VI. — 1-2. Introduction. — *Pone faciem...* C'est là une des locutions favorites d'Ézéchiel. Cf. XIII, 17; XIV, 8; XV, 7; XX, 46; XXI, 2, etc. — *Ad montes Israel*. Le prophète devra s'adresser spécialement aux montagnes de la Palestine, parce qu'elles étaient depuis longtemps l'un des principaux théâtres de l'idolâtrie. Cf IV Reg. XVII, 10-11; Jer. II, 20; Os. IV, 13, etc.

3-7. Une ruine complète atteindra le pays tout entier, et surtout les sanctuaires idolâtriques. — *Rupibus*. L'hébreu désigne plutôt les ravins, qui

4. j'abattrai vos autels, et vos statues seront brisées, et je ferai tomber vos morts devant vos idoles ;
5. je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant vos statues, et je disperserai vos os autour de vos autels ;

6. dans tous les pays où vous habitez les villes seront désertes, les hauts lieux seront détruits et renversés, vos autels tomberont et seront brisés, vos idoles disparaîtront, vos temples seront abattus, et vos ouvrages seront anéantis,
7. et les morts tomberont au milieu de vous, et vous saurez que je suis le Seigneur.
8. J'en laisserai quelques-uns d'entre vous qui auront échappé au glaive, parmi les nations, lorsque je vous aurai dispersés à travers les contrées ;
9. et ceux d'entre vous qui auront été délivrés se souviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs, parce que j'aurai brisé leur cœur adultère et apostat, et leurs yeux qui s'étaient prostitués après leurs idoles ; et ils se déplairont à eux-mêmes, à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes leurs abominations ;
10. et ils sauront que moi, le Seigneur, je ne les ai pas menacés en vain de leur faire ces maux.

4. et demoliar aras vestras, et confringentur simulacra vestra, et dejiciam interfectos vestros ante idola vestra ;
5. et dabo cadavera filiorum Israel ante faciem simulacrorum vestrorum, et dispergam ossa vestra circum aras vestras ;
6. in omnibus habitationibus vestris urbes desertæ erunt, et excelsa demolientur et dissipabuntur ; et interibunt aræ vestræ, et confringentur ; et cessabunt idola vestra, et conterentur delubra vestra, et delebuntur opera vestra ;
7. et cadet interfectus in medio vestri, et scietis quia ego sum Dominus.

8. Et relinquam in vobis eos qui fugerint gladium in gentibus, cum dispersero vos in terris ;

9. et recordabuntur mei liberati vestri in gentibus ad quas captivi ducti sunt, quia contrivi cor eorum fornicans, et recedens a me, et oculos eorum fornicantes post idola sua ; et displicebunt sibimet super malis quæ fecerunt in universis abominationibus suis ;

10. et scient quia ego, Dominus, non frustra locutus sum, ut facerem eis malum hoc.

étaient aussi, avec les vallées, un centre du culte des faux dieux. Cf. IV Reg. xxiii, 10 ; Is. lvii, 5-6 ; Jer. vii, 31, etc. — *Ecce ego*. Dans l'hébreu, le pronom est répété avec beaucoup d'emphase : Me voici, moi. — *Disperdam excelsa* (les sanctuaires construits sur les hauts lieux). Ces mots et les suivants (vers. 4-6ᵃ) sont une citation presque littérale du Lévitique (xxvi, 30-31). Dieu montre, en faisant cet emprunt au Pentateuque, que les jugements prédits par Moïse vont s'accomplir. — *Simulacra* (vers. 4). L'hébreu *ḥammânîm* désigne des colonnes consacrées à Baal, le dieu soleil. — *Ante idola*. Hébr. : *gillûlîm :* expression souverainement méprisante, qu'Ézéchiel emploie environ quarante fois pour indiquer les idoles. Sa racine est le mot *gal*, excrément. — *Cadavera... ante faciem* (verset 5). Cf. Jer. viii, 1-2. Il y a dans ce trait une ironie terrible : les Juifs idolâtres feront ainsi, devant leurs idoles, une dernière prostration, dont ils ne se relèveront jamais. *Ossa... circum aras*. Les autels seront par là même souillés et profanés. — *Opera vestra :* les idoles, œuvre de leurs mains criminelles. — *In omnibus habitationibus.* (vers. 6). Description éloquente d'une ruine complète, dans laquelle les idoles ne seront pas épargnées. — *Et scietis...* Les événements seront tels, qu'on n'aura pas de peine à en reconnaître le véritable auteur.

2° Ceux qui auront échappé à la mort seront dispersés parmi les païens ; pourtant, un jour viendra où ils feront pénitence. VI, 8-10.

8-10. *Relinquam in vobis...* Rayon d'espoir à travers ces épaisses ténèbres : il y aura un reste, qui servira plus tard à reconstituer la nation théocratique. Il n'est presque pas de prophète qui ne développe plus ou moins cette pensée consolante. — *Liberati vestri* (vers. 9). Hébraïsme : ceux des Juifs qui auront échappé aux châtiments décrits plus haut. — *Quia contrivi*. C'est la punition même qui les ramènera à de meilleurs sentiments. — *Cor... fornicans.* L'image si fréquente dans les saints Livres pour décrire l'infidélité d'Israël envers Dieu. Cf. xvi, 15-17 ; xxiii, 3 et ss. ; Ex. xxxiv, 15 ; Lev. xx, 5 ; Jer. 3, 1 et ss., etc. — *Displicebunt sibimet.* Plus fortement encore dans l'hébreu : Ils se prendront en dégoût. Expression qui dénote un très vif repentir. — *Et scient quia...* (vers. 10). Dieu n'aura pas agi « en vain », puisque son double dessein, qui concernait la destruction des impies et la justification des bons, aura été réalisé pleinement.

11. Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam et allide pedem tuum, et dic : Heu! ad omnes abominationes malorum domus Israel, quia gladio, fame et peste ruituri sunt.

12. Qui longe est, peste morietur; qui autem prope, gladio corruet; et qui relictus fuerit et obsessus, fame morietur; et complebo indignationem meam in eis.

13. Et scietis quia ego Dominus, cum fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, et in cunctis summitatibus montium, et subtus omne lignum nemorosum, et subtus universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura redolentia universis idolis suis.

14. Et extendam manum meam super eos; et faciam terram desolatam et de-

11. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Frappe de la main et bats du pied, et dis : Hélas! à cause de toutes les mauvaises abominations de la maison d'Israël, car ils tomberont par l'épée, par la famine et par la peste.

12. Celui qui est loin mourra de la peste; celui qui est près tombera par l'épée; celui qui sera resté et qui sera assiégé mourra par la faim, et j'assouvirai mon indignation sur eux.

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque vos morts seront au milieu de vos idoles, autour de vos autels, sur toute colline élevée, et sur tous les sommets des montagnes, et sous tout arbre vert, et sous tout chêne touffu, là où ils ont brûlé l'encens odorant pour toutes leurs idoles.

14. J'étendrai ma main sur eux, et je rendrai la terre désolée et abandonnée,

---

3° La menace recommence avec une nouvelle vigueur. VI, 11-14.

11-12. Les trois fléaux destructeurs. — *Percute... allide...* Ces deux gestes marquent une violente indignation; celle de Jéhovah lui-même, causée par l'idolâtrie de son peuple. — *Heu! ad omnes...* Mieux : Hélas! sur toutes les abominations... — *Gladio, fame et peste...* Voyez v, 17 et la note. — Détails sur les trois fléaux (vers. 13). *Qui longe...* : ceux qui seront loin de Jérusalem et de la Palestine. *Qui prope* : ceux qui seront restés dans la ville. Tous seront saisis, en quelque lieu qu'ils se trouvent; ceux qui échapperont à l'un des fléaux périront par l'autre. — *Complebo indignationem...* Voyez v, 13 et la note.



Chêne vert de Palestine. (*Quercus ilex pseudococcifera.*)

13-14. Les sanctuaires de l'idolâtrie seront souillés et renversés, les Juifs massacrés, le pays ravagé. Répétition abrégée et légèrement modifiée des vers. 3^b-7. — *Subtus... lignum... quercum.* On recherchait volontiers, pour les rites idolâtriques, l'obscurité des bois et l'ombre des grands arbres. Cf. Is. I, 29, etc. — *Faciam... desolatam* (vers. 14). Dévastation de toute la contrée. — *Destitutam a deserto...* Hébr. : Plus désolée que le désert de *Diblâṭah*. Si cette localité est, comme cela paraît vraisemblable, identique à *Diblâṭaïm* des Nombres, XXXIII, 46-47, et de Jérémie, XLVIII, 22, il faut la chercher sur la frontière orientale de Moab, là où commençait le grand désert qui s'étendait jusqu'à l'Euphrate (*Atl. géogr.*, pl. VIII). Quelques commentateurs adoptent la leçon *Riblâtah*, qui avait déjà les préférences de saint Jérôme; si ce sentiment est exact, il s'agirait de la ville de Ribla, située au nord de la Palestine, sur l'Oronte (cf. Jer. XXXIX, 5), et

depuis le désert de Déblatha, dans tous les lieux où ils habitent, et ils sauront que je suis le Seigneur.

stitutam, a deserto Deblatha, in omnibus habitationibus eorum; et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE VII

1. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Et toi, fils de l'homme, ainsi parle le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israël : La fin vient; elle vient, la fin, sur les quatre coins du pays.
3. Maintenant la fin *vient* sur toi, et j'enverrai ma fureur contre toi, et je te jugerai selon tes voies, et je placerai contre toi toutes tes abominations.
4. Mon œil ne t'épargnera pas, et je n'aurai pas de compassion; je te chargerai de tes voies, et tes abominations seront au milieu de toi, et vous saurez que je suis le Seigneur.
5. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Une affliction unique, voici que l'affliction vient.
6. La fin vient; elle vient, la fin; elle se réveille contre toi, voici qu'elle vient.
7. La ruine vient sur toi, habitant du pays; le temps vient; il est proche le jour du carnage, et non de la gloire des montagnes.
8. C'est maintenant que je répandrai de près ma colère sur toi, et que j'as-

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Et tu, fili hominis, hæc dicit Dominus, Deus terræ Israel : Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ.
3. Nunc finis super te, et immittam furorem meum in te; et judicabo te juxta vias tuas, et ponam contra te omnes abominationes tuas.
4. Et non parcet oculus meus super te, et non miserebor; sed vias tuas ponam super te, et abominationes tuæ in medio tui erunt, et scietis quia ego Dominus.
5. Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit.
6. Finis venit, venit finis; evigilavit adversum te, ecce venit.
7. Venit contritio super te, qui habitas in terra; venit tempus, prope est dies occisionis, et non gloriæ montium.
8. Nunc de propinquo effundam iram meam super te, et complebo furorem

---

le sens serait que le pays devait être dévasté dans toute son étendue, depuis le désert du sud, jusqu'à l'extrême limite septentrionale. — *Et scient...* Le refrain. Cf. vers. 7 et 10.

§ III. — *Le châtiment de Juda est proche.* VII, 1-27.

Tableau qui complète le précédent (chap. VI), et qui dépeint sous de vives couleurs la catastrophe finale. Cette page est très émue, très lyrique, au début surtout. Les répétitions qui y abondent, sous forme de petites phrases lugubres, sonores, entrecoupées, donnent une énergie particulière à la menace, et sonnent, pour ainsi dire, le glas du peuple juif. Cf. vers. 2, 3^a, 6^a, 7^b, 10^a, 12^c; vers. 3^b-4, 8^b-9.

1° La fin approche. VII, 1-13.

CHAP. VII. — 1. L'introduction accoutumée.

2-4. Ce sera bientôt la fin pour le royaume de Juda. — *Finis venit...* Les Juifs n'en voulaient rien croire; c'est pour cela que le Seigneur appuie sur cette pensée avec tant d'insistance. — *Super quatuor plagas.* Hébr. : Sur les quatre ailes, c.-à-d. les quatre coins du pays. Le territoire de Juda est représenté sous la figure d'une large pièce d'étoffe servant de couverture. Cf. V, 3; Job, XXXVIII, 13, et les notes. — *Nunc finis* (vers. 3). L'adverbe est fortement accentué : non seulement la fin vient, mais elle est proche. — *Immittam furorem...* Aux temps passés, Dieu avait retenu jusqu'à un certain point sa colère; désormais il lui donnera un libre cours. — *Judicabo... juxta vias...* Juda ne pourra donc accuser que lui-même de ses malheurs. Par ses voies et ses abominations, il faut surtout entendre ses pratiques idolâtriques. — *Non parcet oculus..* (vers. 4). Répétition de V, 11. — *In medio tui.* Les crimes de Juda adhéreront à lui sous la forme de châtiments dont il ne pourra se débarrasser.

5-9. Ce sera bientôt la fin pour les habitants du pays. — *Afflictio una.* C.-à-d., un malheur tellement grand, qu'on n'en saurait concevoir d'autre après lui. Juda sera écrasé d'un seul coup. — *Evigilavit* (vers. 6). Figure expressive. Jusqu'ici la vengeance divine a sommeillé, pour ainsi dire; désormais elle va s'éveiller et éclater dans toute sa force. Allitération dans l'hébreu : *haqqèṣ* (la fin) *héqîṣ*. — L'équivalent hébreu de *contritio* (vers 7) est un mot rare, diversement traduit par les exégètes. Son sens primitif est « cercle ». Il paraît signifier ici : ton tour; ou, ta destinée. — *Qui habitas in terra :* c.-à-d., dans

meum in te; et judicabo te juxta vias tuas, et imponam tibi omnia scelera tua.

9. Et non parcet oculus meus, nec miserebor; sed vias tuas imponam tibi, et abominationes tuæ in medio tui erunt, et scietis quia ego sum Dominus percutiens.

10. Ecce dies, ecce venit; egressa est contritio, floruit virga, germinavit superbia.

11. Iniquitas surrexit in virga impietatis; non ex eis, et non ex populo, neque ex sonitu eorum, et non erit requies in eis.

12. Venit tempus, appropinquavit dies: qui emit, non lætetur; et qui vendit, non lugeat, quia ira super omnem populum ejus.

13. Quia qui vendit, ad id quod vendidit non revertetur; et adhuc in viventibus vita eorum : visio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur, et vir in iniquitate vitæ suæ non confortabitur.

14. Canite tuba, præparentur omnes.

souvirai ma fureur sur toi, et que je te jugerai selon tes voies, et que je te chargerai de tous tes crimes.

9. Mon œil n'épargnera pas, et je serai sans compassion; mais je te chargerai de tes voies, et tes abominations seront au milieu de toi; et vous saurez que c'est moi, le Seigneur, qui frappe.

10. Voici le jour, voici qu'il vient : la ruine arrive; la verge a fleuri, l'orgueil a germé.

11. L'iniquité s'est élevée avec la verge de l'impiété, et elle ne vient pas d'eux, ni du peuple, ni de *tout* leur bruit, et ils n'auront pas de repos.

12. Le temps vient, le jour est proche : que celui qui achète ne se réjouisse pas, et que celui qui vend ne s'afflige pas, car la colère éclatera contre tout le peuple.

13. Car celui qui vend ne recouvrera pas ce qu'il a vendu, sa vie fût-elle encore avec les vivants; car la vision qui concerne toute leur multitude ne sera pas révoquée, et l'homme ne trouvera pas d'appui dans l'iniquité de sa vie.

14. Sonnez de la trompette; que tous

---

le pays de Juda. — *Dies occisionis.* Hébr : jour de tumulte. — *Et non gloriæ montium.* Plutôt, d'après l'hébreu : Et (il n'y aura plus) de joie sur les montagnes. Allusion aux fêtes païennes célébrées sur les hauts lieux (cf. VI, 6; XVIII, 6; Jer. III, 23, etc.). — *Nunc de propinquo...* Répétition des vers. 3-4, avec de légères modifications. — *Et scietis...* L'auteur de tous ces maux. Cf. vers. 5, 27.

10-13. La ruine sera universelle, personne n'échappera. — *Contritio.* Comme au vers. 7 : le tour, ou la destinée fatale. — *Floruit virga :* la verge dont Dieu se servira pour frapper Juda. Cf. Is. IX, 3; Mich. VI, 9. Cette verge a d'abord germé comme un bourgeon (*egressa*); puis elle s'est développée. — *Germinavit superbia.* Suivant les uns, l'orgueil de Juda, que la verge va précisément punir. Selon d'autres, l'orgueil des Chaldéens, et ce sentiment cadre peut-être mieux avec le contexte, puisque ce peuple devait être la verge du châtiment entre les mains du Seigneur. — *Iniquitas...* (vers. 11). Hébr. : La violence (d'Israël) s'élève. Cette violence sera flagellée par la verge impitoyable (*in virga impietatis*). — *Non ex eis et non...* Passage que sa concision rend assez mystérieux et énigmatique. Le sens est que Juda périra entièrement. D'après l'hébreu : Plus rien d'eux, de leur foule, de leur multitude (Vulg., *ex sonitu...*). Tel sera le résultat produit par les coups redoublés de la verge chaldéenne. — *Non erit requies.* Saint Jérôme a lu *nuaḥ* au lieu de *noaḥ*, qui désigne la beauté, la splendeur (LXX : ὡραϊσμός). — *Qui emit, non...* (vers. 12). Comp. les lignes analogues d'Isaïe, XXIV, 1-3. Le pays entier sera bouleversé par la ruine, de sorte que toute différence disparaîtra entre les conditions sociales des habitants : l'acheteur ne se réjouira pas de ses emplettes, le vendeur n'éprouvera aucun regret d'avoir aliéné ses biens; car la colère divine englobera toutes les classes de la société dans une commune destruction (*quia via...*). — *Qui vendit, ad id...* (vers. 13). Le prophète fait allusion à la vente des propriétés foncières, qui était toujours temporaire d'après la loi juive, ces biens devant revenir, après un certain laps de temps (à l'année jubilaire, tous les cinquante ans; cf. Lev. XXV, 25 et ss.), au premier propriétaire. Dans le cas actuel, il n'en sera pas ainsi (*non revertetur*), puisque la nation sera détruite. — *Adhuc in viventibus...* C.-à-d., alors même que les vendeurs auraient la vie sauve au milieu des calamités qui approchent. — *Visio enim...* La menace prophétique lancée contre la masse du peuple (*ad omnem multitudinem...*) ne sera pas retirée; mais elle aura tout son effet. — *Et vir in iniquitate...* L'hébreu signifie probablement : Nul ne fera vivre (c.-à-d., ne prolongera) sa vie par son iniquité. Les péchés des Juifs causeront donc certainement leur perte.

2° Rien ne pourra procurer le salut aux coupables. VII, 14-22.

14-22. Inutilité de la résistance. — *Canite..., præparentur...* Nuance dans l'hébreu : Ils ont sonné de la trompette, pour tout préparer. Les chefs de la nation essayeront donc d'organiser la défense contre les Chaldéens. Peine inutile : *non est qui...*; personne ne veut ou ne peut aller

se préparent. Cependant personne ne va au combat, parce que ma colère éclate sur tout le peuple.

15. L'épée au dehors, la peste et la famine au dedans. Celui qui est aux champs mourra par l'épée, et ceux qui sont dans la ville seront dévorés par la peste et par la famine.

16. Ceux d'entre eux qui s'enfuiront seront sauvés, et ils seront dans les montagnes comme les colombes des vallées, tous tremblants, chacun à cause de son iniquité.

17. Toutes les mains seront affaiblies, et tous les genoux se fondront en eau.

18. Ils se ceindront de cilices, et la frayeur les couvrira; la confusion sera sur tous les visages, et toutes les têtes seront rasées.

19. Leur argent sera jeté dehors, et leur or sera comme du fumier. Leur argent et leur or ne pourront les délivrer au jour de la fureur du Seigneur; ils ne pourront pas rassasier leur âme, ni remplir leur ventre, parce que leur iniquité s'est fait de cela un sujet de chute.

20. Ils se sont servis de la parure de leurs colliers pour *repaître* leur orgueil, et ils en ont fait les images de leurs abominations et de leurs idoles; c'est pourquoi j'en ferai des immondices.

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers, elle sera la proie des impies de la terre, et ils la souilleront.

22. Je détournerai d'eux mon visage,

Et non est qui vadat ad prælium, ira enim mea super universum populum ejus.

15. Gladius foris, et pestis et fames intrinsecus : qui in agro est, gladio morietur; et qui in civitate, pestilentia et fame devorabuntur.

16. Et salvabuntur qui fugerint ex eis; et erunt in montibus quasi columbæ convallium, omnes trepidi, unusquisque in iniquitate sua.

17. Omnes manus dissolventur, et omnia genua fluent aquis.

18. Et accingent se ciliciis, et operiet eos formido; et in omni facie confusio, et in universis capitibus eorum calvitium.

19. Argentum eorum foras projicietur, et aurum eorum in sterquilinium erit; argentum eorum, et aurum eorum, non valebit liberare eos in die furoris Domini : animam suam non saturabunt, et ventres eorum non implebuntur, quia scandalum iniquitatis eorum factum est.

20. Et ornamentum monilium suorum in superbiam posuerunt, et imagines abominationum suarum et simulacrorum fecerunt ex eo; propter hoc dedi eis illud in immunditiam.

21. Et dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, et impiis terræ in prædam, et contaminabunt illud.

22. Et avertam faciem meam ab eis,

---

au combat. C'est le Seigneur qui a ainsi affaibli le peuple dont il a décidé la ruine : *ira enim...* — *Gladius... et pestis...* (vers. 15) : les trois fléaux désastreux mentionnés ci-dessus (v, 12). — *Salvabuntur qui fugerint* (vers. 16). Hébr. : Leurs fuyards s'échapperont. — *Erunt in montibus.* Refuge naturel au moment d'une invasion ennemie. Cf. Jud. VI, 2; I Reg. XIII, 6 et ss.; Ps. X, 1; I Mach. II, 28, etc. — *Quasi columbæ.* Comparaison très expressive. Les colombes sont nombreuses en Palestine, et elles habitent volontiers dans les lieux escarpés. Cf. Jer. XLVIII, 28. — *Omnes trepidi.* Hébr. : Tous gémissants. A la façon des colombes au chant plaintif. Cf. Is. XXXVIII, 14, et LIX, 11; Nah. II, 8. — *In iniquitate sua.* C'est parce qu'ils auront conscience de leur culpabilité qu'ils seront si effrayés, et comme paralysés par l'effroi, leurs mains ne pouvant les défendre, ni leurs pieds les soutenir : *omnes manus...* (vers. 17). Cf. Is. XIII, 7; Jer. VI, 24, etc. — *Fluent aquis.* Symbole de décomposition, d'extrême faiblesse. Cf. Jos. VII, 5, etc. — *Et accingent...* (vers. 18). L'un des principaux signes de deuil. Il en est de même du détail suivant : *in... capitibus... calvitium...* Cf. Is. XV, 2-3; Jer. XLVIII, 37; Am. VIII, 10, etc. — *Argentum... projicietur* (vers. 19). Dans leur fuite précipitée, les Juifs se débarrasseront de leurs richesses, les jetant comme des fardeaux inutiles, comme des immondices (*in sterquilinium* : hébr., comme une souillure). En effet, ces trésors mêmes seront incapables de leur procurer du pain : *animam... non saturabunt.* Cf. Thren. I, 11. Il y aura en cela une juste punition, car les Juifs s'étaient laissé entraîner au péché par leurs biens temporels : *quia scandalum...* — *Ornamentum monilium* (vers. 20). Hébr. : leur magnifique parure. — *Imagines abominationis...* Le plus grand de leurs crimes : de cet or et de cet argent ils avaient fabriqué des idoles, pour lesquelles ils s'étaient éloignés de leur Dieu. Cf. Os. II, 10; VIII, 4, etc. Aussi le Seigneur les privera-t-il violemment de ces richesses dont ils ont abusé : *dabo illud...* (vers. 21). Les mots *alienorum* et *impiis terræ* représentent les Chaldéens, cette race pour laquelle il n'y avait rien de sacré. Cf. Hab. I, 13, etc. — *Avertam faciem...* (vers. 22). Le comble du malheur pour Juda (*eis*) : son Dieu

et violabunt arcanum meum; et introibunt in illud emissarii, et contaminabunt illud.

23. Fac conclusionem, quoniam terra plena est judicio sanguinum, et civitas plena iniquitate.

24. Et adducam pessimos de gentibus, et possidebunt domos eorum; et quiescere faciam superbiam potentium, et possidebunt sanctuaria eorum.

25. Angustia superveniente, requirent pacem, et non erit.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, et auditus super auditum; et quærent visionem de propheta, et lex peribit a sacerdote, et consilium a senioribus.

27. Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur; secundum viam eorum faciam eis, et secundum judicia eorum judicabo eos, et scient quia ego Dominus.

et ils violeront mon sanctuaire; des brigands y entreront et le profaneront.

23. Fais une chaîne, car le pays est plein de jugements sanguinaires, et la ville est remplie d'iniquité.

24. Je ferai venir les plus méchants des peuples, et ils s'empareront de leurs maisons; je ferai cesser l'orgueil des puissants, et on possédera leurs sanctuaires.

25. L'angoisse survenant, ils chercheront la paix, et il n'y en aura pas.

26. Il viendra épouvante sur épouvante, et rumeur sur rumeur; et ils demanderont des visions aux prophètes, et la loi fera défaut aux prêtres, et le conseil aux anciens.

27. Le roi sera dans le deuil, le prince sera couvert de tristesse, et les mains du peuple du pays trembleront; je les traiterai selon leurs œuvres, et je les jugerai selon leurs jugements, et ils sauront que je suis le Seigneur.

CHAPITRE VIII

1. Et factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea, et senes Juda sedebant

1. Et il arriva dans la sixième année, le cinquième jour du sixième mois, comme j'étais assis dans ma maison et

---

l'abandonnera complètement. — *Arcanum meum :* la place secrète, bien abritée, dans laquelle Jéhovah cachait pour ainsi dire son peuple, afin de le protéger. Ce refuge sera violé par les Chaldéens pillards (*emissarii;* hébr. : des brigands).

3° La consommation du malheur. VII, 23-27.

23-27. Le coup fatal. — *Fac conclusionem.* Plus clairement dans l'hébreu : Fais une chaîne. La chaîne dont les Juifs faits prisonniers seront chargés par l'ennemi, en châtiment de leurs péchés (*quoniam terra...*). — *Judicio sanguinum...* Allusion aux meurtres, au sang répandu injustement. — *Pessimos...* (vers. 24). Les Chaldéens étaient un peuple sans pitié. Cf. Jer. VI, 23; Hab. I, 6, etc. — *Quiescere... potentium.* Les guerriers les plus vaillants ne pourront utiliser leur vigueur, dont ils étaient si fiers. — *Possidebunt sanctuaria...* Profanation des lieux saints par les vainqueurs. — *Angustia... conturbatio...* (vers. 25 et 26). Malheur sur malheur, bruit sinistre sur bruit sinistre (*auditus...*), sans la moindre consolation. Cf. Jer. IV, 20; LI, 46. Dans l'espoir d'apprendre que le Seigneur interviendra enfin pour secourir son peuple, on interrogera les prophètes; mais en vain : *quærent visionem...* Cf. Ps. LXXIV, 9; Jer. XXXVII, 17. Les prêtres, de leur côté, ne sauront donner aucune décision utile (*peribit lex...*); non plus que les vieillards, d'ordinaire pleins de sagesse. Dans leur détresse, les Juifs ne trouveront donc d'appui ni au ciel ni sur la terre. Cf. Jer. XVIII, 18; Thren. II, 9, etc. — *Rex lugebit...* (vers. 27). Impuissants à sauver leur peuple, le roi et les princes de la maison royale se laisseront envahir par un amer désespoir; aussi, quel ne sera pas le découragement des plus humbles classes de la société (*manus populi terræ...*)! — *Secundum viam... judicia...* (hébr. : leurs œuvres)... Juste rétribution de leur conduite coupable.

§ IV. — *Jéhovah manifeste à Ézéchiel, par plusieurs visions, les crimes et le châtiment futur des habitants de Jérusalem.* VIII, 1 — XI, 25.

Le chap. VIII contient la description des principaux crimes de la cité; les chap. IX-XI annoncent la punition.

1° Introduction : le Seigneur apparaît au prophète sous la même forme qu'auprès du Chobar. VIII, 1-4.

CHAP. VIII. — 1. Les circonstances de temps et de lieu. — *Anno sexto, in sexto...* Il s'était donc écoulé un an et deux mois depuis la vocation d'Ézéchiel, et les 430 jours approchaient de leur fin. Cf. I, 1-2; IV, 4-6. Nous ne trouverons pas d'autre date jusqu'à XX, 1; d'où il

que les anciens de Juda étaient assis devant moi, que la main du Seigneur Dieu tomba sur moi.

2. Et j'eus une vision : c'était comme l'aspect d'un feu; depuis les reins jusqu'en bas c'était du feu, et depuis les reins jusqu'en haut c'était comme une vive lumière, comme un brillant métal.

3. La ressemblance d'une main étendue me saisit par les cheveux de ma tête; et l'esprit m'éleva entre la terre et le ciel, et m'amena à Jérusalem dans une vision divine, près de la porte intérieure qui regardait vers l'aquilon, où était placée l'idole de jalousie, pour exciter la jalousie

4. Et voici que la gloire du Dieu d'Israël était là, selon la vision que j'avais eue dans la plaine.

5. Et il me dit : Fils de l'homme, lève les yeux du côté de l'aquilon. Et je levai les yeux du côté de l'aquilon, et voici qu'au nord de la porte de l'autel, à l'entrée, se trouvait cette idole de jalousie.

6. Et il me dit : Fils de l'homme, vois-tu ce qu'ils font, les grandes abominations que la maison d'Israël fait ici, pour que je m'éloigne de mon sanctuaire? Mais, en te retournant, tu verras des abominations encore plus grandes.

7. Alors il me conduisit à l'entrée du

coram me, et cecidit ibi super me manus Domini Dei.

2. Et vidi : et ecce similitudo quasi aspectus ignis; ab aspectu lumborum ejus, et deorsum, ignis; et a lumbis ejus, et sursum, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.

3. Et emissa similitudo manus apprehendit me in cincinno capitis mei, et elevavit me spiritus inter terram et cælum, et adduxit me in Jerusalem, in visione Dei, juxta ostium interius, quod respiciebat ad aquilonem, ubi erat statutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Et ecce ibi gloria Dei Israel, secundum visionem quam videram in campo.

5. Et dixit ad me : Fili hominis, leva oculos tuos ad viam aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam aquilonis, et ecce ab aquilone portæ altaris idolum zeli in ipso introitu.

6. Et dixit ad me : Fili hominis, putasne, vides tu quid isti faciunt, abominationes magnas quas domus Israel facit hic, ut procul recedam a sanctuario meo? Et adhuc conversus videbis abominationes majores.

7. Et introduxit me ad ostium atrii,

---

suit que les faits racontés dans les chap. VIII-XIX durent se passer dans un intervalle de onze mois. — *Sedebam in domo:* conformément à l'ordre qu'Ézéchiel avait reçu de Dieu. Cf. III, 24, et IV, 4, 6. — *Senes Juda.* Les chefs de famille déportés à Tel-Abib étaient sans doute venus consulter le prophète au sujet de l'avenir de leur peuple. Cf. VII, 26[b]. Leur présence fut providentielle dans cette circonstance, car ils furent témoins de l'extase d'Ézéchiel, et apprirent aussitôt de lui ce qui lui avait été révélé durant sa vision. Cf. XI, 25. — *Cecidit... manus...* Cf. I, 3 et la note; III, 22, etc.

2-4. Jéhovah apparaît à Ézéchiel et le transporte en esprit dans le temple de Jérusalem. — *Ecce similitudo...* Apparition en tout point semblable à celle qui a été décrite plus haut (I, 26-27; voyez les notes). — *Cincinno* (vers. 3): les cheveux de la partie antérieure de la tête. — *In visione Dei.* Le prophète ne fut donc pas transporté corporellement à Jérusalem, mais seulement en esprit. Cf. XI, 24. — *Ostium interius.* Trois portes conduisaient du parvis extérieur du temple au parvis intérieur: elles étaient situées au nord, à l'est et au sud; il s'agit ici de la première: *ad aquilonem.* — *Ubi... idolum zeli.* En cet endroit sacré les Juifs avaient osé ériger la statue de quelque divinité païenne, probablement de Baal ou d'Astarté (cf. IV Reg. XXI, 7), excitant ainsi très vivement la jalousie et la colère du Seigneur (*ad provocandam...*). Les mots *zeli* et *æmulationem* font allusion aux relations en quelque sorte matrimoniales qui existaient entre Jéhovah et Israël. Cf. Ex. XX, 5; Deut. XXXII, 21, etc. — *Et ecce ibi...* (vers. 4). La « gloire de Dieu » n'est autre que l'apparition décrite longuement au chap. Ier : Jéhovah sur son trône, que supportait le char des chérubins. Cf. IX, 3; X, 1 et ss.

2° Quatre abominations par lesquelles les Juifs de Jérusalem profanaient le temple et la contrée. VIII, 5-18.

5-6. Première abomination : l'idole de jalousie dressée dans la cour du temple. — *Portæ altaris.* Cette porte ne diffère vraisemblablement pas de celle qu'a mentionnée le vers. 3. Elle est ainsi nommée parce qu'elle conduisait directement à l'autel des holocaustes, situé au milieu de la cour. — *Ab aquilone...* Par conséquent, dans le parvis extérieur, mais tout auprès de la porte. — *Et dixit...* (vers. 6). Le Seigneur fait ressortir l'audace impie des Juifs, et il signale en même temps le résultat inévitable de leur conduite : *ut... recedam...* Cf. XI, 22-25. — *Conversus videbis.* Hébraïsme, qui revient à dire : Tu verras encore... Cf. vers. 13 et 15.

7-12. Second crime : le culte des animaux. — *Ostium atrii.* Encore la porte septentrionale du

et vidi, et ecce foramen unum in pariete.

8. Et dixit ad me : Fili hominis, fode parietem. Et cum fodissem parietem, apparuit ostium unum.

9. Et dixit ad me : Ingredere, et vide abominationes pessimas quas isti faciunt hic.

10. Et ingressus vidi, et ecce omnis similitudo reptilium et animalium, abominatio, et universa idola domus Israel depicta erant in pariete in circuitu per totum ;

11. et septuaginta viri de senioribus domus Israel ; et Jezonias, filius Saphan, stabat in medio eorum stantium ante picturas ; et unusquisque habebat thuribulum in manu sua, et vapor nebulæ de thure consurgebat.

12. Et dixit ad me : Certe vides, fili hominis, quæ seniores domus Israel faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui ; dicunt enim : Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram !

13. Et dixit ad me : Adhuc conversus videbis abominationes majores, quas isti faciunt.

14. Et introduxit me per ostium portæ domus Domini quod respiciebat ad aquilonem, et ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.

15. Et dixit ad me : Certe vidisti, fili

parvis, et je regardai, et voici qu'il y avait un trou dans la muraille.

8. Et il me dit : Fils de l'homme, perce le mur. Et lorsque j'eus percé le mur, une porte apparut.

9. Et il me dit : Entre, et vois les affreuses abominations qu'ils font ici.

10. J'entrai, et je regardai ; et voici que des images de toutes sortes de reptiles et d'animaux, l'abomination et toutes les idoles de la maison d'Israël étaient peintes sur la muraille tout autour ;

11. et soixante-dix des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures ; et Jézonias, fils de Saphan, se tenait au milieu d'eux ; et chacun avait un encensoir à la main, et un épais nuage s'élevait de l'encens.

12. Et il me dit : Tu vois certainement, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans le secret de sa chambre ; car ils disent : Le Seigneur ne nous voit pas, le Seigneur a abandonné le pays.

13. Et il me dit : Si tu te retournes, tu verras des abominations encore plus grandes qu'ils commettent.

14. Et il me conduisit à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur qui regardait vers l'aquilon, et voici, il y avait là des femmes assises, qui pleuraient Adonis.

15. Et il me dit : Tu as certainement

---

parvis intérieur. Comp. le vers. 3. — *Fode parietem :* pour agrandir l'ouverture (*foramen*) mentionnée au vers. 7, et pour pouvoir pénétrer dans l'appartement (vers. 9 et 10a). — *Similitudo reptilium* (hébr., *rémeš ;* des animaux rampants, ou munis de jambes courtes) et *animalium* (hébr., *b'hémôṭ ;* des quadrupèdes). Les murs étaient couverts de peintures qui représentaient des bêtes de toute espèce et des idoles multiples (*universa idola*). — *Septuaginta... de senioribus.* C'étaient donc les notables du peuple qui se livraient à ces pratiques de l'idolâtrie la plus infâme. Cf. VIII, 16 ; Ex. XXIV, 1, etc. Jézonias est probablement identique au personnage influent du même nom que signalent le Ier livre des Rois (XXII, 3 et ss.) et la prophétie de Jérémie (XXIX, 3 ; XXXVI, 10, etc.) — *Thuribulum in manu :* l'un des actes principaux du culte (*Atl. archéol.*, pl. XCVIII, fig. 9 ; pl. CXIV, fig. 11 ; pl. CXVIII, fig. 5, 7, etc.) — *In tenebris* (vers. 12). C.-à-d., en secret. — *Dicunt...* Ils allèguent deux excuses de leur conduite criminelle, l'une inspirée par l'incrédulité (*Non videt...*), l'autre par le désespoir (*dereliquit...*).

13-14. Troisième crime : le culte de Thammuz. — *Per ostium portæ...* (vers. 14). De l'entrée septentrionale du parvis intérieur (vers. 7) le prophète est transporté à la porte qui conduisait de la ville à la cour extérieure, toujours dans la direction du nord. — *Ibi mulieres.* Les femmes se livraient à l'idolâtrie aussi bien que les hommes. Cf. Jer. VII, 18 ; XLIV, 15, etc. — *Adonidem.* En hébreu : *Ṭammûz.* Dans cette divinité, qui n'apparait pas ailleurs dans la Bible, saint Jérôme a vu à bon droit l'Adonis des Grecs et des Chaldéens (nom formé de l'araméen *'âdôn*, maître), dont le culte très dépravé avait son centre principal à Byblos, dans la Phénicie septentrionale. Un des principaux rites consistait en des lamentations frénétiques, pour fêter le souvenir de la mort du dieu ; les Juives de Jérusalem y étaient fidèles (*flebant*). Ce deuil passé, on se livrait à des réjouissances non moins extravagantes, pour célébrer la résurrection d'Adonis.

15-16. Quatrième crime : le soleil adoré par les prêtres. — *In atrium exterius.* Ézéchiel est ramené dans la cour intérieure, pour assister à une scène encore plus abominable. — *Inter ve-*

vu, fils de l'homme, et si tu te retournes, tu verras des abominations encore plus grandes que celles-là.

16. Et il me conduisit dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, et voici qu'à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, il y avait environ vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'orient, et ils adoraient le soleil levant.

17. Et il me dit : Tu as certainement vu, fils de l'homme; est-ce peu, pour la maison de Juda, d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli le pays d'iniquité, et d'avoir entrepris de m'irriter? Et voici qu'ils approchent de leurs narines un rameau.

18. Moi aussi j'agirai donc avec fureur : mon œil n'épargnera pas, et je serai sans compassion, et lorsqu'ils crieront à haute voix à mes oreilles, je ne les écouterai pas.

hominis; adhuc conversus videbis abominationes majores his.

16. Et introduxit me in atrium domus Domini interius, et ecce in ostio templi Domini, inter vestibulum et altare, quasi viginti quinque viri dorsa habentes contra templum Domini, et facies ad orientem; et adorabant ad ortum solis.

17. Et dixit ad me : Certe vidisti, fili hominis; numquid leve est hoc domui Juda, ut facerent abominationes istas, quas fecerunt hic, quia replentes terram iniquitate, conversi sunt ad irritandum me? Et ecce applicant ramum ad nares suas.

18. Ergo et ego faciam in furore : non parcet oculus meus, nec miserebor; et cum clamaverint ad aures meas voce magna, non exaudiam eos.

CHAPITRE IX

1. Puis il cria d'une voix forte à mes oreilles, en disant : Ceux qui doivent visiter la ville approchent, et chacun tient dans sa main un instrument de mort.

1. Et clamavit in auribus meis voce magna, dicens : Appropinquaverunt visitationes urbis, et unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.

---

stibulum et altare. Entre le petit vestibule construit en avant du temple proprement dit et l'autel des holocaustes. Cf. III Reg. vi, 3; Joel, ii, 17. Lieu très saint, par conséquent. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. xcix, fig. 1 et 2. — *Viginti quinque viri.* On a conjecturé que c'étaient les chefs des vingt-quatre familles sacerdotales (I Par. xxiv, 5 et ss.; Esdr. x, 5, etc.), avec le grand prêtre à leur tête. — *Facies ad orientem :* pour saluer et adorer le soleil levant. Les ministres de Jéhovah oubliaient à ce point leurs devoirs les plus sacrés.

17-18. Le Seigneur tirera vengeance de ces crimes. — *Numquid leve...?* Il met de nouveau en relief le caractère odieux d'une telle conduite. — *Applicant ramum...* Locution obscure, dont on a donné des interprétations très diverses, sans qu'aucune soit pleinement satisfaisante. Quelques commentateurs y voient une sorte de proverbe dont on aurait perdu la clef. Elle exprime plutôt, comme le supposait déjà saint Jérôme, un rite idolâtrique, analogue peut-être à celui des Persans, qui, en adorant le feu symbolique, tenaient devant leur bouche, pour éloigner les mauvais esprits, quelques rameaux de leur arbre sacré. Les Septante et le syriaque ont cette étrange leçon : Voici qu'ils font du bruit avec leur nez (pour témoigner ainsi leur mépris envers Jéhovah). — *Ergo et ego...* (vers. 18). Menace que les chap. ix et x développeront d'une manière vivante. Sur l'expression *non parcet oculus...*, voyez v, 11; vii, 4, 9, etc.

3° Les habitants de Jérusalem sont frappés par les anges. IX, 1-10.

Ézéchiel voit aussitôt, dans la suite de sa vision, l'accomplissement de la menace qui vient de retentir à ses oreilles (cf. viii, 18).

Chap. IX. — 1-2. Les ministres de la divine vengeance. — *Clamavit...* C'est Jéhovah lui-même qui profèra cette parole terrible. Comp. le vers. 8. — *In auribus...* Ézéchiel signale quatre fois de suite sa qualité de témoin oculaire durant toute cette scène. Cf. vers. 5, et x, 2, 19. — *Visitationes :* le châtiment. Pluriel significatif. Beaucoup d'hébraïsants modernes traduisent : Approchez, gardiens de la ville. Ce sens est grammaticalement justifiable, et s'harmonise peut-être mieux avec la suite du récit. Les gardiens de Jérusalem, ce sont les anges qui veillent sur elle et qui sont chargés aussi de la punir lorsqu'elle se rend coupable. — *Vas interfectionis.* Hébraïsme : un instrument de mort, de destruction. — *Sex viri.* C'étaient des esprits célestes; Ézéchiel leur donne le nom d'hommes parce qu'il les voyait revêtu

2. Et ecce sex viri veniebant de via portæ superioris, quæ respicit ad aquilonem, et uniuscujusque vas interitus in manu ejus; vir quoque unus in medio eorum vestitus erat lineis, et atramentarium scriptoris ad renes ejus; et ingressi sunt, et steterunt juxta altare æreum.

3. Et gloria Domini Israel assumpta est de cherub, quæ erat super eum, ad limen domus; et vocavit virum qui indutus erat lineis, et atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

4. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem, in medio Jerusalem, et signa thau super frontes virorum gementium et dolentium super cunctis abominationibus quæ fiunt in medio ejus.

5. Et illis dixit, audiente me : Transite per civitatem sequentes eum, et percutite; non parcat oculus vester, neque misereamini :

6. senem, adolescentulum et virginem, parvulum et mulieres, interficite usque

2. Et voici que six hommes venaient du côté de la porte supérieure qui regarde vers l'aquilon, et chacun avait à la main un instrument de mort; il y avait aussi, au milieu d'eux, un homme vêtu de lin, et portant une écritoire de scribe à sa ceinture; ils entrèrent, et se tinrent près de l'autel d'airain.

3. Et la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le chérubin sur lequel elle était, et vint au seuil de la maison *du Seigneur;* et elle appela l'homme vêtu de lin, et qui avait l'écritoire de scribe à la ceinture.

4. Et le Seigneur lui dit : Passe au milieu de la ville, au milieu de Jérusalem, et marque un thau sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans le deuil à cause de toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.

5. Et il dit aux autres, ainsi que je l'entendis : Passez à travers la ville après lui, et frappez; que votre œil n'épargne pas, et soyez sans pitié.

6. Tuez et exterminez le vieillard, le jeune homme et la jeune fille, la femme

---

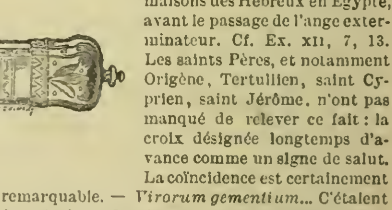
d'une forme humaine. — *Via portæ superioris.* De nouveau la porte septentrionale de la cour intérieure du temple. Cf. VIII, 3, 5. Elle est appelée ici porte supérieure, parce que cette cour était plus élevée que l'autre. — *Unus in medio.* Personnage distinct des six autres, et sans arme. Son rôle spécial sera marqué plus bas, vers. 4. Son blanc vêtement de lin symbolisait tout ensemble la noblesse et la pureté. Cf. Dan. X, 5; Apoc. XV, 6, etc. — *Atramentarium scriptoris.*



Écritoire orientale.

Petite boîte, habituellement de bronze, dont les deux compartiments contiennent d'une part l'encre, de l'autre les plumes de roseau et le canif des écrivains orientaux. Aujourd'hui comme autrefois, on la porte suspendue à la ceinture (*ad renes*). — *Altare æreum :* l'autel des holocaustes (note de VIII, 16), dans le parvis intérieur. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XCVIII, fig. 6.

3-6ª. Le Seigneur ordonne à ses ministres de frapper tous ceux qui ne seront pas marqués du signe du salut. — *Gloria Domini*... Jéhovah quitte un instant son trône et le char des chérubins. Le mot *cherub* (hébr., *k'rûb*) est pris collectivement et désigne les quatre « animantia » décrits plus haut (I, 5 et ss.). — *Ad limen domus :* près de la porte du sanctuaire proprement dit. Au commencement de la vision, le char divin était auprès du portique septentrional de la cour intérieure. Cf. VIII, 3-4. C'est donc de l'entrée même du temple que vont retentir les ordres divins. — *Signa thau.* Le *tav* (ת) est la dernière lettre de l'alphabet hébreu. Il avait primitivement la forme d'une croix (+ ou ×, ou T). Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXVII, fig. 6. Cf. Job, XXXI, 36, et la note. C'est d'un signe analogue



qu'avaient été marquées les maisons des Hébreux en Égypte, avant le passage de l'ange exterminateur. Cf. Ex. XII, 7, 13. Les saints Pères, et notamment Origène, Tertullien, saint Cyprien, saint Jérôme, n'ont pas manqué de relever ce fait : la croix désignée longtemps d'avance comme un signe de salut. La coïncidence est certainement remarquable. — *Virorum gementium*... C'étaient donc les bons Israélites, demeurés fidèles à Jéhovah, qui devaient échapper au carnage. — *Et illis dixit* (vers. 5). Le Seigneur s'adresse maintenant aux six anges armés de glaives, pour leur donner également ses instructions. — *Percutite.* Qu'ils frappent sans pitié, puisque c'est l'heure de la vengeance. Aucun âge et aucune condition ne seront épargnés : *senem*, *adolescentulum*... (vers. 6). Énumération douloureuse. — *A sanctuario... incipite.* Le massacre commencera là où les crimes étaient les plus abominables. Cf. VIII, 6 et ss.

6ᵇ-11. Exécution des ordres du Seigneur. — *Cœperunt... a senioribus*... Cf. VIII, 11. Et ils

et le petit enfant; mais ne tuez pas ceux sur lesquels vous verrez le thau, et commencez par mon sanctuaire. Ils commencèrent donc par les anciens qui étaient devant la maison.

7. Et il leur dit : Souillez la maison, et remplissez les parvis de cadavres; puis sortez. Ils sortirent, et ils frappèrent ceux qui étaient dans la ville.

8. Et après ce carnage, je demeurai là, et je me jetai la face contre terre, et je dis en criant : Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu; perdrez-vous donc tous les restes d'Israël, en répandant votre fureur sur Jérusalem?

9. Et il me dit : L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est excessive; le pays est rempli de sang, et la ville est remplie d'apostasie; car ils ont dit : Le Seigneur a abandonné le pays, et le Seigneur ne voit point.

10. C'est pourquoi mon œil n'épargnera pas, et je serai sans pitié; je ferai retomber leurs œuvres sur leurs têtes.

11. Et voici, l'homme vêtu de lin, et qui avait l'écritoire à la ceinture, fit cette réponse : J'ai fait ce que vous m'avez commandé.

ad internecionem; omnem autem super quem videritis thau, ne occidatis, et a sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo a viris senioribus, qui erant ante faciem domus.

7. Et dixit ad eos : Contaminate domum et implete atria interfectis; egredimini. Et egressi sunt, et percutiebant eos qui erant in civitate.

8. Et cæde completa, remansi ego, ruique super faciem meam, et clamans aio : Heu! heu! heu! Domine Deus; ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem?

9. Et dixit ad me : Iniquitas domus Israel et Juda magna est nimis valde, et repleta est terra sanguinibus, et civitas repleta est aversione; dixerunt enim : Dereliquit Dominus terram, et Dominus non videt.

10. Igitur et meus non parcet oculus, neque miserebor; viam eorum super caput eorum reddam.

11. Et ecce vir qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo, respondit verbum, dicens : Feci sicut præcepisti mihi.

CHAPITRE X

1. Je regardai, et voici, dans le firmament qui était sur la tête des chérubins, apparut comme une pierre de saphir, comme une espèce de trône au-dessus d'eux.

2. Et *le Seigneur* dit à l'homme vêtu de lin : Va au milieu des roues qui sont

1. Et vidi : et ecce, in firmamento quod erat super caput cherubim, quasi lapis sapphirus, quasi species similitudinis solii, apparuit super ea.

2. Et dixit ad virum qui indutus erat lineis, et ait : Ingredere in medio rota-

---

continuèrent sans doute par les femmes et par les prêtres (VIII, 14, 16). — *Contaminate domum.* Les cadavres souillaient les lieux où ils gisaient. Cf. Num. XI, 11; III Reg. XIII, 2; IV Reg. XXIII, 16, etc. — *Egredimini.* Dieu leur commande de quitter l'enceinte du temple, pour aller frapper la ville. — *Remansi ego* (vers. 8). Détail tragique et pathétique. Ézéchiel restait seul au milieu des morts qui avaient péri dans le temple. — *Rui... super faciem...* Il se jette à terre, consterné, l'âme brisée, et il conjure le Seigneur de ne pas anéantir entièrement son peuple (*ergone disperdes...?*). — *Heu, heu...* Dans l'hébreu : *'Ahâh.* Voyez IV, 14 et la note. — *Et dixit...* (vers. 9). Réponse d'une effrayante sévérité. Dieu se montre inexorable; il faut que la justice ait son cours contre ce peuple ingrat et criminel. — *Sanguinibus, aversione.* Hébr. : de violence, d'injustice. — *Dixerunt...: Dereliquit...* Dieu cite le langage blasphématoire des coupables. Cf. VIII, 12. — *Igitur... non parcet...* Le refrain sinistre. Cf. V, 11; VII, 4; VIII, 18, etc. — *Et ecce vir...* (vers. 10). Il avait marqué et sauvé les justes; mais, en même temps, ses compagnons avaient égorgé la grande masse de la population.

4° Signe prophétique de l'incendie qui consumera Jérusalem. X, 1-8.

Cet alinéa et les deux suivants (5° et 6°) contiennent des traits nombreux qui reproduisent ou qui complètent la vision du chap. Ier.

CHAP. X. — 1-8. C'est là un autre acte du drame terrible des jugements divins contre Jérusalem. — *Vidi : et ecce...* Langage dramatique, qui fait pressentir au lecteur des faits extraordinaires. Cf. vers. 9; IX, 2, etc. — *In firmamento.* Voyez I, 26 et le commentaire. — *Cherubim* (hébr. : *k'rûbim*). Le pluriel alterne avec le singulier. Comp. les vers. 3, 4, 5, 7; IX, 3. — *Ad*

rum quæ sunt subtus cherubim, et imple manum tuam prunis ignis quæ sunt inter cherubim, et effunde super civitatem. Ingressusque est in conspectu meo.
3. Cherubim autem stabant a dextris domus, cum ingrederetur vir, et nubes implevit atrium interius.

4. Et elevata est gloria Domini desuper cherub ad limen domus; et repleta est domus nube, et atrium repletum est splendore gloriæ Domini.

5. Et sonitus alarum cherubim audiebatur usque ad atrium exterius, quasi vox Dei omnipotentis loquentis.

6. Cumque præcepisset viro qui indutus erat lineis, dicens : Sume ignem de medio rotarum quæ sunt inter cherubim, ingressus ille stetit juxta rotam.
7. Et extendit cherub manum de medio cherubim, ad ignem qui erat inter cherubim; et sumpsit, et dedit in manus ejus qui indutus erat lineis, qui accipiens egressus est.

8. Et apparuit in cherubim similitudo manus hominis subtus pennas eorum.

9. Et vidi : et ecce quatuor rotæ juxta cherubim; rota una juxta cherub unum, et rota alia juxta cherub unum; species autem rotarum erat quasi visio lapidis chrysolithi;

10. et aspectus earum similitudo una quatuor, quasi sit rota in medio rotæ.

11. Cumque ambularent, in quatuor partes gradiebantur, et non revertebantur ambulantes; sed ad locum ad quem

sous les chérubins, et remplis ta main des charbons ardents qui sont entre les chérubins, et répands-les sur la ville. Et il y alla sous mes yeux.
3. Les chérubins se tenaient à droite de la maison *du Seigneur* lorsque l'homme entra, et une nuée remplit le parvis intérieur.
4. La gloire du Seigneur s'éleva de dessus les chérubins, *et vint* vers le seuil de la maison, et la maison fut remplie de la nuée, et le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur.
5. Le bruit des ailes des chérubins s'entendait jusqu'au parvis extérieur, semblable à la voix du Dieu tout-puissant lorsqu'il parle.
6. Lorsqu'il eut donné cet ordre à l'homme vêtu de lin : Prends du feu au milieu des roues qui sont entre les chérubins, il y alla, et se tint près des roues.
7. Alors un chérubin étendit sa main du milieu des chérubins, vers le feu qui était entre les chérubins; il en prit, et le mit dans les mains de celui qui était vêtu de lin, qui s'en revint après l'avoir reçu.
8. Et il parut dans les chérubins comme une main d'homme, qui était sous leurs ailes.
9. Je regardai, et voici qu'il y avait quatre roues auprès des chérubins : une roue auprès d'un chérubin, et une autre roue auprès d'un autre; l'aspect de ces roues était comme celui d'une pierre de chrysolite;
10. et toutes les quatre paraissaient semblables, comme si une roue était au milieu d'une autre.
11. Et lorsqu'elles marchaient, elles s'avançaient de quatre côtés, et elles ne se retournaient pas en marchant; mais

---

virum qui... (vers. 2). Après avoir été un instrument de salut, cet ange va devenir à son tour un agent de la divine justice. — *In medio rotarum...* Voyez I, 15 et ss. Les charbons qui brûlaient au milieu des quatre chérubins (*prunis ignis...*) symbolisaient la colère du Seigneur. — *Effunde super...* : pour détruire cette cité rebelle, qui périt, en effet, par le feu. Cf. IV Reg. XXV, 9; II Par. XXXVI, 19, etc. — *A dextris domus* (vers. 3). C.-à-d., du côté du sud. — *Nubes implevit...* Cette nuée était comme l' « enveloppe terrestre » de la gloire divine, dont elle tempérait l'éclat éblouissant. Cf. Ex. XIV, 19, 24; Lev. XVI, 2; III Reg. VIII, 10-12, etc. — *Sonitus alarum...* Voyez I, 24-25. Ce trait suppose que les chérubins avaient agité leurs ailes à cet instant même. — *Quasi vox...* C.-à-d., comme le tonnerre. — *Cumque præcepisset...* (vers. 6). Détails complémentaires sur la manière dont l'homme vêtu de blanc prit les charbons incandescents. — *Extendit cherub* (vers. 7) : celui qui était le plus rapproché de l'ange.

5° La gloire de Jéhovah quitte le temple. X, 9-22.

9-17. Description nouvelle du char des chérubins. Elle est à peu près identique à celle du chap. Ier. — *Ecce quatuor rotæ...* Vers. 9-13 : les roues et leurs mouvements harmonieux. — *Corpus... et circuli, plena...* Cf. I, 18. Le trait *et colla... pennæ*, relatif aux chérubins, est propre à ce passage. Ces yeux multiples étaient un emblème de la vigilance fidèle. — *Rotas... volubiles* (vers. 13). D'après l'hébreu : J'entendis qu'on les appelait : Tourbillon. Divers commentateurs

quand celle qui était la première allait dans une direction, les autres la suivaient et ne se retournaient pas.

12. Et tout leur corps, et leur cou, et leurs mains, et leurs ailes, et leurs cercles étaient pleins d'yeux tout autour des quatre roues.

13. Et ces roues, devant moi, il les appela légères.

14. Chacun *de ces êtres* avait quatre faces : la première était celle d'un chérubin, la seconde celle d'un homme, la troisième celle d'un lion, et la quatrième celle d'un aigle.

15. Et les chérubins s'élevèrent. C'étaient les mêmes êtres vivants que j'avais vus près du fleuve Chobar.

16. Lorsque les chérubins marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux ; et lorsque les chérubins étendaient leurs ailes pour s'élever de terre, les roues n'y demeuraient point, mais elles se trouvaient auprès d'eux.

17. Quand ils s'arrêtaient elles s'arrêtaient, et quand ils s'élevaient elles s'élevaient, car l'esprit de vie était en elles.

18. La gloire du Seigneur sortit du seuil du temple, et se plaça sur les chérubins.

19. Et les chérubins, étendant leurs ailes, s'élevèrent de terre devant moi, et lorsqu'ils partirent, les roues les suivirent aussi. Et ils s'arrêtèrent à l'entrée de la porte orientale de la maison du Seigneur, et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux.

20. C'étaient les êtres vivants que j'avais vus au-dessous du Dieu d'Israël auprès du fleuve Chobar, et je reconnus que c'étaient des chérubins.

21. Chacun avait quatre visages et chacun avait quatre ailes, et il paraissait comme une main d'homme sous leurs ailes.

ire declinabat quæ prima erat, sequebantur et ceteræ, nec convertebantur.

12. Et omne corpus earum, et colla, et manus, et pennæ, et circuli, plena erant oculis in circuitu quatuor rotarum.

13. Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.

14. Quatuor autem facies habebat unum : facies una, facies cherub; et facies secunda, facies hominis; et in tertio facies leonis, et in quarto facies aquilæ.

15. Et elevata sunt cherubim : ipsum est animal quod videram juxta fluvium Chobar.

16. Cumque ambularent cherubim, ibant pariter et rotæ juxta ea; et cum elevarent cherubim alas suas ut exaltarentur de terra, non residebant rotæ, sed et ipsæ juxta erant.

17. Stantibus illis, stabant, et cum elevatis elevabantur, spiritus enim vitæ erat in eis.

18. Et ingressa est gloria Domini a limine templi, et stetit super cherubim.

19. Et elevantia cherubim alas suas, exaltata sunt a terra coram me; et illis egredientibus, rotæ quoque subsecutæ sunt; et stetit in introitu portæ domus Domini orientalis, et gloria Dei Israel erat super ea.

20. Ipsum est animal quod vidi subter Deum Israel juxta fluvium Chobar, et intellexi quia cherubim essent.

21. Quatuor vultus uni, et quatuor alæ uni; et similitudo manus hominis sub alis eorum.

---

pensent à bon droit que ce nom donné aux roues leur enjoignait implicitement de se mettre en mouvement. — *Quatuor... facies* (vers. 14). Voyez I, 8, 10 et les notes. Ici, nous lisons : *facies cherub* au lieu de « facies bovis », et cette leçon paraît si surprenante à première vue, qu'on est tenté de croire à une erreur de transcription. Et pourtant il est plus probable qu'il n'y a pas eu d'erreur, mais que l'écrivain sacré a employé cette expression parce qu'il voulait désigner le chérubin spécial qui a été mentionné au vers. 7; l'énumération qui suit, *facies secunda...* montre que la face alors tournée vers Ézéchiel était celle du taureau. — *Et elevata sunt...* (vers. 15). Ils s'élèvent de terre, parce qu'ils vont bientôt quitter le temple. Cf. vers. 19 et ss. — *Cumque ambularent...* Vers. 16-17 : coïncidence des mouvements des roues avec ceux des chérubins. Cf. I, 19-21.

18-22. Le départ de Jéhovah. — *Egressa... a limine...* Voyez le vers. 4. — *Stetit super cherubim.* Le Seigneur monte sur son char, dont il était momentanément descendu. Son départ est désormais imminent. Remarquez le caractère solennel du récit. — *Stetit in introitu......* (vers. 19b). C.-à-d., auprès du portique oriental de la cour extérieure, qui s'ouvrait sur la vallée du Cédron. Voilà donc le temple privé de la pré-

22. Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, et intuitus eorum, et impetus singulorum ante faciem suam ingredi.

22. L'apparence de leurs faces était celle que j'avais vue auprès du fleuve Chobar, comme aussi leur regard et l'impétuosité avec laquelle chacun marchait devant soi.

CHAPITRE XI

1. Et elevavit me spiritus, et introduxit me ad portam domus Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum : et ecce in introitu portæ viginti quinque viri; et vidi in medio eorum Jezoniam, filium Azur, et Pheltiam, filium Banaiæ, principes populi.

2. Dixitque ad me : Fili hominis, hi sunt viri qui cogitant iniquitatem, et tractant consilium pessimum in urbe ista,

3. dicentes : Nonne dudum ædificatæ sunt domus? hæc est lebes, nos autem carnes.

4. Idcirco vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.

5. Et irruit in me spiritus Domini, et dixit ad me : Loquere. Hæc dicit Dominus : Sic locuti estis, domus Israel, et cogitationes cordis vestri ego novi.

1. L'esprit m'enleva, et me conduisit à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant; et voici qu'il y avait vingt-cinq hommes à l'entrée de la porte, et je vis au milieu d'eux Jézonias, fils d'Azur, et Pheltias, fils de Banaïas, princes du peuple.

2. Et *le Seigneur* me dit : Fils de l'homme, ce sont ces hommes qui ont des pensées d'iniquité, et qui forment des desseins pernicieux dans cette ville,

3. en disant : Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtemps? Cette *ville* est la chaudière, et nous sommes la viande.

4. C'est pourquoi prophétise à leur sujet; prophétise, fils de l'homme.

5. Alors l'esprit du Seigneur se précipita sur moi, et me dit : Parle. Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez ainsi parlé, maison d'Israël, et je connais les pensées de votre cœur.

---

sence visible de Jéhovah. — *Ipsum est...* Le prophète insiste (vers. 20-22) sur l'identité de cette apparition avec celle dont il avait été témoin sur les rives du Chobar. Cf. vers. 15, et VIII, 4.

6° Ézéchiel prédit le châtiment spécial des classes élevées de la société juive. XI, 1-13.

CHAP. XI. — 1-4. Introduction. Le vers. 1 indique le lieu de la vision; les vers. 2-4 contiennent l'exorde de l'oracle. — *Et elevavit...* Ézéchiel se trouvait alors dans le parvis extérieur. Cf. X, 5. — *Ad portam... orientalem :* celle par où était sorti le char céleste (X, 19). — *Viginti quinque...* Ces vingt-cinq personnages diffèrent entièrement de ceux dont il a été question plus haut (VIII, 11). C'étaient des chefs du peuple (*principes populi*); mais il n'est pas possible de déterminer au juste leurs fonctions. — *Jezoniam... et Pheltiam :* les deux principaux membres de cette réunion. Le premier, fils d'*Azur*, n'a rien de commun avec son homonyme du chap. VIII, qui était fils de Saphan. — *Hi... cogitant...* Dieu signale à son serviteur, en termes généraux, les desseins pervers et funestes de ces princes. — *Nonne dudum...* (vers. 3). Langage blasphématoire : Est-ce que, malgré les oracles sinistres des prophètes, les vieilles maisons de Jérusalem ne sont pas encore debout? L'hébreu est un peu obscur; sa traduction littérale serait : « Non in proximo ædificate domos. » Divers commentateurs font de ces mots deux petites phrases très expressives : La ruine de la ville n'est pas prochaine; bâtissons des maisons. C'est, dans tous les cas, une réflexion impie : Nous sommes, quoi qu'on nous dise, en pleine sécurité. — *Hæc lebes...* Même pensée, présentée sous une image populaire et pittoresque : Nous ne serons pas plus brûlés que ne l'est la viande qu'on met sur le feu dans une chaudière remplie d'eau; cette viande cuit doucement, mais ne se calcine pas. Cf. XXIV, 6. Ils sentent donc qu'ils ne sont point à l'abri de tout péril, qu'ils auront à passer plus ou moins par le feu; mais ils comptent sur la force de leurs remparts pour les protéger. — *Idcirco...* (vers. 4). Dieu ne permettra pas que ce blasphème demeure sans réponse. La répétition du verbe *vaticinare* est grosse de menaces.

5-12. L'oracle menaçant. — *Et irruit...* C'est l'esprit de prophétie qui envahit Ézéchiel tout entier, pour l'éclairer et l'instruire. — *Hæc dicit...* La sentence est basée sur deux crimes : les paroles sacrilèges des princes (*sic locuti...*; comp. le vers. 3), et leurs violences sanguinaires (*plurimos occidistis...*, vers. 6; cf. VII, 23; Jer. II, 30, etc.). — *Propterea...* Le décret de vengeance (vers. 7 et ss.). Jéhovah reprend la comparaison employée par les princes (*hi... carnes*,

6. Vous avez tué beaucoup de monde dans cette ville, et vous avez rempli ses rues de cadavres.

7. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Vos morts, ceux que vous avez étendus au milieu de la ville, ceux-là sont la viande, et la ville est la chaudière, et vous, je vous ferai sortir du milieu d'elle.

8. Vous craignez l'épée, et je ferai venir sur vous l'épée, dit le Seigneur Dieu.

9. Je vous chasserai du milieu de cette ville; je vous livrerai entre les mains des ennemis, et j'exercerai sur vous des jugements.

10. Vous tomberez par l'épée; je vous jugerai sur les frontières d'Israël, et vous saurez que je suis le Seigneur.

11. Cette ville ne sera pas pour vous une chaudière, et vous ne serez pas la viande au milieu d'elle; je vous jugerai sur les frontières d'Israël.

12. Et vous saurez que je suis le Seigneur, parce que vous n'avez pas marché dans mes préceptes et que vous n'avez pas observé mes ordonnances, mais que vous avez agi selon les lois des nations qui vous environnent.

13. Comme je prophétisais, Pheltias, fils de Banaïas, mourut. Et je tombai le visage contre terre, et je criai à haute voix, en disant : Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu, exterminez-vous les restes d'Israël?

14. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

15. Fils de l'homme, ce sont tes frères,

6. Plurimos occidistis in urbe hac, et implestis vias ejus interfectis.

7. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt carnes, et hæc est lebes; et educam vos de medio ejus.

8. Gladium metuistis, et gladium inducam super vos, ait Dominus Deus.

9. Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hostium, et faciam in vobis judicia.

10. Gladio cadetis; in finibus Israel judicabo vos, et scietis quia ego Dominus.

11. Hæc non erit vobis in lebetem, et vos non eritis in medio ejus in carnes; in finibus Israel judicabo vos.

12. Et scietis quia ego Dominus, quia in præceptis meis non ambulastis, et judicia mea non fecistis, sed juxta judicia gentium quæ in circuitu vestro sunt estis operati.

13. Et factum est, cum prophetarem, Pheltias, filius Banaiæ, mortuus est; et cecidi in faciem meam, clamans voce magna, et dixi : Heu! heu! heu! Domine Deus, consummationem tu facis reliquiarum Israel?

14. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

15. Fili hominis, fratres tui, fratres

---

et... lebes), pour leur en faire une application ironique et terrible. Leurs victimes demeureront dans la ville, même après sa chute, tranquilles au fond de leurs sépulcres; quant à eux, les bourreaux, ils seront tirés par force de cette cité qu'ils regardaient comme un refuge inexpugnable. — *Educam vos...* En punition de leurs cruels homicides, ils seront livrés au glaive de l'ennemi (*gladium inducam...*; vers. 8). — *In finibus Israel...* (vers. 10). Ce trait fut accompli à la lettre. Nabuchodonosor jugea et condamna à Ribla, vers la frontière septentrionale de la Palestine, le roi Sédécias et tous les princes de Juda. Cf. IV Reg. xxv, 18 et ss.; Jer. xxxix, 6, et lii, 9-10. C'est donc l'expatriation forcée et la mort qui sont prédites aux grands. — *Hæc non erit...* (vers. 11). Jéhovah insiste sur ce fait : la cité ne les garantira pas, comme ils l'espéraient follement. — *Quia in præceptis...* (vers. 12). Ainsi seront traités ces chefs théocratiques, qui ont vécu à la manière des païens (*juxta judicia...*).

13. Mort soudaine de Pheltias. — *Et factum est...* Ce fait tragique devait montrer à quel point la menace divine était sérieuse. — *Heu, heu...* Hébr. : *'Ahâh*, comme plus haut (ix, 8; voyez la note).

7° Paroles consolantes, à l'adresse des restes d'Israël. XI, 14-21.

Ce passage contient en germe les grandes pensées qui seront développées à la fin du livre d'Ézéchiel, chap. xl-xlviii.

14-16. Promesse rassurante. — *Fratres tui.* Ces mots, répétés sur le ton de la tendresse, représentent ceux des Juifs qui avaient été déjà déportés en Chaldée avec Ézéchiel. Ce sont eux, et non pas leurs concitoyens demeurés à Jérusalem, qui formeront le reste duquel sortira un peuple régénéré. Cf. Jer. xxiv, 8. — *Viri propinqui...* Dans l'hébreu : les hommes de ton rachat (*ge'ullah*). Allusion au rôle de *go'el*, c.-à-d. de rédempteur, de défenseur, que le prophète remplissait alors envers ses frères exilés. Cf.

tui, viri propinqui tui, et omnis domus Israel, universi quibus dixerunt habitatores Jerusalem : Longe recedite a Domino, nobis data est terra in possessionem.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia longe feci eos in gentibus, et quia dispersi eos in terris, ero eis in sanctificationem modicam in terris ad quas venerunt.

17. Propterea loquere : Hæc dicit Dominus Deus : Congregabo vos de populis, et adunabo de terris in quibus dispersi estis, daboque vobis humum Israel.

18. Et ingredientur illuc, et auferent omnes offensiones, cunctasque abominationes ejus de illa.

19. Et dabo eis cor unum, et spiritum novum tribuam in visceribus eorum; et auferam cor lapideum de carne eorum, et dabo eis cor carneum,

20. ut in præceptis meis ambulent, et judicia mea custodiant, faciantque ea; et sint mihi in populum, et ego sim eis in Deum.

21. Quorum cor post offendicula et abominationes suas ambulat, horum viam in capite suo ponam, dicit Dominus Deus.

tes frères, tes proches, et toute la maison d'Israël, à qui les habitants de Jérusalem ont dit : Éloignez-vous du Seigneur; c'est à nous que la terre a été donnée en possession.

16. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Quoique je les aie envoyés au loin parmi les nations, et que je les aie dispersés en divers pays, je ferai pour eux un petit sanctuaire dans les pays où ils sont allés.

17. Dis-leur donc : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Je vous rassemblerai du milieu des peuples, et je vous réunirai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël.

18. Ils y entreront, et ils en enlèveront tous les sujets de chute et toutes les abominations.

19. Et je leur donnerai un même cœur, et je mettrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair;

20. afin qu'ils marchent dans mes préceptes, qu'ils observent et pratiquent mes ordonnances, et qu'ils soient mon peuple, et que je sois leur Dieu.

21. Quant à ceux dont le cœur marche après les sujets de chute et les abominations, je ferai retomber leurs œuvres sur leurs têtes, dit le Seigneur Dieu.

Job, XIX, 25, et la note. Ce sont ces mêmes déportés qui reçoivent le nom glorieux de *omnis domus Israel*, parce qu'ils devaient être plus tard la souche de la nation nouvelle. — En attendant, les habitants de Jérusalem les insultaient avec orgueil et avec rudesse, comme si Jéhovah les avait abandonnés (*longe recedite*...), et comme s'ils avaient perdu leur titre de citoyens d'Israël et leurs droits à la possession de la terre sainte : *nobis* (pronom très accentué : à nous exclusivement) *data*... — *Propterea hæc*... Dieu proteste contre un tel langage, et promet au contraire une bénédiction spéciale aux déportés (vers. 16). — *In sanctificationem modicam.* Plus clairement dans l'hébreu : Je serai pour eux pendant quelque temps un sanctuaire. C'est la promesse d'habiter invisiblement au milieu d'eux pendant le temps relativement court de l'exil.

17-21. Développement de cette promesse. Elle s'élève et s'élargit de plus en plus, de verset en verset. — *Congregabo vos.* La fin de l'exil et le retour des exilés en Palestine. Cf. Jer. III, 14; Os. II, 14 et III, 5; Am. IX, 9, etc. — *Auferent... offensiones* (vers. 18). Les voilà purifiés par la souffrance et ramenés à des sentiments parfaits. Après l'exil, l'idolâtrie, dont il est question dans ce verset, fut perpétuellement abhorrée des Juifs. — *Dabo... cor unum* (vers. 19). La complète unité de pensées et de sentiments, au lieu des divisions et des schismes antérieurs. Cf. Jer. XXXII, 39, et la note. — *Auferam..., et dabo*... Heureuse transformation de leur être le plus intime. A leur cœur endurci, insensible à l'action de la grâce (*cor lapideum*), le Seigneur en substituera un autre (*cor carneum*), qui sera aimant, délicat, ouvert à toutes les impressions dignes d'un homme accompli. Sur cette heureuse transformation, qui symbolise ce qui devait se passer dans la nouvelle Alliance, voyez aussi Is. IV, 4; XLIV, 3, et LXVI, 9; Jer. XXXI, 33; Joel, II, 28, etc. — *Ut ambulent*... (vers. 20). Résultat produit par ces divers changements : désormais Israël sera fidèle à Jéhovah et obéira à toutes les divines volontés. — *Ut sint mihi..., et ego*... Réciprocité bien douce pour la nation théocratique. Cf. Ex. VI, 7; Jer. VII, 23, etc. Il est de toute évidence que, si ces glorieuses promesses ont eu un commencement de réalisation après la fin de la captivité de Babylone, il a fallu la venue du Messie et l'institution de l'Église pour les réaliser pleinement. Elles sont donc messianiques. — *Quorum cor*... (vers. 21). Antithèse frappante : au salut des Juifs sanctifiés par les malheurs de l'exil, Dieu oppose la ruine de ceux qui auront continué à Jérusalem leur vie d'idolâtrie et de débauche.

22. Alors les chérubins élevèrent leurs ailes, et les roues *s'élevèrent* avec eux, et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux ;
23. et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, et s'arrêta sur la montagne qui est à l'orient de la ville.
24. Puis l'esprit m'enleva et me ramena en Chaldée, vers les déportés, en vision par l'esprit de Dieu ; et la vision que j'avais eue se dissipa.
25. Et je dis aux déportés toutes les choses que le Seigneur m'avait montrées.

22. Et elevaverunt cherubim alas suas, et rotæ cum eis, et gloria Dei Israel erat super ea ;
23. et ascendit gloria Domini de medio civitatis, stetitque super montem qui est ad orientem urbis.
24. Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigrationem, in visione, in spiritu Dei ; et sublata est a me visio quam videram.
25. Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini quæ ostenderat mihi.

CHAPITRE XII

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, tu habites au milieu d'une maison qui m'irrite ; ils ont des yeux pour voir, et ils ne voient pas ; et des oreilles pour entendre, et ils n'entendent pas, car c'est une maison qui m'irrite.
3. Toi donc, fils de l'homme, prépare-toi un bagage d'émigrant, et tu émigreras en plein jour devant eux ; tu émigreras

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, in medio domus exasperantis tu habitas, qui oculos habent ad videndum, et non vident ; et aures ad audiendum, et non audiunt, quia domus exasperans est.
3. Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, et transmigrabis per diem coram eis ; transmigrabis autem de

---

8° Jéhovah abandonne la cité criminelle ; fin de l'extase du prophète. XI, 22-25.

22-23. Le départ du Seigneur. Il avait déjà quitté le temple (cf. x, 18-22) ; voici qu'il s'éloigne maintenant de Jérusalem. — *De medio civitatis.* C.-à-d., du portique oriental de l'enceinte sacrée (*Atl. archéol.*, pl. xcix, fig. 1, 2). Comp. x, 19. — *Super montem qui... :* sur le mont des Oliviers, dont la base venait presque effleurer les soubassements des murs du temple (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv).

24-25. Ézéchiel sort de son extase. — *Spiritus levavit...* L'esprit qui l'avait emmené à Jérusalem le ramène en Chaldée. — *In visione.* Voyez viii, 1 et la note. — *Et locutus sum... :* pour raconter les phénomènes douloureux et consolants dont il avait été témoin.

§ V. — *Oracles contre le roi, le peuple et les faux prophètes.* XII, 1 — XIV, 23.

1° Nouvelle action symbolique et son application. XII, 1-16.

Chap. XII. — 1-7. Le symbole. Les faits se passèrent réellement et objectivement comme les décrit Ezéchiel. — *In medio domus...* Cf. ii, 5 ; iii, 12, etc. Quoique les Juifs fussent une maison rebelle, il est touchant de voir le Seigneur mettre tout en œuvre pour les avertir et les sauver. — *Oculos habent...* Cf. Is. vi, 9 ; Jer. v, 21 ; Matth. xiii, 14, etc. Ces paroles s'appliquaient malheureusement à la plupart des générations juives. — *Vasa transmigrationis.* Hébraïsme, pour désigner les principaux objets dont on a besoin lorsqu'on part soudain pour un exil forcé : un



Captives de guerre munies d'un petit sac à provisions. (Bas-relief de Ninive.)

bâton, un peu de linge, les ustensiles et les provisions les plus indispensables. Les monuments assyriens nous montrent souvent les prisonniers de guerre portant leur petit paquet à la main

loco tuo ad locum alterum, in conspectu eorum, si forte aspiciant, quia domus exasperans est.

4. Et efferes foras vasa tua quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum; tu autem egredieris vespere coram eis, sicut egreditur migrans.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem, et egredieris per eum.

6. In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine effereris; faciem tuam velabis, et non videbis terram, quia portentum dedi te domui Israel.

7. Feci ergo sicut præceperat mihi Dominus; vasa mea protuli quasi vasa transmigrantis per diem; et vespere perfodi mihi parietem manu, et in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.

8. Et factus est sermo Domini mane ad me, dicens :

9. Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans : Quid tu facis?

10. Dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Super ducem onus istud, qui est in Jerusalem, et super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.

11. Dic : Ego portentum vestrum; quomodo feci, sic fiet illis : in transmigrationem et in captivitatem ibunt.

du lieu où tu es dans un autre lieu, en leur présence; peut-être y feront-ils attention, quoique ce soit une maison qui m'irrite.

4. Tu transporteras tes meubles hors de chez toi, à leurs yeux, pendant le jour, comme un homme qui émigre; et tu sortiras toi-même le soir devant eux, comme fait un homme qui émigre.

5. Sous leurs yeux perce la muraille, et sors par cette ouverture.

6. En leur présence, fais-toi porter sur les épaules *de quelques hommes;* on t'emportera dans l'obscurité; tu voileras ton visage, et tu ne regarderas pas la terre; car je t'ai donné *comme* présage à la maison d'Israël.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avait ordonné; je transportai mes meubles en plein jour, comme un homme qui émigre, et le soir je perçai de ma main la muraille, et je sortis dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules en présence du peuple.

8. Le matin, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

9. Fils de l'homme, la maison d'Israël, cette maison qui m'irrite, ne t'a-t-elle pas dit : Que fais-tu?

10. Dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Cette menace concerne le chef qui est à Jérusalem, et toute la maison d'Israël qui est au milieu d'eux.

11. Dis-leur : Je suis pour vous un présage. Ce que j'ai fait, c'est ce qui leur sera fait : ils iront en exil et en captivité.

---

ou sur l'épaule. Voyez l'*Atlas archéolog.*, pl. xc, fig. 6; pl. xcii, fig. 5, et Jer. xlvi, 19. — *Transmigrabis per diem.* Cet ordre est développé plus bas, vers. 4. Les préparatifs seuls devaient avoir lieu pendant le jour; le départ était réservé pour le soir. — *Efferes... per diem* (verset 4) : afin que tous les exilés de Tell-Abîb fussent témoins du fait. Les déportés refusaient de croire que Jérusalem serait prise d'assaut et que ses habitants seraient exilés à leur tour; rien de plus propre, pour les convaincre, que la conduite enjointe à Ézéchiel. Cf. Jer. xxix, 20 et ss. — *Perfode... parietem* (vers. 5). Les murs des maisons chaldéennes étaient en terre, et faciles à percer. — *Egredieris*... Hébr. : Tu les feras sortir par là (tes bagages). — *Portaberis... effereris* (vers. 6). Autre nuance dans l'hébreu, qui emploie l'actif au lieu du passif : Tu les porteras (ces mêmes bagages) sur les épaules, tu (les) emporteras dans les ténèbres. — *Faciem... velabis :* en signe de deuil. Cf. xxiv, 17, etc. — *Portentum :* un signe, un symbole de l'avenir réservé à Jérusalem. Cf. Is. viii, 18, etc.

— *Feci ergo...* (vers. 7). Ézéchiel exécuta fidèlement les ordres du Seigneur sur ces divers points. — *In humeris portatus.* L'hébreu a de nouveau l'actif : Je portai sur l'épaule.

8-16. L'explication du symbole. Il devait se réaliser aux derniers jours du siège, et après la prise de la capitale. — *Et factus est...* Introduction. *Mane :* le matin qui suivit les faits racontés au vers. 7. — *Numquid non...* (vers. 9). Le peuple n'avait pas caché son étonnement au prophète, et avait essayé d'obtenir de lui l'interprétation de sa conduite si singulière : *Quid... facis?* — *Super ducem...* (vers. 10). C.-à-d., sur le roi Sédécias, dont la fuite honteuse est ici prédite. — *Onus.* En hébreu, *maššâ';* un message de malheur. Cf. Is. xiii, 1 et la note; Nah. i, 1; Mal. i, 1, etc. — *Super omnem domum...* La masse des habitants de Jérusalem est également comprise dans ce terrible oracle. *In medio eorum* est pour « in medio ejus » : au milieu de la ville. — *Et dux...* (vers. 12). Encore le roi Sédécias. L'action symbolique est expliquée avec plus de détails. — *In humeris portabitur...* Hébr.:

12. Le chef qui est au milieu d'eux sera emporté sur les épaules, et il sortira dans l'obscurité; on percera la muraille pour le faire sortir; son visage sera voilé, afin que son œil ne regarde pas la terre.

13. J'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mon filet; je l'emmènerai à Babylone, dans le pays des Chaldéens; mais il ne le verra pas, et il y mourra.

14. Tous ceux qui sont autour de lui, sa garde et ses troupes, je les disperserai à tous les vents, et je tirerai l'épée derrière eux.

15. Et ils sauront que je suis le Seigneur, quand je les aurai dispersés parmi les nations et disséminés en divers pays.

16. Je laisserai d'entre eux quelques hommes qui échapperont à l'épée, à la famine et à la peste, afin qu'ils racontent tous leurs crimes parmi les nations où ils iront; et ils sauront que je suis le Seigneur.

17. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

18. Fils de l'homme, mange ton pain dans l'épouvante, et bois ton eau à la hâte et dans la tristesse.

19. Et tu diras au peuple du pays : Ainsi parle le Seigneur Dieu à ceux qui habitent à Jérusalem, dans le pays d'Israël : Ils mangeront leur pain dans l'inquiétude, et ils boiront leur eau dans la désolation; car ce pays, privé de sa multitude, sera désolé, à cause de l'iniquité de tous ceux qui l'habitent.

20. Ces villes, qui sont maintenant peuplées, deviendront une solitude; le pays sera désert, et vous saurez que je suis le Seigneur.

12. Et dux qui est in medio eorum in humeris portabitur, in caligine egredietur; parietem perfodient, ut educant eum; facies ejus operietur, ut non videat oculo terram;

13. et extendam rete meum super eum, et capietur in sagena mea; et adducam eum in Babylonem, in terram Chaldæorum; et ipsam non videbit, ibique morietur.

14. Et omnes qui circa eum sunt, præsidium ejus, et agmina ejus, dispergam in omnem ventum, et gladium evaginabo post eos.

15. Et scient quia ego Dominus, quando dispersero illos in gentibus, et disseminavero eos in terris.

16. Et relinquam ex eis viros paucos a gladio, et fame, et pestilentia, ut enarrent omnia scelera eorum in gentibus ad quas ingredientur; et scient quia ego Dominus.

17. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede, sed et aquam tuam in festinatione et mœrore bibe;

19. et dices ad populum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos qui habitant in Jerusalem, in terra Israel : Panem suum in sollicitudine comedent, et aquam suam in desolatione bibent; ut desoletur terra a multitudine sua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.

20. Et civitates quæ nunc habitantur, desolatæ erunt, terraque deserta, et scietis quia ego Dominus.

Il portera sur l'épaule. Voyez le vers. 6 et la note. — *Parietem perfodient...* Sur la fuite de Sédécias, voyez IV Reg. xxv, 4; Jer. xxxix, 4, et lii, 7. — *Extendam rete.* Expression métaphorique. Cf. Thren. i, 13, etc. Le roi fut, en effet, presque aussitôt arrêté par les Chaldéens, et déporté à Babylone. — *Ipsam non videbit.* Trait d'une rigoureuse exactitude, puisque Nabuchodonosor avait fait crever les yeux à Sédécias avant de l'emmener en Chaldée. Cf. Jer. lii, 8, 11. — *Et omnes qui...* (vers 14). Triste destinée des guerriers juifs et des habitants de Jérusalem. — *Dispergam :* en effet, les uns furent déportés avec leur roi; les autres se réfugièrent en Égypte ou en d'autres contrées voisines. Cf. Jer. xl, 7, 12; xli, 1 et ss.; lii, 8, etc. — *Et scient..* (vers. 15). Ce résultat final est sans cesse mentionné. Cf. 16, 20, etc. — *Relinquam... paucos* (vers. 16). Il ne restera qu'un petit nombre des assiégés, pour attester au monde entier la justice vengeresse du Seigneur. Cf. xiv, 22-23.

2° Autre représentation symbolique de la ruine prochaine. XII, 17-20.

17-18. Le signe. — *Panem tuum... et aquam...:* le pain et l'eau qui avaient été assignés à Ézéchiel en si petite quantité. Cf. iv, 9. Il devait manger et boire avec un air consterné, terrifié, ainsi qu'on le fait dans une ville durant un siège prolongé.

19-20. L'explication du signe. — *Ad populum terræ:* aux Juifs exilés en Chaldée. — *Ut desoletur terra.* La Palestine aura bien le droit de gémir, lorsqu'elle aura été dépouillée de sa population et de ses richesses (*a multitudine...;* hébr., de sa plénitude). — *Propter iniquitatem.* Rien de plus légitime que le châtiment.

21. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

22. Fili hominis, quod est proverbium istud vobis in terra Israel dicentium : In longum differentur dies, et peribit omnis visio?

23. Ideo dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Quiescere faciam proverbium istud, neque vulgo dicetur ultra in Israel; et loquere ad eos quod appropinquaverint dies et sermo omnis visionis.

24. Non enim erit ultra omnis visio cassa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel;

25. quia ego Dominus loquar; et quodcumque locutus fuero verbum, fiet, et non prolongabitur amplius; sed in diebus vestris, domus exasperans, loquar verbum, et faciam illud, dicit Dominus Deus.

26. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

27. Fili hominis, ecce domus Israel dicentium : Visio quam hic videt, in dies multos, et in tempora longa iste prophetat.

28. Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultra omnis sermo meus; verbum quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.

21. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

22. Fils de l'homme, quel est ce proverbe que vous employez dans le pays d'Israël : Les jours se prolongent, et toutes les visions seront sans effet?

23. Dis-leur donc : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Je ferai cesser ce proverbe, et on ne l'emploiera plus désormais en Israël; dis-leur que les jours approchent, et que toutes les visions *s'accompliront.*

24. Car désormais aucune vision ne sera vaine, et aucune prédiction ne sera incertaine au milieu des enfants d'Israël.

25. Car c'est moi, le Seigneur, qui parlerai, et toutes les paroles que j'aurai prononcées s'accompliront sans retard; et dans vos jours mêmes, maison qui m'irritez, je parlerai, et j'exécuterai ma parole, dit le Seigneur Dieu.

26. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

27. Fils de l'homme, voici que la maison d'Israël dit : Les visions que voit celui-ci sont pour des jours lointains, et il prophétise pour des temps éloignés.

28. C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Désormais aucune de mes paroles ne sera différée; mais tout ce que je dirai s'accomplira, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XIII

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

3° Toutes ces menaces s'accompliront certainement et prochainement. XII, 21-28.

21-25. Réponse à une première objection des Juifs incrédules. — *In longum differentur* (verset 22b). C'est l'objection. Depuis longtemps Jéhovah faisait retentir ses avertissements aux oreilles des coupables. Cf. Is. VI, 11, et XXXIX, 6; Os. II, 14; Mich. III, 12, etc. Comme le jugement tardait à venir, les esprits forts d'Israël s'appuyaient sur ce délai pour prétendre qu'il ne viendrait jamais. Cf. Is. V, 19; Jer. XVII, 15, etc. — *Ideo dic...* Dieu réfute l'objection (vers. 23-25). Les événements vont se précipiter avec une telle promptitude, que le proverbe n'aura plus de raison d'être, et que la véracité de tous les divins oracles sera clairement manifestée. — *Non... erit... visio cassa* (vers. 24). Les prédictions mensongères et trompeuses (*ambigua :* hébr., flatteuses) des faux prophètes cesseront; quant aux oracles de Jéhovah, ils se réaliseront en tout point, et sans tarder (*ego... loquar...,* vers. 25).

26-28. Réponse à une autre objection. — *Visio... in dies...* (vers. 27). L'objection est la même au fond; mais elle est présentée sous une forme mitigée, avec moins d'incrédulité. Ceux qui la proposent n'accusent point les divins oracles de fausseté (cf. vers. 22b); ils se bornent à noter la lenteur avec laquelle ils s'accomplissent. — *Propterea dic...* Réponse concise, mais énergique : Tout aura lieu à bref délai.

4° Prédictions relatives aux faux prophètes. XIII, 1-16.

Comparez une prophétie semblable de Jérémie, XXIII, 1 et ss., qu'Ézéchiel semble avoir connue et utilisée, tant ses idées et ses expressions ressemblent à celles du prophète d'Anathoth.

Chap. XIII. — 1-7. Description de la culpabilité des faux prophètes. — *Ad prophetas.* Ces hommes misérables étaient alors très nombreux, soit en Judée (cf. Jer. XIV, 13-14; XXIII, 9, 18, 18, etc.), soit parmi les exilés (cf. Jer. XXIX,

2. Fils de l'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël qui prophétisent, et dis à ces hommes qui prophétisent selon leur propre cœur : Écoutez la parole du Seigneur.

3. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur aux prophètes insensés, qui suivent leur propre esprit, et qui ne voient rien !

4. Tes prophètes, Israël, ont été comme des renards dans les déserts.

5. Vous n'êtes pas montés contre *l'ennemi,* et vous ne vous êtes pas opposés comme un mur pour la maison d'Israël, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.

6. Ils ont des visions vaines, et ils prophétisent le mensonge, en disant : Ainsi parle le Seigneur, quoique le Seigneur ne les ait pas envoyés, et ils persistent à affirmer ce qu'ils ont dit.

7. Les visions que vous avez ne sont-elles pas vaines, et les oracles que vous annoncez ne sont-ils pas mensongers ? Et vous dites : Ainsi parle le Seigneur, quoique je n'aie point parlé.

8. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous avez dit des choses vaines et que vous avez eu des visions de mensonge, voici, je viens à vous, dit le Seigneur Dieu.

9. Ma main sera sur les prophètes qui ont des visions vaines, et qui prophétisent le mensonge; ils ne feront point partie de l'assemblée de mon peuple, ils ne seront pas inscrits dans le livre de la maison d'Israël, et ils n'entreront pas dans la terre d'Israël; et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

2. Fili hominis, vaticinare ad prophetas Israel, qui prophetant, et dices prophetantibus de corde suo : Audite verbum Domini.

3. Hæc dicit Dominus Deus : Væ prophetis insipientibus, qui sequuntur spiritum suum, et nihil vident.

4. Quasi vulpes in desertis prophetæ tui, Israel, erant.

5. Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini.

6. Vident vana, et divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus, cum Dominus non miserit eos; et perseveraverunt confirmare sermonem.

7. Numquid non visionem cassam vidistis, et divinationem mendacem locuti estis ? Et dicitis : Ait Dominus, cum ego non sim locutus.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia locuti estis vana, et vidistis mendacium, ideo ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus.

9. Et erit manus mea super prophetas qui vident vana, et divinant mendacium; in concilio populi mei non erunt, et in scriptura domus Israel non scribentur, nec in terram Israel ingredientur; et scietis quia ego Dominus Deus.

15-22, etc.). Ils contribuaient pour beaucoup à la démoralisation du peuple. — *Prophetantibus de corde...* C.-à-d., d'eux-mêmes, et sans mandat du ciel. Cette locution équivaut à *sequuntur spiritum suum* du vers. 3. — *Nihil vident.* Ils ne recevaient aucune de ces communications divines qui avaient valu aux vrais prophètes le beau nom de Voyants. — *Quasi vulpes...* (vers. 4). Comparaison qui peint avec autant de dédain que de vérité le caractère de ces hommes pervers : les renards habitent les ruines, qu'ils augmentent encore par leur travail souterrain. Cf. Thren. v, 18. — *Non... ex adverso* (vers. 5). Ézéchiel les interpelle brusquement, en leur reprochant de n'avoir rien fait pour défendre le peuple. D'après l'hébreu : Vous n'êtes pas montés aux brèches ! Ces égoïstes se sont bien gardés, en effet, de se placer aux endroits périlleux, qui sont cependant le poste des chefs et des vaillants. Cf. XXII, 30. — *Neque opposuistis...* Autre métaphore. — *Vident vana...* (vers. 6). L'ardente apostrophe s'arrête un instant (elle recommencera au vers. 7), et Ézéchiel continue sa triste description. — *Perseveraverunt confirmare...* Hébr. : Ils espèrent (selon d'autres : Ils font espérer) que leur parole s'accomplira. — *Numquid non...* (vers. 7). Protestation indignée. L'écrivain sacré fait appel au témoignage de leur propre conscience.

8-16. Le châtiment. — *Ecce ego ad vos.* C'est le Dieu tout-puissant lui-même qui viendra les punir. Cf. v, 8, etc. La main à laquelle rien ne résiste les frappera et les brisera : *manus mea super...* (vers. 9). — *In concilio... et in scriptura... nec in terram...* Trois expressions synonymes, pour marquer que les faux prophètes seront impitoyablement exclus de la communauté du peuple de Dieu. — *Non scribentur.* Ils ne seront pas inscrits dans le livre qui contient les noms des vrais Israélites (cf. Ps. LXXXVI, 6; Jer. XXII, 30, etc.). *Nec... ingredientur :* ils ne reviendront pas en Palestine après l'exil. — *Eo quod deceperint...* (vers. 10). Les reproches continuent de

10. Eo quod deceperint populum meum, dicentes : Pax, et non est pax ; et ipse ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto absque paleis

11. Dic ad eos qui liniunt absque temperatura, quod casurus sit; erit enim imber inundans, et dabo lapides prægrandes desuper irruentes, et ventum procellæ dissipantem.

12. Siquidem ecce cecidit paries ; numquid non dicetur vobis : Ubi est litura quam linistis ?

13. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Et erumpere faciam spiritum tempestatum in indignatione mea, et imber inundans in furore meo erit, et lapides grandes in ira in consumptionem.

14. Et destruam parietem quem linistis absque temperamento, et adæquabo eum terræ, et revelabitur fundamentum ejus; et cadet, et consumetur in medio ejus, et scietis quia ego sum Dominus.

15. Et complebo indignationem meam in pariete, et in his qui liniunt eum absque temperamento ; dicamque vobis : Non est paries, et non sunt qui liniunt eum ;

16. prophetæ Israel, qui prophetant ad Jerusalem, et vident ei visionem pacis, et non est pax, ait Dominus Deus.

10. Car ils ont séduit mon peuple, en disant : Paix, lorsqu'il n'y avait point de paix ; et quand mon peuple bâtissait une muraille, ils l'ont enduite d'argile, sans y mêler de la paille.

11. Dis à ceux qui enduisent la muraille sans y rien mêler, qu'elle tombera ; car il viendra une pluie violente, et je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront, et *souffler* un vent d'orage qui la renversera.

12. Et voici que la muraille est tombée; ne vous dira-t-on pas : Où est l'enduit dont vous l'avez enduite ?

13. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Je ferai éclater le vent des tempêtes dans mon indignation, une pluie violente surviendra dans ma fureur, et de grosses pierres tomberont dans ma colère pour détruire.

14. Et je renverserai la muraille que vous avez enduite sans rien mêler à l'argile, je la mettrai au niveau du sol, et ses fondements apparaîtront ; et elle tombera, et Israël sera détruit avec elle, et vous saurez que je suis le Seigneur.

15. J'assouvirai mon indignation contre la muraille et contre ceux qui l'enduisent sans y mettre du mortier, et je vous dirai : La muraille n'est plus, ni ceux qui l'avaient enduite,

16. ces prophètes d'Israël, qui prophétisent sur Jérusalem, et qui voient pour elle des visions de paix, lorsqu'il n'y a pas de paix, dit le Seigneur Dieu.

---

retentir à travers les menaces, pour justifier la sévérité de la sentence. — *Dicentes : Pax...* Ils promettaient la paix et le bonheur, tout en sachant fort bien que leurs prédictions étaient sans fondement. Cf. Jer. VI, 14 ; VIII, 11 ; XXIII, 17 ; Mich. III, 5. — *Ipse ædificabat...* Métaphore pittoresque, pour mieux montrer comment les prophètes de mensonge trompaient les Juifs. Ceux-ci sont comparés à un architecte qui veut construire un mur solide, afin de s'abriter ; ils désiraient, en effet, sauver leur nationalité menacée. Mais les faux prophètes se chargent de la construction, et emploient des matériaux qui ne pourront tenir longtemps : *liniebant... absque paleis.* La paille hachée, que l'on mêlait à l'argile, donnait à celle-ci de la consistance. Cf. Ex. V, 10-18. L'hébreu a une autre leçon : Et voici qu'eux l'enduisaient (la muraille) de plâtre. Ils donnaient donc au mur un beau revêtement extérieur, qui en masquait les lézardes, et qui empêchait de voir qu'il tenait à peine. Cf. Act. XXIII, 3, etc. — *Qui... absque temperatura* (vers. 11). L'hébreu dit encore : A ceux qui enduisent de plâtre. De même aussi au vers. 14ª. — *Casurus sit.* Le mur tombera infailliblement sous les efforts réunis de la pluie, de la grêle (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *lapides prægrandes;* de même au vers. 13ᵇ), et du vent soufflant en tempête. Comp. le passage analogue de l'Évangile, Matth. VII, 26-27. — *Ubi... litura...* (vers. 12). Question pleine de sarcasme. A quoi a servi leur enduit de plâtre ? — *Erumpere faciam...* (vers. 13). Répétition très accentuée des circonstances qui amèneront la ruine de la muraille symbolique. A trois reprises (*in indignatione... in furore... in ira*), Dieu mentionne la violente colère qui l'excitera à renverser l'édifice de la théocratie juive. — *Adæquabo terræ.* Le mur sera rasé au niveau du sol, de sorte que les fondements seront mis à nu : *et revelabitur...* — *Et consumetur...* Mieux, d'après l'hébreu : Vous périrez au milieu... Cette même pensée est développée aux vers. 15-16, avec une grande vigueur.

6° Oracle contre les prophétesses de mensonge. XIII, 17-23.

La marche suivie dans ce passage est identique à celle de la prédiction qui précède : d'abord les reproches, vers. 17-19 ; puis les menaces, vers. 20-23. Ézéchiel est seul à mentionner cette catégorie de femmes si nuisibles à la foi d'Israël, et à décrire leurs agissements.

17. Et toi, fils de l'homme, tourne ton visage contre les filles de ton peuple, qui prophétisent d'après leur propre cœur, et prophétise contre elles,
18. et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur à celles qui cousent des coussinets pour tous les coudes, et qui font des oreillers pour la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre les âmes, et lorsqu'elles ont surpris les âmes de mon peuple, elles leur promettent la vie.
19. Elles me profanaient auprès de mon peuple pour une poignée d'orge et un morceau de pain, en tuant les âmes qui n'étaient pas mortes, et en promettant la vie à celles qui n'étaient pas vivantes, mentant à mon peuple qui croit à ces mensonges.
20. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, j'en veux à vos coussinets, par lesquels vous surprenez les âmes comme des oiseaux qui volent; j'arracherai vos coussinets de vos bras, et je laisserai aller les âmes que vous avez prises, afin que ces âmes s'envolent.
21. Je mettrai vos oreillers en pièces et je délivrerai mon peuple de votre main, et ils ne seront plus désormais une proie entre vos mains; et vous saurez que je suis le Seigneur.
22. Parce que vous avez affligé le cœur du juste par des mensonges, lorsque je ne l'avais pas attristé moi-même, et

17. Et tu, fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde suo, et vaticinare super eas,
18. et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manus, et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas; et cum caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.
19. Et violabant me ad populum meum propter pugillum hordei, et fragmen panis, ut interficerent animas quæ non moriuntur, et vivificarent animas quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.
20. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad pulvillos vestros, quibus vos capitis animas volantes; et dirumpam eos de brachiis vestris, et dimittam animas quas vos capitis, animas ad volandum.
21. Et dirumpam cervicalia vestra, et liberabo populum meum de manu vestra, neque erunt ultra in manibus vestris ad prædandum; et scietis quia ego Dominus.
22. Pro eo quod mœrere fecistis cor justi mendaciter, quem ego non contristavi; et confortastis manus impii, ut

---

17-19. La conduite des fausses prophétesses. — *Pone faciem...*: d'une manière hostile, menaçante. Cf. VI, 2, etc. — *Prophetant de corde...* Voyez le vers. 2[b] et la note. — *Consuunt pulvillos* (vers. 18). Ces petits coussins étaient très probablement des objets magiques que ces femmes faisaient porter par ceux qui venaient les consulter. D'autres interprètes supposent, mais sans raison suffisante, que ce serait là une expression figurée, pour indiquer les oracles doucereux, les paroles flatteuses par lesquels les prophétesses juives endormaient les craintes de leurs clients. — *Cervicalia.* Le mot hébreu paraît désigner plutôt des voiles, dont elles enveloppaient les gens crédules, abusant de leur superstition. — *Universæ ætatis.* Hébr. : de toute taille. C'est la même pensée. Personne n'échappait à cette funeste influence (*ad capiendas*..). — *Et cum... vivificabant*... Elles tuaient les âmes en leur promettant la vie. Variante dans l'hébreu, où les prophétesses sont directement interpellées : Prendrez-vous les âmes de mon peuple, et vivifierez-vous vos propres âmes? C.-à-d. : Pensez-vous qu'il vous sera permis de ruiner impunément ma nation? — *Violabant me...* (vers 19). Elles profanaient le nom divin, en l'associant à leurs odieux mensonges et en prétendant recevoir leurs inspirations de Jéhovah. — *Propter pugillum...* Ces mots font ironiquement allusion à la coutume très ancienne d'offrir un petit présent au prophète dont on implorait les services. Cf. I Reg. IX, 7-8; III Reg. XIV, 3, etc. — *Ut interficiant...* Deux tristes résultats des mensonges sacrilèges de ces femmes : elles causaient la ruine des justes (*animas quæ non...*), et elles inspiraient aux impies une vaine sécurité (*et vivificarent...*).

20-23. Leur punition. — *Ego ad pulvillos...* Langage très énergique. Le châtiment tombera tout droit sur ce qui aura occasionné le péché. — *Capitis animas...* Ces pauvres âmes sont représentées sous la figure d'oiseaux (*volantes..., ad volandum*) qui se laissaient follement prendre au piège. — *Dirumpam eos...* En faisant disparaître ces femmes pernicieuses, le Seigneur délivrera son peuple de leurs séductions. — *Pro eo quod..* (vers. 22). Nouvelle description des effets désastreux de leur conduite. Comp. le vers. 19[b]. Elles décourageaient les bons et donnaient aux méchants une force plus grande pour le mal. Les mots *quem ego non contristavi* sont d'une grande

non reverteretur a via sua mala, et viveret ;

23. propterea vana non videbitis, et divinationes non divinabitis amplius, et eruam populum meum de manu vestra ; et scietis quia ego Dominus.

parce que vous avez fortifié les mains de l'impie pour l'empêcher de revenir de sa voie mauvaise et de vivre,

23. à cause de cela vous n'aurez plus de vaines visions, et vous ne débiterez plus vos divinations ; je délivrerai mon peuple d'entre vos mains, et vous saurez que je suis le Seigneur.

CHAPITRE XIV

1. Et venerunt ad me viri seniorum Israel, et sederunt coram me.

2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

3. Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, et scandalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam : numquid interrogatus respondebo eis ?

4. Propter hoc loquere eis, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Homo, homo de domo Israel, qui posuerit immunditias suas in corde suo, et scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, et venerit ad prophetam interrogans per eum me, ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum ;

5. ut capiatur domus Israel in corde

1. *Quelques-uns* des anciens d'Israël vinrent auprès de moi, et s'assirent devant moi.

2. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

3. Fils de l'homme, ces hommes ont mis dans leurs cœurs leurs impuretés, et ils ont placé le scandale de leur iniquité devant leur visage : est-ce que je leur répondrai s'ils m'interrogent ?

4. C'est pourquoi parle-leur, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Tout homme de la maison d'Israël qui aura mis ses impuretés dans son cœur, et qui aura placé le scandale de son iniquité devant son visage, et qui viendra auprès du prophète pour m'interroger par lui, je lui répondrai, moi le Seigneur, selon la multitude de ses impuretés,

5. afin que la maison d'Israël soit prise

---

délicatesse. — *Propterea, vana...* (vers. 23). Leur crédit prendra fin totalement, et elles seront réduites à une honteuse impuissance, lorsque Jéhovah sera mieux connu et mieux aimé de son peuple.

7° C'est en vain que les Juifs consultent le Seigneur, tout en se livrant à l'iniquité. XIV, 1-11.

Chap. XIV. — 1-8. Jéhovah répondra aux idolâtres selon leurs propres pensées. — *Et venerunt...* Occasion de cette prédiction (vers. 1). — *Viri seniorum.* Ces anciens formaient-ils une députation envoyée à Ézéchiel par les restes des tribus schismatiques, qui vivaient dans ces mêmes régions ? On l'a parfois conjecturé, à cause de l'épithète *Israel*, ajoutée aux mots qui les désignent. Mais ce nom est pris ici dans un sens général, et nous n'avons aucune raison sérieuse d'établir une distinction entre les anciens d'Israël et les « anciens de Juda », que nous avons trouvés antérieurement (voyez VIII, 1 et la note) auprès du prophète. D'après la suite de la prophétie (comp. les vers. 3^b et 4), ils venaient le consulter sur quelque point qui les intéressait. — *Viri isti...* (vers. 3). Dieu révèle à son serviteur leurs sentiments les plus intimes, et s'étonne qu'ils osent recourir à ses oracles en de telles dispositions. — *Posuerunt immunditias...* C.-à-d. leurs idoles impures. Cf. VI, 2 et la note. Sans doute, les Juifs déportés ne se livraient plus extérieurement, comme autrefois en Palestine, aux grossières pratiques de l'idolâtrie ; mais leurs aspirations se dirigeaient encore de ce côté, et leurs cœurs étaient pleins de désirs idolâtriques (*in cordibus suis*). — *Scandalum iniquitatis* est une autre désignation des faux dieux, qui avaient été si souvent pour les Juifs une pierre d'achoppement. Cf. VII, 19^b, etc. — *Statuerunt contra faciem...* Autre métaphore, qui peint au vif le penchant des visiteurs d'Ézéchiel pour l'idolâtrie : ils tournaient vers les faux dieux leurs regards comme leurs cœurs. — *Numquid... respondebo...?* Oui, Jéhovah leur répondra, mais d'une façon spéciale, comme il va être dit en termes explicites. — *Homo, homo...* (vers. 4). Hébraïsme : Quiconque, parmi les Juifs, portera ses désirs vers les idoles... — *Et venerit... interrogans.* Consultation fort hypocrite, puisque celui qui la fait est censé avoir l'esprit rempli de pensées idolâtriques. — *Respondebo... in multitudine...* « Par pari refertur ». A de tels hommes, Jéhovah donnera la réponse que mérite leur hypocrisie. Voyez les vers. 7-8. — *Ut capiatur...* (vers. 5). Leur impiété même sera le filet qui les saisira. Cf.

par son cœur, *ce cœur* par lequel ils se sont retirés de moi, pour suivre toutes leurs idoles.
6. C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Convertissez-vous, et éloignez-vous de vos idoles, et détournez vos visages de toutes vos souillures ;
7. car si un homme de la maison d'Israël, quel qu'il soit, ou un étranger d'entre les prosélytes qui sont en Israël, s'éloigne de moi, et garde ses idoles dans son cœur, et place le scandale de son iniquité devant son visage, et s'il vient auprès d'un prophète pour m'interroger par lui, moi le Seigneur je lui répondrai par moi-même,
8. et je dirigerai mon regard contre cet homme, et je ferai de lui un exemple et un proverbe, et je l'exterminerai du milieu de mon peuple, et vous saurez que je suis le Seigneur.
9. Et lorsqu'un prophète se laissera séduire et proférera un *faux* oracle, c'est moi, le Seigneur, qui aurai trompé ce prophète; j'étendrai ma main sur lui, et je le détruirai du milieu de mon peuple d'Israël.
10. Ils porteront *la peine* de leur iniquité ; suivant l'iniquité de l'interrogateur, telle sera l'iniquité du prophète,
11. afin que désormais la maison d'Israël ne s'égare plus loin de moi, et qu'elle ne se souille plus dans toutes ses prévarications, mais qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.
12. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

suo, quo recesserunt a me in cunctis idolis suis.

6. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Convertimini, et recedite ab idolis vestris, et ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras ;
7. quia homo, homo de domo Israel, et de proselytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit a me, et posuerit idola sua in corde suo, et scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, et venerit ad prophetam ut interroget per eum me, ego Dominus respondebo ei per me ;

8. et ponam faciem meam super hominem illum, et faciam eum in exemplum et in proverbium, et disperdam eum de medio populi mei ; et scietis quia ego Dominus.
9. Et propheta cum erraverit, et locutus fuerit verbum, ego Dominus decepi prophetam illum ; et extendam manum meam super illum, et delebo eum de medio populi mei Israel.

10. Et portabunt iniquitatem suam ; juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas prophetæ erit,
11. ut non erret ultra domus Israel a me, neque polluatur in universis prævaricationibus suis ; sed sint mihi in populum, et ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

12. Et factus est sermo Domini ad me dicens :

Is. xliv, 20. — *Propterea dic...* (vers 6). Les coupables sont exhortés à faire promptement pénitence, s'ils ne veulent affronter le sévère jugement de Dieu. — *Convertimini :* c'est la seule réponse que le prophète devra leur faire. — *Quia homo, homo...* (vers. 7). Voyez le vers. 4 et la note. — *Et de proselytis.* D'après l'hébreu, il s'agit seulement des étrangers qui séjournaient au milieu des Juifs, sans faire partie de la nation théocratique. La loi les obligeait de renoncer, pendant leur séjour en Palestine, à toute pratique d'idolâtrie. Cf. Lev. xvii, 10, et xx, 2. — *Ego... respondebo*, Jéhovah leur répondra en les châtiant, ainsi que l'exprime si fortement le vers. 8. — *In exemplum et... proverbium:* tant la punition sera grande.

9-11. Si un faux prophète ose faire aux idolâtres une prédiction conforme à leurs désirs, il sera châtié avec eux. — *Propheta cum erraverit.* Hébr. : Si un prophète est séduit; c.-à-d., s'il se laisse entraîner par crainte, ou à prix d'argent, à répondre aux consultations de ses compatriotes. — *Ego... decepi...* Dieu affirme qu'il aura lui-même opéré cette séduction, pour le malheur soit du faux prophète (*et extendam manum...*), soit du peuple (*portabunt iniquitatem...*, vers. 10). Ce sera de sa part un acte de vengeance, semblable à l'endurcissement des pécheurs dans le mal. Voyez, III Reg. xxii, 20, un exemple de ce genre de séduction. — *Ut non erret...* (vers. 11). Le salut d'Israël sera le but final du châtiment. Purifiés par l'épreuve, les Juifs renonceront à l'idolâtrie et à toutes ses conséquences, et ils serviront fidèlement Jéhovah.

8° Israël aurait tort de compter sur les mérites de ses saints, pour échapper aux rigueurs de la justice divine. XIV, 12-23.

Comparez un message semblable de Jérémie (chap. xiv-xv) aux Juifs demeurés en Judée. Voyez aussi Gen. xviii, 23-32.

12-14. Le principe et son application générale. — *Terra cum...* Lorsqu'un pays quelconque se

13. Fili hominis, terra cum peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum meam super eam, et conteram virgam panis ejus, et immittam in eam famem, et interficiam de ea hominem et jumentum.

14. Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel, et Job, ipsi justitia sua liberabunt animas suas, ait Dominus exercituum.

15. Quod si et bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam, et fuerit invia, eo quod non sit pertransiens propter bestias;

16. tres viri isti si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios nec filias liberabunt, sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.

17. Vel si gladium induxero super terram illam, et dixero gladio : Transi per terram, et interfecero de ea hominem et jumentum;

18. et tres viri isti fuerint in medio ejus, vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios neque filias, sed ipsi soli liberabuntur.

19. Si autem et pestilentiam immisero super terram illam, et effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex ea hominem et jumentum;

20. et Noe, et Daniel, et Job fuerint in medio ejus, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium et filiam non liberabunt, sed ipsi justitia sua liberabunt animas suas.

21. Quoniam hæc dicit Dominus Deus : Quod et si quatuor judicia mea pessima, gladium, et famem, ac bestias malas, et

13. Fils de l'homme, lorsqu'un pays aura péché contre moi, en se livrant à des prévarications, j'étendrai ma main sur lui, je briserai le bâton de son pain, j'enverrai contre lui la famine, et j'en ferai mourir les hommes et les bêtes.

14. Et si ces trois hommes, Noé, Daniel et Job, se trouvent au milieu de lui, ils délivreront leurs âmes par leur justice, dit le Seigneur des armées.

15. Que si j'envoie des bêtes féroces dans ce pays pour le ravager, et qu'il devienne inaccessible, sans que personne n'y passe à cause des bêtes,

16. par ma vie, dit le Seigneur Dieu, si ces trois hommes sont au milieu de lui, ils ne délivreront ni les fils ni les filles, mais eux seuls seront délivrés, et le pays sera dévasté.

17. Et si j'amène l'épée sur ce pays, et si je dis à l'épée : Passe à travers le pays, et si j'y tue les hommes et les bêtes,

18. si ces trois hommes sont au milieu de lui, par ma vie, dit le Seigneur Dieu, ils ne délivreront ni les fils ni les filles, mais eux seuls seront délivrés.

19. Et si j'envoie la peste contre ce pays, et si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant, pour en exterminer les hommes et les bêtes,

20. et si Noé, Daniel et Job sont au milieu de lui, par ma vie, dit le Seigneur Dieu, ils ne délivreront ni les fils, ni les filles, mais ils ne délivreront que leurs propres âmes par leur justice.

21. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Si j'envoie contre Jérusalem mes quatre jugements terribles, l'épée, la famine,

---

sera rendu grièvement coupable, Dieu le punira selon l'étendue de ses crimes, et alors « la piété individuelle ne sauvera que les individus eux-mêmes » (*si fuerint tres...*, vers. 14). — *Virgam panis.* Locution pittoresque. Cf. IV, 16 ; V, 16, etc. — *Noe, Daniel et Job.* Trois personnages remarquables par leur sainteté. Le premier et le troisième appartenaient aux temps anciens ; le second vivait alors même, et était déjà devenu célèbre par sa profonde sagesse et sa haute situation à la cour chaldéenne (cf. XXVIII, 3, et Dan. II, 1 et ss.). Et non seulement ils avaient tous trois pratiqué individuellement la perfection à un rare degré ; mais chacun d'eux avait été une source de salut pour son entourage immédiat : Noé pour sa famille (Gen. VI, 18), Daniel pour ses compagnons de captivité (Dan. II, 17-18), Job pour ses amis (Job, XLII, 7-8).

15-20. Développement dramatique de la même pensée, par rapport à trois autres sortes de châtiments : les bêtes sauvages (vers. 15-16), le glaive (vers. 17-18), la peste (vers. 19-20). Les répétitions, qui retentissent comme des refrains, donnent un cachet de grande solennité à ce passage. — *Nec filios... liberabunt* (vers. 16, 18 et 20) : pas même leurs propres enfants, le salut étant une chose personnelle. — *Effudero... in sanguine.* (vers. 19). Dieu assouvira sa colère en répandant à flots le sang des coupables.

21-23. Le principe est appliqué à Jérusalem d'une manière spéciale : elle ne saurait échapper au châtiment, et ce qui restera de sa population après le siège ira rejoindre en exil les autres déportés. — *Quatuor judicia.* Dans les versets qui précèdent, les quatre fléaux éclataient l'un après l'autre sur la tête des coupables ; voici qu'ils fondent maintenant tous ensemble sur Jérusalem. — *Salvatio educentium...* (vers. 22).

les bêtes féroces, et la peste, pour en faire mourir les hommes et les bêtes,
22. il en restera cependant quelques-uns qui se sauveront, et qui en feront sortir des fils et des filles; voici qu'ils viendront auprès de vous, et vous verrez leur conduite et leurs œuvres, et vous vous consolerez du malheur que j'aurai fait tomber sur Jérusalem, et de tout ce que j'aurai fait venir sur elle.
23. Ils vous consoleront, lorsque vous verrez leur voie et leurs œuvres, et vous reconnaîtrez que ce n'est pas sans raison que j'ai fait tout ce que je lui ai fait, dit le Seigneur Dieu.

pestilentiam, immisero in Jerusalem, ut interficiam de ea hominem et pecus,
22. tamen relinquetur in ea salvatio educentium filios et filias; ecce ipsi ingredientur ad vos, et videbitis viam eorum et adinventiones eorum, et consolabimini super malo quod induxi in Jerusalem, in omnibus quæ importavi super eam.
23. Et consolabuntur vos, cum videritis viam eorum, et adinventiones eorum; et cognoscetis quod non frustra fecerim omnia quæ feci in ea, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XV

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne, si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois et dans les forêts ?
3. En prendra-t-on du bois pour faire quelque ouvrage, ou en fabriquera-t-on une cheville pour y suspendre un objet quelconque ?
4. Voici, on le donne au feu en pâture; la flamme en consume l'un et l'autre bout, et le milieu est réduit en cendres : sera-t-il bon à quelque chose?
5. Même lorsqu'il était entier, il n'était bon à rien; combien moins, quand le feu l'aura dévoré et consumé, en pourra-t-on faire quelque ouvrage?

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum quæ sunt inter ligna silvarum?
3. Numquid tolletur de ea lignum ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus ut dependeat in eo quodcumque vas?
4. Ecce igni datum est in escam; utramque partem ejus consumpsit ignis, et medietas ejus redacta est in favillam; numquid utile erit ad opus?
5. Etiam cum esset integrum, non erat aptum ad opus; quanto magis cum illud ignis devoraverit et combusserit, nihil ex eo fiet operis!

Tous les habitants de la capitale juive ne devaient pas périr pendant le siège. Les survivants, déportés à leur tour, viendront consoler sur la terre étrangère ceux de leurs frères qui y avaient été exilés les premiers : *et consolabimini...* Étrange consolation, cependant; car elle consistera à voir, par la conduite de ces nouveaux arrivants, combien Dieu avait eu raison de les châtier (*cum videritis viam...*, vers. 23), et la douleur causée aux anciens déportés par la ruine du royaume deviendra moins amère. — *Quod non frustra...* C.-à-d. : sans de très graves motifs.

§ VI. — *Quelques paraboles destinées à figurer les malheurs des Juifs.* XV, 1 — XIX, 14.

1° Inutilité du bois de la vigne. XV, 1-8.

Dans les saints Livres, Israël est souvent comparé à une vigne. Cf. Ps. LXXIX, 9-18; Is. V, 1 et ss.; Jer. II, 21; Os. X, 1, etc. Ézéchiel laisse de côté la question des fruits, car, hélas! la théocratie n'en portait que de mauvais à cette époque; il ne s'occupe que du bois de la vigne, dont il tire une application saisissante.

Chap. XV. — 1-5. La parabole : le bois de la vigne n'est bon qu'à être brûlé. — *Quid fiet... ex omnibus...?* Plus clairement, dans l'hébreu : Qu'a le bois de la vigne de plus que tout (autre) arbre, (de plus) qu'une branche qui est parmi les arbres de la forêt? — *Numquid tolletur...* (vers. 3). Le prophète fait ressortir, par quelques traits ironiques, cette infériorité du bois de la vigne. — *Ut fiat opus :* quelque objet utile, taillé ou sculpté dans le tronc, dans les branches Mais non, pas même une cheville (*paxillus*) à laquelle on suspendrait un vêtement ou un objet quelconque. Ce bois n'est pas assez solide pour cela. — *Ecce igni...* (vers. 4). A plus forte raison est-il absolument inutile lorsque le feu l'a déjà consumé en partie; et tel était le cas pour Juda, qui avait été si fortement atteint par le

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quomodo lignum vitis, inter ligna silvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem ;

7. et ponam faciem meam in eos : de igne egredientur, et ignis consumet eos ; et scietis quia ego Dominus, cum posuero faciem meam in eos,

8. et dedero terram inviam et desolatam, eo quod prævaricatores exstiterint, dicit Dominus Deus.

6. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Comme le bois de la vigne, que j'ai livré au feu parmi les arbres des forêts, pour être consumé, ainsi je livrerai les habitants de Jérusalem.

7. Je dirigerai ma face contre eux : ils sortiront d'un feu, et un *autre* feu les consumera ; et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai dirigé ma face contre eux,

8. et que j'aurai rendu leur pays inaccessible et désert, parce qu'ils ont été prévaricateurs, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XVI

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, notas fac Jerusalem abominationes suas ;

3. et dices : Hæc dicit Dominus Deus Jerusalem : Radix tua et generatio tua de terra Chanaan ; pater tuus Amorrhæus, et mater tua Cethæa.

4. Et quando nata es, in die ortus tui, non est præcisus umbilicus tuus ; et aqua non es lota in salutem, nec sale salita, nec involuta pannis.

5. Non pepercit super te oculus, ut

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations ;

3. et tu diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu à Jérusalem : Ta race et ton origine viennent du pays de Chanaan ; ton père était Amorrhéen, et ta mère Céthéenne.

4. Lorsque tu es née, le jour de ta venue au monde, ton nombril n'a pas été coupé ; tu n'as pas été lavée dans l'eau pour être purifiée, ni frottée de sel, ni enveloppée de langes.

5. Aucun œil ne te regarda avec pitié,

---

malheur. — *Utramque partem... et medietas :* les deux extrémités et le milieu ; par conséquent, l'arbuste tout entier.

6-8. Explication de la parabole. — *Lignum vitis... quod... igni...* Ce bois a été destiné au feu plus que tous les autres, puisqu'il ne peut servir à aucun autre usage lorsqu'il refuse de donner des fruits. Cf. Joan. xv, 4-6. — *De igne egredientur* (vers. 7). L'hébreu emploie le prétérit : ils sont sortis du feu. C.-à-d. qu'ils sont déjà à moitié consumés. Bientôt ils le seront totalement : *ignis consumet...* — *Eo quod prævaricatores...* (vers. 8). Le Seigneur est toujours attentif à justifier la sévérité de ses jugements.

2° Parabole de l'épouse adultère. XVI, 1-63.

Drame vivant, qui raconte, sous une figure fréquemment employée par les prophètes (cf. Jer. II, 2 et ss.; Os. I-III, etc.), les infidélités sans nombre de la nation juive à l'égard de Jéhovah, son époux mystique. La conduite ignominieuse des Juifs est décrite longuement et avec une grande hardiesse d'expressions. Le prophète expose tour à tour : 1° les bienfaits du Seigneur envers son peuple, vers. 1-14 ; 2° la noire ingratitude des Juifs, vers. 15-32 ; 3° les châtiments qui les attendent s'ils ne se convertissent promptement, vers. 33-52 ; 4° le pardon généreux sur lequel ils peuvent compter s'ils se repentent, vers. 55-63.

CHAP. XVI. — 1-14. Bienfaits dont le Seigneur n'a jamais cessé de combler sa nation choisie. — *Et factus est...* L'introduction accoutumée (vers. 1). — *Notas fac...* (vers. 2). Le thème général de ce chapitre. — *Hæc dicit...* Les vers. 3-5 remontent, pour mettre les bontés divines dans un relief plus saisissant, jusqu'aux origines premières de Jérusalem, c.-à-d. de la nation entière, comparée à une enfant misérablement délaissée. — *Radix... de Chanaan.* Manière énergique de dire qu'Israël était, par ses mœurs, aussi foncièrement païen que si le sang chananéen avait toujours coulé dans ses veines. Le pays de Chanaan avait été le lieu de son origine en tant que peuple, lorsque les patriarches Abraham, Isaac et Jacob habitaient cette contrée. — *Amorrhæus..., Cethæa* (hébr. : *Ḥiṭṭiṭ*). Les Amorrhéens et les Héthéens, ainsi que les appelle habituellement la Vulgate, sont cités comme deux des principales tribus chananéennes. Cf. Gen. xv, 16 ; xxvii, 46 ; Jos. I, 4, etc. — *Quando nata...* (vers. 4). Aujourd'hui encore, dans l'Orient biblique, il n'est pas rare que les filles soient abandonnées et exposées aussitôt après leur naissance. — *Non est præcisus...* La vie des nou-

pour te faire une seule de ces choses, par compassion pour toi; mais tu as été jetée à terre, le jour de ta naissance, comme si l'on avait horreur de toi.

6. Passant auprès de toi, je te vis foulée aux pieds dans ton sang, et je te dis, lorsque tu étais couverte de ton sang : Vis; oui, je te dis : Vis dans ton sang.

7. Je t'ai fait croître comme l'herbe des champs; tu as pris de l'accroissement, tu es devenue grande, tu t'es développée, tu as atteint *l'âge de* la beauté féminine, tes seins se sont formés et tes poils ont poussé; et tu étais nue et pleine de confusion.

8. J'ai passé auprès de toi, et je t'ai vue, et voici que c'était ton temps, le temps d'être aimée; j'ai étendu sur toi mon vêtement, et j'ai couvert ton ignominie; je te jurai *fidélité*, et je fis alliance avec toi, dit le Seigneur Dieu, et tu es devenue mienne.

9. Je te lavai dans l'eau, j'enlevai ton sang de dessus toi, et je t'oignis d'huile.

10. Je te revêtis de broderies, je te donnai des chaussures couleur d'hyacinthe; je te ceignis de lin, et je te couvris des vêtements les plus fins.

11. Je te parai d'ornements; je mis des bracelets à tes mains et un collier autour de ton cou.

12. Je mis un anneau *d'or* au-dessus de ta bouche, et des pendants à tes oreilles, et une couronne magnifique sur ta tête.

faceret tibi unum de his, misertus tui; sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die qua nata es.

6. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo; et dixi tibi, cum esses in sanguine tuo: Vive; dixi, inquam, tibi : In sanguine tuo vive.

7. Multiplicatam quasi germen agri dedi te; et multiplicata es, et grandis effecta, et ingressa es, et pervenisti ad mundum muliebrem; ubera tua intumuerunt, et pilus tuus germinavit; et eras nuda, et confusione plena.

8. Et transivi per te, et vidi te; et ecce tempus tuum, tempus amantium; et expandi amictum meum super te, et operui ignominiam tuam; et juravi tibi, et ingressus sum pactum tecum, ait Dominus Deus, et facta es mihi.

9. Et lavi te aqua, et emundavi sanguinem tuum ex te, et unxi te oleo.

10. Et vestivi te discoloribus, et calceavi te ianthino; et cinxi te bysso, et indui te subtilibus.

11. Et ornavi te ornamento, et dedi armillas in manibus tuis, et torquem circa collum tuum.

12. Et dedi inaurem super os tuum, et circulos auribus tuis, et coronam decoris in capite tuo.

---

veau-nés court de grands risques, lorsque cette opération n'est pas faite immédiatement. — *Aqua non es lota*... On n'a pas même pris la peine de lui rendre ce facile service. — *Nec... salita*... Coutume orientale, destinée à fortifier et à endurcir le corps. — *Nec involuta*... Autre preuve d'un manque total d'affection. — *Projecta*... (verset 5). Hébr. : Jetée sur la face de la campagne. C.-à-d., abandonnée au milieu des champs. Les mots *in abjectione animæ*... sont un hébraïsme qui équivaut à cette proposition : Parce qu'on t'abhorrait. — *Transiens autem*... Contraste admirable (vers. 6-14) :les bontés de Jéhovah pour cette pauvre enfant délaissée. Les versets qui précèdent représentaient Israël en Chanaan au début de son histoire, et en Égypte pendant son dur esclavage; ceux-ci racontent en abrégé ce qui lui advint à partir de la sortie d'Égypte jusqu'à son installation dans la terre promise. — *Vidi te*... Passant auprès de l'enfant (*per te*), Jéhovah fut touché de compassion à la vue du sang qui la souillait : *conculcari in sanguine;* « adhuc a matre rubentem » (saint Jérôme), car elle n'avait pas été lavée (vers. 4b). — *Vive, dixi... vive.* La voilà sauvée! Les répétitions attestent l'étendue de la pitié divine. — *Multiplicatam* (littéralement dans l'hébreu : myriade)... Allusion à la croissance rapide du peuple en Égypte. Le verbe *ingressa es* n'est pas dans l'hébreu. — *Ad mundum muliebrem.* Hébr. : (Tu parvins) à une beauté parfaite. Cf. Jer. III, 19. — *Ubera... et pilus...* « Ostendit tempus pubertatis, » saint Jérôme. Mais, quoique arrivée à l'âge adulte, l'enfant était encore à demi sauvage et délaissée (*eras nuda*). — *Et transivi* (vers. 8). Dieu passa de nouveau près d'elle, et, cette fois, il la transforma complètement, sa pitié ayant fait place à l'amour le plus tendre. — *Tempus amantium.* Mieux: « amorum ». La jeune fille était devenue nubile. — *Expandi amictum*... Par cet acte symbolique, le Seigneur indiquait qu'il la prenait sous sa protection spéciale et voulait l'épouser. Cf. Ruth, III, 9. — *Juravi*... Le serment des fiançailles. Cf. XX, 5-6; Os. II, 21. — *Ingressus pactum*... L'alliance matrimoniale au Sinaï. Cf. Ex. XXIV, 8, et XXXIV, 27; Deut. V, 2, etc. — *Et lavi*... Soins admirables dont Jéhovah entoura sa jeune épouse (vers. 9 et ss.). — *Unxi te:* avec des parfums de grand prix, selon l'usage oriental. Cf. XXIII, 40; Esth. II, 12, etc.

13. Et ornata es auro et argento, et
vestita es bysso et polymito et multicoloribus;
similam, et mel, et oleum comedisti;
et decora facta es vehementer
nimis, et profecisti in regnum.

14. Et egressum est nomen tuum in
gentes propter speciem tuam, quia perfecta
eras in decore meo, quem posueram
super te, dicit Dominus Deus.
15. Et habens fiduciam in pulchritudine
tua, fornicata es in nomine tuo, et
exposuisti fornicationem tuam omni
transeunti, ut ejus fieres.
16. Et sumens de vestimentis tuis, fecisti
tibi excelsa hinc inde consuta, et

13. Tu fus parée d'or et d'argent, et
tu fus vêtue de lin et de broderies de
diverses couleurs; tu mangeas la plus
pure farine, le miel et l'huile; tu devins
extrêmement belle, et tu parvins à la
dignité royale.
14. Ta renommée se répandit parmi
les nations, à cause de ta beauté; car tu
étais parfaite, grâce à la beauté que j'avais
mise en toi, dit le Seigneur Dieu.
15. Mais, te confiant en ta beauté, tu
t'es prostituée, à la faveur de ton nom,
et tu as exposé ta fornication à tous les
passants, en te livrant à eux.
16. Tu as pris de tes vêtements et tu
t'en es fait des hauts lieux, en les cou-

— *Vestivi te...* (vers. 10). Dieu la couvre de magnifiques vêtements. *Discoloribus:* des vêtements brodés en différentes couleurs; cf. XXVI, 16, et XXVII, 7; Jud. V, 30; Ps. XLIV, 15, etc. — *Ianthino.* Chaussures de couleur violette, c.-à-d. riches et gracieuses. L'hébreu *tâḥâš* désigne très probablement le dugong, poisson dont la peau


Le dugong.

est utilisée pour fabriquer des sandales et des tentures. Voyez Ex. XXV, 5. — *Bysso.* D'après la Vulgate et les LXX, il s'agirait d'une ceinture de fin lin (*cinxi te*). Le verbe hébreu *ḥâbâš* désigne plutôt le turban enroulé autour de la tête. — *Subtilibus:* d'étoffes légères. Le mot hébreu correspondant, *méšî*, n'est employé qu'ici et au vers. 13. Les rabbins croient que c'est le nom de la soie. — *Et ornavi...* Après les vêtements, la parure, non moins précieuse que belle (vers. 11 et ss.). Les bijoux énumérés sont ceux que portent habituellement les femmes de l'Orient. — *Circulos auribus...* (vers. 12): l'anneau suspendu au nez. Cf. Gen. XXIV, 22; Is. III, 21 et la note (*Atl. archéol.*, pl. VI, fig. 6-7). — *Coronam decoris...:* un diadème royal. Cf. XXIII, 42; Jer. XIII, 18. — *Ornata... auro* (vers. 13ᵃ). Récapitulation de ce qui concerne la parure et les vêtements. — *Polymito et multicoloribus.* Hébr.: de *méšî* (note du vers. 10ᵇ) et de broderies. — — *Similam, et mel...* (vers 13ᵇ). La nourriture que la jeune épouse recevait de son Époux céleste était excellente, délicate. — *Profecisti in regnum.* Elle devint finalement une reine glorieuse, dont la renommée remplissait le monde (*et egressum est...*, vers. 14). Par ces mots, Ézéchiel décrit brièvement la formation du royaume d'Israël en Palestine. — *In decore meo..* C.-à-d., grâce aux dons divins qui viennent d'être énumérés (vers. 8 et ss.).

15-34. La honteuse ingratitude de Jérusalem. — *Fornicata es...* Le vers. 15 exprime l'idée principale de cet alinéa, qui sera ensuite reprise en sous-œuvre et développée. — *In nomine tuo:* à cause de ton renom. Le peuple hébreu abusa indignement de la gloire qu'il tenait de son Dieu (cf. vers. 14). — *Omni transeunti.* C.-à-d., à tous les faux dieux, puisque les adultères de Jérusalem figurent son idolâtrie. — *Fecisti... excelsa...* Le culte sur les hauts lieux (vers. 16; cf. VI, 13, etc.). — *Hinc inde consuta.* Avec les riches vêtements que le Seigneur lui avait donnés, l'épouse infidèle dressait sur les hauteurs des tentes pour abriter ses crimes. — *Tulisti vasa...* (vers. 17). Autre abus des dons célestes. Ce verset et les deux suivants décrivent le culte des idoles proprement dites. — *Imagines masculinas.* Ce trait a été choisi à dessein, parce qu'il cadre mieux avec l'idée de la parabole. — *Operuisti illas* (vers. 18ᵃ). Les statues des faux dieux étaient, d'ordinaire, richement vêtues. Cf. Jer. X, 9; Bar. VI, 11, etc. — *Oleum... et thymiama...* (vers. 18ᵇ-19). Offrandes de divers genres faites

sant l'un à l'autre, et là tu t'es prostituée comme on ne l'a jamais fait et comme on ne le fera jamais.
17. Et tu as pris tes belles parures qui étaient faites de l'or et de l'argent que je t'avais donnés, et tu t'en es fait des images d'hommes, auxquelles tu t'es prostituée.
18. Tu as pris tes vêtements de diverses couleurs, et tu les en as couvertes, et tu as placé devant elles mon huile et mon encens.
19. Le pain que je t'avais donné, et la pure farine, l'huile et le miel dont je t'avais nourrie, tu les leur as présentés comme un sacrifice d'agréable odeur; voilà ce qui a été fait, dit le Seigneur Dieu.
20. Tu as pris tes fils et tes filles, que tu m'avais enfantés, et tu les leur as immolés pour qu'elles les dévorent. Est-ce peu de chose que ta fornication ?
21. Tu as immolé mes fils, et tu les leur as donnés, en les consacrant.
22. Et après toutes tes abominations et tes prostitutions, tu ne t'es pas souvenue des jours de ta jeunesse, lorsque tu étais nue, pleine de confusion et foulée aux pieds dans ton sang.
23. Et après toute cette malice (malheur, malheur à toi, dit le Seigneur Dieu),
24. tu t'es bâti un lieu infâme, et tu t'es préparé une maison de prostitution sur toutes les places publiques.
25. A l'entrée de chaque rue tu as dressé la marque de ta prostitution; tu as rendu ta beauté abominable, tu t'es livrée à tous les passants, et tu as multiplié tes fornications;
26. tu t'es prostituée aux fils de l'Égypte, tes voisins aux grands corps, et

fornicata es super eis sicut non est factum, neque futurum est.
17. Et tulisti vasa decoris tui de auro meo atque argento meo, quæ dedi tibi, et fecisti tibi imagines masculinas, et fornicata es in eis.
18. Et sumpsisti vestimenta tua multicoloria, et operuisti illas, et oleum meum et thymiama meum posuisti coram eis.
19. Et panem meum quem dedi tibi, similam, et oleum, et mel, quibus enutrivi te, posuisti in conspectu earum in odorem suavitatis; et factum est, ait Dominus Deus.
20. Et tulisti filios tuos et filias tuas, quas generasti mihi, et immolasti eis ad devorandum. Numquid parva est fornicatio tua?
21. Immolasti filios meos, et dedisti, illos consecrans, eis.
22. Et, post omnes abominationes tuas et fornicationes, non es recordata dierum adolescentiæ tuæ, quando eras nuda, et confusione plena, conculcata in sanguine tuo.
23. Et accidit post omnem malitiam tuam (væ, væ tibi! ait Dominus Deus),
24. et ædificasti tibi lupanar, et fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.
25. Ad omne caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ, et abominabilem fecisti decorem tuum; et divisisti pedes tuos omni transeunti, et multiplicasti fornicationes tuas ;
26. et fornicata es cum filiis Ægypti, vicinis tuis, magnarum carnium; et

---

aux idoles. — *Tulisti filios...* Toujours la gradation ascendante dans le mal : Dieu reproche maintenant à Israël (vers. 20-21) les sacrifices humains en l'honneur des faux dieux. Sur cette pratique infâme, voyez Lev. XX, 2-5; Deut. XVIII, 10; IV Reg. XVI, 3, et XVII, 17; Jer. XXXII, 35, etc. Ézéchiel la mentionne en plusieurs autres endroits; cf. XX, 26, 31; XXIII, 37, 39. — *Quas generasti mihi.* Circonstance aggravante : les enfants ainsi immolés étaient ceux de Jéhovah lui-même. Comp. le vers. 21. — *Ad devorandum :* pour être la pâture du feu. — *Et post omnes...* (vers. 22). Conclusion de cette première partie de l'énumération des crimes de Jérusalem et du peuple qu'elle représentait. — *Et accidit..* Comment les Juifs se sont livrés à tous les cultes idolâtriques sans exception (vers. 23-29).

— *Væ, væ...!* Exclamation indignée, au souvenir de tant de forfaits. — *Ædificasti... lupanar* (vers. 24). D'après l'ensemble du symbole : Tu t'es bâti des autels, des sanctuaires idolâtriques. — *Ad omne caput...* (vers. 25) : dans les lieux les plus fréquentés. Cf. Gen. XXXVIII, 14 et ss. — *Cum filiis Ægypti* (vers. 26). Dieu avait défendu aux Hébreux de contracter des alliances avec les nations païennes d'alentour, de crainte qu'ils ne fussent entraînés par elles dans l'idolâtrie; mais ils avaient fréquemment désobéi à cet ordre, s'alliant tantôt aux Égyptiens, tantôt aux Assyriens, tantôt aux Chaldéens, comme on le leur reproche vigoureusement dans ce passage. — *Magnarum carnium* est un trait évidemment ironique, qui relève la honteuse sensualité des Égyptiens. Cf. XXIII, 20. — *Ecce... extendam...*

multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.

27. Ecce ego extendam manum meam super te, et auferam justificationem tuam, et dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

28. Et fornicata es in filiis Assyriorum, eo quod necdum fueris expleta; et postquam fornicata es, nec sic es satiata;

29. et multiplicasti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis, et nec sic satiata es.

30. In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus, cum facias omnia hæc opera mulieris meretricis et procacis?

31. Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, et excelsum tuum fecisti in omni platea; nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium;

32. sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.

33. Omnibus meretricibus dantur mercedes, tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis; et dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.

34. Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, et post te non erit fornicatio; in eo enim quod dedisti mercedes, et mercedes non accepisti, factum est in te contrarium.

tu as multiplié tes fornications pour m'irriter.

27. Voici, je vais étendre ma main sur toi, je t'enlèverai ce que j'avais coutume de te donner, et je te livrerai à la volonté des filles de la Palestine, qui te haïssent et qui rougissent de ta conduite scélérate.

28. Tu t'es aussi prostituée aux fils des Assyriens, parce que tu n'étais pas encore satisfaite, et après cette prostitution tu n'as pas encore été rassasiée;

29. et tu as multiplié tes fornications dans le pays de Chanaan avec les Chaldéens, et même alors tu n'as pas été rassasiée.

30. Comment purifierai-je ton cœur, dit le Seigneur Dieu, puisque tu fais toutes les œuvres d'une prostituée et d'une femme éhontée?

31. Car tu t'es bâti un lieu infâme à l'entrée de chaque rue, et tu t'es fait un haut lieu dans toutes les places publiques; et tu n'as pas été comme une courtisane qui, par son dédain, se met à un plus haut prix,

32. mais comme une femme adultère qui, à la place de son mari, amène des étrangers.

33. On donne un salaire à toutes les prostituées; mais toi, tu as payé tous tes amants et tu leur as fait des cadeaux, afin qu'ils vinssent de tous côtés auprès de toi pour faire le mal avec toi.

34. Ainsi il t'est arrivé dans ta prostitution le contraire de ce qui se passe habituellement pour les femmes, et il n'y aura pas de fornication comme la tienne; car, en donnant des présents au lieu d'en recevoir, tu as été le contraire des autres.

(vers. 27). D'après la Vulgate, Jéhovah interromprait un instant la description des crimes des Juifs, pour lancer contre eux une menace très vive. Mais l'hébreu emploie le prétérit : J'ai mis ma main sur toi, et j'ai enlevé...; et je t'ai livrée... Il est donc question de châtiments passés. — *Justificationem*... Hébr. : ta part. C.-à-d., la nourriture et les vêtements auxquels Jérusalem avait droit en qualité d'épouse. Cf. Ex. XXI, 10. — *Filiarum Palæstinarum*. Allusion au long et douloureux asservissement d'Israël par les Philistins, au temps des Juges. Quoique païen, ce peuple était indigné de la conduite ignoble des Hébreux : *quæ erubescunt*... — *Nec sic satiata*. Détail tristement expressif, répété deux fois de suite (cf. vers. 28 et 29). — *In quo mundabo*... Variante dans l'hébreu : Comme ton cœur est faible! C.-à-d., mou, corrompu. Conclusion très mordante (vers. 30-34) de ce sombre tableau. Cette épouse infidèle ne diffère des autres prostituées que par un seul point : celles-ci pèchent par amour du gain, tandis que Jérusalem paye ses complices. Cf. Os. VIII, 9-10. — *Fabricasti*... (vers. 31) : à la façon des courtisanes vulgaires. Voici maintenant la différence : *nec quasi*... *augens*... (vers. 32). Elle ne s'est point livrée au plus offrant, mais elle n'a songé qu'à satisfaire ses passions d'une manière effrénée, n'étant jamais assouvie (*super virum*... *alienos*..., vers. 32). Par là-même, l'inconduite de Jérusalem avait une perversité particulière, puisque c'était l'inconduite d'une femme mariée (*quasi*... *adultera*). — *Omnibus*... *dantur*... Développement de la même pensée (vers. 33-34). — *Tu autem dedisti*... Voyez les versets 17-21. Jérusalem donnait aux idoles tout ce qu'elle possédait.

35. C'est pourquoi, prostituée, écoute la parole du Seigneur.
36. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que ton argent a été dissipé, et que ton ignominie a été découverte dans tes fornications avec tes amants, et avec tes idoles abominables, auxquelles tu as donné le sang de tes enfants,
37. voici, je rassemblerai tous tes amants, auxquels tu t'es prostituée, tous ceux que tu as aimés avec tous ceux que tu haïssais; je les rassemblerai de toutes parts contre toi, et je mettrai à nu ton ignominie devant eux, et ils verront toute ta honte.
38. Je te jugerai comme on juge les femmes adultères et ceux qui répandent le sang, et je ferai de toi une victime sanglante de fureur et de jalousie.
39. Je te livrerai entre leurs mains, et ils détruiront ton lieu de débauche, et ils renverseront ta retraite d'impudicité ; ils te dépouilleront de tes vêtements, ils enlèveront ta magnifique parure, et ils te laisseront toute nue et pleine d'ignominie ;
40. ils amèneront contre toi une multitude, ils te lapideront avec des pierres, et ils te perceront de leurs épées ;
41. ils mettront le feu à tes maisons et les brûleront, ils feront justice de toi aux yeux d'un grand nombre de femmes, et tu cesseras de te prostituer, et tu ne feras plus de cadeaux.
42. Alors mon indignation à ton égard s'apaisera ; ma jalousie se retirera de toi, je me tiendrai en paix et je ne m'irriterai plus.

35. Propterea, meretrix, audi verbum Domini.
36. Hæc dicit Dominus Deus : Quia effusum est æs tuum, et revelata est ignominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, et super idola abominationum tuarum, in sanguine filiorum tuorum quos dedisti eis,
37. ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commista es, et omnes quos dilexisti, cum universis quos oderas; et congregabo eos super te undique, et nudabo ignominiam tuam coram eis, et videbunt omnem turpitudinem tuam.
38. Et judicabo te judiciis adulterarum, et effundentium sanguinem; et dabo te in sanguinem furoris et zeli.
39. Et dabo te in manus eorum, et destruent lupanar tuum, et demolientur prostibulum tuum ; et denudabunt te vestimentis tuis, et auferent vasa decoris tui, et derelinquent te nudam, plenamque ignominia ;
40. et adducent super te multitudinem, et lapidabunt te lapidibus, et trucidabunt te gladiis suis ;
41. et comburent domos tuas igni, et facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum ; et desines fornicari, et mercedes ultra non dabis.
42. Et requiescet indignatio mea in te, et auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius.

35-52. Dieu châtiera comme il convient cette épouse indigne. — *Propterea... audi.* Transition à la sentence. *Meretrix :* le plus infamant des noms est à bon droit appliqué à Jérusalem. — *Quia effusum...* (vers. 36). Ces lignes récapitulent l'acte d'accusation, avant la sentence. L'ingrate cité sera punie parce qu'elle a follement dépensé, pour le culte des idoles, tous les biens qu'elle avait reçus de Jéhovah. Comp. les vers. 10-13, 16-19. — *Super* (c.-à-d. avec) *amatores...* Dieu nomme ainsi les nations païennes dont les Juifs avaient recherché l'amitié et adopté les coutumes. Cf. vers. 23-29; Os. II, 10, etc. Et pourtant ils avaient été constamment en guerre avec elles, et avaient de légitimes raisons de les haïr (*quos oderas*, vers 37). — *Ecce ego...* Pronom majestueux, terrible. L'époux offensé conduira la femme adultère devant le tribunal et l'accusera sans pitié. Il faut que, devant tous ceux avec qui elle a péché, elle soit profondément humiliée : *congregabo... et nudabo...* Cf Os. II; 5, 12. Peut-être, dans les temps anciens, traitait-on réellement ainsi les femmes adultères. — *Judiciis adulterarum* (vers. 38). Elles étaient, en outre, condamnées à mort, comme les homicides (*et effundentium...*). Cf. Lev. XX, 10. — *In sanguinem furoris...* C.-à-d.: Je ferai de toi une victime sanglante de ma colère et de ma jalousie. Cf. Prov VI, 34, etc. — *Dabo te in manus...* (vers. 39). Grande ironie dans le châtiment de la coupable : ce sont ses complices mêmes qui serviront d'instruments à Dieu pour la punir ; car il faut que sa honte soit égale à sa gloire d'autrefois (*auferent vasa decoris...*). — *Lapidabunt te* (vers. 40). C'était le supplice des adultères. Cf. Joan. VIII, 5, etc. — *Comburent domos...* (vers. 41). Prédiction très claire de la prise et de la destruction de Jérusalem par les Gentils. — *In oculis mulierum...* Comme plus haut, vers. 27[b], ce sont les nations païennes qui sont désignées par cette métaphore, qui s'harmonise si bien avec le sens général de la parabole. « Le comble de l'opprobre

43. Eo quod non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, et provocasti me in omnibus his, quapropter et ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus; et non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.

44. Ecce omnis qui dicit vulgo proverbium, in te assumet illud, dicens : Sicut mater, ita et filia ejus.

45. Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum et filios suos; et soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos et filios suos : mater vestra Cethæa, et pater vester Amorrhæus.

46. Et soror tua major, Samaria, ipsa et filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram tuam; soror autem tua minor te, quæ habitat a dextris tuis, Sodoma, et filiæ ejus.

47. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundum scelera earum fecisti pauxillum minus; pene sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma, soror tua, ipsa et filiæ ejus, sicut fecisti, tu et filiæ tuæ.

43. Parce que tu ne t'es pas souvenue des jours de ta jeunesse, et que tu m'as provoqué par tous tes excès, à cause de cela j'ai fait retomber ta conduite sur ta tête, dit le Seigneur Dieu; et je ne t'ai pas *encore* traitée selon toutes les abominations de tes crimes.

44. Voici, tous ceux qui emploient des proverbes t'appliqueront celui-ci : Telle mère, telle fille.

45. Tu es bien la fille de ta mère, qui a abandonné son mari et ses enfants; et tu es la sœur de tes sœurs, qui ont abandonné leurs maris et leurs enfants; votre mère est Céthéenne, et votre père Amorrhéen.

46. Ta sœur aînée est Samarie avec ses filles, qui habitent à ta gauche; ta jeune sœur, qui habite à ta droite, c'est Sodome avec ses filles.

47. Et tu n'as pas seulement marché dans leurs voies et commis plus ou moins leurs crimes, mais tu les as presque surpassées dans toutes tes voies.

48. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, Sodome, ta sœur, et ses filles, n'ont pas fait ce que tu as fait, toi et tes filles.

---

pour une femme est d'avoir à le subir en présence de ses rivales. » — *Desines fornicari.* Cela eut lieu après l'exil, l'idolâtrie des Juifs ayant alors complètement cessé. — *Requiescet indignatio...* (vers. 42). L'épouse criminelle une fois châtiée, la colère divine sera satisfaite et s'apaisera. — *Eo quod non...* Ce verset 43 résume tout l'alinéa qui précède (vers. 35-42). — *Dierum adolescentiæ...* L'ingrate cité avait eu grand tort d'oublier sa détresse première (vers. 3-5), la bonté ineffable avec laquelle Jéhovah l'en avait tirée (vers. 6 et ss.), et sa propre fidélité si touchante. Cf. Jer. II, 2 et la note. — *Vias... in capite tuo.* Locution très expressive, pour dire qu'elle a été punie selon ses crimes. Et cependant le Seigneur l'a ménagée, même en la châtiant avec sévérité : *non feci juxta...* Si l'on adopte, avec le syriaque, le chaldéen et de nombreux interprètes modernes, la note marginale du texte hébreu (le *q'ri*), on obtiendra cet autre sens : Tu ne commettras plus d'énormité (allusion à l'impudence de son idolâtrie), en outre de tes abominations. — *Ecce...* Vers. 44-52 : Jérusalem a largement mérité la divine vengeance, car elle est en tout point une Chananéenne; elle est la digne sœur de Samarie et de Sodome, qu'elle a même dépassées dans le crime. — *Omnis qui... proverbium.* Les Orientaux ont toujours été de grands amateurs de proverbes. Celui que cite Ézéchiel, *Sicut mater, ita...*, est plein d'ironie. Quoi d'étonnant à ce que Jérusalem se soit ainsi avilie? Pensez donc à sa mère! Cf. vers. 3[b]. — *Filia matris...* (vers. 45). Dieu montre avec quelle rigoureuse exactitude le proverbe en question s'applique à la capitale juive. — *Quæ projecit virum...* Profonde pensée : Jéhovah était aussi, en tant que Dieu créateur, l'époux mystique des nations païennes; mais elles n'avaient pas tardé à se séparer de lui. Cf. Rom. I, 18-25, et III, 28. — *Soror sororum...* Jérusalem montre également par sa conduite qu'elle est la vraie sœur de Samarie et de Sodome, dont elle a reproduit si tristement les mœurs honteuses. — *Soror... major...* (vers. 46). Samarie, la capitale du royaume schismatique des dix tribus, est appelée la sœur aînée de Jérusalem, à cause de son territoire plus étendu. *Filiæ ejus* est un hébraïsme : les villes secondaires qui dépendaient de Samarie. — *Ad sinistram :* au nord de Jérusalem. Voyez IV, 4, et la note. — *Minor... a dextris.* Sodome était située au nord-est de Jérusalem. — *Filiæ ejus.* Les quatre autres villes maudites : Gomorrhe, Séboïm, etc. Cf. Gen. X, 19; XIV, 2. — *Sed nec in viis...* (vers. 47). Si Jérusalem a été meilleure que ces différentes villes, c'est pendant un temps relativement très court (*pauxillum nimis*); elle n'a pas tardé à les surpasser en malice. En effet, la culpabilité humaine ne se mesure pas seulement en elle-même, mais aussi par rapport aux grâces reçues et dont on a abusé. Voilà pourquoi Jérusalem était la plus criminelle des cités : *sceleratiora fecisti...* Cette proposition est démontrée en détail aux vers. 48-51. Cf. Matth. X, 15; XI, 23-24, etc. — *Vivo ego...* Un serment divin

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome, ta sœur : l'orgueil, l'excès des aliments et l'abondance, et l'oisiveté où elle vivait, elle et ses filles; elles ne tendaient pas la main au pauvre et à l'indigent,

50. et elles se sont élevées et ont commis des abominations devant moi, et je les ai détruites, comme tu l'as vu.

51. Samarie non plus n'a pas commis la moitié de tes péchés; mais tu les as vaincues l'une et l'autre par tes crimes, et tu as justifié tes sœurs par toutes les abominations que tu as faites.

52. Porte donc toi aussi ta confusion, toi qui as vaincu tes sœurs par tes péchés, en agissant plus criminellement qu'elles, car tu les as fait paraître justes; sois donc confuse, toi aussi, et porte ton ignominie, toi qui as justifié tes sœurs.

53. Je les rétablirai, en ramenant les captifs de Sodome et de ses filles, et en ramenant les captifs de Samarie et de ses filles, et je ramènerai tes captifs au milieu d'elles,

54. afin que tu portes ton ignominie, et que tu sois confondue dans tout ce que tu as fait, pour les consoler.

55. Ta sœur Sodome et ses filles reviendront à leur ancien état, Samarie et ses filles reviendront à leur ancien état, et toi et tes filles vous reviendrez à votre ancien état.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ, sororis tuæ : superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius et filiarum ejus; et manum egeno et pauperi non porrigebant;

50. et elevatæ sunt, et fecerunt abominationes coram me; et abstuli eas, sicut vidisti.

51. Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit; sed vicisti eas sceleribus tuis, et justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis quas operata es.

52. Ergo et tu porta confusionem tuam, quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratius agens ab eis, justificatæ sunt enim a te; ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.

53. Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, et conversione Samariæ et filiarum ejus, et convertam reversionem tuam in medio earum,

54. ut portes ignominiam tuam, et confundaris in omnibus quæ fecisti consolans eas.

55. Et soror tua Sodoma et filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam, et Samaria et filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam, et tu et filiæ tuæ revertemini ad antiquitatem vestram.

---

pour attester la vérité de l'assertion qui suit. — *Superbia, saturitas...* (vers. 49). Causes diverses des crimes horribles de Sodome : l'orgueil, la richesse, l'oisiveté lui firent oublier Dieu et la plongèrent dans le mal. — *Sicut vidisti* (vers. 50). D'après l'hébreu, les LXX, le syriaque : Comme j'ai vu. Écho de la parole du Seigneur au temps de la ruine de la Pentapole, Gen. XVIII, 20-21 : Je verrai s'ils ont agi (les habitants de Sodome)... — *Justificasti sorores...* (vers. 51). Hyperbole très expressive. Comparés à ceux de Jérusalem, les crimes de Sodome et de Samarie paraissaient beaucoup moins graves. — *Ergo et tu porta...* (vers. 52). Conclusion énergique. Jérusalem subira à son tour la honte de la ruine. — *Quæ vicisti.* Hébr. : Toi qui condamnais tes sœurs. C.-à-d., toi qui les jugeais sévèrement, et qui te regardais comme une sainte à côté d'elles.

53-63. Promesses de pardon. Ce pardon, toutefois, sera une source de profonde humiliation pour Jérusalem, car il lui révélera toute la gravité de ses fautes. Passage remarquable : le Seigneur vient d'établir, au point de vue des crimes et des châtiments, un rapprochement intime entre Jérusalem et deux autres villes grièvement coupables; il continue la comparaison sous le rapport de la miséricorde divine, qui n'atteindra pas moins Sodome et Samarie que la cité du temple et de la royauté légitime. — *Et convertam restitutionem...* L'hébreu dit plus clairement : Je ramènerai leurs captifs, les captifs de Sodome et de ses filles (c.-à-d., de ses villes; voyez le vers. 48b), et les captifs de Samarie et de ses filles, et tes captifs au milieu d'elles (c.-à-d., au milieu des leurs). Sans doute Sodome n'était plus, et ses habitants avaient tous péri; mais c'est là une très belle figure de langage, pour dire que le Seigneur n'aura pas seulement pitié de Jérusalem, mais de tous les autres pécheurs, s'ils remplissent les conditions exigées par la justice et la sainteté divines. — *Ut portes ignominiam...* (vers. 54). Cette honte devait consister en ce que Jérusalem, qui était par excellence la cité de Jéhovah et qui possédait, à ce titre, de si glorieux privilèges, ne serait pas moins châtiée pour ses crimes que les villes infâmes de Samarie et de Sodome, et en ce que ses deux sœurs auraient part, aussi bien qu'elle, à la miséricorde. — *Consolans eas.* Le sort de Jérusalem devait consoler doublement Sodome et Samarie : d'une part, elle serait punie comme elles, pour ses péchés; de l'autre, elles obtiendraient elles-mêmes un pardon semblable au sien. — *Revertentur ad antiquitatem...* (vers. 55). C.-à-d. :

56. Non fuit autem Sodoma, soror tua, audita in ore tuo, in die superbiæ tuæ,
57. antequam revelaretur malitia tua, sicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, et cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæstinarum quæ ambiunt te per gyrum
58. Scelus tuum et ignominiam tuam tu portasti, ait Dominus Deus.
59. Quia hæc dicit Dominus Deus : Et faciam tibi, sicut despexisti juramentum, ut irritum faceres pactum ;
60. et recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ, et suscitabo tibi pactum sempiternum.
61. Et recordaberis viarum tuarum, et confunderis, cum receperis sorores tuas te majores cum minoribus tuis ; et dabo eas tibi in filias, sed non ex pacto tuo.
62. Et suscitabo ego pactum meum tecum, et scies quia ego Dominus ;
63. ut recorderis, et confundaris, et non sit tibi ultra aperire os præ confusione tua, cum placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus.

56. On n'a pas entendu sur tes lèvres *le nom de* ta sœur Sodome, au temps de ton orgueil,
57. avant que ta méchanceté fût découverte, comme elle l'a été en ce temps, où tu es devenue un objet d'opprobre pour les filles de Syrie, et pour toutes les filles de Palestine qui t'environnent.
58. Tu as porté tes crimes et ton ignominie, dit le Seigneur Dieu.
59. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Je te traiterai comme *tu as agi,* toi qui as méprisé ton serment et qui as violé l'alliance ;
60. et je me souviendrai de mon alliance avec toi au jour de ta jeunesse, et je contracterai avec toi une alliance éternelle.
61. Tu te souviendras alors de tes voies, et tu seras confondue, lorsque tu recevras tes sœurs, les grandes et les petites ; et je te les donnerai pour filles, mais non en vertu de ton alliance.
62. J'établirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis le Seigneur,
63. afin que tu te souviennes, et que tu sois confondue, et que tu ne puisses plus ouvrir la bouche dans ta confusion, lorsque je t'aurai pardonné tout ce que tu as fait, dit le Seigneur Dieu.

à l'état heureux et prospere dans lequel se trouvaient les trois cités avant de subir la rigueur des jugements célestes. — *Non... audita in ore...* (vers. 56). A l'époque de sa splendeur, avant l'humiliation que lui avaient méritée ses fautes (*antequam revelaretur...*, vers. 57), Jérusalem méprisait tellement Sodome, qu'elle ne daignait pas même prononcer son nom maudit. — *Sicut hoc tempore in...* Passage à interpréter d'après l'hébreu, qui est plus clair : Comme au temps où tu as été outragée par les filles de Syrie et toutes les filles des Philistins qui sont autour de toi. Sur ces outrages, voyez IV Reg. xv, 37 ; xvi, 6, et xxiv, 2 ; II Par. xxviii, 18 et ss. — *Scelus tuum...* (vers. 58). Les crimes sont la cause, et la honte l'effet. — *Quia hæc dicit...* La promesse du Seigneur reçoit de nouveaux développements (vers. 55-63). Jérusalem s'entend dire que, si elle est un jour rétablie à tout jamais, et de nouveau placée au-dessus de ses deux sœurs, ce ne sera point à cause de ses mérites, mais uniquement en vertu de la bonté de Dieu. Elle devra donc conserver très vivant le souvenir de ses iniquités, afin de se maintenir plus fidèle au devoir. — *Faciam... sicut despexisti...* Elle avait criminellement rompu l'alliance contractée avec Jéhovah (Jer. xi, 10, etc.) ; de là ses malheurs sans pareils. Le mot *juramentum* se rapporte au serment solennel par lequel le Seigneur avait confirmé cette alliance (cf. Deut. xxvii, 11, etc.). — *Recordabor...* (vers. 60). Le châtiment ne durera pas toujours ; le Seigneur aura pitié des coupables, et il rétablira le pacte du Sinaï, mais sur des bases nouvelles, de manière à le transfigurer et à lui assurer une éternelle durée : *pactum sempiternum*. Cf. Lev. xxvi, 41, 45 ; Jer. xxxi, 31 et ss. — Jérusalem, ainsi comblée des bienfaits divins, se souviendra de ses fautes passées (*viarum tuarum*, vers. 61), et elle en éprouvera une confusion particulière, dont le motif est aussitôt indiqué : *cum receperis...* Non seulement Samarie et Sodome, mais toutes les nations païennes lui seront associées, et ne formeront avec elle qu'une seule et même société. Elle perdra donc, sous ce rapport, ses anciens privilèges. Cependant elle conservera la prééminence (*dabo... in filias*) ; cela, à cause de la grande bonté du Seigneur envers elle, et nullement par suite d'un droit personnel, découlant de l'antique alliance (*non ex pacto...*). — *Suscitabo ego...* (vers. 62)..., *ut recorderis...* (verset 63). Dieu insiste sur cette double pensée : sa miséricordieuse bienveillance et la confusion de Jérusalem. Magnifique prédiction, en un très beau langage. Sa signification est claire : c'est le salut pour tous, même pour Sodome et Samarie, emblèmes de ce qu'il y a de plus coupable dans l'humanité. L'accomplissement n'est pas moins manifeste : l'Église du Christ, par laquelle ce salut devait être accordé au monde, a com-

CHAPITRE XVII

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, propose une énigme, et raconte une parabole à la maison d'Israël.
3. Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Un grand aigle, aux grandes ailes, au corps très long, plein de plumes aux diverses couleurs, vint sur le Liban, et emporta la moelle d'un cèdre.
4. Il arracha le sommet de ses branches et le transporta au pays de Chanaan ; il le déposa dans la ville des marchands.
5. Il prit de la graine du pays, et il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine et s'affermît auprès d'eaux abondantes ; il la planta sur la surface *de la terre*.

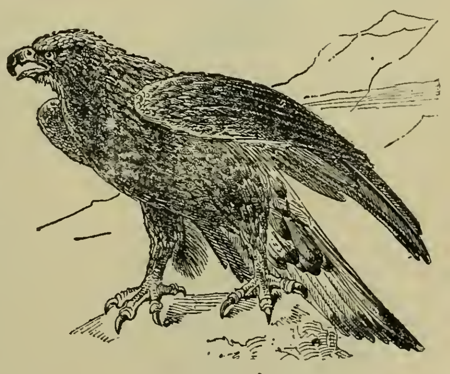
1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, propone ænigma, et narra parabolam ad domum Israel.
3. Et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis et varietate, venit ad Libanum, et tulit medullam cedri.
4. Summitatem frondium ejus avulsit, et transportavit eam in terram Chanaan ; in urbe negotiatorum posuit illam.
5. Et tulit de semine terræ, et posuit illud in terra pro semine, ut firmaret radicem super aquas multas ; in superficie posuit illud.

---

mencé d'abord chez les Juifs ; puis elle a bientôt admis des croyants de toute nationalité sans exception. Cf. Rom. I, 36. Les prophéties de ce genre abondent dans les saints Livres et elles se commentent l'une l'autre.

3° La vigne plantée et arrachée. XVII, 1-24.

CHAP. XVII. — 1-10. La parabole. — *Et factum est...* Introduction (vers. 1-2). Des deux expressions synonymes *ænigma* (hébr., *ḥidah*) et *parabolam* (hébr., *mâšâl*), la première dénote le caractère mystérieux, la seconde le caractère symbolique de l'oracle. — *Aquila grandis.* « Les conquérants sont souvent comparés à l'aigle ; » cf. Deut. XXVIII, 49 ; Is. XLVI, 11 ; Os. VIII, 1 ; Hab. I, 8. Le grand aigle de ce passage représente Nabuchodonosor ; comp. le vers. 12 ; Jer. XLVIII, 40, et XLIX, 22. — *Magnarum..., longo...* Deux marques de puissance et de vigueur : avec ses ailes gigantesques (l'équivalent hébreu de *membrorum* désigne aussi des ailes), l'aigle en question pouvait voler au loin et fondre subitement sur sa proie. — *Plumis et varietate :* aux plumes de diverses couleurs. Image des mœurs et coutumes variées des nations multiples qui composaient l'empire de Nabuchodonosor. — *Venit ad Libanum :* au Liban, puis dans la Palestine cisjordanienne, et à Jérusalem, que cette haute montagne figure tout particulièrement. — *Tulit medullam...* Plutôt : le sommet (*summitatem frondium*, vers. 4), qui symbolise le roi Joachim, déporté à Babylone par Nabuchodonosor. — La locution *in terram Chanaan* ne saurait être prise ici dans son acception accoutumée, puisqu'il s'agit certainement de la Chaldée ; le mot *K'na'an* est donc un nom commun auquel il faut donner son sens primitif de trafic. La Chaldée était vraiment un pays de trafic, et Babylone une ville de marchands, le centre du commerce de l'Orient. — *Tulit de semine...* (vers. 5). Cette semence prise au pays de Juda, c'est le roi Sédécias, que Nabuchodonosor avait


Aigle royal.

mis sur le trône à la place de Joachim. Le vainqueur aurait pu faire gouverner le territoire de Juda par un de ses satrapes ; il préféra laisser à sa tête un prince juif, qu'il pensait devoir rester humblement soumis. — *In terra pro semine.* Hébr. : dans un champ de semence ; c.-à-d., dans un terrain fertile. — *Ut firmaret... super...* Hébr. : Il le mit près d'eaux nombreuses. Autre condition de prospérité dans laquelle se trouvait Sédécias. Sans doute, ce roi, tributaire des Chal-

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiorem, humili statura, respicientibus ramis ejus ad eam, et radices ejus sub illa erant; facta est ergo vinea, et fructificavit in palmites, et emisit propagines.

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis, multisque plumis; et ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.

8. In terra bona super aquas multas plantata est, ut faciat frondes, et portet fructum, ut sit in vineam grandem.

9. Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergone prosperabitur? Nonne radices ejus evellet, et fructus ejus distringet, et siccabit omnes palmites germinis ejus,

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crût et devint une vigne étendue, mais basse de taille, dont les branches regardaient l'aigle, et dont les racines étaient sous lui. Elle devint donc une vigne, et elle porta des sarments, et elle produisit des rejetons.
7. Il vint ensuite un autre grand aigle, aux grandes ailes et aux plumes épaisses : et voici que cette vigne sembla porter ses racines et étendre ses branches vers lui, afin qu'il l'arrosât comme ses parterres féconds.
8. Elle était plantée dans une bonne terre, près d'eaux abondantes, afin de produire des branches, et de porter du fruit, et de devenir une grande vigne.
9. Dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Prospérera-t-elle? *Le premier aigle* n'arrachera-t-il pas ses racines, n'abattra-t-il pas son fruit, ne desséchera-

---

déens, n'était plus le glorieux cèdre planté sur la montagne (vers. 3b); du moins, c'était un



Rameau de cèdre.

saule (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *in superficie*), qui pouvait grandir au bord des eaux. — *Crevit in vineam*... (vers. 6). Autre comparaison, qui convient fort bien à la situation de Sédécias et de son royaume. Assurément, la vigne n'a qu'une humble taille, mais elle peut produire des fruits abondants et précieux. Et de fait, si les Juifs ne s'étaient pas follement révoltés avec Sédécias, ils auraient pu vivre heureux dans leur état de dépendance. Pour cela, il suffisait que les branches et les racines de la vigne qui les symbolise vécussent sous la dépendance du grand aigle : *respicientibus ramis*... — *Aquila altera*... (vers. 7) : le roi d'Égypte, comme il est dit au vers. 15. Il était, lui aussi, un puissant monarque, et il luttait alors contre le roi de Babylone, auquel il disputait l'hégémonie sur les contrées orientales. — *Magnis alis, multisque*... La description ne lui attribue pas, comme à Nabuchodonosor, une immense envergure et des plumes bigarrées; c'est que son territoire était moins étendu, et ses vassaux moins nombreux, moins variés. — *Et ecce vinea*... Sédécias, comptant que le roi d'Égypte l'aiderait à secouer le joug de Babylone, tenta de faire alliance avec lui : *mittens radices*..., *extendit*... Les mots *ut irrigaret*... complètent la métaphore et lui donnent une saveur toute locale, car ils font allusion à l'habile système d'irrigation par lequel les Égyptiens entretenaient une admirable fertilité dans leur pays. — *In terra bona*... (vers. 8). Comp. le vers. 5. Dieu revient sur les conditions relativement excellentes dans lesquelles se trouvait la vigne mystique de Juda, si elle avait su s'en contenter pour le moment. — *Dic*... (vers. 9). Hélas! elle ne s'en contentera pas, et elle provoquera ainsi la fureur de Nabuchodonosor, qui la détruira de fond en comble : *nonne... evellet*...? — Facilité avec laquelle il accomplira cette œuvre de ruine : *non in brachio grandi*... — *Ecce plantata*...; *nonne*... (vers. 10). Autre répétition emphatique. — Le *ventus urens* n'est autre que la colère du monarque chaldéen. C'est le vent d'es-

t-il pas tous ses rejetons, afin qu'elle se flétrisse, sans qu'il faille un bras puissant ni un peuple nombreux pour la déraciner entièrement?

10. La voilà plantée : prospérera-t-elle? Lorsqu'un vent brûlant l'aura touchée, ne séchera-t-elle pas et ne se flétrira-t-elle pas dans le parterre où elle aura poussé?

11. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

12. Dis à cette maison qui m'irrite : Ne savez-vous pas ce que ces choses signifient? Dis : Voici que le roi de Babylone vient à Jérusalem; il en prendra le roi et les princes, et il les emmènera chez lui à Babylone.

13. Il choisira *un membre* de la race royale, il fera alliance avec lui et lui fera prêter le serment; il énumérera aussi les vaillants du pays,

14. afin que le royaume demeure humble, sans pouvoir s'élever, et qu'il garde son alliance et qu'il y soit fidèle.

15. Mais ce prince, se révoltant contre lui, a envoyé des ambassadeurs en Égypte, afin qu'elle lui donnât des chevaux et de grandes troupes. Celui qui a agi ainsi prospérera-t-il, et trouvera-t-il le salut? Celui qui a violé l'alliance échappera-t-il?

16. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, c'est dans le pays du monarque qui l'avait établi roi, dont il a violé le serment et rompu l'alliance, c'est au milieu de Babylone qu'il mourra.

17. Et le pharaon ne fera pas la guerre contre lui avec une grande armée et un peuple nombreux, quand on élèvera des retranchements et qu'on bâtira des forts, pour tuer une multitude d'hommes.

et arescet, et non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelleret eam radicitus?

10. Ecce plantata est; ergone prosperabitur? Nonne, cum tetigerit eam ventus urens, siccabitur, et in areis germinis sui arescet?

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

12. Dic ad domum exasperantem : Nescitis quid ista significent? Dic : Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem; et assumet reges et principes ejus, et adducet eos ad semetipsum in Babylonem.

13. Et tollet de semine regni, ferietque cum eo fœdus, et ab eo accipiet jusjurandum; sed et fortes terræ tollet,

14. ut sit regnum humile, et non elevetur, sed custodiat pactum ejus, et servet illud.

15. Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos et populum multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem, qui fecit hæc? et qui dissolvit pactum, numquid effugiet?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in loco regis qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, et solvit pactum quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. Et non in exercitu grandi, neque in populo multo, faciet contra eum pharao prælium, in jactu aggeris, et in exstructione vallorum, ut interficiat animas multas.

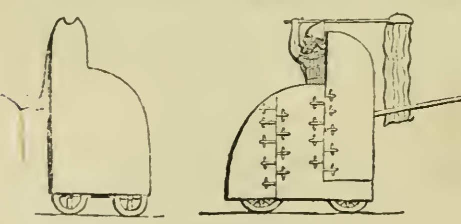
(hébr., *qâdim*), très funeste pour les plantes, qu'il dessèche rapidement. Cf. XIX, 2; Is. XXVII, 8, et XL, 7; Os. XIII, 15; Jon. IV, 8. — *In areis germinis*... Hébraïsme : dans les sillons où elle croît.

11-21. Explication de la parabole. — *Ad domum exasperantem* (vers. 12). C.-à-d., aux Juifs. Cf. II, 15, etc. — *Venit... rex Babylonis.* Il s'agit de l'invasion racontée au IVe livre des Rois, XXIV, 14-15, et par Jérémie, XXIX, 1-2. Aussi les versets qui suivent, *assumet, adducet*, etc., devraient-ils être traduits par le prétérit (ils sont à ce temps dans l'hébreu). — *De semine regni* (vers. 13) : Sédécias, frère de Josias, et oncle de Joachim; membre, par conséquent de la famille royale. — *Ab eo... jusjurandum.* Ce serment, prêté par Sédécias au nom de Jéhovah, est mentionné formellement II Par. XXXVI, 13. — *Sed et fortes...* Déportation des citoyens les plus influents, pour affaiblir la contrée et la maintenir dans la soumission : *ut sit humile* (vers. 14). Comp. le vers. 6a. — *Recedens ab eo...* (vers. 15). Révolte insensée de Sédécias. Cf. vers. 7; IV Reg. XXIV, 20. — *Ut daret... equos.* L'Égypte possédait une cavalerie considérable. — *Numquid prosperabitur?* Même question qu'aux vers. 9 et 10. A la façon dont elle est posée, on sent qu'elle doit recevoir une réponse négative. Celui qui avait violé un serment prêté au nom du Seigneur (note du vers. 13) ne pouvait pas demeurer impuni. — *Vivo ego...* (vers. 16). Dieu jure à son tour, mais pour annoncer le châtiment du coupable. — Les mots *in loco regis qui...* sont expliqués par *in medio Babylonis.* — *Non in exercitu...* (vers. 17). Comp. le vers. 9. Le pharaon qui régnait alors en Égypte était Ophra ou Apriès. Voyez Jer. XXXVII, 4; XLIV, 30, et les notes. Il vint au secours de Jérusalem, au moment où les Chaldéens l'assiégeaient (*in jactu aggeris...*); mais il se retira aussitôt, sans même oser livrer ba-

18. Spreverat enim juramentum, ut solveret fœdus, et ecce dedit manum suam; et cum omnia hæc fecerit, non effugiet.
19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Vivo ego quoniam juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.
20. Et expandam super eum rete meum, et comprehendetur in sagena mea; et adducam eum in Babylonem, et judicabo eum ibi in prævaricatione qua despexit me.
21. Et omnes profugi ejus, cum universo agmine suo, gladio cadent; residui autem in omnem ventum dispergentur, et scietis quia ego Dominus locutus sum.
22. Hæc dicit Dominus Deus : Et sumam ego de medulla cedri sublimis, et ponam; de vertice ramorum ejus tenerum distringam, et plantabo super montem excelsum et eminentem.
23. In monte sublimi Israel plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam; et habitabunt sub ea omnes volucres, et

18. Car il a méprisé le serment et rompu l'alliance, quoiqu'il eut donné sa main ; après avoir fait toutes ces choses, il n'échappera pas.
19. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Par ma vie, je ferai retomber sur sa tête le serment qu'il a méprisé, et l'alliance qu'il a rompue.
20. J'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mon filet; je l'emmènerai à Babylone, et là je le jugerai, à cause de la perfidie avec laquelle il m'a méprisé.
21. Et tous ses fuyards, avec toutes ses troupes, tomberont par l'épée; ceux qui échapperont seront dispersés à tous les vents, et vous saurez que c'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.
22. Ainsi parle le Seigneur Dieu: Alors, je prendrai de la moelle du grand cèdre, et je la placerai; du sommet de ses branches j'arracherai un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et élevée.
23. Je le planterai sur la haute montagne d'Israël ; il poussera des rejetons, il portera des fruits et deviendra un grand cèdre; et tous les oiseaux ha-

taille aux assaillants. — *Spreverat enim*...(vers.18). Encore le parjure criminel de Sédécias. Comp. le vers. 19. Le trait *dedit manum*... représente d'une manière pittoresque le geste qui accompagnait les serments. — *Propterea*... Voici maintenant la



Béliers assyriens.

sentence proprement dite (vers. 19-20), dont les versets 1-18 ont formé comme les considérants. — *Expandam... rete* (vers. 20). Cf. XII, 13, etc. Cette image est immédiatement expliquée : *adducam... in Babylonem*. — *Despexit me*. En violant son serment prêté au nom de Jéhovah, Sédécias avait profané et exposé au mépris des Chaldéens ce nom trois fois saint. — *Et omnes profugi*.. Pour la réalisation, voyez IV Reg. XXV, 4-7; Jer. XXXIX, 4-9, et LII, 7-11, 15, 24-30.

22-24. Le règne glorieux du Messie. Parole de grande consolation, qui retentit tout à coup, sans transition, à la suite de ces terribles menaces. Le fait n'est pas rare chez les prophètes : du châtiment d'Israël coupable, la révélation les transporte soudain aux jours du Messie rédempteur, dont ils décrivent les splendeurs avec un saint enthousiasme. Ici les couleurs sont naturellement empruntées à la parabole qui termine ce glorieux tableau. — *Sumam ego*. Le pronom est très accentué : cette fois, le Seigneur n'aura pas recours, comme précédemment (comp. les vers. 3-5), à un intermédiaire humain ; il accomplira lui-même l'œuvre qu'il a en vue. — *De medulla*... Hébr. : le sommet d'un grand cèdre. Voyez la note du vers. 3[b]. Ce cèdre figure de nouveau la race royale de David, et sa cime représente le prince le plus illustre de cette race, le Messie. — L'épithète *tenerum* convient très bien aux apparences humbles et faibles du Messie pendant sa vie mortelle. Cf. Is. XI, 2; LIII, 2, et les notes. — *Plantabo super montem...:* sur la glorieuse montagne de Sion. Cf. Ps. II, 6; Is. II, 2 et ss.; Mich. IV, 1 et ss.. etc. — *Erumpet*... (vers. 23). Croissance merveilleuse de la petite branche. Elle deviendra peu à peu un cèdre gigantesque, qui étalera ses branches non seulement sur le territoire juif, comme la vigne mentionnée plus haut (vers. 7-8), mais sur l'univers entier. — *Habitabunt sub ea*... Notre-Seigneur Jésus-Christ emploiera cette même image pour décrire l'étendue de son royaume. Cf. Matth.

biteront sous lui, et tout ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches.
24. Et tous les arbres du pays sauront que c'est moi, le Seigneur, qui ai humilié le grand arbre et élevé l'arbre faible, qui ai desséché l'arbre vert et fait reverdir l'arbre sec. Moi, le Seigneur, j'ai parlé et j'ai agi.

universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.
24. Et scient omnia ligna regionis quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, et exaltavi lignum humile; et siccavi lignum viride, et frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, et feci.

CHAPITRE XVIII

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. D'où vient que vous tournez entre vous cette parabole en proverbe dans le pays d'Israël, en disant : Les pères ont mangé du raisin vert, et les dents des enfants en sont agacées?
3. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israël.
4. Voici, toutes les âmes sont à moi : l'âme du fils est à moi comme l'âme du père; l'âme qui aura péché est celle qui mourra.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Quid est quod inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes : Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupescunt?
3. Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultra vobis parabola hæc in proverbium in Israel.
4. Ecce omnes animæ meæ sunt : ut anima patris, ita et anima filii mea est; anima quæ peccaverit, ipsa morietur.

XIII, 32. — *Et scient... ligna...* (vers. 24). D'après le contexte, les arbres sont l'emblème des païens, qui devaient plus tard reconnaître l'œuvre de Dieu dans l'apparition du Messie. — *Humiliavi... et exaltavi...; siccavi...* Deux contrastes frappants : Jéhovah s'est complu à humilier l'orgueil de la maison royale de Juda (*lignum sublime, viride*), et à exalter son Christ (*lignum humide, aridum*). — *Ego Dominus...* Fière et majestueuse parole, pour conclure cet oracle.

4° La parfaite justice des jugements divins. XVIII, 1-32.

Page importante qui s'élève jusqu'aux régions les plus idéales du Nouveau Testament, pour mettre en relief cette haute vérité : Chacun sera jugé d'après sa propre conduite, et non d'après celle de ses aïeux. D'étranges erreurs et illusions avaient cours sur ce point chez les Juifs (comp. les vers. 19, 25, 29), et il importait de les renverser. Aussi est-ce à trois reprises différentes que l'on revient, au livre d'Ézéchiel, sur la liberté morale et la responsabilité individuelle de chaque homme devant Dieu. Cf. III, 18 et ss.; XXXIII, 1-20. Les contemporains de notre prophète, oubliant leurs fautes personnelles, n'étaient que trop portés à attribuer leurs maux aux péchés des générations antérieures; d'autre part, tout en se disculpant, ils se décourageaient, prétendant qu'ils ne pouvaient échapper au malheur, puisqu'ils se trouvaient fatalement englobés, quoi qu'ils fissent, dans le châtiment de leurs ancêtres.

Chap. XVIII. — 1-4. Le principe général. — *Quid est quod...* (vers. 2). Les Juifs sont directement interpellés par Jéhovah, au sujet d'un proverbe moral qui avait cours parmi eux, et qui exprimait une intime solidarité. Jérémie, XXXI, 29-30 (voyez le commentaire), le cite aussi pour le réfuter brièvement, et pour affirmer que, sous la nouvelle Alliance, les hommes ne seront responsables que de leurs propres actes. Au lieu de la formule *parabolam... in proverbium...*, l'hébreu dit plus simplement : Pourquoi formulez-vous ce proverbe? — *In terra Israel.* Hébr.: au sujet du pays d'Israël. — *Patres comederunt...* Manière dramatique de dire que les enfants subissaient les conséquences des péchés de leurs pères, tandis que ceux-ci étaient demeurés impunis. Cf. Num. XVI, 22; Thren. V, 7. — *Vivo ego...* (vers. 3). Les choses vont changer sous ce rapport; Jéhovah l'affirme sous le sceau du serment. — *Si erit ultra...* Hébr. : Il n'y aura alors personne parmi vous formulant ce proverbe. — *Omnes animæ...* (vers. 4). Cette proposition sert de base à tout le chapitre. Toutes les âmes auront désormais des relations directes avec Dieu, qui, pour les juger, les envisagera individuellement, sans s'inquiéter de ce qu'auront fait leurs ancêtres. A ses yeux, la conduite du fils sera indépendante de celle du père, et le pécheur seul sera puni pour ses fautes (*anima quæ...*). — *Morietur.* La mort est le plus grand des châtiments d'ici-bas, de même que la vie est la plus parfaite des bénédictions terrestres et le résumé de toutes les autres. Comp. les vers. 9, 17, etc. Elles sont prises ici comme réalité et comme symbole.

5. Et vir si fuerit justus, et fecerit judicium et justitiam;
6. in montibus non comederit, et oculos suos non levaverit ad idola domus Israel; et uxorem proximi sui non violaverit, et ad mulierem menstruatam non accesserit;
7. et hominem non contristaverit, pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit, panem suum esurienti dederit, et nudum operuerit vestimento,
8. ad usuram non commodaverit, et amplius non acceperit, ab iniquitate averterit manum suam, et judicium verum fecerit inter virum et virum;
9. in præceptis meis ambulaverit, et judicia mea custodierit, ut faciat veritatem : hic justus est, vita vivet, ait Dominus Deus.
10. Quod si genuerit filium latronem, effundentem sanguinem, et fecerit unum de istis,
11. et hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, et uxorem proximi sui polluentem,
12. egenum et pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, et ad idola levantem oculos suos, abominationes facientem,
13. ad usuram dantem, et amplius accipientem, numquid vivet? Non vivet; cum universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, sanguis ejus in ipso erit.
14. Quod si genuerit filium qui, videns

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité et la justice;
6. s'il ne mange pas sur les montagnes, et s'il ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël; s'il ne viole pas la femme de son prochain et s'il ne s'approche pas d'une femme qui a ses mois;
7. s'il n'attriste personne, s'il rend au débiteur son gage, s'il ne prend rien par violence, s'il donne de son pain à celui qui a faim, s'il couvre d'un vêtement celui qui est nu,
8. s'il ne prête point à usure et ne reçoit pas plus qu'il n'a donné, s'il détourne sa main de l'iniquité et s'il rend un jugement équitable entre un homme et un autre;
9. s'il marche dans mes préceptes et observe mes ordonnances, pour agir selon la vérité : celui-là est juste, il vivra certainement, dit le Seigneur Dieu.
10. Que si cet homme a un fils qui soit voleur, qui répande le sang, et qui commette quelqu'une de ces fautes,
11. quand même il ne les commettrait pas toutes, qui mange sur les montagnes, qui souille la femme de son prochain,
12. qui attriste l'indigent et le pauvre, qui commette des rapines, qui ne rende pas le gage, qui lève les yeux vers les idoles, qui fasse des abominations,
13. qui prête à usure et qui reçoive plus qu'il n'a prêté, est-ce que *ce fils* vivra? Il ne vivra pas; puisqu'il a fait toutes ces choses détestables, il mourra certainement, et son sang sera sur sa tête.
14. Que si cet homme a un fils, qui,

5-20. Développement du principe à divers points de vue. Trois cas sont successivement examinés. — Premier cas, vers. 5-9 : l'homme juste vivra. Après avoir dit d'une manière générale ce que c'est qu'un juste (*fecerit judicium*...), Dieu caractérise sa conduite par quelques détails pratiques (vers. 6 et ss). Le juste s'abstient de tout ce qui touche à l'idolâtrie (*in montibus*, le culte sur les hauts lieux; *comederit*, manger de la chair des victimes immolées dans ces sanctuaires prohibés; *oculos... ad idola*, le culte idolâtrique proprement dit). Il accomplit fidèlement les lois relatives au mariage : respect du lien conjugal, *uxorem proximi...;* obéissance à certaines interdictions que la nature même semble exiger, *et... non accesserit* (cf. Lev. xv, 24, et xviii, 19). Il remplit tous les devoirs que la charité et la justice lui imposent envers le prochain, vers. 7-8: ... *non contristaverit* (hébr. : il n'opprime personne; de même aux vers. 12 et 16), *pignus reddiderit* (la loi mosaïque était formelle sur ce point; cf. Ex. xxii, 26; Deut. xxiv, 6, etc.), *per vim nihil*... (les cas de violence ouverte n'étaient pas rares en ces temps troublés), *panem..., et nudum*... (devoirs positifs de charité; cf. Job, xxxi, 16-22; Is. lviii, 5, 7, etc.), *ad usuram*... (les Juifs n'y étaient que trop portés; aussi la loi lutta-t-elle dès l'origine contre cette tendance égoïste; cf. Ex. xxii, 15; Lev. xxv, 35-37, etc.), *judicium verum*... (les juges d'alors pouvaient aisément fouler aux pieds les droits les plus sacrés). Le vers. 9 récapitule en abrégé tous les devoirs du juste (*in præceptis meis*...), et lui promet sa récompense (*vita vivet*). — Second cas, vers. 10-13 : le mauvais fils d'un bon père sera rigoureusement puni. Ce fils criminel est à son tour caractérisé brièvement : c'est un homme violent, un brigand (*latronem*), un homicide (*effundentem*...); il commet sans scrupule les péchés mentionnés plus haut (*unum de istis;* cf. verset 6-8) : sa punition est certaine, *morte morietur*. — Troisième cas, vers 14-20 : le fils juste et saint d'un mauvais père sera béni de Dieu. — *Super montes*... Répétition de la même

voyant tous les péchés que son père a commis, soit saisi de crainte et ne fasse rien de semblable,
15. qui ne mange pas sur les montagnes, et qui ne lève pas ses yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne viole pas la femme de son prochain,
16. qui n'attriste personne, qui ne retienne pas le gage, qui ne prenne rien par violence, qui donne de son pain au pauvre, qui couvre d'un vêtement celui qui est nu,
17. qui détourne sa main de toute injustice envers le pauvre, qui ne donne point à usure et ne reçoive rien au delà de ce qu'il a prêté, qui observe mes ordonnances, et qui marche dans mes préceptes : celui-là ne mourra pas pour l'iniquité de son père, mais il vivra certainement.
18. Son père, parce qu'il avait calomnié, et fait violence à son frère, et commis le mal au milieu de son peuple, est mort dans son iniquité.
19. Et vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de son père? C'est parce que le fils a agi selon l'équité et la justice, qu'il a gardé tous mes préceptes et les a pratiqués ; il vivra certainement.
20. L'âme qui a péché est celle qui mourra ; le fils ne portera pas l'iniquité du père, et le père ne portera pas l'iniquité du fils ; la justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui.
21. Mais si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis, s'il garde tous mes préceptes et s'il agit selon l'équité et la justice, il vivra certainement et ne mourra point.
22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avait commises ; il vivra dans la justice qu'il aura pratiquée.
23. Ce que je veux, est-ce la mort de l'impie? dit le Seigneur Dieu, et n'est-ce pas qu'il se retire de ses voies et qu'il vive ?

omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, et non fecerit simile eis ;
15. super montes non comederit, et oculos suos non levaverit ad idola domus Israel, et uxorem proximi sui non violaverit,
16. et virum non contristaverit, pignus non retinuerit, et rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, et nudum operuerit vestimento,
17. a pauperis injuria averterit manum suam, usuram et superabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit : hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vita vivet.
18. Pater ejus, quia calumniatus est, et fecit vim fratri, et malum operatus est in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.
19. Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet quia filius judicium et justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, et fecit illa ; vivet vita.
20. Anima quæ peccaverit, ipsa morietur ; filius non portabit iniquitatem patris, et pater non portabit iniquitatem filii ; justitia justi super eum erit, et impietas impii erit super eum.
21. Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit judicium et justitiam, vita vivet, et non morietur.
22. Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor ; in justitia sua, quam operatus est, vivet.
23. Numquid voluntatis meæ est mors impii? dicit Dominus Deus ; et non ut convertatur a viis suis, et vivat ?

---

nomenclature, avec quelques légères additions ou variantes. — *Pater ejus*... (vers. 18). Le père a été coupable et a reçu son châtiment : cela suffit. Il n'y a aucune raison pour punir son fils, innocent et juste. — *Et dicitis*... (vers. 19). Le Seigneur cite une objection que le peuple est censé lui adresser, conformément aux idées alors admises, et il y répond aussitôt, quoiqu'il l'eût déjà prévenue (comp. le vers. 18) : *Videlicet, quia*... Dans le fils, Dieu ne contemple et ne juge que ses actes personnels, et nullement ceux du père. — *Anima quæ*.. (vers. 20). C'est le principe général (cf. vers. 4b), réitéré et développé, pour conclure cette partie du discours.

21-29. Aucun homme n'est lié à jamais par ses antécédents bons ou mauvais, de manière à ne pouvoir plus abandonner le chemin de la vertu ou celui du mal. C'est encore la même question, étudiée à un autre point de vue. Deux nouveaux cas sont envisagés. — *Si autem impius*... Premier cas, vers. 21-23 : l'impie qui fera pénitence et pratiquera de bon cœur la loi divine,

24. Si autem averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem secundum omnes abominationes quas operari solet impius, numquid vivet? Omnes justitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur; in prævaricatione qua prævaricatus est, et in peccato suo quod peccavit, in ipsis morietur.

25. Et dixistis : Non est æqua via Domini! Audite ergo, domus Israel : Numquid via mea non est æqua? et non magis viæ vestræ pravæ sunt?

26. Cum enim averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem, morietur in eis, in injustitia quam operatus est morietur.

27. Et cum averterit se impius ab impietate sua quam operatus est, et fecerit judicium et justitiam, ipse animam suam vivificabit;

28. considerans enim, et avertens se ab omnibus iniquitatibus suis quas operatus est, vita vivet, et non morietur.

29. Et dicunt filii Israel : Non est æqua via Domini! Numquid viæ meæ non sunt æquæ, domus Israel? et non magis viæ vestræ pravæ?

30. Idcirco unumquemque juxta vias suas judicabo, domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas.

31. Projicite a vobis omnes prævaricationes vestras in quibus prævaricati estis, et facite vobis cor novum, et spiritum novum. Et quare moriemini, domus Israel?

24. Mais si le juste se détourne de sa justice, et s'il commet l'iniquité selon toutes les abominations que commet habituellement l'impie, est-ce qu'il vivra? Toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées; il mourra dans la prévarication où il est tombé, et dans le péché qu'il a commis.

25. Et vous avez dit : La voie du Seigneur n'est pas juste! Écoutez donc, maison d'Israël : Est-ce ma voie qui n'est pas juste? et ne sont-ce pas plutôt vos voies qui sont mauvaises?

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, et qu'il aura commis l'iniquité, et qu'il sera mort dans cet état, il mourra à cause de l'injustice qu'il aura commise.

27. Et lorsque l'impie se détournera de l'impiété qu'il a pratiquée, et qu'il agira selon l'équité et la justice, il fera vivre son âme;

28. car, en considérant *son état,* et en se détournant de toutes les iniquités qu'il a commises, il vivra certainement et ne mourra pas.

29. Et les enfants d'Israël disent : La voie du Seigneur n'est pas juste! Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes, maison d'Israël? et ne sont-ce pas plutôt vos voies qui sont mauvaises?

30. C'est pourquoi je jugerai chacun selon ses voies, maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu. Convertissez-vous, et faites pénitence de toutes vos iniquités, et l'iniquité ne causera plus votre ruine.

31. Rejetez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. Pourquoi donc mourriez-vous, maison d'Israël?

---

sera pardonné et sauvé. Cela est dit en termes très nets et pleins de bonté. Notez surtout la conclusion : *Numquid voluntatis...* (vers. 23). Les Juifs ne se souvenaient pas assez de l'infinie miséricorde du Seigneur; c'est pourquoi ils comprenaient difficilement ces choses, qui nous paraissent si simples. — Second cas, vers. 24-29 : le juste qui deviendra pécheur sera puni, et il perdra tous les mérites qu'il avait acquis antérieurement (*justitiæ... non recordabuntur*). Le vers. 25ᵃ contient une nouvelle objection des Israélites (comp. le vers. 19ᵃ), à laquelle Jéhovah daigne encore répondre (vers. 25ᵇ-29). — *Non est æqua...* Ils osent prétendre que la manière d'agir du Seigneur dans ces divers cas est mal équilibrée, arbitraire par conséquent. La justification divine porte tour à tour sur les deux cas qui précèdent (vers. 26, le juste devenant mauvais; vers. 27-28, l'impie qui s'est converti sincèrement). — *Et dicunt...* (vers. 29). Après sa réfutation si claire, Dieu répète la parole blasphématoire des Juifs, contre laquelle il proteste énergiquement.

30-32. Touchante exhortation à la pénitence, basée sur le principe qui vient d'être si longuement expliqué et justifié. — *Idcirco unumquemque...* C'est la conclusion naturelle de tout le chapitre. — *Convertimini.* Autre conclusion : puisque chacun sera jugé selon ses œuvres, il importe d'être trouvé sans tache à l'heure du jugement. — *Et non... in ruinam...* Hébr. : Afin que l'iniquité ne soit pas pour vous une pierre d'achoppement. — *Facite... cor novum.* Cf. XI, 19; Jer. IV, 4, et XXIV, 7; Ps. L, 12. — *Quare moriemini...?* Et,

32. Car je ne veux pas la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur Dieu; convertissez-vous et vivez.

32. Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus; revertimini, et vivite.

CHAPITRE XIX

1. Et toi, fais une lamentation sur les princes d'Israël,
2. et dis : Pourquoi ta mère, comme une lionne, s'est-elle couchée parmi les lions, et a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux?
3. Elle a élevé un de ses lionceaux, et il est devenu un lion, et il a appris à saisir la proie et à dévorer les hommes.
4. Les nations ont entendu parler de lui, et elles l'ont pris, non sans en recevoir des blessures, et elles l'ont emmené enchaîné dans le pays d'Égypte.
5. La mère, voyant qu'elle était sans force et que son espérance avait péri, prit un autre de ses lionceaux, et en fit un lion.
6. Il marcha parmi les lions, et il devint un lion, et il apprit à saisir la proie et à dévorer les hommes;

1. Et tu, assume planctum super principes Israel;
2. et dices : Quare mater tua leæna inter leones cubavit? in medio leunculorum enutrivit catulos suos?
3. Et eduxit unum de leunculis suis, et leo factus est; et didicit capere prædam, hominemque comedere.
4. Et audierunt de eo gentes, et non absque vulneribus suis ceperunt eum; et adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.
5. Quæ cum vidisset quoniam infirmata est, et periit expectatio ejus, tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.
6. Qui incedebat inter leones, et factus est leo : didicit prædam capere, et homines devorare;

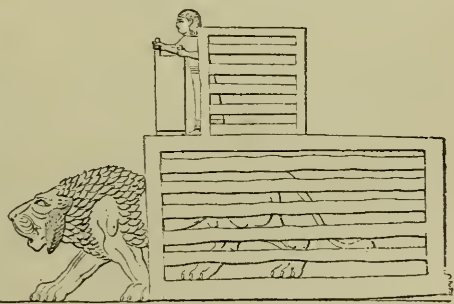
---

quoique Jéhovah soit le Dieu du salut (*nolo mortem...*; cf. vers. 23), ils périront certainement s'ils ne viennent à résipiscence.

5° Lamentation sur les princes de Juda. XIX, 1-14.

Cette lamentation lugubre est présentée sous la forme de deux paraboles : (vers. 1-9, vers. 10-14).

Chap. XIX. — 1-9. Parabole de la lionne et des lionceaux. — *Tu, assume...* Le vers. 1 sert de préambule à toute cette complainte. — *Planctum.* Hébr. : *qînah*, une élégie. Cf. Jer. VII, 29, etc. — *Super principes...* Trois rois de Juda sont mentionnés tour à tour : Joachaz, Jéchonias et Sédécias. — *Dices.* Les vers. 2-4 racontent en termes figurés la captivité de Joachaz en Égypte. — *Mater tua leæna.* Cette lionne ne désigne pas la mère du roi, mais le royaume de Juda. Les lions parmi lesquels on nous la montre étendue représentent donc les autres royaumes de l'Orient. — *Et eduxit...* (vers. 3). Hébr.: Elle le fit monter; c.-à-d., elle l'éleva. Joachaz monta sur le trône à l'âge de vingt-trois ans, après la mort de Josias, son père. — *Didicit capere...* Allusion très claire à la conduite du jeune monarque. Cf. IV Reg. XXIII, 22. — *Non absque vulneribus...* (vers. 4). Hébr.: Il fut pris dans leur fosse. Souvent, pour s'emparer des bêtes fauves, on creusait une fosse profonde, que l'on recouvrait de branchages, et dont l'animal ne pouvait plus sortir une fois qu'il y était tombé — *In catenis.* D'après l'hébreu: avec des boucles. C.-à-d., avec un anneau passé aux lèvres. Cf. IV Reg. XIX, 28. — *In terram Ægypti.* Ces mots contiennent la clef de cette première partie de la parabole. Après un règne de trois mois seulement, Joachaz fut déposé, puis emmené en Égypte par le pharaon Néchao. Cf. IV Reg. XXIII, 31-34; Jer. XXII, 31-35. — *Quæ cum...* Jéchonias est à son tour déporté à Babylone (versets 5-9). — *Infirmata est.* Hébr.: (Quand la mère vit) qu'elle attendait en vain, que son es-



Lionne encagée. (Bas-relief de Ninive.)

7. didicit viduas facere, et civitates eorum in desertum adducere; et desolata est terra et plenitudo ejus a voce rugitus illius.

8. Et convenerunt adversus eum gentes undique de provinciis, et expanderunt super eum rete suum; in vulneribus earum captus est,

9. et miserunt eum in caveam; in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis, miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultra super montes Israel.

10. Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est; fructus ejus et frondes ejus creverunt ex aquis multis.

11. Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptra dominantium, et exaltata est statura ejus inter frondes, et vidit altitudinem suam in multitudine palmitum suorum.

12. Et evulsa est in ira, in terramque projecta, et ventus urens siccavit fructum ejus; marcuerunt et arefactæ sunt virgæ roboris ejus; ignis comedit eam.

13. Et nunc transplantata est in desertum, in terra invia et sitienti.

14. Et egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit; et non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, et erit in planctum.

7. il apprit à faire des veuves et à changer les villes en désert; et le pays, avec tout ce qu'il contenait, fut désolé au bruit de son rugissement.

8. Alors les nations se réunirent contre lui de toutes les provinces; elles jetèrent sur lui leur filet, et elles le prirent, non sans recevoir des blessures;

9. elles le mirent dans une cage, et l'emmenèrent enchaîné au roi de Babylone, et on le mit en prison, pour ne plus entendre désormais son rugissement sur les montagnes d'Israël.

10. Ta mère est comme une vigne qui a été plantée dans ton sang auprès des eaux; ses fruits et ses feuilles ont poussé à cause des grandes eaux.

11. Ses rameaux vigoureux sont devenus des sceptres de souverains, sa taille s'est élevée parmi les branches, et on vit sa hauteur dans la multitude de ses sarments.

12. Mais elle a été arrachée avec colère et jetée à terre, un vent brûlant a desséché son fruit; ses rameaux vigoureux se sont flétris et desséchés; le feu l'a dévorée.

13. Et maintenant elle a été transplantée dans le désert, dans une terre sans route et sans eau.

14. Un feu est sorti du bois de ses rameaux, et il a dévoré son fruit; et il n'y a plus eu sur elle de rameau vigoureux, de sceptre pour les souverains. C'est une lamentation, et ce sera une lamentation.

---

pérance était perdue. — *Tulit unum...*: Jéchonias ou Joachim, qui devint roi à l'âge de dix-huit ans. Cf. IV Reg. XXIV, 8. Entre lui et Joachaz, régna son père, Joakim. — *Didicit prædam...* (vers. 6). Jéchonias fut aussi un très mauvais roi. — *Didicit viduas...* (vers. 7). D'après l'hébreu : Il connut leurs veuves, c.-à-d. qu'il leur fit violence. — *Convenerunt... gentes* (vers. 8). Les Chaldéens vinrent, en effet, l'assiéger dans Jérusalem, le firent prisonnier et l'emmenèrent à Babylone. Cf. IV Reg. XXIV, 10-16.

10-14. Parabole de la vigne dévastée, qui décrit le sort non moins triste de Sédécias. Les vers. 2-10 ont raconté des événements déjà accomplis; c'est une prophétie proprement dite que nous lisons ici. — *Quasi vinea.* L'image déjà employée précédemment (XVII, 6), pour représenter le royaume théocratique au temps de Sédécias. — *In sanguine tuo.* Expression obscure, qui a été diversement interprétée dans l'antiquité comme de nos jours, selon qu'on a rattaché son équivalent hébreu à telle ou telle racine : à ta ressemblance, dans ton repos, au temps de ton élévation, etc. — *Super aquam.* La vigne était plantée en d'excellentes conditions de fertilité. Aussi donna-t-elle naissance à des princes qui auraient pu devenir puissants : *factæ... virgæ... in sceptra...* (vers. 11). — *Vidit altitudinem...* L'hébreu emploie le passif : Elle était vue (elle attirait les regards) par sa hauteur, par la multitude de ses rameaux. — *Evulsa est...* (vers. 12). Contraste désolant : en un clin d'œil la vigne, si prospère, fut ravagée. — *Nunc... in desertum* (vers. 13). Ce trait symbolise la déportation des Juifs en Chaldée, à travers le désert d'Arabie (*Atl. géogr.*, pl. VIII). — *Ignis de virga...* (vers. 14). C'est de la vigne même que sortit le feu qui devait la détruire. — *Non fuit in ea...* Sédécias fut le dernier roi de Juda. — *Planctus est...* Conclusion pathétique de l'élégie. Comp. le vers. 1.

CHAPITRE XX

1. Et il arriva, dans la septième année, le dixième jour du cinquième mois, que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter le Seigneur, et ils s'assirent devant moi.
2. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
3. Fils de l'homme, parle aux anciens d'Israël, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Est-ce pour me consulter que vous êtes venus? Par ma vie, je ne vous répondrai pas, dit le Seigneur Dieu.
4. Si tu les juges, si tu les juges, fils de l'homme, montre-leur les abominations de leurs pères.
5. Et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le jour où je choisis Israël, où je levai ma main en faveur de la race de la maison de Jacob, où je leur apparus dans la terre d'Égypte, et où je levai ma main en leur faveur, en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu ;
6. en ce jour-là, je levai ma main pour les tirer de la terre d'Égypte, et pour les conduire dans le pays que j'avais choisi pour eux, pays où coulent le lait et le miel, le plus beau de tous les pays.

1. Et factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis, venerunt viri de senioribus Israel ut interrogarent Dominum, et sederunt coram me.
2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
3. Fili hominis, loquere senioribus Israel, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos venistis? Vivo ego, quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.
4. Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.
5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die qua elegi Israel, et levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, et apparui eis in terra Ægypti, et levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester ;
6. in die illa levavi manum meam pro eis ut educerem eos de terra Ægypti in terram quam provideram eis, fluentem lacte et melle, quæ est egregia inter omnes terras.

---

§ VII. — *L'ingratitude d'Israël, la fidélité de Jéhovah.* XX, 1-44.

Les chap. XX-XXIII renferment une nouvelle série de discours, introduite par un petit préambule (XX, 1). Le premier de ces discours contient un éloquent abrégé de l'histoire d'Israël, opposant l'une à l'autre, à la manière du chap. XVI et des Ps. LXXVII et CV, l'ingratitude de la nation et la fidèle bonté de son Dieu. Il insiste sur cette fidélité soit dans le passé, soit dans l'avenir. « Chaque nouvelle défection d'Israël, qui aurait dû amener sa ruine, a été suivie d'une manifestation éclatante de la miséricorde divine, et il en sera de même encore après le châtiment de l'exil. »

1° Introduction. XX, 1.

Chap. XX. — 1. L'époque et l'occasion de ces discours. — *Anno septimo...* Deux ans, un mois et cinq jours depuis la vocation d'Ézéchiel. Cf. I, 2. — *Venerunt... de senioribus.* Deux fois déjà (VIII, 1, et XIV, 1) la visite des anciens du peuple avait été l'occasion de révélations faites au prophète. — *Ut interrogarent :* au sujet de la situation douloureuse du peuple, comme il résulte du contexte, et point sur leurs affaires privées.

2-4. Exorde du premier discours : le Seigneur refuse de répondre à ces hommes qui venaient le consulter touchant l'avenir de Juda. — *Non respondebo...* (vers. 3). Le refus est énergique, confirmé par un serment solennel (*vivo ego...*). — *Si judicas...* (vers. 4). Hébr.: Les jugeras-tu? jugeras-tu? Dieu presse Ézéchiel de les juger, c.-à-d., de les accuser, et de leur rappeler les péchés de leurs pères (*abominationes...*). Telle est la réponse qu'ils recevront.

2° Première partie du discours : résumé des crimes nationaux d'Israël. XX, 5-31.

5-9. Sa triste conduite en Égypte. — *Die qua elegi...* : au début de son histoire comme peuple. Sur cette élection, voyez Deut. VII, 6; Jer. XXXIII, 24, etc. — *Levavi manum...* Le geste du serment. Trois fois, en trois lignes consécutives, le Seigneur rappelle qu'il avait juré solennellement de sauver Israël. Cf. Gen. XV, 17 et ss.; Ex. VI, 8, etc. — *Apparui eis.* Plus fortement dans l'hébreu : Je me suis fait connaître d'eux. Cf. Ex. VII, 2 et ss. — *Ut educerem...* (vers. 6) C'était le premier acte à accomplir pour délivrer les Hébreux de la tyrannie des Égyptiens. — *In terram... fluentem...* La formule accoutumée pour décrire la richesse de la Palestine. Cf. Ex. III, 8, etc. Cette contrée, aujourd'hui si inféconde et couverte de ruines, était vraiment alors

7. Et dixi ad eos : Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat, et in idolis Ægypti nolite pollui ; ego Dominus Deus vester.

8. Et irritaverunt me, nolueruntque me audire; unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt. Et dixi ut effunderem indignationem meam super eos, et implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti ;

9. et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus in quarum medio erant, et inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, et eduxi eos in desertum ;

11. et dedi eis præcepta mea, et judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo vivet in eis ;

12. insuper sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me et eos, et scirent quia ego Dominus sanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Israel in deserto : in præceptis meis non ambulaverunt, et judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivet in eis, et sabbata mea violaverunt vehementer. Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, et consumerem eos ;

14. et feci propter nomen meum, ne

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux, et ne vous souillez point par les idoles de l'Égypte ; je suis le Seigneur votre Dieu.

8. Mais ils m'ont irrité et n'ont pas voulu m'écouter ; aucun n'a rejeté les abominations de ses yeux, et ils n'ont pas abandonné les idoles de l'Égypte. J'avais résolu de répandre mon indignation sur eux et d'assouvir ma colère contre eux, au milieu du pays d'Égypte ;

9. mais j'ai agi par égard pour mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré en face des nations au milieu desquelles ils étaient, et devant lesquelles je leur avais apparu pour les faire sortir du pays d'Égypte.

10. Je les ai donc fait sortir du pays d'Égypte, et je les ai conduits dans le désert,

11. et je leur ai donné mes lois et je leur ai montré mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre par elles ;

12. en outre je leur ai donné mes sabbats, comme un signe entre moi et eux, et afin qu'ils sussent que je suis le Seigneur qui les sanctifie.

13. Mais la maison d'Israël m'a irrité dans le désert : ils n'ont pas marché dans mes préceptes, ils ont rejeté mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre par elles, et ils ont profané violemment mes sabbats. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, et de les exterminer ;

14. mais j'ai agi par égard pour mon

---

egregia inter omnes. Cf. Jer. III, 19 ; Dan. VIII, 9, etc. — Par *offensiones oculorum*... (vers. 7) il faut entendre les idoles, pour lesquelles les Hébreux ressentirent toujours un si vif attrait. Cf. XVIII, 6, etc. — *Irritaverunt me* (vers. 9). Ils refusent insolemment d'obéir à l'ordre divin. Les livres historiques de la Bible ne mentionnent pas en termes formels cette rébellion d'Israël, qui eut lieu avant la sortie d'Égypte; mais le récit de ses pérégrinations à travers le désert ne nous révèle que trop ses tendances à l'indiscipline. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu un premier éclat de révolte, lorsque le Seigneur leur commanda, avant le départ, de se défaire de leurs idoles. Cf. Lev. XVII, 7 ; Jos. XXIV, 14, etc. — *Dixi ut effunderem*... L'indignation divine faillit les anéantir ; mais, au moment de frapper, Jéhovah pensa à la gloire de son nom, et se décida à patienter encore : *feci propter nomen*... Les païens auraient pu prétendre qu'il était incapable de sauver son peuple : *ut non violaretur*... Sur cet anthropomorphisme très expressif, voyez Ex. XXXII, 12 ; Num. XIV, 11 et ss.; Deut. IX, 27, etc. Comparez les vers. 14 et 22, où cette même pensée revient comme un refrain.

10-17. Les crimes d'Israël dans le désert, durant la première partie du séjour qu'ils y firent. — *Ejeci eos... et eduxi*. Hébr. : Je les fis sortir..., et je les conduisis. — *Præcepta... et judicia...* : l'ensemble et le détail de la législation du Sinaï, qui fit d'Israël une nation admirablement privilégiée. Ces lois reçoivent un court et significatif éloge : *quæ faciens... vivet*... Leur observation était un principe de vie sous tous les rapports. Cf. Deut. IV, 40 ; XXX, 15-20, etc. — *Insuper sabbata* (vers. 12). L'institution du sabbat remontait beaucoup plus haut que le Sinaï ; mais, au moment de l'alliance, cette obligation fut de nouveau promulguée. Les prophètes insistent plus d'une fois sur son importance ; cf. Is. LVIII, 13 ; Jer. XVII, 21 : Am. VIII, 5, etc. — *Ut essent signum*. Signe très caractéristique d'Israël ; cf. Ex. XXXI, 13-14 ; Is. LVI, 2. — *Irritaverunt*... (vers. 13). Sur ces désobéissances perpétuelles, voyez Ex. XXXII, 1-6 ; Num. XIV, 1-4 ; XVI, 1 et ss.; XXV, 1-3, etc. — *Dixi... ut effunderem*... De nouveau la colère et

nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré en face des nations du milieu et aux yeux desquelles je les avais fait sortir.

15. J'ai donc levé ma main sur eux dans le désert, afin de ne pas les faire entrer dans le pays que je leur avais donné, pays où coulent le lait et le miel, et le premier de tous les pays ;

16. parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, qu'ils n'avaient pas marché dans mes préceptes, et qu'ils avaient violé mes sabbats, car leur cœur marchait après leurs idoles.

17. Cependant mon œil les a épargnés, et je ne les ai pas fait mourir, et je ne les ai pas exterminés dans le désert.

18. J'ai dit à leurs enfants dans le désert : Ne marchez pas dans les préceptes de vos pères, ne gardez pas leurs coutumes, et ne vous souillez point par leurs idoles.

19. Je suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans mes préceptes, gardez mes ordonnances, et pratiquez-les.

20. Sanctifiez mes sabbats, afin qu'ils soient comme un signe entre moi et vous, et que vous sachiez que je suis le Seigneur votre Dieu.

21. Mais leurs enfants m'ont exaspéré ; ils n'ont pas marché dans mes préceptes, ils n'ont pas gardé ni pratiqué mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre, et ils ont violé mes sabbats. Je les ai menacés de répandre ma fureur sur eux, et d'assouvir ma colère contre eux dans le désert.

22. Mais j'ai détourné ma main, et j'ai agi à cause de mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré devant les nations du milieu et aux yeux desquelles je les avais fait sortir.

23. J'ai encore levé ma main contre eux dans le désert, pour les disperser parmi les nations et les disséminer en divers pays,

violaretur coram gentibus de quibus ejeci eos in conspectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram quam dedi eis, fluentem lacte et melle, præcipuam terrarum omnium;

16. quia judicia mea projecerunt, et in præceptis meis non ambulaverunt, et sabbata mea violaverunt, post idola enim cor eorum gradiebatur.

17. Et pepercit oculus meus super eos, ut non interficerem eos, nec consumpsi eos in deserto.

18. Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluamini.

19. Ego Dominus Deus vester : in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, et facite ea.

20. Et sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me et vos, et sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.

21. Et exacerbaverunt me filii; in præceptis meis non ambulaverunt, et judicia mea non custodierunt ut facerent ea, quæ cum fecerit homo, vivet in eis, et sabbata mea violaverunt. Et comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, et implerem iram meam in eis in deserto.

22. Averti autem manum meam, et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.

23. Iterum levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, et ventilarem in terras,

---

la miséricorde. Comp. les vers. 8-9. Cependant un châtiment eut lieu, sous une forme atténuée : à part Caleb et Josué, aucun des Israélites âgés de plus de vingt ans n'entra dans la terre promise (*ne inducerem...*, vers. 15) ; le reste du peuple fut épargné (*pepercit oculus...*, vers. 17).

18-26. Crimes d'Israël durant la seconde période de son séjour dans le désert. — *Dixi ad filios...* Le Seigneur ne manqua pas d'avertir la jeune génération qu'il venait de sauver, la mettant en garde contre les mauvais exemples de ses ancêtres. « Le livre entier du Deutéronome est le commentaire de ce passage » (vers. 18-20). — Malgré cela, ils furent eux-mêmes promptement rebelles : *exacerbaverunt me* (vers. 21). De là encore une alternative d'indignation (*et comminatus...*) et de pardon (*averti autem...*, vers. 22). — *Levavi... ut dispergerem...* (vers. 23). En effet, cette menace fut lancée plusieurs fois contre la jeune génération d'Israël (cf. Lev. XXVI, 33 ; Deut. IV, 17, et XXVII, 64, etc.) ; mais elle ne devait être exécutée que plus tard. A l'époque d'Ézéchiel, la dispersion était un fait accompli pour les tribus schismatiques, et même pour une

24. eo quod judicia mea non fecissent, et præcepta mea reprobassent, et sabbata mea violassent, et post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.

25. Ergo et ego dedi eis præcepta non bona, et judicia in quibus non vivent.

26. Et pollui eos in muneribus suis, cum offerent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua; et scient quia ego Dominus.

27. Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc et in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cum sprevissent me contemnentes,

28. et induxissem eos in terram super quam levavi manum meam ut darem eis : viderunt omnem collem excelsum, et omne lignum nemorosum; Et immolaverunt ibi victimas suas, et dederunt ibi irritationem oblationis suæ, et posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, et libaverunt libationes suas.

29. Et dixi ad eos : Quid est excelsum, ad quos vos ingredimini? Et vocatum est nomen ejus excelsum usque ad hanc diem.

30. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Certe in via patrum vestrorum vos polluimini, et post offendicula eorum vos fornicamini;

31. et in oblatione donorum vestrorum, cum traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie. Et ego respondebo

24. parce qu'ils n'avaient pas accompli mes ordonnances, qu'ils avaient rejeté mes préceptes et violé mes sabbats, et que leurs yeux s'étaient dirigés vers les idoles de leurs pères.

25. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes qui n'étaient pas bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne pouvaient pas vivre.

26. Et je les ai souillés par leurs présents, lorsqu'ils offraient pour leurs péchés tous leurs premiers-nés; et ils sauront que je suis le Seigneur.

27. C'est pourquoi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Vos pères m'ont encore blasphémé de cette manière, après m'avoir dédaigné et méprisé,

28. lorsque je les eus fait entrer dans le pays que j'avais juré de leur donner : ils ont jeté les yeux sur toute colline élevée et sur tout arbre touffu, et ils y ont immolé leurs victimes, ils y ont excité ma colère par leurs offrandes, et ils y ont mis leurs parfums les plus suaves, et ils y ont répandu leurs libations.

29. Je leur ai dit alors : Quel est ce haut lieu où vous allez? Et ce nom de haut a été employé jusqu'à ce jour.

30. C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Certes, vous vous souillez dans la voie de vos pères, et vous vous prostituez après ce qui a causé leur chute,

31. et, par l'oblation de vos dons, lorsque vous faites passer vos enfants par le feu, vous vous souillez par toutes vos idoles jusqu'à ce jour. Et je vous

---

partie considérable du royaume de Juda. — *Ergo et ego...* (vers. 25). Ce que Dieu permit par manière de vengeance : retirant à sa nation ingrate une partie de ses grâces, il lui laissa adopter les coutumes païennes (*præcepta non bona*), qui attirèrent ensuite sur elle des maux plus grands encore. *Dedi eis :* non pas d'une manière positive, mais négativement, en ne les arrêtant pas sur le chemin de l'idolâtrie; cf. Is. LXIII, 17; Act. VII, 42; Rom. I, 21 et ss., etc. — *Pollui eos...* (vers. 26). Un exemple de ces « præcepta non bona » : les enfants sacrifiés cruellement à Moloch (*cum offerent...*). Cf. XVI, 20-21. La locution *quod aperit...* désigne les premiers-nés.

27-29. Les crimes des Hébreux depuis leur installation en Palestine jusqu'au temps d'Ézéchiel. C'est un résumé encore plus succinct que les précédents; tout est ramené à l'idolâtrie, qui était devenue de plus en plus effrénée. — *Adhuc et in hoc.* Ces premiers mots de reproche sont très accentués. — *Induxissem...; viderunt...* (vers. 28). Contraste entre la bonté du Seigneur et l'ingratitude de la nation. — *Omnem collem... et... lignum.* Voyez VI, 13 et la note; XVI, 24, etc. — *Et immolaverunt...* Quatre sortes d'offrandes idolâtriques sont mentionnées : les sacrifices sanglants (*victimas*), les sacrifices non sanglants (*oblationis*), les parfums brûlés en l'honneur des faux dieux (*odorem suavitatis*), les libations (*libaverunt...*). — *Quid est excelsum...* (vers. 29). Il semble qu'il y ait ici, d'après le texte original, un jeu de mots plein d'ironie. Le nom hébreu des hauts lieux, *bâmâh*, hauteur, peut se décomposer en deux mots (*bâ'*, il est allé, et *mâh*, quoi), de manière à signifier : Qu'est-il allé faire en cet endroit?

30-31. Crimes de la génération contemporaine. — Elle n'est pas moins coupable que les précédentes : *Certe in via patrum...* Elle se livre, elle aussi, aux pratiques idolâtriques les plus mons-

répondrais, maison d'Israël? Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je ne vous répondrai pas.

32. La pensée de votre esprit ne s'accomplira pas. vous qui dites : Nous serons comme les nations et comme les peuples de la terre, et nous adorerons le bois et les pierres.

33. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, et dans l'effusion de ma fureur.

34. Je vous ferai sortir du milieu des peuples, et je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés, et je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu et dans l'effusion de ma fureur.

35. Je vous amènerai dans le désert des peuples, et je plaiderai là avec vous face à face.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert du pays d'Égypte, ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur Dieu.

37. Je vous assujettirai à mon sceptre, et je vous amènerai dans les liens de l'alliance.

38. Je choisirai parmi vous les transgresseurs et les impies, je les ferai sor-

vobis, domus Israel? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.

32. Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes et sicut cognationes terræ, ut colamus ligna et lapides.

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, et in brachio extento, et in furore effuso, regnabo super vos.

34. Et educam vos de populis, et congregabo vos de terris in quibus dispersi estis; in manu valida, et in brachio extento, et in furore effuso, regnabo super vos.

35. Et adducam vos in desertum populorum, et judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.

36. Sicut judicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.

37. Et subjiciam vos sceptro meo, et inducam vos in vinculis fœderis.

38. Et eligam de vobis transgressores et impios, et de terra incolatus eorum

---

trueuses. — Les mots *et ego respondebo*... (verset 31b) nous ramènent au commencement du chapitre. Comp. le vers. 3.

3° Deuxième partie du discours : conduite que le Seigneur tiendra désormais à l'égard de son peuple. XX, 32-44.

Mêmes éléments que dans la première partie : la sévérité (vers. 32-38) et la bonté miséricordieuse (vers. 39-44). Les couleurs soit de la menace, soit de la promesse, sont empruntées à l'histoire des origines de la nation.

32-38. Le peuple ingrat sera puni. — *Neque cogitatio*... Depuis longtemps les Hébreux avaient manifesté le désir de ressembler aux nations qui les entouraient; c'est le motif qu'ils avaient expressément allégué à Samuel, lorsqu'ils lui demandèrent de leur donner un roi. Cf. I Reg. VIII, 5, 20. La conséquence finale de ce désir avait été désastreuse pour eux; car, à force d'imiter les nations, ils étaient devenus païens eux-mêmes : *ut colamus*... Adorer le bois et la pierre, c'est à quoi se réduisait en fin de compte l'idolâtrie. Cf. Deut. IV, 21, et XXVIII, 36; Is. XXXVII, 19, etc. — *Vivo ego*... (vers. 33). Dieu jure qu'il s'opposera de toutes ses forces à ce que son peuple se pervertisse entièrement. — *In manu forti*... Expression souvent employée dans le Pentateuque, pour désigner les grands miracles que le Seigneur avait opérés en vue de délivrer les Hébreux de la tyrannie égyptienne (cf. Ex. VI, 1, 6; Deut. IV, 34; V, 15, etc.); maintenant encore il va déployer la force de son bras, mais pour frapper son peuple révolté, et pour le ramener au devoir. Étonnante manière de régner sur lui (*regnabo*...; sur ce trait Jéhovah insiste au vers. 34); mais elle atteindra le but souhaité. — *Educam vos*... Ils seront séparés des nations idolâtres, auxquelles ils ne ressemblaient que trop, de même qu'autrefois ils avaient été séparés des Égyptiens. — *Adducam in desertum*... (vers. 35) : désert tout mystique, qui consistera précisément dans cette séparation d'avec les autres peuples. Comp. Os. II, 14. Cet isolement d'Israël, qui eut lieu pendant la captivité de Babylone, devait rappeler, comme l'expose le vers. 36, le traitement infligé par le Seigneur aux Hébreux dans le désert de Pharan, après la sortie d'Égypte; il formera une épreuve très salutaire. — *Subjiciam... sceptro*... (vers. 37). Dieu rendra ensuite ses bonnes grâces à son peuple purifié. Nuance dans l'hébreu : Je vous ferai passer sous la verge. Métaphore empruntée à une coutume pastorale de l'Orient : les bergers, lorsqu'ils ramènent leurs brebis à l'étable, les font passer sous leur houlette pour les compter. Cf. Lev. XXVII, 32; Jer. XXXIII, 13; Mich. VII, 4. — *In vinculis fœderis*... Autre belle métaphore. Les liens de l'antique alliance avaient été brisés; ils seront remplacés par d'autres, plus étroits, mais très suaves. — *Eligam... transgressores* (vers. 38). Contraste. Les impies seront séparés de la partie saine du troupeau mystique de Jéhovah, et exclus des bé-

educam eos, et in terram Israel non ingredientur; et scietis quia ego Dominus.

39. Et vos, domus Israel, hæc dicit Dominus Deus : Singuli post idola vestra ambulate, et servite eis. Quod si et in hoc non audieritis me, et nomen meum sanctum pollueritis ultra in muneribus vestris et in idolis vestris,

40. in monte sancto meo, in monte excelso Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel; omnes, inquam, in terra in qua placebunt mihi; et ibi quæram primitias vestras, et initium decimarum vestrarum, in omnibus sanctificationibus vestris.

41. In odorem suavitatis suscipiam vos, cum eduxero vos de populis, et congregavero vos de terris in quas dispersi estis; et sanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et scietis quia ego Dominus, cum induxero vos ad terram Israel, in terram pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.

43. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, et omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis; et displicebitis vobis in conspectu vestro, in omnibus malitiis vestris quas fecistis.

44. Et scietis quia ego Dominus, cum

tir du pays où ils demeuraient comme étrangers, et ils n'entreront pas dans le pays d'Israël; et vous saurez que je suis le Seigneur.

39. Et vous, maison d'Israël, ainsi parle le Seigneur Dieu : Marchez chacun derrière vos idoles, et servez-les. Que si en cela encore vous ne m'écoutez pas, et si vous profanez encore mon saint nom par vos présents et par vos idoles,

40. c'est sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israël, dit le Seigneur Dieu, que me servira toute la maison d'Israël; tous, dis-je, me serviront dans le pays où ils me seront agréables; et c'est là que je demanderai vos prémices et les offrandes de vos dîmes, dans tout ce que vous me consacrerez.

41. Je vous recevrai comme un parfum d'agréable odeur, lorsque je vous aurai retirés du milieu des peuples, et que je vous aurai rassemblés des pays où vous avez été dispersés; et je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations.

42. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque je vous aurai ramenés dans le pays d'Israël, dans le pays que j'avais juré à vos pères de leur donner.

43. Là vous vous souviendrez de vos voies, et de tous les crimes dont vous vous êtes souillés; et vous vous déplairez à vous-mêmes, à la vue de toutes les méchancetés que vous avez faites.

44. Et vous saurez que je suis le Sei-

---

nédictions réservées aux Israélites convertis. C'est ce qui arriva lorsque Cyrus permit aux Juifs déportés en Chaldée de rentrer dans leur patrie. La masse des captifs, devenue prospère sur la terre d'exil, s'y était attachée et avait contracté des habitudes nouvelles, qu'elle n'eut pas le courage de rompre. D'ailleurs, Jérusalem était ruinée, le pays dévasté; et il fallait un long et périlleux voyage pour s'y rendre. La plupart des Juifs demeurèrent donc dans les régions babyloniennes; les plus pieux et les plus zélés furent seuls à revenir en Palestine, où ils formèrent le noyau d'une nation qui fut longtemps très sainte.

39-44. Le retour dans la terre promise. Le discours se termine, ainsi qu'il arrive souvent dans les écrits prophétiques, par de belles perspectives d'avenir, qui ont un caractère messianique très manifeste : Jéhovah et son peuple se réconcilieront un jour; Israël sera purifié et transformé. — *Singuli post idola...* Recommandation ironique, pour mieux marquer la fin terrible de ceux qui ne mettront pas à profit les graves avertissements donnés plus haut; Dieu les abandonnera à leur penchant néfaste pour l'idolâtrie, et leur ruine sera bientôt complète. — *Quod si et in hoc...* Du moins, leurs crimes n'empêcheront pas le reste des Juifs de se convertir, et de former un peuple nouveau, qui rendra au Seigneur un culte parfait. Variante dans l'hébreu : Mais, après cela (c.-à-d., après la purification opérée par le châtiment), vous m'écouterez, et vous ne profanerez plus mon saint nom par vos présents et vos idoles. — *In monte sancto...* (vers. 40) : sur la colline de Sion, où les exilés reviendront s'établir. — *Omnis domus Israel.* La nation théocratique sera donc reconstituée avec les débris des deux royaumes séparés, et elle vivra de nouveau dans l'unité. — *Ibi... primitias...* C'est le rétablissement du culte, avec toutes ses pratiques. — *In... sanctificationibus.* Ces choses sanctifiées désignent tout ce qu'on offrait au Seigneur. — *In odorem... suscipiam* (vers. 41). Image gracieuse, qui montre l'intime complaisance que Dieu mettra dans son peuple régénéré. — *Sanctificabor in vobis.* C.-à-d., vous me reconnaîtrez et me traiterez d'une manière conforme à mon infinie sainteté. — *Recordabimini...* (vers. 43). Voyez XVI, 61, et le commentaire. Souvenir humiliant, mais bienfaisant, qui fera mieux comprendre aux Israélites toute l'étendue de la miséricorde du Seigneur (*cum benefecero...*, vers. 44). — Comme précédemment (note de XVII, 23), il est aisé de voir que ces

gneur, lorsque je vous aurai fait du bien à cause de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies mauvaises, et selon vos crimes détestables, maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

45. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

46. Fils de l'homme, tourne ton visage vers le chemin du midi, parle vers le vent d'Afrique, et prophétise à la forêt du champ du midi.

47. Tu diras à la forêt du midi : Écoute la parole du Seigneur; ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais allumer un feu en toi, et je brûlerai en toi tout arbre vert et tout arbre sec; la flamme allumée ne s'éteindra pas, et tout visage y sera brûlé depuis le midi jusqu'à l'aquilon;

48. et toute chair verra que moi, le Seigneur, je l'ai incendiée, et le feu ne s'éteindra pas.

49. Je dis alors : Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu; ils disent de moi : Est-ce que cet homme ne parle pas en paraboles?

benefecero vobis propter nomen meum, et non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, et stilla ad africum, et propheta ad saltum agri meridiani.

47. Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini; hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, et comburam in te omne lignum viride, et omne lignum aridum; non exstinguetur flamma succensionis; et comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem;

48. et videbit universa caro quia ego Dominus succendi eam, nec exstinguetur.

49. Et dixi : A, a, a, Domine Deus; ipsi dicunt de me : Numquid non per parabolas loquitur iste?

CHAPITRE XXI

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre Jérusalem, parle au sanctuaire, et prophétise contre la terre d'Israël.

3. Tu diras à la terre d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que je

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, et stilla ad sanctuaria, et propheta contra humum Israel.

3. Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ejiciam

---

promesses solennelles n'ont pas été réalisées d'une manière adéquate par la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Elles prédisent la résurrection du peuple de Dieu avec toutes ses conséquences idéales, surtout avec les conséquences messianiques.

§ VIII. — *Israël dévasté par l'incendie et par le glaive de Jéhovah.* XX, 45 — XXI, 32.

En attendant que ces glorieuses prophéties s'accomplissent, il faudra que la nation coupable soit punie.

1° L'incendie dans la forêt du midi. XX, 45-49.

45-49. Vigoureux petit discours (*factus est sermo...*). — *Viam austri, africum, saltum...* Trois locutions synonymes, qui représentent la Palestine méridionale. Voyez Jer. I, 14-15, et la note. — *Stilla.* C.-à-d., fais couler goutte à goutte et sans cesse les paroles menaçantes. Ce mot ne diffère donc pas de *propheta.* — *Dices saltui* (vers. 47). Cette forêt n'est autre que le peuple juif, dont chaque membre était un arbre vivant et animé. — *Ecce... succendam.* Annonce d'une destruction totale. Les adjectifs *viride* et *aridum* caractérisent la condition morale des individus; cf. XXI, 3, et Luc. XXIII, 31. — *Et videbit...* (vers. 48). Le monde entier saura par quelle main terrible aura été allumé cet incendie. — *Dixi: A, a, a* (vers. 49). Hébr. : *'Ahâh.* Voyez IV, 14, et la note. — *Per parabolas:* d'une manière voilée, difficile à comprendre. Les auditeurs d'Ézéchiel se plaignaient de recevoir ses révélations sous cette forme; mais l'idée qui s'en dégageait ne manquait pas de clarté, et l'attention était mieux excitée.

2° La parabole du glaive. XXI, 1-32.

Trois formules d'introduction (vers. 1, 8 et 18) partagent ce nouveau discours en trois parties distinctes, qui ne sont, au fond, que des variations sur un seul et même thème : la ruine prochaine du royaume de Juda. Mais il y a une gradation ascendante dans le développement de la pensée.

CHAP. XXI. — 1-7. Le glaive du Seigneur ne tardera pas à être dégainé. — *Pone faciem... et stilla...* (vers. 2). Introduction toute semblable

gladium meum de vagina sua, et occidam in te justum et impium.

4. Pro eo autem quod occidi in te justum et impium, idcirco egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem, ab austro usque ad aquilonem,
5. ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.
6. Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, et in amaritudinibus ingemisce coram eis.
7. Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis? dices : Pro auditu; quia venit, et tabescet omne cor, et dissolventur universæ manus, et infirmabitur omnis spiritus, et per cuncta genua fluent aquæ. Ecce venit, et fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

viens à toi; je tirerai mon épée de son fourreau, et je tuerai en toi le juste et l'impie.
4. Et parce que je dois exterminer en toi le juste et l'impie, mon épée sortira de son fourreau contre toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion,
5. afin que toute chair sache que moi, le Seigneur, j'ai tiré mon épee de son fourreau et qu'elle n'y rentrera plus.
6. Et toi, fils de l'homme, gémis, les reins brisés, et gémis en leur présence avec amertume.
7. Et lorsqu'ils te diront : Pourquoi gémis-tu? tu diras : A cause de ce que j'entends; car *l'ennemi* vient, et tous les cœurs sécheront, toutes les mains seront sans force, tous les esprits seront abattus, et l'eau coulera le long de tous les genoux. Le voici, il vient, et cela arrivera, dit le Seigneur Dieu.
8. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

à celle de la parabole de l'incendie (cf. xx, 46), dont celle du glaive n'est qu'une répétition sous d'autres figures. — *Sanctuaria :* le temple de Jérusalem, avec ses différentes parties. — *Ejiciam gladium* (verset 3b). Dès le début du discours apparaît cette image du glaive, qui va être commentée en un magnifique langage. — *Justum et impium :* l'équivalent du bois vert et du bois mort qui ont été mentionnés ci-dessus (xx, 47a). Tous périront donc indistinctement, car le châtiment prédit aux Juifs en cet endroit sera national, et englobera les innocents aussi bien que les coupables. Un reste échappera cependant, comme il est dit ailleurs à plusieurs reprises. — *Eduxi... irrevocabilem* (vers. 5). Hébr. : J'ai tiré mon glaive de son fourreau, et il n'y rentrera pas. Il faut donc, cette fois, que la vengeance éclate; la miséricorde de Dieu ne retiendra plus sa justice. — *Tu... ingemisce...* (vers. 6). La douleur d'Ézéchiel, manifestée librement au dehors, devait exciter ses compagnons d'exil à l'interroger, et il répondait à leurs questions en insistant sur la certitude et la proximité des malheurs prédits. — *In contritione lumborum.* D'après la psychologie biblique, les reins étaient envisagés comme le siège de la force; leur rupture symbolisait une faiblesse extrême. Cf. Ps. LXV, 11, et LXVIII, 24; Is. XXI, 3; Jer. XXX, 6, etc. — *Pro auditu* (vers. 7). C.-à-d.: à cause des nouvelles effrayantes que je reçois de Dieu. — *Venit.* Elle vient; le malheur approche. — *Tabescet..., dissolventur...* Deux autres locutions pour peindre le découragement, le désespoir. Cf. VII, 17; Is. XIII, 7, etc.


Glaive assyrien dans son fourreau.

8-17. Le glaive de Jéhovah a été aiguisé et poli pour opérer de grands massacres. Le langage devient de plus en plus vigoureux; il est rythmé, cadencé, très poétique. — *Gladius, gladius* (vers. 9b). Répétition solennelle. — *Exacutus est...* Le glaive est donc prêt à frapper, et il le fera dans les meilleures conditions. — Après les mots *ut splendeat, limatus...* (vers. 10), l'hébreu ajoute une petite phrase significative, omise par la Vulgate : Nous réjouirons-nous? C'est le peuple qui est censé adresser à Ézéchiel cette question, à laquelle il a déjà été répondu plus haut (vers. 6) d'une manière anticipée. Comp. le vers. 12. — *Qui moves sceptrum...* Passage assez obscur. D'après la Vulgate, qui a suivi la traduction grecque de Théodotion, ces mots contiennent une apostrophe au glaive destructeur : C'est toi qui renverses le sceptre (l'empire) de mon peuple (*filii mei*); tu coupes sans pitié tous les arbres de cette forêt humaine (*succidisti...*). L'hébreu signifie : Le sceptre de mon fils méprise tout bois. Il est très possible qu'il y ait là une allusion au célèbre oracle de Jacob : Le sceptre ne sortira pas de Juda (cf. Gen. XLIX, 9-10). Alors, en tenant ce langage, les Juifs se tranquillisaient par les garanties divines données à leur nationalité : Nous n'avons rien à redouter des sceptres étrangers; le nôtre est plus solide qu'eux. Telle est l'explication la plus simple et la plus communément admise. D'autres proposent

9. Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parle. L'épée, l'épée est aiguisée, elle est polie.
10. C'est pour tuer les victimes qu'elle est aiguisée, c'est pour étinceler qu'elle est polie; toi qui ébranles le sceptre de mon fils, tu as coupé tous les arbres.
11. Je l'ai donnée à polir pour qu'on la tienne à la main; cette épée est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui tue.
12. Crie et pousse des hurlements, fils de l'homme, car elle est tirée contre mon peuple, contre tous les princes d'Israël qui fuient; ils sont livrés à l'épée avec mon peuple. Frappe donc sur ta cuisse,
13. car je l'ai approuvée, lors même qu'elle brisera le sceptre, et que celui-ci ne subsistera plus, dit le Seigneur Dieu.
14. Toi donc, fils de l'homme, prophétise, et frappe tes mains l'une contre l'autre; et que l'épée soit doublée, et que l'épée meurtrière soit triplée. C'est là l'épée du grand carnage, qui les fait s'épouvanter,
15. qui fait sécher les cœurs, et qui multiplie les ruines. A toutes leurs portes je placerai la terreur de cette épée perçante, polie pour étinceler et affilée pour tuer.
16. Aiguise-toi, va à droite ou à gauche, partout où tes désirs t'appellent.
17. Moi aussi j'applaudirai en frappant des mains, et j'assouvirai par toi ma colère. C'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.

9. Fili hominis, propheta, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere. Gladius, gladius exacutus est, et limatus.
10. Ut cædat victimas, exacutus est; ut splendeat, limatus est : qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.
11. Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu; iste exacutus est gladius, et iste limatus est, ut sit in manu interficientis.
12. Clama, et ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant; gladio traditi sunt cum populo meo. Idcirco plaude super femur,
13. quia probatus est, et hoc, cum sceptrum subverterit, et non erit, dicit Dominus Deus.
14. Tu ergo, fili hominis, propheta, et percute manu ad manum; et duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum. Hic est gladius occisionis magnæ, qui obstupescere eos facit,
15. et corde tabescere, et multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, et limati ad fulgendum, amicti ad cædem.
16. Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tuæ est appetitus.
17. Quin et ego plaudam manu ad manum, et implebo indignationem meam. Ego Dominus locutus sum.

---

la suivante : La verge de Babylone, qui doit châtier mon peuple, n'épargnera personne. — *Dedi eum...* (vers. 11). Continuation de la terrible menace. — *In manu interficientis...* Les vers. 19 et ss. disent clairement quel sera ce bourreau. — *Clama, et ulula...* Comme au vers. 6. Le motif de ces cris plaintifs, c'est que le glaive (*hic*, pronom très accentué) va être brandi contre Juda (au lieu de *in populo, in... ducibus*, il faudrait l'accusatif : « in populum, in... duces »). — *Plaude super...* Hébr. : Frappe sur ta cuisse. Geste qui exprime un chagrin très intense. Cf. Jer. XXXI, 19. — *Quia probatus...* (vers. 13). Les Babyloniens, ce glaive dont le Seigneur va se servir, ont déjà fait leurs preuves, et le sceptre des Juifs est incapable de leur résister. — *Et hoc, cum sceptrum...* Dans l'hébreu : L'épreuve est faite, et qu'arrivera-t-il si le sceptre qui méprise n'existe plus? C.-à-d., vraisemblablement : si le sceptre de Juda, auquel les Juifs attribuaient follement une telle puissance, est mis en pièces par les Chaldéens. Voyez la note du vers. 12b. — *Percute manu...* (vers. 14). Autre geste marquant l'émotion. Cf. XXIII, 13. — *Duplicetur..., triplicetur...* Il faut que le glaive de la vengeance divine se dédouble, se triple même, en quelque sorte, pour produire un plus affreux carnage. — *Occisionis magnæ*. Hébr. : (Le glaive) du grand tué, c.-à-d. du roi de Juda, qui sera frappé aussi bien que les simples citoyens. — *Conturbationem* (vers. 15b). Le substantif hébreu correspondant n'est employé qu'en cet endroit; il marque tout ensemble l'agitation et les éclairs d'un glaive qu'on brandit. — *Amicti*. Plutôt : dégainé, ou aiguisé. — *Exacuere, vade...* (vers. 16). Le glaive est maintenant personnifié et directement interpellé. — *Quocumque... appetitus*. Hébr. : Partout où se dirige ton tranchant. — *Et ego plaudam...* (vers. 17). Anthropomorphisme d'une rare énergie, qui montre à quel point Jéhovah était irrité. — *Implebo indignationem*. Hébr. : Je ferai reposer. Voyez la note de XVI, 42.

18. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
19. Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis; de terra una egredientur ambæ; et manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, et ad Judam in Jerusalem munitissimam.

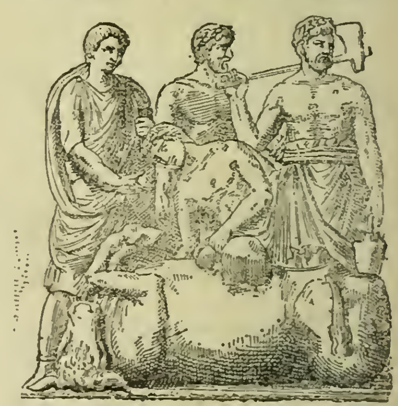
21. Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas; interrogavit idola, exta consulit.

22. Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.
23. Eritque quasi consulens frustra oraculum in oculis eorum, et sabbato-

18. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
19. Toi, fils de l'homme, trace-toi deux chemins, pour que l'épée du roi de Babylone y passe; ils sortiront tous deux d'un même pays; sa main tirera au sort; il le tirera à l'entrée du chemin de la ville.
20. Tu traceras un chemin par où l'épée viendra à Rabbath des enfants d'Ammon, et dans Juda, à Jérusalem, la ville très forte.
21. Car le roi de Babylone s'est arrêté dans un carrefour, à la tête de deux chemins, cherchant un présage; il a mêlé des flèches, il a interrogé les idoles, il a consulté les entrailles.
22. A sa droite, le sort est tombé sur Jérusalem, où il dressera des béliers, commandera le carnage, poussera des cris de guerre, dressera des béliers contre les portes, élèvera des retranchements et bâtira des forts.
23. A leurs yeux, il paraîtra avoir consulté en vain les oracles, et imiter le

---

18-32. Le glaive du Seigneur, mis entre les mains des Chaldéens, massacrera les Juifs et les Ammonites. Ce troisième développement du thème est plus complet que les deux autres. — *Et tu pone...* Voici que le roi de Babylone accourt avec ses troupes contre la Palestine, et il hésite « s'il prendra d'abord le chemin de Jérusalem ou celui de la capitale des Ammonites ». Pour déterminer son choix, Nabuchodonosor est censé recourir à la divination; mais, en réalité, c'est Jéhovah lui-même qui le dirigera. — *De terra una.* Les deux routes ont Babylone pour point de départ; elles se bifurquent au centre de la Palestine. — *Manu... conjecturam.* Littéralement dans l'hébreu : Crée une main; c.-à-d., établis sur la route un poteau indicateur, qui guidera la marche du prince conquérant. — *In capite... conjiciet.* Hébr.: Crée (établis ce signal) à la tête du chemin qui conduit à une ville. Les vers. 20 et 21 commentent ce détail. — *Rabbath... Ammon,* aujourd'hui Rabbâ, était la capitale des Ammonites. Il n'en reste plus que des ruines. — *In bivio* (vers. 21): à l'endroit où la route de Jérusalem se séparait de celle de Rabbath-Ammon. La première allait au sud; la seconde à l'est. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, X. — *Divinationem quærens.* Les païens, et les Chaldéens d'une manière toute spéciale, avaient constamment recours à la divination, même pour trancher des questions beaucoup moins importantes que celle-ci. — *Commiscens sagittas.* Hébr.: Il agita les flèches. On nommait ce genre de divination bélomancie ou rabdomancie, l'art de consulter la divinité par des traits. On prenait quelques flèches, dont chacune était marquée avec soin; on les agitait dans un carquois, ou dans tout autre récipient, puis on en tirait une. Le signe qu'elle portait (par exemple, les mots : Dieu me l'ordonne; ou : Dieu me le défend; dans le cas présent, les noms de Rabbath et de Jérusalem) décidait la question proposée. Voyez Homère, *Il.*, III, 316. — *Interrogavit idola.*



Prêtres romains consultant les entrailles d'une victime. (Bas-relief du musée du Louvre.)

Hébr.: Il interrogea les *t'râfim.* Sur ces statuettes idolâtriques, voyez Gen. XXXI, 19 et la note; l'*Atl. archéol.*, pl. CXIV, fig. 6. — *Exta consuluit.* L'inspection des entrailles et du foie des victimes, à la manière des Grecs et des Romains. — *Ad dexteram...* Le glaive frappe d'abord Jérusalem (vers. 22-27). Hébr. : Dans sa droite est la di-

repos du sabbat; mais lui, il se souvient
de l'iniquité, et il les prendra.
24. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité et révélé vos prévarications, et que vos péchés ont paru dans toutes vos pensées; parce que, dis-je, vous en avez rappelé le souvenir, vous serez pris par sa main.
25. Mais toi, profane, chef impie d'Israël, toi dont vient le jour marqué pour la punition de ton iniquité,
26. ainsi parle le Seigneur Dieu : Otez la tiare, enlevez la couronne; n'est-ce pas elle qui a élevé l'humble et humilié le grand?
27. J'en ferai voir l'iniquité, l'iniquité, l'iniquité; mais cela n'arrivera que lorsque sera venu celui à qui appartient le jugement, et je le lui livrerai.
28. Et toi, fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu aux enfants d'Ammon, touchant leur opprobre; tu leur diras : Épée, épée, sors du fourreau pour tuer; sois polie, pour massacrer et pour briller.

rum otium imitans; ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.
24. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod recordati estis iniquitatis vestræ, et revelastis prævaricationes vestras, et apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris; pro eo, inquam, quod recordati estis, manu capiemini.
25. Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita,
26. hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam; nonne hæc est quæ humilem sublevavit, et sublimem humiliavit?
27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam; et hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium; et tradam ei.
28. Et tu, fili hominis, propheta, et dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, et ad opprobrium eorum; et dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum; lima te ut interficias et fulgeas.

---

vination relative à Jérusalem. Le sort, ainsi consulté par le roi de Babylone, lui répondit donc qu'il devait d'abord attaquer la capitale juive. — *Ut... arietes.* Voyez IV, 2, et la note. Ces mots et les suivants décrivent en abrégé les opérations du siège. — *Aperiat os :* pour pousser des cris de guerre, suivant l'antique coutume. — *Eritque...* (vers. 23). Fausse sécurité des Juifs, qui refuseront de croire que Jérusalem puisse courir un danger sérieux. — *Sabbatorum otium...* Suivant la Vulgate, cette locution revient à dire qu'en consultant ainsi les oracles, Nabuchodonosor perdra son temps, et se livrera à des actes entièrement inutiles, comme font les gens oisifs. Le texte hébreu est assez difficile. Il signifie probablement : Serments de serments sont les leurs; c.-à-d. : Ils ont fait des serments très solennels. Dans ce cas, le langage divin ferait allusion au serment de fidélité que Sédécias avait prêté au roi de Babylone. Cf. XVII, 15, et la note. Théodotion a traduit : Des semaines de semaines pour eux. Ce qui donnerait le sens suivant : Les Juifs s'imaginent qu'ils ont beaucoup de temps devant eux avant l'invasion des Chaldéens; mais ils se trompent étrangement en cela. — *Ipse autem...* Jéhovah, selon les uns; Nabuchodonosor, selon les autres. — *Iniquitatis :* le parjure des Juifs, auquel il vient d'être fait allusion. — *Ad capiendum :* pour attaquer Jérusalem et s'en emparer. — *Idcirco...* (vers. 24). La sentence des coupables va retentir avec une force extraordinaire. — *Recordati estis.* D'après l'hébreu, ils ont rappelé à Dieu ou à Nabuchodonosor le souvenir de leur conduite coupable. — *Tu autem...* (vers. 25). De générale, la sentence devient particulière, et atteint spécialement le roi de Juda. — *Profane.* Hébr. : Tué. C.-à-d., destiné à la mort. — *Cujus... præfinita.* Hébr. : (Toi) dont le jour arrive au temps où l'iniquité est à son terme; c.-à-d., à son comble. — *Aufer..., tolle...* (vers. 26). Ces deux verbes sont à l'infinitif dans l'hébreu : Enlever la tiare, prendre la couronne. Ce trait signifie que l'ennemi renversera la royauté juive. — *Nonne hæc... quæ humilem...* Hébr. : Ceci (ne sera) pas ceci; ce qui est bas sera élevé, et ce qui est élevé sera abaissé. Langage très expressif, qui annonce que les choses vont douloureusement changer pour Juda : la royauté (« ceci »), qui vient d'être symbolisée par la couronne, tombera misérablement, et à sa place surgira le règne du Messie, bien qu'il ne fût alors qu'un humble et faible rameau. Cf. XVII, 22; Is. XI, 1, et les notes; etc. — *Iniquitatem...* (vers. 27). D'après l'hébreu : Ruine, ruine, ruine, je la ferai; à savoir, la royauté juive. — *Hoc non factum.* Autre variante dans l'hébreu : Ceci aussi ne sera pas, jusqu'à ce que... Cette même royauté cessera d'exister jusqu'à ce que le Messie (*cujus est judicium,* celui auquel appartient le droit; allusion très probable à la prophétie de Jacob, Gen. XLIX, 10), à qui elle revenait essentiellement, apparaisse, et la rétablisse. Promesse consolante, à la fin de l'oracle menaçant. — *Et tu...* Vers. 28-32 : le glaive de Jéhovah opérera aussi des ravages considérables parmi les Ammonites. Comp. le vers. 20. — *Opprobrium eorum* est un hébraïsme, qui représente l'allégresse outrageante manifestée par les Ammonites à l'occasion des malheurs de Juda. — *Mucro, mucro...* Autre apostrophe éloquente. Cf. vers. 16. — *Cum tibi*

29. Cum tibi viderentur vana, et divinarentur mendacia, ut dareris super colla vulneratorum impiorum, quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.
30. Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es; in terra nativitatis tuæ judicabo te.
31. Et effundam super te indignationem meam, in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, et fabricantium interitum.

32. Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni traderis; quia ego, Dominus, locutus sum.

29. Pendant qu'on voit pour toi des visions vaines et qu'on te prédit des mensonges, tu tomberas sur le cou des impies blessés, dont vient le jour marqué pour la punition de leur iniquité.
30. Rentre dans ton fourreau, au lieu où tu as été créée; je te jugerai dans le pays de ta naissance.
31. Je répandrai sur toi mon indignation, je soufflerai sur toi avec le feu de ma fureur, et je te livrerai aux mains d'hommes insensés, qui travaillent pour la mort.
32. Tu seras la pâture du feu, ton sang coulera au milieu du pays, et tu seras livré à l'oubli; car c'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.

CHAPITRE XXII

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Et tu, fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem sanguinum?
3. Et ostendes ei omnes abominationes suas, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus, et quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.
4. In sanguine tuo, qui a te effusus est, deliquisti; et in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es; et appropinquare fecisti dies tuos, et adduxisti tempus an-

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Et toi, fils de l'homme, ne juges-tu pas, ne juges-tu pas la ville de sang?
3. Tu lui montreras toutes ses abominations, et tu diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : C'est là la ville qui répand le sang au milieu d'elle afin que son temps arrive, et qui a fait des idoles contre elle-même, pour se souiller.
4. Tu t'es rendue coupable par le sang que tu as répandu; tu t'es souillée par les idoles que tu as faites, et tu as avancé tes jours et amené le terme de

---

(vers. 29). Ce pronom se rapporte à Ammon, que les prophètes trompaient en lui prédisant un heureux sort. — *Ut dareris super colla*... Détail tragique : les cadavres des Ammonites tomberont sur ceux des Juifs (*vulneratorum impiorum*...). Sur les mots *dies... præfinita*, voyez la note du vers. 25ᵇ. — *Revertere ad vaginam* (vers. 30). Hébr. : Remets (l'épée) dans son fourreau. Cet ordre est adressé aux Ammonites, auxquels il annonce que toute résistance de leur part serait vaine. — Les mots *in loco in quo*..., synonymes de *in terra nativitatis*..., désignent le pays d'Ammon. C'est donc sur son propre territoire que cette peuplade sera châtiée. — *Effundam super te*... (vers. 31). L'image du glaive cesse tout à coup, et nous voyons reparaître celle de l'incendie, qui a servi d'exorde à cette page éloquente. Cf. xx, 45-49. — *In manus... insipientium, et*... Hébr. : Dans la main d'hommes brutaux, qui forgent la destruction. Portrait peu flatteur des Chaldéens. — *Oblivioni traderis* (vers. 32). L'oubli complet, tel est le dernier mot du jugement divin contre les Ammonites. Peu d'années après la ruine de Jérusalem, ils furent attaqués à leur tour par Nabuchodonosor, qui ravagea entièrement leur contrée. Depuis lors, ils allèrent en s'amoindrissant toujours, jusqu'à ce qu'ils cessassent tout à fait d'être un peuple.

§ X. — *Les crimes de Jérusalem et leur punition.* XXII, 1-31.

Trois formules d'introduction (cf. vers. 1, 17 et 23) divisent ce paragraphe en trois parties.

1° Les crimes de l'ingrate cité. XXII, 1-16.

CHAP. XXII. — 1-5. Le meurtre et l'idolâtrie. — *Nonne judicas, nonne*... Répétition pleine d'énergie. Cf. xx, 4, et la note. — *Ostendes ei.* Hébr. : Tu lui feras connaître. — *Effundens sanguinem.* Dieu reproche d'abord à Jérusalem d'avoir été une ville de sang, d'homicides. Le temps du châtiment (*tempus ejus*) viendra. — Il lui reproche ensuite un crime plus considérable encore, celui de sa perpétuelle idolâtrie : *quæ*

tes années : c'est pourquoi j'ai fait de toi l'opprobre des nations et l'objet des insultes de tous les pays.

5. Ceux qui sont près et ceux qui sont loin de toi triompheront de toi, souillée, illustre et grande par ta ruine.

6. Voici, les princes d'Israël usent chacun de leur bras au dedans de toi, pour répandre le sang.

7. Ils ont accablé d'outrages leur père et leur mère au dedans de toi; ils ont calomnié l'étranger au milieu de toi; ils ont affligé chez toi l'orphelin et la veuve.

8. Tu as méprisé mon sanctuaire et tu as profané mes sabbats.

9. Il y a eu au dedans de toi des calomniateurs pour répandre le sang; chez toi, ils ont mangé sur les montagnes; ils ont commis le crime au milieu de toi.

10. Au dedans de toi ils ont découvert la honte de leur père; au dedans de toi ils ont outragé la femme pendant son impureté;

11. chacun a commis des abominations avec la femme de son prochain, le beau-père a souillé criminellement sa belle-fille; au milieu de toi le frère a fait violence à sa sœur, fille de son père.

12. Chez toi ils ont reçu des présents pour répandre le sang; tu as reçu une usure exorbitante, et tu as calomnié ton prochain pour satisfaire ton avarice; et tu m'as oublié, dit le Seigneur Dieu.

norum tuorum : propterea dedi te opprobrium gentibus, et irrisionem universis terris.

5. Quæ juxta sunt, et quæ procul a te, triumphabunt de te, sordida, nobilis, grandis interitu.

6. Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.

7. Patrem et matrem contumeliis affecerunt in te; advenam calumniati sunt in medio tui; pupillum et viduam contristaverunt apud te.

8. Sanctuaria mea sprevisti, et sabbata mea polluisti.

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem; et super montes comederunt in te; scelus operati sunt in medio tui.

10. Verecundiora patris discooperuerunt in te; immunditiam menstruatæ humiliaverunt in te;

11. et unusquisque in uxorem proximi sui operatus est abominationem, et socer nurum suam polluit nefarie, frater sororem suam, filiam patris sui, oppressit in te.

12. Munera acceperunt apud te ad effundendum sanguinem; usuram et superabundantiam accepisti, et avare proximos tuos calumniabaris; meique oblita es, ait Dominus Deus.

---

fecit idola... Mais elle en subira aussi la peine (*contra semetipsam*). — *In sanguine... et in idolis...* Développement de ce double reproche, et des châtiments que de pareils crimes attireront sur Jérusalem (vers. 4-5). — *Triumphabunt de te...* Hébr. : se moqueront de toi. — *Sordida... interitu.* D'après l'hébreu : Souillée de nom (de réputation), pleine de tumulte. Ce sont les meurtres et la violence qui occasionnaient ce tumulte.

6-12. Énumération des autres crimes de Jérusalem. Tableau hideux, qui montre jusqu'à quel point le peuple juif était corrompu et méritait la ruine. — *Ecce principes...* Les membres de la famille royale donnaient l'exemple de la dépravation, non seulement pris en masse, mais individuellement (*singuli*). La locution *in brachio... fuerunt* est un hébraïsme très expressif, pour dire qu'ils ne reconnaissaient d'autre loi que la force brutale, et qu'ils répandaient froidement, impunément le sang, lorsque leur intérêt le demandait. — *Ad effundendum...* Formule répétée trois fois de suite comme un sinistre refrain. Cf. vers. 8[a] et 12[a]. — *Patrem et matrem...* (vers. 7). Crime odieux, qui ne blessait pas moins les lois de la nature que les commandements divins. Cf. Ex. xx, 12; Deut. xxvii, 16, etc. A partir de ce trait, la description devient générale et ne concerne pas uniquement les chefs de Juda. — *Advenam..., pupillum...* Les êtres sans défense et les plus dignes de commisération sont opprimés et maltraités. — *Sanctuaria... et sabbata...* (vers. 8). Le culte et le sabbat sont violés d'une manière sacrilège. — *Viri detractores...* (vers. 9). Jérusalem est remplie de calomniateurs et de délateurs, dont les faux rapports font condamner à mort les innocents. — *Super montes comederunt...* On se livre à la pratique idolâtrique sur les hauts lieux. Cf. xviii, 6, et la note. C'est vraisemblablement le culte des idoles qui est désigné par les mots *scelus operati sunt.* — Les vers. 10-11 signalent quelques crimes révoltants d'impudicité. *Verecundiora...* : l'inceste commis avec une belle-mère. *Immunditiam menstruatæ...* : voyez xviii, 6, et le commentaire. — *Munera acceperunt...* (vers. 12). Vénalité des juges, qui avait souvent pour résultat l'effusion du sang innocent (*ad effundendum...*). — *Usuram...* L'usure et l'extorsion pratiquées sans pitié. — *Calumniabaris.* D'après l'hébreu : Tu opprimais.

13. Ecce complosi manus meas super avaritiam tuam, quam fecisti, et super sanguinem qui effusus est in medio tui.

14. Numquid sustinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? Ego Dominus locutus sum et faciam.

15. Et dispergam te in nationes, et ventilabo te in terras, et deficere faciam immunditiam tuam a te.

16. Et possidebo te in conspectu gentium; et scies quia ego Dominus.

17. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scoriam; omnes isti æs, et stannum, et ferrum, et plumbum in medio fornacis; scoria argenti facti sunt.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eo quod versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,

20. congregatione argenti, et æris, et stanni, et ferri, et plumbi, in medio fornacis, ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, et in ira mea, et requiescam, et conflabo vos.

21. Et congregabo vos, et succendam vos in igne furoris mei, et conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus; et scie-

13. Voici, j'ai frappé des mains, à cause de l'avarice que tu as pratiquée, et à cause du sang qui a été répandu au milieu de toi.

14. Ton cœur sera-t-il ferme, et tes mains auront-elles de la force, aux jours où j'agirai contre toi? Moi, le Seigneur, j'ai parlé, et j'agirai.

15. Je te disperserai parmi les nations, je te disséminerai en divers pays, et je ferai disparaître de toi ton impureté.

16. Je te posséderai en présence des nations, et tu sauras que je suis le Seigneur.

17. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël s'est changée pour moi en scories; ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer, et du plomb au milieu de la fournaise; ils sont les scories de l'argent.

19. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous vous êtes tous changés en scories, voici, je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem,

20. comme on rassemble l'argent, l'airain, l'étain, le fer et le plomb au milieu de la fournaise, et j'y allumerai le feu pour vous faire fondre. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur et dans ma colère; je me satisferai, et je vous ferai fondre.

21. Je vous rassemblerai, et je vous brûlerai par le feu de ma fureur, et vous serez fondus au milieu de Jérusalem.

22. Comme l'argent est fondu au milieu de la fournaise, ainsi le serez-vous

---

13-16. Le châtiment mérité par ces crimes. — *Complosi manus*... Ce geste marque une vive émotion, et spécialement la colère dans le cas présent. Cf. XXI, 14, 17. — *Numquid sustinebit*... (vers. 14). Question ironique, à laquelle il faut répondre par un Non énergique, car « tout cœur se fondra, et toutes les mains deviendront faibles », comme il a été prédit plus haut (XXI, 7). — *Dispergam te*... L'exil à travers les contrées orientales (vers. 15). Du moins, la souffrance purifiera ce peuple si souillé : *deficere faciam*... Cf. XXIII, 27-28. — *Possidebo te*... (vers. 16). Suivant cette traduction de la Vulgate, qui est aussi celle des Septante, Jéhovah rendra ouvertement sa faveur aux Juifs, après les avoir ainsi purifiés. Sous sa forme actuelle, l'hébreu exprime un autre sens, qui est moins net : Tu seras souillée par toi (c.-à-d., tu auras honte de tes crimes) devant les nations.

2° La maison d'Israël, qui est devenue semblable à un métal grossier, sera jetée dans la fournaise pour être châtiée. XXII, 17-22.

C'est encore la sentence, mais lancée sous la forme d'une image très significative. Cf. Is. I, 22, et XLVIII, 10; Jer. VI, 23-30, etc.

17-18. Constatation douloureuse. — *Versa est mihi*... La nation théocratique n'est plus qu'un vil métal (*æs, stannum*...), ou que la scorie d'un métal noble par lui-même (*scoria argenti*).

19-22. Les conséquences de cette constatation. Notez les répétitions nombreuses, destinées à renforcer l'idée. — *Congregabo... in medio*... Au temps de l'invasion chaldéenne, la plus grande partie de la population alla chercher un refuge dans la capitale, et beaucoup périrent misérablement pendant le siège. Cf. Jer. VI, 1. — *Congregatione argenti*... (vers. 20). Hébraïsme : comme l'on entasse dans une fournaise divers métaux que l'on veut faire fondre ensemble. — *Requiescam*. Hébr. : Je vous déposerai (dans la fournaise). — *Conflabimini*.. (vers. 21). D'ordinaire, cette opération a pour but de dégager le métal des matières moins pures qui lui sont associées; mais ici Dieu n'a en vue rien de semblable : ce qu'il se propose avant tout, c'est de punir.

3° Toutes les classes de la société juive sont

au milieu de cette ville, et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

23. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

24. Fils de l'homme, dis à Jérusalem : Tu es une terre impure, et qui n'a pas été arrosée de pluies au jour de la fureur.

25. Les prophètes ont conspiré au milieu d'elle ; comme un lion qui rugit et ravit la proie, ils ont dévoré les âmes ; ils ont reçu des richesses et des récompenses, ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. Ses prêtres ont méprisé ma loi, et ils ont souillé mon sanctuaire ; ils n'ont pas fait de différence entre ce qui est saint et ce qui est profane, et ils n'ont pas distingué entre ce qui est pur et ce qui est impur ; ils ont détourné leurs yeux de mes sabbats, et j'étais souillé au milieu d'eux.

27. Ses princes, au milieu d'elle, étaient comme des loups qui ravissent la proie, attentifs à répandre le sang, à perdre les âmes et à courir avidement après le gain.

28. Ses prophètes mettaient l'enduit sans y rien mêler ; ils avaient des visions vaines et prophétisaient le mensonge, en disant : Ainsi parle le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.

29. Le peuple du pays se livrait à la calomnie et commettait de violentes rapines ; il affligeait l'indigent et le pauvre,

tis quia ego Dominus, cum effuderim indignationem meam super vos.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

24. Fili hominis, dic ei : Tu es terra immunda, et non compluta in die furoris.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus ; sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt ; opes et pretium acceperunt ; viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

26. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, et polluerunt sanctuaria mea ; inter sanctum et profanum non habuerunt distantiam, et inter pollutum et mundum non intellexerunt ; et a sabbatis meis averterunt oculos suos, et coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam, ad effundendum sanguinem, et ad perdendas animas, et avare ad sectanda lucra.

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana, et divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, et rapiebant violenter ; egenum et pauperem affligebant, et adve-

---

coupables ; elles seront toutes pareillement punies. XXII, 23-31.

Ce passage réitère au propre ce que le précédent a dit au figuré.

23-31. Autre tableau des crimes de la nation. — *Tu es terra...* C'est l'idée générale (vers. 24) : le pays entier est corrompu, et tel est le motif des épreuves que Dieu lui envoie. — *Non compluta.* Sans la pluie, une région devient promptement stérile, surtout en Orient ; aussi, la sécheresse était-elle un des châtiments célestes les plus fréquents. Cf. Deut. XI, 17 ; Am. IV, 7, etc. — *Conjuratio prophetarum* (vers. 25). Les LXX ont lu *n'si'ehâ*, ses princes, au lieu de *n'bî'éhâ*, ses prophètes. Cette leçon paraît préférable, car il sera question des prophètes au vers. 28, et les crimes que mentionne le verset 25 conviennent beaucoup mieux à des princes méchants et cruels : *sicut leo rugiens...* — *Opes et pretium...* Ils s'emparaient du bien d'autrui par la violence ouverte. — *Sacerdotes...* (vers. 26). Les crimes spéciaux des prêtres. — *Contempserunt legem...* (hébr. : ils violent ma loi). Eux qui en étaient les défenseurs-nés. Cf. Mich. II, 6-7. — *Polluerunt sanctuaria.* Eux qui devaient, par état, veiller à ce que la sainteté du temple fût respectée de tous. — *Inter sanctum et...* Cette distinction avait une importance capitale dans le culte sacré et dans la vie entière du peuple théocratique. Cf. Lev. X, 10 ; XI, 47, etc. Il incombait aux prêtres de la faire observer fidèlement. — *A sabbatis... averterunt...* Ils ont affecté de ne pas s'apercevoir de la violation du sabbat, pour n'avoir point à reprendre les violateurs. — *Principes ejus...* (vers. 27). Le vers. 25 a signalé la conduite néfaste des princes du sang ; les princes mentionnés ici étaient sans doute les chefs des tribus et des familles. — *Quasi lupi...* Comparaison moins noble que celle du lion (verset 25). Cf. Soph. III, 3. — *Prophetæ...* Crimes spéciaux des mauvais prophètes (vers. 28). — *Liniebant... absque...* Hébr. : Ils enduisent pour eux de plâtre. Voyez XIII, 10, et la note. Tout ce que faisaient les princes, les faux prophètes l'approuvaient, le blanchissaient. — *Populi terræ...* (vers. 29). Les crimes de la masse du peuple. — *Quæsivi de eis...* (vers. 30). Ce détail met tristement en relief la culpabilité de toute la na-

nam opprimebant calumnia absque judicio.

30. Et quæsivi de eis virum qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam, et non inveni.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos; viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

et opprimait l'étranger par la calomnie sans justice.

30. J'ai cherché parmi eux un homme qui s'interposât comme une haie, qui se tînt devant moi en faveur de ce pays, afin que je ne le détruise pas, et je n'en ai point trouvé.

31. Aussi ai-je répandu sur eux mon indignation, je les ai consumés dans le feu de ma colère; j'ai fait retomber leur conduite sur leur tête, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIII

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt.

3. Et fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt; ibi subacta sunt ubera earum, et fractæ sunt mammæ pubertatis earum.

4. Nomina autem earum, Oolla major, et Ooliba, soror ejus minor; et habui eas, et pepererunt filios et filias. Porro earum nomina, Samaria Oolla, et Jerusalem Ooliba.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, et insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, il y a eu deux femmes, filles d'une même mère.

3. Elles se sont prostituées en Égypte, elles se sont prostituées dans leur jeunesse; là leurs seins ont été pressés, et leurs mamelles virginales ont été touchées.

4. L'aînée s'appelait Oolla, et la plus jeune, sa sœur, Ooliba. Elles furent à moi, et elles enfantèrent des fils et des filles. Or voici leurs noms : Oolla, c'est Samarie, et Ooliba, c'est Jérusalem.

5. Oolla me fut donc infidèle, et elle devint folle de ses amants, les Assyriens ses voisins,

---

tion : dans son sein il n'y a pas un seul juste qui puisse, par son intercession et ses mérites, calmer la colère de Jéhovah et arrêter le châtiment. Hyperbole évidente, puisque Jérusalem possédait alors Jérémie, Baruch et d'autres justes; mais ce langage ne montre que mieux l'étendue de la corruption. Cf. Ps. XIII, 1-3 : Jer. V, 1, etc. — Sur l'expression imagée *interponeret sepem*, voyez XIII, 5, et la note. — *Et effudi*... (vers. 31). Conséquence nécessaire de toutes ces descriptions. Les prétérits sont prophétiques.

§ X. — *Oolla et Ooliba.* XXIII, 1-49.

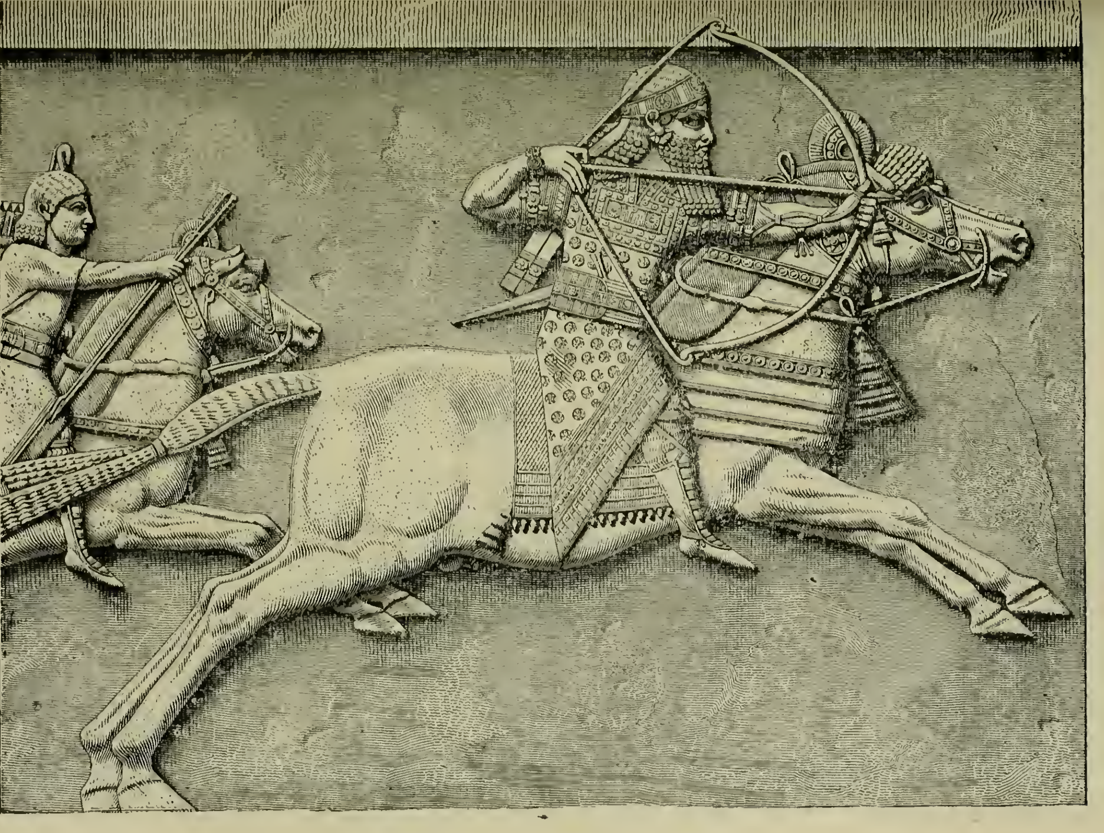
C'est encore le même thème qu'aux chap. XXI et XXII : les crimes et le châtiment de la nation théocratique. Mais cette double pensée est présentée ici sous une forme allégorique, dont les détails sont d'une grande hardiesse et d'une vigueur extraordinaire. L'infidélité de Samarie et de Jérusalem envers leur Dieu, durant tout le cours de leur histoire, est figurée par l'inconduite de deux sœurs effrontées. Comp. le chap. XVI, avec lequel celui-ci a beaucoup d'analogie.

1° Préambule : les deux sœurs. XXIII, 1-4.

CHAP. XXIII. — 1-4. Oolla et Ooliba, et les deux villes dont elles sont l'emblème. — *Duæ mulieres.* Jérémie aussi, III, 7, représente les royaumes d'Israël et de Juda sous la figure de deux sœurs, dont la mère (*matris unius*) était la nation théocratique dans son unité d'avant le schisme. — *Fornicatæ... in Ægypto.* Dès leur séjour en Égypte, au temps de leur jeunesse comme peuple (*in adolescentia*), les Hébreux se livraient à l'idolâtrie. Cf. XVI, 26, et XX, 8. — *Oolla.* Hébr. : *'Oholah,* sa tente. — *Ooliba.* Hébr.: *'Oholibah,* ma tente (est) est elle. Noms symboliques; en effet, Oolla, ou Samarie, avait un tabernacle, c.-à-d. un sanctuaire, qu'elle avait elle-même institué, tandis que sa sœur Ooliba, ou Jérusalem, possédait le vrai temple de Jéhovah. Oolla est appelée *major,* parce que le royaume des dix tribus avait un territoire beaucoup plus considérable que le royaume de Juda. — *Habui eas :* en qualité d'épouses. Cf. XVI, 8 et 20. — *Pepererunt*... Rapide multiplication du peuple hébreu soit en Égypte, soit en Palestine.

2° Oolla, ou le royaume de Samarie. XXIII, 5-10.

5-8. Intrigues d'Oolla avec les Assyriens. — *Fornicata... super me.* D'après l'hébreu : sous moi; c.-à-d., quoique je fusse son époux. — *Insanivit in amatores*... Les tribus schismatiques



Cavaliers assyriens. (Bas-relief de Ninive)

6. vestitos hyacintho, principes et magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos; et in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.

8. Insuper et fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit; nam et illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, et illi confregerunt ubera pubertatis ejus, et effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios et filias ejus tulerunt, et ipsam occiderunt gladio; et factæ sunt famosæ mulieres, et judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cum vidisset soror ejus Ooliba, plus quam illa insanivit libidine; et fornicationem suam super fornicationem sororis suæ

12. ad filios Assyriorum præbuit im-

6. vêtus d'hyacinthe, princes et magistrats, jeunes et propres à allumer sa passion, tous cavaliers, montés sur des chevaux.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes d'élite, tous fils des Assyriens, et elle s'est souillée dans ses impuretés avec tous ceux dont elle était follement éprise.

8. Elle n'a pas renoncé pour cela aux fornications par lesquelles elle s'était prostituée en Égypte; car ils l'avaient aussi corrompue dans sa jeunesse, ils avaient pressé son sein de vierge, et ils avaient répandu sur elle leur fornication.

9. C'est pourquoi je l'ai livrée aux mains de ses amants, aux mains des fils d'Assur, dont elle s'était follement éprise.

10. Ils ont découvert son ignominie, ils ont enlevé ses fils et ses filles, et ils l'ont tuée elle-même avec l'épée; et elles devinrent des femmes fameuses, par les jugements exercés contre elles.

11. Après avoir vu cela, sa sœur Ooliba a poussé encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion, et sa fornication a dépassé celle de sa sœur.

12. Elle s'est livrée sans pudeur aux

---

recherchèrent avec ardeur l'alliance des Assyriens. Cf. IV Reg. XV, 19, et XVII, 3. Au lieu de *propinquantes*, l'hébreu a « propinquos »; proches, non sous le rapport de l'espace, mais sous celui des mœurs et des dispositions intimes. Samarie était aussi profane qu'Assur. — *Vestitos*... Comment Oolla fut séduite par les richesses et la puissance des Assyriens (vers. 6). — *Principes et magistratus*. Le texte original emploie deux mots d'origine étrangère (les *paḥôt* et les *s'gânim*), qui désignent les gouverneurs des provinces et les dignitaires inférieurs. Cf. Neh. IV, 15, et V, 15; Jer. LI, 57 (d'après l'hébreu). — *Universos equites*. Ninive possédait, comme le montrent ses monuments, une cavalerie magnifique. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXVIII, fig. 6, 9-11; pl. LXXXI, fig. 12, 13; pl. LXXXVIII, fig. 9; pl. LXXXIX, fig. 2, 6, 7, 11; pl. XCI, fig. 3, etc. — *In immunditiis eorum*... (vers. 7). L'alliance de Samarie avec les Assyriens fit bientôt passer chez elle leurs pratiques idolâtriques, qui la souillèrent profondément. — *Insuper... in Ægypto* (vers. 8). Les intrigues du royaume d'Israël avec l'Égypte. Cf. Os. VII, 11, etc.

9-10. La vengeance : les amis d'Oolla ont servi d'instruments au Seigneur pour la punir. — *Tradidi... in manus*... Samarie fut prise et détruite par les Assyriens. Cf. IV Reg. XVII, 4 et ss. — *Filios... tulerunt*... Ses habitants furent déportés en masse dans l'empire ninivite. — *Factæ... famosæ*. Mieux, d'après l'hébreu : Et elle (Oolla) devint fameuse parmi les femmes. Toutes les contrées voisines apprirent sa chute ignominieuse. Le prophète poursuit son allégorie jusque dans les plus petits détails. — *Judicia perpetrarunt*... Ce sont les traitements cruels des Assyriens qui valurent à Samarie sa triste célébrité.

3° Ooliba, ou le royaume de Juda. XXIII, 11-35.

11-21. Les infidélités de Jérusalem envers le Seigneur. — *Ooliba plus quam illa*... Sur la culpabilité plus grande de Juda, voyez XVI, 47, 51 et les notes; Jer. III, 8-11, etc. — *Ad filios Assyriorum*. C'est l'impie Achaz qui immisça le premier les Assyriens dans les affaires du royaume de Juda. Cf. IV Reg. XVI, 17. Folie insigne, que ses sujets devaient expier cruellement. Cf. Is. VII, 17 et ss. — *Ducibus et magistratibus*... Répétition du vers. 6, avec de légères variantes. — *Indutis... varia*. Hébr. : Revêtus d'une beauté parfaite. — *Via una ambarum* (vers. 13). Les deux sœurs se déshonoraient par les mêmes turpitudes. — *Et auxit*... (vers. 14 et ss.). Après que les Chaldéens eurent renversé Ninive et pris sa place sur la scène historique, c'est à eux que s'adressèrent les « coquetteries » de Juda. — *Viros depictos*... Allusion à la coutume assyrienne et babylonienne de peindre sur les murailles des palais les scènes si vivantes que nous admirons aujourd'hui dans les musées des grandes villes européennes. — *Expressas coloribus*. D'après l'hébreu : peintes au vermillon. Les riches couleurs ont été de tout temps chères aux Orientaux. — *Tiaras tinctas*... (vers. 15). L'hébreu signifie peut-être : d'amples turbans. — *Ducum*. Le mot hébreu *šališim* qui désignait, à

fils des Assyriens, aux chefs et aux magistrats qui venaient vers elle, couverts de vêtements de différente couleur, aux cavaliers qui étaient montés sur leurs chevaux, tous jeunes et beaux.

13. Et je vis que leur voie à toutes les deux était également souillée.

14. Et Ooliba a augmenté encore ses fornications; car ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées en couleurs,

15. avec les reins ceints de baudriers et des tiares de différentes couleurs sur la tête, ayant tous l'apparence de chefs, et la ressemblance des fils de Babylone et du pays des Chaldéens où ils sont nés,

16. elle en est devenue folle, à cause de la concupiscence de ses yeux, et elle leur a envoyé des ambassadeurs en Chaldée.

17. Et lorsque les fils de Babylone furent venus auprès d'elle, dans la couche de la prostitution, ils la souillèrent par leurs infamies, et elle fut souillée par eux, et son âme se dégoûta d'eux.

18. Elle a mis à nu ses fornications, et elle a découvert son ignominie; et mon âme s'est éloignée d'elle, comme mon âme s'était éloignée de sa sœur.

19. Car elle a multiplié ses fornications, se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'était prostituée dans le pays d'Égypte.

20. Elle est devenue folle dans son ardeur pour les embrassements de ces hommes, dont la chair est comme la chair des ânes, et dont l'approche est comme celle des chevaux.

21. Et tu as renouvelé le crime de ta jeunesse, lorsque tes seins furent pressés en Égypte, et que tes mamelles virginales furent touchées.

22. C'est pourquoi, Ooliba, ainsi parle

pudenter, ducibus et magistratibus ad se venientibus, indutis veste varia, equitibus qui vectabantur equis, et adolescentibus forma cunctis egregia.

13. Et vidi quod polluta esset via una ambarum.

14. Et auxit fornicationes suas; cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus,

15. et accinctos balteis renes, et tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti sunt,

16. insanivit super eos concupiscentia oculorum suorum, et misit nuntios ad eos in Chaldæam.

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam stupris suis, et polluta est ab eis, et saturata est anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, et discooperuit ignominiam suam; et recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea a sorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus eorum.

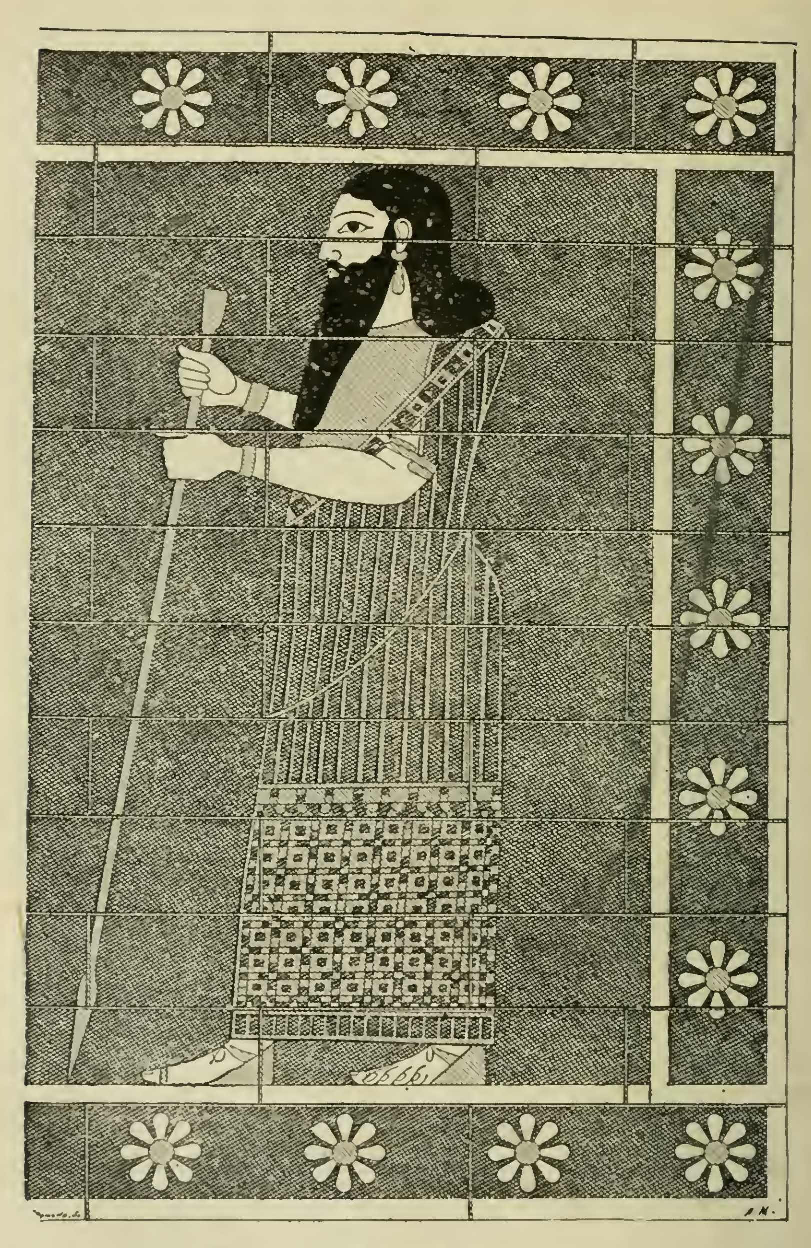
21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, et confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ.

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Do-

---

l'origine, les « trois » guerriers montés sur un char de guerre, a ici le sens large de chefs. — *Insanivit...* (vers. 16) : comme autrefois pour les Assyriens. Comp. le vers. 11. — *Cumque venisset...* (vers. 17). Ces relations politiques avec Babylone accrurent les pratiques idolâtriques de Jérusalem et de Juda. — *Cubile mammarum.* Hébr.: la couche des amours. — *Saturata est...*: de cette satiété qui suit toujours l'assouvissement des passions mauvaises. L'hébreu dit simplement : Elle s'éloigna. De même au vers. 28. Juda se fatigua donc de l'alliance, ou plutôt du joug des Chaldéens, et il chercha à se rapprocher de l'Égypte. — *Recessit anima mea...* (vers. 18). L'impure Jérusalem devint pour Jéhovah, comme autrefois Samarie, un objet d'horreur et de dégoût. — *Fornicata... in terra Ægypti* (vers. 19). Comp. les vers. 3 et 8. En renouant ses relations avec l'Égypte, la nation réitérait, d'après l'image employée dans tout ce chapitre, les infamies de sa jeunesse. — *Carnes... ut... asinorum* (vers. 20). Comparaison hardie, pour mieux décrire les mœurs dépravées des Égyptiens. Cf. XVI, 26, et Jer. V, 8. — *Visitasti...* (vers. 21). C.-à-d., tu as renouvelé tes anciens crimes. Les mots suivants sont une répétition du vers. 3[b].

22-25. La punition de ces infidélités. La sentence s'élance comme par bonds, à trois reprises différentes. Voyez les vers. 22, 28 et 32, munis chacun d'une petite formule d'introduction. — *Ecce...*



Peinture en briques émaillées. (Ruine de Ninive.)

le Seigneur Dieu : Voici, je susciterai contre toi tous tes amants dont ton âme s'est rassasiée, et je les rassemblerai contre toi de toutes parts,

23. les fils de Babylone et tous les Chaldéens, nobles, rois et princes, tous les fils des Assyriens, jeunes gens bien faits, tous chefs et magistrats, princes des princes, et cavaliers renommés.

24. Ils viendront contre toi munis de chars et de roues, avec une foule de peuples; ils t'attaqueront de toutes parts, armés de la cuirasse, du bouclier et du casque; je leur donnerai le jugement, et ils te jugeront selon leurs lois.

25. Je dirigerai ma jalousie contre toi, et ils l'exerceront avec fureur; ils te couperont le nez et les oreilles, et ce qui restera, ils le feront tomber par l'épée; ils prendront tes fils et tes filles, et ce qui restera de toi sera dévoré par le feu.

26. Ils te dépouilleront de tes vêtements, et ils enlèveront tes parures précieuses.

27. Je ferai cesser ton crime, et ta fornication du pays d'Égypte; tu ne lèveras plus tes yeux vers eux, et tu ne te souviendras plus de l'Égypte.

28. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je te livrerai aux mains de ceux que tu hais, aux mains de ceux dont ton âme est rassasiée.

29. Ils te traiteront avec haine, ils enlèveront *le fruit de* tous tes travaux, ils te laisseront nue et pleine d'ignomi-

minus Deus : Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua, et congregabo eos adversum te in circuitu;

23. filios Babylonis, et universos Chaldæos, nobiles, tyrannosque et principes, omnes filios Assyriorum, juvenes forma egregia, duces et magistratus universos, principes principum, et nominatos ascensores equorum.

24. Et venient super te instructi curru et rota, multitudo populorum; lorica, et clypeo, et galea armabuntur contra te undique; et dabo coram eis judicium, et judicabunt te judiciis suis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore; nasum tuum et aures tuas præcident, et quæ remanserint, gladio concident; ipsi filios tuos et filias tuas capient, et novissimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te vestimentis tuis, et tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, et fornicationem tuam de terra Ægypti; nec levabis oculos tuos ad eos, et Ægypti non recordaberis amplius.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manu eorum quos odisti, in manus de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, et tollent omnes labores tuos, et dimittent te nudam, et ignominia plenam; et revelabi-

---

suscitabo... Contre Ooliba aussi (comp. le vers. 9), Dieu emploiera comme instruments de ses vengeances ceux avec qui elle aura péché. — *Filios Babylonis, et universos*... Énumération longue et menaçante (vers. 23), qui reproduit en partie celle des vers. 6 et 12. — *Nobiles... et principes.* Dans l'hébreu : *Peqôd*, et *Šôa'*, et *Qôa'*. De nombreux commentateurs anciens et modernes regardent, avec beaucoup de vraisemblance, ces trois mots comme des noms propres de peuples; on les retrouve, en effet, sur les monuments chaldéens, sous la forme très peu modifiée de *Pukûdu*, de *Sutu* et de *Kûdu*, pour désigner des peuples qui vivaient à l'est du Tigre. — *Filios Assyriorum.* L'empire assyrien était tombé, mais il faisait partie intégrante de la Chaldée. — *Principes principum.* L'hébreu a *šalîšim*, comme au vers. 15. — *Venient super te*... (vers. 24). Ceux dont Juda s'était follement épris, et pour lesquels il avait tout sacrifié, deviendront ses pires ennemis. — *Instructi.* Le substantif hébreu *ḥoṣèn*, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, semble désigner une espèce d'arme; mais on ignore laquelle. Les Septante traduisent sans motif : (Ils viendront)... du nord. — *Lorica.* Hébr. : *ṣinnah*, le grand bouclier (*Atl. archéol.*, pl. LXXXIV, fig. 13, 21, etc.). *Clypeo :* le petit bouclier ordinaire. — *Dabo coram eis*... C.-à-d.: Je leur abandonnerai le soin de te juger et de te châtier. — *Ponam zelum*... (vers. 25) : la jalousie terrible de l'époux outragé. — *Nasum... præcident.*. En Égypte, on mutilait de la sorte les femmes adultères. Voyez Diodore de Sicile, I, 18. — *Filios... capient.* La déportation des habitants, comme pour Samarie. Cf. vers. 10. — *Novissimum tuum.* Ce qui aura échappé au glaive périra par le feu. — *Denudabunt*... (vers. 26). Voyez XVI, 39, et la note. La cité sera entièrement pillée, dépouillée de toutes ses richesses (*tollent vasa*...). — *Requiescere faciam*... (vers. 27). Réduite à ce misérable état, Jérusalem sera bien forcée de renoncer à son idolâtrie. Cf. XVI, 41, et XXII, 15. — *Quia hæc dicit*... (vers. 28). La sentence, qui paraissait achevée, recommence avec une nouvelle vigueur. — *Tollent... labores*... (vers. 29). C.-à-d., le fruit de ses travaux, tous ses biens. — *Fecerunt hæc... quia* (vers. 30). Le Seigneur ne se lasse pas de signaler le motif du

tur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, et fornicationes tuæ.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via sororis tuæ ambulasti, et dabo calicem ejus in manu tua.

32. Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum et latum ; eris in derisum, et in subsannationem, quæ est capacissima.

33. Ebrietate et dolore repleberis, calice mœroris, et tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.

34. Et bibes illum, et epotabis usque ad fæces ; et fragmenta ejus devorabis, et ubera tua lacerabis, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas.

36. Et ait Dominus ad me, dicens : Fili hominis, numquid judicas Oollam et Oolibam, et annuntias eis scelera earum ?

37. Quia adulteratæ sunt, et sanguis in manibus earum, et cum idolis suis fornicatæ sunt ; insuper et filios suos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed et hoc fecerunt mihi : polluerunt sanctuarium meum in die illa, et sabbata mea profanaverunt.

nie ; et la honte de tes fornications, ton crime et tes impudicités seront découverts.

30. Ils te traiteront ainsi parce que tu t'es prostituée aux nations, parmi lesquelles tu t'es souillée par le culte de leurs idoles.

31. Tu as marché dans la voie de ta sœur, et je mettrai sa coupe dans ta main.

32. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Tu boiras la coupe de ta sœur, *cette coupe* profonde et large, et tu seras un objet de risée et de raillerie ; sa capacité est très grande.

33. Tu seras remplie d'ivresse et de douleur, par cette coupe d'affliction et de tristesse, par cette coupe de ta sœur Samarie.

34. Tu la boiras, et tu la videras jusqu'à la lie ; tu en dévoreras même les débris, et tu te déchireras le sein, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

35. C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu m'as oublié etque tu m'as rejeté derrière ton dos, toi aussi porte ton crime et tes fornications.

36. Le Seigneur me dit aussi : Fils de l'homme, ne jugeras-tu pas Oolla et Ooliba, et ne leur annonceras-tu pas leurs crimes ?

37. Car elles se sont livrées à l'adultère, et il y a du sang dans leurs mains, et elles se sont prostituées à leurs idoles ; de plus, les enfants qu'elles m'avaient engendrés, elles les leur ont offerts en pâture.

38. Voici encore ce qu'elles m'ont fait : elles ont violé mon sanctuaire en ce jour-là, et elles ont profané mes sabbats.

---

châtiment. — *In via sororis...* (vers. 31). Coupable autant et plus que Samarie, Jérusalem subira les mêmes malheurs : *dabo calicem...* Sur cette figure, voyez Is. LI, 22-23 ; Jer. XXV, 15-16, etc. Elle est commentée avec éloquence dans les vers. 32-33. — *Quæ est capacissima.* Ces mots se rapportent évidemment à la coupe, et non à la risée dont Juda est menacé. — *Usque ad fæces* (vers. 34). Cf. Ps. LXXIV, 9 ; Is. LI, 17. — *Fragmenta... devorabis.* Acte de pure insanité ; mais Ooliba deviendra folle après avoir vidé le calice amer. Elle le brisera, et elle en ramassera les fragments, qu'elle mordra et avec lesquels elle se déchirera la poitrine. — *Quia oblita...* (vers. 35). La punition sera grande, mais la faute avait été grande aussi. — *Projecisti... post tergum...* Hébr. : Tu m'as jeté derrière ton dos. Image du dernier mépris.

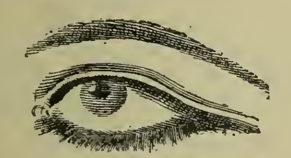
4° Récapitulation et conclusion : les reproches et les menaces retentissent simultanément contre les deux sœurs. XXIII, 36-49.

36-45. Les reproches. — *Numquid judicas...?* Dieu presse son prophète de juger et de condamner sévèrement les deux coupables. Cf. XX, 4, et XXII, 2. — *Quia adulteratæ..., et sanguis...* (vers. 37). Leurs crimes consistaient surtout dans l'idolâtrie et le meurtre. Cf. XXII, 3-4. — *Filios... ad devorandum.* Rite infâme du culte de Moloch. Cf. XVI, 20, et XX, 26. — *Sed et hoc...* (vers. 38). Le pronom est très accentué, car il s'agit d'un crime énorme. Le jour même où ils avaient immolé leurs enfants à Moloch (*in die illa*) les Juifs osaient se présenter au temple, pour offrir leurs hommages à Jéhovah. C'était une association révoltante, qui profanait le sanctuaire. Comp. le vers. 39. — *Miserunt et viros.*

39. Et lorsqu'elles immolaient leurs enfants à leurs idoles, et qu'elles entraient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le souiller, voilà ce qu'elles ont fait au milieu de ma maison.
40. Elles ont fait chercher des hommes venant de loin, auxquels elles avaient envoyé des ambassadeurs, et voici, ils sont venus; pour eux tu t'es lavée, tu as mis du fard à tes yeux, et tu t'es ornée des parures des femmes;
41. tu t'es assise sur un lit magnifique, et une table a été dressée devant toi, et tu as placé sur elle mon encens et mes parfums.
42. On entendait la voix d'une multitude joyeuse, et à quelques-uns, que l'on amenait de cette foule d'hommes qui venaient du désert, on mettait des bracelets aux mains et des couronnes brillantes sur la tête.
43. Je dis alors au sujet de celle qui a vieilli dans l'adultère: Continuera-t-elle maintenant ses fornications, elle aussi?

39. Cumque immolarent filios suos idolis suis, et ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut pollurent illud, etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.
40. Miserunt ad viros venientes de longe, ad quos nuntium miserant; itaque ecce venerunt, quibus te lavisti, et circumlinisti stibio oculos tuos, et ornata es mundo muliebri;
41. sedisti in lecto pulcherrimo, et mensa ornata est ante te; thymiama meum et unguentum meum posuisti super eam.
42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea; et in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, et veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, et coronas speciosas in capitibus eorum.
43. Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis : Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

(vers. 40). Leurs alliances avec les nations païennes sont de nouveau symbolisées par la conduite des femmes de mauvaise vie, qui multiplient leurs moyens de séduction : *quibus te lavisti*... (vers. 40b-41). Les verbes sont maintenant au singulier, quoiqu'il s'agisse des deux sœurs, parce que le prophète pense plus spécialement à Jérusalem. — *Circumlinisti stibio*...: pour donner aux yeux plus d'éclat. Sur cette coutume orientale très ancienne, voyez IV Reg. IX, 30; Job, XLII, 14, etc. (*Atl. archéol.*, pl. VI, fig. 2-10). — *Sedisti in lecto* (vers. 41). Le détail qui suit, *mensa ornata est*..., donne à croire qu'il n'est pas question d'un lit ordinaire, mais du divan sur lequel on s'étendait pour prendre les repas. Cf. Am. VI, 4, etc. — *Thymiama meum*... Jérusalem offrait aux idoles, en fumigations et en libations, les aromates et l'huile qu'elle aurait dû réserver pour le Seigneur, car elle tenait de lui ces produits de la région, et ils ne devaient retourner qu'à lui. — *Vox multitudinis*... (vers. 42). Les deux sœurs donnaient de joyeuses fêtes en l'honneur de leurs amants. Les LXX traduisent : On a fait entendre la voix de l'harmonie. La musique, en effet, était habituellement associée aux festins. Cf. IV Reg. XIX, 35; Eccl. XXXII, 7-8; Is. V, 12; Am. VI, 5-6, etc. — *In viris*... *de*



Œil fardé à l'antimoine.

deserto. Ces mots désignent les peuplades transjordaniennes, avec lesquelles Juda devait s'allier aussi. Cf. Jer. XXVII, 9 et ss. L'hébreu est assez obscur dans cette première partie du verset 42, où il a probablement subi des altérations fâcheuses. On peut le traduire ainsi : Et la voix (c.-à-d. le bruit) de la multitude se calme en elle, et vers les hommes de cette multitude d'hommes on a fait venir les buveurs du désert. La Vulgate et les LXX donnent un sens plus clair. — *Posuerunt armillas*... D'après notre version latine, Oolla et Ooliba poussaient la délicatesse envers leurs convives jusqu'à les parer de bracelets et de couronnes. Cf. XVI, 33-34;



Bracelets assyriens.

44. Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem ; sic ingrediebantur ad Oollam et Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt ; hi judicabunt eas judicio adulterarum, et judicio effundentium sanguinem, quia adulteræ sunt, et sanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus : Adduc ad eas multitudinem, et trade eas in tumultum et in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populorum, et confodiantur gladiis eorum ; filios et filias earum interficient, et domos earum igne succendent.

48. Et auferam scelus de terra, et discent omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, et peccata idolorum vestrorum portabitis, et scietis quia ego Dominus Deus.

44. Ils sont entrés chez elle comme chez une femme débauchée ; c'est ainsi qu'ils sont entrés chez Oolla et Ooliba, ces femmes criminelles.

45. Mais ces hommes sont justes ; ils les jugeront comme on juge les adultères, et comme on juge ceux qui répandent le sang ; car ce sont des adultères, et il y a du sang à leurs mains.

46. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Amène contre elles une multitude, et livre-les au tumulte et au pillage.

47. Que les peuples les lapident avec des pierres, et qu'ils les percent de leurs épées ; ils tueront leurs fils et leurs filles, et ils brûleront leurs maisons par le feu.

48. J'enlèverai ainsi le crime du pays, et toutes les femmes apprendront à ne pas imiter leur crime.

49. Et on fera retomber votre crime sur vous ; vous porterez les péchés de vos idoles, et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIV

1. Et factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens :

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

1. Dans la neuvième année, le dixième mois, le dixième jour, la parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

2. Fils de l'homme, écris la date de ce jour, car c'est aujourd'hui que le roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem.

Sap. II, 7-8. Toutefois ce trait est inexact, car, dans l'hébreu, on lit : *in manibus* « earum », *in capitibus* « earum », au lieu du masculin *eorum*. Les présents en question sont donc ceux que les sœurs recevaient de leurs tristes amis. — *Dixi...: Nunc fornicabitur...* Elles sont l'une et l'autre dissolues au dernier degré, et tout à fait incorrigibles (vers. 43-44). — *Viri ergo...* (vers. 45). De quelle manière on devra les traiter : les hommes justes (probablement les Chaldéens, ainsi nommés parce qu'ils étaient les ministres des vengeances de Dieu) seront chargés de les condamner.

46-49. La sentence. Il y avait déjà quelque temps que celle d'Oolla avait reçu son exécution ; Jéhovah la réitère ici, pour ne pas séparer les deux criminelles. — *Adduc..., trade...* Dans l'hébreu, ces deux versets sont à l'infinitif, et ils seraient mieux traduits par la première personne du futur : J'amènerai, je livrerai. — *Lapidentur :* en tant qu'adultères. *Confodiantur... :* en tant qu'homicides. Voyez XVI, 40, et la note. — *Auferam scelus...* (vers. 48). Le crime cessera sur le territoire juif, parce que celles qui le commettaient auront disparu. — *Discent... mulieres...* Tous les peuples, figurés par ces femmes, recevront dans le châtiment des Juifs un exemple salutaire. — *Peccata idolorum...* (vers. 49). C.-à-d., la punition des crimes que l'idolâtrie avait fait commettre aux habitants de Juda.

§ XI. — *Deux symboles de la ruine de Jérusalem.* XXIV, 1-27.

Derniers avertissements donnés aux Juifs, au moment où le siège de Jérusalem va commencer, c.-à-d., au moment où l'exécution de la sentence va remplacer les reproches et les menaces.

1° Introduction. XXIV, 1-2.

Chap. XXIV. — 1-2. L'époque et l'occasion de ce nouvel oracle. — *Anno nono..., die...* C'est en ce jour même que les Chaldéens achevaient d'investir entièrement Jérusalem. Cf. IV Reg. XXV, 1 ; Jer. XXXIX, 1, et LII, 4. — *Scribe tibi...* (vers. 2). Le Seigneur voulait attirer ainsi l'attention de tous sur cette date, si grave dans l'histoire des Juifs, et dont l'anniversaire fut longtemps célébré par un jeûne solennel. Cf. Zach. VIII, 19. — *Nomen diei...* Il y a une répétition solennelle dans l'hébreu : Le nom du jour, oui, de ce jour. — *Confirmatus est...* Hébr. : Le roi

3. Tu diras sous forme de proverbe cette parabole à la maison d'Israël qui m'irrite, et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Place une chaudière; place-la, dis-je, et mets-y de l'eau.
4. Remplis-la de morceaux, de tous les bons morceaux : la cuisse, l'épaule, les morceaux de choix et pleins d'os.
5. Prends les bêtes les plus grasses, mets au-dessous un monceau d'os; elle bout à gros bouillons, les os mêmes sont cuits au milieu d'elle.
6. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, à la chaudière rouillée, dont la rouille n'est pas sortie! Tires-en les morceaux les uns après les autres; que le sort ne tombe pas sur elle.
7. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a répandu sur la pierre la plus polie; elle ne l'a pas répandu sur la terre, pour qu'il pût être couvert de poussière.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, et loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Pone ollam; pone, inquam, et mitte in eam aquam.
4. Congere frusta ejus in eam, omnem partem bonam, femur et armum, electa et ossibus plena.
5. Pinguissimum pecus assume, compone quoque strues ossium sub ea; efferbuit coctio ejus, et discocta sunt ossa illius in medio ejus.
6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, ollæ cujus rubigo in ea est, et rubigo ejus non exivit de ea! Per partes et per partes suas ejice eam; non cecidit super eam sors.
7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum; non effudit illum super terram, ut possit operiri pulvere.

---

de Babylone a mis la main (à la lettre : s'est appuyé) sur Jérusalem.

2° Premier symbole : la chaudière remplie de viande et mise sur le feu. XXIV, 3-14.

3-5. La parabole. — *Per proverbium... parabolam....* Voyez la note de XVII, 2. — *Ad domum irritatricem.* Cf. II, 5; XII, 2, etc. Israël était de plus en plus devenu une maison déso-



Chaudière pleine de viandes. (Peinture égyptienne.)

béissante et rebelle. — *Pone ollam* (hébr., *sîr*, une chaudière). Cette parabole est, en vérité, un simple développement de la comparaison que les Juifs eux-mêmes avaient autrefois employée (cf. XI, 3), pour dire, avec une sacrilège audace, qu'ils ne redoutaient pas les menaces divines. Il y a une ironie terrible dans cet emprunt que le Seigneur fait à leurs propres paroles, pour les retourner contre eux. La chaudière dans laquelle ils prétendaient être en sûreté va devenir le lieu de leur ruine; après quoi elle sera brisée, elle aussi. — *Pone, inquam...* La réitération de l'ordre montre qu'il s'agit d'une chose pressante. — *Mitte... aquam...; congere...* Détails dramatiques. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XXI, fig. 7, 12, 13. Tous les membres de l'animal sont jetés pêle-mêle dans la chaudière, les meilleurs et les plus communs. Rien ne doit échapper. — *Electa et... plena.* Hébr.: (Remplis-la) d'os de choix. C.-à-d., des meilleurs morceaux; car, évidemment, la chair est supposée adhérer à ces os. — *Strues ossium* (vers. 5). Il est probable qu'il faut lire *'éṣim*, bois, au lieu de *'aṣâmim*, os. Voyez la note du vers. 10. — *Efferbuit coctio.* Littéralement dans l'hébreu : Fais bouillir ses ébullitions. Un gros feu sera entretenu sous la chaudière, pour la faire bouillir longuement et pour activer la cuisson.

6-14. Explication de la parabole. Cette interprétation a deux parties distinctes, dont chacune est introduite par la formule *Propterea hæc dicit...* (vers. 6 et 9). La première concerne plus spécialement les habitants de Jérusalem; la seconde, la ville même. La figure revient par instants, alternant avec la réalité. — Première partie (vers. 6b-8) : *Væ civitati...* Dieu reproche sans cesse à Jérusalem d'avoir répandu le sang innocent. Cf. vers. 7; XXIII, 45b; Jer. XXII, 3, etc. — *Rubigo...* C.-à-d., l'iniquité de la capitale juive. Non seulement cette ville est mauvaise, mais le mal l'a rongée et corrodée, comme la rouille ronge le fer; un nettoyage à fond est impossible, il faut donc la détruire. — *Per partes et... partes.* Elle sera d'abord vidée (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *ejice*) de tout ce qu'elle contient, morceau par morceau. — Le prétérit *non cecidit* a le sens de l'impératif « Non cadat ». Inutile de déterminer par le sort quelques morceaux que l'on désirerait laisser dans la chaudière; ils doivent tous être enlevés. — *Super limpidissi-*

8. Ut superinducerem indignationem meam, et vindicta ulciscerer, dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram !

10. Congere ossa, quæ igne succendam ; consumentur carnes, et coquetur universa compositio, et ossa tabescent.

11. Pone quoque eam super prunas vacuam, ut incalescat, et liquefiat æs ejus, et confletur in medio ejus inquinamentum ejus, et consumatur rubigo ejus.

12. Multo labore sudatum est, et non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

13. Immunditia tua execrabilis, quia mundare te volui, et non es mundata a sordibus tuis ; sed nec mundaberis prius, donec quiescere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus sum ; veniet, et faciam ; non transeam, nec parcam, nec placabor ; juxta vias tuas, et juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

16. Fili hominis, ecce ego tollo a te desiderabile oculorum tuorum in plaga ;

8. Pour montrer mon indignation et pour me venger, j'ai répandu son sang sur la pierre la plus polie, pour qu'il ne fût pas couvert.

9. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher !

10. Entasse les os, que je ferai brûler dans le feu ; les chairs seront consumées, tout ce qu'il y a sera cuit, et les os seront brûlés.

11. Mets aussi la chaudière vide sur les charbons, afin qu'elle s'échauffe, que son airain soit brûlant, et que son ordure se fonde au dedans, et que sa rouille se consume.

12. On y a beaucoup travaillé, on y a sué ; mais sa rouille trop considérable n'en a pu sortir, même par le feu.

13. Ta souillure est exécrable, parce que j'ai voulu te purifier, et que tu n'as pas été purifiée de tes ordures ; mais tu ne seras plus purifiée, jusqu'à ce que j'aie satisfait mon indignation contre toi.

14. Moi, le Seigneur, j'ai parlé ; cela arrivera, et je l'exécuterai ; je ne passerai pas *sans punir*, je ne pardonnerai pas, et je ne m'apaiserai pas ; je te jugerai selon tes voies et selon tes œuvres, dit le Seigneur.

15. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

16. Fils de l'homme, voici, je vais t'enlever par un coup soudain les délices

---

mam... (vers. 7). Hébr. : Sur le rocher aride, c.-à-d., nu. Ce trait relève l'impudence avec laquelle Jérusalem commettait ses crimes. La loi prescrivait (cf. Lev. IV, 7 ; Deut. XII, 16, etc.) de répandre à terre le sang des victimes et des animaux de boucherie, afin qu'il fût absorbé par le sol et qu'il disparût ; mais Jérusalem ne prend pas même la peine de dissimuler ses nombreux homicides. Cf. Job, XVI, 18 ; Is. XXVI, 21, etc. — *Ut superinducerem... dedi...* (vers. 8). Jéhovah proclame qu'il a lui-même fait (c.-à-d., permis) cela, afin de pouvoir châtier davantage la coupable. — *Propterea... : Væ...* Seconde partie de l'interprétation (vers. 9-14). La description est d'une admirable vigueur. — *Congere ossa,... succendam* (vers. 10). D'après l'hébreu : Multiplie le bois, allume le feu. Cette fois, il y a *'éṣim* dans le texte primitif (voyez la note du vers. 5ª). — *Coquetur... compositio.* La signification de l'hébreu n'est pas certaine ; probablement : Assaisonne l'assaisonnement. D'après les LXX : Que le jus soit diminué. — *Pone... vacuam* (vers. 11). Après que les habitants de Jérusalem, figurés par la chair et les os, auront été consumés, la ville passera de nouveau par le feu, jusqu'à ce qu'elle soit totalement détruite, et son iniquité avec elle. — *Multo labore sudatum...* (vers. 12). Hébr. : Les efforts sont inutiles. Le mal a pénétré si avant, qu'il n'est plus possible de l'enlever. — *Immunditia... execrabilis* (vers. 13). A la lettre d'après l'hébreu : Le crime est dans ta souillure. C.-à-d. : Tu es profondément souillée. — *Mundare te volui...* Trait pathétique, immédiatement suivi de nouveaux détails tragiques : *nec mundaberis... donec...* Ils n'ont pas voulu se laisser purifier ; ils seront détruits. — *Non transeam..., nec placabor* (vers. 14). Hébr. : Je ne cesserai pas..., je ne me repentirai pas.

3° Second symbole : Jéhovah défend à Ézéchiel de se mettre en deuil après la mort de sa femme. XXIV, 15-27.

15-18. L'oracle divin. — *Tollo... in plaga* : par une mort soudaine. — *Desiderabile oculorum...* (vers. 16). Expression très délicate (cf. Thren. II, 4, etc.), qui représente ici la femme du prophète, d'après le vers. 18. — *Non planges, neque...* Accumulation énergique de synonymes. Ézéchiel devra concentrer toute sa douleur au dedans de son âme, et s'interdire, non

de tes yeux ; et tu ne te lamenteras pas, tu ne pleureras pas, et tes larmes ne couleront pas.
17. Gémis en silence, mais ne prends pas le deuil des morts ; que ta couronne reste liée sur ta tête, et que tes chaussures soient à tes pieds ; tu ne te couvriras pas le visage d'un voile, et tu ne mangeras pas les mets de ceux qui sont en deuil.
18. Je parlai donc le matin au peuple, et ma femme mourut le soir ; et le lendemain matin je fis ce que Dieu m'avait ordonné.
19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous indiques-tu pas ce que signifie ce que tu fais ?
20. Je leur répondis : La parole du Seigneur m'a été adressée en ces termes :
21. Dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais profaner mon sanctuaire, l'orgueil de votre empire, les délices de vos yeux et l'objet des craintes de votre âme ; vos fils et vos filles, que vous avez laissés, tomberont par l'épée.
22. Et vous ferez comme j'ai fait : vous ne vous couvrirez pas le visage d'un voile, et vous ne mangerez pas les mets de ceux qui sont en deuil ;
23. vous aurez vos couronnes sur vos têtes et des chaussures aux pieds ; vous ne vous lamenterez pas, et vous ne

et non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.
17. Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies ; corona tua circumligata sit tibi, et calceamenta tua erunt in pedibus tuis ; nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.
18. Locutus sum ergo ad populum mane, et mortua est uxor mea vespere ; fecique mane sicut præceperat mihi.
19. Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis quid ista significent, quæ tu facis ?
20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens :
21. Loquere domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, et desiderabile oculorum vestrorum, et super quo pavet anima vestra ; filii vestri, et filiæ vestræ, quas reliquistis, gladio cadent.
22. Et facietis sicut feci : ora amictu non velabitis, et cibos lugentium non comedetis ;
23. coronas habebitis in capitibus vestris, et calceamenta in pedibus ; non plangetis, neque flebitis ; sed tabescetis

---

seulement les cris et les lamentations lugubres auxquels se livrent si facilement les Orientaux (cf. Gen. xxiii, 2 ; Jer. xxii, 18, etc.), mais même les larmes silencieuses (*neque fluent...*). — L'expression *mortuorum luctum* (vers. 17) désigne les nombreuses manifestations extérieures de deuil qui accompagnent les funérailles dans les contrées bibliques. Cf. I Reg. iv, 12 ; II Reg. i, 2, et xv, 32 ; Jer. xvi, 6 ; Mich. i, 16, etc. Quelques-unes de ces pratiques vont être citées comme exemples. Les personnes en deuil allaient tête nue ; cf. Lev. xxi, 20 ; Is. lxi, 3. Elles marchaient nu-pieds ; cf. II Reg. xv, 30. Elles se voilaient le visage ; cf. Lev. xiii, 45 ; Mich. iii, 7. Ézéchiel devra éviter ces divers rites. — *Corona tua*. Hébr. : la tiare, ou le turban. — — *Cibos lugentium*. A la lettre dans l'hébreu : le pain des hommes, c.-à-d., le pain des autres, les mets qu'on apportait, comme marque de sympathie, aux personnes affligées. Cf. Prov. xxxi, 6 ; Jer. xvi, 17 (voyez la note) — *Locutus... mane...* (vers. 18). La femme du prophète mourut donc subitement, le soir du jour où il avait exposé au peuple l'allégorie de la chaudière (versets 1-14). — *Fecique mane*. Le lendemain matin, Ézéchiel évita de prendre le deuil, conformément à l'ordre du Seigneur.

19-24. Interprétation de ce second symbole : le peuple juif perdra, lui aussi, ce qu'il a de plus cher, et il n'aura pas la consolation de manifester sa douleur. — *Dixit... populus*. Vivement surpris de l'attitude extraordinaire du prophète, ses compagnons d'exil lui en demandèrent l'explication. Au lieu de *quare non indicas...*, l'hébreu dit, plus délicatement : Est-ce que tu ne nous indiqueras pas...? — *Et dixi...* (vers. 20). Il satisfait aussitôt leur légitime curiosité. — *Ecce... polluam...* (vers. 21). Dieu fera lui-même profaner son temple par les Chaldéens. — *Superbiam imperii...* Hébr. : l'orgueil de votre force. Le temple de Jérusalem, sanctifié par la présence de Jéhovah, était, en effet, une gloire et une force pour les Juifs. — *Super quo pavet...* Hébr. : l'amour de votre âme ; c.-à-d. l'objet de vos plus chères affections. — A cette calamité générale s'ajouteront les malheurs privés : *filii... et filiæ...* Du trait *quas reliquistis...* il résulte que les enfants et les parents d'un certain nombre de déportés étaient demeurés en Judée. — *Facietis sicut...* (vers. 22). Eux non plus, ils ne pourront se livrer publiquement aux manifestations naturelles du deuil et de la tristesse ; leurs cruels et orgueilleux vainqueurs, au milieu desquels ils résidaient, en auraient été offensés et

in iniquitatibus vestris, et unusquisque gemet ad fratrem suum.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia quæ fecit, facietis cum venerit istud; et scietis quia ego Dominus Deus.

25. Et tu, fili hominis, ecce in die, qua tollam ab eis fortitudinem eorum, et gaudium dignitatis, et desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios et filias eorum,

26. in die illa, cum venerit fugiens ad te ut annuntiet tibi,

27. in die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit; et loqueris, et non silebis ultra; erisque eis in portentum, et scietis quia ego Dominus.

pleurerez pas; mais vous dessécherez dans vos iniquités, et chacun gémira auprès de son frère.

24. Ezéchiel sera pour vous un signe : tout ce qu'il a fait, vous le ferez lorsque ces choses seront arrivées, et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

25. Et toi, fils de l'homme, voici, le jour où je leur ôterai leur force, leur joie et leur dignité, et le désir de leurs yeux, ce qui fait le repos de leurs âmes, leurs fils et leurs filles,

26. en ce jour-là, lorsqu'un fuyard viendra à toi et te l'annoncera,

27. en ce jour, dis-je, ta bouche s'ouvrira pour parler avec ce fuyard; tu parleras, et tu ne te tairas plus; tu leur seras un signe, et vous saurez que je suis le Seigneur.

CHAPITRE XXV

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra filios Ammon, et prophetabis de eis.

3. Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei. Hæc dicit Dominus

1. La parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre les enfants d'Ammon, et prophétise contre eux.

3. Tu diras aux enfants d'Ammon : Écoutez la parole du Seigneur Dieu.

---

s'y seraient opposés. — *Tabescetis in iniquitatibus...* (vers. 23). Accomplissement littéral d'une ancienne menace (Lev. XXVI, 39). — *Unusquisque... ad fratrem...* Ils ne pourront gémir et se plaindre qu'en secret, dans l'intimité, les uns auprès des autres. — *Ezechiel... in portentum.* C.-à-d., un signe vivant de ce qui doit leur arriver. — *Et scietis...* Ils reconnaîtront, lorsque ces choses s'accompliront, qu'elles n'avaient pas été prédites en vain.

25-27. Alors le prophète cessera d'être condamné à un silence relatif, et il pourra parler librement. — *Et tu...* Transition à une nouvelle révélation. — *In die qua tollam... :* après que le temple aura été détruit, car c'est lui encore qui est représenté par les mots *fortitudinem..., gaudium.., desiderium...* Cf. vers. 21, et Ps. XLVII, 3. — *Cum... fugiens...* (vers. 26) : un fugitif, qui aura réussi à s'échapper de Jérusalem après que les Chaldéens s'en seront emparés, et qui viendra apporter aux exilés la nouvelle du malheur suprême de la nation. Son arrivée est notifiée plus loin (XXXIII, 21). — *In die... illa* (vers. 27). Répétition solennelle; comp. les vers. 25 et 26 : en ce jour de terrible vengeance. — *Aperietur os... cum eo...* Hébraïsme. La bouche d'Ézéchiel devait s'ouvrir, c.-à-d., reprendre sa liberté de parole, au moment même de l'arrivée du fugitif : *et loqueris, et non...* Allusion évidente au silence que le Seigneur avait autrefois imposé à son serviteur. Cf. III, 26-27, et la note. — *Erisque... portentum.* Ce silence était un signe menaçant; la permission de parler, et surtout, comme le démontrera la dernière partie du livre (chap. XXXIII-XLVIII), de parler pour annoncer de joyeuses et glorieuses nouvelles, est donc à elle seule une promesse de temps meilleurs.

SECTION II. — LE MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL CONTRE LES NATIONS PAÏENNES. XXV, 1 — XXXII, 32.

Comme Isaïe (chap. XIII-XXIII), et comme Jérémie (chap. XLVI-LI), notre prophète a groupé en un livre spécial les révélations qu'il avait reçues de Dieu au sujet des païens. Ammon, Moab, Edom, les Philistins, Tyr, Sidon, l'Égypte, s'entendent successivement prédire les humiliations et les souffrances qui leur seront bientôt infligées par les Chaldéens.

§ I. — *Prophéties contre divers peuples voisins de Juda.* XXV, 1-17.

1° Contre les Ammonites. XXV, 1-7.

CHAP. XXV. — 1-3a. Introduction. — *Pone faciem...* Voyez VI, 2; XIII, 17, etc. — *Filios Ammon.* Ce peuple avait toujours été animé de sentiments haineux contre Israël; cf. Jud. II, 13, et XI, 32-33; I Reg. II, 2-11; II Reg. X, 1-8;

Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu as dit : Bien, bien, lorsque mon sanctuaire a été profané, et lorsque la terre d'Israël a été désolée, et lorsque la maison de Juda a été emmenée captive,

4. à cause de cela je te livrerai en héritage aux fils de l'Orient, et ils établiront chez toi les parcs de leurs troupeaux, et ils dresseront chez toi leurs tentes ; ils mangeront tes récoltes, et ils boiront ton lait.

5. Je ferai de Rabbath la demeure des chameaux, et *du pays* des enfants d'Ammon un bercail pour les brebis ; et vous saurez que je suis le Seigneur.

6. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu as battu des mains et frappé du pied, et que tu t'es réjoui de tout ton cœur, au sujet de la terre d'Israël,

7. à cause de cela j'étendrai ma main sur toi, je te livrerai en proie aux nations, je t'effacerai du nombre des peuples, je t'exterminerai de dessus la terre, et je te briserai, et tu sauras que je suis le Seigneur.

8. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que Moab et Séir ont dit : Voici, la maison de Juda est comme toutes les nations ;

9. à cause de cela, voici, j'ouvrirai le flanc de Moab, du côté des villes, de ses villes, dis-je, et de ses frontières, les

Deus : Pro eo quod dixisti : Euge, euge, super sanctuarium meum, quia pollutum est ; et super terram Israel, quoniam desolata est ; et super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem,

4. idcirco ego tradam te filiis orientalibus in hereditatem, et collocabunt caulas suas in te, et ponent in te tentoria sua ; ipsi comedent fruges tuas, et ipsi bibent lac tuum.

5. Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, et filios Ammon in cubile pecorum ; et scietis quia ego Dominus.

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod plausisti manu et percussisti pede, et gavisa es ex toto affectu super terram Israel,

7. idcirco ecce ego extendam manum meam super te, et tradam te in direptionem gentium, et interficiam te de populis, et perdam de terris, et conteram ; et scies quia ego Dominus.

8. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixerunt Moab et Seir : Ecce sicut omnes gentes, domus Juda ;

9. idcirco ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus ; de civitatibus, inquam, ejus, et de finibus ejus, inclytas

---

II Par. xx, 1-25, et xxvii, 5 ; Jer. xlix, 1, etc. Aussi est-il fréquemment l'objet des menaces de Jéhovah ; cf. Is. xi, 14 ; Jer. xlix, 1-6 ; Am. i, 13-15 ; Soph. ii, 8-11, etc. Ézéchiel a déjà annoncé précédemment leur ruine. Cf. xxi, 28 et ss.

3b-5. Première partie de l'oracle. — *Pro eo quod*... La sentence est tout d'abord motivée (vers. 3b). — *Dixisti : Euge, euge.* Hébr. : Tu as dit : *He'aḥ.* Exclamation de moquerie et de joie maligne (cf. Ps. xxxv, 21), occasionnée par la ruine soit du temple de Jérusalem (*super sanctuarium, quia*...), soit du peuple juif (*super terram*...). Jaloux de la gloire d'Israël, les Ammonites avaient vu avec bonheur l'anéantissement de son existence religieuse et politique. Il résulte de ces détails que cet oracle et les trois suivants (vers. 8-17) sont postérieurs à la ruine de Jérusalem. — *Idcirco*... La sentence retentit, effrayante (vers. 4 et ss.). — *Filiis orientalibus.* Hébr. : les fils de l'Orient ; c.-à-d. les Arabes du désert. Cf. Jud. vi, 3 ; Job, i, 3, etc. Ces tribus, voisines du territoire d'Ammon, devaient le recevoir en héritage (*tradam te*...) ; non toutefois le conquérir, car cette tâche était réservée à Nabuchodonosor. — *Collocabunt caulas*..., *tentoria*... Les Arabes en question formaient une population essentiellement nomade et pastorale. — *Fruges*..., *lac*... Les produits agricoles du pays deviendront leur propriété. — *Rabbath* (vers. 5) était la capitale des Ammonites. Voyez xxi, 25 et la note. « Elle est devenue à la lettre une étable pour les chameaux des Bédouins nomades » (*habitaculum camelorum*). — *Et scietis quia*... C'est le refrain des oracles contre les païens (cf. vers. 7, 11, 14, 17 ; xxvi, 6 ; xxviii, 22-23, etc.), comme des oracles contre les Juifs.

6-9. Seconde partie de la prophétie contre les Ammonites. Elle ne fait que répéter la première partie, sous une autre forme. Sa marche est la même : d'abord les reproches (vers. 6), puis la sentence (vers. 7-9). — *Plausisti... percussisti*... Deux manières d'applaudir. — *Gavisa... toto affectu.* Plus fortement encore dans l'hébreu : Tu t'es réjouie de tout ton mépris (du fond) de l'âme. Joie très intense, très méchante. — *Interficiam te*... (vers. 7). Les Ammonites sont condamnés à disparaître du nombre des peuples. Ce qui se réalisa peu à peu, à la suite de la conquête chaldéenne. Le pays est aujourd'hui un vrai désert.

2° Contre les Moabites. XXV, 8-11.

8-11. Le vers. 8 contient les menaces, les suivants exposent la sentence. — *Moab et Seir.*

terræ Bethjesimoth, et Beelmeon et Cariathaim,

10. filiis Orientis cum filiis Ammon, et dabo eam in hereditatem, ut non sit ultra memoria filiorum Ammon in gentibus.

11. Et in Moab faciam judicia, et scient quia ego Dominus.

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, et vindictam expetivit de eis;

13. idcirco hæc dicit Dominus Deus : Extendam manum meam super Idumæam, et auferam de ea hominem et jumentum, et faciam eam desertam ab austro, et qui sunt in Dedan gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israel, et facient in Edom juxta iram meam et furorem meum; et scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo

belles *villes* du pays, Bethjésimoth, Béelméon et Cariathaïm;

10. *je le livrerai* aux fils de l'Orient avec les enfants d'Ammon; et je leur donnerai le pays en héritage, afin que désormais le souvenir des enfants d'Ammon soit effacé parmi les nations.

11. Sur Moab aussi j'exercerai mes jugements, et ils sauront que je suis le Seigneur.

12. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que l'Idumée s'est satisfaite en se vengeant des enfants de Juda, et parce qu'elle a péché en cherchant à se venger d'eux,

13. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes et les bêtes, j'en ferai un désert du côté du midi, et ceux qui sont à Dédan tomberont par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple Israël, et ils traiteront Édom selon ma colère et ma fureur; et ils reconnaîtront ma vengeance, dit le Seigneur Dieu.

15. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce

C.-à-d., les Moabites et les Iduméens; mais ces derniers auront plus bas leur oracle spécial (vers. 12 et ss.). Les Moabites partageaient tous les sentiments d'Ammon contre le peuple de Dieu; ils partageront le même châtiment. Cf. Is. XV-XVI; Jer. XLVIII, 1-47. — *Sicut... gentes... Juda.* Ils refusaient de reconnaître le rôle supérieur, les glorieux privilèges de Juda, le regardant comme une nation ordinaire. — *Aperiam humerum...* Hébr. : J'ouvrirai le côté, c.-à-d. la frontière de Moab, de sorte que l'ennemi pourra aisément envahir le pays. — *De civitatibus* (notez la répétition solennelle de ces mots)... Les envahisseurs s'empareront en premier lieu des villes; le reste de la contrée sera ensuite pour eux une proie facile. — *Inclytas terræ.* L'hébreu emploie l'abstrait : la gloire du pays. — *Bethjesimoth* paraît avoir occupé l'emplacement des ruines actuelles de Souaïmeh, sur la rive N.-E. de la mer Morte. Cf. Num. XXII, 1; Jos. XII, 3. — *Beelmeon* (hébr. : *Ba'almé'ôn*) est représentée par Miyoûn, à environ trois kilomètres d'Hésébon. Cf. Num. XXXII, 3; Jos. XIII, 17, etc. *Cariathaim*, aujourd'hui El-Kuréyat, était encore plus au sud. Cf. Gen. XIV, 6; Num. XXXII, 37, etc. (*Atl. géogr.*, pl. VII et XII). — *Filiis Orientis.* Ces Arabes du désert (note du vers. 4) devaient régner en maîtres sur le territoire de Moab comme sur celui des Ammonites (*cum filiis...*). L'oracle revient sur ces derniers (*ut non... ultra Ammon*), pour associer étroitement leur sort à celui des Moabites. — *In Moab... judicia.* Cinq ans après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor conquit le pays de Moab, et la nation disparut à son tour peu à peu. Voyez Josèphe, *Ant.*, X, 9, 7.

3° Contre l'Idumée. XXV, 12-14.

12-14. C'est toujours la même marche : les reproches, vers. 12; la sentence, vers. 13-14. — *Fecit... ultionem.* Crime analogue à celui d'Ammon et de Moab. Edom aussi avait nourri et manifesté une haine perpétuelle contre Israël (cf. Num. XX, 18-21; II Par. XXVIII, 17; Ps. CXXXVI, 7; Am. I, 11; Abd., 1 et ss., etc.); de là des menaces fréquentes d'un châtiment sévère (cf. Num. XXIV, 18-19; Is. XI, 14; Jer. XLIX, 7-12; Joel, III, 19, etc.). Ézéchiel reviendra longuement sur lui (chap. XXXV). — *Peccavit... delinquens.* Hébraïsme : il a grièvement péché. — *Auferam de ea...* (vers. 13). Le pays sera transformé en désert. — *Ab austro...* Hébr. : de *Têman*. On nommait ainsi la province la plus méridionale de l'Idumée. Cf. Jer. XLIX, 20-21, etc. (*Atl. géogr.*, pl. V). — *In Dedan.* Hébr. : Jusqu'à Dédan. Contrée située à l'est de l'Idumée. Cf. Is. XXI, 13 et la note (*Atl. géogr.*, pl. I, III). — *Per manum... Israel* (vers. 14). Cette fois, ce sont les Juifs eux-mêmes qui deviendront les instruments de la vengeance divine. Cf. Abd., 17-19. Ils le furent réellement sous Jean Hyrcan, qui conquit l'Idumée, et obligea ses derniers habitants à se fondre avec Israël. Cf. I Mach. V, 65; II Mach. X, 16; Josèphe, *Ant.* XIII, 9, 1.

4° Contre les Philistins. XXV, 15-17.

15-17. Le crime des Philistins, vers. 15, et leur châtiment, vers. 16-17. — *Palæstini.* La Vulgate donne de temps à autre cette forme au mot hébreu *P'lištim*. — *Fecerunt... vindictam.* A eux

que les Philistins se sont livrés à la vengeance, et qu'ils se sont vengés de tout leur cœur, en massacrant, pour satisfaire d'anciennes inimitiés,
16. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, j'étendrai ma main sur les Philistins, et je tuerai ces meurtriers, et je perdrai ce qui reste sur la côte de la mer.
17. J'exercerai sur eux de grandes vengeances, en châtiant dans ma fureur; et ils sauront que je suis le Seigneur, lorsque je me serai vengé d'eux.

quod fecerunt Palæstini vindictam, et ulti se sunt toto animo, interficientes, et implentes inimicitias veteres ;
16. propterea hæc dicit Dominus Deus. Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, et interficiam interfectores, et perdam reliquias maritimæ regionis.
17. Faciamque in eis ultiones magnas, arguens in furore; et scient quia ego Dominus, cum dedero vindictam meam super eos.

CHAPITRE XXVI

1. La onzième année, le premier jour du mois, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, parce que Tyr a dit de Jérusalem : Bien! elles sont brisées, les portes des peuples; on se retourne vers moi; je me remplirai, elle est déserte;
3. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens contre toi,

1. Et factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, pro eo quod dixit Tyrus de Jerusalem : Euge, confractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me; implebor, deserta est;
3. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te, Tyre, et ascendere

---

aussi, Dieu reproche leur haine contre son peuple. « Les livres historiques de l'Ancien Testament sont presque un récit perpétuel de l'hostilité des Philistins contre les Hébreux. » Les menaces de Jéhovah ne leur manquèrent pas; cf. Is. XIV, 29-32; Jer. XLVII; Am. I, 6-8; Soph. II, 4-7. — *Interficientes et implentes...* Hébr. : pour détruire, dans leur inimitié éternelle. — *Interfectores* (vers. 16). Hébr. : les *K'rétim*. Nom propre, porté par une branche des Philistins; cf. I Reg. XXX, 14; Soph. II, 5, etc. D'assez nombreux critiques le rapprochent de celui de l'île de Crète ; d'où ils concluent que les Philistins seraient originaires de cette île. Si la Vulgate n'a pas exactement traduit, du moins elle a bien rendu le jeu de mots du texte hébreu : *hikratti K'rétim*. — *Perdam reliquias*. Par conséquent, les Philistins seront complètement extirpés. — *Maritimæ regionis*. Ils occupaient une région très fertile sur les bords de la Méditerranée, au S.-O. de la Palestine (*Atl. géogr.*, pl. VII).

§ II. — *Oracles contre Tyr et Sidon*. XXVI, 1 — XXVIII, 26.

Ce sont incomparablement les plus beaux de tout ce groupe. Il y en a quatre, dont chacun est introduit par une formule particulière (cf. XXVI, 1; XXVII, 1; XXVIII, 1, 20). Les trois premiers sont adressés à Tyr; le quatrième concerne Sidon. Tyr, cette glorieuse capitale de la confédération phénicienne, était alors à l'apogée de sa puissance. Elle se composait de deux cités : la Tyr antique (Palætyr, comme la nommaient les Grecs), bâtie sur le continent, et la nouvelle Tyr, construite sur une île, à environ douze cents pas du rivage. Voilà pourquoi les descriptions qui suivent nous la montrent située tantôt sur le bord de la Méditerranée (cf. XXVI, 5, 14, 19, etc.), tantôt au milieu de la mer (cf. XXVI, 7 et ss.; XXVII, 3). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII. On trouve d'autres prophéties contre Tyr dans Isaïe, XXIII, 1 et ss.; dans Jérémie, XXV, 22, et XXVII, 3 ; dans Joël, III, 4, et dans Amos, I, 9-10.

1° Premier oracle contre Tyr. XXVI, 1-21.

Des formules de transition le partagent en quatre strophes (cf. vers. 2, 7, 15, 19).

CHAP. XXVI. — 1. Introduction générale. — *In undecimo anno*. L'oracle est daté de la onzième année de la captivité de Jéchonias. Voyez I, 2, et la note. C'est en cette même année que les Chaldéens s'emparèrent de Jérusalem. — *Prima mensis*. Le texte hébreu ne dit pas non plus de quel mois il s'agit. Le manuscrit alexandrin des LXX supplée les mots τοῦ πρώτου, le premier.

2-6. Thème général des oracles prononcés contre Tyr : cette ville orgueilleuse sera renversée, parce qu'elle a gravement offensé Jéhovah. — *Pro eo quod...* La sentence est motivée, selon la coutume. Cf. XXV, 3b, 6, 8, 12, 15, etc. — *Dixit... de Jerusalem*. C'est par anticipation que Tyr, personnifiée, tenait au sujet de Jérusalem ce langage insultant, puisque la capitale juive existait encore; mais il était aisé de prévoir que les Chaldéens ne tarderaient guère à s'en empa-

faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctuans.

4. Et dissipabunt muros Tyri, et destruent turres ejus; et radam pulverem ejus de ea, et dabo eam in limpidissimam petram.

5. Siccatio sagenarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus, et erit in direptionem gentibus.

6. Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur; et scient quia ego Dominus.

7. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor, regem Babylonis, ab aquilone, regem regum, cum equis, et curribus, et equitibus, et cœtu, populoque magno.

8. Filias tuas quæ sunt in agro gladio interficiet ; et circumdabit te munitionibus, et comportabit aggerem in gyro, et elevabit contra te clypeum.

9. Et vineas et arietes temperabit in muros tuos, et turres tuas destruet in armatura sua.

10. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum; a sonitu equitum, et rotarum, et curruum, movebuntur muri tui, cum ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum urbis dissipatæ.

Tyr, et je ferai monter contre toi des nations nombreuses, comme la mer fait monter ses flots.

4. Elles détruiront les murs de Tyr, et elles abattront ses tours : je raclerai sa poussière, et je ferai d'elle une pierre toute nue.

5. Elle sera au milieu de la mer un lieu où l'on séchera les filets, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu, et elle sera la proie des nations.

6. Ses filles qui sont dans la campagne seront aussi tuées par l'épée, et ils sauront que je suis le Seigneur.

7. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais amener contre Tyr, du septentrion, Nabuchodonosor, roi de Babylone, le roi des rois, avec des chevaux, des chars, des cavaliers, et une grande multitude de peuples.

8. Il tuera par l'épée tes filles qui sont dans la campagne, il t'environnera de forts, il construira un retranchement autour de toi, et il lèvera le bouclier contre toi.

9. Il dressera contre tes murs des machines et des béliers, et il détruira tes tours avec ses instruments de guerre.

10. La multitude de ses chevaux te couvrira de poussière; au bruit des cavaliers, des roues et des chars, tes murs seront ébranlés, lorsqu'il entrera dans tes portes comme par la brèche d'une ville conquise.

---

rer. — *Euge.* Hébr. : *Hé'aḥ.* Voyez la note de XXV, 3b. Le crime de Tyr est semblable à celui d'Ammon, de Moab, de l'Idumée et des Philistins. — *Portæ populorum.* C.-à-d., ces portes par lesquelles passaient les peuples. Jérusalem était, en effet, un centre important de commerce depuis l'époque de David et de Salomon. Tyr, la ville marchande par excellence, en avait été jalouse; aussi se réjouit-elle maintenant, dans l'espoir qu'elle va bénéficier de la ruine de sa rivale : on va se tourner, désormais, uniquement vers elle (*conversa est...*). Il y a un sentiment de satisfaction très intense dans les mots : *implebor, deserta est.* — *Propterea...* La sentence, vers. 3 et ss. Tyr sera traitée comme Jérusalem : *ascendere faciam...* Les mots *sicut mare...* forment une admirable comparaison. Frappant contraste entre les rêves de Tyr et la réalité. — *Radam pulverem...* (vers. 4). Sa ruine sera complète. Il ne restera d'elle que le rocher nu (*in limpidissimam...*; voyez la note de XXIV, 7) sur lequel elle était bâtie. — *Siccatio sagenarum...* (vers. 5). Autre image expressive, pour marquer l'étendue de la destruction : sur l'emplacement de la cité disparue, les pêcheurs étendront leurs filets pour les faire sécher. — Les villes phéniciennes du ressort de Tyr seront englobées dans ses malheurs : *filiæ quoque...* (vers. 6).

7-14. Ce sont les Chaldéens qui exécuteront cette menace de Dieu contre Tyr. Passage admirablement écrit : l'approche de l'ennemi (vers. 7), le siège (vers. 8-9), l'assaut et le sac de la ville (vers. 10-12), son état de désolation (vers. 13-14), tout est mis sous les yeux du lecteur d'une façon vivante. — *Ecce ego...* Le rôle principal est toujours attribué à Jéhovah, qui veut venger son peuple outragé par Tyr. Cf. vers. 3 et 5. — *Ab aquilone.* Voyez Jer. I, 13-14, et le commentaire. — *Regem regum.* Titre superbe que les rois de Babylone, comme ceux de Ninive, prennent fréquemment dans les inscriptions qu'ils nous ont laissées. Cf. Is. XXXVI, 4, et la note; Dan. II, 37, etc. — *Filias... tuas* (vers. 8). La même métaphore qu'au vers. 6. Avant de s'approcher de Tyr, les Chaldéens commenceront naturellement par s'emparer des villes secondaires, de manière à la priver de tout secours. — *Circumdabit te...* Description des opérations du siège. — Les mots *in gyro* manquent dans l'hébreu, et à bon droit; car il n'était pas possible d'investir complètement la ville de Tyr, puisqu'elle était en partie sur la mer. — *Vineas et arietes...* (ver-



Récifs situés sur l'emplacement de l'ancien port méridional de Tyr. (D'après une photographie.)

11. Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas ; populum tuum gladio cædet, et statuæ tuæ nobiles in terram corruent.

12. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas, et destruent muros tuos, et domos tuas præclaras subvertent; et lapides tuos, et ligna tua, et pulverem tuum in medio aquarum ponent.

13. Et quiescere faciam multitudinem canticorum tuorum; et sonitus citharارum tuarum non audietur amplius.

14. Et dabo te in limpidissimam petram, siccatio sagenarum eris, nec ædificaberis ultra, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non a sonitu ruinæ tuæ, et gemitu interfectorum tuorum, cum occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ ?

16. Et descendent de sedibus suis omnes principes maris ; et auferent exuvias suas, et vestimenta sua varia abjicient, et induentur stupore; in terra se-

11. Les sabots de ses chevaux fouleront toutes tes places ; il tuera ton peuple avec l'épée, et tes belles statues tomberont à terre.

12. Ils s'empareront de tes richesses, ils pilleront tes marchandises, ils détruiront tes murailles, ils renverseront tes maisons magnifiques, et ils jetteront au milieu des eaux tes pierres, ton bois et ta poussière.

13. Je ferai cesser la multitude de tes chants, et on n'entendra plus le son de tes harpes.

14. Je ferai de toi une pierre polie; tu seras un lieu où l'on séchera les filets, et tu ne seras plus rebâtie, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

15. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Tyr : Au bruit de ta chute et au gémissement de tes morts, lorsqu'ils seront tués au milieu de toi, les îles ne trembleront-elles pas?

16. Et tous les princes de la mer descendront de leurs trônes ; ils enlèveront leurs parures, ils rejetteront leurs vêtements de diverses couleurs, ils s'envelopperont

---

set 9). Les Romains nommaient « vineæ » des machines de guerre recouvertes d'une sorte de toit, sous lequel s'abritaient les soldats chargés de la manœuvre. Variante dans l'hébreu : Il di-



Char de guerre assyrien.

rigera les coups de son bélier contre tes murs. — *In armatura.* Hébr. : avec ses glaives. Mais cette expression est prise dans le sens large que lui donne à bon droit la Vulgate. — *Inundatione equorum...* (vers. 10). La description du siège continue, très éloquent dans ses détails multiples. Elle mentionne ici la cavalerie et les chars de guerre, qui formaient une grande partie de la force militaire des Chaldéens. — *Cum ingressus...* Voilà la ville prise d'assaut : le vainqueur y met tout à feu et à sang. — *Statuæ... nobiles* (vers. 11). Hébr. : les colonnes de ta force. On pense que ce trait fait allusion aux colonnes dressées en l'honneur de Baal. Voyez Hérodote, II, 44; Josèphe, *contr. Apion.*, I, 18. — *Vastabunt opes...* (vers. 12). Tyr regorgeait de richesses, dont le pillage devait enrichir les Chaldéens. — *Quiescere faciam...* (vers. 13). C'en est fait de la joie et des plaisirs de la cité, non moins dissolue que riche et puissante. — *Et dabo te...* (vers. 14). Répétition des vers. 4b et 5a, avec un nouveau détail : *nec ædificaberis...*

15-18. L'effroi et la stupeur que causera partout cette ruine. — *Numquid non...?* Tour interrogatif qui ajoute beaucoup de force à la pensée. — *Commovebuntur insulæ:* c.-à-d., les colonies de Tyr, ou les contrées riveraines de la Méditerranée qui faisaient du commerce avec elle. Le mot « îles » est donc pris dans le sens large, comme en beaucoup d'autres endroits de la Bible. — *Descendent... principes* (vers. 16). Image d'une grande beauté. Les princes des iles

de frayeur, ils s'assiéront à terre, ils seront étonnés et stupéfaits de ta chute si soudaine;

17. et prononçant sur toi une lamentation, ils te diront : Comment as-tu péri, toi qui habites dans la mer, ville célèbre, qui étais puissante sur la mer avec tes habitants que l'univers redoutait?

18. Maintenant les vaisseaux trembleront au jour de ta frayeur, et les îles seront épouvantées dans la mer, parce que personne ne sort plus de toi.

19. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Lorsque j'aurai fait de toi une ville déserte comme les cités qui ne sont plus habitées, et que j'aurai amené sur toi l'abîme, et que les grandes eaux t'auront couverte;

20. lorsque je t'aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse, vers le peuple *des morts* éternels; lorsque je t'aurai placée au fond de la terre, comme dans les solitudes antiques, avec ceux qui ont été conduits dans le tombeau, et que tu ne seras plus habitée; enfin, lorsque j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivants,

21. je te réduirai au néant, et tu ne seras plus, et lorsqu'on te cherchera, on ne te trouvera plus jamais, dit le Seigneur Dieu.

debunt, et attoniti super repentino casu tuo admirabuntur;

17. et assumentes super te lamentum, dicent tibi : Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi!

18. Nunc stupebunt naves in die pavoris tui, et turbabuntur insulæ in mari, eo quod nullus egrediatur ex te.

19. Quia hæc dicit Dominus Deus : Cum dedero te urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur, et adduxero super te abyssum, et operuerint te aquæ multæ,

20. et detraxero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, et collocavero te in terra novissima sicut solitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris; porro cum dedero gloriam in terra viventium,

21. in nihilum redigam te, et non eris; et requisita non invenieris ultra in sempiternum, dicit Dominus Deus.

---

descendent de leurs trônes et manifestent leur douleur en se dépouillant, comme on le faisait en temps de deuil, de leurs vêtements d'apparat. Cf. Jon. III, 6, etc. — *Vestimenta... varia.* Hébr.: leurs vêtements brodés. — *In terra sedebunt.* Autre marque de deuil en Orient. Cf. Is. III, 26; XLVII, 1, etc. — *Assumentes... lamentum* (verset 17). Lorsque leur stupéfaction sera un peu calmée, ils célébreront la ruine de Tyr par des lamentations lugubres. — *Quæ... in mari.* Hébr.: Habitée (par ceux qui venaient) des mers. C.-à-d., peuplée de marins. — *Urbs inclyta, quæ...* Éloge très senti et très vrai de Tyr. — *Stupebunt naves...* (vers. 18). Hébr.: Les îles seront dans la stupeur au jour de ta ruine (Vulg., *pavoris tui*). — *Eo quod nullus egrediatur.* D'après l'hébreu : (Les îles sont épouvantées) à cause de ton départ; c.-à-d., de ta disparition. Selon d'autres, mais moins bien, à la suite du Targum : à cause de la déportation des habitants.

19-21. C'est pour toujours que Tyr sera détruite. — *Abyssum :* les flots de la mer, au milieu desquels tomberont les monuments de la ville ruinée. — *Cum his qui... in lacum* (vers. 20). Tyr est maintenant comparée à un mort qu'on a descendu dans la fosse, et qui a rejoint au sombre séjour ceux qui y étaient depuis longtemps déjà (*populum sempiternum :* hyperbole expressive). Cf. XXXII, 27; Ps. CXLII, 3b; Thren. III, 6, etc. — *In terra novissima.* Plus clairement dans l'hébreu : Dans la terre inférieure. C'est là que l'imagination populaire plaçait le séjour des morts. Cf. Ps. LXII, 10; Thren. III, 55, etc. — *Sicut solitudines veteres.* Hébr.: Comme les ruines antiques. C.-à-d., dans les anciens sépulcres où des générations entières avaient été enterrées. — *Cum dedero gloriam.* Contraste. A Tyr, complètement détruite, le prophète oppose ici la future Jérusalem, sortie de ses décombres, et redevenue glorieuse grâce au Messie rédempteur. Telle est l'interprétation de nombreux commentateurs; elle est de beaucoup préférable au sentiment de quelques exégètes, d'après lesquels la terre des vivants serait simplement le monde présent, par opposition au séjour des morts. — *Requisita non invenieris...* (vers. 21). Dieu affirme de toutes manières que la ruine de Tyr sera totale et perpétuelle. Sur l'accomplissement de l'oracle, voyez Is. XXIII, 18, et le commentaire. Il eut lieu lentement, mais sûrement; comme Isaïe, Ézéchiel groupe dans un même tableau des actes distincts, qui devaient se réaliser en divers temps.

CHAPITRE XXVII

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum;
3. et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas : Hæc dicit Dominus Deus : O Tyre, tu dixisti : Perfecti decoris ego sum,

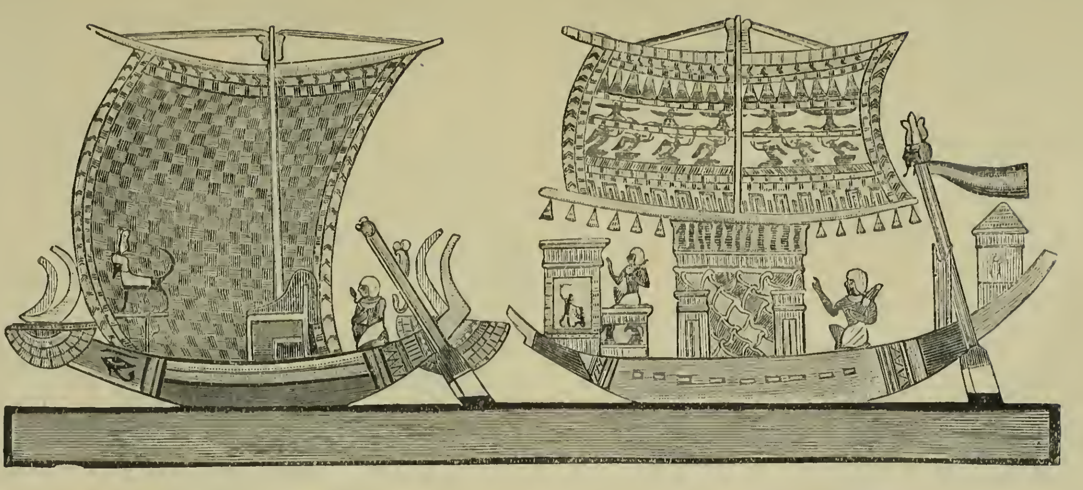
4. et in corde maris sita. Finitimi tui qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum.
5. Abietibus de Sanir exstruxerunt te cum omnibus tabulatis maris; cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.
6. Quercus de Basan dolaverunt in remos tuos; et transtra tua fecerunt tibi ex ebore indico, et prætoriola de insulis Italiæ.

1. La parole du Seigneur **me fut** adressée en ces termes :
2. Toi donc, fils de l'homme, prononce une lamentation sur Tyr;
3. et tu diras à Tyr qui habite à l'entrée de la mer, qui est le siège du commerce des peuples avec les îles nombreuses : Ainsi parle le Seigneur Dieu : O Tyr, tu as dit : Je suis parfaite en beauté,
4. et située au cœur de la mer. Tes voisins qui t'ont bâtie t'ont rendue parfaite en beauté.
5. Des sapins de Sanir ils t'ont construite avec toute ta charpente; ils ont pris un cèdre du Liban pour te faire un mât.
6. Ils ont taillé les chênes de Basan pour préparer tes rames; ils ont fait tes bancs avec l'ivoire des Indes, et tes chambres avec les *produits des* îles d'Italie.

2° Second oracle contre Tyr. XXVII, 1-36.

La capitale phénicienne est symbolisée par un magnifique navire, muni d'un riche chargement, mais dirigé par ses pilotes sur des eaux dangereuses, où il fait naufrage. Trois parties dans cette exquise description : le vaisseau, admirablement construit, vers. 1-11; le chargement, composé des richesses de tous les peuples, versets 12-25; le naufrage, vers. 26-36.

Chap. XXVII. — 1-11. La force et la beauté de Tyr, décrites sous la figure d'un navire parfait. — *Et factum est*... Transition et introduction (vers. 1-3ª). — *Assume lamentum*. L'oracle sera donc menaçant (cf. xxv, 17), malgré les brillantes couleurs de son début. — *Quæ... in introitu*... (vers. 3). L'hébreu a le pluriel : Aux entrées de la mer. Il est possible que le prophète, en l'employant, ait pensé aux deux ports de Tyr : le port sidonien, au nord, et le port égyptien, au sud. — *Negotiationi populorum*. L'hébreu est plus clair : (A Tyr, qui est) un marchand des peuples pour les îles nombreuses; c.-à-d., qui trafique avec un grand nombre de nations. Sur le mot *insulas*, voyez la note de xxvi, 15. — *O Tyre*... Apostrophe grave et solennelle. « L'orgueilleuse cité avait conscience de sa beauté : » *perfecti decoris ego*... Comp. Ps. xlix, 2, et Thren. ii, 15, passages où ce même éloge est adressé à Jérusalem. — L'expression poétique *in corde maris sita* fait allusion à la partie insulaire de Tyr. Cf. xxviii, 2, 8. — Dans l'hébreu, les mots *finitimi tui* se rattachent à la phrase précédente : Au cœur des mers sont tes limites. — *Impleverunt decorem*... Hébraïsme. Ceux qui t'ont bâtie ont rendu ta beauté parfaite. — *Abietibus*... Vers. 5-6 : la charpente du navire. Le substantif hébreu *b'rôš* désigne une espèce de sapin; mais on ne saurait déterminer au juste laquelle : probablement le cyprès. Cette essence avait été employée en de larges proportions, avec le cèdre, pour la charpente et les boiseries du temple de Salomon. Cf. III Reg. v, 8. — *Sanir* (hébr., *S'nîr*) était un des noms du mont Hermon. Cf. Deut. iii, 9 (*Atl. géogr.*, pl. vii). — *Cum... tabulatis*. Tous les ais et lambris du vaisseau étaient donc de cyprès. Le mot *maris* n'est pas dans l'hébreu. — *Cedrum... malum*. Le mât, l'une des pièces les plus importantes, avait été fourni par le roi des arbres. — *Quercus de Basan* (vers. 6). Cette province, située dans la région nord-est de la Palestine, au delà du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. vii), a toujours produit d'excellents chênes. Cf. Is. ii, 13; Zach. xi, 2. — *Transtra... :* les bancs des rameurs. L'hébreu dit simplement : tes planches; sans doute le pont du navire. — *Ebore indico :* l'ivoire apporté des Indes, cet antique pays des éléphants. — *Prætoriola :* les cabines. L'hébreu massorétique présente ici une leçon difficile, *baṭ-'ašurîm*, qui ne fournit aucun sens précis; aussi s'accorde-t-on à la regarder comme une corruption pour *biṭ'aššurim*, c.-à-d., en (bois de) *ṭ'aššur*. Seulement, on ne sait pas d'une manière certaine quel était l'arbre ainsi nommé : le buis, selon les uns; une variété de cèdre, d'après les autres. Cf. Is. xli, 19. Il croissait également sur le Liban, d'après Is. lx, 13.



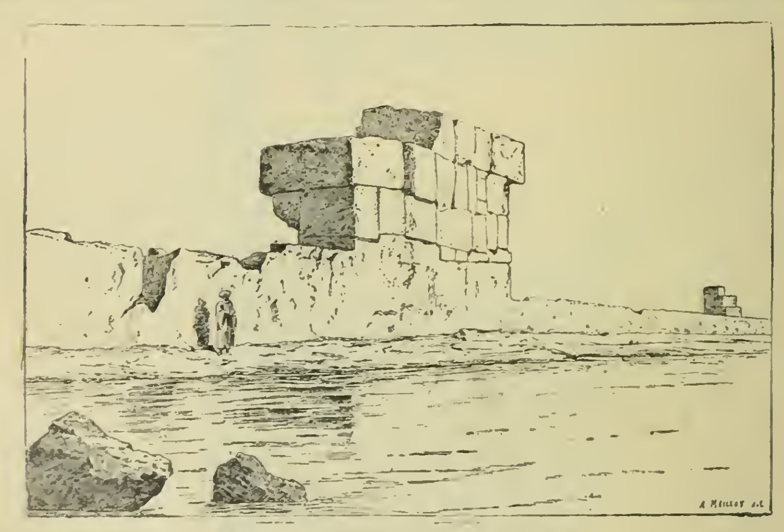
Bateaux égyptiens munis de toiles précieuses et multicolores. (D'après une peinture de tombeau.)

7. Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum, ut poneretur in malo; hyacinthus et purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.
8. Habitatores Sidonis et Aradii fuerunt remiges tui; sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.
9. Senes Giblii et prudentes ejus habuerunt nautas ad ministerium variæ supellectilis tuæ; omnes naves maris, et nautæ earum, fuerunt in populo negotiationis tuæ.

10. Persæ, et Lydii, et Libyes erant in exercitu tuo viri bellatores tui; clypeum et galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.

7. Du fin lin d'Égypte muni de broderies, on a tissé la voile suspendue à ton mât; l'hyacinthe et la pourpre des îles d'Élisa ont servi à tes tentures.
8. Les habitants de Sidon et d'Arad ont été tes rameurs; tes sages, ô Tyr, sont devenus tes pilotes.
9. Les vieillards de Gébal et ses hommes les plus habiles ont eu des marins pour le service de tout ton matériel; tous les navires de la mer et tous leurs marins ont été employés à ton commerce.
10. Les Perses, les Lydiens et les Libyens étaient tes guerriers dans ton armée; ils ont suspendu sur toi leurs boucliers et leurs casques pour te servir d'ornement.

Voici la traduction littérale de l'hébreu, à partir de « transtra »: Tes planches ils ont faites d'ivoire, (incrusté) dans du buis des îles de *Kittim* (Vulg., *Italiæ*). *Kittim* est le nom hébreu de l'île de Chypre; cf. Jer. II, 10, etc. — *Byssus* dressée sur le pont. — *Habitatores*... L'équipage (vers. 8-9) avait été naturellement recruté dans les différentes régions de la Phénicie, car c'est cette contrée qui fournissait les meilleurs marins. — *Aradii*. En hébreu, *'Arvad;* aujourd'hui,



Monument mégalithique, à Rouâd, en Phénicie.

varia... Avec le vers. 7, nous passons aux agrès du navire symbolique. Hébr.: Le fin lin avec des broderies. *Ex Ægypto:* car l'Égypte était renommée pour son lin. Cf. Is. XIX, 9. — *Ut... in malo.* Hébr.: afin d'être pour toi un pavillon. Les monuments égyptiens représentent quelques-unes de ces voiles splendides, brodées en couleurs (*Atl. archéol.*, pl. LXXIV, fig. 10). — *Elisa:* les rives et les îles de la Grèce. Cf. Gen. x, 4. — *Operimentum*... Vraisemblablement, une tente Rouâd, ville située dans la Phénicie septentrionale, en face de l'île de Chypre (*Atl. géogr.*, pl. V et VIII), sur un îlot assez écarté du rivage. Cf. Gen. x, 18. On voit encore les ports artificiels de l'antique cité, construits en blocs gigantesques. — *Sapientes tui... gubernatores.* Pour le rôle important de pilote, Tyr n'avait trouvé personne en qui elle pût se confier plus qu'en ses propres sages. — *Giblii.* En hébreu, *Gébal;* actuellement, Gébéil, la Byblos des auteurs clas-

11. Les fils d'Arad avec tes troupes étaient sur tes murs tout autour, et les Pygmées, qui étaient sur tes tours, ont suspendu leurs carquois à tous tes murs; ils ont rendu ta beauté parfaite.

12. Les Carthaginois trafiquaient avec toi, à cause de la multitude de toutes tes richesses; ils ont rempli tes marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb.

13. La Grèce, Thubal et Mosoch trafiquaient avec toi; ils amenaient à ton peuple des esclaves et des vases d'airain.

14. De Thogorma on conduisait à tes marchés des chevaux, des cavaliers et des mulets.

15. Les enfants de Dédan trafiquaient avec toi; le commerce d'îles nombreuses était dans ta main; on échangeait contre tes marchandises des dents d'ivoire et de l'ébène.

11. Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu; sed et Pygmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum; ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.

12. Carthaginenses negotiatores tui, a multitudine cunctarum divitiarum; argento, ferro, stanno, plumboque repleverunt nundinas tuas.

13. Græcia, Thubal, et Mosoch, ipsi institores tui; mancipia, et vasa ærea advexerunt populo tuo.

14. De domo Thogorma, equos et equites, et mulos adduxerunt ad forum tuum.

15. Filii Dedan negotiatores tui; insulæ multæ, negotiatio manus tuæ; dentes eburneos et hebeninos commutaverunt in pretio tuo.

---

siques, située au nord de Beyrouth, sur le rivage phénicien. Cf. Jos. XIII, 5 (*Atl. géogr.*, pl. XIII). — *Habuerunt... supellectilis...* D'après l'hébreu : (Les vieillards de Gébal) étaient chez toi pour réparer tes fissures. C'étaient les radoubeurs, les charpentiers du vaisseau. Comp. III Reg. V, 18, où nous voyons que, dès l'époque de Salomon, les Gibliens étaient d'excellents charpentiers. — *In populo negotiationis...* Hébr.: pour trafiquer de tes marchandises. Toutes les flottes du monde étaient donc au service de Tyr. — Le vers. 10 signale les hommes de guerre qui étaient sur le navire pour le défendre; c'étaient des mercenaires étrangers, venus de tous pays. D'abord *Persæ, Lydii et Libyes;* hébr.: la Perse, et *Lûd*, et *Phût.* Ces deux dernières contrées semblent avoir été situées au nord-ouest de l'Égypte. Cf. XXX, 5, et Gen. X, 6 (*Atl. géogr.*, pl. I et III). — *Clypeum... suspenderunt.* Les monuments assyriens nous ont conservé la reproduction de plusieurs vaisseaux qui portent, en guise d'ornement, des boucliers suspendus à leurs flancs. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXV, fig. 3 et 5. Les Israélites ornaient leurs édifices de la même manière. Cf. III Reg. X, 16; Cant. IV, 4; I Mach. IV, 17. — *Pygmæi* (vers. 11b). Dans l'hébreu : *Gammâdim;* peuple inconnu. Saint Jérôme explique sa traduction par le mot grec πυγμή, combat; il a donc voulu désigner des guerriers en général. Telle est aussi la traduction des LXX et du syriaque : des guerriers.

12-25. Le riche chargement du navire. Longue énumération des peuples nombreux avec lesquels la ville de Tyr entretenait des relations commerciales. Cette nomenclature est d'une grande éloquence et d'une grande beauté; en outre, elle nous fournit de très précieux renseignements sur le commerce et l'industrie antiques, et sur les produits propres à chaque nation. Pour la situation géographique de ces divers peuples, voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I, III et VIII. — *Carthaginenses.* Cette célèbre colonie phénicienne ouvrirait très naturellement la liste. Mais l'hébreu a *Taršîš*, nom qui désigne, dans le sens strict, la ville de Tartessus ou Cadès; dans un sens large, toute la région méridionale de l'Espagne. — *Negotiatores tui.* C.-à-d., trafiquaient avec toi. De même tout le long de cette description. — *A multitudine...:* à cause du grand nombre et de la diversité de leurs produits. — *Argento, ferro...* Ces différentes espèces de métaux abondent en Espagne. — *Nundinas.* Le mot hébreu correspondant, *'izbônim*, n'est employé que dans cette page de la Bible (sept fois de suite; comp. les vers. 12, 14, 16, 19, 22, 27, 33). Saint Jérôme le traduit de cinq manières distinctes : « nundinæ, forum, mercatus, thesauri, negotiationes. » Sa vraie signification paraît être « marchandises ». — *Græcia* (vers. 13). Hébr.: *Yâvân;* d'abord l'Ionie, puis la Grèce entière. De l'extrême occident, la liste passe à l'est. — *Thubal et Mosoch* (hébr.; *Mešek*). Les « Tibareni » et les « Moschi » des auteurs classiques. Ils paraissent avoir été domiciliés entre la mer Caspienne et la mer Noire. — *Mancipia.* Littéralement dans l'hébreu : des âmes d'hommes. — *Vasa ærea.* Hébraïsme, pour désigner toute sorte d'objets de cuivre. — *Thogorma* (vers. 14). Il s'agit de l'Arménie, qui était riche en chevaux. Comp. Hérodote, I, 194, et Strabon, XI, 14, 9. — *Equites.* Suivant quelques interprètes, le substantif hébreu *parâšim* représenterait les chevaux de guerre, par opposition aux chevaux ordinaires. — *Dedan* (vers. 15). Il existait deux peuples de ce nom : l'un, dont il est question en cet endroit, et qui habitait l'Arabie orientale, près du golfe Persique (cf. Is. XXI, 13), appartenait à la race de Cham (cf. Gen. X, 7); l'autre, qui est mentionné au vers. 20 (cf. XXV, 13), était issu de Sem et habitait l'Arabie occidentale. — *Insulæ*

16. Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuorum; gemmam, et purpuram, et scutulata, et byssum, et sericum, et chodchod proposuerunt in mercatu tuo.
17. Juda et terra Israel ipsi institores tui in frumento primo; balsamum, et mel, et oleum, et resinam proposuerunt in nundinis tuis.
18. Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.

19. Dan, et Græcia, et Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabrefactum; stacte et calamus in negotiatione tua.
20. Dedan institores tui in tapetibus ad sedendum.

16. Le Syrien trafiquait avec toi à cause de la multitude de tes produits; ils exposaient sur tes marchés les perles, la pourpre, les vêtements de tricot, le fin lin, la soie et les pierres précieuses.
17. Juda et le pays d'Israël trafiquaient avec toi ; ils exposaient sur tes marchés le pur froment, le baume, le miel, l'huile et la résine.
18. Damas trafiquait avec toi à cause de la multitude de tes produits, à cause de la multitude de tes diverses richesses, t'apportant du vin excellent et des laines d'une couleur exquise.
19. Dan, la Grèce et Mosel ont exposé sur tes marchés le fer ouvragé; la casse et le roseau aromatique faisaient partie de ton commerce.
20. Ceux de Dédan trafiquaient avec toi en tapis pour s'asseoir.

---

multæ. Ici, les îles du golfe Persique. Elles fournissaient divers produits à Tyr; c'est pourquoi elles sont poétiquement appelées « la marchandise de sa main ». — *Dentes eburneos*. Hébr.: des cornes de dents; c.-à-d. des dents d'éléphants. — *Hebeninos*. Hébr.: *hobnîm*. C'est le seul passage de la Bible où le bois d'ébène soit


Éléphant. (D'après un bas-relief de Ninive.)

mentionné. On le faisait venir soit de l'Inde, soit de l'Éthiopie. — *Syrus* (vers. 16). En hébreu : *'Aram*, le nom habituel de la Syrie. Les LXX ont lu *'âdâm*, homme. — *Propter multitudinem operum...*: à cause de la multitude de tes produits. Comp. le vers. 12ª. — *Gemmam*. Hébr.: *nofek*, l'escarboucle. Cf. XXVIII, 12; Ex. XXVIII, 18, et XXXIX, 11, où saint Jérôme donne cette traduction. — *Scutulata*: des vêtements tricotés. D'après l'hébreu, des broderies. — *Byssum*. L'hébreu *bûṣ*, d'origine phénicienne, semble avoir été le nom du coton. — *Sericum*. Hébr.: *râmôṯ*; mot qu'on ne rencontre qu'ici et Job, XXVIII, 18. Probablement, le corail. — *Chodchod*. Simple reproduction de l'hébreu (*kadkod*). Is. LIV, 12, seul autre endroit où on le rencontre, saint Jérôme l'a traduit par jaspe. Il représente plutôt le rubis. — *Juda et... Israel* (vers. 17). Les deux royaumes juifs étaient avant tout des pays agricoles; aussi leur commerce avec Tyr consistait-il surtout en produits de l'agriculture. — *Frumento primo*. D'après l'hébreu : du froment de *Minnîṯ*. Minnith était un district ammonite (cf. Jud. XI, 33); or le territoire d'Ammon était riche en blé (cf. II Par. XXVII, 5). Les Hébreux achetaient le blé de *Minnîṯ*, ou bien ils en cultivaient l'espèce, et vendaient leurs récoltes aux Tyriens. — *Balsamum*. D'après quelques commentateurs, le mot hébreu *pannag* serait encore un nom propre, qui devrait être rattaché à celui de *Minnîṯ*: du blé de *Minnîṯ* et de *Pannag*. Cela est peu probable; mais on ignore la signification de ce terme. Les LXX le traduisent par μύρων, des parfums. Ce serait, suivant divers hébraïsants, le nom ancien du sirop de raisins. — *Mel, oleum*: deux des principales richesses de la Palestine. Cf. XI, 14; XII, 17, etc. — *Resinam*. Dans l'hébreu, *ṣori*, du baume. Voyez Jer. VIII, 22, et la note. — *Damascenus* (vers. 18). Hébr.: Damas. La ville et son territoire. — *In vino pingui*. D'après l'hébreu : du vin de *Ḥelbôn*. C'est le nom d'une ville située à trois heures et demie de marche au nord de Damas, et dont les environs sont encore plantés d'excellentes vignes. *Ḥelbôn* ne doit pas différer de Chalybon en Syrie, d'où, au dire de Strabon, XV, 735, les rois de Perse faisaient venir leur vin. Les inscriptions cunéiformes vantent aussi le vin de *Ḥelbôn*. — *In lanis coloris*... L'hébreu signifie plutôt : en laine blanche. La Syrie possédait de nombreux troupeaux. — *Dan* (vers. 19). Dans l'hébreu : *V'dân*. Peut-être Aden, en Arabie. — *Græcia*. L'hébreu a *Yâvân*, comme au vers. 13; mais la localité n'est certainement pas la même. Peut-être l'Yémen. — *Mosel*. Hébr.: *m''Uzzal*, de Uzzal; localité du nord de l'Arabie. — *Stacte*. Hébr.: la casse. Cf. Ps. XLIV, 9, et le commentaire. — *Calamus*. Le roseau aromatique. Cf. Ex. XXX, 23, et la note; Jer. VI, 20, etc. (*Atl. d'hist. nat.*, pl. III,

21. L'Arabie et tous les princes de Cédar trafiquaient à ton service ; ils venaient te vendre des agneaux, des béliers et des boucs.
22. Les marchands de Saba et de Réma trafiquaient avec toi ; ils exposaient sur tes marchés tous les meilleurs aromates, les pierres précieuses et l'or.
23. Haran, Chéné et Éden trafiquaient avec toi ; Saba, Assur et Chelmad te vendaient leurs marchandises.
24. Ils trafiquaient avec toi de diverses manières : en manteaux couleur d'hyacinthe, en broderies, en précieuses étoffes qui étaient enveloppées et liées de cordes ; ils trafiquaient aussi avec toi pour des bois de cèdre.
25. Les vaisseaux de la mer étaient la force principale de ton commerce ; tu étais au comble de la richesse et de la gloire au cœur de la mer.
26. Tes rameurs t'ont conduite sur les grandes eaux ; le vent du midi t'a brisée au cœur de la mer.
27. Tes richesses, tes trésors, ton commerce considérable, tes marins et tes pilotes, qui dirigeaient ton trafic et qui

21. Arabia et universi principes Cedar, ipsi negotiatores manus tuæ ; cum agnis, et arietibus, et hædis, venerunt ad te negotiatores tui.
22. Venditores Saba et Reema, ipsi negotiatores tui ; cum universis primis aromatibus, et lapide pretioso, et auro, quod proposuerunt in mercatu tuo.
23. Haran, et Chene, et Eden, negotiatores tui ; Saba, Assur, et Chelmad, venditores tui.
24. Ipsi negotiatores tui multifariam involucris hyacinthi, et polymitorum, gazarumque pretiosarum, quæ obvolutæ et adstrictæ erant funibus ; cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.
25. Naves maris, principes tui in negotiatione tua ; et repleta es, et glorificata nimis in corde maris.
26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui ; ventus auster contrivit te in corde maris.
27. Divitiæ tuæ, et thesauri tui, et multiplex instrumentum tuum, nautæ tui et gubernatores tui, qui tenebant

---

fig. 5 ; pl. IV, fig. 4). — Sur *Dedan* (vers. 20), voyez la note du vers. 15. — *Tapetibus*. Hébr. : des vêtements étendus pour chevaucher ; c.-à-d., des housses de chevaux. — *Arabia* (vers. 21). Non pas la région immense à laquelle on donne ce nom ; mais seulement le désert arabique, à l'est de la Palestine. — *Cedar :* l'une des tribus nomades et pastorales qui erraient à travers ce désert. Cf. Ps. CXIX, 5 ; Is. XXI, 17, etc. — *Saba et Reema* (vers. 22). Hébr. : *Š'bâ'* et *Ra'mâh*. Districts situés, le premier, dans l'Arabie méridionale (cf. Is. LX, 6 ; Jer. VI, 20, etc.) ; le second, auprès du golfe Persique. — *Primis aromatibus*. L'Arabie a toujours été le pays des aromates, comme aussi celui des pierres précieuses et de l'or, d'après le témoignage des anciens auteurs (*lapide... et auro*). — *Haran* (verset 23). Hébr. : *Ḥârân*. Ville célèbre dans l'histoire d'Abraham. Cf. Gen. XI, 31-32. « Charræ » des Grecs et des Romains. — *Chene*. L'hébreu *Kanneh* équivaut vraisemblablement à Kalneh, c.-à-d. à Ctésiphon, sur la rive orientale du Tigre. Cf. Gen. X, 10 ; Am. VI, 2. — *Eden*. Ville non identifiée, bâtie sur les bords de l'Euphrate. Cf. IV Reg. XIX, 12 ; Is. XXXVII, 22. — *Saba*. Hébr. : *Š'bâ'*. Voyez la note du vers. 12. Pline nous apprend, *Hist. nat.*, XII, 40, que les habitants de Saba entretenaient des relations commerciales avec la Mésopotamie ; il n'est donc pas surprenant que nous retrouvions leur nom ici. — D'après la plupart des commentateurs, *Assur* ne représente pas l'Assyrie, mais la ville très commerçante de Sura, aujourd'hui Essurîyeh, au sud de Babylone. — *Chelmad* (hébr., *Kilmad*), qui clôt la liste, n'est pas mentionné ailleurs. — *Ipsi* (verset 24) : à savoir, les six régions qu'a signalées le vers. 23. L'hébreu est assez difficile dans ce passage, à cause d'expressions rares et peu connues qui y sont employées. On peut le traduire ainsi : Ils trafiquaient avec toi en belles marchandises (Vulg., *multifariam*), en manteaux de pourpre et de brocart, en toges de différentes couleurs (Vulg., *gazarum.... pretiosarum ;* selon d'autres, en riches étoffes contenues dans des coffres), en cordes tressées et fortes (Vulg. : *quæ... funibus*), et en cèdres pour tes marchés. — *Involucris...* « Les manteaux de pourpre, brodés, pour lesquels les Babyloniens étaient célèbres. » — *Naves maris*. Hébr. : les vaisseaux de *Taršîš ;* c.-à-d., les grands vaisseaux qui allaient de Tyr en Espagne. Voyez la note du vers. 12ª ; III Reg. XXII, 48, etc. — *Et repleta...* Tyr, symbolisée par un beau navire, fut donc chargée et remplie de toutes ces précieuses marchandises.

26-27. Le naufrage du vaisseau. Il se brise et périt misérablement au milieu des flots. — *Remiges tui...* Les vaisseaux les plus vastes de l'antiquité étaient, eux aussi, mis en mouvement à l'aide de rames, car on ne savait qu'imparfaitement se servir des voiles. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXIII, fig. 11 ; pl. LXXIV, fig. 7, 9. — *Ventus auster*. Hébr. : le vent de *qâdîm*, ou le vent d'est, qui est particulièrement dangereux dans le Levant. Cf. Is. XLVII, 8. — *Divitiæ tuæ...* (vers. 27). « Tout ce qui a été énuméré comme partageant et formant la gloire de Tyr est maintenant cité comme participant à sa ruine. » — *Thesauri...* Hébr. : Tes marchandises. — *Multi-*

supellectilem tuam, et populo tuo præerant; viri quoque bellatores tui, qui erant in te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui, cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

28. A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes.

29. Et descendent de navibus suis omnes qui tenebant remum; nautæ et universi gubernatores maris in terra stabunt,

30. et ejulabunt super te voce magna, et clamabunt amare, et superjacient pulverem capitibus suis, et cinere conspergentur,

31. et radent super te calvitium, et accingentur ciliciis; et plorabunt te, in amaritudine animæ, ploratu amarissimo.

32. Et assument super te carmen lugubre, et plangent te : Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris?

33. Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos; in multitudine divitiarum tuarum et populorum tuorum, ditasti reges terræ,

34. nunc contrita es a mari; in profundis aquarum opes tuæ, et omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.

35. Universi habitatores insularum obstupuerunt super te, et reges earum omnes, tempestate perculsi, mutaverunt vultus.

36. Negotiatores populorum sibilaverunt super te; ad nihilum deducta es, et non eris usque in perpetuum.

commandaient à ton peuple, tes guerriers qui étaient en toi, avec toute la multitude qui était au milieu de toi, tomberont dans le cœur de la mer, au jour de ta ruine.

28. Au bruit des cris de tes pilotes, les flottes seront épouvantées.

29. Tous ceux qui tenaient la rame descendront de leurs vaisseaux; les marins et tous les pilotes de la mer se tiendront à terre;

30. ils se lamenteront sur toi à haute voix, ils crieront amèrement, ils se jetteront de la poussière sur la tête, et ils se couvriront de cendre,

31. ils se raseront les cheveux à cause de toi et se ceindront de cilices; ils pleureront sur toi dans l'amertume de leur âme, ils pleureront amèrement.

32. Ils prononceront sur toi un chant lugubre et ils se lamenteront sur toi : Qui est semblable à Tyr, qui est devenue muette au milieu de la mer?

33. Toi qui par ton grand commerce sur la mer as rassasié des peuples nombreux; qui, par la multitude de tes richesses et de tes peuples, as enrichi les rois de la terre,

34. maintenant tu as été brisée par la mer; tes richesses sont au fond des eaux, et toute cette multitude qui était au milieu de toi est tombée.

35. Tous les habitants des îles sont dans la stupeur à cause de toi, et tous leurs rois, abattus par la tempête, ont changé de visage.

36. Les marchands des peuples ont sifflé sur toi; tu es réduite à néant, et tu ne seras plus, à jamais.

---

plex instrumentum... Hébr. : ton trafic. — *Qui tenebant supellectilem*... D'après l'hébreu : Tes radoubeurs. Voyez la note du vers. 9. — *Et populo... præerant*. Hébr. : Et ceux qui s'occupent de ton trafic.

28-36. Deuil occasionné par cette ruine. — *Sonitu clamoris :* les cris de désespoir de l'équipage qui va périr. — *Classes*. Hébr. : les places, c.-à-d., les alentours de Tyr. — *Descendent de navibus* (vers. 29). Ces vaisseaux sont l'emblème des contrées et des villes qui dépendaient de l'illustre métropole phénicienne; leurs matelots, effrayés par le naufrage de Tyr, descendent sur le rivage pour ne point partager le même sort. — *Ejulabunt*... Longue description de leur deuil (vers. 30-31), semblable à celui qu'on manifestait en l'honneur des morts, ou dans les grandes détresses. — *Superjacient pulverem*. Cf. Jos. VII, 6; I Reg. IV, 12; II Reg. XIII, 19, etc. — *Radent... calvitium*. Voyez VII, 8 et la note. — *Ciliciis :* des vêtements grossiers, en forme de sac. Cf. Is. III, 24; LVIII, 5, etc. — *Carmen lugubre* (verset 32). Hébr. : *qînâh*, une lamentation plaintive. Cf. XXVI, 17, etc. Cette complainte est immédiatement citée (vers. 32b-34). A la gloire antérieure de Tyr, et spécialement à son commerce, qui avait enrichi tant de peuples et de rois (*quæ... implesti*...), elle oppose douloureusement sa ruine présente (*nunc contrita*...). — *Universi habitatores*... (vers. 35). Le prophète reprend la parole, pour achever de décrire les effets produits par la nouvelle de cette ruine effroyable. — *Reges... vultus*. Hébr. : Leurs rois sont saisis d'effroi, leur visage est bouleversé. — *Negotiatores... sibilaverunt*... (vers. 36). Tyr s'était autrefois réjouie de la chute de Jérusalem, sa rivale (cf. XXVI, 21); les grands marchands qui faisaient concurrence à la cité phénicienne applaudissent à sa destruction pour un motif semblable. — *Ad nihilum*. Ruine totale; ruine perpétuelle aussi : *et non eris*...

CHAPITRE XXVIII

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que ton cœur s'est élevé, et que tu as dit : Je suis Dieu, et je suis assis sur le trône de Dieu au cœur de la mer, quoique tu sois un homme et non pas Dieu, et parce que tu as élevé ton cœur comme le cœur de Dieu ;
3. car tu es plus sage que Daniel, rien de secret n'est caché pour toi,
4. par ta sagesse et ta prudence tu t'es acquis de la force, et tu as amassé de l'or et de l'argent dans tes trésors,
5. par l'étendue de ta sagesse et par ton commerce tu as accru ta puissance, et ton cœur s'est élevé dans ta force ;
6. c'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que ton cœur s'est élevé comme le cœur de Dieu,
7. à cause de cela, voici, je ferai venir contre toi des étrangers, les plus puissants d'entre les peuples, et ils tireront l'épée contre l'éclat de ta sagesse, et ils souilleront ta beauté.
8. Ils te tueront, et ils te jetteront à terre ; et tu mourras de la mort de ceux qui sont tués au cœur de la mer.
9. Diras-tu, devant tes meurtriers, sous la main de ceux qui te tueront : Je

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eo quod elevatum est cor tuum, et dixisti : Deus ego sum, et in cathedra Dei sedi in corde maris, cum sis homo, et non Deus, et dedisti cor tuum quasi cor Dei ;
3. ecce sapientior es tu Daniele, omne secretum non est absconditum a te,
4. in sapientia et prudentia tua fecisti tibi fortitudinem, et acquisisti aurum et argentum in thesauris tuis ;
5. in multitudine sapientiæ tuæ, et in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem, et elevatum est cor tuum in robore tuo ;
6. propterea hæc dicit Dominus Deus : Eo quod elevatum est cor tuum quasi cor Dei,
7. idcirco ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium, et nudabunt gladios suos super pulchritudinem sapientiæ tuæ, et polluent decorem tuum.
8. Interficient et detrahent te ; et morieris in interitu occisorum in corde maris.
9. Numquid dicens loqueris : Deus ego sum, coram interficientibus te, cum

---

3° Troisième oracle contre Tyr. XXVIII, 1-10. Les deux premiers s'adressaient directement à la ville ; celui-ci et le suivant (vers. 11-19) s'adressent à son prince orgueilleux, auquel ils annoncent semblablement l'humiliation la plus profonde.

Chap. XXVIII. — 1-2a. Introduction. — *Principi Tyri.* C.-à-d., au roi (comp. le vers. 11), dans lequel se centralisaient les vices de la cité entière.

2b-5. L'orgueil du prince de Tyr. — *Elevatum est...* Orgueil effréné, puisque le roi de Tyr en était venu à se regarder comme un dieu : *Deus ego...* Comparez les sentiments analogues qu'Isaïe, XIV, 13-14, prête à Nabuchodonosor. Dans l'antiquité, les rois païens recevaient souvent de leurs sujets ou s'arrogeaient les honneurs divins. — *In cathedra Dei...* Tyr était pour son roi comme le trône d'un dieu. Idée très conforme aux idées phéniciennes, qui faisaient de cette ville si belle, si riche et si puissante, le siège et le domicile des dieux. — *Cum sis homo...* A l'orgueil du roi de Tyr le prophète oppose la faiblesse naturelle qu'il partageait avec les simples mortels, le remettant ainsi à sa vraie place. — *Ecce sapientior...* (vers. 3). Rapprochement très ironique. Daniel était alors renommé pour la sagesse dont il avait déjà donné des preuves à la cour de Babylone. — *Omne secretum...* Le fier monarque sait toutes choses ; il n'y a rien de secret pour lui ! — *In sapientia...* (vers. 4). C'était exact : par leur sagesse, les Tyriens, que représente ici leur roi, avaient acquis des richesses sans nombre. — *Fortitudinem* a deux fois de suite, d'après l'hébreu, le sens de richesse.

6-10. Cet orgueil sera profondément humilié. — *Propterea...* La sentence après le reproche, qui retentit de nouveau d'une manière abrégée : *eo quod elevatum...* — *Adducam... alienos...* Les Chaldéens, auxquels convient si parfaitement l'épithète de *robustissimos...* (hébr. : les terribles), seront la verge dont Dieu se servira pour punir le prince de Tyr. — *Interficient et detrahent* (vers. 8). Variante dans l'hébreu : Ils te jetteront dans la fosse, et tu mourras de la mort d'un homme percé de coups. — *Numquid dicens...*

sis homo, et non Deus, in manu occidentium te?

10. Morte incircumcisorum morieris in manu alienorum, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

11. Et factus est sermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum super regem Tyri,

12 et dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis, plenus sapientia, et perfectus decore;

13. in deliciis paradisi Dei fuisti; omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, et jaspis, chrysolithus, et onyx, et beryllus, sapphirus, et carbunculus, et smaragdus, aurum, opus

suis Dieu, toi qui es un homme, et non pas Dieu?

10. Tu mourras de la mort des incirconcis, par la main des étrangers, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

11. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes : Fils de l'homme, prononce une lamentation sur le roi de Tyr,

12. et dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Toi, le sceau de la ressemblance, plein de sagesse et parfait en beauté,

13. tu as été dans les délices du paradis de Dieu; tu étais couvert de toute sorte de pierres précieuses : la sardoine, la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le béryl, le saphir, l'escarboucle, l'éme-

---

(vers. 9). Question pleine de sarcasme, où l'on oppose l'orgueil du prince à son humiliation. Cf. vers. 2. — *Morte incircumcisorum...* (vers. 10). C.-à-d., d'une mort très ignominieuse; car, pour les Juifs, les incirconcis étaient des hommes vils et impurs.

4° Quatrième oracle contre Tyr : élégie au sujet de la chute de son roi. XXVIII, 11-19.

Passage souvent difficile, à cause soit d'expressions qui ne se rencontrent qu'ici et dont on ne peut déterminer exactement le sens, soit d'allusions dont la clef est perdue. La marche des pensées est la même qu'au troisième oracle.

11-12[a]. Introduction. — *Planctum :* le chant funèbre (hébr., *qînah*) qui forme cette prédiction (vers. 12[b]-19).

12[b]-15. Première strophe : la sagesse et la beauté morale du prince, jusqu'au jour où l'iniquité fut trouvée en lui. Ézéchiel ne veut nullement dire que le roi de Tyr possédait en réalité les qualités éminentes que lui prête sa description; il cite les sentiments orgueilleux que le monarque nourrissait lui-même au sujet de ses propres mérites. — Le *tu* initial est très accentué; de même au vers. 14. — *Signaculum similitudinis.* Hébr. : un sceau de perfection; c.-à-d., tu es doué d'une perfection complète, à laquelle on a mis le sceau. D'après la Vulgate, il s'agit d'une copie très exactement semblable à son modèle. — *Plenus sapientia... decore.* Deux traits spéciaux, qui font ressortir la vérité du trait général, « sceau de perfection ». — *In deliciis paradisi...* (vers. 13). Hébr. : Tu étais dans l'Éden, le jardin de Dieu. Allusion évidente au paradis terrestre. Cf. Gen. II, 15, et XIII, 10. Le prophète décrit sous des couleurs juives la splendeur du roi de Tyr. — *Omnis lapis...* Du dedans, la description passe au dehors, à la riche parure du monarque. L'hébreu et la Vulgate énumèrent neuf pierres précieuses, que nous retrouvons toutes parmi celles qui ornaient le pectoral du grand prêtre. Cf. Ex. XXVIII, 17-20, et le commentaire. Les LXX en ajoutent trois autres : le ligure, l'agate et l'améthyste. — *Opus decoris... et foramina...* L'hébreu est beaucoup plus clair. Il commence, après le mot *aurum,* une nouvelle phrase, ainsi construite : A ton service étaient tes tambourins et tes flûtes, préparés pour le jour où tu fus créé. Le prophète raconte au milieu de quelles réjouissances avait été célébrée la naissance du roi de Tyr. C'est à ce sens qu'il faut ramener la Vulgate. — *Tu cherub...* (vers. 14). Comment il a protégé sa capitale et son royaume. L'image poétique « chérubin aux ailes étendues » est empruntée à l'arche sainte, que surmontaient



Chérubins égyptiens. (Peinture de tombeau.)

raude et l'or relevaient ta beauté, et tes instruments de musique ont été préparés le jour où tu as été créé.
14. Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes étendues, et je t'ai placé sur la sainte montagne de Dieu; tu as marché au milieu des pierres embrasées.
15. Tu étais parfait dans tes voies depuis le jour de ta création, jusqu'à ce que l'iniquité ait été trouvée en toi.
16. Par la multiplication de ton commerce, tes entrailles ont été remplies d'iniquité; tu as péché, et je t'ai chassé de la montagne de Dieu, et je t'ai exterminé, ô chérubin protecteur, du milieu des pierres embrasées.
17. Ton cœur s'est élevé dans ton éclat, tu as perdu la sagesse dans ta beauté; je t'ai précipité à terre, je t'ai exposé devant la face des rois, afin qu'ils te voient.
18. Par la multitude de tes iniquités et par l'injustice de ton commerce, tu as souillé ton sanctuaire; je ferai donc sortir du milieu de toi un feu qui te dévorera, et je te réduirai en cendres sur la terre, aux yeux de tous ceux qui te verront.
19. Tous ceux qui te verront parmi les peuples seront stupéfaits à ton sujet; tu es réduit à néant, et tu ne seras plus, à jamais.
20. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

decoris tui; et foramina tua, in die qua conditus es, præparata sunt.

14. Tu cherub extentus, et protegens; et posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum ambulasti.

15. Perfectus in viis tuis a die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.
16. In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, et peccasti; et ejeci te de monte Dei, et perdidi te, o cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.

17. Et elevatum est cor tuum in decore tuo, perdidisti sapientiam tuam in decore tuo; in terram projeci te, ante faciem regum dedi te, ut cernerent te.

18. In multitudine iniquitatum tuarum, et iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam; producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, et dabo te in cinerem super terram, in conspectu omnium videntium te.

19. Omnes qui viderint te in gentibus, obstupescent super te; nihil factus es, et non eris in perpetuum.

20. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

---

deux chérubins, déployant leurs ailes au-dessus du propitiatoire. Cf. Ex. xxv, 18-22 (*Atl. archéol.*, pl. ciii, fig. 6). — *In monte sancto Dei.* Tyr est ainsi nommée parce qu'elle était regardée, ainsi qu'il a été dit plus haut (note du vers. 2), comme le séjour des dieux. — *In medio lapidum...* Autre image pour figurer une grande sécurité : un cercle infranchissable de pierres enflammées entourait le roi et sa capitale; personne ne pouvait l'attaquer impunément. — *Perfectus in viis...* (vers. 15). Résumé de la première strophe. Les mots suivants, *donec... iniquitas...*, servent de transition à la seconde.

16-19. Deuxième strophe : à cause de sa malice, le roi de Tyr a été chassé du jardin de Dieu. — *In multitudine negotiationis...* Le chap. xxvii nous a donné un aperçu de ce trafic gigantesque. — *Repleta... interiora...* Locution d'une grande vigueur. Au lieu de *iniquitate*, l'hébreu dit : de violence. Le roi de Tyr n'avait pas acquis ses immenses richesses sans des injustices énormes; la « fausseté phénicienne », φοινικικόν ψεῦδος, était proverbiale chez les anciens. — *Eject te...* Prétérit prophétique, car cette expulsion ne devait avoir lieu que plus tard. De même au vers. 17. Il perdra un à un tous ses privilèges : *de monte Dei,... de medio...* Cf. vers. 14. — L'oracle revient encore sur le plus grand de tous ses crimes : *elevatum est...* (vers. 17). Comp. les vers. 2 et 6. Enflé d'orgueil par suite de sa beauté, il a perdu toute sa sagesse, et a ainsi causé sa ruine (*in terram...*), qui réjouira les rois ses rivaux (*ante faciem...*). — *Polluisti sanctificationem...* (vers. 18). Son sanctuaire, c'est sa résidence, c'est Tyr, qu'habitaient les dieux. — *Ignem de medio tui.* Sa malice sera donc non seulement la cause, mais aussi l'agent de sa destruction, qui sera entière (*dabo... in cinerem...*), et accompagnée d'une honte extrême (*in conspectu omnium...*). — *Omnes... obstupescent...* (vers. 19). Sa ruine produira autant d'étonnement que sa gloire. Cf. xxvi, 16, 21; xxvii, 36. — *Nihili factus...* Conclusion identique à celle du second oracle : Tyr ne se relèvera pas; sa chute sera irréparable.

5° Oracle contre Sidon. XXVIII, 20-26.

20-21. Introduction. — *Contra Sidonem :* l'antique capitale de la Phénicie. Tyr avait pris peu à peu sa place; aussi n'occupait-elle plus que le second rang parmi les villes phéniciennes. La pré-

21 Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem, et prophetabis de ea.
22. Et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Sidon, et glorificabor in medio tui; et scient quia ego Dominus, cum fecero in ea judicia, et sanctificatus fuero in ea.

23. Et immittam ei pestilentiam, et sanguinem in plateis ejus; et corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum, et scient quia ego Dominus.
24. Et non erit ultra domui Israel offendiculum amaritudinis, et spina dolorem inferens undique per circuitum eorum qui adversantur eis, et scient quia ego Dominus Deus.
25. Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Israel de populis in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus, et habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob;

26. et habitabunt in ea securi, et ædificabunt domos, et plantabunt vineas, et habitabunt confidenter, cum fecero judicia in omnibus qui adversantur eis per circuitum; et scient quia ego Dominus Deus eorum.

21. Fils de l'homme, tourne ton visage contre Sidon, et prophétise sur elle.
22. Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens à toi, Sidon, et je serai glorifié au milieu de toi; et on saura que je suis le Seigneur, quand j'aurai exercé mes jugements contre elle, et que j'aurai manifesté ma sainteté au milieu d'elle.
23. Je lui enverrai la peste, et le sang dans ses rues; les morts tomberont de tous côtés par l'épée au milieu d'elle, et on saura que je suis le Seigneur.
24. Elle ne sera plus pour la maison d'Israël un amer sujet de chute, ni une épine qui porte de tous côtés la douleur à ceux qui la combattent, et on saura que je suis le Seigneur Dieu.
25. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Lorsque j'aurai rassemblé la maison d'Israël du milieu des peuples parmi lesquels ils sont dispersés, je serai sanctifié parmi eux à la vue des nations, et ils habiteront dans leur pays, que j'ai donné à mon serviteur Jacob;
26. ils y habiteront en sécurité; ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, et ils habiteront en sécurité, lorsque j'aurai exercé mes jugements sur tous ceux qui les combattent aux alentours; et ils sauront que je suis le Seigneur, leur Dieu.

---

diction qui la concerne est brève et générale, ce qui a été dit contre Tyr s'appliquant aussi à Sidon.

22-24. Sidon sera punie pour avoir maltraité le peuple de Jéhovah. — *Ecce ego...* Menace terrible dans sa concision. Cf. v, 8; XIII, 8; XXI, 3, etc. — *Glorificabor in medio...* C'est en châtiant Sidon selon ses mérites que le Seigneur acquerra de la gloire et sera sanctifié au milieu d'elle (*sanctificatus fuero...*); sa gloire consistera dans sa toute-puissance, et il manifestera sa sainteté en témoignant l'horreur que lui inspire le péché. Cf. Ex. XIV, 4; Is. v, 16, etc. — *Immittam ei...* (vers. 23). Le mode du châtiment : la peste et la guerre. — *Et non erit.. Israel...* (vers. 24). Le peuple de Jéhovah pourra respirer à l'aise lorsque ses ennemis auront été détruits ou confondus. C'est là une douce transition à l'oracle consolant qui va suivre (vers. 25-26). — *Offendiculum et spina...* Plus simplement dans l'hébreu : une épine piquante et un aiguillon. Comparaisons expressives.

25-26. Les desseins miséricordieux du Seigneur envers la nation théocratique. Contraste frappant avec le sort de Tyr et de Sidon. — *Quando congregavero...* Les Juifs ne seront donc pas toujours exilés, dispersés; mais un jour viendra où ils se reformeront comme peuple, en Palestine. Les prophètes reviennent à l'envi sur cette consolante promesse. — *Sanctificabor in eis.* Voyez la note du vers. 22b. « Jéhovah est sanctifié par le châtiment des nations qui affligent son peuple; il est sanctifié par le rétablissement de ce dernier. » Sa sainteté se manifeste toujours, quoi qu'il fasse. — *Servo meo Jacob.* Appellation de tendresse, qu'Isaïe emploie très souvent dans la seconde partie de son livre (chap. XL-LXVI). Cf. Jer. XXX, 10, etc. — *Ædificabunt..., plantabunt...* (vers. 26). Cf. Is. LXV, 21; Am. IX, 13; Mich. VII, 4. C'est là tout ensemble une marque de parfaite sécurité, et une nouvelle prise de possession de la terre sainte. — *Cum fecero judicia...:* lorsque, par suite de ces jugements, tous les ennemis d'Israël auront disparu. — *Et scient...* Le but perpétuel de Jéhovah, soit qu'il renverse les peuples, soit qu'il les rétablisse, consiste à se révéler de plus en plus à l'humanité comme l'unique vrai Dieu.

CHAPITRE XXIX

1. La dixième année, le dixième mois, le onzième jour du mois, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre le pharaon, roi d'Égypte, et prophétise contre lui et contre toute l'Égypte.
3. Parle, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens à toi, pharaon, roi d'Égypte, grand dragon, qui te couches au milieu de tes fleuves, et qui dis : Le fleuve est à moi, et je me suis créé moi-même.
4. Je mettrai un frein à tes mâchoires, et je collerai à tes écailles les poissons de tes fleuves, et je te tirerai du milieu de tes fleuves, et tous tes poissons adhéreront à tes écailles.
5. Je te jetterai dans le désert avec tous les poissons de ton fleuve; tu tomberas sur la face de la terre; tu ne seras pas relevé ni ramassé; je te donnerai en pâture aux bêtes de la terre et aux oiseaux du ciel.

1. In anno decimo, decimo mense, undecima die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem, regem Ægypti, et prophetabis de eo, et de Ægypto universa.
3. Loquere et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Pharao, rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, et dicis : Meus est fluvius, et ego feci memetipsum.
4. Et ponam frenum in maxillis tuis, et agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis, et extraham te de medio fluminum tuorum, et universi pisces tui squamis tuis adhærebunt.
5. Et projiciam te in desertum, et omnes pisces fluminis tui; super faciem terræ cades non colligeris, neque congregaberis; bestiis terræ et volatilibus cæli dedi te ad devorandum.

---

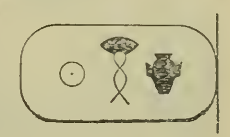
§ III. *Oracles contre l'Égypte.* XXIX, 1 — XXXII, 32.

Nous avons ici un nouveau groupe, qui se compose de sept prophéties distinctes, précédées chacune d'une petite introduction (cf. xxix, 1, 17; xxx, 1, 20; xxxi, 1; xxxii, 1, 17), et dont l'arrangement présente une assez grande ressemblance avec les oracles contre Tyr. Ces prédictions sont toutes datées, à part la troisième. Elles sont d'une vigueur remarquable et d'une grande beauté; leur ensemble forme l'oracle le plus complet qui existe dans la Bible contre une nation païenne. Elles ont pour but de montrer aux Juifs, qui comptaient sur l'Égypte pour les délivrer du joug babylonien, que cette espérance était absolument vaine. Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 410 de la 5e édition.

1° Premier oracle : l'humiliation et l'affaiblissement de l'Égypte. XXIX, 1-16.

Chap. XXIX. — 1. Introduction. — *Anno decimo.* Comme d'ordinaire dans le livre d'Ézéchiel (cf. i, 2; viii, 1, etc.), les années sont comptées à partir de la déportation du roi Jéchonias et de l'avènement de Sédécias. D'après xxiv, 1 (comp. IV Reg. xxv, 1), Jérusalem était investie depuis un an et deux jours par les Chaldéens; elle devait tomber six mois plus tard entre leurs mains (cf. IV Reg. xxv, 3).

2-7. L'allégorie du dragon. — *Pone faciem contra...* La menace retentit dès cette première parole, familière à Ézéchiel. Cf. vi, 2; xiii, 17; xxi, 2, 7; xxv, 2, etc. — *Pharaonem.* Le pharaon alors régnant était Ouhabrâ (l'Ephréé de la Vulgate; cf. Jer. xliv, 30; l'Apriès des Grecs), de la xxvie dynastie. Dans la prophétie contre Tyr, le roi n'apparaissait qu'en dernier lieu et était rejeté au second plan; ici, il est mentionné dès le début : ce qui est en parfaite conformité avec l'histoire, car les pharaons étaient vraiment le centre de la vie nationale. — *Draco.* Ce nom, vague par lui-même, désigne tout naturellement, dans les passages relatifs à l'Égypte, le crocodile, cet animal puissant et terrible, qui abondait dans ses eaux. Cf. Is. xxvii, 1; li, 9, etc. — *Fluminum tuorum :* le Nil, avec ses bras et ses canaux multiples. — *Meus* (pronom très emphatique)... *fluvius.* Le pharaon Ouhabrâ avait facilité considérablement la navigation sur le Nil, grâce à d'habiles travaux. De là, peut-être, ce sentiment d'orgueil. — Le trait suivant, *ego... memetipsum*, est autrement coupable; il convient fort bien aussi à Ouhabrâ, qui, au dire d'Hérodote, ii, 169, avait l'habitude sacrilège de répéter qu' « un dieu même serait incapable de le déposséder de sa puissance ». — *Ponam...* Comment Jéhovah punira ce prince insensé (vers. 4 et ss.). Au lieu de *frenum*, lisez, d'après l'hé-


Cartouche du roi Ouhabrâ.

6. Et scient omnes habitatores Ægypti quia ego Dominus, pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israel,

7. quando apprehenderunt te manu, et confractus es, et lacerasti omnem humerum eorum; et innitentibus eis super te comminutus es, et dissolvisti omnes renes eorum

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam super te gladium, et interficiam de te hominem et jumentum.

9. Et erit terra Ægypti in desertum et in solitudinem; et scient quia ego Dominus, pro eo quod dixeris : Fluvius meus, et ego feci eum.

6. Et tous les habitants de l'Égypte sauront que je suis le Seigneur, parce que tu as été un bâton de roseau pour la maison d'Israël,

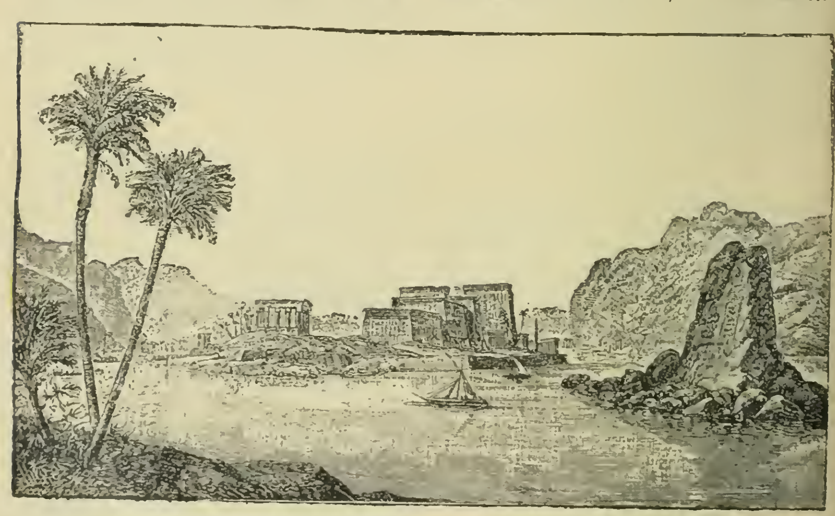
7. lorsqu'ils t'ont pris avec la main, tu t'es brisé, et tu leur as déchiré toute l'épaule; et lorsqu'ils s'appuyaient sur toi, tu t'es rompu, et tu as brisé tous leurs reins.

8. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, j'amènerai sur toi le glaive, et j'exterminerai du milieu de toi les hommes et les bêtes.

9. Le pays d'Égypte deviendra un désert et une solitude; et ils sauront que je suis le Seigneur, parce que tu as dit : Le fleuve est à moi, et c'est moi qui l'ai fait.

---

breu : un crochet. C'est avec une espèce d'hameçon énorme qu'on prenait autrefois le crocodile. Cf. Job, xli, 2 et la note; Hérodote, ii, 70. — *Agglutinabo*... Manière énergique de dire que le roi d'Égypte, figuré par le crocodile, ne périra pas seul, mais que tout son peuple, symbolisé « l'une de celles qui avaient fait le plus de mal à Juda, en le berçant de folles espérances, c'était l'Égypte. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 410.) — *Baculus arundineus*. Autre emblème très naturel de cette contrée humide, où les roseaux croissent en quantité. Cf. Is. xxxvi, 6. — *Lacerasti*...



L'île de Philæ, à l'extrémité méridionale des rapides de Syène

par les poissons du fleuve, le suivra dans sa perte. — *Projiciam... in desertum* (vers. 5). Pour des animaux qui vivent habituellement dans les eaux, ce sera une prompte mort et la corruption. — *Super faciem terræ*. Dans l'hébreu, avec une nuance : sur la face des champs. Expression synonyme de « in desertum ». — *Bestiis... ad devorandum*. L'Égypte deviendra la proie des Chaldéens. — *Pro eo quod*... (vers. 6). Le principal motif de ce jugement : parmi les nations païennes, (vers. 7). Le roseau fragile n'a pas été seulement incapable de défendre les Juifs; il leur a nui en les blessant, et en leur enlevant toute leur force (*dissolvisti*...).

8-12. Interprétation de l'allégorie. — *Ecce ego*... Le Seigneur annonce clairement à l'Égypte qu'il l'humiliera et l'affaiblira par une guerre désastreuse : *adducam... gladium*... — *Pro eo quod dixeris*... (vers. 9b). Ce sera la juste punition de son orgueil démesuré. Comp. le vers. 3. — *A turri*

10. C'est pourquoi voici, je viens à toi et à tes fleuves; et je changerai le pays d'Égypte en solitudes, après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syène jusqu'aux frontières de l'Éthiopie.
11. Le pied de l'homme n'y passera pas, et le pied des bêtes n'y marchera pas, et il ne sera point habité pendant quarante ans.
12. Je ferai du pays d'Égypte un désert au milieu des pays déserts, et ses villes seront au milieu des villes détruites, et elles seront désolées pendant quarante ans; je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et je les disséminerai en divers pays.
13. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : A la fin des quarante ans, je rassemblerai les Égyptiens du milieu des peuples parmi lesquels ils avaient été dispersés.
14. Je ramènerai les captifs d'Égypte, et je les établirai dans le pays de Phathurès, dans le pays de leur naissance, et là ils formeront un humble royaume.
15. Ce sera le plus humble de tous les royaumes, et il ne s'élèvera plus au-dessus des nations, et je les amoindrirai, afin qu'ils ne commandent plus aux nations.
16. Ils ne seront plus un sujet de confiance pour la maison d'Israël, leur en-

10. Idcirco ecce ego ad te, et ad flumina tua; daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, a turre Syenes, usque ad terminos Æthiopiæ.
11. Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea, et non habitabitur quadraginta annis.
12. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, et civitates ejus in medio urbium subversarum, et erunt desolatæ quadraginta annis, et dispergam Ægyptios in nationes, et ventilabo eos in terras.
13. Quia hæc dicit Dominus Deus : Post finem quadraginta annorum, congregabo Ægyptum de populis in quibus dispersi fuerant.
14. Et reducam captivitatem Ægypti, et collocabo eos in terra Phatures, in terra nativitatis suæ, et erunt ibi in regnum humile.
15. Inter cetera regna erit humillima, et non elevabitur ultra super nationes, et imminuam eos ne imperent gentibus.
16. Neque erunt ultra domui Israel in confidentia, docentes iniquitatem, ut fu-

---

Syenes (vers. 10). La ville de Syène (hébr., *Sevên*) était bâtie sur le Nil, bien au sud de Thèbes (*Atl. géogr.*, pl. I); elle se nomme aujourd'hui Assouân. L'hébreu a ici une variante considérable sous le rapport géographique : De *Migdol* (nom propre, que saint Jérôme a traduit comme un nom commun) à Syène, jusqu'aux frontières de l'Éthiopie. D'après Ex. XIV, 2, et Jer. XLIV, 1, Migdol était une ville des environs de Suez, dans la Basse Égypte (*Atl. géogr.*, pl. IV et V); la formule employée par l'écrivain sacré signifie donc : d'un bout à l'autre du royaume, du nord au sud. — *Non pertransibit... pes* (vers. 11). Hyperbole pittoresque, pour redire que le pays sera entièrement dévasté. — La date *quadraginta annis* crée quelque difficulté. D'après un certain nombre d'interprètes, ces quarante années devaient coïncider avec la fin de la captivité des Juifs en Chaldée, de sorte que les deux peuples seraient rétablis en même temps. Il est plus probable de dire qu'elles sont simplement figuratives, et destinées à annoncer que l'Égypte aurait à passer par une condition analogue à celle qu'Israël avait autrefois subie dans le désert de Pharan. Cf. Ex. XIV, 34. — *Desertam... desertarum* (vers. 12). Locution très expressive, qui équivaut à un superlatif. Encore la dévastation de l'Égypte. Comp. les vers. 10 et 11. — *Dispergam...* Les anciens historiens Mégasthène et Bérose signalent expressément la déportation de nombreux Égyptiens à Babylone par Nabuchodonosor, après la conquête du royaume. D'autres durent s'enfuir en Éthiopie et dans les autres contrées voisines, pour échapper aux horreurs de l'invasion.

13-16. L'Égypte sera un jour rétablie; mais elle ne recouvrera jamais sa première force. — *Congregabo...* La cessation de l'exil pour les Égyptiens déportés. Cf. vers. 12. — *Captivitatem* est un fréquent hébraïsme : l'abstrait pour le concret. — *In terra Phatures* (hébr. : *Patrôs*) : la Haute Égypte, ou Thébaïde. Cf. Is. XI, 11. C'était le berceau du peuple égyptien (Hérodote, II, 4, 15); de là le trait : *in terra nativitatis...* — *In regnum humile.* L'Egypte, après ses grands malheurs, devait donc être restaurée comme royaume, sans recouvrer toutefois son ancienne gloire, son ancienne puissance. Cette seconde partie de l'oracle ne s'est pas moins exactement accomplie que la première; depuis son humiliation par les Chaldéens, l'Égypte n'a jamais été qu'un État secondaire, et souvent insignifiant (*inter cetera... humillima*, vers. 15). — *Neque erunt... Israel...* (vers. 16). Les Juifs cesseront d'avoir en elle cette confiance insensée qui les avait portés à offenser leur Dieu, et à l'abandonner pour s'appuyer sur un roseau fragile. — *Docentes iniqui-*

giant, et sequantur eos; et scient quia ego Dominus Deus.

17. Et factum est in vigesimo et septimo anno, in primo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, Nabuchodonosor, rex Babylonis, servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrum; omne caput decalvatum, et omnis humerus depilatus est; et merces non est reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabuchodonosor, regem Babylonis, in terra Ægypti; et accipiet multitudinem ejus, et deprædabitur manubias ejus, et diripiet spolia ejus; et erit merces exercitui illius,

20. et operi quo servivit adversus eam. Dedi ei terram Ægypti pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Israel, et tibi dabo apertum os in medio eorum; et scient quia ego Dominus.

seignant l'iniquité, pour qu'ils fuient et les suivent, et ils sauront que je suis le Seigneur Dieu.

17. La vingt-septième année, le premier jour du premier mois, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor, roi de Babylone, a fait faire à son armée un pénible service contre Tyr; toutes les têtes sont chauves, et toutes les épaules écorchées; et aucune récompense ne lui a été donnée, ni à son armée, pour le service qu'il m'a rendu contre Tyr.

19. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais donner à Nabuchodonosor, roi de Babylone, le pays d'Égypte; et il en prendra le peuple, il en fera son butin, et il en partagera les dépouilles; ce sera la récompense de son armée,

20. et du service qu'il m'a rendu contre Tyr. Je lui ai donné le pays d'Égypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu.

21. En ce jour-là la puissance de la maison d'Israël refleurira, et je t'ouvrirai la bouche au milieu d'eux; et ils sauront que je suis le Seigneur.

---

tatem. D'après l'hébreu : faisant souvenir de l'iniquité. Cf. XXI, 28, et la note. Les Égyptiens rappelaient, pour ainsi dire, au Seigneur le crime que commettait son peuple en s'attachant à eux. — *Ut fugiant, et sequantur...* Hébr. : Lorsqu'ils (les Israélites) se tournaient vers eux (les Égyptiens).

2° Second oracle : c'est par l'intermédiaire des Chaldéens que Jéhovah se vengera de l'Égypte. XXIX, 17-21.

17. Introduction. — *In vigesimo et septimo.* Plus de seize ans après le premier oracle (comp. le vers. 1), et plus de quinze ans depuis la prise de Jérusalem. Le livre d'Ézéchiel ne mentionne aucune date plus récente que celle-ci.

18-20. Nabuchodonosor sera chargé par le Seigneur de châtier les Égyptiens. Comme à propos de Tyr (cf. XXVI, 7), après avoir prédit la ruine, Ézéchiel en marque l'instrument. — *Servire... adversus Tyrum.* Le roi de Babylone avait assiégé Tyr pendant treize ans. Ce siège avait donc été très pénible pour l'armée chaldéenne, comme le disent avec tant de force les détails suivants : *omne caput...* Les têtes avaient été rendues chauves par le poids des casques et de nombreux fardeaux; les épaules étaient broyées, comme s'exprime l'hébreu (Vulg., *depilatus est*), c.-à-d. qu'elles étaient extrêmement fatiguées. Saint Jérôme raconte, évidemment d'après les traditions locales, que Nabuchodonosor avait essayé, comme plus tard Alexandre, de relier l'île tyrienne au continent, pour la réduire avec plus de facilité; il y eut donc de rudes corvées pour les soldats. — *Merces non... reddita.* Dans cette campagne contre Tyr, Nabuchodonosor avait travaillé, quoique sans le savoir, pour le Seigneur, dont il exécutait les jugements; mais il avait retiré peu de profit de sa peine, les Tyriens ayant eu tout le temps de faire transporter au loin leurs richesses par leurs vaisseaux (saint Jérôme). Mais Jéhovah lui réservait, ainsi qu'à ses troupes, une autre récompense : *Propterea... Ecce ego...* (vers. 19). — *Dabo... regem... in terra...* Mieux, d'après l'hébreu : Je donnerai à Nabuchodonosor, roi de Babylone, le pays d'Égypte. — *Multitudinem ejus.* Plutôt : sa richesse.

21. Consolation pour Israël. — *In die illo :* lorsque l'Égypte sera ainsi châtiée par les Chaldéens. — *Pullulabit cornu.* Hébr. : Je ferai germer une corne. Belle image, qui symbolise la force. Cf. I Reg. II, 1, et la note; III Reg. XXII, 11; Ps. CXXXI, 17, etc. — *Tibi... apertum os.* Ézéchiel a sa part de cette joyeuse promesse. Son autorité grandira devant ses coreligionnaires, lorsqu'ils assisteront à l'accomplissement de ses prophéties, et il leur parlera avec un nouveau courage. Cf. XXIV, 27.

CHAPITRE XXX

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Poussez des hurlements : malheur, malheur à ce jour !
3. Car le jour est proche ; il approche, le jour du Seigneur, le jour de nuage ; ce sera le temps des nations.
4. L'épée viendra sur l'Égypte, et la frayeur sera dans l'Éthiopie, lorsque les morts tomberont en Égypte, et que sa multitude sera enlevée, et que ses fondements seront détruits.
5. L'Éthiopie, la Libye, les Lydiens, tout le reste du peuple, et Chub, et les fils du pays de l'alliance tomberont avec eux par l'épée.
6. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Ceux qui soutenaient l'Égypte tomberont aussi, et l'orgueil de son empire sera détruit ; depuis la tour de Syène, ils tomberont en elle par l'épée, dit le Seigneur, le Dieu des armées.
7. Ils seront dévastés au milieu des pays désolés, et ses villes seront au rang des cités désertes ;
8. et ils sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis le feu dans l'Égypte, et que tous ses auxiliaires seront écrasés.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, propheta, et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate ; væ, væ diei !
3. Quia juxta est dies, et appropinquat dies Domini, dies nubis ; tempus gentium erit.
4. Et veniet gladius in Ægyptum, et erit pavor in Æthiopia, cum ceciderint vulnerati in Ægypto, et ablata fuerit multitudo illius, et destructa fundamenta ejus.
5. Æthiopia, et Libya, et Lydi, et omne reliquum vulgus, et Chub, et filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.
6. Hæc dicit Dominus Deus : Et corruent fulcientes Ægyptum, et destruetur superbia imperii ejus ; a turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus, Deus exercituum.
7. Et dissipabuntur in medio terrarum desolatarum, et urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt ;
8. et scient quia ego Dominus, cum dedero ignem in Ægypto, et attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

3° Troisième oracle : description détaillée de la défaite, de la dévastation et des humiliations de l'Égypte. XXX, 1-19.

Chap. XXX. — 1-2ᵃ. Introduction. — *Et factum est...* De toutes les prédictions d'Ézéchiel contre l'Égypte, celle-ci est la seule qui ne soit pas datée. On suppose communément qu'elle appartient à la même époque que la première. Cf. xxix, 1. Elle est divisée en quatre parties par la formule *Hæc dicit Dominus...* (vers. 2ᵇ, 6, 10, 13).

2ᵇ-5. L'armée égyptienne sera honteusement battue. — *Ululate.* Le prophète invite les Égyptiens à pousser des cris de douleur, à cause des maux terribles qui vont fondre sur eux. — *Væ diei !* Ce jour de désolation est caractérisé en termes généraux au vers. 3 : c'est le jour du Seigneur, c.-à-d., celui de ses vengeances ; c'est un jour de ténèbres (*nubis*). c.-à-d., de profonde adversité. Cf. Is. xiii, 6-7 ; Joel, i, 13, 15 ; Soph. i, 7, 14, etc. C'est aussi le temps où Dieu se propose de faire éclater sa colère contre tout le monde païen, dont les Égyptiens sont les représentants : *tempus gentium...* — *Veniet gladius...* (vers. 4). Cf. xxix, 10ᵇ. Détails plus précis et plus concrets pour caractériser « le jour » de Jéhovah. — *Pavor in Æthiopia.* L'Éthiopie était alors étroitement unie à l'Égypte, les deux pays étant gouvernés par un seul et même roi. Leur sort sera identique. — *Libya, et Lydi.* Dans l'hébreu : *Phut* et *Lud.* Voyez la note de xxvii, 6. Ces peuples aussi étaient associés à l'Égypte. — Par *reliquum vulgus*, il faut entendre les troupes mercenaires qui étaient venues, de toutes les régions, se mettre au service des Égyptiens. Cf. Jer. xxv, 20, et la note. — *Chub* est une contrée entièrement inconnue ; elle n'est mentionnée qu'en ce seul endroit. — *Filii terræ fœderis.* Si la traduction des LXX (« les fils du pays de mon alliance ») est exacte, ces mots désigneraient ceux des Juifs qui allèrent chercher un refuge en Égypte après l'assassinat du gouverneur Godolias (cf. Jer. xlii-xliv), et tel était déjà le sentiment de saint Jérôme, de Théodoret, etc. D'après l'hébreu actuel, qu'a suivi la Vulgate, il s'agit en général des peuples alliés aux Égyptiens.

6-9. Les villes seront prises d'assaut. — *Fulcientes Ægyptum :* tous ses soutiens du dedans et du dehors, tout ce qui faisait sa force. — *A turre Syenes.* L'hébreu a, comme plus haut : De *Migdol* à Syène. Cf. xxix, 10, et la note. — *Dissipabuntur...* (vers. 7). Reproduction presque

9. In die illa egredientur nuntii a facie mea in trieribus ad conterendam Æthiopiæ confidentiam; et erit pavor in eis in die Ægypti, quia absque dubio veniet.

10. Hæc dicit Dominus Deus : Cessare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonosor, regis Babylonis.

11. Ipse et populus ejus cum eo, fortissimi gentium, adducentur ad disperdendam terram; et evaginabunt gladios suos super Ægyptum, et implebunt terram interfectis.

12. Et faciam alveos fluminum aridos, et tradam terram in manus pessimorum; et dissipabo terram, et plenitudinem ejus, manu alienorum. Ego Dominus locutus sum.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Et disperdam simulacra, et cessare faciam idola de Memphis; et dux de terra Ægypti non erit amplius, et dabo terrorem in terra Ægypti.

14. Et disperdam terram Phatures, et dabo ignem in Taphnis, et faciam judicia in Alexandria.

9. En ce jour-là, des messagers iront de devant ma face sur des vaisseaux pour détruire la confiance de l'Éthiopie, et la frayeur sera parmi les Éthiopiens au jour de l'Égypte, car ce jour viendra certainement.

10. Ainsi parle le Seigneur Dieu : J'anéantirai la multitude de l'Égypte par la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

11. Lui et son peuple avec lui, les plus puissants d'entre les nations, viendront pour perdre le pays; ils tireront leurs glaives contre l'Égypte, et ils rempliront le pays de morts.

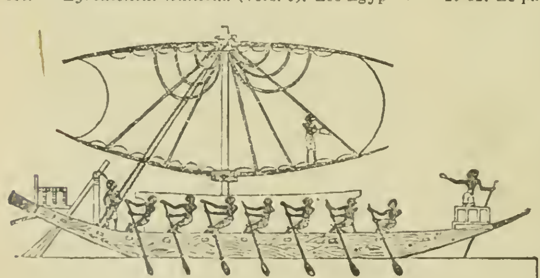
12. Je dessécherai le lit des fleuves, et je livrerai le pays aux mains des méchants; je détruirai le pays et tout ce qu'il contient, par la main des étrangers. Moi, le Seigneur, j'ai parlé.

13. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Je détruirai les statues, et j'anéantirai les idoles de Memphis; il n'y aura plus désormais de prince du pays d'Égypte, et je répandrai la terreur dans le pays d'Égypte.

14. Je ruinerai le pays de Phaturès, je mettrai le feu dans Taphnis, et j'exercerai mes jugements dans Alexandrie.

---

littérale de XXIX, 12ᵃ. — *Ignem* (vers. 8). Ce feu symbolise la guerre et tous les maux qui l'accompagnent. Cf. vers. 14, 16; XV, 5; XX, 47, etc. — *Egredientur nuntii...* (vers. 9). Les Égyptiens eux-mêmes seront ces messagers de malheur lorsque, à l'approche de l'ennemi venant du nord, ils s'enfuiront dans la direction du sud, sur leurs bateaux légers et rapides (*in trieribus;* voyez Is. XVIII, 1-2 et le commentaire), et répandront l'effroi parmi les Éthiopiens, qui étaient pleins de confiance en leur propre puissance (*ad conterendam...*). Les messagers sont censés envoyés par Jéhovah lui-même (*a facie mea*), parce qu'il sera l'auteur principal de la défaite de l'Égypte. — *In die Ægypti.* C.-à-d., au jour de son désastre.



Bateau du Nil. (Peinture de tombeau.)

10-12. Le pays entier sera dévasté. — *In manu Nabuchodonosor.* La prophétie revient sur l'agent humain de la ruine. Cf. XXIX, 18 et ss. — Sur l'épithète *fortissimi gentium* (vers. 11), voyez XXVIII, 7ᵃ et la note; XXXI, 12; XXXII, 12. — *Alveos... aridos* (vers. 12). Le Nil et ses canaux sont tout pour l'Égypte, le pays dépérit donc, lorsque l'inondation annuelle est insuffisante. Cf. Is. XIX, 5-6. — *Pessimorum:* les farouches Chaldéens. — *Ego... locutus sum.* Dieu jure par lui-même qu'il exécutera sa menace.

13-19. Les principaux centres de l'idolâtrie égyptienne seront renversés. (Pour les villes et les contrées citées dans passage, voyez l'*Atl. géogr.*, pl. IV et V). — *Simulacra, idola.* Les idoles ne manquaient pas dans la contrée où « tout était Dieu excepté Dieu lui-même ». La colère divine ne les atteindra pas moins que leurs adorateurs. — *Memphis.* En hébreu, *Nof*, contraction pour Ménof. C'était la capitale de la basse Égypte, célèbre par son temple du dieu Ptah. — Les mots *dux... non erit...* ne doivent

15. Je répandrai mon indignation sur Péluse, la force de l'Égypte, et j'exterminerai la multitude d'Alexandrie.

16. Et je mettrai le feu dans l'Égypte : Péluse sera dans la douleur comme une femme en travail, Alexandrie sera ravagée, et Memphis tous les jours dans l'angoisse.

17. Les jeunes gens d'Héliopolis et de Bubaste tomberont par l'épée, et les femmes seront emmenées captives.

18. Le jour s'obscurcira à Taphnis, lorsque je briserai là le sceptre de l'Égypte, et que l'orgueil de sa puissance y prendra fin; un nuage la couvrira, et ses filles seront emmenées captives.

19. J'exercerai mes jugements en Égypte, et ils sauront que je suis le Seigneur.

15. Et effundam indignationem meam super Pelusium, robur Ægypti; et interficiam multitudinem Alexandriæ.

16. Et dabo ignem in Ægypto : quasi parturiens dolebit Pelusium, et Alexandria erit dissipata, et in Memphis angustiæ quotidianæ.

17. Juvenes Heliopoleos et Bubasti gladio cadent, et ipsæ captivæ ducentur.

18. Et in Taphnis nigrescet dies, cum contrivero ibi sceptra Ægypti, et defecerit in ea superbia potentiæ ejus; ipsam nubes operiet, filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.

19. Et judicia faciam in Ægypto, et scient quia ego Dominus.

---

pas être pris d'une manière absolue. D'après ce qui a été dit plus haut (XXIX, 13-16), ils signifient que l'Égypte n'aura plus de roi aussi puissant que ses anciens pharaons. — *Terram Phatures* (vers. 14). Voyez la note de XXIX, 14. — *Taphnis*. D'après l'hébreu : *Ṣo'an;* par conséquent Tanis, dans le Delta, sur la branche du Nil à laquelle cette ville a donné son nom. Cf. Is. XIX, 11 — *Alexandriæ* est, ici et aux deux versets suivants, une traduction fautive du mot *Nô*, qui désigne la célèbre Thèbes, dans la Haute Égypte. Le nom complet de cette cité était *Nô-'Amôn*. Cf. Nah. III, 8, dans le texte hébreu. — *Pelusium* (vers. 15). Bonne traduction de l'hébreu *Sin*. Ville très fortifiée (*robur*) de la Basse Égypte, au nord-est, non loin de la mer. — *Angustiæ quotidianæ* (vers. 16). Par conséquent, des angoisses perpétuelles. L'hébreu exprime une autre pensée : Des angoisses pendant le jour; c.-à-d., en plein jour. Ce trait dénote la hardiesse des ennemis de Memphis et leur certitude de la victoire : ils ne l'attaqueront point la nuit, par surprise (cf. Soph. II, 4), mais au milieu même du jour. — *Heliopoleos* (vers. 17). Dans l'hébreu : *'Avèn; 'On* dans la Genèse, XLI, 45, 50, et ailleurs. Les Grecs lui avaient donné ce nom de Ville du Soleil (cf. Jer. XLIII, 13) parce que le dieu Soleil y était particulièrement vénéré. Elle



Sphinx de Tanis.

20. Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

21. Fili hominis, brachium Pharaonis, regis Ægypti, confregi; et ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, et fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium.

22. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad Pharaonem, regem Ægypti, et comminuam brachium ejus forte, sed confractum; et dejiciam gladium de manu ejus.

23. Et dispergam Ægyptum in gentibus, et ventilabo eos in terris.

24. Et confortabo brachia regis Babylonis, daboque gladium meum in manu ejus; et confringam brachia Pharaonis, et gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, et brachia Pharaonis concident; et scient quia ego Dominus, cum dedero

20. Et il arriva, dans la onzième année, le septième jour du premier mois, que la parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

21. Fils de l'homme, j'ai brisé le bras du pharaon, roi d'Égypte, et voici, on ne l'a point pansé pour le guérir; il n'a pas été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge, pour qu'il pût reprendre sa force et tenir l'épée.

22. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens au pharaon, roi d'Égypte, et je briserai son bras vigoureux, mais rompu, et je ferai tomber l'épée de sa main.

23. Je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et je les disséminerai parmi les peuples.

24. Je fortifierai les bras du roi de Babylone, et je mettrai mon épée dans sa main, et je briserai les bras du pharaon, et ses morts pousseront des gémissements devant lui.

25. Je fortifierai les bras du roi de Babylone, et les bras du pharaon tomberont; et ils sauront que je suis le Sei-

---

était située un peu au nord du Caire. — *Bubasti*. Encore dans la Basse d'Égypte. L'hébreu *Fi-Béset* reproduit assez exactement le nom égyptien Fi-Bast. La déesse Bast, à la tête de chat, y était l'objet d'un culte spécial. — *Taphnis* (vers. 18). Hébr.: *Tḥafn'ḥès*; la Daphné des Grecs, non loin de Péluse. Cf. Jer. II, 16; XLIII, 7-9. — *Nigrescet dies*. Les ténèbres du malheur, comme au vers. 3. — *Sceptra Ægypti*. D'après l'hébreu : les jougs de l'Égypte. C.-à-d., le joug qu'elle imposait à des nations nombreuses. La Vulgate rend bien la pensée.

4° Quatrième oracle : le bras du Pharaon sera brisé. XXX, 20-26.



État actuel des ruines d'Héliopolis.

20. Introduction. — *In undecimo anno:* l'année même de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, et, d'après les indications plus précises qui suivent (*in primo..., in septima...*), trois mois et demi avant sa ruine.

21-26. La prophétie. — *Brachium... confregi*. En effet, le bras du pharaon avait été brisé à plusieurs reprises par les Assyriens; en dernier lieu, à la bataille de Charcamis, vingt ans avant cet oracle. Cf. Jer. XLVI, 2. — *Non est obvolutum:* pas bandé, comme doit l'être un membre fracturé. Depuis sa défaite, l'Égypte n'avait pas repris sa vigueur première : elle se trouvait donc en des conditions peu favorables pour soutenir une nouvelle lutte contre les Chaldéens si puissants (*ut... posset tenere...*). — *Ecce... comminuam* (vers. 22). Cette fois, le pharaon perdra ses deux bras, comme le dit très nettement l'hébreu : Je briserai ses bras, le fort (le bras demeuré sain) et le brisé (celui qu'avaient brisé les Assyriens, vers. 21). — *Dispergam...* (vers 23). Répétition de XXIX, 12; elle se retrouve encore au vers. 26. — *Confortabo brachia...* (vers. 24). En même temps qu'il affaiblira le pharaon, Jéhovah remplira son rival, le roi de Babylone, d'une force extraordinaire : le triomphe de ce dernier est donc absolument certain. — *Et gement*. L'hé-

gneur, lorsque j'aurai mis mon épée dans la main du roi de Babylone, et qu'il l'étendra contre le pays d'Égypte.

26. Je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et je les disséminerai en divers pays, et ils sauront que je suis le Seigneur.

gladium meum in manu regis Babylonis, et extenderit eum super terram Ægypti.

26. Et dispergam Ægyptum in nationes, et ventilabo eos in terras; et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXI

1. Il arriva, dans la onzième année, le premier jour du troisième mois, que la parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

2. Fils de l'homme, dis au pharaon, roi d'Égypte, et à son peuple : A qui ressembles-tu dans ta grandeur?

3. Voici qu'Assur était comme un cèdre sur le Liban, aux belles branches et au feuillage touffus, à la tige élevée, et sa cime s'élançait parmi d'épais rameaux.

4. Les pluies l'avaient nourri, l'abîme l'avait fait grandir; ses fleuves coulaient autour de ses racines, et il envoyait ses ruisseaux à tous les arbres de la contrée.

5. C'est pourquoi il avait dépassé en hauteur tous les arbres de la contrée; ses branches s'étaient multipliées, et ses rameaux s'étaient élevés à cause des eaux abondantes.

6. Et comme il étendait au loin son ombre, tous les oiseaux du ciel avaient établi leurs nids sur ses branches, toutes les bêtes des forêts avaient fait leurs petits sous son feuillage, et un grand nombre de nations habitaient sous son ombre.

1. Et factum est in anno undecimo, tertio mense, una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, dic Pharaoni, regi Ægypti, et populo ejus : Cui similis factus es in magnitudine tua?

3. Ecce Assur quasi cedrus in Libano, pulcher ramis, et frondibus nemorosus, excelsusque altitudine, et inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.

4. Aquæ nutrierunt illum, abyssus exaltavit illum; flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, et rivos sues emisit ad universa ligna regionis.

5. Propterea elevata est altitudo ejus super omnia ligna regionis; et multiplicata sunt arbusta ejus, et elevati sunt rami ejus præ aquis multis.

6. Cumque extendisset umbram suam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cæli; et sub frondibus ejus genuerunt omnes bestiæ saltuum, et sub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.

---

breu emploie le singulier : Il (le pharaon) gémira devant lui (Nabuchodonosor) comme gémissent les mourants. Détail pathétique.

5° Cinquième oracle : le cèdre superbe sera impitoyablement coupé. XXXI, 1-18.

Chap. XXXI. — 1. Introduction. — *Anno undecimo*. La même année que le cinquième oracle (cf. xxx, 20), et moins de deux mois plus tard (*tertio..., una...*).

2-9. La magnificence d'Assur, figurée par un cèdre vigoureux, gigantesque. — *Dic pharaoni*. Dieu va donner une leçon au roi d'Égypte par le sort désastreux des Assyriens. Après de longs siècles d'une étonnante puissance, cette nation venait d'être renversée par les Chaldéens : ainsi en sera-t-il prochainement du peuple égyptien. La ruine de l'Assyrie était un fait récent, connu de tous; le rapprochement que nous lisons ici est donc très éloquent, très saisissant. — *Cedrus in Libano* (vers. 3). Deux noms qui étaient alors inséparables, lorsqu'on voulait parler de cèdres extraordinaires. Cf. xvii, 3 et ss. — Dieu décrit avec complaisance la beauté du cèdre en question : *pulcher ramis..., excelsus...* Au lieu de *inter condensas frondes*, l'hébreu dit : parmi les nuages; c.-à-d., jusqu'au ciel. De même les LXX. — *Aquæ nutrierunt...* (vers. 4). Un des motifs de son admirable croissance. *Abyssus* est un synonyme poétique du mot « aquæ » : un réservoir profond et intarissable. *Flumina ejus:* les cours d'eau qui s'échappaient de l'abîme. Ces eaux abondantes figurent la richesse et la force de l'Assyrie. — Tandis que le grand cèdre était ainsi arrosé avec profusion, les autres arbres ne l'étaient que d'une manière parcimonieuse, au moyen de petits filets d'eau que leur envoyait l'abîme (*rivos... emisit...*); de là sa croissance supérieure : *propterea...* (vers. 5). — *Cum... extendisset...* (vers. 6). Détails pittoresques, qui font ressortir davantage encore la beauté du cèdre.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine sua, et in dilatatione arbustorum suorum; erat enim radix illius juxta aquas multas.
8. Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei; abietes non adæquaverunt summitatem ejus, et platani non fuerunt æquæ frondibus illius : omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, et pulchritudini ejus.

9. Quoniam speciosum feci eum, et multis condensisque frondibus, et æmulata sunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei.

10. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod sublimatus est in altitudine, et dedit summitatem suam virentem atque condensam, et elevatum est cor ejus in altitudine sua ;
11. tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei ; juxta impietatem ejus ejeci eum.

12. Et succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum

7. Il était très beau par sa grandeur et par l'étendue de ses branches ; car sa racine était près des eaux abondantes.

8. Il n'y avait pas de cèdres plus hauts que lui dans le jardin de Dieu ; les sapins n'égalaient point sa hauteur, et les platanes n'avaient pas un feuillage comparable au sien : aucun arbre du jardin de Dieu ne pouvait lui être comparé en beauté.
9. Car je l'avais fait beau par la quantité et l'épaisseur de son feuillage, et tous les arbres délicieux qui étaient dans le jardin de Dieu lui portaient envie.
10. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce qu'il s'est élevé en hauteur, qu'il a poussé si haut sa cime verdoyante et touffue, et que son cœur s'est élevé à cause de sa hauteur,
11. je l'ai livré aux mains du plus fort d'entre les nations, qui le traitera comme il voudra ; je l'ai chassé à cause de son impiété.
12. Des étrangers et les plus cruels des peuples le couperont, et le jetteront

---

Cf. XVII, 23 ; XIX, 11. Les *volatilia cæli* et les *bestiæ* figurent les nations qui cherchaient un refuge auprès de l'Assyrie. Cf. Dan. IV, 12, 14. — *Cedri non fuerunt*... (vers. 8). Hébr. : Il n'y avait pas de cèdres semblables à lui dans le jardin de Dieu ; c.-à-d., dans l'Éden même. Cf. XXVIII, 13 et la note. — *Abietes*. Les cyprès, d'après l'hébreu. — *Platani*. Le platane, lorsqu'il est suffisamment arrosé devient, en Orient comme chez nous, un arbre magnifique. — *Quoniam speciosum*... (vers. 9). Ce trait explique tout : il n'était pas étonnant que le cèdre assyrien fût si beau, puisque c'est Dieu même qui l'avait soigné.

Rameau de platane.

10-14. L'Assyrie sera humiliée à cause de son orgueil. — *Sublimatus est*. Dans l'hébreu, ce royaume superbe est directement interpellé dès cette première ligne : Parce que tu t'es élevé. — *Dedit... condensam*. Hébr. : Il a porté sa cime parmi les nuages. Voyez la note du vers. 3b. — Les épithètes *fortissimi gentium* (vers. 11) et *crudelissimi*... (vers. 12) désignent Nabuchodonosor avec ses Chaldéens. Cf. XXVIII, 7 ; XXX, 11, 12. — *Succident*..., *projicient*... Ces futurs et les suivants ont le sens du prétérit, comme l'ont bien compris les LXX. Ninive, en effet, avait déjà subi son châtiment. — *In cunctis convallibus*... L'arbre était d'une taille si gigantesque, qu'une fois coupé et renversé il occupait un terrain immense. Comp. les vers. 5, 6, 8, etc. — *Recedent... populi*... Ne trouvant plus de protection auprès de lui, ceux qu'il avait abrités iront se réfugier ailleurs. Cf. Dan. IV, 11. — *In ruina ejus* (vers. 13). C.-à-d., sous ses branches et au-

sur les montagnes; ses branches tomberont dans toutes les vallées, ses rameaux se briseront sur tous les rochers du pays, et tous les peuples de la terre se retireront de dessous son ombre et l'abandonneront.

13. Tous les oiseaux du ciel ont habité dans ses débris, et toutes les bêtes de la terre se sont tenues dans ses rameaux.

14. C'est pourquoi tous les arbres plantés près des eaux ne s'élèveront plus dans leur hauteur, ils ne pousseront plus leur cime au-dessus de leurs branches touffues, et tous ceux qui sont arrosés par les eaux ne se soutiendront plus dans leur élévation, car ils ont tous été livrés à la mort, au fond de la terre, au milieu des enfants des hommes, avec ceux qui descendent dans la fosse.

15. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le jour où il est descendu aux enfers, j'ai répandu le deuil; je l'ai couvert de l'abîme, j'ai arrêté ses fleuves, et j'ai retenu les grandes eaux; le Liban s'est attristé à cause de lui, et tous les arbres des champs ont été ébranlés.

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisais dans le séjour des morts avec ceux qui descendaient dans la fosse; et tous les arbres de délices, les plus beaux et les meilleurs du Liban, qui étaient arrosés par les eaux, se sont consolés au fond de la terre.

17. Car eux aussi ils descendront avec lui dans le séjour des morts, auprès de

super montes; et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ, et recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, et relinquent eum.

13. In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cæli, et in ramis ejus fuerunt universæ bestiæ regionis.

14. Quamobrem non elevabuntur in altitudine sua omnia ligna aquarum, nec ponent sublimitatem suam inter nemorosa atque frondosa, nec stabunt in sublimitate sua omnia quæ irrigantur aquis, quia omnes traditi sunt in mortem ad terram ultimam, in medio filiorum hominum, ad eos qui descendunt in lacum.

15. Hæc dicit Dominus Deus : In die quando descendit ad inferos, induxi luctum; operui eum abysso, et prohibui flumina ejus, et coercui aquas multas; contristatus est super eum Libanus, et omnia ligna agri concussa sunt.

16. A sonitu ruinæ ejus commovi gentes, cum deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum; et consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.

17. Nam et ipsi cum eo descendent in infernum ad interfectos gladio; et bra-

---

près de son tronc étendus à terre. Ce trait ne contredit pas le précédent, mais le complète. Les vassaux de Ninive ne se contentent pas de l'abandonner après sa chute; ils l'insultent, la foulent aux pieds et la dépouillent, de même que les oiseaux de proie et les bêtes fauves se précipitent sur un cadavre pour le dévorer. Cf. XXIX, 5; Is. XVIII, 6; Jer. VII, 33, etc. — *Quamobrem...* (vers. 14). Morale de ce grave événement : instruits par la punition de Ninive, les autres peuples apprendront à ne pas s'enorgueillir follement. — *Inter nemorosa... frondosa.* L'hébreu a de nouveau : parmi les nuages. — *Terram ultimam, lacum :* le séjour des morts.

15-18. Effets produits par la ruine de l'Assyrie; l'Égypte aura une fin toute semblable. — *Induxi luctum.* Par une nouvelle description très éloquente, le prophète met de plus en plus en relief la chute si profonde de Ninive. Dieu a, pour ainsi dire, mis en deuil la nature entière, lorsque l'Assyrie succomba. — *Operui... abysso.* Il faut traduire, d'après l'hébreu : J'ai couvert (d'un voile) l'abîme pour lui (pour le cèdre symbolique). — *Contristatus est...* A la lettre dans l'hébreu : J'ai rendu noir le Liban à son sujet. Le noir était déjà la couleur du deuil. — *A sonitu... gentes* (vers. 16). Autre résultat de cette ruine : toutes les nations ont tremblé d'effroi, se demandant ce qui allait leur arriver à elles-mêmes. — *Ad infernum.* Hébr.: dans le *š''ôl,* ou séjour des morts. — *Consolata sunt...* Encore un autre résultat, qui rappelle le passage analogue d'Isaïe, XIV, 10 : les morts sont consolés (hébr. : réconfortés) de voir que le puissant roi d'Assur, qui semblait invulnérable, a péri comme eux. — Les mots *in terra infima* ont le même sens que « ad terram ultimam » (cf. vers. 14). — *Nam et ipsi...* (vers. 17). D'après l'hébreu : Eux aussi ils sont descendus avec lui dans le séjour des morts. Il n'y a donc pas eu de différence dans leur destinée finale. — *Brachium uniuscujusque...* La Vulgate est obscure en cet endroit. Hébr.: (Ils étaient) son bras (c.-à-d., ses alliés, ses auxiliaires); ils étaient assis à son ombre (sous sa protection) parmi les nations. — *Cui assimilatus...* (verset 18). Voici maintenant l'explication de la pa-

Ruines de Thèbes.

ceux qui ont été tués par l'épée ; et chacun de *ceux qui lui avaient servi de* bras sera assis sous son ombre au milieu des nations.

18. A quoi ressembles-tu, toi qui es illustre et élevé parmi les arbres de délices? Voici que tu as été précipité au fond de la terre avec les arbres de délices ; tu dormiras au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Voilà le pharaon, et toute sa multitude, dit le Seigneur Dieu.

chium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.

18. Cui assimilatus es, o inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam ; in medio incircumcisorum dormies, cum eis qui interfecti sunt gladio. Ipse est Pharao, et omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.

CHAPITRE XXXII

1. Il arriva, la douzième année, le premier jour du douzième mois, que la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, prononce une lamentation sur le pharaon, roi d'Égypte, et dis-lui : Tu as été semblable au lion des nations, et au dragon qui est dans la mer; tu frappais de la corne dans tes fleuves, tu troublais les eaux avec tes pieds, et tu agitais leurs flots.

3. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : J'étendrai sur toi mon rets, dans une multitude de peuples, et je te tirerai dans mon filet.

4. Je te jetterai à terre, et je te laisserai sur la face des champs; je ferai habiter sur toi tous les oiseaux du ciel, et je rassasierai de toi toutes les bêtes de la terre.

5. Je mettrai ta chair sur les montagnes, et je remplirai les collines de ta pourriture.

1. Et factum est, duodecimo anno, in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, assume lamentum super Pharaonem, regem Ægypti, et dices ad eum : Leoni gentium assimilatus es, et draconi qui est in mari; et ventilabas cornu in fluminibus tuis, et conturbabas aquas pedibus tuis, et conculcabas flumina earum.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, et extraham te in sagena mea.

4. Et projiciam te in terram, super faciem agri abjiciam te ; et habitare faciam super te omnia volatilia cæli, et saturabo de te bestias universæ terræ.

5. Et dabo carnes tuas super montes, et implebo colles tuos sanie tua.

---

rabole. Plus le prophète a insisté, d'abord sur la splendeur, puis sur la ruine du royaume assyrien, plus cette application a de vigueur. Hébr.: A qui es-tu semblable en gloire et en grandeur (au lieu de o *inclyte atque sublimis*)? — *Ecce deductus es...* L'Égypte ira rejoindre l'Assyrie, et les autres peuples que Ninive avait entraînés dans sa chute. Cette personnification est très poétique. — *In medio incircumcisorum.* Les Égyptiens pratiquaient la circoncision, et, à la façon des Hébreux, ils regardaient comme impurs tous les incirconcis. Cf. Gen. XXXI, 14; Jud. XIV, 3, et XV, 18; I Reg. XVII, 26, etc. — *Ipse... Pharao.* C.-à-d. : telle sera la destinée finale du pharaon et de tout son peuple.

6° Sixième oracle : élégie sur le roi d'Égypte. XXXII, 1-16.

CHAP. XXXII. — 1. Introduction. — *Duodecimo anno...* Environ un an et demi après la prise de Jérusalem. Cf. XXXI, 1, et la note.

2-6. Le crocodile égyptien périra. — *Leoni gentium...* L'élégie débute, comme d'autres poèmes du même genre, par l'éloge du héros dont on déplore la perte. — *Draconi :* le crocodile, comme plus haut (XXIX, 3). Il y a, ce semble, une antithèse entre ce trait et celui qui précède : On te comparait à un lion plein de noblesse, tandis que tu n'étais qu'un crocodile, t'agitant dans les eaux et les troublant. — *In mari.* Hébr. : dans les mers. Désignation hyperbolique du Nil. Cf. Is. XIX, 5; XXVII, 1, etc. — *Ventilabas cornu...* L'hébreu dit simplement, sans image : Tu t'élançais dans tes fleuves. — *Conturbabas...* Le crocodile est un animal très vif et très actif; en prenant ses ébats dans le Nil, il remue la vase et salit les eaux. — *Propterea...* Vers. 3-6 : Dieu

6. Et irrigabo terram fetore sanguinis tui super montes, et valles implebuntur ex te.

7. Et operiam, cum exstinctus fueris, cælum, et nigrescere faciam stellas ejus; solem nube tegam, et luna non dabit lumen suum.

8. Omnia luminaria cæli mœrere faciam super te, et dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus, cum ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Et irritabo cor populorum multorum, cum induxero contritionem tuam in gentibus, super terras quas nescis.

10. Et stupescere faciam super te populos multos, et reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cum volare cœperit gladius meus super facies eorum; et obstupescent repente singuli pro anima sua in die ruinæ tuæ.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus : Gladius regis Babylonis veniet tibi.

12. In gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam; inexpugnabiles omnes gentes hæ, et vastabunt superbiam Ægypti, et dissipabitur multitudo ejus.

13. Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant super aquas plurimas; et non conturbabit eas pes hominis ultra, neque ungula jumentorum turbabit eas.

14. Tunc purissimas reddam aquas eorum, et flumina eorum quasi oleum adducam, ait Dominus Deus,

6. J'arroserai la terre de ton sang corrompu, sur les montagnes, et les vallées seront remplies de toi.

7. Et quand tu seras éteint, j'obscurcirai le ciel, et je ferai noircir ses étoiles; je couvrirai le soleil d'une nuée, et la lune ne donnera plus sa lumière.

8. Je ferai pleurer sur toi tous les luminaires du ciel, et je répandrai les ténèbres sur ton pays, dit le Seigneur Dieu, lorsque tes blessés tomberont au milieu du pays, dit le Seigneur Dieu.

9. Je ferai frémir le cœur de peuples nombreux, lorsque j'aurai annoncé ta ruine parmi les nations, dans des pays que tu ne connais pas.

10. Je frapperai de stupeur des peuples nombreux à cause de toi; leurs rois seront saisis d'effroi et d'horreur à cause de toi, lorsque mon épée aura commencé de voler devant leur face, et soudain ils trembleront chacun pour sa vie, au jour de ta ruine.

11. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : L'épée du roi de Babylone viendra sur toi.

12. Je renverserai ta multitude par les épées des forts; toutes ces nations sont invincibles; elles détruiront l'orgueil de l'Égypte, et sa multitude sera dissipée.

13. Je ferai périr tout son bétail, qui était auprès des grandes eaux; le pied de l'homme ne les troublera plus désormais, et le sabot des bêtes ne les troublera plus.

14. Je rendrai alors leurs eaux très pures, et je ferai couler leurs fleuves comme l'huile, dit le Seigneur Dieu,

---

le fera sortir du Nil malgré lui, et jettera son cadavre sur le rivage, où il servira d'immonde pâture aux animaux sauvages. — *Expandam... rete...* Sur cette image, voyez XXIX, 4-5, et, pour l'idée, XXXI, 12-13. — *Implebo... sanie tua* (vers. 5). Littéralement dans l'hébreu : Je remplirai tes vallées de ta hauteur; c.-à-d., de ton immense cadavre. — *Irrigabo... sanguinis tui* (vers. 6). Hébr.: J'arroserai de ton sang, sur les montagnes, le pays où tu nages.

7-10. Effets produits par la chute du pharaon. La nature est bouleversée et prend le deuil (versets 7-8), les peuples sont terrifiés (vers. 9-10). Passage analogue à XXXI, 15-16ᵃ; comparez aussi XXVII, 35; XXVIII, 19; XXX, 18. — *Operiam.... et nigrescere...* Expressions très fortes. La ruine de l'Égypte est dépeinte sous des couleurs aussi sombres que la fin du monde, à cause de l'unité qui existe, dans le plan divin, entre le châtiment d'un peuple, au cours de l'histoire, et la punition de tous les impies, à la consommation des siècles. Voyez Is. XIII, 10, et la note; Joel, II, 31 et III, 15, etc. — *Irritabo* (vers. 9). C.-à-d., j'affligerai. — *Cum induxero contritionem...* Hébraïsme : lorsque la nouvelle de la ruine de l'Égypte retentira au loin (*super terras quas nescis*). — *Stupescere faciam...* (vers. 10). Les autres peuples se demanderont, en effet, si ce ne sera pas bientôt leur tour d'être frappés. — *Cum volare.... gladius...* Très belle métaphore.

11-16. C'est par le roi de Babylone que l'Égypte sera renversée. — *Gladius... Babylonis.* Pour la quatrième fois, Dieu nomme d'avance l'exécuteur de ses décrets contre le pharaon. Cf. XXIX, 18-20; XXX, 10-12, 24-25. — La prédiction relève avec éloquence soit la force irrésistible des Chaldéens (vers. 12), soit l'étendue de la ruine de l'Égypte (vers. 13; cf. XXIX, 11). — *Jumenta... quæ... super aquas.* Les prairies qui avoisinent le Nil sont remplies de troupeaux. — *Tunc* (vers. 13). Transition à une gracieuse promesse, qui apparaît, à travers ces menaces, comme un rayon de soleil à travers les nuées. — *Purissimas reddam...* Hébr.: Je rendrai ses eaux calmes. C'est

15. lorsque j'aurai désolé le pays d'Égypte, lorsque tout le pays sera dépouillé de ce qui le remplissait, et que j'aurai frappé tous ses habitants; et ils sauront que je suis le Seigneur.
16. C'est une lamentation, et on la prononcera; les filles des nations la prononceront; on la prononcera sur l'Égypte et sur toute sa multitude, dit le Seigneur Dieu.
17. Il arriva, la douzième année, le quinzième jour du mois, que la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
18. Fils de l'homme, chante un chant lugubre sur la multitude de l'Égypte; précipite-la, elle et les filles des nations puissantes, au plus profond de la terre, avec ceux qui descendent dans la fosse.
19. Qui surpasses-tu en beauté? Descends, et dors avec les incirconcis.
20. Ils tomberont au milieu de ceux qui ont été tués par l'épée; l'épée a été tirée; ils ont entraîné l'Égypte et tous ses peuples.
21. Les plus puissants d'entre les forts lui parleront du milieu du séjour des morts, eux qui sont descendus avec ses auxiliaires, et qui, tués par l'épée, sont morts incirconcis.
22. Là est Assur avec toute sa multitude; ses sépulcres sont autour de lui; ils ont tous été tués, ils sont tombés par l'épée.
23. Leurs sépulcres sont au plus profond de l'abîme, et toute sa multitude est autour de son sépulcre; ils ont tous

15. cum dedero terram Ægypti desolatam, deseretur autem terra a plenitudine sua, quando percussero omnes habitatores ejus; et scient quia ego Dominus.
16. Planctus est, et plangent eum; filiæ gentium plangent eum; super Ægyptum et super multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.
17. Et factum est in duodecimo anno, in quinta decima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :
18. Fili hominis, cane lugubre super multitudinem Ægypti; et detrahe eam ipsam, et filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cum his qui descendunt in lacum.
19. Quo pulchrior es? Descende, et dormi cum incircumcisis.
20. In medio interfectorum gladio cadent; gladius datus est, attraxerunt eam et omnes populos ejus.
21. Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, et dormierunt incircumcisi, interfecti gladio.
22. Ibi Assur, et omnis multitudo ejus; in circuitu illius sepulcra ejus; omnes interfecti, et qui ceciderunt gladio.
23. Quorum data sunt sepulcra in novissimis laci, et facta est multitudo ejus per gyrum sepulcri ejus, universi inter-

---

la même pensée. — *Flumina... quasi oleum.* Les eaux du Nil couleront doucement, à la manière onctueuse de l'huile. — *Filiæ gentium* (vers. 16): les nations païennes. C'étaient habituellement les femmes qui remplissaient le rôle de pleureuses aux funérailles (cf. Jer. IX, 17-18); de là ce rapprochement poétique.

7° Septième oracle : élégie sur la ruine du peuple égyptien. XXXII, 17-32.

Ce poème a beaucoup de ressemblance avec celui dans lequel Isaïe, XIV, 1 et ss., avait chanté la chute du roi de Babylone; il en est probablement une imitation.

17. Introduction. — *Quinta decima mensis.* Le mois n'est pas mentionné; mais ce fut sans doute le même que pour l'oracle précédent (verset 1). Les deux prophéties furent donc révélées à Ézéchiel à quinze jours seulement d'intervalle.

18-21. Première strophe : l'Égypte sera prochainement frappée par le Seigneur. — *Detrahe eam...* Le prophète est censé opérer lui-même, au nom de Jéhovah, ce qu'il est chargé de prédire. Sur les mots *ad terram ultimam*, voyez la note de XXXI, 14ᵇ. — *Quo pulchrior...* (verset 19). Question très mordante. L'Égypte est-elle meilleure que les autres peuples? Non, assurément; elle périra donc, elle aussi. — *Descende :* dans le séjour des morts. — *Cum incircumcisis.* Voyez la note de XXXI, 18. — *Gladius datus est* (vers. 20). C'est Nabuchodonosor qui a reçu ce glaive, pour en frapper l'Égypte. Comp. les versets 11-12. — *Attraxerunt...* Hébr.: entraînez-la (à la mort). Cet ordre s'adresse aux Chaldéens, auxquels Dieu recommande d'être sans pitié. — *Loquentur ei...* (vers. 21). L'Égypte personnifiée est maintenant dans le séjour des ombres, et les puissantes nations qui l'y avaient devancée l'accablent de leurs sarcasmes.

22-23. Seconde strophe : l'Égypte sera traitée comme Assur. — *Ibi...* Ici commence l'énumération des peuples qui avaient été ou qui devaient être subjugués par les Chaldéens. L'Assyrie est au premier rang de ces morts que l'Égypte ira rejoindre bientôt. — *In circuitu illius sepulcra...* Les tombes des sujets entoureront celle du roi; car la nation a totalement péri. — *In novissimis*

fecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

24. Ibi Ælam, et omnis multitudo ejus per gyrum sepulcri sui; omnes hi interfecti, ruentesque gladio, qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam, qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

25. In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus; in circuitu ejus sepulcrum illius; omnes hi incircumcisi, interfectique gladio; dederunt enim terrorem suum in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum; in medio interfectorum positi sunt.

26. Ibi Mosoch et Thubal, et omnis multitudo ejus; in circuitu ejus sepulcra illius; omnes hi incircumcisi, interfectique et cadentes gladio, quia dederunt formidinem suam in terra viventium.

27. Et non dormient cum fortibus, cadentibusque, et incircumcisis, qui descenderunt ad infernum cum armis suis, et posuerunt gladios suos sub capitibus suis; et fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum, quia terror fortium facti sunt in terra viventium.

28. Et tu ergo in medio incircumcisorum contereris, et dormies cum interfectis gladio.

29. Ibi Idumæa, et reges ejus, et omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio, et qui cum

été tués, ils sont tombés par l'épée, eux qui autrefois avaient répandu l'effroi dans la terre des vivants.

24. Là est Élam, et toute sa multitude est autour de son sépulcre; ils ont tous été tués, ils sont tombés par l'épée, ils sont descendus incirconcis au plus profond de la terre, eux qui avaient répandu l'effroi dans la terre des vivants, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse.

25. On a placé sa couche parmi ceux qui ont été tués, au milieu de tous ses peuples; son sépulcre est autour de lui; ce sont tous des incirconcis, et ils sont morts par l'épée; car ils avaient répandu l'effroi dans la terre des vivants, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse; ils ont été placés au milieu des morts.

26. Là sont Mosoch et Thubal, et toute leur multitude; leurs sépulcres sont autour d'eux; ce sont tous des incirconcis, et ils ont été tués et sont tombés par l'épée, car ils avaient répandu l'effroi dans la terre des vivants.

27. Ils ne dormiront point avec les héros qui sont tombés et qui étaient incirconcis, qui sont descendus dans le séjour des morts avec leurs armes, et ont mis leurs épées sous leurs têtes; leurs iniquités ont pénétré jusque dans leurs os, parce qu'ils étaient devenus l'effroi des héros dans la terre des vivants.

28. Toi aussi, tu seras donc broyé au milieu des incirconcis, et tu dormiras avec ceux qui ont été tués par l'épée.

29. Là est l'Idumée, avec ses rois et tous ses chefs, qui ont été mis, ainsi que leur armée, parmi ceux qui ont été

laci. C.-à-d. au fond de la fosse gigantesque, ou du séjour des morts. — *Dederant quondam*... Pendant longtemps Assur avait été l'effroi des autres peuples; ils ne le redoutent plus désormais.

24-25. Troisième strophe : l'Égypte sera traitée comme Élam. — *Ælam*. L'ancienne Élymaïde, à l'est du Tigre (*Atl. géogr.*, pl. I et VIII). Jérémie aussi (XLIX, 34, 39) a prophétisé contre elle. — *Per gyrum sepulcri*. Ce sont, avec de légers développements, les mêmes images et les mêmes expressions que dans la seconde strophe, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du poème. On ne saurait mieux décrire la triste monotonie d'une suite de tombeaux, où les morts, immobiles et silencieux, sont rangés côte à côte.

26-28. Quatrième oracle : l'Égypte sera traitée comme Mosoch et Thubal. — Sur ces deux peuplades, voyez XXVII, 13, et la note. Leur histoire est obscure. Elles furent conquises coup sur coup par les Assyriens et par les Chaldéens. — *Et non... cum fortibus* (vers. 27). Une humiliation spéciale leur est prédite ici; à moins donc qu'on ne donne à l'hébreu, comme le font quelques exégètes, un tour interrogatif qui supprimerait la négation : Ne se sont-ils pas couchés avec les héros...? Cette négation manque aussi dans les LXX et dans le syriaque. — *Descenderunt... cum armis*... Allusion à la coutume, presque universelle chez les anciens, d'enterrer les guerriers avec leurs armes. — *Iniquitates... in ossibus*... La cause morale du châtiment. — *Et tu*... (vers. 28). C'est à l'Égypte que s'adresse cette apostrophe menaçante. Cf. vers. 18-21, 32.

29-30. Cinquième strophe : l'Égypte sera traitée comme Édom, comme les princes du nord et comme les Sidoniens. — *Ibi Idumæa*. Déjà Ézéchiel a prédit la ruine définitive de l'Idumée (voyez XXV,

tués par l'épée, et qui ont dormi avec les incirconcis, avec ceux qui descendent dans la fosse.

30. Là sont tous les princes de l'aquilon, et tous les chasseurs, qui ont été conduits avec ceux qui avaient été tués; ils sont tremblants et confus malgré leur vaillance, ils dorment incirconcis avec ceux qui ont été tués par l'épée, et ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent dans la fosse.

31. Le pharaon les a vus, et il s'est consolé au sujet de sa multitude qui a été tuée par l'épée; le pharaon et toute son armée, dit le Seigneur Dieu.

32. Car j'ai répandu l'effroi dans la terre des vivants, et le pharaon, ainsi que toute sa multitude, a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

incircumcisis dormierunt, et cum his qui descendunt in lacum.

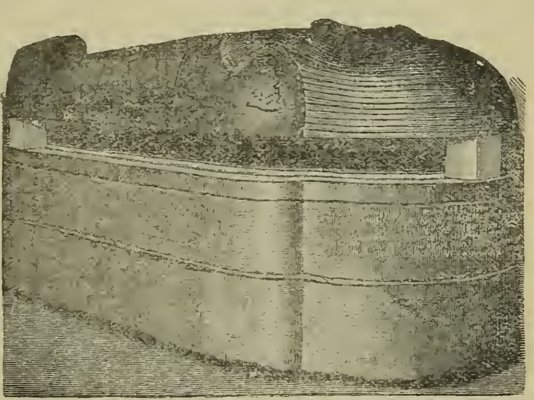
30. Ibi principes aquilonis omnes, et universi venatores, qui deducti sunt cum interfectis, paventes, et in sua fortitudine confusi; qui dormierunt incircumcisi cum interfectis gladio, et portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

31. Vidit eos Pharao, et consolatus est super universa multitudine sua, quæ interfecta est gladio; Pharao, et omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus.

32. Qui dedi terrorem meum in terra viventium; et dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio Pharao, et omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

12-14, et les notes); il lui annonce ici qu'elle aura tout d'abord à souffrir de la part des Chaldéens. — *Cum exercitu suo.* D'après l'hébreu : Dans leur vigueur; c.-à-d., malgré leur puissance. — *Principes aquilonis...* (verset 30). Les mots qui suivent, *et universi venatores,* ont une autre signification dans l'hébreu : Tous les Sidoniens. Il résulte de là que « les princes du nord » représentent les Tyriens et les Syriens.

31-32. Sixième strophe : le roi d'Égypte dans le séjour des morts. — *Vidit... et consolatus est...* Cf. xxxi, 16ᵇ, et le commentaire. — *Dedi terrorem meum* (vers. 32). D'après la Vulgate, il s'agirait de l'effroi excité sur toute la terre par les jugements divins. L'hébreu dit : Son effroi. De même la plupart des versions anciennes. Suivant cette leçon, qui cadre mieux avec le contexte, ces mots désignent la terreur causée par le pharaon. Comp. les vers. 23, 24, 26, où il est dit que plusieurs des autres nations châtiées comme l'Égypte avaient également répandu la frayeur autour d'elles. — *In terra viventium :* la terre actuelle, par opposition au séjour des morts mentionné tout le long de ce chapitre. — *Et dormivit...* « Josèphe nous assure, dans ses *Antiquités judaïques* (x, 9, 7), que la prophétie d'Ézéchiel contre l'Égypte fut littéralement accomplie, et que non seulement Nabuchodonosor s'empara de ce pays, mais qu'il fit mourir le roi et en institua un autre à sa place... Les victoires de Nabuchodonosor en Égypte sont aujourd'hui attestées par l'épigraphie égyptienne et chaldéenne, qui vient certifier l'exactitude des écrivains hébreux et la vérité des prophètes. » (F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes,* t. IV, p. 412 et 413 de la 5ᵉ édit.)



Sarcophage du roi sidonien Echmounazar. (Musée du Louvre.)

CHAPITRE XXXIII

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, et dices ad eos : Terra, cum induxero super eam gladium, et tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, et constituerit eum super se speculatorem ;
3. et ille viderit gladium venientem super terram, et cecinerit buccina, et annuntiaverit populo ;
4. audiens autem, quisquis ille est, sonitum buccinæ, et non se observaverit, veneritque gladius, et tulerit eum, sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinæ audivit, et non se observavit ; sanguis ejus in ipso erit ; si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quod si speculator viderit gladium venientem, et non insonuerit buccina, et populus se non custodierit, veneritque gladius, et tulerit de eis animam, ille quidem in iniquitate sua captus est ; sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.
7. Et tu, fili hominis, speculatorem

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur : Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur un pays, et que le peuple de ce pays, prenant l'un des derniers des siens, l'aura établi chez lui comme sentinelle,
3. et que cet homme, voyant venir l'épée sur le pays, aura sonné de la trompette et averti le peuple,
4. si celui, quel qu'il soit, qui a entendu le son de la trompette ne se tient pas sur ses gardes, et que l'épée vienne et l'enlève, son sang retombera sur sa tête.
5. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas tenu sur ses gardes, il sera responsable de son sang ; mais, s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa vie.
6. Que si la sentinelle voit venir l'épée et ne sonne pas de la trompette, et que, le peuple ne se tenant pas sur ses gardes, l'épée vienne et leur ôte la vie, ils seront surpris dans leur iniquité ; mais je redemanderai leur sang à la sentinelle.
7. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi

DEUXIÈME PARTIE

Consolations à Israël et aux Gentils.
XXXIII, 1 — XLVIII, 25.

Jérusalem a succombé (cf. XXXIII, 20) et le peuple théocratique a été dispersé parmi les nations (cf. XXXVI, 16 et ss.); Dieu choisit ce moment douloureux pour proclamer par son prophète la future résurrection d'Israël. Dès la première partie, cette douce promesse avait retenti de temps à autre (cf. XI, 17 ; XVI, 60 ; XVII, 12 ; XX, 37, etc.), mais en termes rapides ; elle va être longuement développée dans ces seize chapitres. Voyez l'Introd., p. 6-7.

SECTION I. — LE RÉTABLISSEMENT DU PEUPLE DE JÉHOVAH, LA DESTRUCTION DES ENNEMIS DU ROYAUME DE DIEU. XXXIII, 1 — XXXIX, 29.

§ I. — *Le Seigneur confirme à Ézéchiel son appel au ministère prophétique.* XXXIII, 1-33.

Au début de son ministère, Ézéchiel n'avait reçu ses pouvoirs que pour annoncer des malheurs (cf. II, 3 — III, 11), tandis que désormais il aura uniquement des bénédictions à prédire au peuple de Dieu ; on comprend donc qu'il ait besoin comme d'une nouvelle installation.

1° Ézéchiel est donné à Israël comme une sentinelle chargée de l'avertir. XXXIII, 1-9.

Ce passage a beaucoup de ressemblance avec III, 17-26.

CHAP. XXXIII. — 1-2ª. Introduction.

2ᵇ-6. La sentinelle et sa responsabilité. Comparaison frappante, empruntée à la guerre. Deux hypothèses sont faites successivement. — *Terra, cum...* C'est la première hypothèse (vers. 2ᵇ-5). La sentinelle a rempli fidèlement son devoir, et averti ses compatriotes de l'approche de l'ennemi (*cecinerit buccina :* l'antique signal d'un péril imminent ; cf. Jer. VI, 1 ; Os. VIII, 1 ; Am. III, 6, etc.). Sa responsabilité est dégagée ; ceux qui se laisseront surprendre ne pourront accuser qu'eux-mêmes. Au lieu de *virum... de novissimis*, l'hébreu dit : un homme de leurs frontières, c.-à-d., de leur propre pays, de leurs propres rangs. — *Quod si speculator...* C'est la seconde hypothèse (vers. 6). Si la sentinelle manque à son devoir, elle sera responsable des conséquences et gravement punie.

7-9. Application de ce principe à Ézéchiel et

comme sentinelle pour la maison d'Israël. Tu écouteras donc les paroles de ma bouche, et tu les leur annonceras de ma part.

8. Lorsque je dirai à l'impie : Impie, tu mourras certainement, si tu ne parles pas à l'impie pour qu'il prenne garde à sa voie, il mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

9. Mais si tu avertis l'impie pour qu'il se détourne de ses voies, et s'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et tu auras délivré ton âme.

10. Toi donc, fils de l'homme, dis à la maison d'Israël : Voici le langage que vous avez tenu : Nos iniquités et nos péchés sont sur nous, et par eux nous languissons ; comment donc pourrons-nous vivre?

11. Dis-leur : Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je ne veux pas la mort de l'impie, mais que l'impie se détourne de sa voie et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de vos voies très mauvaises ; et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël?

12. Toi donc, fils de l'homme, dis aux enfants de ton peuple : La justice du juste ne le délivrera pas le jour où il aura péché ; l'impiété de l'impie, le jour où il se convertira de son impiété, ne lui nuira point, et le juste ne pourra pas vivre dans sa justice le jour où il aura péché.

13. Même lorsque j'aurai dit au juste qu'il vivra, s'il se confie dans sa justice et commet l'iniquité, toutes ses œuvres justes seront mises en oubli, et il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise.

14. Et lorsque j'aurai dit à l'impie : Tu mourras certainement, s'il fait pénitence

dedi te domui Israel. Audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me.

8. Si, me dicente ad impium : Impie, morte morieris, non fueris locutus ut se custodiat impius a via sua, ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Si autem annuntiante te ad impium ut a viis suis convertatur, non fuerit conversus a via sua, ipse in iniquitate sua morietur, porro tu animam tuam liberasti.

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israel : Sic locuti estis, dicentes : Iniquitates nostræ et peccata nostra super nos sunt, et in ipsis nos tabescimus ; quomodo ergo vivere poterimus?

11. Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus, nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat. Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis ; et quare moriemini, domus Israel?

12. Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit eum, in quacumque die peccaverit ; et impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua ; et justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.

13. Etiamsi dixero justo quod vita vivat, et confisus in justitia sua fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, et in iniquitate sua quam operatus est, in ipsa morietur.

14. Si autem dixero impio : Morte morieris, et egerit pœnitentiam a pec-

---

à Israël. Voyez III, 17-19, et le commentaire. Pour ces lignes, l'identité est presque littérale.

2° Jéhovah désire la conversion des pécheurs, et nullement leur mort. XXXIII, 10-20.

10-11. Plainte des Juifs et réponse du Seigneur. — *Iniquitates... super nos.* C.-à-d., nous sommes sévèrement punis pour nos péchés, nous en portons tout le poids. L'image qui suit est plus forte encore : *in ipsis... tabescimus.* — *Quomodo ergo...* Autrefois, lorsque Ézéchiel leur avait prédit les vengeances divines, ils avaient refusé de croire ; maintenant qu'ils ont vu la réalisation de la menace, ils passent à un autre extrême et s'abandonnent au désespoir, s'imaginant que leur situation est sans remède. — *Dic ad eos* (vers. 11). Le Seigneur leur fait adresser par son serviteur une parole d'encouragement. Cette aimable parole, *nolo mortem...*, Ézéchiel l'avait déjà proférée au nom du Seigneur (cf. XVIII, 28 et 32). Cette fois, elle est confirmée par un serment solennel (*vivo ego*). — *Quare moriemini...* Voyez XVIII, 31, et la note.

12-20. Développement de la réponse du Seigneur. Comp. ce qui a été dit plus haut, XVIII, 20-32, touchant la responsabilité personnelle des hommes devant Dieu. — *Justitia justi...* Premier cas : si un juste abandonne la sainteté et se transforme en pécheur, ses mérites antérieurs ne lui serviront de rien, et il subira le châtiment des pécheurs (vers. 12-13). — *Si autem...* Second cas : si un pécheur se convertit sincèrement, ses péchés seront oubliés, et Dieu le traitera comme un juste (vers. 14-16). La sincérité du repentir est marquée par un certain nombre d'actes ré-

cato suo, feceritque judicium et justitiam,
15. et pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injustum, vita vivet, et non morietur;

16. omnia peccata ejus, quæ peccaverit, non imputabuntur ei; judicium et justitiam fecit, vita vivet.

17. Et dixerunt filii populi tui : Non est æqui ponderis via Domini; et ipsorum via injusta est.

18. Cum enim recesserit justus a justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis.
19. Et cum recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium et justitiam, vivet in eis.
20. Et dicitis : Non est recta via Domini. Unumquemque juxta vias suas judicabo de vobis, domus Israel.
21. Et factum est in duodecimo anno, in decimo mense, in quinta mensis transmigrationis nostræ, venit ad me qui fugerat de Jerusalem, dicens : Vastata est civitas.
22. Manus autem Domini facta fuerat ad me, vespere antequam veniret qui fugerat, aperuitque os meum donec veniret ad me mane, et aperto ore meo, non silui amplius.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

de son péché, et pratique l'équité et la justice,
15. si cet impie rend le gage, s'il restitue ce qu'il a ravi, s'il marche dans les commandements de la vie, et s'il ne fait rien d'injuste, il vivra certainement, et ne mourra pas;
16. tous les péchés qu'il avait commis ne lui seront point imputés; il a pratiqué l'équité et la justice, et il vivra certainement.
17. Et les enfants de ton peuple ont dit : La voie du Seigneur n'est pas juste; mais c'est leur propre voie qui est injuste.
18. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, et qu'il aura commis l'iniquité, il en mourra.
19. Et lorsque l'impie se sera détourné de son impiété, et qu'il aura pratiqué l'équité et la justice, il en vivra.
20. Et vous dites : La voie du Seigneur n'est pas droite. Je jugerai chacun de vous selon ses voies, maison d'Israël.
21. La douzième année, le cinquième jour du dixième mois de notre captivité, un homme qui avait fui de Jérusalem vint à moi et me dit : La ville a été ravagée.
22. Or la main du Seigneur avait été sur moi le soir d'avant l'arrivée de ce fugitif, et le Seigneur m'avait ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vînt à moi le matin, et, ma bouche ayant été ouverte, je ne demeurai plus en silence.
23. La parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

---

parateurs : *pignus restituerit..., rapinamque...* — *Peccata... non imputabuntur* (vers. 16). Précieuse révélation, qui remontait jusqu'à Moïse. Cf. Lev. XXVI, 40-45. — *Et dixerunt...* (vers. 17). Le peuple ose critiquer cette conduite miséricordieuse du Seigneur (cf. XVIII, 25 et ss.). Mais Dieu leur renvoie l'outrage : ce sont eux qui sont injustes (*ipsorum via...*). Puis il se justifie, en répétant qu'il n'y a rien de plus légitime que de juger les hommes d'après leur conduite individuelle. — *Unumquemque juxta...* (vers. 20b). Quoi que disent ces Juifs insensés, le Seigneur agira d'après son admirable principe, qui contient le plus excellent « remède contre la présomption et contre le désespoir. »

2° Jéhovah condamne soit les vaines espérances des Juifs demeurés en Palestine, soit la légèreté de ceux qui avaient été déportés en Chaldée. XXXIII, 21-33.

21-22. L'occasion de cet oracle. — *In duodecimo..., in decimo...* Environ un an et cinq mois après la prise de Jérusalem. — *Vastata... civitas.* Cette triste nouvelle avait dû parvenir beaucoup plus tôt à Ézéchiel; car, évidemment, les Babyloniens avaient été immédiatement avertis du succès de leurs armées. Le prophète parle donc ici de détails authentiques, reçus de la bouche d'un de ses compatriotes qui avait été témoin oculaire des faits. Or, on conçoit qu'il n'ait pas été facile à un fugitif de se glisser à travers les troupes chaldéennes et de pénétrer jusque dans la lointaine Babylonie. C'est donc à tort que la version syriaque a corrigé le texte, et écrit « onze » au lieu de « douze ». — *Manus autem...* (vers. 22). Langage figuré, qui marque une extase divine dans laquelle le prophète avait été plongé à ce moment même. Cf. III, 22; VIII, 1, etc. — *Aperuitque os...* Dieu avait autrefois promis qu'il en serait ainsi. Cf. XXIV, 25-27. — *Donec veniret...* Hébraïsme, pour dire que le silence mystérieux du prophète avait déjà cessé lorsque le messager se présenta.

23-29. Contre les Juifs demeurés en Judée. — *Et factum est...* Sans doute, peu de temps après le fait qui vient d'être raconté. — *Qui... in ruinosis.* Les vainqueurs avaient laissé, à Jé-

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces ruines sur la terre d'Israël disent : Abraham était seul, et il a possédé ce pays en héritage; mais nous, nous sommes nombreux; c'est à nous que le pays a été donné en possession.
25. C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Vous qui mangez des viandes avec le sang, qui levez vos yeux vers vos impuretés, et qui répandez le sang *humain*, posséderez-vous ce pays en héritage?
26. Vous vous êtes appuyés sur vos épées, vous avez commis des abominations, chacun de vous a souillé la femme de son prochain, et vous posséderiez ce pays en héritage?
27. Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Par ma vie, ceux qui habitent dans ces ruines tomberont par l'épée, ceux qui sont dans les champs seront livrés en pâture aux bêtes, et ceux qui sont dans les forts et dans les cavernes mourront par la peste.
28. Je ferai de ce pays une solitude et un désert, sa force altière prendra fin, et les montagnes d'Israël seront désolées, car personne n'y passera plus;
29. et ils sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu leur pays désolé et désert, à cause de toutes les abominations qu'ils ont commises.
30. Et toi, fils de l'homme, les enfants

24. Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israel, loquentes aiunt : Unus erat Abraham, et hereditate possedit terram; nos autem multi sumus; nobis data est terra in possessionem.
25. Idcirco dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui in sanguine comeditis, et oculos vestros levatis ad immunditias vestras, et sanguinem funditis, numquid terram hereditate possidebitis?
26. Stetistis in gladiis vestris, fecistis abominationes, et unusquisque uxorem proximi sui polluit; et terram hereditate possidebitis?
27. Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent; et qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum; qui autem in præsidiis et speluncis sunt, peste morientur.
28. Et dabo terram in solitudinem et in desertum, et deficiet superba fortitudo ejus, et desolabuntur montes Israel, eo quod nullus sit qui per eos transeat;
29. et scient quia ego Dominus, cum dedero terram eorum desolatam et desertam, propter universas abominationes suas, quas operati sunt.
30. Et tu, fili hominis, filii populi

---

rusalem et aux environs, un certain nombre de Juifs, choisis pour la plupart dans les classes pauvres, pour cultiver le sol. Cf. IV Reg. xxv, 12, 22; Jer. LII, 36. D'autres, qui s'étaient réfugiés durant le siège dans les contrées voisines, étaient rentrés sur le territoire de Juda après la prise de Jérusalem. — *Unus... Abraham...* L'argument équivaut à ceci : La Terre sainte avait été promise à tout jamais par le Seigneur à Abraham et à ses descendants; or, quoique le patriarche fût seul alors, sans enfants, cette promesse a été accomplie : à plus forte raison se réalisera-t-elle pour nous, les héritiers d'Abraham, qui sommes encore si nombreux malgré nos malheurs; nous demeurerons donc certainement en possession du pays. L'Évangile cite, pour les réfuter, des raisonnements semblables. Cf. Matth. III, 9; Joan. VIII, 33 et ss. Comme si Dieu leur avait accordé le pays de Chanaan sans condition! — *Idcirco dices...* (vers. 25). Jéhovah proteste contre ce vain sophisme, et accuse les Juifs palestiniens de divers crimes, qui les rendaient indignes d'habiter sur le sol sacré de Juda. Même après avoir été avertis par les châtiments les plus effroyables, ils avaient continué leur vie de péché. — *In sanguine comeditis.* Il était rigoureusement interdit de se nourrir du sang des animaux. Cf. Gen. IX, 4; Lev. III, 17; VII, 26, etc. — *Oculos... ad immunditias :* vers les idoles impures. — *Sanguinem funditis.* La violence et le meurtre. Ce crime est mis en relief par l'expression dramatique *stetistis in gladiis...* (verset 26). — *Unusquisque uxorem...* L'impudicité la plus révoltante. — *Et terram...* Cette question est répétée deux fois de suite en termes indignés. Comp. le vers. 25. — *Hæc dices...: Sic dicit...* Introduction solennelle à la sentence de ces misérables, que précède en outre un serment divin (*vivo ego*). Les habitants de Juda périront de différentes manières, en quelque endroit qu'ils se trouvent (vers. 27); le pays même sera dévasté, rendu désert (vers. 28). — *Dabo... in solitudinem.* Après la prise de Samarie et la déportation en masse des Israélites du royaume des dix tribus, les Assyriens avaient repeuplé le pays en y envoyant des colons étrangers (cf. IV Reg. XVII, 24 et ss.). Les Chaldéens ne firent rien de semblable pour le royaume de Juda; bien plus, ceux des Juifs qu'ils y avaient laissés ou qui y étaient rentrés d'eux-mêmes (note du vers. 23) s'enfuirent en Égypte après l'assassinat du gouverneur Godolias. Cf. Jer. XLIII, 5 et ss. La région demeura donc vraiment déserte.
30-33. Jéhovah condamne aussi la conduite

tui, qui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum, et dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum, loquentes : Venite, et audiamus quis sit sermo egrediens a Domino.

31. Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, et sedent coram te populus meus; et audiunt sermones tuos, et non faciunt eos, quia in canticum oris sui vertunt illos, et avaritiam suam sequitur cor eorum.

32. Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur; et audiunt verba tua, et non faciunt ea.

33. Et cum venerit quod prædictum est, ecce enim venit, tunc scient quod prophetes fuerit inter eos.

de ton peuple qui parlent de toi le long des murs et aux portes des maisons se disent l'un à l'autre, chacun à son voisin : Venez, et écoutons quelle est la parole qui sort *de la bouche* du Seigneur.

31. Et ils viennent à toi comme un peuple qui s'assemble, et mon peuple s'assied devant toi ; ils écoutent tes paroles, et ils ne les pratiquent pas, car ils les changent en chansons pour leur bouche, et leur cœur suit leur avarice.

32. Tu es pour eux comme un air de musique, qui se chante d'une manière douce et agréable; ils entendent tes paroles, et ils ne les pratiquent pas.

33. Mais, quand ce qui a été prédit arrivera, et voici que cela arrive, alors ils sauront qu'il y aura eu un prophète parmi eux.

CHAPITRE XXXIV

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta de pastoribus Israel; propheta, et dices pastoribus : Hæc dicit Dominus Deus : Væ pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos! Nonne greges a pastoribus pascuntur?

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, prophétise au sujet des pasteurs d'Israël; prophétise, et dis aux pasteurs : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes. Est-ce que les pasteurs ne paissent pas leurs troupeaux?

---

légère des Juifs déportés en Chaldée. — Ce sont eux que désignent les mots *filii populi tui*. — *Loquuntur de te*... Après avoir écouté Ézéchiel avec attention, ils s'entretenaient longuement des messages qu'il leur avait communiqués au nom du Seigneur; mais ils s'en tenaient là, et ne s'inquiétaient nullement de se conformer à ses exhortations. Dieu met son serviteur en garde contre ces marques de déférence purement extérieures. — *Juxta muros et in ostiis...* : au dehors et au dedans des maisons, en public et en particulier. — *Quasi si... populus* (vers. 31). Ce détail montre à quel point l'auditoire était nombreux. — *In canticum oris*... D'après la Vulgate. Ils en font un sujet de moquerie. L'hébreu ne dit pas précisément cela. Il peut signifier : Ils approuvent de leur bouche les paroles du prophète; ou bien : Ils font ce qui est agréable à leur bouche, ce qui leur plaît. — *Quasi carmen*... (vers. 32). Hébr. : comme un chant agréable. Ils ne pouvaient traiter avec plus de légèreté les choses si graves qu'ils entendaient. — *Et cum venerit*... (vers. 33). Hebr. : Et lorsque cela arrivera. L'addition de la Vulgate, *quod prædictum est*, exprime fort bien la pensée. La réalisation de la plupart des oracles antérieurs d'Ézéchiel avait inspiré à ses concitoyens un plus grand respect pour sa personne; leur accomplissement intégral dans la suite des temps devait subjuguer davantage encore les esprits et les cœurs des Juifs. Jéhovah encourage ainsi son serviteur à remplir fidèlement son rôle jusqu'au bout.

§ II. — *Les mauvais pasteurs et le bon pasteur d'Israël*. XXXIV, 1-31.

Le Seigneur annonce solennellement qu'il se propose d'arracher son peuple aux mains des pasteurs impies et cruels qui l'oppriment (versets 1-10), et que désormais il en prendra soin lui-même (vers. 11-19), par l'intermédiaire de son Christ, qui sera le bon pasteur par excellence (vers. 20-31). Touchant commentaire du petit oracle semblable de Jérémie, XXIII, 1-8.

1° Le Seigneur délivrera son troupeau des pasteurs égoïstes qui le maltraitent. XXXIV, 1-10.

Chap. XXXIV. — 1. Formule de transition.

2-6. Description de la conduite criminelle des pasteurs d'Israël. — *Pastoribus*. Nom très délicat et très expressif, pour figurer tantôt les chefs temporels du peuple juif, tantôt ses chefs spirituels. Cf. II Reg. v, 2; Ps. LXXVII, 71; Jer. II, 8, etc. Ici, le prophète a en vue ces deux catégories. — *Væ*. La menace retentit immédiatement

3. Vous mangiez le lait, et vous vous vêtiez de la laine; vous avez tué ce qui était gras, mais vous ne paissiez pas mon troupeau.

4. Vous n'avez pas fortifié ce qui était faible, guéri ce qui était malade, pansé ce qui était blessé; vous n'avez pas ramené ce qui était égaré, ni cherché ce qui était perdu; mais vous leur commandiez avec dureté et avec violence.

5. Mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteur; elles sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages, et elles ont été dispersées.

6. Mes troupeaux ont erré sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées; mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, et personne ne les cherchait; personne, dis-je, ne les cherchait.

7. C'est pourquoi, pasteurs, écoutez la parole du Seigneur :

8. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, parce que mes troupeaux ont été livrés

3. Lac comedebatis, et lanis operiebamini, et quod crassum erat occidebatis; gregem autem meum non pascebatis.

4. Quod infirmum fuit non consolidastis, et quod ægrotum non sanastis; quod confractum est non alligastis, et quod abjectum est non reduxistis, et quod perierat non quæsistis; sed cum austeritate imperabatis eis, et cum potentia.

5. Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor; et factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, et dispersæ sunt.

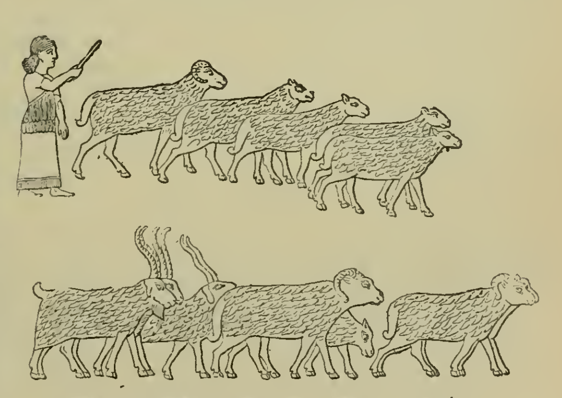
6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, et in universo colle excelso; et super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, et non erat qui requireret; non erat, inquam, qui requireret.

7. Propterea, pastores, audite verbum Domini :

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia pro eo quod facti sunt greges mei in

---

contre les pasteurs indignes. — *Pascebant semetipsos.* L'égoïsme est le trait le plus caractéristique d'un mauvais berger. Cf. Joan. x, 1 et ss. L'histoire sainte montre combien les chefs d'Israël avaient été, pour la plupart, entachés de ce défaut. — *Lac comedebatis...* Les vers. 3-5 développent d'une manière très pittoresque cette accusation générale. Il y a dans une brebis trois choses excellentes : le lait, la laine et la chair. Les bergers criminels dont parle le Seigneur s'appropriaient tout cela. Voyez les mêmes images dans Michée, III, 3, et dans Zacharie, XI, 16. Au lieu de : Vous mangiez le lait, l'hébreu actuel a : Vous mangiez la graisse (*ḥéleb*). Les LXX ont lu *ḥâlâb*, comme la Vulgate, et cette leçon est préférable, puisque les parties grasses sont mentionnées aussitôt après : *quod crassum...* — Le vers. 4 signale quatre classes de brebis qui ont plus spécialement besoin du berger : celles qui ont un tempérament débile, *infirmum ;* les malades, *ægrotum ;* celles qui ont été victimes d'un accident, *confractum ;* celles qui se sont égarées, *quod abjectum... et quod perierat.* Au lieu de leur témoigner de la pitié, les cruels pasteurs les ont, au contraire, maltraitées. — *Dispersæ sunt...* Le triste résultat d'une pareille conduite ne s'est pas fait longtemps attendre ; Dieu en trace un pathétique tableau (vers. 5-6). L'allégorie est facile à saisir : à cause de l'égoïsme de ses chefs, le peuple théocratique devint souvent la proie des nations païennes d'alentour. — Les mots *non... qui requireret* (vers. 6b) sont répétés avec une douloureuse emphase.



Berger conduisant son troupeau. (Bas-relief assyrien.)

7-10. Dieu retirera son troupeau des mains de ces pasteurs indignes. — *Propterea..., audite...* Il y a une grande solennité dans ce début de la sentence. Notez aussi le serment *Vivo ego* (ver-

rapinam, et oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eo quod non esset pastor: neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipsos, et greges meos non pascebant;

9. propterea, pastores, audite verbum Domini :

10. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse super pastores; requiram gregem meum de manu eorum, et cessare faciam eos, ut ultra non pascant gregem, nec pascant amplius pastores semetipsos; et liberabo gregem meum de ore eorum, et non erit ultra eis in escam.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse requiram oves meas, et visitabo eas.

12. Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipatarum, sic visitabo oves meas, et liberabo eas de omnibus locis in quibus dispersæ fuerant in die nubis et caliginis.

13. Et educam eas de populis, et congregabo eas de terris, et inducam eas in terram suam, et pascam eas in montibus Israel, in rivis, et in cunctis sedibus terræ.

14. In pascuis uberrimis pascam eas, et in montibus excelsis Israel erunt pascua earum; ibi requiescent in herbis virentibus, et in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. Ego pascam oves meas, et ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

16. Quod perierat requiram, et quod

au pillage, et que mes brebis sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages, faute de pasteur; car mes pasteurs n'ont point cherché mon troupeau, mais ces pasteurs se paissaient eux-mêmes et ne faisaient pas paître mes troupeaux;

9. à cause de cela, pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens moi-même à ces pasteurs; je reprendrai mon troupeau d'entre leurs mains, et j'empêcherai désormais ces pasteurs de paître le troupeau, et aussi de se paître eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur bouche, et il ne sera plus leur pâture.

11. Car ainsi parle le Seigneur Dieu: Voici, je chercherai moi-même mes brebis, et je les visiterai.

12. Comme un pasteur visite son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées, ainsi je visiterai mes brebis, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées au jour du nuage et de l'obscurité.

13. Je les retirerai d'entre les peuples, je les rassemblerai de divers pays, et je les ferai revenir dans leur propre pays, et je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux et dans tous les lieux habités du pays.

14. Je les ferai paître dans les pâturages les plus fertiles; les hautes montagnes d'Israël seront *le lieu de* leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes verdoyantes, et elles paîtront sur les montagnes d'Israël en de gras pâturages.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis, et je les ferai moi-même reposer, dit le Seigneur Dieu.

16. Je chercherai ce qui était perdu,

---

set 8). Cf. xxxiii, 27, etc. — *Pro eo quod...* Dieu rappelle en quelques mots (vers. 8^b-9) le crime de ces bergers mercenaires. — *Neque... quæsierunt pastores.* Le pronom *mei* manque dans les LXX, le chaldéen et le syriaque; il est probable qu'il aura été ajouté par erreur, car ces hommes n'étaient pas les pasteurs de Dieu. — *Ecce ego super...* (vers. 10). Sa main terrible va les frapper. — *Requiram..., et cessare...* Remarquez les éloquentes répétitions qui accentuent la pensée. Elles sont fréquentes dans tout ce chapitre.

2° Dieu lui-même prendra soin de son cher troupeau. XXXIV, 11-19.

11-16. Jéhovah, le fidèle pasteur. — *Ecce ego ipse.* Les deux pronoms sont très accentués. — *Sicut visitat...* (vers. 12). L'allégorie est admirablement développée. « Le Seigneur se met d'abord à la recherche de ses brebis (vers. 11); puis il les délivre dans tous les lieux où elles étaient dispersées (vers. 12); ensuite il les conduit dans leur propre pays (vers. 13), et il les fait paître sur les montagnes d'Israël (vers. 14-15) ». — *In die nubis...* C.-à-d., au jour du malheur. — *Educam... de populis* (vers. 13^a). La figure fait place pour un instant à la réalité; mais elle reparaît avec les mots *pascam eas*, à la ligne suivante. Ces divers traits prédisent la cessation de la captivité et le rétablissement du peuple juif en Palestine. — *In pascuis uberrimis...* Gracieuse description (vers. 14-15), qui rappelle le Ps. xxii. — *Quod perierat...* (vers. 16). Jéhovah se conduira donc, comme pasteur, tout à fait en sens contraire des mauvais bergers d'Israël. Comp. le vers. 4. Au lieu de *pingue... custodiam,* l'hébreu

je ramènerai ce qui était égaré, je panserai ce qui était blessé, je fortifierai ce qui était faible, et je conserverai ce qui était gras et fort, et je les ferai paître avec justice.

17. Mais vous, mes troupeaux, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je jugerai entre brebis et brebis, entre béliers et boucs.

18. N'était-ce pas assez pour vous de paître en de bons pâturages? Mais vous avez foulé de vos pieds les restes de vos pâturages, et, après avoir bu l'eau très pure, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

19. Et mes brebis se nourrissaient de ce que vous aviez foulé aux pieds, et elles buvaient ce que vos pieds avaient troublé.

20. C'est pourquoi ainsi vous parle le Seigneur Dieu : Voici, je jugerai moi-même entre la brebis grasse et la brebis maigre.

21. Parce que vous heurtiez du côté et de l'épaule, et que vous frappiez de vos cornes toutes les brebis faibles, jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées dehors,

22. je sauverai mon troupeau, et il ne sera plus exposé au pillage, et je jugerai entre brebis et brebis.

23. Et je susciterai sur elles un pasteur unique pour les paître, David mon serviteur; il les fera paître lui-même, et il sera leur pasteur.

abjectum erat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo, et quod pingue et forte custodiam, et pascam illas in judicio.

17. Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego judico inter pecus et pecus, arietum et hircorum.

18. Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? Insuper et reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus vestris, et cum purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.

19. Et oves meæ his quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur; et quæ pedes vestri turbaverunt, hæc bibebant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipse judico inter pecus pingue et macilentum.

21. Pro eo quod lateribus et humeris impingebatis, et cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras,

22. salvabo gregem meum, et non erit ultra in rapinam, et judicabo inter pecus et pecus.

23. Et suscitabo super eas pastorem unum, qui pascat eas, servum meum David; ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem.

---

actuel porte : Je détruirai ce qui est gras et vigoureux. Si cette leçon est authentique, elle exprime la pensée que nous lirons plus bas (vers. 20 et ss.) avec quelques détails de plus. Les LXX et le syriaque ont la même traduction que la Vulgate, et cette variante est préférable ici. — *Pascam... in judicio :* avec une parfaite justice.

17-19. Les différents membres du troupeau symbolique cesseront de se faire souffrir mutuellement. — *Vos autem...* Jéhovah interpelle ses brebis de la manière la plus suave, pour expliquer en quoi consistera la justice avec laquelle il les fera paître : les droits de toutes seront respectés, sauvegardés. — *Inter pecus et pecus.* Hébraïsme : entre les divers membres du troupeau. — *Arietum et hircorum.* Ces béliers et ces boucs figurent la partie la plus forte du peuple juif, les classes dirigeantes, qui se montraient si dures pour les petits et les pauvres. Dieu les traitera sévèrement, pour leur imposer une conduite plus équitable. Comp. les vers. 20 et ss. — *Nonne satis..* (vers. 18). C'est à cette partie méchante du troupeau que Dieu s'adresse maintenant. « L'image est tirée du moment où le troupeau est conduit au pâturage ou à l'abreuvoir; non seulement les brebis les plus robustes s'élancent les premières, en écartant les faibles, mais elles gâtent les aliments et le breuvage qui restaient pour celles-ci. » Il faudrait le temps présent au lieu des imparfaits *erat, turbabatis*, et des prétérits *conculcastis conturbastis.* De même au vers. 21.

3° Le Seigneur établira son serviteur David à la tête de ses brebis mystiques. XXXIV, 20-31.

20-22. Répétition de la pensée qui précède (vers. 17-19) : Dieu promet encore de secourir celles de ses brebis que l'on voudrait opprimer injustement. — *Pecus pingue* est l'équivalent des béliers et des boucs mentionnés plus haut (vers. 17). Le mot « gras » est donc pris ici en mauvaise part. — *Lateribus et humeris...* (verset 21). Traits pittoresques, qu'on voit se réaliser à tout instant au milieu d'un troupeau de brebis.

23-31. Le nouveau David, et la prospérité dont jouira le troupeau du Seigneur sous sa houlette. — *Pastorem unum.* Il n'y aura désormais qu'un seul vrai pasteur, à la place des bergers nombreux qui s'étaient succédé en Israël dans le cours des siècles. Le peuple recouvrera donc son ancienne unité. — *Servum meum Da-*

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum, et servus meus David princeps in medio eorum. Ego Dominus locutus sum.

25. Et faciam cum eis pactum pacis, et cessare faciam bestias pessimas de terra, et qui habitant in deserto, securi dormient in saltibus.

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem, et deducam imbrem in tempore suo; pluviæ benedictionis erunt.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, et terra dabit germen suum, et erunt in terra sua absque timore; et scient quia ego Dominus, cum contrivero catenas jugi eorum, et eruero eos de manu imperantium sibi.

28. Et non erunt ultra in rapinam in gentibus, neque bestiæ terræ devorabunt eos; sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.

29. Et suscitabo eis germen nominatum, et non erunt ultra imminuti fame in terra, neque portabunt ultra opprobrium gentium.

30. Et scient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, et ipsi populus meus domus Israel, ait Dominus Deus.

31. Vos autem, greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis; et ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.

24. Et moi, le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. Moi, le Seigneur, j'ai parlé.

25. Je ferai avec elles une alliance de paix, j'exterminerai du pays les bêtes féroces, et ceux qui habitent dans le désert dormiront en sécurité dans les bois.

26. Je les établirai autour de ma colline pour les bénir, je ferai tomber la pluie en son temps, et ce seront des pluies de bénédiction.

27. L'arbre des champs donnera son fruit, et la terre donnera son produit, et ils seront sans crainte dans le pays; et ils sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé les chaînes de leur joug et que je les aurai arrachés de la main de ceux qui les dominaient.

28. Ils ne seront plus la proie des nations, et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus; mais ils habiteront avec confiance, sans aucune crainte.

29. Je leur susciterai un germe de renom; ils ne seront plus diminués par la famine dans le pays, et ils ne porteront plus l'opprobre des nations.

30. Et ils sauront que moi, leur Seigneur Dieu, je serai avec eux, et qu'ils seront mon peuple, eux la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

31. Mais vous, mes brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, et moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur Dieu.

---

vid. Non pas David en personne, mais le dernier et le plus illustre de ses descendants, le Messie, comme l'affirment d'autres prophéties aussi claires que multiples. Cf. II Reg. VII, 14 et ss.; Is. IX, 7, et XI, 1; Jer. XXIII, 5, et XXX, 9; Os. I, 11, et III, 5; Am. IX, 11; Mich. V, 2; Luc. I, 32, etc. — *Ego... in Deum et... David princeps* (vers. 24). Le Christ sera donc un médiateur entre Dieu et les hommes.— *Pactum pacis* (vers. 25): une alliance qui procurera au monde une paix sans fin. Cf. Ps. LXXI, 3, 7; Is. IX, 6-7; Mich. V, 5; Agg. II, 10, etc. — *Cessare... bestias...* C'est toujours l'allégorie du troupeau qui reparaît; ces bêtes fauves représentent les peuples païens. — *In deserto.* C.-à-d., dans les lieux de pâture inhabités, comme on en trouve fréquemment en Palestine. — *Securi .. in saltibus.* Les forêts, qui sont le repaire accoutumé des bêtes féroces, peuvent devenir désastreuses pour les brebis; mais, en quelque lieu qu'il soit, le troupeau de Jéhovah sera bien gardé. — *Collis mei* (vers. 26): la colline de Sion, point de départ et centre de la théocratie nouvelle que le Messie devait fonder. Cf. Ps. II, 6, et CIX, 2; Joel, II, 32 etc. — *Ponam eos... benedictionem.* Formule hébraïque, pour signifier que les membres du peuple de Dieu devaient être tout à fait bénis. — *Imbrem in tempore.* Image de grâces spirituelles très abondantes. — *Et dabit lignum...* (vers. 27). Petit tableau idyllique de l'âge d'or inauguré par le Messie, c'est partout la prospérité et la paix. — *Cum contrivero...* Encore la délivrance du joug babylonien. Au lieu de *catenas jugi*, l'hébreu dit: les barres de leur joug. — *Et non... ultra* (verset 28). Perpétuité de cet état prospère. — *Germen nominatum* (vers. 29). Le pays du nouvel Israël sera donc d'une fertilité prodigieuse, et n'aura pas à redouter, comme la Palestine d'autrefois, des famines périodiques. Cf. XXXVI, 29-30; Jer. XIV, 1-6, etc. — *Opprobrium gentium:* les reproches que les Gentils adressaient aux Juifs, lorsque ceux-ci étaient châtiés par le Seigneur et abandonnés de lui en apparence. Cf. V, 14; XXII, 4, etc. — *Et scient...* (vers. 30). Le peuple de Dieu sentira que l'union la plus parfaite existera entre lui et Jéhovah. — *Vos autem...* (vers. 31). Le langage devient d'une exquise tendresse. Le trait *homines estis* fait ressortir

CHAPITRE XXXV

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
2. Fils de l'homme, tourne ton visage vers la montagne de Séir, prophétise contre elle, et dis-lui :
3. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens à toi, montagne de Séir, et j'étendrai ma main sur toi, et je te rendrai désolée et déserte.
4. Je détruirai tes villes, et tu seras un désert, et tu sauras que je suis le Seigneur.
5. Parce que tu as été un ennemi éternel, et que tu as livré les enfants d'Israël à l'épée au temps de leur affliction, au temps de leur extrême iniquité,
6. à cause de cela, par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je te livrerai au sang, et le sang te poursuivra, et parce que tu as haï le sang, le sang te poursuivra.
7. Je rendrai la montagne de Séir désolée et déserte, et j'en écarterai les allants et les venants.
8. Je remplirai ses montagnes des cadavres de ses morts, et sur tes collines, et dans tes vallées, et dans tes torrents, ils tomberont percés par l'épée.
9. Je te réduirai en solitudes éter-

1. Et factus est sermo Domini ad me dicens :
2. Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seir, et prophetabis de eo, et dices illi :
3. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, mons Seir; et extendam manum meam super te, et dabo te desolatum atque desertum.
4. Urbes tuas demoliar, et tu desertus eris; et scies quia ego Dominus.
5. Eo quod fueris inimicus sempiternus, et concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ,
6. propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam sanguini tradam te, et sanguis te persequetur; et cum sanguinem oderis, et sanguis persequetur te.
7. Et dabo montem Seir desolatum atque desertum, et auferam de eo euntem et redeuntem.
8. Et implebo montes ejus occisorum suorum; in collibus tuis, et in vallibus tuis atque in torrentibus, interfecti gladio cadent.
9. In solitudines sempiternas tradam

---

l'abîme infini qui existe entre le Seigneur et ceux qu'il avait daigné choisir pour qu'ils fussent sa nation privilégiée.

§ III. — *Dévastation de l'Idumée, rétablissement de la Terre sainte.* XXXV, 1 — XXXVI, 38.

Ce paragraphe contient deux oracles distincts, marqués et introduits par la formule accoutumée (cf. xxxv, 1, et xxxvi, 16). Dans le premier, xxxv, 1-xxxvi, 15, Ézéchiel prédit, d'une part, la ruine de l'Idumée, cette antique ennemie du peuple de Dieu; d'autre part, le rétablissement d'Israël en Palestine. Le second oracle, xxxvi, 16-38, concerne tout entier la nation théocratique, à laquelle il promet un bonheur parfait.

1° Premier oracle. XXXV, 1 — XXXVI, 15.

Chap. XXXV. — 1. Introduction.

2-4. Les monts de Séir seront dévastés. Ézéchiel a déjà prédit ce fait (cf. xxv, 12-17); il y revient, pour le mettre en contraste avec la future prospérité d'Israël, son peuple, si détesté des Iduméens. — *Pone faciem...* Sur cette locution menaçante, voyez vi, 2; xiii, 17, etc. — *Montem Seir* est une désignation poétique de l'Idumée. La chaîne des monts Séir allait de l'extrémité méridionale de la mer Morte à la pointe septentrionale du golfe Élanitique de la mer Rouge. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. v. Ici, comme en deux passages analogues du livre d'Isaïe (xxxiv, 1 et ss.; lxiii, 1-6), l'Idumée n'est pas seulement citée pour elle-même, mais comme représentant tout le monde païen, qui ne partageait que trop son hostilité à l'égard du royaume de Dieu. Cf. xxxvi, 5. — *Ecce ego..* Cf. vi, 14, etc. La sentence est brève, mais terrible. Lorsqu'elle sera exécutée, Edom comprendra de quelle main puissante viendront les coups qui le mettront en pièces.

5-9. C'est pour avoir maltraité injustement les Israélites que l'Idumée subira le châtiment. — *Eo quod... inimicus...* Hébr. : Parce que tu as eu une inimitié éternelle. Rien de plus exact : cette haine n'avait jamais cessé depuis l'origine de l'Idumée. Cf. Gen. xxv, 22 et ss.; xxvii, 41; Num. xx, 21; Am. i, 16; Abd. 10-15, etc. — *In manus gladii* est une personnification dramatique. — *In tempore afflictionis.* Ce trait fait surtout allusion à la prise de Jérusalem par les Chaldéens. Cf. Ps. cxxxvi, 7; Thren. iv, 21. — *Iniquitatis extremæ :* au temps où les crimes d'Israël avaient atteint leur plus haut degré d'intensité et recevaient leur juste punition. — *Sanguini tradam te* (vers. 6). Littéralement dans l'hébreu : Je te ferai sang. C.-à-d. : Tout ton sang sera répandu. C'est le talion divin. — *Cum*

te, et civitates tuæ non habitabuntur; et scietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quod dixeris : Duæ gentes et duæ terræ meæ erunt, et hereditate possidebo eas, cum Dominus esset ibi ;

11. propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, et secundum zelum tuum, quem fecisti odio habens eos; et notus efficiar per eos, cum te judicavero.

12. Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Israel, dicens : Deserti nobis ad devorandum dati sunt.

13. Et insurrexistis super me ore vestro, et derogastis adversum me verba vestra; ego audivi.

14. Hæc dicit Dominus Deus : Lætante universa terra, in solitudinem te redigam.

15. Sicut gavisus es super hereditatem domus Israel, eo quod fuerit dissipata, sic faciam tibi : dissipatus eris, mons Seir, et Idumæa omnis; et scient quia ego Dominus.

nelles, et tes villes ne seront plus habitées; et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

10. Parce que tu as dit : Deux nations et deux pays seront à moi, et je les posséderai en héritage, quoique le Seigneur fût là,

11. à cause de cela, par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je te traiterai selon la colère et la jalousie que tu as témoignées dans ta haine contre eux, et je serai rendu célèbre parmi eux, lorsque je t'aurai jugé.

12. Tu sauras alors que moi, le Seigneur, j'ai entendu toutes les insultes que tu as proférées contre les montagnes d'Israël, en disant : Ce sont des déserts qui nous ont été abandonnés pour les dévorer.

13. Vous vous êtes élevés contre moi par vos discours, et vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes; j'ai entendu.

14. Ainsi parle le Seigneur Dieu : A la joie de toute la terre, je ferai de toi une solitude.

15. Comme tu t'es réjoui sur l'héritage de la maison d'Israël, parce qu'il était ravagé, je te traiterai de même : tu seras ruinée, montagne de Séir, toi et l'Idumée entière, et ils sauront que je suis le Seigneur.

CHAPITRE XXXVI

1. Tu autem, fili hominis, propheta super montes Israel, et dices : Montes Israel, audite verbum Domini.

1. Pour toi, fils de l'homme, prophétise au sujet des montagnes d'Israël, et dis-leur : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur.

---

sanguinem oderis. L'hébreu ajoute une négation qui rend le sens plus clair : Parce que tu n'as pas haï le sang; ce qui revient à dire : Parce que tu l'as versé abondamment, sans remords. D'après la Vulgate : Parce que tu as détesté Israël, qui était ton proche parent. — *Seir desolatum* (vers. 7 et ss.). Répétition de la sentence (comp. les vers. 3^b-4). — *Auferam... euntem...* Détail pittoresque, qui s'est réalisé d'une manière presque littérale. — *Implebo montes...* (verset 8). Description effrayante du carnage qui aura lieu dans l'Idumée.

10-15. Autre motif de la ruine d'Edom : il a voulu s'emparer du territoire sacré d'Israël. — *Eo quod...* Transition, comme au vers. 5. — *Duæ gentes et... terræ :* les royaumes de Juda et d'Israël. — *Cum Dominus... ibi.* Circonstance aggravante : le territoire qui excitait les convoitises des Iduméens appartenait à Jéhovah lui-même. Aussi est-ce lui en personne qui vengera son honneur outragé : *propterea vivo...* (vers. 11). — *Notus efficiar per...* Hébr. : Je me ferai connaître au milieu d'eux; c.-à-d., au milieu des Israélites, auxquels Dieu montrera qu'il ne les oublie pas. — *Opprobria tua* (vers. 12) : les blasphèmes proférés par les Iduméens contre le Seigneur et contre Israël. Comp. le vers. 13. Le prophète en cite un exemple : *Deserti nobis...* Ils osent prétendre que c'est pour les leur livrer que Dieu a rendu désertes les montagnes d'Israël. — *Lætante... terra* (vers. 14). Lorsqu'ils seront punis, personne ne leur témoignera de la sympathie; tout au contraire. — *Sicuti gavisus...* (vers. 15). Encore le talion, et résumé de toute cette prophétie contre Edom. Cf. Thren. IV, 22.

CHAP. XXXVI. — 1-7. Comment les montagnes d'Israël ont été ravagées par les ennemis du peuple de Jéhovah. — *Tu autem...* Transi-

2. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que l'ennemi a dit de vous : Bien, ces hauteurs éternelles nous ont été données en héritage;

3. à cause de cela prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous avez été désolées, foulées aux pieds de toutes parts, que vous êtes devenues l'héritage des autres nations, et que vous avez été sur les lèvres et les langues l'opprobre des peuples;

4. à cause de cela, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu : Ainsi parle le Seigneur Dieu aux montagnes et aux collines, aux torrents, aux vallées et aux déserts, aux maisons ruinées et aux villes désertes, qui ont été dépeuplées et raillées par les autres peuples d'alentour.

5. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Puisque j'ai parlé dans le feu de ma jalousie contre les autres nations et contre toute l'Idumée, qui se sont emparées de ma terre, dans toute la joie de leur âme et de tout leur cœur, et qui en ont chassé *les habitants* pour la ravager;

6. à cause de cela prophétise sur le pays d'Israël, et dis aux montagnes et aux collines, aux coteaux et aux vallées : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, j'ai parlé dans ma jalousie et dans ma fureur, parce que vous avez porté la confusion par les nations.

7. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : J'ai levé la main *et j'ai juré* que les nations qui sont autour de vous porteront elles-mêmes leur confusion.

8. Et vous, montagnes d'Israël, poussez vos branches et portez votre fruit pour

2. Hæc dicit Dominus Deus : Eo quod dixerit inimicus de vobis : Euge, altitudines sempiternæ in hereditatem datæ sunt nobis;

3. propterea vaticinare, et dic : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod desolati estis, et conculcati per circuitum, et facti in hereditatem reliquis gentibus, et ascendistis super labium linguæ et opprobrium populi;

4. propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus et collibus, torrentibus, vallibusque et desertis, parietinis et urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt et subsannatæ a reliquis gentibus per circuitum.

5. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, et de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hereditatem cum gaudio, et toto corde et ex animo, et ejecerunt eam ut vastarent;

6. idcirco vaticinare super humum Israel, et dices montibus et collibus, jugis et vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo et in furore meo locutus sum, eo quod confusionem gentium sustinueritis.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Ego levavi manum meam, ut gentes quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.

8. Vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, et fructum vestrum

---

tion, et introduction à la seconde partie de l'oracle. Le nom de *montes Israel* caractérise fort bien la Palestine, qui est tout entière montagneuse. Cf. VI, 2; XVII, 22, etc. (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Eo quod... inimicus* (vers. 2). L'ennemi, c'est en premier lieu Edom; mais c'est aussi, d'après les vers. 3 et ss., le monde païen en général, dont les principaux membres s'étaient levés à tour de rôle contre les Israélites. — *Euge*. Hébr.: *Hé'aḥ*. Voyez XXV, 3, et la note. — *Altitudines sempiternæ*. Expression hyperbolique qui signifie : montagnes anciennes. Echo de Gen. XLIX, 26, et de Deut. XXXIII, 15. — *Ascendistis super labium...* (vers. 3) est un hébraïsme très énergique, pour marquer un langage impudent. Cf. Deut. XXVII, 37; III Reg. IX, 7, etc. — *Montibus..., et urbibus...* (vers. 4). Énumération très éloquente, qui met en relief la désolation de toutes les parties du territoire juif. — *Parietinis* : une contrée dont les murailles ont été partout renversées, comme il arrive dans une guerre violente. — *In igne zeli* (vers. 5). La jalousie du Seigneur avait été vivement excitée par les mauvais traitements que les païens avaient infligés à son peuple; mais voici qu'elle se dispose à opérer d'effroyables vengeances. — *Cum gaudio... ex animo*. Ce groupement de synonymes dénote une joie maligne, très intime et très intense. — *Dices... jugis* (vers. 6). D'après l'hébreu : Tu diras... aux torrents. Comme au vers. 4. — *Levavi manum* (vers. 7). Le geste du serment. Jéhovah jure donc qu'il humiliera les ennemis d'Israël. Cf. XX, 5, etc.

8-12. Ces montagnes seront bénies comme aux jours anciens. — *Ramos... germinetis*. Belle métaphore, pour dépeindre la prospérité dont jouiront les Israélites après l'exil. — *Prope est enim...* Dans cinquante ans environ la promesse devait s'accomplir. — *Ecce ego ad vos* (vers. 9). Cette

afferatis populo meo Israel; prope enim est ut veniat.

9. Quia ecce ego ad vos, et convertar ad vos : et arabimini, et accipietis sementem.

10. Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel; et habitabuntur civitates, et ruinosa instaurabuntur.

11. Et replebo vos hominibus et jumentis, et multiplicabuntur, et crescent; et habitare vos faciam sicut a principio, bonisque donabo majoribus quam habuistis ab initio, et scietis quia ego Dominus.

12. Et adducam super vos homines, populum meum Israel, et hereditate possidebunt te; et eris eis in hereditatem, et non addes ultra ut absque eis sis.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dicunt de vobis : Devoratrix hominum es, et suffocans gentem tuam,

14. propterea homines non comedes amplius, et gentem tuam non necabis ultra, ait Dominus Deus.

15. Nec auditam faciam in te amplius confusionem gentium, et opprobrium populorum nequaquam portabis, et gentem tuam non amittes amplius, ait Dominus Deus.

16. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, et polluerunt eam in viis suis et in studiis suis; juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me.

18. Et effudi indignationem meam su-

mon peuple d'Israël, car ces choses sont près d'arriver.

9. Voici, je viens à vous, et je me retournerai vers vous; vous serez labourées, et vous recevrez la semence.

10. Je multiplierai en vous les hommes et toute la maison d'Israël; les villes seront habitées, et les lieux ruinés seront rétablis.

11. Je vous remplirai d'hommes et d'animaux; ils se multiplieront et ils s'accroîtront; je ferai que vous soyez habitées comme auparavant, et je vous comblerai de plus de biens que vous n'en avez eu au commencement, et vous saurez que je suis le Seigneur.

12. J'amènerai sur vous des hommes, mon peuple d'Israël, et ils vous posséderont en héritage; vous serez leur héritage, et vous ne serez plus jamais sans eux.

13. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce qu'on dit de vous : Tu dévores les hommes et tu étouffes ton peuple,

14. à cause de cela tu ne dévoreras plus les hommes, et tu ne feras plus mourir ton peuple, dit le Seigneur Dieu.

15. Je ne te ferai plus entendre les reproches des nations, et tu ne porteras plus l'opprobre des nations, et tu ne perdras plus ton peuple, dit le Seigneur Dieu.

16. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

17. Fils de l'homme, la maison d'Israël a habité dans sa terre; ils l'ont souillée par leurs œuvres et leurs affections; leur voie a été devant moi comme la souillure d'une femme qui a ses règles.

18. Alors j'ai répandu mon indignation

---

fois, pour bénir, et non plus pour frapper : *et convertar...* — *Arabimini.* Après être demeuré longtemps en jachère, le sol palestinien sera rendu à la culture et à la fertilité. — *Multiplicabo... homines* (vers. 10). La réalité prend maintenant la place de la figure. De tout ce passage, comme de ceux qui lui ressemblent soit au livre d'Ézéchiel, soit dans les autres écrits prophétiques, il faut dire qu'il eut un commencement de réalisation aussitôt après la fin de la captivité, mais qu'il a une portée beaucoup plus haute que l'avenir immédiat des Juifs, et qu'il prédit les bénédictions sans nombre que Dieu destinait à l'Église. — *Sicut a principio* (vers. 11) : comme aux temps les plus heureux de l'histoire d'Israël. Cf. III Reg. IV, 25, etc.

13-15. Ce rétablissement sera perpétuel. — *Devoratrix hominum.* Dieu avait dû si souvent punir les Israélites à cause de leurs iniquités, que la Palestine semblait être une terre néfaste, qui dévorait ses habitants. Cf. Lev. XVIII, 28; Num. XIII, 32. Mais voici que tout va changer sous ce rapport : *propterea...* (vers. 14). — *Nec... confusionem...* (vers. 15). L'ancienne gloire reviendra, comme l'ancienne prospérité.

2° Deuxième oracle. XXXVI, 16-38.

« Passage remarquable, » qui « expose avec une grande beauté les principes de Jéhovah concernant la rédemption de son peuple, et le mode de cette rédemption ».

16. Introduction.

17-21. C'est à cause de ses péchés qu'Israël a été affligé. — *Habitaverunt in humo...* Ézéchiel remonte de nouveau le cours de l'histoire des Juifs, et résume en quelques traits vigoureux leur conduite criminelle. — *Polluerunt eam.* Leur territoire était sanctifié par les manifestations spéciales de la présence de Dieu; mais ils l'avaient

sur eux, à cause du sang qu'ils avaient versé sur la terre, et de leurs idoles par lesquelles ils l'avaient souillée.

19. Je les ai dispersés parmi les nations, et ils ont été disséminés en divers pays; je les ai jugés selon leurs voies et selon leurs œuvres.

20. Ils sont venus chez les nations parmi lesquelles ils étaient allés, et ils ont profané mon saint nom, lorsqu'on disait d'eux : C'est là le peuple du Seigneur, et ils sont sortis de son pays.

21. Et j'ai épargné mon saint nom, que la maison d'Israël avait profané chez les nations où elle était allée.

22. C'est pourquoi tu diras à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Ce n'est pas pour vous que j'agirai, maison d'Israël, mais c'est pour mon saint nom, que vous avez profané parmi les nations où vous êtes allés.

23. Et je sanctifierai mon grand nom, qui a été profané parmi les nations, que vous avez profané au milieu d'elles, afin que les nations sachent que je suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié en vous devant elles.

24. Car je vous retirerai d'entre les nations, et je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous amènerai dans votre pays.

25. Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous purifierai de toutes vos idoles.

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair.

per eos, pro sanguine quem fuderunt super terram, et in idolis suis polluerunt eam.

19. Et dispersi eos in gentes, et ventilati sunt in terras; juxta vias eorum et adinventiones eorum judicavi eos.

20. Et ingressi sunt ad gentes ad quas introierunt; et polluerunt nomen sanctum meum, cum diceretur de eis : Populus Domini iste est, et de terra ejus egressi sunt.

21. Et peperci nomini sancto meo, quod polluerunt domus Israel in gentibus ad quas ingressi sunt.

22. Idcirco dices domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Non propter vos ego faciam, domus Israel, sed propter nomen sanctum meum, quod polluistis in gentibus ad quas intrastis.

23. Et sanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum est inter gentes, quod polluistis in medio earum, ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cum sanctificatus fuero in vobis coram eis.

24. Tollam quippe vos de gentibus, et congregabo vos de universis terris, et adducam vos in terram vestram.

25. Et effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et ab universis idolis vestris mundabo vos.

26. Et dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestri; et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.

---

souillé par leurs idolâtries. Cf. Lev. XVIII, 28; Num. XXXV, 34, etc. — *In studiis suis.* Hébr. : par leurs œuvres. — *Immunditiam menstruatæ.* Sur cette impureté légale, voyez VII, 20; Lev. XV, 19; Is. LXIV, 6, etc. — *Et effudi...* Conséquences de cette infâme conduite (vers. 18 et ss.) : la divine colère s'enflamma contre les coupables et les dispersa à travers le monde. — *Polluerunt nomen...* (vers. 20). Les païens se mirent à blasphémer ce nom sacré, comme si le Dieu qui le portait avait été impuissant à sauver son peuple. Cependant Jéhovah ne pouvait pas tolérer longtemps cette humiliation; il se dispose donc à sauver le malheureux Israël.

22-32. Brillante promesse de salut. On a pu dire de ces lignes qu'elles appartiennent par avance au Nouveau Testament. Comparez l'oracle analogue de Jérémie, XXXI, 31-34. — *Non propter vos.* Ces mots sont fortement accentués. Les Juifs ne méritaient pas que le Seigneur les sauvât pour eux-mêmes; du moins, il les délivrera pour sa propre gloire, à laquelle il tient avant tout. Cf. Is. XLIII, 25; XLVIII, 9-11, etc. — *Sanctificabo nomen...* (vers. 24) : pour faire disparaître la profanation mentionnée plus haut. Cf. vers. 20-21. — Au lieu de *coram eis* (à la vue des païens), l'hébreu dit : à vos yeux. — *Tollam quippe...* (vers. 24). Le nom de Jéhovah avait été profané par l'exil des Juifs au milieu du monde païen; sa sainteté et sa grandeur seront manifestées par leur délivrance et leur réinstallation en Palestine. — *Et effundam...* Ce verset 25 et les trois suivants forment comme le cœur de l'oracle. Le culte juif contenait de nombreuses ablutions qui lavaient les souillures légales (cf. Num. XIX, 17 et ss.; Ps. L, 4, 9, etc.); mais il

27. Et spiritum meum ponam in medio vestri; et faciam ut in præceptis meis ambuletis, et judicia mea custodiatis et operemini.
28. Et habitabitis in terra quam dedi patribus vestris; et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.
29. Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris; et vocabo frumentum, et multiplicabo illud; et non imponam vobis famem.
30. Et multiplicabo fructum ligni, et genimina agri, ut non portetis ultra opprobrium famis in gentibus.

31. Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non bonorum; et displicebunt vobis iniquitates vestræ et scelera vestra.
32. Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus; notum sit vobis, confundimini, et erubescite super viis vestris, domus Israel.
33. Hæc dicit Dominus Deus : In die qua mundavero vos ex omnibus iniquitatibus vestris, et inhabitari fecero urbes, et instauravero ruinosa,
34. et terra deserta fuerit exculta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris,
35. dicent : Terra illa inculta facta est ut hortus voluptatis; et civitates desertæ, et destitutæ atque suffossæ, munitæ sederunt.
36. Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous, et je ferai que vous marchiez dans mes préceptes, que vous gardiez et que vous pratiquiez mes ordonnances.
28. Vous habiterez dans le pays que j'ai donné à vos pères, et vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.
29. Je vous délivrerai de toutes vos souillures; j'appellerai le froment, et je le multiplierai, et je ne vous imposerai plus la famine.
30. Je multiplierai le fruit des arbres et les semences des champs, afin que vous ne portiez plus désormais l'opprobre de la famine parmi les nations.
31. Alors vous vous souviendrez de vos voies très mauvaises et de vos affections qui n'étaient pas bonnes; vos iniquités et vos crimes vous déplairont.
32. Ce n'est point pour vous que j'agirai, dit le Seigneur Dieu; sachez-le, soyez confus et rougissez à cause de vos voies, maison d'Israël.
33. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le jour où je vous aurai purifiés de toutes vos iniquités, et où j'aurai repeuplé les villes et rétabli les lieux ruinés,
34. lorsque ce pays désert, et autrefois désolé aux yeux de tous les passants, sera cultivé,
35. on dira : Cette terre inculte est devenue comme un jardin de délices; et les villes désertes, abandonnées et ruinées, sont maintenant fortifiées.
36. Et toutes les nations qui resteront autour de vous sauront que moi, le Sei-

---

est question ici d'une purification d'un genre supérieur, d'une complète régénération. — *Et dabo... cor novum* (vers. 26). Opération encore plus délicate et plus intime. Comp. XI, 18-20, où nous avons rencontré la même promesse. — *Auferam... lapideum.* Autrefois, leur cœur était endurci, rebelle aux impressions de la grâce; celui par lequel Dieu le remplacera sera tendre et obéissant (*carneum* en bonne part). — *Spiritum meum...* (vers. 27). Ce trait dit plus encore. C'est comme un nouveau principe vital qui pénétrera en eux, et qui leur fera accomplir des œuvres dignes du Seigneur : *faciam ut in præceptis...* Cf. Is. XXXII, 5; Joel, II, 28; Zach. IV, 6, etc. — *Et habitabitis...* (vers. 28). Ils retrouveront, grâce à leur obéissance, ce que leur rébellion leur avait enlevé. Cf. XXVIII, 25; XXXVII, 25. — *Et eritis mihi...* Union éternelle et tout à fait étroite entre Jéhovah et Israël. — *Salvabo vos...* (vers. 29). La nouvelle nation théocratique sera sainte et ne commettra pas les crimes de l'ancien Israël. — *Vocabo frumentum.* Détail pittoresque. Cf. IV Reg. VIII, 1; Os. II, 21. A la prospérité morale correspondra la prospérité matérielle. Cf. XXXIV, 27, 29; Jer. XXXI, 12, etc. — *Recordabimini viarum...* (vers. 31). Sur cette pensée, voyez VI, 9; XVI, 61-63, etc. Au lieu de *displicebunt*, l'hébreu dit énergiquement : Vous aurez du dégoût. — *Non propter vos* (vers. 32). Cette partie de l'oracle se termine comme elle avait commencé. Comp. le vers. 22.

33-38. Dieu comblera de mille bénédictions son peuple ainsi transformé. C'est le développement des vers. 29-30. — *In die qua...* Comme plus haut (vers. 25 et ss.), le rétablissement des Juifs en Palestine est présenté comme une conséquence du pardon que Dieu leur aura généreusement accordé. La description est très gracieuse. — *Hortus voluptatis.* Cf. XXXI, 8-9, et la note. — *Sederunt.* Mieux, d'après l'hébreu : sont habitées. — *Scient... quia ego...* (vers. 36). Les gentils avaient méprisé Jéhovah après la ruine et la dispersion de son peuple; ils se sentiront pleins de respect pour lui, quand ils verront ses attentions multiples pour Israël. — *Quæcumque derelictæ* n'est pas du remplissage; en effet, les chap. XXV-XXIX ont annoncé que les nations païennes devaient être punies à leur tour. Cf. XXXV, 1 et ss.

gneur, j'ai rebâti les lieux ruinés et planté les champs incultes; que moi, le Seigneur, j'ai parlé, et j'ai exécuté.
37. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Les enfants d'Israël me trouveront encore favorable en ceci, et je leur ferai *cette grâce :* Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,
38. comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans ses solennités; ainsi, les villes désertes seront remplies de troupeaux d'hommes, et ils sauront que je suis le Seigneur.

ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta; ego Dominus locutus sim, et fecerim.
37. Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc in hoc invenient me domus Israel, ut faciam eis : Multiplicabo eos sicut gregem hominum,
38. ut gregem sanctum, ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus : sic erunt civitates desertæ, plenæ gregibus hominum; et scient quia ego Dominus.

CHAPITRE XXXVII

1. La main du Seigneur fut sur moi, et elle m'emmena dans l'esprit du Seigneur, et elle me laissa au milieu d'une campagne qui était remplie d'ossements.
2. Elle m'en fit faire le tour; ils étaient très nombreux à la surface de la terre, et extrêmement secs.
3. Alors il me dit : Fils de l'homme, penses-tu que ces os puissent revivre? Je répondis : Seigneur Dieu, vous le savez.

1. Facta est super me manus Domini, et eduxit me in spiritu Domini, et dimisit me in medio campi, qui erat plenus ossibus.
2. Et circumduxit me per ea in gyro; erant autem multa valde super faciem campi, siccaque vehementer.
3. Et dixit ad me : Fili hominis, putasne vivent ossa ista? Et dixi : Domine Deus, tu nosti.

— *Adhuc... invenient...* (vers. 37). Hébr. : Je me laisserai encore chercher en cela par la maison d'Israël. Lorsque son peuple était souillé de crimes, Dieu refusait de se laisser consulter par lui et de lui répondre (cf. XIV, 3-4; XX, 3); désormais il répondra paternellement à ses questions. — *Multiplicabo eos...* Cf. vers. 10, 11, 33; Jer. XXXI, 27; Os. I, 10, etc. — *Ut gregem sanctum* (vers. 38). Touchante image, pour mieux montrer combien cette multiplication sera merveilleuse. Les troupeaux destinés aux sacrifices se composaient de milliers de victimes, surtout aux fêtes solennelles (*in solemnitatibus*). Comp. II Par. XXXV, 7, où nous apprenons que Josias fit immoler jusqu'à trente mille agneaux pendant la Pâque.

§ IV. — *Prophétie symbolique de la résurrection d'Israël.* XXXVII, 1-28.

Ce chapitre se compose de deux révélations distinctes : d'une vision, vers. 1-14, et d'une action symbolique, vers. 15-28, qui ont l'une et l'autre pour but de prédire que la nation théocratique, alors si humiliée, devait être rétablie avec une nouvelle splendeur.

1° La vision et son explication. XXXVII, 1-14.

C'est ici l'un des plus beaux morceaux du livre d'Ézéchiel. « Famosam hanc visionem, dit saint Jérôme, omnium ecclesiarum Christi lectione celebratam. »

Chap. XXXVII. — 1-10. Les ossements ressuscités. Les vers. 1-2 servent d'introduction; viennent ensuite le premier acte (vers. 3-8) et le second acte (vers. 9-10) de la vision. — *Facta est... manus...* Formule solennelle, qui marque une influence irrésistible exercée par Jéhovah sur son prophète. Cf. I, 3, etc. Aucune durée n'étant indiquée, cet oracle appartient à la même époque que ceux qui précèdent, et auquel d'ailleurs il sert de développement. — *Eduxit... in spiritu.* Variante dans l'hébreu : Le Seigneur (au lieu du génitif *Domini*) me conduisit en esprit; c.-à-d. en extase. Cf. VIII, 3; XI, 24. — *In medio campi.* Dans l'hébreu, avec l'article : Au milieu de la vallée. — *Plenus ossibus.* Douloureux spectacle, qui va bientôt devenir extraordinairement consolant. — *Sicca... vehementer* (vers. 2). Le seul aspect de ces ossements, éparpillés sur toute la surface de la vallée, montrait que la vie les avait depuis longtemps abandonnés; il n'y avait donc pas le moindre espoir qu'ils pussent revivre sans un immense prodige. Dieu attire l'attention d'Ézéchiel sur ce fait, en lui adressant la question *Putasne vivent...?* (vers. 3). — *Tu nosti.* Réponse respectueuse, mais que le prophète rend vague à dessein, car il soupçonne que le Seigneur a quelque intention spéciale en l'interrogeant ainsi. C'est comme s'il disait : Mon Dieu, vous pouvez tout. — *Vaticinare* (vers. 4). En cet endroit, ce verbe ne désigne pas une prophétie proprement dite, mais un ordre qu'Ézéchiel devra

4. Et dixit ad me : Vaticinare de ossibus istis, et dices eis : Ossa arida, audite verbum Domini.

5. Hæc dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego intromittam in vos spiritum, et vivetis.

6. Et dabo super vos nervos, et succrescere faciam super vos carnes, et superextendam in vobis cutem, et dabo vobis spiritum, et vivetis; et scietis quia ego Dominus.

7. Et prophetavi sicut præceperat mihi; factus est autem sonitus, prophetante me, et ecce commotio; et accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam.

8. Et vidi, et ecce super ea nervi et carnes ascenderunt, et extenta est in eis cutis desuper, et spiritum non habebant.

9. Et dixit ad me : Vaticinare ad spiritum; vaticinare, fili hominis, et dices ad spiritum : Hæc dicit Dominus Deus : A quatuor ventis veni, spiritus, et insuffla super interfectos istos, et reviviscant.

10. Et prophetavi sicut præceperat mihi; et ingressus est in ea spiritus, et vixerunt; steteruntque super pedes suos, exercitus grandis nimis valde.

11. Et dixit ad me : Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est. Ipsi dicunt : Aruerunt ossa nostra, et periit spes nostra, et abscissi sumus.

12. Propterea vaticinare, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aperiam tumulos vestros, et educam vos de sepulcris vestris, populus meus, et inducam vos in terram Israel.

4. Et il me dit : Prophétise sur ces os, et dis-leur : Ossements desséchés, écoutez la parole du Seigneur.

5. Ainsi parle le Seigneur Dieu à ces os : Voici, je vais introduire un esprit en vous, et vous vivrez.

6. Je mettrai sur vous des nerfs, et je ferai croître sur vous des chairs; j'étendrai de la peau sur vous, et je vous donnerai un esprit, et vous vivrez, et vous saurez que je suis le Seigneur.

7. Je prophétisai donc comme il me l'avait ordonné, et tandis que je prophétisais, il se fit un bruit, puis un mouvement, et les os s'approchèrent les uns des autres, chacun dans sa jointure.

8. Je regardai, et voici que des nerfs et des chairs se formèrent sur eux, et de la peau s'étendit par-dessus; mais il n'y avait pas d'esprit en eux.

9. Et il me dit : Prophétise à l'esprit; prophétise, fils de l'homme, et dis à l'esprit : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Viens des quatre vents, esprit, et souffle sur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophétisai donc comme il me l'avait ordonné, et l'esprit entra en eux, et ils devinrent vivants, et ils se tinrent sur les pieds; c'était une armée extrêmement nombreuse.

11. Et il me dit : Fils de l'homme, tous ces os sont les enfants d'Israël. Ils disent : Nos os se sont desséchés, notre espérance a péri, et nous sommes retranchés *du nombre des hommes*.

12. Prophétise donc, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais ouvrir vos tombeaux, et je vous ferai sortir de vos sépulcres, ô mon peuple, et je vous amènerai dans la terre d'Israël.

---

adresser aux ossements de la part de Dieu : *Ossa..., audite...* — *Intromittam... spiritum* (vers. 5) : c.-à-d., le souffle vital. Le dernier de tous les actes nécessaires pour la résurrection des ossements est mentionné le premier, comme le plus essentiel. — *Dabo... nervos, ...carnes, ...cutem.* Les divers degrés de la revivification. — *Prophetavi* (vers. 7) a la même signification que « vaticinare » (note du vers. 4). — *Factus est...* Détails dramatiques, qui renouvellent la scène sous nos yeux. — *Sonitus :* le bruit que firent les ossements, lorsqu'ils s'agitèrent pour se rapprocher les uns des autres. — *Et vidi, et ecce...* (vers. 8-9). C'est la réalisation du vers. 6, dans ses divers détails. — *Insuffla :* de même que le Créateur, après avoir formé le corps du premier homme, avait soufflé sur lui pour lui donner la vie. — *Interfectos.* Mot qui marque une mort violente; il convient fort bien dans la circonstance, puisque les os desséchés représentent Israël, qui avait succombé sous les coups de ses ennemis. — *Exercitus grandis...* (vers. 10). Comparez le vers. 2, où il a été dit que les ossements étaient « multa valde ».

11-14. Interprétation de la vision. — *Ossa hæc... Israel.* Tel est donc le but direct de la vision : représenter la résurrection du peuple théocratique, qui ressemblait alors à un corps depuis longtemps privé de vie. — *Ipsi dicunt...* Comme nous l'avons déjà vu (cf. XXXIII, 10, et la note), les Juifs, après avoir longtemps vécu dans une folle et orgueilleuse confiance, que rien ne pouvait ébranler, s'étaient ensuite livrés à un complet désespoir, et refusaient de croire aux promesses consolantes que Dieu leur adressait par ses prophètes; c'est pourquoi le Seigneur, dans

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sépulcres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux, ô mon peuple,

14. et que j'aurai mis mon esprit en vous, et que vous vivrez, et que je vous aurai placés en repos sur votre terre; et vous saurez que moi, le Seigneur, j'ai parlé et j'ai exécuté, dit le Seigneur Dieu.

15. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

16. Et toi, fils de l'homme, prends un morceau de bois, et écris dessus : Pour Juda, et pour les enfants d'Israël qui lui sont associés. Prends encore un autre morceau de bois, et écris dessus : Pour Joseph, bois d'Éphraïm, et de toute la maison d'Israël, et de ceux qui lui sont associés.

17. Puis joins-les l'un à l'autre en un seul morceau, et ils seront unis dans ta main.

13. Et scietis quia ego Dominus, cum aperuero sepulcra vestra, et eduxero vos de tumulis vestris, popule meus,

14. et dedero spiritum meum in vobis, et vixeritis, et requiescere vos faciam super humum vestram; et scietis quia ego Dominus locutus sum, et feci, ait Dominus Deus.

15. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

16. Et tu, fili hominis, sume tibi lignum unum, et scribe super illud : Judæ, et filiorum Israel sociorum ejus. Et tolle lignum alterum, et scribe super illud : Joseph, ligno Ephraim, et cunctæ domui Israel sociorumque ejus.

17. Et adjunge illa unum ad alterum tibi in lignum unum, et erunt in unionem in manu tua.

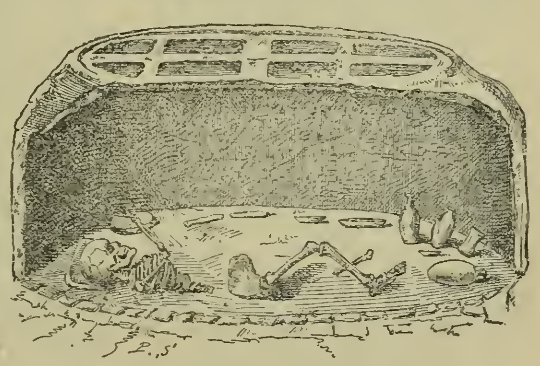
---

sa bonté, use de tous les moyens pour les convaincre. — *Ego* (pronom très accentué) *aperiam tumulos...* Cette image (vers. 12) va au delà de celle des ossements qui jonchaient la plaine; elle décrit très bien l'état des Juifs captifs, qui étaient comme ensevelis dans le tombeau. — *Populus meus.* Appellation de tendresse. Elle souligne la pensée, et montre que le Seigneur est disposé à ne rien épargner pour délivrer son peuple. — *Et scietis quia...* (vers. 13). Lorsque leur Dieu aura accompli pour eux tant de merveilles, ils ne douteront plus de sa miséricorde. — Si ce tableau grandiose, justement admiré des littérateurs, ne concerne pas en premier lieu et d'une manière immédiate la résurrection générale, la résurrection de la chair à la fin des temps, il implique très certainement et très visiblement ce dogme; car, dit fort bien un exégète protestant, « un tel symbole ne pouvait avoir de valeur que pour ceux qui étaient familiarisés avec l'idée qu'il exprimait. » Or on sait, par d'autres textes bibliques, que les Hébreux croyaient à la résurrection des corps. Cf. I Reg. II, 6; Job, XIX, 25-27; Ps. XV, 10-11; Dan. XII, 2, etc. C'est donc à bon droit que la plupart des Pères se sont servis de cette vision pour établir que les morts ressusciteront au dernier jour. Voyez Calmet, *h. l.;* Knabenbauer, *Comment.*, p. 378-380.

2° L'action symbolique et son explication. XXXVII, 15-28.

Non seulement Jéhovah rendra la vie à son peuple, mais il le rétablira dans son antique unité, et le placera sous la conduite du Messie, fils de David.

15-17. Les deux morceaux de bois réunis en un seul. — *Et factus est...:* peu après la vision des ossements, pour achever d'en expliquer le



Tombeau découvert à Mughéir, en Chaldée.

sens. — *Scribe... Judæ* (vers. 16). Hébr. : Écris... : Pour Juda. Ce premier morceau de bois devait donc figurer le royaume de Juda. Les tribus de Benjamin et de Lévi, et les portions de Siméon et des autres tribus qui formaient ce royaume avec la famille de Juda (cf. II Par. XI, 12-16; XV, 9; XXX, 11-18, etc.) sont désignées par les mots *et filiorum...* (hébr. : et pour les fils...). — *Joseph, lignum Ephraim...* Plus clairement dans l'hébreu : Pour Joseph, bois d'Éphraïm et de toute la maison d'Israël, ses compagnons. Joseph et

18. Cum autem dixerint ad te filii populi tui loquentes : Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?
19. loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam lignum Joseph, quod est in manu Ephraim, et tribus Israel, quæ sunt ei adjunctæ, et dabo eas pariter cum ligno Juda, et faciam eas in lignum unum; et erunt unum in manu ejus.
20. Erunt autem ligna super quæ scripseris in manu tua, in oculis eorum; et dices ad eos :
21. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam filios Israel de medio nationum ad quas abierunt, et congregabo eos undique, et adducam eos ad humum suam;
22. et faciam eos in gentem unam in terra in montibus Israel, et rex unus erit omnibus imperans; et non erunt ultra duæ gentes, nec dividentur amplius in duo regna.
23. Neque polluentur ultra in idolis suis, et abominationibus suis, et cunctis iniquitatibus suis, et salvos eos faciam de universis sedibus in quibus peccaverunt, et emundabo eos; et erunt mihi populus, et ego ero eis Deus.
24. Et servus meus David rex super eos, et pastor unus erit omnium eorum; in judiciis meis ambulabunt, et mandata mea custodient, et facient ea.
25. Et habitabunt super terram quam

18. Et lorsque les enfants de ton peuple te tiendront ce langage : Ne nous indiqueras-tu pas ce que cela signifie?
19. tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je prendrai le bois de Joseph qui est dans la main d'Éphraïm, et les tribus d'Israël qui lui sont associées, et je le joindrai avec le bois de Juda, et j'en ferai un seul bois, et ils seront un seul bois dans sa main.
20. Les morceaux de bois sur lesquels tu auras écrit seront dans ta main, sous leurs yeux; et tu leur diras :
21. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je prendrai les enfants d'Israël du milieu des nations où ils sont allés, je les rassemblerai de toutes parts, et je les ramènerai dans leur pays;
22. et je ferai d'eux une seule nation dans le pays, sur les montagnes d'Israël, et un seul roi les commandera tous, et ils ne formeront pas désormais deux peuples, et ils ne seront plus divisés en deux royaumes.
23. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations et par toutes leurs iniquités; je les sauverai de tous les lieux où ils ont péché, et je les purifierai; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.
24. Mon serviteur David régnera sur eux, et il y aura un seul pasteur pour eux tous; ils marcheront dans *la voie de* mes ordonnances; ils garderont mes commandements et ils les pratiqueront.
25. Ils habiteront sur la terre que j'ai

Éphraïm sont mentionnés comme les représentants principaux du royaume schismatique du nord. Cf. Ps. LXXVII, 67; Os. V, 5, etc. — *Adjunge illa :* de façon à n'avoir plus qu'un seul morceau de bois, emblème de la future unité d'Israël.

18-20. Interprétation du symbole. — *Cum... dixerint...* Ces mots supposent que l'acte prescrit à Ézéchiel devait avoir lieu en présence du peuple. — *In manu ejus* (vers. 19b). C.-à-d., dans la main de Juda. Cette tribu devait donc exercer l'hégémonie sur le nouveau peuple, comme elle l'avait exercée autrefois sur l'ancien, en lui fournissant un roi issu d'elle. D'après l'hébreu actuel : Dans ma main. C'est Dieu qui se charge d'opérer cette heureuse et perpétuelle union des royaumes longtemps séparés. — *Erunt autem...* (vers. 20). Les deux morceaux de bois devaient rester dans la main d'Ézéchiel, tandis qu'il communiquerait au peuple la promesse qui suit (vers. 21 et ss.).

21-28. Brillante promesse rattachée à l'acte symbolique. C'est, au fond, celle que nous avons déjà lue naguère à deux reprises (XXXIV, 11-31, et XXXVI, 22-30). — *Assumam... de medio...* Comme toujours, la fin de la captivité et le retour des Juifs en Palestine sont à la base de leur rétablissement en tant que nation privilégiée. — *In gentem unam* (vers. 22). La réunion des deux royaumes en un seul, ainsi qu'il vient d'être prédit (vers. 15 et ss.). Cf. Is. XI, 13; Jer. III, 18; Os. I, 11, et VIII, 3-4, etc. — *Rex unus :* le nouveau David, le Messie. Comp. le vers. 24. — *Neque polluetur...* (vers. 23). Sainteté du nouvel Israël. Cf. XXXVI, 25, etc. — *De universis sedibus.* Ces mots ne peuvent guère désigner les contrées où les Juifs avaient été déportés, car ce n'est point pendant l'exil qu'ils avaient le plus péché; ils se rapportent plutôt aux différentes provinces de la Palestine, souillées autrefois par l'idolâtrie d'Israël. Les LXX et Symmaque ont lu : Je les délivrerai de toutes les iniquités qu'ils ont commises. — *Servus meus David...* (vers. 24). Le point central et aussi le faîte de la promesse. Cf. XXXIV, 23-24. — *Et habitabunt...* (vers. 25). Perpétuité de cet heureux état de choses. Cf. XXXVI, 28. — *Servo meo Jacob :* le grand et saint patriarche dont était issu le peuple de Dieu. — Le trait *in sempiternum,* qui est

donnée à mon serviteur Jacob, et où vos pères ont habité; ils y habiteront, eux et leurs enfants, et les enfants de leurs enfants à perpétuité, et mon serviteur David sera leur prince à jamais.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix; il y aura une alliance éternelle avec eux; je les établirai solidement, je les multiplierai, et je placerai mon sanctuaire au milieu d'eux pour toujours.

27. Mon tabernacle sera parmi eux; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

28. Et les nations sauront que je suis le Seigneur, le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux pour toujours.

dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri; et habitabunt super eam ipsi, et filii eorum, et filii filiorum eorum, usque in sempiternum; et David servus meus princeps eorum in perpetuum.

26. Et percutiam illis fœdus pacis; pactum sempiternum erit eis; et fundabo eos, et multiplicabo, et dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.

27. Et erit tabernaculum meum in eis; et ero eis Deus, et ipsi erunt mihi populus.

28. Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cum fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.

CHAPITRE XXXVIII

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage vers Gog, vers la terre de Magog, vers

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem

---

répété avec beaucoup de force dans les vers. 26-28, doit être idéalisé, comme toutes les promesses analogues : la Palestine est ici le type de l'Église du Christ, qui doit durer à tout jamais. — *Princeps... in perpetuum.* Cf. Luc. I, 33 : Son règne n'aura pas de fin. — *Fœdus pacis* (vers. 26). Cf. XXXIV, 25; Is. LV, 3; Jer. XXXII, 40, etc. Alliance de paix et de bonheur. — *Multiplicabo.* Cf. XXXVI, 37. La catholicité de l'Église du Messie. — *Dabo sanctificationem...* Hébr. : Je placerai mon sanctuaire...— *Erit tabernaculum* (vers. 27). Ce détail de la promesse s'accomplit jusqu'à un certain point lorsque Zorobabel eut reconstruit le temple de Jérusalem; mais il était réservé au Verbe incarné de le réaliser jusqu'à la perfection. — *Et scient gentes...* (vers. 28). Témoins de ces prodiges, les païens reconnaîtront la grandeur de Jéhovah et se convertiront à lui.

§ V. — *Le jugement redoutable que le Seigneur exercera contre les impies.* XXXVIII, 1 — XXXIX, 29.

La place que cette prophétie occupe dans le livre d'Ézéchiel, et plusieurs des détails qu'elle renferme (cf. XXXVIII, 8, 11, etc.), montrent qu'elle concerne une époque postérieure au rétablissement d'Israël, et à la formation du nouveau royaume théocratique gouverné directement par le Messie. Elle prédit, en termes figurés, les luttes que l'Église du Christ devra subir dans le cours des siècles, surtout ses derniers et victorieux combats à la fin des temps. Gog, le redoutable adversaire dont elle annonce la totale défaite, est le type des ennemis de Dieu et de la vraie religion sur la terre. Cf. Apoc. XX, 7 et ss. Sur les difficultés d'interprétation auxquelles elle a donné lieu, voyez Knabenbauer, *h. l.*, p. 391-392.

1° Gog réunit ses troupes innombrables, dont Jéhovah lui-même doit prendre le commandement. XXXVIII, 1-9.

Chap. XXXVIII. — 1. Introduction.

2-6. Gog et son armée. — *Pone faciem... contra.* Cf. XXXV, 2, etc. Dès ses premiers mots, l'oracle s'annonce terrible pour les méchants et leur chef maudit. — *Contra Gog, terram Magog.* D'après les LXX et le syriaque : Contre Gog et le pays de Magog. Dans l'hébreu et la Vulgate, « terram » est à l'accusatif du mouvement, de la direction : Contre Gog, dans le pays de Magog. La Table des peuples, Gen. X, 2, cite le nom de Magog comme celui d'un fils de Japhet. Suivant les anciens interprètes juifs (Josèphe, *Ant.*, I, 6, 1; comp. saint Jérôme, *in Ezech.*, h. l.), il désignait la nation des Scythes, et cette opinion est adoptée par la plupart des commentateurs contemporains. « Dans les dernières années du VII[e] siècle avant J.-C., les Scythes avaient fait dans l'Asie occidentale une invasion formidable, qui avait rendu leur nom redouté et exécré. Chassés des montagnes du Caucase, qu'ils habitaient (*Atl. géogr.*, pl. I, II, VIII), par les Massagètes, ils étaient descendus dans l'Asie Mineure; armés de l'arc et montés sur des chevaux, comme nous les représente Ézéchiel, XXXVIII, 15, et XXXIX, 3, ils avaient pris Sardes; puis, se tournant vers la Médie, ils défirent Cyaxare, roi de ce pays; de là, ils se dirigèrent vers l'Égypte. Psammétique parvint à les éloigner à force de

capitis Mosoch et Thubal, et vaticinare de eo.

3. Et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, principem capitis Mosoch et Thubal.

4. Et circumagam te, et ponam frenum in maxillis tuis ; et educam te, et omnem exercitum tuum, equos et equites vestitos loricis universos, multitudinem magnam, hastam et clypeum arripientium et gladium.

5. Persæ, Æthiopes, et Libyes cum eis, omnes scutati et galeati.

6. Gomer et universa agmina ejus, domus Thogorma, latera aquilonis et totum robur ejus, populique multi tecum.

7. Præpara, et instrue te et omnem

le prince et le chef de Mosoch et de Thubal, et prophétise sur lui.

3. Tu lui diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens à toi, Gog, prince et chef de Mosoch et de Thubal.

4. Je t'entraînerai, et je mettrai un frein dans tes mâchoires : je te ferai sortir. toi et toute ton armée, les chevaux et les cavaliers, tous couverts de cuirasses, une grande multitude d'hommes, maniant la lance, le bouclier et l'épée.

5. Les Perses, les Éthiopiens et les Libyens seront avec eux, tous couverts de boucliers et de casques.

6. Gomer et toutes ses troupes, la maison de Thogorma, les flancs de l'aquilon et toutes ses forces, et des peuples nombreux seront avec toi.

7. Prépare-toi et équipe-toi ainsi que

---

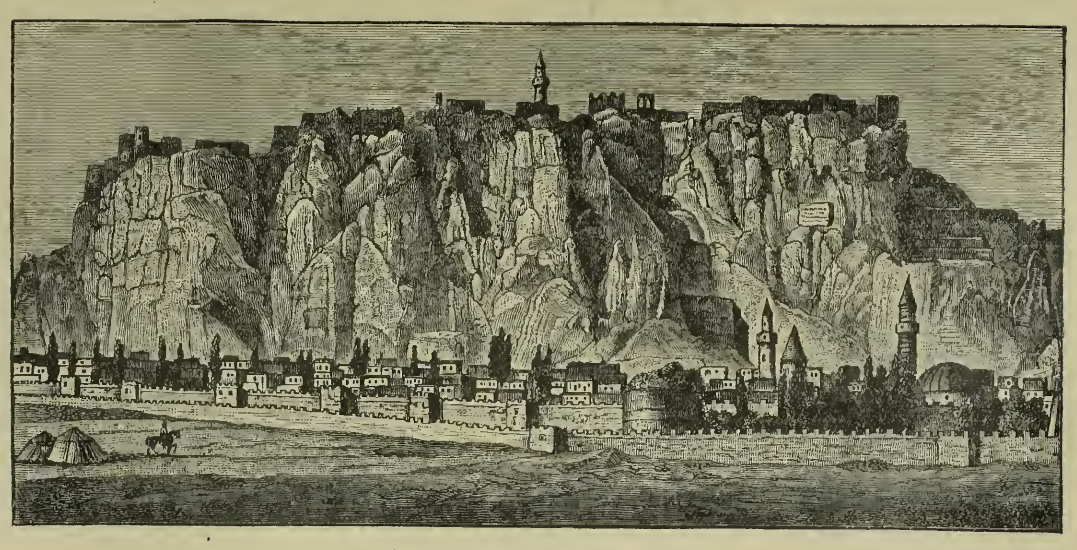
présents. Revenant donc sur leurs pas, ils pillèrent le temple d'Ascalon ; mais ils furent enfin battus et détruits, non pas cependant sans laisser leur nom après eux comme un synonyme de terreur et d'épouvante (cf. Hérodote, I, 103 et ss.). La tradition rattache le nom de Scythopolis, l'antique Bethsan (dans la vallée du Jourdain ; *Atl. geogr.*, pl. VII et X), à la scène de leur désastre.



Cavalier scythe.
(D'après les monuments anciens.)

Le souvenir de leurs ravages et de leurs cruautés était encore récent et présent à toutes les mémoires, quand écrivait Ézéchiel ; voilà pourquoi Dieu lui inspira de prendre les Scythes comme l'emblème de la violence contre le peuple de Dieu, et de montrer dans leur défaite le signe prophétique de la défaite de tous les ennemis de son nom. » (*Man. bibl.*, t. II, n. 1046.) — *Principem capitis*... Dans l'hébreu : Prince de *Rôš*, *Méšek* et *Ṭubal*. Sur *Mosoch* et *Thubal*, voyez la note de XXVII, 13. *Rôš* paraît désigner « une peuplade scythe qui habitait les environs du Taurus ». Voyez Gesenius, *Thesaurus ling. hebr.*, p. 1253. Si Magog désigne les Scythes, Gog est donc leur chef tout-puissant. — *Ecce ego ad te*... (vers. 3). Terrible menace. Quels que soient les avantages que Gog pourra remporter sur le peuple de Dieu, ils seront essentiellement transitoires ; car sa défaite finale est certaine. — *Circumagam te* (vers. 4). L'hébreu peut signifier : Je te ferai revenir ; ou bien : Je te détournerai (de ton chemin) ; ou encore : Je te séduirai. Ce dernier sens est peut-être le meilleur. Jéhovah attirera et séduira Gog par les richesses et par la faiblesse apparente de son peuple ; le conquérant barbare s'avancera sans défiance, sûr de la victoire, et c'est lui-même qui sera écrasé. — *Ponam frenum*. Hébr. : Je mettrai des crochets. Voyez la note de XXIX, 4. Gog croira s'élancer de son propre mouvement, pour de nouveaux triomphes ; en réalité, c'est Dieu qui le conduira d'une manière irrésistible à sa ruine. — *Equos et equites*... Petit tableau peint de vives couleurs. Au lieu de *vestitos loricis*, l'hébreu porte : Vêtus magnifiquement. — *Persæ, Æthiopes*... (vers. 5-6). Énumération de quelques-unes des troupes de Gog. Elles sont tirées de toutes les contrées : de l'est (la Perse), du sud (l'Éthiopie et la Libye), du nord (*Gomer* et *Thogorma*, les Cimmériens et les Arméniens ; cf. XXVII, 14, et Gen. X, 2). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I, VIII. C'est une coalition de tous les ennemis du peuple de Dieu. Il est à remarquer que l'écrivain sacré ne signale, parmi les soldats de Gog, ni les Chaldéens, ni les Égyptiens, ni les Syriens, ni les petits peuples qui entouraient la Palestine ; mais seulement des nations lointaines, entre lesquelles une alliance réelle pouvait difficilement exister : ce fait aussi prouve que toute cette description est symbolique. — *Scutati et galeati*. Hébr. : Portant le grand et le petit bouclier. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXXIV, fig. 13, 16, 18, 20, 21, etc. — *Latera aquilonis* : l'extrême nord.

7-9. Gog reçoit l'ordre de se tenir prêt pour le moment où Dieu l'appellera. — *Præpara et instrue*... Commandement plein d'ironie, puisque



La ville et la citadelle de Van, en Armenie.

multitudinem tuam quæ coacervata est ad te, et esto eis in præceptum.

8. Post dies multos visitaberis; in novissimo annorum venies ad terram quæ reversa est gladio, et congregata est de populis multis ad montes Israel, qui fuerunt deserti jugiter; hæc de populis educta est, et habitabunt in ea confidenter universi.

9. Ascendens autem quasi tempestas venies, et quasi nubes, ut operias terram, tu et omnia agmina tua, et populi multi tecum.

10. Hæc dicit Dominus Deus : In die illa, ascendent sermones super cor tuum, et cogitabis cogitationem pessimam;

11. et dices : Ascendam ad terram absque muro; veniam ad quiescentes habitantesque secure; hi omnes habitant sine muro; vectes et portæ non sunt eis;

12. ut diripias spolia, et invadas prædam, ut inferas manum tuam super eos qui deserti fuerunt, et postea restituti, et super populum qui est congregatus ex gentibus, qui possidere cœpit et esse habitator umbilici terræ.

13. Saba, et Dedan, et negotiatores

toute cette multitude qui est rassemblée auprès de toi, et sois leur chef.

8. Après des jours nombreux tu seras visité; à la fin des années tu viendras dans un pays qui a été sauvé de l'épée et rassemblé du milieu de peuples nombreux, vers les montagnes d'Israël, si longtemps désertes; ce pays a été retiré du milieu des peuples, tous y habiteront en sécurité.

9. Tu monteras, tu viendras comme une tempête et comme un tourbillon, pour couvrir le pays, toi et toutes tes troupes, et des peuples nombreux avec toi.

10. Ainsi parle le Seigneur Dieu : En ce jour-là des pensées s'élèveront dans ton cœur, et tu formeras de très mauvais desseins;

11. et tu diras : Je monterai contre un pays sans murailles; j'attaquerai des hommes en paix, qui habitent en sécurité; ils ont tous des habitations sans murailles; ils n'ont ni verrous ni portes.

12. Tu voudras enlever des dépouilles, ravir du butin, porter ta main sur ceux qui, après avoir été abandonnés, ont été ensuite rétablis, sur un peuple qui a été rassemblé du milieu des nations, et qui commençait à posséder et à habiter au centre de la terre.

13. Saba, Dédan, les marchands de

---

c'est pour leur propre ruine que Gog et ses troupes vont se précipiter sur la Palestine. — *Esto... in præceptum.* C.-à-d. : Sois leur chef. Hébr. : Sois leur garde. — *Post dies multos* (vers. 8). La prédiction, dans son ensemble, ne s'accomplira donc que dans un avenir lointain, à la fin de l'ère messianique, aux derniers jours du monde (*in novissimo annorum*). Comp. le vers. 16. — *Visitaberis.* En mauvaise part : Tu seras châtié. Voilà le résultat final de la lutte entreprise par Gog contre l'Église de Dieu. — *Terram quæ reversa...* Ce pays dévasté par le glaive, et dont les habitants, après avoir été dispersés au loin, ont été réinstallés sur leur territoire (*congregata... de populis*), c'est évidemment la Palestine (*montes Israel*). L'oracle nous transporte aux temps qui suivront l'exil, mais dans un avenir très lointain. — *Jugiter* est une hyperbole, pour représenter une longue durée. — *Habitabunt... confidenter :* ne se défiant pas du péril, faciles à attaquer et à vaincre. Comp. le vers. 11. Ce trait prouve qu'il ne faut pas vouloir interpréter d'une manière trop naturelle les passages où il est parlé du rétablissement de la nation théocratique; celle-ci devait former avant tout un royaume spirituel, dénué de ce qui fait la force des royaumes terrestres. — La comparaison *quasi tempestas venies* (vers. 9) décrit en termes pittoresques « la rapidité des mouvements de Gog » et leur caractère destructeur. Cf. Is. XXI, 1; XXVIII, 2, etc. La suivante, *quasi nubes*, met en relief les masses innombrables de son armée. Cf. Jer. IV, 13, etc.

2° Gog se proposera la ruine de la Terre sainte. XXXVIII, 10-16.

10-13. Les desseins impies de Gog. Le prophète les expose en termes vivants, dramatiques. — *Sermones.* C.-à-d., des projets. *Ascendent... super cor* est un hébraïsme. Nous dirions : Des pensées te viendront à l'esprit. — *Ascendam...* Dans un petit monologue significatif (vers. 11), Gog dévoile ses desseins les plus intimes contre le peuple de Dieu. — *Terram absque muro.* Hébr.: un pays de plaine; c.-à-d., un pays ouvert, facile à conquérir. — *Sine muro; vectes... non sunt...* Marques d'une pleine sécurité, qui ne songe pas au péril. — *Ut diripias...* (vers. 12). Ézéchiel interrompt le monologue et achève lui-même la révélation des pensées de Gog. — *Populum qui... congregatus...* Voyez le vers. 8 et la note. — *Qui possidere cœpit.* Hébr.: ayant des troupeaux et des propriétés. — *Umbilici terræ.* La Palestine était anciennement regardée comme le centre du monde. Cf. v, 5; Mich. v, 5. Elle l'était de fait, sous le rapport moral. — *Saba, et Dedan, et... Tharsis.* Trois peuples commerçants (voyez le

Tharsis, et tous ses lions, te diront : Viens-tu pour prendre les dépouilles? Voici que tu as assemblé ta multitude pour enlever le butin, pour prendre l'argent et l'or, pour emporter les meubles et les biens, et pour piller des richesses infinies.

14. C'est pourquoi prophétise, fils de l'homme, et dis à Gog : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le jour où mon peuple d'Israël habitera en sécurité, ne le sauras-tu pas?

15. Tu viendras alors de ton pays, des extrémités de l'aquilon, toi et de nombreux peuples avec toi, tous montés à cheval, multitude immense, armée puissante.

16. Et tu monteras contre mon peuple d'Israël, comme un nuage, pour couvrir le pays ; tu seras dans les derniers jours, et je t'amènerai sur ma terre, afin que les nations me connaissent, lorsque j'aurai fait paraître ma sainteté en toi, à leurs yeux, ô Gog.

17. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Tu es donc celui dont j'ai parlé aux anciens jours par mes serviteurs, les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ces temps-là que je devais t'amener contre eux.

18. En ce jour-là, au jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur Dieu, mon indignation et ma fureur monteront.

Tharsis, et omnes leones ejus, dicent tibi : Numquid ad sumenda spolia tu venis? Ecce ad diripiendam prædam congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum et aurum, et auferas supellectilem atque substantiam, et diripias manubias infinitas.

14. Propterea vaticinare, fili hominis, et dices ad Gog : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid non in die illo, cum habitaverit populus meus Israel confidenter, scies?

15. Et venies de loco tuo a lateribus aquilonis, tu, et populi multi tecum, ascensores equorum universi, cœtus magnus, et exercitus vehemens.

16. Et ascendes super populum meum Israel quasi nubes, ut operias terram; in novissimis diebus eris, et adducam te super terram meam, ut sciant gentes me, cum sanctificatus fuero in te in oculis eorum, o Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum, prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. Et erit in die illa, in die adventus Gog super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furore meo.

---

notes de xxvii, 12, 20, 22), que les entreprises guerrières de Gog mettent en émoi; ils espèrent sans doute trafiquer avec lui, après qu'il se sera enrichi par le pillage. — *Leones ejus*. Cette dénomination figurée, qui d'ordinaire est réservée aux rois et aux princes (cf. xix, 2; xxxii, 2, etc.), s'applique ici aux riches marchands de l'Arabie et de Tartessus. Cf. Is. xxiii, 8.

14-16. A son insu, Gog servira, par cette invasion criminelle, à répandre la connaissance du vrai Dieu parmi les nations païennes. — *Numquid non... scies?* Gog connaîtra le moment où, par suite de la sécurité dans laquelle elle sera plongée, la nation théocratique pourra être plus facilement attaquée (comp. les vers. 8ᵇ et 11), et c'est alors qu'il s'élancera contre elle. — *A lateribus aquilonis* (vers. 15). Le pays de Magog était situé dans la direction du nord, par rapport à la Palestine. Voyez la note du vers. 2. — *Quasi nubes..., in novissimis...* (vers. 16). Voyez le commentaire des vers. 8 et 9. — *Terram meam:* le territoire juif, qui appartenait par excellence à Jéhovah. — *Cum sanctificatus...* Les païens reconnaîtront la sainteté, la divinité du Seigneur, lorsqu'il leur aura manifesté ses attributs infinis en détruisant Gog et son armée. — *O Gog*. Apostrophe saisissante.

3° Dieu prédit au prince de Magog la ruine la plus honteuse. XXXVIII, 17-23.

17. Depuis longtemps Jéhovah a parlé de Gog par ses prophètes. — *Tu... ille*. Grande emphase dans ces pronoms. — *De quo locutus sum...* Et pourtant aucun prophète, avant Ézéchiel, n'avait prononcé le nom de Gog; d'où il nous faut constater encore une fois qu'il n'est pas question, dans ce passage, d'un événement isolé, mais, en général, des ennemis de Jéhovah et de son peuple, et de cette « lutte prolongée entre le bien et le mal, entre la puissance du monde et le royaume de Dieu, qui a formé le thème d'un si grand nombre de prophéties anciennes et plus récentes de la Bible. » Cf. Is. xxiv, 1 et ss.; xxv, 10; xxvi, 21; xxxiv, 2; Os. ii, 18 et xii, 14; Joel, iii, 11; Mich. iv, 13; Hab. iii, 9 et ss.; Soph. i, 14, etc.; passages qui prédisent le jugement et le châtiment des nations hostiles au royaume de Dieu. — *In diebus... temporum*. Hébr.: En ces jours, pendant des années.

18-23. La colère du Seigneur éclatera contre Gog. — *Ascendet.. in furore..* Littéralement

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum, quia in die illa erit commotio magna super terram Israel.

20. Et commovebuntur a facie mea pisces maris, et volucres cæli, et bestiæ agri, et omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super faciem terræ; et subvertentur montes, et cadent sepes, et omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus; gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.

22. Et judicabo eum peste, et sanguine, et imbre vehementi, et lapidibus immensis; ignem et sulphur pluam super eum, et super exercitum ejus, et super populos multos qui sunt cum eo.

23. Et magnificabor, et sanctificabor, et notus ero in oculis multarum gentium; et scient quia ego Dominus.

19. Je parlerai dans mon zèle et dans le feu de ma colère; car en ce jour-là il y aura un grand bouleversement dans la maison d'Israël.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes des champs, tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, et tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face; les montagnes seront renversées, les clôtures tomberont, et toutes les murailles s'écrouleront à terre.

21. J'appellerai contre lui l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu; l'épée de chacun sera dirigée contre son frère.

22. J'exercerai mes jugements sur lui par la peste, par le sang, par les pluies violentes, et par les pierres énormes; je ferai pleuvoir du feu et du soufre sur lui, sur son armée, et sur les peuples nombreux qui seront avec lui.

23. Je manifesterai ma grandeur et ma sainteté; je me ferai connaître aux yeux de nombreuses nations, et ils sauront que je suis le Seigneur.

CHAPITRE XXXIX

1. Tu autem, fili hominis, vaticinare adversum Gog, et dices : Hæc dicit Dominus : Ecce ego super te, Gog, principem capitis Mosoch et Thubal.

1. Mais toi, fils de l'homme, prophétise contre Gog, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens à toi, Gog, prince et chef de Mosoch et de Thubal.

---

dans l'hébreu : La colère montera dans mes narines. Cf. Deut. XXXII, 22, etc., d'après le texte original. « L'insolence de l'ennemi provoquera la justice et la sainteté de Dieu. » — *In zelo... locutus sum* (vers. 19). Il prendra la parole pour lancer contre Gog une sentence de ruine. — *In die illa...commotio...* Admirable description (versets 19[b] et ss.), analogue à celles qui racontent, dans les saints Livres, les apparitions de Jéhovah, lorsqu'il vient sur la terre pour châtier les pécheurs. A son approche, tout tremble dans la nature soit animée, soit inanimée. — *Cadent sepes* (vers. 20[b]). Hébr.: Les rochers à pic tomberont. — *Omnis murus:* les remparts bâtis par les hommes pour défendre leurs cités. « Tout ce que la nature ou l'art humain a rendu fort s'écroulera, afin de manifester la colère et la puissance de Dieu. » — *Convocabo... gladium* (verset 21). Métaphore des plus expressives. Les mots *in montibus meis* désignent de nouveau la Palestine (comp. le vers. 8; Is. XIV, 25, etc.). — *Gladius uniuscujusque...* Les soldats de Gog, affolés par une panique incontrôlable, s'entr'égorgeront mutuellement, comme il était arrivé en d'autres circonstances merveilleuses de l'histoire d'Israël. Cf. Jud. VII, 22; I Reg. XIV, 20, etc. — *Judicabo... peste* (vers. 22). Tous les fléaux s'uniront pour écraser les ennemis de Dieu et de son Église. — *Lapidibus immensis.* D'après l'hébreu : des pierres de grêle. Cf. XIII, 11; Ex. IX, 24; Jos. X, 11, etc. — *Populos... qui cum eo:* les nombreux alliés de Gog. Cf. vers. 5-6, 13. — *Magnificabor et sanctificabor* (vers. 24). Tel sera le résultat final : en écrasant son terrible adversaire, Dieu manifestera sa grandeur et sa sainteté à toute la terre. Comp. le vers. 15; XXXV, 11 et XXXVI, 23.

4° Description du carnage, XXXIX, 1-8.

Série de petits tableaux très vivants. Ézéchiel insiste sur les détails, selon sa coutume.

CHAP. XXXIX. — 1-8. Gog et son armée périssent sur les montagnes d'Israël. — *Ecce ego...*

2. Je t'entraînerai, je te tirerai, et je te ferai monter des extrémités de l'aquilon, et je t'amènerai sur les montagnes d'Israël.

3. Je briserai ton arc dans ta main gauche, et je ferai tomber tes flèches de ta main droite.

4. Tu tomberas sur les montagnes d'Israël, toi et toutes tes troupes, et les peuples qui sont avec toi ; je t'ai livré en pâture aux bêtes farouches, aux oiseaux et à tout ce qui vole, et aux bêtes de la terre.

5. Tu tomberas sur la face des champs, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

6. J'enverrai le feu sur Magog, et sur ceux qui habitent en sécurité dans les îles, et ils sauront que je suis le Seigneur.

7. Je ferai connaître mon saint nom au milieu de mon peuple d'Israël, et je ne laisserai plus profaner mon saint nom ;

2. Et circumagam te, et educam te, et ascendere te faciam de lateribus aquilonis, et adducam te super montes Israel.

3. Et percutiam arcum tuum in manu sinistra tua, et sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

4. Super montes Israel cades tu, et omnia agmina tua, et populi tui qui sunt tecum ; feris, avibus, omnique volatili et bestiis terræ dedi te ad devorandum.

5. Super faciem agri cades, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

6. Et immittam ignem in Magog, et in his qui habitant in insulis confidenter ; et scient quia ego Dominus.

7. Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel, et non polluam nomen sanctum meum am-

---

Les vers. 1b-2 sont la reproduction abrégée de XXXVIII, 1-4a. — *Principem capitis.* Il faut lire de nouveau : Prince de *Rôš*. Voyez la note de XXXVIII, 2b. — Le verbe hébreu (*šâšâ'*), qui correspond à *educam* (vers. 2), n'est employé qu'en cet endroit, et sa signification est très discutée. Divers hébraïsants modernes le font dériver du mot *šêš*, six, et en donnent cette traduction : Je te frapperai de six fléaux; ou bien : Je ne laisserai que la sixième partie de toi ; etc. Mais la plupart des interprètes se conforment aux anciennes versions, qui lui laissent le sens de « conduire », comme la Vulgate. — *Arcum tuum* (vers. 3). Nous avons dit plus haut que les Scythes étaient des archers renommés. — *Feris, avibus...* (vers. 4). Les cadavres des soldats de Gog demeureront d'abord sans sépulture sur le champ de bataille, et deviendront la pâture des bêtes. Cf. XXIX, 4-5, etc. — *Quia ego locutus...* (vers. 5). Dieu avait décrété qu'il en serait ainsi, et sa parole ne manque jamais de s'accomplir. — *Immittam ignem...* (vers. 6). Les ennemis du peuple de Dieu ne seront pas seulement châtiés sur le territoire d'Israël; leur propre pays, *Magog* (voyez la note de XXXVIII, 1) sera ravagé, incendié. — *Et... in insulis.* Autres alliés de Gog, qui n'ont pas été mentionnés ci-dessus (cf. XXXVIII, 5-6). Les habitants des contrées méridionales de l'Europe seront atteints, eux aussi, par le châtiment céleste. — *Nomen... meum notum...* (vers. 7). Par cette victoire, Jéhovah rendra son nom célèbre au loin. — *Et non polluam...* Ce nom sacré était profané lorsque Israël, le peuple du Seigneur, était soumis aux Gentils et dispersé sur la terre étrangère. Cf. XXXVI, 20. — *Ecce venit, et factum...* (vers. 8). Conclusion énergique. Le prophète contemple déjà la catastrophe comme ac-



Archer scythe. (D'après un vase peint.)

complie. — *Hæc... dies de qua... :* le jour de la ruine de Gog. Cf. XXXVIII, 17-18.

plius; et scient gentes quia ego Dominus, sanctus Israel.

8. Ecce venit, et factum est, ait Dominus Deus; hæc est dies, de qua locutus sum.

9. Et egredientur habitatores de civitatibus Israel, et succendent et comburent arma, clypeum et hastas, arcum et sagittas, et baculos manuum et contos; et succendent ea igni septem annis.

10. Et non portabunt ligna de regionibus, neque succident de saltibus, quoniam arma succendent igni, et deprædabuntur eos quibus prædæ fuerant, et diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.

11. Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum sepulcrum in Israel, vallem viatorum ad orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes; et sepelient ibi Gog, et omnem multitudinem ejus, et vocabitur vallis multitudinis Gog.

12. Et sepelient eos domus Israel, ut mundent terram septem mensibus.

13. Sepeliet autem eum omnis populus terræ; et erit eis nominata dies in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.

14. Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant et requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emundent eam; post menses autem septem quærere incipient.

et les nations sauront que je suis le Seigneur, le Saint d'Israël.

8. Voici, cela vient, c'est fait, dit le Seigneur Dieu; c'est là le jour dont j'ai parlé.

9. Alors les habitants des villes d'Israël sortiront; ils brûleront et réduiront en cendres les armes, les boucliers et les lances, les arcs et les flèches, les bâtons qu'on porte à la main et les piques, et ils les consumeront par le feu pendant sept ans.

10. Ils n'apporteront pas de bois des champs, et ils n'en couperont pas dans les forêts, car ils feront du feu avec ces armes; ils feront leur proie de ceux dont ils avaient été la proie, et ils pilleront ceux qui les avaient pillés, dit le Seigneur Dieu.

11. Et en ce jour-là, je donnerai à Gog un lieu célèbre pour sépulcre dans Israël, la vallée des voyageurs, à l'orient de la mer, qui frappera de stupeur tous les passants; là ils enseveliront Gog avec toute sa multitude, et on l'appellera la vallée de la multitude de Gog.

12. La maison d'Israël les ensevelira pour purifier la terre, pendant sept mois.

13. Tout le peuple du pays les ensevelira; et ce jour où j'aurai été glorifié sera célèbre pour eux, dit le Seigneur Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui visiteront sans cesse le pays, pour chercher et pour ensevelir ceux qui seront demeurés sur la surface de la terre, afin de la purifier; ils commenceront cette recherche après sept mois.

5° Ce qui arrivera finalement à l'armée vaincue. XXXIX, 9-20.

9-10. Les dépouilles de Gog et de ses troupes. — *Succendent... septem annis.* Trait idéal, évidemment. Il a pour but de faire ressortir la multitude innombrable des ennemis de la nation théocratique : leurs armes, restées sur le champ de bataille, pourraient fournir pendant sept ans du bois de chauffage à tout Israël. — *Clypeum et hastas.* Hébr. : les petits et les grands boucliers. — *Baculos manuum :* les javelots et les massues (*Atl. archéol.*, pl. LXXXVIII, fig. 10); ou bien, les bâtons dont on se servait pour exciter les chevaux et les bêtes de somme. — *Non portabunt...* (vers. 10). Développement du vers. 9. — *Deprædabuntur... prædæ...* Locution proverbiale et jeu de mots expressif. Cf. Is. XXXIII, 1; Jer. XXX, 16.

11-16. La sépulture des vaincus. Ces détails montrent, comme les précédents, que tout ce tableau ne saurait être pris à la lettre, mais qu'il faut l'interpréter d'une manière spirituelle et symbolique. — *Locum nominatum.* D'après l'hébreu : Un lieu là (*šâm*); c.-à-d., près du territoire d'Israël. La Vulgate et les LXX ont lu *šem*, nom. — *Vallem viatorum.* Vallée inconnue, située à l'est de la mer Morte (*maris*), vers la frontière sud-est de la Palestine, mais en dehors de la Terre sainte proprement dite (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). Cette région, ravagée par la colère divine à la suite des crimes de Sodome et de Gomorrhe, convenait entre toutes pour une destination si affreuse. — *Quæ obstupescere...* Hébr. : Il (le sépulcre) barrera les passants. Les LXX et le syriaque, avec une nuance : Ils boucheront la porte de la vallée. Les cadavres seront tellement nombreux, que le cimetière où ils seront enterrés remplira la vallée entière et arrêtera les voyageurs. — *Ut mundent...* D'après les idées juives, les cadavres souillent le sol sur lequel ils reposent. Cf. Num. XIX, 11 et ss. — *Septem... mensibus* (vers. 12). Chiffre rond, comme les sept années du vers. 9b. — *Nominata dies* (vers. 13): un jour glorieux, célèbre. — *Viros jugiter...* (vers. 14). L'armée de Gog aura donc péri sur toute l'étendue du territoire juif. — *Circuibunt*

15. Ils parcourront tout le pays, et lorsqu'ils auront vu les ossements d'un homme, ils mettront auprès une marque, jusqu'à ce que les fossoyeurs les ensevelissent dans la vallée de la multitude de Gog.
16. La ville recevra le nom d'Amona, et on purifiera le pays.
17. Toi donc, fils de l'homme, ainsi parle le Seigneur Dieu : Dis à tout ce qui vole, et à tous les oiseaux et à toutes les bêtes des champs : Rassemblez-vous, hâtez-vous, accourez de toutes parts vers la victime que je vous immole, cette grande victime qui est sur les montagnes d'Israël, afin que vous mangiez la chair et que vous buviez le sang.
18. Vous mangerez la chair des forts, et vous boirez le sang des princes de la terre, des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, et de tout ce qu'il y a de plus délicat
19. Et vous mangerez de la graisse jusqu'à satiété, et vous boirez jusqu'à l'ivresse le sang de la victime que j'immolerai pour vous.
20. Et vous vous rassasierez à ma table des chevaux, et des vaillants cavaliers, et de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur Dieu.
21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes les nations verront le jugement que j'aurai exercé, et elles reconnaîtront ma main que j'aurai appesantie sur eux.
22. Et la maison d'Israël saura que je

15. Et circuibunt peragrantes terram; cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.
16. Nomen autem civitatis Amona, et mundabunt terram.
17. Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Dic omni volucri, et universis avibus, cunctisque bestiis agri : Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel, ut comedatis carnem, et bibatis sanguinem.
18. Carnes fortium comedetis, et sanguinem principum terræ bibetis, arietum, et agnorum, et hircorum, taurorumque et altilium, et pinguium omnium.
19. Et comedetis adipem in saturitatem, et bibetis sanguinem in ebrietatem, de victima quam ego immolabo vobis.
20. Et saturabimini super mensam meam de equo, et equite forti, et de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.
21. Et ponam gloriam meam in gentibus; et videbunt omnes gentes judicium meum quod fecerim, et manum meam quam posuerim super eos.
22. Et scient domus Israel quia ego

---

peragrantes... (vers. 15). Traits pittoresques. Par *titulum*, il faut entendre un signe extérieur, qui servait d'avertissement à ceux qui étaient chargés d'enlever les ossements. — *Nomen civitatis* (vers. 16). Sans doute, une ville que l'on devait bâtir comme mémorial du triomphe de Jéhovah sur l'armée de Gog. — *Amona.* C.-à-d., multitude (hébr.: *Hamonâh*). — *Mundabunt terram:* en faisant disparaître tous les cadavres.

17-20. Les bêtes fauves et les oiseaux de proie se satureront de la chair des morts. Ce développement du vers. 4 a aussi pour but de relever la quantité immense des victimes. — *Convenite..., concurrite.* L'appel est très pressant. Par une métaphore hardie, ces animaux sauvages sont comparés à des convives auxquels Jéhovah lui-même a préparé un grand festin. — *Ad victimam meam.* Comparez Is. XXXIV, 6, et Jer. XLVI, 10, passages où le massacre des ennemis de Dieu est également représenté comme un sacrifice sanglant, dont les chairs sont ensuite consommées. — *Arietum, et agnorum*... (vers. 18). Désignation figurée de ceux qui ont été mentionnés, au début du verset, sous les noms de héros et de princes. — *Pinguium.* Dans l'hébreu : Les gras de Basan. Cette fertile province du nord-est de la Palestine produisait un excellent bétail. Cf. Deut. XXXII, 14; Ps. XXI, 13; Am. IV, 1, etc. — *De equo, et equite*... (vers. 19). L'armée entière de Gog aura péri. Cf. XXXVIII, 4.

6° La destinée finale d'Israël. XXXIX, 21-29.
- 21-24. Effets produits soit dans le monde païen, soit dans le monde juif, par les jugements divins contre Gog. — *Gloriam... in gentibus.* La victoire de Jéhovah contribuera tout naturellement à procurer la gloire de son nom parmi les gentils. Cf. XXXVIII, 16, 23. — *Videbunt... manum...:* car son intervention sera si manifeste, que personne ne songera à la contester. — *Et scient... Israel*... (vers. 22). De son côté, Israël acquerra une connaissance plus intime, plus parfaite, de la nature de ses relations avec Dieu.

Dominus Deus eorum, a die illa, et deinceps.

23 Et scient gentes quoniam in iniquitate sua capta sit domus Israel, eo quod dereliquerint me, et absconderim faciem meam ab eis, et tradiderim eos in manu hostium, et ceciderint in gladio universi.

24. Juxta immunditiam eorum et scelus feci eis, et abscondi faciem meam ab illis.

25. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Nunc reducam captivitatem Jacob, et miserebor omnis domus Israel, et assumam zelum pro nomine sancto meo.

26. Et portabunt confusionem suam, et omnem prævaricationem qua prævaricati sunt in me, cum habitaverint in terra sua confidenter, neminem formidantes,

27. et reduxero eos de populis, et congregavero de terris inimicorum suorum, et sanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.

28. Et scient quia ego Dominus Deus eorum, eo quod transtulerim eos in nationes, et congregaverim eos super terram suam, et non dereliquerim quemquam ex eis ibi.

29. Et non abscondam ultra faciem meam ab eis, eo quod effuderim spiritum meum super omnem domum Israel, ait Dominus Deus.

suis le Seigneur son Dieu, à partir de ce jour, et désormais.

23. Et les nations sauront que la maison d'Israël était devenue captive à cause de son iniquité, parce qu'ils m'avaient abandonné et que je leur avais caché mon visage, et que je les avais livrés aux mains de leurs ennemis, et qu'ils étaient tous tombés par l'épée.

24. Je les ai traités selon leur impureté et selon leur crime, et je leur ai caché mon visage.

25. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Maintenant je ramènerai les captifs de Jacob, j'aurai pitié de toute la maison d'Israël, et je deviendrai jaloux pour mon saint nom.

26. Et ils porteront leur confusion et toutes les prévarications qu'ils ont commises contre moi, lorsqu'ils habiteront en sécurité dans leur pays, sans craindre personne,

27. et lorsque je les aurai ramenés d'entre les peuples, et rassemblés des pays de leurs ennemis, et que j'aurai été sanctifié en eux aux yeux de nations nombreuses.

28. Et ils sauront que je suis le Seigneur leur Dieu, parce qu'après les avoir transportés parmi les nations, je les aurai rassemblés dans leur pays, sans laisser là aucun d'eux.

29. Je ne leur cacherai plus mon visage, car je répandrai mon esprit sur toute la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

— *Et scient gentes...* (vers. 23-24). Tout d'abord, les païens n'avaient pas compris le motif des humiliations d'Israël, et ils avaient accusé Jéhovah d'impuissance, en voyant qu'il ne sauvait pas son peuple; ils sauront plus tard que les Juifs leur avaient été livrés par Dieu même, en punition de leurs crimes. Le plan du Seigneur sera ainsi admirablement justifié.

25-29. La délivrance du peuple de Jéhovah et son bonheur sans fin. — *Nunc reducam...* Le prophète nous ramène à l'époque de l'exil, et il signale la fin de cette douloureuse captivité comme le premier degré de la rédemption d'Israël. — *Portabunt confusionem...* (vers. 26). Les Juifs rougiront alors de leurs anciens crimes, dont ils sauront reconnaître toute la gravité, et ils se sentiront indignes des bontés d'un Dieu si parfait que le leur. Cf. XVI, 52-54; XX, 43; XXXVI, 31, etc. — *Et scient... eo quod...* (verset 28). Comme les païens, les Israélites s'étaient mis à douter de Jéhovah, dans la pensée qu'il les avait abandonnés; après leur merveilleux rétablissement, tout s'expliquera, et ils sauront qu'il n'avait jamais cessé de les aimer. — *Et non abscondam...* (vers. 29). Le bienheureux état qui vient d'être décrit sous de si riantes couleurs (vers. 25 et ss.) ne cessera jamais, la nation ne devant plus se séparer de son Dieu, après qu'il aura répandu sur elle son esprit (*eo quod effuderim...*). Cf. XXXVI, 26, etc.

SECTION II. — INSTITUTION DE LA NOUVELLE THÉOCRATIE. XL, 1 — XLVIII, 35.

Passage « unique en son genre dans la littérature prophétique ». Le livre d'Ézéchiel, qui avait commencé par une vision, s'achève aussi par une vision. « Cette seconde section, quoique composée plusieurs années après les prophéties précédentes (comp. XXXIII, 21, et XL, 1), se rattache étroitement à elles. Le premier temple est détruit; mais Dieu rétablira son ancien sanctuaire, nous a déjà dit Ézéchiel, XXXVII, 26-28. Un nouveau temple s'élèvera, digne du Seigneur, et il en prendra possession, comme le prophète va maintenant nous l'apprendre, XLIII, 1 et ss. Le peuple d'Israël recouvrera également sa patrie, comme Ézéchiel l'avait annoncé, XXXVII, 25, et comme il le développe maintenant tout au long. Les

CHAPITRE XL

1. La vingt-cinquième année de notre captivité, au commencement de l'année, le dixième *jour* du mois, quatorze ans après la ruine de la ville, ce jour-là même, la main du Seigneur fut sur moi, et il me conduisit à Jérusalem.

1. In vigesimo quinto anno transmigrationis nostræ, in exordio anni, decima mensis, quartodecimo anno postquam percussa est civitas, in ipsa hac die, facta est super me manus Domini, et adduxit me illuc.

---

neuf derniers chapitres nous décrivent le nouveau royaume de Dieu, la restauration de la religion et de la nationalité juive. Dans une vision magnifique, Ézéchiel est transporté dans la Terre sainte, la vingt-cinquième année de la captivité..., et là Dieu lui montre à l'avance ce qu'il accomplira dans l'avenir, le nouveau temple, le nouveau culte qui lui sera rendu et le nouveau partage de la Palestine. Ce triple sujet forme la matière des trois subdivisions de la dernière section : 1° le temple futur, XL-XLII ; 2° le culte, XLIII-XLVI ; 3° la félicité de la terre de Chanaan et le partage qui en est fait entre ses douze tribus, XLVII-XLVIII. » (*Man. bibl.*, t. II, n. 1047.) — Il règne, on le voit, une parfaite unité dans ces chapitres, sous le rapport du fond et de la forme. Ce qu'ils décrivent, c'est le rétablissement du royaume théocratique, mais sur des bases nouvelles, rétablissement définitif et perpétuel cette fois ; c'est un nouvel ordre de choses, s'appuyant sur l'ancien, mais incomparablement supérieur ; c'est l'avènement du règne du Messie, et la fondation de son Église à tout jamais. Ce serait donc une erreur que d'interpréter ce passage d'une manière strictement littérale, comme si le prophète s'y était proposé de tracer un plan d'après lequel, lorsque l'exil aurait pris fin, les Juifs rebâtiraient le temple, réorganiseraient le culte et partageraient entre eux la Palestine. Tout au plus pourrait-on admettre, avec quelques savants commentateurs (entre autres, D. Calmet), qu'Ézéchiel avait pour but, dans la description du temple, de conserver, d'une manière aussi exacte que possible, le souvenir de l'édifice construit par Salomon ; et cela même nous paraît peu vraisemblable. « Le sentiment commun des saints Pères et des interprètes catholiques est que tous ces chapitres sont symboliques, qu'il n'y faut chercher qu'une allégorie du règne du Messie et de son Eglise. » (Le Hir, *Les trois grands prophètes...*, p. 378.) En effet, 1° de retour en Palestine, les exilés ne songèrent pas un instant à se conformer à ce plan, qu'ils regardaient comme idéal. 2° Sa réalisation était matériellement impraticable sur plus d'un point, car la géographie ne donne pas moins que l'histoire un démenti à ce que nous lisons dans ces pages au sujet de la montagne du temple (XL, 2), du fleuve qui s'échappait du sanctuaire (XLVII, 1 et ss.), du partage de la Terre sainte et de l'installation du nouveau peuple (XLVIII, 1 et ss.), etc., etc. 3° « Le prophète, dans plusieurs détails relatifs au culte, au choix des victimes, à la célébration des fêtes, etc. (voyez XLV, 18 et ss. ; XLVI, 1 et ss.), est en désaccord avec la loi de Moïse, qui devait pourtant subsister jusqu'à Jésus-Christ ; et néanmoins, sauf ces détails, il s'accorde avec Moïse, pour l'ensemble des cérémonies légales, qui ne peuvent plus et ne pourront jamais plus être agréables à Dieu depuis Jésus-Christ. » (Le Hir, *l. c.*, p. 379.) 4° On ne conçoit pas, si l'interprétation doit être littérale, le silence absolu qui règne sur le grand prêtre, non plus que le rôle considérable joué par le prince. Voyez ces pensées longuement développées par le P. Knabenbauer, *Comment. in Ezech.*, p. 500 et ss. Tout montre donc que l'explication allégorique présente seule des garanties solides. « L'unique objection qui se présente avec des dehors spécieux, c'est l'excessive abondance des détails de cérémonies, de nombres et de mesures, auxquels le prophète s'arrête avec complaisance, et qui sembleraient sans but dans une pure allégorie... (Mais) ces détails, ces particularités sans nombre sont dans le génie d'Ezéchiel et dans les habitudes de son style... Il pousse d'ordinaire le soin et l'exactitude de la description plus loin que la plupart des prophètes, et nous en avons eu bien des preuves. » (Le Hir, *l. c.*, p. 381.) En outre, il est de l'essence d'une vision que le voyant ait devant lui chaque trait, comme dans un tableau exécuté avec soin. Ajoutons, pour conclure, que le symbole choisi par Dieu pour décrire le glorieux avenir de son peuple était parfaitement adapté à son dessein ; car quoi de plus expressif, surtout dans le triste état où se trouvait alors Israël, que ce tableau du futur royaume messianique, peint avec les couleurs les plus nobles du passé ? Ce temple majestueux et indestructible dans lequel tout est si parfaitement mesuré, cette cité bénie de Dieu, cette nation que rien ne trouble et qui ne vit que pour Jéhovah, voilà d'admirables emblèmes de l'Eglise du Messie. — Ces pages passent à bon droit pour être des plus difficiles de la Bible ; les efforts multipliés des exégètes, sans réussir à enlever toute obscurité, ont cependant éclairci bien des points. L'incertitude ne porte plus que sur des traits de détail, dont l'importance est secondaire. Aussi est-on capable actuellement de reconstituer le temple d'Ézéchiel « avec la plus grande vraisemblance, sinon quant à son aspect extérieur, du moins quant à son aménagement et à sa topographie. »

CHAP. XL. — 1-4. Introduction. Le temps et le lieu de la vision, vers. 1-2 ; son importance

2. In visionibus Dei adduxit me in terram Israel, et dimisit me super montem excelsum nimis, super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad austrum.
3. Et introduxit me illuc, et ecce vir cujus erat species quasi species æris; et funiculus lineus in manu ejus, et calamus mensuræ in manu ejus; stabat autem in porta.

4. Et locutus est ad me idem vir : Fili hominis, vide oculis tuis, et auribus tuis audi, et pone cor tuum in omnia quæ ego ostendam tibi, quia ut ostendantur tibi adductus es huc; annuntia omnia quæ tu vides domui Israel.

5. Et ecce murus forinsecus in circuitu domus undique; et in manu viri calamus mensuræ sex cubitorum et palmo; et mensus est latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

2. Dans des visions divines il me conduisit au pays d'Israël, et il me déposa sur une très haute montagne, sur laquelle il y avait comme les bâtiments d'une ville tournée vers le midi.
3. Il me fit entrer là, et voici, il y avait un homme dont l'apparence était comme celle de l'airain, et qui tenait dans une main un cordeau de lin, et dans l'autre une canne à mesurer, et il se tenait à la porte.
4. Et cet homme me dit : Fils de l'homme, vois de tes yeux, et écoute de tes oreilles, et applique ton cœur à tout ce que je te montrerai, car c'est pour qu'elles te soient montrées que tu as été amené ici; annonce à la maison d'Israël tout ce que tu verras.
5. Et voici qu'un mur extérieur entourait la maison de tous côtés ; et l'homme tenait à la main une canne à mesurer, longue de six coudées et d'un palme; et il mesura la largeur de l'édifice, qui était d'une canne, et la hauteur, qui était aussi d'une canne.

---

et son but, vers. 3-4. — *In vigesimo quinto... :* à partir de la déportation du roi Joachim et d'Ézéchiel lui-même. Voyez I, 2, et la note; XII, 21, et XXXIII, 21. Nous entendons ici « les derniers accents du prophète, si l'on excepte un des oracles contre l'Égypte, que la similitude des sujets a fait placer ailleurs ». Cf. XXIX, 17-21. — *In exordio anni.* L'expression hébraïque *rô'š haššânah* montre qu'il s'agit du premier jour de l'année. Celle-ci commençait chez les Juifs au mois de nisan, qui correspond en partie à nos mois de mars et d'avril. Cf. Ex. XII, 2. — *Quartodecimo... postquam...* Par conséquent, quatorze ans après la prise de Jérusalem. — *Facta est... manus...* Plongé dans une extase surnaturelle (cf. I, 3, etc.), le prophète fut transporté en esprit à Jérusalem (*illuc*). — *Montem excelsum* (vers. 2). La colline de Moria, sur laquelle était bâti le temple de Salomon, n'avait que quelques centaines de mètres d'altitude (voyez l'*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV); mais Ézéchiel la contemple ici dans son état d'agrandissement idéal, qu'avaient prédit Isaïe, II, 2, et Michée, IV, 1. — *Quasi ædificium.* Non pas la ville même, mais le temple avec ses constructions multiples. Comp. les vers. 5 et ss. — *Ad austrum :* au sud de la Chaldée, en ce sens que, pour aller de Babylone à Jérusalem, on devait passer par le nord de la Palestine. Cf. I, 4, et la note. — *Et ecce vir...* (vers. 3). Un ange, ainsi nommé parce qu'il avait revêtu la forme humaine. Cf. IX, 2, etc. Il était tout resplendissant (*quasi species æris*), comme Jéhovah lui-même, dont il était le représentant. Cf. I, 7. — *Funiculus lineus.* Ce cordeau devait servir à prendre les mesures plus considérables (cf. XLVII, 3); le *calamus* était réservé pour les plus petites. — *Stabat... in porta :* au portique de l'est, qui était la principale entrée du temple. Comp. le vers. 6. — *Et locutus est...* (vers. 4). Le messager céleste recommande au prophète la plus parfaite attention : *vide..., audi, pone cor...* C'est qu'Ézéchiel ne jouissait pas seulement de cette vision pour lui-même; Dieu voulait qu'il la racontât en détail à ses frères : *annuntia omnia...*

§ I. — *Description du nouveau temple.* XL, 5 — XLII, 20.

L'écrivain sacré « décrit d'abord les enceintes et les parvis avec les portes et les logements, XL, 5-47; puis le sanctuaire avec les bâtiments qui en dépendent, XL, 48-XLI, 26; enfin les édifices destinés aux repas des prêtres après les sacrifices et à la garde des vêtements sacerdotaux, XLII, 1-14 ». Il termine en récapitulant les mesures du temple, XLII, 15-20.

1° Le parvis extérieur. XL, 5-27.

5. Le mur d'enceinte. — *Murus forinsecus...* Ce mur entourait tout l'ensemble des constructions du temple (fig. IV, oooo). Il est naturel qu'il soit mentionné dès le début de la description. — *Et in manu... palmo.* L'hébreu est à la fois plus net et plus complet : Dans la main de l'homme était un roseau à mesurer, de six coudées, (dont) chacune avait une coudée et un palme. Ézéchiel ajoute ce dernier détail pour signaler la dimension exacte de la coudée employée par l'ange dans tout ce récit : ce n'était pas la coudée ordinaire, estimée approximativement à $0^m,525$, mais la coudée sacrée, qui avait un empan ou un palme de plus ($0^m,525 + 0^m,0875$). La longueur du roseau était donc d'environ $3^m,67$. — *Latitudinem.*

6. Il vint vers la porte qui regardait l'orient, et il monta par ses degrés; et il mesura le seuil de la porte, qui avait une canne de largeur, c'est-à-dire que le seuil était large d'une canne.
7. Puis il mesura les chambres, qui avaient une canne de long et une canne de large, et il y avait cinq coudées entre les chambres.
8. Le seuil de la porte, près du vestibule de la porte à l'intérieur, avait une canne.
9. Il mesura le vestibule de la porte, qui avait huit coudées, et le frontispice, qui en avait deux; le vestibule de la porte était en dedans.

6. Et venit ad portam quæ respiciebat viam orientalem, et ascendit per gradus ejus; et mensus est limen portæ calamo uno latitudinem, id est limen unum calamo uno in latitudine.
7. Et thalamum uno calamo in longum, et uno calamo in latum; et inter thalamos quinque cubitos.
8. Et limen portæ, juxta vestibulum portæ intrinsecus, calamo uno.
9. Et mensus est vestibulum portæ octo cubitorum, et frontem ejus duobus cubitis; vestibulum autem portæ erat intrinsecus.

C.-à-d., l'épaisseur du mur. La hauteur était identique; la longueur en sera déterminée plus bas (vers. 4). — Le mot *ædificii* désigne ici cette muraille servant d'enceinte.

6-16. Le portique oriental extérieur, avec les

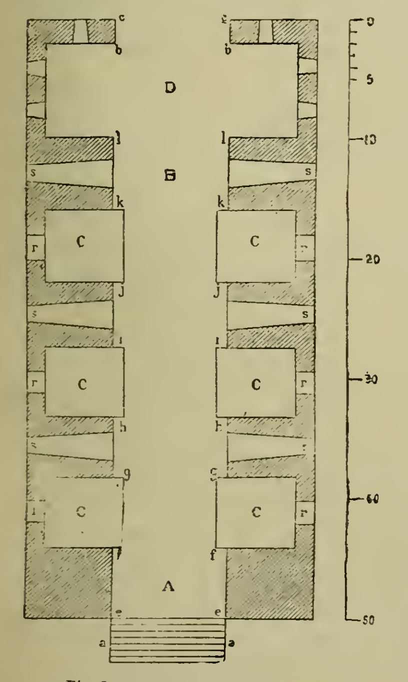


Fig. I. — Portique oriental extérieur.

bâtiments adjacents. — *Ad portam... orientalem.* Mieux, d'après l'hébreu : Vers la porte qui regardait du côté de l'orient. Trois portiques, ouverts de trois côtés différents, donnaient accès dans l'enceinte sacrée (voyez la fig. IV, E, N, S). Ézéchiel décrit d'abord celui de l'est, parce qu'il formait l'entrée principale; en effet, il était situé juste en face de la porte du sanctuaire proprement dit. Cf. XLIII, 1, et fig. IV, A. — *Ascendit per gradus.* D'après les vers. 22 et 26, cet escalier avait sept marches (fig. I, aa). Il était construit entièrement en dehors du portique; aussi ses dimensions ne seront-elles pas comptées lorsqu'on mesurera la porte. Le niveau du portique et celui du parvis extérieur auquel il conduisait se trouvaient donc plus élevés que celui du sol d'alentour. D'après les vers. 31 et 40, on arrivait à la cour intérieure et au sanctuaire par deux autres escaliers (fig. IV, b, c), de sorte que l'édifice entier formait trois terrasses superposées (fig. IV, D, H, A). — *Limen portæ.* On rencontrait ce premier seuil (fig. I, A) dès qu'on avait gravi l'escalier de sept marches. — Les mots *id est* ne sont pas dans l'hébreu; ils rendent la description inexacte. Par *limen unum* il faut entendre un second seuil, situé du côté opposé au premier, tout à l'extrémité du bâtiment dont se composait le portique (fig. I, B). Voyez le vers. 8, où il sera encore question de lui. — *Thalamum* (vers. 7). Hébr. : *tâ'*, une chambre; ou plutôt, des chambres, car ce substantif est employé collectivement. D'après le vers. 10, il y avait trois chambres de chaque côté du portique (fig. I, C, C, C); aussi étaient-elles assez étroites (*uno calamo...*). — *Inter calamos...* Les chambres n'étaient pas contiguës; mais elles étaient séparées les unes des autres par un espace de cinq coudées, qui consistait sans doute en massifs de maçonnerie dans lesquels étaient percées des fenêtres (cf. verset 16; fig. I, gh, ij, kl). — *Vestibulum... intrinsecus* (vers. 8). Ce vestibule occupait la partie la plus intérieure du portique, celle qui était opposée à l'entrée et qui communiquait directement avec la cour (fig. I, D; fig. IV, E). A la fin du verset 8, l'hébreu ajoute cette phrase, omise par la Vulgate : Et il mesura le vestibule de la porte du côté du temple, un roseau. On la regarde assez généralement comme une interpolation, car elle est en contradiction avec le vers. 9 (*octo cubitorum*), et elle manque dans toutes les anciennes versions, à part le Targum. — *Frontem ejus.* Hébr. : ses poteaux (au pluriel). Ézéchiel nomme

10. Porro thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc et tres inde; mensura una trium, et mensura una frontium ex utraque parte.

11. Et mensus est latitudinem liminis portæ, decem cubitorum, et longitudinem portæ, tredecim cubitorum.

12. Et marginem ante thalamos, cubiti unius, et cubitus unus finis utrinque; thalami autem sex cubitorum erant hinc et inde.

13. Et mensus est portam a tecto thalami usque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum, ostium contra ostium.

14. Et fecit frontes per sexaginta cubitos, et ad frontem atrium portæ undique per circuitum.

15. Et ante faciem portæ quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.

16. Et fenestras obliquas in thalamis et in frontibus eorum quæ erant intra portam undique per circuitum; similiter autem erant et in vestibulis fenestræ per

10. Les chambres de la porte qui regardait vers l'orient étaient au nombre de trois d'un côté et de trois de l'autre; les trois chambres avaient la même mesure, et les frontispices des deux côtés avaient aussi la même mesure.

11. Il mesura la largeur du seuil de la porte, qui était de dix coudées, et la longueur de la porte, qui était de treize coudées.

12. Il y avait devant les chambres un espace d'une coudée; il était d'une coudée de chaque côté; les chambres avaient six coudées d'un côté et de l'autre.

13. Il mesura la porte depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre; la largeur était de vingt-cinq coudées, de porte à porte.

14. Il compta pour les frontispices soixante coudées, et il ajouta au frontispice le vestibule de la porte qui l'entourait de tous côtés.

15. Devant la face de la porte qui s'étendait jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure, il y avait cinquante coudées.

16. Il y avait des fenêtres obliques dans les chambres et dans les frontispices qui étaient au dedans de la porte tout autour, de côté et d'autre; il y avait

---

ainsi l'extrémité des murs qui fermaient le vestibule dans la direction de l'ouest (fig. I, bc). Ces poteaux avaient deux coudées d'épaisseur. — *Thalami portæ...* (vers. 10). Description plus complète des six petites chambres du portique. Comp. le vers. 7. — *Ad viam...* Hébr. : du côté de... De même jusqu'à la fin du chapitre. — *Frontium.* L'hébreu dit encore : les poteaux. Toutefois, il est possible qu'ici ce mot désigne les massifs de maçonnerie qui séparaient les chambres (fig. I, gh, ij, kl). — *Latitudinem liminis* (vers. 11). Largeur de l'ouverture de la porte, et, par conséquent, de l'escalier. La mesure qui suit, *longitudinem... tredecim...*, est très obscure, et il faut renoncer à en donner une explication satisfaisante; car, d'après le vers. 15, la vraie longueur du portique était de cinquante coudées. S'agirait-il de la hauteur de l'édifice? Cela est peu probable. — *Marginem ante thalamos* (vers. 12). Cet espace d'une coudée était pris sur l'intérieur du portique, dont il était vraisemblablement séparé par une grille (fig. I, fg, hi, jk). On suppose qu'il avait pour but de permettre aux gardiens du temple, postés dans les chambres, de voir ce qui se passait au dedans du portique. — *Portam a tecto...* (vers. 13). Largeur totale du portique, depuis l'extrémité du toit d'une des chambres jusqu'à l'extrémité du toit de la chambre opposée. D'après les LXX : D'un mur à l'autre. C'est le même sens. — *Viginti quinque...* Dix coudées pour le passage intérieur, douze pour les chambres, trois pour l'épaisseur des murs (une coudée et demie chacun). — *Ostium contra ostium.* C.-à-d. : de porte à porte. Ce détail suppose que chacune des chambres avait sa porte d'entrée donnant sur la cour (fig. I, rrr). — *Fecit* (vers. 14). C.-à-d., il mesura. Mais le narrateur emploie à dessein un mot vague, pour montrer que son guide ne put qu'apprécier à vue d'œil une hauteur si considérable (*sexaginta cubitos*). Ces hauts pilastres rappellent ceux que les Égyptiens dressaient fréquemment en avant de leurs temples (*Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 3; pl. XCVII, fig. 5). — *Ad frontem atrium...* Passage difficile. Le sens paraît être que le portique faisait saillie sur la cour, qui l'entourait de tous côtés (fig. IV, E, N, S). — *Ante faciem...* (vers. 15). Longueur totale de l'édifice. Les cinquante coudées se décomposent ainsi : 6 pour le premier seuil, 18 pour les chambres, 10 pour les massifs de maçonnerie qui séparaient celles-ci, 6 pour le second seuil, 8 pour le vestibule, 2 pour les poteaux. — *Fenestras obliquas* (vers. 16). C'étaient donc, d'après la Vulgate, des trouées pratiquées en sens oblique dans les murs, de telle sorte que l'orifice extérieur était plus élevé que l'ouverture intérieure. D'après l'hébreu : Des fenêtres grillées. Cf. III Reg. VI, 4 (fig. I, sss). Quelques-unes de ces fenêtres donnaient sur les chambres (*in thalamis*), d'autres sur les espaces intermédiaires (*in frontibus eorum*), d'autres sur les vestibules (*similiter... in vestibulis*). — *Pi-*

aussi au dedans des vestibules des fenêtres tout autour, et devant les frontispices des palmes peintes.

17. Il me conduisit aussi au parvis extérieur, où se trouvaient des chambres, et le parvis était pavé de pierres de tous côtés; il y avait trente chambres autour du pavé.

18. Et en avant des portes le pavé s'étendait selon la longueur des portes; c'était *le pavé* inférieur.

19. Il mesura aussi la largeur, depuis la face de la porte d'en bas jusqu'au frontispice du parvis intérieur, en dehors; il y avait cent coudées vers l'orient et vers l'aquilon.

20. Il mesura aussi, dans sa longueur et sa largeur, la porte du parvis extérieur qui regardait vers l'aquilon,

21. et ses chambres, au nombre de trois d'un côté et de trois de l'autre, et son frontispice et son vestibule, suivant la mesure de la première porte; il y avait cinquante coudées de long, et vingt-cinq coudées de large.

22. Ses fenêtres, son vestibule et ses sculptures avaient la même mesure que la porte qui regardait vers l'orient; on y montait par sept degrés, et il y avait un vestibule par devant.

23. Et la porte du parvis intérieur était en face de la porte du nord et de la porte de l'est; il mesura cent coudées d'une porte à l'autre.

gyrum intrinsecus, et ante frontes pictura palmarum.

17. Et eduxit me ad atrium exterius, et ecce gazophylacia; et pavimentum stratum lapide in atrio per circuitum; triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

18 Et pavimentum in fronte portarum, secundum longitudinem portarum erat inferius.

19. Et mensus est latitudinem a facie portæ inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecus; centum cubitos ad orientem et ad aquilonem.

20. Portam quoque quæ respiciebat viam aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine quam in latitudine.

21. Et thalamos ejus tres hinc et tres inde, et frontem ejus et vestibulum ejus secundum mensuram portæ prioris; quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, et latitudinem viginti quinque cubitorum.

22. Fenestræ autem ejus, et vestibulum, et sculpturæ secundum mensuram portæ quæ respiciebat ad orientem; et septem graduum erat ascensus ejus, et vestibulum ante eam.

23. Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, et orientalem; et mensus est a porta usque ad portam centum cubitos.

---

ctura palmarum. Des palmes sculptées, comme au temple de Salomon. Cf. III Reg. VI, 29; II Par. III, 5.

17-19. Les chambres, le pavé, et la largeur de la cour extérieure. — *Eduxit me...* Hébr.: Il me fit entrer dans le parvis extérieur. Du principal portique qui conduisait à cette cour, c'est-à-dire, du portique de l'est, le prophète est introduit dans la cour même (fig. IV, EdD). — Il y aperçoit d'abord des chambres (*gazophylacia*), semblables à celles qui existaient dans le temple de Salomon (cf. I Par. XXVIII, 12; Esdr. X, 6; Jer. XXXV, 4, et XXXVI, 10), puis un pavé en mosaïque ou en simple dallage (*stratum lapide*). Ce pavé faisait le tour de la cour (fig. IV, FFF). Les chambres étaient bâties autour du pavé, le long du mur d'enceinte (*in circuitu pavimenti*). Leur nombre était de trente; il y en avait probablement dix à l'est, dix au nord et dix au sud (pl. IV, eee). La partie occidentale de la cour était occupée par une autre construction. Cf. XLI, 12. Le narrateur ne dit rien de leurs dimensions, ni de leur situation exacte. Sur leur usage, voyez XLV, 5. — *In fronte portarum* (vers. 18). Littéralement dans l'hébreu: A l'épaule des portes; c.-à-d., à côté des trois portiques extérieurs. La largeur du pavé correspondait à la longueur totale de ces portiques, en défalquant toutefois l'épaisseur du mur d'enceinte (50 coudées — 6 = 44). — *Inferius.* Il a été dit plus haut (note du vers. 6[a]) que les divers édifices dont se composait l'ensemble du temple étaient disposés en terrasses. La cour extérieure, ici décrite, formait la plus basse de ces terrasses (fig. IV, D). — *Mensus est...* (vers. 19). La surface de la cour est calculée *a facie portæ... usque ad frontem....* c.-à-d., entre les deux portiques orientaux, l'extérieur et l'intérieur (fig. IV, EI), en mesurant l'espace qui séparait leurs vestibules, ouverts tous deux sur le parvis extérieur (fig IV, bd). — *Ad orientem et... aquilonem.* La mesure fut donc prise d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud.

20-23. Le portique du nord (fig. IV, N). — *Portam... aquilonis.* Ce portique était semblable à celui de l'est, avec cette seule différence, que son vestibule, au lieu d'être placé au fond de l'édifice (cf. vers. 8-10; fig. I, D), se trouvait immédiatement à l'entrée, lorsqu'on arrivait de

24. Et eduxit me ad viam australem, et ecce portam quæ respiciebat ad austrum; et mensus est frontem ejus, et vestibulum ejus, juxta mensuras superiores.

25. Et fenestras ejus, et vestibula in circuitu, sicut fenestras ceteras; quinquaginta cubitorum longitudine, et latitudine viginti quinque cubitorum.

26. Et in gradibus septem ascendebatur ad eam, et vestibulum ante fores ejus; et cælatæ palmæ erant, una hinc, et altera inde, in fronte ejus.

27. Et porta atrii interioris in via australi; et mensus est a porta usque ad portam in via australi, centum cubitos.

28. Et introduxit me in atrium interius ad portam australem; et mensus est portam juxta mensuras superiores.

29. Thalamum ejus, et frontem eius,

24. Il me conduisit aussi vers le midi, où se trouvait une porte qui regardait vers le midi; il en mesura le frontispice et le vestibule, suivant les mesures qui précèdent.

25. Ses fenêtres et les vestibules d'alentour étaient comme les autres fenêtres; elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.

26. On y montait par sept degrés; le vestibule était devant la porte, et il y avait au frontispice des palmes sculptées, une d'un côté, et l'autre de l'autre.

27. La porte du parvis intérieur était du côté du midi; et il mesura cent coudées d'une porte à l'autre, du côté du midi.

28. Il m'introduisit aussi dans le parvis intérieur, vers la porte du midi, et il mesura la porte, qui avait les mesures précédentes.

29. La chambre, le frontispice et le

---

la ville : *vestibulum ante eam* (vers. 22b). Voyez la fig. II, A. — *Sculpturæ* (vers. 22a). Hébr. :

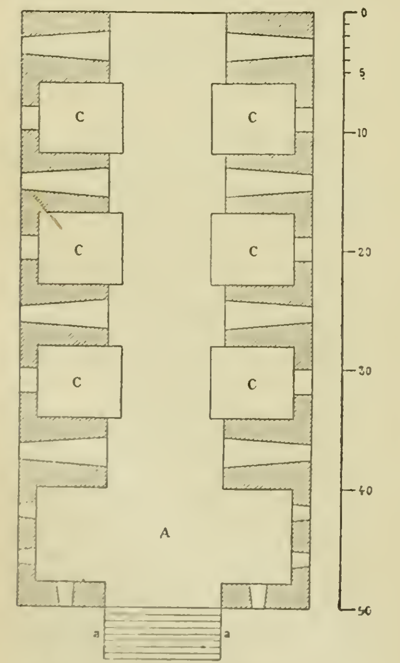


Fig. II. — Le portique extérieur du nord et les trois portiques intérieurs.

les palmes. Comp. le vers. 16. — *Porta atrii... contra...* (vers. 23). Les trois portiques extérieurs étaient donc situés juste en face des trois portiques intérieurs (fig. IV, ENS, IKJ).

24-27. Le portique du sud (fig. IV, S). — Il était identique en tous points à celui du nord.

2° La cour intérieure. XL, 28-47.

28-37. Les trois portiques qui y donnaient accès. — Le prophète est d'abord conduit par son guide *ad portam australem*, car il se trouvait alors tout près de là. Voyez le vers. 27. — *Juxta mensuras superiores.* Ce portique intérieur du sud (vers. 28-31) était entièrement semblable à ceux qu'ont décrits les vers. 20-23, 24-27. Voyez la fig. II, et la fig. IV, J. Une seule différence est signalée : l'escalier par lequel on y montait avait huit degrés (vers. 31b) au lieu de sept (comp. le vers. 22; fig. II, aa). — *Thalamum ejus* (vers. 29). D'après la note marginale du texte hébreu, les LXX et le syriaque, il faudrait le pluriel : ses chambres. — Le vers. 30 offre d'assez grandes difficultés d'interprétation, car les mesures qu'il donne ne s'harmonisent point avec celles qui ont été marquées dans les lignes précédentes (comp. le vers. 29). Comme il est omis par les LXX, l'ancienne Itala et plusieurs manuscrits hébraïques, et qu'en outre il ne reparaît pas dans la description des deux autres portiques intérieurs (vers. 32 et ss.), un certain nombre d'interprètes le traitent comme une interpolation. D'après quelques-uns des critiques qui admettent son authenticité (le chaldéen et le syriaque l'ont aussi), il se rapporterait à quelque construction spéciale, bâtie auprès de ce portique du sud. — *Et introduxit...* Vers. 32-34 : description du portique intérieur de l'est (fig. IV, I). Il était identique à celui du sud. — *Et... ad aquilonem.* Vers. 35-37 : le portique intérieur du nord (fig. IV, K).

38-43. Les lavoirs, et les tables pour les sacrifices. — *Et per singula gazophylacia.* Traduction inexacte. L'hébreu dit : Et (il y avait) une chambre, avec sa porte, près des piliers des portes. Cette chambre, bâtie tout auprès de l'entrée des

vestibule avaient les mêmes mesures; ses fenêtres et son vestibule tout autour; elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.
30. Le vestibule qui l'entourait avait vingt-cinq coudées de long et cinq coudées de large;
31. et le vestibule aboutissait au parvis extérieur; et il y avait des palmes au frontispice, et huit degrés pour monter à cette porte.
32. Puis il m'introduisit dans le parvis intérieur du côté de l'orient, et il mesura la porte, qui avait les mesures précédentes.
33. Sa chambre, son frontispice et son vestibule avaient les dimensions *indiquées* plus haut; ses fenêtres aussi et ses vestibules tout autour; elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.
34. *Il mesura* le vestibule, celui qui regardait le parvis extérieur; des palmes étaient sculptées au frontispice de côté et d'autre, et on montait à cette porte par huit degrés.
35. Il me conduisit ensuite vers la porte qui regardait l'aquilon, et il la mesura, suivant les mesures précédentes.
36. *Il en mesura* la chambre, le frontispice, le vestibule et les fenêtres tout autour; cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.
37. Son vestibule regardait vers le parvis extérieur, et il y avait de côté et d'autre des palmes sculptées au frontispice, et on y montait par huit degrés.
38. Et dans chaque chambre il y avait une entrée aux frontispices des portes; c'est là qu'on lavait l'holocauste.
39. Au vestibule de la porte il y avait deux tables d'un côté et deux tables de l'autre, afin d'y immoler l'holocauste et les victimes pour le péché et pour le délit.
40. Et sur le côté extérieur par où l'on monte vers l'entrée de la porte qui re-

et vestibulum ejus eisdem mensuris, et fenestras ejus, et vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, et latitudinis viginti quinque cubitos;
30. et vestibulum per gyrum longitudine viginti quinque cubitorum, et latitudine quinque cubitorum;
31. et vestibulum ejus ad atrium exteius, et palmas ejus in fronte, et octo gradus erant quibus ascendebatur per eam.
32. Et introduxit me in atrium interius, per viam orientalem; et mensus est portam secundum mensuras superiores.
33. Thalamum ejus, et frontem ejus, et vestibulum ejus, sicut supra; et fenestras ejus, et vestibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, et latitudine viginti quinque cubitorum.
34. Et vestibulum ejus, id est, atrii exteriores; et palmæ cælatæ in fronte ejus, hinc et inde; et in octo gradibus ascensus ejus.
35. Et introduxit me ad portam quæ respiciebat ad aquilonem; et mensus est, secundum mensuras superiores.
36. Thalamum ejus, et frontem ejus, et vestibulum ejus, et fenestras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorum, et latitudine viginti quinque cubitorum.
37. Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius; et cælatura palmarum in fronte ejus, hinc et inde; et in octo gradibus ascensus ejus.
38. Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum; ibi lavabant holocaustum.
39. Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, et duæ mensæ inde, ut immoletur super eas holocaustum, et pro peccato et pro delicto.
40. Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ quæ pergit ad aquilo-

---

portiques intérieurs, avait sa porte spéciale. — Sa destination : *ibi lavabant*... D'après Lev. I, 9, et II Par. IV, 6, on devait laver certaines parties des victimes avant de les déposer sur l'autel. — *In vestibulo portæ* (vers. 39) : les vestibules mentionnés aux vers. 31, 34 et 37 (fig. II, A). — *Duæ mensæ hinc*... Quatre tables en tout, deux de chaque côté du vestibule (fig. IV, ii). — Leur emploi : *ut immoletur*... — *Ad latus exterius*... (vers. 40). Ces quatre autres tables étaient destinées à l'immolation des victimes (comp. le vers. 41). Elles étaient placées en dehors du vestibule (fig. IV, jj). — *Octo mensæ*... (vers. 41). Récapitulation de ce qui a été décrit aux vers. 39-40. — *Quatuor autem*... (vers. 42). Quatre autres tables encore, probablement plus petites que celles dont il vient d'être parlé. On y déposait les instruments qui servaient à égorger et à dépecer les victimes (*super quas ponant*...). — *De lapidibus quadris*. D'où il suit que les huit grandes tables étaient vraisemblablement en bois. — *Labia*... *palmi*. L'hébreu, qui n'a pas

nem, duæ mensæ; et ad latus alterum, ante vestibulum portæ, duæ mensæ :

41. quatuor mensæ hinc, et quatuor mensæ inde; per latera portæ octo mensæ erant, super quas immolabant.

42. Quatuor autem mensæ ad holocaustum de lapidibus quadris extructæ, longitudine cubiti unius et dimidii, et latitudine cubiti unius et dimidii, et altitudine cubiti unius; super quas ponant vasa in quibus immolatur holocaustum et victima.

43. Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecus per circuitum; super mensas autem carnes oblationis.

44. Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem, et facies eorum contra viam australem; una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.

45. Et dixit ad me : Hoc est gazophylacium, quod respicit viam meridianam, sacerdotum erit qui excubant in custodiis templi.

garde l'aquilon, il y avait deux tables, et de l'autre côté, devant le vestibule de la porte, deux *autres* tables :

41. quatre tables d'un côté, et quatre de l'autre; aux côtés de la porte il y avait huit tables, sur lesquelles on immolait *les victimes*.

42. Les quatre tables pour l'holocauste étaient faites de pierres carrées; elles avaient une coudée et demie de long, une coudée et demie de large et une coudée de haut; on y plaçait les instruments avec lesquels on immolait l'holocauste et la victime.

43. Leurs rebords, d'un palme, se courbaient en dedans tout autour; et sur les tables on mettait les chairs des sacrifices.

44. Au dehors de la porte intérieure étaient les chambres des chantres, dans le parvis intérieur, à côté de la porte qui regarde l'aquilon; leurs faces étaient tournées vers le midi; il y en avait une à côté de la porte orientale, qui regardait vers l'aquilon.

45. Et il me dit : Cette chambre qui regarde le midi sera pour les prêtres qui veillent à la garde du temple.



On porte sur l'autel les membres d'une victime et la libation. (Peinture égyptienne.)

le pronom *earum*, paraît signifier qu'un rebord, de la dimension d'un palme (voyez la note du vers. 5), était fixé tout autour des vestibules, pour recevoir les divers ustensiles employés par les sacrificateurs. Suivant le Targum, il s'agirait de crochets, auxquels on suspendait les victimes, pour les dépouiller plus commodément de leur peau. — *Super mensas, carnes...* : en attendant qu'on les portât sur l'autel.

44-46. Les chambres des ministres du culte. — *Extra portam interiorem*. C.-à-d., lorsqu'on avait dépassé le portique intérieur, pour pénétrer dans la seconde cour. — *Gazophylacia cantorum*. Les chantres, qui formaient l'une des classes les plus importantes des Lévites, occupaient des appartements spéciaux dans l'ancien temple (cf. I Par. IX, 33). Toutefois ce n'est plus à eux que ces chambres serviront à l'avenir, mais aux prêtres. — *Quod erat... ad aquilonem*. Première chambre, bâtie auprès du portique intérieur du nord (fig. IV, L). — *Una ex latere... orientalis*. Seconde chambre, située près du portique de l'est (fig. IV, M). « Comme cette seconde construction devait faire pendant à la première, on attendrait plutôt : à côté du portique du sud. Mais, située vers l'angle S.-E. du parvis, elle était (à peu près) à égale distance des deux portiques sud et est, et elle pouvait être, avec une égale clarté, désignée comme étant à côté de l'un ou de l'autre. Le portique oriental est mentionné parce qu'Ézéchiel s'y tenait à ce moment. » — *Dixit ad me...* L'ange notifie à Ézéchiel la destination de ces deux appartements : le premier (vers. 45) devait être occupé par les prêtres en général; le second

46. Et la chambre qui regarde l'aquilon sera destinée aux prêtres qui veillent pour le service de l'autel. Ce sont les fils de Sadoc, qui, parmi les fils de Lévi, s'approchent du Seigneur pour le servir.
47. Il mesura aussi le parvis, qui avait cent coudées de long et cent coudées de large en carré; et l'autel était en avant du temple.
48. Il m'introduisit dans le vestibule du temple, et il mesura le vestibule, qui avait cinq coudées d'un côté et cinq coudées de l'autre; et la largeur de la porte, qui était de trois coudées d'un côté, et de trois coudées de l'autre.
49. Le vestibule avait vingt coudées de long et onze coudées de large, et on y montait par huit degrés. Il y avait au frontispice deux colonnes, une d'un côté, et une de l'autre.

46. Porro gazophylacium, quod respicit ad viam aquilonis, sacerdotum erit qui excubant ad ministerium altaris. Isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum, ut ministrent ei.
47. Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, et latitudine centum cubitorum per quadrum, et altare ante faciem templi.
48. Et introduxit me in vestibulum templi, et mensus est vestibulum, quinque cubitis hinc, et quinque cubitis inde; et latitudinem portæ, trium cubitorum hinc, et trium cubitorum inde.
49. Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, et latitudinem undecim cubitorum; et octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus, una hinc, et altera inde.

(vers. 46) était réservé aux sacrificateurs proprement dits. — *Isti... filii Sadoc.* Restriction importante. Désormais, les fonctions sacerdotales ne seront pas exercées indifféremment par tous les descendants d'Aaron, mais seulement par les prêtres issus de Sadoc. Comp. XLIV, 10, où ce détail est reproduit et complété. Sadoc, prêtre de la famille d'Éléazar, s'était rendu célèbre par sa fidélité à David en des circonstances difficiles. Cf. II Reg. XV, 24 et ss.; XVII, 15; III Reg. I, 8, 38. Salomon l'avait récompensé, en lui accordant le souverain pontificat. Cf. III Reg. II, 35.

47. Dimensions de la cour intérieure. — Elle formait un carré de cent coudées (*longitudine*, entre le portique oriental et le temple proprement dit; *latitudine*, entre le portique du nord et celui du sud). Voyez la fig. IV, IA, KJ. — *Altare.* L'autel des holocaustes, qui sera décrit plus bas (XLIII, 13 et ss), se dressait au milieu de cette cour, en avant du sanctuaire (fig. IV, O).

3° Description du sanctuaire. XL, 48 — XLI, 26.

48-49. Le vestibule du temple (fig. III, A). — *Mensus est vestibulum.* Hébr.: Il mesura les piliers. Ézéchiel donne ce nom aux deux murs situés de chaque côté de l'entrée du vestibule (fig. III, ab). Leur épaisseur était de trois coudées. — *Latitudinem portæ.* Les LXX ont une leçon qui paraît préférable : La largeur de la porte (était de) quatorze coudées (fig. III, bb), et les côtés de la porte (c.-à-d. les parois latérales ; fig. III, bc) avaient trois coudées d'un côté et trois coudées de l'autre. C'est ce que demande le vers. 49, où il est dit que la longueur totale du vestibule (fig. III, cc était de vingt coudées : 14 + 3 + 3 = 20. Le vestibule du temple de Salomon avait la même largeur. Cf. III Reg. VI, 3. — *Latitudinem undecim...* D'après les LXX, onze coudées. Leçon qui paraît encore préférable. Voyez la note de XLI, 13. — *Octo gradibus...* Les LXX ont : dix degrés. L'hébreu actuel n'indique aucun chiffre. — *Columnæ.* C'était l'équivalent des colonnes Booz et Jachin de l'ancien temple. Cf. III Reg. VII, 15 (fig. III, ii).

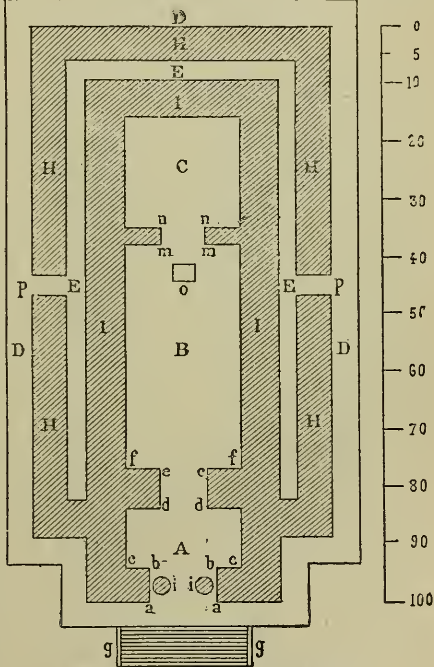


Fig. III. — Le sanctuaire proprement dit.

CHAPITRE XLI

1. Et introduxit me in templum; et mensus est frontes, sex cubitos latitudinis hinc, et sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ decem cubitorum erat; et latera portæ quinque cubitis hinc, et quinque cubitis inde; et mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, et latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgressus intrinsecus, mensus est in fronte portæ duos cubitos; et portam, sex cubitorum, et latitudinem portæ, septem cubitorum.

4. Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, et latitudinem ejus, viginti cubitorum, ante faciem templi. Et dixit ad me: Hoc est sanctum sanctorum.

5. Et mensus est parietem domus, sex cubitorum, et latitudinem lateris, quatuor cubitorum, undique per circuitum domus.

1. Il m'introduisit ensuite dans le temple, et il mesura les poteaux *de l'entrée,* qui avaient six coudées de large d'un côté et six coudées de l'autre, selon la largeur du tabernacle.

2. La largeur de la porte était de dix coudées, et les côtés de la porte avaient cinq coudées d'un côté et cinq coudées de l'autre. Il mesura aussi la longueur, qui était de quarante coudées, et la largeur, de vingt coudées.

3. Puis, étant entré dans l'intérieur, il mesura les poteaux de la porte, qui avaient deux coudées; la porte avait six coudées *de long* et sept coudées de large.

4. Il mesura une longueur de vingt coudées et une largeur de vingt coudées sur le devant du temple. Et il me dit: C'est ici le Saint des saints.

5. Puis il mesura la muraille du temple, qui était de six coudées, et la largeur des *chambres* latérales tout autour du temple, qui était de quatre coudées.

Elles étaient situées auprès des pillers (*in frontibus*).

Chap. XLI. — 1-2. Le Saint. — Ézéchiel pénètre maintenant dans le sanctuaire même (*in templum*), et, tout d'abord, dans sa première chambre (fig. III, B), qui portait le nom de Saint dans le tabernacle de Moïse et dans le temple de Salomon. Cf. Ex. xxvi, 33, etc. — *Frontes.* Les piliers, ou pilastres, analogues à ceux du vestibule (cf. xl, 48ª et la note), mais un peu plus épais: *sex cubitos*... Voyez la fig. III, de. — *Latitudinem tabernaculi.* Faute évidente de traduction, car on ne voit pas pour quel motif le tabernacle serait mentionné ici. Il est probable qu'au lieu du mot hébreu *'ohel*, tente, il faut lire *'êlim* (LXX, αἰλάμ), poteau. — *Latitudo portæ* (vers. 2). C.-à-d., l'espace compris entre les pilastres (fig. III, dd, ee). — *Latera portæ:* les murs qui se dressaient de chaque côté de la porte (fig. III, ef). — *Longitudinem ejus.* La longueur totale, de l'est à l'ouest, était de quarante coudées. La largeur n'était que de vingt coudées (*latitudinem*...) Voy. la fig. III, em, ff. C'étaient encore les mêmes dimensions que pour le temple de Salomon. Cf. III Reg. vi, 2.

3-4. Le Saint des saints (fig. III, C). — *Introgressus intrinsecus.* Cette fois, le guide céleste entre seul; car Ézéchiel, qui n'était qu'un simple prêtre, ne pouvait pénétrer dans cette partie la plus auguste du sanctuaire. — *Mensus... in fronte...* Hébr.: Il mesura le pilier de la porte, c.-à-d., les murs situés à droite et à gauche. Comp. le vers. 2, et la fig. III, mn. Ils n'avaient que deux coudées d'épaisseur; la porte même (fig. III, mm) en avait six de largeur, sept en comptant les deux poteaux qui la soutenaient (comp. la note du vers. 21); chacun de ces poteaux était donc long d'une demi-coudée. — *Longitudinem... et latitudinem...* (vers. 4). Ainsi, le Saint des saints formait un carré de vingt coudées de côté. Telles étaient également ses dimensions dans l'ancien temple. Cf. III Reg. vi, 16-17. — *Sanctum sanctorum.* Superlatif à la manière hébraïque, pour signifier: le lieu très saint.

5-11. Description de l'édifice latéral qui entourait le temple de trois côtés. Ce trait aussi est commun au temple d'Ézéchiel et à celui de Salomon. Cf. III Reg. vi, 5 et ss. Il règne quelque obscurité en plusieurs endroits du texte; mais la pensée générale est aisée à comprendre. — *Parietem domus.* Le mur du sanctuaire proprement dit (fig. III, I). C'est seulement à sa base qu'il avait six coudées d'épaisseur, car il se rétrécissait à chaque étage, comme il sera dit plus loin; au sommet, il n'était épais que de quatre coudées. — *Lateris.* Le narrateur nomme ainsi l'édifice construit sur trois côtés du sanctuaire: au nord, à l'ouest et au sud (fig. III, E). La même expression, employée au pluriel (comp. le vers. 6), désigne les chambres dont se composait cet édifice. A la base, il n'avait que quatre coudées de large; mais sa largeur s'accroissait d'une coudée à chaque étage. Le contraire avait lieu pour le mur (note du vers. 5), puisque c'est sur lui qu'était pris cet élargissement des chambres. — *Latera... bis...* (vers. 6). L'hébreu actuel diffère à peine de la Vulgate: Les chambres latérales étaient l'une près

6. Ces *chambres* latérales étaient l'une auprès de l'autre, formant deux rangées de trente-trois; les plus élevées s'avançaient le long de la muraille du temple, tout autour des côtés, de manière à s'y appuyer, sans entrer dans le mur du temple.
7. Il y avait aussi un espace fait en rond, qui montait au moyen d'un escalier, et s'élevait jusqu'à la chambre la plus haute du temple, en tournant. C'est pourquoi le temple était plus large en haut, et ainsi on montait de l'étage le plus bas à celui d'en haut, par celui du milieu.
8. Je considérai la hauteur, autour de l'édifice, et les *chambres* latérales avaient la mesure d'une canne de six coudées;
9. et l'épaisseur du mur extérieur des *chambres* latérales était de cinq coudées; et la maison intérieure était enfermée dans ces *chambres* latérales.
10. Entre les chambres il y avait une largeur de vingt coudées, tout autour du temple.

6. Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria; et erant eminentia quæ ingrederentur per parietem domus, in lateribus per circuitum, ut continerent, et non attingerent parietem templi.

7. Et platea erat in rotundum, ascendens sursum per cochleam, et in cœnaculum templi deferebat per gyrum. Idcirco latius erat templum in superioribus; et sic de inferioribus ascendebatur ad superiora in medium.

8. Et vidi in domo altitudinem per circuitum; fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio;
9. et latitudinem per parietem lateris forinsecus quinque cubitorum; et erat interior domus in lateribus domus.

10. Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domus undique.

---

de l'autre (littéral. : chambre près de chambre), trente-trois, deux fois. Voyez la fig. IV, autour de BC. Les LXX et le syriaque ont une variante qui pourrait bien exprimer la pensée d'Ézéchiel : Les chambres latérales..., trente, trois fois. Ce qui donne quatre-vingt-dix chambres, disposées par tiers sur trois étages distincts. De nombreux hébraïsants pensent qu'on peut ramener l'hébreu à ce sens, en traduisant : chambre sur chambre, trente, trois fois. — *Erant eminentia*. L'écrivain sacré expose de quelle manière ces chambres étaient rattachées au sanctuaire. Hébr. : Elles entraient dans le mur qui était (bâti) pour les chambres latérales tout autour de la maison (c.-à-d., du temple), pour qu'elles s'y appuyassent, et elles ne s'appuyaient pas sur le mur de la maison. Il s'agit vraisemblablement, non pas, comme on l'a parfois conjecturé, d'un mur spécial, adossé à la muraille du temple, mais de cette muraille même, dans laquelle on avait ménagé des retraites (cf. III Reg. vi, 6), « de telle sorte que les planchers portant les cellules pussent y reposer sans entamer le mur du sanctuaire. » — *Et platea*... (vers. 7). C'est ici que nous apprenons que, grâce à la diminution de l'épaisseur du mur principal, les cellules allaient en s'élargissant aux deux étages supérieurs; mais cela est dit en termes assez obscurs, soit dans le texte primitif, soit dans les anciennes versions. L'hébreu peut se traduire comme il suit : Cela se dilatait pour les chambres latérales, à mesure que cela s'élevait en tournant en haut en haut; car ce qui entourait la maison s'approchait d'autant plus de la maison, que cela était plus élevé; c'est pourquoi la longueur était plus grande dans le haut de la maison, et ainsi la partie inférieure montait à la partie supérieure par celle du milieu. C.-à-d., comme s'exprime plus nettement le syriaque, que l'on montait de l'étage inférieur à celui du sommet par celui du milieu. A la suite des rabbins, saint Jérôme a supposé l'existence d'un escalier tournant; l'hébreu n'en parle que d'une manière indirecte. — *Et vidi*... (vers. 8). Description d'une plate-forme massive (*altitudinem*) qui servait de fondement au temple et à l'édifice latéral (*fundata latera*), et qui s'élevait de six coudées au-dessus de la cour intérieure (fig. III, D). Le dernier mot du verset, que la Vulgate a traduit par *spatio*, est obscur en hébreu. Il a vraisemblablement la signification d'angle; mais on ignore de quel angle il s'agit ici. Les Septante n'ont pas non plus compris ce terme, dont il n'est pas possible de donner une interprétation satisfaisante. — *Et latitudinem*... (vers. 9). Largeur du mur extérieur des cellules. D'après l'hébreu : La largeur du mur qui (appartenait) au côté (c.-à-d., à l'édifice latéral), en dehors, cinq coudées. Cette muraille avait donc une coudée de moins d'épaisseur que celle du temple. Comp. le vers. 5 et la fig. III, H. — *Et erat interior*... Il est moralement impossible d'expliquer ces mots de la Vulgate. L'hébreu porte : Et ce qui est laissé vide (*mûnaḥ*) près de l'édifice des chambres latérales du temple. Ezéchiel semble nommer ainsi l'espace libre de la plate-forme, en avant des cellules (fig. III, D). — *Et inter gazophylacia*... (vers. 10). Ces chambres, qu'on ne doit pas confondre avec les cellules latérales, seront décrites plus loin (xlii, 1 et ss.) Elles étaient construites au nord et au sud du temple proprement dit (fig. IV, gg), à vingt coudées de la plate-forme dont il vient d'être parlé. — *Et ostium lateris*... (vers. 11). Dernier trait relatif à l'édifice latéral. Deux portes, une de chaque côté, conduisaient des cellules à l' « espace libre » (hébr., *mûnaḥ*, note du vers. 9b). Voyez la fig. III, p. Saint Jérôme paraît avoir emprunté à Symmaque l'étrange traduction *ad orationem*,

11. Et ostium lateris ad orationem, ostium unum ad viam aquilonis, et ostium unum ad viam australem; et latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat separatum versumque ad viam respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum; paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum, et longitudo ejus nonaginta cubitorum.

13. Et mensus est domus longitudinem, centum cubitorum; et quod separatum erat ædificium, et parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

14. Latitudo autem ante faciem domus, et ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.

15. Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus quod erat sepa-

11. Et les portes des *chambres* latérales étaient tournées vers *le lieu de* la pierre: une porte regardait le septentrion, et une porte regardait le midi; et la largeur du lieu destiné à la prière était de cinq coudées tout autour.

12. L'édifice qui était séparé et tourné du côté de la mer, avait une largeur de soixante-dix coudées; mais la muraille de l'édifice avait cinq coudées d'épaisseur tout autour, et une longueur de quatre-vingt-dix coudées.

13. Il mesura la longueur de la maison; qui était de cent coudées; et l'édifice séparé, avec ses murailles, avait aussi cent coudées de long.

14. La largeur de la face du temple et de l'édifice séparé, du côté de l'orient, était de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice vis-à-vis de celui qui en était sé-

---

qui ne dit rien ici. — *Latitudinem loci ad...* Hébr.: Et la largeur de l'espace libre.

12. Autre édifice, construit à l'ouest du temple (fig. IV, G). — *Separatum... ad mare.* Hébr.: (Et l'édifice qui était devant) le *gizrah*, du côté de la mer. La mer, c'est ici la Méditerranée; la direction marquée est donc celle de l'ouest. Quant au mot *gizrah*, que les anciennes versions traduisent presque toutes par « séparé », il ne peut se rapporter qu'à l'espace de vingt coudées qui s'étendait entre le temple et les chambres qu'a mentionnées le vers. 10ᵃ (fig. IV, hhh). Comparez XLII, 1 et 10, où il sera dit que ces chambres étaient situées près du *gizrah*. — *Latitudinis septuaginta...* Cette construction avait des dimensions considérables: soixante-dix coudées de large (de l'est à l'ouest; fig. IV, rs, uv), et quatre-vingt-dix de long (du nord au sud; fig. IV, ur, vs). C'était vraiment un lieu « séparé », comme le montre le plan; Ézéchiel n'en indiquera pas la destination.

13-15ᵃ. Quelques dimensions générales du temple et de ses constructions, en largeur et en longueur. L'écrivain sacré note successivement quatre mesures de cent coudées. — *Et mensus est...* Cette première mesure (verset 13ᵃ) détermine la longueur du temple, prise de l'est à l'ouest (fig. IV, xy, zt). Voici les détails des cent coudées:

Le mur du vestibule (XL, 48) . . .	5	coudées
Le vestibule (XL, 49).	12	—
Le mur du Saint (XLI, 1).	6	—
Le Saint (XLI, 2)	40	—
Le mur du Saint des saints (XLI, 3).	2	—
Le Saint des saints (XLI, 4). . . .	20	
Le mur du temple (XLI, 5). . . .	6	—
Les chambres latérales (XLI, 5). .	4	—
Le mur de ces chambres (XLI, 9). .	5	—
	100	—

— *Et quod separatum...* Deuxième mesure, prise également de l'est à l'ouest; celle du bâtiment décrit au vers. 12 et de l'espace laissé libre entre lui et le sanctuaire (fig. IV, ys, tv). — *Centum...* Le contrôle est aisé.

L'espace libre.	20	coudées
Le mur oriental du *gizrah*. . . .	5	—
La largeur du *gizrah*.	70	—
Le mur septentrional.	5	—
	100	—

— *Latitudo autem...* Troisième mesure (vers. 14): celle du temple et de l'espace libre, prise du nord au sud (fig. IV, zx, ty). Hébr.: La largeur de la face de la maison et de l'espace libre du côté de l'orient, cent coudées. A savoir:

Largeur du sanctuaire (XLI, 2). . . .	20	coudées
Épaisseur de ses murs (XLI, 5). . . .	12	(6×2)
Cellules latérales (XLI, 5).	8	(4×2)
Murs de ces cellules (XLI, 9)	10	(5×2)
Espace libre de la plate-forme (XLI, 11).	10	(5×2)
Espace libre de la cour (XLI, 10) . . .	40	(20×2)
	100	coudées

— Quatrième mesure (vers. 15ᵃ): celle du grand bâtiment construit à l'ouest du temple (comp. le vers. 12), prise du nord au sud. Voyez la fig. IV, ur, vs. L'hébreu dit avec plus de clarté: Il mesura la longueur du bâtiment (situé) devant le *gizrah*, sur les derrières (du temple), et ses murs de chaque côté, cent coudées. Ce calcul est le plus simple de tous:

Longueur du bâtiment.	90	coudées
Épaisseur des murs.	10	(5×2)
	100	coudées

— Le mot *ethecas*, comme le substantif hébreu assez obscur auquel il correspond, ne peut guère désigner que les murs. — Le vers. 15 devrait s'arrêter après les mots *centum cubitorum*, car c'est un nouveau sujet qui commence aussitôt après.

15ᵇ-26. Quelques détails sur l'ornementation intérieure du sanctuaire. — *Et templum... et ve-*

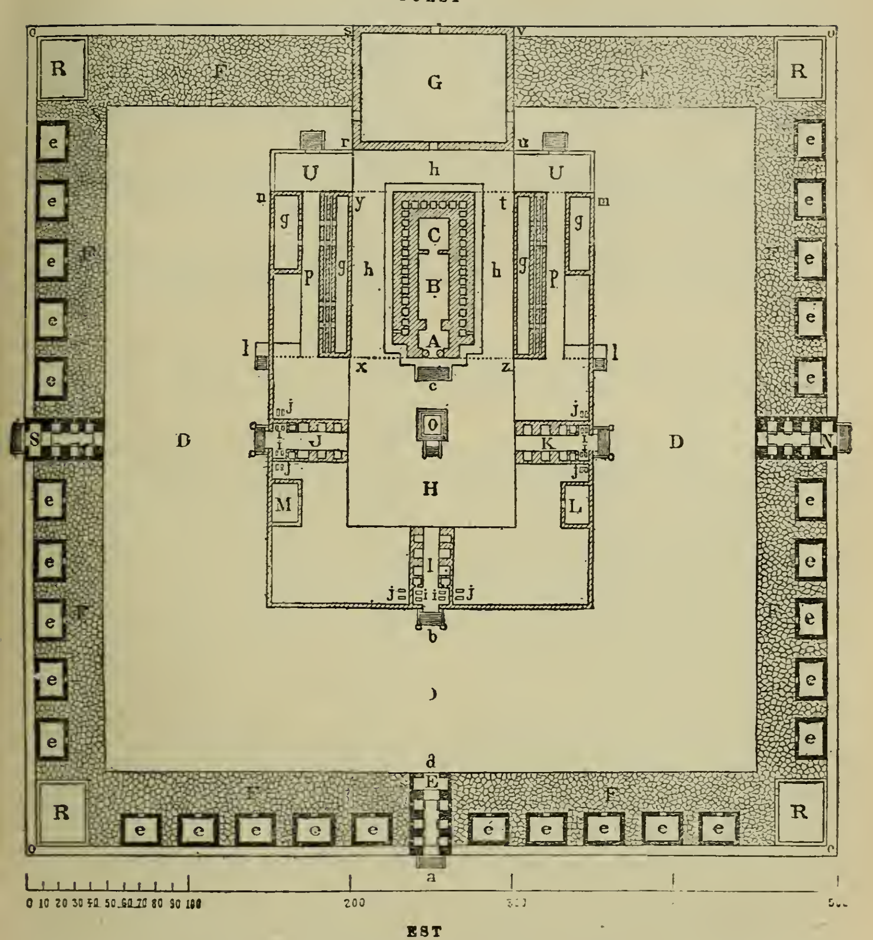


Fig. IV. — L'ensemble des constructions du temple.

A. Le vestibule du sanctuaire.
B. Le Saint.
C. Le Saint des saints.
D. La cour extérieure.
E. Le portique extérieur de l'est.
F. Le pavé qui entourait la cour extérieure.
G. L'édifice séparé.
H. La cour intérieure.
I. Le portique intérieur de l'est.
J. Le portique intérieur du sud.
K. Le portique intérieur du nord
L, M. Chambres pour les prêtres.
N. Portique extérieur du nord.
O. Autel des holocaustes.
R. Cuisines pour le peuple.
S. Portique extérieur du sud.
U. Cuisines pour les prêtres.
(Pour les autres détails, voyez le commentaire.)

ratum ad dorsum; ethecas ex utraque parte centum cubitorum, et templum interius, et vestibula atrii,

16. limina, et fenestras obliquas, et ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuscujusque limen, stratumque ligno per gyrum in circuitu. Terra autem usque ad fenestras, et fenestræ clausæ super ostia.

17. Et usque ad domum interiorem, et forinsecus per omnem parietem in circuitu intrinsecus et forinsecus, ad mensuram.

18. Et fabrefacta cherubim et palmæ, et palma inter cherub et cherub; duasque facies habebat cherub :

19. faciem hominis juxta palmam ex hac parte, et faciem leonis juxta palmam ex alia parte, expressam per omnem domum in circuitu.

20. De terra usque ad superiora portæ, cherubim et palmæ cælatæ erant in pariete templi.

21. Limen quadrangulum, et facies sanctuarii aspectus contra aspectum.

22. Altaris lignei trium cubitorum altitudo, et longitudo ejus duorum cubitorum; et anguli ejus, et longitudo ejus, et parietes ejus lignei. Et locutus est ad me : Hæc est mensa coram Domino.

paré par derrière; les galeries des deux côtés avaient cent coudées. *Il mesura aussi* le temple intérieur et le vestibule du parvis,

16. les seuils, les fenêtres obliques, et les galeries qui environnaient *le temple* de trois côtés, vis-à-vis de chaque seuil, et le lambris de bois qui entourait tout. La terre allait jusqu'aux fenêtres, et les fenêtres étaient fermées au-dessus des portes.

17. Jusqu'à la maison intérieure et tout autour du mur, tant au dedans qu'au dehors, avec mesure,

18. il y avait des chérubins sculptés et des palmes, une palme entre chaque chérubin, et ces chérubins avaient chacun deux faces :

19. la face d'un homme tournée d'un côté vers une palme, et la face d'un lion tournée de l'autre côté vers une autre palme; et cet ordre était observé tout autour du temple.

20. Depuis le sol jusqu'en haut de la porte, ces chérubins et ces palmes étaient sculptés sur la muraille du temple.

21. Le seuil *du temple* était carré, et la face du sanctuaire avait le même aspect.

22. L'autel était de bois, haut de trois coudées et long de deux coudées; ses angles, sa surface et ses côtés étaient de bois. Et l'homme me dit : C'est ici la table qui est devant le Seigneur.

---

tibula... Dans la Vulgate, ces accusatifs dépendent encore du verbe « mensus est » (vers. 14). Mais il n'est plus question de mesure pour le moment. L'hébreu présente quelque obscurité. On peut en donner cette traduction : Le temple intérieur et le vestibule du porche, et les seuils, et les fenêtres grillées (cf. XL, 16 et la note), et les murs tout autour, pour les trois (c.-à-d., pour le vestibule, le Saint et le Saint des saints), en face du seuil, étaient garnis de bois tout autour. Cela revient à dire que tout l'intérieur du sanctuaire était lambrissé de bois. — *Terra autem*... (vers. 16b). La phrase qui s'ouvre ici dans l'hébreu se poursuit sans arrêt jusqu'aux premiers mots du vers. 18 : Depuis le sol jusqu'aux fenêtres, et les fenêtres étaient grillées, jusque par-dessus la porte, et jusqu'au fond de la maison, et dehors, et sur tous les murs, et sur toute la muraille du pourtour, à l'intérieur et à l'extérieur, (tout était) selon les mesures, et orné de chérubins et de palmes. On le voit, Ézéchiel décrit brièvement la décoration des lambris. Les mêmes sujets d'ornementation existaient dans l'ancien temple. Cf. III Reg. VI, 29-30, 35. — *Palma inter cherub*... (vers. 18b). Manière dont étaient disposés ces chérubins et ces palmes. — *Duas facies*. Les chérubins vivants contemplés par le prophète dans sa première vision avaient quatre visages (cf. I, 10, etc); les deux faces sculptées sur les murs du temple étaient les plus nobles et les plus belles. — *Ad superiora portæ* (vers. 20). C.-à-d., jusqu'au plafond. On ignore si ce trait concerne la porte du Saint ou celle du Saint des saints; peu importe, d'ailleurs, puisque tout était lambrissé. — *Limen quadrangulum* (vers. 21). Cette expression désigne, d'après l'hébreu, les poteaux ou montants de la porte. Cf. III Reg. VI, 31 et 33. — *Facies sanctuarii*... Passage obscur, dont quelques interprètes donnent la traduction suivante : La face du sanctuaire avait le même aspect (l'aspect d'un carré). Mais, comme l'ont très bien compris les LXX et le syriaque, pour donner un sens acceptable, ces mots doivent être rattachés au vers. 22 : En avant du sanctuaire (ici, du Saint des saints), était l'apparence comme l'apparence d'un autel de bois. Voyez la fig. III, o. Dimensions de cet autel : *trium*..., *duorum*... Les LXX ajoutent qu'il avait deux coudées de large. — *Anguli ejus*. Ses cornes, comme disent les traducteurs grecs. Comp. XLIII, 15, et la note. — *Longitudo ejus*. Plutôt : sa base (autre

23. Il y avait deux portes dans le temple et dans le sanctuaire.
24. Et aux deux portes, de chaque côté, il y avait deux battants, qui se repliaient l'un sur l'autre; car il y avait une double porte de chaque côté de la *grande* porte.
25. Il y avait des chérubins et des palmes sculptés sur les portes mêmes du temple, comme sur les murs; c'est pourquoi il y avait de grosses pièces de bois au frontispice du vestibule, à l'extérieur.
26. Au-dessus étaient des fenêtres obliques, et des figures de palmes de chaque côté, sur les parois du vestibule, comme aussi sur les chambres latérales et sur toute l'étendue des murailles.

23. Et duo ostia erant in templo et in sanctuario.
24. Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur; bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.
25. Et cælata erant in ipsis ostiis templi cherubim, et sculpturæ palmarum, sicut in parietibus quoque expressæ erant; quamobrem et grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecus;
26. super quæ fenestræ obliquæ, et similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundum latera domus, latitudinemque parietum.

CHAPITRE XLII

1. Il me fit sortir dans le parvis extérieur, par le chemin qui conduit au septentrion, et il m'introduisit dans les chambres qui étaient vis-à-vis l'édifice séparé et vis-à-vis la maison tournée vers le nord.
2. Sur la face, depuis la porte septentrionale, la longueur était de cent coudées, et la largeur de cinquante coudées,

1. Et eduxit me in atrium exterius, per viam ducentem ad aquilonem, et introduxit me in gazophylacium quod erat contra separatum ædificium, et contra ædem vergentem ad aquilonem.
2. In facie longitudinis, centum cubitos ostii aquilonis, et latitudinis, quinquaginta cubitos,

---

heureuse leçon des LXX). — *Hæc est mensa...* Cette table remplaçait donc l'ancien autel d'or qui, dans le tabernacle de Moïse (Ex. xxx, 1 et ss.) et dans le temple de Salomon (III Reg. vi, 20, 22, etc.), portait le nom d'autel des parfums. Selon d'autres, c'est à la table des pains de proposition qu'il aurait correspondu. Cf. Ex. xxv, 21 et ss.; III Reg. vii, 48. — *Duo ostia* (vers. 23 et ss.). Description des portes soit du Saint (*in templo;* fig. III, mm), soit du Saint des saints (*in sanctuario;* fig. III, ee). Elles étaient absolument semblables (vers. 24) et se composaient de deux battants, dont chacun était formé de deux pièces, qui se repliaient l'une sur l'autre à la manière d'un paravent. — *Et cælata...* (vers. 25). Leur ornementation était la même que celle des parois du sanctuaire. Cf. vers. 17 et ss. — *Grossiora.* La signification de l'hébreu *'âb* est douteuse. Divers commentateurs pensent qu'il désigne un auvent. Le vestibule n'ayant pas de porte, il fallait bien que son ouverture fût protégée par un ouvrage quelconque. — Les mots *super quæ* par lesquels débute le vers. 26 dans la Vulgate, ne se lisent ni dans l'hébreu ni dans le grec. — *Fenestræ obliquæ.* D'après l'hébreu, des fenêtres grillées ou fermées. Voyez la note de xl, 16. — *In humerulis...:* sur les parois latérales du vestibule, et aussi dans les cellules de l'édifice séparé (*secundum latera...;* note du vers. 6). — *Latitudinem... parietum.* L'hébreu n'a qu'un seul mot, *'ubbîm;* c'est le pluriel du substantif *'âb*, de signification incertaine, que nous avons rencontré au vers. 25.

4° Les chambres de la cour intérieure. XLII, 1-14.

CHAP. XLII. — 1-9. Chambres situées au sud. — *In atrium exterius.* De même d'après l'hébreu. La leçon des LXX, « dans le parvis intérieur, » paraît plus probable. Cependant, comme on pouvait aussi pénétrer par la cour extérieure dans les chambres en question (voyez le vers. 9 et la fig. IV, ll), le texte primitif donne un sens très acceptable. Quoi qu'il en soit de cette expression, les chambres qui vont être décrites étaient certainement bâties dans le parvis intérieur. — *Per viam... ad aquilonem.* D'après l'hébreu : du côté du nord. — *Ad gazophylacium* est une expression collective : un édifice composé de plusieurs chambres. — L'emplacement de cette construction est marqué au moyen d'autres parties du temple décrites précédemment. Elle s'élevait, d'une part, en face du *gizrah* (*contra separatum...;* cf. xli, 10), ou de la cour, large de vingt coudées, qui entourait le sanctuaire de trois côtés (fig. IV, h); d'autre part, en face du mur extérieur mentionné xl, 5, et auquel s'adossait une rangée de cellules (*contra ædem...;* fig. IV, eeee). Ce mur était assez éloigné de l'édifice dont

3. contra viginti cubitos atrii interioris, et contra pavimentum stratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.
4. Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens viæ cubiti unius, et ostia eorum ad aquilonem;
5. ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora, quia supportabant porticus quæ ex illis eminebant de inferioribus, et de mediis ædificii.
6. Tristega enim erant, et non habebant columnas, sicut erant columnæ atriorum; propterea eminebant de inferioribus, et de mediis a terra cubitis quinquaginta.

7. Et peribolus exterior secundum gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia, longitudo ejus quinquaginta cubitorum;
8. quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum, et longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.
9. Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente, ingredientium in ea de atrio exteriori.

3. vis-à-vis des vingt coudées du parvis intérieur, et vis-à-vis du parvis extérieur pavé de pierres, où était la galerie jointe à trois autres.
4. Devant les chambres il y avait une allée de dix coudées de large, qui tournait vers l'intérieur par une voie d'une coudée; et leurs portes étaient au nord.
5. Ces chambres étaient plus étroites en haut qu'en bas, parce que les galeries qui les supportaient faisaient saillie sur le bas et le milieu de l'édifice.
6. Car il y avait trois étages, et ils n'avaient pas de colonnes comme les colonnes des parvis; aussi les chambres étaient-elles élevées, depuis le sol, de cinquante coudées, en passant par l'étage d'en bas et par celui du milieu.
7. L'enceinte extérieure des chambres, qui était dans le chemin du parvis extérieur, devant ces chambres, avait cinquante coudées de long;
8. car la longueur des chambres du parvis extérieur était de cinquante coudées, et la longueur, vis-à vis du temple, de cent coudées.
9. Et il y avait sous ces chambres une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y entraient du parvis extérieur.

---

nous lisons actuellement la description; mais, comme il n'y avait entre eux qu'une grande cour vide, l'indication donnée est très nette. — *In faciе longitudinis...* (vers. 2). Dimensions de ce groupe de chambres. Il formait un rectangle de cent coudées de long de l'ouest à l'est (fig. IV, xy, zt), et de cinquante coudées de large du nord au sud (fig. IV, tm, yn). — *Ostii aquilonis.* C.-à-d., dans la direction du nord, comme disent les LXX. — *Contra viginti...* (vers. 3). Cette donnée, passablement obscure, sert à préciser celle du vers. 1. Du côté du sud, l'édifice décrit par Ézéchiel « avait exactement la même longueur (cent coudées) que l'espace appelé l'espace clos » (fig. IV, hh). — *Contra pavimentum...:* le pavé qui longeait le mur d'enceinte de la cour extérieure (XL, 17; fig. IV, FF). — *Ubi... porticus.* Ce détail sera développé plus bas (comp. le vers. 5). — *Ante... deambulatio.* Le bâtiment formait deux corps inégaux (comp. les vers. 7 et ss.), que séparait une allée de dix coudées. Voyez la fig. IV, p. — *Viæ cubiti unius.* On suppose communément qu'il y a ici une erreur de copiste, et qu'il faut lire cent coudées, conformément à la leçon des LXX et du syriaque. L'allée s'étendait, par conséquent, sur toute la longueur du principal corps de bâtiment. — *Ostia eorum...* Les portes des chambres s'ouvraient au nord, sur cette allée. — *In superioribus humiliora* (vers. 5). D'après l'hébreu : Les chambres d'en haut étaient plus étroites. Le narrateur en donne aussitôt la raison : *quia supportabant...* Mieux, suivant le texte original : Parce que les galeries (comp. le vers. 3b) leur enlevaient de la place. Ces galeries empiétaient donc sur les chambres. — *Tristega... erant* (vers. 6). L'édifice avait trois étages, y compris le rez-de-chaussée. — *Non habebant columnas.* Comme les galeries avaient pour point d'appui non pas des colonnes reposant directement sur le sol, mais le mur du rez-de-chaussée, elles diminuaient nécessairement, aux deux étages, l'espace des chambres : *propterea eminebant...* Le trait *sicut... columnæ atriorum* fait allusion à la manière dont avaient été construites les cellules du parvis (cf. XL, 17, 38, 44). — Les mots *cubitis quinquaginta* sont omis par l'hébreu et les LXX; ils ne disent rien ici. — *Peribolus exterior...* Les vers. 7-8 décrivent la seconde aile du bâtiment, qui était de moitié plus courte que la première. D'après l'hébreu : Le mur extérieur parallèle aux chambres, du côté du parvis extérieur devant les chambres, avait cinquante coudées de long, car la largeur des chambres, sur le parvis extérieur, était de cinquante coudées, et leur longueur, du côté du temple, de cent coudées. Ces détails sont très clairs. — *Et erat... introitus* (vers. 9). Comme cette entrée (fig. IV, l) donnait immédiatement sur la cour extérieure, laquelle était à un niveau plus bas que le parvis intérieur (voyez la note de XL, 6), elle était naturellement elle-même moins élevée que ce parvis.

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui était du côté de l'orient, en face de l'édifice séparé, il y avait des chambres vis-à-vis de cet édifice.

11. Et il y avait aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avait une le long des chambres qui étaient du côté du nord; leur longueur et leur largeur étaient les mêmes, aussi bien que leur entrée, leur apparence et leurs portes.

12. Il en était de même pour les portes des chambres situées dans l'allée qui regardait vers le midi; il y avait aussi une porte à la tête de l'allée qui était devant le vestibule séparé, pour ceux qui entraient du côté de l'orient.

13. Et il me dit : Les chambres du septentrion et les chambres du midi, qui sont devant l'édifice séparé, sont des chambres saintes; c'est là que mangent les prêtres qui s'approchent du Seigneur dans le sanctuaire; ils y mettront les choses très saintes et l'oblation qui est faite pour le péché et pour le délit, car ce lieu est saint.

14. Quand les prêtres seront entrés, ils ne sortiront pas du lieu saint dans le parvis extérieur; mais ils déposeront là les vêtements avec lesquels ils officient, car ces vêtements sont saints; ils prendront d'autres vêtements, et alors ils iront trouver le peuple.

15. Lorsque l'ange eut achevé de me-

10. In latitudine periboli atrii quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, et erant ante ædificium gazophylacia.

11. Et via ante faciem eorum, juxta similitudinem gazophylaciorum quæ erant in via aquilonis; secundum longitudinem eorum, sic et latitudo eorum, et omnis introitus eorum, et similitudines, et ostia eorum.

12. Secundum ostia gazophylaciorum, quæ erant in via respiciente ad notum, ostium in capite viæ, quæ via erat ante vestibulum separatum per viam orientalem ingredientibus.

13. Et dixit ad me : Gazophylacia aquilonis, et gazophylacia austri, quæ sunt ante ædificium separatum, hæc sunt gazophylacia sancta, in quibus vescuntur sacerdotes qui appropinquant ad Dominum in sancta sanctorum; ibi ponent sancta sanctorum, et oblationem pro peccato et pro delicto : locus enim sanctus est.

14. Cum autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis in atrium exterius; et ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt, vestienturque vestimentis aliis, et sic procedent ad populum.

15. Cumque complesset mensuras do-

10-12. Chambres situées au sud. — *In latitudine...* Ézéchiel signale d'abord leur existence et leur situation, comme il avait fait pour les chambres du nord (comp. le vers. 1). Hébr.: Sur la largeur du mur de la cour, du côté de l'orient, en face de l'espace vide (*gizrah;* note de XLI, 10) et en face de l'édifice, il y avait aussi des chambres. De nombreux interprètes pensent qu'au lieu des mots *contra viam orientalem,* il faut lire : dans la direction du midi. Du reste, le vers. 12 montre clairement qu'il est question du sud. — *Ante ædificium.* L' « ædes » du vers. 1b (voyez la note). — *Et via :* l'allée qu'a mentionnée le vers. 4 (fig. IV, p). — *Secundum ostia...* (vers. 12). Mieux, d'après l'hébreu : Il en était de même pour les portes des chambres situées du côté du midi. C.-à-d. qu'elles étaient entièrement semblables à celles du nord.

13-14. La destination de ces chambres. — C'est l'ange qui la révéla au prophète : *Et dixit...* — *Ædificium separatum.* D'après l'hébreu, le *gizrah.* Cf. XLI, 10; XLII, 1, etc. — *Gozophylacia sancta :* des chambres destinées à un usage sacré. L'explication est aussitôt ajoutée : *in quibus vescuntur...* Il faut lire, suivant l'hébreu : Dans lesquelles les prêtres qui s'approchent du Seigneur mangeront les choses très saintes. On donnait ce nom aux portions des sacrifices non sanglants qui n'avaient pas été consumées sur l'autel des holocaustes. Cf. Lev. II, 3, 10; VII, 9-11; X, 12. Elles devaient être mangées dans le lieu saint par les ministres sacrés; or, les chambres qui viennent d'être décrites avaient précisément pour but de servir à cet usage. — *Oblationem pro peccato...* C.-à-d., certains membres des victimes, également réservés aux prêtres dans plusieurs sacrifices sanglants. Cf. Lev. VI, 30; VII, 6. — *Cum autem...* (vers. 14). Autre emploi de ces chambres. Lorsque les prêtres avaient rempli leurs saintes fonctions, il ne leur était pas permis de passer aussitôt et directement dans la cour extérieure, puis dans la ville; ils devaient d'abord se rendre, par une porte qui était en communication immédiate avec le sanctuaire, dans les bâtiments dont nous parlons, et y déposer leurs vêtements sacrés : ce n'est qu'après cela qu'ils pouvaient quitter l'enceinte du temple. — *Procedent ad populum :* dans le parvis extérieur.

5° Dimensions de l'espace total occupé par le temple et ses bâtiments. XLII, 15-20.

15-20. C'est la conclusion naturelle de toutes les descriptions que nous venons de lire. — *Per viam... orientalem.* C.-à-d., par le portique oriental extérieur (fig. IV, E). C'est là que l'ange avait

mus interioris, eduxit me per viam portæ quæ respiciebat ad viam orientalem, et mensus est eam undique per circuitum.

16. Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

17. Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.

18. Et ad ventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

19. Et ad ventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.

20. Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, et latitudinem quingentorum cubitorum, dividentem inter sanctuarium et vulgi locum.

surer la maison intérieure, il me fit sortir par la porte qui regardait vers l'orient, et il mesura l'enceinte tout autour.

16. Il mesura le côté du vent de l'orient avec la canne qui servait de mesure, et il y avait cinq cents mesures de la canne tout autour.

17. Il mesura le côté du vent du septentrion, et il y avait cinq cents mesures de la canne tout autour.

18. Il mesura le côté du vent du midi, et il y avait cinq cents mesures de la canne tout autour.

19. Il mesura le côté du vent de l'occident, et il y avait cinq cents mesures de la canne tout autour.

20. Il mesura la muraille de toutes parts, dans la direction des quatre vents, en tournant tout autour; et elle avait cinq cents coudées de longueur et cinq cents coudées de largeur; ce mur séparait le sanctuaire d'avec le lieu destiné au public.

CHAPITRE XLIII

1. Et duxit me ad portam quæ respiciebat ad viam orientalem.

1. Ensuite il me conduisit à la porte qui regardait vers l'orient.

---

conduit tout d'abord Ézéchiel. Cf. XL, 6. — *Mensus est eam.* Il mesura, non pas le portique, mais, comme il résulte du contexte, toute l'enceinte extérieure du temple; d'abord à l'est (verset 16), puis au nord (vers. 17), puis au sud (vers. 18), enfin à l'ouest (vers. 19). Sur la locution métaphorique *contra ventum*, voyez XXXVII, 9b. — *Calamo mensuræ :* le roseau de six coudées qui a été si souvent mentionné dans ce récit. Voyez XL, 5, et la note. — *Quingentos calamos.* Par conséquent, trois mille coudées. — *Per quatuor ventos...* (vers. 20). Récapitulation. L'hébreu n'a pas le mot *cubitorum*, que la Vulgate ajoute deux fois de suite au chiffre *quingentorum*. D'où il semble légitime de conclure que le prophète a voulu encore parler de cinq cents roseaux, puisque telle a été son unité de mesure dans l'ensemble de la description, et tout spécialement aux versets 16-19. Sans doute, cela produit une surface immense (250 000 roseaux carrés, ou 1 500 000 coudées carrées), dont les constructions et les cours du temple n'occupaient qu'une partie relativement restreinte (250 000 coudées carrées); mais cet isolement du sanctuaire ne faisait que mieux ressortir sa sainteté. D'ailleurs, ce trait étant idéal et ne devant jamais être réalisé d'une manière pratique, on ne saurait tirer aucune objection de la difficulté que pouvait présenter son exécution matérielle. Voyez Knabenbauer, *h. l.* Toutefois divers commentateurs modernes et contemporains n'acceptent pas ce sentiment, et préfèrent voir simplement, dans ce passage, les dimensions de la cour extérieure qui entourait les bâtiments du temple. Cf. XL, 5 (fig. IV, D). Ils s'appuient surtout sur les LXX, qui ont omis le mot « roseau » aux vers. 16, 18 et 19, l'ont changé en πήχεις (coudées) au vers. 17, et l'ont enfin ajouté, comme la Vulgate, aux chiffres du verset 20. Mais cette raison n'est pas plausible, attendu que les LXX condamnent eux-mêmes leurs changements de roseaux en coudées, en conservant la clause ἐν καλάμῳ τοῦ μέτρου (« calamo mensuræ »). — *Dividentem inter...* Hébr. : Pour séparer ce qui était saint de ce qui était profane. « Profane » d'une manière relative; c.-à-d., d'après l'excellente traduction de la Vulgate, consacré à l'usage public.

§ II. — *Le nouveau culte.* XLIII, 1 — XLVI, 24.

Le prophète nous fait d'abord assister à un épisode grandiose, l'entrée de Jéhovah dans le temple ainsi reconstitué. Comparez, comme contraste, les récits de X, 18 et ss.; XI, 22 et ss. En reprenant possession du sanctuaire, le Seigneur montre qu'il a entièrement pardonné à Israël, et qu'il veut le rétablir sur une nouvelle base.

1° Jéhovah dans le nouveau temple. XLIII, 1-12.

CHAP. XLIII. — 1-5. Il rentre dans le sanctuaire sous la forme mystérieuse que le prophète

2. Et voici que la gloire du Dieu d'Israël entrait par le côté de l'orient; le bruit qu'elle faisait était semblable au bruit des grandes eaux, et la terre resplendissait de sa majesté.
3. Et la vision que j'eus était semblable à celle que j'avais eue lorsqu'il vint pour détruire la ville; son aspect était le même que j'avais vu près du fleuve Chobar; et je tombai sur ma face.
4. La majesté du Seigneur entra dans le temple par la porte qui regardait l'orient.
5. Et l'esprit m'éleva et m'introduisit dans le parvis intérieur, et voici que la maison était remplie de la gloire du Seigneur.
6. J'entendis quelqu'un qui me parlait du dedans de la maison, et l'homme qui se tenait près de moi
7. me dit : Fils de l'homme, c'est ici

2. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur per viam orientalem; et vox erat ei quasi vox aquarum multarum, et terra splendebat a majestate ejus.
3. Et vidi visionem secundum speciem quam videram, quando venit ut disperderet civitatem, et species secundum aspectum quem videram juxta fluvium Chobar; et cecidi super faciem meam.
4. Et majestas Domini ingressa est templum per viam portæ quæ respiciebat ad orientem.
5. Et elevavit me spiritus, et introduxit me in atrium interius; et ecce repleta erat gloria Domini domus.
6. Et audivi loquentem ad me de domo; et vir qui stabat juxta me
7. dixit ad me : Fili hominis, locus

---

avait autrefois contemplée aux bords du Chobar. — *Ad portam... orientalem.* « Dieu arrive, non plus du nord et comme un ennemi (cf. I, 4), mais de l'orient et comme la véritable lumière de son peuple. » C'est par cette porte, la principale de toutes, qu'il avait autrefois quitté le temple. — *Quasi vox aquarum* (vers. 2). C'étaient les ailes des chérubins qui produisaient ce bruit caractéristique. Cf. III, 12-13. — *Terra splendebat...* La gloire divine rejaillissait tout autour du char symbolique. Cf. Hab. III, 3, etc. — Les mots *quando venit ut disperderet...* (vers. 3) font allusion aux tragiques événements que racontent les chap. IX-XII. L'hébreu porte : Quand je vins pour détruire. Ézéchiel emploie ce langage, parce que les prophètes sont censés accomplir eux-mêmes ce qu'ils prédisent. Cf. IV, 2; Jer. I, 10, etc. — *Quem... juxta fluvium...* Cf. I, 2. Ici, comme aux autres passages où il parle de cette vision, le narrateur multiplie les expressions destinées à montrer qu'il n'a vu que l'apparence de l'être divin : *species secundum aspectum...* — *In atrium interius* (verset 5). Du portique extérieur (comp. le vers. 1; fig. IV, E), Ézéchiel fut transporté dans la cour intérieure (fig. IV, H), et, de là, il contempla la gloire divine qui remplissait le sanctuaire proprement dit : *et ecce repleta...* Scène analogue à celles qui avaient eu lieu autrefois dans le tabernacle (Ex. XL, 34-35) et dans le premier temple (III Reg. VIII, 10-11).

6-9. A quelles conditions le Seigneur consent à habiter désormais au milieu de son peuple. — *Vir qui stabat...* Il ne diffère vraisemblablement pas de l'ange mentionné aux chap. XL-XLII. Il parle à la première personne, parce qu'il représente Jéhovah lui-même. — *Locus solii mei* (vers. 7). En qualité de roi du nouvel Israël, le Seigneur consent à établir son trône à Jérusalem et dans le temple d'une manière permanente. Cf. Jer. III, 17. — *Locus vestigiorum.* Littéralement dans l'hébreu : le lieu des plantes de mes pieds. Sur cette locution figurée, voyez I Par. XXVIII, 2; Ps. CXXXI, 7; Is. LX, 13; Thren. II, 1, etc. — *Ubi habito.* Habitation parfaite, dans laquelle Jéhovah se complaît. Cf. XLVIII, 35. — *Non polluent*



Les chérubins d'Ézéchiel.
(D'après un manuscrit du XI[e] siècle.)

ultra... L'ancien Israël n'avait que trop souvent commis ce crime. Cf. V, 11; XX, 39, etc. Le nouveau peuple de Dieu, totalement régénéré, en sera incapable; aussi Jéhovah n'aura-t-il plus aucune raison de le châtier et de l'abandonner. — *Ipsi et reges..* Les rois juifs avaient été en grande partie la cause des fautes de la nation. — *In fornicationibus...* C.-à-d., par leur idolâtrie. Cf. XVI, 23, etc. — *In ruinis regum.* D'après les LXX : Par les homicides de leurs chefs. Les prophètes ne cessent de reprocher aux grands

solii mei, et locus vestigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Israel in æternum; et non polluent ultra domus Israel nomen sanctum meum, ipsi et reges eorum in fornicationibus suis, et in ruinis regum suorum, et in excelsis

8. Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, et postes suos juxta postes meos, et murus erat inter me et eos; et polluerunt nomen sanctum meum in abominationibus quas fecerunt; propter quod consumpsi eos in ira meá.

9. Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, et ruinas regum suorum a me, et habitabo in medio eorum semper.

10. Tu autem, fili hominis, ostende domui Israel templum, et confundantur ab iniquitatibus suis, et metiantur fabricam,

11. et erubescant ex omnibus quæ fecerunt. Figuram domus et fabricæ ejus, exitus et introitus, et omnem descriptionem ejus, et universa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, et omnes leges ejus ostende eis; et scribes in oculis eorum, ut custodiant omnes descriptiones ejus, et præcepta illius, et faciant ea.

12. Ista est lex domus in summitate

le lieu de mon trône, le lieu où je poserai mes pieds, et où j'habiterai à jamais au milieu des enfants d'Israël; et la maison d'Israël ne profanera plus désormais mon saint nom, ni eux, ni leurs rois, par leurs fornications, par les ruines de leurs rois et par les hauts lieux.

8. Ils ont mis leur seuil près de mon seuil, et leurs poteaux près de mes poteaux, et il y avait un mur entre moi et eux, et ils ont profané mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises; c'est pourquoi je les ai consumés dans ma colère.

9. Maintenant donc qu'ils rejettent loin d'eux leur fornication, et qu'ils éloignent de moi les ruines de leurs rois, et j'habiterai toujours au milieu d'eux.

10. Mais toi, fils de l'homme, montre le temple à la maison d'Israël, et qu'ils soient confondus par leurs iniquités; qu'ils mesurent sa structure,

11. et qu'ils rougissent de toutes les choses qu'ils ont faites. Montre-leur la forme de la maison et de sa structure, ses sorties et ses entrées, et tout son plan, et toutes ses ordonnances, tout l'ordre qu'il faut y garder et toutes ses lois; décris cela sous leurs yeux, afin qu'ils observent tout ce que tu as décrit et qu'ils pratiquent les règlements du temple.

12. Telle est la loi de la maison *bâtie*

---

de Juda leurs violences sanguinaires. L'hébreu a une leçon un peu obscure : Par les cadavres de leurs rois. Trait qui ferait allusion, selon quelques interprètes, à la sépulture que plusieurs rois de Juda auraient reçue tout auprès du temple; mais on n'a aucune preuve historique de ce fait. Suivant d'autres, « cadavres » serait une expression très dédaigneuse, par laquelle le prophète aurait voulu représenter les idoles sans vie que les rois avaient installées dans tout le pays : explication qu'on qualifie à bon droit de forcée. — *Qui fabricati sunt...* (vers. 8). Détails dramatiques, qui relèvent l'audace de ceux auxquels s'adresse le reproche: ils n'avaient pas craint de se mettre, pour ainsi dire, sur le même pied que Dieu; de bâtir, par une familiarité sacrilège, leur palais tout auprès du sanctuaire. « Ce n'est pas que la construction d'un palais dans le voisinage du temple fût en soi une action mauvaise; mais, lorsque les rois (juifs) se livrèrent à l'idolâtrie, ce voisinage était une profanation et une souillure pour le temple. » — *Et polluerunt...* Voyez le vers. 7b. Manassé, entre autres, avait osé ériger des autels aux faux dieux jusque dans l'enceinte sacrée. Cf. IV Reg. XXI, 4. — *Propter quod...* Le châtiment qui avait atteint les coupables était donc parfaitement légitime. — *Nunc ergo* (vers. 9). Contraste frappant. Du passé douloureux d'Israël, le Seigneur se transporte à l'avenir, qu'il voit plein de bonheur et de gloire. — *Ruinas regum.* L'hébreu a la même leçon qu'au vers. 7b : les cadavres de leurs rois.

10-12. Ezéchiel reçoit de Dieu l'ordre de faire connaître au peuple les lois du nouveau sanctuaire et du nouveau culte, afin qu'on s'y conforme intégralement. — *Tu autem...* Le Seigneur veut que son prophète communique aux Juifs toute la vision relative au temple (XL, 1-XLII, 20); par ses minutieux détails, elle était très propre à leur montrer combien Jéhovah souhaitait le rétablissement d'Israël. — *Ostende... templum.* Conçu d'abord en termes généraux (vers. 10-11a), l'ordre est ensuite inculqué d'une façon toute spéciale (vers. 11b-12). — *Et confundantur...* « Confusion salutaire, que le prophète recommande souvent » à ses compatriotes. Cf. XVI, 63, etc. — *Figuram... et fabricæ...* (vers. 11). Longue énumération des points de détail sur lesquels Ézéchiel devra insister dans sa description. Tout aura son importance dans le futur sanctuaire; il faudra donc que le peuple sache tout. — *Scribes in oculis...:* ainsi que le prophète le fait dans ces derniers chapitres. — *Ista... lex domus...* (vers. 12). Dans l'hébreu, la phrase est autrement coupée : Telle est la loi de la maison; sur le sommet de la montagne toutes

sur le sommet de la montagne. Toute son étendue dans son circuit sera très sainte; telle est la loi de cette maison.

13. Or voici les mesures de l'autel, d'après la coudée exacte, qui avait une coudée et un palme. Son sein était d'une coudée, et la largeur d'une coudée, et sa clôture jusqu'à son bord et tout autour était d'un palme; telle était aussi la fosse de l'autel.

14. Du bas de la terre jusqu'au premier rebord, il y avait deux coudées, et une coudée de large; et du rebord le plus petit jusqu'au plus grand, il y avait quatre coudées, et une coudée de large.

15. *L'autel appelé* Ariel avait quatre coudées, et d'Ariel jusqu'en haut s'élevaient quatre cornes.

16. Ariel avait douze coudées de long

montis. Omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est; hæc est ergo lex domus.

13. Istæ autem mensuræ altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum et palmum. In sinu ejus erat cubitus, et cubitus in latitudine; et definitio ejus usque ad labium ejus, et in circuitu palmus unus : hæc quoque erat fossa altaris.

14. Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, et latitudo cubiti unius; et a crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, et latitudo cubiti unius.

15. Ipse autem Ariel quatuor cubitorum, et ab Ariel usque ad sursum cornua quatuor.

16. Et Ariel duodecim cubitorum in

---

ses limites tout autour seront très saintes. Manière d'exprimer cette haute vérité, que, dans le nouveau temple, ce n'est pas seulement une minime partie du sanctuaire qui sera douée d'une sainteté particulière, mais son étendue entière. Sous la nouvelle Alliance, nous avons tous la facilité de nous approcher très près de Dieu. — Sur les mots *domus in summitate...*, voyez XL, 2, et la note. — *Hæc est ergo...* Répétition emphatique, pour appuyer sur la pensée.

2° Description de l'autel des holocaustes. XLIII, 13-17.

13-17. *Istæ autem...* Hébr.: Voici les mesures de l'autel en coudées; la coudée (a) une coudée et un palme. Ici encore (voyez XL, 5, et la note), il est question de la coudée sacrée, qui était un peu plus longue, et non de la coudée commune. — *Altaris.* L'autel des holocaustes a déjà été mentionné plus haut (XL, 47), mais seulement en passant; il est maintenant décrit tout au long, à cause de son importance comme centre du culte. — *In sinu ejus.* La description commence par en bas, et remonte peu à peu jusqu'au sommet. Le sein de l'autel, c'est très vraisemblablement la base qui lui servait de fondement (fig. V, A). Cette base devait avoir une coudée d'élévation (ab), et dépasser également d'une coudée (ce) la partie de l'autel qui reposait directement sur elle. Suivant une autre opinion, qui est beaucoup moins garantie, le « sinus » aurait consisté en une sorte de chéneau ou de fossé creusé au pied de l'autel, et dans lequel on faisait couler le sang des victimes (cf. Lev. VIII, 15). — *Definitio ejus :* sa limite; c.-à-d., son rebord. *Labium ejus :* l'extrémité extérieure de ce rebord. Du rebord à la lèvre, il y avait un palme, ou une demi-coudée (fig. V, bc). — *Hæc... fossa...* Hébr.: C'est là le dos (le fondement) de l'autel. — *Et de sinu terræ...* (vers. 14). Plutôt, d'après l'hébreu : Et depuis la base, à terre, jusqu'à... Cette base est la partie de l'autel dont le vers. 13 a donné la description. — Par *crepido novissima* ou *minor*, il faut entendre un premier socle qui surmontait la base; il avait deux coudées de haut et était en retraite d'une coudée sur la base (fig. V, B). Venait ensuite un second socle (*crepidinem majorem;* fig. V, C), haut de quatre coudées et en retraite d'une coudée sur le premier. L'autel allait donc en diminuant depuis la base jusqu'au sommet; il formait comme quatre

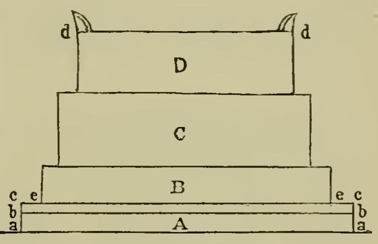


Fig. V. — L'autel des holocaustes. (Essai de reconstitution.)

étages superposés : la base, le premier socle, le second socle et l'ariel, dont il va être question immédiatement. Chacun de ces étages était en retraite d'une coudée sur le précédent. — *Ipse... Ariel* (vers. 15). Ce mot n'est pas un nom propre comme dans Isaïe, XXIX, 1, mais un nom commun. Dans le texte hébreu d'Ezéchiel, il a coup sur coup deux formes différentes : au début du vers. 15, nous lisons *hâr'el*, montagne de Dieu; ensuite, *'ari'el*, foyer de Dieu. Cette double dénomination convenait fort bien à l'autel des holocaustes. L'ariel avait quatre coudées de haut (fig. D), comme le socle supérieur; il formait la partie principale de l'autel. — *Cornua quatuor* (fig. V, dd): à la façon des autels installés autrefois dans le tabernacle et dans l'ancien temple. Voyez Ex. XXVII, 2, et XXX, 2; l'*Atl. archéol.*, pl. XCVIII, fig. 6, et CIV, fig. 2. — *Duodecim cubitorum...* (vers. 16). La plate-forme de l'autel consistait donc en un carré régulier, de douze coudées de

longitudine per duodecim cubitos latitudinis, quadrangulatum æquis lateribus.

17. Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus; et corona in circuitu ejus dimidii cubiti, et sinus ejus unius cubiti per circuitum; gradus autem ejus versi ad orientem.

18. Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi sunt ritus altaris, in quacumque die fuerit fabricatum, ut offeratur super illud holocaustum, et effundatur sanguis.

19. Et dabis sacerdotibus et levitis qui sunt de semine Sadoc, qui accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Et assumens de sanguine ejus, pones super quatuor cornua ejus, et super quatuor angulos crepidinis, et super coronam in circuitu; et mundabis illud et expiabis.

21. Et tolles vitulum qui oblatus fuerit pro peccato, et combures eum in separato loco domus, extra sanctuarium.

22. Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato; et expiabunt altare sicut expiaverunt in vitulo.

23. Cumque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, et arietem de grege immaculatum.

24. Et offeres eos in conspectu Domini;

et douze coudées de large; il était carré et avait ses côtés égaux.

17. Son rebord avait quatorze coudées de long et quatorze coudées de large dans ses quatre côtés; la couronne qui régnait autour avait une demi-coudée et son sein était d'une coudée tout autour; ses degrés étaient tournés vers l'orient.

18. Et il me dit : Fils de l'homme, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici les rites de l'autel, à partir du jour où il aura été bâti, afin qu'on offre sur lui l'holocauste et qu'on y répande le sang.

19. Tu les donneras aux prêtres et aux lévites qui sont de la race de Sadoc, et qui s'approchent de moi, dit le Seigneur Dieu, afin qu'ils m'offrent un veau du troupeau pour le péché.

20. Tu prendras de son sang, et tu en mettras sur les quatre cornes de l'autel, et sur les quatre coins de son rebord, et sur la couronne qui l'entoure, et tu le purifieras et le sanctifieras.

21. Tu emporteras ensuite le veau qui aura été offert pour le péché, et tu le brûleras dans un lieu séparé de la maison, hors du sanctuaire.

22. Le second jour, tu offriras pour le péché un jeune bouc qui soit sans tache, et on en purifiera l'autel, comme on l'a purifié avant le veau.

23. Et lorsque tu auras achevé de le purifier, tu offriras un veau du troupeau, qui soit sans tache, et un bélier du troupeau, qui soit aussi sans tache.

24. Tu les offriras en présence du Sei-

---

côté. Les autres parties formaient également des carrés parfaits : de quatorze coudées pour le socle supérieur (*crepido quatuordecim...*, vers. 17), qui « débordait d'une coudée de chaque côté, au delà de l'épaisseur de l'autel », et, par conséquent, de seize et de dix-huit coudées pour le socle inférieur et pour la base. — *Corona*. D'après l'hébreu : la limite (le mot que saint Jérôme a traduit par « definitio » au vers. 13b). — *Sinus ejus...* Répétition de ce qui a été dit au vers. 13. — Dernier détail : *gradus ejus...* Cet escalier, par lequel les prêtres montaient à l'autel pour placer les victimes sur le foyer, était tourné du côté de l'orient. Voyez la fig. IV, O.

3° La consécration de l'autel des holocaustes. XLIII, 18-27.

Des cérémonies du même genre avaient été célébrées pour l'inauguration des deux anciens autels (cf. Lev. VIII, 10 et ss.; III Reg. VIII, 62 et ss.).

18. Destination du nouvel autel. — *Hi sunt ritus...* Hébr. : Voici les lois de l'autel; c.-à-d., les rites qu'on devra suivre pour sa consécration.

19-21. Cérémonies à accomplir le premier jour de la consécration. — *De semine Sadoc*. Voyez XL, 46, et XLIV, 15 et ss. — *Mundabis illud* (vers. 20b) : afin d'en faire une chose entièrement sainte, digne du but auquel il était destiné. Par eux-mêmes les matériaux du temple étaient profanes; il fallait donc les purifier. — *In separato loco...* (vers. 21b). C.-à-d., en dehors de l'espace affecté au temple et à ses cours, quoique dans le voisinage d'après XLV, 2. Cf. Ex. XXIX, 11; Lev. IX, 11.

22-24. Rites du second jour. — *Sicut... in vitulo :* comme l'on avait fait avec le sang du veau, dont on avait oint les principales parties de l'autel. Comp. le vers. 20. — *Cumque compleveris...* (vers. 23). Holocauste qui devait être offert après les sacrifices pour le péché. — *Mittent... sal* (vers. 24). C'était une condition requise pour toutes les oblations. Cf. Lev. II, 13; Marc. IX, 39.

gneur; et les prêtres répandront du sel sur eux, et les offriront en holocauste au Seigneur.
25. Pendant sept jours tu offriras chaque jour un bouc pour le péché, et on offrira aussi un veau et un bélier du troupeau, qui soient sans tache.
26. Pendant sept jours on purifiera et consacrera l'autel, et on le remplira d'offrandes.
27. Et ces jours accomplis, les prêtres offriront le huitième jour et dans la suite vos holocaustes sur l'autel et les victimes pacifiques, et je serai réconcilié avec vous, dit le Seigneur Dieu.

et mittent sacerdotes super eos sal, et offerent eos holocaustum Domino.
25. Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie; et vitulum de armento, et arietem de pecoribus immaculatos offerent.
26. Septem diebus expiabunt altare et mundabunt illud, et implebunt manum ejus.
27. Expletis autem diebus, in die octava et ultra facient sacerdotes super altare holocausta vestra, et quæ pro pace offerunt; et placatus ero vobis, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XLIV

1. Il me ramena vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur, qui regardait vers l'orient, et elle était fermée.
2. Et le Seigneur me dit : Cette porte sera fermée; elle ne sera point ouverte, et personne n'y passera; car le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte, et elle sera fermée
3. pour le prince. Le prince s'y assoira pour manger le pain devant le Seigneur;

1. Et convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem; et erat clausa.
2. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit; non aperietur, et vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam; eritque clausa
3. principi. Princeps ipse sedebit in ea, ut comedat panem coram Domino;

25-27. Durée et conclusion de la consécration. — *Septem diebus... hircum...* En réalité, le bouc et le bélier n'étaient immolés qu'à partir du second jour (cf. vers. 22); mais, comme le veau l'était dès le début de la cérémonie (cf. vers. 21), l'écrivain sacré généralise : de là cette inexactitude apparente. — *Implebunt manum...* (vers. 26). Locution qui est prise ici métaphoriquement, avec le sens de consacrer. Elle provient de ce que, pour consacrer les prêtres, on leur plaçait dans les mains les membres des victimes. Cf. Lev. VIII, 25 et ss. — *Expletis autem...* (vers. 27). Après cette consécration, le service normal des sacrifices devait être repris, et le Seigneur daigne promettre qu'il y trouvera de la joie.

4° Quelques lois relatives à ceux qui avaient le droit de pénétrer dans le sanctuaire. XLIV, 1-9.

Maintenant que l'autel est prêt, et que le culte va fonctionner régulièrement, Dieu trace diverses règles destinées à maintenir la parfaite sainteté du temple et des cérémonies religieuses.

Chap. XLIV. — 1-3. Le portique oriental sera réservé au prince. — *Convertit me...* Hébr. : Il me ramena vers la porte extérieure du sanctuaire, du côté de l'orient. De la cour intérieure, où était dressé l'autel des holocaustes (fig. IV, H, O), le prophète est ramené par son guide vers le portique extérieur de l'est (fig. IV, E). — *Erat clausa.* Et il devait toujours en être ainsi, à part les exceptions signalées soit dans ce passage (voyez le vers. 3), soit au chap. XLVI. — *Dixit Dominus...* (vers. 2). Motif pour lequel la porte orientale extérieure devait rester habituellement fermée : le Seigneur l'ayant sanctifiée en faisant par elle son entrée dans le temple (cf. XLIII, 1-2), il convenait qu'elle ne servît plus à l'usage du public en général. — *Principi* (vers. 3). Il faudrait, ce semble, un point à la fin du vers. 2. Traduisez : Elle sera fermée; (elle est) pour le prince. Ce prince n'est autre, comme le disaient à bon droit les anciens rabbins, et comme le pensent encore la plupart des interprètes croyants, que le nouveau David, qui devait régner sur le peuple de Dieu au temps de l'accomplissement de la vision d'Ézéchiel (cf. XXXIV, 23-24; XXXVII, 24); il ne diffère donc pas du Messie. De là vient l'ingénieuse et gracieuse application accommodatice que de nombreux Pères et auteurs ecclésiastiques ont faite de ce passage à la perpétuelle virginité de Marie. Voyez Knabenbauer, *h. l.* — *Ut comedat panem...* Hébraïsme, qui désigne non seulement les sacrifices non sanglants, mais aussi les chairs de certaines victimes, que les laïques eux-mêmes avaient le droit de consommer. Cf. Ex. XVIII, 12, etc. — *Per viam... vestibuli...* Quoique le prince eût le privilège de pénétrer, à certains moments, dans le portique extérieur de l'est, il n'y venait point par l'entrée qui donnait sur la ville (fig. IV, a), mais par celle qui donnait sur

per viam portæ vestibuli ingredietur, et per viam ejus egredietur.

4. Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conspectu domus. Et vidi, et ecce implevit gloria Domini domum Domini; et cecidi in faciem meam.

5. Et dixit ad me Dominus : Fili hominis, pone cor tuum, et vide oculis tuis, et auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te de universis ceremoniis domus Domini, et de cunctis legibus ejus; et pones cor tuum in viis templi per omnes exitus sanctuarii.

6. Et dices ad exasperantem domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israel;

7. eo quod inducitis filios alienos incircumcisos corde, et incircumcisos carne, ut sint in sanctuario meo, et polluant domum meam; et offertis panes meos, adipem et sanguinem, et dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.

8. Et non servastis præcepta sanctuarii mei, et posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.

mais il entrera par le chemin de la porte du vestibule, et il sortira par le même chemin.

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du septentrion, en face du temple. Je regardai, et voici que la gloire du Seigneur avait rempli la maison du Seigneur, et je tombai sur ma face.

5. Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, applique ton cœur, regarde de tes yeux et écoute de tes oreilles tout ce que je te dirai au sujet de toutes les cérémonies de la maison du Seigneur, et de toutes ses lois; et applique ton cœur aux chemins du temple, à toutes les issues du sanctuaire.

6. Tu diras à la maison d'Israël qui m'irrite : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Contentez-vous de tous vos crimes, maison d'Israël;

7. car vous avez introduit dans mon sanctuaire des étrangers, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, pour profaner ma maison, et vous m'avez offert mon pain, la graisse et le sang, et vous avez rompu mon alliance par tous vos crimes.

8. Vous n'avez pas observé les ordonnances de mon sanctuaire, et vous avez établi de vous-mêmes dans mon sanctuaire des gardiens de mes lois.

---

la cour (fig. IV, d), car c'est de ce côté qu'était situé le vestibule (fig. I, D); et il entrait dans la cour soit par le portique du nord, soit par celui du sud (fig. IV, N, S). Ainsi, malgré l'exception faite en sa faveur, l'entrée extérieure de ce portique n'était jamais ouverte.

4-9. Les incirconcis seront exclus de l'enceinte du temple. — *Et adduxit me...* Petite introduction à ce nouveau thème (vers. 4). — *Per viam... aquilonis.* Il s'agit évidemment du portique septentrional de la cour intérieure (fig. IV, K), puisque, dans sa situation nouvelle, Ézéchiel se trouva *in conspectu domus*, tout à fait en vue du sanctuaire proprement dit. — *Et ecce implevit...* Voyez XLIII, 5. — *Cecidi... :* dans l'attitude de l'humble adoration. — *Pone cor... et vide...* (vers. 5). Dieu exige de son prophète l'attention la plus parfaite, car le sujet dont il veut l'entretenir est d'une grande importance : *de universis ceremoniis...* — *In viis templi per...* Hébr. : Sur l'entrée de la maison, sur toutes les issues du sanctuaire. Dans l'organisation intérieure des bâtiments dont se composait le temple, tout avait été combiné pour préserver le lieu saint des moindres profanations; Ézéchiel est chargé d'en avertir le peuple en détail. — *Ad exasperantem domum...* Épithète trop longtemps méritée par Israël, et qui revient souvent dans la première partie de cet écrit. Cf. II, 5; III, 9; XII, 2; XVII, 12, etc. — *Sufficiant vobis...* C.-à-d.: Vous avez commis assez de crimes (d'après l'hébreu : d'abominations) dans le passé; ne les renouvelez pas. L'abomination que Dieu leur reproche avait consisté à introduire dans l'enceinte consacrée, d'une manière sacrilège, des étrangers, des païens (*inducitis...;* mieux vaudrait le prétérit, car c'est aux temps anciens qu'il est fait allusion : Parce que vous avez introduit...). La loi juive permettait aux païens d'offrir des sacrifices à Jéhovah (cf. Lev. XVII, 10, 12; Num. XV, 14); mais elle leur interdisait formellement de pénétrer dans la cour intérieure, et surtout de remplir des fonctions religieuses dans le temple. Les autoriser à accomplir ces deux actes, ce n'était pas seulement profaner le lieu saint, c'était jusqu'à un certain point rompre l'alliance du Sinaï : *dissolvitis pactum...* — *Incircumcisos corde et... carne :* par conséquent, païens de toutes façons, au dedans non moins qu'au dehors. — *Et offertis...* Hébr. : Lorsque vous offrez... C.-à-d., au temps du sacrifice, aux moments les plus solennels du culte. Circonstance aggravante. — *Posuistis custodes observationum..* (vers. 8). Hébraïsme qui revient à dire qu'on avait confié à des païens, dans les cérémonies du culte, certains ministères subalternes. — *Vobismetipsis :* de vous-mêmes, selon votre bon plaisir, quoique d'une manière opposée aux préceptes divins. —

9. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Tout étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout fils d'étranger qui est au milieu des enfants d'Israël.

10. Les lévites mêmes, qui se sont éloignés de moi, en partageant l'erreur des enfants d'Israël, et qui se sont égarés loin de moi *pour courir* après leurs idoles, et qui ont porté *la peine de* leur iniquité,

11. seront dans mon sanctuaire comme portiers, gardiens des portes de la maison et ministres du temple; ils tueront les animaux destinés à l'holocauste, et les victimes du peuple, et se tiendront en sa présence pour le servir.

12. Parce qu'ils l'ont servi en présence de ses idoles, et qu'ils sont devenus à la maison d'Israël une occasion de scandale et d'iniquité, à cause de cela j'ai levé ma main sur eux, dit le Seigneur Dieu, et ils porteront *la peine de* leur iniquité.

13. Ils ne s'approcheront pas de moi pour remplir les fonctions du sacerdoce, et ils ne s'approcheront pas de mon sanctuaire, près du Saint des saints; mais ils porteront leur confusion et *la peine* des crimes qu'ils ont commis.

14. Et je les établirai portiers du temple, et ils en feront tous les offices et tout ce qui doit s'y faire.

15. Quant aux prêtres et aux lévites fils de Sadoc, qui ont observé les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël s'égaraient *loin* de moi, ce sont eux qui s'approcheront de moi pour me servir, et ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse et le sang, dit le Seigneur Dieu.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Omnis alienigena incircumcisus corde, et incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum; omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israel.

10. Sed et levitæ qui longe recesserunt a me in errore filiorum Israel, et erraverunt a me post idola sua, et portaverunt iniquitatem suam,

11. erunt in sanctuario meo æditui, et janitores portarum domus, et ministri domus; ipsi mactabunt holocausta, et victimas populi, et ipsi stabunt in conspectu eorum ut ministrent eis.

12. Pro eo quod ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, et facti sunt domui Israel in offendiculum iniquitatis, idcirco levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, et portabunt iniquitatem suam.

13. Et non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne sanctuarium meum juxta sancta sanctorum; sed portabunt confusionem suam, et scelera sua quæ fecerunt.

14. Et dabo eos janitores domus in omni ministerio ejus, et in universis quæ fient in ea.

15. Sacerdotes autem et levitæ, filii Sadoc, qui custodierunt ceremonias sanctuarii mei, cum errarent filii Israel a me, ipsi accedent ad me ut ministrent mihi; et stabunt in conspectu meo, ut offerant mihi adipem et sanguinem, ait Dominus Deus.

Hæc dicit... (vers. 9). Dieu renouvelle l'ancien décret, et ordonne qu'à l'avenir aucun incirconcis ne pourra pénétrer dans le sanctuaire.

5° Quelques règles concernant les prêtres et les lévites. XLIV, 10-31.

10-14. Ceux des ministres sacrés qui auront apostasié durant les mauvais jours d'Israël n'auront plus le droit de s'approcher de l'autel pour offrir les sacrifices; ils pourront seulement remplir certains emplois de second ordre. — *Levitæ qui... recesserunt...* Des membres malheureusement trop nombreux de la famille de Lévi, des prêtres d'après les vers. 11 et ss., s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, tout aussi bien que la masse du peuple (*in errore... Israel*). Ils sont en quelque sorte dégradés : au lieu de remplir les fonctions réservées aux prêtres, ils ne seront désormais chargés que de rôles subalternes : *erunt... æditui et janitores.* — *Pro eo quod...* (vers. 12). Le Seigneur insiste sur la gravité de leur crime, et sur la pénalité qu'ils auront à subir. — *Levavi manum...* Il a juré solennellement (cf. XX, 5, etc.) de les écarter à jamais des plus nobles cérémonies du culte. — *Neque accedent... sanctorum* (vers. 13). Hébr. : Ils n'approcheront pas de toutes mes choses saintes, de mes choses très saintes. Comp. XLII, 13, et la note. — *Dabo... janitores...* (vers. 14). Autre variante dans l'hébreu : Ils garderont la garde de la maison. Fonction secondaire, qui incombait aux simples lévites.

15-16. Prééminence accordée aux fils de Sadoc. — *Sacerdotes et levitæ.* D'après l'hébreu : Les prêtres-lévites; c.-à-d. les prêtres, issus de Lévi. — *Filii Sadoc.* Cf. XLIV, 46. De même que leur aïeul s'était montré vaillamment fidèle au roi David au temps de la révolte d'Absalom (cf. II Reg. XV, 35 et ss.; III Reg. I, 33 et ss.), ils étaient demeurés eux-mêmes fidèles à Jéhovah au temps de l'apostasie universelle. En outre, ils descendaient d'Éléazar et de Phinées, aux-

16. Ipsi ingredientur sanctuarium meum, et ipsi accedent ad mensam meam, ut ministrent mihi, et custodiant ceremonias meas.

17. Cumque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur; nec ascendet super eos quidquam laneum, quando ministrant in portis atrii interioris et intrinsecus.

18. Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, et feminalia linea erunt in lumbis eorum, et non accingentur in sudore.

19. Cumque egredientur atrium exterius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, et reponent ea in gazophylacio sanctuarii; et vestient se vestimentis aliis, et non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Caput autem suum non radent, neque comam nutrient; sed tondentes attondent capita sua.

21. Et vinum non bibet omnis sacerdos, quando ingressurus est atrium interius.

22. Et viduam et repudiatam non accipient uxores, sed virgines de semine domus Israel; sed et viduam quæ fuerit vidua a sacerdote, accipient.

16. Ce sont eux qui entreront dans mon sanctuaire, et qui s'approcheront de ma table, pour me servir et pour garder mes cérémonies.

17. Lorsqu'ils franchiront les portes du parvis intérieur, ils seront vêtus de robes de lin, et ils n'auront sur eux rien qui soit de laine, lorsqu'ils exerceront leur ministère aux portes du parvis intérieur et au dedans.

18. Ils auront des bandelettes de lin sur la tête, et des caleçons de lin sur leurs reins, et ils ne se ceindront pas de manière à exciter la sueur.

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis extérieur, *pour aller* vers le peuple, ils ôteront les vêtements avec lesquels ils ont exercé leur ministère, et ils les déposeront dans la chambre du sanctuaire; et ils prendront d'autres vêtements, pour ne pas sanctifier le peuple par leurs vêtements.

20. Ils ne se raseront pas la tête, et ne laisseront pas croître leurs cheveux; mais ils couperont leurs cheveux.

21. Aucun prêtre ne boira de vin lorsqu'il devra entrer dans le parvis intérieur.

22. Ils ne prendront pour épouse ni une veuve, ni une femme répudiée, mais des vierges de la race de la maison d'Israël; ils pourront cependant épouser aussi une veuve qui sera veuve d'un prêtre.

---

quels « les droits du sacerdoce avaient été garantis à jamais ». — *Accedent ad me... :* pour exercer les fonctions les plus relevées du sacerdoce, qui consistaient soit à placer les victimes sur l'autel (*ut offerant...*), soit à pénétrer dans le Saint, afin d'arranger les lampes, de changer les pains de proposition, d'offrir l'encens, etc. (*ingredientur sanctuarium...*, vers. 16). — *Mensam meam.* Voyez la note de XLI, 22.

17-19. Règles relatives aux vêtements des prêtres. C'est la répétition de celles qui avaient été autrefois prescrites sur le Sinaï; cf. Ex. XXVIII, 40 et ss.; Lev. XVI, 4. — *Cum... ingredientur...* Ce trait suppose qu'en dehors de leur ministère les prêtres étaient vêtus comme le reste du peuple. — *Atrii interioris.* La cour intérieure était particulièrement sainte, car elle contenait l'autel des holocaustes, et se trouvait dans le voisinage immédiat du sanctuaire (fig. IV, H, O, A). — *Vestibus lineis.* Le lin, par sa blancheur, était un emblème de pureté. — *Vittæ lineæ* (vers. 18). L'hébreu désigne une sorte de turban. Voyez Is. III, 20 et la note. — *Feminalia :* des caleçons. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 4. — *Non... in sudore.* La sueur est traitée ici comme une impureté légale. — *Cumque egredientur...* (ver. 19). Leurs fonctions remplies, les prêtres devaient se dépouiller de leurs vêtements sacrés et les déposer dans les chambres construites tout exprès pour cela. Cf. XLII, 14. — *Non sanctificabunt...* Terme technique, pour dire qu'ils ne devaient pas exposer les simples laïques à toucher leurs ornements sacrés. En effet, le contact d'une chose sainte communiquait une sainteté extérieure d'un genre spécial (cf. Ex. XXIX, 37; XXX, 29, etc.), qui obligeait ceux qui l'avaient contractée à éviter soigneusement les moindres souillures légales et créait pour eux, dans les circonstances ordinaires de la vie, une situation gênante (cf. Lev. XXI, 1-8).

20-22. Autres règlements touchant la chevelure, la sobriété et le mariage des prêtres. — Pour la chevelure, on signale deux extrêmes à éviter (*non radent, neque... nutrient*). Cf. Lev. XXI, 5. — *Vinum non bibet...* (vers. 21). Sur cette interdiction, voyez Lev. X, 9. — *Et viduam...* (vers. 22). Suivant la loi ancienne, un prêtre ordinaire pouvait épouser une veuve, même quand le premier mari de celle-ci n'avait pas appartenu à la race sacerdotale; il ne leur était défendu que de s'unir à une femme divorcée. Cette loi subit ici quelques modifications.

23. Ils enseigneront à mon peuple à distinguer entre ce qui est saint et ce qui est profane, et lui apprendront à discerner ce qui est pur d'avec ce qui est impur.
24. Lorsqu'il y aura une contestation, ils la jugeront, en s'en tenant à mes jugements; ils observeront mes lois et mes ordonnances dans toutes mes solennités, et ils sanctifieront mes sabbats.
25. Ils n'entreront point auprès d'un homme mort, pour ne pas se souiller, à moins que ce ne soit leur père ou leur mère, leur fils ou leur fille, leur frère ou leur sœur qui n'ait point eu un second mari; car ils deviendraient impurs.
26. Et lorsqu'un d'entre eux aura été purifié, on lui comptera encore sept jours.
27. Et le jour où il entrera dans le sanctuaire, au parvis intérieur, pour me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son péché, dit le Seigneur Dieu.
28. Ils n'auront pas d'héritage; c'est moi qui suis leur héritage; et vous ne leur donnerez pas de possession en Israël, car c'est moi qui suis leur possession.
29. Ils mangeront les victimes, et ce qui sera offert pour le péché et pour le délit, et tout vœu fait en Israël leur appartiendra.
30. Les prémices de tous les premiers-nés et toutes les libations de toutes les offrandes appartiendront aux prêtres; vous donnerez aussi au prêtre les prémices de vos aliments, afin qu'il répande la bénédiction sur votre maison.

23. Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum et pollutum, et inter mundum et immundum ostendent eis.
24. Et cum fuerit controversia, stabunt in judiciis meis, et judicabunt; leges meas et præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, et sabbata mea sanctificabunt.
25. Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, nisi ad patrem et matrem, et filium et filiam, et fratrem et sororem, quæ alterum virum non habuerit; in quibus contaminabuntur.
26. Et postquam fuerit emundatus septem dies numerabuntur ei.
27. Et in die introitus sui in sanctuarium ad atrium interius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.
28. Non erit autem eis hereditas; ego hereditas eorum; et possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum.
29. Victimam, et pro peccato, et pro delicto ipsi comedent, et omne votum in Israel ipsorum erit.
30. Et primitiva omnium primogenitorum, et omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, sacerdotum erunt; et primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.

23-24. Les prêtres auront à instruire le peuple de ses devoirs religieux. — *Populum... docebunt.* Sur cette grave obligation, voyez Lev. x, 10; Os. iv, 6; Agg. ii, 11; Mal. ii, 7, etc. — *Cum... controversia...* (vers. 24). Ils devaient jouer le rôle de juges et d'arbitres, dans les cas contestés. Cf. Deut. xvii, 8 et ss.; II Par. xix, 8 et ss. — *Leges... custodient...* C.-à-d. qu'ils veilleront à faire observer par le peuple la législation relative aux fêtes et au sabbat.

25-27. Règlements concernant le deuil des prêtres. C'est, à part les détails mentionnés aux versets 26-27, la reproduction abrégée de Lev. xxi, 1-4. — *Ad patrem... et sororem.* Il est surprenant que les femmes des prêtres ne soient pas comprises dans cette énumération. — *Quæ... virum non...* L'adjectif *alterum* manque dans l'hébreu; ce qui change un peu le sens. — *Postquam... emundatus* (vers. 26). La durée de la souillure légale n'est pas marquée; elle était de sept jours pour un Israélite ordinaire. Pour les prêtres, il fallait compter en sus sept autres jours, avant qu'il leur fût permis de reprendre leurs fonctions (*septem... numerabuntur*); puis ils avaient encore à offrir un sacrifice expiatoire (*in die introitus...*, vers. 27).

28-31. L'apanage des prêtres. — *Non erit... hereditas.* C'est le grand principe qui a été formulé plusieurs fois dans le Pentateuque. Cf. Num. xviii, 20; Deut. xix, 10; xviii, 2, etc. Toutefois, sans attribuer à ses ministres sacrés une part analogue à celle des autres tribus, Dieu pourvoit largement à leur subsistance, en leur attribuant une abondante portion dans certains sacrifices, dans les prémices, etc. — *Victimam* (vers. 29). Hébr.: la *minḥah*, ou sacrifice non sanglant. Cf. Lev. ii, 3; vi, 25, 29; vii, 6-7, etc. — *Votum.* Hébr.: Ce qui est dévoué par interdit. Voyez Lev. xxvii, 28 et la note; Num. xviii, 14. — *Primitiva... primogenitorum* (verset 30): les premiers-nés des animaux. Cf. Ex. xxiii, 19, etc. — *Libamenta.* Hébr.: la *t'rûmah*; littéralement, ce qu'on élève; c.-à-d., les oblations sacrées, qu'on présentait à Dieu en les élevant vers le ciel. Cf. Ex. xxv, 2 et la note; xxix, 25, etc. — *Primitiva ciborum*: les prémices des ré-

31. Omne morticinum, et captum a bestia, de avibus et de pecoribus, non comedent sacerdotes.

31. Les prêtres ne mangeront d'aucun oiseau et d'aucun animal mort ou pris par une autre bête.

CHAPITRE XLV

1. Cumque cœperitis terram dividere sortito, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti quinque millia, et latitudine decem millia; sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.

2. Et erit ex omni parte sanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum, et quinquaginta cubitis in suburbana ejus per gyrum.

3. Et a mensura ista mensurabis longitudinem viginti quinque millium, et latitudinem decem millium; et in ipso erit templum sanctumque sanctorum.

4. Sanctificatum de terra erit sacerdotibus ministris sanctuarii, qui accedunt ad ministerium Domini; et erit eis locus in domos, et in sanctuarium sanctitatis.

5. Viginti quinque autem millia longitudinis, et decem millia latitudinis erunt levitis qui ministrant domui; ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

1. Lorsque vous commencerez à diviser le pays par le sort, séparez-en les prémices pour le Seigneur, un lieu sanctifié du pays, qui ait vingt-cinq mille *mesures* de longueur et dix mille de largeur ; il sera saint dans toute son étendue.

2. De tout cet espace, vous prendrez pour le lieu saint cinq cents *mesures* sur cinq cents en carré tout autour, et cinquante coudées pour ses faubourgs tout autour.

3. Tu mesureras donc d'après cette mesure une longueur de vingt-cinq mille et une largeur de dix mille; et là sera le temple, le Saint des saints.

4. Cette partie sanctifiée du pays sera pour les prêtres, ministres du sanctuaire, qui s'approchent pour servir le Seigneur; et ce lieu sera destiné pour leurs maisons et pour le sanctuaire de sainteté.

5. Il y aura vingt-cinq mille *mesures* de longueur et dix mille de largeur pour les lévites qui servent dans le temple; ils auront aussi vingt chambres.

---

coltes. — *Morticinum, et captum...* (vers. 31). Ces deux sortes de viandes étaient légalement impures. Cf. Ex. XXII, 32; Lev. XXII, 8.

6° Portion de territoire que l'on devra réserver pour divers usages. XLV, 1-8.

CHAP. XLV. — 1-5. La part des ministres du culte. A leur nourriture (cf. XLIV, 29-31), Dieu ajoute un domaine spécial, prélevé sur le sien, pour leur habitation. — Les mots *cum cœperitis... dividere...* supposent un nouveau partage de la Terre sainte entre les différentes tribus, dans les conditions marquées plus bas (chap. XLVII et XLVIII). — *Sortito :* comme sous Josué. Cf. Jos. XIV, 2, etc. — *Separate primitias.* Hébr.: Mettez à part une *t'rûmah*, c.-à-d., une oblation (note de XLIV, 30). Cette partie du territoire devait donc être comme un sacrifice offert au Seigneur, et devenir son propre domaine. A ce titre, elle serait toute sainte (*sanctificatum de terra*). — *Longitudine,... et latitudine.* Ses dimensions. Selon les uns, 25 000 coudées; mieux, suivant un plus grand nombre d'interprètes, 25 000 roseaux, puisque c'est le roseau de six coudées qui a presque constamment servi de mesure à partir du chap. XL (voyez les notes de XL, 5, et de XLII, 20). Pour la largeur, les LXX ont lu 20 000 au lieu de 10 000, et le contexte leur donne raison, puisque ce domaine de Jéhovah sera bientôt divisé en deux portions, larges chacune de 10 000 roseaux. Comp. les vers. 3 et 5; XLVIII, 10, 18. — *Et erit... per circuitum* (vers. 2). L'hébreu a une variante importante : De cela (il y aura) pour le sanctuaire cinq cents (roseaux) sur cinq cents, en carré, tout autour. Cf. XLII, 15 et ss. Sur l'espace qui vient d'être déterminé, et particulièrement sur le territoire des prêtres (comp. les vers. 3-4), on devait donc prélever un vaste terrain carré, pour le temple et ses dépendances. — *Quinquaginta cubitis* (cette fois l'hébreu aussi désigne nommément la coudée) *in suburbana.* Par banlieue, il faut entendre, d'après Num. XXXV, 4, un espace ouvert, non bâti, situé autour d'une ville ou d'un édifice; d'où il suit qu'il existait un intervalle vide, de cinquante coudées, entre l'enceinte la plus extérieure du temple et le domaine des prêtres. — *A mensura ista...* (vers. 3-4). Une moitié de la part de Jéhovah, telle qu'elle a été spécifiée au vers. 1 d'après la version des LXX, devait être séparée pour les prêtres et pour le temple. — *Eis... in domos.* Avant l'exil, les prêtres étaient dispersés à travers tout le pays. — *In sanctuarium sanctitatis.* Hébr.: un sanctuaire pour le sanctuaire. Locution très significative en cet

6. Et vous donnerez à la ville pour son domaine cinq mille *mesures* de largeur et vingt-cinq mille de longueur, parallèlement à ce qui est séparé pour le sanctuaire; ce sera pour toute la maison d'Israël.

7. *Vous désignerez* aussi pour le prince un espace qui s'étendra de part et d'autre, le long de ce qui a été séparé pour le lieu saint et pour le domaine de la ville, et vis-à-vis de ce lieu saint et de ce domaine de la ville, du côté de la mer jusqu'à la mer, et du côté de l'orient jusqu'à l'orient; sa longueur sera égale à ces deux autres portions, depuis la frontière occidentale jusqu'à la frontière orientale.

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, et longitudinis viginti quinque millia, secundum separationem sanctuarii, omni domui Israel.

7. Principi quoque hinc et inde in separationem sanctuarii, et in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, et contra faciem possessionis orbis, a latere maris usque ad mare, et a latere orientis usque ad orientem; longitudinis autem juxta unamquamque partem, a termino occidentali usque ad terminum orientalem.

endroit. « Le temple n'est plus bâti sur une terre profane; il l'est sur un sol déjà consacré. » — *Viginti quinque*... (vers. 5). La portion des lévites ou ministres inférieurs avait la même étendue que celle des prêtres. — *Gazophylacia*. Ces chambres du temple étaient destinées à re-

une propriété nationale. Il est à remarquer que la capitale du nouveau royaume n'est pas bâtie, comme autrefois, sur le territoire d'une tribu particulière, mais dans un district neutre et indépendant. — *Principi quoque*... Le domaine du prince (vers. 7-8) était coupé en deux parts dis-

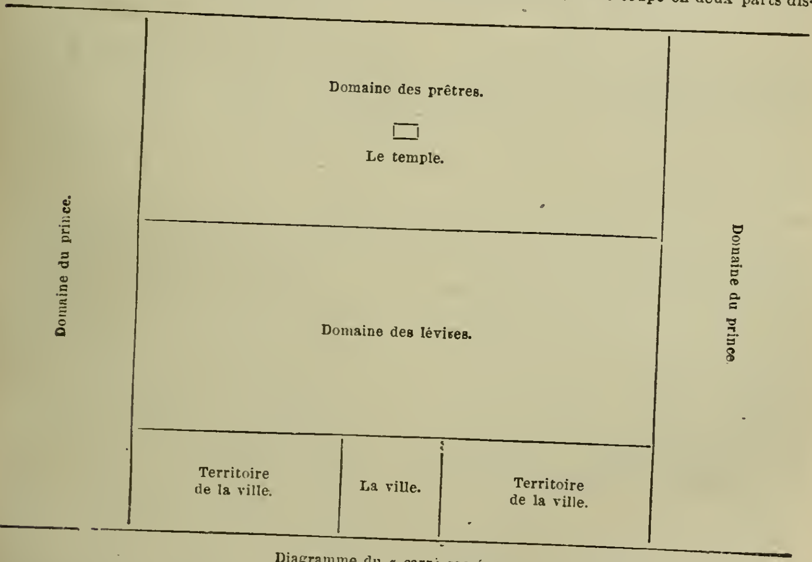


Diagramme du « carré sacré ».

cevoir ceux des lévites qui auraient à faire leur tour de service.

6-8. Le domaine de la ville et celui du prince. — *Possessionem civitatis*. Ce terrain était parallèle à celui des prêtres et des lévites, comme le dit clairement l'hébreu (Vulg. : *secundum separationem*...). Il formait aussi un rectangle long de 25 000 roseaux, mais large seulement de 5 000. La ville était située au centre; cf. XLVIII, 15. — *Domui... Israel.* C'était donc

tinctes, situées, d'après la suite de la description (*hinc et inde*...), à l'est et à l'ouest des territoires assignés aux prêtres, aux lévites et à la ville. Voici la traduction de l'hébreu : Et pour le prince (vous réserverez une propriété) aux deux côtés de la portion sainte et du domaine de la ville, en face (c.-à-d., le long) de la portion sainte et du domaine de la ville, du côté de la mer (c.-à-d. de l'ouest), jusqu'à la mer (c.-à-d., en longeant le rivage), et du côté de l'orient jus-

8. De terra erit ei possessio in Israel, et non depopulabuntur ultra principes populum meum; sed terram dabunt domui Israel secundum tribus eorum.

9. Hæc dicit Dominus Deus: Sufficiat vobis, principes Israel; iniquitatem et rapinas intermittite, et judicium et justitiam facite; separate confinia vestra a populo meo, ait Dominus Deus.

10. Statera justa, et ephi justum, et bathus justus erit vobis.

11. Ephi et bathus æqualia et unius mensuræ erunt, ut capiat decimam partem cori bathus, et decimam partem cori ephi; juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum.

12. Siclus autem viginti obolos habet; porro viginti sicli, et viginti quinque sicli, et quindecim sicli, minam faciunt.

8. Il aura une part de territoire dans Israël, et les princes ne pilleront plus désormais mon peuple, mais ils distribueront la terre à la maison d'Israël, selon ses tribus.

9. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Que cela vous suffise, princes d'Israël; cessez l'iniquité et les rapines, pratiquez la justice et l'équité; séparez vos terres de celles de mon peuple, dit le Seigneur Dieu.

10. Ayez des balances justes, un éphi juste et un bath juste.

11. L'éphi et le bath seront égaux et d'une même mesure, de sorte que le bath contiendra la dixième partie du cor, et l'éphi la dixième partie du cor; leur poids sera égal, suivant la mesure du cor.

12. Le sicle a vingt oboles; or vingt sicles, vingt-cinq sicles, et quinze sicles font une mine.

---

qu'à l'orient; et que la longueur (soit) selon l'une des parts (attribuées à chaque tribu), depuis la limite occidentale jusqu'à la limite orientale. L'expression est un peu embrouillée, mais la pensée qui s'en dégage est assez claire. Ainsi donc, la part du prince avait 25 000 roseaux de large, puisqu'elle longeait toute l'étendue du territoire des prêtres, de celui des lévites et de celui de la ville (10 000 + 10 000 + 5 000). En longueur, elle correspondait au terrain situé, d'un côté, entre la limite occidentale de cette triple portion et la Méditerranée; de l'autre côté, entre la limite orientale de cette même portion et le Jourdain. Voyez le diagramme de la p. 195. — *De terra erit...* (vers. 8). Hébr. : Ce sera sa terre, sa propriété dans Israël. — *Non depopulabuntur.* La nation juive n'avait été que trop souvent opprimée par ses chefs. Cf. XXII, 25; Jer. XXII, 17, etc. Possédant un domaine considérable qui leur appartiendra en propre, les princes de Juda ne seront plus tentés de s'enrichir aux dépens de leurs sujets. — *Terram dabunt...* C.-à-d., ils laisseront leurs sujets tranquilles dans leurs propriétés privées.

7° Les revenus du prince et ses obligations. XLV, 9-17.

9-12. Le Seigneur recommande aux princes de son peuple d'agir avec une équité parfaite. Cette pressante exhortation se rattache d'une manière très naturelle à la réflexion qui forme la seconde partie du vers. 8. — *Sufficiat vobis.* C.-à-d.: Vous avez commis assez d'injustices dans le passé. — *Separate confinia...* Saint Jérôme s'est rallié à la traduction de Symmaque. L'hébreu porte : Enlevez vos exactions de dessus mon peuple. — Le Seigneur ne craint pas d'entrer dans de petits détails pratiques, pour mieux tracer aux princes leur conduite : *Statera justa...* (vers. 10). Non seulement ils devront pratiquer personnellement l'équité, mais il leur faudra veiller à ce que la justice la plus stricte règne parmi le peuple; pour cela, ils prendront garde que les poids et les mesures ne subissent pas la moindre altération. — *Ephi et bathus...* (vers. 11). Hébr.: l'*'éfah* et le *baṭ*. Unités de mesure pour les solides et pour les liquides. Les détails deviennent encore plus concrets, plus précis; afin de rendre plus facile au prince la vérification des mesures et des poids, le texte sacré lui indique nettement leur capacité ou leur valeur. — *Æqualia... erunt.* On croit qu'ils correspondaient à 38 lit. 88. — *Decimam... cori.* D'après l'hébreu : la dixième partie d'un *ḥomer*. Celui-ci valait 338 lit. 80. C'est d'après lui qu'on devait régler les deux autres mesures (*juxta... libratio*). — *Siclus* (vers. 12). Le *šéqel*, dont le nom signifie poids, était l'unité de poids chez les Hébreux; il équivalait à 14 gr. 200. — *Viginti obolos.* D'après l'hébreu : vingt *gérah*. Le *gérah* était donc la vingtième partie du sicle, et pesait 0 gr. 708. Cf. Ex. XXX, 13; Lev. XXVII, 25, etc. — *Porro viginti... et quindecim.* En tout, soixante sicles. Cette manière de compter (20 + 25 + 15) semble assez étrange, et on ne sait trop quelle explication en donner; à moins qu'on n'adopte l'interprétation rabbinique, d'après laquelle il aurait existé, comme subdivision de la mine, des poids de 15, 20 et 25 sicles. Les LXX ont une tout autre leçon, préférée par quelques commentateurs : Que cinq sicles (soient) cinq sicles, et dix sicles dix (sicles), et cinquante sicles seront pour vous une mine. Ce qui revient à dire : Tenez-vous-en scrupuleusement aux poids légaux. — *Minam.* Dans l'hébreu, *mâneh*. Si elle valait 60 sicles, son poids était de 852 gr.; si elle en valait 50, de 710 gr. environ.

13. Et voici les prémices que vous prélèverez : la sixième partie d'un éphi sur un cor de froment, et la sixième partie d'un éphi sur un cor d'orge.

14. Quant à la mesure de l'huile, le bath d'huile est la dixième partie du cor, car dix bath font un cor, et le cor est rempli par dix bath.

15. On offrira un bélier sur un troupeau de deux cents bêtes, de celles qu'Israël nourrit pour le sacrifice, pour l'holocauste et pour les oblations pacifiques, afin qu'il serve à expier pour eux, dit le Seigneur Dieu.

16. Tout le peuple du pays sera obligé de payer ces prémices à celui qui sera prince en Israël.

17. Et le prince aura la charge des holocaustes, des sacrifices et des libations dans les solennités, aux premiers jours du mois, aux sabbats et dans toutes les solennités de la maison d'Israël ; il offrira le sacrifice pour le péché, l'holocauste et les victimes pacifiques, en expiation pour la maison d'Israël.

18. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le premier mois, le premier jour du mois, tu prendras dans le troupeau un veau sans tache, et tu feras l'expiation du sanctuaire.

19. Le prêtre prendra du sang qui aura

13. Et hæ sunt primitiæ quas tolletis : sextam partem ephi de coro frumenti, et sextam partem ephi de coro hordei

14. Mensura quoque olei, bathus olei, decima pars cori est ; et decem bathi corum faciunt, quia decem bathi implent corum.

15. Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Israel in sacrificium, et in holocaustum, et in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.

16. Omnis populus terræ tenebitur primitiis his principi in Israel.

17. Et super principem erunt holocausta, et sacrificium, et libamina, in solemnitatibus, et in calendis, et in sabbatis, et in universis solemnitatibus domus Israel ; ipse faciet pro peccato sacrificium, et holocaustum, et pacifica, ad expiandum pro domo Israel.

18. Hæc dicit Dominus Deus : In primo mense, una mensis, sumes vitulum de armento immaculatum, et expiabis sanctuarium.

19. Et tollet sacerdos de sanguine

13-16. Ce que les citoyens devront donner au prince comme redevance individuelle. — *Primitiæ*. Dans l'hébreu, nous lisons encore : la *ṭrûmah ;* c.-à-d., l'offrande. Voyez la note de XLIV, 30. — *Tolletis*. C'est au peuple que s'adresse maintenant le Seigneur. — *Sextam partem... de coro...* Hébr.: la sixième partie d'un *'éfah* sur un *ḥomer*. La redevance consistait donc dans la soixantième partie du blé et de l'orge. Voyez la note du verset 11. Pour l'huile, elle n'était que de la centième partie : *Mensura... olei* (vers. 14). — *Decima pars cori*. Le *kor*, comme le nomme l'hébreu, avait la même capacité que le *ḥomer* (note du vers. 11). — *Et arietem...* (vers. 15). Redevance d'un autre genre : un sur deux cents. — *De his quæ nutriunt*. A la lettre dans l'hébreu : Du (pays) arrosé d'Israël ; c.-à-d., de ses gras pâturages. Dieu recommande donc d'offrir au prince les meilleures têtes du troupeau. — *In sacrificium...* C'était là le but de cette troisième sorte d'offrande. Il était nécessaire que le prince possédât de nombreux troupeaux, car c'est à lui qu'incombait la charge de fournir une partie considérable des victimes destinées aux divers sacrifices (comp. le vers. 17). — *Omnis populus...* (vers. 16). L'obligation était stricte et universelle. On est surpris de ne trouver aucune mention du vin et du gros bétail.

17. Les obligations du prince en ce qui concerne les sacrifices. — *Super principem erunt...* En tant que chef et représentant du peuple, il avait le haut privilège, en certains jours particulièrement solennels, de faire les frais des oblations sacrées : *holocaustum, et sacrificium* (hébr.; *minḥah*, le sacrifice non sanglant)... Ces jours sont énumérés : *in solemnitatibus* (le mot *ḥag* désigne sans doute ici les trois grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles), *in calendis* (le premier jour de chaque mois), *in sabbatis*. — *In universis solemnitatibus*. Ici, l'hébreu emploie l'expression générale *mô'ed*, « temps déterminé, » qui retombe sur toutes les solennités mentionnées auparavant et qui récapitule la liste.

8° Sacrifices que le peuple devra offrir aux jours de fête. XLV, 18 — XLVI, 15.

Ce passage apporte des modifications considérables au rituel mosaïque. Les Juifs n'ont jamais mis en pratique ces règles nouvelles, preuve qu'ils les regardaient comme idéales et purement symboliques.

18-20. Sacrifices des calendes du premier et du septième mois de l'année. — *In primo... una...* C.-à-d., le premier nisan (en mars), jour auquel s'ouvrait l'année juive. — *Sumes vitulum :* victime d'expiation, qu'on immolait, ce jour-là, avant l'holocauste propre aux nouvelles lunes (cf. XLVI, 6). — *Tollet sacerdos...* (vers. 19). Triple

quod erit pro peccato, et ponet in postibus domus, et in quatuor angulis crepidinis altaris, et in postibus portæ atrii interioris.

20. Et sic facies in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit et errore deceptus est, et expiabis pro domo.

21. In primo mense, quartadecima die mensis, erit vobis Paschæ solemnitas; septem diebus azyma comedentur.

22. Et faciet princeps in die illa, pro se et pro universo populo terræ, vitulum pro peccato.

23. Et in septem dierum solemnitate faciet holocaustum Domino septem vitulos, et septem arietes immaculatos, quotidie septem diebus; et pro peccato hircum caprarum quotidie.

24. Et sacrificium ephi per vitulum et ephi per arietem faciet, et olei hin per singula ephi.

25. Septimo mense, quintadecima die mensis in solemnitate, faciet sicut supra dicta sunt per septem dies, tam pro peccato, quam pro holocausto, et in sacrificio, et in oleo.

été offert pour le péché, et il en mettra sur les poteaux du temple, aux quatre angles du rebord de l'autel et aux poteaux de la porte du parvis intérieur.

20. Tu feras de même le septième jour du mois pour tous ceux qui ont péché par ignorance et qui ont été trompés par erreur, et tu feras l'expiation du temple.

21. Le premier mois, le quatorzième jour du mois, vous aurez la solennité de la Pâque; pendant sept jours on mangera des pains sans levain.

22. Et le prince offrira en ce jour-là, pour lui-même et pour tout le peuple du pays, un veau pour le péché.

23. Pendant la solennité des sept jours, il offrira en holocauste au Seigneur sept veaux et sept béliers sans tache, chaque jour durant les sept jours; il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le péché.

24. Il y joindra le sacrifice d'un éphi *de farine* pour chaque veau et d'un éphi pour chaque bélier, et d'un hin d'huile pour chaque éphi.

25. Le septième mois, le quinzième jour du mois, pendant la solennité, il fera sept jours de suite ce qui a été dit plus haut, tant pour *l'expiation* du péché que pour l'holocauste. l'oblation *de farine* et l'huile.

---

aspersion à faire avec le sang de la victime : *in postibus domus* (cf. XLI, 21 et la note), *in... angulis crepidinis...* (cf. XLIII, 20), *in postibus... atrii...* (*portæ* est probablement un mot collectif, qui représente les trois portiques de la cour intérieure; fig. IV, IJK). — *Sic... in septima...* (vers. 20). Ceci est une institution nouvelle, qui parait avoir eu pour but de remplacer le Grand Pardon. Cf. Num. XXVII, 7 et ss. — *Pro unoquoque...* But du sacrifice du septième mois : il devait être offert pour tous ceux qui avaient péché par ignorance ou par fragilité. — *Expiabis pro domo.* Cf. vers. 18b. Le temple était censé souillé par les fautes du peuple.

21-24. Les sacrifices de la fête de Pâque. — *In primo..., quartadecima...* Le 14 nisan, la date antique. Cf. Ex. XII, 1-6; Num. XXVIII, 26, etc. — *Faciet princeps...:* conformément à la règle citée plus haut, vers. 17. — *Vitulum pro peccato.* D'après les ordonnances mosaïques, le sacrifice d'expiation, durant l'octave pascale, consistait chaque jour en un bouc (cf. Num. XXVIII 22); la législation actuelle demande un veau pour le premier jour, un bouc pour les six autres. — *Holocaustum... vitulos...* (vers. 23). Autrefois c'étaient deux taureaux, une brebis et sept agneaux pour l'holocauste quotidien. Cf. Num. XXVIII, 19. — *Sacrificium...* (vers. 24). Il s'agit du sacrifice non sanglant (hébr., la *minḥah*). Sur l''*éfah*, voyez la note de XLV, 10. Le *hin* équivalait à la sixième partie de l''*éfah* (environ 6 lit. 49). D'après les données qui précèdent (cf. vers. 23) comparées à celles de ce verset, il fallait 14 '*éfah* de farine et 14 *hin* d'huile chaque jour, quantité plus considérable qu'aux temps anciens. Cf. Num. XXVIII, 20.

25. Sacrifices de la solennité des Tabernacles. — *Septimo..., quintadecima...* La date n'est pas changée. Cf. Num. XXIX, 12. — *Sicut supra...* Les sacrifices sont les mêmes que pour la Pâque; la loi mosaïque exigeait davantage (cf. Num. XXIX, 13 et ss.). — Les fêtes de la Pentecôte, de l'Expiation et des Trompettes ne sont pas mentionnées.

CHAPITRE XLVI

1. Ainsi parle le Seigneur Dieu : La porte du parvis intérieur, qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours où l'on travaille; mais on l'ouvrira le jour du sabbat, et on l'ouvrira aussi le premier jour de chaque mois.

2. Le prince entrera par le chemin du vestibule de la porte extérieure, et il s'arrêtera à l'entrée de la porte, et les prêtres offriront son holocauste et ses sacrifices pacifiques; il adorera sur le seuil de la porte, puis il sortira, et la porte ne sera point fermée jusqu'au soir.

3. Le peuple du pays adorera aussi le Seigneur à l'entrée de cette porte, aux jours du sabbat et aux premiers jours du mois.

4. Or le prince offrira au Seigneur cet holocauste : le jour du sabbat six agneaux sans tache et un bélier sans tache,

5. avec l'oblation d'un éphi *de farine* pour le bélier, et, pour les agneaux, ce que sa main offrira *volontairement* en sacrifice, et un hin d'huile pour chaque éphi.

6. Le premier jour du mois, *il offrira* un veau sans tache pris dans le troupeau, avec six agneaux et six béliers sans tache.

7. Et il offrira en oblation un éphi *de farine* pour le veau, et un éphi pour chaque bélier; pour les agneaux, ce que sa main aura trouvé, et un hin d'huile pour chaque éphi.

1. Hæc dicit Dominus Deus : Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem, erit clausa sex diebus in quibus opus fit; die autem sabbati aperietur, sed et in die calendarum aperietur.

2. Et intrabit princeps per viam vestibuli portæ deforis, et stabit in limine portæ, et facient sacerdotes holocaustum ejus; et pacifica ejus : et adorabit super limen portæ, et egredietur; porta autem non claudetur usque ad vesperam.

3. Et adorabit populus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, et in calendis coram Domino.

4. Holocaustum autem hoc offeret princeps Domino : in die sabbati, sex agnos immaculatos, et arietem immaculatum,

5. et sacrificium ephi per arietem, in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus, et olei hin per singula ephi.

6. In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum, et sex agni et arietes immaculati erunt.

7. Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet sacrificium; de agnis autem, sicut invenerit manus ejus, et olei hin per singula ephi.

Chap. XLVI. — 1-3. Règles auxquelles devra se conformer le prince pendant les sacrifices du sabbat et des néoménies. — *Porta atrii*... Les détails donnés plus haut (xliv, 1-3) sur la manière dont le prince devait faire son entrée dans le temple sont d'abord complétés (vers. 1-2ᵃ). Ce n'est pas seulement le portique oriental de la cour extérieure du temple (fig. IV, E) qui demeurait fermé pour tout autre que pour le prince, mais aussi celui de la cour intérieure (fig. IV, I). — *In die calendarum :* le premier jour du mois. — *Intrabit... deforis* (vers. 2). Après avoir pénétré dans l'enceinte sacrée par le portique nord ou le portique sud de la cour extérieure (fig. IV, N, S), le prince traversait cette cour (D) et allait jusqu'au portique correspondant de la cour intérieure (K ou J); mais il n'entrait pas dans ce parvis (H) : il se tenait sur le seuil du portique (*in limine*), tandisque les prêtres offraient en son nom ses divers sacrifices. La porte étant ouverte, il pouvait voir l'autel (fig. IV, O) et les cérémonies. — *Egredietur :* par le même chemin, d'après le vers. 8. Cf. xliv, 3. — *Porta... non claudetur.* Elle demeurait ouverte jusqu'au soir, mais personne n'y pouvait passer. — *Adorabit populus...* (vers. 3). La foule, pendant ce temps, se tenait dans la cour extérieure.

4-7. Les sacrifices du sabbat (vers. 4-5) et de la néoménie (vers. 6-7). — *In die sabbati.* Six agneaux et un bélier, au lieu des deux agneaux exigés auparavant (cf. Num. xxviii, 9). — *Sacrificium* (vers. 5). D'après l'hébreu, la *minḥah*. Voyez la note de xliv, 24. — *Quod dederit manus*... est une locution hébraïque, qui signifie que la *minḥah* destinée à accompagner les agneaux était laissée à la générosité du prince. De même aux vers. 7, 11, etc. — *In die... calendarum* (vers. 6). D'après la loi ancienne, l'holocauste des néoménies se composait de deux taureaux, sept agneaux et un bélier; on y ajoutait un bouc

8. Cumque ingressurus est princeps, per viam vestibuli portæ ingrediatur, et per eamdem viam exeat.

9. Et cum intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus, qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ; porro qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis. Non revertetur per viam portæ per quam ingressus est, sed e regione illius egredietur.

10. Princeps autem in medio eorum, cum ingredientibus ingredietur, et cum egredientibus egredietur.

11. Et in nundinis, et in solemnitatibus, erit sacrificium ephi per vitulum, et ephi per arietem; agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus, et olei hin per singula ephi.

12. Cum autem fecerit princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, et faciet holocaustum suum et pacifica sua, sicut fieri solet in die sabbati; et egredietur, claudeturque porta postquam exierit.

13. Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Domino; semper mane faciet illud.

14. Et faciet sacrificium super eo cata mane mane sextam partem ephi, et de oleo tertiam partem hin, ut misceatur similæ : sacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

15. Faciet agnum, et sacrificium, et

8. Lorsque le prince entrera, il devra entrer par le chemin du vestibule de la porte, et il sortira par le même chemin.

9. Mais lorsque le peuple du pays entrera en présence du Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du septentrion pour adorer, sortira par la porte du midi; et celui qui sera entré par la porte du midi sortira par la porte du septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré, mais il sortira par celle qui lui est opposée.

10. Le prince restera au milieu d'eux; il entrera avec ceux qui entrent et sortira avec ceux qui sortent.

11. Aux jours de fête et aux solennités, l'oblation sera d'un éphi *de farine* pour un veau, et d'un éphi pour un bélier; pour les agneaux chacun offrira comme oblation ce que sa main trouvera, avec un hin d'huile pour chaque éphi.

12. Lorsque le prince offrira au Seigneur un holocauste volontaire ou des victimes pacifiques volontaires, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient, et il offrira son holocauste et ses victimes pacifiques, comme il a coutume de faire le jour du sabbat; puis il sortira, et on fermera la porte après qu'il sera sorti.

13. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau de l'année, sans tache; il l'offrira toujours le matin.

14. Et il offrira tous les matins comme oblation avec cet agneau la sixième partie d'un éphi *de farine* et la troisième partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine; c'est là le sacrifice qu'on doit offrir au Seigneur, il sera ininterrompu et perpétuel.

15. Il offrira l'agneau, et l'oblation,

---

pour le sacrifice expiatoire. Cf. Num. xxviii, 11, 15. — Au lieu de *arietes*, l'hébreu dit simplement : un bélier.

8-12. Détails complémentaires sur l'entrée et la sortie soit du prince, soit du peuple (vers. 8-10), et sur certains sacrifices (vers. 11-12). — *Per viam vestibuli...* Voyez le vers. 2 et le commentaire. — *Cum... populus...* (vers. 9). Aux jours de grandes fêtes, il y avait un concours extraordinaire du peuple dans le parvis extérieur; c'est pour éviter l'encombrement et le désordre que ces règles pratiques sont données. — *Qui... per portam...* Chacun devait sortir par le portique opposé à celui par lequel il était entré. — *Princeps... in medio* (vers. 10). Aux jours du sabbat et des néoménies le prince occupait une place à part, à titre de représentant de la nation (comp. le vers. 2); mais le cas n'était plus le même aux grandes solennités, puisque tout Israël était présent : c'est pour cela que le prince était alors traité comme tout le monde. — *In nundinis et... solemnitatibus...* (vers. 11). Dieu applique aux oblations non sanglantes de ces fêtes les lois citées précédemment (vers. 5 et 7; xlv, 24). — *Cum... spontaneum...* (vers. 12). Lorsque le prince offrait des sacrifices volontaires, il entrait et sortait du temple de la même manière qu'aux jours du sabbat et des néoménies. Comp. le vers. 2.

13-15. Le sacrifice dit perpétuel. — *Agnum... quotidie..., mane.* Autrefois il consistait en deux agneaux, immolés l'un le matin, l'autre le soir (cf. Num. xxviii, 3-5, etc.). Il n'est question ici que de celui du matin. — *Sacrificium* (vers. 14). La *minḥah* est notablement augmentée; la

et l'huile tous les matins, comme un holocauste éternel.
16. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Si le prince fait un don à l'un de ses fils, ce don sera son héritage à lui et à ses enfants, qui le posséderont par droit de succession.
17. Mais s'il fait un legs pris sur son héritage à l'un de ses serviteurs, il lui appartiendra jusqu'à l'année du jubilé, et alors il retournera au prince; son héritage appartiendra à ses enfants.
18. Le prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ses possessions; mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfants, afin que personne de mon peuple ne soit chassé de sa propriété.
19. L'ange m'introduisit par l'entrée qui était à côté de la porte, dans les chambres du sanctuaire destinées aux prêtres, et tournées vers le septentrion; et il y avait là *un* lieu tourné vers l'occident.
20. Et il me dit : C'est ici le lieu où les prêtres feront cuire les *viandes des* sacrifices pour le péché et pour le délit, et les autres oblations, afin qu'ils ne les portent pas dans le parvis extérieur, et que le peuple ne soit pas sanctifié.
21. Et il me fit sortir dans le parvis extérieur, et me conduisit aux quatre angles du parvis; et voici, il y avait une petite cour à l'angle du parvis, une petite cour à chaque angle du parvis.

oleum cata mane mane, holocaustum sempiternum.
16. Hæc dicit Dominus Deus : Si dederit princeps donum alicui de filiis suis, hereditas ejus filiorum suorum erit; possidebunt eum hereditarie.
17. Si autem dederit legatum de hereditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, et revertetur ad principem; hereditas autem ejus filii ejus erit.
18. Et non accipiet princeps de hereditate populi per violentiam, et de possessione eorum; sed de possessione sua hereditatem dabit filiis suis, ut non dispergatur populus meus unusquisque a possessione sua.
19. Et introduxit me per ingressum qui erat ex latere portæ, in gazophylacia sanctuarii ad sacerdotes, quæ respiciebant ad aquilonem; et erat ibi locus vergens ad occidentem.
20. Et dixit ad me : Iste est locus ubi coquent sacerdotes pro peccato et pro delicto, ubi coquent sacrificium, ut non efferant in atrium exterius, et sanctificetur populus.
21. Et eduxit me in atrium exterius, et circumduxit me per quatuor angulos atrii; et ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola singula per angulos atrii.

---

sixième partie d'un *'éfah,* au lieu de la dixième partie; le tiers d'un *hîn* d'huile, au lieu d'un quart.

9° Les donations et les legs du prince. XLVI, 16-18.

16-18. Il n'avait pas le droit d'aliéner le domaine affecté à son usage (cf. XLV, 7-8). — *Si dederit...* Première hypothèse (vers. 16). Il était permis au prince de donner à l'un de ses fils une partie de ce domaine, car ce n'était point l'aliéner. — *Si... uni servorum.* Seconde hypothèse (vers. 17). Cette fois, il y aurait aliénation réelle; aussi, bien qu'il ne soit pas interdit au prince de récompenser un serviteur fidèle, son pouvoir est notablement restreint. — *Ad annum remissionis :* l'année du grand jubilé, qui revenait tous les cinquante ans. Cf. XXV, 28 et ss. — *Non... per violentiam* (vers. 18). Dieu rappelle au prince qu'il doit éviter toute extorsion et violence. Cf. XLV, 8-9.

10° Les cuisines du temple. XLVI, 19-24.

19-20. Chambres dans lesquelles on faisait cuire pour les prêtres leur part des sacrifices expiatoires. — *Ex latere portæ.* Cette entrée a été décrite plus haut (XLII, 9). — *Gazophylacia sanctuarii.* Hébr. : les chambres saintes (destinées) aux prêtres. Ce sont celles dont il a été parlé au début du chap. XLII (fig. IV, gg). — *Locus... ad occidentem.* D'après l'hébreu : Il y avait un lieu au fond, vers l'occident; c.-à-d. à l'extrémité occidentale du parvis (fig. IV, UU). — *Pro peccato et... delicto* (vers. 20) : sortes de sacrifices expiatoires, dans lesquels les prêtres recevaient une portion des victimes Cf. Lev. IV, 1 et ss.; V, 1 et ss.; VI, 17 et ss.; VII, 1 et ss. — *Sacrificium :* la part des sacrifices non sanglants réservée aux ministres sacrés (hébr. : *minḥah*). — *Ut non... exterius.* Les chambres en question étaient situées de fait dans le parvis extérieur; mais elles se trouvaient si rapprochées de la cour intérieure et en communication si directe avec elle, qu'elles étaient censées en faire partie. — *Et sanctificetur...* Motif déjà allégué à l'occasion des vêtements sacerdotaux. Comp. XLIV, 19 et la note.

21-24. Chambres destinées à la cuisson des victimes pacifiques. — *Et eduxit...* Ézéchiel est ramené par l'ange dans la cour extérieure, et conduit à chacun de ses angles, où il voit un bâtiment (fig. IV, R) dans lequel on devait faire

22. In quatuor angulis atrii atriola disposita, quadraginta cubitorum per longum, et triginta per latum; mensuræ unius quatuor erant.
23. Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola; et culinæ fabricatæ erant subter porticus per gyrum.

24. Et dixit ad me : Hæc est domus culinarum, in qua coquent ministri domus Domini victimas populi.

22. Or ces petites cours disposées aux quatre angles du parvis avaient quarante coudées de long et trente de large; elles avaient toutes les quatre la même mesure.
23. Et tout autour une muraille enfermait chacune des quatre petites cours, et des cuisines étaient bâties sous les portiques tout autour.
24. Et il me dit : C'est ici la maison des cuisines, où les ministres du Seigneur feront cuire les victimes du peuple.

CHAPITRE XLVII

1. Et convertit me ad portam domus, et ecce aquæ egrediebantur subter limen domus ad orientem; facies enim domus respiciebat ad orientem; aquæ autem descendebant in latus templi dextrum, ad meridiem altaris.
2. Et eduxit me per viam portæ aquilonis, et convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem; et ecce aquæ redundantes a latere dextro.
3. Cum egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, et mensus est mille cubitos, et traduxit me per aquam usque ad talos.
4. Rursumque mensus est mille, et traduxit me per aquam usque ad genua.

1. Il me ramena ensuite vers la porte de la maison, et voici, des eaux sortaient sous le seuil de la maison, vers l'orient; car la face de la maison regardait vers l'orient; or les eaux descendaient au côté droit du temple, au midi de l'autel.
2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, et me fit tourner en dehors de la porte extérieure, vers le chemin qui regarde à l'orient; et voici, les eaux jaillissaient du côté droit.
3. Lorsque l'homme qui avait un cordeau à la main fut sorti vers l'orient, il mesura mille coudées, et il me fit traverser l'eau, et j'en avais jusqu'aux talons.
4. Il mesura encore mille coudées, et il me fit traverser l'eau, et j'en avais jusqu'aux genoux.

---

cuire les membres des victimes pacifiques réservés aux donateurs par le rituel. Cf. Lev. VII, 11 et ss.; XXII, 28-30, etc. — *Atriola...* (vers 22). L'équivalent hébreu du participe *disposita* (*q'turôț*) est obscur et a été diversement traduit : fumants, séparés, ouverts, voûtés, etc. Les LXX et le syriaque ont lu le mot *q'tannôț*, petits, qui donne un sens très clair. — *Quadraginta... et triginta...* Dimensions de ces édicules. — *Paries... ambiens* (vers. 23). Ce mur était distinct de celui du parvis. — *Culinæ.* C.-à-d., des foyers où l'on faisait cuire les viandes. — *Subter porticus.* L'hébreu signifie plutôt : au bas du mur. — *Ministri domus* (vers. 24) : les lévites, d'après XLIV, 11.

§ III. — *La nouvelle Terre sainte.* XLVII, 1 — XLVIII, 35.

1° Le fleuve qui s'échappait du temple. XLVII, 1-12.

Admirable symbole des grâces de tout genre, spirituelles et temporelles, qui, du temple où résidait le Seigneur, devaient rayonner perpétuellement sur le pays. Cette image apparaît assez fréquemment chez les prophètes (cf. Is. XII, 3; XXVII, 3; XLIII, 20; XLIV, 3; Os. XIV, 6; Joel, III, 18; Am. IX, 13; Zach. XIII, 1, etc.); mais elle n'est nulle part aussi largement développée.

CHAP. XLVII. — 1-7. Ce que le prophète put constater lui-même au sujet de ce fleuve. — *Convertit me.* De la cour extérieure (cf. XLVI, 21 et ss.), Ézéchiel est conduit à la porte même du sanctuaire, dans le parvis intérieur (*ad portam...*; fig. IV, c). — La particule *ecce* annonce un fait extraordinaire : *aquæ egrediebantur...* Une source considérable sortait de dessous le seuil du vestibule (fig. IV, A). — *Facies... ad orientem.* Le sanctuaire s'ouvrait du côté de l'orient. — *In latus...* Le cours d'eau s'en allait donc dans la direction du sud, ou, plus exactement, du sud-est (*dextrum*; la droite marquait le sud pour les Hébreux), en passant *ad meridiem altaris* (fig. IV, O). — *Per viam... aquilonis* (vers. 2). Comme le portique oriental était fermé (cf. XLIV, 2; XLVI, 1), l'ange, traversant la cour extérieure, fit sortir Ézéchiel par la porte du nord (fig. IV, D, N), et le ramena en face de la porte de l'est, en dehors des bâtiments du temple (fig. IV, a). Les eaux s'échappaient du côté sud (*a latere dextro*) du portique oriental. — *Habebat funiculum* (vers 3) : pour mesurer les grandes dimensions, car le roseau servait à mar-

5. Il mesura encore mille coudées, et il me fit traverser l'eau, et j'en avais jusqu'aux reins. Il mesura encore mille coudées, et c'était un torrent que je ne pus traverser, car les eaux s'étaient gonflées, comme celles d'un torrent profond qu'on ne peut passer à gué.

6. Alors il me dit : Certes, tu as vu, fils de l'homme. Et il me fit sortir, et me ramena au bord du torrent.

7. Quand je me fus tourné, voici, il y avait sur le bord du torrent une très grande quantité d'arbres des deux côtés.

8. Et il me dit : Ces eaux qui sortent vers les monceaux de sable de l'orient, et qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer et en sortiront, et les eaux *de la mer* deviendront saines.

9. Et tout animal vivant qui rampe vivra partout où viendra le torrent, et il y aura de nombreux poissons là où viendront ces eaux, et là où viendra le torrent tout sera sain et vivra.

10. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux ; depuis Engaddi jusqu'à Engallim on séchera les filets ; ses poissons seront d'espèces nombreuses, comme les poissons de la grande mer, en quantité extraordinaire.

5. Et mensus est mille, et traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem quem non potui pertransire, quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.

6. Et dixit ad me : Certe vidisti, fili hominis. Et eduxit me, et convertit ad ripam torrentis.

7. Cumque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.

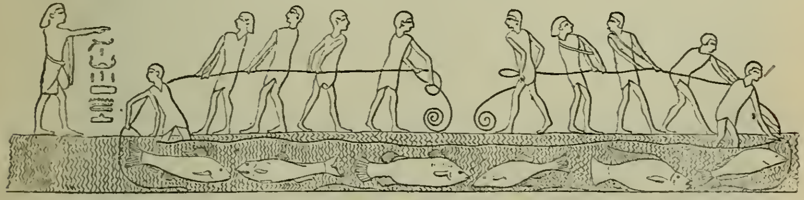
8. Et ait ad me : Aquæ istæ quæ egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, et descendunt ad plana deserti, intrabunt mare, et exibunt ; et sanabuntur aquæ.

9. Et omnis anima vivens quæ serpit, quocumque venerit torrens, vivet ; et erunt pisces multi satis, postquam venerint illuc aquæ istæ ; et sanabuntur et vivent omnia ad quæ venerit torrens.

10. Et stabunt super illas piscatores ; ab Engaddi usque ad Engallim siccatio sagenarum erit ; plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis nimiæ.

---

quer les moins considérables. Cf. XLIII, 3. — *Traduxit me...* A 1 000 coudées du mur extérieur, les eaux ne formaient qu'un humble ruisseau (*ad talos*) ; à 2 000 coudées, elles allaient jusqu'aux genoux du prophète ; à 3 000 coudées, jusqu'à ses reins ; à 4 000, c'était un fleuve dans lequel



Scène de pêche. (Peinture égyptienne.)

on perdait pied, de sorte qu'il fallait savoir nager pour le traverser, comme dit l'hébreu. Merveilleux accroissement. — *Dixit ad me...* (verset 6). Le guide céleste attire l'attention d'Ézéchiel sur ces faits. — *Ecce in ripa...* (vers. 7). Les deux rives étaient plantées d'arbres nombreux et vigoureux.

8-12. Explications de l'ange pour compléter la vision. Elles indiquent le terme et la destination du fleuve mystérieux. — *Ad tumulos sabuli.* Hébr. : Vers le district de l'est. Cf. Jos. XXII, 10. — *Ad plana deserti.* Hébr. : Vers l'*'Arâbah.* Nom qui désigne la vallée du Jourdain, surtout dans sa partie méridionale (*Atl. geogr.*, pl. VII, XII). — *Intrabunt.. exibunt.* Plutôt, d'après l'hébreu : Elles viennent à la mer, conduites à la mer. C'est évidemment de la mer Morte qu'il est question. Ses eaux extrêmement salées et bitumineuses deviendront douces (*sanabuntur*). Frappant emblème des transformations opérées par la faveur divine dans cette région maudite et désolée. — *Et omnis anima...* (vers. 9). Aucun animal ne peut vivre dans la mer Morte, à cause de la composition de ses eaux ; dès que celles-ci auront été rendues saines, elles seront peuplées de toute sorte d'êtres, petits et grands. — *Anima quæ serpit :* les petits animaux dont pullulent les mers, les lacs, etc. Cf. Gen. I, 21, etc. — *Stabunt... piscatores* (vers. 10). « La vie humaine, avec l'activité qui l'accom



La mer morte, auprès de l'oasis d'Engaddi. (D'après une photographie.)

11. Mais sur ses rivages et dans ses marais, les eaux ne seront point assainies, parce qu'elles seront destinées pour des salines.
12. Et sur les bords du torrent, de chaque côté, croîtront toutes sortes d'arbres fruitiers; leurs feuilles ne tomberont pas, et leurs fruits ne manqueront jamais; chaque mois ils en porteront de nouveaux, parce que les eaux sortiront du sanctuaire; leurs fruits serviront de nourriture, et leurs feuilles de remède.
13. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici les limites selon lesquelles vous posséderez le pays *et le partagerez* entre les douze tribus d'Israël, car Joseph a un double partage.
14. Vous le posséderez tous également, chacun autant que son frère, ce pays sur lequel j'ai levé ma main *en jurant* de le donner à vos pères; c'est ce pays qui vous tombera en partage.
15. Or voici les limites du pays. Du côté du septentrion, depuis la grande mer, le chemin de Héthalon en venant à Sédada,
16. à Emath, à Bérotha, à Sabarim, qui est entre les confins de Damas et les confins d'Emath, et la maison de Tichon qui est sur les confins d'Auran.
17. Ses bornes seront depuis la mer jusqu'à la cour d'Enon, qui fait la limite

11. In littoribus autem ejus, et in palustribus, non sanabuntur, quia in salinas dabuntur.
12. Et super torrentem orietur in ripis ejus, ex utraque parte, omne lignum pomiferum; non defluet folium ex eo, et non deficiet fructus ejus; per singulos menses afferet primitiva, quia aquæ ejus de sanctuario egredientur; et erunt fructus ejus in cibum, et folia ejus ad medicinam.
13. Hæc dicit Dominus Deus : Hic est terminus in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israel; quia Joseph duplicem funiculum habet.
14. Possidebitis autem eam singuli æque ut frater suus, super quam levavi manum meam ut darem patribus vestris; et cadet terra hæc vobis in possessionem.
15. Hic est autem terminus terræ. Ad plagam septentrionalem, a mari magno via Hethalon, venientibus Sedada,
16. Emath, Berotha, Sabarim quæ est inter terminum Damasci et confinium Emath, domus Tichon quæ est juxta terminum Auran.
17. Et erit terminus a mari usque ad atrium Enon, terminus Damasci; et ab

---

pagne, reparaîtra sur ces rivages jusqu'ici plongés dans la solitude et la mort. » — *Engaddi :* localité située vers le milieu du rivage occidental de la mer Morte (*Atl. géogr.*, pl. VII). On ignore l'emplacement exact d'*Engallim* (hébr.: *'Ein-'Églaïm*); on croit cependant que ce bourg était bâti au nord de la mer Morte, vers l'embouchure du Jourdain. — *Maris magni:* la mer Méditerranée. — *In littoribus... et... palustribus* (vers. 11). Hébr.: ses marais et ses lagunes (à savoir, de la mer Morte). Partout où ne viendront pas les eaux salutaires qui s'échapperont du temple, ce sera encore la mort. — *In salinas...* Marque de complète stérilité. — *Super torrentem...* (vers. 12). L'ange décrit, par manière d'antithèse, l'étonnante fécondité des arbres mentionnés plus haut (vers. 7), et l'utilité souveraine soit de leurs fruits, soit de leur feuillage. — *Quia... de sanctuario...* Motif de cette efficacité des eaux.

2° Les nouvelles limites de la Terre sainte. XLVII, 13-20.

13-14. Introduction. — *Hic... terminus:* les frontières de la contrée que le peuple de Dieu, régénéré et transformé, possédera comme un précieux héritage. — *Duodecim tribubus.* La tribu de Lévi ne comptait point dans ce partage (cf. XLIV, 28 et ss.); mais celle de Joseph devait obtenir comme autrefois une double part : *Joseph duplicem... — Singuli æque...* (vers. 14). Toutes les portions seront égales. — *Levavi manum...* En donnant ainsi la Terre sainte à son peuple comme une possession définitive, le Seigneur accomplira ses antiques et solennelles promesses. Cf. Gen. XIII, 14 et ss.; XV, 18 et ss.; XXVI, 3; XXVIII, 13 et ss., etc.

15-17. La limite septentrionale. Elle est très difficile à déterminer d'une manière précise, la plupart des noms cités par l'écrivain sacré étant inconnus. Elle a beaucoup de ressemblance avec la frontière nord de l'ancienne Palestine (voyez Num. XXXIV, 7-9, et le commentaire). — Elle est tracée de l'ouest à l'est, depuis la Méditerranée (*a mari magno*) jusqu'à Emath. — *Via Hethalon.* Hébr. : *Ḥeṭlôn.* Pays tout à fait inconnu, dont Ézéchiel est seul à faire mention. — *Venientibus Sedada.* D'après l'hébreu : pour aller à *Ṣ^edad.* Peut-être le Sadad actuel, non loin de Ribla (*Atl. géogr.*, pl. V, VIII). — *Emath* (vers. 16). La frontière longeait pendant quelque temps cette région célèbre. — *Berotha* est vraisemblablement la même ville que celle de Béroth, prise et pillée autrefois par David dans ces mêmes districts du nord (cf. II Reg. VIII, 8). C'est tout ce qu'on en peut dire. — *Sabarim* (hébr. : *Sibraïm*). Ézéchiel indique sa situation

aquilone ad aquilonem, terminus Emath plaga septentrionalis.

18. Porro plaga orientalis de medio Auran. et de medio Damasci, et de medio Galaad, et de medio terræ Israel, Jordanis disterminans ad mare orientale. Metiemini etiam plagam orientalem.

19 Plaga autem australis meridiana, a Thamar usque ad aquas contradictionis Cades, et torrens usque ad mare magnum; et hæc est plaga ad meridiem australis.

20. Et plaga maris, mare magnum a confinio per directum, donec venias Emath; hæc est plaga maris.

de Damas; et depuis u. côté de l'aquilon jusqu'à l'autre côté, Emath sera sa frontière septentrionale.

18. Sa limite orientale se prendra du milieu d'Auran et du milieu de Damas, du milieu de Galaad et du milieu de la terre d'Israël; le Jourdain la bornera jusqu'à la mer orientale. Vous mesurerez aussi cette limite orientale.

19. La limite méridionale ira depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès, et depuis le torrent jusqu'à la grande mer; telle est la limite qui doit s'étendre vers le midi.

20. La limite du côté de la mer sera la grande mer, en droite ligne, depuis la frontière jusqu'à Emath; ce sera la limite du côté de la mer.

---

en termes généraux : *inter terminum Damasci*... Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. v et VIII. — Les mots



Emplacement de Cadès-Barné. (D'après une photographie.)

domus Tichon sont un nom propre dans l'hébreu, sous la forme *Ḥâṣer-haṭṭikôn*. C'est là encore une localité non identifiée; nous apprenons du moins qu'elle était *juxta terminum Auran* (hébr. : *Havrân*). La province de Hauran est plus connue sous le nom de Basan (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). — *Et erit*... (vers. 17). Résumé des détails qui précèdent. — *Atrium Enon.* Hébr. : *Ḥâṣar-'Eynôn.* Bourgade située dans le même district que *Ḥâṣer-haṭṭikôn* (note du vers. 16).

18. La limite orientale, du nord au sud. Cf. Num. XXXIV, 10-12. — *De medio... et de medio*... C.-à-d. que la limite passait entre le territoire d'Auran et de Damas, entre la province de Galaad et la Palestine cisjordanienne (*terræ Israel*). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, X. Le Jourdain la formait en grande partie.

19. La limite méridionale, de l'est à l'ouest. Cf. Num. XXXIV, 3-5, et Jos. XV, 1-4. — *A Thamar.* Ville située à l'extrême sud de la Palestine; probablement sur l'emplacement des ruines de Kournoub, à l'est de la pointe méridionale de la mer Morte (*Atl. géogr.*, pl. VII.) — *Cades.* La célèbre Cadès-Barné; aujourd'hui Aïn-Qâdîs, au nord de l'Arabie Pétrée (*Atl. géogr.*, pl. V et VII). Cf. Num. XX, 1 et ss. — *Torrens.* Le torrent d'Égypte, comme il est appelé ailleurs, est identifié communément avec l'ouadi el-Arich (*Atl. géogr.*, pl. V).

20. La limite occidentale, du sud au nord. — Elle était formée d'un bout à l'autre par la Méditerranée, à partir de la frontière du sud (*a confinio*), jusqu'au territoire d'*Emath* (voyez le vers. 16).

21. Vous partagerez ce pays entre vous, selon les tribus d'Israël,
22. et vous le prendrez en héritage, pour vous et pour les étrangers qui viendront se joindre à vous, et qui engendreront des enfants au milieu de vous; vous les regarderez comme indigènes parmi les enfants d'Israël; ils partageront avec vous l'héritage, au milieu des tribus d'Israël.
23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage, dit le Seigneur Dieu.

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel,
22. et mittetis eam in hereditatem vobis, et advenis qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrum; et erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel; vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.
23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.

CHAPITRE XLVIII

1. Et voici les noms des tribus. Depuis la frontière du nord, le long du chemin de Héthalon lorsqu'on va à Emath, la cour d'Enan sera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, depuis la région orientale jusqu'à la mer, Dan, une part.
2. Près de la frontière de Dan, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Aser, une part.
3. Près de la frontière d'Aser, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Nephthali, une part.
4. Près de la frontière de Nephthali, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Manassé, une part.
5. Près de la frontière de Manassé, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Ephraïm, une part.
6. Près de la frontière d'Ephraïm, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Ruben, une part.
7. Près de la frontière de Ruben, de-

1. Et hæc nomina tribuum. A finibus aquilonis, juxta viam Hethalon, pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem, juxta viam Emath; et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.
2. Et super terminum Dan, a plaga orientali usque ad plagam maris, Aser una.
3. Et super terminum Aser, a plaga orientali usque ad plagam maris, Nephtali una.
4. Et super terminum Nephtali, a plaga orientali usque ad plagam maris, Manasse una.
5. Et super terminum Manasse, a plaga orientali usque ad plagam maris, Ephraim una.
6. Et super terminum Ephraim, a plaga orientali usque ad plagam maris, Ruben una.
7. Et super terminum Ruben, a plaga

3° Partage de la Palestine entre les douze tribus. XLVII, 21 — XLVIII, 29.

Cette répartition diffère notablement de l'ancienne. Toutes les tribus sont domiciliées à l'ouest du Jourdain, conformément aux limites citées plus haut (vers. 15 et ss.), et leurs territoires, coupés en droite ligne, sont tous parallèles les uns aux autres, dans le sens de la largeur du pays. Les tribus issues de Lia et de Rachel sont placées au centre, à la place d'honneur; celles qui descendaient des esclaves Bala et Zelpha occupent les extrémités (cf. Gen. XXXV, 22-26).

21-23. L'ordre de Dieu relativement au partage. — *Dividetis:* par le sort, ajoute le texte hébreu. — *Et advenis*... Les étrangers de race païenne qui avaient un domicile fixe au milieu du peuple théocratique devaient aussi recevoir une part de terrain; cela, dans la tribu chez laquelle ils séjournaient (vers. 23). On a dit à bon droit que « cet élément dans la composition de l'Israël nouveau renferme un principe d'une incalculable portée ». C'est le principe de la conversion de tous les peuples au vrai Dieu, ou de la catholicité de l'Église du Christ, si souvent signalé par les prophètes.

Chap. XLVIII. — 1-7. Les sept tribus situées au nord du territoire sacré. — *Hæc nomina*... Ce sont successivement, en allant du nord au sud, les tribus de Dan, d'Aser, de Nephthali, de Manassé, d'Éphraïm, de Ruben et de Juda. — *A finibus aquilonis.* Le prophète détermine de nouveau la frontière septentrionale, qui sert de point de départ à son énumération. Cf. XLVII, 15-17. — *Manasse una* (vers. 4). Autrefois cette tribu possédait deux territoires, situés l'un

orientali usque ad plagam maris, Juda una.

8. Et super terminum Juda, a plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ quas separabitis viginti quinque millibus latitudinis et longitudinis, sicuti singulæ partes a plaga orientali usque ad plagam maris; et erit sanctuarium in medio ejus.

9. Primitiæ quas separabitis Domino, longitudo viginti quinque millibus, et latitudo decem millibus.

10. Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii sacerdotum, ad aquilonem longitudinis viginti quinque millia, et ad mare latitudinis decem millia, sed et ad orientem latitudinis decem millia, et ad meridiem longitudinis viginti quinque millia; et erit sanctuarium Domini in medio ejus.

11. Sacerdotibus sanctuarium erit de filiis Sadoc, qui custodierunt ceremonias meas, et non erraverunt cum errarent filii Israel, sicut erraverunt et levitæ.

12. Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ sanctum sanctorum, juxta terminum levitarum.

13. Sed et levitis similiter, juxta fines sacerdotum, viginti quinque millia longitudinis, et latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti et quinque millium, et latitudo decem millium.

14. Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt; neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.

15. Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti quinque

puis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Juda, une part.

8. Près de la frontière de Juda, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous séparerez; elles auront vingt-cinq mille mesures de largeur et de longueur, selon l'étendue de toutes les parts, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer; et le sanctuaire sera au milieu.

9. Les prémices que vous séparerez pour le Seigneur auront vingt-cinq mille mesures de long et dix mille de large.

10. Les prémices du sanctuaire des prêtres auront vingt-cinq mille mesures de longueur vers l'aquilon, dix mille de largeur vers la mer, dix mille aussi de largeur vers l'orient, et vingt-cinq mille de longueur vers le midi; et le sanctuaire du Seigneur sera au milieu.

11. Le sanctuaire sera pour les prêtres d'entre les fils de Sadoc, qui ont gardé mes cérémonies, et qui ne se sont point égarés lorsque les enfants d'Israël s'égaraient, comme les lévites eux-mêmes se sont égarés.

12. Et ils auront pour prémices, au milieu des prémices de la terre, le Saint des saints, auprès de la limite des lévites.

13. Les lévites auront de même, auprès des limites des prêtres, vingt-cinq mille mesures de longueur et dix mille de largeur. Toute la longueur sera de vingt-cinq mille mesures, et la largeur de dix mille.

14. Et ils n'en pourront rien vendre ni échanger; les prémices de la terre ne seront point transférées à d'autres, parce qu'elles sont consacrées au Seigneur.

15. Les cinq mille mesures qui restent en largeur sur les vingt-cinq mille seront

---

à droite, l'autre à gauche du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. VIII); elle n'en a qu'un seul désormais.

8. Les dimensions du domaine sacré. — *Super terminum Juda.* Il était limité au nord par le territoire de la tribu de Juda. — *Primitiæ.* Hébr. : la *t'rûmah;* c.-à-d. l'offrande sainte. Cf. XLV, 1 et la note. De même aux vers. 9, 10 et ss. — *Latitudinis, et longitudinis...* Ézéchiel nomme longueur l'étendue du territoire en allant du sud au nord; il nomme largeur sa dimension de l'est à l'ouest. — *Sanctuarium in medio...* D'une manière plus précise, au milieu de la part des prêtres. Voyez le vers. 10[b], et le diagramme de la p. 195.

9-14. Territoire des prêtres et des lévites. Cf. XLV, 1-5. — *Primitiæ... Domino.* Comme il a été dit plus haut, la part de Jéhovah se confondait avec celle de ses prêtres. Cf. XLV, 1 et ss. Dieu ne s'était réservé que l'emplacement du temple. — *De filiis Sadoc* (vers. 11). Voyez XLIV, 15 et le commentaire. — *Sanctum sanctorum* (verset 12). Superlatif à la manière des Hébreux, pour dire que la part des prêtres sera très sainte. — *Sed et levitis* (vers. 13). La part des lévites, située au sud de celle des prêtres, et de mêmes dimensions. — *Non venundabunt...* (vers. 14). Cette interdiction concerne tous les ministres sacrés sans exception.

15-20. Le territoire de la ville. Cf. XLV, 6. — *Quæ supersunt...* Le domaine sacré et celui de la ville formaient ensemble un carré, qui avait 25 000 roseaux de côté (voyez XLV, 1, 3, 5, 6). Il s'agit ici des 5 000 roseaux qui restaient dans

censées profanes et destinées aux édifices de la ville et à ses faubourgs, et la ville sera au milieu.

16. Et voici ses mesures : du côté du nord, quatre mille cinq cents ; du côté du midi, quatre mille cinq cents; du côté de l'orient, quatre mille cinq cents; et du côté de l'occident, quatre mille cinq cents.

17. Les faubourgs de la ville auront deux cent cinquante mesures au nord, deux cent cinquante au midi, deux cent cinquante à l'orient, et deux cent cinquante du côté de la mer.

18. Ce qui restera sur la longueur, auprès des prémices du sanctuaire, dix mille mesures à l'orient et dix mille à l'occident, sera comme les prémices du sanctuaire, et les fruits qu'on en retirera seront destinés à l'entretien de ceux qui travailleront pour la ville.

19. Or ceux qui travailleront pour la ville seront de toutes les tribus d'Israël.

20. Toutes les prémices auront vingt-cinq mille mesures, vingt-cinq mille mesures en carré ; elles seront séparées pour former les prémices du sanctuaire et la propriété de la ville.

21. Ce qui restera sera pour le prince, tout autour des prémices du sanctuaire et de la propriété de la ville, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures des prémices, jusqu'à la limite orientale, et de même, du côté de la mer, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures jusqu'à la limite de la mer, ce sera encore la part du prince; les prémices du sanctuaire, et le saint lieu du temple seront au milieu.

millia, profana erunt urbis in habitaculum et in suburbana; et erit civitas in medio ejus.

16. Et hæ mensuræ ejus : ad plagam septentrionalem, quingenta et quatuor millia; et ad plagam meridianam, quingenta et quatuor millia; et ad plagam orientalem, quingenta et quatuor millia; et ad plagam occidentalem, quingenta et quatuor millia.

17. Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem, ducenta quinquaginta; et ad meridiem, ducenta quinquaginta; et ad orientem, ducenta quinquaginta; et ad mare, ducenta quinquaginta.

18. Quod autem reliquum fuerit in longitudine secundum primitias sanctuarii, decem millia in orientem, et decem millia in occidentem, erunt sicut primitiæ sanctuarii; et erunt fruges ejus in panes his qui serviunt civitati.

19. Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israel.

20. Omnes primitiæ viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum, separabuntur in primitias sanctuarii, et in possessionem civitatis.

21. Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii et possessionis civitatis, e regione viginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem; sed et ad mare, e regione viginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter in partibus principis erit; et erunt primitiæ sanctuarii, et sanctuarium templi, in medio ejus.

---

le sens de la largeur, du nord au sud, après qu'on en avait pris 10 000 pour les prêtres et autant pour les lévites. — *Profana erunt.* C.-à-d., destinés à la partie laïque de la population. Le mot *habitaculum* désigne la ville proprement dite ; *suburbana*, le territoire laissé libre autour d'elle (cf. XLV, 2). — *Hæ mensuræ...* Dimensions de la cité (vers. 16). Elle formait un carré qui avait 4 500 roseaux de côté. — *Erunt autem...* Dimensions de la banlieue (vers. 17). C'était un espace de 250 roseaux tout autour de la ville ; ce qui, ajouté à 4 500, donnait un carré de 5 000 roseaux. — *Quod... reliquum...* Emploi du terrain qui restait à l'est et à l'ouest de la ville (10 000 roseaux de chaque côté), après qu'on avait pris 5 000 roseaux sur une longueur de 25 000. Il était destiné à la culture : *erunt fruges ejus...* Les mots suivants, *his qui serviunt,* présentent quelque difficulté, et l'on ne saurait dire au juste quelle est la classe de la population qu'ils représentent : d'après divers interprètes, seulement les ouvriers ; selon d'autres, les magistrats et les fonctionnaires publics ; plus probablement, d'après une troisième opinion, tous les habitants sans exception. La population de la nouvelle Jérusalem était prise *ex omnibus tribubus,* et formait comme l'essence du peuple tout entier. — Au lieu de *separabuntur*, l'hébreu a encore le verbe « servir. » — *Omnes primitiæ...* (vers. 20). Ézéchiel indique de nouveau les dimensions de tout le domaine sacré, en y comprenant le territoire de la capitale.

21-22. La part du prince. Cf. XLV, 7-9. — *Quod... reliquum.* C.-à-d., le terrain qui longeait le carré sacré à l'est et à l'ouest. Sa dimension du nord au sud était naturellement celle de ce carré : 25 000 roseaux. — *Primitiæ... templi.* Hébr. : l'oblation sainte (le carré qui vient d'être décrit) et le sanctuaire de la maison (le temple avec ses dépendances) seront au milieu d'elle. —

22. De possessione autem levitarum, et de possessione civitatis in medio partium principis, erit inter terminum Juda et inter terminum Benjamin, et ad principem pertinebit.
23. Et reliquis tribubus, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.
24. Et contra terminum Benjamin, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Simeon una.
25. Et super terminum Simeonis, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.
26. Et super terminum Issachar, a plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.
27. Et super terminum Zabulon, a plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.
28. Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridie, et erit finis de Thamar usque ad aquas contradictionis Cades; hereditas contra mare magnum.

29. Hæc est terra quam mittetis in sortem tribubus Israel, et hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.

30. Et hi egressus civitatis. A plaga septentrionali quingentos et quatuor millia mensurabis.
31. Et portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel. Portæ tres a septentrione : porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una

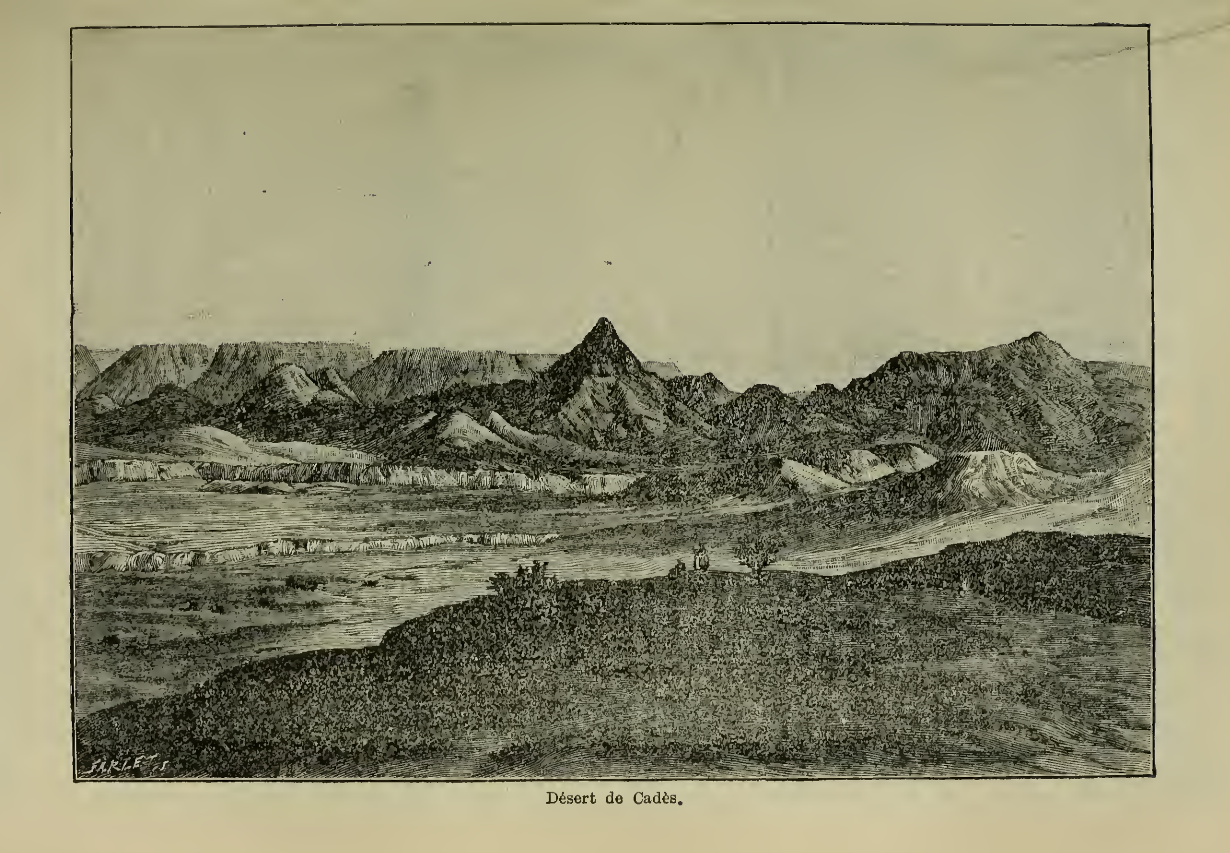
32. Et ad plagam orientalem quingentos et quatuor millia; et portæ tres : porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.

22. Or ce qui restera de la propriété des lévites et de la propriété de la ville au milieu des autres parts, et qui appartiendra au prince, sera entre la limite de Juda et la limite de Benjamin.
23. Quant aux autres tribus, depuis la région orientale jusqu'à la région occidentale, Benjamin, une part.
24. Et près de la frontière de Benjamin, depuis la région orientale jusqu'à la région occidentale, Siméon, une part.
25. Et près de la frontière de Siméon, depuis la région orientale jusqu'à la région occidentale, Issachar, une part.
26. Et près de la frontière d'Issachar, depuis la région orientale jusqu'à la région occidentale, Zabulon, une part.
27. Et près de la frontière de Zabulon, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, Gad, une part.
28. Et près de la frontière de Gad, vers la région méridionale, sera la frontière depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès; l'héritage s'étendra vers la grande mer.
29. Telle est la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israël, et tels seront leurs partages, dit le Seigneur Dieu.
30. Et voici les issues de la ville. Du côté du septentrion, tu mesureras quatre mille cinq cents *cannes*.
31. Et les portes de la ville prendront les noms des tribus d'Israël. Il y aura trois portes au septentrion : la porte de Ruben, la porte de Juda et la porte de Lévi.
32. Du côté de l'orient tu mesureras quatre mille cinq cents *cannes;* et il y aura trois portes : la porte de Joseph, la porte de Benjamin et la porte de Dan.

De possessione autem... (vers. 22). Le narrateur complète ce qui regarde le domaine du prince, en rappelant quelles étaient ses limites dans tous les sens. — *Inter... Juda et... Benjamin :* ainsi qu'il résulte des versets 7 et 23.

23-29. Les territoires des cinq tribus du sud. — Ces tribus étaient celles de Benjamin, de Siméon, d'Issachar, de Zabulon et de Gad. — *Super terminum Gad* (vers. 28). Ézéchiel avait commencé son énumération (vers. 1) en citant la limite septentrionale de la Terre sainte; il la termine par l'indication réitérée de la limite méridionale. Cf. XLVII, 19 et la note. — Au lieu de *hereditas*, l'hébreu dit : le torrent; c.-à-d., le torrent d'Égypte (XLVII, 19). — *Hæc est terra...* Conclusion générale (vers. 29). Le détail *in sortem* ne concerne point les parts des tribus, puisque Dieu lui-même s'est chargé de les distribuer, mais les lots individuels des membres de chaque tribu.

30-35. Les portes de la ville. — Les dimensions de la ville dans tous les sens (*egressus*) sont d'abord signalées pour la seconde fois, en tête de ce passage (vers. 30). Comp. le vers. 16. — *Portæ civitatis.* Il y en a douze, trois à chacun des points cardinaux; leurs noms sont empruntés aux douze tribus. Cf. Apoc. XXI, 12 et ss. — *A septentrione...* Comme pour la description des limites du pays (XLVII, 15) et pour le partage du territoire (cf. XLVIII, 1), le narrateur commence par le nord. De ce côté, les trois portes sont nommées d'après trois des fils de Lia; celles de l'est le sont d'après les deux fils de Rachel et un fils de Bala; celles du nord, d'après trois autres fils de Lia; celles de l'ouest, d'après les deux fils de Zelpha et l'autre fils de



Désert de Cadès.

33. Et ad plagam meridianam, quingentos et quatuor millia metieris; et portæ tres : porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.
34. Et ad plagam occidentalem, quingentos et quatuor millia; et portæ eorum tres : porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.
35. Per circuitum, decem et octo millia; et nomen civitatis ex illa die : Dominus ibidem.

33. Du côté du midi tu mesureras quatre mille cinq cents *cannes;* et il y aura trois portes : la porte de Siméon, la porte d'Issachar et la porte de Zabulon.
34. Du côté du couchant tu mesureras quatre mille cinq cents *cannes;* et il y aura trois portes : la porte de Gad, la porte d'Aser et la porte de Nephthali.
35. Son circuit sera de dix-huit mille *cannes,* et à partir de ce jour le nom de la ville sera : Le Seigneur est avec elle.

Bala. — *Porta Joseph* (vers. 32b). La tribu de Lévi étant représentée par une porte (comp. le vers. 31b), il était nécessaire, pour ne point dépasser le chiffre de douze, de ramener à leur unité primitive les tribus d'Éphraïm et de Manassé, issues l'une et l'autre de Joseph. — *Per circuitum...* (vers. 35). La circonférence totale de la ville était de 18 000 roseaux (4 500 × 4; comp. les vers. 16 et 30). — *Dominus ibidem.* Cf. Apoc. XXI, 3. Après avoir abandonné son ingrate capitale (cf. XI, 22-23), Jéhovah l'avait purifiée par le châtiment; puis il y était rentré (cf. XLIII, 1 et ss.), en promettant d'y résider à jamais. Il ne peut mieux marquer le caractère inébranlable de cette promesse, qu'en donnant à la nouvelle Jérusalem un nom qui la lui rappellerait sans cesse. Nom des plus consolants, qui exprime « la somme de tous les biens, la durée perpétuelle de la théocratie, sa sainteté, et la toute-puissance de Dieu ».



LE LIVRE DE DANIEL

INTRODUCTION

1° *La personne du prophète.* — Son nom paraît avoir signifié : Dieu est mon juge, c.-à-d., mon défenseur [1]. Le livre qui lui est attribué nous fournit d'assez nombreux renseignements sur sa vie. Il était né en Palestine, de race noble [2], et même de race royale s'il faut en croire l'historien Josèphe [3]. Il n'était qu'un adolescent, lorsqu'il fut déporté à Babylone par le célèbre roi chaldéen Nabuchodonosor, tout à fait au début de la captivité juive, la troisième année du règne de Joakim (606 ou 605 avant J.-C.) [4]. Là, il fut instruit dans les sciences et la langue de la Chaldée, avec quelques autres jeunes Israélites; puis il entra au service du roi.

Son intelligence, et surtout le succès avec lequel, grâce aux lumières reçues du ciel, il interpréta deux songes de Nabuchodonosor (II, 1 et ss.; IV, 1 et ss.), lui valurent, jusqu'à la mort de ce prince, de grands honneurs et une puissance presque royale [5]. Plus tard, sous le règne de l'impie Baltassar, il recouvra momentanément sa haute dignité, après avoir expliqué au roi les caractères mystérieux qui prophétisaient la ruine de l'empire babylonien (V, 1 et ss.). Nous le retrouvons au pouvoir sous Darius le Mède, auquel il avait singulièrement plu (VI, 1 et ss.). Il exerça donc en Chaldée, procurant la gloire de son Dieu et le bien de son peuple, un rôle analogue à celui que Joseph avait autrefois rempli en Égypte. Mais cela même lui créa des ennemis nombreux, acharnés, qui mirent tout en œuvre pour le perdre, et dont il ne put déjouer les embûches que par la protection toute spéciale du Seigneur [6].

Il parvint à une grande vieillesse, puisqu'il vivait encore en 534, trois ans après la prise de Babylone par Cyrus [7]. Il fut donc témoin de la fin de la captivité. Son tombeau, authentique ou non, que l'on montre aux environs de l'ancienne Suse, a toujours été l'objet d'une grande vénération.

On a dit à bon droit de Daniel qu'il est « un des plus grands caractères qui apparaisse dans les derniers siècles de l'ancienne Alliance ». Josèphe [8] fait de

---

[1] Moins bien, suivant quelques interprètes : Juge de Dieu, c.-à-d., celui qui juge au nom de Dieu. L'Ancien Testament cite deux autres personnages nommés Daniel. Cf. I Par. III, 1; Esdr. VIII, 2, et Neh. X, 6.

[2] Cf. Dan. I, 3.

[3] *Ant.*, X, 10, 1. Ce sentiment est loin d'être certain.

[4] Cf. Dan. I, 1.

[5] Cf. Dan. II, 46-49.

[6] Cf. Dan. VI, 4 et ss.; XIV, 27 et ss.

[7] Cf. X, 1. En supposant qu'il fût âgé d'environ dix ans lorsqu'il vint à Babylone, il vécut au delà de quatre-vingts ans.

[8] *Ant.*, X, 11, 7.

lui un magnifique éloge, et le regarde comme « l'un des plus grands d'entre les prophètes ». Au milieu des honneurs comme dans l'adversité, il demeura toujours admirablement fidèle à son Dieu et aux préceptes de la religion mosaïque[1]. La sagesse qu'il manifesta, dès ses jeunes années, à l'occasion du jugement de Suzanne[2], le rendit justement célèbre; aussi est-elle déjà vantée par Ézéchiel, son contemporain, qui le compare à Noé et à Job sous le rapport de la sainteté[3]. Le Talmud[4] envisage Daniel comme un type du Messie, à cause de ses souffrances courageusement supportées.

2° *Le sujet et la division du livre.* — L'écrit inspiré qui porte le nom de Daniel raconte le rôle providentiel que ce saint personnage joua à Babylone et les visions grandioses que Dieu lui révéla touchant l'avenir du royaume théocratique.

Ce livre se divise en deux parties à peu près égales, très distinctes sous le rapport du sujet traité. La première (I, 1-VI, 28) est surtout historique[5], et expose les principaux événements de la vie de Daniel sous les règnes de Nabuchodonor (ch. I-IV), de Baltassar (ch. V) et de Darius le Mède (ch. VI). Elle contient six récits, dont le premier sert d'introduction au livre entier: 1° Daniel et trois de ses amis sont déportés à Babylone, et admis à la cour du roi (I, 1-21); 2° Daniel explique le songe de Nabuchodonosor relatif à la statue gigantesque (II, 1-49); 3° les trois amis de Daniel dans la fournaise (III, 1-97); 4° le songe de Nabuchodonosor relatif au grand arbre, et son interprétation par Daniel (III, 98-IV, 34); 5° le festin de Baltassar et l'explication des trois mots mystérieux (V, 1-31); 6° Daniel dans la fosse aux lions (VI, 1-28). La seconde partie (VII, 1-XII, 13), est exclusivement prophétique. Elle annonce, dans quatre visions remarquables, les destinées successives des grands empires païens, envisagés soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec le peuple de Dieu: 1° les quatre animaux qui symbolisent la succession des monarchies païennes et l'avénement du royaume de Dieu (ch. VII); 2° le bélier et le bouc (ch. VIII); 3° les soixante-dix semaines d'années (ch. IX); 4° les calamités que le peuple de Jéhovah devra subir de la part des païens avant son glorieux rétablissement (ch. X-XII). L'ordre suivi dans chacune de ces deux parties est celui de la chronologie. Un appendice historique (XIII, 1-XIV, 42), dont les intéressantes narrations appartiennent à des époques diverses, raconte l'histoire de Suzanne, et les épisodes de Bel et du dragon[6].

En tout cela règne une parfaite unité[7]. « C'est partout le même esprit; partout, bien que sous des formes différentes, nous retrouvons les mêmes idées sur l'avenir, » le même fond général, le même style[8].

3° *Son but et son importance.* — Le but du livre de Daniel fut évidemment, d'après le plan divin, de préserver la foi des Juifs, non seulement pendant la période pénible et décourageante de l'exil, mais aussi durant l'ère des persécutions, plus difficile encore à traverser, qui les attendait avant l'apparition du Messie. Dans les récits et les révélations de Daniel, le peuple de Jéhovah possédait un document authentique, qui lui promettait clairement la délivrance finale, grâce au Messie; il savait que les royaumes païens, quelque puissants qu'ils

---

[1] Cf. I, 8 et ss.; VI, 5, 10, etc.; Hebr. XI, 33.
[2] Cf. XIII, 1 et ss.
[3] Cf. Ez. XIV, 14, 26; XXVIII, 3.
[4] Traité *Ioma*, 69, b.
[5] Elle contient cependant des prophéties très importantes (ch. II, IV, V).
[6] Pour une analyse plus détaillée, voyez notre *Biblia sacra*, p. 974-995.
[7] Les rationalistes eux-mêmes repoussent aujourd'hui « d'un accord unanime » les hypothèses des plus anciens des leurs, d'après lesquelles le livre de Daniel serait composé de fragments écrits par divers auteurs.
[8] Notez, entre autres détails, des formules identiques qui retentissent à travers le livre entier. Cf. III, 4, 7; V, 19; VI, 25; VII, 14, etc.

fussent, ne réussiraient point à le détruire, et que le triomphe de la vraie religion sur le monde était une chose assurée.

Sous le rapport historique, comme au point de vue christologique, l'importance de ces pages ne saurait être trop relevée. Elles nous ont conservé, sur la dernière période de l'histoire chaldéenne et sur les débuts de la monarchie persane, des détails que nous n'aurions connus qu'imparfaitement sans elles. Quant au royaume du Messie, elles en déroulent merveilleusement les perspectives dans la suite des âges, et non seulement elles parlent avec netteté du Libérateur promis, mais elles déterminent d'une manière unique l'époque précise de sa venue. On a pu dire très légitimement, à propos de la partie prophétique du livre, qu'elle est « une des meilleures preuves qui existent en faveur de la vérité de la religion révélée ».

4° *La place qu'il occupe dans le canon* n'est pas la même partout. Dans les anciennes traductions grecques, latines, etc., et en général dans toutes les versions chrétiennes des saints Livres, il est placé entre les écrits d'Ézéchiel et d'Osée, à la suite des grands prophètes et avant les petits prophètes. Dans la Bible hébraïque, il est rangé parmi les *K^etûbim* ou Hagiographes, entre les livres d'Esther et d'Esdras [1]. Ce n'est pas que les Juifs aient jamais contesté à Daniel son titre de prophète [2]; mais, il avait exercé « une mission spéciale, en dehors de la mission ordinaire des prophètes; il avait joué un rôle dans l'histoire de Babylone, et son œuvre a ainsi revêtu un caractère particulier, dont aucun autre livre de l'Ancien Testament n'offrait le prototype [3] ». Au reste, même dans la Bible hébraïque, « il paraît avoir figuré primitivement dans la série des prophètes », comme le montre la place que lui ont attribuée les Septante. « Il figure même avant Ézéchiel dans les descriptions authentiques du canon des Juifs que nous ont laissées deux écrivains célèbres des Ier et IIIe siècles, Méliton de Sardes et Origène [4]. » On peut conclure de là que c'est seulement vers le IVe siècle de notre ère que les Talmudistes le rangèrent parmi les Hagiographes.

5° *Le texte original, les versions grecques et la Vulgate.* — Le livre de Daniel a cela de particulier, comme celui d'Esdras [5], qu'il a été écrit en deux langues différentes, l'hébreu et l'araméen. Le début, I, 1-II, 4a, et les chapitres VIII-XII ont été composés en hébreu; à partir de II, 4b, jusqu'à VII, 28, tout est araméen, excepté le fragment deutérocanonique III, 24-90 [6], qui ne nous est parvenu qu'en grec. Nous ne possédons aussi que la traduction grecque des chapitres XIII et XIV, également deutérocanoniques. C'est à l'occasion de la réponse faite à Nabuchodonosor par ses magiciens en langue araméenne (II, 4b), que cet idiome est employé pour la première fois par l'auteur. Il continue de s'en servir dans tout le reste de la partie historique; mais on ignore pour quel motif il a écrit sa première vision en araméen.

« L'hébreu de ce livre a les plus grandes ressemblances avec celui d'Habacuc et d'Ézéchiel. L'araméen, comme celui d'Esdras, a une forme plus archaïque que celui des autres documents les plus anciens que nous possédons en cette langue, tels que les Targums [7] ».

---

1 Voyez l'Introduction générale, t. I, p. 13.

2 Voyez la parole de Josèphe, p. 213-214.

3 *Man. bibl.*, t. II, n. 1056.

4 Cf. L. Wogue (écrivain israélite), *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, Paris, 1881, p. 74.

5 Voyez le tom. III, p. 241.

6 Voyez plus bas, p. 217.

7 *Man. bibl.*, t. II, n. 1054. « La partie araméenne de Daniel est généralement appelée *chaldéenne*. Cette dernière expression est impropre et peut induire en erreur, en faisant croire que la langue employée par Daniel dans cette partie de son livre est la langue des Chaldéens; c'était, comme le dit le texte original, le dialecte des habitants d'Aram ou de la Syrie. *'arâmîṭ* (συριστί, *syriace*). Daniel réserve le nom de *lingua Chaldæorum* à celle qui s'écrivait avec les caractères cunéiformes. Cf. I, 4. » (*Ibid.*)

Il existe deux versions grecques du livre de Daniel : celle des Septante et celle de Théodotion. La première fut abandonnée dès le IIIe siècle par les Églises grecques, probablement à cause de ses nombreuses imperfections [1], et on lui substitua la seconde. Pour la partie protocanonique, la Vulgate a été faite directement sur le texte original; pour les passages deutérocanoniques, saint Jérôme a suivi Théodotion, comme il le dit à plusieurs reprises au cours du livre.

6° *L'authenticité du livre de Daniel* fut violemment attaquée dès les temps anciens par le néo-platonicien Porphyre [2], qui a fourni la plupart de leurs arguments aux rationalistes modernes. Il attribuait la composition de cet écrit, comme le fait encore l'école dite critique, à un Juif contemporain d'Antiochus Épiphane [3], qui aurait eu recours à ce subterfuge pour mieux remonter le courage de ses coreligionnaires, ébranlés par les persécutions du tyran.

« Pour rejeter l'authenticité du livre de Daniel, les incrédules s'appuient d'abord sur les faits surnaturels qu'il contient et qu'ils traitent de fabuleux, d'impossibles : les miracles (disent-ils) sont incroyables; les prophéties, trop circonstanciées pour avoir été rédigées avant les événements [4]. Nous ne contestons pas qu'il n'ait fallu une intervention miraculeuse de Dieu pour produire quelques-uns des événements dont il s'agit et pour découvrir l'avenir à un mortel; mais nous croyons au miracle, et nous ne rejetons pas un écrit parce qu'il n'a pu être composé que moyennant une révélation. La possibilité et l'existence du miracle sont pour tout chrétien aussi certaines que l'existence de Dieu qui le produit. Le Seigneur jugea à propos de multiplier les prodiges pour se manifester aux Gentils et mettre fin à la captivité, du temps de Daniel, comme il l'avait fait à l'époque de l'exode pour arracher son peuple à la servitude de l'Égypte, et comme il le fit depuis pour fonder son Église. — A ces objections *a priori*, on ajoute des objections de détail qui n'ont pas plus de valeur. 1° L'auteur de l'Ecclésiastique n'a pas nommé Daniel parmi les prophètes; donc, assure-t-on, il ne le connaissait pas. La conclusion est fausse. Dans le canon hébreu, Daniel est placé parmi les hagiographes, non parmi les prophètes [5]; de là l'omission de Jésus fils de Sirach, qui passe d'ailleurs aussi Esdras sous silence, quoique le nom de ce scribe se trouve cité dans le canon des Juifs... 2° On allègue aussi contre l'authenticité du livre de Daniel les noms grecs d'instruments de musique qu'on lit III, 5, 7, 10 [6], et qui ne peuvent avoir été connus, dit-on, en Asie, qu'à une époque moins ancienne que celle de Cyrus. Cette objection porte à faux. Il existait entre la Grèce et l'Asie antérieure des relations soit directes, soit indirectes, longtemps avant l'époque de Daniel; il n'est donc pas surprenant que des noms grecs d'instruments de musique et ces instruments eux-mêmes fussent connus à Babylone [7]. » 3° Les objections que nos adversaires empruntent à l'histoire, à la chronologie, à la doctrine, à certaines expressions particulières, seront fidèlement citées dans le commentaire, qui en montrera, nous l'espérons, le peu de fondement [8]. 4° Peut-on mentionner comme un argument sérieux celui que l'on tire des éloges décernés çà et là à Daniel (cf. I, 17; V, 11; VI, 4; IX, 13, etc.)? Les louanges que saint Paul se donne à lui-même dans les épîtres aux Corinthiens prouvent-elles qu'il ne saurait être l'auteur de ces lettres? D'ail-

---

[1] Voyez saint Jérôme, *in Dan.* IV, 6.

[2] Au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

[3] Ce prince impie régna de 175 à 164 avant J.-C.

[4] C'est là, en vérité, le principal motif de leur négation; ils l'avouent assez franchement.

[5] Voyez la p. 215, 4°.

[6] Voyez le commentaire.

[7] *Man. bibl.*, t. II, n. 1056.

[8] On les trouvera groupées et savamment réfutées dans les ouvrages suivants : F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 310-342 de la 2e édit.; Fabre d'Envieu, *le Livre du prophète Daniel*, t. I, passim; Knabenbauer, *Comment. in Dan.*, p. 38-45.

leurs, le caractère toujours calme et impartial de la narration « inspire une confiance entière au lecteur qui est sans parti pris ».

Les preuves positives, soit extrinsèques, soit intrinsèques, ne manquent pas pour démontrer l'authenticité du livre de Daniel. Qu'il suffise de signaler ici les principales. « 1° Le témoignage du Nouveau Testament[1]. 2° Celui de Josèphe; il raconte[2] qu'on montra les prophéties de Daniel à Alexandre le Grand, quand ce prince visita Jérusalem. 3° Le premier livre des Machabées, qui est presque contemporain des événements qu'il raconte, suppose l'existence du livre de Daniel; bien plus, il suppose la connaissance de la version grecque de ce livre[3]; par conséquent, celui-ci avait été écrit assez longtemps avant cette époque. 4° On ne peut expliquer l'admission de Daniel dans le canon juif, qu'en le regardant comme une œuvre authentique. Ce canon était clos avant l'époque des Machabées; d'où il suit que tous les écrits qu'il contient sont d'une date antérieure[4]. 5° La connaissance minutieuse que possède l'auteur des mœurs, des coutumes, de l'histoire et de la religion chaldéennes est une preuve qu'il était contemporain des faits qu'il raconte; après la ruine de l'empire de Nabuchodonosor par les Perses et les Mèdes, personne n'aurait pu être initié à tant de détails secondaires, dont les découvertes modernes confirment l'entière exactitude. 6° La langue est celle d'un homme qui vivait à l'époque de la captivité. Il avait l'habitude de s'exprimer dans les deux langues, hébraïque et araméenne; du temps des Machabées, on ne parlait plus qu'araméen. L'emploi de certains mots, d'origine aryenne et non sémitique, ne s'explique non plus que par l'habitation de Daniel à la cour des rois perses; un Juif écrivant en Palestine n'aurait jamais usé de pareilles expressions[5]. »

7° *Les parties deutérocanoniques.* — Le texte latin du livre de Daniel renferme, comme celui d'Esther, plusieurs fragments qui ne se trouvent pas dans la Bible hébraïque, et qu'on nomme pour ce motif deutérocanoniques. Ce sont: 1° le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise (III, 24-90); 2° l'histoire de Susanne (ch. XIII); 3° les épisodes de Bel et du dragon (ch. XIV). Sous le rapport de l'autorité et de l'inspiration, ils ne diffèrent en rien de la partie protocanonique du livre, comme l'ont défini les conciles de Trente[6] et du Vatican[7]. Leur présence dans les traductions des LXX[8] et de Théodotion montre qu'ils faisaient primitivement partie du canon des saintes Écritures chez les Juifs. Les versions syriaque, arabe et arménienne les possèdent aussi, comme la Vulgate. Si l'on a parfois discuté dans l'ancienne Église sur leur canonicité, il est certain qu'un très grand nombre de Pères et de Docteurs les admettaient comme parties intégrantes de la Bible, au même degré que le reste du livre[9]. Les peintures

---

[1] Cf. Matth. XXIV, 15; Marc. XIII, 14; Hebr. XI, 33-34.

[2] *Ant.*, XI, 8, 5.

[3] I Mach. II, 60. Comparez en outre I Mach. I, 54, et Dan. IX, 27; I Mach. II, 59-60, et Dan. III (voir le texte grec). Voyez aussi Zach. II, 1-4, et Dan. VII, 7-8; VIII, 3-9.

[4] « On ne peut admettre qu'à cette époque de zèle pour les traditions et de haine pour les nouveautés religieuses, la synagogue ait voulu recevoir parmi les saintes Écritures un livre de composition récente. » L. Wogue, *l. c.*, p. 76.

[5] *Man. biblique*, t. II, n. 1055. Pour le développement de ces preuves, voyez F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 421-576 de la 5e édit.; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti libros sacros*, t. II, pars 2a, p. 486-499; Knabenbauer, *l. c.*, p. 20-28; Fabre d'Envieu, *l. c.*, t. I, p. 772-856; A. Hebbelynck, *de Auctoritate hebraica libri Danielis*, Louvain, 1887.

[6] Sess. IV.

[7] Sess. III, c. 2.

[8] Voyez A. Bludau, *Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel und ihr Verhältniss zum massoretischen Texte*, Fribourg-en-Brisgau, 1897, p. 155-204.

[9] Voyez le *Man. bibl.*, t. I, n. 33. Origène, *Ep. ad Afric.*, réfute avec vigueur Jules l'Africain, qui avait émis l'opinion que l'histoire de Susanne était apocryphe; il lui rappelle que son sentiment était nouveau et allait à l'encontre du sentiment universel, qui avait toujours prévalu dans l'Église.

des catacombes, qui représentent les trois jeunes gens dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions recevant d'Habacuc sa nourriture, et l'histoire de Susanne sont d'autres garants précieux de la tradition chrétienne. Ces divers fragments ont, dans le détail comme dans l'ensemble, un caractère identique à celui des passages protocanoniques : ils nous décrivent le même Daniel, la même cour chaldéenne ou persane, le même cadre historique, des miracles de même nature. Quoique nous ne possédions plus l'original hébreu ou araméen, l'inspection du texte grec prouve que ces fragments durent être primitivement composés dans l'une de ces deux langues, car les aramaïsmes y abondent[1].

Plusieurs interprètes catholiques[2] pensent toutefois qu'ils ne firent point partie de la rédaction primitive, mais qu'ils furent composés par un contemporain de Daniel et insérés ensuite dans le livre. Mais d'autres commentateurs ne voient aucune raison de ne pas attribuer ces passages au prophète lui-même; sentiment qui nous paraît préférable.

8° *Les meilleurs commentateurs catholiques* du livre de Daniel sont les suivants : dans l'antiquité, Théodoret de Cyr et saint Jérôme ; au moyen âge, Albert le Grand; dans les temps modernes, Pererius (Rome, 1587), et C. Sanchez (Lyon, 1612); de nos jours, A. Rohling (*das Buch des Propheten Daniel*, Mayence, 1876), J. Fabre d'Envieu (*le Livre du prophète Daniel*, Paris, 1888-1889), et J. Knabenbauer (*Commentarius in Danielem prophetam*, Paris, 1890).

---

[1] Voyez, pour le développement de ces preuves, F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 243-355 de la 2e édition; Cornely, *l. c.*, p. 499-513; Knabenbauer, *l. c.*, p. 50-57; Fabre d'Envieu, *l. c.*, p. 856-892; A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878 (extrait des *Études religieuses*).

[2] Entre autres, le grave Cornelius a Lapide.

DANIEL

CHAPITRE I

1. La troisième année du règne de Joakim, roi de Juda, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint contre Jérusalem et l'assiégea.

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Joakim, roi de Juda, et une partie des

1. Anno tertio regni Joakim, regis Juda, venit Nabuchodonosor, rex Babylonis, in Jerusalem, et obsedit eam.

2. Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim, regem Juda, et partem vaso-

---

PREMIÈRE PARTIE, HISTORIQUE.
I, 1 — VI, 28.

§ I. — *Introduction : Daniel est déporté à Babylone et admis à la cour du roi.* I, 1-21.

Dans ce premier chapitre, nous apprenons à connaître « les personnages qui vont jouer un rôle dans cette histoire ».

1° Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. I, 1-2.

Chap. I. — 1-2. Le roi de Babylone met le siège devant Jérusalem, s'en empare et pille en partie les trésors du temple. — *Anno tertio... Joakim.* En 606 ou 605 avant J.-C., puisque ce prince, qui fut l'avant-dernier des rois de Juda (cf. IV Reg. xxiii, 36), monta sur le trône en 609 ou en 608. — *Nabuchodonosor.* Dans l'hébreu, *N'bukadnê'ṣṣar.* De même IV Reg. xxiv, 1, et xxv, 1; Esdr. ii, 1, et v, 12, etc. La forme *N'bukadrê'ṣṣar,* employée par Jérémie, xxv, 1; xxxix, 1, 11, etc., et par Ézéchiel, xxix, 18, est plus correcte, car elle correspond plus exactement à celle du nom chaldéen, tel que nous l'ont conservé les inscriptions cunéiformes (*Nabukudurri-uṣṣur;* que [le dieu] Nabo protège la couronne!). Les anciens écrivains grecs emploient aussi les deux orthographes : Ναβοκοδρόσορος (Strabon, xv, 1, 6), Ναβουχοδονόσορος (Bérose, cité par Josèphe, *Contra Ap.*, i, 20, 21). Les LXX disent Ναβουχοδονόσορ, et la Vulgate les a suivis. — *Rex Babylonis.* C'est par anticipation que Nabuchodonosor reçoit ici le titre de roi; car il n'était alors que co-régent avec son père Nabopolassar. Cf. ii, 1, et la note. — *Venit... et obsedit...* Il ne serait pas rigoureusement vrai de dire que le conquérant chaldéen mit le siège devant Jérusalem pendant la troisième année du règne de Joakim; aussi les rationalistes prétendent-ils trouver dans ce passage une erreur historique. Mais le verbe *bâ'*, « venit, » a ici, comme en maint autre endroit (cf. xi, 13, 17, 28; Gen. xiv, 5; IV Reg. v, 5; Jon. i, 3, etc.), le sens de partir pour un lieu quelconque, se mettre en marche, et il n'implique nullement une arrivée immédiate. La date marquée ne porte donc que sur le premier des deux verbes, par conséquent sur l'entrée en campagne, et pas nécessairement sur les opérations subséquentes du roi. L'écrivain sacré abrège beaucoup en cet endroit; mais il est aisé de compléter son récit au moyen des narrations parallèles : Nabuchodonosor se mit en route la troisième année de Joakim, battit l'année suivante le pharaon Néchao à Charcamis, et vint ensuite assiéger Jérusalem. Cf. IV Reg. xxiv, 1; II Par. xxvi, 6; Jer. xxv, 1, 9, et xlvi, 2. — *Et tradidit...* (vers. 2). Locution remarquable. Daniel ne dit pas que les Chaldéens s'emparèrent de la capitale juive et de ses trésors, mais que le Seigneur la leur livra lui-même; ce qui suppose qu'elle était ainsi châtiée pour les crimes de ses habitants. Cf. Jud. ii, 14; iii, 8, etc. — *Dominus.* Hébr. : *'Adonaï;* nom divin très ancien (cf. Gen. xviii, 27; Jud. xiii, 8, etc.). — *In manu ejus* est un hébraïsme expressif. C.-à-d., en sa puissance. Cf. Gen. ix, 2, 20; Ex. iv, 21; II Reg. xviii, 2, etc. — *In manu... Joakim.* Cette expression ne dit nullement que Joakim fut déporté à Babylone par Nabuchodonosor, mais seulement qu'il devint vassal du roi des Chaldéens. IV Reg. xxiii, 36, nous lisons qu'il régna onze ans, et Jérémie, xxii, 18, nous apprend qu'il mourut en Palestine. Sur l'objection tirée de II Par. xxxvi, 6, d'après la leçon des LXX et de la Vulgate, voyez notre explication de ce

rum domus Dei; et asportavit ea in terram Sennaar in domum dei sui, et vasa intulit in domum thesauri dei sui.

3. Et ait rex Asphenez, præposito eunuchorum, ut introduceret de filiis Israel, et de semine regio et tyrannorum,

4. pueros, in quibus nulla esset macula, decoros forma, et eruditos omni

vases de la maison de Dieu; et il les emporta au pays de Sennaar, dans la maison de son dieu, et il mit les vases dans la maison du trésor de son dieu.

3. Le roi dit à Asphénez, chef des eunuques, d'amener quelques-uns des enfants d'Israël, de race royale et princière,

4. de jeunes hommes en qui il n'y eût aucun défaut, beaux de figure, instruits

---

passage. — *Et partem.* Hébr.: « E numero, e summa; » par conséquent, une partie, comme traduit la Vulgate. Nabuchodonosor n'emporta que peu à peu les richesses du temple. Cf. IV Reg. XXIV, 13; Jer. XXVII, 18 et ss.; LII, 17 et ss. — *Vasorum.* Le mot hébreu désigne généralement des ustensiles; mais, en réalité, c'est surtout des vases sacrés qu'il est question ici. — *In terram Sennaar.* Hébr.: dans le pays de *Šin'ar.* Nom antique de la Babylonie. Cf. Gen. X, 10; XI, 2; XIV, 1; Is. XI, 11, etc. (*Atl. géograph.*, pl. I, II, III, VIII.) — *Dei sui.* Bel-Mérodach, le dieu tutélaire de Babylone, auquel Nabuchodonosor avait voué un culte spécial. Il lui consacra un temple, et on a retrouvé plusieurs inscriptions dédicatoires qu'il lui adressa. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. CXV, fig. 2, et Baruch, VI, 14-15. — *In domum thesauri.* On nommait ainsi l'endroit du temple où étaient déposés et conservés les objets les plus précieux du culte. D'après V, 2, et II Par. XXXVI, 7, quelques-uns des vases sacrés du temple de Jérusalem furent placés dans le palais du roi.

2° Des adolescents juifs, de noble race, sont choisis pour être employés à la cour babylonienne. I, 3-5.

3-4. Qualités que devaient avoir ces jeunes gens. — *Asphenez.* En hébreu, *'Ašp'naz.* « Transcription... d'un nom dont on a plusieurs exemples (dans les inscriptions cunéiformes): *Ašša-ibni-zir*, la dame (la déesse Istar) a formé le germe. » (F. Lenormant.) Telle est du moins l'opinion la plus probable. — *Præposito eunuchorum.* Hébr.: le chef de ses eunuques. Comp. Jer. XXXIX, 3, où nous trouvons ce même emploi, exercé par un des premiers fonctionnaires de l'État. Quoiqu'il y eut beaucoup d'eunuques proprement dits dans les cours orientales, ce titre ne suppose nullement que celui qui le portait fût lui-même eunuque dans le sens strict, ni que tous ses administrés le fussent aussi. On ne saurait donc conclure de ce passage, avec Josèphe, *Ant.*, X, 11, quelques anciens rabbins, Origène (*Hom.* IV *in Ez.*), etc., que Daniel et les autres jeunes pages juifs avaient subi, en entrant au service du roi chaldéen, une mutilation humiliante. Le chef des eunuques était simplement l'officier préposé à tous les employés du palais. — *De filiis Israel.* C.-à-d., parmi les Juifs que Nabuchodonosor avait emmenés comme otages à Babylone. Ce fut là le début de la déportation qui eut lieu ensuite beaucoup plus en grand et de ce qu'on nomme la captivité de Babylone. — *De semine regio.* Douloureux accomplissement de la prédiction faite à Ézéchias par Isaïe, XXXIX, 7. — *Tyrannorum.* Hébr.: *parṭ'mîm.* Ce mot, qui ne se trouve qu'ici et Esth. I, 3; VI, 9, vient probablement du persan (comparez, en pehlvi, *pardom*, le premier, le noble; en grec, πρῶτος, etc.); il signifie: les distingués, les magnats. D'où il suit que Daniel



Le chef des eunuques. (Bas-relief de Ninive.)

et ses compagnons étaient au moins de race noble; peut-être même de race royale, comme l'affirme Josèphe, *Ant.*, X, 10, 1. — *Pueros* (vers. 4). Le substantif hébreu *y'lâdîm* ne dit non plus rien de précis sur l'âge qu'avait alors Daniel. Du moins, des détails qui suivent on peut conclure que les adolescents choisis pour entrer au service de Nabuchodonosor devaient être réellement très jeunes. Le système scientifique des Chaldéens, dont l'usage voulait que les pages fussent imbus, était fort compliqué, car il comprenait la théologie, la magie, l'astronomie, etc., et exigeait par là même une initiation faite de très bonne heure. D'après Platon, *Alcib.*, I, 37, les jeunes Perses étaient

en toute sagesse, habiles en science et en intelligence, qui pussent servir dans le palais du roi, et à qui l'on apprendrait les lettres et la langue des Chaldéens.

5. Et le roi leur assigna pour chaque jour des mets de sa table, et du vin dont il buvait lui-même, afin qu'après avoir été élevés pendant trois ans, ils parussent ensuite en présence du roi.

6. Parmi eux se trouvèrent, d'entre les enfants de Juda, Daniel, Ananias, Misaël et Azarias.

sapientia, cautos scientia, et doctos disciplina, et qui possent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras et linguam Chaldæorum.

5. Et constituit eis rex annonam per singulos dies de cibis suis, et de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, postea starent in conspectu regis.

6. Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misael et Azarias.

---

confiés à l'âge de quatorze ans aux hommes chargés de les instruire; d'autre part, d'après Xénophon, *Cyrop.*, I, 2, les éphèbes destinés au rôle de pages commençaient leur service à dix-sept ans. Cela cadre assez bien avec les faits signalés en cet endroit par l'écrivain sacré (vers. 5 : « enutriti tribus annis »). Comp. II, 26, où Nabuchodonosor paraît tout surpris de la précocité de Daniel; voyez aussi XIII, 45. — *Nulla... macula :* aucun défaut corporel. Mais il fallait en outre que ces enfants possédassent une beauté réelle : *decoros...* Qualité jugée indispensable pour les pages chez les anciens Orientaux. Voyez Quinte-Curce, VI, 5, 29. — Les dons intellectuels n'étaient pas moins requis que les avantages physiques : *eruditos* (hébr.: habiles)... Notez la triple répétition de cette pensée. Par *sapientia* il faut entendre la sagesse scientifique, l'intelligence, et non la sagesse morale. — *Cautos... doctos...* Hébr.: Connaissant la connaissance et comprenant les pensées. — *Qui possent.* Littéralement dans l'hébreu : Et en qui (serait) la force, c.-à-d. la capacité. — *Stare in palatio :* en qualité de serviteurs royaux, de pages. Comp. les vers. 5 et 19b; IV Reg. V, 25, etc. En Orient, les serviteurs se tiennent habituellement debout, attendant les ordres de leurs maîtres; de là cette locution. — Un point spécial, très important, de l'éducation de ces jeunes gens est mentionné à part : *ut... litteras et linguam...* Hébr.: Pour qu'il leur enseignât l'écriture et la langue des Chaldéens. Par écriture, il ne faut pas seulement entendre l'art de lire et d'écrire, mais la connaissance de la littérature (comp. le vers. 17a); saint Jérôme a donc très bien traduit. La « langue des Chaldéens » différait beaucoup de l'idiome araméen, dont il sera question plus bas (II, 4a; voyez la note). Par cette expression, le narrateur désigne tout à la fois la langue assyro-babylonienne, parlée à Babylone comme à Ninive, et qui, facile en elle-même pour un Juif à cause de sa ressemblance avec l'hébreu, devenait très difficile à cause de la complication et de la multiplicité de ses caractères, dits cunéiformes, et, d'autre part, l'ancien langage accadien, dont l'étude « était bien plus difficile encore. C'était une langue morte, dont la connaissance était indispensable en Chaldée, parce qu'elle avait servi à rédiger les textes religieux, astronomiques et magiques, dans les temps primitifs ». F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 276 de la 6e édition. Voyez aussi le t. I, p. 169-170. « Nous savons aujourd'hui que la bibliothèque établie par Assurbanipal à Ninive était principalement destinée aux maîtres et aux disciples de l'école du palais. Une partie notable des livres d'argile qui ont été retrouvés sont des livres classiques, des livres d'enseignement, syllabaires, grammaires, dictionnaires, cours d'histoire, des exercices et des devoirs. » *Ibid.*, t. IV, p. 273-274. — Le mot *Chaldæorum* (hébr., *Kaśdîm*) est pris ici dans un sens restreint, pour désigner la caste savante des prêtres. De même au chap. II, 2, 5, etc.

5. Le roi se charge de l'entretien de ces jeunes captifs. — *Et constituit...* Destinés au service du monarque, ils étaient naturellement élevés à ses frais personnels. — *Annonam per... dies.* A la lettre dans l'hébreu : Chose de jour en son jour; c.-à-d. une ration quotidienne. Cf. Jer. LII, 34. Dans le texte primitif, l'équivalent de *cibis* est *paṭ-bag*, mot d'origine persane (composé du substantif *bag*, tribut, et de la préposition *paiti*, vers : portion assignée); il représente ici la viande, le gibier, le poisson, par opposition aux légumes, dont il sera bientôt question (cf. vers. 12). — *Ut enutriti.* Hébr.: Et qu'il les fit grandir. — *Tribus annis.* Ce temps n'était pas trop considérable pour apprendre aux jeunes gens tout ce qu'ils devaient connaître en fait de sciences chaldéennes. — *Postea.* Hébr. : à leur fin (des trois années). — *Starent...* Ils n'entraient cependant en fonctions qu'après avoir subi un examen sérieux. Comp. les vers. 18-19.

3° L'admirable fidélité de Daniel et de ses trois compagnons aux lois divines. I, 6-16.

6-7. Les noms hébreux et chaldéens des quatre jeunes gens. — Il est possible que la locution *de filiis Juda* désigne exclusivement la tribu de ce nom. — *Daniel...* Parmi les jeunes Hébreux destinés au rôle de pages, l'écrivain sacré n'en mentionne que quatre nommément, parce que le livre ne s'occupera ensuite que de ces quatre. Sur la signification du mot Daniel, voyez l'Introduction, p. 213. — *Ananias.* Hébr.: *Ḥananyah,* Jéhovah fait grâce. — *Misael.* Hébr.: *Mîšâ'el,* Qui est ce que Dieu (est)? — *Azarias.* Hébr. : *'Azaryah,* Jéhovah secourt. — *Et imposuit...* Ce changement de nom est très habituel en Orient pour marquer un changement de condition. On conçoit d'ailleurs que l'on ait donné des noms chaldéens

7. Et imposuit eis præpositus eunuchorum nomina : Danieli, Baltassar; Ananiæ, Sidrach; Misaeli, Misach; et Azariæ, Abdenago.

8. Proposuit autem Daniel in corde suo, ne pollueretur de mensa regis, neque de vino potus ejus; et rogavit eunuchorum præpositum ne contaminaretur.

9. Dedit autem Deus Danieli gratiam et misericordiam in conspectu principis eunuchorum.

10. Et ait princeps eunuchorum ad Danielem : Timeo ego dominum meum regem, qui constituit vobis cibum et potum; qui si viderit vultus vestros macilentiores præ ceteris adolescentibus coævis vestris, condemnabitis caput meum regi.

11. Et dixit Daniel ad Malasar, quem constituerat princeps eunuchorum super

7. Et le chef des eunuques leur donna des noms : à Daniel celui de Baltassar, à Ananias celui de Sidrach, à Misaël celui de Misach, et à Azarias celui d'Abdénago.

8. Or Daniel résolut dans son cœur de ne pas se souiller par les mets du roi et par le vin qu'il buvait, et il pria le chef des eunuques de ne pas l'obliger à se souiller.

9. Or Dieu concilia à Daniel les bonnes grâces et la bienveillance du chef des eunuques.

10. Et le chef des eunuques dit à Daniel : Je crains le roi mon seigneur, qui a déterminé ce que vous devez manger et boire; s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes gens de votre âge, vous exposerez ma tête auprès du roi.

11. Alors Daniel dit à Malasar, à qui le chef des eunuques avait confié la

---

à des jeunes gens qui devaient passer leur vie au service d'un roi chaldéen. Cf. Gen. XLI, 45; IV Reg. XXIII, 34, et XXIV, 17; Esth. II, 7, etc. — Daniel fut nommé *Baltassar* (LXX et Théodotion : Βαλτασαρ); d'après la transcription hébraïque : *Beltša'ṣṣar*. La forme chaldéenne était probablement : *Balatsu-uṣur;* abréviation pour *Bel-balatsu-uṣur*, Bel protège sa vie. Le nom du dieu babylonien est sous-entendu. Cf. IV, 5, et la note. Ananias fut appelé *Sidrach* (hébr. : *Šadrak*), et Misaël, *Misach* (hébr. : *Mêšak*). On ne connaît pas exactement le sens de ces deux noms; il est probable que leur orthographe « a été dénaturée sous la plume de ceux qui ont transcrit le livre ». (Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 278 de la 6e édit.) D'après quelques assyriologues, le premier équivaudrait à *Šudur-aku*, commandement d'Aku (la divinité lunaire). Du moins il est certain que « tous les noms propres (de cet écrit), quand les fautes des copistes ne les ont pas trop altérés, sont parfaitement babyloniens, et tels qu'on n'eût pas pu les inventer au second siècle de notre ère ». (F. Lenormant, *la Divination chez les Chaldéens*, p. 182.) — *Abdenago*, le nouveau nom d'Azarias (hébr. : *'Abed-n'gô*), est probablement une transcription fautive pour *'Abed-N'bô*, Serviteur de Nébo. Les quatre jeunes gens reçurent donc des noms entièrement païens; circonstance qui dut leur être fort douloureuse.

8. La pieuse requête de Daniel. — *Proposuit*... L'hébraïsme « il mit dans son cœur » marque une résolution bien arrêtée. Cf. Is. LVII, 1, 11, etc. — *Ne pollueretur*.... Pour un Juif, les mets païens étaient habituellement impurs sous le rapport légal, soit en eux-mêmes (chair d'animaux prohibés), soit à cause du mode de leur préparation (viandes cuites avec du sang ou de la graisse, etc.), soit parce qu'ils avaient été préalablement offerts aux dieux. Cf. Judith, X, 5; II Mach. V, 27; I Cor. X, 18-20; Josèphe, *Vita*, III, etc. On comprend donc aisément le scrupule et la résolution courageuse de Daniel. Mais il avait besoin de l'autorisation de son chef pour agir : aussi, *rogavit... præpositum...*

9-10. L'objection du chef des eunuques. — *Dedit... Deus...* A la lettre dans l'hébreu : Et Dieu donna Daniel en grâce et en tendresse devant le chef des eunuques. Et pourtant Asphénez n'accorda pas la faveur demandée; du moins il écouta aimablement Daniel, et il ne repoussa pas durement sa demande, quelque étrange qu'elle dût lui paraître. Ce fait est signalé comme une marque spéciale de la bénédiction de Dieu. — *Timeo ego*... (vers. 10). Grave objection du chef des eunuques, qui n'ose aller à l'encontre des ordres formels du roi (*constituit vobis*...). — *Qui, si viderit*... Littéral. dans l'hébreu : Lequel, pourquoi verrait-il vos visages...? Ce tour interrogatif fortifie la pensée : il ne faut absolument pas que le roi puisse faire la remarque en question. — *Macilentiores :* par suite d'une nourriture moins succulente. Hébr.: plus tristes (Théodotion : σκυθρωπά). La Vulgate donne bien le sens. — *Coævis vestris*. Hébr. : (Les jeunes gens) de votre espèce. — *Condemnabitis caput*... D'après l'hébreu : Vous chargeriez de dettes ma tête devant le roi. C.-à-d. : Vous mettriez ma vie en danger. Cette supposition n'était nullement exagérée; dans les cours despotiques de l'Orient, on a vu tomber les têtes des plus hauts fonctionnaires pour des fautes beaucoup plus légères.

11-16. Après une épreuve favorable, Daniel obtient ce qu'il avait demandé. — *Dixit Daniel*. C'est lui qui a toute l'initiative dans cette affaire. « Son appel au premier chambellan ayant été insuffisant, il s'adresse à l'officier avec lequel il était en rapports plus familiers. » — Le mot *Malasar* n'est pas un nom propre, car il est précédé de l'article dans l'hébreu (*hammelṣar*). Son étymologie est obscure. Quelques philologues lui

garde de Daniel, d'Ananias, de Misaël et d'Azarias :

12. Éprouve, je t'en prie, tes serviteurs pendant dix jours, et qu'on nous donne des légumes à manger et de l'eau à boire;

13. puis regarde nos visages et les visages des jeunes gens qui se nourrissent des mets du roi, et tu agiras avec tes serviteurs selon ce que tu auras vu.

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. Après les dix jours, ils avaient meilleur visage et plus d'embonpoint que tous les jeunes gens qui se nourrissaient des mets du roi.

16. Malasar emportait donc les mets et le vin qu'on leur servait, et il leur donnait des légumes.

17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la science et la connaissance de tout livre et de toute sagesse, et *il donna* à Daniel l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes.

18. Le temps après lequel le roi avait

Danielem, Ananiam, Misaelem et Azariam :

12. Tenta nos, obsecro, servos tuos, diebus decem, et dentur nobis legumina ad vescendum, et aqua ad bibendum;

13. et contemplare vultus nostros, et vultus puerorum qui vescuntur cibo regio; et sicut videris, facies cum servis tuis.

14. Qui, audito sermone hujuscemodi, tentavit eos diebus decem.

15. Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores et corpulentiores præ omnibus pueris qui vescebantur cibo regio.

16. Porro Malasar tollebat cibaria et vinum potus eorum, dabatque eis legumina.

17. Pueris autem his dedit Deus scientiam et disciplinam, in omni libro et sapientia; Danieli autem intelligentiam omnium visionum et somniorum.

18. Completis itaque diebus, post quos

---

attribuent une origine persane (*melsar*, prince du vin, maître d'hôtel). D'autres le rattachent à la racine hébraïque *lâṣar*, qui équivaudrait à *nâṣar*, veiller, surveiller; il signifierait donc : le surveillant. Peut-être est-ce simplement une corruption de l'assyrien *maṣṣaru*, chef. En tout cas, il s'agit d'un officier subordonné au chef des eunuques, et plus spécialement chargé par celui-ci du soin des jeunes Israélites : *quem constituerat...* — *Tenta nos...* (vers. 12). Grande sagesse et discrétion de Daniel, qui propose lui-même une épreuve de quelques jours. Il comptait sur Dieu pour le résultat. — *Diebus decem...* Ce temps était très suffisant, car l'effet produit par une nourriture saine ou malsaine se remarque promptement sur la physionomie. — *Legumina*. Hébr.: Ce qu'on sème. C.-à-d., une alimentation végétale. Il résulte de x, 3, que Daniel, devenu vieux, suivait un régime plus réconfortant; mais il jouissait alors pleinement de sa liberté, et pouvait choisir et faire préparer ses mets conformément à la loi mosaïque. Les deux traits s'harmonisent donc parfaitement. — *Qui, audito...* (vers. 14). Le *melṣar* se laisse toucher par une requête présentée avec tant de délicatesse. — *Apparuerunt autem...* (vers. 15). Effet manifeste de la grâce divine, et récompense de la foi des jeunes gens. — *Porro... tollebat...* (vers. 16). Hébr. : Il était enlevant... Locution très expressive, pour marquer une chose coutumière. L'expérience ayant si bien réussi, le préposé entra pleinement dans les intentions de Daniel. — Singulière objection de quelques critiques contemporains, à propos de cet épisode : Daniel et ses amis qui refusaient les mets des Chaldéens, auraient dû, nous dit-on, refuser aussi de se laisser instruire dans leurs sciences, entachées de paganisme. Saint Jérôme leur a répondu d'avance dans son commentaire sur ce passage : « Discunt, non ut sequantur, sed ut judicent atque convincant; discunt ea mente doctrinam Chaldæorum, qua et Moyses omnem sapientiam Ægyptiorum didicerat. » Leur foi était assez éclairée pour les mettre à l'abri de tout péril, et les connaissances qu'ils acquirent sur le domaine des sciences chaldéennes leur conférèrent une grande autorité à la cour (comp. le vers. 20). En outre, comment auraient-ils pu se faire dispenser de ce qui formait l'élément essentiel de la formation des pages?

4° En échange de sa piété, Daniel reçoit du ciel le don d'une sagesse extraordinaire, et il est admis à la cour avec ses trois compagnons. I, 17-21.

17. La divine récompense. — *Pueris... dedit...* Dieu bénit leurs intelligences comme il avait béni leurs corps. — *Scientiam et disciplinam*. Hébr. connaissance et pénétration. — *In omni libro et sapientia*. Formule qui représente la littérature entière et toutes les sciences des Chaldéens. — *Danieli autem...* Il avait joué le rôle principal sous le rapport de la fidélité; il est juste qu'il soit privilégié sous celui de la récompense. — *Visionem* : les visions symboliques. Comp. les chap. VII-XII; Is. VI, 1; Jer. XXIV, 1; Ez. I-II, VIII-XI; Am. VII, 1 et ss., etc. — *Somniorum* : les songes prophétiques. Comp. les chap. II et IV; Gen. XL, 5; XLI, 1 et ss.; Num. XII, 8, etc. Ce don d'interprétation était extrêmement précieux à Babylone, comme nous le verrons bientôt.

18-21. L'examen et l'admission à la cour. — *Completis... diebus*. Hébr. : A la fin des jours. C.-à-d., après les trois années mentionnées ci-dessus

dixerat rex ut introducerentur, introduxit eos præpositus eunuchorum in conspectu Nabuchodonosor.

19. Cumque eis locutus fuisset rex, non sunt inventi tales de universis, ut Daniel, Ananias, Misael et Azarias; et steterunt in conspectu regis.

20. Et omne verbum sapientiæ et intellectus, quod sciscitatus est ab eis rex, invenit in eis decuplum, super cunctos ariolos et magos qui erant in universo regno ejus.

21. Fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri regis.

ordonné qu'on lui présentât ces jeunes gens étant donc écoulé, le chef des eunuques les présenta à Nabuchodonosor

19. Et le roi, s'étant entretenu avec eux, trouva qu'il n'y en avait point, parmi tous, qui égalassent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias; et ils furent admis au service du roi.

20. Sur toutes les questions qui exigeaient de la sagesse et de l'intelligence, et que le roi leur posa, il les trouva dix fois supérieurs à tous les devins et à tous les mages qui étaient dans tout son royaume.

21. Or Daniel fut *ainsi* jusqu'à la première année du roi Cyrus.

CHAPITRE II

1. In anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, et conterritus est spiritus ejus; et somnium ejus fugit ab eo.

1. La seconde année de son règne, Nabuchodonosor eut un songe, dont son esprit fut effrayé; puis ce songe lui échappa.

(cf. vers. 5). — *Introduxit...* Le pronom *eos* désigne tous les adolescents qui avaient fait leur éducation avec Daniel et ses trois amis. Comp. les vers. 4 et 19. — *Cumque... locutus...* (vers. 19). Nabuchodonosor se chargea donc lui-même de les interroger. — *Non sunt inventi...* Conséquence de la sagesse merveilleuse que Dieu avait mise en eux. — *Steterunt in conspectu...* Hébraïsme (voyez les vers. 4ᵇ et 5ᵇ), pour dire qu'ils furent admis à la cour, en qualité de serviteurs personnels du roi; situation regardée comme très honorable. — *Omne verbum...* (vers. 20). Le narrateur insiste sur les succès de ses héros. Une fois au service du monarque, ils continuèrent de manifester en toute occasion leur supériorité. — *Decuplum super...* Chiffre rond, pour dire : incomparablement plus. Les quatre jeunes gens, après avoir brillé plus que tous leurs condisciples, surpassèrent ensuite les hommes regardés comme les plus savants et les plus habiles du royaume. — *Ariolos et magos.* Hébr.: les *ḥarṭummîm* et les *'aššâfîm*. Le premier de ces deux mots, qu'on ne rencontre pas en dehors du livre de Daniel et du Pentateuque, semble dériver de la racine *ḥéret*, poinçon, et désigner les hommes habiles à manier le poinçon dont on se servait pour écrire, par conséquent les savants, et probablement les ἱερογραμματεῖς, ou scribes sacrés, dont parle Hérodote. Comp. Gen. XLI, 8, 24; Ex. VII, 11, etc., où les prêtres égyptiens sont aussi nommés *ḥarṭummîm*. Le substantif *'aššâfîm* vient de la racine *'âšaf*, souffler, murmurer. Daniel est seul à l'employer dans la Bible. Il fait sans doute allusion à la manière mystérieuse dont les devins prononçaient leurs formules de conjuration. En assyrien, les enchanteurs portaient le nom presque identique d'*'asîpu*. — Des premières années du règne de Nabuchodonosor, le narrateur nous transporte tout à coup au règne de Cyrus (vers. 21), pour nous montrer Daniel résidant encore au palais, y jouissant toujours d'une haute considération et continuant d'y remplir son rôle. Tel est le sens de la locution assez extraordinaire *fuit... Daniel...* — *Ad annum primum...* C'est-à-dire, jusqu'à la première année de sa domination sur Babylone et toute la Chaldée. Cf. Esdr. V, 13; VI, 3, etc. Date très importante pour les Juifs, puisque ce fut celle qui mit fin à la captivité de Babylone. Cf. IX, 25; II Par. XXXVI, 22. Toutefois l'écrivain sacré ne dit pas que Daniel mourut la première année du règne de Cyrus, mais seulement qu'il vivait encore à cette époque. Cf. X, 1. — *Cyri.* En hébreu, *Koreš;* reproduction assez exacte du persan *Kuruš*.

§ II. — *Le songe de Nabuchodonosor relatif à la statue gigantesque.* II, 1-49.

Événement remarquable, d'abord en ce qui concerne Daniel et ses amis, qu'il va contribuer à élever très haut; mais surtout à cause des révélations qu'il fournit sur l'avenir des quatre grands empires païens et du royaume messianique.

1° Nabuchodonosor rassemble dans son palais les sages de Babylone, pour se faire expliquer un songe mystérieux qu'il avait eu. II, 1-3.

CHAP. II. — 1. Le songe, effrayant, mais aussitôt oublié par le roi. — *In anno secundo...* Plus haut (voyez la note de I, 1ᵇ), l'historien sacré a donné par anticipation à Nabuchodonosor le titre de roi; maintenant il compte d'après l'avènement proprement dit du prince, à la mort

2. Le roi ordonna donc de rassembler les devins, les mages, les enchanteurs et les Chaldéens, pour qu'ils lui fissent connaître ses songes. Ils vinrent et se présentèrent devant le roi.
3. Et le roi leur dit : J'ai eu un songe ; mais mon esprit est confus, et j'ignore ce que j'ai vu.
4. Les Chaldéens répondirent au roi en langue syriaque : O roi, vis éternellement ; dis le songe à tes serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.

2. Præcepit autem rex ut convocarentur arioli, et magi, et malefici, et Chaldæi, ut indicarent regi somnia sua. Qui cum venissent, steterunt coram rege.

3. Et dixit ad eos rex : Vidi somnium, et mente confusus ignoro quid viderim.

4. Responderuntque Chaldæi regi syriace : Rex, in sempiternum vive! dic somnium servis tuis, et interpretationem ejus indicabimus.

---

de son père Nabopolassar : voilà comment il se fait que, trois ans au moins après les événements que raconte le chap. Ier (comp. les vers. 5b et 18a), le nouveau roi de Babylone n'est encore qu'à la seconde année de son règne. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux données chronologiques. Cf. Jer. XXV, 1, et le commentaire. — *Vidit... somnium...* Hébr. : Nabuchodonosor songea des songes. Il n'y eut qu'un songe en réalité ; mais, comme le montrera la suite du récit, il se composait de plusieurs parties distinctes : de là l'emploi du pluriel. Cf. vers. 31-35. — *Conterritus est... :* à cause du caractère effrayant du songe. L'hébreu dit simplement : Son esprit se troubla. — *Somnium ejus...* Cette expression est amphibologique en latin ; mais le texte primitif ne laisse aucun doute sur la pensée : C'en fut fait de son sommeil pour lui. Cf. VI, 18 ; Esth. VI, 1. L'anxiété que le songe avait excitée dans l'âme du roi et les efforts faits par le prince pour se rappeler les détails l'empêchèrent de pouvoir se rendormir. Sur l'importance extraordinaire que les Assyriens et les Chaldéens attachaient aux songes, voyez F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes,* t. IV, p. 286 et ss. de la 6e édit. ; Maspero, *Lectures historiques,* Paris, 1892, p. 333 et ss.

2-3. Les mages sont convoqués pour reconstituer le songe et en donner l'interprétation. — *Arioli et magi.* Hébr. : les *ḥarṭummîm* et les *'aššâfîm.* Sur ces deux expressions, voyez I, 20, et la note. — *Malefici.* Hébr. : *m'kôšfîm ;* de la racine *kâšaf,* murmurer des paroles magiques. Cf. Ex. VII, 11 ; Deut. XVIII, 18. Isaïe, XLVII, 9, 12, mentionne également ces sorciers comme formant à Babylone une caste nombreuse. — Le mot *Chaldæi* (hébr., *Kašdîm*) a ici le même sens spécial qu'au chap. Ier, vers. 4b. Comp. Hérodote, I, 181, et Diodore de Sicile, II, 24. Toutes les classes savantes sont appelées au palais à cause de la gravité de l'affaire : *ut indicarent...* Ces mages de divers genres étaient « les docteurs de l'époque. Ils avaient donné une forme scientifique à l'interprétation de tous les présages, rédigé par écrit leurs observations, réuni comme en une sorte d'encyclopédie toutes les règles concernant l'astrologie, la nécromancie, les augures, les aruspices, l'explication des phénomènes atmosphériques, les rencontres fortuites, les naissances monstrueuses, en un mot, de tout ce qui peut servir d'aliment à la superstition. Ils étaient devenus le corps le plus puissant du royaume, et ils s'acquirent une telle réputation, que, longtemps après encore, Chaldéen fut synonyme de magicien et de devin ». F. Vigouroux, *Bible et découvertes,* t. IV, p. 290-291 de la 6e édit. — *Dixit... rex* (vers. 3). Quelques commentateurs, s'appuyant à tort sur le vers. 9, ont supposé que Nabuchodonosor feignit d'avoir oublié les circonstances du songe, afin de mettre à l'épreuve l'habileté des mages ; mais l'ensemble du récit montre qu'il s'agit d'un oubli réel. Le roi ne se rappelle que vaguement et confusément son rêve mystérieux ; les détails et même les grandes lignes lui avaient échappé. Cependant il était capable de se souvenir des moindres traits lorsqu'on les lui aurait décrits. Phénomène psychologique qui n'a rien de trop extraordinaire. — *Mente confusus... quid...* A la lettre dans l'hébreu : Mon esprit est troublé de savoir le songe. C.-à-d., est troublé et désire savoir...

2° Nabuchodonosor réitère son ordre et exige des mages, sous peine de mort, l'indication et l'interprétation du songe. II, 4-13.

4. Première réponse des devins. — Dans ce verset et les suivants, le substantif *Chaldæi* représente toutes les catégories de mages qui ont été citées plus haut (vers. 2). Peut-être les « Chaldéens » formaient-ils la classe principale du corps savant. — *Syriace.* Hébr. : *'arâmîṭ ;* LXX et Théodotion : συριστὶ. D'après de nombreux exégètes contemporains, cet adverbe ne doit pas être rattaché aux mots qui précèdent, parce qu'alors il exprimerait une fausseté, les mages ayant dû répondre au roi, non dans un idiome étranger, mais dans la langue de la cour et du pays, l'assyro-babylonien. Voyez la note de I, 4b. Il formerait donc un titre isolé : En araméen. C.-à-d. : Ce qui suit est écrit en araméen. En effet, à partir des mots suivants, *rex in sempiternum...,* jusqu'à la fin du chap. VII, ce n'est plus l'hébreu qui est employé, mais la langue araméenne. Voyez l'Introd., p. 215. Ce changement d'idiome est et demeurera toujours un problème. On en a donné des explications plus ou moins subtiles ; celle-ci, par exemple : « Dieu est sur le point de révéler des faits qui se rattachent au monde païen, et c'est pour cela qu'un langage païen est employé comme véhicule de la révélation. » Il est plus simple de supposer que l'écrivain sacré a essayé d'imiter, en se servant d'une langue différente de l'hébreu, l'idiome étranger dans lequel parlèrent les mages

5. Et respondens rex ait Chaldæis : Sermo recessit a me; nisi indicaveritis mihi somnium, et conjecturam ejus, peribitis vos, et domus vestræ publicabuntur.

6. Si autem somnium, et conjecturam ejus narraveritis, præmia, et dona, et honorem multum accipietis a me. Somnium igitur, et interpretationem ejus indicate mihi.

7. Responderunt secundo, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, et interpretationem illius indicabimus.

8. Respondit rex, et ait : Certe novi

5. Le roi répondit aux Chaldéens : La chose m'a échappé; si vous ne me faites pas connaître le songe et ce qu'il signifie, vous périrez tous, et vos maisons seront confisquées.

6. Mais si vous me racontez le songe et ce qu'il signifie, vous recevrez de moi des dons, des présents et de grands honneurs. Faites-moi donc connaître le songe et son interprétation.

7. Ils répondirent pour la seconde fois, et ils dirent : Que le roi dise le songe à ses serviteurs, et nous lui en donnerons l'interprétation.

8. Le roi répondit : Je vois bien que

Le langage araméen (qu'on appelle souvent chaldéen d'une manière impropre) était usité dans le pays d'Aram ou Syrie. Il semble avoir été de bonne heure « répandu dans toute l'Asie occidentale, comme langue des relations internationales, de la diplomatie (cf. Is. XXXVII, 11; Esdr. IV, 7) et du commerce ». Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 257-258 de la 6e édit. Sur son caractère spécial, voyez Max Müller, *la Science du langage*, p. 352 et ss. de la traduct. franç., Paris, 1867; E. Kautzsch, *Grammatik des Biblisch-Aramæischen*, Leipzig, 1884. — *In sempiternum vive.* Formule de salutation respectueuse, dont on se servait lorsqu'on adressait la parole aux rois orientaux. Cf. III, 9; V, 10; VI, 7, 22; I Reg. III, 24; III Reg. I, 31; Neh. II, 3; Judith, XII, 14, etc. — *Dic somnium... et...* D'après le texte hébreu du vers. 3 (voyez la note), la demande du roi avait été exprimée en termes ambigus, car elle pouvait désigner aussi bien l'interprétation du songe que sa nature même. Les mages la prennent donc dans le sens le plus simple, et aussi le plus favorable pour eux. Leur réponse est assurément très raisonnable en elle-

Fragment d'un contrat assyrien, avec les signatures en araméen.

même, et ils n'en trouveront pas d'autre à faire au roi (cf. vers. 7, 10-11).

5-6. Nabuchodonosor répète sa demande, en l'accompagnant de menaces et de promesses. — *Sermo...* Le mot chaldéen *'azdâ'*, que la Vulgate a traduit par *recessit*, n'apparait qu'en cet endroit et au vers. 8. Sa signification est douteuse. D'après saint Jérôme, Théodotion (ἀπέστη) et d'autres exégètes anciens et contemporains, il serait synonyme du verbe hébreu *'âzal*, sortir, échapper. La phrase signifierait donc : J'ai oublié la chose; ou, selon d'autres : L'ordre vient de moi, prenez garde! Mais il est plus probable que nous nous trouvons en face d'un mot d'origine persane : dans cette langue, en effet, *azdâ* a le sens de sûr, décidé. Par conséquent : C'est une chose bien arrêtée par moi; j'ai donné cet ordre et je ne le retirerai pas. — *Nisi indicaveritis...* La menace (vers. 5b). Nous entendons vraiment le langage d'un despote capricieux, habitué à n'accepter aucun refus. — *Peribitis.* Littéralement dans le texte original : Vous serez faits membres. C.-à-d., vous serez mis en pièces. Supplice assez fréquent dans ces contrées; cf. I Reg. III, 29, et XV, 33; Ez. XVI, 40, et XXIII, 47; II Mach., I, 10. Les monuments assyriens et leurs inscriptions le mentionnent plus d'une fois. — *Domus... publicabuntur.* C.-à-d.: elles seront confisquées et vendues au profit de l'État. D'après le chald. : Vos maisons seront réduites en cloaques. Cf. IV Reg. X, 27; Esdr. VI, 11 (dans l'hébreu). — *Si autem...* La promesse (vers. 6a). — *Præmia et dona :* de riches présents de toute espèce. — *Honorem multum :* de hautes dignités. Comp. le vers. 4d. — *Somnium igitur...* Répétition très ferme de l'ordre royal.

7. Seconde réponse des mages. — *Rex... dicat...* Ils s'en tiennent simplement et respectueusement à ce qu'ils ont dit plus haut (vers. 4b).

8-9. Le roi insiste et veut absolument qu'on lui révèle le songe. — *Certe novi...* Son langage montre qu'il commence à nourrir des doutes sur la sincérité de ses prétendus sages. — *Tempus redimitis.* Il suppose qu'ils espèrent que, grâce

vous cherchez à gagner du temps, parce que vous savez que la chose m'a échappé.

9. Si donc vous ne me faites pas connaître le songe, vous subirez tous la même sentence, parce que vous m'auriez donné une interprétation trompeuse et pleine de fausseté, pour m'entretenir jusqu'à ce que le temps se passe. Dites-moi le songe, afin que je sache que l'interprétation que vous en donnerez sera véritable.

10. Les Chaldéens répondirent au roi : Il n'y a pas d'homme sur la terre, ô roi, qui puisse accomplir ton ordre; et il n'y a pas de roi, quelque grand et puissant qu'il fût, qui ait jamais demandé une pareille chose à un devin, à un magicien et à un Chaldéen.

11. Car ce que tu demandes, ô roi, est difficile; et on ne trouvera personne qui puisse l'indiquer en ta présence, excepté les dieux, qui n'ont pas de commerce avec les hommes.

12. A cette réponse, le roi entra en fureur, et, dans son extrême colère, il ordonna qu'on fît périr tous les sages de Babylone.

quod tempus redimitis, scientes quod recesserit a me sermo.

9. Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quod interpretationem quoque fallacem et deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quod interpretationem quoque ejus veram loquamini.

10. Respondentes ergo Chaldæi coram rege, dixerunt : Non est homo super terram, qui sermonem tuum, rex, possit implere; sed neque regum quisquam magnus et potens verbum hujuscemodi sciscitatur ab omni ariolo, et mago, et Chaldæo.

11. Sermo enim, quem tu quæris, rex, gravis est; nec reperietur quisquam qui indicet illum in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio.

12. Quo audito, rex, in furore et in ira magna, præcepit ut perirent omnes sapientes Babylonis.

à leurs atermoiements, l'affaire tombera d'elle-même et qu'il n'en sera plus question. — Sur les mots *recesserit a me...*, voyez la note du vers. 5. — *Si... una est... sententia* (vers. 9). Répétition de la menace. Le sort terrible mentionné par le roi les atteindra tous sans exception. — *Quod* (dans le sens de « parce que »)... *fallacem*. Chald.: Car vous avez combiné des mensonges et des faussetés (littéralement : des paroles corrompues; Théodotion : ῥῆμα διεφθαρμένον) pour me parler (c.-à-d., pour me les débiter). Le maintien de leur refus sera, aux yeux du monarque, une preuve manifeste qu'ils voulaient lui donner une interprétation mensongère du songe. — *Donec tempus...* Chald.: Jusqu'à ce que les temps soient changés. C.-à-d., jusqu'à ce qu'un moment plus favorable soit arrivé, jusqu'à ce que le roi ait oublié la chose. — *Somnium... ut sciam...* S'ils réussissent à reconstituer le songe, ils prouveront qu'ils sont aussi vraiment capables de l'interpréter.

10-11. Troisième réponse des mages. — *Non est homo...* Cette fois, ils avouent franchement leur incompétence, et celle de n'importe quel homme, sur le point en question. — *Sed neque regum...* Argument très fort dans la circonstance : la preuve que la chose était impossible, c'est que jamais aucun roi, quelque puissant qu'il fût, n'avait pensé à demander rien de semblable aux mages. Et pourtant les rois tout-puissants de l'Orient ne se gênaient guère pour donner à leurs sujets des ordres d'un accomplissement difficile. — *Sermo... gravis* (vers. 11). Chald. : La chose est rare; c.-à-d., difficile. — *Nec reperietur...* Les mages insistent à dessein sur l'impossibilité, pour de simples mortels, de répondre aux exigences du prince. Seuls les dieux pouvaient faire une révélation de ce genre. — *Quorum non est...* Chald.: Dont la demeure n'est point avec la chair. C.-à-d., qui ne participent point aux faiblesses humaines. Peut-être y a-t-il dans cette parole, comme l'ont pensé quelques interprètes, une allusion à un point spécial de la théologie babylonienne. D'après les Chaldéens, tout homme, à sa naissance, est mis sous la protection d'une divinité spéciale, attachée à sa personne. Cette divinité vivait en lui, habitait, pour ainsi dire, « dans sa chair, » et participait, à cause de cela, aux infirmités humaines; elle était par là même constituée, relativement aux autres dieux, dans un état d'infériorité, d'impuissance. Seuls les dieux qui demeuraient en dehors de tout contact avec les hommes conservaient leur pouvoir intégral. Voyez F. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 181-183.

12-13. Le roi irrité ordonne le massacre de tous les mages de Babylone. — *In furore et in ira...* Deux synonymes, pour accentuer la pensée. — *Præcepit ut perirent...* : conformément à sa menace (cf. vers. 5^b et 9^a). Le trait cadre parfaitement avec la cruauté des rois de l'Orient. — *Sapientes*. Dénomination générale, pour désigner les quatre catégories de mages énumérées au vers. 2^b. Comp. les vers. 13, 14, 18, 24, etc. — *Babylonis*. La sentence ne concernait donc que les mages de cette ville. D'ailleurs, la convocation ayant eu lieu immédiatement après le songe (comp. le vers. 2^a), on n'avait évidemment pas

13. Et egressa sententia, sapientes interficiebantur; quærebanturque Daniel et socii ejus, ut perirent.

14. Tunc Daniel requisivit de lege atque sententia, ab Arioch, principe militiæ regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis;

15. et interrogavit eum, quia rege potestatem acceperat, quam ob causam tam crudelis sententia a facie regis esset egressa. Cum ergo rem indicasset Arioch Danieli,

16. Daniel ingressus rogavit regem ut tempus daret sibi ad solutionem indicandam regi.

17. Et ingressus est domum suam, Ananiæque et Misaeli et Azariæ, sociis suis, indicavit negotium,

18. ut quærerent misericordiam a facie Dei cæli super sacramento isto, et non perirent Daniel et socii ejus cum ceteris sapientibus Babylonis.

13. Cet arrêt ayant été prononcé, les sages étaient mis à mort, et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire périr.

14. Alors Daniel s'informa de la loi et de la sentence auprès d'Arioch, chef de la milice du roi, qui était sorti pour mettre à mort les sages de Babylone;

15. et comme il avait reçu cet ordre du roi, Daniel lui demanda pour quel motif le roi avait prononcé une sentence si cruelle. Arioch ayant exposé l'affaire à Daniel,

16. Daniel se présenta devant le roi, et le pria de lui accorder du temps pour donner au roi la solution.

17. Et étant entré dans sa maison, il déclara ce qui se passait à Ananias, Misaël et Azarias, ses compagnons,

18. afin qu'ils implorassent la miséricorde du Dieu du ciel sur ce mystère, et que Daniel et ses compagnons ne périssent pas avec les autres sages de Babylone.

---

eu le temps de faire venir ceux des provinces. — *Interficiebantur* (vers. 13). D'après la Vulgate et d'assez nombreux commentateurs, la sentence aurait reçu un commencement d'exécution. Le chaldéen peut toutefois se traduire ainsi : Et les sages devaient être tués; c.-à-d., étaient sur le point d'être tués. — *Quærebanturque...* D'où il suit que Daniel et ses trois amis n'avaient pas été mandés au palais avec les mages, auxquels ils n'appartenaient pas encore d'une manière proprement dite; néanmoins, leur éducation ayant été faite par ces savants, les exécuteurs de la sentence voulaient les traiter comme s'ils avaient réellement appartenu au corps des Chaldéens.

2° Daniel obtient un délai pour fournir au roi explication désirée. II, 14-16.

14-15. Daniel et Arioch. — *Requisivit de lege...* Selon la Vulgate, Daniel aurait demandé à Arioch des renseignements sur ce qui se passait. Variante dans le chaldéen : Daniel répondit (c.-à-d., s'adressa) avec conseil et prudence (d'une manière sage et discrète) à Arioch. L'écrivain sacré se borne à indiquer le sommaire de ses paroles. Cf. vers. 15. — *Arioch* est peut-être la transcription hébraïque du nom assyrien *Ariku*, Le long. qu'on trouve cité sur les monuments. Il est mentionné Gen. XIV, 1, comme appartenant à la région babylonienne. — *Principe militiæ.* Chald. : chef des exécuteurs. Cf. Gen. XXXVII, 36, et la note; IV Reg. XXV, 8; Jer. XXXIX, 9. Personnage important dans les cours orientales, comme le préfet du prétoire à Rome. — *Qui egressus...* C'est lui, naturellement, qui avait été chargé d'exécuter la sentence de mort portée contre les mages. — *Et interrogavit... acceperat.* Plus simplement dans le texte primitif : Et il prit la parole, et dit à Arioch, l'officier du roi. — *Quam ob causam.* Le langage est direct dans le chaldéen : Pourquoi ce sévère décret du roi? « Par cette question, Daniel désirait faire comprendre à Arioch qu'après tout la chose n'était pas impossible, ainsi que les mages l'avaient affirmé. »

16. Daniel prie le roi de lui accorder quelque temps pour trouver la solution cherchée. — *Ingressus.* Il entre dans l'appartement royal, évidemment après s'être fait annoncer par Arioch (comp. le vers. 25) ou par un autre serviteur du monarque. L'étiquette orientale était très sévère sur ce point; cf. Esth. IV, 11; Hérodote, I, 99, et III, 110, etc. Il fallait un grand courage pour affronter Nabuchodonosor en de telles circonstances; mais Daniel ne se distinguait pas moins par sa fermeté que par sa sagesse. — *Ut tempus...* Comme on le voit par la suite du récit, Daniel se proposait de mettre à profit le délai demandé, en implorant de son Dieu la révélation du songe.

3° Le Seigneur révèle le songe de Nabuchodonosor à Daniel, qui lui offre les plus vives actions de grâces. II, 17-23.

17-18. La prière des quatre jeunes gens. Plusieurs traits en sont empruntés à des livres antérieurs de l'Ancien Testament, et rien n'est plus naturel que ces réminiscences. Comp. Jon. II, 2, et la note. — *Domum.* C.-à-d., l'appartement qui avait été attribué à Daniel dans le palais. — *Sociis indicavit.* « Pour donner plus de force à sa prière, il y associa ses amis, menacés comme lui. » Les LXX ajoutent : Il prescrivit le jeûne, la prière et la pénitence. — *Dei cæli.* Nom divin qui apparaît pour la première fois Gen. XXIV, 7. Vers l'époque de Daniel, il était surtout employé pour opposer le vrai Dieu aux idoles; cf. Esdr. I, 2, 6, 10; Neh. I, 5; II, 4, etc. — *Super sacramento...* C.-à-d., sur le songe mystérieux. En chaldéen, *râz;* mot persan, encore en usage. — *Et*

19. Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit; et Daniel bénit le Dieu du ciel
20. et dit : Que le nom du Seigneur soit béni de siècle en siècle, parce que la sagesse et la force sont à lui !
21. C'est lui qui change les temps et les âges, qui transfère et qui établit les royaumes, qui donne la sagesse aux sages, et la science à ceux qui ont l'intelligence.
22. C'est lui qui révèle les choses profondes et cachées, et qui connaît ce qui est dans les ténèbres; et la lumière est avec lui.
23. Dieu de nos pères, je vous rends grâces et je vous loue, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force; et maintenant vous m'avez montré ce que nous vous avons demandé, car vous nous avez découvert le secret du roi.
24. Après cela Daniel alla trouver Arioch, à qui le roi avait ordonné de faire mourir les sages de Babylone, et il lui parla ainsi : Ne fais pas mourir les sages de Babylone; conduis-moi en présence du roi, et je lui donnerai la solution.

19. Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est; et benedixit Daniel Deum cæli,
20. et locutus ait : Sit nomen Domini benedictum a sæculo et usque in sæculum, quia sapientia et fortitudo ejus sunt!
21. Et ipse mutat tempora, et ætates; transfert regna, atque constituit; dat sapientiam sapientibus, et scientiam intelligentibus disciplinam.
22. Ipse revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta; et lux cum eo est.
23. Tibi, Deus patrum nostrorum, confiteor, teque laudo, quia sapientiam et fortitudinem dedisti mihi, et nunc ostendisti mihi quæ rogavimus te, quia sermonem regis aperuisti nobis.
24. Post hæc Daniel ingressus ad Arioch, quem constituerat rex ut perderet sapientes Babylonis, sic ei locutus est : Sapientes Babylonis ne perdas; introduc me in conspectu regis, et solutionem regi narrabo.

---

non... cum ceteris... Ils demandèrent donc à Dieu que personne ne périt, puisque la sentence atteignait le corps entier.

19ᵃ. La révélation. — *Tunc...* La réponse du Seigneur ne se fit pas attendre longtemps. — Elle eut lieu *per visionem;* non pas en songe, quoique ce fût pendant la nuit (*nocte*), mais durant une vision extatique.

19ᵇ-23. L'action de grâces. Elle est chaleureuse, émouvante. — *Et benedixit... ait.* Petite formule d'introduction. — *Sit nomen* (vers. 20). Cri du cœur, qui prend la forme d'une belle doxologie. — *Sapientia et fortitudo...* Cf. Job, XII, 13. L'action de grâces de « Daniel porte l'empreinte du songe qui lui fut révélé... Les deux attributs divins qu'il célèbre sont la force (vers. 21ᵃ) et la sagesse (vers. 21ᵇ-22), parce qu'ils éclatent particulièrement dans la révélation communiquée à Nabuchodonosor (comp. les vers. 31 et ss.). C'est également comme dispensateur de la sagesse et de la force que Dieu s'est révélé à Daniel (vers. 23). » — *Ipse mutat....* Vers. 21ᵃ : développement de la première pensée, relative à la puissance divine. Dieu règle lui-même les divers événements qui ont lieu dans l'histoire des peuples, et il n'abandonne rien au hasard. Cf. Jer. XXVII, 7; Act. XVII, 26, etc. En tenant ce langage, Daniel faisait évidemment allusion aux bouleversements merveilleux des empires, qui venaient de lui être révélés, et qu'il signalera bientôt au roi. — *Tempora et ætates :* les temps et les époques. Deux expressions à peu près synonymes, quoique la première paraisse plus générale. — *Transfert regna* (chald.: les rois) *atque...* Exemple particulier de la manière dont Dieu manifeste sa toute-puissance dans le cours des âges. — *Dat sapientiam...* Vers. 21ᵇ-22 : développement de la seconde pensée, relative à la sagesse de Dieu. — *Ipse revelat...* (vers. 22). Daniel venait d'en faire l'expérience. On croirait entendre ici un écho de Job, XII, 22; cf. Ps. CXXXVIII, 12. — *Lux cum eo.* Chald. : Et la lumière habite avec lui. Ce trait explique comment Dieu sait tout, même ce qu'il y a de plus caché. — *Tibi Deus...* (vers. 23). Autre cri du cœur, pour conclure. — *Deus patrum...* Trait délicat : le Dieu qui avait comblé Israël de si nombreux bienfaits. — *Sapientiam et fortitudinem...* Le Seigneur avait donné à Daniel la sagesse, en l'éclairant d'une manière surnaturelle; la force, en le rendant inébranlable à l'heure du péril. — *Mihi quæ rogavimus.* Les quatre amis avaient prié ensemble; mais la lumière d'en haut n'était tombée que sur Daniel. — *Sermonem regis* est un chaldaïsme : l'affaire qui concernait le roi; le songe, d'après le contexte.

4° Daniel est introduit auprès de Nabuchodonosor pour lui exposer et lui interpréter le songe. II, 24-30.

24. Il annonce à Arioch qu'il est prêt à satisfaire le désir du roi. — *Post hæc.* Chald.: C'est pourquoi. C.-à-d., maintenant qu'il connaissait le songe et son explication. — *Ingressus ad Arioch.* Il s'adresse de préférence à cet officier

25. Tunc Arioch festinus introduxit Danielem ad regem, et dixit ei : Inveni hominem de filiis transmigrationis Juda, qui solutionem regi annuntiet.

26. Respondit rex, et dixit Danieli, cujus nomen erat Baltassar : Putasne vere potes mihi indicare somnium quod vidi, et interpretationem ejus?

27. Et respondens Daniel coram rege, ait : Mysterium, quod rex interrogat, sapientes, magi, arioli et aruspices nequeunt indicare regi.

28. Sed est Deus in cælo revelans mysteria, qui indicavit tibi, rex Nabuchodonosor, quæ ventura sunt in novissimis temporibus. Somnium tuum, et visiones capitis tui in cubili tuo hujuscemodi sunt :

29. Tu, rex, cogitare cœpisti in strato tuo, quid esset futurum post hæc; et qui revelat mysteria, ostendit tibi quæ ventura sunt.

30. Mihi quoque non in sapientia, quæ est in me plus quam in cunctis viventibus, sacramentum hoc revelatum est, sed

25. Alors Arioch conduisit promptement Daniel auprès du roi, et lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfants de Juda, qui donnera au roi la solution.

26. Le roi répondit et dit à Daniel, surnommé Baltassar : Penses-tu pouvoir véritablement me dire le songe que j'ai eu, et son interprétation?

27. Daniel répondit en présence du roi et dit : Le mystère dont le roi s'enquiert, les sages, les mages, les devins et les augures ne peuvent le découvrir au roi.

28. Mais il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères, et qui t'a montré, ô roi, ce qui doit arriver dans les derniers temps. Voici ton songe et les visions qui t'ont traversé l'esprit sur ta couche :

29. Tu commenças, ô roi, à penser à ce qui devait arriver après ce temps-ci; et celui qui révèle les mystères t'a montré les choses à venir.

30. A moi aussi ce secret a été révélé, non par une sagesse qui serait en moi plus que chez tous les vivants, mais afin

---

intime du roi, qui jouait un rôle important dans toute l'affaire. Cf. vers. 14. — *Sapientes ne perdas*. La première parole du jeune homme est un mot d'humanité, pour faire retirer au plus tôt la terrible sentence.

25-26. Daniel est reçu par le roi, qui lui demande s'il est vraiment en mesure de lui révéler la nature du songe. — *Festinus* : car la chose pressait. — *Inveni*. Non qu'Arioch eût fait la moindre recherche dans le sens indiqué; mais, ainsi qu'il arrive fréquemment, il s'attribue, pour plaire à son maître, un mérite qu'il n'avait pas. D'ailleurs, ici encore, l'écrivain sacré abrège et condense les faits, car nous avons vu que Daniel avait déjà paru devant Nabuchodonosor pour lui demander un délai. Cf. vers. 16. — *De filiis transmigrationis*... Chaldaïsme : parmi les Juifs déportés à Babylone. Cf. I, 3 et ss. — *Cujus nomen*... (vers. 26). Voyez I, 7, et le commentaire. — *Putasne vere...?* Le roi ne parle point à Daniel comme à un inconnu (cf. I, 19-20); mais il est surpris de voir que « là où des hommes sages et expérimentés avaient échoué, un tout jeune homme, encore novice », prétendit pouvoir réussir.

27-28^{a}. Humble réponse de Daniel : ce qui est impossible aux hommes est possible au vrai Dieu. — *Mysterium quod*... Le jeune page justifie d'abord l'aveu réitéré que les mages avaient fait de leur impuissance. Cf. vers. 7, 10-11. Ce que le roi leur avait enjoint était vraiment au-dessus de leurs forces : *nequeunt*... — *Sapientes... aruspices*. Le dernier nom de cette liste n'a pas encore paru. Dans le texte chaldéen, *gazrin*, ceux qui déterminent; de la racine *gâzar*, couper, puis trancher, déterminer. — *Sed est Deus*... (vers. 28^{a}). Seul le Dieu du ciel (note du vers. 18^{a}), le Dieu d'Israël, l'unique vrai Dieu pouvait faire la révélation si ardemment souhaitée par le roi. Joseph avait insisté de même auprès du pharaon sur ce privilège de Jéhovah. Cf. Gen. XLI, 16, 25. 28. — *Quæ ventura*... Ces mots indiquent la portée générale du songe : il concernait l'avenir; spécialement l'avenir messianique, d'après toute la force de l'expression *in novissimis diebus* (chald. : *b''aḥariṭ yômayyâ'*). Voyez Gen. XLIX, 1, et la note.

28^{b}-30. Daniel, après avoir commencé à exposer la nature du songe, s'interrompt aussitôt, pour reporter de nouveau sur Jéhovah toute la gloire de cette révélation. — *Somnium tuum*... Courte entrée en matière, vers. 28^{b}. — L'expression *visiones capitis tui*, chère à Daniel (cf. IV, 2, 7; VII, 1, 15), est synonyme de songe. Elle désigne directement les images imprimées dans l'imagination pendant le sommeil. — *Tu... cogitare*... (vers. 29). L'occasion du songe prophétique. Dans le chaldéen : A toi, roi, tes pensées sur ta couche ont monté. Nabuchodonosor était donc étendu sur son lit ; avant de s'endormir, il se mit à penser aux destinées de son immense empire, tout récemment fondé. Le passé était glorieux, le présent plein d'espoir; mais que serait l'avenir? Lorsque le roi se fut endormi, Dieu rattacha le songe à ses préoccupations, afin de l'éclairer : *qui revelat.. ostendit*... — *Mihi quoque*... (vers. 30). Daniel insiste sur ce point avec une admirable modestie : *non in sapientia, quæ*... Il ne se pré-

que le roi sût l'interprétation du songe, et que tu connusses les pensées de ton esprit.

31. O roi, tu regardais, et voici qu'une statue immense *t'apparut;* cette statue, grande et extraordinairement élevée, était debout devant toi, et son aspect était terrible.

32. La tête de cette statue était d'un or très pur; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses, d'airain;

33. les jambes, de fer; une partie des pieds était de fer, et l'autre d'argile.

34. Tu la regardais, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne sans la main *d'aucun homme*, et elle frappa la statue sur ses pieds de fer et d'argile, et elle les mit en pièces.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent ensemble, et devinrent comme la menue paille d'une aire en été; le vent les emporta, et on

ut interpretatio regi manifesta fieret, et cogitationes mentis tuæ scires.

31. Tu, rex, videbas, et ecce quasi statua una grandis; statua illa magna, et statura sublimis, stabat contra te, et intuitus ejus erat terribilis.

32. Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem et brachia de argento, porro venter et femora ex ære;

33. tibiæ autem ferreæ; pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis.

34. Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine manibus, et percussit statuam in pedibus ejus ferreis et fictilibus, et comminuit eos.

35. Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum, et aurum, et redacta quasi in favillam æstivæ areæ; quæ rapta sunt vento, nullusque locus

---

tend pas plus intelligent ou plus habile que les autres; s'il en sait plus long qu'eux, c'est parce que Dieu a daigné l'éclairer. — *Ut interpretatio regi*... Exquise courtoisie dans cette réflexion : c'est l'intérêt du grand roi que Dieu a eu en vue tout d'abord, lorsqu'il a fait cette révélation à Daniel. — *Cogitationes mentis*... Chald. : les pensées de ton cœur. C.-à-d., les problèmes que le songe avait soulevés dans l'esprit du roi.

5° Daniel reconstitue le songe. II, 31-35.

31-35. Ce récit est très vivant et dramatique. — *Tu...videbas.* Le vers. 31 décrit d'abord la scène d'une manière générale. — *Et ecce.* Cet adverbe relève le caractère inopiné de la vision. — *Quasi statua.* Chald. : comme une image. La Vulgate rend bien la pensée, puisque, d'après la suite de la description, cette image avait la forme humaine. Cf. vers. 32, 33, 42. L'adjectif *una* est important : il n'y avait qu'une seule image, quoiqu'elle fût composée de matières très distinctes et qu'elle représentât des faits multiples. « La puissance du monde est une dans toutes ses phases; c'est pour cela que, dans la vision, toutes ces phases sont unies dans une seule image. » — *Grandis.* Autre trait frappant, sur lequel le narrateur insiste : la statue était gigantesque et magnifique, du genre de ces colosses que les Babyloniens aimaient à ériger. Cf. III, 1. — *Statura sublimis.* Chald. : d'une splendeur extraordinaire. Cette splendeur provenait de l'éclat des métaux qui composaient la statue. — *Intuitus... terribilis :* à cause de sa taille colossale, et peut-être aussi par l'expression de sa physionomie. — *Hujus statuæ*... Les vers. 32-33 contiennent une description détaillée de la statue. Elle était formée de quatre métaux divers, qui correspondaient aux quatre parties du corps. La tête était d'or; la poitrine et les bras, d'argent; le ventre, les reins et le haut des hanches, d'airain; les jambes et les pieds, de fer, avec cette différence que le métal des pieds, au lieu d'être entièrement pur, était mélangé d'argile, comme l'indiquent les mots *pedum quædam pars*... Les métaux vont en gradation descendante sous le rapport de la valeur, car ils sont de moins en moins précieux à mesure qu'ils atteignent les parties inférieures du corps. D'autre part, ils sont de plus en plus durs, si ce n'est aux pieds, qui étaient d'une extrême fragilité. — *Videbas ita*... Second acte de la vision, vers. 34-35. Tandis que le roi était plongé dans une contemplation attentive, tout à coup une pierre se détacha (*abscissus est*) d'elle-même (*sine manibus*, sans le moindre concours des hommes, uniquement par suite de l'opération divine) de la montagne voisine, et se précipita sur la statue. L'expression *de monte* manque ici dans le texte primitif; mais nous l'y trouvons au vers. 45. La Vulgate l'a empruntée aux LXX et à Théodotion. — *Percussit... in pedibus.* On devine, d'après ce qui a été dit de la faiblesse des pieds, quel sera le résultat produit : *comminuit eos.* — *Tunc contrita*... (vers. 35). Ainsi frappée à sa base, la statue tombe lourdement sur le sol et est complètement brisée. — *Ferrum, testa, æs*... Les métaux sont naturellement énumérés, cette fois, dans un ordre inverse, de bas en haut. — *Quasi in favillam*... Chald. : Comme la balle (la légère enveloppe des grains de blé) d'une aire pendant l'été. Sur cette comparaison, qui symbolise les jugements divins, voyez Ps. I, 4; Is. XLI, 15-16; Jer. LI, 33, etc. — *Rapta sunt... nullusque*... Ainsi pulvérisées, les parcelles de la statue furent emportées au loin par le vent, et leurs traces disparurent tout

inventus est eis; lapis autem, qui percusserat statuam, factus est mons magnus, et implevit universam terram.

36. Hoc est somnium; interpretationem quoque ejus dicemus coram te, rex.
37. Tu rex regum es, et Deus cæli regnum, et fortitudinem, et imperium, et gloriam dedit tibi;
38. et omnia in quibus habitant filii hominum, et bestiæ agri; volucres quoque cæli dedit in manu tua, et sub ditione tua universa constituit : tu es ergo caput aureum.

39. Et post te consurget regnum aliud minus te, argenteum; et regnum tertium aliud, æreum, quod imperabit universæ terræ.

n'en trouva plus de trace; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre.

36. Voilà le songe; nous en donnerons aussi l'interprétation devant toi, ô roi.
37. Tu es le roi des rois, et le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la force, l'empire et la gloire;
38. *il t'a assujetti* tous les lieux où habitent les enfants des hommes et les bêtes des champs; il a mis aussi dans ta main les oiseaux du ciel, et il a soumis toutes choses à ta puissance: c'est donc toi qui es la tête d'or.
39. Après toi il s'élèvera un autre royaume, moindre que le tien, il sera d'argent; et ensuite un troisième royaume, qui sera d'airain et qui commandera à toute la terre.

à fait. — *Lapis autem*... Effet entièrement contraire : la pierre grandit, grandit encore et finit par recouvrir toute la terre.

6° L'interprétation du songe. II, 36-45.

« Le néant intense et le caractère transitoire de la puissance humaine dans son état le plus florissant, d'autre part la force du royaume de Dieu : tel est le sujet principal de cette vision. » (Dr Pusey.)

36. Transition. — *Dicemus*. Ce verbe est au pluriel, parce que Daniel parlait aussi au nom de ses trois amis, qui l'avaient aidé à obtenir les lumières d'en haut pour connaître et expliquer le songe. Cf. vers. 17-18.

37-38. Le premier des quatre empires, représenté par la tête de la statue. — *Tu rex regum*... Ézéchiel, XXVI, 7 (voyez la note), attribue le même titre à Nabuchodonosor, et les inscriptions de Ninive, de Babylone et de Perse montrent qu'il était, en effet, porté par les rois de ces pays. Cf. Esdr. VII, 12. — *Deus cæli*... C'est de Jéhovah, l'unique vrai Dieu (note du vers. 19), que le roi de Babylone tenait son royaume et sa puissance. Remarquez l'accumulation solennelle des synonymes *regnum*..., *gloriam*, destinée à mettre cette puissance en relief. — *Et bestiæ*... Jérémie aussi, à deux reprises (XXVII, 6, et XXVIII, 14), signale un trait semblable au sujet de Nabuchodonosor, pour relever l'étendue de sa puissance. Cf. Bar. III, 16; Judith, XI, 7. Le suivant, *volucres quoque*..., n'est pas moins expressif : les créatures les plus volages, les plus insoumises, obéissent elles-mêmes au joug du tout-puissant monarque. Les LXX et Théodotion ajoutent : les poissons de la mer. — *Sub ditione... universa*. Autre symbole; du moins, le royaume de Nabuchodonosor était vraiment « le plus vaste que le monde eût connu jusqu'alors ». Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I. — *Tu... caput aureum*. Il n'y a donc pas le moindre doute sur ce point : le premier des quatre empires prédits dans la vision est l'empire babylonien, dont Nabuchodonosor était « la tête dans tous les sens de cette expression, puisque c'est lui qui l'avait fondé », et qu'il l'éleva à un très haut degré de puissance et de gloire, durant son long règne de plus de quarante ans. C'est pour cela que ce prince est, pour ainsi dire, identifié avec la monarchie chaldéenne.

39a. Le second empire, figuré par la poitrine d'argent. — *Post te*. C.-à-d., après l'empire de Babylone, qui vient d'être personnifié en Nabuchodonosor, et qui n'eut d'ailleurs, après la mort du « roi des rois », qu'une durée relativement courte. — *Regnum aliud*. L'empire médo-perse, suivant l'opinion traditionnelle. Il n'en est fait ici qu'une mention rapide, parce qu'il sera plus longuement question de lui dans la seconde partie du livre. Cf. VII, 5; VIII, 3-7, 20; XI, 2-3. De même pour la troisième monarchie. — L'adjectif *argenteum* n'est ni dans le texte hébreu, ni dans les autres versions. — *Minus te*. Infériorité symbolisée soit par celle du métal, l'argent au lieu de l'or, soit par le manque d'unité dans la partie de la statue qui représentait ce second empire. Ce n'était plus une tête indivise, mais la poitrine avec les deux bras. En effet, dans la monarchie médo-perse, les Mèdes et les Perses se disputèrent constamment l'hégémonie, et ce conflit diminua considérablement sa force, quoique, sous le rapport de la durée et de l'étendue de son territoire, elle ait dépassé l'empire babylonien.

39b. La troisième monarchie, figurée par la partie d'airain de la statue. — *Æreum*. Elle aussi, elle devait moins briller que les deux précédentes au point de vue de la richesse et de la magnificence, bien qu'elle dût leur être supérieure par ses conquêtes. C'est la monarchie gréco-macédonienne, fondée par Alexandre le Grand. Cf. VII, 6; VIII, 5-14, 21-26; XI, 2 et ss. — *Imperabit universæ*... Hyperbole évidente, pour marquer un immense domaine. L'empire d'Alexandre comprenait une partie des trois anciens continents. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I.

40. Le quatrième royaume sera comme le fer : de même que le fer brise et dompte toutes choses, ainsi il brisera et il réduira tout cela en poudre.

41. Mais, comme tu as vu que les pieds et les doigts des pieds étaient en partie d'argile de potier et en partie de fer, le royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé, selon que tu as vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile.

42. Et comme les doigts des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, le royaume sera solide en partie, et en partie fragile.

43. Et comme tu as vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances hu-

40. Et regnum quartum erit velut ferrum : quomodo ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia hæc.

41. Porro quia vidisti pedum et digitorum partem testæ figuli, et partem ferream, regnum divisum erit, quod tamen de plantario ferri orietur, secundum quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto.

42. Et digitos pedum ex parte ferreos, et ex parte fictiles, ex parte regnum erit solidum, et ex parte contritum.

43. Quod autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine; sed non adhærebunt

---

40-43. Le quatrième empire, figuré par les jambes et les pieds de la statue. Il est décrit beaucoup plus longuement que les trois autres, soit dans ce passage, soit plus bas (cf. VII, 7-8, 19-20). C'est l'empire romain, d'après la tradition. — *Quomodo ferrum...* En effet, aucun autre métal ne résiste au fer : ni l'or, ni l'argent, ni l'airain. C'est bien ainsi que les Romains brisèrent tout ce qui restait des empires précédents. — *Sic comminuet...* Ce trait ne signifie pas que le quatrième royaume, quand il fit son apparition, trouva les trois autres existant encore simultanément et qu'il les brisa tour à tour; car Daniel a déjà supposé que le second devait prendre la place du premier, et le second celle du troisième. C'est donc en renversant la monarchie gréco-macédonienne, qui avait absorbé l'empire médo-perse et par là même l'empire chaldéen, que les Romains brisèrent *omnia hæc.* « Le second et le troisième empire empruntèrent chacun quelque chose à celui qui les avait précédés; le quatrième introduisit un nouveau système et une civilisation nouvelle. » — A la fin du vers. 40, le texte primitif répète les mots : comme le fer qui brise. — *Porro quia...* (vers. 41). Daniel va expliquer au roi ce que signifiait le mélange de fer et d'argile dont étaient formés les pieds de la statue. Comp. le vers. 33. Conformément à l'ensemble de la description (cf. vers. 32 et ss.), dans laquelle la succession chronologique des empires avait été marquée en allant du plus ancien au plus récent, les pieds « désignent la dernière phase du quatrième royaume »; les jambes, sa phase antérieure. — *Regnum divisum... :* comme le sont, dans le corps humain, les deux jambes, les pieds et les dix doigts des pieds. Ce détail ne présage cependant pas une division proprement dite et complète du quatrième empire en tel ou tel nombre de parties distinctes, de royaumes secondaires; mais seulement un défaut de cohésion dans l'ensemble. Sa solidité devait donc être plus apparente que réelle. Les guerres civiles et étrangères troublèrent, surtout vers la fin de son existence, l'unité de l'empire romain; du reste, jamais la masse des contrées disparates dont il se composait ne formèrent une agglomération parfaite. — *Quod... orietur.* Chald.: En lui sera quelque chose de la solidité (Vulg., *plantario*) du fer. — *Et digitos...* (vers. 42). Des pieds, l'écrivain sacré passe aux doigts qui les terminent, et il fait à leur sujet une affirmation toute semblable. — *Ex parte contritum.* C.-à-d., en partie fragile. — *Commiscebuntur... semine* (vers. 43). Passage un peu obscur, mais que la parole analogue de Jérémie, XXXI, 27, sert à expliquer. Il décrit d'une manière expressive le moyen auquel on aura recours pour remédier, pendant la dernière période du quatrième empire, à la cause de faiblesse et de ruine qui vient d'être signalée : par des mariages contractés entre les différents peuples dont sera composée cette monarchie, on essayera d'introduire en elle un élément d'unité, et par là même de force. Mais ce moyen demeurera insuffisant : *non adhærebunt...* — Comme les notes l'ont dit à plusieurs reprises, en assimilant le premier empire à celui de Babylone, le second au royaume médo-perse, le troisième au royaume gréco-macédonien, le quatrième à celui des Romains, nous avons suivi l'interprétation traditionnelle, qui a été de beaucoup la plus commune à toutes les époques de l'exégèse. C'est celle qu'ont donnée la plupart des Pères, l'historien Josèphe (*Ant.*, x, 10, 4), tous les commentateurs du moyen âge, presque tous les commentateurs catholiques des temps modernes et contemporains, de nombreux exégètes protestants. Nous avons vu que, pour la première monarchie, il n'y a pas la moindre difficulté, puisque Daniel dit nettement qu'elle représente Nabuchodonosor et son royaume (cf. vers. 37-38). Il n'y en a pas non plus pour la seconde et la troisième, touchant lesquelles nous recevrons aussi plus loin (cf. VIII, 20-21 ; XI, 2-3) des explications authentiques. Seule la quatrième n'est nulle part déterminée en termes directs par l'auteur inspiré; mais le portrait qu'il en trace convient si bien à l'empire romain, et si exclusivement à cet empire, qu'on a de la peine à comprendre comment on a pu (en particulier saint Éphrem) l'appliquer à l'empire d'Alexandre et de ses successeurs. Du reste, pour en arriver

sibi, sicuti ferrum misceri non potest testæ.

44. In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cæli regnum quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur; comminuet autem, et consumet universa regna hæc, et ipsum stabit in æternum.

45. Secundum quod vidisti, quod de monte abscissus est lapis sine manibus, et comminuit testam, et ferrum, et æs, et argentum, et aurum, Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt postea; et verum est somnium, et fidelis interpretatio ejus.

maines; mais ils ne demeureront pas unis, de même que le fer ne peut se mêler avec l'argile.

44. Au temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et ce royaume ne sera pas livré à un autre peuple; il brisera et anéantira tous ces autres royaumes, et lui-même subsistera éternellement.

45. Comme tu as vu que la pierre qui avait été detachée de la montagne, sans la main *d'aucun homme*, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or, le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver plus tard. Le songe est véritable, et l'interprétation en est certaine.

---

là, il faut admettre, contrairement aux assertions de Daniel lui-même et contrairement à l'histoire, que le second empire correspond au royaume des Mèdes, et le troisième à celui des Perses. Or, indépendamment des révélations spéciales qui viennent d'être signalées, nous verrons toujours, dans la suite du livre, le prophète mentionner la puissance médo-perse comme étant indivise de son temps (cf. v, 28; vi, 8, 12, 15; viii, 20). L'histoire nous apprend aussi qu'après la chute de l'empire chaldéen, il n'y eut pas une monarchie mède, puis une monarchie perse, mais seulement un royaume médo-perse. Voyez ce qui sera dit plus bas, dans la note préliminaire du chap. vii, et le commentaire du vers. 17 de ce même chapitre.

44-45. L'empire du Messie, fondé sur les ruines des monarchies terrestres. En effet, tous les interprètes, Juifs, chrétiens, rationalistes, sont d'accord pour reconnaître que cette nouvelle description désigne le royaume que, d'après les oracles des prophètes, le Messie devait fonder ici-bas. — *In diebus... regnorum...* Dans le chaldéen : aux jours de ces rois. C'est le concret pour l'abstrait; car évidemment il s'agit encore des quatre royaumes représentés par la statue. La Vulgate exprime donc bien la pensée. Trois de ces empires auront disparu lorsque la pierre viendra frapper et détruire le quatrième; mais Daniel les envisage tous ensemble, comme continuant d'exister dans le dernier des quatre. — *Suscitabit Deus.* Le nouveau royaume qui leur succédera sera donc tout céleste et divin dans son origine, de même qu'ils étaient entièrement humains. — *Regnum æternum :* tandis que les autres avaient été essentiellement transitoires. Le prophète insiste sur cette perpétuité : *quod in æternum...* — *Alteri populo non...* Les monarchies terrestres sont soumises à de fréquents changements dans le cours des siècles, passant des mains d'un peuple à celles d'un autre, comme l'a précisément démontré l'interprétation du songe. Le royaume messianique ne deviendra jamais la proie des conquérants; il sera toujours, de par la volonté de Dieu, la propriété d'Israël : d'abord de l'Israël selon la chair, puis de l'Israël mystique. — *Comminuet... et...:* de même que le quatrième empire avait brisé les trois précédents (note du vers. 40b). — *Ipsum stabit...* Encore l'éternité du royaume du Messie, énoncée cette fois en termes positifs. — *Secundum quod...* (vers. 45). Chald. : C'est pourquoi tu as vu qu'une pierre... — *De monte.* Peut-être la colline de Sion, qui, en d'autres oracles christologiques, est mise en relations étroites avec le Messie et son règne. Cf. Ps. ii, 6, et cix, 2; Is. ii, 2, etc. — *Abscissus... sine manibus.* Comme au vers. 34a. Voyez la note. De nouveau l'origine divine du cinquième empire. — *Lapis.* Ailleurs encore, le Christ est comparé à un rocher, quoique sous un autre aspect. Cf. Ps. cxvii, 22; Is. xxviii, 16; Matth. xxi, 42. A Babylone, cette image avait une force particulière, car les pierres y font défaut, et tout était construit en briques et en argile. — *Comminuit testam... aurum.* C.-à-d. que la pierre symbolique mit en pièces les royaumes figurés par ces divers métaux. Dans le texte primitif, l'énumération a lieu d'après l'ordre que voici : le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or. C'est probablement à cause de l'assonance des mots *ḥaspâ'* et *kaspâ'* que l'argile est rapprochée de l'argent. — Daniel n'interprète pas le trait « factus est mons... et implevit... » (cf. vers. 35b), suffisamment clair par lui-même. Le cinquième royaume devait donc s'étendre peu à peu dans toutes les directions, de manière à envahir la terre entière. C'est bien ce que l'empire du Messie n'a pas cessé de faire depuis sa fondation. Son inébranlable solidité ne saurait être mieux représentée que par l'image d'une haute montagne, que rien ne peut renverser. — *Deus magnus.* Remarquez cette épithète, par laquelle Daniel relève la toute-puissance de son Dieu. — *Ostendit regi.* Le jeune prophète signale de nouveau la condescendance particulière de Jéhovah envers Nabuchodonosor. Cf. vers. 28 et 30. — *Quæ... postea :* après l'époque du grand roi. Comp. le vers. 28b. — *Verum* (chald.: solide, sûr)... *somnium...* Conclusion solennelle, par laquelle Daniel garantit au roi que le songe avait une entière « réalité objective », et que « ce

46. Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna la face contre terre et adora Daniel, et il ordonna qu'on lui offrît des victimes et de l'encens.
47. Parlant ensuite à Daniel, le roi dit : Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, et le Seigneur des rois, et celui qui révèle les mystères, puisque tu as pu dévoiler ce secret.
48. Alors le roi éleva Daniel aux plus hauts honneurs et lui fit de nombreux et magnifiques présents ; il lui donna le gouvernement de toutes les provinces de Babylone, et l'établit chef suprême de tous les sages de Babylone.
49. Daniel demanda au roi, qui l'ac-

46. Tunc rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, et Danielem adoravit; et hostias et incensum præcepit ut sacrificarent ei.
47. Loquens ergo rex, ait Danieli : Vere Deus vester Deus deorum est, et Dominus regum, et revelans mysteria, quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.
48. Tunc rex Danielem in sublime extulit, et munera multa et magna dedit ei ; et constituit eum principem super omnes provincias Babylonis, et præfectum magistratuum super cunctos sapientes Babylonis.
49. Daniel autem postulavit a rege,

---

qu'il symbolisait était entièrement certain » : *et fidelis...*

7° Nabuchodonosor comble d'honneurs Daniel et ses trois compagnons. II, 46-49.

46-47. Vive impression produite sur le monarque par cette révélation. — *Cecidit super...* Le potentat superbe se prosterne devant son serviteur, son captif. Bien plus, *Danielem adoravit.* Il est à noter que si le verbe *sâgad,* qui correspond ici à « adoravit », a tout d'abord la signification de s'incliner en signe de respect, il n'est employé dans la Bible que pour marquer un acte d'adoration proprement dite. Cf. III, 5 et ss.; Is. XLIV, 13, 19, et XLVI, 6, etc. Toutefois il est bien évident, d'après le verset suivant (« Vere Deus vester... »), que Nabuchodonosor, en se courbant ainsi devant Daniel, ne voulait nullement lui rendre à lui-même les honneurs divins ; c'est un autre qu'il adorait en lui, c.-à-d. Jéhovah, le Dieu des Juifs, qui venait de se manifester d'une manière si visible par l'intermédiaire du jeune homme. Il est évident aussi que Daniel n'accepta pas ces honneurs pour lui-même ; et, s'il ne les repoussa pas formellement, c'est parce qu' « après ce qu'il avait dit au roi (cf. vers. 28) touchant celui qui révèle les secrets, il ne pouvait y avoir, dans l'acte du roi, aucun doute possible ». (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Et... præcepit...* Nabuchodonosor veut rendre son adoration complète, par l'offrande de sacrifices non sanglants (*minhah ;* Vulg., *hostias*) et la combustion de parfums (*incensum*). Voyez l'*Atl. archéol.,* pl. CXVI, fig. 7 ; pl. CXVII, fig. 10, etc. — *Loquens... rex* (vers. 47). Le roi explique très clairement la nature et la signification de son acte. — L'adverbe *vere* est mis en avant pour souligner la pensée. — *Deus vester :* le Dieu de Daniel, d'Ananias, de Misaël et d'Azarias. — *Deus deorum.* En parlant ainsi, Nabuchodonosor est loin de reconnaître que Jéhovah fût l'unique vrai Dieu ; mais « il le juge digne de recevoir une place très honorable dans le panthéon babylonien », le regardant comme une divinité plus puissante que les autres. L'expression demeura donc toute païenne sur les lèvres du prince. — *Dominus regum :* supérieur à ce qu'il y avait de plus grand sur la terre et au ciel. — *Revelans mysteria :* ainsi que Daniel l'avait affirmé avant de raconter et d'interpréter le songe. Cf. vers. 29. — *Quoniam tu* (pronom très accentué : toi, à l'exception de tous les autres) *potuisti...* C'est cette puissance de Daniel qui arrachait au roi l'éloge du Dieu qui la lui avait confiée.

48. Daniel est nommé gouverneur de la province de Babylone. — *In sublime..., et munera :* conformément à la promesse faite aux mages, vers. 6. — *Constituit... super omnes.* Le chaldéen a simplement : sur toute la province de Babylone. L'empire chaldéen était divisé en un certain nombre de provinces (cf. III, 2); Daniel fut nommé gouverneur de celle de Babylone, la première d'entre elles. — *Et præfectum magistratuum...* Autre titre considérable qui fut conféré à Daniel. D'après le chaldéen : *rab-signîn* (chef des préposés) sur tous les sages... Nomination très naturelle, « puisque Daniel s'était montré supérieur à tous et leur avait sauvé la vie. » Ainsi donc, à la tête de chaque groupe des sages de Babylone, il y avait un *sagân* ou président ; le captif juif devint le chef de tous ces présidents, et par là même « l'un des personnages les plus élevés et les plus estimés de l'empire babylonien. On ignore... quelles étaient au juste les attributions de l'emploi de Daniel à la cour. Mais... rien n'indique que cet emploi impliquât des fonctions, religieuses ou autres, propres au paganisme. Il suffit de connaître le monothéisme rigoureux de Daniel, qui se révèle presque à chaque ligne de son livre, pour comprendre que l'exercice de cette charge ne l'engageait à aucun acte d'idolâtrie, à aucune superstition, à aucune chose contraire à la religion mosaïque. Le prophète hébreu ne fut pas chargé de présider des actes de divination, de magie ou d'astrologie. Il ne lui incombait pas de surveiller la pratique des rites païens ». (Fabre d'Envieu, *h. l.*)

49. Daniel obtient aussi d'honorables fonctions pour ses trois amis. Ce trait prépare le récit du chap. III. — *Postulavit...* Il pouvait tout demander en ce moment favorable. — *Super opera...* C.-à-d., sur les affaires de la province. Les trois compagnons de Daniel eurent ainsi à remplir des fonctions importantes, directement sous ses ordres. — *Ipse autem...* Le narrateur va signaler un

et constituit super opera provinciæ Babylonis, Sidrach, Misach et Abdenago; ipse autem Daniel erat in foribus regis.

corda, de donner à Sidrach, à Misach et à Abdénago l'intendance des affaires de la province de Babylone; quant à Daniel, il était à la cour du roi.

CHAPITRE III

1. Nabuchodonosor rex fecit statuam auream, altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, et statuit eam in campo Dura, provinciæ Babylonis.

1. Le roi Nabuchodonosor fit une statue d'or, haute de soixante coudées et large de six coudées, et il la plaça dans la campagne de Dura, qui était dans la province de Babylone.

---

autre privilège qui ne fut accordé qu'à lui seul. — *In foribus regis.* Le chaldéen emploie le singulier : A la porte du roi. Ce qui signifie que Daniel fut admis dans la partie la plus intime du palais. « Erat in aula,... regi proximus et intimus. » (Saint Jérôme.) Cf. Esth. III, 2.

§ III. — *Les trois amis de Daniel dans la fournaise.* III, 1-97.

Autre narration pleine de beauté. D'après quelques mots ajoutés au vers. 1 par les LXX, Théodotion et le syriaque, ce fait aurait eu lieu pendant la dix-huitième année du règne de Nabuchodonosor, qui fut aussi celle de la prise et de la ruine de Jérusalem (cf. IV Reg. XXV, 8 ;

Un guerrier veut faire adorer par les trois jeunes gens la statue érigée par Nabuchodonosor. (Peinture des Catacombes.)

Jer. LII, 12). Quoique ce soit là vraisemblablement une interpolation, la date indiquée cadre assez bien avec l'ensemble du récit. Il ressort, en effet, des vers. 32 et ss., surtout du vers. 38, que Jérusalem, à cette époque, était complètement tombée entre les mains des Chaldéens, et que les Juifs n'avaient plus de sanctuaire ni de culte officiel. On conçoit qu'après un si long espace de temps, l'impression produite sur Nabuchodonosor par le songe mystérieux ait été à peu près complètement effacée. Ce prince, « au moment où nous transporte le narrateur, était parvenu au faîte de sa puissance; il régnait sur un vaste empire, comme le prouve l'expression Peuples, tribus et langues, qui revient trois fois dans ce chapitre. » Aussi les LXX ont-ils peut-être encore raison, du moins en ce qui concerne la pensée, lorsqu'ils ajoutent ces mots à la date indiquée plus haut : « Après que Nabuchodonosor eut soumis tous les peuples, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie. » Dans ce cas, la fête aurait eu sans doute pour but de fêter ce glorieux événement.

1° Nabuchodonosor érige une statue colossale, à laquelle il exige que tous ses sujets rendent les honneurs divins. III, 1-7.

CHAP. III. — 1. L'érection de la statue. — *Fecit statuam...* « L'érection d'une statue dans un but politique ou religieux était une chose très fréquente dans les deux monarchies » assyrienne et chaldéenne, comme le démontrent les anciens monuments. Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 297 et ss. de la 6e édit. — *Auream.* Il est probable, vu les dimensions gigantesques de la statue, qu'elle était, « comme beaucoup d'autres statues babyloniennes, seulement en terre cuite, revêtue de lames d'or plus ou moins épaisses. » Comp. XIV, 6 ; Is. XL, 19 ; Jer. X, 3-4, etc. Cependant Hérodote, I, 183, parle d'une statue d'or massif, haute de douze coudées, érigée à Babylone en l'honneur du dieu Bel : il en mentionne aussi une autre qui avait coûté 800 talents d'or (au delà de 60 000 000 de francs). « La masse de métaux précieux que le pillage de l'Égypte et de l'Asie antérieure accumula à Babylone, du temps de Nabuchodonosor, dépasse l'imagination. Ce roi, grand constructeur et ami des arts, en employa la plus grande partie, au témoignage de Bérose (*Fragm.* 14), à la décoration des édifices sacrés. Lui-même nous apprend, dans sa grande inscription, qu'il fit plaquer en or et briller comme le soleil les sanctuaires de Mardouk à Babylone; il couvrit aussi d'or les vases sacrés du temple d'É-Sagil, et orna la barque de Mardouk de pierres précieuses, qui la rendirent (dit-il) éclatante comme les étoiles du ciel. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 301.) D'après quelques interprètes, la statue qui tient une si grande place dans la présente narration aurait été celle de Nabuchodonosor lui-même. Cette opinion est peu probable, car il résulte à peu près sûrement

2. Le roi Nabuchodonosor envoya ensuite l'ordre de rassembler les satrapes, les magistrats, les juges, les chefs, les intendants, les préfets et tous les gouverneurs des provinces, afin qu'ils assistassent à la dédicace de la statue érigée par le roi Nabuchodonosor.

3. Alors les satrapes, les magistrats, les juges, les chefs, les intendants, les premiers officiers du royaume et tous les

2. Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus, et judices, duces, et tyrannos, et præfectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex.

3. Tunc congregati sunt satrapæ, magistratus, et judices, duces, et tyranni, et optimates qui erant in potestatibus

---

des vers. 12, 14, 18 et 28, que c'était l'image d'un dieu. Dans ses inscriptions, Nabuchodonosor se vante d'avoir érigé celle de Bel-Mérodach, sa divinité favorite. — *Altitudine... sexaginta.* Il s'agit naturellement de la coudée royale de Babylone. Si elle équivalait, comme celle des Juifs, à 0m 525, cela fait une hauteur de plus de 30 mètres. — *Latitudine... sex.* Environ 3 mètres. Cette largeur n'est guère en proportion avec la hauteur. En effet, la taille moyenne de l'homme est seulement de six fois sa largeur, tandis qu'ici la hauteur égale dix fois la largeur. Aussi suppose-t-on que le piédestal sur lequel la statue reposait est compris dans les 60 coudées (par exemple, 24 coudées pour la base et 36 pour la statue); ce qui donnerait un ensemble bien proportionné. Ou encore, on peut admettre que la statue avait été dressée au sommet d'une colonne, comme dans la figure ci-jointe. Cependant il ne faut pas oublier que les Chaldéens aimaient les choses gigantesques. — *In campo Dura.* « Localité immédiatement suburbaine, » dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours. Voyez Oppert, *Expédition en Mésopotamie,* t. II, p. 239-240, et notre *Atl. géogr.*, pl. IX.

2. Le roi convoque tous les principaux officiers de son empire pour l'inauguration de la statue — *Itaque... misit...* Il a toujours été d'usage d'inaugurer solennellement les nouveaux édifices, les statues, etc. Dans la circonstance présente, Nabuchodonosor voulut que la dédicace fût en rapport avec la richesse du monument. — *Ad congregandos...* L'énumération qui suit est très instructive, car elle complète ce que les inscriptions cunéiformes, consacrées presque uniquement à faire l'éloge des rois, nous apprennent sur l'organisation intérieure du royaume. Quoiqu'elles ne mentionnent qu'un petit nombre d'officiers d'État, ces inscriptions sont bien d'accord avec les données du livre de Daniel; de part et d'autre, en effet, nous voyons le vaste empire chaldéen divisé en provinces, dont l'administration était confiée à des vice-rois, des gouverneurs, etc. Malheureusement, il n'est pas possible de déterminer avec certitude quel était au juste le rôle de ces six catégories de fonctionnaires. Les anciennes versions ne sont d'accord ni entre elles ni avec elles-mêmes pour la traduction exacte des noms, qu'elles prennent parfois dans des sens plus ou moins divers. On ne peut donc préciser le sens que d'une manière générale. — *Satrapas.* De même les LXX. Théodotion : ὑπάτους. Le syriaque : chefs de la milice. Dans le texte original : *'aḥašdarp'nayyâ'*, mot d'origine persane (*kšatra-pavân*, protecteur du royaume), que les écrivains grecs ont rendu classique sous la forme de satrape. On le trouve aussi Esdr. VIII, 36, et Esth. III, 12. Les satrapes étaient de hauts fonctionnaires, placés à la tête des provinces. — *Magistratus.* LXX et Théodotion : στρατηγούς, généraux. Syriaque : les seigneurs. En chaldéen : *signayyâ'*, les préposés; titre que nous avons trouvé, II, 48b (voyez la note), sous la forme de *signîn*. — *Judices.* Les LXX et Théodotion : τοπάρχας, les chefs de districts. Telle est la vraie signification du mot chaldéen *paḥavâtâ'*, qui correspond à l'assyrien *paḥatu*, et qui désigne les gouverneurs des districts. Il s'est conservé dans le substantif turc « pacha ». — *Duces.* LXX : ὑπάτους. Théodotion : ἡγουμένους. Le chaldéen *'adargâzrayyâ'*, employé seulement ici et au vers. 3, est sans doute l'équivalent du persan *endazgar*, conseiller. — *Tyrannos* a été calqué sur la traduction de Théodotion (τυράννους. LXX : διοικητάς, administrateurs). D'après de nombreux philologues, *g'dâbrayyâ'* du chaldéen ne serait qu'une simple variation du mot *gizbârayyâ'*, trésorier, mentionné Esdr. VII, 21. Comp. le persan *ganjabara*. — *Præfectos.* LXX et Théodotion : τοὺς ἐπ' ἐξουσιῶν, ceux au pouvoir. Chald. : *d'tabbrayyâ'*, les juges. Comp. l'ancien persan *dâtabara*, le pehlvi *dâtâbar*. — Aux six titres qui précèdent, le texte original en ajoute un septième : *ṭifṭayyê'* (d'après la note marginale, *ṭifṭâ'ê*), que la Vulgate a omis, suivant en cela l'exemple des versions grecques. Il est assez obscur. Quelques interprètes lui attribuent aussi la signification de conseillers. — *Omnes... principes...* LXX et Théodotion : tous les chefs (ἄρχοντες). Chald. : tous les sultans (*šilṭoné*) des provinces. Expression générale, pour conclure et résumer la liste.

3-7. La fête de l'inauguration. — *Satrapæ, magistratus...* Dans le texte chaldéen, la liste est absolument la même qu'au vers. 2; mais, cette fois, la Vulgate a une formule nouvelle, *optimates... constituti,* qui correspond aux deux noms *d'ṭabrayyâ'* et *ṭifṭayyê'*. Les LXX et Théodotion intervertissent quelques-uns des titres. — *Stabant autem...* Trait pittoresque : les voilà tous rassemblés dans la plaine de Dura, et debout devant la statue. — *Præco* (vers. 4). Le chaldéen *kârôzâ'* vient de la racine sémitique *kâraz*, crier, et n'a rien de commun avec le grec κῆρυξ comme on l'a parfois prétendu. — *Valenter* : d'une voix forte. Cf. IV, 11, et V, 7; Ps. XXVIII, 3.

constituti, et universi principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex. Stabant autem in conspectu statuæ quam posuerat Nabuchodonosor rex ;

4. et præco clamabat valenter : Vobis dicitur populis, tribubus, et linguis :

5. In hora, qua audieritis sonitum tubæ, et fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniæ, et universi generis musicorum, cadentes adorate statuam auream quam constituit Nabuchodonosor rex.

gouverneurs des provinces s'assemblèrent pour assister à la dédicace de la statue qu'avait érigée le roi Nabuchodonosor. Ils se tenaient debout devant la statue qu'avait dressée le roi Nabuchodonosor,

4. et un héraut criait à haute voix : Peuples, tribus et langues, voici ce qu'on vous ordonne :

5. Au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, prosternez-vous et adorez la statue d'or qu'a érigée le roi Nabuchodonosor.

---

etc. — *Populis, tribubus et linguis.* Ces trois noms réunis, dont l'association est propre au livre de Daniel (voyez l'Introd., p. 214, note 8), désignent la totalité des peuples, d'origine et de langage si divers, qui étaient soumis à Nabuchodonosor. Le premier est plus général ; le second représente des peuplades, ou bien, des fractions de peuple ; le troisième réunit tous les individus parlant une même langue. Ce dernier détail « n'est pas une tautologie ; car la distinction entre nations et langues est fréquente dans l'histoire ». (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Audieritis...* Ce passage nous montre la musique associée par les Chaldéens comme par les Hébreux aux inaugurations religieuses. Cf. Ex. XXXII, 18 ; Ps. XXIX, 1 ; Neh. XII, 27 ; I Mach. IV, 54. — *Sonitum...* Encore une énumération, qui reviendra plusieurs fois dans la suite de ce récit. Cf. vers. 7, 10, 15. Six instruments sont mentionnés, à peu près tous faciles à identifier. — *Tubæ.* Chald. : *qarnâ'*, la corne ; c.-à-d. la trompette, qui consistait, à l'origine, dans une corne de bouc ou de bélier. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. CIV, fig. 4. — *Fistulæ.* Chald. : *mašroqîtâ'* ; la flûte, si souvent représentée sur les anciens monuments (*Atl. archéol.*, pl. LXI, fig. 15 ; pl. LXII, fig. 4, etc.). — *Citharæ :* la harpe. Chald. : *qatros ;* mot évidemment d'origine grecque, et calqué sur κίθαρις. — *Sambucæ.* Chald. : *šabkâ'*. LXX et Théodotion : σαμβύκη. Cette fois, le nom est d'origine sémitique, et ce sont les Grecs qui l'ont emprunté aux Orientaux. Athénée, *Deipnos.*, IV, 77, dit en propres termes que c'était un instrument à quatre cordes, au son aigre, inventé par les Syriens. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXIII, fig. 9. — *Psalterii.* Dans le texte original, *p'santêrîn*, forme chaldéenne donnée au substantif grec ψαλτήριον. C'était une sorte de petite harpe (*Atlas archéol.*, pl. LXIII, fig. 7 et 8). — *Symphoniæ.* Chald. : *sumponyâh ;* troisième nom d'origine grecque. Il désigne probablement l'équivalent de la sampogna des Italiens, de notre cornemuse, qui consiste en un sac de cuir rempli d'air, auquel sont adaptés deux tuyaux, dont l'un, placé en haut du sac, y projette l'air, tandis que l'autre, placé en bas, émet les sons, un peu criards. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXI, fig. 10 et 12. — Les Assyriens et les Chaldéens semblent avoir été de grands amateurs de la musique. Cf. Ps. CXXXVI, 2-3 ; Is. XIV, 13 ; Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 305 et ss. de la 6e édit. On voit sur leurs monuments des instruments de nature et de formes variées, et des groupes considérables de musiciens (*Atl. archéol.*, pl. LXI, fig. 15). Ces deux peuples ayant eu de bonne heure des relations commerciales avec la Grèce, il n'est pas étonnant



Joueur de flûte. (Bas-relief de Suse.)

que nous trouvions à Babylone, sous le règne de Nabuchodonosor, des instruments de musique venus de ce pays et portant encore leurs anciens noms. Il suffit de cette explication, aussi simple que naturelle, pour réduire à néant l'objection qu'on a tirée de ces noms afin de nier l'authenticité du livre de Daniel. Voyez l'Introd., p. 216, 2°. — *Cadentes, adorate.* La prostration était le principal geste d'adoration chez les Orientaux (*Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 7, etc.) Cf. II, 46, etc. — *Si quis autem...* L'ordre est accompagné d'une terrible sanction. Cette menace n'est nullement

6. Si quelqu'un ne se prosterne pas et n'adore pas, il sera à l'instant même jeté dans une fournaise embrasée.
7. C'est pourquoi, aussitôt que tous les peuples entendirent le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, tous les peuples, les tribus et les langues se prosternèrent et adorèrent la statue d'or qu'avait érigée le roi Nabuchodonosor.
8. Aussitôt et dans le même moment, les Chaldéens, s'approchant, accusèrent les Juifs,
9. et dirent au roi Nabuchodonosor : O roi, vis éternellement !
10. Roi, tu as donné l'ordre que tout homme qui entendrait le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la

6. Si quis autem non prostratus adoraverit, eadem hora mittetur in fornacem ignis ardentis.
7. Post hæc igitur, statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniæ, et omnis generis musicorum, cadentes omnes populi, tribus, et linguæ, adoraverunt statuam auream quam constituerat Nabuchodonosor rex.
8. Statimque in ipso tempore accedentes viri Chaldæi accusaverunt Judæos,
9. dixeruntque Nabuchodonosor regi : Rex, in æternum vive!
10. Tu, rex, posuisti decretum, ut omnis homo qui audierit sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalte-

---

contraire, comme on l'a prétendu, à l'essence même du polythéisme et à la liberté qu'il laisse à chacun d'adorer les dieux de son choix. Nabuchodonosor ne prescrit point à ses sujets d'abandonner les divinités auxquelles ils offraient habituellement leurs hommages. Ce qu'il exige, c'est qu'ils reconnaissent le dieu favori de leur roi et lui rendent un culte; or, cela s'harmonisait pleinement avec les pratiques ordinaires du paganisme. De plus, dans le cas actuel, les récalcitrants devaient être traités comme coupables d'un crime politique en même temps que d'un crime religieux, car « le refus d'adorer les dieux du pays (et de son chef) serait regardé comme une haute trahison ». — *In fornacem*... « On punissait avec la plus grande rigueur, dans les pays baignés par l'Euphrate et le Tigre, ceux que l'on considérait comme blasphémateurs des dieux... Nous apprenons... par un cylindre (assyrien) que deux blasphémateurs, après avoir eu la langue arrachée, furent brûlés dans une fournaise... Un supplice semblable fut infligé, à Babylone même, à Samassumukin, frère d'Assurbanipal, qui s'était révolté contre ce dernier. On punissait la rébellion contre les rois comme la révolte contre les dieux... Le supplice de la fournaise était donc commun en Assyrie et en Chaldée; il était inconnu en Palestine, et, au temps des Machabées, dans le royaume des Séleucides. Nous avons encore ici, par conséquent, une preuve nouvelle de la connaissance parfaite qu'avait l'auteur du livre de Daniel de toutes les coutumes babyloniennes. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 326-328.) — *Post hæc*... (vers. 7). Le décret trouva une prompte obéissance, car il ne gênait en rien des consciences païennes. — *Tubæ, fistulæ*... La liste est incomplète dans le texte chaldéen, car elle ne contient que les noms de cinq instruments. C'est vraisemblablement par suite d'une erreur de copiste que la *sumponyâh*, mentionnée aux vers. 5, 10 et 15, a disparu en cet endroit. Cependant on ne la trouve pas non plus ici dans les deux versions grecques.

2° Les trois amis de Daniel sont accusés de n'avoir pas adoré la statue. III, 8-12.

8-9ª. Introduction. — *Statim... in ipso*... La Vulgate insiste sur la promptitude de la dénonciation. Petite nuance dans le chaldéen : C'est pourquoi (à cause de la désobéissance des Juifs, mise en relief par l'obéissance universelle) au même temps. — *Accedentes :* s'approchant du roi, qui assistait à la cérémonie. — *Viri Chaldæi*. Non pas la catégorie spéciale des mages dont il a été question plus haut (II, 5 ; voyez la note), mais des hommes de nationalité chaldéenne, par opposition aux déportés juifs (*Judæos*), qu'ils vont accuser. — *Accusaverunt*. Le texte original emploie un idiotisme très dramatique : Ils mangèrent les morceaux d'eux (des Juifs). Comparez notre locution analogue : déchirer à belles dents ; et le latin « mordere, dente carpere », etc. « Il est naturel de supposer que la promotion de trois hommes d'origine juive (de quatre, en y comprenant Daniel) avait été envisagée avec les sentiments de la plus basse jalousie par les officiers babyloniens, qui sans doute avaient recherché soigneusement un temps opportun pour se venger. » Cf. VI, 11. — *Judæos* est une expression générale, dont le sens sera déterminé un peu plus loin (cf. vers. 12). Elle ne désigne pas la masse des Juifs déportés à Babylone, mais seulement quelques-uns d'entre eux.

9ᵇ-12. L'accusation. — *Rex, in æternum*... Sur cette formule, voyez II, 4, et le commentaire. — *Tu* (pronom très accentué) *posuisti*... Les accusateurs rappellent d'abord (vers. 10-11) les termes mêmes du décret royal et de sa grave sanction. Comp. les vers. 5-6. Ils signalent ensuite (vers. 12) la désobéissance de leurs rivaux : *Sunt ergo*... Le trait *quos constituisti* est mis en avant avec beaucoup d'habileté, parce qu'il constituait une circonstance aggravante ; le refus, de la part de trois grands fonctionnaires de l'État, d'obéir à l'ordre du roi, était, en effet, particulièrement capable d'exciter la colère de ce dernier contre

rii, et symphoniæ, et universi generis musicorum, prosternat se, et adoret statuam auream;

11. si quis autem non procidens adoraverit, mittatur in fornacem ignis ardentis.

12. Sunt ergo viri Judæi, quos constituisti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach et Abdenago; viri isti contempserunt, rex, decretum tuum, deos tuos non colunt, et statuam auream, quam erexisti, non adorant.

13. Tunc Nabuchodonosor, in furore et in ira, præcepit ut adducerentur Sidrach, Misach et Abdenago, qui confestim adducti sunt in conspectu regis.

14. Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis : Verene, Sidrach, Misach, et Abdenago, deos meos non colitis, et statuam auream, quam constitui, non adoratis?

15. Nunc ergo si estis parati, quacumque hora audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniæ, omnisque generis musicorum, prosternite vos, et adorate statuam quam feci. Quod si non adoraveritis, eadem hora mittemini in fornacem ignis ardentis. Et quis est Deus qui eripiet vos de manu mea?

sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, se prosternât et adorât la statue d'or;

11. et que si quelqu'un ne se prosternait pas et ne l'adorait pas, il serait jeté dans une fournaise embrasée.

12. Or les Juifs à qui tu as donné l'intendance des affaires de la province de Babylone, Sidrach, Misach et Abdénago, ont méprisé, ô roi, ton ordonnance; ils n'honorent pas tes dieux, et ils n'adorent pas la statue d'or que tu as érigée.

13. Alors Nabuchodonosor, plein de fureur et de colère, ordonna d'amener Sidrach, Misach et Abdénago, qui furent aussitôt conduits en présence du roi.

14. Et le roi Nabuchodonosor, prenant la parole, leur dit : Est-il vrai, Sidrach, Misach et Abdénago, que vous n'honorez pas mes dieux et que vous n'adorez pas la statue d'or que j'ai érigée?

15. Maintenant donc, si vous êtes prêts, au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, prosternez-vous et adorez la statue que j'ai faite. Si vous ne l'adorez pas, à l'instant même vous serez jetés dans une fournaise embrasée. Et quel est le Dieu qui vous arrachera d'entre mes mains?

---

eux. — *Super opera.* Voyez la note de II, 49. — *Contempserunt...* A la lettre, dans le chaldéen : Ils n'ont pas posé sur toi le décret; c.-à-d. : Ils le traitent comme s'il n'émanait pas de toi et n'en tiennent aucun compte. LXX : Ils n'ont pas redouté. — *Deos tuos non...* Accusation d'une portée générale, qui est aussitôt précisée : *et statuam...* — Mais pourquoi Daniel ne paraît-il pas dans toute cette affaire? Son absence est certainement surprenante. On a prétendu, pour l'expliquer, qu'il ne comptait point parmi les grands officiers de l'empire; ce qui est directement contredit par II, 48. D'autres commentateurs ont supposé qu'il était malade, ou en voyage pour le service du roi; ou bien, qu'on n'avait pas osé le dénoncer, parce qu'il était le favori du roi. Il est probable qu'il ne se trouvait pas alors à Babylone, puisqu'il n'intervient pas même pour essayer de sauver ses trois amis; mais on ne peut rien dire de certain sur ce point, faute de documents. Quoi qu'il en soit, le silence du narrateur à son égard ne prouve absolument rien contre l'authenticité du récit. On peut même dire qu'un faussaire n'aurait pas manqué de le faire paraître, pour le glorifier en lui prêtant un beau rôle. Quant à la masse des Juifs déportés, elle s'était abstenue de venir à la fête de l'inauguration, toute liberté étant laissée à ce sujet aux simples particuliers (seuls les fonctionnaires furent convoqués officiellement); on comprend donc que l'accusation n'ait porté que sur Sidrach, Misach et Abdénago.

3° Les trois jeunes gens, pressés par Nabuchodonosor d'adorer la statue, s'y refusent courageusement. III, 13-18.

13. Ils sont mandés auprès du roi. — *In furore et ira.* Deux synonymes pour renforcer l'idée. Les accusateurs connaissaient le despote et avaient prévu cette conséquence immédiate de leur dénonciation.

14-15. Nabuchodonosor exige d'eux l'obéissance à son décret. — *Verene..?* De même Théodotion et le syriaque. Les LXX : διὰ τί; Pourquoi? Plus fortement dans le syriaque : Est-ce à dessein que...? Ont-ils agi ainsi de propos délibéré, pour lui désobéir? — *Nunc ergo* (vers. 15). Il y a une condescendance réelle dans cette proposition que leur fait le monarque de recommencer pour eux l'épreuve. — *Si... parati...* Dans le texte original, cette phrase n'est point achevée : Si vous êtes prêts, au moment où vous entendrez...., à vous prosterner pour adorer la statue que j'ai

16. Sidrach, Misach et Abdénago répondirent au roi Nabuchodonosor : Il n'est pas besoin, ô roi, que nous te répondions sur ce point;
17. car notre Dieu, que nous servons, peut nous tirer de la fournaise ardente et nous délivrer, ô roi, d'entre tes mains.

18. S'il ne le veut pas, sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as érigée.
19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur, et il changea de visage en regardant Sidrach, Misach et Abdénago; et il ordonna de chauffer la fournaise sept fois plus qu'on avait coutume de la chauffer.
20. Puis il commanda aux plus forts soldats de son armée de lier les pieds à Sidrach, à Misach et à Abdénago, et de les jeter dans la fournaise embrasée.
21. Aussitôt ces hommes furent liés et jetés, avec leurs caleçons, leurs tiares, leurs chaussures et leurs vêtements, au milieu de la fournaise embrasée,

16. Respondentes Sidrach, Misach et Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor : Non oportet nos de hac re respondere tibi;
17. ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, et de manibus tuis, o rex, liberare.
18. Quod si noluerit, notum sit tibi, rex, quia deos tuos non colimus, et statuam auream, quam erexisti, non adoramus.
19. Tunc Nabuchodonosor repletus est furore, et aspectus faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach et Abdenago; et præcepit ut succenderetur fornax septuplum quam succendi consueverat.

20. Et viris fortissimis de exercitu suo jussit, ut ligatis pedibus Sidrach, Misach et Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.
21. Et confestim viri illi vincti, cum braccis suis, et tiaris, et calceamentis, et vestibus, missi sunt in medium fornacis ignis ardentis,

---

faite. Il est aisé de la compléter : Je vous pardonnerai, etc. — *Quod si non...* Le roi réitère la sentence, ajoutant, pour impressionner davantage les accusés : *et quis... Deus...?* Orgueil effréné de ce despote, qui se met au-dessus de n'importe quel dieu, et qui « défie toutes les puissances surnaturelles ».

16-18. Les jeunes gens refusent péremptoirement de se livrer à cet acte d'idolâtrie. Leur langage est un admirable mélange de fermeté et de modestie. — *Non oportet nos* (ce pronom est fortement accentué). Ils affirment d'abord simplement qu'il ne leur appartient pas de répondre au défi insolent et blasphématoire du roi (*de hac re*); ils abandonnent ce soin à Dieu lui-même (cf. vers. 17). — *Ecce enim...* Plutôt, d'après le chaldéen : Si notre Dieu, que nous servons, peut (c.-à-d., s'il veut) nous délivrer, il nous délivrera de la fournaise..., ô roi. Parole d'une grande délicatesse. Les trois jeunes héros ignoraient, en effet, s'il plairait au Seigneur d'accomplir un miracle pour les sauver; quelle que fût en cela sa volonté, ils proclament hautement que sa puissance est de beaucoup supérieure à celle de Nabuchodonosor, et, de plus, que c'est à lui seul qu'ils obéissent, et point au monarque : *notum sit...*

4° Ananias, Misaël et Azarias sont jetés dans la fournaise ardente. III, 19-23.

19-20. La sentence. — *Repletus... furore.* Sa colère, déjà si intense (cf. vers. 13), redouble après ce formel refus. — *Aspectus... immutatus...* Trait pris sur le vif. La colère transforme la physionomie. Cf. Eccli. XIII, 31 (dans le texte grec); II Mach. III, 16. — *Succenderetur septuplum.* Ce n'est pas là seulement un chiffre rond, équivalent à « beaucoup ». Le nombre sept paraît avoir été regardé, dans tout l'Orient, comme celui de la rétribution complète sous le rapport du châtiment. Cf. Lev. XXVI, 18, 21, 24, 28; Deut. XXVIII, 7; Prov. VI, 31; Matth. XVIII, 21-22. Le vers. 22b montre à quel degré la fournaise avait été chauffée. — *Quam consueverat.* Chald. : (Sept fois plus) qu'il ne convenait; c.-à-d., qu'il n'était nécessaire, comme traduisent les LXX (παρ' ὃ ἔδει). La colère aveugle Nabuchodonosor, car plus le four était chauffé, moins les victimes auraient à souffrir; mais on ne raisonne point en pareil cas. — *Viris fortissimis...* (vers. 20). L'armée assistait, elle aussi, à la cérémonie. Le roi fit choisir dans ses rangs quelques-uns des hommes les plus robustes; non qu'il craignît que les condamnés résistassent, mais sans doute parce qu'il songeait au péril qu'allaient courir les exécuteurs de la sentence en s'approchant d'une fournaise chauffée à ce point. — *Ligatis pedibus.* Simplement dans le chaldéen : liés. La Vulgate a suivi les LXX et Théodotion, qui mentionnent aussi expressément les pieds.

21-23. Exécution de la sentence. — *Cum braccis... et vestibus.* Encore une de ces énumérations dans lesquelles se complaît notre auteur. Cf. vers. 2-4, 5, 7, 10; II, 2, etc. La signification des trois substantifs principaux n'est pas entièrement certaine; on peut du moins la marquer avec assez de vraisemblance. Le premier désignerait, d'après la Vulgate, Théodotion, Aquila et Symmaque, les braies ou pantalons courts que portaient les Mèdes, et que les Perses leur empruntèrent (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 12). Mais ce vêtement n'était

22. nam jussio regis urgebat. Fornax autem succensa erat nimis; porro viros illos, qui miserant Sidrach, Misach et Abdenago, interfecit flamma ignis.

23. Viri autem hi tres, id est, Sidrach, Misach et Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.

Quæ sequuntur in hebræis voluminibus non reperi.

22. car l'ordre du roi était pressant. Or la fournaise était extraordinairement embrasée; aussi les hommes qui y avaient jeté Sidrach, Misach et Abdénago furent-ils tués par la flamme ardente.

23. Cependant ces trois hommes, Sidrach, Misach et Abdénago, tombèrent liés au milieu de la fournaise embrasée.

Je n'ai pas trouvé ce qui suit dans l'hébreu.

---

pas en usage chez les Babyloniens. Le mot chaldéen *sarbalin*, de la racine *sarbal*, couvrir, représente plutôt la tunique intérieure, ou chemise. — *Tiaris*. Chald. : *p'tišin*; nom de la tunique supérieure. Ici encore saint Jérôme a suivi Théodotion (τιάραι), qui s'est laissé égarer sans doute par la ressemblance du mot original avec πέτασος, chapeau. — *Calceamentis*. Théodotion : περικνημῖδες, des jambarts. Chald.: *karb'lân*, manteaux. Il est à remarquer que les trois vêtements cités correspondent très exactement à ce qu'Hérodote nous dit (I, 195) du costume babylonien, composé d'une chemise de lin, d'une tunique de laine et d'un manteau blanc. — *Et vestibus*. Expression générale pour conclure la description : leurs autres vêtements, comme la coiffure, la chaussure, etc. — *Missi... in medium...*: probablement par une ouverture pratiquée à l'un des côtés de la fournaise. « Un bas-relief en bronze d'une des portes du palais de Balawat (voyez la figure ci-dessus) représente un de ces *'attûn* (c'est le nom que reçoit la fournaise dans le texte chaldéen)... Il paraît de forme rectangulaire et comme partagé en deux étages, à chacun desquels on remarque trois ouvertures, en forme de portes ou de fenêtres, les unes rectangulaires, les autres cintrées. Des flammes s'échappent avec violence de plusieurs d'entre elles. Les têtes d'une dizaine de suppliciés condamnés au feu sont figurées au-dessus et aux côtés de la fournaise. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 328 de la 6e édit.) — *Nam jussio...* (vers. 22). Le narrateur explique pourquoi les trois Hébreux furent jetés dans le feu tout habillés : le roi, furieux, ne voulait pas tolérer le moindre délai. D'ordinaire, comme on le voit par les monuments, en Assyrie et en Chaldée, les suppliciés étaient d'abord dépouillés de leurs vêtements (*Atl. archéol.*, pl. LXXII, fig. 3, etc.). — *Fornax autem...* La répétition de ce détail a pour but de préparer la mention du suivant : *porro viros...* Lorsque le four était chauffé d'une manière régulière, les bourreaux ne couraient aucun danger; dans le cas présent, ils furent asphyxiés en un instant. Leur mort forme le plus frappant contraste avec la délivrance miraculeuse de ceux qu'ils avaient lancés dans les flammes (cf. vers. 24 et ss.). — *Viri... tres* (vers. 23). En apparence, pas le moindre espoir de salut pour eux, puisqu'ils tombèrent liés dans cette fournaise dont on ne pouvait approcher sans périr.

Fournaise assyrienne. (Portes de Balawat.)

5° Prière d'Azarias au milieu des flammes. III, 24-45.

L'observation insérée par saint Jérôme entre les vers. 23 et 24, *quæ sequuntur... non reperi*, se rapporte à tout ce qui suit, jusqu'au vers. 90 inclusivement, comme l'indiquera alors une autre note du traducteur latin. Ces soixante-sept versets manquent donc dans le texte original, et ont été empruntés à Théodotion. Sur leur authenticité et la langue dans laquelle ils furent composés, voyez l'Introd., p. 117 et 118. Dans le chaldéen actuel, il existe certainement, plusieurs rationalistes de marque en conviennent, un étrange hiatus entre les vers 23 et 24 (23 et 91 de la Vulgate), et il est visible que des détails importants ont été omis. Par exemple, comme il n'a pas été dit que les jeunes gens furent sauvés (comp. le vers. 24 de la Vulg.), et qu'un ange était descendu auprès d'eux (cf. vers. 49), on a de la peine à comprendre l'étonnement manifesté par Nabuchodonosor (cf. vers. 91 et ss.).

24. Et ils marchaient au milieu de la flamme, louant Dieu et bénissant le Seigneur.
25. Or Azarias, se tenant debout, fit cette prière, et, ouvrant la bouche au milieu du feu, il dit :
26. Soyez béni, Seigneur, Dieu de nos pères, et que votre nom soit loué et glorifié dans tous les siècles ;
27. parce que vous êtes juste dans tout ce que vous nous avez fait, et que toutes vos œuvres sont vraies et vos voies droites, et que tous vos jugements sont véritables.
28. Car vous avez rendu des jugements équitables dans tout ce que vous avez fait venir sur nous et sur la cité sainte de nos pères, Jérusalem ; parce que c'est

24. Et ambulabant in medio flammæ, laudantes Deum, et benedicentes Domino.
25. Stans autem Azarias oravit sic, aperiensque os suum in medio ignis, ait :
26. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum, et laudabile et gloriosum nomen tuum in sæcula ;
27. quia justus es in omnibus quæ fecisti nobis, et universa opera tua vera, et viæ tuæ rectæ, et omnia judicia tua vera.
28. Judicia enim vera fecisti juxta omnia quæ induxisti super nos, et super civitatem sanctam patrum nostrorum, Jerusalem, quia in veritate et in judicio

---

24-25. La délivrance ; introduction à la prière. — *Et ambulabant*... Les flammes avaient donc brûlé leurs liens. Cf. vers. 92^a. — *Laudantes Deum*... Leur première pensée, en se voyant sauvés, les porte à louer et à bénir leur divin libérateur. — *Stans... aperiensque...* Formule très



Les trois jeunes gens dans la fournaise.
(Peinture des Catacombes.)

solennelle d'introduction. Le nom hébreu d'*Azarias* reparaît ici et au vers. 49 (comp. plus loin, vers. 88). Ce fait est très naturel, car actuellement, pour le narrateur, il ne s'agit plus du fonctionnaire chaldéen, mais de l'Israélite fidèle. — *Oravit sic.* Azarias eut donc le principal rôle dans cette prière ; voilà pourquoi elle lui est appropriée. Mais elle n'exprimait pas moins les sentiments de ses deux compagnons que les siens. Elle s'élève immédiatement au-dessus du fait particulier qui lui servit d'occasion ; en réalité, c'est pour tout Israël, et au nom de tout Israël, alors si malheureux, qu'elle est faite. Elle demande au Seigneur, dont la puissance et la bonté se manifestaient, à cette heure même, d'une manière si extraordinaire, la délivrance et le rétablissement du peuple théocratique. Comme les souffrances et les humiliations des Juifs provenaient de leurs crimes, la supplication, après un court prélude (vers. 26-27), débute très naturellement par une humble confession (vers. 28-33) ; la demande proprement dite est ensuite formulée en un langage pressant (vers. 34-35) : que Dieu daigne ne pas détruire l'alliance contractée autrefois par lui avec les Hébreux, mais qu'il rétablisse sa nation privilégiée et se glorifie ainsi lui-même ! — Les mots *in medio ignis* sont répétés plusieurs fois, pour faire ressortir le miracle. Cf. vers. 23^b, 24, 50^a, 51, etc.

26-27. Doxologie, qui sert de prélude à la prière. — *Benedictus.* Il était juste que la louange formât le début de cette supplication touchante ; louange très concise, mais très forte et très délicate. — *Domine, Deus patrum*... Deux appellations qui disaient beaucoup pour un Juif, car elles exprimaient en abrégé toute l'histoire de la vocation d'Israël et des merveilles opérées par Jéhovah en leur faveur. Comp. les vers. 35-36 ; I Par. XXIX, 10, 20, etc. — *Laudabile... nomen*... Le nom de Dieu, c'est l'expression de ses manifestations glorieuses ; il est donc infiniment digne d'éloges. — *Quia justus*... (vers. 27). Transition à l'idée dominante de la prière. La justice du Seigneur est l'un des attributs les plus vantés dans les saints Livres. Cf. Deut. XXXII, 4 ; Ps. CXVIII, 137, 151, et CXLIV, 17, etc. — Le trait *in omnibus* est fortement souligné. Il s'applique surtout, d'après ce qui suit, aux châtiments dont le Seigneur avait frappé les Juifs par l'intermédiaire des Chaldéens. Cf. Neh. IX, 33. — *Opera... vera.* Des œuvres sont vraies lorsqu'elles sont telles qu'elles doivent être, et conformes soit à la nature, soit aux desseins de celui qui les accomplit. — *Viæ tuæ.* C.-à-d., la conduite de Dieu dans ses plus petits détails. Pour la pensée, voyez Os. XIV, 9^b ; Act. XIII, 10^b. — *Judicia... vera.* Les jugements terribles de Jéhovah envers son peuple n'avaient pas été trop sévères.

28-33. Azarias fait une humble confession des péchés d'Israël. — *Judicia enim*... Développement de la pensée qui précède. Au lieu de l'adjectif *vera*, les deux textes grecs emploient l'abstrait : des jugements de vérité. Hébraïsme

induxisti omnia hæc propter peccata nostra.

29. Peccavimus enim, et inique egimus recedentes a te, et deliquimus in omnibus;
30. et præcepta tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut præceperas nobis, ut bene nobis esset.

31. Omnia ergo quæ induxisti super nos, et universa, quæ fecisti nobis, in vero judicio fecisti;

32. et tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum, et pessimorum, prævaricatorumque, et regi injusto et pessimo ultra omnem terram.

33. Et nunc non possumus aperire os; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te.

34. Ne, quæsumus, tradas nos in perpetuum, propter nomen tuum, et ne dissipes testamentum tuum;
35. neque auferas misericordiam tuam a nobis, propter Abraham, dilectum tuum,

dans la vérité et dans la justice, à cause de nos péchés, que vous avez amené tout cela.
29. Car nous avons péché, et nous avons commis l'iniquité en nous retirant de vous, et nous avons manqué en tout;
30. nous n'avons pas écouté vos préceptes et nous ne les avons pas observés, et nous n'avons pas agi comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.
31. Ainsi tout ce que vous avez amené sur nous et tout ce que vous nous avez fait, c'est par une justice véritable que vous l'avez fait;
32. et vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont injustes, scélérats, prévaricateurs, et au roi le plus injuste et le plus méchant qu'il y ait sur la terre.
33. Et maintenant nous ne pouvons pas ouvrir la bouche; nous sommes devenus la confusion et l'opprobre de vos serviteurs et de ceux qui vous servent.
34. Ne nous abandonnez pas à jamais, nous vous en supplions, à cause de votre nom, et ne détruisez pas votre alliance,
35. et ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham votre

---

évident. — *Omnia quæ induxisti*... Allusion à la ruine de l'État juif et à la captivité du plus grand nombre de ses habitants. Leur propre martyre rappelait vivement aux trois jeunes gens l'oppression cruelle que subissait alors toute leur nation. — *Civitatem sanctam*. Beau nom qu'on donnait à Jérusalem, en tant qu'elle était la résidence de Jéhovah et la capitale de son peuple. Cf. Neh. XI, 2; Is. XLVIII, 2, etc. — *In veritate... et judicio*. Autre hébraïsme (ils abondent dans la prière): par un juste jugement. La punition n'avait pas été plus grièveque les fautes : *propter peccata...* — *Peccavimus enim*... Les vers. 29 et 30 commentent avec vigueur les mots « à cause de nos péchés ». — *Recedentes a te :* surtout par l'idolâtrie, qui avait été le principal crime des Hébreux et la source de presque tous leurs autres péchés, tellement multiples, qu'Azarias peut dire sans exagération : *deliquimus in omnibus*. — *Præcepta... non...* (vers. 30). Leur perpétuelle désobéissance à la loi divine est mise en relief par une triple répétition de l'idée : *nec... nec...* — *Ut bene*... Détail très pathétique. Il ne dépendait que des Juifs de trouver un bonheur parfait dans l'accomplissement fidèle des ordres de leur Dieu. Cf. Deut. IV, 40. — *Omnia ergo*... (vers. 31). D'après les LXX : « Et nunc, omnia... ; » c'est l'hébreu *v'attah*. Conclusion très légitime de ce qui précède. Puisque les Israélites étaient si coupables, c'est avec une entière justice que Dieu les avait punis : *in vero...* — *In manibus inimicorum*... (vers. 32) : aux mains des Chaldéens, les ennemis les plus terribles du peuple juif. Ils sont caractérisés par quelques épithètes énergiques : *iniquorum et...* Celle d'apostats, qu'on lit dans le grec au lieu de *prævaricatorum*, doit représenter ici le substantif hébreu *mordîm*, qui signifie : rebelles, opiniâtres, farouches, et que les LXX traduisent assez fréquemment par ἀποστάται. — *Et regi*... Nabuchodonosor est mentionné à part, comme ayant été l'instrument principal et personnel du châtiment. — *Ultra omnem*... Mieux d'après le grec : sur toute la terre. — *Et nunc*... Conclusion de la confession (vers. 33). — *Non possumus aperire*... Impossible aux Juifs de s'excuser, de murmurer contre leur destinée, tant leur culpabilité était manifeste. — *Confusio... servis tuis*. D'après le grec : La confusion et l'opprobre ont été (« facta sunt ») pour tes serviteurs. Leçon très claire et bien préférable.

34-45. La prière. Azarias conjure le Seigneur de ne pas traiter les Juifs selon leurs péchés, et de ne pas briser la sainte alliance qu'il avait contractée avec eux, mais de les secourir au plus tôt. — *Ne... tradas*... Que Dieu ne les abandonne pas à tout jamais, sans espoir de délivrance (*in perpetuum;* c'est là l'idée principale), entre les mains de leurs ennemis. — *Propter nomen*... Motif très délicat : c'est moins leur propre intérêt que celui de la gloire divine qu'ils ont en vue dans leur demande. Si Jéhovah ne sauvait pas sa nation, les païens le croiraient impuissant et se riraient de lui. Cf. Ez. XXXVI, 22-23, etc.

bien-aimé, et d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint,

36. auxquels vous avez parlé, promettant de multiplier leur race comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer;

37. car, Seigneur, nous sommes réduits à un plus petit nombre que toutes les nations, et nous sommes aujourd'hui humiliés sur toute la terre à cause de nos péchés.

38. Et il n'y a plus actuellement ni prince, ni chef, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni endroit pour vous offrir les prémices,

39. afin que nous puissions trouver votre miséricorde. Mais recevez-nous dans un cœur contrit et dans un esprit humilié,

et Isaac, servum tuum, et Israel, sanctum tuum,

36. quibus locutus es pollicens quod multiplicares semen eorum sicut stellas cæli, et sicut arenam quæ est in littore maris;

37. quia, Domine, imminuti sumus plus quam omnes gentes, sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra.

38. Et non est in tempore hoc princeps, et dux, et propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum coram te,

39. ut possimus invenire misericordiam tuam. Sed in animo contrito, et spiritu humilitatis suscipiamur,

---

— *Dissipes* est dramatique : jeter à tous les vents (grec : διασκεδάσης; c'est par ce verbe que les LXX traduisent habituellement la locution hébraïque *héfer b'rit*, briser l'alliance). — *Testamentum tuum :* l'alliance, si honorable pour Israël, qui avait été formée auprès du Sinaï. — *Propter Abraham*... Autre motif délicat. En nommant à Dieu les trois ancêtres d'Israël qui lui avaient été plus particulièrement chers, Azarias est sûr de l'attendrir. Chacun des patriarches est caractérisé par une épithète spéciale. — *Dilectum tuum.* Abraham reçoit ce beau nom d'ami de Dieu, parce que le Seigneur lui avait donné les marques d'une affection spéciale et très intime. Cf. II Par. xx, 7 ; Is. xli, 8 ; Jer. ii, 23. Les Arabes le nomment encore *El-Khalil*, l'ami. — *Servum tuum.* L'expression la plus habituelle pour marquer des rapports familiers avec Dieu. — *Sanctum tuum.* Jacob avait reçu, dans sa lutte mystérieuse avec le Seigneur, une bénédiction de choix, qui l'avait sanctifié, consacré. Cf. Gen. xxxii, 28 ; Os. xii, 4. — *Quibus locutus*... (vers. 36). Dieu avait promis fréquemment et solennellement à Abraham, à Isaac et à Jacob de multiplier leur postérité d'une manière extraordinaire. Au lieu de *pollicens*, les LXX ont simplement : λέγων. Ce mot manque dans Théodotion. — *Sicut stellas... arenam*... Trait emprunté à Gen. xv, 5; cf. xxii, 17. — *Quia... imminuti*... (vers. 37). A ces magnifiques promesses, Azarias oppose, pour mieux toucher le cœur de Dieu, l'état déplorable auquel le peuple juif avait été réduit. — *In universa terra.* Les interprètes regardent pour la plupart comme probable, d'après le parallélisme (comp. les mots *plus quam omnes*...), qu'il y avait dans le texte primitif : Plus que toute la terre. Voyez une pensée semblable, Thren. i, 11 ; v, 8, etc. — *Et non est*... (vers. 38). Détails navrants, pour dépeindre la triste situation d'Israël, qui était devenue telle qu'Osée, iii, 4, l'avait autrefois prédite. Le peuple n'a plus ni chef civil (*princeps;* LXX et Théodot.: ἄρχων), ni chef religieux (car tel est sans doute ici le sens du mot *dux;* dans le grec, ἡγουμένος), ni prophète qui lui fasse connaître les volontés de Dieu. Les sacrifices, ce signe et ce gage visibles de l'alliance, ont disparu avec le temple, qui était le seul local où il fût permis de les offrir : *neque..., neque*... Azarias signale les principaux d'entre eux : l'holocauste, les victimes d'actions de grâces (désignées vraisemblablement par le mot général *sacrificium*, θυσία), les sacrifices non sanglants (*oblatio*, προσφορά), l'encens qu'on brûlait avec chaque sacrifice. — *Locus primitiarum.* Par l'offrande des prémices (cf. Ex. xxiii, 19, etc.), Israël témoignait chaque jour qu'il était réellement le peuple de Jéhovah, auquel il payait ainsi la redevance et l'impôt. Variante dans le grec : Un lieu pour sacrifier devant toi (*contra te*). Cette seconde moitié du vers. 38 était strictement exacte à l'époque de Daniel. Pour ce qui est de la première, il est vrai que le roi Joachin vivait encore lorsque Azarias adressait à Dieu sa belle prière (cf. IV Reg. xxv, 27 et ss.), qu'il y avait en Babylonie, parmi les Juifs captifs, des princes et des prêtres nombreux, que Jérémie et Baruch en Palestine, Ézéchiel et Daniel en Chaldée, prophétisaient au nom du Seigneur; mais le roi et les princes étaient sans la moindre autorité, les prêtres ne pouvaient exercer leur ministère principal, et les rares prophètes qui restaient ne s'adressaient qu'à des fragments de la nation. La pensée revient donc à celle-ci : le bel organisme dont se composait le gouvernement théocratique n'existe plus. Comp. Ps. lxiii, 9 ; Thren. ii, 9 ; Ez. xiv, 3, et xx, 3 : passages où elle est exprimée de la même manière. — *Sed in animo*... (vers. 39). Réminiscence du Ps. l, 18-19. Quoiqu'ils ne puissent se présenter devant leur Dieu avec de nombreuses victimes propitiatoires, les Israélites le conjurent, par la bouche d'Azarias, d'agréer leurs sentiments d'humilité et de repentir, comme si c'étaient des sacrifices proprement

40. sicut in holocausto arietum, et taurorum, et sicut in millibus agnorum pinguium, sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, quoniam non est confusio confidentibus in te.

41. Et nunc sequimur te in toto corde; et timemus te, et quærimus faciem tuam.

42. Ne confundas nos, sed fac nobiscum juxta mansuetudinem tuam, et secundum multitudinem misericordiæ tuæ.

43. Et erue nos in mirabilibus tuis, et da gloriam nomini tuo, Domine;

44. et confundantur omnes qui ostendunt servis tuis mala, confundantur in omni potentia tua, et robur eorum conteratur,

45. et sciant quia tu es Dominus Deus solus, et gloriosus super orbem terrarum.

46. Et non cessabant qui miserant eos ministri regis succendere fornacem, naphtha, et stuppa, et pice, et malleolis;

47. et effundebatur flamma super fornacem cubitis quadraginta novem;

48. et erupit, et incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldæis.

40. comme un holocauste de béliers et de taureaux, comme des milliers d'agneaux gras, qu'ainsi notre sacrifice paraisse aujourd'hui devant vous et qu'il vous soit agréable, car ceux qui ont confiance en vous ne sont pas confondus.

41. Et maintenant nous vous suivons de tout notre cœur; nous vous craignons, et nous recherchons votre face.

42. Ne nous confondez pas, mais agissez envers nous selon votre douceur et selon la multitude de vos miséricordes.

43. Délivrez-nous par vos merveilles, et donnez gloire à votre nom, Seigneur.

44. Que tous ceux qui font souffrir vos serviteurs soient confondus; qu'ils soient confondus par votre toute-puissance, et que leur force soit brisée;

45. et qu'ils sachent que vous, Seigneur, êtes le Dieu unique et glorieux sur toute la terre.

46. Cependant les serviteurs *du roi* qui les avaient jetés *dans le feu* ne cessaient pas d'allumer la fournaise avec du bitume, de l'étoupe, de la poix et des sarments;

47. et la flamme s'élevait quarante-neuf coudées de haut au-dessus de la fournaise;

48. et elle s'élança et brûla ceux des Chaldéens qu'elle trouva près de la fournaise.

---

dits : *sicut... sic...* (vers. 40). — *Arietum, taurorum, agnorum :* les animaux offerts le plus souvent en sacrifice. — *In millibus.* Dans le grec : avec des myriades. — *Sacrificium nostrum.* C.-à-d., leur contrition, leurs prières, leurs dispositions généreuses. — *Quoniam non est...* Bel acte de foi : jamais l'espoir de ceux qui ont espéré au Seigneur n'a été confondu. — *Et nunc...* (vers. 41). Saintes résolutions pour l'avenir. L'emploi du temps présent (*sequimur, timemus...*) marque l'intention que l'on a de les tenir sans retard. — *Quærimus faciem...* Hébraïsme : chercher avec empressement les moyens de plaire à Dieu et de reconquérir ses faveurs. Cf. Os. v, 15, etc. — *Ne confundas...* (vers. 42). La prière reprend, plus pressante, exprimée toujours en termes très délicats. — *Juxta mansuetudinem...:* et non selon sa colère, comme il en aurait parfaitement le droit. — *Erue... in mirabilibus...* (vers. 43). S'il le faut, que Jéhovah renouvelle, pour sauver son peuple, les merveilles qu'il avait accomplies si souvent dans le cours de leur histoire. — *Da gloriam...* Encore le motif supérieur de la gloire de Dieu. — *Confundantur...* (vers. 44): par opposition à la demande « Ne confundas nos » (cf. vers. 42). Que les ennemis d'Israël soient à leur tour couverts de confusion ! Au lieu de *In omni potentia tua*, le grec a cette variante : « Confundantur ab omni potentia; » qu'ils soient confondus en perdant toute leur puissance. Hébraïsme évident. — *Et sciant quia...* (vers. 45). Ce sera le résultat final. Azarias ne demande pas la ruine pure et simple des adversaires de son peuple, mais leur humiliation, de sorte qu'ils soient contraints de reconnaître la divinité du vrai Dieu. Cf. Deut. IV, 39; IV Reg. XIX, 19, etc.

6° Manière merveilleuse dont le Seigneur protégeait ses trois serviteurs dans la fournaise. III, 46-50.

Ce passage complète ce qui a été dit aux vers. 19-23.

46-48. Les Chaldéens continuent de chauffer la fournaise. Ces détails font ressortir de plus en plus la grandeur du miracle. — *Non cessabant...* Ceux des exécuteurs qui avaient échappé aux flammes (*qui miserant...*; cf. vers. 22b) continuaient d'aviver le feu en y jetant des matières très inflammables. — *Naphtha.* Le naphte, qui abonde en Babylonie (cf. Dioscoride, I, 101; saint Jérôme, *h. l.*), est un bitume liquide, incolore, très inflammable. — *Stuppa.* L'étoupe est aussi mentionnée par Isaïe, I, 31. — *Malleolis*, comme le grec κληματίς, désigne tout d'abord des sarments; puis, et c'est le cas ici, le petit bois en général, les fagots. — *Effundebatur...* Conséquence naturelle de ce chauffage extraordinaire. — *Cubitis quadraginta novem.* Ce qui fait environ 25m 73, la coudée équivalant à 0m 525. — *Incen-*

49. Or l'ange du Seigneur descendit auprès d'Azarias et de ses compagnons dans la fournaise, et il écarta les flammes et le feu de la fournaise,

50. et il fit au milieu de la fournaise comme un vent de rosée qui soufflait et le feu ne les toucha nullement; il ne les incommoda pas et ne leur causa aucune peine.

51. Alors ces trois hommes, comme d'une seule bouche, louaient, glorifiaient et bénissaient Dieu dans la fournaise, en disant :

52. Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères; vous êtes louable, et glorieux, et élevé au-dessus de tout dans tous les siècles; le saint nom de votre gloire est béni, il est louable et élevé au-dessus de tout dans tous les siècles.

53. Vous êtes béni dans le temple saint

49. Angelus autem Domini descendit cum Azaria, et sociis ejus, in fornacem; et excussit flammam ignis de fornace,

50. et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem; et non tetigit eos omnino ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit.

51. Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant, et glorificabant, et benedicebant Deum in fornace, dicentes :

52. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum; et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula; et benedictum nomen gloriæ tuæ sanctum; et laudabile, et superexaltatum in omnibus sæculis.

53. Benedictus es in templo sancto

---

dit quos... (vers. 48). Et pourtant, les bourreaux avaient fait précédemment l'expérience du danger. Ce trait montre avec quel acharnement ils se livraient à leur triste besogne. — *De Chaldæis.* Comme au vers. 8, ce nom désigne les Babyloniens en général, et non les mages.

49-50. L'ange du Seigneur protège Azarias et ses compagnons. — *Descendit* a le sens du plusque-parfait. L'ange était descendu dans la fournaise au moment où l'on y avait jeté les trois martyrs, et c'est lui qui les avait sauvés. — *Cum Azaria et sociis*... Les LXX et Théodotion emploient l'hellénisme bien connu : οἱ περὶ τὸν Ἀζαρίαν. — *Excussit*... Il secoua les flammes, de manière à les faire sortir entièrement en dehors de la fournaise; il n'y en avait point à l'endroit où se tenaient les jeunes gens. — *Ventum roris* (vers. 50). Hébraïsme : un vent chargé de rosée, d'humidité rafraîchissante. Cf. Eccli. XXVIII, 16, et XLIII, 24. La rosée est souvent mentionnée dans notre livre (cf. IV, 15, 23, 25, 33; V, 21). — *Flantem.* Grec : διασυρίζον, sifflant à travers. Trait pittoresque. — *Et non tetigit*... C'était l'accomplissement littéral d'une ancienne promesse du Seigneur. Cf. Is. XLIII, 2. — L'écrivain sacré insiste sur le miracle : *neque*..., *nec*...

7° Le cantique des trois jeunes gens. III, 51-90.

51. Introduction. — *Tunc.* LXX : ἀναλαβόντες δέ, « assumentes autem; » c.-à-d., prenant la parole. Hébraïsme. — *Quasi ex uno ore :* soit que Dieu, par un nouveau prodige, leur ait inspiré simultanément ce cantique; soit, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, que l'hymne existât déjà, et que les trois amis se le soient approprié, en y ajoutant les vers. 88 et ss., pour l'adapter à leur situation. — *Laudabant*... *benedicebant*... Les LXX ont un quatrième verbe : καὶ ἐξύψουν, et ils exaltaient. Cette accumulation de synonymes marque la ferveur avec laquelle Azarias et ses compagnons récitaient leur cantique d'action de grâces. Cantique très beau et très noble, malgré sa grande simplicité. Son idée fondamentale, c'est que Jéhovah mérite à tout jamais (« in sæcula ») des éloges extraordinaires, qui ne conviennent qu'à lui seul (« superexaltatus, superlaudabilis, supergloriosus, » vers. 52-54). Se sentant incapable de fournir à Dieu cette louange adéquate, le poète s'élance par la pensée dans toutes les régions de l'espace, et invite toutes les créatures à l'aider à s'acquitter de ce devoir. On trouve dans les saints Livres d'assez nombreux passages qui expriment cette idée (cf. Job, XXXVI, 22 et ss.; XXXVII, 1 et ss.; Ps. XVIII, 1 et ss.; Sap. XIII, 5; Eccli. XLII, 15 et ss.; XLIII, 1 et ss., etc.); mais nulle part elle n'est si longuement et si éloquemment développée que dans ce cantique et au Ps. CXLVIII. La marche est très facile à suivre : après un prélude de quelques lignes (vers. 52-56), qui offre au Seigneur des louanges directes, le cantique s'adresse d'abord aux créatures du ciel, pour leur confier leur admirable tâche (vers. 57-73); puis il interpelle dans le même sens les créatures terrestres (vers. 74-87), à la façon du Ps. CXLVIII, qui lui a servi de modèle; il se termine par une invitation spéciale, adressée aux trois jeunes gens (vers. 88-90). Tout du long, à chaque verset, comme au Ps. CXXXV, retentit un refrain, qui varie légèrement lorsqu'on passe du prélude à l'hymne proprement dit.

52-56. Éloge général de Jéhovah. — *Benedictus*... *Deus patrum*... C'est le même début que pour la prière. Comp. le vers. 26ª. — *Laudabilis*... Les deux textes grecs n'ont pas les mots *et gloriosus.* — *In sæcula.* Grec : εἰς τοὺς αἰῶνας. C.-à-d., à jamais, éternellement. — *Nomen gloriæ*... *sanctum* est un hébraïsme, pour : ton nom glorieux et saint. — *Laudabile.* D'après les LXX et Théodotion : ὑπεραινετόν, « superlaudabile, » au-dessus de toute louange. — *In templo*... *gloriæ* (vers. 53). Petite variante du grec : Dans le temple de ta sainte gloire. Le temple en question n'est pas celui de Jérusalem, dont Azarias mentionnait naguère la destruction (comp. le vers. 38); mais celui du ciel, où Dieu réside

gloriæ tuæ, et superlaudabilis et supergloriosus in sæcula.

54. Benedictus es in throno regni tui, et superlaudabilis et superexaltatus in sæcula.

55. Benedictus es, qui intueris abyssos, et sedes super cherubim; et laudabilis, et superexaltatus in sæcula.

56. Benedictus es in firmamento cæli, et laudabilis et gloriosus in sæcula.

57. Benedicite, omnia opera Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

58. Benedicite, angeli Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

59. Benedicite, cæli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

60. Benedicite, aquæ omnes quæ super cælos sunt, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

de votre gloire, et élevé au-dessus de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

54. Vous êtes béni dans le trône de votre royaume, et élevé au-dessus de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

55. Vous êtes béni, vous qui contemplez les abîmes et qui êtes assis sur les chérubins; et vous êtes louable et élevé au-dessus de toute gloire dans tous les siècles.

56. Vous êtes béni dans le firmament du ciel, et vous êtes louable et glorieux dans tous les siècles.

57. Ouvrages du Seigneur, bénissez tous le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

58. Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

59. Cieux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

60. Toutes les eaux qui êtes au-dessus des cieux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

---

habituellement. Sur cette métaphore, voyez Ps. x, 4; Is. vi, 1; Hab. ii, 20, etc. Ce trait n'est donc pas en contradiction avec la prière. — *Superlaudabilis, superexaltatus.* Expressions rares et énergiques. — *Benedictus es* (vers. 54). Dans Théodotion, ce verset passe après le 55e; les LXX suivent le même ordre que la Vulgate. — *In throno regni...* LXX : Sur le trône de gloire (c.-à-d., glorieux) de ta royauté. Sur cette locution tout hébraïque, voyez I Reg. ii, 8; II Reg. vii, 13; Jer. xiv, 21. Ici encore, il est question du trône céleste du haut duquel Jéhovah gouverne le monde. — *Qui intueris...* (vers. 55). Éloge de la science infinie de Dieu, à laquelle rien n'échappe, pas même ce qu'il y a de plus caché. — *Abyssos :* les abîmes profonds des mers. Cf. Ps. xxxi, 7b; lxxvi, 17c, etc. — *Sedes super cherubim.* Allusion au propitiatoire de l'arche, et aux deux chérubins aux ailes déployées, sur lesquels le Seigneur manifestait sa présence. Voyez Ex. xxv, 18-22; Ps. lxxix, 2d; Is. xxxvii, 16, et l'*Atl. archéol.*, pl. cii, fig. 5; pl. ciii, fig. 6. — *In firmamento...* Voyez Gen. i, 6, et le commentaire.

57-73. Première partie du cantique : toutes les créatures du ciel (ou du moins toutes celles qui, d'après la croyance des anciens, y avaient leur origine ou leur centre) sont invitées à louer Jéhovah. L'ordre suivi dans l'énumération est très simple : le poète part des sphères supérieures et en redescend jusqu'à ce qu'il atteigne la terre. — *Benedicite omnia opera...* Emprunt au Ps. cii, 22. C'est le thème développé dans tout le corps du cantique (vers. 57-87). Les œuvres du Seigneur représentent ici toute la création, visible ou invisible. Elles le bénissent et le louent d'une manière tacite, « en obéissant à ses lois, et en exécutant ses ordres. » Voyez saint Jérôme, *h. l.* De plus, la contemplation de leur docilité parfaite excite l'homme lui-même à faire l'éloge de leur auteur. Cf. Rom. i, 20, etc. — *Laudate et...* Le nouveau refrain, qui sera répété à chaque verset, jusque vers la fin du cantique (cf. vers. 88b). — *Benedicite angeli...* (vers. 58). Emprunt au Ps. cii, 20 (cf. Ps. cxlviii, 2). Les anges, les plus nobles de toutes les créatures, ouvrent la nomenclature des êtres soit célestes, soit terrestres. — *Cæli* (vers. 59). Théodotion et le syriaque placent ce vers. 59 avant le 58e, et cet arrangement paraît être plus logique; « en effet, le terme général, les cieux, est naturellement mis en tête, comme renfermant la catégorie spéciale des anges. » Comp. le vers. 74, où la liste des créatures terrestres est également précédée d'une formule générale : « Benedicat terra... » Voyez aussi le Ps. ciii, 19-20, et le Ps. cxlviii, 1-2. Le mot « cieux » désigne tout ensemble le ciel matériel (qui correspond au « cælum aereum » et au « cælum sidereum » des anciens) et le ciel spirituel (« cælum empyreum »). Ces diverses régions du ciel, avec leurs merveilles sans nombre, sont exhortées dès le début du poème à bénir leur Créateur. — *Aquæ omnes quæ...* (vers. 60) : les eaux supérieures, suspendues dans les régions les plus relevées du ciel. Trait conforme à ce qui est raconté Gen. i, 6-7. Cf. Ps. cxlviii, 4. Variante dans les textes grecs, le syriaque, etc.: Bénissez, eaux et tout ce qui est au-dessus du ciel... Le

61. Toutes les vertus du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
62. Soleil et lune, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
63. Etoiles du ciel, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
64. Pluies et rosées, bénissez toutes le Seigneur: louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
65. Tous les souffles de Dieu, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
66. Feu et chaleur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
67. Froid et chaleur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
68. Rosées et bruine, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
69. Gelée et froid, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
70. Glaces et neiges, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
71. Nuits et jours, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
72. Lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

61. Benedicite, omnes virtutes Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
62. Benedicite, sol et luna, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
63. Benedicite, stellæ cæli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
64. Benedicite, omnis imber et ros, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
65. Benedicite, omnes spiritus Dei, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
66. Benedicite, ignis et æstus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
67. Benedicite, frigus et æstus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
68. Benedicite, rores et pruina, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
69. Benedicite, gelu et frigus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
70. Benedicite, glacies et nives, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
71. Benedicite, noctes et dies, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
72. Benedicite, lux et tenebræ, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

---

leçon de la Vulgate est préférable. — *Omnes virtutes*... (vers. 61). Théodotion emploie le singulier : πᾶσα ἡ δύναμις. Le vers. 21ᵃ du Ps. CII (hébr., CIII), qui paraît avoir servi de type à ce passage, montre que par le mot « puissance » il faut surtout entendre ici les armées du ciel (hébr., *ṣ*ᵉ*bâ'ôṭ*), c.-à-d., l'ensemble des astres avec leurs nombreux phénomènes. Cf. Gen. II, 1 ; Ps. XXXII, 6 ; Is. XXXIV, 4, et XL, 26 ; Jer. XXXIII, 22, etc. — *Sol et luna* (vers. 62). Les deux astres principaux du ciel sidéral. Cf. Gen. I, 14-16. — *Stellæ* (vers. 63). Soit les étoiles fixes, soit les planètes. — *Omnis imber et ros* (vers. 64). Du ciel sidéral, l'hymne passe à notre atmosphère et à ses phénomènes. La pluie et la rosée ont l'une et l'autre, dans l'Orient brûlant et desséché, une importance capitale. D'après les Hébreux, la rosée venait des nuages ; c'est pour cela qu'elle est associée à la pluie. — *Omnes spiritus* (vers. 65 ; le mot *Dei* est propre à la Vulgate). Πνεύματα des textes grecs correspond au mot hébreu *ruḥôṭ*, pareillement équivoque. Mais il est évident, d'après le contexte, qu'il est maintenant question du vent, et non des anges. — *Ignis et æstus* (vers. 66). Le feu et la chaleur produite par lui. Merveilles si étonnantes et si utiles. — *Frigus et æstus* (vers. 67). La chaleur est mentionnée deux fois de suite d'après la Vulgate et Théodotion (καῦμα). On lit ici dans les LXX : ῥῖγος καὶ ψῦχος, le froid violent (ou la fièvre) et le froid. — *Rores* (seconde mention de la rosée ; cf. vers. 64)... Ce vers. 68 est omis par Théodotion. Au lieu de *pruina*, les LXX ont : νεφετοί, nuages de neige se déversant sur la terre. — *Gelu et frigus* (vers. 69). L'effet et sa cause. Le froid est signalé à son tour pour la seconde fois (cf. vers. 67). Il est possible que le traducteur grec ait rendu par la même expression deux mots qui étaient distincts dans le texte primitif, mais dont il ne comprenait pas les nuances. — *Glacies et*... (vers. 70). L'équivalent grec de *nives* est χίονες, les flocons de neige. — *Noctes et dies* (vers. 71). La nuit est mentionnée avant le jour, conformément à la coutume des Hébreux, qui comptaient les journées du soir au soir. Cf. Gen. I, 5, 8, 13, etc.; Deut. XXVIII, 66; I Reg. XXV, 16; Is. XXVII, 3; Act. XX, 31; XXVI, 7, etc. — *Lux et tenebræ* (vers. 72). La même pensée qu'au verset précé

73. Benedicite, fulgura et nubes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
74. Benedicat terra Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.
75. Benedicite, montes et colles, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
76. Benedicite, universa germinantia in terra, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
77. Benedicite, fontes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
78. Benedicite, maria et flumina, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
79. Benedicite, cete, et omnia quæ moventur in aquis, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
80. Benedicite, omnes volucres cæli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
81. Benedicite, omnes bestiæ et pecora, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
82. Benedicite, filii hominum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.
83. Benedicat Israel Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.
84. Benedicite, sacerdotes Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

73. Éclairs et nuages, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
74. Que la terre bénisse le Seigneur; qu'elle le loue et qu'elle l'exalte dans tous les siècles.
75. Montagnes et collines, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
76. Plantes qui germez sur la terre, bénissez toutes le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
77. Fontaines, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
78. Mers et fleuves, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
79. Grands poissons et tout ce qui se meut dans les eaux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
80. Tous les oiseaux du ciel, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
81. Bêtes et troupeaux sauvages, bénissez tous le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
82. Enfants des hommes, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.
83. Qu'Israël bénisse le Seigneur; qu'il le loue et l'exalte dans tous les siècles.
84. Prêtres du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

---

dent, exprimée en termes plus généraux. — *Fulgura et nubes* (vers. 73). La foudre, et les nuées dont elle se dégage. A partir du vers. 66 jusqu'ici, Théodotion est assez souvent en dissentiment avec les LXX et la Vulgate pour l'ordre des versets.

74-90. Deuxième partie du cantique : les créatures terrestres sont aussi invitées à bénir le Seigneur. L'hymne ne suit plus désormais, comme dans la première partie, une marche descendante, allant « a majoribus ad minora », mais une marche ascendante. — *Benedicat terra*... L'idée principale est mise en avant : la terre avec tout ce qu'elle renferme. — *Montes et colles* (vers. 75). Ce sont les premiers êtres qu'on rencontre lorsqu'on descend du ciel sur la terre. — *Universa germinantia* (vers. 76). Le monde bigarré, gracieux, extrêmement utile, des plantes qui recouvrent le sol. — *Fontes* (vers. 77). Les sources d'eau vive. Dans les LXX : pluies et sources. Théodotion a placé ce verset après le 78e. — *Maria et flumina* (vers. 78). Toutes les mers particulières, et les nombreux cours d'eau qui les alimentent. — Des mers et des fleuves on passe naturellement (vers. 79) à leurs habitants : *cete* (les grands cétacés ; cf. Jon. II, 1, etc.), *et omnia*... (le reste des poissons et des animaux aquatiques ; cf. Gen. I, 21 ; Lev. XI, 46, etc.). — *Volucres cæli* (vers. 80). Les volatiles multiples qui prennent leurs ébats dans l'océan aérien. — *Bestiæ et pecora* (vers. 81). Les quadrupèdes soit sauvages (grec : τὰ θηρία), soit domestiques (grec : τὰ κτήνη). D'après les LXX : quadrupèdes et bêtes sauvages. — *Filii hominum* (vers. 82). L'énumération atteint enfin l'homme, que Dieu a établi roi de la création animée et inanimée. Cf. Gen. I, 26 et ss. Lui, du moins, il peut louer et bénir le Seigneur d'une manière proprement dite. L'expression « fils des hommes » est un hébraïsme ; cf. Ps. VIII, 5b; XXXII, 13, etc. — *Benedicat Israel*... (vers. 83). Le peuple de Jéhovah reçoit une invitation spéciale à louer son Dieu. Et, dans ce peuple, la classe privilégiée des prêtres obtient une mention à part, comme aux Ps. CXIV, 9-10; CXVII, 2-3, et CXXXIV, 19-20 (*benedicite, sacerdotes*..., vers. 84). La louange du Seigneur était, en effet, une de leurs principales attributions. — Le mot *servi* (vers. 85 ; les textes grecs

85. Serviteurs du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

86. Esprits et âmes des justes, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

87. Saints et humbles de cœur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

88. Ananias, Azarias et Misaël, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles, parce qu'il nous a tirés de l'enfer, qu'il nous a sauvés de la mort, qu'il nous a délivrés du milieu des flammes ardentes, et qu'il nous a tirés du milieu du feu.

89. Rendez grâces au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

90. Vous tous qui êtes religieux, bénissez le Seigneur, le Dieu des dieux; louez-le et célébrez-le, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

Ce qui a été mis jusqu'ici n'est pas dans l'hébreu; ce que nous y avons placé a été traduit d'après l'édition de Théodotion.

91. Alors le roi Nabuchodonosor fut frappé d'étonnement; il se leva tout à coup et dit aux grands de sa cour : N'a-

85. Benedicite, servi Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

86. Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

87. Benedicite, sancti et humiles corde, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

88. Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula, quia eruit nos de inferno, et salvos fecit de manu mortis, et liberavit nos de medio ardentis flammæ, et de medio ignis eruit nos.

89. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

90. Benedicite, omnes religiosi, Domino, Deo deorum; laudate et confitemini ei, quia in omnia sæcula misericordia ejus.

Hucusque in hebræo non habetur; et quæ posuimus de Theodotionis editione translata sunt.

91. Tunc Nabuchodonosor rex obstupuit; et surrexit propere, et ait optimatibus suis : Nonne tres viros misimus in

---

omettent *Domini*) désigne très probablement les lévites et les autres ministres inférieurs du culte sacré. — *Spiritus et animæ* (vers. 86). Dans le grec : πνεύματα καὶ ψυχαί. Deux opinions se sont formées au sujet de ces substantifs. Selon la première, ils représenteraient les âmes des justes trépassés (Théodoret, Maldonat, Calmet, etc.). D'après la seconde, qui est beaucoup plus vraisemblable, ils concernent les hommes vivants, comme toute cette partie de l'énumération (vers. 82 et ss.), avec cette différence que πνεύματα désigne les facultés supérieures de l'âme humaine, et ψυχαί ses facultés inférieures, animales. C'est en ce double sens que saint Paul emploie ces mots : cf. I Thess. v, 23 ; Hebr. iv, 12, etc. — *Sancti* (vers. 87). Ὅσιον des deux textes grecs traduit régulièrement, dans les LXX, l'hébreu *ḥâsîd*, pieux. — La locution *humiles corde* n'a probablement rien de commun ici avec l'humilité proprement dite; elle désigne plutôt, comme dans les LXX au Ps. xxxiii, 19, ceux qui ont le cœur brisé par la souffrance : dans le cas présent, les Juifs déportés en Chaldée. — *Anania, Azaria...* (vers. 68). Les trois jeunes gens s'excitent mutuellement à louer leur divin libérateur : *quia eruit...* — *De inferno*. C.-à-d., du séjour des morts, du *š''ôl*, comme disaient les Hébreux (grec : ἐξ ᾅδου). Ils insistent sur cette pensée, qu'ils répètent trois fois encore coup sur coup : *salvos..., liberavit..., eruit...* Sur la métaphore *de manu mortis*, voyez Ps. xlviii, 16, et lxxxviii, 49; Os. xiii, 14. — *Confitemini* (vers. 89). Le cantique s'achève par la belle doxologie liturgique que les Israélites avaient si souvent sur les lèvres. Cf. I Par. xvi, 34, 41; II Par. vii, 3, 6; Ps. cv, 1 ; cvi, 1 ; cxvii, 1 ; cxxxv, 1, etc. — *Religiosi, Domino* (vers. 90). Plus clairement dans les textes grecs : Vous tous qui honorez le Seigneur (οἱ σεβόμενοι τὸν Κύριον), bénissez le Dieu des dieux. L'exhortation s'adresse donc à tous les adorateurs de Jéhovah. Sur le superlatif *Deo deorum*, voyez ii, 47; xi, 36 ; Deut. x, 17 ; Ps. cxxxv, 2, etc. — *In omnia sæcula.* Théodotion : εἰς τὸν αἰῶνα (au singulier). Les LXX ajoutent : Et dans les siècles des siècles. — Sur les mots *hucusque... translata sunt*, insérés par saint Jérôme après le vers. 90, voyez la note qui précède le vers. 24.

8° Nabuchodonosor, émerveillé, loue lui-même le Dieu d'Israël et rend ses faveurs aux trois jeunes gens. III, 91-97.

Nous retrouvons ici le texte chaldéen, dont notre vers. 91 forme le vers. 24.

91-92. Étonnement du roi, en voyant que les trois martyrs étaient demeurés vivants au milieu des flammes. — *Obstupuit.* Pendant quelque

medium ignis compeditos? Qui respondentes regi, dixerunt : Vere, rex.

92. Respondit, et ait : Ecce ego video quatuor viros solutos, et ambulantes in medio ignis, et nihil corruptionis in eis est, et species quarti similis filio Dei.

93. Tunc accessit Nabuchodonosor ad ostium fornacis ignis ardentis, et ait : Sidrach, Misach et Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, et venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach et Abdenago de medio ignis;

94. et congregati satrapæ, et magistratus, et judices, et potentes regis, contemplabantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, et capillus capitis eorum non esset adustus, et sarabala eorum non fuissent immutata, et odor ignis non transisset per eos.

vons-nous pas jeté trois hommes liés au milieu du feu? Ils répondirent au roi : C'est vrai, ô roi.

92. Le roi répondit : Voici, je vois quatre hommes sans liens, qui marchent au milieu du feu; il n'y a en eux aucune lésion, et l'aspect du quatrième est semblable à celui d'un fils de Dieu.

93. Alors Nabuchodonosor s'approcha de la porte de la fournaise ardente et dit : Sidrach, Misach et Abdénago, serviteurs du Dieu très haut, sortez et venez. Aussitôt Sidrach, Misach et Abdénago sortirent du milieu du feu;

94. et les satrapes, les magistrats, les juges et les grands de la cour du roi contemplaient ces hommes, sur le corps desquels le feu n'avait eu aucun pouvoir; pas un seul cheveu de leur tête n'avait été brûlé, leurs vêtements n'étaient pas changés, et l'odeur du feu ne se dégageait pas d'eux.

---

temps, la violence des flammes avait été si grande, que personne n'avait pu voir ce qui se passait dans la fournaise; c'est alors que les jeunes gens avaient adressé à Dieu leur prière et leur cantique. Ce fut précisément leur chant qui attira tout d'abord l'attention du monarque, d'après les deux versions grecques (Théodotion : ἤκουσεν ὑμνούντων αὐτῶν). — *Surrexit propere*... Il veut constater de près le phénomène. La scène est décrite en termes dramatiques. — *Optimatibus*. On ne connaît pas le sens exact du mot chaldéen *haddâb'rîn;* il est probable qu'il désigne les conseillers d'État, les ministres royaux les plus intimes. En effet, IV, 33, nous verrons que ce sont eux qui prirent en mains la direction des affaires durant la maladie de Nabuchodonosor. — *Nonne tres... compeditos?* Deux circonstances frappent particulièrement le roi au premier instant : on n'avait jeté que trois hommes dans la fournaise, et il en voyait maintenant quatre (*ecce... quatuor*, vers. 92); ils étaient alors fortement liés, et ils n'ont actuellement aucun lien (*solutos*). — Bientôt Nabuchodonosor se rend compte de deux autres faits surprenants : *ambulantes* (comme l'ont dit les textes grecs et la Vulgate au vers. 24), et *nihil corruptionis*... (chald.: aucune blessure). — Enfin, il signale une cinquième circonstance toute prodigieuse : *facies quarti*... La physionomie de l'ange était empreinte d'une noblesse et d'une majesté particulières, qui révélaient sa nature supérieure. Il ne faut pas oublier que la locution *filio Dei* est proférée ici par un païen, qui, du reste, l'interprète lui-même plus bas (cf. vers. 95) par le mot ange, messager. Le roi se figurait donc que l'ange était une sorte de demi-dieu, issu, conformément aux idées polythéistes, du mariage d'un dieu et d'une déesse. Il ne faut pas chercher plus que cela dans ce nom de fils de Dieu, quoique plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques (entre autres, saint Irénée, IV, 37, et V, 5; Tertullien, *contr. Marc.*, IV, 10 et 21, etc.) aient aimé à l'appliquer au Messie-Dieu, qui serait venu lui-même délivrer Azarias et ses compagnons. Les anciennes traductions grecques montrent, par diverses nuances, qu'on ne saurait lui donner cette signification stricte. Théodotion : Semblable à un fils (υἱῷ sans article) de Dieu. Les LXX : La ressemblance d'un ange de Dieu. Symmaque : Semblable à un fils des dieux. Et c'est cette dernière nuance qui exprime sans doute pour le mieux la pensée.

93-94. Le roi fait sortir les jeunes gens de la fournaise, et il constate, avec son entourage, qu'ils n'ont été aucunement atteints par le feu. — *Ad ostium:* la porte latérale dont nous avons parlé ci-dessus (note du vers. 21). — *Sidrach, Misach*... Il est naturel que ces noms reparaissent dans ce passage exclusivement chaldéen. — *Servi Dei excelsi*. Beau titre qu'ils reçoivent de Nabuchodonosor. Assurément, en l'employant, ce prince « ne reconnaît pas le Dieu des Hébreux comme le seul vrai Dieu; mais, sans se départir de son point de vue babylonien, et sous l'impression saisissante du fait qui vient d'avoir lieu, il proclame ce Dieu supérieur à tous les autres ». Comp. le vers. 96[b], et II, 47. — *Congregati*... (vers. 94). Toute la noble assistance fait cercle, pour contempler les jeunes gens au moment où ils sortaient de la fournaise. — Sur les noms *satrapæ* (chald., *'ahašdarp'nayyâ'*), *magistratus* (chald., *signayyâ'*) et *judices* (chald., *paḥavâṯâ'*), voyez le vers. 3 et les notes. L'équivalent chaldéen de *potentes* est *haddâb'rîn* (note du vers. 91[a]). — *Contemplabantur quoniam*... Le résultat de leur enquête est décrit avec une emphase visible. — *Nihil potestatis*... C'est l'idée générale. Trois détails du miracle sont ensuite particulièrement relevés : *capillus* (nom collectif : leur chevelure)...; *sarabala*... (chald., *sarbalîn*, leurs tuniques; au vers. 21, la Vulgate avait traduit ce

95. Alors Nabuchodonosor, comme hors de lui-même, s'écria : Béni soit leur Dieu, c'est-à-dire le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago, qui a envoyé son ange, et a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont résisté à l'ordre du roi et qui ont livré leurs corps pour ne point servir et pour n'adorer aucun autre dieu excepté leur Dieu.
96. Voici donc le décret que je porte : Que tout peuple, toute tribu et toute langue qui aura proféré un blasphème contre le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago périsse et que sa maison soit détruite; car il n'y a pas d'autre Dieu qui puisse sauver ainsi.
97. Alors le roi éleva en dignité Sidrach, Misach et Abdénago dans la province de Babylone.

95. Et erumpens Nabuchodonosor, ait : Benedictus Deus eorum, Sidrach, videlicet, Misach et Abdenago, qui misit angelum suum, et eruit servos suos, qui crediderunt in eum, et verbum regis immutaverunt, et tradiderunt corpora sua ne servirent, et ne adorarent omnem deum, excepto Deo suo.
96. A me ergo positum est hoc decretum : Ut omnis populus, tribus, et lingua, quæcumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum Sidrach, Misach et Abdenago, dispereat, et domus ejus vastetur; neque enim est alius Deus qui possit ita salvare.
97. Tunc rex promovit Sidrach, Misach et Abdenago in provincia Babylonis.

---

mot par « braccæ »); enfin, le trait le plus significatif de tous, *et odor ignis...*

95-97. Hommages rendus par Nabuchodonosor à Jéhovah et à ses fidèles serviteurs. — *Erumpens.* Mot très expressif; mais le chaldéen a simplement : Nabuchodonosor prit la parole, et dit. — *Benedictus Deus...* Cette action de grâces solennelle, prononcée devant toute l'assistance, fut le premier hommage que le roi rendit au Dieu des Juifs. — *Angelum suum.* Les Babyloniens croyaient aussi à l'existence d'esprits supérieurs, qui servaient de messagers aux dieux. Il n'est donc pas nécessaire de penser, avec quelques interprètes, que Nabuchodonosor avait appris des trois jeunes gens que leur sauveur était un ange. — *Qui crediderunt...* Il rattache très justement leur délivrance à leur foi. Belle pensée, qui n'est nullement déplacée dans la bouche du monarque païen ; car il témoigne lui-même, dans ses inscriptions, d'une confiance illimitée en ses dieux. — *Verbum... immutaverunt.* Chald. : Ils ont transgressé son ordre. Il les félicite implicitement de leur désobéissance. Bien plus, il célèbre l'héroïsme et la noblesse de leur conduite : *et tradiderunt...* — *A me ergo...* (vers. 96). C'est le second hommage rendu par le roi au Seigneur : il interdit à ses sujets, sous des peines très graves, de blasphémer le nom du Dieu des Juifs. — *Omnis populus, tribus...* Sur cette formule, voyez la note du vers. 4. — *Locuta... blasphemiam.* A la lettre dans le texte original : (Quiconque) dira de l'erroné. Proférer des choses fausses au sujet de la divinité, c'est blasphémer contre elle. — *Dispereat.* Chald. : Il sera fait membres. Voyez II, 5, et la note. — *Domus... vastetur.* Chald. : Que sa maison soit changée en cloaque. Voyez la même note. — *Neque enim...* Ceci est encore dit au point de vue polythéiste du roi, lequel ne renonça pas le moins du monde à adorer ses dieux. — *Tunc rex...* (vers. 97). Nabuchodonosor rend maintenant hommage aux jeunes gens eux-mêmes. — *Promovit.* Chald.: Il fit prospérer. C.-à-d., il leur rendit sa faveur, il les rétablit dans leurs hautes fonctions, leur accorda peut-être même de nouveaux honneurs, comme le disent les LXX et Théodotion. Après ce trait, ils disparaissent du livre de Daniel; mais ils seront signalés deux fois encore dans les saints Livres (cf. I Mach. II, 59; Hebr. XI, 34) parmi les héros de la foi.



Suppliciés coupés en morceaux. (Bas-relief de Balawat.)

§ IV. — *La folie et la guérison de Nabuchodonosor*
III, 98 — IV, 34.

Le récit a lieu sous la forme d'une proclamation officielle, dans laquelle le roi expose lui-même à ses sujets un nouveau songe qu'il avait

98. Nabuchodonosor rex, omnibus populis, gentibus et linguis, qui habitant in universa terra. Pax vobis multiplicetur!

99. Signa et mirabilia fecit apud me Deus excelsus.

100. Placuit ergo mihi prædicare signa ejus, quia magna sunt; et mirabilia ejus, quia fortia; et regnum ejus regnum sempiternum, et potestas ejus in generationem et generationem.

98. Le roi Nabuchodonosor, à tous les peuples, à toutes les nations et à toutes les langues qui habitent sur toute la terre. Que la paix se multiplie pour vous!

99. Le Dieu très haut a fait en moi des prodiges et des merveilles.

100. Il me plaît donc de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands, et ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes; son royaume est un royaume éternel, et sa puissance s'étend de génération en génération.

---

eu, l'interprétation de ce songe par Daniel et son accomplissement intégral. « On pourrait être surpris de ce qu'un souverain raconte un événement aussi humiliant pour lui; mais Nabuchodonosor, malgré tout son orgueil, reconnaissait sans peine les faveurs de la divinité, comme le montrent ses inscriptions; il trouvait même moyen de s'en faire gloire, parce qu'il en tirait une preuve que les puissances célestes l'aimaient et le protégeaient au-dessus de tous les autres hommes. Le récit de sa maladie a été publié aussitôt après sa guérison, dans toute la ferveur de sa reconnaissance; l'aveu de ce qui s'était passé devait lui coûter d'autant moins qu'il n'apprenait à son peuple que ce que la plupart savaient déjà, car il était impossible qu'on eût ignoré complètement à Babylone le mal terrible qui avait frappé Nabuchodonosor. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 530-531 de la 6e édit.) Les rationalistes ont objecté, il est vrai, que chez aucun historien profane on ne retrouve le moindre souvenir d'un pareil événement. Mais, alors même qu'il en serait ainsi, « que s'ensuivrait-il? Que le fait raconté par Daniel n'est point véridique? Nullement. Combien de traits de l'histoire ancienne qui ne nous sont connus que par un témoignage unique, et que personne ne révoque en doute! Aucune histoire proprement dite de Nabuchodonosor n'est parvenue jusqu'à nous; nous n'en connaissons que quelques traits épars. Il y a par conséquent bien des détails de sa vie qui nous sont inconnus, ou mal connus, ou connus par un seul historien. Mais, relativement à sa lycanthropie, si aucun écrivain de l'antiquité n'en a parlé d'une manière aussi circonstanciée que Daniel, il est difficile de ne pas voir une allusion à cette maladie du grand roi dans un passage de Bérose échappé aux injures du temps, et où il nous dit que Nabuchodonosor, « étant « tombé malade, changea sa vie » (voyez Josèphe, *contr. Apion.*, I, 20). Abydène a conservé aussi le souvenir d'une tradition d'après laquelle le roi de Babylone aurait prédit la chute future de son royaume. Eusèbe de Césarée a inséré ce fragment dans sa *Préparation évangélique* (IX, 41), parce qu'il l'a considéré comme une confirmation du récit de Daniel. Il est difficile, en effet, de ne pas y reconnaître un écho défiguré des événements racontés avec exactitude par le prophète. » (Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 330 de la 2e édit.) Voyez Fabre d'Envieu, t. II, p. 312 et ss. La lettre royale contient, il est vrai, quelques expressions qui rappellent étonnamment le langage de la Bible (comp. III, 99-100, et Ps. CXLIV, 13; IV, 32, et Is. XL, 17; XLIII, 13). Mais on explique suffisamment ce fait, en admettant que Daniel lui-même aura été chargé de la rédaction, ou que, du moins, on l'aura consulté pour savoir en quels termes on devait parler du Dieu des Juifs.

1° Introduction. III, 98-100.

Ces trois versets auraient dû être rattachés au chap. IV, et non au chap. III, duquel leur sujet les sépare entièrement. L'épisode s'ouvre très brusquement, comme du reste tous ceux qui composent cette première partie du livre.

98-100. Exorde de la proclamation. — *Nabuchodonosor rex...* Le rescrit commence, à la façon antique, par une salutation adressée par l'auteur à tous les destinataires. Cf. VI, 25; Esdr. IV, 17; V, 7, etc. — Sur la formule *populis..., linguis*, voyez la note de III, 4. — *In universa terra...* Fière hyperbole. Les rois d'Assyrie et de Chaldée prétendaient commander à toute la terre. — *Pax* a le sens large de bonheur parfait, à la façon orientale. — Comme date de la maladie de Nabuchodonosor, les LXX mentionnent encore (IV, 1) la dix-huitième année de son règne (voyez le commentaire de III, 1). Il est probable, d'après le vers. 27, qu'elle eut lieu à une époque plus tardive, tout à fait vers ses dernières années, lorsque, ayant achevé ses expéditions guerrières, il occupait ses loisirs à embellir Babylone et à construire des temples, comme le raconte Bérose (cf. Josèphe, *contra Ap.*, I, 19). — *Signa et mirabilia* (vers. 99). Deux expressions synonymes (elles correspondent à σημεῖα et à τέρατα du N. T.), pour désigner des prodiges surnaturels. Le roi débute par un bel éloge de la bienveillance du Seigneur à son égard; il achèvera sa lettre par une pensée semblable (cf. vers. 34). — *Deus excelsus.* Précédemment déjà, il avait donné ce titre au Dieu des Juifs. Comp. le vers. 93. — *Placuit mihi...* (vers. 100). Chald.: Il est beau devant moi; c.-à-d.: Il m'a paru bon. Nabuchodonosor exprime très nettement le but qu'il se propose dans sa proclamation : il veut faire connaître à tous ses sujets les prodiges, la bonté et la toute-puissance éternelle de Jéhovah. — *Signa*

CHAPITRE IV

1. Moi, Nabuchodonosor, j'étais tranquille dans ma maison et heureux dans mon palais.
2. J'ai vu un songe qui m'a effrayé, et mes pensées sur ma couche et les visions de mon imagination m'épouvantèrent.
3. Aussi je publiai un décret pour qu'on fît venir en ma présence tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.
4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens et les augures se présentèrent, et je racontai mon songe devant eux, et ils ne m'en donnèrent pas l'explication.
5. Enfin Daniel, leur collègue, à qui j'ai donné le nom de Baltassar, d'après le nom de mon dieu, et qui a en lui-même l'esprit des dieux saints, entra en ma présence. Et je lui racontai mon songe.

1. Ego, Nabuchodonosor, quietus eram in domo mea, et florens in palatio meo.
2. Somnium vidi, quod perterruit me; et cogitationes meæ in strato meo, et visiones capitis mei, conturbaverunt me.
3. Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, et ut solutionem somnii indicarent mihi.
4. Tunc ingrediebantur arioli, magi, Chaldæi et aruspices, et somnium narravi in conspectu eorum, et solutionem ejus non indicaverunt mihi;
5. donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Baltassar, secundum nomen dei mei, qui habet spiritum deorum sanctorum in semetipso. Et somnium coram ipso locutus sum.

---

ejus, quia... Chald.: Que ses signes sont grands! que ses prodiges sont puissants! — *Regnum... generationem.* Cf. Ps. CXLIV, 13. Il n'était pas possible d'affirmer avec plus de vigueur la perpétuité du royaume du vrai Dieu.

2° Nabuchodonosor convoque tous les mages de Babylone, puis Daniel, pour se faire expliquer un songe qu'il avait eu. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1-2. Le monarque a un second songe, qui le trouble profondément. — *Quietus eram.* Il jouissait en paix du fruit de ses victoires, dormant sous ses lauriers, comme dit le proverbe. — *In domo..., in palatio...:* par opposition aux nombreuses journées qu'il avait passées sous la tente durant ses campagnes. — *Florens.* Chald.: verdoyant. Métaphore assez fréquente dans la Bible. Cf. Ps. I, 3; XXXVI, 35; XCI, 15; Prov. XI, 28; Ez. XLVII, 12, etc. — *Somnium... quod perterruit.* Ce second songe, en effet, n'était pas moins menaçant que le premier par sa nature même. — *Cogitationes meæ:* les pensées multiples qui envahirent l'esprit du roi, lorsqu'il se fut éveillé en sursaut et qu'il se mit à réfléchir sur ce qu'il venait de voir. Cf. II, 29-30. Sur l'expression *visiones capitis...*, voyez II, 28, et la note.

3-4. Convocation des mages; leur impuissance. — *Per me... decretum.* Chald.: Je donnai l'ordre. Dans son embarras, Nabuchodonosor a naturellement recours, comme pour son premier songe (cf. II, 2), à ceux qui étaient les interprètes officiels en pareil cas. — *Cuncti sapientes.* Expression générale, que le narrateur commentera lui-même dans un instant. Voyez le vers. 4, et II, 12. — *Ut solutionem...* Cette fois, on ne demandera aux mages que l'interprétation, le roi ayant retenu tous les détails du songe. — *Arioli..., aruspices* (vers. 4). Dans le texte original: *ḥarṭummayyâ', 'aŝfayyâ', kaŝdayyâ', gazrayyâ'.* On reconnaît aisément, sous cette forme chaldéenne, les mots hébreux *ḥarṭummîm, 'aŝâfîm, kaŝdîm* et *gazrîm,* qui ont été expliqués plus haut (notes de II, 2 et 27). — *Solutionem... non...* Ces hommes, parfois très habiles à découvrir les mystères de la nature et les secrets du démon, étaient impuissants lorsqu'il s'agissait de connaître les révélations divines.

5-6. Daniel est introduit auprès du roi, qui lui adresse la même demande qu'aux mages. — *Donec collega...* Chald.: Jusqu'à ce que, enfin, (entra) Daniel. On s'est demandé pourquoi Daniel n'avait pas été mandé immédiatement par le roi. La réponse la plus simple consiste à dire que Nabuchodonosor, se souvenant cette fois des circonstances du songe, avait supposé que ses devins ordinaires suffiraient. La suite du récit va montrer que le monarque n'avait nullement oublié la sagesse et l'habileté de son ministre juif, dont il fera l'éloge à deux reprises. — *Daniel,... Baltassar.* Le nom hébreu et le nom chaldéen sont associés dans ce document, qui intéressait tout l'empire. — *Secundum nomen...* Voyez I, 7, et la note. Par l'expression *dei mei,* Nabuchodonosor désignait Bel-Mérodach, la divinité qu'il affectionnait particulièrement. — *Habet spiritum deorum...* Ce trait fait une allusion évidente à l'interprétation du premier songe par Daniel (cf. II, 26 et ss.). Le langage est tout à fait con-

6. Baltassar, princeps ariolorum, quoniam ego scio quod spiritum sanctorum deorum habeas in te, et omne sacramentum non est impossibile tibi, visiones somniorum meorum, quas vidi, et solutionem earum narra.

7. Visio capitis mei in cubili meo : Videbam, et ecce arbor in medio terræ, et altitudo ejus nimia.

8. Magna arbor, et fortis, et proceritas ejus contingens cælum; aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.

9. Folia ejus pulcherrima, et fructus ejus nimius, et esca universorum in ea; subter eam habitabant animalia et bestiæ, et in ramis ejus conversabantur volucres cæli, et ex ea vescebatur omnis caro.

10. Videbam in visione capitis mei super stratum meum; et ecce vigil, et sanctus, de cælo descendit.

6. Baltassar, prince des devins, comme je sais que tu as en toi l'esprit des dieux saints, et qu'aucun secret ne t'est impénétrable, raconte-moi les visions de mes songes et donne-m'en l'explication.

7. Voici la vision de mon esprit lorsque j'étais sur ma couche : Je regardais, et voici qu'il y avait un arbre au milieu de la terre, et sa hauteur était extrême.

8. C'était un arbre grand et fort, et sa cime atteignait le ciel ; on l'apercevait jusqu'aux extrémités de toute la terre.

9. Ses feuilles étaient très belles, et ses fruits très abondants; il portait de la nourriture pour tous. Sous lui habitaient les animaux et les bêtes sauvages; les oiseaux du ciel demeuraient sur ses branches, et toute chair trouvait en lui sa nourriture.

10. Je regardais, dans la vision de mon esprit, sur ma couche, et voici, un de ceux qui veillent et qui sont saints descendit du ciel.

---

forme aux idées païennes du prince; aussi est-ce bien à tort que Théodotion a traduit : (Daniel... qui) a le saint esprit de Dieu (πνεῦμα Θεοῦ ἅγιον); version qui a porté quelques anciens à croire que Nabuchodonosor mentionne ici l'Esprit saint. L'épithète *sanctorum* dénote probablement les dieux bienfaisants, par contraste aux divinités malfaisantes qu'admettaient les polythéistes. — Après avoir fait pour Daniel un second récit du songe (*somnium coram*...), le roi le prie, en termes non moins pressants qu'aimables, de le lui expliquer : *Baltassar*... (vers. 6). Le ton de cette demande montre la confiance et l'estime que le ministre avait su inspirer à son souverain. — *Princeps ariolorum*. Chald. : *rab ḥarṭummayyâ'*. Titre analogue à celui que nous avons vu plus haut (II, 48; voyez l'explication). — *Omne... non est*... A la lettre dans le chaldéen : Aucun secret ne te resserre; c.-à-d., ne te met dans l'embarras, dans l'angoisse.

3° Nabuchodonosor raconte à Daniel le songe symbolique qu'il avait eu. IV, 7-15.

7-9. Le grand arbre dans sa magnificence. — Les mots *visio... in cubili meo*... forment une sorte de titre, qui résume le contenu du vers. 2. — *Videbam*. Chald.: J'étais voyant. Tournure qui marque la prolongation de l'acte. — *Et ecce :* tout à coup, à l'improviste. — *Arbor*. Ici, signe de majesté, de puissance.— *In medio terræ*. « Cette place centrale » qu'occupait l'arbre symbolise l'importance qu'avait, pour la terre entière, le monarque représenté par lui. Cet arbre est décrit avec une complaisance visible. Comparez la description analogue d'Ézéchiel, XXXI, 3-14. — *Magna... et fortis* (vers. 8). Chald. : L'arbre grandit et se fortifia. Le roi le voyait croître à vue d'œil, durant le songe. — *Contingens cælum*. Hyperbole évidente, pour marquer une taille gigantesque. De même dans le trait qui suit : *aspectus...;* on pouvait l'apercevoir de toute la terre. — *Folia ejus*... Le vers. 9 relève sa beauté, sa fécondité, et encore ses dimensions gigantesques. — *Fructus... nimius*. Ses fruits étaient extraordinairement abondants, puisqu'ils servaient de nourriture aux nombreux animaux qui habitaient sous son ombre ou dans ses branches (*et esca...*). Les LXX embellissent étrangement la description; il est visible qu'ils ont « manipulé le texte original » tout à leur aise. — *Subter... habitabant*... Chald. : Les bêtes des champs se mettaient à l'ombre sous lui (LXX : ἐσκίαζον). — *Omnis caro*. C.-à-d., tous les animaux.

10-14. Sentence terrible portée contre l'arbre. — La formule *videbam... super*... marque le commencement d'une scène nouvelle dans la vision. Comp. le vers. 7ᵃ; VII, 2, 6, 7, 8, 9, 13; VIII, 3, 5, etc. — *Vigil et sanctus*. Chald. : *'ir v'qaddîš*. C.-à-d., l'un de ceux qui veillent et qui sont saints (« vigil et hic quidem sanctus »). Nabuchodonosor emprunte cette expression au messager céleste, qui en fit usage le premier (comp. le vers. 14ᵃ) pour désigner la catégorie d'êtres à laquelle il appartenait; à son tour, Daniel l'empruntera au monarque (cf. vers. 20ᵃ) Elle n'apparaît qu'en ce seul passage de la Bible. D'après l'interprétation à peu près unanime, elle représente les anges, éminemment saints (cf. Job, XV, 15; Ps. LXXXIX, 8, etc.) et toujours attentifs soit à la volonté de Dieu, pour l'exécuter, soit à celles des choses humaines qui leur sont confiées (cf. X, 12 et ss.). Les LXX traduisent simplement la pensée : un ange. Théodotion se borne à transcrire le premier des deux mots chaldéens :

11. Il cria avec force, et il dit: Abattez l'arbre, coupez ses branches, faites tomber ses feuilles et dispersez ses fruits; que les bêtes qui sont dessous s'enfuient, ainsi que les oiseaux qui sont sur ses branches.

12. Cependant laissez en terre le germe de ses racines; qu'il soit lié avec une chaîne de fer et d'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé de la rosée du ciel, et qu'il ait, avec les bêtes sauvages, l'herbe de la terre pour son partage.

13. Que son cœur d'homme soit changé, et qu'on lui donne un cœur de bête, et que sept temps passent sur lui.

14. Cette sentence a été portée par ceux qui veillent; c'est la parole et la demande des saints, jusqu'à ce que les vivants connaissent que le Très Haut domine sur le royaume des hommes, qu'il le donne à qui il lui plaît, et qu'il établit roi le plus humble des hommes.

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi le

11. Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus, excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus; fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, et volucres de ramis ejus.

12. Verumtamen germen radicum ejus in terra sinite, et alligetur vinculo ferreo et æreo, in herbis quæ foris sunt, et rore cæli tingatur, et cum feris pars ejus in herba terræ.

13. Cor ejus ab humano commutetur, et cor feræ detur ei, et septem tempora mutentur super eum.

14. In sententia vigilum decretum est, et sermo sanctorum, et petitio, donec cognoscant viventes quoniam dominatur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, dabit illud, et humillimum hominem constituet super eum.

15. Hoc somnium vidi, ego Nabucho-

εἶρ. — *Clamavit fortiter...* (vers. 11) : à la façon d'un héraut (cf. III, 4), et s'adressant à ceux qui devaient exécuter la sentence. — *Succidite..., excutite..., dispergite...* L'ordre est donné en termes très énergiques. Il faut que l'arbre soit entièrement mis en pièces. — *Fugiant...* Résultat naturel du traitement qu'il aura subi. — *Verumtamen...* (vers. 12). Un adoucissement est toutefois apporté à son sort. — *Germen radicum...* Chald.: Le tronc de ses racines. C.-à-d., la souche, ou bas du tronc, à laquelle sont attachées les racines; la partie de l'arbre qui demeure en terre après qu'on l'a coupé à la base. Toute vie ne sera donc pas anéantie dans l'arbre, puisque des rejetons pourront naître de cette souche, de manière à reformer une nouvelle plante. Cf. Is. XI, 1, etc. — *Alligetur* (ce verbe exprime bien l'idée; mais il manque dans le texte primitif) *vinculo...* D'après l'interprétation et l'accomplissement du songe (cf. vers. 20b, 29-30), ce lien symbolise les humiliations et les souffrances par lesquelles devait passer le roi superbe. Cf. Job, XXXVI, 8; Ps. CXV, 16; Sap. XVII, 17, etc. Avec ce trait, la métaphore commence à disparaître; car personne ne lie de chaînes, pour la préserver et l'empêcher d'éclater, une souche laissée en terre. Toute figure cessera bientôt, et l'on verra nettement que c'est d'un homme qu'il est question. — *In herbis quæ...* Comp. les vers. 22b et 30. — Sur l'expression *rore cæli*, voyez la note de III, 64. — *Cum feris pars...* Voici qui ne saurait convenir qu'à un être humain, réduit à la condition des bêtes. — *Cor... ab humano...* (vers. 13). C.-à-d.: Son cœur cessera d'être un cœur d'homme. Les mots suivants, *cor feræ...*, complètent l'idée : « ses pensées, ses goûts, ses affections, prendront un caractère bestial. » — *Septem tempora.* « Sept » est ici, comme au chap. III, vers. 19 (voyez la note), un chiffre rond et symbolique, le nombre du châtiment divin. Quant à la période désignée par le mot « temps », elle est vague, incertaine, et l'on doit renoncer à déterminer sa durée. Les opinions contradictoires qui se sont formées à son sujet dans le cours des temps sont arbitraires (d'après divers auteurs, une semaine, un mois, trois mois, six mois; d'après un plus grand nombre d'interprètes, une année). Plus loin, VII, 25, cette même expression reparaîtra, également incertaine. — *Mutentur super...* C.-à-d.: s'écouleront, passeront sur lui. — Sur le mot *vigilum* (vers. 14), voyez la note du vers. 10b. Les anges sont censés décréter eux-mêmes la sentence de l'arbre, parce qu'ils étaient les assesseurs du souverain Juge. Cf. vers. 21; VII, 9a, 10b; III Reg. XXII, 19; Job, I, 6 et ss. — *Sermo... petitio.* Chald.: La demande (provient) de la parole des saints. Les anges, justement indignés de l'orgueil de Nabuchodonosor, prirent donc l'initiative de demander à Dieu son châtiment. Les saints et les veillants sont identiques, comme au vers. 10. — *Donec cognoscant...* La punition devait durer jusqu'à ce que cet heureux résultat fût produit. — *Excelsus :* Jéhovah, le vrai Dieu. Cf. III, 93. — *Dominatur... in regno...* Il dispose des royaumes humains comme bon lui semble. Cf. vers. 22a; V, 21b, etc. — *Et humillimum...* En effet, Dieu se plaît à exalter les petits et les humbles. Cf. I Reg. II, 8; Luc. I, 52, etc. — *Super eum.* Plutôt : « super illud, » sur le royaume.

15. Nabuchodonosor presse de nouveau Daniel de lui expliquer le songe. Comp. le vers. 6. — *Hoc somnium...* Conclusion analogue au petit préambule du vers. 7. — *Narra.* Chald. : Inter

donosor, rex. Tu ergo, Baltassar, interpretationem narra festinus; quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi; tu autem potes, quia spiritus deorum sanctorum in te est.

16. Tunc Daniel, cujus nomen Baltassar, cœpit intra semetipsum tacitus cogitare quasi una hora; et cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem rex ait : Baltassar, somnium et interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Baltassar, et dixit : Domine mi, somnium his qui te oderunt, et interpretatio ejus hostibus tuis sit!

17. Arborem quam vidisti sublimem atque robustam, cujus altitudo pertingit ad cælum, et aspectus illius in omnem terram,

18. et rami ejus pulcherrimi, et fructus ejus nimius, et esca omnium in ea; subter eam habitantes bestiæ agri, et in ramis ejus commorantes aves cæli :

19. tu es, rex, qui magnificatus es, et invaluisti; et magnitudo tua crevit, et pervenit usque ad cælum, et potestas tua in terminos universæ terræ.

roi Nabuchodonosor. Hâte-toi donc, Baltassar, de m'en donner l'explication; car tous les sages de mon royaume n'ont pu me l'interpréter; mais toi, tu le peux, car l'esprit des dieux saints est en toi.

16. Alors Daniel, surnommé Baltassar, commença à penser en lui-même en silence, pendant près d'une heure, et ses pensées le troublaient. Mais le roi, prenant la parole, dit : Baltassar, que ce songe et son interprétation ne te troublent point. Baltassar répondit : Mon seigneur, que ce songe soit pour ceux qui te haïssent, et son interprétation pour tes ennemis!

17. L'arbre que tu as vu grand et vigoureux, et dont la hauteur atteignait le ciel et qu'on apercevait sur toute la terre,

18. *cet arbre* dont les branches étaient très belles et les fruits très abondants, qui portait de la nourriture pour tous, sous lequel habitaient les bêtes des champs, et parmi les branches duquel demeuraient les oiseaux du ciel,

19. c'est toi, ô roi, qui es devenu grand et puissant, dont la grandeur s'est accrue et s'est élevée jusqu'au ciel, et dont la puissance s'est étendue jusqu'aux extrémités de la terre entière.

---

prête. Le mot *festinus* manque dans le texte original. — *Sapientes... non queunt...* Voyez le vers. 4. Mais le roi est sûr que Daniel sera plus puissant que les mages (*tu... potes...;* frappante antithèse), parce qu'il sait que la divinité l'inspire. Sur l'expression *spiritus deorum...*, voyez la note du vers. 5ᵇ.

4° L'interprétation du songe. IV, 16-24.

16. Préambule. — *Cœpit... cogitare.* La Vulgate paraphrase. Le texte dit simplement : (Alors Daniel) fut stupéfait. Dieu lui ayant aussitôt révélé le sens de la vision, il comprit tout ce qu'elle présageait de grave pour le monarque, et il en fut si consterné, qu'il ne put d'abord prendre la parole, ni cacher son émotion. — *Quasi una hora.* Les LXX et Théodotion traduisent de même la locution chaldéenne *k'šâ'âh,* qui peut, en effet, avoir ce sens. Mais la plupart des hébraïsants modernes pensent à bon droit que cette expression signifie plutôt ici : pendant quelque temps. Comp. III, 6, où le mot *šâ'âh* a précisément la signification de moment, instant. Onkélos, dans sa paraphrase chaldaïque de Num. XVI, 21, traduit directement par *k'šâ'âh* l'hébreu *k'rĕga'*, dont le sens strict est : Comme en un instant. Il est d'ailleurs peu vraisemblable que Daniel ait gardé le silence pendant une heure entière, avant de répondre au roi. — *Cogitationes... conturbabant...* Même expression qu'au vers. 2. — *Respondens... rex.* Le trouble de Daniel n'avait pas échappé à Nabuchodonosor, qui essaye très aimablement de le calmer. — *Somnium his qui...* Souhait délicat, qui prévenait en même temps le roi que le songe annonçait des événements douloureux pour lui. « Hostibus eveniat, » lisons-nous de même dans Ovide, *Fasti*, III, 494.

17-19. Ce que l'arbre symbolisait. — Daniel interprète successivement les différentes parties du songe, en suivant pas à pas le récit de Nabuchodonosor. — *Arborem quam...* Les vers. 17-18 répètent, en l'abrégeant tant soit peu, la description qui a été donnée de cet arbre aux vers. 7ᵇ-9. — *Aspectus... in omnem...* Il faudrait : « in omni terra. » On l'apercevait de toute la terre. Cf. vers. 8ᵇ. — *Tu es, rex.* Vers. 19 : explication de cette première partie du songe. L'arbre gigantesque figurait Nabuchodonosor lui-même, qui était arrivé alors au faîte de sa puissance : *qui magnificatus...* Cf. II, 37-38. — *In terminos universæ...* Hyperbole, assurément; mais avec un grand fond de vérité. « L'étendue de l'immense domaine de Nabuchodonosor peut être déterminée comme il suit, avec assez de précision : au nord, il possédait l'Arménie et une partie considérable de l'Asie Mineure; à l'ouest, la Syrie et, à une certaine époque, l'Égypte; au sud, sa puissance s'étendait jusqu'au golfe Persique; à l'est, les Mèdes et les Elamites lui étaient soumis. Possédant la Méditerranée et le golfe Persique, il avait à sa disposition tous les trésors du monde connu. » (*Atl. géogr.*, pl. I et VIII.)

20. Le roi a vu ensuite que celui qui veille et qui est saint est descendu du ciel et qu'il a dit : Abattez cet arbre et détruisez-le; cependant laissez en terre le germe de ses racines; qu'il soit lié avec le fer et l'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé par la rosée du ciel, et qu'il paisse avec les bêtes sauvages, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui.

21. Voici l'interprétation de la sentence du Très-Haut, qui a été prononcée contre mon seigneur le roi :

22. On te chassera du milieu des hommes, et tu habiteras avec les animaux et les bêtes sauvages; tu mangeras du foin comme un bœuf; tu seras trempé de la rosée du ciel, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu saches que le Très-Haut domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il veut.

23. Quant à l'ordre de laisser le germe des racines de l'arbre, *cela signifie que* ton royaume te demeurera, lorsque tu auras reconnu que toute puissance vient du ciel.

24. C'est pourquoi, ô roi, puisse mon conseil te plaire; rachète tes péchés par des aumônes, et tes iniquités par des

20. Quod autem vidit rex vigilem et sanctum descendere de cælo, et dicere : Succidite arborem, et dissipate illam, attamen germen radicum ejus in terra dimittite; et vinciatur ferro et ære in herbis foris, et rore cæli conspergatur, et cum feris sit pabulum ejus, donec septem tempora mutentur super eum;

21. hæc est interpretatio sententiæ Altissimi, quæ pervenit super dominum meum regem.

22. Ejicient te ab hominibus, et cum bestiis ferisque erit habitatio tua; et fœnum, ut bos, comedes, et rore cæli infunderis; septem quoque tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum, et cuicumque voluerit, det illud.

23. Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris, regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse cælestem.

24. Quam ob rem, rex, consilium meum placeat tibi; et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis

---

20-23. Signification de la sentence prononcée contre l'arbre. Comp. les vers 10-14. — *Vigilem et sanctum.* Voyez la note du vers. 10ᵇ. — *Germen...* Chald. : le tronc de ses racines. Comme au vers. 12ᵃ. — Au lieu de *pabulum ejus*, le texte porte, comme plus haut (vers. 12ᵇ) : « pars ejus. » — *Hæc... interpretatio...* (vers. 21). Chald.: Ceci est l'interprétation, et le décret du Très-Haut. C'est donc Dieu qui était le véritable auteur de la sentence, quoiqu'elle eût été promulguée par les anges. Comp. le vers. 14. — *Ejicient te...* (vers. 22). C'est ici la partie principale de l'explication du songe. — *Cum bestiis ferisque.* Chald. : Avec les bêtes des champs. — *Et fœnum..., et rore...* Littéralement, dans le texte original : Et on te fera manger de l'herbe, comme aux bœufs, et on te trempera dans la rosée. Ces actes sont appliqués, d'une manière figurée, aux exécuteurs célestes de la sentence. — *Septem tempora...* Voyez la note du vers. 13ᵇ. — *Donec scias...* Au vers. 14ᵇ, nous lisions : « Donec cognoscant viventes... » Ici, ce trait est appliqué directement à Nabuchodonosor. De même aux vers. 23ᵇ et 29ᵇ. — *Quod autem...* (vers. 23). Transition à un dernier détail, relatif à la souche laissée dans le sol. — *Præcepit.* Le chaldéen a le pluriel : Ils ont dit. Un seul des « saints veillants » avait parlé, mais comme représentant de tous. Comp. le vers. 14. — *Regnum... manebit.* A la lettre dans le texte : Ton règne sera stable pour toi; c.-à-d., te sera maintenu. On ne devait donc pas donner de successeur à Nabuchodonosor pendant sa maladie. Cf. vers. 33ᵇ. — *Potestatem esse...* Chald.: (Jusqu'à ce que tu reconnaisses) que les cieux sont puissants. « Les cieux » : expression poétique pour désigner celui qui a été appelé précédemment le Dieu du ciel (cf. II, 18, 37, 44), et qui sera nommé plus loin le roi du ciel (cf. V, 23). Elle n'apparaît qu'en cet endroit de l'Ancien Testament. Les talmudistes l'emploient souvent.

24. Daniel indique à Nabuchodonosor un moyen d'échapper au danger qui le menaçait. — *Consilium meum...* Formule très respectueuse pour introduire le conseil. — *Peccata... eleemosynis...* D'après le chaldéen : Rachète (ou bien, brise) tes péchés par la justice. Le tout-puissant despote s'était rendu coupable d'injustices sans nombre, soit envers ses sujets, soit envers les peuples étrangers, qu'il avait dépouillés sans scrupule; Daniel lui recommande, comme moyen d'expiation, la vertu opposée à ce vice. Mais il est possible que le mot *ṣᵉdâqâh* ait ici, comme en maint autre passage de l'Ancien Testament et des écrits rabbiniques (comp. aussi II Cor. IX, 9, et voyez Gesenius, *Thesaurus phil.-crit. linguæ hebr. et chald.*, t. III, p. 1151), le sens spécial de libéralité, bienfaisance, aumône. Le parallélisme, *et... misericordiis...*, favorise cette traduction, pour laquelle saint Jérôme a suivi les Septante et Théodotion. — Le génitif *pauperum* est un hébraïsme, et signifie : envers les pauvres.

pauperum ; forsitan ignoscet delictis tuis.

25. Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.
26. Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat;
27. responditque rex, et ait : Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, et in gloria decoris mei?

28. Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de cælo ruit : Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex : Regnum tuum transibit a te,

29. et ab hominibus ejicient te, et cum bestiis et feris erit habitatio tua; fœnum quasi bos comedes, et septem tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus in regno

œuvres de miséricorde envers les pauvres; peut-être *le Seigneur* pardonnera-t-il tes fautes.
25. Toutes ces choses arrivèrent au roi Nabuchodonosor.
26. Après douze mois, il se promenait dans le palais de Babylone;
27. et le roi prit la parole et dit : N'est-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie comme résidence royale, dans la force de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire?
28. Cette parole était encore dans la bouche du roi, lorsqu'une voix s'élança du ciel : Voici ce qui t'est annoncé, roi Nabuchodonosor : Ton royaume te sera enlevé;
29. on te chassera du milieu des hommes, et tu habiteras avec les animaux et les bêtes sauvages; tu mangeras du foin comme un bœuf, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que

---

— *Forsitan...* Le prophète ne donne pas à Nabuchodonosor une certitude absolue de pardon, car ce point dépendait de Dieu seul; du moins il lui donne une espérance très forte. Cf. Joel, II, 12 et ss.; Am. VII, 3, 6; Jon. III, 5 et ss., etc. — — *Ignoscet delictis...* Le chaldéen dit avec une nuance : (Peut-être) y aura-t-il de la durée pour ta postérité. Cela revient au même pour la pensée. — Ce vers. 24 est regardé à bon droit par les théologiens comme un « locus classicus » pour démontrer le mérite des bonnes œuvres. Cf. Tob. IV, 7 et ss.; XII, 8-9; XIV, 11; Eccli. III, 33; XVII, 18; XXIX, 15.

5° L'accomplissement du songe. IV, 25-30.

25. Le fait, brièvement signalé. — *Omnia hæc...* Tout se réalisa, sans exception.

26-27. L'occasion spéciale du châtiment. — *Post finem...* Les douze mois sont comptés à partir de la vision. Nabuchodonosor avait eu une année entière pour se repentir. — *In aula Babylonis.* Chald. : Sur le palais de la royauté (le palais royal) de Babylone; c.-à-d., sur la vaste terrasse, du haut de laquelle il pouvait contempler toute la ville. Cf. II Reg. XI, 2, etc. (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 1, 4, 5, 10; pl. XIII, fig. 2, 3, etc.) — *Responditque* (vers. 27). C.-à-d., il prit la parole. — *Nonne hæc...* Réflexion pleine d'orgueil, qui révèle les pensées intimes et habituelles du monarque. — *Babylon magna.* Ville réellement immense. « Le carré régulier formé par ses murailles couvrait une superficie de 513 kilomètres (carrés); superficie plus étendue que le département de la Seine et sept fois plus grande que l'enceinte fortifiée de Paris. » Strabon et Pausanias lui donnent aussi le nom de grande; Hérodote, I, 191, lui attribue 480 stades de circonférence (le stade équivaut à 185m). Il est vrai que cet espace était loin d'être complètement bâti. La ville était remplie de magnifiques édifices, sacrés et profanes. Cf. Is. XIII, 19; F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 156-164 de la 6e édit.; l'*Atl. géogr.*, pl. IX. — *Quam ego ædificavi.* Nabuchonosor avait le droit de tenir ce langage, comme on le voit par ses inscriptions et par le témoignage des anciens historiens. Il avait tellement embelli Babylone, il y avait construit de si nombreux et de si riches monuments, qu'on peut le regarder comme le second fondateur de la grande cité (voyez J. Ménant, *Babylone et la Chaldée*, p. 176). « Il bâtit le temple de Bel, dit Bérose (cité par Josèphe, *Ant.*, X, 11, 1), et beaucoup d'autres édifices avec profusion; bien plus, de ce qui était, dans les temps plus anciens, une ville, il fit une autre ville par sa magnificence, la rétablissant de nouveau. » — *In domum regni.* C.-à-d., comme résidence royale et comme capitale de l'empire. — *In gloria decoris...* Plutôt, d'après le texte : Pour la gloire de ma splendeur. « Ce que Nabuchodonosor aimait dans Babylone, c'était surtout... le piédestal de sa propre grandeur. » Son orgueil effréné fait qu'il rapporte tout à lui-même, comme à un centre suprême.

28-29. Nabuchodonosor est averti que l'heure du châtiment est venue pour lui. — *Cumque adhuc...* Trait dramatique. « C'est au moment où l'homme se fait dieu, que Dieu l'abaisse au niveau de la bête. » — *Vox de cælo.* Comp. le vers. 10, où le « saint veillant » descendait du ciel pour apporter la sentence. — *Ruit.* D'après le chaldéen : tomba. Cette voix fut-elle extérieure, ou simplement intérieure? On ne saurait le dire avec certitude. Peu importe, d'ailleurs Nabuchodonosor n'eut pas de peine à savoir d'où elle venait et à quel phénomène précédent elle se rattachait. — *Tibi dicitur.* Littéralement dans le texte : « Tibi dicentes. » Formule très solennelle d'introduction. — *Regnum... transibit.* D'après le chaldéen : « Regnum transiit a te. » Le fait est envisagé comme accompli. Voyez, dans

tu saches que le Très-Haut domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il veut.

30. A la même heure, cette parole fut accomplie sur Nabuchodonosor : il fut chassé du milieu des hommes, il mangea du foin comme un bœuf, son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce que ses cheveux eussent crû comme *les plumes* d'un aigle, et ses ongles comme ceux des oiseaux.

31. A la fin du temps *marqué*, moi, Nabuchodonosor, j'élevai mes yeux au ciel, et le sens me fut rendu ; je bénis le Très-Haut, je louai et je glorifiai celui qui vit éternellement, parce que sa puissance est une puissance éternelle, et que son royaume s'étend de génération en génération.

32. Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant ; car il agit comme il lui plaît, soit avec les vertus célestes, soit avec les habitants de la terre ; et nul ne peut résister à sa main, ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait cela ?

hominum, et cuicumque voluerit, det illud.

30. Eadem hora sermo completus est super Nabuchodonosor ; et ex hominibus abjectus est, et fœnum, ut bos, comedit, et rore cæli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, et ungues ejus quasi avium.

31. Igitur post finem dierum, ego, Nabuchodonosor, oculos meos ad cælum levavi, et sensus meus redditus est mihi ; et Altissimo benedixi, et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi, quia potestas ejus potestas sempiterna, et regnum ejus in generationem et generationem.

32. Et omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt ; juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cæli quam in habitatoribus terræ ; et non est qui resistat manui ejus, et dicat ei : Quare fecisti ?

---

les LXX, une longue addition apocryphe. — *Ab hominibus*... (vers. 29). Reproduction littérale du vers. 22, à part les mots « et rore cæli infunderis », qui sont omis ici.

30. Exécution de la sentence. — *Eadem hora*... Le coup fut soudain, foudroyant. — *Et ex hominibus*... L'accomplissement de la vengeance divine est décrit à peu près dans les mêmes termes que la menace. Comp. le vers. 29. Non toutefois que Nabuchodonosor ait été chassé au loin par ses sujets. C'est lui-même qui, devenu insensé, s'éloigna de la société des hommes et se mit à vivre avec les animaux sauvages, se nourrissant d'herbe comme un bœuf, soumis à toutes les intempéries des saisons (*rore... corpus...*), négligeant de soigner son corps, et laissant croître ses cheveux et ses ongles (*donec capilli...*). — *In similitudinem aquilarum* : c.-à-d., à la façon des plumes des oiseaux de proie. — *Ungues quasi avium* : par conséquent, longs et recourbés. — Ce genre de folie est bien connu ; c'est la terrible maladie que l'on nomme, en langage médical, « insania zoanthropica » ou « lycanthropia ». Tous les traits signalés par l'écrivain sacré sont d'une parfaite exactitude. Celui qui est atteint de ce mal se croit métamorphosé en un animal quelconque, dont il imite les mœurs, les cris, les attitudes. « C'est chose d'expérience que, plus les cheveux sont exposés à l'influence des mauvais temps et aux rayons du soleil, plus ils acquièrent de dureté, de manière à devenir en cela semblables aux plumes des oiseaux... Il est aussi certain que les ongles, si on ne les taille point, se recourbent et deviennent semblables... à des griffes d'oiseaux. Enfin, les personnes atteintes de lycanthropie, se croyant changées en bêtes, se nourrissent quelquefois d'herbe, comme les animaux herbivores. » (F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 331 de la 2e édit.)

6° Après sa guérison, Nabuchodonosor témoigne sa reconnaissance à Dieu. IV, 31-34.

31-33. Il s'humilie, recouvre la santé et reprend ses fonctions royales. C'est la réalisation, très exacte aussi, de la seconde partie de la prédiction. Comp. le vers. 23. — *Post finem dierum*. Hébraïsme : à la fin du temps fixé pour le châtiment. Comp. les vers. 13, 22, 29. — *Ego Nabuchodonosor*. Dans la première portion de son rescrit (III, 98-IV, 15), le monarque a d'abord parlé à la première personne ; puis tout à coup le récit est devenu indirect (cf. IV, 16-30), surtout dans les versets qui décrivent la folie de Nabuchodonosor (vers. 25 et ss.). La première personne reparaît subitement ici. — *Oculos... ad cælum*... Ce fut là son premier mouvement, lorsqu'il commença à se ressaisir. — *Sensus... redditus*... La raison lui est aussitôt rendue pleinement, et il recouvre le sentiment de sa personnalité humaine. Il en fait un très noble usage, qu'il met en relief, dans son récit, en multipliant les expressions synonymes : *benedixi, laudavi, et...* — *Quia potestas*... Répétition de III, 100b. — Le verset 32 est entièrement consacré à relever la toute-puissance de Jéhovah. La première ligne, *et omnes... reputati sunt*, se retrouve presque identiquement dans Isaïe, XL, 17 ; la seconde, *juxta voluntatem... terræ*, a une très grande analogie avec Is. XXIV, 21 ; la troisième, *et non est... fecisti*, coïncide presque avec Is. XLIII, 13

33. In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, et ad honorem regni mei decoremque perveni; et figura mea reversa est ad me, et optimates mei et magistratus mei requisierunt me, et in regno meo restitutus sum, et magnificentia amplior addita est mihi.

34. Nunc igitur, ego, Nabuchodonosor, laudo, et magnifico, et glorifico Regem cæli, quia omnia opera ejus vera, et viæ ejus judicia, et gradientes in superbia potest humiliare.

33. En ce même temps le sens me revint, et je recouvrai l'éclat et la gloire de mon royaume; ma première forme me fut rendue, mes grands et mes magistrats vinrent me chercher; je fus rétabli dans mon royaume, et une magnificence plus grande me fut donnée.

34. Maintenant donc, moi, Nabuchodonosor, je loue, j'exalte et je glorifie le Roi du ciel, parce que toutes ses œuvres sont vraies, ses voies pleines de justice, et qu'il peut humilier ceux qui marchent avec orgueil.

CHAPITRE V

1. Baltassar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille, et unusquisque secundum suam bibebat ætatem.

1. Le roi Baltassar fit un grand festin à mille des grands de sa cour, et chacun buvait selon son âge.

(cf. Job, IX, 12). Sur cette couleur biblique de l'édit, voyez la fin de la note qui sert d'introduction à ce paragraphe, p. 254. — Le texte chaldéen n'a pas les mots *apud eum*. Au lieu de *in nihilum reputati...*, il dit seulement : « non reputati sunt. » Il emploie le singulier (« in virtute cæli »; la force, c.-à-d., l'armée des anges), au lieu de *in virtutibus...* — *Qui resistat...* A la lettre : Qui lui frappe sur la main (pour l'empêcher d'agir). — *In ipso tempore...* (vers. 33). Au moment même où Nabuchodonosor s'humiliait ainsi devant Dieu, il recouvrait pleinement la santé, selon qu'il lui avait été prédit. Cf. vers. 22ᵇ et 29ᵇ. Ce trait est répété (comp. le vers. 31ᵃ), à cause de sa connexion intime avec le suivant : *et ad honorem...* Dans le texte : Et pour l'honneur de ma royauté, ma splendeur (Vulg., *decorem*), mon éclat (Vulg., *figura mea*), me revinrent. Cette splendeur et cet éclat représentent probablement la dignité d'homme et la prestance extérieure que Nabuchodonosor avait perdues. — *Optimates... requisierunt...* Non qu'on eut abandonné le roi complètement à lui-même durant sa maladie; mais ces mots désignent l'acte solennel par lequel il fut réintégré dans ses fonctions. — *Magnificentia amplior...* Il vécut donc un temps assez considérable après sa guérison. « Ses derniers jours furent brillants comme les premiers. Il mourut à Babylone, après un règne de quarante-trois années, en 561 avant J.-C. Il devait avoir près de quatre-vingts ans. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 338.)

34. Conclusion de l'édit. Il s'achève par une autre belle doxologie. Cf. III, 99-100. — *Laudo, et magnifico...* Accumulation de synonymes, comme au vers. 31, pour marquer un vif empressement à louer Dieu. — *Opera... vera.* D'après le chaldéen : Toutes ses œuvres sont fermeté, c.-à-d. vérité (parfaitement conformes à la vérité). — *Judicia.* De nouveau l'abstrait pour le concret : sa conduite entière est équitable. — *Gradientes... humiliare.* Nabuchodonosor venait d'en faire la terrible expérience. Réflexion fréquente dans les saints Livres; cf. I Reg. II, 7; Ps. XVII, 28; Is. X, 33; XIII, 11; XXV, 11, etc. C'est toujours en polythéiste que le monarque chaldéen tient ce beau langage au sujet de Jéhovah. La puissance du Dieu des Juifs l'avait rempli d'admiration, et il lui rendait un culte respectueux, mais sans cesser d'adorer ses autres dieux. Voyez II, 47; III, 95-96, et les notes. — Les LXX ont encore en cet endroit une longue interpolation.

§ V. — *Mané, Thécel, Pharès.* V, 1-31.

« Magnifique peinture. » La scène décrite « présente une grandeur saisissante ». Elle nous conduit brusquement de l'histoire de la folie du grand roi à « la dernière nuit de Baltassar, qui fut aussi la dernière de l'indépendance de Babylone ».

1° Le festin sacrilège de Baltassar. V, 1-4.

Ce fut l'occasion de tout l'épisode.

CHAP. V. — 1. Le banquet. — *Baltassar.* Ce nom, quoique identique dans la Vulgate à celui qui avait été donné à Daniel (cf. I, 7; IV, 5), n'a pas la même orthographe, ni la même signification, dans le texte original. Là, c'était *Beltšaʾṣṣar;* ici, nous lisons *Belšaṣṣar*, qui correspond à l'assyrien *Bel-sar-uṣṣur*, « que Bel protège le roi! » Voyez la note de I, 7. — La mention de ce prince par l'auteur du livre de Daniel a créé de tout temps de grandes difficultés. D'après les vers. 2, 11, 13, 18 et 22, il aurait été fils de Nabuchodonosor; d'après VII, 1 et VIII, 1, il régna environ trois ans à Babylone; d'après le vers. 31 du présent chapitre, l'empire chaldéen sombra la nuit même de sa mort, et passa entre les mains de Darius le Mède. Or, les autres documents classiques, soit sacrés, soit profanes, qui concernent cette époque, semblent contredire en tous points ces données. Jérémie, LII, 31, et l'auteur du quatrième livre des Rois, XXV, 27,

2. Le roi, déjà pris de vin, ordonna qu'on apportât les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem, afin que le roi, ses grands, ses femmes et ses concubines s'en servissent pour boire.

2. Præcepit ergo, jam temulentus, ut afferrentur vasa aurea et argentea quæ asportaverat Nabuchodonosor, pater ejus, de templo quod fuit in Jerusalem, ut biberent in eis rex et optimates ejus, uxoresque ejus, et concubinæ.

---

supposent formellement que Nabuchodonosor eut pour successeur son fils Évilmérodach, et ce fait est attesté plus clairement encore par les fragments qui nous restent de Bérose et d'Abydène, et par le canon de Ptolémée. D'après ces dernières sources, nous savons qu'Évilmérodach fut assassiné, après un règne tyrannique de deux ans (561-559 avant J.-C.), par Nériglissor, son beau-frère; que celui-ci lui succéda et régna trois ans et quelques mois (559-556); que Nériglissor eut pour successeur son tout jeune fils, qui périt bientôt, assassiné à son tour (556); que Nabonide s'empara du trône et régna pendant dix-huit ans (556-538), puis qu'au moment où Cyrus s'empara de Babylone, il fut fait prisonnier dans une ville du nord de la Chaldée, où il se trouvait alors, et qu'il fut réduit à accepter de son vainqueur le titre de satrape de Carmanie. Rien de Baltassar en tout cela. Sans doute, Baruch, I, 11-12, signale comme fils et héritier présomptif de Nabuchodonosor un prince de ce nom; mais on ne saurait identifier ces deux Baltassar, puisque le passage de Baruch est daté de l'an 583, tandis que nous sommes ici en 538. On conçoit que les rationalistes aient essayé de tirer parti de cette difficulté, en niant purement et simplement l'existence du roi Baltassar, et en attaquant la véracité, l'authenticité des pages qui parlent de lui d'une manière en apparence contraire à l'histoire. Les commentateurs anciens et modernes, ne pouvant faire de lui un personnage à part, ont essayé de l'identifier avec quelque roi babylonien de ces temps (on a nommé tour à tour Laborosoarchod, Évilmérodach, Nabonide etc.); toutefois, aucun de ces systèmes n'était satisfaisant. Mais voici que « des textes cunéiformes récemment découverts ont sinon jeté une pleine lumière, du moins grandement éclairci cette question et justifié Daniel. Grâce à une inscription dédicatoire de Nabonide... et à une tablette de Cyrus contenant un abrégé du règne (de Nabonide)..., nous savons que le fils aîné de celui-ci se nommait précisément Baltassar (*Bel-sar-uṣṣur*); que ce prince, tandis que son père se tenait perpétuellement renfermé dans son palais de Téma, protégeait le pays à la tête des grands et de l'armée... Au contraire, la dix-septième année, Nabonide prend lui-même le commandement de l'armée, quitte Babylone, et, battu par Cyrus, est fait prisonnier. Comme le texte ne dit plus rien du fils du roi, il est croyable qu'il était rentré à Babylone et y commandait à la place de son père. Le rôle joué par Baltassar est donc analogue à celui de Nabuchodonosor du vivant de son père Nabopolassar; aussi Jérémie, XLVI, 2, donne-t-il à Nabuchodonosor le titre de roi, comme Daniel, V, 1, le donne à Baltassar. Il est probable que cette sorte d'association au trône eut une proclamation officielle quelques années avant la fin de Nabonide, comme cela se fit pour Assurbanipal du vivant d'Asarhaddon, et c'est de cette époque que Daniel date quelques-unes de ses prophéties (cf. VII, 1; VIII, 1). Cette association au trône est admise par la plupart des assyriologues... Mais le contexte laisse entendre que Baltassar n'était pas encore monarque indépendant : il n'occupe que la seconde place du royaume, et Daniel, dont il veut faire son ministre, n'occupera que la troisième (cf. Dan. V, 7, 16)... De plus, dans le texte chaldéen, on lit *b'malkûṯâ'*, dans le royaume, et non (comme le disent les versions grecques et latines), *b'malkûṯi*, dans mon royaume. A plusieurs reprises,

U ša Bîl-šar-usur
Et en ce qui concerne Baltasar

habal riš- tu -u
[mon] fils premier-né

ši- it lib- bi- ya
le rejeton de mon cœur

Inscription de Nabonide, mentionnant son fils Baltassar. (D'après un cylindre babylonien.)

il est vrai, Baltassar est nommé fils de Nabuchodonosor; mais... les mots père, fils, ont ici le sens large, fréquent en babylonien, en assyrien et dans toutes les langues sémitiques, d'ancêtre ou prédécesseur, descendant ou successeur. Rien ne s'oppose (d'ailleurs) à ce que Nabonide ait véritablement épousé une fille de Nabuchodonosor, même avant de monter sur le trône, car il était alors grand dignitaire religieux de l'empire. » (F. Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, t. I, col. 1420-1421). — *Fecit... convivium.* La ville était à ce moment assiégée par les troupes de Cyrus; mais on la croyait imprenable, et les habitants vivaient dans une aveugle sécurité. Cf. Is. XXI, 5, et le commentaire. — *Optimatibus... mille.* Ce nombre n'a rien d'étonnant dans la circonstance. Cf. Esth. I, 3-8. Les banquets gigantesques étaient du goût des anciens, surtout dans les cours orientales. — *Unusquisque... secundum...* Le chaldéen a une

3. Tunc allata sunt vasa aurea et argentea quæ asportaverat de templo quod fuerat in Jerusalem; et biberunt in eis rex et optimates ejus, uxores et concubinæ illius.

4. Bibebant vinum, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos, ferreos, ligneosque et lapideos.

5. In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis contra candelabrum, in superficie parietis aulæ regiæ; et rex aspiciebat articulos manus scribentis.

6. Tunc facies regis commutata est, et cogitationes ejus conturbabant eum, et compages renum ejus solvebantur, et genua ejus ad se invicem collidebantur.

7. Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldæos et aruspices; et proloquens rex ait sapientibus

3. Alors on apporta les vases d'or et d'argent qui avaient été enlevés du temple de Jérusalem, et le roi, ses grands, ses femmes et ses concubines s'en servirent pour boire.

4. Ils buvaient du vin et ils louaient leurs dieux d'or et d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre.

5. Au même instant apparurent des doigts et comme la main d'un homme qui écrivait en face du candélabre, sur la paroi du mur de la salle royale, et le roi voyait les doigts de la main qui écrivait.

6. Alors le visage du roi se changea, et ses pensées le troublèrent, et les jointures de ses reins se relâchèrent, et ses genoux se choquaient l'un l'autre.

7. Le roi cria donc avec force qu'on fît venir les mages, les Chaldéens et les augures; et le roi, prenant la parole, dit

---

tout autre leçon : Et il (le roi) buvait du vin devant les mille. Ce détail prépare celui du vers. 2. Baltassar était probablement assis à une table séparée, conformément à l'étiquette de l'Orient. C'est à la suite du repas proprement dit qu'eut lieu la scène d'orgie qui va être racontée.

2-4. Le roi, dans son ivresse, profane les vases sacrés du temple de Jérusalem. — *Præcepit... temulentus.* Chald. : Baltassar dit, tandis qu'il goûtait le vin; c.-à-d., après avoir beaucoup bu, tout surexcité par le vin, comme traduit la Vulgate. — *Vasa quæ...* Sur ces vases sacrés, voyez I, 2 et la note; Esdr. I, 9 et ss. — *Ut biberent...* D'après les vers. 4 et 23, le roi, en agissant ainsi, se proposait directement d'insulter le Dieu des Juifs, au culte duquel ces vases précieux avaient servi. — *Uxores et concubinæ.* C.-à-d., les femmes de premier et de second rang, selon la coutume orientale. Cf. Cant. VI, 8. — Au vers. 3, lisez, d'après le texte chaldéen, « quæ asportaverant », (les vases qu'on avait apportés), au lieu de *quæ asportaverat.* — *Bibebant...* (vers. 4). Trait bien conforme à la réputation des Babyloniens dans l'antiquité. Ils passaient pour aimer le vin et la débauche. Cf. Quinte-Curce, v, I. — *Et laudabant deos...:* en chantant des hymnes en leur honneur. — *Æreos... lapideos.* Énumération, en gradation descendante, des matériaux dont on se servait pour fabriquer les idoles.

Candelabre assyrien.
(D'après un bas-relief.)

2° Réponse de Jéhovah à la provocation du roi. V, 5-9.

5. L'inscription mystérieuse. — *In eadem hora.* Soudain, à l'improviste (cf. IV, 30); au plus fort de l'acte sacrilège, que le Seigneur ne voulut pas laisser impuni. — *Apparuerunt digiti.* On ne vit que des doigts; le reste de la main demeura invisible. Cf. vers. 24. — *Contra candelabrum.* Ce détail est signalé à dessein, pour montrer que le phénomène eut lieu en pleine lumière. — *In superficie parietis.* D'après le chaldéen : Sur la chaux de la muraille. Dans l'intérieur des palais assyriens et babyloniens, comme les découvertes modernes l'ont démontré, les murs, construits en briques cuites ou crues, étaient toujours revêtus d'une sorte de mastic blanc, formé de chaux et de plâtre, qui adhérait fortement à l'argile. Voyez Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité,* t. II, p. 286. Un détail d'une telle précision suppose un auteur contemporain et vivant sur les lieux. — *Articulos manus.* Chald. : l'extrémité de la main.

6-7ª. Baltassar, terrifié, convoque les mages et les devins, pour se faire interpréter l'inscription. — *Tunc...* L'impression produite sur le roi est décrite en termes dramatiques. — *Facies regis.* Chald. : L'éclat du roi; c.-à-d. la fraîcheur de son teint, qui fit place à une pâleur mortelle (*immutata est*). — *Cogitationes... conturbabant...* Expression chère à l'auteur de notre livre. Cf. II, 30; IV, 2, 16; VII, 15. Les pensées d'angoisse se succédaient dans l'esprit de Baltassar, qui comprit aussitôt que cette apparition lui présageait quelque malheur. — *Compages renum...* Chald.: Les ligaments de ses reins se relâchèrent. Locution métaphorique très énergique. Dans la Bible, les reins sont regardés comme le siège de la force (cf. Ps. LXXVIII, 24; Ez. XXIX, 7, etc.). — *Genua ejus...* Autre effet produit fréquemment par la peur. — *Exclamavit...* (vers. 7). Comme Nabuchodonosor en deux occasions analogues (cf. II,

aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture et m'en donnera l'interprétation sera revêtu de pourpre, aura un collier d'or à son cou et sera le troisième dans mon royaume.

8. Tous les sages du roi, étant alors entrés, ne purent ni lire l'écriture, ni en donner l'interprétation au roi.

Babylonis : Quicumque legerit scripturam hanc, et interpretationem ejus manifestam mihi fecerit, purpura vestietur, et torquem auream habebit in collo, et tertius in regno meo erit.

8. Tunc ingressi omnes sapientes regis non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare regi.

2, 27; IV, 3), Baltassar mande au plus vite auprès de lui ceux de ses sujets dont la profession consistait à interpréter les songes, les visions, tous les phénomènes extraordinaires. — *Magos, Chaldæos et aruspices.* Chald. : Les *'aŝfayyâ'*, les *kaŝdayyâ'* et les *gazrayyâ'*. Voyez les notes de II, 2, 27, et de IV, 4-5. Il est étonnant, au premier regard, que les *ḥarṭummîm*, ou scribes sacrés, ne soient pas mentionnés cette fois; car ils étaient, ce semble, les plus nécessaires dans le cas présent. Il est probable qu'ils sont compris dans les autres catégories.

7b-9. Les sages de Babylone sont impuissants à donner l'explication demandée. — *Sapientibus.* Ce nom représente en abrégé, comme au chap. II, 13, 14, etc., toutes les classes des devins et des mages. — *Quicumque legerit...* L'inscription était donc demeurée visible sur la muraille. — A celui qui réussirait, soit à la déchiffrer, soit à l'interpréter (*et interpretationem...*), le roi promet une magnifique récompense, consistant en des honneurs presque royaux. — *Purpura vestietur.* La pourpre a été de très bonne heure, surtout dans les contrées orientales, le vêtement des rois, des princes et de tous ceux qu'ils voulaient honorer. Cf. Esth. VIII, 15; Xénophon, *Anabas.*; I, 5, 8, etc. Dans l'antiquité, la pourpre de Babylone était très célèbre, comme celle de Tyr (cf. Philostrate, *Ep.* XXVII). Le mot chaldéen *'arg'vân*, l'équivalent de l'hébreu *'argâmân*, désigne la pourpre rouge, plus précieuse que la pourpre violette. — *Torquem auream.* C'était là aussi l'emblème d'une haute dignité. Cf. Gen. XLI, 42; Hérodote, III, 20; Xénophon, *Anab.*, II, 27 et V, 8, etc. (*Atl. archéol.*, pl. LXXXII, fig. 5). — *Et tertius...* (au lieu de *erit*, le chaldéen porte : il dominera). « Pourquoi le troisième, et non le second, comme dans les cas semblables, Gen. XLI, 40, et Esth. X, 3? Ce trait ne s'explique que par le fait qu'il y avait alors deux souverains dans le royaume » (Nabonide et Baltassar, ainsi qu'il a été dit plus haut). — *Tunc ingressi...* (vers. 8). Idiotisme évident, puisque les sages



Divinité assyrienne munie d'un collier précieux. (D'après l'original, trouvé à Ninive.)

étaient déjà entrés, d'après le vers. 7. — *Nec... legere.* On a fait diverses hypothèses pour expliquer l'embarras des mages. Par exemple, on a dit que les caractères étaient ceux du vieil al-

9. Unde rex Baltassar satis conturbatus est, et vultus illius immutatus est; sed et optimates ejus turbabantur.

10. Regina autem, pro re quæ acciderat regi, et optimatibus ejus, domum convivii ingressa est, et proloquens ait: Rex, in æternum vive! Non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

11. Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, et in diebus patris tui scientia et sapientia inventæ sunt in eo; nam et rex Nabuchodonosor, pater tuus, principem magorum, incantatorum, Chaldæorum et aruspicum constituit eum; pater, inquam, tuus, o rex;

12. quia spiritus amplior, et prudentia, intelligentiaque et interpretatio somniorum, et ostensio secretorum, ac solutio ligatorum, inventæ sunt in eo, hoc est in Daniele, cui rex posuit nomen Baltassar. Nunc itaque Daniel vocetur, et interpretationem narrabit.

9. Aussi le roi Baltassar fut-il très troublé, et son visage fut changé, et les grands furent troublés comme lui.

10. Mais la reine, à cause de ce qui était arrivé au roi et à ses grands, entra dans la salle du festin et dit : O roi, vis éternellement! Que tes pensées ne te troublent point, et que ton visage ne se change pas.

11. Il y a dans ton royaume un homme qui a en lui l'esprit des dieux saints, et, du temps de ton père, on a trouvé en lui la science et la sagesse; aussi le roi Nabuchodonosor, ton père, l'établit-il chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens et des augures ; ton père, dis-je, ô roi ;

12. parce qu'on trouva dans cet homme, dans Daniel, à qui le roi donna le nom de Baltassar, un esprit supérieur, de la prudence, de l'intelligence, le don d'interpréter les songes, de découvrir les secrets et de résoudre les questions les plus difficiles. Qu'on appelle donc maintenant Daniel, et il donnera l'interprétation.

---

phabet phénicien, et non ceux de l'écriture carrée, plus récente ; ou bien, que l'inscription était hiéroglyphique, etc. Nous verrons plus bas que les mots étaient sémitiques ; il est vraisemblable, en outre, que l'écriture n'était pas illisible en elle-même, de sorte que les sages babyloniens purent contrôler l'explication. La difficulté résidait sans doute dans l'agencement des lettres, qui formaient une sorte de cryptogramme. Daniel, divinement éclairé, eut aussitôt la clef du mystère, tandis que les autres ne purent rien découvrir. — *Unde rex...* (vers. 9). L'impuissance des devins redoubla l'effroi du monarque et de tous les assistants (*sed et optimates...*). A leur point de vue c'était, surtout si l'on se souvient que la ville était entourée d'ennemis, un très fâcheux pronostic. — *Vultus illius...* Chald. : Son état fut changé. Voyez la note du vers. 6ª.

3° La mère du roi l'engage à consulter Daniel. V, 10-12.

10-12. Le bon conseil de la reine. — *Regina*. La reine mère évidemment, puisque les femmes du roi étaient dans la salle du festin. Voyez les vers. 2 et 23. Le récit montre qu'elle jouissait d'une grande influence au palais, car sa proposition fut immédiatement acceptée. En Orient, la reine mère a toujours exercé un rôle prépondérant. — *Pro re quæ... ejus*. Chald. : à cause des paroles du roi et de ses grands. Le bruit des conversations bruyantes qui s'engagèrent dans la salle du festin à la suite de l'incident parvint jusqu'à l'appartement de la reine, et elle sortit pour se rendre compte par elle-même de ce qui se passait : *domum convivii...* — *Rex in æternum...* La formule habituelle, lorsqu'on s'adressait au roi. Voyez II, 4, et la note. — *Non te conturbent...* (comp. la note du vers. 6ª). Elle commence par rassurer son fils; puis elle lui conseille aussitôt de faire venir Daniel. — *Est vir...* (vers. 11). La manière dont elle parle du prophète hébreu manifeste la haute estime qu'elle avait pour lui. — *Qui spiritum deorum...* Sur cette locution, voyez IV, 5ᵇ, et le commentaire. — *In diebus... inventæ...* Allusion à II, 26 et ss., et à IV, 16 et ss. Sur le sens large du mot *patris*, voyez ce qui a été dit dans l'introduction à ce chapitre, p. 263. — *Scientia et sapientia*. La Vulgate abrège. D'après le texte : La lumière, l'intelligence et une sagesse semblable à la sagesse des dieux ont été trouvées en lui. — *Principem magorum...* Cf. II, 48 ; IV, 6ª, et les notes. Cette fois, les quatre catégories de sages sont mentionnées. Comp. le vers. 7. — *Pater, inquam...* La reine insiste sur ce fait, pour rendre son conseil plus efficace : Ton père, si sage lui-même, avait une entière confiance en Daniel. — *Quia spiritus...* (vers. 12). Nouvel éloge du prophète juif, encore plus fort que le premier. — *Ostensio secretorum...* Chald. : (L'action d') expliquer les énigmes. — *Solutio ligatorum*. Chald. : Délier des nœuds. Comparez l'expression identique des Latins : « nodos solvere ». — *Cui... nomen...* Cf. I, 7 et la note; IV, 5. — *Nunc itaque...* Conclusion naturelle de cette chaude recommandation. — *Interpretationem narrabit*. La reine n'avait pas le moindre doute sur ce point. Mais pourquoi, a-t-on objecté, Daniel n'avait-il pas été appelé tout d'abord? Nous répondrons, comme précédemment (note de IV, 5), que le roi avait pensé en premier lieu aux interprètes attitrés. De plus,

13. Daniel fut donc introduit devant le roi; et le roi lui dit : Es-tu Daniel, l'un des captifs des enfants de Juda, que le roi mon père a amené de Judée?

14. On m'a dit de toi que tu as l'esprit des dieux, et qu'il s'est trouvé en toi une science, une intelligence et une sagesse supérieures.

15. Je viens de faire venir devant moi les sages et les mages, pour lire cette écriture et pour m'en indiquer l'interprétation, et ils n'ont pu me dire quel est le sens des mots.

16. Mais on m'a dit de toi que tu peux expliquer les choses obscures et résoudre les questions embarrassées; si donc tu peux lire cette écriture et m'en indiquer l'interprétation, tu seras revêtu de pourpre et tu porteras un collier d'or à ton cou, et tu seras le troisième prince dans mon royaume.

17. Daniel, répondant à ces paroles, dit en présence du roi : Que tes présents soient à toi, et donne à un autre les biens de ta maison; je te lirai néanmoins cette écriture, ô roi, et je t'en indiquerai l'interprétation.

18. O roi, le Dieu très haut donna à Nabuchodonosor, ton père, le royaume, la grandeur, la gloire et l'honneur;

19. et, à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples, toutes les nations et toutes les langues le craignaient et tremblaient devant lui : il faisait mourir ceux qu'il voulait, il frappait ceux qu'il voulait, il élevait ceux qu'il voulait, et il abaissait ceux qu'il voulait.

13. Igitur introductus est Daniel coram rege; ad quem præfatus rex ait : Tu es Daniel, de filiis captivitatis Judæ, quem adduxit pater meus rex de Judæa?

14. Audivi de te, quoniam spiritum deorum habeas, et scientia, intelligentiaque ac sapientia ampliores inventæ sunt in te.

15. Et nunc introgressi sunt in conspectu meo sapientes, magi, ut scripturam hanc legerent, et interpretationem ejus indicarent mihi, et nequiverunt sensum hujus sermonis indicere.

16. Porro ego audivi de te, quod possis obscura interpretari, et ligata dissolvere; si ergo vales scripturam legere, et interpretationem ejus indicare mihi, purpura vestieris, et torquem auream circa collum tuum habebis, et tertius in regno meo princeps eris.

17. Ad quæ respondens Daniel, ait coram rege : Munera tua sint tibi, et dona domus tuæ alteri da; scripturam autem legam tibi, rex, et interpretationem ejus ostendam tibi.

18. O rex, Deus altissimus regnum et magnificentiam, gloriam et honorem dedit Nabuchodonosor, patri tuo;

19. et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus, et linguæ tremebant et metuebant eum : quos volebat, interficiebat, et quos volebat, percutiebat, et quos volebat, exaltabat, et quos volebat, humiliabat.

---

si l'on songe que de longues années s'étaient écoulées depuis la mort de Nabuchodonosor, et que de grands changements avaient eu lieu à la cour pendant cet intervalle; que Daniel, quoique toujours employé à la cour (cf. VIII, 27), n'y avait ni la même autorité ni la même notoriété; enfin, que Baltassar, prince belliqueux, souvent absent de Babylone, n'avait probablement jamais eu avec lui de rapports personnels, on ne sera pas étonné de cet oubli.

4° Daniel comparaît devant le roi; il lit et interprète l'inscription. V, 13-28.

13-16. La pressante demande de Baltassar. — *Ad quem... rex...* Le petit discours du prince n'est pas moins empreint de respect que celui de sa mère. — *Tu es Daniel...?* Il interpelle le saint vieillard par son nom hébreu, sans doute à cause de la très grande ressemblance qui existait entre leurs deux noms chaldéens. Voyez la note du vers. 1[a]. La question du roi prouve bien qu'il ne connaissait pas encore personnellement Daniel. Cependant, les circonstances signalées par la reine semblent lui avoir remis en mémoire les hauts faits de l'ancien ministre; car il se souvient maintenant de son origine et de sa patrie : *de filiis... quem...* — *Audivi de te...* (verset 14). Baltassar répète délicatement à Daniel l'éloge fait naguère par la reine. Comp. les vers. 11-12. — Il le met ensuite brièvement au courant de la situation (*et nunc...*, vers. 15); puis il revient sur le don merveilleux qui lui avait été départi (*porro... audivi...* vers 16[a]), et lui fait les mêmes promesses qu'aux mages (*si ergo...*).

17-24. Première partie de la réponse de Daniel : l'orgueil de Baltassar sera châtié comme celui de Nabuchodonosor. — *Munera tua...* Le prophète commence par refuser nettement les offres royales, montrant ainsi qu'il était bien résolu à dire la vérité pour elle-même et à ne pas parler en vue d'une récompense humaine. — *Scripturam... legam.* Déjà il avait reçu à ce sujet les lumières d'en haut, et déchiffré et compris l'inscription. — *Deus altissimus...* Versets

20. Quando autem elevatum est cor ejus, et spiritus illius obfirmatus est ad superbiam, depositus est de solio regni sui, et gloria ejus ablata est,

21. et a filiis hominum ejectus est; sed et cor ejus cum bestiis positum est, et cum onagris erat habitatio ejus; fœnum quoque, ut bos, comedebat, et rore cæli corpus ejus infectum est, donec cognosceret quod potestatem haberet Altissimus in regno hominum, et quemcumque voluerit suscitabit super illud.

22. Tu quoque, filius ejus, Baltassar, non humiliasti cor tuum, cum scires hæc omnia;

23. sed adversum Dominatorem cæli elevatus es; et vasa domus ejus allata sunt coram te, et tu, et optimates tui, et uxores tuæ, et concubinæ tuæ, vinum bibistis in eis. Deos quoque argenteos, et aureos, et æreos, ferreos, ligneosque, et lapideos, qui non vident, neque audiunt, neque sentiunt, laudasti; porro Deum, qui habet flatum tuum in manu sua, et omnes vias tuas, non glorificasti.

24. Idcirco ab eo missus est articulus manus quæ scripsit hoc quod exaratum est.

25. Hæc est autem scriptura quæ digesta est : Mane, Thecel, Phares.

20. Mais, après que son cœur se fut élevé et que son esprit se fut affermi dans l'orgueil, il fut déposé de son trône royal, sa gloire lui fut enlevée,

21. et il fut chassé du milieu des enfants des hommes; son cœur devint semblable à celui des bêtes, et sa demeure fut avec les ânes sauvages; il mangea l'herbe des champs comme un bœuf, et son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-Haut a la puissance sur le royaume des hommes, et qu'il y établit qui il lui plaît.

22. Toi aussi, Baltassar, son fils, tu n'as pas humilié ton cœur, quoique tu susses toutes ces choses;

23. mais tu t'es élevé contre le dominateur du ciel; les vases de sa maison ont été apportés devant toi, et vous y avez bu du vin, toi, tes grands, tes femmes et tes concubines. En même temps tu as loué les dieux d'argent et d'or, d'airain et de fer, de bois et de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point et qui ne sentent point, et tu n'as pas glorifié Dieu, qui tient dans sa main ton souffle et toutes tes voies.

24. C'est pourquoi il a envoyé l'extrémité de cette main, qui a écrit ce qui est marqué *sur la muraille.*

25. Or voici l'écriture qui a été tracée : Mané, Thécel, Pharès.

18-21 : Daniel rappelle à Baltassar de quelle manière avait été puni l'orgueil de Nabuchodonosor. Cf. IV, 16-17, 22-25. Le jeune roi connaissait certainement ces faits, d'après le vers. 22b. Le vers. 18 signale la bonté du Seigneur envers Nabuchodonosor; le vers. 19, la toute-puissance du vieux monarque, résultat de cette bonté. La description du pouvoir illimité d'un despote oriental est très expressive; notez surtout la répétition des mots *quos volebat*. Il vaudrait mieux traduire l'équivalent chaldéen de *percutiebat* par « il faisait vivre »; le parallélisme le demande, et *maḥê* a réellement ce sens si on le rattache à *ḥayâh*, vivre. — *Quando autem...* (vers. 20). Châtiment de l'orgueil du grand roi. — La locution *spiritus... obfirmatus...* marque son endurcissement volontaire dans l'orgueil. — *Et a filiis...* (vers. 21). Suite du châtiment. Au lieu de *cor ejus... positum est*, lisez : Son cœur a été rendu semblable... *Cum onagris* est un trait propre à ce passage. Sur l'onagre envisagé comme type de sauvagerie, voyez Job, XXXIX, 5-8 (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXXXII, fig. 1, 5; pl. LXXXIII, fig. 5). — *Donec cognosceret...* Terme marqué pour le châtiment. Cf. IV, 22b, 23b, 31. — *Tu quoque...* Vers. 22-24 : Baltassar, qui n'a que trop imité le vice capital de Nabuchodonosor, sera puni sévèrement. — *Cum scires hæc.* Circonstance aggravante : instruit par ce terrible exemple, il aurait dû profiter de la leçon. — *Sed adversum...* (vers. 23). Ses blasphèmes et sa conduite sacrilège tiraient de là une gravité particulière, puisqu'il connaissait la puissance du Dieu qu'il insultait (*Dominatorem...*) — *Deos quoque...* En passant, Daniel relève, comme d'autres écrivains sacrés, la folie qu'il y a à adorer des dieux sans vie. Cf. Deut. IV, 28; Ps. CXIII, deuxième partie, 15 et ss.; CXXXIV, 16; Is. XLIV, 9, etc. — *Porro Deum...* Contraste frappant. — *Idcirco ab eo...* (vers. 24). Le céleste message avait donc un caractère pénal, comme toute l'assistance l'avait compris. Cf. vers. 6 et 9.

25-28. Deuxième partie de la réponse. Daniel cite (vers. 25) et explique (vers. 26-28) l'inscription mystérieuse. — *Mane, Thecel, Phares.* D'après le texte original: *M'né, m'né', ṭ'qel ufarsin.* C.-à-d., littéralement : Compté, compté, pesé et partageant. L'oracle est exprimé sous la forme du participe passé et du participe présent, parce que ce mode désigne l'action soit comme déjà accomplie, soit comme ayant déjà commencé à s'accomplir. Manière de dire que

26. Et voici l'interprétation de ces mots. Mané : Dieu a compté ton règne et y a mis fin.
27. Thécel : tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé trop léger.
28. Pharès : ton royaume a été divisé, et donné aux Mèdes et aux Perses.
29. Alors, par l'ordre du roi, Daniel fut revêtu de pourpre, et on lui mit au cou un collier d'or, et on publia qu'il avait

26. Et hæc est interpretatio sermonis : Mane, numeravit Deus regnum tuum, et complevit illud.
27. Thecel, appensus es in statera, et inventus es minus habens.
28. Phares, divisum est regnum tuum, et datum est Medis et Persis.
29. Tunc, jubente rege, indutus est Daniel purpura, et circumdata est torques aurea collo ejus, et prædicatum est

---

l'arrêt est irrévocable. Le premier mot, *m'nê'*, est répété deux fois, parce qu'il contient l'idée principale. En effet, *t'qel* n'est qu'un synonyme de *m'nê'*, et *farsîn* (*u* représente la conjonction « et ») indique simplement la conséquence de ce calcul, de ce pesage. Théodotion n'a cité qu'une fois le verbe *m'nê'*, et saint Jérôme l'a imité ; en l'interprétant (cf. vers. 26), Daniel cessera lui-même de le répéter. — *Hæc... interpretatio...* (vers. 26). Dans son interprétation, le prophète procède avec une méthode remarquable. « Chacune des trois phrases parallèles (qui la constituent) se décompose en trois parties rigoureusement symétriques : 1° le mot à expliquer ; 2° une première explication littérale du mot, présentant ce mot en tête de la phrase, à divers états grammaticaux ; 3° une seconde interprétation consécutive de la première, sorte de paraphrase à la fois plus longue et plus précise de l'explication littérale, à laquelle elle est uniformément rattachée par la conjonction *et*. » Clermont-Ganneau, *Journal asiatique*, VIII° série, t. VIII, p. 42. On a ainsi une série continuelle de jeux de mots, à la façon orientale :

COMPTÉ.	Dieu a *compté* ta royauté	et l'a achevée.
PESÉ.	Tu as été *pesé* dans les balances	et tu as été trouvé manquant (de poids).
DIVISÉ.	Ta royauté a été *divisée*,	et elle a été donnée au Mède et au Perse.

— *Mane*. Chald. : *m'nê'* ; participe passif du verbe *m'nâ'*, qui signifie compter, puis compléter, achever. Il est pris coup sur coup dans ces deux sens, ainsi que le marque le commentaire de Daniel. — *Numeravit* (chald. : *mânâh*)... *regnum*... C.-à-d. : Dieu a déterminé la durée de ta royauté. Or cette durée est maintenant à son terme : *et complevit...* — *Thecel* (verset 27). Chald. : *t'qel* ; participe passif de *t'qal*, il a pesé. — *Appensus es*. Chald. : *t'qiltâ'*. — Résultat du pesage : *inventus... minus habens*. A la lettre, dans le texte : Tu as été trouvé manquant (du poids voulu). — *Phares* (vers. 28). Chald. : *p'rês* ; participe passif de *p'râs*, diviser, partager. Ici, Daniel modifie légèrement le texte de l'inscription, pour rendre son interprétation plus symétrique. — *Divisum est*. Chald. : *p'risat*. Premier jeu de mots. Le mot *Pârâs*, *Persis*, en forme aussitôt un second. Les Mèdes et les Perses allaient donc faire la conquête de l'empire chaldéen.

5° Daniel est comblé d'honneurs par le roi ; celui-ci périt cette même nuit, et Darius le Mède lui succède. V, 29-31.

29. Intronisation du prophète dans sa nouvelle dignité. — *Tunc, jubente...* On est touché de voir le roi fidèle à sa promesse, quoique l'interprétation fût si désastreuse pour lui. — *Prædicatum est...* Proclamation officielle qui eut lieu dans l'intérieur du palais, devant le roi, la cour et les hauts fonctionnaires assemblés. Cf. vers. 1-2. Daniel avait d'abord refusé ces honneurs (comp. le vers. 17), pour témoigner qu'il ne se laissait guider, dans son explication, que par l'amour de la vérité. Il n'y avait désormais aucun inconvénient à les accepter ; il consent donc à ce qu'on honore en lui le prophète du Seigneur, et agrée une dignité qui devait tourner à l'avantage de son peuple.


Balances assyriennes. (D'après un bas-relief de Ninive.)

de eo quod haberet potestatem tertius in regno suo.

30. Eadem nocte interfectus est Baltassar, rex Chaldæus.

31. Et Darius Medus successit in regnum, annos natus sexaginta duos.

en puissance le troisième rang dans le royaume.

30. Cette même nuit, Baltassar, roi des Chaldéens, fut tué.

31. Et Darius le Mède lui succéda dans la royauté, étant âgé de soixante-deux ans.

---

30. Mort de Baltassar. — Elle est mentionnée d'une manière toute sommaire, l'écrivain sacré se bornant à constater le fait : *interfectus est... rex Chaldæus* (dans le texte : roi des Chaldéens). « La brièveté de la conclusion du récit achève de donner à cette scène la couleur la plus tragique... Pendant que Daniel expliquait à Baltassar les mots terribles écrits sur la muraille, l'accomplissement des menaces qu'ils contenaient était déjà, en effet, en cours d'exécution. Profitant du désordre causé dans Babylone par la fête, les soldats de Cyrus y pénétraient silencieusement, par les deux extrémités, en suivant le lit de l'Euphrate mis à sec. Les habitants avaient oublié les Perses; ils ne songeaient qu'à leurs orgies. Surpris au milieu des ténèbres, rendus incapables de résister par leur état d'ivresse, ils tombèrent, non comme des soldats, mais comme des femmes, sous les coups des vainqueurs. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 371 de la 6e édit.). Cf. Xénophon, *Cyrop.*, VII, 5, 26-31; Jer. L, 30 et LI, 4, 30.

31. Darius le Mède. Dans le texte primitif, ce verset est rattaché au chap. VI. — *Darius*. Chald. : *Daryâvêš*. Dans la langue perse : *Dârayavuš*. Ce prince est surnommé *Medus* parce qu'il appartenait à la race mède. Cf. IX, 1. Deux autres Darius sont cités dans l'Ancien Testament: Darius Ier, fils d'Hystaspe (cf. Esdr. V, 6; VI, 1, etc.), et Darius le Perse (cf. Neh. XII, 22), c.-à-d., suivant l'opinion la plus probable, Darius II Nothus, fils d'Artaxerxès Longuemain. — *Successit in regnum*. Chald. : reçut le royaume (LXX et Théodotion : παρέλαβε τὴν βασιλείαν). Comp. IX, 1 et la note. — *Annos natus*. Son âge à l'époque de son intronisation. — La mention de ce personnage a fourni jusqu'à nos jours, comme celle de Baltassar au début du chapitre (voy. le vers. 1), un problème historique que l'on était incapable de résoudre. En effet, nulle part ailleurs il n'est question de Darius le Mède, et tous les autres historiens de l'antiquité nous donnent à supposer que c'est Cyrus qui régna à Babylone aussitôt après la prise de cette ville. Les rationalistes ont donc vu, ici encore, une fiction littéraire et un argument contre l'authenticité. « De nombreuses tentatives ont été faites pour identifier ce Darius avec quelqu'un des personnages de cette époque connus par l'histoire profane comme ayant pris ou ayant pu prendre part à la conquête de Babylone par Cyrus : Cyaxare II, fils et successeur d'Astyage (Josèphe, *Ant.* X, 11, 4), Astyage lui-même..., Darius fils d'Hystaspe... Mais tout ce qu'ont écrit là-dessus les savants ne repose que sur de pures conjectures. Il est inutile désormais, non seulement de les discuter, mais même de les énumérer, parce que nous savons, par les documents indigènes eux-mêmes, quel est celui qui gouverna le pays immédiatement après la chute de la dynastie indigène. Un fragment de la Chronique babylonienne, découvert en 1879, raconte ainsi qu'il suit les événements qui se passèrent la dix-septième année du règne de Nabonide, roi de Babylone, et père de Baltassar : « Les hommes d'Accad se révoltèrent. Les soldats de Cyrus, le quatorzième jour du mois de *tourmouz* (juin-juillet, 538 avant J.-C.), prirent Sappara (Sépharvaïm) sans combat. Nabonide s'enfuit. Le seizième jour, Ugbaru, gouverneur de la terre de Gutium, et l'armée de Cyrus, sans combat, descendirent à Babylone... Au mois d'*arah samnu* (octobre-novembre), le troisième jour, Cyrus descendit à Babylone... La paix dans la ville il établit. Cyrus annonça la paix à Babylone entière. Il établit Ugbaru, son lieutenant, comme gouverneur dans Babylone. » On ne peut douter, d'après le document cunéiforme qu'on vient de lire, qu'Ugbaru ne soit le personnage dont le nom a été altéré par les copistes en celui de Darius, qui leur était plus familier. Ugbaru se rend maître de Babylone et y exerce le souverain pouvoir jusqu'à l'arrivée de Cyrus, qui n'a lieu que trois mois plus tard. Il continue ensuite à l'administrer pour le grand roi, qui l'en établit expressément gouverneur. Il ne reçoit pas l'investiture du royaume de Babylone, il n'a jamais porté le titre de roi de cette ville; les nombreux contrats qu'on a trouvés sur place... établissent qu'immédiatement après la conquête ce fut Cyrus qui porta le titre de roi de Babylone... Mais il

Gu- ba- ru *pihati- su*
Gobrias son gouverneur (et)

pihatu *ina E- ki* *ip- te- qid*
des gouverneurs dans Babylone il établit .

Fragment de la Chronique babylonienne relative à Ugbaru.

CHAPITRE VI

1. Il plut à Darius d'établir sur son royaume cent vingt satrapes, qui devaient être dans tout son royaume.
2. Il mit au-dessus d'eux trois princes, dont Daniel était un, afin que ces satrapes leur rendissent compte et que le roi n'éprouvât aucun souci.
3. Daniel surpassait donc tous les princes et tous les satrapes, parce que l'esprit de Dieu était plus abondant en lui.
4. Le roi pensait même à l'établir sur tout le royaume; aussi les princes et les satrapes cherchaient-ils une occasion pour accuser Daniel en ce qui regardait les affaires du roi; mais ils ne purent

1. Placuit Dario, et constituit super regnum satrapas centum et viginti, ut essent in toto regno suo.
2. Et super eos principes tres, ex quibus Daniel unus erat, ut satrapæ illis redderent rationem, et rex non sustineret molestiam.
3. Igitur Daniel superabat omnes principes et satrapas, quia spiritus Dei amplior erat in illo.
4. Porro rex cogitabat constituere eum super omne regnum; unde principes et satrapæ quærebant occasionem ut invenirent Danieli ex latere regis; nullamque causam et suspicionem reperire po-

---

faut bien remarquer que le livre de Daniel dit de Darius le Mède : *qabbêl malkûṭâ'*, « il reçut le royaume; » il le reçut de la main d'un autre, par l'autorité de Cyrus. Cette locution s'applique très bien à celui qui fut établi par Cyrus pour administrer à sa place et en son nom comme vice-roi. Cette même locution est employée, Dan. VII, 18 : Les saints du Très-Haut recevront le royaume; et il ne s'agit là aucunement d'une royauté proprement dite, mais simplement de puissance et de gloire. Si Darius le Mède est qualifié de roi, Dan. VI, 4, 6, 8, etc., ce titre doit se prendre dans le sens de vice-roi, comme pour Baltassar. » (F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. II, au mot Darius le Mède.)

§ VI. — *Daniel dans la fosse aux lions.* VI, 1-28.

L'épreuve n'avait pas encore, ce semble, atteint personnellement Daniel, depuis qu'il avait été admis à la cour de Babylone. Voici qu'elle tombe sur lui après qu'il est arrivé au faîte de la grandeur; mais il saura la supporter en vrai serviteur de Jéhovah. Dieu l'en récompensera en accomplissant un grand miracle pour le sauver.

1° Les satrapes circonviennent le roi et lui font porter un décret destiné à perdre Daniel, dont ils étaient jaloux. VI, 1-9.

CHAP. VI. — 1-3. La nouvelle organisation des hauts fonctionnaires de l'empire. — *Placuit Dario...* Il était dans l'ordre qu'un remaniement administratif de ce genre eût lieu après la conquête du royaume et après l'installation d'une dynastie étrangère. — *Centum viginti.* Le nombre des satrapes a beaucoup varié, suivant les temps, dans le royaume médo-perse. Hérodote, III, 89, n'en signale que vingt sous Darius fils d'Hystaspe; une inscription de Persépolis en cite vingt-neuf sous le même règne, et une autre inscription vingt-trois. Sous Xerxès, il y en eut jusqu'à cent vingt-sept, d'après Esth. I, 1, et VIII, 9. On n'a donc aucune raison de contester l'exactitude de ce chiffre. — *Ut essent in... regno...:* à la tête de chacune des provinces du vaste empire. — *Principes tres* (vers. 2). Chald.: trois *sarkîn*. Ce mot désigne au propre des « intimes »; il reçut ensuite la signification dérivée de gouverneurs, qu'il a en cet endroit. Ces personnages formaient, sous l'autorité du roi, comme un triumvirat de ministres d'État. — *Ex quibus Daniel.* Darius conserva donc au prophète juif le rang que Baltassar lui avait conféré (cf. V, 29). Le vice-roi avait évidemment eu connaissance, ainsi que le suppose saint Jérôme, du prodige qui s'était passé au palais, la nuit même de la prise de Babylone, et du rôle que Daniel y avait joué, comme aussi de toutes les preuves de sagesse fournies par l'ancien ministre de Nabuchodonosor, et il ne voulut point se passer de ses services. — *Et rex non...* Grâce à cette organisation nouvelle, le souverain évitait un grand surcroît de travail, n'ayant plus à traiter directement avec les satrapes. Le chaldéen dit, avec une nuance : De peur que le roi ne reçût du dommage. Ce qui signifie : pour empêcher qu'il ne fût lésé dans ses revenus. Les trois *sarkîn* surveillaient donc soigneusement l'administration des finances de l'État, et empêchaient les satrapes et les autres officiers royaux de s'enrichir aux dépens du roi. — *Daniel superabat...* Mieux, d'après le texte : Daniel se distingua parmi... Il n'est pas encore question pour lui d'une préséance officielle, mais d'une supériorité morale. — Motif de cette supériorité : *quia spiritus...* Le mot *Dei* manque dans le chaldéen et dans Théodotion : Parce qu'un esprit plus abondant était en lui. C.-à-d., parce qu'il était plus habile.

4. Le roi veut élever Daniel plus haut encore; jalousie des autres fonctionnaires. — *Rex cogitabat...* Frappé de cette habileté de son ministre, Darius se proposait de lui conférer une dignité à part, qui, le plaçant au-dessus des deux autres triumvirs, ferait de lui une sorte de grand-vizir (*constituere super omne...*). — *Unde et...* Les

tuerunt, eo quod fidelis esset, et omnis culpa et suspicio non inveniretur in eo.

5. Dixerunt ergo viri illi : Non inveniemus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.

6. Tunc principes et satrapæ surripuerunt regi, et sic locuti sunt ei : Dari rex, in æternum vive!

7. Consilium inierunt omnes principes regni tui, magistratus, et satrapæ, senatores, et judices, ut decretum imperatorium exeat, et edictum, ut omnis qui

trouver aucun prétexte pour le rendre suspect, parce qu'il était fidèle et qu'on ne trouvait en lui ni faute ni cause de soupçon.

5. Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, si ce n'est peut-être au sujet de la loi de son Dieu.

6. Alors les princes et les satrapes s'approchèrent du roi et lui parlèrent ainsi : Roi Darius, vis éternellement!

7. Tous les princes de ton royaume, les magistrats et les satrapes, les sénateurs et les juges sont d'avis qu'il se fasse un édit royal, ordonnant que qui-

autres *sarkîn* (Vulg., *principes ;* note du verset 2ᵃ) et un certain nombre de satrapes, ayant eu connaissance de ce dessein, en ressentirent une vive jalousie et s'efforcèrent dès lors de perdre leur rival. — *Quærebant occasionem...* Chald. : Ils cherchaient une cause (d'accusation) contre Daniel. — *Ex latere regis.* Plus clairement dans le texte original : Du côté du royaume : c.-à-d., en ce qui concernait les affaires de l'État. Ils tâchaient de trouver Daniel en défaut dans ses fonctions officielles. Mais en vain, comme l'ajoute le récit avec une insistance marquée : *nullamque..., eo quod fidelis...*

5-8. Le sinistre projet des satrapes — *Dixerunt ergo...:* lorsqu'ils furent las de chercher en vain de ce côté. — *Non inveniemus...* Les voilà obligés, malgré leur haine, de rendre hommage à la parfaite intégrité de leur ennemi. — *Danieli huic.* Le pronom est très dédaigneux. — *Nisi in lege Dei...* « Le plan des conspirateurs sera de placer Daniel dans une telle situation, que ses devoirs civils et religieux seront forcés de se heurter les uns contre les autres, » et alors on aura l'occasion, vainement désirée jusque-là, de l'attaquer devant le roi. Le strict monothéisme des Juifs et les principales pratiques de leur



Officiers perses. (D'après les monuments.)

culte, dont ils ne faisaient pas un mystère, étaient parfaitement connus des Chaldéens. — *Tunc... surripuerunt...* (vers. 6). D'après le texte : Alors les princes et les satrapes vinrent tumultueusement auprès du roi (Théodotion : παρέστησαν). Leur but visible, en agissant ainsi, était d'impressionner et d'effrayer le vice-roi ; car, en Orient surtout, le pays par excellence de l'étiquette et du décorum, une pareille démarche était particulièrement extraordinaire. Aussi cette conduite des satrapes à l'égard de Darius semble-t-elle confirmer ce qui a été dit plus haut (note de v, 31), au sujet de la vraie situation politique de ce prince ; peut-être n'auraient-ils pas osé se comporter avec tant d'audace, s'il avait été leur roi d'une manière proprement dite. — Sur la formule *rex, in æternum...,* voyez II, 4 et la note. — *Consilium inierunt omnes...* Assertion évidemment fausse, puisque Daniel était lui-même un des princes, et que, du reste, les satrapes ne se trouvaient pas tous à Babylone pour cette circonstance. Il s'agit simplement d'un « groupe de meneurs », qui exagéraient pour arriver plus sûrement à leurs fins. — *Magistratus... judices.* Les quatre noms chaldéens sont : *signayyâ', 'aḥašdarp'nayyâ', haddab'ray-*

conque, durant l'espace de trente jours, adressera une demande à quelque dieu ou à quelque homme que ce soit, si ce n'est à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions

8. Maintenant donc, ô roi, confirme cet avis et écris le décret, afin qu'on ne change pas ce qui a été établi par les Mèdes et par les Perses, et qu'il ne soit permis à personne de le violer.

9. Le roi Darius fit donc cet édit et le promulgua.

10. Quand Daniel eut appris que cette loi avait été faite, il entra dans sa maison, et, ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, trois fois le jour il fléchissait les genoux, et

petierit aliquam petitionem a quocumque deo et homine, usque ad triginta dies, nisi a te, rex, mittatur in lacum leonum.

8. Nunc itaque, rex, confirma sententiam, et scribe decretum, ut non immutetur quod statutum est a Medis et Persis, nec prævaricari cuiquam liceat.

9. Porro rex Darius proposuit edictum, et statuit.

10. Quod cum Daniel comperisset, id est, constitutam legem, ingressus est domum suam; et fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem, tribus temporibus in die flectebat genua sua, et

---

yâ', paḥavâṭâ'. Voyez III, 2 et la note. Ils ne sont pas placés ici dans le même ordre. — *Ut decretum... et edictum exeat.* Chald. : pour que le roi établisse un décret, et qu'il consolide une interdiction (à la lettre : un lien). — *Ut omnis qui...* Cet édit ne contraignait pas les Babyloniens de renoncer d'une manière absolue à leurs dieux. Tout ce qu'on leur demandait, c'était de démontrer par des actes, pendant un temps déterminé, qu'ils regardaient vraiment le roi comme le représentant de la divinité. C'était en Darius que les habitants de la capitale (car l'édit ne concernait que Babylone) devaient adorer leurs dieux. Or, cela ne tirait point à conséquence pour les païens, qui regardaient les rois comme la manifestation vivante de la divinité. Voyez Quinte-Curce, VIII, 5, 11 (« Persas reges suos inter deos colere »); Plutarque, *Thémist.*, XXVII; Hérodote, I, 99; Diodore de Sicile, I, 90, etc. « Cette mesure extraordinaire fut probablement colorée d'un prétexte politique, et on la présenta à Darius comme dirigée contre les nouveaux sujets du royaume médo-perse, comme un moyen efficace d'asseoir sa puissance et de s'assurer de la fidélité et de la soumission des vaincus. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 376 de la 6e édit.) Comparez, d'ailleurs, le décret analogue de Nabuchodonosor, III, 2 et ss. Les Juifs seuls pouvaient être gênés par l'ordre de Darius, et les conspirateurs le comprenaient fort bien. — *Ad triginta dies.* Période relativement considérable; mais les ennemis de Daniel voulaient être sûrs de prendre le saint vieillard en défaut. — *In lacum leonum.* « Ce genre de châtiment est tout à fait babylonien, comme celui de la fournaise, dont il a été question au chap. VI... La fosse aux lions devient pour nous, dit François Lenormant, un détail d'une exactitude et d'une précision topiques, en présence des admirables bas-reliefs de chasse d'Assurbanipal, transportés à Londres, où nous voyons comme sur le terrain, dans des cages, les lions gardés pour les plaisirs du roi (voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. CI, fig. 10)... Les lions abondaient dans les environs de Babylone et dans toute la Chaldée, de même qu'en Assyrie... On en trouve encore aujourd'hui tout le long de l'Euphrate... Les rois faisaient, en effet, de la chasse aux lions un de leurs passe-temps favoris... Ils étaient toujours amplement pourvus de ces animaux; ils en exigeaient un tribut de ceux de leurs vassaux qui pouvaient leur en fournir... L'histoire de la fosse aux lions, dans le livre de Daniel, nous fournit donc encore une nouvelle preuve de l'authenticité de cet écrit. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 379-381 de la 6e édit.) — *Nunc itaque...* (vers. 8). Les conspirateurs pressent le roi de porter immédiatement le décret en question, avec toutes les formalités voulues, craignant que, s'il prenait du temps pour réfléchir, il ne refusât ensuite son consentement. — *Scribe...* Chald. : Signe l'écrit. — *Ut non...* : de manière à le rendre irrévocable. — *Quod statutum... nec...* Chald. : Selon la loi des Mèdes et des Perses, qui ne change pas. En effet, d'après la loi des Perses, un édit écrit au nom du roi et scellé de son sceau était censé immuable. Comp. le vers. 15, et Esth. VIII, 8. Cela venait de ce que le roi, étant regardé comme l'incarnation de la divinité, ainsi qu'il a été dit plus haut, était censé infaillible dans toutes ses prescriptions.

9. Darius accepte la proposition des satrapes. — *Proposuit... et statuit.* Chald.: (Le roi) écrivit le décret et l'interdiction. Darius ne comprit pas qu'il y avait en cela un complot contre Daniel, et il trouva la chose toute naturelle, vu les idées reçues.

2° Daniel, surpris en flagrant délit de désobéissance à l'édit, est jeté dans la fosse aux lions. VI, 10-17.

10. Il continue d'adorer son Dieu comme de coutume. — *Quod cum... legem.* Plus simplement dans le texte original : Lorsque Daniel sut que le décret était écrit. — *Et... apertis.* Chald.: Et ses fenêtres étaient ouvertes. Il ne les ouvrit pas tout exprès pour montrer qu'il bravait la défense; mais ce trait dit simplement qu'elles étaient dépourvues du treillis si fréquemment usité en Orient. Cf. Ez. XL, 16 (*Atl. archéol.*, pl. XV, fig. 4, 6, 9, etc.). — *Cœnaculo.* La chambre haute construite sur une partie de la terrasse

adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut et ante facere consueverat.

11. Viri ergo illi curiosius inquirentes, invenerunt Danielem orantem et obsecrantem Deum suum.

12. Et accedentes locuti sunt regi super edicto : Rex, numquid non constituisti ut omnis homo qui rogaret quemquam de diis et hominibus, usque ad dies triginta, nisi te, rex, mitteretur in lacum leonum? Ad quos respondens rex, ait : Verus est sermo, juxta decretum Medorum atque Persarum, quod prævaricari non licet.

13. Tunc respondentes dixerunt coram rege : Daniel, de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tua et de edicto quod

il adorait et louait son Dieu, comme il avait coutume de faire auparavant.

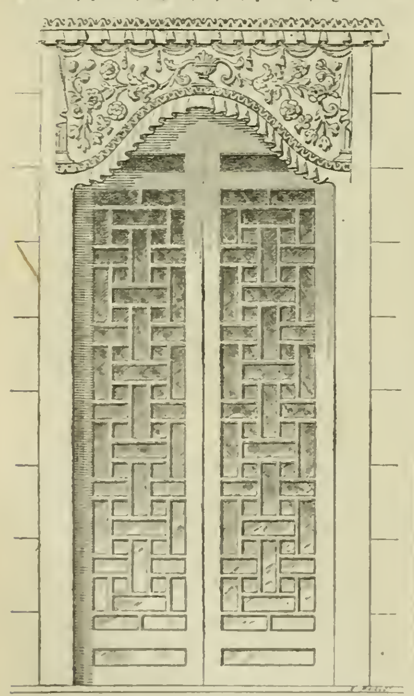
11. Alors ces hommes, qui l'épiaient avec soin, trouvèrent Daniel qui priait et adorait son Dieu.

12. Et se présentant devant le roi, ils lui dirent au sujet de l'édit : O roi, n'as-tu pas ordonné que tout homme qui, pendant l'espace de trente jours, prierait quelqu'un des dieux ou des hommes, excepté toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions? Le roi leur répondit : Vous dites vrai; c'est une loi des Perses et des Mèdes, qu'il n'est pas permis de violer.

13. Ils prirent de nouveau la parole et dirent au roi : Daniel, l'un des captifs d'entre les fils de Juda, n'a pas tenu

---

de la plupart des maisons orientales. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XI, fig. 3, 4, 5; pl. XII, fig. 3. Cet



Fenêtre munie d'un treillis. (Orient moderne.)

appartement étant isolé, on y est plus à l'aise pour prier. Cf. II Reg. XVIII, 33; III Reg. XVII, 20; Act. I, 13 et X, 9, etc. — *Contra Jerusalem.* C'était et c'est encore la coutume, chez les Juifs, de se tourner du côté de Jérusalem et du temple, lorsqu'on fait sa prière. Cf. III Reg. VIII, 44, 48, 49; II Par. VIII, 29, 34, 38; Ps. XXVII, 2, etc. — *Tribus temporibus.* Le matin, à midi et le soir, ainsi que nous l'apprend le Ps. LIV, 18. — *Flectebat genua.* Attitude très ancienne des suppliants. Cf. III Reg. VIII, 54; II Par. VI, 13; Esdr. IX, 5; Luc. XXII, 41, etc. (*Atl. archéol.*, pl. XCV, fig. 3, etc.). — *Adorabat.* Chald. : Il priait. — *Confitebatur*... C.-à-d., il louait Dieu, lui rendait grâces. — *Sicut et ante*... Daniel continua donc d'agir, sans la moindre ostentation et aussi sans la moindre crainte, comme si le décret n'existait pas. Les honneurs et le pouvoir n'avaient altéré en rien la foi de sa jeunesse (cf. I, 8 et ss.).

11-13. Il est épié et dénoncé par ses ennemis. — *Curiosius inquirentes.* Saint Jérôme a suivi Théodotion (παρετηρήσαντο). Le texte primitif porte, comme au vers. 6 : Ils entrèrent tumultueusement. Ce détail suppose jusqu'à l'évidence que les conspirateurs étaient en petit nombre; comment admettre, en effet, que les cent vingt satrapes se précipitèrent tous à l'improviste dans l'appartement de Daniel? — *Invenerunt.. orantem.* De la terrasse d'une maison voisine, on avait pu aisément constater le fait; puis on était accouru pour surprendre le pieux vieillard. — *Locuti... regi* (vers. 12). La conduite de ces meneurs est habile. Sachant à quel point le roi aimait Daniel, ils se gardent bien, tout d'abord, de mentionner le puissant ministre; il leur suffit, au premier moment, d'amener Darius à reconnaître et à confirmer son édit : *numquid...? Verus est...* — *Juxta decretum...* Le chaldéen a de nouveau, comme au vers. 8ᵃ : D'après la loi des Mèdes et des Perses, qui ne change pas. — *Tunc... dixerunt...* (vers. 13). Ils formulent maintenant leur accusation en termes directs, car il était désormais impossible au roi de reculer. — *De filiis captivitatis.* Détail inséré avec beaucoup de perfidie : Daniel, malgré les honneurs dont on l'avait comblé, n'était qu'un étranger, un captif, dont la désobéissance

compte de ta loi ni de l'édit que tu as porté, et il fait sa prière trois fois le jour.

14. Lorsque le roi eut entendu cela, il fut très affligé ; et il prit en son cœur la résolution de délivrer Daniel, et jusqu'au coucher du soleil il s'efforçait de le sauver.

15. Mais ces hommes, comprenant l'intention du roi, lui dirent : Sache, ô roi, que c'est une loi des Mèdes et des Perses qu'il n'est permis de rien changer dans tout édit que le roi a établi.

16. Alors le roi donna un ordre, et on amena Daniel, et on le jeta dans la fosse aux lions. Et le roi dit à Daniel : Ton Dieu, que tu adores sans cesse, te délivrera.

17. On apporta une pierre, et on la mit sur l'ouverture de la fosse ; et le roi

constituisti, sed tribus temporibus per diem orat obsecratione sua.

14. Quod verbum cum audisset rex, satis contristatus est; et pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, et usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.

15. Viri autem illi, intelligentes regem, dixerunt ei : Scito, rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari.

16. Tunc rex præcepit, et adduxerunt Danielem, et miserunt eum in lacum leonum. Dixitque rex Danieli : Deus tuus, quem colis semper, ipse liberabit te.

17. Allatusque est lapis unus, et positus est super os laci, quem obsignavit

---

revêtait un caractère particulier de gravité, d'ingratitude.

14-15. Le roi s'efforce en vain de sauver son ministre. — *Satis contristatus est :* à cause de l'estime et de l'affection qu'il portait à Daniel. Cf. vers. 2-4. — *Posuit cor.* Fréquent hébraïsme, pour marquer une détermination bien arrêtée. Cf. I, 8. — *Usque ad occasum.* Dans l'Orient biblique, les sentences capitales étaient d'ordinaire exécutées le jour même où elles avaient été prononcées (comp. III, 19, etc.); Darius n'avait donc que jusqu'au soir pour délivrer son ami. — *Illi, intelligentes...* (vers. 15). Le chaldéen dit, pour la troisième fois (cf. vers. 6 et 11): Ces hommes vinrent tumultueusement auprès du roi. Ayant deviné ses intentions, ils insistent sur l'irrévocabilité du décret : *Scito, rex...*

16-17. Daniel est jeté dans la fosse. — *Rex præcepit...* Il dut céder enfin à la nécessité. — *In lacum...* « Il ne faut pas, ainsi que plusieurs critiques le font, de manière à rendre le récit invraisemblable, se représenter la fosse aux lions comme une espèce de caveau étroit et obscur, ayant la forme d'un entonnoir renversé, et fermé en haut par une pierre, ainsi qu'une citerne peut l'être. Le voyageur Hœst a vu des fosses aux lions au Maroc, et en a donné une description qui peut s'appliquer à celle qui existait à Babylone. Ces fosses sont à ciel ouvert, et divisées en deux compartiments par un mur percé d'une ouverture que l'on peut ouvrir et fermer à volonté du dehors; leur niveau est plus bas que celui du sol environnant; elles sont entourées d'un mur élevé de quelques pieds, par-dessus lequel on peut voir dans la fosse. Une porte, par où l'on introduit les animaux, donne accès de l'extérieur à l'intérieur de la fosse... On comprend alors qu'un certain nombre de personnes puissent être jetées dans la fosse (vers. 24), et que Darius puisse parler à Daniel avant que la pierre qui fermait la porte fût descellée (vers. 20). » — *Dixitque...* Le roi adresse une parole d'encouragement à son ministre, avant de se séparer de lui. — *Deus... liberabit te...* Le chaldéen a l'optatif : Puisse ton Dieu... te délivrer ! C'est donc un simple désir que Darius exprime ici. Ayant entendu parler de Jéhovah et des prodiges qu'il avait naguère accomplis à Babylone, il espérait vaguement qu'il sauverait Daniel. — *Positus... super os...* (vers. 17). La pierre fut placée en avant de la porte latérale dont il a été parlé dans la note du vers. 16. — *Quem obsignavit...* « Cet usage de sceller avec des anneaux portant des cachets particuliers ou avec des chatons de bague est très ancien (voyez l'*Atl. archéol.*, pl. IX, fig. 6-9; pl. XXX, fig. 6). On savait déjà, d'après Hérodote, que chaque habitant de Babylone avait son sceau ou son cachet. De nombreux anneaux assyriens et babyloniens se trouvent dans nos musées et dans nos collections particulières. Le roi mit donc son sceau pour que nul n'osât toucher à la pierre, et aussi afin que les ennemis de Daniel ne pussent pas lui nuire. Les grands, de leur côté, y mirent leur propre sceau pour empêcher les amis du fils de Juda (et le roi spécia-



Daniel dans la fosse aux lions. (Peinture des Catacombes.)

rex annulo suo, et annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Danielem.

18. Et abiit rex in domum suam, et dormivit incœnatus; cibique non sunt allati coram eo, insuper et somnus recessit ab eo.

19. Tunc rex primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit;

20. appropinquansque lacui, Danielem voce lacrymabili inclamavit, et affatus est eum : Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus, cui tu servis semper, putasne valuit te liberare a leonibus?

21. Et Daniel regi respondens, ait : Rex, in æternum vive!

22. Deus meus misit angelum suum, et conclusit ora leonum, et non nocuerunt mihi, quia coram eo justitia inventa est in me; sed et coram te, rex, delictum non feci.

23. Tunc vehementer rex gavisus est super eo, et Danielem præcepit educi de lacu; eductusque est Daniel de lacu, et nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo.

24. Jubente autem rege, adducti sunt

la scella de son sceau et du sceau de ses grands, de peur qu'on ne fît quelque chose contre Daniel.

18. Le roi rentra ensuite dans sa maison et se coucha sans avoir soupé; on ne servit pas de mets devant lui, et le sommeil s'éloigna de lui.

19. Le roi se leva dès le point du jour et alla en toute hâte à la fosse des lions;

20. et, s'approchant de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste et lui dit : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu que tu sers sans cesse a-t-il bien pu te délivrer des lions?

21. Daniel répondit au roi : Roi, vis éternellement!

22. Mon Dieu a envoyé son ange, qui a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant lui; et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mauvais.

23. Alors le roi fut transporté de joie, et il ordonna qu'on fît sortir Daniel de la fosse; Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu.

24. Sur l'ordre du roi, on amena les

---

lement) de lui venir en aide. » (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Ne quid... contra...* Nuance dans le chaldéen : Afin que rien ne fût changé envers Daniel.

3° Daniel est miraculeusement sauvé. VI, 18-24.

18-22. Le grand prodige. — *Abiit rex...* La tristesse qui avait envahi l'âme de Darius est fort bien décrite. — *Dormivit.* C.-à-d., il se coucha, puisqu'il est dit expressément à la fin du verset qu'il ne dormit pas. D'après le chaldéen : Il passa la nuit. — *Cibi.* Le texte emploie ici une expression obscure, *daḥavân*, qui a été très diversement traduite. Théodotion et le syriaque ne diffèrent pas de la Vulgate. D'après les rabbins : une table; ou bien : des instruments de musique. Les hébraïsants modernes se partagent entre ces divers sens : une concubine, des danseuses, des parfums. La signification donnée à *daḥâvan* par les anciennes versions est très vraisemblable; nous dirons toutefois que le verbe chaldéen qui correspond à *sunt allati* est toujours appliqué à des personnes dans le livre de Daniel (cf. II, 24-25; V, 7, 13, 15), et jamais à des objets inanimés. — *Primo diluculo* (vers. 19). Littéralement dans le chaldéen : A l'aurore, à la lumière. Empressement qui met en relief l'affection du roi pour Daniel. — L'expression *Dei viventis* (vers. 20) est remarquable sur les lèvres d'un polythéiste, car elle est foncièrement israélite (cf. I Reg. XVII, 38; Ps. XLI, 3; LXXXIII, 3, etc.). Darius pouvait la tenir de son ministre. — *Deus... cui tu servis...* Comme au vers. 16[b], le monarque relève l'admirable fidélité de Daniel envers Jéhovah; fidélité qui méritait un prodige, pensait-il : *valuit te...?* — *Et Daniel...* (vers. 21). Réponse rassurante du serviteur de Jéhovah. — *Misit angelum...* (vers. 22). Souvent, dans la sainte Écriture, Dieu emploie ses anges pour arracher ses amis au danger. Cf. III, 49; XIV, 33 et ss.; Ps. XXXIII, 8-11; XC, 11-12, etc. — *Conclusit ora...* Saint Paul attribue expressément ce miracle à la foi de Daniel. Cf. Hebr. XI, 33. Comp. la fin du vers. 23. — *Justitia.* D'après le chaldéen : l'innocence. — *Sed et coram te...* Trait délicat. Daniel a conscience d'avoir été fidèle à son roi comme à son Dieu. Cf. vers. 4-5. — *Delictum non...* Chald. : Je n'ai pas fait de blessure; c.-à-d., Je n'ai causé aucun dommage.

23-24. Daniel est extrait de la fosse aux lions; ses accusateurs y sont jetés et sont aussitôt dévorés. — *Tunc vehementer...* Littéralement dans le texte : Le roi, beaucoup de bon fut sur lui (c'est à tort que les mots *super eo* sont rattachés à Daniel par Théodotion et la Vulgate). Comp. la formule analogue : Beaucoup de mal fut sur lui, employée au vers. 14 pour décrire sa tristesse. — *Præcepit educi.* « En présence de cette intervention visible du Dieu de Daniel, le roi reprend l'autorité qui lui appartient. » — *Viri... qui accusaverant.* (vers. 24). Chald. : Ces hommes qui avaient mangé des morceaux de Daniel. Voyez III, 8, et la note. — *In lacum... missi...* C'est la loi du talion. Les calomniateurs étaient condamnés au supplice qu'auraient subi ceux qu'ils avaient injustement accusés. — *Et*

hommes qui avaient accusé Daniel, et ils furent jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes; et avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os.

25. Alors le roi Darius écrivit à tous les peuples, à toutes les nations et à toutes les langues qui habitaient sur toute la terre : Que la paix se multiplie pour vous !

26. J'ordonne par cet édit que, dans tout mon empire et mon royaume, on révère et on craigne le Dieu de Daniel; car c'est lui qui est le Dieu vivant et éternel dans tous les siècles; son royaume ne sera pas détruit, et sa puissance durera jusque dans l'éternité.

27. C'est lui qui est le libérateur et le sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles dans le ciel et sur la terre; c'est lui qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

28. Or Daniel demeura jusqu'au règne de Darius, et au règne de Cyrus le Perse.

viri illi, qui accusaverant Danielem, et in lacum leonum missi sunt, ipsi, et filii, et uxores eorum; et non pervenerunt usque ad pavimentum laci, donec arriperent eos leones, et omnia ossa eorum comminuerunt.

25. Tunc Darius rex scripsit universis populis, tribubus et linguis, habitantibus in universa terra : Pax vobis multiplicetur !

26. A me constitutum est decretum, ut in universo imperio et regno meo, tremiscant et paveant Deum Danielis; ipse est enim Deus vivens, et æternus in sæcula; et regnum ejus non dissipabitur, et potestas ejus usque in æternum.

27. Ipse liberator atque salvator, faciens signa, et mirabilia in cælo et in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.

28. Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ.

---

filii, et uxores... D'après la coutume cruelle de ces temps, les femmes et les enfants étaient rendus solidaires des fautes de leurs maris et de leurs pères. Cf. Esth. XIV, 18; Hérodote, III, 119; Ammien Marcellin, XXIII, 6. La loi mosaïque condamnait cette atrocité (cf. Deut. XXIV, 16). — *Non pervenerunt*... Détails dramatiques, et contraste saisissant.

4° Darius prescrit à tous ses sujets d'adorer le Dieu de Daniel. VI, 25-28.

25-27. Le décret royal. Il a une très grande analogie avec celui que Nabuchodonosor avait publié après le miracle de la fournaise (cf. III, 96), et on doit l'interpréter de la même manière. En favorisant le culte de Jéhovah dans son royaume, Darius ne cessa pas plus que son prédécesseur d'être polythéiste, et il n'enjoignit pas plus que lui à ses sujets d'abandonner le culte des idoles. — *Tunc Darius... terra.* Formule d'introduction. — Sur les mots *populis... linguis*, voyez III, 4, et la note. — *In universa*... Locution hyperbolique : sur toute l'étendue de l'empire médo-perse. — *Pax vobis*... La salutation accoutumée. Cf. III, 98b, et la note. — *Tremiscant et paveant*... (vers. 26). C'est le fond même de l'édit. — *Ipse enim*... Raisons pour lesquelles Darius ordonnait à ses sujets de vénérer le Dieu des Juifs (vers. 26b-27). Elles sont exposées en un langage tout biblique, qui ressemble beaucoup à celui de certains passages de la proclamation de Nabuchodonosor (cf. III, 98-100; IV, 31, etc.), et qui donne de nouveau à supposer que Daniel fut consulté par le roi sur la manière dont on devait parler de son Dieu. — *Regnum ejus*... Cf. II, 44; IV, 3; VII, 14. Au lieu de *usque in æternum*, le chaldéen porte : Jusqu'à la fin. C'est la même pensée. — *Faciens signa*... Voyez III, 99, et la note. — *Qui liberavit*... L'édit se termine par la mention du fait spécial qui lui avait servi d'occasion.

28. Conclusion de la première partie. Elle consiste en une note chronologique semblable à celle que nous avons lue à la fin du chap. Ier (vers. 21). — *Perseveravit.* Chald. : prospéra. C.-à-d., fut dans les honneurs. — *Usque ad regnum* est une traduction inexacte. Il faudrait : dans le règne; ce qui signifie : pendant toute l'administration de Darius le Mède, et, d'après X, 1, au moins jusqu'à la troisième année du règne de Cyrus.

DEUXIÈME PARTIE

Oracles dans lesquels se déroulent les destinées des empires païens et du royaume messianique. VII, 1 — XII, 13.

Dans cette seconde partie du livre, à l'exception de deux passages très courts (VII, 1 et X, 1), Daniel se met directement en scène pour raconter ses visions. La narration avait toujours été impersonnelle dans la première partie.

§ I. — *Première vision : les quatre animaux symboliques, jugés par l'Ancien des jours.* VII, 1-28.

D'une part, ce chapitre « contient la pensée mère du livre » tout entier; de l'autre, il forme très exactement « le pendant du chap. II », dans lequel nous avons déjà rencontré cette pensée mère. Les commentateurs le reconnaissent unanimement, les quatre animaux « correspondent aux

CHAPITRE VII

1. Anno primo Baltassar, regis Babylonis, Daniel somnium vidit; visio autem capitis ejus in cubili suo; et somnium scribens brevi sermone comprehendit, summatimque perstringens, ait :

2. Videbam in visione mea nocte, et ecce quatuor venti cæli pugnabant in mari magno,

3. et quatuor bestiæ grandes ascendebant de mari, diversæ inter se.

4. Prima quasi leæna, et alas habebat aquilæ; aspiciebam donec evulsæ sunt alæ ejus; et sublata est de terra, et su-

1. La première année de Baltassar, roi de Babylone, Daniel eut un songe; il eut cette vision dans son lit; et, écrivant le songe, il le résuma en peu de mots et en marqua ainsi les principaux points :

2. Je regardais dans ma vision nocturne. et voici, les quatre vents du ciel se combattaient sur la grande mer,

3. et quatre grandes bêtes, différentes les unes des autres, montaient hors de la mer.

4. La première était comme une lionne, et elle avait des ailes d'aigle; je regardais, jusqu'à ce que ses ailes furent arrachées;

---

quatre parties de la statue, et doivent être interprétés de la même manière ». Dans les deux visions, nous voyons quatre grands empires païens renversés tour à tour, et le royaume du Messie s'établissant sur leurs ruines. Dans les deux récits, on insiste davantage sur le quatrième de ces empires. C'est donc en réalité la même révélation, avec cette seule différence (indépendamment de celle des images) que, plus haut, elle s'adressait à Nabuchodonosor, tandis qu'ici elle est faite directement à Daniel.

1° Introduction historique. VII, 1.

CHAP. VII. — 1. La date et le mode de la révélation. — *Anno primo...* Sur *Baltassar,* voyez la note de v, 1. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude la première année du règne de ce prince, puisqu'on ignore à quelle époque il fut associé au trône par Nabonide, son père. Ce fut vers l'an 540 avant J.-C., puisqu'il mourut en 538, et qu'il régna au moins deux ans d'après VIII, 1. Les événements racontés dans ce chapitre se passèrent donc après ceux qu'a exposés le chap. IV. — *Somnium vidit.* La révélation relative aux destinées des empires fut communiquée à Daniel vers la fin de la monarchie chaldéenne, comme à Nabuchodonosor vers le début de cette même monarchie. sous la forme d'une vision, pendant un songe. — *Visio... capitis...* Sur cette expression, voyez la note de II, 28. Le chaldéen emploie le pluriel : les visions de sa tête. De même aux vers. 2, 7 et 13. Il y eut, en effet, toute une série de visions juxtaposées. — *Somnium scribens.* Passage important pour la question de l'authenticité du livre. Cf. XII, 4. Cette rédaction eut lieu peu de temps après le songe. — *Brevi..., ait.* Plus simplement dans le texte primitif : Il dit les choses principales (à la lettre : la somme des choses); Daniel prit la parole, et dit.

2° Description des quatre animaux. VII, 2-8.

2-3. Commencement de la vision. — *Videbam... nocte.* Le narrateur revient brièvement sur le mode et le temps de la révélation. — *Ecce.* Comme d'ordinaire, cette particule signale le caractère soudain de l'apparition. — *Quatuor venti...* Emblème des énergies et des passions humaines, s'agitant, luttant les unes contre les autres, produisant des explosions et des bouleversements dans l'histoire des empires. Le nombre quatre désigne les points cardinaux, la terre entière (cf. VIII, 8; Jer. XLIX, 36; Zach. VI, 5, etc.); en outre, il prépare celui des animaux. — *Pugnabant.* Chald.: se précipitaient. — *In mari magno.* Dans la Bible, cette expression sert habituellement de nom à la Méditerranée (cf. Jos. XV, 47, etc.); mais elle est prise ici dans un sens figuré, pour représenter l'humanité païenne, l'océan immense et toujours agité des peuples. Comp. le vers. 17; Ps. XLV, 4; Is. XVII, 12, et LVII, 20; Apoc. XVII, 15, etc. — *Et quatuor bestiæ..* (vers. 3). Figure de quatre grands empires particuliers, émergeant de cet océan des nations. Ailleurs aussi (cf. Ps. LXVII, 31, et LXXIII, 13-14; Is. XXVII, 1, et LI, 9; Jer. IV, 7, et V, 6; Ez. XXIX, 3, et XXXII, 2, etc.), les puissances païennes sont symbolisées par des animaux, et le plus souvent par des fauves ou des monstres marins. — *Ascendebant :* non pas en même temps, mais l'une après l'autre, ainsi que vont le dire les vers. 4-7. — *Diversæ inter se :* soit par leur forme extérieure, soit par leur symbolisme distinct.

4. Le premier animal. Il correspond à la tête d'or de la statue (cf. II, 32ª, 37-38). — *Quasi leæna.* Plutôt, d'après le chaldéen : Comme un lion. Emblème de noblesse et de force. — *Alas... aquilæ.* Emblème de vigoureuse agilité. Cf. Jer. IV, 13; Hab. I, 8, etc. On rencontre souvent des lions ou d'autres animaux ailés sur les bas-reliefs assyriens et chaldéens. Voyez l'*Atl. archéol.,* pl. CV et CVI. Ce trait est donc plein de couleur locale. Notons aussi que le roi de Chaldée est comparé à un lion par Jérémie (IV, 7; XLIX, 19; L, 17), et à un aigle par Ézéchiel (XVII, 3); or ce lion ailé figure précisément l'empire chaldéen. — *Aspicie-*

elle fut ensuite enlevée de terre, et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et un cœur d'homme lui fut donné.

5. Et voici, une autre bête, semblable à un ours, se tenait sur son côté; elle avait trois rangées de dents dans la gueule, et on lui disait : Lève-toi, mange beaucoup de chair.

6. Après cela je regardais, et voici, une autre était comme un léopard; et elle avait au-dessus d'elle quatre ailes comme un oiseau ; cette bête avait quatre têtes, et la puissance lui fut donnée.

7. Après cela je regardais dans cette

per pedes quasi homo stetit, et cor hominis datum est ei.

5. Et ecce bestia alia, similis urso, in parte stetit, et tres ordines erant in ore ejus, et in dentibus ejus; et sic dicebant ei : Surge, comede carnes plurimas.

6. Post hæc aspiciebam, et ecce alia quasi pardus; et alas habebat quasi avis, quatuor super se; et quatuor capita erant in bestia, et potestas data est ei.

7. Post hæc aspiciebam in visione no-

---

bam... L'attention du voyant est vivement excitée; une modification importante a lieu tout à coup dans le corps de l'animal. — *Evulsæ... alæ.* Le lion fut donc privé de son agilité extraordinaire, et il dut mettre fin à ses conquêtes. Il est évident que ce détail marque un amoindrissement, une punition; les suivants aussi. — *Sublata est...* Ainsi qu'il résulte des mots *super pedes quasi homo,* le lion, au lieu de s'appuyer sur ses quatre jambes, fut obligé de se tenir debout sur celles de derrière; position très gênante pour un quadrupède, qui perd une grande partie de sa force lorsqu'elle se prolonge. — *Et cor hominis...* Autre signe de décadence pour l'empire représenté par ce lion affaibli, qui n'a plus que le courage et la force d'un homme. C'est donc bien à tort que divers commentateurs ont pris ces quatre traits, « evulsæ..., sublata..., super pedes..., et cor..., » en bonne part, et y ont vu une allusion à la guérison de Nabuchodonosor (cf. IV, 36 et ss.). C'est la chute de la monarchie fondée par ce prince qui est au contraire prédite dans ce passage.

5. Le second animal. Il correspond à la poitrine et aux bras d'argent de la statue (cf. II, 32[b] et 39[a]). — *Similis urso.* Autre fauve robuste, mais inférieur au lion. — *In parte stetit* (Théodotion : εἰς μέρος ἓν ἐστάθη). Le chaldéen est un peu obscur. Si on le traduit à la façon de Théodotion et de la Vulgate, il signifiera que l'ours se tenait, s'appuyait sur un côté. Mais le véritable sens est plutôt, avec une légère nuance : il éleva un côté; c.-à-d., il se tint de telle sorte, qu'un côté de son corps était plus haut que l'autre. Cela figure « la prépondérance de la nation perse sur la nation mède dans la monarchie médo-perse ». Comp. VIII, 3, où la même pensée est exprimée par les deux cornes du bélier, dont l'une était plus grande que l'autre. — *Tres ordines... in dentibus...* Chald. : Trois côtes étaient dans sa bouche, entre ses dents. Ces côtes représentent une proie saisie et dévorée par l'ours (cf. Zach. IX, 7); ici, trois royaumes conquis par la monarchie médo-perse, dont cet animal était l'emblème (par exemple, la Babylonie, l'Égypte et la Lydie; mais on ne peut rien dire de sûr à ce sujet). — *Surge, comede.* Ce trait est parfaitement en rapport avec la voracité insatiable de l'ours (Aristote, *Hist. nat.*, VIII, 56, le nomme ζῶον παμφάγον, animal qui mange tout). L'empire figuré par la seconde bête aura donc pour caractère principal la gloutonnerie dans la conquête. Comp. Is. XIII, 17, et Jer. LI, 11, 28, où les Mèdes sont excités par Dieu à s'élancer contre Babylone.

6. Le troisième animal. Il correspond au ventre



Lion ailé. (D'après un bas-relief de Ninive.)

et aux hanches d'airain de la statue (cf. II, 32[b], 39[a]). — *Pardus.* Fauve inférieur au lion et à l'ours (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XCIX, fig. 2, 3). Son agilité est proverbiale (cf. Jer. V, 6; Os. XIII, 7; Hab. I, 8); mais elle est encore rehaussée dans la circonstance présente par quatre ailes placées sur le dos de l'animal (*alas... super se*). Trait qui convient admirablement à Alexandre le Grand, fondateur de l'empire gréco-macédonien. — *Quatuor capita.* La première bête était remarquable par son unité; la seconde, par son dualisme; la troisième est, pour ainsi dire, quadruple. Ce détail marque que la monarchie dont elle était l'emblème devait se développer en quatre royaumes (cf. VIII, 8, 22). — *Potestas data...* Dieu, le maître de l'univers et le distributeur des empires, devait donner à cette troisième monarchie une étendue plus vaste encore qu'aux deux précédentes. Cf. II, 39.

7-8. Le quatrième animal. Il correspond aux jambes et aux pieds de la statue. Cf. II, 33, 40 et ss. C'est lui qui est le plus longuement décrit,

ctis, et ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, et fortis nimis; dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, et reliqua pedibus suis conculcans; dissimilis autem erat ceteris bestiis quas videram ante eam, et habebat cornua decem.

8. Considerabam cornua, et ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum; et tria de cornibus primis evulsa sunt a facie ejus; et ecce oculi, quasi oculi hominis, erant in cornu isto, et os loquens ingentia.

9. Aspiciebam donec throni positi sunt, et Antiquus dierum sedit. Vestimentum ejus candidum quasi nix, et capilli capitis ejus quasi lana munda; thronus ejus flammæ ignis, rotæ ejus ignis accensus.

10. Fluvius igneus rapidusque egre-

vision nocturne, et voici, il y avait une quatrième bête, terrible, et étonnante, et extraordinairement forte; elle avait de grandes dents de fer; elle dévorait, mettait en pièces et foulait aux pieds ce qui restait; elle différait des autres bêtes que j'avais vues avant elle, et elle avait dix cornes.

8. Je considérais les cornes, et voici, une autre petite corne sortit du milieu d'elles; trois des premières cornes furent arrachées de devant elle; et voici, cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses.

9. Je regardais, jusqu'à ce que des trônes furent placés, et l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête comme de la laine pure; son trône était comme des flammes ardentes, et les roues du trône comme un feu brûlant.

10. Un fleuve de feu, rapide, sortait

---

la quatrième monarchie étant ici, comme au chap. II, l'objet d'une révélation plus considérable. « Il est si différent des quatre premiers, et d'un aspect si terrible, que Daniel peut à peine trouver des paroles pour le décrire. » Aussi le texte ne nous dit-il pas quelle était son espèce; c'était un vrai monstre, qui n'est comparé à aucune bête existante. — *Terribilis atque mirabilis.* Chald. : Terrible et épouvantable. Deux épithètes synonymes, pour insister sur la pensée. Ce trait, qui formait le caractère principal de la quatrième bête, est ensuite commenté par le narrateur. — *Dentes ferreos...* Une mâchoire extrêmement solide, capable de tout briser : *comedens atque...* Ce que cette bête cruelle n'avait pas dévoré et mis en pièces avec ses dents, elle l'écrasait sans pitié sous ses pieds (*pedibus...*), tant sa rage de détruire était grande. — *Dissimilis autem...* Les trois autres bêtes avaient entre elles quelques rapports de ressemblance; la quatrième possédait un caractère entièrement à part. — *Cornua decem.* D'après les vers. 24 et 25, ces cornes représentent des rois ou des royaumes puissants. Dix est très vraisemblablement ici un chiffre rond. — *Considerabam...* (vers. 8). Une modification importante a lieu tout à coup, sous les yeux du prophète, dans la tête du monstre : *et ecce... — Cornu parvulum.* Quoique petite et insignifiante au début, cette onzième corne devint ensuite plus grande et plus forte que les autres, comme le dira le vers. 20. En elle devait se concentrer toute la force du monstre. — *Evulsa... a facie ejus.* Hébraïsme, qui équivaut à : (Trois des premières cornes) furent arrachées par elle. « Ce trait indique que l'individu représenté par la petite corne, ou le royaume qu'il aura fondé, s'agrandira et soumettra à son autorité trois rois ou trois États issus du quatrième empire. » (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Et ecce oculi...* Symbole d'intelligence, de clairvoyance, d'habileté. — *Os loquens...* Symbole d'orgueil et d'impiété, car le mot *ingentia* désigne évidemment des paroles de blasphème, de vaine gloire, etc. Cf. Ps. II, 4; Apoc. XIII, 5, etc. Dans cette petite corne les Pères (entre autres saint Irénée, Théodoret, saint Jérôme, Lactance), les commentateurs modernes (Maldonat, Cornelius a Lap., Calmet, etc.) et de nombreux exégètes contemporains, soit catholiques, soit protestants, ont vu à bon droit la figure de l'Antechrist. Voyez les vers. 24^b-25.

3° L'Ancien des jours prononce la sentence des quatre animaux. VII, 9-12.

9-10. Description de l'Ancien des jours. — *Aspiciebam.* L'attention de Daniel, déjà si intense, redouble au moment où commence cette nouvelle scène toute grandiose. — *Donec throni...* Ces trônes étaient destinés au souverain Juge et à ses assesseurs, les principaux d'entre les anges. Cf. Ps. LXXXVIII, 6-8. — *Antiquus dierum.* Chald.: Un avancé en jours. Ce grand âge dénote la majesté, la sagesse. C'est Dieu évidemment, le Dieu éternel, qui est désigné par cet anthropomorphisme. Cf. Deut. XXXIII, 27; Ps. LIV, 20; I Tim. I, 17. — *Vestimentum...* Cette robe d'une blancheur éblouissante (*quasi nix*) symbolise la sainteté, la justice parfaite. — *Capilli... quasi lana...*: ainsi qu'il convient à un vieillard. Sur la comparaison, voyez Is. I, 18^b. — *Thronus... rotæ...* Le trône divin avait donc quelque ressemblance avec celui qu'Ézéchiel, I, 4 et ss., a rendu si célèbre. — *Flammæ..., fluvius igneus...* Ces flammes, ce fleuve de feu, sont la figure soit de la gloire et de la splendeur du Très-Haut

de devant sa face; mille milliers le servaient, et dix mille millions l'assistaient. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts.

11. Je regardais, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait; et je vis que la bête avait été tuée, que son corps était détruit et qu'il avait été livré pour être brûlé au feu;

12. *je vis* aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie leur avait été marquée jusqu'à un temps et un temps.

13. Je regardais donc dans cette vision nocturne, et voici, quelqu'un, semblable au Fils de l'homme, venait avec les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Ils le présentèrent devant lui,

14. et il lui donna la puissance, l'hon-

diebatur a facie ejus; millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei. Judicium sedit, et libri aperti sunt.

11. Aspiciebam propter vocem sermonum grandium quos cornu illud loquebatur; et vidi quoniam interfecta esset bestia, et perisset corpus ejus, et traditum esset ad comburendum igni;

12. aliarum quoque bestiarum ablata esset potestas, et tempora vitæ constituta essent eis usque ad tempus et tempus.

13. Aspiciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus cæli quasi Filius hominis veniebat, et usque ad Antiquum dierum pervenit. Et in conspectu ejus obtulerunt eum,

14. et dedit ei potestatem, et hono-

(cf. Deut. IV, 24, etc.), soit de sa colère qui consume ses ennemis (cf. Ps. LXXXVIII, 47; XCVI, 3, etc.). — *Millia millium.* Chald.: un million. — *Decies millies*... Chald.: une myriade de myriades, c.-à-d., cent millions. Chiffres ronds, pour dire que des multitudes innombrables d'esprits célestes formaient la cour du Juge suprême, et l'entouraient, toujours prêts à exécuter ses ordres. Cf. Deut. XXXIII, 2; Ps. LXVII, 18. — *Judicium*... L'abstrait pour le concret : les juges s'assirent. — *Libri... :* les livres qui sont censés contenir trait pour trait l'histoire des individus et des peuples (cf. Ex. XXXII, 32; Ps. LV, 9, et LXVIII, 29; Is. IV, 3; Mal. III, 16, etc.). Image de la science infinie de Dieu.

11-12. Les quatre animaux sont jugés et condamnés. — *Aspiciebam.* Ce verbe continue de scander, comme un refrain, les différentes scènes de ce grand drame. Cf. vers. 2, 4, 6, 7, 8, 9, 13. — *Propter vocem.* Allusion aux paroles blasphématoires mentionnées ci-dessus, vers. 8[b], et qui vont être la cause principale du châtiment de la petite corne. En les entendant, Daniel se demandait si Dieu n'allait pas se venger d'un être si insolent et si impie. — *Vidi quoniam*... Chald.: Je regardai, jusqu'à ce que la bête fût tuée. Il s'agit de la quatrième bête, sur laquelle s'était développée la petite corne. — *Traditum... ad comburendum.* Non seulement le monstre fut tué, mais son cadavre fut réduit en cendres comme quelque chose d'immonde. — *Aliarum quoque...* (vers. 12). Ce trait est rétrospectif. Daniel apprend maintenant quel avait été le sort des trois premières bêtes, qui avaient disparu avant la quatrième. Cf. vers. 4-6. — *Tempora vitæ...* Chald.: Une prolongation de vie leur fut donnée pour une saison et pour un temps. C.-à-d. qu'elles vécurent chacune durant une période déterminée par la volonté de Dieu.

4° Le Fils de l'homme, et la toute-puissance que Dieu lui conférera sur la terre entière. VII, 13-14.

Un royaume spirituel, sans fin, va remplacer les monarchies terrestres qui ont été renversées. Ce trait correspond à II, 40 et ss.

13. Le Fils de l'homme est présenté à l'Ancien des jours. — *Aspiciebam... in visione...* Cette formule plus complète, qui avait d'abord ouvert la vision (cf. vers. 2), et qui avait ensuite introduit l'apparition du quatrième animal (cf. vers. 7), sert maintenant d'introduction à l'acte final et principal, l'apparition du Fils de l'homme. — *Cum nubibus...* C.-à-d., sur les nuées, porté par elles. Le personnage qui va être décrit vient donc du ciel. C'est ainsi que Jéhovah lui-même s'avance sur les nuages dans les théophanies bibliques; cf. Ps. XVII, 17; XCVI, 2; CIII, 3, etc. — *Filius hominis.* Chald.: *bar 'énaš.* Nom rendu célèbre par l'application que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'en est faite si souvent, et surtout dans une circonstance particulièrement solennelle, où il fit une allusion très directe à ce passage de notre livre : Je vous le dis, vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel (Matth. XXVI, 64; cf. XXIV, 27, etc.). D'après le témoignage même de Jésus, cette appellation désigne donc certainement ici le Messie, et telle était la croyance des anciens Juifs, qui est devenue celle de l'Église. Elle marque que celui à l'égard duquel on l'emploie était revêtu de la nature humaine; mais la particule *quasi* prouve, comme l'ont déjà fait les mots « cum nubibus », que le Fils de l'homme était un être supérieur. Comparez ce que le vers. 14 dira de sa puissance universelle, éternelle, vraiment divine. — *Et usque ad...* Il s'approche du trône, pour que le Très-Haut lui confère ses pouvoirs. — *Et... obtulerunt.* Les anges lui font cortège, pour l'honorer.

14. Tout pouvoir est donné sur la terre au Fils de l'homme. — *Dedit ei...* Comparez les passages analogues Ps. II, 6 et ss.; CIX, 2, 5-6, etc. — *Potestatem. et honorem...* Accumulation de

rem, et regnum, et omnes populi, tribus, et linguæ ipsi servient; potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur, et regnum ejus, quod non corrumpetur.

15. Horruit spiritus meus; ego, Daniel, territus sum in his, et visiones capitis mei conturbaverunt me.

16. Accessi ad unum de assistentibus, et veritatem quærebam ab eo de omnibus his; qui dixit mihi interpretationem sermonum, et docuit me.

17. Hæ quatuor bestiæ magnæ quatuor sunt regna quæ consurgent de terra.

neur et le royaume, et tous les peuples, les tribus et les langues le serviront; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.

15. Mon esprit fut épouvanté; moi, Daniel, je fus effrayé par ces choses, et les visions de mon esprit me troublèrent.

16. Je m'approchai d'un de ceux qui étaient là, et je lui demandai la vérité sur toutes ces choses. Il m'interpréta ce qui se passait et me l'enseigna.

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

---

synonymes, pour accentuer l'idée. En tant que Fils de Dieu, le Messie possédait la puissance infinie; mais, en tant qu'homme, il avait besoin d'être solennellement intronisé par son Père. — *Et populi, tribus*... Voyez III, 4, et la note. Là, cette expression était une formule en grande partie mensongère, inventée par l'ambition; ici, elle est absolument vraie, car le royaume du Messie n'a pas de limites sur la terre. Il n'en a pas non plus sous le rapport du temps : *potestas..., æterna*... Cf. III, 100; IV, 34; VI, 26, etc. — *Regnum... quod non...*: tandis que les quatre grandes monarchies devaient être détruites, comme tant d'autres royaumes terrestres, qui ont sombré depuis.

5° Interprétation de la vision. VII, 15-27.

15. Impression très vive produite sur Daniel. — *Horruit spiritus... in his*. Variante intéressante dans le texte primitif : Mon esprit se troubla, à moi, Daniel, au milieu de son fourreau. C'est le corps qui est le fourreau de l'âme. Cf. Pline, *Hist. nat.*, VII, 52. On conçoit sans peine le trouble du prophète, car la vision avait été très effrayante, surtout en ce qui concerne la quatrième bête. Les mots très accentués *ego Daniel*, que nous retrouverons trois fois encore dans une connexion semblable (cf. VIII, 1, 15, et X, 7), sont comme la signature du voyant. Comp. le vers. 1[b] et la note.

16[a]. Daniel demande à l'un des assistants le sens de la vision. — *Accessi*... Tout se passe encore en songe jusqu'au vers. 27 inclusivement. — *De assistentibus*. L'un des esprits célestes qui entouraient le trône de Dieu. Cf. vers. 10[b]. — *Veritatem*... Chald. : Je lui demandai du certain; c.-à-d., une interprétation authentique.

16[b]-18. Signification générale de la vision. — *Quatuor... regna*. Chald. : Quatre rois. Mais, en réalité, c'est bien de royaumes qu'il s'agit, comme il sera dit formellement plus bas (vers. 23), au sujet du quatrième animal. Cf. II, 37, 39. Les rois sont mentionnés en tant que fondateurs et représentants des monarchies. Il en sera de même au chap. VIII, 20 et 21. — *Quæ consurgent*. Le premier des quatre empires existait déjà depuis d'assez longues années et approchait même de sa fin au moment de la vision; mais, comme les trois suivants appartenaient encore à l'avenir, l'ange, qui abrège et généralise, parle des quatre monarchies au futur. — Déjà le commentaire a montré qu'en cet endroit comme au chap. II (note du vers. 43), nous adoptons sans hésiter l'opinion dite traditionnelle, en ce qui concerne ces monarchies. C'est le seul système où tout s'explique simplement et aisément, sans la moindre violence. En effet, les preuves intrinsèques ne lui sont pas moins favorables que les témoignages extrinsèques. L'auteur même du livre prend soin de nous dire (II, 37-38) que le premier empire ne diffère pas de celui de Babylone, fondé par Nabuchodonosor; que le second n'est autre que la monarchie médo-perse (cf. VIII, 20), et le troisième, la monarchie grecque (cf. VIII, 21). Seul le quatrième symbole « n'est nulle part interprété dans la prophétie elle-même ». Et cependant, quoique le prophète n'ait pas mis de titre aux deux descriptions qui regardent la dernière monarchie, « qui ne reconnaîtrait à ces traits l'empire romain? N'est-il pas vrai qu'un esprit non prévenu, qui lirait la description de Daniel sans savoir quel en est l'auteur, s'écrierait sur-le-champ : Voilà bien cet empire de fer, qui a broyé l'univers entier sous ses pieds, dominant partout, surpassant en puissance et en grandeur tous les empires qui l'avaient précédé, brisant toutes les résistances, dévorant toute la terre avec ses dents et ses ongles de fer...; voilà bien Rome et ses Césars; il est impossible de les peindre en termes plus expressifs et plus caractéristiques... Cet empire romain, que personne n'hésiterait à reconnaître dans ces tableaux, les rationalistes refusent de l'y voir, parce qu'ils le lisent, non dans un historien, mais dans un prophète! Ce royaume, qui diffère de tous les autres royaumes par son étendue et par sa force, qui absorbe la terre entière,... ce royaume, c'est, d'après eux, celui du successeur des généraux d'Alexandre, qui régnait dans un petit coin de l'Asie occidentale ou de l'Afrique, c'est la Syrie d'Antiochus Épiphane ou l'Égypte des Ptolémées! Qui pourra le croire, à moins d'être aveuglé par les préjugés de l'incrédulité? Jamais les Séleucides ou les Ptolémées n'ont été les maîtres du monde; leur royaume n'a pas eu la dureté du fer; ils ont, au contraire, courbé la tête sous le joug de Rome. Ainsi le tableau... convient à l'empire ro-

18. Mais les saints du Dieu très-haut recevront le royaume, et ils obtiendront le royaume jusque dans les siècles et les siècles des siècles.

19. Ensuite je désirai vivement apprendre ce qu'était la quatrième bête, qui était très différente de toutes les autres et extrêmement terrible, dont les dents et les ongles étaient de fer, qui dévorait et mettait en pièces, et qui foulait aux pieds ce qui restait.

20. *Je voulus m'enquérir* aussi des dix cornes qu'elle avait sur la tête, et de l'autre qui était sortie et devant laquelle trois de ces cornes étaient tombées, et de cette corne qui avait des yeux et une bouche proférant de grandes choses, et qui était plus grande que les autres.

21. Je regardais, et voici que cette corne faisait la guerre contre les saints et avait l'avantage sur eux,

22. jusqu'à ce que l'Ancien des jours vint et donna le jugement aux saints du

18. Suscipient autem regnum sancti Dei altissimi, et obtinebunt regnum usque in sæculum, et sæculum sæculorum.

19. Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta, quæ erat dissimilis valde ab omnibus, et terribilis nimis; dentes et ungues ejus ferrei; comedebat, et comminuebat, et reliqua pedibus suis conculcabat;

20. et de cornibus decem quæ habebat in capite, et de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua, et de cornu illo, quod habebat oculos, et os loquens grandia, et majus erat ceteris.

21. Aspiciebam, et ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos, et prævalebat eis,

22. donec venit Antiquus dierum, et judicium dedit sanctis Excelsi; et tem-

---

main seul. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 392-393 de la 6ᵉ édit.) En outre, on tombe facilement dans l'arbitraire et dans ce qu'on a justement appelé « l'exégèse des combinaisons artificielles », lorsqu'on veut interpréter autrement que le fait l'opinion traditionnelle les détails relatifs aux divers royaumes. Par exemple, il est impossible d'appliquer aux successeurs d'Alexandre le Grand la description relative aux dix cornes nées sur la tête de la quatrième bête (cf. vers. 7 et 24). Ajoutons que l'empire grec avait succombé longtemps avant l'avènement du Messie et de son règne; or, d'après la vision (vers. 11-13, 17-18; cf. II, 44), le quatrième empire devait subsister encore lorsque serait établi celui du Fils de l'homme. Seul l'empire romain a rempli cette condition. Voyez, pour les développements, les commentaires du P. Knabenbauer et de M. Fabre d'Envieu, *h. l.;* A. Hebbelynck, *De auctoritate historica libri Danielis*, p. 220 et ss., et surtout la savante monographie du Dʳ F. Düsterwald, *die Weltreiche und das Gottesreich nach den Weissagungen des Propheten Daniel*, Fribourg-en-Brisgau, 1890. — *Suscipient autem...* (vers. 18). Les saints recevront des mains du Fils de l'homme le royaume spirituel qui lui aura été donné par Dieu et qui remplacera les grands empires païens. — *Sancti Dei altissimi*. Le chaldéen a simplement, comme aux vers. 22, 25 et 27 : Les saints du Très-Haut. Ces saints ne diffèrent pas du vrai peuple théocratique, auquel Jéhovah lui-même avait autrefois attribué le nom de nation sainte (cf. Ex. XIX, 6; Deut. VII, 6). Toutefois, ils ne seront pas tirés exclusivement du sein de la race israélite, puisque, d'après le vers. 14, le royaume messianique doit avoir une étendue universelle: ils appartiendront à toutes les contrées du globe, et l'Église qu'ils formeront sera catholique. Il y a, dans cette promesse de l'ange, un immense honneur pour les sujets du Messie; ils participeront d'une certaine manière à sa royauté (*obtinebunt regnum*), à tout jamais (*usque in...*), car leur empire et le sien sont identiques. Comp. les vers. 14 et 27.

19-22. Daniel demande des renseignements plus complets sur la quatrième monarchie. — Actuellement, Dieu ne communiquera pas d'autres détails à son prophète au sujet des trois premiers empires. Le plus ancien de tous avait été suffisamment désigné dans le songe de Nabuchodonosor (cf. II, 37-38), et d'ailleurs son importance était moindre désormais, puisqu'il approchait de sa fin; quant à la seconde et à la troisième monarchie, il sera assez longuement question d'elles aux chap. VIII et XI. La quatrième présentait, dans la vision, des particularités extraordinaires, sur lesquelles Daniel était naturellement désireux d'être éclairé : *post hoc...* — *Volui... discere*. Chald. : Je désirai du certain; c.-à-d., des renseignements certains. — *De bestia... quæ...* L'écrivain sacré réitère ici en partie la description donnée plus haut (cf. vers. 7-8). Il ajoute néanmoins quelques traits qui n'avaient pas encore été mentionnés : notamment, au vers. 19, *ungues ejus ferrei;* à la fin du vers. 20, *majus... ceteris* (chald. : son apparence était plus grande que celle du reste); au vers. 21, *faciebat... et prævalebat...* Ces deux imparfaits marquent la durée du douloureux état de choses décrit par le narrateur. Cependant, le triomphe de la petite corne ne sera pas perpétuel, car Dieu lui-même interviendra pour protéger ses saints, son peuple (voyez la note du vers. 18): *donec venit...* (vers. 22). Comp. les vers. 9-12. — *Judicium dedit...* C.-à-d.: Il leur fit rendre justice, fit respecter leurs droits, les délivra de l'injuste et cruelle persécution dirigée contre eux par celui que symbolise la corne. Il n'est guère probable, en effet, que le

pus advenit, et regnum obtinuerunt sancti.

23. Et sic ait : Bestia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis; et devorabit universam terram, et conculcabit, et comminuet eam.

24. Porro cornua decem ipsius regni, decem reges erunt; et alius consurget post eos, et ipse potentior erit prioribus, et tres reges humiliabit.

25. Et sermones contra Excelsum loquetur, et sanctos Altissimi conteret, et putabit quod possit mutare tempora, et

Très-Haut; et le temps arriva où les saints obtinrent le royaume.

23. Et il me parla ainsi : La quatrième bête est un quatrième royaume qui existera sur la terre, et qui sera plus grand que tous les royaumes; il dévorera toute la terre, la foulera aux pieds et la brisera.

24. Les dix cornes de ce même royaume, ce sont dix rois; il s'en élèvera un autre après eux, et il sera plus puissant que les premiers, et il abaissera trois rois.

25. Il proférera des paroles contre le Très-Haut, il écrasera les saints du Très-Haut, et il pensera qu'il pourra

---

mot « judicium » ait en cet endroit le sens de pouvoir de juger, comme l'ont pensé quelques interprètes, et que ce passage prélude aux promesses du Nouveau Testament d'après lesquelles les élus jugeront le monde. Cf. Matth. XIX, 28, et I Cor. VI, 2. — *Tempus advenit... :* le temps fixé par Dieu comme limite aux agissements impies de la petite corne.

23-27. L'ange donne à Daniel les éclaircissements souhaités. — *Regnum quartum :* celui qui a été déjà longuement annoncé au chap. II, 40-43. — *Quod majus...* Chald. : Il sera différent de tous les autres royaumes. Comp. le vers. 7ᵇ. — *Devorabit universam...* L'empire figuré par la quatrième bête devait être vraiment universel, ce que ne furent pas les trois autres. Les traits *conculcabit* et *comminuet* conviennent aussi très bien et d'une manière exclusive à l'empire romain. — *Porro cornua decem...* (vers. 24). Dans ce chapitre et dans le suivant (cf. VIII, 8, 22), « les cornes indiquent des fractionnements de grands empires. » Les dix cornes de la quatrième bête représentent donc autant de rois, qui devaient sortir du quatrième royaume, divisé et démembré. Ces cornes se tenant à côté l'une de l'autre sur la tête de l'animal, « il faut regarder les dix rois comme simultanés... Par là est symbolisé le partage de la quatrième monarchie en dix principautés, car dix rois simultanés supposent dix royaumes coexistant les uns auprès des autres. » Dix est probablement un chiffre rond, qui figure la division de l'empire romain, à la suite de l'invasion des barbares, « en un certain nombre d'États, qui ont conservé sa politique et ses lois. » — *Alius consurget... :* un autre roi, distinct des dix autres, et doué d'une puissance particulière. C'est de lui que la petite corne était l'emblème (cf. vers. 8 et 20). — Au lieu de *ipse potentior...*, le chaldéen porte, comme au vers. 23 : Il sera différent des premiers. — *Humiliabit...* C.-à-d., il renversera, il abattra. — Ce roi se fera remarquer par une impiété inouïe jusque-là, qu'il exercera en toute liberté pendant un certain temps : *Et sermones...* (vers. 25). A la lettre dans le texte original : Il proférera des paroles à côté du Très-Haut; c.-à-d., des paroles par lesquelles il se placera à côté de Dieu et se fera passer pour Dieu. Cf. II Thess. II, 4. — *Sanctos... conteret.* Chald. : Il opprimera les saints. — *Putabit quod...* Le personnage en question s'arrogera donc une puissance surhumaine, car il n'appartient qu'à Dieu, le souverain législateur, de régler et de « changer les temps ». Cf. II, 21; Gen. I, 14, etc. Le mot *tempora* paraît être pris dans un sens général ; il ne désigne pas seulement les fêtes religieuses, quoique celles-ci ne soient pas exclues. — *Et leges.* Non seulement les lois juives, mais les ordonnances divines et humaines sans exception. Ce roi inique et impie voudra renverser toutes les institutions les plus sacrées, tous les fondements de la religion et de la société. Ainsi que l'a déjà dit la note du vers. 8, il n'est autre que l'Antechrist, dont saint Paul, II Thess. II, 3-10, tracera un portrait tout semblable. Franchissant tout à coup, comme en d'autres passages analogues, un intervalle de longs siècles, la prophétie nous transporte de la ruine de l'empire romain à la fin des temps. Il est vrai que plus bas, à différentes reprises (cf. VIII, 9-12, 23-26; XI, 36 et ss.), nous trouverons plusieurs traits semblables, y compris l'image de la petite corne, qui désigneront certainement alors Antiochus Épiphane d'une manière directe; ce qui a fait dire à d'assez nombreux exégètes que, dès cet endroit, il est question du monarque syrien et non de l'Antechrist. Mais, quand on compare attentivement ces divers passages, on voit bientôt qu'il existe entre eux de grandes différences D'après VII, 8, la petite corne naît au milieu de dix autres cornes, et elle en arrache trois; d'après VIII, 9, elle se forme sur l'une des quatre cornes du bouc symbolique, et elle ne nuit pas aux trois autres. La petite corne du chap. VII appartient d'une certaine manière au quatrième empire; celle du chap. VIII fait partie du troisième, le gréco-macédonien. Quant aux ressemblances elles sont très réelles et visiblement accentuées, parce que le roi Antiochus Épiphane devait être, dans sa conduite envers Jéhovah et les Juifs, le type des persécutions qui seront dirigées par l'Antechrist contre le Christ et son Église. Il était donc très naturel que Dieu désignât le type et l'antitype par une seule et même figure. — *Tradentur...* A savoir, les saints du Très-Haut.

changer les temps et les lois; et ils seront livrés entre ses mains pendant un temps et des temps, et la moitié d'un temps.

leges; et tradentur in manu ejus usque ad tempus, et tempora, et dimidium tempòris.

26. Alors le jugement se tiendra, afin que la puissance *lui* soit enlevée, qu'il soit détruit et qu'il disparaisse à jamais,

26. Et judicium sedebit, ut auferatur potentia, et conteratur, et dispereat usque in finem;

27. et que le royaume, la puissance et la grandeur du royaume qui est sous tout le ciel, soient donnés au peuple des saints du Très-Haut; son royaume est un royaume éternel, et tous les rois le serviront et lui obéiront.

27. regnum autem, et potestas, et magnitudo regni, quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum Altissimi; cujus regnum, regnum sempiternum est, et omnes reges servient ei, et obedient.

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi, Daniel, j'étais fort troublé dans mes pensées, et mon visage en fut changé; mais je conservai ces paroles dans mon cœur.

28. Hucusque finis verbi. Ego, Daniel, multum cogitationibus meis conturbabar, et facies mea mutata est in me; verbum autem in corde meo conservavi.

Dieu permettra à l'Antechrist d'exercer pendant quelque temps sa tyrannie contre le peuple du Messie. — Ce temps est déterminé par une formule mystérieuse : *tempus, et tempora, et...* Placé entre un temps et la moitié d'un temps, le substantif pluriel « tempora » équivaut évidemment au duel et signifie : deux temps. La somme totale est donc de trois temps et demi. De nombreux commentateurs anciens (saint Éphrem, saint Jérôme, Théodoret, etc.), modernes et contemporains supposent qu'un « temps » correspond à une année. Ils s'appuient surtout, pour le démontrer, sur deux textes de l'Apocalypse (XI, 2-3, et XIII, 5) dans lesquels saint Jean fait une allusion manifeste à ce passage de Daniel, et où il prédit que la domination de l'Antechrist durera quarante-deux mois, par conséquent trois ans et demi. Quoiqu'elle soit loin d'être certaine, cette opinion est ce qu'il y a de plus plausible. En tout cas, il est à remarquer que l'ange ne dit pas simplement : trois temps et demi, mais : un temps, deux temps... Il divise ainsi l'ère de l'Antechrist en trois périodes inégales : l'une relativement courte, durant laquelle l'ennemi de Dieu et des hommes établira sa puissance; la seconde plus longue, qui le verra exercer son influence néfaste; la troisième, qui semblait devoir se prolonger davantage encore, sera au contraire très courte, parce que son pouvoir sera tout à coup brisé par le Seigneur. — Les vers. 26-27, qui correspondent, le premier aux vers. 9-12, le second aux vers. 13-14, exposent le terrible jugement prononcé contre la petite corne, et le glorieux avènement du règne éternel du Messie et des saints. Sur la formule *judicium sedebit*, voyez la note du vers. 10ᵇ. — *Ut auferatur...* Telle sera la conséquence du jugement pour la petite corne, dans laquelle la puissance du quatrième animal doit atteindre son point culminant. L'Antechrist, après être arrivé peu à peu au faîte du pouvoir, sera subitement et à jamais renversé. Le langage est très énergique. — *Regnum autem...* (vers. 27). Frappant contraste. La domination que les quatre animaux avaient exercée pendant des siècles nombreux passera au peuple du Seigneur, aux saints (cf. vers. 18, 21 et 22), par l'intermédiaire et sous l'autorité du Fils de l'homme, comme il a été dit plus haut (voyez le vers. 14). — *Cujus regnum.* Le pronom peut être rattaché soit à *Altissimi*, soit à *populo sanctorum;* dans les deux cas, on a une interprétation rigoureusement vraie. « La même formule (son règne est un règne éternel) est appliquée à Dieu, au Fils de l'homme et au peuple des saints. C'est, en effet, toujours le règne de Dieu dans le Fils de l'homme, et, par cet Homme-Dieu, dans le peuple des saints. Ce peuple est appelé à vivre et à régner avec Jésus-Christ dans le ciel. » Fabre d'Envieu, *h. l.* — *Omnes reges* (chald. : toutes les puissances; Théodotion : αἱ ἀρχαί)... « Il n'y a que l'empire de Jésus-Christ et de son Église en qui l'on trouve l'accomplissement réel et véritable de cette magnifique promesse. » (Calmet, *h. l.*)

6° Conclusion. VII, 28.

28. Fin de la vision et impression profonde que Daniel en conserva. — *Hucusque finis...* Ce qui revient à dire : Ainsi se termina la chose (*verbi;* ce mot désigne tout à la fois la vision et son interprétation). — *Ego Daniel.* Le pronom est très accentué, comme au vers. 15. — *Multum cogitationibus...* Le prophète revenait sans cesse, par la pensée, sur ce qu'il avait vu et entendu, et ce souvenir le remplissait de trouble : *conturbabar.* — *Facies mea...* Littéralement : Mon éclat changea en moi. C.-à-d. que son visage en devint tout pâle. — *Verbum... conservavi :* fidèlement et soigneusement, comme l'on fait pour une chose importante. Cf. Luc. II, 51.

CHAPITRE VIII

1. Anno tertio regni Baltassar regis, visio apparuit mihi. Ego, Daniel, post id quod videram in principio,

2. vidi in visione mea, cum essem in Susis castro, quod est in Ælam regione; vidi autem in visione esse me super portam Ulai.

3. Et levavi oculos meos, et vidi; et ecce aries unus stabat ante paludem, habens cornua excelsa, et unum excelsius altero atque succrescens. Postea

4. vidi arietem cornibus ventilantem

1. La troisième année du règne du roi Baltassar, j'eus une vision. Moi, Daniel, après ce que j'avais vu au commencement,

2. je vis dans ma vision, lorsque j'étais au château de Suse, qui est au pays d'Élam; je vis donc dans cette vision que j'étais à la porte de l'Ulaï.

3. Je levai les yeux et je vis; et voici qu'un bélier se tenait devant le marais; il avait des cornes élevées, et l'une était plus haute que l'autre et croissait peu à peu. Après cela

4. je vis que ce bélier donnait des

---

§ II. — *Seconde vision : le bélier et le bouc qui triomphe de lui.* VIII, 1-27.

Cette vision complète les révélations de la précédente au sujet de la seconde et surtout de la troisième monarchie païenne. Les vers. 20-25 nous donnent une interprétation si claire des symboles placés sous les yeux de Daniel, que l'accord est complet entre les commentateurs relativement à leur signification. — L'hébreu remplace ici le chaldéen, et il sera employé jusqu'à la fin de la partie protocanonique du livre.

1° Introduction. VIII, 1-2.

CHAP. VIII. — 1-2. La date et le lieu de la vision. — *Anno tertio... Baltassar.* Voyez les notes de v, 1, et de VII, 1. Deux années au moins s'étaient écoulées depuis les faits racontés au chap. VII; la monarchie chaldéenne approchait de plus en plus de sa fin. — *Visio apparuit...* Hébraïsme qui signifie : J'eus une vision. Dans l'hébreu, les mots *ego Daniel*, solennels comme plus haut (cf. VII, 15 et 28), sont rattachés à la proposition qui précède : J'eus une vision, moi Daniel. Ils affirment que le témoin de la vision ne diffère pas de celui qui en est le narrateur. — *Post id quod...* Plutôt : Après celle (la vision) que j'avais vue. La locution *in principio* équivaut ici à l'adverbe « antérieurement » (comp. Gen. XIII, 3; XLI, 21, etc., où saint Jérôme la traduit par « prius, antea »), et fait allusion à la révélation relative aux quatre grandes monarchies (cf. VII, 1 et ss.). — *Cum essem :* d'une manière extatique, et non pas en réalité. Tel est le sentiment de la plupart des interprètes. — *In Susis.* Hébr. : à *Šûšan.* Cité célèbre, remontant à une haute antiquité (cf. Hérodote, V, 49; Polybe, V, 48), que les découvertes modernes ont fait en quelque sorte revivre. Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 626-633 de la 6e édit.; M. Dieulafoy, *Fouilles de Suse*, campagne 1884-1885, Paris, 1885; Mme Jane Dieulafoy, *A Suse, journal des fouilles*, Paris, 1888; M. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, Paris, 1890. Elle devint plus tard la capitale de la Perse (cf. Esth. I, 2); mais elle n'était alors qu'une des villes principales de la province d'Élam ou d'Élymaïs, dont la Susiane formait une partie (cf. Jer. XLIX, 34). On y montre encore aujourd'hui un édicule que l'on nomme le tombeau de Daniel. — *Castro.* Hébr.: *habbîrâh*, la forteresse, la citadelle. Cf. Neh. I, 1, etc. — *Super portam.* Hébr.: Sur le fleuve (*'ûbal*, mot employé seulement dans ce livre). La Vulgate a imité la traduction inexacte des LXX : ἐπὶ τῆς πύλης. — *Ulai* est le nom hébreu du cours d'eau en question. On le retrouve, chez les auteurs classiques, sous la forme d'« Eulæus », sur les bords duquel Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, VI, 27, nous apprend, en effet, que Suse était bâtie. Mais comme, d'autre part, Hérodote, I, 188, place la ville auprès du Choaspe, plusieurs commentateurs ont pensé que l'Ulaï était simplement un canal artificiel. D'autres supposent que les noms de Choaspe et d'Ulaï servaient à désigner une seule et même rivière, le premier étant le nom indo-germanique, le second le nom sémitique.

2° Description de la vision. VIII, 3-14.

3-4. Le bélier et ses conquêtes. — *Levavi... et vidi.* Formule solennelle, pour passer au récit de la vision. — *Aries unus.* C.-à-d. un bélier unique, isolé. Comp. Ez. XXXIV, 17, et XXXIX, 18, où cet animal est aussi mentionné comme un symbole de force. — *Ante paludem.* Hébr. : En face du fleuve (*'ûbal*). — *Cornua* est au duel dans l'hébreu. Par conséquent, deux cornes. — *Unum excelsius...* D'après le vers. 20, le bélier représente l'empire médo-perse. Les deux cornes sont donc l'équivalent des deux bras de la statue gigantesque (cf. II, 34) et des deux côtés de l'ours (cf. VII, 5); elles figurent à leur tour le dualisme de cette monarchie. La plus haute est l'emblème de la Perse et de son rôle prépondérant. — *Atque succrescens.* L'hébreu rattache à ces mots l'adverbe *postea;* ce qui donne un meilleur sens : Et la plus haute (des deux cornes) s'éleva en dernier lieu (la dernière). — *Vidi... ventilantem* (vers. 4). Le bélier donnait des



Ce qu'on nomme à Suse le tombeau de Daniel.

contra occidentem, et contra aquilonem, et contra meridiem ; et omnes bestiæ non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus; fecitque secundum voluntatem suam, et magnificatus est.

5. Et ego intelligebam; ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terræ, et non tangebat terram ; porro hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.

6. Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam. et cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ.

7. Cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem ; et comminuit duo cornua ejus, et non poterat aries resistere ei ; cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus.

8. Hircus autem caprarum magnus factus est nimis ; cumque crevisset, fractum

coups de corne contre l'occident, contre l'aquilon et contre le midi ; et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister, ni se délivrer de sa main ; il fit ce qu'il voulut, et il devint puissant.

5. Et j'étais attentif; et voici qu'un bouc venait de l'occident sur la face de toute la terre, sans toucher la terre; or ce bouc avait une grande corne entre les yeux.

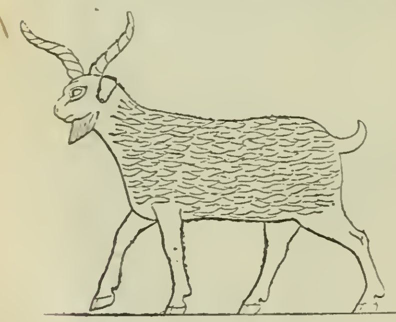
6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avait des cornes, et que j'avais vu se tenir devant la porte ; et il courut sur lui avec l'impétuosité de sa force.

7. Lorsqu'il se fut approché du bélier, il l'attaqua avec furie et le frappa, et il lui brisa les deux cornes, sans que le bélier pût lui résister; et, l'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds, et personne ne pouvait délivrer le bélier de sa main.

8. Or le bouc devint extraordinairement grand, et, lorsqu'il eut crû, sa

---

coups de corne dans trois directions différentes (*contra occidentem, et...*) ; symbole des attaques dirigées par lui contre les régions de l'ouest (la Babylonie, la Syrie, l'Asie Mineure), du nord (l'Arménie, la Colchide, la Scythie, etc.) et du sud (l'Égypte). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VIII. Il ne frappe pas du côté de l'est, parce qu'il tournait



Bélier oriental. (Bas-relief assyrien.)

le dos à cette contrée, qui lui appartenait en propre. Il est aisé de voir que ce trait correspond aux trois os que l'ours de la vision précédente tenait dans sa gueule (cf. VII, 5). — *Et omnes bestiæ :* les autres nations, également figurées par des animaux. Aucune d'elles ne put tenir tête à ce bélier irrésistible. — *Fecit... secundum...* Il domina en maître absolu sur tous les pays conquis. — *Magnificatus est.* Hébr. : Il fit de grandes choses. Locution qui marque une domination orgueilleuse et arbitraire.

5-7. Apparition d'un bouc, qui triomphe à son tour du bélier. — *Intelligebam* a le sens de regarder attentivement un phénomène pour s'en rendre compte. Cf. Is. LXII, 1. Une nouvelle scène va commencer. — *Hircus caprarum.* Hébraïsme, fréquemment employé pour désigner le bouc. Cf. Gen. XXXVII, 31 ; Lev. XVI, 5, etc. D'après le verset 21, cet animal figure la monarchie gréco-macédonienne, qui fut en réalité agile et bondissante dans ses victoires, soit comme le léopard (cf. VII, 6), soit comme un bouc. — *Ab occidente :* de la Macédoine, d'où Alexandre le Grand s'élança pour conquérir le monde oriental (*Atl. géogr.*, pl. I, XVIII). — *Non tangebat...* Ce trait dramatique dénote une rapidité extraordinaire. Il correspond aux quatre ailes dont était muni le léopard de la première vision (cf. VII, 6). — *Cornu insigne :* une corne considérable, qui attirait aussitôt les regards. Emblème d'Alexandre en personne, d'après le vers. 21. — *Inter oculos... :* au milieu du front. Signe d'une grande vigueur intellectuelle et morale. — *Ante portam* (vers. 6). L'hébreu dit, ici encore : Devant le fleuve (*'ûbal;* note du vers. 2[b]). C'est là que se tenait, suivant le vers. 3, le bélier que le bouc voulait attaquer. — *Cucurrit... in impetu...* Hébr. : Il courut dans la chaleur de sa force. Il ne fallut que trois ans à Alexandre le Grand pour conquérir tout l'empire perse. — *Cumque appropinquasset...* Le vers. 7 décrit en termes tragiques la lutte des deux animaux et la victoire du bouc. — *Et non poterat...* Le bélier est aussi impuissant à se défendre que l'avaient été autrefois devant lui les autres animaux. Comp. le vers. 4[b]. Il n'a personne non plus pour le secourir et le sauver : *et nemo...*

8-12. Quatre nouvelles cornes naissent sur la tête du bouc, puis une cinquième, particulièrement redoutable. — *Magnus... nimis.* Comme Alexandre, parvenu au faîte de sa puissance et de sa gloire. — *Cumque crevisset.* D'après l'hé-

grande corne se rompit, et quatre cornes poussèrent au-dessous, vers les quatre vents du ciel.

9. Mais de l'une d'elles il sortit une petite corne, qui s'agrandit vers le midi, vers l'orient et vers la force.

10. Et elle s'éleva jusqu'à la puissance du ciel, et elle fit tomber des forts et des étoiles, et elle les foula aux pieds.

11. Elle s'éleva jusqu'au prince de la force, et lui enleva le sacrifice perpétuel, et renversa le lieu de son sanctuaire.

est cornu magnum, et orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos cæli.

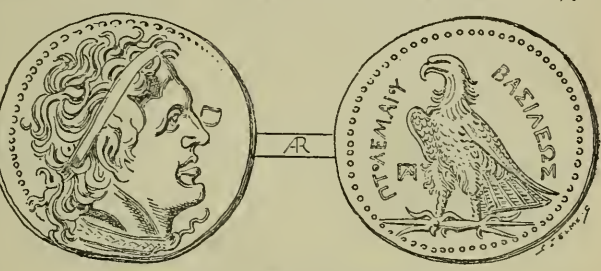
9. De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum, et factum est grande contra meridiem, et contra orientem, et contra fortitudinem.

10. Et magnificatum est usque ad fortitudinem cæli, et dejecit de fortitudine, et de stellis, et conculcavit eas.

11. Et usque ad principem fortitudinis magnificatum est, et ab eo tulit juge sacrificium, et dejecit locum sanctificationis ejus.

---

breu : Comme il était dans sa force. — *Fractum est cornu...:* la corne que le bouc avait entre les deux yeux (cf. vers. 5b). Sa fracture symbolise la mort soudaine du jeune conquérant. Comp. le vers. 22a. — *Et orta... quatuor.* Hébr. : Et s'élevèrent quatre cornes remarquables. Les LXX et Théodotion : Quatre autres cornes. Figure du partage de l'empire d'Alexandre en quatre parties, l'an 301, après des luttes intestines très sanglantes entre ses généraux : la Macédoine et la Grèce échurent à Cassandre, la Thrace et la Bithynie à Lysimaque, l'Égypte avec la Palestine et l'Arabie Pétrée à Ptolémée, la Syrie et la Perse à Séleucus. — *De uno autem...* (vers. 9). « Sans suivre davantage le développement de ces quatre cornes, le prophète passe aussitôt à la petite corne qui était sortie de l'une d'entre elles, et qui devait acquérir une si grande importance pour l'histoire du peuple de Dieu. » — *Cornu... modicum.* De l'avis unanime des exégètes, elle figure Antiochus Épiphane, roi de Syrie. Cf. vers. 23. Nous avons dit plus haut (note de VII, 25) que la ressemblance entre cette image et celle qui représente l'Antechrist est purement extérieure, et que les deux petites cornes des deux visions sont l'emblème de deux personnages très distincts. Les commencements d'Antiochus furent très humbles : pendant onze ans il fut otage à Rome, et il n'arriva que peu à peu au pouvoir, en grande partie par l'intrigue. — *Grande contra... et contra...* C'est l'Égypte qui est désignée par le sud; la Médie et la Perse le sont par l'est. Les campagnes d'Antiochus Épiphane contre les régions méridionales sont mentionnées brièvement I Mach. I, 17 et ss.; celles de l'est sont racontées I Mach. III, 31-37, et VI, 1-4. — *Contra fortitudinem.* Le substantif hébreu *ṣébi* a la signification de beauté, de gloire. Ici et en d'autres passages, il est employé métaphoriquement, pour indiquer celle des contrées qui était la plus belle de toutes pour un Juif, c.-à-d. la Palestine. Comp. XI, 16, 41; Jer. III, 19; Ez. XX, 6, 15, etc. Théodotion a lu *ṣâbâ'*, armée, force, au lieu de *ṣébi;* de là sa traduction (πρὸς τὴν δύναμιν), que saint Jérôme a imitée. — *Magnificatum est...* (vers. 10). Ce verset et les deux suivants décrivent la conduite d'Antiochus envers le peuple de Jéhovah. Cf. I Mach. I, 24 et ss.; II, 38; II Mach. IX, 10, etc. — *Ad fortitudinem cæli.* Hébr. : Jusqu'à l'armée (*ṣ'bâ'*) des cieux; c.-à-d., jusqu'aux astres. Mais cette locution aussi est métaphorique, et, par cette armée, il faut entendre le peuple juif, envisagé dans son caractère supérieur, en tant qu'il était la nation choisie de Dieu. « De même que les anges et les étoiles forment l'armée du Seigneur dans le ciel, de même les enfants d'Israël forment son armée sur la terre. » — *Dejecit de fortitudine.* Hébr. : Il fit tomber à terre (une partie) de l'armée et des étoiles. Allusion aux cruautés d'Antiochus et de ses agents contre les Juifs. Cf. I Mach. I, 24, 30, etc. — *Et usque ad principem...* (vers. 11). Même variante dans l'hébreu : Et jusqu'au prince de l'armée. Ce prince, c'est Jéhovah lui-même. Cf. vers. 25b, et XI, 36. « Antiochus s'éleva jusqu'au Très-Haut, il s'attaqua à Dieu, et il parut avoir en quelque sorte l'avantage sur Dieu lui-même. » (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Tulit juge...* Le substantif *sacrificium* a été ajouté par saint Jérôme pour rendre la pensée plus claire. L'adjectif hébreu *ṭâmîd,* perpétuel, représente, en effet, le sacrifice de deux agneaux que les Israélites devaient offrir à Dieu « chaque jour, à perpétuité »,



Ptolémée Ier Soter. (Monnaie antique.)

12. Robur autem datum est ei contra juges acrificium, propter peccata ; et prosternetur veritas in terra ; et faciet, et prosperabitur.
13. Et audivi unum de sanctis loquentem ; et dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti : Usquequo visio, et juge sacrificium, et peccatum desolationis, quæ facta est, et sanctuarium, et fortitudo conculcabitur?

14. Et dixit ei : Usque ad vesperam et mane, dies duo millia trecenti ; et mundabitur sanctuarium.

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés, et la vérité sera renversée sur la terre. et il agira et il réussira.
13. Alors j'entendis un des saints qui parlait ; et un saint dit à un autre, je ne sais lequel, qui lui parlait : Jusques à quand durera la vision, et le sacrifice perpétuel, et le péché de désolation? *Jusques à quand* le sanctuaire et la force seront-ils foulés aux pieds?
14. Et il lui dit : Jusques au soir et au matin, deux mille trois cents jours, et le sanctuaire sera purifié.

---

selon les termes mêmes de l'ordonnance mosaïque (cf. Ex. XXIX, 38). Sur l'accomplissement littéral de cette prophétie, voyez I Mach. I, 47 et ss. — *Locum sanctificationis*. Hébr. : le lieu de son sanctuaire. Antiochus Épiphane profana odieusement le temple de Jérusalem. Cf. I Mach. I, 23-24, 39, 49, 57-58, 62 ; IV, 38, 43-44. etc. — *Robur autem*... (vers. 12). Voici le sens probable du texte hébreu : Une armée (*ṣâbâ'*) sera livrée avec (c.-à-d., en même temps que) le (sacrifice) perpétuel, à cause des péchés. Cette armée figure encore le peuple juif, qui devait être momentanément abandonné par Dieu entre les mains d'Antiochus, à cause des crimes et de l'apostasie d'un certain nombre de ses membres. Cf. I Mach. I, 12-16, 45, etc. D'autres traduisent, mais moins bien : Une armée sera établie auprès du (sacrifice) perpétuel, pour le péché. Dans ce cas, l'armée représenterait les troupes d'Antiochus Épiphane, qui firent cesser les sacrifices et le culte, et qui commirent à Jérusalem toute sorte d'atrocités, de péchés. — *Prosternetur veritas*... Locution d'une grande énergie. La vérité, c'est la vraie religion, le culte théocratique, que le tyran syrien ne réussit que trop à écraser pour un temps. — *Faciet et prosperabitur*. Hébraïsme, qui exprime le succès complet des desseins les plus arbitraires.

13-14. Durée de la puissance de la petite corne. — *Et audivi*... Daniel entend tout à coup un dialogue qui avait lieu entre deux esprits célestes au sujet de cette cruelle persécution, et il le cite à cause de son importance. — *Unum de sanctis*. Hébr.: un saint. C.-à-d., un ange. Voyez la note de IV, 10. — *Alteri nescio cui* est une bonne paraphrase de l'hébreu *palmoni*, qui est une contraction pour *p'loni 'almoni*, et qui équivaut simplement au grec ὁ δεῖνα, au latin « quidam ». Les LXX et Théodotion semblent n'avoir pas compris ce mot, qu'ils reproduisent simplement, sans le traduire. — *Usquequo*... Combien de temps dureront les faits si terribles que prédisait la fin de la vision? La phrase hébraïque n'a pas été fidèlement coupée par la Vulgate. Il faudrait : Jusques à quand (s'accomplira) la vision (relative) au (sacrifice) perpétuel et au péché de dévastation? (Jusques à quand) sera-t-il permis que le saint (c.-à-d., les choses saintes) et l'armée (le peuple de Dieu, comme aux vers. 10 et 11) soient foulés aux pieds? « Péché de dévastation » est une expression collective, par laquelle sont désignés les crimes qui devaient causer la désolation matérielle et morale du pays juif. Comp. le vers. 12. — *Et dixit ei* (vers. 14). Un second ange va répondre au premier. L'hébreu porte : Et il me dit. Les LXX et Théodotion ont la même variante que la Vulgate, et cette leçon est beaucoup plus naturelle. — *Usque ad*..., *trecenti*. Le substantif *dies* paraît avoir été ajouté par la Vulgate, à la suite des deux traductions grecques. L'hébreu dit seulement : Jusqu'à 2 300 soirs-matins. Mais que faut-il entendre par ces « soirs-matins »? Il y a désaccord sur ce point entre les interprètes. Les uns voient dans cette locution, dont ils associent étroitement les deux membres, l'indication de jours de vingt-quatre heures, comptés du soir au matin à la manière des Hébreux (voyez la note de III, 71, et comp. Gen. I, 5, 8, etc.; II Cor. XI, 25, etc.). Les autres comptent à part les soirs et les matins, comme de simples demi-journées, et n'obtiennent ainsi qu'un total de 1 150 jours, ou de trois années lunaires. Ce second sentiment a été imaginé pour faire cadrer la présente prophétie avec I Mach. I, 57, 62, et IV, 52, où l'on voit que le roi Antiochus fit cesser pendant trois ans le sacrifice perpétuel, immolé soir et matin. Mais « un lecteur hébreu aurait été incapable d'entendre l'expression 2 300 soirs-matins de 2 300 demi-journées ou de 1 150 jours ». D'un autre côté, il n'y a aucun motif de limiter en cet endroit la prophétie à la cessation du sacrifice dit perpétuel, car la description qui précède est générale et s'applique à la persécution entière du monarque syrien, laquelle se prolongea pendant environ 2 300 jours ou six ans et demi ; en effet, commencée vers la fin de 170 avant J.-C., elle ne se termina qu'au milieu de l'année 163. Comp. I Mach. I, 22 et ss.; II Mach. V, 11-16, avec I Mach. VI, 59. Telle est la solution la plus satisfaisante de ce petit problème exégétique. — La fin de cette douloureuse période est déterminée par les mots *et* (et alors) *mundabitur sanctuarium*. Dans l'hébreu : Et le saint (c.-à-d., les choses saintes, le culte, etc., comme au vers. 12[b]) sera justifié (c.-à-d., sortira de son état de profanation). Allusion, d'après cette traduction littérale, non pas à la purification du temple par

15. Or, tandis que moi, Daniel, j'avais cette vision et que j'en cherchais l'intelligence, voici qu'il se tint devant moi comme une figure d'homme.
16. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu de l'Ulaï; et il cria et dit : Gabriel, fais comprendre cette vision.
17. Et il vint et se tint près du lieu où j'étais; et, lorsqu'il fut venu, effrayé je tombai le visage contre terre; et il me dit : Comprends, fils de l'homme, car la vision s'accomplira au temps de la fin.
18. Et, comme il me parlait, je tombai le visage contre terre; et il me toucha et me replaça debout,
19. puis il me dit : Je te montrerai ce qui doit arriver à la fin de la malédiction, car le temps s'accomplira.

20. Le bélier que tu as vu, et qui avait des cornes, est le roi des Mèdes et des Perses.

15. Factum est autem cum viderem, ego Daniel, visionem, et quærerem intelligentiam, ecce stetit in conspectu meo quasi species viri;
16. et audivi vocem viri inter Ulai, et clamavit, et ait : Gabriel, fac intelligere istam visionem.
17. Et venit, et stetit juxta ubi ego stabam; cumque venisset, pavens corrui in faciem meam; et ait ad me : Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.

18. Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram; et tetigit me, et statuit me in gradu meo,
19. dixitque mihi : Ego ostendam tibi quæ futura sunt in novissimo maledictionis, quoniam habet tempus finem suum.
20. Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum.

Judas Machabée (cf. I Mach. IV, 52 et ss.), mais à la cessation complète de la persécution d'Antiochus; ce qui nous conduit à une époque plus tardive. Lorsqu'il parle du sanctuaire, Daniel emploie le substantif *miqdaš* (cf. vers. 11; IX, 17; XI, 31).

3° Interprétation de la vision. VIII, 15-26.

15-19. Préliminaires : l'ange Gabriel est envoyé à Daniel pour lui expliquer les symboles figurés par le bélier et le bouc. — *Cum viderem...* Ce verbe a ici la signification de chercher à comprendre. — *Quasi species...* Remarquez cette formule : le personnage qui apparut à Daniel avait revêtu la forme humaine, mais ce n'était pas un homme. — *Viri.* Dans l'hébreu, *gèber;* la plus noble des expressions qui servaient à désigner l'homme dans la langue sacrée. Elle marque la majesté toute céleste de l'ange. — *Vocem viri.* C.-à d., une voix humaine; car le prophète ne vit point celui qui parlait. Cette voix aurait été celle de Dieu même, d'après divers interprètes anciens et modernes; celle de saint Michel, d'après la tradition juive. Tout ce que dit le texte, c'est que c'était la voix d'un esprit céleste. — *Inter Ulai.* Entre les deux rives du fleuve; par conséquent, au-dessus de ses eaux, comme il est dit plus bas, XII, 6. — *Gabriel* est une transcription exacte du nom hébreu, qui dérive de *gèber* et de *'El*, et qui signifie : homme de Dieu. Il résulte de Luc, I, 19, que saint Gabriel était l'un des anges supérieurs « qui se tiennent devant Dieu ». Cf. Apoc. VIII, 2. Il prélude, ici et surtout au chap. IX, au grand rôle qu'il devait jouer dans le Nouveau Testament; car déjà il prophétise la préparation du royaume messianique et la venue du Rédempteur. — *Fac intelligere...* Hébr.: Fais comprendre (c.-à-d., explique) à celui-ci (au lieu de *istam*) la vision. — *Venit et stetit...* (vers. 17). L'ange obéit et se rapproche de Daniel pour lui parler. Une vive impression d'effroi fut produite sur le prophète par cette apparition surnaturelle : *pavens corrui...* Cf. X, 9; Is. VI, 5; Ez. I, 28; Apoc. I, 17, etc. L'hébreu distingue mieux les deux actes : Je fus épouvanté et je tombai... — *Intellige.* Gabriel attire l'attention du voyant sur ce qu'il va lui dire. — *Fili hominis.* Hébr.: *ben-'âdâm.* C'est la seule fois que Daniel est appelé de ce nom, que son contemporain, le prophète Ézéchiel, reçut plus de cent fois. Voyez Ez. II, 1, et la note — *In tempore finis...* Dans l'hébreu : Pour le temps de la fin (est) la vision. C.-à-d. : Cette vision concerne le temps de la fin. Non pas la fin des temps d'une manière absolue, mais la période finale qui, dans la vision, avait été placée sous les yeux de Daniel; par conséquent, d'après les vers. 9-12 et 23-25, la période d'Antiochus Épiphane. Tel était vraiment le « point culminant » de la vision. — *Cumque loqueretur...* (vers. 18). Loin de calmer les craintes de Daniel, ces paroles de l'ange ne font que les accroître, comme le montre, dans l'hébreu, l'emploi du verbe *nirdamṭi* (Vulg., *collapsus sum*), qui marque une sorte d'étourdissement et d'évanouissement. — *Tetigit me...* L'ange le toucha doucement, pour le rassurer (cf. X, 10 et ss.), et l'aida à se relever (*et statuit...*). — *Ego ostendam...* (vers. 19). Gabriel répète, en le développant, son petit préambule du vers. 17. — *In novissimo maledictionis.* Hébr. : A la fin (*b''aḥarîṭ*) de la colère. Expression synonyme du « temps de la fin » (cf. vers. 17b): à l'époque où Dieu laissera un libre cours à sa colère, excitée par les péchés d'Israël, et où il permettra au tyran syrien de persécuter les Juifs. — *Quoniam habet...* Hébr.: Car elle (la vision) est pour le temps de la fin.

20-26. L'ange explique à Daniel les détails principaux de la vision. — *Aries quem...* Comp. les vers. 3-4. — *Rex Medorum... atque...* Hébr. :

21. Porro hircus caprarum, rex Græcorum est; et cornu grande, quod erat inter oculos ejus, est rex primus.

22. Quod autem fracto illo surrexerunt quatuor pro eo, quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus;

23. et post regnum eorum, cum creverint iniquitates, consurget rex impudens facie, et intelligens propositiones.

24. Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis; et supra quam credi potest, universa vastabit, et prosperabitur, et faciet. Et interficiet robustos, et populum sanctorum,

25. secundum voluntatem suam, et dirigetur dolus in manu ejus, et cor suum magnificabit, et in copia rerum omnium

21. Le bouc est le roi des Grecs, et la grande corne qui était entre ses yeux est le premier roi.

22. Les quatre cornes qui se sont élevées après que la première a été rompue sont quatre rois qui s'élèveront de sa nation, mais non avec sa force;

23. et après leur règne, lorsque les iniquités se seront accrues, il s'élèvera un roi au visage imprudent et qui comprendra les énigmes.

24. Sa puissance s'accroîtra, mais non par ses propres forces, et il ravagera tout au delà de ce que l'on peut croire; et il réussira et agira. Il fera mourir les forts et le peuple des saints,

25. selon sa volonté; sa main dirigera la ruse et son cœur deviendra arrogant, et, dans l'abondance des prospérités, il

---

les rois de *Madaï* (la Médie) et de *Pârâs* (la Perse). Il est frappant de voir que l'ange réunit ces deux contrées en un seul royaume et sous un unique symbole. Ce trait condamne évidemment les systèmes d'interprétation qui les séparent. Voyez les notes de II, 43, et de VII, 17. — *Porro hircus...* (vers. 21). Comp. les vers. 5-7. — *Rex Græcorum.* Hébr. : le roi de *Yâvân*. Par



Tetradrachme d'Alexandre le Grand.

ce mot, qui ne fait que reproduire le grec Ἰάονες, les Hébreux, les Égyptiens, les Assyriens, les Chaldéens, etc., désignaient tous les peuples helléniques; c'est que la branche ionienne, qui avait fondé des colonies en Asie Mineure, avait été connue la première par les peuples de l'Orient. — *Rex primus.* Alexandre le Grand, fondateur de la monarchie gréco-macédonienne. — *Quatuor reges* (vers. 22). Hébr.: Quatre royaumes. Voyez la note du vers. 8b. — *Non in fortitudine...* Les royaumes issus de celui d'Alexandre après son démembrement ne devaient avoir, ni séparément, ni tous ensemble, la force qu'il avait lui-même possédée. — *Et post regnum...* (vers. 23). Hébr. : Et à la fin de leur domination. C.-à-d., durant la dernière période de leur existence. Après avoir indiqué à Daniel ce que signifiaient soit la première corne unique du bouc, soit les quatre autres cornes qui l'avaient remplacée, l'ange lui dévoile le symbole de la petite corne née sur l'une de ces quatre. Cf. vers. 9-12. — *Cum creverint...* Variante dans le texte massorétique : Lorsque les pécheurs (*happoš'îm;* saint Jérôme a lu *happ'šâ'îm*, comme les LXX, Théodotion et le syriaque) auront comblé (la mesure de leurs iniquités). Sur cette locution, voyez Gen. XV, 16; Matth. XXIII, 32, etc. Ces pécheurs sont probablement les oppresseurs païens d'Israël, immédiatement avant Antiochus Épiphane; selon d'autres, les Juifs apostats. — *Rex impudens...* Hébr.: Un roi au visage dur. Cf. Deut. XXVIII, 50; Is. XIX, 4. Antiochus se montra impudent et insolent envers Dieu et envers les hommes. — *Intelligens propositiones.* Hébr. : Comprenant les énigmes (*ḥîdôṭ*). Cette locution est évidemment prise en mauvaise part, et fait allusion aux procédés astucieux et à « la diplomatie tortueuse » d'Antiochus. Comp. le vers. 25 et XI, 21. — *Roborabitur...* (vers. 24). Sa puissance devait promptement grandir, non toutefois par ses mérites personnels, mais par la permission de Dieu, qui voulait se servir de lui pour accomplir ses desseins providentiels. Sur ce sens de l'expression *non in viribus suis*, voyez I Reg. II, 9; Ps. XXXII, 16, etc. — *Supra quam... potest.* L'hébreu dit avec une concision énergique : *Niflâ'ôṭ*, merveilleusement. — *Vastabit...* Les conquêtes du tyran et surtout ses persécutions contre les Juifs. L'adjectif *universa* manque dans le texte. — *Prosperabitur et faciet.* Le même hébraïsme qu'au vers. 12b, pour marquer un succès entier. — *Interficiet...* Exemples de la force et des succès d'Antiochus. Les rois les plus puissants (*robustos*) seront vaincus par lui ; à plus forte raison « le peuple des saints », la nation

fera mourir beaucoup d'hommes; il s'élèvera contre le prince des princes, puis il sera brisé sans la main *des hommes.*

26. Cette vision du soir et du matin dont il s'agit est véritable; scelle donc cette vision, car elle n'arrivera qu'après des jours nombreux.

27. Et moi, Daniel, je fus longuement malade pendant plusieurs jours; et, quand je me levai, je travaillais aux affaires du roi, et j'étais étonné de la vision, et il n'y avait personne pour l'interpréter.

occidet plurimos; et contra principem principum consurget, et sine manu conteretur.

26. Et visio vespere et mane quæ dicta est, vera est; tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit.

27. Et ego, Daniel, langui, et ægrotavi per dies; cumque surrexissem, faciebam opera regis, et stupebam ad visionem, et non erat qui interpretaretur.

CHAPITRE IX

1. La première année de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, qui régna sous l'empire des Chaldéens,

1. In anno primo Darii, filii Assueri, de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldæorum,

---

juive, malgré les prodiges de valeur qu'elle fit pour lui résister, comme il est raconté aux livres des Machabées. — *Secundum voluntatem...* (verset 25). L'hébreu commence ici une nouvelle phrase, et dit avec une légère variante : Selon son habileté il fera réussir la ruse dans sa main. — *Cor... magnificabit.* L'orgueil que ses victoires devaient



Seleucus Ier Nicator, roi de Syrie.

inspirer à Antiochus. — *In copia rerum...* L'hébreu signifie probablement : A l'improviste; lorsque les adversaires s'y attendront le moins. Selon d'autres : En tranquillité; c.-à-d., « en pleine paix, lorsqu'on se croira en sécurité. » — *Contra principem principum.* Antiochus, enivré par ses succès, osera se dresser contre Dieu même, le roi des rois. Comp. le vers. 11 et XI, 36b. — *Et sine manu...* Il périra tout à coup, frappé directement par ce Dieu vengeur, sans l'intermédiaire des hommes. Pour l'accomplissement, voyez I Mach. VI, 10 et ss.; II Mach. XV, 5 et ss., et, sur l'expression, II, 34; Job, XXXIV, 20; Thren. IV, 6. — *Et visio vespere...* (vers. 26). Après avoir ainsi expliqué la vision, l'ange confirme solennellement sa vérité. Hébr. : La vision du soir et du matin; c.-à-d. relative aux 2 300 soirs-matins. Voyez le vers. 13 et la note. — *Signa.* D'après l'hébreu : Ferme. Fermer la vision, c'est la tenir secrète; non pas cependant d'une manière absolue, puisque nous verrons, par le trait final du vers. 27, que d'autres que Daniel la connaissaient. — *Quia post... erit.* L'hébreu est encore plus concis : « Quia in dies multos. » La vision se rapportant à une époque éloignée, il n'était pas nécessaire de la divulguer immédiatement. C'est plus tard seulement qu'elle devait avoir toute son importance. Cf. XII, 4, 9.

4° Conclusion. VIII, 27.

27. Vive impression que cette vision et son interprétation laissèrent dans l'âme de Daniel. Cf. VII, 28. — *Langui et ægrotavi.* Il avait été brisé par l'émotion; il le fut aussi par la tristesse, en pensant aux souffrances qui attendaient son peuple. La locution *per dies* dénote un temps assez considérable. — *Cum... surrexissem :* lorsqu'il eut cessé d'être alité. — *Faciebam opera...* Daniel continuait donc d'exercer, sous le règne de Baltassar, un rôle important dans l'administration. — *Stupebam ad...* Plutôt, d'après l'hébreu : « Super visionem. » Il ne cessait pas d'en être étonné, émerveillé. — *Non erat qui...* D'après l'hébreu : Et personne ne comprenait; c.-à-d., ne comprenait complètement la vision, dans laquelle bien des points demeuraient obscurs, malgré les explications données par l'ange.

§ III. — *Troisième vision : les soixante-dix semaines d'années.* IX, 1-27.

Prophétie d'une importance exceptionnelle; aussi est-elle célèbre dans l'histoire de l'apologétique chrétienne. Elle détermine l'époque de l'avènement du Messie. Cette fois, les symboles disparaissent; la révélation a lieu en langage direct.

1° Introduction historique. IX, 1-4a.

CHAP. IX. — 1-4a. La date et l'occasion de l'oracle. — *Anno primo Darii.* Sur ce prince et l'époque de son gouvernement, voyez la note de V, 31. — *Filii Assueri* est un trait nouveau, que l'écrivain sacré n'avait pas encore signalé. La forme hébraïque du nom d'Assuérus est *'Ahašvéroš,* dont les LXX ont fait Ἀσσουήρος.

2. anno uno regni ejus, ego, Daniel, intellexi in libris numerum annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.

3. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum, rogare et deprecari in jejuniis, sacco et cinere.

4. Et oravi Dominum Deum meum, et confessus sum, et dixi : Obsecro, Domine, Deus magne et terribilis, custodiens pactum et misericordiam diligentibus te, et custodientibus mandata tua.

2. la première année de son règne, moi, Daniel, je compris, par les livres *saints,* d'après le nombre des années dont le Seigneur avait parlé au prophète Jérémie, que la désolation de Jérusalem devait durer soixante-dix ans.

3. Je tournai mon visage vers le Seigneur mon Dieu, pour le prier et le conjurer dans les jeûnes, le sac et la cendre.

4. Je priai le Seigneur mon Dieu, je lui fis cette confession et je dis : Je vous supplie, Seigneur, Dieu grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements.

Dans la langue persane, *Khšayarša*. Dans le livre d'Esther (voyez Esth. I, 1 et la note), ce nom désigne le fameux Xerxès Ier; mais il représente certainement ici un autre personnage, puisqu'il s'agit d'une époque antérieure à celle de Xerxès. « D'après un grand nombre de commentateurs, ce personnage est le roi des Mèdes Cyaxare (Ier, fils d'Astyage; voyez Knabenbauer, *h. l.*). L'Assuérus de Daniel est-il réellement Cyaxare? Les moyens de résoudre le problème avec certitude nous font défaut. Il est cependant peu vraisemblable, d'après le récit cunéiforme de la prise de Babylone par Cyrus, que le général (Ugbaru) qui gouverna la ville conquise au nom de Cyrus soit un fils ou un petit-fils de Cyaxare. » Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, au mot Cyaxare. — *De semine Medorum.* C'est pour cela qu'il était surnommé Darius le Mède. — *Qui imperavit...* Hébr. : Qui fut fait roi. Cette formule paraît avoir été choisie à dessein, pour montrer que Darius « n'était pas roi par un droit personnel », mais qu'il avait reçu le pouvoir en des conditions exceptionnelles. Voyez la note de V, 31. — *Anno uno...* (vers. 2). Répétition emphatique de la date, à cause de l'importance de l'oracle. Les mots *ego Daniel* accentuent encore la solennité de ce préambule. Cf. VII, 15, 28; VIII, 1, 15, 27. — *Intellexi in libris...* Plutôt : Je compris par les livres. Daniel veut dire qu'il se mit à réfléchir attentivement sur les deux prophéties de Jérémie qui concernaient les soixante-dix années de la captivité. Cf. Jer. XXV, 11-12, et XXIX, 10. Il est à noter que, d'après cette expression, ce qu'on nomme le canon biblique existait déjà en partie à l'époque de Daniel, puisqu'un certain nombre de livres sacrés avaient été réunis dans un recueil. On ne saurait toutefois fixer l'étendue de cette collection. — *Ut complerentur...* La phrase est tout hébraïque. Elle revient à dire : Je compris... qu'il devait s'écouler soixante-dix ans pour la désolation (hébr., pour les ruines) de Jérusalem. Daniel se demandait donc avec une certaine anxiété si le temps fixé pour la durée de la captivité ne s'était pas entièrement écoulé. La réponse semblait affirmative ; aussi craignait-il, comme le mentionne sa prière, vers. 4 et ss., que les péchés des Juifs n'eussent prolongé les châtiments. — *Posui faciem...* (vers. 3). Dans son angoisse, il tourna ses regards vers le ciel, d'où viennent la lumière et la consolation. — *Rogare et deprecari.* Plus fortement dans l'hébreu : Pour chercher la prière et les supplications. Cette ardente prière n'a pas pour but immédiat d'obtenir de Dieu des éclaircissements sur le problème qui tourmentait Daniel. Le suppliant se propose surtout d'obtenir le pardon des fautes de son peuple ; le reste n'avait pour lui qu'une importance secondaire à côté de ce point capital. Sa prière n'est pas sans ressemblance avec celle d'Azarias (cf. III, 25 et ss.); ce qui s'explique par l'analogie générale des circonstances. Elle ressemble aussi beaucoup à celles d'Esdras (cf. Esdr. IX, 6 et ss.), de Néhémie (cf. Neh. I, 5-11, et IX, 6 et ss.), et de Baruch (cf. Bar. I, 15-II, 20), parce que toutes ces supplications emploient un certain nombre de formules courantes et traditionnelles, qui étaient sur toutes les lèvres. Mais leurs divergences sont plus nombreuses encore, et suffisent pour prouver l'originalité de chacun de ces morceaux. Rien n'empêche, d'ailleurs, qu'Esdras et Néhémie n'aient fait des emprunts à Daniel. — *In jejuniis.* Le jeûne communique une plus grande force à la prière ; c'est pourquoi on aimait à le lui associer. Cf. X, 2-3 ; II Reg. XII, 16 ; Luc. II, 37, etc. — *Sacco et cinere.* Deux autres signes de deuil et de pénitence. Cf. II Reg. III, 31 ; XIII, 19 ; XX, 32 ; Neh. IX, 1 ; Esth. IV, 1, 3 ; Judith, IV, 16 ; Is. LVIII, 5, etc. — *Et oravi :* en son propre nom et comme représentant de tout Israël. — *Confessus sum.* La confession des péchés du peuple forme, en effet, un des principaux éléments de cette prière.

2° Ardente supplication de Daniel pour les Juifs. IX, 4^b-19.

Elle est très pathétique et d'une grande beauté.

4^b-10. Préambule : humble confession des fautes de la nation entière. — *Deus magne et terribilis.* Ces deux épithètes sont en harmonie avec le fond de la prière. Dieu avait manifesté sa puissance et sa terrible grandeur par le châtiment d'Israël coupable. Mais Jéhovah n'avait pas moins fait preuve de fidélité à l'alliance contractée avec les Juifs (*custodiens pactum;* cf. Ex. XIX, 5; Deut. VII, 9, 21) et de paternelle miséricorde. Conditions de cette fidélité et de cette bonté :

5. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes éloignés et nous nous sommes détournés de vos commandements et de vos préceptes.

6. Nous n'avons pas obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tout le peuple du pays.

7. A vous, Seigneur, est la justice, et à nous la confusion du visage, telle qu'elle est aujourd'hui pour les hommes de Juda, et pour les habitants de Jérusalem, et pour tout Israël, pour ceux qui sont près et pour ceux qui sont loin, dans tous les pays où vous les avez chassés, à cause des iniquités qu'ils ont commises contre vous.

8. Seigneur, à nous la confusion du visage, à nos rois, à nos princes et à nos pères, qui ont péché.

9. Mais à vous, Seigneur notre Dieu, la miséricorde et la propitiation; car nous nous sommes retirés de vous,

10. et nous n'avons pas écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher dans sa loi, qu'il nous avait prescrite par ses serviteurs les prophètes.

11. Tout Israël a transgressé votre loi et s'est détourné pour ne pas entendre votre voix; et la malédiction et l'exécration qui est décrite dans le livre de Moïse, serviteur de Dieu, a découlé sur nous, parce que nous avons péché contre Dieu.

5. Peccavimus, iniquitatem fecimus, impie egimus, et recessimus, et declinavimus a mandatis tuis ac judiciis.

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris, omnique populo terræ.

7. Tibi, Domine, justitia; nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, et omni Israel, his qui prope sunt, et his qui procul in universis terris ad quas ejecisti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.

8. Domine, nobis confusio faciei, regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris, qui peccaverunt.

9. Tibi autem, Domino Deo nostro, misericordia et propitiatio, quia recessimus a te,

10. et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos prophetas.

11. Et omnis Israel prævaricati sunt legem tuam, et declinaverunt ne audirent vocem tuam; et stillavit super nos maledictio et detestatio quæ scripta est in libro Moysi, servi Dei, quia peccavimus ei.

---

diligentibus..., custodientibus... — *Peccavimus...* (vers. 5). Cf. III, 29 et ss. Les synonymes sont accumulés pour appuyer sur l'idée. — *Declinavimus a...* Leur principale faute avait consisté dans leur désobéissance perpétuelle aux commandements divins. — *Non obedivimus...* (vers. 6). Circonstance aggravante : le Seigneur, voyant les Israélites s'égarer, les avait fait avertir par de nombreux prophètes, qui leur avaient rappelé leurs graves obligations; mais la masse du peuple n'avait pas tenu compte de ces précieux avertissements, quoique toutes les classes de la nation (*regibus... populo...*) les eussent entendus. — *Tibi... justitia* (vers. 7). Trait d'une grande délicatesse. Malgré la sévérité de ses châtiments, Dieu était demeuré parfaitement juste, et on ne pouvait rien reprendre dans sa conduite envers les Juifs, qui étaient les vrais responsables : *nobis autem...* — *Confusio faciei.* « La honte qui se manifeste par un trouble extérieur du visage. » Le détail *sicut... hodie* est très pathétique. — *Viro* (ce mot est collectif)... *habitatoribus...* Énumération éloquente, pour montrer que personne n'avait échappé à la punition. — *Propter iniquitates...* La cause du châtiment est encore signalée, et elle continuera de l'être. — *Nobis confusio...* (vers. 8). Répétition de la pensée, afin de mieux apitoyer le cœur de Dieu; car Daniel va faire un rapide et touchant appel, quoique d'une manière tacite, à ses miséricordes : *tibi autem...* (vers. 9). — *Et non audivimus...* (verset 10). Le suppliant revient toujours sur l'humble aveu de la culpabilité qui avait attiré tant de malheurs sur Israël.

11-14. Comment de si grands crimes ont été châtiés. — *Omnis Israel.* L'adjectif est accentué: la faute avait été universelle, nationale. — *Declinaverunt ne...* Détail pittoresque, très expressif. — *Stillavit...* Le verbe hébreu (se déverser) marque plutôt une pluie torrentielle. — *Detestatio.* Hébr.: l'imprécation. Un serment divin avait, pour ainsi dire, mis le sceau à la malédiction. — *Quæ scripta est...* Lisez cette terrible malédiction, Lev. XXVI, 14 et ss.; Deut. XXVIII, 15 et ss. — *Et statuit...* (vers. 12). Hébraïsme : il a réalisé ses menaces. — *Principes... qui judicaverunt.* Hébr. : Sur nos juges, qui nous ont jugés. Le mot « juges » est pris ici dans un sens général, pour désigner les

12. Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos et super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale nunquam fuit sub omni cælo, secundum quod factum est in Jerusalem.

13. Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos; et non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteretur ab iniquitatibus nostris, et cogitaremus veritatem tuam.

14. Et vigilavit Dominus super malitiam, et adduxit eam super nos. Justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit; non enim audivimus vocem ejus.

15. Et nunc, Domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, et fecisti tibi nomen secundum diem hanc, peccavimus, iniquitatem fecimus.

16. Domine, in omnem justitiam tuam, avertatur, obsecro, ira tua et furor tuus, a civitate tua Jerusalem et monte sancto tuo; propter peccata enim nostra, et iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem et populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.

12. Et il a accompli les paroles qu'il avait prononcées contre nous et contre nos princes qui nous ont jugés, pour amener sur nous un grand malheur, tel qu'il n'en a jamais existé sous tout le ciel, et qui est arrivé à Jérusalem.

13. Selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, tous ces maux sont tombés sur nous, et nous n'avons pas supplié votre face, Seigneur notre Dieu, de manière à nous détourner de nos iniquités et à être attentifs à votre vérité.

14. Aussi le Seigneur a veillé sur ce malheur, et il l'a amené sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, car nous n'avons pas écouté sa voix.

15. Et maintenant, Seigneur notre Dieu, qui avez tiré votre peuple du pays d'Egypte avec une main puissante, et qui vous êtes fait un nom tel qu'il est aujourd'hui, nous avons péché, nous avons commis l'iniquité.

16. Seigneur, selon toute votre justice, je vous en conjure, que votre colère et votre fureur se détournent de votre ville de Jérusalem et de votre montagne sainte; car, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, Jérusalem et votre peuple sont en opprobre à tous ceux qui nous environnent.

---

rois, les princes, les magistrats, tous les chefs civils du peuple théocratique. — *Malum... quale nunquam...* C'était vrai. Comp. Thren. I, 12; Ez. V, 9, etc. — *Sicut scriptum... omne...* (vers. 13). Autre répétition pleine d'emphase. — *Non rogavimus...* A la lettre dans l'hébreu : Nous n'avons pas caressé ton visage. Cf. Ex. XXXII, 11; Ps. XLIV, 13. C.-à-d., nous n'avons pas recherché ta faveur. Comme on le voit par divers passages des prophètes (cf. Is. I, 11 et ss.; Os. VI, 6; Am. VIII, 21-24; Mich. VI, 6-8), les Juifs avaient été généralement fidèles au culte extérieur; mais ils n'avaient pas joint à leurs prières et à leurs sacrifices le ferme propos d'une conversion sincère (*ut reverteremur...*), et tout cela n'avait compté pour rien devant Dieu. Cf. Ps. XLIX, 8-23. — *Veritatem tuam.* C.-à-d., l'accomplissement rigoureux des menaces divines. — *Vigilavit... super...* (vers. 14). Locution dramatique d'une grande vigueur, qui marque une prompte exécution du châtiment. On dirait un emprunt à Jérémie, I, 12 et XLIV, 27. — *Malitiam :* les malheurs que Dieu avait juré de faire tomber sur les Hébreux, s'ils persistaient à l'offenser. — *Justus Dominus.* Daniel tient à redire, en terminant son humble confession, que Jéhovah était demeuré infiniment juste, en dépit de sa sévérité, puisque les Juifs lui avaient été rebelles : *non enim audivimus...*

15-19. La prière proprement dite. — *Et nunc.* Transition. Cf. III, 33, 41, etc. — *Qui eduxisti...* Le suppliant rappelle à Dieu l'un de ses plus grands bienfaits passés, pour le mieux exciter à bénir et à secourir, dans le présent, le peuple auquel il avait témoigné tant de bonté. Les écrivains sacrés citent souvent la sortie d'Égypte comme l'un des prodiges les plus remarquables accomplis par Jéhovah en faveur des Hébreux. D'ailleurs, la captivité de Babylone n'était pas sans ressemblance avec la servitude en Égypte. Cf. Is. LI, 9-10. — *Fecisti... nomen.* Bel anthropomorphisme. Par cette merveilleuse délivrance le Dieu d'Israël s'était acquis une renommée étonnante et avait rendu son nom très glorieux Cf. Ex. XIV, 18. — *Domine, in omnem...* (vers. 16). Une nouvelle phrase doit commencer avec ces mots, comme dans l'hébreu : Seigneur, selon toutes tes justices, je t'en prie... Daniel nomme ici justices de Jéhovah les œuvres exécutées par lui à l'avantage d'Israël. — *Civitate tua...* Jérusalem était, de par le choix divin, la capitale théocratique, le centre religieux et politique de la nation. — *Monte sancto...:* la colline de Sion, sanctifiée par l'arche et le tabernacle, et à jamais célèbre dans l'histoire des Hébreux. Cf. Ps. LXVII, 17-18; CXXXI, 13-14; Is. II, 2-4, etc. — *Propter peccata...* Encore l'humble aveu de la culpabilité d'Israël, juste cause de châtiments si terribles. — *Opprobrium... omnibus...* Tous les peuples li-

17. Maintenant donc, écoutez, notre Dieu, les prières et les supplications de votre serviteur; montrez votre face sur votre sanctuaire, qui est désert; *faites-le* pour vous-même.

18. Abaissez, mon Dieu, votre oreille et écoutez; ouvrez vos yeux, et voyez notre désolation et cette ville sur laquelle votre nom a été invoqué; car ce n'est pas à cause de notre justice que nous vous présentons humblement nos prières, mais à cause de vos nombreuses miséricordes.

19. Exaucez, Seigneur; apaisez-vous, Seigneur; soyez attentif et agissez; ne tardez pas, mon Dieu, pour vous-même, parce que votre nom a été invoqué sur cette ville et sur votre peuple.

20. Comme je parlais encore et que je priais, et que je confessais mes péchés et les péchés d'Israël mon peuple, et que j'offrais humblement mes prières en présence de mon Dieu, pour la montagne sainte de mon Dieu,

17. Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, et preces ejus; et ostende faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est, propter temetipsum.

18. Inclina, Deus meus, aurem tuam, et audi; aperi oculos tuos, et vide desolationem nostram, et civitatem super quam invocatum est nomen tuum; neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.

19. Exaudi, Domine; placare, Domine; attende, et fac; ne moreris propter temetipsum, Deus meus, quia nomen tuum invocatum est super civitatem et super populum tuum.

20. Cumque adhuc loquerer, et orarem, et confiterer peccata mea, et peccata populi mei Israel, et prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei;

---

mitrophes de la Palestine avaient accueilli avec joie et dérision les humiliations des Juifs. Cf. Thren. II, 15-16; Ez. XXXV, 12-13, etc. — *Nunc ergo...* (vers 17). Il y a beaucoup d'art dans toute cette prière, qui ne demande et ne conjure qu'après avoir présenté les meilleurs motifs d'être exaucée. — *Ostende faciem...* Hébr.: Fais briller ta face; c.-à-d., regarde avec bienveillance. Cf. Num. VI, 25, etc. — *Super sanctuarium... desertum.* Trait pathétique. Hébr.: sur ton sanctuaire qui est dévasté. — *Propter temetipsum.* Hébr.: A cause d'Adonaï. Motif très délicat, réitéré au vers. 19. En implorant la divine clémence pour les Juifs, Daniel pense surtout à la gloire qui rejaillira sur leur Dieu. — *Inclina...* (vers. 18). La supplication devient de plus en plus pressante. — *Vide desolationem.* Nouvel appel à la pitié du Seigneur. — *Civitatem super quam...* D'après quelques interprètes: la ville où le nom de Jéhovah avait été si fréquemment invoqué. Selon d'autres: la cité au sujet de laquelle on implorait alors de tous côtés le nom divin. Mieux: la ville qui avait eu la gloire d'être appelée cité du Seigneur. Cf. Ps. XLVII, 2-3; Is. LXII, 1 et ss., etc. — *Neque... in justificationibus...* Encore le sentiment de la plus profonde humilité: les Juifs savent qu'ils n'ont aucun mérite personnel à alléguer pour obtenir leur pardon et leur délivrance; ils n'ont qu'un seul droit, le droit à la pitié divine: *sed in miserationibus...* — *Prosternimus preces...* A la lettre dans l'hébreu: Nous faisons tomber nos prières. Cf. Jer. XXXVI, 7; XXXVIII, 26; XLII, 9. C'est une allusion aux prostrations qui accompagnaient souvent les prières (*Atl. archéol.*, pl. LXXIX, fig. 4, 9; pl. XCVI, fig. 7). — *Exaudi.... placare...* (vers. 19). Dans l'hébreu, le nom sacré *'Adonaï* (Vulg., *Domine*) est mis trois fois de suite; avec une énergie remarquable, en avant de chacune de ces ardentes supplications: Adonaï, écoute; Adonaï, sois propice; Adonaï, fais attention. Peut-être entendons-nous ici un écho de IV Reg. XIX, 16 (cf. Is. XXXVII, 17). — *Ne moreris...* Le châtiment durait depuis tant d'années déjà! — *Quia nomen...* Comme au vers. 18.

3° Prophétie relative à l'avènement du Messie, IX, 20-27.

Ces lignes sont certainement les plus importantes du livre de Daniel. On les trouvera étudiées à fond par les grands commentateurs et les théologiens, ou dans des monographies spéciales. Voyez surtout L. Reinke, *die messianischen Weissagungen*, t. IV, 1re partie, p. 206-399, Giessen, 1862; Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, Gand, 1884, t. I, p. 474-513; Knabenbauer, *h. l.*, p. 229-275; Fabre d'Envieu, *h. l.*, t. III, p. 880-1323; F. Fraidl, *die Exegese der siebzig Wochen Daniels in der alten und mittleren Zeit*, Graz, 1883; D. Palmieri, *Vaticinium Danielis*, appendice au volume intitulé: *de Veritate historica libri Judith*, Gulpen, 1886, p. 61-112; A. Hebbelynck, *de Auctoritate historica libri Danielis*, Louvain, 1887, p. 281-384. Les dates citées présentent d'assez grandes difficultés, mais l'ensemble de l'oracle et la plupart des détails sont très clairs.

20-23. Préambule: l'ange Gabriel apparaît de nouveau à Daniel, et lui annonce qu'il va lui donner le renseignement désiré. — *Cumque adhuc...* Le prophète achevait à peine sa prière, dont les dernières paroles étaient encore sur ses lèvres, que déjà le Seigneur daignait l'exaucer, dans un sens qui surpassait toutes les prévisions du suppliant. — *Et confiterer...* Allusion à la confession qui avait occupé une longue partie de la prière, vers. 5-14. — Sur la formule *prosternerem preces*, voyez la note du vers. 18b. — *Pro*

21. adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione a principio, cito volans, tetigit me in tempore sacrificii vespertini.

22. Et docuit me, et locutus est mihi, dixitque : Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, et intelligeres.

23. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo; ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es; tu ergo animadverte sermonem, et intellige visionem.

24. Septuaginta hebdomades abreviatæ

21. comme je parlais encore dans ma prière, voici que l'homme Gabriel, que j'avais vu au commencement dans la vision, vola rapidement. et me toucha, au temps du sacrifice du soir.

22. Il m'instruisit et il me parla, et il dit : Daniel, je suis venu maintenant pour t'instruire et pour que tu comprennes.

23. Dès le commencement de tes prières la parole est sortie, et je suis venu pour te l'annoncer, car tu es un homme de désirs; sois donc attentif à mon discours, et comprends la vision.

24. Soixante-dix semaines ont été

---

monte sancto. Ici, la colline de Sion représente la ville entière de Jérusalem. Comp. le vers. 16. — *Adhuc me*... Daniel insiste sur ce détail. — *Ecce* (tout à coup!)... *Gabriel*. Voyez VIII, 16 et la note. Le prophète donne à l'ange le nom de *vir* (hébr.: *'iš*, autre désignation de l'homme en tant qu'envisagé dans son caractère de noblesse), à cause de la forme humaine sous laquelle il lui était apparu dans sa précédente vision. Cf. VIII, 15b. — *A principio*. C.-à-d., comme plus haut (VIII, 1), antérieurement, précédemment. — *Cito volans* est une bonne traduction de l'hébreu *mu'âf bi'âf* (littéralement : volant de vol. LXX : τάχει φερόμενος. Théodotion : πετόμενος). Isaïe, VI, 2 et ss., parle des ailes des séraphins et de leur vol; l'idée présentée ici n'est donc pas le moins du monde étrangère à la doctrine de l'Ancien Testament en ce qui concerne les anges. Voyez aussi Jud. XIII, 21. — *Tetigit me*. D'après l'hébreu : S'approchant de moi. — *Tempore... vespertini*. Le sacrifice du soir consistait en un agneau qu'on immolait et qu'on offrait en holocauste avant le coucher du soleil, habituellement à trois heures de l'après-midi. Cf. Ex. XXIX, 39; Num. XXVIII, 4. C'était une partie du sacrifice perpétuel, qui a été mentionné plus haut (cf. VIII, 11). — *Docuit... et locutus*... (vers. 22). Remarquez la solennité de toutes ces formules d'introduction. On sent que quelque chose de grand se prépare. — *Egressus sum*. C.-à-d.: Je suis venu. L'adverbe *nunc* relève la coïncidence qui existait entre la prière de Daniel et l'apparition du messager céleste; il était envoyé de Dieu comme une réponse immédiate et vivante à cette prière. — *Ut docerem... et intelligeres*. D'après l'hébreu : Pour te rendre habile et intelligent. Ainsi éclairé, Daniel sera plus capable de comprendre l'oracle. — *Ab exordio precum*... (vers. 23). L'ange met encore davantage en relief la promptitude avec laquelle Daniel avait été exaucé. Comp. les vers. 20 et 21. — *Egressus est* (scil., « a Deo »). Hébraïsme; cf. Luc. II, 1. — *Sermo*. Hébr. : *dâbâr*, une parole. C.-à-d., suivant les uns, l'ordre de venir trouver Daniel (LXX: πρόσταγμα παρὰ κυρίου); mieux, d'après les autres, la révélation contenue dans les vers. 24-27. — *Veni ut indicarem* (*tibi* manque dans l'hébreu) : pour faire connaître au prophète la « parole » en question. — *Quia vir*... Motif pour lequel Daniel obtint si promptement ce qu'il souhaitait. Dans l'hébreu: Parce que tu es *ḥamûdôṭ*, c.-à-d., désirs. Plus complètement au chap. X, 11 et 19 : *'iš-ḥamûdôṭ*, homme de désirs. Locution hébraïque, qui ne signifie pas : homme vivement désireux de connaître l'avenir de son peuple, mais : homme qui était l'objet des désirs, de l'affection du Seigneur; par conséquent, le bien-aimé de Dieu. C'est à ce titre que Jéhovah allait communiquer à Daniel un de ses plus grands secrets. « Celui-ci désirait connaître à quel moment finiraient les soixante-dix ans de la captivité; Dieu lui révèle une délivrance bien plus importante, dont celle que Jérémie avait prédite n'était que la figure. » — *Tu ergo animadverte*. Transition à l'oracle. L'ange excite fortement l'attention du voyant.

24. Les soixante-dix semaines. Ce verset expose la pensée générale de l'oracle : Dans soixante-dix semaines, le peuple juif sera comblé par Dieu de toute espèce de biens. Soit ici, soit dans les développements qui suivent (vers. 25-27), l'ange parle dans un style « en quelque sorte lapidaire », remarquable par sa concision et sa vigueur. Il donne à Daniel une chronologie de l'avenir, destinée à guider et à consoler les Juifs durant les années de douloureuse épreuve par lesquelles ils devaient passer. — *Septuaginta hebdomades* (Daniel est seul à employer la forme masculine *šᵉbu'îm*, au lieu de *šᵉbu'ôt* au féminin). Il est évident, d'après le contexte, qu'il ne s'agit pas ici de semaines ordinaires, de « semaines de jours », comme elles sont appelées un peu plus bas (cf. X, 2); les événements qui vont leur être assignés (entre autres, la reconstruction d'une grande cité, une guerre importante qui amènera la ruine de cette même ville et du pays dont elle était la capitale) n'auraient pas pu s'accomplir en 490 jours (7×70). Nous devons donc compter, comme il est dit Num. XIV, 34 et Ez. IV, 6, « une année pour chaque jour. » Telle est l'opinion à peu près unanime des anciens interprètes (notamment de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Eusèbe, de saint Cyrille de Jérusalem; voyez Fraidl, *l. c.*, passim), et celle de la plupart des auteurs modernes et contemporains. Ce sentiment traditionnel

décrétées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour que la prévarication soit abolie, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction.

sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia, et ungatur sanctus sanctorum.

---

est surtout basé sur Lev. xxv, 1-10 et xxvi, 34 et ss., passages où l'on mentionne également des séries de sept années, appelées « semaines d'années ». Le livre apocryphe des Jubilés, composé par un Juif, un peu avant la destruction de Jérusalem par les Romains, est intitulé : Livre des semaines d'années. Au IVe livre d'Esdras, qui paraît dater d'environ un demi-siècle plus tard, nous trouvons cette même expression : une semaine d'années. Les païens aussi employaient une métaphore identique; témoin le mot de Varron, cité par Aulu-Gelle, III, 10: « Il dit qu'il est déjà entré dans sa onzième semaine d'années, et qu'il a écrit jusqu'à ce jour soixante-dix semaines de livres. » Cf. Aristote, *Polit.*, VII, 16. C'est bien à tort que quelques commentateurs ont prétendu qu'il faut regarder 70 comme un chiffre rond, symbolique et indéterminé. L'ange indique de la façon la plus nette que ce nombre doit être interprété à la lettre, puisqu'il le décompose ensuite en 7 + 62 + 1. D'ailleurs, l'oracle, qui veut être avant tout chronologique, n'aurait plus aucun sens s'il ne présentait que des dates vagues et sans précision. La corrélation entre ces 70 semaines et les 70 années de la captivité de Babylone (voyez le vers. 2) montre aussi que le chiffre est précis et littéral dans le second cas comme dans le premier. — *Abreviatæ sunt.* L'hébreu (*neḥṭak;* au singulier, parce que les 70 semaines sont regardées comme formant un tout) signifie au propre : ont été coupées; puis, dans un sens dérivé : ont été fixées, déterminées. C'est à cette signification, bien comprise par les LXX (ἐκρίθησαν), que nous devons ramener le verbe employé par la Vulgate. Comp. Is. x, 22, où les mots « consummatio abreviata » désignent un malheur complet, consommé. — *Super populum... et urbem...* C'est donc au sujet de la nation théocratique et au sujet de Jérusalem, la ville sainte par excellence (voyez III, 58 et la note), que la date qui précède a été fixée par Dieu. Les pronoms *tuum* et *tuam* sont accentués : le temple et la cité auxquels tu prends un si vif intérêt. — *Ut...* L'ange Gabriel va marquer, en des termes remarquables par leur rythme, le noble but qui sera atteint lorsque les 70 semaines d'années se seront écoulées. Ce but est exprimé par six petites propositions, qui s'arrangent d'elles-mêmes en deux groupes de trois, et qui signalent, soit négativement, soit positivement, les biens spirituels dont Dieu comblera son peuple privilégié, après cette longue période de 490 ans. La rénovation et la rédemption d'Israël seront alors complètes. — *Consummetur... iniquitas.* C'est le premier groupe. Il contient trois expressions synonymes, qui décrivent énergiquement la cessation et le pardon des péchés. — Dans l'hébreu, le verbe « consummetur » est représenté par *kallê'*, qui a plutôt le sens de fermer, empêcher; mais les LXX et Théodotion (συντελεσθῆναι) l'ont traité, à la manière de saint Jérôme, comme un synonyme de *kâlâh*, achever, mettre fin à. Cela revient au même dans les deux cas. — *Finem accipiat.* L'hébreu a *ḥâtem*, sceller, et cette leçon est adoptée par Théodotion (σφραγίσαι) et par Tertullien (« ut signentur peccata »). Mais la note marginale *hâṭem*, terminer, abolir, mérite nos préférences. Peu importe, d'ailleurs, puisque la signification est encore la même, quelque opinion que l'on admette : en effet, des péchés mis sous le sceau sont des péchés pardonnés. Les LXX ont σπανίσαι, rendre rare; ce qui ne dit pas assez. — *Deleatur.* D'après l'hébreu : pour expier (LXX et Théodotion : ἀπαλεῖψαι, pour effacer). Le pardon sera donc complet, les crimes ayant reçu une réparation, une expiation. D'autres nombreux oracles de l'Ancien Testament signalent pareillement cette rémission totale des péchés du peuple de Dieu comme un des principaux caractères de l'époque du Messie. Cf. Is. IV, 4; LIII, 7 et ss.; Jer. III, 17; XXXI, 34; Ez. XXXVI, 25; Os. XIV, 4a; Mich. VII, 18-19; Soph. III, 13, etc — *Et adducatur... sanctorum.* C'est le second groupe, composé aussi de trois petites propositions, qui mentionnent les biens positifs que le Messie apportera aux Israélites après leur avoir pardonné leurs fautes. Cette fois, les expressions sont beaucoup plus variées. — *Justitia sempiterna.* Littéralement dans l'hébreu : une justice de siècles; c.-à-d., qui durera de longs siècles, à jamais. Cette justice représente la sainteté morale qui, suivant les autres prophètes aussi, devait caractériser l'ère messianique. Cf. Is. XI, 9; LI, 5-8; LIII, 11; Jer. XXIII, 5; Ez. XI, 19-20; XXXVI, 26-27; Os. II, 19 et ss.; Joel, III, 17, etc. — *Et impleatur.* Nous retrouvons dans l'hébreu le verbe *ḥâṭam*, mettre le sceau, que Théodotion a encore fidèlement traduit (σφραγίσαι). Les LXX lui ont donné, comme la Vulgate, la signification d'accomplir, réaliser (συντελεσθῆναι), qui convient certainement mieux ici, car elle marque le parfait accomplissement des prophéties relatives au Messie. Lorsque les oracles auront été réalisés, la période messianique aura évidemment commencé. Il est vrai que divers interprètes anciens et modernes prennent le mot *ḥâṭam* dans le sens strict de sceller, et lui font désigner la cessation totale des prophéties à l'époque du Christ; mais ce sentiment paraît en contradiction avec un passage de Joël (II, 28), qui prédit au contraire que le temps du Messie sera une période de révélations plus fréquentes, plus complètes. — *Et ungatur...* La gradation est ascendante, car ces mots décrivent le plus grand, le

25. Scito ergo, et animadverte. Ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ erunt; et rursum ædificabitur platea, et muri in angustia temporum.

25. Sache donc et remarque. Depuis l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; et les places et les murs seront rebâtis en des temps d'angoisse.

---

plus précieux des biens promis ici par l'ange Gabriel. La locution *qodèš qâdâšim*, qui correspond dans l'hébreu à *sanctus sanctorum*, est un superlatif analogue à serviteur des serviteurs (cf. Gen. IX, 25), cantique des cantiques (cf. Cant. I, 1), vanité des vanités (cf. Eccl. I, 1). Elle est au neutre, et serait plus littéralement traduite, si on l'envisage en elle-même, par « sanctum sanctorum », chose très sainte. Dans l'Ancien Testament, où elle est fréquemment employée, elle représente tantôt un local (le temple en général, et, d'une manière plus spéciale, la partie la plus intime du sanctuaire; cf. Ex. XXVI, 33; Num. IV, 4, 19; III Reg. VIII, 6; Ez. XLIII, 12; XLV, 3, etc.), tantôt des objets sacrés de différente nature, tels que l'autel (cf. Ex. XXIX, 37), les sacrifices (cf. Ex. XXX, 10; Lev. II, 3, 10; VI, 10; VII, 1, 6, etc.; Ez. XLII, 13, etc.), tantôt des personnes (comp. I Par. XXIII, 13, où il est affirmé qu'Aaron et ses fils furent mis à part pour le service du Seigneur, comme « une chose très sainte »). Ce dernier trait suffit pour expliquer et légitimer la traduction de saint Jérôme, qui est aussi celle des LXX, du syriaque, de nombreux Pères et commentateurs chrétiens (voyez Fraidl, *die Exegese der siebzig Wochen Daniels*, Graz, 1883, passim), et même de quelques interprètes rationalistes. « Tout le contexte, dit l'un de ceux-ci, nous engage à rapporter ce titre de Saint des saints au Messie, et il y a certainement dans le mot *mâšah*, oindre, une allusion au *mašiaḥ* des vers. 25 et 26. » Nous pensons, nous aussi, que cette expression désigne directement l'auguste personnage qui sera bientôt mentionné sous le nom de Messie-prince. Comp. Luc. I, 35, où le même archange Gabriel appellera le Christ « une chose sainte ». Cependant, l'usage plus fréquent des mots *qodèš qâdâšim* pour représenter des êtres inanimés a porté quelques commentateurs contemporains (parmi les catholiques, Palmieri, *l. c.*, p. 75; Knabenbauer, *h. l.*, etc.) à voir tout d'abord, dans cette locution, l'Église du Messie, ce temple mystique qu'il devait à jamais fonder; puis, d'une manière indirecte, le Messie lui-même, chef de ce temple sacré. Daniel, ajoute-t-on pour appuyer ce sentiment, venait précisément de prier pour le sanctuaire de Jérusalem, détruit par les Chaldéens (comp. les vers. 16, 17 et 20); Dieu lui répond qu'il est exaucé, mais d'une façon supérieure, merveilleuse, par l'établissement et la consécration du sanctuaire idéal et parfait dont avait parlé le prophète Ézéchiel (cf. Ez. XXXVII, 26-28). Cette interprétation n'est pas dénuée de vérité; mais elle nous paraît un peu cherchée. Nous trouvons la première beaucoup plus naturelle et plus vraie.

25. Le point de départ et les deux premières phases des 70 semaines. — *Scito ergo*... Avant de passer à des détails complexes et délicats, qui serviront de développement au vers. 24, l'ange fait un nouvel appel à l'attention de Daniel (comp. le vers. 23b). Les 70 semaines vont être divisées en trois périodes très inégales, à chacune desquelles est rattaché un événement d'une gravité exceptionnelle : la première, de 7 semaines, sera témoin de la reconstruction de Jérusalem; au terme de la seconde, de 62 semaines, le Messie sera mis à mort; la troisième, d'une seule semaine, verra la confirmation de l'alliance. — *Ab exitu sermonis*... « Parole » qu'il importe de bien déterminer, puisqu'elle marque le point de départ des 70 semaines. Dieu avait annoncé par Isaïe, XLV, 13, et par Jérémie, XXX, 18 (cf. XXXI, 38-39), que Jérusalem, détruite par les Chaldéens, serait rétablie après l'exil. Mais il ne saurait être question ici de ces oracles. En effet, d'un côté, ils ne portent aucune date; or, l'ordre auquel l'ange fait allusion a dû être nettement daté, puisqu'il devait servir de « terminus a quo » pour la supputation des années. D'un autre côté, à l'époque de Néhémie (cf. Neh. II, 5 et ss.), c.-à-d. plus de deux cents ans après la mort d'Isaïe, plus de cent ans après celle de Jérémie, Jérusalem était encore en ruines, tandis que, d'après la prophétie de Gabriel, elle devait être reconstruite dans l'intervalle de quarante-neuf ans. Il s'agit donc d'un ordre lancé par un homme; et, de fait, les saints Livres mentionnent quatre décrets royaux, permettant aux Juifs de reconstruire leur capitale ruinée : le premier est de Cyrus (cf. Esdr. I, 2 et ss.), et remonte à l'an 536 avant J.-C.; le second est de Darius, fils d'Hystaspe (cf. Esdr. VI, 1-12), et date de l'an 518; le troisième et le quatrième sont d'Artaxerxès dit Longuemain, et furent portés, l'un en 457, la septième année de son règne, l'autre en 445, durant la vingtième année de son gouvernement. Les commentateurs sont d'accord pour admettre que le décret de Darius ne mérite guère d'entrer en ligne de compte, attendu qu'il ne fait que renouveler celui de Cyrus. Mais l'édit de Cyrus lui-même n'a trouvé qu'un petit nombre de partisans, car il ne se rapporte qu'à la construction du temple de Jérusalem, et n'a pas un mot pour celle de la ville. C'est donc entre les deux décrets d'Artaxerxès que se partagent surtout les interprètes. Toutefois, ce qui vient d'être dit au sujet de l'ordre de Cyrus est également vrai du premier décret d'Artaxerxès Longuemain, qui n'a trait directement qu'au temple. Au contraire, le second édit de ce prince concernait formellement et immédiatement la ville, qui était encore en ruines et sans rem-

26. Et, après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus à lui. Un peuple, avec un chef qui doit venir, dé-

26. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit po-

---

parts en 445, lorsque Néhémie demanda au roi la permission d'aller la rebâtir. Cf. Eccli. xlix, 13-15. C'est donc à partir de cet édit que nous essayerons plus bas de calculer les 70 semaines d'années. — *Usque ad Christum ducem.* Ces mots indiquent le « terminus ad quem » des 7 + 62 semaines qui vont être mentionnées dans un instant. Saint Jérôme a très littéralement reproduit dans sa traduction les substantifs hébreux *Mâšiaḥ-Nâgîd.* Le premier, qui signifie Oint, est celui-là même dont vient le mot Messie. Dès l'époque de David, le futur libérateur d'Israël était ainsi nommé par antonomase, parce qu'il avait reçu plus que personne l'onction sainte, qui le consacrait et le mettait à part pour son rôle magnifique. Cf. Ps. ii, 2; xliv, 8; Is. lxi, 1; Luc. iv, 18, 21. C'est le nom que lui donnaient couramment les Juifs au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. Joan. i, 20, 25; iii, 28; iv, 25, etc.), et il est tout à fait certain que c'est à lui, à lui seul, qu'il convient dans ce passage. Le second titre, *Nâgîd*, prince, est aussi parfaitement approprié au Messie, qui devait être par excellence le chef du peuple théocratique. Aucun des deux substantifs n'a reçu d'article, parce que le premier, qui est le principal, est traité comme un nom propre, et que le second lui est rattaché par apposition. — *Hebdomades septem :* c.-à-d., 49 ans. *Sexaginta duas :* 434 ans. Les 69 semaines équivalent donc ensemble à 483 ans. La ponctuation actuelle de l'hébreu coupe autrement la phrase : Jusqu'au Messie prince, sept semaines; et soixante-deux semaines (pendant lesquelles) la place sera rebâtie... Mais cette ponctuation est certainement fautive, puisque l'ange se contredirait si, après avoir fixé l'apparition du Messie à la fin de la septième semaine, il reculait ensuite sa mort jusqu'à la soixante-dixième semaine. D'ailleurs, l'événement principal assigné à la période de 62 semaines n'est pas la reconstruction de Jérusalem, mais la mort du Christ (comp. le vers. 26). Il faut donc corriger ici le texte massorétique, et traduire comme l'ont fait toutes les anciennes versions. — *Rursum ædificabitur...* Ce rétablissement de la cité sera complet lorsque les sept premières semaines auront pris fin. L'ange ne le dit pas en termes formels, mais cela résulte évidemment du contexte. Deux périodes ont été marquées : on annonce qu'à l'issue de la seconde tel grand fait aura lieu; si aucun événement n'était mentionné pour la première, elle n'aurait aucune raison d'être. D'un autre côté, à quelle époque Jérusalem aurait-elle été rebâtie, sinon pendant les 49 premières années, comme le prouve l'histoire de ces temps? — *Platea* rend bien le sens de l'hébreu *r'ḥôb*, vaste espace vide, place publique. — *Muri.* Le mot *ḥârûṣ* est synonyme du chaldéen *ḥârîṣ*, fossé, rempart (Théodotion : τεῖχος). — *In angustia temporum.* C.-à-d., parmi des circonstances difficiles et douloureuses, au milieu de souffrances multiples. « L'histoire entière de la reconstruction de Jérusalem (après l'exil) est un long récit d'oppositions sans cesse renouvelées, » de la part des Samaritains et des autres peuplades voisines de la Judée. Cf. Esdr. iv, 1 et ss.; v, 6 et ss.; Neh. i, 3 et ss.; iv, 1 et ss., etc.

26-27. Troisième phase : description de la soixante-dixième semaine, la plus importante de toutes. L'oracle lui assigne trois grands événements : la mort du Messie, suivie de maux terribles pour Jérusalem ; la confirmation de l'alliance théocratique pour des Juifs nombreux ; la cessation des sacrifices de l'ancienne loi, accompagnée de la ruine complète de l'État juif. — *Post... sexaginta duas.* Par conséquent, après que les 69 premières semaines (7 + 62) se seront écoulées et que la soixante-dixième aura commencé. — *Occidetur.* Employé comme il l'est ici, le verbe hébreu *kâraṭ* marque toujours une mort violente. Cf. Ps. xxxvi, 9; Prov. ii, 22; Zach. xiii, 8, etc. D'autres prophètes avaient déjà clairement prédit ce genre de mort pour le Messie. Cf. Ps. xxi et Is. liii. Au lieu de traduire en cet endroit *mâšiaḥ* par le concret, comme l'ont fait très justement la Vulgate (*Christus*), et Aquila (ἠλειμένος), et Symmaque (χρίστος), les LXX et Théodotion le rendent par l'abstrait (χρίσμα, l'onction), et la version latine primitive les a imités (« exterminabitur unctio »); ce qui ne fournit aucun sens satisfaisant, et qui a égaré ceux des Pères grecs et latins qui ont pris ces traductions pour bases. — *Et non erit... populus...* L'hébreu a simplement : *V'ein lô;* c.-à-d., « Et non (erit) ei » (Aquila : καὶ οὐκ ἔστιν αὐτῷ). Il y a ellipse, et il faut nécessairement suppléer quelque chose; ce que l'on a fait de diverses manières : Ce n'est point pour lui-même qu'il mourra, mais pour d'autres, en vue de procurer leur salut; Ce n'est pas à cause de ses propres péchés, mais pour les péchés d'autrui (Théodotion : καὶ κρίμα οὐκ ἔστιν αὐτῷ, il n'y a pas de motif de châtiment en lui), etc. La paraphrase de la Vulgate est excellente. Elle indique un premier effet désastreux que les meurtriers du Christ ne tarderont pas à ressentir : ils faisaient partie de son peuple; mais, l'ayant cruellement renié, ils cesseront de lui appartenir, pour leur plus grand malheur. — *Et civitatem...* Autre résultat terrible de ce meurtre criminel : la ville et le temple de Jérusalem seront dévastés par une nation étrangère. C'est par anticipation que ce détail est mentionné en cet endroit. Sans doute, la ville coupable sera punie pour avoir mis à mort son Messie; mais l'oracle ne dit pas à quelle époque, et l'association logique des deux faits ne prouve pas qu'ils aient dû se succéder d'une manière immédiate, sans le moindre intervalle. — *Populus cum duce.* Hébr. : Le peuple d'un *nâgîd.* Mais il est de toute évi-

pulus cum duce venturo; et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.

27. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una; et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et

truira la ville et le sanctuaire; et sa fin sera la ruine, et, après la fin de la guerre, viendra la désolation décrétée

27. Il confirmera l'alliance avec un grand nombre pendant une semaine, et, au milieu de la semaine, les victimes et

---

dence que ce *nâgîd* n'a rien de commun avec le Messie-prince. En effet, la prophétie ne lui fait jouer qu'un rôle secondaire; c'est au peuple et non au chef qu'est attribuée la part principale. Surtout, ce *nâgîd* n'appartient pas à la nation théocratique, qu'il vient au contraire attaquer et détruire (*venturo* est pris en mauvaise part : venir avec des intentions hostiles. Cf. I, 1; XI, 10, etc.). — *Finis ejus.* Non pas la fin du prince, car « dans ce qui suit il n'y a pas le moindre indice d'une défaite » qu'il devra subir; mais, comme il résulte de l'ensemble de la description, la fin, la ruine de la ville et du sanctuaire. — *Vastitas.* Dans l'hébreu, avec une figure énergique : (Et sa fin) par l'inondation. C.-à-d. que les ravages produits seront aussi rapides, aussi violents que ceux qu'une inondation laisse derrière elle. Cf. XI, 10, 22, 26, 40; Is. VIII, 8, etc. — *Et post finem... desolatio.* D'après l'hébreu : Jusqu'à la fin, (il y aura) la guerre; décret de ruines. On ne pouvait pas prédire avec une concision plus vigoureuse que, par suite du décret divin porté contre les Juifs, la guerre devait s'installer chez eux et ne cesser qu'après leur ruine totale. — Mais, comme l'ajoute l'ange, la soixante-dixième semaine ne sera pas uniquement témoin de faits désastreux : *Confirmabit...* (vers. 27). Dans la Vulgate, ce verbe paraît avoir pour sujet les mots *hebdomada una*, qui sont probablement au nominatif, comme dans Théodotion (δυναμώσει... ἑβδομὰς μία). C'est une métonymie, la semaine étant censée produire les événements qui auront lieu durant son cours. Toutefois, le substantif hébreu *b'rîṭ* (Vulg., *pactum*) ne pouvant représenter ici que l'alliance théocratique, qu'il désigne le plus habituellement (cf. XI, 28, 30, 32, etc.), il est mieux d'attribuer au Messie lui-même cette confirmation ou consolidation, qui rentre si bien dans son rôle, tel qu'il est tracé par les prophètes. Comp. Is. LIV, 10; LV, 3; LIX, 21; LXI, 8; Jer. XXXI, 31 et ss.; XXXII, 40; Ez. XVI, 60, 62 et XXXIV, 25; Os. II, 18 et ss., etc. Nous traduisons donc : Il affermira l'alliance pour un grand nombre (pendant) une semaine. — *Multis.* C'est ce qu'Isaïe, LIII, avait prédit très nettement : Mon serviteur (le Messie) en justifiera un grand nombre. Ainsi, pendant la dernière semaine, le Messie doit rendre l'alliance théocratique de plus en plus solide pour ceux qui adhéreront à lui. — Un autre événement capital est annoncé pour cette même époque: *et in dimidio...* Après trois ans et demi (car tel est le milieu d'une semaine d'années), *deficiet...* L'hébreu dit, à l'actif : Il (encore le Messie-prince) fera cesser... Les mots *hostia* (hébr.: *zébaḥ*, ce qu'on immole) et *sacrificium* (hébr : *minḥâh*, présent) désignent directement tous les sacrifices, sanglants et non sanglants, puis tout l'ensemble du culte mosaïque. En rétablissant l'alliance du Sinaï sur de nouvelles bases, le Messie créera une religion nouvelle; c'est pour cela qu'il abrogera auparavant l'ancien culte. Du reste, le sacrifice du Messie rendait tous les autres complètement inutiles. Cf. Rom. VII, 4; Gal. II, 21; Hebr. X, 14. — *Et erit...* De même que, au vers. 26, l'ange a rattaché à la mort du Christ la ruine de la ville et du sanctuaire, de même il rattache maintenant à la cessation des sacrifices la profanation et la dévastation perpétuelle du temple. Mais redisons, comme au vers. 26, que cette connexion est avant tout logique, et qu'il n'est point parlé d'une succession immédiate des faits. — *In templo.* La Vulgate a ainsi traduit, à la suite des LXX et de Théodotion (ἐπὶ τὸ ἱερόν) la locution hébraïque *'al k'naf*, qui est assez obscure en cet endroit. Le substantif *k'naf* désigne une aile au propre et au figuré; parfois, le bord ou l'extrémité d'un objet. Il peut donc fort bien être employé ici pour représenter, comme l'ont pensé les auteurs de ces trois anciennes versions et la plupart des commentateurs, l'aile ou le sommet du temple (ce que les Grecs, se servant de la même image, nommaient πτέρον ou πτερύγιον). Cf. Matth. IV, 5. C'est aussi au temple de Jérusalem que Notre-Seigneur Jésus-Christ a appliqué ce passage dans une célèbre prophétie (cf. Matth. XXIV, 15), et cette interprétation est certainement la meilleure de toutes celles qu'on a proposées (comparez les deux suivantes : L'abomination... sera à son comble; La dévastation sera sur l'aile des abominations, c.-à-d., dirigera l'armée odieuse qui les commettra). — *Abominatio desolationis* (en hébreu : *šiqqûṣîm m'šômêm*; d'après les LXX et Théodotion : βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων). Autre expression sur laquelle on a beaucoup discuté, et dont on ne peut déterminer le sens avec une entière certitude. On la retrouve plus loin, légèrement modifiée. Cf. XI, 31 et XII, 11. Le substantif *šiqqûṣ*, qui est employé au pluriel dans le texte primitif, a le sens de chose abominable, ignoble, impure; il sert souvent, dans la Bible hébraïque, à désigner, d'une manière figurée, les idoles du paganisme et ce qui servait à leur culte (cf. Deut. XXIX, 16; III Reg. XI, 5, 7; IV Reg. XXIII, 13-14; II Par. XV, 8; Is. LXVI, 3; Jer. IV, 1; VII, 30; XIII, 27; Ez. V, 11; VII, 20; I Mach. V, 57, etc.). On a tout lieu de croire qu'il se rapporte également, en cet endroit, à des actes idolâtriques par lesquels le temple de Jérusalem devait être profané: en particulier, d'après un grand nombre d'interprètes, à l'introduction des aigles et des enseignes romaines dans le sanctuaire, car ces enseignes étaient réellement l'objet d'un culte de la part des légions de Rome. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, VI,

le sacrifice cesseront, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.

erit in templo abominatio desolationis, et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.

6,1; F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. I, col. 68-73. Quant au second mot, *m*e*šômem*, il est regardé comme un nom d'agent par les uns (celui qui désole, qui dévaste), comme un terme abstrait par les autres (la désolation, la dévastation). Ce second sentiment est favorisé par les anciennes versions; la première semble plus en harmonie avec le contexte, qui nous a déjà montré un chef venant saccager la ville sainte et le temple à la tête de ses troupes. — *Et usque... desolatio.* A la lettre dans l'hébreu : « Et usque ad excidium definitum, sese effundet super vastatum. » Ce que prédisent ces paroles énergiques, c'est la perpétuité de la ruine et de la désolation déjà annoncées précédemment (cf. vers. 26[d]). L'oracle s'achève ainsi par de terribles menaces. « C'en est fait désormais d'Israël comme nation. » — Tel est le sens littéral de ces lignes remarquables. Leur accomplissement est admirable aussi. Pendant les sept premières semaines, Jérusalem a été reconstruite par Néhémie et ses successeurs. A la fin de la soixante-neuvième semaine, le Messie a paru dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a apporté au peuple théocratique le pardon de ses fautes et la justice éternelle. Ce même Jésus a réalisé à la perfection toutes les prophéties; au milieu de la dernière semaine il a été renié et mis à mort par ses concitoyens; il a fondé la nouvelle alliance et aboli les sacrifices mosaïques. Un peu plus tard, le temple a été profané, puis détruit par les Romains; la ville a été saccagée; le peuple, écrasé, n'a jamais pu se relever de cette ruine, et il est dispersé sur toute la terre. La coïncidence entre les événements et la prédiction ne pouvait pas être plus frappante. Aussi n'est-il pas étonnant que la tradition chrétienne ait toujours cru, d'une façon à peu près unanime, que cet oracle se rapporte exclusivement à Jésus-Christ, et qu'il a été pleinement réalisé par lui. Voyez Fraidl, *die Exegese...*, passim. Les Juifs contemporains de saint Jérôme l'entendaient pareillement du Messie; plusieurs célèbres commentateurs israélites du moyen âge, entre autres Jarchi et Abarbanel, faisaient de même (sur les étonnantes divergences que présentent ici les LXX, voyez A. Bludau, *Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel*, Fribourg-en-Brisgau, 1897, p. 104-130). Quant aux rationalistes, s'ils sont d'accord pour exclure entièrement le Messie de ces lignes, dans lesquelles ils ne voient qu'un « vaticinium post eventum », c.-à-d., des faits déjà passés, racontés en style prophétique, ils se divisent et se combattent mutuellement pour tous les détails. « Aussi le résultat (de leur interprétation) est-il une vaine chimère, où sont foulées aux pieds toutes les lois de la langue, de l'exégèse et de l'histoire. » Voyez A. Rohling, *Das Buch des Propheten Daniel*, p. 283 et ss. Il est vrai que la supputation des années présente des difficultés considérables, et que, sur ce point, la division a existé de tout temps parmi les interprètes croyants. Cela tient en partie, nous l'avons vu plus haut, à l'incertitude qui existe au sujet du décret mentionné dans le vers. 25, en partie aux obscurités de la chronologie en ce qui concerne soit l'avènement d'Artaxerxès Longuemain, soit la naissance, la vie publique et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En de telles conditions, aucun système ne peut présenter de parfaites garanties. Néanmoins, on arrive, même sous ce rapport, à établir des calculs approximatifs assez satisfaisants. 1° Suivant la parole de l'ange (vers. 25), le Messie a dû se manifester 69 semaines, c.-à-d. 483 ans, après le décret relatif à la reconstruction de Jérusalem. D'autre part, selon saint Luc, III, 23, Jésus-Christ avait environ trente ans au commencement de sa vie publique. Or, en retranchant 30 de 483, on obtient l'année 453, qui nous conduit en plein règne d'Artaxerxès, puisque ce prince, d'après la chronologie habituellement reçue, régna de 465 à 424 avant J.-C. 2° Il est aisé de préciser davantage. Des calculs basés sur les données des meilleurs historiens de l'antiquité permettent de croire que ce n'est pas seulement en 465, après la mort de Xerxès son père, mais au plus tard en 470, et probablement dès 474, qu'Artaxerxès Longuemain monta sur le trône (voyez Hebbelynck, *l. c.*, p. 370-373). Sa vingtième année, durant laquelle, comme nous l'avons vu plus haut (note du vers. 25[a]), il porta très vraisemblablement l'édit permettant de rebâtir Jérusalem coïnciderait donc avec l'an 454 avant J.-C., ou l'an 300 après la fondation de Rome. 483 (69×7) + 300 donnent 783, et cette 783[e] année de l'existence de Rome correspond précisément à la trentième du Sauveur, ou au début de sa vie publique, d'après la chronologie dite vulgaire. 3° Il est vrai que cette chronologie ne paraît pas être exacte, attendu que son auteur, Denys le Petit, semble avoir retardé de quelques années la naissance de Jésus (il la place l'an 753 de Rome). Toutefois, même dans ce cas, nous pouvons établir de nouveau la coïncidence, en reculant ou l'époque de l'avènement d'Artaxerxès, ou celle de la vie publique de Jésus-Christ, les documents qui fixent ces dates étant assez élastiques. On le voit, si le problème n'est pas complètement résolu, faute de données tout à fait sûres, il l'est suffisamment pour nous garantir que Jésus-Christ, et lui seul, a réalisé l'oracle. D'ailleurs, « Dieu a tranché lui-même la difficulté... Un événement manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort de Notre-Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie. » (Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, II[e] partie, ch. IX.)

CHAPITRE X

1. Anno tertio Cyri, regis Persarum, verbum revelatum est Danieli, cognomento Baltassar, et verbum verum, et fortitudo magna; intellexitque sermonem, intelligentia enim est opus in visione.
2. In diebus illis, ego, Daniel, lugebam trium hebdomadarum diebus;

3. panem desiderabilem non comedi, et caro et vinum non introierunt in os meum, sed neque unguento unctus sum, donec complerentur trium hebdomadarum dies.
4. Die autem vigesima et quarta men-

1. La troisième année de Cyrus, roi des Perses, une parole fut révélée à Daniel, surnommé Baltassar, parole vraie et grande force; et il comprit la parole, car il est besoin d'intelligence dans les visions.
2. En ces jours-là, moi, Daniel, je pleurai tous les jours pendant trois semaines;
3. je ne mangeai pas de pain agréable au goût, ni chair ni vin n'entrèrent dans ma bouche, et je ne m'oignis d'aucun parfum, jusqu'à ce que ces trois semaines fussent accomplies.
4. Le vingt-quatrième jour du pre-

---

§ IV. — *Quatrième vision : les calamités que le peuple de Dieu devra subir de la part des païens avant son glorieux rétablissement.* X, 1 — XII, 13.

Cette révélation est celle qui reçoit les plus longs développements. Elle complète en partie ce qui a été prédit au chap. VIII, car elle fournit d'intéressants détails sur la seconde et la troisième monarchie, et surtout sur la petite corne qui devait surgir du royaume gréco-macédonien. Aux souffrances qu'Israël endurera de la part du roi impie représenté par cette corne, elle oppose le triomphe final du peuple de Dieu.

1° Prologue. X, 1 — XI, 1.

CHAP. X. — 1-3. Préliminaires de la vision. — La date : *anno tertio Cyri*. C'est la plus tardive de celles que signale le livre de Daniel. Elle doit être comptée à partir de la conquête de Babylone par Cyrus. Les Juifs déportés en Chaldée par Nabuchodonosor avaient donc reçu depuis deux ans la permission de rentrer en Judée. — *Verbum*. Hébr.: *dâbâr;* une parole, une chose. — *Baltassar*. Daniel continuait de porter à la cour ce nom qui lui avait été imposé soixante-dix ans auparavant. Cf. I, 7 et la note. — *Et verbum verum*. La révélation qui vient d'être mentionnée, et qui va former le thème de ce long paragraphe, est caractérisée brièvement, dans le texte hébreu, comme une « parole vraie », c.-à-d. certaine, et comme « une grande calamité » (*ṣâbâ'*: au propre, armée; puis, au dérivé, service militaire, corvée, tribulation; cf. Job, VII, 1, et Is. XL, 2. C'est à ce sens qu'il faut ramener la traduction de la Vulgate, *fortitudo*...). L'oracle va donc annoncer aux Juifs de grands malheurs; il est vrai qu'il s'achèvera par de glorieuses promesses. — *Intellexitque...:* grâce à un secours spécial du Seigneur. Cependant toutes les parties de la prophétie ne furent pas expliquées à Daniel, ainsi qu'il le dira lui-même plus bas (cf. XII, 8). — *Intelligentia enim...* La Vulgate a ajouté au texte les mots *opus est*, qui donnent à cette proposition l'apparence d'un aphorisme abstrait. L'hébreu répète simplement sous une autre forme la phrase qui précède : Et l'intelligence (fut) à lui dans la vision. C.-à-d. : il eut l'intelligence de la vision. Par ces formules solennelles, l'écrivain sacré relève l'importance particulière de la révélation qu'il reçut alors. — *Ego Daniel* (verset 2). Mots accentués comme plus haut (cf. VII, 15, 28; VIII, 1, 27, etc.) — *Trium... diebus*. D'après l'hébreu : Trois semaines de jours. Cf. Gen. XLI, 1; Deut. XXI, 13. Il est très probable que Daniel emploie cette expression pour opposer ces semaines ordinaires aux semaines d'années dont il a été question dans l'oracle précédent Cf. IX, 24 et ss. — *Lugebam*. La cause de ce deuil prolongé, qui était accompagné de jeûnes et d'autres privations, est aisée à indiquer. Daniel, retenu à Babylone par ses hautes fonctions, n'avait pas pu profiter de l'édit qui mettait fin à l'exil de ses coreligionnaires. Malgré leur liberté rendue, la plupart de ces derniers étaient aussi demeurés en Chaldée; mais, généralement, par égoïsme, pour ne pas abandonner le bien-être qu'ils avaient acquis là-bas, pour ne pas affronter les périls et les épreuves d'une installation nouvelle dans un pays ruiné. Ceux qui avaient fait preuve de courage et qui étaient revenus en Judée rencontraient des difficultés sans nombre. Le prophète souffrait de tout cela, et c'est sans doute pour obtenir de Dieu la cessation de ces différents maux, qu'il multipliait ses prières et ses pratiques de pénitence. — *Panem desiderabilem*. Hébraïsme (littéralement : du pain de désirs), pour désigner des mets délicats. Daniel se condamna, pendant ces trois semaines, à n'user que d'une nourriture grossière. — *Neque unguento*... On supprimait, en temps de deuil, les onctions d'huile et de parfums, si chères aux Orientaux. Cf. II Reg. XII, 20; Am. VI, 6; Matth. VI, 16-17, etc.

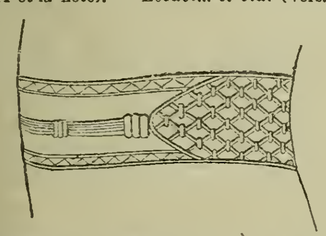
4-9. Un ange apparaît à Daniel. — *Die... men-*

mier mois, j'étais près du grand fleuve qui est le Tigre.
5. Et je levai les yeux et je vis : et voici qu'il y avait un homme vêtu de lin, et dont les reins étaient ceints d'or très pur ;
6. son corps était comme le chrysolithe, son visage brillait comme l'éclair, et ses yeux étaient comme une lampe ardente; ses bras, et tout le reste du corps jusqu'aux pieds, étaient comme un airain étincelant, et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude.
7. Moi, Daniel, je vis seul la vision ; les hommes qui étaient avec moi ne la virent pas, mais une terreur extrême se précipita sur eux, et ils s'enfuirent dans les lieux cachés.
8. Et moi, resté seul, je vis cette grande vision ; aucune force ne resta en moi, mon visage fut tout changé, je tombai en faiblesse et je perdis toute vigueur.

sis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.
5. Et levavi oculos meos, et vidi : et ecce vir unus vestitus lineis, et renes ejus accincti auro obrizo ;
6. et corpus ejus quasi chrysolithus, et facies ejus velut species fulguris, et oculi ejus ut lampas ardens ; et brachia ejus, et quæ deorsum sunt usque ad pedes, quasi species æris candentis ; et vox sermonum ejus ut vox multitudinis.
7. Vidi autem, ego Daniel, solus visionem ; porro viri qui erant mecum non viderunt, sed terror nimius irruit super eos, et fugerunt in absconditum.
8. Ego autem relictus solus, vidi visionem grandem hanc ; et non remansit in me fortitudo, sed et species mea immutata est in me, et emarcui, nec habui quidquam virium.

---

sis primi. Les trois semaines mentionnées ci-dessus sont maintenant terminées. Le premier mois de l'année juive était celui de nisan, qui correspond à la fin de mars et au commencement d'avril. L'octave de la Pâque venait de s'achever, puisque cette fête s'ouvrait le 14 nisan au soir. — *Juxta fluvium...* C'est d'ordinaire l'Euphrate qui est appelé par antonomase « le grand fleuve ». Cf. Gen. xv, 18, etc. Ici ce nom est également donné au Tigre (hébr.: *Ḥiddéqel;* voyez Gen. II, 14 et la note). — *Levavi... et vidi* (vers. 5).



Riche ceinture d'homme. (Bas-relief de Ninive.)

Autre formule solennelle, qui sert d'introduction immédiate à la vision. — *Et ecce vir...* Ce personnage est très soigneusement décrit. Quoiqu'il apparût sous la forme humaine, tout, dans son apparence extérieure, marquait une dignité et une nature de beaucoup supérieures à l'humanité. — *Vestitus...* Ses vêtements consistaient en une longue tunique blanche (*lineis*), semblable à celle des prêtres, et en une ceinture d'or très pur. Cf. Ez. IX, 2 (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 10; pl. CVII, fig. 5, 6, 7). Au lieu de *auro obrizo*, l'hébreu dit : en or d'*'Ufâz;* ce qui est peut-être une erreur de transcription pour Ophir. Voyez Jer. x, 9 et la note. — *Corpus... quasi chrysolithus* (vers. 6). Hébr.: Son corps était comme le *ṭaršiš*. Pierre précieuse très brillante, ainsi nommée parce qu'elle venait d'Espagne ou du pays de *Ṭaršiš*. Voyez Ex. XXVIII, 2 et la note; Ez. I, 16, etc. — *Facies... et oculi...* Son visage et ses yeux n'étaient pas moins étincelants. — *Brachia... et quæ...* Hébr.: Ses bras et le lieu de ses pieds; c.-à-d., le milieu et la partie inférieure du corps. — *Quasi... æris...* Hébr.: Comme l'apparence de l'airain poli. — *Vox sermonum ejus* est un hébraïsme : le bruit qu'il faisait en parlant, le son de sa voix. Il prononça donc quelques paroles, que Daniel ne nous a pas conservées. Cf. vers. 9. — *Ut... multitudinis.* Comme le bruit que fait une grande foule. Cf. Is. XIII, 4. — *Vidi... solus...* (vers. 7). Saint Jérôme rapproche à bon droit ce phénomène de celui qui eut lieu en faveur de Saul sur la route de Damas. Cf. Act. IX, 7; XXII, 9. Daniel seul vit l'apparition et entendit des paroles distinctes; les serviteurs ou les amis qui l'accompagnaient alors (*viri qui... mecum*) n'aperçurent rien, et n'entendirent que le bruit formidable de la voix. Effet produit sur eux : *terror nimius...;* puis, *fugerunt...* — *In absconditum.* Petite nuance dans l'hébreu : pour se cacher. — *Ego autem...* (vers. 8). Daniel raconte avec candeur les impressions par lesquelles il passa lui-même, lorsqu'il fut demeuré seul en face de ce personnage visiblement surnaturel (*visionem grandem...*). Cf. VIII, 18. — *Non remansit...* Ses forces physiques furent paralysées par l'effroi. — *Species... et emarcui.* Dans l'hébreu, avec une grande vigueur : Ma beauté fut changée en moi en corruption. C.-à-d. qu'il devint tout pâle de frayeur et que sa physionomie fut comme décomposée. La description est dramatique. — *Et audiens... terræ* (vers. 9). Variante dans l'hébreu : Et lorsque j'entendis le bruit de ses paroles, je fus engourdi (*nirdâm*) sur ma

9. Et audivi vocem sermonum ejus; et audiens jacebam consternatus super faciem meam, et vultus meus hærebat terræ.

10. Et ecce manus tetigit me, et erexit super genua mea et super articulos manuum mearum.

11. Et dixit ad me : Daniel, vir desideriorum, intellige verba quæ ego loquor ad te, et sta in gradu tuo; nunc enim sum missus ad te. Cumque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens.

12. Et ait ad me : Noli metuere, Daniel; quia ex die primo quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua, et ego veni propter sermones tuos.

13. Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti et uno diebus; et ecce Michael, unus de principibus primis, venit in adjutorium meum; et ego remansi ibi juxta regem Persarum.

9. J'entendis le bruit de ses paroles, et, l'entendant, je gisais sur ma face, consterné, et mon visage était collé à terre.

10. Et voici qu'une main me toucha, et me dressa sur mes genoux et sur mes mains.

11. Et il me dit : Daniel, homme de désirs, comprends les paroles que je vais te dire, et tiens-toi debout; car je suis maintenant envoyé vers toi. Lorsqu'il m'eut dit cela, je me tins debout en tremblant.

12. Et il me dit : Ne crains point, Daniel, car dès le premier jour où tu as appliqué ton cœur à comprendre et à t'affliger en présence de ton Dieu, tes paroles ont été exaucées, et je suis venu à cause de tes paroles.

13. Le prince du royaume des Perses m'a résisté vingt et un jours; mais voici que Michel, un des premiers princes, est venu à mon secours; et je suis demeuré là, près du roi des Perses.

---

face, et ma face (était) à terre. Sorte d'évanouissement semblable à celui de VIII, 18 (voyez la note). Quel pouvait bien être ce personnage qui produisit une impression si profonde sur Daniel, accoutumé pourtant aux apparitions célestes? Quelques commentateurs ont pensé au Messie, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ se manifesta plus tard à saint Jean sous des traits semblables (cf. Apoc. I, 13-15); d'autres, à Dieu lui-même, car, disent-ils, la description tracée dans les vers. 5-6 n'est pas sans analogie avec celle qu'Ézéchiel donne de Jéhovah au début de son livre (cf. Ez. I, 16, 24). Mais aucune de ces opinions n'est vraisemblable. Au vers. 11ᵇ, l'interlocuteur se dira « envoyé » vers Daniel; au vers. 13, il ajoutera qu'il a eu besoin du secours d'un esprit céleste. Ces détails ne conviennent ni à Dieu, ni au Messie. C'est donc, suivant le sentiment général des interprètes, un ange qui apparut alors à Daniel, mais un ange d'un rang supérieur; peut-être Gabriel, qui lui avait déjà transmis deux fois de suite les révélations divines. Cf. VIII, 16, et IX, 20.

10-19. Daniel est graduellement rassuré par le messager céleste. — *Ecce manus*... Cette main qui toucha le prophète et l'aida à se relever, était évidemment celle de l'ange qui vient d'être décrit. Cf. VIII, 18ᵇ. On a supposé à tort qu'il s'agit d'un nouveau personnage. — *Erexit me*. Littéralement dans l'hébreu : Il me fit trembler sur mes genoux. C.-à-d., il m'aida, tout tremblant que j'étais, à me mettre sur mes genoux. — *Super articulos*... Hébr.: Sur les paumes de mes mains. — *Et dixit*... (vers. 11). L'ange continua de rassurer Daniel par quelques paroles affectueuses. — Sur le titre *vir desideriorum*, voyez la note de IX, 23. — *Intellige verba*... Appel pressant à l'attention du prophète. — *Sta in gradu*... Daniel, en effet, était encore à genoux et appuyé sur ses mains. Cf. vers. 10ᵇ. — *Steti tremens*. Il réussit à se lever complètement, mais son trouble était loin d'avoir disparu. — *Et ait...: Noli*... (vers. 12). Autres paroles aimables et réconfortantes. Pourquoi Daniel serait-il effrayé de ce qui était pour lui une marque de la bonté divine et une réponse à sa prière? — *Ex die primo*... Dès le premier des vingt et un jours mentionnés ci-dessus. Cf. vers. 2-3. Les mots *ut te affligeres* font allusion aux jeûnes et au deuil de Daniel. — *Posuisti cor* (hébraïsme) ...*ad intelligendum*... L'homme de Dieu désirait comprendre plus parfaitement encore quel serait l'avenir de son peuple, et sa prière avait demandé de la lumière sur ce point important. — *Princeps autem*... (vers. 13). Motif pour lequel le messager céleste ne se présentait que maintenant, quoique la prière de Daniel eût été exaucée dès le premier jour. Le « prince de Perse » (hébr., *Pârâs*) n'est nullement un personnage terrestre, comme on l'a dit parfois; il appartient certainement, d'après tout ce passage, au monde des esprits, de même que le « prince des Grecs » dont parle le verset 20. Mais ces deux génies, qui protégeaient des régions païennes, étaient-ils de bons anges ou de mauvais anges? Les deux opinions ont trouvé des défenseurs, et la seconde semblerait, à première vue, la meilleure, puisque le récit va nous montrer le prince des Perses en lutte ouverte avec l'ange qui avait apparu à Daniel, et avec saint Michel. Néanmoins la plupart des interprètes catholiques anciens et modernes (entre autres, Origène, Théodoret, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin) admettent qu'il s'agit uniquement de bons anges dans ces versets, et ce sentiment est plus en harmonie avec le texte, qui, en donnant

14. Je suis venu pour t'apprendre ce qui doit arriver à ton peuple aux derniers jours, car la vision concerne encore ces temps-là.
15. Tandis qu'il me disait ces paroles, je baissai le visage contre terre et je me tus.
16. Et voici que quelqu'un, qui avait la ressemblance d'un homme, toucha mes lèvres; et, ouvrant la bouche, je parlai, et je dis à celui qui se tenait devant moi : Mon seigneur, à ta vue tous mes nerfs se sont relâchés, et il n'est resté en moi aucune force;
17. et comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur? Car il n'est resté en moi aucune force, et le souffle même me manque.
18. Celui qui avait la figure d'un homme me toucha donc de nouveau et me fortifia. Et il dit :

14. Veni autem ut docerem te quæ ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio in dies.
15. Cumque loqueretur mihi hujuscemodi verbis, dejeci vultum meum ad terram, et tacui.
16. Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea; et aperiens os meum, locutus sum, et dixi ad eum qui stabat contra me : Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ, et nihil in me remansit virium;
17. et quomodo poterit servus domini mei loqui cum domino meo? Nihil enim in me remansit virium, sed et halitus meus intercluditur.
18. Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, et confortavit me, et dixit :

---

aux protecteurs spirituels de la Perse et de la Grèce le même titre qu'à saint Michel, le protecteur des Juifs, les place par conséquent dans une seule et même catégorie. Comp. les vers. 13, 20, 21 et XII, 1. Quant à la lutte, l'on ne doit pas s'en exagérer la portée, car elle s'explique par l'intérêt que prenaient aux nations païennes les anges auxquels Dieu en avait confié la protection. D'autres passages de la Bible (cf. Ex. XIV, 19; Num. XX, 16; Jos. V, 14; IV Reg. XIX, 35; Zach. VII, 8, etc.) nous apprennent que le royaume théocratique avait des esprits célestes pour patrons et défenseurs; celui-ci complète la révélation, en disant qu'il en était de même des empires païens. Il n'y a, en cela, rien qui ressemble à un emprunt fait au parsisme. — *Restitit mihi.* Comme l'explique saint Jérôme, le conflit avait pour cause la cessation de la captivité des Juifs. L'ange de la Perse, désireux de sauvegarder les intérêts spirituels de cette contrée, qui seraient lésés, il le prévoyait, par le départ du peuple de Dieu, mettait toute son influence en œuvre auprès de Cyrus, pour arrêter ou pour retarder l'édit qui permettrait aux Juifs de rentrer en Palestine. — *Viginti et uno...* C.-à-d., pendant toute la durée de la prière et du jeûne de Daniel. Cf. vers. 2 et 3. C'est donc cette résistance qui avait empêché le messager céleste de venir annoncer immédiatement au prophète l'heureux résultat de son intercession. Comp. le vers. 12. — *Et ecce...* Comment la résistance du prince des Perses avait été surmontée. — *Michael.* Nom glorieux, qui se décompose ainsi : *Mi kâ-'El*, Qui (est) comme Dieu? L'archange qu'il représente n'est mentionné que dans ce livre, dans l'épître de saint Jude, vers. 9, et Apoc. XII, 7. — *De principibus primis.* C.-à-d., l'un des premiers des esprits célestes. — *Venit in adjutorium...:* pour triompher du prince de la Perse. Saint Michel était intéressé à cette victoire, puisqu'il était, d'après le vers. 21b, le protecteur spécial, « le champion spirituel » du peuple juif. — *Ego remansi...* Le verbe hébreu *nôṭarṭi* a été traduit de différentes manières. D'après les LXX et Théodotion : Je le laissai là (l'archange saint Michel). Selon quelques commentateurs : Je fus de reste; c.-à-d.: Ma présence devint inutile, puisque saint Michel était là pour résister; c'est pourquoi j'ai pu venir. Selon d'autres : J'ai eu le dessus. La Vulgate donne un excellent sens : Je suis demeuré auprès du roi de Perse, pour exercer sur lui une heureuse influence en faveur d'Israël. — *Juxta regem...* L'hébreu a le pluriel : Auprès des rois de Perse (Cyrus et ses successeurs). « Il est à remarquer qu'à partir de cette époque les rois de Perse furent, en somme, favorables aux intérêts des Juifs. » — *Veni autem...* (vers. 14). Le céleste interlocuteur de Daniel lui répète pour la troisième fois (comp. les vers. 11b et 12b) qu'il est venu tout exprès pour lui, afin de lui communiquer des révélations importantes touchant l'avenir d'Israël. — *In novissimis...* Dans l'hébreu, nous lisons l'expression bien connue *b"aḥarîṭ hayyâmîm*, qui désigne toujours d'une manière plus ou moins rapprochée les temps messianiques. Cf. II, 28; VIII, 17; Gen. XLIX, 1 et la note, etc. — *In dies.* La révélation que Daniel allait recevoir (*visio*) ne devait se réaliser complètement qu'après un temps considérable. — *Cumque loqueretur...* (vers. 15). L'écrivain sacré continue de décrire en termes dramatiques ses impressions et sa conduite. Sa crainte a en grande partie disparu (cf. vers. 12); mais il éprouve un sentiment de profond respect en face d'un prince si auguste; aussi se tient-il dans l'attitude d'un humble serviteur (*dejeci vultum...*) et n'ose prendre la parole (*tacui*). Il était « comme fasciné devant l'apparition ». — *Quasi similitudo...* On serait tout d'abord porté à

19. Noli timere, vir desideriorum; pax tibi! confortare, et esto robustus. Cumque loqueretur mecum, convalui, et dixi: Loquere, domine mi, quia confortasti me.

20. Et ait : Numquid scis quare venerim ad te? Et nunc revertar ut prælier adversum principem Persarum. Cum ego egrederer, apparuit princeps Græcorum veniens.

21. Verumtamen annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis; et nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael, princeps vester.

19. Ne crains point, homme de désirs; que la paix soit avec toi! reprends vigueur et sois ferme. Et, comme il me parlait, je repris des forces et je dis : Parle, mon seigneur, parce que tu m'as fortifié.

20. Alors il dit : Sais-tu pourquoi je suis venu à toi? Je m'en retourne maintenant pour combattre contre le prince des Perses. Lorsque je sortais, le prince des Grecs est apparu.

21. Mais je t'annoncerai ce qui est marqué dans l'écriture de vérité; et nul ne m'aide dans toutes ces choses, sinon Michel, votre prince.

CHAPITRE XI

1. Ego autem ab anno primo Darii Medi, stabam ut confortaretur et roboraretur.

1. Et moi, dès la première année de Darius le Mède, j'étais auprès de lui pour le fortifier et le soutenir.

---

croire que l'expression *filii hominis* désigne en cet endroit, comme au chap. VII, 15, le Fils de l'homme par excellence, le Messie. Mais l'hébreu n'admet pas cette interprétation, car il emploie le pluriel : Comme une ressemblance des fils de l'homme; c.-à-d., comme une apparition humaine. D'ailleurs, le vers. 18 et l'ensemble du récit montrent qu'il s'agit toujours du personnage qui a été mis en scène à partir du vers. 5. — *Tetigit labia...*: pour rendre au prophète l'usage de la parole, que l'émotion lui avait enlevé. Cf. Is. VI, 7; Jer. I, 9. — *Domine mi...* Daniel excuse sa manière d'agir, qu'il explique par sa frayeur irrésistible. — *Et quomodo...* (vers. 17). Dans cet état, il craint de ne pouvoir s'entretenir avec l'esprit céleste. C'est lui-même qu'il désigne par la locution *servus domini mei*. — *Sed et halitus...* Hébr.: Je n'ai plus de respiration. Trait pittoresque. Cf. III Reg. XVII, 17. — *Rursum ergo...* (vers. 18). C'était la troisième fois que l'ange le touchait pour le réconforter. Cf. vers. 10 et 16. — *Vir desideriorum* (vers. 19). Comme au verset 11. Voyez la note de IX, 23b. — *Pax tibi, confortare...* Accumulation de paroles rassurantes. Un heureux effet fut aussitôt produit : *Convalui, et dixi...* Daniel se sent maintenant plein de force et prêt à recevoir les communications de l'ange.

20-21. Transition directe à l'oracle. — *Numquid scis...* L'esprit céleste attire encore l'attention du serviteur de Dieu sur l'importance de son apparition. — *Nunc revertar...* Lorsqu'il quittera Daniel, ce sera pour aller lutter de nouveau contre le prince des Perses, en faveur des Juifs. Comp. le vers. 13. — *Cumque egrederer.* Plutôt: Lorsque je serai parti. Lorsqu'il aura quitté l'ange protecteur de la Perse, après avoir triomphé de lui. — *Apparuit... veniens.* L'hébreu est plus concis : Et voici, le prince de *Yâvân* est venu. Prétérit prophétique. Sur le nom de *Yâvân* voyez la note de VIII, 20. L'ange envoyé par Dieu à Daniel jouera donc aussi auprès du prince des Grecs le rôle de protecteur d'Israël. Ces détails préparaient le prophète aux révélations qui vont suivre, car elles nous montreront Israël menacé en premier lieu par les rois de Perse, puis, davantage encore, par les rois grecs. — *Verumtamen...* (vers. 21). Ce que l'ange va dévoiler à Daniel touchant l'avenir d'Israël a été consigné *in scriptura veritatis;* c.-à-d., fait partie des plans providentiels relatifs à l'histoire des nations. Cf. Deut. XXXII, 34; Ps. CXXXVIII, 18; Mal. III, 16, etc. — *Et nemo...* Parole de réconfort. Dans tous ces périls (*in omnibus his*), saint Michel ne cessera pas un instant de défendre le peuple théocratique.

CHAP. XI. — 1. Continuation de la même pensée. Ce verset aurait dû être rattaché au chap. X, dont il fait réellement partie. — *Ab anno primo...:* l'année même de la prise de Babylone par Cyrus. Voyez V, 30, et la note; IX, 1. A cette époque décisive, où une dynastie nouvelle arrivait au pouvoir, il était important d'agir vigoureusement pour les Juifs; c'est pourquoi l'interlocuteur de Daniel avait précisément prêté alors, dans ce but, son concours à leur « prince ». — *Ut confortaretur...* Hébr. : Pour le soutenir et le fortifier. Le pronom ne se rapporte pas à Darius, mais à l'archange saint Michel.

2° L'oracle proprement dit. XI, 2 — XII, 13.

Ce passage est aussi unique en son genre sous le rapport de la netteté avec laquelle les moindres événements sont décrits longtemps à l'avance. La prédiction « esquisse d'abord en quelques traits l'histoire de la monarchie perse et de la monarchie grecque jusqu'au morcellement de l'empire

2. Et maintenant je t'annoncerai la vérité. Voici, il y aura encore trois rois en Perse, et le quatrième s'élèvera par la grandeur de ses richesses au-dessus de tous; et, lorsqu'il sera devenu puissant par ses richesses, il excitera tous *les peuples* contre le royaume de Grèce.

3. Mais il s'élèvera un roi vaillant, qui dominera avec une grande puissance et qui fera ce qu'il lui plaira.

4. Et, après qu'il se sera élevé, son royaume sera détruit, et divisé aux quatre vents du ciel; il ne passera pas à ses descendants, et il ne conservera pas la puissance qu'avait eue ce roi; car son royaume sera déchiré, et il passera à des étrangers, à l'exception de ceux-là.

5. Le roi du midi se fortifiera, et l'un de ses princes prévaudra sur lui, et il dominera avec puissance, car son empire sera grand.

2. Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside, et quartus ditabitur opibus nimiis super omnes; et cum invaluerit divitiis suis, concitabit omnes adversum regnum Græciæ.

3. Surget vero rex fortis, et dominabitur potestate multa, et faciet quod placuerit ei.

4. Et cum steterit, conteretur regnum ejus, et dividetur in quatuor ventos cæli; sed non in posteros ejus, neque secundum potentiam illius, qua dominatus est; lacerabitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.

5. Et confortabitur rex austri; et de principibus ejus prævalebit super eum, et dominabitur ditione; multa enim dominatio ejus.

---

d'Alexandre; puis elle décrit longuement les luttes qui eurent lieu entre deux des dynasties issues de cet empire, celles des Ptolémées et des Séleucides... Elle raconte ensuite les entreprises d'Antiochus contre la religion et le culte des Juifs, et annonce enfin, après ce temps de calamité, la délivrance finale du peuple de Dieu. L'ange, sans mentionner aucun nom propre, caractérise avec tant de précision et de si minutieux détails toute une série de rois, leurs relations et leurs guerres, que nous pouvons, l'histoire en mains, indiquer trait pour trait le sens de ce tableau. » Saint Jérôme a très bien fait cette adaptation dans son commentaire.

2-4. La monarchie perse et la monarchie grecque. — *Et nunc*. Transition. Après ces longs et solennels préliminaires (x, 1-xi, 1), l'ange aborde la prédiction et commence par tracer une rapide esquisse des monarchies perse et grecque. — *Adhuc tres reges*... Les trois premiers successeurs de Cyrus : Cambyse, le faux Smerdis et Darius fils d'Hystaspe. — *Et quartus*... Ce fut Xerxès, caractérisé soit par ses immenses richesses (*ditabitur...*; cf. Hérodote, III, 96; IV, 27-29; Justin, II, 10; Cicéron, *Tuscul.*, V, 7, 20, etc.), soit par sa fameuse lutte contre la Grèce (*concitabit...*). — *Regnum Græciæ*. Hébr. : le royaume de *Yâvân*. Cf. x, 20b, et la note. Le nom de royaume est donné à la Grèce par anticipation, car elle ne le portait pas encore à l'époque mentionnée par l'ange. — *Surget... rex fortis* (vers. 3) : Alexandre le Grand, dont cette prophétie résume admirablement l'histoire. Cf. VII, 6; VIII, 5-8, 21-22. — *Dominabitur*... Quinte-Curce, le principal historien de ce grand conquérant, dit de lui (x, 5, 35) : « Fortunam solus omnium mortalium in potestate habuit... Agere videbatur gentibus quidquid placebat » (*faciet quod placuerit...*). Cf. VIII, 4. — Sa prompte disparition ne fut pas moins remarquable : *et... conteretur*... (vers. 4). Il mourut à l'heure même où il semblait être parvenu au comble de la gloire et de la puissance (323 avant J.-C.). Alors son empire se brisa de lui-même, et, après des guerres sanglantes, quatre de ses généraux s'en partagèrent les fragments : *dividetur in quatuor*... Voyez la note de VIII, 22. Le trait *non in posteros*... est d'une merveilleuse précision : en effet, aucun membre de la famille d'Alexandre n'hérita de ses États ni de ses richesses. Son fils naturel Héraclès périt assassiné, son frère aussi; de même le fils posthume, Alexandre, qu'il eut de Roxane. Cf. Diodore de Sicile, XIX, 105, et XX, 28; Pausanias, IX, 7; Appien, *Syr.*, LI, etc. — *Neque secundum*... Aucun de ceux qui gouvernèrent les débris de son royaume n'eut jamais de puissance comparable à la sienne. — *In externos*... Ce seront, l'ange le répète, des étrangers, et non pas ceux de sa race (*exceptis his*), qui se partageront ses provinces.

5-19. Guerres entre les rois du Sud et les rois du Nord. L'ange « ne parle que de deux des quatre royaumes qui formèrent la succession d'Alexandre : l'Égypte et la Syrie. La raison en est que le peuple d'Israël, qui jusqu'alors avait joui d'un repos relatif, se trouvera désormais entraîné dans les vicissitudes du conflit qui va surgir entre ces deux royaumes ». La Palestine fut conquise tantôt par l'un, tantôt par l'autre, et elle eut beaucoup à souffrir de leurs luttes. Deux phases du conflit sont décrites successivement : les guerres des rois d'Égypte contre ceux de Syrie, vers. 5-9; la guerre d'Antiochus le Grand contre l'Égypte, vers. 10-20. Quoique les dates soient rares et générales (cf. vers. 6, 13 et 20), et que les divers rois qui se succédèrent dans les deux contrées rivales soient à peine distingués les uns des autres, l'accomplissement a rendu la prophétie aussi claire que possible. — *Rex austri*. C'est par rapport à la Palestine que sont employées ces expressions « le Sud, le Nord », pour représenter l'Égypte et la Syrie (*Atl. géogr.*,

6. Et post finem annorum fœderabuntur, filiaque regis austri veniet ad regem aquilonis facere amicitiam; et non obtinebit fortitudinem brachii, nec stabit semen ejus; et tradetur ipsa, et qui adduxerunt eam adolescentes ejus, et qui confortabant eam in temporibus.

7. Et stabit de germine radicum ejus plantatio; et veniet cum exercitu, et ingredietur provinciam regis aquilonis, et abutetur eis, et obtinebit.

8. Insuper et deos eorum, et sculptilia, vasa quoque pretiosa argenti et auri, captiva ducet in Ægyptum; ipse prævalebit adversus regem aquilonis.

6. Après quelques années ils feront alliance, et la fille du roi du midi viendra vers le roi de l'aquilon pour faire amitié; mais elle ne s'établira point par un bras fort, et sa race ne subsistera pas; elle sera livrée elle-même, avec les jeunes hommes qui l'avaient amenée et qui la soutenaient en ces temps.

7. Mais il sortira un rejeton du germe de ses racines; et il viendra avec une armée, et il entrera dans les provinces du roi de l'aquilon; il les ravagera et s'en rendra maître.

8. Bien plus, il emmènera captifs en Égypte leurs dieux, leurs statues et leurs vases précieux d'argent et d'or, et il prévaudra sur le roi de l'aquilon.

---

pl. I, VIII). Le roi mentionné ici par l'ange est Ptolémée Ier Soter, fondateur de la dynastie des Ptolémées. Il régna en Égypte de 323-285 avant J.-C. — *De principibus ejus...* Séleucus Nicator (310-281), l'un des **généraux de Ptolémée** Soter,



Ptolémée II Philadelphe. (**D'après** une ancienne monnaie.)

fonda le royaume de Syrie, le plus considérable de ceux qui furent formés du démembrement de l'empire d'Alexandre (*multa enim...*). A partir de ce moment, il y eut des guerres presque perpétuelles entre les deux contrées, qui se disputèrent avec acharnement la prépondérance en Orient. — *Post finem annorum* (vers. 6). Hébraïsme : après un certain nombre d'années. Suivant le contexte, après cinquante ans environ, vers l'an 250. — *Fœderabuntur.* Une alliance fut conclue en 248 entre les rois d'Égypte et de Syrie, à la manière qui va être aussitôt indiquée. — *Filiaque...* Ces mots se rapportent à Bérénice, fille de Ptolémée II Philadelphe (285-247), qui avait succédé à Ptolémée Soter sur le trône d'Égypte. Elle vint, en qualité de fiancée et comme gage de paix (*facere amicitiam;* hébr.: pour faire des choses droites, c.-à-d. pour conclure une paix loyale), auprès du roi de Syrie, qui était alors Antiochus II Théos (261-246). On avait mis pour condition à ce mariage que le roi Antiochus répudierait Laodice, qu'il avait épousée en premières noces, et qu'il déshériterait les deux fils qu'il avait eus d'elle, de sorte que la succession au trône appartiendrait exclusivement aux enfants de Bérénice. On espérait réunir ainsi les deux royaumes en un seul. Ce projet échoua misérablement; Bérénice ne réussit pas à obtenir une influence solide (*fortitudinem brachii,* hébraïsme pittoresque), et sa race même ne devait pas subsister (*nec stabit semen...*). En effet, Laodice, furieuse d'avoir été évincée, réussit à faire massacrer, dès l'année 246, sa rivale (*tradetur ipsa*), le roi lui-même, le fils né de cette malheureuse union, et les Égyptiens qui avaient accompagné Bérénice en Syrie et qui lui servaient d'appui (*adolescentes ejus...*). L'hébreu présente quelques variantes dans ce passage : Elle ne conservera pas la force de son bras, et cela (l'alliance) ne tiendra pas, non plus que son bras, et elle sera livrée, elle, et ceux qui l'avaient amenée, et celui qui l'avait engendrée, et celui qui l'avait soutenue pendant un temps. — *Stabit de germine...* (vers. 7). C.-à-d. : un rejeton sortira de la tige dont était issue Bérénice. Il s'agit de Ptolémée III Évergète (247-221), frère de cette princesse, fils et successeur de Ptolémée II. Aussi ardent que son père avait été mou et efféminé, il s'avança, pour venger sa sœur, contre Séleucus



Antiochus II Théos. (Ancienne monnaie.)

Callinicus (241-226), qui avait succédé à Antiochus Théos, s'empara d'une partie considérable de la Syrie et de la Cilicie, et fit mourir la cruelle Laodice. — *Provinciam.* Hébr. : *mâ'ôz*, la forteresse. Nom collectif; à moins qu'il ne désigne spécialement Séleucie, port fortifié, voisin d'Antioche (*Atl. géogr.*, pl. VIII, XVII), dont Ptolé-

9. Le roi du midi entrera dans son royaume, puis il reviendra dans son pays.
10. Ses fils s'animeront et réuniront de puissantes armées; et l'un d'eux viendra en toute hâte, *comme un torrent* qui déborde; il reviendra ensuite, et, plein d'ardeur, il combattra contre les forces du midi.
11. Le roi du midi, provoqué, sortira et combattra contre le roi de l'aquilon; il rassemblera une multitude immense, et l'armée *ennemie* sera livrée entre ses mains.

9. Et intrabit in regnum rex austri, et revertetur ad terram suam.

10. Filii autem ejus provocabuntur, et congregabunt multitudinem exercituum plurimorum, et veniet properans, et inundans; et revertetur, et concitabitur, et congredietur cum robore ejus.

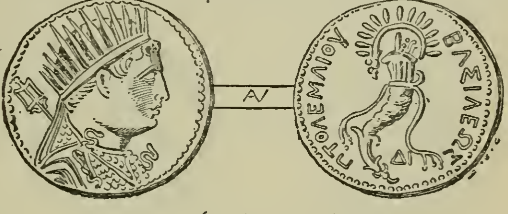
11. Et provocatus rex austri egredietur, et pugnabit adversus regem aquilonis; et præparabit multitudinem nimiam, et dabitur multitudo in manu ejus.

---

mée III s'empara dès le début de la campagne. — *Insuper et deos...* (vers. 8). Un riche butin tomba entre les mains du vainqueur. Sur la coutume d'emporter comme trophée les idoles des peuples vaincus, voyez Is. XLVI, 1-2; Jer. XLV, 7, etc. Dans la circonstance présente, le roi d'Égypte dut éprouver une satisfaction toute particulière; car, parmi les trésors dont il s'empara, se trouvaient les statues des dieux égyptiens, enlevées autrefois par Cambyse (527 avant J.-C.). Aussi est-ce pour lui témoigner leur reconnaissance que ses sujets lui décernèrent alors le surnom d'Évergète ou Bienfaiteur. — *Vasa... pretiosa.* Hébr. : les objets de leurs désirs. C.-à-d., leurs richesses les plus précieuses. — *Ipse prævalebit...* Le sens de l'hébreu n'est pas absolument certain. Probablement : Il se tiendra pendant des années éloigné du roi du Nord. En tout cas, l'expression marque la cessation des hostilités entre les deux royaumes durant un certain temps. — *Et intrabit...* (vers. 9). Variante dans le texte original : Et il (le roi du Nord) entrera dans le royaume du roi du Sud.

Séleucus II Callinicus.

C'est ainsi que traduit à bon droit Théodotion. Les LXX ont lu comme la Vulgate. Désireux de prendre sa revanche, Séleucus Callinicus envahit à son tour le domaine de son rival, dans l'intention de s'en emparer. Il réussit à reprendre quelques-uns des territoires qu'il avait perdus dans la guerre précédente; mais sa campagne fut en réalité désastreuse, car il essuya sur terre une sérieuse défaite, et sa flotte fut dispersée par une tempête (240 avant J.-C.). L'oracle montre, du reste, qu'il s'en retourna sans avoir obtenu de grands avantages : *et revertetur...* — *Filii autem...* (vers. 10). D'après l'hébreu, les fils du roi du Nord. Ces fils de Séleucus II furent



Ptolemée III Évergète. (Monnaie antique.)

Séleucus III Céraunus (226-222 avant J.-C.) et Antiochus III, dit le Grand (222-187). Le premier mourut tandis qu'on préparait l'expédition prédite ici par l'ange; c'est donc sur Antiochus que retomba tout le poids de la lutte. Comme il a été dit plus haut (note du vers. 5), ce verset et les suivants racontent la seconde phase de la guerre entre les rois d'Égypte et de Syrie. — *Provocabuntur :* excités par la défaite de leur père. — *Veniet properans...* Ces mots se rapportent à Antiochus III, qui s'élança avec impétuosité contre l'Égypte, balayant tout sur son passage. Sur la métaphore expressive *et inundans,* voyez IX, 26 (Vulg., « vastitas »), et le commentaire. — *Revertetur... cum robore...* Hébr.: Il reviendra et ils combattront jusqu'à ses forteresses (du roi du Midi). Après une trêve momentanée, pendant laquelle il était rentré en Syrie, Antiochus III reprit la campagne, cette fois contre Ptolémée IV Philopator (221-205 avant J.-C.); il s'empara de Tyr, de Ptolémaïs et de Gaza (*Atl. géogr.,* pl. X), et s'avança en conquérant contre l'Égypte. — *Et provocatus...* (vers. 11). Le mot hébreu *itmarmar* dénote une violente colère, qui était très naturelle dans la circonstance. — *Et pugnabit...* La bataille fut livrée à Raphia, au sud-ouest de Gaza (en 217). Le roi d'Égypte remporta une vic-

12. Et capiet multitudinem, et exaltabitur cor ejus; et dejiciet multa millia, sed non prævalebit.
13. Convertetur enim rex aquilonis; et præparabit multitudinem multo majorem quam prius; et in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno et opibus nimiis.

14. Et in temporibus illis multi consurgent adversus regem austri; filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur ut impleant visionem, et corruent.

15. Et veniet rex aquilonis, et comportabit aggerem, et capiet urbes munitissimas; et brachia austri non sustine-

12. Il s'emparera de cette multitude, et son cœur s'élèvera; il renversera des milliers nombreux, mais il ne triomphera pas.
13. Car le roi de l'aquilon reviendra et rassemblera une multitude beaucoup plus nombreuse qu'auparavant; et, à la fin des temps et des années, il s'avancera en toute hâte avec une grande armée et d'immenses richesses.
14. En ces temps-là beaucoup s'élèveront contre le roi du midi; les enfants des prévaricateurs de ton peuple s'élèveront aussi pour accomplir la vision, et ils tomberont.
15. Le roi de l'aquilon viendra, et il dressera des terrasses, et il prendra les villes les plus fortes; les bras du midi

---

toire éclatante, tua 10 000 hommes de l'armée ennemie et fit 4 000 prisonniers : *dabitur multitudo...* — *Et exaltabitur...* (vers. 12). Cet orgueil nuisit grandement aux intérêts de Ptolémée IV;



Ptolémée IV Philopator.

car, grisé par son triomphe, il ne sut pas en tirer tous les avantages qu'il avait le droit d'en espérer. En frappant un coup décisif, il aurait pu écraser entièrement son adversaire affaibli; mais, dénué d'énergie, il se contenta de reprendre les places perdues précédemment par l'Égypte et retomba dans sa vie de débauche. — *Convertetur enim...* (vers. 13). Ce qui eut lieu en 203, quatorze ans après la bataille de Raphia. Antiochus III (*rex aquilonis*) mit à profit, dans ce retour offensif, la mort de Ptolémée IV et la minorité du jeune Ptolémée V Épiphane (205-189), âgé seulement de cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. — *Multitudinem... majorem...:* une armée plus considérable encore que celle qui avait été battue précédemment par les Égyptiens. Cf. vers. 10-12. Antiochus le Grand avait aguerri ses troupes par des expéditions victorieuses en Perse et en Asie Mineure. — *Et in fine temporum...* Comme au vers. 6 : après un nombre indéterminé d'années. De fait, après environ quatorze ans. — *Veniet properans...* Comp. le vers. 10[b]. Quoique très succincte et procédant seulement par grands traits, la révélation est vivante et dramatique. Antiochus III envahit alors l'Égypte avec Philippe III, roi de Macédoine, son allié. — *Et opibus...:* muni de tout l'argent nécessaire pour entretenir une grande armée en campagne. — *Multi consurgent...* (vers. 14). Allusion à des mouvements insurrectionnels, qui éclatèrent en Égypte pendant les premières années du règne de Ptolémée V. Le détail qui suit (*filii... populi tui*, des membres du peuple auquel appartenait Daniel) prédit qu'un certain nombre de Juifs devaient prendre part à ces révoltes. Cf. Josèphe, *Ant.*, XII, 3, 3. Ils en sont vivement blâmés d'avance par l'expression *filii... prævaricatorum* (hébr. : des fils violents de ton peuple), qui sert à les désigner. Évidemment, ces Juifs espéraient reconquérir leur indépendance en se liguant avec Antiochus. — *Ut impleant visionem.* Leur folle conduite devait contribuer à l'accomplissement de la présente vision (cf. X, 14), qui annonçait de grandes souffrances au peuple théocratique. — *Corruent.* Leur échec. — *Veniet rex...* (vers. 15). Toujours



Antiochus III le Grand.

l'infatigable Antiochus III, qui s'avance de plus en plus vers le sud, serrant de près son ennemi. — *Comportabit aggerem.* Hébr. : Il élèvera des terrasses; c.-à-d., les collines artificielles que les anciens dressaient en face des places fortes dont ils voulaient faire le siège (*Atl. archéol.*, pl. XCII,

n'en soutiendront pas l'effort; ses hommes d'élite se lèveront pour résister, et ils seront sans force.

16. Venant contre lui, il fera ce qu'il lui plaira, et il n'y aura personne qui se tienne devant lui; il entrera dans la contrée si célèbre, et elle sera ruinée sous sa main.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout son royaume; il agira équitablement avec lui, il lui donnera sa fille en mariage, afin de le renverser; mais cela n'aura pas lieu, et il ne réussira pas.

18. Il se tournera contre les îles, et il en prendra plusieurs; il arrêtera le prince qui doit le couvrir d'opprobre, et son opprobre retombera sur lui.

bunt, et consurgent electi ejus ad resistendum, et non erit fortitudo.

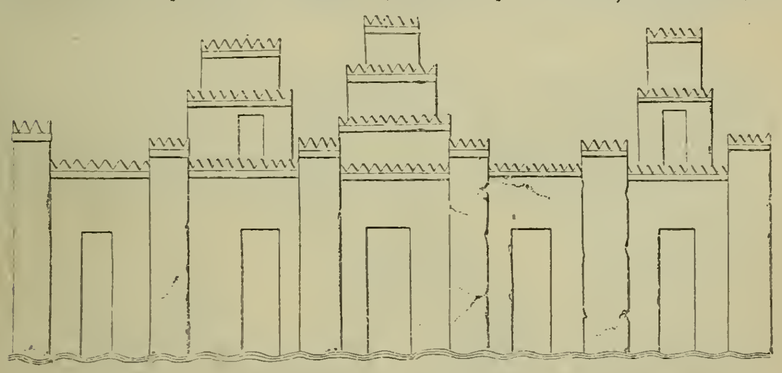
16. Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, et non erit qui stet contra faciem ejus; et stabit in terra inclyta, et consumetur in manu ejus.

17. Et ponet faciem suam ut veniat ad tenendum universum regnum ejus; et recta faciet cum eo, et filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud; et non stabit, nec illius erit.

18. Et convertet faciem suam ad insulas, et capiet multas; et cessare faciet principem opprobrii sui, et opprobrium ejus convertetur in eum.

---

fig. 10). — *Capiet urbes*... L'hébreu emploie le singulier : la ville très forte. Si ce substantif n'est pas collectif, il peut désigner spécialement la ville de Sidon et sa conquête par Antiochus le Grand. Scopas, général de Ptolémée V, s'y était réfugié avec 10 000 hommes; mais la famine le contraignit de se rendre aux Syriens (198 avant J.-C.). Antiochus s'empara alors de toutes les minera tout. — *Ponet faciem*... (vers. 17). Hébraïsme, qui marque un dessein bien arrêté. Le plan du roi de Syrie consistait à soumettre totalement l'Égypte : *ad tenendum*... Nuance dans l'hébreu : (pour arriver) avec toutes les forces de son (propre) royaume. — *Recta... cum eo*. Autre hébraïsme, pour marquer des intentions extérieures de paix. En effet, les Romains s'étant



Ville forte. (D'après un bas-relief de Ninive.)

possessions asiatiques de Ptolémée. Ce fut l'apogée de sa gloire et de sa puissance. — *Brachia austri*. Locution figurée : les troupes de l'Égypte. Elles furent incapables de résister à Antiochus, qui les vainquit encore à Panéas, la même année. Les soldats d'élite eux-mêmes (*consurgent electi*...) ne purent arrêter le désastre. Le triomphe d'Antiochus fut donc aussi complet que possible, comme le dit emphatiquement le vers. 16 : *faciet... juxta placitum*... (*super eum* : contre le roi du Sud). — *Stabit in terra inclyta*. Hébr. : dans le pays de la beauté. C'est la Palestine qui est ainsi nommée. Voyez la note de VIII, 9. On lui prédit qu'elle aura beaucoup à souffrir de la part d'Antiochus III : *consumetur in manu*... Il y extermina tout.

opposés à ce qu'Antiochus III s'emparât de l'Égypte, il recourut alors à la ruse pour arriver à ses fins, et il offrit à Ptolémée V la main de sa fille Cléopâtre, célèbre par sa beauté : *et filiam feminarum* (hébraïsme)... Il espérait, grâce à ce mariage, exercer une influence prépondérante dans le palais même de son rival et achever de conquérir ainsi l'Égypte (*ut evertat*...). Mais Cléopâtre ne se prêta point au rôle odieux qu'on voulait lui faire jouer; devenue la femme de Ptolémée, elle prit le parti de son mari, et fit échouer le projet de son père : *et non stabit, nec*... — *Et convertet*... (vers. 18). Déçu de ce côté, Antiochus se tourna vers les « îles »; nom souvent donné dans la Bible aux régions occidentales. Il

19. Et convertet faciem suam ad imperium terræ suæ, et impinget; et corruet, et non invenietur.
20. Et stabit in loco ejus vilissimus et indignus decore regio; et in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.
21. Et stabit in loco ejus despectus, et non tribuetur ei honor regius; et veniet clam, et obtinebit regnum in fraudulentia.

19. Il se dirigera ensuite vers les terres de son empire, et il se heurtera; et il tombera, et on ne le trouvera plus.
20. Un homme très méprisable et indigne du nom de roi prendra sa place, et il sera brisé en peu de jours, non par la colère ni dans le combat.
21. A sa place sera un homme méprisé, à qui on n'accordera pas les honneurs royaux; il viendra en secret, et il s'emparera du royaume par la fraude.

---

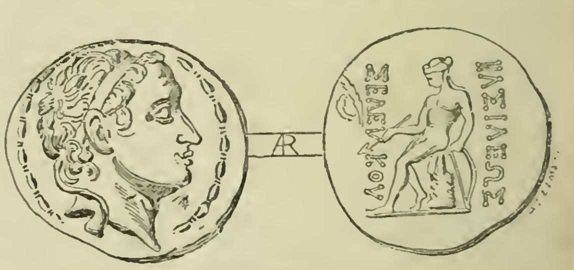
remporta, en effet, de brillantes victoires en Asie Mineure et s'empara de plusieurs îles de la mer Égée (Rhodes, Samos, etc.; *Atl. géogr.*, pl. XVII). — *Cessare faciet...* On peut, avec Théodotion, regarder *principem* comme un nom collectif



Ptolémée V Épiphane. (Monnaie antique.)

(ἄρχοντας), qui représenterait tous les chefs vaincus, privés de leur pouvoir et humiliés par Antiochus (la locution tout hébraïque, « prince de son opprobre, » équivaut à : prince qu'il avait couvert d'opprobre). — *Opprobrium... convertetur...* La honte dont le roi du Nord avait couvert les autres retomba sur lui lorsque les Romains, dont il avait d'abord refusé d'écouter les injonctions quand ils lui ordonnaient de laisser l'Égypte, l'attaquèrent et lui infligèrent une honteuse défaite à Magnésie (en 190), puis de très dures conditions de paix. Voyez Justin, XXXI, 1. — *Et convertet...* (vers. 19). Il fut alors obligé de rentrer en Syrie : *ad imperium terræ...*; hébr., vers les forteresses de son pays. — *Impinget et corruet...* Ce langage métaphorique est d'une grande vigueur. Antiochus III périt assassiné à Élymaïs, dont il avait voulu piller le temple, pour se procurer les ressources rendues nécessaires par le lourd tribut que les Romains lui avaient imposé (187 avant J.-C.). — *Et stabit... regius* (vers. 20). Grande variante dans l'hébreu : Et se tiendra à sa place un (homme) qui fera venir un exacteur dans la gloire du royaume. En effet, Séleucus IV Philopator (187-175), fils aîné et successeur d'Antiochus III, envoya, comme il est raconté II Mach. III, son général Héliodore à Jérusalem, pour piller le temple. C'est encore la Palestine qui est représentée par les mots « la gloire du royaume ». Voyez le vers. 16ª. — *In paucis diebus...* Cet acte devait porter malheur au nouveau roi, qui fut empoisonné par ce même Héliodore. — *Non in furore, nec...* Allusion à cette fin ignominieuse.

21-45. Le roi impie du Sud. — D'après divers commentateurs anciens et modernes, c'est à l'Antechrist que se rapporterait tout ce passage. D'autres pensent qu'il n'est question de lui qu'à partir du vers. 36. Mais on admet plus communément, et avec beaucoup plus de vraisemblance, que ce morceau entier doit être appliqué d'une manière directe et immédiate au roi Antiochus Épiphane; « il faut reconnaître, en effet, que le sens littéral se vérifie dans sa personne. » Cf. VIII, 9-13, 23-25, et les notes. Cependant plusieurs des traits mentionnés à la fin du tableau conviennent à l'Antechrist, qu'ils visent probablement comme



Séleucus IV Philopator.

antitype du roi de Syrie. — *Et stabit...* Le vers. 21 caractérise admirablement le successeur de Séleucus Philopator. — *Despectus.* Malgré le surnom d'Épiphane (l'Illustre), que lui décerna la flatterie de quelques-uns de ses sujets, Antiochus IV (175-164 avant J.-C.) était en réalité un homme très vil et aux instincts grossiers. Aussi le peuple ne tarda-t-il pas à parodier ce surnom, qu'il transforma en Épimane (l'Insensé).

22. Les bras du combattant seront chassés devant lui et brisés, comme aussi le chef de l'alliance.
23. Et, après des alliances, il le trompera, il s'avancera et triomphera avec peu de troupes.
24. Il entrera dans les villes grandes et riches, et il fera ce que n'avaient fait ni ses pères, ni les pères de ses pères : il amassera le butin, les dépouilles et leurs richesses ; il formera des entreprises contre les forteresses, et cela pendant un certain temps.
25. Sa force et son cœur s'exciteront contre le roi du midi, avec une grande armée ; et le roi du midi sera provoqué à la guerre par de grands secours et de

22. Et brachia pugnantis expugnabuntur a facie ejus, et conterentur ; insuper et dux fœderis.
23. Et post amicitias, cum eo faciet dolum, et ascendet, et superabit in modico populo.
24. Et abundantes et uberes urbes ingredietur ; et faciet quæ non fecerunt patres ejus, et patres patrum ejus : rapinas, et prædam, et divitias eorum dissipabit, et contra firmissimas cogitationes inibit ; et hoc usque ad tempus.
25. Et concitabitur fortitudo ejus, et cor ejus adversum regem austri in exercitu magno ; et rex austri provocabitur ad bellum multis auxiliis et fortibus ni-

---

Cf. Polybe, XXVI, 10. — *Et non tribuetur...* Hébr. : On ne lui avait pas donné la dignité royale. C.-à-d. qu'on ne le regardait point tout d'abord comme l'héritier présomptif du trône, le roi ayant un fils, nommé Démétrius, qui devait lui succéder suivant toutes les apparences. Malgré son indignité, Antiochus obtint néanmoins la couronne de Syrie, mais par la ruse et l'intrigue, comme le dit clairement l'oracle. — *Veniet clam.* LXX : Il viendra soudain. L'hébreu a plutôt cette seconde signification. — *Obtinebit... in fraudulentia...* Antiochus Épiphane était fils d'Antiochus III et frère de Séleucus Philopator. Il était à Rome en qualité d'otage, lorsque son retour fut demandé et obtenu par Séleucus, alors régnant. Celui-ci ayant été assassiné par Héliodore (note du vers. 20b), Épiphane manœuvra si bien, qu'il déposséda son neveu et pupille Démétrius, et monta sur le trône à sa place. Les vers. 22 et ss. racontent ses guerres contre l'Égypte.—*Et brachia...*(vers. 22). A la lettre dans l'hébreu : Et les bras de l'inondation seront inondés devant sa face. Métaphore expressive (voyez IX, 26b et la note) pour dire que des troupes envahissantes, d'une force considérable, seront brisées et balayées par Antiochus Épiphane. En effet, Ptolémée VI Philométor (181-171 avant J.-C.), fils de Ptolémée V et de Cléopâtre (note du vers. 17b), qui régnait alors en Égypte, déclara la guerre à son oncle Antiochus, sous prétexte de réclamer la dot de sa mère, qui n'avait jamais été payée; mais il fut battu à Péluse, sur ses propres frontières (*Atl. géogr.*, pl. IV et V), et fait prisonnier par les Syriens. — *Insuper...* Prédiction d'une autre grande victoire d'Antiochus Épiphane. Par *dux fœderis* (hébr. : *nâgîd b'rît*), on entend communément le grand prêtre Onias III, que le roi de Syrie déposa d'une manière sacrilège et qu'il remplaça par Josué ou Jason. Cf. II Mach. IV, 1, 33 et ss.; Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 1. En effet, le mot *b'rît* désigne habituellement, dans le livre de Daniel, l'alliance théocratique, le peuple juif (cf. IX, 27; XI, 28, 30), et c'est le grand prêtre qui était le chef d'Israël après l'exil. — *Et post amicitias...* (vers. 23). Ce trait caractérise fort bien aussi Antiochus Épiphane. Devenu roi par l'intrigue, il conserva sa puissance par l'hypocrisie et la ruse. Lorsqu'il avait conclu un traité de paix ou d'amitié, il ne songeait qu'à tromper ses confédérés, afin d'arriver à les renverser : *cum eo* (pronom collectif)... *dolum.* — *Et ascendet...* Petite description très vivante de cette conduite perfide. Il marchera contre eux avec une poignée d'hommes seulement (*in modico...*), pour mieux cacher son jeu sous des apparences pacifiques; puis, les surprenant à l'improviste, il les vaincra (*superabit*). C'est ce qu'Antiochus IV fit en particulier à l'égard du jeune roi d'Égypte, son neveu. Cf. Polybe, XXVIII, 17. — *Et abundantes...* (vers. 24). Continuation du même tableau. Hébr. : En temps de paix (ou bien : tout soudain) il entrera dans les parties les plus grasses de la province. Évidemment avec l'intention de s'en emparer. — *Faciet quæ non...* Ces mots mettent en relief les succès étonnants d'Antiochus Épiphane. Ce qu'aucun de ses ancêtres n'avait fait, il réussit à l'accomplir. — *Rapi-*



Antiochus Épiphane. (D'après une monnaie antique.)

mis, et non stabunt, quia inibunt adversus eum consilia.

26. Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur, et cadent interfecti plurimi.

27. Duorum quoque regum cor erit ut malefaciant, et ad mensam unam mendacium loquentur; et non proficient, quia adhuc finis in aliud tempus.

28. Et revertetur in terram suam cum opibus multis, et cor ejus adversum testamentum sanctum; et faciet, et revertetur in terram suam.

29. Statuto tempore revertetur, et veniet ad austrum; et non erit priori simile novissimum.

fortes troupes; mais elles ne tiendront pas, car on méditera de mauvais desseins contre lui.

26. Et ceux qui mangeront du pain avec lui le ruineront; son armée sera accablée, et les morts tomberont en grand nombre.

27. Le cœur des deux rois sera porté à faire le mal, et à la même table ils proféreront le mensonge, et ils ne réussiront pas, car la fin est pour un autre temps.

28. Il retournera dans son pays avec de grandes richesses; son cœur sera hostile à l'alliance sainte; il agira et il retournera dans son pays.

29. Au temps prescrit, il retournera et reviendra vers le midi, et son dernier état ne sera pas semblable au premier.

---

nas... dissipabit. Plutôt, d'après l'hébreu : Il leur distribuera le butin, les dépouilles et les richesses. Moyen hypocrite de faire croire aux habitants qu'il venait à eux comme un ami; mais son but réel, comme le dit encore l'hébreu, sera de s'emparer de leurs forteresses : Et contre les places fortes il méditera des desseins (Vulg. : *contra firmissimas...*). C'est ce que fit réellement Antiochus IV dans la Basse-Égypte. Cf. I Mach. III,



Ptolémée VI Philométor.

27-30. — *Hoc usque...* : jusqu'au temps fixé par les décrets providentiels. Cf. vers. 35; VIII, 17, 19; XII, 4. — *Et concitabitur...* (vers. 25). Hébr. : Il excitera sa force et son cœur. Ici commence la description d'une nouvelle campagne d'Antiochus contre l'Égypte. — *Regem austri.* Ce roi était toujours Ptolémée VI Philométor. Malgré sa vive résistance (*provocabitur... multis...*), il devait encore avoir le dessous dans cette guerre (hébr.: « non stabit, » au lieu de *non stabunt*), car il n'était point capable de lutter contre un adversaire si habile que son oncle (*quia inibunt...*). — *Comedentes panem...* (vers. 26). C.-à-d., ses amis les plus intimes, ses commensaux. Cf. Ps. XL, 10, et la note. Ptolémée VI fut trahi par ses deux courtisans de prédilection, Eubæus et Lenæus, qui exerçaient sur lui une grande influence depuis la mort de sa mère. — *Exercitus... opprimetur.* Dans l'hébreu : Son armée inondera. Voyez la note du vers. 22. — *Duorum quoque...* (vers. 27). Le roi du Sud essayera d'imiter les artifices et la ruse de celui du Nord, et ils chercheront à se tromper mutuellement. — *Ad mensam unam* : là même où les cœurs semblent le plus unis. Ce trait suppose que la paix régnera momentanément entre les deux rois. Les habitants d'Alexandrie s'étant révoltés contre Ptolémée VI et ayant proclamé à sa place son frère Ptolémée VII Évergète II (dit Physcon), Antiochus Épiphane fit semblant de protéger le roi légitime. — *Non proficient...* Insuccès de leurs machinations réciproques, et motif de cet échec : *quia adhuc...* Profonde pensée : les hommes ont beau faire, ils ne sauraient précipiter l'accomplissement des plans divins. — *Et revertetur...* Les vers. 28-35 décrivent à l'avance ce qui se passa depuis la première persécution des Juifs par Antiochus Épiphane, en 170, jusqu'au soulèvement des Machabées, en 167. Le roi syrien revint dans ses États (*in terram suam*), chargé de dépouilles prises à l'Égypte; chemin faisant, il nourrissait de noirs desseins contre le peuple théocratique, appelé ici par métaphore *testamentum sanctum.* Voici l'incident qui servit de prétexte à sa colère. Le bruit de sa mort s'étant répandu à Jérusalem, le grand prêtre Jason (note du vers. 22b), qui avait été dépossédé à son tour par le roi, en faveur de Ménélas (cf. II Mach. IV, 23 et ss.), crut le moment favorable pour reprendre ses fonctions de vive force; il réussit momentanément et fit couler beaucoup de sang dans Jérusalem (cf. II Mach. V, 5 et ss.). Antiochus affecta de voir dans cette lutte intestine un acte de rébellion contre son autorité royale, et il s'avança contre la capitale juive pour se venger. — *Et faciet.* L'ange prédit le succès de cette entreprise. En effet, le roi, étant entré dans la ville avec ses troupes, massacra un grand nombre de citoyens et s'empara

30. Les vaisseaux et les Romains viendront contre lui; il sera frappé, il retournera, et il s'indignera contre l'alliance du sanctuaire, et il agira; il retournera encore et entreprendra contre ceux qui auront abandonné l'alliance du sanctuaire.
31. Des bras sortiront de lui et violeront le sanctuaire de la force; ils feront cesser le sacrifice perpétuel, et ils mettront l'abomination dans la désolation.
32. Et les prévaricateurs de l'alliance useront de déguisement et de fraude; mais le peuple qui connaît son Dieu s'attachera *à la loi* et agira.
33. Les savants parmi le peuple en instruiront un grand nombre, et ils tomberont par l'épée, par la flamme, par la captivité et par des brigandages prolongés.

30. Et venient super eum trieres et Romani; et percutietur, et revertetur, et indignabitur contra testamentum sanctuarii, et faciet; reverteturque, et cogitabit adversum eos qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.

31. Et brachia ex eo stabunt, et polluent sanctuarium fortitudinis; et auferent juge sacrificium, et dabunt abominationem in desolationem.
32. Et impii in testamentum simulabunt fraudulenter; populus autem sciens Deum suum, obtinebit, et faciet.

33. Et docti in populo docebunt plurimos; et ruent in gladio, et in flamma, et in captivitate, et in rapina dierum.

---

des vases d'or du temple. Cf. I Mach. I, 20-24; II Mach. V, 11-21. — *Statuto tempore* (vers. 29). Au temps voulu par Dieu. L'oracle aborde la troisième campagne d'Antiochus Épiphane contre l'Égypte (168 avant J.-C.). — *Et non erit... simile...* Cette dernière expédition (*novissimum*) fut loin de ressembler aux précédentes (*priori*) sous le rapport des succès, comme l'ange l'annonce brièvement à Daniel, et comme l'histoire le raconte longuement. — Motif de l'échec d'Antiochus : *venient super eum...* (vers. 30). Hébr. : Des vaisseaux de *Kittîm* viendront contre lui. *Kittîm* était le nom primitif de l'île de Chypre; il désigne aussi, dans un sens large, toutes les contrées maritimes de l'occident. Cf. Gen. IX, 4; Num. XXIV, 24; I Mach. I, 1; Josèphe, *Ant.*, I, 6, 1, etc. Les LXX, puis Théodotion, ont précisé la pensée en traduisant : Les Romains viendront; la Vulgate les a imités. Ptolémée VI Philométor et son frère Physcon, menacés l'un et l'autre par le roi de Syrie, s'entendirent pour appeler les Romains à leur secours, et ceux-ci, qui ne demandaient qu'à accroître leur influence dans ces régions, accoururent aussitôt. — *Percutietur.* Hébr. : il sera attristé; c.-à-d., découragé. C'est alors, en effet, que Popilius Lænas, le délégué de Rome, enjoignit à Antiochus de quitter l'Égypte, et, comme le roi parlait de consulter ses amis sur ce point, traça sur le sable avec sa canne, autour de lui, le fameux cercle dont il lui défendit de sortir avant d'avoir promis d'obéir. Il fallut bien se soumettre immédiatement. Voir Polybe, XXIX, 11; Appien, *Syr.*, 66; Tite-Live, XLV, 12, etc. — *Indignabitur contra...* Ce furent les Juifs (*testamentum sanctuarii*; hébr. : la sainte alliance, cf. vers. 28) qui portèrent le poids de sa vengeance. — *Revertetur :* en Palestine, pour exécuter les projets impies et cruels que lui suggérait la colère. — *Cogitabit adversum...* L'hébreu dit au contraire : Il sera attentif à ceux qui auront abandonné l'alliance sainte. Il s'agit, c'est évident, des Juifs apostats, qui ne manquaient pas alors (cf. I Mach. I, 11-16; II Mach. IV, 10 et ss.) et sur lesquels Antiochus porta les yeux pour en faire ses auxiliaires. — *Et brachia... stabunt* (vers. 31). C.-à-d.: Des troupes envoyées par lui (*ex eo*) prévaudront. Allusion aux armées qu'il devait lancer contre Jérusalem et le lieu saint. — *Et polluent...* Ses soldats et ses amis ne reculèrent devant aucun forfait. Sur cette profanation, voyez I Mach. I, 44; VI, 7, etc. Les mots *sanctuarium fortitudinis* désignent le temple, qui était comme la citadelle spirituelle de la nation juive. — *Auferent juge..* Voyez VIII, 11, et le commentaire. Cet acte sacrilège eut lieu le 15 cislev (fin novembre et une partie de décembre) de l'année 168. — *Abominationem in desolationem.* Hébr. : *šiqqûṣ m'šomem,* l'abomination de la désolation. Voyez la note de IX, 27ᵇ. Le temple fut alors consacré à Jupiter Olympien. Cf. I Mach. I, 57 et ss.; II Mach. VI, 2. — *Et impii...* (vers. 32). L'ange va indiquer de quelle manière les apostats mentionnés plus haut (note du vers. 30ᵉ) aideront Antiochus à réaliser ses honteux projets. — *Simulabunt fraudulenter.* Hébr.: Il (le roi) corrompra par des flatteries les traîtres envers l'alliance. En les flattant et en leur faisant de belles promesses, il réussira à les rendre aussi profanes que les païens. Voyez, I Mach. II, 17-18, un exemple de ces flatteries. — *Populus autem...* Contraste. A ces misérables, l'oracle oppose les Juifs nombreux qui devaient demeurer fidèles au Seigneur. Cf. I Mach. II, 19 et ss., 42 et ss.; VII, 13; II Mach. XIV, 6, etc. — *Sciens Deum...* Expression qui dit beaucoup : ils connaissaient leur Dieu d'une manière tout à la fois spéculative et pratique, par le cœur autant que par l'esprit. Les passages qui viennent d'être cités les nomment « Assidæi », de l'hébreu *ḥasîdim,* pieux. — *Obtinebit et faciet.* Hébr.: sera fort et agira. Les livres des Machabées sont remplis de leurs glorieux exploits. — *Docti in populo* (vers. 33). Ces « savants » ne diffèrent pas du « populus

34. Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo, et applicabuntur eis plurimi fraudulenter.
35. Et de eruditis ruent, ut conflentur, et eligantur, et dealbentur usque ad tempus præfinitum, quia adhuc aliud tempus erit.

36. Et faciet juxta voluntatem suam rex; et elevabitur, et magnificabitur adversus omnem deum; et adversus Deum deorum loquetur magnifica; et dirigetur, donec compleatur iracundia; perpetrata quippe est definitio.
37. Et Deum patrum suorum non reputabit, et erit in concupiscentiis feminarum, nec quemquam deorum curabit, quia adversum universa consurget.

34. Après être tombés, ils seront soulagés par un faible secours, et plusieurs se joindront à eux par hypocrisie.
35. Il y en aura parmi les savants qui succomberont, pour passer par le feu, et devenir purs et blancs jusqu'au temps prescrit; car il y aura encore un autre temps.
36. Le roi fera ce qu'il voudra; il s'élèvera et se grandira contre tout dieu; il parlera insolemment contre le Dieu des dieux; il réussira jusqu'à ce que la colère soit accomplie, car il a été ainsi arrêté.
37. Il n'aura aucun égard au Dieu de ses pères, et il sera dans la passion des femmes; il ne se souciera d'aucun des dieux, car il s'élèvera contre toutes choses.

---

sciens Deum... ». Cf. XII, 10ᵇ. — *Docebunt plurimos :* non moins par leurs exemples que par leurs paroles. Cf. I Mach. II, 1 et ss.; II Mach. VI, 18 et ss., etc. — *Et ruent in...* Beaucoup d'entre eux subirent la persécution et le martyre pour leur foi. Cf. I Mach. I, 63 et ss.; III, 43 et ss.; V, 13; II Mach. VII, 1 et ss., etc. — *In rapina :* par la confiscation de leurs biens. — Le substantif *dierum* se rapporte à « ruent » et non à « rapina » : ils tomberont « pendant des jours », c.-à-d., pendant un certain temps. — *Cum... corruerint...* (vers 34). Dieu n'abandonnera pas complètement ses amis persécutés; il permettra qu'ils soient secourus par leurs frères : *sublevabuntur...* Ce secours est appelé petit (*modico*) par comparaison avec la puissance du persécuteur; mais il fut assez considérable pour empêcher Antiochus d'anéantir la nation : il vint surtout de la noble et vaillante famille des Machabées. Cf. I Mach. II, 42 et ss. — *Applicabuntur eis...* Un certain nombre de Juifs tièdes ou indifférents se joignirent à ces hommes fidèles, mais par pure hypocrisie, parce qu'ils craignaient la juste colère des Machabées. Cf. I Mach. III, 5, 8, etc. — *Et de eruditis...* (vers. 35). Ces « eruditi » sont identiques aux « docti » du vers. 33. Nous apprenons ici le motif pour lequel Dieu permettra que la meilleure partie de son peuple soit ainsi humiliée et torturée : ce sera pour les purifier par le feu de l'épreuve, à la façon d'un précieux métal qu'on jette dans le creuset (*ut conflentur*), pour les séparer des méchants (*et eligantur*), pour les laver des moindres souillures (*et dealbentur*). Mais cette épreuve aura une fin : *usque ad tempus* (hébr.: jusqu'au temps de la fin). — *Quia adhuc aliud...* Cet autre temps sera celui de la victoire et de la paix. En attendant, il faudra passer par une nouvelle explosion de la fureur impie d'Antiochus, comme le disent les vers. 36-39. C'est ici surtout que ce prince tyrannique nous est présenté comme un type vivant de l'Antechrist. — *Faciet juxta...* Cf. VIII, 24-25. Il agira au gré de ses cruels et ignobles caprices. — *Elevabitur... adversus...* Enflé par le succès, il méprisera tout, Dieu aussi bien que les hommes, les divinités du paganisme (*omnem deum*) aussi bien que le Dieu d'Israël (*Deum deorum*). *Magnifica :* d'orgueilleux blasphèmes. Antiochus Épiphane ne craignit pas de prendre sur ses monnaies le nom de Θεός, Dieu; il ordonna à tous ses sujets de pratiquer sa propre religion, profana la plupart des temples, etc. Cf. I Mach. I, 43; Diodore de Sicile, XXXI, 1; Polybe XXXI, 4, etc. — *Et dirigetur.* Hébr. : il prospérera. Toutefois son triomphe ne durera que pour un temps : *donec compleatur...*; jusqu'à ce que le Seigneur ait cessé d'être irrité contre Israël, qu'il châtiait au moyen de ce despote. Cf. II Mach. VI, 12-17; VII, 32 et ss. — *Perpetrata quoque...* Dans l'hébreu : Ce qui a été décrété s'accomplira. Il faut que les malheurs prédits se réalisent. — *Et Deum...* (vers. 37). Mieux vaudrait le pluriel : les dieux de ses pères (LXX : τοὺς θεοὺς); c.-à-d., les divinités locales au culte desquelles les ancêtres d'Antiochus s'étaient ralliés. Lui, il les dédaignera toutes. — *Erit in concupiscentiis...* La traduction de saint Jérôme fait allusion aux débauches infâmes du roi syrien. Mais il est impossible de la justifier : car, d'une part, le verbe *erit* n'a rien qui lui corresponde dans l'hébreu, et, de l'autre, les mots « le désir des femmes » sont rattachés par le texte original au verbe qui équivaut à *curabit.* A la lettre : Il n'aura pas égard au désir des femmes; c.-à-d., à ce qui fait l'objet des désirs et de l'amour des femmes. Mais l'expression demeure encore obscure sous cette forme, et elle a été diversement interprétée. D'après quelques auteurs elle désignerait les enfants, désirés et aimés des femmes; ou les femmes elles-mêmes, envisagées comme symbole de ce qui est délicat. Toutefois le contexte montre qu'il s'agit plutôt ici de l'objet d'un culte. C'est pour cela que la plupart des commentateurs modernes ont vu dans ce passage tantôt Adonis, dont les femmes pleuraient la mort chaque année (cf. Ez. VIII, 14, et le com-

38. Il révérera le dieu Maozim dans son temple; et il honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuses et ce qu'il y a de plus beau, un dieu que ses pères ont ignoré.

39. Et il fortifiera Maozim au moyen du dieu étranger qu'il a connu; il multipliera leur gloire, il leur donnera de la puissance en beaucoup de choses, et il partagera la terre gratuitement.

40. Et, au temps marqué, le roi du midi combattra contre lui, et le roi de l'aquilon viendra contre lui comme une tempête, avec des chars, et des cavaliers, et une grande flotte; il entrera dans les terres, et il les ravagera, et il passera à travers.

41. Il entrera dans le pays de gloire, et plusieurs provinces succomberont. Celles-ci seules seront sauvées de ses mains : Edom, Moab et la principauté des enfants d'Ammon.

38. Deum autem Maozim in loco suo venerabitur; et deum, quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, et argento, et lapide pretioso, rebusque pretiosis.

39. Et faciet ut muniat Maozim cum deo alieno quem cognovit, et multiplicabit gloriam, et dabit eis potestatem in multis, et terram dividet gratuito.

40. Et in tempore præfinito præliabitur adversus eum rex austri; et quasi tempestas veniet contra illum rex aquilonis, in curribus, et in equitibus, et in classe magna; et ingredietur terras, et conteret, et pertransiet.

41. Et introibit in terram gloriosam, et multæ corruent. Hæ autem solæ salvabuntur de manu ejus : Edom, et Moab, et principium filiorum Ammon.

---

mentaire); tantôt, d'une manière plus probable, la déesse que les peuples de l'Orient biblique adoraient sous les noms de Mylitta, de Baaltis, d'Astarté, d'Anaïtis (la « Nanæa » de II Mach. I, 13-16); en un mot, la déesse Aphrodite. Telle était déjà l'opinion de saint Éphrem. « Antiochus méprisa, en effet, le culte de la grande déesse des Orientaux, puisqu'il pilla un de ses temples dans l'Élymaïde. » Cf. I Mach. VI, 1; Appien, *Bell. syr.*, 66. — *Deum... Maozim* (vers. 38). Hébr. : le dieu des *ma'uzim*. Saint Jérôme, à la suite de Théodotion (Μαωζείμ), a regardé ce mot comme un nom propre; mais c'est un nom commun, qui signifie forteresses. Donc, le dieu des forteresses. Mais il règne aussi une grande incertitude au sujet de cette autre divinité, qui serait, d'après les uns, Mars, le dieu de la guerre; d'après les autres, Jupiter Capitolin, en l'honneur duquel Antiochus Épiphane fit construire un temple magnifique à Antioche (Tite-Live, XLI, 20). Ce second sentiment est le plus probable. Quoi qu'il en soit, ce roi belliqueux ne vénérait que le dieu des forteresses et des batailles. — *In loco suo :* dans le temple qu'il lui avait érigé. L'hébreu paraît signifier : sur sa base; et alors il s'agirait de la statue du dieu. — *Deum quem ignoraverunt...* C'était là un culte entièrement nouveau dans la famille d'Antiochus; mais celui-ci y mettait toute son âme (*colet auro...*), ne trouvant rien de trop précieux pour sa divinité privilégiée. — *Faciet ut...* (vers. 39). Passage assez obscur. Le sens paraît être que, sous les auspices de ce dieu étranger (*cum deo alieno*), le tyran travaillera à rendre ses citadelles de plus en plus fortes. Les mots *quem cognovit* manquent dans l'hébreu et dans Théodotion. Ici, ce dernier traduit très exactement *ma'uzim* par ὀχυρώμασι, places fortes. — *Multiplicabit gloriam :* grâce à ses victoires et à ses conquêtes. — *Dabit eis...* Antiochus récompensera de leurs services ses partisans fidèles, en leur accordant une grande puissance et en leur faisant de riches largesses. — *In tempore præfinito...* (vers. 40). Hébr. : au temps de la fin; c.-à-d., durant toute la période du règne d'Antiochus qui vient d'être décrite. D'après de nombreux commentateurs, les versets 40-45 contiendraient un résumé du règne entier d'Antiochus. Ce qui rend ce sentiment très probable, c'est qu'après avoir quitté l'Égypte sur l'ordre des Romains (note du vers. 30a), Épiphane ne paraît pas y être revenu. Porphyre, il est vrai (voyez saint Jérôme, *h. l.*), a vu dans ce passage le récit d'une nouvelle campagne d'Antiochus IV contre les Égytiens; mais les historiens sont muets à son sujet. Deux faits principaux sont mis en relief dans cette récapitulation : la guerre contre l'Égypte et la persécution des Juifs. — *Præliabitur...* L'hébreu emploie une expression figurée : frapper à coups de cornes, comme certains animaux. Image d'une lutte très violente. — *Quasi tempestas.* Autre comparaison très expressive. — *In classe magna.* La bataille de Péluse, mentionnée plus haut (note du vers. 22), eut lieu sur mer. — *Ingredietur terras :* à la façon d'un conquérant auquel rien ne résiste. La description est d'une grande vigueur. — *Conteret.* Hébr. : il inondera. Comme aux vers. 10 et 22. — *Et introibit...* (vers. 41). Résumé de la lutte d'Antiochus Épiphane contre les Juifs. Les mots *terram gloriosam* désignent de nouveau la Palestine. Comp. les vers. 16 et 28; VIII, 9. — *Multæ...* C.-à-d., de nombreuses villes et provinces. — *Hæ autem solæ...* Les trois peuplades nommées par l'ange habitaient à l'est et au sud-est de la Palestine (*Atl. géogr.*, pl. V, VII); elles ne se trouvaient donc pas sur la route d'Antiochus, qui, pressé de se jeter sur l'Égypte, passa sans les inquiéter. — *Principium... :* la partie principale des fils d'Ammon. — *Mittet manum...* (vers. 42). Le monarque syrien s'avance triom-

42. Et mittet manum suam in terras, et terra Ægypti non effugiet.
43. Et dominabitur thesaurorum auri et argenti, et in omnibus pretiosis Ægypti; per Libyam quoque et Æthiopiam transibit.
44. Et fama turbabit eum ab oriente et ab aquilone; et veniet in multitudine magna ut conterat et interficiat plurimos.
45. Et figet tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclytum et sanctum; et veniet usque ad summitatem ejus, et nemo auxiliabitur ei.

42. Il étendra sa main sur les contrées, et le pays d'Égypte n'échappera point.
43. Il se rendra maître des trésors d'or et d'argent, et de tout ce qu'il y a de précieux en Égypte; il passera aussi à travers la Libye et l'Éthiopie.
44. Des nouvelles de l'orient et de l'aquilon le troubleront, et il viendra avec de grandes troupes pour briser et pour massacrer des hommes nombreux.
45. Il dressera sa tente à Apadno, entre les mers, sur la montagne célèbre et sainte; et il ira jusqu'à son sommet, et personne ne lui viendra en aide.

CHAPITRE XII

1. In tempore autem illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui; et veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tem-

1. En ce temps-là, Michel, le grand prince, s'élèvera, lui qui protège les enfants de ton peuple; et il viendra un temps tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les peuples ont commencé à exister,

---

phant. Le voilà bientôt maître de l'Égypte : *et terra*... Cf. vers. 22 et ss. — *Et dominabitur*... (vers. 43). Il s'enrichira des dépouilles des vaincus. Cf. vers. 28. — *Per Libyam... et Æthiopiam*... Hébr. : Les *Lubim* et les *Kûšim* (seront) sur ses



Captif libyen. (Peinture égyptienne.)

pas; c.-à-d., à sa suite, parmi ses soldats (LXX : ἐν τῷ ὄχλῳ αὐτοῦ, dans son armée; Théodotion : ἐν τοῖς ὀχυρώμασιν αὐτοῦ, dans ses forteresses). Ces deux peuples étaient domiciliés, le premier à l'est, le second au sud de l'Égypte (*Atl. géogr.*, pl. I et IV), dont ils étaient d'ordinaire les alliés. Cf. II Par. XII, 13, et XVI, 8; Jer. XLVI, 9; Nah. III, 9, etc. — *Et fama*... Les vers. 44 et 45 exposent la fin d'Antiochus. Le Talmud raconte que, peu de temps avant sa mort, il fut troublé et épouvanté par des nouvelles sinistres. L'histoire est encore plus précise, car elle signale la révolte des Parthes et des Arméniens, peuples situés à l'est (*ab oriente*) et au nord (*ab aquilone*) des États d'Antiochus. Le roi dut s'élancer dans cette direction, pour les réduire, et ce fut sa dernière campagne (*et veniet*...). — *Et figet*... (vers. 45). *Apadno* est encore un mot hébreu que saint Jérôme, à la suite de Théodotion, a regardé comme un nom propre. Il signifie : son palais. Il faudrait donc traduire : Il fixera la tente de son palais (la tente qui lui servait d'habitation royale pendant ses expéditions guerrières) entre les mers (la mer Morte et la Méditerranée). — *Super montem*...: sur la glorieuse colline de Sion. Ce n'est pas personnellement, cette fois, qu'Antiochus IV occupa Jérusalem, mais par l'intermédiaire des troupes qu'il y avait laissées. — *Veniet... ad summitatem*... Hébr. : Il viendra à sa fin, c.-à-d. au terme de sa vie. « L'heure de l'expiation avait sonné pour ce grand criminel. » — *Nemo auxiliabitur*... Atteint d'un mal horrible, il périt misérablement, dans un complet abandon (164 avant J.-C.). Cf. II Mach. IX, 5. Sur ses remords tardifs, voyez I Mach. VI, 1-16.

CHAP. XII. — 1-4. Délivrance du peuple de Dieu : la résurrection et la gloire des saints. « Épilogue magnifique de toutes les prophéties du livre de Daniel. » C'est par une parole de grande consolation que l'ange termine son long discours. Les malheurs qu'il a prédits ne dureront pas toujours; d'ailleurs, saint Michel sera là pour protéger le peuple de Jéhovah. Puis, au temps marqué par Dieu, il y aura une parfaite

jusqu'à ce jour. En ce temps-là, quiconque, parmi ton peuple, sera trouvé écrit dans le livre, sera sauvé.
2. Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre qu'ils verront toujours.
3. Et ceux qui auront été savants brilleront comme la splendeur du firmament; et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la justice *luiront* comme des étoiles dans des éternités sans fin.

pore illo salvabitur populus tuus omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.

2. Et multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam æternam, et alii in opprobrium ut videant semper.

3. Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.

---

et éternelle rétribution : les bons seront récompensés et les méchants punis. — *In tempore... illo.* C.-à-d., d'après l'interprétation la plus naturelle, adoptée par de nombreux commentateurs anciens et modernes, à l'époque d'Antiochus Épiphane, que la seconde partie du chap. IX a longuement décrite. — *Consurget...* L'archange saint Michel se lèvera comme défenseur d'Israël (cf. X, 13, 21), et interviendra victorieusement pour mettre fin aux persécutions d'Antiochus. Les mots *princeps magnus* relèvent sa puissance. Au second livre des Machabées, III, 6; X, 29, et XI, 8, nous apprenons que les anges prêtèrent réellement leur secours aux Juifs opprimés par le tyran. — *Et veniet tempus.* Hébr. : Et il y aura un temps d'angoisse. De même Théodotion. Ici l'oracle franchit tout à coup un intervalle de longs siècles, pour offrir aux Israélites éprouvés une consolation d'un ordre supérieur, celle de la récompense éternelle du ciel, s'ils demeurent fidèles à leur Dieu. « Après avoir évoqué l'effrayante image d'Antiochus, l'ange, suivant un procédé habituel à l'Esprit prophétique, passe du prototype à l'antitype, de l'Antechrist de l'Ancien Testament à l'Antiochus mystique, à l'Antechrist de la fin des temps. Des transitions de ce genre ne sont pas rares dans les écrits des prophètes. » (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Quale non fuit...* Les angoisses de la fin des temps sont caractérisées comme devant atteindre un degré inouï jusqu'alors. En effet, les persécutions de l'Antechrist dépasseront de beaucoup en violence celles d'Antiochus Épiphane. Cf. Marc. XIII, 19-20; II Thess. II, 3 et ss. — *Usque ad tempus illud.* La calamité parviendra donc alors à son faîte; mais elle ne sera pas de longue durée. Ce trait cadre fort bien avec ce qui a été dit plus haut, VII, 21-25, de la petite corne mystérieuse qui symbolisait l'Antechrist. — *Et in tempore...* Ces mots sont accentués : à la suite de ces effroyables épreuves. — *Salvabitur...* Délivrance qui sera perpétuelle cette fois. — *Qui... scriptus... :* inscrit au livre de vie, dans la liste des citoyens du royaume des cieux. Cf. VII, 10[b]; Ex. XXXII, 32; Ps. LXVIII, 29; Is. IV, 3, etc. Les mots *populus tuus* ne représentent donc pas seulement les Juifs, mais tout l'Israël de la fin des temps, des hommes provenant de toutes les nations et faisant partie du royaume du Christ. — *Et multi...* Hébr. Beaucoup de ceux qui dorment dans la terre de la poussière; c.-à-d., dans la poussière du tombeau. Cf. Job, XIX, 25; Ps. XXI, 16, 30; Is. XXVI, 19, etc. Sur la belle métaphore du sommeil pour désigner la mort, voyez Job, III, 13; Ps. XIII, 4; Jer. LI, 39, 57; Matth. IX, 24; Joan. XI, 11-13; I Thess. IV, 14. — *Evigilabunt.* Continuation de la figure : du sommeil de la mort ils passeront au réveil de la vie. Cf. IV Reg. IV, 31; Ps. XVI, 15, etc. — *Alii..., alii...* Les ressuscités sont aussitôt divisés en deux classes très distinctes, destinées l'une à une gloire et à un bonheur sans fin, l'autre à des humiliations et à des souffrances perpétuelles. Au lieu de *ut videant semper*, l'hébreu porte : Pour une douleur (*l'dir'ôn*) éternelle. Saint Jérôme a lu *lir'ôt*, pour voir (sans cesse leur ignominie). « Rien n'est plus exprès que tout ce verset pour prouver la résurrection des morts; c'est le sens simple, littéral et naturel, de cet endroit. » (Calmet, *h. l.*) Ainsi l'ont pensé tous les anciens commentateurs chrétiens, dont il n'est pas possible d'abandonner ici le sentiment. En effet, ce passage est trop général pour ne se rapporter qu'aux Juifs persécutés par Antiochus, et d'ailleurs, le contexte nous conduit à la fin du monde. Quant au mot *multi*, il est mis pour « omnes », comme en plusieurs passages analogues (cf. Matth. XX, 28; XXVI, 28; Rom. V, 15-16; I Cor. XV, 22; I Joan. II, 2, etc.), et il désigne la multitude entière des morts. Ce passage est donc d'une haute importance, et il complète la révélation de Job, XIX, 25-27, d'Isaïe, XXVI, 19, et LXVI, 24, d'Ézéchiel, XXXVII, 1 et ss. Non seulement il affirme le fait de la résurrection générale et de la vie éternelle, mais il décrit dans le langage le plus clair la différence qui existera entre la destinée des justes et celle des pécheurs. Cf. Matth. XXV, 31 et ss. — Le vers. 3 donne quelques détails sur la gloire future des bons... *Qui... docti...*; hébr.: les intelligents (dans le grec : συνιέντες; l'ancienne version latine : « intelligentes »). C.-à-d., ceux qui ont la science de Dieu et des choses de Dieu, et qui vivent conformément à cette science; tous les bons et fidèles serviteurs du Seigneur. Cf. XI, 33. Ils auront une récompense spéciale; à leurs lumières d'ici-bas correspondront des clartés ineffables dans le séjour des élus : *fulgebunt quasi...* La splendeur du firmament, c'est notre ciel terrestre lorsqu'il est rendu tout brillant par l'éclat du soleil. Comp. la promesse semblable

4. Tu autem, Daniel, claude sermones, et signa librum usque ad tempus statutum; plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.

5. Et vidi, ego Daniel, et ecce quasi duo alii stabant : unus hinc super ripam fluminis, et alius inde ex altera ripa fluminis.

6. Et dixi viro qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis : Usquequo finis horum mirabilium?

7. Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cum elevasset dexteram et sinistram suam in cælum, et jurasset per viventem in æternum, quia in tempus, et tempora, et dimidium temporis; et cum completa fuerit dispersio manus populi sancti, complebuntur universa hæc.

8. Et ego audivi, et non intellexi. Et dixi : Domine mi, quid erit post hæc?

4. Pour toi, Daniel, tiens ces paroles fermées, et scelle le livre jusqu'au temps marqué; plusieurs le parcourront et la science se multipliera.

5. Et moi, Daniel, je regardai, et voici, comme deux autres hommes étaient debout : l'un en deçà, sur une rive du fleuve, et l'autre au delà, sur l'autre rive du fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve : Quand sera la fin de ces merveilles?

7. Et j'entendis l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve; élevant au ciel la main droite et la main gauche, il jura par celui qui vit éternellement que ce serait dans un temps, deux temps et la moitié d'un temps, et que toutes ces choses seraient accomplies, lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple serait achevée.

8. J'entendis, et je ne compris pas. Et je dis : Mon seigneur, qu'arrivera-t-il après cela?

---

du Sauveur, Matth. XIII, 43. — *Qui ad justitiam...* Hébr. : Ceux qui en rendent justes un grand nombre; c.-à-d., les hommes qui coopèrent, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples, à la sanctification des autres. Ce trait dit plus que le précédent; aussi un degré supérieur de gloire est-il promis à ces justes, qui auront été pour leurs frères des instruments de salut : *quasi stellæ in...* — *Tu autem...* (vers. 4). L'ange va recommander à Daniel, comme plus haut (cf. VIII, 26), de garder soigneusement les oracles qui lui ont été communiqués. — *Claude, signa.* « Les prophètes fermaient le livre, le rouleau, et y apposaient leur sceau. » Par *sermones* il faut probablement entendre la présente révélation (XI, 2-XII, 3), et, par *librum*, toutes les prophéties que Daniel a consignées dans son livre. Ce livre, scellé comme un document authentique et mis en lieu sûr, devait servir, au temps de l'accomplissement, à manifester la vérité parfaite des divines révélations. Cf. Is. XXXIV, 16. — *Ad tempus statutum.* Hébr. : Jusqu'au temps de la fin. — *Plurimi pertransibunt.* Le verbe hébreu signifie : courir çà et là. Jérémie, V, 1, l'emploie pour décrire l'action de rechercher avec empressement la vraie doctrine, et il a sans doute ici le même sens. « Au temps de la fin » on parcourra donc avec intérêt le livre de Daniel, afin de le mieux comprendre, et d'admirer la merveilleuse conformité des faits avec les prédictions.

5-11. Épilogue : l'époque déterminée pour l'accomplissement de la prophétie. — *Et vidi..., et ecce...* La scène rappelle celle qui avait introduit cet oracle important. Cf. X, 4 et ss. — *Quasi* (ce mot manque dans l'hébreu, les LXX, Théodotion et le syriaque) *duo alii :* deux autres anges, qui ne s'étaient pas encore manifestés à Daniel. Ils viennent pour donner plus de solennité au serment dont il sera bientôt question (cf. vers. 7). — *Unus hinc..., alius...* Ils étaient donc séparés par le Tigre. Cf. X, 4. — *Et dixi* (vers. 6). D'après l'hébreu : Et il (l'un de ces deux anges) dit. Les LXX ont lu comme la Vulgate. Les manuscrits de Théodotion varient entre εἶπα et εἶπεν. — *Viro qui... indutus...* Voyez X, 5-6. C'était le personnage principal. — *Stabat super...* Il planait sur les eaux du fleuve. — *Usquequo finis...* Idiotisme qui signifie : Quand viendra la réalisation de ces merveilles? — *Horum mirabilium :* les choses merveilleuses qui avaient été prédites à Daniel dans la dernière partie de l'oracle (la délivrance du peuple de Dieu, la résurrection générale, et, par suite, l'avènement du règne éternel du Messie). — *Cum elevasset...* (vers. 7). D'ordinaire, pour prêter serment, on se contentait de lever la main droite (cf. Gen. XIV, 22; Ex. VI, 8; Deut. XXXII, 40; Ez. XX, 5, etc.). En levant ses deux mains vers le ciel, l'ange marquait la gravité spéciale de son attestation. — *Per viventem...* C.-à-d., par Jéhovah lui-même. Cf. IV, 31, etc. — *In tempus, et tempora...* Expression semblable celle que nous avons rencontrée au chap. VII, 25 (voyez la note); elle doit s'expliquer de la même manière. — *Et cum completa...* Autre renseignement destiné à marquer l'époque demandée. Hébr. : Lorsque la main (c.-à-d., la force) du peuple saint aura achevé d'être brisée. C'est donc alors seulement, lorsque le peuple de Dieu sera arrivé au comble du malheur, que l'oracle recevra sa réalisation totale (*complebuntur...*) — *Non intellexi* (vers. 8). Daniel ne comprit pas la signification des dates indiquées; elles étaient, en effet, vagues et mystérieuses. « Les prophètes ne reçoivent pas toujours l'interprétation de ce qui leur est révélé.

9. Et il dit : Va, Daniel; car ces paroles sont fermées et scellées jusqu'au temps marqué.
10. Plusieurs seront élus, et blanchis, et éprouvés comme par le feu; les impies agiront avec impiété, et tous les impies ne comprendront pas; mais ceux qui seront instruits comprendront.
11. A partir du temps où le sacrifice perpétuel aura été aboli, et l'abomination de la désolation établie, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours.
12. Heureux celui qui attend et qui parvient jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours!
13. Pour toi, va jusqu'au temps marqué, et tu te reposeras, et tu demeureras dans ton sort jusqu'à la fin des jours.

Jusqu'ici, ce que nous avons lu de Daniel se trouve dans l'hébreu. Ce qui suit, jusqu'à la fin du livre, a été traduit d'après l'édition de Théodotion.

9. Et ait : Vade, Daniel; quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.
10. Eligentur, et dealbabuntur, et quasi ignis probabuntur multi; et impie agent impii, neque intelligent omnes impii; porro docti intelligent.
11. Et a tempore cum ablatum fuerit juge sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolationem, dies mille ducenti nonaginta.
12. Beatus qui expectat, et pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque!
13. Tu autem, vade ad præfinitum, et requiesces, et stabis in sorte tua in finem dierum.

Hucusque Danielem in hebræo volumine legimus. Quæ sequuntur usque ad finem libri, de Theodotionis editione translata sunt.

Ils ont besoin d'étude et d'application, ou d'une révélation particulière, pour le bien entendre. » (Calmet, *h. l.*) — *Quid... post hæc?* Hébr.: Quelle sera la fin de ces choses? — *Et ait...* (vers. 9). L'ange ne répond pas directement à la question de Daniel, mais il se borne à le tranquilliser. — *Vade, quia...* Demeure en paix; la fin viendra au temps voulu. Sur les mots *clausi... signatique...*, voyez le vers. 4[a] et la note. Rien ne disparaîtra des révélations divines, qui s'accompliront exactement. L'ange va cependant préciser jusqu'à un certain point l'époque de la fin, vers. 10-12. — *Eligentur...* (Hébr. : seront purifiés.) Cf. XI, 35. Suivant l'opinion qui nous paraît la plus probable, ce trait nous ramène à l'époque d'Antiochus et aux maux dont il devait accabler le peuple juif. En effet, dans ce chap. XII, « l'ange distingue clairement deux époques et deux tribulations, et cela dès le vers. 1; dans les vers. 6-8, il s'agit de maux prédits précédemment, VII, 25; à partir du vers. 9, l'ange revient à la persécution décrite VIII, 11 et ss.; XI, 31 et ss. » (Knabenbauer, *h. l.*) La cessation du sacrifice perpétuel, que va mentionner le vers. 11, nous conduit de nouveau à la persécution d'Antiochus Épiphane, dont elle fut un point caractéristique. — *Impie agent...* Cela résulte des détails qui précèdent : lorsque les bons sont persécutés, ce sont évidemment les méchants qui les tourmentent. — *Neque intelligent...* Cette intelligence des desseins providentiels sera réservée aux justes, aux *docti*. Voyez la note du vers. 3. — *Juge sacrificium.* Sur ce sacrifice, voyez VIII, 13, et le commentaire. — *Abominatio in desolationem.* Dans l'hébreu : *šiqquṣ šomem.* Voyez XI, 31[b], et la note. — *Dies mille...* Cette date et celle du vers. 12 ne sont pas sans difficultés. Plus haut, VIII, 14 (voyez la note), après avoir été averti de la future interruption du sacrifice perpétuel, Daniel avait appris qu'elle durerait 2 300 jours, c.-à-d. environ six ans et demi. Ici, l'ange ne parle que de 1 290 jours, parce qu'il a en vue non pas la durée entière de la persécution d'Antiochus, mais seulement le temps pendant lequel elle devait sévir avec plus de violence. Telle est du moins l'interprétation la plus satisfaisante que l'on puisse donner de cette divergence des chiffres.

12-13. Conclusion de l'oracle. — *Qui expectat :* celui qui attendra avec patience la réalisation des plans divins. — *Dies mille...* C.-à-d., les 1 290 jours qui viennent d'être mentionnés, et 45 autres jours en plus. Il est possible, comme l'admettent d'assez nombreux exégètes, que la mort d'Antiochus dût arriver après les 1 290 jours. Un mois et demi plus tard, la persécution aurait entièrement cessé : voilà pourquoi l'ange proclame bienheureux ceux des Israélites qui vivront alors. Mais il règne beaucoup d'incertitude sur ce point obscur, et les documents font défaut pour l'élucider. — *Tu autem...* (vers. 13). Ce sont les adieux de l'ange. — *Vade ad præfinitum.* Hébr. : Va à la fin; c.-à-d., à la fin de ta vie, à la mort. — *Et requiesces :* dans le tombeau. — *Stabis in sorte...* Allusion à la résurrection bienheureuse et à la vie éternelle qui ont été prédites ci-dessus. Cf. vers. 2-3. « C'est ainsi que celui qui avait reçu tant d'oracles pour son peuple reçoit aussi, à la fin, pour lui-même une prophétie pleine de consolation. »

CHAPITRE XIII

1. Et erat vir habitans in Babylone, Et nomen ejus Joakim.
2. Et accepit uxorem nomine Susannam, filiam Helciæ, pulchram nimis, et timentem Deum;
3. parentes enim illius, cum essent justi, erudierunt filiam suam secundum legem Moysi.
4. Erat autem Joakim dives valde, et erat ei pomarium vicinum domui suæ; et ad ipsum confluebant Judæi, eo quod esset honorabilior omnium.

1. Il y avait un homme qui habitait à Babylone, et dont le nom était Joakim.
2. Il prit une femme nommée Susanne, fille d'Helcias, parfaitement belle et craignant Dieu;
3. car ses parents, qui étaient justes, avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse.
4. Or Joakim était très riche, et il avait un jardin fruitier près de sa maison; et les Juifs affluaient chez lui, parce qu'il était le plus honorable de tous.

APPENDICE

Il se compose de trois fragments distincts : 1° l'histoire de Susanne, XIII, 1-64; 2° l'imposture des prêtres de Bel, XIV, 1-27; 3° la mort du dragon adoré par les Babyloniens, XIV, 22-42. Sur sa canonicité, son authenticité, la langue dans laquelle il a été primitivement écrit, voyez l'Introd., p. 217 et 218. Par la note *Hucusque... translata sunt*, placée entre les chap. XII et XIII, saint Jérôme nous apprend, comme il l'a déjà fait plus haut (cf III, 23 et 90), que, ces passages manquant dans l'hébreu, c'est d'après la version grecque de Théodotion qu'il les a traduits.

§ I. — *Histoire de Susanne.* XIII, 1-64.

Récit vivant et pathétique. Sa place chronologique serait à la suite du chap. Ier, car il appartient à la jeunesse de Daniel. Voyez le vers. 45 et la note. « Tous les détails que nous offre ce tableau prouvent que l'auteur connaissait parfaitement la condition des Juifs exilés, pendant la captivité de Babylone. » Fabre d'Envieu, t. I, p. 88. Voyez F. Vigouroux, *Mélanges bibliques*, p. 463-488 de la 2e édit., Paris, 1889; A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878, p. 44 et ss. — Nombreuses variantes dans le texte des LXX, qui n'est qu'une traduction dans le sens large.

1° Introduction. XIII, 1-4.

CHAP. XIII. — 1-4. Joakim et Susanne. — — *Et erat.* C'est le *vayyehi* hébreu, que les historiens sacrés mettent parfois en tête de leurs narrations. Voyez Jos. I, 1, et la note. — *Joakim* est la forme abrégée de l'hébreu *Yehôhâqîm*. Cf. Judith, IV, 6, etc. — *Susannam*. Gracieux nom, qui dérive de *šûšân*, lis. « L'histoire de cette femme, qui était à la fois pure et belle comme un lis, l'a popularisé. » Une des saintes amies de Notre-Seigneur Jésus-Christ le portait aussi; cf. Luc. VIII, 3. — *Helciæ*. Dans le grec, Χελκίας. C'est la reproduction exacte du mot hébreu *Ḥilqîyyah*, employé assez souvent comme nom propre dans l'Ancien Testament. Cf. II Reg. IV, 18; I Par. VI, 13, 45, et IX, 11; Jer. I, 1, etc. — Le narrateur fait en quelques mots l'éloge de son héroïne : sous le rapport extérieur, *pulchram nimis;* au point de vue moral, *timentem Deum.* « Ces deux qualités servent de base à tout le récit; la première excita la passion des anciens, et la seconde sauva Susanne de leurs mains. » — C'est à l'éducation religieuse qu'elle avait reçue dans sa famille que Susanne devait ses sentiments de piété : *parentes enim...* (vers. 3). L'épithète *justi* doit être prise dans le sens large que lui donnaient les Juifs : être juste, c'était accomplir intégralement la loi. Cf. Matth. I, 19; Luc. I, 1, etc. — *Secundum legem...* C.-à-d., d'une manière conforme aux prescriptions de la loi mosaïque. Cf. Deut. IV, 9-10; VI, 7, 20, etc. — *Erat autem...* (vers. 4). L'écrivain sacré revient sur Joakim, pour citer, au sujet de sa position sociale, quelques circonstances qui prépareront la suite de l'épisode. — *Dives valde*. Ainsi que le notait déjà Origène, ce détail n'a pas lieu de trop nous surprendre. Une fois installés en Chaldée, les Juifs déportés se livrèrent au commerce, comme ils l'ont fait, depuis, dans tant de coutrées, et un certain nombre d'entre eux acquirent bientôt une fortune considérable. Cf. Tob. I, 13-14, 22, etc. — *Et erat ei...* L'équivalent grec de *pomarium* est παράδεισος, mot calqué sur l'hébreu *pardès*, verger. Cf. Neh. II, 8; Cant. IV, 13, etc. « Il n'était pas difficile de se rendre propriétaire d'un parc dans l'immense Babylone, célèbre par ses jardins suspendus, et où le terrain cultivable, enfermé dans les murs, était si étendu, que ses habitants pouvaient y trouver de quoi se nourrir pendant un siège, et braver l'investissement. » F. Vigouroux, *Mélanges bibliq.*, p. 486. — *Et ad ipsum...* Le riche Joakim jouissait naturellement d'une grande influence auprès de ses coreligionnaires, qui accouraient chez lui pour le consulter, lui demander son appui, etc. — *Honorabilior...* Hébraïsme : le comparatif au lieu du superlatif.

5. On avait établi pour juges, cette année-là, deux vieillards d'entre le peuple; c'est d'eux que le Seigneur a dit : L'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges, qui semblaient conduire le peuple.

6. Ceux-là fréquentaient la maison de Joakim, et tous ceux qui avaient des affaires à juger venaient les y trouver.

7. Lorsque la foule était partie, sur le midi, Susanne entrait et se promenait dans le jardin de son mari.

8. Ces vieillards l'y voyaient tous les jours entrer et se promener, et ils brûlèrent de passion pour elle;

9. ils pervertirent leur sens, et ils détournèrent leurs yeux, pour ne pas voir le ciel et pour ne se pas souvenir des justes jugements.

10. Ils étaient donc tous deux blessés de son amour, mais ils ne s'entre-dirent point leur peine;

11. car ils rougissaient de se découvrir l'un à l'autre leur passion, voulant corrompre Susanne.

5. Et constituti sunt de populo duo senes judices in illo anno, de quibus locutus est Dominus : Quia egressa est iniquitas de Babylone a senioribus judicibus, qui videbantur regere populum.

6. Isti frequentabant domum Joakim, et veniebant ad eos omnes qui habebant judicia.

7. Cum autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, et deambulabat in pomario viri sui.

8. Et videbant eam senes quotidie ingredientem et deambulantem; et exarserunt in concupiscentiam ejus;

9. et everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos ut non viderent cælum, neque recordarentur judiciorum justorum.

10. Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt sibi vicissim dolorem suum;

11. erubescebant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea.

2° Les deux juges impudiques. XIII, 5-14.

5-12a. Leur passion criminelle pour Susanne. — *De populo :* du sein du peuple juif. — *Duo senes judices.* Ce détail montre que les Juifs déportés à Babylone jouissaient d'une assez grande liberté et pouvaient, en de certaines limites, suivre leur loi nationale, régler entre eux leurs affaires privées, s'administrer à leur manière accoutumée. Les Chaldéens exigeaient d'eux avant tout qu'ils payassent le tribut et qu'ils ne troublassent pas l'ordre. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit fait ici mention de leurs magistrats. Que si, plus loin (comp. les vers. 41, 45, 61-62), nous voyons les juges israélites prononcer et exécuter d'eux-mêmes une sentence de mort, il n'y a pas de doute que la tolérance de Nabuchodonosor pût aller jusque-là : « une vie d'homme lui importait fort peu, et ce n'est pas pour l'exécution d'un coupable qu'il aurait inquiété ses captifs. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 487.) — *In illo anno.* Le récit n'étant point à sa place chronologique, il n'est pas possible de déterminer l'année en question. Ce n'était pas, comme on l'a dit parfois, celle du mariage de Joakim et de Susanne, puisque, d'après le vers. 30, ils avaient alors plusieurs enfants. — La formule *de quibus locutus...* annonce habituellement une citation biblique, et cependant les mots *Egressa est iniquitas...* ne se trouvent nulle part ailleurs sous cette forme dans l'Ancien Testament. Suivant divers auteurs, le passage cité serait perdu; mais il vaut mieux admettre que le narrateur avait en vue soit Jer. XXIII, 14, soit Jer. XXIX, 20-23 (comp. surtout le vers. 20), dont il se proposait simplement de faire une application libre au cas actuel. — *Qui videbantur.* Ce verbe est très accentué. En effet, dit saint Jérôme, « ceux qui sont injustement à la tête du peuple ont seulement le nom de juges, et ils paraissent plutôt gouverner le peuple qu'ils ne le gouvernent en réalité. » — *Isti frequentabant...* (vers. 6) : et c'est dans la maison de Joakim qu'ils exerçaient fréquemment leurs fonctions de juges. — *Qui habebant...* Ceux qui avaient des différends, des procès. — *Cum... revertisset* (vers. 7). Dans le grec : Lorsque le peuple se retirait. — *Per meridiem.* C'était l'heure du dîner chez les anciens Juifs. Voyez le vers. 13. — *Ingrediebatur...* Susanne profitait de ce moment pour se promener dans son jardin, qui était alors solitaire. Les faits vont désormais se précipiter rapidement. — *Et videbant...* (vers. 8). C'est cette vue fréquente qui excita peu à peu la passion criminelle des deux anciens. — *Et exarserunt...* Théodotion dit seulement : « Fuerunt (ἐγένοντο) in concupiscentia ejus. » — *Everterunt...* (vers. 9). Ils laissèrent agir en eux la convoitise, qui pervertit et aveugla bientôt complètement leur raison (*sensum;* Théod. : τὸν νοῦν). — *Declinaverunt... ne...* Comp. IX, 11. *Cælum* désigne ici Dieu lui-même. Cf. IV, 23b, et la note. — *Neque recordarentur...* Les justes jugements sont ceux que Dieu a prononcés contre les pécheurs. — *Erant... vulnerati* (vers. 10). Le mot grec κατανενυγμένοι marque une émotion violente, causée surtout par le chagrin. Leur passion ne tarda pas à devenir pour eux une souffrance. Les mots *amore ejus* ne sont pas dans le grec. — *Nec indicaverunt... :* en partie par suite d'un sentiment de honte, comme il est dit au vers. 11; en partie par jalousie, comme l'ajoute le vers. 12 d'après le texte grec (φιλοτίμως au lieu de *sollicitus*).

12. Et observabant quotidie sollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum :

12. Et ils cherchaient tous les jours, avec grand soin, à la voir. Ils se dirent l'un à l'autre :

13. Eamus domum, quia hora prandii est; et egressi, recesserunt a se.

13. Allons chez nous, car c'est l'heure du dîner; et, étant sortis, ils se séparèrent l'un de l'autre.

14. Cumque revertissent, venerunt in unum; et sciscitantes ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam; et tunc in communi statuerunt tempus quando eam possent invenire solam.

14. Mais, revenant *aussitôt*, ils se rencontrèrent, et, après s'en être demandé mutuellement la raison, ils avouèrent leur passion; et alors ils fixèrent ensemble un temps où ils pourraient la trouver seule.

15. Factum est autem, cum observarent diem aptum, ingressa est aliquando sicut heri et nudiustertius, cum duabus solis puellis, voluitque lavari in pomario, æstus quippe erat;

15. Comme ils cherchaient un jour convenable, il arriva que Susanne entra, selon la coutume, accompagnée seulement de deux jeunes filles, et elle voulut se baigner dans le jardin, car il faisait chaud;

16. et non erat ibi quisquam, præter duos senes absconditos, et contemplantes eam.

16. et il n'y avait là personne que les deux vieillards, qui étaient cachés et qui la regardaient.

17. Dixit ergo puellis : Afferte mihi oleum, et smigmata, et ostia pomarii claudite, ut laver.

17. Elle dit donc aux jeunes filles : Apportez-moi de l'huile et des parfums, et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. Et fecerunt sicut præceperat; clauseruntque ostia pomarii, et egressæ sunt per posticum, ut afferrent quæ jusserat; nesciebantque senes intus esse absconditos.

18. Elles firent ce qu'elle avait commandé; elles fermèrent les portes du jardin et elles sortirent par une porte de derrière, pour apporter ce qu'elle avait ordonné; et elles ne savaient pas que les vieillards fussent cachés à l'intérieur.

12ᵇ-14. Ils s'entendent pour agir de concert. — *Eamus domum*. Ils essayèrent d'abord de se tromper l'un l'autre, chacun d'eux désirant se trouver seul avec la jeune femme. — *Cumque revertissent*... (vers. 14). Le récit est très vivant, et la honteuse scène admirablement décrite. — de ce désir : *æstus quippe*... — Le trait *et non erat*... (vers. 16) prépare la suite de la narration. — *Contemplantes*... Mieux, d'après le grec : l'épiant (παρατηροῦντες). Comme des bêtes fauves qui attendent le moment de s'élancer sur leur proie. — *Afferte mihi*... (vers. 17). En Orient,



Representation allégorique de Susanne et des deux vieillards. (Peinture des Catacombes.)

Venerunt in unum. C.-à-d., au même lieu (grec : ἐπὶ τὸ αὐτό), à l'endroit où ils s'étaient quittés. — *Sciscitantes... causam* : la cause de ce prompt retour. — *Confessi sunt*. Ils se firent mutuellement l'aveu de leur passion.

3° La sollicitation criminelle. XIII, 15-21.

15-18. Susanne dans le jardin avec les deux juges. — *Heri et nudiustertius*. Hébraïsme bien connu, qui signifie : comme auparavant, comme d'ordinaire (LXX : κατὰ τὸ εἰωθός, selon la coutume). Cf. Gen. XXXI, 2; Ex. V, 7, 13; Jer. IV, 18, etc. — *Lavari* : prendre un bain. Motif surtout pour les personnes aisées, tout bain est accompagné d'une onction d'huile et de parfums. — *Clauseruntque*. Dans le grec : ἀπέκλεισαν, elles fermèrent solidement. Au vers. 17ᵇ, l'équivalent de *claudite* était simplement κλείσατε. — *Posticum* : la porte de derrière. D'après le grec : les portes de côté.

19-21. L'odieux attentat. — *Cum... egressæ*. L'occasion si ardemment désirée était enfin trouvée. Dans ses promenades des jours précédents, Susanne avait gardé ses servantes auprès d'elle et n'était jamais demeurée seule. — *Accurre-*

19. Lorsque les jeunes filles furent sorties, les deux vieillards se levèrent, coururent à Susanne et lui dirent :
20. Voici, les portes du jardin sont fermées ; personne ne nous voit, et nous brûlons de passion pour toi ; rends-toi donc à notre désir et unis-toi à nous.
21. Si tu refuses, nous témoignerons contre toi, et nous dirons qu'un jeune homme était avec toi, et que c'est pour cela que tu as renvoyé tes jeunes filles.
22. Susanne gémit et dit : L'angoisse m'entoure de tous côtés ; car si je fais cela, c'est la mort pour moi ; si je ne le fais pas, je n'échapperai pas de vos mains.
23. Mais il est meilleur pour moi de tomber sans motif entre vos mains, que de pécher en la présence du Seigneur.
24. Alors Susanne poussa un grand cri, et les vieillards crièrent aussi contre elle.
25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin et l'ouvrit.
26. Ayant entendu crier dans le jardin, les serviteurs de la maison se précipitèrent par la porte de derrière, pour voir ce que c'était.
27. Après que les vieillards eurent parlé, les serviteurs éprouvèrent une grande honte, parce qu'on n'avait jamais rien dit de semblable de Susanne.

19. Cum autem egressæ essent puellæ, surrexerunt duo senes, et accurrerunt ad eam, et dixerunt :
20. Ecce ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt, et nos in concupiscentia tui sumus ; quam ob rem assentire nobis, et commiscere nobiscum.
21. Quod si nolueris, dicemus contra te testimonium, quod fuerit tecum juvenis, et ob hanc causam emiseris puellas a te.
22. Ingemuit Susanna, et ait : Angustiæ sunt mihi undique ; si enim hoc egero, mors mihi est ; si autem non egero, non effugiam manus vestras.
23. Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini.
24. Et exclamavit voce magna Susanna ; exclamaverunt autem et senes adversus eam.
25. Et cucurrit unus ad ostia pomarii, et aperuit.
26. Cum ergo audissent clamorem famuli domus in pomario, irruerunt per posticum, ut viderent quidnam esset.
27. Postquam autem senes locuti sunt, erubuerunt servi vehementer, quia nunquam dictus fuerat sermo hujuscemodi de Susanna.

---

runt... D'après les LXX : ἐξεβιάζοντο αὐτήν, ils essayèrent de lui arracher son consentement par la violence. — *Ecce ostia... clausa* (vers. 20). Ils font valoir la situation de la façon la plus ignoble, montrant à Susanne qu'elle était absolument en leur pouvoir. — *Commiscere.* Théodotion emploie une expression plus voilée : γενοῦ μεθ' ἡμῶν (Itala : « esto nobiscum »). — *Quod si nolueris...* (vers. 21). Ils ont tout prévu, et ils joignent la menace à la prière. Leur plan avait été combiné avec une habileté toute diabolique.

4° Noble refus de Susanne, qui est aussitôt accusée par les deux juges. XIII, 22-27.

22-23. Elle rejette avec horreur l'infâme proposition. — *Ingemuit.* A haute voix, selon toute la force de l'expression (grec : ἀνεστέναξε). — *Angustiæ... undique.* C'était vrai : quelque parti qu'elle prît, elle ne pouvait échapper au terrible dilemme. Si elle consentait, c'était pour elle la mort morale, par le péché (*mors mihi...*) ; si elle refusait, les vieillards irrités ne manqueraient pas d'exécuter leur menace, et, de ce côté encore, c'était une mort ignominieuse (*non effugiam*). « Sa situation était inextricable » humainement. Mais elle tranche le nœud d'une manière héroïque. Quoi qu'il advienne, elle ne saurait offenser son Dieu : *sed melius est...* (vers. 23). Comp. la réponse analogue du chaste Joseph, Gen. XXXIX, 9.

24-27. L'accusation. — *Et exclamavit...* Son parti une fois pris, Susanne fait la seule chose qui lui offrît quelque chance de salut : elle appelle à son secours. — Les vieillards l'imitent (*exclamaverunt...*), pour donner à leur calomnie une apparence de vérité. — *Cucurrit unus...* (vers. 25) : dans le but de faire croire que le complice de Susanne s'était échappé par la porte laissée ouverte. Voyez le vers. 39. — *Cum ergo...* (vers. 26). Grand émoi dans la maison, lorsqu'on entendit ces cris. Au lieu de *famuli domus,* le grec porte : les serviteurs de la dame (τῆς κυρίας). — *Per posticum.* Voyez la note du vers. 18. — *Postquam... locuti...* (vers. 27). Dans le grec : Après que les vieillards eurent dit leurs paroles ; c.-à-d., proféré leur accusation. — *Erubuerunt servi... quia...* Trait délicat. Si des bruits fâcheux eussent auparavant couru au sujet de leur maîtresse, ils n'auraient pas ressenti alors une si vive émotion. D'autre part, ils ne pouvaient s'empêcher de croire les deux anciens, malgré l'estime qu'ils avaient toujours eue pour l'accusée.

5° Suzanne est conduite devant le tribunal, et condamnée à mort comme coupable d'adultère. XIII, 28-41.

28. Et facta est dies crastina; cumque venisset populus ad Joakim, virum ejus, venerunt et duo presbyteri, pleni iniqua cogitatione adversus Susannam ut interficerent eam.

29. Et dixerunt coram populo : Mittite ad Susannam, filiam Helciæ, uxorem Joakim.

30. Et statim miserunt; et venit cum parentibus, et filiis, et universis cognatis suis.

31. Porro Susanna erat delicata nimis, et pulchra specie.

32. At iniqui illi jusserunt ut discooperiretur (erat enim cooperta), ut vel sic satiarentur decore ejus.

33. Flebant igitur sui, et omnes qui noverant eam.

34. Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas super caput ejus.

35. Quæ flens suspexit ad cælum; erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.

36. Et dixerunt presbyteri : Cum deambularemus in pomario soli, ingressa est hæc cum duabus puellis; et clausit ostia pomarii, et dimisit a se puellas.

37. Venitque ad eam adolescens, qui erat absconditus, et concubuit cum ea.

38. Porro nos, cum essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, et vidimus eos pariter commisceri.

28. Le lendemain arriva, et le peuple étant venu chez Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins d'une résolution criminelle contre Susanne, pour lui faire perdre la vie.

29. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez chercher Susanne, fille d'Helcias, femme de Joakim.

30. On y envoya aussitôt, et elle vint avec ses parents, ses enfants et tous ses proches.

31. Or Susanne était d'une délicatesse et d'une beauté parfaites.

32. Ces méchants ordonnèrent qu'on lui ôtât son voile (car elle était voilée), afin de se rassasier au moins en cette manière de sa beauté.

33. Les siens et tous ceux qui l'avaient connue pleuraient.

34. Alors les deux vieillards, se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur sa tête.

35. Elle, en pleurs, leva les yeux au ciel, car son cœur avait confiance dans le Seigneur.

36. Et les vieillards dirent : Comme nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est entrée avec deux servantes; elle a fermé les portes du jardin et elle a renvoyé les jeunes filles.

37. Et un jeune homme, qui était caché, est venu et a péché avec elle.

38. Nous étions dans un coin du jardin, et, voyant cette iniquité, nous sommes accourus à eux, et nous les avons vus s'unir.

28-33. L'accusée devant ses juges. — *Dies crastina*... Dans les contrées orientales, le jugement a toujours suivi de très près l'acte d'accusation. — *Cum... venisset*... D'après le grec : Lorsque le peuple se fut rassemblé chez Joakim. Ce concours était occasionné par le jugement qui allait être rendu, comme l'ajoute la traduction syriaque. — *Pleni iniqua*... Les deux accusateurs étaient disposés à tout faire pour se venger du refus de Susanne, et aussi pour échapper aux conséquences redoutables que leur calomnie aurait pu amener sur eux, si elle avait été reconnue comme telle. — *Mittite ad*... (vers. 29). C.-à-d.: Envoyez chercher, faites comparaître... — *Filiam..., uxorem*... Tous les titres de l'accusée sont mentionnés, selon la coutume universelle en pareil cas. — *Cum parentibus* (vers. 30) : son père et sa mère. — *Filiis*. Théodotion : τὰ τέκνα αὐτῆς, ses enfants. Les LXX : Ses quatre jeunes enfants (παιδία). — *Universis cognatis*. Sa famille entière voulut lui donner cette marque de sympathie. — *Porro... delicata*... (vers. 31). Détail rétrospectif (cf. vers. 2b), qui a ici pour but de préparer le trait suivant. — *Iniqui... jusserunt* (vers. 32). Ils agissent tout à la fois comme juges et comme témoins. — *Ut discooperiretur*. C.-à-d., qu'on lui ôtât son voile. Cet ordre était jusqu'à un certain point conforme aux prescriptions de la loi (cf. Num. v, 18); mais les accusateurs éhontés avaient un motif inavouable de le proférer : *ut vel sic*... — *Flebant... sui* (vers. 33). La scène était, en effet, douloureusement pathétique, quelque opinion qu'on se fît de la vertu de Susanne.

34-40. L'acte d'accusation. — *Consurgentes... posuerunt*... Acte symbolique très imposant, que la loi mosaïque exigeait de ceux qui accusaient le prochain d'un crime grave : en imposant ainsi les mains sur l'accusé, les témoins « affirmaient sous serment sa culpabilité, et se déchargeaient sur sa tête de la peine de sa mort et de son sang ». — *Quæ flens suspexit*... (vers. 35). Détail des plus touchants. Par ce geste muet, la pieuse et pure jeune femme cherchait du secours dans l'unique direction où elle pouvait en espérer désormais. Comp. le vers. 9b, comme contraste.

39. Lui, nous n'avons pu le prendre, parce qu'il était plus fort que nous, et qu'ayant ouvert la porte, il s'est échappé.

40. Mais elle, après l'avoir prise, nous lui avons demandé quel était ce jeune homme, et elle n'a pas voulu nous le dire. C'est de quoi nous sommes témoins.

41. La multitude les crut, parce qu'ils étaient des anciens et des juges du peuple, et ils la condamnèrent à mort.

42. Alors Susanne poussa un grand cri et dit : Dieu éternel, qui pénétrez ce qui est caché, et qui connaissez toutes choses avant qu'elles arrivent,

43. vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre moi ; et voici que je meurs, sans avoir rien fait de tout ce qu'ils ont inventé malicieusement contre moi.

44. Et le Seigneur entendit sa voix.

45. Et comme on la conduisait à la mort, le Seigneur suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel,

46. qui cria à haute voix : Je suis pur du sang de cette femme.

47. Tout le peuple se tourna vers lui et dit : Quelle est cette parole que tu as proférée ?

39. Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, et, apertis ostiis, exilivit.

40. Hanc autem cum apprehendissemus, interrogavimus quisnam esset adolescens, et noluit indicare nobis. Hujus rei testes sumus.

41. Credidit eis multitudo quasi senibus et judicibus populi ; et condemnaverunt eam ad mortem.

42. Exclamavit autem voce magna Susanna, et dixit : Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant,

43. tu scis quoniam falsum testimonium tulerunt contra me ; et ecce morior, cum nihil horum fecerim quæ isti malitiose composuerunt adversum me.

44. Exaudivit autem Dominus vocem ejus.

45. Cumque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel ;

46. et exclamavit voce magna : Mundus ego sum a sanguine hujus.

47. Et conversus omnis populus ad eum, dixit : Quis est iste sermo quem tu locutus es ?

— *Erat enim...* Malgré tout, elle pensait bien que Dieu ne l'abandonnerait pas. — *Et dixerunt...* Les deux anciens développent avec une audace cruelle (vers. 36-40) l'accusation dont ils avaient d'avance menacé leur victime. Comp. le vers. 21. — *Illum quidem...* (vers. 39). Ils préviennent hardiment l'objection qu'on aurait pu leur faire : Mais qu'est devenu le jeune homme ? — *Hujus rei testes...* (vers. 40). Conclusion solennelle de leur odieux récit.

41. La sentence. — *Credidit eis...* En soi, l'accusation n'avait rien d'invraisemblable, et le caractère de ceux qui l'avaient formulée (*senibus et judicibus...*) lui ajoutait un poids énorme. Il ne vint à la pensée de personne de supposer que ces deux juges d'Israël avaient pu se rendre coupables de la plus indigne des calomnies. Aussi ne songea-t-on pas à faire la moindre enquête, et la sentence fut aussitôt prononcée. — *Ad mortem.* C'était le châtiment légal des femmes adultères. Cf. Lev. XX, 10 ; Deut. XXII, 23 ; Joan. VIII, 5, etc.

6° Daniel obtient que la sentence portée contre Susanne soit redressée. XIII, 42-64.

42-44. Ardente prière de Susanne. — *Exclamavit voce...:* mettant dans ce cri toute son âme, toute sa détresse, toute sa confiance, toute l'énergie de son innocence. — *Absconditorum... cognitor.* Appel à la science infinie du Seigneur. Cf. Deut. XXIX, 29 ; Act. I, 24 et XV, 8. — *Tu scis quoniam...* (vers. 43). Susanne applique à son cas particulier cette omniscience divine qu'elle prend à témoin de l'injustice de l'accusation et de la sentence. — *Et ecce morior.* Trait pathétique. — *Exaudivit autem...* (vers. 44). L'heureux résultat de la prière.

45-49. Daniel est suscité par Dieu pour sauver Susanne. — *Spiritum sanctum pueri...* Comp. IV, 9, 18 et V, 11, où les Babyloniens eux-mêmes affirment que Daniel possédait « l'esprit des dieux saints ». D'après les LXX, un ange serait venu apporter au jeune homme de la part du Seigneur l'esprit d'intelligence, qui le rendit apte à discerner l'innocence de Susanne et la malice de ses accusateurs. — *Pueri junioris.* Théodotion : παιδάριου νεωτέρου. Il ne faut pas trop presser cette expression, qui est aussi élastique que l'hébreu *na'ar,* jeune homme, par laquelle on pouvait désigner un homme de vingt à trente ans. Cf. Gen. XLI, 12 et XLIII, 8 ; II Reg. XVIII, 5 ; III Reg. XI, 42 et XIV, 21, etc. Daniel pouvait avoir, à cette époque, de quinze à vingt ans. — *Exclamavit voce...* (vers. 46) : comme avait fait Susanne peu d'instants auparavant. Cf. vers. 42. — *Mundus ego...* Le pronom est très accentué. Daniel dégage sa responsabilité, en déclarant qu'il ne prenait, lui, aucune part à la condamnation et au supplice de la jeune femme. C'était une manière très forte de dire qu'il la croyait innocente. — *Et conversus...* Ce cri attira aussitôt l'attention de la foule. Tous voulurent savoir pourquoi Daniel avait tenu un pareil langage : *Quis... iste sermo...?* D'ailleurs, le jeune page qui avait déjà donné de si grandes

48. Qui cum staret in medio eorum, ait : Sic fatui, filii Israel, non judicantes, neque quod verum est cognoscentes, condemnastis filiam Israel?

49. Revertimini ad judicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversus eam.

50. Reversus est ergo populus cum festinatione, et dixerunt ei senes : Veni, et sede in medio nostrum, et indica nobis, quia tibi Deus dedit honorem senectutis.

51. Et dixit ad eos Daniel : Separate illos ab invicem procul, et dijudicabo eos.

52. Cum ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, et dixit ad eum : Inveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua, quæ operabaris prius,

53. judicans judicia injusta, innocentes opprimens, et dimittens noxios, dicente Domino : Innocentem et justum non interficies.

54. Nunc ergo, si vidisti eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino.

55. Dixit autem Daniel : Recte mentitus es in caput tuum; ecce enim angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet te medium.

48. Se tenant debout au milieu d'eux, il dit : Êtes-vous assez insensés, fils d'Israël, pour condamner, sans la juger et sans connaître la vérité, une fille d'Israël?

49. Jugez-la de nouveau, car ils ont porté un faux témoignage contre elle.

50. Le peuple revint donc en grande hâte, et les vieillards dirent à Daniel : Viens, et prends place au milieu de nous, et instruis-nous, puisque Dieu t'a donné l'honneur de la vieillesse.

51. Daniel dit au peuple : Séparez-les l'un de l'autre, et je les jugerai.

52. Lorsqu'ils eurent été séparés l'un de l'autre, Daniel appela l'un d'eux et lui dit : Homme vieilli dans le mal, les péchés que tu as commis autrefois viennent maintenant sur toi,

53. qui rendais des jugements injustes, qui opprimais les innocents et qui relâchais les coupables, quoique le Seigneur ait dit : Tu ne feras pas mourir l'innocent et le juste.

54. Maintenant donc, si tu l'as vue, dis sous quel arbre tu les as vus parler ensemble. Il dit : Sous un lentisque.

55. Daniel lui dit : Vraiment tu as menti contre ta tête; car voici que l'ange de Dieu, ayant reçu son arrêt, te coupera en deux.

---

preuves de sagesse à la cour de Babylone (cf. I, 17) n'était point un inconnu pour ses coreligionnaires. Chacun comprit, en l'entendant, qu'il parlait ainsi sous l'inspiration divine. Comp. le vers. 50b. — *Qui... ait* (vers. 48). Il leur reproche sévèrement la légèreté de leur conduite en une matière si grave : *Sic fatui...* De fait, il n'y avait pas eu de jugement, mais une simple accusation, suivie de la sentence. Comp. le vers. 31. — *Filiam Israel.* Circonstance aggravante : une femme de la race théocratique. — *Revertimini ad...* (vers. 49). Daniel invite le peuple à réviser cette injuste sentence, affirmant que l'accusation n'avait été qu'une calomnie infâme : *quia falsum...*

50-51. Le peuple consent à revenir sur le jugement et confère à Daniel le soin de diriger les débats. — *Reversus... cum festinatione.* On suit sans hésiter le conseil du jeune homme. — *Dixerunt... senes :* non pas les deux calomniateurs, mais les anciens en général, qui remplissaient chez les Juifs le rôle de juges. — *Sede in medio...:* à la façon d'un président. — *Indica nobis...* Ils se déclarent prêts à lui obéir. Motif de cette confiance illimitée qu'ils ont en lui : *quia tibi Deus...* Dieu lui-même ne lui avait-il pas visiblement accordé *honorem senectutis,* ou, comme le dit plus simplement le texte grec, τὸ πρεσβεῖον, le droit d'un ancien, par suite, le droit de juger? — *Et dixit...* (vers. 51). Le jeune homme accepte, et prend immédiatement une décision préliminaire des plus habiles : *Separate illos...* Il fallait, en effet, pour la réussite de son plan, que les deux coupables ne pussent communiquer entre eux. Voyez les versets 54 et 58.

52-55. L'interrogatoire du premier vieillard. — *Inveterate dierum...* C.-à-d., vieillard criminel qui as passé toute ta vie dans le péché. Reproche accablant. — *Nunc venerunt...* D'après quelques interprètes : Tes péchés sont venus en pleine lumière. Plutôt : Tu vas recevoir le châtiment de tes crimes. — *Judicans...* (vers. 53). Daniel décrit, par quelques traits énergiques, directement opposés à la loi divine, quelques-unes des iniquités de ce mauvais juge, qui agissait au nom du droit et de la justice. — *Dicente Domino...* L'emprunt est fait à Ex. XXIII, 7. — *Nunc ergo...* (vers. 54). Transition à l'interrogatoire proprement dit. — *Colloquentes* est un euphémisme évident. Ὁμιλοῦντες du grec a parfois le sens de « habere consuetudinem cum muliere. » L'Itala le traduit ici par « tractantes ». — *Sub schino.* Σχῖνος est le nom grec du len-

56. Après l'avoir renvoyé, il ordonna qu'on fît venir l'autre, et il lui dit : Race de Chanaan, et non de Juda, la beauté t'a séduit, et la passion a perverti ton cœur.
57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël, et, effrayées, elles vous parlaient; mais une fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.
58. Maintenant donc, dis-moi sous quel arbre tu les as surpris lorsqu'ils se parlaient. Il dit : Sous un chêne.
59. Daniel lui dit : Vraiment, toi aussi tu as menti contre ta tête; car l'ange du Seigneur est prêt, et tient l'épée pour te couper par le milieu et pour te faire mourir.

56. Et, amoto eo, jussit venire alium, et dixit ei : Semen Chanaan, et non Juda, species decepit te, et concupiscentia subvertit cor tuum.
57. Sic faciebatis filiabus Israel, et illæ timentes loquebantur vobis; sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.
58. Nunc ergo, dic mihi sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi. Qui ait : Sub prino.
59. Dixit autem ei Daniel : Recte mentitus es et tu in caput tuum; manet enim angelus Domini, gladium habens, ut secet te medium, et interficiat vos.

---

tique, arbre dont la gomme-résine était très appréciée des anciens. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XIV, 20; XV, 6, etc.; l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XXXIII, fig. 5. — *Recte mentitus...* (vers. 55). Le vieillard avait « fort bien » menti pour sa condamnation (*in caput...*), puisqu'il venait d'avouer implicitement son crime. Cf. vers. 59. — *Ecce enim...* Manière de dire que ce juge criminel ne devait pas échapper à la vengeance céleste, puisque Dieu avait déjà prononcé sa sentence, dont il avait confié l'exécution à un ange. — *Scindet te.* Dans le grec : σχίσει σε. Il y a un jeu de mots remarquable entre ce verbe et le nom de l'arbre sous lequel le calomniateur prétendait avoir vu Susanne. Voyez le vers. 54[b]. C'est pour conserver cette paronomase que saint Jérôme a employé le mot grec « schino », au lieu de dire « lentisco », comme l'Itala.

56-59. Interrogatoire du second vieillard. — *Et amoto...* Daniel suit le même ordre que dans la première phase de son jugement. Nous trouvons en premier lieu une invective qui n'était que trop justifiée (vers. 56-57), puis une question servant de piège (vers. 58), enfin la sentence (vers. 59). — *Semen Chanaan.* Reproche d'une énergie extraordinaire (cf. Ez. XVI, 3, 45, etc.), car les Chananéens étaient une race maudite de Dieu dès l'origine (cf. Gen. IX, 25-27). — *Non Juda :* la race sainte entre toutes. — *Species decepit...* Parole expliquée par la suivante : *et concupiscentia...* — *Sic faciebatis...* (vers. 57). Daniel avait reproché à l'autre juge de corrompre habituellement la justice (cf. vers. 53), il accuse celui-ci d'avoir vécu dans une honteuse débauche. — *Filiabus..., et illæ...* Beau contraste entre la noble fermeté d'une fille de Juda (*sed filia...*), c.-à-d., de Susanne, et la lâche soumission des filles d'Israël. — *Loquebantur.* Euphémisme semblable à celui du vers. 54. — *Sub prino* (verset 58). Cette fois encore, saint Jérôme a conservé le mot grec (ὑπὸ πρῖνον). L'Itala porte : « sub ilice; » traduction très exacte, puisque πρῖνος était le nom du chêne vert, qui croît en Babylonie, comme le lentisque (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XV, fig. 1, 3, 4). — *Recte mentitus...* Voyez le vers. 55 et la note. — *Ut secet te.* Dans le grec : πρίσαι σε. Ce verbe aussi forme un jeu de mots avec le nom de l'arbre. Dès les premiers siècles du christianisme, on s'est appuyé, comme on le fait encore de nos jours, sur ces deux jeux de mots, pour attaquer l'authenticité et la véracité de l'histoire de Susanne. On a prétendu et l'on continue de prétendre que ces paronomases « ne sont possibles que dans la langue grecque; comme on ne parlait pas grec à Babylone du temps de Daniel, il s'ensuit que le langage mis dans la bouche de ce prophète est de pure invention, et que le récit dans lequel sa sentence tient une place si considérable est une fable grecque... On a fait à cette objection des réponses diverses : 1° Le jeu de mots grecs ne prouve aucunement que l'histoire de Susanne n'a pas été primitivement écrite en hébreu ou en chaldéen, car on peut faire en ces langues des jeux de mots semblables : ainsi σχῖνος, le lentisque, correspond à l'hébreu *ṣori*, et σχίσει, au verbe *ṣârâ'*, il a fendu; πρῖνος, l'yeuse, correspond à *ṭirzah*, et πρίσαι peut correspondre à la racine *ṭârad*, qui, en arabe, a le sens de mettre en morceaux. 2° Si l'on n'admet pas cette explication et d'autres semblables, qui sont sujettes, en effet, à de graves difficultés philologiques, on peut répondre que beaucoup de mots hébreux se sont perdus, et que, dans l'ignorance où nous sommes des expressions qui se trouvaient dans le texte original, nous n'avons pas le droit de conclure qu'ils n'y existaient pas. 3° Une troisième explication, qui nous paraît la plus probable, est celle-ci : Les mots employés par Daniel à Babylone peuvent être conservés encore dans ce qui nous reste de la langue hébraïque, mais il est inutile de les chercher, parce que le traducteur grec, pour garder le jeu de mots de l'original, n'a pas traduit exactement les expressions du texte; il a choisi des termes grecs formant un jeu de mots dans sa langue. Ce qui frappait dans les réponses de Daniel aux vieillards, ce n'était pas l'arbre même, dont le nom importait assez peu; c'était la manière dont il jouait sur ce nom pour annoncer aux coupables le sort qui leur était réservé. C'est ce qu'a fait une des versions syriaques, qui, pour

60. Exclamavit itaque omnis cœtus voce magna; et benedixerunt Deum, qui salvat sperantes in se.
61. Et consurrexerunt adversus duos presbyteros, convicerat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium; feceruntque eis sicut male egerant adversus proximum,
62. ut facerent secundum legem Moysi. Et interfecerunt eos, et salvatus est sanguis innoxius in die illa.
63. Helcias autem et uxor ejus laudaverunt Deum pro filia sua Susanna, cum Joakim, marito ejus, et cognatis omnibus, quia non esset inventa in ea res turpis.
64. Daniel autem factus est magnus in conspectu populi, a die illa, et deinceps.
65. Et rex Astyages appositus est ad patres suos, et suscepit Cyrus Perses regnum ejus.

60. Alors toute l'assemblée poussa un grand cri, et ils bénirent Dieu, qui sauve ceux qui espèrent en lui.
61. Et ils s'élevèrent contre les deux vieillards, que Daniel avait convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage; et ils leur firent le mal qu'ils avaient fait à leur prochain,
62. pour exécuter la loi de Moïse. Ils les firent mourir, et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.
63. Helcias et sa femme louèrent Dieu au sujet de leur fille Susanne, avec Joakim son mari et tous ses proches, de ce que rien de honteux ne s'était trouvé en elle.
64. Quant à Daniel, il devint grand devant le peuple, depuis ce jour-là et dans la suite.
65. Et le roi Astyages ayant été réuni à ses pères, Cyrus le Perse lui succéda dans le royaume.

---

conserver le jeu de mots, a substitué le pistachier au lentisque et le grenadier à l'yeuse, faisant correspondre au pistachier (*pist'ka*) le verbe *p'saq*, couper (la tête), et au grenadier (*rimmôna*) le mot *remkha*, lance (une lance est dans sa main, pour frapper, pour tuer). » F. Vigouroux, *Mélanges bibliques*, 2e édit., p. 457, et *Man. bibl.*, t. II, n. 1064.

60-62. Le peuple rend grâces à Dieu de ce jugement et punit les coupables. — *Exclamavit... voce magna*. Comme Susanne (vers. 42) et comme Daniel (vers. 46). — *Deum qui salvat...* Allusion à la pieuse confiance de Susanne. Cf. vers. 35, 42-43. — *Et consurrexerunt...* (vers. 61): dans un mouvement de vive indignation contre les calomniateurs. — *Fecerunt... sicut...* Le talion, qui était à la base du code judiciaire des Hébreux. — *Secundum legem...* (vers. 62). Deut. XIX, 19, il est dit formellement que les faux témoins devaient subir la peine destinée au crime dont ils avaient accusé le prochain. — *Salvatus... sanguis...* est un écho de Deut. XIX, 10, et XXI, 8-9.

63-64. Joie de la famille de Susanne, célébrité croissante de Daniel. — *Helcias* était le père de l'héroïne de ce récit. Cf. vers. 2. — *Quia non esset...* « Ce qui préoccupe Helcias, sa femme et toute sa famille, c'est que Susanne a été trouvée pure et sans tache; ils font plus de cas de son innocence et de sa vertu que de sa vie. » Fabre d'Envieu, *h. l.* — *Daniel autem...* (verset 64). Conclusion naturelle de l'épisode. Le jugement du jeune homme était, en effet, comparable à celui de Salomon et dénotait une sagesse remarquable. Cf. Ez. XIV, 14.

§ II.— *Une double victoire de Daniel.*— XIV, 1-42.

Ce chapitre raconte deux autres événements célèbres dans l'histoire du prophète: les victoires qu'il remporta soit sur les prêtres de Bel, soit sur le dragon adoré par les Babyloniens. Voyez A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878, p. 52 et ss.; A Scholz, *Commentar über das Buch Judith, und über Bel und Drache*, Wurtzbourg, 1896, p. 197-233.

1° La supercherie des prêtres de Bel dévoilée par Daniel. XIII, 65 — XIV, 21.

65. Introduction chronologique. Comme l'ont remarqué la plupart des anciens commentateurs latins, ce verset ne doit pas être rattaché à l'histoire de Susanne, qui se passa durant la jeunesse de Daniel (cf. vers. 45); par conséquent, sous le règne de Nabuchodonosor. Il sert de préambule à l'épisode relatif aux prêtres de Bel, dont il fixe approximativement la date. Aussi aurait-on dû l'unir au chap. XIV, auquel il appartient. — *Astyages*. Astyage fut le dernier des rois mèdes (584-549 avant J.-C.). Sa fille Mandane avait épousé Cambyse, roi des Perses, et de ce mariage naquit Cyrus. Cf. Hérodote, I, 107. — *Et suscepit...* C'est en 550 que Cyrus défit Astyage et s'empara de la Médie; mais il traita respectueusement son grand-père, et lui laissa l'apparence de la royauté (Hérodote, I, 130). Cette note chonologique a évidemment pour but de montrer que les événements qu'elle précède ont eu lieu sous le règne de Cyrus, mais longtemps après sa conquête de la Médie, puisque la suite du récit va nous le montrer comme roi de Babylone (cf. XIV, 1 et s.)

CHAPITRE XIV

1. Daniel mangeait à la table du roi, qui l'avait honoré au-dessus de tous ses amis.

2. Il y avait alors chez les Babyloniens une idole nommée Bel; on dépensait chaque jour pour elle douze mesures de farine, quarante brebis et six amphores de vin.

3. Le roi l'honorait aussi, et il allait chaque jour l'adorer. Mais Daniel adorait son Dieu. Et le roi lui dit : Pourquoi n'adores-tu pas Bel?

4. Il lui répondit : Parce que je n'adore pas des idoles faites de main d'homme, mais le Dieu vivant, qui a créé le ciel et la terre, et qui a puissance sur toute chair.

5. Le roi dit à Daniel : Est-ce que Bel ne te paraît pas être un Dieu vivant? Ne vois-tu pas combien il mange et boit chaque jour?

1. Erat autem Daniel conviva regis, et honoratus super omnes amicos ejus.

2. Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel, et impendebantur in eo per dies singulos similæ artabæ duodecim, et oves quadraginta, vinique amphoræ sex.

3. Rex quoque colebat eum, et ibat per singulos dies adorare eum. Porro Daniel adorabat Deum suum; dixitque ei rex : Quare non adoras Bel?

4. Qui respondens ait ei : Quia non colo idola manufacta, sed viventem Deum, qui creavit cælum et terram, et habet potestatem omnis carnis.

5. Et dixit rex ad eum : Non videtur tibi esse Bel vivens Deus? An non vides quanta comedat et bibat quotidie?

CHAP. XIV. — 1-9. Pourquoi Daniel refusa d'adorer le dieu Bel. — *Erat autem...* Transition, qui nous conduit au cœur du sujet. — *Conviva.* Le grec συμβιωτής (LXX et Théodotion) a le sens large de compagnon; ici, d'ami intime, de ministre. — *Honoratus super...* Comp. VI, 28, où nous lisons que Daniel fut comblé d'honneurs sous le gouvernement de Cyrus, comme il l'avait été sous ceux de Nabuchodonosor (cf. I, 21; II, 48), de Baltassar (cf. V, 29) et de Darius le Mède (cf. VI, 3). Les LXX et le syriaque ont ici une étrange leçon; car ils donnent au vers. 9 la forme suivante : Il y avait un homme, un prêtre nommé Daniel, fils d'Adal, compagnon du roi de Babylone. Il y a là une erreur manifeste, car Daniel n'appartenait certainement pas à la race lévitique (cf. I, 3, 6). — *Erat quoque...* (vers. 2). Cette idole va jouer, avec Daniel, le rôle principal dans la narration. — *Bel*, dont le nom complet était Bel-Mérodach, était la divinité tutélaire de Babylone. Cf. Is. XLVI, 1 et la note; Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 165, 167, 346-347 de la 6e édit. — *Impendebantur...* Hérodote, I, 183, et Diodore de Sicile, II, 9, nous apprennent aussi que Bel recevait des Babyloniens cette sorte d'hommage. Les inscriptions cunéiformes ne sont pas moins formelles sur ce point. Dans l'une d'elles, Nabuchodonosor « assure qu'il déposait journellement sur la table de ses dieux favoris un bœuf entier, du poisson, de la volaille, quantité d'autres aliments, des boissons variées, parmi lesquelles du vin de sept ou huit pays, abondants comme les eaux d'une pluie. » (Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, p. 53). — *Similæ.* Le grec σεμιδάλεως désigne la fleur de la farine du blé. — *Artabæ.* L'« artaba » était, chez les Perses, une des principales mesures de capacité, qui équivalait, d'après Hérodote, I, 191, à un médimne (52 lit. 53) et à trois « chœnix » (la 16e partie du médimne) grecs. La quantité totale de la farine offerte chaque jour à Bel était donc d'environ 670 litres. — *Oves quadraginta.* Seulement quatre brebis d'après les LXX et une des versions syriaques. — *Amphoræ.* Dans le grec : μετρηταί, mesure des liquides, qui correspondait à 39 litres. — *Rex quoque...* (vers. 3). Les textes cunéiformes confirment également ce trait, car Cyrus s'y vante d'avoir adressé des prières quotidiennes à Bel et à Nébo, et d'avoir bâti des temples aux dieux babyloniens en général. Voyez F. Vigouroux, *l. c.*, p. 413 et ss. — *Porro Daniel...* Contraste frappant. L'équivalent grec de *adorabat* est προσεκύνει, se prosternait; c'était le geste principal de l'adoration chez les Orientaux. — *Quare non...?* A cette question du roi, Daniel fait une réponse franche et courageuse : *Quia non colo...* (vers. 4). En ajoutant le mot *manufacta,* il relève habilement la folie qu'il y a, pour un homme intelligent, à adorer ses propres œuvres. Cf. Deut. IV, 28; IV Reg. XIX, 18; Is. II, 8, etc. — *Viventem Deum, qui...:* par opposition aux idoles sans vie. Cf. Ps. CXII, deuxième partie, 3-8, etc. — *Qui... potestatem omni...* Hébraïsme, pour dire : le maître absolu de tous les êtres animés. Cf. Num. XVI, 22. — Réplique du roi : *Non tibi videtur...* (vers. 5). Il croit ne pouvoir mieux démontrer que Bel est un dieu vivant, qu'en rappelant à Daniel tout ce qu'il fallait à l'idole pour son alimentation quoti-

6. Et ait Daniel arridens : Ne erres, rex ; iste enim intrinsecus luteus est, et forinsecus æreus, neque comedit aliquando.

7. Et iratus rex vocavit sacerdotes ejus, et ait eis : Nisi dixeritis mihi quis est qui comedat impensas has, moriemini.

8. Si autem ostenderitis quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blasphemavit in Bel. Et dixit Daniel regi : Fiat juxta verbum tuum.

9. Erant autem sacerdotes Bel septuaginta, exceptis uxoribus, et parvulis, et filiis. Et venit rex cum Daniele in templum Bel ;

10. et dixerunt sacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras ; et tu, rex, pone escas, et vinum misce ; et claude ostium, et signa annulo tuo ;

11. et cum ingressus fueris mane, nisi inveneris omnia comesta a Bel, morte moriemur, vel Daniel qui mentitus est adversum nos.

12. Contemnebant autem, quia fecerant sub mensa absconditum introitum, et per illum ingrediebantur semper et devorabant ea.

13. Factum est igitur postquam egressi

6. Daniel dit en souriant : Ne t'y trompe pas, ô roi ; ce Bel est de boue au dedans et d'airain au dehors, et il ne mange jamais.

7. Alors le roi irrité appela les prêtres de Bel et leur dit : Si vous ne me dites quel est celui qui mange tous ces aliments, vous mourrez.

8. Mais si vous me montrez que c'est Bel qui mange tout cela, Daniel mourra, parce qu'il a blasphémé contre Bel. Daniel dit au roi : Qu'il soit fait selon ta parole.

9. Or les prêtres de Bel étaient au nombre de soixante-dix, sans compter leurs femmes, leurs enfants et leurs petits-enfants. Le roi alla avec Daniel au temple de Bel,

10. et les prêtres de Bel dirent : Voici, nous allons sortir ; et toi, ô roi, fais apporter les mets et servir le vin ; puis ferme la porte et scelle-la de ton anneau ;

11. et quand tu seras entré demain matin, si tu ne trouves pas que Bel a tout mangé, nous mourrons, nous, ou Daniel qui a menti contre nous.

12 Ils parlaient ainsi avec mépris, parce qu'ils avaient fait sous la table une entrée secrète, par laquelle ils venaient toujours pour dévorer les offrandes.

13. Après donc que les prêtres furent

---

dienne : *An non vides...?* Étrange démonstration, empruntée à une fonction grossière, qui est commune à tous les animaux. « La nécessité de se nourrir est une preuve non de divinité, mais de mortalité. » Quelle différence avec l'unique vrai Dieu (cf. Ps. XLIX, 7-13) ! Aussi n'est-ce pas sans un sourire ironique (*arridens*, vers. 6) que Daniel refuse d'admettre l'argument du roi. — *Ne erres.* D'après les LXX, avec une grande vigueur : Μηδαμῶς μηδείς σε παραλογιζέσθω. C.-à-d. : Que personne en aucune manière ne te trompe par un faux raisonnement. — *Iste... intrinsecus...* Telle était fréquemment la composition des idoles : un fond de bois ou d'argile, et un revêtement de métal plus ou moins riche. Cf. Is. XLIV, 12 et ss.: Jer. X, 5 ; Bar. VI, 50, etc. — *Iratus rex...* (vers. 7). Piqué au vif, le roi veut immédiatement éclaircir la chose. — *Sacerdotes.* Les prêtres de Bel, auquel se rapporte le pronom *ejus.* — *Nisi dixeritis...* Ces premières paroles, empreintes de colère, montrent que le monarque avait été fortement impressionné par l'assertion si nette et si ferme de Daniel. — *Si autem...* (vers. 8). La seconde partie du dilemme. — *Dixit Daniel.* Le saint prophète accepte l'alternative sans la moindre hésitation. — *Erant... septuaginta...* Ce chiffre ne paraît nullement exagéré, si l'on se souvient que Baal avait 450 prêtres dans le royaume d'Israël, sous le règne d'Achab. Cf. III Reg. XVIII, 19, 22. — Les mots *et parvulis* ne sont que dans la Vulgate. — *In templum...* Théodotion : Dans la maison de Bel. Hébraïsme.

10-12. La fourberie des prêtres. — *Dixerunt...* Loin de paraître déconcertés, ils vont eux-mêmes au-devant de l'enquête, dont ils proposent hardiment les détails, comme s'ils n'avaient rien à en redouter. — *Vinum misce.* Allusion à la coutume orientale de verser dans le vin soit un peu d'eau, soit surtout un mélange d'aromates. Cf. Prov. IX, 2, 5 ; Is. V, 22 ; Marc. XV, 23, etc. — *Claude... et signa...* Cette double opération devait attester que personne n'aurait pénétré dans le temple pendant la nuit. — *Moriemur, vel...* (vers. 11). Eux-mêmes, ils acceptent la sentence, non sans accuser Daniel de les avoir calomniés, et le dévouer au supplice comme le seul coupable. — *Contemnebant* (vers. 12). Ils méprisent l'accusation et le danger, parce qu'ils croyaient avoir les moyens d'éluder l'enquête : *quia fecerant...* Supercherie qui doit avoir été reproduite plus d'une fois dans l'histoire du paganisme, sous une forme ou sous une autre.

13-14. Comment Daniel déjoua cette imposture. — *Postquam egressi...* Il fut fait entièrement comme ils l'avaient souhaité : *rex posuit...* Mais

sortis, le roi plaça les mets devant Bel, et Daniel commanda à ses serviteurs d'apporter de la cendre, et il la répandit par tout le temple devant le roi; ils sortirent ensuite et fermèrent la porte, et, l'ayant scellée avec l'anneau du roi, ils s'en allèrent.

14. Les prêtres entrèrent durant la nuit, selon leur coutume, avec leurs femmes et leurs enfants, et ils mangèrent et burent tout.

15. Le roi se leva dès la pointe du jour, et Daniel *vint* avec lui.

16. Et le roi dit: Daniel, le sceau est-il intact? Il répondit : Il est intact, ô roi.

17. Aussitôt le roi, ayant ouvert la porte et voyant la table, s'écria à haute voix : Tu es grand, ô Bel, et il n'y a pas en toi de tromperie.

18. Daniel se mit à rire, et, retenant le roi pour qu'il n'avançât pas dans l'intérieur, il dit : Voici le pavé; remarque de qui sont ces traces.

19. Le roi dit : Je vois des traces de pieds d'hommes, et de femmes, et de petits enfants. Et le roi fut irrité.

20. Il fit alors saisir les prêtres, leurs femmes et leurs enfants, et ils lui montrèrent les petites portes secrètes par où ils entraient pour manger ce qui était sur la table.

21. Le roi les fit mettre à mort, et il livra Bel au pouvoir de Daniel, qui le renversa ainsi que son temple.

22. Il y avait aussi en ce lieu-là un grand dragon, que les Babyloniens adoraient.

sunt illi, rex posuit cibos ante Bel; præcepit Daniel pueris suis, et attulerunt cinerem, et cribravit per totum templum coram rege; et egressi clauserunt ostium; et signantes annulo regis abierunt.

14. Sacerdotes autem ingressi sunt nocte, juxta consuetudinem suam, et uxores et filii eorum, et comederunt omnia, et biberunt.

15. Surrexit autem rex primo diluculo, et Daniel cum eo.

16. Et ait rex : Salvane sunt signacula, Daniel? Qui respondit : Salva, rex.

17. Statimque cum aperuisset ostium, intuitus rex mensam, exclamavit voce magna : Magnus es, Bel, et non est apud te dolus quisquam?

18. Et risit Daniel, et tenuit regem ne ingrederetur intro, et dixit : Ecce pavimentum, animadverte cujus vestigia sint hæc.

19. Et dixit rex : Video vestigia virorum, et mulierum, et infantium. Et iratus est rex.

20. Tunc apprehendit sacerdotes, et uxores et filios eorum; et ostenderunt ei abscondita ostiola per quæ ingrediebantur, et consumebant quæ erant super mensam.

21. Occidit ergo illos rex, et tradidit Bel in potestatem Danielis, qui subvertit eum et templum ejus.

22. Et erat draco magnus in loco illo, et colebant eum Babylonii.

Daniel intervint tout à coup, pour ajouter au programme un détail qui n'avait pas été prévu: *præcepit... et attulerunt...* — *Sacerdotes... egressi...* (vers. 14). Ils sortirent de leurs maisons pour entrer dans le temple par la porte dérobée.

15-21. La découverte de la fraude et le châtiment des coupables. — *Primo diluculo.* Fréquent hébraïsme. Dès son réveil, le roi vint constater ce qui s'était passé. Sa première pensée se porta naturellement sur les scellés : *Salvane...* (vers. 16). — *Intuitus... mensam* (verset 17). C'était sa seconde préoccupation. — *Magnus es...* Cri de joie et de triomphe, en voyant que les mets avaient disparu. — *Risit Daniel* (vers. 18). Pour le prophète, la scène était, en effet, pleine de ridicule. — *Ecce pavimentum.* Empêchant le roi de pénétrer dans le temple, il attira son attention sur un fait capital. — *Cujus vestigia...* C'étaient, comme le dit le vers. 19, les traces laissées sur la cendre par les pieds des prêtres, de leurs femmes et de leurs enfants. — *Apprehendit sacerdotes...:* pour les faire mettre à mort, selon qu'il était convenu. Voyez les vers. 7, 11, 21. — *Subvertit eum.* On conçoit sans peine que le roi, désabusé, « ait ordonné la destruction de ce vain simulacre. » — *Et templum ejus.* S'il s'agit du grand et fameux temple de Bel, à huit étages, qui ne fut détruit que plus tard par Xerxès (cf. Hérodote, I, 183; Strabon, XVI, 1, etc.), et dont on voit encore les ruines à Babylone, il faudra dire que Daniel en renversa seulement le sanctuaire. La suite du chapitre suppose d'ailleurs que l'édifice n'avait pas été complètement renversé.

2° L'épisode du dragon. XIV, 22-42.

22-26. Victoire remportée par Daniel sur le dragon de Babylone. — *Draco.* Δράκων a ici, comme parfois dans les auteurs classiques, le sens de serpent. Cf. Homère, *Il.*, II, 208 et ss., etc. — *In loco illo.* Dans le temple de Bel, d'après le vers. 21. — *Et colebant...* C'est tout à fait à tort, comme l'avoue un rationaliste contempo-

23. Et dixit rex Danieli : Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens; adora ergo eum.

24. Dixitque Daniel : Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens; iste autem non est Deus vivens.

25. Tu autem, rex, da mihi potestatem, et interficiam draconem absque gladio et fuste. Et ait rex : Do tibi.

26. Tulit ergo Daniel picem, et adipem, et pilos; et coxit pariter, fecitque massas, et dedit in os draconis; et diruptus est draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.

27. Quod cum audissent Babylonii, indignati sunt vehementer; et congregati adversum regem, dixerunt : Judæus factus est rex; Bel destruxit, draconem interfecit, et sacerdotes occidit.

28. Et dixerunt, cum venissent ad regem : Trade nobis Danielem; alioquin interficiemus te et domum tuam.

23. Et le roi dit à Daniel : Voici, maintenant tu ne peux pas dire que celui-ci n'est pas un dieu vivant; adore-le donc.

24. Daniel dit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parce que c'est lui qui est un Dieu vivant; mais celui-ci n'est point un Dieu vivant.

25. Mais toi, ô roi, donne-moi la permission, et je tuerai ce dragon, sans épée ni bâton. Le roi dit : Je te la donne.

26. Daniel prit donc de la poix, de la graisse et des poils; il fit cuire tout ensemble, et il en fit des masses, qu'il mit dans la gueule du dragon, et le dragon creva. Et Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez.

27. Lorsque les Babyloniens eurent appris cela, ils s'indignèrent violemment, et, s'étant assemblés contre le roi, ils dirent : Le roi est devenu Juif; il a renversé Bel, il a tué le dragon et il a fait mourir les prêtres.

28. Ils vinrent donc trouver le roi et ils lui dirent : Livre-nous Daniel; autrement nous te tuerons, avec toute ta maison.

---

rain (le Dr Schrader), qu'on a nié, dans ces derniers temps, que le culte du serpent ait été en vogue chez les Babyloniens. Les monuments cunéiformes permettent, au contraire, de « constater que l'on rendait en effet un culte au serpent à Babylone ». F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 385 de la 6e édit. Voyez aussi Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, p. 55-57. — *Et dixit rex:* Cyrus, comme dans l'épisode relatif à Bel. Voyez la note de XIII, 65. — *Nunc non potes...* « Maintenant, cette fois, » par allusion à la scène racontée plus haut (cf. versets 4-5). Après les mots *Deus vivens*, les LXX et quelques manuscrits de Théodotion ajoutent : Est-ce que tu diras aussi qu'il est d'airain? Voici, il vit, il mange et il boit. — Conclusion pratique : *adora... eum.* — *Dominum... adoro* (vers. 24). Réminiscence probable de Deut. VI, 63. Le pronom *ipse* est fortement accentué. — Le trait *iste autem non est...* manque dans les textes grecs. — *Tu autem...* (vers. 25). Daniel se charge de nouveau de démontrer au roi que Jéhovah est l'unique Dieu vivant. — *Fuste :* un bâton servant d'arme. Cf. I Reg. XVII, 40, 43. — *Do tibi.* Le monarque consent à laisser faire cette nouvelle épreuve. — *Picem, adipem, pilos :* trois substances des plus indigestes. — *Fecit... massas.* D'après le grec : μᾶζας, des gâteaux. — — *Diruptus est* (grec : διερράγη). Le serpent fut étouffé par ce mélange, dont il avait absorbé une quantité considérable. — *Ecce quem...* D'après Théodotion : Voyez vos divinités (τὰ σεβάσματα ὑμῶν, les objets de vos adorations). D'après les LXX : Est-ce que vous ne vénérez pas ces choses? La réflexion de Daniel est d'une mordante ironie, sous quelque forme qu'elle ait été présentée.

27-31. Daniel est jeté pour la seconde fois dans la fosse aux lions. — *Quod cum audissent...*



Daniel et le dragon. (Catacombes.)

La mort du dragon suscita dans Babylone une véritable émeute, dirigée autant contre le roi que contre son ministre. — *Judæus factus est.* Expression de profond dédain. Les preuves à l'appui de cette étrange assertion sont aussitôt données : *Bel destruxit* (cf. vers. 21b); *draconem...* (cf. vers. 26); *sacerdotes...* (vers. 21a). Ayant permis au Juif Daniel d'accomplir ces

29. Le roi vit donc qu'ils le pressaient avec violence, et, contraint par la nécessité, il leur livra Daniel.
30. Ils le jetèrent dans la fosse aux lions, et il y demeura six jours.
31. Or il y avait dans la fosse sept lions, et on leur donnait chaque jour deux corps et deux brebis ; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel.
32. Cependant le prophète Habacuc était en Judée ; il avait fait cuire des aliments, et il avait broyé du pain dans un vase, et il allait aux champs les porter aux moissonneurs.
33. Et l'ange du Seigneur dit à Habacuc : Porte à Babylone le repas que tu as, pour Daniel, qui est dans la fosse aux lions.
34. Habacuc dit : Seigneur, je n'ai pas vu Babylone, et je ne connais pas la fosse.

29. Vidit ergo rex quod irruerent in eum vehementer, et necessitate compulsus, tradidit eis Danielem.
30. Qui miserunt eum in lacum leonum ; et erat ibi diebus sex.
31. Porro in lacu erant leones septem, et dabantur eis duo corpora quotidie, et duæ oves ; et tunc non data sunt eis, ut devorarent Danielem.
32. Erat autem Habacuc propheta in Judæa ; et ipse coxerat pulmentum, et intriverat panes in alveolo, et ibat in campum ut ferret messoribus.
33. Dixitque angelus Domini ad Habacuc : Fer prandium quod habes in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum.
34. Et dixit Habacuc : Domine, Babylonem non vidi, et lacum nescio.

---

trois actes, le roi semblait être de connivence avec lui et avoir adopté le judaïsme. — *Trade... Danielem* (vers. 28). C'est évidemment pour le mettre à mort qu'ils réclament le prophète. — *Alioquin interficiemus...* Vrai langage d'insurgés. La passion religieuse ne connaît pas de bornes lorsqu'elle est vivement surexcitée. En outre, l'histoire atteste que les Babyloniens étaient sans cesse portés à la révolte lorsqu'ils étaient soumis à des dynasties étrangères, comme c'était alors le cas. Ils entrèrent souvent en rébellion ouverte contre les Assyriens et contre les Perses. — *Vidit ergo...* (vers. 29). Frappé de la grave tournure que prenaient les choses, le roi s'efforce de calmer la foule « en cédant à ses désirs et en lui livrant Daniel, » quoique avec une répugnance notée par le narrateur (*necessitate...*) — *Miserunt in lacum...* (vers. 30). Sur ce supplice, voyez VI, 7[b], et le commentaire. — *Sex diebus.* Sous Darius le Mède, Daniel n'était resté qu'une seule nuit avec les lions. Cf. VI, 19. — *Porro in lacu...* (vers. 31). Quelques détails intéressants, destinés à mettre en relief l'étendue du prodige qui sera bientôt raconté. — *Duo corpora.* Théod.: σώματα. Locution assez vague, qui paraît désigner deux corps humains. D'après les LXX, deux hommes condamnés à mort pour avoir conspiré contre le roi. Cela, avec les deux brebis (*et duæ...*), n'était pas trop pour la nourriture quotidienne de sept lions. — *Et tunc non..., ut...* Pour rendre la férocité des fauves plus grande envers Daniel, on ne leur donna pas leur nourriture accoutumée, aussi longtemps qu'il demeura auprès d'eux.

32-38. Dieu nourrit miraculeusement Daniel dans la fosse aux lions. — *Erat autem...* D'après les traducteurs d'Alexandrie, cet épisode n'aurait eut lieu que le sixième jour. Théodotion et la Vulgate ne fixent aucune date, et il est probable que c'est dès les premiers jours que le Seigneur vint ainsi en aide à son serviteur. — *Habacuc propheta.* Malgré l'identité du nom et du titre, il est peu vraisemblable qu'on puisse identifier ce personnage avec le petit prophète Habacuc, qui paraît avoir vécu à une époque notablement



Habacuc est transporté par l'ange.
(Peinture des Catacombes.)

antérieure à celle de Daniel. Voyez l'Introd. à son livre. — *Coxerat pulmentum :* en assez grande quantité, puisque ce mets devait servir de repas à plusieurs moissonneurs ; Daniel en eut donc pour plusieurs jours. — *Intriverat panes :* pour les mettre dans le potage. — *Dixitque angelus...* (vers. 33). Dans les deux textes grecs, ἄγγελος n'a pas d'article : un ange du Seigneur. — *Dixit Habacuc* (vers. 34). Réponse pleine de candeur naïve. — *Et apprehendit...* (vers. 35). Dieu avait fait un miracle analogue pour Élie (cf. III Reg. XVIII, 12 ; IV Reg. II, 11), et, plus tard, le diacre Philippe fut transporté de la même manière

35. Et apprehendit eum angelus Domini in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone, supra lacum, in impetu spiritus sui.
36. Et clamavit Habacuc, dicens : Daniel, serve Dei, tolle prandium quod misit tibi Deus.
37. Et ait Daniel : Recordatus es mei, Deus, et non dereliquisti diligentes te.
38. Surgensque Daniel comedit. Porro angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.
39. Venit ergo rex die septimo ut lugeret Danielem; et venit ad lacum, et introspexit, et ecce Daniel sedens in medio leonum.
40. Et exclamavit voce magna rex, dicens : Magnus es, Domine, Deus Danielis. Et extraxit eum de lacu leonum.
41. Porro illos qui perditionis ejus causa fuerant intromisit in lacum; et devorati sunt in momento coram eo.
42. Tunc rex ait : Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis, quia ipse est salvator, faciens signa et mirabilia in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.

35. Alors l'ange du Seigneur le prit par le haut de la tête et le porta par les cheveux, et il le déposa à Babylone, au-dessus de la fosse, avec l'impétuosité de son esprit.
36. Et Habacuc cria en disant : Daniel, serviteur de Dieu, prends le repas que Dieu t'a envoyé.
37. Et Daniel dit : Vous vous êtes souvenu de moi, ô Dieu, et vous n'avez pas abandonné ceux qui vous aiment.
38. Et, se levant, Daniel mangea. Mais l'ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc au lieu où il l'avait pris.
39. Le roi vint, le septième jour, pour pleurer Daniel; il s'approcha de la fosse et regarda dedans, et voici que Daniel était assis au milieu des lions.
40. Et le roi poussa un grand cri et dit : Vous êtes grand, Seigneur, Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse aux lions.
41. Puis il fit jeter dans la fosse ceux qui avaient voulu perdre Daniel, et ils furent dévorés devant lui en un moment.
42. Alors le roi dit : Que tous les habitants de toute la terre tremblent devant le Dieu de Daniel, car c'est lui qui est le sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

(cf. Act. VIII, 39); bien plus, Jésus lui-même devait permettre au démon de l'emporter dans les airs (cf. Matth. IV, 5, 8). Ce prodige n'a donc rien d'étrange. — *Capillo* est un nom collectif : par les cheveux. — *In impetu spiritus*... C.-à-d., avec l'impétuosité naturelle à un esprit. Cette locution marque un mouvement extrêmement rapide. — *Recordatus es*... (vers. 37). Vive reconnaissance de Daniel pour son Dieu. Il généralise aussitôt la pensée : *et non dereliquisti*...

39-42. Belle conduite du roi, lorsqu'il vit que son ministre avait été si merveilleusement sauvé. — *Venit... ut lugeret*. En effet, il ne doutait pas que Daniel n'eût été dévoré depuis longtemps par les lions. — *Introspexit, et... sedens*. Ces traits dramatisent le récit. Les mots *in medio leonum* sont propres à la Vulgate. — *Exclamavit voce magna* (vers. 40): sous l'empire d'une violente émotion. Cf. XIII, 42, 46, 60. — *Magnus es*... Il était manifeste que Daniel n'avait pu être sauvé que par un grand miracle, et ce miracle, l'unique Dieu qu'il adorait pouvait seul l'avoir accompli en sa faveur. Les LXX prêtent ce langage au monarque : Le Dieu de Daniel est grand, et il n'y en a pas d'autre que lui. La seconde proposition, ajoutée par eux, fausse entièrement la pensée et la narration, et montre combien peu les éditions de la version d'Alexandrie méritent de créance en ce qui concerne ce livre; car, si le roi perse a pu reconnaître, comme autrefois Nabuchodonosor (cf. II, 47; III, 96, 99-100; IV, 34), et Darius le Mède (cf. VI, 26-27), que le Dieu adoré par Daniel était le Dieu suprême, il n'a pas songé un seul instant à abandonner ses croyances polythéistes. — *Porro illos*... (vers. 41). Le talion accoutumé. Voyez VI, 24 et la note. — *Devorati... in momento*. Le contraste ne pouvait pas être plus saisissant. — *Tunc rex*... Ce verset, qui semble être une reproduction de VI, 26-27 (selon d'autres, de II, 26, ou de IV, 31), n'existe que dans la Vulgate actuelle, et les plus anciens manuscrits de notre version latine ne l'ont pas non plus. Il aura été ajouté par quelque copiste.

LA PROPHÉTIE D'OSÉE[1]

1° *Le nom, la patrie et l'époque d'Osée.* — Son nom hébreu était *Hôšéa'*, Sauveur[2]. Les Septante l'ont transformé en Ὠσηέ, et de là vient la forme latine « Osee ». On ne sait absolument rien de son père Beéri; rien non plus de son histoire personnelle, à part les rares détails qu'il raconte lui-même au début de son livre.

D'après une ancienne tradition, il aurait appartenu à la tribu d'Issachar[3]. L'étude attentive de ses prophéties rend à peu près certaine l'opinion d'après laquelle il aurait fait partie du royaume des dix tribus. En effet, 1° son style a parfois une saveur araméenne, qui rappelle le langage de la Palestine du nord. C'est ainsi qu'il emploie le *sîn* (שׂ) ou le *samech* (ס), au lieu du *schîn* (שׁ)[4]; la simple aspiration *aleph* (א), au lieu du *hé* (ה)[5]; la forme causative *ṭiphil*, au lieu de l'*hiphil* accoutumé[6]; *qîmôš*, pour *qînôš*[7], etc. 2° La manière dont il parle de diverses localités du royaume d'Israël montre que la topographie de cette contrée lui était familière. Cf. v, 1; vi, 8-9; xii, 11 et ss; xiv, 5-6, etc. 3° Pour lui, le royaume du nord est « le pays » par antonomase[8]; et, trait qui est encore plus caractéristique, il nomme le roi d'Israël « notre roi »[9]. Par contre, il ne fait aucune mention directe ni de Jérusalem, ni de ses rois, ni du temple; celles de ses allusions qui concernent le royaume de Juda sont présentées de telle sorte, que l'on sent, en les lisant, que ce pays lui était étranger[10]. « Tout

---

1 Voyez, aux pages 259 et 260 du tome V, quelques idées générales sur le nombre, l'ordre canonique et la classification chronologique des écrits des Petits Prophètes. Les meilleurs commentateurs catholiques de ces oracles souvent difficiles sont : dans l'antiquité, Théodoret de Cyr (*Enarrationes in duodecim Prophetas*) et saint Jérôme (*Commentaria in Prophetas minores*); aux temps modernes, F. Ribera (*In librum duodecim Prophetarum commentarii*, Anvers, 1571), Sanchez (*Comment. in Prophetas minores et Baruch*, Lyon, 1621); de nos jours, P. F. Ackermann (*Prophetæ minores perpetua annotatione illustrati*, Vienne, 1830), P. Schegg (*Die kleinen Propheten übersetzt und erklært*, Ratisbonne, 1854), Knabenbauer (*Commentarius in duodecim Prophetas minores*, Paris, 1887). Pour les passages messianiques, voyez L. Reinke, *Die messianischen Weissagungen bei den grossen und kleinen Propheten des A. T.*, t. IV et V, Giessen, 1861-1862.

2 Selon d'autres, salut; le concret pour l'abstrait.

3 Saint Jérôme, *in Os.*, i, 1, le fait naître à Bethsamès, ville de cette tribu, mentionnée au livre de Josué, xix, 22; mais saint Isidore de Séville, *de Vita et obit. Sanct.*, xli, 3, lui donne pour berceau une autre localité demeurée inconnue, qu'il nomme Bélémoth, pareillement située sur le territoire d'Issachar.

4 Cf. ii, 8; viii, 4; ix, 12, et Jud. xii, 6, et le commentaire.

5 Cf. xiii, 15.

6 Cf. xvi, 3 : *ṭirgalṭi*.

7 Cf. vi, 9.

8 Cf. i, 2.

9 Cf. vii, 5.

10 Elles sont généralement brèves et rapides. Cf. i, 7; iv, 15; v, 5; vi, 11; x, 11; xi, 12; xii, 2.

le long (du livre) nous voyons que l'Israël des dix tribus est à la fois la patrie chère au prophète et la sphère propre de son activité. »

Dès les premières lignes de son petit volume (I, 1), Osée désigne lui-même la date générale de son ministère prophétique, qu'il exerça, d'une part, sous les quatre rois de Juda : Ozias (811-758 av. J.-C.), Joathan (758-743), Achaz (743-727), et Ézéchias (727-698); d'autre part, au temps de Jéroboam II, roi d'Israël (825-784). On croit communément qu'il inaugura sa mission vers la fin du règne de ce dernier prince, et qu'il l'acheva au commencement du règne d'Ézéchias : ce qui fait une durée d'environ soixante ans, pendant lesquels Osée vit passer les divers rois qui se succédèrent rapidement sur le trône d'Israël, au milieu d'une « effroyable anarchie », aussitôt après la mort de Jéroboam II[1]. Osée fut donc contemporain d'Amos, d'Isaïe[2] et de Michée[3]; mais Amos ne prophétisa pas au delà du règne d'Ozias[4], et, de plus, il écrivit certainement avant notre auteur, qui lui fait plusieurs emprunts[5]. Osée reprend, pour ainsi dire, le fil prophétique à l'endroit même où Amos l'avait laissé, et il le conduit jusqu'à la ruine du royaume d'Israël.

2° *Le sujet et la division du livre d'Osée.* — C'est le royaume schismatique d'Israël qui est l'objectif immédiat, principal, presque unique, de cet écrit. Durant la longue période de l'activité prophétique d'Osée, « la condition religieuse et morale de ce royaume rendit constamment nécessaires les mêmes reproches; c'est pour cela que l'on entend, à travers le livre entier, l'accent uniforme du reproche et de l'exhortation au sujet de l'idolâtrie, de l'injustice, des agissements antithéocratiques, comme aussi l'accent de la menace. » Toutefois les promesses ne manquent pas non plus; elles se montrent très nettes, et relativement fréquentes, à côté des plaintes et des objurgations sévères. L'on a remarqué, de nos jours surtout, que ces menaces terribles et ces promesses consolantes s'appuient sur une base identique, que le prophète Osée a la gloire d'avoir mise très spécialement en relief, à savoir : l'amour de Jéhovah pour son peuple ; l'amour outragé, saintement jaloux, qui s'irrite et se venge; l'amour malgré tout, qui pardonne et qui sauve. Telle est « la note dominante de la plaidoirie d'Osée[6] ».

Il est de toute évidence que nous n'avons, dans ces quelques pages, qu'un résumé très concis des oracles d'Osée; mais ce résumé nous donne fort bien l'idée de ce qu'était sa parole. Notre écrivain sacré, en rédigeant son livre vers la fin de sa vie, l'a divisé en deux parties, dont chacune exprime des pensées analogues, mais sous une forme extérieure très diverse. Dans la première partie, qu'on peut appeler le livre des symboles (I, 1-III, 5), le prophète raconte et explique deux actions figuratives[7], extraordinairement « énergiques et saisissantes », qui prédisent au royaume d'Israël les malheurs que lui attireront ses infidélités envers le Seigneur. La seconde partie (IV, 1-XIV, 10) contient deux discours prophétiques[8], dans lesquels Osée blâme vertement les crimes de ses concitoyens, et leur annonce les terribles représailles du Seigneur : c'est le livre des discours, qui se termine, comme le premier, par de belles promesses d'avo-

---

[1] Cf. IV Reg. XV, 8-31.

[2] Cf. Is. I, 1.

[3] Cf. Mich. I, 1.

[4] Cf. Am. I, 1.

[5] Cf. Os. IV, 15, et Am. V, 3; Os. VIII, 14, et Am. I, 4, 7; Os. XI, 10, et Am. I, 2; Os. IV, 3; V, 8; X, 5, et Am. V, 5.

[6] On l'a nommé, à ce point de vue, « le prophète des peines tragiques de l'amour. »

[7] La première, dans les chap. I et II; la seconde, au chap. III.

[8] Le premier, IV, 1-XI, 11; le second, XI, 12-XIV, 10. Les commentateurs ne sont pas complètement d'accord au sujet de cette subdivision, car le second livre « forme une suite continue, sans points d'arrêt bien marqués »; du moins, nous la croyons préférable à toutes les autres qui ont été proposées.

nir. Le fond des pensees et le sens général sont « essentiellement les mêmes » dans les deux discours. Chacun d'eux se compose de ce triple élément : les reproches, les menaces, les promesses [1].

La première partie est certainement la plus ancienne des deux : elle date du règne de Jéroboam II, puisque le trône est encore occupé par un membre de la famille de Jéhu (cf. I, 4), et qu'une grande prospérité matérielle règne dans le pays (cf. II, 5, 11-12), ce qui cessa d'être vrai sous les princes suivants. Le passage VII, 7, paraît indiquer l'époque de Manahem [2]. Ce qui est dit XIII, 11, se rapporte probablement au dernier roi d'Israël, également nommé Osée [3]. Notre prophète paraît donc s'être conformé à l'ordre chronologique, lorsqu'il condensa le livre de ses oracles.

3° *Osée envisagé comme écrivain et comme prophète.* — « Saint Jérôme a caractérisé le style d'Osée en disant de lui : *Commaticus est, et quasi per sententias loquens* [4]. Ce jugement est très juste. Profondément pénétré des iniquités de son peuple, Osée s'exprime par phrases coupées et brisées; les propositions ne sont pas reliées entre elles, les images se précipitent et s'accumulent; son langage ressemble à un torrent impétueux. Le prophète a cependant un cœur brûlant d'amour pour ses frères, et plein de confiance en la bonté et la miséricorde de Dieu : ce contraste entre l'indignation que lui causent les péchés d'Israël et l'espérance que lui donne l'affection paternelle de Dieu pour les péchés de Jacob, est la source des plus grandes beautés de son livre [5]. » Osée est donc, en tant qu'écrivain, « un homme d'émotion plutôt que de logique, » et il contraste, sous ce rapport, avec son contemporain Amos, « le prophète de l'argumentation bien agencée. » Ce va-et-vient perpétuel des pensées, ce brusque passage d'une image à une autre, joints à une grande concision dans l'expression, le rendent difficile à interpréter.

Envisagé au point de vue des oracles qu'il contient, le livre d'Osée a une importance particulière. Bien qu'il ne prédise qu'un seul fait de la vie du Christ, et cela d'une manière typique, indirecte [6], il annonce du moins très clairement que le Messie devait naître de David [7], et il trace un admirable tableau du bonheur des temps messianiques [8]. Le Nouveau Testament le cite jusqu'à neuf fois, ce qui est beaucoup pour des pages si courtes [9]. Jérémie y fait de fréquentes allusions [10]. Osée complète singulièrement, par le portrait moral si désolant qu'il nous a laissé de son époque, les courtes notices du IVe livre des Rois [11].

4° *L'authenticité* du livre d'Osée est tellement évidente, qu'elle est admise presque unanimement, même par l'école rationaliste. En effet, des descriptions si vivantes, si caractéristiques, ne peuvent dater que du temps auquel elles se rapportent; elles sont le fruit immédiat des circonstances douloureuses qu'elles

---

[1] Pour une analyse plus complète, voyez notre *Biblia sacra*, p. 996-1003.

[2] Vers 770. Voyez le commentaire.

[3] Vers 730. Comp. aussi XII, 1, et IV Reg. XVII, 4. Osée seul est mentionné, parmi les rois d'Israël, comme ayant recherché l'alliance de l'Égypte.

[4] *Præf. in duodecim Prophetas.*

[5] *Manuel biblique*, t. II, n. 1067. « On peut affirmer à bon droit qu'Osée et Joël sont, parmi les plus anciens prophètes, les deux plus grands poètes, chacun à sa manière. Osée a une imagination vive et riche; son langage est plein d'énergie, et aussi de tendresse et de chaleur, malgré quelques images fortes, fruits de sa hardiesse et de son originalité poétiques, et témoins de la simplicité des mœurs de son temps. Tout en lui est original,... remarquable par la force de la pensée et la beauté de l'expression. » Ewald, cité par M. Vigouroux, *l. c.*

[6] Cf. XI, 1, et le commentaire.

[7] Cf. III, 4 et ss.

[8] XIV, 1 et ss.; cf. II, 1-3, 16 et ss., etc.

[9] Cf. Os. I, 10; II, 23, et Rom. IX, 25-26; I Petr. II, 10; Os. VI, 1, et I Cor. XV, 4; Os. VI, 6, et Matth. IX, 13; XII, 7; Os. X, 8, et Luc. XXIII, 30; Apoc. VI, 16; Os. XI, 1, et Matth. II, 15; Os. XIV, 3, et Hebr. XIII, 15.

[10] Cf. Os. I, 2, et Jer. III, 6, 8; Os. I, 11, et Jer. III, 18; Os. II, 24, et Jer. III, 19; Os. III, 5, et Jer. XXX, 9; Os. IV, 2, et Jer. VII, 9; Os. VIII, 13, IX, 9, et Jer. XIV, 10, etc.

[11] Cf. IV Reg. XIV, 23-29; XV, 8-31; XVII, 1-6.

peignent en termes si émus. Un témoin oculaire était seul capable de tenir un pareil langage. En outre, les allusions faites de temps en temps à l'histoire contemporaine nous conduisent à la même conclusion, car elles supposent récents, et connus de tous, les événements qu'elles signalent parfois sans la moindre explication [1]. Or, on ne voit guère à quel écrivain on pourrait attribuer tout cela, sinon à celui qu'une constante tradition et que le livre lui-même [2] désignent très clairement comme l'auteur. « Le résumé de ce qui avait été prêché pendant une période de cinquante ans (au moins) put à peine être entrepris par un autre que par le prédicateur lui-même, surtout, comme c'est ici le cas, lorsque ce résumé porte le sceau d'un caractère si individuel [3]. »

---

[1] Voyez, entre autres passages, v, 13, et x, 6.

[2] Cf. I, 1; III, 1, etc.

[3] Pour les commentaires catholiques, voyez la liste placée à la p. 339, à laquelle il faut ajouter, en ce qui concerne spécialement Osée, A. Scholz, *Kommentar zum Buche des Propheten Hoseas*, Wurtzbourg, 1882.

OSÉE

CHAPITRE I

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Osée, fils de Beéri, aux jours d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda, et aux jours de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Osee, filium Beeri, in diebus Oziæ, Joathan, Achaz, Ezechiæ, regum Juda, et in diebus Jeroboam, filii Joas, regis Israel.

Le titre du livre. I, 1.

Chap. I. — 1. Les premiers mots, *verbum Domini*, « revendiquent pour le livre entier l'autorité de l'inspiration divine. » Tout ce qu'Osée va consigner dans son écrit est la parole de Dieu, et non la sienne propre. Cf. Jer. I, 2; Joel, I, 1; Mich. I, 1, etc. — *Ad Osee.* Sur le nom et le pays du prophète, voyez l'Introd., p. 339. — *In diebus Oziæ...* Voyez, p. 340, les dates des règnes de ces quatre princes de Juda. — *In diebus Jeroboam.* Pourquoi Jéroboam II est-il seul mentionné parmi les rois du royaume des dix tribus, puisqu'il y en eut jusqu'à six autres depuis sa mort jusqu'à l'avènement d'Ézéchias au trône de Juda? Vraisemblablement, parce que le temps pendant lequel ils exercèrent le pouvoir fut une époque de trouble et d'anarchie, qui ne fournissait aucune base ferme pour la chronologie. Cette base existait, au contraire, dans le royaume de Juda; c'est pourquoi ses monarques sont cités de préférence aux autres, quoique Osée ne fût pas directement leur sujet, et ils le sont en première ligne, comme étant les vrais rois théocratiques, les seuls héritiers légitimes de David.

PREMIÈRE PARTIE

Le livre des symboles, ou le mariage d'Osée et sa signification pour le royaume d'Israël. I, 2 — III, 5.

Cette partie se compose de deux actions symboliques (I, 2-II, 24; III, 1-5), commandées successivement par le Seigneur à son prophète, et exécutées par celui-ci. La première est exposée avec beaucoup plus d'ampleur; la seconde est simplement esquissée. Leur signification, qui nous est très clairement dévoilée, est à peu près identique. Ces actions sont d'une nature si délicate, et elles paraissent, à première vue, tellement étranges, que l'on se demande tout d'abord si elles ont eu lieu réellement, objectivement, ou si elles ne se sont passées qu'en vision, dans l'esprit du prophète. Les commentateurs ont été de tout temps divisés sur ce point. Un certain nombre d'anciens rabbins, saint Irénée, saint Éphrem, Théodoret, saint Augustin et plusieurs autres Pères, Estius, Cornelius a Lapide, etc., en somme, la plupart des exégètes anciens et modernes, sont favorables à l'interprétation littérale; la paraphrase chaldaïque, quelques rabbins, saint Jérôme et un certain nombre de commentateurs plus ou moins récents, se déclarent pour l'interprétation figurée. Les raisons pour lesquelles nous admettons, nous aussi, la réalité des faits racontés, sont surtout les suivantes : 1° Rien, dans la narration du prophète, ne nous indique qu'il parle en termes allégoriques, et qu'il se borne à exposer un phénomène interne, subjectif. Au contraire, il donne à son récit une forme tout objective, appuyant sur le caractère extraordinaire de l'ordre qu'il reçoit, citant le nom de la femme et de son père (cf. I, 2-3), etc. D'ordinaire, les écrivains sacrés fournissent à leurs lecteurs quelque moyen pour reconnaître qu'il s'agit seulement de visions ou d'allégories. 2° Plus la chose commandée à Osée était étrange et difficile, plus elle était capable de faire impression sur les Juifs et de les secouer de leur torpeur religieuse, en leur manifestant la grièveté de leurs crimes, et en leur montrant avec la plus grande clarté, d'une part, ce qu'ils avaient à redouter de l'amour irrité du Seigneur, s'ils persévéraient dans leurs infidélités, et, d'autre part, ce qu'ils pouvaient espérer du divin amour, si tendre et si profond, s'ils s'amendaient courageusement. Or, avertir son peuple d'une ma-

2. Principium loquendi Domino in Osee, et dixit Dominus ad Osee : Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum, quia fornicans fornicabitur terra a Domino.

3. Et abiit, et accepit Gomer, filiam Debelaim; et concepit, et peperit ei filium.

4. Et dixit Dominus ad eum : Voca nomen ejus Jezrahel, quoniam adhuc modicum, et visitabo sanguinem Jezrahel super domum Jehu, et quiescere faciam regnum domus Israel.

2. La première fois que le Seigneur parla à Osée, le Seigneur dit à Osée : Va, prends pour femme une prostituée, et aie des enfants de prostitution; car le pays *d'Israël* se prostitue et s'éloigne du Seigneur.

3. Il alla et prit Gomer, fille de Débélaïm, et elle conçut et lui enfanta un fils.

4. Et le Seigneur lui dit : Appelle-le du nom de Jezrahel, car dans peu de temps je vengerai le sang de Jezrahel sur la maison de Jéhu, et je mettrai fin au royaume de la maison d'Israël.

---

nière retentissante, tel était précisément le but que Dieu se proposait en commandant à ses prophètes d'accomplir certaines actions symboliques. Cf. Is. XX, 2 et ss.; Jer. XIII, 1 et ss.; XIX, 1 et ss.; XXVII, 2 et ss.; Ez. IV, 1 et ss.; V, 1 et ss., etc.; S. Irénée, *Adv. hær.*, IV, 20, 12. 3° L'ordre donné à Osée ne contenait en lui-même rien qui fût indigne de Dieu ou de son représentant.

Section I. — Première action symbolique. I, 2 — II, 24.

§ I. — *Le type, ou le mariage du prophète Osée avec Gomer.* I, 2 — II, 1.

1° Ce mariage et ses différentes phases symbolisent l'idolâtrie et le châtiment du royaume d'Israël. I, 2-9.

2-5. Osée épouse Gomer et en a un premier enfant. — *Principium loquendi* est un hébraïsme évident, qui revient à dire : Commencement des paroles que le Seigneur adressa à Osée; ou, plus clairement encore, en joignant ces deux mots aux suivants : Lorsque Jéhovah commença à parler à Osée, il lui dit : Va et prends... Le prophète raconte donc ici quelle fut la toute première révélation qu'il reçut de Dieu. Cette formule n'attribue pas nécessairement à Osée, sous le rapport chronologique, le premier rang parmi les prophètes qui nous ont laissé des écrits. — La locution *loquendi... in Osee*, au lieu de « ad Osee », est remarquable : c'est au plus intime de l'âme du prophète que Dieu fit retentir son ordre. — *Uxorem fornicationum.* Hébraïsme très expressif (le pluriel accentue la pensée), pour désigner une femme dont l'impudicité devait être le caractère notoire. Comparez les locutions analogues : une femme de querelles (Prov. XXVII, 15), un homme de sang (Ps. V, 7), un homme de douleurs (Is. LIII, 3). D'après quelques commentateurs (entre autres, saint Augustin), cette expression signifierait que la femme en question n'aurait mené une mauvaise vie qu'avant son mariage, et qu'après elle serait demeurée chaste. Mais si, de prime abord, ce sentiment paraît rendre plus acceptable l'acte commandé à Osée, en réalité il accroît les difficultés d'interprétation, car il fait disparaître en grande partie le symbolisme. En effet, c'est en tant qu'elle fut une épouse infidèle que Gomer représente la conduite d'Israël envers Jéhovah; or, dans tout son livre, Osée parle avant tout des crimes du peuple théocratique postérieurs à l'alliance du Sinaï. En outre, le passage parallèle III, 1, qui désigne très probablement la même femme, emploie des termes qui font disparaître toute ambiguïté : « Mulierem dilectam amico et adulteram » (voyez le commentaire). — Le trait *fac... filios fornicationum* confirme cette explication, car il signifie, suivant l'opinion la plus vraisemblable : Aie de cette femme des enfants qui ne seront pas sûrement les tiens, mais dont la légitimité sera très douteuse, à cause de l'inconduite de leur mère. — Les mots *fac tibi* manquent dans l'hébreu, qui rattache le complément « filios » au verbe « sume ». — *Quia fornicans... terra...* Motif de l'union étrange que Dieu imposait à Osée. Elle était destinée à être un emblème vivant des infidélités d'Israël envers le Seigneur. Au lieu de *fornicabitur*, mieux vaudrait le temps présent, « fornicatur, » car c'est sur des faits déjà existants que porte l'allusion. — *Et abiit...* (vers. 3). Le serviteur de Dieu obéit héroïquement, sans hésiter. — *Accepit:* dans le sens de prendre en mariage, que ce verbe a fréquemment dans la Bible. — *Gomer... Debelaim* (hébr., *Diblaïm*). On a essayé parfois de trouver des symboles dans ces noms propres; mais leur signification est incertaine, et ils ne paraissent être mentionnés que pour démontrer la réalité des faits. — *Concepit et peperit...* Si le pronom *ei* est authentique (plusieurs manuscrits hébreux l'omettent), ce premier enfant au moins semblerait avoir eu Osée pour père. Cf. Gen. XXI, 2-3, etc. D'ailleurs son absence même ne serait pas une garantie absolue de l'illégitimité. Cf. Ex. II, 2. — *Voca nomen...* Osée s'est borné à noter le fait de son mariage et à en signaler brièvement le symbolisme (vers. 2b); il insistera davantage sur les enfants et sur leurs noms, car « son principal dessein est d'annoncer les conséquences désastreuses qu'attirera à Israël son infidélité envers son Dieu ». Or, chacun de ces enfants figure la nation israélite sous un des aspects douloureux qu'elle devait avoir au temps du châtiment, aspects qui sont précisément esquissés dans les noms donnés aux trois enfants. — *Jezrahel* (hébr., *Izr''el*). La nation théocratique, devenue infidèle à Jéhovah, ne méritera plus de porter le beau nom de



Ruines de la ville de Jezraël. (D'après une photographie.)

5. Et in illa die conteram arcum Israel in valle Jezrahel.

6. Et concepit adhuc, et peperit filiam. Et dixit ei : Voca nomen ejus Absque misericordia, quia non addam ultra misereri domui Israel, sed oblivione obliviscar eorum.

7. Et domui Juda miserebor, et salvabo eos in Domino Deo suo; et non salvabo eos in arcu et gladio, et in bello, et in equis, et in equitibus.

5. En ce jour-là, je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezrahel.

6. Elle conçut encore, et enfanta une fille. Et le Seigneur dit à Osée : Donne-lui le nom de Sans miséricorde, car à l'avenir je n'aurai plus de miséricorde pour la maison d'Israël, mais je les oublierai entièrement.

7. Et j'aurai pitié de la maison de Juda, et je les sauverai par le Seigneur leur Dieu, et je ne les sauverai point par l'arc, ni par l'épée, ni par la guerre, ni par les chevaux, ni par les cavaliers.

---

son ancêtre, Israël (cf. Gen. XXXII, 28); elle recevra celui de Jezraël, rendu tristement célèbre dans l'histoire juive par les crimes d'Achab et de Jézabel, et par les terribles représailles de Jéhu. Cf. III Reg. XXI, 1 et ss.; IV Reg. IX, 30-37. Jezraël était une ville très ancienne de la tribu d'Issachar. Voyez Jos. XIX, 18, et la note (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Adhuc modicum.* Bien peu de temps, en effet, puisque cet oracle fut promulgué quelque temps seulement avant la mort de Jéroboam II, et que, six mois plus tard, son fils et successeur Zacharie périssait assassiné. Le royaume du nord ne devait guère compter désormais que cinquante années d'existence. — *Visitabo.* En mauvaise part : pour châtier, pour détruire. — *Sanguinem Jezrahel.* Le sang versé à Jezrahel, pour lequel Dieu se proposait de punir bientôt la maison de Jéhu, n'est pas celui de l'impie Jézabel et de sa famille, car Jéhu ne l'avait répandu que sur l'ordre formel du Seigneur (cf. IV Reg. IX, 6-10, et X, 30). Ce sang représente ici les horribles cruautés que le roi Achab et sa digne compagne avaient surtout commises à Jezraël, leur résidence habituelle (cf. III Reg. XXI, 8 et ss.); puis les actes semblables de la dynastie de Jéhu, qui eut, elle aussi, beaucoup d'injustices et de violences à se reprocher. De même que Jéhu avait été chargé de venger le sang versé par Achab, de même un autre instrument du Seigneur devait venger les cruautés des descendants de Jéhu (*super domum...*). — Le châtiment céleste, après avoir atteint la maison royale, tombera sur le royaume entier, pour l'anéantir : *et quiescere faciam...* Le premier coup prépara le second, car la ruine de la dynastie de Jéhu fraya les voies à une anarchie épouvantable, qui conduisit le royaume à sa perte. — *In illa die :* le jour où Dieu mettra à exécution la double menace que nous venons d'entendre. — *Conteram arcum.* L'arc était l'emblème de la force guerrière. Ces mots indiquent de quelle manière le royaume coupable sera détruit : c'est la guerre qui mettra fin à son existence. — *In valle Jezrahel.* Magnifique vallée du centre de la Palestine, nommée aussi vallée d'Esdrelon (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). Des batailles fameuses s'y étaient livrées (cf. Jud. VI, 33; I Reg. XXIX, 11); d'où l'on a souvent conclu qu'Osée prédit ici une défaite, ou une série de défaites, que les Assyriens devaient faire subir dans ces parages aux Israélites. Mais peut-être vaut-il mieux donner à ces mots un sens symbolique : la vallée de Jezrahel désignerait alors « le champ de l'activité idolâtrique et criminelle sur lequel toutes les entreprises politiques et militaires d'Israël étaient destinées, de par la divine Providence, à être frustrées, et à rencontrer le désastre ».

6-7. La seconde phase du mariage. — *Absque misericordia.* C.-à-d., traitée sans miséricorde (LXX : οὐκ ἠλεημένη). L'hébreu, *lô' ruḥâmah,* signifie plutôt : Pas aimée. Comp. la traduction très exacte de saint Paul, Rom. IX, 15 : οὐκ ἠγαπημένη. — *Quia non addam.* Ce second nom est expliqué par Jéhovah, comme le premier. Désormais Dieu cessera d'éprouver pour Israël les sentiments de l'amour conjugal. — *Sed oblivione...* L'oubli suit ordinairement de très près la cessation de l'amour, tandis que l'affection rend l'être aimé constamment présent à la pensée. Au lieu du verbe *nâšah*, oublier, qu'a lu saint Jérôme, l'hébreu a *nâśah*, porter, puis, par dérivation, enlever les péchés, pardonner : Je ne continuerai plus de leur pardonner. Aussi longtemps que le Seigneur avait aimé Israël, il lui avait pardonné ses fautes sans nombre; à l'avenir, il punira sans pitié. — *Et domui Juda...* (vers. 7). Par ce contraste saisissant, Dieu accentue davantage encore sa juste sévérité à l'égard d'Israël. Non que le royaume de Juda fût exempt de crimes; du moins il n'avait pas été atteint aussi foncièrement par le mal, et de plus, en tant que royaume légitime, qui possédait le vrai culte et la vraie loi de Jéhovah, c'est lui qui possédait les promesses messianiques, d'après lesquelles il ne devait pas entièrement périr. — *Miserebor.* D'après l'hébreu : J'aimerai. — L'emploi de la formule extraordinaire *in Domino Deo suo,* au lieu de « in me », dénote manifestement « une intervention miraculeuse ». C'est aussi, d'ailleurs, ce que marque le contexte : *et non... in arcu...* Cf. Jos. XXIV, 12; Ps. XIX, 8; XXXII, 17, etc. Le royaume d'Israël, très puissant sous Jéroboam II, mettait sa confiance dans ses belles armées et dans son matériel de guerre irréprochable; mais il était destiné quand même à une ruine prochaine, tandis que Dieu, à lui seul, sans aucun moyen humain, saura bien sauver Juda à l'heure du péril. Témoin, non seulement la délivrance merveilleuse de Jérusalem menacée par Sennachérib

8. Elle sevra celle qui était *appelée* Sans miséricorde. Elle conçut encore, et enfanta un fils.
9. Et le Seigneur dit : Donne-lui le nom de Pas mon peuple, car vous n'êtes plus mon peuple, et je ne serai plus votre *Dieu.*
10. Et le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter. Et, au lieu où on leur disait : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Fils du Dieu vivant.
11. Les enfants de Juda et les enfants d'Israël se réuniront ensemble ; ils se donneront un seul chef, et ils sortiront du pays, car le jour de Jezrahel est grand.

8. Et ablactavit eam, quæ erat Absque misericordia. Et concepit, et peperit filium.
9. Et dixit : Voca nomen ejus Non populus meus, quia vos non populus meus, et ego non ero vester.
10. Et erit numerus filiorum Israel quasi arena maris, quæ sine mensura est, et non numerabitur. Et erit, in loco ubi dicetur eis : Non populus meus vos, dicetur eis : Filii Dei viventis.
11. Et congregabuntur filii Juda et filii Israel pariter; et ponent sibimet caput unum, et ascendent de terra, quia magnus dies Jezrahel.

(cf. Is. x, 33-34; xxxvii, 36), mais encore la fin de la captivité babylonienne (cf. Is. lix, 16-20; lxiii, 3), et surtout le salut apporté au peuple théocratique par le Messie.

8-9. Troisième phase du mariage. — *Et ablactavit.* D'après l'antique coutume de l'Orient biblique, les nourrissons n'étaient sevrés qu'à l'âge de trois ou quatre ans, il s'écoula donc un intervalle assez considérable entre la naissance du second et du troisième enfant. — *Non populus meus.* Hébr. : *Lô' 'ammi.* Non content de retirer son amour à Israël, Jéhovah cessera de le regarder comme son peuple; il le rejettera entièrement. — *Quia vos...* Les coupables sont tout à coup interpellés d'une manière directe, saisissante. — *Et... non ero vester.* En vertu de l'alliance du Sinaï, le Seigneur était le propre Dieu des Israélites (cf. Ex. xix, 5-6, etc.); cette relation, si glorieuse pour eux, prendra fin également. Ainsi donc, le premier enfant symbolise les jugements divins; le second, la cessation de l'amour de Jéhovah ; le troisième annonce qu'Israël sera traité comme un peuple étranger.

2° Le glorieux rétablissement d'Israël. I, 10 — II, 1.

Israël semblait à jamais détruit; mais voici que soudain, sans transition (comme plus bas, à diverses reprises : iii, 5; xi, 8 et ss., etc.), la divine parole nous le montre ressuscité, restauré. Après que les jours d'expiation auront passé, il viendra une ère de grâces et de bénédictions, laquelle n'est autre que celle du Messie, comme l'ont dit énergiquement saint Pierre (I Petr. ii, 10), saint Paul (Rom. ix, 25-26), et la tradition à leur suite.

10-11. Les tribus du royaume d'Israël redeviendront un grand peuple et seront réunies au royaume de Juda. — *Israel.* C.-à-d., par opposition à Juda, le royaume du nord, dont les vers. 4-6 ont prophétisé la destruction. — *Quasi arena...:* conformément à l'antique promesse faite à Abraham et à Jacob (Gen. xxii, 17, et xxxii, 12; cf. III Reg. iv, 20; Is. ix, 2; Mich. ii, 12, etc.). — *Ubi dicetur.* Il vaudrait mieux traduire par l'imparfait : Partout où l'on disait... Lorsque les menaces lancées contre Israël auront été exécutées, qu'il sera dispersé à travers les peuples, et qu'on lui rappellera sa triste sentence, *Non populus meus* (hébr., *lô' 'ammi;* cf. vers. 9)..., il lui suffira de réprouver ses fautes et de revenir au Seigneur, pour obtenir aussitôt la révision du terrible arrêt : *Dicetur...: Filii Dei...* Cette nouvelle appellation, « Fils du Dieu vivant, » dit beaucoup plus que l'ancienne, Mon peuple. Le Dieu vivant, c'est le Dieu personnel, qui a la toute-puissance pour sauver comme pour détruire, par opposition aux idoles sans vie. Cf. Deut. v, 26; I Reg. xvii, 26, etc. Ce sont les païens, parmi lesquels Israël aura été dispersé, qui lui tiendront ce langage : fait qui suppose qu'ils reconnaîtront eux-mêmes le vrai Dieu, et qu'ils se seront rangés sous ses lois, contribuant ainsi à accroître étonnamment le peuple théocratique; voilà pourquoi saint Pierre et saint Paul, dans les passages cités plus haut, appliquent aussi cette promesse aux Gentils. — *Et congregabuntur.* « Un trait remarquable est ici ajouté à la peinture prophétique : » l'Israël des anciens jours s'était divisé en deux branches hostiles l'une à l'autre; mais son unité primitive sera rétablie. Même oracle dans Isaïe (cf. xi, 12-13), dans Jérémie (cf. iii, 18, et l, 4), dans Ézéchiel (cf. xxxvii, 15-23), etc. — *Caput unum :* un seul chef, au lieu de deux. Nous apprendrons plus loin, iii, 5, quel sera cet unique monarque : « David, leur roi, » c.-à-d. l'héritier éternel de ce prince, le Messie en personne. Cf. Ez. xxxiv, 23; Luc. i, 32-33, etc. — *Ascendent de terra...* Les Israélites déportés au loin quitteront le pays de leur exil pour revenir en Palestine. Cf. Jer. xxx, 3, 18-22; xxxi, 1 et ss.; Am. ix, 11, etc. — *Quia magnus...* Aux vers. 4-5, le « jour de Jezraël » était signalé comme une période de ruine affreuse; il apparaît ici comme une ère de bénédictions et de salut. C'est que le châtiment aura produit le repentir, et celui-ci la délivrance.

CHAPITRE II

1. Dicite fratribus vestris : Populus meus; et sorori vestræ : Misericordiam consecuta.

2. Judicate matrem vestram, judicate, quoniam ipsa non uxor mea, et ego non vir ejus. Auferat fornicationes suas a facie sua, et adulteria sua de medio uberum suorum ;

3. ne forte expoliem eam nudam, et statuam eam secundum diem nativitatis suæ, et ponam eam quasi solitudinem, et statuam eam velut terram inviam, et interficiam eam siti.

4. Et filiorum illius non miserebor, quoniam filii fornicationum sunt.

1. Dites à vos frères : Vous êtes mon peuple; et à votre sœur : Tu as obtenu miséricorde.

2. Jugez votre mère, jugez-la, car elle n'est plus mon épouse et je ne suis plus son mari. Qu'elle enlève ses fornications de son visage, et ses adultères du milieu de ses seins;

3. de peur que je ne la dépouille *et ne la laisse* nue, et que je ne la mette dans l'état où elle était le jour de sa naissance, et que je ne la rende semblable à un désert, et que je ne la change en une terre sans chemin, et que je ne la fasse mourir de soif.

4. Je n'aurai pas pitié de ses fils, parce que ce sont des enfants de prostitution.

CHAP. II. — 1. La complète rentrée en grâce. Ce verset n'aurait pas dû être séparé des précédents, car il leur est très étroitement uni. — *Dicite fratribus*... C.-à-d.: Dites-vous les uns aux autres. — *Populus meus* (hébr., *'ammi*), au lieu de l'appellation néfaste « Non populus meus ». — *Misericordiam consecuta*. D'après l'hébreu : *ruḥâmah*, aimée. Comp. les vers. 6 et 8[a]. — Ainsi les trois phases douloureuses qui ont été décrites ci-dessus (vers. 3 et ss.) se résolvent en une seule, tout heureuse et bénie pour Israël. Plusieurs traits de ce beau tableau conviennent au retour d'exil et à la réinstallation des Juifs en Palestine; mais il en est au moins un, celui qui concerne le rétablissement de la royauté, qui ne s'est accompli que d'une manière idéale et supérieure, en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

§ II. — *L'antitype, ou plaidoirie du Seigneur au sujet d'Israël comparé à une épouse infidèle.* II, 2-24.

Ce paragraphe complète et développe le précédent, de manière à faire disparaître tout ce qui avait pu demeurer obscur dans l'action symbolique du prophète. Nous y trouvons entièrement le même fond et le même ordre d'idées, c.-à-d., les reproches, les menaces et les promesses; mais les choses signifiées nous sont présentées directement, et, par suite, plus clairement. Osée et Gomer disparaissent; à leur place nous voyons Jéhovah, l'époux mystique, et Israël, son épouse infidèle. Le Seigneur expose lui-même, dans une éloquente plaidoirie, ses griefs contre le royaume d'Israël, ses futures vengeances, puis ses généreuses promesses de pardon.

1° Dieu, indignement outragé par Israël, exhale ses plaintes et sa juste colère, annonçant qu'il abandonnera ce peuple ingrat. II, 2-5.

2-5. Les infidélités de la nation juive, envisagée comme l'épouse de Jéhovah. « D'un bel avenir idéal (cf. I, 10-11), Osée revient sur le temps présent, si triste, qui en est tout à fait l'opposé. » — *Judicate*... Hébr. : Plaidez contre votre mère, plaidez. La répétition du verbe accentue fortement la pensée. L'ordre divin s'adresse à ceux des Israélites qui étaient demeurés fidèles, et il les invite à protester hautement contre l'idolâtrie de la grande masse de leurs frères. — *Ipsa non uxor*... La répudiation officielle n'a pas encore eu lieu, mais le lien qui unit les deux époux mystiques est déjà brisé moralement, et la séparation extérieure viendra bientôt, à moins que la femme coupable ne se convertisse sincèrement : *auferat*... Sur cette figure du mariage pour exprimer les rapports du Seigneur et d'Israël à partir de l'alliance contractée au Sinaï, voyez Jer. XXIV, 2, et la note. — *Fornicationes a facie*... Les regards effrontés de l'épouse trahissaient son inconduite. Cf. Jer. III, 3. Allusion à l'empressement d'Israël pour le culte des idoles. — *Ne forte* (cet adverbe manque dans l'hébreu) *expoliem*... (vers. 3). Emblème d'une humiliation extrême. Les Germains infligeaient à la lettre ce châtiment aux femmes adultères (cf. Tacite, *German.*, XVIII-XIX); chez les Hébreux, elles étaient condamnées à mort (cf. Lev. XX, 10; Deut. XXII, 29, etc.). — *Statuam*.... *secundum diem*... C'est la même pensée. « La nudité de l'enfant qui vient de naître est pour l'adulte la suprême honte. » Cf. Ez. XVI, 4-6. — *Quasi solitudinem*. Hébr.: comme un désert. Cette comparaison se rapproche davantage de la réalité : le pays habité par les Israélites devait être changé en une immense solitude. Cf. Jer. IV, 26; Zach. VII, 14, etc. — *Terram inviam*. Hébr. : une terre desséchée. — *Interficiam siti*. On meurt facilement de soif dans un désert. — *Et filiorum*... (vers. 4). Pas de pitié, ou mieux, d'après le texte

5. Car leur mère s'est prostituée, celle qui les a conçus s'est déshonorée, et elle a dit : J'irai après mes amants, qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.

6. C'est pourquoi voici, je vais fermer ton chemin avec des épines, je le fermerai avec un mur, et elle ne trouvera plus ses sentiers.

7. Elle poursuivra ses amants, et elle ne les atteindra pas; elle les cherchera, et elle ne les trouvera pas; et elle dira : J'irai et je retournerai vers mon premier époux, car j'étais alors plus heureuse que maintenant.

8. Et elle n'a pas su que c'est moi qui lui donnais le blé, le vin et l'huile, et qui multipliais pour elle l'argent et l'or qu'ils ont consacrés à Baal.

9. C'est pourquoi je changerai, et je

5. Quia fornicata est mater eorum, confusa est quæ concepit eos, quia dixit : Vadam post amatores meos, qui dant panes mihi, et aquas meas, lanam meam, et linum meum, oleum meum, et potum meum.

6. Propter hoc ecce ego sepiam viam tuam spinis, et sepiam eam maceria, et semitas suas non inveniet.

7. Et sequetur amatores suos, et non apprehendet eos; et quæret eos, et non inveniet; et dicet : Vadam, et revertar ad virum meum priorem, quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.

8. Et hæc nescivit quia ego dedi ei frumentum, et vinum, et oleum, et argentum multiplicavi ei, et aurum, quæ fecerunt Baal.

9. Idcirco convertar, et sumam fru-

---

original, pas d'amour (*lô' 'araḥem*) pour ces fils adultères. Cf. I, 6 et 8 (*lô' raḥûmah*). Dans l'application, les enfants représentent les Israélites pris individuellement, puisque la mère figure toute la nation. — *Confusa est* (vers. 5). Elle s'est déshonorée en les mettant au monde. — *Quia dixit...* Dieu reproduit son langage criminel et sans pudeur, qui dénote le caractère effréné de l'idolâtrie des Hébreux. — *Vadam post amatores.* C.-à-d., après les idoles, comme le montre la suite du discours. L'image convient d'autant mieux que le culte païen était accompagné d'« impuretés hideuses ». — *Qui dant...* Le salaire de la prostitution d'Israël. — *Aquas meas.* Il faut se souvenir qu'en Orient l'eau a beaucoup plus de prix que dans nos contrées, parce qu'elle est plus rare. — *Lanam... et linum...*: les deux principales matières premières des vêtements d'une femme de condition, dans les contrées bibliques. — *Oleum :* soit pour les onctions, soit comme aliment. — *Potum meum.* L'hébreu emploie le pluriel. Littéralement : mes breuvages; c.-à-d., le vin, la bière et les autres liqueurs fermentées qu'on préparait avec les dattes, les raisins secs, etc. On le voit par cette énumération, Israël croyait tenir de ses faux dieux la prospérité dont il jouissait alors. Cf. Jer. XLIV, 17-18

2° Le Seigneur se décide à châtier Israël. II, 6-13.

6-13. Moyens que l'époux offensé emploiera pour faire rentrer dans le devoir l'épouse criminelle. — *Propter hoc ecce...* Langage plein d'émotion. Au début du vers. 6, Israël est directement interpellé (*viam tuam*). — *Spinis :* une forte haie d'épines entrelacées, qui empêchera la coupable de sortir. Cf. Prov. XV, 9; Nah. I, 10. — *Maceria :* clôture encore plus difficile à franchir. Cf. Thren. III, 7, 9. — *Semitas... non inveniet.* Par les malheurs dont il les accablera, le Seigneur mettra les Israélites dans une telle situation, qu'il leur sera comme impossible de se livrer à l'idolâtrie. Comp. le vers. 7. — *Sequetur... et quæret...* Dans l'hébreu, ces deux verbes sont employés à la forme intensive, pour marquer l'ardeur extrême de la poursuite et des recherches. Châtié par son Dieu, Israël aura d'abord recours aux idoles (*amatores suos*) avec un redoublement de zèle, espérant qu'elles pourront le secourir; mais il reconnaîtra bientôt l'inanité de ses démarches, et, se voyant ainsi délaissé, il fera de sages réflexions, qui seront le premier pas vers le repentir complet : *vadam et revertar...* — *Ad virum... priorem :* vers Jéhovah, son époux légitime. — *Quia bene...* Regrets bien imparfaits encore, puisqu'ils ne portent que sur le bonheur perdu; mais ils ne tarderont pas à céder la place à des sentiments plus nobles. — *Et hæc...* (vers. 8). Le pronom est très emphatique : cette femme ingrate et dénaturée, qui osait prétendre que les biens multiples dont elle jouissait lui venaient des faux dieux. — *Ego* (autre pronom accentué) *dedi...* Moïse énumère souvent dans les mêmes termes les richesses matérielles que la Palestine devait procurer aux Hébreux. Cf. Deut. VII, 13; XI, 14; XII, 17; XIV, 23; XXVIII, 51, etc. De fait, le blé, le vin et l'huile étaient les trois principaux produits agricoles de la Palestine. — *Vinum.* D'après l'hébreu, le vin doux (*tîrôš*). — *Argentum... et aurum.* Les Israélites gagnaient cet or et cet argent en vendant le surplus de leurs riches récoltes aux nations voisines. Malheureusement ils transformaient ensuite ces métaux précieux en statues qui représentaient Baal : *quæ fecerunt Baal* (l'hébreu a le pluriel : *Ba'alim*). Cf. VIII, 4; Ez. XVI, 17, etc. Sur cette divinité chananéenne, dont le culte honteux fut, de si bonne heure et avec tant de persistance, adopté par les Hébreux, voyez Jud. II, 11, 13; III, 7; VIII, 33; X, 6; I Reg. VII, 4, etc. — *Idcirco convertar* (vers. 9). Hébraïsme, qui signifie que le Seigneur changera entièrement

mentum meum in tempore suo, et vinum meum in tempore suo, et liberabo lanam meam et linum meum, quæ operiebant ignominiam ejus.

10. Et nunc revelabo stultitiam ejus in oculis amatorum ejus, et vir non eruet eam de manu mea;

11. et cessare faciam omne gaudium ejus, solemnitatem ejus, neomeniam ejus, sabbatum ejus, et omnia festa tempora ejus.

12. Et corrumpam vineam ejus, et ficum ejus, de quibus dixit : Mercedes hæ meæ sunt, quas dederunt mihi amatores mei; et ponam eam in saltum, et comedet eam bestia agri.

reprendrai mon blé en son temps, et mon vin en son temps, et je délivrerai ma laine et mon lin, qui couvraient son ignominie.

10. Et maintenant je révélerai sa folie aux yeux de ses amants, et personne ne la tirera de ma main;

11. et je ferai cesser toute sa joie, ses solennités, ses nouvelles lunes, son sabbat et toutes ses fêtes.

12 Je gâterai ses vignes et ses figuiers, dont elle a dit : C'est là le salaire que m'ont donné mes amants; je la réduirai en une forêt, et les bêtes des champs la dévoreront.

sa manière de faire à l'égard d'Israël, le privera des biens qu'il lui avait si généreusement accordés (*sumam frumentum...*), et le réduira à la plus affreuse misère. — *In tempore suo :* au temps de la récolte. Un orage soudain ou une invasion de sauterelles suffisait pour cela. — humiliés. — *Cessare faciam...* (vers. 11). Les figures disparaissent de nouveau dans ce verset et dans le suivant. — *Gaudium ejus.* D'après l'énumération qui suit (*solemnitatem ejus*, les fêtes sacrées),... la joie sainte que la célébration des cérémonies religieuses mettait dans tous les



Colliers égyptiens. (Musée du Louvre.)

Liberabo. Expression très significative. Enlever ces divers biens à des mains indignes de les posséder, ce sera, pour ainsi dire, les délivrer d'une odieuse servitude. — *Quæ operiebant...* Hébr. : Qui couvraient sa nudité. Cf. Ez. XVI, 8. — *Et nunc revelabo...* (vers. 10). Après avoir parlé au propre pendant quelques instants (vers. 8 et 9), Dieu revient au langage figuré. Le mot hébreu que saint Jérôme a traduit par *stultitiam* a plutôt la signification de honte, confusion; c.-à-d., nudité, comme ci-dessus. — *In oculis amatorum :* en face des idoles, qui ne pourront protéger leur cliente si zélée. Les faux dieux et leurs adorateurs insensés seront donc pareillement cœurs. — *Neomeniam :* le jour de la nouvelle lune, qui commençait le mois. Cf. Num. XXVIII, 11-15. — On voit, par ces détails, que les habitants du royaume schismatique continuaient, tout en se livrant aux pratiques idolâtriques, d'observer au moins en partie les prescriptions mosaïques qui concernaient les solennités religieuses. Cf. IV Reg. IV, 23; Am. VIII, 5, etc. — *Festa tempora.* L'expression hébraïque est celle qui sert d'ordinaire à désigner les trois grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. — *Corrumpam* (hébr. : Je dévasterai) *vineam...* Assez fréquemment, dans les saints Livres, l'idéal de la prospérité matérielle et de la paix

13. Je la châtierai pour les jours des Baals, où elle leur brûlait de l'encens, se parait de ses pendants d'oreilles et de son collier, allait après ses amants et m'oubliait, dit le Seigneur.

14. C'est pourquoi voici, je l'attirerai, et je la conduirai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.

15. Je lui donnerai des vignerons du même lieu, et la vallée d'Achor, pour lui ouvrir l'espérance; et là elle chantera comme aux jours de sa jeunesse, et comme aux jours où elle remonta du pays d'Égypte.

16. En ce jour-là, dit le Seigneur, elle m'appellera son époux, et ne m'appellera plus Baali.

17. J'ôterai de sa bouche les noms des

13. Et visitabo super eam dies Baalim, quibus accendebat incensum, et ornabatur inaure sua, et monili suo, et ibat post amatores suos, et mei obliviscebatur, dicit Dominus.

14. Propter hoc ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.

15. Et dabo ei vinitores ejus ex eodem loco, et vallem Achor, ad aperiendam spem; et canet ibi juxta dies juventutis suæ, et juxta dies ascensionis suæ de terra Ægypti.

16. Et erit in die illa, ait Dominus, vocabit me vir meus, et non vocabit me ultra Baali.

17. Et auferam nomina Baalim de ore

---

pour Israël est décrit en ces termes figurés : habiter en sécurité chacun sous sa vigne et sous son figuier (cf. III Reg. IV, 25; Is. XXXVI, 16, etc.). Nous avons ici la pensée contraire. — *De quibus dixit...* Comp. le vers. 5, où Israël tenait ce langage aussi faux qu'audacieux. — *Mercedes :* le prix de son inconduite. Cf. IX, 1; Deut. XXIII, 18, etc. — *Ponam... in saltum.* Les champs les plus fertiles deviendront des fourrés sauvages et incultes. — *Comedet... bestia.* C'est la continuation de la même image. Cf. Ps. LXXIX, 14; Is. V, 5-6, etc. — *Visitabo* (vers. 13). Visiter pour châtier. Cf. I, 1, et la note. — *Dies Baalim :* les jours consacrés à Baal et fêtés avec une grande pompe. Le pluriel « Baalim » fait allusion aux différentes formes et aux divers titres sous lesquels on adorait Baal. — *Inaure sua.* D'après l'hébreu, l'anneau que les femmes orientales portaient et portent encore au bas du nez, en guise d'ornement. Cf. Gen. XXIV, 47, etc.; *Atl. archéol.*, pl. VI, fig. 6 et 7. — *Ibat post amatores... :* cherchant à leur plaire et à les attirer par ses ornements somptueux. — Douloureux contraste : pendant ce temps, l'épouse infidèle oubliait son époux divin, si aimant (*mei obliviscebatur*).

3° Magnifiques promesses faites à l'épouse redevenue fidèle. II, 14-24.

14-15. Le premier degré du pardon. — *Propter hoc ecce.* Cette formule d'introduction, qui précède très souvent les menaces du Seigneur (comp. le vers. 6), sert aussi parfois de transition à de joyeuses promesses. C'est le cas ici, et Is. X, 24; XXX, 18; Jer. XVI, 14, etc. — *Lactabo.* Le sens ordinaire du verbe hébreu est séduire, caresser, cajoler; mais il est pris cette fois en bonne part. Dieu emploiera tous les moyens pour ramener à lui son peuple ingrat et pour lui témoigner son amour. Anthropomorphisme d'une grande beauté. — *Ducam... in solitudinem* (hébr.: dans le désert). L'isolement, loin des occasions du péché, est souvent un excellent remède. Allusion à l'exil, qui devait être tout ensemble pour Israël un châtiment et une purification. — *Loquar ad cor...* est une expression pleine de délicatesse, qui désigne des paroles de consolation et de tendresse tombant doucement sur le cœur. Cf. Gen. XXXIV, 3; L, 21; Is. XL, 2, etc. — *Vinitores ejus* (vers. 15) : ses anciens chefs. D'après l'hébreu : ses vignes. Dieu rendra à Israël les fertiles vignobles dont il l'avait dépossédé pour le punir (comp. le vers. 12). — *Ex eodem loco.* Hébr. : de là; c.-à-d., au sortir du désert qui vient d'être mentionné; après qu'Israël se sera repenti et que le Seigneur l'aura ramené en Palestine. — *Vallem Achor.* Cette vallée, renommée pour sa fécondité (cf. Is. LXV, 10), était située à peu de distance de Jéricho (cf. Jos. VII, 2, 24; XV, 7). Les Hébreux y avaient campé aussitôt après avoir franchi le Jourdain, et là ils avaient reçu de Dieu d'aimables encouragements au moment où ils s'élançaient à la conquête de la Terre promise (cf. Jos. VIII, 1); mais le crime d'Achor était venu gâter leurs espérances. Lorsque Israël, transfiguré par le malheur, se convertira sincèrement, Jéhovah lui rendra cette vallée, comme un gage et un prélude de bienfaits plus grands encore : *ad aperiendam spem* (hébr.: comme une porte d'espérance). Trait délicat, qui montre que le Seigneur se conduira envers son épouse coupable, mais repentante, avec autant d'amour et de bonté qu'aux premiers temps de leur union. — *Et canet ibi :* aussi joyeuse qu'au début de son histoire. Cf. Ex. XV, 21; Num. XXI, 17. Mais l'hébreu signifie plutôt : Elle répondra (à la voix de Dieu qui l'appellera); par conséquent, elle obéira (Aquila : ὑπακούσει).

16-20. Second degré des faveurs divines. — *Vocabit me.* D'après l'hébreu : Tu m'appelleras — *Vir meus* (hébr., *'îšî*). C.-à-d., mon mari. — *Baali* signifie : mon maître, mais avec le sens secondaire d'époux. Voyez, dans le texte hébreu, Ex. XXI, 22; II Reg. XI, 26; Prov. XII, 4; XXXI, 11, 23, etc. Redevenue fidèle, l'épouse mystique de Jéhovah n'emploiera pas indistinctement, comme le faisaient les femmes juives, les mots *'îšî* et *ba'ali* pour désigner son mari. Le second lui rappellera d'une manière si triste les mauvais jours de son histoire, ceux où elle courait

ejus, et non recordabitur ultra nominis eorum.

18. Et percutiam cum eis fœdus in die illa, cum bestia agri, et cum volucre cæli, et cum reptili terræ; et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra, et dormire eos faciam fiducialiter.

19. Et sponsabo te mihi in sempiternum; et sponsabo te mihi in justitia, et judicio, et in misericordia, et in miserationibus.

20. Et sponsabo te mihi in fide; et scies quia ego Dominus.

21. Et erit in die illa : exaudiam, dicit Dominus, exaudiam cælos, et illi exaudient terram.

22. Et terra exaudiet triticum, et vinum, et oleum; et hæc exaudient Jezrahel.

23. Et seminabo eam mihi in terra, et miserebor ejus quæ fuit Absque misericordia.

Baals, et elle ne se souviendra plus de leurs noms.

18. En ce jour-là je ferai pour eux alliance avec la bête sauvage, l'oiseau du ciel et le reptile de la terre; je briserai l'arc, l'épée et la guerre dans le pays, et je les ferai dormir en sécurité.

19. Je te fiancerai à moi pour jamais; je te fiancerai à moi dans la justice et le jugement, dans la compassion et la miséricorde.

20. Je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu sauras que je suis le Seigneur.

21. Et voici, en ce jour-là j'exaucerai, dit le Seigneur, j'exaucerai les cieux, et ils exauceront la terre.

22. Et la terre exaucera le blé, le vin et l'huile, et ils exauceront Jezrahel.

23. Je la sèmerai pour moi dans le pays, et je ferai miséricorde à celle qui était Sans miséricorde.

---

sans honte après Baal, qu'elle renoncera tout à fait à s'en servir. C'est ce que dit clairement le vers. 17 : *Auferam... Baalim de ore...* Cf. Ex. XXIII, 13; Jos. XXIII, 7, etc. — *Et percutiam...* (vers. 18). La promesse va grandissant toujours. Les relations anciennes une fois rétablies entre lui et Israël, Dieu fera disparaître, soit au dedans, soit au dehors, tout ce qui pourrait nuire à la prospérité de la nation. — *Cum eis fœdus... cum bestia...* Les parties contractantes sont, d'une part, les Israélites, représentés par Jéhovah, de l'autre, tous les animaux nuisibles, qui seront obligés de respecter le peuple théocratique. Cf. Gen. IX, 2; Job, V, 23; Ez. XXXIV, 25. Belle image pour décrire la protection toute spéciale dont Dieu entourera les Juifs. C'est l'âge d'or messianique, comme dans Isaïe, XI, 6-9. — *Arcum... conteram.* Le Seigneur anéantira la force guerrière des ennemis d'Israël, qui ne pourront plus le vaincre. Cf. Ps. XLV, 10; LXXV, 3, etc. — *Et sponsabo te* (vers. 19)... Dieu s'adresse de nouveau directement à Israël; le langage qu'il tient est d'une exquise tendresse. La triple répétition des mots : Je t'épouserai marque « la joie solennelle avec laquelle le divin fiancé se complaît dans la pensée de ce futur mariage ». — *In sempiternum.* Cette fois, l'union ne sera plus brisée comme auparavant. Cf. Jer. XXXI, 31-34. — Les conditions de cette alliance nouvelle sont définies par les cinq substantifs associés aux deux derniers *sponsabo te.* L'époux céleste rendra son épouse toute sainte et parfaite : *in justitia et judicio.* Il l'entourera de mille tendresses : *in misericordia et miserationibus* (hébr. : dans la grâce et l'amour). Il lui sera admirablement fidèle : *in fide* (vers. 20). — *Et scies quia...* Ces derniers mots posent comme le sceau du serment sur les promesses divines. « L'immortalité de Jéhovah garantit la perpétuité du bonheur de son épouse. »

21-24. Le troisième degré. — *Et erit...* Petite introduction, comme au vers. 16. — *Exaudiam..., exaudiam.* Autre répétition solennelle. Ce verbe revient jusqu'à cinq fois de suite dans les versets 21 et 22. D'après l'hébreu, il a le sens de répondre. La pensée est très belle, et très élégamment présentée. Non seulement, comme il a été dit plus haut (vers. 18ᵃ), il y aura une sorte d'alliance entre les animaux sauvages et Israël, de sorte que celui-ci n'aura rien à souffrir de ceux-là, mais « toute la nature sera tellement d'accord avec le peuple saint, qu'elle se mettra à importuner Dieu par ses prières, pour qu'il l'aide à satisfaire les désirs d'Israël ». Il y a là, comme on l'a dit, « toute une chaîne de relations sympathiques. » Les anneaux de la chaîne sont formés par Dieu, le ciel, la terre, les récoltes et Israël. Ce dernier a besoin de blé, de vin et d'huile; mais les récoltes, pour mûrir, ont besoin des forces de la terre; la terre a besoin des pluies et de la chaleur du ciel; le ciel a besoin de Dieu. L'harmonie la plus intime régnant entre eux tous, Israël ne peut manquer d'être béni. Cf. Ez. XXXIV, 25-31. — *Exaudient Jezrahel.* Pour conclure, le Seigneur revient encore sur le nom des enfants d'Osée (vers. 22ᵇ-24), et il certifie une seconde fois (cf. I, 10-II, 1) que leur signification sera totalement changée. Ainsi, Jezrahel sera désormais synonyme d'Israël, et désignera, d'après son sens étymologique (« Dieu sème »), les bénédictions que Dieu ne cessera plus de répandre sur son peuple (*seminabo eam*, vers. 23; le pronom représente Israël, l'épouse mystique). — *In terra:* en Palestine. — *Miserebor ejus quæ...* Hébr.: J'aimerai (*riḥamti*) *Lô'-ruḥâmah* (celle qui avait reçu le nom de l'as

24. Et je dirai à Pas mon peuple : Tu es mon peuple ; et lui, il dira : Vous êtes mon Dieu.

24. Et dicam Non populo meo : Populus meus es tu ; et ipse dicet : Deus meus es tu.

CHAPITRE III

1. Le Seigneur me dit : Va encore, et aime une femme qui est aimée d'un amant, et adultère ; de même que le Seigneur aime les enfants d'Israël, tandis qu'ils se tournent vers des dieux étrangers et qu'ils aiment le marc du vin.

2. Je l'achetai pour quinze pièces d'argent, et une mesure d'orge, et une demi mesure d'orge.

1. Et dixit Dominus ad me : Adhuc vade, et dilige mulierem dilectam amico et adulteram, sicut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciunt ad deos alienos, et diligunt vinacia uvarum.

2. Et fodi eam mihi quindecim argenteis, et coro hordei, et dimidio coro hordei.

---

aimée). — *Dicam Non populo...* (vers. 24). Hébr.: Je dirai à *Lô'-'Ammi...* — *Ipse dicet...* Réponse d'Israël à la douce interpellation de *'Ammi*, mon peuple. — *Deus meus:* mon Dieu à moi, mon propre Dieu. — Redisons que cette sublime promesse n'a reçu qu'un commencement d'exécution après la captivité de Babylone, et que le Messie en a seul apporté un accomplissement parfait.

SECTION II. — LA SECONDE ACTION SYMBOLIQUE. III, 1-5.

Osée réapparaît sur la scène, pour symboliser encore par son mariage les relations de Jéhovah et d'Israël. Nous passons donc, pour la seconde fois (cf. I, 10-II, 1), du joyeux et glorieux avenir à la triste réalité de l'époque du prophète. Le symbole est le même au fond; mais, ici, la persévérance de l'amour du Seigneur pour son peuple est mise davantage en relief.

1° L'action symbolique. III, 1-3.

CHAP. III. — 1. L'ordre divin. — *Adhuc vade.* « Encore, » par allusion à I, 2ᵇ. — *Dilige mulierem...* Un certain nombre d'interprètes supposent que cette femme aurait été distincte de Gomer; mais cette opinion paraît peu vraisemblable. Dieu aurait-il, à deux reprises, enjoint à Osée de contracter un mariage dans des circonstances si extraordinaires? De plus, le symbolisme exige qu'il soit question de la même femme; car rien n'indique que Gomer fût morte, et, si Osée la répudiait en vue d'une autre union, ces secondes noces auraient signifié que Jéhovah allait se choisir un nouveau peuple à la place d'Israël. La description très brève, mais caractéristique (*adulteram*), de la femme que le prophète est invité à aimer malgré tout, ne convient que trop à Gomer (cf. I, 2 et le commentaire). Notez d'ailleurs la forme de l'ordre. Dieu ne dit pas: Va encore, et prends une femme...; mais : Va encore, et aime...; par conséquent : Reprends-la, malgré son indignité, et sois-lui attaché quand même. Ce récit nous renvoie donc à I, 9. — *Dilectam amico.* Le mot ami n'a probablement pas ici la signification d'amant; il désigne plutôt le mari, qui avait continué d'aimer sa femme, malgré les infidélités de celle-ci. Cf. Cant. V, 16; Jer. III, 20. Il y a ainsi un contraste énergique entre ce qualificatif et le suivant (*adulteram*). — Dieu fait immédiatement l'application du symbole : *sicut diligit...* Jéhovah aime, lui aussi, Israël ingrat et idolâtre. — *Respiciunt ad...* Locution expressive : se tourner vers une chose avec une affection et des désirs intenses. Écho possible de Deut. XXXI, 18. — *Vinacia uvarum:* du marc du raisin, dont tout le jus est sorti; ce qui est, d'après saint Jérôme, un type de l'inanité des idoles. Nuance dans l'hébreu : des gâteaux de raisins secs. Ces gâteaux étaient sans doute associés au culte idolâtrique, comme ceux dont parle Jérémie, VII, 18 et XLIV, 19.

2-3. Osée obéit à l'ordre de Dieu. — *Fodi eam.* Saint Jérôme a pris le verbe hébreu *kârah* dans son acception primitive de creuser; mais il a aussi celle d'acheter, qui convient beaucoup mieux dans ce passage (LXX : ἐμισθωσάμην αὐτήν, « mercede conduxi eam »). Il est probable que Gomer, abandonnée par ceux qu'elle avait follement suivis, se trouvait dans une profonde misère matérielle ; Osée s'engagea alors à la secourir, pour qu'elle pût vivre en attendant qu'il la reprît auprès de lui. Les exégètes qui admettent l'hypothèse d'un second mariage voient ici une allusion à l'ancienne coutume d'après laquelle le nouvel époux donnait aux parents de sa femme une somme réglée d'avance. Cf. Gen. XXXIV, 12; II Reg. III, 14, etc. — *Quindecim argenteis.* Il s'agit du sicle d'argent, qui valait 2 fr. 83. Le prix payé par Osée fut donc de 42 fr. 45. — *Coro.* D'après l'hébreu, un *ḥomer;* mesure de capacité équivalant à 338 litres 80. — *Dimidio cori.* Hébr.: un *léṭek.* Autre mesure de capacité, qui n'est pas mentionnée ailleurs dans la Bible; les rabbins nous apprennent qu'elle correspondait à la moitié du *ḥomer*, c.-à-d. à 169 lit. 40. Les LXX n'ont pas compris cette expression, qu'ils traduisent par : une outre de vin. La quantité d'orge livrée à la femme était assez considérable pour lui fournir du pain pendant longtemps. — *Expectabis* (vers. 3). Littéralement dans l'hébreu : Tu seras assise pour

3. Et dixi ad eam : Dies multos expectabis me; non fornicaberis, et non eris viro; sed et ego expectabo te.

4. Quia dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine theraphim.

5. Et post hæc revertentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum, et David, regem suum; et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum.

3. Et je lui dis : Tu m'attendras pendant des jours nombreux : tu ne te livreras pas à la prostitution et tu ne seras à aucun homme; et moi aussi je t'attendrai.

4. Car pendant des jours nombreux les enfants d'Israël demeureront sans roi, sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans théraphim.

5. Et après cela les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et ils s'approcheront avec crainte du Seigneur et de ses biens, aux derniers jours.

---

moi; c.-à-d., Tu m'attendras, comme traduit fort bien la Vulgate. Il faut que, durant sa vie d'isolement et de privations relatives, la coupable réfléchisse, s'humilie et se repente, pour mériter d'être reprise par son époux mystique. — *Non fornicaberis.* Elle n'en aura plus l'occasion dans sa retraite. — *Non eris viro.* Elle ne jouira pas non plus des tendresses de son mari. — *Sed et ego...* L'hébreu dit simplement : Et moi aussi pour toi. C.-à-d. : Je ferai de même à ton égard; je t'attendrai, comme dit la Vulgate.

2° L'explication du symbole. III, 4-5.

4-5. Le châtiment d'Israël et sa rentrée en grâce. — *Quia dies multos...* Les jours nombreux de la pénitence de Gomer figurent donc les siècles pendant lesquels les citoyens des dix tribus (*filii Israel*) devaient attendre leur pardon, exilés sur la terre étrangère (*sedebunt;* voyez la note du vers. 3ª). Alors, plus de roi ni de prince à leur tête (*sine rege...*), car ils auront entièrement perdu leur indépendance. — *Sine sacrificio,... theraphim.* Cette énumération marque la cessation non seulement du culte légitime, mais aussi du culte idolâtrique. Comp. le vers. 3ᵇ : « Non fornicaberis, et non... viro. » Durant l'exil, Israël ne jouira ni de son Dieu, ni des idoles. — *Sine altari.* De même les LXX, qui ont lu *mizbéaḥ*, comme saint Jérôme; mais l'hébreu a *maṣébah*, stèle, vraisemblablement une pierre ou colonne érigée en l'honneur des dieux (*Atl. archéol.*, pl. CXIII, fig. 9; pl. CXVI, fig. 7). — *Sine ephod.* L'éphod était un des principaux ornements du grand prêtre juif (cf. Ex. XXVIII, 6-4; l'*Atl. archéol.*, pl. CVI, fig. 7, 11); mais les prêtres païens s'en revêtaient aussi (cf. Jud. XVII, 5; XVIII, 14, 17-20, etc.; l'*Atl. archéol.*, pl. CXVI, fig. 4). — *Sine theraphim.* On nommait ainsi des statues ou statuettes à figure humaine, qui paraissent avoir servi de dieux lares. Cf. Gen. XXXI, 19 et ss.; I Reg. XV, 23; XIX, 13, 16, etc.; l'*Atl. archéol.*, pl. CXIV, fig. 6. — *Et post hæc...* (vers. 5) : après cette longue et pénible attente. — *Revertentur:* au moral, par une conversion sincère. — *Et quærent...* Leur empressement à chercher Jéhovah et son Christ sera aussi ardent que leur zèle d'autrefois pour les idoles. — *Et David regem.* C.-à-d., l'héritier et le successeur légitime de ce grand prince; par conséquent, le roi idéal, le Messie, comme l'a toujours franchement admis la tradition juive, et comme il ressort du contexte en toute évidence. Comp. les passages semblables de



Stèle punique consacrée à Baal.

Jérémie, XXX, 9, et d'Ézéchiel, XXXIV, 23-24; XXXVII, 23-24. — *Pavebunt ad Dominum* est un hébraïsme énergique, qui marque le saint tremblement avec lequel les Israélites s'appro-

CHAPITRE IV

1. Écoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël, car le Seigneur a un procès avec les habitants du pays; car il n'y a pas de vérité, il n'y a pas de miséricorde, il n'y a pas de connaissance de Dieu dans le pays.
2. L'outrage, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère l'ont inondé, et le sang y touche le sang.
3. C'est pourquoi le pays sera en deuil, et tous ceux qui y habitent seront languissants, avec les bêtes des champs et les oiseaux du ciel; les poissons même de la mer périront.

1. Audite verbum Domini, filii Israel, quia judicium Domino cum habitatoribus terræ; non est enim veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terra.
2. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.
3. Propter hoc lugebit terra, et infirmabitur omnis qui habitat in ea, in bestia agri, et in volucre cæli; sed et pisces maris congregabuntur.

---

cheront du Dieu si puissant, si terrible qu'ils avaient tant offensé. — *Ad bonum ejus:* les divins bienfaits en général; spécialement, comme dans Jérémie, XXXI, 12-14, les faveurs temporelles de Jéhovah, rendues aux Juifs après l'exil. — *In novissimo...* Hébr.: *b'aharît hayyâmîm;* formule qui désigne toujours les temps messianiques. Voy. Gen. XLIX, 1, et le commentaire; Is. II, 2; Mich. IV, 1, etc.

DEUXIÈME PARTIE

Le livre des discours. IV, 1 — XIV, 10.

Le langage se transforme tout à coup, quoique la pensée demeure en réalité la même. La première partie était une introduction; celle-ci constitue le fond principal du livre : elle n'expose pas d'action symbolique, mais elle consiste en discours, semblables à ceux que renferment les autres écrits des prophètes.

Section I. — Premier discours : l'impiété, le chatiment et le salut futur d'Israel. IV, 1 — XI, 11.

§ I. — *La profonde corruption de tout le peuple.* IV, 1 — VII, 16.

1° Les péchés d'Israël et leur châtiment. IV, 1-3.

Chap. IV.— 1-3. Exorde du discours. — *Audite verbum...* Appel à l'attention, et brève indication du motif que les habitants du royaume du nord (*filii Israel*) ont d'écouter la divine parole : leurs intérêts les plus chers sont en jeu, car le Seigneur va lancer contre eux une accusation sévère (*quia judicium...;* d'après l'hébreu, *rîb*, un procès en règle, dans lequel Jéhovah sera tout à la fois le plaignant et le juge). Cf. Is. I, 18; Mich. VI, 2, etc. — *Habitatoribus terræ:* les citoyens du pays d'Israël, à quelque classe qu'ils appartiennent. — *Non est enim...* Les raisons du procès sont d'abord indiquées en termes négatifs: les grands devoirs envers le prochain et envers Dieu sont foulés aux pieds dans toute l'étendue du royaume. — *Veritas et misericordia.* Ces deux vertus, la bonne foi et la charité, résument ici les devoirs mutuels des habitants d'une même contrée. Elles se complètent l'une l'autre : la vérité sans la charité rendrait l'homme dur, et la charité sans la vérité aboutirait à la faiblesse. — Par *scientia Dei*, il faut entendre la connaissance théorique, qui conduit ensuite à l'accomplissement des volontés célestes. Grande honte pour le peuple israélite, favorisé de révélations sans nombre, d'agir comme s'il ne connaissait pas Dieu. — *Maledictum...* (vers. 2). Les raisons du procès, indiquées en termes positifs. Non seulement les vertus essentielles sont absentes du pays, mais les vices les plus affreux y règnent en maîtres. Désolante énumération. Dans l'hébreu, au lieu des cinq premiers substantifs, on lit des verbes à l'infinitif; ce qui marque avec plus d'énergie encore la fréquence et l'universalité des crimes mentionnés. — L'équivalent hébreu de *maledictum* est « jurer », c.-à-d., prononcer le nom de Dieu en vain, le mêler d'une manière impie à des formules de malédiction, et surtout le profaner par le parjure. — *Homicidium et furtum.* Comparez le récit de IV Reg. XV, 8-31, relatif à cette même période, et les tableaux tracés par Amos, II, 6-8, et par Michée, VII, 2-6, contemporains d'Osée. — *Inundaverunt.* Les LXX, le syriaque et l'arabe ont une traduction analogue à celle de la Vulgate; mais de nombreux interprètes modernes laissent au verbe hébreu *pârâṣu* sa signification primitive, « pénétrer violemment, » et ils le séparent des expressions qui précèdent : On jure, on ment, ils usent de violence. — *Sanguis sanguinem...* Détail tragique, spécialement dans l'hébreu, où le mot sang est employé deux fois de suite au pluriel. On commettait meurtre sur meurtre, et le sang des nouvelles victimes coulait sur celui des premières. — La menace *propter hoc...* (verset 3) n'est que trop justifiée par cette description caractéristique. — *Lugebit terra.* Les écri-

4. Verumtamen unusquisque non judicet, et non arguatur vir; populus enim tuus sicut hi qui contradicunt sacerdoti.
5. Et corrues hodie, et corruet etiam propheta tecum. Nocte tacere feci matrem tuam.
6. Conticuit populus meus, eo quod non habuerit scientiam. Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi; et oblita es legis Dei tui, obliviscar filiorum tuorum et ego.

7. Secundum multitudinem eorum sic peccaverunt mihi; gloriam eorum in ignominiam commutabo.

4. Mais que nul ne conteste et qu'on n'accuse personne; car ton peuple est comme ceux qui contredisent les prêtres.
5. Tu tomberas aujourd'hui, et le prophète tombera aussi avec toi. La nuit, j'ai fait taire ta mère.
6. Mon peuple s'est tu, parce qu'il n'a pas eu de science. Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai, pour que tu n'exerces plus mon sacerdoce; et puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, j'oublierai tes enfants, moi aussi.
7. Plus ils se sont multipliés, plus ils ont péché contre moi; je changerai leur gloire en ignominie.

---

vains sacrés nous montrent souvent la terre et les animaux frappés à cause des péchés des hommes. Cf. Is. XXIV, 3-7; Jer. XII, 4; Am. VIII, 8, etc. — *In bestia... et in...* Traduction servile de l'hébreu. C.-à-d. : avec les bêtes des champs et les oiseaux du ciel (LXX : σὺν τοῖς θηρίοις). — *Congregabuntur* a le sens de « auferentur » : ils périront et disparaîtront.

2° Les séducteurs seront punis, mais le châtiment atteindra aussi ceux qui se seront laissé séduire. IV, 4-10.

4-6. Comment les prêtres sont la vraie cause des péchés du peuple et comment le Seigneur se vengera d'eux. — *Verumtamen...* Osée s'interrompt tout à coup dans l'énoncé des crimes d'Israël et des maux qui l'attendent, pour dire, d'après la Vulgate, qu'il fait ces descriptions à pure perte, sans aucun espoir de convertir ses compatriotes. Inutile de juger la conduite du peuple (*unusquisque non...*) et de lui adresser des reproches (*non arguatur...*), tant il est endurci et incorrigible. L'hébreu est plus simple et plus clair : Que personne ne conteste et que personne ne réclame! C.-à-d. : la sentence prononcée contre vous est juste; gardez-vous de protester contre elle. — *Populus enim...* Le prophète, s'adressant à Jéhovah (« ton peuple ») fait ressortir par un trait saisissant l'orgueil de ses concitoyens. — *Sicut hi qui contradicunt...* Lorsque les prêtres parlaient « ex officio », par exemple, pour interpréter un point de la loi, on était tenu de leur obéir. Cf. Deut. XVII, 8 et ss. Les coreligionnaires d'Osée, arrogants et entêtés dans leurs idées, refusaient d'écouter les messagers de Dieu. — *Et corrues* (vers. 5). Hébr.: Tu trébucheras. — Au lieu de *hodie*, il faudrait : le jour, pendant le jour; par opposition à *nocte*, qui vient ensuite. En outre, la phrase est autrement coupée dans l'hébreu : Tu trébucheras pendant le jour; le prophète aussi trébuchera avec toi pendant la nuit, et je ferai périr ta mère. C'est aux prêtres, mentionnés à la fin du verset 4, que s'adresse cette apostrophe sévère : leurs crimes attireront sur eux, et aussi sur les mauvais prophètes, leurs complices, une succession de malheurs sans fin, auxquels il leur sera impossible d'échapper. — *Tacere feci.* Hébr.: J'ai fait périr. Prétérit prophétique; de même le suivant. — La métaphore *matrem tuam* désigne le royaume d'Israël personnifié. — *Conticuit* (vers. 6): « æterno silentio », ajoute saint Jérôme dans son commentaire. Mais l'hébreu dit encore : a péri. — Ce sort terrible atteindra Israël *eo quod non... scientiam;* à savoir, la science de Dieu. Comp. le vers. 1ᵇ. Comme cette coupable ignorance du peuple provenait de celle des prêtres, ceux-ci en porteront toute la responsabilité : *Quia tu repulisti...* Le pronom est très accentué : Toi qui, par état, étais tenu de connaître les choses de Dieu. Sur ce grave devoir des prêtres juifs, voyez Lev. X, 11; Deut. XXXIII, 10; Mal. II, 7. — *Ego quoque repellam...* Juste talion. Cet arrêt semble calqué sur celui que Samuel avait autrefois prononcé contre Saül. Cf. I Reg. XV, 26. — *Ne... fungaris mihi.* Ce pronom surprend à première vue, car il s'agit, non des prêtres légitimes, mais des prêtres des veaux d'or; toutefois il s'explique, si l'on se souvient que le culte des veaux d'or n'était pas absolument idolâtrique, et qu'il se rapportait à Jéhovah, dans l'intention de la plupart de ceux qui l'offraient. D'ailleurs, il ne faut pas trop presser cette expression emphatique. — *Oblita es...* D'après la Vulgate, ces mots s'adressent au royaume d'Israël (« matrem tuam », vers. 5); mais les verbes et les pronoms sont au masculin dans l'hébreu : ce sont donc les prêtres qui sont interpellés et menacés. On leur reproche d'avoir volontairement oublié la loi divine, qui leur avait été confiée comme un précieux dépôt. — *Obliviscar.* Encore le talion, énergiquement exprimé. — *Filiorum tuorum.* Chez les Hébreux, le sacerdoce était héréditaire. S'il est retiré aux pères et aux fils, c'est que la caste sacerdotale aura complètement disparu, comme l'ont dit les lignes précédentes.

7-10. La même pensée, répétée en d'autres termes. — Osée revient d'abord sur les crimes des prêtres : *Secundum multitudinem...* Ce détail montre que les ministres des veaux d'or étaient très nombreux dans le royaume des dix tribus. — *Gloriam... in ignominiam...* L'état sacerdotal a toujours et partout été regardé comme noble et glorieux; les humiliations de l'exil n'en devaient être que plus dures pour les prêtres d'Israël. — *Peccata... comedent* (vers. 8). Le temps

8. Ils se nourrissent des péchés de mon peuple, et ils élèvent leurs âmes vers son iniquité.
9. Comme est le peuple, ainsi sera le prêtre ; je le châtierai selon ses voies, et je lui rendrai *ce que méritent* ses pensées.
10. Ils mangeront, et ils ne seront pas rassasiés ; ils se sont livrés à la fornication, et ils n'ont pas cessé, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur et n'ont pas gardé *sa loi.*
11. La fornication, le vin et l'ivresse font perdre le sens.
12. Mon peuple a interrogé un morceau de bois, et son bâton lui a annoncé *l'avenir ;* car l'esprit de fornication les a trompés, et ils se sont prostitués loin de leur Dieu.
13. Ils sacrifiaient sur le sommet des montagnes, et ils brûlaient de l'encens

8. Peccata populi mei comedent, et ad iniquitatem eorum sublevabunt animas eorum.
9. Et erit sicut populus, sic sacerdos ; et visitabo super eum vias ejus, et cogitationes ejus reddam ei.
10. Et comedent, et non saturabuntur ; fornicati sunt, et non cessaverunt, quoniam Dominum dereliquerunt in non custodiendo.
11. Fornicatio, et vinum, et ebrietas auferunt cor.
12. Populus meus in ligno suo interrogavit, et baculus ejus annuntiavit ei ; spiritus enim fornicationum decepit eos, et fornicati sunt a Deo suo.
13. Super capita montium sacrificabant, et super colles accendebant thy-

---

présent serait préférable : Ils mangent... De même pour le verbe *sublevabunt.* Image très forte. Manger une chose, c'est en vivre, y trouver des avantages ; les prêtres d'Israël vivaient des péchés du peuple, qu'ils encourageaient pour leur plus grand profit personnel. Il y a de la compassion et de l'émotion dans les mots *populi mei :* malgré le schisme, les habitants du royaume d'Israël étaient demeurés le peuple de Jéhovah, dont le cœur souffrait en voyant à quel point leurs prêtres abusaient d'eux. — *Et ad iniquitatem...* Autre locution énergique, analogue à celle qui précède. Élever son âme vers une chose, c'est la désirer ardemment (cf. Jer. XLIV, 14, d'après l'hébreu) ; trouvant leur avantage dans les péchés de la nation, les prêtres souhaitaient qu'ils se multipliassent. Au lieu de *animas eorum,* lisez : « animas suas » ; les âmes des prêtres. — *Erit sicut... sic...* (vers. 9). Le royaume entier périra, les prêtres aussi ; chacun de ceux-ci recevra, au temps voulu, la terrible visite du Dieu vengeur (*visitabo super eum...*). — *Cogitationes... reddam.* Hébr. : Je lui rendrai (selon) ses œuvres. — *Comedent, et non...* (vers. 10). Un détail de leurs futures souffrances. Cette faim sera le digne châtiment des moyens immoraux qu'ils employaient pour s'enrichir. Comp. le vers. 8. — *Fornicati sunt.* Le verbe hébreu est à la forme dite causative. Ils ont fait commettre la fornication ; c.-à-d., ils ont porté le peuple à l'inconduite, soit au propre, soit au figuré (l'idolâtrie). — *Non cessaverunt.* Pas de limites à cette licence. Variante dans l'hébreu : Et ils ne se multiplieront pas. Il semblerait que l'impudicité doit avoir pour résultat l'accroissement des populations, mais c'est le contraire qui a lieu. — *Dereliquerunt in non...* Hébraïsme, qui revient à dire : Ils ont cessé d'observer les préceptes du Seigneur.

3° L'idolâtrie, et les crimes qui s'y associent. IV, 11-14.

11-14. Triste description. Les dénonciations du prophète ne visent pas seulement les prêtres, mais le royaume tout entier. — *Fornicatio et vinum...* Sorte d'adage qui sert de transition. — *Ebrietas.* D'après l'hébreu : le vin doux. Sur l'ivrognerie dans le royaume d'Israël, voyez Is. XXVIII, 9 ; Am. II, 8, et IV, 1. — *Auferunt cor.* Hébraïsme pour dire : enlèvent la raison, l'intelligence. Les deux espèces de débauches mentionnées ici par Osée opèrent, en effet, ce résultat. « Elles transforment l'homme raisonnable en une brute » (saint Jérôme). Cf. Eccli. XIX, 2. — *Populus meus...* Le vers. 12 et les suivants décrivent en détail la folie morale d'Israël. — *In ligno suo.* Selon quelques commentateurs, ces mots représenteraient les idoles, qui étaient fabriquées le plus souvent de bois (cf. Jer. II, 27 ; X, 6, etc.) ; mais ce sentiment est peu vraisemblable. En vertu du parallélisme, « lignum » est synonyme de *baculus*, et désigne aussi la divination pratiquée au moyen de baguettes de bois, très répandue dans l'Orient et l'Occident (cf. Hérodote, IV, 67 ; Tacite, *Germ.*, X, etc.). Comp. Ez. XXI, 21 et la note. — Le prophète va expliquer comment les Israélites ont pu en venir à une telle insanité. *Spiritus... fornicationum...* : c.-à-d. qu'un mouvement violent, auquel il n'ont pu résister, les a entraînés à l'idolâtrie, et leurs autres vices ont dérivé de celui-là. — *Decepit eos.* Plus fortement dans l'hébreu : les a fait errer. — Les mots *fornicationum et fornicati sunt* doivent être pris au figuré dans ce passage. Cf. II, 2, et la note. — *Super capita montium...* (vers. 13). Autres traits de la folle idolâtrique d'Israël : le culte des hauts lieux et des bois sacrés, si fréquemment réprouvé dans la Bible. Cf. Deut. XII, 2 ; III Reg. XIV, 13 ; IV Reg. XVII, 10-11 ; Jer. II, 20 ; III, 6 ; Ez. XX, 28, etc. Sur les hauteurs, on se croyait plus près de la divinité ; sous les arbres régnait cette demi-obscurité mystérieuse qui est agréable à tous les adorateurs. — Il y a beaucoup d'ironie dans le détail *quia bona erat...* Les trois arbres cités par manière d'exemple (*quercum, et populum...*)

miama, subtus quercum, et populum, et terebinthum, quia bona erat umbra ejus; ideo fornicabuntur filiæ vestræ, et sponsæ vestræ adulteræ erunt.

14. Non visitabo super filias vestras cum fuerint fornicatæ, et super sponsas vestras cum adulteraverint, quoniam ipsi cum meretricibus conservabantur, et cum effeminatis sacrificabant; et populus non intelligens vapulabit.

15. Si fornicaris tu, Israel, non delinquat saltem Juda; et nolite ingredi in Galgala, et ne ascenderitis in Bethaven, neque juraveritis : Vivit Dominus!

16. Quoniam sicut vacca lasciviens declinavit Israel; nunc pascet eos Dominus, quasi agnum in latitudine.

17. Particeps idolorum Ephraim : dimitte eum.

sur les collines, sous les chênes, les peupliers et les térébinthes, parce que leur ombre était agréable; c'est pourquoi vos filles se prostitueront, et vos femmes seront adultères.

14. Je ne punirai pas vos filles de leur prostitution, ni vos femmes de leurs adultères, parce qu'ils vivent eux-mêmes avec des courtisanes, et sacrifient avec des efféminés; le peuple sans intelligence sera châtié.

15. Si tu te livres à la fornication, ô Israël, que Juda au moins ne pèche pas; n'entrez pas à Galgala, ne montez point à Béthaven, et ne jurez pas : Vive le Seigneur!

16. Car Israël s'est révolté comme une génisse indomptable; maintenant le Seigneur le fera paître comme un agneau dans une vaste campagne.

17. Ephraïm est attaché aux idoles : laisse-le.

---

donnent une ombre épaisse. — *Ideo fornicabuntur...* Punition d'un genre spécial, en harmonie avec la fornication spirituelle d'Israël. Les chefs des familles apprendront à leurs dépens, par le déshonneur de leurs filles, quelles sont les conséquences naturelles du culte des faux dieux, et comment le Seigneur sait se venger. — *Non visitabo...* (vers. 14). Développement de la pensée : Dieu ne prendra pas le parti des pères ainsi outragés, et il ne châtira pas l'inconduite de leurs filles, car ils auront causé eux-mêmes, par leurs honteux exemples, ces chutes déplorables (*quoniam ipsi...*). — *Conversabantur.* Osée passe brusquement, selon sa coutume, d'une personne à l'autre. Comp. les vers. 4, 5, 6, 7, etc. — *Cum effeminatis.* Hébr. : avec les *q'dêšôṭ.* C'est ici le seul endroit de la Bible où ce mot soit employé au féminin; dans les passages similaires, nous lisons la forme masculine (III Reg. XIV, 24; XV, 12; IV Reg. XXIII, 7, etc.). Il désigne les personnes de l'un et de l'autre sexe qui se prostituaient de la manière la plus ignoble en l'honneur d'Astarté. Ces monstruosités n'étaient que trop communes chez les païens de toutes nationalité. Cf. Bar. VI, 42-43. — *Populus non intelligens...* L'alinéa se termine par une pensée générale, analogue à celle qui l'avait ouvert. L'équivalent hébreu de *vapulabit* n'apparaît qu'en cet endroit et Prov. X, 8, 10. Sa signification n'est pas absolument certaine (peut-être : tomber de tout son long; ou bien : être écrasé à terre); mais il est évident qu'il exprime une ruine totale.

4° Que Juda n'imite pas les mauvais exemples d'Israël. IV, 15-19.

15-19. Grand et éloquent avertissement à l'adresse de la partie du peuple théocratique qui était demeurée plus fidèle à son Dieu, mais que la conduite criminelle des tribus schismatiques pouvait facilement entraîner au mal. — *Si fornicaris* (*tu* : pronom accentué)... Le Seigneur interpelle en premier lieu Israël, et lui reproche de nouveau son idolâtrie. — *Non delinquat saltem...* Que du moins la portion la plus noble du peuple demeure saine. — *Nolite ingredi...* Dieu se tourne maintenant vers Juda, pour lui faire directement ses recommandations. — *Galgala.* Ville située non loin de Jéricho et qui était alors un grand centre d'idolâtrie. Comp. le passage semblable d'Amos, V, 5. Elle semble avoir appartenu à cette époque aux rois d'Israël; cf. III Reg. XVI, 34. — *Bethaven* est une transformation ironique du nom de Béthel. Au lieu de demeurer une « maison de Dieu », selon la signification de son nom (cf. Gen. XXVIII, 17-19), cette cité était devenue une « maison de vanité », c.-à-d., un sanctuaire où l'on adorait l'un des veaux d'or de Jéroboam Ier. Cf. III Reg. XII, 29. — *Neque juraveritis...* Jurer par le nom de Jéhovah était en soi une chose excellente, et la marque distinctive de la nation sainte (cf. Deut. X, 20; Jer. IV, 2, etc.). Osée, qui réprouve cet acte, fait donc allusion à quelque circonstance qui la rendait très coupable. Peut-être s'agit-il des serments idolâtriques signalés par Amos, VIII, 14; ou bien, du simple parjure, comme au vers. 2; ou encore, de l'association sacrilège du culte du vrai Dieu et du culte des idoles (cf. Soph. I, 5). — *Quoniam sicut...* (vers. 16). Motif pour lequel Juda doit se mettre en garde contre les funestes exemples d'Israël : s'il les imite, il sera à son tour sévèrement traité. — *Vacca lasciviens.* Hébr : une génisse rebelle (*sorérah*). Comparaison expressive. — *Declinavit.* Hébr.: *sárar*, a été rebelle. — Dieu saura mettre un terme à cette rébellion et mater les coupables : *pascet... quasi...*; par la souffrance, il les rendra aussi dociles qu'un agneau. — *In latitudine* : dans les vastes contrées orientales où les tribus du nord devaient être déportées. Ce passage, obscur en apparence, correspond donc à II, 9-14 et à III, 2-5, qui en

18. Leur festin est pour eux seuls; ils se sont plongés dans la fornication; ses protecteurs ont pris plaisir à le couvrir d'ignominie.

19. Le vent l'a lié dans ses ailes, et ils seront confondus à cause de leurs sacrifices.

18. Separatum est convivium eorum; fornicatione fornicati sunt; dilexerunt afferre ignominiam protectores ejus.

19. Ligavit eum spiritus in alis suis, et confundentur a sacrificiis suis.

CHAPITRE V

1. Écoutez ceci, prêtres; maison d'Israël, sois attentive; maison du roi, prête l'oreille; car c'est pour vous qu'est ce jugement, parce que vous avez été un piège pour ceux sur qui vous deviez veiller, et un filet tendu sur le Thabor.

2. Vous avez détourné au loin les victimes, et c'est moi qui suis leur instructeur à tous.

3. Je connais Éphraïm, et Israël ne

1. Audite hoc, sacerdotes; et attendite, domus Israel; et domus regis, auscultate; quia vobis judicium est, quoniam laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor.

2. Et victimas declinastis in profundum, et ego eruditor omnium eorum.

3. Ego scio Ephraim, et Israel non est

---

sont les meilleurs commentaires. — *Particeps idolorum...* (vers. 17). On nous ramène à la conduite du royaume d'Israël, qui reçoit, d'après la principale de ses tribus, le surnom d'*Ephraïm*. — *Dimitte eum.* C'est toujours Juda qui est interpellé: abandonne ce criminel à son sort, sépare-toi de lui. — *Separatum... convivium...* (vers. 18). Saint Jérôme explique ainsi sa traduction: « Factum est, inquit Deus, convivium eorum a me alienum. » Mais l'hébreu signifie plutôt: Leur breuvage s'est retiré; de sorte que le sens de la phrase serait: A peine leurs orgies ont-elles pris fin sous une forme (l'ivrognerie), qu'elles recommencent sous une autre (l'impudicité: *fornicatione...*). — *Dilexerunt afferre...* Ils ne se lassent pas de multiplier leurs crimes, et de se couvrir par là même de confusion. — *Protectores ejus.* L'hébreu emploie une figure expressive: ses boucliers. C.-à-d., comme traduit la Vulgate, les protecteurs-nés du peuple, ses chefs. Cf. Ps. XLV, 8 et 12, d'après l'hébreu. — *Ligavit eum* (verset 19). Prétérit prophétique. *Spiritus* représente ici le vent violent de la colère divine. *In alis* continue la métaphore: liés dans les ailes du vent, les coupables d'Israël seront emportés et lancés au loin. Grave avertissement pour Juda. — *Confundentur a sacrificiis...*: parce que ces vains sacrifices ne leur obtiendront pas le salut.

5° Les crimes des chefs. V, 1-7.

Chap. V. — 1-7. Ceux qui devaient maintenir le peuple dans le devoir l'ont au contraire scandalisé par leurs fautes sans nombre; ils ne resteront pas impunis. — *Audite hoc.* Nouvel appel à l'attention. Cf. IV, 1. Le prophète continue de parler à tous les membres de la nation (*domus Israel*); mais il a plus particulièrement en vue les classes dirigeantes, c.-à-d., les prêtres (*sacerdotes*, ceux dont il a été question plus haut, IV, 4 et ss.; par conséquent, les prêtres des veaux d'or) et les grands (*domus regis*: les princes du sang et tous les officiers royaux). La triple exhortation *audite, attendite, auscultate*, est vivante et expressive. — *Quia vobis.* Le pronom est mis en avant d'une manière très emphatique: C'est vous que le jugement divin concerne. — *Quoniam...* Osée va signaler quelques-unes des raisons pour lesquelles les chefs spirituels et civils du pays seront l'objet d'une condamnation spéciale: ils ont poussé de toutes façons la nation au mal. — *Laqueus* et *rete* sont deux expressions à peu près synonymes. Le lacet servait souvent à prendre les oiseaux; le filet, à capturer toute sorte d'animaux. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XXXIX, fig. 4, 8; pl. XL, fig. 1, 3, 4, 6, etc. — *Speculatori.* Le substantif hébreu *Miṣpah* est certainement ici un nom propre de localité, comme le montre le parallélisme, *super Thabor*, et il désigne, selon toute vraisemblance, Maspha de Galaad, associée à l'histoire de Jacob et de Jephté (cf. Gen. XXXI, 49; Jud. X, 17; XI, 11, etc.). Les LXX et saint Jérôme l'ont pris pour un nom commun. Le Thabor n'est autre que la belle montagne qui se dresse, solitaire, au nord de la plaine de Jezraël. Cf. Jud. IV, 6, 12, etc.; l'*Atl. géogr.*, pl. VII, XI. Ces deux points, les plus élevés du pays de chaque côté du Jourdain, représentent tout le royaume. — *Victimas... in profundum* (vers. 2). Expression obscure, quoique la pensée soit assez claire: ils ont corrompu le culte et rendu les victimes elles-mêmes un objet d'horreur pour Dieu. La traduction littérale de l'hébreu paraît être: « Et victimas apostatæ profundas fecerunt. » Les apostats ne diffèrent pas des chefs méprisables qui viennent d'être interpellés; ils méritaient ce nom, puisqu'ils s'étaient séparés de Jéhovah. Rendre profond équivaut à multiplier. Quant aux victimes, ce sont vraisemblablement des sacrifices idolâtriques. — *Et ego...* Le Seigneur a déjà commencé à instruire les coupables par la

absconditus a me; quia nunc fornicatus est Ephraim, contaminatus est Israel.

4. Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt.

5. Et respondebit arrogantia Israel in facie ejus, et Israel et Ephraim ruent in iniquitate sua; ruet etiam Judas cum eis.

6. In gregibus suis et in armentis suis vadent ad quærendum Dominum, et non invenient; ablatus est ab eis.

7. In Dominum prævaricati sunt, quia filios alienos genuerunt; nunc devorabit eos mensis, cum partibus suis.

8. Clangite buccina in Gabaa, tuba in

m'est pas caché; car maintenant Éphraïm se prostitue, Israël s'est souillé.

4. Ils n'appliqueront pas leurs pensées à revenir à leur Dieu, car l'esprit de fornication est au milieu d'eux, et ils ne connaissent point le Seigneur.

5. L'impudence d'Israël paraît sur son visage; Israël et Éphraïm tomberont par leur iniquité, et Juda aussi tombera avec eux.

6. Avec leurs brebis et leurs bœufs, ils iront chercher le Seigneur, et ils ne le trouveront point; il s'est retiré d'eux.

7. Ils ont péché contre le Seigneur, parce qu'ils ont engendré des enfants bâtards; maintenant ils seront consumés en un mois, avec ce qu'ils possèdent.

8. Sonnez du cor à Gabaa, de la trom-

---

châtiment (*eruditor...;* l'hébreu dit à l'abstrait: instruction); il les frappera davantage encore. — *Ego scio...* (vers. 3). Rien, dans la conduite d'Israël, n'a échappé aux regards de Dieu; s'il punit, c'est en pleine connaissance de cause. — *Fornicatus est:* par l'idolâtrie, qui a rendu la nation tout à fait immonde (*contaminatus est;* cf. Jer. II, 22; Ez. XX, 7). — *Non dabunt cogitationes...* (vers. 4). Ils se sont tellement enfoncés dans le mal, leurs penchants idolâtriques sont si invétérés, qu'ils ne songent même plus à se convertir. L'hébreu dit, avec une légère nuance: Leurs cœurs ne leur permettent pas de revenir à leur Dieu. — *Quia spiritus...* Comp. IV, 12 et la note. — *Respondebit arrogantia...* (vers. 5). C.-à-d. que l'orgueil effréné d'Israël témoigne contre lui. Sur cet orgueil, voyez VII, 10, et Am. VI, 8, 14. Le verbe hébreu *'ânah* (Vulg., « respondebit ») a souvent aussi le sens d'humilier, et c'est ainsi que le traduisent en cet endroit les LXX, le Targum et divers commentateurs. — *Ruent.* Hébr.: ils trébucheront. Cf. IV, 5 et la

Trompettes recourbées.

note. Leur malice sera la pierre contre laquelle ils se heurteront et qui déterminera leur chute (*in iniquitate...*). — *Ruet etiam Juda:* parce qu'il se sera livré, lui aussi, à la plus grossière idolâtrie. — *In gregibus...* En immolant des troupeaux entiers de victimes (*ṣ'ôn*, les moutons et les chèvres; *bâqâr*, les bœufs) les Israélites essayeront de reconquérir les faveurs de Jéhovah; mais il sera trop tard. Cf. Mich. III, 4. — *Ablatus est.* Locution énergique. Hébr.: Il s'est retiré d'eux. — *Prævaricati sunt* (vers. 7). Hébr.: ils ont été infidèles. A la façon d'une épouse adultère. Cf. Jer. III, 20. — *Filios alienos.* Ce trait est un écho du livre des symboles (cf. I, 2, et II, 4). Israël a produit une race abâtardie, antithéocratique. Cf. Is. LVII, 3. — *Nunc.* Le châtiment est imminent; une période relativement courte (*mensis;* cf. Zach. XI, 8) verra leur ruine totale. — *Cum partibus...* Suivant toute la portée de l'hébreu, cette expression désigne les parts de territoire que reçut chaque famille israélite lorsque Josué fit le partage de la Palestine après la conquête. Cf. Jos. XIX, 9, etc. D'où il suit que le peuple ingrat sera dépossédé de la terre sainte.

6° La défaite et la ruine. V, 8-15.

8-10. Le pays entier sera investi par un puissant ennemi, qui le ravagera. — *Clangite...* Tableau dramatique. Osée contemple, dans son extase prophétique, l'armée ennemie qui envahit le royaume du nord pour le saccager et le renverser, et il invite les habitants à donner l'alarme. Cf. Jer. IV, 5; VI, 1. — *Buccina, tuba.* D'après l'hébreu: le *šôfâr* et le *ḥaṣoṣrah;* la trompette recourbée et la trompette droite. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. CIV; fig. 2-4. — *Gabaa* et *Rama* étaient deux bourgades situées au nord de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. VII et XVI). Comme elles

pette à Rama ; poussez des cris à Béthaven ; derrière ton dos, Benjamin.
9. Éphraïm sera désolé au jour du châtiment; j'ai montré ma fidélité aux tribus d'Israël.
10. Les princes de Juda ont agi comme ceux qui déplacent les bornes; je répandrai sur eux ma colère comme de l'eau.
11. Éphraïm est opprimé et brisé par le jugement, parce qu'il s'est mis à aller derrière les souillures.
12. Je suis devenu comme la teigne pour Éphraïm, et comme la pourriture pour la maison de Juda.
13. Éphraïm a vu son mal et Juda ses chaînes; et Éphraïm a recouru à Assur et a envoyé vers le roi vengeur; mais il ne pourra pas vous guérir, et il ne pourra pas rompre votre lien.
14. Car je serai comme une lionne pour Éphraïm, et comme un jeune lion pour

Rama ; ululate in Bethaven ; post tergum tuum, Benjamin.
9. Ephraim in desolatione erit in die correptionis; in tribubus Israel ostendi fidem.
10. Facti sunt principes Juda quasi assumentes terminum ; super eos effundam quasi aquam iram meam.
11. Calumniam patiens est Ephraim, fractus judicio, quoniam cœpit abire post sordes.
12. Et ego quasi tinea Ephraim, et quasi putredo domui Juda.
13. Et vidit Ephraim languorem suum, et Juda vinculum suum ; et abiit Ephraim ad Assur, et misit ad regem ultorem ; et ipse non poterit sanare vos, nec solvere poterit a vobis vinculum.
14. Quoniam ego quasi leæna Ephraim, et quasi catulus leonis domui Juda. Ego,

---

étaient bâties sur des hauteurs, le signal donné de là devait être entendu au loin. — *Ululate.* Cris de détresse à associer au son des trompettes. Sur *Bethaven*, voyez IV, 14 et la note. — *Post tergum*... L'ennemi approche des Benjaminites; qu'ils prennent garde! — *Ephraim in desolatione.* Plutôt : « in desolationem ». Le royaume sera totalement dévasté. — *In die correptionis:* au jour du châtiment, de la divine vengeance. — *In tribubus... fidem* (hébr. : une chose sûre). Ce que le prophète annonce aux tribus schismatiques n'est pas une conjecture humaine, mais un fait absolument certain, car « la sentence ne sera pas révoquée ». — *Facti... principes Juda.* De nouveau (comp. le vers. 5b) Juda est associé au sort terrible d'Israël, à cause de ses propres fautes. — *Quasi assumentes...* La loi mosaïque (Deut. XIX, 4; XXVII, 17; comp. Prov. XXIII, 10, etc.) interdisait sous des peines sévères de changer de place, dans un but de fraude, les bornes qui marquaient les propriétés individuelles; mais les princes de Juda, imitant les violences de ceux d'Israël, ne se gênaient point pour s'emparer par violence des domaines de leurs concitoyens. — *Effundam quasi aquam.* La colère divine débordera sur eux comme un torrent dévastateur. Cf. Is. XLIII, 3, etc.

11-15. Rien ne saurait arrêter la ruine, car personne ne viendra au secours du royaume attaqué. — *Calumniam patiens.* Plus énergiquement dans l'hébreu : Éphraïm est écrasé. — *Fractus judicio :* brisé en vertu de la divine sentence. Ces deux prétérits sont prophétiques. — *Abire post sordes.* Hébr. : Car il a voulu aller (il est allé volontiers) après l'ordonnance (*ṣav*). Suivant l'opinion la plus probable, cette expression désigne les veaux d'or que le premier roi des tribus du Nord, Jéroboam, avait établis de force dans le nouveau royaume (cf. III Reg. XII, 26-33); ses sujets s'étaient prêtés avec une plate servilité à l'exécution de ses désirs. Les LXX et le syriaque ont lu *šav*, et ont traduit : après les vanités; c.-à-d., les idoles. Saint Jérôme a lu *ṣôd*, excrément; nom méprisant des idoles. L'oracle est donc partout le même, malgré les divergences extérieures. — *Quasi tinea* (verset 12). Sur cette image, voyez Ps. XXXVIII, 12; Is. L, 9, et LI, 8, etc. (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XLVIII, fig. 14; pl. XLIX, fig. 8). Dieu fera périr lentement, mais sûrement, les coupables. — *Quasi putredo.* Métaphore non moins expressive : la décomposition intérieure du pays, l'anarchie, etc. — *Vidit Ephraim... et Juda...* (vers. 13). Ce que feront les deux royaumes pour éviter la ruine, lorsqu'ils se verront menacés de si près. — *Languorem..., vinculum...* (hébr.: blessure bandée): autres figures énergiques. — *Abiit ad Assur :* pour chercher des secours auprès de ce peuple, dont la puissance grandissait alors d'une manière rapide. — *Ad regem ultorem.* Hébr. : au roi *Yâreb.* Ce roi est encore mentionné plus bas (X, 6), en des termes qui montrent plus clairement encore que ne le fait ici le parallélisme (« abiit... ad Assur »), qu'il s'agit du roi d'Assyrie. *Yâreb* n'est pas un nom propre, mais un surnom, dont la Vulgate donne le sens probable (selon d'autres : champion, plaideur; les LXX lui ont laissé à bon droit sa forme hébraïque). Il y a beaucoup d'ironie dans le choix de ce surnom : un vengeur qui ne pourra pas venger; un champion incapable de défendre. L'histoire biblique cite plusieurs cas de pressants appels adressés par des rois juifs à l'intervention armée de l'Assyrie (cf. IV Reg. XV, 19; XVI, 7-8); mais on ne saurait dire quel est le monarque assyrien qui correspond au roi *Yâreb.* — *Solvere... vinculum.* Hébr.: éloigner de vous votre blessure.— *Quoniam ego...* (vers. 14). Le Seigneur étant décidé à détruire les deux royaumes juifs, on conçoit que l'Assyrie soit impuissante à les sauver. — *Leæna, catulus leonis.* Comparaisons fréquemment employées pour décrire les

ego capiam, et vadam; tollam, et non est qui eruat.

15. Vadens revertar ad locum meum, donec deficiatis, et quæratis faciem meam.

la maison de Juda. Moi, moi, je prendrai *ma proie* et je m'en irai; je l'enlèverai, et personne ne l'arrachera.

15. Je m'en retournerai à ma demeure, jusqu'à ce que vous tombiez de misère et que vous recherchiez ma face.

CHAPITRE VI

1. In tribulatione sua mane consurgent ad me: Venite, et revertamur ad Dominum,
2. quia ipse cepit, et sanabit nos; percutiet, et curabit nos.
3. Vivificabit nos post duos dies; in die tertia suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. Sciemus, sequemurque, ut cognoscamus Dominum. Quasi diluculum præparatus est egressus ejus, et veniet quasi imber nobis temporaneus et serotinus terræ.

4. Quid faciam tibi, Ephraim? quid

1. Dans leur affliction, ils se lèveront de grand matin *pour venir* à moi: Venez, et retournons au Seigneur;
2. car il nous a fait captifs, et il nous délivrera; il a blessé, et il nous guérira.
3. Il nous rendra la vie après deux jours; le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence. Nous saurons, et nous suivrons le Seigneur, afin de le connaître. Son lever sera semblable à l'aurore, et il descendra sur nous comme les pluies de l'automne et du printemps sur la terre.
4. Que te ferai-je, Éphraïm? que te

---

effets de la colère irrésistible de Jéhovah. Cf. Is. XV, 9; XXXVIII, 13; Jer. IV, 7; V, 6, etc. — *Ego, ego*... Grande vigueur dans cette répétition. — *Capiam, et vadam.* Hébr.: Je déchirerai, et je m'en irai. « La manière toute féline dont le lion agit envers sa proie, la déchirant d'abord, puis l'emportant, est décrite en des termes pittoresques et rapides. » — *Vadens revertar*... (verset 15). Dieu retournera dans sa demeure du ciel, dont il était descendu pour châtier. — *Donec deficiatis.* Littéralement, dans l'hébreu: Jusqu'à ce qu'ils soient coupables; c.-à-d., s'avouent coupables. Condition essentielle du pardon.

7° La fausse conversion et les vaines espérances d'Israël. VI, 1-11.

CHAP. VI. — 1-3. Les Israélites s'excitent mutuellement à la pénitence. Passage pathétique. Malheureusement, le peuple ne s'humilie pas et ne manifeste aucun repentir de ses fautes; il se borne à exprimer ses espérances illusoires. — *In tribulatione ..consurgent.* Instruits par l'épreuve, les habitants d'Israël éprouveront quelques bons sentiments et désireront revenir à leur Dieu. — *Mane:* de grand matin, avec un louable empressement. — *Venite et revertamur*... Cette exhortation réciproque à la conversion serait touchante, si elle n'était toute superficielle. — *Ipse cepit* (vers. 2). Allusion à V, 14. L'hébreu a de nouveau: Il a déchiré (comme un lion). — *Sanabit.* Ils expriment une entière confiance dans la toute-puissance du Seigneur pour remédier aux maux qu'il aura lui-même causés. — *Percutiet, et curabit.* Hébr.: Il a frappé, et il bandera (la plaie). Cf. V, 13. — *Vivificabit nos* (vers. 3). Ils comprennent qu'un certain intervalle devra s'écouler entre leur prière et le pardon divin, tant leurs crimes ont été graves et nombreux; mais ils ne doutent pas, Jéhovah étant si miséricordieux, que le délai ne soit très court: *post duos dies, in die tertia.* Comp. la formule semblable de Luc. XIII, 32. — *Vivemus in conspectu...:* sous son regard paternel, à l'ombre de son aimable protection. — Quoique ce vers. 3 ne concerne réellement et directement que la résurrection d'Israël, « à tous les âges, la piété chrétienne a reconnu très généralement dans ses expressions une allusion à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » et rien n'empêche que l'Esprit-Saint, en suggérant au prophète Osée cette date de trois jours, n'ait voulu qu'elle se rapportât incidemment au grand mystère de la Pâque chrétienne. — *Sciemus.* Mieux, à la forme exhortative: Connaissons, cherchons à connaître le Seigneur. Le crime principal des Israélites avait consisté dans l'ignorance de Dieu et des choses de Dieu (cf. IV, 1, 6b); leur premier sentiment, après leur conversion, consiste naturellement en un très vif désir de connaître Jéhovah. — *Quasi diluculum*... Pensée délicate, et poétiquement exprimée: la venue de Dieu pour les sauver (*egressus ejus*) est aussi sûre (*præparatus est*) et sera aussi joyeuse que l'est le retour de l'aurore après une nuit d'angoisse. Cf. Ps. XXIX, 6; Is. LVIII, 8, etc. — *Veniet quasi imber.* Autre comparaison orientale, très éloquente: comme une pluie abondante qui détrempe le sol desséché. Cf. Ps. LXXI, 6; Prov. XVI, 15, etc. — *Temporaneus et serotinus.* C.-à-d., la pluie d'automne et celle du printemps.

4-11. Réponse du Seigneur à cette prière implicite d'Israël. Leur repentir est trop peu sin-

ferai-je, Juda? Votre miséricorde est comme la nuée matinale, et comme la rosée qui se dissipe le matin.
5. C'est pourquoi je les ai frappés par les prophètes, je les ai tués par les paroles de ma bouche, et tes jugements éclateront comme la lumière.
6. Car je veux la miséricorde et non le sacrifice, et la connaissance de Dieu plutôt que des holocaustes.
7. Mais eux, comme Adam, ils ont rompu l'alliance; là même ils m'ont été infidèles.
8. Galaad est une ville de fabricateurs d'idoles, remplie de sang.
9. Comme des bandes de brigands, elle conspire avec les prêtres, qui tuent sur la route ceux qui viennent de Sichem; car ils commettent le crime.

faciam tibi, Juda? Misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens.
5. Propter hoc dolavi in prophetis, occidi eos in verbis oris mei; et judicia tua quasi lux egredientur.
6. Quia misericordiam volui, et non sacrificium, et scientiam Dei plus quam holocausta.
7. Ipsi autem sicut Adam transgressi sunt pactum; ibi prævaricati sunt in me.
8. Galaad civitas operantium idolum, supplantata sanguine.
9. Et quasi fauces virorum latronum, particeps sacerdotum, in via interficientium pergentes de Sichem; quia scelus operati sunt.

---

cère pour produire les beaux résultats qu'ils ont décrits; un châtiment complet est nécessaire pour les purifier. — *Quid faciam...?* Bel anthropomorphisme : le Seigneur est censé réfléchir, et chercher par quels moyens il pourra produire dans les deux royaumes juifs (*Ephraim, Juda*) une conversion réelle et durable. — *Misericordia vestra.* Plutôt, d'après l'hébreu : votre piété. — *Quasi nubes...* Comme un nuage qui « promet la pluie (ardemment désirée), mais que la chaleur du soleil fait promptement s'évaporer. » En été, le vent d'ouest amène souvent, le matin, de la Méditerranée, des masses de nuages, qui disparaissent aussitôt, pompés par la chaleur. — *Propter hoc* (vers. 5) : à cause du peu de sincérité de leur repentir. — *Dolavi in prophetis.* Par l'intermédiaire de ses prophètes, qui annonçaient ses décrets de vengeance, et auxquels les saints Livres attribuent souvent une puissance destructive (cf. Is. XI, 4; Jer. I, 10, etc.), Dieu avait coupé, tranché, taillé dans le vif de la nation coupable, comme fait un médecin habile, afin d'empêcher le mal de s'étendre. — *Occidi... in verbis...* Il avait prononcé contre ces ingrats maint arrêt de mort. — *Judicia tua :* les jugements divins lancés contre Israël. Celui-ci est de nouveau interpellé directement. — *Quasi lux :* aussi éclatants que la lumière du jour. Selon quelques interprètes, à cause du caractère menaçant de ce passage : prompts et terribles comme la foudre. — *Quia misericordiam...* (vers. 6). Le verbe *volui* a le sens de « dilexi ». Jésus-Christ a cité à deux reprises cette parole (cf. Matth. IX, 13; XII, 7), et l'application qu'il en fait montre que, par miséricorde, il faut entendre la charité envers le prochain. — *Et non sacrificium.* Façon orientale et hyperbolique de dire que les sacrifices mêmes ont moins de valeur devant Dieu que la pratique de la charité. Cf. I Reg. XV, 22; Ps. XXXIX, 7; XLIX, 8-15; L, 18-19; Is. I, 11 et ss.; Jer. VII, 22-23; Mich. VI, 6-8. « Il était nécessaire de rappeler cette pensée à un peuple toujours enclin à faire, de la cérémonie extérieure, le culte unique demandé par le Seigneur; et il est absurde d'en conclure, comme le font plusieurs, que les prophètes méprisaient le culte mosaïque. » — *Scientiam Dei :* la connaissance pratique, non moins que la théorique; l'accomplissement intégral des volontés divines. Cf. IV, 1b. — *Ipsi autem...* (vers. 7). L'écrivain sacré revient sur le désordre moral qui régnait dans toutes les classes de la société israélite. Ce tableau n'est pas moins saisissant que ceux du chap. IV. — *Sicut Adam.* Le premier homme avait transgressé les ordres de Dieu; ses descendants hébreux violaient de même l'alliance conclue au Sinaï (*pactum*). Le mot *'Adâm* est vraiment ici un nom propre; ce serait affaiblir la pensée que de l'envisager comme un nom commun, à la suite des LXX (ἄνθρωπος), du syriaque, et d'un certain nombre d'exégètes. — *Ibi prævaricati...* L'adverbe, qui est très accentué, désigne la Terre sainte; circonstance aggravante. — *Galaad* (vers. 8). Cette ville, identique sans doute à Ramoth-Galaad, chef-lieu de la province transjordanienne (cf. Deut. IV, 43; l'*Atl. géogr.*, pl. VII), représente toute la région d'au delà du Jourdain, de même que *Sichem*, au vers. 10, figure la Palestine cisjordanienne. — *Operantium idolum.* Mieux dans l'hébreu : d'hommes qui commettent l'iniquité. — *Supplantata sanguine.* Locution énergique, à expliquer d'après l'hébreu : la ville de Galaad est remplie des traces sanglantes laissées par les pieds des meurtriers. Cf. III Reg. II, 5. Peut-être ce passage fait-il allusion à l'assassinat du roi Phacéia par Phacée; car il est dit expressément, dans le récit biblique (IV Reg. XV, 25) que cinquante Galaadites accompagnaient le meurtrier. — *Quasi fauces...* (vers. 9). C.-à-d., comme les antres et les repaires des brigands. Dans la Vulgate, *particeps* se rapporte à « civitas » : la cité coupable conspire avec les prêtres. L'hébreu, dont le sens est assez difficile, signifie probablement : Comme des brigands en embuscade, (ainsi) la société des prêtres assassine sur la

10 In domo Israel vidi horrendum; ibi fornicationes Ephraim, contaminatus est Israel.
11. Sed et Juda, pone messem tibi, cum convertero captivitatem populi mei.

10. Dans la maison d'Israël j'ai vu des choses horribles; là sont les fornications d'Éphraïm, Israël est souillé.
11. Mais à toi aussi, Juda, est préparée une moisson, lorsque je ramènerai les captifs de mon peuple

CHAPITRE VII

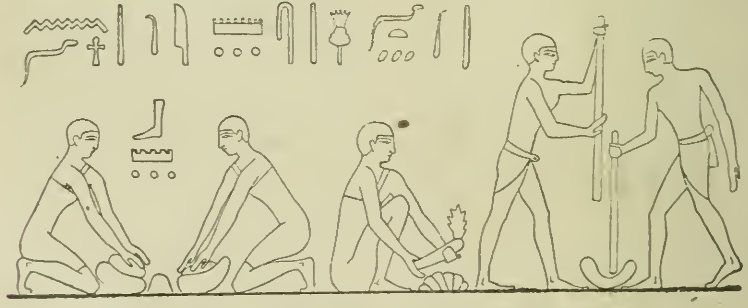
1. Cum sanare vellem Israel, revelata est iniquitas Ephraim, et malitia Samariæ, quia operati sunt mendacium; et fur ingressus est spolians, latrunculus foris.
2. Et ne forte dicant in cordibus suis omnem malitiam eorum me recordatum; nunc circumdederunt eos adinventiones suæ, coram facie mea factæ sunt.
3. In malitia sua lætificaverunt regem, et in mendaciis suis principes.

1. Lorsque je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Éphraïm et la malice de Samarie se sont révélées, car ils ont opéré le mensonge; le voleur est entré pour piller, et le brigand est au dehors.
2. Et qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs que je me souviens de toute leur méchanceté; maintenant leurs *mauvais* desseins les entourent, ils sont devant ma face.
3. Par leur malice ils réjouissent le roi, et les princes par leurs mensonges.

route de Sichem. Quels prêtres que ceux-là! Et quel peuple que celui qui les tolérait! Sichem, aujourd'hui Naplouse, était bâtie entre les monts Ébal et Garizim, sur la principale voie de communication qui traversait du sud au nord la région d'en deçà du Jourdain; ses habitants étaient depuis longtemps renommés pour leurs devra être purifié auparavant par l'épreuve. Cf. Is. IV, 3-4, etc.

8° Le feu des passions brûle dans Israël comme un violent incendie. VII, 1-7.

CHAP. VII. — 1-3. Encore la description de la dépravation d'Israël. — *Sanare... Israel.* On croit que ce trait désigne la restauration partielle de



Boulangers égyptiens occupés à pétrir. (D'après une peinture de tombeau.)

actes de brigandage. Cf. Jud. IX, 25. — Les mots *in domo Israel* (vers. 10) sont placés d'une manière emphatique en avant du verset. Grande vigueur dans les qualificatifs *horrendum* et *contaminatus est.* — *Sed et Juda...* (vers. 11). Le royaume du sud, qui s'est profané comme celui du nord, sera semblablement puni. Cf. V, 5, 8, 10, 12, 14. — *Pone messem...* Plutôt: Il (Dieu) a préparé pour toi une moisson. Euphémisme plein de sarcasme, pour marquer les vengeances divines: Juda récoltera une riche moisson de châtiments. — *Cum convertero...* Le peuple théocratique sera donc rétabli un jour; mais il la prospérité du royaume d'Israël sous le règne de Jéroboam II (cf. IV Reg. XIV, 25 et ss.). Elle avait été « accompagnée d'une corruption grandissante, qui, sous les princes et les usurpateurs qui suivirent, éclata et se manifesta par les plus affreux désordres ». Souvent c'est au moment où les médecins examinent la plaie, en vue de la guérir, qu'ils en constatent toute la gravité, et qu'ils reconnaissent l'impuissance de leur art: *revelata est...* — *Samariæ.* Cette ville était la capitale du royaume du nord. — *Operati... mendacium.* Notre prophète a déjà relaté plus haut, IV, 2, l'invasion de ce vice dans le pays. De

4. Ils sont tous des adultères, semblables à un four chauffé par le boulanger; la ville s'est reposée un peu, depuis que le levain a été mêlé *avec la pâte*, jusqu'à ce que le tout ait fermenté.

5. C'est le jour de notre roi ; les princes se sont enivrés jusqu'à la fureur, *le roi* a tendu la main aux moqueurs.

6. Ils ont fait de leur cœur un four lorsqu'on leur tendait des pièges; leur boulanger a dormi toute la nuit, le matin il a été lui-même embrasé comme un feu ardent.

7. Ils sont tous échauffés comme un

4. Omnes adulterantes, quasi clibanus succensus a coquente; quievit paululum civitas a commistione fermenti, donec fermentaretur totum.

5. Dies regis nostri; cœperunt principes furere a vino, extendit manum suam cum illusoribus.

6. Quia applicuerunt quasi clibanum cor suum, cum insidiaretur eis; tota nocte dormivit coquens eos, mane ipse succensus quasi ignis flammæ.

7. Omnes calefacti sunt quasi clibanus,

---

même pour le vol. — *Fur* : le voleur vulgaire, qui entre dans les maisons pour les piller. *Latrunculus :* les voleurs de grands chemins, qui s'associent par troupes (hébr. : la bande) et qui envahissent toute une région. — *Ne forte dicant...* (vers. 2). Hébr. : Et ils ne disent pas à leur cœur que je me souviens... La pensée est plus claire ainsi. Les pécheurs mettraient aisément un frein à leurs instincts pervers, s'ils se rappelaient la justice divine; mais leur conscience est trop endurcie pour cela. — *Circumdederunt...* Trait dramatique : leurs crimes les entourent et les enserrent de toutes parts, tant ils les ont multipliés. — *Coram facie mea :* criant vengeance contre les coupables. Cf. Ps. XIX, 8. — *In malitia... regem* (vers. 3). Sachant que leurs rois et leurs princes étaient profondément corrompus, les citoyens, au lieu de dissimuler leurs propres crimes, en faisaient ouvertement parade, sûrs de résistance, le levain pernicieux des mauvais exemples et des mauvais conseils de ses chefs. Mais il n'est pas question de ville dans l'hébreu, où on lit : Il (le boulanger) cesse d'attiser (le feu) depuis qu'il a jeté la pâte jusqu'à ce qu'elle soit levée. Petite scène très vivante : le boulanger allume le feu dans son four; mais il ne l'active point, car il n'en aura vraiment besoin que lorsque la pâte qu'il veut faire cuire sera levée. — Au vers. 5, le langage figuré fait place pour un instant à un fait de la vie réelle. Les mots *dies regis nostri* sont une acclamation joyeuse, que la foule est censée pousser au jour anniversaire de la naissance ou de l'intronisation du roi. Les LXX, le syriaque et de nombreux manuscrits hébreux ont, au pluriel : de nos rois ; mais le singulier donne un meilleur sens. — *Cœperunt furere...* Variante dans l'hébreu : Les princes se sont rendus malades par la chaleur



Buveurs assyriens. (Bas-relief de Ninive.)

plaire ainsi à leurs gouvernants. Triste contraste avec les deux portraits d'un bon roi, tracés au Ps. C, et Prov. XX, 8, 26.

4-7. La comparaison du four, qui met énergiquement en relief l'immoralité universelle du royaume. Elle exprime fort bien « l'intensité de la passion ». Cf. Ps. XX, 10; Mal. IV, 1. Quelques points en sont obscurs, mais l'ensemble ne manque pas de clarté. — *Omnes adulterantes :* au propre et au figuré, comme plus haut (IV, 12). — *A coquente.* Hébr. : par le boulanger. — *Quievit... civitas...* C.-à-d., d'après la Vulgate, que le peuple laisse pénétrer et agir en lui, sans la moindre du vin. — *Extendit manum...* On revient au roi, que l'on nous montre en relations intimes avec ces hommes corrompus (*illusoribus :* les moqueurs, les esprits forts qui tournaient en ridicule ce qu'il y avait de plus sacré). — *Applicuerunt... cum...* (vers. 6). Hébr.: Ils ont approché comme un four leur cœur, tandis qu'ils dressent des embûches. C.-à-d. : ils appliquent aux embûches leur cœur semblable à un four. — *Tota nocte... coquens...* Hébr.: Leur boulanger dort toute la nuit (après avoir pétri son pain). — *Mane... succensus...* Le matin, au moment de l'enfournage, le four (Vulg., *ipse*) est chauffé

et devoraverunt judices suos, omnes reges eorum ceciderunt; non est qui clamet in eis ad me.

8. Ephraim in populis ipse commiscebatur; Ephraim factus est subcinericius panis, qui non reversatur.

9. Comederunt alieni robur ejus, et ipse nescivit; sed et cani effusi sunt in eo, et ipse ignoravit.

10. Et humiliabitur superbia Israel in facie ejus; nec reversi sunt ad Dominum Deum suum, et non quæsierunt eum in omnibus his.

11. Et factus est Ephraim quasi columba seducta non habens cor. Ægyptum invocabant; ad Assyrios abierunt.

12. Et cum profecti fuerint, expandam super eos rete meum; quasi volucrem cæli detraham eos; cædam eos secundum auditionem cœtus eorum.

13. Væ eis, quoniam recesserunt a me! Vastabuntur, quia prævaricati sunt in me; et ego redemi eos, et ipsi locuti sunt contra me mendacia.

four, et ils ont dévoré leurs juges, tous leurs rois sont tombés; aucun d'eux ne crie vers moi.

8. Éphraïm lui-même s'est mêlé avec les nations; Éphraïm est devenu comme un pain qui cuit sous la cendre et qu'on ne retourne pas.

9. Des étrangers ont dévoré sa force et il ne l'a pas senti; ses cheveux sont devenus blancs et il ne l'a pas su.

10. L'orgueil d'Israël a été humilié sous ses yeux, et ils ne sont pas revenus au Seigneur leur Dieu, et ils ne l'ont pas cherché, malgré tout cela.

11. Ephraïm est devenu comme une colombe facile à séduire, sans intelligence. Ils ont appelé l'Égypte; ils sont allés chez les Assyriens.

12. Et, lorsqu'ils seront partis, j'étendrai mon filet sur eux; je les ferai tomber comme les oiseaux du ciel, je les châtierai comme ils l'ont appris dans leur assemblée.

13. Malheur à eux, parce qu'ils se sont retirés de moi! Ils seront dévastés, parce qu'ils m'ont été infidèles; je les ai rachetés, et ils ont proféré des mensonges contre moi.

---

avec intensité. — *Omnes calefacti...* (vers. 7). L'image est de nouveau appliquée aux princes d'Israël : leurs passions sont surexcitées au plus haut point, et le prophète signale les résultats de leurs orgies. — *Devoraverunt judices...* Les magistrats sont renversés. Les rois meurent assassinés : *omnes reges...* Jusqu'à sept d'entre eux périrent coup sur coup de la main de cruels usurpateurs. — *Non est qui clamet...* Détail qui met le comble à tous les autres : dans cette affreuse détresse, personne ne songe à recourir au Seigneur, tant il est oublié de tous.

9° C'est en vain qu'on implorera le secours de l'Égypte. VII, 8-16.

8-12. Israël recherche l'alliance des peuples païens. — *In populis... commiscebatur.* Honteuse association, interdite par la loi, et qui avait pour résultat d'abaisser la nation sainte au niveau des païens. — *Subcinericius panis.* D'après l'hébreu : un *'uggah ;* sorte de gâteau qui n'était cuit « ni sous la cendre ni au four, mais sur une pierre brûlante ou sur une autre surface fortement chauffée; si on ne le tournait pas (*non reversatur*), il était complètement gâté », se trouvant brûlé d'un côté et restant cru de l'autre. Cf. III Reg. XIX, 6. — *Comederunt...* (vers. 9). Par leurs lourdes impositions et leurs incursions violentes, les nations païennes (*alieni*) dévorèrent maintes fois la substance d'Israël. Cf. IV Reg. VIII, 12; X, 32-33; XIII, 3, 7; XV, 19, 20, 29. — *Cani effusi...* Très forte image. « Tes cheveux gris annoncent ta mort, » dit un proverbe arabe. — *Ipse nescivit;... ignoravit.* Répétition solennelle. S'il savait, il pourrait remédier à son mal; son ignorance rend sa perte plus certaine. — *Humiliabitur...* (vers. 10). Expression identiquement semblable, dans l'hébreu, à celle de v, 5ª (voyez la note). — *Nec reversi...* C'eût été cependant l'unique moyen d'être sauvés. — *In omnibus his :* malgré tous ces châtiments. Cf. Is. IX, 12, 17, 21, etc. — *Columba seducta* (vers. 11). Hébr. : Comme une colombe insensée. Les mots suivants, *non habens cor,* c.-à-d., sans intelligence, insistent encore sur cette pensée. Au lieu d'implorer Jéhovah, qui pouvait seul les sauver, les Israélites cherchaient l'appui tantôt de l'Égypte, tantôt de l'Assyrie; mais pour leur plus grand mal. Cf. v, 13; IV Reg. XVII, 4. — *Cum profecti...* (vers. 12) : lorsqu'ils se seront mis en route pour demander du secours aux Égyptiens ou aux Assyriens. Jéhovah profitera de cet instant même pour les détruire (*expandam...*), montrant ainsi qu'il était le véritable auteur de leur ruine. — *Secundum auditionem...* Hébraïsme : selon qu'ils l'ont entendu dire dans leurs assemblées religieuses, où on lisait les menaces autrefois proférées par Moïse au nom du Seigneur. Cf. Lev. XXVI, 14 et ss.; Deut. XXVIII, 13 et ss.; XXXII, 15 et ss.

13-16. Comment Dieu se vengera de leur apostasie. — *Væ eis.* La menace éclate, plus directe et plus vive. — *Redemi... et ipsi...* Jéhovah désirait les sauver malgré tout; mais les blasphèmes mensongers (*mendacia*) qu'ils lançaient contre lui l'empêchaient d'exécuter ses desseins de miséricorde. — *Non... in corde* (vers. 14). C.-à-d., pas

14. Ils n'ont pas crié vers moi dans leur cœur, mais ils hurlaient dans leurs lits; ils ne pensaient qu'au blé et au vin, ils se sont éloignés de moi.

15. Et moi je les ai instruits et j'ai fortifié leurs bras, et ils ont médité le mal contre moi.

16. Ils se sont retournés pour secouer le joug; ils sont devenus comme un arc trompeur; leurs princes tomberont par l'épée, à cause de la fureur de leur langue. C'est ainsi qu'ils seront la risée du pays d'Égypte.

14. Et non clamaverunt ad me in corde suo, sed ululabant in cubilibus suis; super triticum et vinum ruminabant, recesserunt a me.

15. Et ego erudivi eos, et confortavi brachia eorum, et in me cogitaverunt malitiam.

16. Reversi sunt ut essent absque jugo; facti sunt quasi arcus dolosus; cadent in gladio principes eorum, a furore linguæ suæ. Ista subsannatio eorum in terra Ægypti.

CHAPITRE VIII

1. Mets la trompette à ta bouche; *l'ennemi fond* comme un aigle sur la maison du Seigneur, parce qu'ils ont transgressé mon alliance et qu'ils ont violé ma loi.

1. In gutture tuo sit tuba; quasi aquila super domum Domini, pro eo quod transgressi sunt fœdus meum, et legem meam prævaricati sunt.

---

d'une manière sincère et sérieuse. — *Ululabant...* Cris de désespoir que ces malheureux poussaient la nuit sur leurs couches, en songeant à leur sort effroyable. — *Ruminabant.* Hébr. : ils se rassemblent. Réunions qui avaient pour but, suivant les uns, le pillage des provisions (*super triticum...*); mieux, suivant les autres, des lamentations communes occasionnées par la famine qui les faisait souffrir. — *Recesserunt...* Répétition éloquente. Comp. le vers. 13ᵃ. — *Erudivi...* (vers. 15). Dieu rappelle aux coupables quelques-uns des bienfaits dont il les avait comblés : ses révélations merveilleuses, la puissance dont ils jouissaient (*confortavi...*). Mais ils ont répondu à ses bontés par la plus noire ingratitude : *in me... malitiam.* — *Reversi... absque jugo* (vers. 16). D'après la Vulgate, ils ont abandonné le Seigneur, pour n'avoir plus à porter le joug de la loi. Suivant l'hébreu : Ils retournent, non en haut, c.-à-d., vers le Seigneur. Saint Jérôme a lu *'ol* au lieu de *'al.* — *Arcus dolosus.* Un arc mal construit, qui lance les flèches dans une fausse direction. Cf. Ps. LXXVII, 57. — *Cadent in gladio :* sous le glaive soit des guerres civiles, soit des Assyriens envahisseurs; châtiment qu'ils n'auront que trop mérité par la rage de leurs blasphèmes (*a furore linguæ...*). — *Ista subsannatio...* Les Égyptiens se riront de leurs malheurs.

§ II. — *Osée prédit le châtiment de tous ces crimes.* VIII, 1 — XI, 1ᵃ.

Au chap. VIII, c'est la proximité du jugement qui est l'idée dominante; au chap. IX, le châtiment par l'exil; au chap. X, la totalité de la ruine.

1° Quiconque sème le vent récolte la tempête. VIII, 1-7.

CHAP. VIII. — 1-7. A cause de ses crimes, et spécialement du schisme politique et de l'idolâtrie, le royaume d'Israël sera bientôt envahi par



Assyriens occupés à bander un arc. (Bas-relief de Ninive.)

une armée sans pitié. — Dans l'hébreu, les mots *in gutture... tuba* forment une proposition isolée, abrupte, énergique. Littéralement : A ton palais la trompette! C.-à-d. : Embouche la trompette. Dieu ordonne à son prophète de sonner l'alarme, parce que ses jugements vont éclater. — *Quasi aquila.* Le malheur, ou l'ennemi, va fondre avec la promptitude de l'aigle, et tout ravager. L'agilité de l'aigle se précipitant sur sa proie est proverbiale. — *Domum Domini.* Cette expression, qui désigne d'ordinaire le temple de Jérusalem, représente ici, d'une manière figurée, le royaume d'Israël, qui était toujours, malgré tout, la fa-

2. Me invocabunt : Deus meus, cognovimus te, Israel.
3. Projecit Israel bonum, inimicus persequetur eum.
4. Ipsi regnaverunt, et non ex me; principes extiterunt, et non cognovi; argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola, ut interirent.
5. Projectus est vitulus tuus, Samaria; iratus est furor meus in eos; usquequo non poterunt emundari?
6. Quia ex Israel et ipse est : artifex fecit illum, et non est Deus, quoniam in aranearum telas erit vitulus Samariæ.
7. Quia ventum seminabunt, et turbinem metent : culmus stans non est in eo, germen non faciet farinam; quod et si fecerit, alieni comedent eam.
8. Devoratus est Israel; nunc factus est in nationibus quasi vas immundum.

2. Ils m'invoqueront : Mon Dieu, nous vous reconnaissons, *nous* Israël.
3. Israël a rejeté le bien; l'ennemi le poursuivra.
4. Ils ont régné, et non par moi; ils ont été princes, et je ne l'ai pas su. Avec leur or et leur argent ils se sont fait des idoles, pour leur perte.
5. Ton veau a été renversé, Samarie. ma fureur s'est allumée contre eux. Jusques à quand ne pourront-ils se purifier?
6. Car il vient d'Israël; c'est un artisan qui l'a fait, et il n'est pas un Dieu, car le veau de Samarie aura le sort des toiles d'araignées.
7. Ils ont semé le vent, et ils moissonneront la tempête; il n'y a pas en lui un épi debout; son grain ne donnera pas de farine, et, s'il en donne, les étrangers la mangeront.
8. Israël est perdu; il est maintenant parmi les nations comme un vase impur.

---

mille de Jéhovah. — *Pro eo quod.* . Motif des maux qui les menacent. — *Me invocabunt* (vers. 2). A l'heure du châtiment ils recourront tardivement au Seigneur, et prétendront avoir avec lui des relations intimes, leur donnant droit à ses faveurs : *Deus meus, cognovimus*... Cf. Luc. XIII, 26-27. — *Israel* est au nominatif : Nous te connaissons, (nous qui sommes) Israël, ton peuple privilégié. Cf. Is. XLIV, 5ᵇ. — *Projecit*... (vers. 3). Réponse du Seigneur à cet « appel hypocrite » et impudent. Ce soi-disant Israël a constamment rejeté le bien moral, le service de Dieu; sa sentence est désormais immuable : *inimicus persequetur*... — *Ipsi regnaverunt* (vers. 4). D'après l'hébreu : Ils ont établi des rois. Mais ces rois étaient illégitimes, usurpateurs; et Dieu répudie toute participation au choix criminel que les dix tribus avaient fait d'eux lorsqu'elles s'étaient séparées des vrais monarques théocratiques. — *Principes extiterunt.* Même nuance dans l'hébreu : Ils ont institué des princes. — *Non cognovi.* Le Seigneur n'a pas reconnu comme tels ceux que le peuple avait élus en violant ses lois. Sans doute, le schisme et ses funestes conséquences entraient dans le plan providentiel (cf. III Reg. XI, 31; XII, 24; IV Reg. IX, 3, etc.); néanmoins il fut en lui-même un acte très coupable, réprouvé par le Seigneur. — *Argentum... idola.* Allusion aux veaux d'or de Dan et de Béthel (comp. les vers. 5-6), et aux reproductions nombreuses qu'on dut en faire en petit, pour les maisons des particuliers. — *Ut interirent.* Hébr. : Pour qu'il fût extirpé (à savoir, le peuple apostat). Telle devait être la conséquence infaillible de l'idolâtrie des Israélites. — *Projectus est*... (vers. 5). D'après l'hébreu : Il (le Seigneur) a rejeté le veau. *Vitulus* est une expression dédaigneuse pour désigner le veau d'or. C'est à la capitale du royaume (*Samaria*) que s'adresse cette apostrophe ironique. — *Iratus est furor*... Plus énergiquement encore dans l'hébreu : Ma colère s'est enflammée contre eux. — *Usquequo non...?* Cri d'indignation, à la vue de l'endurcissement des Israélites dans le mal; par elle-même et par ses honteuses pratiques, l'idolâtrie les souillait jusqu'au plus intime de leur être. — *Ex Israel...* (vers. 6). Circonstance qui aggrave leur crime. Le veau d'or (*et ipse*) n'aurait pas existé sans eux; ils l'ont fabriqué de leurs propres mains. De ce fait, l'écrivain sacré conclut, en passant, qu'il n'est qu'une vaine idole (*non est Deus*). Cf. XIII, 2; Is. XL, 19-20; XLI, 7, etc. — *In aranearum telas.* Il partagera la ruine de ses adorateurs, et sera détruit aussi aisément que l'est la toile fragile d'une araignée. Le mot hébreu *š'bâbîm*, employé en ce seul endroit, ne désigne certainement pas l'araignée; mais on ne saurait indiquer sa vraie signification. Peut-être : fragments; ou, d'après le Targum : copeaux. — *Ventum seminabunt* (vers. 7). Le résultat de la conduite d'Israël est décrit d'une façon dramatique par cette locution proverbiale, qui marque « la loi de la rétribution divine », et qu'on retrouve, légèrement modifiée, en plusieurs autres passages (cf. Job, IV, 8; Prov. XXII, 8; Gal. VI, 7). On recueille ce qu'on a semé. — *Turbinem :* un violent ouragan, qui détruit tout sur son passage. — *Culmus stans*... Autre image, amenée par celle de la moisson. Israël est maintenant comparé à du blé qui ne peut monter en épis, et qui est incapable de rien produire. — *Germen... farinam.* Jeu de mots dans l'hébreu : Le *ṣémaḥ* ne donnera pas de *qémaḥ*. — *Quod si fecerit*... Même pensée que plus haut, VII, 9. De toutes façons, ce sera la ruine.

2° Jéhovah lui-même brisera l'antique alliance. VIII, 8-14.

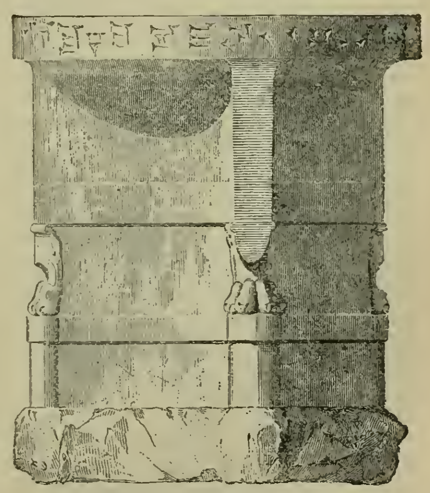
8-14. La punition d'Israël a déjà commencé; il se l'est attirée par ses relations intimes avec les Assyriens et par son idolâtrie. — *Devoratus*

9. Car ils sont montés vers Assur, comme un âne sauvage qui se tient à l'écart. Éphraïm a donné des présents à ses amants.
10. Mais, après qu'ils auront acheté le secours des nations, je les rassemblerai, et ils seront déchargés pour quelque temps du fardeau des rois et des princes.
11. Parce qu'Éphraïm a multiplié les autels pour pécher, ses autels ont été un crime pour lui.
12. J'avais écrit pour lui un grand nombre de lois; il les a regardées comme ne le concernant pas.
13. Ils offriront des victimes, ils les immoleront et ils en mangeront la chair, et le Seigneur ne les recevra pas; il va se souvenir de leur iniquité et il châtiera leurs péchés: ils retourneront en Égypte.

9. Quia ipsi ascenderunt ad Assur, onager solitarius sibi. Ephraim munera dederunt amatoribus.
10. Sed et cum mercede conduxerint nationes, nunc congregabo eos; et quiescent paulisper ab onere regis et principum.
11. Quia multiplicavit Ephraim altaria ad peccandum, factæ sunt ei aræ in delictum.
12. Scribam ei multiplices leges meas, quæ velut alienæ computatæ sunt.
13. Hostias offerent, immolabunt carnes, et comedent, et Dominus non suscipiet eas; nunc recordabitur iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum: ipsi in Ægyptum convertentur.

---

est... A la lettre, dans l'hébreu : Israël a été englouti; c.-à-d., presque anéanti. Cf. Ps. CXXIII, 3; Jer. LI, 34, etc. — *Nunc.* Adverbe très accentué. Déjà la destruction s'accomplit. — *Quasi vas immundum.* Hébr. : Comme un vase (ou, un objet) dans lequel on ne se complait pas. Saint Jérôme a bien rendu la pensée, car on emploie un objet de ce genre aux usages les plus vils, ou on le brise sans regret. Cf. Jer. XXII, 28; XLVIII, 38, etc. — *Ipsi ascenderunt...* (vers. 9). Si Dieu traite si sévèrement les Israélites, c'est à cause de leurs menées antithéocratiques : au lieu de se convertir et de l'invoquer, ils vont implorer le secours des Assyriens. Cf. VII, 11. — *Onager solitarius.* L'onagre est sauvage, têtu, ingouvernable. De même Israël. Cf. Gen. XVI, 12; Job, XXXIX, 8-11; Is. XXXII, 14, etc. — *Munera...amatoribus.* D'ordinaire, les femmes de mauvaise vie reçoivent des présents; le contraire a lieu pour les Israélites, qui font des cadeaux aux étrangers pour gagner leurs faveurs. Pensée développée par Ézéchiel, XVI, 32-34. Cf. IV Reg. XV, 19; Is. LVII, 8 et ss. — *Sed et cum...* (vers. 10). Alors même qu'ils réussiraient dans une certaine mesure à acheter le secours des Assyriens et des autres nations païennes, ce succès ne sera pas de longue durée; le temps est venu (*nunc*) où Dieu mettra fin à leurs succès relatifs et où il châtiera sans miséricorde son peuple infidèle (*congregabo eos*); il les rassemblera pour les juger et les détruire. — *Quiescent paulisper...* D'après la Vulgate, ce trait est ironique : étrange repos, en effet, puisque le fardeau deviendra au contraire plus lourd que jamais. Les LXX traduisent : Afin qu'ils cessent pendant quelque temps d'oindre un roi et des princes. La signification de l'hébreu paraît être : Ils souffriront un peu sous le fardeau du roi des princes. Le titre de roi des princes n'est employé qu'en cet endroit, et il équivaut vraisemblablement à celui de roi des rois, dont les monarques assyriens aimalent à se parer. Cf. Ez. XXVI, 7, etc. Quoi qu'il en soit, ce texte fait évidemment allusion aux maux de l'exil. — *Quia multiplicavit...* (vers. 11). Dieu justifie de nouveau la justice de sa conduite envers Israël. Sur la multiplicité des autels érigés en l'honneur des veaux d'or, de Baal et des autres idoles, voyez X, 1, et XII, 11. — Le futur *scribam* (vers. 12) a le sens du prétérit. Les lois nombreuses (*multiplices...*) que le Seigneur avait données par écrit à sa nation témoignaient du soin qu'il avait mis à l'instruire et à lui communiquer ses volontés; mais elle les avait méprisées, regardées comme ne la concernant pas. *Quæ velut alienæ...* Au temps de leur péril, Dieu



Autel assyrien. (Musée du Louvre.)

14. Et oblitus est Israel factoris sui, et ædificavit delubra; et Judas multiplicavit urbes munitas; et mittam ignem in civitates ejus, et devorabit ædes illius.

14. Israël a oublié celui qui l'a créé, et il a bâti des temples; Juda a multiplié les villes fortes; mais j'enverrai le feu dans ses villes, et il dévorera ses édifices.

CHAPITRE IX

1. Noli lætari, Israel; noli exultare sicut populi, quia fornicatus es a Deo tuo, dilexisti mercedem super omnes areas tritici.

2. Area et torcular non pascet eos, et vinum mentietur eis.

3. Non habitabunt in terra Domini. Reversus est Ephraim in Ægyptum, et in Assyriis pollutum comedit.

4. Non libabunt Domino vinum, et non placebunt ei. Sacrificia eorum quasi panis lugentium; omnes qui comedent eum, contaminabuntur, quia panis eorum

1. Ne te réjouis pas, Israël; ne sois pas dans l'allégresse comme les peuples, parce que tu t'es prostitué en abandonnant ton Dieu, et que tu as aimé à recevoir un salaire sur toutes les aires à blé.

2. L'aire et le pressoir ne les nourriront pas, et le vin trompera leur attente.

3. Ils n'habiteront pas dans la terre du Seigneur. Éphraïm retournera en Égypte, et il mangera des mets impurs chez les Assyriens.

4. Ils ne feront pas des libations de vin au Seigneur, car elles ne lui seraient pas agréables. Leurs sacrifices seront comme un pain de deuil; tous ceux qui

---

aussi dédaignera leurs offrandes, leurs sacrifices, qu'il regardera comme des viandes vulgaires : *hostias offerent...* (vers. 13). — *Nunc* (comp. les vers. 8 et 10[b]) *recordabitur...* Lorsque l'heure marquée par ses décrets éternels aura sonné, il montrera qu'il se souvient de tous leurs forfaits. — *In Ægyptum convertentur.* C.-à-d. qu'ils redeviendront captifs, comme ils l'avaient été autrefois en Égypte. Cette contrée est citée par manière d'exemple; car, en réalité, c'est en Assyrie que les Israélites devaient être exilés. Cf. IX, 3; XI, 5. — *Oblitus est...* (vers. 14). Autre cause de châtiment : Israël a oublié son Dieu et ne se confie qu'en sa propre puissance. — *Factoris sui :* celui qui l'avait choisi pour son peuple de prédilection. Réminiscence probable de Deut. XXXII, 18. — *Delubra.* L'hébreu signifie littéralement : des palais. — *Mittam ignem...* Emprunt au livre d'Amos, dans les deux premiers chapitres duquel cette formule revient jusqu'à sept fois, comme un refrain sinistre.

3° Israël subira les souffrances de l'exil. IX, 1-9.

Chap. IX. — 1-6. Toute joie disparaîtra sur la terre d'exil. — *Noli lætari,... exultare.* Hebr.: Ne te réjouis pas jusqu'à l'allégresse. C.-à-d. : Ne te réjouis pas trop. *Sicut populi :* à la manière des nations païennes. — *Quia fornicatus...* (au figuré, comme plus haut; cf. II, 4, etc.). Israël se réjouissait follement, parce que, devenu idolâtre, il s'imaginait avoir trouvé des dieux meilleurs que Jéhovah. — *Mercedem* désigne, ici encore (comp. II, 14), le honteux salaire des prostituées. — *Super... areas...* En contemplant leurs aires remplies de récoltes, les Israélites se disaient qu'ils avaient reçu tous ces biens de Baal d'Astarté et des autres divinités païennes, en échange de leurs hommages impies. Cf. II, 17. — *Area et torcular non...* Cette abondance ne sera pas durable, soit parce que le Seigneur leur enverra la famine (cf. II, 10 et ss.), soit parce qu'ils seront conduits en exil et qu'ils ne pourront pas profiter de leurs récoltes (comp. les vers. 3-4). — *Vinum mentietur.* Locution poétique : le vin manquera. Cf. Hab. III, 17. — *Non habitabunt...* (vers. 3). La déportation ne pouvait pas être prédite plus clairement. — *In terra Domini :* la Palestine, qui était par excellence le pays de Jéhovah. Cf. Jer. XXV, 23, etc. — *Reversus... in Ægyptum.* Il faudrait le futur : Israël retournera en Egypte. De même au second hémistiche : Il mangera, au lieu de *comedit.* — *In Assyriis.* Après avoir cité une seconde fois la servitude des Israélites en Égypte comme un symbole de l'avenir (cf. VIII, 13[b]), le prophète mentionne au propre la contrée où ils devaient être exilés en réalité. L'Assyrie sera pour eux ce que l'Égypte avait été pour leurs ancêtres. — *Pollutum...* Dans cette région souillée par l'idolâtrie, tout sera contaminé pour les Juifs, même leur nourriture. — *Non libabunt...* (vers. 4). Développement de la pensée qui précède. En Palestine, les récoltes et les aliments étaient sanctifiés par les offrandes qu'on en faisait à Dieu sous forme de prémices, de dîmes, de sacrifices et de libations; exilé sur la terre étrangère, le peuple sera obligé d'interrompre ces pratiques diverses, et ses mets deviendront impurs. — *Non placebunt ei.* Ainsi profané, il cessera tout à fait de plaire au Seigneur. — *Sacrificia eorum.* Plutôt, leurs viandes, puisqu'il est question d'un temps où les sacrifices proprement dits auront pris fin. Le subs-

en mangeront se rendront impurs, car leur pain ne sera que pour eux-mêmes, il n'entrera pas dans la maison du Seigneur.
5. Que ferez-vous au jour solennel, au jour de la fête du Seigneur?
6. Car voici, ils partent à cause de la désolation. L'Égypte les recueillera, Memphis les ensevelira; l'argent qu'ils aimaient tant sera la proie des orties, et la bardane croîtra dans leurs maisons.
7. Ils sont venus les jours du châtiment, ils sont venus les jours de la rétribution. Sachez-le, Israël : le prophète est fou, l'homme spirituel est insensé, à cause de la multitude de tes iniquités et de l'excès de ta folie.
8. La sentinelle d'Éphraïm est avec mon Dieu; le prophète est devenu un filet de ruine sur toutes ses voies; la folie est dans la maison de son Dieu.
9. Ils ont grièvement péché, comme aux jours de Gabaa. Il se souviendra de leur iniquité et il châtiera leurs péchés.

animæ ipsorum, non intrabit in domum Domini.

5. Quid facietis in die solemni, in die festivitatis Domini?
6. Ecce enim profecti sunt a vastitate. Ægyptus congregabit eos, Memphis sepeliet eos; desiderabile argentum eorum urtica hereditabit, lappa in tabernaculis eorum.
7. Venerunt dies visitationis, venerunt dies retributionis. Scitote, Israel, stultum prophetam, insanum virum spiritualem, propter multitudinem iniquitatis tuæ, et multitudinem amentiæ.
8. Speculator Ephraim cum Deo meo; propheta laqueus ruinæ factus est super omnes vias ejus; insania in domo Dei ejus.
9. Profunde peccaverunt, sicut in diebus Gabaa. Recordabitur iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum.

---

tantif *zébaḥ* a parfois ce sens (cf. Prov. XVII, 1, etc.). — *Quasi panis lugentium.* C.-à-d., comme les aliments des personnes en deuil. Tout devenait légalement impur dans une maison mortuaire. Cf. Lev. XXI, 1, 11; Num. XIX, 11 et ss.; Agg. II, 17, etc. — *Panis eorum animæ...* Hébraïsme qui signifie : Leurs mets (des personnes en deuil) ne seront que pour eux, et on n'en devra pas apporter la plus petite portion dans le temple comme offrande (*non intrabit...*). Cf. Deut. XXVI, 14. — *Quid facietis...* (vers. 5). Autre manière de décrire les peines de l'exil. Déportés dans des pays lointains, les Israélites ne pourront plus se consoler en célébrant leurs solennités religieuses, qui avaient été pour eux la source de grandes et saintes joies. Cf. II, 11, et la note; Thren. I, 4; II, 6. — *Profecti sunt* (vers. 6). Prétérit prophétique. Osée contemple tout à coup (*ecce*) ses compatriotes dans le lieu de leur captivité, et « il prédit la destinée ultérieure qui les attend ». — *A vastitate.* Ils ont dû quitter leur pays désolé, dévasté. — *Ægyptus congregabit...* Ici encore, l'Égypte est citée au figuré. Comp. le vers. 3b et VIII, 13b. — *Memphis.* Hébr.: *Môf;* la capitale de la basse Égypte (*Atl. géogr.*, pl. IV). Il n'en reste plus que l'immense nécropole. — *Sepeliet eos.* Profonde humiliation, pour des Juifs, d'être enterrés dans un sol profane. — *Desiderabile argentum...* Les maisons et les propriétés pour l'achat et l'embellissement desquelles les Israélites avaient dépensé des sommes considérables devaient être envahies par les plantes épineuses. — *Lappa :* la bardane. Le mot hébreu *ḥoaḥ* a le sens général d'épines.

7-9. On s'est moqué des prophètes qui annonçaient ces malheurs; leurs oracles se réaliseront quand même. — *Venerunt..., venerunt.* Répétition solennelle, pour marquer la certitude absolue des faits signalés. — Dans l'hébreu, les mots *scitote Israel* (littéralement : Israël saura) forment à eux seuls une phrase complète. Israël connaîtra par expérience ce jour terrible qu'on lui prédit. — *Stultum prophetam...* Hébr.: Le prophète est un fou, l'homme d'esprit (c.-à-d., inspiré; Vulg., *spiritualem*) est insensé. Osée cite ironiquement le reproche sacrilège que les prétendus esprits forts de son peuple adressaient aux prophètes. Les insulteurs verront qui a raison. — *Propter multitudinem...* Toujours le motif du châtiment. — *Amentiæ.* Ce sont eux qui sont les vrais insensés. Hébr. : A cause de l'étendue de ton hostilité. — *Speculator* (vers. 8). Nom donné aux prophètes parce qu'ils étaient, pour ainsi dire, placés par Dieu sur les lieux élevés, comme des vigies qui examinent l'horizon et annoncent ce qu'elles aperçoivent. Cf. Jer. VI, 17; Ez. III, 17; Hab. II, 1, etc — *Ephraim* (au génitif). Quoique séparé de Jéhovah, le royaume du nord avait de vrais prophètes, qui lui indiquaient ses devoirs et qui essayaient de le convertir; sa culpabilité n'en était que plus grande. — *Propheta laqueus...* Sur cette image, voyez V, 1, etc. — *Insania.* Hébr. : l'hostilité (contre le Seigneur), comme au vers. 7. — *In domo Dei ejus.* D'après la plupart des commentateurs : dans le sanctuaire des veaux d'or qui étaient devenus les faux dieux d'Israël. — *Profunde peccaverunt.* A la lettre dans l'hébreu : Ils ont creusé, ils ont agi avec iniquité. Ce qui revient à dire : Ils se sont plongés dans une corruption profonde. — *In diebus Gabaa.* Allusion au crime particulièrement horrible qui est raconté dans Jud. XIX, et qui avait abouti à une guerre civile très sanglante. — *Recordabitur...* Cette corruption hâtera la vengeance divine.

4° En échange de ses bienfaits, Jéhovah n'a

10. Quasi uvas in deserto inveni Israel; quasi prima poma ficulneæ in cacumine ejus vidi patres eorum; ipsi autem intraverunt ad Beelphegor, et abalienati sunt in confusionem, et facti sunt abominabiles sicut ea quæ dilexerunt.

11. Ephraim quasi avis avolavit; gloria eorum a partu, et ab utero, et a conceptu.

12. Quod et si enutrierint filios suos, absque liberis eos faciam in hominibus; sed et væ eis cum recessero ab eis!

13. Ephraim, ut vidi, Tyrus erat fundata in pulchritudine; et Ephraim educet ad interfectorem filios suos.

14. Da eis, Domine. Quid dabis eis? Da eis vulvam sine liberis, et ubera arentia.

10. J'ai trouvé Israël comme des raisins dans le désert; j'ai vu leurs pères comme les premières figues au sommet du figuier; mais ils sont allés à Béelphégor, ils se sont éloignés *de moi* pour se couvrir de confusion, et ils sont devenus abominables comme les choses qu'ils ont aimées.

11. La gloire d'Éphraïm s'est envolée comme un oiseau : plus de naissance, plus de grossesse, plus de conception.

12. Quand même ils élèveraient leurs fils, je les priverai d'enfants parmi les hommes; et malheur à eux lorsque je me serai éloigné d'eux!

13. Éphraïm, tel que je l'ai vu, était comme Tyr, appuyé sur sa beauté; et Éphraïm conduira ses enfants à celui qui doit les tuer.

14. Donnez-leur, Seigneur. Que leur donnerez-vous? Donnez-leur des entrailles sans enfants et des mamelles desséchées.

---

reçu d'Israël que des outrages; mais il aura son tour. IX, 10-17.

10-17. La joie du Seigneur au sujet d'Israël a été de courte durée. — *Quasi uvas...* Comparaison qui dit beaucoup. Des raisins frais et juteux seraient particulièrement agréables dans le brûlant désert. Dieu daigne affirmer qu'il a éprouvé des délices semblables en trouvant Israël. Cf. Jer. II, 2. — *Quasi prima... ficulneæ.* Les premières figues de l'année, cueillies au mois de juin, sont très agréables aussi. Cf. Is. XXVIII, 4, etc. — *In cacumine ejus.* Hébr.: à son premier temps ; c.-à-d., au début de la récolte. — *Ipsi autem...* Les Hébreux manifestèrent bientôt la plus laide ingratitude. Le trait signalé ici en abrégé, et raconté tout au long au livre des Nombres, XXV, 1-5, avait été si odieux, que les écrivains sacrés le mentionnent comme l'un des plus douloureux de l'histoire juive. Cf. Deut. IV, 3; Jos. XXII, 17; Ps. CV, 28-31. *Beelphegor* (hébr., *Ba'al-P"ôr*) était une idole chananéenne au culte ignoble. — *Abalienati... in confusionem.* Le sens de l'hébreu est que le peuple de Jéhovah s'était honteusement consacré à Baal. — *Facti... abominabiles.* Plus fortement encore dans le texte original : Ils sont devenus une chose dégoûtante. — *Sicut ea quæ...* Hébr. : Comme leur amour; c.-à-d., comme les idoles, objet de leur amour. — *Ephraim quasi avis...* (vers. 11). La menace reparaît, après le rapprochement rapide qui vient d'être établi entre les crimes actuels des Israélites et ceux de leurs ancêtres. L'hébreu coupe autrement la phrase, de manière à la rendre plus claire et plus énergique : (Quant à) Éphraïm, comme un oiseau s'envolera leur gloire; plus de naissance, plus de grossesse, plus de conception. Le contexte montre que le prophète, en parlant de la gloire d'Éphraïm, a surtout en vue celle qui lui provenait de sa population considérable. Cet avantage disparaîtra aussi rapidement qu'un oiseau qui s'élance dans les airs. — *Quod et si...* (vers. 12). Ce verset et les deux suivants développent la terrible sentence que nous venons d'entendre. — *Si enutrierint...* S'ils ont des enfants et s'ils les conduisent jusqu'à l'âge adulte, Dieu les leur enlèvera plus tard. — *Absque liberis... in hominibus.* L'hébreu dit avec une concision extraordinaire : « Orbabo eos, ab homine; » c.-à-d. : Je les priverai (de leurs enfants), de sorte qu'il n'y aura plus d'hommes. Ce sera donc une extermination totale. — *Væ eis cum...* Le comble du malheur : l'abandon dans lequel Dieu les laissera. — *Ephraim, ut vidi...* (vers. 13). Retour sur le passé, pour établir un frappant contraste entre l'ancienne gloire d'Israël et sa ruine prochaine. Le Seigneur avait rendu son peuple puissant et florissant. — *Tyrus erat...* D'après la Vulgate, Éphraïm était comparable à Tyr sous le rapport de la solide beauté (*fundata in...*). L'hébreu exprime une pensée analogue, mais avec quelques nuances : De même que j'ai choisi Éphraïm pour être, comme Tyr, planté en un lieu agréable, ainsi Éphraïm... La force et la gloire de Tyr sont plus d'une fois vantées dans la Bible; cf. Is. XXIII, 3, 8; Ez. XXVII, 4 et ss., etc. — *Educet ad interfectorem...* Éphraïm causera donc sa propre ruine. — *Da eis...* (vers. 14). Passage d'une éloquence tragique. Le prophète, justement indigné à la vue des crimes de ses concitoyens, entre dans les sentiments de Jéhovah, son maître, et commence une prière pour attirer sur eux les divines vengeances. Puis, tout à coup il s'interrompt, afin de chercher une punition digne de leur conduite : *Quid dabis...?* Bientôt il trouve ce qu'il cherchait : *Da eis vulvam...* Un peuple si dépravé doit être entièrement anéanti. — *Sine liberis.* Hébr. : (un sein) qui avorte. — *Ubera arentia.*

15. Toute leur méchanceté *a paru* à Galgala; c'est là que je les ai pris en aversion. A cause de la malice de leurs projets, je les chasserai de ma maison, je cesserai de les aimer; tous leurs princes sont des rebelles.
16. Éphraïm a été frappé; leur racine s'est desséchée, ils ne porteront plus de fruit. S'ils ont des enfants, je ferai mourir les fruits chéris de leur sein.
17. Mon Dieu les rejettera, parce qu'ils ne l'ont pas écouté, et ils seront errants parmi les nations.

15. Omnes nequitiæ eorum in Galgal, quia ibi exosos habui eos. Propter malitiam adinventionum eorum, de domo mea ejiciam eos, non addam ut diligam eos; omnes principes eorum recedentes.
16. Percussus est Ephraim; radix eorum exsiccata est, fructum nequaquam facient. Quod et si genuerint, interficiam amantissima uteri eorum.
17. Abjiciet eos Deus meus, quia non audierunt eum; et erunt vagi in nationibus.

CHAPITRE X

1. Israël était une vigne touffue qui portait beaucoup de fruits; selon l'abondance de ses fruits il a multiplié les autels, selon la fertilité de sa terre il a été fécond en idoles.
2. Leur cœur est partagé, maintenant ils vont périr; *le Seigneur* lui-même brisera leurs idoles, il renversera leurs autels.
3. Alors ils diront : Nous n'avons pas

1. Vitis frondosa Israel, fructus adæquatus est ei; secundum multitudinem fructus sui multiplicavit altaria, juxta ubertatem terræ suæ exuberavit simulacris.
2. Divisum est cor eorum, nunc interibunt; ipse confringet simulacra eorum, depopulabitur aras eorum.
3. Quia nunc dicent : Non est rex no-

Des mamelles sans lait, de sorte que les enfants meurent de faim. — *Omnes nequitiæ...* (vers. 15). Jéhovah reprend la parole, et il continue de décrire la profonde malice d'Israël. — *In Galgal.* C'est surtout dans ce centre d'idolâtrie qu'elle s'était manifestée (voyez IV, 15, et la note); là, par conséquent, que la haine du Seigneur contre son peuple infidèle avait été provoquée (*ibi exosos...*). — *Malitiam adinventionum.* Hébr. : la malice de leurs œuvres. — *De domo... ejiciam...* De sa maison; c.-à-d., de sa famille; ou bien, de la Terre sainte. Dieu les traitera comme des enfants rebelles, que le père met à la porte de la maison. — *Principes... recedentes.* Leurs princes, qui auraient dû donner l'exemple de l'obéissance à Dieu, étaient, au contraire, les premiers à se révolter, comme dit l'hébreu (avec une paronomase intéressante : leurs *śârîm* sont des *sôrârim*). — *Percussus est...* (vers. 16). Le résultat final. Israël périra « comme un arbre frappé par la malédiction divine », et rendu incapable de porter des fruits (*radix eorum...; fructum...*). Nous avons ici, comme le montre la seconde moitié de ce verset (*quod et si genuerint...*), une répétition, sous une nouvelle forme, de la menace lancée plus haut (vers. 11-14) : la nation sera exterminée. — *Amantissima uteri.* Locution très expressive : les enfants si chers à leurs mères. — *Abjiciet... Deus meus* (vers. 17). Osée recommence à parler en son propre nom (comp. le vers. 14), s'associant de toute son âme au plan divin contre Israël. — *Erunt vagi... :* sans habitation fixe. Autre prédiction très nette de l'exil.

5° C'est l'idolâtrie qui est la cause principale de la ruine d'Israël. X, 1-8.

CHAP. X. — 1-8. Les Israélites perdus par leurs idoles. — *Vitis.* Intéressante description de la prospérité du royaume. Comparé précédemment (IX, 10) à une grappe de raisin, il l'est ici à une vigne féconde qui, d'après toute la force du texte hébreu, « se vide, » se dépense tout entière en feuillage et en fruits (Vulg.: *frondosa*). — *Fructus adæquatus...* C.-à-d. qu'elle produit autant de fruits que le promettaient ses brillantes apparences. — *Secundum multitudinem...* Détail douloureux, que rien ne faisait pressentir : au lieu de témoigner leur reconnaissance au Seigneur qui les bénissait ainsi, les Israélites se laissaient entraîner, par leurs richesses mêmes, à une plus grande dépravation religieuse et morale. Cf. VIII, 11. — *Juxta ubertatem...* Répétition de la pensée, pour la souligner davantage. — *Divisum... cor...* (verset 2) : divisé entre Jéhovah et les faux dieux. D'après plusieurs commentateurs, le verbe hébreu *ḥâlaq* signifierait ici : être glissant, c.-à-d. faux, hypocrite. Ce sentiment est moins probable. — *Nunc* (adverbe accentué) *interibunt.* Hébr. : Maintenant ils expirent. Le moment est venu où ils porteront la peine de leurs crimes. — *Ipse...* Le Seigneur lui-même vengera son honneur offensé et brisera les autels rivaux. — *Nunc dicent...* (vers. 3). La ruine du trône sera associée, dans le royaume schismatique, à celle des autels; au moment où la royauté s'effondrera, les Israélites « seront contraints de

bis, non enim timemus Dominum; et rex quid faciet nobis?

4. Loquimini verba visionis inutilis, et ferietis fœdus; et germinabit quasi amaritudo judicium super sulcos agri.

5. Vaccas Bethaven coluerunt habitatores Samariæ; quia luxit super eum populus ejus, et æditui ejus super eum exultaverunt in gloria ejus, quia migravit ab eo.

6. Siquidem et ipse in Assur delatus est, munus regi ultori. Confusio Ephraim capiet, et confundetur Israel in voluntate sua.

7. Transire fecit Samaria regem suum quasi spumam super faciem aquæ.

8. Et disperdentur excelsa idoli, peccatum Israel; lappa et tribulus ascendet

de roi, parce que nous ne craignons pas le Seigneur; et que pourrait faire un roi pour nous?

4. Entretenez-vous de visions inutiles et faites des alliances, et le jugement germera comme les *herbes* amères sur les sillons des champs.

5. Les habitants de Samarie ont adoré les vaches de Béthaven; son peuple est en deuil à ce sujet, ainsi que ses gardiens qui avaient fait leur joie de sa gloire, car elle a été transportée loin de lui.

6. Car lui-même a été déporté en Assyrie, comme un présent pour le roi vengeur. La honte saisira Éphraïm, et Israël sera confondu dans ses desseins.

7. Samarie a vu passer son roi comme l'écume sur la surface de l'eau.

8. Les hauts lieux de l'idole, le péché d'Israël, seront détruits; la bardane et

---

reconnaître qu'ils ont mérité la colère de leur Dieu, et ils confesseront combien était vaine l'espérance dont ils s'étaient autrefois bercés (cf. I Reg. VIII, 19, etc.), de trouver quelque avantage à avoir un roi, tandis que Jéhovah était mécontent d'eux. » — *Non est rex.* Le monarque qu'ils avaient été si fiers de mettre à leur tête (voyez VIII, 4 et la note) a disparu et ne saurait les protéger à l'heure du péril. — Ils avouent qu'ils ont mérité ce châtiment par leur infidélité au Seigneur : *non enim timemus...* — *Et rex quid...?* Eussent-ils encore leur roi, que pourrait-il faire pour eux? Il serait impuissant pour les sauver. — *Loquimini...* (vers. 4). Littéralement dans l'hébreu : Ils profèrent des paroles, jurent faussement, concluent une alliance. Il est aisé de compléter cette phrase elliptique : toutes les fois que les Israélites traitent entre eux de quelque affaire importante, comme serait un traité, un contrat, on ne peut se fier à eux, tant il y a de fourberie dans leurs paroles et jusque dans leurs serments les plus solennels. D'après la Vulgate, Osée s'adresserait aux faux prophètes d'Israël, qui prédisaient audacieusement le retour de la prospérité, et qui conseillaient à leurs concitoyens de folles alliances avec l'Égypte et l'Assyrie (*ferietis...*). — *Et germinabit...* Conséquence de ces infamies révoltantes : le jugement, c.-à-d., le châtiment, germera partout comme une plante vénéneuse (tel est le sens de l'hébreu *ro'š; Vulg.: amaritudo*). Le champ ainsi menacé n'est autre que le royaume d'Israël.» — *Vaccas Bethaven* (vers. 5). Ce verset et le suivant prédisent la ruine des veaux d'or. Osée rappelle aux Israélites le plus grand de tous leurs crimes, le culte de ces idoles. Comme plus haut (cf. IV, 15 et la note), Béthaven est mis ironiquement pour Béthel. D'ordinaire, lorsqu'ils mentionnent les veaux d'or, les écrivains sacrés emploient le masculin; c'est sans doute pour rendre le sarcasme plus amer que le prophète emploie ici le féminin. D'ailleurs, aussitôt après, les pronoms qui désignent l'idole sont mis au masculin (*super eum, et ipse...*). — Au lieu de *coluerunt*, l'hébreu porte : « timebunt. » Les habitant de Béthaven seront inquiets pour leur veau d'or. — *Luxit.* Après l'avoir adoré parmi de joyeuses cérémonies (*exultaverunt*), ils pleureront sur lui lorsque les conquérants l'auront pris et emporté (*quia migravit...*). — *Populus ejus* est un nom tout à fait humiliant pour la nation sainte, devenue le peuple des veaux d'or. — *Æditui ejus.* Hébr.: ses *k^emârim*. Expression très rare (cf. IV Reg. XXIII, 5, et Soph. I, 4), qui désigne les prêtres des faux dieux. — *In gloria ejus:* la gloire de leur idole, qui va faire place à l'humiliation la plus profonde. — *In Assur delatus...* (vers. 6) : à la façon d'un trophée. Cf. Is. XLVI, 1 et ss. — *Munus regi ultori.* Voyez V, 13 et la note. Il y a beaucoup d'ironie dans ce trait. Le roi d'Assyrie, que les Israélites s'étaient accoutumés à regarder comme leur champion, sera le premier à les dépouiller. Ils en seront tout confus (*confusio... capiet*). — *In voluntate...* Hébr.: (Il aura honte) de son conseil; c.-à-d., de l'installation du culte des veaux d'or, qui avait semblé, à l'origine, un dessein très habile. Cf. III Reg. XII, 26-28. — *Transire... regem...* (vers. 7). L'hébreu est plus clair : (Quant à) Samarie, son roi a été anéanti. De nouveau (comp. les vers. 2 et 3) la destruction de la royauté est associée à celle de l'idolâtrie. — *Quasi spumam.* Image très forte. Quoi de plus fragile qu'un peu d'écume à la surface de l'eau? Quelques hébraïsants traduisent le mot *qéṣef* par copeaux, comme l'ont fait les LXX. Le Targum a comme la Vulgate. — *Excelsa idoli* (vers. 8). Hébr. : les hauts lieux de *'Avên;* et ce dernier mot est probablement ici un nom propre, qui représente Béthel (« Bethaven » au vers 5). Sur le culte des hauts lieux à Béthel,

le chardon monteront sur leurs autels; et ils diront aux montagnes : Couvrez-nous; et aux collines : Tombez sur nous.

9. Depuis les jours de Gabaa Israël a péché; ils s'en sont tenus là. La guerre contre les enfants d'iniquité ne les atteindra-t-elle pas à Gabaa?

10. Selon mon désir je les punirai; les peuples s'assembleront contre eux, lorsqu'ils seront punis pour leurs deux iniquités.

11. Ephraïm est une génisse dressée qui se plaît à fouler le blé; je mettrai un joug sur son cou gracieux, je monterai sur Éphraïm; Juda labourera, Jacob fendra ses sillons.

12. Semez pour vous dans la justice, et moissonnez selon la miséricorde, défrichez-vous un champ nouveau; il sera

super aras eorum; et dicent montibus : Operite nos; et collibus : Cadite super nos.

9. Ex diebus Gabaa peccavit Israel; ibi steterunt. Non comprehendet eos in Gabaa prælium super filios iniquitatis.

10. Juxta desiderium meum corripiam eos; congregabuntur super eos populi, cum corripientur propter duas iniquitates suas.

11. Ephraim vitula docta diligere trituram; et ego transivi super pulchritudinem colli ejus, ascendam super Ephraim; arabit Judas, confringet sibi sulcos Jacob.

12. Seminate vobis in justitia, et metite in ore misericordiæ, innovate vobis novale; tempus autem requirendi Domi-

---

voyez IV, 15, 23. Il avait été pour la nation une occasion de fautes monstrueuses (*peccatum*...). — *Lappa* (cf. IX, 6b) *et tribulus*... Hébr. : le *qôs* et le *dardâr*. Deux espèces de plantes épineuses, déjà citées ensemble dans la célèbre sentence de Gen. III, 18. — *Dicent montibus*... Le désespoir des habitants sera tel, au jour du châtiment, qu'ils désireront être écrasés par les montagnes, afin de voir plus promptement la fin de leurs maux. Notre-Seigneur Jésus-Christ (Luc. XXIII. 30) et l'apôtre saint Jean (Apoc. VI, 19 et IX, 6) ont emprunté à Osée cette description terrible.

6° Israël ne veut rien faire pour éloigner de lui la punition qui le menace. X, 9 — XI, 1a.

9-11. Combien le châtiment sera sévère. — *Ex diebus Gabaa*. Date tristement mémorable, comme il a été dit plus haut (note de IX, 9). Le crime de Gabaa était devenu presque aussi fameux que celui de Sodome. — *Ibi steterunt*. C.-à-d. : ils s'en sont tenus là. Depuis l'époque lointaine des « jours de Gabaa », Israël ne s'était point amélioré sous le rapport moral. Les descriptions contenues dans ce livre ne le montrent que trop. — *Non comprehendet*... Traduisez, avec une interrogation : La guerre ne les atteindra-t-elle pas? Allusion à la guerre civile qui avait éclaté après le crime de Gabaa, et dans laquelle la tribu de Benjamin avait été presque entièrement anéantie. Ce sont les Benjaminites qui sont figurés par les mots *filios iniquitatis*, parce qu'ils avaient pris parti pour les coupables. Le sens général du vers. 9b est donc : Israël n'a pas été extirpé dans cette lutte fratricide, mais il le sera bientôt. — *Juxta desiderium*... (verset 10). C.-à-d. : autant que je le désirerai; ou, mieux encore : dès que je le désirerai. La punition est toute prête; Dieu n'a qu'à vouloir, et elle atteindra les Israélites. — *Congregabuntur*... C'est le mode du châtiment : il consistera en une invasion terrible et irrésistible. — *Cum corripientur*... Littéral. dans l'hébreu : Lorsqu'on les liera. — *Propter duas iniquitates*. De même dans les LXX, qui ont lu aussi *'avônôṭaïm*. Les deux iniquités en question seraient les deux veaux d'or adorés à Dan et à Béthel, ou, selon d'autres, l'infidélité d'Israël envers son Dieu et envers le roi légitime. L'hébreu massorétique a *'onoṭâm*, expression qu'on ne rencontre, en dehors de ce passage, que dans l'Exode, XXI, 10, où elle désigne la cohabitation conjugale. Si cette leçon est authentique, elle s'harmoniserait assez bien avec le langage symbolique de notre prophète, et représenterait l'union criminelle que les Israélites avaient contractée avec les faux dieux. Cf. II, 1 et ss. — *Vitula docta*... (vers. 11). Plus clairement dans l'hébreu : Une génisse dressée, qui aime à triturer. Par cette figure, le Seigneur met en relief sa bonté pour le peuple d'Éphraïm, qu'il avait traité à la manière d'une génisse favorite. En effet, la trituration n'a rien de pénible pour les animaux qui la font, puisqu'elle consiste simplement à marcher autour de l'aire et à fouler les gerbes qui y sont étendues, ou, tout au plus, à traîner un chariot peu chargé (voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XXXV, fig. 11, 12). — Le rôle d'Éphraïm ne sera pas toujours aussi aisé : *ascendam super*... Sur le cou gracieux de la génisse, on placera un joug pesant et elle sera assujettie aux plus rudes travaux des champs. — Juda subira le même sort : *arabit Judas*... Le peuple entier (*Jacob*) aura donc à souffrir : *confringet*...

12-15. Si Israël voulait se convertir, ses malheurs pourraient être écartés; mais comme il s'endurcit dans le mal, il sera traité en toute rigueur de justice. Le ton, qui avait été sévère jusqu'ici, devient tout à coup amical et encourageant. « Les images agricoles employées au vers. 11 suggèrent au prophète une autre application du même symbole. » — *Seminate... in justitia*. C.-à-d., conformément à la loi divine. Semez de bonnes œuvres, dignes de Dieu. — Heureux produits de ces semailles mystiques : *metite in ore*... La récolte sera la bonté du Seigneur, la manifestation de son amour. — *In-*

num, cum venerit qui docebit vos justitiam.

13. Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, comedistis frugem mendacii, quia confisus es in viis tuis, et in multitudine fortium tuorum.

14. Consurget tumultus in populo tuo; et omnes munitiones tuæ vastabuntur, sicut vastatus est Salmana a domo ejus qui judicavit Baal in die prælii, matre super filios allisa.

15. Sic fecit vobis Bethel, a facie malitiæ nequitiarum vestrarum.

temps de chercher le Seigneur, lorsque sera venu celui qui doit vous enseigner la justice.

13. Vous avez cultivé l'impiété, vous avez moissonné l'iniquité, vous avez mangé le fruit du mensonge; parce que tu t'es confié dans tes voies et dans la multitude de tes héros.

14. Le tumulte s'élèvera parmi ton peuple; toutes tes forteresses seront détruites, comme fut détruite Salmana par la maison de celui qui jugea Baal au jour du combat, lorsque la mère fut écrasée sur les enfants.

15. C'est là ce que vous a fait Béthel, à cause de la malice de vos iniquités.

CHAPITRE XI

1. Sicut mane transiit, pertransiit rex Israel. Quia puer Israel, et dilexi eum; et ex Ægypto vocavi filium meum.

1. Comme passe le matin, *ainsi* a passé le roi d'Israël. Lorsque Israël était un enfant, je l'ai aimé, et j'ai appelé mon fils de l'Égypte.

---

novale... Lorsqu'un champ est demeuré longtemps en friche (*novale*), il faut tout d'abord le défricher, le labourer. C'était le cas pour le cœur d'Israël. Cf. Jer. IV, 3. — *Tempus... requirendi*... Le temps presse; si l'on attend davantage, peut-être sera-t-il trop tard. — *Cum venerit qui*... Variante importante dans l'hébreu: Jusqu'à ce qu'il (le Seigneur) vienne, et qu'il fasse pleuvoir sur vous la justice (c.-à-d. le salut, le pardon). C'est toujours la continuation de la même image. Le verbe *yârah* a quelquefois, à la forme hiphil, la signification d'instruire; de là vient la traduction de saint Jérôme, qui désignerait le Messie, le Docteur de justice par excellence. Comp. Is. II, 3; Joel, II, 23 et la note. — *Arastis*... (vers. 13). Depuis longtemps Israël a fait, pour son malheur, absolument le contraire de ce qu'Osée lui recommande ici. Il a labouré l'iniquité; c.-à-d. qu'il s'est livré à toute sorte d'entreprises mauvaises (cf. Job, IV, 8); il récoltera naturellement l'iniquité. Comp. VIII, 7 et la note. — *Frugem mendacii :* des fruits qui les ont entièrement désappointés. — *Confisus es*... Brusque changement de personne, à la manière de notre prophète, qui tantôt raconte simplement, tantôt interpelle directement le peuple. — *In viis :* ses menées politiques, tout humaines (les alliances avec les païens), et son culte idolâtrique. — *Fortium :* ses héros, comme dit l'hébreu. Il croyait pouvoir se garantir et se sauver ainsi. — *Consurget*... (vers. 14). Description de la ruine prochaine. — *Tumultus:* le tumulte de la guerre, de la défaite. — *Sicut... Salmana.* Rapprochement historique, pour mieux décrire l'étendue de la dévastation; mais il est exprimé en termes assez obscurs. D'après l'hébreu : Comme *Šalmân* ravagea *Beit-'Arbe'l* au jour de la guerre. Il y avait, en Palestine, deux villes nommées Beit-Arbel : elles étaient situées, l'une sur la rive droite du Jourdain, à l'ouest du lac de Tibériade; l'autre sur la rive gauche, près de Pella (*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XI). On ignore de laquelle il est question. Même incertitude au sujet de ce *Šalmân*, que l'on identifie, tantôt à Salmanasar IV, roi d'Assyrie, tantôt à un roi moabite mentionné sur une inscription de Téglathphalasar. Quoi qu'il en soit, l'événement auquel Osée fait allusion était alors connu de tous. La transformation de *Šalmân* en Salmana montre que saint Jérôme a cru qu'il s'agissait ici du chef madianite égorgé par Gédéon (cf. Jud. VIII, 10, 21). C'est pour cela qu'il a traduit le mot *'Arb'el* comme s'il équivalait à Jérobaal (*qui judicavit Baal*), surnom du célèbre vainqueur des Moabites. Cf. Jud. VI, 32; VII, 1. Dans la Vulgate, le mot *domo* désigne la famille de Gédéon. — *Matre super filios*... Barbarie qui n'était que trop fréquente dans les guerres de l'antiquité. Cf. XIII, 16; IV Reg. VIII, 12; Nah. III, 10, etc. — *Sic fecit... Bethel* (vers. 15). Les maux affreux que le prophète vient de décrire, et dont il parle au prétérit, tant ils sont certains, auront pour cause principale le culte des veaux d'or et les autres crimes dont Béthel était depuis longtemps le théâtre. — *Malitiæ nequitiarum*... L'hébreu emploie deux fois de suite le même mot : A cause de la malice de votre malice. Il y a une grande vigueur dans cette répétition.

CHAP. XI. — 1a. Rapidité de la ruine. Dans l'hébreu, cette ligne est à bon droit rattachée au chap. X, dont elle n'aurait pas dû être sépa-

2. On les a appelés, et ils se sont éloignés; ils immolaient aux Baals et ils sacrifiaient aux idoles.

3. Et moi, j'ai été comme le nourricier d'Éphraïm; je les portais dans mes bras, et ils n'ont pas compris que je les guérirais.

4. Je les ai tirés par des cordes humaines, par les liens de l'amour; j'ai été comme celui qui aurait relevé le joug près de leur bouche, et je me suis approché de lui pour le nourrir.

5. Ils ne retourneront pas dans le pays d'Égypte; mais l'Assyrien sera leur roi, puisqu'ils n'ont pas voulu revenir.

6. L'épée sera tirée dans leurs villes,

2. Vocaverunt eos, sic abierunt a facie eorum; Baalim immolabant, et simulacris sacrificabant.

3. Et ego quasi nutritius Ephraim, portabam eos in brachiis meis, et nescierunt quod curarem eos.

4. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis; et ero eis quasi exaltans jugum super maxillas eorum, et declinavi ad eum ut vesceretur.

5. Non revertetur in terram Ægypti, et Assur ipse rex ejus, quoniam noluerunt converti.

6. Cœpit gladius in civitatibus ejus,

---

rée. — *Sicut mane:* aussi rapidement que l'aurore; ou, sans laisser la moindre trace. Petite variante dans l'hébreu actuel : A l'aurore, le roi d'Israël a été entièrement exterminé. La ruine de la royauté sera donc l'œuvre d'une nuit; quand le jour viendra, on verra qu'elle n'existe plus.

§ III. — *Promesses de salut.* XI, 1b — 11.

Ces promesses n'éclatent, à vrai dire, qu'au vers. 8. Avant de les formuler, le Seigneur, pour les rendre plus frappantes et plus suaves, veut encore rappeler le châtiment et ses motifs.

1° Israël, quoique très cher à Dieu, sera puni à cause de ses fautes. XI, 1b-7.

1b-4. L'ingratitude du peuple envers le meilleur des pères. — *Quia puer...* Mieux, d'après l'hébreu : Lorsqu'Israël était enfant. L'enfance de la nation théocratique correspond à la période qui précéda la sortie d'Égypte. Cf. Jer. II, 2 et la note. Jéhovah témoigna alors à Israël une tendresse toute paternelle : *et dilexi...* — Il lui donna un témoignage merveilleux de sa tendresse : *ex Ægypto vocavi...* L'adoptant pour fils (cf. Ex. IV, 22-23), il le délivra du joug si dur et si humiliant des Égyptiens, et en fit sa nation choisie. Saint Matthieu, II, 15, applique ces mots à l'Enfant Jésus, ramené d'Égypte en Palestine par Joseph et Marie, et il affirme qu'ils reçurent alors leur accomplissement. C'est donc qu'en outre de la signification première et directe qui vient d'être indiquée, ils en avaient une seconde, typique et indirecte, mais supérieure, que l'Esprit saint devait révéler plus tard. — *Vocaverunt eos* (vers. 2). A son amour miséricordieux, le Seigneur oppose la froide ingratitude des Hébreux. Les prophètes qu'il leur avait fréquemment envoyés les appelaient au bien; mais ils avaient tourné le dos à ces saints moniteurs : *sic abierunt...* Voyez, IV Reg. XVII, 13 et ss., et Jer. XXV, 4-7, un vivant commentaire de ces paroles. — *Baalim immolabant.* Non content de refuser l'obéissance à Jéhovah, Israël l'offensait plus grièvement encore, en adorant les faux dieux et plus spécialement Baal. Cf. II, 13. — *Sacrificabant.* Hébr. : Ils ont brûlé de l'encens. — *Et ego...* (vers. 3). Et moi, cependant... Il y a quelque chose de très pathétique dans ce contraste établi entre la conduite de Jéhovah et celle du peuple apostat. Les images sont d'une admirable délicatesse. — *Quasi nutritius..., portabam...* Dieu a eu pour Israël toute la sollicitude d'une nourrice, d'une mère. Cf. Deut. I, 31; Is. XLVI, 3-4; LXIII, 9, etc. — *Et nescierunt.* Ignorance toute volontaire : ils n'ont pas voulu savoir. — *In funiculis Adam.* Plutôt : avec des cordes humaines (littéralement : d'homme); car *'âdam* est ici un nom commun. Cette expression est expliquée par la suivante : *in vinculis caritatis.* Lorsque le Seigneur avait essayé de ramener à lui ses enfants ingrats, il les avait tirés (le futur *traham* a le sens de l'imparfait) non pas d'une manière violente, « avec les cordes dont le Dieu saint et tout-puissant serait en droit de se servir pour imposer ses volontés à des pécheurs, » mais en employant des moyens doux et bienveillants. Comp. la locution analogue, « des verges d'homme » (II Reg. VII, 14). — *Et ero* (c.-à-d.: j'étais)... Autre comparaison très délicate. Des cordes et des liens, le prophète passe assez naturellement au joug, et il voit Israël semblable à un bœuf traité avec une bonté sans pareille par son maître, celui-ci songeant à soulever de temps à autre le joug si pesant, lorsqu'il s'aperçoit que l'animal en est gêné. — *Declinavi... ut...* Hébr. : J'ai mis près de lui de la nourriture.

5-7. Comment Dieu tirera vengeance de cette ingratitude. — *Non revertetur...* Plus haut (cf. VIII, 13 et IX, 3, 6), le Seigneur avait paru menacer les Israélites de les ramener en Égypte comme esclaves; il explique sa pensée, et montre qu'il avait parlé d'une manière symbolique. En réalité, c'est en Assyrie que le peuple ingrat sera exilé : un roi pire encore que les pharaons d'Égypte l'asservira (*Assur ipse rex...*), à cause de son endurcissement dans le mal (*noluerunt...*). — *Cœpit gladius...* (vers. 6). Hébr. : Le glaive se précipitera sur ses villes (à la manière d'un tourbillon, d'après toute la force du verbe). —

et consumet electos ejus, et comedet capita eorum.

7. Et populus meus pendebit ad reditum meum; jugum autem imponetur eis simul, quod non auferetur.

8. Quomodo dabo te, Ephraim? protegam te, Israel? quomodo dabo te sicut Adama, ponam te ut Seboim? Conversum est in me cor meum, pariter conturbata est pœnitudo mea.

9. Non faciam furorem iræ meæ; non convertar ut disperdam Ephraim, quoniam Deus ego, et non homo; in medio tui sanctus, et non ingrediar civitatem.

10. Post Dominum ambulabunt; quasi leo rugiet, quia ipse rugiet, et formidabunt filii maris.

et elle consumera leurs hommes d'élite, et elle dévorera leurs chefs.

7. Mon peuple attendra impatiemment mon retour; mais on leur imposera à tous un joug qui ne sera pas enlevé.

8. Comment te traiterai-je, Éphraïm? te protégerai-je, Israël? Comment t'abandonnerai-je comme Adama, te rendrai-je semblable à Séboïm? Mon cœur s'agite en moi, toute ma compassion s'est émue.

9. Je n'agirai pas selon la fureur de ma colère; je ne détruirai pas de nouveau Éphraïm, car je suis Dieu et non un homme; je suis le saint au milieu de toi, et je n'entrerai pas dans les villes.

10. Ils suivront le Seigneur; il rugira comme un lion, il rugira lui-même, et les fils de la mer trembleront d'effroi.

Electos ejus: l'élite des habitants. Le substantif hébreu *baddim* se prête à plusieurs interprétations, car il a des sens très différents; il peut désigner les branches d'un arbre, les membres du corps, des hommes bavards qui disent des mensonges. La Vulgate a choisi le second sens; d'après le troisième, il s'agirait des faux prophètes; d'après le premier, des soutiens du peuple. — *Capita eorum :* les chefs. Hébr. : Et il les mangera (les *baddim*), à cause de leurs conseils; c.-à-d., à cause de leurs desseins criminels. — *Et populus...* (vers. 7). Les souffrances d'Israël seront si grandes pendant son exil, qu'il attendra avec une vive anxiété (*pendebit;* image expressive) le retour des faveurs de son Dieu. L'hébreu, qui est assez obscur, semble signifier: Mon peuple est enclin à s'éloigner de moi. — *Jugum... imponetur.* Saint Jérôme a lu *'ol,* joug, tandis que l'hébreu porte *'al,* sur, ce qui donne un tout autre sens : On les appellera en haut (vers Dieu), ensemble ils ne se retirent pas. Pensée analogue à celle du vers. 2ᵃ. Les messagers divins avaient beau exhorter leurs coreligionnaires à la conversion, personne ne daignait les écouter.

2° Malgré ses fautes, Israël recevra un jour son pardon, et sera ramené sur le sol sacré de la Palestine. XI, 8-11.

« L'un des passages les plus pathétiques de toute l'Écriture sainte. » Le langage est très ému, et nous fait lire au plus intime du cœur de Dieu.

8-9. Jéhovah, qui a tant aimé Israël, ne peut se résoudre à l'abandonner pour toujours. — Les deux *quomodo* répétés coup sur coup se dédoublent encore, puisqu'ils dominent l'un et l'autre deux propositions. Ils expriment une très vive répugnance, une sorte d'impossibilité. Le Seigneur, consultant pour ainsi dire son affection, avoue que, malgré tout, il ne peut se décider à anéantir son peuple. Il y a là un anthropomorphisme hardi. — *Dabo te...?* C.-à-d.: Comment pourrais-je t'abandonner à tes ennemis? — *Protegam te.* Plutôt, d'après l'hébreu : (Comment) te livrerai-je? C'est la même pensée. Pour donner à la Vulgate un sens admissible, il faut regarder ces mots comme une réponse à la question qui précède : Bien loin de t'abandonner, je te protégerai. — *Adama* et *Seboim* étaient deux villes voisines de Sodome (cf. Gen. XIV, 2), dont elles partagèrent le sort (cf. Gen. XIX, 25; Deut. XXIX, 23). Être livré comme elles, c'est donc être détruit à jamais, sans espoir. Cf. Is. XIII, 19 ; Jer. XLIX, 18; Soph. II, 9, etc. — *Conversum est...* Le cœur de Dieu est bouleversé par l'émotion. Cf. Ps. XLI, 6,7, 12 ; Thren. I, 20, etc. — *Conturbata est...* Idée semblable. Hébr. : Mes compassions sont enflammées. — *Non faciam...* (vers. 9). Ainsi attendri, Jéhovah renonce à exécuter les projets de destruction qu'il avait formés contre Israël, dans sa légitime colère (*ut disperdam...*). — *Non convertar.* Plutôt : Je ne reviendrai pas. — *Quoniam Deus...* Langage sublime. Dieu s'élève bien au-dessus des passions humaines; il n'est pas sans pitié dans sa vengeance, car il ne punit les coupables que pour les convertir. Cf. Num. XXIII, 19; I Reg. XV, 19; Mal. III, 6. — *In medio... sanctus.* « Israël est indestructible, parce qu'il y a un saint, un principe vivant de sainteté (et de préservation) au milieu de lui. » — *Non ingrediar...* D'après le contexte, Dieu promet de ne pas entrer dans les villes israélites pour les anéantir.

10-11. La fin de l'exil et le rétablissement d'Israël. — *Post Dominum...* En vertu du « raccourci en perspective », si fréquent dans les écrits des prophètes, Osée franchit subitement plusieurs siècles, et décrit les effets de la miséricorde du Seigneur envers son peuple, tels qu'ils se réaliseront un jour. Tout d'abord, les Israélites, après avoir si longtemps abandonné Jéhovah, lui redeviendront fidèles, et marcheront à sa suite, repentants, obéissants. — *Quasi leo rugiet :* non pour s'élancer sur eux comme sur une proie (cf. Jer. XXV, 30 ; Joel, IV, 16; Am. I, 2 et III, 4), mais pour les rassembler tous, ainsi que fait parfois le

11. Ils s'envoleront de l'Égypte comme un oiseau, et du pays des Assyriens comme une colombe; et je les établirai dans leurs maisons, dit le Seigneur.
12. Éphraïm m'a entouré de mensonge, et la maison d'Israël de tromperie; mais Juda est descendu comme témoin avec Dieu, et il a été fidèle avec les saints.

11. Et avolabunt quasi avis ex Ægypto, et quasi columba de terra Assyriorum; et collocabo eos in domibus suis, dicit Dominus.
12. Circumdedit me in negatione Ephraim, et in dolo domus Israel; Judas autem testis descendit cum Deo, et cum sanctis fidelis.

CHAPITRE XII

1. Éphraïm se repaît de vent, il suit la chaleur brûlante; tout le jour il multiplie le mensonge et la violence; il a

1. Ephraim pascit ventum, et sequitur æstum; tota die mendacium et vastitatem multiplicat; et fœdus cum Assy-

lion lorsqu'il appelle ses lionceaux. Quoique cette image n'ait rien de terrible en cet endroit, elle décrit fort bien la majesté toute-puissante de Jéhovah. — *Formidabunt.* D'après l'hébreu : ils accourront en tremblant. Pleins d'une crainte révérentielle pour le Dieu qu'ils avaient tant offensé autrefois. — *Filii maris.* Hébr. : « Filii de mari. » Ceux des Israélites que le Seigneur reconnaîtra comme ses fils après leur conversion, accourront à son signal, du côté de la mer, c.-à-d., de toutes les régions lointaines dans lesquelles ils avaient été exilés. — *Et avolabunt...* (vers. 11). Hébr. : Ils accourront (en tremblant) de l'Égypte. Comp. VIII, 13b; IX, 3, 6, où il a été dit, en termes figurés, que les habitants du royaume d'Israël devaient être déportés en Égypte. — *Quasi avis... columba :* comme ces troupes d'oiseaux, et particulièrement de colombes, qui émigrent d'une contrée à une autre avec une rapidité extraordinaire. Cf. Ps. LXIV, 7; Is. LX, 8. — *Et collocabo...* Jéhovah reprend la parole, après la brève interruption du prophète (vers. 10-11a). Hébr. : Je les ferai habiter. Dieu les installera donc de nouveau, et d'une façon permanente, dans leur ancienne patrie. C'est la fin de la captivité qui est prédite ici clairement et directement. — *Dicit Dominus.* Hébr. : *n''um Y'hovah,* oracle de Jéhovah. Formule solennelle par laquelle Dieu met comme le sceau à sa promesse. Osée ne l'emploie que trois fois (comp. II, 16 et 21). Avec elle s'achève le premier discours; aussi aurait-on dû rattacher le vers. 12 au chapitre suivant (comme on l'a fait dans l'hébreu), car il appartient à un tout autre ordre d'idées.

SECTION II. — RÉPÉTITION ABRÉGÉE DES MÊMES PENSÉES. XI, 12 — XIV, 10.

Ce sont donc les reproches, les menaces et les promesses qui vont encore retentir, mais en termes plus succincts.

§ I. — *L'accusation.* XI, 12 — XII, 14.

1° Combien les descendants de Jacob se sont écartés des beaux exemples de leur ancêtre. XI, 12 — XII, 9.

12. La fidélité relative de Juda est mise en opposition avec l'apostasie complète d'Israël. — *Circumdedit... in negatione... in dolo.* Hébr. : M'a entouré de mensonge..., de tromperie. Tout est faux, déloyal, dans les relations du royaume des dix tribus avec Jéhovah. — *Judas autem...* Contraste à l'avantage du royaume de Juda. Quoiqu'il fût loin d'être parfait, et que notre prophète ait dû souvent l'accuser aussi (cf. V, 10, 13; VI, 4; VIII, 14; X, 11; XII, 2), il était incomparablement meilleur que son rival du nord (cf. I, 7; IV, 15). — *Testis descendit.* C.-à-d. : a rendu témoignage au Seigneur, par sa fidélité relative. Saint Jérôme, à la suite des rabbins, a lu *'ed,* témoin, au lieu de *'od,* encore, et il a fait dériver le verbe *râd* de *yârad,* descendre. On traduit habituellement l'hébreu comme il suit : Juda domine avec Dieu. Ce qui signifie : Juda tient bon, et demeure ferme dans la fidélité à Jéhovah. — *Sanctis* est vraisemblablement un pluriel de majesté, qui équivaut à « Sancto », le Saint par excellence, Jéhovah. Cf. Prov. IX, 10 et la note; XXX, 3. On peut dire aussi, avec quelques interprètes, qu'il s'agit de tous les saints personnages juifs demeurés fidèles à Dieu.

CHAP. XII. — 1-2. Les folies morales d'Éphraïm. — *Pascit ventum :* se repaît de vent. Locution populaire pour marquer une occupation vaine : chercher de la nourriture là où il n'y en a pas un atome. — *Sequitur æstum.* Plus clairement dans l'hébreu : poursuit le vent d'est. Le *qâdim* est renommé pour sa violence. Cf. Job, XXVII, 21; Ps. XLVII, 8; Is. XXVII, 8; Jer. XVIII, 17, etc. C'est donc la même image, avec une gradation ascendante : poursuivre la tempête, comme si on pouvait l'atteindre. — *Tota die.* C.-à-d. toujours. Cf. Ps. LXXII, 14. — *Mendacium et vastitatem.* En multipliant ses infidélités envers Dieu (comp. XI, 12 et la note), Israël ne fait qu'accélérer et accroître sa propre ruine. Quelques interprètes traduisent : le mensonge et

riis iniit, et oleum in Ægyptum ferebat.

2. Judicium ergo Domini cum Juda, et visitatio super Jacob : juxta vias ejus, et juxta adinventiones ejus reddet ei.

3. In utero supplantavit fratrem suum; et in fortitudine sua directus est cum angelo.

4. Et invaluit ad angelum, et confortatus est; flevit, et rogavit eum. In Bethel invenit eum, et ibi locutus est nobiscum.

5. Et Dominus, Deus exercituum, Dominus memoriale ejus.

6. Et tu ad Deum tuum converteris; misericordiam et judicium custodi, et spera in Deo tuo semper.

7. Chanaan, in manu ejus statera dolosa, calumniam dilexit.

fait alliance avec les Assyriens, et il a porté de l'huile en Égypte.

2. Le Seigneur est donc en jugement avec Juda, et il va visiter Jacob : il lui rendra selon ses voies et selon ses desseins.

3. Dans le sein maternel il supplanta son frère, et dans sa force il lutta avec l'ange.

4. Et il prévalut contre l'ange, et il fut vainqueur; il pleura et le supplia. Il le trouva à Béthel, et c'est là que *le Seigneur* nous parla.

5. Le Seigneur est le Dieu des armées, le Seigneur est l'objet de son souvenir.

6. Convertis-toi donc à ton Dieu; garde la miséricorde et la justice, et espère toujours en ton Dieu.

7. Chanaan a dans sa main une balance trompeuse, il aime l'injustice.

---

la violence; dans ce cas, Osée signalerait deux des principaux péchés de ses compatriotes. — *Fœdus cum Assyriis.* Un exemple de cette conduite antithéocratique. Cf. v, 13; vii, 11. — *Oleum in Ægyptum.* Présent qui ne pouvait être que le bienvenu, car l'olivier, qui est une des principales richesses de la Palestine, ne prospère pas en Égypte. — *Judicium...* (vers. 2). Hébr. : *rîb,* un procès en règle. Juda aussi sera puni, puisqu'il est coupable, quoique à un moindre degré. Cf. v, 14; vi, 4, etc. La nation entière, composée des deux royaumes (*Jacob*), subira donc les coups de la divine vengeance (*visitatio*).

3-6. Glorieuses origines du royaume d'Israël, qui pouvait aisément recevoir la bénédiction du Seigneur, comme Jacob, son ancêtre. — *In utero...* La mention qu'il vient de faire de Jacob (vers. 2) rappelle à Osée le patriarche de ce nom, et divers faits remarquables de sa vie. Le premier fait s'était passé au moment même de sa naissance : *supplantavit...* En hébreu, *'âqab*, verbe duquel dérive le nom de *Ya'aqob,* celui qui supplante. Pour les détails, voyez Gen. xxv, 25-26; xxvii, 36. Ce nom n'est pas pris ici en mauvaise part; il est envisagé comme exprimant un fait providentiel, qui préparait les futures destinées de celui auquel il fut donné. — *Et in fortitudine...* Autre fait significatif. Dans sa vigueur, c.-à-d., au temps de sa pleine force physique, par opposition à « in utero ». — *Directus est.* Le verbe *śârah* n'est employé qu'en cet endroit et Gen. xxxii, 28, passage où nous lisons le récit complet de cet épisode. Il a le sens de lutter, ou de prévaloir dans la lutte. C'est de lui que vient le second nom de Jacob, « Israël », celui qui lutte, ou qui prévaut dans la lutte contre Dieu. — *Cum angelo.* D'après l'hébreu : avec *'Elohim*, avec Dieu. — *Invaluit* (vers. 4). Hébr. : *yâśar* (encore le verbe *śârah*). — *Ad angelum.* Cette fois, le texte original mentionne également l'ange sous la forme duquel Dieu avait apparu à Jacob. Comp. Gen. xvi, 10 et 16, où Agar désigne coup sur coup sous les noms d'ange et de Dieu le mystérieux personnage qui lui avait sauvé la vie. — *Confortatus est :* il fut victorieux dans le combat. — *Flevit et rogavit.* L'insistance avec laquelle Jacob implora la bénédiction de son antagoniste est signalée très expressément dans la Genèse (xxxii, 26). Les larmes du patriarche sont un précieux détail, propre à notre prophète. — *In Bethel...* Troisième épisode de la vie de Jacob. A Béthel il fut gratifié de deux visions célestes, dans chacune desquelles Dieu lui promit très aimablement de le protéger. Cf. Gen. xxviii, 10 et ss.; xxxv, 9 et ss. Osée a surtout en vue la seconde de ces visions, qui avait étendu la promesse à toute la race du patriarche. — *Invenit eum.* Il trouva Dieu, qu'il avait cherché de toute sa force. Cf. Gen. xxxii, 2-4. — *Locutus... nobiscum.* Par l'emploi de cette locution, qui met en scène la nation entière, le prophète manifeste clairement le but qu'il s'était proposé en citant ces événements de la vie de Jacob. Il voulait dire à ses concitoyens : Vous êtes les fils de cet illustre patriarche, tant aimé de Dieu; vous aussi, vous êtes les bien-aimés du Seigneur, qui ne demande qu'à vous sauver. — *Dominus... exercituum* (vers. 5). Celui qui a fait ces grandes promesses à Jacob, c'est Jéhovah, l'être par excellence, le Dieu éternel, immuable et tout-puissant. — *Memoriale ejus.* Le nom de *Y'hôvah* était la note caractéristique du Dieu d'Israël. Cf. Ex. iii, 15, etc. — *Et tu...* (vers. 6). Exhortation pressante à la pénitence, basée sur ces divers faits. Une conversion sincère est la condition essentielle du salut pour Israël. L'hébreu porte : Reviens par ton Dieu. Expression délicate: le Seigneur sera tout à la fois le terme et l'instrument de ce retour moral. — *Misericordiam et judicium.* Deux vertus souvent associées dans les saints Livres; elles marquent la perfection de l'homme envers Dieu et envers ses frères. Cf. Mich. vi, 8, etc.

7-9. Jusqu'à quel point les Israélites se sont rendus indignes de leur ancêtre. — *Chanaan.*

8. Éphraïm a dit : En vérité, je suis devenu riche ; j'ai trouvé une idole pour moi ; *mais* dans tous mes travaux on ne trouvera aucune iniquité que j'aie commise.

9. Et moi je suis le Seigneur ton Dieu depuis le pays d'Égypte ; je te ferai encore habiter dans des tentes, comme aux jours de la fête.

10. J'ai parlé aux prophètes, j'ai multiplié les visions, et les prophètes m'ont représenté *à vous* sous diverses images.

11. Si Galaad est une idole, c'est bien en vain qu'on immole aux bœufs de Galgal, car leurs autels sont comme des monceaux *de pierre* sur les sillons des champs.

12. Jacob a fui au pays de Syrie, Israël a servi pour une femme et a gardé *les troupeaux* pour une femme.

8. Et dixit Ephraim : Verumtamen dives effectus sum ; inveni idolum mihi ; omnes labores mei non invenient mihi iniquitatem quam peccavi.

9. Et ego Dominus Deus tuus, ex terra Ægypti ; adhuc sedere te faciam in tabernaculis, sicut in diebus festivitatis.

10. Et locutus sum super prophetas, et ego visionem multiplicavi, et in manu prophetarum assimilatus sum.

11. Si Galaad idolum, ergo frustra erant in Galgal bobus immolantes ; nam et altaria eorum quasi acervi super sulcos agri.

12. Fugit Jacob in regionem Syriæ, et servivit Israel in uxorem, et in uxorem servavit.

Comparaison abrégée, très énergique dans sa concision : Israël n'est plus la nation sainte issue de Jacob ; c'est un peuple dégradé et dépravé. — Deux traits de sa conduite, pour justifier cette accusation : il est injuste (*in manu... dolosa :* cf. Am. VIII, 5 ; Mich. VI, 11), il est violent (au lieu de *calumniam,* l'hébreu dit : la violence). — *Et dixit...* (vers. 8). Éphraïm essaye impudemment de se justifier, comme s'il n'était pas chargé de crimes. — *Verumtamen dives...* Hébr. : Oui, je me suis enrichi, j'ai trouvé la fortune (*'ôn;* la Vulg. a lu *'âvèn,* iniquité, idole). Éphraïm admet avec insolence qu'il est devenu riche ; mais quel crime y a-t-il à cela ? Sa fortune est le produit légitime de son travail (*omnes labores...*), et dans ce travail on ne saurait découvrir la moindre iniquité (*non invenient...*). — *Et ego...* (vers. 9). Réponse du Seigneur à cette prétention exorbitante. Il est le Dieu auquel ils doivent toute leur existence comme peuple ; leur prospérité a été son œuvre, et non la leur : il le leur montrera, en leur enlevant tout ce qu'ils possèdent, et en les réduisant à habiter sous la tente, comme autrefois, lorsqu'ils vivaient sur la terre étrangère (*adhuc sedere...;* hébr. : « habitare »). — *Sicut in diebus...* Allusion très probable à la fête dite des Tabernacles, pendant laquelle les Hébreux habitaient sous des cabanes de feuillage, en souvenir de leur marche à travers le désert. Cf. Lev. XXIII, 43 (*Atl. archéol.,* pl. CI, fig. 1). — D'après l'interprétation que nous venons d'en donner, le vers. 9 contient donc une très grave menace. Quelques commentateurs (autrefois, saint Jérôme ; aujourd'hui, le P. Knabenbauer) pensent au contraire qu'il exprime une promesse très aimable, celle du rétablissement d'Israël en Palestine après la captivité ; mais ce sentiment semble en opposition directe avec le contexte.

2° Par quelle ingratitude les Israélites ont répondu aux bienfaits de Dieu. XII, 10-14.

10-14. Leurs crimes de tous genres seront sévèrement punis. — *Locutus... super...* est une traduction servile de l'hébreu, pour : J'ai parlé aux prophètes (LXX : πρὸς). Le fait qu'Osée signale ici à trois reprises constituait l'un des plus grands bienfaits du Seigneur envers la nation israélite, qu'il avait constamment avertie par ses messagers inspirés. — *Visionem :* dans le sens large, pour marquer toute sorte de révélations divines. Cf. Is. I, 1 ; Nah. I, 1, etc. — *In manu* (hébraïsme : par l'intermédiaire)... *assimilatus sum.* C.-à-d. : J'ai montré à quoi je ressemblais, ce que j'étais. L'hébreu fait allusion au langage figuré et aux actions symboliques dont les prophètes se servaient fréquemment pour être mieux compris de la foule, et pour lui communiquer avec plus de force les volontés de Dieu. Cf. VII, 4-7 ; IX, 10 ; Is. V, 1 et ss., etc. — *Si Galaad...* (vers. 11). Passage assez obscur. D'après la Vulgate : Si Galaad a été idolâtre à pure perte, sans pouvoir éviter ainsi le malheur, Galgal, pareillement plongé dans l'idolâtrie, connaît ce qui l'attend. Hébr. : Si Galaad est iniquité (*'âvèn;* voyez la note du vers. 8ᵃ). Le district de Galaad représente toute la Palestine transjordanienne, de même que celui de *Galgal* (cf. IV, 15 et la note) figure les provinces d'en deçà du Jourdain. C'est l'idolâtrie qui les rendait iniques l'un et l'autre. — *Ergo frustra erant.* Dans l'hébreu, la phrase s'arrête après ces mots : Oui, ils sont devenus vanité ; c.-à-d., néant, comme l'objet de leur culte honteux. Cf. IX, 10. — *Bobus immolantes.* Ils sacrifiaient aux veaux d'or. D'après l'hébreu : Ils immolaient des bœufs (aux faux dieux en général). — *Altaria eorum...* Les autels idolâtriques seront détruits. Dans l'hébreu, le mot *gallim* (*acervi*) fait un jeu de mots avec Galaad et Galgal. — *Fugit Jacob* (vers. 12). L'histoire de ce saint patriarche est citée encore une fois, pour montrer que, dès l'origine, Dieu fut au plus haut degré le protecteur de son peuple. Il s'agit du trait raconté Gen. XXVII, 41-45 et

13. In propheta autem eduxit Dominus Israel de Ægypto, et in propheta servatus est.

14. Ad iracundiam me provocavit Ephraim in amaritudinibus suis; et sanguis ejus super eum veniet, et opprobrium ejus restituet ei Dominus suus.

13. Par un prophète le Seigneur a tiré Israël de l'Égypte, et par un prophète il fut gardé.

14. Éphraïm m'a provoqué à la colère par ses crimes; le sang qu'il a versé retombera sur lui, et son Seigneur lui rendra son ignominie.

CHAPITRE XIII

1. Loquente Ephraim, horror invasit Israel; et deliquit in Baal, et mortuus est.

2. Et nunc addiderunt ad peccandum; feceruntque sibi conflatile de argento suo quasi similitudinem idolorum, factura artificum totum est; his ipsi dicunt : Immolate, homines vitulos adorantes.

3. Idcirco erunt quasi nubes matutina,

1. A la parole d'Éphraïm, la frayeur a envahi Israël; il a péché par Baal, et il est mort.

2. Et maintenant ils continuent de pécher; ils se sont fait avec leur argent des statues semblables aux idoles, qui ne sont que l'œuvre des artisans; c'est à cela qu'ils disent : Immolez, hommes qui adorez les veaux.

3. C'est pourquoi ils seront comme la

---

xxviii, 1-5, où l'on voit la profonde détresse de Jacob, et la bonté du Seigneur à son égard. — *In regionem Syriæ.* Hébr. : dans le champ d'Aram. Le *Padan-'Aram* de Gen. xxviii, 2; la Mésopotamie. — *Servivit in uxorem.* Cf. Gen. xxix, 1-20. « Le mot servir est constamment employé (dans le récit de la Genèse) pour décrire les relations de Jacob avec Laban. » — *Servavit.* C.-à-d.: il garda les troupeaux. Emprunt à Gen. xxx, 31. — *In propheta autem...* (vers. 13). Dieu tira d'une détresse toute semblable la nation d'Israël, à peine formée. Le prophète qui lui servit d'intermédiaire n'est autre que Moïse. Cf. Ex. xii, 50-51; xiii, 3, etc. — *In propheta servatus...* Répétition solennelle, pour accentuer l'idée. — *Ad iracundiam...* (vers. 14). La prompte et honteuse ingratitude du peuple de Jéhovah. — *In amaritudinibus...* Hébr.: (Éphraïm a irrité...) amèrement ; c.-à-d. grièvement. — *Sanguis... super...* Hébr. : Il (Dieu) rejettera sur lui son sang. Le sang versé par les Israélites retombera sur eux. Sur cette expression, voyez II Reg. xvi, 8; III Reg. ii, 33; Act. v, 28, etc. — *Opprobrium ejus :* ses blasphèmes, ses insultes envers Jéhovah.

§ II. — *Le châtiment.* XIII, 1 — XIV, 1.

« C'est pour la dernière fois qu'Osée menace, et il le fait dans un langage particulièrement énergique. »

1° Éphraïm a, pour ainsi dire, signé son arrêt de mort en se livrant au culte des idoles. XIII, 1-8.

Chap. XIII. — 1-3. Comment l'idolâtrie a fait disparaître toute la gloire d'Éphraïm. — *Loquente Ephraim,... Israel...* Il faudrait traduire, d'après ce qui paraît être la meilleure interprétation de l'hébreu : Lorsque Éphraïm parlait, (il y avait) effroi; il s'élevait. lui, en Israël. Cette réflexion du prophète fait allusion à la très ancienne prépondérance de la tribu d'Éphraïm. Cf. Gen. xlix, 26 ; Deut. xxxiii, 17; Jud. viii, 1, et xii, 1, etc. « Ses paroles étaient écoutées avec déférence par les autres tribus, » à cause de sa grande puissance. Mais son élévation lui inspira de l'orgueil, et l'orgueil la plongea dans l'idolâtrie la plus grossière. — *Deliquit in Baal.* Cf. ii, 8, 13; xi, 2. — Sa punition fut prompte : *mortuus est.* Éphraïm mourut en principe, en attendant qu'il mourût en réalité. — *Et nunc...* (vers. 2). Israël ne valait pas mieux au temps d'Osée qu'aux époques antérieures de son histoire. Bien plus, *addiderunt...*; ils continuaient de pécher de plus en plus, comme le montre la description qui suit. — *Quasi similitudinem...* Hébr. : Selon leur intelligence (ils font) des idoles. Cela est dit avec ironie : voilà le bel usage qu'ils font de leur esprit. — *Factura artificum...* Autre sarcasme. Cf. viii, 6, etc. — *His ipsi.* Dans la Vulgate, le premier de ces pronoms représente la masse du peuple, et le second, les prêtres, qui exhortaient les laïques à offrir de nombreux sacrifices aux veaux d'or. L'hébreu a simplement : On dit d'eux (des Israélites). Osée va citer une réflexion ironique que l'on faisait au sujet de ses compatriotes. — *Immolate... adorantes.* Littéralement dans l'hébreu : Immolant des hommes, ils baisent (c.-à-d., ils adorent) des veaux. Tuer les hommes et adorer les animaux, c'était se conduire au rebours du bon sens. Sur les sacrifices humains chez les Hébreux, voyez IV Reg. xvii, 17; Ps. cv, 37-38, etc. Le baiser était, chez les anciens, un geste d'adoration; de là l'expression choisie par l'écrivain sacré (cf. III Reg. xix, 18; Job, xxxi, 26-27; Ps. ii, 13, d'après l'hébreu; *Atl. archéol.*, pl. cviii, fig. 5, 6). — *Idcirco...* (vers. 3). De telles énormités ne resteront pas impunies. —

nuée du matin, comme la rosée matinale qui se dissipe, comme la poussière de l'aire enlevée par un tourbillon, et comme la fumée *qui sort* d'une cheminée.

4. Mais moi, je suis le Seigneur ton Dieu, depuis le pays d'Égypte; tu ne connais pas d'autre Dieu que moi, et il n'y a de sauveur que moi.

5. Je t'ai connu dans le désert, dans la terre de la solitude.

6. Dans leurs pâturages ils se sont remplis et rassasiés; et ils ont élevé leur cœur, et ils m'ont oublié.

7. Et moi je serai pour eux comme une lionne, comme un léopard sur le chemin de l'Assyrie.

8. Je viendrai au-devant d'eux comme une ourse à qui on a ravi ses petits; je leur déchirerai les entrailles jusqu'au cœur, et je les dévorerai là comme un lion; les bêtes des champs les mettront en pièces.

9. C'est ta perte, Israël; ton secours n'est qu'en moi.

10. Où est ton roi? Qu'il te sauve, maintenant surtout, dans toutes tes villes; et

et sicut ros matutinus præteriens, sicut pulvis turbine raptus ex area, et sicut fumus de fumario.

4. Ego autem Dominus Deus tuus, ex terra Ægypti; et Deum absque me nescies, et salvator non est præter me.

5. Ego cognovi te in deserto, in terra solitudinis.

6. Juxta pascua sua adimpleti sunt et saturati sunt; et levaverunt cor suum, et obliti sunt mei.

7. Et ego ero eis quasi leæna, sicut pardus in via Assyriorum.

8. Occurram eis quasi ursa, raptis catulis; et dirumpam interiora jecoris eorum, et consumam eos ibi quasi leo; bestia agri scindet eos.

9. Perditio tua, Israel; tantummodo in me auxilium tuum.

10. Ubi est rex tuus? Maxime nunc salvet te in omnibus urbibus tuis; et

---

Quasi nubes... Quatre images, pour symboliser une destruction totale. Sur les deux premières, voyez VI, 4 et la note. — *Pulvis.* Hébr. : *môṣ,* la menue paille qui enveloppe les graines des céréales. Cf. Ps. I, 4; XXXIV, 5, etc. — *Sicut fumus...* Voyez le Ps. LXVII, 3 et la note. — *De fumario.* Hébr.: de la fenêtre (à la lettre : du treillis; *Atl. archéol.,* pl. XV, 4, 6, 9, 11-13). En Orient, les maisons du peuple n'ont pas de cheminées: la fumée s'échappe comme elle peut par les fenêtres grillées.

4-5. Leur ingratitude envers leur divin bienfaiteur. — *Ego autem...* Contraste. Celui qu'ils ont si gravement offensé leur avait témoigné la plus grande bonté depuis le début de leur histoire (*ex terra Ægypti*); c'était le Dieu unique, leur unique libérateur. — *Ego cognovi :* d'une connaissance pratique, accompagnée du plus paternel amour. — *In deserto:* dans l'affreux désert de Pharan (*Atl. géogr.,* pl. V), où ils auraient infailliblement péri sans son secours. — *Terra solitudinis.* Hébr. : terre d'ardeur, c.-à-d. de sécheresse.

6-8. Ce que Jéhovah, justement irrité, deviendra pour les Israélites. — *Juxta* (dans le sens de « secundum ») *pascua sua adimpleti...* Fortifiés physiquement par une nourriture abondante et délicate, ils n'ont pas tardé à tourner contre Dieu lui-même les dons qu'il avaient reçus de lui, et ils ont regimbé moralement. Comparez les descriptions toutes semblables de Deut. VIII, 11-20, et XXXII, 12 et ss. « Le langage du prophète est visiblement une réminiscence de ces deux passages de Moïse. » — *Levaverunt cor...* Hébraïsme, pour dire qu'ils se sont enorgueillis. — *Et ego... eis...* (vers. 7). L'amour divin, si indignement outragé, se changera en haine et en colère. Cf. Is. LXIII, 9-10. Osée accumule les métaphores énergiques, pour mieux décrire la vengeance du Seigneur. — *Quasi leæna.* Hébr. : comme un lion. — *Pardus in via...* D'après l'hébreu : Comme un léopard, sur la route je les épierai (saint Jérôme, ainsi que les LXX et le syriaque, a lu *'Aššur,* au lieu de *'âšûr*). Ce trait est parfaitement conforme aux mœurs du léopard. Cf. Jer. V, 6; Pline, *Hist. Nat.,* X, 73. — *Quasi ursa* (vers. 8). L'ourse est particulièrement féroce lorsqu'on lui a enlevé ses petits. Cf. II Reg XVII, 8; Prov. XVII, 12. — *Interiora jecoris.* Littéralement dans l'hébreu : la fermeture de leur cœur; c.-à-d. leur poitrine, dans laquelle l'ourse enfoncera ses griffes puissantes. — *Quasi leo.* Cette fois, l'hébreu a : comme une lionne.

2° La ruine d'Éphraïm a déjà commencé; elle sera bientôt complète. XIII, 9 — XIV, 1.

9-13. Rien ne saurait sauver le royaume d'Israël. — *Perditio tua...* Le vers. 9 est très elliptique dans l'hébreu; aussi a-t-il été diversement traduit. La Vulgate signifie : Ta ruine est venue; seul, je pourrai y remédier, et tes crimes m'empêchent de le faire. Les LXX portent: Qui viendra au secours de ta ruine, Israël? Le syriaque : Je t'ai détruit, Israël; qui te secourra? On adopte assez communément aujourd'hui la traduction suivante : (Cela) t'a perdu, Israël, que contre moi (tu t'es dressé), contre ton secours: c.-à-d. contre moi qui étais seul capable

judices tui, de quibus dixisti : Da mihi regem et principes.

11. Dabo tibi regem in furore meo, et auferam in indignatione mea.

12. Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum peccatum ejus.

13. Dolores parturientis venient ei; ipse filius non sapiens; nunc enim non stabit in contritione filiorum.

14. De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos. Ero mors tua, o mors; morsus tuus ero, inferne. Consolatio abscondita est ab oculis meis.

tes juges, dont tu as dit : Donne-moi un roi et des princes.

11. Je t'ai donné un roi dans ma fureur, et je l'ôterai dans ma colère.

12. Les iniquités d'Éphraïm sont liées ensemble, son péché est mis en réserve.

13. Les douleurs de l'enfantement viendront sur lui; c'est un enfant peu sage; maintenant il ne se tiendra pas debout, lorsque les enfants seront écrasés.

14. Je les délivrerai de la main de la mort, je les rachèterai de la mort. Je serai ta mort, ô mort; je serai ta morsure, ô enfer. La consolation a été cachée à mes yeux.

---

de te secourir. — *Ubi... rex...?* Question pleine de sarcasme. Les Hébreux avaient autrefois demandé un roi, pour qu'il pût les conduire au combat et les défendre contre leurs ennemis. Cf. I Reg. VIII, 20. Maintenant que leur existence est en jeu, que leur monarque vienne donc les sauver : *maxime nunc.. in omnibus urbibus...* Toutes les villes d'Israël étaient alors menacées. Cf. X, 14; XI, 5. — *Et judices...* Ces juges, ou princes, avaient été le complément naturel de la monarchie. Cf. III, 4; VII, 7; VIII, 4. — *Dabo tibi...* (vers. 11). L'histoire de la royauté au sein de la nation théocratique explique clairement cette parole. Jéhovah voulait être le roi unique de son peuple; la constitution mosaïque n'exigeait aucun monarque terrestre. Quand les Hébreux réclamèrent un roi, le Seigneur en fut offensé : il condescendit néanmoins à leurs désirs, à cause de leur faiblesse morale; mais il mit d'avance sous leurs yeux tous les inconvénients de la royauté. Cf. I Reg. VIII, 1-22. Si ces inconvénients furent moindres dans le royaume de Juda, c'est qu'il se maintint davantage dans l'ordre théocratique; mais ils devinrent monstrueux dans le royaume schismatique des dix tribus, où la monarchie manquait de « principes préservateurs ». Le peuple dut subir, à cause d'elle, des calamités de tout genre : c'est donc vraiment dans sa fureur que Dieu avait accordé des rois à Israël. C'est aussi dans sa colère qu'il les enlèvera (*et auferam...*), puisque leur disparition amènera la ruine de l'État. — *Colligata est...* (vers. 12) : comme des objets qu'on lie soigneusement, pour les conserver. Cf. Job, XIV, 17; Prov. XXX, 4. — *Absconditum* a le même sens : mis en réserve. Dieu n'oubliera aucun des crimes d'Éphraïm. — *Dolores parturientis...* (vers. 13). Comparaison fréquente dans la Bible. Cf. Ps. XLVII, 7; Is. XIII, 8 et XXI, 3; Jer. IV, 31; Ez. XXX, 16; Mich. IV, 9; I Thess. V, 3, etc. — *Ipse... non sapiens.* On va indiquer immédiatement en quoi consistera ce manque de sagesse. — *Non stabit... in contritione...* D'après la Vulgate : Israël ne subsistera plus, parce que tous ses enfants périront. Variante considérable dans l'hébreu : Car c'est le temps où il ne devrait pas rester dans le lieu où naissent les enfants (c.-à-d., dans le sein maternel). Au début du verset, le prophète a comparé Israël à une femme qui enfante dans la douleur; ici, il se le représente sous les traits d'un enfant qui ne sort pas du sein de sa mère au temps voulu, et qui meurt nécessairement. Cf. IV Reg. XIX, 3; Is. XXXVII, 3. Qu'il renaisse au plus tôt par le repentir; autrement, il mourra.

14. Et pourtant le Seigneur veut le sauver. — Ce verset a reçu et reçoit encore deux interprétations très différentes : parmi les commentateurs, les uns (la grande majorité des exégètes catholiques) le regardent comme contenant une magnifique promesse; les autres (la plupart des interprètes juifs, auxquels de nombreux critiques modernes et contemporains se sont ralliés) y voient une menace terrible. D'après ceux-ci, ces lignes, expliquées dans le sens d'une promesse, ne cadreraient point avec le contexte, qui est entièrement comminatoire. Si l'on admet leur opinion, il faut donner un tour interrogatif aux deux premières propositions, puis intercaler plusieurs pensées servant de transition, comme il suit : « Les délivrerai-je de la main du *š''ôl* (du séjour des trépassés)? les rachèterai-je de la mort? (Non, certes, je ne les délivrerai pas; car ils ont mérité les châtiments les plus sévères.) Où sont tes pestes, ô mort? Où est ta destruction, ô *š''ôl?* (Mettez-les en œuvre pour perdre ce peuple coupable.) Le repentir sera caché à mes yeux (c.-à-d. : Je ne me repentirai jamais de les avoir punis). » Assurément, cette interprétation est simple et naturelle; mais l'autre ne l'est pas moins, et elle est en harmonie soit avec le genre abrupt d'Osée, qui s'élance si aisément d'une idée à une autre, soit, et ce point a son importance pour nous, à l'emploi fait de ce passage par saint Paul (I Cor. XV, 55), qui le cite comme une brillante promesse. Voici une traduction plus littérale de l'hébreu, qui a le mérite de ne rien ajouter au texte primitif : « Je les délivrerai de la main du *š''ôl;* je les rachèterai de la mort. Où est ta peste, ô mort? où est ta destruction, ô *š''ôl?* Le repentir (c.-à-d., mon projet de vengeance) sera caché à mes yeux. » On voit que les divergences de la Vulgate sont généralement insignifiantes. D'après la dernière ligne (*consolatio...*), le prophète annoncerait à ses contemporains qu'en attendant la réalisation de

15. Car il séparera les frères. Le Seigneur fera venir un vent brûlant qui s'élèvera du désert, qui séchera ses sources et qui tarira ses fontaines; et il pillera le trésor et tous les objets précieux.

15. Quia ipse inter fratres dividet. Adducet urentem ventum Dominus de deserto ascendentem, et siccabit venas ejus, et desolabit fontem ejus; et ipse diripiet thesaurum omnis vasis desiderabilis.

CHAPITRE XIV

1. Que Samarie périsse, parce qu'elle a poussé son Dieu à l'amertume! qu'ils périssent par l'épée, que leurs petits enfants soient écrasés, et les femmes enceintes éventrées!

2. Convertis-toi, Israël, au Seigneur ton Dieu, puisque tu es tombé par ton iniquité.

3. Apportez avec vous des paroles, et convertissez-vous au Seigneur; dites-lui : Enlevez toutes les iniquités, recevez le bien, et nous vous offrirons, au lieu de taureaux, *l'hommage* de nos lèvres.

1. Pereat Samaria, quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum! in gladio pereant, parvuli eorum elidantur, et fetæ ejus discindantur!

2. Convertere, Israel, ad Dominum Deum tuum, quoniam corruisti in iniquitate tua.

3. Tollite vobiscum verba, et convertimini ad Dominum; et dicite ei : Omnem aufer iniquitatem, accipe bonum, et reddemus vitulos labiorum nostrorum.

---

cette joyeuse promesse, ils auraient beaucoup à souffrir, car il ne contemplait pour eux que tristesse sur tristesse. L'ensemble de l'oracle est un vrai « chant de triomphe, où Dieu célèbre l'insigne victoire » par laquelle il délivrera les Israélites de tous leurs ennemis.

15. En attendant cet heureux temps, le peuple coupable passera par l'épreuve. — *Quia ipse... dividet.* De même les LXX et le syriaque, qui ont dû lire aussi *yafrîd,* il divisera. On reprocherait ainsi à la tribu d'Éphraïm, dont il est particulièrement question dans tout ce passage (comp. le vers. 12), d'avoir mis la désunion entre les différentes parties du royaume. Mais l'hébreu a une autre leçon : Car, quoiqu'il soit fertile (*yafrî' :* mot qui forme une paronomase avec le nom d'Éphraïm; cf. Gen. XLI, 52; XLIX, 22), un vent d'est viendra, un vent du Seigneur, montant du désert. Ce vent d'est (hébr., *qâdim;* voyez la note de XII, 1ª) figure le roi d'Assyrie, et les affreux ravages qu'il devait produire dans le royaume d'Israël. — *De deserto.* En effet, c'est dans le désert d'Arabie que se forme le *qâdîm*, avant d'envahir la Palestine. Cf. Job, I, 19; Is. XXIII, 1; Jer. IV, 11, etc. — *Venas ejus.* Les sources étant taries, le pays perdra toute fécondité. — *Diripiet thesaurum.* La réalité prend la place de la figure. Le prophète nous montre les Assyriens pillant et ravageant tout dans le royaume vaincu. — *Vasis desiderabilis.* Hébraïsme : tous les objets précieux, capables d'exciter la convoitise du conquérant.

Chap. XIV. — 1. La ruine sera complète. — *Pereat...* D'après l'hébreu : Samarie expiera (son crime). La ville principale représente ici tout le royaume. — *Ad amaritudinem...* Hébr.: Parce qu'elle s'est révoltée contre son Dieu. — *Pereant...*, *elidantur.* Mieux vaudrait encore le futur. Sur ces traits barbares, voyez la note de X, 14.

§ III. — *La promesse.* XIV, 2-10.

« Déjà l'horizon du royaume d'Israël s'est irradié, pour Osée, de fugitives lueurs d'espérance (comp. I, 10-II, 1; II, 16 et ss.; III, 5; XI, 8-11; XIII, 14); maintenant, l'espoir remporte une entière victoire sur la crainte. »

1° Humble prière que le prophète met sur les lèvres de ses compatriotes. XIV, 2-4.

2-3ª. Exhortation à la pénitence. — *Convertere ad...* Littéralement dans l'hébreu : Jusqu'à Jéhovah. Expression qui marque fort bien le caractère parfait et intégral de la conversion. — *Quoniam corruisti...* Motif pour lequel il faut que ce retour à Dieu soit prompt : déjà les ennemis d'Israël l'ont renversé à terre, et il ne tardera pas à périr entièrement. — *Tollite... verba:* des paroles de repentir, des résolutions courageuses.

3ᵇ-4. Israël confesse humblement ses fautes. — *Dicite ei...* Comparez ces autres passages, où les écrivains sacrés suggèrent aux Juifs des formules de prière et de repentir : Ps. LXV, 3; Is. XLVIII, 20; Jer. XXXI, 7. — *Aufer iniquitatem.* C'est la première condition de leur rentrée en grâce avec Dieu. L'adjectif *omnem* est mis en avant d'une manière emphatique. — *Accipe bonum:* le bien qu'ils se proposent d'accomplir désormais pour faire oublier à Jéhovah leurs crimes d'autrefois. — *Vitulos labiorum...* A la lettre dans l'hébreu : les taureaux, nos lèvres. Figure très énergique : en guise de sacrifices, ils offriront à Dieu leurs ferventes actions de grâces. Cf. Ps. L, 14-15. — *Assur non salvabit...* (verset 4). Israël reconnaît, quoique tardivement,

4. Assur non salvabit nos, super equum non ascendemus, nec dicemus ultra : Dii nostri opera manuum nostrarum, quia ejus, qui in te est, misereberis pupilli.

5. Sanabo contritiones eorum, diligam eos spontanee, quia aversus est furor meus ab eis.

6. Ero quasi ros; Israel germinabit sicut lilium, et erumpet radix ejus ut Libani.

7. Ibunt rami ejus, et erit quasi oliva gloria ejus, et odor ejus ut Libani.

8. Convertentur sedentes in umbra ejus; vivent tritico, et germinabunt quasi vinea; memoriale ejus sicut vinum Libani.

9. Ephraim, quid mihi ultra idola? Ego exaudiam, et dirigam eum ego ut abietem virentem; ex me fructus tuus inventus est.

4. Assur ne nous sauvera pas, nous ne monterons pas sur des chevaux, et nous ne dirons plus : Les œuvres de nos mains sont nos dieux; parce que vous aurez pitié de l'orphelin, qui est chez vous.

5. Je guérirai leurs brisures, je les aimerai par une pure bonté, car ma fureur s'est détournée d'eux.

6. Je serai comme la rosée; Israël germera comme le lis, et sa racine s'élancera comme celle du Liban.

7. Ses branches s'étendront, sa gloire sera semblable à l'olivier, et son parfum comme celui du Liban.

8. Ils reviendront s'asseoir sous son ombre; ils vivront de froment et ils germeront comme la vigne; leur renommée sera comme celle du vin du Liban.

9. Éphraïm, qu'ai-je à faire encore avec les idoles? C'est moi qui l'exaucerai et qui le ferai croître comme un sapin verdoyant; c'est moi qui te ferai porter ton fruit.

---

qu'il a eu tort de compter sur les nations étrangères, sur les autres secours humains (*super equum...*), et sur les faux dieux (*nec dicemus...*). Cf. I, 7; IV, 17; V, 13; VII, 11, VIII, 4, 9; X, 13, etc. — *Dii nostri opera...* Nuance dans l'hébreu : Nous ne dirons plus : Notre Dieu, aux œuvres de nos mains. Ils promettent de ne plus adorer les idoles fabriquées de main d'homme. — *Quia ejus, qui...* L'hébreu dit avec plus de clarté : Car en toi l'orphelin trouve de la compassion. Trait d'une grande délicatesse : Jéhovah mérite seul les honneurs divins, parce qu'il a seul pitié des êtres faibles et délaissés.

2° Réponse tout aimable du Seigneur. XIV, 5-9.

5-9. A peine les Israélites, cependant si coupables, ont-ils donné un signe sérieux de repentir, que Dieu leur pardonne généreusement et leur fait les plus gracieuses promesses. Cette description de l'âge d'or messianique est d'une grande beauté. — *Sanabo contritiones...* Hébr. : Je guérirai leur infidélité. Dieu mettra fin soit à cette infidélité même, soit aux châtiments temporels qu'elle avait attirés à Israël. — *Diligam... spontanee.* Avant même que le divin amour ait été mérité, « il s'épanchera de son propre mouvement et d'une manière ineffable sur les Israélites repentants. » — *Ero quasi...* (vers. 6 et ss.). Contraste avec XIII, 15. Sur cette image, voyez Job, XXIX 19; Is. XXVI, 19; Mich. V, 6. — Effets de cette douce rosée : *germinabit..., erumpet...* — *Quasi lilium.* Le lis blanc abonde en Palestine. Il est très prolifique de sa nature (cf. Eccli. XXXIX, 19; Pline, *Hist. Nat.*, XXI, 5); cette image fait donc allusion à la rapidité avec laquelle le nouvel Israël sera reformé. — *Erumpet radix...* Hébr. : Il fera pousser ses racines (les lançant au loin, dans toutes les directions). — *Ut Libani.* Signe d'une prodigieuse solidité, les racines du Liban plongeant très avant dans la terre. « La prospérité d'Israël sera aussi stable que florissante. » — *Rami ejus* (vers. 7). Hébr.: ses nourrissons; c.-à-d., les rejetons qui naissent directement sur les racines. Autre symbole de fécondité. — *Quasi oliva gloria...* L'olivier devient souvent un très bel arbre en Orient. Cf. Ps. LI, 10; CXXVII, 3; Jer. VI, 16. — *Odor... ut Libani.* Le Liban est embaumé par ses cèdres et par les fleurs odoriférantes qu'il produit en quantité. Cf. Cant. IV, 11; Eccli. XXIX, 18. — *Convertentur sedentes...* (vers. 8). Hébraïsme : ils reviendront et s'assoieront sous son ombre. — *Vivent tritico.* Plutôt, d'après l'hébreu : ils feront vivre le blé. C.-à-d. qu'ils obtiendront de riches récoltes. Cf. II, 23; Zach. VIII, 12. Contraste avec VII, 14. — *Quasi vinea.* Encore un symbole de prospérité. Cf. Ps. CXXVII, 3, etc. — *Memoriale ejus.* La réputation de cette vigne mystique sera semblable à celle du vin du Liban. Ce vin a été de tout temps célèbre. Les écrivains classiques ne le vantent pas moins, que notre prophète (voyez Pline, *Hist. nat.*, XIV, 7) : il est généreux et agréable au goût; les vignes qui le produisent couvrent presque en entier le pied de la célèbre montagne. — *Ephraim, quid mihi...* (vers. 9). Faisant un retour sur le passé, Dieu dit aux Israélites qu'il ne veut absolument plus souffrir les idoles, et que tous leurs hommages lui sont dus, à lui seul. — *Ego exaudiam.* Il promet d'exaucer toujours leurs prières. — *Dirigam eum.* Hébr. : Je le regarderai. Et la phrase s'arrête là. Cessant de cacher son visage à son peuple, Dieu le contemplera avec amour. Cf. Ps CXVIII, 132, etc. — *Ego ut abietem.* Hébr.: Je (serai) comme un cyprès verdoyant. — *Ex me fructus.* Écho possible de Cant. II, 3.

10. Qui est sage, pour comprendre ces choses? Qui a l'intelligence, pour les connaître? Car les voies du Seigneur sont droites, et les justes y marcheront; mais les prévaricateurs y périront.

10. Quis sapiens, et intelliget ista? intelligens, et sciet hæc? Quia rectæ viæ Domini, et justi ambulabunt in eis; prævaricatores vero corruent in eis.

3° Petit épilogue. XIV, 10.

10. La morale du livre. — *Quis sapiens...?* « Proclamation solennelle, » pour attirer l'attention sur le livre entier, désigné par les pronoms *ista*, *hæc*. — *Viæ Domini :* la conduite du Seigneur soit envers les bons, soit envers les méchants. Ces voies, qui sont parfaitement droites et justes (*rectæ*), offrent aux bons une surface plane sur laquelle ils marchent agréablement (*et justi...*) ; mais elles sont hérissées d'obstacles pour les pécheurs, qui y trouvent la mort (*corruent...*). Cf. Prov. XI, 5; XV, 19, etc. Qu'Israël fasse son choix !



LA PROPHÉTIE DE JOEL[1]

INTRODUCTION

1° *La personne du prophète.* — Son nom hébreu, *Yô'el*, est une contraction pour *Yehovah'el*, Jéhovah est Dieu, ou, Celui dont Jéhovah est le Dieu. Il était, comme il le dit lui-même (I, 1), fils de Phatuel (hébr., *Petû'el*), personnage entièrement inconnu. Il est moralement certain que Joël appartenait au royaume de Juda, et qu'il avait sa résidence à Jérusalem. Il ne fait pas la moindre allusion au royaume schismatique des dix tribus[2]; au contraire, il parle fréquemment de Sion, des habitants de Juda et de Jérusalem[3], du temple et du culte qu'on y offrait à Dieu[4].

On a parfois affirmé qu'il était prêtre, à cause de l'importance qu'il attache aux cérémonies religieuses et aux sacrifices[5]; mais ce fait ne démontre rien sous ce rapport. C'est comme prophète, et nullement comme ayant quelque autorité dans le sanctuaire, que Joël prêche le jeûne et la pénitence.

2° *L'époque à laquelle il vivait.* — « Ses prophéties ne sont pas datées; mais on peut regarder comme certain qu'elles sont les plus anciennes qui nous soient parvenues. Voici d'où on peut le conclure. 1° Elles sont antérieures à Isaïe. Ce dernier avait, en effet, les écrits de Joël sous les yeux : c'est ce qui résulte de l'énoncé du chap. XIII, 6, du grand prophète, où l'on trouve reproduit littéralement un membre de phrase de Joël, I, 15. 2° Amos aussi l'a imité. Il lui a emprunté les premiers mots de sa prophétie (cf. Am. I, 2, et Joël, III, 16); et, ce qui prouve que c'est Amos qui emprunte, c'est que ces mots, dans Joël, appartiennent évidemment au contexte... [6] Joël est donc antérieur à Amos, dont les écrits sont datés du règne d'Ozias de Juda, et de Jéroboam II d'Israël.

« Mais combien de temps avant Amos Joël a-t-il prophétisé? On ne peut le déterminer avec quelque probabilité que par l'étude intrinsèque de sa prophétie. Parmi les ennemis de son peuple que Dieu châtiera un jour, Joël nomme l'Égypte, l'Idumée, Tyr, Sidon et les Philistins. Il passe sous silence les Syriens, menacés plus tard par Amos, I, 3-5, de la déportation en Assyrie, parce que, conduits par leur roi Hazaël, ils avaient fait une campagne contre Jérusalem, après s'être emparés de Geth, sous le règne de Joas[7]. Si Joël ne les mentionne pas, il est à croire que cette omission provient de ce qu'il a écrit avant que les Juifs eussent à se plaindre d'eux; de même que l'omission des Assyriens et des Chaldéens

---

[1] Pour les commentaires, voyez la p. 359, note 1. Nous n'avons à signaler, comme ouvrage spécial, que Scholz, *Commentar zum Buche des propheten Joel*, Würtzbourg, 1885.

[2] S'il mentionne trois fois le nom d'Israël, II, 27, et III, 2, 16, c'est toujours d'une manière générale, pour désigner la nation théocratique tout entière.

[3] Cf. II, 1, 15, 23, 32; III, 1, 6, 8, 16, 17, 18, 20, 21.

[4] Cf. I, 9, 13; II, 14, 17; III, 18.

[5] Cf. I, 13-14; II, 15-17.

[6] Comparez aussi Am. IX, 13 et Joël, III, 18.

[7] Cf. IV Reg. XII, 18 et ss.: II Par. XXIX, 23 et ss.

s'explique par le fait que ces deux peuples ne menacèrent les enfants de Jacob qu'à une époque postérieure. Nous sommes ainsi reportés au règne de Joas pour la date de Joël, et d'autres données nous confirment dans l'opinion que c'est sous ce roi, et sous ce roi seulement, avant la campagne d'Hazaël, qu'il a prophétisé : 1° Il ne s'élève pas contre les péchés occasionnés en Juda par la puissance assyrienne, objet des plaintes d'Osée et d'Amos; 2° il n'attaque pas non plus l'idolâtrie, à laquelle le peuple s'abandonna sous Joram, Ochozias et Athalie; 3° il suppose, au contraire, que Dieu est fidèlement servi. Ce sont là tout autant de traits qui ne conviennent qu'aux premiers temps du roi Joas, à cette époque où la religion juive, sous l'influence du grand prêtre Joïada, florissait dans tout son éclat [1]. »

Le style, qui est admirable et universellement vanté, atteste aussi l'âge d'or de la littérature hébraïque [2].

3° *Le sujet et la division du livre.* — La prophétie de Joël forme un tout d'une parfaite unité. Elle a pour point de départ un double fléau qui ravageait alors le royaume de Juda, à savoir, une invasion de sauterelles et la sécheresse. A l'occasion de ces calamités, dont la première, qui était la plus désastreuse, est longuement et magnifiquement décrite, Joël exhorte les prêtres à ordonner un jeûne et des prières dans tout le pays. Là-dessus, il annonce tout à coup que Dieu, touché de compassion, mettra bientôt fin aux deux fléaux, et qu'il accordera à son peuple la pluie et de riches récoltes. Toutefois la bonté du Seigneur ne s'arrêtera pas à ce premier bienfait. La pluie, qui fertilise, sera suivie, dans un avenir indéterminé, d'une abondante effusion de l'Esprit-Saint. D'autre part, le jour terrible des vengeances de Jéhovah éclatera contre les nations païennes qui s'étaient coalisées contre le peuple théocratique. Ces nations seront défaites, écrasées, tandis que Juda, totalement régénéré, verra son Dieu régner éternellement et pacifiquement dans Sion. Tel est le sujet, dont l'horizon va toujours s'éloignant de plus en plus.

Le livre se divise en deux parties, que le prophète lui-même a marquées par une petite note historique (II, 18-19a). La première partie, I, 1-II, 17, contient un discours rempli d'exhortations plaintives. C'est une invitation à la pénitence, à l'occasion des deux fléaux qui désolaient Juda. La seconde partie, II, 18-III, 21, contient un discours plein de promesses, qui prédit à Sion de nombreuses faveurs temporelles et spirituelles, et à ses ennemis toute sorte de maux [3].

4° Le livre de Joël a une *importance* particulière pour Israël et pour l'Église. Les Juifs y sont constamment représentés comme le peuple de Dieu, qui sera comblé de bénédictions de tout genre, s'il demeure fidèle à Jéhovah. Cette condition remplie, il aura beau souffrir momentanément, être à demi ruiné par les nations païennes, ses épreuves ne seront que transitoires, le bonheur lui sera rendu sous toutes les formes, et il deviendra le noyau et le centre d'un royaume théocratique qui sera vaste comme le monde et qui n'aura pas de fin. A l'Église il promet l'effusion de l'Esprit-Saint [4], et il décrit avec une magnificence incomparable d'expressions le jugement général de la fin des temps [5] : tableau auquel il ramène presque tout dans sa prophétie (cf. I, 15; II, 1-2, 10-11, 31; III, 1 et ss.).

---

[1] *Man. biblique*, t. II, n. 1072. Joas régna de 878 à 866 avant J.-C.

[2] « La pureté du langage, la régularité dans le parallélisme, l'élévation poétique et la vivacité du coloris, tout assigne à Joël un des premiers rangs dans la littérature prophétique. »

[3] Pour une analyse plus complète, voyez notre *Biblia sacra*, p. 1004-1006. Il est bon de noter ici que le texte hébreu a été partagé en quatre chapitres au lieu de trois. Le second se termine après II, 27 de la Vulgate; le troisième correspond à II, 28-32; le quatrième, au chap. III.

[4] Cf. II, 28-29

[5] Cf. II, 30 et ss.

JOEL

CHAPITRE I

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Joël, fils de Phatuel.
2. Écoutez ceci, vieillards; et vous tous, habitants du pays, prêtez l'oreille. Pareille chose s'est-elle faite de votre temps ou du temps de vos pères?
3. Racontez-le à vos enfants, et que vos enfants le disent à leurs enfants, et leurs enfants à la génération suivante.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Joel, filium Phatuel.
2. Audite hoc, senes; et auribus percipite, omnes habitatores terræ. Si factum est istud in diebus vestris, aut in diebus patrum vestrorum?
3. Super hoc filiis vestris narrate, et filii vestri filiis suis, et filii eorum generationi alteræ.

Chap. I. — 1. Titre du livre. — *Verbum Domini.* Par conséquent, révélation divine. Tout ce que Joël va dire sera la parole du Seigneur. — Sur le nom et l'époque du prophète, voyez l'Introd., p. 389.

Section I. — Premier discours : Exhortation a la pénitence, a l'occasion de deux fléaux qui ravageaient la contrée. I, 2 — II, 17.

§ I. — *Le prophète décrit, en gémissant, ces deux fléaux affreux.* I, 2-21.

1° Les sauterelles. I, 2-18.

Il s'est formé, dans le cours des siècles, deux systèmes très divers d'interprétation au sujet de l'invasion des sauterelles, si bien décrite par Joël en cet endroit et dans la première moitié du chap. II. D'après le Targum, plusieurs Pères (entre autres, saint Éphrem, saint Cyrille d'Alexandrie, Théodoret, saint Jérôme), et un certain nombre de commentateurs anciens et modernes, ces insectes ne seraient pas mentionnés pour eux-mêmes, mais comme un symbole des peuples païens qui devaient tour à tour affliger la nation théocratique. Aujourd'hui, la plupart des exégètes entendent simplement cette invasion dans le sens littéral, comme un fait réel, que le narrateur avait sous les yeux. La description est si vivante, si conforme dans les plus petits détails à ce que l'on sait de ce fléau terrible, qu'il est préférable, en effet, de s'en tenir à la lettre, sans aller au delà.

2-4. Premier tableau. Le thème : jamais l'on n'avait été témoin d'un pareil ravage dans le pays; il faut en perpétuer le souvenir. — *Audite...* Introduction abrupte et dramatique. Les vieillards sont les premiers interpellés, en tant que « dépositaires des souvenirs nationaux ». — *Terræ :* non pas la terre entière, mais le pays de Juda. — *Si* est un hébraïsme, pour : Est-ce que? Ce passage et le vers. 3 sont évidemment un écho des paroles qui introduisent dans l'Exode, x, 2, la huitième plaie d'Égypte, celle des sauterelles. — *Istud :* le douloureux phénomène qui va être longuement décrit et que tous les habitants de Juda contemplaient alors de leurs propres yeux. — *In diebus vestris, aut...* Le fléau était donc particulièrement terrible, puisque personne n'avait rien vu et rien entendu de semblable. — *Narrate, et filii...* (vers. 3). La mémoire d'un tel événement ne devra jamais disparaître dans la nation sainte. Joël l'a immortalisé, à lui seul. — *Alteræ,* pour « alteri », appartient au latin de la langue populaire. — *Residuum... comedit...* (vers. 4). La cause de la désolation est maintenant exposée dans trois propositions parallèles, presque identiques. Cette répétition a pour but de marquer que le pays sera entièrement dévasté : ce qu'un des ravageurs aura laissé, l'autre le ruinera. Cf. Is. xxiv, 17-18; Jer. xv, 2. — *Erucæ, locusta, bruchus, rubigo.* La Vulgate n'a exactement traduit que le second de ces quatre noms. En effet, les exégètes admettent très communément aujourd'hui qu'ils désignent tous des sauterelles. Il n'y a partage de sentiments que pour savoir s'il est ques-

4. Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo.

5. Expergiscimini, ebrii; et flete et ululate, omnes qui bibitis vinum in dulcedine, quoniam periit ab ore vestro.

6. Gens enim ascendit super terram meam, fortis et innumerabilis : dentes ejus ut dentes leonis, et molares ejus ut catuli leonis.

7. Posuit vineam meam in desertum, et ficum meam decorticavit; nudans spo-

4. La sauterelle a mangé les restes de la chenille; le ver a mangé les restes de la sauterelle, et la nielle a mangé les restes du ver.

5. Réveillez-vous, ivrognes; pleurez et criez, vous tous qui buvez le vin avec délices, parce qu'il vous est enlevé de la bouche.

6. Car un peuple vient fondre sur mon pays, fort et innombrable : ses dents sont comme les dents d'un lion, et ses mâchoires comme celles d'un lionceau.

7. Il a changé ma vigne en désert, et il a arraché l'écorce de mes figuiers; il

---

tion 1° de quatre essaims qui auraient successivement envahi la contrée; 2° de quatre espèces diverses de sauterelles (on en compte plus de quatre-vingts; comp. l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 3, 5, 8, 9; pl. XLVII, fig. 1); 3° d'une seule et même espèce (la plus commune de toutes, l'*Acridium peregrinum*, ou criquet voyageur; *Atl. d'hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 6; pl. XLVII, fig. 3), aux quatre époques de sa formation, c.-à-d., à l'état de larve ou de ver, à l'état d'insecte non muni d'ailes, à l'état d'insecte à demi ailé, à l'état parfait (voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 2). La première de ces opinions est la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, voici les noms hébreux et leur signification : *gâzâm*, celui qui coupe; *'arbeh*, le multiple (c'est le nom habituel



La sauterelle commune de Palestine aux différentes phases de sa formation.

de la sauterelle dans la Bible); *yélek*, le lécheur; *ḥâsil*, le rongeur. Ils conviennent fort bien à la sauterelle, comme le montrera la suite de la description. Par *rubigo* de la Vulgate il faut entendre la nielle, maladie des céréales.

5-7. Second tableau de la dévastation. — *Expergiscimini ebrii.* C'est pour deux motifs que les buveurs, les ivrognes, sont directement interpellés : d'abord dans l'intérêt de la description même, le ravage des vignobles par les sauterelles étant l'une des faces principales du fléau; puis pour montrer que ce sont les péchés du peuple qui ont attiré sur lui ce châtiment. Isaïe, XXVIII, 7-8, nous apprend aussi que l'ivrognerie avait pris des proportions effrayantes dans le royaume de Juda, sous le règne d'Ozias, même parmi les classes supérieures de la société. — *Qui... in dulcedine.* L'hébreu coupe autrement la phrase; (Hurlez tous), buveurs de vin, au sujet du moût (Vulg., *in dulcedine*), car il vous est arraché de la bouche. — *Gens enim...* (vers. 6). Expression figurée, toute classique. Comp. Prov. XXX, 25-26, où les fourmis et d'autres animaux reçoivent aussi le nom de peuple. — *Terram meam.* La Palestine était par excellence le territoire de Jéhovah, qui y avait établi son peuple. — *Fortis et innumerabilis.* Deux épithètes qui conviennent parfaitement aux sauterelles. — *Dentes ejus... leonis.* Comparaison très expressive. Cf. Apoc. IX, 8 (*Atl. d'hist. nat.*, pl. CI, fig. 6). « Les mandibules de la sauterelle sont extrêmement dures et fortes, » et elles opèrent des ravages auprès desquels ceux des mâchoires du lion sont peu de chose. Aussi le narrateur insiste-t-il sur la pensée : *molares ejus...* — *Posuit vineam...* (vers. 7). La Palestine a toujours été renommée pour ses vignes. Même réflexion à faire qu'au vers. 6 à propos du pronom *meam.* — *Ficum :* l'un des arbres fruitiers le plus cultivés dans la Terre sainte. Cf. I Reg. IV, 25; Mich. IV, 4; Zach. III, 10, etc. — *Nudans*

les a entièrement dépouillés et il les a jetés à terre; leurs branches sont devenues blanches.
8. Pleure comme une vierge qui se revêt d'un sac, à cause de l'époux de sa jeunesse.
9. Les oblations de blé et de vin ont disparu de la maison du Seigneur; les prêtres, les ministres du Seigneur, sont en deuil.
10. La contrée a été ravagée, la terre est en deuil, parce que le blé est détruit, le vin confus et l'olivier languissant.
11. Les laboureurs sont confus, les vignerons poussent de grands cris à cause du blé et de l'orge, parce que la moisson des champs a péri.
12. La vigne est confuse et le figuier languissant; le grenadier, le palmier, le pommier et tous les arbres des champs sont desséchés; la joie s'en est allée confuse loin des enfants des hommes.
13. Prêtres, ceignez-vous et pleurez; poussez des cris, ministres de l'autel; entrez *dans le temple* et couchez dans un

liavit eam, et projecit; albi facti sunt rami ejus.

8. Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ.

9. Periit sacrificium et libatio de domo Domini; luxerunt sacerdotes, ministri Domini.

10. Depopulata est regio, luxit humus, quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.
11. Confusi sunt agricolæ, ululaverunt vinitores super frumento et hordeo, quia periit messis agri.

12. Vinea confusa est, et ficus elanguit; malogranatum, et palma, et malum, et omnia ligna agri aruerunt, quia confusum est gaudium a filiis hominum.

13. Accingite vos, et plangite, sacerdotes; ululate, ministri altaris; ingredimini, cubate in sacco, ministri Dei mei,

---

spoliavit. Hébr.: Dénuder il l'a dénudé. C.-à-d.: il l'a complètement dépouillé de ses feuilles et de son écorce. — *Projecit :* jetant à terre les rameaux brisés. — *Albi facti...* L'écorce une fois enlevée, l'aubier paraît à nu. Dans une invasion de sauterelles au Maroc, « l'écorce amère de l'oranger et du grenadier n'échappèrent pas même; » et, à Jérusalem, « les oliviers furent écorcés et devinrent tout blancs. »

8-12. Troisième tableau. — *Plange...* Cette fois, l'invitation s'adresse au peuple tout entier, représenté sous la figure d'une jeune fille qui voit mourir son fiancé avant d'avoir pu l'épouser (*virgo;* en hébr., *b'tulah :* une vierge dans le sens strict), et dont toutes les espérances de bonheur sont ainsi anéanties. — *Virum pubertatis...* Hébr.: l'époux de sa jeunesse. Comp. la locution analogue, « la femme de la jeunesse » (Is. LIV, 6), pour marquer un être tendrement aimé, dont la mort cause une douleur plus poignante. — *Sacco :* grossier vêtement en forme de sac, dont les Hébreux se couvraient en temps de deuil. — *Periit...* (vers. 9). Cause de cette lamentation particulièrement amère. Les sauterelles ont commis de tels dégâts dans le pays, qu'on est menacé de n'avoir bientôt ni blé, ni huile, ni vin, pour les sacrifices non sanglants (*sacrificium;* hébr., *minḥâh;* cf. Lev. II, 1-3) et pour les libations qui les accompagnaient (cf. Ex. XXIX, 40). Aux yeux des Juifs, c'était là « le dernier des malheurs », attendu que ces sacrifices étaient, avec les victimes proprement dites, un signe de l'alliance conclue avec le Seigneur, et que « la suspension du signe indiquait la suspension de l'alliance ». Cf. Jos., *Bell. Jud.,* VI, 2, 1. — *Luxerunt sacerdotes :* car ils étaient spécialement atteints par la calamité, envisagée à ce point de vue. — *Depopulata est...* (vers. 10). Paronomase dans l'hébreu : *šûddad šâdeh.* Notez les phrases courtes, saccadées, de la description; chacune d'elles relève un trait nouveau de la misère commune. — *Luxit humus.* Le sol est en deuil, à cause de la ruine de ses trois récoltes les plus précieuses (*quoniam.... triticum..., vinum..., oleum*), celles précisément qui étaient nécessaires pour les sacrifices. La figure *confusum est...* est élégante et hardie. — *Confusi... agricolæ* (vers. 11). Tout le fruit de leur travail périt en quelques instants; c'est pourquoi ils poussent des cris d'angoisse (*ululaverunt*). — *Hordeo.* L'orge est également un des principaux produits de la Palestine. Il en est de même du grenadier (*malogranatum,* vers. 12); cf. Cant. IV, 3; VI, 7; VIII, 2, 8. — *Et palma.* Encore une des gloires anciennes de la Judée; aussi apparaît-il sur les médailles frappées par les Romains en souvenir de leur conquête (*Atl. archéol.,* pl. LXV, fig. 18-20). « Le palmier n'est pas un arbre facilement endommagé par les sauterelles », tant ses feuilles et son écorce sont dures; l'hébreu relève ce fait, en disant d'une manière caractéristique : Et même le palmier. — *Malum.* Le *ṭappuaḥ* hébreu n'a pas été identifié avec certitude. Cf. Cant. II, 3 et le commentaire.

13-18. Quatrième tableau. — *Accingite vos...* C.-à-d., revêtez-vous d'habits de deuil. Joël revient sur la douleur spéciale des prêtres, qu'il s'était borné à signaler plus haut (vers. 9). — *Ingredimini* (hébr.: venez). Qu'ils aillent gémir et prier dans les sacrés parvis. — *Cubate.* Hébr.: passez la nuit. Ils devaient pleurer et supplier même pendant le temps consacré d'ordinaire au

quoniam interiit de domo Dei vestri sacrificium et libatio.

14. Sanctificate jejunium, vocate cœtum, congregate senes, omnes habitatores terræ in domum Dei vestri, et clamate ad Dominum.

15. A, a, a, diei! quia prope est dies Domini, et quasi vastitas a Potente veniet.

16. Numquid non coram oculis vestris alimenta perierunt de domo Dei nostri, lætitia et exultatio?

17. Computruerunt jumenta in stercore suo, demolita sunt horrea, dissipatæ sunt apothecæ, quoniam confusum est triticum.

18. Quid ingemuit animal, mugierunt greges armenti? Quia non est pascua eis; sed et greges pecorum disperierunt.

19. Ad te, Domine, clamabo, quia

sac, ministres de mon Dieu, parce que les oblations de blé et de vin ont disparu de la maison de votre Dieu.

14. Ordonnez un jeûne sacré, convoquez l'assemblée, rassemblez les vieillards et tous les habitants du pays dans la maison de votre Dieu, et criez au Seigneur.

15. Ah! quel jour! car le jour du Seigneur est proche, et il vient comme un ravage du Tout-Puissant.

16. Est-ce que devant vos yeux les aliments, la joie et l'allégresse n'ont pas disparu de la maison de notre Dieu?

17. Les animaux ont pourri dans leurs ordures, les greniers ont été détruits et les magasins ruinés, parce que le blé est confus.

18. Pourquoi les bêtes gémissent-elles, et les bœufs du troupeau mugissent-ils? C'est parce qu'il n'y a plus de pâturages pour eux; les troupeaux de brebis périssent aussi.

19. Vers vous, Seigneur, je crierai,

---

repos. — *Dei mei*. Plus bas, le prophète dira : de votre Dieu (vers. 14); puis : de notre Dieu (vers. 16). Il dit ici : mon Dieu, en tant qu'il était le messager et le représentant spécial du Seigneur. — *Quoniam interiit...* Voyez la note du vers. 9. — *Sanctificate jejunium* (vers. 14). Hébraïsme, qui signifie : Consacrez un jour au jeûne; ou bien : Ordonnez un jeûne saint. Chez les Hébreux, on ne prescrivait des jeûnes publics que dans les circonstances les plus graves. Cf. II Par. XX, 3-4; Esdr. VIII, 21; Judith, IV, 11; Jer. XXXVI, 9. — *Cœtum :* une assemblée religieuse. — *Congregate senes, omnes...* Le peuple entier, précédé de ses anciens ou notables, devait être convoqué dans le temple, afin que la supplication fût vraiment nationale. — *Clamate.* Prière très intense, qui serait comme un cri poussé vers Dieu. — *A, a, a, diei* (vers. 15). Hébr.: Hélas (*'ahâh*) sur ce jour! Les LXX répètent aussi trois fois l'interjection οἴμοι. — *Prope... dies...* Le jour du Seigneur, si souvent mentionné par les prophètes (cf. Is. II, 12; XIII, 9; Ez. VIII, 19 et XX, 3; Am. V, 15; Soph. I, 7, 14-15, etc.), c'est celui de ses terribles vengeances, et surtout, dans toute l'étendue de l'expression, le jour du jugement général à la fin des temps. Si Joël établit un rapprochement entre ce jour et l'invasion des sauterelles qu'il décrit, c'est parce qu'elle en était un pronostic, un avant-coureur, une partie intégrante, puisque tout se tient dans le plan providentiel. Aussi insistera-t-il sur cette pensée. Cf. II, 1-2, 10-11. — *Quasi vastitas a Potente.* Belle allitération dans l'hébreu : *k'šod miššaddaï*. Isaïe, XIII, 6, a cité ce passage, également dans un tableau des jugements de Dieu. Il n'est pas étonnant que le désastre soit si affreux, puisque c'est le Tout-Puissant (*Šâddaï*, un des noms divins) qui le produit. — *Numquid non...* (vers. 16). Cet appel à l'expérience publique et le tour interrogatif donnent de la force à l'idée. Au lieu de *coram oculis vestris* l'hébreu dit : Sous vos yeux (de même les LXX, le chaldéen et le syriaque). — *Alimenta :* le blé, le vin et l'huile destinés aux sacrifices. — *Lætitia et exultatio.* Apposition pleine de sens; car la loi même invitait les Israélites à manifester de la joie lorsqu'ils apportaient leurs offrandes au sanctuaire (cf. Deut. XII, 6-7; XVI, 10-11, etc.), et ils se conformaient volontiers à cette recommandation (cf. I Par. XXIX, 22). — *Computruerunt...* (vers. 17). La description lugubre recommence. D'après la Vulgate, les animaux, délaissés par leurs maîtres, meurent misérablement dans les étables. L'hébreu porte, suivant la traduction qui paraît être la meilleure : La semence pourrit sous les mottes. La récolte de l'année suivante est donc également compromise. — *Demolita sunt...* On laisse tomber les greniers en ruines, parce qu'ils sont inutiles. — *Confusum est...* Métaphore souvent employée dans ce chapitre. Comp. les vers. 10, 11, 12. — *Quid ingemuit...* (vers. 18). Les troupeaux aussi sont atteints par la famine. — *Mugierunt.* Hébr. : sont perplexes. La faim les trouble et les déconcerte. — *Non sunt pascua.* « Un champ sur lequel a passé ce torrent de désolation (les sauterelles) ne montre pas même un brin d'herbe qu'une chèvre puisse brouter. » — *Disperierunt.* Hébr. : sont désolés.

2° La sécheresse. I, 19-20.

19-20. Ce second fléau est très brièvement décrit, sans doute parce qu'il était moins grave que le premier; du reste, quelques-uns des détails qui précèdent lui conviennent aussi. —

parce que le feu a dévoré la beauté des prairies, et que la flamme a brûlé tous les arbres de la contrée.

20. Les bêtes mêmes des champs, comme une aire altérée de pluie, lèvent la tête vers vous, parce que les sources des eaux sont desséchées, et que le feu a dévoré la beauté des prairies.

ignis comedit speciosa deserti, et flamma succendit omnia ligna regionis.

20. Sed et bestiæ agri, quasi area sitiens imbrem, suspexerunt ad te, quoniam exsiccati sunt fontes aquarum, et ignis devoravit speciosa deserti.

CHAPITRE II

1. Sonnez de la trompette dans Sion, poussez des cris sur ma montagne sainte, que tous les habitants du pays soient dans l'épouvante ; car le jour du Seigneur vient, il est proche.

2. Jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuages et de tempête. Comme l'aurore se répand sur les montagnes, *ainsi vient* un peuple nombreux et puissant : son pareil n'a jamais existé depuis le commencement, et après lui il n'y en aura pas de semblable dans la suite des siècles.

1. Canite tuba in Sion, ululate in monte sancto meo, conturbentur omnes habitatores terræ; quia venit dies Domini, quia prope est.

2. Dies tenebrarum et caliginis, dies nubis et turbinis. Quasi mane expansum super montes, populus multus et fortis : similis ei non fuit a principio, et post eum non erit usque in annos generationis et generationis.

Ad te, Domine. Début plein de foi. Ce ne sont plus les hommes que Joël interpelle, mais Dieu lui-même, qui peut seul mettre fin à la calamité. — *Ignis.* Au figuré : les ardeurs de la sécheresse. De même au vers. 20. — *Comedit...* Effet produit sur les plantes par ce fléau terrible. — *Speciosa deserti.* Hébr. : Les pâturages du désert. C.-à-d., les régions inhabitées qui se couvrent au printemps d'un frais gazon et où l'on fait paître alors les troupeaux. Elles abondent au sud de Juda. — *Sed et bestiæ...* (vers. 20). Effets de la sécheresse sur les animaux. — *Quasi area...* Les aires où l'on bat le blé sont habituellement sèches et dures. — *Suspexerunt ad te.* Comparez un trait semblable, mais plus développé, dans Jérémie, XIV, 5-6. — *Et ignis...* La description du second fléau s'achève comme elle avait commencé. Cf. vers. 19[a].

§ II. — *Exhortation à la pénitence.* II, 1-17.

Le chap. Ier nous a fait entendre les plaintes arrachées au prophète par la ruine de son pays; ici, cette ruine nous est présentée comme le type des effroyables jugements de Dieu, que les habitants de Juda doivent prévenir par la pénitence et la prière. Ce paragraphe est donc un développement de I, 14-15.

1° Le jour du jugement pour Sion. II, 1-11.

En réalité, c'est une nouvelle description de l'invasion des sauterelles que nous lisons ici, avec cette différence, que le chap. Ier insiste sur le ravage du pays, et celui-ci sur les auteurs du ravage.

CHAP. II. — 1. Introduction. — *Canite... in Sion.* Cet ordre s'adresse aux gardiens de Juda, c.-à-d., à ses prêtres et à ses prophètes. Le jour du Seigneur approche ; il faut que ceux qui ont mission de veiller au salut de Jérusalem sonnent l'alarme et l'avertissent du danger. — *Tuba.* Hébr. : *šôfar;* la trompette recourbée. Voyez Os. VIII, 1 et la note. — *Monte sancto :* la colline de Sion; ou bien, le mont Moriah, sur lequel était bâti le temple (*Atl. géogr.*, pl. XIV). — *Conturbentur...* Hébr. : Que tremblent... Effrayés par ce signal, les habitants du pays prendront les moyens d'échapper au danger. — *Quia venit...* Ces mots sont expliqués par les suivants, *quia prope est.* Le jour du Seigneur était déjà venu d'une certaine manière par les deux fléaux; il devait venir encore sous une autre forme plus complète et plus redoutable.

2-3. Aspect des sauterelles quand elles apparaissent à distance; leur caractère redoutable. — *Dies tenebrarum...* (vers. 2). Belle accumulation de synonymes, pour donner une idée plus saisissante des horreurs de ce jour. Cf. Soph. I, 15. En outre, comme on le voit en comparant ce passage à Ex. X, 15, par ce trait Joël revient aux sauterelles, qui, lorsqu'elles envahissent une contrée, obscurcissent momentanément le ciel, à la façon d'un épais nuage. — *Quasi mane...* Hébr. : comme l'aurore. En effet, elles produisent un reflet singulier, qui colore le ciel et la terre en jaune : résultat de la répercussion des rayons solaires à travers leurs ailes. — *Multus et fortis.* Cf. I, 6, et l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XLVII, fig. 2. — *Similis ei...* Locution proverbiale, pour marquer les proportions vraiment extraordinaires de l'invasion. Cf. I, 2-3; Ex. X, 14[b], texte que Joël semble avoir eu à la pensée lorsqu'il écrivait ces mots. — *Ante faciem...* (vers. 3). Deux figures qui

3. Ante faciem ejus ignis vorans, et post eum exurens flamma. Quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti, neque est qui effugiat eum.
4. Quasi aspectus equorum, aspectus eorum, et quasi equites sic current.

5. Sicut sonitus quadrigarum super capita montium exilient, sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam, velut populus fortis præparatus ad prælium.

6. A facie ejus cruciabuntur populi; omnes vultus redigentur in ollam.

7. Sicut fortes current, quasi viri bellatores ascendent murum, viri in viis suis gradientur, et non declinabunt a semitis suis.
8. Unusquisque fratrem suum non coarctabit, singuli in calle suo ambulabunt; sed et per fenestras cadent, et non demolientur.

3. Devant lui est un feu dévorant, et derrière lui une flamme brûlante. Devant lui la campagne est comme un jardin de délices, et derrière lui c'est un désert affreux, et nul ne lui échappe.
4. Leur aspect est comme l'aspect des chevaux, et ils s'élancent comme des cavaliers.
5. Quand ils sautent c'est comme le bruit des chars sur le sommet des montagnes, comme le bruit de la flamme ardente qui dévore la paille, comme un peuple puissant qui se prépare au combat.
6. A leur approche les peuples tremblent d'effroi; tous les visages deviennent blêmes.
7. Ils courent comme des héros, ils escaladent les murs comme des hommes de guerre; ils marchent chacun à son rang, sans s'écarter de leur route.
8. Ils ne se pressent pas les uns les autres, chacun marche à sa place; ils se glissent par les fenêtres, sans se laisser détruire.

---

mettent énergiquement en relief la désolation causée par les sauterelles. On dirait qu'elles apportent l'incendie dans les pays qu'elles envahissent. — *Hortus voluptatis*. Hébr.: un jardin d'Éden, c.-à-d., un paradis terrestre. Allusion manifeste à Gen. II, 8, 15; III, 23-24. — *Coram eo* équivaut à « ante faciem ejus »: avant l'arrivée de l'essaim. — *Solitudo deserti*. Plus fortement dans l'hébreu : Un désert désolé. — *Non est qui effugiat*... Cf. Ex. X, 15. D'après l'hébreu : Et rien ne lui échappe.

4-6. Portrait des sauterelles et description de leur marche. — *Quasi aspectus*... La tête de la sauterelle offre une ressemblance frappante avec celle du cheval. Comp. l'Apocalypse, IX, 7. — Continuation de la même comparaison : *quasi equites sic*...; c.-à-d. rapidement, en rangs serrés. — *Current*. Ce verbe et les suivants seraient mieux traduits par le présent. — *Sicut sonitus*... (vers. 5). Le bruit qu'elles font en marchant ressemble à celui que produisaient les petits chars de guerre des anciens (*Atl. archéol.*, pl. LXXXIX, fig. 2, 6, 7, 8, 12), en roulant sur les chemins raboteux des montagnes. Cf. Apoc. IX, 9. « Celui qu'elles font en mangeant, lorsqu'elles sont en essaims nombreux, ressemble au pétillement de la flamme poussée par le vent »: *sicut... flammæ*. — *Stipulam*. Hébr.: *qâš*, la balle du blé. Cf. Is. V, 24, etc. — *A facie ejus*... (vers. 6). Tous les habitants de la région envahie sont terrifiés. Cf. Pline, *Hist. nat.*, II, 29. « Voyageant le long de la côte, je fus un jour témoin de ce triste fléau... A quelques centaines de mètres, l'immense armée s'avançait lentement, mais constamment, en ligne droite, formant une puissante colonne... A l'extrémité du champ, je vis les agriculteurs qui contemplaient avec des yeux désespérés cette armée de mort... Ces hommes ruinés se tenaient là, silencieux, immobiles, écrasés par le poids de leur malheur, et comprenant bien qu'il était impossible de l'arrêter » (Un voyageur anglais). — *Redigentur in ollam*. A la lettre dans l'hébreu : Tous les visages ramassent l'éclat. Manière de dire que, le sang refluant au cœur, les visages pâlissent. Cf. Jer. XXX, 6; Nah. II, 10. Saint Jérôme a lu, avec les autres traducteurs anciens : *pârûr*, pot, au lieu de *pâ'rûr*. D'après sa version, les visages seraient devenus noirs comme un pot mis sur le feu.

7-9. L'attaque et la victoire des sauterelles envahissantes. — *Sicut fortes* (hébr. : comme des héros) *current*. Les voilà qui s'élancent à l'assaut. Aucun obstacle ne les arrête : *ascendent murum*. « En s'avançant, elles grimpaient sur les arbres et sur tous les murs qu'elles rencontraient; elles entraient dans nos maisons et dans nos chambres à coucher » (Un témoin oculaire). — *Viri in viis*... L'ordre admirable avec lequel elles s'avancent. Hébr.: Chacune sur son chemin. — *Et non declinabunt*... Littéralement dans l'hébreu : Elles n'embrouillent pas leurs sentiers. — *Unusquisque fratrem*... (vers. 8). Développement de la même pensée. « Hac nuper in hac provincia (dans la Judée) vidimus. Cum enim locustarum agmina venirent, ...tanto ordine ex dispositione jubentis Dei volitant, ut, instar tessrularum quæ in pavimentis artificis figuntur manu, suum locum teneant, et ne puncto quidem, et, ut ita dicam, ungue transverso declinent ad alteram. » Saint Jérôme, *in h. l.* — *Per fenestras cadent*. Les interprètes modernes

9. Ils entrent dans les villes, ils courent sur les remparts, ils montent dans les maisons, ils entrent par les fenêtres comme un voleur.
10. Devant eux la terre tremble, les cieux sont ébranlés, le soleil et la lune s'obscurcissent, et les étoiles retirent leur éclat.
11. Le Seigneur fait entendre sa voix devant son armée; car son camp est immense, il est puissant, et il exécute sa parole; car le jour du Seigneur est grand et tout à fait terrible, et qui pourra le soutenir?
12. Maintenant donc, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans le jeûne, et dans les larmes, et dans les lamentations.
13. Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, patient et riche en miséricorde, et qu'il se peut repentir au sujet de cette calamité.
14. Qui sait s'il ne reviendra pas et ne

9. Urbem ingredientur, in muro current, domos conscendent, per fenestras intrabunt quasi fur.
10. A facie ejus contremuit terra, moti sunt cæli, sol et luna obtenebrati sunt, et stellæ retraxerunt splendorem suum.
11. Et Dominus dedit vocem suam ante faciem exercitus sui; quia multa sunt nimis castra ejus, quia fortia, et facientia verbum ejus; magnus enim dies Domini, et terribilis valde; et quis sustinebit eum?
12. Nunc ergo, dicit Dominus, convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu.
13. Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra; et convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est, patiens et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia.
14. Quis scit si convertatur, et igno-

---

donnent à l'hébreu un sens tout différent : Elles se précipitent à travers les traits (sans en ressentir de mal). — *Non demolientur.* Hébr.: Elles ne rompent pas (leurs rangs). « Elles arrivèrent, dit un voyageur, comme un déluge vivant. Nous creusâmes des tranchées et nous allumâmes des feux, nous en écrasâmes et en brûlâmes monceaux sur monceaux; mais nos efforts étaient tout à fait inutiles. Elles roulaient vague sur vague le long de la montagne, se répandaient sur les rochers, les murs, les fossés et les haies. » — *Urbem ingredientur...* (vers. 9). Rien ne peut arrêter cette horrible invasion. — *Domos.* Cf. Ex. x, 6 : Elles rempliront tes maisons, les maisons de tous tes serviteurs... — *Quasi fur.* Détail pittoresque.

10-11. Encore le jour du Seigneur. La description revient de nouveau « du type à l'antitype, de l'effroi causé par les sauterelles aux terreurs qui précéderont le grand jour » des vengeances de Jéhovah. La transition a lieu doucement, naturellement, car les images employées par l'écrivain sacré conviennent très bien encore au fléau des sauterelles, quoiqu'elles aillent au delà de lui. — *Sol et luna...* Sur cet obscurcissement des astres aux derniers jours, voyez II, 31 et le commentaire. En tant que ce trait s'applique aux sauterelles, comp. le vers. 2ª. « Tandis qu'elles s'approchaient, elles obscurcissaient les rayons du soleil par l'épaisseur de leurs masses, et produisaient une ombre semblable à celle d'une éclipse. » (Un voyageur.) — *Dominus dedit...* (vers. 11). La voix du juge inexorable qui fera trembler les vivants et les morts retentit déjà dans la calamité décrite par Joël : qu'on prenne garde! — *Exercitus sui:* l'armée des sauterelles, instrument docile des vengeances célestes. — *Multa... castra...* Comp. le vers. 2ᵇ, et I, 6. — *Magnus... dies...* La description s'achève comme elle avait commencé; cf. vers. 1ᵇ-2.

2° Qu'on recoure à la pénitence, si l'on veut apaiser le Seigneur. II, 12-17.

12-14. Le prophète invite ses concitoyens à se convertir sincèrement. — *Nunc ergo...* Il va tirer les conclusions pratiques de tout ce qui précède. — *Dicit Dominus.* C'est le Seigneur lui-même qui indique à son peuple à quelles conditions il se laissera fléchir. — *Convertimini...* Et cette conversion devra être intérieure avant tout : *in toto corde...* Mais, du dedans elle passera ensuite au dehors, se manifestant par le jeûne et les larmes : *in jejunio...* — *Scindite... et non...* (vers. 13). Allusion à l'antique coutume de déchirer le haut des vêtements en signe de deuil et de pénitence. Cf. Gen. XXXVII, 34; Jos. VII, 6, etc. Jéhovah n'interdit pas les marques extérieures du repentir; mais il ne les accepterait point si elles n'étaient accompagnées d'une contrition sincère. Cf. I Reg. VII, 3; Ps. L, 19. — *Quia benignus et... malitia.* Touchant portrait de la miséricorde divine, pour donner plus de poids à l'exhortation. Il est emprunté à l'Exode, XXXIV, 6, où le Seigneur s'était lui-même défini à Moïse. Cf. Ps. LXXXV, 5, 15. — *Præstabilis super...* Hébr. : Et il se repent des maux (par lesquels il a châtié le péché). Anthropomorphisme très expressif. Cf. Ex. XXXII, 14; II Reg. XXIV, 16; Jer. XVIII, 8; Jon. IV, 2. — *Quis scit si...* (vers. 14). Expression très délicate, qui marque tout à la

scat, et relinquat post se benedictionem, sacrificium et libamen Domino Deo vestro?

pardonnera pas, et ne laissera pas après lui la bénédiction, des offrandes, et des libations pour le Seigneur votre Dieu?

15. Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium, vocate cœtum,

15. Sonnez de la trompette dans Sion, ordonnez un jeûne sacré, convoquez l'assemblée,

16. congregate populum, sanctificate ecclesiam, coadunate senes, congregate parvulos, et sugentes ubera; egrediatur sponsus de cubili suo, et sponsa de thalamo suo.

16. réunissez le peuple, sanctifiez l'assemblée, rassemblez les vieillards, rassemblez les enfants et ceux qui sont à la mamelle; que l'époux sorte de sa couche, et l'épouse de son lit nuptial.

17. Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes, ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo; et ne des hereditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes. Quare dicunt in populis : Ubi est Deus eorum?

17. Que les prêtres et les ministres du Seigneur pleurent entre le vestibule et l'autel, et qu'ils disent : Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple, et ne livrez pas votre héritage à l'opprobre, en l'assujettissant aux nations. Pourquoi les peuples diraient-ils : Où est leur Dieu?

18. Zelatus est Dominus terram suam, et pepercit populo suo.

18. Le Seigneur a été touché de zèle pour son pays, et il a épargné son peuple.

19. Et respondit Dominus, et dixit populo suo : Ecce ego mittam vobis fru-

19. Le Seigneur a répondu, et il a dit à son peuple : Voici, je vous enverrai du

---

fois le doute et l'espérance : le doute, car Dieu n'est jamais obligé de pardonner; l'espoir, à cause de sa bonté bien connue. En toute hypothèse elle excite au repentir. — *Post se... :* lorsqu'il se retournera miséricordieusement vers son peuple après l'avoir frappé. Le mot *benedictionem* désigne, d'après le contexte, des bénédictions temporelles, qui consisteront surtout en riches récoltes, de sorte qu'on pourra encore offrir au Seigneur les sacrifices non sanglants (*sacrificium;* hébr. : *minḥâh*) et les libations. Cf. I, 8 et la note.

15-17. Rôle spécial des prêtres dans cette circonstance douloureuse. Remarquez les phrases courtes et accumulées, qui dénotent une vive émotion dans l'âme du prophète. — *Canite tuba...* Le vers. 15 reproduit en partie le vers. 1ª et I, 14. — *Vocate..., congregate..., sanctificate...* Trois locutions synonymes. Il faut que les prêtres réunissent au plus tôt le peuple entier en assemblée religieuse. — *Senes..., parvulos.* Pas de distinction d'âge; la vue des innocents apitoyera davantage le cœur de Dieu. — *Egrediatur...* Les jeunes mariés étaient dispensés du service militaire (cf. Deut. XXIV, 5). Ici, rien de semblable : ce n'est pas le moment de goûter le bonheur quand la nation est menacée de ruine. — *Inter vestibulum...* (vers. 17). Beau rôle de médiateurs et d'intercesseurs publics que les prêtres ont à remplir. L'endroit où Joël leur dit de se placer convenait fort bien pour le remplir : c'était l'espace situé dans la cour la plus intérieure du temple, entre l'autel des holocaustes (*altare*) et la porte du sanctuaire proprement dit (*Atl. archéol.,* pl. XCIX, fig. 1, 2). — *Parce... parce...* Touchante supplication, qui est aussitôt motivée : *ne des...* Dieu pourrait-il livrer son peuple (*hereditatem...*) aux insultes et à la domination des païens (*ut dominentur...*)? Si le double fléau des sauterelles et de la sécheresse avait duré, c'était la ruine pour Israël, et les nations voisines se seraient aisément emparées de son territoire. Dans ce cas, l'opprobre des Juifs aurait rejailli sur Jéhovah lui-même, qui aurait semblé impuissant à défendre les siens : *Quare dicunt...?* Comp. Ex. XXXII, 12; Ps. LXXVIII, 10.

SECTION II. — PROMESSES DE BÉNÉDICTIONS POUR JÉRUSALEM, MENACES CONTRE SES ENNEMIS. — II, 18 — III, 21.

1° Dieu mettra fin aux calamités des Juifs, et il les compensera par d'abondantes bénédictions temporelles. II, 18-27.

18-19ª. Introduction. Cette petite note historique sert de transition entre les deux sections du livre; elle signale le résultat immédiat de la prière et de la pénitence des Juifs. — *Zelatus est.* Expression très énergique, car elle désigne un sentiment de grande jalousie, qui porta le Seigneur à secourir immédiatement sa nation privilégiée, que menaçaient les peuples païens. Comp. le vers. 17ᵇ; Is. IX, 7; XXXVII, 42; XLII, 13; Ez. XXXIX, 25; Zach. I, 14; VIII, 2, etc. — *Pepercit populo...* Réponse directe à la prière « Parce, Domine... » — *Et dixit...* Dans la première partie de cette réponse (vers. 19ᵇ-27), Dieu promet de faire cesser les deux calamités par lesquelles il affligeait alors son peuple.

19ᵇ-20. Destruction prochaine du terrible essaim qui avait envahi et ravagé la Judée. — *Frumentum, et vinum, et oleum :* les trois produits dont la disette s'était fait le plus pénible-

blé, du vin et de l'huile, et vous en serez rassasiés, et je ne vous livrerai plus à l'opprobre des nations.

20. J'éloignerai de vous celui qui vient de l'aquilon, et je le chasserai dans une terre déserte et sans chemin : sa tête sera vers la mer d'orient, et son extrémité vers la mer la plus reculée; son odeur montera, et sa puanteur montera, parce qu'il a agi avec insolence.

21. Terre, ne crains pas; tressaille d'allégresse et de joie, parce que le Seigneur va faire de grandes choses.

22. Ne craignez pas, animaux de la campagne, car les belles prairies vont reverdir, les arbres porteront leur fruit, le figuier et la vigne pousseront avec vigueur.

23. Et vous, enfants de Sion, soyez dans l'allégresse, et réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous

mentum, et vinum, et oleum, et replebimini eis; et non dabo vos ultra opprobrium in gentibus.

20. Et eum qui ab aquilone est procul faciam a vobis, et expellam eum in terram inviam et desertam : faciem ejus contra mare orientale, et extremum ejus ad mare novissimum; et ascendet fœtor ejus, et ascendet putredo ejus, quia superbe egit.

21. Noli timere, terra; exulta, et lætare, quoniam magnificavit Dominus ut faceret.

22. Nolite timere, animalia regionis, quia germinaverunt speciosa deserti; quia lignum attulit fructum suum, ficus et vinea dederunt virtutem suam.

23. Et, filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro, quia dedit vobis doctorem justitiæ, et descendere

---

ment sentir. Cf. I, 10 et la note. — *Replebimini eis :* tant les futures récoltes seront abondantes. — *Et non dabo...* Réponse à la prière « Ne des... in opprobrium ». Cf. vers. 17ᵇ. Cette promesse est évidemment conditionnelle, comme beaucoup d'autres du même genre : Jéhovah la tiendra aussi longtemps que les Juifs lui seront fidèles. Cf. Jer. XVIII, 9-10; Ez. XXXIII, 13, etc. — *Eum qui ab...* (vers. 20). C'est des sauterelles qu'il est question dans tout ce verset. Quoiqu'elles soient le plus habituellement apportées en Palestine par le vent du sud, il est certain qu'elles envahissent cette contrée par toutes les directions. Les mots *ab aquilone* montrent qu'elles venaient, dans le cas présent, du désert syrien, d'où elles avaient été chassées par le vent du nord. Il n'est donc pas du tout nécessaire de voir ici la désignation directe des Assyriens ou des Chaldéens. — *In terram... desertam.* Hébr. : dans une terre aride et désolée. D'après la suite de la prédiction, aux environs de la mer Morte et dans le désert d'Arabie (*Atl. géogr.*, pl. VII). C'est là que la grande masse périra. — *Faciem ejus :* la partie antérieure de l'essaim; son front, ou son avant-garde, comme on traduit parfois. — *Contra mare orientale.* La mer Morte était ainsi nommée parce qu'elle était située à l'est du territoire de Juda. — *Extremum ejus :* l'autre extrémité de l'essaim, son arrière-garde, occupée alors à dévaster les régions occidentales du pays. — *Mare novissimum* (*'aḥmôn :* par derrière). Ce nom de la Méditerranée est emprunté au système d'orientation des Hébreux : pour déterminer les quatre points cardinaux, ils se tournaient du côté du soleil levant; ils avaient donc l'ouest derrière eux. « Les vents du sud et du sud-est chassent violemment les nuages de sauterelles sur la Méditerranée, et ils les y noient en si grande quantité, que, lorsque leurs cadavres sont rejetés sur le rivage, ils infectent l'air pendant plusieurs jours à une grande distance » (Volney). Joël n'a pas oublié ce détail : *et ascendet...* — *Quia superbe...* Littéralement dans l'hébreu : « Quia magnificavit facere ». Les sauterelles sont représentées ici comme un ennemi arrogant, dont l'orgueil est justement châtié.

21-27. Promesse de pluies abondantes qui ramèneront la fertilité dans le pays. Ce passage forme un gracieux contraste avec les chap. I et II. — *Noli timere, terra...* Par une belle gradation ascendante, le prophète interpelle successivement le sol (vers. 21), les animaux (vers. 22), les habitants (vers. 23), qui avaient tous eu à souffrir de la sécheresse, et il les invite à se réjouir, parce que cette autre calamité va également cesser. — *Magnificavit... ut...* Hébraïsme qui correspond très exactement à « superbe egit » du vers. 20. Le prétérit est prophétique; de même aux versets suivants. — Sur la locution *speciosa deserti* (vers. 22), voyez I, 19 et la note. — *Lignum :* les arbres à fruit. Le figuier et la vigne sont mentionnés à part, parce qu'ils comptaient parmi les plus précieux. Cf. I, 7, 12. — *Virtutem suam.* Leur force productive. L'hébreu peut signifier aussi : leur richesse. — *Exultate...* (vers. 23). Joël invite les habitants de Sion à l'allégresse, mais *in Domino;* c.-à-d., à une joie sainte et religieuse, qui remontera vers leur divin bienfaiteur. — *Doctorem justitiæ.* Le Targum, plusieurs rabbins et un certain nombre de Pères et de commentateurs traduisent de la même manière que saint Jérôme la locution *hammôreh liṣ'dâqâh ;* mais ils ne sont pas d'accord au sujet du docteur qu'elle représente suivant eux. Ils nomment tour à tour le Messie, Moïse et les prophètes antérieurs à Joël, Joël lui-même, etc. Aucune de ces différentes interprétations ne cadre bien avec l'ensemble de la description. De plus, quoique le substantif *môreh* ait assez souvent

faciet ad vos imbrem matutinum et serotinum, sicut in principio.

a donné un docteur de justice, et qu'il fera descendre sur vous la pluie d'automne et la pluie du printemps, comme au commencement.

24. Et implebuntur areæ frumento, et redundabunt torcularia vino et oleo.
25. Et reddam vobis annos quos comedit locusta, bruchus, et rubigo, et eruca, fortitudo mea magna quam misi in vos.
26. Et comedetis vescentes, et saturabimini; et laudabitis nomen Domini Dei vestri, qui fecit mirabilia vobiscum: et non confundetur populus meus in sempiternum.
27. Et scietis quia in medio Israel ego sum; et ego Dominus Deus vester, et non est amplius: et non confundetur populus meus in æternum.

28. Et erit post hæc: effundam Spiritum meum super omnem carnem; et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ;

24. Les aires seront pleines de blé, et les pressoirs regorgeront de vin et d'huile.
25. Je vous rendrai les années qu'ont dévorées la sauterelle, le ver, la nielle et la chenille, cette armée puissante que j'ai envoyée contre vous.
26. Vous mangerez, et vous serez rassasiés, et vous louerez le nom du Seigneur votre Dieu, qui a fait pour vous des merveilles, et mon peuple ne tombera plus jamais dans la confusion.
27. Vous saurez alors que je suis au milieu d'Israël, que je suis le Seigneur votre Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autre que moi; et mon peuple ne tombera plus jamais dans la confusion.
28. Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des

---

le sens de docteur, il est employé parfois avec la signification de pluie; c'est celle que saint Jérôme lui donne à la ligne suivante (Vulg., *matutinum;* voyez la note): or il n'est pas possible de croire que Joël aura pris coup sur coup un seul et même mot dans deux acceptions si distinctes. C'est pour cela que la plupart des exégètes traduisent à bon droit *môrch* par pluie. — *Justitiæ* (ou plutôt, d'après toute la force de l'hébreu: « in justitiam ») signifierait, suivant cette interprétation: en temps opportun; ou bien: au temps voulu; ou mieux encore, *ṣédeq* marquant toujours une qualité morale: en signe de justification et de pardon. — *Imbrem*... La pluie « du matin », comme la nomme la Vulgate, c'est celle qui tombe en automne et qui féconde les semences jetées en terre; la pluie « du soir » ou tardive, c'est celle du printemps, qui aide les céréales à grandir et à mûrir. — *Sicut in principio*. C.-à-d., comme aux meilleurs jours de la prospérité de Juda. Saint Jérôme a lu, avec les LXX et le syriaque, *kâršôn*, tandis que la leçon actuelle de l'hébreu est *bâršôn*, « d'abord, en premier lieu, » par opposition à « post hæc » du vers. 8. — *Et implebuntur... redundabunt* (vers. 24). Heureux résultats de ces pluies abondantes. — *Et reddam... annos*... (vers. 25). Il suit de ce détail que l'influence désastreuse des deux fléaux s'était fait sentir pendant plusieurs années. — *Locusta... eruca*. Sur ces noms, voyez I, 4 et la note. Cette fois, le plus général, *'arbeh*, est mis en avant de la liste. — *Fortitudo mea*. Hébr.: mon armée (de sauterelles). Cf. II, 4 et ss. — *Comedetis vescentes*... (vers. 26). Redoublement qui exprime une grande abondance. — *Laudabitis*. La pieuse et joyeuse action de grâces de personnes qui ont connu les tourments de la faim. — *Non confundetur*...: aux conditions indiquées ci-dessus (note du vers. 19b). — *Et scietis*... (vers. 27). Ils sauront d'une manière pratique, par une douce expérience, que le Seigneur ne les abandonnera pas, et qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui (*non est amplius*). — *Et non confundetur*... Jéhovah réitère sa promesse du vers. 26b, pour la mieux accentuer.

2° Effusion de l'Esprit saint sur toute chair. II, 28-29.

Dans l'hébreu, un nouveau chapitre commence ici, pour se terminer avec le vers. 32.

28-29. Nous avons dans ce passage l'une des plus belles promesses d'avenir que contienne l'Ancien Testament. On la retrouve dans Isaïe, XLIV, 3, et dans Ézéchiel, XXXVI, 25-28. Saint Pierre, Act. II, 14-21, en a donné l'interprétation la plus claire et la plus authentique, affirmant qu'elle s'était accomplie le jour de la première Pentecôte chrétienne. La tradition catholique ne l'a pas expliquée autrement, et l'a entendue de la merveilleuse et perpétuelle effusion de l'Esprit saint sur l'Église et sur ses membres. Les anciens commentateurs juifs admettent aussi son caractère messianique. — *Et erit*. Formule solennelle de transition. — *Post hæc*. Par opposition à *bâršôn* du vers. 25 (voyez la note). « In novissimis diebus, » dit saint Pierre; c.-à-d., aux jours du Messie. Cf. Gen. XLIX, 1 et le commentaire. « Pour le prophète hébreu, les jugements temporels et le jugement final, la délivrance temporelle et la grande délivrance messianique, ne peuvent être des choses disjointes. » Nous en avons encore un frappant exemple en cet endroit. Voilà pourquoi Joël passe subitement d'une bénédiction matérielle, qui concernait son propre temps, à une bénédiction spirituelle de premier ordre, qui ne devait s'accomplir qu'aux jours du Christ. —

songes, et vos jeunes gens auront des visions.
29. Même sur mes serviteurs et sur mes servantes je répandrai en ces jours-là mon Esprit.
30. Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée.
31. Le soleil se changera en ténèbres, et la lune en sang, avant que vienne le grand et terrible jour du Seigneur.
32. Et alors quiconque invoquera le

senes vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones videbunt.
29. Sed et super servos meos et ancillas in diebus illis effundam Spiritum meum.
30. Et dabo prodigia in cælo et in terra, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi.
31. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.
32. Et erit : omnis qui invocaverit

Effundam. L'hébreu signifie : verser à flots. — *Spiritum meum.* Cette expression n'avait pas, sous l'ancienne Alliance, la netteté qu'elle a reçue dans l'Évangile ; ici, du moins, comme en d'autres passages (cf. Num. XI, 25 ; I Reg. X 10 ; Ps. L, 13 ; Is. XLIV, 3 ; Ez. XXXIX, 29), la personnalité distincte de l'Esprit de Dieu est clairement insinuée, en attendant la révélation complète de Jésus-Christ. — *Super omnem carnem.* Hébraïsme, qui désigne tout le genre humain sans exception. D'où il suit que les grâces et les dons de l'Esprit saint ne devaient pas être réservés exclusivement aux Juifs ; l'humanité entière était appelée à les recevoir. Cf. Is. LXV, 1-2. Deux énumérations entrelacées développent, d'une part, les mots « super omnem carnem », et, de l'autre, expliquent le mode de cette divine effusion. — Pas de distinction de sexe (*filii... et filiæ* ; les pronoms *vestri* et *vestræ* ne s'appliquent pas à l'ancien Israël, mais au nouveau peuple de Dieu, choisi dans « toute chair »), ni d'âge (*senes... juvenes*), ni de condition (*servos... et ancillas* ; remarquez l'emphase des mots *sed et* : les esclaves eux-mêmes auront part à cette faveur de choix. *Meos* n'est pas dans l'hébreu). — *Prophetabunt, somniabunt... videbunt.* Trois manifestations distinctes de l'Esprit saint : la première correspond au don de prophétie dans le sens strict ; la seconde et la troisième indiquent deux moyens par lesquels Dieu communiquait fréquemment ses révélations, les songes (cf. Gen. XV, 12 et ss.) et les visions (cf. Gen. XV, 1 et ss. ; Is. VI, 1 et ss., etc.). — *In diebus illis :* durant toute la période ouverte par l'avènement du Messie.

3° Les signes avant-coureurs du jugement général. II, 30-32.

Le prophète, qui avait passé brusquement de son temps à l'ère du Christ, ne passe pas moins brusquement de cette ère aux derniers jours du monde, pour décrire le jugement général « qui doit précéder l'inauguration du règne éternel de justice ».

30-31. Perturbations effrayantes dans la nature. — *Prodigia :* des phénomènes extraordinaires et terribles, qui annonceront la proximité du jugement divin, et qui auront lieu, les uns *in cælo* (cf. vers. 31), les autres *in terra* (vers. 30b). — *Sanguinem.* D'après quelques interprètes, les eaux changées en sang, comme dans la première plaie d'Égypte (cf. Ex. VII, 20). Mieux : des guerres meurtrières, qui feront couler des flots de sang. — *Ignem.* Ce trait et le suivant (*vaporem fumi :* hébr., des colonnes de fumée) annoncent peut-être des éruptions volcaniques. — *Sol... in tenebras* (vers. 31). Dans son discours relatif à la fin du monde, Notre-Seigneur Jésus-Christ décrit presque dans les mêmes termes les préludes du jugement dernier. Cf. Matth. XXIV, 29 ; Marc. XIII, 24 ; Luc. XXI, 25. Il existe certainement une relation intime entre les paroles du Sauveur et l'oracle de Joël, dont elles précisent le sens, quoiqu'il soit déjà si clair par lui-même. Comp. aussi Is. XIII, 10, et XXXIV, 4 ; Jer. IV, 23 ; Ez. XXXII, 1-8 ; Apoc. VI, 12 et ss., etc. — *Luna in sanguinem.* C.-à-d. que cet astre aura une couleur blafarde, et rouge comme celle du sang. — *Dies Domini.. :* ce jour que Joël a mentionné déjà plusieurs fois d'une manière rapide (cf. I, 15 ; II, 2, 11), et dont il donne maintenant une description complète.

32. Condition à laquelle on pourra échapper aux horreurs du jour terrible de Jéhovah. — *Et erit.* Le prophète introduit par cette formule (cf. vers. 28) une autre vérité d'une grande importance : « jusqu'à ce que le jour final arrive, ce sera un temps de salut », et, au moment même du jugement, les enfants du monde auront seuls à redouter la colère céleste, qui n'atteindra pas les enfants de Dieu. — *Omnis qui...* Il n'est fait aucune exception : tout homme, quel qu'il soit, qu'il appartienne au peuple juif ou à une autre nation. — *Invocaverit nomen...* Invoquer ce nom sacré, c'est reconnaître Jéhovah comme le vrai Dieu, l'adorer et être soumis à ses lois. Ce passage annonce donc, au moins implicitement, l'appel des Gentils à la foi ; aussi saint Paul l'a-t-il cité dans ce sens (Rom. X, 13). — *Quia in... Sion...* Sion et Jérusalem seront un abri très sûr pour tous ceux qui s'y seront réfugiés. Le contexte et l'interprétation traditionnelle démontrent que la capitale juive est mentionnée en cet endroit d'une manière idéale, comme centre du royaume de Dieu : tous les adorateurs de Jéhovah seront censés avoir en elle leur demeure spirituelle. Cf. Ps. LXXXVI, 4 et ss. ; Is. II, 2 et ss. ; XXXVII, 32 ; Mich. IV, 1 et ss. — D'après d'assez nombreux commentateurs, par les mots *sicut dixit Dominus*, Joël indiquerait lui-même qu'il emprunte à Abdias, 17, cet oracle, qui serait alors antérieur au sien. Quoi qu'il en soit, cette formule insiste sur le caractère divin de

nomen Domini, salvus erit; quia in monte Sion et in Jerusalem erit salvatio, sicut dixit Dominus, et in residuis quos Dominus vocaverit.

nom du Seigneur sera sauvé; car le salut sera sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, comme le Seigneur l'a dit, et parmi les restes que le Seigneur aura appelés.

CHAPITRE III

1. Quia ecce in diebus illis, et in tempore illo, cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem,
2. congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis ibi super populo meo, et hereditate mea Israel, quos disperserunt in nationibus, et terram meam diviserunt.

1. Car voici, en ces jours et en ce temps, lorsque j'aurai ramené les captifs de Juda et de Jérusalem,
2. je rassemblerai toutes les nations, et je les conduirai dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec elles, au sujet d'Israël, mon peuple et mon héritage, qu'ils ont dispersé parmi les nations, et *au sujet de* ma terre, qu'ils se sont partagée.

---

promesse. — *Et in residuis*... Pensée très fréquente dans les prophètes, et spécialement dans Isaïe: malgré le caractère rigoureux des vengeances divines, il y aura « un reste » qui échappera. Saint Paul la relève avec son éloquence accoutumée; cf. Rom. IX, 27, et XI, 5. Mais ceux-là seuls seront sauvés qui auront été l'objet d'un appel spécial du Seigneur : *quos... vocaverit.*

4° Le jugement général, dans son accomplissement. III, 1-16.

Après une solennelle mise en scène (vers. 1-3), le prophète nous fait entendre l'acte d'accusation, que Dieu prononce d'une voix sévère (vers. 4-6) ; viennent ensuite la sentence (vers. 7-8) et son exécution (vers. 9-16).

CHAP. III. — 1-3. Dieu expose d'une manière générale les projets qu'il a formés contre ses ennemis. — Époque à laquelle il les réalisera : *in diebus... et in tempore...*; c.-à-d., au temps qui vient d'être décrit (II, 28, 30-32). Le trait *cum convertero*... contribue à mieux déterminer ces jours terribles. Il signifie, d'après l'hébreu : Lorsque j'aurai ramené (en Palestine) ceux des habitants de Juda et de Jérusalem qui avaient été déportés sur la terre étrangère. Il désigne donc le rétablissement du royaume théocratique, par conséquent une époque lointaine. — *Congregabo*... (vers. 2). Le jugement général aura lieu sous la forme d'assises gigantesques, auxquelles toutes les nations seront obligées d'assister, et qui aura la vallée de Josaphat pour théâtre : *in vallem*... Cette vallée n'est mentionnée qu'ici et au vers. 12, et trois sentiments principaux se sont formés à son sujet. Le mot *Y'hôšâfât* signifiant « Jéhovah juge », d'assez nombreux interprètes l'ont regardé comme un nom idéal, symbolique, donné d'avance à la localité, inconnue de nous, où Dieu rassemblera les hommes pour le jugement général. Selon d'autres, cette vallée ne différerait pas de celle de *B'râkah*, ou de Bénédiction, dans laquelle, au temps du roi Josaphat, le Seigneur accorda un secours miraculeux à son peuple, contre des ennemis qui le menaçaient. Voyez II Par. XX, 26, et le commentaire. L'opinion la plus répandue, qui remonte au moins au IVe siècle de notre ère (saint Jérôme lui donne le patronage de son grand nom), et qui est devenue populaire chez les Juifs, les mahométans et les chrétiens, identifie la vallée de Josaphat avec celle du Cédron, située au nord, au nord-est et à l'est de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV). Le premier sentiment paraît préférable (Sanchez, Calmet et la plupart des auteurs contemporains l'ont adopté). — *Disceptabo.* Hébr.: *nišpatti*, de la racine *šâfat*, juger. Ce verbe forme donc un jeu de mots avec *Y'hôšâfât*. — *Super populo meo.* Ce trait et les suivants marquent le motif pour lequel Jéhovah traitera avec tant de sévérité les nations païennes : elles ont fait subir à son peuple de choix toute sorte de souffrances et d'outrages. Observation importante : Joël, à la manière de plusieurs autres prophètes, revêt d'ornements historiques, empruntés à son temps, l'horizon lointain dont il trace par avance le tableau. On doit donc distinguer un double accomplissement dans cette prédiction : le premier concerne un avenir plus rapproché, et le châtiment des païens qui avaient offensé Israël; le second n'aura lieu qu'à la fin des temps, lorsque tous les méchants seront jugés et punis par Dieu. Ainsi donc, les faits que signalent les vers. 2b-6 sont historiques et réels; mais ils ne sont pas mentionnés seulement pour eux-mêmes : ils le sont surtout comme types et figures des crimes commis par les persécuteurs de l'Église. La sentence contenue dans les vers. 7-8 devait recevoir aussi deux exécutions successives, dont la seconde est retardée jusqu'aux derniers jours. — *Disperserunt... diviserunt.* Allusion aux déporta-

3. Ils ont tiré mon peuple au sort, ils ont exposé le jeune garçon dans les lieux de prostitution, et ils ont vendu la jeune fille pour avoir du vin et pour boire.

4. Mais qu'y a-t-il entre moi et vous, Tyr et Sidon, et tout le territoire des Philistins? Voulez-vous tirer vengeance de moi? Mais, si vous vous vengez de moi, je ferai soudain retomber vos actes sur votre tête.

5. Car vous avez enlevé mon argent et mon or, et vous avez emporté dans vos temples ce que j'avais de plus précieux et de plus beau.

6. Vous avez vendu les fils de Juda et de Jérusalem aux fils des Grecs, pour les éloigner de leurs frontières.

7. Voici, je les ferai revenir du lieu où vous les avez vendus, et je ferai retomber vos actes sur votre tête.

8. Je vendrai vos fils et vos filles entre les mains des enfants de Juda, et ils les vendront aux Sabéens, nation lointaine; c'est le Seigneur qui l'a dit.

3. Et super populum meum miserunt sortem; et posuerunt puerum in prostibulo, et puellam vendiderunt pro vino ut biberent.

4. Verum quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon, et omnis terminus Palæstinorum? Numquid ultionem vos reddetis mihi? Et si ulciscimini vos contra me, cito velociter reddam vicissitudinem vobis super caput vestrum.

5. Argentum enim meum et aurum tulistis; et desiderabilia mea et pulcherrima intulistis in delubra vestra.

6. Et filios Juda et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum, ut longe faceretis eos de finibus suis.

7. Ecce ego suscitabo eos de loco in quo vendidistis eos, et convertam retributionem vestram in caput vestrum.

8. Et vendam filios vestros et filias vestras in manibus filiorum Juda, et venundabunt eos Sabæis, genti longinquæ; quia Dominus locutus est.

---

tions partielles des Hébreux, à la suite des guerres dans lesquelles ils avaient eu le dessous, et à l'envahissement de leur territoire. Pour l'époque de Joël, comp. IV Reg. x, 32-33; xiii, 3; xiv, 26; II Par. xxi, 16-17; Abd. 10 et ss.; Am. i, 13, etc. — *Miserunt sortem* (vers. 3): pour savoir quelle serait la part de prisonniers assignée à chacun des guerriers vainqueurs. Cf. Nah. iii, 10. Les deux détails qui suivent: *posuerunt..., et puellam...,* montrent comment ceux-ci se défaisaient ensuite de leurs captifs: ils les vendaient à vil prix, comme des choses de rien. — *Puerum in prostibulo.* Crime horrible, qui n'était que trop fréquent chez les païens. Variante dans l'hébreu: Ils ont donné le jeune homme pour une prostituée. C.-à-d., d'après divers interprètes: pour le prix modique que l'on donnait à une courtisane (cf. Gen. xxxviii, 16, etc.). Ainsi traduisaient déjà le chaldéen et le syriaque: « in pretium (in mercedem) meretricis. » Les LXX: Ils ont donné les jeunes gens aux prostituées. — *Pro vino:* pour se procurer du vin.

4-6. Acte d'accusation. Cet acte n'est que la reproduction, légèrement développée, des crimes que Dieu vient de reprocher aux Gentils (cf. vers. 1b-3). — *Quid mihi et...?* Hébr.: « Quid vos mihi? » Que me voulez-vous? Le Seigneur interpelle tout à coup, d'un ton sévère, quelques-uns des ennemis de son peuple. — *Tyrus et Sidon.* Ces deux villes représentent la Phénicie entière, dont elles étaient les capitales (*Atl. géogr.,* pl. vii). — *Terminus Palæstinorum.* Hébr.: districts des Philistins. Ce petit peuple belliqueux, l'un des plus acharnés contre les Hébreux, s'était naguère uni aux Arabes pour saccager Jérusalem. Cf. II Par. xxi, 16-17. — *Numquid ultionem...?* C.-à-d.: Vous ai-je fait quelque offense, dont vous désirez vous venger? « Si vous soulevez cette question de rétribution, » prenez garde, car c'est moi qui me vengerai de vous: *si ulciscimini... cito... — Argentum enim...* (verset 5). Le Seigneur cite, par manière d'exemple, quelques-uns des principaux forfaits des Phéniciens et des Philistins. Ce ne sont pas seulement les richesses du sanctuaire qu'il appelle ici son argent et son or, mais, en général, les biens de son peuple, pillés par les envahisseurs. — *Desiderabilia... et...* Hébr.: Les objets précieux les plus beaux. — *In delubra...:* en guise de trophées. — *Et filios...* (vers. 6). Ce reproche s'adresse surtout aux Phéniciens, peuple marchand, qui avait de nombreuses relations commerciales avec les Grecs (*filiis Græcorum;* hébr.: aux fils des Ioniens). Cf. Ez. xxvii, 13. Les Grecs, « environ cinq cents ans avant l'époque de Joël, avaient colonisé l'Asie Mineure », et les anciens historiens mentionnent fréquemment le commerce d'esclaves auquel ils se livraient, ainsi que les Tyriens. — *Ut longe...* Circonstance aggravante. Mais Jéhovah saura bien ramener ses enfants dans leur pays, comme il va être dit immédiatement.

7-8. La sentence. Elle consiste dans une application rigoureuse de la loi du talion. — *Suscitabo eos.* Hébr.: Je les éveillerai. Trait dramatique. — *Convertam retributionem...* Hébraïsme. Voyez le vers. 4b. — *Vendam filios...* (vers. 8). De même que les Phéniciens avaient vendu aux Grecs leurs prisonniers juifs, de même les Israélites vendront aux Sabéens (hébr.: *Šᵉbâ'im*) les captifs qu'ils auront pris aux Phéniciens. En effet, les Hébreux étaient en relations avec cette peuplade, domiciliée dans l'Arabie heureuse (*Atl. géogr.,* pl. iii).

9. Clamate hoc in gentibus, sanctificate bellum, suscitate robustos; accedant, ascendant omnes viri bellatores.

10. Concidite aratra vestra in gladios, et ligones vestros in lanceas. Infirmus dicat : Quia fortis ego sum.

11. Erumpite, et venite omnes gentes de circuitu, et congregamini; ibi occumbere faciet Dominus robustos tuos.

12. Consurgant, et ascendant gentes in vallem Josaphat; quia ibi sedebo ut judicem omnes gentes in circuitu.

13. Mittite falces, quoniam maturavit messis; venite, et descendite, quia plenum est torcular, exuberant torcularia, quia multiplicata est malitia eorum.

14. Populi, populi, in valle concisionis, quia juxta est dies Domini in valle concisionis.

15. Sol et luna obtenebrati sunt, et stellæ retraxerunt splendorem suum.

16. Et Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam, et movebuntur cæli, et terra; et Dominus spes populi sui, et fortitudo filiorum Israel.

9. Criez cela parmi les nations, publiez la guerre sainte, réveillez les héros; qu'ils s'approchent, qu'ils montent, tous les hommes de guerre.

10. Forgez des épées avec vos charrues, et des lances avec vos hoyaux. Que le faible dise : Je suis fort.

11. Élancez-vous et venez toutes, nations d'alentour, et rassemblez-vous; là le Seigneur fera périr tes héros.

12. Que les nations se lèvent et qu'elles montent dans la vallée de Josaphat; car là je siégerai, pour juger toutes les nations d'alentour.

13. Lancez la faucille, car la moisson est mûre; venez, et descendez, car le pressoir est plein, les cuves regorgent, parce que leur malice est à son comble.

14. Des peuples, des peuples dans la vallée du carnage, car le jour du Seigneur est proche dans la vallée du carnage.

15. Le soleil et la lune s'obscurciront, et les étoiles retireront leur éclat.

16. Le Seigneur rugira de Sion, et de Jérusalem il fera entendre sa voix, et le ciel et la terre seront ébranlés; mais le Seigneur est l'espérance de son peuple et la force des enfants d'Israël.

9-16. Dieu exécute sa terrible sentence. — *Clamate...* C'est maintenant à ses hérauts, à ses prophètes, qu'il donne ses ordres, afin qu'ils se hâtent de convoquer ses guerriers, chargés de punir ses ennemis. Le langage est rapide et vivant. — *Hoc :* tout le contenu des vers. 1-8. — *Sanctificate bellum.* C'est-à-dire : prêchez la guerre sainte. Cf. I, 14; II, 15, et surtout Is. XIII, 2. — *Suscitate...* Le moment est venu où les héros (*robustos*) doivent sortir de leur repos, pour s'élancer contre les ennemis (*accedant, ascendant...*). — *Concidite aratra...* (vers. 10). S'ils n'ont pas d'armes, qu'ils transforment en glaives et en dards leurs pacifiques instruments d'agriculture. Comp. Virgile, *Georg.*, I, 506. C'est le contraire de ce qu'Isaïe (II, 4; cf. Mich. IV, 3) prédit pour l'âge d'or messianique. — *Infirmus dicat...* Pas de dispense dans cette guerre, où les intérêts les plus graves sont engagés. Aux plus faibles, Dieu donnera des forces suffisantes. — *Erumpite...* (vers. 11). Après avoir convoqué ses soldats, le Seigneur rassemble également ses adversaires, les invitant, en termes ironiques, à accourir sur le champ de bataille pour s'y faire égorger: *ibi occumbere...* Cf. Is. VIII, 9-10. Petite variante dans l'hébreu, où ces derniers mots sont adressés à Dieu lui-même par le prophète : Là fais descendre, ô Jéhovah, tes héros. — *Consurgant...* (vers. 12). Le Seigneur reprend la parole, pour ordonner aux nations de venir se faire juger par lui, puis, au vers. 13, pour charger de nouveau ses serviteurs d'accomplir l'œuvre de vengeance qu'il leur a confiée. — *Mittite falces...* Laissant de côté les images empruntées à la guerre, Joël en emploie d'autres, non moins caractéristiques, que lui fournissent les mœurs agricoles. Il compare les païens rassemblés dans la vallée du jugement, d'une part, à un champ de blé mûr où il faut mettre la faucille (cf. Is. XVII, 5 ; Os. VI, 11); de l'autre, à une cuve pleine de raisins qu'il est temps de fouler et de pressurer (cf. Is. LIII, 1-6). Comp. Apoc. XIV, 15-20. — *Descendite...* Hébr.: foulez. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XXXVI, fig. 8. Au lieu de répéter deux fois le mot *torcular*, l'hébreu se sert de deux expressions distinctes, *gaţ* et *y'qâbîm :* la première désigne la cuve supérieure, dans laquelle on mettait le raisin pour l'écraser; la seconde, les cuves inférieures, dans lesquelles coulait le vin. — *Populi, populi...* (vers. 14). Hébr. : des foules, des foules. Répétition dramatique. Les ordres de Jéhovah ont été fidèlement exécutés, et les peuples remplissent la vallée « de la décision » (Vulg., *concisionis*, de la destruction), ainsi nommée parce que la scène qui doit s'y passer sera décisive. — *Quia juxta est...* Cette fois, l'heure du jugement a sonné. Cf. I, 15 et II, 1. — *Sol et luna...* (verset 15). Reproduction de II, 10^{b}; comp. III, 31 et le commentaire. — *Dominus... rugiet* (verset 16) : à la façon d'un lion qui s'élance sur sa proie. Cf. Os. V, 14 ; Am. I, 2 et III, 4. — *De Sion,*

17. Et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu, habitant à Sion ma montagne sainte; et Jérusalem sera sainte, et les étrangers ne passeront plus par elle.

18. En ce jour-là, les montagnes distilleront la douceur, les collines feront couler le lait, et les eaux couleront dans tous les ruisseaux de Juda; une source sortira de la maison du Seigneur, et arrosera le torrent des épines.

19. L'Égypte sera dévastée, et l'Idumée *deviendra* un désert affreux, parce qu'elles ont agi injustement envers les enfants de Juda, et qu'elles ont répandu dans leur pays le sang innocent.

20. La Judée sera habitée éternellement, et Jérusalem de génération en génération.

17. Et scietis quia ego Dominus Deus vester, habitans in Sion monte sancto meo; et erit Jerusalem sancta, et alieni non transibunt per eam amplius.

18. Et erit in die illa, stillabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte, et per omnes rivos Juda ibunt aquæ; et fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spinarum.

19. Ægyptus in desolationem erit, et Idumæa in desertum perditionis, pro eo quod inique egerint in filios Juda, et effuderint sanguinem innocentem in terra sua.

20. Et Judæa in æternum habitabitur, et Jerusalem in generationem et generationem.

---

de Jerusalem : le lieu de sa résidence royale. Voyez II, 32[b] et l'explication. — *Movebuntur...* L'ébranlement universel de la nature. Comp. le vers. 10[a]. — *Dominus spes...* Ce Dieu, si redoutable pour ses ennemis, sera un lieu de refuge et un centre de force pour ses amis, dont les fils d'Israël sont ici l'emblème.

5° Perpétuelle félicité de la nation sainte. III, 17-21.

Ces derniers versets du livre de Joël décrivent en un très beau langage le bonheur dont jouira, après toutes ses souffrances, le peuple de Dieu, régénéré. Il est évident, d'après le texte même, que ce magnifique tableau va bien au delà de la Jérusalem terrestre, et qu'il faut chercher sa réalisation complète dans l'Église du Christ, bien plus, dans la céleste Sion.

17-21. Bienfaits dont le Seigneur comblera son peuple, et manière dont il régnera sur lui. — *Et scietis...* Ils sauront par une expérience personnelle, plus intime que jamais. Cf. II, 27. — *Erit Jerusalem...* Non pas la Jérusalem matérielle, car Dieu suppose qu'après la victoire remportée sur les païens elle sera tout à fait sainte, et qu'aucun étranger, c.-à-d., d'après le sens que Joël donne ici à ce mot, aucun homme profane et pécheur, n'y entrera; or, il n'existe pas de ville semblable sur cette terre. Cf. Is. XXXV, 8, et LX, 21; Jer. XXX, 8; Abd. 17; Apoc. XXI, 27. — *Et erit...* (vers. 18). Cf. II, 28, 32. La date *in die illa* est déterminée par le contexte : à la suite du jugement et du châtiment des pécheurs. Le prophète promet au territoire de Juda une fécondité sans pareille, qu'on ne saurait non plus prendre à la lettre, et qui symbolise les grâces dont Jéhovah comblera son nouveau peuple, rétabli et transformé par le Messie. — *Stillabunt montes...* Les montagnes et les collines, d'ordinaire moins fertiles, parce que la terre végétale et l'humidité y font défaut, seront transformées en riches vignobles (l'hébreu a de nouveau « mustum », vin doux, au lieu de *dulcedinem;* comp. I, 5 et la note), en gras pâturages (*fluent lacte*). — *Per omnes rivos...* Les ruisseaux de Juda sont, pendant la plus grande partie de l'année, complètement à sec; remplis d'une eau toujours abondante, ils ramèneront la fécondité dans le pays. — *Fons de domo...* On trouve la même image et la même association d'idées dans Ézéchiel, XLVII, 1 et ss. (cf. Zach. XIV, 8; Apoc. XXII, 1). Cette source intarissable figure les faveurs que Dieu répandra sans cesse sur les élus. Elle est à bon droit censée avoir son origine dans le temple (*de domo...*), l'endroit d'où s'échappaient tant de bénédictions pour l'ancien Israël. — Ses eaux iront arroser et féconder la vallée de *Šittim*, ou des Acacias (Vulg., *torrentem spinarum*), située vraisemblablement dans la lointaine Arabie Pétrée, où cet arbre croît abondamment (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XXXI, fig. 1): hyperbole très forte, pour mettre en relief le caractère merveilleux et la richesse de ces bénédictions du Seigneur. — *Ægyptus... et Idumæa...* (vers. 19). Joël signale deux autres nations païennes, l'Égypte et l'Idumée, constamment hostiles à Jéhovah et à son peuple, et emblèmes, à leur tour, de tous les ennemis de l'Israël soit temporel, soit mystique. Un contraste saisissant existera entre leur sort et celui du peuple théocratique : *in desolationem* (l'Égypte, dont la fertilité a toujours été si vantée)... *in desertum perditionis* (hébr.: un désert de désolation). — La raison de ce châtiment est réitérée : *pro eo quod inique...* Voyez les vers. 2[b]-6. Les cruautés de l'Égypte envers les Hébreux dataient de loin, et s'étaient encore renouvelées sous le règne de Roboam (cf. III Reg. XIV, 25); sur celles de l'Idumée, voyez l'Introduction au livre d'Abdias, et comparez II Par. XXI, 8. — *In terra sua.* Circonstance aggravante : l'ennemi était venu tourmenter Israël jusque sur son territoire. — *Et Judæa...* (vers. 20; lisez « Juda ») *in æternum...* : puisque la nouvelle Alliance sera elle-même éternelle. La Judée représente donc ici l'Église. Cf. Is. IX, 7; XI, 1; Os. II, 19, etc. — *Mundabo san-*

21. Et mundabo sanguinem eorum, quem non mundaveram; et Dominus commorabitur in Sion.

21. Je purifierai alors leur sang que je n'avais pas purifié; et le Seigneur habitera dans Sion.

guinem... (vers. 21). L'hébreu signifie plutôt : Je déclarerai innocent; c.-à-d., Je prouverai qu'il a été injustement répandu. Par conséquent : Je le vengerai (comme traduisent les LXX, le chaldéen et le syriaque). Allusion au dernier trait du vers. 19. Le Seigneur ne permettra plus qu'on maltraite impunément son peuple. — *Quem non...* Même variante dans l'hébreu : (Le rang) que je n'avais pas déclaré innocent. — *Et Dominus commorabitur... :* comme un roi aimé de tous ses sujets, et leur procurant un bonheur sans fin. Cf. Abd. 21; Apoc. XXI, 3. Conclusion remarquable du livre de Joël. La pensée qui le ferme est « celle d'une paix et d'un bonheur éternels en face d'une désolation et d'un châtiment également éternels ». Cf. Is. LXVI, 22-24.



LA PROPHÉTIE D'AMOS

INTRODUCTION

1° *La personne du prophète.* — Amos, dont le nom signifie « fardeau », ou, selon d'autres, « porteur [1] », nous apprend lui-même [2] qu'il était originaire de Thécué, bourgade située dans la partie méridionale du royaume de Juda. Il nous fournit aussi quelques détails intéressants sur sa vie et sur son ministère prophétique. Avant d'être choisi par Dieu pour exercer les fonctions de prophète, il exerçait l'humble profession de pasteur [3]. Rien ne l'avait donc préparé extérieurement à ce grand rôle. Toutefois, quoique illettré, le berger de Thécué était loin d'être un homme rustique, sans éducation : on voit par son livre qu'il connaissait très bien la loi mosaïque, que les saintes Écritures lui étaient familières [4], qu'il possédait de précieuses qualités naturelles sous le rapport du style et de l'éloquence.

2° *L'époque* d'Amos est assez facile à déterminer, au moins d'une manière générale, d'après ses propres indications. Il prophétisa, nous dit-il [5], sous Ozias de Juda (809-758 av. J.-C.), et sous Jéroboam II d'Israël (825-784); par conséquent, entre les années 825 et 758; ou peut-être seulement entre 809 et 784, époque durant laquelle ces deux rois régnèrent simultanément. Il dut précéder de quelque temps son contemporain Osée, qui paraît le citer en plusieurs endroits [6]. D'un autre côté, il est un peu moins ancien que Joël, dont il a subi largement l'influence [7]. La mention qu'il fait de « l'entrée d'Émath » comme étant alors la limite septentrionale du royaume d'Israël [8], prouve qu'il ne commença à prophétiser qu'après que Jéroboam II eut reconquis ce district [9]. Du reste, sa mission ne semble pas avoir été de longue durée.

3° *Le sujet et la division du livre.* — Quoique Amos appartînt, comme il a été dit, au royaume de Juda, c'est le royaume schismatique des dix tribus qui est l'objet presque unique de ses prophéties. Il y alla tout exprès pour lui

---

[1] En hébreu, *'Amôs*.

[2] I, 1. Voyez le commentaire.

[3] Cf. I, 1; VII, 14-15. Moïse et David aussi étaient pasteurs lorsque Jéhovah les appela pour les mettre à la tête de son peuple. Il est à noter que ces trois bergers, célèbres en Israël, furent des écrivains sacrés, et que leurs livres appartiennent aux trois parties de la Bible : la Loi, les Prophètes et les Hagiographes.

[4] Comparez, entre autres, les allusions suivantes : Deut. XXIX, 5, et Am. II, 10; Deut. XXIX, 23, et Am. IV, 11; Deut. XXVIII, 30b, 39, et Am. V, 11, etc.

[5] Cf. I, 1.

[6] Cf. Os. VIII, 14, et Am. I, 4, 7, 10, 12, 14; II, 2, 5; Os. XII, 9-10, et Am. II, 10 et ss.; Os. IX, 3, et Am. VII, 17.

[7] Cf. Joel, III, 16, et Am. I, 7; Joel, III, 1-7, et Am. I, 6, 9; Joel, III, 18, et Am. IX, 13.

[8] Cf. VI, 14.

[9] Cf. IV Reg. XIV, 28.

annoncer, au nom du Seigneur, les calamités dont il serait frappé à cause de son idolâtrie et de sa corruption morale [1]. S'il menace aussi Juda et les peuples païens qui entouraient la Palestine [2], ce n'est qu'en passant et pour donner plus de force à ses oracles contre Israël.

Son livre, qui est le fidèle résumé de ses discours, est remarquable par son unité et par la grande « régularité de forme » qui règne dans chaque partie. Il commence par une introduction, relativement assez longue (I, 2-II, 16), dans laquelle sont énumérés les crimes passés et les châtiments prochains de Damas, des Philistins, de Tyr, de l'Idumée, d'Ammon, de Moab, de Juda et d'Israël. La seconde partie (III, 1-VI, 14), composée de trois discours prophétiques, prédit clairement et énergiquement au royaume d'Israël, dont elle s'occupe d'une manière exclusive, sa prochaine destruction, et les maux de l'exil pour ses habitants. Ces trois discours débutent dans les mêmes termes [3]. Le premier (III, 1-15) est plus général; il annonce le châtiment comme une chose tout à fait certaine. Le second (IV, 1-13) insiste sur l'obstination et l'endurcissement des Israélites dans le mal : avertis par des fléaux successifs, ils ont sans cesse refusé de se convertir; malheur à eux! Le troisième, le plus long de tous (V, 1-VI, 14), pleure d'avance sur la ruine du royaume, comme si elle était déjà accomplie; il peint avec plus de détails la dépravation morale de tous les habitants du pays. La troisième partie (VII, 1-IX, 15) se compose de cinq visions symboliques, pareillement menaçantes pour le royaume pervers. Elle se termine cependant par une belle perspective d'avenir [4], qui montre Israël rétabli, transformé, heureux et prospère, sous le gouvernement éternel de son vrai roi, le Messie [5].

4° *Le style d'Amos* se distingue par sa simplicité, sa clarté, sa vie, son énergie. Il abonde en images fraîches et gracieuses, empruntées à la nature et à la vie pastorale [6]. Saint Augustin [7] signale notre prophète comme un modèle d'éloquence, et il n'est personne, parmi les commentateurs modernes et contemporains, qui ne fasse aussi l'éloge de sa diction. Aussi, lorsque saint Jérôme [8] le nomme « imperitus sermone », ce n'est point pour lui adresser un reproche sous le rapport du style, mais seulement pour dire qu'il n'avait pas étudié les règles du langage et l'art du rhéteur. Çà et là [9] une orthographe irrégulière, et des mots qui semblent empruntés au patois du pays, caractérisent aussi le langage d'Amos [10].

---

[1] Cf. VII, 10 et ss.

[2] Cf. I, 3-II, 5.

[3] Cf. III, 1; IV, 1; V, 1.

[4] IX, 11-15.

[5] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1007-1012.

[6] Cf. II, 13; III, 4, 5, 12; IV, 1, 13; V, 19; VI, 13; VII, 1-2, 14-15; VIII, 1-2; IX, 13-14, etc.

[7] *De doct. christ.*, IV, 7.

[8] *Prolog. in Am.*

[9] Par exemple : II, 13, *mé'iq* pour *méṣiq*; V, 11, *bôšès* pous *bôsès*; VI, 8, *m'ṭâ'eb* pour *m'ṭâ'eb*; VI, 10, *m'sâref* pour *m'śâref*; VII, 9 et 16, *išḥaq* pour *iṣḥaq*; VIII, 8, *nišqah* pour *nišq'ah*.

[10] Pour les commentaires à consulter, voyez la p. 359, note 1. Nous ne connaissons pas d'interprète catholique qui ait expliqué à part le livre pourtant si intéressant d'Amos. — Nous ne disons rien de son authenticité, qui n'a pas encore été attaquée.

AMOS

CHAPITRE I

1. Paroles d'Amos, l'un des bergers de Thécué; visions qu'il eut sur Israël, aux jours d'Ozias, roi de Juda, et aux jours de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre.
2. Il dit : Le Seigneur rugira de Sion,

1. Verba Amos, qui fuit in pastoribus de Thecue ; quæ vidit super Israel in diebus Oziæ, regis Juda, et in diebus Jeroboam, filii Joas, regis Israel, ante duos annos terræ motus.
2. Et dixit : Dominus de Sion rugiet,

Chap. I. — 1. Titre du livre. — *Verba Amos*. Comparez le début semblable de la prophétie de Jérémie, I, 1. Ces deux prophètes précisent aussitôt leur pensée, en disant que les paroles qu'ils présentent sous leur propre nom sont en réalité celles du Seigneur, de qui ils les tenaient par révélation. — *Pastoribus*. Le mot hébreu *nôqed* n'est employé qu'en cet endroit et IV Reg. III, 4. Or, dans ce second passage, il est dit : « Mésa, roi de Moab, était un *nôqed*, et il payait au roi d'Israël un tribut de 100 000 agneaux gras et de 100 000 béliers ; » d'où l'on a parfois conclu que ce substantif ne convenait qu'aux pasteurs en grand, aux riches éleveurs. Conclusion exagérée ; car, plus loin, VII, 14, Amos dira clairement qu'il n'était qu'un berger ordinaire (*bôqer ;* à la lettre, un bouvier), et ici même, la locution « parmi les *noqdîm* de Thécué » montre que sa condition était des plus humbles. — La petite ville de *Thecue* (hébr. ; *T^eqôa'*), bâtie sur une hauteur, à environ deux heures au sud de Bethléem, est souvent mentionnée dans l'Ancien Testament. Cf. II Reg. XIV, 2 ; II Par. XI, 6, et XX, 20 ; Jer. VI, 1 ; I Mach. IX, 33. Elle était tout entourée de pâturages. « Le pays entier est maintenant abandonné, sauf par les Arabes, qui font paître leurs troupeaux sur les collines dénudées. » — *Super Israel*. Le royaume des dix tribus est, en effet, l'objectif principal du livre d'Amos. Voyez l'Introd., p. 407-408. — *In diebus*... Époque à laquelle notre prophète exerça son ministère (voyez l'Introd., p. 407). Quoique Amos s'occupe surtout du royaume d'Israël, le roi de Juda est mentionné le premier (*Oziæ, regis*...), parce qu'il était seul le chef légitime de toute la contrée. — *Ante duos annos*... Date nette et précise, mais qui ne nous apprend absolument rien, puisque nous ne savons pas en quelle année eut lieu ce tremblement de terre. Josèphe, *Ant.,* IX, 10, 4, le rattache à l'usurpation des fonctions sacerdotales par Ozias (comp. saint Jérôme, *h. l.*) ; « mais, si l'on accepte cette tradition juive, on n'est pas plus avancé, car on ignore à quelle année précise il faut rapporter cet acte de la vie du roi de Juda » (*Man. bibl.,* t. II, n. 1079). En tout cas, cette catastrophe dut avoir une gravité particulière, puisqu'on s'en souvenait encore après l'exil (cf. Zach. XIV, 5).

PREMIÈRE PARTIE

Le jugement divin atteindra tous les peuples de Palestine. I, 2 — II, 16.

Par ce long prologue, Amos se propose de rendre les habitants du royaume d'Israël plus attentifs aux menaces qu'il doit lancer spécialement contre eux dans le corps de son livre. Il fait éclater, sous leurs yeux, les vengeances du Seigneur contre tous les peuples limitrophes, afin de leur déclarer avec plus de force les maux qui les attendaient eux-mêmes. Chaque sentence particulière est introduite par une formule identique et se poursuit à peu près dans les mêmes termes: ce qui rend ce passage étonnamment vivant et saisissant. On dirait un orage qui fait la ronde, et qui frappe, en passant, tous les sommets d'alentour, avant de venir tout briser sur le territoire d'Israël.

1° Thème général de ce prologue. I, 2.

2. *Et dixit :* à savoir, le prophète Amos (comme le verset 1). C'est vraisemblablement à Béthel, d'après VII, 10 et ss., qu'il prononça tous ses

et de Jerusalem dabit vocem suam; et luxerunt speciosa pastorum, et exsiccatus est vertex Carmeli.

3. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum, eo quod trituraverint in plaustris ferreis Galaad.

4. Et mittam ignem in domum Azael, et devorabit domos Benadad.

5. Et conteram vectem Damasci, et

de Jérusalem il fera entendre sa voix; et les pâturages les plus beaux seront en deuil, et le sommet du Carmel sera desséché.

3. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes de Damas, et *même* de quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'ils ont trituré Galaad avec des chars armés de fer.

4. J'enverrai le feu dans la maison d'Azaël, et il dévorera les palais de Bénadad.

5. Je briserai les verrous de Damas,

---

discours. — Il ouvre son livre par une parole solennelle et terrible, qu'il emprunte à Joël, III, 16 (voyez le commentaire), et dont il se sert comme d'un texte : *Dominus... rugiet*. Amos connaissait par expérience le rugissement terrible des lions du désert de Juda. Cf. III, 4, 8, 12. — *Et luxerunt*... Effet produit par la voix du Seigneur irrité : le pays entier est ravagé, du sud au nord. — *Speciosa pastorum*. Hébr. : les pâturages des pasteurs. C.-à-d., les steppes de la Palestine méridionale. — *Carmeli :* la belle et riche montagne dont la cime principale (*vertex:* aujourd'hui Râs el-Kourmoul, « tête du Carmel ») s'avance dans la Méditerranée, au nord de Caïpha (*Atl. géogr.*, pl. VII, XII). « A cause de l'abondance de sa rosée, il est toujours frais et verdoyant, même au milieu de l'été; ses fleurs sont nombreuses et variées. » Ici, nous voyons sa végétation luxuriante se dessécher d'effroi au bruit des menaces de Jéhovah : *exsiccatus est*.

2° Les jugements divins contre les nations païennes qui avoisinaient les royaumes de Juda et d'Israël. I, 3 — II, 3.

La voix du Seigneur fait maintenant entendre des paroles distinctes. Les peuples contre lesquels elle éclate d'abord sont au nombre de six (les Syriens, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites), et divisés en deux groupes de trois. Dans le premier groupe sont rangées les nations qu'aucun lien de parenté n'unissait aux Hébreux; dans le second, celles qui leur étaient alliées par une origine commune.

3-5. La sentence de Damas. — *Hæc... Dominus*. Les huit sentences commencent toutes par cette formule (cf. vers. 6, 9, 11, 13; II, 1, 4, 6), et aussi par la suivante, *Super tribus... et... quatuor*..., qui a un caractère particulièrement menaçant. « A cause de trois et à cause de quatre » est un hébraïsme qui équivaut à « super multis » : à cause des transgressions sans nombre. Cf. Job, V, 19; Prov. VI, 16-19, et XXX, 15, 18, 21, 29; Eccl. XI, 2; Mich. V, 4, etc. — *Damasci :* la célèbre et antique capitale de la Syrie. Ses rois furent souvent en guerre avec les Israélites. — *Non convertam eum* est une autre locution hébraïque, dont saint Jérôme a donné une traduction un peu trop servile. Le pronom aurait dû être mis au neutre, « id, » et le verbe a le sens de révoquer. Par conséquent : Je ne révoquerai pas ceci, c.-à-d., l'arrêt qui va être immédiatement prononcé (versets 4-5). Les décrets de Jéhovah contre Damas et contre les autres nations sont donc immuables. — *Eo quod*... Pour motiver ce premier projet irrévocable de vengeance, le prophète cite, au nom du Seigneur, un des principaux crimes commis par les Syriens : ils avaient écrasé sous des traîneaux destinés à triturer le blé (*Atl. archéol.*, pl. XXXIV, fig. 11-14; pl. XXXV, fig. 11, 12) les habitants de la province de Galaad. Acte de barbarie sauvage, raconté IV Reg. X, 32-33 (cf. XIII, 7, et II Reg. XII, 31). — *Galaad*. Région située à l'est du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Mittam ignem*... Le châtiment, vers. 4-5. En punition de ses crimes, Damas sera conquise et réduite en cendres; ses habitants seront en partie mis à mort et en partie emmenés au loin comme captifs. — *Azael* avait d'abord été l'un des principaux officiers du roi syrien Bénadad; mais il avait assassiné son maître et s'était emparé du trône. Cf. IV Reg. VIII, 7-15. Son fils, qui lui succéda, porta aussi le nom de *Benadad*, et c'est probablement lui que le prophète a voulu désigner en cet endroit. — *Domos*. Hébr. : les palais. — *Vectem :* l'énorme verrou de fer qui barrait la porte principale d'une place forte (cf. III Reg. IV, 13; Ps. CVI, 16); le briser, c'était livrer la place aux assaillants. — *Disperdam*. Hébr. : J'extirperai. — Les deux mots hébreux (*Biq'at-'Avèn*) qui correspondent à *campo idoli* forment vraisemblablement un nom propre. Le premier a le sens de fente, et il désigne une vallée située entre de hautes montagnes. On suppose qu'il représente ici la vaste plaine qu'enserrent le Liban et l'Anti-Liban, et que les Arabes nomment précisément El-Buqaah, la fente. Josué (XI, 17, et XII, 7) lui avait déjà donné le nom de « *Biq'ah* du Liban »; les Grecs l'appelaient Cœlé-Syrie, ou Syrie creuse (*Atl. géogr.*, pl. V, VII, X, XII, XIII). *'Avèn* signifie vanité, néant, et convient fort bien comme appellation ironique des idoles (cf. Os. IV, 15; X, 15, etc.). La Cœlé-Syrie était tout entière plongée dans l'idolâtrie. D'après divers commentateurs, ce n'est point cette vallée que le prophète aurait eue en vue lorsqu'il écrivait le nom de *Biq'at-'Avèn*, mais la ville d'Héliopolis, aujourd'hui Baalbek, qui en occupe le centre (*Atl. géogr.*, pl. XIII); ce sentiment est peu probable. — Les mots *habi-*



Vue de Baalbeck. (D'après une photographie.)

disperdam habitatorem de campo idoli, et tenentem sceptrum de domo voluptatis; et transferetur populus Syriæ Cyrenen, dicit Dominus.

6. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Gazæ, et super quatuor non convertam eum, eo quod transtulerint captivitatem perfectam, ut concluderent eam in Idumæa.

7. Et mittam ignem in murum Gazæ, et devorabit ædes ejus.

8. Et disperdam habitatorem de Azoto, et tenentem sceptrum de Ascalone; et convertam manum meam super Accaron, et peribunt reliqui Philistinorum, dicit Dominus Deus.

9. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Tyri, et super quatuor non

j'exterminerai du champ de l'idole ceux qui l'habitent, et de sa maison de plaisir celui qui tient le sceptre; et le peuple de Syrie sera transporté à Cyrène, dit le Seigneur.

6. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes de Gaza, et *même* de quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'ils ont emmené toute la population captive, pour l'enfermer dans l'Idumée.

7. J'enverrai le feu dans les murs de Gaza, et il dévorera ses édifices.

8. J'exterminerai d'Azot ceux qui l'habitent, et d'Ascalon celui qui tient le sceptre; et je tournerai ma main contre Accaron, et les restes des Philistins périront, dit le Seigneur Dieu.

9. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes de Tyr, et *même* de

---

tatorem... tenentem sceptrum représentent toutes les classes de la population. Personne n'échappera à la vengeance divine. — *De domo voluptatis.* Hébr. : de *Beit-'Edèn.* Nom d'une localité que l'on a identifiée tantôt avec Ehdên, bourgade située au cœur du Liban (sur la route de Baalbek à Tripoli; *Atl. géogr.*, pl. XIII), « au climat délicieux, bien arrosée et très fertile »; tantôt avec Bêt-el-Djanné, ou « Maison du Paradis », village qu'on rencontre entre Damas et Banias. Rien n'est certain sur ce point. — *Transferetur.* Hébr. : Ils iront en captivité. C'est l'annonce de la déportation en masse, conformément à la pratique des conquérants assyriens. — *Cyrenen.* Dans l'hébreu : à *Qîr.* Probablement la Géorgie actuelle, près du fleuve Kûr ou Cyrus; elle porte ce même nom sur les monuments assyriens. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. II et VIII. — Cette prophétie s'accomplit lorsque Téglathphalasar s'empara de Damas et annexa la Syrie à son immense empire. Cf. IV Reg. XVI, 9.

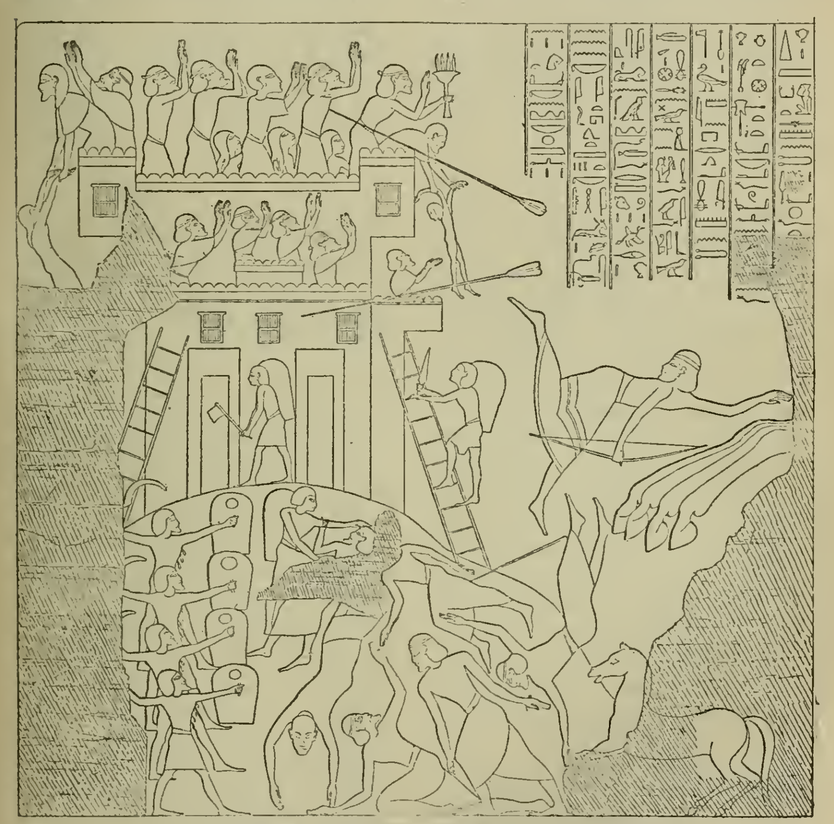
6-8. Le jugement des Philistins. — *Super tribus...* Voyez la note du vers. 3ª. — *Gaza*, qui était la ville principale des Philistins, représente ce peuple tout entier. Guzzeh, bâtie sur son emplacement, est encore une cité considérable et assez prospère. — *Non convertam eum.* C.-à-d. : Je ne révoquerai pas mon arrêt. — *Eo quod...* La sentence est motivée, comme plus haut pour Damas, par un crime spécial des Philistins. — *Transtulerint... perfectam.* Hébraïsme. Une captivité complète est celle à laquelle personne n'échappe. Les Philistins avaient donc fait prisonniers et massacré tous les habitants du pays en question. Ce pays n'est pas nommé; mais il est évident, d'après le contexte (cf. vers. 3ᵇ, 9ᵇ, 11ᵇ, 13ᵇ), qu'il s'agit du territoire israélite. De fait, l'histoire sainte signale une invasion victorieuse des Philistins dans la Palestine du sud et à Jérusalem, durant le règne de Joram (II Par. XXI, 16-17). Déjà ce crime a été dénoncé par Joël, III, 6-8. — *Ut concluderent...* Expression pittoresque, calquée sur l'hébreu : les Philistins livrèrent à prix d'argent leurs captifs aux Iduméens. Comp. le vers. 11. — *Mittam ignem...* La sentence, vers. 7-8. Les villes philistines seront incendiées et ruinées; leurs habitants seront massacrés sans pitié ou déportés au loin. — *In murum Gazæ.* Cette ville, admirablement fortifiée, fut prise plus tard par le roi d'Égypte. Cf. Jer. XLVII, 1. — *Ædes ejus.* Hébr.: ses palais. De même dans les autres sentences (vers. 10, 12, 14, etc.). — *In Azoto.* Azot (hébr.: *'Ašdôd*; aujourd'hui Esdoûd), qui était aussi une des cinq villes principales des Philistins, était située au nord de Gaza, sur une hauteur qui domine toute la plaine. Ce n'est plus qu'un village insignifiant.— *De Ascalone* (hébr.: *'Ašq'lôn*). Actuellement un monceau de ruines entre Azot et Gaza. — *Convertam manum.* Geste menaçant : Dieu ramènera son bras en avant, pour frapper.— *Accaron* (hébr.: *'Éqrôn*). Aujourd'hui Aqir, misérable village au nord de la Philistée (*Atl. géogr.*, pl. VII, XII). — *Reliqui Philistinorum.* C.-à-d., les autres villes du pays, notamment Geth, la cinquième capitale, qu'on est surpris de ne pas voir mentionnée ici. Il est vrai qu'elle le sera plus tard, VI, 2. — Ces menaces se réalisèrent à différentes reprises. « Ozias, sous lequel Amos prophétisait, fit la guerre aux Philistins avec beaucoup de succès; il abattit les murs de Geth et d'Azot, et bâtit des villes dans leurs terres (cf. II Par. XXVI, 6-7). » Ézéchias lutta aussi contre eux avec succès quelque temps après (cf. IV Reg. XVIII, 8). « Le roi d'Égypte et Nabuchodonosor les écrasèrent. Alexandre le Grand assiégea et prit Gaza, et humilia les Philistins. Enfin les Machabées les abattirent et les domptèrent. » (Calmet, *h. l.*)

9-10. Le jugement de Tyr. — *Eo quod...* Le crime des Tyriens ressemble beaucoup à celui des Philistins. Comp. le vers. 6. Joël aussi, III, 4, le reproche sévèrement aux Phéniciens. — *In Idumæa.* D'après Joël, III, 6, c'est aux Grecs que les captifs israélites avaient été vendus par

quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'ils ont enfermé toute la population captive en Idumée, sans se souvenir de l'alliance fraternelle.
10. J'enverrai le feu dans les murs de Tyr, et il dévorera ses édifices.
11. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes d'Édom, et *même* de

convertam eum, eo quod concluserint captivitatem perfectam in Idumæa, et non sint recordati fœderis fratrum.
10. Et mittam ignem in murum Tyri, et devorabit ædes ejus.
11. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Edom, et super quatuor non

les Tyriens. Mais il n'y a pas de contradiction entre les deux récits : les Phéniciens, qui avaient des relations commerciales tout à la fois avec les Grecs, par leurs navires, et avec les Iduméens, par la route des caravanes qui conduisait de Tyr à Pétra (*Atl. géogr.*, pl. VIII), vendaient leurs prisonniers à ces deux peuples. Chacun des prophètes nomme donc un acquéreur spécial, suivant le but qu'il se proposait. — Circonstance aggravante : *Non... recordati fœderis...* Cette alliance fraternelle est celle que le roi Hiram, ami de David, avait contractée avec Salomon, auquel il donnait le nom de frère. Cf. III Reg. v, 1, 12, et IX, 13. — *Mittam ignem...* (vers. 10). La sentence. Amos abrège ici sa formule comminatoire (comp. les vers. 4-5, 7-8) ; de même aux versets 12, 15, et II, 5. — Pour l'accomplissement de la menace, voyez Is. XXIII, 18 et le commentaire; Ez. XXVI-XXVIII.



Prise d'Ascalon par Ramsès II. (D'après les monuments égyptiens.)

11-12. Le jugement de l'Idumée. — *Eo quod persecutus...* L'écrivain sacré accumule quatre expressions synonymes (*violaverit...*, *tenuerit...*,

convertam eum, eo quod persecutus sit in gladio fratrem suum, et violaverit misericordiam ejus, et tenuerit ultra furorem suum, et indignationem suam servaverit usque in finem.

12. Mittam ignem in Theman, et devorabit ædes Bosræ.

13. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus filiorum Ammon, et super quatuor non convertam eum, eo quod dissecuerit prægnantes Galaad ad dilatandum terminum suum.

14. Et succendam ignem in muro Rabba, et devorabit ædes ejus in ululatu in die belli, et in turbine in die commotionis.

15. Et ibit Melchom in captivitatem, ipse, et principes ejus simul, dicit Dominus.

quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'il a poursuivi son frère avec l'épée, qu'il a violé la compassion qu'il lui devait, qu'il n'a point mis de bornes à sa fureur, et qu'il a conservé jusqu'à la fin son indignation.

12. J'enverrai le feu dans Théman, et il dévorera les édifices de Bosra.

13. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes des enfants d'Ammon, et *même* de quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'ils ont éventré les femmes enceintes de Galaad, pour étendre leurs limites.

14. J'allumerai le feu dans les murs de Rabba, et il dévorera ses édifices au milieu des cris, au jour du combat, et dans le tourbillon, au jour de la tempête.

15. Et Melchom ira en captivité, lui, et ses princes avec lui, dit le Seigneur.

---

servaverit...), pour décrire avec plus de vigueur les sentiments de haine que les Iduméens avaient presque constamment nourris contre les Israélites. Voyez Num. XX, 15-20 ; XXI, 4 ; Jud. XI, 17 ; III Reg. XI, 14 ; IV Reg. VIII, 20 ; Ps. CXXXVI, 7 ; Ez. XXV, 12 ; Abd. 10-14, etc. Ces divers traits font visiblement allusion à la conduite d'Esaü envers Jacob : ce qui s'était passé autrefois entre les deux patriarches se renouvelait entre leurs descendants. — *Fratrem suum :* le peuple hébreu, issu de la même souche que la nation iduméenne. Haïr un frère est un crime particulièrement odieux. — *Violaverit misericordiam...* Littéralement dans l'hébreu : Il a corrompu, c.-à-d., anéanti, sa compassion. Étouffant les sentiments de la nature, les Iduméens avaient donné un libre cours à une haine que rien ne pouvait assouvir. — *Tenuerit ultra...* Hébr. : (Parce que) sa colère déchire toujours. Comme une bête fauve toujours prête à déchirer et à dévorer sa proie. — *Indignationem... servaverit... :* l'excitant, au lieu d'essayer de la calmer. — *Theman* était la province méridionale de l'Idumée. Cf. Jer. XLIX, 9. — La ville de *Bosra* (hébr., *Boṣrah*) est déjà mentionnée dans la Genèse, XXXVI, 33. Comp. Is. LXIII, 1 et la note. — Pour l'accomplissement de cet oracle, voyez la fin du commentaire de la prophétie d'Abdias.

13-15. Le jugement des Ammonites. — *Filiorum Ammon.* Peuplade belliqueuse et farouche, issue de Loth (cf. Gen. XIX, 38) et domiciliée à l'est de la province de Galaad (*Atl. géogr.*, pl. VII). — Le crime principal qui leur est reproché est en parfaite harmonie avec leurs mœurs cruelles : *dissecuerit prægnantes.* Cf. Os. XIII, 16 et la note. — *Galaad.* Il est possible que les Ammonites aient été les alliés des Syriens dans la guerre qu'ils firent à ce district d'Israël. Comp. le vers. 3[b]. Dès le règne de David, une ligue de ce genre avait été formée par les deux nations (cf. II Reg. X, 6). — *Ad dilatandum...* La guerre déclarée à Israël par les fils d'Ammon était donc absolument injuste, puisqu'elle avait pour but direct d'agrandir leur territoire aux dépens du sien. On conçoit que la province de Galaad ait excité leurs convoitises, car elle était fertile et riche (cf. Num. XXXII, 1 ; Jud. X, 12 ; Cant. IV, 1, etc.). — *Et succendam...* La sentence, vers. 14-15. Elle est pleinement développée, comme pour les Syriens et les Philistins (cf. vers. 4-5, 7-8). — *Succendam ignem.* Petite variante dans la formule. Pour les autres peuples Amos dit : « Mittam ignem. » — *Rabba.* C.-à-d., la grande. Le nom complet de cette célèbre capitale des Ammonites était Rabbath-Ammon. Cf. Deut. III, 11 ; Jos. XIII, 25 ; Jer. XLIX, 2, etc. — *Ululatu :* les cris de triomphe poussés par le vainqueur. Cf. Jos. VI, 20, etc. — *In turbine.* Le tourbillon et la tempête (Vulg., *commotionis*) figurent la violence avec laquelle les instruments de la vengeance du Seigneur se précipiteront sur les coupables. — *Melchom*, appelé encore Moloch, était la divinité nationale des Ammonites. Cf. III Reg. XI, 5, 33 ; Jer. XLIX, 3 ; Soph. I, 5, etc. Sa statue sera emportée comme un trophée : *ibit in captivitatem.* Sur cet usage, voyez Is. XLVIII, 7, 13, et le commentaire. Dans l'hébreu actuel on lit : *malkâm*, leur roi (des Ammonites) ; leçon suivie par les LXX et le chaldéen. Le Targum, Aquila et Symmaque ont la même variante que la Vulgate. — *Principes ejus.* C.-à-d., d'après notre version latine, les prêtres de Melchom ; d'après l'hébreu, les princes royaux. — Cet oracle s'est accompli sous Ozias (II Par. XXVI, 7-8), sous Joatham (II Par. XXVII, 5), sous le roi d'Assyrie Salmanasar, et surtout lorsque Nabuchodonosor envahit toute la région et l'assujettit, après la prise de Jérusalem. Cf. Josèphe, *Ant.*, X, 9, 7.

CHAPITRE II

1. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes de Moab, et *même* de quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'il a brûlé les os du roi de l'Idumée jusqu'à les réduire en cendre.
2. J'enverrai le feu dans Moab, et il dévorera les édifices de Carioth, et Moab périra dans le tumulte, au son de la trompette.
3. J'exterminerai le juge au milieu de lui, et je ferai mourir avec lui tous ses princes, dit le Seigneur.
4. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes de Juda, et *même* de quatre, je ne changerai pas mon arrêt, parce qu'il a rejeté la loi du Seigneur et qu'il n'a pas gardé ses commandements ; car leurs idoles les ont trompés, *ces idoles* après lesquelles leurs pères avaient marché.
5. J'enverrai le feu dans Juda, et il dévorera les édifices de Jérusalem.
6. Ainsi parle le Seigneur : A cause de trois crimes d'Israël, et *même* de

1. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Moab, et super quatuor non convertam eum, eo quod incenderit ossa regis Idumææ usque ad cinerem.
2. Et mittam ignem in Moab, et devorabit ædes Carioth ; et morietur in sonitu Moab, in clangore tubæ.
3. Et disperdam judicem de medio ejus, et omnes principes ejus interficiam cum eo, dicit Dominus.
4. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Juda, et super quatuor non convertam eum, eo quod abjecerit legem Domini et mandata ejus non custodierit ; deceperunt enim eos idola sua, post quæ abierant patres eorum.
5. Et mittam ignem in Juda, et devorabit ædes Jerusalem.
6. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Israel, et super quatuor non

---

Chap. II. — 1-3. Le jugement de Moab. — *Moab* était pareillement issu de Loth, et aussi farouche qu'Ammon. — *Incenderit ossa...* Saint Jérôme cite une tradition juive, d'après laquelle le roi dont les ossements avaient été profanés était celui qui s'était ligué contre les Moabites avec Joram d'Israël et Josaphat de Juda, et qui avait ainsi contribué pour sa part à la défaite de cette nation. Cf. IV Reg. III, 1 et ss. Les vaincus auraient ensuite trouvé l'occasion de se venger. — *Usque ad cineres.* Hébr. : « Usque ad calcem » ; de manière à réduire les ossements en chaux. — *Et mittam...* La sentence, vers. 2-3. — *Carioth* (hébr., *Q'riôṭ*) était une ville importante de Moab. Cf. Jer. XLVIII, 24, 41. — Entre les mots *in sonitu* et *in clangore...*, l'hébreu ajoute : « in ululatu ». Cf. I, 14, et la note. Moab périra dans une guerre désastreuse. — *Disperdam judicem* (vers. 3). Il n'est pas fait mention du roi, probablement parce que les Moabites étaient alors gouvernés par un juge, ou *šôfèṭ* (c'est le mot hébreu), comme autrefois le peuple israélite. — *Principes ejus.* Dans l'hébreu, le pronom est au féminin : *šârèhâ*, les princes d'elle, c.-à-d., de la nation.

3° Le jugement divin contre Juda. II, 4-5.

4-5. Le grand crime et le châtiment du royaume de Juda. — *Super... Juda.* Le peuple juif est atteint à son tour par les menaces de Jéhovah. Cf. III, 2. — *Eo quod abjecerit...* Hébr.: Parce qu'il a méprisé... « Les autres nations avaient péché sans loi ; elles avaient violé le dictamen de la conscience. Edom avait été sans pitié ; Moab, impie envers la dépouille d'un mort. Mais Juda connaissait le Seigneur en tant que Dieu de l'alliance ; Juda avait eu sa loi écrite, la révélation de sa volonté, et il l'avait méprisée : » crime incomparablement plus grand que ceux des nations païennes. — *Deceperunt enim...* Le prophète explique comment le royaume théocratique avait pu en venir à cet excès d'audace ; ses idoles (« ses mensonges », dit l'hébreu dans le même sens) l'avaient séduit. — *Post quæ... patres...* Triste exemple, auquel les fils ne s'étaient que trop fidèlement conformés. Dès la sortie d'Égypte, les Hébreux avaient adoré Béelphogor, Baal et Astarté. Cf. Ex. XXXII, 1 et ss.; Num. XXV, 1 et ss.; Jud. II, 10 et ss; Act. VII, 43, etc. — *Et mittam...* (vers. 5). La sentence. Elle fut rigoureusement exécutée par Nabuchodonosor. Cf. IV Reg. XXV, 9 ; Jer. XVII, 27[b], etc.

4° Le jugement divin contre le royaume des dix tribus. II, 6-16.

Amos passe maintenant à l'objet principal et direct de ses oracles, sur lequel il s'arrêtera naturellement davantage.

6-8. Les crimes des habitants d'Israël. — *Vendiderit pro argento...* Premier crime : la dureté révoltante des créanciers. Il s'agit d'un débiteur, devenu insolvable sans qu'il y ait eu de sa faute (*justum*), et que son créancier fait

convertam eum, pro eo quod vendiderit pro argento justum, et pauperem pro calceamentis.

7. Qui conterunt super pulverem terræ capita pauperum, et viam humilium declinant; et filius ac pater ejus ierunt ad puellam, ut violarent nomen sanctum meum.

8. Et super vestimentis pignoratis accubuerunt juxta omne altare, et vinum damnatorum bibebant in domo Dei sui.

9. Ego autem exterminavi Amorrhæum a facie eorum, cujus altitudo, cedrorum altitudo ejus, et fortis ipse quasi quercus; et contrivi fructum ejus desuper, et radices ejus subter.

10. Ego sum qui ascendere vos feci de terra Ægypti, et duxi vos in deserto quadraginta annis, ut possideretis terram Amorrhæi.

11. Et suscitavi de filiis vestris in prophetas, et de juvenibus vestris nazaræos.

quatre, je ne changerai pas mon arrêt parce qu'il a vendu le juste pour de l'argent, et le pauvre pour des chaussures.

7. Ils brisent sur la poussière de la terre la tête des pauvres, et ils violent le droit des faibles; le fils et le père vont vers la *même* fille, pour violer mon saint nom.

8. Ils se couchent près de tous les autels sur des vêtements mis en gage, et ils boivent dans la maison de leur Dieu le vin de ceux qu'ils ont condamnés.

9. Cependant c'est moi qui ai exterminé devant eux l'Amorrhéen, dont la hauteur égalait celle des cèdres, et qui était fort comme le chêne; j'ai écrasé ses fruits en haut et ses racines en bas.

10. C'est moi qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, et qui vous ai conduits dans le désert pendant quarante ans, pour vous faire posséder le pays de l'Amorrhéen.

11. J'ai suscité parmi vos fils des prophètes, et, parmi vos jeunes gens, des

---

vendre comme esclave sur le marché. La loi mosaïque accordait ce droit aux créanciers (cf. Lev. xxv, 39; Deut. xv, 12, etc.); mais l'usage qui en est fait dans le cas présent est horrible. — *Et pauperem...* Trait semblable au précédent, avec gradation ascendante, car une paire de sandales a bien peu de valeur. — *Qui conterunt...* (vers. 7ᵃ). Second crime : le manque total de pitié envers les pauvres et les petits. Littéralement dans l'hébreu : Ils aspirent après la poussière de la terre sur la tête des pauvres. C.-à-d.: ils aspirent à voir la poussière...; par conséquent, à voir les pauvres humiliés. La Vulgate suppose une oppression directe de la part des puissants. — *Viam... declinant.* Locution qui équivaut à celle-ci : Ils violent les droits des malheureux. — *Filius ac pater...* (vers. 7ᵇ). Troisième crime : la plus monstrueuse immoralité. Les mots *ad puellam* signifient, en effet, « ad eamdem puellam, » comme ont traduit les LXX. La faute consistait donc en une sorte d'inceste (cf. Gen. XLIX, 4; Lev. XVIII, 7); de là cette réflexion douloureuse : *ut violarent...* Se conduire de la sorte, c'était souiller le nom du Dieu d'Israël en face des païens. Cf. Lev. XXII, 35, etc. — *Super vestimentis...* (vers. 8). Quatrième crime : l'orgie associée à l'idolâtrie. Amos signale, à ce propos, un nouveau trait d'injustice à l'égard des pauvres. Il nous montre, à la suite des festins qui avaient lieu dans les sanctuaires des faux dieux (*ad omne altare*), les créanciers étendus, pour dormir plus à l'aise, sur les vêtements que leurs débiteurs leur avaient laissés en gage; or, d'après la loi, ces vêtements devaient être rendus dès le soir à leurs propriétaires, afin qu'ils pussent s'en couvrir pendant la nuit. Cf. Ex. XXII, 26-27; Deut. XXIV, 12-19. — *Damnatorum:* ceux que les juges avaient condamnés à payer une amende, et cela injustement, d'après ce qui précède. Avec l'argent de ces amendes, on achetait du vin, que l'on buvait dans le temple des veaux d'or (*in domo dei sui*).

9-12. Les bienfaits que le Seigneur avait répandus sur Israël rendaient ces crimes plus griefs encore. — *Ego autem.* Antithèse pathétique : aux ingratitudes de son peuple, Dieu oppose quelques-uns de ses actes les plus bienveillants. Il en choisit trois par manière d'exemple; les deux premiers sont empruntés à l'ordre temporel, la troisième à l'ordre spirituel. — *Exterminavi...* Premier bienfait (vers. 9) : l'installation des Hébreux dans la Terre promise. Cf. Ps. CXXXIV, 11. — *Amorrhæum.* Ce peuple puissant et redouté, contre lequel les Israélites eurent à lutter tout d'abord (cf. Num. XXI, 21 et ss.), représente toutes les nations chananéennes. — *Cujus altitudo...* Comparaison très expressive, pour mieux décrire la force des Amorrhéens. Cf. Num. XIII, 32-33; Ps. XXXVI, 35. — *Cedrorum, quercus:* deux des arbres les plus vigoureux de la Palestine. — *Et contrivi...* Jéhovah, venant au secours de son peuple, a renversé lui-même du sommet à la base (*fructum... radices...*) ces arbres gigantesques. — *Ego... qui ascendere* (vers. 10). Second bienfait : la protection dont Dieu avait entouré Israël soit au moment de la sortie d'Égypte, soit pendant les quarante années de marche à travers le désert de Pharan. — *Duxi... annis* est une réminiscence de Deut. XXIX, 5ᵃ. — *Ut possideretis..* Le but de cette protection merveilleuse. — *Et suscitavi...* (vers. 11). Troisième bienfait, qui

nazaréens. N'en est-il pas ainsi, enfants d'Israël? dit le Seigneur.

12. Et vous avez versé du vin aux nazaréens, et aux prophètes vous avez donné cet ordre : Ne prophétisez point.

13. Voici, je vous écraserai avec bruit, comme écrase avec bruit un chariot chargé de foin.

14. Et l'homme agile ne pourra fuir, le vaillant ne saura pas utiliser sa force, le héros ne sauvera pas sa vie,

15. celui qui manie l'arc ne résistera pas, celui qui a les pieds légers n'échappera pas, le cavalier ne sauvera pas sa vie,

16. et le plus courageux d'entre les braves s'enfuira nu en ce jour-là, dit le Seigneur.

Numquid non ita est, filii Israel? dicit Dominus.

12. Et propinabitis nazaræis vinum, et prophetis mandabitis, dicentes : Ne prophetetis.

13. Ecce ego stridebo subter vos, sicut stridet plaustrum onustum fœno.

14. Et peribit fuga a veloce, et fortis non obtinebit virtutem suam, et robustus non salvabit animam suam,

15. et tenens arcum non stabit, et velox pedibus suis non salvabitur, et ascensor equi non salvabit animam suam,

16. et robustus corde inter fortes nudus fugiet in illa die, dicit Dominus.

---

consiste en deux institutions très glorieuses pour Israël, et destinées à le sanctifier de plus en plus. — *In prophetas.* Depuis Moïse jusqu'à Amos, les prophètes de Jéhovah s'étaient succédé sans cesse au sein du peuple israélite. — *Nazaræos* (hébr.: *n'zîr*, séparé, consacré) : comme Samson, Samuel et des milliers d'autres. Sur le nazaréat et ses lois sévères, qu'on s'imposait volontairement par amour pour Dieu, voyez Num. VI, 1 et ss. — *Propinabitis...* (vers. 12). Les Israélites avaient fait un abus sacrilège de ces institutions destinées à les sanctifier, et ils ne tendaient à rien moins qu'à les détruire. L'usage du vin était interdit aux nazaréens; on les tentait ou on les forçait d'en boire. Le premier devoir des prophètes était de proclamer les volontés du Seigneur (cf. III, 8b); on essayait de leur fermer la bouche (*et prophetis...*). Cf. Is. XXX, 10; Mich. II, 6, etc. — Au lieu des deux futurs *propinabitis* et *mandabitis*, il faudrait l'imparfait : Vous versiez, vous ordonniez.

13-16. L'arrêt de Dieu contre Israël. Il est exposé d'abord au figuré, vers. 13, puis au propre, vers. 14-16. — *Ecce... stridebo.* Magnifique image. Le jugement divin est comparé à un chariot chargé de foin, et qui crie sous son pesant fardeau. Le verbe n'est pas le même dans l'hébreu, et il est assez difficile d'en donner le sens exact, attendu qu'il n'est employé qu'en ce seul passage. D'après quelques interprètes : Je vous écraserai comme écrase un char... Mieux, selon d'autres : Je suis pressé sous vous comme est pressé un char. — *Fœno...* Hébr. : de gerbes. — *Et peribit...* (vers. 14-16). La punition d'Israël consistera en une défaite si terrible, que les guerriers les plus agiles et les plus vaillants ne réussiront pas à échapper au désastre. La pensée est répétée sept fois de suite en termes variés. — *A veloce.* Les anciens attachaient une importance particulière à cette qualité pour un homme de guerre. Cf. II Reg. II, 18; Ps. XVII, 34, 38, etc. — *Fortis non obtinebit...* Hébr. : Le robuste ne rassemblera pas sa force; c.-à-d., sera incapable de la déployer à son gré. — *Robustus* (vers. 16). Les plus braves eux-mêmes, bien loin de songer à se défendre, n'auront



Char agricole. (Bas-relief de Ninive.)

CHAPITRE III

1. Audite verbum quod locutus est Dominus super vos, filii Israel, super omnem cognationem quam eduxi de terra Ægypti, dicens :
2. Tantummodo vos cognovi ex omnibus cognationibus terræ; idcirco visitabo super vos omnes iniquitates vestras.

3. Numquid ambulabunt duo pariter, nisi convenerit eis?
4. Numquid rugiet leo in saltu, nisi habuerit prædam? Numquid dabit catulus leonis vocem de cubili suo, nisi aliquid apprehenderit?
5. Numquid cadet avis in laqueum terræ absque aucupe? Numquid auferetur laqueus de terra antequam quid ceperit?

1. Écoutez la parole que le Seigneur a prononcée sur vous, enfants d'Israël, sur toute la famille que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Il dit :
2. Je n'ai connu que vous parmi toutes les familles de la terre; c'est pourquoi je vous châtierai à cause de toutes vos iniquités.
3. Deux hommes marchent-ils ensemble, si cela ne leur convient pas?
4. Le lion rugit-il dans la forêt, s'il n'a trouvé une proie? Le lionceau fait-il entendre sa voix dans sa tanière, s'il n'a fait une capture?
5. L'oiseau tombe-t-il à terre dans le filet, s'il n'y a pas d'oiseleur? Enlève-t-on le piège de dessus la terre avant qu'il ait pris quelque chose?

---

d'autre souci que de fuir au plus vite, et ils se débarrasseront de leurs vêtements pour être plus agiles. — *In illa die :* au jour du châtiment divin. — *Dicit Dominus.* Hébr.: *N°'ûm Y°hovah,* oracle de Jéhovah. Locution très solennelle, qu'Amos emploie environ vingt fois, quoiqu'elle soit relativement assez rare ailleurs.

SECONDE PARTIE

Le livre des discours. III, 1 — VI, 15.

Ces discours, au nombre de trois (voyez l'Introd., p. 408), s'occupent à peu près exclusivement du royaume d'Israël. Ils développent, chacun à sa manière, les menaces lancées plus haut contre les dix tribus.

Section I. — Premier discours : La certitude du chatiment. III, 1-15.

1° Thème de ce discours. I, 1-2.

Chap. III. — 1. Introduction. — *Super vos.* On peut traduire aussi d'après l'hébreu : Contre vous. — *Omnem cognationem.* C.-à-d., tout le peuple hébreu, tel qu'il était au moment de la sortie d'Égypte (*quam eduxi*), avant le schisme de Jérusalem. Le royaume de Juda est donc indirectement compris dans les menaces qui vont retentir contre celui d'Israël.

2. Le Seigneur, malgré son amour pour son peuple, sera contraint de le punir avec rigueur. — *Tantummodo vos...* Langage tout à fait honorable pour les Israélites, que Jéhovah reconnaît ici ouvertement pour sa nation privilégiée entre toutes. Cf. Ex. xix, 3-6; Deut. xxxii, 8-9, etc. — *Cognovi :* d'une connaissance très intime, très pratique, très aimante. Cf. Os. xiii, 5, etc. — *Idcirco...* A cause de sa tendresse même, Dieu se vengera (*visitabo*) des crimes d'Israël, avec une sévérité plus grande. En effet, « les péchés d'Israël ne ressemblaient pas à ceux des autres nations; c'étaient des péchés contre la lumière et contre l'amour. Les miséricordes, les faveurs, les révélations lui avaient été prodiguées : il avait donc une responsabilité plus considérable, et sa culpabilité était plus grave. » Cf. Lev. xx, 28.

2° Ce n'est que sur l'ordre exprès du Seigneur qu'Amos prophétise. III, 3-8.

Quand un envoyé de Dieu prédit le malheur d'un peuple, ce malheur arrivera infailliblement : telle est l'idée qui domine dans cet alinéa.

3-6. Pas d'effet sans cause, ni de cause sans effet. Pour démontrer la nécessité qui lui incombe de fulminer contre Israël des arrêts menaçants, le prophète cite plusieurs exemples dramatiques, effrayants pour la plupart. Ils sont présentés sous la forme d'interrogations, qui demandent toutes une réponse négative. — Exemple préliminaire, vers. 3 : *Numquid ambulabunt...?* L'idée principale est contenue dans les mots *duo pariter :* cette marche simultanée de deux hommes vers un même but, avec un même point de départ, exige qu'ils se soient préalablement mis d'accord (*nisi convenerit...*). Les jugements de Dieu et les paroles des prophètes ne se rencontrent pas non plus d'une manière purement accidentelle. Comp. le vers. 8b. — Exemple emprunté aux mœurs des bêtes fauves : *Numquid rugiet...* (vers. 4). Le lion pousse un rugissement particulier lorsqu'il s'élance sur sa proie (cf. i, 2), et le lionceau fait de même dans son repaire (*de cubili...*), lorsque son père lui apporte sa part du butin. Le lion, c'est Dieu; la proie menacée, ou déjà saisie, c'est Israël. — Exemple emprunté à la chasse : *Numquid... avis...* (vers. 5). Les anciens goûtaient particulièrement

6. La trompette sonne-t-elle dans la ville sans que le peuple s'épouvante? Y aura-t-il quelque mal dans la ville sans que le Seigneur l'ait produit?
7. Car le Seigneur Dieu ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes.
8. Le lion rugit, qui ne craindra pas? Le Seigneur Dieu a parlé, qui ne prophétisera pas?
9. Faites entendre ceci dans les maisons d'Azot et dans les maisons du pays d'Égypte, et dites : Rassemblez-vous sur les montagnes de Samarie, et voyez des folies nombreuses au milieu d'elle, et ceux qui souffrent la calomnie dans son sein.
10. Ils n'ont pas su faire ce qui était droit, dit le Seigneur, eux qui thésaurisent l'iniquité et les rapines dans leurs maisons.
11. C'est pourquoi ainsi parle le Sei-

6. Si clanget tuba in civitate, et populus non expavescet? Si erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit?
7. Quia non facit Dominus Deus verbum, nisi revelaverit secretum suum ad servos suos prophetas.
8. Leo rugiet, quis non timebit? Dominus Deus locutus est, quis non prophetabit?
9. Auditum facite in ædibus Azoti, et in ædibus terræ Ægypti, et dicite : Congregamini super montes Samariæ, et videte insanias multas in medio ejus, et calumniam patientes in penetralibus ejus.
10. Et nescierunt facere rectum, dicit Dominus, thesaurizantes iniquitatem et rapinas in ædibus suis.
11. Propterea hæc dicit Dominus Deus :

---

ce genre de chasse, qui est souvent représenté sur les monuments. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XXXIX, fig. 4, et pl. XL, fig. 1, 3, 4, 6; l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXII, fig. 1, et pl. LXIII, fig. 1. — Le mot hébreu qui correspond à *aucupe* paraît désigner le piège proprement dit, ou le ressort qui fait que le filet se referme pour prendre les oiseaux. — *Numquid auferetur...?* L'oiseleur laisse son lacet tendu jusqu'à ce qu'il ait saisi quelque chose. Petite variante dans l'hébreu : Le filet s'élève-t-il de terre sans que rien ait été pris? L'oiseau figure Israël, tandis que le filet symbolise les châtiments qui lui sont réservés. — Exemple emprunté à la guerre : *Si* (hébraïsme, pour : Est-ce que) *clanget*... (vers. 6). L'effroi est à son comble dans une cité lorsque le clairon annonce l'approche soudaine de l'ennemi. — *Si... malum... quod*... D'où il suit que « les calamités qui devaient frapper Israël ne seraient pas accidentelles, mais voulues de Dieu ». Cet exemple sert de transition à la pensée qui suit.

7-8. Quand un prophète parle, c'est qu'il a reçu de Dieu une mission. — *Verbum*. Hébraïsme: une chose, et, d'après le vers. 6b, une chose terrible. — *Revelaverit secretum*... Le Seigneur traite ses prophètes comme de vrais amis, pour lesquels il n'a rien de caché. Cf. Gen. XVIII, 17 et ss. — *Leo rugiet*... (vers. 8). Cette image nous ramène au vers. 4. — *Dominus..., quis...?* Impossibilité pour le messager divin d'échapper à sa mission. Cf. Jer. XX, 9.

3° Les peuples païens des alentours, qui ont été témoins des prévarications d'Israël, le seront aussi de sa ruine. III, 9-15.

9-10. Ils sont invités à venir contempler de près les péchés qui se commettent dans Samarie. — L'ordre *auditum facite* est adressé aux prophètes de Jéhovah. — *In ædibus*. Hébr. : sur les palais; c.-à-d., sur leurs toits plats, du haut desquels la voix des messagers divins devait retentir au loin. Cf. Matth. X, 27; Luc. XII, 3 (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 1, 4, 5, 11 ; pl. XIII, fig. 2, 3, etc.). — *Azoti*. Cette ville représente le pays entier des Philistins. Cf. I, 8. — *Ægypti*. L'Égypte et la Philistée sont mentionnées spécialement, parce qu'elles avaient manifesté, dès l'origine, une haine très acharnée contre le peuple de Dieu. — *Super montes Samariæ*. Samarie, capitale du royaume schismatique depuis le règne d'Amri (cf. III Reg. XVI, 24), était bâtie sur une colline isolée, qu'entouraient d'autres montagnes. Voyez Is. XXVIII, 1; Jer. XXXI, 5. Ces montagnes « sont si rapprochées de la ville, que quiconque était sur leur sommet pouvait observer ce qui se passait sur ses terrasses. Le langage d'Amos est donc d'une parfaite exactitude » : *videte*... Il fallait que les crimes des Israélites fussent bien grands, pour que les païens eux-mêmes fussent invités à venir les condamner. — *Insanias multas*. Hébr. : les grands tumultes. C.-à-d., le désordre qui règne inévitablement dans une contrée où la force prime le droit. — *Calumniam... in penetralibus*... Hébr.: ceux qui sont opprimés au milieu d'elle. Les violences en question n'avaient pas lieu dans les recoins obscurs de la cité, mais en public, aux yeux de tous; ce qui montre la grandeur du désordre et la hardiesse des méchants. — *Nescierunt... rectum* (vers. 10). Trait qui dit beaucoup. Le sens moral avait disparu dans le pays; « l'injustice était devenue la seconde nature » des citoyens. — *Iniquitatem et rapinas*. Hébr. : la violence et la rapine. La cause et l'effet. *Thesaurizantes* fait image.

11. Première phase du châtiment d'Israël. — Elle est introduite, comme les deux suivantes (comp. les vers. 12 et 13), par une petite formule : *Hæc dicit*... — *Tribulabitur et circuietur*... L'hébreu est d'une concision très énergique : Un ennemi, et autour du pays. Le territoire sera

Tribulabitur et circuietur terra; et detrahetur ex te fortitudo tua, et diripientur ædes tuæ.

12. Hæc dicit Dominus : Quomodo si eruat pastor de ore leonis duo crura, aut extremum auriculæ, sic eruentur filii Israel, qui habitant in Samaria in plaga lectuli, et in Damasci grabato.

13. Audite, et contestamini in domo Jacob, dicit Dominus, Deus exercituum.

14. Quia in die cum visitare cœpero prævaricationes Israel, super eum visitabo, et super altaria Bethel; et amputabuntur cornua altaris, et cadent in terram.

gneur Dieu : Le pays sera foulé aux pieds et investi; on t'enlèvera ta force, et tes maisons seront pillées.

12. Ainsi parle le Seigneur : Comme lorsqu'un berger arrache de la gueule du lion deux cuisses ou le bout d'une oreille, ainsi seront sauvés les enfants d'Israël, qui sont assis dans Samarie, à l'angle d'un lit et sur des coussins de Damas.

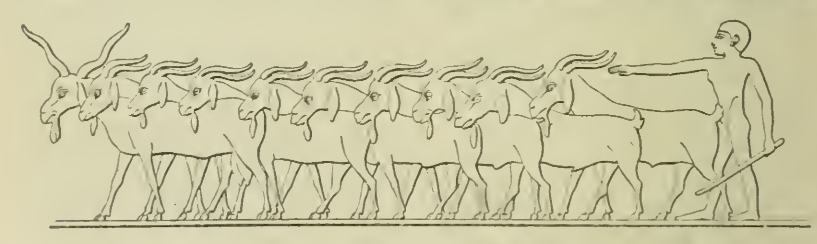
13. Écoutez, et déclarez ceci dans la maison de Jacob, dit le Seigneur, le Dieu des armées :

14. Au jour où je commencerai à châtier Israël pour ses prévarications, je châtierai aussi les autels de Béthel; les cornes de l'autel seront coupées et tomberont à terre.

---

tout à coup envahi par des ennemis puissants, qui le dépouilleront de sa force et de ses richesses (*detrahetur*...). Les choses se passèrent ainsi lorsque Salmanasar s'empara de Samarie. Cf. IV Reg. XVII, 2 et ss.

12. Seconde phase du châtiment. — *Quomodo si*... Comparaison tragique, qu'Amos tire évidemment de ses souvenirs personnels, et qui met en relief l'étendue de la ruine d'Israël. Un lion s'est précipité sur une brebis, ou peut-être



Troupeau de chèvres. (Peinture égyptienne.)

sur une de ces chèvres aux longues oreilles que l'on voit encore en Palestine (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXXXIX, fig. 1), et il se met à la dévorer; le berger se jette à son tour sur le fauve, pour lui arracher sa proie. Mais il est trop tard; tout ce qu'il peut sauver, ce sont *duo crura*, *aut extremum*... — Application de la comparaison : *sic eruentur*... D'Israël aussi, il n'échappera que des restes insignifiants. — *Qui habitant*... Le prophète établit un frappant contraste entre les futures souffrances des habitants de Samarie et leur sensualité présente. Ils sont couchés, comme dit l'hébreu, au coin du lit (c.-à-d., du divan; Vulg. : *in plaga*...); à la place la plus honorable et la plus confortable. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XV, fig. 6, 9; pl. XVI, fig. 1, 2. — *In Damasci grabato*. D'après la Vulgate, la capitale de la Syrie est mentionnée parce que les Israélites s'appuyaient sur elle comme sur un lit de repos, comptant sur sa protection. Les hébraïsants modernes donnent communément à ces mots un sens beaucoup plus simple : Et sur le damas de la couche. Suivant cette traduction, *d'méšeq* serait ici un nom commun, et désignerait, comme aujourd'hui encore, les riches étoffes qu'on fabriquait à Damas.

13-15. Troisième phase du châtiment. — *Audite*... L'ordre divin ne concerne pas seulement les prophètes, comme au vers. 9, mais les peuples qu'ils ont réunis autour de Samarie. — *Contestamini in*... Hébr.: Témoignez contre la maison de Jacob. — *Altaria Bethel*. Cette ville, située au nord de Jérusalem (actuellement Beitin; *Atl. géogr.*, pl. VII, XII, XVI), était le théâtre principal des pratiques idolâtriques et de la corruption morale d'Israël. Jéroboam n'avait érigé qu'un seul autel au veau d'or de Béthel (cf. III Reg. III, 33 et ss.), et c'est probablement de cet autel qu'il s'agit à la ligne suivante (*altaris*); les autres étaient de date plus récente (cf. II, 8). — *Cornua* : les quatre projections en forme de cornes qui émergeaient aux quatre coins de la partie supérieure des anciens autels. Cf. Ex. XXVII, 2 (*Atl. archéol.*, pl. XCVIII, fig. 6; pl. CIV, fig. 2). Comme elles avaient un caractère particulièrement sacré, les briser, c'était violer et profaner le monument tout entier. Rapprochez de cet oracle III Reg. XIII, 2, et IV Reg.



Riche maison égyptienne munie d'un jardin. (D'après une ancienne peinture.

15. Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva; et peribunt domus eburneæ, et dissipabuntur ædes multæ, dicit Dominus.

15. Je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été; les maisons d'ivoire périront, et une multitude de palais seront démolis, dit le Seigneur.

CHAPITRE IV

1. Audite verbum hoc, vaccæ pingues, quæ estis in monte Samariæ, quæ calumniam facitis egenis, et confringitis pauperes, quæ dicitis dominis vestris : Afferte, et bibemus.
2. Juravit Dominus Deus in sancto suo, quia ecce dies venient super vos, et levabunt vos in contis, et reliquias vestras in ollis ferventibus.

3. Et per aperturas exibitis altera contra alteram, et projiciemini in Armon, dicit Dominus.

1. Écoutez cette parole, vaches grasses qui êtes sur la montagne de Samarie, vous qui calomniez les faibles et qui brisez les pauvres, qui dites à vos maîtres : Apportez, et nous boirons.
2. Le Seigneur Dieu l'a juré par sa sainteté, voici, les jours viendront pour vous où l'on vous enlèvera avec des crocs, et *où l'on mettra* ce qui restera de vous dans des chaudières bouillantes.
3. Et vous sortirez par les brèches, l'une en face de l'autre, et vous serez jetées dans Armon, dit le Seigneur.

XXIII, 16-20. — *Et percutiam*... (vers. 15). Le luxe effréné des Israélites aura sa punition spéciale. — *Domum hiemalem*... Dès ces temps reculés, les riches avaient deux habitations distinctes : l'une plus chaude, où ils passaient l'hiver; l'autre plus fraîche, qui leur servait de résidence d'été. Cf. Jud. III, 20; Jer. XXXVI, 22. — *Eburneæ :* des maisons ornées et lambrissées d'ivoire. Cf. III Reg. XXII, 39; Ps. XLIV, 9.

SECTION II. — SECOND DISCOURS : SOUVENT AVERTI PAR LE SEIGNEUR, ISRAEL EST DEMEURÉ IMPÉNITENT; IL SERA BIENTOT DÉTRUIT. IV, 1-13.

1° Contre les vaches grasses de Samarie. IV, 1-3.

CHAP. IV. — 1. Combien elles sont coupables. — *Vaccæ pingues*. D'après l'hébreu : Vaches de Basan. La fertile province de Basan, située dans la partie nord-ouest de la Palestine transjordanienne (*Atl. géogr.*, pl. VII), a toujours été renommée pour son bétail gras et robuste (cf. Ps. XXI, 13-14; Ez. XXXIX, 18, etc.); aussi les écrivains sacrés comparent-ils parfois les hommes robustes à ses taureaux et à ses génisses. Ici, ce sont surtout les femmes riches de Samarie qui sont le terme de sa comparaison, à cause de leurs mœurs cruelles et dissolues. — *In monte Samariæ*. Voyez la note de III, 9. — *Quæ calumniam*... Hébr. : Vous qui opprimez les malheureux. — *Confringitis*... Image expressive. Elles extorquaient sans pitié aux pauvres le peu qu'ils possédaient. — *Dominis vestris :* leurs maris, qu'elles excitaient sans cesse à de nouvelles déprédations (*afferte*, dont le produit servait à l'orgie (*et bibemus*).

2-3. Leur punition. — *Juravit*... La sentence est précédée d'un serment divin, qui en garantit l'exécution intégrale. — *In sancto suo*. Hébr.: par sa sainteté. Le plus noble de ses attributs. — *Ecce dies*... : des jours d'effroyable vengeance. — *Levabunt vos*. Dans l'hébreu le verbe est au singulier : Il (celui que Dieu aura chargé de châtier Israël) vous livrera. — *In contis*. C.-à-d., avec des crocs. Voyez dans Ézéchiel, XIX, 4, une figure semblable. — *Reliquias*... *in ollis*... Variante dans l'hébreu : Et votre postérité avec



Pêche à la ligne. (Bas-relief de Ninive.)

des hameçons de pêche. Image d'une grande vigueur : un poisson saisi par l'hameçon est entièrement au pouvoir du pêcheur. La Vulgate, qui a suivi les LXX (d'après le manuscrit du Vatican : εἰς λέβητας ὑποκαιομένους), emploie une autre métaphore, qui est en rapport direct avec le nom de vaches grasses (cf. vers. 1). Soulevées avec des crocs, elles seront plongées dans d'immenses chaudières d'eau bouillante. — *Per aperturas*... (vers. 3). Le sort des femmes de Samarie est maintenant prédit sans figure : après que la ville aura subi les horreurs du siège et sera tombée au pouvoir de l'ennemi, on les fera sortir par les brèches des remparts et on les conduira

4. Allez à Béthel, et agissez avec impiété; *allez* à Galgala, et multipliez les crimes; apportez dès le matin vos victimes, et vos dîmes tous les trois jours.
5. Offrez avec du levain des sacrifices d'actions de grâces, proclamez et publiez des oblations volontaires; car c'est là ce que vous voulez, enfants d'Israël, dit le Seigneur Dieu.
6. C'est pourquoi je vous ai envoyé l'engourdissement des dents dans toutes vos villes, et la disette du pain dans toutes vos localités; et vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur.
7. Je vous ai aussi refusé la pluie, lorsqu'il restait encore trois mois jusqu'à la moisson; j'ai fait pleuvoir sur une ville, et je n'ai pas fait pleuvoir sur une

4. Venite ad Bethel, et impie agite; ad Galgalam, et multiplicate prævaricationem; et afferte mane victimas vestras, tribus diebus decimas vestras.
5. Et sacrificate de fermentato laudem, et vocate voluntarias oblationes, et annuntiate; sic enim voluistis, filii Israel, dicit Dominus Deus.
6. Unde et ergo dedi vobis stuporem dentium in cunctis urbibus vestris, et indigentiam panum in omnibus locis vestris; et non estis reversi ad me, dicit Dominus.
7. Ego quoque prohibui a vobis imbrem, cum adhuc tres menses superessent usque ad messem; et plui super unam civitatem, et super alteram civitatem

---

en captivité. — *Altera contra...* Hébr. : chacune devant soi. A la façon du bétail que l'on pousse. — *Armon.* Les versions anciennes ont toutes regardé le mot hébreu *harmôn* comme un nom propre, et cela paraît être la meilleure interprétation. D'après le Targum et le syriaque, il désignerait l'Arménie, alors soumise aux Assyriens. L'expression est et demeurera toujours obscure.

2° Contre l'idolâtrie de la masse du peuple. IV, 4-5.

4-5. Amos s'adresse maintenant à tous les habitants du royaume. Leur parlant avec une ironie amère, il les engage à multiplier sans retenue leurs actes idolâtriques; ce sera un excellent moyen d'apaiser la colère de Jéhovah! — *Ad Bethel..., ad Galgalam.* Ces deux villes étaient alors les deux principaux foyers du culte idolâtrique en Israël. Cf. III, 14; Os. IV, 15, et le commentaire. Le zèle des habitants pour ces pratiques impies est décrit en termes pittoresque : *multiplicate..., afferte...* — *Mane.* Chaque matin ils immolaient des victimes, comme on le faisait dans le temple de Jérusalem. Cf. Ex. XXIX, 38 et ss., etc. — *Decimas...* Ils payaient régulièrement les dîmes prescrites. — Les mots *tribus diebus* marqueraient, d'après quelques commentateurs, les grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. Mais il vaut mieux y voir une hyperbole pleine de sarcasme. — *Sacrificate...* (vers. 5). Hébr. : Faites brûler. — *Laudem* est ici l'abréviation accoutumée pour désigner les sacrifices d'action de grâces. Il était formellement interdit par la loi de mêler du levain à la pâte qui faisait partie de ces sacrifices (cf. Lev. II, 11; VII, 12); mais les Israélites ne songeaient point à ce détail, tant leur zèle était inconsidéré. — *Vocate* (c.-à-d. : proclamez) *voluntarias...* Autre indice d'un empressement excessif; car les offrandes cessent en partie d'être spontanées, lorsqu'on les fait d'après une invitation pressante. Cf. Lev. XXII, 18 et ss. — *Sic enim voluistis.* Vouloir dans le sens d'aimer, comme dit expressément l'hébreu : Car c'est là ce que vous aimez. Ils se complaisaient avant tout dans les formalités extérieures, plus ou moins conformes à la lettre de la loi, mais entièrement opposées à son esprit, puisque c'était pour les veaux d'or qu'on les accomplissait. On a dit très justement que « ce passage est remarquable, parce qu'il nous montre à quel point le (faux) culte, même dans le royaume des dix tribus, restait organisé d'après les prescriptions de la loi mosaïque ».

3° Contre l'endurcissement des Israélites dans le mal. IV, 6-11.

Le zèle qu'Amos vient de décrire en avait provoqué un autre, celui de Jéhovah pour punir les coupables. Cinq châtiments successifs sont signalés.

6. Premier châtiment : la famine. — *Unde et ego.* Hébr. : Et moi aussi. Dieu n'a pas laissé leur crime sans réponse. — *Stuporem dentium.* Les dents sont dans la stupéfaction lorsqu'elles n'ont rien à mâcher. L'hébreu emploie une autre image, encore plus pittoresque : la propreté des dents. Cela revient au même; car ce sont en grande partie les aliments qui empêchent les dents de rester blanches. — *Et indigentiam...* La réalité après la figure. — La famine avait été générale dans la contrée : *in omnibus locis...* Hélas! cet avertissement était demeuré inutile : *et non estis reversi...* Cette formule termine, comme un douloureux refrain, chacune des cinq descriptions. Comp. les vers. 8, 9, 10, 11. Elle est très significative, montrant que Jéhovah ne frappait pas uniquement pour frapper, mais pour convertir.

7-8. Second châtiment : la sécheresse avec ses deux accompagnements inévitables, la ruine des récoltes et la soif. C'est lui qui est le plus longuement décrit. — *Cum... tres menses...* Il s'agit donc de la pluie dite tardive, ou d'arrière-saison, qui tombe en février et en mars, et qui favorise singulièrement les récoltes, « en rafraîchissant le sol et en gonflant les grains. » Saint Jérôme et d'autres interprètes qui ont résidé en Palestine font remarquer que la sécheresse produit d'ordinaire ses effets les plus désastreux

non plui; pars una compluta est, et pars, super quam non plui, aruit.

8. Et venerunt duæ et tres civitates ad unam civitatem ut biberent aquam, et non sunt satiatæ; et non redistis ad me, dicit Dominus.

9. Percussi vos in vento urente, et in aurugine; multitudinem hortorum vestrorum, et vinearum vestrarum, oliveta vestra, et ficeta vestra comedit eruca; et non redistis ad me, dicit Dominus.

10. Misi in vos mortem in via Ægypti; percussi in gladio juvenes vestros, usque ad captivitatem equorum vestrorum, et ascendere feci putredinem castrorum vestrorum in nares vestras; et non redistis ad me, dicit Dominus.

11. Subverti vos sicut subvertit Deus Sodomam et Gomorrham, et facti estis quasi torris raptus ab incendio; et non redistis ad me, dicit Dominus.

12. Quapropter hæc faciam tibi, Israel; postquam autem hæc fecero tibi, præparare in occursum Dei tui, Israel.

autre ville; un endroit a reçu la pluie, et un autre, sur lequel je n'ai pas fait pleuvoir, s'est desséché.

8. Deux ou trois villes sont allées vers une autre ville pour boire de l'eau, et elles n'ont pu apaiser leur soif; et vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur.

9. Je vous ai frappés par un vent brûlant et par la nielle; la chenille a dévoré tous vos jardins et toutes vos vignes, vos plants d'oliviers et de figuiers; et vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur.

10. J'ai envoyé contre vous la mort, comme en Égypte; j'ai frappé vos jeunes gens par l'épée, et laissé prendre vos chevaux; j'ai fait monter à vos narines la puanteur de votre camp; et vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur.

11. Je vous ai détruits comme Dieu a détruit Sodome et Gomorrhe, et vous avez été comme un tison arraché au feu; et vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur.

12. C'est pourquoi je te traiterai ainsi, Israël; et, après que je t'aurai traité ainsi, prépare-toi à la rencontre de ton Dieu, Israël.

---

trois mois avant la moisson. — *Plui super unam...* Cette diversité de traitement avait pour but de prouver que la pluie venait vraiment de Dieu. — *Pars una:* une portion du territoire. Dans le même district, il y avait donc des champs arrosés par la pluie et d'autres qui ne l'étaient pas: fait bien capable d'attirer l'attention. — *Venerunt...* (vers. 8). L'hébreu n'emploie pas le verbe ordinaire, *bô'*, mais *nuaḥ*, qui a souvent la signification de marcher péniblement, vaciller, comme on le fait dans un état de souffrance physique. L'eau de source étant très rare en Palestine, on conserve précieusement l'eau de pluie dans des citernes; il ne faut pas une très longue sécheresse pour épuiser les provisions. — *Non... satiatæ.* Trait pathétique.

9. Troisième châtiment: trois autres fléaux des récoltes. — *Vento... aurugine.* Hébr.: le *šiddâfôn* et le *yérâqôn*. Deux expressions déjà associées dans le Deutéronome, XXVIII, 22, passage analogue à celui-ci. La première, de la racine *šâdaf*, brûler, dessécher, puis noircir, désigne probablement le charbon du blé; la seconde dénote la couleur jaunâtre que prennent les céréales lorsqu'elles sont malades. Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, p. 2, et pl. I, fig. 4-12. — *Multitudinem hortorum...* La Palestine se prêtait admirablement à la culture des légumes, de la vigne et des autres arbres fruitiers, spécialement de l'olivier et du figuier (cf. Joel, I, 7, 10, etc.). — *Eruca.* Hébr.: *gâzam;* l'un des noms donnés à la sauterelle par Joël, I, 4 (voyez la note).

10. Quatrième châtiment: la peste et la guerre. — *In via...* Mieux vaudrait: « in viam... »; à la manière de ce qui se passe en Égypte, où la peste est endémique. — *Percussi in gladio...:* dans des guerres désastreuses. Cf. IV Reg. XIII, 7, passage auquel Amos fait peut-être allusion. — *Usque ad captivitatem...* Hébraïsme pour dire que leurs chevaux de guerre leur avaient été ravis par l'ennemi. — *Ascendere feci...* Les cadavres des morts, demeurés sans sépulture sur le champ de bataille, avaient répandu l'infection au loin.

11. Cinquième châtiment: la décomposition politique de l'État israélite, préparant sa ruine complète. — *Subverti... sicut... Sodomam.* Cf. Gen. XIX, 23; Deut. XIX, 23. Comparaison très frappante. L'image *quasi torris...* est bien significative aussi pour relever l'étendue du désastre. Cf. Is. VII, 2; Zach. III, 2.

4° Puisque Israël a refusé de revenir à Dieu malgré tous les avertissements, qu'il se prépare à être puni plus rigoureusement encore. IV, 12-13.

12-13. La terrible rencontre. — *Quapropter:* à cause de cet étrange endurcissement dans le mal. — *Hæc faciam.* La menace est exprimée à dessein en termes vagues et mystérieux; elle n'en est que plus effrayante. — *Postquam... fecero.* Hébr.: Puisque je te ferai ces choses. C.-à-d.: puisque ta punition est désormais certaine. — *Præparare in occursum...* Terrible rencontre, duel formidable, dont le résultat sera définitif pour la ruine d'Israël. Les LXX, par leur traduction inexacte de ces mots (« Prépare-toi à invoquer ton Dieu »), sont cause que quelques anciens commentateurs ont vu ici une promesse consolante, tandis que la menace y retentit plus

13. Car voici celui qui forme les montagnes et qui crée le vent, qui annonce à l'homme sa parole, qui produit la nuée du matin, et qui marche sur les hauteurs de la terre : son nom est le Seigneur, le Dieu des armées.

13. Quia ecce formans montes, et creans ventum, et annuntians homini eloquium suum, faciens matutinam nebulam, et gradiens super excelsa terræ : Dominus, Deus exercituum, nomen ejus.

CHAPITRE V

1. Écoutez cette parole, cette plainte que je prononce sur vous : La maison d'Israël est tombée, et elle ne pourra plus se rétablir.
2. La vierge d'Israël a été renversée sur son territoire, il n'y a personne qui la relève.
3. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : La ville, dont mille hommes sortaient, n'en conservera que cent; et celle dont sortaient cent hommes, n'en conservera que dix, dans la maison d'Israël.
4. Car ainsi parle le Seigneur à la maison d'Israël : Cherchez-moi, et vous vivrez.

1. Audite verbum istud, quod ego levo super vos planctum : Domus Israel cecidit, et non adjiciet ut resurgat.
2. Virgo Israel projecta est in terram suam, non est qui suscitet eam.
3. Quia hæc dicit Dominus Deus : Urbs de qua egrediebantur mille, relinquentur in ea centum; et de qua egrediebantur centum, relinquentur in ea decem in domo Israel.
4. Quia hæc dicit Dominus domui Israel : Quærite me, et vivetis.

---

terrible que jamais. — *Quia ecce...* (vers. 13). Magnifique tableau de la puissance infinie de Dieu, pour montrer tout ce qu'Israël doit redouter de lui. — *Formans*. Hébr. : *yôṣer*, formant à la façon dont travaille un potier. Trait pittoresque. — *Creans ventum*. Les êtres les plus subtils ne sont pas moins l'œuvre de Dieu que les plus hautes montagnes. — *Annuntians... eloquium...* (hébr.: sa pensée). Ces mots peuvent recevoir deux interprétations, selon qu'on rapporte le pronom *suum* à Dieu ou à l'homme. Dans le premier cas, Dieu manifeste sa puissance en révélant ses desseins aux hommes par l'intermédiaire des prophètes. Dans le second cas, ce sont les propres pensées des hommes que le Seigneur lit au fond de leur cœur : don qui n'appartient qu'à lui seul (cf. Ps. CXXXVIII, 1-2; Jer. XVII, 9-10, etc.). Ce dernier sens est peut-être le meilleur. — *Faciens... nebulam*. Plutôt, d'après l'hébreu : Faisant l'aurore ténèbres; c.-à-d. : transformant la splendeur de l'aurore en ténèbres, par des nuages qui l'obscurcissent à demi. — *Gradiens super...* Détail hautement poétique, reproduit par Michée, I, 3. Comp. Job, IX, 8. Marche de géant, qu'aucun obstacle ne peut arrêter. — *Dominus exercituum...* Malheur donc à ses ennemis !

Section III. — Troisième discours : La ruine du royaume d'Israel sera complète. V, 1 — VI, 19.

C'est le plus long et le plus important des trois discours.

1° Le thème, sous la forme d'une petite élégie. V, 1-3.

Chap. V. — 1a. Introduction. — *Quod... levo*. La parole menaçante de Jéhovah est comme un lourd fardeau qu'Amos va placer sur les épaules d'Israël. — *Planctum*. Hébr. : *qînah*, une complainte, une lamentation lugubre.

1b-2. Le chant de lamentation. — Dans l'hébreu, les mots *domus Israel* sont rattachés au premier hémistiche, et la suite de la phrase est autrement coupée : Elle est tombée et elle ne se relèvera plus (*non adjiciet ut...*), la vierge d'Israël. Cette inversion ajoute de la force à la pensée. La personnification *virgo Israel*, pour représenter le peuple entier, est très belle et bien dans les usages des écrivains sacrés. — *Projecta est...* Autre image d'une grande vigueur : elle a été lancée violemment à terre. — *In terram suam:* sur son propre sol. Le malheur viendra l'atteindre chez elle. — *Non est qui...* Non seulement elle est incapable de se relever elle-même, tant sa chute l'a brisée, mais elle n'a personne qui veuille l'aider. Elle restera donc nécessairement à terre.

3. Courte explication de l'élégie : Israël sera bientôt écrasé par les châtiments divins. — *Urbs de qua...* La pensée est concrétisée et dramatisée. Le prophète met en scène une ville, puis une bourgade, qui pouvaient fournir l'une mille soldats, l'autre cent (*egredientur* a ici le sens de sortir pour aller au combat; cf. I Reg. XXIII, 15; XXVI, 20, etc.), et qui, lorsque la vengeance aura passé, n'en auront conservé que cent et que dix. Du moins, cet oracle annonce qu'Israël ne périra pas d'une manière absolue, puisqu'un petit reste sera sauvé. Cf. IX, 11, etc.

2° La nation israélite pourrait encore obtenir miséricorde, mais elle refuse de se convertir. V, 4-17.

4-6. Pressante exhortation au repentir. — *Quærite me*. Chercher Dieu par la prière, par

5. Et nolite quærere Bethel, et in Galgalam nolite intrare, et in Bersabee non transibitis, quia Galgala captiva ducetur, et Bethel erit inutilis.

6. Quærite Dominum, et vivite; ne forte comburatur ut ignis domus Joseph, et devorabit, et non erit qui exstinguat Bethel.

7. Qui convertitis in absinthium judicium, et justitiam in terra relinquitis.

8. Facientem Arcturum et Orionem, et convertentem in mane tenebras, et diem in noctem mutantem, qui vocat aquas maris, et effundit eas super faciem terræ : Dominus nomen est ejus.

9. Qui subridet vastitatem super robustum, et depopulationem super potentem affert.

10. Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfecte abominati sunt.

5. Mais ne cherchez pas Béthel, n'entrez pas dans Galgala, et ne passez point à Bersabée, car Galgala sera emmenée captive, et Béthel deviendra inutile.

6. Cherchez le Seigneur et vous vivrez, de peur qu'il ne brûle comme un feu la maison de Joseph et qu'il ne la dévore, et que personne ne puisse éteindre Béthel.

7. C'est vous qui changez en absinthe le jugement, et qui abandonnez la justice sur la terre.

8. *Cherchez* celui qui a créé l'Arcture et Orion, qui transforme les ténèbres en aurore et qui change la nuit en jour, qui appelle les eaux de la mer et les répand sur la face de la terre : son nom est le Seigneur.

9. Il renverse les forts en souriant, et il apporte la ruine sur les puissants.

10. Ils ont haï celui qui les reprenait à la porte, et ils ont eu en abomination celui qui tenait un langage parfait.

---

un culte sincère, et surtout par une parfaite obéissance à ses volontés. — *Vivetis*. La vie symbolise le salut soit temporel, soit spirituel du peuple. — *Nolite quærere*... Pas de vie s'ils ne renoncent à leurs pratiques idolâtriques. Aux noms de Béthel et de Galgala (cf. IV, 4 et la note), Amos ajoute celui de Bersabée. Cette ville, à laquelle se rattachaient aussi d'anciens et de nobles souvenirs (cf. Gen. XXI, 31, etc.), était située dans la partie la plus méridionale du territoire de la tribu de Juda (*Atl. géogr.*, pl. VII). Ce passage nous apprend qu'elle possédait un sanctuaire païen. Les habitants du royaume du Nord ne craignaient pas d'aller jusque-là pour satisfaire leurs honteux penchants idolâtriques. — Ces centres de paganisme, bien loin de pouvoir procurer le moindre avantage aux Israélites, seront eux-mêmes livrés à la destruction; Amos l'annonce par deux jeux de mots expressifs : *Gilgâl gâlah igleh* (Vulg., *Galgala captiva*...), *Bêṭ'el* sera *'Avèn* (vanité, néant). Cf. Os. IV, 15 et X, 8. — *Quærite... et vivite* (vers. 6). L'invitation et la promesse sont répétées avec vigueur (comp. le vers. 4). — *Ne... comburatur*... Ce sont les vengeances du Seigneur qui sont symbolisées par ce feu dévorant. Cf. Deut. IV, 24; Jer. IV, 4, etc. — L'appellation *domus Joseph* désigne ici le royaume des dix tribus. Comp. le vers. 15, et VI, 6; Abd. 18; Zach. X, 6, etc. La tribu d'Éphraïm, dont le nom est quelquefois employé pour représenter ce royaume, était issue du patriarche Joseph.

7-9. Comment les Israélites, en se livrant à la dépravation, s'exposent à toutes les rigueurs de Jéhovah. — *Convertitis in absinthium*... L'absinthe est une substance très amère. Cf. Prov. V, 4. L'image est donc pleine de force : changer en amertume la suavité de la justice. — *In terra relinquitis*. D'après l'hébreu : Vous déposez (c.-à-d., vous jetez) à terre. Comme si c'était la chose la plus vile. — *Facientem*... (vers. 8). Quelques traits analogues à ceux de IV, 13, rehaussent la puissance infinie du Seigneur, à laquelle les coupables ne sauraient échapper. La phrase est elliptique : Vous méprisez celui qui fait..., qui change... Ou, plus simplement : Quant à celui qui fait..., son nom est Jéhovah. — *Arcturum*. Hébr. : *Kîmah*, monceau. Nom de la constellation des Pléiades, qui se compose de sept grandes étoiles, et de sept autres plus petites. Cf. Job, IX, 9, et XXXVIII, 31. — *Orionem*. Hébr.: *K'sîl*, l'insensé. Voyez le livre de Job, aux mêmes endroits. — *Convertentem in mane*... Il faut être tout-puissant pour transformer les ténèbres (hébr.: les ombres de la mort; c.-à-d., des ténèbres très denses) en brillante lumière. — *Diem in noctem*. C'est le phénomène opposé. Cf. IV, 13ᵇ; VIII, 9). — *Vocat aquas*... Dieu impose ses volontés à l'océan immense, qui lui obéit en tout. — *Super faciem terræ* : sous forme de pluie, selon les uns, après que les eaux de la mer se sont évaporées; plus probablement, suivant les autres, par des inondations violentes. — *Dominus nomen*... Conclusion énergique de ce petit tableau. — *Qui subridet*... (vers. 9). C.-à-d. : « minatur cum irrisione. » L'hébreu est un peu obscur. Le sens du verbe paraît être : faire briller, ou faire lever, comme un astre; par conséquent : amener d'une manière certaine et infaillible. — *Super robustum* : car les plus robustes eux-mêmes ne sont que faiblesse devant Dieu. — *Depopulationem super*... Hébr. : Et la ruine viendra sur la forteresse.

10-13. Autre tableau de la corruption morale des Israélites et des malheurs qu'elle leur attirera. — *Odio... corripientem*. Ils ne pouvaient supporter le moindre reproche, la moindre obser-

11. Aussi, parce que vous avez pillé le pauvre et que vous lui avez enlevé ce qu'il avait de plus précieux, vous bâtirez des maisons en pierres de taille, et vous ne les habiterez pas; vous planterez d'excellentes vignes, et vous ne boirez pas leur vin.

12. Car je connais vos crimes nombreux et vos graves péchés; vous êtes les ennemis du juste, vous recevez des dons, et vous opprimez les pauvres à la porte.

13. C'est pourquoi le sage se tait en ce temps-ci, car c'est un temps mauvais.

14. Cherchez le bien, et non pas le mal, afin que vous viviez; et le Seigneur, le Dieu des armées, sera avec vous, comme vous le dites.

15. Haïssez le mal et aimez le bien, et faites régner la justice à vos portes; peut-être le Seigneur, le Dieu des armées, aura-t-il pitié des restes de Joseph.

16. C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur, le Dieu des armées, le dominateur : Sur toutes les places il y aura des lamentations, et dans tous les faubourgs

11. Idcirco, pro eo quod diripiebatis pauperem, et prædam electam tollebatis ab eo, domos quadro lapide ædificabitis, et non habitabitis in eis; vineas plantabitis amantissimas, et non bibetis vinum earum.

12. Quia cognovi multa scelera vestra, et fortia peccata vestra; hostes justi, accipientes munus, et pauperes deprimentes in porta.

13. Ideo prudens in tempore illo tacebit, quia tempus malum est.

14. Quærite bonum, et non malum, ut vivatis; et erit Dominus, Deus exercituum, vobiscum, sicut dixistis.

15. Odite malum et diligite bonum, et constituite in porta judicium; si forte misereatur Dominus, Deus exercituum, reliquiis Joseph.

16. Propterea hæc dicit Dominus, Deus exercituum, Dominator : In omnibus plateis planctus, et in cunctis quæ foris sunt dicetur : Væ, væ! Et vocabunt

---

vation, au sujet de leur conduite criminelle. — *In porta*. C'est aux portes des villes que les affaires étaient traitées et que le peuple se réunissait. Les prophètes y proférèrent plus d'une fois leurs censures. Cf. Jer. XVII, 19. — *Loquentem perfecte :* celui qui disait leurs vérités aux pécheurs. — *Idcirco*... (vers. 11). Nouvelle sentence. — *Diripiebatis*. Hébr. : Vous avez foulé aux pieds. Cf. II, 6-8, etc. — *Prædam electam*. Ce qu'il y avait de meilleur. D'après l'hébreu : Vous avez reçu de lui des présents (ou, selon d'autres : des fardeaux) de blé. Dans l'Orient biblique, on ne se présente guère devant un supérieur sans lui apporter un présent; de là les extorsions parfois effrayantes des chefs du peuple. — *Domos quadro*... Les maisons ordinaires paraissent avoir été bâties en briques ou en terre foulée. Cf. Is. IX, 9; Ez. XII, 5, 7. Les pierres de taille ont toujours été regardées en Palestine comme des matériaux de luxe. Le châtiment des riches consistera à être expulsés de ces demeures somptueuses : *non habitabitis*... Cf. Deut. XXVIII, 30. — *Vineas... amantissimas*. Hébr. : des vignes de désir; c.-à-d., agréables, excellentes. — *Cognovi multa*... (vers. 12). Multiplicité des crimes d'Israël. *Fortia peccata* est une locution pittoresque : ce n'étaient point des fautes d'ignorance ou de faiblesse. — *Hostes*... Hébr. : oppresseurs du juste. — *Pauperes deprimentes*... Ils violaient ouvertement (*in porta*) les droits des petits et des faibles. Cf. II, 7ª. — *Ideo prudens*... (verset 13). En des jours si mauvais (*in tempore illo;* le pronom est très accentué), l'homme juste et sage n'a d'autre ressource que de vivre dans la solitude et le silence, en attendant des jours meilleurs, puisque son influence est nulle. Détail douloureux, qui indique une situation désespérée.

14-17. Que l'on se repente et que l'on se corrige; sinon, les jugements divins vont éclater. — *Quærite*... Exhortation (vers. 14-15) semblable à celle des vers. 4 et ss. On a dit de ces trois lignes qu'elles brillent comme un rayon de soleil au milieu des ténèbres, en montrant que l'effroyable sentence est simplement conditionnelle. — *Erit... vobiscum, sicut*... « Malgré leurs péchés sans nombre, ils se flattaient d'avoir Dieu avec eux. » Cette vaine supposition deviendra une réalité s'ils se convertissent. — *Odite... et diligite*... Le résumé de toute la morale. Cf. Is. I, 16-17, etc. — *Constituite... judicium :* et non pas un simple simulacre de justice, ou même (comp. le vers. 12ᵇ) l'injustice siégeant sur le tribunal. — *Si forte misereatur*... Sur cette locution, voyez Joel, II, 14 et la note. — *Reliquiis Joseph*. La glorieuse maison de Joseph (comp. le vers. 6) n'est plus maintenant qu'un pauvre reste (l'hébreu a le singulier), car la vengeance céleste est censée avoir déjà pesé sur la nation coupable; du moins, en changeant de conduite, on pourra obtenir qu'Israël ne soit pas absolument détruit. — *Propterea*... (vers. 16) : à cause de tous les crimes signalés plus haut, vers. 5 et ss. La menace reparaît, vigoureuse. — *Dominator*. L'hébreu emploie le nom *'Adonaï*. — *In plateis... quæ foris*. Hébr. : Dans toutes les places publiques, dans toutes les rues. — *Væ, væ!* Hébr. : *Hoï, hoï!* Formule de deuil et de lamentation. Cf. Jer. XXII, 18 et la note. — *Vocabunt agricolam*...

agricolam ad luctum, et ad planctum eos qui sciunt plangere.

on dira : Malheur, malheur! Ils appelleront le laboureur au deuil, et aux lamentations ceux qui savent faire les plaintes funèbres.

17. Et in omnibus vineis erit planctus, quia pertransibo in medio tui, dicit Dominus.

17. Dans toutes les vignes il y aura des lamentations, parce que je passerai au milieu de toi, dit le Seigneur.

18. Væ desiderantibus diem Domini! Ad quid eam vobis? Dies Domini ista, tenebræ et non lux.

18. Malheur à ceux qui désirent le jour du Seigneur! De quoi vous servira-t-il? Ce jour du Seigneur sera ténèbres, et non lumière.

19. Quomodo si fugiat vir a facie leonis, et occurrat ei ursus; et ingrediatur domum, et innitatur manu sua super parietem, et mordeat eum coluber.

19. Comme si un homme fuyait de devant un lion et rencontrait un ours, puis qu'étant entré dans la maison, et appuyant sa main sur la muraille, il était mordu par un serpent.

20. Numquid non tenebræ dies Domini, et non lux? et caligo, et non splendor in ea?

20. Est-ce que le jour du Seigneur ne sera pas ténèbres et non lumière? obscurité et non clarté?

21. Odi, et projeci festivitates vestras; et non capiam odorem cœtuum vestrorum.

21. Je hais et je rejette vos fêtes; je ne puis sentir l'odeur de vos assemblées.

22. Quod si obtuleritis mihi holocautomata, et munera vestra, non suscipiam; et vota pinguium vestrorum non respiciam.

22. Si vous m'offrez des holocaustes et vos présents, je ne les recevrai pas; et je ne regarderai pas vos grasses victimes offertes en vœu.

23. Aufer a me tumultum carminum

23. Éloigne de moi le bruit de tes

Ce détail est expliqué par ceux qui précèdent, et surtout par celui qui suit immédiatement : il y aura tant de morts et tant d'autres calamités à déplorer, que les pleureurs et les pleureuses à gages (*eos qui sciunt...*) n'étant pas en nombre suffisant, on appellera tous les habitants, même les agriculteurs, à chanter des complaintes funèbres et des lamentations. Cf. Jer. VII, 9-19. Le plus souvent, ce rôle était dévolu aux femmes; mais les hommes le remplissaient parfois aussi. Cf. II Par. XXXV, 25 (*Atl. archéol.*, pl. XXVI, fig. 6, 7, 9, 11; pl. XXVII, fig. 5, 7; pl. XXVIII, fig. 1, 7). — *In vineis... planctus* (vers. 17) : à la place des chants joyeux des vignerons et des vendangeurs. — *Quia pertransibo...* L'expression *passer au milieu*, lorsqu'elle est appliquée à Dieu, marque presque toujours le châtiment, et c'est ici le cas. Cf. Ex. XII, 12, etc.

3° Malédiction contre ceux qui désiraient follement le jour du Seigneur. V, 18-27.

18-20. Ce que sera la réalité de ce jour terrible. — *Væ desiderantibus...* Beaucoup d'Israélites, s'imaginant qu'il suffisait d'être fils d'Abraham selon la chair pour former le vrai peuple de Jéhovah, se croyaient par là même à l'abri de tout péril; bien loin de redouter le jour du Seigneur, ils l'appelaient de tous leurs vœux, dans l'espoir qu'il leur apporterait toutes sortes de bénédictions, même temporelles. — Le prophète détrompe ces insensés : *Ad quid eam...?* Qu'ils prennent garde! Ils ne savent guère ce qu'ils désirent. — *Dies ista, tenebræ...* Emblème de malheurs multiples. Cf. Joel, II, 2, 10. — *Quomodo si...* (vers. 19). Tableau dramatique. Amos signale divers périls très graves, se succédant coup sur coup, de sorte qu'on n'échappe à l'un que pour tomber dans l'autre, et être finalement saisi : tel sera le jour de Jéhovah. Tous les traits de la description étaient familiers à Amos. — *Ursus*. L'ours de Syrie forme une espèce particulière. Il est vorace et cruel. Cf. IV Reg. II, 24; Prov. XVII, 12 (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XCVII, fig. 2). — *Coluber*. Les reptiles sont nombreux en Palestine, et la morsure de plusieurs d'entre eux est très dangereuse. On les trouve jusque dans les maisons, et souvent ils se cachent dans les fissures des murs. — *Numquid non...?* Répétition solennelle et développée du vers. 18b.

21-27. Leurs actes de religion ne sont que de pures formalités, qui ne toucheront pas le cœur de Dieu. — *Odi et projeci...* Jéhovah, répondant à une objection tacite des Israélites, réprouve avec énergie leur culte purement extérieur, qui constituait une nouvelle offense. Comp. IV, 1-5 et les notes; Is. I, 12-14, etc. — *Non capiam odorem...* Langage très expressif : leurs assemblées religieuses sentent mauvais. — *Holocautomata et munera* (vers. 22). Hébr. : vos holocaustes et vos *minḥôt*; c.-à-d., les sacrifices sanglants et non sanglants. Voyez Joel, I, 13b, et le commentaire. — *Non suscipiam*. Hébr. : Je ne prends pas plaisir. — *Vota*. Hébr. : les sacrifices d'action de grâces. — *Pinguium...* On réservait à Dieu les animaux les plus gras et les plus beaux. — *Tumultum carminum...* (vers. 23). Expression très dédaigneuse pour désigner les sacrés cantiques : ce n'était pour Dieu qu'un bruit désagréable. — *Cantica lyræ...* Hébr. : la

cantiques; je n'écouterai pas les airs de ta lyre.
24. Le jugement se manifestera comme l'eau, et la justice comme un torrent impétueux.
25. Est-ce que vous m'avez offert des victimes et des sacrifices dans le désert pendant quarante ans, maison d'Israël?
26. Vous avez porté le tabernacle de votre Moloch, et l'image de vos idoles, l'étoile de votre dieu, que vous vous étiez faits.

tuorum; et cantica lyræ tuæ non audiam.
24. Et revelabitur quasi aqua judicium, et justitia quasi torrens fortis.
25. Numquid hostias et sacrificium obtulistis mihi in deserto quadraginta annis, domus Israel?
26. Et portastis tabernaculum Moloch vestro, et imaginem idolorum vestrorum, sidus dei vestri, quæ fecistis vobis.

---

mélodie de tes *n'bâlim*. Le nébel était une petite harpe (*Atl. archéol.*, pl. LXIII, fig. 7). — *Et revelabitur*... (vers. 24). D'après l'hébreu : Et roulera comme l'eau. La conjonction est fortement soulignée : Et alors. Si ces vaines cérémonies, qui déplaisent au Seigneur, parce qu'elles sont associées à l'idolâtrie et à de mauvaises mœurs, se transforment en saintes pratiques et en bonnes œuvres, alors le peuple sera justifié et sauvé. Selon d'autres interprètes, les mots *judicium* et *justitia* représenteraient les jugements divins, prêts à s'élancer sur les coupables à la manière d'un torrent débordé, qui ravage tout sur son passage. Nous préférons la première explication. — *Torrens fortis*. Hébr. : un torrent qui ne tarit pas. — *Numquid hostias*... (vers. 25). Hyperbole évidente (cf. Is. XLIII, 23; Jer. VII, 22); car, si les Hébreux, durant les quarante années qu'ils avaient passées dans le désert de Pharan après avoir quitté le Sinaï, s'étaient montrés négligents pour certaines pratiques du culte ou de la loi (cf. Jos. v, 5-7), ils n'avaient pas entièrement cessé d'offrir à Dieu les sacrifices prescrits. Les victimes et les offrandes (*sacrificium;* hébr., *minḥah*) mentionnées ici figurent surtout les sacrifices spontanés, dont cette génération peu aimable était très capable d'avoir diminué le nombre, et qu'elle associait elle aussi, comme ses descendants, à des actes d'idolâtrie (comp. le vers. 26). L'école rationaliste n'a donc pas le moindre droit de conclure de ce texte que la législation contenue au livre du Lévitique n'existait pas encore à l'époque de Moïse. Amos suppose, au contraire, très formellement son existence. — *Et portastis*... (vers. 26). Le prophète continue de reprocher à ses contemporains les crimes de leurs ancêtres, avec lesquels ils ne formaient qu'une seule personne morale, et dont ils imitaient les mœurs impies. — *Tabernaculum*. D'après quelques commentateurs, le mot hébreu *sikkût*, employé en ce seul endroit, serait le nom d'une divinité païenne (le Sakkut assyrien; comp. le *Sukkôṭ-B'nôṭ* de IV Reg. XVII, 30). Ce sentiment est peu probable. Les LXX, le syriaque, l'arabe et Aquila ont vu aussi dans ces mots une des arches portatives qui sont fréquemment figurées sur les monuments anciens (*Atl. archéol.*, pl. CII, fig. 6; pl. CIII, fig. 1-4). On y plaçait d'ordinaire une idole, et on la portait en procession. — *Moloch vestro*. Voyez I, 15, et le commentaire. D'après l'hébreu actuel : *malk'kem*, votre roi (de même Symmaque et Théodotion.) C.-à-d.: votre idole. La leçon de la Vulgate et des LXX (Μολχόμ) paraît préférable. — *Imaginem*. Divers interprètes regardent aussi l'hébreu *kiyyoûn* comme le nom d'une divinité païenne, que



Arche portée en procession. (Bas-relief de Ninive.)

plusieurs identifient au dieu Kaivanu des Assyriens et des Babyloniens, au Kavan des Perses, des Syriens et des Arabes. Le syriaque, qui a *Kaivono*, et les LXX, qu' ont Ῥαιφάν (faute probable de transcription pour Καιφάν) favorisent ce sentiment. Nous préférons de nouveau traiter ce substantif comme un nom commun,

27. Et migrare vos faciam trans Damascum, dicit Dominus, Deus exercituum nomen ejus.

27. Je vous ferai déporter au delà de Damas, dit le Seigneur, dont le nom est Dieu des armées.

CHAPITRE VI

1. Væ qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte Samariæ; optimates capita populorum, ingredientes pompatice domum Israel!

2. Transite in Chalane, et videte, et ite inde in Emath magnam, et descendite in Geth Palæstinorum, et ad optima quæque regna horum, si latior terminus eorum termino vestro est.

3. Qui separati estis in diem malum, et appropinquatis solio iniquitatis;

4. qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris; qui comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti;

1. Malheur à vous qui êtes opulents dans Sion, et en sécurité sur la montagne de Samarie; grands, chefs des peuples, qui entrez avec pompe dans la maison d'Israël!

2. Passez à Chalané, et voyez; allez de là dans la grande Émath; descendez à Geth des Philistins, et dans les plus beaux royaumes de ces villes : leur territoire est-il plus étendu que le vôtre?

3. Vous qui êtes réservés pour le jour mauvais, et qui vous approchez du siège de l'iniquité;

4. qui dormez sur des lits d'ivoire, et qui vous livrez à la mollesse sur vos couches; qui mangez les agneaux du troupeau, et les veaux choisis entre tous;

---

et le traduire par support, piédestal. — *Sidus dei...* Saint Étienne, faisant allusion à ce trait dans son célèbre discours (Act. VII, 41-42), l'explique en disant que les Israélites avaient adoré les astres dans le désert. — *Quæ fecistis...* Ils se courbaient honteusement devant l'œuvre de leurs propres mains. — *Migrare vos...* (vers. 27). Hébr. : Je vous emmènerai en captivité. Juste punition de leur apostasie. — *Trans Damascum.* Litote, car ils devaient être déportés bien au delà de Damas (cf. III, 3 et la note); du moins, ces mots indiquent la direction dans laquelle les Assyriens les conduisirent plus tard (*Atl. géogr.*, pl. VII, VIII).

4° Malheur aux grands, qui ne pensent pas au jour du Seigneur. VI, 1-12.

CHAP. VI. — 1-7. Cette seconde malédiction (cf. V, 18) est lancée par le prophète contre les magnats israélites, qui, ne pensant qu'aux jouissances présentes et ne s'inquiétant pas du lendemain, ne croyaient pas aux châtiments divins, ou s'en moquaient. — *Opulenti.* D'après l'hébreu : tranquilles; c.-à-d., à leur aise, et indifférents aux menaces des prophètes. — *In Sion.* Pour la troisième fois (comp. II, 4-5, et III, 1), Amos mentionne le royaume de Juda : il faut que ses habitants soient avertis, eux aussi, et troublés dans leur fausse sécurité. Mais l'écrivain sacré revient aussitôt au royaume d'Israël et à Samarie (*et confiditis...*), dont les citoyens vivaient confiants et indifférents comme ceux de Sion. — Amos relève par deux détails pittoresques la haute position de ceux auxquels il s'adresse. Premier trait : ils étaient, comme dit l'hébreu, les « nobles de la première des nations » (Vulg., *optimates... populorum*). Cette nation si distinguée, c'est évidemment le peuple théocratique. — *Ingredientes pompatice...* Second trait. Autre variante dans l'hébreu : Auprès desquels vient la maison d'Israël. Le peuple venait à eux comme à ses chefs, ses juges, ses protecteurs, et c'était là un grand honneur pour eux. — *Transite...* (vers. 2). Après cette courte introduction, le prophète invite ces grands personnages à « comparer leur condition à celle des autres royaumes les plus rapprochés » du territoire d'Israël, soit à l'est, soit au nord, soit au nord-ouest. — *Chalane.* Hébr. : *Kalneh;* ville située sur le Tigre et déjà mentionnée au début de la Genèse (X, 10). Cf. Is. X, 9 (*Atl. géogr.*, pl. VIII). — *Emath* était une cité importante (*magnam*) de la Syrie, bâtie sur l'Oronte, et nommée plus tard Épiphanie, en souvenir d'Antiochus Épiphane. — *Geth Palæstinorum.* Celle des cinq capitales des Philistins qui n'a pas été nommée dans l'oracle relatif à ce peuple (I, 6-8). — *Ad optima... horum.* Hébr.: Sont-elles (ces villes) meilleures que ces royaumes? C.-à-d., meilleures que les royaumes de Juda et d'Israël, dont les chefs viennent d'être interpellés. Les Israélites n'avaient certainement rien à envier aux cités, glorieuses pourtant, de Calané, d'Émath et de Geth. — *Si latior...* Le territoire de ces villes était certainement plus restreint que celui du royaume des dix tribus, qui venait précisément de rentrer, sous Jéroboam II, dans ses anciennes limites, grâce à quelques expéditions heureuses. Cf. IV Reg. XIV, 25. Israël était donc le plus privilégié des peuples; d'où il suit que

5. qui chantez au son de la harpe; ils ont cru égaler David sur les instruments de musique;
6. ils boivent le vin dans les coupes, et se parfument d'huiles exquises; ils sont insensibles à la ruine de Joseph.
7. C'est pourquoi ils seront emmenés à la tête des déportés, et cette troupe de voluptueux sera éloignée.
8. Le Seigneur Dieu a juré par lui-même; le Seigneur, le Dieu des armées a dit : Je déteste l'orgueil de Jacob, et je hais ses maisons, et je livrerai la ville avec ses habitants.
9. S'il reste dix hommes dans une maison, ils mourront aussi.
10. Leur plus proche parent les prendra, et les brûlera, pour en emporter les os hors de la maison; et il dira à celui qui est au fond de la maison : Y a-t-il encore quelqu'un avec toi?
11. Et *cet homme* répondra : C'est

5. qui canitis ad vocem psalterii; sicut David putaverunt se habere vasa cantici;
6. bibentes vinum in phialis, et optimo unguento delibuti, et nihil patiebantur super contritione Joseph.
7. Quapropter nunc migrabunt in capite transmigrantium, et auferetur factio lascivientium.
8. Juravit Dominus Deus in anima sua, dicit Dominus Deus exercituum : Detestor ego superbiam Jacob, et domos ejus odi, et tradam civitatem cum habitatoribus suis.
9. Quod si reliqui fuerint decem viri in domo una, et ipsi morientur.
10. Et tollet eum propinquus suus, et comburet eum, ut efferat ossa de domo : et dicet ei, qui in penetralibus domus est : Numquid adhuc est penes te?
11. Et respondebit : Finis est. Et di-

---

son infidélité envers son Dieu était une noire ingratitude. Son châtiment sera naturellement en proportion avec sa faute. — *Separati... in diem...* (vers. 3). D'après la Vulgate : mis en réserve pour la vengeance divine. L'hébreu dit : Vous éloignez le jour mauvais. Ce jour-là ne diffère pas du « dies Domini » mentionné plus haut (cf. v, 18, 20). Les grands d'Israël affectaient de le regarder comme lointain, ainsi que firent plus tard les contemporains d'Ézéchiel (cf. Ez. XII, 27). — *Appropinquatis...* Hébr. : Vous rapprochez le siège de la violence. « Ils faisaient un aimable accueil à la violence; » manière figurée de dire qu'ils s'y livraient avec excès. La phrase de la Vulgate peut se ramener à peu près au même sens : elle représente l'impiété assise sur son trône, et les méchants lui faisant la cour. — *In lectis eburneis* (vers. 4). Le luxe des riches a déjà été décrit précédemment en termes analogues. Cf. III, 12, 15. — *Lascivitis :* dans la mollesse et la sensualité. — *Agnum de grege :* les meilleurs animaux du troupeau, choisis entre tous. Au lieu de *de medio armenti*, l'hébreu a : du milieu de l'étable. — *Qui canitis...* (vers. 5). Si le verbe hébreu signifie, comme on le croit, « garrientes, ineptientes, » il caractérise fort bien la nature de ces chants profanes. — *Ad vocem... :* en s'accompagnant du *nébel* (Vulg., *psalterii*). Voyez v, 23, et la note. — *Sicut David...* Ironie très mordante, qui fait allusion au trait raconté II Par. XXIX, 25-27. Hébr. : Comme David, ils inventent pour eux des instruments de musique (*vasa cantici* est un hébraïsme). « Ces nobles dégénérés ne perfectionnaient les instruments de musique qui existaient de leur temps que pour rehausser les délices de leurs somptueux banquets. » — *Bibentes...* (vers. 6) : avec excès, car l'équivalent hébreu de *phialis* désigne non pas les coupes à boire, mais des cratères de grandes dimensions (*Atl. archéol.*, pl. XIX, fig. 3; pl. XXIV, fig. 2, 5, 7, 10, 13). — *Optimo unguento.* Autre coutume luxueuse de l'Orient. — *Nihil patiebantur...* A la lettre dans l'hébreu : Ils ne sont pas malades au sujet de la ruine de Joseph. Ces égoïstes, uniquement occupés de leurs plaisirs, ne songeaient guère à s'affliger des malheurs pourtant si grands qui menaçaient leur patrie. Sur cet emploi du nom de *Joseph*, voyez la note de v, 6. — *Quapropter...* (vers. 7). La menace reparaît après cette nouvelle description des crimes d'Israël. — *Migrabunt...* Cf. v, 27. Il y a beaucoup d'ironie dans le détail *in capite...:* les chefs du peuple seront encore les premiers lorsque viendra le châtiment. — *Auferetur factio...* Hébr. : Et sera enlevé le cri (de joie) des dissolus. L'exil mettra fin à leurs orgies.

8-12. Horreur qu'une telle conduite inspire à Jéhovah, et conséquences funestes qu'elle aura pour Israël. — *Juravit... in anima...* Langage très énergique. Le Seigneur jure par sa vie, par lui-même, qu'il n'éprouve que des sentiments d'aversion pour un peuple si coupable. — *Superbiam Jacob :* orgueil effréné, dont le prophète a cité plusieurs traits. Comp. le vers. 14. — *Domos ejus.* Hébr. : ses palais. Les demeures des riches avaient pour fondement la violence et le vol, et elles étaient souillées par la débauche. Cf. III, 10-11, etc. — *Et tradam... cum habitatoribus...* Hébr. : Je fermerai (c.-à-d., je livrerai entièrement au pouvoir de l'ennemi) la ville avec sa plénitude (ses habitants et ses richesses). — *Quod si reliqui...* Le prophète dramatise admirablement cette pensée, en racontant brièvement (vers 9-11) une scène tragique, qui est censée se passer dans la capitale, assiégée par l'ennemi. Il suppose une maison, évidemment considérable, où dix hommes ont survécu aux horreurs du siège, et il annonce qu'eux aussi ils vont mourir : *et ipsi...* Puis tout à coup il nous montre la maison presque vide, car l'avant-dernier de ses

cet ei : Tace, et non recorderis nominis Domini.

12. Quia ecce Dominus mandabit, et percutiet domum majorem ruinis, et domum minorem scissionibus.

13. Numquid currere queunt in petris equi, aut arari potest in bubalis, quoniam convertistis in amaritudinem judicium, et fructum justitiæ in absinthium?

14. Qui lætamini in nihilo, qui dicitis : Numquid non in fortitudine nostra assumpsimus nobis cornua?

15. Ecce enim suscitabo super vos, domus Israel, dicit Dominus, Deus exercituum, gentem, et conteret vos ab introitu Emath usque ad torrentem deserti.

fini. Et *l'autre* lui dira : Tais-toi, et ne rappelle pas le nom du Seigneur.

12. Car voici, le Seigneur va donner des ordres; il fera tomber en ruines la grande maison, et en débris la petite maison.

13. Les chevaux peuvent-ils courir sur les rochers, ou peut-on y labourer avec des bœufs, pour que vous ayez changé le jugement en amertume, et le fruit de la justice en absinthe?

14. Vous mettez votre joie dans le néant, et vous dites : N'est-ce pas par notre propre force que nous avons acquis de la puissance?

15. Voici, je vais susciter contre vous, maison d'Israël, dit le Seigneur, le Dieu des armées, une nation qui vous brisera, depuis l'entrée d'Émath jusqu'au torrent du désert.

---

habitants vient d'expirer, et le plus proche parent du défunt (*propinquus...;* hébr. : *dôdô*, son oncle) se présente pour lui rendre les derniers devoirs. Mais une sépulture ordinaire était impossible, sans doute parce que le cimetière, situé en dehors de la ville, était alors inabordable; on se disposait donc à emporter le cadavre (*ossa* dans le sens large) pour le brûler (*et comburet...*). Après avoir accompli sa triste tâche, l'oncle rentre dans la maison mortuaire, et « tandis qu'il traverse les chambres vides, il trouve dans un de ses appartements les plus retirés (*in penetralibus*) un homme qui vit encore ». Il lui demande s'il est seul : *Numquid adhuc...?* L'homme répond : *Finis est;* ou plus simplement, d'après l'hébreu : Non. L'oncle reprend, en employant un monosyllabe des plus expressifs : *Hâs* (Chut! Vulg., *tace*); *et non recorderis...* Ces mots supposent que l'unique survivant commençait à remercier Dieu de l'avoir sauvé. Ils expriment une pensée de profond désespoir : A quoi bon recourir au Seigneur, puisqu'il veut nous anéantir? — *Quia ecce...* (vers. 12). Conclusion de cette petite tragédie : tout est destiné à la ruine, car telle est la volonté de Dieu. — *Domum majorem... minorem.* Non pas, comme on l'a parfois affirmé, le royaume d'Israël (la grande maison au figuré) et celui de Juda (la petite maison); mais les habitations des riches et celles des pauvres. Personne n'échappera.

5° Conclusion du discours. VI, 13-15.

13-15. Résumé des accusations et des menaces. — *Numquid...* Pour relever la folie morale d'Israël, Amos la rapproche de deux actes tout à fait « absurdes et inutiles ». A moins d'avoir perdu le sens, on ne fait pas courir des chevaux parmi les rochers (*in petris*), et on n'essaye pas de labourer le roc avec des bœufs sauvages (*bubalis*); des bœufs ordinaires d'après l'hébreu. La conduite des Israélites est encore plus insensée, puisqu' « ils ont violé les lois éternelles de Dieu, changé la loi et l'équité en moyens d'oppression et de violence, et qu'ils espèrent cependant échapper à la suprême vengeance ». Sur la locution *convertistis in amaritudinem* (hébr. : *rô'š*, poison), voyez v, 7, et la note. — *In nihilo.* C.-à-d., dans la prospérité momentanée, mais peu solide, du royaume. — *Numquid non...* Amos cite une des réflexions présomptueuses des Israélites. Ils s'imaginaient que leur puissance d'alors était leur œuvre personnelle, qu'ils n'avaient pas même eu besoin du secours de Dieu pour l'acquérir. — *Cornua.* Métaphore pour désigner la force. Cf. Deut. XXXIII, 17; Jer. XLVIII, 25, etc. — *Ecce enim...* (vers. 15). Réponse du Seigneur à cette assertion blasphématoire. — *Suscitabo super vos* (plutôt : contre vous)... *gentem:* les Assyriens, comme le démontra la suite de l'histoire. Cf. IV, 3. — *Ab introitu Emath.* La Bible nomme souvent ainsi la province de Cœlé-Syrie, qui servait de frontière septentrionale à la Terre sainte. Cf. Num. XIII, 22; Jos. XIII, 5; Jud. III, 3; I Par. XIII, 5, etc. (*Atl. géogr.*, pl. V, VII). Comp. I, 5, et la note, — *Ad torrentem deserti.* Hébr. : jusqu'au torrent de l'*'Arâbah.* On ne sait pas au juste quel était ce torrent. Les opinions sont partagées entre l'ouadi el Arich ou Rhinocorure, l'ouadi Sussâf ou des Saules (cf. Is. XV, 7, et le commentaire), et l'ouadi el Ahsy, qui servait de limite à Moab et à Édom. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. V et VII. En toute hypothèse, ce nom marque certainement la limite méridionale du territoire d'Israël. Le pays entier tombera donc, du nord au sud, au pouvoir de l'ennemi.

CHAPITRE VII

1. Le Seigneur Dieu me montra ceci : voici, il formait des sauterelles lorsque l'herbe se met à pousser après les pluies du printemps, et ces pluies venaient après la coupe du roi.
2. Et, comme elles achevaient de manger l'herbe du pays, je dis : Seigneur Dieu, faites miséricorde, je vous prie; qui rétablira Jacob, car il est si petit?
3. Le Seigneur fut touché de pitié au sujet de ce *fléau :* Cela n'arrivera pas, dit le Seigneur.
4. Le Seigneur Dieu me montra ceci : voici, le Seigneur Dieu appelait un feu pour *exercer* son jugement; *ce feu* dévora le grand abîme, et consuma en même temps une partie *du pays.*
5. Et je dis : Seigneur Dieu, apaisez-

1. Hæc ostendit mihi Dominus Deus : et ecce fictor locustæ in principio germinantium serotini imbris, et ecce serotinus post tonsionem regis.

2. Et factum est, cum consummasset comedere herbam terræ, dixi : Domine Deus, propitius esto, obsecro; quis suscitabit Jacob, quia parvulus est?

3. Misertus est Dominus super hoc : Non erit, dixit Dominus.

4. Hæc ostendit mihi Dominus Deus: et ecce vocabat judicium ad ignem Dominus Deus; et devoravit abyssum multam, et comedit simul partem.

5. Et dixi : Domine Deus, quiesce,

TROISIÈME PARTIE

Le livre des visions. VII, 1 — IX, 15.

C'est encore la même pensée qui est développée dans cette dernière partie de la prophétie d'Amos, mais sous une nouvelle forme. L'écrivain sacré raconte cinq visions successives, par lesquelles le Seigneur lui confirma ses oracles antérieurs, relatifs à la ruine du royaume d'Israël. Cependant, à la fin (IX, 11-15), il promulgue une promesse consolante, en vertu de laquelle le trône de David devait être rétabli par le Messie.

1° Première vision. VII, 1-3.

CHAP. VII. — 1-3. Les sauterelles qui ravagent le pays. — *Hæc ostendit...* Ces mots, qui servent d'introduction aux quatre premières visions (cf. vers. 4, 7, et VIII, 1), démontrent que tous ces petits drames furent réels, objectifs, et qu'ils ne sont pas, comme on l'a parfois prétendu, des fictions poétiques inventées par Amos pour rendre son langage plus saisissant. — *Dominus Deus.* Hébr. : *'Adonaï Y'hôvah.* Notre prophète emploie volontiers ces deux noms réunis. Cf. II, 4, 5, 6; VIII, 1, 3, 9, etc. — *Ecce fictor...* Détail dramatique. C'est le Seigneur lui-même qui créait des myriades de sauterelles, pour les lancer sur le pays. — *Locustæ.* Le mot *gobaï* (celui qui coupe; selon d'autres, celui qui rampe) n'apparaît qu'en un seul autre passage de la Bible (Nah. III, 17). — *In principio... imbris.* D'après l'hébreu : Lorsque commence à monter le regain. Saint Jérôme a donné au substantif *léqèš* le sens de *malqoš*, pluie tardive ou du printemps. Cela revient au même pour le sens. L'époque choisie par Dieu pour envoyer les sauterelles était donc celle où le fléau serait le plus désastreux. — Autre détail pour déterminer nettement la situation : *et ecce serotinus...* L'hébreu a de nouveau *léqèš*, le regain. — *Post tonsionem...* C.-à-d., après la fauche du roi. Ce trait suppose que les rois d'Israël s'étaient arrogé le droit de faire couper la première herbe du printemps, pour en nourrir leurs chevaux et leurs mulets. Le regain qui croissait ensuite, favorisé par les pluies d'avril, était récolté par chaque propriétaire; mais s'il faisait défaut, comme c'est ici le cas, c'était la disette absolue du foin pour les agriculteurs. — *Cum consummasset...* (vers. 2). Quelques heures suffisaient pour cela. — *Dixi.* Le prophète, ému de compassion, intercède pour le malheureux Israël. Sa prière est très touchante dans sa brièveté. — *Propitius esto, obsecro.* Hébr. : Pardonne donc. Amos ajoute un motif bien capable d'apitoyer le cœur de Dieu : *Quis suscitabit...?* Plutôt, d'après l'hébreu : « Quis stabit...? » En quel état sera Jacob, comment subsistera-t-il, si Jéhovah le frappe ainsi? — *Quia parvulus...* Ce qui est petit et faible a besoin qu'on le ménage, en usant de condescendance à son égard. — *Misertus est...* (vers. 3). Heureux résultat de la prière. Littéralement dans l'hébreu : Le Seigneur se repentit. Sur cet anthropomorphisme, voyez Joel, II, 14, et la note. — — *Super hoc :* au sujet du projet de destruction que figuraient les sauterelles. — *Non erit.* Dieu retire donc maintenant son arrêt.

2° Seconde vision. VII, 4-6.

4-6. Le feu dévorant, autre emblème de la ruine d'Israël. Menace plus grave encore que la précédente. Le prophète suit, dans son récit, la même marche que pour la première vision, et il en sera ainsi pour la troisième et la quatrième. — *Vocabat judicium...* L'hébreu revient à dire : Il proclamait le jugement (le châtiment) par le

obsecro; quis suscitabit Jacob, quia parvulus est?
6. Misertus est Dominus super hoc: Sed et istud non erit, dixit Dominus Deus.
7. Hæc ostendit mihi Dominus: et ecce Dominus stans super murum litum, et in manu ejus trulla cæmentarii.
8. Et dixit Dominus ad me: Quid tu vides, Amos? Et dixi: Trullam cæmentarii. Et dixit Dominus: Ecce ego ponam trullam in medio populi mei Israel; non adjiciam ultra superinducere eum.

9. Et demolientur excelsa idoli, et sanctificationes Israel desolabuntur, et consurgam super domum Jeroboam in gladio.
10. Et misit Amasias, sacerdos Bethel, ad Jeroboam, regem Israel, dicens: Rebellavit contra te Amos in medio domus Israel; non poterit terra sustinere universos sermones ejus.

vous, je vous prie; qui retablira Jacob, car il est si petit?
6. Le Seigneur fut touché de pitié au sujet de ce *fléau :* Cela non plus n'arrivera pas, dit le Seigneur Dieu.
7. Le Seigneur me montra ceci: voici, le Seigneur se tenait sur un mur crépi, et il avait à la main une truelle de maçon.
8. Et le Seigneur me dit: Que vois-tu, Amos? Je répondis: Une truelle de maçon. Et le Seigneur dit: Voici, je vais mettre la truelle au milieu de mon peuple d'Israël; je ne continuerai plus de le crépir.
9. Les hauts lieux de l'idole seront détruits, les sanctuaires d'Israël seront dévastés, et je me lèverai avec l'épée contre la maison de Jéroboam.
10. Alors Amasias, prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël: Amos s'est révolté contre toi au milieu de la maison d'Israël; le pays ne pourra pas souffrir tous ses discours.

---

feu. Feu symbolique, évidemment, puisqu'il consuma l'océan même (*abyssum multam* est une désignation poétique de la mer). — *Partem.* La part par excellence (l'hébreu a l'article), c'est la Palestine, que le Seigneur avait donnée d'une manière spéciale à son peuple. — *Et dixi* (vers. 5). Amos réitère son humble prière. Cf. vers. 2[b]. — *Quis suscitabit...?* L'hébreu a la même variante qu'au vers. 2. — *Misertus est* (vers. 6). Ici encore, l'intercession du prophète a un entier succès.

3° Troisième vision. VII, 7-9.

7-9. La truelle du maçon. D'après l'hébreu: le fil à plomb. — *Ecce Dominus...* Cette fois, Jéhovah se présente en personne pour punir Israël. Amos le voit debout sur un mur qui figure le royaume des dix tribus, et qu'il s'apprête à démolir totalement. — *Murum litum.* Hébr.: un mur (construit) au fil à plomb; c.-à-d., bâti avec soin, bien perpendiculaire, solide. — *In manu... trulla...* Hébr.: Dans sa main (était) un fil à plomb (*Atl. archéol.*, pl. XLIX, fig. 4). — *Quid tu...?* (vers. 8). Cette question, destinée à attirer l'attention du prophète, est une particularité de cette vision et de la suivante (cf. VIII, 2). — *Ecce... ponam...* Hébr.: Voici, je placerai un fil à plomb (Vulg., *trullam*) au milieu de mon peuple Israël. Cette fois, ce n'est pas pour consolider le mur symbolique que Dieu se servira du fil à plomb, mais pour détruire. Il y a là une mordante ironie. Comp. IV Reg. XXI, 13, et Is. XXXIV, 11, où l'on trouve une pensée semblable. — *Non... superinducere...* Hébr.: Je ne continuerai plus de passer par lui (par Israël); c.-à-d., d'avoir des relations amicales avec lui. — *Et demolientur...* (vers. 9). Hébr.: Les hauts lieux d'Isaac (les autels bâtis sur les hauts lieux par les descendants d'Isaac) seront détruits. Les sanctuaires idolâtriques participeront à la ruine du royaume. — *Sanctificationes :* les sanctuaires des veaux d'or et des autres idoles. — *Consurgam super...* La maison de Jéroboam représente le trône du royaume du nord, qui est ainsi condamné à être renversé. — Amos comprend que désormais Jéhovah est tout à fait décidé à châtier; aussi ne renouvelle-t-il pas sa prière des premières visions (cf. vers. 2 et 5). — D'après la Vulgate, l'idée exprimée par cette vision ne diffère que très légèrement de celle de l'hébreu. Dieu est debout sur un mur enduit de ciment, et il tient à la main une truelle, comme s'il voulait l'enduire encore et le consolider; mais il annonce qu'il va déposer sa truelle au milieu du peuple, lequel, ne recevant plus les soins de son tout-puissant constructeur, tombera comme un mur que l'on néglige.

4° Parenthèse historique: Amos et le prêtre Amasias. VII, 10-17.

Épisode intercalé entre la troisième et la quatrième vision, sans doute parce qu'il eut lieu précisément alors.

10-11. Amasias accuse Amos auprès du roi Jéroboam. — *Sacerdos Bethel.* Un des prêtres nombreux qui étaient attachés au sanctuaire de cette ville, et peut-être l'un des principaux d'entre eux. Cf. III Reg. XII, 32. — *Rebellavit...* L'hébreu signifie plutôt: Il a conspiré contre toi. Calomnie manifeste; car Amos avait simplement menacé le trône et le royaume des châtiments divins, pour le cas où l'on refuserait de se convertir; mais « il n'avait pas mis en question l'autorité du roi, ni fait de tentative contre sa vie, et il n'était pas entré en ligne secrète avec d'autres ». — *Non poterit... sustinere...* En effet, si Amos avait vraiment prêché la révolution dans le pays (*terra*), soit qu'il eût fait des adhérents, soit qu'il eût soulevé la réprobation générale, c'eût été le trouble en permanence. — *In gladio morietur...* (vers. 11).

11. Car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, et Israël sera emmené captif hors de son pays.
12. Et Amasias dit à Amos : Homme de vision, va-t'en, fuis au pays de Juda, et manges-y ton pain, et là tu prophétiseras.
13. Mais ne continue pas de prophétiser à Béthel, parce que c'est le sanctuaire du roi, et le siège du royaume.
14. Amos répondit et dit à Amasias : Je ne suis pas prophète, et je ne suis pas fils de prophète; mais je suis berger, et je cultive les sycomores.

11. Hæc enim dicit Amos : In gladio morietur Jeroboam, et Israel captivus migrabit de terra sua.
12. Et dixit Amasias ad Amos : Qui vides, gradere; fuge in terram Juda, et comede ibi panem, et prophetabis ibi.
13. Et in Bethel non adjicies ultra ut prophetes, quia sanctificatio regis est, et domus regni est.
14. Responditque Amos, et dixit ad Amasiam : Non sum propheta, et non sum filius prophetæ ; sed armentarius ego sum, vellicans sycomoros.

C'est le principal chef d'accusation. Le prophète n'avait point dit cela; la menace du glaive concernait la maison et non la personne de Jéroboam. Amasias donne à dessein à sa dénonciation la forme la plus capable d'impressionner le roi. — *Israel migrabit.* Ce détail était vrai (cf. v, 27, et vi, 7); mais pourquoi Amasias n'ajoute-t-il pas le reste de l'oracle, c.-à-d., la description des crimes du peuple et l'offre de pardon si l'on se repentait?

12-13. Amasias veut expulser Amos du territoire d'Israël. — *Dixit Amasias...* C'est vraisemblablement de sa propre autorité qu'il tient ce lang̃ge, car le roi ne paraît pas, d'après l'ensemble du récit, s'être inquiété de l'accusation d'Amasias. — *Qui vides.* Dans l'hébreu : *ḥozeh,* voyant. Sur ce titre donné aux prophètes, voyez le tome IV, p. 262. Amasias l'employait sans doute d'une manière ironique. — *Gradere, fuge.* Hébr.: Va, fuis pour toi. C.-à-d., Va-t'en, si tu tiens à la vie. — *In terram Juda.* Il le renvoie dans son pays. — *Comede ibi...* Parole de dédain. Amasias traite Amos comme s'il n'exerçait la fonction de voyant que pour gagner sa vie. Ainsi faisaient les faux prophètes, qui prédisaient l'avenir « pour des poignées d'orge et pour des morceaux de pain », comme le leur reproche Ézéchiel, xiii, 19. — *In Bethel* (vers. 13 ; ces mots sont mis en avant d'une manière emphatique) *non adjicies...* C'est donc dans cette ville qu'Amos avait surtout exercé son ministère. Comme le temple du veau d'or y attirait de nombreux Israélites, elle convenait fort bien pour la proclamation des divins oracles, qui de là seraient portés dans tout le pays. — *Sanctificatio regis...* Hébr.: le sanctuaire du roi. Cette fois, Amasias parlait exactement : le faux sanctuaire de Béthel n'existait que par la volonté des rois d'Israël; c'était leur sanctuaire à eux, et rien de plus. — *Et domus regis.* L'hébreu dit sans article : une maison de royaume (une maison royale).

14-17. Admirable réponse d'Amos. Elle se compose de deux parties : vers. 14-15, le prophète répudie avec une noble vigueur les odieuses insinuations du faux prêtre; vers. 16-17, il lui prédit un châtiment exemplaire. — *Non sum propheta.* En hébreu : *nâbi',* le nom ordinaire des prophètes. Voyez la page 261 du tome IV. *Filius prophetæ* est un hébraïsme qui équivaut à disciple de prophète. Par ces deux assertions, Amos veut dire que rien, dans sa vie antérieure et dans son éducation, ne l'avait préparé à son rôle actuel; il n'avait pas été élevé dans les écoles célèbres où Dieu prenait parfois ses messagers. Voyez I Reg. xix, 18, et le commentaire. — *Armentarius* est la traduction littérale du mot *bôqer,* bouvier; mais la suite du récit (*gregem,* au vers. 15, correspond à l'hébreu *ṣô'n,* qui désigne le petit bétail) montre que ce mot est employé ici dans un sens large. — *Vellicans syco-*



Branche de sycomore chargée de fruits.

15. Et tulit me Dominus cum sequerer gregem, et dixit Dominus ad me : Vade propheta ad populum meum Israel.

16. Et nunc audi verbum Domini : Tu dicis : Non prophetabis super Israel, et non stillabis super domum idoli.

17. Propter hoc hæc dicit Dominus : Uxor tua in civitate fornicabitur, et filii tui et filiæ tuæ in gladio cadent, et humus tua funiculo metietur; et tu in terra polluta morieris, et Israel captivus migrabit de terra sua.

15. Le Seigneur m'a pris lorsque je suivais mon troupeau, et le Seigneur m'a dit : Va comme prophète vers mon peuple d'Israël.

16. Et maintenant écoute la parole du Seigneur : Tu dis : Ne prophétise pas contre Israël, et ne parle pas à la maison de l'idole.

17. A cause de cela, ainsi parle le Seigneur : Ta femme se prostituera dans la ville, tes fils et tes filles périront par l'épée, et ton champ sera partagé au cordeau ; et toi, tu mourras sur une terre impure, et Israël sera emmené captif hors de son pays.

CHAPITRE VIII

1. Hæc ostendit mihi Dominus Deus : et ecce uncinus pomorum.

2. Et dixit : Quid tu vides, Amos? Et dixi : Uncinum pomorum. Et dixit Dominus ad me : Venit finis super populum meum Israel; non adjiciam ultra ut pertranseam eum.

1. Le Seigneur Dieu m'a montré ceci : voici, il y avait un crochet à fruits.

2. Et il me dit : Que vois-tu, Amos? Je répondis : Un crochet à fruits. Et le Seigneur me dit : La fin est venue pour mon peuple d'Israël; je ne continuerai pas à lui pardonner.

---

moros. Petit détail biographique plein d'intérêt. Le sycomore, assez semblable au mûrier, est un bel arbre, commun en Égypte et en Palestine (cf. Ps. LXXVII, 47 ; III Reg. x, 27; Is. IX, 9). « Son fruit, qui naît sur le tronc, non sur les branches, ressemble à la figue pour la forme et pour l'odeur; mais il lui est très inférieur pour la saveur, car il est fade et insipide. » Il ne mûrit pas facilement de lui-même; aussi, pour hâter sa maturation et le rendre plus savoureux, on le pique avec un instrument de fer, quelques jours avant la récolte. C'est précisément cette opération que représente le mot hébreu *bôlês* (celui qui pique; Vulg., *vellicans;* LXX, κνίζων), employé en ce seul endroit. Voyez Pline, *Hist. nat.*, XIII, 14; l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XVII, fig. 3, 4, 6. — *Cum sequerer*... (vers. 15). Amos avait été choisi par Dieu comme Moïse, comme David, au milieu des plus humbles occupations; il ne s'était pas ingéré de lui-même dans son rôle. — *Vade propheta*... Et il est décidé à prophétiser jusqu'au bout, malgré les menaces et les injures.—*Ad populum meum Israel.* Expression pleine de tendresse sur les lèvres du Seigneur : quoique si coupable, Israël était demeuré son peuple. — *Et nunc*... (vers. 16). La conduite d'Amasias méritait une punition sévère; Amos la lui prédit au nom de Dieu. — *Non stillabis* est une expression poétique, synonyme de *non prophetabis*. Comp. Ez. XXI, 2 et Mich. II, 6, 11 (dans le texte original). — *Super domum idoli*. Hébr.: contre la maison d'Isaac. Voyez la note du vers. 9ª. — *Propter hoc*... (vers. 17). La sentence, après l'acte d'accusation. Amasias devait être atteint dans ce qu'il avait de plus cher : dans son honneur (*uxor tua*...), dans ses affections de famille (*filii*... *et filiæ*...), dans ses biens (*humus tua*...) que les vainqueurs se partageront (*funiculo*...), dans sa liberté (*et tu in terra*...). Ce dernier trait marque la déportation dans une contrée païenne, souillée par l'idolâtrie de ses habitants. — A cette prédiction particulière Amos en rattache une autre, générale dans sa teneur, qui concerne tout Israël ; et il le fait dans les termes mêmes qu'Amasias lui avait prêtés en l'accusant auprès du roi : *et Israel captivus*... Comp. le vers. 11.

5° Quatrième vision. VIII, 1-14.

Sans s'inquiéter davantage d'Amasias, Amos reprend le récit de ses visions.

CHAP. VIII. — 1-3. La corbeille de fruits. — *Uncinus.* Le mot hébreu *k'lûb* n'est employé qu'ici et Jer. v, 27, où la Vulgate le traduit par « decipula ». C'était une sorte de panier en branches tressées, servant à diverses fins. — *Pomorum*. Hébr.: *qaïṣ*, les fruits en général. — *Finis.* Le substantif hébreu *qêṣ* forme avec *qaïṣ* un jeu de mots très significatif. Israël est mûr pour le châtiment; sa fin arrivera bientôt. — *Non adjiciam*... Voyez VII, 8, et le commentaire. — *Stridebunt cardines*... : lorsque l'ennemi victorieux ouvrira les portes de vive force, ou qu'il les brisera. L'hébreu a une autre leçon : Les cantiques (*šîrim;* saint Jérôme a traduit comme s'il y avait *ṣîrim*) du temple hurleront. Métaphore extraordinairement énergique. Les chants joyeux qui retentissaient dans les temples des idoles ou dans les palais des riches (car l'hébreu *hêkal* a aussi le sens de palais) seront changés en cris de rage

3. Les gonds du temple grinceront en ce jour-là, dit le Seigneur Dieu; beaucoup mourront, le silence régnera en tous lieux.

4. Écoutez ceci, vous qui écrasez le pauvre, et qui faites périr les indigents du pays;

5. vous qui dites : Quand le mois sera-t-il passé, pour que nous vendions nos marchandises? *quand finira* le sabbat, pour que nous ouvrions nos greniers, que nous diminuions la mesure, que nous augmentions le prix, et que nous pesions dans de fausses balances,

6. et nous achèterons les pauvres pour de l'argent, et les indigents pour des chaussures, et nous vendrons les criblures du blé?

7. Le Seigneur a juré contre l'orgueil de Jacob : Jamais je n'oublierai toutes leurs œuvres.

3. Et stridebunt cardines templi in die illa, dicit Dominus Deus; multi morientur, in omni loco projicietur silentium.

4. Audite hoc, qui conteritis pauperem, et deficere facitis egenos terræ;

5. dicentes : Quando transibit mensis, et venundabimus merces? et sabbatum, et aperiemus frumentum, ut imminuamus mensuram, et augeamus siclum, et supponamus stateras dolosas,

6. ut possideamus in argento egenos, et pauperes pro calceamentis, et quisquilias frumenti vendamus?

7. Juravit Dominus in superbiam Jacob : Si oblitus fuero usque ad finem omnia opera eorum.

---

et de douleur. — *Multi morientur.* Hébr. : Quantité de cadavres! Trait d'un vigoureux réalisme : le pays sera rempli de morts. — *In omni loco... silentium.* D'après la Vulgate, la contrée sera plongée dans le silence, lorsque tous ses habitants auront été tués ou déportés. L'hébreu exprime un autre sens, et continue la description qui précède : En tout lieu il (le Seigneur) a jeté (les cadavres); chut(*hâs*)! Ou bien, en termes généraux : En tout lieu on (les) a jetés; chut! Dans l'impossibilité où l'on sera de donner une sépulture régulière à tant de cadavres, on les jettera pêle-mêle sur le sol. Sur l'interjection *hâs,* si expressive, voyez la note de VI, 11.

4-14. Petit discours rattaché à la quatrième vision. En voici l'analyse succincte : vers. 4-6, nouvelle description de l'iniquité des grands, ou « reproches destinés à justifier l'arrêt définitif » du Seigneur; vers. 7-10, des crimes si noirs ne peuvent demeurer impunis; vers. 11-14, encore le châtiment, envisagé à un autre point de vue. — *Audite hoc...* Formule d'introduction, chère à notre prophète. Cf. III, 1; IV, 1; V, 1. — *Qui conteritis...* Amos reproche encore aux classes supérieures leurs extorsions cruelles. Cf. II, 6-7; III, 10; IV, 1; V, 11-12. Hébr.: Vous qui aspirez après le pauvre; c.-à-d., qui désirez vivement le dépouiller du peu qu'il a. C'est la même pensée, avec une autre image. — *Egenos terræ.* D'après la note marginale de l'hébreu : les doux de la terre. Les humbles et les faibles, qui ne savent ou ne peuvent opposer de résistance à leurs oppresseurs. — *Dicentes* (vers. 5). Le langage de ces persécuteurs va peindre au vif la laideur de leur caractère moral. — *Mensis.* D'après l'hébreu, la nouvelle lune. Ce jour, avec lequel commençait le mois, eut, dès l'origine de la loi mosaïque, un caractère religieux. Cf. Num. XXVIII, 11-15; IV Reg. IV, 23; Is. I, 13, etc. On voit par ce trait qu'il était chômé au temps d'Amos. Les commerçants dont parle le prophète respectaient extérieurement le repos sacré; mais leur amour du lucre et le manque d'un véritable esprit de religion étaient cause qu'ils regardaient ce temps comme perdu et désiraient le voir passer au plus vite (*quando transibit...*), pour reprendre le cours de leurs affaires (*et venundabimus...*). Au lieu de *merces,* l'hébreu dit : du blé. — *Aperiemus frumentum* est une traduction trop littérale. Ouvrir le blé, c'est ouvrir les greniers dans lesquels il était emmagasiné. — Les détails qui suivent montrent de quelle manière ces hommes entendaient le négoce : il consistait à s'enrichir effrontément aux dépens de l'acheteur (*ut imminuamus...*). L'équivalent hébreu de *mensuram* est *'éfah,* l'unité de mesure pour les solides (38 litr. 88). — *Siclum* est un mot calqué sur l'hébreu *šéqel,* qui désignait l'unité de poids chez les anciens Juifs (14 gr. 200). Dans le cas présent, le sicle servait à peser les lingots avec lesquels les acheteurs payaient le blé. Ceux auxquels s'adresse le prophète gagnaient, ou plutôt trompaient, doublement : sur la marchandise, qu'ils diminuaient, et sur le prix, qu'ils augmentaient. Ils employaient en outre des balances fausses (*et supponamus...*), pour se procurer d'autres bénéfices criminels : injustice souvent condamnée par la loi et les prophètes. Cf Lev. XIX, 35-36; Deut. XXV, 15; Mich. VI, 11, etc. — *In argento... pro calceamentis.* Détail semblable à celui de II, 6. Voyez le commentaire. Après avoir frauduleusement dépouillé les petits et les pauvres de tout ce qu'ils possédaient, les mauvais riches les faisaient vendre comme esclaves, pour une misérable dette, et les achetaient eux-mêmes à vil prix. — *Quisquilias...* Encore un trait de leur rapacité sordide. Ils vendaient, très cher évidemment, jusqu'au rebut du blé. — *Juravit...* (vers. 7). L'annonce du châtiment n'étonne point après la description de telles iniquités. — Les mots *superbiam Jacob* ont été employés précédemment (VI, 8) en mauvaise part, pour marquer l'orgueil d'Israël; mais, comme il

8. Numquid super isto non commovebitur terra, et lugebit omnis habitator ejus; et ascendet quasi fluvius universus, et ejicietur, et defluet quasi rivus Ægypti?

9. Et erit in die illa, dicit Dominus Deus, occidet sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis;

10. et convertam festivitates vestras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum; et inducam super omne dorsum vestrum saccum, et super omne caput calvitium, et ponam eam quasi luctum unigeniti, et novissima ejus quasi diem amarum.

11. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram; non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini.

12. Et commovebuntur a mari usque ad mare, et ab aquilone usque ad orientem; circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient.

13. In die illa deficient virgines pulchræ et adolescentes in siti,

8. Est-ce que, à cause de cela, le pays ne sera pas ébranlé, et tous ses habitants ne seront-ils pas dans le deuil? Ne montera-t-il tout entier comme le fleuve? ne s'élèvera-t-il et ne se dissipera-t-il pas comme le fleuve d'Égypte?

9. En ce jour-là, dit le Seigneur Dieu, le soleil se couchera à midi, et je couvrirai la terre de ténèbres au moment de la pleine lumière;

10. je changerai vos fêtes en deuil, et tous vos cantiques en lamentations; je couvrirai de sacs tous les dos, et je rendrai chauves toutes les têtes; je mettrai le pays dans le deuil comme pour un fils unique, et sa fin sera comme un jour amer.

11. Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où j'enverrai la famine dans le pays; non la famine du pain, ni la soif de l'eau, mais celle d'entendre la parole du Seigneur.

12. Et ils seront dans l'agitation d'une mer à l'autre, et de l'aquilon à l'orient; ils courront de tous côtés, cherchant la parole du Seigneur, et ils ne la trouveront pas.

13. En ce jour-là, les belles jeunes filles et les jeunes gens mourront de soif,

---

paraît peu vraisemblable que Jéhovah ait appuyé son serment sur un défaut du peuple, de nombreux exégètes prennent ici cette expression en bonne part : Le Seigneur a juré par l'excellence de Jacob, c.-à-d., par lui-même, puisqu'il était la gloire de la nation théocratique. — *Si oblitus...* Hébraïsme : Je n'oublierai jamais.— *Numquid super...?* L'interrogation donne beaucoup de vigueur à la pensée. Le pronom *isto* est fortement accentué : des péchés si graves. — *Commovebitur terra.* Le pays entier tremblera sous le coup des vengeances divines, et tous ses habitants seront plongés dans le deuil (*lugebit...*). — *Quasi fluvius.* Ce fleuve, nommé *rivus Ægypti* à la ligne suivante, n'est autre que le Nil, aux inondations périodiques duquel Amos fait allusion (*ascendet*). Au lieu de *universis*, il faudrait « universa » au féminin, car ce mot se rapporte à « terra » dans l'hébreu. Le territoire d'Israël sera donc comme en convulsions, à la manière du Nil, qui monte, déborde et rentre dans son lit. — *Ejicietur et defluet.* Hébr. : Il s'élèvera et s'affaissera. — *Et erit...* (vers. 9). Formule qui introduit une nouvelle phase du châtiment. — *Occidet... in meridie.* Emblèmes de grandes calamités. Cf. Job, v, 14; Jer. xv, 9; Mich. III, 6, etc. — *In die luminis.* C.-à-d. : en un jour éclairé par un brillant soleil. — *Convertam... cantica...* (vers. 10). Les joyeux *šîrîm* seront changés en lamentations douloureuses (*qinah;* voyez v, 1, et la note). — *Inducam super...* Autres détails très expressifs, pour compléter le tableau des malheurs qui menacent Israël. Cf. Is. III, 24; Joel, I, 3, 13, etc. — *Luctum unigeniti.* La douleur occasionnée par la mort d'un fils unique est partout proverbiale. Cf. Jer. VI, 26; Zach. II, 10, etc. — *Ecce dies...* (vers. 11). Encore un nouvel aspect de la punition. — *Mittam famem...* Non pas une famine ordinaire, quoique ce soit là un mal énorme pour un peuple (cf. IV, 6-7), mais un supplice plus terrible encore. Les Israélites souhaiteront de recevoir du ciel une parole de consolation, d'espérance, et cette parole ne retentira pas pour eux : *famem audiendi...* Juste punition de l'indifférence qu'ils avaient si souvent manifestée pour les révélations célestes. — *Et commovebuntur...* (vers. 12). Hébr.: Ils seront errants. Détail qui fait ressortir l'intensité de leurs désirs : ils parcourront le pays (et même la terre, selon quelques commentateurs) dans toutes les directions (*a mari...*, de l'est à l'ouest), à la recherche d'une seule parole de Dieu, et ils ne la trouveront pas. — *In die illa...* (vers. 13-14). Autre aspect pathétique de la calamité future : la partie la plus gracieuse et la plus robuste de la population ne sera pas plus épargnée que le reste. — *Qui jurant...* Raison pour laquelle Dieu la frappera ainsi. Le crime de Samarie, ce sont les idoles et spécialement les veaux d'or, dont ces jeunes gens avaient constamment les noms sur



Inondation du Nil. (D'après une photographie.)

14. qui jurant in delicto Samariæ, et dicunt : Vivit Deus tuus, Dan! et vivit via Bersabee! et cadent, et non resurgent ultra.

14. eux qui jurent par le péché de Samarie, et qui disent : Vive ton Dieu, ô Dan! et Vive la voie de Bersabée! et ils tomberont, et ils ne se relèveront plus.

CHAPITRE IX

1. Vidi Dominum stantem super altare, et dixit : Percute cardinem, et commoveantur superliminaria; avaritia enim in capite omnium, et novissimum eorum in gladio interficiam; non erit fuga eis. Fugient, et non salvabitur ex eis qui fugerit.

2. Si descenderint usque ad infernum, inde manus mea educet eos; et si ascenderint usque in cælum, inde detraham eos.

3. Et si absconditi fuerint in vertice Carmeli, inde scrutans auferam eos; et si celaverint se ab oculis meis in profundo maris, ibi mandabo serpenti, et mordebit eos.

4. Et si abierint in captivitatem coram inimicis suis, ibi mandabo gladio, et occidet eos; et ponam oculos meos super eos in malum, et non in bonum.

1. Je vis le Seigneur debout sur l'autel, et il dit : Frappe le gond, et que le haut de la porte soit ébranlé, car ils ont tous l'avarice en tête; je ferai mourir par l'épée *jusqu'au* dernier d'entre eux, nul n'échappera. Ils fuiront, et aucun de ceux qui fuiront ne sera sauvé.

2. S'ils descendent jusqu'aux enfers, ma main les en retirera; et, s'ils montent jusqu'au ciel, je les en ferai tomber.

3. S'ils se cachent au sommet du Carmel, je les y découvrirai et les en tirerai; et s'ils se cachent à mes yeux au plus profond de la mer, là j'ordonnerai au serpent de les mordre.

4. S'ils s'en vont captifs devant leurs ennemis, là j'ordonnerai à l'épée de les tuer; et j'arrêterai mes yeux sur eux, pour leur malheur et non pour leur bien.

---

leurs lèvres. Cf. Os. VIII, 5-6. — *Vivit Deus...* Telle était la formule de leur serment. Le dieu de la ville de Dan, c'était son veau d'or. Cf. III Reg. XII, 29. — *Vivit...* Le mot *via* peut s'entendre soit au propre (le chemin qui menait à Bersabée), soit au moral (le culte idolâtrique qui avait lieu dans cette ville; cf. V, 5). — *Non resurgent...* La ruine sera perpétuelle, de même qu'elle sera totale.

6° Cinquième vision. IX, 1-10.

CHAP. IX. — 1-4. Jéhovah, debout sur l'autel, accomplit son effroyable vengeance. — *Vidi Dominum...* Le récit de cette dernière vision commence par une formule spéciale. Comp. VII, 1, 4, 7; VIII, 1. — *Super altare :* l'autel idolâtrique de Béthel, et non l'autel des holocaustes dans le temple de Jérusalem, puisqu'il n'est question que du royaume du nord dans tout ce passage. Comp. III, 14b, où la destruction de l'autel de Béthel a été déjà prophétisée. — *Percute...* L'ordre s'adresse probablement à quelque ange, exécuteur des jugements divins. Cf. Ex. XII, 23; II Reg. XXIV, 16; IV Reg. XIX, 35, etc. — *Cardinem.* Hébr.: le chapiteau. Expression collective. — *Commoveantur superliminaria.* Le coup est frappé avec une telle violence, que non seulement les colonnes avec leurs chapiteaux, mais les seuils mêmes (ainsi porte l'hébreu), sont ébranlés. Cf. Is. VI, 4. — *Avaritia enim...* D'après la Vulgate, un des motifs du châtiment. Cf. VIII, 4 et ss. Mais l'hébreu a une autre leçon : Brise-les (LXX : διάκοψον) à la tête, eux tous. Le temple, en s'écroulant, comme celui de Dagon sous les efforts de Samson (cf. Jud. XVI, 29-30), écrasera tous les adorateurs qui y seront rassemblés. — *Novissimum eorum...* Hébr.: J'égorgerai leur reste par le glaive. Personne n'échappera donc : pensée qui va être développée en un très beau langage, jusqu'à la fin du vers. 4. — *Non erit fuga...* Cf. II, 14-16. L'hébreu est très énergique; littéralement : « Non fugiet eis fugiens » (ce second participe correspond à *fugerit* de la Vulgate, où la phrase est autrement coupée). — *Si descenderint...* (vers. 2). Des efforts plus considérables que la simple fuite ne procureraient pas le salut à ce peuple condamné par Jéhovah. Le prophète fait cinq hypothèses successives, qui rappellent celles du Ps. CXXXVIII, 8. — *In infernum.* Dans le *š''ôl*, ou séjour des morts, que l'on supposait placé au sein de la terre. — *In cælum :* le plus haut possible, dans une retraite inaccessible aux hommes. — *In vertice Carmeli* (vers. 3). Grâce à ses forêts et à ses cavernes, le Carmel abonde en cachettes. — *Serpenti :* les monstres marins. — *Si... in captivitatem...* (vers. 4). Ceux qui auront échappé au carnage, à la famine, à la peste, et qui seront conduits sains et saufs en captivité sur la terre étrangère ne seront pas à l'abri du malheur. Cf. Deut. XXVIII, 65. — *Ponam oculos...* Jéhovah les regardera pour les maudire, non pour les bénir.

5. Le Seigneur, le Dieu des armées, frappe la terre, et elle se dessèche, et tous ses habitants sont dans le deuil; elle monte tout entière comme le fleuve, et se dissipe comme le fleuve d'Égypte.
6. Il a bâti son trône dans le ciel, et il a fondé sa voûte sur la terre; il appelle les eaux de la mer, et les répand sur la face de la terre : son nom est le Seigneur.
7. N'êtes-vous pas pour moi comme les enfants des Éthiopiens, enfants d'Israël? dit le Seigneur. N'ai-je pas fait monter Israël de l'Égypte, et les Philistins de la Cappadoce, et les Syriens de Cyrène?
8. Voici, les yeux du Seigneur Dieu sont sur le royaume coupable; je le détruirai de dessus la face de la terre; mais je ne détruirai pas entièrement la maison de Jacob, dit le Seigneur.
9. Car voici, je donnerai des ordres, et je secouerai la maison d'Israël parmi toutes les nations, comme le blé est secoué dans un crible, sans qu'il tombe à terre un seul grain.
10. Tous les pécheurs de mon peuple tomberont par l'épée, eux qui disent : Le mal n'approchera pas, et il ne viendra pas sur nous.

5. Et Dominus, Deus exercituum, qui tangit terram, et tabescet, et lugebunt omnes habitantes in ea, et ascendet sicut rivus omnis, et defluet sicut fluvius Ægypti.
6. Qui ædificat in cælo ascensionem suam, et fasciculum suum super terram fundavit; qui vocat aquas maris, et effundit eas super faciem terræ : Dominus nomen ejus.
7. Numquid non ut filii Æthiopum vos estis mihi, filii Israel, ait Dominus? Numquid non Israel ascendere feci de terra Ægypti, et Palæstinos de Cappadocia, et Syros de Cyrene?
8. Ecce oculi Domini Dei super regnum peccans, et conteram illud a facie terræ; verumtamen conterens non conteram domum Jacob, dicit Dominus.
9. Ecce enim mandabo ego, et concutiam in omnibus gentibus domum Israel, sicut concutitur triticum in cribro, et non cadet lapillus super terram.
10. In gladio morientur omnes peccatores populi mei, qui dicunt : Non appropinquabit, et non veniet super nos malum.

5-6. Puissance infinie du Dieu que les Israélites n'ont pas craint d'offenser et d'irriter. Tableau admirable, analogue à ceux qu'Amos a tracés précédemment (IV, 13, et V, 8-9). — *Et tabescet.* Hébr. : Et elle fond (comme de la cire; cf. Ps. XCVI, 5). — *Et lugebunt...* Ce trait et le suivant (*et ascendet...*) sont une reproduction presque littérale de VIII, 8. — *Ædificat... ascensionem...* (vers. 6). Hébr. : Il construit dans le ciel ses degrés. Les régions célestes, que Dieu est censé habiter plus particulièrement, sont comme superposées l'une à l'autre, et elles ont, pour ainsi dire, leurs escaliers qui y conduisent. — *Fasciculum suum.* C.-à-d., la voûte céleste, dont les parties sont si solidement réunies en faisceau. Elle semble reposer de tous côtés sur la terre, aux extrémités de l'horizon. — *Qui vocat...* Répétition de V, 8b.

7-10. Reproches et menaces. — *Numquid non...?* Les Israélites se souvenaient trop de leurs privilèges nationaux, et pas assez de leurs péchés; Jéhovah humilie cet orgueil. En vérité, ils ne valaient pas mieux que les descendants de Cham le maudit (*filii Æthiopum*). — *Numquid non... ascendere...?* Si le Seigneur a accordé une faveur spéciale à la nation théocratique, en la tirant de la servitude égyptienne pour l'installer dans la Terre promise, il a également béni les migrations des autres peuples. — *Palæstinos.* Hébr. : *P'lištîm*, les Philistins. — *De Cappadocia.* Hébr. : de *Kaftor;* nom qui désigne très probablement l'île de Crète. Cf. Gen. X, 14; Deut. II, 23; Jer. XLVII, 4, et la note. Les LXX, le Targum et le syriaque le traduisent aussi par Cappadoce. — *De Cyrene.* Hébr. : de *Qir*. Voyez I, 5, et la note. — *Oculi... super...* (vers. 8). Attitude menaçante. Comp. le vers. 4b. — Le *regnum peccans* est celui des dix tribus, qui « avait été fondé sur la révolte et qui était maintenu par les pratiques idolâtriques ». Cf. III Reg. XIV, 16; XVI, 26, 33, etc. — La justice de Dieu réclame qu'il soit brisé, anéanti : *conteram illud.* Hébr. : Je l'exterminerai. Cependant le Seigneur établit ici une distinction importante : la race de Jacob, à laquelle appartient le royaume rebelle, ne doit pas être elle-même extirpée, car elle avait reçu des promesses éternelles (*non conteram domum...*). — *Ecce... ego...* De quelle manière le Seigneur exécutera sa menace (vers. 9-10). — *Concutiam sicut...* Hébr.: Je secouerai... comme on secoue... Image très expressive, pour marquer la dispersion produite par l'exil. Cf. Lev. XXVIII, 33; Deut. XXVIII, 64; Os. IX, 17. — *Non cadet lapillus.* C.-à-d. : Il ne tombera pas un seul grain de blé. Détail consolant, pour conclure ce sombre tableau: le royaume d'Israël périra en tant que royaume, et ses habitants seront déportés parmi les peuples païens; mais la semence survivra, toute féconde. — *Qui dicunt : Non...* Folle sécurité des coupables, malgré les avertissements réitérés des messagers divins. Cf. VI, 1 et ss.

7° Le rétablissement de la théocratie et l'âge d'or messianique. IX, 11-15.

Dans les écrits des prophètes, Dieu associe

11. In die illa suscitabo tabernaculum David, quod cecidit; et reædificabo aperturas murorum ejus, et ea quæ corruerant instaurabo, et reædificabo illud sicut in diebus antiquis;

12. ut possideant reliquias Idumææ, et omnes nationes, eo quod invocatum sit nomen meum super eos, dicit Dominus faciens hæc.

13. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et comprehendet arator messorem, et calcator uvæ mittentem semen; et stillabunt montes dulcedinem, et omnes colles culti erunt.

14. Et convertam captivitatem populi mei Israel; et ædificabunt civitates desertas, et inhabitabunt; et plantabunt vineas, et bibent vinum earum; et facient hortos, et comedent fructus eorum.

15. Et plantabo eos super humum suam, et non evellam eos ultra de terra sua, quam dedi eis, dicit Dominus Deus tuus.

11. En ce jour-là, je relèverai la tente de David, qui est tombée; je réparerai les brèches de ses murs, et je rebâtirai ce qui était tombé, et je la rétablirai comme aux jours anciens;

12. afin qu'ils possèdent les restes de l'Idumée et toutes les nations, parce que mon nom a été invoqué sur eux, dit le Seigneur, qui fera ces choses.

13. Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où le laboureur suivra de près le moissonneur, *où* celui qui foule les raisins *suivra* celui qui répand la semence; les montagnes feront couler la douceur, et toutes les collines seront cultivées.

14. Je ramènerai les captifs de mon peuple Israël; ils rebâtiront les villes désertes, et ils les habiteront; ils planteront des vignes, et ils en boiront le vin; ils feront des jardins, et ils en mangeront les fruits.

15. Je les planterai dans leur terre, et je ne les arracherai plus à l'avenir du pays que je leur ai donné, dit le Seigneur ton Dieu.

---

souvent à ses menaces les plus sévères les promesses d'avenir les plus brillantes, et c'est ici le cas. Cf. Os. I, 10-11; II, 18-24, etc.

11-12. La tente de David sera rétablie et l'édifice théocratique reconstruit, les nations païennes seront incorporées au peuple de Jéhovah. — *In die illa :* à une date beaucoup plus tardive que l'exécution de la sentence; mais Amos rattache l'une à l'autre ces deux époques, en vertu du « raccourci en perspective », qui n'est pas moins fréquent chez les prophètes que chez les peintres. — L'expression *tabernaculum David* a été choisie à dessein, pour montrer que la royauté légitime, avant d'être rétablie, devait être réduite à la condition la plus humble. Cf. Is. XI, 1. — *Aperturas.* Comparaison du même genre : les brèches de cet édifice à demi ruiné. — *Sicut in diebus... :* comme à l'époque la plus brillante de son histoire, sous David et Salomon. Le Messie, glorieux rejeton de David, devait opérer cette merveilleuse restauration, mais d'une manière idéale et supérieure. — *Ut possideant...* (vers. 12). Le nouvel Israël, gouverné par le nouveau David, s'emparera du territoire de tous ses anciens ennemis. L'Idumée reçoit une mention spéciale, à cause de sa haine invétérée contre le peuple de Dieu. Cf. I, 12. Elle aussi, elle sera en partie préservée, et ses restes seront incorporés à ceux des Juifs. Il en sera de même des restes des autres nations païennes : *et omnes...* C'est la future catholicité de l'Église du Christ qui est prédite sous cette figure. Au concile de Jérusalem (Act. XV, 15-17), saint Jacques cita ces lignes, d'après la traduction des LXX, pour affirmer qu'elles s'étaient accomplies par la conversion des païens. — *Eo quod invocatum...* Manière de dire que les Gentils faisaient désormais partie du peuple de Jéhovah. Cf. Is. XLIV, 5. — *Dicit... faciens...* Parole qui met sur cet oracle le sceau de la véracité et de la toute-puissance de Dieu.

13-15. L'âge d'or messianique. En effet, si quelques détails de cette belle description se sont réalisés pour les Juifs après la fin de la captivité de Babylone, la prospérité qu'elle annonce ne peut convenir qu'à l'Israël spirituel, à l'Église du Christ. — *Ecce dies...* Transition à cette dernière partie de la promesse. — *Comprehendet arator...* Hébr. : Le laboureur s'approchera du moissonneur. Langage très poétique, pour dire que le pays sera d'une étonnante fécondité : la moisson suivra presque immédiatement le labour, et les vendanges se prolongeront jusqu'aux semailles. Comp. Lev. XXVI, 3, 5. — *Stillabunt montes...* Emprunt fait à Joël, III, 8 (voyez la note). — *Omnes colles culti.* De même les Septante et le chaldéen. D'après l'hébreu : Toutes les collines se fondront; c.-à-d., feront couler à flots le lait, le vin, etc. — *Convertam captivitatem...* (vers. 14). Après son long exil (cf. IV, 3; V, 27; VI, 7, etc.), Israël sera réinstallé en Palestine, où il sera heureux et prospère. L'ère messianique est très souvent associée, dans la Bible, à la fin de la captivité. — Ce rétablissement sera perpétuel (vers. 15) : *plantabo..., et non evellam...* La nouvelle théocratie n'aura donc pas de fin. Admirable conclusion du livre d'Amos.

LE LIVRE D'ABDIAS

INTRODUCTION

1° *La personne du prophète* nous est à peu près totalement inconnue, faute de documents historiques. Son nom hébreu, *'Obadyah,* dérive de deux mots (*'ébed Yah*) qui signifient : Serviteur de Jéhovah. La forme latine la plus habituelle est celle que nous lisons dans la Vulgate; mais on trouve aussi, dans les anciens écrits, les formes « Obdia, Obadia, Obdias, Obedia ». On lit de même, dans les manuscrits des LXX, tantôt 'Οϐδίας, tantôt 'Αϐδίας. Ce nom était relativement commun chez les Juifs, sans doute à cause de sa belle signification [1]. On le trouve au moins onze fois dans les listes généalogiques de la Bible, aux époques les plus diverses de l'histoire juive [2], sans parler du pieux intendant d'Achab, qui sauva la vie à cent prophètes que ce prince impie voulait mettre à mort [3]. Les tentatives que l'on a faites parfois, dans les temps anciens et de nos jours, pour identifier notre petit prophète à tel ou tel de ses homonymes, sont sans fondement sérieux. On peut tout au plus supposer qu'il appartenait au royaume de Juda, parce qu'il s'occupe surtout de Jérusalem.

2° *L'époque* à laquelle il vivait a occasionné des discussions sans fin. Elle est « très difficile à déterminer. Les uns regardent Abdias comme le plus ancien des petits prophètes, les autres le font vivre du temps de la captivité. La brièveté de sa prophétie, qui non seulement n'a point de titre [4], mais ne renferme aucune allusion assez précise, explique ces divergences si considérables entre les savants. On peut néanmoins, sans affirmer le fait comme certain, regarder le prophète Abdias comme le plus ancien de tous ceux dont les écrits nous ont été conservés. — 1. Il existe entre sa prophétie et celle de Jérémie contre l'Idumée [5] une très grande ressemblance; elle est poussée à un tel point, qu'on est obligé d'admettre que l'un des deux a eu sous les yeux l'œuvre de l'autre, et tout porte à croire que c'est Jérémie qui a imité Abdias [6]. Le petit prophète a donc prophétisé avant le grand. Mais combien de temps auparavant? Il est impossible de donner à cette question une réponse certaine. Abdias reproche aux Iduméens d'avoir applaudi

---

[1] Pour un motif semblable, de nombreux mahométans sont nommés *Abdallah,* serviteur de Dieu.

[2] Cf. I Par. III, 21; VII, 3; VIII, 38; IX, 16, 44; XXVII, 19; II Par. XVII, 7; XXXIV, 12; Esdr. VIII, 9; Neh. X, 5 et XII, 25.

[3] III Reg. XVIII, 3-4. Voyez aussi IV Reg. I, 13-16.

[4] A part les deux mots « Visio Abdiæ ».

[5] Cf. Jer. XLIX, 7-22.

[6] Ce fait est aujourd'hui presque unanimement admis par les critiques. Voyez le *Man. bibl.,* t. II, n. 1085, note 2.

aux malheurs de Juda, lors de la prise de Jérusalem par des étrangers [1]; seulement, il ne nous dit pas quels étaient ces étrangers. De là la difficulté. Jérusalem, avant d'être détruite par Nabuchodonosor, avait été prise et pillée cinq fois depuis qu'elle était devenue capitale : 1° par le roi d'Égypte, Sésac, sous Roboam [2]; 2° par les Philistins et les Arabes, sous Joram [3]; 3° par le roi Joas d'Israël, sous Amasias [4]; 4° par les Chaldéens, sous Joakim [5]; et 5° sous Jéchonias [6]. Abdias ne peut parler de la première prise de Jérusalem, par Sésac, car les Iduméens étaient alors soumis au royaume de Juda. Il ne peut pas davantage faire allusion à la quatrième et à la cinquième, qui sont contemporaines de Jérémie; non plus qu'à la troisième, puisqu'il dit expressément que la capitale de la Judée fut alors ravagée par des étrangers, ce qui ne saurait s'appliquer aux Israélites du nord, mais convient parfaitement aux Arabes, et surtout aux Philistins, dont les Septante traduisent généralement le nom par ἀλλοφύλοι, étrangers [7]. C'est donc du temps de Joram [8] qu'a vécu et qu'a prophétisé Abdias, à l'époque où les Iduméens secouèrent le joug du roi de Juda [9], et où ils applaudirent aux ravages des Philistins et des Arabes de l'Arabie Pétrée [10]. — 2. Nous arrivons à la même conclusion en comparant la prophétie d'Abdias avec celle de Joël. Les rapports entre ces deux écrivains sacrés sont généralement admis. Joël, malgré son originalité incontestable, a imité Abdias [11], de même qu'Abdias a imité les prophéties de Balaam en quelques points [12]. ... Abdias doit donc dater de la fin du règne de Joram [13]. »

3° Le *style* d'Abdias accuse aussi une assez haute antiquité. « Il est vigoureux, serré, presque dur; on n'y trouve pas un seul mot qui fasse penser à une époque récente [14]. » « Le langage du prophète retentit comme s'il sortait des fentes d'un rocher; sa parole est pleine d'âpreté; nous ne trouvons en lui aucune fleur d'expression, aucun ornement d'exposition. On dirait qu'il a taillé ses prédictions dans les pierres de Séla [15]. » Il est néanmoins très poétique, très vivant.

4° *Le sujet et la division du livre.* — Ce livre, le plus petit de tous ceux de l'Ancien Testament, a pour objet direct et immédiat les relations de l'Idumée avec le peuple de Dieu. Il commence par la proclamation de la ruine prochaine des Iduméens, que Jéhovah saura bien atteindre, malgré la force de leurs citadelles bâties sur les rochers. Il indique ensuite la cause de ce sort rigoureux : c'est l'indigne conduite des descendants d'Esaü à l'égard des Israélites leurs frères, tandis que ceux-ci étaient outragés par de cruels vainqueurs; bien loin de venir alors en aide aux Hébreux, les Iduméens s'étaient lâchement associés à leurs ennemis pour piller Jérusalem. Mais, continue Abdias, le jour du Seigneur est proche; Dieu se vengera lui-même et vengera Israël, en frappant soit les Iduméens, soit les autres nations païennes. Les Israélites, au contraire, seront bénis; ils s'empareront du territoire de leurs oppresseurs, puis Jéhovah régnera glorieusement et à jamais dans Sion.

Ainsi donc, trois parties dans cet oracle : 1° le décret terrible et immuable de Jéhovah contre l'Idumée, vers. 1-9; 2° le motif de ce décret, vers. 10-16; 3° la merveilleuse délivrance de Sion, vers. 17-21.

---

[1] Abd., 11-14.
[2] Cf. III Reg. XIV, 25.
[3] II Par. XXI, 16.
[4] IV Reg. XIV, 13.
[5] IV Reg. XXIV, 1.
[6] IV Reg. XXIV, 10.
[7] Comp. Abd. 11 et 19, dans cette version.
[8] Entre les années 889 et 885 avant J.-C.
[9] Cf. IV Reg. VIII, 20-22; II Par. XXI, 8-10.
[10] Cf. II Par. XXI, 17.
[11] Cf. Joel, II, 32, et Abd. 17. Comp. aussi Joel, III, 3, et Abd. 11; Joel, III, 4-7, et Abd. 15; Joel, III, 14, et Abd. 15; Joel, III, 17, et Abd. 17; Joel, III, 10, et Abd. 10.
[12] Cf. Num. XXIV, 18, 21, et Abd. 4, 18 et s.
[13] *Man. bibl.*, t. II, n. 1085.
[14] Dr Schegg.
[15] La capitale de l'Idumée.

Si l'Idumée est, comme nous l'avons dit, l'objet direct de la prophétie d'Abdias, elle n'en est pas l'objet total, qui épuise à lui seul la pensée. Après l'avoir prise pour point de départ, Abdias s'élance sur les ailes de l'inspiration, et gagne les hauteurs de l'ère messianique, qui est évidemment décrite dans les derniers versets. Pour lui, la ruine d'Édom n'est pas seulement un fait spécial, isolé; ce jugement de Dieu contre une nation coupable est, à ses yeux, comme un acte préliminaire du jugement général de tous les peuples [1]. La ruine des Iduméens représente donc pour lui celle de tous les ennemis de la vraie religion, de même que le rétablissement des Israélites en Palestine, après leur défaite, est le type de l'installation finale du royaume de Jéhovah sur toute la terre [2].

---

[1] Comp. les vers. 15-16.

[2] Pour les commentateurs catholiques, voyez la p. 339, n. 1. Deux ouvrages spéciaux sont à signaler : Ad. Johannes, *Kommentar zu der Weissagung des Propheten Obadja* (Wurtzbourg, 1886); N. Peters, *die Prophetie Obadjahs untersucht und erklært* (Paderborn, 1892).

ABDIAS

1. Visio Abdiæ. Hæc dicit Dominus Deus ad Edom : Auditum audivimus a Domino; et legatum ad gentes misit : Surgite, et consurgamus adversus eum in prælium.

2. Ecce parvulum dedi te in gentibus, contemptibilis tu es valde.

3. Superbia cordis tui extulit te, habitantem in scissuris petrarum, exaltantem solium tuum, qui dicis in corde tuo : Quis detrahet me in terram?

1. Vision d'Abdias. Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Édom : Nous avons entendu une nouvelle de la part du Seigneur; il a envoyé un message aux nations : Levez-vous, levons-nous ensemble contre lui pour le combattre.

2. Voici, je t'ai rendu petit parmi les nations; tu es tout à fait méprisable.

3. L'orgueil de ton cœur t'a élevé, toi qui habites dans les fentes des rochers, qui as dressé ton trône dans les lieux élevés, toi qui dis en ton cœur : Qui me fera tomber à terre?

1° Le titre. Vers. 1ᵃ. — *Visio.* Hébr. : *hazôn;* c.-à-d., vision prophétique. Cf. Is. I, 1, et la note. « De même que la prophétie est appelée la parole, parce que Dieu parlait intérieurement à ses prophètes, de même elle reçoit aussi le nom de vision, parce que les prophètes voyaient, avec les yeux de l'esprit et par la lumière dont ils étaient éclairés, ce que Dieu voulait leur faire connaître. » (Ribera.) — *Abdiæ.* Voyez l'Introd., p. 443.

2° Première partie de l'oracle : la sentence du Seigneur contre les Iduméens. Versets 1ᵇ-9.

1ᵇ-2. Le thème : l'Idumée sera profondément humiliée. — *Hæc dicit...* Petite formule d'introduction, qui sert de développement aux mots « Visio Abdiæ ». — *Ad Edom.* Mieux : au sujet d'Édom; car ce n'est pas à l'Idumée que Dieu s'adresse tout d'abord. — *Auditum audivimus.* Hébraïsme : une nouvelle nous est parvenue. Cf. Is. LIII, 9. C'est Abdias qui profère ces paroles, en son nom et en celui de ses compatriotes. — *A Domino.* La source divine de ce message. — *Legatum... misit.* Hébr. : Un envoyé a été envoyé. Non que le Seigneur ait réellement envoyé un messager aux païens d'alentour, pour les soulever contre l'Idumée; c'est là une manière poétique de marquer le « furor bellicus » suscité par Dieu dans le cœur des ennemis d'Édom. — *Consurgamus.* Réponse des nations à cette invitation pressante. — *Contra eum.* L'Idumée n'est pas nommée directement; mais il est évident qu'il s'agit d'elle, d'après le contexte. — *Ecce parvulum...* (vers. 2). Le verbe *dedi* est un prétérit prophétique, qui donne comme un fait acquis la défaite et l'humiliation des Iduméens dans la guerre dont ils sont menacés.

3-9. Développement du thème. « Édom met sa confiance dans sa forte position au milieu des rochers (vers. 3-4), dans ses alliés (vers. 7), enfin dans ses sages et ses hommes de guerre (versets 8-9); mais il s'abuse : tous ces appuis lui feront défaut l'un après l'autre. » — *Superbia cordis...* Orgueil effréné, qui sera châtié par l'effondrement total du pays. — *Extulit te.* Saint Jérôme a lu *nâśâ'*, lever, élever (de même les LXX). L'hébreu a *nâšâ'*, tromper : Ton orgueil t'a trompé. Le Targum et le syriaque ont suivi cette leçon. — *Habitantem in scissuris...* Ce trait et les suivants sont en parfaite harmonie avec l'état géographique et archéologique de la contrée, qui consiste tout entière en montagnes et en rochers presque inaccessibles, munis de cavernes naturelles ou artificielles qui servaient de demeures à la population. Voyez Chauvet et Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, t. III, Syrie et Palestine, Paris, 1881, p. 48 et ss. — Au lieu du pluriel *petrarum*, l'hébreu emploie le singulier, *sélâ'*, et tout porte à croire que ce mot désigne ici la capitale de l'Idumée, dont tel était

4. Quand tu t'élèverais comme l'aigle, et que tu placerais ton nid parmi les astres, je t'arracherai de là, dit le Seigneur.
5. Si des voleurs, si des brigands étaient entrés chez toi pendant la nuit, comme tu aurais été réduit au silence! Ne se seraient-ils pas contentés de prendre ce qui leur aurait convenu? Si des vendangeurs étaient entrés chez toi, ne t'auraient-ils pas laissé au moins une grappe de raisin?
6. Comme ils ont fouillé Esaü! Ils ont cherché dans ses endroits les plus cachés.
7. Ils t'ont chassé jusqu'à la frontière, tous tes alliés se sont joués de toi, tes amis se sont élevés contre toi; ceux qui mangent avec toi t'ont dressé des embûches; il n'y a pas de prudence en lui.
8. Est-ce que, en ce jour-là, dit le Seigneur, je ne ferai pas disparaître les sages de l'Idumée, et la prudence de la montagne d'Ésaü?
9. Tes braves du midi craindront que les hommes périssent jusqu'au dernier sur la montagne d'Ésaü.

4. Si exaltatus fueris ut aquila, et si inter sidera posueris nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.
5. Si fures introissent ad te, si latrones per noctem, quomodo conticuisses! Nonne furati essent sufficientia sibi? Si vindemiatores introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent tibi?
6. Quomodo scrutati sunt Esau! Investigaverunt abscondita ejus.
7. Usque ad terminum emiserunt te, omnes viri fœderis tui illuserunt tibi, invaluerunt adversum te viri pacis tuæ; qui comedunt tecum ponent insidias subter te; non est prudentia in eo.
8. Numquid non in die illa, dicit Dominus, perdam sapientes de Idumæa, et prudentiam de monte Esau?
9. Et timebunt fortes tui a meridie, ut intereat vir de monte Esau.

---

le nom (Pétra chez les Latins; *Atl. géogr.*, pl. V). *Exaltantem solium...* Hébr.: La hauteur (est) son habitation. — *Si exaltatus...* (vers. 4). Alors même que les citadelles iduméennes sembleraient encore plus inaccessibles (*ut aquila, inter sidera... nidum;* hyperboles pittoresques), Dieu saura les atteindre et les renverser. — *Si fures...* (verset 5). Deux comparaisons dramatiques font ressortir l'affreuse condition à laquelle Édom sera réduit par les jugements divins. La première est celle des voleurs, qui, malgré leur amour du butin, ne saccagent pas absolument tout dans une maison, mais y laissent ce qui n'a pas de valeur pour eux (*nonne... sufficientia...*). — *Quomodo conticuisses.* D'après l'hébreu: Comme tu serais dévasté! — *Si vindemiatores...* Seconde comparaison, empruntée aux vendanges. — *Numquid* a le sens de « nonne ». Les vendangeurs, même les plus attentifs, oublient toujours quelques grappes de raisin cachées par le feuillage. — *Quomodo...* (vers. 6). Comme c'est Dieu lui-même qui châtiera l'Idumée, il la ravagera totalement. Le verbe *scrutati sunt* exprime fort bien cette pensée. — *Esau* était le nom patronymique des Iduméens. Cf. Gen. XXXVI, 1 et ss. — *Abscondita ejus:* ses cachettes les plus secrètes, ses trésors les mieux dissimulés. Il y avait de grandes richesses à Pétra, qui était une station commerciale entre la Syrie et l'Arabie. Cf. Diodore de Sicile, XIX, 95. — *Usque ad terminos...* (vers. 7). Les Iduméens, pressés par l'ennemi, envoient des ambassadeurs à leurs confédérés du voisinage (*viri fœderis...*), pour les prier de les secourir; mais ceux-ci refusent et font reconduire ignominieusement les ambassadeurs à la frontière. — *Viri pacis...* Hébraïsme: tes amis. — *Invaluerunt...* Ils se sont joints aux adversaires de l'Idumée pour l'attaquer et la ravager. — *Qui comedunt tecum.* Expression qui désigne les amis les plus intimes. Cf. Ps. XL, 10, et la note. Dans l'hébreu, le participe *'oklê* (ceux qui mangent) doit avoir été omis devant *laḥm'ka* (ton pain). — *Non est prudentia...* Transition à l'idée qui suit. Ainsi abandonnés, les Iduméens n'auront d'autre ressource que leur propre sagesse; mais elle disparaîtra elle-même. — *Perdam sapientes...* (verset 8). Selon l'antique adage: « Quos vult perdere, Deus dementat. » Cf. Is. XIX, 11 et ss. Dans l'antiquité, le pays d'Édom était renommé pour ses sages. Cf. Jer. XLIX, 7; Bar. III, 22, etc. Le Seigneur les leur enlèvera au jour de ses vengeances, et de ce côté non plus les Iduméens ne pourront attendre aucun secours. — *Et timebunt...* (vers. 9). Leurs guerriers eux-mêmes, consternés et effrayés, seront incapables de leur venir en aide. — *A meridie.* Circonstance qui met en saillie l'étendue de leur effroi: ils auront peur en plein midi. L'hébreu a une autre leçon: (Tes héros seront consternés), ô Théman. *Têmân* est certainement ici un nom propre, qui représente la partie méridionale de l'Idumée. Cf. Job, II, 1, et la note; Am. I, 12, etc. — *Ut intereat.* Hébr.: De sorte que les hommes (*vir* est collectif) soient exterminés de la montagne d'Ésaü.

10. Propter interfectionem, et propter iniquitatem in fratrem tuum Jacob, operiet te confusio, et peribis in æternum.

11. In die cum stares adversus eum, quando capiebant alieni exercitum ejus, et extranei ingrediebantur portas ejus, et super Jerusalem mittebant sortem, tu quoque eras quasi unus ex eis.

12. Et non despicies in die fratris tui, in die peregrinationis ejus, et non lætaberis super filios Juda in die perditionis eorum, et non magnificabis os tuum in die angustiæ.

13. Neque ingredieris portam populi mei in die ruinæ eorum; neque despicies et tu in malis ejus in die vastitatis illius; et non emitteris adversus exercitum ejus in die vastitatis illius.

14. Neque stabis in exitibus ut interficias eos qui fugerint, et non concludes reliquos ejus in die tribulationis.

15. Quoniam juxta est dies Domini

10. A cause des meurtres et de l'injustice commis contre ton frère Jacob, la honte te couvrira, et tu périras pour toujours.

11. Le jour où tu te tenais contre lui, lorsque des étrangers faisaient son armée captive, et que des étrangers entraient dans ses portes, et qu'ils jetaient le sort sur Jérusalem, toi aussi tu étais comme l'un d'eux.

12. Ne te moque pas, au jour de ton frère, au jour de sa déportation, et ne te réjouis pas au sujet des enfants de Juda au jour de leur perte, et n'ouvre pas une grande bouche au jour de leur angoisse.

13. N'entre point par les portes de mon peuple au jour de sa ruine; ne le méprise pas, toi non plus, au jour de sa dévastation, et ne t'élance pas contre son armée au jour de sa dévastation.

14. Ne te tiens pas sur les chemins pour tuer ceux qui fuiront, et n'enveloppe pas ses restes au jour de la tribulation.

15. Car le jour du Seigneur est proche

2° Seconde partie de l'oracle : motif de ce châtiment effroyable. Vers. 10-16.

« La scène change. Une autre peinture de violence et de cruauté se dresse devant les yeux du prophète. » Cette fois, les Iduméens sont les bourreaux, et les Israélites lui servent de victime.

10. Le thème. — *Propter interfectionem.* Dans la Vulgate ces mots se rattachent à « in fratrem tuum »; dans l'hébreu ils dépendent encore du verset 9 : (Afin que les hommes soient exterminés...) dans le carnage. — *Propter iniquitatem.* Hébr.: à cause de la violence. — *In fratrem... Jacob.* Sur cette fraternité très réelle, voyez Am. I, 12, et la note. — *Operiet te...* La honte l'enveloppera entièrement, comme un manteau. — *Peribis in æternum.* La ruine sera donc complète et irréparable. Voyez, dans Malachie, I, 4, un vigoureux petit commentaire de cette menace.

11-14. Développement du thème : conduite barbare et dénaturée des Iduméens à l'égard des Hébreux, alors que ceux-ci se trouvaient dans une grande détresse. — *In die...* Le verset 11 cite le fait d'une manière générale; les suivants donnent les détails. Toute la description est remarquable. — *Cum stares.* Ce verbe a ici le sens de prendre une position hostile. — *Quando.* L'hébreu dit encore : « In die. » — *Alieni.* Selon l'opinion la plus probable, les Philistins et les Arabes. Voyez l'Introduction, p. 444. — *Exercitum ejus.* L'hébreu *ḥêl* a plutôt en cet endroit la signification de richesse. Cf. Prov. III, 29; Ps. XLIX, 11; Ez. XXVI, 12 (d'après le texte original). — *Portas ejus:* les portes de Jérusalem, forcées par l'ennemi. — *Mittebant sortem.* Les dépouilles de guerre étaient divisées en portions à peu près égales, dont chacune était assignée par le sort à l'un des guerriers vainqueurs. Cf. II Par. XXI, 17; Joel, III, 1, etc. — *Tu quoque...* Apostrophe d'une grande énergie. — *Non despicies...* (vers. 12). Dans l'hébreu, ce verbe et les suivants, jusqu'à la fin du vers. 14, sont à l'impératif : Ne fais pas ceci et cela. Exhortation évidemment ironique, puisque déjà les Iduméens avaient agi en sens contraire. C'est une manière très vigoureuse de leur reprocher leurs crimes. Au lieu de « non despicies », l'hébreu a : Ne vois pas; c.-à-d., ne regarde pas avec joie. De même au vers. 13ᵇ. Cf. Ps. XXII, 18; LIV, 9; CXII, 8; Mich. VII, 10, etc. — *In die fratris...:* au jour de son malheur, comme il est répété ensuite à sept reprises, sous des formes légèrement variées et d'une façon très saisissante. — *Peregrinationis ejus :* de sa déportation. Comp. le vers. 14ᵇ. Hébr. : (Au jour) de son infortune. — *Magnificabis os...* Geste de mépris et de joie railleuse. Cf. Job, XIX, 5; Ps. XXI, 8; Is. LVII, 4, etc. — *Ne ingredieris...* (vers. 13) : pour prendre part au pillage. Comp. le vers. 11. — *Non emitteris...* Dans le sens d'entrer en campagne. Variante dans l'hébreu : Ne lance pas (ta main) contre ses richesses (*ḥêl*, comme au vers. 11). — *Neque... in exitibus...* (vers. 14). C'est le comble de la perfidie et de la cruauté : les Iduméens s'étaient postés aux carrefours des routes, pour arrêter les Israélites fugitifs, les massacrer ou les livrer aux vainqueurs. — *Non concludes reliquos...* Ils avaient fait un grand nombre de captifs.

15-16. La divine rétribution. — *Juxta est dies...* Comme il a été dit dans l'Introd., p. 445, il

pour toutes les nations : comme tu as fait on te fera; *Dieu* fera retomber tes œuvres sur ta tête.

16. Car, comme vous avez bu sur ma montagne sainte, ainsi toutes les nations boiront sans cesse; elles boiront et elles avaleront, et elles seront comme si elles n'avaient jamais été.

17. Mais sur la montagne de Sion sera le salut, et elle sera sainte; et la maison de Jacob possédera ceux qui l'avaient possédée.

18. La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Ésaü une paille sèche; et elle sera embrasée par elles, et elles la dévoreront, et il ne restera rien de la maison d'Ésaü, car le Seigneur a parlé.

19. Ceux du midi hériteront de la montagne d'Ésaü, et ceux de la plaine,

super omnes gentes : sicut fecisti, fiet tibi; retributionem tuam convertet in caput tuum.

16. Quomodo enim bibistis super montem sanctum meum, bibent omnes gentes jugiter; et bibent, et absorbebunt, et erunt quasi non sint.

17. Et in monte Sion erit salvatio, et erit sanctus; et possidebit domus Jacob eos qui se possederant.

18. Et erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esau stipula; et succendentur in eis, et devorabunt eos, et non erunt reliquiæ domus Esau, quia Dominus locutus est.

19. Et hereditabunt hi qui ad austrum sunt, montem Esau, et qui in campestri-

---

existe une connexion intime entre les divers jugements de Dieu; celui qui frappera les Iduméens rappelle d'autant plus aisément au prophète le châtiment des autres nations païennes, que plusieurs d'entre elles avaient pris part à leur crime. Cf. Joel, III, 1 et ss. — *Sicut fecisti, fiet...* Le talion pour Édom. — *Convertet.* C'est Dieu qui est le sujet de ce verbe. Dans l'hébreu : Ta rétribution reviendra sur ta tête. Comme une flèche lancée en l'air, qui retomberait sur l'archer. — *Quomodo enim...* (vers. 16). Le talion pour les autres peuples païens. — *Bibistis super...* Ils avaient profané le temple (*montem sanctum...*, le Moria; *Atl. géogr.*, pl. XIV) par des orgies sacrilèges, à la suite de leur victoire. — *Bibent.* Ils devront vider, et jusqu'à la lie (*absorbebunt*), la coupe de la colère divine. Sur cette métaphore, comp. Ps. LXXIV, 9; Is. XIX, 14; Jer. XXV, 16, 26; Zach. XII, 2-3, etc. — *Quasi non sint.* Leur ruine sera complète.

3° Troisième partie de l'oracle : le merveilleux rétablissement d'Israël. Vers. 17-21.

Magnifique tableau, qui contraste avec celui de la ruine de l'Idumée. « Israël rentrera dans ses possessions (vers. 17), triomphera de ses anciens ennemis (vers. 18), s'étendra dans toutes les directions (vers. 19-20), jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit établi dans le monde entier (vers. 20). »

17. Le thème. — *In... Sion... salvatio.* Cf. Joel, II, 32; III, 17. D'après l'hébreu : Il y aura... une délivrance. « Durant cette tempête du jugement, déchaînée sur le monde, où sera l'arche de salut? A Jérusalem, la capitale du royaume théocratique. » — *Erit sanctus.* L'hébreu a l'abstrait : Et il sera sainteté; c.-à-d., un sanctuaire inaccessible aux ennemis de Jéhovah, une sûre retraite pour ses amis. — *Eos qui se possederant.* Les Israélites subjugueront à leur tour leurs vainqueurs d'autrefois, qui les avaient injustement dépouillés. D'après l'hébreu : La maison de Jacob possédera leurs possessions (de ses adversaires).

18. Les Israélites font la conquête de l'Idumée. — *Domus Jacob... et... Joseph* (vers. 18). C'est la nation théocratique dans sa totalité qui est représentée par ces deux noms, dont le premier désigne le royaume de Juda, tandis que le second représente le royaume schismatique du nord. Cf. Ps. LXXVI, 16; LXXIX, 2; LXXX, 5-6; Os. II, 2, etc. Après s'être reconstituée dans une parfaite unité, et avoir repris à ses ennemis son ancien domaine, elle s'élancera elle-même à la conquête de leur propre territoire. — *Ignis, flamma.* Métaphores expressives, surtout à côté de la suivante, *stipula* (hébr. : *qâš*, la balle légère qui enveloppe les grains des céréales, et qui prend feu en un instant. Cf. Is. V, 24, etc.). La maison d'Ésaü ne pourra donc pas échapper à sa destinée terrible. — Les verbes *succendentur* et *devorabunt* ont pour sujet les mots « domus Jacob » et « domus Joseph ». Les pronoms *eis* et *eos* représentent les Iduméens. — *Non erunt reliquiæ.* Ce châtiment d'Édom diffère de celui qui a été mentionné dès le début de la prophétie (vers. 1 et ss.) : là, en effet, c'étaient les païens qui étaient chargés d'exécuter les vengeances divines, et ici ce sont les Juifs. Il s'agit donc maintenant de la destruction finale de l'Idumée.

19-20. Le peuple de Dieu dilate son territoire dans toutes les directions. — *Et hereditabunt...* Mieux : « Et possidebunt, » comme à la ligne suivante et au vers. 17b. Les Juifs reprennent d'abord possession de toute la Palestine. — *Hi qui ad austrum.* Hébr. : le *Négeb*, c.-à-d., la partie la plus méridionale du territoire de Juda (*Atl. géogr.*, pl. V, VII). Cf. Jos. X, 40; XV, 21, etc. Les habitants de ce district s'empareront de toute l'Idumée (*montem Esau*), dont ils étaient limitrophes au S.-E. — *Qui in campestribus.* Hébr. : la *Š'félah;* plaine fertile qui longe les bords de la Méditerranée entre Joppé et Gaza (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). Cf. Jos. XV, 23. Ses habitants s'empareront du pays des Philistins, qui les avoisinait. — *Possidebunt... Ephraim.* Les habitants

bus, Philistum; et possidebunt regionem Ephraim et regionem Samariæ, et Benjamin possidebit Galaad.

20. Et transmigratio exercitus hujus filiorum Israel, omnia loca Chananæorum usque ad Sareptam; et transmigratio Jerusalem, quæ in Bosphoro est, possidebit civitates austri.

21. Et ascendent salvatores in montem Sion judicare montem Esau; et erit Domino regnum.

le pays des Philistins; et ils posséderont le pays d'Éphraïm et le pays de Samarie, et Benjamin possédera Galaad.

20. Et les captifs de cette armée des fils d'Israël *posséderont* toutes les terres des Chananéens jusqu'à Sarepta, et les déportés de Jérusalem, qui sont dans le Bosphore, posséderont les villes du midi.

21. Des sauveurs monteront sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Ésaü, et le règne appartiendra au Seigneur.

---

du nord de la tribu de Juda ne seront pas moins heureux dans leurs conquêtes que leurs frères du sud et de l'ouest : ils auront pour leur part toute la portion du territoire de l'ancien royaume schismatique située sur la rive droite du Jourdain. Benjamin, l'autre tribu demeurée fidèle à la royauté légitime, s'emparera de *Galaad*, c.-à-d. des provinces situées de l'autre côté du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Transmigratio autem...* (vers. 20). Dans cette reconstitution du royaume théocratique, le prophète assigne aussi leur part spéciale à ceux de ses frères qui avaient été faits prisonniers de guerre et déportés en différentes contrées. Ils reviendront, et feront également de glorieuses conquêtes. Ils formeront deux corps principaux, dont le premier est désigné par les mots *transmigratio... Israel.* — *Omnia loca...*: toute la Phénicie, qui sera ainsi punie de la part qu'elle avait prise à la guerre faite aux Hébreux par les Iduméens. Cf. Joel, III, 4 et ss.; Amos, I, 9. — *Sareptam.* Hébr. : *Ṣârfaṭ;* aujourd'hui Surafend, entre Tyr et Sidon, sur le bord de la Méditerranée. Ville célèbre dans l'histoire d'Élie; cf. III Reg. XVII, 9 et ss. — *Transmigratio Jerusalem.* C'est le second corps d'armée, composé de ceux des habitants de Jérusalem qui avaient été emmenés en captivité. — *Quæ in Bosphoro...* Saint Jérôme dit avoir ainsi traduit le mot hébreu *S'fârad*, parce que tel était le sentiment du rabbin qui l'aidait. Les opinions ont toujours été très partagées au sujet de cette expression, dans laquelle on a vu tour à tour Sparte, Sardes en Lydie, l'Espagne (ainsi traduisent le Targum et la version syriaque), et Sparad, contrée que les inscriptions cunéiformes placent entre la Cappadoce et l'Ionie (*Atl. géogr.*, pl. XVIII). — *Civitates austri.* Hébr. : les villes du *Négeb.* Voyez la note du vers. 19ª. Ces villes étaient libres depuis que leurs habitants avaient occupé l'Idumée.

21. Le règne de Jéhovah, partout et à jamais établi. — *Salvatores* représente les héros juifs auxquels Dieu devait confier la délivrance de son peuple, tels que Zorobabel, Esdras, Néhémie, les Machabées. Cf. IV Reg. XIII, 5; Neh. IX, 27. Les anciens juges avaient reçu ce beau nom; cf. Jud. III, 9, 15. — *Judicare... Esau.* « La vengeance à tirer d'Édom, qui est l'idée dominante de cet oracle, est toujours à la pensée du prophète; » mais ici Ésaü est cité comme le type de tous les ennemis d'Israël et du vrai Dieu. Comp. Is. XXXIV, 1 et ss., où cette idée est longuement développée. — *Erit... regnum.* A la suite de ce triomphe, le royaume de Jéhovah sera établi universellement et éternellement. Glorieux horizon, que Joël (III, 21ᵇ) ouvre aussi à la fin de son livre. — Pour l'accomplissement des prédictions d'Abdias, il faut distinguer deux points principaux : l'oracle des vers. 1-9, et celui des vers. 17-21. Le premier, qui annonce que l'Idumée sera ravagée par des peuples païens, a dû se réaliser durant la période chaldéenne, lorsque Nabuchodonosor, cinq ans après la ruine de Jérusalem (583 avant J.-C.), assujettit les petites nations qui entouraient le royaume de Juda, notamment les Ammonites et les Moabites. Comp. Jer. XXV, 21; XLIX, 7 et ss.; Mal. I, 3 (ce dernier passage mentionne un désastre récent de l'Idumée, qui ne peut avoir eu que les Chaldéens pour auteurs); Josèphe, *Ant.*, X, 9, 7. Un peu plus tard, la peuplade arabe des Nabathéens vint s'installer sur le territoire des Iduméens, qu'elle refoula vers le nord-ouest. Les vers. 17 et ss., où il est question de la conquête de l'Idumée par les Juifs, se réalisèrent aussi lorsque Judas Machabée (cf. I Mach. V, 3, 65; Josèphe, *Ant.*, XII, 18, 1), Jean Hyrcan (Josèphe, *ibid.*, XIII, 9, 1) et Alexandre Jannée (Josèphe, *ibid.*, XIII, 15, 4) battirent et subjuguèrent leurs anciens ennemis, et leur enlevèrent même leur nationalité, en les contraignant de se fondre avec la nation israélite. Mais il est certain, et tous les interprètes croyants l'admettent sans hésiter, qu'il faut aller plus loin que l'histoire juive, pour ce qui concerne l'accomplissement total de ces derniers versets. « Il doit être cherché dans la Sion chrétienne, non dans la Sion juive, dans l'antitype plutôt que dans le type... Les prédictions d'Abdias peuvent bien avoir été accomplies d'une manière figurée et typique par Nabuchodonosor, Zorobabel et Jean Hyrcan; mais leur réalisation parfaite est relative aux destinées de l'Église chrétienne et de ses ennemis, » spécialement à la catholicité, à la perpétuité et à la victoire finale de l'Épouse du Christ, dont les conquêtes quotidiennes reculent constamment les limites du royaume de Dieu sur la terre. — Les derniers mots du livre, *et erit Domino regnum*, nous conduisent à la bienheureuse éternité, à l'époque où la belle prière « Adveniat regnum tuum » n'aura plus de raison d'être.

LE LIVRE DE JONAS[1]

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Jonas, dont le nom hébreu (*Yônah*) signifie colombe, était fils d'*Amittaï* (Vulg., Amathi)[2]. Le quatrième livre des Rois, XIV, 25, nous apprend qu'il était originaire de Gath-Hépher[3], petite bourgade située dans la tribu de Zabulon[4], au nord de Nazareth, sur l'emplacement du village actuel de El-Méched[5].

D'après ce même passage des Rois, Jonas vécut et prophétisa sous le règne de Jéroboam II; par conséquent, entre les années 824 à 772 avant Jésus-Christ. Il fit à ce prince une prédiction très consolante, lui promettant, de la part de Jéhovah, qu'il reprendrait à ses ennemis les provinces qu'ils avaient enlevées à ses prédécesseurs. Jonas fut ainsi le contemporain d'Amos[6] et d'Osée[7]. Il est même probable que son ministère prophétique commença avant le leur, car il semble remonter tout à fait aux premières années de Jéroboam.

A part ce trait et les épisodes si remarquables que renferme le livre qui porte son nom, nous ne savons pas autre chose de sa vie. On montre son tombeau en deux endroits différents : à El-Méched et à Ninive, sur la colline nommée Nebi-Younous[8] par les Arabes. Peut-être aucun d'eux ne l'a-t-il possédé.

2° *Le caractère du livre de Jonas et son symbolisme prophétique.* — Ce livre a un caractère tout à fait spécial parmi les écrits prophétiques. Il ressemble beaucoup plus, pour le fond comme pour la forme, aux pages des livres historiques de la Bible qui racontent la vie d'Élie et d'Élisée, qu'à celles des grands et des petits prophètes. Il ne se compose pas d'un ou de plusieurs discours prophétiques; mais il est consacré tout entier au récit d'une mission religieuse que Jonas fut chargé de remplir à Ninive, et des péripéties extraordinaires qui accompagnèrent cette mission. Néanmoins, si les compilateurs du canon biblique l'ont rangé parmi les œuvres littéraires des prophètes, c'est évidemment parce qu'il contient, lui aussi, des vérités prophétiques, qu'il n'est d'ailleurs pas difficile de découvrir.

La première de ces vérités, c'est que, contrairement aux idées fausses qui

---

[1] Pour les commentaires catholiques, voyez la p. 339, n. 1. Nous n'avons à ajouter, comme ouvrage spécial, que le commentaire du Dr F. Kaulen (*Librum Jonæ prophetæ exposuit*, Mayence, 1882.)

[2] Cf. I, 1.

[3] Hébr. : *Geṭ-haḥéfer;* Vulg., Gath-Opher.

[4] Cf. Jos. XIX, 13.

[5] Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII et XL.

[6] Cf. Am. I, 1.

[7] Cf. Os. I, 1.

[8] « Prophète Jonas ».

tendaient à s'accréditer de plus en plus chez les Hébreux, les païens étaient capables d'être sauvés; bien plus, que Dieu les appelait directement à la rédemption. L'envoi d'un prophète israélite à Ninive démontre de la manière la plus manifeste la réalité de cet appel, et la prompte conversion des habitants de la ville coupable fut, pour les Juifs de tous les temps, un « signe »[1] et une leçon remarquables.

Mais il est une autre vérité encore plus importante, qui est symbolisée par un passage spécial de l'histoire de Jonas : c'est le grand événement de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous en avons pour garant le témoignage très net et très explicite du Sauveur lui-même : « De même que le prophète Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre[2]. »

3° *Fiction ou réalité?* — Le livre de Jonas est tellement rempli de faits merveilleux, que les païens déjà s'en moquaient[3]. Des païens le sarcasme a passé aux rationalistes, dont la première règle d'herméneutique, lorsqu'il s'agit des saintes Écritures, consiste dans la négation du surnaturel. Aussi, pour se débarrasser de miracles si extraordinaires et si gênants, ont-ils eu recours aux « interprétations les plus aventureuses[4] », regardant cette narration tantôt comme une fiction complète, tantôt comme un mélange de roman et de réalité[5], mélange dans lequel tous les éléments miraculeux sont légendaires.

Mais le caractère historique du livre est démontré de la façon la plus claire par l'application que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'en est faite. Si le miracle du poisson, qui est le plus surprenant de tous, n'eût été qu'une allégorie ou une légende, comment le Sauveur aurait-il pu le citer comme un type formel de sa résurrection? Il est également certain que les anciens Juifs, si sévères en ce qui touchait à la Bible, n'auraient point placé le livre de Jonas parmi les écrits prophétiques, s'ils n'avaient cru pleinement à la vérité objective des faits qu'il raconte; tout au plus l'eussent-ils rangé, dans ce cas, parmi les hagiographes[6]. La tradition chrétienne a été aussi constante et générale sur ce point. Enfin, le récit même, dans les détails comme dans l'ensemble, produit, à quiconque le lit sans idées préconçues, l'impression intime et forte que le narrateur a voulu exposer tout du long des faits réels, et non des histoires inventées. Comme l'a dit saint Augustin[7], « aut omnia divina miracula credenda non sunt, aut hoc cur non credatur causa nulla est. »

4° *L'auteur et le style.* — Étant donnée l'objectivité historique du livre qui porte le nom de Jonas, on ne voit aucun motif sérieux de ne pas admettre que le prophète l'a personnellement composé. On objecte, il est vrai, à ce sentiment : 1° l'emploi de la troisième personne au lieu de la première dans le cours du récit; 2° la remarque « Ninive *était* une grande ville » (III, 3), qui semble supposer que cette cité avait cessé d'exister, ou du moins avait considérablement

---

[1] C'est le mot de Jésus-Christ lui-même. Cf. Luc. XI, 29-32. « In condemnationem Israelis Jonas ad gentes mittitur, quod, Ninive agente pœnitentiam, illi in malitia perseverent. » (Saint Jérôme.)

[2] Matth. XII, 40. Il est probable que c'est aussi à la prophétie de Jonas que le divin Maître fit allusion, lorsqu'il dit à ses disciples (Luc. XXIV, 46) qu'il était « écrit » que le Christ devait ressusciter le troisième jour ; en effet, on ne voit pas d'autre passage des saints Livres qui fixe ainsi le jour précis de la résurrection du Sauveur.

[3] « Hoc genus quæstionis (spécialement ce qui concerne le poisson) multo cachinno a paganis graviter irrisum animadverti. » Saint Augustin, *Ep.* CII, quæst. 7.

[4] Réflexion très juste de M. Reuss, l'un des membres les plus renommés de l'école dite critique.

[5] Voyez les détails et la réfutation dans F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste*, Paris, 1890, t. IV, p. 358 et ss.

[6] Cf. Tob. XIV, 4-6, 15 (texte grec); Josèphe, *Ant.*, IX, 10, 2.

[7] *Loc. cit.*, quæst. 6.

perdu de son importance, au temps de la composition du livre; 3º les aramaïsmes du langage; 4º dans la prière du chap. II, quelques réminiscences de psaumes que l'on prétend relativement récents.

Mais ces objections se réfutent facilement. La forme impersonnelle donnée à la narration est plus naturelle, plus modeste, et aussi plus ordinaire dans les passages analogues des saints Livres[1]. Ninive « était », en effet, une très grande ville lorsque Jonas vint y prêcher. Les aramaïsmes, dont on a d'ailleurs exagéré l'importance, s'expliquent par la nationalité du prophète : les Galiléens avaient, dans leur idiome, un certain nombre d'expressions araméennes. Quant aux emprunts faits au psautier, ils proviennent de poèmes plus anciens que celui de Jonas, ou bien, ce sont les auteurs des psaumes qui sont les emprunteurs. C'est donc sans raison que divers critiques ont reculé la composition du livre de Jonas jusqu'à l'époque de l'exil, et même au delà de l'exil.

Sous le rapport du style, ce livre est écrit en simple prose, à l'exception du cantique d'action de grâces[2]. La partie descriptive est très vivante, très dramatique; le poème ne manque ni de force ni de beauté.

5º *La division.* — Quatre parties, qui correspondent à peu près aux quatre chapitres : 1º la désobéissance et le châtiment de Jonas, I, 1-II, 1; 2º la prière du prophète et sa délivrance, II, 2-11; 3º la prédication de Jonas à Ninive et son admirable résultat, III, 1-10; 4º Jonas, mécontent du pardon accordé aux Ninivites, est réprimandé par le Seigneur, IV, 1-11[3].

---

[1] Notamment, dans les livres de Moïse, dans les parties historiques du livre de Jérémie et de Daniel. Nos adversaires n'auraient pas manqué de regarder l'emploi de la première personne comme une preuve de non-authenticité.

[2] II, 2-10.

[3] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1014-1016.

JONAS

CHAPITRE I

1. Et factum est verbum Domini ad
Jonam, filium Amathi, dicens :
2. Surge, et vade in Niniven, civitatem grandem, et prædica in ea, quia
ascendit malitia ejus coram me.
3. Et surrexit Jonas, ut fugeret in
Tharsis a facie Domini ; et descendit in
Joppen, et invenit navem euntem in

1. La parole du Seigneur fut adressée
à Jonas, fils d'Amathi, en ces termes :
2. Lève-toi, et va à Ninive, la grande
ville, et prêches-y, car sa malice est
montée jusqu'à moi.
3. Et Jonas se leva, pour fuir à Tharsis de devant la face du Seigneur; il
descendit à Joppé, et trouva un vais-

---

§ I. — *La désobéissance et le châtiment de Jonas.* I, 1 — II, 1.

1° L'ordre du Seigneur, la fuite du prophète. I, 1-3.

Chap. I. — 1-2. Jéhovah commande à Jonas d'aller annoncer aux Ninivites la sentence de ruine qu'il a portée contre eux. — *Et factum est.* Comme plusieurs autres parties de la Bible (l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, Ruth, III et IV Rois, II Paral., Esdras, Esther et Ézéchiel), le livre de Jonas commence par la conjonction *et.* « L'usage de la copule dénote, dans chacun de ces cas, la conscience qu'avait l'écrivain sacré de consigner par écrit des choses qui s'associaient d'elles-mêmes, d'une manière organique, à d'autres livres déjà existants. » — *Jonam, filium Amathi.* Sur le nom et l'origine de Jonas, voyez l'Introd., p. 451. — *Surge, et vade...* (vers. 2). L'ordre est pressant, accentué. — *Niniven.* La capitale, déjà très ancienne, de l'Assyrie (cf. Gen. x, 11-12), bâtie sur la rive orientale du Tigre, en face de la Mossoul moderne : « la plus magnifique de toutes les capitales de l'ancien monde. » — *Civitatem grandem.* Cf. iii, 2-3 ; iv, 11. Ses ruines gigantesques, découvertes de nos jours, et ce que les anciens auteurs racontent de ses dimensions, justifient parfaitement cette assertion. Comp. Strabon, xvi, 1, 3, et Diodore de Sicile, ii, 3. D'après ce dernier, son enceinte mesurait 480 stades (ou 12 milles géographiques), tandis que celle de Babylone n'en avait que 365. Elle formait plutôt une agglomération de villes qu'une cité unique. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. ix, et Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. III, p. 67 et ss. — *Prædica in ea.* L'hébreu signifie plutôt : Crie contre elle. Le message spécial que Jonas devait porter aux Ninivites de la part de Jéhovah n'est cité que plus loin, iii, 4; mais nous apprenons par iv, 2, qu'il le reçut dès le premier instant. — *Quia ascendit...* Motif du divin décret, exprimé en termes pittoresques. Cf. Gen. iv, 10 ; xviii, 20, etc.

3. Jonas, au lieu de prendre la route de Ninive, s'embarque pour l'Espagne. — *Surrexit.* Jusque-là il obéit (comp. le vers. 2ª : « surge »); mais c'est pour désobéir immédiatement après : *ut fugeret...* Dieu l'envoie dans l'extrême orient, et il part pour l'extrême occident. En effet, *Tharsis* (hébr., *Taršiš*) représente ici l'antique cité de Tartessus, située dans la partie sud-ouest de l'Espagne, près de l'embouchure du Guadalquivir. Cf. III Reg. x, 20; Is. ii, 16, etc. (*Atl. géogr.*, pl. i). — *A facie Domini.* Non que Jonas crût pouvoir échapper à l'omniprésence du Seigneur en se réfugiant dans ce pays lointain ; mais il savait que Jéhovah se manifestait d'une manière particulière dans la Terre sainte (cf. IV Reg. xvii, 18, 20, 23 ; xxiii, 27, etc.), et c'est cette présence spéciale qu'il voulait fuir. Mais pourquoi cette fuite, qui paraît tout d'abord si étrange? Le prophète nous met lui-même, iv, 1-3, sur la voie de la véritable explication : il craignait, dit-il, que Jéhovah, dont il connaissait la grande miséricorde, ne pardonnât aux Ninivites, après les avoir menacés. Or, indépendamment du préjugé religieux dont il a été parlé

seau qui allait à Tharsis; il paya son passage et y entra pour aller avec les autres à Tharsis, loin de la face du Seigneur.

Tharsis, et dedit naulum ejus, et descendit in eam ut iret cum eis in Tharsis a facie Domini.

4. Mais le Seigneur envoya un grand vent sur la mer; et une grande tempête s'éleva sur la mer, et le vaisseau était en danger d'être brisé.

4. Dominus autem misit ventum magnum in mare; et facta est tempestas magna in mari, et navis periclitabatur conteri.

5. Les matelots eurent peur, et ils crièrent chacun vers son dieu, et ils jetèrent à la mer les objets qui étaient sur le vaisseau, afin de l'alléger. Cependant Jonas était descendu au fond du navire, et il dormait d'un lourd sommeil.

5. Et timuerunt nautæ, et clamaverunt viri ad deum suum, et miserunt vasa, quæ erant in navi, in mare, ut alleviaretur ab eis. Et Jonas descendit ad interiora navis, et dormiebat sopore gravi.

6. Et le pilote s'approcha de lui et lui dit : Pourquoi te laisses-tu accabler par le sommeil? Lève-toi, invoque ton Dieu; peut-être Dieu pensera-t-il à nous, et nous ne périrons pas.

6. Et accessit ad eum gubernator, et dixit ei : Quid tu sopore deprimeris? Surge, invoca Deum tuum, si forte recogitet Deus de nobis, et non pereamus.

---

dans l'Introduction (p. 451-452), préjugé que Jonas semble avoir partagé avec ses compatriotes, nous comprenons, d'après les monuments assyriens récemment découverts, pourquoi il avait une telle répugnance à exécuter un ordre dont il pressentait que le résultat serait le salut pour Ninive. De son temps, la grande et puissante cité avait déjà humilié à plusieurs reprises le royaume d'Israël. Ainsi Rammannirar III, l'un de ses rois, à peu près contemporain de Jéroboam II, avait imposé un tribut au « pays d'Amri », c.-à-d., aux dix tribus schismatiques, et son grand-père, Salmanasar II, s'était vanté d'avoir fait de même. C'est pour cela que les sentiments religieux et patriotiques de Jonas se mirent en pleine révolte contre l'ordre du Seigneur. — *Descendit in Joppen.* Hébr.: à *Yâfâ;* la Jaffa moderne, qui, dès l'époque de Salomon était un port célèbre. Cf. II Par. II, 16 (*Atl. géogr.*, pl. VII, XII). L'expression « descendre de Jaffa » est très exacte; car la Galilée, pays de Jonas, était beaucoup plus haute que Joppé (*Atl. géogr.*, pl. XVIII). — *Invenit navem:* un navire phénicien sans doute, attendu qu'il était en partance pour une colonie phénicienne, que l'équipage était païen, et que les Phéniciens avaient alors entre les mains presque tout le commerce maritime. — *Dedit naulum...* Le projet de Jonas avait donc été, dès le début, de s'embarquer pour quelque contrée lointaine, puisqu'il arrive à Jaffa muni d'une somme considérable, et qu'il n'éprouve pas la moindre hésitation au sujet de la direction à prendre.

2° Châtiment de la désobéissance de Jonas. I, 4 — II, 1.

4-7. La tempête. Description très belle et très mouvementée. — *Dominus autem...* Dieu saura bien amener à l'obéissance le prophète récalcitrant. — *Misit.* Hébr.: *hêtîl*, il lança. Expression d'une grande énergie en cet endroit. — *Ventum magnum.* La Méditerranée est exposée à des coups de vent soudains, épouvantables, qui ont occasionné de nombreux naufrages. Cf. Act. XXVII, 14. — *Navis periclitabatur...* A la lettre dans l'hébreu : Le vaisseau pensait être brisé. Personnification intéressante. — *Timuerunt...* (vers. 5). Il fallait que la tempête fût d'une extrême violence, pour inspirer de l'effroi aux matelots eux-mêmes. L'équivalent hébreu de *nautæ* est *m'lâḥim;* littéralement : les salés. — *Clamaverunt viri...* Hébraïsme : ils crièrent chacun vers son dieu. Les Phéniciens employaient sur leurs navires des hommes des nationalités les plus diverses, qui avaient chacun leurs dieux spéciaux. Il est beau de voir que le premier mouvement de ces matelots, au moment du péril, consiste dans la prière : les païens étaient religieux au fond, les marins surtout. — Tout en recourant à ses dieux, l'équipage fait tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre le danger : *miserunt...* — *Vasa* est un hébraïsme, pour désigner les divers ustensiles dont on pouvait se passer. Cf. Act. XXVII, 19. On allégea ainsi le navire, d'après la Vulgate : *ut alleviaretur...* Petite nuance dans l'hébreu : Pour alléger de dessus eux; c.-à-d., pour se rendre les circonstances plus favorables. — *Jonas descendit.* Il est probable, ainsi que l'admettent de nombreux commentateurs, que Jonas était descendu dans l'intérieur du vaisseau avant la tempête. Livré à ses réflexions particulièrement douloureuses, il ne tarda pas à s'endormir, comme il arrive fréquemment aux heures de tristesse (cf. Matth. XXVI, 40) : *dormiebat... gravi.* Hébr. : il se coucha et s'endormit profondément. — *Accessit...* (vers. 6). L'absence du passager israélite avait sans doute attiré l'attention du capitaine (*gubernator;* hébr.: le chef de ceux qui manient les cordages); il va le chercher dans sa retraite pour utiliser ses services, et est tout surpris de le trouver endormi. — *Quid tu sopore...?* Hébr. : « Quid tibi, sopitor? » C.-à-d. : Comment peux-tu dormir dans une pareille circonstance? — *Invoca Deum...* C'est un païen qui lui donne cette leçon. S'il ne veut pas contribuer autrement au salut de tous,

7. Et dixit vir ad collegam suum : Venite, et mittamus sortes, et sciamus quare hoc malum sit nobis. Et miserunt sortes, et cecidit sors super Jonam.

8. Et dixerunt ad eum : Indica nobis cujus causa malum istud sit nobis ; quod est opus tuum? quæ terra tua, et quo vadis? vel ex quo populo es tu?

9. Et dixit ad eos : Hebræus ego sum, et Dominum, Deum cæli, ego timeo, qui fecit mare et aridam.

10. Et timuerunt viri timore magno, et dixerunt ad eum : Quid hoc fecisti? Cognoverunt enim viri quod a facie Domini fugeret, quia indicaverat eis.

11. Et dixerunt ad eum : Quid faciemus tibi, et cessabit mare a nobis? quia mare ibat, et intumescebat.

12. Et dixit ad eos : Tollite me, et mittite in mare, et cessabit mare a vobis ; scio enim ego quoniam propter me tempestas hæc grandis venit super vos.

7. Et ils se dirent l'un à l'autre : Venez, et jetons le sort, pour savoir d'où nous vient ce malheur. Et ils jetèrent le sort, et le sort tomba sur Jonas.

8. Alors ils lui dirent : Indique-nous la cause qui nous attire ce malheur; quelle est ton occupation? quel est ton pays, et où vas-tu? de quel peuple es-tu?

9. Il leur dit : Je suis Hébreu, et je sers le Seigneur, le Dieu du ciel, qui a fait la mer et la terre.

10. Ces hommes furent saisis d'une grande crainte, et ils lui dirent : Pourquoi as-tu fait cela? Car ils avaient su qu'il fuyait de devant la face du Seigneur, parce qu'il le leur avait indiqué.

11. Ils lui dirent : Que te ferons-nous, afin que la mer se calme pour nous? car la mer s'élevait et se gonflait.

12. Il leur dit : Prenez-moi et jetez-moi dans la mer, et la mer se calmera pour vous; car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venue sur vous.

---

ne peut-il pas du moins prier? — *Si forte recogitet*... Trait en parfaite harmonie avec les idées païennes : ce dont un dieu était incapable, un autre le ferait peut-être; le plus sûr était par conséquent d'en invoquer plusieurs. — *Dixit vir*... (vers. 7). Hébraïsme, comme au vers. 5ª : Et ils (les matelots) se dirent l'un à l'autre. Entre ce verset et le précédent il faut supposer une pause, durant laquelle l'orage avait constamment grandi. — *Mittamus sortes*. Voyant dans la tempête un signe de la colère divine contre l'un de ceux qui étaient sur le vaisseau, les matelots proposent cet expédient pour découvrir le coupable; ce qui est très conforme aux mœurs des anciens. Cf. Jos. VII, 14 ; I Reg. X, 20, et XIV, 41 ; Prov. XVI, 33, etc.; Homère, *Il.*, VII, 177, 182 ; Josèphe, *Ant.*, IX, 10, 2, etc. — *Et cecidit*... La main de Dieu conduisit visiblement l'opération.

8-12. Jonas avoue sa faute et demande qu'on le jette à la mer. — *Dixerunt*... Ces païens ne doutent pas que Jonas n'ait commis quelque grand crime, dès là que le sort l'a désigné. Ils l'interrogent donc pour savoir exactement ce qu'il a fait, ne voulant pas le condamner sans l'entendre. — *Cujus causa...? quod est...?* Leurs questions sont émues, rapides et multiples. On sent que leur curiosité est très vivement excitée. — *Quæ terra... et quo...?* D'après l'hébreu : D'où viens-tu, et quel est ton pays? — *Dixit ad eos* (vers. 9). Jonas n'hésite pas à faire aussitôt l'aveu complet de sa faute. Sa conduite devient tout à coup noble et courageuse. Le vers. 9 ne nous donne, ainsi qu'il résulte du vers. 10ᵇ, qu'un pâle résumé de sa confession. Le narrateur passe rapidement sur les détails déjà connus de ses lecteurs. — *Hebræus*. Ce nom, qui est employé trente-trois fois dans l'Ancien Testament, désigne toujours les membres du peuple de Dieu, en tant qu'ils sont opposés aux Gentils. Cf. Gen. XLIII, 32 ; Ex. I, 19, et III, 18 ; I Reg. IV, 9, etc. — *Dominum* (hébr.: *Y^ehôvah*)... *timeo*. Ce verbe est pris dans le sens large de vénérer, adorer. — *Deum cæli* : le Dieu créateur, l'unique vrai Dieu Voyez Dan. II, 19, et le commentaire. Belle profession de foi dans ces quelques paroles de Jonas. — *Et timuerunt*... (vers. 10). Jusqu'alors la crainte des marins avait été vague et générale, basée sur une simple hypothèse ; ils savent maintenant d'une manière certaine qu'ils sont « poursuivis par la colère divine », et leur effroi s'accroît sans mesure. — *Quid hoc...?* Hébr. : Qu'est-ce que tu as fait? C'est moins une question qu'une exclamation d'étonnement : Comment as-tu pu agir ainsi? Autre leçon que le prophète de Jéhovah reçoit de ces païens, et qu'il raconte avec candeur et humilité. — *Cognoverunt enim*... Remarque rétrospective de l'historien. Voyez la note du vers. 9. — *Et dixerunt*... (vers. 11). Les matelots nous apparaissent sous un jour vraiment favorable dans tout le cours du récit. Ils comprennent fort bien qu'il faut une expiation pour calmer la colère de Jéhovah ; mais, par un sentiment de grande délicatesse, ils consultent le prophète lui-même, victime toute désignée, sur la manière dont ils devront le traiter : *Quid faciemus...?* — *Et cessabit*... Littéralement dans l'hébreu : Pour que la mer soit silencieuse. De même au vers. 12. Cf. Marc. IV, 39. — *Mare ibat*... Hébraïsme très pittoresque, pour dire que la mer était de plus en plus agitée et dangereuse. — *Et dixit*... (vers. 12). Jonas accepte courageusement sa destinée en esprit de pénitence. C'est sous une impulsion prophétique, assurément, qu'il indiqua son genre de mort (*tollite*...

13. Ces hommes ramaient pour regagner la terre; mais ils ne le pouvaient, parce que la mer s'élevait et se gonflait contre eux.

13. Et remigabant viri ut reverterentur ad aridam, et non valebant, quia mare ibat, et intumescebat super eos.

14. Alors ils crièrent au Seigneur et dirent : Nous vous en prions, Seigneur, ne nous faites pas périr à cause de la vie de cet homme, et ne faites pas retomber sur nous le sang innocent, parce que vous, Seigneur, vous avez fait ce que vous avez voulu.

14. Et clamaverunt ad Dominum, et dixerunt : Quæsumus, Domine, ne pereamus in anima viri istius, et ne des super nos sanguinem innocentem, quia tu, Domine, sicut voluisti, fecisti.

15. Puis ils prirent Jonas, et ils le jetèrent dans la mer; et la fureur de la mer s'apaisa.

15. Et tulerunt Jonam, et miserunt in mare; et stetit mare a fervore suo.

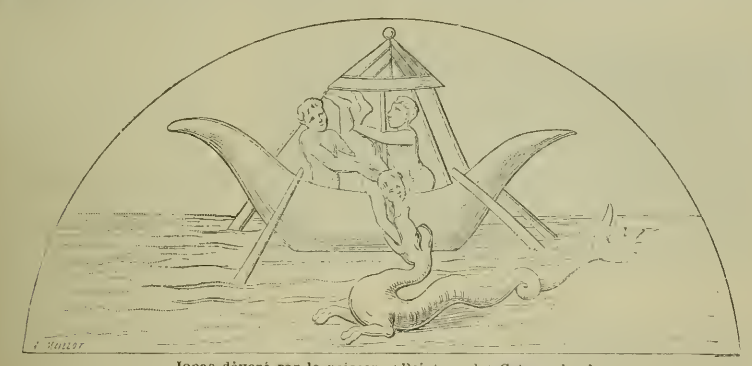
16. Ces hommes furent saisis d'une grande crainte envers le Seigneur, et ils immolèrent des victimes au Seigneur et firent des vœux.

16. Et timuerunt viri timore magno Dominum; et immolaverunt hostias Domino, et voverunt vota.

---

et mittite...). — *Et cessabit...* Ici encore, il parle comme un prophète divinement éclairé. — *Scio... quoniam propter me...* Par conséquent, la tempête cessera dès qu'il aura été sacrifié.

13-16. Après avoir vainement tenté de le sauver, les matelots jettent Jonas dans la mer, qui se calme aussitôt. — *Remigabant.* A la lettre dans l'hébreu : Ils creusaient. Comparez les locutions équivalentes des auteurs classiques : « infindere sulcos, secare aquas. » Durant ce violent ouragan, il n'était pas possible de se servir des voiles; s'asseyant donc à leurs bancs, les marins rament avec vigueur, pour essayer de regagner le rivage : *ut reverterentur...* Ce trait semble supposer que l'on ne s'était pas éloigné beaucoup du continent. L'héroïque désintéressement des compagnons de Jonas a été de tout temps admiré. « Istis imperatur ut occidant; mare furit, tempestas jubet, et proprium periculum negligentes, de aliena salute solliciti sunt. » (Saint Jérôme, *in h. l.*) Et celui qu'ils essayent de sauver à leurs propres risques est précisément la cause de leur péril imminent. — *Non valebant...* Comment lutter contre une tempête pareille? — *Quia mare...* Répétition emphatique. Comp. le vers. 10b. — *Clamaverunt...* (vers. 14). Contraints enfin d'obéir à Jéhovah, qui exigeait la punition du coupable, ils s'excusent humblement, et prennent Dieu à témoin qu'ils ne font qu'accomplir sa volonté manifeste : *quia tu* (pronom très accentué)... *fecisti.* — *Stetit mare a fervore...* (vers. 15). Personnification expressive, qu'on trouve dans la plupart des langues : « maris ira » (Ovide), « iratum mare » (Horace), etc. — *Timuerunt viri...* (vers. 16). Comme au vers. 10, mais pour un motif de plus. « La fin de la tempête fut si soudaine, qu'ils sentirent que c'était l'œuvre d'un Dieu, qui leur était présent. » Cf. Marc. IV, 45. — *Immolaverunt hostias* (hébr. : « hostiam »). Ce sacrifice eut lieu sur l'heure; chose facile, car, sur un grand navire qui allait si loin, on put trouver sans peine un bélier ou un veau pour l'immoler. — *Voverunt vota :* promettant d'accomplir telles et telles œuvres de religion en l'honneur de Jéhovah, lorsqu'ils seraient à terre.



Jonas dévoré par le poisson. (Peinture des Catacombes.)

CHAPITRE II

1 Et præparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam ; et erat Jonas in ventre piscis tribus diebus, et tribus noctibus.
2 Et oravit Jonas ad Dominum Deum suum de ventre piscis,

1. Le Seigneur prépara un grand poisson, qui engloutit Jonas; et Jonas fut dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits.
2. Jonas pria le Seigneur son Dieu dans le ventre du poisson,

---

CHAP. II. — 1. Jonas est englouti par un grand poisson. — *Præparavit.* Plutôt, d'après l'hébreu : Le Seigneur fixa, c.-à-d. désigna (LXX : προσέταξεν). Nous retrouverons ce même verbe au chap. IV, à trois reprises (vers. 6, 7 et 8), pour marquer d'autres opérations analogues de Dieu. Il ne désigne pas une création proprement dite, mais simplement un rôle spécial confié à un être déjà existant. Dieu envoya donc un poisson auprès du navire, comme dit saint Jérôme. — *Piscem grandem.* « Nous ignorons à quelle espèce appartenait le poisson qui engloutit Jonas. On dit vulgairement que c'était une baleine; mais, outre qu'elle est très rare dans la Méditerranée, elle a la gueule trop étroite pour avaler un homme entier. Le texte sacré ne détermine rien ; il dit simplement *dag gâdôl*, un grand poisson (LXX, κῆτος; cf. Matth. XII, 40). Il est vraisemblable que c'était une espèce de requin très vorace, tel que le *Squalus carcharias Linnæi*, qui abonde dans la Méditerranée et dévore avidement tout ce qu'il peut saisir. On a trouvé un cheval dans le ventre d'un de ces poissons, pesant cent quintaux et pêché à l'île Sainte-Marguerite, en France; dans celui d'un autre, un homme avec son armure... Il est du reste évident que, quoi qu'il en soit de la voracité du requin,... le prophète ne put conserver la vie dans le ventre du monstre que par un miracle.» (*Man. bibliq.*, t. II, n° 1090, 2°; voyez la suite et l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. LIV, fig. 1, 2). — *Tribus diebus et... noctibus.* Ce détail est devenu pour nous le point le plus important du livre de Jonas, à cause de sa relation étroite avec la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voyez l'Introd., p. 452. L'expression est d'ailleurs assez large. Elle ne représente pas trois jours et trois nuits comptés d'une manière intégrale, comme on le voit précisément par l'histoire de la résurrection du Sauveur. Un jour plein, les deux nuits qui l'entourent, une petite partie du jour qui précède la première de ces nuits, et une petite partie du jour qui met fin à la seconde : cela suffit pour vérifier la locution hébraïque « trois jours et trois nuits ». Toutes les langues ont de ces formules chronologiques qui deviendraient erronées si on les prenait trop à la lettre; par exemple, nos « huit jours », nos « quinze jours ». Notre « après demain » correspond assez exactement à ces trois jours et trois nuits de Jonas. Cf. I Reg. XXX, 12-13; Esth. IV, 16, et V, 1; Tob. III, 10, 12, etc. Il est probable que, durant cet intervalle, Jonas vécut en pleine possession de lui-même, dans des sentiments de repentir et d'espoir.

Le requin.

§ II. — *La prière de Jonas et sa délivrance.* II, 2-11.

1° Le cantique. II, 2-10.

2. Introduction. — *Et oravit.* Prière dans le sens large; car, en réalité, c'est une action de grâces d'un bout à l'autre. Cf. I Reg. II, 1. Le sentiment qui y domine est celui de la plus parfaite confiance en Dieu; Jonas sait, en effet, que le Seigneur (*Dominum Deum suum*, locution solennelle ici) veut le sauver. De quelle manière aura lieu sa délivrance? Il l'ignore; mais il est sûr qu'elle viendra. Sous le rapport de la forme, ce cantique est « un spécimen très accompli de la poésie hébraïque ». On y remarque un bel essor lyrique, et, quoique composé en partie de fragments de psaumes (voyez l'Introd., page 453; le commentaire les signalera un à un), il est aussi frais et aussi vivant que s'il était entièrement

3. et il dit : J'ai crié au Seigneur dans ma tribulation, et il m'a exaucé; du sein de l'enfer j'ai crié, et vous avez entendu ma voix.
4. Vous m'avez jeté dans l'abîme, au cœur de la mer, et les courants m'ont entouré; toutes vos vagues et tous vos flots ont passé sur moi.
5. Et j'ai dit : Je suis rejeté de devant vos yeux; néanmoins je verrai encore votre temple saint.
6. Les eaux m'ont entouré jusqu'à *m'ôter* la vie; l'abîme m'a enveloppé, la mer a couvert ma tête.
7. Je suis descendu jusqu'aux racines des montagnes, les verrous de la terre m'ont enfermé à jamais; et pourtant vous préserverez ma vie de la corruption, Seigneur mon Dieu.
8. Quand mon âme était dans l'angoisse au dedans de moi, je me suis

3. et dixit : Clamavi de tribulatione mea ad Dominum, et exaudivit me; de ventre inferi clamavi, et exaudisti vocem meam.
4. Et projecisti me in profundum in corde maris, et flumen circumdedit me; omnes gurgites tui, et fluctus tui super me transierunt.
5. Et ego dixi : Abjectus sum a conspectu oculorum tuorum; verumtamen rursus videbo templum sanctum tuum.
6. Circumdederunt me aquæ usque ad animam; abyssus vallavit me, pelagus operuit caput meum.
7. Ad extrema montium descendi, terræ vectes concluserunt me in æternum; et sublevabis de corruptione vitam meam, Domine Deus meus.
8. Cum angustiaretur in me anima mea, Domini recordatus sum, ut veniat

---

original. Il se compose d'un court prélude, qui renferme le thème (vers. 3), et de trois strophes (vers. 4-5, 6-7, 8-10), dont chacune, après s'être ouverte par la peinture de l'état terrible où se trouvait le prophète, passe de là au sentiment d'un espoir de plus en plus vif.

3. Prélude du cantique : dans son angoisse, Jonas a invoqué le Seigneur et a été exaucé. — Les premiers mots, *clamavi... ad Dominum,* sont peut-être une réminiscence du Ps. XVII, 6; cf. Ps. CXIX, 1. Ce cri de détresse s'était échappé du cœur de Jonas, au moment même où il s'enfonçait sous les flots et où il était englouti par le poisson. — *Exaudivit me.* Le prophète ne dut composer son cantique qu'après avoir séjourné pendant un certain temps dans l'estomac du cétacé; c'est en voyant qu'il conservait la vie en de telles conditions, qu'il comprit que Dieu voulait le sauver. — *De ventre inferi.* Personnification très expressive du séjour des morts (hébr.: *š''ôl*).

4-5. Première strophe : première variation sur le thème du cantique. Le suppliant insiste sur les dangers qu'il avait courus, et il les décrit en termes très dramatiques. — *Projecisti me.* En vérité, c'était beaucoup plus par la main de Dieu que par celle des hommes qu'il avait été jeté dans les flots de l'abîme (*in profundum*). — *In corde maris.* Autre personnification très poétique. D'après l'hébreu : au cœur des mers. Ce pluriel marque fort bien l'immensité de la mer. — *Flumen:* les courants sous-marins au milieu desquels Jonas avait été plongé, et qui l'avaient entraîné, entouré de toutes parts (*circumdedit...*). — *Gurgites... et fluctus.* Hébr.: Tous tes flots et tes vagues. Écho du Ps. XLI, 7. — *Et... dixi* (vers. 5). La première impression qui s'était emparée du prophète en ce moment affreux, c'est qu'il était chassé loin des divins regards, irrités contre lui : *abjectus sum...* Réminiscence du Ps. XXX, 23. Ces fréquents emprunts montrent « quelles profondes racines les saints cantiques d'Israël avaient jetées dans le cœur de tous les suppliants ». — *Verumtamen rursus...* Admirable sentiment de confiance, qui avait bientôt succédé au désespoir. Malgré tout, Jonas est sûr de revoir le temple de Jérusalem et d'y offrir à Jéhovah ses hommages (*videbo templum...*).

6-7. Seconde strophe : autre variation sur le thème. La description du danger recommence et se poursuit jusqu'au vers. 7b; une seule ligne (vers. 7c) est consacrée à l'espérance. — *Circumdederunt me.* Le verbe *'afafûni* n'est employé qu'ici et au Ps. XVII (hébr., XVIII), 5. — *Aquæ usque ad animam.* Image très énergique, qui paraît empruntée au Ps. XLIX, 2. Les eaux l'ont entouré de manière à lui enlever la vie. — *Abyssus vallavit.* Hébr.: L'abîme m'a environné. — *Pelagus operuit...* L'hébreu est encore plus expressif : Les algues étaient entortillées autour de ma tête. — *Ad extrema...* (vers. 7). C.-à-d., au plus profond des eaux, à l'endroit où les montagnes sont censées avoir leurs racines. Cf. Ps. XXIII, 2. — *Terræ vectes.* Autre image très poétique, synonyme de celle qui précède. D'après l'hébreu : La terre, ses verrous (sont) derrière moi. Il n'y a donc plus de possibilité de revenir sur la terre, ses portes ayant été fermées derrière Jonas à tout jamais (*in æternum*). — Tout à coup la confiance renaît : *et* (dans le sens de : et pourtant) *sublevabis...* Au lieu de *corruptione* l'hébreu a : de la fosse. C'est la même pensée. — *Domine Deus meus.* On sent dans cette appellation un sentiment de tendre reconnaissance (« blandientis affectus, » comme le remarque délicatement saint Jérôme, *h. l.*).

8-10. Troisième strophe : dernière variation sur le même thème. Mais, cette fois, l'angoisse est à peine mentionnée (vers. 9a); la confiance l'emporte et domine. — *Cum angustiaretur...*

ad te oratio mea, ad templum sanctum tuum.

9. Qui custodiunt vanitates frustra, misericordiam suam derelinquunt.

10. Ego autem, in voce laudis immolabo tibi; quæcumque vovi, reddam pro salute Domino.

11. Et dixit Dominus pisci, et evomuit Jonam in aridam.

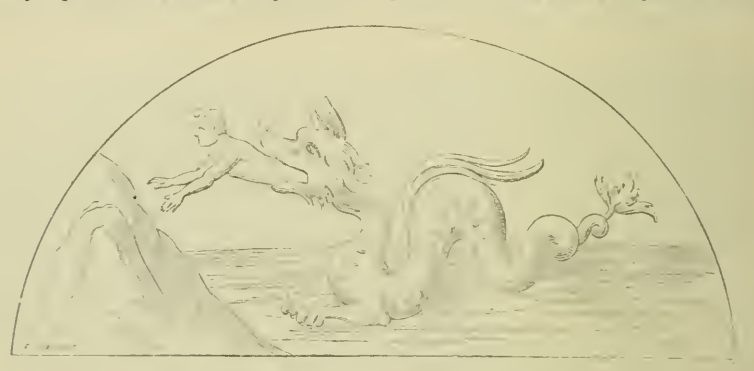
souvenu du Seigneur, pour que ma prière monte vers vous, jusqu'à votre temple saint.

9. Ceux qui s'attachent inutilement à la vanité abandonnent la miséricorde *qui les aurait sauvés.*

10. Mais moi, je vous offrirai des sacrifices avec des cris de louanges; tous les vœux que j'ai faits au Seigneur, je les rendrai pour mon salut.

11. Alors le Seigneur commanda au poisson, qui vomit Jonas sur le rivage.

L'hébreu emploie une autre image : Quand mon âme défaillait au dedans de moi. Cf. Ps. CXLI, 4. — *Domini recordatus sum.* Trait admirable : du sein de son découragement, Jonas s'était élancé d'un bond vers Dieu, sur les ailes de la foi. — *Ut veniat...* Plutôt, d'après l'hébreu : Et ma prière est venue à toi. — *Ad templum... :* ce temple qui était si souvent à la pensée des *tem...* (vers. 10). Beau contraste. Jonas n'a rien de commun avec ces insensés. — *In voce laudis :* avec des chants d'action de grâces. Cf. Is. XXXVIII, 20. — *Immolabo tibi.* Il promet d'aller offrir des sacrifices dans le temple de Jérusalem, pour témoigner sa gratitude au Seigneur. Cf. Lev. VII, 11-13; Ps. XXI, 26-27. — *Quæcumque vovi... :* vœux associés à ses prières ferventes



Jonas rejeté par le poisson. (Peinture des Catacombes.)

Hébreux, et vers lequel ils aimaient à se tourner pour prier. Comp. le vers. 5ᵇ, et Ps. XVII, 7, dont nous entendons ici un nouvel écho. — *Qui custodiunt...* (vers. 9). Passage un peu obscur à première vue, mais dont l'interprétation est facile. Les mots *vanitates frustra* (plus clairement dans l'hébreu : les vanités de néant) sont « une désignation dédaigneuse des idoles », probablement empruntée au Ps. XXX, 7. Le verbe « custodiunt » doit donc s'entendre du culte des faux dieux. — *Misericordiam suam.* L'abstrait pour le concret : le Dieu bon et miséricordieux. — *Derelinquunt.* Folie des idolâtres, qui abandonnent et éloignent d'eux leur unique sauveur, Jéhovah. — *Ego au-*pour obtenir d'être sauvé (cf. Ps. LXV, 13ᵉ), ou gage de sa gratitude (cf. I, 16). — *Pro salute Domino.* Dans l'hébreu, ces mots forment une petite phrase à part : Le salut (est à) Jéhovah; c.-à-d., vient de Jéhovah. « Exclamation de la reconnaissance triomphante, » et écho du Ps. XXXI, 9ᵃ. Le cantique ne pouvait mieux se conclure.

2° Jonas est délivré miraculeusement. II, 11.

11. Réponse du Seigneur à la touchante prière du prophète : *Et dixit.* — *Evomuit...* On ignore en quel endroit; probablement sur la côte palestinienne, dont le navire ne semble pas s'être beaucoup éloigné. Cf. I, 13.

CHAPITRE III

1. La parole du Seigneur fut adressée une seconde fois à Jonas, en ces termes :
2. Lève-toi, et va à Ninive, la grande ville, et prêches-y la prédication que je t'ordonne.
3. Jonas se leva et alla à Ninive, selon la parole du Seigneur; or Ninive était une grande ville, de trois jours de marche.
4. Et Jonas commença à entrer dans la ville pendant un jour de marche; et il cria, en disant : Encore quarante jours, et Ninive sera détruite.
5. Les Ninivites crurent à Dieu; ils publièrent un jeûne et se couvrirent de

1. Et factum est verbum Domini ad Jonam secundo, dicens :
2. Surge, et vade in Niniven, civitatem magnam, et prædica in ea prædicationem quam ego loquor ad te.
3. Et surrexit Jonas, et abiit in Niniven juxta verbum Domini; et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.
4. Et cœpit Jonas introire in civitatem itinere diei unius; et clamavit, et dixit : Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.
5. Et crediderunt viri Ninivitæ in Deum, et prædicaverunt jejunium, et

---

§ III. — *La prédication de Jonas à Ninive et son merveilleux résultat.* III, 1-10.

1° Le prophète annonce aux Ninivites qu'ils sont perdus infailliblement, s'ils ne font une prompte pénitence. III, 1-4.

CHAP. III. — 1-2. Jéhovah réitère à Jonas l'ordre d'aller prêcher à Ninive. — *Et factum est...* Selon toute vraisemblance, aussitôt après la délivrance miraculeuse qui vient d'être racontée. Ce nouvel ordre est donné dans les mêmes termes qu'au début du livre. Cf. I, 2.

3-4. Le prophète obéit et fait retentir dans les rues de Ninive l'arrêt de Jéhovah. — *Surrexit et abiit.* Grande rapidité dans le récit, comme dans l'obéissance. — *Ninive erat...* Ainsi qu'il a été dit plus haut (Introd., p. 453), cette réflexion n'exige nullement que le récit n'ait été composé qu'après la ruine de Ninive (625 avant J.-C.). Elle indique simplement dans quel état se trouvait la capitale assyrienne, lorsque Jonas vint y prêcher. Cf. Joan. V, 2; XI, 18, et XVIII, 1, où l'on trouve des remarques semblables. — *Civitas magna.* D'après l'hébreu : Une ville grande pour Dieu. C'est là une sorte de superlatif, pour dire : extrêmement grande. Cf. Gen. X, 9; Ps. XXXV, 7, et LXXIX, 11. Mais cette expression a aussi pour but de relever l'intérêt que Dieu portait à la grande cité. Cf. IV, 11. — *Itinere trium dierum.* « Plusieurs interprètes ont pensé qu'il fallait trois jours pour traverser la ville, ou du moins pour en faire le tour; mais ce n'est pas le sens du texte : il signifie simplement qu'il fallut trois jours à Jonas pour parcourir, dans tous les sens, les différents quartiers, et faire entendre partout la menace du Seigneur. Ninive, bâtie sur les deux rives du Tigre, était en effet assez grande pour que le prophète eût besoin de trois jours pour accomplir sa mission. » (*Man. bibl.*, t. II, n. 1091.) — *Adhuc quadraginta...* (vers. 4). Court mais terrible oracle. Il est possible que ce ne soit là que le résumé de la prédication de Jonas. Au lieu de quarante jours, les Septante ont la leçon « trois jours », qui est évidemment une faute des copistes. — *Subvertetur.* Expression énergique (détruite de fond en comble), qui est souvent employée pour décrire la ruine de Sodome et de Gomorrhe. Cf. Gen. XIX, 21, 25; Deut. XXIX, 23, etc.

2° La conversion des Ninivites. III, 5-9.

5. Tous les habitants croient à la parole de Jonas et se livrent à des actes de pénitence. — *Crediderunt... in Deum.* « Pendant longtemps, on a pu s'étonner de la foi accordée à l'oracle d'un Dieu adoré par des étrangers, et soulever des objections sur ce point; aujourd'hui on ne le peut plus... Non seulement une révélation prophétique devait paraître très acceptable aux Ninivites, qui croyaient volontiers aux magiciens et aux devins, mais l'idée de révoquer en doute la connaissance que Jéhovah avait de l'avenir, ou sa toute-puissance, ne devait pas même se présenter à leur esprit. Nous savons par les découvertes archéologiques en Assyrie, et l'épigraphie orientale nous atteste qu'il en était de même dans tout l'Orient, que chaque ville avait ses dieux propres, auxquels elle rendait un culte spécial, mais sans contester la divinité, non plus que la puissance des dieux des autres villes et des autres peuples. Ces dieux méritaient d'être ménagés; car, si on les offensait, ils pouvaient se venger, par des châtiments terribles, de ceux qui leur avaient manqué de respect. Il n'est donc pas surprenant que les Ninivites aient cru à la parole du prophète de Jéhovah. » F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 492 et 493 de la 6e édition. — *Prædicaverunt jejunium.* La pénitence extérieure a toujours été regardée comme un excellent signe de repentir, et comme un moyen d'apaiser la colère divine. Il est touchant de voir que, dans le cas présent, le mouvement de conversion partit des rangs du

vestiti sunt saccis, a majore usque ad minorem.

6. Et pervenit verbum ad regem Ninive, et surrexit de solio suo, et abjecit vestimentum suum a se, et indutus est sacco, et sedit in cinere.

7. Et clamavit, et dixit in Ninive ex ore regis et principum ejus, dicens : Homines, et jumenta, et boves, et pecora non gustent quidquam; nec pascantur, et aquam non bibant.

8. Et operiantur saccis homines, et jumenta, et clament ad Dominum in fortitudine; et convertatur vir a via sua mala, et ab iniquitate, quæ est in manibus eorum.

9. Quis scit si convertatur et ignoscat Deus, et revertatur a furore iræ suæ, et non peribimus?

10. Et vidit Deus opera eorum, quia

sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

6. La chose parvint au roi de Ninive; et il se leva de son trône, ôta son vêtement, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre.

7. Il fit crier et publier dans Ninive cet ordre, comme venant de la bouche du roi et de ses princes : Que les hommes et les bêtes, les bœufs et les brebis ne goûtent rien; qu'ils ne paissent point, et ne boivent pas d'eau.

8. Que les hommes et les bêtes soient couverts de sacs, et qu'ils crient au Seigneur avec force; et que chacun revienne de sa voie mauvaise, et de l'iniquité qui est dans ses mains.

9. Qui sait si Dieu ne se retournera pas pour pardonner, s'il n'apaisera pas la fureur de sa colère, de sorte que nous ne périssions pas?

10. Dieu vit leurs œuvres, *il vit* qu'ils

---

peuple, et qu'il monta de là jusqu'au trône. — *Saccis*. Vêtements grossiers qui, dès les temps les plus reculés, ont accompagné en Orient la pénitence et le deuil. Cf. Gen. XXXVII, 34; Esth. IV, 1, 3; Is. LVIII, 5, etc. — *A majore... ad minorem*. Tous se couvertirent sans exception, dans tous les rangs de la société ninivite.

6-9. L'émotion du roi et son décret. — *Pervenit verbum*. D'après quelques interprètes : La parole de Jonas parvint jusqu'au roi. Mais c'est plutôt l'hébraïsme accoutumé, qui signifie : la chose. — *Ad regem Ninive*. Il n'est pas possible de dire avec certitude quel était alors le roi d'Assyrie. Quelques assyriologues supposent que c'était ce même Rammannirar III, dont il a été question ci-dessus (note de I, 3). — *Et surrexit...* Il donna, lui aussi, toutes les marques extérieures d'une pénitence sincère. Circonstance très frappante de la part d'un monarque superbe et absolu. — *Vestimentum suum*. Hébr.: Son vêtement d'apparat. Les monuments assyriens nous montrent combien étaient riches et luxueux les vêtements royaux. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXXI, fig. 7, 8, 9; pl. LXXXII, fig. 3, etc. — *Sedit in cinere*. Autre usage très ancien en temps de deuil. Cf. Job, XVI, 15, etc. — *Et clamavit*. Hébr.: Il fit proclamer. « Ce qui avait été fait par l'action spontanée du peuple reçut la sanction finale du gouvernement. » — *Ex ore*. Hébr. : par le décret. Le substantif hébreu *ta'am* est souvent employé dans ce sens spécial. Cf. Esdr. IV, 8, 9; Dan. III, 10, 29; IV, 6, etc. — *Regis et principum ejus* (hébr.: de ses grands). Les monarques orientaux s'entouraient de conseillers qui contresignaient leurs arrêts. Cf. Dan. VI, 7, 17. — *Et jumenta*. Hébr.: *b'hémah*, les animaux domestiques en général; mais ce mot représente sans doute ici les chevaux et les mulets, par opposition aux bœufs (*boves*) et au petit bétail (*pecora*). Cette association des animaux domestiques à la pénitence des Ninivites n'a rien d'étonnant pour quiconque connaît les mœurs des Orientaux. Les Perses ne tondirent-ils pas leurs chevaux en signe de deuil, lorsque Masistios, leur général, périt à la bataille de Platée? Voyez Hérodote, IX, 24; comp. Plutarque, *Aristide*, XIV, et Virgile, *Géorg.*, V. 24-26. Les écrivains sacrés citent aussi des traits semblables. Cf. Is. XXX, 23-24; Rom. VIII, 19-22. Et même dans notre Occident contemporain, aux funérailles des guerriers célèbres, on ne manque pas de conduire à la suite du convoi leur cheval de bataille, couvert d'une housse noire. — *Clament in fortitudine* (vers. 8). Ce détail et le suivant ne se rapportent évidemment qu'aux hommes. — *Convertatur vir...* Hébraïsme : Que chacun revienne de sa voie mauvaise. Les Ninivites comprenaient qu'une pénitence purement extérieure aurait été insuffisante pour obtenir leur pardon; c'est pourquoi ils veulent y ajouter le repentir du cœur et un complet changement de vie. — *Et ab iniquitate*. Hébr.: Et de la violence. Ce fut là le grand crime de Ninive; toute son histoire en fait foi. Cf. Nah. II, 11-12; III, 1. — *Quæ in manibus...* Trait pittoresque : les mains étaient souillées du sang injustement versé, et remplies de gains iniques. Cf. Ps. VII, 4; Is. LIX, 6, etc. — *Quis scit...* (vers. 9). Formule que nous avons trouvée identiquement dans Joël, II, 14 (voyez la note). « Il y a quelque chose de touchant dans cet appel indirect, si simple, si humble, à la miséricorde divine. »

3° Le pardon. III, 10.

10. Le Seigneur se laisse apitoyer par le repentir des Ninivites, et il retire l'arrêt qu'il avait porté contre eux. — *Vidit... quia conversi...* Leur conversion était donc réelle et sincère, quoiqu'elle ait été de courte durée, et qu'elle n'ait

étaient revenus de leur voie mauvaise; et il se repentit du mal qu'il avait résolu de leur faire, et il ne le fit pas.

conversi sunt de via sua mala; et misertus est Deus super malitiam quam locutus fuerat ut faceret eis, et non fecit.

CHAPITRE IV

1. Alors Jonas fut saisi d'une grande affliction, et il s'irrita.
2. Et il implora le Seigneur, et il dit: De grâce, Seigneur, n'est-ce pas là ce que je disais lorsque j'étais encore dans mon pays? C'est pour cela que j'avais résolu de fuir à Tharsis; car je sais que vous êtes un Dieu clément et miséricordieux, patient et plein de compassion, et qui pardonne les péchés.
3. Et maintenant, Seigneur, retirez-moi donc mon âme, car la mort est meilleure pour moi que la vie.
4. Et le Seigneur dit: Penses-tu bien faire en t'irritant?
5. Alors Jonas sortit de Ninive, et s'assit à l'orient de la ville; et il se fit là un abri, sous lequel il se tint à l'ombre, jusqu'à ce qu'il vît ce qui arriverait à la ville.

1. Et afflictus est Jonas afflictione magna, et iratus est.
2. Et oravit ad Dominum, et dixit: Obsecro, Domine, numquid non hoc est verbum meum cum adhuc essem in terra mea? Propter hoc præoccupavi ut fugerem in Tharsis; scio enim quia tu Deus clemens et misericors es, patiens et multæ miserationis, et ignoscens super malitia.
3. Et nunc, Domine, tolle, quæso, animam meam a me, quia melior est mihi mors quam vita.
4. Et dixit Dominus: Putasne bene irasceris tu?
5. Et egressus est Jonas de civitate, et sedit contra orientem civitatis; et fecit sibimet umbraculum ibi, et sedebat subter illud in umbra, donec videret quid accideret civitati.

---

pas laissé de traces dans leurs annales. — *Misertus... super malitiam...* A la lettre dans l'hébreu : Et Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait. Anthropomorphisme déjà employé dans l'Exode, XXXII, 14.

§ IV. — *Le mécontentement de Jonas et la leçon qu'il lui attira de la part de Dieu.* IV, 1-11.

1° Le prophète s'afflige de la bonté du Seigneur pour les Ninivites. IV, 1-5.

CHAP. IV. — 1-4. L'étrange affliction de Jonas. — *Afflictus est afflictione...* Langage plein d'emphase. Hébr.: Et cela fut mal à Jonas d'un grand mal. C.-à-d. qu'il ressentit une peine très vive. Cela eut lieu sans doute après l'expiration du délai de quarante jours accordé aux Ninivites (cf. III, 4), lorsque Jonas vit que la menace lancée par lui n'était pas exécutée. — *Iratus est.* A sa tristesse s'ajouta un sentiment de mécontentement, de colère. Sur les motifs de cette conduite, voyez la note de I, 3. — *Oravit* (vers. 2). Sa colère ne le mettait pas en révolte contre Dieu. Il y a beaucoup de familiarité naïve dans les paroles que cette âme impressionnable adresse au Seigneur. — *Obsecro.* Hébr. : *'Onnah.* Exclamation caressante, pour ainsi dire (saint Jérôme). Jonas demande à Jéhovah la permission de lui exposer ses peines les plus intimes. — *Numquid non hoc...* C.-à-d. : N'est-ce pas là le raisonnement que j'ai fait dès le début? Il avait prévu dès le premier instant que tel serait le résultat de sa prédication à Ninive, et c'est précisément pour cela qu'il avait pris la fuite. — *Præoccupavi* est un hébraïsme : Je me suis hâté de fuir, pour échapper à cette mission et à ses conséquences. — *Scio enim...* Malgré ses imperfections Jonas connaît et sait très bien définir la vraie nature de Jéhovah. Cf. Joel, II, 13, et la note — *Ignoscens.* Hébr.: Te repentant. Cf. III, 10b. — *Et nunc... tolle...* (vers. 3). Moïse aussi (Num. XI, 15) et le prophète Élie (III Reg. XIX, 4), à des heures d'angoisse, avaient conjuré Dieu de les faire mourir; mais c'était pour des motifs plus sérieux que celui qu'allègue ici Jonas. — *Dixit Dominus* (vers. 4). Jéhovah daigne répondre avec une bienveillance toute divine à son ambassadeur mécontent. — *Putasne bene...?* Hébr. : Fais-tu bien de t'irriter? Simple appel à sa raison, à sa conscience. On pourrait traduire aussi, comme l'ont fait les LXX, le Targum, le syriaque et l'arabe : Es-tu grandement irrité? Mais cette interprétation va moins bien ici.

5. Jonas sort de Ninive et va s'établir sur une colline en face de la ville. Il ne répond pas à la question que Dieu lui avait adressée, car qu'aurait-il pu répondre? Mais il l'interprète d'une manière conforme à ses désirs, comme si elle signifiait : Attends, et tu verras; la ville sera châtiée. — *Egressus est.* Quelques commentateurs, à la suite de Théodoret, donnent à ce prétérit la signification de l'imparfait : Jonas était sorti. D'après cela, les événements que raconte ce verset auraient eu lieu avant ceux qu'exposent les quatre précédents; mais cette opinion est peu vraisem-

6. Et præparavit Dominus Deus hederam, et ascendit super caput Jonæ, ut esset umbra super caput ejus, et protegeret eum (laboraverat enim); et lætatus est Jonas super hedera lætitia magna.

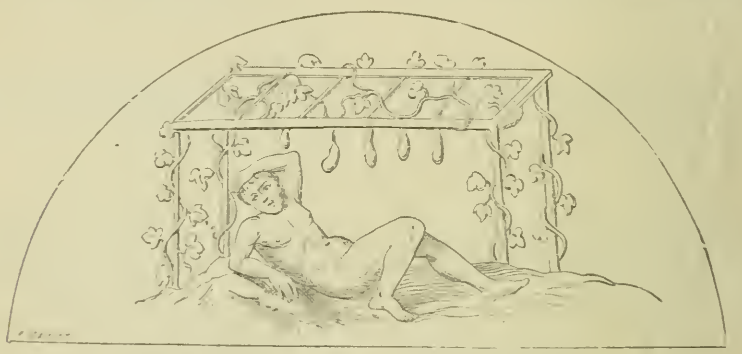
7. Et paravit Deus vermem ascensu diluculi in crastinum, et percussit hederam, et exaruit.
8. Et cum ortus fuisset sol, præcepit Dominus vento calido et urenti; et per-

6. Le Seigneur Dieu fit naître un lierre qui monta sur la tête de Jonas, pour donner de l'ombre sur sa tête et pour le mettre à couvert, parce qu'il souffrait; et Jonas éprouva une grande joie au sujet du lierre.
7. Le lendemain, à l'aurore, le Seigneur envoya un ver, qui piqua le lierre et le dessécha.
8. Et quand le soleil fut levé, le Seigneur fit souffler un vent chaud et brû-

---

blable. — *Contra orientem...:* sur l'une des collines qui dominaient Ninive du côté de l'est, et du haut desquelles on pouvait voir ce qui s'y passait (*Atl. géogr.*, pl. IX). — *Umbraculum.* Hébr. : une cabane; probablement en feuillage, comme celles que les Hébreux construisaient pour la fête des Tabernacles. Voyez Lev. XXIII, 42, et le commentaire. — *Donec videret...* Jonas espérait assister à la ruine de la ville.

le *qiqâyôn* ne soit véritablement le ricin. Cette plante, de la famille des Euphorbiacées, croît spontanément en Orient. Elle peut atteindre quatre et même cinq mètres de hauteur: elle grandit avec une grande rapidité. Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XIX, 2; XX, 4; XXVI, 6. Son nom égyptien, *kiki*, avait une grande ressemblance avec celui qu'elle portait en hébreu. — *Ut esset umbra...* « Elle fournit une ombre épaisse, grâce à ses larges feuilles



Jonas dans sa cabane de feuillage. (Peinture des Catacombes.)

2° Le Seigneur donne à son prophète une leçon de charité. IV, 6-11.

6-7. La plante protectrice. — *Præparavit.* Hébr. : Dieu désigna. Voyez la note de II, 1. — *Hederam.* Le mot hébreu qui correspond à cette expression est *qiqâyôn;* il n'est employé qu'en ce seul endroit de la Bible. Les LXX l'ont traduit par κολοκύνθην, gourde; le syriaque, l'arabe et l'Itala lui ont donné le même sens (l'Itala a « cucurbitam »). Aquila, Symmaque et Théodotion l'ont regardé comme l'équivalent de κισσός, lierre, et de là vient la traduction de saint Jérôme. Toutefois le savant docteur affirme nettement, dans son commentaire sur ce passage, que le *qiqâyôn* ne correspond pas au lierre, mais au ricin, dont il donne une description facile à reconnaître; mais il ne pouvait pas nommer directement cette plante, qui n'avait pas de dénomination reçue chez les Latins. Pline l'Ancien est, en effet, le seul parmi les anciens auteurs romains qui ait mentionné le « ricinus » (cf. *Hist. nat.*, XV, 7). Aujourd'hui personne ne doute que

d'un vert sombre. » Elle compléta donc très agréablement pour Jonas la cabane de feuillage. — *Et protegeret...; laboraverat...* Plus simplement dans l'hébreu : Pour le délivrer de son mal; c.-à-d., de son chagrin. — Ce résultat fut aussitôt atteint : *lætatus est... lætitia...* Il y a une emphase évidente dans ce trait du récit. — *Et paravit...* (vers. 7). L'hébreu dit encore : Et Dieu fixa. — *Vermem* est ici un nom collectif, qui ne désigne pas un insecte solitaire mais toute une catégorie. Le ricin est souvent assailli par des essaims de chenilles noires, qui le dévorent et le font périr rapidement, en une nuit (*ascensu diluculi...*). — *Percussit... et exaruit.* « La feuille du ricin, lorsqu'elle a été déchirée, ou même lorsqu'elle a simplement subi une légère lésion, se fane en quelques minutes, » et cela surtout dans les pays chauds.

8. Le mécontentement de Jonas éclate plus grand que jamais. — *Cum ortus...* Une nouvelle cause de souffrance et d'ennui pour le prophète est providentiellement introduite, afin que la

lant; et le soleil frappa sur la tête de Jonas, qui étouffait, et il souhaita de mourir, en disant : La mort est meilleure pour moi que la vie

9. Alors le Seigneur dit à Jonas : Penses-tu bien faire en t'irritant au sujet de ce lierre? Jonas répondit : Je fais bien de m'irriter jusqu'à la mort.

10. Le Seigneur dit : Tu t'attristes au sujet d'un lierre qui ne t'a pas coûté de peine et que tu n'as pas fait croître, qui est né en une nuit et qui a péri en une nuit;

11. et moi je n'aurais pas pitié de Ninive, la grande ville, où il y a plus de cent vingt mille hommes qui ne savent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, et un grand nombre d'animaux?

cussit sol super caput Jonæ, et æstuabat, et petivit animæ suæ ut moreretur, et dixit : Melius est mihi mori quam vivere.

9. Et dixit Dominus ad Jonam : Putasne bene irasceris tu super hedera? Et dixit : Bene irascor ego usque ad mortem.

10. Et dixit Dominus : Tu doles super hederam in qua non laborasti, neque fecisti ut cresceret, quæ sub una nocte nata est, et sub una nocte periit;

11. et ego non parcam Ninive, civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam, et jumenta multa?

---

leçon soit plus éloquente. — *Præcepit Deus.* Hébr. : Dieu désigna. Comme aux vers. 6 et 7. — *Vento... urenti.* D'après l'hébreu : un vent d'est (*qâdîm*) étouffant. — *Percussit... super.* Trait dramatique. — *Æstuabat.* Hébr.: il tomba en défaillance. En Orient, il n'est pas rare que le vent d'est produise ce fâcheux effet. — *Petivit animæ... ut...* Hébraïsme qui revient à dire : Il désira vivement la mort. Cf. III Reg. XIX, 4. Second mouvement d'impatience, mais beaucoup plus vif que le premier (cf. vers. 3). La disparition de la plante qui l'abritait si bien et la peine physique qu'il endurait avaient rendu l'humeur de Jonas plus sombre.

9-11. La leçon. — *Putasne...?* Même question qu'au vers. 4 (voyez la note), à part l'addition *super hederam.* — Cette fois le prophète répond, d'un ton maussade, comme un enfant grondé par un père aimant : *Bene irascor...* — *Usque ad mortem.* C.-à-d., jusqu'à en mourir. Cf. Jud. XVI, 16; Matth. XXVI, 38, etc. — *Dixit Dominus...* (vers. 10). Puisqu'il ne comprend pas, Dieu va lui parler clairement, quoique avec la plus grande bonté, en expliquant le sens de sa « leçon de choses ». — *Tu doles...* Tu as pitié. Le pronom est très accentué, par opposition à « ego » du vers. 11. L'argument est « ad hominem », et n'en aura que plus de force. — *In qua non...* Les objets dont l'existence nous a coûté quelques efforts personnels nous sont d'ordinaire doublement chers; or Jonas n'avait été absolument pour rien dans la croissance du ricin. — *Quæ sub... nocte.* Hébr.: Qui était fils d'une nuit et qui a péri fils d'une nuit. Hyperbole poétique, pour marquer une existence très courte. — *Et... non parcam...* (vers. 11). L'hébreu emploie le verbe que la Vulgate a traduit plus haut (verset 10) par « doles » : Et moi, je n'aurai pas pitié...? — *Ninive, civitati magnæ.* L'antithèse ne pouvait pas être plus frappante : une grande cité opposée à une simple plante. Le détail suivant, *in qua sunt...*, la rend plus saisissante encore. — *Qui nesciunt quid...* Ce trait pittoresque désigne les enfants non encore parvenus à l'âge de raison; par conséquent, innocents et irresponsables. Cf. Deut. I, 39, et Is. VII, 15-16. Jonas voudrait-il que Dieu fît périr sans pitié 120 000 petits enfants? On a calculé qu'ils forment habituellement la cinquième partie de la population; ce qui donne, pour la Ninive d'alors, le chiffre rond de 600 000 habitants. — Le trait final, *et jumenta multa,* est aussi d'une grande délicatesse. Cf. Sap. XI, 24-26. Le récit s'arrête brusquement sur cette réflexion; la leçon n'en ressort que davantage. « L'étroitesse d'âme du prophète a été manifestée et réprimandée, la miséricorde de Dieu justifiée : » cela suffit.

LA PROPHÉTIE DE MICHÉE

INTRODUCTION

1° *La personne du prophète.* — Le nom hébreu de Michée était *Mikâh*, forme abrégée de *Mikâyah*[1], « Qui est comme Jéhovah? » Les Septante en ont fait Μιχαίας, et la Vulgate *Michæas*. Ce nom était assez commun chez les Hébreux, comme on le voit par son apparition relativement fréquente dans l'Ancien Testament.

Le prophète Michée nous apprend lui-même, dès la première ligne de son livre, qu'il était originaire de *Morèšet*[2], bourgade située dans la plaine maritime ou *Šᵉfélah*, dans le royaume de Juda, non loin de Geth, et tout près de la frontière des Philistins[3].

On ne doit pas le confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec son homonyme célèbre qui prophétisa sous le règne d'Achab, environ un siècle avant lui[4]. On ne sait absolument rien de sa vie.

2° *L'époque de Michée* est également marquée dans le titre de son livre. Il prophétisa sous le gouvernement des trois rois de Juda Joathan (758-741 av. J.-C.), Achaz (741-727), et Ézéchias (727-698); par conséquent, si l'on prend les dates extrêmes, de 758 à 698. Deux faits confirment ces données chronologiques du titre : Michée vécut avant la prise de Samarie (en 722), qu'il prédit[5]; Jérémie cite un oracle de lui, qu'il rattache au règne d'Ézéchias[6]. Il fut donc contemporain d'Osée et d'Isaïe; mais ces deux prophètes avaient inauguré leur ministère dès le règne d'Ozias, père de Joathan[7]. Michée a plus d'un trait commun avec Isaïe, dont il fut le digne collaborateur; « il a sous les yeux le même tableau moral et social, et il censure les mêmes désordres[8]. »

3° *Le sujet et la division du livre.* — Le livre de Michée, coulé d'un seul jet et remarquable par sa belle unité, n'est que le résumé d'une longue activité prophétique. Le prophète paraît l'avoir composé vers la fin de sa carrière, sous Ézéchias, arrangeant et organisant le tout d'après l'ordre logique.

Le sujet est exprimé en termes généraux en tête du livre : *Verbum Domini...*

---

[1] Jérémie, XXVI, 18, emploie cette forme complète en parlant de notre prophète. Michée semble faire lui-même allusion à la signification de son nom; cf. VII, 18.

[2] Cf. I, 6. Vulgate : *Morasthiten*

[3] Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII.

[4] Cf. III Reg. XXII, 8 et ss

[5] Cf. I, 6-7.

[6] Jer. XXVI, 18.

[7] Cf. Is. I, 1; Os. I, 1.

[8] Comparez les coïncidences suivantes, qui sont comme des échos réciproques : Mich. II, 11, et Is. XXVIII, 7; Mich. III, 5-7, et Is. XXIX, 9-12; Mich. III, 12, et Is. XXXI, 13; Mich. IV, 1-3, et Is. II, 2-5; Mich. V, 2-4, et Is. VII, 14; IX, 15; Mich. V, 9-14 et Is. II, 6-17; Mich. VII, 7, et Is. VIII, 17; Mich. VII, 12, et Is. XI, 11, etc.

super Samariam et Jerusalem [1]. Michée s'adresse donc à tout Israël, aux deux royaumes représentés par leurs capitales; néanmoins, ses oracles concernent plus particulièrement le royaume de Juda, car ce n'est qu'en passant, et par manière d'exemple, qu'il s'occupe du royaume schismatique des dix tribus. Après avoir annoncé à Samarie sa ruine prochaine, au commencement de son écrit [2], il cesse entièrement de s'occuper d'elle, et ne parle plus qu'à Jérusalem et à Juda.

Ce qu'il prédit aux habitants de Jérusalem et aux sujets du royaume légitime, c'est le châtiment que leurs crimes multiples leur attireront de la part du Seigneur justement irrité; mais il ne manque pas de prophétiser aussi que l'heure de la miséricorde et du pardon viendra ensuite, et que les restes du peuple, épargnés par la vengeance céleste, formeront une semence de laquelle la nation théocratique renaîtra, sainte et vigoureuse, pour jouir du bonheur apporté par le Messie. Le châtiment d'Israël coupable, et son futur rétablissement : tel est donc le thème du livre de Michée. Sous le rapport strictement prophétique, il se meut dans ce triple horizon : les Assyriens détruiront Samarie; les Chaldéens détruiront Jérusalem; le Messie viendra réparer toutes ces ruines.

On divise communément le livre de Michée en trois parties ou discours, qui débutent par une expression identique, *Audite* [3], et qui se terminent par des promesses de bonheur [4]. Le premier discours (I, 2-II, 13) développe élégamment cette pensée : Samarie sera détruite, et les villes de Juda seront dans le deuil, à cause des péchés de leurs habitants. Le second discours (III, 1-V, 14) annonce que Sion, après avoir subi les humiliations les plus profondes, sera élevée à une grande gloire. Le troisième (VI, 1-VII, 20) décrit, en termes prophétiques, dans une sorte de dialogue qui a lieu entre Dieu et son peuple, par quelle voie les Juifs pourront arriver au salut. Dans la première partie, c'est la menace qui domine; dans la seconde, c'est la promesse. La troisième a un caractère à part [5]; elle tient le milieu entre les deux autres. Autant le commencement du livre est menaçant, autant ses dernières lignes sont suaves et gracieuses [6].

4° *Le genre littéraire de Michée.* — Michée est en général un écrivain remarquable. Son style simple et énergique, habituellement très pur, atteste l'âge d'or de la littérature prophétique. Il atteint parfois à la majesté d'Isaïe et à la richesse d'images de Joël. Il est souvent dramatique dans l'exposition. Son parallélisme est assez soigné. Les paronomases [7] et les apostrophes hardies reviennent fréquemment sous sa plume. Il manie admirablement l'ironie. Comme Osée, il est parfois un peu obscur à force d'être concis; il passe, lui aussi, d'une image à une autre sans la moindre transition [8]. S'il a des passages d'une grande sévérité, à cause des menaces que Dieu l'avait chargé de proférer, il en a d'autres d'une exquise tendresse, pour décrire le bonheur des temps messianiques et les miséricordes divines. Il est donc l'un des premiers des petits prophètes sous le rapport de la forme comme sous celui du fond [9].

---

[1] I, 1.

[2] I, 2-8.

[3] Cf. I, 2; III, 1; VI, 1.

[4] Cf. II, 12-13; V, 2 et ss.; VII, 14-20.

[5] C'est pour cela que, de nos jours, quelques rationalistes ont assez vivement attaqué l'authenticité des chap. VI et VII; mais leurs preuves sont « si faibles, que leur opinion ne mérite pas qu'on en tienne compte ». (Kaulen.)

[6] Pour l'analyse détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1017-1021.

[7] Cf. I, 10-15; II, 6; IV, 14; VII, 4, 11, etc. (dans le texte hébreu.)

[8] Cf. VI, 16; VII, 14, 15, 17, etc.

[9] Pour les commentateurs catholiques du livre de Michée, voyez la p. 339, note 1. Nous n'avons à signaler, comme ouvrage spécial, que le livre du Dr L. Reinke, *Einleitung, Grundtext und Uebersetzung des Proph. Michæas mit einem vollständigen, philologisch-kritischen* und *historischen Commentar*, Giessen, 1874.

MICHÉE

CHAPITRE I

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Michée de Morasthi, aux jours de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda, et qui lui fut révélée touchant Samarie et Jérusalem.

2. Écoutez tous, peuples; que la terre avec tout ce qu'elle contient soit attentive, et que le Seigneur Dieu soit témoin contre vous, le Seigneur, de son temple saint.

3. Car voici, le Seigneur va sortir de

1. Verbum Domini, quod factum est ad Michæam Morasthiten, in diebus Joathan, Achaz, et Ezechiæ, regum Juda, quod vidit super Samariam et Jerusalem.

2. Audite, populi omnes; et attendat terra, et plenitudo ejus; et sit Dominus Deus vobis in testem, Dominus de templo sancto suo.

3. Quia ecce Dominus egredietur de

Chap. I. — 1. Le titre du livre. — *Verbum Domini*. Par conséquent, parole révélée, message tout surnaturel et divin. Cf. Is. I, 1; Os. I, 1; Joel, I, 1, etc. — *Ad Michæam*... Sur le nom, la patrie et l'époque de Michée, voyez l'Introd., p. 467. — *Super Samariam et Jerusalem*. C'est là le double objet de l'oracle (Introd., p. 467-468). Il sera d'abord question, mais très rapidement, de Samarie et du royaume d'Israël; le prophète passera ensuite à Jérusalem et à Juda, pour s'en occuper d'une manière à peu près exclusive.

Section I. — Premier discours : Les deux royaumes juifs seront tour a tour chatiés a cause de leurs crimes. I, 2 — II, 13.

Ce discours a, dans presque toute son étendue, un caractère très menaçant; c'est seulement à la fin (II, 12-13) que le soleil de la grâce divine apparaît à travers les nuées de la divine colère.

§ I. — *Michée prédit successivement la ruine de Samarie et de Jérusalem.* I, 2-16.

1° Oracle menaçant contre Samarie. I, 2-7.

2. Exorde solennel. — *Audite... omnes*. Appel à l'attention universelle : que tous écoutent, car c'est le Seigneur lui-même qui va parler. Il est très probable que Michée a emprunté ces mots à son homonyme, le fils d'Imla, qui avait prophétisé sous Achab. Voyez l'Introd., p. 467, et III Reg. XXII, 28. Cette coïncidence verbale proviendrait difficilement d'un simple hasard. — Les interprètes ne sont pas d'accord sur l'extension qu'il faut donner aux mots *populi omnes* et *terra*. Il s'agirait, suivant les uns, de la terre entière et de tous les êtres, soit animés, soit inanimés, qu'elle renferme; suivant les autres, seulement de la Palestine et des deux royaumes d'Israël et de Juda, puisque l'écrivain sacré ne s'occupe que d'eux par la suite. Le premier sentiment nous semble préférable; en effet, d'une part, l'expression est trop générale pour qu'elle puisse être ainsi restreinte; d'autre part, il existe des textes similaires, où ce sont vraiment les habitants du monde païen qui sont convoqués pour assister au jugement de Dieu contre son peuple. Cf. Deut. XXXII, 1; Ps. XLIX, 1 et ss.; Am. III, 9, etc. — *Plenitudo ejus :* tout ce que la terre contient. — *Dominus Deus*. Hébr. : *'Adonaï Y'hovah :* les deux noms qui expriment le mieux la puissance et la grandeur infinies du Dieu d'Israël. — *Vobis*. Plutôt, d'après l'hébreu : contre vous. Ce pronom ne se rapporte vraisemblablement qu'à la nation théocratique. — *In testem :* et aussi comme juge, car ces deux rôles sont inséparables en Dieu. — *In templo... suo :* de son temple du ciel, d'après le vers. 3ª. Cf. Ps. X, 4; Is. LXIII, 15, etc.

3-4. Jéhovah est sur le point d'apparaître, pour se venger des crimes de son peuple. — La par-

loco suo ; et descendet, et calcabit super excelsa terræ.

4. Et consumentur montes subtus eum, et valles scindentur sicut cera a facie ignis, et sicut aquæ quæ decurrunt in præceps.

5. In scelere Jacob omne istud, et in peccatis domus Israel. Quod scelus Jacob? nonne Samaria? et quæ excelsa Judæ? nonne Jerusalem?

6. Et ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro, cum plantatur vinea; et detraham in vallem lapides ejus, et fundamenta ejus revelabo.

7. Et omnia sculptilia ejus concidentur, et omnes mercedes ejus comburentur igne, et omnia idola ejus ponam in perditionem, quia de mercedibus mere-

sa demeure; il descendra, et foulera les hauteurs de la terre.

4. Les montagnes seront consumées sous lui, et les vallées s'entr'ouvriront comme la cire devant le feu, et comme les eaux qui se précipitent dans l'abîme.

5. Tout cela à cause du crime de Jacob et des péchés de la maison d'Israël. Quel est le crime de Jacob? n'est-ce pas Samarie? et quels sont les hauts lieux de Juda, sinon Jérusalem?

6. Je ferai donc de Samarie comme un monceau de pierres dans un champ lorsqu'on plante une vigne; je ferai rouler ses pierres dans la vallée, et je mettrai à nu ses fondements.

7. Toutes ses statues seront brisées, tous ses salaires seront brûlés par le feu, et je détruirai toutes ses idoles; amassées avec le salaire de la prostitution,

---

ticule *ecce* marque la nature soudaine de la manifestation divine, que Michée décrit sous les traits devenus, en quelque sorte, classiques dans la Bible, depuis la grande théophanie du Sinaï (Ex. XIX, 16 et ss.). Cf. Ps. XVII, 8 et ss.; Hab. III, 1 et ss., etc. Parti de son sanctuaire céleste (*egredietur...*), Jéhovah descend vers la terre, et il rencontre tout d'abord les cimes des montagnes, qui lui servent comme d'escabeau pour atteindre le sol (*calcabit super...*; cf. Am. IV, 13). — *Et consumentur...* (vers. 4). Effets produits par sa présence redoutable. Hébr.: Les montagnes se fondent (comme la cire). Cf. Jud. V, 4; Ps. XCVI, 5, etc. — *Valles scindentur :* ainsi qu'il arrive dans un tremblement de terre. — *Sicut cera... aquæ.* Deux images, pour faire ressortir cette fusion et cette liquéfaction du globe sous les pas divins. Cf. Ps. LXVII, 3, etc.

5. Transition : cette apparition du Seigneur est motivée par les péchés de la nation théocratique. — *In scelere* (vers. 5). Saint Jérôme traduit plus exactement dans son commentaire : « propter scelus. » — *Omne istud :* tout cet appareil terrifiant de la théophanie. — *Jacob* et *domus Israel* sont ici des termes génériques, qui représentent la masse entière des descendants du célèbre patriarche, sans distinction de royaumes et de tribus. A l'époque de Michée, toute la postérité de Jacob était plongée dans des crimes sans nombre, dont l'idolâtrie était la cause principale. — *Quod scelus... et quæ...?* Questions indignées du prophète, qui rattache, comme cela n'était que trop réel, les fautes des deux royaumes à celles des deux capitales. Les grandes cités, spécialement les villes capitales, ont toujours exercé une influence considérable, surtout en mauvaise part, sur le reste du pays. — *Nonne Samaria?* Cette ville était le centre du culte de Baal. Cf. III Reg. XVI, 32-33; IV Reg. X, 17 et ss.; Jer. XXIII, 13, etc. — *Quæ excelsa...?* Sur les hauts lieux, voyez Lev. XXVI, 30, etc. Les plus pieux rois de Juda eux-mêmes n'osèrent pas mettre fin complètement au culte entaché d'idolâtrie qui s'y exerçait; cf. III Reg. XV, 14, etc. C'est pour cela que Jérusalem est traitée ici comme si elle formait un vaste sanctuaire idolâtrique. Cf. Is. X, 11.

6-7. Menace spéciale contre Samarie. Description tragique de la ruine totale qui atteindra cette ville coupable. Comparez la prédiction analogue d'Isaïe contre elle (Is. XXVIII, 1). — *Quasi acervum...* La gracieuse colline sur laquelle s'élevait Samarie (cf. Am. VI, 1) redeviendra ce qu'elle était avant qu'Amri n'y construisît sa nouvelle capitale (cf. III Reg. XVI, 24); c.-à-d., un vignoble dont on a amoncelé çà et là les pierres, lorsqu'elles sont nombreuses et gênantes pour la culture. On ne pouvait pas prédire plus clairement la destruction complète de la ville. — *Detraham in vallem...* Trait plein de couleur locale : il y a une belle vallée au pied de la colline isolée sur laquelle s'élevait autrefois Samarie, et les ruines de la cité ont roulé en partie dans cette plaine, où on les voit encore. — *Fundamenta... revelabo.* Les fondements d'un édifice sont révélés, mis à nu, lorsque l'édifice même a été renversé. Cf. Ps. CXXXVI, 7. — *Sculptilia ejus* (vers. 7). L'hébreu (*p'silim*) désigne des sculptures d'un genre spécial, des images idolâtriques. Les objets qui auront été la cause des crimes de Samarie partageront sa destinée. — *Mercedes ejus.* L'hébreu est de nouveau très expressif : le salaire donné à la prostitution (comparez la fin du verset : *mercedem meretricis*). Michée emploie à son tour la métaphore souvent usitée dans l'Ancien Testament pour représenter la nature particulière du péché d'idolâtrie commis par les membres de la nation théocratique : c'était une sorte d'infidélité conjugale. Cf. Ez. XVI, Os. I-II; etc. Le salaire dont il est ici question figure donc les riches offrandes déposées dans les temples de Samarie. — *Usque ad mercedem...* Langage d'une grande vigueur. Ces trésors d'iniquité, qui provenaient de l'idolâtrie, devaient retourner à l'idolâtrie;

elles s'en retourneront en salaire de prostituées.

8. C'est pourquoi je gémirai et pousserai des cris; je marcherai dépouillé et tout nu; je pousserai des plaintes comme les dragons, des sons lugubres comme les autruches;

9. car sa plaie est désespérée, elle est venue jusqu'à Juda, elle a atteint la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem.

10. Ne l'annoncez pas à Geth; ne versez pas de larmes; couvrez-vous de poussière dans la maison réduite en poussière.

tricis congregata sunt, et usque ad mercedem meretricis revertentur.

8. Super hoc plangam, et ululabo; vadam spoliatus, et nudus; faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum;

9. quia desperata est plaga ejus, quia venit usque ad Judam, tetigit portam populi mei, usque ad Jerusalem.

10. In Geth nolite annuntiare; lacrymis ne ploretis; in domo pulveris pulvere vos conspergite.

---

ce qui eut lieu lorsque, pillés et emportés à Ninive par les Assyriens, ils furent déposés en partie, selon la coutume de ce pays, dans les sanctuaires des divers dieux, comme des trophées. — Pour la réalisation de cette prophétie contre Samarie, voyez IV Reg. XVIII, 9-10. La colline sur laquelle était bâtie la capitale est maintenant cultivée du haut en bas.

2° Oracle plaintif, qui annonce à Jérusalem qu'elle courra de grands périls. I, 8-16.

8-9. Petit prélude plein de tristesse. — *Super hoc.* C.-à-d., soit sur les malheurs qui viennent d'être prédits à Samarie, soit sur ceux dont Jérusalem va être à son tour menacée. Comme la plupart des autres prophètes (cf. Is. XV, 5, et XVI, 9, 11; Jer. XLVIII, 31, 36, etc.), Michée gémit sur les calamités qu'il était forcé de prophétiser à ses frères : *plangam et....* Il se voit d'avance associé à leurs souffrances, et entraîné à demi nu par le vainqueur, avec les autres prisonniers de guerre (cf. Is. XX, 2-3): *vadam... nudus.* — *Draconum.* Hébr.: *ṭannîm;* les chacals, qui poussent pendant la nuit des glapissements bruyants et lamentables. Cf. Is. XIII, 22, etc. — *Quasi struthionum.* L'autruche est également renommée pour ses cris stridents, effrayants. Cf. Job, XXX, 29. — *Quia desperata...* (vers. 9). Motif de ces douloureux gémissements. Le pronom *ejus* représente Samarie, dont la blessure (*plaga*) devait être vraiment incurable, comme il a été marqué plus haut (vers. 6-7). — *Venit, tetigit.* Prétérits prophétiques, qui dénotent la certitude de la prédiction. — *Usque ad Judam.* Le royaume légitime ne sera pas épargné non plus, puisqu'il a imité les fautes de celui d'Israël. — *Portam.* L'ennemi viendra jusqu'aux portes de Jérusalem, qui échappera pourtant cette fois.

10-15. Une armée ennemie s'avance contre Jérusalem. — Élégie très éloquente et dramatique, au cachet tout oriental; elle a cela de particulier dans le texte original, que l'invasion est prédite sous la forme de paronomases qui se poursuivent d'un bout à l'autre, le prophète jouant sur les noms des localités qu'il signale comme particulièrement menacées par les envahisseurs. Ces jeux de mots ont en grande partie disparu dans la Vulgate, et il est assez difficile de les bien reproduire dans une version. Voici pourtant une traduction aussi littérale que possible de l'hébreu : « Ne l'annoncez pas (*'al-ṭaggîdu*) dans *Gaṭ* (Nouvelle); ne pleurez pas (*'al-ṭibqu*) dans Acco (*bâcô*, lieu des pleurs). A *Beṭ-le'afrâh* (Maison de la poussière) je me suis roulé dans la poussière (*'âfâr*). Mets-toi en route, habitante de *Šâfîr* (Beau lieu), dans une honteuse nudité. Elle ne sort point (*lô yâṣ'âh*), l'habitante de *Ṣa'anân* (Sortie). La plainte de *Beṭ-hâ'êṣel* (Maison voisine) vous empêche de demeurer auprès d'elle. Elle se tord à cause de ses biens, l'habitante de *Mârôṭ* (Amertume), car Jéhovah a fait descendre le mal jusqu'aux portes de Jérusalem. Attelle le coursier au char (*rékèš*), habitante de *Lâkîš;* elle a été une cause de péché pour la fille de Sion, car en toi ont été trouvés les crimes d'Israël : c'est pourquoi tu renonceras à *Môrèšet-Gaṭ* (Possession de Gath). Les maisons d'*'Akzîb* (Source de mensonge) seront une déception (*'akzâb*) pour les rois d'Israël. Je t'amènerai encore un héritier (*yorèš*), habitante de *Marèšâh* (Héritage). La gloire d'Israël viendra jusqu'à Adullam. » Pour toutes ces villes, voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII. On trouve des paronomases semblables dans les autres prophètes. Cf. Is. XXI, 2; Jer. VI, 1; Soph. II, 4, etc. (dans le texte hébreu). — *In Geth nolite...* Emprunt fait à l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathas. Cf. II Reg. I, 20. Le prophète demande, comme autrefois le pieux roi, qu'on n'annonce point aux Philistins, ces ennemis mortels des Hébreux (Geth était une de leurs villes principales), la nouvelle de l'invasion du territoire de Juda, car ils en concevraient une joie intime. — *Lacrymis ne ploretis.* Hébr.: Ne pleurez pas dans Acco (*bâkô* est une contraction pour *b''Akkô*). C'est pour un motif semblable que Michée recommande à ceux de ses compatriotes qui vivaient dans cette ville, longtemps phénicienne, de ne manifester leur chagrin par aucun signe extérieur. Acco, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, est située sur le bord de la Méditerranée, au nord du Carmel. — *In domo pulveris.* Hébr.: à *Beṭ-le'afrah.* Quelques interprètes identifient cette ville à Ophra de Jos. XVIII, 23 (cf. I Reg. XIII, 17), et la placent dans la tribu de Benjamin, près de Béthel; on peut objecter à

11. Et transite vobis, habitatio pulchra, confusa ignominia; non est egressa quæ habitat in exitu; planctum domus vicina accipiet ex vobis, quæ stetit sibimet.

12. Quia infirmata est in bonum, quæ habitat in amaritudinibus, quia descendit malum a Domino in portam Jerusalem.

13. Tumultus quadrigæ stuporis habitanti Lachis; principium peccati est filiæ Sion, quia in te inventa sunt scelera Israel.

14. Propterea dabit emissarios super hereditatem Geth; domus mendacii in deceptionem regibus Israel.

15. Adhuc heredem adducam tibi quæ habitas in Maresa; usque ad Odollam veniet gloria Israel.

16. Decalvare, et tondere super filios deliciarum tuarum; dilata calvitium tuum sicut aquila, quoniam captivi ducti sunt ex te.

11. Passez, habitation de beauté, couverte d'ignominie; celle qui habite sur la frontière ne sort pas; la maison voisine, qui s'est soutenue elle-même, trouvera en vous un sujet de deuil.

12. Elle est trop faible pour le bien, celle qui habite dans l'amertume; car le malheur est descendu de la part du Seigneur jusqu'aux portes de Jérusalem.

13. Le bruit des chars a effrayé les habitants de Lachis; elle a été une source de péché pour la fille de Sion, car en toi ont été trouvés les crimes d'Israël.

14. C'est pourquoi on enverra des émissaires à l'héritage de Geth; c'est une maison de mensonge pour la déception des rois d'Israël.

15. Je t'amènerai encore un héritier, ô toi qui habites à Marésa; la gloire d'Israël s'étendra jusqu'à Odollam.

16. Rends-toi chauve et coupe tes cheveux, à cause des enfants qui sont tes délices; rends-toi chauve comme l'aigle, parce qu'ils ont été emmenés captifs loin de toi.

---

cela que la plupart des localités nommées par Michée étaient situées au sud-ouest de Jérusalem. — *Pulvere vos...* Signe de deuil chez les Orientaux. Cf. Jer. VI, 16 (*Atl. archéol.*, pl. XXVI, fig. 8; pl. XXVII, fig. 1, 5; pl. XXVIII, fig. 7). — *Transite* (vers. 11): pour échapper à l'ennemi. — *Habitatio pulchra.* Hébr.: Habitante (nom collectif: habitants) de *Šâfîr.* Cette bourgade était située, d'après saint Jérôme, entre Ascalon et Éleuthéropolis. — *Confusa...* A la lettre, dans l'hébreu: Nudité, confusion. C'est l'abstrait pour le concret: nue et confuse. — *Non est egressa:* par crainte de l'armée envahissante. — *In exitu.* Hébr.: *Ṣa'anân;* localité que de nombreux interprètes assimilent à Zénan de Jos. XV, 35, dans la tribu de Juda. — *Domus vicina.* Hébr.; *Beṭ-hâ'êṣel.* Village peut-être identique à celui d'Azel, près de Jérusalem, mentionné par Zacharie, XIV, 5. — *Infirmata... in bonum* (vers. 12). D'après l'hébreu: Elle se tord (de douleur) à cause de ses biens (que l'ennemi vainqueur va lui ravir). — *Quæ... in amaritudinibus.* Hébr.: L'habitante de *Mârôṭ;* localité inconnue. — *Quia descendit...* La principale cause de ce grand deuil, c'est que Jérusalem est menacée, et elle l'est parce qu'elle a attiré sur elle, par ses fautes, les châtiments du ciel (*a Domino*). Comparez la description semblable d'Isaïe, X, 28 et ss., où nous voyons les Assyriens s'avancer également contre la capitale juive, effrayant tout sur leur passage. Pour la réalisation, voyez Is. XXXVI, 2. — *Tumultus quadrigæ...* (vers. 13). Hébr.: Attelle au char tes coursiers, habitante de Lachis (pour fuir au plus vite). Cette ville était la plus importante de celles qui sont mentionnées dans ce passage. Cf. Is. XXXVI, 1-2, et la note; Jer. XXXIV, 7, etc. — *Principium peccati...* Lachis sera ainsi punie, parce qu'elle avait été la première, parmi les cités de Juda, à adopter les mœurs idolâtriques du royaume des dix tribus (*in te inventa...*), et qu'elle avait occasionné par ses exemples la défaillance morale de Jérusalem et de toute la contrée.— *Dabit emissarios...* (vers. 14). Ces mots désignent, suivant la Vulgate, les ennemis victorieux qui s'empareront du territoire de Geth. Variante dans l'hébreu: Tu donneras des présents d'adieu au sujet de *Morèšeṭ-Gaṭ.* Ce détail fait allusion aux cadeaux que les parents faisaient à leur fille lorsqu'elle quittait la maison paternelle au moment de son mariage. Cf. III Reg. IX, 16 (d'après l'hébreu). Le sens est donc: Tu renonceras à tes droits de propriété sur la ville de *Mosèšeṭ-Gaṭ.* Nous avons vu dans l'Introd., p. 467, que c'était la patrie de Michée. — *Domus mendacii.* Hébr.: Les maisons d'*'Akzib,* une des villes de la plaine maritime. Cf. Jos. XV, 44. — *In deceptionem.* Le mot hébreu *'akzâb* sert parfois à désigner les torrents pleins d'eau en hiver et au printemps, mais à sec en été, qui désappointent les voyageurs altérés. Cf. Job, VI, 15 et ss.; Jer. XV, 18. — *Adhuc heredem* (vers. 15). Cet héritier n'est autre que le roi d'Assyrie Sennachéri , qui devait s'emparer de *Maresa;* actuellement Mârach, voisine de l'ancienne Achzib (cf. Jos. XV, 44). — *Odollam.* Hébr.: *'Adullâm;* autre villace de la plaine maritime, célèbre dans la vie de David. Cf. I Reg. XXII, 1-2. — *Gloria Israel.* C.-à-d., la noblesse du pays, obligée, comme autrefois David, de se cacher dans les grottes d'Adullam.

16. S:on est invitée à pleurer sur tous ces maux — *Decalvare... tondere...; dilata...* Répétition

CHAPITRE II

1. Malheur à vous, qui formez des projets inutiles, et qui forgez le mal sur vos couches! Au point du jour ils l'exécutent, car c'est contre Dieu même qu'est leur main.
2. Ils ont convoité des champs et ils les ont pris avec violence; ils ont ravi des maisons; ils ont opprimé l'homme et sa maison, le maître et son héritage.
3. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur : Voici que je médite contre ce peuple un malheur dont vous ne dégagerez pas vos cous, et vous ne marcherez plus d'un pas superbe, car ce temps sera très mauvais.

1. Væ qui cogitatis inutile, et operamini malum in cubilibus vestris! In luce matutina faciunt illud, quoniam contra Deum est manus eorum.

2. Et concupierunt agros, et violenter tulerunt, et rapuerunt domos; et calumniabantur virum et domum ejus, virum et hereditatem ejus.
3. Idcirco hæc dicit Dominus; Ecce ego cogito super familiam istam malum unde non auferetis colla vestra; et non ambulabitis superbi, quoniam tempus pessimum est.

énergique de la pensée. C'était là une des principales marques de deuil dans l'Orient biblique. Cf. Is. XV, 2; Jer. VII. 29; Am. VIII, 10, etc. — *Filios deliciarum...* Expression délicate; les enfants, qui font les délices de leur mère. Cf. Thren. II, 20, etc. — *Sicut aquila.* On suppose communément que le mot hébreu *néšer*, dont l'acception est assez générale, représente ici le vautour fauve, ou grand vautour, qui est entièrement chauve. On le rencontre souvent en Palestine et en Égypte (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXXIV, fig. 3, 7). — *Captivi ducti...* L'exil ne pouvait pas être prédit avec plus de clarté.


Le vautour fauve.
(Peinture égyptienne.)

§ II. — *Les causes qui ont rendu la vengeance du Seigneur inévitable.* II, 1-11.

Le prophète va justifier les menaces de son auguste Maître, en signalant aux habitants de Juda quelques-uns de leurs principaux crimes.

1° Les grands, qui donnent l'exemple de l'iniquité, seront spécialement punis. II, 1-5.

CHAP. II. — 1-2. Comment ils usent de violence pour agrandir leurs domaines. Leur conduite scandaleuse est très bien décrite. — *Væ qui...* Pour le fond et pour la forme, ces lignes rappellent les reproches semblables d'Isaïe, V, 8 et ss. Elles s'adressent surtout, jusqu'à la fin du vers. 4, aux classes dirigeantes, avides de richesses, et qui, pour se les procurer, dépouillaient cruellement les faibles. — *Cogitatis inutile.* Mieux, d'après l'hébreu : qui méditez l'iniquité. Ils combinaient d'avance très habilement leurs plans de violence et de vol. — *Operamini malum...* C'est la même pensée. La nuit, par son calme silencieux, convient particulièrement à la méditation, à la réflexion. Cf. Ps. IV, 5, et la note; Job, IV, 12-13. Les bons en profitent pour se livrer à de saintes pensées (Ps. LXII, 7); les méchants, pour étudier leurs sinistres projets (Ps. XXXV, 5). C'est ainsi qu'étendus sur leur couche, les hommes dont parle Michée préparaient, exécutaient mentalement leurs plans. — *In luce... faciunt...* A peine le jour a-t-il commencé à luire, qu'ils se mettent à les exécuter de fait. — *Contra Deum.* Très fortement dans l'hébreu : Parce qu'(ils ont) leur main pour Dieu. Comp. le mot du fameux Mézence, dans Virgile, *Æn.*, X, 773 : « Dextera mihi Deus. » Pour ces consciences blasées, la force brutale prime et remplace le droit. Cf. Gen. XXXI, 29; Job, XII, 6; Hab. I, 11. — *Concupierunt...* (vers. 2). Quelques exemples de ces projets criminels, aussitôt réalisés que conçus. — *Calumniabantur virum...* Hébr.: Ils font violence à l'homme et à sa maison, à l'homme et à son héritage. D'après la Vulgate, la calomnie servait de palliatif au vol : on accusait de quelque grave délit ceux qu'on voulait dépouiller, et l'on se faisait adjuger leurs biens.

3-5. La menace continue de nouveau à travers l'énoncé des reproches. — *Ecce ego cogito...* Antithèse avec le vers. 1ᵃ. Jéhovah aussi a ses projets terribles, qu'il médite et nourrit avant de les accomplir. Plus haut le mot *malum* désignait le mal moral; ici, il figure les malheurs qui serviront de châtiment au péché. — *Familiam istam :* le peuple juif, envisagé comme formant une grande famille, la « maison de Jacob » (cf. vers. 7). — *Unde... colla...* Belle métaphore : le châtiment divin sera pour les Juifs comme un joug très lourd, dont ils ne réussiront point à se débarrasser. Cf. Jer. XXVII, 2 et ss.; Os. X, 11 et la note, etc. — *Non ambulabitis...* Trait dramatique. Cf. Is. III, 16. Leur orgueil sera profondément humilié. — *Tempus pessimum.* L'hébreu dit seulement: C'est un temps mauvais. — *In die illa* (vers. 4) : au jour de la vengeance.

4 In die illa sumetur super vos parabola, et cantabitur canticum cum suavitate, dicentium : Depopulatione vastati sumus, pars populi mei commutata est; quomodo recedet a me, cum revertatur, qui regiones nostras dividat?

5. Propter hoc non erit tibi mittens funiculum sortis in cœtu Domini.

6. Ne loquamini loquentes : Non stillabit super istos, non comprehendet confusio.

7. Dicit domus Jacob : Numquid abbreviatus est spiritus Domini, aut tales sunt cogitationes ejus? Nonne verba mea bona sunt cum eo qui recte graditur?

4. En ce jour-là on fera sur vous une parabole, et on chantera une chanson plaisante; on dira : Nous sommes tout à fait dévastés, la part de mon peuple est passée à d'autres; comment celui qui doit partager nos champs s'éloigne-t-il, puisqu'il reviendra?

5. C'est pourquoi il n'y aura personne qui jette pour toi le cordeau du partage dans l'assemblée du Seigneur.

6. Ne dites point : Ces paroles ne tomberont pas sur eux, la confusion ne les saisira pas.

7. La maison de Jacob dit : L'esprit du Seigneur est-il devenu moins étendu, ou peut-il avoir de telles pensées? Est-ce que mes paroles ne sont pas bonnes pour celui qui marche avec droiture?

Le prophète va citer une petite élégie que ses concitoyens sont censés avoir eux-mêmes composée au sujet de leurs malheurs, et que leurs vainqueurs chantent avec beaucoup d'ironie. — *Sumetur...* Formule d'introduction, vers. 4[a]. — *Parabola.* Hébr. : *mâšâl*, comparaison; puis, parole symbolique, proverbe; ici, parole de sarcasme. — *Canticum... cum suavitate.* L'hébreu a une paronomase saisissante : *Nâhâh n'hi nih'yâh*, « On se lamentera par une lamentation lamentable. » La Vulgate a calqué les mots « in suavitate » sur ἐν μέλει des Septante; en mélodie, à la manière d'un cantique. — *Dicentium.* Hébr. : On dira. — *Depopulatione vastati...* L'élégie, vers. 4[b]. Elle exprime une pensée unique, celle de la ruine du peuple juif. — *Pars... commutata...* Hébr. : Il (le Seigneur) a changé la part de mon peuple. Au point de vue matériel, c'est la Palestine qui était la riche part des Hébreux; leur Dieu irrité la leur retirera pour la donner à d'autres. — *Quomodo recedet...* Exclamation pleine d'angoisse : Comme ma part va m'échapper, puisque celui qui doit me l'enlever revient sans cesse sur mon territoire! L'hébreu signifie : Comme il (Dieu) s'éloigne de moi! Ou bien : Comme il a éloigné de moi (ma part)! — *Cum revertatur...* Hébr. : Se retournant il a partagé nos champs. Selon d'autres : Il a partagé nos champs au rebelle. Le rebelle, ce doit être les adversaires païens de Juda, ainsi nommés parce qu'ils ne reconnaissaient pas Jéhovah pour Dieu. — *Propter hoc* (vers. 5) : à cause de leur avidité aussi cruelle qu'insatiable. Ce verset ne fait plus partie de l'élégie; Michée y reprend la parole, pour continuer l'énoncé de la sentence. — *Non erit tibi.* Il interpelle directement et individuellement chacun des oppresseurs mentionnés plus haut (vers. 1-2). — *Mittens funiculum...* Cette expression fait image, et rappelle la manière dont la Terre sainte avait été partagée, à l'origine, entre les tribus, les familles et les chefs de maison. Cf. Jos. XIV, 1 et ss.; Ps. XV, 4-5. Les hommes injustes auxquels s'adresse le prophète seront donc privés de toute possession en Palestine. Talion bien légitime. — *In cœtu Domini.* C.-à-d., dans la congrégation théocratique, parmi le peuple de Jéhovah.

2° Conduite inique de la nation entière. II, 6-11.

6-11. Châtiment que les Juifs s'attirent en essayant de fermer la bouche aux prophètes du Seigneur. — *Ne loquamini...* D'après la Vulgate, ce sont les impies qui donnent cet ordre sacrilège aux messagers divins : Taisez-vous, cessez de prédire au peuple un avenir si sombre, car la confusion que vous annoncez ne tombera pas sur eux (*non stillabit super istos*) et ne les atteindra pas (*non comprehendet*). Il y a quelques différences dans l'hébreu : « Ne stilletis. Stillant. Si non stillant super ista, non recedet confusio. » Le verbe « stillare », couler sans cesse et goutte à goutte, est parfois employé, comme ici, dans le sens de prophétiser. Cf. Ez. XX, 46; XXI, 2; Am. VII, 16 (d'après le texte original). Les chefs criminels de Juda prétendaient donc interdire aux prophètes de Jéhovah de faire retentir leurs oracles sévères (cf. Is. XXX, 9-10; Am. II, 12 et V, 10). Michée leur répond, en leur renvoyant ironiquement leur expression (« stillant »), qu'ils prophétiseront malgré tout, et il ajoute que, s'ils ne dénonçaient pas de tels crimes (« super ista »), Juda serait perdu sans ressource. — *Dicit domus...* Plainte injuste du peuple (vers. 7[a]). Hébr. : « Dicta domus Jacob. » C.-à-d. : O toi qui portes le beau nom de maison de Jacob, de peuple du Seigneur, mais qui ne le mérites pas. Michée s'adresse brusquement et vertement au peuple, pour lui reprocher l'injustice des accusations qu'il lançait contre Dieu. — *Numquid abbreviatus...* Hébraïsme qui signifie : Est-ce que Jéhovah a cessé d'être patient? L'image est empruntée à la respiration haletante des personnes irritées. Ces mots contiennent le commencement de l'objection du peuple, qui est précisée par les suivants : *aut tales...* (Hébr. : sont-ce là ses œuvres?). Dieu n'aimerait-il donc qu'à punir? — *Nonne verba...?* A cette question

8. Au contraire, mon peuple s'est levé comme un ennemi. Vous avez enlevé le manteau de dessus la tunique, et vous avez traité en ennemis ceux qui passaient pacifiquement.

9. Vous avez chassé les femmes de mon peuple des maisons où elles vivaient heureuses; vous avez ôté à jamais ma louange *de la bouche* de leurs petits enfants.

10. Levez-vous, et partez, car vous n'aurez pas ici de repos; à cause de sa souillure, il sera corrompu par une affreuse pourriture.

11. Plût à Dieu que je n'eusse pas l'esprit, et que je disse plutôt des mensonges! Je vous prophétiserais sur le vin et sur l'ivresse; c'est ce qu'il faut prophétiser à ce peuple.

12. Je te rassemblerai tout entier, Jacob; je réunirai les restes d'Israël; je

8. Et e contrario populus meus in adversarium consurrexit. Desuper tunica pallium sustulistis, et eos qui transibant simpliciter convertistis in bellum.

9. Mulieres populi mei ejecistis de domo deliciarum suarum; a parvulis earum tulistis laudem meam in perpetuum.

10. Surgite, et ite, quia non habetis hic requiem; propter immunditiam ejus corrumpetur putredine pessima.

11. Utinam non essem vir habens spiritum, et mendacium potius loquerer! Stillabo tibi in vinum et in ebrietatem; et erit super quem stillatur populus iste.

12. Congregatione congregabo, Jacob, totum te; in unum conducam reliquias

---

Jéhovah répond par une autre question, et il se justifie en affirmant que, s'il adresse des reproches, c'est à ceux qui l'offensent, et nullement à ses serviteurs fidèles; pour ces derniers, il n'a que d'aimables et encourageantes paroles. — Après s'être ainsi disculpé rapidement, Dieu prend l'offensive, et tient un langage sévère à ce peuple ingrat : *E contrario...* (vers. 8). A la lettre dans l'hébreu : Hier (dans le sens de tous les jours, sans cesse) mon peuple... — *In adversarium...* Israël avait osé prendre une attitude hostile contre son Dieu. Trait dramatique. — *Desuper tunica...* Nouveaux détails sur la conduite criminelle des classes dirigeantes de Juda. Non contents de s'emparer du manteau de leurs victimes (*pallium*), les oppresseurs leur enlevaient même leurs tuniques. Sur ces deux vêtements, voyez l'*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 1, 2, 5, 9, 10, 13-16; pl. II, fig. 1, 2, 6, 11. Cf. Matth. V, 40; Luc. VI, 29, etc. — *Qui transibant simpliciter.* Hébr.: Ceux qui passaient en confiance, c.-à-d., tranquillement et pacifiquement. Voilà ceux que l'on traitait ainsi. — *Convertistis...* Variante dans l'hébreu : (Ceux qui passaient) éloignés de la guerre (sans le moindre dessein belliqueux). — *Mulieres populi...* (vers. 9). Les exemples de violence cruelle sont cités en gradation ascendante : on n'épargnait ni les veuves, ni les orphelins sans défense. Le détail *de domo deliciarum...* met davantage cette cruauté en relief; rien n'est plus précieux pour une veuve que son foyer, plein de souvenirs heureux, qui est demeuré son unique asile. — *Laudem meam.* Hébr. : ma gloire; c.-à-d., les privilèges que Dieu avait accordés à ces petits, en tant que membres de la nation théocratique. — *Surgite...* (vers. 10). Réitération de la sentence. L'heure du châtiment approche pour ces hommes sans cœur : ils seront chassés de leur patrie, où il n'y aura plus de tranquillité pour eux (*non habetis hic...*), quoique la Terre sainte eût été donnée à leurs ancêtres comme un lieu de repos. Cf. Deut. XII, 9-10. — *Propter immunditiam...* Hébr.: A cause de l'impureté (le pronom *ejus* a été ajouté par la Vulgate), il y aura la ruine, une ruine violente. Réminiscence évidente de Lev. XVIII, 25, 28. Ceux qui auront ainsi souillé la Palestine par leurs crimes en seront à bon droit expulsés. — *Utinam...* (vers. 11). D'après la Vulgate, ce verset contient un souhait ému de Michée, lequel, désolé d'avoir à prédire des malheurs à ses frères, préférerait ne recevoir aucune révélation de l'Esprit saint (*non essem... spiritum*), et même, n'être qu'un prophète de mensonge (*et mendacium...*); dans ce cas, il leur annoncerait sans cesse des choses joyeuses, comme ils aiment à en entendre (*stillabo... in vinum...*). L'hébreu a une signification différente : Si un homme, marchant après le vent et le mensonge, ment (en disant): Je te prophétiserai sur le vin et les liqueurs enivrantes, il est le prophète de ce peuple-là. C.-à-d. que le prophète le plus goûté des Juifs d'alors était celui qui les trompait le plus, et qui leur promettait des jouissances matérielles « de l'espèce la plus palpable ». — Les verbes *stillabo* et *stillatur* ont le même sens qu'au vers. 6 (voyez la note).

§ III. — *Promesses de salut.* II, 12-13.

Elles retentissent tout à coup, sans transition, à la suite des menaces les plus affreuses, ainsi qu'il arrive assez fréquemment dans les écrits prophétiques. Cf. Is. IV, 2 et ss.; Os. I, 10; II, 16; III, 5; Am. IX, 11, etc. Le peuple de Jéhovah, après avoir été purifié par l'épreuve sur la terre étrangère, sera réinstallé dans la Terre promise et comblé des bénédictions divines.

12-13. Comment le Seigneur mettra fin à la captivité des Juifs. — *Congregatione congregabo.* Hébraïsme : Je rassemblerai certainement. Dieu tient, dans tout ce passage, un langage d'une paternelle tendresse; il s'adresse à son peuple

Israel; pariter ponam illum quasi gregem in ovili, quasi pecus in medio caularum : tumultuabuntur a multitudine hominum.

13. Ascendet enim pandens iter ante eos; divident, et transibunt portam, et ingredientur per eam; et transibit rex eorum coram eis, et Dominus in capite eorum.

les mettrai ensemble comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc; la foule des hommes y causera de la confusion.

13. Car celui qui doit ouvrir le chemin marchera devant eux; ils feront une brèche, franchiront la porte et y entreront; leur roi passera devant eux, et le Seigneur sera à leur tête.

CHAPITRE III

1. Et dixi : Audite, principes Jacob, et duces domus Israel. Numquid non vestrum est scire judicium?

2. Qui odio habetis bonum, et diligitis malum; qui violenter tollitis pelles eorum desuper eis, et carnem eorum desuper ossibus eorum.

3. Qui comederunt carnem populi mei, et pellem eorum desuper excoriaverunt,

1. J'ai dit : Écoutez, princes de Jacob et chefs de la maison d'Israël. N'est-ce pas à vous de connaître la justice?

2. Vous avez de la haine pour le bien, et vous aimez le mal; vous leur arrachez violemment la peau, et la chair de dessus les os.

3. Ils ont mangé la chair de mon peuple, ils lui ont arraché la peau et ils

---

comme à un troupeau dispersé, qu'il veut réunir et rendre prospère à jamais. — *Totum te.* Ces mots sont accentués. Les deux royaumes, longtemps séparés, n'en formeront plus qu'un seul à l'avenir. Cf. Jer. XXXI, 1 et ss. — *Reliquias Israel :* tout ce qui restera de la nation après le châtiment. Ce reste sera le noyau du peuple futur. Cf. Is. X, 20-21; Jer. XXXI, 8-9; Ez. XXXIV, 11-14, etc. — *Quasi gregem.* Sur cette touchante comparaison, voyez Ez. XXXIV, 31, et XXXVI, 37-38. — *In ovili.* Le lieu où le troupeau se repose en sécurité. L'hébreu a une autre leçon : (Comme les brebis) de *Boṣrah.* Cette localité de l'Idumée était célèbre par ses troupeaux. Cf. Is. XXXIV, 6 (*Atl. géogr.*, pl. V). — *In medio caularum.* Par conséquent, au milieu de gras pâturages. — *Tumultuabuntur...* Ce détail marque, d'une part, l'empressement avec lequel les Juifs s'élanceront du lieu de leur exil, pour regaguer leur patrie; de l'autre, leur prompte et merveilleuse multiplication. — *Ascendet...* (vers. 13). Le détail qui précède est développé en termes dramatiques. — *Pandens.* Dans l'hébr. : *pôrês;* « effractor, » celui qui ouvrira de force un passage aux exilés. Expression énergique et pittoresque en même temps. — *Divident.* L'hébreu emploie encore le verbe *pâras :* ils feront la brèche. Ils se précipiteront sur les pas de leur chef. — *Transibunt... et ingredientur...* La rapidité et la force irrésistible avec laquelle ils reviendront sont très bien décrites. — *Rex.* Ce roi ne diffère pas du *pôrês.* — *Dominus in capite...:* comme au temps de la sortie d'Égypte. Cf. Ex. XIII, 21. — Comme plusieurs descriptions semblables d'Isaïe (cf. XI, 11 et ss.; XXXV, 1 et ss.; LII, 7 et ss.; LIX, 1 et ss.), ce brillant tableau concerne certainement, d'une manière directe, la fin de la captivité de Babylone et le rétablissement du peuple juif; mais il est certain aussi qu'il n'a été alors accompli que très imparfaitement, et qu'il faut voir, dans ce roi conquérant, la personne même du Messie, et, dans ce rétablissement, la fondation de l'Église chrétienne. Ce point ne fait pas l'ombre d'un doute pour les commentateurs croyants.

SECTION II. — SECOND DISCOURS : APRÈS AVOIR SUBI DE PROFONDES HUMILIATIONS, SION SERA ÉLEVÉE A UNE GLOIRE SUBLIME. III, 1 — V, 14.

§ I. — *Les humiliations de Sion.* III, 1-12.

Michée proteste avec vigueur contre l'influence néfaste que les chefs soit civils, soit sacrés, de l'État juif, exerçaient sur le peuple, et il en prédit le châtiment. Trois petites introductions (vers. 1ª, 5ª, 9ª) partagent ce paragraphe en trois alinéas distincts.

1° Sion sera humiliée à cause de ses princes et de ses magistrats pervers. III, 1-4.

CHAP. III. — 1-3. Ces hauts personnages maltraitent le peuple au lieu de le défendre. Passage d'une vigueur remarquable. — *Audite...* Les coupables sont d'abord directement interpellés. — *Duces.* L'hébreu *q'ṣînê* correspond à l'arabe « cadi » et désigne des juges. Comp. le vers. 9, où la Vulgate le traduit par « judices ». — *Scire judicium.* Connaître la justice et ses règles, voilà quel est leur premier devoir; mais leurs sentiments intimes sont tout à fait en sens contraire de ce devoir : *qui odio...* — Leur conduite pratique est décrite ensuite (vers. 2ᵇ-3) sous des couleurs très vives, qui les montre, eux, les pasteurs du peuple, semblables à des bandits qui l'égorgent, le dépècent et le dévorent : *qui violenter...* —

lui ont brisé les os; ils les ont hachés comme dans une chaudière, et comme de la viande dans une marmite.

4. Alors ils crieront au Seigneur, et il ne les exaucera pas; il leur cachera son visage en ce temps-là, comme le mérite l'iniquité de leurs actions.

5. Ainsi parle le Seigneur au sujet des prophètes qui séduisent mon peuple, qui mordent avec leurs dents et prêchent la paix, et qui, si quelqu'un ne met rien dans leur bouche, déclarent contre lui la guerre sainte.

6. C'est pourquoi vous aurez la nuit au lieu de vision, et les ténèbres au lieu de révélation; le soleil se couchera pour les prophètes, et le jour s'obscurcira pour eux.

7. Ceux qui ont des visions seront confus, et les devins couverts de honte; et ils se couvriront tous le visage, parce qu'il n'y aura pas de réponse de Dieu.

8. Mais pour moi j'ai été rempli de la force de l'esprit du Seigneur, de justice et de vigueur, pour annoncer à Jacob son crime, et à Israël son péché.

9. Écoutez ceci, princes de la maison de Jacob, et juges de la maison d'Israël,

et ossa eorum confregerunt, et conciderunt sicut in lebete, et quasi carnem in medio ollæ.

4. Tunc clamabunt ad Dominum, et non exaudiet eos; et abscondet faciem suam ab eis in tempore illo, sicut nequiter egerunt in adinventionibus suis.

5. Hæc dicit Dominus super prophetas qui seducunt populum meum, qui mordent dentibus suis, et prædicant pacem; et si quis non dederit in ore eorum quippiam, sanctificant super eum prælium.

6. Propterea nox vobis pro visione erit, et tenebræ vobis pro divinatione; et occumbet sol super prophetas, et obtenebrabitur super eos dies.

7. Et confundentur qui vident visiones, et confundentur divini; et operient omnes vultus suos, quia non est responsum Dei.

8. Verumtamen ego repletus sum fortitudine spiritus Domini, judicio, et virtute, ut annuntiem Jacob scelus suum, et Israel peccatum suum.

9. Audite hoc, principes domus Jacob, et judices domus Israel, qui abomina-

---

Carnem populi mei. Circonstance aggravante : c'est le troupeau de Jéhovah qu'ils maltraitaient ainsi. — *Ossa... confregerunt :* pour avoir la moelle. Ils dévorent absolument tout. — *Conciderunt...* Ézéchiel, XXIV, 3 et ss., développe une image semblable, mais pour exprimer une autre pensée.

4. Le talion. — *Tunc*. Brusque transition. La justice aura son tour, et le Seigneur sera inexorable pour ces misérables au jour du châtiment. — *Sicut nequiter...* Ils seront jugés d'après la loi du talion.

2° Sion sera humiliée à cause de ses mauvais prophètes. III, 5-8.

5-7. Punition spéciale de ces séducteurs criminels. — *Super* a ici le sens de « contra ». — Le trait sarcastique *qui mordent...* semble trouver sa meilleure explication dans les mots *si quis non... in ore...* A quiconque leur faisait des présents et les nourrissait bien, les faux prophètes promettaient la paix, le bonheur; à quiconque ne leur donnait rien, ils faisaient des prédictions terribles. — *Sanctificant... prælium.* Locution qui signifie : proclamer la guerre au nom de Dieu, menacer des vengeances du ciel. — *Propterea...* (vers. 6). Dans chacun des trois alinéas, la sentence suit de près l'indication du crime. Comp. les vers. 4 et 12. — *Pro visione...* Avec plus de force encore dans l'hébreu : De sorte que vous n'avez plus de vision, de divination. La nuit et les ténèbres sont l'image des calamités et de la ruine qui atteindront les prophètes de mensonge, et les mettront hors d'état de nuire. — *Occumbet sol*. Continuation de la figure. Cf Is. XXIX, 9-12; Ez. XIII, 22-23. — *Confundentur...* (vers. 7). Cette confusion proviendra de ce que la fausseté de leurs oracles éclatera alors à tous les yeux. — *Operient... vultus...* Hébr.: Ils couvriront tous leur lèvre supérieure; c.-à-d., toute la partie inférieure de leur visage. C'était, chez les Hébreux, un signe de honte et de deuil (cf. Lev. XIII, 14; Ez. XXIV, 17). — *Quia non est...* Motif de ce deuil universel : pour se venger des faux prophètes et du peuple entier qui les aura encouragés, Dieu supprimera pour un temps toute révélation surnaturelle. Cf. Ps. LXXIII, 9; Thren. II, 9.

8. Frappant contraste : à l'obscurité dans laquelle seront plongés les coupables, Michée oppose ses communications intimes avec Dieu. — *Repletus...* Il est rempli d'un saint courage, mais, en même temps, d'une parfaite équité (*judicio*), pour dénoncer les crimes de Juda.

3° Sion sera humiliée tout à la fois à cause de ses mauvais princes, de ses faux prophètes et de ses mauvais prêtres. III, 9-12.

9-12. Récapitulation de ce qui précède, avec l'addition d'un nouvel élément d'iniquité, la conduite infâme des prêtres. — *Audite*. L'interpellation redevient directe. Comp. le vers. 1. — *Qui abominamini...* Description très vigoureuse encore de l'immoralité des classes supérieures. — *Ædificatis... in sanguinibus*. Habacuc, II, 12, reprochera un crime semblable aux Chaldéens (cf. Jer. XXII, 13-17). Les grands de Juda se procuraient par la violence et par le meurtre

mini judicium, et omnia recta pervertitis.

10. qui ædificatis Sion in sanguinibus, et Jerusalem in iniquitate.

11. Principes ejus in muneribus judicabant, et sacerdotes ejus in mercede docebant, et prophetæ ejus in pecunia divinabant; et super Dominum requiescebant, dicentes : Numquid non Dominus in medio nostrum ? Non venient super nos mala.

12. Propter hoc, causa vestri, Sion quasi ager arabitur, et Jerusalem quasi acervus lapidum erit, et mons templi in excelsa silvarum.

vous qui avez la justice en abomination, et qui renversez tout ce qui est droit,

10. qui bâtissez Sion dans le sang, et Jérusalem dans l'iniquité.

11. Ses princes jugent pour des présents, ses prêtres enseignent pour un salaire, et ses prophètes devinent pour de l'argent; et ils se reposent sur le Seigneur, en disant : Le Seigneur n'est-il pas au milieu de nous? Ces maux ne viendront pas sur nous.

12. C'est pourquoi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera comme un monceau de pierres, et la montagne du temple deviendra un sommet boisé.

CHAPITRE IV

1. Et erit : in novissimo dierum, erit mons domus Domini præparatus in vertice montium, et sublimis super colles; et fluent ad eum populi,

2. et properabunt gentes multæ, et dicent : Venite, ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob; et docebit nos de viis suis, et ibimus in se-

1. Et voici, dans les derniers temps, la montagne de la maison du Seigneur sera fondée sur le sommet des monts, et elle s'élèvera au-dessus des collines; les peuples y afflueront,

2. et les nations accourront en foule, et diront : Venez, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses

---

l'argent avec lequel ils se bâtissaient de beaux monuments. — *In muneribus...* (vers. 11). La vénalité des juges, cette plaie honteuse et continuelle de l'Orient. — *Sacerdotes... in mercede.* Vénalité analogue des prêtres, dont un grand nombre songeaient à tirer des bénéfices de leurs fonctions sacrées. — *Docebant.* L'explication de la loi mosaïque était un de leurs premiers devoirs. Cf. Lev. x, 11; Deut. XVII, 8-13; Os. IV, 6, etc. — *Prophetæ... in pecunia...* La vénalité des prophètes. C'était, sur toute la ligne, l'avarice la plus hideuse. — *Et super Dominum...* Tout en agissant ainsi, ils osaient compter sûrement (*requiescebant,* locution pittoresque), tant le sens moral était oblitéré en eux, sur la protection de Dieu pour échapper à tous les maux (*Non venient...*). — *Propter hoc...* (vers. 12). La sentence retentit pour la troisième fois; mais ici elle devient générale et retombe sur toute la ville, qui sera détruite à cause des péchés de ses principaux habitants (*causa vestri*, mots accentués). Jérémie raconte, XXVI, 17-19, un épisode qui montre l'impression profonde que cette prophétie avait laissée dans le pays, et qui explique pourquoi son accomplissement avait été retardé. Mais elle se réalisa ensuite à la lettre, lorsque les Chaldéens de Nabuchodonosor s'emparèrent de Jérusalem et la détruisirent. Cf. Jer. LII, 7, 13-14. — *Sion :* la colline de l'ouest, par opposition à celle de l'est, sur laquelle était bâti le temple (*mons templi*). Voyez l'*Atl. géogr.,* pl. XIV et XV. — *Quasi acervus...* Jérusalem devait donc avoir finalement le même sort que Samarie. Cf. I, 6. — *Excelsa silvarum.* Ce trait se réalisa aussi à la lettre au temps des Machabées. Cf. I Mach. IV, 38. — La punition de Jérusalem ne pouvait pas être prédite avec plus de précision.

§ II. — *Sion glorifiée.* IV, 1 — V, 14.

Contraste des plus frappants avec ce qui précède, comme au chap. II, 12-13. Mais ici Michée n'entrevoit pas seulement en passant le bel horizon messianique; Dieu lui permet de le contempler longuement, sous ses principaux aspects, et il le décrit avec une joie qui n'a pas disparu de ses lignes. Le chap. IV traite de la gloire de Jérusalem à l'époque du Messie; le chap. V, du Messie en personne.

1° Jérusalem centre de tous les peuples et source de bonheur pour le monde entier. IV, 1-7.

CHAP. IV. — 1-5. Toutes les nations accourront un jour au temple de Jérusalem et prendront Jéhovah pour leur unique maître; heureuses conséquences qui en résulteront pour elles. — *Et erit...* Les versets 1-3 sont à peu près littéralement identiques à Is. II, 2-4, le grand prophète les ayant empruntés à Michée, selon toute vraisemblance. Nous renvoyons le lecteur à ce passage (t. V, p. 278) pour leur explication.

voies, et nous marcherons dans ses sentiers, car de Sion sortira la loi, et de Jérusalem la parole du Seigneur.

3. Il jugera des peuples nombreux, et il châtiera jusqu'au loin des nations puissantes; ils changeront leurs épées en socs de charrue, et leurs lances en hoyaux; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre nation, et ils ne s'apprendront plus à combattre.

4. Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier, et il n'y aura personne pour les effrayer, car la bouche du Seigneur des armées a parlé.

5. Car tous les peuples marchent chacun au nom de son dieu; mais nous, nous marcherons au nom du Seigneur notre Dieu, jusque dans l'éternité et au delà.

6. En ce jour-là, dit le Seigneur, je rassemblerai celle qui boitait, et je réunirai celle que j'avais rejetée et affligée.

7. De celle qui boitait je ferai un reste, et de celle qui souffrait, un peuple puissant; et le Seigneur régnera sur eux sur la montagne de Sion, depuis ce temps jusque dans l'éternité.

8. Et toi, tour du troupeau, ténébreuse fille de Sion, il viendra jusqu'à toi; *à toi* viendra la puissance première, l'empire de la fille de Jérusalem.

mitis ejus, quia de Sion egredietur lex, et verbum Domini de Jerusalem.

3. Et judicabit inter populos multos, et corripiet gentes fortes usque in longinquum; et concident gladios suos in vomeres, et hastas suas in ligones; non sumet gens adversus gentem gladium, et non discent ultra belligerare.

4. Et sedebit vir subtus vitem suam et subtus ficum suam, et non erit qui deterreat, quia os Domini exercituum locutum est.

5. Quia omnes populi ambulabunt unusquisque in nomine dei sui; nos autem ambulabimus in nomine Domini Dei nostri, in æternum et ultra.

6. In die illa, dicit Dominus, congregabo claudicantem, et eam quam ejeceram colligam, et quam afflixeram.

7. Et ponam claudicantem in reliquias, et eam, quæ laboraverat, in gentem robustam; et regnabit Dominus super eos in monte Sion, ex hoc nunc et usque in æternum.

8. Et tu, turris gregis, nebulosa filia Sion, usque ad te veniet; et veniet potestas prima, regnum filiæ Jerusalem.

Voyez aussi Zach. VIII, 20-23. — *Fluent populi,... gentes.* Dans Isaïe, ces deux mots sont transposés; de même au vers. 3. — Le trait *usque in longinquum* (vers. 3) est propre à Michée. — *Et sedebit vir* (vers. 4). Hébraïsme; c.-à-d., chacun. Image proverbiale chez les Hébreux pour marquer un état de paix et de sécurité parfaites, qu'aucun ennemi ne se sent assez fort pour troubler (*et non erit...*). Cf. Lev. XXVI, 4-6; III Reg. IV, 25; Zach. III, 10; I Mach. XIV, 12. La vigne et le figuier formaient une des grandes ressources de la Palestine. — *Quia os Domini...* Sorte de serment divin, pour attester que cette promesse se réalisera certainement. Cf. Is. LVIII, 14. — *Quia omnes...* (vers. 5). Le prophète établit une antithèse intéressante entre la triste situation des païens, avant le jour heureux de leur conversion, et les avantages accordés aux Juifs par le Seigneur. A la suite de leurs vaines idoles, les païens s'égaraient; en demeurant fidèles à Jéhovah, les Juifs étaient sûrs de trouver le bonheur (*nos autem...,* avec emphase). Les contemporains de Michée étaient loin de cette fidélité; il y a donc dans cette réflexion une sorte d'exhortation tacite. Cf. Is. II, 5.

6-7. Comment Dieu rétablira son peuple après l'avoir puni, et comment il régnera de nouveau sur cet Israël transfiguré. — *In die illa :* à l'époque appelée plus haut (vers. 1) « la fin des jours ». — *Congregabo...* L'image du troupeau reparaît (cf. II, 12; au lieu de *claudicantem* l'hébreu a : dispersé). On lui en associe une autre, qui compare la nation théocratique à une épouse infidèle, répudiée et châtiée par son époux mystique (*et eam quam...*). Cf. I, 7, et le commentaire. Tout cela fait allusion au temps de la captivité. — *In reliquias* (vers. 7). Reste fécond, duquel surgira un peuple puissant (*in gentem...*). Voyez la note de II, 12. — *Et regnabit...* Le rétablissement sera donc complet, de même qu'il sera sans fin : *ex hoc nunc...* Évidemment la promesse s'idéalise et dépasse le monde israélite; elle devient chrétienne et n'a reçu sa réalisation que dans l'Église, qui est le véritable royaume de Dieu sur la terre jusqu'à la fin des temps.

2° Avant que ces heureux jours luisent pour elle, Sion aura beaucoup à souffrir. IV, 8-13.

8-10. Alternatives de gloire et d'angoisse. La gloire : vers. 8, 10ᵇ, 12-13. L'angoisse : vers. 9-10ᵃ, 11. — *Et tu.* Apostrophe pleine de suavité. Cf. V, 2. — *Turris gregis.* Le peuple juif vient d'être comparé à un troupeau de brebis (vers. 6; cf. II, 12); Sion est tout naturellement nommée sa tour, c.-à-d., son abri tutélaire. Cf. II Par. XXVI, 10 (*Atl. archéol.*, pl. XXXVI, fig. 5). — *Nebulosa filia...* Hébr. : Hauteur (*'ofel*) de la fille de Sion. Hébraïsme, pour désigner la colline sur laquelle était bâtie l'antique citadelle de Sion. La Vulgate, avec les autres anciennes versions, a donné à *'ofel* le sens de ténèbres, comme s'il figurait les malheurs de Sion. — *Usque ad te...* Malgré tous les obstacles, Jéru-

9. Nunc quare mœrore contraheris ? Numquid rex non est tibi, aut consiliarius tuus periit, quia comprehendit te dolor sicut parturientem ?

10. Dole et satage, filia Sion, quasi parturiens, quia nunc egredieris de civitate, et habitabis in regione, et venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis, ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.

11. Et nunc congregatæ sunt super te gentes multæ, quæ dicunt : Lapidetur, et aspiciat in Sion oculus noster !

12. Ipsi autem non cognoverunt cogitationes Domini; et non intellexerunt consilium ejus, quia congregavit eos quasi fœnum areæ.

13. Surge et tritura, filia Sion ; quia cornu tuum ponam ferreum, et ungulas

9. Maintenant pourquoi es-tu en proie à la tristesse? Est-ce que tu n'as pas un roi, ou ton conseiller a-t-il péri, pour que tu sois saisie par la douleur, comme une femme qui enfante?

10. Afflige-toi et tourmente-toi, fille de Sion, comme une femme qui enfante, car tu sortiras maintenant de la ville, tu habiteras dans les champs, et tu viendras jusqu'à Babylone : là tu seras délivrée, là le Seigneur te rachètera de la main de tes ennemis.

11. Et maintenant des nations nombreuses sont rassemblées contre toi, et elles disent : Qu'elle soit lapidée, et que nos yeux contemplent Sion !

12. Mais ils n'ont pas connu les pensées du Seigneur; ils n'ont pas compris son dessein, car il les a rassemblés comme la paille dans l'aire.

13. Lève-toi et foule la paille, fille de Sion ; car je te donnerai une corne de

---

salem recouvrera la splendeur de ses plus beaux jours (*potestas..., regnum*). La répétition du verbe *veniet* insiste sur cet heureux événement et en marque la certitude. C'est grâce au Messie que Sion redeviendra, mais d'une manière mystique, le centre du royaume. Toutefois, avant d'en arriver là, elle passera par de grandes épreuves : *nunc quare...* (vers. 9). Le prophète la voit d'avance plongée dans le malheur, et il lui tient un langage sympathique. — *Mœrore contraheris.* Hébr. : (Pourquoi) pousses-tu des cris violents? C'est la même pensée. — *Numquid rex...?* Au temps du péril, Sion ne pourra pas compter sur son roi, car il disparaîtra lui-même. Perte particulièrement grave pour Juda, puisque les espérances messianiques se rattachaient à la famille royale. — *Sicut parturientem...* La comparaison accoutumée, pour exprimer des souffrances exceptionnelles. — *Dole et satage.* Hébr. : Souffre et fais des efforts (pour enfanter). Puisqu'il est nécessaire que Jérusalem expie ses fautes par le malheur, Michée l'encourage à subir patiemment sa peine, qui ne durera pas toujours. — *Quia nunc...* Énumération des maux qu'elle devra souffrir. — *Egredieris...* Ses habitants la quitteront malgré eux, pour aller sur la terre étrangère (*in regione ;* hébr. : dans les champs). Cette terre est clairement désignée : *venies... ad Babylonem.* Oracle d'autant plus remarquable, qu'à l'époque de Michée l'hégémonie était aux mains de Ninive, et que rien ne pouvait faire prévoir que Babylone recouvrerait son ancienne splendeur. Cf. Is. XXXIX, 6-7, etc. — *Ibi liberaberis.* L'exil de Juda ne devait être que temporaire. Notez la répétition solennelle de l'adverbe *ibi :* c'est au milieu même de ses humiliations que devait commencer la glorification du peuple juif.

11-13. Variation sur le même thème. — *Et nunc...* L'écrivain sacré revient sur le tableau des malheurs à endurer par Sion. Il contemple, dans son extase prophétique, les soldats de toute race qui devaient composer l'armée chaldéenne, campés sous les murs de Jérusalem et désireux d'assouvir toute leur haine contre elle. — *Lapidetur.* Hébr. : Qu'elle soit profanée ! — *Aspiciat... oculus...* C.-à-d. : Puissions-nous être bientôt témoins de sa ruine! Une joie maligne se fait jour dans ce souhait. — *Ipsi autem...* (vers. 12). Pensée profonde. Leur tour viendra, parce que, dans leur orgueil, ils n'auront pas compris les vrais desseins du Seigneur à leur égard (*cogitationes... consilium*). Ils n'étaient que les instruments de ses vengeances contre Juda, et ils se sont arrogé la gloire qui n'appartient qu'à lui ; mais, leur rôle une fois rempli, ils seront brisés impitoyablement. Isaïe, X, 5 et ss.; XXXVII, 21 et ss., lance une menace semblable contre les Assyriens. — *Quasi fœnum...* Hébr. : comme les gerbes dans l'aire. Image expressive (cf. II Reg. XII, 31 ; Is. XLI, 15 ; Jer. LI, 33 ; Am. I, 3). C'est Sion elle-même, victorieuse de ses ennemis, qui aura la satisfaction de les écraser : *Surge et tritura...* (vers. 13). — *Cornu... ferreum.* Continuation de la métaphore. Jérusalem est comparée aux bœufs qui foulent le blé dans l'aire, et Dieu lui promet de la munir d'une vigueur merveilleuse. La corne est l'emblème de la force. — *Et interficies...* Hébr. : Je consacrerai au Seigneur leur gloire (c.-à-d., leurs dépouilles) et leurs richesses (*fortitudinem eorum*)... C'est donc finalement pour les soumettre à Jéhovah que Sion triomphera de ses ennemis. On voit de nouveau par là qu'il faut idéaliser, s'élever au-dessus d'un accomplissement purement littéral qui n'a jamais eu lieu, et appliquer ce passage à la victoire morale que Sion a remportée sur les peuples païens, aux jours du Messie. - *Domino universæ terræ* est une expression remarquable dans l'Ancien Testament.

fer, je te donnerai des ongles d'airain, et tu briseras des peuples nombreux, tu consacreras leurs rapines au Seigneur, et leur force au Dieu de toute la terre.

tuas ponam æreas; et comminues populos multos, et interficies Domino rapinas eorum, et fortitudinem eorum Domino universæ terræ.

CHAPITRE V

1. Maintenant tu vas être dévastée, fille de voleur. Ils nous assiégeront, ils frapperont avec la verge la joue du juge d'Israël.

2. Et toi, Bethléem Éphrata, tu es petite entre les mille de Juda; de toi sortira pour moi celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine est dès le commencement, dès les jours de l'éternité.

1. Nunc vastaberis, filia latronis. Obsidionem posuerunt super nos, in virga percutient maxillam judicis Israel.

2. Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis.

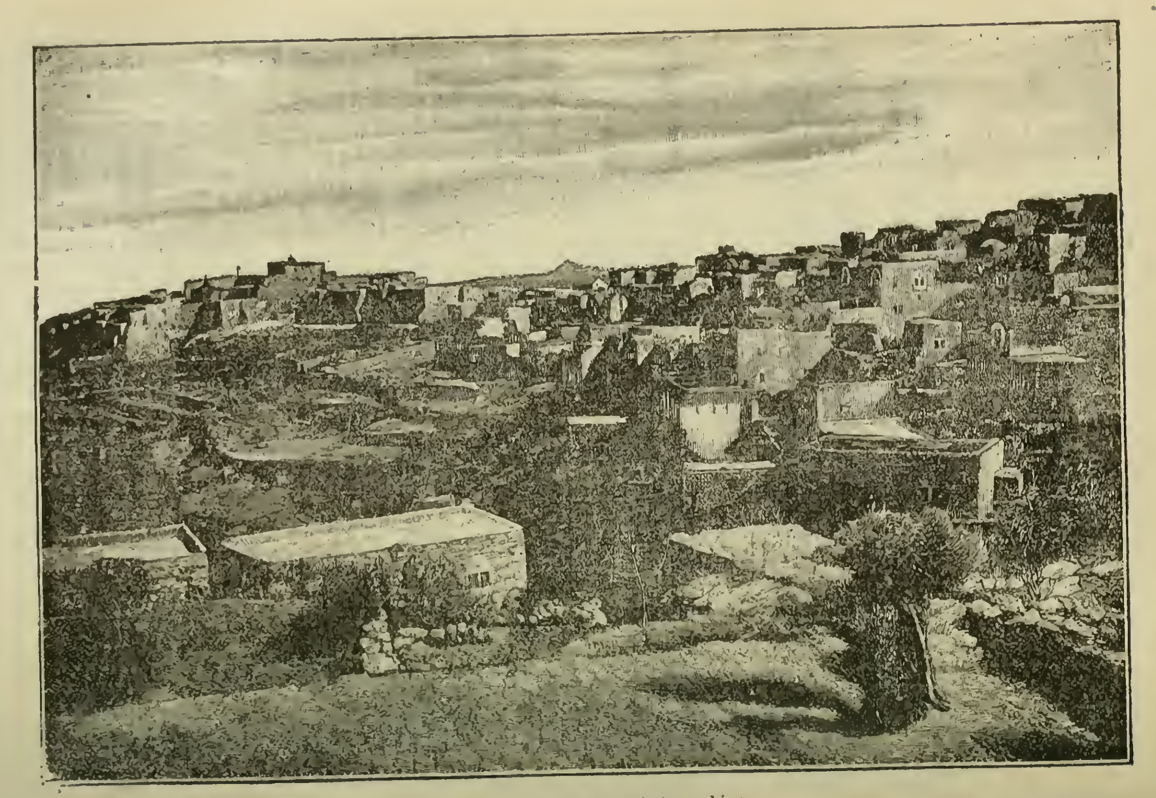
3° La naissance du Messie à Bethléem. V, 1-3.

CHAP. V. — 1. Encore des malheurs pour Sion. Dans l'hébreu, ce verset est rattaché au chap. IV. — *Nunc vastaberis...* Dans l'hébreu, avec un jeu de mots très expressif : Maintenant rassemble tes troupes (*ṭiṭgodadi*), fille de troupes (*baṭ g'dûd*). Que Sion arme la nation entière, pour résister à l'ennemi qui s'avance contre elle. Les mots *filia latronis* ne présentent pas de sens admissible. — *Obsidionem...* La ville est assiégée (cf. IV, 11), et Michée, qui assiste en vertu de l'esprit prophétique aux scènes de la désolation future (*super nos*), signale un outrage infamant infligé par les vainqueurs au roi même de Juda (*judicis...*) : *in virga... maxillam...* Cf. III Reg. XXII, 24; Job, XVI, 10, etc.

2-3. Bethléem et le Messie. — « Glorieux passage messianique; » lignes « d'une portée immense », comme le montre l'interprétation si nette qu'en donnèrent à Hérode les princes des prêtres et les docteurs de la loi (Matth. II, 6; cf. Joan. VII, 40-42). Il y règne une grande solennité, une vive émotion, une clarté remarquable en ce qui concerne le fait de la naissance du Messie à Bethléem. — *Bethlehem Ephrata.* Association solennelle des deux noms de cette localité célèbre. Le plus récent, *Beṭ-lèḥem*, signifie : Maison du pain. Le plus ancien, *'Éfrâṭah*, est synonyme de fertile (cf. Gen. XXXV, 16; XLVIII, 7; Ruth, I, 2, etc.). Ils font allusion l'un et l'autre à la fertilité de la contrée. — *Parvulus... in millibus...* Hébr. : Petite (c.-à-d., trop petite) pour être parmi les mille de Juda. Le mot mille représente ici une antique division des tribus chez les Hébreux : une sorte de clan, qui se composait, à l'origine, de mille chefs de famille. La signification de l'expression est donc : Tu ne contiens pas même mille familles. Bethléem, en effet, n'a jamais été qu'une petite ville. — *Ex te* (pronom accentué)... *egredietur.* Malgré sa petitesse, Bethléem jouira d'une destinée grandiose, unique dans l'histoire.

O sola magnarum urbium
Major Bethlem, cui contigit
Ducem salutis cælitus
Incorporatum gignere.
(PRUDENCE, *Hymn. Epiph.*)

— *Mihi.* C'est Dieu qui parle : pour moi, pour accomplir mes desseins, pour procurer ma gloire. — *Qui sit dominator...* Bethléem avait déjà eu la gloire de donner le jour à David; mais cette bourgade devait être illustrée par la naissance d'un dominateur, d'un chef autrement grand que ce prince, à savoir, le Messie, ainsi qu'il ressort manifestement de tout ce passage, et comme l'enseigne unanimement la tradition juive et chrétienne. — *Et egressus ejus...* Trait d'une gravité exceptionnelle, pour caractériser le personnage qui naîtra plus tard à Bethléem. Ces « sorties » (*môṣâ'ôṭ*; pluriel de majesté, d'intensité) sont rapprochées, par mode de contraste, de l'« egredietur » (hébr., *yêṣê'*) qui précède. Or, puisque ce verbe désigne certainement la naissance du Messie à Bethléem (sur ce sens de « egredi », voyez Gen. XVII, 6; XXXV, 11, etc.), le substantif « egressus », déterminé par les expressions *ab initio, a diebus...*, ne peut convenir qu'à sa naissance dans l'éternité, qu'à sa génération éternelle. Comp. Prov. VIII, 22-23, où ces mêmes termes sont employés pour marquer l'origine éternelle de la Sagesse. Sans doute ils ont parfois, surtout quand ils sont pris isolément, une signification moins étendue, qui correspond à ce que nous appelons une haute antiquité (cf. VII, 14, 20; Am. IX, 11, etc.); mais leur association est ici très remarquable, pour renforcer l'idée, et, en vérité, « il est difficile de concevoir quelle a été l'intention du prophète en employant ces paroles, si elles signifient quelque chose de moindre que la préexistence (éternelle)



Bethléem. (D'après une photographie.)

3. C'est pourquoi il les abandonnera jusqu'au temps où celle qui doit enfanter enfantera, et les restes de ses frères reviendront auprès des enfants d'Israël.

4. Il sera ferme, et il paîtra son troupeau dans la force du Seigneur, dans la sublimité du nom du Seigneur son Dieu; et ils se convertiront, parce qu'il va être exalté jusqu'aux extrémités de la terre.

5. C'est lui qui sera la paix. Lorsque l'Assyrien viendra dans notre pays et qu'il foulera nos maisons, nous susciterons contre lui sept pasteurs et huit princes;

6. et ils feront avec l'épée leur pâture

3. Propter hoc dabit eos usque ad tempus in quo parturiens pariet, et reliquiæ fratrum ejus convertentur ad filios Israel.

4. Et stabit, et pascet in fortitudine Domini, in sublimitate nominis Domini Dei sui; et convertentur, quia nunc magnificabitur usque ad terminos terræ.

5. Et erit iste pax. Cum venerit Assyrius in terram nostram, et quando calcaverit in domibus nostris, et suscitabimus super eum septem pastores et octo primates homines;

6. et pascent terram Assur in gladio,

---

du Messie. » Les saints Pères et les théologiens catholiques sont donc parfaitement autorisés à voir dans ce passage une preuve de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Au contraire, les interprètes rationalistes, qui ne veulent l'appliquer qu'à l'ancienneté de la famille de David, dont le Messie devait descendre, en affaiblissent étrangement le sens. D'ailleurs, l'origine divine du Messie n'est-elle pas nettement affirmée par d'autres textes de l'Ancien Testament? Cf. Ps. II, 7; Is. IX, 6, etc. — *Propter hoc* (vers. 3). C.-à-d., parce que le libérateur d'Israël doit naître dans une ville si insignifiante. La nation entière sera donc humiliée, abaissée, lorsque le Messie naîtra; autrement, ce n'est pas à Bethléem, mais à Jérusalem, dans le palais de ses royaux ancêtres, qu'il viendrait au monde. Comp. Is. XI, 1. C'est ce qu'exprime le trait *dabit eos :* il (le dominateur) livrera les Israélites, il les abandonnera à leurs ennemis. Voilà l'idée du malheur qui alterne encore avec celle de la félicité. Cf. IV, 8 et ss. — *Usque ad tempus*... Une limite est fixée à ce douloureux abandon, qui ne sera que transitoire. L'époque à laquelle il prendra fin est marquée par la phrase mystérieuse et majestueuse : *in quo parturiens* (hébr., *yôlêdah*) *pariet* (hébr., *yâlâdâh*). Mais elle n'est mystérieuse qu'en apparence, et il suffit, pour lui donner toute la clarté désirable, de la rapprocher de l'oracle semblable d'Isaïe, VII, 14 : Voici, la Vierge concevra et enfantera un fils. La *Yôlêdâh* de Michée ne diffère donc pas de l'*'Almâh* d'Isaïe. Cf. Jer. XXXI, 22. Telle est aussi, à part quelques exceptions, l'interprétation traditionnelle, que plusieurs commentateurs rationalistes jugent la seule admissible. Ceux qui voient dans ce détail la désignation d'Israël, représenté plus haut (IV, 9-10ª) comme une femme qui enfante dans la douleur, n'ont pas remarqué que, dans ce cas, la première partie du vers. 3 exprimerait cette étrange tautologie : Il les fera souffrir, jusqu'à ce qu'il les fasse souffrir. D'ailleurs, une naissance suppose une mère, et Michée vient précisément d'annoncer que le Messie naîtra à Bethléem. — *Reliquiæ fratrum*... Le reste des frères du Messie; ceux des Juifs qui auront survécu aux malheurs prédits plus haut. C'est un nom bien doux qu'ils reçoivent ici. — *Convertentur ad filios*... Convertis au Seigneur par l'heureux effet du châtiment, les Juifs ne formeront plus, après l'exil, qu'un peuple unique et florissant. Cf. Is. XI, 13; Jer. III, 18; Ez. XXXVII, 15 et ss.

4° Le règne glorieux et pacifique du Messie. V, 4-14.

4-6. Le bon Pasteur sauvera son peuple. — *Et stabit.* A savoir, le dominateur futur d'Israël, le fils de la *Yôlêdâh*. Il se tiendra debout « avec la majesté d'une puissance souveraine qui ne redoute rien »; ou, plus simplement, comme un pasteur au milieu de ses brebis. — *Pascet :* « unissant la sollicitude d'un berger à la dignité d'un roi. » Comparaison très expressive. Cf. Ps. XXII, 1 et ss.; Is. XL, 11; Joan. X, 11-16, etc. — *In fortitudine Domini.* La force de sa domination sera puisée en Dieu; ce sera une force infinie. — *In sublimitate nominis...:* dans la majesté du nom divin. — *Dei sui.* En tant qu'homme, le Messie est soumis comme nous à Dieu. — *Et convertentur.* Hébr. : Ils (les Juifs, comme au vers. 3ᵇ) habiteront. C.-à-d. qu'ils auront une demeure stable, assurée. Motif de cette sécurité : *quia... magnificabitur*... Le sauveur d'Israël devait régner sur le monde entier. Cf. Ps. II, 8; LXXI, 8 et ss.; Jer. III, 17, etc. — *Nunc :* au moment où cette brillante prophétie se réalisera. — *Erit iste pax* (vers. 5). Bienfait qui résume tous les autres. L'expression est d'une énergie extraordinaire : le Messie ne sera pas seulement le Pacifique, le Prince de la paix (Is. IX, 6), mais la paix incarnée et personnifiée (cf. Eph. II, 14). — *Cum venerit*... De quelle manière il protégera son peuple (vers. 5ᵇ-6). Isaïe, VII, 17 et ss., rattache aussi à l'annonce de la naissance du Messie l'invasion des Assyriens en Palestine. Mais, dans ce passage de Michée, il faut regarder Assur, et plus bas Nemrod (vers. 6), comme des noms symboliques, qui figurent tous les adversaires de Dieu et de son royaume sur la terre. — *Terram nostram.* C'est le prophète qui parle au nom de son peuple. — *Domibus*... Hébr. : nos palais. — *Suscitabimus... septem... et octo.* Chiffres ronds, pour marquer un nombre indéterminé. Sept, le nombre parfait; huit, au delà de ce nombre; par conséquent, plus de libérateurs qu'il n'en faudra. « A l'heure du besoin, Dieu peut susciter une surabondance d'hommes capables; » et c'est

et terram Nemrod in lanceis ejus, et liberabit ab Assur cum venerit in terram nostram, et cum calcaverit in finibus nostris.

d'Assur, et du pays de Nemrod avec leurs lances; il nous délivrera d'Assur lorsqu'il viendra dans notre pays, et lorsqu'il mettra le pied sur nos frontières.

7. Et erunt reliquiæ Jacob in medio populorum multorum quasi ros a Domino, et quasi stillæ super herbam, quæ non expectat virum, et non præstolatur filios hominum.

7. Alors les restes de Jacob seront au milieu de peuples nombreux comme une rosée qui vient du Seigneur, et comme des gouttes d'eau sur l'herbe, qui ne dépendent pas de l'homme, et qui n'attendent rien des enfants des hommes.

8. Et erunt reliquiæ Jacob in gentibus, in medio populorum multorum, quasi leo in jumentis silvarum, et quasi catulus leonis in gregibus pecorum, qui cum transierit, et conculcaverit, et ceperit, non est qui eruat.

8. Et les restes de Jacob seront parmi les nations, au milieu de peuples nombreux, comme un lion parmi les bêtes des forêts, et comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis; quand il passe, qu'il foule aux pieds et qu'il saisit, il n'y a personne qui délivre.

9. Exaltabitur manus tua super hostes tuos, et omnes inimici tui interibunt.

9. Votre main s'élèvera au-dessus de vos ennemis, et tous vos adversaires périront.

10. Et erit in die illa, dicit Dominus, auferam equos tuos de medio tui, et disperdam quadrigas tuas;

10. Et voici, en ce jour-là, dit le Seigneur, j'enlèverai tes chevaux du milieu de toi, et je détruirai tes chars;

11. et perdam civitates terræ tuæ, et destruam omnes munitiones tuas; et auferam maleficia de manu tua, et divinationes non erunt in te;

11. je ruinerai les villes de ton pays, et je détruirai toutes tes forteresses; j'enlèverai de tes mains les sortilèges, et il n'y aura plus de divinations chez toi;

---

ainsi qu'Israël pourra résister au torrent des envahisseurs. — *Pascent terram Assur* (vers. 6). Cette fois, le verbe paître a le sens de consommer en paissant, à la façon d'un troupeau; par suite, de dévaster. Les mots *in gladio* enlèvent d'ailleurs toute ambiguïté à la pensée. — *Terram Nemrod* est un synonyme de pays d'Assur. Cf. Gen. x, 9-10. — *In lanceis ejus.* Hébr. : à ses portes. Non content de repousser victorieusement ses ennemis, le nouvel Israël les rejettera jusque sur leur propre territoire et aux portes de leurs villes. — *Cum venerit...* Le tableau finit dans les mêmes termes qu'il avait commencé. Comp. le vers. 5ᵃ. Toutes ces guerres devaient se livrer d'une manière spirituelle; elles sont l'emblème des victoires remportées sur le monde entier par l'Église du Christ.

7-9. La double influence que le peuple du Messie exercera parmi les nations païennes. — *Et erunt reliquiæ...* Ceci se passera lorsque ces humbles restes de Juda se seront accrus, après la captivité de Babylone. — *Quasi ros... et... stellæ.* Gracieuses comparaisons, pour représenter le rafraîchissement et la fécondité que la nation sainte apportera au reste de l'humanité. Cf. Gen. XII, 2-3; Deut. XXXII, 1 et ss.; Ps. LXXI, 6; Os. XIV, 5, etc. — *Quæ non expectat...* Ces mots relèvent l'impuissance générale de l'homme sur la nature et sur ses lois. — *Quasi leo...* (vers. 8). Autre comparaison, d'un genre tout différent, pour faire ressortir le caractère irrésistible de l'influence qu'exercera le peuple du Messie. A la suavité (vers. 7) il unira la force, comme son roi lui-même. — *Transierit... et ceperit.* Il y a une grande rapidité dans la description, qui imite très bien la réalité des faits. — *Exaltabitur, interibunt* (vers. 9). Il serait mieux de traduire ces deux verbes par l'optatif : Que ta main se lève... et que tes ennemis périssent! C'est un souhait que le prophète adresse au peuple théocratique, au moment où il le voit s'élancer contre l'ennemi.

10-14. Du sein de l'Israël régénéré Jéhovah fera disparaître tout ce qui serait capable de le corrompre. Ce sont des promesses, non des menaces, qui retentissent dans cet alinéa; c'est aussi un grave avertissement, car les choses mauvaises, ou du moins opposées à l'esprit de la théocratie, que Dieu se propose de détruire, n'existaient que trop chez les Juifs contemporains de Michée. Cf. Is. II, 6-8. — La date *in die illa* nous ramène encore à IV, 1. Il s'agit donc toujours de l'âge d'or messianique. — *Auferam...* Chevaux, chars de guerre, forteresses, tout cela sera inutile sous le règne du Prince pacifique (cf. IV, 3; V, 5), lorsque les ennemis de l'Israël mystique auront été anéantis ou convertis (cf. V, 7-9). — *Perdam civitates...* (vers. 11). Les grandes villes ont été de tout temps des foyers de corruption morale et religieuse: voilà pourquoi elles disparaîtront aussi. — *Maleficia... et divinationes.* La sorcellerie et la magie jouaient un rôle considérable dans l'ancien Orient, et les Hébreux n'en avaient que trop fréquemment

12. j'exterminerai du milieu de toi tes idoles et tes statues, et tu n'adoreras plus les ouvrages de tes mains;
13. j'arracherai tes bois sacrés du milieu de toi, et je détruirai tes villes;
14. et je me vengerai, dans ma fureur et mon indignation, de toutes les nations qui ne m'ont pas écouté.

12. et perire faciam sculptilia tua et statuas tuas de medio tui, et non adorabis ultra opera manuum tuarum;
13. et evellam lucos tuos de medio tui, et conteram civitates tuas;
14. et faciam, in furore et indignatione, ultionem in omnibus gentibus quæ non audierunt.

CHAPITRE VI

1. Écoutez ce que dit le Seigneur. Lève-toi, plaide contre les montagnes, et que les collines entendent ta voix.
2. Que les montagnes et les solides fondements de la terre écoutent le jugement du Seigneur ; car le Seigneur va entrer en jugement avec son peuple, et plaider avec Israël.
3. Mon peuple, que t'ai-je fait? en quoi t'ai-je causé de la peine? Réponds-moi.

1. Audite quæ Dominus loquitur. Surge, contende judicio adversum montes, et audiant colles vocem tuam.
2. Audiant montes judicium Domini, et fortia fundamenta terræ, quia judicium Domini cum populo suo, et cum Israel dijudicabitur.
3. Popule meus, quid feci tibi? aut quid molestus fui tibi? Responde mihi.

---

adopté les pratiques. — *Sculptilia... et statuas...* (vers. 12). Le premier de ces substantifs représente, d'après l'hébreu (*p'sîlîm*), des images de métal ou de bois; le second (*maṣêbôṭ*), des stèles idolâtriques. Cf. Lev. xxvi, 1; Deut. xvi, 22, etc. (*Atl. archéol.*, pl. cxii, fig. 5, 6, 11, 19, 20; pl. cxiii, fig. 9, etc.). — *Non adorabis... opera...* Étrange inconséquence du culte des idoles : adorer, comme des divinités, des êtres inanimés qu'on a soi-même fabriqués. — *Evellam lucos...* (vers. 13). Hébr.: tes *'ašêrîm*. On nommait ainsi des piliers de bois dressés en l'honneur de la déesse *'Ašérah*. — *Et faciam...* (vers. 14). Contraste : autant Jéhovah se montrera bon pour Israël, autant il sera sévère pour ceux des païens qui demeureront rebelles. — *Non audierunt.* Ils auront refusé d'entendre ses appels réitérés.

Section III. — Troisième discours : Le chemin qui conduit au salut. VI, 1 — VII, 20.

Sur le caractère spécial de ces deux chapitres, voyez l'Introduction, p. 468. Ils contiennent un « colloque magnifique » entre Jéhovah et son peuple. De l'avenir glorieux qu'il décrit en si beaux termes (chap. v-vi), le prophète revient aux jours présents, si remplis de tristesse, et il montre à ses concitoyens ce qu'ils ont à faire pour arriver au salut. Ce sont leurs péchés qui causent leurs malheurs; qu'ils s'améliorent, et Dieu leur pardonnera.

§ I. — *Plaidoirie du Seigneur contre ses fils ingrats.* VI, 1-16.

1° Le Seigneur se dispose à plaider contre son peuple. VI, 1-2.

Chap. VI. — 1-2. Exorde solennel. — *Audite.* Hébr. : Écoutez, je vous prie (*nâ'*). Appel à l'attention de tous. — *Surge.* Cette apostrophe s'adresse à Michée, que Jéhovah charge de plaider en son nom contre les coupables, comme son avocat (*contende judicio;* hébr., plaide). — *Adversum montes.* D'après l'hébreu : avec les montagnes; c.-à-d., en leur présence. Les montagnes et les collines, ces masses si solides, ne changent pas, au milieu de l'instabilité universelle (cf. Gen. xlix, 26; Job, xv, 7; Hab. iii, 6, etc.); c'est pour cela qu'elles sont citées comme témoins soit des bienfaits de Dieu envers ses enfants, soit de l'ingratitude de ces derniers. Cf. Deut. xxxii, 1; Is. i, 2, etc. — *Fortia fundamenta...* (vers. 2). Hébr.: Fondements perpétuels de la terre. Cette expression désigne encore les montagnes. — *Quia judicium...* C'est une vraie « actio forensis » qui va se livrer, une plaidoirie en règle.

2° L'acte d'accusation. VI, 3-5.

Passage très émouvant, dont la liturgie a fait une très belle application mystique. Nous entendons les plaintes d'un père aimant, qui, en échange de ses tendresses et de ses bienfaits, n'a reçu que des insultes. Cf. Is. i, 2-3.

3-5. Jéhovah se plaint douloureusement de l'ingratitude d'Israël. — *Popule meus.* Appellation très délicate. Malgré tous ses crimes, Israël demeurait le peuple de Jéhovah. — *Quid feci...?* C.-à-d.: Quel mal t'ai-je donc fait? — *Quid molestus...?* Hébr. : En quoi t'ai-je ennuyé? Le Seigneur n'avait jamais été à charge à la nation théocratique. — *Responde...* Mais les coupables ne peuvent alléguer aucune excuse; Jéhovah poursuit donc le développement de sa pensée, et énumère ses principaux bienfaits. — *Eduxi te...*

4. Quia eduxi te de terra Ægypti, et de domo servientium liberavi te, et misi ante faciem tuam Moysen, et Aaron, et Mariam?
5. Popule meus, memento, quæso, quid cogitaverit Balach, rex Moab, et quid responderit ei Balaam, filius Beor, de Setim usque ad Galgalam, ut cognosceres justitias Domini.
6. Quid dignum offeram Domino? Curvabo genu Deo excelso? numquid offeram ei holocautomata et vitulos anniculos?
7. Numquid placari potest Dominus in millibus arietum, aut in multis millibus hircorum pinguium? Numquid dabo primogenitum meum pro scelere meo, fructum ventris mei pro peccato animæ meæ?
8. Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te: utique facere judicium, et diligere mise-

4. Est-ce parce que je t'ai tiré du pays d'Égypte, et que je t'ai délivré de la maison des esclaves, et que j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Marie?
5. Mon peuple, souviens-toi, je te prie, du dessein de Balac, roi de Moab, et de ce que lui répondit Balaam, fils de Béor, depuis Sétim jusqu'à Galgala, et reconnais les justices du Seigneur.
6. Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui? Fléchirai-je le genou devant le Dieu très-haut? lui offrirai-je des holocaustes et des veaux d'un an?
7. Est-ce que le Seigneur peut être apaisé par des milliers de béliers, ou par de nombreux milliers de boucs engraissés? Donnerai-je mon premier-né pour mon crime, le fruit de mon sein pour le péché de mon âme?
8. Je t'indiquerai, ô homme, ce qui est bon et ce que le Seigneur demande de toi: c'est de pratiquer la justice,

---

(vers. 4). Grâce immense, qui fut la source de mille autres, car à elle se rattache l'origine d'Israël en tant que peuple de Jéhovah. Aussi est-elle souvent mentionnée dans la Bible. Cf. Jer. II, 6; Am. II, 10, etc. — *De domo servientium.* Les dernières années de leur séjour en Égypte avaient été pour les Hébreux un temps de rude et humiliante servitude. Cf. Ex. I, 8 et ss.; XIII, 3; XX, 2, etc. — *Misi Moysen...:* le grand libérateur, avec son frère et sa sœur, qui l'avaient puissamment aidé à accomplir sa tâche difficile. — *Memento, quæso* (vers. 5). Le Seigneur daigne supplier doucement et humblement son peuple. — *Quid... Balach..., et quid...* Autre bienfait signalé de Jéhovah, au début de l'histoire de la nation théocratique. Dieu frustra le plan de Balach contre les Israélites, en forçant Balaam de les bénir au lieu de les maudire. Voyez le récit du livre des Nombres, XXII-XXV. — *Setim* (hébr.: *Šiṭṭim*), dans les plaines de Moab, fut la dernière station des Hébreux avant de franchir le Jourdain. Cf. Num. XXII, 1, et XXV, 1. — *Galgalam.* Galgala (hébr., *Gilgal*), près de Jéricho, fut leur première station dans la Palestine cisjordanienne (*Atl. géogr.*, pl. VII). Cf. Jos. IV, 19-20. Entre ces deux localités il se passa de grandes choses, entre autres, le commencement de la conquête de la Terre promise et le renouvellement de l'alliance du Sinaï. — *Justitias Domini.* C.-à-d., les actes qui émanaient de sa justice et de sa fidélité envers Israël.

3° La fausse satisfaction que prétendaient accomplir les Juifs. VI, 6-8.

6-7. Réponse que le royaume de Juda, personnifié, est censé faire à la plainte du Seigneur. Sa conscience a été alarmée, et il s'adresse au prophète, pour lui poser quelques questions émues et anxieuses, sur la manière dont on pourra apaiser la colère divine. — *Quid dignum...?* Hébr.: Avec quoi irai-je au-devant du Seigneur? Il indique, de son propre mouvement, quelques pratiques extérieures du culte, comme si elles eussent été suffisantes, par elles-mêmes, à effacer tant de crimes, sans les dispositions intérieures qui font un repentir sincère. — *Curvabo genu...?* C'était l'un des gestes principaux de l'adoration. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XCV, fig. 3; pl. CVIII, fig. 6. — *Numquid offeram...?* L'hébreu a de nouveau: Est-ce que je le préviendrai avec... ? — Tous les sacrifices sont énumérés successivement: *holocautomata*... Les veaux d'un an étaient des victimes de choix; cf. Lev. IX, 3. — *In millibus..* (vers. 7). Les Israélites sont prêts à immoler de vraies hécatombes de béliers. — *Multis millibus... pinguium.* Variante dans l'hébreu: Des millions de torrents d'huile. Cette huile était destinée aux libations qui accompagnaient les sacrifices. — *Numquid... primogenitum...?* Les Juifs se déclarent disposés à immoler même leurs enfants à Jéhovah (le premier-né est nommé spécialement, comme étant le plus cher; cf. IV Reg. III, 27), s'il consent à les accepter. Ce trait montre à quel point leur religion était égarée puisqu'ils pensaient plaire à Dieu par ces crimes horribles.

8. Michée indique à ses frères en quoi consiste la vraie satisfaction que le Seigneur exige d'eux. — *Indicabo tibi.* Hébr.: Il (Dieu) t'a fait connaître. Ou bien: On t'a fait connaître. A quoi bon interroger sur un point aussi simple, dont on leur avait souvent parlé? — L'apostrophe o *homo* est grave et pathétique. — *Quid.. requirat...* Le Seigneur accepte, et même exige, des sacrifices extérieurs; mais il veut avant tout, comme le répètent de tous côtés les saints Livres, le culte en esprit et en vérité, dont Michée va citer quelques exemples. Cf. Deut. X, 12-13; I Reg. XV, 22; Os. XLIX, 7-23; Is. I, 10-15; Os. VI, 6, etc. — *Facere judicium,... misericordiam.* Résumé des devoirs envers le

d'aimer la miséricorde, et de marcher avec crainte devant ton Dieu.

9. La voix du Seigneur crie à la ville, et le salut sera pour ceux qui craignent votre nom. Écoutez, tribus; mais qui l'approuvera?

10. Les trésors de l'iniquité sont encore comme un feu dans la maison de l'impie, et la mesure trop petite est pleine de colère.

11. Puis-je approuver la balance injuste et les poids trompeurs du sac?

12. C'est par là que ses riches sont remplis d'iniquité; ses habitants profèrent le mensonge, et leur langue est trompeuse dans leur bouche.

13. J'ai donc commencé à te frapper à mort, à cause de tes péchés.

14. Tu mangeras, et tu ne seras pas rassasié; ton humiliation sera au milieu de toi; tu saisiras, et tu ne sauveras pas; et ceux que tu auras sauvés, je les livrerai à l'épée.

15. Tu sèmeras, et tu ne moissonneras

ricordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo.

9. Vox Domini ad civitatem clamat, et salus erit timentibus nomen tuum. Audite, tribus; et quis approbabit illud?

10. Adhuc ignis in domo impii thesauri iniquitatis, et mensura minor iræ plena.

11. Numquid justificabo stateram impiam, et saccelli pondera dolosa?

12. In quibus divites ejus repleti sunt iniquitate, et habitantes in ea loquebantur mendacium, et lingua eorum fraudulenta in ore eorum.

13. Et ego ergo cœpi percutere te perditione super peccatis tuis.

14. Tu comedes, et non saturaberis; et humiliatio tua in medio tui; et apprehendes, et non salvabis; et quos salvaveris, in gladium dabo.

15. Tu seminabis, et non metes; tu

---

prochain. — *Sollicitum... cum Deo...* Résumé des devoirs envers Dieu. Hébr.: Que tu marches humblement avec ton Dieu.

4° La sentence de Juda. VI, 9-16.

9-12. Répétition de l'acte d'accusation. — *Vox Domini...* Il y a encore beaucoup de majesté dans cette mise en scène. Dieu lui-même va prendre la parole pour accuser et condamner les coupables. — *Ad civitatem :* Jérusalem, qui avait sa grande part dans les crimes du royaume. Cf. I, 5. — *Et salus erit...* Une exception bienveillante est faite pour les fidèles serviteurs de Jéhovah. L'hébreu est assez obscur en cet endroit : Et la sagesse verra ton nom. C'est peut-être l'abstrait pour le concret : L'homme sage aura égard à tes volontés, à tes ordres sacrés. Ou bien le sens serait : C'est sagesse de craindre ton nom. — *Audite, tribus...* Que toutes les familles de Juda fassent attention! Mais le prophète désespère du résultat : *Et quis approbabit...?* Nouvelle variante dans l'hébreu : Écoutez la verge et celui qui la mande. C.-à-d., écoutez la prédiction de votre châtiment, et sachez que c'est Dieu lui-même qui le décrète. Cette expression figurée fait allusion aux invasions assyriennes et chaldéennes. Comp. Is. x, 5, 24, où Assur est appelé la verge de Jéhovah. — *Adhuc...* (verset 10). Après cette introduction énergique, nous trouvons une nouvelle série de reproches. — *Ignis in domo...* D'après la Vulgate, les richesses mal acquises devaient être, pour les maisons où elles étaient accumulées, une cause de ruine et comme un feu qui les consumerait. L'hébreu dit simplement : Y a-t-il encore dans la maison du méchant des trésors de méchanceté? C.-à-d.: les oppresseurs du peuple continuent-ils de les dépouiller? Cf. II, 1-2; III, 1-3, 9-10. — *Mensura minor...* Hébr.: Un *'éfah* trop petit est en abomination. L'*'éfah* était l'unité des mesures de capacité, équivalant à 38 lit. 88. Amos, VIII, 5, reprochait déjà à ses contemporains des injustices semblables dans leurs relations commerciales; la loi cependant les avait prévues et sévèrement condamnées (cf. Lev. XIX, 35-36; Deut. XXV, 13-16). — *Numquid justificabo...* (vers. 11). Dans l'hébreu, avec une nuance : Est-ce que je serai pur avec des balances fausses? Michée demande que chacun interroge sa conscience sur ce point délicat. D'après les LXX, le chaldéen et le syriaque : Est-on pur avec...? — *Saccelli :* le sachet dans lequel on mettait les poids pour les empêcher de s'égarer. — *Pondera.* Hébr.: les pierres. En effet, dans l'antiquité, c'étaient des pierres de différentes tailles qui servaient de poids. Cf. Prov. XVI, 11. — *In quibus divites...* (vers. 12). « Ces péchés de spoliation et de fraude étaient commis par des hommes qui n'avaient pas même la misérable excuse de la pauvreté et de la détresse. » — *Loquebantur mendacium.* Le mensonge est toujours le compagnon de l'injustice.

13-16. A cause de ces crimes, le Seigneur, qui a déjà commencé de punir son peuple, le châtiera d'une manière encore plus sévère. — *Et ego ergo.* Ces mots sont fortement soulignés. — *Cœpi percutere...* Hébr.: Je te rendrai malade en te frappant. — *Tu comedes...* Vers. 14 et ss., description détaillée du châtiment. — *Humiliatio.* Le mot hébreu correspondant n'est employé qu'en cet endroit; on croit qu'il désigne l'inanition, le vide créé par la faim. — *Apprehendes.* Surpris par l'irruption soudaine de l'ennemi, les Juifs chercheront à sauver leurs biens; mais ils n'y réussiront pas. — *Seminabis, et non...* Me-

calcabis olivam, et non ungeris oleo; et mustum, et non bibes vinum.

16. Et custodisti præcepta Amri, et omne opus domus Achab, et ambulasti in voluntatibus eorum, ut darem te in perditionem, et habitantes in ea in sibilum, et opprobrium populi mei portabitis.

pas; tu presseras l'olive, et tu ne t'oindras pas d'huile; *tu fouleras* le raisin, et tu ne boiras pas de vin.

16. Tu as gardé les ordres d'Amri et toute la manière d'agir de la maison d'Achab, et tu as marché selon leurs volontés; c'est pourquoi je te livrerai à la destruction, je ferai de tes habitants un sujet de raillerie, et vous porterez l'opprobre de mon peuple.

CHAPITRE VII

1. Væ mihi, quia factus sum sicut qui colligit in autumno racemos vindemiæ! Non est botrus ad comedendum, præcoquas ficus desideravit anima mea.

2. Periit sanctus de terra, et rectus in hominibus non est; omnes in sanguine insidiantur, vir fratrem suum ad mortem venatur.

3. Malum manuum suarum dicunt bonum; princeps postulat, et judex in

1. Malheur à moi, car je suis devenu comme celui qui recueille en automne les restes de la vendange! Il n'y a pas de grappe à manger; j'ai désiré en vain des figues précoces.

2. Le saint a disparu du pays, et il n'y a plus de juste parmi les hommes; tous tendent des pièges pour verser le sang, le frère cherche la mort de son frère.

3. Ils appellent bien le mal que font leurs mains; le prince exige, le juge est

---

nace très ancienne. Cf. Lev. XXVI, 25-26; Deut. XXVIII, 38-40. — *Calcabis olivam*... On foulait et on pressait les olives à la façon du vin (*Atl. archéol.*, pl. XXXVII, fig. 2-3). — *Non ungeris.* Les onctions d'huile sont très fréquentes en Orient, parce qu'elles assouplissent et rafraîchissent les membres. — *Et custodisti*... (verset 16). Encore un reproche, le plus grave de tous, pour conclure. — *Præcepta Amri.* Au lieu d'observer les ordres de leur Dieu, les habitants du royaume de Juda avaient adopté les pratiques idolâtriques que l'impie Amri, roi d'Israël et fondateur de l'infâme dynastie d'Achab, avait imposées à ses sujets. Cf. III Reg. XVI, 25. — *Omne opus*... Toutes les œuvres infâmes d'Achab, telles que le meurtre, le pillage, la persécution des amis de Jéhovah, etc. Cf. III Reg. XVI, 33. — *Ut darem*... Conséquence inévitable d'une telle conduite. — *In perditionem.* Hébr.: En (objet d') étonnement. Tant la punition sera terrible. — *In sibilum.* Marque de profond mépris. — *Opprobrium populi mei.* C.-à-d., la honte qui retombe sur la nation théocratique, lorsqu'elle est livrée à ses ennemis, à cause de ses fautes.

§ II. — *Prière du peuple repentant et pardon généreux du Seigneur.* VII, 1-20.

1° Humble confession d'Israël. VII, 1-6.

CHAP. VII. — 1-6. Triste tableau de la désolation de Juda. — *Væ mihi.* C'est la partie la plus saine de la nation qui prend la parole, déplorant elle-même les péchés sans nombre de la masse corrompue. — *Factus... sicut*... Comparaison très expressive. Chercher un juste dans le royaume de Juda, c'est ressembler à quelqu'un qui veut trouver des grappes de raisin après la vendange, et qui, naturellement, n'en trouve pas : *non est botrus*... D'après l'hébreu : Comme les récoltes de fruits (c.-à-d., des arbres fruitiers), comme un grappillage après la vendange. La Vulgate a supprimé une des deux comparaisons. L'image qui suit, *præcoquas ficus*.., est aussi très éloquente. La figue printanière mûrit en juin, et elle est très recherchée, non seulement comme primeur, « mais encore à cause de sa qualité. » Cf. Is. XXVIII, 4; Jer. XXIV, 2; Os. IX, 10. — *Periit*... (vers. 2). Le prophète fait maintenant l'application de ses paroles figurées. Cf. Ps. XIII, 2-3. L'idée principale est mise en avant, les détails viennent ensuite; ils sont tragiques et désolants, même lorsqu'on fait la part de l'hyperbole. — *Sanctus.* Hébr. : *ḥâsîd*, l'homme « pieux », qui aime Dieu avec tendresse. — L'homicide règne partout : *omnes in sanguine*... Les verbes *insidiantur* et *venatur* sont dramatiques. Au lieu de *ad mortem*, l'hébreu dit : avec le filet. Cf. Ps. IX, seconde partie, 8-9. — *Malum... bonum* (vers. 3). C'est la perversion morale la plus complète. Cf. Is. V, 20. L'hébreu exprime un autre sens : Leurs deux mains sont pour (faire) le mal. — *Princeps postulat.* Et le juge de lui accorder aussitôt la sentence injuste qu'il réclame : *judex in reddendo*... Variante dans l'hébreu : Et le juge

à vendre, le grand exprime le désir de son âme, et *ils* troublent le pays.

4. Le meilleur d'entre eux est comme une ronce, et le plus juste comme l'épine de la haie. *Mais voici* le jour qu'ont vu tes *prophètes,* ton châtiment vient; c'est maintenant qu'ils vont être détruits.

5. Ne croyez pas à un ami, ne vous fiez pas à un chef; tiens fermée la porte de ta bouche à celle qui dort dans ton sein.

6. Car le fils outrage son père, la fille s'élève contre sa mère et la belle-fille contre sa belle-mère, et l'homme a pour ennemis les gens de sa maison.

7. Mais moi je regarderai vers le Seigneur; j'attendrai Dieu, mon sauveur; mon Dieu m'écoutera.

8. Ne te réjouis pas à mon sujet, ô mon ennemie, parce que je suis tombée; je me relèverai après que je me serai assise dans les ténèbres : le Seigneur est ma lumière.

9. Je porterai la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à

reddendo est, et magnus locutus est desiderium animæ suæ, et conturbaverunt eam.

4. Qui optimus in eis est quasi paliurus, et qui rectus, quasi spina de sepe. Dies speculationis tuæ, visitatio tua venit; nunc erit vastitas eorum.

5. Nolite credere amico, et nolite confidere in duce; ab ea quæ dormit in sinu tuo custodi claustra oris tui.

6. Quia filius contumeliam facit patri, et filia consurgit adversus matrem suam, nurus adversus socrum suam, et inimici hominis domestici ejus

7. Ego autem ad Dominum aspiciam, expectabo Deum, salvatorem meum; audiet me Deus meus.

8. Ne læteris, inimica mea, super me, quia cecidi; consurgam cum sedero in tenebris: Dominus lux mea est.

9. Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei, donec causam meam judicet,

---

(demande) une récompense; c.-à-d. qu'il rend la justice à prix d'argent. — *Magnus* (les grands, les nobles)... *desiderium*... On devine sans peine quel est ce désir. De tous côtés des mains tendues, mains puissantes auxquelles on n'osera pas refuser. Cf. III, 11; Is. I, 23, etc. — *Conturbaverunt*... Ils mettent le trouble dans le pays par leurs oppressions. Hébr.: Ils tressent cela. Ils s'arrangent de manière à faire réussir leurs plans iniques. — *Qui optimus*... (vers. 4). Autres images saisissantes, pour décrire le triste état moral du pays : *quasi paliurus,... spina.* Les épines sont souvent, dans les saints Livres, l'image du péché et de ses suites funestes. Cf. II Reg. XXIII, 6, etc. — La description est un instant interrompue, pour faire place à la menace : *Dies speculationis*... Hébr.: Le jour de tes sentinelles. C.-à-d. : le jour du châtiment (*visitatio* en mauvaise part) prédit par les prophètes. Sur cette métaphore, voyez Is. XXI, 6; Jer. VI, 17; Ez. III, 17. — *Vastitas eorum.* D'après l'hébreu : leur perplexité. — *Nolite credere*... Les vers. 5 et 6 mettent aussi dans un effrayant relief la corruption universelle de la société juive d'alors. La dépravation est telle, qu'on ne peut plus se fier à personne, et que « les relations qui devraient signifier confiance et soutien mutuels sont devenues l'occasion de l'hostilité la plus amère ». Plus d'affection vraie, les liens les plus étroits sont brisés. — *In duce.* Hébr.: en un (ami) intime.—*Ab ea quæ*... C'est là le trait le plus significatif : l'époux ne peut pas même se fier à son épouse. — *Custodi claustra*... Trait pittoresque. On devra fermer cette porte pour qu'aucun secret n'en échappe, car il serait inévitablement trahi. — *Filius contumeliam*... (vers. 6). Hébr.: Le fils traite le père comme un fou. — *Inimici hominis*... Notre-Seigneur Jésus-Christ a emprunté ce détail à Michée (cf. Matth. X, 35-36; Marc. XIII, 12; Luc. XII, 53), pour peindre la méchanceté qui régnera aux derniers jours du monde. — *Domestici ejus :* les gens de la maison, spécialement les serviteurs.

2° Les Juifs reconnaissent qu'ils ne doivent mettre leur confiance qu'en Dieu. VII, 7-13.

7-10. Sion ne demeurera pas toujours dans les ténèbres du malheur. — *Ego autem*... Le prophète continue de parler au nom de la meilleure partie de la population. Voyez la note du vers. 1. L'enchaînement des pensées est clair : puisque, en ces temps de trouble, on ne peut se fier à rien de terrestre, je veux m'appuyer sur Jéhovah, dont le secours est toujours prêt pour ses amis. Belle parole de foi. — *Aspiciam.* L'hébreu emploie un verbe qui dénote un regard extraordinairement attentif. — *Expectabo*...: avec patience et confiance, quoique la situation soit désespérée au point de vue purement humain. Le libérateur viendra certainement (*audiet me*...). — *Ne læteris*... (vers. 8). Apostrophe pleine de vigueur. Fière d'être délivrée par son Dieu, Jérusalem interpelle avec ironie ses ennemis triomphants (*inimica mea* est une personnification collective), qui se réjouissent de sa ruine (*quia cecidit;* prétérit prophétique), et elle leur annonce fièrement sa future résurrection (*consurgam*). Elle est assise maintenant parmi les ténèbres de l'adversité (*cum sedero*...); mais, « post tenebras lux, » et, pour Sion, cette lumière sera Jéhovah en personne : *Dominus lux mea*... Cf. Ps. XXVI, 1; Is. LX, 1, etc. Dans cet

et faciet judicium meum. Educet me in lucem, videbo justitiam ejus.

10. Et aspiciet inimica mea, et operietur confusione, quæ dicit ad me : Ubi est Dominus Deus tuus? Oculi mei videbunt in eam; nunc erit in conculcationem ut lutum platearum.

11. Dies ut ædificentur maceriæ tuæ; in die illa longe fiet lex.

12. In die illa et usque ad te veniet de Assur, et usque ad civitates munitas; et a civitatibus munitis usque ad flumen, et ad mare de mari, et ad montem de monte.

13. Et terra erit in desolationem propter habitatores suos, et propter fructum cogitationum eorum.

14. Pasce populum tuum in virga tua, gregem hereditatis tuæ, habitantes solos

ce qu'il juge ma cause, et qu'il me rende justice. Il me conduira à la lumière, je contemplerai sa justice.

10. Mon ennemie le verra, et elle sera couverte de confusion, elle qui me dit : Où est le Seigneur ton Dieu? Mes yeux la verront; elle sera alors foulée aux pieds comme la boue des rues.

11. Le jour *vient* où tes murs seront rebâtis; en ce jour-là la loi s'étendra au loin.

12. En ce jour-là on viendra de l'Assyrie jusqu'à toi, et jusqu'aux villes fortes; et des villes fortes jusqu'au fleuve, et d'une mer à l'autre mer, et d'une montagne à l'autre montagne.

13. Et la terre sera désolée à cause de ses habitants et à cause du fruit de leurs pensées.

14. Paissez votre peuple avec votre verge, le troupeau de votre héritage, qui

---

espoir, la cité théocratique s'encourage à supporter vaillamment, en esprit de pénitence, les maux qu'elle s'est attirés par ses fautes : *Iram... portabo, quoniam...* (vers. 9). Rien de plus noble et de plus instructif que ces sentiments. Cf. Thren. III, 19-43. — *Causam meam, judicium...*: le droit d'Israël par rapport aux païens. — *Videbo justitiam...*: la justice divine, en tant qu'elle se manifestera par le généreux pardon accordé aux Juifs et par le châtiment de leurs adversaires. — *Aspiciet inimica...* (vers. 10). Ceux-ci, naguère si insolents (comp. le vers. 8), seront alors couverts de confusion, en voyant Israël rétabli et glorifié. — *Quæ dicit...: Ubi...?* Exclamation profondément humiliante pour le peuple de Jéhovah, puisqu'elle niait la grandeur et la puissance de son Dieu. Cf. Ps. LXXIX, 10, et CXV, 2; Is. X, 5 et ss.; Joel, II, 17, etc. — *Oculi... in eam :* se repaissant de l'opprobre et des maux des ennemis vaincus. — *In conculcationem ut...* Langage d'une grande vigueur : c'est ainsi que David se proposait de traiter ses adversaires. Cf. Ps. XVII, 43.

11-13. Lorsque Jérusalem aura été rebâtie après sa ruine, les païens se soumettront à la loi du Seigneur. — *Dies...* Sion cesse de parler, et le prophète s'adresse à elle en tant qu'elle représentait toute la nation juive. — *Dies ut ædificentur...* Ses murs devaient être renversés par les Chaldéens (cf. III, 12); mais ils n'étaient pas destinés à demeurer toujours à terre. — *Longe fiet lex.* L'hébreu n'emploie pas ici le substantif *torâh*, qui sert régulièrement à désigner la loi mosaïque, mais *ḥoq*, précepte, décret en général. Ce mot représenterait, selon quelques commentateurs, les lois tyranniques qui avaient été imposées à Sion par ses ennemis; mais il est plus vraisemblable, d'après l'ensemble de ce passage, qu'il marque l'ordonnance divine en vertu de laquelle les Juifs avaient dû vivre jusqu'alors séparés du monde païen : ce décret sera désormais éloigné, mis de côté, puisque les Gentils seront admis à faire partie du peuple de Dieu. — *Usque ad te...* (vers. 12). Le verbe *veniet* est impersonnel : On viendra. Prophétie semblable à celles de IV, 2, et surtout d'Isaïe, XIX, 18-25. Michée contemple encore une fois tous les peuples, accourant à Jérusalem pour devenir les sujets de Jéhovah. L'Assyrie et l'Égypte, ces empires alors si puissants, sont en tête. L'Égypte reçoit deux fois de suite, dans l'hébreu, le nom de *Mâṣôr* (variante poétique de *Miṣraïm ;* cf. Is. XIX, 6; XXXVI, 25, etc.), que la Vulgate a traduit comme un nom commun (*munitas* et *munitis*) : Et jusqu'aux villes de *Mâṣôr*, et des villes de *Mâṣôr* jusqu'au fleuve. Ce fleuve par excellence, c'est l'Euphrate (cf. Is. VII, 20; VIII, 7, etc.). — *Ad mare de mari..., ad montem de...* Locutions générales, qui signifient : d'un bout du monde à l'autre, les mers et les montagnes étant envisagées comme les limites du globe. Voilà de nouveau la catholicité du royaume de Dieu sur la terre; Michée a sous les yeux une anticipation de la Pentecôte chrétienne. — *Et terra...* (vers. 13). La conjonction « et » a le sens de néanmoins. Avant l'heureux jour qui vient d'être décrit, le pays de Juda passera par de grandes tribulations, à cause de ses péchés sans nombre.

3° Dieu consolera merveilleusement Sion. VII, 14-20.

14. Prière du prophète pour son peuple. — *Pasce...* Michée, continuant de se faire l'interprète de la meilleure partie de la nation, conjure le Seigneur d'être, comme autrefois, le bon pasteur de ce pauvre Juda si délaissé, et de le combler de ses faveurs. Cf. V, 3. — *In virga tua :* avec sa houlette de berger. Cf. Ps. XXII, 4; Zach. XI, 3 et ss. — *Gregem hereditatis...* Trait délicat, capable de faire impression sur le cœur aimant de Jéhovah : Juda est le troupeau qui lui appartient en propre, et qu'il a promis de

habite solitaire dans la forêt, au milieu du Carmel. Ils paîtront dans Basan et dans Galaad, comme aux jours anciens.

15. Comme au jour où tu sortis du pays d'Égypte, je te ferai voir des merveilles.

16. Les nations verront, et elles seront confondues avec toute leur puissance. Elles mettront leur main sur leur bouche, leurs oreilles seront sourdes.

17. Elles lécheront la poussière comme les serpents; comme les reptiles de la terre, elles seront épouvantées dans leurs maisons; elles redouteront le Seigneur notre Dieu et elles vous craindront.

18. O Dieu, qui est semblable à vous, qui enlevez l'iniquité et qui oubliez les péchés des restes de votre héritage? Il ne lancera plus sa fureur, parce qu'il aime la miséricorde.

19. Il aura encore compassion de nous; il mettra à ses pieds nos iniquités, et il jettera tous nos péchés au fond de la mer.

in saltu, in medio Carmeli. Pascentur Basan et Galaad juxta dies antiquos.

15. Secundum dies egressionis tuæ de terra Ægypti, ostendam ei mirabilia.

16. Videbunt gentes, et confundentur super omni fortitudine sua. Ponent manum super os, aures eorum surdæ erunt.

17. Lingent pulverem sicut serpentes; velut reptilia terræ perturbabuntur in ædibus suis; Dominum Deum nostrum formidabunt, et timebunt te.

18. Quis, Deus, similis tui, qui aufers iniquitatem, et transis peccatum reliquiarum hereditatis tuæ? Non immittet ultra furorem suum, quoniam volens misericordiam est.

19. Revertetur, et miserebitur nostri; deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra.

---

protéger toujours. Cf. Ex. xv, 5; Ps. xxvii, 9; xciv, 7; Jer. xiii, 11, etc. — *Habitantes solos :* vivant à part, isolés des païens, comme Dieu le leur avait prescrit. Cf. Num. xxiii, 9; Deut. xxxiii, 28. — *In saltu, in medio...* Ces mots dépendent du verbe « pasce ». Ce sont donc de gras pâturages, comme ceux des hauteurs boisées du Carmel, ou comme ceux des riches districts de Basan et de Galaad (*Atl. géogr.*, pl. vii), que Michée demande pour les brebis d'Israël. Cf. Num. xxxii, 1; I Par. v, 9; Is. xxxiii, 9, et xxxv, 2; Jer. l, 19; Am. iv, 1, etc. — *Juxta dies...:* comme à l'époque lointaine de Moïse et de Josué, au temps de la conquête de la Palestine.

15-17. Réponse favorable du Seigneur. Il acquiesce entièrement aux désirs de son prophète, et promet de délivrer Israël. — *Secundum dies egressionis...* « Il rappelle gracieusement son intervention miraculeuse en Égypte » pour sauver les Hébreux opprimés; intervention qu'il se propose de renouveler, pour tirer leurs descendants d'une détresse semblable (*ostendam... mirabilia*). — *Tuæ, ei.* Brusque changement de personnes. — *Videbunt gentes* (vers. 16). Les prodiges qui avaient accompagné la sortie d'Égypte avaient glacé d'effroi les païens d'alentour (cf. Ex. xv, 14); il en sera de même au temps de cette seconde délivrance. — *Super omni fortitudine...:* parce que cette force, quoique si grande, aura été inutile pour les sauver. — *Ponent manum...:* muets d'étonnement et de terreur. Cf. Job, xxi, 5; Is. lii, 15. — *Aures... surdæ.* Ils seront « assourdis par le tonnerre des jugements de Dieu ». Cf. Job, xxvii, 14. — *Lingent pulverem...* (vers. 17). Image de l'assujettissement le plus complet. Cf. Ps. lxxi, 9. — *Velut reptilia...* Littéralement dans l'hébreu : Elles (les nations) seront saisies de frayeur hors de leurs retraites; c.-à-d., obligées de sortir en tremblant de leurs refuges. Cf. Ps. xvii, 46. — *Dominum... formidabunt.* Crainte salutaire, qui, pour plusieurs, se transformera en amour. Comme celui de ii, 12-13, cet oracle vise en premier lieu la fin de la captivité de Babylone et le rétablissement des Juifs en Palestine, puis, en second lieu, l'ère messianique, qui seule devait la réaliser entièrement.

18-20. Conclusion : éloge enthousiaste de la bonté de Jéhovah pour sa nation privilégiée. Figures pleines de lyrisme, où retentit « la musique de l'espérance et de la foi ». — *Quis, Deus...?* Exclamation éloquente, à la vue de la bonté avec laquelle le Seigneur promet de rétablir Israël. On dirait que Michée joue ici sur son nom, qui signifie : Qui (est) comme Jéhovah? Du moins, il nous fait entendre un écho du cantique de Moïse. Cf. Ex. xv, 11. — *Qui aufers...* Dieu enlève l'iniquité lorsqu'il la pardonne. — *Qui transis...* Locution encore plus remarquable pour exprimer ce pardon aimable : passer à côté du péril sans le voir. — *Reliquiarum...* Comme d'ordinaire, ce reste figure la partie du peuple juif qui aura survécu au châtiment. Cf. ii, 12; iv, 7. — *Non immittet...* Hébr.: Il ne conservera pas à jamais sa colère. — *Quoniam volens...* Comparez la description que Jéhovah donna lui-même à Moïse de sa miséricorde infinie, Ex. xxxiv, 6-7. — *Revertetur et miserebitur...* Hébraïsme. Il aura de nouveau pitié. — *Deponet...* Autre image expressive. Le prophète insiste dans tous les sens sur l'idée du pardon intégral. Hébr. : Il foulera aux pieds (comme un ennemi vaincu; voyez le vers. 10b). — *In profundum maris.* Cf. Ps. cii, 12. Là, les péchés d'Israël seront invisibles, introuvables. — *Dabis veritatem* (vers. 20). C.-à-d.:

20. Dabis veritatem Jacob, misericordiam Abraham, quæ jurasti patribus nostris a diebus antiquis.

20. Vous donnerez la vérité à Jacob, la miséricorde à Abraham, comme vous l'avez juré à nos pères depuis les jours anciens.

Tu manifesteras ta fidélité, ta bonté. Les mots *Jacob* et *Abraham* sont au datif. Dieu accomplira les promesses solennelles (*quæ jurasti*) qu'il avait faites autrefois à ces saints patriarches (cf. Gen. XII, 2 ; XV, 7 ; XVII, 7 et ss.; XXII, 16-18; XXVI, 24 ; XXVIII, 13-14, etc.), s'il daigne préserver et bénir toujours leur postérité. Quelques siècles plus tard, à l'aurore de l'ère chrétienne, Zacharie, père du précurseur, et Marie, mère du Messie-Dieu, reprendront ce thème pour le développer. Cf. Luc. I, 54-55, 70-74. Le livre de Michée s'achève doucement sur cette certitude du salut pour le peuple de Jéhovah.



LA PROPHÉTIE DE NAHUM

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — La personnalité de Nahum a été laissée complètement dans l'ombre par l'Esprit-Saint, comme celles de Joël, d'Esdras et de Malachie. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il s'appelait *Nahûm* [1], et qu'il était originaire d'*Elqoš* [2], petit village de Galilée, dont on voyait encore les ruines au temps de saint Jérôme [3]. Plusieurs « expressions dialectiques », employées par Nahum, sont en parfaite conformité avec son origine galiléenne [4].

L'époque où il vivait est relativement facile à déterminer, au moins d'une manière approximative. 1° D'une part, il cite plusieurs passages d'Isaïe [5]; d'autre part, Jérémie l'a imité assez fréquemment [6] : il a donc vécu entre ces deux grands prophètes. 2° Lorsqu'il écrivit son livre, Ninive était encore dans toute sa splendeur [7], et les Assyriens venaient d'humilier profondément le royaume de Juda [8]. Surtout, la ville célèbre de Thèbes, dans la Haute-Égypte, avait été récemment conquise et saccagée par les armées assyriennes [9]. Or, les inscriptions cunéiformes nous apprennent que cette conquête eut lieu en 664 ou 663. C'est donc entre la ruine de Thèbes et celle de Ninive, en 608, que Nahum a exercé le ministère prophétique. La tradition juive le fait vivre sous le règne de Manassès, fils et successeur d'Ézéchias (698-643 avant J.-C.).

2° *Le sujet, l'organisme et le but du livre.* — Ce petit livre, dont personne n'a contesté sérieusement l'authenticité, marque lui-même très nettement son sujet dès sa première ligne, lorsqu'il s'intitule : *Onus Ninive;* c'est-à-dire, prophétie de malheur contre Ninive. Il prédit, en effet, pour un prochain avenir, la ruine de cette grande cité et la destruction totale de l'empire assyrien. La menace, d'abord générale, va se précisant de plus en plus, et elle acquiert bientôt une terrible clarté. Jonas aussi avait prophétisé contre Ninive; mais la ville coupable s'était repentie, et Dieu lui avait pardonné. Ici aucun pardon n'est offert; Nahum se borne à proclamer, au nom de Jéhovah, un décret d'anéantissement.

---

[1] C.-à-d., le consolé. Cf. I, 1.

[2] *Elcesæi* de la Vulgate correspond à l'hébreu *ha'Elqoši*, habitant d'*'Elqoš*.

[3] *Comm. in libr. Nahum, Prolog.*

[4] Cf. I, 3, *š'ârah*, au lieu de *s'ârah;* I, 2, *qannô'* au lieu de *qannâ';* II, 14, *mal'âkêkeh* au lieu de *mal'âkêkâ*.

[5] Cf. Nah. I, 4, et Is. XXXIII, 9; Nah. I, 15, et Is. LII. 7; Nah. III, 5, et Is. XLVII, 3, 9; Nah. III, 10, et Is. XIX, 16.

[6] Cf. Nah. I, 13, et Jer. XXX, 8; Nah. III 5, 13, 17, 19, et Jer. XIII, 12 et ss.; L, 37; LI, 30, etc.

[7] Cf. I, 12; II, 12; III, 16.

[8] Cf. I, 12-13. Allusion possible à l'invasion de la Judée par Sennachérib, sous le règne d'Ézéchias. Cf. IV Reg. XVIII, 15-16.

[9] Cf. III, 8-10.

Cette sentence est développée comme il suit, d'après un arrangement remarquable par son unité. 1° Le plan divin relatif à Ninive, plan effroyable en ce qui concerne la capitale assyrienne, mais tout miséricordieux pour les Juifs, que l'Assyrie avait tant fait souffrir (I, 2-15). 2° L'exécution intégrale de ce plan : Ninive est prise d'assaut, pillée et renversée (II, 1-13). 3° Les causes et le caractère immuable du plan de Jéhovah (III, 1-19)[1].

Le but de l'oracle de Nahum est indiqué soit à la fin du premier chapitre (I, 11-15), soit au commencement du second (II, 2). Le Seigneur se propose de se venger des Assyriens orgueilleux et cruels, qui avaient maltraité son peuple choisi, et qui voulaient l'exterminer. Le royaume de Dieu sera donc maintenu malgré les efforts de ses puissants ennemis de l'est, et ce sont ceux-ci qui périront. Cette idée, on le voit, est messianique dans son ensemble, et c'est précisément à cause d'elle que le livre de Nahum a été inséré parmi les écrits bibliques.

3° Sous le rapport du *style*, Nahum ne mérite que des éloges, car il était admirablement doué comme écrivain, et c'est un vrai « chef-d'œuvre poétique » qu'il nous a laissé. « Ce qui frappe chez lui, c'est la vivacité de son pinceau, la force de son coloris, la pureté de sa langue, la rareté de plusieurs de ses expressions, l'originalité et la verve qui distinguent toute sa prophétie [2]. » Ses phrases sont généralement courtes, vigoureuses, très dramatiques. Il y a beaucoup d'art et aussi beaucoup de naturel dans ses descriptions[3].

---

[1] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1022-1023.

[2] « Ex omnibus minoribus prophetis, nemo videtur æquare sublimitatem, ardorem et audaces spiritus Nahumi. » Lowth, *de Sacra Hebræorum poesi*, édit. de Rosenmüller, p. 246.

[3] Pour les commentaires catholiques, voyez la page 339. Nous n'avons à ajouter que deux ouvrages spéciaux : L. Reinke, *Zur Kritik der æltern Versionen des Propheten Nahum*, Münster, 1867 ; M. Breiteneicher, *Ninive und Nahum, mit Beziehung der neuesten Entdeckungen historisch-exegetisch bearbeitet*, Munich, 1861

NAHUM

CHAPITRE I

1. Fardeau de Ninive. Livre de la vision de Nahum, l'Elcéséen.
2. Le Seigneur est un Dieu jaloux et qui se venge. Le Seigneur se venge, et il éprouve de la fureur; le Seigneur se venge de ses ennemis, et il s'irrite contre ses adversaires.
3. Le Seigneur est patient et grand en puissance, et il ne laisse pas impuni. Le Seigneur marche dans la tempête et le tourbillon, et les nuages sont la poussière de ses pieds.

1. Onus Ninive. Liber visionis Nahum Elcesæi.
2. Deus æmulator, et ulciscens Dominus. Ulciscens Dominus, et habens furorem; ulciscens Dominus in hostes suos, et irascens ipse inimicis suis.
3. Dominus patiens, et magnus fortitudine, et mundans non faciet innocentem. Dominus in tempestate et turbine viæ ejus. et nebulæ pulvis pedum ejus.

Chap. I. — 1. Titre du livre. — Ce titre est double. La première partie, *onus* (hébr., *maššâ'*) *Ninive*, indique le thème général de l'oracle. Sur le mot *maššâ'*, voyez Is. xiii, 1 et Jer. xxiii, 33, avec les commentaires. La version chaldéenne le paraphrase ainsi en cet endroit : Fardeau du calice de malédiction, à faire boire à Ninive. C'est l'Assyrie entière qui est désignée par le nom de sa capitale. — La seconde partie du titre marque le caractère inspiré et l'auteur du livre. Par *visionis* il faut entendre, en effet, une révélation surnaturelle. Cf. Is. i, 1; Abd. 1, etc. Sur les noms *Nahum Elcesæi*, voyez l'Introd., p. 493.

§ I. — *Le Seigneur a formé le dessein de détruire Ninive, afin de délivrer Israël.* I, 2-15.

1° Description des attributs du souverain juge qui va condamner Ninive, et des effets redoutables de sa colère. I, 2-6.

2-6. Combien Jéhovah est terrible dans ses vengeances. Début majestueux, dont la forme rappelle celle des psaumes des degrés, par sa marche ascendante. Cf. Ps. cxix, 1 et la note. — *Deus æmulator*... Déjà, dans le Pentateuque (cf. Ex. xx, 5; Deut. iv, 24), le Seigneur reçoit cette épithète de Dieu jaloux, qui exprime si bien la nature de ses relations avec les Hébreux : ce céleste époux de la nation juive éprouve d'infinies tendresses pour son épouse mystique, et, s'il la châtie sévèrement lorsqu'elle lui est infidèle, il la défend et la venge lorsqu'on l'opprime injustement. Cf. Deut. xxxii, 43; Os. i, 1 et ss.; Joel, ii, 18, etc. — *Ulciscens*. Ce mot est répété trois fois coup sur coup, car il contient le résumé de tout l'oracle. — *Irascens ipse*... Hébr.: Il garde (sous-entendu : sa colère) pour ses ennemis. Ces divers anthropomorphismes sont très expressifs. — *Dominus patiens* (vers. 3). Antithèse avec ce qui précède. Hébr. : Le Seigneur est lent à la colère. Cf. Ex. xxxiv, 6. Il l'avait bien montré pour Ninive, dont il avait si longtemps supporté les crimes. — *Magnus fortitudine*. La patience divine n'est pas, comme il arrive souvent pour les hommes, une marque de faiblesse; sa toute-puissance étant toujours la même, il peut prendre son temps pour se venger. — *Mundans non faciet*... est un hébraïsme qui revient à dire : Il ne laisse pas les méchants impunis. Cf. Ex. xxxiv, 7. — *Dominus in*.. Nahum va maintenant décrire (vers. 3b-6) quelques-uns des effets les plus fréquents et les plus apparents de la puissance divine, afin de prouver que rien ne saurait lui résister. Malheur donc à Ninive! Les traits de la description sont identiques à ceux qu'on rencontre habituellement dans les théophanies racontées par la Bible. Cf. Ex. xix, 16 et ss.; Jud. v, 4-5; Ps. xvii, 8-16; lxvii, 8 et ss.; Hab. iii, 3 et ss., etc. C'est au milieu d'un violent orage et d'un tremble-

4. Increpans mare, et exsiccans illud, et omnia flumina ad desertum deducens. Infirmatus est Basan et Carmelus, et flos Libani elanguit.

5. Montes commoti sunt ab eo, et colles desolati sunt; et contremuit terra a facie ejus, et orbis, et omnes habitantes in eo.

6. Ante faciem indignationis ejus quis stabit? et quis resistet in ira furoris ejus? Indignatio ejus effusa est ut ignis, et petræ dissolutæ sunt ab eo.

7. Bonus Dominus, et confortans in die tribulationis, et sciens sperantes in se.

8. Et in diluvio prætereunte consummationem faciet loci ejus, et inimicos ejus persequentur tenebræ.

9. Quid cogitatis contra Dominum? Consummationem ipse faciet; non consurget duplex tribulatio.

10. Quia sicut spinæ se invicem com-

4. Il menace la mer et la dessèche, et il change tous les fleuves en désert. Basan et le Carmel se flétrissent, et la fleur du Liban se fane.

5. Les montagnes sont ébranlées par lui, et les collines dévastées; la terre, le monde, et tous ceux qui l'habitent tremblent devant sa face.

6. Qui résistera devant son indignation, et qui soutiendra la fureur de sa colère? Son indignation se répand comme le feu, et il dissout les pierres.

7. Le Seigneur est bon, il réconforte au jour de l'affliction, et il connaît ceux qui espèrent en lui.

8. Par un déluge qui passera il anéantira ce lieu, et les ténèbres poursuivront ses ennemis.

9. Que méditez-vous contre le Seigneur? C'est lui-même qui anéantira; la tribulation ne viendra pas deux fois.

10. Comme des épines qui s'entre-

---

ment de terre que Jéhovah fait son apparition (*in tempestate et turbine*); il s'avance sur les nuages comme nous faisons sur un chemin poudreux (*nebulæ pulvis...;* image très poétique). Toute la nature, épouvantée, entre en convulsions devant lui : *increpans... et exsiccans...* (verset 4). Ce détail et le suivant (*et... flumina...;* hébr., il fait tarir tous les fleuves) font allusion aux prodiges qui accompagnèrent la sortie d'Égypte et le passage du Jourdain. Cf. Ex. XIV, 21 et ss.; Jos. III, 15 et ss. — *Infirmatus est...* Autre allusion à la conquête de la Palestine par les anciens Hébreux : les provinces de l'est, représentées par *Basan* (cf. Am. I, 2); celles de l'ouest, figurées par le Carmel (cf. Am. IV, 1); celles du nord, dont le Liban tout fleuri (*flos Libani*) est l'emblème (cf. Os. XIV, 6), sont obligées de se soumettre. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII. — *Montes commoti...* (vers. 5) : comme autrefois le Sinaï. — *Desolati sunt.* Hébr. : se fondent. — *Contremuit.* Hébr. : se soulève. — *Ante faciem... quis...* (vers. 6). Si tel est le pouvoir de Dieu sur le monde, comment l'homme, si faible, pourra-t-il résister à sa colère? — *Indignatio... ut ignis.* Fréquente image. Cf. Ps. XVII, 9; LXXXVIII, 47; Is. LXVI, 15; Jer. IV, 4; Ez. XXI, 31, etc.

2° La bonté de Dieu pour ceux qui ont confiance en lui; la sentence de Ninive. I, 7-11.

7-8. Le Seigneur rassure les Israélites opprimés par Ninive; c'est pour les sauver qu'il va la châtier. Le vers. 7 forme un frappant contraste avec ceux qui précèdent. — *Confortans.* L'hébreu emploie l'abstrait : (Jéhovah est) une forteresse au jour de l'angoisse. — *Sciens :* d'une connaissance pratique, tout aimante. Cf. Os. XIII, 5, etc. — *Sperantes in se.* A la lettre dans l'hébreu : Ceux qui se cachent (c.-à-d., se réfugient) en lui. Quoique la pensée soit exprimée d'une façon générale, il est évident, d'après le contexte, qu'elle s'applique spécialement à Israël. Dans les mots *in die tribulationis* il faut donc voir surtout les souffrances que le peuple théocratique endurait de la part des Assyriens. — *Et in diluvio...* (vers. 8). Métaphore énergique. Cf. Ps. XXXI, 6; Dan. XI, 10, 22, etc. Une inondation renverse et détruit tout sur son passage : *consummationem faciet.* C'est ainsi que Ninive sera emportée. Cf. II, 6. — *Loci ejus.* Le pronom est au féminin dans l'hébreu; par conséquent, l'emplacement de la capitale assyrienne, dont le nom a été prononcé au commencement du livre (comp. le vers. 1). — *Inimicos ejus :* les ennemis du Seigneur lui-même (cette fois, le pronom est au masculin dans le texte primitif), les Assyriens superbes. — *Tenebræ :* les ténèbres du malheur. Cf. Ps. LXXXVII, 19; Is. V, 30; Thren. III, 2, etc.

9-11. La sentence de Ninive. — *Quid cogitatis...?* Cette fière apostrophe concerne les adversaires de Jéhovah mentionnés à la fin du vers. 8, et elle met sous leurs yeux la folie de leur présomption : espèrent-ils donc pouvoir lutter contre Dieu même? — *Consummationem.* C'est lui en personne (*ipse* est très accentué) qui opérera la ruine complète dont il a été question naguère (cf. vers. 8ᵃ). — *Non consurget...* Hébr. : L'angoisse ne se lèvera pas deux fois. Ces mots peuvent recevoir deux interprétations diverses. D'après celle qui nous paraît la meilleure, Ninive devant être bientôt détruite, les Israélites n'avaient pas à craindre d'elle de nouveaux outrages. Nous avons vu plus haut (cf. vers. 7ᵃ) que les maux infligés aux Juifs par les Assyriens étaient représentés par l'image de l'angoisse (« in die tribulationis »); le substantif *tribulatio* paraît donc devoir marquer ici une calamité du même genre. Selon d'autres, le coup porté par Dieu à Ninive sera si rude, qu'il n'y aura pas lieu d'en frapper un second pour achever de la briser.

lacent, tel est le festin où ils s'enivrent ensemble; ils seront consumés comme de la paille tout à fait sèche.

11. De toi sortira celui qui médite le mal contre le Seigneur, et qui agite dans son esprit des pensées de perfidie.

12. Ainsi parle le Seigneur : Quoique très forts et nombreux, même ainsi ils seront fauchés et disparaîtront. Je t'ai affligé, mais je ne t'affligerai plus.

13. Et maintenant je vais briser sa verge de dessus ton dos, et je romprai tes liens.

14. Le Seigneur donnera des ordres à ton sujet, il n'y aura plus de rejeton de ton nom; j'exterminerai de la maison

plectuntur, sic convivium eorum pariter potantium; consumentur quasi stipula ariditate plena.

11. Ex te exibit cogitans contra Dominum malitiam, mente pertractans prævaricationem.

12. Hæc dicit Dominus : Si perfecti fuerint, et ita plures, sic quoque attondentur, et pertransibit. Afflixi te, et non affligam te ultra.

13. Et nunc conteram virgam ejus de dorso tuo, et vincula tua disrumpam.

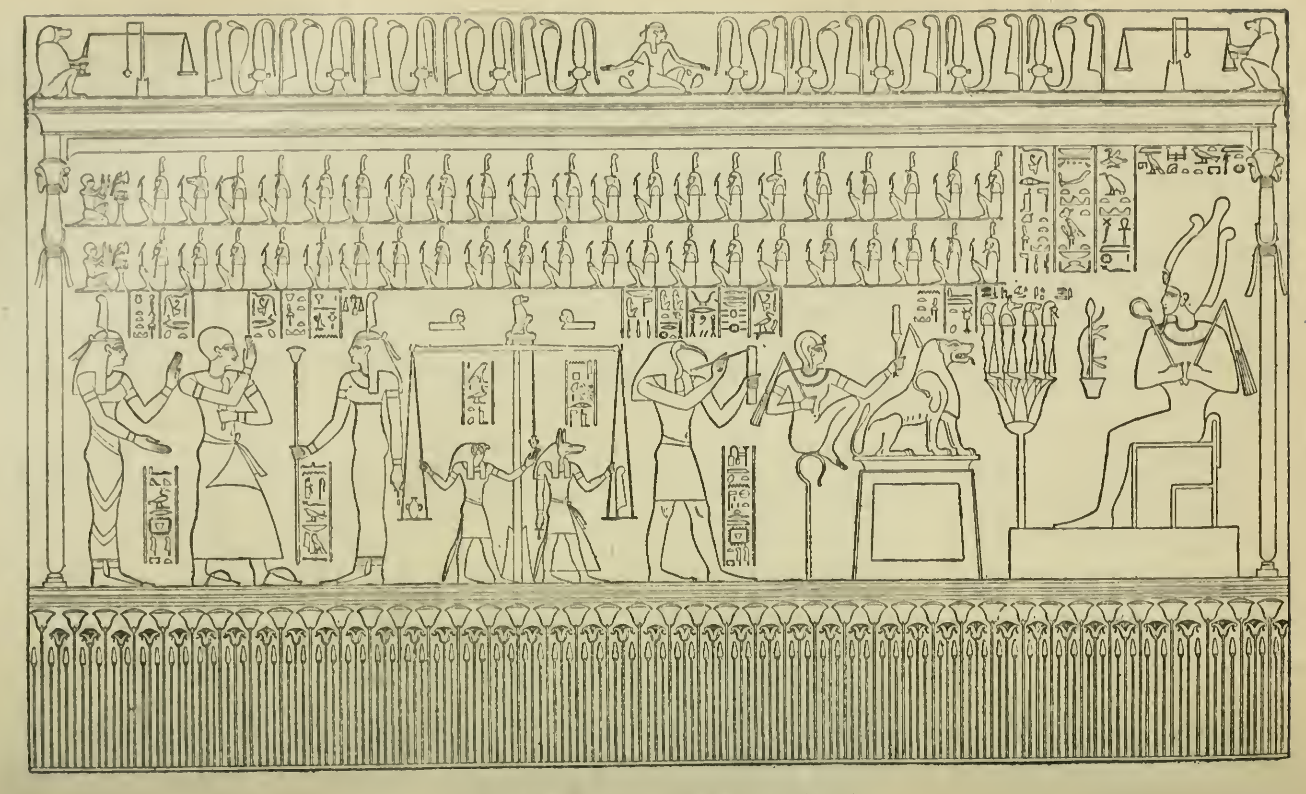
14. Et præcipiet super te Dominus, non seminabitur ex nomine tuo amplius; de domo dei tui interficiam sculptile, et

---

Cf. I Reg. XXVI, 8. — *Quia...* (vers. 10). Passage un peu obscur à cause de sa grande concision. Le premier membre de phrase, *sicut... complectuntur* (hébr. : car, entrelacés comme des épines), décrit la vigueur luxuriante des Assyriens, sous l'image d'un fourré très dense d'épines entrelacées, à travers lesquelles on pénètre difficilement. Mais cet obstacle n'arrêtera pas la vengeance divine. — *Sic convivium...* L'hébreu peut se traduire de deux manières différentes. D'après les uns : Et fussent-ils humides comme leur vin. Dans ce cas, cette figure se rattacherait de très près à la précédente : des épines vertes et mouillées prennent feu plus difficilement. Selon d'autres : Et comme enivrés par leur vin. Il y aurait alors une allusion au courage et à la force que donne le vin; ou bien, en sens contraire, à la faiblesse des gens ivres, qu'un rien renverse. Quoi qu'il en soit, l'amour très connu des Assyriens pour le vin sert évidemment de base à ce trait. Comp. Diodore de Sicile, II, 26. — *Consumentur...* Le langage redevient très clair. — *Stipula.* D'après l'hébreu (*qaš*), la balle légère qui enveloppe les céréales. Cf. Ex. XV, 7; Joel, II, 5, etc. — *Ex te...* (verset 11). Motif du châtiment. Ninive est de nouveau interpellée directement (comp. le vers. 9ᵃ); Nahum lui reproche de s'être dressée contre Jéhovah avec une audace criminelle. Au lieu du futur *exibit*, il faudrait le prétérit : De toi est sorti. — *Cogitans... malitiam.* D'après quelques interprètes, c'est à Sennachérib que se rapporterait ce détail. Isaïe, XXVI, 7 et ss., décrit fort bien ses projets sacrilèges contre le Seigneur. Mais il vaut mieux laisser la pensée dans sa généralité : c'est de la conduite perpétuelle de Ninive entière qu'il s'agit. — *Mente pertractans.* Hébr. : un conseiller de Bélial; c.-à-d., d'impiété. Voyez la note du vers. 15.

3° Répétition et développement de la même pensée. I, 12-15.

12-15. Confirmation de la menace contre Ninive et de l'espoir donné à Israël. Le divin langage continue d'alterner entre Ninive et les Juifs, sévère pour celle-là, suave et plein de promesses pour ceux-ci. Le sens seul indique à qui des deux se rapporte chaque phrase; mais la confusion n'est pas possible. — *Si* (c.-à-d., « licet ») *perfecti...* Hébr. : Quoique complets et nombreux. Ce trait se rapporte à Ninive, dont la force était encore intacte, parfaite, et les armées innombrables. Mais le prophète annonce que, malgré leur état florissant, les Assyriens seront soudain « fauchés » (Vulg. : *attondentur*, tondus comme des brebis); en un clin d'œil, ce peuple qui semblait invincible disparaîtra (*pertransibit*). Notez le brusque passage du pluriel au singulier : « gentem marcescentem pingit, quasi unus tantum homuncio tolleretur. » — *Afflixi te.* C'est à Juda, éprouvé par le malheur, que s'adresse cette parole consolante. Le Seigneur l'a affligé à cause de ses crimes, et s'est précisément servi des Assyriens pour le punir; mais Dieu ne l'affligera plus désormais, du moins par l'intermédiaire de Ninive, puisqu'il va la détruire. Il faut, en effet, remarquer avec saint Jérôme (*h. l.*) que la promesse n'est ni absolue ni perpétuelle, mais qu'elle concerne seulement l'époque d'alors. — *Conteram virgam...* (vers. 13) : la verge avec laquelle Ninive (*ejus*) avait si rudement frappé les Juifs. L'hébreu dit avec une nuance : son joug. Image d'une dure servitude. Cf. Gen. XXVII, 40; Lev. XXVI, 13, etc. — *Et præcipiet...* L'oracle revient à la grande cité assyrienne (*super te*), pour compléter sa sentence. — *Non seminabitur...* Métaphore très expressive : le nom même de l'Assyrie et de sa célèbre capitale disparaîtra. — *De domo dei tui...* Les dieux de Ninive, au nom desquels les Assyriens avaient brisé les idoles de toutes les nations voisines (cf. IV Reg. XIX, 18, etc.), seront eux-mêmes humiliés, et leurs statues détruites (au lieu de *interficiam*, l'hébreu porte « exscindam »). C'est encore à l'empire entier de Ninive, et pas exclusivement à Sennachérib, qu'il convient de rapporter ce trait et le suivant. — *Ponam sepulcrum...* C.-à-d. : Je vais préparer ton sépulcre. Signe que Ninive est sur le point de mourir. — *Quia inhonoratus...* Hébr. : Car tu as été trouvée légère. Dieu a mis pour ainsi dire Ninive dans sa balance de juge suprême, afin d'examiner ses mérites; l'ayant trouvée trop légère, il la condamne. Cf. Dan. V, 27. — *Ecce super...* Ce verset est rattaché au chap. II dans la Bible



La balance du jugement. (Peinture égyptienne.)

de ton dieu les statues et les idoles; je préparerai ton sépulcre, parce que tu es méprisable.

15. Voici sur les montagnes les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle et qui annonce la paix. Célèbre, Juda, tes jours de fêtes, et rends tes vœux, parce que Bélial ne passera plus désormais au milieu de toi; il a péri tout entier.

conflatile; ponam sepulcrum tuum, quia inhonoratus es.

15. Ecce super montes pedes evangelizantis, et annuntiantis pacem. Celebra, Juda, festivitates tuas, et redde vota tua, quia non adjiciet ultra ut pertranseat in te Belial; universus interiit.

CHAPITRE II

1. Il monte, celui qui te renversera, qui te tiendra assiégée; surveille le chemin, fortifie tes reins, rassemble toutes tes forces.

2. Car le Seigneur rétablit la gloire de Jacob et la gloire d'Israël, parce que les

1. Ascendit qui dispergat coram te, qui custodiat obsidionem; contemplare viam, conforta lumbos, robora virtutem valde.

2. Quia reddidit Dominus superbiam Jacob, sicut superbiam Israel, quia va-

---

hébraïque. C'est une imitation d'Isaïe, LII, 7, et il décrit dramatiquement la rapidité avec laquelle la bonne nouvelle (*evangelizantis*), c.-à-d. la nouvelle de la destruction de l'Assyrie, sera portée à travers les régions montagneuses de Juda (*super montes*). Le passage corrélatif d'Isaïe est messianique; celui-ci l'est également, au moins d'une manière indirecte, car il annonce que le peuple juif ne périra pas. — *Annuntiantis pacem*. La paix de Juda était depuis longtemps troublée par les invasions hostiles des Assyriens; voici qu'elle va renaître pour un temps. — *Celebra, Juda*... La nation sainte est, cette fois, nommée directement. Lorsque son territoire était occupé par les armées ennemies, il lui était impossible d'aller célébrer à Jérusalem, conformément à la Loi, ses grandes fêtes religieuses; bientôt elle va recouvrer sa pleine liberté. — *Vota tua :* les vœux qu'elle avait faits au temps de sa détresse, afin de mieux apitoyer le cœur de Dieu. — *Non adjiciet ultra*... Rien à craindre désormais des invasions assyriennes, car Ninive va périr entièrement (*universus...;* le verbe *interiit* est au prétérit prophétique). — *Belial* est ici une désignation sarcastique de Ninive. Étymologiquement, ce nom hébreu (*b'liyya'al;* cf. Deut. XIII, 13; Jud. XIX, 22, etc.) signifie : sans valeur, vaurien.

§ II. — *Exécution intégrale du décret divin lancé par Jéhovah contre Ninive.* II, 1-13.

Admirable et vivante description. La ville est attaquée, emportée d'assaut, pillée et détruite. Trois tableaux successifs (vers. 1-4, 5-10, 11-13), que l'on pourrait intituler : avant, pendant et après la prise de Ninive.

1° La grande cité est avertie qu'une puissante armée s'avance contre elle. II, 1-4.

CHAP. II. — 1-4. Premier tableau. — *Ascendit* se dit, ici et ailleurs (cf. III Reg. XVII, 7; XX, 22, etc.), d'une expédition guerrière. — *Qui dispergat*... Hébr. : Celui qui met en pièces (monte) contre toi. C'est de nouveau Ninive qui est interpellée par le prophète. — *Qui custodiat*... C.-à-d., celui qui va mettre le siège devant la ville, bien décidé à ne pas se retirer sans triompher d'elle. Variante dans l'hébreu, où ces mots sont encore adressés à Ninive : Garde la forteresse. Cet ordre et les trois suivants (*contemplare..., conforta..., robora...*) sont ironiques, puisque toute résistance sera vaine. — *Viam :* la route par où l'ennemi approche. — *Lumbos*. Les reins étaient le centre et l'emblème de la force d'après la psychologie des Hébreux. — *Quia*... (vers. 2). Le motif du châtiment de Ninive reparaît. Cf. I, 9ª, 11. Le Seigneur veut rendre à son peuple de prédilection la gloire que les Assyriens lui ont enlevée en l'humiliant et en le maltraitant. — *Reddidit* est un autre prétérit prophétique. *Superbiam* est pris en bonne part : la splendeur de Jacob, ce qui fait son légitime orgueil. — *Jacob sicut... Israel.* On a donné deux interprétations principales de ce passage. Suivant quelques commentateurs, l'adverbe « sicut » équivaut à « una cum »; « Jacob » désigne le royaume de Juda, et « Israël », le royaume des dix tribus. D'après cela, le premier hémistiche du vers. 2 signifierait que le Seigneur était décidé à rétablir son peuple dans son intégrité, le royaume schismatique aussi bien que le royaume légitime. Cf. Jer. III, 18 et ss.; XXXI, 1 et ss., etc. Selon d'autres, le nom de Jacob, imposé par les hommes au grand patriarche et porté par lui au temps de sa faiblesse et de ses malheurs, représenterait la nation juive dans l'état d'humiliation et de souffrance auquel Ninive l'avait réduite; celui d'Israël, imposé par Dieu même, et si glorieux pour le saint ancêtre des Hébreux, figurerait l'état de prospérité dans lequel Jéhovah se proposait de les replacer. Le sens est

statores dissipaverunt eos, et propagines eorum corruperunt.
3. Clypeus fortium ejus ignitus, viri exercitus in coccineis; igneæ habenæ currus in die præparationis ejus, et agitatores consopiti sunt.

4. In itineribus conturbati sunt, quadrigæ collisæ sunt in plateis; aspectus eorum quasi lampades, quasi fulgura discurrentia.
5. Recordabitur fortium suorum, ruent in itineribus suis; velociter ascendent muros ejus, et præparabitur umbraculum.
6. Portæ fluviorum apertæ sunt, et templum ad solum dirutum.
7. Et miles captivus abductus est, et

dévastateurs les ont pillés et ont détruit leurs sarments.
3. Le bouclier de ses héros est embrasé, les guerriers sont vêtus de pourpre; les rênes des chars étincellent au jour du combat, et leurs conducteurs sont assoupis.
4. Ils se rencontrent sur les routes, les chars se heurtent sur les places; à les voir, on dirait des lampes, des éclairs qui courent.
5. Il se souviendra de ses héros, ils précipiteront leur marche; ils se hâteront de monter sur les murs, et ils prépareront des abris.
6. Les portes des fleuves sont ouvertes, et le temple est détruit au ras du sol.
7. Le soldat est fait prisonnier, ses

---

donc que la gloire future des Juifs sera digne de la nation théocratique. Nous préférons le second sentiment. — *Vastatores dissipaverunt*... Hébr. : Des pillards les ont pillés. — *Propagines eorum*... Juda est comparé très délicatement à une vigne que les Assyriens ont ravagée (*corruperunt;* hébr.: ils ont détruit). Cf. Ps. LXXIX, 9-15. — *Clypeus*... (vers. 3). L'écrivain sacré nous ramène à la description qu'il avait commencée au vers. 1. Ici, il nous fait en quelque sorte passer en revue l'armée envahissante; au vers. 4, il nous la montrera s'élançant au combat. — *Fortium ejus*. Le pronom retombe sur les mots « qui dispergat » (cf. vers. 1ª): les héros du destructeur de Ninive. — *Ignitus*. Hébr.: rougi. D'après quelques interprètes : recouvert de cuivre rougeâtre (Virgile : « ardentes clypei »). Mieux : rougi de sang, dans les combats antérieurement livrés par ces vaillants guerriers. — *In coccineis*. Le rouge était, au dire de Xénophon, *Cyrop.*, I, 3, 2 et VIII, 3, 1, la couleur favorite des Mèdes, qui attaquèrent Ninive; c'était aussi celle des Babyloniens, qui jouèrent le rôle principal dans cette même guerre. Cf. Ez. XXIII, 14-15. D'ailleurs, la plupart des soldats anciens étaient vêtus de rouge. Voyez Élien, *Var. Hist.*, VI, 6, et Valère Maxime, II, 6. — *Igneæ... currus*. D'après la Vulgate, les rênes couvertes d'ornements brillants. Hébr. : Avec le feu de l'acier des chars. Le métal dont étaient ornés les chars de guerre lançait, pour ainsi dire, du feu pendant leur course rapide. Ces petits chars étaient très parés chez les Assyriens, comme le montrent les monuments (*Atl. archéol.*, pl. LXXXIX, fig. 2, 5, 7, 12, etc.). — *In die præparationis*... C.-à-d., de sa préparation au combat. — *Agitatores consopiti*. D'après l'hébreu : Les cyprès (les lances à la hampe de cyprès) sont brandis. Saint Jérôme, à la suite des LXX, a sans doute lu *ra'ăšim* au lieu de *b'rôšim*. Il rapporte ce trait aux Assyriens, que les assaillants auraient trouvés endormis sur leurs chars. — *In itineribus*... (verset 4). Voilà déjà l'ennemi tout près de la ville, sur les chemins qui y donnent entrée, et sur les places qui précèdent les portes (*in plateis*). Au lieu de *conturbati*... et de *collisæ sunt*, l'hébreu emploie deux verbes qui dénotent une vitesse extraordinaire. — *Aspectus... quasi*... Aspect terrible des guerriers ennemis. — *Quasi fulgura*... Hébr.: Ils courent comme des éclairs.

2° La ville est prise d'assaut et saccagée. II, 5-10.

5-10. Les Ninivites cherchent à repousser l'attaque, mais leurs efforts demeurent inutiles. C'est le second des trois tableaux; il renferme des beautés de premier ordre. — *Recordabitur*. Ce verbe ne peut se rapporter qu'au chef de la cité assiégée, par conséquent au roi de Ninive. Au moment du danger, il se souvient de ses vaillants soldats, et il essaye d'organiser la défense, quoique tardivement. — *Fortium*. En hébreu, *'addîrim*, les nobles (LXX : μεγιστᾶνες). III, 18, saint Jérôme a traduit ce substantif par « principes ». — *Ruent in itineribus*... (hébr. dans leur marche). En proie à une terreur panique, ils tremblent et trébuchent en se rendant à leur poste de combat. Ils arrivent cependant sur les remparts (*velociter ascendent*...), où ils dressent, pour se garantir des flèches et des pierres lancées par les assiégeants, des abris (*umbraculum*), qui consistaient habituellement en une charpente recouverte de peaux et protégée en avant par des fascines. Selon quelques commentateurs, le détail *præparabitur*... se rapporterait aux assaillants et désignerait ces constructions mobiles, d'ordinaire surmontées d'une tour aussi haute que les remparts, que l'on approchait des villes fortes, pour les attaquer plus commodément. Au sommet de la tour se tenaient plusieurs guerriers qui lançaient des javelots; en bas était un lourd bélier, avec lequel on sapait les murailles. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XCII, fig. 3. — *Portæ*... (vers. 6). La ville est prise (remarquez les prétérits prophétiques de ce verset et du suivant), la nature secondant les efforts des assiégeants, comme le raconte Diodore de Sicile, II, 27. Depuis deux ans les béliers médo-babyloniens essayaient vainement de pratiquer

servantes sont emmenées, gémissant comme des colombes et murmurant dans leur cœur.

8. Les eaux de Ninive étaient comme les eaux d'un étang; mais ils ont pris la fuite. Arrêtez, arrêtez! mais personne ne revient.

9. Pillez l'argent, pillez l'or; ses richesses sont sans fin, elle est remplie d'objets précieux.

10. Elle est détruite, renversée et déchirée; les cœurs se dessèchent, les genoux tremblent, tous les reins sont sans force, et les visages de tous sont noirs comme une chaudière.

11. Où est le repaire des lions, et le pâturage des lionceaux, où le lion se

ancillæ ejus minabantur gementes ut columbæ, murmurantes in cordibus suis.

8. Et Ninive quasi piscina aquarum aquæ ejus; ipsi vero fugerunt. State, state! et non est qui revertatur.

9. Diripite argentum, diripite aurum; et non est finis divitiarum ex omnibus vasis desiderabilibus.

10. Dissipata est, et scissa, et dilacerata; et cor tabescens, et dissolutio geniculorum, et defectio in cunctis renibus, et facies omnium eorum sicut nigredo ollæ.

11. Ubi est habitaculum leonum, et pascua catulorum leonum, ad quam ivit

---

une brèche dans les remparts extraordinairement épais, lorsque, à la suite de plusieurs orages successifs, le Tigre déborda, inonda une partie de la ville et renversa les murs sur une longueur de 20 stades (5 700 m.); ce qui permit aux soldats ennemis d'y pénétrer. — *Fluviorum* représente le Tigre et son affluent le Khasr, avec leurs divers canaux (*Atl. géogr.*, pl. IX). Plusieurs commentateurs donnent au mot « portes » la signification de digues; d'autres le prennent à la lettre, et lui font désigner les portes fortifiées qui étaient construites aux endroits de la ville par où entraient et sortaient ses fleuves. Ce second sentiment est préférable. Le sens est donc: les portes de Ninive, consolidées tout ensemble par la nature et par l'art, ont fini par s'ouvrir. — *Templum.* Plutôt: le palais. Le roi de Ninive s'y renferma lorsqu'il vit la cité au pouvoir du vainqueur, et y mit le feu. Cf. Diod. Sic., *l. c.* — *Ad solum dirutum.* L'hébreu dit seulement: « diffluit », se dissout. — Nahum décrit maintenant quelques scènes particulières de ce drame terrible (vers 7 et ss.). Au lieu des mots *et miles... abductus est*, nous lisons dans l'hébreu ces trois propositions admirables de concision et de vigueur: « Et constitutum est; nudatur, aufertur. » C'en est fait! Elle (Ninive) est dépouillée, emmenée. C'est le pillage général qui est ainsi décrit. — *Ancillæ ejus.* Par ces mots figurés, le prophète désigne les habitants de Ninive, ou, selon quelques auteurs, les villes d'alentour, soumises directement à sa juridiction. Le verbe *minabantur* n'a rien qui lui corresponde dans l'hébreu. — Sur l'image *gementes ut columbæ*, voyez Is. XXXVIII, 14, et LIX, 11; Ez. VII, 16. — *Murmurantes in...* Hébr.: Frappant sur leur cœur, c.-à-d. se frappant la poitrine en signe de deuil. Cf. Luc. XVIII, 13; XXIII, 48, etc. — *Et Ninive...* (vers. 8). On nous ramène au passé de Ninive, pour établir un contraste entre sa puissance d'autrefois et sa ruine présente. La cité gigantesque (cf. Jon. I, 2; III, 2-3) était depuis longtemps, sous le rapport de la population, comme un lac rempli d'eau (sur cette image, voyez Apoc. XVII, 1, 15); mais ces flots humains se sont écoulés rapidement, le jour de son malheur: *et ipsi...* — *State, state!* Le tableau devient de plus en plus dramatique. « Restez, restez, » criait-on aux fuyards; mais ils ne se retournaient même pas, tant la terreur les affolait: *et non est qui...* Cf. Jer. XLVI, 5. — *Diripite...* (vers. 9). Scène de pillage. Les vainqueurs s'excitent mutuellement à tout prendre; ou bien, c'est Dieu lui-même qui les y invite. « Il est évident, d'après l'état actuel des ruines, que Khorsabad et Nimroud (*Atl. géogr.*, pl. IX) furent mis à sac. Ninive a été vidée et saccagée. Ni Botta ni Layard n'ont rien trouvé de cette abondance d'argent, et d'or, et de beaux ornements, que contenaient les palais. C'est à peine même si quelques objets de bronze ont échappé aux pillards » (Bonomi). — *Non est finis...* Hébr.: Il n'y a pas de fin aux richesses; (il y a) abondance de toute sorte d'objets désirables. C'était vrai; les richesses de Ninive, formées par les dépouilles de peuples si nombreux, étaient proverbiales. Et on sait, par l'histoire, que les capitales des vainqueurs, Babylone et Ecbatane, furent remplies de ses trésors sans fin. — *Dissipata... dilacerata* (vers. 10). Il y a un jeu de mots frappant dans l'hébreu: *bûqah um'bûqah um'bullâqah.* A la lettre: « Vanitas, evacuatio, evanidatio. » Ninive a été complètement vidée. — Au moral, elle est sans force et sans vie: *cor tabescens...* Hébr.: un cœur liquéfié, et tremblement des genoux, et douleur dans tous les reins. — *Facies... sicut nigredo.* Sur cette image, voyez Joel, II, 6b et la note. Ici également l'hébreu porte: « Et vultus omnium contrahunt ruborem. »

3° Troisième tableau: Ninive n'est plus, et c'est le Seigneur qui l'a détruite. II, 11-13.

11-12. Le repaire des lions a été dévasté. — *Ubi est...?* Cri de triomphe et de joie, poussé par les ennemis de Ninive. « Qui croirait, en voyant ces ruines, que c'était la résidence d'un peuple qui tyrannisait le monde entier? » — *Habitaculum leonum.* C'est Ninive qui est ainsi désignée. La métaphore est fort bien développée; elle convient d'autant mieux, que le lion apparaît sans cesse sur les monuments assyriens (*Atl. archéol.*, pl. XXXIX, fig. 6, 9, et pl. XL, fig. 2, 7, 9; *Atl.*

leo ut ingrederetur illuc, catulus leonis, et non est qui exterreat?

12. Leo cepit sufficienter catulis suis, et necavit leænis suis, et implevit præda speluncas suas, et cubile suum rapina.

13. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum; et succendam usque ad fumum quadrigas tuas; et leunculos tuos comedet gladius; et exterminabo de terra prædam tuam, et non audietur ultra vox nuntiorum tuorum.

retirait avec ses petits, sans qu'il y eût personne pour les troubler?

12. Le lion apportait une proie suffisante pour ses petits, il égorgeait pour ses lionnes; il remplissait ses antres de sa proie, et son repaire de rapines.

13. Voici, je viens à toi, dit le Seigneur des armées; je mettrai le feu à tes chars, et je les réduirai en fumée; l'épée dévorera tes jeunes lions; j'arracherai du pays ta proie, et l'on n'entendra plus la voix de tes messagers.

CHAPITRE III

1. Væ, civitas sanguinum, universa mendacii dilaceratione plena, non recedet a te rapina!

2. Vox flagelli, et vox impetus rotæ, et equi frementis, et quadrigæ ferventis, et equitis ascendentis;

3. et micantis gladii et fulgurantis hastæ, et multitudinis interfectæ, et

1. Malheur *à toi*, ville de sang, toute pleine de fourberie et de violence, qui ne cesses pas tes rapines!

2. Bruit du fouet, bruit des roues qui se précipitent, et du coursier frémissant, et du char qui bondit, et du cavalier qui s'avance,

3. et de l'épée qui brille, et de la lance qui étincelle, et de la multitude

---

d'hist. nat., pl. LXXXVI, fig. 9; pl. CI, fig. 10; pl. CII, fig. 1, 2, 3). D'ailleurs, le lion est partout « l'emblème de la majesté, et de la force » à laquelle rien ne résiste, et aussi de la cruauté. — *Ad quam... leo...* Hébr.: Où le lion, la lionne et le petit du lion se retiraient sans que personne les effrayât. Ce dernier trait met bien en relief la toute-puissance de l'Assyrie; le suivant, *leo... sufficienter...* (vers. 12), relève l'étendue de ses richesses. Dans les inscriptions trouvées à Ninive, « le thème le plus fréquent consiste dans l'indication de la quantité d'or, d'argent, de bronze, de bétail fournie par les villes tributaires » ou les pays vaincus. — *Cepit, necavit.* Hébr.: (Le lion) a déchiré, a étranglé.

13. Le véritable auteur de la ruine de Ninive. — *Ecce ego...* Ce verset réitère la menace divine, qui est exprimée de nouveau avec une grande vigueur. — Le nom *Dominus exercituum* convient particulièrement bien dans la circonstance présente, puisqu'il est question de lutter contre l'empire guerrier par excellence. — *Succendam... ad fumum...* Les chars de guerre de Ninive seront brûlés et s'en iront en fumée. — *Nuntiorum...* Le prophète donne ce nom aux officiers assyriens qui traversaient les pays conquis, en réclamant brutalement et insolemment le tribut. Cf. IV Reg. XVIII, 17; XIX, 9, 23, etc. Leur voix va devenir silencieuse.

§ III. — *Les causes et le caractère immuable de la sentence de Ninive.* III, 1-19.

Nahum revient encore sur la terrible catastrophe, pour insister sur son motif à un point de vue qu'il n'a pas encore signalé, et sur son résultat définitif.

1° Les crimes de Ninive sont la raison de sa ruine. III, 1-7.

Ces crimes sont de deux sortes, la soif du sang et des conquêtes, puis la débauche. A la cité conquérante et homicide on prédit le carnage qui aura lieu dans son propre sein (versets 1-3); à la cité dissolue on prophétise l'ignominie (vers. 4-7).

CHAP. III. — 1-3. Le sang coulera à flots dans la ville sanguinaire. — *Væ.* Particule très menaçante. Cf. Is. X, 1, 5; XVIII, 1; Am. VI, 1, etc. — *Civitas sanguinum* (pluriel expressif). Peu de villes ont mérité cette épithète autant que Ninive. Qu'on lise les annales de ses rois, que l'on contemple les scènes de barbarie sculptées sur ce qui reste de ses monuments, et l'on pourra se faire quelque idée du sang répandu par elle. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXI, fig. 1; pl. LXXII, fig. 3, 7; pl. XCI, fig. 3; pl. XCII, fig. 9, 10, pl. XCIII, fig. 2, 4, 5, 6, 8; pl. XCIV, fig. 1-3. — *Universa* (mot accentué)... *mendacii...* Hébr.: (Elle est) toute mensonge (c.-à-d., fraude), pleine de violence. — *Non recedet...* Hébr.: Elle ne discontinue pas la rapine. L'histoire entière des Assyriens est une histoire de violences et de vols brutalement accomplis par eux: vols de provinces, de cités, d'habitants, de trésors. Puisqu'ils aiment le sang, il y aura du sang versé; mais ce sera le leur (vers. 2-3). La loi du talion leur sera complètement appliquée. Cf. Gen. IX, 5-6. — *Vox flagelli...* (vers. 2). Autre description admirable de l'invasion des troupes ennemies

égorgée, et d'une ruine terrible; le carnage n'a point de fin, et l'on tombe sur les morts

4. C'est à cause des nombreuses fornications de cette prostituée, belle et agréable, qui s'est servie des enchantements, qui a vendu les peuples par ses fornications, et les nations par ses maléfices.

5. Voici, je viens à toi, dit le Seigneur des armées, et je révélerai tes parties honteuses; je montrerai aux nations ta nudité, et aux royaumes ton ignominie.

6. Je ferai retomber sur toi tes abominations, je t'accablerai d'outrages, et je te donnerai en exemple.

7. Et alors tous ceux qui te verront s'éloigneront de toi, et diront : Ninive est détruite. Qui branlera la tête à ton sujet? où te trouverai-je un consolateur?

8. Es-tu meilleure qu'Alexandrie des peuples, située au milieu des fleuves, et

gravis ruinæ; nec est finis cadaverum, et corruent in corporibus suis.

4. Propter multitudinem fornicationum meretricis speciosæ, et gratæ, et habentis maleficia, quæ vendidit gentes in fornicationibus suis, et familias in maleficiis suis.

5. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum, et revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.

6. Et projiciam super te abominationes, et contumeliis te afficiam, et ponam te in exemplum.

7. Et erit, omnis qui viderit te resiliet a te, et dicet : Vastata est Ninive. Quis commovebit super te caput? unde quæram consolatorem tibi?

8. Numquid melior es Alexandria populorum, quæ habitat in fluminibus,

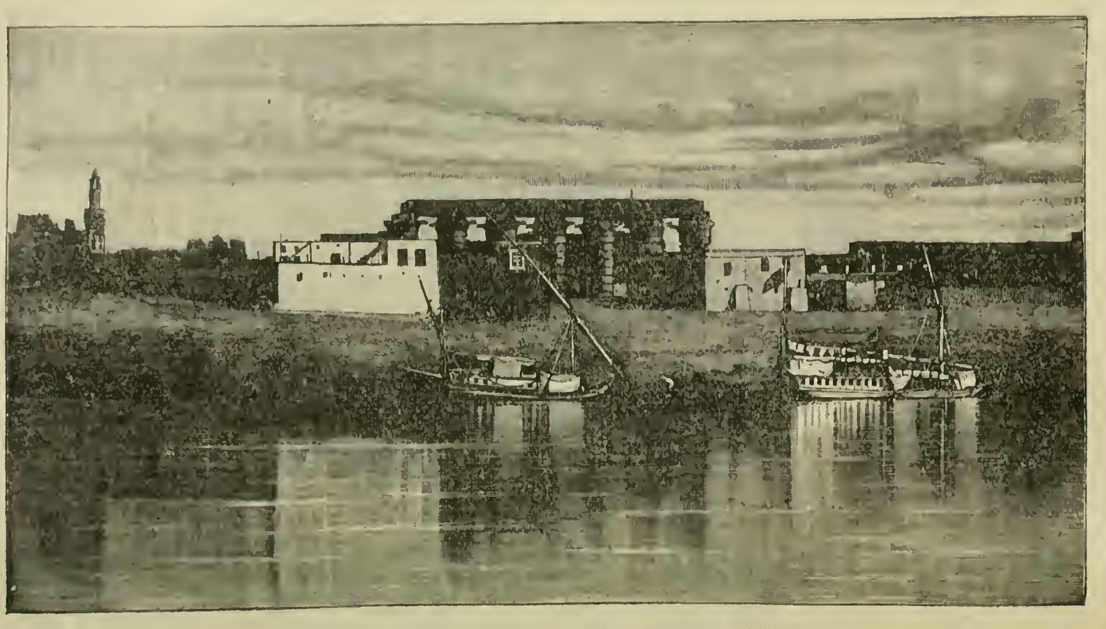
---

envoyées par Dieu contre Ninive. Cf. II, 1-4. C'est « une élégante hypotypose », qui reproduit vraiment la scène sous nos yeux. — *Equi... hastæ...* Hébr. : Le cheval galope, le char bondit, le cavalier s'élance; flamme du glaive, éclair de la lance. — *Et multitudinis...* (vers. 3ᵇ). Scène d'affreux carnage. Hébr. : Multitude de tués, quantité de morts; des cadavres sans fin; on se heurte contre leurs cadavres.

4- . La cité corrompue sera profondément humiliée. — *Propter multitudinem...* Les rites religieux des Assyriens « étaient caractérisés, comme ceux de Babylone, par une grossière sensualité », et il est probable que Nahum fait ici allusion à ce trait, universellement connu. Mais il y a plus : la seconde moitié du verset (*quæ vendidit...*) montre, en effet, qu'il y a aussi de la métaphore dans les mots *meretricis speciosæ...* On a très justement défini Ninive : « l'égoïsme qui se couvre des vêtements de l'affection, et qui, sous l'apparence de l'amour, cherche la satisfaction de ses propres convoitises. » Non moins perfide que lascive, elle n'attirait à elle les nations que pour les trahir après les avoir mises à profit. Cf. Is. XXXVI, 16-17. — *Familias* est synonyme de *gentes* en ce passage. — *Ecce ego...* (verset 5). La menace retentit de nouveau. Cf. II, 13. — *Et revelabo...* Encore le talion. « La prostituée sera traitée en prostituée, avec le dernier mépris. » Hébr.: Je relèverai tes traines sur ton visage. Cf. Is. XLVII, 2-3; Jer. XIII, 22, 26; Os. II, 6, etc. — *Abominationes* (vers. 6). Hébr.: des ordures. — *In exemplum.* D'après l'hébreu : en spectacle. — *Et erit* (vers. 7). Petite formule de transition destinée à accentuer le détail qui suit. Ninive, ainsi traitée par Dieu, excitera l'horreur et la frayeur de tous les passants. — *Resiliet...* On fuira loin de cette ville maudite, par crainte de partager son sort. — *Dicet: Vastata...* Il n'y aura pas le moindre sentiment de compassion dans cette exclamation. Personne ne plaint, ou ne cherche à consoler un tyran tombé. — *Qui commovebit...?* Ici, geste de sympathie et de tristesse. — *Unde quæram...?* Echo d'Isaïe, LI, 19. Cf. Thren. II, 13.

2° Rien ne pourra protéger Ninive contre le décret divin qui l'a condamnée à la ruine. III, 8-13.

8-10. La cité de No-Amon a péri, malgré toute la force dont elle jouissait. Rapprochement d'autant plus remarquable, que c'étaient les Assyriens eux-mêmes qui avaient naguère infligé à cette ville égyptienne le traitement décrit par Nahum. La récente découverte des annales d'Assurbanipal, fils et successeur d'Assaraddon, a mis ce fait en pleine lumière, en confirmant la parfaite véracité de notre prophète. Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes,* t. IV, p. 80 et ss. de la 5ᵉ édit. — *Numquid melior...?* D'après le contexte, meilleur sous le rapport de la force matérielle, plus capable de résister à une armée assiégeante. — *Alexandria populorum.* En hébreu : *Nô'-'Amôn;* c.-à-d., habitation d'Amon. La ville était ainsi nommée parce qu'on y rendait un culte spécial au dieu Amon. Comp. Jer. XLVI, 25, et Ez. XXX, 14, 16, où elle est appelée *Nô'* par abréviation (dans le texte hébreu). Elle est plus connue sous la dénomination de Thèbes. Il s'agit donc de la célèbre capitale de la Haute-Égypte, dont les ruines gigantesques excitent encore l'admiration de tous ses visiteurs. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. IV. « Saint Jérôme a traduit (comme le Targum et les rabbins) No-Amon... par Alexandrie. Il savait bien qu'Alexandrie



Restes de temples à Louqsor, sur l'emplacement de Thèbes.

tout entourée d'eau, dont la mer est le trésor, et dont les eaux sont les murailles?

9. L'Éthiopie était sa force, ainsi que l'Egypte et des peuples sans nombre; l'Afrique et la Libye venaient à son secours.

10. Et cependant, elle aussi, elle a été emmenée captive sur une terre étrangère; ses petits enfants ont été écrasés au coin de toutes les rues, ses nobles ont été partagés au sort, et tous ses grands ont été chargés de fers.

11. Toi donc aussi tu seras enivrée et tu seras méprisée, et tu demanderas du secours à ton ennemi.

12. Toutes tes forteresses seront comme des figuiers avec leurs figues; si on les secoue, elles tombent dans la bouche de celui qui veut les manger.

13. Voici, ton peuple est comme des femmes au milieu de toi; les portes de ton pays seront complètement ouvertes à tes ennemis, le feu dévorera tes barres.

aquæ in circuitu ejus; cujus divitiæ mare, aquæ muri ejus?

9. Æthiopia fortitudo ejus, et Ægyptus, et non est finis; Africa et Libyes fuerunt in auxilio suo.

10. Sed et ipsa in transmigrationem ducta est in captivitatem; parvuli ejus elisi sunt in capite omnium viarum, et super inclytos ejus miserunt sortem, et omnes optimates ejus confixi sunt in compedibus.

11. Et tu ergo inebriaberis, et eris despecta; et tu quæres auxilium ab inimico.

12. Omnes munitiones tuæ sicut ficus cum grossis suis; si concussæ fuerint, cadent in os comedentis.

13. Ecce populus tuus mulieres in medio tui; inimicis tuis adapertione pandentur portæ terræ tuæ, devorabit ignis vectes tuos.

---

n'existait pas encore à l'époque où prophétisait Nahum; mais, ignorant où était située la ville dont parlait l'écrivain sacré, il supposa que No était une cité antique, bâtie sur l'emplacement où devait s'élever plus tard Alexandrie, ou bien un nom désignant l'Égypte tout entière. » F. Vigouroux, *l. c.*, p. 83 et 84. — *Quæ habitat...* Mieux, d'après l'hébreu : Qui est assise sur les fleuves (*y'ôrim;* mot d'origine égyptienne, qui désigne le Nil, le « fleuve » par antonomase pour les Égyptiens, et ses canaux). « Thèbes était alors la seule ville d'Égypte située au milieu des eaux, la seule qui fût bâtie sur les deux rives du Nil. » Vigouroux, *ibid.*, p. 85. La description donnée par Nahum est donc d'une rigoureuse exactitude. — *Cujus divitiæ...* D'après l'hébreu : Celle dont la force est la mer. Par *mare* il faut encore entendre le Nil, ainsi nommé par hyperbole. Cf. Is. XVIII, 2, et XIX, 5. Il servait de rempart à Thèbes. — *Æthiopia fortitudo...* (vers. 9). A cette force qu'elle tenait de la nature, la ville d'Amon ajoutait celle que lui conféraient ses nombreux et vaillants guerriers. Nous apprenons également par les inscriptions d'Assurbanipal que Thèbes « était défendue par les Éthiopiens d'Urdaman (beau-fils du roi Tharaka), qui comptait aussi dans son armée des Égyptiens et des Libyens » (*Ægyptus...*). — *Non est finis...* Ses troupes étaient innombrables. — *Africa et Lybies.* Hébr.: *Pût* et *Lubîm.* Le second de ces mots désigne certainement la Libye; le premier doit représenter un peuple des mêmes parages (*Atl. géogr.*, pl. I). — *Sed et ipsa...* (vers. 10). Malgré tous ces avantages, Thèbes a succombé sous les coups d'un adversaire plus fort qu'elle, et ses habitants ont été déportés au loin, suivant la coutume de ces temps : *in transmigrationem...* — *Parvuli... elisi.* Barbarie qui n'était alors que trop ordinaire. Cf. IV Reg. VIII, 12; Is. XIII, 16, etc. — *In capite... viarum.* C.-à-d., dans les carrefours et les places. — *Super inclytos... sortem.* Les plus nobles de ses habitants ont été traités comme un butin vulgaire, et distribués au sort. Cf. Jud. V, 30; Joel, III, 3, etc.

11-13. Ninive, quoique pareillement très puissante, trouvera la même destinée que No-Amon. — *Et tu.* Il y a une grande vigueur dans ces mots. Toi aussi, toi qui te crois imprenable, à l'abri de tout péril. — *Inebriaberis.* Ninive boira à la coupe des vengeances divines, qui l'enivrera et la livrera sans défense aux mains de ses ennemis. Sur cette métaphore, voyez Is. LI, 17, 21; Jer. XXV, 15 et ss.; Hab. II, 16, etc. — *Eris despecta.* Hébr.: Tu seras cachée; c.-à-d., livrée à l'oubli, inconnue. — *Quæres auxilium...* L'hébreu signifie : Tu chercheras une forteresse (un refuge) contre l'ennemi. — *Omnes munitiones...* (vers. 12). Comme No-Amon, Ninive comptera, mais en vain, sur ses fortifications si solides et sur ses nombreux habitants. — *Sicut ficus...* Image saisissante, pour dire que la capitale assyrienne est mûre en vue du châtiment. — *Cum grossis...* L'hébreu désigne des primeurs, des figues hâtives. Cf. Is. XXVIII, 4. — *Populus... mulieres* (vers. 13). Les guerriers ninivites seront, au moment du danger, faibles et timides comme des femmes. Cf. Is. XIX, 16; Jer. L, 37; LI, 30, etc. — *Adapertione pandentur...* Hébraïsme : Tes portes seront ouvertes au grand large. La locution *portæ terræ...* désigne les entrées fortifiées du territoire ninivite. — *Vectes tuos :* les énormes barres de bois avec lesquelles on fermait les portes des villes.

14 Aquam propter obsidionem hauri tibi, exstrue munitiones tuas; intra in lutum, et calca, subigens tene laterem.

15. Ibi comedet te ignis; peribis gladio, devorabit te ut bruchus; congregare ut bruchus, multiplicare ut locusta.

16. Plures fecisti negotiationes tuas quam stellæ sint cæli; bruchus expansus est, et avolavit.

17. Custodes tui quasi locustæ, et parvuli tui quasi locustæ locustarum, quæ considunt in sepibus in die frigoris; sol ortus est, et avolaverunt, et non est cognitus locus earum ubi fuerint.

18. Dormitaverunt pastores tui, rex Assur; sepelientur principes tui, latita-

14. Puise de l'eau pour le siège, répare tes forteresses; entre dans l'argile, foule-la aux pieds, et fabriques-en des briques.

15. Là le feu te consumera; tu périras par l'épée, elle te dévorera comme le hanneton; entasse-toi comme le hanneton, multiplie-toi comme les sauterelles.

16. Tu as fait plus de trafic qu'il n'y a d'étoiles dans le ciel; le hanneton a étendu ses ailes et s'est envolé.

17. Tes gardes sont comme des sauterelles, et tes petits enfants sont comme les petites sauterelles, qui se posent sur les haies en un jour de froid; le soleil se lève, et elles s'envolent, et on ne reconnaît plus la place où elles étaient.

18. Tes pasteurs se sont endormis, roi d'Assur; tes princes ont été ense-

---

3° Inutilité de la résistance; joie du monde en apprenant la destruction de Ninive. III, 14-19.

14-17. Le feu et le glaive dévoreront Ninive, qui périra comme un essaim de sauterelles. — *Hauri..., exstrue..., intra...* Exhortations pleines d'ironie. Ninive est invitée à faire des provisions d'eau en vue du siège qu'elle devra soutenir, à fortifier davantage encore ses ouvrages de défense, et à fabriquer pour cela des quantités de briques. Chacun sait que les constructions ninivites étaient en briques cuites ou séchées au soleil. — *Subigens tene...* Hébr.: Consolide le four à briques. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XLIX, fig. 2, 3, 6, 8, 9. — L'adverbe *ibi* (vers. 15) est très accentué: « au lieu même que Ninive aura fortifié avec tant de soin, » elle sera emportée d'assaut, pillée et brûlée. Comp. le vers. 12. — *Comedet... ignis.* Les anciens historiens (Hérodote, I. 106; Diodore de Sicile, II, 25-28; Justin, *Hist.*, I, 3; Eusèbe, *Chronic.*, XIV, 3 et XV, 7, etc.) nous apprennent très explicitement que Ninive périt par le feu, et c'est aussi ce qui ressort de l'état actuel des ruines, parmi lesquelles on a trouvé des traces visibles d'incendie. — *Ut bruchus.* Hébr.: Comme la sauterelle (*yélek*, le rongeur; voyez Joel, I, 4 et la note). On sait avec quelle avidité et quelle rapidité les sauterelles dévorent tous les végétaux d'une contrée. Cf. Joel, I, 6 et ss. De même fera le glaive en Assyrie. — *Congregare...* Nahum va redire à Ninive que sa population innombrable ne lui sera d'aucun secours au moment du danger (vers. 15b-17). Comp. le vers. 13. — *Ut bruchus.* Il développe, mais dans un autre sens, sa comparaison empruntée aux mœurs des sauterelles, pour montrer combien étaient nombreux les habitants de Ninive. C'est par milliards que l'on compterait les individus qui forment un essaim de ces insectes. — *Locusta.* Hébr.: *'arbeh*, le multiple. C'est le nom le plus habituel de la sauterelle dans la Bible. — *Plures... quam stellæ* (vers. 16). Autre image éloquente pour marquer un grand nombre. Cf. Gen. XV, 5; XXII, 17, etc. — Au lieu de *negotiationes*, il faudrait le concret: tes marchands. La capitale de l'Assyrie était un centre commercial considérable. Cf. Ez. XXVII, 23-24. — *Bruchus expansus est:* en ouvrant ses ailes pour prendre son vol. Le sens du verbe hébreu n'est pas entièrement certain. LXX: ὥρμησε, il s'est élancé. — *Avolavit.* Ainsi firent subitement les habitants de Ninive, les étrangers surtout, lorsqu'ils la virent menacée. Cf. II, 8b. — *Custodes tui* (vers. 17). C.-à-d., tes chefs. A la lettre dans l'hébreu: tes couronnés (tes princes). Les grands personnages assyriens portaient de gracieuses tiares. — *Parvuli tui.* Hébr.: tes *tafs'rîm*. Ce mot d'origine assyrienne, qu'on ne rencontre qu'ici et Jer. LI, 27, désigne les officiers supérieurs de l'armée. — *Locustæ locustarum* (hébr.: *gôb gôbaï*; de la racine *gûb*, entasser) est une sorte de superlatif: des masses de sauterelles. — *Quæ considunt...* Les sauterelles sont très sensibles au froid, qui les engourdit et les empêche d'avancer. D'autre part, elles sont aussi très sensibles à la chaleur, et il suffit d'un rayon de soleil pour les réchauffer et leur faire reprendre leur vol: *sol ortus...* — *Non est cognitus...* C'est avec la même promptitude, et d'une manière aussi complète, que Ninive disparaîtra. « Le conquérant païen racontait ses victoires en ces termes: Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Le prophète va plus loin, et ajoute, comme résultat final de toutes les conquêtes humaines: J'ai disparu » (Dr Pusey).

18-19. Les pasteurs de Ninive se sont endormis et son peuple s'est dispersé; le monde se réjouit de sa ruine. — *Dormitaverunt..., rex...* C'est maintenant le roi des Assyriens qui est interpellé. Ses pasteurs ne sont autres que ses princes, ses satrapes, ses officiers multiples. Ils se sont endormis; or, quand les pasteurs dorment, le troupeau se disperse et ne tarde point à périr. Cf. III Reg. XXII, 17. — *Sepelientur..., latitavit.* Plutôt, d'après l'hébreu: Tes princes reposent, ton peuple s'est dispersé. — *Non est obscura...*

velis, ton peuple s'est caché dans les montagnes, et il n'y a personne pour le rassembler.

19. Ta ruine n'est pas cachée, ta plaie est mortelle. Tous ceux qui ont entendu parler de toi ont battu des mains à ton sujet ; car sur qui n'a point passé sans fin ta méchanceté?

vit populus tuus in montibus, et non est qui congreget.

19. Non est obscura contritio tua, pessima est plaga tua. Omnes qui audierunt auditionem tuam compresserunt manum super te; quia super quem non transiit malitia tua semper?

(vers. 19). Litote, pour dire : est visible à tous les yeux. Hébr. : Nul remède à ta blessure ; ta plaie est grave. — *Omnes qui...* Joie de tous les peuples en apprenant la destruction de Ninive. — *Audierunt auditionem* est un hébraïsme : Tous ceux qui ont entendu la nouvelle de ta chute. — *Compresserunt manum...* Ils ont battu des mains en signe d'allégresse. — *Quia super quem...?* Motif de cette joie maligne. Ayant eu beaucoup à souffrir de la méchanceté de Ninive, qui avait passé sur eux (*transiit malitia...*) comme un torrent dévastateur, les peuples ne pouvaient que se réjouir de sa ruine. Ce trait final est d'une grande beauté.



LA PROPHÉTIE D'HABACUC

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Son nom, *Ḥabaqquq*, dérivé de la racine *ḥâbaq*, embrasser, signifie « embrassement », ou, selon d'autres, « celui qui embrasse [1]. » Cette dénomination semble avoir été rare chez les Hébreux, puisqu'on ne la trouve qu'ici et Dan. XIV, 32 et ss.

Nous manquons presque absolument de détails authentiques sur l'origine et la vie du prophète Habacuc [2]. Le titre de son livre nous fait simplement connaître son rôle de *nâbi*, « propheta » [3]. Peut-être les deux dernières lignes de son beau cantique, telles qu'on les lit dans le texte hébreu [4], nous donnent-elles le droit de conclure qu'il était prêtre, ou tout au moins lévite, puisqu'elles paraissent supposer qu'il s'occupait de chants sacrés et de la musique du temple. Il n'est guère vraisemblable qu'il faille le confondre avec son homonyme mentionné par Daniel, car ce dernier appartient à une époque plus récente.

Un point seulement est certain relativement à la chronologie de la vie d'Habacuc : c'est qu'il composa son écrit prophétique avant l'invasion de la Judée par les Chaldéens (605 avant J.-C.). En effet, nous dirons bientôt que cette invasion forme précisément le thème principal de son oracle. Ajoutons que son ministère ne doit pas remonter beaucoup au delà de cette date, puisqu'il nous annonce clairement que le malheur en question aura lieu du vivant de la génération à laquelle il s'adresse [5]. D'après quelques interprètes, il aurait prophétisé sous le roi Manassès (698-643 avant J.-C.); selon d'autres, sous Josias (641-610), ou seulement sous Joakim (610-599). Il est difficile de déterminer ce point avec certitude, faute de données suffisantes [6].

2° *Le sujet et la division du livre.* — De même que celui de Nahum, l'oracle d'Habacuc se donne, dès sa première ligne, comme étant gros de menaces. Il annonce en effet, sous une forme très dramatique, l'invasion du royaume de Juda

---

[1] La forme Ἀμβακούμ, que lui donnent les LXX, est inexacte. Saint Jérôme et Abarbanel le traduisent par « lutteur »; mais cette interprétation n'est pas confirmée par l'usage.

[2] Ceux qu'on lit dans quelques anciens auteurs juifs et chrétiens sur sa biographie, sa mort, son tombeau, etc., sont à peu près de nulle valeur.

[3] Cf. I, 1.

[4] III, 19; voyez le commentaire.

[5] I, 5 : « in diebus vestris. »

[6] Fait important à remarquer : si Habacuc a de sérieux reproches à adresser à ses compatriotes (cf. I, 3-4), ces reproches ne supposent point une situation morale extraordinairement mauvaise et ne signalent pas l'idolâtrie; d'où l'on peut conclure qu'il a écrit son livre soit après la réforme religieuse du roi Manassès (vers la fin de son règne), soit après celle de Josias (vers 630).

[7] Cf. Nah. I, 5.

par les Chaldéens, peuple puissant, cruel, irrésistible; puis la ruine future de ces ennemis du peuple de Dieu.

Il se divise en deux parties très distinctes, écrites, l'une en prose, l'autre en vers. La première, qui correspond aux deux premiers chapitres (I, 2-II, 20), prédit, dans un touchant dialogue qui a lieu entre le Seigneur et le prophète, d'abord le châtiment que Dieu infligera, par l'intermédiaire des Chaldéens, à son peuple dégénéré [1]; puis la punition des Chaldéens eux-mêmes, devenus comme idolâtres de leur propre puissance [2]. La seconde partie (III, 1-19) consiste en un psaume lyrique d'une grande beauté, dans lequel Habacuc, après avoir prédit l'arrivée terrible de Jéhovah, qui s'élance de sa demeure du ciel pour anéantir les pécheurs et pour sauver les justes [3], expose les sentiments produits dans l'âme des bons par l'exécution des célestes décrets [4].

Il règne une parfaite unité dans cette composition, et l'on n'a aucun motif d'affirmer, comme le font quelques critiques contemporains, qu'il dut s'écouler un certain intervalle entre la composition de la première partie et celle de la seconde, ou même, d'après d'autres auteurs, que le IIIe chapitre n'est pas l'œuvre du prophète Habacuc [5]. « La connexion intime des pensées, les rapports mutuels et perpétuels qui existent entre les divers groupes de versets, l'identité du style, ne laissent en réalité aucune place pour un doute raisonnable [6]. »

3° *Comme écrivain*, Habacuc est classique à la façon de Joël, de Michée et de Nahum. Son livre est vraiment un chef-d'œuvre de bon goût; il sait allier l'abondance et la vigueur à une haute sublimité du fond et de la forme. Il peint et expose d'une manière incomparable. Il emploie un certain nombre d'expressions ou de formules rares, distinguées, qui lui appartiennent en propre, et qui produisent un effet saisissant. L'hymne de la fin est, dans la littérature sacrée, l'un des morceaux les plus admirés « pour la hardiesse de la conception, la sublimité de la pensée et la majesté de la diction ». (F. Vigouroux.)

Sous le rapport de la doctrine, « Habacuc est le prophète de la foi. Désolé à la vue des souffrances que son peuple aurait bientôt à endurer de la part d'ennemis cruels, sensuels, idolâtres, il demeure fermement convaincu que la foi triomphera finalement » et qu'elle produira la délivrance [7]. Il nous peint deux royaumes en conflit : le royaume de ce monde, gouverné par le roi de Chaldée, et le royaume de Dieu, gouverné par l'oint du Seigneur [8]. Jéhovah aidera son oint à remporter la victoire; d'où il suit que le royaume de Dieu ne périra pas. On voit par là que, si le début du livre est menaçant pour les Juifs, la suite est très consolante à leur endroit, puisqu'elle annonce la ruine de ceux qui voulaient les détruire [9].

---

[1] C'est le premier paragraphe de cette partie (I, 2-17).

[2] C'est le second paragraphe (II, 1-20).

[3] III, 1-15.

[4] III, 16-19. Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1024-1026.

[5] On a aussi attaqué de nos jours l'authenticité de II, 9-20.

[6] Un interprète protestant.

[7] Comparez sa célèbre parole, II, 4b : « Justus... in fide sua vivet. »

[8] Cf. III, 13.

[9] Pour les commentaires catholiques de la prophétie d'Habacuc, voyez la p. 339. Nous n'avons à ajouter à cette liste, comme ouvrage spécial, que *Der Prophet Habakuk; Einleitung, Grundtext und Uebersetzung nebst einem philolog.-kritischen und historischen Kommentar*, par L. Reinke, Brixen, 1870.

HABACUC

CHAPITRE I

1. Oracle révélé à Habacuc, le prophète.

2. Jusques à quand, Seigneur, crierai-je sans que vous m'écoutiez ? jusques à quand élèverai-je ma voix vers vous, souffrant violence, sans que vous me sauviez ?

3. Pourquoi me montrez-vous l'iniquité et la douleur, me faites-vous voir devant moi la rapine et l'injustice? Si l'on juge d'une affaire, c'est la passion qui l'emporte.

1. Onus quod vidit Habacuc propheta.

2. Usquequo, Domine, clamabo, et non exaudies? vociferabor ad te, vim patiens, et non salvabis?

3. Quare ostendisti mihi iniquitatem et laborem, videre prædam et injustitiam contra me? Et factum est judicium, et contradictio potentior.

Chap. I. — 1. Titre du livre. — *Onus*. En hébreu, *maššâ'*. Voyez Nah. I, 1 et le commentaire. Ce mot résume le sujet de l'oracle, qu'il présente comme menaçant et terrible. — *Quod vidit*... Sur l'emploi du verbe hébreu *ḥâzah*, pour marquer une vision prophétique, voyez Is. II, 1; Am. I, 1, et les notes. — *Habacuc*. L'auteur du livre. Son nom a été expliqué dans l'Introduction, p. 509.

PREMIÈRE PARTIE, PROPHÉTIQUE

Les jugements de Dieu contre les pécheurs. I, 2 — II, 20.

Les pécheurs jugés et condamnés par Jéhovah, ce sont tour à tour les Juifs et les Chaldéens. Tout ce morceau est dialogué; il nous communique une conversation intime qui a lieu entre le Seigneur et son prophète.

§ I. — *A cause de leurs crimes, les Juifs seront châtiés par les Chaldéens, mais non de manière à périr entièrement.* I, 2-17.

Ce paragraphe nous fait entendre une plainte du prophète (vers. 2-4), la réponse du Seigneur à cette plainte (vers. 5-11), une ardente prière d'Habacuc (vers. 12-17).

1° Voix du prophète. I, 2-4.

2-4. Habacuc, s'adressant à son Dieu, se plaint du triomphe apparent de l'iniquité au sein de la nation théocratique. — *Usquequo, Domine...?* Il y a une sainte hardiesse dans cette brusque apostrophe. Jusques à quand le Seigneur demeurera-t-il sourd aux cris de détresse de son prophète ? La plainte d'Habacuc montait donc déjà depuis quelque temps vers le ciel. — *Vim patiens*. D'après la Vulgate (et aussi les LXX), les méchants auraient donc fait violence au prophète lui-même. Petite variante dramatique dans l'hébreu : (Jusques à quand crierai-je vers toi :) Violence ! C'est ainsi que l'on crie : Au meurtre ! au secours ! — *Quare ostendisti*... (vers. 2). Tableau qui peint au vif la corruption morale des Juifs contemporains d'Habacuc. C'est à tort qu'on en a fait parfois l'application aux Chaldéens. Il a pour but de motiver la prochaine invasion du territoire de Juda par ce peuple cruel, en montrant combien la nation théocratique était digne de châtiment. — *Et laborem*. Dans l'hébreu, ces mots sont rattachés au verbe *videre*, qui est employé à la seconde personne du présent de l'indicatif : (Pourquoi) contemples-tu l'injustice (sans t'émouvoir, sans y mettre ordre)? Puis les deux autres substantifs, *prædam et injustitiam*, sont au nominatif et forment une phrase à part : L'oppression et la violence (sont) devant toi. — *Et factum est*... Plus clairement dans le texte original : Il y a des querelles et la discorde s'élève. — *Propter hoc*... (vers. 4). « Conséquences de cet état de corruption. » La loi mosaïque (*lex;* hébr.: *ṭôrah*) aurait dû empêcher toutes ces fautes; mais elle était pour ainsi dire paralysée (ainsi dit l'hébreu,

4. Propter hoc lacerata est lex, et non pervenit usque ad finem judicium; quia impius prævalet adversus justum, propterea egreditur judicium perversum.

5. Aspicite in gentibus, et videte; admiramini, et obstupescite; quia opus factum est in diebus vestris, quod nemo credet cum narrabitur.

6. Quia ecce ego suscitabo Chaldæos, gentem amaram et velocem, ambulantem super latitudinem terræ, ut possideat tabernacula non sua.

7. Horribilis et terribilis est; ex semetipsa judicium et onus ejus egredietur.

8. Leviores pardis equi ejus, et velociores lupis vespertinis; et diffundentur equites ejus, equites namque ejus de longe venient, volabunt quasi aquila festinans ad comedendum.

9. Omnes ad prædam venient; facies eorum ventus urens, et congregabit quasi arenam captivitatem.

4. Aussi la loi est déchirée, et la justice ne parvient pas à son terme; parce que le méchant prévaut contre le juste, l'on rend des jugements iniques.

5. Jetez les yeux sur les nations, et voyez; soyez surpris et frappés d'étonnement; car il se produira de vos jours une chose que nul ne croira lorsqu'elle sera racontée.

6. Car voici, je vais susciter les Chaldéens, nation cruelle et impétueuse, qui parcourt la surface de la terre, pour s'emparer de demeures qui ne sont point à elle.

7. Elle est effroyable et terrible, d'elle-même viennent son droit et sa puissance.

8. Ses chevaux sont plus légers que les léopards et plus rapides que les loups du soir; ses cavaliers se répandent partout; ils viennent de loin, ils volent comme l'aigle qui fond sur sa proie.

9. Ils viendront tous au butin; leur visage est un vent brûlant, et ils rassembleront les captifs comme le sable.

---

au lieu de *lacerata est*), et ne pouvait produire ses heureux effets. — *Non pervenit usque*... Cette proposition a le même sens que la précédente. A la lettre dans l'hébreu : La justice ne sort jamais : c.-à-d., elle demeure sans résultats. — *Impius prævalet*... Hébr. : L'impie entoure le juste. Il l'entoure d'une manière hostile, le cernant pour l'empêcher d'agir. — *Propterea... judicium*... Les sentences judiciaires, prononcées par des hommes iniques, étaient naturellement au rebours de la justice (*perversum;* hébr. : tordu). L'injustice triomphait sous les apparences de la légalité.

2° Voix du Seigneur. I, 5-11.

5-11. Dieu annonce qu'il punira tous ces crimes par l'intermédiaire des Chaldéens; il n'y est donc pas indifférent. — *Aspicite*... Petit exorde très solennel (vers. 5). Il annonce les châtiments en termes généraux, mais terribles. C'est à tous les membres de la nation coupable que le Seigneur s'adresse. — *In gentibus*. Les exécuteurs des vengeances divines devant être choisis parmi les peuples païens, les Juifs sont tout naturellement invités à jeter les yeux sur la gentilité, pour voir de quel côté viendra la calamité qui les menace. Les LXX ont lu *bogdîm* au lieu de *baggôim ;* aussi ont-ils traduit : Regardez, contempteurs (καταφρονηταί) Saint Paul, dans un de ses discours (cf. Act. XIII, 41), cite ce passage sous la forme que lui ont donnée les traducteurs alexandrins. — *Admiramini*. Hébr. : Soyez étonnés. — *Opus factum est*... Mieux vaudrait le temps présent, comme dans le texte primitif : Une œuvre agit. Au temps même où le Seigneur faisait cette révélation à Habacuc (*in diebus vestris*), elle commençait déjà à se réaliser. — *Quod nemo*... Plus tard, lorsqu'on racontera le fait en question à la postérité, elle aura de la peine à le croire, tant il lui paraîtra extraordinaire. La rapidité avec laquelle les Chaldéens soumirent les Assyriens et se mirent à leur place est un fait presque unique dans l'histoire. — *Ecce* (particule qui souligne ce fait si remarquable)... *suscitabo*... (vers. 6). La menace devient d'une étonnante précision et entre dans des détails très intimes. Dieu signale par leur propre nom ses redoutables justiciers à l'égard des Juifs : *Chaldæos* (hébr. : *Kaśdîm*), peuple d'une haute antiquité, mentionné déjà dans la Genèse, X, 22 et XI, 28. Cf. Job, I, 17. — *Gentem*... Portrait remarquable des futurs conquérants de Juda (vers. 6ᵇ et ss.). — *Amaram et velocem* (l'hébreu a une assonance intéressante : *mâr v'nimhâr*). Nation amère, c.-à-d. méchante, sans pitié. Cf. Jer. L, 42. Rapide, c.-à-d. d'une agilité extrême dans ses conquêtes. — *Ambulantem super*... Race envahissante, qui ne demandait qu'à s'élancer dans toutes les directions, pour s'emparer du domaine des autres peuples. — *Horribilis*... Le verset 7 développe l'épithète « amaram » et montre combien les Chaldéens étaient méchants et cruels. — *Ex semetipsa*... Pour eux, la justice ou le droit divin (*judicium*) ne comptait pas; ils ne reconnaissaient que leur propre droit, celui de leur puissance; aussi n'avaient-ils de respect pour rien. Au lieu de *onus ejus* lisez, d'après l'hébreu : sa grandeur. — *Leviores*... Le vers. 8 commente l'épithète « velocem » (cf. vers. 6). — *Pardis*. L'agilité du léopard est proverbiale; sa cruauté ne l'est pas moins (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XCIX, fig. 2, 7). — *Lupis vespertinis*. Les « loups du soir » sont particulièrement affamés,

10. Il triomphera des rois, et il se rira des tyrans; il se moquera de toutes les forteresses; il leur opposera des levées de terre, et il les prendra.

11. Alors son esprit changera, il passera et il tombera : telle est la force qu'il tiendra de son dieu.

12. N'êtes-vous pas dès le commencement, Seigneur, mon Dieu et mon saint? nous ne mourrons donc pas. Seigneur,

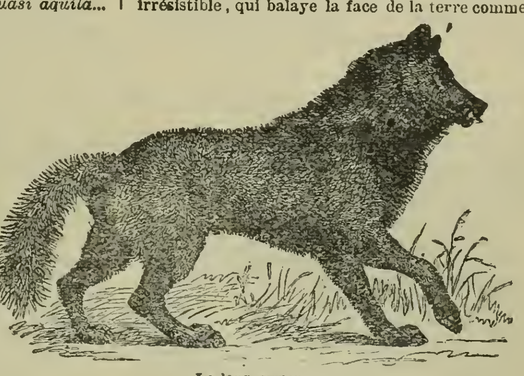
10. Et ipse de regibus triumphabit, et tyranni ridiculi ejus erunt; ipse super omnem munitionem ridebit, et comportabit aggerem, et capiet eam.

11. Tunc mutabitur spiritus, et pertransibit, et corruet : hæc est fortitudo ejus dei sui.

12. Numquid non tu a principio, Domine, Deus meus, sancte meus, et non moriemur? Domine, in judicium posuisti

---

n'ayant rien mangé durant tout le jour; ils se précipitent donc avec plus de rage sur leur proie. Cf. Soph. III, 3. — *Diffundentur equites...* La cavalerie babylonienne ressemblait, comme on l'a dit à bon droit, à celles des cosaques et des uhlans, et elle répandait partout la terreur. Cf. Jer. IV, 29; VI, 23; Ez. XXIII, 23; Nah. III, 2. — *De longe...:* de la lointaine Chaldée jusqu'en Palestine (*Atl. géogr.*, pl. VIII). — *Quasi aquila...* Troisième comparaison, la plus forte de toutes. Comp. Jer. IV, 13; XLVIII, 40; XLIX, 22; Thren. IV, 19, où ce même trait est aussi appliqué aux Chaldéens. — *Omnes ad prædam...* Les vers. 9-10 décrivent leur élan irrésistible et la certitude de leur triomphe; ils développent les mots « ambulantem super... » du vers. 6. — *Facies... ventus...* « Quomodo ad flatum venti urentis omnia virentia arescunt, ita ad aspectum eorum omnia vastabuntur » (saint Jérôme). Variante dans l'hébreu : L'ardent désir (*m'gammat;* mot employé ici seulement, et que d'autres traduisent par : la foule) de leurs visages est en avant. — *Congregabit... captivitatem.* L'abstrait pour le concret : il rassemblera les captifs. *Quasi arenam* est une hyperbole poétique : en quantité innombrable. — *Ipse de regibus...* (vers. 10). Hébr. : Il se moquera des rois. Les Chaldéens, accoutumés à vaincre les princes et les rois, les traitaient comme des hommes vulgaires. — *Tyranni ridiculi...* Hébr. : Les nobles seront sa risée. — *Super... munitionem...* Aucune forteresse n'arrêtera ces hardis et puissants conquérants. — *Comportabit...* Hébr. : Il amoncelle la poussière et il la prend (la citadelle). Allusion aux monticules de terre que les anciens avaient coutume d'élever autour des villes qu'ils assiégeaient, et grâce auxquels ils pouvaient plus facilement s'approcher des remparts, les saper et les escalader, comme aussi lancer dans l'intérieur de la place des pierres, des javelots, etc. Cf. IV Reg. XIX, 32; Jer. VI, 6; Ez. XVII, 17, et les notes (*Atl. archéol.*, pl. XCII, fig. 10). — *Tunc mutabitur...* (vers. 11). Extrême mobilité des Chaldéens : ils changent tout à coup d'idée et s'élancent dans une nouvelle direction (*pertransibit*). — *Et corruet.* La ruine les attend là où ils s'en doutaient le moins. D'après l'hébreu : Et il est coupable. C'est la même pensée, comme nous allons le dire. — *Hæc... fortitudo...* Plus clairement dans l'hébreu : Lui dont la force est son dieu. Par une transition abrupte, la seconde moitié du verset détourne notre attention de la force physique et des victoires du peuple chaldéen, pour décrire d'un mot son être moral. « Les hommes ne voient en lui qu'une puissance irrésistible, qui balaye la face de la terre comme



Le loup syrien.

un tourbillon, et ils sont éblouis par ce déploiement remarquable de force... Mais Habacuc prononce l'arrêt des oppresseurs à l'heure même de leur triomphe. Ils sont coupables !... La force brutale est leur divinité suprême. Leurs glaives et leurs lances sont, pour ainsi dire, leurs idoles (cf. vers. 16). Ils n'ont pas glorifié le vrai Dieu; c'est pourquoi celui-ci amènera sur eux la ruine et l'ignominie. »

3° Voix du prophète, qui implore la miséricorde du Seigneur envers les Juifs, menacés d'un tel péril. I, 12-17.

12-17. Naguère (vers. 2 et ss.), Habacuc s'indignait contre ses compatriotes, dont les crimes excitaient son indignation; mais, après avoir entendu le terrible arrêt qu'il n'avait que trop bien compris (vers. 5 et ss.), il s'inquiète pour eux, et conjure humblement Jéhovah de ne pas permettre aux Chaldéens impies d'anéantir la nation qu'il a daigné se choisir. — *Numquid non...?* La demande est indirecte, mais très pressante. Le prophète rappelle délicatement à Dieu quelles étaient, depuis l'origine (*ex principio*), ses relations pleines de condescendance et de bonté avec les Juifs. Hébr. : N'es-tu pas depuis

eum, et fortem, ut corriperes, fundasti eum.

13. Mundi sunt oculi tui, ne videas malum, et respicere ad iniquitatem non poteris. Quare respicis super iniqua agentes, et taces devorante impio justiorem se?

14. Et facies homines quasi pisces maris, et quasi reptile non habens principem?

15. Totum in hamo sublevavit; traxit illud in sagena sua, et congregavit in rete suum. Super hoc lætabitur, et exultabit.

16. Propterea immolabit sagenæ suæ, et sacrificabit reti suo, quia in ipsis incrassata est pars ejus, et cibus ejus electus

vous avez établi ce peuple pour exercer vos jugements, et *vous l'avez rendu* fort pour infliger vos châtiments.

13. Vos yeux sont purs pour ne pas voir le mal, et vous ne pouvez regarder l'iniquité. Pourquoi donc regardez-vous ceux qui commettent l'iniquité, et demeurez-vous en silence pendant que l'impie dévore celui qui est plus juste que lui?

14. Et *pourquoi* traitez-vous les hommes comme les poissons de la mer, et comme les reptiles qui n'ont pas de chef?

15. Il les enlève tous avec l'hameçon; il les entraîne dans son filet, et il les amasse dans son rets. Aussi est-il dans la joie et dans l'allégresse.

16. C'est pourquoi il immolera des victimes à son filet, et il sacrifiera à son rets, car c'est par eux que sa portion est grasse et que sa nourriture est exquise.

---

le commencement Jéhovah, mon Dieu, mon Saint? Chacun de ces trois noms contient un motif spécial qu'avaient les Hébreux de compter sur la protection du Seigneur : Jéhovah était le Dieu de l'alliance (cf. Ex. III, 14; VI, 2-3); le propre Dieu de Juda, qui ne pouvait abandonner ses sujets; le Saint par excellence, auquel il était impossible de favoriser les impies, les Chaldéens idolâtres. — *Et non moriemur.* Un vif sentiment de confiance éclate dans cette déduction tirée des pensées qui précèdent. En de telles conditions, le peuple théocratique ne saurait périr entièrement. — *Domine...* Autre raison qu'a le Seigneur de ne pas châtier les Juifs à outrance. Pour lui, le châtiment est un moyen, et non une fin; il punit pour corriger, pour améliorer (*in judicium, ut corriperes*), non pour détruire. — *Posuisti.* Le pronom *eum* représente les Chaldéens, désignés ci-dessus comme le futur instrument des vengeances de Jéhovah. — *Fortem...* Au lieu de cet adjectif, nous lisons dans l'hébreu le substantif « rocher », et ce mot (qui est au vocatif : ô Rocher) se rapporte à Dieu lui-même, ainsi nommé par les écrivains sacrés, d'une manière figurée, à cause de sa force inébranlable. Comp. Deut. XXXII, 4, 15, 18; Ps. XXXI, 3 et LXXXIX, 27; Is. XVII, 10, d'après le texte original. — *Mundi sunt...* (vers. 13). Comparatif à la façon hébraïque : Tes yeux sont trop purs pour voir le mal; c.-à-d., pour contempler avec indifférence les crimes des hommes, et surtout, d'après le contexte, les crimes des Chaldéens. Dieu vient d'annoncer qu'il punira les Juifs à cause de leurs péchés; mais les Chaldéens sont-ils donc innocents, et seraient-ils les seuls auxquels il fût permis de commettre le mal sans avoir rien à redouter du ciel? En d'autres termes, « comment Dieu peut-il se servir du bras des méchants » pour humilier les Juifs? Objection que le prophète adresse délicatement au Seigneur, en vue de l'apitoyer de plus en plus. — *Quare respicis...?* Il faut sous-entendre encore : sans y prendre garde, sans vous irriter (voyez plus loin : *taces*). Les mots *iniqua agentes* et *impio* représentent encore les Chaldéens. — *Devorante :* à la manière d'une bête fauve. Image énergique. — *Justiorem se.* C.-à-d., le peuple juif. Non que celui-ci fût sans reproche (comp. les vers. 3-4); mais il valait, à coup sûr, beaucoup mieux que les Babyloniens. En outre, il y avait encore de vrais justes dans Juda, et ils allaient être englobés dans le châtiment de la nation. — *Et facies...* Développant cette même pensée, le prophète va montrer à l'aide de figures très vivantes, empruntées à la vie des pêcheurs (vers. 14-17), ce qu'il y aurait en quelque sorte d'illogique dans la conduite du Seigneur, s'il écrasait les Juifs et épargnait leurs oppresseurs. Les hommes sont comparés à des poissons sans défense, que les Chaldéens saisissent dans leur immense filet; après quoi, ces heureux pêcheurs rendent au filet les honneurs divins. — *Quasi reptile* (vers. 14). Le mot hébreu *rémeš* désigne tous les petits animaux qui s'agitent dans les mers. — *Non habens principem.* Par conséquent, n'ayant pas de protecteur, de défenseur. — *In hamo, in sagena, in rete* (vers. 15). Les divers instruments de pêche : la ligne, le grand et le petit filet. Cf. Ex. XII, 13; Jer. XVI, 16, etc. On les voit souvent figurés sur les monuments égyptiens, assyriens et babyloniens (*Atl. archéol.*, pl. XLI, fig. 1-8; pl. XLII, fig. 1, 3, 4). — *Super hoc...* La joie naturelle qui suit le succès. — *Immolabit sagenæ...* (verset 16). Expression métaphorique, pour redire, sous une autre forme (vers. 7^b et 11^b), que les Chaldéens divinisaient pour ainsi dire leur puissance, et qu'ils prétendaient tout accomplir par

17. C'est donc pour cela qu'il étend son filet et qu'il ne cesse d'égorger les nations.

17. Propter hoc ergo expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcet.

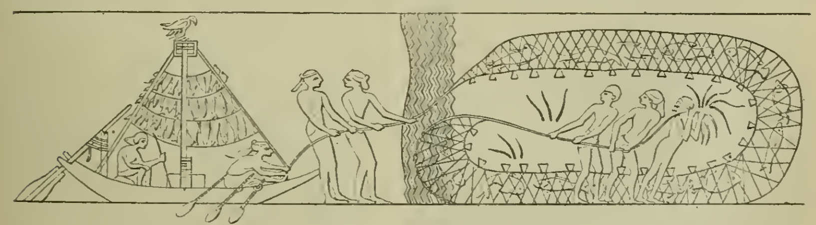
CHAPITRE II

1. Je me tiendrai à mon poste de garde, et je demeurerai ferme sur le rempart, et je regarderai attentivement pour voir ce qui me sera dit, et ce que je répondrai à celui qui me reprendra.
2. Alors le Seigneur me parla, et me dit : Ecris ce que tu vois, et marque-le sur des tablettes, afin qu'on puisse le lire couramment.

1. Super custodiam meam stabo, et figam gradum super munitionem, et contemplabor ut videam quid dicatur mihi, et quid respondeam ad arguentem me.

2. Et respondit mihi Dominus, et dixit : Scribe visum, et explana eum super tabulas, ut percurrat qui legerit eum.

leurs seules forces. — *Sacrificabit.* Hébr.: Il brûle de l'encens. — *Quia in ipsis...* Comme d'habiles pêcheurs, qui doivent tout à leurs filets. — *Propter hoc... expandit...* (vers. 17) : le succès les encourageant à continuer. Variante dans l'hébreu : Videra-t-il pour cela son filet, et égorgera-t-il toujours sans pitié les nations? C.-à-d. : Dieu permettra-t-il au peuple chaldéen de recommencer sans fin son œuvre de



Pêche à la seine. (Peinture égyptienne.)

destruction? Rien n'arrêtera-t-il ses conquêtes? — Avec les mots *et semper interficere*, la métaphore cesse et fait place à la réalité.

§ II. — *A leur tour les Chaldéens seront châtiés pour leurs crimes, mais de manière à être complètement anéantis.* II, 1-20.

« Les doutes d'Habacuc vont être résolus par la réponse divine. Un jugement sévère est réservé aux péchés de Babylone; en attendant son exécution, que les justes se confient en Dieu, remplis de foi. »

1° Voix du prophète. II, 1.

CHAP. II. — 1. Petit monologue dans lequel Habacuc expose ses sentiments intimes. Il a proposé à Dieu ses objections; il espère que Jéhovah, dans sa bonté, ne tardera pas à lui répondre, et il s'exhorte lui-même à attendre cette réponse dans le recueillement et le calme. — *Super custodiam... munitionem.* On montait sur un lieu élevé, ou sur une tour, sur un rempart, pour mieux se rendre compte de ce qui se passait au dehors. Cf. II Reg. XVIII, 24 ; IV Reg. IX, 17 ; Is. XXI, 6, 8, etc. Évidemment, c'est d'une manière figurée que le prophète annonce qu'il va se retirer sur une hauteur solitaire afin de ne pas manquer la visite du Seigneur et de mieux écouter ses explications. Comp. Is. XXVI, 8. — *Quid dicatur...* Hébr. : Ce qu'il (Dieu) me dira. — *Quid... ad arguentem.* Hébr. : Ce que je répliquerai après ma plainte. Habacuc donne le nom de plainte aux représentations familières et hardies qu'il s'était permis d'adresser au Seigneur. Cf. I, 12 et ss. Il se demande comment il pourra bien s'excuser, si Dieu lui adresse des reproches à ce sujet.

2° Voix du Seigneur, qui prédit la vengeance qu'il est résolu à tirer des Chaldéens. II, 2-5.

La réponse divine ne se fait pas longtemps attendre; elle est aussi satisfaisante que possible pour le prophète.

2-3. Exorde de la sentence. — *Et respondit...* Cet exorde, grave et solennel, a pour but de mettre en relief l'importance et le caractère inviolable du décret qui va être prononcé. — *Scribe...* Ce décret est important; c'est pourquoi Dieu ordonne au prophète de l'écrire bien lisiblement (*explana...*; hébr. : grave-le) sur des tablettes de bois, de sorte qu'on puisse le lire sans peine, même en courant (*ut percurrat qui...*). Cf. Is. VIII, 1. — *Quia adhuc...* (vers. 2),

3. Quia adhuc visus procul; et apparebit in finem, et non mentietur; si moram fecerit, expecta illum, quia veniens veniet, et non tardabit.

4. Ecce, qui incredulus est, non erit recta anima ejus in semetipso; justus autem in fide sua vivet.

5. Et quomodo vinum potantem decipit, sic erit vir superbus, et non decorabitur; qui dilatavit quasi infernus animam suam, et ipse quasi mors, et non adimpletur; et congregabit ad se omnes gentes, et coacervabit ad se omnes populos.

6. Numquid non omnes isti super eum parabolam sument, et loquelam ænigmatum ejus? Et dicetur : Væ ei qui mul-

3. Car ce qui t'a été révélé est encore lointain; mais cela paraîtra enfin et ne mentira pas : si cela est différé, attends-le, car cela arrivera certainement et ne tardera pas.

4. Voici, celui qui est incrédule n'a pas l'âme droite en lui; mais le juste vivra par sa foi.

5. Comme le vin trompe celui qui en boit, ainsi l'homme orgueilleux ne demeurera pas dans son éclat; il a dilaté son âme comme l'enfer, il est comme la mort et n'est pas rassasié; il attire à soi toutes les nations, et réunit auprès de lui tous les peuples.

6. Est-ce que tous ceux-ci ne le prendront pas comme un sujet de fable, de railleries et d'énigmes? On dira : Mal-

---

Ce décret est immuable et se réalisera certainement : le temps où il sera exécuté est déjà fixé (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *adhuc... procul*), et, s'il souffre quelque retard, il faudra attendre en toute confiance, car au moment voulu il s'accomplira. Remarquez la quadruple répétition de cette pensée : *apparebit* (à la lettre dans l'hébreu : Il soupire vers la fin. Belle personnification de la prophétie, qui est supposée haletante et s'élançant vers son accomplissement malgré tous les obstacles), *non mentietur, veniens veniet, non tardabit.*

4-5. Le principe et les motifs de la sentence. Les Chaldéens sont mauvais et tendent constamment au mal; ils portent donc en eux-mêmes un principe de ruine, tandis qu'Israël a dans sa foi une source perpétuelle de vie. Ce ne sont pas des idées abstraites et générales qui sont exprimées dans ce passage, mais des faits très concrets, car il contient un nouveau portrait des Chaldéens, représentés comme un peuple orgueilleux, débauché, avide, souverainement injuste. — *Ecce qui incredulus...* Hébr. : Voici, elle (son âme) s'est enflée. Allusion à l'orgueil démesuré des Chaldéens. Cf. I, 7, 11. — *Non erit recta...* Le verbe devrait être mis au temps présent : Son âme n'est pas droite en lui. Celui dont on tient ce langage est donc destiné à périr. — *Justus autem...* Antithèse frappante. Ce juste représente les Juifs, par opposition aux Chaldéens iniques. Voyez I, 13b et la note. — *In fide... vivet.* Tandis que les Babyloniens ne s'appuyaient que sur eux-mêmes, se supposant invincibles, les Juifs comptaient sur Dieu, sur lui seul et sur ses promesses; c'est cette foi qui les sauvera et les fera vivre à jamais, car elle est un principe de vie. Cf. Is. XXVI, 2-4. L'emploi que saint Paul a fait de cette parole sous le rapport doctrinal est célèbre. Cf. Rom. I, 17; Gal. III, 11. — *Et quomodo...* (vers. 5). Hébr. : Et de plus, le vin est trompeur. Écho possible de Prov. XX, 1. Ce trait encore, malgré sa généralité, s'applique directement aux Chaldéens, qui se livraient à l'ivrognerie la plus éhontée. Comp. Quinte-Curce. V, 1. — *Sic... superbus, et non...* C.-à-d. que ces superbes seront couverts de honte. Hébr.: L'homme superbe ne demeure pas tranquille. En effet, il s'agite sans cesse et se débat dans le vide. — *Dilatavit... et non...* Habacuc nous montre l'orgueilleux à l'œuvre. On croirait entendre un autre écho des Proverbes (cf. Prov. XXVII, 20, et XXX, 16). Le séjour des morts (Vulg., *infernus*; hébr., *š'ôl*) est insatiable, comme la mort même, et réclame toujours de nouvelles victimes. Ainsi en était-il des Chaldéens, que leurs conquêtes réitérées ne pouvaient satisfaire. — *Congregabit... omnes... omnes...* Il y a une grande force dans cette répétition. Pour le fait même, voyez I, 6-10, 14-17.

3° Le Seigneur, continuant de faire entendre sa voix, développe sous la forme d'un chant populaire la sentence de ruine qu'il vient de porter contre les Chaldéens. II, 6a-20.

6a. Formule d'introduction. — *Numquid non...?* Tour interrogatif qui ajoute beaucoup de force à la pensée. La question suppose une réponse affirmative. De même au vers. 7. — *Omnes isti...* C.-à-d., tous les peuples humiliés et opprimés par les Chaldéens (comp. la fin du vers. 5). Ils sont censés chanter eux-mêmes les couplets qui suivent (vers. 6b-20). — *Parabolam...* Hébr.: un *mâšâl*; c.-à-d., ici, et en d'autres passages (cf. Is. XIV, 4; Mich. II, 4), un chant très sarcastique. — *Loquelam ænigmatum.* D'après l'hébreu : Un épigramme, des énigmes. Les Orientaux ont toujours goûté beaucoup ce genre de composition poétique, qui leur permet d'exprimer leur pensée à mots couverts, sans s'exposer à trop de périls. — *Et dicetur.* Le chant se compose de cinq strophes (vers. 6b-8, 9-11, 12-14, 15-17, 18-20), dont chacune décrit une malédiction spéciale, qui atteindra un crime particulier des Chaldéens.

6b-8. Première strophe : Maudite soit la rapacité violente qui n'a eu pitié de personne, lorsqu'il s'est agi de se satisfaire. — *Multiplicat non sua.* Sur ce trait, voyez I, 6 et ss. — *Usquequo.* Dans l'hébreu, ce mot forme à lui seul une phrase éloquente : Jusques à quand (cela

heur à celui qui accumule ce qui n'est pas à lui. Jusques à quand amassera-t-il contre lui une boue épaisse ?

7. Est-ce qu'il ne s'élèvera pas soudain des hommes qui te mordront ? ne s'éveilleront-ils pas pour te déchirer, de sorte que tu sois leur proie?

8. Parce que tu as dépouillé des nations nombreuses, tous ceux qui seront restés d'entre les peuples te dépouilleront, à cause du sang des hommes, et des injustices *exercées* contre les terres de la ville, et contre tous ceux qui y habitent.

9. Malheur à celui qui amasse avec une avarice criminelle pour sa maison, et pour mettre son nid dans un lieu élevé, pensant qu'il se garantira de la main du mal!

10. Tu as médité la honte pour ta maison, tu as détruit des peuples nombreux, et ton âme a péché.

11. Car la pierre criera de la muraille, et le bois qui lie la charpente du bâtiment lui répondra.

12. Malheur à celui qui bâtit une ville avec le sang, et qui fonde une ville dans l'iniquité!

tiplicat non sua. Usquequo et aggravat contra se densum lutum ?

7. Numquid non repente consurgent qui mordeant te, et suscitabuntur lacerantes te, et eris in rapinam eis?

8. Quia tu spoliasti gentes multas, spoliabunt te omnes qui reliqui fuerint de populis, propter sanguinem hominis, et iniquitatem terræ civitatis, et omnium habitantium in ea.

9. Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus, et liberari se putat de manu mali !

10. Cogitasti confusionem domui tuæ, concidisti populos multos, et peccavit anima tua.

11. Quia lapis de pariete clamabit, et lignum, quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit.

12. Væ qui ædificat civitatem in sanguinibus, et præparat urbem in iniquitate!

---

durera-t-il)? — *Aggravat... lutum*. Hébr. : Et (malheur) à celui qui accumule sous lui les gages; c.-à-d., un butin inique qu'il sera obligé de restituer. Au lieu de *'abtât* en un seul mot, saint Jérôme a lu *'ab tât*, nuage de boue; ce serait un nom de mépris donné aux richesses. — *Numquid non...* (vers. 7). Châtiment de ces odieuses rapines. — *Qui mordeant*. D'après l'hébreu, mordre à la manière des serpents. — *Lacerantes*. Le verbe hébreu a la signification de secouer violemment. — *Eris in rapinam*. C'est donc la loi du talion qui sera appliquée aux Chaldéens. Cf. Jer. L, 10. — *Quia tu...* (vers. 8). La sentence divine insiste sur ce talion. — *Spoliabunt te...* Cette menace fut exécutée lorsque les Médo-Perses s'emparèrent de Babylone, renversèrent l'empire chaldéen et s'enrichirent de ses dépouilles. — *Reliqui... de populis*. Expression significative : ceux des peuples qui auront survécu aux défaites et aux souffrances que les Chaldéens leur avaient infligées. Beaucoup d'entre eux avaient donc totalement péri. — *Propter sanguinem...* Le sang injustement versé par les vainqueurs criera vengeance vers le ciel. — *Iniquitatem... civitatis...* Plus clairement dans l'hébreu : La violence contre le pays, la ville et tous ceux qui l'habitaient.

9-11. Seconde strophe : Maudit soit l'amour égoïste des Chaldéens pour leur propre empire ; cet empire, fondé sur la violence et la ruse, tombera. — *Congregat avaritiam*. Hébr.: Celui qui amasse des gains iniques (avec un jeu de mots : *boṣéa' béṣa'*). Comp. le vers. 8. — *Domui suæ*. Au figuré : pour leur empire. — *Ut... in excelso...* Le but de ces conquêtes injustes était de s'élever et de se fortifier toujours. Sur la métaphore *nidus*, voyez Num. XXIV, 21; Jer. XLIX, 16; Abd. 4. — *Liberari putat...* Dans leur nid d'aigle, les Chaldéens se croyaient en parfaite sécurité. Que leur désespoir sera grand! — *Cogitasti...* (vers. 10). Tel sera le résultat qu'ils obtiendront : ils cherchent la gloire de leur nation, mais ils ne recueilleront que la honte; leurs projets orgueilleux amèneront leur ruine. — *Concidisti populos*. Comp. Jer. L, 23, où les Chaldéens sont appelés le marteau de toute la terre. — *Quia lapis...* (vers. 11). Figure très expressive : dans les maisons, les pierres des murs et les poutres de la charpente, témoins de l'iniquité des constructeurs, accuseront ceux-ci à haute voix. Comparez notre locution analogue : Les murs ont des oreilles. — *Respondebit...* Les poutres répondront aux cris des pierres, et protesteront dans le même sens. Les LXX n'ont pas compris le mot *kâfîs* (Vulg., *lignum*), qui n'est employé nulle part ailleurs, et ils ont traduit : Et le scarabée (mot collectif pour désigner les insectes qui habitent dans le bois des poutres) lui répondra...

12-14. Troisième strophe : Maudits soient les édifices gigantesques construits par les Chaldéens au prix du sang et des larmes de leurs sujets. — *Ædificat... in sanguinibus*. Les prisonniers de guerre et ceux qui étaient employés de force à ces constructions mouraient par milliers, de privations et de fatigue. Les monuments nous

13. Numquid non hæc sunt a Domino exercituum? Laborabunt enim populi in multo igne, et gentes in vacuum, et deficient.

14. Quia replebitur terra, ut cognoscant gloriam Domini, quasi aquæ operientes mare.

15. Væ qui potum dat amico suo mittens fel suum, et inebrians ut aspiciat nuditatem ejus!

16. Repletus es ignominia pro gloria. Bibe tu quoque, et consopire. Circumdabit te calix dexteræ Domini, et vomitus ignominiæ super gloriam tuam.

17. Quia iniquitas Libani operiet te; et vastitas animalium deterrebit eos de sanguinibus hominum, et iniquitate terræ, et civitatis, et omnium habitantium in ea.

18. Quid prodest sculptile, quia sculpsit illud fictor suus, conflatile, et imaginem falsam? quia speravit in figmento

13. N'est-ce pas le Seigneur des armées qui fera cela? Les peuples travailleront pour le feu, et les nations pour le néant, et elles seront épuisées.

14. Car la terre sera remplie de la connaissance de la gloire du Seigneur, comme la mer par les eaux qui la couvrent.

15. Malheur à celui qui met du fiel dans le breuvage qu'il donne à son ami, et qui l'enivre pour voir sa nudité!

16. Tu seras rempli d'ignominie au lieu de gloire. Bois, toi aussi, et sois frappé d'assoupissement. Le calice de la droite du Seigneur t'entourera, et un vomissement d'ignominie couvrira ta gloire.

17. Car l'outrage fait au Liban retombera sur toi, et les ravages des bêtes farouches les effrayeront, à cause du sang des hommes et des injustices commises contre la terre, et la ville, et tous ceux qui y habitent.

18. A quoi sert la statue qu'un sculpteur a faite, ou l'image fausse qui se coule en fonte? Cependant l'ouvrier

---

les montrent souvent, travaillant péniblement, sous le bâton des maîtres de corvée (*Atl. archéol.*, pl. LII, fig. 7, 8; pl. LVII, fig. 2, etc.). — *Præparat... in iniquitate.* Même pensée dans Jérémie, XXII, 13, et dans Michée, III, 10. — *Numquid non...* (vers. 13). Annonce du châtiment. Le pronom *hæc* se rapporte aux détails qui suivent : *laborabunt... et deficient.* — *In* (l'adjectif *multo* manque dans l'hébreu) *igne.* Il faudrait l'accusatif : « in ignem »; pour le feu, qui consumera un jour ces somptueux édifices, de sorte que le travail des constructeurs aura été *in vacuum.* Jérémie, LI, 58, semble avoir emprunté ce trait à Habacuc. L'accomplissement s'est fait à la lettre. — *Gentes in...* Hébr. : Les nations se fatigueront dans le néant. — *Quia replebitur...* (vers. 14). Contraste. Babylone ne durera que peu de temps, et ses riches constructions périront en un clin d'œil; au contraire, la gloire de Jéhovah couvrira le monde entier et à jamais, de même que les eaux envahissent le lit de la mer (*quasi aquæ...*; belle comparaison).

15-17. Quatrième strophe : Maudits soient les cruels conquérants, qui ont humilié et maltraité indignement les peuples. — *Potum dat* (*amico...*; hébr., à son prochain). Ce détail, pris à la lettre, signifierait que les soldats babyloniens, au milieu des orgies qui accompagnaient leurs victoires, auraient enivré leurs captifs pour en faire les objets de leurs risées ignobles. Il est possible, néanmoins, que ce soit une simple métaphore : Babylone « avait fait boire à ses victimes la coupe de sa colère barbare, jusqu'à ce qu'ils eussent été plongés dans les profondeurs d'une honteuse dégradation ». Elle videra, elle aussi, la coupe de la divine vengeance. — *Mittens fel.* Le sens de l'hébreu n'est pas certain : Toi qui répands ton outre; ou, ta violence; ou encore, ton poison. — *Repletus es...* (vers. 16). Le talion, comme dans les strophes qui précèdent. — *Consopire.* Hébr.: Découvre-toi. Comp. le vers. 15b. — *Circumdabit te.* Mieux, d'après l'hébreu : La coupe de la droite du Seigneur se tournera vers toi. Sur cette image, voyez Ps. LXXIV, 9; Is. XIX, 14, et LI, 17; Jer. XXV, 15 et ss.; Apoc. XVI, 19, etc. — *Vomitus... super...* Ce qu'il y a de plus immonde souillera la gloire de Babylone. L'hébreu dit seulement : La honte (sera) sur ta gloire. — *Iniquitas Libani* (vers. 17). Hébraïsme, qui équivaut à : La violence contre le Liban. Allusion aux ravages que les Chaldéens avaient opérés dans les forêts du Liban, dont ils avaient abattu les plus beaux arbres pour leurs constructions. Cf. Is. XIV, 7-8. — *Vastitas animalium.* C'est la continuation de la même pensée : les Babyloniens avaient fait des razzias complètes dans les gras pâturages du Liban; ou bien, il s'agit des bêtes fauves qu'ils avaient contraintes de quitter les forêts dégarnies. — Ils payeront tout cela : *operiet..., deterrebit eos* (hébr., t'effrayera). — *De sanguinibus...* Mieux : à cause du sang. Ces mots terminaient déjà la première strophe. Comp. le vers. 8b.

18-20. Cinquième strophe : Maudits soient les Chaldéens idolâtres. — Cette strophe est la seule qui ne commence point par *væ;* mais cette exclamation viendra plus bas, en tête du vers. 19. — *Quid prodest...?* Le prophète relève d'abord en termes tantôt graves, tantôt ironiques, le néant des idoles et de leur culte. — Elles ne sont

espère en son ouvrage et dans les idoles muettes qu'il a formées.
19. Malheur à celui qui dit au bois : Réveille toi ; et à la pierre muette : Lève-toi ! Cette pierre pourra-t-elle instruire? Voici, elle est couverte d'or et d'argent, et il n'y a pas du tout de souffle dans ses entrailles.
20. Mais le Seigneur habite dans son temple saint : que toute la terre se taise devant lui !

fictor ejus, ut faceret simulacra muta.

19. Væ qui dicit ligno : Expergiscere ; Surge, lapidi tacenti ! Numquid ipse docere poterit? Ecce iste coopertus est auro et argento, et omnis spiritus non est in visceribus ejus.

20. Dominus autem in templo sancto suo : sileat a facie ejus omnis terra !

CHAPITRE III

1. Prière du prophète Habacuc pour les ignorances.
2. Seigneur, j'ai entendu votre parole, et j'ai été saisi de crainte. Seigneur, faites vivre votre œuvre au milieu des années ; vous la ferez connaître au milieu des années : lorsque vous serez irrité, vous vous souviendrez de la miséricorde.

1. Oratio Habacuc prophetæ pro ignorantiis.
2. Domine, audivi auditionem tuam, et timui. Domine, opus tuum, in medio annorum vivifica illud ; in medio annorum notum facies ; cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis.

---

qu'une œuvre purement humaine (*sculpsit... sculptor*), qu'un mensonge effronté (*imaginem fallacem;* hébr., un docteur de mensonge). — Quelle folie de mettre en elle sa confiance (*speravit...*) ! — *Simulacra muta.* Même sarcasme au Ps. CXIII, seconde partie, 5ª et 7ª; cf. I Cor. XII, 2. — *Qui dicit...* (vers. 19). Comp. les descriptions semblables d'Isaïe, XLIV, 9-20, et de la lettre de Jérémie, Bar. VI, 7 et ss. — *Ecce iste...* Quoique resplendissantes d'or et d'argent, ces vaines statues étaient complètement sans vie (*et omnis...*). — *Dominus autem...* (vers. 20). En terminant ce chant populaire, Habacuc leur oppose le vrai Dieu, Jéhovah, qui résidait dans son saint temple (de Jérusalem ou du ciel). — *Sileat... terra :* le silence de l'adoration et de l'humble sujétion.

DEUXIÈME PARTIE, POÉTIQUE

La prière d'Habacuc. III, 1-19.

1° Le titre. III, 1.

Chap. III. — **1.** Ce titre est analogue à ceux que l'on trouve en tête d'un grand nombre de psaumes (voyez le tome IV, p. 8). Il indique le sujet, l'auteur et le genre spécial du poème. — *Oratio.* Hébr., *t'fillah* (cf. Ps. XVI, 1 ; LXXXV, 1 ; LXXXIX, 1 ; CI, 1 et CXLI, 1). Prière dans le sens large ; en effet, ce chapitre ne contient que très peu de demandes proprement dites. Cf. vers. 2. Habacuc nous y communique les sentiments excités dans son âme par les révélations qu'il venait de recevoir. De plus, il y expose, sous une nouvelle forme, les jugements divins s'exerçant contre les impies, et les faveurs célestes tombant avec abondance sur le peuple privilégié ; c'est donc la continuation des prophéties qui précèdent. — Ce morceau est éminemment poétique de fond et de forme. Le rythme, la diction, les images, les pensées, font de lui un véritable psaume, qui a sa place parmi les plus belles hymnes de la Bible. — Il se divise en deux parties : la première (vers. 2-15) décrit l'apparition grandiose de Jéhovah, qui s'avance pour juger les peuples ; la seconde (vers. 16-19) peint les effets produits sur le cœur du prophète par cette admirable manifestation. — *Pro ignorantiis.* L'hébreu *'al-šigiônôṭ* (pluriel du substantif *šiggâyôn*, employé dans le titre du Ps. VII et qui dérive de la racine *šâgah*, errer) désigne, d'après l'interprétation la plus probable, un dithyrambe (« cantio erratica »), au rythme vif et agité.

2° Dieu fait son apparition pour juger les pécheurs et pour sauver son peuple. III, 2-15.

2. Prélude : le thème du cantique. — *Domine.* Habacuc, s'adressant à Jéhovah, signale en quelques mots émus le fait qui a impressionné son âme et qui a servi d'occasion à sa prière. — *Audivi auditionem...* Hébraïsme : ce que tu m'as fait entendre (cf. Is. XXV, 6 ; Os. VII, 12, etc.). Ici, la nouvelle de ce que le Seigneur se proposait d'accomplir soit contre les Juifs, soit contre les Chaldéens. — *Timui.* Cette annonce des jugements divins l'avait naturellement rempli d'effroi. — Ardente supplication du prophète en faveur de ses compatriotes menacés : *Opus tuum, vivifica...* L'œuvre de Dieu, c'était, pour Habacuc, la délivrance d'Israël, renouvelée *in medio annorum*, à toutes les époques critiques de son histoire, et spécialement à l'heure où les Chaldéens allaient lui faire courir un si grand

3. Deus ab austro veniet, et Sanctus de monte Pharan : operuit cælos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra.

4. Splendor ejus ut lux erit, cornua in manibus ejus; ibi abscondita est fortitudo ejus.

5. Ante faciem ejus ibit mors, et egredietur diabolus ante pedes ejus.

6. Stetit, et mensus est terram; aspexit, et dissolvit gentes, et contriti sunt montes sæculi ; incurvati sunt colles mundi ab itineribus æternitatis ejus.

7. Pro iniquitate vidi tentoria Æthio-

3. Dieu viendra du sud, et le Saint de la montagne de Pharan : sa gloire a couvert les cieux, et la terre est pleine de sa louange.

4. Son éclat est comme la lumière, des rayons sont dans ses mains ; c'est là que sa force est cachée.

5. Devant lui marche la mort, et le diable précède ses pas.

6. Il s'est arrêté, et il a mesuré la terre ; il a regardé, et il a fait fondre les nations ; les montagnes séculaires ont été brisées ; les collines du monde ont été abaissées sous les pas de son éternité.

7. J'ai vu dans la détresse les tentes

---

danger. Cf. Ps. LXXXIX, 16-17. Les LXX ont ici leur traduction célèbre, mais absolument inexacte: ἐν μέσῳ δύο ζῴων γνωσθήσῃ (ils ont lu *š'naïm ḥayyôt*, au lieu de *šânîm ḥayyêhu*), qu'on a souvent appliquée, dans l'antiquité, à la présence de deux animaux dans l'étable de Bethléhem. Voyez Knabenbauer, *h. l.* — *Notum facies* (scil.,



Tente de nomades.

« opus tuum ») : en manifestant très visiblement cette œuvre de rédemption aux yeux de tous. — *Cum iratus... misericordiæ...* La colère de Dieu n'était que trop légitime; aussi le suppliant fait-il un appel pressant à sa miséricorde.

3-7. Jéhovah apparaît dans son effrayante majesté. Cette théophanie, qui est une réponse à la prière du prophète (vers. 2), est une des plus complètes et des plus belles de toutes celles que renferme l'Ancien Testament. Cf. Deut. XXXIII, 2 ; Jud. V, 4-5 ; Ps. XVII, 1 et ss. ; LXVII, 1 et ss. Elle emprunte ses ornements soit à l'imagination, soit à la réalité et à l'histoire ancienne des Hébreux. Voyez Nah. I, 3b-6 et le commentaire. — *Deus* (hébr., *'Éloah*, forme rare et poétique) *ab...* C'est du sud, de la région du Sinaï, jadis témoin de l'alliance théocratique, que le Seigneur accourt. Au lieu de *ab austro*, l'hébreu a : de *Ṭéman;* nom propre, qui désigne la partie la plus méridionale de l'Idumée. — *De monte Pharan:* la région montagneuse et sauvage qui est située au sud de la Palestine cisjordanienne (*Atl. géogr.*, pl. V). Ici, l'hébreu ajoute le mot *sélah*, qu'on ne trouve nulle part ailleurs en dehors du psautier, où il revient fréquemment. Sur sa signification, voyez la note du Ps. III, 3. — *Sanctus:* le Saint par antonomase, Jéhovah. — *Operuit... gloria...* Tandis que le Seigneur s'avance, sa gloire resplendit au loin dans les sphères célestes, où il réside ; de son côté, la terre fait retentir des louanges : *laudis... plena.* — *Splendor... ut lux* (vers. 4). D'ordinaire, la splendeur n'est que le reflet de la lumière ; mais, pour Dieu, elle est aussi éclatante que la lumière même. — *Cornua in manibus...* L'hébreu signifie plutôt : Des cornes sont à ses côtés. Le mot corne représente poétiquement les rayons lumineux qui s'échappaient de la divine apparition. Cf. Ex. XXXIV, 29-30. — *Ibi* (dans cette région toute lumineuse) *abscondita...* Hébr. : Là est l'enveloppe de sa puissance. La splendeur qui entourait Dieu le révélait donc et le cachait en même temps. Cf. Ps. XVII, 12. — *Ante faciem...* (vers. 5). Les rois ont leurs gardes du corps qui les précèdent et les suivent. Dieu aussi a sa milice qui l'accompagne ; milice terrible, surtout lorsqu'il s'agit d'exécuter ses jugements contre les méchants. — *Mors.* Hébr.: la peste. — *Diabolus.* Hébr.: la chaleur brûlante. Saint Jérôme s'est laissé influencer par les rabbins, dans sa traduction de ce passage. Le

de l'Éthiopie, les pavillons de Madian sont dans l'épouvante.

8. Est-ce contre les fleuves que vous êtes irrité, Seigneur? votre fureur est-elle contre les fleuves, ou votre indignation contre la mer? vous qui montez sur vos chevaux, et qui donnez le salut par vos chars.

9. Vous préparerez votre arc, selon les serments que vous avez faits aux tribus; vous diviserez les fleuves de la terre.

10. Les montagnes vous ont vu, et elles ont été prises de douleur; les masses d'eaux se sont écoulées; l'abîme a fait retentir sa voix, il a levé ses mains en haut.

piæ, turbabuntur pelles terræ Madian.

8. Numquid in fluminibus iratus es, Domine? aut in fluminibus furor tuus? vel in mari indignatio tua? qui ascendes super equos tuos, et quadrigæ tuæ salvatio.

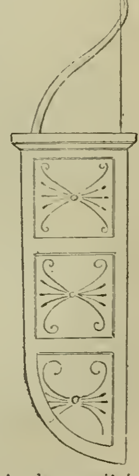
9. Suscitans suscitabis arcum tuum, juramenta tribubus quæ locutus es; fluvios scindes terræ.

10. Viderunt te, et doluerunt montes; gurges aquarum transiit; dedit abyssus vocem suam, altitudo manus suas levavit.

---

démon serait, lui aussi, l'instrument des vengeances du Seigneur. — *Egredietur... ante...* Hébr.: sort à ses pieds. C.-à-d., marche avec lui. — *Stetit, et mensus est...* (vers. 6). « Comme un général qui s'arrête pour examiner et mesurer les forces de l'ennemi, ainsi Dieu observe et mesure attentivement la terre, qu'il vient juger. » — *Dissolvit...* Hébr.: Il fait trembler les nations. — *Contriti...* La nature entière éprouve devant lui des convulsions d'effroi. — *Montes sæculi.* C.-à-d., les montagnes qui remontent à une si haute antiquité. — *Incurvati...* Les collines fléchissent et s'affaissent, avant de s'écrouler entièrement. — *Ab itineribus æternitatis...* La Vulgate nomme ainsi les plans éternels de Jéhovah. Ce sont eux qui mettaient alors en émoi la terre et tous ses habitants. Variante dans l'hébreu : Les sentiers éternels sont à lui. C.-à-d. que Dieu va accomplir un grand prodige, semblable à ceux qu'il avait faits pour les Israélites aux jours les plus anciens de leur histoire. — *Vidi* (vers. 7). Habacuc continue de raconter la scène merveilleuse qui se passait sous les yeux de son âme. — *Pro iniquitate.* Mieux, d'après l'hébreu : sous l'affliction. Il voyait, à l'extrême sud, l'Éthiopie dans l'angoisse sur le passage de Jéhovah. Il voyait aussi, plus au nord, le long de la côte occidentale de la mer Rouge (*Atl. géogr.*, pl. IV, V), trembler les peaux qui recouvraient les tentes des Madianites (au lieu de *pelles*, l'hébreu dit : les tapis). L'Éthiopie, dont le nom habituel en hébreu est *Kûš*, est appelée ici poétiquement *Kûšân*.

8-11. Le jugement divin, exposé en termes figurés. — *Numquid...?* Le vers. 8 sert de transition. S'interrompant un instant dans sa description, le prophète demande à Dieu, avec une sainte familiarité et dans un langage très poétique, quel est le but de son apparition menaçante. Vient-il châtier le Nil et le Jourdain (*in fluminibus iratus...*)? Est-ce la mer Rouge qu'il veut punir (*vel in mari...*)? Cf. Ps. CXIII, première partie, 3-6. Pourquoi donc a-t-il attelé ses coursiers symboliques (*qui ascendes...*)? Ces traits font évidemment allusion au passage de la mer Rouge et du Jourdain par les anciens Hébreux. Alors, le char de Jéhovah avait triomphé de ceux du pharaon, et la nation théocratique avait été merveilleusement sauvée : *quadrigæ... salvatio.* Cf. Ex. XIV, 14 et ss. Maintenant encore, c'est pour délivrer son peuple que le Seigneur accourt. — *Suscitans...* (vers. 9). Après tous ces préliminaires, le jugement divin commence enfin. — *Suscitabis arcum.* Hébr. : Ton arc est mis à nu; c.-à-d., tiré de son étui protecteur et préparé pour le combat. Cf. Ps. XX, 13, etc. — Dans la Vulgate, le substantif *juramenta* dépend aussi de « suscitabis »: Dieu, en punissant les païens, accomplit les promesses qu'il avait faites sous le serment, aux jours antiques, en faveur des tribus qui formaient son peuple (*tribubus*). Cf. Gen. XXII, 16; Deut. XXXII, 40-42; Ps. LXXXVIII, 50. Quelques hébraïsants modernes acceptent cette traduction, d'ailleurs fort claire, de saint Jérôme. Mais l'hébreu a probablement une autre signification, quoiqu'il soit très difficile de la déterminer. D'après quelques interprètes : Les malédictions (sont) les verges de (ta) parole. D'après d'autres : Les châtiments (que tu as) jurés selon (ta) parole, etc. — A la suite des mots *locutus es*, nous lisons dans le texte primitif un second *sélah*. Voyez la note du vers. 3[a]. — *Fluvios scindes...* Hébr. : (Pour) les fleuves tu fends la terre. C'est une autre image pour dépeindre la colère du Seigneur, qui déchire le sol et en fait jaillir des fleuves débordants Cf. Is. XXVIII, 15[b]. — *Viderunt..., et doluerunt* (hébr.: et elles ont tremblé). Comp. le vers. 6[b]. — *Gurges... transiit :* s'écoulant avec fureur et renversant tout sur son passage. — *Abyssus :* les eaux marines et les eaux souterraines, violemment agitées en tous sens. — *Altitudo... le-*


Arc dans son étui.
(Bas-relief assyrien.)

11. Sol et luna steterunt in habitaculo suo; in luce sagittarum tuarum ibunt, in splendore fulgurantis hastæ tuæ.

11. Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leur demeure, ils marchent à la lueur de vos flèches, à l'éclat de votre lance foudroyante.

12. In fremitu conculcabis terram; in furore obstupefacies gentes.

12. Dans votre colère, vous foulerez aux pieds la terre; dans votre fureur, vous épouvanterez les nations.

13. Egressus es in salutem populi tui, in salutem cum christo tuo; percussisti caput de domo impii, denudasti fundamentum ejus usque ad collum.

13. Vous êtes sorti pour le salut de votre peuple, pour le sauver avec votre christ; vous avez frappé le faîte de la maison de l'impie, vous l'avez ruinée de fond en comble.

14. Maledixisti sceptris ejus, capiti bellatorum ejus, venientibus ut turbo ad dispergendum me; exultatio eorum, sicut ejus qui devorat pauperem in abscondito.

14. Vous avez maudit son sceptre et le chef de ses guerriers, qui venaient comme un tourbillon pour me disperser; ils étaient dans l'allégresse, comme celui qui dévore le pauvre en secret.

15. Viam fecisti in mari equis tuis, in luto aquarum multarum.

15. Vous avez fait un chemin à vos chevaux à travers la mer, à travers la boue des grandes eaux.

16. Audivi, et conturbatus est venter meus; a voce contremuerunt labia mea. Ingrediatur putredo in ossibus meis, et subter me scateat, ut requiescam in die

16. J'ai entendu, et mes entrailles ont été émues; mes lèvres ont tremblé à cette voix. Que la pourriture entre dans mes os, et qu'elle me consume au dedans

---

varit. Mieux : En haut il (l'abîme) lève ses mains; c.-à-d., ses vagues énormes. Geste d'effroi, ou implorant la pitié. Image très poétique. Cf. Ps. LXXVI, 17 et ss. — *Sol et luna...* (vers. 11). Cette fois, c'est vraisemblablement au soleil arrêté par Josué que pense notre prophète. Cf. Jos. X, 12-13. — *In habitaculo...* Le soleil et la lune sont censés avoir dans le ciel une tente, où ils se retirent lorsqu'ils cessent de luire. Cf. Ps. XVIII, 6. — *In luce sagittarum... hastæ...* Ces flèches et cette hache d'armes représentent les éclairs, symbole de la colère divine, devant laquelle les astres les plus brillants se cachent, effrayés.

12-15. Le jugement divin, décrit au propre, sans figures. — *In fremitu...* Hébr. : Avec indignation tu parcours la terre. — *Obstupefacies...* Plus fortement dans l'hébreu : Tu écrases les nations. Le but direct de la théophanie est donc de punir les païens; mais il consiste aussi dans la délivrance du peuple juif : *egressus... in salutem...* — *Christo tuo.* Hébr. : (Pour sauver) ton *mašiaḥ*. L'expression est collective dans ce passage. L'oint de Jéhovah n'est donc pas ici le Messie personnel, mais, ainsi qu'il ressort du parallélisme (*populi tui*), toute la nation juive, envisagée comme consacrée à Dieu. — *Percussisti caput...* Expression énergique, qui rappelle Deut. XXXII, 42^b; Ps. LXVII, 22 et CIX, 6^b. — *De domo impii :* les impies en général, et tout spécialement les Chaldéens. Leur maison, c.-à-d., leur race, sera un jour détruite de fond en comble : *denudasti...* — *Usque ad collum :* totalement, de bas en haut. L'hébreu ajoute ici un troisième *sélah*. Voyez la note du vers. 3^a. — *Maledixisti sceptris...* (vers 14). Il règne quelque obscurité dans ce passage. Hébr.: Tu perces avec ses verges (les verges de ton peuple) la tête de ses princes (des princes de l'ennemi), qui se précipitent comme la tempête pour me disperser. Malgré leur élan, qui semblait irrésistible, les adversaires des Juifs seront frustrés dans leur espoir de les anéantir. — *Ad... me...* Habacuc parle ici au nom de tout Israël. — *Exultatio eorum...* Joie maligne avec laquelle l'ennemi s'élançait au combat, sûr du succès. — *Sicut... qui devorat...* Écho probable de divers passages du psautier. Cf. Ps. IX, seconde partie, 9; XIII, 4; XVI, 12, etc. — *Viam fecisti...* (vers. 15). Nouvelle allusion au passage de la mer Rouge. Comp. le vers. 8.

3° Effets produits dans l'âme du prophète par cette apparition divine. III, 16-19.

Ces effets sont de deux sortes : en premier lieu, la crainte la plus vive et une profonde tristesse, à cause du ravage de sa chère patrie (versets 16-17); en second lieu, la confiance et la joie, car il sait qu'il peut compter sur la bonté fidèle du Seigneur (vers. 18-19).

16-17. Sentiments d'effroi et de tristesse. — *Audivi.* Brusquement, sans la moindre transition, le prophète revient à la sentence portée par le Seigneur contre les Juifs coupables (cf. vers. 2; I, 5 et ss.), et il décrit l'émotion douloureuse avec laquelle il en contemple d'avance l'exécution. — *Conturbatus... venter...* Trait conforme à la psychologie des Hébreux. Cf. Is. XVI, 11; Jer. IV, 19, etc. — *Voce :* la voix de Dieu, qui avait annoncé au prophète le châtiment des Juifs. — *Contremuerunt labia...* Les lèvres des personnes émues sont souvent saisies d'un frémissement nerveux. — *Ingrediatur..., scateat.* Au lieu de l'optatif, il faudrait le temps présent ou le prétérit. La pourriture a pénétré dans mes os; je tremble sous moi. La tristesse dissout, pour ainsi dire, les os du prophète, comme s'ils

de moi, afin que je sois en repos au jour de l'affliction, et que je me joigne à notre peuple prêt à marcher avec vous.

tribulationis, ut ascendam ad populum accinctum nostrum!

17. Car le figuier ne fleurira point, et les vignes ne pousseront pas; le fruit de l'olivier mentira, et les champs ne donneront pas de nourriture; les brebis seront enlevées aux bergeries, et il n'y aura plus de bœufs dans les étables.

17. Ficus enim non florebit, et non erit germen in vineis; mentietur opus olivæ, et arva non afferent cibum; abscindetur de ovili pecus, et non erit armentum in præsepibus.

18. Mais moi je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillirai d'allégresse en Dieu mon sauveur.

18. Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo.

19. Le Seigneur Dieu est ma force, et il rendra mes pieds comme ceux des cerfs, et, vainqueur, il me ramènera sur mes montagnes, pour lui chanter des psaumes.

19. Deus Dominus fortitudo mea, et ponet pedes meos quasi cervorum; et super excelsa mea deducet me victor in psalmis canentem.

---

tombaient en putréfaction; ses jambes chancellent, ne pouvant plus le porter. Cf. Ps. VI, 3. — *Ut requiescam...* L'hébreu signifie : Je dois attendre en silence le jour du malheur. Habacuc veut dire qu'il est impuissant pour arrêter le péril qui menace ses coreligionnaires. — *Ut ascendam...* Hébr. : Lorsque montera contre le peuple (juif celui qui) l'opprimera. — *Ficus enim...* Détails complémentaires, pour mieux expliquer l'affliction du prophète : la Palestine sera ravagée par l'ennemi et souffrira beaucoup de la famine. Les Chaldéens, comme les Assyriens et les autres peuples de l'antiquité, coupaient les arbres fruitiers des contrées qu'ils envahissaient, les ruinant ainsi pour de longues années. (*Atl. archéol.*, pl. LXXXV, fig. 1; pl. XC, fig. 7). La loi mosaïque condamnait expressément cette coutume barbare. Cf. Deut. XX, 19-20. Le figuier, la vigne et l'olivier formaient trois des principales richesses agricoles du territoire juif. Cf. Os. II, 4; Joel, I, 10-12; Mich. IV, 4, etc. — *Mentietur opus...* Métaphore élégante. Cf. Is. LVIII, 11; Jer. III, 13; Os. IX, 2. — *Abscindetur...* Le petit bétail (*pecus*) et le gros bétail (*armentum*) tombent entre les mains des vainqueurs.

18-19. Sentiments de confiance en Dieu. « La foi reprend le dessus et bannit l'inquiétude. » — *Ego autem...* Malgré ces sujets de tristesse, Habacuc est plein de confiance et se réjouit dans le Seigneur, qui accordera aux siens un triomphe final. — *In Deo Jesu...* Hébr. : Dans le Dieu de mon salut. Le mot *yéša'* est ici un simple nom commun. — *Deus... fortitudo...* (vers. 19). A part la dernière ligne, « victor... canentem, » tout ce passage est une réminiscence du Ps. XVII, 33-34, le grand hymne triomphal de David. — *Pedes... quasi...* Figure de la sainte agilité avec laquelle le prophète s'élance vers Dieu, son refuge divin. — *Super excelsa...* « Sur les hauteurs de la délivrance, situées à l'extrémité du chemin de la tribulation. » La foi s'affirme admirablement dans cette conclusion. — *Victor.* D'après la Vulgate, ce substantif sert de sujet au verbe *deducet*, et désigne le Dieu libérateur, qui sauvera Habacuc et les Juifs, et leur inspirera de joyeux chants d'action de grâces. L'hébreu exprime une tout autre idée. Il met un point après les mots « deducet me », puis il a cette formule technique qu'on trouve en tête de plusieurs psaumes: Au maître du chœur (*lam'naṣṣéaḥ*) sur mes instruments à cordes (*bin'ginôṭaï*; c.-à-d., avec mon accompagnement d'instruments à cordes). Cf. Ps. IV, 1 et les notes. Par ces mots, le prophète montre qu'il destinait ce cantique à la liturgie et qu'il en avait lui-même préparé l'accompagnement, le lévite maître de chœur demeurant chargé de l'exécution musicale.

LE LIVRE DE SOPHONIE

INTRODUCTION[1]

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Le nom de *Ṣefanyâh* était assez commun chez les Juifs [2]. Il signifie : (Celui que) Jéhovah cache, c'est-à-dire, protège. Les LXX lui ont donné en grec la forme de Σοφονίας, que le traducteur latin a imitée.

Les prophètes qui nous ont laissé des écrits ne mentionnent habituellement que le nom de leur père [3]. Trois d'entre eux seulement, Baruch [4], Zacharie [5] et Sophonie [6], fournissent des détails généalogiques plus complets ; Sophonie remonte même jusqu'à la quatrième génération, jusqu'à son trisaïeul Ézéchias [7]. Ce fait exceptionnel rend vraisemblable l'opinion d'un assez grand nombre d'auteurs, d'après lesquels cet Ézéchias ne serait autre que le saint roi qui gouvernait Juda au temps d'Isaïe. Il est vrai que les livres historiques de la Bible ne signalent nommément qu'un seul fils du roi Ézéchias, l'indigne Manassès [8] ; mais ils donnent à supposer qu'il en eut d'autres [9].

Nous ne connaissons absolument rien de la vie de Sophonie, à part ce trait et celui de sa mission prophétique. Il semble avoir habité Jérusalem. Quant à l'époque où il exerça son ministère, il nous l'indique lui-même très clairement. Il vivait « aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda », par conséquent de 641 à 610 avant J.-C. Les détails contenus dans son livre cadrent fort bien avec cette date. Ils permettent même de la rendre plus précise, et de placer son activité prophétique entre la douzième et la dix-huitième année du règne de cet illustre prince, c'est-à-dire, avant qu'il eût achevé sa réforme religieuse, qui mit fin momentanément à l'idolâtrie [10]. En effet, d'après Soph. I, 4-6, 8-9, le culte des faux dieux n'avait pas été tout à fait extirpé du royaume. En outre, d'après Soph. II, 13, Ninive existait encore, et nous savons qu'elle fut détruite postérieurement au règne de Josias [11].

---

[1] Pour les commentaires catholiques, voyez la liste de la p. 339, à laquelle nous n'avons à ajouter que L. Reinke, *Der Prophet Zephanja, Einleitung und Uebersetzung nebst einem vollstændigen... Kommentare*, Münster, 1868.

[2] Cf. I Par. VI, 36 ; Jer. XXI, 1 ; Zach. VI, 10, 14, etc.

[3] Cf. Is. I, 1 ; Jer. I, 1 ; Ez. I, 3, etc. Il en est qui ne le mentionnent pas du tout.

[4] Cf. Bar. I, 1.

[5] Cf. Zach. I, 1.

[6] Soph. I, 1.

[7] L'orthographe *Ezecias*, au lieu de « Ezechias », est propre à la Vulgate. L'hébreu emploie la forme accoutumée : *Ḥizqîah*.

[8] Cf. IV Reg. XXI, 1.

[9] Cf. IV Reg. XX, 18.

[10] Cf. II Par. XXXIV, 3 - XXXV, 19.

[11] Vers l'an 608.

2° *Le sujet et la division du livre.* — Le petit livre de Sophonie, sur l'authenticité duquel on n'a jamais émis de doute sérieux [1], est remarquable par son unité et par son caractère général. On voit qu'il a été composé d'un seul jet, et l'on a pu dire de lui en toute vérité : « Si quelqu'un désire avoir un abrégé très succinct de tous les oracles des prophètes, qu'il lise ces pages rapides. » Bien qu'il s'adresse directement à Jérusalem et à Juda [2], et qu'il parle surtout des destinées de son peuple, il vise très évidemment la terre entière. Son thème est double : la menace et la promesse, avec un grave avertissement entre les deux.

Le livre se divise donc en trois sections. Dans la première, I, 2-18, Sophonie parle au nom du Seigneur contre tous les hommes sans exception, les menaçant d'un jugement terrible. C'est vraiment le « Dies iræ» de l'Ancien Testament que nous entendons retentir dans ce passage [3]. Dans la seconde section (II, 1-III, 8), il passe de la menace à l'exhortation pressante, motivant cette exhortation par l'annonce réitérée des vengeances de Jéhovah, soit contre les peuples païens qui avaient maltraité les Juifs, soit contre ces derniers eux-mêmes. Enfin, dans la troisième section (III, 9-20), il proclame avec joie le salut futur : les Gentils se soumettent au Seigneur et l'adorent, Juda se convertit et sert fidèlement son Dieu; pour tous les hommes s'ouvre ainsi une ère de paix et de bonheur parfait, l'âge d'or messianique [4].

Cette division est nettement marquée, non seulement par le sujet traité, mais aussi par une sorte de refrain, qui termine la première et la seconde section [5].

3° Sous le rapport du *style*, Sophonie n'a rien de remarquable. On ne trouve en lui ni la grâce, ni la beauté, ni la vie de la plupart des prophètes qui l'avaient précédé. Son langage est simple et peu orné, quoique correct; il ne manque cependant pas de fraîcheur, non plus que de vigueur [6]. Il est plus pathétique que poétique. Sophonie fait des emprunts assez fréquents au Deutéronome [7] et aux écrits prophétiques [8].

---

[1] C'est à peine si quelques rationalistes contemporains, de ceux qui ne peuvent laisser passer un seul écrit biblique sans essayer de le déprécier en quelque manière, ont attaqué çà et là l'intégrité du livre.

[2] Cf. I, 4 ; III. 1.

[3] Cf. vers. 14 et ss.

[4] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1027-1029.

[5] Cf. I, 18 et III, 8.

[6] Cf. I, 12 ; II, 1-2, 11, 13-15 ; III, 14-17.

[7] Comp. I, 13, et Deut. XXVIII, 38 ; II, 7, et Deut. XXX, 3 ; III, 5, et Deut. XXXII, 1 ; III, 17, et Deut. XXVIII, 63.

[8] Comp. Soph. I, 7, avec Hab. II, 20, Joel I, 15, et Is. XIII, 3 ; Soph. I, 13, avec Am. V, 11 ; Soph. I, 14-15, avec Joel, II, 1-2 ; Soph. I, 16, avec Am. II, 2 ; Soph. I, 18, avec Is. X, 23 et XXVIII, 22 ; Soph. II, 8, 10, avec Is. XV, 8 et Am. I, 13, etc.

SOPHONIE

CHAPITRE I

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Sophonie, fils de Chusi, fils de Godolias, fils d'Amarias, fils d'Ézéchias, aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda.
2. Je détruirai tout sur la face de la terre, dit le Seigneur :
3. je détruirai les hommes et les bêtes, je détruirai les oiseaux du ciel et les poissons de la mer; je ruinerai les impies, et j'exterminerai les hommes de la face de la terre, dit le Seigneur.
4. J'étendrai ma main sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem, et j'exterminerai de ce lieu les restes de

1. Verbum Domini quod factum est ad Sophoniam, filium Chusi, filii Godoliæ, filii Amariæ, filii Ezeciæ, in diebus Josiæ, filii Amon, regis Judæ.
2. Congregans congregabo omnia a facie terræ, dicit Dominus :
3. congregans hominem et pecus, congregans volatilia cæli et pisces maris, et ruinæ impiorum erunt, et disperdam homines a facie terræ, dicit Dominus.
4. Et extendam manum meam super Judam et super omnes habitantes Jerusalem, et disperdam de loco hoc reli-

---

CHAP. I. — 1. Titre du livre. — *Verbum Domini.* Comme Jérémie (I, 1), Ézéchiel (I, 3), Osée (I, 1), Joël (I, 1), etc., Sophonie affirme dès ses premières lignes que le contenu de son livre n'est pas de lui, mais de Dieu même, et qu'il le connait par une révélation spéciale (*quod factum est...*). — Sur le nom, l'origine, l'époque du prophète, voyez l'Introd., p. 525.

SECTION I. — ANNONCE DES JUGEMENTS TERRIBLES DU SEIGNEUR. I, 2-8.

Nous trouvons ici comme trois cercles concentriques de menaces : le jugement divin atteindra le monde entier (vers. 2-3); plus spécialement Jérusalem et Juda (vers. 4-7); plus spécialement encore, certaines classes de citoyens coupables (vers. 8-13). Une description éloquente (vers. 14-18) prédit ce que sera ce jugement.

1° Tout ce qui a vie sur la terre subira le jugement de Jéhovah. I, 2-3.

2-3. Ces deux versets servent de préambule aux menaces relatives à Jérusalem et à Juda. — *Congregans congregabo.* Ce verbe, qui est répété quatre fois de suite dans ce passage, a le sens d'enlever, détruire (*disperdam*, vers. 3^b). Comp. Gen. VI, 7, dont nous entendons ici l'écho. — *A facie terræ.* Il s'agit de la terre entière, et pas seulement du pays de Juda. — *Pecus.* Le mot hébreu *b'hémâh* désigne surtout le gros bétail. Les animaux eux-mêmes seront punis, comme solidaires des péchés des hommes. Cf. Os. IV, 3; Rom. VIII, 20-22, etc. — *Et ruinæ impiorum...* D'après l'hébreu : Et (j'enlèverai) les objets de scandale avec les pécheurs. Dieu détruira donc en même temps ceux qui auront péché et ce qui les aura fait tomber dans le mal. — *Hominem.* Les hommes sont mentionnés au début et à la fin de la sentence. Cf. vers. 3^a. — *Dicit Dominus.* Hébr. : *n''um Y'hovah*, oracle de Jéhovah. Expression solennelle. Cf. Ps. CIX, 1 et la note. Ces mots sont comme le sceau divin apposé au décret de vengeance.

2° Les jugements du Seigneur atteindront particulièrement le royaume de Juda, et Jérusalem sa capitale. I, 4-7.

4-7. C'est à cause de leurs excès idolâtriques que la ville et la contrée seront punies. — *Extendam manum.* Geste effrayant, quoique cette main se fût complue à répandre toute sorte de bienfaits sur les Juifs. Cf. Ex. XV, 12; Is. V, 25; IX, 12, 17, 21, etc. — *De loco hoc.* Locution de mépris, qui désigne Jérusalem, souillée par le culte des idoles. — *Reliquias Baal.* Comme il a été dit dans l'Introd., p. 525, cette expression semble faire allusion aux réformes religieuses du roi Josias. Le culte de Baal et des autres faux

quias Baal, et nomina æedituorum cum sacerdotibus,

5. et eos qui adorant super tecta militiam cæli, et adorant et jurant in Domino, et jurant in Melchom;

6. et qui avertuntur de post tergum Domini, et qui non quæsierunt Dominum, nec investigaverunt eum.

7. Silete a facie Domini Dei, quia juxta est dies Domini; quia præparavit Dominus hostiam, sanctificavit vocatos suos.

8. Et erit, in die hostiæ Domini, visitabo super principes, et super filios regis, et super omnes qui induti sunt veste peregrina;

9. et visitabo super omnem qui arroganter ingreditur super limen in die illa, qui complent domum Domini Dei sui iniquitate et dolo.

Baal, et les noms de ses ministres avec les prêtres;

5. ceux qui adorent sur les toits l'armée du ciel, ceux qui adorent le Seigneur et jurent en son nom, et qui jurent au nom de Melchom;

6. ceux qui se détournent du Seigneur, et qui ne cherchent pas le Seigneur, et n'essayent pas de le trouver.

7. Demeurez en silence devant le Seigneur Dieu, car le jour du Seigneur est proche; car le Seigneur a préparé la victime, il a invité ses conviés.

8. Et voici, au jour de la victime du Seigneur, je visiterai les princes, et les fils du roi, et tous ceux qui portent des vêtements étrangers;

9. je châtierai en ce jour-là tous ceux qui franchissent insolemment le seuil, et qui remplissent d'iniquité et de tromperie la maison du Seigneur leur Dieu.

---

dieux avait en grande partie disparu de Jérusalem; mais il en restait encore des traces nombreuses. — *Nomina æedituorum.* Hébr. : Les noms des *k*e*mârim*. Ce nom, dont l'étymologie est incertaine, représente, au quatrième livre des Rois, XXIII, 5, les prêtres des idoles, « que les rois de Juda avaient établis pour brûler des parfums sur les hauts lieux, dans les villes du royaume et aux environs de Jérusalem. » Josias les chassa ignominieusement. — *Sacerdotibus :* sans doute des prêtres de Jéhovah, qui, oubliant leurs devoirs, étaient devenus les ministres des faux dieux. Cf. III, 4; Ez. VIII, 7 et ss. — *Et eos qui...* (vers. 5). Avec les idoles et leurs prêtres, Jéhovah exterminera tous leurs adorateurs sans exception. — *Militiam cæli;* c.-à-d., les astres, qui sont censés former une immense armée. Les saints Livres signalent en plusieurs endroits ce genre d'idolâtrie. Cf. IV Reg. XXIII, 5; Jer. VII, 17-18; XIX, 13, etc. Les toits plats des maisons orientales (*super tecta*) convenaient fort bien pour adorer les astres. Voyez l'*Atl. arch.*, pl. XII, fig. 3, 4, 5, 10; pl. XIII, fig. 2, 3, etc. — *Jurant in Domino et... in...* Autre catégorie de Juifs idolâtres; ceux-ci partageaient criminellement leurs hommages entre Jéhovah et Melchom, prêtaient serment au nom du vrai Dieu et de la fausse divinité *Melchom* ou *Malkâm*, comme il est appelé dans l'hébreu, était le dieu national des Ammonites. On le nommait aussi Moloch. Cf. III Reg. XI, 5; Jer. XLIX, 3, etc. — *Qui avertuntur...*(vers. 6). Encore un autre genre de crime: l'indifférence à l'égard de Jéhovah. — *Silete* (vers. 7). Que tous ces coupables se taisent, en attendant l'apparition de leur juge redoutable. — *Dies Domini :* le jour de la vengeance, du châtiment. Cf. Is. XIII, 6; Joel, I, 15; Abd. 15, etc. — *Præparavit... hostiam.* Dans certains sacrifices sanglants, le donateur avait droit à une portion de la victime, qui donnait lieu à un pieux et joyeux festin. Cf. Lev. VI, 11 et ss.; I Reg. IX, 12-13; Ps. XXI, 26-27, 30, etc. Par une figure hardie, pleine de sarcasme, le prophète suppose que Jéhovah a préparé un festin de ce genre, auquel il a invité ses convives (*vocatos...*), c.-à-d., les nations païennes qui doivent servir d'instrument à la vengeance céleste. Cf. Is. XXXIV, 6; Jer. XLVI, 10; Ez. XXXIX, 17. Ces peuples devant agir au nom de Dieu, ils seront en quelque sorte sanctifiés et consacrés pour ce ministère (cf. Is. XIII, 3, etc.) : *sanctificavit.* C'est évidemment Juda qui servira de victime.

3° Châtiment plus spécial encore, qui atteindra une à une les différentes classes des Juifs coupables. I, 8-13.

8-9. Punition des princes et des grands. — *In die hostiæ.* Même image qu'au vers. 7. — *Visitabo.* En mauvaise part, pour punir sévèrement. — Il est très probable que les mots *filios regis* ne sont pas employés ici dans le sens strict, et qu'ils se rapportent d'une manière générale, comme en d'autres passages (cf. IV Reg. XI, 2; II Par. XXII, 11), aux membres de la famille royale. Nous faisons cette réserve, parce que les fils de Josias auraient été bien jeunes à cette époque, si la date que nous avons adoptée pour la composition du livre est exacte. Voyez l'Introd., p. 525. — *Induti... veste...* Marque d'une grande légèreté et de tendances antithéocratiques. Cf. Is. III, 6 et la note. — *Et qui... super...* (vers. 9). D'après la Vulgate, ce trait mettrait en relief l'insolence avec laquelle les grands franchissaient le seuil du temple de Jéhovah, pour y offrir des sacrifices dont la matière provenait de la violence et du vol. Mais le verbe hébreu que saint Jérôme traduit par *arroganter ingreditur* signifie simplement : sauter. La plupart des exégètes contemporains admettent, à la suite du Targum, qu'il fait allusion à l'antique coutume des Philistins de sauter par-dessus le seuil du sanctuaire de Dagon, lorsqu'ils y pénétraient. Cf. I Reg. V, 5. — *Domum Domini.* L'hé-

10. En ce jour-là, dit le Seigneur, on entendra de la porte des poissons un grand cri, et de la seconde porte des hurlements, et un grand désastre du haut des collines.

11. Hurlez, habitants du mortier; tout le peuple de Chanaan a été réduit au silence, tous les hommes couverts d'argent ont été exterminés.

12. En ce temps-là, je fouillerai Jérusalem avec des lampes, et je châtierai ceux qui sont enfoncés dans leur lie;

10. Et erit in die illa, dicit Dominus, vox clamoris a porta piscium, et ululatus a secunda, et contritio magna a collibus.

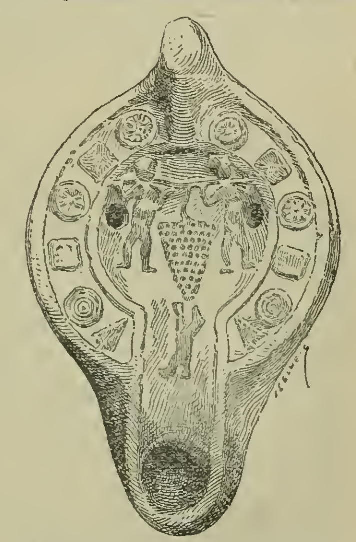
11. Ululate, habitatores pilæ; conticuit omnis populus Chanaan, disperierunt omnes involuti argento.

12. Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis, et visitabo super viros defixos in fæcibus suis; qui dicunt

breu omet le mot *det* et dit seulement : (La maison) de leur maître, c.-à-d., de l'idole à laquelle on apportait les offrandes injustement acquises.

10-11. Châtiment des riches, qui, par l'ensemble de leur conduite, et surtout par leur amour immodéré du lucre, ressemblaient beaucoup plus à des marchands chananéens qu'à des membres de la nation sainte. Passage très dramatique : le prophète décrit la punition comme si elle s'effectuait sous ses yeux. — *Vox clamoris.* Hébraïsme, qui désigne des cris de détresse et d'angoisse, retentissant à travers toutes les rues de Jérusalem. Le prophète signale nommément quelques quartiers où on les entendait davantage, tout d'abord au nord, point qui était plus menacé par l'ennemi. — *De porta piscium.* Cette porte, également mentionnée II Par. XXXIII, 14 (cf. Neh. III, 3ª; XII, 39), était vraisemblablement située au nord ou au nord-est de la cité. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. XIII. — *A secunda* (sous-entendu : « civitate »). La ville neuve, par opposition à l'ancienne. Il s'agit du quartier qui fut appelé plus tard Acra. Cf. IV Reg. XXII, 14. — *Ululatus..., contritio.* Expressions énergiques. La seconde marque le commencement de la ruine. — *A collibus :* les collines de Sion et de Moria, sur lesquelles étaient bâtis l'ancienne ville et le temple. Aucune partie de Jérusalem n'échappera donc au châtiment. — *Habitatores pilæ* (vers. 11). Hébr. : Habitants du *Maktêš.* Ce mot est ici un nom propre; mais il a réellement la signification de mortier, que lui attribue saint Jérôme. Il désigne un autre quartier de Jérusalem, évidemment situé dans un creux; peut-être celui qui fut nommé plus tard Tyropéon, dans la partie sud-est de la ville (*Atl. géogr.*, pl. XIII et XIV). Quelques interprètes, à la suite des LXX, regardent le mot *maktêš* comme une dénomination symbolique, qui prophétisait que Jérusalem allait être pilée et broyée comme dans un mortier. — *Conticuit.* D'après l'hébreu : a péri. — *Populus Chanaan* est un sobriquet méprisant, que Sophonie n'avait que trop le droit d'appliquer à la classe riche des habitants de Jérusalem; c'était une race de marchands (le mot « Chanaan » a ici et ailleurs cette signification (cf. Os. XII, 8, et Zach. XIV, 21), ne songeant qu'au gain matériel, nullement à ses intérêts supérieurs. — *Involuti argento.* L'hébreu dit avec une nuance : chargés d'argent.

12-13. Châtiment des esprits forts qui vivaient dans les délices et se moquaient des menaces divines. — *Scrutabor... in lucernis.* Image très expressive, pour dire avec quel soin le Seigneur recherchera et atteindra tous les coupables. Cf. Luc. XV, 8. Pas un seul n'échappera. A cause de ce détail, dans l'art religieux le prophète Sophonie est représenté avec une lanterne à la main.



Lampe chrétienne, des premiers siècles.

— *Visitabo.* Je châtierai; comme au vers. 9. — *Defixos in fæcibus...* Autre métaphore, qui dit beaucoup en peu de mots. C'est un fait d'expérience quotidienne : le vin qu'on laisse vieillir dans un tonneau ne s'améliore guère. La lie se dépose au fond du récipient, et le vin s'appuie pour ainsi dire sur elle; dans ces conditions, il garde son goût primitif, ou même il en prend un qui est souvent très raide. Comp. Jer. XLVIII, 11-12. Ceux auxquels le prophète applique cette comparaison familière étaient des sybarites égoïstes, dont l'âme avait été stagnante dans une prospérité que rien n'avait jamais troublée; leur inexpérience en fait d'afflictions les avait

in cordibus suis : Non faciet bene Dominus, et non faciet male.

13. Et erit fortitudo eorum in direptionem, et domus eorum in desertum; et ædificabunt domos, et non habitabunt; et plantabunt vineas, et non bibent vinum earum.

14. Juxta est dies Domini magnus; juxta est, et velox nimis; vox diei Domini amara, tribulabitur ibi fortis.

15. Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis,

16. dies tubæ et clangoris super civitates munitas, et super angulos excelsos.

17. Et tribulabo homines, et ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt; et effundetur sanguis eorum sicut humus, et corpora eorum sicut stercora.

18. Sed et argentum eorum et aurum

qui disent en leur cœur : Le Seigneur ne fera ni bien ni mal.

13. Leurs richesses seront pillées, et leurs maisons deviendront un désert; ils bâtiront des maisons, et ils n'y habiteront pas; ils planteront des vignes, et ils n'en boiront pas le vin.

14. Le grand jour du Seigneur est proche; il est proche et il s'avance rapidement; le bruit du jour du Seigneur est amer; là le vaillant sera accablé de maux.

15. Ce jour sera un jour de colère, un jour d'affliction et d'angoisse, un jour de calamité et de misère, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuage et de tempête,

16. un jour de trompette et de cris de guerre contre les villes fortes et les tours élevées.

17. J'affligerai les hommes, et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre le Seigneur; leur sang sera répandu comme la poussière, et leurs cadavres seront comme du fumier.

18. Leur or même et leur argent ne

---

conduits à nier l'intervention de Dieu dans le monde: *dicunt...: Non faciet...* Cf. Luc. XII, 16-20. D'après leurs secrètes pensées (*in cordibus...*), Jéhovah demeurait donc pratiquement indifférent à la conduite des hommes. — *Erit fortitudo...* (vers. 13). Selon l'hébreu : Leurs richesses deviendront un butin (pour l'ennemi). Leurs biens auxquels ils tenaient tant leur seront enlevés. — *In desertum.* Hébr.: en désolation. — *Ædificabunt..., et plantabunt...* Moïse avait depuis longtemps prédit cette punition spéciale, et Sophonie lui emprunte ici littéralement ses expressions. Cf. Deut. XXVIII, 30 et 39.

4° Proximité et caractère effroyable des châtiments divins. I, 14-18.

Magnifique et tragique tableau. Cet oracle a reçu un premier accomplissement dans la prise et la destruction de Jérusalem par les Chaldéens; il en aura un second à la fin du monde, lorsque Dieu viendra juger tous les peuples. Cf. Joel, III, 1 et ss.

14-16. C'est bientôt que ces menaces s'accompliront. — *Juxta est.* Ces mots, qui portent l'idée principale, sont mis en avant d'une manière emphatique; puis répétés sous différentes formes : *juxta est..., velox...* — *Diei Domini :* le jour des vengeances divines, souvent mentionné depuis le vers. 7. — *Vox... amara, tribulabitur...* Avec plus de vigueur encore dans l'hébreu : Voix du jour du Seigneur: le héros crie là amèrement. Ce jour terrible, personnifié, est censé faire entendre sa voix redoutable, et les hommes les plus vaillants, se voyant dans l'impossibilité de combattre ou de fuir, poussent de leur côté des cris d'angoisse et de rage. — *Dies iræ... tribulationis...* Énumération éloquente (vers. 15-16). « Pour dépeindre l'horreur de ce jour, Sophonie accumule les expressions les plus énergiques que possède la langue hébraïque. » — *Calamitatis et miseriæ.* Dans l'hébreu, avec une allitération saisissante : *šo'âh um'šô'âh*, la dévastation et le ravage. — *Tubæ et clangoris :* le son retentissant des trompettes de l'armée ennemie, et les cris des soldats lorsqu'ils s'élancent à l'assaut des places fortes de Juda (*super civitates...*). — *Angulos excelsos.* Le prophète nomme ainsi les hautes tours que l'on construisait aux angles des remparts. Cf. II Par. XXV, 15; *Atl. archéol.*, pl. XC, fig. 2, 7, etc.

17-18. Rien ne pourra sauver les coupables, qui seront frappés sans pitié. — *Tribulabo...* Hébr.: Je mettrai dans l'angoisse. Écho de Deut. XXVIII, 52. — *Ambulabunt ut cæci.* Autre emprunt au Deutéronome, XXVIII, 29, et image de l'impuissance absolue où l'on sera d'échapper au péril. — Le motif de la sévérité de Dieu est brièvement indiqué; *quia... peccaverunt.* — *Effundetur sanguis...* Le sang humain, cette chose pourtant si précieuse aux yeux du Seigneur (cf. Gen. IX, 5-7, etc.), sera répandu avec autant de prodigalité que s'il n'était qu'une vile poussière (*ut humus*). Les cadavres pourriront sur le sol, sans recevoir de sépulture (*et corpora...*); ce qui était une grande ignominie, surtout d'après les idées orientales. Cf. Jer. IX, 12; XXII, 19, etc. — *Sed et argentum...* (vers. 18). Ici-bas, il n'y a d'ordinaire rien de plus puissant que l'or et l'argent, avec lesquels on peut tout obtenir;

pourront pas les délivrer au jour de la colère du Seigneur; le feu de son indignation dévorera toute la terre, car il se hâtera d'exterminer tous les habitants de la terre.

eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini; in igne zeli ejus devorabitur omnis terra, quia consummationem cum festinatione faciet cunctis habitantibus terram.

CHAPITRE II

1. Venez, rassemblez-vous, nation indigne d'être aimée,
2. avant que le décret n'enfante ce jour qui passera comme *un tourbillon* de poussière, avant que la fureur de la colère du Seigneur fonde sur vous, avant que le jour de l'indignation du Seigneur fonde sur vous.
3. Cherchez le Seigneur, vous tous qui êtes doux sur la terre, qui avez agi selon ses préceptes; cherchez celui qui est juste, cherchez celui qui est doux, afin d'essayer de trouver un abri au jour de la colère du Seigneur.

1. Convenite, congregamini, gens non amabilis,
2. priusquam pariat jussio quasi pulverem transeuntem diem, antequam veniat super vos ira furoris Domini, antequam veniat super vos dies indignationis Domini.
3. Quærite Dominum, omnes mansueti terræ, qui judicium ejus estis operati; quærite justum, quærite mansuetum, si quomodo abscondamini in die furoris Domini.

---

dans le cas présent, ils seront inutiles pour délivrer ceux que Jéhovah est décidé à châtier. Cf. Ez. VII, 19. — *In igne zeli...* Expression énergique. La colère du Seigneur sera semblable à celle qu'excite la jalousie; elle n'épargnera rien. — — *Omnis terra.* La pensée redevient générale, comme elle l'était au début du chapitre (vers. 2-3). — *Consummationem:* une destruction totale, qui sera aussi d'une terrible rapidité (*cum festinātione*).

SECTION II. — EXHORTATION A LA PÉNITENCE, EN VUE DU JUGEMENT DIVIN QUI APPROCHE. II, 1 — III, 8.

Après avoir annoncé en termes si émouvants la sentence que Dieu se proposait d'infliger bientôt à Jérusalem, le prophète presse ses compatriotes de se convertir, s'ils veulent échapper au châtiment. L'exhortation proprement dit n'occupe qu'un petit nombre de versets (II, 1-3). Ce qui domine encore dans cette section, c'est la menace; car, pour donner plus de force à son discours, Sophonie se hâte de promulguer d'autres sentences de ruine, soit contre divers peuples païens (II, 4-15), soit contre ceux des Juifs qui refuseraient de se convertir (III, 1-8).

1° L'exhortation proprement dite. II, 1-3.

CHAP. II. — 1-3. Nécessité d'une prompte pénitence pour Juda, s'il veut échapper à la vengeance du ciel. — *Convenite, congregamini.* L'hébreu emploie deux fois de suite le même verbe, à des formes différentes : *Hitqôšᵉšu vᵉqoššu.* La signification de ce verbe est incertaine; mais la traduction de saint Jérôme, qui est aussi celle des LXX, donne un sens très clair : la nation juive, si coupable, est invitée à se rassembler pour faire pénitence. — *Gens non amabilis.* A la lettre dans l'hébreu : Nation qui ne pâlit point; c.-à-d., peuple sans pudeur. — *Priusquam...* (verset 2). Sophonie presse cette nation perverse de se convertir au plus vite, avant que le décret divin (*jussio*) qui l'a condamnée à périr, éclate sur elle sous la forme de châtiments effroyables; bientôt il ne sera plus temps. *Pariat* fait image. — *Pulverem.* L'hébreu *moṣ* désigne la balle légère qui enveloppe les céréales. Chassée par le vent, elle se précipite avec une rapidité vertigineuse (*transeuntem*). C'est ainsi que surviendra tout à coup le jour du Seigneur (*diem :* le jour par antonomase, dont il a été si souvent question au chap. 1er). — *Antequam veniat...* Répétition emphatique, pour mieux relever le caractère terrible de ce grand jour. — *Mansueti...* Les âmes douces et humbles du royaume sont particulièrement exhortées à se mettre sous la protection du Seigneur pendant qu'il en est temps encore : *quærite...* — *Judicium ejus... operati.* C.-à-d., vous qui avez agi conformément à ses préceptes. — *Quærite... quærite...* (vers. 3). Autres répétitions pressantes. Au lieu des adjectifs *justum, mansuetum* (le Dieu juste et bon), l'hébreu emploie l'abstrait : Cherchez (dans le sens de : Pratiquez) la justice, la douceur. — *Si quomodo...* Zacharie ne promet pas le salut d'une manière absolue à ceux-là même qui suivront ses conseils, tant la colère du Seigneur est grande; du moins c'était leur unique ressource.

2° Le prophète motive son exhortation, en décrivant les jugements que Dieu doit exercer contre les Gentils. II, 4-15.

Comme exemples et comme types de ces jugements, Zacharie cite quelques nations païennes, choisies aux quatre vents du ciel oriental : dans le voisinage de Juda, les Philistins au sud-ouest, les Ammonites et les Moabites au sud-est; au loin, les Éthiopiens dans la direction du sud, les

4. Quia Gaza destructa erit, et Ascalon in desertum; Azotum in meridie ejicient, et Accaron eradicabitur.

5. Væ qui habitatis funiculum maris, gens perditorum! Verbum Domini super vos, Chanaan, terra Philistinorum, et disperdam te, ita ut non sit inhabitator.

6. Et erit funiculus maris requies pastorum, et caulæ pecorum;

4. Car Gaza sera détruite, et Ascalon deviendra un désert; on chassera Azot en plein midi, et Accaron sera déracinée.

5. Malheur à vous qui habitez sur la côte de la mer, peuple de perdus! La parole du Seigneur va tomber sur vous, Chanaan, terre des Philistins; je t'exterminerai, de sorte que tu n'auras plus d'habitants.

6. La côte de la mer sera alors un lieu de repos pour les pasteurs, et un parc pour les brebis;

Assyriens dans celle du nord-est. La leçon tacite qui se dégage de chaque alinéa pour les Juifs, est celle que Jésus-Christ adressait à ses contemporains : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. Cf. Luc. XIII, 3, 5.

4-7. Le jugement de Jéhovah contre les Philistins. Comp. Jer. XLVII, 1-7. — *Gaza, Ascalon* (hébr., *'Ašq'lôn*), *Azotum* (hébr., *'Ašdôd*), *Accaron* (hébr., *'Éqrôn*). Ces quatre villes, qui étaient, avec Geth, les capitales de la Pentapole philistine, sont mentionnées d'après leur situation géographique, en allant du sud au nord (voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII). Geth est également supprimée dans les oracles analogues de Jérémie (XXV, 20), d'Amos (I, 6-8) et de Zacharie (IX, 5-8) contre ce petit peuple farouche. — Les verbes *destructa erit* et *eradicabitur* forment en hébreu, avec les noms de Gaza et d'Accaron, des jeux de mots qui rappellent ceux de Michée, I, 10-15 : *'Azzâh 'azûbâh, 'Éqrôn ṭe'âqer.* — *In meridie.* Ce n'est pas la nuit et par surprise, mais en plein jour qu'Azot sera attaquée; preuve que les assaillants n'auront pas la moindre crainte et seront sûrs du succès. — *Væ qui habitatis...* (vers. 5). Des capitales, l'oracle passe au peuple qu'elles représentent, et il annonce sa complète destruction. — *Funiculum maris* est un hébraïsme, qui désigne le territoire des Philistins, part d'héritage qui est censée avoir été mesurée pour eux au cordeau, selon l'ancienne coutume. Cf. Deut. XXXII, 9; Ps. XV, 6, etc. Il était situé le long de la mer Méditerranée (*Atl. géogr.*, pl. VII), à l'ouest du royaume de Juda. — *Gens perditorum* C.-à-d. : race condamnée à une ruine certaine. L'hébreu exprime un autre sens : Nation des *K'rêṭîm*, ou des Crétois, selon l'opinion la plus probable. On suppose, en effet, que les Philistins étaient originaires de l'île de Crète. Cf. I Reg. XXX, 14, et Ez. XXV, 16, dans le texte original. Saint Jérôme, comme le Targum, Symmaque et Théodotion, a fait dériver ce nom de la racine *kâraṭ*, extirper; de là sa traduction. — *Chanaan.* Les Philistins reçoivent probablement cette autre dénomination parce que, aussi mauvais et corrompus que l'antique race chananéenne, ils devaient partager sa funeste destinée. Selon d'autres, il y aurait ici une allusion au sens primitif du mot Chanaan (« dépression, abaissement »), et à l'altitude très basse du pays habité par les Philistins; ce sentiment paraît trop recherché. — *Requies pastorum* (vers. 6). Conséquence de la dépopulation du territoire philistin (*ita ut non...*, vers. 5b). Devenu presque désert, il cessera d'être cultivé, et ses champs autrefois si fertiles serviront de pâturages aux troupeaux des bergers nomades. Cf. Is. VII, 21-22, et XXXIV, 13; Mich. III, 12. Ce qui s'est pleine-

Accaron. (État actuel.)

7. elle sera l'héritage de ceux qui seront demeurés de la maison de Juda : ils trouveront là des pâturages, ils se reposeront le soir dans les maisons d'Ascalon, car le Seigneur leur Dieu les visitera, et il ramènera leurs captifs.

8. J'ai entendu les insultes de Moab et les blasphèmes des enfants d'Ammon, qui ont outragé mon peuple, et qui se sont élevés arrogamment contre ses frontières.

9. C'est pourquoi, par ma vie, dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, Moab sera comme Sodome, et les enfants d'Ammon comme Gomorrhe, un amas d'épines sèches, des monceaux de sel et un désert éternel; le reste de mon peuple les pillera, et ceux de ma nation qui auront survécu en seront les maîtres.

10. Cela leur arrivera à cause de leur

7. et erit funiculus ejus qui remanserit de domo Juda; ibi pascentur : in domibus Ascalonis ad vesperam requiescent, quia visitabit eos Dominus Deus eorum, et avertet captivitatem eorum.

8. Audivi opprobrium Moab, et blasphemias filiorum Ammon, quæ exprobraverunt populo meo, et magnificati sunt super terminos eorum.

9. Propterea vivo ego, dicit Dominus exercituum, Deus Israel, quia Moab ut Sodoma erit, et filii Ammon quasi Gomorrha, siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum; reliquiæ populi mei diripient eos, et residui gentis meæ possidebunt illos.

10. Hoc eis eveniet pro superbia sua,

---

ment réalisé. — *Et erit funiculus...* (vers. 7). La prophétie, terrible pour les Philistins, se transforme en une aimable promesse pour les Juifs, auxquels le Seigneur décernera, après que l'exil aura pris fin, la possession du domaine de leurs anciens ennemis. — *Ejus qui remanserit...* Hébr.: aux restes de la maison de Juda. C.-à-d., à ceux des Juifs qui survivront à la ruine de leur contrée et à la captivité de Babylone. — *Ibi* (adverbe très accentué) *pascentur.* Hébr.: Là ils feront paître (leurs troupeaux). — *Ad vesperam...* Trait pittoresque, qui complète la description, en nous montrant les Juifs complètement maîtres du pays des Philistins; ce qui eut vraiment lieu au temps des Machabées. Cf. I Mach. III, 5; v, 68. — *Quia visitabit...* Motif de ce changement si heureux pour Israël : le Seigneur, se souvenant de sa miséricorde, les visitera de nouveau, cette fois en bonne part (cf. I, 8 et 12), pour mettre fin à leurs humiliations et à leurs souffrances (*avertet captivitatem*). « La mention (anticipée) de la captivité de Juda et de la fin de l'exil est remarquable. »

8-11. Le jugement de Jéhovah contre les Moabites et les Ammonites. Cf. Am. I, 13-II, 3. — *Audivi...* La sentence de ces deux petits peuples issus de Loth est motivée par leur conduite indigne à l'égard d'Israël, auquel les liens d'une étroite parenté les rattachaient : ils l'avaient outragé odieusement et avaient fait d'injustes tentatives pour s'emparer de son territoire. — *Opprobrium Israel* est un hébraïsme : l'opprobre que les Moabites et les Ammonites avaient essayé de répandre sur le peuple de Dieu; par conséquent, leur langage injurieux et outrageant. Cf. Num. XXII, 3-6, etc. — *Magnificati... super...* Autre hébraïsme très expressif : agir avec arrogance, comme en maître, sur les frontières d'un peuple; c.-à-d., essayer de s'en emparer. — *Propterea...* (vers. 9). C'est la condamnation des deux coupables, précédée d'un serment solennel du souverain Juge : *vivo ego.* — *Ut Sodoma... Gomorrha.* La menace ne pouvait pas être plus grave, ces villes ayant péri rapidement et totalement sous les coups de la divine colère. Cf. Deut. XXIX, 23; Is. I, 9, etc. Le rapprochement est d'autant plus saisissant, que Loth, l'ancêtre de Moab et d'Ammon, avait habité Sodome immédiatement avant sa destruction. — La comparaison est développée sous de vives couleurs. *Siccitas spinarum :* c.-à-d., comme un terrain aride, où les épines se multiplient. L'hébreu signifie probablement : La possession des épines — *Acervi salis.* Hébr. : Une fosse (une mine) de sel. Les rives de la mer Morte, surtout au sud, sont couvertes d'efflorescences de sel. — *Desertum... in æternum.* Nabuchodonosor ravagea le territoire des Moabites et des Ammonites (cf. Jos. *Ant.*, X, 9, 7). « L'existence nationale de ces deux peuples paraît avoir cessé longtemps avant l'ère chrétienne... Le nombre extraordinaire de villes ruinées qu'on rencontre sur leur ancien domaine, spécialement sur celui de Moab, a attiré l'attention de tous les explorateurs modernes. » — *Reliquiæ populi...* Comme plus haut (cf. vers. 7), une joyeuse promesse relative aux Juifs est associée à la sentence de leurs ennemis. Le jour viendra où le peuple théocratique possédera en maître le pays de ceux qui avaient voulu le dépouiller du sien. Cet oracle se réalisa au moins partiellement, après la captivité de Babylone. Mais, comme le montre le vers. 11, c'est plutôt selon l'esprit que selon la lettre qu'il faut expliquer ce passage, ainsi que le vers. 7 : il s'applique surtout aux temps messianiques, où le vrai peuple de Dieu fit moralement la conquête de la terre entière, et envahit le territoire des nations qui avaient été autrefois les plus rebelles à Jéhovah. — *Hoc eis...* (vers. 9). Le prophète réitère le motif de la sentence. Comp. le vers. 8. — *Pro superbia...* L'orgueil de Moab est mentionné à plusieurs reprises

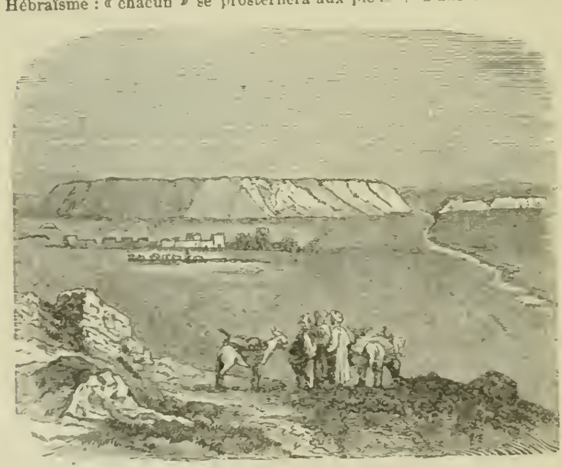
quia blasphemaverunt et magnificati sunt super populum Domini exercituum.

11. Horribilis Dominus super eos, et attenuabit omnes deos terræ; et adorabunt eum viri de loco suo, omnes insulæ gentium.
12. Sed et vos, Æthiopes, interfecti gladio meo eritis.
13. Et extendet manum suam super aquilonem, et perdet Assur, et ponet speciosam in solitudinem, et in invium, et quasi desertum.
14. Et accubabunt in medio ejus greges, omnes bestiæ gentium; et onocrotalus et ericius in liminibus ejus mora-

orgueil, parce qu'ils ont blasphémé et traité avec arrogance le peuple du Seigneur des armées.
11. Le Seigneur sera terrible à leur égard, et il anéantira tous les dieux de la terre; et chacun l'adorera dans son pays, dans toutes les îles des nations.
12. Mais vous aussi, Éthiopiens, vous tomberez morts sous mon glaive.
13. Il étendra sa main contre l'aquilon, et il détruira Assur; il fera de leur *ville* si belle une solitude, un lieu inhabité et comme un désert.
14. Les troupeaux se reposeront au milieu d'elle, et toutes les bêtes des nations; le butor et le hérisson habite-

---

dans les livres prophétiques. Cf. Is. XVI, 6; Jer. XLVIII, 29; Ez. XXV, 8; Am. II, 1. — *Horribilis* (vers. 11). Dans le sens de terrible, comme dit l'hébreu. — *Attenuabit* fait image : rendre mince, faire maigrir et dépérir. Les dieux nationaux de Moab et d'Ammon, Chamos et Moloch, disparaîtront devant Jéhovah. *Adorabunt... viri...* Hébraïsme : « chacun » se prosternera aux pieds du vrai Dieu. La conversion des païens ne pouvait pas être prédite plus clairement. *Insulæ gentium*. C.-à-d., les habitants des rives de la Méditerranée. Cette expression désigne, dans la Bible, l'occident tout entier. Cf. Gen. X, 5; Ps. LXXI, 10; Is. XI, 11, etc.



Ruines de Ninive. (Koyoundchick.)

12-15. Le jugement divin contre les Éthiopiens et les Assyriens. Sophonie nous transporte des environs de Juda à de lointaines régions du sud et du nord; après ces petits peuples il signale de grandes nations. — Malheur à l'Éthiopie, vers. 12 : *Sed et vos...* La sentence est brève mais énergique. — *Æthiopes* Sous ce nom il faut aussi comprendre les Égyptiens, car les deux peuples n'en formaient alors qu'un seul, gouverné par la dynastie dite éthiopienne. — *Interfecti gladio meo...* Les Chaldéens, puis Cambyse avec ses Perses, exécutèrent cette menace. Comp. Ez. XXX, 4-9, où elle est plus développée. Plus bas, III, 10, il sera question d'une défaite d'un autre genre, que l'Éthiopie devait subir pour son plus grand bien. — Versets 13-15 : Malheur à l'Assyrie. Cet oracle se réalisa lorsque Ninive et son empire gigantesque furent renversés par les Babyloniens et les Mèdes réunis. — *Super aquilonem*. L'Assyrie était située dans la partie septentrionale des contrées bibliques (*Atl. géogr.*, pl. I et VIII). — *Speciosam in solitudinem*. Hébr.: Il fera de Ninive (*Nin'veh*) une solitude. De même les LXX, le Targum et le syriaque. — *Et accubabunt...* (vers. 14). Développement poétique de la seconde moitié du vers. 13. — *Omnes bestiæ gentium*. Les troupeaux des nations voisines viendront paître sur l'emplacement de Ninive ruinée et délaissée. Comp. les vers. 6-7. L'hébreu a ici une locution extraordinaire : Tout animal nation. On l'explique de différentes manières : Des animaux de toute sorte, en grand nombre; ou bien : Tous les animaux qui vivent par troupes. Les LXX : Toutes les bêtes de la terre. — *Onocrotalus et ericius...* Emprunt fait à Isaïe, XXXIV, 11 (voyez le commentaire, et Is. XIII, 20-22). D'après l'hébreu : le pélican et le hérisson (ou peut-être le butor). — *In liminibus ejus*. Hébr. : dans ses chapiteaux. Ce trait suppose que les colonnes des édifices gisent à terre, entièrement brisées. — *Vox cantantis*. Voix des oiseaux qui gazouillent, perchés sur les fenêtres des maisons abandonnées et

ront dans ses portiques, les oiseaux crieront sur les fenêtres, et le corbeau sur les portes, car j'anéantirai sa puissance.

15. Voilà la ville orgueilleuse qui se tenait si assurée, qui disait en son cœur : Je suis, et en dehors de moi il n'y en a pas d'autre. Comment a-t-elle été changée en un désert, en un repaire de bêtes sauvages? Tous ceux qui passeront par elle siffleront et agiteront la main.

buntur; vox cantantis in fenestra, corvus in superliminari, quoniam attenuabo robur ejus.

15. Hæc est civitas gloriosa habitans in confidentia, quæ dicebat in corde suo : Ego sum, et extra me non est alia amplius. Quomodo facta est in desertum, cubile bestiæ? Omnis qui transit per eam sibilabit, et movebit manum suam.

CHAPITRE III

1. Malheur, ville provocatrice, qui, après avoir été rachetée, *demeure comme* une colombe!

2. Elle n'a pas écouté la voix, et elle n'a pas reçu l'avertissement; elle ne s'est pas confiée au Seigneur, et elle ne s'est pas approchée de son Dieu.

3. Ses princes sont au milieu d'elle comme des lions rugissants; ses juges sont comme des loups du soir, qui ne laissent rien pour le lendemain.

1. Væ provocatrix, et redempta civitas, columba!

2. Non audivit vocem, et non suscepit disciplinam; in Domino non est confisa, ad Deum suum non appropinquavit.

3. Principes ejus in medio ejus quasi leones rugientes; judices ejus lupi vespere, non relinquebant in mane.

---

ruinées. — *Corvus in...* Hébr. : La dévastation (sera) sur le seuil (des habitations). Au lieu de *ḥoreb*, saint Jérôme a lu *'oreb*, corbeau (de même les LXX), et plusieurs critiques préfèrent cette leçon. Aquila et Symmaque ont lu *ḥéreb*, glaive. « Chapiteau, fenêtre, seuil : de la base au sommet l'édifice est une ruine, et cela est l'œuvre, non du temps, mais de la main divine. » — *Quoniam attenuabo...* Sur cette expression, voyez la note du vers. 11. L'hébreu reçoit ordinairement une autre traduction : Car le cèdre sera mis à nu. Ce serait une allusion aux riches lambris de cèdre qui ornaient les murs des palais, et qui devaient être mis à nu après que le toit et les plafonds se seraient effondrés. — *Hæc est...* (verset 15). Avec une ironie mordante, Sophonie oppose les ruines de Ninive à sa splendeur passée. La première partie du verset est empruntée à Is. XLVII, 8, passage où le grand prophète met sur les lèvres de Babylone les paroles que Sophonie prête ici à la capitale de l'Assyrie. — *Civitas gloriosa.* C.-à-d., fière, orgueilleuse. Hébr. : La ville joyeuse (dissolue). — *In confidentia :* ne craignant rien, tant elle était sûre de sa force. — *Ego..., et extra...* Il n'y a que le plus fol orgueil qui puisse inspirer de tels sentiments. L'hébreu est d'une étonnante vigueur dans sa concision : Moi, et rien ensuite. C'est une sorte de défi jeté à Dieu. — *Quomodo facta...* Petite élégie très pathétique. L'antithèse ne pouvait pas être plus frappante. — *Cubile...* Comp. le vers. 14a. — *Omnis qui...* Même pensée dans Nahum, III, 19. — *Sibilabit et movebit...* Deux gestes qui expriment la joie maligne. Cf. Job, XXVII, 23; Jer. XIX, 18; Mich. VI, 16.

3° Second motif sur lequel s'appuie l'exhortation : le jugement de Dieu contre Jérusalem. III, 1-8.

Pour donner encore plus de force à son petit sermon (II, 1-3), Sophonie s'adresse de nouveau à Jérusalem, et lui met sous les yeux sa culpabilité, son endurcissement, les maux qui ne manqueront pas de l'atteindre si elle persiste dans sa conduite criminelle.

Chap. III. — 1-4. Toutes les classes des habitants de Jérusalem sont corrompues et endurcies dans le mal. — *Væ...* Il y a beaucoup de force dans cette apostrophe qui retentit brusquement, sans transition. Le nom de la coupable n'est pas prononcé, mais on le devine sans peine. — *Provocatrix... columba.* C.-à-d. : ville qui ne cessait pas de provoquer la colère du Seigneur, bien qu'elle eût été rachetée et sauvée par sa miséricorde; ville insensée comme une colombe (cf. Os. VII, 11). Variante dans l'hébreu : Ville rebelle et souillée, cité violente. Cf. Mich. VII, 1-6, etc. Ces épithètes vont être développées dans la suite de l'alinéa. — Jérusalem est d'abord une ville rebelle, qui refuse d'obéir à son Dieu (vers. 2) : *Non audivit...* La première moitié du verset se retrouve dans Jérémie, VII, 28. — *Disciplinam :* l'avertissement contenu dans la punition. — *In Domino non...* C'est dans sa propre puissance et dans les alliances étrangères que Jérusalem avait mis sa confiance. — *Ad Deum suum non...* Elle préférait s'approcher honteusement des faux dieux. Cf. I, 4-5. Le prophète va lui reprocher aussi d'être une ville de corruption et de violence (vers. 3-4). — *Principes ejus :* les membres de la famille royale. Chargés

4. Prophetæ ejus vesani, viri infideles; sacerdotes ejus polluerunt sanctum, injuste egerunt contra legem.

5. Dominus justus in medio ejus non faciet iniquitatem; mane mane judicium suum dabit in lucem, et non abscondetur; nescivit autem iniquus confusionem.

6. Disperdidi gentes, et dissipati sunt anguli earum; desertas feci vias eorum, dum non est qui transeat; desolatæ sunt civitates eorum, non remanente viro, neque ullo habitatore

7. Dixi : Attamen timebis me, suscipies disciplinam; et non peribit habitaculum ejus, propter omnia in quibus visitavi eam; verumtamen diluculo surgentes corruperunt omnes cogitationes suas.

8. Quapropter expecta me, dicit Dominus, in die resurrectionis meæ in futurum; quia judicium meum ut congregem gentes, et colligam regna, et effundam

4. Ses prophètes sont des insensés, des hommes infidèles; ses prêtres ont souillé les choses saintes, ils ont agi injustement contre la loi.

5. Le Seigneur, qui est juste, est au milieu d'elle, il ne commet pas l'iniquité; le matin, dès le point du jour il produira son jugement à la lumière, et il ne se cachera pas; mais le méchant ne connaît pas la honte.

6. J'ai exterminé les nations et leurs tours ont été abattues; j'ai rendu leurs chemins déserts, au point que personne n'y passe; leurs villes sont désolées, au point qu'il n'y reste aucun homme, aucun habitant.

7. J'ai dit : Au moins tu me craindras, tu recevras l'avertissement; et sa demeure ne sera pas ruinée à cause de tous les crimes pour lesquels je l'ai punie; mais ils se sont levés de grand matin pour corrompre toutes leurs pensées.

8. C'est pourquoi attends-moi, dit le Seigneur, au jour futur où je me lèverai; car j'ai résolu de rassembler les nations et de réunir les royaumes, et de

---

de maintenir l'ordre et la paix, ils étaient au contraire toujours prêts à la violence : *quasi leones*... Cf. Prov. XXVIII, 15; Ez. XXII, 27; Mich. III, 3, etc. — *Judices... lupi*... Sur cette comparaison, voyez Hab. I, 8 et la note. Ici, elle est développée par les mots *non relinquebant*..., qui mettent en relief la gloutonnerie des loups et de ceux qu'ils représentent. — *Prophetæ*... (vers. 4). Les chefs religieux de Juda, faux prophètes et mauvais prêtres, ne valaient pas mieux que ses chefs civils. — *Vesani*. Hébr. : impudents. Ils se présentaient audacieusement et mensongèrement comme les envoyés de Jéhovah. — *Infideles*. C.-à-d., traîtres et perfides, trompant le peuple par de fausses promesses. — *Sacerdotes... polluerunt*... Affreux abus de la mission la plus haute. — *Sanctum* : l'ensemble et les détails du culte divin. — *Injuste... contra legem*. Et pourtant, l'une des fonctions principales des prêtres consistait à maintenir l'observation de la loi. Voyez Os. IV, 6 et le commentaire. Cf. Ez. XXII, 26. Que devait être le peuple sous le rapport moral, lorsque tous ses guides étaient corrompus à un tel point ?

5-8. Le Seigneur a usé de tous les moyens pour convertir sa malheureuse cité, mais elle a refusé de venir à lui; qu'elle prenne garde, car le jour de la vengeance approche! — *Dominus... in medio*... Cette présence de Jéhovah au sein même de Jérusalem était une grâce immense, bien capable de contrebalancer la mauvaise influence des chefs pervers qui portaient les habitants au crime. Les mots *justus, non faciet*..., relèvent l'infinie sainteté de ce grand Dieu. *Mane mane*. Répétition expressive : chaque matin, c.-à-d., tous les jours, constamment. — *Judicium... in lucem*. Le Seigneur manifestait ouvertement sa parfaite justice, excitant ainsi tous les Juifs à l'imiter. Mais en vain et sans profit pour cette race pervertie, qui ne rougissait plus de rien : *nescivit... iniquus*... — *Disperdidi*... (vers. 6). Jéhovah, prenant maintenant la parole, décrit avec complaisance ce que sa bonté avait fait pour sauver la nation choisie. Entre autres choses, Dieu avait châtié sévèrement les païens si coupables, en vue de donner ainsi un avertissement à Israël. La description est dramatique. — *Anguli* : les tours bâties aux angles des remparts. Voyez I, 16 et la note. — *Desertas... vias, dum*... Cf. Jud. V, 6. Image d'une dépopulation presque complète. — *Dixi*... Dans son touchant monologue (vers. 7), Jéhovah daigne faire connaître lui-même le double but qu'il se proposait en traitant de la sorte les nations païennes : d'un côté, il voulait ramener Jérusalem à de meilleurs sentiments (*timebis..., suscipies*...); de l'autre, il voulait la sauver des malheurs qui la menaçaient (*et non peribit*...). — *Propter omnia*... L'hébreu revient à dire : Si tu m'écoutais, tous les maux dont je t'ai menacée n'arriveraient pas. — *Verumtamen*. Hélas! la cité coupable a frustré totalement les espérances de son Dieu, et a agi d'une manière toute contraire à ses plans de rédemption. — *Diluculo surgens*. Figure qui marque un ardent empressement au mal. Cf. Jer. XI, 27; XXV, 3-4; Os. VI, 1, etc. — *Omnes cogitationes*... Hébr. : toutes leurs œuvres. — *Quapropter expecta*... (vers. 8). L'amour outragé lance tout à coup une menace terrible contre la ville endurcie dans le mal. —

répandre sur eux mon indignation, toute la fureur de ma colère; car toute la terre sera dévorée par le feu de ma jalousie.

9. Alors je rendrai aux peuples des lèvres pures, afin que tous invoquent le nom du Seigneur, et qu'ils le servent d'un même accord.

10. D'au delà des fleuves d'Éthiopie

super eos indignationem meam, omnem iram furoris mei; in igne enim zeli mei devorabitur omnis terra.

9. Quia tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno.

10. Ultra flumina Æthiopiæ, inde sup-

In die... in futurum. Hébr.: Un jour je me lèverai pour le butin. Cette pensée est expliquée dans les lignes suivantes, qui représentent le Seigneur comme un vainqueur dépouillant ses ennemis. — *Ut congregem...* C'est précisément pour les battre et pour les piller qu'il rassemble ainsi les nations. — *In igne enim...* Refrain qui que Jéhovah aura exercé ses jugements. — *Labium electum.* Hébr.: une lèvre pure. Les lèvres des idolâtres, qui proféraient sans cesse les noms des faux dieux, étaient profondément souillées (cf. Os. II, 19); le Seigneur les purifiera, pour les rendre capables de l'invoquer lui-même dignement. — *Ut invocent...* Ce trait suppose, évi-



Groupe de captifs nègres. (Peinture égyptienne.)

termine la seconde partie comme la première. Cf. I, 18[b].

SECTION III. — PROMESSES DE SALUT. III, 9-20.

Comme en maint autre endroit des livres prophétiques (cf. Os. I, 2-10; II, 1 et ss.; Mich. VII, 7 et ss.), les plus douces et les plus consolantes promesses succèdent brusquement aux menaces effrayantes. C'est que les châtiments prédits plus haut sont censés avoir atteint leur but : les pécheurs qui les ont subis ont disparu ou se sont convertis, de sorte que rien ne s'oppose désormais à l'effusion abondante des grâces divines.

1° Première promesse, relative aux Gentils. III, 9-10.

9-10. La future conversion des peuples païens. — L'adverbe *tunc* est accentué : aussitôt après demment, la conversion des païens au vrai Dieu. — *Serviant... humero uno.* Les Gentils porteront de concert le saint joug du Seigneur. L'image est celle d'un fardeau porté simultanément par plusieurs hommes. — *Ultra flumina...* Jéhovah trouvera des adorateurs sincères (*supplices...*) jusqu'au delà des frontières de la lointaine Éthiopie (*Atl. géogr.*, pl. I et IV); par conséquent dans les régions centrales de l'Afrique habitées par ces nègres qu'on trouve souvent représentés sur les monuments égyptiens, à titre de captifs. Le pluriel « flumina » désigne les différentes sources du Nil. — *Filii dispersorum..* Petite variante dans l'hébreu : La fille de mes dispersés. Locution poétique. Ces dispersés ne sont autres que les nations païennes, qui avaient été lancées à travers toutes les contrées du globe, au moment de la confusion des langues.

plices mei; filii dispersorum meorum deferent munus mihi.

11. In die illa non confunderis super cunctis adinventionibus tuis, quibus prævaricata es in me, quia tunc auferam de medio tui magniloquos superbiæ tuæ, et non adjicies exaltari amplius in monte sancto meo.

12. Et derelinquam in medio tui populum pauperem et egenum; et sperabunt in nomine Domini.

13. Reliquiæ Israel non facient iniquitatem, nec loquentur mendacium; et non invenietur in ore eorum lingua dolosa, quoniam ipsi pascentur, et accubabunt, et non erit qui exterreat.

14. Lauda, filia Sion; jubila, Israel; lætare, et exulta in omni corde, filia Jerusalem.

15. Abstulit Dominus judicium tuum, avertit inimicos tuos; rex Israel, Dominus in medio tui, non timebis malum ultra.

16. In die illa dicetur Jerusalem : Noli

viendront mes adorateurs; les fils de ceux que j'avais dispersés m'apporteront des présents.

11. En ce jour-là tu ne seras plus dans la confusion pour toutes les œuvres criminelles par lesquelles tu m'as offensé, car alors j'enlèverai du milieu de toi ceux qui par leurs paroles fastueuses excitaient ton orgueil, et tu ne t'enorgueilliras plus désormais sur ma montagne sainte.

12. Je laisserai au milieu de toi un peuple pauvre et petit; et ils espéreront au nom du Seigneur.

13. Les restes d'Israël ne commettront point d'iniquité et ne diront pas de mensonge; on ne trouvera pas dans leur bouche de langue trompeuse; mais ils paîtront et se reposeront, sans que personne les épouvante.

14. Loue *Dieu*, fille de Sion; pousse des cris d'allégresse, Israël; réjouis-toi et tressaille de tout ton cœur, fille de Jérusalem.

15. Le Seigneur a effacé ton arrêt, il a éloigné tes ennemis; le roi d'Israël, le Seigneur, est au milieu de toi, tu ne craindras plus le malheur désormais.

16. En ce jour-là on dira à Jérusalem :

Cf. Gen. XI, 8. — *Deferent munus*... Marque d'une entière sujétion. Cf. Ps. LXVII, 30-32, etc.

2° Seconde promesse, relative aux Juifs. III, 11-13.

11-13. Israël sera rétabli à jamais, et son Dieu éloignera de lui toute iniquité. C'est ici la prédiction de la sainteté et de la perpétuité de l'Église, après celle de sa catholicité (cf. vers. 9-10). — *In die illa*. Au jour de la conversion des païens, c.-à-d., à l'époque du Messie. — *Non confunderis*... L'ancien Israël avait beaucoup à rougir de ses crimes sans nombre (*super... adinventionibus...*; hébr.: sur tes œuvres); le peuple théocratique régénéré n'éprouvera pas ce sentiment de honte, se sachant tout à fait pardonné: *quia... auferam*... — *Magniloquos superbiæ*... Hébr.: ceux qui se réjouissaient avec insolence. — *Non adjicies*... Autre allusion à l'orgueil effréné que les Juifs manifestaient à l'occasion de leurs nobles privilèges. — *Et derelinquam* (verset 12). Plutôt, d'après l'hébreu : Je laisserai comme un reste. Pensée qu'on rencontre constamment dans les livres prophétiques : la masse des Juifs périra, à cause de ses péchés sans nombre; un reste demeurera pourtant, tout épuré, pour servir de noyau à une nation transformée. — *Pauperem et egenum*. Hébr.: humble et faible. Ces épithètes décrivent, au spirituel et au temporel, l'état des Juifs à la suite de leurs châtiments divers. — *Sperabunt in nomine*...: au lieu de se confier en eux-mêmes ou dans leurs relations d'amitié avec les païens. Comp. le verset 2b. A la lettre dans l'hébreu : Ils se cacheront (c.-à-d., ils chercheront un refuge) dans le nom du Seigneur. — *Reliquiæ Israel* (vers. 13). Ces restes, sanctifiés par l'épreuve, ressembleront désormais au Dieu très saint qui vivait au milieu d'eux: *non facient*... Comp. le vers. 5a. Ils seront parfaits en paroles et en actes: *nec loquentur*...— Ils vivront en outre dans la paix et le bonheur : *ipsi pascentur*...; à la façon d'heureuses brebis, qui n'ont rien à redouter (*et non est qui*...), protégées qu'elles sont par le meilleur des pasteurs. Cf. Ps. XXII, 1 et ss.

3° Troisième promesse, relative à Jérusalem. III, 14-20.

14-15. Gloire et bonheur de la nouvelle Sion transfigurée. — *Lauda*. Hébr.: Pousse des cris de joie. — *Filia Sion*. Ce sont les habitants de la capitale juive qui sont désignés par cette expression poétique. — *Jubila, lætare... exulta*. Accumulation de synonymes, pour mieux marquer la vivacité de la joie. Ce passage déborde de lyrisme. — Motif pour lequel les Juifs sont invités à se réjouir ainsi : *Abstulit Dominus*... (vers. 15). Le Seigneur éloignera d'eux tout châtiment, tout ennemi. — *Rex Israel*. Il se manifestera comme leur roi infiniment puissant de sorte qu'il ne restera dans leur cœur aucun sentiment de crainte : *non timebis*...

16-17. Variation sur le même thème. Le langage est doux, caressant, comme en plusieurs passages semblables de la seconde partie des oracles d'Isaïe. — *In die... dicetur*. Petite intro-

Ne crains point, Sion; que tes mains ne défaillent pas!

17. Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi comme un héros; c'est lui qui te sauvera : il mettra son plaisir et sa joie en toi, il gardera le silence dans son amour, il tressaillira d'allégresse en te louant.

18. Ces hommes vains qui s'étaient éloignés de la loi, je les rassemblerai, car ils t'appartenaient; tu n'éprouveras plus de honte à leur sujet.

19. Voici, en ce temps-là je ferai périr tous ceux qui t'auront affligée; je sauverai celle qui boitait, et je ferai revenir celle qui avait été chassée, et je ferai d'eux un sujet de louange et de gloire dans tous les pays où ils ont été en opprobre,

20. au temps où je vous ferai venir à moi, et au temps où je vous rassemblerai; car je ferai de vous un sujet de gloire et de louange devant tous les peuples de la terre, lorsque j'aurai fait revenir vos captifs sous vos yeux, dit le Seigneur.

timere, Sion; non dissolvantur manus tuæ!

17. Dominus Deus tuus in medio tui fortis; ipse salvabit: gaudebit super te in lætitia, silebit in dilectione sua, exultabit super te in laude.

18. Nugas, qui a lege recesserant, congregabo, quia ex te erant, ut non ultra habeas super eis opprobrium.

19. Ecce ego interficiam omnes qui afflixerunt te in tempore illo; et salvabo claudicantem, et eam quæ ejecta fuerat congregabo; et ponam eos in laudem, et in nomen, in omni terra confusionis eorum,

20. in tempore illo quo adducam vos, et in tempore quo congregabo vos. Dabo enim vos in nomen, et in laudem omnibus populis terræ, cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus.

---

duction. Ce sont les témoins du bonheur et de la gloire de Jérusalem qui parleront ainsi. — *Noli timere, non*... On croirait entendre un écho d'Isaïe, xxxv, 3-4. Comp. Is. lxii, 11 et ss. — *Dissolvantur manus.* Image du découragement, du désespoir. Cf. II Reg. iv, 1; Is. xiii, 7, etc. — *Dominus... in medio...* (vers. 17). La consolation par excellence pour Jérusalem. Comp. le vers. 15ᵇ. — *Fortis.* Hébr.: *gibbôr*, héros. Comme tel, il saura bien procurer le salut à son peuple (*ipse* est très accentué). — *Silebit... exultabit...* Lorsqu'il est ardent, passionné, l'amour humain tantôt demeure silencieux auprès de l'objet aimé, tantôt éclate en transports d'allégresse (*in laude*; hébr., en cris de joie). « Par un anthropomorphisme hardi, » l'écrivain sacré attribue à Dieu cette manière d'agir.

18-20. Autre variation. Jéhovah prend à son tour la parole, pour dire de quels soins il entourera sa chère cité. — *Nugas, qui*... D'après la Vulgate, le Seigneur annonce qu'il retirera de leurs folles erreurs et rattachera à son peuple (*congregabo*) les hommes légers (« nugas » est pour « nugaces ») qui s'étaient éloignés de la loi. L'hébreu a une leçon toute différente : Ceux qui sont tristes, loin des fêtes solennelles, je (les) rassemblerai. Cela signifie qu'à l'avenir, aucun membre du peuple de Dieu ne gémira plus sur la terre étrangère, incapable d'assister aux solennités religieuses qui se célébraient avec tant de pompe dans le temple. En effet, tous les oppresseurs cruels auront disparu. Comp. le vers. 19. — *Quia ex te...* C.-à-d.: Ils sont tes vrais enfants. — *Ut non ultra...* Leur exil attirait sur Jérusalem les insultes de ses ennemis. — *Ego interficiam...* (vers. 19). L'hébreu dit seulement: Moi-même j'agirai contre tous ceux qui t'ont affligée. — Les mots *in tempore illo* (comp. les vers. 11ᵃ et 16ᵃ) dépendent du verbe « interficiam ». — *Claudicantem et eam...* Deux métaphores empruntées à Michée, iv, 6. Jérusalem est comparée successivement à une brebis boiteuse et à une épouse répudiée : Dieu promet de faire cesser ce double état d'humiliation et de souffrance, et de le remplacer par une gloire surprenante. — *Ponam... in laudem... nomen.* Cette fois, l'emprunt est fait à Deut. xxvi, 19. — *In... terra confusionis..*: dans tous les pays où les Juifs auront été déportés et couverts de confusion. — *In tempore...* (vers. 20). Une nouvelle phrase commence ici dans l'hébreu, qui n'a pas le pronom *quo* : En ce temps-là je vous ramènerai, et en ce temps-là je vous rassemblerai. — *Dabo... in nomen.* Répétition partielle du vers. 19ᵇ, pour insister sur cette glorieuse promesse. — *Cum convertero captivitatem..* Hébraïsme : lorsque j'aurai ramené vos captifs. Dans la plupart des prophètes, la fin de la captivité de Babylone est citée comme le point de départ de la gloire future d'Israël. — *Coram oculis...* C.-à-d., d'une manière manifeste. — Le livre de Sophonie se ferme sur cette belle promesse, relative à l'ère du Messie.

LE LIVRE D'AGGÉE

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Son vrai nom était *Ḥaggaï* [1], « festivus. » La forme latine *Aggæus* a été calquée sur Ἀγγαῖος des Septante. Aggée ne nous fournit pas le moindre détail sur sa famille. Nous ne savons pas même d'une manière certaine s'il était né avant ou pendant l'exil, en Judée ou à Babylone, quoique cette dernière hypothèse soit plus probable. Il nous apprend seulement qu'il exerça le rôle de prophète à Jérusalem, pendant la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe (520 avant J.-C.) [2]. Aggée ouvre donc la série des trois prophètes postérieurs à l'exil. Zacharie fut son contemporain; Malachie exerça son ministère environ quatre-vingt-dix ans plus tard. Comme nous l'apprennent les six premiers chapitres d'Esdras, l'époque d'Aggée et de Zacharie était pénible, douloureuse même, car la théocratie rencontrait, du côté des hommes, de nombreux obstacles pour sortir de ses ruines; le découragement avait même atteint les Juifs au point de vue religieux : c'est précisément pour ranimer leur énergie que Dieu leur envoya ses messagers, qui réussirent dans leur noble mission.

2° *Le sujet et la division du livre.* — Deux fois de suite Esdras mentionne la part très grande que les prophètes Aggée et Zacharie prirent à la reconstruction du temple de Jérusalem [3]; or, ce qui caractérise précisément le livre d'Aggée, c'est que tout y est rattaché à cette reconstruction, qui en forme même le centre et le thème principal [4]. « La nécessité de la restauration du temple ressortait, pour le prophète, de la place considérable qu'occupait le sanctuaire dans la vie de la nation privilégiée. C'était, en effet, le signe autorisé de l'alliance conclue au Sinaï entre Jéhovah et Israël, le symbole de l'habitation de Dieu au sein de son peuple. Le temple renversé devait donc représenter sous une forme visible la rupture de cette alliance, la cessation plus ou moins complète des rapports qui unissaient le Seigneur à la nation tout entière; et la reconstruction du sanctuaire devenait dès lors, aux yeux du prophète, une obligation sacrée entre toutes, qui devait s'imposer à la conscience des contemporains. »

Les introductions historiques et chronologiques, très nettes dans leur concision, qu'Aggée lui-même a placées en avant de chacune de ses prédictions [5],

---

[1] De la racine *ḥag*, fête.

[2] Les événements racontés dans ce livre se passèrent durant le court intervalle de trois mois et vingt-quatre jours. Cf. I, 1 et II, 11, 21.

[3] Cf. Esdr. V, 1-2, et VI, 14-15.

[4] Ce fait est si frappant, qu'on n'a pas songé à attaquer l'authenticité des oracles d'Aggée.

[5] Cf. I, 1; II, 2, 11, 21.

divisent son livre en quatre petits discours, prononcés en autant d'occasions distinctes, mais poursuivant tous le même but et ayant entre eux les relations les plus intimes. Le premier (I, 2-II, 1) blâme sévèrement les Juifs de leur lenteur à reconstruire le temple, et attribue à cette grave négligence la sécheresse qui avait détruit une partie notable des récoltes. Le second (II, 2-10) annonce que le nouveau temple, si humble dans ses débuts, aura une gloire bien supérieure à celle du premier, bâti par Salomon et renversé par les Chaldéens. Le troisième (II, 11-20) encourage, par la promesse d'une grande fertilité, les travaux du peuple, qui poussait avec zèle la restauration de l'édifice sacré; il blâme toutefois l'accomplissement purement extérieur de la loi. Le quatrième (II, 21-24) prédit le rétablissement glorieux du royaume de David [1].

Deux de ces discours, le second et le quatrième, sont messianiques, car ils prédisent clairement, d'une part, la venue relativement prochaine du Messie, qui devait honorer de sa présence le nouveau sanctuaire, et, d'autre part, la splendeur magnifique de son règne.

3° *Le genre d'Aggée comme écrivain.* — Son langage ne s'élève guère au-dessus de la simple prose. Il a des sentiments ardents, élevés; mais il ne s'inquiète pas de les revêtir d'un beau style. Néanmoins, il réussit par moments à donner plus de vie à ses discours par l'emploi du rythme, par des répétitions [2] et des interrogations [3] qui accentuent la pensée. On remarque aussi des passages d'une vigoureuse concision, faisant suite à une entrée en matière un peu diffuse [4] : ce qui a fait dire de lui qu'il cache sous une écorce un peu épaisse un noyau petit, mais plein d'intensité. « Ajoutons, note un autre critique, qu'Aggée a précisément dans sa simplicité, qui émane d'une situation saisissante et d'un cœur profondément ému, quelque chose d'extraordinairement attrayant et d'extraordinairement touchant [5]. »

---

[1] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1030-1031.

[2] Cf. I, 6, 9-11; II, 5, 23, etc.

[3] Cf. I, 4, 9; II, 3, 12, 13, 19.

[4] Cf. I, 2^b, 12^b; II, 5^b, 19^b.

[5] Pour les commentaires catholiques, voyez la page 339, note 1.

AGGÉE

CHAPITRE I

1. La seconde année du roi Darius, le sixième mois, le premier jour du mois, la parole du Seigneur fut adressée, par l'intermédiaire du prophète Aggée, à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, et à Jésus, fils de Josédec, grand prêtre, en ces termes :

1. In anno secundo Darii regis, in mense sexto, in die una mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel, filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedec, sacerdotem magnum, dicens :

Section I. — Premier oracle : Exhortation menaçante, pour presser les Juifs de rebatir le temple. I, 1 — II, 1.

Le prophète reproche à ses coreligionnaires leur lenteur à reconstruire le sanctuaire détruit par les Chaldéens; il les excite à reprendre au plus vite cette œuvre sacrée, s'ils ne veulent pas encourir le mécontentement du Seigneur.

1° Introduction historique. I, 1.

Chap. I. — 1. Cette introduction remplace le titre que l'on trouve habituellement en tête des écrits prophétiques. Cf. Is. I, 1; Jer. I, 1 et ss.; Os. I, 1; Joel, I, 1, etc. Elle nous fait connaître

En perse : D- Â- Ra- Ya- V- u- š.

En assyrien : Da- ri- ya- vuš (muš).

En médique : Da- ri- ya- va- u- is.

Le nom de Darius en caractères cunéiformes.
(D'après une inscription.)

les circonstances de temps et de personnes qui se rapportent à ce premier oracle. — Le temps : *in anno... Darii*. Ce Darius ne peut être que le premier roi de ce nom, fils d'Hystaspe, qui régna simultanément sur la Perse et la Chaldée, de 521-486 avant J.-C. Cf. Esdr. IV, 5. La forme latine *Darius* et la forme grecque Δαρεῖος sont des abréviations du persan *Darayavuš*, que l'hébreu *Daryaveš* reproduit assez exactement. La seconde année de ce prince correspond à l'an 520 avant notre ère. Il y avait alors environ seize ans que la captivité avait pris fin et qu'un premier groupe de Juifs exilés était rentré en Palestine. Avant l'exil, les prophéties étaient datées d'après l'avènement des rois de Juda; elles le sont maintenant d'après celui d'un roi païen, suzerain de la Palestine. Cf. Zach. I, 1, 7; VII, 1, etc. — *Mense sexto*. Le sixième mois, non pas de la seconde année de Darius, mais de l'année religieuse des Juifs. On le nommait *'élûl*, et il correspondait en grande partie à notre mois de septembre. Cf. Neh. VI, 15; I Mach. XIV, 27. — *Die una*. Chez les Juifs, des sacrifices spéciaux et des assemblées religieuses étaient associés au premier jour de chaque mois. Cf. Num. XXVIII, 11 et ss.; Is. I, 13-14, etc. Il convenait donc fort bien pour le but que se proposait Aggée. — *Factum est verbum...* Par ces mots, qui seront répétés en avant de ses quatre oracles (cf. II, 2, 11, 21), le prophète revendique pour son livre entier l'inspiration d'en haut. Ce ne sont pas ses propres paroles qu'il va citer, mais celles de Dieu même. Cf. Jer. I, 2; II, 1; Ez. I, 3; Os. I, 1, etc. — *In manu...* Les circonstances de personnes. Trois personnages sont mentionnés : le prophète et les deux destinataires immédiats de ce premier oracle. Les mots « par la main », c.-à-d., par l'intermédiaire, sont un hébraïsme fréquent dans la Bible. — *Aggæi*. Sur ce nom, voyez l'Introduction, p. 541. — *Ad Zorobabel*. Hébr. : *Z'rubbâbel*. Juif célèbre, au noble caractère, au zèle généreux, qui joua alors un grand rôle pour la réorganisation de la théocratie en Palestine. Cf. Esdr. I-VI; Neh. VII, 1 et ss. Par les mots *filium Salathiel* (hébr., *Š'altî'el*), Zorobabel est rattaché à la race royale

2. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Populus iste dicit : Nondum venit tempus domus Domini ædificandæ.
3. Et factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens :

4. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta?
5. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras.
6. Seminastis multum, et intulistis parum; comedistis, et non estis satiati; bibistis, et non estis inebriati; operuistis vos, et non estis calefacti; et qui

2. Ainsi parle le Seigneur des armées Ce peuple dit : Le temps de bâtir la mai son du Seigneur n'est pas encore venu
3. Alors la parole du Seigneur fut adressée, par l'intermédiaire du prophète Aggée, en ces termes :
4. Est-ce le temps pour vous d'habiter dans des maisons lambrissées, pendant que cette maison est détruite?
5. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.
6. Vous avez semé beaucoup, et vous avez peu recueilli ; vous avez mangé, et vous n'avez pas été rassasiés ; vous avez bu, et vous n'avez pas été désaltérés ;

---

de David, dont il était descendant en droite ligne. A proprement parler, Zorobabel était le fils de Phadaïa (cf. I Par. III, 19). Mais celui-ci avait sans doute contracté un mariage de lévirat avec la veuve de son frère Salathiel ; or, conformément à la loi, le premier fils issu d'une union de ce genre portait le nom du mari défunt et était son héritier direct. Cf. Deut. XXV, 5-6, et le commentaire. C'est à cause de son origine royale et de sa qualité d'héritier du trône de Juda qu'Esdras, I, 8, donne à Zorobabel le nom de « prince de Juda ». Saint Matthieu, I, 12, et saint Luc, III, 17, le comptent parmi les ancêtres directs du Messie. — On le nomme ici *ducem Juda*. Le mot hébreu *paḥah* désigne ordinairement les préfets placés à la tête des districts de l'Assyrie, de la Chaldée et de la Perse, sous l'autorité des satrapes. Cf. III Reg. X, 25 ; XX, 24 ; Is. XXXVI, 9 ; Jer. LI, 28, 57, etc. Zorobabel avait donc reçu de Darius le titre officiel de gouverneur de la colonie juive installée naguère sur le territoire de Juda. — *Jesum*. En hébreu : *Y^ehôšua'*. Grand prêtre distingué, qui était le chef spirituel de cette colonie, de même que Zorobabel en était le chef civil. Il joua, lui aussi, un rôle proéminent à cette époque si importante de l'histoire juive. Cf. Eccli. XLIX, 13-14. — *Dicens*. L'heure du message était providentielle, car le règne de Darius s'annonçait comme devant être pacifique et libéral.

2° Exhortation, mêlée de reproches. I, 2-11.

2-6. La lenteur des Juifs à reconstruire le temple, et son châtiment. — *Hæc ait*... Formule solennelle, chère à notre prophète (cf. vers. 5, 7, 9 ; II, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 24), comme aussi à son contemporain Zacharie (cf. Zach. I, 3, 4, 14, 16, 17 ; II, 7 ; III, 7, etc.). Le nom *Dominus exercituum* fait allusion aux armées célestes de Jéhovah, les anges et les astres, et met par conséquent en relief la toute-puissance de ce grand Dieu. — *Populus iste*. Il y a du dédain dans ce pronom. Le Seigneur est à bon droit mécontent des Juifs et ne dit pas : Mon peuple. — *Dicit*... Excuse par laquelle les Juifs essayaient de pallier la faute qu'ils avaient commise en retardant la reconstruction du temple. Cette œuvre, entreprise d'abord avec un saint enthousiasme (cf. Esdr. II, 68-69 ; III, 7 et ss.), avait bientôt rencontré des difficultés très graves, à cause de la jalousie des Samaritains (cf. Esdr. IV, 1 et ss.) ; un décret formel de la cour persane avait même complètement arrêté les travaux (cf. Esdr. IV, 17 et ss.). Néanmoins il est évident, par ce passage d'Aggée, que les Juifs ne s'étaient pas montrés assez énergiques en face de ces obstacles. — *Nondum venit*... L'hébreu dit avec une nuance : Ce n'est pas le temps de venir, le temps de bâtir la maison de Jéhovah. — *Et factum est*... (vers. 3). Nouvelle introduction, toute majestueuse. A l'objection du peuple, le Seigneur répond de deux manières : d'abord par un argument « ad hominem », au vers. 4 ; puis par l'indication du châtiment que lui a attiré sa négligence coupable, aux vers. 5-6. — *Numquid tempus*... (vers. 4). Littéralement dans l'hébreu : Est-il temps pour vous, vous...? Il y a beaucoup d'emphase dans cette répétition du pronom. La réplique est sévère, mais bien méritée. Les Juifs prétendaient qu'il leur était actuellement impossible de relever le temple de ses ruines, et cependant ils avaient su se construire à eux-mêmes de magnifiques habitations. — *In domibus... et domus*... Frappant et triste contraste. — *Laqueatis*. Les lambris de cèdres et d'autres matériaux précieux étaient regardés comme chose luxueuse. Cf. III Reg. VII, 3 ; Jer. XXII, 14, etc. — *Ponite corda*... (vers. 5). Hébraïsme qui signifie : Faites bien attention. — *Super vias*... Autre hébraïsme : sur votre conduite. Les résultats de cette conduite vont être aussitôt dépeints. — *Seminastis*... Le verset 6 contient une petite description très vivante, qui montre combien peu avaient été récompensés leurs rudes travaux, depuis qu'ils s'étaient montrés négligents envers le sanctuaire. — *Comedistis, et non*... Écho probable de Lev. XXVI, 26. Cf. Os. IV, 10 ; Mich. VI, 14-15. L'hébreu est particulièrement énergique dans tout ce passage, avec ses infinitifs réitérés, qui expriment la durée : Vous avez semé beaucoup, et rapporter peu ; manger, et point pour la satiété ; boire, et point pour l'ivresse ; se vêtir, et pas pour avoir chaud. — *Qui mercedes*...,

vous vous êtes vêtus, et vous n'avez pas été réchauffés; et celui qui a amassé de l'argent l'a mis dans un sac percé.

7. Ainsi parle le Seigneur des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies;

8. montez sur la montagne, apportez du bois, bâtissez ma maison, et elle me sera agréable, et je serai glorifié, dit le Seigneur.

9. Vous avez compté sur beaucoup, et voici, vous avez eu moins; vous l'avez porté chez vous, et j'ai soufflé dessus. Et pourquoi? dit le Seigneur des armées. Parce que ma maison est déserte, pendant que vous vous empressez chacun vers la sienne.

10. C'est pour cela que les cieux ont été empêchés de vous donner leur rosée, et la terre a été empêchée de donner ses produits;

11. et j'ai appelé la sécheresse sur la terre, sur les montagnes, sur le blé, sur le vin, sur l'huile, sur tout ce que le sol produit, sur les hommes, sur les bêtes, et sur tout le travail des mains.

mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum.

7. Hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras;

8. ascendite in montem, portate ligna, et ædificate domum; et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus.

9. Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus; et intulistis in domum, et exsufflavi illud. Quam ob causam? dicit Dominus exercituum. Quia domus mea deserta est, et vos festinatis unusquisque in domum suam.

10. Propter hoc super vos prohibiti sunt cæli ne darent rorem, et terra prohibita est ne daret germen suum;

11. et vocavi siccitatem super terram, et super montes, et super triticum, et super vinum, et super oleum, et quæcumque profert humus, et super homines, et super jumenta, et super omnem laborem manuum.

---

misit... Hébr. : Et celui qui gagne un salaire, gagne un salaire pour un sac percé. Métaphore pittoresque et hardie. « La disette provoquait des prix élevés, de sorte que l'argent disparaissait aussi vite qu'il était gagné. »

7-11. La cause et le remède de ces maux. C'est ici que retentit l'exhortation proprement dite. — *Ponite corda...* Au verset 5, cette invitation concernait le passé : Voyez ce que vous avez fait; ici, elle regarde l'avenir : Voyez ce que vous avez à faire. — *Ascendite..., portate..., ædificate...* Le langage est pressant et rapide. — *In montem...* (vers. 8). Cette montagne représenterait, d'après quelques interprètes, le Moriah, sur lequel on avait commencé à rebâtir le temple; d'après d'autres, le Liban, où l'on avait envoyé des ouvriers pour couper des arbres destinés à la charpente (cf. Esdr. III, 7). Il vaut mieux prendre ici l'expression dans un sens collectif : Allez sur les montagnes boisées de la contrée, et coupez-y les arbres nécessaires. Cf. Neh. II, 8; VIII, 15. — *Ligna.* Il n'est question que de la charpente, parce que les fondements étaient déjà posés, les murs en partie élevés, et les pierres sans doute préparées en grande partie et amenées sur le terrain. — *Et acceptabilis...* Plus fortement dans l'hébreu : Et je me complairai en elle. Motif bien capable, ainsi que le suivant (*et glorificabor*), d'exciter le zèle du peuple. — *Respexistis...* (vers. 9). Pour donner plus de force à l'exhortation, le Seigneur insiste de nouveau sur les pertes matérielles très considérables qu'il avait infligées aux Juifs en punition de leur négligence. Nous avons ici (vers. 9-11) un commentaire du vers. 6. — *Ad amplius, et... minus.* L'hébreu n'emploie pas le comparatif : Vous comptiez sur (à la lettre : se tourner vers) beaucoup, et voici, peu. — *Intulistis...* Ce peu, après qu'ils l'avaient déposé dans leurs greniers, avait péri ou s'était amoindri sous l'effet du mécontentement divin. La métaphore *exsufflavi illud* est d'une énergie extraordinaire : souffler sur des récoltes pour les disperser et les anéantir. — *Quam ob causam...?* Cette interrogation, insérée tout à coup au milieu de la description, en rehausse singulièrement l'effet. — *Quia domus...* C'est donc à cause de leur manque de zèle pour le sanctuaire que les Juifs avaient subi ces calamités. — *Vos festinatis...* Même contraste qu'au vers. 4. Autant ils étaient négligents à l'égard du temple, autant ils étaient empressés pour se bâtir de belles maisons. — *Propter hoc* (vers. 10). Encore le châtiment. Cette expression est très accentuée. — *Prohibiti... cæli...* Hébr. : Le ciel a refusé la rosée. Locution populaire. On supposait alors communément que la rosée tombait du ciel. Cf. Gen. XXVII, 39; Deut. XXXIII, 28, etc. Sans rosée, dans les régions brûlantes de l'Orient, les récoltes sont très compromises, puisqu'il ne pleut généralement pas depuis le printemps jusqu'à l'automne. — *Terra prohibita...* Hébr. . La terre a refusé son produit. — *Vocavi siccitatem...* (vers. 11). La sécheresse, répondant au divin appel, avait atteint directement le sol (*super terram, et... montes*), puis indirectement les récoltes (*super triticum et...*), finalement les hommes et les animaux (*super homines et...*).

12. Et audivit Zorobabel, filius Salathiel, et Jesus, filius Josedec, sacerdos magnus, et omnes reliquiæ populi, vocem Domini Dei sui, et verba Aggæi prophetæ, sicut misit eum Dominus Deus eorum ad eos; et timuit populus a facie Domini.

13. Et dixit Aggæus, nuntius Domini de nuntiis Domini, populo, dicens : Ego vobiscum sum, dicit Dominus.

14. Et suscitavit Dominus spiritum Zorobabel, filii Salathiel, ducis Juda, et spiritum Jesu, filii Josedec, sacerdotis magni, et spiritum reliquorum de omni populo; et ingressi sunt, et faciebant opus in domo Domini exercituum, Dei sui.

12. Zorobabel, fils de Salathiel, Jésus, fils de Josédec, grand prêtre, et tous les restes du peuple, entendirent la voix du Seigneur leur Dieu, et les paroles du prophète Aggée, que le Seigneur leur Dieu avait envoyé vers eux; et le peuple fut saisi de crainte devant le Seigneur.

13. Et Aggée, messager du Seigneur, dit au peuple de la part du Seigneur : Je suis avec vous, dit le Seigneur.

14. Et le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, l'esprit de Jésus, fils de Josédec, grand prêtre, et l'esprit de tous les restes du peuple; et ils se mirent à travailler à la maison du Seigneur des armées, leur Dieu.

CHAPITRE II

1. In die vigesima et quarta mensis, in sexto mense, in anno secundo Darii regis.

2. In septimo mense, vigesima et prima mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens :

1. C'était le vingt-quatrième jour du mois, le sixième mois, la seconde année du roi Darius.

2. Le septième mois, le vingt-unième jour du mois, la parole du Seigneur fut adressée au prophète Aggée, en ces termes :

3° Heureux résultat de l'exhortation. I, 12 — II, 1.

12. Impression d'effroi produite par cette révélation. — Les mots *omnes reliquiæ...* désignent la partie du peuple juif qui était revenue d'exil avec Zorobabel et Josué. Comp. le vers. 14 et II, 3. Ce n'était qu'un faible reste, par comparaison avec l'état florissant de la nation théocratique aux temps anciens. Cf. Zach. VIII, 6. — *Vocem Domini... et verba...* Ces deux expressions représentent une seule et même chose; dans les paroles du prophète on reconnut la voix de Dieu lui-même. — La proposition *sicut misit* retombe sur « verba... prophetæ » : les paroles qu'Aggée avait proférées conformément à son mandat. — *Et timuit...* Ce sentiment d'effroi était très naturel à la suite des reproches que l'on venait d'entendre.

13-14. Encouragé par le Seigneur, le peuple reprend avec zèle la construction interrompue. — *Et dixit...* Encore une formule solennelle d'introduction. — *Nuntius... de nuntiis...* D'après la Vulgate: du nombre des messagers..., c.-à-d., des prophètes. Hébr. : Messager de Jéhovah dans le message de Jéhovah; ce qui signifie : Chargé par Dieu d'une mission spéciale. — *Ego vobiscum...* Parole des plus encourageantes. Avec Dieu, les Juifs surmonteront tous les obstacles. — *Et suscitavit...* (vers. 14). Sur cette locution, voyez II Par. XXXVI, 22; Esdr. I, 5, etc. Une grâce spéciale fut accordée au peuple et à ses deux chefs, et, sous son influence, on se mit généreusement à l'œuvre : *ingressi sunt* (hébraïsme) *et faciebant...*

CHAP. II. — 1. Date à laquelle les travaux furent repris. — *Die vigesima... quarta...* Vingt-trois jours après l'oracle qui précède. Cf. I, 1. Pendant ces trois semaines d'intervalle, on s'était activement occupé de réorganiser les chantiers, de préparer du bois pour la charpente, etc. Comp. I, 3 et la note. Dans la Bible hébraïque, ce verset est rattaché au chap. Ier, et à bon droit, car c'est au premier oracle qu'il se rapporte et nullement au second.

SECTION II. — SECOND ORACLE : LES SPLENDEURS FUTURES DU NOUVEAU TEMPLE. II, 2-10.

Ce message n'a rien que de très consolant.

1° Introduction historique. II, 2.

2. Époque de cette nouvelle révélation. — *Septimo mense.* Depuis l'exil on le nommait *tišri*; auparavant, il s'appelait *'êtânîm*. Cf. III Reg. VIII, 2. Il correspondait à la fin de septembre et aux premières semaines d'octobre. — *Die vigesima... prima.* Par conséquent, un mois et vingt jours après le premier oracle. Cf. I, 1. Chez les Juifs, le 21 *tišri* coïncidait avec le septième jour de la fête des Tabernacles, et était accompagné de joyeuses cérémonies, par lequelles on remerciait Dieu des récoltes de l'année. Cf. Lev. XXIII, 34-36. Ces récoltes ayant été si maigres (cf. I, 6), et le temple étant rebâti en des proportions si



Le roi Darius. (Bas-relief de Persépolis.)

3. Loquere ad Zorobabel, filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedec, sacerdotem magnum, et ad reliquos populi, dicens :

4. Quis in vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? Numquid non ita est, quasi non sit in oculis vestris?

5. Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus; et confortare, Jesu, fili Josedec, sacerdos magne; et confortare, omnis populus terræ, dicit Dominus exercituum; et facite (quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum)

6. verbum quod pepigi vobiscum cum egrederemini de terra Ægypti, et spiritus meus erit in medio vestrum; nolite timere.

7. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum et terram, et mare, et aridam

3. Parle à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, à Jésus, fils de Josédec, grand prêtre, et aux restes du peuple, et dis-leur :

4. Quel est parmi vous le survivant qui a vu cette maison dans sa première gloire? et en quel état la voyez-vous maintenant? Ne paraît-elle pas à vos yeux comme si elle n'était pas?

5. Et maintenant fortifie-toi, Zorobabel, dit le Seigneur; fortifie-toi, Jésus, fils de Josédec, grand prêtre; fortifie-toi, peuple entier du pays, dit le Seigneur des armées, et travaillez (car je suis avec vous, dit le Seigneur des armées),

6. conformément à l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous sortiez du pays d'Égypte, et mon esprit sera au milieu de vous; ne craignez pas.

7. Car ainsi parle le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et le continent.

---

modestes, on comprend que la tristesse se mêlât à la solennité. Mais le Seigneur choisit précisément cette journée pour consoler son peuple, en faisant briller à ses yeux les glorieuses espérances messianiques.

2° La prophétie. II, 3-10.

3-6. Promesse générale : Dieu encourage les Juifs, en leur certifiant qu'il est avec eux pour l'œuvre de la reconstruction du temple, et qu'il ne les abandonnera pas. — *Et ad reliquos...* Le premier oracle n'avait été adressé qu'aux deux chefs d'une manière directe. *Cf.* I, 1. Celui-ci était pour la communauté tout entière. — *Quis... derelictus* (vers. 4). C.-à-d.: Quel est, parmi vous, le survivant qui aura vu...? Ce trait suppose que, dans le nombre des Juifs revenus de Chaldée en Palestine, il en restait quelques-uns qui avaient contemplé de leurs propres yeux l'ancien temple, dans sa merveilleuse splendeur. Le fait n'a rien d'invraisemblable. Le temple de Salomon avait été détruit par les Chaldéens l'an 588 avant J.-C., et l'on était alors en 520. Ceux qui étaient nés en l'année 600 avaient douze ans à l'époque de la ruine de Jérusalem, seulement quatre-vingts ans lorsque cet oracle fut proféré. — *Domum istam in gloria...* Il est à noter qu'Aggée identifie, pour ainsi dire, le nouveau sanctuaire avec l'ancien; c'est qu'ils étaient l'un et l'autre la maison du même Dieu, bâtis d'ailleurs sur le même terrain et d'après un même plan général. — *Et quid* (pour « qualem ») *videtis...?* Quelle différence, néanmoins, entre les deux! — *Numquid non... quasi...?* Hyperbole orientale, mais qui met bien en relief l'infériorité de l'édifice alors en construction. Comparé au premier temple, il n'était presque rien. Cf. Esdr. III, 12. — *Et nunc...* (vers. 5). Le Seigneur ne veut pas qu'on se décourage en faisant cette comparaison, tout au contraire, et il daigne lui-même, avec une touchante insistance (notez les trois *confortare* adressés coup sur coup aux deux chefs et au peuple), garantir que son tout-puissant concours ne manquera point (*ego vobiscum...*; cf. I, 13b). — *Verbum quod...* (vers. 6). Dans la Vulgate, ces mots dépendent du verbe *facite*, dont ils sont séparés par la parenthèse *quoniam... exercituum*. Le sens est donc, d'après notre version latine : Pratiquez l'alliance que nous avons contractée ensemble (*quod pepigi...*). Mais cette construction n'est pas la véritable, et voici quelle est la traduction exacte de l'hébreu, à partir des mots « et facite » : (Soyez forts...), et agissez; car je suis avec vous, dit le Seigneur des armées, (selon) la parole (c.-à-d., l'alliance) que j'ai conclue avec vous. Dieu exprime ainsi qu'il n'oublie pas ses anciennes promesses du Sinaï, et qu'il est prêt à les exécuter. — *Spiritus meus...* La force divine elle-même sera au milieu du peuple, pour l'assister.

7-10. Promesse spéciale : gloire dont le Seigneur entourera le nouveau temple. Prophétie justement célèbre, dont l'ensemble est très clair, malgré certaines obscurités de détail. « C'est le passage le plus important du livre. » (F. Vigouroux.) « Le prophète ne dit que quelques mots, mais ils ont une valeur inappréciable. » — La formule *hæc dicit...* revient plus fréquemment que jamais dans ce passage, pour rappeler aux Juifs la toute-puissance infinie de Celui qui leur fait une si belle promesse. — Dieu indique d'abord en termes généraux l'époque à laquelle s'accomplira l'oracle. La phrase *adhuc... modicum...*, qui est une transcription littérale de l'hébreu, signifie qu'entre le temps où Aggée prophétisait et le glorieux avenir dont il va parler, il ne se passera qu'une période unique et uniforme

8. J'ébranlerai toutes les nations, et le Désiré de toutes les nations viendra ; et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées.
9. L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit le Seigneur des armées.
10. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la

8. Et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum.
9. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum.
10. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus

---

(*unum*), dont le début, manifesté par un ébranlement général dans la nature et parmi les peuples païens, ne devait pas tarder à commencer : *et ego commovebo*... Le langage inspiré est ici, tout à la fois, empreint de poésie et plein de réalité. La plupart des prophètes supposent, lorsqu'ils annoncent l'ère messianique, qu'elle sera précédée de grandes perturbations dans le monde païen, pour l'amener à se courber sous la loi du vrai Dieu ; or, ces perturbations sont symbolisées sous la figure de révolutions produites dans le monde matériel. Cf. Is. II, 2 ; XI, 10 et ss. ; XIX, 16 et ss. ; XXIV, 1 et ss. ; LX, 1 et ss. ; Dan. II, 36-45 ; VII, 2 et ss. ; Joel, II, 30 et ss. ; Mich. IV, 1 et ss., etc. « Déjà la hache était placée à la racine de l'empire persan ; » le royaume gréco-macédonien et ceux qui se formèrent de ses débris furent constamment bouleversés par la guerre jusque vers l'avènement du Messie. De plus, ce violent branle-bas de la nature fait évidemment allusion à ce qui s'était passé au Sinaï, lorsque l'alliance théocratique fut contractée. Cf. Ex. XIX, 16 ; Jud. V, 4-5, etc. L'inauguration de la nouvelle alliance est peinte sous les mêmes couleurs que l'institution de l'ancienne. La citation de ce passage par saint Paul, Hebr. XII, 26-29, est une de ces intéressantes adaptations dans lesquelles il se complaît parfois. — *Et veniet Desideratus*... (vers. 8). La traduction de saint Jérôme fournit un sens très simple et très clair. Le « Désiré des nations » n'est autre, évidemment, que le Messie, comme l'affirment tous les Pères latins qui se sont occupés de ce passage et tous les commentateurs de la Vulgate. « C'est le même qui est nommé par Jacob l'attente des nations et le désir des collines éternelles. » (Calmet, *h. l.;* cf. Gen. XLIX, 10, 26, et Is. XLII, 4.) D'après cette interprétation, il s'agirait donc directement ici de la personne du Messie, et la prérogative promise au second temple consisterait à avoir été honoré par la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. Mal. III, 1. Cependant l'hébreu a deux variantes importantes : il met le verbe au pluriel (« viendront », au lieu de « viendra »), et il emploie le substantif abstrait (« le désir ») au lieu du concret (« le désiré »). Littéralement : « Et venient desiderium omnium gentium. » Malgré cela, de nombreux interprètes, même protestants, croient que la pensée exprimée par le texte original ne diffère pas de celle que nous lisons dans la Vulgate : « venient », disent-ils, serait un pluriel de majesté, équivalant au singulier ; ou bien, ce qui nous paraît moins probable, « desiderium » serait à l'accusatif de direction (« venient ad desiderium... »). Il semble vraiment que l'idée soit la même dans l'hébreu que dans notre version latine, quoique d'une manière moins précise et moins personnelle. Néanmoins des exégètes modernes, assez nombreux aussi, adoptent une autre interprétation, d'après laquelle, suivant le texte hébreu, cet oracle ne s'appliquerait pas à la personne du Messie, mais seulement à la conversion des païens. Ils donnent au mot *ḥemdâh,* au lieu de sa signification primitive (« désir »), son sens dérivé (« grâce, splendeur »), et ils traduisent : La splendeur, c.-à-d. l'élite, de toutes les nations viendra. Ou encore : Les choses précieuses, les richesses des nations viendront. Tel était déjà, au moins en partie, le sentiment des LXX (καὶ ἥξει τὰ ἐκλεκτὰ πάντων τῶν ἐθνῶν, les choses précieuses de toutes les nations...) et de plusieurs Pères grecs qui s'appuyaient sur la version d'Alexandrie (comp. saint Cyrille d'Alex., *In Agg.,* c. XIII). Nous préférons de beaucoup la première opinion. — *Et implebo... :* soit par la présence du Messie, soit par le pèlerinage idéal des nations au temple, ainsi qu'il vient d'être expliqué. — *Meum est*... (vers. 9). Le sens de ces mots dépend de l'interprétation qu'on aura acceptée pour le vers. 8. Si l'on admet, quant au fond, celle de saint Jérôme, Dieu voudra dire : Ce n'est point de l'or et de l'argent que je demande pour l'embellissement de ce temple ; toutes les richesses du monde ne m'appartiennent-elles pas ? Je lui réserve moi-même une gloire plus parfaite que celle que lui procureraient ces ornements humains. Si l'on préfère l'autre sentiment, le sens sera : Dieu, qui a créé tous les trésors de la terre, saura bien exciter les païens à venir lui offrir de l'or et de l'argent dans son temple, en signe d'hommage. Cf. Ps. LXVII, 29 et ss. ; Is. LX, 5-13, etc. — *Magna erit*... (vers. 10). Développement de la promesse « implebo domum... » (cf. vers. 8b). « On a prétendu que cette prophétie (interprétée d'après la Vulgate) ne s'était pas accomplie, parce que Notre-Seigneur n'était pas entré dans le second temple, mais dans le troisième, reconstruit par Hérode. A cette difficulté, on répond ordinairement qu'Hérode n'avait abattu qu'en partie celui de Zorobabel. Cependant il est plus probable que le prophète entendait simplement parler (en général) du temple du vrai Dieu à Jérusalem, sans distinguer entre le premier et le second édifice. On applique la prophétie exclusivement au second temple, à cause des mots *domus istius novissimæ plus quam primæ.* Si l'on traduit le texte original comme l'a fait la Vulgate, il y a une difficulté ; elle disparaît en traduisant autrement, comme on en a le droit : La gloire

exercituum; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.

11. In vigesima et quarta noni mensis, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Aggæum prophetam, dicens :

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Interroga sacerdotes legem, dicens :

13. Si tulerit homo carnem sanctificatam in ora vestimenti sui, et tetigerit de summitate ejus panem, aut pulmentum, aut vinum, aut oleum, aut omnem cibum, numquid sanctificabitur? Respondentes autem sacerdotes, dixerunt : Non.

14. Et dixit Aggæus : Si tetigerit pollutus in anima ex omnibus his, numquid contaminabitur? Et responderunt sacerdotes, et dixerunt : Contaminabitur.

15. Et respondit Aggæus, et dixit : Sic populus iste, et sic gens ista ante faciem

première, dit le Seigneur des armées, et en ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées.

11. Le vingt-quatrième jour du neuvième mois, la seconde année du roi Darius, la parole du Seigneur fut adressée au prophète Aggée, en ces termes :

12. Ainsi parle le Seigneur des armées : Propose aux prêtres cette question sur la loi :

13. Si un homme met un morceau de chair sanctifiée dans le coin de son vêtement, et qu'il touche avec l'extrémité du vêtement du pain, ou des mets, ou du vin, ou de l'huile, ou tout autre aliment, ces choses seront-elles sanctifiées? Les prêtres répondirent : Non.

14. Aggée reprit : Si un homme souillé par un cadavre touche toutes ces choses, seront-elles souillées? Les prêtres répondirent : Elles seront souillées.

15. Alors Aggée reprit la parole et dit : Tel est ce peuple et telle est cette

---

postérieure de cette maison sera plus grande que la première (gloire). Le temple de Salomon, celui de Zorobabel et d'Hérode, sont considérés comme le même édifice ». (*Man. bibl.*, t. II, n. 1107, 2°.) Voyez la note du vers. 4ª. Le contraste n'est donc pas entre les deux sanctuaires, mais entre les deux gloires, et, par suite, entre les deux époques. — *In loco isto... pacem.* Second avantage accordé à la nouvelle maison de Dieu et à toute la contrée juive. D'après tout l'ensemble des prophéties, l'ère du Christ devait être une ère de paix. Cf. Mich. v, 4 et le commentaire.

SECTION III. — TROISIÈME ORACLE : PROMESSES DE PROSPÉRITÉ FAITES AUX JUIFS EN RÉCOMPENSE DE LEUR ZÈLE POUR LE TEMPLE. II, 11-20.

1° Introduction. II, 11.

11. Date de l'oracle. — C'est la même année; mais nous passons du septième mois (comp. le vers. 2) au neuvième, qui portait alors le nom de *kislev* (cf. Neh. I, 1; Zach. VII, 1) et qui correspondait en partie à novembre, en partie à décembre. — *In vigesima et...* Il y eut donc un intervalle de deux mois et trois jours entre cette prophétie et la précédente.

2° Solution de deux cas de conscience. II, 12-14.

Cas intéressants, qu'Aggée propose au nom du Seigneur à ses concitoyens, pour les aider à mieux comprendre que c'était leur négligence antérieure à l'égard du temple qui leur avait attiré le châtiment marqué plus haut (cf. I, 6 et ss.).

12-13. Premier cas de conscience. — *Interroga sacerdotes.* Interpréter la loi formait, en effet, une des fonctions principales des prêtres. Cf. Lev. x, 11; Deut. XVII, 8-13, etc. On s'adressait donc à eux dès qu'il surgissait une difficulté pratique. — *Si tulerit...* (vers. 13). Le cas proposé revient à ceci : La sainteté d'un objet consacré à Dieu peut-elle se communiquer indéfiniment, par le simple contact, à toute sorte d'objets profanes? — *Carnem sanctificatam :* un morceau de viande offerte en sacrifice. — *In ora vestimenti.* C.-à-d., dans un coin du large manteau que l'on a toujours porté en Palestine par-dessus la tunique (*Atl. archéol.*, pl. II, fig. 11, 14, etc.). — *Et tetigerit...* Dans le cas en question, le manteau était sanctifié dès qu'il avait touché la viande consacrée; la loi était formelle à ce sujet (cf. Lev. VI, 20). Mais, si l'on mettait ce vêtement en contact avec du pain ou tout autre mets, ce pain, ces mets étaient-ils sanctifiés à leur tour? Sur le côté pratique de ce cas, voyez Ez. XLII, 14; XLVI, 20 et les notes. — *Pulmentum.* Hébr. : *nâzîd,* un aliment cuit. — Réponse des prêtres : *Non.*

14. Second cas de conscience. — *Si tetigerit...?* Une souillure légale se transmet-elle par un attouchement? — *Pollutus in anima.* Hébraïsme expressif (c.-à-d. : impur au sujet d'une personne; cf. Lev. XXI, 11 et XXII, 4ᵇ; Num. VI, 6), par lequel les Juifs désignaient quiconque avait contracté une impureté légale en touchant un cadavre. Celui qui en était atteint souillait tout ce qu'il touchait (cf. Num. XIX, 11 et ss.) : *contaminabitur.* Ainsi donc, « ce qui est saint ne peut que dans de bien étroites limites sanctifier ce qui ne l'est pas; mais ce qui est souillé souille tout ce qui ne l'est point. »

3° Aggée explique à ses compatriotes ces deux cas de conscience. II, 15-20.

15. L'idée générale. — *Sic... sic...* Répétition emphatique; c.-à-d. : Ainsi sont souillés... Les pronoms *iste* et *ista* contiennent un vif reproche, car Dieu, en les prononçant, se reporte à un

nation devant ma face, dit le Seigneur, et telles sont toutes les œuvres de leurs mains : tout ce qu'ils m'offrent en ce lieu est souillé.

16. Et maintenant appliquez vos cœurs à ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, avant qu'on eût mis pierre sur pierre au temple du Seigneur.

17. Lorsque vous vous approchiez d'un tas de blé de vingt mesures, il n'y en avait que dix; et lorsque vous veniez au pressoir pour en rapporter cinquante amphores, il n'y en avait que vingt.

18. Je vous ai frappés d'un vent brûlant; *j'ai frappé* de la nielle et de la grêle tous les travaux de vos mains; et il n'y a eu parmi vous personne qui revînt à moi, dit le Seigneur.

19. Appliquez vos cœurs à ce qui se fera depuis ce jour et à l'avenir, depuis le vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis le jour où les fondements du temple ont été jetés; appliquez-y votre cœur.

20. Est-ce que la semence a déjà germé? n'est-il pas vrai que la vigne, le figuier, le grenadier, le bois de l'olivier, n'ont pas encore fleuri? A partir de ce jour, je bénirai.

meam, dicit Dominus, et sic omne opus manuum eorum; et omnia quæ obtulerunt ibi, contaminata erunt.

16. Et nunc ponite corda vestra a die hac et supra, antequam poneretur lapis super lapidem in templo Domini,

17. cum accederetis ad acervum viginti modiorum, et fierent decem; et intraretis ad torcular, ut exprimeretis quinquaginta lagenas, et fiebant viginti.

18. Percussi vos vento urente, et aurugine, et grandine omnia opera manuum vestrarum; et non fuit in vobis qui reverteretur ad me, dicit Dominus.

19. Ponite corda vestra ex die ista, et in futurum, a die vigesima et quarta noni mensis; a die qua fundamenta jacta sunt templi Domini, ponite super cor vestrum.

20. Numquid jam semen in germine est, et adhuc vinea, et ficus, et malogranatum, et lignum olivæ non floruit? Ex die ista benedicam.

---

temps où les Juifs étaient coupables de tiédeur envers le culte sacré. Cf. I, 2. — *Quæ obtulerunt..., contaminata...* Les offrandes qu'ils avaient alors présentées au Seigneur étaient à ses yeux comme souillées, parce qu'aucun rite, quelque excellent qu'il fût en lui-même, ne pouvait purifier le peuple de sa négligence. — *Ibi :* sur l'autel des holocaustes, qu'on avait érigé sur l'emplacement de l'ancien, aussitôt après le retour d'exil. Cf. Esdr. III, 3.

16-18. La négligence des Juifs à rebâtir le temple a été la cause de leurs mauvaises récoltes. — *Ponite corda.* Comme plus haut, I, 5ᵇ. — *A die... et supra :* en remontant en arrière le cours des années, à partir du jour où ils s'étaient mis sérieusement à reconstruire le sanctuaire (*antequam... lapis...;* cf. I, 14). — *Cum accederetis...* (vers. 17). Durant toute cette période de torpeur religieuse, ils avaient été perpétuellement désappointés au sujet du rendement de leurs champs. — *Acervum viginti... :* un tas de gerbes qui aurait dû, après le battage, fournir vingt mesures, et qui n'en donnait que dix en réalité. Le substantif *modiorum* n'a rien qui lui corresponde dans l'hébreu; la mesure n'est donc pas spécifiée. — *Ad torcular.* Même désappointement au pressoir que dans la grange. — *Lagenas.* Le mot hébreu *pûrah* désigne vraisemblablement ici le seau avec lequel on puisait le vin dans la cuve. — *Percussi vos...* (vers. 18). Ce verset est emprunté presque littéralement à Amos, IV, 9 (voyez la note). Aggée ajoute les mots *et grandine.*

19-20. Grâce à son empressement à reconstruire la maison de Dieu, le peuple obtiendra d'excellentes récoltes à l'avenir. — *In futurum.* L'hébreu porte « et supra », comme au vers. 16. C.-à-d., en remontant en arrière. — *A... vigesima et...* C'était en ce jour même qu'Aggée recevait et promulguait son troisième oracle. Comp. le vers. 11. — Au lieu de *a die qua... jacta...,* il faudrait, d'après l'hébreu : Jusqu'au jour où ont été jetés les fondements... Ce qui avait eu lieu environ quinze ans auparavant. Cf. Esdr. III, 10. — *Ponite super cor...* Le prophète insiste sur la stérilité des années antérieures, pour mieux faire ressortir la prochaine abondance. — *Numquid jam...* (vers. 20). La phrase est plus claire dans l'hébreu : Y a-t-il déjà de la semence (c.-à-d., des provisions de blé) dans le grenier? Et même la vigne et le figuier,... n'ont pas rapporté. On n'avait donc alors aucun espoir certain d'une bonne récolte pour l'année suivante. Mais, ajoute brièvement et énergiquement le Seigneur, *ex die ista benedicam.*

SECTION IV. — QUATRIÈME ORACLE : ZOROBABEL SERA PARTICULIÈREMENT BÉNI DE DIEU. II, 21-24.

Belle prophétie messianique, qui complète celle des vers. 7-10. « Les royaumes païens disparaîtront l'un après l'autre; mais la postérité de

21. Et factum est verbum Domini secundo ad Aggæum, in vigesima et quarta mensis, dicens :
22. Loquere ad Zorobabel, ducem Juda, dicens : Ego movebo cælum pariter et terram.
23. Et subvertam solium regnorum, et conteram fortitudinem regni gentium; et subvertam quadrigam et ascensorem ejus; et descendent equi, et ascensores eorum, vir in gladio fratris sui.

24. In die illa, dicit Dominus exercituum, assumam te, Zorobabel, fili Salathiel, serve meus, dicit Dominus; et ponam te quasi signaculum, quia te elegi, dicit Dominus exercituum.

21. La parole du Seigneur fut adressée pour la seconde fois à Aggée, le vingt-quatrième jour du mois, en ces termes :
22. Parle à Zorobabel, chef de Juda, et dis-lui : J'ébranlerai ensemble le ciel et la terre.
23. Je renverserai le trône des royaumes, je briserai la force du règne des nations, je renverserai les chars et ceux qui les montent; les chevaux s'abattront, ainsi que leurs cavaliers; chacun *sera percé* par l'épée de son frère.
24. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, je te prendrai, Zorobabel, fils de Salathiel, mon serviteur, dit le Seigneur; et je te garderai comme un sceau, parce que je t'ai choisi, dit le Seigneur des armées.

Zorobabel vivra en sécurité et sera témoin de la fidélité du Seigneur » à ses promesses.

1° Introduction historique. II, 21.

21. Date de l'oracle. — C'est absolument la même que pour le troisième oracle. Voyez le vers. 11 et la note.

2° La prophétie. II, 22-24.

22-23. Effroyable commotion dans la nature et dans le monde païen. — *Ad Zorobabel.* Cette fois l'oracle est entièrement personnel, et Zorobabel en est l'objet immédiat. Comp. I, 1 et II, 3. — *Movebo cælum...* Même prédiction qu'au verset 7, mais légèrement abrégée. Au contraire, ce qui suit (*et subvertam...*, vers. 23) développe les mots « movebo omnes gentes » du vers. 8 (voyez le commentaire). La description est très dramatique. — *Descendent equi.* Ils seront renversés à terre. — *Vir in gladio...* Hébraïsme : Chacun par l'épée de son frère. Les royaumes païens se renverseront mutuellement.

24. Glorieuse promesse pour Zorobabel. — *Assumam te...* Le divin langage est plein de tendresse. — *Ponam te quasi...* « Le sens de cette expression figurée se tire de l'importance que l'anneau à cachet (*signaculum ;* voyez l'*Atl. archéol.*, pl. IX, fig. 6-9) a pour les Orientaux. Ils le portent toujours sur eux, et ils le conservent comme une propriété à laquelle ils sont très attachés. Le Seigneur veut donc dire qu'au jour où il renversera les empires païens, il gardera Zorobabel comme un objet très précieux, dont on ne se sépare jamais. » Cf. Cant. VIII, 6, et Jer. XXII, 24. Eccli. XLIX, 11, nous entendons un écho de cet oracle. Toutefois, de l'avis commun des interprètes, il est certain que Zorobabel n'est pas nommé en cet endroit uniquement pour lui-même, mais surtout en tant qu'il était le chef du peuple théocratique et l'héritier direct de David; par conséquent, en tant qu'il devait être l'ancêtre du Messie. Jéhovah, en promettant de préserver avec soin ce prince saint et zélé, promettait avant tout de protéger son peuple et la race royale de David. C'est donc finalement en Notre-Seigneur Jésus-Christ que cette prophétie s'est accomplie. Notez que Zorobabel n'a pas assisté au cataclysme des nations païennes, qui devait précéder la réalisation de l'oracle. — *Quia te elegi.* Motif de la bénédiction particulière qui est promise à Zorobabel. Dieu rattache à lui, comme autrefois à David (cf. II Reg. VII, 14 et ss.; Ps. LXXXVIII, 36, etc.), tout l'avenir messianique.



LE LIVRE DE ZACHARIE

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Son nom, assez fréquent dans l'Ancien Testament[1], a en hébreu la forme *Zᵉkaryah*[2], qui signifie, d'après l'interprétation la plus probable : (Celui dont) Jéhovah se souvient[3].

Le prophète Zacharie nous fournit lui-même (I, 1 et 7) deux détails intéressants sur sa famille. Il était fils de *Bérékyah* (Vulg., d'après les LXX : *Barachias*) et petit-fils de *'Iddô* (Vulg. et LXX : *Addo*). Si Esdras, à deux reprises (cf. Esdr. V, 1 et VI, 14), fait de Zacharie le fils d'Addo, c'est dans le sens large que cette expression reçoit souvent chez les écrivains sacrés, pour désigner en général un descendant[4]. On a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance qu'Esdras a passé Barachias sous silence, soit parce que ce personnage était mort de très bonne heure[5], soit parce que l'historien sacré tenait à rattacher immédiatement Zacharie à son grand-père Addo, qui était chef d'une famille sacerdotale lorsqu'il revint d'exil avec Zorobabel, circonstance qui l'avait mis en évidence.

Notre-Seigneur Jésus-Christ mentionne, Matth. XXIII, 35, un Zacharie, également fils de Barachie, que les Juifs avaient tué autrefois entre le temple et l'autel; mais il n'y a pas de doute que ce martyr ne diffère de notre petit prophète, quoiqu'on les ait quelquefois identifiés. D'après l'opinion communément admise, Jésus a voulu parler de Zacharie, fils du grand prêtre Joïada, massacré par les ordres du roi Joas[6].

D'après ce qui a été dit plus haut, le prophète Zacharie appartenait donc à la tribu de Lévi, et il était un membre influent de la race sacerdotale. On suppose généralement qu'il était né durant la captivité, sur la terre étrangère. Il devait être assez jeune lorsqu'il quitta la Chaldée avec son grand-père, en 536, pour venir

---

[1] On y trouve plus de vingt personnages nommés Zacharie.

[2] La forme latine *Zacharias* a été calquée sur le grec des LXX, Ζαχαρίας.

[3] Moins bien, d'après saint Jérôme et d'autres exégètes : Souvenir de Jéhovah.

[4] Comp. Gen. XXIX, 5, où Laban est appelé fils de Nachor, bien qu'il eût en réalité Bathuel pour père. Comp. aussi II Par. XXII, 1, 11, et XXIV, 27, avec Matth. I, 8 : l'évangéliste semble faire d'Ozias le fils de Joram, quoique trois générations les aient séparés l'un de l'autre. Voyez encore IV Reg. IX, 14 et 20; Dan. V, 2 et la note, etc.

[5] Probablement avant la fin de l'exil. Néhémie ne le mentionne ni parmi les chefs des familles sacerdotales qui revinrent de Babylone avec Zorobabel (cf. Neh. XII, 1-7), ni parmi les chefs des mêmes familles pendant la génération suivante (ibid., vers. 12-21). Il ne cite qu'Addo et Zacharie.

[6] Cf. II Par. XXIV, 20 et ss. Voyez notre commentaire de Matth. XXIII, 35.

en Palestine. En effet, II, 8, dix-huit ans après la fin de l'exil, au début de son ministère prophétique, il reçoit le nom de *na'ar*, jeune homme [1].

Comme Aggée, Zacharie commença à prophétiser pendant la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, en 520 avant J.-C. [2]. On ignore quelle fut la durée de son rôle de prophète. D'après VII, 1, il l'exerçait encore pendant la quatrième année de Darius, en 518; mais il est probable que sa mission se prolongea au delà de cette époque, car les oracles contenus dans les chapitres IX-XIV paraissent être un peu plus récents.

Zacharie consacra énergiquement son influence de prêtre et de prophète à relever la théocratie de ses ruines. Esdras, VI, 14, vante le zèle qu'il déploya, de concert avec Aggée, pour la reconstruction du temple. La tradition juive nous montre aussi ces deux prophètes s'intéressant à la liturgie sacrée, et composant ou arrangeant des psaumes [3]; elle les range aussi parmi les membres de la grande synagogue qui auraient organisé le canon des saintes Écritures [4].

2° *L'authenticité du livre.* — « L'authenticité des chapitres IX-XIV est niée aujourd'hui par un certain nombre de critiques [5]. Leurs arguments se ramènent à trois principaux : 1° S. Matthieu attribue, XXVII, 9, un passage de cette section, XI, 12, non à Zacharie, mais à Jérémie; par conséquent, du temps de Notre-Seigneur, on ne lisait point les chapitres IX-XIV dans la prophétie de Zacharie; 2° les chapitres IX-XIV, d'après leur contenu, ont été écrits avant la captivité; 3° le style des chapitres I-VIII et des chapitres IX-XIV est totalement différent.

« A ces objections on peut répondre de la manière suivante :

« 1. De ce que S. Matthieu attribue à Jérémie un texte prophétique qui ne se lit tel quel ni dans Jérémie ni dans Zacharie, il ne peut résulter d'aucune façon que la dernière partie de Zacharie ne soit pas authentique. « Je crains qu'ils (les critiques qui nient l'authenticité) n'entreprennent trop en voulant contester trois chapitres à Zacharie pour restituer un seul passage à Jérémie, » dit avec raison Calmet [6]. La preuve que leur opinion est sans valeur, c'est que personne n'ose attribuer à Jérémie la dernière partie de Zacharie, ce qu'on devrait faire cependant, si l'argument qu'on prétend tirer de S. Matthieu était sérieux.

« 2. L'objection contre l'authenticité des chapitres XI-XIV, tirée de leur conteuu, serait décisive, s'il était vrai, comme on le prétend, qu'on y trouve des preuves qu'ils ont été écrits avant la captivité; mais les preuves n'existent pas. Dans les deux parties de Zacharie, le retour de la captivité est également présenté comme l'image de la félicité et décrit de la même manière [7]. L'auteur des chapitres

---

[1] Il est vrai que cette expression était assez élastique chez les Hébreux et pouvait convenir à un homme âgé de trente ans. — On ne peut guère se fier aux renseignements mêlés de légendes que nous fournissent Pseudo-Épiphane, Pseudo-Dorothée, etc. Ces écrivains font de Zacharie un vieillard au moment où il quittait la Chaldée.

[2] Cf. I, 7; Esdr. V, 1-2; Agg. I, 1.

[3] Voyez les titres des Ps. CXI et CXLV dans la Vulgate; des Ps. CXXXVII, CXLV-CXLVIII dans les Septante, et des Ps. CXXV-CXXVI dans la version syriaque.

[4] Traité *Megilla*, f. 17b-18a.

[5] « Joseph Mede est le premier qui l'ait contestée (*Works*, Londres, 1664, pp. 786, 884). Il s'appuie sur ce que le passage XI, 12, est attribué par saint Matthieu, XXVII, 9, à Jérémie, non à Zacharie. Aujourd'hui, beaucoup de rationalistes vont plus loin et distinguent trois auteurs de la prophétie au lieu de deux, quand ils ne les multiplient pas davantage : les chap. IX-XI sont l'œuvre de Zacharie Ier, contemporain d'Isaïe, sous Achaz, vers. 736; les chap. XII-XIV sont d'un auteur inconnu...; les chap. I-VIII ont été réellement composés par Zacharie contemporain d'Aggée. Tous s'appuient, du reste, sur les mêmes raisons pour admettre plusieurs prophètes au lieu d'un seul, de sorte qu'on peut les réfuter de la même manière. » Au surplus, les « critiques » se réfutent souvent les uns les autres, en admettant les époques les plus diverses pour la composition de telle ou telle partie; c'est ainsi que plusieurs d'entre eux attribuent les chap. IX-XI non pas au VIIIe siècle avant J.-C., mais seulement au Ve ou au IVe.

[6] *Comment. litt., in Matth.* XXVII, 9.

[7] Cf. Zach. II, 10, et IX, 12; II, 10, et IX, 9; II, 14, et IX, 9, etc.

IX-XIV est si peu antérieur à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qu'il a fait usage des écrits des prophètes qui ont vécu à cette dernière époque [1].

« 3. La dernière objection, empruntée à la différence du style qu'on remarque entre les huit premiers chapitres et les six suivants, a cela de vrai, qu'il n'y a pas une ressemblance complète entre le langage des deux parties; mais la conclusion qu'on prétend en tirer est fausse, parce que la variété de ton, de formes et d'expressions, s'explique naturellement par le changement de sujet. Les visions ne peuvent pas être décrites dans les mêmes termes et de la même manière que la gloire future de Jérusalem, qui se déroule dans le tableau final; la façon de parler du narrateur n'est pas celle de l'orateur ou du poète; Osée s'exprime tout différemment, I-III, et IV-XIV; Ézéchiel, VI-VII, et IV. Les mêmes locutions caractéristiques se montrent d'ailleurs dans les deux parties de Zacharie : VII, 14, et IX, 8, *transiens* (*euntes*) *et revertens;* l'œil de Dieu, pour la Providence (III, 9; IV, 10; IX, 1, 8), etc. — Les derniers chapitres de Zacharie appartiennent donc à ce prophète comme les précédents [2]. »

3º *Le sujet et la division du livre.* — Nous avons vu plus haut [3] que les prophètes Aggée et Zacharie manifestèrent simultanément un grand zèle pour la reconstruction du temple. Rien de plus apparent que ce fait dans la prophétie d'Aggée, où tout roule en réalité autour du sanctuaire et de son rétablissement [4]. Il n'est pas aussi manifeste dans les pages que nous a laissées Zacharie; du moins il est certain que, si ses oracles ne se rapportent qu'assez rarement d'une façon directe à la reconstruction du temple, ils contribuent partout d'une manière générale et indirecte à cette œuvre alors capitale. « Prononcées pendant que le peuple travaillait avec zèle à bâtir le temple, ces prophéties sont encore une pierre apportée par le prophète à l'édifice commun; il encourage, console, exhorte, en montrant l'avenir brillant réservé à Israël, et les bénédictions abondantes qui se rattacheront à la restauration du sanctuaire de Jéhovah. » Tel est le thème du livre dans son ensemble.

On l'a partagé de différentes manières; mais, au fond, tout le monde est d'accord, tant les divisions sont nettement indiquées par l'auteur lui-même. Les chapitres I-VI forment un tout inséparable; les chapitres VII-VIII adhèrent également l'un à l'autre d'une façon très étroite; il existe enfin une unité remarquable entre les chapitres IX-XIV. On convient généralement aussi que les chapitres VII et VIII forment une sorte de trait d'union entre ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent [5].

Au point de vue, soit du sujet, soit de la forme extérieure, la division qui nous semble la plus naturelle et la meilleure consiste à admettre seulement deux parties : le livre des visions (I, 1-VI, 15), et le livre des discours (VII, 1-XIV, 21) [6]. La première partie, qui s'ouvre par une courte exhortation à la péni-

---

[1] « Cet argument a paru si décisif à L. de Wette (critique tout à fait rationaliste), qu'après avoir admis dans les trois premières éditions de son *Introduction* (*aux livres de l'Ancien Testament*) la dualité d'auteurs, dans la quatrième il a reconnu que les derniers chapitres de Zacharie pouvaient être authentiques. Voici les principaux passages parallèles : Zach. IX, 2, et Ez. XXVIII, 4; IX, 3, et III Reg. X, 27; IX, 5, et Soph. II, 3; X, 3, et Ez. XXXIV, 17; XI, 4, et Ez. XXXIV, 4; XI, 3, et Jer. XII, 5; XIII, 8-9, et Ez. V, 12; XIV, 8, et Ez. XLVII, 1-12; XIV, 10-11, et Jer. XXXI, 38-40; XIV, 20-21, et Ez. XLIII, 12, et XLIV, 9. »

[2] F. Vigouroux, *Man. bibl.*, t. I, n. 1113. Voyez encore, du même auteur, *les Livres saints et la critique rationaliste*, 4e édit., t. V, p. 241-248; Cornely, *Introductio in utriusque Testam. libros sacros*, t. II, pars II, p. 602-609; Knabenbauer, *Comment. in Prophetas minores*, t. II, p. 216-221.

[3] Page 554.

[4] Voyez l'Introd. au livre d'Aggée, p. 541.

[5] A la manière des chap. XXXVII-XXXIX dans le livre d'Isaïe.

[6] Comparez le livre d'Amos, où nous avons trouvé deux parties semblables, mais renversées sous le rapport de l'ordre dans lequel se suivent les visions et les discours (p. 408 de ce volume)

tence (I, 1-6), contient une série de huit visions, révélées à Zacharie durant une seule et même année, et relatives aux destinées futures du peuple de Dieu (I, 7-VI, 8); elle s'achève par une action symbolique (VI, 9-15). Prenant pour point de départ l'état de détresse où se trouvait alors Jérusalem, elle annonce nettement la transfiguration et l'heureux avenir de la nation théocratique. La deuxième partie se compose de trois discours, tous munis d'une brève introduction (cf. VII, 1-3; IX, 1, et XII, 1), et traitant tous du même sujet que le livre des visions : 1° Israël dans le passé et dans l'avenir (VII, 1-VIII, 23); 2° oracles qui concernent tour à tour les païens, fortement menacés, et la nation sainte, à laquelle Dieu promet la gloire et la prospérité (IX, 1-XI, 17); 3° les jugements terribles et le bonheur de l'ère messianique (XII, 1-XIV, 21). La première partie s'adresse plus immédiatement à la communauté juive qui s'était formée à Jérusalem depuis que l'exil avait pris fin; la seconde, plus spécialement à ceux qui devaient former plus tard le peuple de Dieu, régénéré et transfiguré par le Messie [1].

4° *Le genre de Zacharie comme écrivain.* — Sa diction est assez pure, surtout pour cette époque de décadence littéraire chez les Hébreux. Son style est jeune, imagé, vivant. On y trouve des comparaisons très expressives [2]. Toutefois le grand nombre des figures, leur nouveauté, leur changement rapide, rendent souvent la diction obscure, comme c'était déjà le cas pour Osée. Les rabbins s'en sont plaints avec une certaine amertume, et saint Jérôme, à leur suite, nomme Zacharie « le plus obscur des douze » petits prophètes. Les chapitres I-VI sont écrits en prose ordinaire; on rencontre déjà plus d'élan et de beautés dans les chapitres VII et VIII; les chapitres IX-XIV sont admirablement écrits et rappellent les oracles d'Isaïe par leur profondeur, leur ampleur, leur variété, leurs ornements de langage.

5° *L'importance* de ce livre est considérable sous le rapport théocratique, car toutes les visions, tous les discours annoncent successivement que la nation sainte ne périra pas, mais que, reconstituée sur de nouvelles bases, elle durera jusqu'à la fin du monde. Or, il est évident qu'une prédiction de ce genre n'intéresse pas moins l'Église que la synagogue, puisque c'est par l'Église du Christ que la théocratie devait être et est en réalité continuée, complétée.

Il suit de là que le livre de Zacharie est tout du long messianique dans son ensemble; mais il ne l'est pas moins dans ses détails, qui, en nombre relativement grand, se rapportent directement à la personne et à l'œuvre du Christ. Les principaux passages de ce genre sont : III, 8, où nous lisons le beau nom de « germe », déjà employé dans le même sens par Isaïe, IV, 2, et Jérémie, XXIII, 5; VI, 13, qui prédit que le Messie sera tout à la fois prêtre et roi; IX, 9-10, qui annonce son triomphe modeste à Jérusalem (cf. Matth. XXI, 4); les trois textes XI, 12-13; XII, 10 et ss.; XIII, 7, qui prophétisent qu'il sera trahi par l'un des siens (cf. Matth. XXVII, 9), transpercé par la lance (cf. Joan. XIX, 37), et abandonné par ses apôtres (cf. Matth. XXVI, 31) [3].

---

[1] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1032-1040.

[2] Voyez II, 8-9; IX, 15-16; X, 3-5; XI, 7, 10, 14; XII, 3, 4, 6, 8; XIV, 4, 20, etc.

[3] Pour les commentaires catholiques du livre de Zacharie, voyez la p. 339, note 1. Ajoutez à cette liste: Sanchez, *Commentarius in Zachariam*, Lyon, 1616; L. Reinke, *Beiträge zur Erklærung des Alten Testament*, t. VI, Münster, 1864, et, du même auteur, *Die messianischen Weissagungen bei den grossen und kleinen Propheten des A. T.*, Giessen, 1862.

ZACHARIE

CHAPITRE I

1. Le huitième mois, la seconde année du roi Darius, la parole du Seigneur fut adressée au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, en ces termes :
2. Le Seigneur a été très irrité contre vos pères.
3. Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur des armées : Revenez à moi, dit le Seigneur des armées, et je reviendrai à vous, dit le Seigneur des armées.

1. In mense octavo, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Zachariam, filium Barachiæ, filii Addo, prophetam, dicens :
2. Iratus est Dominus super patres vestros iracundia.
3. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos, dicit Dominus exercituum.

PRÉAMBULE. I, 1-6.

1° Petite introduction historique. I, 1.

CHAP. I. — 1. Ce verset nous fournit quelques précieux renseignements concernant Zacharie et sa famille, et sur l'époque où il fut investi du ministère prophétique. — *Mense octavo*. Ce mois, qui portait primitivement le nom de *bûl* (cf. III Reg. VI, 38), était appelé *marḥešvân* depuis la captivité de Babylone; il correspondait à la seconde moitié d'octobre et à la première moitié de novembre. Le jour du mois n'est pas indiqué; c'eût été le premier jour d'après la version syriaque et d'après plusieurs commentateurs, qui donnent ici au mot *ḥodeš* (mois) le nom de nouvelle lune. Ce sentiment est peu vraisemblable. — *Anno secundo Darii*... La seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, équivaut à l'an 520 avant J.-C. Zacharie commença donc à exercer le rôle de prophète environ deux mois après Aggée. Cf. Agg. I, 1. — *Ad Zachariam, filium*... Sur le nom et l'origine de Zacharie, voyez l'Introd., p. 553.

2° Jéhovah confie à Zacharie la mission d'exhorter les Juifs à la conversion et à la pénitence. I, 2-6.

2. Motif de l'exhortation : le Seigneur a très légitimement châtié les générations antérieures d'Israël. — *Iratus... iracundia*. Hébraïsme qui met en relief la violence de la divine colère. La ruine du royaume de Juda, de Jérusalem et du temple, puis la captivité du peuple à Babylone, étaient des preuves évidentes de cette colère. Conclusion tacite : que la génération présente revienne donc sincèrement à Jéhovah, si elle veut éviter un traitement semblable à celui de ses pères.

3-6. Comment les menaces de Dieu se sont réalisées dans le passé. — *Ad eos*... C.-à-d., à ceux qui sont désignés au vers. 2 par le pronom « vestros » : les coreligionnaires et les contemporains de Zacharie. — *Hæc dicit*... Formule solennelle d'introduction, que notre prophète emploie très fréquemment. Nous la trouvons trois fois de suite dans ce verset. — *Dominus exercituum* (hébr. : *Y'hovah ṣ'bâ'ôṭ*) : le Dieu des milices célestes (les anges et les astres), le Dieu tout-puissant. — *Convertimini* (hébr. : *šûbû*, revenez). La communauté juive de Jérusalem et de Juda, purifiée par les souffrances de l'exil, était alors en des dispositions religieuses et morales assez bonnes ; aussi le Seigneur avait-il déclaré naguère qu'il était avec elle. Cf. Agg. I, 13, et II, 4. Cependant les Juifs étaient loin d'être parfaits (cf. Agg. I, 4 et ss.; II, 14 et ss.), et ils avaient besoin d'une conversion plus complète. — *Et convertar* (hébr.: et je reviendrai). Douce parole : Dieu agira envers eux selon qu'ils agiront envers lui. Il ne demande qu'à leur rendre entièrement ses fa-

4. Ne sitis sicut patres vestri, ad quos clamabant prophetæ priores, dicentes : Hæc dicit Dominus exercituum : Convertimini de viis vestris malis, et de cogitationibus vestris pessimis; et non audierunt, neque attenderunt ad me, dicit Dominus.

5. Patres vestri ubi sunt? et prophetæ numquid in sempiternum vivent?

6. Verumtamen verba mea, et legitima mea, quæ mandavi servis meis prophetis, numquid non comprehenderunt patres vestros, et conversi sunt, et dixerunt : Sicut cogitavit Dominus exercituum facere nobis secundum vias nostras, et secundum adinventiones nostras, fecit nobis?

7. In die vigesima et quarta undecimi

4. Ne soyez pas comme vos pères, auxquels les premiers prophètes criaient en disant : Ainsi parle le Seigneur des armées : Revenez de vos voies mauvaises et de vos pensées infâmes; et cependant ils n'ont pas écouté, et ils n'ont pas fait attention à moi, dit le Seigneur.

5. Vos pères, où sont-ils? et les prophètes vivront-ils éternellement?

6. Cependant mes paroles et les ordres que j'avais donnés à mes serviteurs les prophètes n'ont-ils pas atteint vos pères, et ne se sont-ils pas convertis, en disant : Le Seigneur des armées a exécuté sa résolution de nous traiter selon nos voies et selon nos œuvres?

7. Le vingt-quatrième jour du onzième

---

veurs, comme aux plus beaux jours de leur histoire. Il est à remarquer que le début de la prédication de Zacharie a beaucoup d'analogie avec celle de saint Jean-Baptiste : c'est par un appel au repentir qu'ils commencent l'un et l'autre leur ministère. Cf. Matth. III, 2-12. — *Ne sitis*... (vers. 4). Pour mieux mettre ses contemporains en garde contre les funestes exemples de leurs pères, Zacharie signale les tristes résultats de l'endurcissement de ceux-ci dans le mal. — *Prophetæ priores*. C.-à-d., d'après VII, 7 et 12, les prophètes antérieurs à l'exil. Cette expression montre que, dans la pensée des Juifs d'alors, les grands malheurs de la nation et la captivité de Babylone avaient créé comme un abîme entre les temps passés et les jours présents. — *Convertimini*... Osée (XIV, 2), Joël (II, 19), Isaïe (XXXI, 6), Jérémie (III, 12, 14, 22; IV, 1; XVIII, 11b) et Ézéchiel (XVIII, 30) avaient tenu littéralement ce langage. Voyez aussi IV Reg. XVII, 13 et ss. — *De cogitationibus*... Hébr. : De vos actions mauvaises. — *Et non audierunt*. Douloureuse constatation : les prophètes avaient averti en vain, tant était grande la malice ou la légèreté de ceux auxquels ils s'adressaient. — *Patres... ubi*... (vers. 5). Cette question abrupte est toute dramatique : Que sont devenus ceux qui avaient ainsi refusé de se convertir? Elle a pour but de mieux montrer aux descendants de ces pères si coupables la nécessité d'un repentir sincère. La réponse était claire : les pécheurs impénitents avaient péri, ou souffert, sous le coup des châtiments divins. — *Et prophetæ numquid*...? D'après le Targum et quelques interprètes contemporains, ces mots contiendraient une contre-question de l'auditoire auquel parlait Zacharie : Oui, nos pères sont morts; mais les prophètes qui les menaçaient ne sont-ils pas morts aussi, enveloppés dans la vengeance divine, malgré la sainteté de leur vie? Votre raisonnement ne prouve donc absolument rien. Quoique ingénieuse, cette explication est peu naturelle, car il n'y a pas la moindre trace d'un dialogue dans ce passage. Jéhovah y garde constamment la parole, et oppose la stabilité de ses menaces à la fragilité soit des pécheurs qu'elles avaient atteints, soit des prophètes qui les avaient proférées en son nom (*verumtamen*..., vers. 6). — *Legitima mea*. Hébr.: mes décrets. Cette expression désigne, comme *verba mea*, les sentences effrayantes que Dieu avait ordonné à ses prophètes de proclamer aux Juifs. — *Et conversi sunt*. Ceux qui avaient survécu à la ruine du royaume de Jérusalem s'étaient convertis en exil, reconnaissant, quoique tardivement, que leurs souffrances étaient méritées et conformes aux menaces divines : *et dixerunt*.. Comp. Thren. II, 17, et Dan. IX, 4 et ss. — *Secundum adinventiones*... Hébr. : selon nos œuvres.

PREMIÈRE PARTIE

Dieu révèle à Zacharie, dans plusieurs visions mystérieuses, le glorieux avenir d'Israël. I, 7 — VI, 15.

Ces visions sont au nombre de huit. Elles eurent lieu coup sur coup, dans une seule et même nuit; un ange les expliquait au prophète au fur et à mesure qu'il les voyait. Elles furent réelles, objectives, et point une création personnelle du prophète, qui aurait eu recours à ce stratagème littéraire pour présenter ses oracles avec plus de force. « Chacune (d'elles) forme un tableau distinct. Elles n'en constituent pas moins un ensemble,... parce qu'elles se rapportent toutes à la restauration actuelle du peuple d'Israël, et à son avenir comme porteur du règne de Dieu au sein de l'humanité. »

§ I. — *Les deux premières visions : Jérusalem renaîtra de ses cendres, et la puissance des païens sera renversée.* I, 7-20.

C'est donc le début du rétablissement d'Israël qui est ainsi annoncé.

1° Introduction. I, 7.

7. La date de toutes ces visions. — *Undecimi*...

mois, *appelé* sabath, la seconde année de Darius, la parole du Seigneur fut adressée au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, en ces termes :

8. J'eus une vision pendant la nuit, et voici, il y avait un homme monté sur un cheval roux, et il se tenait parmi des myrtes plantés dans un lieu profond, et il y avait derrière lui des chevaux roux, marquetés et blancs.

mensis sabath, in anno secundo Darii, factum est verbum Domini ad Zachariam, filium Barachiæ, filii Addo, prophetam, dicens :

8. Vidi per noctem, et ecce vir ascendens super equum rufum, et ipse stabat inter myrteta, quæ erant in profundo, et post eum equi rufi, varii, et albi.

---

gesima et quarta. Aggée avait aussi reçu, par deux fois, d'importantes révélations le vingt-quatrième jour du mois (cf. Agg. II, 1, 11, 19-20). Il est possible qu'il n'y ait pas là une simple coïncidence de hasard, mais que Dieu ait à dessein choisi ce jour pour ses communications aimables, parce que c'était celui où le peuple avait repris avec zèle les travaux, longtemps interrompus, de la reconstruction du temple. Cf. Agg. II, 1. — *Undecimi mensis.* Le nom de ce mois est aussitôt indiqué : *sabath;* d'après l'hébreu, *š'bâṭ.* Il correspondait à la fin de février et au commencement de mars. — gène en Palestine, où il forme de gracieux bosquets. Il est aussi mentionné par Isaïe, XLI, 19 et LIII, 13 (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XXIX, fig. 5). — *In profundo.* Peut-être dans quelques petite vallée des environs de Jérusalem. — *Equi.* C'est-à-dire, comme il ressort des versets 10 et 11, des chevaux montés aussi par des cavaliers. Ceux-ci, qui étaient pareillement des esprits célestes, se tenaient respectueusement derrière l'ange mentionné en premier lieu (*post eum*), parce qu'il était leur chef. — *Rufi... et albi.* Il règne une assez grande incertitude au sujet du mot hébreu *š'ruqqîm*, que saint Jérôme a tra-



Cavaliers assyriens. (Bas-relief de Ninive.)

Anno secundo. Encore l'an 520, mais au delà de trois mois après la révélation précédente. Comp. le vers. 1. — Les visions sont appelées *verbum Domini* par métonymie, car elles contenaient des symboles prophétiques. D'ailleurs, la parole divine fut réellement unie à chacune d'elles, pour les interpréter. Cf. I, 14 et ss.; II, 6 et ss., etc.

2° Première vision. I, 8-17.

8-13. Les cavaliers parmi les myrtes. — *Vidi.* Quoique ce fût alors la nuit (*per noctem*), le prophète était dans l'état de veille. Cf. IV, 1 et la note. Il ne vit donc pas les visions en songe, mais en extase. — *Et ecce.* Cette particule dénote le caractère soudain et imprévu de l'apparition. Cf. vers. 18; II, 1; IV, 2, etc. — *Vir ascendens super...* Plutôt : un homme monté sur un cheval. C'était un ange revêtu de la forme humaine, d'après le vers. 11. — *Rufum.* C.-à-d., bai ou rouge brun. — *Inter myrteta.* Hébr. : Parmi les myrtes. Cet arbuste, au feuillage toujours vert et agréablement parfumé, est indi- duit par *varii.* Il n'est employé qu'ici et Is. XVI, 8, où il désigne une espèce particulière de raisins. Les exégètes contemporains lui font tour à tour représenter toute une gamme de couleurs disparates; au contraire, les anciennes versions sont presque unanimes pour lui donner en cet endroit la signification de « tachetés », qui convient parfaitement. Les commentateurs ont souvent essayé d'attacher un sens symbolique à ces différentes couleurs des chevaux de la vision; mais ils ne parviennent pas à s'entendre sur ce point. D'après les uns, le rouge représenterait la guerre et le sang versé; le blanc, la paix; la couleur intermédiaire, une époque mélangée de guerre et de paix. Selon d'autres, qui supposent à tort qu'une quatrième couleur a été omise par la faute des copistes, les quatre espèces de coursiers figureraient les quatre régions du globe, comme au chap. VI, 2 et ss. D'autres, qui établissent un rapprochement entre cette vision et celle de Daniel (cf. Dan. II et VII), supposent que les couleurs sont l'emblème des

9. Et dixi : Quid sunt isti, domine mi? Et dixit ad me angelus, qui loquebatur in me : Ego ostendam tibi quid sint hæc.

10. Et respondit vir qui stabat inter myrteta, et dixit : Isti sunt quos misit Dominus ut perambulent terram.

11. Et responderunt angelo Domini, qui stabat inter myrteta, et dixerunt : Perambulavimus terram, et ecce omnis terra habitatur, et quiescit.

12. Et respondit angelus Domini, et dixit : Domine exercituum, usquequo tu non misereberis Jerusalem, et urbium Juda, quibus iratus es? Iste jam septuagesimus annus est.

13. Et respondit Dominus angelo qui loquebatur in me verba bona, verba consolatoria.

9. Et je dis : Qui sont ceux-ci, mon seigneur? Et l'ange qui parlait en moi me dit : Je te montrerai ce que sont ces choses.

10. Alors l'homme qui se tenait parmi les myrtes prit la parole et dit : Ce sont ceux que le Seigneur a envoyés pour parcourir la terre.

11. Et ils s'adressèrent à l'ange du Seigneur qui se tenait parmi les myrtes, et ils dirent : Nous avons parcouru la terre, et voici, toute la terre est habitée, et elle est en repos.

12. L'ange du Seigneur prit la parole, et dit : Seigneur des armées, jusques à quand n'aurez-vous pas pitié de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles vous êtes irrité? Voici déjà la soixante-dixième année.

13. Alors le Seigneur répondit à l'ange qui parlait en moi de bonnes paroles, des paroles de consolation.

---

peuples auprès desquels les coursiers avaient été envoyés par le Seigneur : le rouge, disent-ils, symbolise les Chaldéens; la couleur mêlée, l'empire médo-perse; le blanc, l'empire gréco-macédonien. Mais qui ne voit combien ces hypothèses sont arbitraires ? D'ailleurs, l'ange qui va interpréter la vision à Zacharie passera ce détail sous silence, sans doute parce qu'il n'avait qu'une importance secondaire. Il est donc très probable que les diverses couleurs des chevaux avaient simplement pour but de distinguer les groupes de cavaliers envoyés en des contrées différentes. — *Et dixi* (vers. 9). Le prophète, dont l'intérêt était vivement surexcité, demande des explications à un ange qui se trouvait alors auprès de lui, et qui ne devait plus le quitter jusqu'à la fin des visions. Cf. vers. 14, 19; II, 3; IV, 1, 4, 5; V, 5; VI, 4, etc. La formule *qui loquebatur in me* est une traduction littérale de l'hébreu. Elle ne signifie pas simplement : (L'ange) qui me parlait; ou : (L'ange) qui parlait avec moi. Elle suppose une communication très intime, faite au plus profond de l'âme de Zacharie. « L'ange lui révélait subjectivement ce que Jéhovah lui mettait objectivement sous les yeux » — *Ego ostendam*... Expression très exacte, car c'est au moyen d'un tableau se déroulant devant le prophète que celui-ci reçut d'abord une réponse à sa demande. — *Respondit vir qui*... Il prend la parole, en qualité de chef, pour faire connaître à Zacharie le rôle de ses subordonnés (*isti*...). — *Quos... ut perambulent*... Dieu les avait envoyés, pour ainsi dire, en reconnaissance et comme éclaireurs, afin qu'ils contemplassent ce qui se passait sur la terre entière (*terram* a ici ce sens général). — *Responderunt angelo... qui*... (vers. 11). Cet ange ne paraît pas différer du cavalier qui nous a été présenté dès le début de la vision et au vers. 10ᵃ, puisqu'il est caractérisé, lui aussi, par le trait *qui stabat inter*... Néanmoins, à cause du titre d' « ange de Jéhovah » qui lui est donné en cet endroit, plusieurs interprètes anciens et modernes l'ont regardé comme un personnage distinct. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il occupait une place importante dans la hiérarchie angélique. — *Habitatur et quiescit*. Hébraïsme, qui revient à dire : (La terre) est tranquille et dans une paix complète. C'était vrai : « au commencement du règne de Darius, pour la première fois depuis la chute de l'empire babylonien et la fin du règne de Cyrus, la terre (du moins dans la partie formant le pourtour de la Palestine) était en pleine paix, fait assez rare dans l'antiquité, surtout dans ces pays de l'Orient. » Or, Aggée avait prédit naguère, comme devant précéder l'avènement du libérateur promis aux Juifs, une grande crise, une sorte de branle-bas parmi les nations païennes (cf. Agg. II, 7 et ss., 23); cette constatation faite par les émissaires de Jéhovah dénotait donc que l'heure de la délivrance n'avait pas encore sonné pour Israël. De là l'ardente prière que l'ange adresse aussitôt à Dieu en faveur de Jérusalem et des autres villes de Juda : *Domine..., usquequo*... (vers. 12). — *Quibus iratus es*. Leur triste état de ruine ne l'attestait que trop. — *Jam septuagesimus*... On était alors en 520 (note du vers. 7), et il y avait seize ans que la captivité de Babylone (606-536), avait pris fin. Toutefois, l'ange ne dit pas que les soixante-dix années viennent de s'achever immédiatement, mais seulement qu'elles sont tout à fait écoulées; plus il y avait de temps qu'elles étaient passées, plus l' « usquequo » de la prière était éloquent. On peut dire aussi, quoique avec moins de vraisemblance, que l'ange ne fait pas allusion à la durée de l'exil, mais à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens, en 588; dans ce cas, soixante-dix serait un chiffre rond. — *Respondit... angelo qui*... (vers. 13). Le Seigneur ne

14. Et l'ange qui parlait en moi me dit : Crie, et dis : Ainsi parle le Seigneur des armées : Je ressens une grande jalousie pour Jérusalem et pour Sion.

15. Et j'éprouve une grande colère contre les nations puissantes; car je n'étais qu'un peu irrité, mais elles ont contribué au mal.

16. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur : Je reviendrai à Jérusalem avec miséricorde; ma maison y sera bâtie, dit le Seigneur des armées, et le cordeau sera étendu sur Jérusalem.

17. Crie encore, et dis : Ainsi parle le Seigneur des armées : Mes villes auront encore des biens en abondance; le Seigneur consolera encore Sion et choisira encore Jérusalem.

18. Je levai les yeux, et je regardai; et voici, il y avait quatre cornes.

14. Et dixit ad me angelus, qui loquebatur in me : Clama, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno.

15. Et ira magna ego irascor super gentes opulentas, quia ego iratus sum parum, ipsi vero adjuverunt in malum.

16. Propterea hæc dicit Dominus : Revertar ad Jerusalem in misericordiis; et domus mea ædificabitur in ea, ait Dominus exercituum, et perpendiculum extendetur super Jerusalem.

17. Adhuc clama, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc affluent civitates meæ bonis, et consolabitur adhuc Dominus Sion, et eliget adhuc Jerusalem.

18. Et levavi oculos meos, et vidi; et ecce quatuor cornua.

---

répond pas directement à l'ange qui lui avait adressé la prière, mais à celui qui servait d'interprète à Zacharie. — Abrégé de cette aimable réponse, qui sera développée plus loin (vers. 14 et ss.) : *verba bona..., consolatoria.* C.-à-d., des paroles qui promettaient le salut complet dans l'avenir, et qui annonçaient la fin prochaine des misères présentes.

14-17. Dieu fait à son peuple de consolantes promesses. — *Clama.* Locution énergique : le prophète devra proclamer à haute voix l'heureux message, afin qu'aucun de ces coreligionnaires ne puisse l'ignorer. — *Zelatus... zelo...* Cette métaphore est empruntée, comme en d'autres passages analogues (cf. Jer. II, 2 ; Os. II, 4 et ss., etc.), à la nature particulière des rapports qui existaient entre Jéhovah et son peuple. L'alliance qu'ils avaient contractée au Sinaï était une alliance matrimoniale; c'est pourquoi Jéhovah, le divin époux, compare à la jalousie conjugale le sentiment douloureux qu'il avait éprouvé en voyant les païens humilier et affliger son épouse mystique. — *Et ira... irascor* (vers. 15). Notez la différence des expressions : le Seigneur ne ressent que de la colère à l'égard des Gentils. — *Gentes opulentas.* Riches en mauvaise part : c.-à-d., orgueilleuses, se croyant inébranlables à cause de leurs richesses. — *Quia...* Motif de l'indignation de Jéhovah contre les païens. Assurément, il les avait lui-même lancés contre sa nation coupable, comme instruments de sa vengeance; mais ils avaient dépassé leur mandat d'une manière injuste et cruelle. Tandis que sa colère à lui avait été relativement modérée (*iratus... parum*) et n'avait eu en vue qu'un châtiment passager, ils n'avaient pas craint d'aggraver les malheurs d'Israël (*ipsi adjuverunt...*), allant jusqu'à vouloir l'exterminer. Comp. Is. X, 5 et ss., et XLVII, 6). — *Propterea... dicit...* (verset 16). Dans sa bonté, le Seigneur va promettre aux Juifs un précieux dédommagement. — *Revertar* (comp. le vers. 3) *in misericordiis.* A la lettre dans l'hébreu : avec des tendresses (de mère). — *Domus mea...* Premier gage de cet amour intense : Dieu aidera les Juifs à achever la reconstruction du temple. Ce travail avait été repris tout récemment avec un grand zèle, et Zacharie l'avait encouragé de toutes ses forces avec Aggée. Cf. Esdr. V, 1-2; Agg. I, 12 et ss. — Second gage. Jérusalem, qui était encore plus qu'à demi ruinée, sera rebâtie d'après des proportions plus considérables : *et perpendiculum* (hébr. : le cordeau)... — *Adhuc clama...* (verset 17). Comp. le vers. 14ª. Dieu scande, pour ainsi dire, ses promesses par des formules d'introduction, afin de les mieux accentuer. — *Adhuc affluent...* Les villes secondaires de Juda seront bénies comme la capitale. — *Et consolabitur...* La promesse revient sur Jérusalem, qui était aimée entre toutes. Cf. Ps. LXXXVI, 1 et ss. — *Et eliget adhuc* (la répétition de cet adverbe est d'un bel effet). Le Seigneur avait choisi Jérusalem dans le passé (cf. II Par. VI, 6; XII, 13, etc.); après l'avoir rejetée pour ses crimes, il fera d'elle l'objet d'un nouveau choix, plus honorable encore que le premier. — Telle est la première vision, dans laquelle Jéhovah annonce 1° qu'il fera éclater sa colère contre les nations païennes, 2° qu'il rétablira le temple et la ville de Jérusalem. Les deux visions qui suivent vont développer tour à tour chacun de ces oracles.

3° Seconde vision : les quatre cornes et les quatre forgerons. I, 18-21.

Dans le texte hébreu, c'est ici que commence le chapitre II.

18-19. Première partie de la vision : les cornes. — *Levavi... et vidi.* Transition et introduction. Cf. vers. 8; II, 1; III, 1, etc. A la suite de la première vision, Zacharie se tenait plongé dans ses réflexions, les yeux baissés; au moment où il les relevait, une nouvelle apparition était devant lui. — *Quatuor cornua.* Dans la Bible, la

19. Et dixi ad angelum qui loquebatur in me : Quid sunt hæc? Et dixit ad me : Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam, et Israel, et Jerusalem.
20. Et ostendit mihi Dominus quatuor fabros.
21. Et dixi : Quid isti veniunt facere? Qui ait, dicens : Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam per singulos viros, et nemo eorum levavit caput suum ; et venerunt isti deterrere ea, ut dejiciant cornua gentium quæ levaverunt cornu super terram Juda, ut dispergerent eam.

19. Et je dis à l'ange qui parlait en moi : Qu'est-ce que cela? Il me répondit : Ce sont les cornes qui ont dispersé Juda, Israël et Jérusalem.
20. Le Seigneur me fit voir ensuite quatre forgerons.
21. Et je dis : Que viennent faire ceux-ci? Il répondit: Ce sont les cornes qui ont dispersé tous les hommes de Juda, et aucun d'eux ne lève la tête; et ceux-ci sont venus pour les effrayer, et pour abattre les cornes des nations, qui ont élevé la corne contre le pays de Juda, pour en disperser *les habitants.*

---

corne est souvent l'emblème de la force, surtout de la force arrogante et hostile, et c'est le cas en cet endroit. Cf. Jer. XLVIII, 25; Dan. VII, 20; Am. VI, 14, etc. — *Et dixi...* (vers. 19). Le prophète continue de recourir à son céleste interprète, pour obtenir de lui l'éclaircissement des choses mystérieuses qu'il contemplait. — *Quæ ventilaverunt.* Hébr. : (Les cornes) qui ont dispersé. De même au vers. 21ª. — *Judam, et Israel, et...:* le royaume légitime de Juda, le royaume des dix tribus, et la capitale; par conséquent. la nation tout entière.

(*cornua gentium*). — Depuis longtemps on a essayé de déterminer avec précision quels peuvent bien être les quatre empires païens symbolisés par les quatre cornes, et on les a cherchés, tantôt tout à la fois dans le passé, le présent et l'avenir (l'Assyrie, la Chaldée, les Médo-Perses, le royaume gréco-macédonien ; ou bien, les quatre empires des visions de Daniel : la Chaldée, les Médo-Perses, les Gréco-Macédoniens, les Romains), tantôt uniquement dans le passé et le présent (l'Égypte, l'Assyrie, la Chaldée, le royaume médo-perse). On a de même cherché à identifier les



Forgerons. (Peinture égyptienne.)

20-21. Deuxième partie de la vision : les forgerons. — *Fabros.* Le mot hébreu *ḥarâšîm* peut aussi désigner des ouvriers sur bois ; mais il s'agit vraisemblablement de forgerons d'après le contexte. — *Hæc sunt...* (vers. 21). L'ange réitère d'abord l'explication qu'il avait donnée au sujet des cornes. — Les mots *per singulos viros* et le pronom *eorum* manquent dans l'hébreu, où on lit seulement : (Ce sont là les cornes qui ont dispersé Juda), de sorte que personne n'a levé la tête. Ce dernier trait est en même temps pittoresque et pathétique; il marque le degré d'humiliation et d'impuissance auquel les Juifs avaient été réduits par leurs ennemis victorieux. Cf. Thren. II, 10. Mais voici que Dieu envoie précisément les quatre forgerons pour les délivrer : *venerunt isti...* — *Deterrere ea.* C.-à-d., pour effrayer les nations figurées par les cornes

quatre forgerons, qui seraient, par exemple, Nabuchodonosor, Cyrus, Cambyse et Alexandre le Grand, par lesquels furent successivement brisées les cornes assyrienne, chaldéenne, égyptienne et médo-perse. Mais nous croyons, avec de nombreux interprètes, qu'il vaut mieux ne pas trop presser le chiffre quatre, et le regarder, ici et en d'autres passages assez nombreux, comme un symbole d'universalité, de généralité. Il représente, d'une part, « toutes les puissances hostiles à Juda, de quelque côté qu'elles soient venues, » et, d'autre part, tous les agents humains dont le Seigneur s'est servi pour renverser ces puissances. Cette vision complète donc la précédente, dont elle est la conséquence naturelle (comp. le vers. 15). Elle promet aux Juifs qu'ils triompheront de tous leurs ennemis, grâce au concours irrésistible de leur Dieu.

CHAPITRE II

1. Je levai les yeux, et je regardai; et voici, il y avait un homme tenant dans la main un cordeau à mesurer.
2. Et je dis : Où vas-tu? Il me répondit: *Je vais* mesurer Jérusalem, pour voir quelle est sa largeur et quelle est sa longueur.
3. Et voici, l'ange qui parlait en moi sortit; et un autre ange vint à sa rencontre,
4. et lui dit : Cours, parle à ce jeune homme, et dis-lui : Jérusalem sera une ville sans remparts, à cause de la mul-

1. Et levavi oculos meos, et vidi; et ecce vir, et in manu ejus funiculus mensorum.
2. Et dixi : Quo tu vadis? Et dixit ad me : Ut metiar Jerusalem, et videam quanta sit latitudo ejus, et quanta longitudo ejus.
3. Et ecce angelus qui loquebatur in me egrediebatur, et angelus alius egrediebatur in occursum ejus,
4. et dixit ad eum : Curre, loquere ad puerum istum, dicens : Absque muro habitabitur Jerusalem, præ multitudine

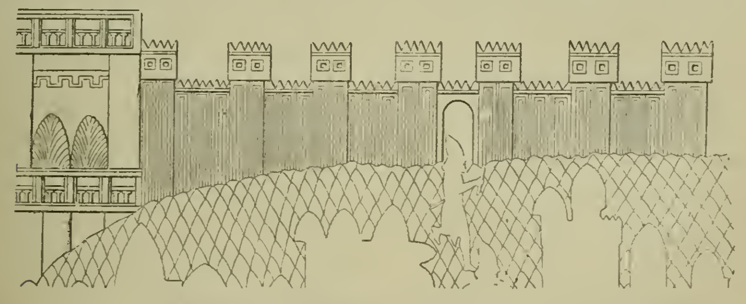
---

§ II. — *Troisième vision : Le glorieux rétablissement de Jérusalem.* II, 1-13.

N'ayant plus d'ennemis à redouter, la capitale juive pourra se développer et s'agrandir. Comp. I, 16-17.

1° La vision. II, 1-5.

CHAP. II. — 1-5. L'homme au cordeau. — *Ecce vir...* Vraisemblablement, un autre ange sous la forme humaine, comme dans la première vision. Cf. I, 8 et ss. — *Funiculus mensorum :* un cordeau semblable à ceux dont on se sert pour mesurer des étendues considérables. Cf. Ez. XL, 3. — *Quo tu vadis* (vers. 2). Il est probable que l'ange-interprète ne se trouvait pas alors aux côtés de Zacharie (voyez le vers. 3); c'est pourquoi ce dernier s'adressa directement au personnage qui venait de lui apparaître. — *Ut metiar...* C'était la réalisation de I, 16, mais d'une manière encore plus glorieuse qu'on aurait pu l'espérer. — *Quanta sit...* C.-à-d. : quelles seront sa largeur et sa longueur. Comme la ville devait être entourée de remparts, il fallait, avant de les construire, marquer ses dimensions dans tous les sens. — *Et ecce... et... alius...* (vers. 3). La scène devient de plus en plus vivante. — *Egrediebatur...* Les deux anges sortirent sans doute l'un et l'autre « de l'invisible », c.-à-d., apparurent tout à coup à Zacharie; puis ils s'avancèrent au-devant l'un de l'autre. — *Et dixit...* (vers. 4). C'est le second de ces anges qui prend ici la parole, pour confier à l'ange-interprète un message pressant : *Curre, loquere...* — Il y a doute au sujet des mots *puerum istum*, qui désignent, d'après la plupart des commentateurs, le prophète Zacharie lui-même, ainsi nommé à cause de sa jeunesse (voyez l'Introd., p. 553 et 554); suivant d'autres, le personnage qui a fait son apparition au commencement de la vision (cf. vers. 1). Le premier sentiment est préférable : s'il s'agissait de ce personnage, pourquoi n'est-il pas de nouveau appelé « vir »? et surtout, pourquoi est-ce l'ange-interprète qui est chargé de lui parler? — *Absque muro...* Hébr.: Jérusalem sera habitée (comme) des (villes) sans murs, c.-à-d., non fortifiées. Cf. I Reg. VI, 18. Cela signifie que la capitale juive, qui sortait alors si péniblement de ses ruines, devait avoir un jour de vastes dimensions, tant ses habitants seraient nombreux, *præ multitudine...* Il suffit de jeter un coup d'œil sur un plan de la Jérusalem antique, pour voir combien elle dépassa



Remparts d'une ville fortifiée. (Bas-relief de Ninive.)

hominum et jumentorum in medio ejus.

5. Et ego ero ei, ait Dominus, murus ignis in circuitu, et in gloria ero in medio ejus.

6. O, o fugite de terra aquilonis, dicit Dominus, quoniam in quatuor ventos cæli dispersi vos, dicit Dominus.

7. O Sion, fuge, quæ habitas apud filiam Babylonis;

8. quia hæc dicit Dominus exercituum: Post gloriam misit me ad gentes quæ spoliaverunt vos; qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.

9. Quia ecce ego levo manum meam

titude des hommes et des animaux qui seront au milieu d'elle.

5. Je serai moi-même pour elle, dit le Seigneur, un mur de feu tout autour, et je serai glorifié au milieu d'elle.

6. Ah! ah! fuyez du pays de l'aquilon, dit le Seigneur; car je vous ai dispersés aux quatre vents du ciel, dit le Seigneur.

7. Fuis, ô Sion, toi qui habites chez la fille de Babylone;

8. car ainsi parle le Seigneur des armées: Pour sa gloire, il m'a envoyé vers les nations qui vous ont dépouillés; car celui qui vous touche, touche la prunelle de mon œil.

9. Voici, je vais lever ma main sur

---

peu à peu ses premières limites. Voyez notre *Atl. géogr.*, pl. XIV, et Josèphe, *Bell. jud.*, V, 4, 92. Évidemment, on ne doit pas interpréter d'une manière absolument littérale cette absence de remparts; c'est une métaphore, pour mettre en relief la multitude toujours croissante des habitants de la Jérusalem juive, et, plus encore, de la Jérusalem idéale, dont la capitale juive était la figure, c.-à-d., de l'Église chrétienne. C'est Néhémie qui eut la gloire de faire reconstruire les murs de Jérusalem, assez longtemps après l'époque de Zacharie. Cf. Neh. III, 1 et ss. — *Et ego ero...* (vers. 5). Quoique dénuée de remparts, la cité nouvelle sera protégée admirablement par Jéhovah. — *Murus ignis:* par conséquent, une barrière infranchissable. A partir de ces temps jusqu'à l'ère chrétienne, Jérusalem fut très réellement l'objet d'une protection spéciale du Seigneur, et elle n'eut que rarement à souffrir. — *Et in gloria...* D'après la Vulgate: Je serai très honoré au milieu d'elle. Variante dans l'hébreu: « In gloriam ero... » Dieu promet d'être lui-même la gloire de sa chère cité.

2° Discours explicatif rattaché à la vision. II, 6-13.

C'est un commentaire plus développé que celui des vers. 4-5. Il est très consolant pour Jérusalem. Il expose comment cette ville s'agrandira d'une façon si extraordinaire: il lui viendra des habitants nombreux, soit Juifs, accourant de la Chaldée où ils étaient demeurés en exil, soit païens, se présentant de tous les coins du monde. Il est difficile de dire avec certitude si c'est le prophète ou l'ange-interprète qui prononce ce petit discours; la formule « misit me », employée trois fois de suite dans ce passage (vers. 8ª, 9ᵇ, 11ᵇ), nous paraît trancher la question en faveur de Zacharie. Comp. IV, 8ᵇ et VI, 15ᵇ, où elle est très certainement placée sur ses lèvres.

6-9. Les Juifs demeurés sur la terre d'exil sont invités à rentrer tous à Jérusalem. — *O, o.* Hébr.: *Hoï, hoï.* Début pathétique. L'exclamation *hoï* marque presque toujours quelque chose de douloureux, de dangereux. — *Fugite de terra...* Le pays du Nord, c'est la Chaldée, ainsi qu'il est dit en propres termes au verset 7. Cf. Jer. I, 14; III, 12, 18; VI, 22, etc. Même après l'édit de Cyrus qui mettait fin à l'exil, des Juifs nombreux y étaient demeurés. Dieu les presse de rentrer au plus vite dans leur patrie, soit pour avoir leur part du bonheur promis à Sion, soit pour échapper aux périls qui menacent Babylone. — *In quatuor ventos.* Dieu les avait dispersés dans toutes les directions, mais tout particulièrement en Chaldée. L'hébreu porte: Comme les quatre vents; ce qui peut signifier: Je vous ai dispersés comme dispersent les quatre vents du ciel. — *O Sion...* (vers. 7). Ce nom désigne ici tous les Juifs demeurés en Chaldée (*quæ habitas...*). — *Fuge.* Hébr.: Sauve-toi. Isaïe (XLVIII, 14-20) et Jérémie (L, 8-9; LI, 6, 9, 45) avaient autrefois adressé à leurs compatriotes de pressantes invitations semblables à celle-ci. — *Filiam Babylonis.* Locution poétique: les habitants de Babylone personnifiés. Cf. Ps. CXXXVI, 8, etc. — *Quia...* Vers. 8-9: pourquoi il faut s'éloigner promptement de Babylone. — *Misit me.* C'est Jéhovah lui-même qui avait directement exhorté son peuple dans les deux versets précédents, et il reprendra bientôt la parole; ici Zacharie se substitue momentanément à lui, et de là vient le changement subit des personnes (la troisième au lieu de la première; de même aux vers. 9ᵇ et 11ᵇ): phénomène assez fréquent dans les écrits prophétiques. — *Post gloriam.* Non pas: Pour remplir une fonction glorieuse; mais: Pour acquérir de la gloire au Seigneur. En annonçant, de la part de Jéhovah, d'abord la punition des païens qui avaient tant affligé le peuple théocratique (cf. I, 15 et la note), puis leur conversion future (comparez le verset 11), le messager divin manifestera la gloire de Celui qui lui a confié cette mission et au nom duquel il agira. — *Tangit pupillam...* Locution très délicate et très expressive. Cf. Deut. XXXII, 10; Ps. XVI, 8; Prov. VII, 2. L'hébreu signifie peut-être: La porte de son œil. Cela reviendrait au même, la prunelle de l'œil étant comme la porte par où pénètre la lumière. — *Ecce... levo...* (vers. 9). Hébr.: J'agite ma main

eux, et ils seront la proie de ceux qui étaient leurs esclaves; et vous saurez que c'est le Seigneur des armées qui m'a envoyé.

10. Chante des cantiques de louange et sois dans la joie, fille de Sion, car voici, je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur.

11. Des nations nombreuses s'attacheront au Seigneur en ce jour-là et deviendront mon peuple, et j'habiterai au milieu de toi; et tu sauras que le Seigneur des armées m'a envoyé vers toi.

12. Le Seigneur possédera Juda comme sa part dans la terre sainte, et il choisira encore Jérusalem.

13. Que toute chair fasse silence devant la face du Seigneur, car il s'est élancé de sa demeure sainte!

super eos, et erunt prædæ his qui serviebant sibi; et cognoscetis quia Dominus exercituum misit me.

10. Lauda et lætare, filia Sion, quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui, ait Dominus.

11. Et applicabuntur gentes multæ ad Dominum in die illa, et erunt mihi in populum, et habitabo in medio tui; et scies quia Dominus exercituum misit me ad te.

12. Et possidebit Dominus Judam partem suam in terra sanctificata, et eliget adhuc Jerusalem.

13. Sileat omnis caro a facie Domini, quia consurrexit de habitaculo sancto suo!

Geste menaçant. Jéhovah se prépare donc à frapper un grand coup sur Babylone. Il est à remarquer que par deux fois, sous le règne de Darius fils d'Hystaspe, les habitants de Babylone se révoltèrent contre ce prince, et que, à chacune de ces insurrections, la ville fut prise par les Médo-Perses, et eut beaucoup à souffrir. Les Juifs qui ne l'avaient pas quittée eurent naturellement à partager ses malheurs. — *Et erunt prædæ...* Talion bien légitime. — *Et cognoscetis...* Les événements démontreront la divine mission de celui qui les avait prophétisés longtemps d'avance.

10-13. Le Seigneur, fixé au milieu de Jérusalem, sera un centre vers lequel afflueront tous les peuples. Cette seconde partie du petit discours promet beaucoup plus encore que la première; elle est franchement messianique, puisqu'elle prédit la conversion des Gentils, fait qui ne devait avoir lieu que par l'intermédiaire du Messie et de son Église. — *Lauda et lætare.* Début joyeux, plein de lyrisme. Hébr.: Pousse des cris (de joie) et réjouis-toi. Frappant contraste: « en même temps que le châtiment atteindra les ennemis d'Israël, Israël lui-même ressentira les effets de la bénédiction divine. » — Motif de cette invitation à la joie: *quia ecce... venio...* C'est là une magnifique promesse, qui renferme toutes les autres, car on possède toutes les faveurs divines quand on possède Dieu lui-même. Cet oracle reçut un premier accomplissement lorsque le temple eut été rebâti et qu'on y célébra de nouveau les cérémonies du culte; « mais il s'est réalisé d'une façon beaucoup plus relevée lorsque le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. » — *Et applicabuntur...* (vers. 11). Les païens s'adjoindront, s'associeront au peuple théocratique, pour adorer eux-mêmes Jéhovah. Cf. VIII, 20-22; Is. II, 1 et ss.; Mich. IV, 1 et ss., etc. — *Erunt mihi in populum.* Ce qui avait été jusqu'alors le privilège exclusif des Juifs. Cf. Ex. XIX, 5, etc. — *Et habitabo...* Variante dans les LXX: Et elles (les nations) habiteront au milieu de toi. — *Et scies quia... misit...* Comme au vers. 9b (voyez la note). — *Et possidebit...* (vers. 12). Même alors, le peuple juif et Jérusalem auront une part spéciale aux bénédictions célestes. — *Judam, partem suam:* sa part d'héritage. Cf. Deut. XXXII, 9. — *In terra sanctificata.* Hébr.: Dans la terre sainte. C'est un des rares endroits de la Bible où la Palestine est ainsi nommée; elle reçoit ce glorieux titre parce que le Seigneur avait établi sa résidence au milieu d'elle. Cf. Ex. III, 5. Ici il ne s'agit pas seulement de la Palestine matérielle et proprement dite, mais d'une Palestine idéale, vaste comme le monde, puisque les païens eux-mêmes sont censés y habiter après leur conversion. — *Et eliget adhuc...* Réitération de la promesse faite plus haut, I, 17b. — *Sileat...* Trait dramatique, et conclusion éloquente de la vision. Toute chair, c.-à-d., toute l'humanité, est invitée à faire un respectueux silence devant Jéhovah qui approche. Cf. Hab. II, 20; Soph. I, 7. Déjà il a quitté sa demeure du ciel (*consurrexit de...*), pour venir s'établir, ainsi qu'il le promettait naguère, au milieu de son nouveau peuple, singulièrement multiplié et agrandi.

§ III. — *Quatrième vision: Le sacerdoce recouvrera sa sainteté première.* III, 1-10.

Les visions précédentes ont annoncée que les ennemis de Juda seront réduits à l'impuissance (cf. I, 15, 18-21) et que Jérusalem, redevenue une grande cité (cf. I, 16-17; II, 1-4), servira de nouveau de résidence à Jéhovah (cf. II, 5 et ss.). Mais avant d'accomplir ces aimables promesses, le Seigneur désirait la réforme morale de son peuple, et spécialement de ses prêtres: c'est cette réforme qui est prédite ici.

1° Le grand prêtre Josué est accusé par Satan devant l'ange du Seigneur. III, 1-5.

Ce début de la vision a beaucoup d'analogie avec plusieurs traits que nous trouvons dans

CHAPITRE III

1. Et ostendit mihi Dominus Jesum, sacerdotem magnum, stantem coram angelo Domini : et Satan stabat a dextris ejus, ut adversaretur ei.

2. Et dixit Dominus ad Satan : Increpet Dominus in te, Satan ; et increpet Dominus in te, qui elegit Jerusalem ! Numquid non iste torris est erutus de igne ?

3. Et Jesus erat indutus vestibus sordidis, et stabat ante faciem angeli.

4. Qui respondit, et ait ad eos qui stabant coram se, dicens : Auferte vestimenta sordida ab eo. Et dixit ad eum : Ecce abstuli a te iniquitatem tuam, et indui te mutatoriis.

1. Le Seigneur me fit voir Jésus, le grand prêtre, debout devant l'ange du Seigneur; et Satan se tenait à sa droite pour s'opposer à lui.

2. Et le Seigneur dit à Satan : Que le Seigneur te réprime, Satan ! que le Seigneur te réprime, lui qui a élu Jérusalem ! Celui-ci n'est-il pas un tison tiré du feu?

3. Or, Jésus était couvert de vêtements souillés, et il se tenait debout devant l'ange.

4. Et *l'ange*, prenant la parole, dit à ceux qui étaient debout devant lui : Otez-lui ses vêtements souillés. Et il dit à Jésus: Voici, je t'ai enlevé ton iniquité, et je t'ai revêtu d'habits de rechange.

---

les deux premiers chapitres du livre de Job. Cf. Job, I, 6 et ss.; II, 1 et ss.

CHAP. III. — 1-2. L'accusateur réprimandé. — *Et ostendit*... Le mot *Dominus* manque dans l'hébreu. Saint Jérôme et les LXX ont bien rendu la pensée en l'insérant. Cf. I, 20. — *Jesum* (hébr.: *Y'hôšua'*), *sacerdotem*... C'est, en effet, ce Josué qui était grand prêtre à l'époque d'Aggée et de Zacharie. Cf. Esdr. II, 2 et III, 2; Agg. I, 1, etc. L'auteur du livre de l'Ecclésiastique, XLIX, 13-14, le loue, en même temps que Zorobabel, comme un homme d'une grande vertu et d'un grand zèle, qui contribua beaucoup à la restauration de la théocratie après la fin de la captivité. — *Coram angelo Domini*. Sur cet ange, voyez I, 12 et la note. Josué accomplissait sans doute alors devant lui quelque fonction liturgique. — *Satan*. L'hébreu dit avec l'article : *haśŚâṭân*, l'Adversaire par excellence de Dieu et des hommes, le prince des démons. Cf. I Par. XXI, 1. — *A dextris ejus :* à la droite de Josué. Comp. le Ps. CVIII, 6, où nous voyons aussi l'accusateur debout à la droite de l'accusé. — *Ut adversaretur ei*. Dans l'hébreu (*l'śitnô*) ce verbe forme un jeu de mots avec le nom de Satan. Dans cette vision, Josué ne joue pas un rôle individuel, mais un rôle symbolique; c'est comme représentant du sacerdoce et de tout le peuple juif qu'il apparaît. On a donc cherché bien à tort les fautes personnelles dont Satan pouvait l'accuser : c'est des péchés de toute la race sacerdotale et de la nation entière qu'il est en ce moment chargé. — *Et dixit*... (vers. 2). C'est l'ange de Jéhovah, en tant qu'il était le représentant du Seigneur, qui est désigné tout d'abord par le mot *Dominus*. Il prend très chaudement le parti du grand prêtre contre Satan, et il souhaite en termes énergiques que la colère divine tombe sur ce dernier (*increpet Dominus*.. ; cette fois c'est de Jéhovah lui-même qu'il est question)

La répétition du souhait dénote dans l'ange une vive émotion et une grande indignation. — *Qui elegit*... Cf. I, 17, et II, 12. Si Dieu a établi sa résidence spéciale à Jérusalem, il saura bien défendre cette ville avec tout ce qui se rattache à elle, et surtout le grand prêtre, centre du culte juif. On voit, par ce détail significatif, que Satan n'en voulait pas seulement à la personne de Josué, mais à toute la théocratie. — *Numquid non...?* Autre motif pour lequel Dieu refusait de prêter l'oreille aux accusations du démon. Il venait d'arracher son grand prêtre au feu de l'épreuve; ce n'était point pour le rejeter aussitôt dans le brasier. L'image *torris*... *erutus*... est très expressive. Elle signifie : sauvé d'une destruction totale. Cf. Am. IV, 11.

3-5. Les vêtements symboliques. — *Et erat indutus*... D'après la loi (cf. Ex. XXXIX, 1 et ss.; Lev. XVI, 4), les vêtements du grand prêtre devaient être d'un lin très blanc et très pur. Or, depuis le commencement de la vision, ceux que portait Josué étaient malpropres et souillés; figure du triste état moral et des nombreux péchés soit du peuple juif en général, soit des prêtres en particulier. Cf. Is. LXIV, 5. Sous ce rapport, les accusations de Satan n'étaient pas sans fondements. — *Respondit* (vers. 4). Hébraïsme. L'ange du Seigneur « prit la parole », et, s'adressant aux anges inférieurs qui l'entouraient (*ad eos qui*...), il leur ordonna de faire disparaître ce douloureux symbole (*auferte*...); après quoi ils revêtiraient Josué d'habits propres, image de la sainteté rendue aux prêtres et à la nation. — *Et dixit*...: *Ecce*... (vers. 4). Il attire aussi l'attention du pontife sur cette action symbolique, dont il lui donne l'explication : *Ecce abstuli*... *et indui*... Dans l'hébreu, ce second verbe est à l'infinitif (Et revêtir...), temps qui équivaut ici au présent : Je te revêts; c.-à-d., je vais te revêtir. — *Et dixit* (vers. 5). L'hébreu porte :

5. Et il dit : Mettez sur sa tête une tiare pure. Et ils mirent sur sa tête une tiare pure, et ils le revêtirent d'un vêtement ; et l'ange du Seigneur se tenait là.
6. Et l'ange du Seigneur fit à Jésus cette déclaration, et dit :
7. Ainsi parle le Seigneur des armées : Si tu marches dans mes voies et si tu observes mes ordres, toi aussi tu jugeras ma maison, et tu garderas mes parvis, et je te donnerai, pour marcher avec toi, quelques-uns de ceux qui sont maintenant ici.
8. Écoute, Jésus, grand prêtre, toi et tes amis qui sont auprès de toi, car ce sont des hommes qui figurent l'avenir ; voici, je vais amener mon serviteur l'orient.

5. Et dixit : Ponite cidarim mundam super caput ejus. Et posuerunt cidarim mundam super caput ejus, et induerunt eum vestibus ; et angelus Domini stabat.
6. Et contestabatur angelus Domini Jesum, dicens :
7. Hæc dicit Dominus exercituum : Si in viis meis ambulaveris, et custodiam meam custodieris, tu quoque judicabis domum meam, et custodies atria mea, et dabo tibi ambulantes de his qui nunc hic assistunt.
8. Audi, Jesu, sacerdos magne, tu et amici tui, qui habitant coram te, quia viri portendentes sunt ; ecce enim ego adducam servum meum orientem.

Et je dis. Si cette leçon est authentique (fait peu probable), c'est Zacharie lui-même qui ordonnerait aux anges de compléter le costume de Josué en le coiffant de la mitre. — *Cidarim...* La coiffure du grand prêtre consistait en une sorte de toque, également de fin lin, munie, en avant, d'une lame d'or sur laquelle étaient gravés les mots « Sainteté à Jéhovah ». Cf. Ex. XXVIII, 4, 36-38 (*Atl. archéol.*, pl. CVI, fig. 9, 11). On conçoit qu'elle ne pouvait, à cause de son symbolisme, être oubliée dans la circonstance présente. — *Angelus... stabat.* Trait solennel : l'ange du Seigneur assistait et présidait à la scène.

2° Magnifiques promesses rattachées à la vision. III, 6-10.

Maintenant que Josué a recouvré la sainteté qui convient au grand prêtre, de glorieuses choses lui sont prédites.

6-7. Première promesse : s'il est fidèle à Dieu, il jouira jusqu'à sa mort des prérogatives sacerdotales. — *Et contestabatur.* Hébr. : Il certifia. C.-à-d. : il promit solennellement. — *Si...* (verset 7). La promesse est conditionnelle : pour qu'elle s'accomplisse, il faut que Josué mène une vie très sainte et qu'il remplisse tous ses devoirs officiels. Les mots *in viis... ambulaveris* désignent l'obéissance aux divins préceptes en général ; les suivants, *et custodiam meam...* (prendre soin du sanctuaire et des choses du culte), paraissent se rapporter spécialement aux obligations sacerdotales de Josué. — A cette condition, *tu quoque...* L'expression *domum meam* peut être prise au propre ou au figuré. Dans le premier cas, il s'agirait du temple ; dans le second, de la nation juive, qui était vraiment la famille du Seigneur. Cf. Num. XV, 7 ; Jer. XII, 7 ; Os. VIII, 1, etc. Dans les deux hypothèses, la phrase revient à dire : Tu seras à jamais confirmé dans tes hautes fonctions. Les pontifes juifs exerçaient une grande autorité sur le peuple, qu'ils dirigeaient, instruisaient et jugeaient en tout ce qui concernait la loi. Cf. Deut. XVII, 8-13. — *Et dabo tibi...* Josué jouira en outre d'une protection toute particulière de Jéhovah. En effet, par *ambulantes de his qui...*, il faut entendre des auxiliaires, des protecteurs, choisis parmi les anges qui entouraient alors le grand prêtre. Cf. vers. 4. Quelques commentateurs contemporains traduisent autrement l'hébreu : Je te donnerai des voies (c.-à-d., un libre accès) parmi ceux qui se tiennent ici. Ce qui aurait trait, d'après les uns, à la vie future (Après ta mort tu seras placé parmi les anges) ; d'après les autres, à la vie présente (Tu t'approcheras de moi et tu me serviras à la façon des anges ; ou bien : Les anges seront auprès de toi pour te secourir). La traduction de la Vulgate, qui est aussi celle des LXX et du syriaque, est préférable.

8-10. Seconde promesse, relative à l'avenir. Elle est de beaucoup la plus importante des deux. — Elle est précédée d'une apostrophe pleine de délicatesse et d'affection : *Audi, Jesu...* — *Tu et amici...* Les amis de Josué, ce sont les principaux membres de la famille sacerdotale. — *Qui habitant...* Hébr. : Qui sont assis avec toi. C.-à-d., tes assesseurs, tes conseillers. — *Viri portendentes.* A la lettre dans l'hébreu : des hommes de signe. Ils étaient pour Israël des types, des figures de l'avenir (cf. Ez. XII, 6, 11 ; XXIV, 24, 27). La ligne qui suit va préciser admirablement la pensée. — *Ego adducam.* Hébr.: Moi amenant. L'acte est décrit comme étant déjà commencé. — *Servum meum Orientem.* Saint Jérôme corrige lui-même dans son commentaire la traduction inexacte qu'il donne ici, VI, 12 et ailleurs encore, du mot hébreu *ṣémaḥ* (de concert avec les LXX et le syriaque) : « Oriens,... id est Germen, quia ex se repente succrescit et ex radice sua in germinis similitudinem pullulabit. » Isaïe (IV, 2) et Jérémie (XXIII, 5; XXXIII, 5) nous ont appris que ce germe n'est autre que le Messie. Aussi le Targum traduit-il : Voici que j'amène mon serviteur le Messie. Sur le titre de serviteur de Jéhovah attribué au futur libérateur d'Israël, voyez Is. XLII, 1 ; XLIX, 3, 5 ; LII, 13 ; LIII, 1 ; Ez. XXXIV, 23-24, etc. C'est donc du Christ que Josué et ses amis étaient la figure, en tant qu'ils représentaient le sacerdoce lévitique. Par conséquent, il ressort de cet oracle que le Messie devait exercer lui-même

9. Quia ecce lapis quem dedi coram Jesu : super lapidem unum septem oculi sunt. Ecce ego cælabo sculpturam ejus, ait Dominus exercituum, et auferam iniquitatem terræ illius in die una.

10. In die illa, dicit Dominus exercituum, vocabit vir amicum suum subter vitem et subter ficum.

9. Car voici la pierre que j'ai mise devant Jésus : il y a sept yeux sur cette seule pierre. Voici, je graverai moi-même ce qui doit y être gravé, dit le Seigneur des armées, et j'enlèverai en un jour l'iniquité de ce pays.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami appellera son ami sous la vigne et sous le figuier.

CHAPITRE IV

1. Et reversus est angelus qui loquebatur in me, et suscitavit me quasi virum qui suscitatur de somno suo.

2. Et dixit ad me : Quid tu vides? Et dixi : Vidi, et ecce candelabrum aureum totum, et lampas ejus super caput ipsius,

1. L'ange qui parlait en moi revint, et me réveilla comme un homme qu'on réveille de son sommeil.

2. Et il me dit : Que vois-tu? Je répondis : Je vois un chandelier tout d'or, et il y a une lampe à son sommet, et

---

les fonctions sacerdotales; ce qui, d'ailleurs, sera dit plus bas en termes directs. Cf. VI, 12-13. — *Quia ecce lapis...* (vers. 9). Ce passage n'est pas sans quelque obscurité, et les exégètes sont loin d'être d'accord au sujet de la pierre mystérieuse que le Seigneur se propose de sculpter, d'embellir. Plusieurs ont pensé qu'elle figure aussi le Messie, qui est comparé en d'autres endroits à une pierre angulaire (cf. Ps. CXVII, 22 ; Is. XXVIII, 16; Matth. XXI, 42); mais cela ferait coup sur coup deux images bien disparates pour désigner le même personnage, sans compter que le Messie n'était alors en aucune manière placé « devant Josué » (*quem dedi coram...*). Elle ne désigne pas non plus les matériaux du temple alors en construction, mais, suivant l'opinion la plus probable, l'édifice moral de la théocratie; bloc qui était encore à l'état brut, et qui avait grandement besoin d'être taillé pour acquérir une beauté digne de Dieu. Ce bloc était là, en face du grand prêtre, et, malgré ses imperfections, Jéhovah le contemplait avec amour, se proposant de le polir, de l'embellir. — *Septem oculi*. Sept, le nombre parfait, qui marque ici « la plénitude de la sollicitude et de la puissance divines ». Cf. IV, 10. Symbole de la Providence qui voit toutes choses. Comp. Jer. XXXIX, 12 et XL, 4, où l'expression « mettre les yeux sur » est employée dans le sens de soigner, protéger. — *Lapidem unum*. C.-à-d., la pierre unique qui vient d'être mentionnée. — *Ecce... cælabo...* Métaphore très expressive, pour marquer le soin avec lequel Jéhovah perfectionnera la pierre symbolique, la théocratie, de manière à la transformer complètement. — *Et auferam...* C'est ce qui avait été figuré dans la première partie de la vision. Voyez le vers. 4. — *Terræ illius*. Directement et dans le sens strict, la Palestine; puis, la terre entière, dans un sens plus complet, puisque toutes les nations devaient être incorporées au peuple de Dieu. Cf. II, 11. — *In die una*. Peut-être y a-t-il ici une allusion à la fête annuelle de l'Expiation, durant laquelle le grand prêtre juif immolait des victimes spéciales, pour obtenir le pardon de tous les péchés d'Israël. Cf. Lev. XVI, 1 et ss. Du moins, à la lumière du Nouveau Testament, nous savons que ce jour représente celui du sacrifice immolé par le Messie-prêtre. — *In die illa* (verset 10). Bonheur dont jouiront les membres de la nouvelle théocratie. — *Vocabit vir* (hébraïsme pour « unusquisque »)... *subter...* Locution proverbiale, qui peint d'une manière très vivante une ère de paix et de prospérité. Cf. III Reg. IV, 25, et surtout Mich. IV, 4, où ce même trait se rapporte aussi à l'âge d'or messianique.

§ IV. — *Cinquième vision : La reconstruction du temple.* IV, 1-14.

1° La vision proprement dite. IV, 1-7.

CHAP. IV. — 1. Introduction. — *Reversus... et suscitavit...* Quelques exégètes traitent le premier verbe comme un hébraïsme et traduisent : L'ange... m'éveilla de nouveau. Comp. v. 1 et VI, 1. Mais il est plus probable qu'il faut prendre à la lettre le mot « reversus », et dire que l'ange revint auprès de Zacharie après l'avoir quitté momentanément. Cf. II, 3. Il n'a pas été question de lui dans la quatrième vision. — — *Quasi... de somno*. Le prophète était donc tombé dans une sorte de torpeur, occasionnée sans doute par l'émotion; mais il a soin de nous apprendre lui-même que cet état différait du sommeil : *quasi... qui... de somno...*

2-3. Le candélabre et les deux oliviers. — *Quid tu vides?* C'est par une question identique que Dieu avait excité et stimulé l'attention d'Amos, dans des visions du même genre. Cf. Am. VII, 8; VIII, 2. — *Candelabrum*. Le substantif hébreu *m'nôrah* sert toujours à désigner le candélabre à sept branches, tout d'or aussi, que Moïse avait placé dans le tabernacle (cf. Ex. XXV, 31-39; *Atl. arch.*, pl. CIII, fig. 10, 11), et il est certain que ce précieux lampadaire doit être regardé

sept lampes au-dessus de lui, et sept canaux pour les lampes qui sont à son sommet.

3. Et il y avait deux oliviers au-dessus de lui : l'un à droite de la lampe, et l'autre à sa gauche.

4. Je repris la parole, et je dis à l'ange qui parlait en moi : Qu'est-ce que cela, mon seigneur?

5. Et l'ange qui parlait en moi répondit et me dit : Ne sais-tu pas ce que c'est? Et je dis : Non, mon seigneur.

et septem lucernæ ejus super illud, et septem infusoria lucernis quæ erant super caput ejus.

3. Et duæ olivæ super illud : una a dextris lampadis, et una a sinistris ejus.

4. Et respondi, et aio ad angelum qui loquebatur in me, dicens : Quid sunt hæc, domine mi?

5. Et respondit angelus qui loquebatur in me, et dixit ad me : Numquid nescis quid sunt hæc? Et dixi : Non, domine mi.

---

comme la base de la présente vision. Le nouveau chandelier montré à Zacharie lui ressemblait pour sa forme générale et pour la plupart des détails ; mais il avait aussi avec lui des différences importantes, sur lesquelles l'écrivain sacré insistera. Voyez la gravure ci-jointe. — *Lampas ejus.* Hébr. : Son vase. Sorte de réservoir arrondi (*gullâh*), destiné à contenir l'huile qui alimentait les lampes. Il était placé audessus de la tige centrale du candélabre (*super caput...*). C'est là un premier trait caractéristique. — *Septem lucernæ.* Hébr. : Sept lampes. Elles étaient évidemment portées par autant de branches. — *Infusoria.* Sept tubes, dont chacun était mis en communication, d'un côté avec le réservoir rempli d'huile, de l'autre avec une des sept lampes. Celles-ci n'avaient donc pas besoin d'être entretenues par les prêtres, comme cela avait lieu pour l'ancien candélabre : autre caractère spécial. L'hébreu dit : Sept et sept conduits pour les lampes. D'assez nombreux interprètes donnent à cette locution un sens distributif : sept conduits pour chaque lampe. D'autres se bornent à faire une addition : 7 + 7 = 14. Les LXX et le syriaque traduisent comme la Vulgate. — *Et duæ olivæ...* (vers. 3). C'est là le trait le plus original et le plus remarquable. Il sera complété dans les vers. 11-14. Il insiste, lui aussi, sur l'absence de tout agent humain pour l'entretien des lampes.



Le candélabre de la cinquième vision de Zacharie. (Essai de reconstitution.)

4-7. L'explication de la vision. — *Et respondi.* Je pris la parole. — *Quid... hæc?* C.-à-d., tous les détails décrits dans les vers. 2 et 3. — *Numquid nescis...* (vers. 5). L'ange paraît étonné que Zacharie n'ait pas tout compris de lui-même. Par cette autre question, il veut encore exciter l'attention et les réflexions personnelles du prophète. — *Hoc est verbum...* (vers. 6). La vision contient donc un message spécial du Seigneur pour *Zorobabel.* Sur ce saint et célèbre personnage, qui était alors le chef civil de la colonie juive de Juda, de même que Josué en était le chef religieux, voyez Agg. I, 1 et les notes. Lui et le grand prêtre reçoivent tour à tour un précieux encouragement du ciel dans la quatrième et la cinquième vision ; le vers. 14 les associera dans un commun éloge. — *Non in exercitu...* Plutôt, d'après l'hébreu : Point par la puissance (LXX : οὐκ ἐν δυνάμει), ni par la force, mais par mon esprit. Parole mystérieuse au premier abord, mais rendue claire par la vision. Bien qu'aucune main humaine ne touchât au candélabre, ses lampes brûlaient et brillaient sans cesse. De même, sans aucune intervention de la force des hommes, et uniquement par l'Esprit de Dieu, dont l'huile sainte était l'emblème, la théocratie, alors si faible (cf. Neh. IV, 2), que Zoro-

6. Et respondit, et ait ad me, dicens : Hoc est verbum Domini ad Zorobabel, dicens : Non in exercitu, nec in robore, sed in spiritu meo, dicit Dominus exercituum.

7. Quis tu, mons magne, coram Zorobabel? In planum ; et educet lapidem primarium, et exæquabit gratiam gratiæ ejus.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

9. Manus Zorobabel fundaverunt domum istam, et manus ejus perficient eam ; et scietis quia Dominus exercituum misit me ad vos.

10. Quis enim despexit dies parvos? Et lætabuntur, et videbunt lapidem stanneum in manu Zorobabel. Septem isti oculi sunt Domini, qui discurrunt in universam terram.

11. Et respondi, et dixi ad eum : Quid sunt duæ olivæ istæ, ad dexteram candelabri, et ad sinistram ejus?

6. Il reprit et me dit : C'est ici la parole que le Seigneur adresse à Zorobabel : Ni par une armée, ni par la force, mais par mon esprit, dit le Seigneur des armées.

7. Qui es-tu, ô grande montagne, devant Zorobabel? Tu seras aplanie ; et il posera la pierre principale, et il rendra la grâce égale à sa grâce.

8. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

9. Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront ; et vous saurez que c'est le Seigneur des armées qui m'a envoyé vers vous.

10. Quel est celui qui méprise les jours humbles? Ils se réjouiront lorsqu'ils verront le fil à plomb dans la main de Zorobabel. Ce sont là les sept yeux du Seigneur, qui parcourent toute la terre.

11. Alors je pris la parole, et je lui dis : Que sont ces deux oliviers, à la droite et à la gauche du chandelier?

---

babel travaillait alors avec zèle à reconstituer, redeviendrait puissante et glorieuse. C'est aussi grâce au divin concours que ce prince de Juda devait réussir à reconstruire le temple, malgré tous les obstacles (cf. vers. 7 et 9). Le caractère tout spirituel de la prospérité promise au peuple de Dieu dans l'avenir ne pouvait pas être indiqué plus nettement. — *Quis tu, mons...* (vers. 7). Apostrophe éloquente, proférée avec l'accent du triomphe. La grande montagne symbolise les difficultés colossales qui s'opposaient alors au rétablissement de la théocratie en général et du temple en particulier. Cf. Esdr. IV et V. Mais, par l'effet de la seule intervention du Très-Haut, cette montagne allait devenir, aux pieds de Zorobabel, une plaine facile à traverser (*in planum*). — *Et educet...* Par *lapidem primarium*, il n'est pas possible d'entendre la première pierre du temple, qui avait été posée depuis environ quinze ans (cf. Esdr. III, 10 et ss.). Cette expression représente au contraire la pierre qui devait servir de couronnement à l'édifice. — *Et exæquabit gratiam...* La Vulgate est obscure ici, et diversement interprétée : Il ajoutera beauté à beauté ; ou bien : Il achèvera le temple aussi heureusement qu'il l'a commencé ; etc. L'hébreu est clair et dramatique : (Il posera la pierre...) avec des acclamations : Grâce, grâce pour elle! C'est le peuple qui poussera ces joyeuses et pieuses acclamations, au moment de l'achèvement du sanctuaire, suppliant Dieu d'accorder au second temple toutes sortes de bénédictions.

2° Petit discours du Seigneur, rattaché à la vision. IV, 8-10.

8-10. Dieu promet de nouveau que Zorobabel réussira à terminer la construction du temple. — *Et factum est...* Formule d'introduction. Cf. I, 1, 7 ; VII, 1, 4 ; VIII, 1, etc. — *Ad me.* Le pronom désigne évidemment Zacharie. Comp. les vers. 1, 2 et ss. — *Manus... perficient...* (vers. 9). Rien de plus net que cet oracle, dont nous lisons l'accomplissement au livre d'Esdras, VI, 15 et ss. Le temple fut achevé quatre ans environ après cette vision, durant la sixième année du règne de Darius (516 avant J.-C.). Cf. I, 7. — *Et scietis quia...* Zacharie revient volontiers sur les preuves de sa mission. Cf. II, 9 et 11 ; VI, 15. — *Quis enim despexit...?* Nous avons, dans ce vers. 10, la confirmation de la promesse qui précède. La reconstruction du temple avait lieu parmi des circonstances pénibles et d'après des proportions modestes (c'est ce qui est marqué ici par la locution *dies parvos* : hébr., le jour des petites choses). Cf. Esdr. III, 1-13 ; Agg. II, 3. On ne devait cependant pas le dédaigner, malgré ses humbles commencements. — *Lætabuntur...* La joie du peuple, lorsque l'édifice sacré sera terminé, sera d'autant plus grande, que les obstacles avaient d'abord paru insurmontables. Cf. Esdr. VI, 14 et ss. — *Lapidem stanneum.* C.-à-d., le fil à plomb, si nécessaire à ceux qui bâtissent. Métaphore qui décrit fort bien le zèle de Zorobabel pour le rétablissement du sanctuaire. — *Septem isti oculi...* Sur cette expression, voyez III, 9ᵃ et les notes. Les regards de Jéhovah, auquel rien n'échappe de ce qui a lieu sur la terre (*discurrunt in...*), contemplaient donc avec amour les progrès de la construction ; qui, par conséquent, pouvait oser la dédaigner?

3° L'ange achève d'interpréter la vision. IV, 11-14.

11-14. Le symbolisme des deux oliviers. — *Quid... olivæ...?* L'ange avait omis, dans ses explications (cf. vers. 6-7), de dire ce que signi-

12. Je pris une seconde fois la parole, et je lui dis : Que sont les deux rameaux d'olivier qui sont auprès des deux becs d'or, où sont les canaux d'or?
13. Et il me dit : Ne sais-tu pas ce que cela signifie? Je répondis : Non, mon seigneur.
14. Et il dit : Ce sont les deux oints qui se tiennent devant le Dominateur de toute la terre.

12. Et respondi secundo, et dixi ad eum : Quid sunt duæ spicæ olivarum, quæ sunt juxta duo rostra aurea in quibus sunt suffusoria ex auro?
13. Et ait ad me, dicens : Numquid nescis quid sunt hæc? Et dixi : Non, domine mi.
14. Et dixit : Isti sunt duo filii olei, qui assistunt Dominatori universæ terræ.

CHAPITRE V

1. Je me retournai, et je levai les yeux, et je regardai; et voici, il y avait un livre qui volait.
2. Et il me dit : Que vois-tu? Je dis : Je vois un livre qui vole; sa longueur est de vingt coudées, et sa largeur de dix coudées.
3. Il me dit : C'est la malédiction qui va se répandre sur la face de toute la terre; car tout voleur sera jugé par ce

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi, et ecce volumen volans.
2. Et dixit ad me : Quid tu vides? Et dixi : Ego video volumen volans; longitudo ejus viginti cubitorum, et latitudo ejus decem cubitorum.
3. Et dixit ad me : Hæc est maledictio quæ egreditur super faciem omnis terræ; quia omnis fur, sicut ibi scriptum est,

---

fiaient ces deux arbres mystérieux. — *Respondi secundo* (vers. 12). Zacharie se reprend, pour formuler sa demande en termes plus précis : *Quid... duæ spicæ...?* En effet, les oliviers n'avaient rien d'extraordinaire en tant qu'arbres. Ce qui était surprenant, c'étaient leurs deux branches tellement chargées de fruits, qu'on pouvait les comparer à des épis couverts de grains; surtout, c'était la manière dont les olives versaient elles-mêmes leur huile dans les lampes du candélabre. — *Juxta... rostra in quibus...* Plus clairement, d'après l'hébreu : Près des deux conduits d'or d'où découle l'or (c.-à-d., l'huile pure, d'un beau jaune d'or). — *Numquid nescis...* (vers. 13). Comme au vers. 5; voyez la note. — *Isti... filii olei* (vers. 14). Hébraïsme : les deux oints. Ce titre désigne Zorobabel et Josué, qui le méritaient, l'un en tant qu'appartenant à la race royale de David, l'autre en tant que grand prêtre. Comp. II Reg. I, 14, où le roi d'Israël est appelé « l'oint de Jéhovah », et Lev. IV, 5, où Aaron reçoit le nom de « prêtre-oint ». Zorobabel et Josué étaient vraiment les ministres et les instruments du Seigneur (*qui assistunt...*; cf. III, 4, 7[b]), pour répandre son esprit sur toute la communauté juive.

§ V. — *La sixième et septième vision : L'iniquité sera éloignée du peuple de Dieu.* V, 1-11.

Il y a une connexion très étroite entre ces deux visions. Elles développent au moyen d'images très dramatiques la promesse de III, 9[b], « Auferetur iniquitas terræ illius, » et prédisent la parfaite sainteté du peuple de Dieu, après sa transformation.

1° Sixième vision : Le rouleau qui vole, ou les jugements de Jéhovah contre les pécheurs V, 1-4.

CHAP. V. — 1-2. La vision. — *Conversus... et levavi...* Hébraïsme : Je levai de nouveau les yeux. — *Volumen volans.* Un rouleau de parchemin, déployé, qui volait au-dessus du sol. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXVII, fig. 8; pl. LXVIII, fig. 1, 2, 4; pl. LXX, fig. 2, 3. Les LXX ont lu *maggal* au lieu de *m'gillah;* aussi ont-ils traduit par δρέπανον, faucille. — *Quid tu...* (verset 2). Comme plus haut, IV, 2, cette question de l'ange a pour but de stimuler l'attention de Zacharie. — *Viginti..., decem cubitorum.* La coudée équivalant à 0m525, cela fait 10m50 pour la longueur et 5m25 pour la largeur.

3-4. L'interprétation. — *Hæc est maledictio...* Le parchemin symbolisait donc les malédictions lancées par Dieu contre les pécheurs, et ses dimensions considérables avaient précisément pour but de marquer combien ces anathèmes étaient nombreux et terribles. Cf. Ez. II, 9-10. — *Omnis terræ.* Non pas la terre entière, mais tout le pays de Juda. — *Quia omnis...* Petite variante dans l'hébreu : Car tout voleur sera extirpé de ce côté, suivant elle, et tout parjure sera extirpé de ce côté, suivant elle. Cela signifie que, d'un côté du rouleau, étaient écrites des malédictions contre les voleurs, et, de l'autre côté, des malédictions contre les parjures. D'autres traduisent, mais moins bien : Car tout voleur sera chassé d'ici (de la Terre sainte) d'après elle (la malédiction), et tout parjure sera chassé d'ici d'après elle. Saint Jérôme a ajouté le verbe *scriptum est,* pour rendre la pensée plus claire. Les voleurs et les parjures sont cités par manière d'exemple; ils représentent en général tous les pécheurs.

judicabitur, et omnis jurans ex hoc similiter judicabitur.
4. Educam illud, dicit Dominus exercituum; et veniet ad domum furis, et ad domum jurantis in nomine meo mendaciter; et commorabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus.

5. Et egressus est angelus qui loquebatur in me, et dixit ad me : Leva oculos tuos, et vide quid est hoc quod egreditur.
6. Et dixi : Quidnam est? Et ait : Hæc est amphora egrediens. Et dixit : Hæc est oculus eorum in universa terra.
7. Et ecce talentum plumbi portabatur, et ecce mulier una sedens in medio amphoræ.
8. Et dixit : Hæc est impietas. Et projecit eam in medio amphoræ, et misit massam plumbeam in os ejus.

9. Et levavi oculos meos, et vidi ; et ecce duæ mulieres egredientes, et spiritus in alis earum, et habebant alas quasi alas milvi, et levaverunt amphoram inter terram et cælum.

qui est écrit là, et quiconque jure sera de même jugé d'après ce livre.
4. Je le ferai sortir, dit le Seigneur des armées; et il viendra dans la maison du voleur, et dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom; et il demeurera au milieu de cette maison, et il la consumera avec son bois et ses pierres.
5. Alors l'ange qui parlait en moi sortit, et me dit : Lève les yeux, et regarde ce qui sort là.

6. Et je dis : Qu'est-ce? Et il dit : C'est une amphore qui sort. Et il ajouta : C'est là leur œil dans toute la terre.
7. Et voici, on portait une masse de plomb, et il y avait une femme assise au milieu de l'amphore.
8. Et il dit : C'est là l'impiété. Et il la jeta au milieu de l'amphore, et il mit la masse de plomb sur l'ouverture.
9. Je levai les yeux et je regardai; et voici, deux femmes parurent, et le vent *soufflait* dans leurs ailes, et elles avaient des ailes semblables à celles d'un milan, et elles élevèrent l'amphore entre la terre et le ciel.

Le vol, qui est la fausseté envers les hommes, résume toutes les désobéissances aux préceptes de la seconde table du Décalogue; le parjure, qui est la fausseté envers Dieu, résume les fautes commises contre les préceptes de la première table. — *Educam...* (vers. 4). Le Seigneur veillera à l'exécution de la malédiction (*illud*) écrite sur le rouleau. — *Et commorabitur.* Elle demeurera « comme un principe de ruine » chez ceux qu'elle atteindra, jusqu'à ce qu'elle ait entièrement accompli son œuvre de destruction. — *Et consumet...* La demeure des coupables sera détruite de fond en comble. Les pécheurs disparaitront donc du pays; circonstance qui est toujours, dans les écrits des prophètes, un signe de l'ère messianique. Cf. Is. IV, 3 et ss.; Mal. III, 2, etc.

2° Septième vision : La femme dans l'amphore. V, 5-11.

Non seulement les pécheurs seront extirpés du pays; l'iniquité elle-même en sera bannie.

5-8. Première partie de la vision. — *Et egressus est...* Suivant l'interprétation la plus probable, ces mots signifient que l'ange redevint visible après avoir momentanément disparu. Cf. II, 3; IV, 1 et les notes. — *Leva... et vide...* Paroles destinées aussi à exciter l'attention de Zacharie. — *Amphora...* (vers. 6). Hébr.: C'est l''*éfah* qui sort. L''*éfah*, nommé parfois « ephi » dans la Vulgate, était l'unité de mesure pour les céréales et les légumes secs (*Atl. archéol.*, pl. LXVI, fig. 12). Il contenait 38 lit. 88. Celui de la vision avait sans doute des dimensions extraordinaires, comme le rouleau de parchemin: autrement, une femme n'aurait pu qu'avec peine s'y tenir assise. — *Hæc est oculus...* Locution hébraïque, qui revient à dire : Telle est leur ressemblance. Cf. Num. XI, 7, et Ez. I, 4, dans le texte primitif. Le pronom *eorum* se rapporte aux pécheurs mentionnés dans la vision précédente (cf. vers. 3-4). — *In universa terra.* Encore la Terre sainte. — *Et ecce...* (vers. 7). Un nouveau phénomène est tout à coup signalé. — *Talentum plumbi.* C.-à-d., une masse circulaire de plomb, qui servait de couvercle à l''*éfah.* Si elle avait le poids exact du talent hébreu, elle pesait 42 kil. 53. — Ce disque fut momentanément « soulevé » (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *portabatur;* LXX, ἐξαιρόμενος), et le prophète aperçut une femme assise au milieu de la mesure. — Il apprit aussitôt par l'ange que cette femme était la personnification de l'iniquité : *hæc est impietas* (vers. 8). — *Et projecit...* Elle se leva pour sortir de l''*éfah;* mais l'esprit céleste la fit retomber en la frappant, et l'y enferma au moyen du disque (*et misit...*). — *In os ejus:* dans l'ouverture de la mesure.

9-11. Deuxième partie de la vision. — *Et levavi...* Formule d'introduction et de transition. Comp. le vers. 1. — *Duæ mulieres.* Aucune explication ne sera donnée par l'ange à leur sujet. Elles figurent tous les agents humains dont Dieu se sert pour écarter l'iniquité du milieu de son peuple. — *Spiritus.* Le vent favori-

10. Je dis à l'ange qui parlait en moi : Où ces femmes portent-elles l'amphore?

11. Il me dit : Dans le pays de Sennaar, afin qu'on lui bâtisse une maison, et qu'elle y soit placée et affermie sur sa base.

10. Et dixi ad angelum qui loquebatur in me : Quo istæ deferunt amphoram?

11. Et dixit ad me : Ut ædificetur ei domus in terra Sennaar, et stabiliatur, et ponatur ibi super basem suam.

CHAPITRE VI

1. Je me retournai, et je levai les yeux, et je regardai ; et voici quatre chars qui sortaient d'entre deux montagnes, et ces montagnes étaient des montagnes d'airain.

2. Au premier char il y avait des chevaux roux, au second char des chevaux noirs,

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi ; et ecce quatuor quadrigæ egredientes de medio duorum montium, et montes, montes ærei.

2. In quadriga prima equi rufi, et in quadriga secunda equi nigri,

---

sait leur vol. Au lieu de *alas milvi*, l'hébreu porte : des ailes de cigogne (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXV, fig. 8). — *Quo istæ...* (vers. 10). Zacharie ne cesse pas de manifester le plus vif intérêt pour ces divers détails, comme le montrent ses questions réitérées. — *In terra Sennaar* (verset 11). Cette contrée, « où l'humanité avait organisé sa première rébellion contre Dieu » (cf. Gen. XI, 2 et ss.), convenait entre toutes pour servir de demeure stable à l'iniquité, après que celle ci aurait été chassée du milieu du peuple théocratique. — *Et stabiliatur*... Ce verbe et le suivant se rapportent aussi à la maison. L'hébreu dit, avec une nuance : Et quand elle (la demeure) sera prête, il (l'*'éfah*) sera déposé là dans son lieu.

§ VI. — *Huitième vision : Le jugement de Dieu contre les pécheurs ; bonheur dont jouira son peuple sous la domination du Messie prêtre et roi.* VI, 1-15.

1° Les quatre chars. VI, 1-8.

Cette dernière vision n'est pas sans ressemblance avec la première, soit pour la forme extérieure, soit pour le fond des pensées. Elle annonce également le châtiment des peuples païens, hostiles au royaume théocratique.

CHAP. VI. — 1-3. La vision. — *Conversus... et levavi*... C.-à-d.: Je levai de nouveau les yeux. Cf. V, 1. — *Quadrigæ*. De petits chars à deux roues, à la manière antique. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXVI, fig. 7, 10, 11 ; pl. LXXVII, fig. 1. —



Char persan. (Bas-relief de Persépolis.)

3. et in quadriga tertia equi albi, et in quadriga quarta equi varii et fortes.

4. Et respondi, et dixi ad angelum qui loquebatur in me : Quid sunt hæc, domine mi?

5. Et respondit angelus, et ait ad me : Isti sunt quatuor venti cæli, qui egrediuntur ut stent coram Dominatore omnis terræ.

6. In qua erant equi nigri, egrediebantur in terram aquilonis ; et albi egressi sunt post eos, et varii egressi sunt ad terram austri.

7. Qui autem erant robustissimi, exierunt, et quærebant ire et discurrere per omnem terram. Et dixit : Ite, perambulate terram ; et perambulaverunt terram.

8. Et vocavit me, et locutus est ad me, dicens : Ecce qui egrediuntur in terram

3. au troisieme char des chevaux blancs, et au quatrième char des chevaux tachetés et vigoureux.

4. Je pris la parole, et je dis à l'ange qui parlait en moi : Qu'est-ce que cela, mon seigneur?

5. L'ange me répondit : Ce sont les quatre vents du ciel, qui sortent pour paraître devant le Dominateur de toute la terre.

6. Les chevaux noirs de l'un des chars allaient vers le pays de l'aquilon ; les chevaux blancs les suivirent, et les tachetés allèrent dans le pays du midi.

7. Les plus forts parurent ensuite, et ils demandaient à aller et à courir par toute la terre. Et il leur dit : Allez, parcourez la terre ; et ils parcoururent la terre.

8. Alors il m'appela et me dit : Ceux qui vont dans le pays de l'aquilon ont

---

De medio... montium. Les chars sortaient donc d'une vallée profonde, située entre deux montagnes. On a essayé de déterminer quelles étaient ces montagnes : Sion et le Moria ; ou bien, Sion et la colline des Oliviers (*Atl. géogr.*, pl. XIV). Il vaut mieux laisser ce trait dans le vague : il s'agit du lieu idéal d'où les jugements divins vont être lancés contre le monde païen. — *Æreі.* Emblème de la solidité inébranlable de la théocratie ; ou, mieux encore, de l'immutabilité des décrets du Seigneur contre ses ennemis. — *In quadriga...* (vers. 2-3). Les chevaux attelés à chacun des chars étaient de couleurs différentes : *rufi, nigri, albi, varii* (l'hébreu n'emploie pas ici le mot *s'ruqqîm*, comme dans la première vision, I, 8 ; il a une expression nouvelle, *b'ruddîm*). Il est dit des chevaux tachetés qu'ils étaient particulièrement robustes (*et fortes*).

4-8. Explication de la vision. — *Quid... hæc?* C.-à-d., les chars avec leur attelage. — *Quatuor venti...* (vers. 5). Les chars symbolisaient très bien le vent, dont ils imitaient la course rapide. — *Ut stent coram...* D'après la Vulgate, ils allaient auprès de Dieu pour recevoir ses ordres. Ils en revenaient, suivant l'hébreu, où nous lisons : (Qui sortent) de se tenir devant le maître de toute la terre. — *In qua...* (vers. 6). « Les paroles de l'ange-interprète se transforment imperceptiblement en une description, faite par le prophète lui-même, de la suite de la vision. » — *Nigri..., et albi...* Deux chars sont envoyés dans la direction du nord, à cause de la grande puissance que possédaient les peuples païens de cette région. — *Terram austri.* L'Égypte reçoit pareillement ce nom au livre de Daniel (cf. XI, 5 et ss.). — *Robustissimi* (vers. 7). Hébr. : Les forts. D'après le vers. 3b, cet adjectif désigne encore les chevaux tachetés. Si cette leçon est authentique, Zacharie, dans sa description de l'œuvre confiée aux différents chars, passerait sous silence les chevaux rouges, bien que son énumeration des vers. 2 et 3 les eût nommés en premier lieu. Pour faire disparaître cette difficulté, on a proposé, à la suite du syriaque, de lire ici *'adummîm*, rouges, au lieu de *'amuṣîm*, forts. Mais l'on n'est pas suffisamment autorisé à modifier ainsi le texte. Nous signalerons bientôt une autre explication qui n'est pas mieux fondée ; l'harmonie nous paraît donc impossible à établir dans ce passage. — *Quærebant ire...* Détail pittoresque, qui relève l'ardeur de ces coursiers à servir Dieu ; ils ne peuvent se contenir. — *Et dixit.* Non pas l'ange-interprète, mais le « dominateur de toute la terre » (cf. vers. 5). — *Ite, perambulate...* Un vaste champ est ouvert à leur activité. — *Et vocavit...* (vers. 8). Hébr.: Et il me cria. Cette fois, c'est l'ange qui reprend la parole, et il le fait à haute voix, pour marquer l'importance de son message. — *Requiescere fecerunt...* C.-à-d.: ont calmé ma colère. Cf. Jud. VIII, 3 ; Ez. XVI, 42 et XXIV, 13, etc. En renversant les puissances du nord, si hostiles au peuple de Dieu, les deux chars lancés contre elles avaient assouvi et apaisé l'indignation de l'ange. — Les exégètes ne sont pas plus d'accord entre eux que pour la première vision, lorsqu'ils veulent déterminer dans le détail ce que peuvent signifier les couleurs des chevaux. Selon quelques-uns, la guerre est représentée par l'attelage rouge, la famine par l'attelage noir, la victoire par l'attelage blanc, tandis que les coursiers tachetés représenteraient des châtiments de différente nature. Mais cela est certainement arbitraire dans l'application ; car, pourquoi la famine et la victoire seraient-elles envoyées au nord plutôt qu'au sud ? D'autres ont pensé, ici encore, aux quatre empires des visions de Daniel, avec lesquels ils ont identifié les quatre chars. Le premier char serait l'empire chaldéen, qui ne reçoit précisément aucune mission, parce qu'il avait déjà été renversé ; le second, l'empire médo-perse, qui détruisit le

fait reposer ma colère sur le pays de l'aquilon.
9. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :
10. Reçois ce que te donneront les exilés, Holdaï, Tobie et Idaïa; et tu iras toi-même, ce jour-là, et tu entreras dans la maison de Josias, fils de Sophonie, *où ils sont allés* en venant de Babylone.
11. Tu prendras de l'or et de l'argent, et tu en feras des couronnes, que tu mettras sur la tête de Jésus, grand prêtre, fils de Josédec;
12. et tu t'adresseras à lui, en disant : Ainsi parle le Seigneur des armées : Voici l'homme dont le nom est Orient; ce germe poussera de lui-même, et il bâtira un temple au Seigneur.
13. C'est lui qui construira un temple

aquilonis, requiescere fecerunt spiritum meum in terra aquilonis.
9. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
10. Sume a transmigratione, ab Holdai, et a Tobia, et ab Idaia; et venies tu in die illa, et intrabis domum Josiæ, filii Sophoniæ, qui venerunt de Babylone.
11. Et sumes aurum et argentum, et facies coronas, et pones in capite Jesu, filii Josedec, sacerdotis magni;
12. et loqueris ad eum, dicens : Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Ecce vir Oriens nomen ejus; et subter eum orietur, et ædificabit templum Domino.
13. Et ipse exstruet templum Domino,

---

puissance chaldéenne; le troisième, l'empire gréco-macédonien, puisque c'est Alexandre le Grand qui mit fin au royaume fondé par Cyrus; le quatrième, l'empire romain, qui enleva à l'Égypte le peu de puissance qu'elle avait conservé. Mais tout cela est plus ingénieux que vrai; aussi croyons-nous, avec d'assez nombreux commentateurs, qu'il faut de nouveau traiter le chiffre quatre comme un symbole d'universalité (voyez la note de II, 20). Les quatre chars désignent donc d'une manière générale « les rapides et puissants moyens de destruction » qui devaient se précipiter avec une double force sur Babylone, le plus récent des ennemis d'Israël, et atteindre aussi l'Égypte, son ancien oppresseur.

2° Dieu fait placer un diadème sur la tête du grand prêtre, pour figurer la royauté et le sacerdoce du Messie. VI, 9-15.

A la longue série de visions que nous venons d'étudier est rattachée une action symbolique, qui prophétise aussi à sa manière la rédemption et la prospérité futures d'Israël. Sur les actes symboliques, dont Jéhovah se servait parfois pour parler avec plus de force à l'imagination des Juifs, voyez Is. XX, 2 et ss.; Jer. XXIX, XXVII et XXVIII, etc. « Avec la forme de la vision, l'ange interprète a disparu; c'est le Seigneur lui-même qui s'adresse directement à son prophète. »

9-11. L'action symbolique. — *Et factum est...* Petite introduction. Cf. IV, 8. Aucune date n'est indiquée, mais tout porte à croire qu'il n'y eut guère d'intervalle entre ce fait et les visions. — *Sume...* (vers. 10). La phrase ne sera complétée qu'au vers. 11. — *Transmigratione.* L'abstrait pour le concret. Ce mot désigne les Juifs nombreux qui étaient demeurés au lieu de leur déportation, même après l'édit de Cyrus. Cf. Ez. I, 1; III, 11 et ss., etc. Il est aussitôt précisé par les trois noms *Holdai..., Tobia..., Idaia*, qui désignent trois de ces déportés, récemment arrivés de Babylone à Jérusalem pour une visite passagère. — *Intrabis domum...* Le prophète devait les rejoindre chez celui de ses compatriotes qui leur avait offert l'hospitalité. Josias était peut-être un descendant du prêtre Sophonie, dont il est question au livre de Jérémie, XXI, 1 et XXXVII, 3. — *Qui venerunt.* Mieux, d'après l'hébreu : (Tu entreras dans la maison...), où ils sont venus... — *Sumes aurum...* (vers. 11). Holdaï et ses deux compagnons avaient donc apporté, au nom de leurs coreligionnaires de Babylone, des présents considérables en or et en argent, pour aider à la reconstruction du temple. — *Facies coronas.* Quoique au pluriel, le mot *'atârôt* ne désigne qu'une seule couronne (Targ.: une grande couronne), composée probablement de plusieurs diadèmes soudés ensemble à la manière d'une tiare. Au commencement du vers. 14, il est employé dans le texte hébreu avec un verbe au singulier (littéralement : « Coronæ erit »). — *In capite Jesu* (voyez III, 1 et la note). Fait très remarquable, car la coiffure du grand prêtre n'avait aucun rapport avec la couronne royale (cf. III, 5 et le commentaire), de même que, d'après la constitution théocratique, il y avait une profonde séparation entre les fonctions de prêtre et celles de roi. Mais l'acte symbolique a précisément pour but de prédire avec plus de force et plus de netteté l'association, dans le Messie dont Josué était le type (cf. III, 8), de la dignité royale et de la dignité sacerdotale. Cf. Ps. CIX, 1 et ss.

12-15. Explication de l'acte. — *Ecce vir oriens...* Hébr.: Voici un homme dont le nom est germe (*ṣémaḥ*). Voyez III, 8 et le commentaire. Le Targum traduit, à sa façon large et claire : Voici l'homme dont le nom est Messie, qui doit être révélé et glorifié. — *Subter... orietur.* Hébr.: Il germera (*iṣmaḥ*) de dessous lui; c.-à-d., comme le fait un rejeton, et cela, à la place que Dieu lui a marquée sur la souche royale de David. Cf. Is. XI, 1. — *Ædificabit templum.* L'œuvre de la reconstruction du temple ayant été attribuée plus haut à Zorobabel (cf. IV, 7-10), dont le nom

et ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo; et erit sacerdos super solio suo, et consilium pacis erit inter illos duos.

14. Et coronæ erunt Helem, et Tobiæ, et Idaiæ, et Hem, filio Sophoniæ, memoriale in templo Domini.

15. Et qui procul sunt venient, et ædificabunt in templo Domini; et scietis quia Dominus exercituum misit me ad vos. Erit autem hoc, si auditu audieritis vocem Domini Dei vestri.

au Seigneur et c'est lui qui sera couronné de gloire; il s'assiéra et il dominera sur son trône; il sera prêtre sur son trône, et il y aura entre eux deux une alliance de paix.

14. Les couronnes seront pour Hélem, Tobie, Idaïa, et Hem, fils de Sophonie, comme un monument dans le temple du Seigneur.

15. Ceux qui sont au loin viendront et bâtiront dans le temple du Seigneur; et vous saurez que c'est le Seigneur des armées qui m'a envoyé vers vous. Cela arrivera, si vous écoutez avec attention la voix du Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE VII

1. Et factum est in anno quarto Darii regis, factum est verbum Domini ad Zachariam, in quarta mensis noni, qui est casleu,

1. La quatrième année du roi Darius, la parole du Seigneur fut adressée à Zacharie, le quatrième jour du neuvième mois, qui est celui de casleu.

---

n'est pas même prononcé ici, cette expression doit être prise dans un sens métaphysique. Ce n'est pas un temple matériel, mais un sanctuaire tout spirituel, d'un caractère beaucoup plus relevé, que le Messie sera chargé de bâtir, l'édifice magnifique de la nouvelle théocratie. Cf. Ez. XL, 1 et ss. — *Et ipse... ipse...* (vers. 13). Pronoms très accentués : C'est lui qui construira...; c'est lui qui portera... — *Gloriam :* la dignité royale, la splendeur de la royauté. — *Sedebit... super solio...* Il sera donc roi en même temps que pontife. Comp. Jer. XXIII, 5, où la royauté du divin *Ṣémah* a été nettement prédite. — *Suo* (à deux reprises): le trône qui lui appartiendra en propre comme à l'héritier légal de David. Cf. II Reg. VII, 16; Ps. LXXXVIII, 38; Luc. I, 32, etc. — *Concilium pacis.* C.-à-d., un conseil produisant la paix ; et le mot paix résume ici la plénitude des bénédictions divines, soit spirituelles, soit temporelles. — *Erit inter illos...* D'après quelques interprètes : Il existera une parfaite harmonie entre les deux rôles de prêtre et de roi assignés au Messie. Beaucoup mieux, suivant les autres : Entre le *ṣémaḥ* prêtre-roi et Jéhovah. — *Coronæ erunt...* (vers. 14). Emploi que l'on devait faire de la couronne, après qu'elle aurait été momentanément déposée sur la tête de Josué. — *Helem* est très vraisemblablement une faute de copiste pour « Holdaï » (cf. vers. 10ª). A moins donc, comme on l'a parfois conjecturé, que ce personnage n'ait eu deux noms distincts. — *Et Hem, filio...* Dans la Vulgate, « Hem » ne diffère pas de Josias, fils de Sophonie. Mais il y a *ḥên* dans l'hébreu, et c'est là un simple nom commun, qui signifie « grâce, faveur ». Il faut donc traduire : La couronne sera pour Hélem, et Tobie, et Idaïa, et en faveur du fils de Sophonie, en mémorial... Déposé comme un ex-voto dans le nouveau temple (*memoriale in templo...*), le diadème devait rappeler le souvenir des trois délégués venus de Babylone, et celui de Josias, qui les avait aimablement reçus chez lui. — *Et qui procul...* (vers. 15). Autre symbolisme de cette couronne : de même que les précieux métaux qui avaient servi à la préparer provenaient de la lointaine Babylonie, de même les peuples des contrées les plus éloignées devaient contribuer à bâtir le temple du vrai Dieu. C'est la conversion des païens qui est prophétisée ici. — *Et scietis...* Zacharie fait un nouvel appel à sa parfaite véracité. Cf. IV, 9ᵇ. — *Erit autem...* La part des Juifs au salut et au bonheur apportés par le Messie dépendra de leur obéissance aux ordres de leur Dieu.

DEUXIÈME PARTIE

Le livre des discours. VII, 1 — XIV, 21.

Dans ces pages, nous trouvons, relativement à l'avenir du peuple de Dieu, les mêmes pensées qu'au livre des visions. C'est surtout la forme qui diffère. Les trois discours de Zacharie se composent d'éléments identiques à ceux que renferment les autres livres prophétiques : les reproches, les menaces et les promesses y apparaissent tour à tour; mais c'est la glorieuse et joyeuse promesse qui domine.

SECTION I. — PREMIER DISCOURS : ISRAEL DANS LE PASSÉ ET DANS L'AVENIR. VII, 1 — VIII, 23.

Les désobéissances des Juifs aux ordres de leur Dieu ont été la cause de leurs malheurs; néanmoins Jéhovah est disposé à les bénir avec une générosité sans bornes.

1° L'occasion du discours. VII, 1-3.

CHAP. VII. — 1. Introduction historique. —

2. Sarasar, Rogommélech, et ceux qui étaient avec lui, envoyèrent à la maison de Dieu pour présenter leurs prières devant le Seigneur,
3. et pour dire aux prêtres de la maison du Seigneur des armées et aux prophètes : Faut-il que je pleure au cinquième mois, et que je me sanctifie, comme je l'ai déjà fait pendant beaucoup d'années?
4. Et la parole du Seigneur des armées me fut adressée en ces termes :
5. Parle à tout le peuple du pays et aux prêtres, et dis-leur : Lorsque vous avez jeûné et pleuré au cinquième et au septième *mois*, pendant ces soixante-dix ans, est-ce pour moi que vous avez jeûné?

2. et miserunt ad domum Dei, Sarasar, et Rogommelech, et viri qui erant cum eo, ad deprecandam faciem Domini;
3. ut dicerent sacerdotibus domus Domini exercituum, et prophetis, loquentes : Numquid flendum est mihi in quinto mense, vel sanctificare me debeo, sicut jam feci multis annis?
4. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens :
5. Loquere ad omnem populum terræ, et ad sacerdotes, dicens : Cum jejunaretis, et plangeretis in quinto et septimo per hos septuaginta annos, numquid jejunium jejunastis mihi?

Anno quarto... Par conséquent, l'an 518 avant J.-C. Voyez I, 1ª et la note. — *Cisleu*. Hébr. : *Kislev*. Ce neuvième mois de l'année ecclésiastique des Juifs correspondait à la seconde partie de novembre et au commencement de décembre. Cf. Neh. I, 1, etc. D'après I, 7, il s'était écoulé environ deux ans depuis les visions de Zacharie.

2-3. Question adressée au Seigneur par les habitants de Béthel, au sujet du jeûne du cinquième mois. — *Miserunt ad domum Dei*. D'après l'hébreu : Béthel envoya... Le mot *Beit'el* signifiant « maison de Dieu » (cf. Gen. XXVIII, 17-19), l'erreur de saint Jérôme s'explique aisément. La petite ville de Béthel (aujourd'hui Beïtin) était située au nord et à quatre heures de marche de Jérusalem. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII et XII. Un certain nombre de ses habitants étaient revenus d'exil avec Zorobabel (cf. II, 28; Neh. VII, 32). — Les mots *Sarasar et Rogommelech...* (hébr.: *Šar'éṣer* et *Régem-Mélek...*) sont rattachés à Béthel sous forme d'apposition; c'est l'idée particulière, servant à préciser l'idée générale : Les habitants de Béthel, spécialement Sarasar et Rogommélech, envoyèrent... Le premier de ces deux noms est tout à fait assyrien (comp. Is. XXXVII, 38, où il est porté par un fils de Sennachérib); le second l'est à moitié : traces évidentes de la captivité. — *Viri qui... cum eo*. C.-à-d., sa famille, ses serviteurs. — *Ad deprecandam...* Littéralement dans l'hébreu : Pour caresser la face... Hébraïsme assez fréquent, qui signifie : Pour implorer la faveur. Cf. VIII, 21, 22; Ex. XXXII, 19; Ps. XLIV, 13, etc. — *Sacerdotibus... et prophetis* (vers. 3). Le cas à résoudre étant entièrement du domaine religieux, il est naturel qu'on s'adresse aux autorités spirituelles. Les prophètes consultés furent surtout Zacharie et Aggée. — *Numquid flendum...?* Expression générale, qui va être immédiatement déterminée. Le jeûne est, en effet, une forme du deuil. — *Mihi*. Le pronom est au singulier, parce que la ville de Béthel est personnifiée. Cf. Num. XX, 18-19; Jos. IX, 7, etc. — *Quinto mense*. D'après Jérémie, LII, 12-13, c'est le 10 de ce mois, nommé *'ab* (seconde partie de juillet et commencement d'août), que les Chaldéens avaient incendié Jérusalem avec le temple, et les Juifs avaient institué un jeûne annuel à cette date en souvenir de leur immense malheur. — *Sanctificare me*. Hébr. : me séparer; c.-à-d., m'abstenir d'aliments, jeûner. — *Multis annis*. Pendant toute la durée de l'exil, et même depuis la fin de la captivité. Mais, maintenant qu'on était réinstallé sur le sol sacré, qu'on poussait avec activité la reconstruction du temple, et qu'on prévoyait des jours meilleurs, convenait-il de célébrer un douloureux anniversaire?

2° Première partie de la réponse du Seigneur. VII, 4-7.

Cette réponse, dont la deuxième moitié sera aussi douce que la première est sévère, se divise, en effet, en quatre parties distinctes, dont chacune a son introduction particulière. Cf. VII, 4, 8; VIII, 1, 18.

4. Formule d'introduction. — *Factum est... ad me*. C'est donc Zacharie qui eut l'honneur de recevoir et de promulguer la décision divine.

5-7. Le Seigneur ne tient nullement à des jeûnes imparfaits. — *Loquere...* Il est à noter que Dieu ne tranche pas directement le cas proposé; il se borne à citer un principe, abandonnant au peuple la solution pratique. « Au fond, sa réponse signifie deux choses : Si vous voulez célébrer vos jeûnes sans y apporter la disposition qui y est conforme, je n'en fais aucun cas; autrement, conservez-les. » — *Ad omnem populum*. Bien que la question n'eût été posée qu'au nom d'une partie de la communauté, celle-ci était intéressée tout entière à connaître la réponse du Seigneur; voilà pourquoi elle est adressée à toute la nation et à ses chefs religieux (*ad sacerdotes*). — *In quinto et septimo*. Les Juifs avaient aussi institué un jeûne en souvenir de l'assassinat de leur compatriote Godolias, chargé par Nabuchodonosor de gouverner le territoire de Juda après la ruine de Jérusalem. Cf. IV Reg. XXV, 25; Jer. XLI, 42. Ce cruel attentat avait mis le comble à l'infortune de la partie du peuple qui était restée dans le pays, ainsi que Jérémie le raconte tout au long (chap. XLI-XLIV). Le jeûne commémoratif avait été placé au troisième jour du septième mois (*tišri*, fin de septembre et commen-

6. Et cum comedistis et bibistis, numquid non vobis comedistis, et vobismetipsis bibistis?

7. Numquid non sunt verba quæ locutus est Dominus in manu prophetarum priorum, cum adhuc Jerusalem habitaretur, et esset opulenta, ipsa et urbes in circuitu ejus, et ad austrum, et in campestribus habitaretur?

8. Et factum est verbum Domini ad Zachariam, dicens :

9. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Judicium verum judicate, et misericordiam et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo.

10. Et viduam, et pupillum, et advenam, et pauperem nolite calumniari ; et malum vir fratri suo non cogitet in corde suo.

11. Et noluerunt attendere, et averterunt scapulam recedentem, et aures suas aggravaverunt ne audirent.

12. Et cor suum posuerunt ut adamantem, ne audirent legem, et verba quæ misit Dominus exercituum in spiritu suo per manum prophetarum priorum ; et facta est indignatio magna a Domino exercituum.

6. Et lorsque vous avez mangé et bu, n'est-ce pas pour vous que vous avez mangé, et pour vous que vous avez bu?

7. N'est-ce pas là ce que le Seigneur a dit par l'intermédiaire des anciens prophètes, lorsque Jérusalem était encore habitée, et qu'elle était riche, elle et les villes d'alentour, et que le midi et la plaine étaient habités?

8. La parole du Seigneur fut adressée à Zacharie, en ces termes :

9. Ainsi parle le Seigneur des armées : Jugez selon la vérité, et exercez la miséricorde et la charité, chacun envers son frère.

10. N'opprimez ni la veuve, ni l'orphelin, ni l'étranger, ni le pauvre; et que nul ne forme dans son cœur de mauvais desseins contre son frère.

11. Mais ils n'ont pas voulu être attentifs, ils se sont retirés en me tournant le dos, et ils ont endurci leurs oreilles pour ne pas entendre.

12. Ils ont rendu leur cœur *dur* comme le diamant, pour ne pas écouter la loi et les paroles que le Seigneur des armées leur adressait dans son esprit, par l'intermédiaire des anciens prophètes; et le Seigneur des armées en a conçu une grande indignation.

---

cement d'octobre). — *Per hos septuaginta...* C.-à-d., entre le cinquième mois de l'année 588 (date de la prise de Jérusalem) et le neuvième mois de l'an 518 (voyez la note du vers. 1). — *Numquid... mihi?* Ce pronom est très fortement accentué, de même que *vobis* au vers. 6. Tout avait été égoïste dans leur conduite : leurs jeûnes aussi bien que leurs repas. Si ce n'est point pour Dieu qu'ils ont jeûné, en vue d'obtenir le pardon de leurs péchés, mais seulement pour eux-mêmes, afin de se livrer à une tristesse purement naturelle, ils peuvent mettre fin à ces jeûnes qui ne leur acquièrent aucun mérite. — *Et cum comedistis...* (vers. 6). C'est la contrepartie. — *Numquid non...* (vers. 7). Dieu rappelle aux Juifs que souvent déjà, par l'intermédiaire de ses anciens prophètes (*in manu... priorum*), avant la captivité, il avait fait des observations semblables, et nettement déclaré qu'à un culte purement extérieur il préférait de beaucoup les dispositions intérieures de l'âme. Cf. Is. I, 12 et ss.; LVIII, 3-5; LXVI, 3; Jer. VII, 30, etc. — *Opulenta.* L'hébreu a plutôt le sens de tranquille, en paix. — *Austrum.* En hébreu : le *Négeb;* district formé par la partie méridionale du territoire de Juda. Cf. Jos. XV, 21, etc. (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Campestribus.* Hébr. : la *Š'félah;* la plaine située le long de la Méditerranée, entre Gaza et Jaffa. Cf. Jos. XV, 33, etc.

3° Seconde partie de la réponse du Seigneur : C'est à cause de leur désobéissance que les Juifs ont été si malheureux. VII, 8-14.

8. L'introduction.

9-10. Recommandations pressantes que Dieu avait adressées à son peuple, dans l'intention de le sauver. — *Hæc ait...* Beau résumé des devoirs de justice et de charité fraternelle, si souvent inculqués à Israël par les représentants de Jéhovah. Cf. Ex. XXII, 21-22; XXIII, 6-9; Lev. XIX, 13-18; Deut. X, 19; XXIV, 17-18; XXVII, 19; Is. I, 17; Jer. VII, 6; XXI, 12; XXII, 3; Ez. XXII, 6-7, etc. — *Judicium verum.* Hébr. : un jugement de vérité; c.-à-d., conforme au droit, à la justice. — *Misericordiam et miserationes.* Synonymes expressifs. — *Viduam..., pupillum..., advenam..., pauperem.* Quatre catégories d'êtres faibles, dignes de pitié, faciles à opprimer. — Au lieu de *calumniari* l'hébreu dit : faire violence. — *Et malum... in corde...* Cette charité, telle que Dieu l'avait prescrite, n'atteignait pas moins le dedans que le dehors de l'homme.

11-12. Comment les Juifs avaient refusé d'écouter la voix du Seigneur. — *Voluerunt audire.* C'est le fait général, qui est ensuite mis en relief par des répétitions caractéristiques. — *Averterunt scapulam.* Hébr. : Ils offrirent une épaule rebelle. « Comme un bœuf qui refuse de recevoir le joug. » Cf. Neh. IX, 29. — *Aures aggravaverunt.* Cf. Is. VI, 10 et la note. — *Cor... ut adamantem* (vers. 12). La dureté du diamant a toujours été

13. Et il est arrivé que, lorsqu'il parlait, ils n'ont pas écouté ; aussi, quand ils crieront, je n'écouterai pas, dit le Seigneur des armées.
14. Je les ai dispersés à travers tous les royaumes qu'ils ne connaissaient pas, et le pays a été désolé à cause d'eux ; il n'y a plus ni allant ni venant, et ils ont changé en un désert la terre de délices.

13. Et factum est, sicut locutus est et non audierunt, sic clamabunt et non exaudiam, dicit Dominus exercituum

14. Et dispersi eos per omnia regna quæ nesciunt ; et terra desolata est ab eis, eo quod non esset transiens et revertens, et posuerunt terram desiderabilem in desertum.

CHAPITRE VIII

1. La parole du Seigneur des armées me fut adressée en ces termes :
2. Ainsi parle le Seigneur des armées : J'ai été saisi pour Sion d'une grande jalousie, et j'ai été ému pour elle d'une grande indignation.
3. Ainsi parle le Seigneur des armées : Je suis revenu à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem ; et Jérusalem sera appelée ville de la vérité, et la montagne du Seigneur des armées montagne sainte.
4. Ainsi parle le Seigneur des armées : Il y aura encore dans les places de Jérusalem des vieillards et des femmes âgées, qui auront un bâton à la main, à cause du grand nombre de leurs jours.
5. Et les rues de la ville seront rem-

1. Et factum est verbum Domini exercituum, dicens :
2. Hæc dicit Dominus exercituum : Zelatus sum Sion zelo magno, et indignatione magna zelatus sum eam.

3. Hæc dicit Dominus exercituum : Reversus sum ad Sion, et habitabo in medio Jerusalem ; et vocabitur Jerusalem civitas veritatis, et mons Domini exercituum mons sanctificatus.
4. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc habitabunt senes et anus in plateis Jerusalem, et viri baculus in manu ejus præ multitudine dierum.

5. Et plateæ civitatis complebuntur

---

proverbiale. Son nom grec ἀδάμας, signifie : l'Indomptable. — *Verba quæ...* Ce ne sont pas les avertissements qui avaient manqué. — *In spiritu suo.* « L'Esprit saint était le divin agent, les prophètes étaient les instruments divins. » Cf. Neh. IX, 30. — Résultat de cet endurcissement : *facta est indignatio...*

13-14. Le châtiment. — *Sicut... sic...* Juste talion. Cf. Jer. XI, 11 ; Mich. III, 4, etc. Les futurs *clamabunt* et *exaudiam* ont ici le sens du prétérit, car il s'agit de châtiments passés. — *Et dispersi...* (vers. 14) : conformément à des menaces très anciennes. Cf. Lev. XXVI, 33 et ss.; Deut. XXVIII, 36, 49, etc. — *Regna quæ nesciunt.* Circonstance qui avait rendu l'exil beaucoup plus pénible. — *Desolata... ab eis.* Hébr : Le pays a été désert derrière eux ; c.-à-d., après leur départ. Cf. Ez. XXXV, 7. — *Terram desiderabilem.* Hébr.: le pays de délices. Beau nom donné à la Palestine, où les Juifs avaient trouvé tant de bonheur et tant d'avantages. Cf. Agg. II, 8, etc.

4° Troisième partie de la réponse : Jéhovah promet de rétablir et de perfectionner l'alliance théocratique. VIII, 1-17.

CHAP. VIII. — 1. L'introduction. Cf. VII, 4 et 8.

2-8. Dieu, qui aime tendrement Sion, la comblera de ses faveurs. — *Hæc dicit...* Cette formule est répétée plus fréquemment que jamais dans ce chapitre. Elle divise la troisième partie de la réponse divine en sept paroles distinctes : vers. 2, 3, 4-5, 6, 7-8, 9-13, 14-17. Comme le disait déjà saint Jérôme, elle proclame bien haut que les magnifiques promesses faites ici aux Juifs émanaient vraiment du Seigneur, et n'étaient pas de simples espérances humaines nées dans l'esprit de Zacharie. — Première parole (vers. 2) : La jalousie du Seigneur au sujet de Sion, sa colère contre les ennemis de son peuple. Sur le sens des mots *zelatus... zelo...*, voyez I, 14 et le commentaire. — *Indignatione magna.* Cette vive indignation atteindra les nations païennes qui auront maltraité les Juifs. Cf. I, 15. — Seconde parole (vers. 3) : Jéhovah habitera de nouveau dans Jérusalem, qu'il sanctifiera par sa présence. Il l'avait autrefois choisie pour résidence, puis il l'avait abandonnée à cause de ses crimes (cf. Ez. X, 18 ; XI, 23) ; mais il y était rentré, plein de miséricorde et d'affection (cf. Ez. XLIII, 23 ; Agg. I, 13) : *reversus sum.* — *Et habitabo...* C'est le renouvellement de la promesse faite plus haut (cf. I, 16 et II, 10). — *Civitas veritatis :* la ville où la vérité, c.-à-d. la fidélité envers Dieu, sera constamment pratiquée. Comp. Is. I, 21, où Jérusalem reçoit le nom de cité fidèle. — *Mons Domini.* La colline de Moriah, sur laquelle était bâti le temple (*Atl. géogr.*, pl. XIV). — Troisième parole, vers. 4-5 : Jérusalem sera

infantibus et puellis, ludentibus in plateis ejus.

6. Hæc dicit Dominus exercituum : Si videbitur difficile in oculis reliquiarum populi hujus in diebus illis, numquid in oculis meis difficile erit? dicit Dominus exercituum.

7. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego salvabo populum meum de terra orientis, et de terra occasus solis.

8. Et adducam eos, et habitabunt in medio Jerusalem ; et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum, in veritate et in justitia.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Confortentur manus vestræ, qui auditis in his diebus sermones istos per os prophetarum, in die qua fundata est domus Domini exercituum, ut templum ædificaretur.

plies de petits garçons et de petites filles, qui joueront dans ses rues.

6. Ainsi parle le Seigneur des armées : Si cela paraît difficile aux yeux des restes du peuple en ces jours-là, sera-ce difficile à mes yeux? dit le Seigneur des armées.

7. Ainsi parle le Seigneur des armées : Voici, je sauverai mon peuple du pays de l'orient et du pays du soleil couchant.

8. Je les ramènerai, et ils habiteront au milieu de Jérusalem ; ils seront mon peuple, et moi je serai leur Dieu, dans la vérité et dans la justice.

9. Ainsi parle le Seigneur des armées : Que vos mains se fortifient, vous qui entendez aujourd'hui ces paroles de la bouche des prophètes, au jour où la maison du Seigneur des armées a été fondée, et où le temple se rebâtit.

---

remplie soit de vieillards heureux et tranquilles, soit de jeunes gens qui se livreront joyeusement à leurs jeux : *Adhuc... senes...* Cette esquisse est très gracieuse et très délicatement tracée. — *Habitabunt.* L'hébreu signifie plutôt : seront assis. Cf. I Mach. XIV, 9, où nous voyons la réalisation littérale de cette promesse. — *Viri baculus...* Hébraïsme : Ayant chacun son bâton à la main. Image d'une vieillesse très avancée, qui était regardée comme une bénédiction spéciale du Seigneur. Cf. Gen. XV, 15 ; XXV, 8 ; Jud. VIII, 32 ; I Par. XXIX, 28. Isaïe, LXV, 20, a un trait tout semblable, relativement à l'ère messianique. — *Infantibus* (vers. 5). Hébr. : de jeunes gens. Ces âges extrêmes représentent évidemment la population entière, qui jouira de la prospérité et du bonheur. — Quatrième parole, vers. 6 : Ce qui est impossible aux hommes ne l'est nullement pour Dieu : *Si videbitur...* — *In diebus illis.* A l'époque où ces choses se réaliseront, elles paraîtront merveilleuses aux yeux du peuple, non toutefois aux yeux de Celui qui les aura accomplies. Le sens est donc : Ayez confiance ; je suis assez puissant pour tenir mes promesses. — Cinquième parole, vers. 7-8 : Le Seigneur ramènera les Juifs de toutes les contrées où ils auront été exilés, et ils seront de nouveau sa nation privilégiée: *Ecce... salvabo...* — *De terra orientis, et occasus...* C.-à-d., de tous les pays. Les Juifs avaient été déportés dans toutes les directions. Cf. Is. XLIII, 5-6 ; Joel, III, 6. — *Et adducam...* (vers. 8). Il les installera dans la capitale agrandie. Cf. II, 4-5. — *Et erunt mihi... et ego...* Formule qui marque les relations les plus étroites. Cf. Jer. XXXI, 31 et ss. — *In veritate... justitia.* « Telles seront, des deux parts, les conditions de l'alliance. »



Jeunes femmes jouant à la balle. (Fresque égyptienne.)

9-13. Les Juifs sont invités à achever avec zèle la reconstruction du temple. C'est la sixième des sept paroles. — *Confortentur manus.* L'exhortation commence et s'achève (cf. vers. 13b) par cette expression métaphorique, qui signifie : Prenez courage. Cf. Jud. VII, 11 ; II Reg. II, 7 ; II Par. XV, 7, etc. — *Sermones istos :* les brillantes promesses contenues dans les versets qui précèdent. — *Per os prophetarum.* Ces prophètes étaient, d'une part, Zacharie lui-même ; de l'autre, Aggée. — *In die qua..., ut templum...* La construction de la phrase est tout hébraïque. La seconde proposition explique la précédente ; il n'est donc pas question de la pose de la première pierre du temple, car cette cérémonie avait eu lieu depuis longtemps (cf. Esdr. III, 10-12), mais de la reprise vigoureuse des travaux, à la suite des semonces que les prophètes Aggée et Zacharie avaient adressées à leurs concitoyens. Cf. Esdr. V, 1-2 ; Agg. I, 2 et ss. — *Siquidem ante...* (vers. 10). Comme Aggée, II, 15 et ss., Zacharie établit un rapprochement frappant entre la situation temporelle des Juifs à deux moments distincts : avant qu'ils se fussent

10. Car avant ces jours il n'y avait pas de salaire pour les hommes, et il n'y avait pas de salaire pour les bêtes; et il n'y avait de paix ni pour ceux qui entraient, ni pour ceux qui sortaient, à cause de la tribulation; et j'avais lancé tous les hommes l'un contre l'autre.

11. Mais maintenant je ne traiterai pas les restes de ce peuple comme aux jours anciens, dit le Seigneur des armées;

12. mais il y aura une semence de paix : la vigne donnera son fruit, la terre donnera ses produits, et les cieux donneront leur rosée; et je ferai posséder tous ces biens aux restes de ce peuple.

13. Et alors, de même que vous avez été en malédiction parmi les peuples, maison de Juda et maison d'Israël, ainsi je vous sauverai, et vous serez une bénédiction. Ne craignez point, que vos mains se fortifient.

14. Car ainsi parle le Dieu des armées : Comme j'ai pensé à vous affliger, lorsque vos pères ont provoqué ma colère, dit le Seigneur,

15. et que je n'ai pas eu de pitié, ainsi j'ai pensé, au contraire, en ces

10. Siquidem ante dies illos merces hominum non erat, nec merces jumentorum erat; neque introeunti, neque exeunti erat pax præ tribulatione, et dimisi omnes homines unumquemque contra proximum suum.

11. Nunc autem non juxta dies priores ego faciam reliquiis populi hujus, dicit Dominus exercituum;

12. sed semen pacis erit : vinea dabit fructum suum, et terra dabit germen suum, et cæli dabunt rorem suum; et possidere faciam reliquias populi hujus universa hæc.

13. Et erit : sicut eratis maledictio in gentibus, domus Juda, et domus Israel, sic salvabo vos, et eritis benedictio. Nolite timere, confortentur manus vestræ.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Sicut cogitavi ut affligerem vos, cum ad iracundiam provocassent patres vestri me, dicit Dominus,

15. et non sum misertus; sic conversus cogitavi, in diebus istis, ut benefa-

---

mis sérieusement à rebâtir le sanctuaire, et après qu'ils eurent repris leur œuvre abandonnée. Auparavant, Dieu avait puni leur tiédeur par des calamités de divers genres; depuis, il avait commencé à les combler de nombreuses bénédictions. — *Ante dies illos* : les jours de leur zèle courageux. — *Merces hominum..., nec...* C.-à-d., la récompense de leurs pénibles travaux dans les champs, sous forme d'abondantes récoltes, et par conséquent d'une nourriture abondante. C'est là le premier châtiment, qui avait consisté dans la stérilité du pays. — *Neque introeunti, neque...* Second châtiment : pas de paix, pas de sécurité dans le va-et-vient nécessité par les affaires, à cause des ennemis du dehors, Samaritains et autres (cf. Esdr. IV, 1 et ss.). — *Præ tribulatione.* L'hébreu a le concret : A cause de l'oppresseur. — *Dimisi... unumquemque...* Troisième châtiment : les divisions intestines entre concitoyens. — *Nunc autem...* (vers. 11). Transition à de précieuses promesses pour l'avenir. Cf. Agg. II, 19-20. — *Reliquiis populi...* Ici, comme aux vers. 6ᵃ et 12, cette expression a été choisie à dessein, pour marquer les humbles commencements de la nouvelle théocratie et le petit nombre des Juifs qui étaient rentrés en Palestine après l'édit de Cyrus. Cf. Agg. I, 12. Ce petit reste sera béni. — *Semen pacis erit* (vers. 12). Cela signifie, d'après le contexte, que la semence prospérera et fournira de riches moissons. — *Vinea dabit...* La vigne était un des principaux produits de la Terre sainte. — *Terra... et cæli...* Il y aura une parfaite harmonie entre la terre et le ciel, pour procurer cette fécondité extraordinaire : celle-là donnera ses meilleurs sucs, celui-ci ses pluies et sa rosée. Cf. Joel, II, 21 et ss.; I Mach. XIV, 8, nous trouvons aussi une allusion à ce passage. — *Possidere faciam...* C'est le Seigneur qui sera l'auteur de ces bénédictions. — *Et erit...* (vers. 13). Le résultat général des faveurs divines est maintenant décrit — *Sicut... maledictio...* De même que les Juifs étaient maudits par les païens chez lesquels ils avaient été exilés, de même ils seront bénis de tous les peuples. Cf. Jer. XXIV, 9; XXV, 18, etc. Le sens peut être aussi, avec une légère nuance: De même que les païens vous citaient comme un exemple de malédiction, de même ils vous citeront comme une nation particulièrement bénie de son Dieu. Cf. Gen. XLVIII, 20; Jer. XXIX, 22, etc. — *Domus Juda, et... Israel* : les deux royaumes d'autrefois, réunis en un seul peuple. — *Nolite...* Conclusion, qui nous ramène au début de cet alinéa.

14-17. Septième parole : le Seigneur se réconciliera avec les Juifs, mais à condition qu'ils le serviront désormais fidèlement. — *Sicut cogitavi... etc...* Douce compensation. Qu'ils jugent donc, par leurs souffrances passées, de l'étendue de leur bonheur futur. — *Non sum misertus.* Les divines menaces avaient été exécutées sans pitié. Cf. VII, 13-14. — *Hæc sunt ergo...* Conditions mises par le Seigneur à l'accomplissement de ses promesses : vers. 16-17. Elles sont de nouveau

tiam domui Juda et Jerusalem. Nolite timere.

16. Hæc sunt ergo verba quæ facietis : Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo ; veritatem et judicium pacis judicate in portis vestris.

17. Et unusquisque malum contra amicum suum ne cogitetis in cordibus vestris, et juramentum mendax ne diligatis ; omnia enim hæc sunt quæ odi, dicit Dominus.

18. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens :

19. Hæc dicit Dominus exercituum : Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi erit domui Juda in gaudium et lætitiam, et in solemnitates præclaras. Veritatem tantum et pacem diligite.

20. Hæc dicit Dominus exercituum : Usquequo veniant populi, et habitent in civitatibus multis ;

21. et vadant habitatores, unus ad alterum, dicentes : Eamus, et deprece-

jours, à faire du bien à la maison de Juda et à la maison de Jérusalem. Ne craignez point.

16. Voici donc ce que vous ferez : Dites la vérité chacun à son prochain ; jugez à vos portes selon la vérité et selon la paix.

17. Que nul ne pense dans son cœur le mal contre son ami, et n'aimez pas les faux serments ; car ce sont là toutes choses que je hais, dit le Seigneur.

18. La parole du Seigneur des armées me fut adressée en ces termes :

19. Ainsi parle le Seigneur des armées : Les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième *mois* deviendront pour la maison de Juda des jours de joie et d'allégresse, et de belles solennités. Seulement, aimez la vérité et la paix.

20. Ainsi parle le Seigneur des armées : Les peuples viendront jusqu'*ici* et habiteront dans beaucoup de *vos* villes.

21. et les habitants iront se trouver les uns les autres, en disant : Allons, et

---

résumées dans la pratique parfaite de la justice et de la charité envers le prochain. Cf. VII, 9-10. — *Loquimini veritatem :* la vérité, la fidélité dans les relations individuelles. — *Veritatem et judicium...:* l'équité dans « l'administration publique de la justice ». Un jugement de paix est celui qui assure la concorde entre les citoyens. — *In portis...* C'est aux portes des villes que se traitaient habituellement les affaires contentieuses. Cf. Deut. XXV, 5 ; Job, V, 4, etc. — *Contra amicum...* C.-à-d., contre son prochain. — *Juramentum mendax :* les faux témoignages portés devant les juges pour faire condamner les innocents. — *Omnia... hæc... odi.* Motif pour lequel on doit éviter toutes ces fautes : elles offensent le Dieu de toute justice et de toute bonté.

5° Quatrième partie de la réponse : Jérusalem deviendra le centre de tous les peuples. VIII, 18-23.

La divine promesse prend un nouvel essor et s'élève encore plus haut. Ce ne seront pas seulement les Juifs qui formeront la nation théocratique, mais, avec eux, tous ceux des Gentils qui se convertiront à Jéhovah. La formule *Hæc dicit Dominus exercituum*, qui reparaît trois fois dans ces versets, les divise en trois autres paroles du Seigneur (vers. 19, 20-22, 23), dont chacune émet une pensée distincte.

18. L'introduction.

19. Première parole : Les jours de jeûne seront transformés en jours de réjouissances. — *Jejunium quarti... et decimi...* Le Seigneur revient à la question posée par les habitants de Béthel (cf. VII, 3), pour établir un joyeux contraste entre le passé et l'avenir d'Israël. Aux jeûnes du cinquième et du septième mois, mentionnés plus haut (VII, 3 et 5), il ajoute ceux du quatrième et du dixième mois, que les Juifs avaient pareillement institués pour perpétuer le souvenir de douloureux événements qui se rattachaient à la ruine de Jérusalem. Le neuvième jour du quatrième mois (nommé *tammuz*, et correspondant en partie à notre mois de juin, en partie à juillet), Jérusalem, pressée par la famine, avait dû cesser toute résistance, et les Chaldéens avaient pénétré dans ses murs (cf. Jer. XXXIX, 2-3 ; LII, 6-7). Le dixième jour du dixième mois (le mois de *tébet*, seconde partie de décembre et commencement de janvier), Nabuchodonosor avait mis le siège devant la ville sainte (cf. IV Reg. XXV, 1 ; Jer. XXXIX, 1). — *In gaudium, et... et...* Accumulation de synonymes pour renforcer la pensée. Une joie très intense régnera désormais aux jours dont la tristesse s'était plus spécialement emparée. — *Veritatem tantum...* Encore la condition. Comp. les versets 16-17.

20-22. Seconde parole : Les païens accourront à Jérusalem pour y adorer le vrai Dieu. — *Usquequo veniant...* est une traduction inexacte de l'hébreu, où nous lisons : Il viendra encore des peuples et des habitants d'un grand nombre de villes, et les habitants d'une (ville) iront vers une autre (ville) et diront... — *Eamus... et quæramus...* Ils s'excitent mutuellement, comme dans les oracles similaires d'Isaïe, II, 2 et ss., et de Michée, IV, 2 et ss., dont nous entendons ici l'écho, à aller en pèlerinage au temple de Jérusalem. — *Deprecemur faciem...* Hebr.: Pour caresser la face du Seigneur. Voyez la note de VII, 2. — *Vadam*

offrons nos prières devant le Seigneur, et cherchons le Seigneur des armées. J'irai moi aussi.

22. Des peuples nombreux et des nations puissantes viendront, pour chercher le Seigneur des armées dans Jérusalem, et pour offrir leurs prières devant le Seigneur.

23. Ainsi parle le Seigneur des armées : En ces jours-là, dix hommes de toutes les langues des nations saisiront la frange d'un Juif, en disant : Nous irons avec vous, car nous avons appris que Dieu est avec vous.

mur faciem Domini, et quæramus Dominum exercituum. Vadam etiam ego.

22. Et venient populi multi, et gentes robustæ, ad quærendum Dominum exercituum in Jerusalem, et deprecandam faciem Domini.

23. Hæc dicit Dominus exercituum : In diebus illis in quibus apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium, et apprehendent fimbriam viri Judæi, dicentes : Ibimus vobiscum, audivimus enim quoniam Deus vobiscum est.

CHAPITRE IX

1. Fardeau de la parole du Seigneur contre le pays de Hadrach, et contre Damas, sur laquelle elle se repose; car l'œil du Seigneur est *fixé* sur les hommes et sur toutes les tribus d'Israël.

1. Onus verbi Domini in terra Hadrach, et Damasci, requiei ejus; quia Domini est oculus hominis et omnium tribuum Israel.

---

etiam... C'est la réponse de la ville à laquelle s'adressait l'invitation « Eamus... ». Trait dramatique. — *Et venient*... (vers. 22). Le prophète insiste sur la pensée. Notez les épithètes *multi* et *robustæ*, qui relèvent le triomphe moral remporté par Jéhovah sur le paganisme.

23. Troisième parole : Réitération de la même promesse. L'idée est tout à fait la même; l'image seule est légèrement modifiée. — *Decem homines.* Chiffre rond, pour marquer un nombre indéterminé, mais considérable. Cf. Gen. XXXI, 7, 41; Lev. XXVI, 26; I Reg. I, 8; Is. V, 10, etc. — *Ex omnibus linguis*... Par conséquent, de tous les pays. Cf. Dan. III, 4, etc. — *Apprehendent fimbriam*... A la lettre dans l'hébreu : Ils saisiront l'aile, c.-à-d., le pan de la tunique. Image pittoresque, qui exprime, de la part des païens, une demande de protection, une confiance intime et familière. — *Ibimus vobiscum.* Ils désirent accompagner les Juifs au temple de Jérusalem, car ils savent que le Seigneur, l'unique vrai Dieu, est avec Israël : *audivimus enim*... Cette promesse s'est réalisée selon l'esprit, d'une manière supérieure, par l'entrée de toutes les nations dans le bercail du divin Pasteur.

SECTION II. — SECOND DISCOURS : PROPHÉTIES RELATIVES SOIT AU PEUPLE DE DIEU, SOIT AUX PAÏENS. IX, 1 — XI, 17.

Sur les attaques qui ont été dirigées contre l'authenticité de ces trois chapitres et des trois suivants, voyez l'Introduction, p. 554.

§ I. — *Les païens seront humiliés, Israël sera sauvé.* IX, 1 — X, 12.

1° Les jugements divins contre trois des nations païennes qui entouraient le territoire juif. IX, 1-7.

Les adversaires de l'authenticité prétendent que ces menaces sont parallèles à celles qu'Isaïe (XIV 28 et ss.; XVII, 1 et ss.; XXIII, 1 et ss.) et Amos (I, 3-10) avaient été chargés de lancer également contre les Syriens, les Phéniciens et les Philistins. D'après ces critiques, elles dateraient du VIIIe siècle avant J.-C., et ce sont les Assyriens, puis les Chaldéens, qui les auraient réalisées. Ils oublient de remarquer qu'Alexandre le Grand vint frapper à son tour ces mêmes peuples, de sorte qu'il n'est nullement nécessaire de remonter avant l'exil pour chercher l'accomplissement de cette prédiction.

CHAP. IX. — 1-7. Châtiment de la Syrie, de la Phénicie, des Philistins. Ces nations sont citées par manière d'exemple : tous les peuples hostiles à Jéhovah devaient tomber sous ses coups. — *Onus.* Hébr.: *maśśâ'*. Sur ce mot, voyez Is. XIII, 1; Nah. I, 1, et les notes. Le sens de fardeau lui convient fort bien ici. Zacharie (cf. XII, 1) et Malachie, I, 1, sont seuls à lui adjoindre les mots *verbi Domini*. La sentence proférée par Dieu contre une ville ou une contrée est envisagée comme un poids très pesant, qui la renversera, l'écrasera. — *In terra.* Mieux vaudrait l'accusatif : « in terram »; contre le pays. — *Hadrach* (hébr.: *Ḥadrâk*). « Jusqu'à ces derniers temps, ce nom (qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans l'A. T.) avait occasionné aux exégètes des difficultés insurmontables ; mais on sait maintenant, par diverses inscriptions assyriennes que Hadrach (*Ha-ta-ri-ku*) était le nom d'une ville ou d'un district situé dans le voisinage de Damas et d'Emath. » Ajoutons cependant qu'Eusèbe de Césarée, dans son *Onomasticon*, et Théodoret, dans son commentaire, s'étaient déjà arrêtés à cette supposition. De même, plus tard, le judicieux D. Calmet. — Le substantif *requiei*

2. Emath quoque in terminis ejus, et Tyrus, et Sidon; assumpserunt quippe sibi sapientiam valde.

3. Et ædificavit Tyrus munitionem suam; et coacervavit argentum quasi humum, et aurum ut lutum platearum.

4. Ecce Dominus possidebit eam; et percutiet in mari fortitudinem ejus, et hæc igni devorabitur.

5. Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza,

2. *Cet oracle est* aussi contre Emath qui confine Damas, et contre Tyr et Sidon; car elles se sont flattées insolemment de leur sagesse.

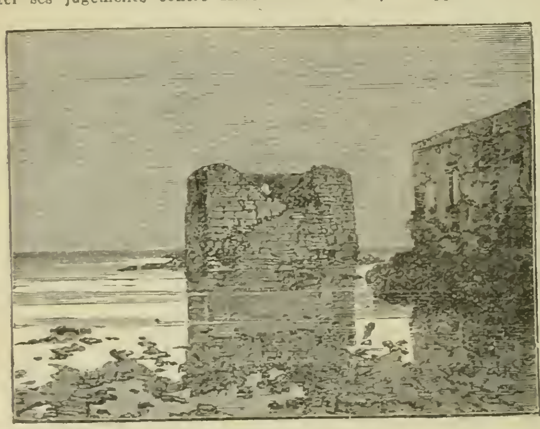
3. Tyr s'est bâti une forteresse; elle a amoncelé l'argent comme la poussière, et l'or comme la boue des rues.

4. Voici, le Seigneur s'en emparera; il précipitera sa puissance dans la mer, et elle sera dévorée par le feu.

5. Ascalon le verra, et sera dans la

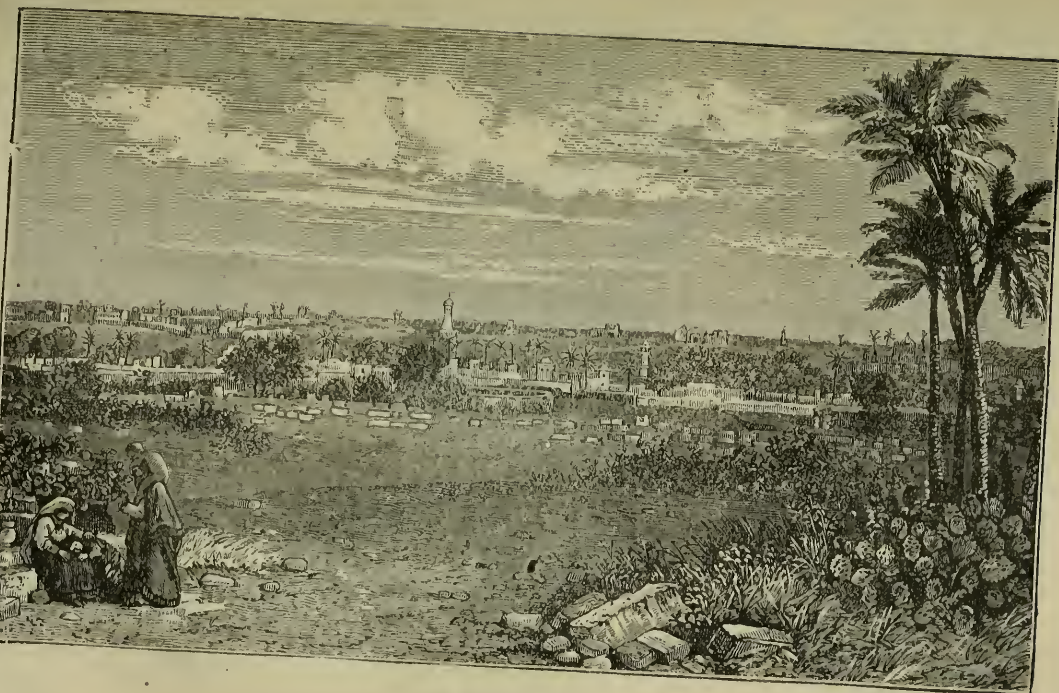
---

est au génitif et sert d'apposition à *Damasci*. Le pronom *ejus* retombe sur « verbi Domini ». La menace divine viendra se reposer sur Damas, la capitale de la Syrie, en ce sens qu'elle y sera complètement exécutée. — *Quia Domini... oculus...* On lit dans l'hébreu : Car vers Jéhovah (est dirigé) le regard de l'homme et de toutes les tribus... Après que le Seigneur aura fait éclater ses jugements contre Hadrach et Damas,



Pans de ruines, à Tyr.

tous les regards seront dirigés sur lui avec admiration. — *Hominis,* par opposition à *tribuum Israel*, ne peut désigner que les païens. Les LXX donnent cette autre traduction du texte original, adoptée par quelques commentateurs contemporains : Car le Seigneur contemple les hommes et toutes les tribus d'Israël. — *Emath quoque* (vers. 2). Le terrible fardeau devait tomber aussi sur le pays d'Émath, situé au nord et sur les confins du territoire de Damas (*in terminis ejus*, « scil. Damasci »). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I, V, VIII. Soit par lui-même, soit dans la personne de Parménion, Alexandre le Grand s'empara de la Syrie tout entière, comme le prédit notre prophète. Comparez Quinte-Curce, IV; Plutarque, *in Alex.;* Arrien, II; Justin, XI, 10. — *Et Tyrus, et Sidon.* Ces deux villes célèbres et toute la Phénicie devaient être également le « repos » de la sentence divine, sans que leur sagesse fût capable de les sauver (*assumpserunt quippe...*). Ézéchiel, XXVIII, 3-5, vante aussi la sagesse de Tyr. — *Ædificavit... munitionem...* (vers. 3). Tyr, alors bâtie à quelque distance du continent, dans une île entourée de remparts énormes, était une place extrêmement forte. Alexandre dut en faire le siège pendant sept mois continus, avant de s'en rendre maître; pour s'approcher d'elle, il fit construire la jetée qui depuis cette époque a uni l'île au rivage. Cf. Diod. Sic., XVII, 40. Dans l'hébreu, *mâṣôr*, forteresse, fait un jeu de mots avec le nom de Tyr, *Ṣôr*. — *Coacervavit argentum...* Grâce à son commerce universel, Tyr possédait des richesses considérables. Sur les comparaisons *quasi humum..., lutum...*, voyez II Par. IX, 27; Job, XXVII, 6. — *Ecce Dominus...* (vers. 4). Ni sa force ni ses trésors ne l'empêcheront de tomber sous les coups de Jéhovah. — *Percutiet in mari...* Mieux : « in mare. » Le trait cadre très bien avec la situation insulaire de Tyr, et aussi avec le caractère maritime de son commerce. Ses solides remparts et ses immenses richesses seront précipités dans les flots. — *Igni devorabitur.* Ce qui eut lieu en 333 avant J.-C., lorsque « Alexandre, après avoir fait égorger tous ceux qui s'étaient réfugiés dans les temples, ordonna de mettre le feu aux maisons » (Quinte-Curce, IV, 4). — *Videbit Ascalon...* (vers. 5). Le pesant fardeau de la parole du Seigneur vient maintenant s'abattre sur le pays des Philistins. Quatre de ses villes principales, Ascalon, Gaza, Accaron et Azot reçoivent une mention spéciale (cf. Soph. II, 4 et le commentaire); la cinquième, Geth, est passée sous silence par Zacharie comme par Sophonie. — *Timebit... dolebit.* En apprenant la défaite des Phéniciens, leurs proches voisins, sur lesquels ils avaient compté (*spes ejus*) pour tenir tête au conquérant, les Philistins ne pouvaient pas moins faire que de trembler. Les anciens historiens mentionnent en termes exprès le siège et la prise de Gaza par Alexandre le Grand, et ils racontent que le roi de cette ville,



Gaza. (État actuel.)

et dolebit nimis; et Accaron, quoniam
confusa est spes ejus; et peribit rex de
Gaza, et Ascalon non habitabitur.

6. Et sedebit separator in Azoto, et
disperdam superbiam Philistinorum.
7. Et auferam sanguinem ejus de ore
ejus, et abominationes ejus de medio
dentium ejus; et relinquetur etiam ipse
Deo nostro, et erit quasi dux in Juda,
et Accaron quasi Jebusæus.
8. Et circumdabo domum meam ex his
qui militant mihi euntes et revertentes;
et non transibit super eos ultra exactor,
quia nunc vidi in oculis meis.

9. Exulta satis, filia Sion; jubila, filia
Jerusalem. Ecce Rex tuus veniet tibi

crainte; Gaza aussi, et elle en aura une
vive douleur; Accaron aussi, car son espé-
rance sera confondue; le roi disparaîtra
de Gaza, et Ascalon ne sera plus habitée.
6. L'étranger s'assiéra dans Azot, et
je détruirai l'orgueil des Philistins.
7. J'ôterai le sang de sa bouche, et
ses abominations d'entre ses dents; et lui
aussi, il restera pour notre Dieu; il sera
comme un chef dans Juda, et Accaron
comme un Jébuséen.
8. J'entourerai ma maison de ceux
qui combattent pour moi, contre les
allants et les venants, et l'oppresseur ne
passera plus sur eux, car je vois main-
tenant de mes yeux.
9. Sois transportée d'allégresse, fille
de Sion; pousse des cris de joie, fille de

étant tombé vivant entre les mains du vainqueur, eut à subir une mort cruelle (*peribit rex*). — *Sedebit separator* (vers. 6). Hébr.: Un *mamzèr*; c.-à-d., un bâtard, habitera dans Azot. C'est là une expression de mépris, pour désigner une population mélangée (LXX, ἀλλογενεῖς), prenant la place des habitants primitifs. Comme on l'a justement fait remarquer d'après les anciens écrivains, « c'était un trait spécial de la politique d'Alexandre, de rompre les nationalités et de fondre ensemble des peuples amenés de toutes parts. » Voyez Arrien, II. Ainsi avaient déjà fait les Assyriens. Cf. IV Reg. XVII, 24 et ss.; Is. XXXVI, 17 et la note, etc. — *Sanguinem... et abominationes* (vers. 7). Le prophète désigne par là les sacrifices idolâtriques, dont on mangeait en partie les chairs et dont on buvait le sang. — *De ore, de medio*... Expressions dramatiques, qui continuent l'image. L'idolâtrie cessera donc de force dans le pays des Philistins. — *Relinquetur... ipse* (le peuple philistin individualisé) *Deo*... La menace se transforme tout à coup en promesse, ainsi qu'il arrive souvent dans les écrits prophétiques. C'est la conversion des Philistins qui est ainsi prédite : après qu'ils auront été sévèrement punis, ce qui restera d'eux appartiendra au Dieu d'Israël et le servira fidèlement. — *Quasi dux*... A la lettre dans l'hébreu : (Et il sera) comme un chef de mille. C.-à-d. que les Philistins formeront alors partie de la nation sainte, vivant au milieu d'elle comme un groupe d'hommes gouverné par son chef. — *Quasi Jebusæus*. Cette comparaison revient au même que la précédente. Après avoir résisté pendant longtemps aux Hébreux d'une manière victorieuse, les Jébuséens avaient été finalement expulsés par David de leur forteresse de Sion (cf. Jos. XV, 62; II Reg. V, 6); alors, ils avaient perdu peu à peu leur nationalité et avaient été incorporés aux Hébreux. Zacharie prédit le même sort aux Philistins.

2° Le roi pacifique de Sion et son empire universel. IX, 8-10.

L'idée messianique, qui vient de faire son apparition au vers. 7, par l'annonce de la conversion des Philistins, va briller dans cet alinéa du plus vif éclat.

8. Tandis que les païens d'alentour subiront les châtiments divins, Israël, protégé par le Seigneur, jouira d'une complète immunité. — *Circumdabo*. Hébr.: Je camperai près de ma maison. — *Domum meam* équivaut probablement ici à : mon peuple. — *Ex his qui militant*... Plutôt, d'après l'hébreu : (Je camperai...) à cause de l'armée, à cause de l'allant et du venant; c.-à-d., pour protéger la nation théocratique contre toute incursion hostile. Tout porte à croire (l'historien Josèphe le dit formellement) qu'Alexandre vint à Jérusalem après ses victoires sur les peuples qui entouraient la Judée; du moins, il est certain qu'il épargna soit cette ville, soit les Juifs, comme Zacharie le prophétise ici (*non transibit..., exactor*, c.-à-d., l'oppresseur), tandis qu'il traita les Syriens, les Phéniciens et les Philistins avec une grande sévérité. Cf. Diod. Sic., XVII; Q.-Curce, *Hist. Alex.*, III, 12 et IV, 1-6; Plutarque, *Vit. Alex.*; Josèphe, *Ant.*, XI, 8. — *Nunc vidi*... Parole très expressive. Si Jéhovah a les yeux fixés et sur les Juifs, et sur leurs ennemis, ce ne peut être que pour perdre ceux-ci et sauver ceux-là.

9. Le roi libérateur fait son entrée dans Jérusalem. Tous les détails qui précèdent ont eu pour but de préparer le glorieux événement que le prophète décrit maintenant en termes dramatiques. — *Exulta*... Interpellant les habitants de la capitale théocratique (*filia Sion*; cf. II, 7 et 10), Zacharie les presse de se livrer à l'allégresse la plus vive (*satis*; hébr.: beaucoup). — *Jubila*. Hébr.: Pousse des cris (de joie). — Motif de ces réjouissances extraordinaires : *Ecce rex tuus*... Leur roi par excellence, depuis si longtemps promis et attendu, l'héritier du trône de David, le Messie, va faire son entrée au milieu d'eux. — *Veniet tibi*. Le pronom est très accentué : pour ton bien. — *Justus*. Qualité essentielle chez un roi, puisque l'une de ses principales fonctions consiste à rendre la justice à tous ses sujets.

Jérusalem. Voici que ton roi vient à toi, juste et sauveur; il est pauvre, et monté sur une ânesse et sur le poulain d'une ânesse.

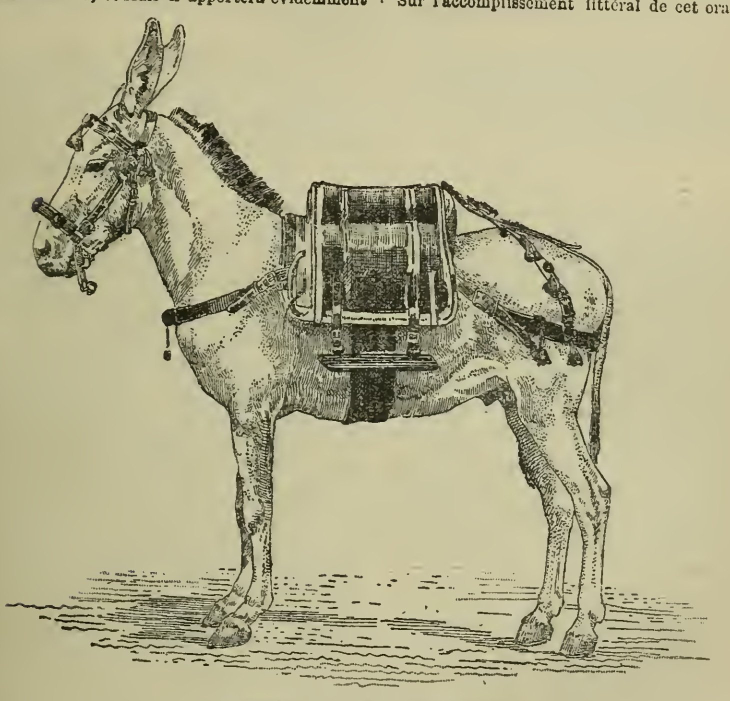
10. J'exterminerai les chars d'Éphraïm et les chevaux de Jérusalem, et les arcs de la guerre seront anéantis; il

justus et salvator; ipse pauper, et ascendens super asinam et super pullum filium asinæ.

10. Et disperdam quadrigam ex Ephraim, et equum de Jerusalem, et dissipabitur arcus belli; et loquetur pa-

---

Ailleurs aussi elle est attribuée d'une manière très spéciale au Messie. Cf. Ps. LXXI, 1 et ss., 12 et ss.; Is. XI, 1 et ss., etc. — *Salvator.* Hébr.: Sauvé; c.-à-d., délivré par Dieu des puissants ennemis qui le menaçaient. Cf. Is. XLIX, 8; L, 7, 9; Hebr. V, 7. Mais il apportera évidemment de la pompe et de l'orgueil mondains, un admirable esprit de simplicité, de mansuétude et de paix. Du reste, aux temps anciens, l'âne était souvent, en Orient, la monture des chefs du peuple et des princes. Cf. Jud. V, 10; X, 4. — Sur l'accomplissement littéral de cet oracle par



Ane d'Orient. (D'après une photographie.)

à son tour la rédemption et le salut à son peuple. Les LXX (σώζων), le chaldéen et le syriaque traduisent comme la Vulgate. — L'oracle continue de caractériser ce roi si auguste : *ipse pauper.* L'adjectif hébreu *'âni* peut signifier « affligé »; mais ce sens ne conviendrait guère ici. Les LXX et Aquila ont πραΰς, doux; de même saint Matthieu, XXI, 5, citant ce texte. Telle paraît être la vraie signification. — *Ascendens super...* Hébr.: Monté sur un âne. Les mots qui suivent, *et super pullum...*, sont ajoutés, en vertu du parallélisme, pour mieux déterminer la pensée. Image qui dénote, dans le roi de Sion, l'absence totale Notre-Seigneur Jésus-Christ, voyez Matth. XXI, 4-5, et les passages parallèles des autres évangélistes. Il est d'ailleurs impossible d'en trouver une autre réalisation, puisque, après l'exil, les Juifs n'ont pas eu d'autre roi légitime que le Messie; et c'est bien à ce saint personnage qu'ils l'appliquaient autrefois d'une manière unanime. Voyez L. Reinke, *Messian. Weissagungen*, t. IV, 2e partie, p. 115 et ss.

10. Le règne du Christ aura un caractère identique à celui de sa personne même. Il ne sera point établi par la guerre et les armes; ce sera un règne de paix. — *Disperdam quadri-*

cem gentibus, et potestas ejus a mari usque ad mare, et a fluminibus usque ad fines terræ.

11. Tu quoque, in sanguine testamenti tui, emisisti vinctos tuos de lacu in quo non est aqua.

12. Convertimini ad munitionem, vincti spei ; hodie quoque annuntians duplicia reddam tibi.

13. Quoniam extendi mihi Judam quasi arcum, implevi Ephraim ; et suscitabo filios tuos, Sion, super filios tuos, Græcia ; et ponam te quasi gladium fortium.

14. Et Dominus Deus super eos videbitur, et exibit ut fulgur jaculum ejus ; et Dominus Deus in tuba canet, et vadet in turbine austri.

annoncera la paix aux nations, et sa puissance ira d'une mer à l'autre, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.

11. Toi aussi, par le sang de ton alliance, tu as fait sortir tes captifs de la fosse où il n'y a pas d'eau.

12. Retournez à la forteresse, captifs pleins d'espérance ; aujourd'hui je vous l'annonce encore, je vous rendrai le double.

13. Car j'ai bandé Juda comme un arc, j'ai rempli Éphraïm ; je soulèverai tes enfants, ô Sion, contre tes enfants, ô Grèce ; et je ferai de toi comme l'épée des héros.

14. Alors le Seigneur Dieu paraîtra au-dessus d'eux, et sa flèche partira comme la foudre ; le Seigneur Dieu sonnera de la trompette, et il s'avancera dans la tempête du midi.

---

gam... Comp. Mich. v, 9-13, où une prédiction toute semblable se rapporte aux même temps. Voyez aussi Is. IX, 1 et ss. — *Ex Ephraim.* Le royaume schismatique du nord, désigné par ce nom, avait depuis longtemps disparu ; mais ses restes devaient servir, avec ceux de Juda, à reconstituer le nouveau peuple de Dieu après l'exil. Cf. Jer. III, 18, etc. — *Equum :* le cheval de guerre. La cavalerie formait alors une portion considérable du contingent. — *Loquetur pacem gentibus.* Trait délicat : le Messie n'apportera pas moins la paix aux païens qu'aux Juifs. Cf. Is. IX, 5 ; Mich. v, 4, etc. — *Potestas... a mari...* Réminiscence du Ps. LXXI, 8 (voyez le commentaire). Le royaume du Messie sera universel ; ses limites seront celles du monde habité. — *A fluminibus.* Hébr. : Depuis le fleuve. C.-à-d., l'Euphrate. Cf. Is. VII, 20 ; Mich. VII, 12, et les notes.

3° Israël recouvrera sa pleine liberté et triomphera des Gentils. IX, 11-17.

11-12. Les captifs de Sion entièrement délivrés. — *Tu quoque.* C'est toujours Jérusalem qui est interpellée. Comp. le vers. 9. — *In sanguine testamenti...* Allusion à l'alliance que le Seigneur avait contractée au Sinaï avec les Hébreux. Le sang des victimes immolées à Jéhovah l'avait scellée. Cf. Ex. XXIV, 3 et ss. — *Emisisti.* Mieux, d'après l'hébreu : J'ai renvoyé. C'est Dieu lui-même qui avait rendu la liberté aux Juifs exilés en Chaldée ; cela, à cause de l'alliance antique, qu'il ne voulait pas détruire. — *De lacu in quo...* Métaphore qui représente Babylone. Les citernes servaient parfois de prison dans l'antiquité. Cf. Gen. XXXVII, 24 ; Jer. XXXVII, 16. — *Convertimini* (vers. 13). C.-à-d.: Revenez. Comme dans la seconde vision, II, 6 et ss., ceux des Juifs qui étaient demeurés sur la terre de l'exil sont invités à rentrer dans leur chère Sion, figurée ici par le mot *munitionem ;* elle était vraiment pour eux une citadelle. — *Vincti spei.* Belle appellation. Ils étaient encore, de fait et par leur propre faute, prisonniers de Babylone ; mais les plus brillantes espérances leur étaient permises, s'ils voulaient seulement les accepter. — *Hodie... annuntians...* C.-à-d. : Aujourd'hui même, je t'annonce que je te rendrai le double. *Duplicia :* un dédommagement complet des souffrances d'autrefois. Cf. Is. LXI, 7.

13-17. Comment Dieu dédommagera son peuple. Magnifique description. — *Extendi..., implevi...* Prétérits prophétiques. Hébr. : J'ai bandé pour moi Juda (comme) un arc, j'ai rempli Éphraïm (de flèches). Métaphores significatives : Juda sera l'arc, Éphraïm le carquois ; les flèches, habilement et vigoureusement lancées, iront frapper les ennemis du peuple de Dieu. Zacharie prophétise donc à ses concitoyens de grandes victoires, qu'ils devaient remporter un jour sur les païens, grâce à la toute-puissante protection du Seigneur. — *Suscitabo...* Jéhovah lancera les Juifs contre leurs terribles adversaires, dont ils réussiront à triompher. — Les apostrophes *Sion* et *Græcia* sont dramatiques. L'équivalent hébreu de ce dernier nom est *Yâvân* (voyez Dan. VIII, 20 et les notes). Les Grecs n'eurent jamais, avant l'exil, de rapports directs avec les Juifs ; c'est aussi après la captivité de Babylone que Daniel place les relations hostiles de ces deux peuples. Les commentateurs catholiques supposent donc à bon droit, pour la plupart, que cette prédiction s'accomplit au temps des Machabées, lorsque le peuple juif, guidé par ses chefs héroïques, repoussa avec vaillance les attaques des Séleucides. — *Ponam te...* Sion sera, comme Juda et comme Éphraïm, une arme irrésistible entre les mains du Seigneur. — *Dominus Deus...* Description figurée (vers. 14-15) d'un combat livré aux Grecs par les Juifs et du triomphe complet de ceux-ci. — *Super eos.* C.-à-d., à la tête des Juifs, comme leur général en chef. — *Ut fulgur.* Comparaison toute classique. — *Tuba canet :* appe-

15. Le Seigneur des armées les protégera; ils dévoreront et ils assujettiront avec les pierres de la fronde; ils boiront et ils seront enivrés comme par le vin; ils seront remplis comme les coupes et comme les cornes de l'autel.

16. Et le Seigneur leur Dieu les sauvera en ce jour-là, comme le troupeau de son peuple; car ils sont des pierres saintes qui seront élevées dans son pays.

17. Car qu'est-ce qu'il a de bon et de beau, sinon le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges?

15. Dominus exercituum proteget eos; et devorabunt, et subjicient lapidibus fundæ; et bibentes inebriabuntur quasi a vino, et replebuntur ut phialæ et quasi cornua altaris.

16. Et salvabit eos Dominus Deus eorum in die illa, ut gregem populi sui, quia lapides sancti elevabuntur super terram ejus.

17. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines?

CHAPITRE X

1. Demandez au Seigneur les pluies tardives, et le Seigneur fera tomber la neige; il leur donnera des pluies abondantes, *il donnera* à chacun de l'herbe dans son champ.

1. Petite a Domino pluviam in tempore serotino, et Dominus faciet nives; et pluviam imbris dabit eis, singulis herbam in agro.

---

lant ses soldats à sa suite et excitant leur courage. — *In turbine austri.* Autre expression classique, pour peindre l'ardeur d'un héros s'élançant sur le champ de bataille. Du sud viennent souvent de très violentes tempêtes dans l'Orient biblique. Cf. Job, XXXIX, 9; Is. XXI, 1; Hab. III, 11. — *Devorabunt* (vers. 15). Ils dévoreront leurs ennemis comme un lion dévore son petit. Image d'une grande force. Cf. Num. XXIII, 24, etc. — *Subjicient lapidibus...* D'après la Vulgate : Ils renverseront leurs adversaires sous des grêles de pierres lancées au moyen de la fronde (*Atlas archéol.*, pl. LXXXVII, fig. 1-4). L'hébreu dit avec une nuance : Ils fouleront aux pieds les pierres de la fronde. Autre métaphore, qui exprime fort bien l'impuissance à laquelle seront réduits les ennemis d'Israël : « ils seront sous les pieds (des Juifs), aussi inoffensifs et aussi à dédaigner que les pierres de la fronde qui ont manqué leur but, et qui gisent à terre comme un chemin sur lequel on peut passer ». (Pusey.) — *Bibentes.* Les vainqueurs boiront le sang des vaincus, après s'être rassasiés de leur chair. — *Ut phialæ.* Hébr. : Comme une coupe. Cette fois, la comparaison est empruntée aux rites des sacrifices : les prêtres recueillaient dans des coupes le sang des victimes, et ils en versaient une partie sur les cornes de bronze qui se dressaient aux quatre coins de l'autel des holocaustes. Cf. Ex. XXIX, 12; Lev. IV, 7, 18, 30, etc. (*Atl. archéol.*, pl. LXXXVII, fig. 1-4, 6). — *Et salvabit...* Vers. 16-17 : à la suite de ce glorieux triomphe, les Juifs vivront heureux et prospères dans leur pays. — *Gregem populi...* Cf. X, 2-3; XI, 4. Michée aussi, II, 12-13, et IV, 6-8, compare la nation théocratique à un troupeau nombreux. — *Lapides sancti elevabuntur.* C'est encore aux Juifs que se rapporte cette image. Hébr. : (Ils sont) les pierres d'un diadème élevées comme un étendard (ou, selon d'autres : resplendissantes) dans son pays (la Palestine). — *Quid enim...* (vers. 17). Le prophète ne peut contenir son admiration, lorsqu'il contemple, dans son extase, son peuple ainsi glorifié par Jéhovah. Hébr. : Combien grande (est) sa prospérité et combien grande (est) sa beauté! D'après quelques interprètes, le pronom *ejus* se rapporterait à Dieu, dont Zacharie exalterait les attributs; cette hypothèse est moins probable. — *Nisi frumentum...* Variante dans l'hébreu : Le blé fera croître les jeunes gens, et le vin les jeunes filles. Manière gracieuse et délicate de promettre aux Juifs de riches moissons et des vendanges abondantes. Ce n'est évidemment que dans un sens accommodatice qu'on peut appliquer ce passage à la sainte Eucharistie et à ses heureux effets.

4° La délivrance complète d'Israël. X, 1-12.

CHAP. X. — 1-2. Premier degré de la délivrance : Jéhovah, faisant pour la Judée ce que les faux dieux avaient été incapables d'accomplir, enverra des pluies fécondantes. — *Petite... pluviam.* Ce trait rattache étroitement le chap. X au précédent, qui se termine par la promesse d'une grande fertilité; or, sans pluie, le sol demeurerait stérile. Du glorieux avenir qu'il a décrit, Zacharie revient donc à l'époque actuelle, et il engage ses compatriotes à s'adresser au Seigneur pour obtenir les biens temporels dont ils avaient besoin. — *In tempore serotino.* Hébr. : au temps de la pluie tardive. On nommait ainsi la pluie du printemps, qui aidait les récoltes à mûrir, par opposition à la pluie d'automne, qui faisait germer les grains récemment ensemencés. Cf. Jer. V, 24; Joel, II, 23. — *Dominus faciet...* Ce sera sa réponse aux prières du peuple. Au lieu de *nives*, l'hébreu a : des éclairs; c.-à-d., des

2. Quia simulacra locuta sunt inutile, et divini viderunt mendacium, et somniatores locuti sunt frustra, vane consolabantur; idcirco abducti sunt quasi grex; affligentur, quia non est eis pastor.

2. Car les idoles ont rendu des réponses vaines, les devins ont eu des visions trompeuses, les conteurs de songes ont parlé en l'air, et ils donnaient de fausses consolations; c'est pourquoi ils ont été emmenés comme un troupeau; ils ont été affligés, parce qu'ils n'ont pas de pasteur.

3. Super pastores iratus est furor meus, et super hircos visitabo; quia visitavit Dominus exercituum gregem suum, domum Juda, et posuit eos quasi equum gloriæ suæ in bello.

3. Ma fureur s'est enflammée contre les pasteurs, et je châtierai les boucs; car le Seigneur des armées visitera son troupeau, la maison de Juda, et il en fera comme son cheval de gloire dans la bataille.

4. Ex ipso angulus, ex ipso paxillus, ex ipso arcus prælii, ex ipso egredietur omnis exactor simul.

4. De lui sortira l'angle, de lui le pieu, de lui l'arc de guerre, de lui tous les oppresseurs.

5. Et erunt quasi fortes conculcantes lutum viarum in prælio; et bellabunt,

5. Et ils seront comme des héros qui fouleront la boue des rues dans la ba-

---

orages qui amèneront la pluie. Cf. Ps. CXXXIV, 7; Jer. X, 13. — *Pluviam imbris*. Hébraïsme : de très fortes averses. — Résultat de ces pluies abondantes : *et singulis herbam*. Le mot *'éseb* peut désigner aussi bien les céréales et les légumes que le fourrage proprement dit. — *Quia*... (vers. 2). C'est à Dieu seul qu'il faut demander les fruits de la terre, et non point aux idoles, qui ont si souvent trompé Israël dans le passé. — *Simulacra*. Hébr.: les *t'râfim*. Sortes d'idoles domestiques, à forme humaine. Cf. Gen. XXXI, 19; I Reg. XIX, 13 (*Atl. archéol.*, pl. CXIV, fig. 2-6). On s'en servait pour la divination, comme on le voit par ce texte et par Ez. XXI, 21. Quoique l'idolâtrie ne fût plus le péché capital des Juifs au temps de Zacharie, comme elle l'avait été avant la captivité de Babylone, il en restait cependant alors plus d'une trace, surtout sous la forme de pratiques superstitieuses qui se conservèrent longtemps encore. C'est donc bien à tort que les partisans d'une critique exagérée ont voulu voir dans ce détail et dans les suivants la preuve que le chap. X est antérieur à l'exil. Comp. Neh. VI, 10-14, où il est question de faux prophètes; Mal. III, 5, qui mentionne aussi des sorciers; II Mach. XII, 40, où il est dit que les soldats juifs portaient sur eux des amulettes païens. D'ailleurs, comme le montrent les derniers mots de ce verset, c'est au passé, et non à son époque, que le prophète fait allusion en cet endroit. — *Locuta... inutile*. C.-à-d., d'après le contexte, que les idoles avaient fait, par l'intermédiaire des faux prophètes et des devins, de belles promesses en ce qui concernait la fertilité du pays; mais elles avaient été incapables de faire tomber une seule goutte de pluie. Cf. Jer. XIV, 22. — *Somniatores... frustra*. Hébr. : Les songes disent la vanité (des choses vaines). — *Idcirco abducti*... Parce qu'ils avaient eu recours à ces pratiques coupables, les Israélites avaient été emmenés en exil. — *Quasi grex*. Cette fois, l'image est prise en mauvaise part : comme un troupeau sans défense, que l'on conduit où l'on veut. — *Quia non... pastor*. Continuation de la métaphore. Cf. Ez. XXXIV, 5, 8; Matth. IX, 36, etc.

3-7. Second degré de la délivrance : sous la conduite de chefs énergiques, les Juifs, autrefois semblables à un troupeau délaissé, feront des prodiges de valeur contre leurs ennemis. — *Super pastores*... Jéhovah a conçu une vive indignation contre les chefs égoïstes et pervers d'Israël, qui ont laissé périr le troupeau. Cf. Ez. XXXIV, 5-6. Il est moins bien de voir dans ces bergers cruels, à la suite de quelques commentateurs, la figure des nations païennes qui avaient maltraité le peuple de Dieu. — Le mot *hircos* représente aussi ces mauvais pasteurs. Cf. Ez. XXXIV, 21. — *Visitabo*. En mauvaise part : la visite par le châtiment. — *Quia visitavit*. En bonne part : pour remplir de courage ce troupeau timide, et le transformer en un peuple de vaillants guerriers. — *Domum Juda*. C'est par le royaume légitime que la délivrance commencera. Comp. le vers. 6ᵃ. — *Quasi equum*... Comparaison pleine de noblesse : comme un cheval de bataille que rien ne peut contenir et que le danger même attire. Cf. Job, XXIX, 19 et ss. — *Ex ipso* (vers. 4). C.-à-d., plus probablement : du sein de Juda. Selon d'autres : grâce à l'intervention du Seigneur. Notez la quadruple répétition de ce pronom, qui donne beaucoup de vigueur à la pensée. — *Angulus, paxillus*. Expressions figurées, qui désignent les chefs courageux, intelligents, par lesquels seront remplacés les mauvais pasteurs d'autrefois. La pierre angulaire joue un rôle important dans un édifice (cf. Is. XXVIII, 16; Eph. II, 20, etc.); un pieu sert à suspendre toute espèce d'objets (cf. Is. XXII, 23-24). — *Arcus prælii*. Autre image qui exprime la force. Cf. IX, 13ᵃ. — Par *exactor*, il faut entendre ici des chefs courageux, qui opprimeront les païens et délivreront la nation sainte. — *Quasi fortes conculcantes*... (vers. 5). Sous les ordres de ces chefs, les Juifs iront au-devant des bataillons ennemis, dont ils triompheront,

taille, et ils combattront, car le Seigneur sera avec eux, et ceux qui seront montés sur des chevaux seront couverts de honte.

6. Je fortifierai la maison de Juda, et je sauverai la maison de Joseph; et je les ramènerai, parce que j'aurai compassion d'eux; et ils seront comme ils étaient avant que je les eusse rejetés, car je suis le Seigneur leur Dieu, et je les exaucerai.

7. Éphraïm sera comme des héros, et leur cœur aura la joie que donne le vin; leurs fils les verront et se réjouiront, et leur cœur tressaillira d'allégresse dans le Seigneur.

8. Je les sifflerai et je les rassemblerai, parce que je les ai rachetés, et je les multiplierai comme ils étaient multipliés auparavant.

9. Je les sèmerai parmi les peuples, et au loin ils se souviendront de moi; ils vivront avec leurs enfants, et ils reviendront.

quia Dominus cum eis, et confundentur ascensores equorum.

6. Et confortabo domum Juda, et domum Joseph salvabo; et convertam eos, quia miserebor eorum; et erunt sicut fuerunt quando non projeceram eos; ego enim Dominus Deus eorum, et exaudiam eos.

7. Et erunt quasi fortes Ephraim, et lætabitur cor eorum quasi a vino; et filii eorum videbunt, et lætabuntur, et exultabit cor eorum in Domino.

8. Sibilabo eis, et congregabo illos, quia redemi eos; et multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati.

9. Et seminabo eos in populis, et de longe recordabuntur mei; et vivent cum filiis suis, et revertentur.

---

et qu'ils piétineront dans la boue. Cf. Ps. XVII, 43; Mich. VII, 10. — *Dominus cum eis.* Et c'est lui qui sera le véritable auteur de leur victoire. — *Ascensores equorum:* les armées païennes, dont la cavalerie faisait la force principale à cette époque. — *Domum... et domum...* (vers. 6). Les dix tribus qui avaient autrefois formé le royaume schismatique du nord, et qui avaient été châtiées les premières, comme étant particulièrement coupables, auront part, elles aussi, à la merveilleuse délivrance, et Dieu les réunira à la maison, c.-à-d. au royaume, de Juda, pour qu'elles forment avec lui un seul et même peuple. Cf. VIII, 13; Ez. XXXVII, 16 et ss. Elles sont appelées « maison de Joseph », parce que la tribu d'Éphraïm, issue du patriarche Joseph, avait toujours joué un rôle prépondérant parmi elles. Cf. IX, 13; Ps. LXXVII, 9, etc. — *Convertam eos.* Hébr.: Je les ferai habiter (en paix, en sécurité). — *Quia...; ego enim...* Deux motifs qui porteront le Seigneur à sauver les Juifs. Il les aime et il est leur Dieu. — *Et erunt sicut...* Comme aux meilleurs jours de leur existence nationale. — *Et erunt...* (vers. 7). Hébraïsme. Le verbe est au pluriel parce que son sujet, *Ephraim*, est un nom collectif. Hébr.: Et Éphraïm sera comme un héros. — *Lætabitur... quasi...* Cf. IX, 15b; mais ici le rapprochement n'est pas le même. — *Filii eorum...* Les fils des vainqueurs seront les heureux témoins de leur triomphe, et ils en glorifieront joyeusement le Seigneur. — Tout cela semble s'être réalisé à l'époque des Machabées. Cf. I Mach. III, 39; IV, 7, 31; VI, 30, 35; IX, 4, 11; X, 73, etc. Néanmoins le tableau est tellement brillant dans son ensemble, qu'il nous paraît nécessaire de l'idéaliser en partie, et de dire, avec plusieurs commentateurs, que ces promesses n'ont trouvé leur parfait accomplissement qu'aux jours du Messie, d'une manière spirituelle et supérieure, après que la synagogue fut devenue l'Église du Christ.

8-12. Troisième degré de la délivrance: de tous côtés les exilés reviendront, et la nation juive, débarrassée de ses ennemis, vivra puissante et fidèle à son Dieu. Les adversaires de l'authenticité de ces derniers chapitres ont allégué que ce passage démontre, par son contenu même, qu'il a dû être composé avant l'exil. Mais ils oublient, d'une part, que nous avons déjà rencontré plus haut (VIII, 8), sans que personne ait songé à l'attribuer à un auteur distinct de Zacharie, la pensée dont nous trouvons ici le développement; d'autre part, que des Juifs nombreux étaient demeurés en Chaldée, même après l'édit de Cyrus, et qu'Esdras ramena une troupe considérable de déportés, assez longtemps après cet oracle (en 458 avant J.-C.). — *Sibilabo.* Image hardie. Cf. Is. VII, 18-19. Ce sera « le signal du retour pour les exilés » (*et congregabo...*). — *Quia redemi...* Le décret de cette rédemption avait déjà reçu un commencement d'exécution; mais le Seigneur voulait que la délivrance fût complète. — *Multiplicabo... sicut ante...* Voyez une promesse semblable dans Isaïe, LIV, 2; dans Jérémie, XXX, 19-20 et XXXIII, 22; dans Ézéchiel, XXXVI, 11; dans Osée, I, 10, et dans Michée, II, 12. D'ailleurs, Dieu l'avait déjà faite à Abraham. Cf. Gen. XIII, 16; XV, 5, etc. — *Seminabo eos* (vers. 9). Cette comparaison est prise en bonne part, pour marquer une multiplication extraordinaire. Cf. Jer. XXXI, 27. La dispersion et l'exil des Israélites à travers les peuples ne devaient pas amoindrir leur nombre, pas plus que les semailles ne diminuent celui des grains de blé,

10. Et reducam eos de terra Ægypti, et de Assyriis congregabo eos, et ad terram Galaad et Libani adducam eos, et non invenietur eis locus.

11. Et transibit in maris freto, et percutiet in mari fluctus, et confundentur omnia profunda fluminis, et humiliabitur superbia Assur, et sceptrum Ægypti recedet.

12. Confortabo eos in Domino, et in nomine ejus ambulabunt, dicit Dominus.

10. Je les ramènerai au pays d'Égypte, je les rassemblerai de l'Assyrie; je les amènerai dans le pays de Galaad et du Liban, et on ne trouvera pas de place pour eux.

11. Il passera par le détroit de la mer; il frappera les flots de la mer, et toutes les profondeurs du fleuve seront couvertes de honte; l'orgueil d'Assur sera humilié, et le sceptre de l'Égypte s'éloignera.

12. Je les rendrai forts dans le Seigneur, et ils marcheront en son nom, dit le Seigneur.

« que l'on disperse, non pour qu'ils périssent, mais pour qu'ils produisent beaucoup de fruit. » — *De longe recordabuntur...* Fidélité des Juifs à Jéhovah sur la terre d'exil. — *Vivent cum filiis...* Image d'une vie longue et tranquille au sein de leur famille. Cf. Jer. XXIX, 4 et ss. — *Et revertentur.* Ils reviendront en Palestine, où les attirera le souvenir de leur Dieu. — *Reducam eos...* Ce verset (10) et le suivant semblent être un écho abrégé d'Isaïe, XI, 11-16, où la fin de la captivité est prédite au moyen des mêmes figures. — *De terra Ægypti.* Comme dans cet oracle d'Isaïe et comme dans Osée, VIII, 13 et IX, 3 (voyez les notes), l'Égypte est mentionnée « en sa qualité d'oppresseur typique d'Israël; de même que la sortie d'Égypte avait été la délivrance typique ». Du reste, il y avait alors dans cette contrée un nombre considérable de Juifs, qui s'y étaient volontairement expatriés. Cf. Jer. XLII-XLIV. — *Et de Assyriis.* C'est sur le territoire assyrien qu'avaient été déportées les dix tribus, dont il a été récemment question (comp. le vers. 6). Ou bien, Zacharie cite cette contrée de préférence à la Chaldée, parce que c'est elle que mentionne le passage qu'il emprunte à Isaïe. Ou encore, il s'agit de l'Assyrie dans un sens large, en tant qu'elle avait servi de base aux empires chaldéen et médo-perse. Comp. IV Reg. XXIII, 29; Esdr. VI, 22; Judith, I, 7 et II, 1, et Hérodote, I, 178-188, où des rois de Babylone et de Perse sont appelés rois d'Assyrie. De toutes manières, Zacharie pouvait donc parler comme il l'a fait, et ce trait non plus ne démontre rien contre l'authenticité. — *Ad terram Galaad et Libani...* La province de Galaad, située à l'est du Jourdain, et celle du Liban, située à l'ouest (*Atl. géogr.*, pl. VII, X), représentent la Palestine tout entière. — *Non invenietur... locus :* tant le nouveau peuple sera nombreux (comp. le vers. 8b). Cf. Is. XLIX, 20. — *Et transibit...* (vers. 11). Le divin langage, qui avait été direct depuis le vers. 8, devient tout à coup indirect. C'est évidemment Jéhovah qui, se mettant à la tête des Juifs pour les ramener des pays où ils avaient été dispersés, renouvellera sous une forme idéale les merveilles qui avaient accompagné la sortie d'Égypte. Voyez des images semblables dans Isaïe, XI, 15; XXXV, 1 et ss.; XLIX, 8 et ss.; LI, 9 et ss.; LII, 1-12, etc. — *In maris freto.* Hébreu : Dans la mer d'angoisse. La mer Rouge fut cela pour les Égyptiens, qui furent noyés dans ses flots; ou bien, elle l'avait été momentanément pour les Hébreux, lorsqu'ils se virent cernés par elle et par leurs ennemis. — *Percutiet... fluctus...* Comme il l'avait fait par la main de Moïse, son représentant. Cf. Ex. XIV, 24 et ss.; XV, 3 et ss. — *Fluminis.* L'emploi du mot caractéristique *y'ôr* montre que c'est vraiment le Nil qui était à la pensée du prophète. Voyez Gen. XLI, 1 et ss.; Ex. II, 3; VII, 15 et ss.; Is. XIX, 8 et XXIII, 10; Jer. XLVI, 7-8; Am. IX, 5, etc., dans le texte primitif. — *Humiliabitur... et recedet.* Ces deux puissants ennemis d'Israël sont cités comme types de tous les autres, qui seront pareillement vaincus. — *Confortabo eos...* (vers. 12). De nouveau le langage direct. Proférée par le Seigneur lui-même, l'expression « Je les fortifierai dans le Seigneur » est remarquable. — *In nomine... ambulabunt.* Métaphore qui dénote une vie de sainteté et de fidélité aux ordres de Dieu. — Il nous faut redire ici que, si ces détails se sont accomplis dans une certaine mesure après la fin de la captivité, ce n'est que par le Messie et son Église qu'ils ont été pleinement réalisés.

§ II. — *Les pasteurs d'Israël.* XI, 1-17.

Cette prédiction forme la seconde partie de l'« Onus » qui s'est ouvert au chap. IX; mais, en ce qui concerne les Juifs, elle diffère singulièrement des oracles de la première partie. Là, nous n'avons entendu que de joyeuses et glorieuses promesses pour le peuple de Dieu; ici retentissent au contraire de sinistres menaces, qui nous annoncent qu'il sera rejeté du Seigneur, dont il aura méprisé les bontés paternelles. On pourrait donc aussi intituler ce passage : Apostasie et jugement.

1° Prélude menaçant. XI, 1-3.

La Palestine est ravagée tout entière du nord au sud, avec une effroyable rapidité. Description extraordinairement dramatique. Elle nous montre, d'une manière figurée, quel sera le résultat de l'insuccès des tentatives faites par Jéhovah pour sauver son peuple; il tirera une terrible vengeance de ces Israélites ingrats.

CHAPITRE XI

1. Ouvre tes portes, Liban, et que le feu dévore tes cèdres.
2. Hurle, sapin, car le cèdre est tombé et les *arbres* magnifiques sont détruits; hurlez, chênes de Basan, car la forêt épaisse a été coupée.
3. Les pasteurs poussent des cris lamentables, parce que leur magnificence a été dévastée; les lions rugissent, parce que l'orgueil du Jourdain a été dévasté.

1. Aperi, Libane, portas tuas, et comedat ignis cedros tuas.
2. Ulula, abies, quia cecidit cedrus, quoniam magnifici vastati sunt; ululate, quercus Basan, quoniam succisus est saltus munitus.
3. Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum; vox rugitus leonum, quoniam vastata est superbia Jordanis.

Chap. XI. — 1-3. Tout le pays est dévasté. Le dévastateur est laissé à dessein dans le vague; car, d'après le sentiment qui nous paraît le plus probable, ces figures n'annoncent pas l'invasion d'une armée ennemie sur le territoire d'Israël; ce qu'elles contiennent, c'est un tableau idéal de ravage et de ruine. — *Aperi, Libane...* Belle prosopopée. Le Liban ferme en partie l'accès de la Palestine sur la frontière septentrionale (*Atl. géogr.*, pl. VIII); il reçoit l'ordre d'ouvrir ses portes au grand large, pour laisser passer les ravageurs envoyés par Dieu même. — *Comedat... cedros...* Ses cèdres renommés (cf. Jud. IX, 15; III Reg. V, 6; IV Reg. XIV, 9; II Par. XXV, 18; Ps. XXVIII, 5; Is. XIV, 8, etc.; *Atl. d'hist. nat.*, pl. XIII, fig. 1) vont devenir la pâture du feu. — *Abies* (vers. 2). Le Liban produit aussi d'autres variétés nombreuses de conifères. Le mot *b'rôs* désignerait plutôt les cyprès, d'après de nombreux hébraïsants. — *Ulula... quia...* Si le roi des arbres ne doit pas être épargné, les autres essences peuvent bien gémir d'avance sur leur destruction certaine. — *Magnifici :* les beaux et nobles cèdres. — *Quercus Basan.* Du massif du Liban, la dévastation passe sur l'autre rive du Jourdain, dans la province de Basan, détruisant et balayant ses chênes robustes, également célèbres. Cf. Is. II, 13; Ez. XXVII, 6. — *Vox... pastorum* (vers. 3). Le ravage gagne de plus en plus le sud : après les montagnes et les plateaux du nord, il atteint les plaines méridionales (*Atlas géogr.*, pl. VII), dont il anéantit les riches pâturages, arrachant des cris de désespoir aux pasteurs. Ce trait est vraisemblablement une réminiscence de Jer. XXV, 35-36. — *Magnificentia eorum.* C.-à-d., les prairies dans lesquelles les bergers mettent leur gloire. — *Superbia Jordanis.* Zacharie nomme ainsi, encore à la suite de Jérémie (XII, 5; XLIX, 19 et L, 44), les épais fourrés qui bordent les rives du Jourdain. En voyant brûler et disparaître ces jungles, les lions qui y avaient établi leur repaire poussent des hurlements de rage. — Ainsi devait périr totalement, défini-



Pins du Liban.

4. Hæc dicit Dominus Deus meus : Pasce pecora occisionis,
5. quæ qui possederant occidebant, et non dolebant, et vendebant ea, dicentes : Benedictus Dominus! divites facti sumus; et pastores eorum non parcebant eis.
6. Et ego non parcam ultra super habitantes terram, dicit Dominus; ecce ego tradam homines, unumquemque in manu proximi sui, et in manu regis sui; et concident terram, et non eruam de manu eorum.
7. Et pascam pecus occisionis propter hoc, o pauperes gregis! Et assumpsi mihi duas virgas; unam vocavi Decorem, et alteram vocavi Funiculum; et pavi gregem.
8. Et succidi tres pastores in mense uno, et contracta est anima mea in eis,

4. Ainsi parle le Seigneur mon Dieu : Pais les brebis destinées à la boucherie,
5. que leurs maîtres égorgeaient sans éprouver de compassion, et qu'ils vendaient, en disant : Béni soit le Seigneur! nous sommes devenus riches; et leurs pasteurs ne les épargnaient pas.
6. Moi non plus, je n'épargnerai pas désormais les habitants du pays, dit le Seigneur; voici, je livrerai les hommes aux mains les uns des autres, et aux mains de leur roi; ils ravageront le pays, et je ne délivrerai pas de leur main.
7. C'est pourquoi, ô pauvres du troupeau, je ferai paître ces brebis destinées à la boucherie. Je pris deux houlettes; j'appelai l'une Beauté et l'autre Lien, et je fis paître le troupeau.
8. Je fis mourir trois pasteurs en un mois, et mon cœur se resserra à leur

---

tivement l'État juif, et ce sont les Romains qui lui donnèrent le coup de mort.

2° Parabole du bon et du mauvais pasteur. XI, 4-17.

Tout ce passage est allégorique. Il expose, sous de touchantes figures, le motif pour lequel Jéhovah traitera avec tant de sévérité sa nation privilégiée : les Juifs ayant repoussé le bon pasteur que Dieu leur avait donné pour les conduire, ils seront eux-mêmes rejetés.

4-6. Le Seigneur confie à Zacharie le soin de paître son troupeau mystique, que les pasteurs précédents avaient maltraité cruellement. — *Hæc dicit...* Petite formule d'introduction. L'expression *Deus meus* dénote une très grande intimité entre Jéhovah et son prophète. C'est à celui-ci que s'adresse l'ordre *Pasce*. — *Pecora occisionis*. C.-à-d., les brebis que les bergers égorgeaient sans pitié; ou bien, avec une légère nuance, des animaux destinés à la boucherie (cf. Ps. XLIII, 23). — *Quæ qui possederant...* (vers. 5). Peinture tragique de la conduite des mauvais pasteurs, c.-à-d., des chefs d'Israël, envers ce malheureux troupeau. — *Et non dolebant*. Ils n'éprouvaient pas le moindre remords de leurs cruautés. Hébr. : Et ils ne se croient pas coupables. — *Vendebant... dicentes...* Ce détail met tout à fait à nu leur égoïsme ignoble. Ils allaient jusqu'à remercier Dieu de la richesse qu'ils avaient acquise en vendant les brebis de son troupeau. — *Et ego non parcam...* (vers. 6). Juste talion. Comparez les mots qui précèdent : *Non parcebant*. — *Terram* : la Terre sainte, et non pas le monde entier, comme le veulent quelques interprètes, d'après lesquels ces pasteurs criminels seraient la figure des Gentils qui avaient si souvent et si durement opprimé les Hébreux. — *Tradam homines...* Dieu châtiera Israël, soit au moyen de guerres civiles qui le feront beaucoup souffrir (*in manu proximi...*), soit en le faisant opprimer par ses propres rois ou par les tyrans païens devenus ses maîtres (*in manu regis...*).

7-11. Après avoir rempli fidèlement sa tâche, le bon pasteur abandonne les brebis à leur fatale destinée, leur ingratitude rendant ses soins inutiles. — *Et pascam...* L'hébreu emploie le prétérit : Et je fis paître... Zacharie accepta donc avec empressement le rôle que Jéhovah lui avait confié. — *Propter hoc :* à cause des souffrances du troupeau, et aussi pour l'arracher aux vengeances divines qui allaient tomber à coups redoublés sur les bergers criminels. — *O pauperes...!* Exclamation pleine de pitié, de tendresse. — *Et assumpsi...* Le prophète, agissant comme représentant du bon et suprême pasteur, accomplit une sorte d'action symbolique, qui prédit clairement le traitement réservé par le Seigneur à ses ingrates brebis. Les faits ici décrits n'eurent pas lieu extérieurement, ni même en vision; c'est une sorte de « tableau allégorique », une parabole racontée comme si elle s'était passée en réalité. — *Virgas*. C.-à-d., des houlettes. Cf. I Reg. XVII, 40, 43; Ps. XXII, 4 (*Atl. archéol.*, pl. XXXIII, fig. 5). Il en prend deux, « pour montrer, comme l'indiquent les noms qu'il leur donne, que son double but, en s'acquittant de son rôle, serait d'assurer la beauté et l'unité du troupeau » : *Decorem,... funiculum*. Dans l'hébreu, ce second mot est au pluriel, ce qui marque une union très intime entre les différentes parties du troupeau. — *Succidi tres...* (vers. 8). Il règne une grande diversité d'opinions au sujet de ces trois pasteurs, justement punis à cause de leur cruauté envers les brebis de Jéhovah. On les a cherchés tantôt en dehors, tantôt au sein même d'Israël; on en a fait tantôt des institutions, tantôt des individus. Ce seraient, par exemple : les empires chaldéen, médo-perse et gréco-macédonien; les rois de Syrie Antiochus Épiphane, Antiochus Eupator et Démétrius Ier qui périrent très mi-

égard, parce que leur âme aussi m'avait été infidèle.

9. Et je dis : Je ne vous ferai plus paître ; que ce qui meurt, meure ; que ce qui est égorgé, soit égorgé, et que ceux qui restent dévorent la chair les uns des autres.

10. Je pris la houlette qui s'appelait Beauté, et je la brisai, pour rompre mon alliance que j'avais faite avec tous les peuples.

11. Elle fut annulée en ce jour-là ; et les pauvres du troupeau, qui me gardent *la fidélité*, reconnurent ainsi que c'était la parole du Seigneur.

12. Et je leur dis : Si vous le trouvez bon, apportez-moi mon salaire ; sinon, ne le faites pas. Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour mon salaire.

13. Et le Seigneur me dit : Jette-la au potier, cette belle somme pour laquelle ils m'ont apprécié. Et je pris les trente

siquidem et anima eorum variavit in me.

9. Et dixi : Non pascam vos ; quod moritur, moriatur, et quod succiditur, succidatur, et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.

10. Et tuli virgam meam quæ vocabatur Decus, et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum quod percussi cum omnibus populis.

11. Et in irritum deductum est in die illa ; et cognoverunt sic pauperes gregis, qui custodiunt mihi, quia verbum Domini est.

12. Et dixi ad eos : Si bonum est in oculis vestris, afferte mercedem meam ; et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos.

13. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium quo appretiatus sum ab eis. Et tuli tri-

---

sérablement ; Zacharie et Sellum, rois d'Israël (cf. IV Reg. xv, 8, 13), et un usurpateur inconnu qui leur aurait succédé ; les rois, les prêtres et les prophètes juifs (saint Cyrille) ; les prêtres, les juges et les docteurs de la loi (Pusey) ; etc. Même incertitude à propos des mots *in mense uno*. Divers exégètes supposent que chacun des jours de ce mois équivaut soit à un an, soit même à sept années ; ce qui ferait en tout 30 ou 210 ans. Mais ces interprétations sont évidemment arbitraires. Le mieux est donc, comme en d'autres passages analogues (cf. I, 18-21 ; VI, 1), d'interpréter ces chiffres d'une manière générale. Trois pasteurs : c.-à-d., plusieurs pasteurs. En un mois : c.-à-d., en un temps très court. Emblème de la promptitude avec laquelle, au temps voulu, Dieu punira les mauvais pasteurs d'Israël. — *Contracta est* est une bonne traduction de l'hébreu, pour signifier : Mon âme devint impatiente à leur sujet. Zacharie décrit maintenant l'opposition qu'il rencontra dans les brebis mystiques confiées à ses soins, et l'antipathie naturelle qui naquit entre elles et lui. Ce sont elles, en effet, qui sont désignées par le pronom *eis*. — *Anima... variavit...* Hébr. : Et leur âme aussi me fut à dégoût. — *Dixi : Non pascam...* (vers. 9). Il prend la résolution de ne plus s'inquiéter d'elles, et de les abandonner à leur sort, c.-à-d., à la destruction : *quod moritur...* Cf. Jer. xv, 2. — *Reliqui devorent...* Celles qui survivront ne trouveront rien de mieux à faire que de s'entre-détruire. — *Tuli... Decus* (vers. 10). En brisant cette première houlette, le prophète montrait que Jéhovah annulait le contrat moral qu'il avait contracté avec les peuples païens, en faveur d'Israël : *ut irritum...* Cette locution figurée, *fœdus... cum... populis*, symbolise très bien la protection spéciale que Dieu accordait aux Israélites contre les attaques des Gentils. Cf. Ez. xxxiv, 25 ; Os. II, 20. — *Et in irritum...* (vers. 11). Réalisation immédiate du symbole. — Sur l'expression *pauperes gregis*, voyez le vers. 7 et la note. — *Qui custodiunt mihi*. C.-à-d., celles des brebis qui « prenaient garde » au pasteur, et qui étaient demeurées fidèles et dociles à son égard. En voyant sa menace exécutée, elles comprirent (*cognoverunt sic*) qu'il l'avait réellement proférée au nom du Seigneur.

12-14. Le salaire dérisoire du bon pasteur. — *Si bonum est...* La formule est aimable, mais le langage très ferme. Le pasteur demande maintenant son salaire, comme l'on fait lorsqu'on rompt entièrement avec celui pour qui l'on travaille. — *Si non, quiescite*. C.-à-d. : Si vous ne voulez pas me payer, ne me payez pas. Son salaire lui est dû, et il le réclame ; mais, en posant cette alternative, il témoigne qu'il ne tient à rien de ce qui vient d'un tel troupeau. Manière énergique de reprocher aux Juifs leur ingratitude. — *Et appenderunt... :* à la façon antique, pour vérifier si la somme avait le poids exact et légal. Cf. Gen. xxiii, 16 ; Is. lv, 2, etc. (*Atl. archéol.*, pl. lxiv, fig. 9). — *Triginta argenteos*. Trente sicles d'argent, ou environ 84 fr. 90, puisque le sicle correspond à 2 fr. 83. C'était le prix auquel était évalué un esclave étranger, d'après Ex. xxi, 32 ; l'offre d'un prix si minime était donc, par elle-même, plus méprisante et plus injurieuse qu'un refus formel de payer. Aussi le Seigneur ordonne-t-il à son représentant de jeter dédaigneusement ce ridicule salaire (vers. 13). — *Ad statuarium*. Plutôt, d'après l'hébreu : au potier ; c.-à-d., au plus vulgaire des artisans, dont l'occupation principale consiste à préparer des objets qu'on achète à vil prix. Le Seigneur rend donc dédain pour dédain. Le chaldéen et le syriaque ont lu *'ôṣar* au lieu de *yôṣer* ; c'est pourquoi ils traduisent, celui-ci : (Jette-le) au trésor ; celui-là : Au trésorier. D'après les LXX : Porte-le au four. —

ginta argenteos, et projeci illos in domum Domini, ad statuarium.
14. Et præcidi virgam meam secundam, quæ appellabatur Funiculus. ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.
15. Et dixit Dominus ad me : Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti.
16. Quia ecce ego suscitabo pastorem in terra, qui derelicta non visitabit, dispersum non quæret, et contritum non sanabit, et id quod stat non enutriet, et carnes pinguium comedet, et ungulas eorum dissolvet.

17. O pastor, et idolum derelinquens

pièces d'argent, et je les jetai au potier, dans la maison du Seigneur.
14. Puis je brisai ma seconde houlette, qui s'appelait Lien, pour rompre la fraternité entre Juda et Israël.

15. Et le Seigneur me dit : Prends encore l'attirail d'un pasteur insensé.
16. Car voici, je susciterai dans le pays un pasteur qui ne visitera pas les brebis abandonnées, qui ne cherchera pas celles qui sont dispersées, qui ne guérira pas les blessées, qui ne nourrira pas les saines, mais qui mangera la chair des plus grasses, et qui leur rompra la corne des pieds.
17. O pasteur, ô idole qui abandonne

Decorum pretium. Langage très ironique. — *Quo appretiatus sum*. C'était Jéhovah lui-même que les brebis avaient insulté dans la personne de son messager. — *Projeci... in domum...* Zacharie ayant agi au nom du Seigneur, c'est à celui-ci qu'appartenaient les trente sicles : il est donc naturel qu'ils soient portés dans le temple, le palais de Jéhovah. Le potier auquel la somme devait être donnée était sans doute connu de tous (l'hébreu emploie l'article : le potier), et avait son atelier dans le voisinage du sanctuaire. — Ces lignes ont reçu un accomplissement célèbre, tout à fait littéral, dans la personne de « Celui qui fut le bon Pasteur par excellence, et à l'égard duquel l'ingratitude d'Israël parvint à son comble. » Cf. Matth. XXVII, 5-10. Le Messie fut vendu pour trente sicles, et cette misérable somme, jetée dans le temple, servit à acheter le champ d'un potier. Dans cette première partie de la parabole, vers. 4-14, c'est donc directement du Messie que Zacharie est le type. Sur l'attribution de ce passage à Jérémie par saint Matthieu, XXVII, 9, voyez l'Introduction, p. 554, et notre commentaire du premier évangile. — *Et præcidi...* (vers. 14). La seconde houlette est brisée à son tour, pour symboliser, d'une part, que la rupture entre Jéhovah et Israël est maintenant complète; de l'autre, que le troupeau sera désormais privé des derniers restes de son unité : *ut dissolverem...*

15-17. Le pasteur insensé. — *Et dixit...* Puisque les tribus d'Israël ont dédaigné et outragé le bon pasteur, elles seront livrées à un méchant berger, qui les fera souffrir et les conduira à la ruine. — *Sume... vasa...* Hébraïsme : les instruments; c.-à-d., la houlette, le sac à provisions et la fronde. Les mauvais pasteurs n'étaient évidemment pas équipés d'une autre manière que les bons. Ce trait signifie donc : Remplis maintenant le rôle d'un pasteur insensé. — *Stulti :* insensé au moral; mauvais, méchant. — *Quia ecce...* (verset 16). Triste tableau des malheurs que ce pasteur causera aux brebis. Il semble résumer la description analogue d'Ézéchiel, XXXIV, 1-10 (cf. Jer. XXIII, 1-2). Non seulement ce nouveau berger ne soignera pas le troupeau, mais il l'affligera directement et le fera périr peu à peu. — *In terra :* le pays habité par les Juifs, la Palestine du sud. — *Derelicta.* Hébr. : celles qui périssent. C.-à-d., les brebis malades. — *Quod stat :* les brebis encore saines (LXX : τὸ ὁλόκληρον). — *Ungulas... dissolvet.* A la lettre dans l'hébreu : Il fendra leurs sabots : « pour prendre jusqu'à la dernière parcelle de substance nutritive » qu'il espérera trouver dans ces malheureuses brebis. Selon d'autres, ce trait ferait allusion aux mauvais chemins sur lesquels le mauvais pasteur fera marcher le troupeau; mais cette explication cadre moins bien avec ce qui précède. — *O pastor, et idolum...* (vers. 17). Beaucoup plus clairement dans l'hébreu : Malheur au pasteur de néant (c.-à-d., inutile) qui abandonne les brebis! Après s'être servi de ce mauvais berger pour châtier ses brebis ingrates, Dieu le punira sévèrement lui-même. Le mot *'êlil*, néant, désigne quelquefois les idoles; c'est ce qui a trompé saint Jérôme. Dans sa traduction, les mots « O idole qui abandonne le troupeau » sont un détail parallèle à celui de X, 2. — *Gladius super...* Le glaive est ici l'emblème de tous les instruments des vengeances divines. — *Brachium... oculum... :* le membre le plus utile et l'œil le plus précieux (cf. I Reg. XI, 2). Il y a convenance parfaite entre le crime et le châtiment. Le pasteur aurait dû défendre de son bras, surveiller de ses yeux toutes ses brebis : il ne l'a pas fait; il est donc juste que ce bras et ces yeux soient punis. — En terminant l'explication de ce chapitre, nous avons à nous demander quels sont les événements de l'histoire juive qu'il avait pour but de prophétiser. L'accord est loin d'exister sur ce point entre les interprètes. Voyez Knabenbauer, *h. l.*, p. 348 et ss. D'après un assez grand nombre de commentateurs catholiques, dont nous adoptons volontiers le sentiment, comme étant le plus simple, le plus naturel et le mieux démontré par les faits, les vers. 1-3 décrivent, par anticipation, la destruction finale de l'État juif; les versets 4-11 exposent la nature des relations d'Israël avec

le troupeau! L'épée tombera sur son bras et sur son œil droit; son bras se desséchera entièrement, et son œil droit sera couvert de ténèbres.

gregem! Gladius super brachium ejus, et super oculum dextrum ejus; brachium ejus ariditate siccabitur, et oculus dexter ejus tenebrescens obscurabitur.

CHAPITRE XII

1. Fardeau de la parole du Seigneur sur Israël. Ainsi parle le Seigneur, qui a étendu le ciel, qui a fondé la terre, et qui a formé dans l'homme le souffle de l'homme :

2. Voici, je ferai de Jérusalem, pour tous les peuples d'alentour, la porte d'un lieu où l'on s'enivre; Juda lui-même sera parmi ceux qui assiégeront Jérusalem.

3. En ce jour-là, je ferai de Jérusalem une pierre pesante pour tous les peuples: tous ceux qui la soulèveront

1. Onus verbi Domini super Israel. Dicit Dominus extendens cælum, et fundans terram, et fingens spiritum hominis in eo :

2. Ecce ego ponam Jerusalem superliminare crapulæ omnibus populis in circuitu; sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem.

3. Et erit : in die illa ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis : omnes qui levabunt eam concisione la-

---

son Dieu avant la captivité de Babylone; les vers. 12-17 prédisent ce qui devait se passer après l'exil, et surtout à l'époque de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les premiers versets nous mettent donc sous les yeux le résultat définitif de la conduite criminelle des Juifs. Les suivants établissent un frappant contraste entre la conduite de Jéhovah, le dévoué et généreux pasteur d'Israël, et celle de ce troupeau infidèle, abandonné à cause de son ingratitude aux mains des Chaldéens. La fin du chapitre nous montre, d'un côté, ce bon Pasteur trahi par ses brebis; de l'autre côté, les Juifs perfides abandonnés à des bergers cruels, les Zélotes, qui firent couler des flots de sang dans Jérusalem; puis, ces mêmes bergers et le troupeau entier affreusement traités par les Romains

SECTION III. — TROISIÈME DISCOURS : LES JUGEMENTS REDOUTABLES ET LES PRÉCIEUSES BÉNÉDICTIONS DE L'ÈRE MESSIANIQUE. XII, 1 — XIV, 21.

§ I. — *Les luttes et le triomphe, la conversion et la sanctification des Juifs.* XII, 1 — XIII, 6.

1° Le Seigneur viendra au secours de Sion opprimée. XII, 1-8.

C'est au temps des Machabées que cette partie de l'oracle paraît avoir trouvé son accomplissement. Telle est l'opinion de nombreux interprètes anciens et modernes.

CHAP. XII. — 1a. Le titre. Il est analogue à celui qui précède le second discours (cf. IX, 1 et la note) et il se rapporte aux trois chapitres XII, XIII et XIV. — La traduction du mot hébreu *maššâ'* par *onus* convient également ici; car, s'il est d'abord parlé du glorieux triomphe des Juifs, de très grandes menaces sont ensuite dirigées contre eux.— Par *Israel* il faut entendre toute la nation théocratique après l'exil. Cf. Mal. I, 5.

1b-4. « La guerre contre Jérusalem tournera au détriment de ses ennemis. » — *Dicit Dominus...* Introduction solennelle. Remarquez les beaux titres par lesquels l'écrivain sacré relève la toute-puissante créatrice du Seigneur : *extendens..., fundans...* Cf. Is. XLII, 5; Am. IV, 13, etc. Le dernier trait, *fingens spiritum...*, nous reporte à Gen. II, 7. Celui qui a créé les merveilles des cieux, de la terre et de l'homme sera évidemment capable d'exécuter ce qu'il annonce par ses prophètes, quelque difficiles que soient les choses promises. — *Ponam Jerusalem* (verset 2). La partie est citée pour le tout, la capitale pour la nation entière. — *Superliminare crapulæ.* Le substantif hébreu *saf* a habituellement la signification de seuil; de là cette traduction de saint Jérôme, et le commentaire suivant qu'il en donne : « Ut qui limen ejus attigerit, inebrietur et corruat; sive ipsum superliminare in eum corruat a quo contingitur. » Mais *saf* a en outre le sens de bassin, qui est beaucoup plus naturel ici : Je ferai de Jérusalem un bassin d'étourdissement ; c.-à-d., une coupe remplie d'un breuvage qui enivre. Image fréquente dans les saints Livres (cf. Ps. LXXIV, 9; Is. LI, 17, 22; Jer. LI, 7; Hab. II, 16, etc.). Jérusalem est donc comparée à une coupe colossale : les nations païennes l'entoureront pour en vider le contenu; mais elles seront aussitôt saisies de vertige et réduites à l'impuissance. — *Sed et Juda...* Passage un peu obscur. Littéralement dans l'hébreu : Et aussi sur Juda sera dans le siège contre Jérusalem. La phrase est elliptique, et la difficulté consiste précisément dans la manière dont il faut la compléter. Les deux interprétations suivantes sont celles qui nous paraissent

cerabuntur, et colligentur adversus eam omnia regna terræ.

4. In die illa, dicit Dominus, percutiam omnem equum in stuporem, et ascensorem ejus in amentiam; et super domum Juda aperiam oculos meos. et omnem equum populorum percutiam cæcitate.

5. Et dicent duces Juda in corde suo: Confortentur mihi habitatores Jerusalem in Domino exercituum, Deo eorum!

6. In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in fœno; et devorabunt ad dexte-

seront meurtris, et tous les royaumes de la terre s'assembleront contre elle.

4. En ce jour-là, dit le Seigneur, je frapperai d'étourdissement tous les chevaux, et de folie ceux qui les montent; mais j'ouvrirai mes yeux sur la maison de Juda, et je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des peuples.

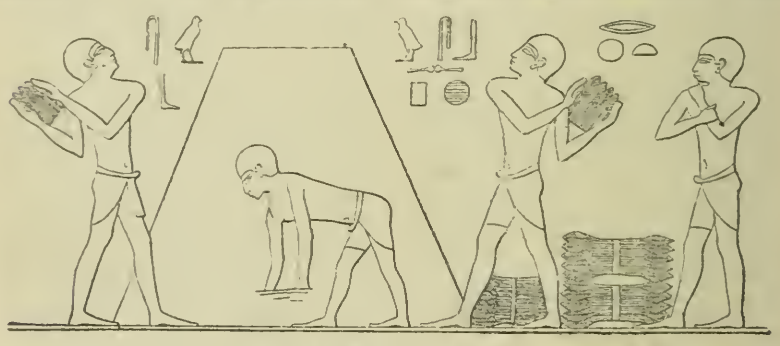
5. Alors les chefs de Juda diront en leur cœur : Que les habitants de Jérusalem trouvent leur force dans le Seigneur des armées, leur Dieu!

6. En ce jour-là je ferai des chefs de Juda comme un foyer ardent parmi le bois, et comme une torche enflammée

---

les meilleures : La protection divine, qui empêchera Jérusalem de succomber sous les coups des Gentils, sera aussi sur Juda, de sorte que le pays entier aura part à la délivrance; ou bien : Juda aussi sera attaqué, en même temps que Jérusalem. En toute hypothèse, Juda et sa capitale auront à souffrir; mais ils sortiront victorieux de la lutte. — La formule *in die illa* revient à tout instant dans ce troisième discours, d'une façon très solennelle. Cf. vers. 4, 6, 8, 9, 11; XIII, 1, 2, 4; XIV, 4, 6, 8, 9b, 13, 20. Le texte détermine chaque fois, au moins en général, l'époque dont il s'agit. — *Ponam*... Autre comparaison, très belle aussi, pour décrire les futurs périls et le salut de Jérusalem. — *Lapidem oneris*. Hébraïsme : une lourde pierre. — Cette image est aussitôt développée : *omnes qui levabunt*... On essayera de soulever la pierre; mais, à cause de sa pesanteur extraordinaire, elle s'échappera des mains de celui qui l'aura saisie, et le blessera grièvement. — Sans figure : *colligentur adversus eam*... — *Percutiam*... (vers. 4). Jéhovah prendra énergiquement la défense de son peuple. — *Equum* : la vigoureuse cavalerie des ennemis de Jérusalem. — *In stuporem et... amentiam* : de sorte que coursiers et cavaliers seront réduits à une impuissance totale. — Contraste : *super domum Juda*.. — *Aperiam oculos* : d'une manière aimante et protectrice. Cf. III Reg. VIII, 29; Ps. XXXI, 8.

5-8. Brillantes victoires que les Juifs remporteront sur les païens, grâce à l'intervention du Seigneur. — *Dicent duces*... Bien loin de ressentir la moindre jalousie contre Jérusalem, les chefs de Juda, qui reçoivent une mention spéciale parce qu'ils conduiront leur peuple au combat, la loueront et la féliciteront de grand cœur, reconnaissant qu'ils lui doivent beaucoup. — *Confortentur mihi*... Mieux, d'après l'hébreu : Les habitants de Jérusalem (sont) une force pour moi dans le Seigneur... Ces derniers mots contiennent une pensée pleine de foi. — *Ponam duces*... (vers. 6). Le Seigneur annonce à ces chefs valeureux qu'ils auront eux-mêmes une grande part à la victoire. — *In caminum*.. L'hébreu semble désigner un bassin de métal qu'on remplit de braise. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XVIII, fig. 7, 12. Placé au milieu d'un tas de bois, ce brasier y produira promptement un vaste incendie. Ainsi feront les chefs de Juda au milieu des ennemis de leur peuple. — *In fœno*. Hébr. : Parmi des gerbes. — *Habitabitur... in Jerusalem*. Locution très expressive. La capitale juive sortira victorieuse du danger, et elle de-



Meule de gerbes. (Peinture égyptienne.)

dans le foin, et ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples d'alentour; et Jérusalem sera habitée de nouveau dans le même lieu, à Jérusalem.

7. Et le Seigneur sauvera les tentes de Juda, comme au commencement, afin que la maison de David ne se glorifie pas avec arrogance, et que la gloire des habitants de Jérusalem *ne s'élève pas* contre Juda.

8. En ce jour-là, le Seigneur protégera les habitants de Jérusalem; et le plus faible d'entre eux sera en ce jour-là comme David, et la maison de David sera comme *une maison* de Dieu, comme un ange du Seigneur devant eux.

9. En ce jour-là, je chercherai à écraser toutes les nations qui viendront contre Jérusalem.

10. Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de prières; et ils jetteront les yeux sur moi qu'ils ont percé; ils pleureront sur lui avec larmes, comme sur un fils unique, et ils seront dans la douleur à son sujet, comme on est dans la douleur à la mort d'un premier-né.

ram et ad sinistram omnes populos in circuitu; et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo, in Jerusalem.

7. Et salvabit Dominus tabernacula Juda, sicut in principio, ut non magnifice glorietur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam.

8. In die illa proteget Dominus habitatores Jerusalem; et erit qui offenderit ex eis in die illa, quasi David, et domus David quasi Dei, sicut angelus Domini in conspectu eorum.

9. Et erit in die illa: quæram conterere omnes gentes quæ veniunt contra Jerusalem.

10. Et effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum; et aspicient ad me quem confixerunt; et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti.

---

meurera le centre de la théocratie. — *Salvabit Dominus...* (vers. 7). La délivrance viendra si visiblement de Jéhovah, que personne ne songera à l'attribuer à des agents purement humains. — *Sicut in principio:* comme aux anciens temps de l'histoire juive. Saint Jérôme a lu : *kârišônah* (de même les LXX et le syriaque). L'hébreu actuel porte : *bârišônah*, « d'abord »; ce qui signifierait que les habitants de la province seront sauvés les premiers, de crainte que la capitale ne se glorifie outre mesure : *ut non magnifice...* Quoi qu'il en soit, c'est à Dieu seul que reviendra la gloire principale. — *Domus David.* Bien qu'elle eût perdu à jamais la couronne, la famille royale, représentée par Zorobabel au temps de Zacharie, est mentionnée comme étant encore d'une manière honorifique à la tête de la nation. Comp. les vers. 8 et 10. — *Proteget Dominus...* (vers. 8). Dieu communiquera aux habitants de Jérusalem une force merveilleuse, de sorte que le plus faible d'entre eux (*qui offenderit....;* hébr. : celui qui trébuchera, c.-à-d., l'homme débile) sera aussi vaillant que David. Les descendants de ce héros courageux manifesteront eux-même une vigueur toute divine (*quasi Dei*), ou du moins, une vigueur semblable à celle des principaux anges (*sicut angelus...;* cf. III, 1).

2° Le grand deuil d'Israël. XII, 9-14.

9. Encore la ruine des païens. Cette pensée sert de transition. — *Quæram.* Dans l'Ancien Testament, ce verbe n'est appliqué que deux fois à l'action de Dieu : ici, et Ex. IV, 24. Il marque une détermination divine bien motivée : J'aurai à cœur de briser tous les ennemis de mon peuple.

10-14. Après que le Seigneur les aura délivrés de leurs adversaires, les Juifs déploreront amèrement l'horible crime qu'ils auront commis en mettant à mort leur Messie. — *Effundam.* Cette expression suppose une effusion très abondante. Cf. Joel, II, 28. — *Spiritum gratiæ et...* C.-à-d., l'esprit qui répand la grâce et qui porte à la prière. — Animés de cet esprit, les Israélites coupables *aspicient...* C'est toujours Jéhovah qui parle depuis le commencement du chapitre; c'est donc à lui que se rapporte le trait *ad me quem...* « Les Juifs l'avaient transpercé d'une manière figurée par leurs révoltes et leur ingratitude, durant tout le cours de leur histoire. Ils le transpercèrent à la lettre dans la personne de son Fils, sur la croix, et ce fut l'acte suprême de leur rébellion. » Aussi l'évangéliste saint Jean, XIX, 37 (cf. Apoc. I, 7), applique-t-il ce passage en termes exprès à la transfixion de Notre-Seigneur Jésus-Christ par le fer de la lance. Il y avait d'ailleurs longtemps que David (Ps. XXI, 1 et ss.) et Isaïe (LIII, 1 et ss.) avaient prédit la passion du Messie. Aussi les interprètes qui voient dans ce verset une allusion au martyre de quelque personnage juif éprouvent-ils le plus grand embarras pour dire quel a été ce personnage, pleuré par la nation entière. — *Confixerunt.* Tel est vraiment le sens du verbe hébreu *dâqâru.* Les LXX, qui ont lu *râqâdu*, traduisent : ils ont insulté. — *Plangent eum...*

11. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon.

12. Et planget terra, familiæ et familiæ seorsum; familiæ domus David seorsum, et mulieres eorum seorsum;

13. familiæ domus Nathan seorsum, et mulieres eorum seorsum; familiæ domus Levi seorsum, et mulieres eorum seorsum; familiæ Semei seorsum, et mulieres eorum seorsum;

14. omnes familiæ reliquæ, familiæ et familiæ seorsum, et mulieres eorum seorsum.

11. En ce jour-là il y aura un grand deuil dans Jérusalem, comme le deuil d'Adadremmon dans la plaine de Mageddon.

12. Le pays sera dans le deuil, chaque famille à part : les familles de la maison de David à part, et leurs femmes à part;

13. les familles de la maison de Nathan à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Lévi à part, et leurs femmes à part; les familles de Séméi à part, et leurs femmes à part;

14. et toutes les autres familles, chaque famille à part, et leurs femmes à part.

CHAPITRE XIII

1. In die illa, erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.

1. En ce jour-là, une source sera ouverte pour la maison de David et pour les habitants de Jérusalem, afin de laver le pécheur et la femme impure.

Le regard jeté par les Juifs sur leur auguste victime supposait déjà en eux un sentiment de repentir; mais voici que ce sentiment éclate dans toute sa force : la nation entière se livre au deuil le plus profond. — *Quasi super...* La douleur causée par la mort d'un fils unique est proverbiale dans les saints Livres. Cf. Jer. VI, 26; Am. VIII, 10b, etc. — *Magnus erit...* (vers. 11). Le prophète décrit longuement ce deuil futur d'Israël, et, pour en donner à ses contemporains une idée plus facilement saisissable, il le compare à celui que leurs ancêtres avaient manifesté à l'occasion de la mort tragique du saint roi Josias : *sicut planctus in... — Adadremmon* (hébr.: *Hadadrimmôn*). Ce nom, qui n'apparaît nulle part ailleurs, est celui d'une ville située dans la plaine de *Mageddo*, non loin de Jezraël. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XII. Saint Jérôme, dans son commentaire, nous dit qu'elle s'appelait de son temps Maximianopolis. C'est là que Josias fut mortellement blessé, durant la bataille qu'il livra au pharaon Néchao, l'an 609 avant J.-C. (cf. IV Reg. XXIII, 29); là, par conséquent, que commencèrent les lamentations lugubres et prolongées de la nation entière (cf. II Par. XXXV, 22-25). — *Familiæ seorsum...* (vers. 12 et 13). Tableau détaillé et dramatique du deuil. Zacharie mentionne, par manière d'exemple, les deux principales familles d'Israël : la famille royale et la famille sacerdotale. Soit pour l'une, soit pour l'autre, il cite d'abord la branche directe (*familiæ domus David..., Levi*), puis une branche secondaire (*domus Nathan..., Semei*). Nathan était, comme Salomon, fils de David par Bethsabée (cf. I Par. III, 5); Séméi était un des fils de Gersom et un petit fils de Lévi (cf. Num. III, 18). — *Mulieres... seorsum.* Les femmes sont mentionnées à part, à cause du rôle important qu'elles jouaient dans les cérémonies de ce genre. Cf. II Par. XXXV, 25; Jer. IX, 17, etc. — *Omnes... reliquæ...* (vers. 14). Récapitulation. « Cette prophétie a commencé à s'accomplir aussitôt après le crucifiement du Messie, lorsque tous ceux qui assistaient en foule à ce spectacle, après avoir vu ce qui était arrivé, s'en retournèrent en frappant leur poitrine (cf. Luc. XXIII, 48). La réalisation se continua au jour de la Pentecôte, lorsque ceux auxquels il fut dit : Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié..., eurent le cœur vivement touché (cf. Act. II, 36-37). Elle s'est toujours continuée depuis; mais l'oracle attend un accomplissement plus complet et plus exact, qui aura lieu lorsque tout Israël sera sauvé, ainsi qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion et il enlèvera l'impiété de Jacob (cf. Rom. XI, 26). »

3° Dignes fruits de repentir au sein d'Israël. XIII, 1-6.

Leur douleur, qui vient d'être décrite en termes si expressifs, obtiendra aux Juifs leur pardon.

CHAP. XIII. — 1. La source qui purifie. — *In die illa :* à l'époque du Messie, d'après ce qui vient d'être dit. — *Erit fons patens...* Une source ouverte est celle où les hommes atteints de quelque souillure peuvent aller librement se plonger. On a dit à bon droit de cette promesse qu'elle est juive dans sa forme, chrétienne dans sa substance. Des ablutions lustrales étaient prescrites par la loi mosaïque pour la plupart des fautes. Cf. Num. VIII, 7; XIX, 9, etc. Voyez des oracles semblables dans Ezéchiel, XXXVI, 25, dans Joël, III, 18b, etc., pour annoncer le pardon

2. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, j'exterminerai du pays les noms des idoles, et l'on ne s'en souviendra plus; j'enlèverai du pays les faux prophètes et l'esprit immonde.

3. Et si quelqu'un prophétise désormais, son père et sa mère qui l'ont engendré lui diront : Tu ne vivras pas, car tu as proféré le mensonge au nom du Seigneur; et son père et sa mère qui l'ont engendré le transperceront, lorsqu'il aura prophétisé.

4. En ce jour-là, les prophètes seront confondus chacun par sa vision, lorsqu'ils prophétiseront; et ils ne se couvriront plus d'un sac pour mentir;

5. mais *chacun d'eux* dira : Je ne suis pas prophète; je suis un agriculteur, car Adam a été mon modèle depuis ma jeunesse.

6. Alors on lui dira : Que sont ces plaies au milieu de tes mains? Et il ré-

2. Et erit in die illa, dicit Dominus exercituum, disperdam nomina idolorum de terra, et non memorabuntur ultra; et pseudoprophetas, et spiritum immundum auferam de terra.

3. Et erit, cum prophetaverit quispiam ultra, dicent ei pater ejus et mater ejus, qui genuerunt eum : Non vives, quia mendacium locutus es in nomine Domini; et configent eum pater ejus et mater ejus, genitores ejus, cum prophetaverit.

4. Et erit, in die illa confundentur prophetæ, unusquisque ex visione sua cum prophetaverit; nec operientur pallio saccino, ut mentiantur;

5. sed dicet : Non sum propheta; homo agricola ego sum, quoniam Adam exemplum meum ab adolescentia mea.

6. Et dicetur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicet :

---

et la sainteté qu'apportera le Messie. — *Domui David et habitantibus...* C.-à-d., pour le peuple Juif tout entier, envisagé soit dans ses chefs, soit dans sa masse. — *In ablutionem peccatoris et...* L'hébreu dit seulement : Pour le péché et l'impureté. Il est vrai que le substantif *niddâh* désigne tout particulièrement l'impureté légale signalée par la Vulgate (*menstruatæ*; cf. Lev. xv, 20 et ss.).

2-6. Ainsi purifié, Israël abandonnera toute pratique idolâtrique. — *Disperdam nomina...* Ce trait dit beaucoup : le souvenir même des idoles disparaîtra. Cf. Os. II, 17. — *Pseudoprophetas.* Hébr. : Les prophètes. Mais saint Jérôme a très bien complété la pensée, car il est évident que Zacharie a en vue les faux prophètes. — *Et spiritum immundum.* « C'est ici le seul passage de l'Ancien Testament où nous trouvons cette expression, qui est d'un si fréquent usage dans le Nouveau. » Elle désigne l'esprit de mensonge qui animait les faux prophètes. Cf. III Reg. XXII, 22. — *Cum prophetaverit...* (vers. 3). Exemple saisissant, pour montrer à quel point on détestera désormais les faux prophètes, au lieu de les combler d'honneurs, comme autrefois. Si, dans une famille, on en découvrait un, son père et sa mère, pris d'un accès de saint zèle, seraient les premiers à le mettre à mort, conformément à la loi. Cf. Deut. XIII, 6 et ss.; XVIII, 19-22. Les mots *qui genuerunt...* et *genitores ejus* soulignent la pensée. — *Confundentur... unusquisque...* (vers. 4). Non seulement les faux prophètes ne seront plus supportés alors de qui que ce soit, mais ils rougiront eux-mêmes de leur rôle honteux, et ils s'empresseront de retrancher tout ce qui en était, pour ainsi dire, l'enseigne : *nec operientur...* — *Pallio saccino.* Hébr. : d'un sac de poils; c.-à-d., d'un grossier manteau en poils de chameau ou en peau non tannée. Ce vêtement, depuis qu'Élie l'avait porté (cf. III Reg. XIX, 13, 19, etc.), était devenu comme le costume attitré des prophètes. — *Sed dicet...* (vers. 5). Les faux prophètes récuseront énergiquement le titre dont ils avaient été si fiers, et, pour mieux échapper aux dangers qui menaçaient leur vie, ils tâcheront de se dissimuler le plus possible dans la foule : *Non sum...; agricola* (hébr. : un homme travaillant la terre)... — *Quasi Adam.* Comme Adam, auquel Dieu avait ordonné de cultiver le sol. L'hébreu a une autre leçon : Car l'homme (*'âdâm* est ici un nom commun, qui équivaut à « on ») m'a acheté dès ma jeunesse. Pour mieux prouver qu'il n'est pas prophète, l'accusé affirme avoir été dans l'esclavage depuis son enfance; condamné comme tel à de rudes et perpétuels travaux, où aurait-il trouvé le temps de prophétiser? — *Et dicetur ei* (vers. 6). Ses accusateurs refusent, dans leur zèle, de se laisser facilement convaincre. Ils ont remarqué sur lui de profondes cicatrices (*plagæ istæ...*), et, se souvenant que les adorateurs des faux dieux se faisaient parfois des incisions en l'honneur de leurs divinités favorites (cf. III Reg. XVIII, 28; Jer. XVI, 6; voyez l'*Atl. archéol.*, pl. CXV, fig. 4), ils lui demandent des explications formelles sur ce point : *Quid sunt...?* — *Et dicet...* Ainsi pressé, il confesse sa faute, et admet qu'il a reçu de ses proches ce juste châtiment de son crime (comp. le vers. 3). Dans ce cas, il aurait réussi à s'échapper après avoir reçu quelques blessures. Selon d'autres interprètes, il s'excuserait par un mensonge, en disant que c'étaient là les marques des mauvais traitements que lui avaient infligés dans son enfance des parents sévères. Cette explication nous paraît moins bonne. — On a parfois appliqué ce passage à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont les mains divines furent cruellement percées sur la croix; mais une telle application

tis plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.

7. Framea, suscitare super pastorem meum, et super virum cohærentem mihi, dicit Dominus exercituum; percute pastorem, et dispergentur oves; et convertam manum meam ad parvulos.

8. Et erunt in omni terra, dicit Dominus: partes duæ in ea dispergentur, et deficient; et tertia pars relinquetur in ea.

9. Et ducam tertiam partem per ignem, et uram eos sicut uritur argentum, et probabo eos sicut probatur aurum. Ipse vocabit nomen meum, et ego

pondra : J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient.

7. Épée, éveille-toi contre mon pasteur et contre l'homme qui adhère à moi, dit le Seigneur des armées; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées, et je tournerai ma main vers les petits.

8. Et dans tout le pays, dit le Seigneur, il y aura deux parties qui seront dispersées et qui périront, et une troisième partie y demeurera.

9. Je ferai passer cette troisième partie par le feu, et je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or. Il invo-

---

ne peut être qu'accommodatice, puisqu'il est évident que Zacharie parle ici d'un faux prophète. Voyez Sanchez et Calmet, *h. l.*

§ II. — *Israël, après avoir encore été purifié dans le creuset de la souffrance, sera transfiguré par le Seigneur.* XIII, 7 — XIV, 21.

C'est de la sanctification complète et de la gloire finale du peuple de Dieu que traite maintenant le prophète. De prime abord, il semblerait que ce paragraphe est entièrement parallèle au précédent : en effet, de part et d'autre, il est parlé des épreuves et de la délivrance de Jérusalem, des humiliations et de la gloire de la nation théocratique, des châtiments qui attendent ses ennemis, de la sainteté plus grande qu'elle manifestera. Ici, toutefois, le prophète nous conduit beaucoup plus loin sous le rapport du temps. Prenant pour point de départ l'époque du Messie, à laquelle il s'était arrêté, il décrit les heureux jours où le nouvel Israël, complètement purifié par la souffrance, et à jamais délivré de ses adversaires, sera consommé dans la sainteté et dans l'union avec son Dieu. C'est donc surtout l'avenir de l'Église que l'auteur inspiré a en vue dans cette dernière page : il raconte son histoire d'une manière symbolique, depuis son origine jusqu'à sa transfiguration idéale à la fin des temps.

1° Le troupeau sera frappé en même temps que le pasteur. XIII, 7-9.

7-9. Le châtiment qui purifie. — « Ce morceau débute par une apostrophe brusque et hardie (comp. Jer. XLVII, 6), destinée à exciter l'attention, et à saisir le lecteur auquel le prophète va révéler des choses extraordinaires : » *Framea, suscitare.* Pour un glaive, s'éveiller, c'est sortir du fourreau et frapper, comme il est dit plus bas : *percute.* Ce glaive est l'emblème de tous les instruments dont le Seigneur devait se servir pour exécuter ses desseins providentiels envers son pasteur et ses brebis mystiques. — *Pastorem meum.* Comme il résulte de l'oracle parallèle XI, 4 et ss., 12-13, et de l'application personnelle que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est faite de ce verset (cf. Matth. XXVI, 31; Marc. XIV, 27 et Joan. XVI, 32), ce pasteur de Jéhovah n'est autre que le Messie, dont Zacharie prédit pour la seconde fois « la fin tragique ». Comp. XII, 10ᵇ. — *Virum cohærentem...* Littéralement dans l'hébreu : L'homme de ma compagnie. En vertu du parallélisme, ce titre représente encore le bon Pasteur, qui était uni à Dieu par des liens si étroits. Jéhovah le voue solennellement au supplice, à la mort. — *Percute..., et dispergentur...* Deux actes entre lesquels il existe une connexion intime : les brebis se dispersent promptement, et périssent misérablement, lorsqu'on a mis à mort leur pasteur. Dans son application de ce passage, Jésus-Christ rapporte le mot « brebis » d'une manière spéciale à ses apôtres, qui, en effet, s'enfuirent et se dispersèrent aussitôt après l'arrestation de leur Maître (cf. Matth. XXVI, 31, 56). Mais les disciples représentaient évidemment le troupeau entier, c.-à-d., toute la nation juive, qui ne tarda pas elle-même à être dispersée pour ses crimes. Comp. les vers. 8 et 9. — *Convertam manum...* En bonne part, pour défendre et pour sauver. Le Seigneur, « après avoir retiré sa main protectrice, afin de laisser le jugement frapper et disperser le troupeau, fera revenir cette main sur les petits, les humbles, les malheureux (*ad parvulos*), c.-à-d., sur celles des brebis qui se seront attachées au berger, et il les délivrera. » Voyez XI, 11ᵇ, où il a été déjà question de ces brebis fidèles. — *Et erunt...* (vers. 8). Quelques détails sur la future disparition du troupeau. — *In omni terra.* Non pas dans toute la terre, mais dans tout le pays (le territoire juif). — *Partes duæ.* C'est donc la plus grande partie d'Israël qui sera livrée au châtiment, à la mort : *dispergentur et deficient* (hébr.: seront extirpées et périront). Les Romains de Vespasien et de Titus commencèrent cette œuvre de destruction, que l'empereur Adrien et les autres persécuteurs des Juifs ont continuée. — *Tertia... relinquetur.* Les prophètes supposent toujours, lorsqu'ils annoncent les calamités qui devaient fondre sur Israël, que la nation ne sera pas totalement détruite, mais qu'un reste survivra, pour servir de germe au nouveau peuple du Seigneur. Cf. Is. VI, 13, et X, 21; Jer.

quera mon nom, et je l'exaucerai. Je dirai : Tu es mon peuple; et il dira : Seigneur mon Dieu.

exaudiam eum. Dicam : Populus meus es; et ipse dicet : Dominus Deus meus.

CHAPITRE XIV

1. Voici que viennent les jours du Seigneur, et l'on partagera tes dépouilles au milieu de toi.

2. J'assemblerai toutes les nations pour combattre Jérusalem : la ville sera prise, les maisons seront ruinées, et les femmes seront violées; et la moitié de la ville s'en ira en captivité, et le reste du peuple ne sera pas emmené de la ville.

3. Alors le Seigneur paraîtra, et il combattra contre ces nations, comme il a combattu au jour de la bataille.

1. Ecce venient dies Domini, et dividentur spolia tua in medio tui.

2. Et congregabo omnes gentes ad Jerusalem in prælium ; et capietur civitas, et vastabuntur domus, et mulieres violabuntur; et egredietur media pars civitatis in captivitatem, et reliquum populi non auferetur ex urbe.

3. Et egredietur Dominus, et præliabitur contra gentes illas, sicut præliatus est in die certaminis.

XXIII, 38 et XXXI, 7; Mich. II, 12 et V, 3; Soph. II, 9, etc. — *Et ducam*... Le vers. 9 raconte en abrégé les destinées de ce dernier tiers d'Israël. — *Per ignem*. Par les flammes de l'épreuve, pour le purifier de ses scories, ainsi qu'il ressort de la belle comparaison qui suit : *uram... et probabo*... Cf. Job, XXIII, 10; Prov. XVII, 3; XXVII, 21 ; Sap. III, 6; Eccli. II, 5; Mal. III, 3, etc. — *Ipse vocabit*... Israël n'aura pas à regretter cette opération douloureuse, mais nécessaire, puisqu'elle aura pour résultat de resserrer et de rendre plus douces ses relations avec son Dieu. Cf. X, 6; Ez. XXXVI, 26; Os. II, 24, etc.

2° Le grand jour de Jéhovah et la nouvelle Jérusalem. XIV, 1-21.

« La prophétie se termine par un tableau vivant et grandiose. Toutes les nations sont rassemblées autour de Jérusalem, et semblent déjà sûres de leur proie. La moitié de leur œuvre cruelle a déjà été exécutée, lorsque le Seigneur apparaît en personne, pour sauver son peuple. A son approche, toute la nature est ébranlée : le mont des Oliviers, sur lequel il pose le pied, se fend à l'instant; un violent tremblement de terre agite le sol, la succession naturelle du jour et de la nuit est interrompue. Il s'avance pour livrer bataille aux adversaires de son peuple. Il établit son royaume sur toute la terre. On habite en sûreté dans Jérusalem, qui est riche des dépouilles des nations. Tous les peuples qui ont survécu au désastre sont tenus de venir dans la capitale juive, comme au grand foyer du culte religieux, afin d'y adorer Jéhovah, le Seigneur des armées. A tout jamais, à partir de ce jour la cité doit être une sainte cité. »

CHAP. XIV. — 1-5. Jérusalem sera prise, puis délivrée. D'après d'assez nombreux interprètes, ces versets se rapporteraient à la prise de Jérusalem par les Romains; mais il nous paraît difficile de mettre ce sentiment en parfaite harmonie avec le texte même. En effet, les premiers mots du vers. 2, « Je rassemblerai toutes les nations... », suggèrent quelque chose de plus général que l'attaque des Romains. Surtout (vers. 3), Dieu n'a pas combattu contre Rome pour défendre les Juifs; tout au contraire. Les commentateurs qui cherchent la réalisation de ces lignes à l'époque des Machabées, ou à la fin du monde, se heurtent aussi contre des difficultés du même genre. Le mieux nous semble donc d'appliquer cet oracle aux épreuves réservées à l'Église du Christ dans le cours des temps. — *Venient dies*... L'hébreu emploie le singulier : Voici, un jour vient pour Jéhovah. Un jour remarquable, où Dieu manifestera d'une façon particulière sa gloire et sa puissance. — *Dividentur spolia*... Ce fait suppose que Jérusalem, à laquelle s'adresse directement ici le divin langage, sera tombée au pouvoir de l'ennemi. — *Et congregabo*... (vers. 2). Après avoir d'abord décrit le résultat final, le prophète revient sur ses pas, pour dire comment les païens se seront rendus maîtres de la ville sainte. — *Omnes gentes:* car le peuple de Dieu, plus encore sous sa nouvelle forme que sous la première, a toujours eu tous les Gentils pour ennemis. — *Capietur*. C'est l'idée générale. Zacharie signale ensuite quelques-unes des horreurs qui accompagnaient la prise d'une ville dans l'antiquité : *vastabuntur*..., *et mulieres*..., *et egredietur*... Finalement, il ne reste dans la cité qu'un petit nombre d'habitants épargnés : *et reliquum*... — *Et egredietur*... (vers. 3). Tout à coup le Seigneur apparaîtra comme un héros redoutable, et combattra pour délivrer les siens, ainsi qu'il l'avait fait au début de l'histoire juive : *sicut*... Il est très vraisemblable, en effet, que les mots *in die certaminis* font spécialement allusion au premier et au plus célèbre de tous les combats livrés par Jéhovah en faveur de son peuple, au

4. Et stabunt pedes ejus in die illa super montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad orientem; et scindetur mons Olivarum ex media parte sui ad orientem et ad occidentem, prærupto grandi valde; et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem.

5. Et fugietis ad vallem montium eorum, quoniam conjungetur vallis montium usque ad proximum; et fugietis sicut fugistis a facie terræmotus in diebus Oziæ, regis Juda; et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.

6. Et erit in die illa : non erit lux, sed frigus et gelu.

7. Et erit dies una quæ nota est Do-

4. En ce jour-là, ses pieds se poseront sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem, vers l'orient; et la montagne des Oliviers se fendra par le milieu à l'orient et à l'occident, en formant une très grande ouverture, et une moitié de la montagne se séparera au septentrion, et l'autre moitié au midi.

5. Et vous fuirez dans la vallée de leurs montagnes, car la vallée des montagnes sera jointe à la plus rapprochée; vous fuirez comme vous avez fui devant le tremblement de terre, aux jours d'Ozias, roi de Juda; et le Seigneur mon Dieu viendra, et tous les saints avec lui.

6. En ce jour-là, il n'y aura pas de lumière, mais du froid et de la gelée.

7. Il y aura un jour unique, connu du

moment de la sortie d'Égypte. Cf. Ex. XIV, 14, 25; XV, 3, 6, etc. Et depuis, que de fois encore il avait lutté pour sauver Israël! Cf. Jos. X, 14, 42; XXIII, 3, 10; Jud. IV, 15 et V, 8; I Reg. VII, 10; II Par. XX, 17 et XXXII, 21, etc. — *Et stabunt...* Les vers. 4-5 racontent, en termes figurés, comment Dieu sauvera ceux des habitants de Jérusalem qui avaient été laissés dans la ville par les vainqueurs (comp. la fin du ỳers. 2). — *Pedes... super montem...* En descendant de sa demeure céleste, Dieu pose ses pieds sur le mont des Oliviers, situé à l'est de la cité (*Atl. archéol.*, pl. XIV et XV). A son contact, le sol tremble et se disjoint (cf. Ex. XIX, 18; Jud. V, 5; Ps. LXVII, 8; Nah. I, 5, etc.). Au centre de la montagne, dans le sens de sa largeur, on voit s'ouvrir une profonde vallée (*scindetur... prærupto...*), dirigée de l'est à l'ouest (*ad orientem et...*), et séparant l'une de l'autre, en deux massifs distincts, la partie septentrionale et la partie méridionale de cette petite chaîne. — *Et fugietis...* Ce merveilleux chemin une fois ouvert, ce qui restera d'habitants à Jérusalem n'aura qu'à s'y précipiter pour échapper à l'ennemi. Auparavant, le mont des Oliviers, dressé devant eux comme une muraille, était un obstacle à leur fuite. — *Vallem montium.* C'est-à-dire, la vallée creusée miraculeusement au sein de la montagne. Le pronom *eorum* doit être une faute de copiste pour « meorum », comme on le voit par l'hébreu, les LXX, etc. — *Quoniam... ad proximum.* Cela signifie que la vallée devait s'étendre jusqu'à l'endroit où se trouvaient ceux que Dieu voulait délivrer. Hébr. : Car la vallée des montagnes viendra jusqu'à *'Aṣal.* Saint Jérôme a regardé, à la suite de Symmaque, ce dernier mot comme un nom commun; les autres versions grecques et la plupart des commentateurs modernes le traitent à bon droit comme un nom propre, qui désigne une localité, alors bien connue, située à l'extrémité de la nouvelle vallée, probablement à l'extrémité orientale, tout auprès des murs de Jérusalem. En tout cas, la fuite était ainsi rendue très facile. — *Sicut...* Rapprochement historique, pour faire ressortir l'empressement avec lequel on s'élancera en vue d'échapper au danger. Nous ne connaissons le tremblement de terre qui eut lieu sous le règne d'Ozias (809-772 avant J.-C.), que par ce passage et par Am. I, 1. Il avait dû être terrible, puisqu'il avait laissé, jusqu'à l'époque de Zacharie, une impression si vive. L'emploi de la seconde personne du pluriel (*fugietis*) ne suppose nullement, comme le prétendent les adversaires de l'authenticité, que l'écrivain sacré s'adresse à des témoins oculaires du terrible phénomène. Zacharie traite ses auditeurs comme formant une même personne morale avec leurs ancêtres. Les exemples de ce genre ne sont pas rares chez les prophètes (cf. Jer. II, 2 et ss.; VII, 25; Ez. XVI, 4 et ss.; Os. II, 50; Am. II, 10, etc.). — *Et veniet Dominus...* Le Seigneur, entouré de ses anges (*omnes... sancti...*; cf. Deut. XXXIII, 2; Ps. LXXXVIII, 6; Matth. XXV, 31, etc.), s'avancera pour punir les ennemis de son peuple, ainsi qu'il a été dit au vers. 3. — *Cum eo.* Dans l'hébreu, où nous lisons : « Avec toi », le prophète interpelle tout à coup directement Jéhovah, dont il attend avec bonheur l'apparition bienfaisante.

6-11. « De Jérusalem coulera sur toute la terre un fleuve de salut. » — *Non erit lux...* Les vers. 6 et 7 tracent en quelques mots le caractère effroyable du jour où Jéhovah exercera ainsi ses vengeances sur les méchants, et où les bons ne seront pas encore à l'abri de la malice de leurs persécuteurs. Ce sera un jour sombre et sans lumière (cf. Joel, III, 15; Matth. XXIV, 29, etc.), un jour de pénibles souffrances : *sed frigus...* D'assez nombreux interprètes contemporains donnent une tout autre traduction de ces derniers mots d'après l'hébreu : Ceux qui brillent se contracteront. C.-à-d. que les astres cesseront de luire (cf. Is. XIII, 10; Ez. XXXII, 7-8; Joel, II, 31, etc.). Image qui peint une grande désolation. Les LXX, Symmaque, le chaldéen et le syriaque ont traduit comme la Vulgate. — *Dies*

Seigneur, qui ne sera ni jour ni nuit; et sur le soir la lumière paraîtra.

8. En ce jour-là, des eaux vives sortiront de Jérusalem, une moitié d'elles *coulera* vers la mer d'orient, et une moitié vers la mer d'occident; elles couleront en hiver et en été.

9. Et le Seigneur sera roi sur toute la terre : en ce jour-là il sera le seul Seigneur, et son nom sera le seul.

10. Tout le pays sera habité jusqu'au désert, depuis la colline jusqu'à Remmon, au sud de Jérusalem; et *Jérusalem* sera élevée, et elle demeurera à sa place, depuis la porte de Benjamin jusqu'au lieu de l'ancienne porte et jusqu'à la porte des angles, et depuis la tour Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi.

mino, non dies neque nox; et in tempore vesperi erit lux.

8. Et erit in die illa : exibunt aquæ vivæ de Jerusalem, medium earum ad mare orientale, et medium earum ad mare novissimum; in æstate et in hieme erunt.

9. Et erit Dominus rex super omnem terram : in die illa erit Dominus unus, et erit nomen ejus unum.

10. Et revertetur omnis terra usque ad desertum, de colle Remmon ad austrum Jerusalem; et exaltabitur, et habitabit in loco suo, a porta Benjamin usque ad locum portæ prioris, et usque ad portam angulorum, et a turre Hananeel usque ad torcularia regis.

---

una (vers. 7) : un jour extraordinaire, unique en son genre, auquel nul autre ne ressemblera. Cf. Jer. XXX, 7. L'époque douloureuse qu'a mentionnée le vers. 6 sera donc suivie, pour les bons, d'une période de délivrance. — *Quæ nota... Domino.* Manière de dire que le Seigneur produira le salut au temps voulu, conformément à ses décrets pleins de sagesse et de bonté. — *Non dies, neque...* Ni le jour complet, puisque, au premier moment, les calamités n'auront pas encore pris fin; ni l'obscurité complète, puisqu'on aura l'espoir d'être bientôt sauvé : mais un mélange de l'un et de l'autre, une sorte de douce aurore. — *In tempore vesperi...* Les jours ordinaires se terminent par la nuit; pour ce grand jour unique, c'est le contraire qui aura lieu. « Le soir, lorsque la rage de la persécution sera si furieuse, que toute lumière semblera sur le point de s'éteindre, et que la sombre nuit paraîtra prochaine, tout à coup le Seigneur donnera la lumière, c.-à-d., la félicité, la rédemption glorieuse et le triomphe de la victoire. » (Knabenbauer.) — *Et erit...* Les vers. 8-11 décrivent ce bonheur et cette prospérité, rendus à Jérusalem et à tout le pays. — *Exibunt aquæ.* Sur cette image, voyez Is. XII, 3 et XXXV, 6; Ez. XLVII, 1; Joel, III, 18, etc. Elle symbolise les grâces abondantes et perpétuelles que Dieu répandra sur son peuple transformé, régénéré. C'est à l'Église chrétienne que ce trait convient par excellence. — *Medium earum...* En sortant de Jérusalem, capitale et centre de la théocratie, les eaux de la source fécondante s'en vont en deux directions principales, qui représentent toutes les autres : *ad mare orientale*, vers la mer Morte, située à l'est; *ad novissimum* (hébr. : la mer occidentale), vers la mer Méditerranée, située à à l'ouest. Sous le rapport extérieur, ce détail est conforme à la configuration matérielle du pays, puisque Jérusalem est sur la ligne du partage des eaux (*Atl. géogr.*, pl. X, XVI et XVIII). — *In æstate et... hieme...* Les rivières palestiniennes sont presque toujours à sec en été; la source miraculeuse de Jérusalem ne tarira jamais. — *Erit Dominus rex...* (vers. 9). Roi reconnu comme tel dans le monde entier (cf. Ps. XCII, 1; XCVI, 1, etc.); d'où il suit que le royaume théocratique sera devenu universel. — *Dominus unus.* C.-à-d., unique sous le rapport de l'adoration et des autres hommages que lui rendront les hommes. Les faux dieux seront alors délaissés, oubliés. Cf. XIII, 2. — *Revertetur... terra...* (vers. 10). D'après l'hébreu : Toute contrée sera changée en plaine. Chacun sait que la Judée est une contrée très montueuse, une vraie masse de montagnes. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, XVIII. Ici commence une comparaison d'un autre genre, pour marquer encore le grand rôle réservé à Jérusalem, ou plutôt à l'Église, dont elle est l'emblème. — *De colle Remmon.* Plutôt, comme dit l'hébreu : De *Géba'* à *Rimmôn.* Zacharie nomme ces deux villes, afin de déterminer les limites du pays dont il vient de prédire la transformation. La première, qui appartenait à la tribu de Benjamin (cf. Jos. XXI, 17, etc.), était sur la frontière septentrionale du royaume de Juda, à environ trois heures de Jérusalem, sur l'emplacement actuel de Djéba (*Atl. géogr.*, pl. XVI). La seconde faisait partie de la tribu de Siméon (cf. Jos. XV, 21, 37), et se trouvait sur la frontière sud du royaume, probablement à l'endroit appelé aujourd'hui Umm-er-Rummânîm. Le prophète dit qu'elle était bâtie *ad austrum Jerusalem,* pour la distinguer d'une autre Remmon, située en Galilée (cf. Jos. XIX, 13; *Atl. géogr.*, pl. VII). — *Et exaltabitur...* A savoir, Jérusalem, qui conservera sa position élevée, dominante, même lorsque tout le reste du pays aura été transformé en plaine. Comp. Is. II, 2 et Mich. IV, 1. Symbole de la splendeur, de la noblesse et de l'élévation spirituelle de la théocratie de l'avenir. — *Habitabit in loco...* Comme plus haut, XII, 6b. — Le prophète va tracer, d'abord de l'est à l'ouest (*a porta... ad portam...*), puis du nord au sud (*et a turre... ad torcularia...*), les dimensions de la future capitale, destinée à vivre

11. Et habitabunt in ea, et anathema non erit amplius; sed sedebit Jerusalem secura.

12. Et hæc erit plaga qua percutiet Dominus omnes gentes quæ pugnaverunt adversus Jerusalem : Tabescet caro uniuscujusque stantis super pedes suos; et oculi ejus contabescent in foraminibus suis, et lingua eorum contabescet in ore suo.

13. In die illa, erit tumultus Domini magnus in eis; et apprehendet vir manum proximi sui, et conseretur manus ejus super manum proximi sui.

14. Sed et Judas pugnabit adversus Jerusalem; et congregabuntur divitiæ omnium gentium in circuitu, aurum, et argentum, et vestes multæ satis.

15. Et sic erit ruina equi, et muli,

11. Elle sera habitée, et il n'y aura plus d'anathème : mais Jérusalem se reposera en sécurité.

12. Et voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui auront combattu contre Jérusalem : La chair de chacun d'eux pourrira tandis qu'ils se tiendront sur leurs pieds, leurs yeux pourriront dans leurs orbites, et leur langue pourrira dans leur bouche.

13. En ce jour-là le Seigneur excitera un grand tumulte parmi eux; l'un saisira la main de l'autre, et le frère mettra sa main sur la main de son frère.

14. Juda aussi combattra contre Jérusalem; et on amassera les richesses de toutes les nations d'alentour, de l'or, de l'argent et des vêtements en très grand nombre.

15. Les chevaux et les mulets, les

---

dans une heureuse sécurité. Cf. Jer. XXXI, 38-40. Quoique son langage soit très net en lui-même, il ne nous est pas possible de fixer avec certitude les limites indiquées, parce que nous ne connaissons qu'assez vaguement ses quatre points de repère. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. XIV. Peut-être la « porte de Benjamin » était-elle identique à celle d'Éphraïm (cf. IV Reg. XIV, 13; Neh. VIII, 16). Du moins, c'est évidemment dans la muraille septentrionale de la ville qu'on doit la placer, puisqu'elle conduisait, comme son nom le dit, sur le territoire de Benjamin. La « première porte » pourrait bien être aussi la même que l' « ancienne porte », dont parle Néhémie, XII, 39; dans ce cas, elle était à l'angle nord-est de Jérusalem. La « porte des angles » s'ouvrait probablement à l'angle opposé, au nord-ouest (cf. IV Reg. XIV, 13; Jer. XXXI, 38). La tour *Hananéel* se dressait auprès de la « première porte » (cf. Neh. III, 1 et XII, 39; Jer. XXXI, 38). Les « pressoirs du roi » étaient sans doute dans le voisinage des « jardins du roi » (cf. Neh. III, 15), vers la pointe sud-est de la cité, non loin de la piscine de Siloé. — *Et habitabunt...* (vers. 11). Les habitants de cette nouvelle Jérusalem seront alors beaucoup plus nombreux qu'aux jours de sa plus brillante prospérité dans le passé. — *Anathema non erit...* Le mot hébreu *ḥérem* désigne une destruction totale, une véritable extermination. Le Seigneur s'engage donc ici à ne plus accabler Jérusalem, comme autrefois, sous le poids de ses châtiments. Figure de la perpétuité et de l'indéfectibilité de l'Église. — *Sedebit... secura.* En paix avec Dieu et avec les hommes, la ville sainte n'aura rien à redouter. Cf. Is. LXV, 18 et ss.

12-15. Le châtiment des nations qui auront témoigné les sentiments hostiles à Jérusalem. Aucune d'elles n'échappera aux jugements divins; leur destruction sera produite soit par une peste horrible, soit par une frayeur panique qui les fera s'entre-tuer. Ce passage est un développement du vers. 3, qui n'avait signalé qu'en passant la punition des ennemis du peuple de Dieu. Jérusalem, ici encore, est le type de la nouvelle théocratie, de l'Église. — *Plaga.* Expression générale, qui est aussitôt commentée : *Tabescet caro...* Il s'agit donc d'une sorte de peste. — *Stantis super...* Trait dramatique, pour dire que le fléau atteindra soudainement les gens, et qu'ils seront livrés tout vivants à la putréfaction. — *Et oculi..., et lingua...* Ces yeux qui avaient regardé Jérusalem d'une façon haineuse, cette langue qui avait blasphémé Jéhovah, méritaient d'être spécialement punis. La description est d'une grande vigueur. — *Tumultus.* Le mot hébreu désigne la confusion qui se met dans une foule, dans une armée, par suite de l'effroi. Cette panique aura Dieu lui-même pour auteur (*Domini...*). Cf. Jud. VII, 22; I Reg. XIV, 20, etc. — *Apprehendet vir manum...* C.-à-d. qu'ils en viendront aux mains les uns avec les autres. — *Sed et Judas...* (vers. 14). La tribu de Juda, accourant au secours de Jérusalem, contribuera aussi à la défaite de l'ennemi. La traduction de la Vulgate, *pugnabit adversus...*, est visiblement en contradiction avec l'ensemble de ce passage. L'hébreu dit seulement (de même les LXX et le syriaque) : Juda combattra dans Jérusalem; c.-à-d., en faveur de la capitale menacée. Zacharie signale donc une seconde cause de la ruine des païens, le zèle courageux avec lequel le peuple théocratique défendra Jérusalem. — *Congregabuntur divitiæ...* Les armées orientales, surtout aux temps anciens, avaient toujours avec elles de grandes quantités d'objets précieux, qui enrichissaient les vainqueurs. Cf. Jud. V, 30; VIII, 21-27; II Par. XX, 25, etc. — *Et sic ruina...* (vers. 15). L'hébreu emploie ici et à la fin du verset (*ruina hæc*) le substantif que saint Jérôme a traduit plus haut (cf. vers. 12) par « plaga ». C'est

chameaux et les ânes, et toutes les bêtes qui seront dans ce camp, seront frappés de la même plaie.

16. Et tous ceux qui resteront de toutes les nations venues contre Jérusalem monteront chaque année pour adorer le roi, le Seigneur des armées, et pour célébrer la fête des Tabernacles.

17. Alors, s'il en est parmi les familles du pays qui ne monte pas à Jérusalem pour adorer le roi, le Seigneur des armées, la pluie ne tombera pas sur elles.

18. Si la famille d'Égypte ne monte pas et ne vient pas, *la pluie* ne tombera pas non plus sur elle; mais elle sera frappée de la ruine dont le Seigneur frappera toutes les nations qui ne seront pas montées pour célébrer la fête des Tabernacles.

19. Tel sera le péché de l'Égypte, et tel le péché de toutes les nations qui ne seront pas montées pour célébrer la fête des Tabernacles.

20. En ce jour-là, tous les ornements des chevaux seront consacrés au Seigneur, et les chaudières dans la maison du Seigneur seront comme les coupes devant l'autel.

et cameli, et asini, et omnium jumentorum quæ fuerint in castris illis, sicut ruina hæc.

16. Et omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent ab anno in annum ut adorent regem, Dominum exercituum, et celebrent festivitatem Tabernaculorum.

17. Et erit : qui non ascenderit de familiis terræ ad Jerusalem, ut adoret regem, Dominum exercituum, non erit super eos imber.

18. Quod et si familia Ægypti non ascenderit et non venerit, nec super eos erit; sed erit ruina qua percutiet Dominus omnes gentes quæ non ascenderint ad celebrandam festivitatem Tabernaculorum.

19. Hoc erit peccatum Ægypti, et hoc peccatum omnium gentium quæ non ascenderint ad celebrandam festivitatem Tabernaculorum.

20. In die illa erit quod super frenum equi est sanctum Domino, et erunt lebetes in domo Domini quasi phialæ coram altari.

---

donc encore de la peste qu'il s'agit. Elle frappera les animaux comme les hommes. — *Equi :* les chevaux de guerre. *Muli, cameli...:* les bêtes de somme qui accompagnaient l'armée.

16-19. Ceux des païens qui survivront à cette ruine offriront leurs hommages au vrai Dieu. C'est la conversion des Gentils qui est de nouveau prophétisée ici d'une manière figurée. — *Ascendent.* L'expression accoutumée pour désigner un voyage dans la direction de Jérusalem, à cause de l'altitude considérable de cette ville. — *Ut adorent regem...:* le roi par excellence, non seulement des Juifs, mais du monde entier. — *Et celebrent festivitatem...* La loi prescrivait aux Israélites un triple pèlerinage annuel au sanctuaire, à l'occasion des trois grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. Cf. Lev. XXIII, 4 et ss. Dieu n'exige des païens, après qu'ils seront devenus ses adorateurs, qu'un seul pèlerinage par an à Jérusalem. Pourquoi de préférence à l'occasion de la solennité des Tabernacles, qu'on célébrait vers le milieu du septième mois (*tišri*, deuxième partie de septembre et commencement d'octobre)? Vraisemblablement, parce qu'elle rappelait aux Hébreux le souvenir soit des grâces de préservation que le Seigneur leur avait accordées durant leur marche à travers le désert, soit de leur installation dans la terre promise; elle rappellerait de même aux païens convertis les faveurs analogues dont Jéhovah les avait comblés. — *Et erit...* Les vers. 17-19 promulguent la sanction de la loi qui précède : quiconque refusera de s'y conformer sera sévèrement puni. — *De familiis terræ.* Cette locution désigne les peuples, qui forment comme d'immenses familles. — *Non erit... imber.* Punition qui en contient beaucoup d'autres, puisque le manque de pluie amène la disette, la souffrance, les maladies, la ruine. Comparez III Reg. XVII, 1 et ss.; Am. IV, 7-8, etc. C'est ici la figure des maux nombreux qui atteindront les rebelles. — *Si familia Ægypti...* (vers. 18). L'Égypte est menacée à part, à cause de son ancienne et perpétuelle hostilité contre Israël. — *Ruina.* Encore la peste, comme aux vers. 12 et 15. — *Hoc... peccatum.* (vers. 19). Par péché, il faut entendre en cet endroit les conséquences, c.-à-d., le châtiment du péché.

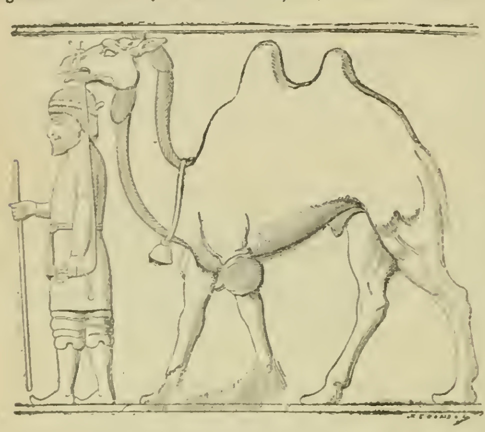
20-21. Sainteté parfaite qui régnera dans la nouvelle Jérusalem et dans la nouvelle théocratie. Cette pensée est exprimée au moyen d'images neuves et saisissantes. — *Erit... super frenum...* Hébr. : Il y aura sur les clochettes des chevaux. La mode de suspendre une clochette au cou des chevaux ou des chameaux, en guise d'ornement et d'avertissement, remonte à une très haute antiquité, comme le montrent les anciens monuments (*Atl. archéol.*, pl. LXXVIII, fig. 12). — Sur ces sonnettes, on gravera les mots *sanctum Domino* (hébr.: sainteté à Jéhovah), pour mar-

21. Et erit omnis lebes in Jerusalem et in Juda sanctificatus Domino exercituum ; et venient omnes immolantes, et sument ex eis, et coquent in eis ; et non erit mercator ultra in domo Domini exercituum in die illo.

21. Toute chaudière à Jérusalem et dans Juda sera consacrée au Seigneur des armées, et tous ceux qui offriront des sacrifices viendront, et s'en serviront pour y cuire ; et il n'y aura plus de marchand dans la maison du Seigneur des armées en ce jour-là.

---

quer par là que « les ornements du faste mondain et de la puissance guerrière seront aussi véritablement consacrés au Seigneur que la tiare même du grand prêtre (sur laquelle cette formule était également inscrite ; cf. Ex. XXVIII, 36) ». Les



Chameau portant au cou une clochette. (D'après un bas-relief de Persépolis.)

vases employés aux services les plus humbles du sanctuaire seront, de même, aussi saints que ceux qui serviront à l'autel : *et lebetes... quasi phialæ...* Symboles qui supposent une sainteté singulière dans toute la nation théocratique. — Le trait suivant, *et erit omnis...* (vers. 21), dit plus encore. Les ustensiles les plus vulgaires de la ville et du pays entier ne seront pas moins sacrés que les vases du temple (*sanctificatus...* ; hébr. : sainteté à Jéhovah) ; voilà pourquoi les prêtres se serviront indifféremment des uns et des autres pour recevoir le sang des victimes (*venient immolantes...*), et pour faire cuire les viandes consacrées (*et coquent...*). On a conclu à bon droit de ce détail que la loi mosaïque sera totalement abrogée lorsqu'il se réalisera ; bien plus, que son accomplissement parfait ne peut guère avoir lieu ici-bas, puisque, même dans l'Église du Christ, l'ivraie sera toujours à côté du bon grain. — *Et non erit mercator.* Le mot hébreu *K'na'ani*, dont la signification première est Chananéen, a parfois le sens secondaire de marchand, parce que les anciens Chananéens se livraient volontiers au commerce. Cf. Job, XL, 30 ; Prov. XXXI, 2 ; Is. XXIX, 8 ; Os. XII, 7. Ceux qui adoptent ici ce sens dérivé supposent que, tous les vases étant devenus saints et sacrés, il n'y aura plus besoin, dans les cours du temple, de marchands qui en vendent pour le service du culte. Mais il semble beaucoup plus rationnel de conserver en cet endroit au substantif *K'na'ani* sa signification primitive, et de le regarder comme synonyme de pécheur, de païen couvert de souillures. Cf. Ez. XVI, 3. Cette dernière ligne du livre de Zacharie revient donc, elle aussi, à prédire d'une manière éloquente l'admirable sainteté de la nation théocratique transformée, transfigurée, c.-à-d., la sainteté de l'Église de la terre, et encore plus de l'Église du ciel.

LE LIVRE DE MALACHIE

INTRODUCTION

1° *La personne et l'époque du prophète.* — Les renseignements authentiques faisant à peu près complètement défaut au sujet de l'origine et de la vie de Malachie, soit dans son livre, soit dans les autres écrits bibliques, soit dans la tradition, l'opinion se forma de bonne heure que le mot hébreu *Mal'âki*, « mon messager [1] », n'était pas son vrai nom, mais une dénomination d'emploi, une sorte d'appellation idéale, attribuée à quelque prophète demeuré inconnu, ou au célèbre Esdras. Ce dernier sentiment était autrefois commun chez les Juifs, comme nous l'apprenons par saint Jérôme, qui l'avait lui-même adopté [2]. Origène et d'autres auteurs anciens ont même cru, sans doute en s'appuyant sur la traduction des Septante, que le dernier des petits prophètes aurait été un ange véritable. Mais ce sont là, ainsi qu'on l'a dit avec beaucoup de justesse, « des subtilités malheureuses, à propos d'un nom qui désigne par hasard l'emploi de celui qui le portait. »

Nous sommes mieux renseignés sur l'époque de Malachie que sur son origine et son histoire. Comme Aggée et Zacharie, il exerça son ministère après l'exil; il fut même le dernier des prophètes de l'Ancien Testament, dont il clôt très noblement la série [3]. On le prouve, non seulement par la place assignée à son livre dans le canon biblique [4], et par la tradition, qui est très claire sur ce point, mais encore par ses propres paroles. Au temps de son activité prophétique, les Juifs de Juda avaient à leur tête, non pas un chef indépendant, mais un gouverneur [5], qui dépendait d'une autorité suprême (cf. I, 8^b); or, cette circonstance prouve que c'était encore l'ère de la domination persane. De plus, la reconstruction du temple était un fait accompli [6], et le culte avait été entièrement réorganisé (cf. I, 10, et III, 1, 10); ce qui n'était point le cas à l'époque d'Aggée et de Zacharie [7]. Enfin, il existe une ressemblance si frappante entre la

---

[1] La forme latine *Malachias* a été formée sur la traduction grecque des LXX, Μαλαχίας.

[2] Voyez sa *Præf. in Mal.* On lit dans le Targum de Jonathan : « Malachi cujus nomen appellatur Ezra scriba. » I, 1, les LXX traduisent comme s'il y avait *mal'âko*, et comme si *mal'âk* était un nom commun : ἀγγέλου αὐτοῦ; Parole du Seigneur par l'intermédiaire de son ange.

[3] C'est pour ce motif que les Juifs l'ont nommé le « sceau des prophètes » (*ḥôtam hann'bî'im*). De nos jours, on a dit très gracieusement de lui, dans le même sens, qu'« il est sans doute comme une soirée tardive, qui termine un long jour, mais qu'il est aussi, en même temps, le crépuscule du matin, qui annonce un jour magnifique. »

[4] Sur cet argument, voyez les pages 259 et 260 du tome V.

[5] D'après l'hébreu, un *pâḥâh*. Voyez Agg. I, 2 et la note.

[6] Elle fut achevée l'an 516 avant J.-C., la sixième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe. Cf. Esdr. VI, 15.

[7] Voyez les pages 541 et 554.

description que Malachie a tracée des défauts de ses coreligionnaires et celle que nous a laissée Néhémie sur le même sujet[1], qu'il paraît évident que ces deux saints personnages étaient contemporains. Nous pouvons préciser davantage encore : comme Néhémie rapporte cette description à la dernière période de son ministère en Judée, c'est-à-dire vers l'an 433 avant J.-C., il est vraisemblable que telle est aussi la vraie date à laquelle Malachie exerça son rôle et écrivit son petit volume [2].

L'état moral des Juifs en Palestine était alors bien loin d'être parfait. Une profonde dépression s'était produite sous ce rapport, depuis les jours meilleurs où Aggée et Zacharie promulguaient leurs oracles. Malachie nous montre la nation théocratique mécontente de son Dieu, parce qu'elle trouvait les promesses de prospérité, annoncées par les prophètes précédents, trop lentes à se réaliser. Elle doutait de la bonté et même de la justice de Jéhovah. De là un relâchement considérable dans les mœurs du peuple. Malachie lutta de toutes ses forces contre l'envahissement de cet esprit mauvais[3].

2° *Le sujet et la division du livre.* — L'oracle de Malachie [4] ne contient qu'un seul discours, remarquable par son unité, et dont le caractère prédominant est le blâme, le reproche. Prenant pour point de départ l'amour paternel du Seigneur envers les Juifs (cf. I, 2), le prophète décrit la manière dont cet amour a été méprisé, outragé, soit par les prêtres, qui se conduisaient à l'autel d'une façon scandaleuse, soit par la masse du peuple, qui transgressait ouvertement la loi. Aussi proclame-t-il bien haut que Jéhovah ne tardera pas à se présenter comme un juge sévère, pour châtier tous les coupables; il est vrai qu'en châtiant il purifiera, et qu'il préparera ainsi son peuple, toujours aimé, à recevoir le Messie [5].

Les interprètes ne sont pas complètement d'accord au sujet de la division du livre de Malachie. Nous avons adopté le sentiment de ceux qui le partagent en deux sections, formant une sorte d'antithèse: 1° Tout a dégénéré dans l'ancienne Alliance (I, 1-II, 17); 2° La nouvelle Alliance, désormais assez prochaine, renouvellera toutes choses (III, 1-IV, 6) [6].

3° *Comme écrivain,* Malachie emploie un langage assez pur, pour l'époque de décadence littéraire où il vivait[7]. Il ne manque ni de force, ni de grandeur, ni d'originalité. Ce qui le caractérise sous le rapport du style, c'est qu'il n'adopte pas, comme d'autres prophètes, tels qu'Isaïe, Ézéchiel, Osée, Nahum, Habacuc, tantôt le genre du poète, tantôt celui de l'orateur; son genre à lui, c'est de discuter avec calme et d'être dialecticien. Il pose une question, écoute l'objection, répond à celle-ci, toujours avec beaucoup de vie [8]. Bref, comme l'écrivait naguère un exégète de l'école rationaliste, le livre de Malachie est « remarquable quant à la forme et quant au sujet. »

---

[1] Comp. Mal. II, 8, et Neh. XIII, 29; Mal. II, 10-16, et Neh. XIII, 23-27; Mal. III, 8-12, et Neh. XIII, 10-12.

[2] Voyez Neh. I, 1b; II, 1; XIII, 6, et les notes.

[3] Le Talmud le range aussi, avec Aggée et Zacharie, parmi les membres de la grande Synagogue.

[4] L'authenticité n'a pas été attaquée sérieusement, et ne pouvait pas l'être.

[5] Le livre de Malachie contient des prédictions messianiques très importantes. Cf. I, 10-11; III, 1; IV, 5-6 (voyez le commentaire).

[6] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1041-1043. Ceux qui admettent trois parties divisent ainsi le livre : I, 1-II, 9; II, 10-16; II, 17-IV, 6.

[7] L'absence à peu près complète d'aramaïsmes s'explique fort bien, puisque l'hébreu était alors une langue morte, qui ne pouvait plus se corrompre par l'usage.

[8] Cf. I, 2-3, 6-9, 13; II, 10, 14-15, 17; III, 8, 7-8, 13-14, etc.

MALACHIE

CHAPITRE I

1. Fardeau de la parole du Seigneur adressée à Israël par l'intermédiaire de Malachie.

2. Je vous ai aimés, dit le Seigneur; et vous avez dit : En quoi nous avez-vous aimés? Ésaü n'était-il pas frère de Jacob? dit le Seigneur, et j'ai aimé Jacob,

1. Onus verbi Domini ad Israel in manu Malachiæ.

2. Dilexi vos, dicit Dominus; et dixistis : In quo dilexisti nos? Nonne frater erat Esau Jacob? dicit Dominus, et dilexi Jacob,

---

Chap. I. — 1. Le titre du livre. — *Onus*. En hébreu, *maššâ'*. Sur ce substantif, voyez Is. XIII, 1 et la note; Jer. XXIII, 33-40; Nah. I, 1, etc. Pris dans sa signification habituelle de fardeau, il caractérise très bien la nature du livre de Malachie, qui contient des reproches presque perpétuels. Il est associé ici aux mots *verbi Domini*, comme dans Zacharie, IX, 1 et XII, 1. — *Ad Israel*. C.-à-d., à la nouvelle communauté juive qui s'était fondée en Palestine depuis la fin de la captivité. Quoiqu'elle ne fût guère composée que de membres de l'ancien royaume de Juda, elle reçoit ici le glorieux nom porté autrefois par toute la nation sainte. — *In manu*. L'hébraïsme accoutumé : par l'intermédiaire. Cf. Agg. I, 1, etc. Les prophètes n'étaient que des instruments; ce qu'ils annonçaient venait directement de Dieu. — *Malachiæ*. Sur le nom et l'origine de Malachie, voyez l'Introd., p. 609.

PREMIÈRE PARTIE

Tout ce qui est de l'ancienne Alliance a dégénéré. I, 2 — II, 17.

1° La nation théocratique tout entière a dégénéré, oubliant l'amour que son Dieu avait eû pour elle. I, 2-5.

2-5. L'amour extraordinaire de Jéhovah envers les Juifs. — *Dilexi vos*. Affirmation très éloquente dans sa simplicité. Cf. Deut. VII, 8; X, 15; Jer. XXXI, 3; Os. XI, 1, etc. Elle résume des trésors infinis de tendresse, des marques admirables et sans cesse réitérées d'amour paternel. — *Dixistis : In quo...?* Étonnante objection, qui est le comble de l'impudence et de l'ingratitude. « Israël n'a d'yeux que pour sa misère présente, et oublie la grâce signalée que Dieu vient de lui faire en lui rendant son existence nationale, sa patrie et son culte. » — *Nonne...?* Réponse du Seigneur. Il daigne justifier son assertion, en prouvant, au moyen d'un saisissant contraste, qui remontait jusqu'à l'origine même du peuple juif et qui n'avait jamais cessé depuis, à quel point il avait témoigné son amour à cette nation ingrate. — *Frater Esau Jacob*. Ces deux fils d'Isaac, ces deux petits-fils d'Abraham, n'étaient pas seulement frères, mais frères jumeaux; il semble donc, à priori, qu'ils devaient jouir des mêmes privilèges, avoir part d'une façon identique aux promesses que Dieu avait faites à leur père et à leur aïeul. Bien plus, si l'un d'eux paraissait avoir droit à des faveurs spéciales, c'était Esaü, en sa qualité d'aîné. Et pourtant les deux jumeaux d'abord, puis les peuples issus d'eux, furent traités par le Seigneur d'une manière bien différente : *Dilexi... odio habui*. Cf. Gen. XXV, 23; Ps. CXXXVI, 7; Jer. XLIX, 7 et ss.; Am. I, 11-12; Abd. 4 et ss. Dieu n'indique pas ici la raison morale de sa conduite envers Jacob, Esaü et leurs descendants, car ce détail n'était pas nécessaire pour la démonstration; il suffisait de mentionner le fait. Voyez, Rom. IX, 6-16, l'application intéressante que saint Paul a faite de ce passage. — *Posui montes...* Preuve de la haine relative du Seigneur envers Esaü. L'Idumée était un pays très

3. Esau autem odio habui; et posui montes ejus in solitudinem, et hereditatem ejus in dracones deserti.

4. Quod si dixerit Idumæa : Destructi sumus, sed revertentes ædificabimus quæ destructa sunt; hæc dicit Dominus exercituum : Isti ædificabunt, et ego destruam; et vocabuntur termini impietatis, et populus cui iratus est Dominus usque in æternum.

5. Et oculi vestri videbunt, et vos dicetis : Magnificetur Dominus super terminum Israel!

6. Filius honorat patrem, et servus dominum suum. Si ergo pater ego sum, ubi est honor meus? et si Dominus ego sum, ubi est timor meus? dicit Dominus exercituum. Ad vos, o sacerdotes, qui

3. et j'ai eu de la haine pour Ésaü; et j'ai fait de ses montagnes une solitude, et *j'ai livré* son héritage aux dragons du désert.

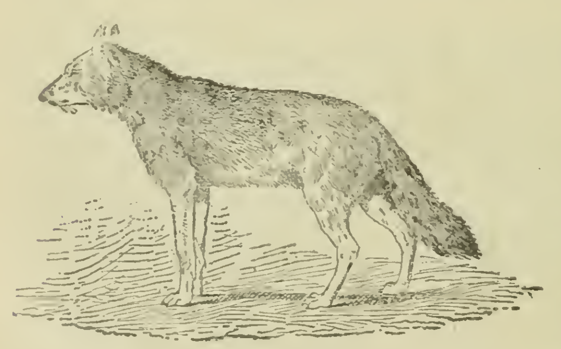
4. Que si l'Idumée dit : Nous avons été détruits, mais nous reviendrons, et nous rebâtirons ce qui a été détruit; ainsi parle le Seigneur des armées : Ils bâtiront, et moi je détruirai; et on les appellera pays d'impiété, et peuple contre lequel le Seigneur est irrité à jamais.

5. Vos yeux le verront, et vous direz : Que le Seigneur soit glorifié sur les frontières d'Israël!

6. Le fils honore son père, et le serviteur son seigneur. Si donc je suis votre père, où est l'honneur qui m'est dû? et si je suis le Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi? dit le Sei-

---

montagneux. Cf. Gen. XIV, 6 et XXXVI, 8; Deut. I, 2, etc. (*Atl. géogr.*, pl. V). Les commentateurs ne sont pas d'accord au sujet de l'événement historique auquel ces paroles font allusion. Ce qui paraît le plus probable, c'est que le prophète a en vue la dévastation des provinces iduméennes



Le chacal.

par Nabuchodonosor. Cf. Jer. XXV, 9, 21; XLIX, 4, 17 et ss.; Josèphe, *Ant.*, X, 9, 7. — *Hereditatem ejus :* son territoire. Métaphore assez commune dans la Bible. — *Dracones.* Hébr.: les chacals. Cet animal habite les régions solitaires et désertes. Cf. Is. XIII, 22; XXXIV, 13; Jer. X, 22, etc. (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XCVIII, fig. 5; pl. XCIX, fig. 1). — *Quod si dixerit...* (vers. 4). Conformément au genre littéraire de Malachie (voyez l'Introd., p. 610), les descendants d'Ésaü sont censés riposter à leur tour; ils le font en un langage hautain et blasphématoire, qui cadre très bien avec leur caractère. — *Destructi...* L'hébreu est très énergique : Nous avons été mis en pièces. — *Revertentes...* Hébraïsme qui signifie : Nous bâtirons de nouveau. — *Hæc dicit...* Réponse du Seigneur à ces paroles impies. S'ils rebâtissent, il continuera de détruire. Sa colère et sa haine contre eux ne cesseront donc jamais d'exister, tandis qu'il avait consenti à pardonner à Israël des fautes très nombreuses. Les Iduméens reconstruisirent, en effet, leurs villes détruites par les Chaldéens, comme nous l'apprennent l'histoire et l'état actuel des ruines du pays; mais tout fut de nouveau renversé, et la race d'Ésaü a disparu à jamais. — Les pronoms *isti* et *ego* sont très accentués. — *Termini impietatis.* C.-à-d., territoire d'iniquité. C'est là le motif du châtiment de l'Idumée. — *Oculi vestri...* (vers. 5). C'est aux Juifs que Jéhovah s'adresse maintenant : témoins de cette conduite de leur Dieu envers leurs ennemis, ils le loueront hautement de ses bontés pour eux : *Magnificetur...* Peut-être vaut-il mieux traduire : Le Seigneur est grand (c.-à-d., a manifesté sa grandeur) sur le territoire d'Israël.

2° Aux sacrifices lévitiques, qui ont dégénéré, le Seigneur substituera la victime unique et très pure de la nouvelle Alliance. I, 6-14.

6. Introduction et transition. — D'abord, un principe incontestable, basé sur les lois de la nature : *Filius honorat...* Ensuite, l'application de ce principe : *Si ergo pater...* Or, Jéhovah était certainement le père d'Israël. Cf. Ex. IV, 22, et surtout Deut. XXXII, 6, 18. Il en était aussi le maître : *et si Dominus...* Il avait donc droit au respect et à la crainte révérentielle de ses fils, de ses serviteurs : *ubi... ubi?* Cette double interrogation, prononcée sur un ton sévère, montre

gneur des armées. *Je m'adresse* à vous, prêtres, qui méprisez mon nom, et qui dites : En quoi avons-nous méprisé votre nom?

despicitis nomen meum, et dixistis : In quo despeximus nomen tuum?

7. Vous offrez sur mon autel un pain souillé, et vous dites : En quoi vous avons-nous déshonoré? En ce que vous avez dit : La table du Seigneur est méprisée.

7. Offertis super altare meum panem pollutum, et dicitis : In quo polluimus te? In eo quod dicitis : Mensa Domini despecta est.

8. Si vous offrez une *victime* aveugle pour être immolée, n'est-ce pas mal? et si vous en offrez une boiteuse ou malade, n'est-ce pas mal? Offrez-la à votre gouverneur, et *vous verrez* si elle lui plaît, ou s'il vous recevra favorablement, dit le Seigneur des armées.

8. Si offeratis cæcum ad immolandum, nonne malum est? et si offeratis claudum et languidum, nonne malum est? Offer illud duci tuo, et placuerit ei, aut si susceperit faciem tuam, dicit Dominus exercituum.

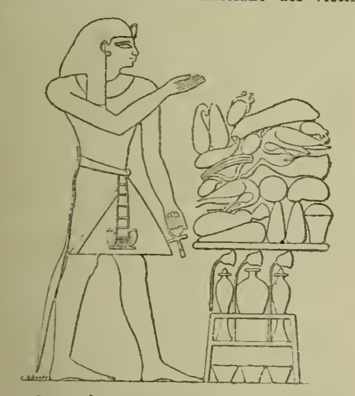
9. Et maintenant offrez vos prières devant Dieu, afin qu'il ait pitié de vous (car c'est votre main qui a fait cela), et

9. Et nunc deprecamini vultum Dei ut misereatur vestri (de manu enim vestra factum est hoc), si quomodo

---

bien que Dieu ne recevait des Juifs ni ce respect ni cette crainte. — Les mots *ad vos..., sacerdotes* dépendent du verbe *dicit*. Pendant quelque temps (I, 6^b-II, 9) le Seigneur va interpeller tout spécialement les prêtres, qui, oubliant la glorieuse mission qu'ils avaient reçue d'honorer Dieu au nom de tout le peuple, étaient les premiers à l'outrager (*despicitis nomen...*). — *Dixistis: In quo...* Réponse non moins insolente que celle d'Israël (cf. vers. 2^b) et d'Ésaü (verset 4).

7-9. Les prêtres juifs manifestent leur mépris pour le culte divin en immolant des victimes



Scene d'offrande. (Peinture égyptienne.)

de mauvaise qualité, le rebut des animaux du pays. — *Offertis...* C'est la réplique de Jéhovah à la demande hautaine des prêtres. — *Panem* est pris dans le sens large d'aliments, d'offrandes. Cf. Lev. III, 11, 16; XXI, 6, 8, 17, 21-22, etc. — *Pollutum*. C.-à-d., profane, indigne d'être offert en sacrifice, comme vont le montrer plusieurs exemples. — *Et dicitis...* Nouvelle réponse injurieuse des prêtres. Ce dialogue donne beaucoup de vie au style de Malachie. — *In eo quod dicitis...* Non qu'ils tinssent ouvertement et explicitement ce langage; mais leur conduite montrait que telles étaient bien leurs pensées les plus intimes. — La locution *mensa Domini* représente l'autel. Cf. Ez. XLI, 22^b; XLIV, 16. C'est la continuation de la métaphore qui a commencé au mot « panem ». Cet autel, les prêtres juifs le traitaient avec dédain en déposant sur lui des victimes imparfaites. — *Si offeratis...* (vers. 8). Plutôt : Lorsque vous offrez. — Les deux questions (*nonne malum...?*) adressées coup sur coup aux coupables mettent bien en relief la vivacité de la colère divine. — *Cæcum, claudum et languidum*. La loi mosaïque (cf. Lev. XXII, 20-22; Deut. XV, 21) excluait formellement de l'autel les animaux atteints de ces défauts. Et alors même qu'elle fût demeurée muette sur ce point, le plus vulgaire sentiment des convenances aurait dû suffire pour avertir les prêtres que de telles victimes étaient indignes de Dieu. C'est ce que le prophète fait très bien ressortir, au moyen d'un rapprochement plein d'ironie : *Offer illud...* — *Duci*. Hébr. : *pâḥâh*, le gouverneur civil qui administrait la Judée au nom de la Perse (cf. Agg. I, 1 et la note). C'était probablement alors Néhémie (voyez l'Introd., p. 609). Qu'on essaye d'offrir de tels animaux au chef de Juda, et l'on verra comment ils seront reçus (*si placuerit..., aut...*). — La locution *susceperit faciem* est un hébraïsme, qui a le sens de regarder avec bienveillance, faire un accueil favorable. — *Et nunc* (vers. 9). Malachie tire ici la conclusion de son raisonnement, en termes très sarcastiques : Après avoir présenté à Dieu des offrandes que vous n'auriez pas même osé donner à un homme qui serait votre supérieur, comptez sur ses grâces et sur ses bienfaits! — *Deprecamini vultum*. Autre hébraïsme. A la lettre : caresser le visage. Cf. Ps. XLIV, 12^b; Zach. VII, 2, etc. — *Ut misereatur...* Au lieu de *vestri*, l'hébreu a « nostri »; ce qui vaut mieux, puisque les sacrifices étaient im-

suscipiat facies vestras, dicit Dominus exercituum.
10. Quis est in vobis qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito? Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suscipiam de manu vestra.
11. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus; et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda, quia

qu'il vous reçoive favorablement, dit le Seigneur des armées.
10. Qui est celui d'entre vous qui fermera les portes, et qui allumera le feu sur mon autel gratuitement? Je n'ai point d'affection pour vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai pas de présent de votre main.
11. Car, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on sacrifie et l'on offre à mon nom une

---

molés pour le peuple tout entier. — *De manu enim*... Il y a une grande vigueur dans ce reproche. C'est vous, prêtres, qui avez fait cet affront au Seigneur. Le pronom *hoc* est très dédaigneux. — *Si quomodo*... Mieux, d'après l'hébreu : Est-ce que, à cause de vous, il témoignera de la faveur à qui que ce soit? Par leur conduite criminelle, les prêtres empêchaient positivement les bénédictions divines de tomber sur la nation.

10-11. Le sacrifice de la nouvelle Alliance. Jéhovah annonce solennellement qu'un jour viendra où il rejettera tous les sacrifices judaïques, qui seront remplacés par une victime unique, non sanglante, offerte dans tout l'univers. Ce passage est très important sous le rapport dogmatique. Il existe une antithèse frappante entre les deux versets : autant le premier est menaçant pour les Juifs, autant le second est consolant pour les païens convertis au vrai Dieu. — *Quis est... gratuito?* D'après la Vulgate, Dieu reprocherait ici à ses prêtres l'amour du lucre, qui leur servait de mobile jusque dans leurs fonctions les plus sacrées. Ou bien, il leur rappellerait qu'ils étaient doublement coupables, en se livrant aux abus mentionnés plus haut, puisqu'ils étaient payés pour s'occuper spécialement du culte. L'hébreu a une variante, qui provient d'une négation omise dans la seconde proposition par notre version latine : Qui, même parmi vous, fermera les portes, pour qu'on n'allume plus (le feu sur) mon autel en vain? C.-à-d.: « Plutôt pas de sacrifices que de tels sacrifices, plutôt un temple fermé qu'un temple profané. » Comp. Is. I, 11-15, où une pensée analogue est exprimée très éloquemment. — *Non est mihi*... Comment le Seigneur punira ces prêtres sacrilèges. D'abord il cessera de les entourer d'affection (tel est le sens de *voluntas*; hébr. : *ḥéfeṣ*, amour, bon plaisir). Ensuite, il annonce qu'il n'acceptera plus leurs sacrifices : *munus non*... Le substantif *minḥâh*, qui correspond à « munus » dans le texte hébreu, sert le plus souvent, d'après son acception stricte, à désigner les oblations non sanglantes (cf. Lev. II, 1, 6; VI, 7, etc.). Ici, comme en d'autres endroits, il est pris dans un sens large, pour représenter toute sorte de sacrifices (cf. Gen. IV, 4; I Reg. II, 17, etc.). — *Ab ortu enim*... (vers. 11). D'un bout du monde à l'autre (cf. Ps. XLIX, 1 et CXII, 3; Is. XLV, 6, etc.). Le Seigneur, développant sa pensée, indique pourquoi il n'aura plus besoin désormais des victimes juives; à la place des sacrifices imparfaits qu'on lui avait offerts jusqu'alors à Jérusalem, on lui immolera dans le monde entier une victime parfaite. — *Magnum est nomen*... C.-à-d. que sa divinité sera reconnue et glorifiée par les païens eux-mêmes (*in gentibus*), qui se convertiront en masse. Cf. Is. II, 2 et ss.; XI, 9; XLIX, 6; LX, 9; Mich. IV, 2, etc. — *In omni loco :* par opposition au temple de Jérusalem, lieu unique où les sacrifices devaient alors être offerts au Seigneur. — *Sacrificatur.* L'hébreu *muqṭar* signifie plutôt : On brûle de l'encens (LXX: θυμίαμα προσάγεται). C'est au fond la même pensée, puisqu'on n'offrait aucun sacrifice sans brûler de l'encens. Remarquez l'emploi du temps présent, qui dénote la certitude et aussi la perpétuité du fait prédit. — *Oblatio.* L'hébreu emploie de nouveau le substantif *minḥâh*, que saint Jérôme a traduit plus haut par « munus ». — *Munda :* par opposition aux offrandes impures et souillées des Juifs. Comp. le vers. 7. — *Quia magnum*... Répétition solennelle, pour mieux expliquer comment on pourra offrir à Jéhovah, dans l'univers entier, des offrandes qui lui soient agréables. — Après cette explication des détails, nous avons à revenir sur l'ensemble du vers. 11, pour en bien déterminer le sens. Il contraste, c'est évident, d'une manière saisissante avec le vers. 10, opposant le présent à l'avenir, Jérusalem à tout l'univers, ce qui se passait alors chez les Juifs à ce qui devait avoir lieu plus tard chez les païens, sous le rapport du culte du vrai Dieu, et tout particulièrement sous le rapport des sacrifices. Mais « l'oblation pure » des Gentils ne pouvait pas consister en victimes immolées à la façon de celles des Juifs, puisque celles-ci ne devaient être offertes que dans le temple, et que l'oracle annonce nettement que la nouvelle offrande aura lieu « in omni loco ». Elle ne pouvait pas consister non plus, comme le prétendent divers interprètes, en sacrifices simplement mystiques et symboliques, tels que la prière, car le contraste établi, dans ce passage, entre les oblations anciennes et la nouvelle, exige qu'il y ait de part et d'autre des sacrifices matériels, proprement dits. Ce que Malachie prédit ici au nom du Seigneur, c'est donc, d'une part, l'abolition des sacrifices de la loi ancienne, l'abrogation du culte judaïque, et, d'autre part, l'institution

oblation pure; car mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.

12. Et vous, vous l'avez déshonoré, en disant : La table du Seigneur est souillée, et ce que l'on offre dessus est méprisable, aussi bien que le feu qui le dévore.

13. Et vous avez dit : C'est de notre travail; et vous l'avez rendu digne de mépris, dit le Seigneur des armées; vous m'avez amené des victimes boiteuses et malades, fruit de vos rapines, et vous me les avez offertes en présent : est-ce que je les recevrai de votre main? dit le Seigneur.

14. Maudit soit le trompeur qui a dans son troupeau un mâle, et qui, après avoir fait un vœu, sacrifie au Seigneur une bête malade! Car je suis le grand roi, dit le Seigneur des armées, et mon nom est redoutable parmi les nations.

magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum.

12. Et vos polluistis illud in eo quod dicitis : Mensa Domini contaminata est, et quod superponitur contemptibile est, cum igne qui illud devorat.

13. Et dixistis : Ecce de labore; et exsufflastis illud, dicit Dominus exercituum; et intulistis de rapinis claudum et languidum, et intulistis munus : numquid suscipiam illud de manu vestra? dicit Dominus.

14. Maledictus dolosus qui habet in grege suo masculum, et, votum faciens, immolat debile Domino! Quia rex magnus ego, dicit Dominus exercituum, et nomen meum horribile in gentibus.

---

d'une religion nouvelle, d'un sacrifice nouveau, le sacrifice eucharistique, ou la messe. Voyez le concile de Trente, sess. XXII, cap. 1. Tel a été l'enseignement commun des Pères depuis la plus haute antiquité. Comp. S. Irénée, *Adv. Hær.*, IV, 17, 5; S. Justin, *Dial. cum Tryph.*, 41; Théodoret de Cyr, S. Cyrille d'Alex., S. Jérôme, dans leurs commentaires, *h. l.;* Eusèbe, *Dem. evang.*, I, 10; S. Jean Chrys., *Adv. Jud.*, V; S. Augustin, *de Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. 36, 3, etc. Voyez aussi Bellarmin, *de Missa*, I, c. 10. « Le sacrifice nouveau est appelé en hébreu *minḥâh*, mot qui désigne proprement les offrandes de grains, de farine, de pain et de vin (non pas que cette expression suffise par elle-même pour marquer une victime non sanglante, car nous venons de la voir employée au vers. 10, dans un sens général, pour représenter toute sorte de sacrifices); mais c'est le mot liturgique du rituel mosaïque qui convenait le mieux pour désigner le pain et le vin qui servent de matière à la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Cette oblation est pure, parce que Jésus-Christ, qui est offert à son Père, est la sainteté même. » (Vigouroux, *Man. bibl.*, t. II, n. 1115.)

12-14. Encore les abus sacrilèges auxquels les sacrifices donnaient lieu de la part des prêtres. — *Et vos* (pronom fortement accentué) *polluistis...* La race sacerdotale profanait honteusement le nom divin (*illud*), tandis que les païens l'honoraient. — C'est par leur conduite à l'égard des sacrifices qu'avait lieu cette profanation : *in eo quod dicitis...* — Sur les mots *mensa... contaminata...*, voyez le vers. 7^b et la note; ici, le langage est plus énergique, et par conséquent plus coupable. — *Et quod... contemptibile...* Hébr.: Et son fruit, son aliment, est méprisable. Le fruit et l'aliment de l'autel, c'étaient les offrandes qu'on déposait sur lui, comme le dit la Vulgate à la suite des LXX. En plaçant sur l'autel des holocaustes des victimes rejetées par la loi, les prêtres manifestaient le peu de cas qu'ils faisaient de ces oblations. — *Et dixistis...* (vers. 13). Malachie continue de citer leurs pensées intimes, si outrageantes pour le Seigneur. — *Ecce de labore.* C.-à-d. : Nous offrons ce que nous pouvons, vu la dure condition des temps. Ils essayaient de s'excuser ainsi. L'hébreu signifie : Quelle fatigue! « Le service du temple, qu'ils auraient dû regarder comme leur plus grand privilège et comme une joie, leur paraissait ennuyeux et méprisable. » — *Exsufflastis illud* est une métaphore très expressive, qui revient à dire : Vous le traitez avec mépris. — *De rapinis.* Ils osaient aussi offrir en sacrifice des animaux volés, ce qui était également interdit d'après la tradition juive. — *Claudum et languidum.* Voyez le verset 8^a et la note. — *Munus.* L'hébreu a *minḥâh*, comme aux vers. 10^b et 11^b. — *Numquid suscipiam...?* Non évidemment; Dieu ne pouvait pas agréer de telles victimes. — *Maledictus...* (verset 14). Autre cas semblable, témoignant d'un grand manque de respect envers Dieu. Le prophète suppose qu'un de ses coreligionnaires, après avoir fait vœu d'offrir un sacrifice, choisissait comme victime non pas le plus bel animal du troupeau (*masculum*), mais la bête la plus chétive, une femelle malade (*debile;* l'adjectif est au féminin dans l'hébreu). On comprend que le Seigneur maudisse un pareil fourbe. — Première circonstance qui aggrave ce péché : *Rex magnus ego...* L'offensé n'est autre que le roi suprême du ciel et de la terre. — Deuxième circonstance aggravante : *Et nomen meum...* (hébr.: Mon nom est redouté). Les païens eux-mêmes témoignaient du respect à Jéhovah; c'était son propre peuple qui l'outrageait.

CHAPITRE II

1. Et nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes.
2. Si nolueritis audire, et si nolueritis ponere super cor ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus exercituum, mittam in vos egestatem, et maledicam benedictionibus vestris, et maledicam illis, quoniam non posuistis super cor.

3. Ecce ego projiciam vobis brachium, et dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum, et assumet vos secum.

4. Et scietis quia misi ad vos mandatum istud, ut esset pactum meum cum Levi, dicit Dominus exercituum.

5. Pactum meum fuit cum eo vitæ et pacis; et dedi ei timorem, et timuit me, et a facie nominis mei pavebat.

1. Maintenant à vous cet ordre, ô prêtres.
2. Si vous ne voulez pas écouter, et si vous ne voulez pas appliquer votre cœur à rendre gloire à mon nom, dit le Seigneur des armées, j'enverrai sur vous l'indigence, et je maudirai vos bénédictions; oui, je les maudirai, parce que vous n'y avez pas appliqué votre cœur.
3. Voici, je vous enlèverai l'épaule *des victimes*, et je vous jetterai au visage les ordures de vos sacrifices solennels, et elles vous emporteront avec elles.
4. Et vous saurez que je vous ai envoyé cet ordre, afin que mon alliance avec Lévi subsistât, dit le Seigneur des armées.
5. J'ai fait avec lui une alliance de vie et de paix; je lui ai donné la crainte, et il m'a craint, et il a tremblé devant ma face.

3° Les prêtres juifs, qui ont ainsi dégénéré, seront punis à cause de leur négligence criminelle. II, 1-9.

CHAP. II. — 1-3. Le décret de vengeance. — *Et nunc ad vos...* Petit exorde très solennel. — *Mandatum hoc.* D'après quelques interprètes : Cette sentence, ce décret judiciaire. Mieux : L'ordre par lequel le Seigneur presse les prêtres juifs de s'amender, s'ils veulent éviter le châtiment. — *Ponere super cor* (vers. 2). Fréquent hébraïsme : prendre à cœur. — *Ut detis gloriam... :* au lieu de déshonorer ce saint nom. Cf. I, 6, 12. — *Mittam egestatem.* Hébr. : J'enverrai sur vous la malédiction. — *Maledicam benedictionibus...* Les prêtres prononçaient sur le peuple une formule de bénédiction, que Dieu lui-même avait autrefois révélée (cf. Num. VI, 22-27), et qu'il se plaisait à écouter favorablement. Il menace de la transformer en malédiction, si ses prêtres ne s'améliorent pas. — *Et maledicam illis.* Hébr. : Et en vérité je l'ai maudite (cette bénédiction). Le Seigneur irrité regarde sa menace comme déjà exécutée. — *Projiciam... brachium* (vers. 3). C.-à-d. : Je vous enlèverai l'épaule des victimes. C'était la part réservée aux prêtres dans certains sacrifices (cf. Lev. VII, 31; Deut. XVIII, 3). Ou, mieux peut-être : Je vous arracherai le bras (comparez I Reg. II, 31). Saint Jérôme a lu *z'rôa'*, bras, tandis que le texte primitif porte : *zéra'*, semence. Le sens de l'hébreu est donc : Je détruirai pour vous la semence, c.-à-d. les récoltes. Les LXX ont la même leçon que la Vulgate; le chaldéen et le syriaque suivent l'hébreu massorétique. — *Dispergam... stercus.* Menace d'une vigueur extraordinaire, qui montre à quel point l'indignation divine avait été soulevée par la conduite des prêtres : pour avoir méprisé le Seigneur (cf. I, 7ᵇ, 12ᵇ), ils subiront le traitement le plus ignominieux. — *Solemnitatum...* Il est probable qu'en cet endroit, comme en plusieurs autres (cf. Ex. XXIII, 18; Ps. CXVII, hébr. CXVIII, 27), le mot *ḥag* n'est pas pris dans son acception habituelle de « solennité », mais qu'il désigne les victimes immolées aux jours de fête. De la sorte, le rapprochement est plus facile à saisir (Je vous jetterai au visage les excréments de vos victimes). — *Assumet vos...* Plus clairement d'après l'hébreu : On vous emportera avec elle (avec l'ordure). Les intestins des animaux offerts en sacrifice étaient emportés et brûlés en dehors de la ville. Cf. Ex. XXIX, 14.

4-7. Douceur et beauté du contrat qui existait autrefois entre le Seigneur et ses prêtres. — *Misi... ut esset...* D'après la Vulgate, Dieu leur donne ces graves avertissements (cf. vers. 1-2), pour les amener à résipiscence, et n'être pas obligé de rompre le contrat spécial qu'il avait autrefois conclu avec la tribu de Lévi. L'hébreu est plus simple : Je vous ai envoyé cet ordre, parce que mon contrat est avec Lévi; c.-à-d., parce qu'il entre dans vos fonctions d'accomplir avec zèle ce que votre ancêtre Lévi a promis au nom de toute sa race. Dieu rappelle donc au devoir ces ministres négligents. Le mot *mandatum* a le même sens qu'au vers. 1 (voyez la note). — Le Seigneur relève par quelques traits délicats les avantages que les prêtres pouvaient ti-

6. La loi de vérité a été dans sa bouche, et l'iniquité n'a pas été trouvée sur ses lèvres; il a marché avec moi dans la paix et dans l'équité, et il a détourné beaucoup d'hommes de l'iniquité.

7. Car les lèvres du prêtre garderont la science, et c'est de sa bouche que l'on demandera la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.

8. Mais vous, vous vous êtes écartés de la voie, et vous avez été pour beaucoup une occasion de scandale dans la loi; vous avez rendu nulle l'alliance de Lévi, dit le Seigneur des armées.

9. C'est pourquoi, moi aussi, je vous ai rendus vils et méprisables pour tous les peuples, parce que vous n'avez pas gardé mes voies, et que vous avez eu égard aux personnes à propos de la loi.

10. N'avons-nous pas tous un seul père? un même Dieu ne nous a-t-il pas créés? Pourquoi donc chacun de nous

6. Lex veritatis fuit in ore ejus, et iniquitas non est inventa in labiis ejus; in pace et in æquitate ambulavit mecum, et multos avertit ab iniquitate.

7. Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est.

8. Vos autem recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege; irritum fecistis pactum Levi, dicit Dominus exercituum.

9. Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humilies omnibus populis, sicut non servastis vias meas, et accepistis faciem in lege.

10. Numquid non pater unus omnium nostrum? numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque

---

rer de leur alliance avec lui. Elle leur avait d'abord procuré la vie, dans le sens le plus relevé de ce mot, et le bonheur : *vitæ et pacis*. Cf. Num. XXV, 12-13. *Cum eo :* avec Lévi. — *Et... timorem*. La Vulgate a omis un pronom, car l'hébreu dit : Je les lui ai donnés (à savoir, la vie et la paix) pour qu'il me craignît. Le contrat était donc bilatéral : en échange de ses dons, Jéhovah avait droit à un respect tout particulier de la part de ses prêtres. En fait, la race sacerdotale avait pendant longtemps témoigné à Dieu cette crainte respectueuse : *timuit me, et...* — *Lex veritatis...* (vers. 6). Autres détails destinés à démontrer « avec quelle perfection les anciens prêtres avaient été fidèles à ce pacte ». Ils étaient irréprochables sous le rapport de la doctrine, de l'enseignement. — *Et iniquitas...* C'est la même pensée, exprimée en termes négatifs. — *In pace et æquitate*. Ils avaient été pareillement irréprochables au point de vue de leur conduite. — *Multos avertit...* Excellent résultat de leur zèle et de leur sainteté. — *Labia enim...* (vers. 7). En enseignant au peuple la vraie doctrine, ils n'avaient fait, du reste, que se conformer à un des points principaux de leur mandat, car ils étaient chargés de faire connaître et d'interpréter la loi. Cf. Lev. X, 11; Deut. XVII, 10-11 et XXXIII, 10a; Eccli. XLV, 21; Os. IV, 6, etc. — *Quia angelus...* C.-à-d., le messager de Dieu, un médiateur entre lui et les hommes.

8-9. Les prêtres contemporains de Malachie ont brisé ce contrat; c'est pourquoi ils seront sévèrement punis. — *Vos autem...* Triste contraste entre les générations passées et la génération présente des ministres du sanctuaire. — *De via :* de la voie des divins commandements. Et pourtant les prêtres auraient dû donner l'exemple d'une parfaite obéissance à la volonté de Dieu. — *Scandalizastis...* Hébr. : Vous avez fait trébucher... Par leur fausse interprétation de la loi, par exemple, en permettant ce qu'elle interdisait, ils avaient fait d'elle, pour beaucoup de leurs concitoyens, une occasion de chute. — *Irritum fecistis...* Voyez les vers. 4-5. — *Propter quod...* (vers. 9). Dans ces conditions, le Seigneur ne se regarde plus comme obligé par ses anciennes promesses, et il annonce qu'il traitera avec le dernier mépris ces prêtres sacrilèges. — *Dedi*. Le prétérit prophétique : le châtiment est si certain, que Dieu le regarde comme accompli. — *Accepistis faciem in...* Hébraïsme qui signifie : Vous avez agi avec partialité en interprétant la loi. Il leur était, en effet, très facile d'abuser de leur rôle d'interprètes, dans la solution des cas de conscience, des cas litigieux, etc.

4° La sainte institution du mariage a également dégénéré en Israël. II, 10-16.

A partir de cet endroit, c'est sur la communauté juive tout entière que retombent les reproches de Jéhovah.

10. Introduction et transition : union étroite qui existe entre le Seigneur et son peuple. — *Numquid non...?* C'est là un principe général, analogue à celui de I, 6; mais la conclusion qui en sera tirée n'est pas la même. Les mots *pater unus* ne représentent ni Adam, ni Abraham, ni Jacob, comme le veulent quelques commentateurs, mais Dieu lui-même, ainsi qu'il résulte du parallélisme (*numquid non Deus...?*). C'est lui qui était le vrai père, le vrai fondateur (*creavit nos*) de la nation théocratique. — *Quare ergo...?* Le prophète tire la conséquence pratique de ce principe. Puisqu'ils étaient tous frères, ils devaient se traiter mutuellement comme des frères; puisqu'ils étaient fils de Dieu, ils devaient respecter l'alliance contractée autrefois avec Jéhovah par leurs ancêtres, et ne pas s'allier honteusement avec les païens. Mais c'est le contraire qui avait lieu : *despicit unusquisque...*, *violans...* L'équivalent hébreu du verbe « despi-

nostrum fratrem suum, violans pactum patrum nostrorum?

11. Transgressus est Juda, et abominatio facta est in Israel et in Jerusalem, quia contaminavit Judas sanctificationem Domini, quam dilexit, et habuit filiam dei alieni.

12. Disperdet Dominus virum qui fecerit hoc, magistrum et discipulum de tabernaculis Jacob, et offerentem munus Domino exercituum.

13. Et hoc rursum fecistis : Operiebatis lacrymis altare Domini, fletu et mugitu, ita ut non respiciam ultra ad sacrificium, nec accipiam placabile quid de manu vestra.

14. Et dixistis : Quam ob causam? Quia Dominus testificatus est inter te et uxorem pubertatis tuæ, quam tu despe-

méprise-t-il son frère, en violant l'alliance de nos pères?

11. Juda a transgressé, et l'abomination a été commise dans Israël et dans Jérusalem; car Juda a souillé le peuple consacré au Seigneur, et qui lui était cher, et il a épousé la fille d'un dieu étranger.

12. Le Seigneur retranchera des tentes de Jacob l'homme qui aura fait cela, qu'il soit maître ou disciple, et quelques dons qu'il offre au Seigneur des armées.

13. Voici encore ce que vous avez fait : Vous avez couvert l'autel du Seigneur de larmes, de pleurs et de cris; c'est pourquoi je ne regarderai plus les sacrifices, et je ne recevrai de votre main rien qui puisse m'apaiser.

14. Et vous avez dit : Pour quel motif? Parce que le Seigneur a été témoin entre toi et l'épouse de ta jeu-

---

cit » est *bâgad*, être infidèle à quelqu'un, le tromper. Il fait allusion, d'après le contexte, à l'injure spéciale qu'un Juif faisait à ses coreligionnaires en répudiant sa femme, leur sœur ou leur fille. Il retentit à travers tout ce passage, dont il est comme la note dominante (comp. les vers. 11, 14, 15 et 16, dans l'hébreu).

11-12. Un premier aspect du crime en question, et le châtiment qui viendra infailliblement. — *Transgressus est..., abominatio...* Détail grave et solennel. L'accumulation des synonymes relève la grandeur de l'offense. C'est la nation sainte elle-même qui est désignée par les mots *sanctificationem Domini* (hébr.: le sanctuaire de Jéhovah). Cf. Ex. XIX, 6; Deut. VII, 6 et XIV, 2; Jer. II, 3, etc. Juda s'est donc souillé lui-même, oubliant sa dignité. — *Quam dilexit* est une autre circonstance aggravante. — *Et habuit...* Après ces divers préambules, le péché spécial que Dieu condamne si fortement est enfin nommé: les Juifs d'alors ne craignaient pas d'épouser des païennes, malgré l'interdiction très formelle de la loi. Cf. Ex. XXXIV, 15-16; Deut. VII, 3-4; III Reg. XI, 2. L'expression *filiam dei alieni* a été choisie à dessein, pour mieux faire ressortir ce qu'il y avait de choquant dans de telles unions : les fils du vrai Dieu épousant les filles (c.-à-d., les adoratrices) des faux dieux! « Celui qui épouse une païenne est comme s'il devenait le gendre d'une idole, » dit un ancien proverbe juif. Sur la fréquence de ces mariages à l'époque de Malachie, voyez Esdr. IX-X; Neh. X, 30 et XIII, 23-28. — *Disperdet...* (vers. 12). La punition éclatera, et elle sera terrible. L'hébreu emploie l'optatif : Que le Seigneur extirpe l'homme...! — *Magistrum et discipulum*. Saint Jérôme adopte ici l'interprétation rabbinique des mots *'er v'ôneh;* à la lettre : Celui qui éveille et celui qui répond. Le maître éveille les idées dans l'esprit de ses disciples, et ceux-ci répondent à ses questions. Mais il est beaucoup plus probable que l'allusion porte sur l'ancienne coutume d'après laquelle les gardiens de nuit interpellaient les passants qu'ils rencontraient dans les rues, afin de constater leur identité. En toute hypothèse, c'est là une locution proverbiale, qui désigne le peuple dans sa totalité : aucun des coupables ne demeurera impuni. Le chaldéen et le syriaque traduisent : Le fils et le fils du fils. Les LXX ont lu : *'ad yé'âneh*, jusqu'à ce qu'il soit humilié. — *De tabernaculis...* C.-à-d., du sein de la nation théocratique. — *Et offerentem...* Fussent-ils prêtres, les Juifs incriminés n'échapperont point à la sentence. Comp. Neh. XIII, 28, où nous lisons que ce cas n'était nullement chimérique.

13-16. Un second aspect du crime. Le prophète reproche maintenant aux Juifs de divorcer sous des prétextes futiles avec leurs premières femmes. — *Hoc rursum...* C.-à-d.: Voici encore ce que vous faites, un nouveau crime que vous ajoutez au précédent. — *Operiebatis...* Les malheureuses femmes, répudiées en grand nombre, avaient fait monter leurs plaintes et leurs protestations vers Dieu. Par une métaphore hardie, l'écrivain sacré suppose que leurs larmes étaient tombées sur l'autel des holocaustes, et avaient rendu odieuses au Seigneur les victimes que lui offraient les maris coupables (*ita ut...*). — *Sacrificium* est encore représenté en hébreu par le mot *minhâh*. Cf. I, 10 et 11. — *Et dixistis...* (vers. 14). Comme précédemment (cf. I, 2, 6[b], 13), les coupables osent demander compte à Dieu de sa sévérité. — Il leur répond nettement : *Quia... testificatus...* Mieux : Le Seigneur a été témoin. C'est devant lui, en effet, que se contractaient les mariages des fils et des filles de son peuple, et que les époux se juraient mutuellement fidélité. L'alliance matrimoniale était donc doublement sacrée. Cf. Gen. II, 24; Tob. VII, 15; Prov. II, 17, etc. — A ce motif, emprunté à la foi, Malachie en ajoute un second, tiré du domaine de

nesse, que tu as méprisée, bien qu'elle fût ta compagne et l'épouse de ton alliance.

15. N'est-elle pas l'ouvrage du même *Dieu*, et n'est-ce pas son souffle qui l'a animée? Et que demande cet *auteur* unique, sinon une race *d'enfants* de Dieu? Conservez donc votre esprit, et ne méprise pas la femme de ta jeunesse.

16. *Vous direz peut-être :* Lorsque tu auras conçu de la haine *contre elle*, dit le Seigneur, Dieu d'Israël, renvoie-*la;* mais l'iniquité couvrira son vêtement, dit le Seigneur des armées. Gardez donc votre esprit, et ne méprisez pas *vos femmes.*

17. Vous avez fait souffrir le Seigneur par vos discours, et vous avez dit : En

xisti, et hæc particeps tua, et uxor fœderis tui.

15. Nonne unus fecit? et residuum spiritus ejus est? Et quid unus quærit, nisi semen Dei? Custodite ergo spiritum vestrum, et uxorem adolescentiæ tuæ noli despicere.

16. Cum odio habueris, dimitte, dicit Dominus, Deus Israel; operiet autem iniquitas vestimentum ejus, dicit Dominus exercituum. Custodite spiritum vestrum, et nolite despicere.

17. Laborare fecistis Dominum in sermonibus vestris, et dixistis : In quo eum

---

la nature : *uxorem pubertatis...* Expression délicate, qui rappelait au mari son premier amour et les chastes tendresses de sa jeune épouse. Cf. Prov. v, 18; Jer. II, 2. — *Hæc particeps...* Hébr.: Elle est ton associée. — *Uxor fœderis...* Et l'on n'avait pas le droit de rompre ce contrat sans de très graves raisons. — Les versets 15 et 16 présentent d'assez grandes difficultés au commentateur. On en a donné de nombreuses interprétations. L'idée générale qu'ils expriment, c'est qu'il faut entièrement renoncer à de pareils divorces; la dernière ligne de chacun d'eux contient une très pressante exhortation en ce sens. — *Nonne unus...?* D'après divers commentateurs, nous entendrions ici une objection des Juifs. N'y a-t-il pas, demanderaient-ils, un personnage célèbre qui a précisément épousé une étrangère, alors qu'il était encore en parfaite possession de son esprit (*et residuum...*)? Ils feraient allusion à Abraham et à son union avec Agar (cf. Gen. XVI, 1 et ss.). Le Targum insère formellement le nom du saint patriarche dans le texte. L'hébreu se traduit littéralement ainsi : Et pas un seul n'a fait (cela), et un reste d'esprit en lui. Ce qui signifie : Pour se conduire de la sorte, et renvoyer l'épouse de sa jeunesse, en vue de s'unir à une étrangère, il faut n'avoir pas un reste de bon sens. Telle nous paraît être la meilleure explication de ces paroles. Nous la préférons de beaucoup à la suivante : N'est-ce pas le même Dieu qui a créé la femme aussi bien que l'homme? N'a-t-il pas soufflé dans les narines d'Ève le reste de l'esprit vital? Que l'homme et la femme demeurent donc étroitement unis. — *Et quid unus...?* Même partage de sentiments à propos de cette seconde phrase. D'après les uns, elle contient la réponse de Dieu à l'objection des Juifs : Il est vrai qu'Abraham a épousé une païenne; mais, en agissant ainsi, il cherchait à avoir la postérité que Dieu lui avait promise (*semen Dei*). Selon d'autres : Et pourquoi Dieu a-t-il créé un couple unique? C'est qu'il voulait une race pure et sainte, telle que la procure plus facilement l'unité du mariage. — *Custodite...* L'exhortation. Gardez-vous de perdre l'esprit de Dieu, et, pour cela, soyez fidèles à l'unité du mariage : *uxorem... noli...* (*despicere;* d'après l'hébreu, être infidèle). — *Cum odio...* (vers. 16). Suivant la Vulgate, nous aurions ici une nouvelle objection des Juifs : Est-ce que Dieu lui-même ne nous a pas permis le divorce, lorsque nos femmes nous déplaisent? Cf. Deut. XXIV, 1 et ss. Mais l'hébreu exprime un autre sens, qui cadre beaucoup mieux avec le contexte, puisque le prophète prêche ici très fortement la stabilité dans le mariage: Car je hais la répudiation, dit le Seigneur. Sans doute, le divorce était autorisé dans certains cas; mais ce n'était là qu'une concession faite à « la dureté de leurs cœurs ». Cf. Matth. XIX, 8. — *Operiet... vestimentum...* Par les divorces faciles et criminels, les Juifs se souillaient complètement. Variante dans l'hébreu, où ces mots dépendent encore du verbe « haïr » : Et (je hais) celui qui couvre de violence son vêtement. D'après de nombreux interprètes, le substantif vêtement serait pris dans un sens métaphorique, et désignerait l'épouse injustement et violemment répudiée. Mais tout s'explique fort bien sans cette explication trop cherchée : traiter ainsi sa femme, c'est se déshonorer soi-même par une violence cruelle. — *Custodite...* Comp. le vers. 15^b et le commentaire. — *Nolite despicere:* Hébr. : Ne soyez pas infidèles (à vos épouses).

5° Le sens moral même a dégénéré en Israël. II, 17.

17. Murmures insolents des Juifs contre la justice divine. — *Laborare fecistis...* C.-à-d., vous avez fatigué, ennuyé... Anthropomorphisme énergique. — *In sermonibus...:* par leur langage tout imprégné d'incrédulité, ainsi qu'il sera dit à la ligne suivante. L'esprit de mécontentement, de critique, envahissait peu à peu les Juifs, parce que les promesses de prospérité que le Seigneur avait adressées aux générations précédentes ne se réalisaient pas assez promptement à leur gré, et ils allaient, dans leur audace coupable, jusqu'à attaquer Dieu lui-même au sujet de

fecimus laborare? In eo quod dicitis : Omnis qui facit malum bonus est in conspectu Domini, et tales ei placent; aut certe ubi est Deus judicii?

quoi l'avons-nous fait souffrir? En ce que vous avez dit : Quiconque fait le mal est bon aux yeux du Seigneur, et ce sont de telles gens qui lui plaisent; ou si cela n'est pas, où est le Dieu du jugement?

CHAPITRE III

1. Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam; et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis, et angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum.

1. Voici que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face; et aussitôt viendra dans son temple le Dominateur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance que vous désirez. Voici qu'il vient, dit le Seigneur des armées.

---

sa manière de gouverner le monde. — *Dixistis : In quo...?* Nouvelle question arrogante. Comp. le verset 14ᵃ. — *In eo quod...* Le prophète leur répond en citant leurs propres réflexions blasphématoires : *Omnis qui... malum...* Parce que les païens jouissaient, comme il arrive souvent aux pécheurs durant leur vie, d'une situation brillante et florissante, les Juifs prétendaient que Dieu favorisait ouvertement ces impies, et qu'il mettait en eux son bon plaisir : *bonus... in conspectu...* — *Aut certe...* Restriction qui n'est pas moins criminelle que l'assertion à laquelle elle sert de palliatif.

DEUXIÈME PARTIE

Oracles relatifs à l'institution de la nouvelle Alliance. III, 1 — IV, 6.

Quoique les magnifiques promesses abondent dans ces deux chapitres, le ton général est cependant encore celui du blâme et de la menace; ce qui se conçoit sans peine, à la suite du triste tableau qui vient d'être mis sous nos yeux. L'œuvre judiciaire du Messie y est vigoureusement décrite.

1° L'apparition future du Messie et les merveilleux effets de régénération qu'elle produira. III, 1-6.

Chap. III. — 1. Le précurseur et le Messie. — *Ecce ego...* Il y a beaucoup de majesté et de solennité dans ces paroles de Jéhovah, qui répondent aux réflexions sceptiques des Juifs (cf. II, 17). Ceux-ci demandaient, à demi incrédules : Où est donc le Dieu de justice? Ils apprennent maintenant qu'il ne tardera pas à se manifester, que déjà il prend ses mesures pour cela, puisqu'il se dispose à envoyer son héraut, qui lui préparera les voies. — *Mitto.* L'emploi du présent est significatif : la chose annoncée est tellement certaine, qu'elle est traitée comme si elle se réalisait déjà. — *Angelum meum.* Hébr. : *mal'âki*, mon messager. Le prophète joue très vraisemblablement ici sur son nom. — Les mots *præparabit viam...* sont un écho d'Isaïe, XL, 3 (voyez la note). Le messager en question est donc le même dans les deux oracles, c.-à-d., le précurseur du Messie, Jean-Baptiste. Nous avons sur ce point le témoignage de Jésus-Christ lui-même. Cf. Matth. XI, 10; Marc. I, 2; Luc. VII, 27. C'est bien à tort que plusieurs commentateurs ont appliqué ce trait à « l'ensemble des prophètes »; car il s'agit de l'avenir, non du passé, et d'un messager unique, déterminé. — *Et statim.* L'hébreu signifie plutôt : soudain, tout à coup (LXX : ἐξαίφνης); au moment où l'on s'y attendra le moins. — *Ad templum...* Hébr. : A son palais. Le temple de Jérusalem était regardé comme le palais du Dieu-roi; saint Jérôme a donc bien traduit la pensée. Naguère Aggée (II, 8-10) avait précisément encouragé ses concitoyens à bâtir promptement ce temple, en leur promettant qu'il serait honoré par la présence du Messie. — *Dominator.* Dans l'hébreu : *hâ-'Adôn.* Le mot *'âdon*, seigneur, maître, précédé de l'article, n'est employé que huit fois dans la Bible (cf. Ex. XXIII, 17, et XXXIV, 23; Is. I, 24; III, 1; X, 16 et 33; XIX, 4), et toujours, excepté en ce seul passage de Malachie, il est accompagné d'un nom divin; mais ici également il désigne le Seigneur, puisque le dominateur en question vient « à son temple », et puisqu'il est représenté comme celui que les Juifs cherchaient (*quem vos...*), lequel n'était autre que « le Dieu du jugement » (cf. II, 17ᵇ). Nous avons donc, en cet endroit, un témoignage très net en faveur de la divinité du Messie. — *Angelus testamenti...* Hébr. : le messager de l'alliance. Ce personnage, qui est, comme le montre le parallélisme, identique au « dominator » dont la venue vient d'être prophétisée, diffère donc absolument de celui que Dieu a appelé « mon messager » en tête du verset. Leurs rôles sont tout à fait distincts : l'un ne sera qu'un héraut, un précurseur; l'autre sera le médiateur de la nouvelle Alliance, le Messie, Dieu et homme tout ensemble. Cf. Jer. XXXI, 31; Hebr. IX, 15. — *Quem... vultis.* Il y a de l'ironie dans ces mots, de même que dans l'expression parallèle « quem quæritis ». — *Ecce venit.* Répétition solennelle, qui met le sceau de l'infaillibilité divine sur la promesse

2. Qui pourra penser au jour de son avènement, et qui pourra soutenir sa vue? Car il sera comme le feu qui fond *les métaux*, et comme l'herbe des foulons.
3. Il s'assoiera comme celui qui fond et qui épure l'argent; il purifiera les fils de Lévi, et il les rendra purs comme l'or et comme l'argent, et ils offriront des sacrifices au Seigneur dans la justice.
4. Et le sacrifice de Juda et de Jérusalem sera agréable au Seigneur, comme aux jours anciens et comme aux années d'autrefois.
5. Alors je m'approcherai de vous pour le jugement, et je serai un prompt

2. Et quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum? Ipse enim quasi ignis conflans, et quasi herba fullonum.

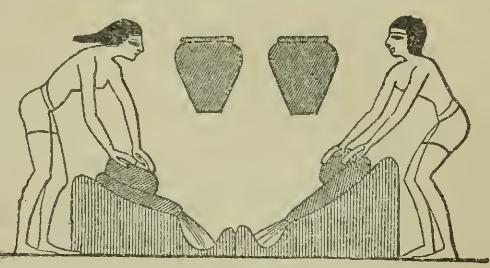
3. Et sedebit conflans, et emundans argentum; et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum et quasi argentum, et erunt Domino offerentes sacrificia in justitia.

4. Et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem, sicut dies sæculi, et sicut anni antiqui.

5. Et accedam ad vos in judicio, et ero testis velox maleficis, et adulteris,

---

2-6. L'activité du Messie et ses admirables résultats. Elle sera d'abord dirigée contre les ministres sacrés, dont nous avons vu plus haut la conduite infâme; elle les purifiera par le châtiment, de sorte que leurs sacrifices seront de nouveau agréables à Jéhovah (vers. 2-4). — *Quis poterit...?* Hébr.: Qui supportera le jour...? Cf. Joel, II, 11[b]. Grave parole, bien capable de faire réfléchir ceux qui réclamaient avec tant de hauteur la prompte apparition du souverain Juge (cf. II, 17[b]; Ez. XXXIV, 20; Zach. XIII, 9, etc.). Il viendra, terrible pour les méchants. Comp. Matth. III, 10-12, où saint Jean-Baptiste trace un portrait tout semblable du Messie. — *Quis stabit ad...?* Hébr.: Qui se tiendra debout (attitude de la confiance) lorsqu'il sera vu (lorsqu'il se manifestera)? — *Ipse enim...* Motif pour lequel son avènement sera si redoutable. — *Quasi ignis...* Hébr.: Comme le feu du fondeur. Emblème d'une opération qui purifie, mais d'une manière violente. Cf. Ps. XI, 7; XVI, 3; LXV, 10; Eccli. II, 5, etc. — *Quasi herba...* Autre comparaison, qui est aussi très expressive. Cf. Jer. II, 22. Pour nettoyer les étoffes, les anciens les plaçaient dans des baquets remplis d'eau, et ils les foulaient ou les battaient vigoureusement (*Atl. archéol.*, pl. XLIV, fig. 1, 3, 8, 9). On faisait auparavant dissoudre dans l'eau une substance alcaline, qui remplaçait notre savon. Les plantes employées le plus souvent pour cette opération (hébr.: l'herbe de *borîț*) étaient la « Saponaria officinalis », le « Salsola kali » et la Salicorne (*Atl. d'hist. nat.*, pl. XVIII, fig. 6 et 8). — Le vers. 3 développe en termes dramatiques la première de ces deux comparaisons: *sedebit conflans...*; assis auprès de son creuset, à la façon d'un diligent orfèvre (*Atl. archéol.*, pl. XLVI, fig. 10). — *Purgabit... Levi.* Nous avons vu plus haut, I, 6-II, 9, combien les prêtres juifs avaient besoin d'être purifiés. C'est par eux, « par la maison de Dieu, que commence le jugement. » — *Colabit:* il passera au filtre. L'hébreu dit simplement: il purifiera. — Heureux résultats de cette purification: *erunt... offerentes... in justitia;* ils redeviendront dignes de leurs saintes fonctions. Cf. Deut. XXXIII, 19; Ps. IV, 6, etc. Il a été prédit ci-dessus, I, 10-11, que les sacrifices mosaïques devaient être abolis. Dieu ne retire point ici sa menace; mais il emploie, dans ce verset et dans le suivant, un langage figuré, pour décrire d'une manière que le peuple


Foulons égyptiens. (D'après une peinture de tombeau.)

juif pouvait comprendre aisément, la perfection de l'unique sacrifice de la nouvelle Alliance. — *Sacrificia.* L'hébreu a encore le substantif *minḥâh*, si cher à Malachie. De même à la ligne suivante. — *Et placebit...* (vers. 4). Littéralement dans l'hébreu: sera doux. — *Sicut dies sæculi, et...* Mieux: Comme aux jours d'autrefois et comme aux années anciennes; c.-à-d., comme aux meilleures époques de l'ancienne Alliance. — *Et accedam...* La menace éclate de nouveau (vers. 5-6), et cette fois, contre la nation juive tout entière. — *In judicio.* Plutôt, d'après l'hébreu: Pour le jugement (le châtiment). Telle est la réponse qui sera faite à la provocation des Juifs. Cf. II, 17[b]. — *Testis velox.* Promptitude avec laquelle Dieu viendra juger et punir. Le nom de témoin est remarquable ici. Jéhovah sera en même temps juge et témoin. — *Maleficis, et...* Énumération des principaux crimes

et perjuris, et qui calumniantur mercedem mercenarii, viduas, et pupillos, et opprimunt peregrinum, nec timuerunt me, dicit Dominus exercituum.

témoin contre les enchanteurs, les adultères et les parjures, contre ceux qui retiennent par violence le salaire du mercenaire, et qui oppriment les veuves, les orphelins et les étrangers, et qui ne me craignent pas, dit le Seigneur des armées.

6. Ego enim Dominus, et non mutor; et vos, filii Jacob, non estis consumpti.

6. Car je suis le Seigneur, et je ne change pas; et vous, enfants de Jacob, vous n'avez pas été consumés.

7. A diebus enim patrum vestrorum recessistis a legitimis meis, et non custodistis. Revertimini ad me, et revertar ad vos, dicit Dominus exercituum. Et dixistis : In quo revertemur?

7. Dès les jours de vos pères vous vous êtes écartés de mes ordonnances, et vous ne les avez pas gardées. Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit le Seigneur des armées. Et vous avez dit : En quoi reviendrons-nous?

8. Si affliget homo Deum, quia vos configitis me? Et dixistis : In quo configimus te? In decimis et in primitiis.

8. Un homme peut-il outrager son Dieu comme vous m'avez outragé? Et vous avez dit : En quoi vous avons-nous outragé? Par les dîmes et par les prémices.

9. Et in penuria vos maledicti estis, et me vos configitis, gens tota.

9. Vous avez été maudits et appauvris, parce que vous m'outragez, toute la nation.

10. Inferte omnem decimam in horreum, et sit cibus in domo mea; et probate me super hoc, dicit Dominus :

10. Apportez toutes les dîmes dans mes greniers, et qu'il y ait des aliments dans ma maison; puis mettez-moi à l'é-

---

contre lesquels il sévira. Ils sont tous explicitement condamnés par la loi : la sorcellerie (cf. Ex. XXII, 18); l'adultère (cf. Ex. XX, 14; Lev. XX, 10; Deut. XXII, 22), le parjure (cf. Lev. XIX, 12), l'injustice envers les artisans (*qui calumniantur...*; hébr. : ceux qui oppriment le salaire...; cf. Lev. XIX, 13, et Deut. XXIV, 14-15), l'oppression des veuves et des orphelins (cf. Ex. XXII, 22-24), la dureté envers les étrangers (cf. Deut. XXIV, 17 et XXVII, 19). — *Nec timuerunt...* C'est ce manque de crainte qui avait encouragé les coupables. — *Ego... non mutor.* (vers. 6). Parole très profonde. Jéhovah aurait pu anéantir son peuple rebelle; mais, étant immuable dans ses promesses, il sera fidèle malgré tout à celles qu'il a faites autrefois aux « fils de Jacob » (nom caractéristique dans ce passage): c'est pourquoi, tout en les châtiant, il ne les exterminera pas. Cf. Ps. LXXXVIII, 28-37.

2° Les bénédictions nouvelles. III, 7-12.

7-9. Les Juifs sont sévèrement blâmés pour avoir cessé de payer la dîme et les prémices. — *A diebus... patrum...* La culpabilité du peuple théocratique ne datait pas du moment présent. Durant tout le cours de leur histoire ils avaient désobéi aux préceptes divins (*legitimis...*). — *Revertimini...* Exhortation au repentir, accompagnée d'une promesse pleine de bonté (*et revertar...*). Le Seigneur est prêt à leur pardonner. Cf. Zach. I, 3. — *Et dixistis...* Encore une objection insolente de ces hommes « à l'innocence feinte ». — *In quo...?* Comme si leur conduite eût été parfaite en tous points ! — Réponse de Jéhovah : *Si affliget...* (vers. 8). Dans la Vulgate, les verbes « affligere » et « configere » ont le sens d'outrager, peiner vivement. L'hébreu n'emploie qu'une seule expression, *qâba'*, qui signifie frauder : Est-ce que l'homme fraude (c.-à-d., a le droit de frauder) Dieu, pour que vous me fraudiez? Ces mots vont être immédiatement expliqués. — *In quo configimus...?* De nouveau, dans l'hébreu : En quoi t'avons-nous fraudé? — Rien de plus clair que la réponse faite à cette question arrogante : *In decimis et...* Sur la négligence avec laquelle les contemporains de Malachie payaient les différentes espèces de dîmes, voyez Neh. XIII, 10-14. L'équivalent hébreu de *primitiis* est *t'rûmah ;* c'était la part qui revenait aux prêtres dans plusieurs sacrifices. Cf. Lev. VIII, 14, 32-34; X, 14, etc. — *In penuria...* (vers. 9). Le châtiment de cette avarice sacrilège ne s'était pas fait attendre. Hébr. : Vous avez été maudits de malédiction. La Vulgate donne bien le sens. Comp. le vers. 11 et II, 2. — *Me... configitis.* Hébr. : Vous me fraudez. Voyez le vers. 8ª et la note. — *Gens tota.* La faute était donc pour ainsi dire nationale, ce qui en augmentait la griéveté.

10-12. Que l'on se mette désormais en règle à ce double point de vue, et le Seigneur rendra son peuple riche et prospère comme autrefois. — *Inferte... decimam.* L'adjectif *omnem* est très accentué : absolument toutes les dîmes prescrites par la loi. — *In horreum :* dans les magasins du temple destinés à cet usage. Cf. II Par. XXXI, 11; Neh. X, 38-39; XII, 44; XIII, 12-13. — *Cibus :* des aliments pour les ministres sacrés. — *Et probate me...* Langage de la plus tou-

preuve à ce sujet, dit le Seigneur, *et vous verrez* si je ne vous ouvre pas les cataractes du ciel, et si je ne répands pas sur vous ma bénédiction en abondance.

11. Pour vous, je réprimanderai celui qui dévore, et il ne gâtera plus les fruits de votre terre, et il n'y aura pas de vigne stérile dans les champs, dit le Seigneur des armées.

12. Alors toutes les nations vous diront bienheureux; car vous serez un pays de délices, dit le Seigneur des armées.

13. Les paroles que vous dites contre moi se multiplient, dit le Seigneur.

14. Et vous dites : Qu'avons-nous dit contre vous? Vous avez dit : C'est en vain que l'on sert Dieu; qu'avons-nous gagné à garder ses préceptes, et à marcher avec tristesse devant le Seigneur des armées?

15. Maintenant donc nous dirons bienheureux les arrogants, car ils s'établissent en commettant l'impiété; ils ont tenté Dieu, et ils sont sauvés.

si non aperuero vobis cataractas cæli, et effudero vobis benedictionem usque ad abundantiam.

11. Et increpabo pro vobis devorantem, et non corrumpet fructum terræ vestræ, nec erit sterilis vinea in agro, dicit Dominus exercituum.

12. Et beatos vos dicent omnes gentes; eritis enim vos terra desiderabilis, dicit Dominus exercituum.

13. Invaluerunt super me verba vestra, dicit Dominus.

14. Et dixistis : Quid locuti sumus contra te? Dixistis : Vanus est qui servit Deo; et quod emolumentum quia custodivimus præcepta ejus, et quia ambulavimus tristes coram Domino exercituum?

15. Ergo nunc beatos dicimus arrogantes, siquidem ædificati sunt facientes impietatem; et tentaverunt Deum, et salvi facti sunt.

---

chante condescendance : Dieu consent à être mis à l'épreuve sur le point qu'il va indiquer. — *Aperuero... cataractas.* Sur cette locution, voyez Gen. VII, 11; VIII, 2, etc. En Orient, l'abondance des récoltes est subordonnée à l'abondance des pluies. — Le mot *benedictionem* désigne ici, d'après le contexte, une fertilité extraordinaire des champs. — *Usque ad abundantiam.* Littéralement dans l'hébreu : Jusqu'au manque de suffisance. Ce qui signifie, d'après les uns : De telle sorte qu'il n'y ait plus de pauvreté dans le pays. Mieux, d'après les autres : Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place dans les greniers. Les LXX affaiblissent la pensée : Jusqu'à ce que cela suffise. — *Et increpabo...* (vers. 11). Non seulement les récoltes seront abondantes, mais Dieu aura soin de les préserver contre les nombreux insectes qui les dévorent. Le nom pittoresque de *devorantem* convient particulièrement aux sauterelles, dont la gloutonnerie est insatiable. Cf. Joel, I, 4, 7, etc. — *Nec erit sterilis...* La vendange ne sera pas moins consolante que la moisson. — *Et beatos...* (vers. 12). Les Juifs seront tellement bénis de Dieu sous le rapport temporel, que les païens envieront leur bonheur. Cf. Is. LXII, 4; Zach. VIII, 13. — *Terra desiderabilis.* Hébr. : une terre de bon plaisir. C.-à-d., d'après divers interprètes : un pays aimé et favorisé du Seigneur. Selon d'autres : un pays de délices. Cf. Dan. XI, 16 et Zach. VII, 14.

3° Le nouveau peuple, purifié de ses anciennes souillures. III, 13-18.

Cet alinéa met en contraste le sort différent des justes et des impies.

13-15. Le prophète met d'abord sous nos yeux la partie la moins bonne de la communauté juive, et nous fait entendre ses murmures impies contre Jéhovah. — *Invaluerunt verba...* C.-à-d.: Tes paroles ont été violentes contre moi (il faudrait « contra » au lieu de *super*, qui est trop faible). — *Et dixistis...* (vers. 14). L'objection accoutumée. Cf. vers. 7, 8, etc. — *Quid locuti...* Dans l'hébreu : De quoi nous sommes-nous entretenus contre toi? Ils comprennent que Dieu ne leur reproche pas seulement des murmures intimes, individuels, mais, ce qui était plus grave, des conversations dans lesquelles ils se permettaient de critiquer ensemble sa conduite à leur égard. — *Dixistis: Vanus...* Plutôt, d'après l'hébreu : C'est en vain que l'on sert Dieu. Ces mercenaires ne servaient donc point le Seigneur pour lui-même, mais pour le profit qu'ils attendaient de leurs hommages : *et quod emolumentum...?* — *Ambulavimus tristes...* Allusion aux jeûnes volontaires qu'ils s'imposaient (cf. Is. LVIII, 2-8; Matth. VI, 16), ou aux vêtements sombres qu'ils portaient en signe de contrition et d'humilité. Voilà bien les ancêtres de ces Pharisiens qui feront consister toute la religion dans des pratiques extérieures. — *Ergo nunc...* (vers. 15). Conclusion audacieuse qu'ils déduisent de l'inutilité apparente de leurs actes religieux : les païens superbes (*arrogantes*) sont les plus heureux des humains. La preuve de cette assertion criminelle vient aussitôt : *siquidem...* — *Ædificati sunt* est une métaphore très expressive pour marquer une solide prospérité. — *Tentaverunt Deum.* Ici, tenter Dieu, c'est se permettre des actes qui devaient nécessairement provoquer sa colère et attirer ses vengeances. Mais le contraire a eu lieu, disent ces blasphémateurs : *et salvi...*

16. Tunc locuti sunt timentes Dominum, unusquisque cum proximo suo; et attendit Dominus, et audivit, et scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum, et cogitantibus nomen ejus.

17. Et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quo ego facio, in peculium, et parcam eis, sicut parcit vir filio suo servienti sibi.

18. Et convertemini, et videbitis quid sit inter justum et impium, et inter servientem Deo et non servientem ei.

16. Alors ceux qui craignent le Seigneur se sont parlé l'un à l'autre; et le Seigneur a été attentif, il a écouté, et un livre de souvenir a été écrit devant lui pour ceux qui craignent le Seigneur, et qui pensent à son nom.

17. Ils seront pour moi, dit le Seigneur des armées, au jour où j'agirai, *le peuple* que je me réserve; et je les épargnerai, comme un père épargne son fils qui le sert.

18. Et de nouveau vous verrez alors quelle différence il y a entre le juste et l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas.

CHAPITRE IV

1. Ecce enim dies veniet succensa quasi caminus; et erunt omnes superbi et omnes facientes impietatem stipula, et inflammabit eos dies veniens, dicit Dominus exercituum, quæ non derelinquet eis radicem et germen.

2. Et orietur vobis timentibus nomen

1. Car voici, il viendra un jour embrasé comme une fournaise; tous les superbes et tous ceux qui commettent l'impiété seront de la paille, et ce jour qui vient les embrasera, dit le Seigneur des armées; il ne leur laissera ni germe ni racine.

2. Et le soleil de justice se lèvera

16-18. Conduite bien différente et récompense des Israélites fidèles. — *Tunc locuti*... Dans l'hébreu : Alors se sont entretenus... Voyez la note du vers. 14. Conversation tout opposée à celle que nous venons d'entendre, car elle se passe entre les membres les plus saints de la nation théocratique (*timentes Deum*). Le prophète n'en indique pas directement le sujet; mais elle était tout à fait de nature à plaire au Seigneur, puisqu'il l'approuve pleinement : *et attendit*... Les justes s'excitaient sans doute à se confier en Dieu de toutes leurs forces, malgré les épreuves de l'heure présente, et ils protestaient contre les paroles amères et injustes de leurs concitoyens. — *Scriptus est*... C'est Jéhovah qui avait fait écrire par ses anges, dans ce livre idéal où sont consignées les actions des hommes, ce que ces pieux Israélites avaient opéré et dit pour sa gloire. Cf. Ex. XXXII, 32; Ps. LV, 9; Dan. VII, 10, etc. — *Liber monumenti*. Hébr. : un livre de souvenir. — *Timentibus*. Le datif signifie : en faveur de... — *Cogitantibus* : ceux qui aimaient et servaient fidèlement le Seigneur. — *Et erunt*... De quelle manière Dieu récompensera cette fidélité (vers. 17). — *In peculium* : une propriété spéciale, dans laquelle on se complaît. Comp. Ex. XIX, 25; Deut. VII, 6, etc., où cette expression est employée pour désigner toute la nation théocratique. — *In die qua*... Nuance dans l'hébreu : Au jour que (« quam ») je ferai; c.-à-d., au jour terrible que ma colère prépare. D'après la Vulgate : Au jour où j'agirai comme juge. C'est le même sens. — *Parcam... sicut... filio*. Rapprochement d'une grande délicatesse. Jéhovah témoignera à ses fidèles serviteurs toutes les tendresses et toutes les attentions d'un père satisfait. — *Convertimini et videbitis*. Hébraïsme : Vous verrez de nouveau. — *Quid... et inter*... Ils comprendront, d'une manière pratique et expérimentale, la différence que Dieu met entre le juste et l'impie; en effet, ils seront épargnés, comme il vient d'être dit, tandis que les méchants seront sévèrement châtiés. Cette pensée va être aussitôt développée (IV, 1 et ss.).

4° Le jour du Seigneur, le soleil de justice et le prophète Élie. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1. Le jour du jugement divin, effroyable pour les pécheurs. — *Dies*. L'hébreu a l'article : « le jour » du châtiment, qui a été mentionné deux fois déjà (cf. III, 2, 17). — *Succensa quasi*... Image qui exprime avec vigueur le châtiment des impies soit du monde juif, soit du monde païen (*superbi et omnes*...). Des blasphémateurs insensés les avaient naguère proclamés bienheureux (cf. III, 15); ils seront au contraire brûlés comme la balle des céréales (*stipula*). Nous trouvons la même figure sur les lèvres du Précurseur, pour désigner l'activité judiciaire du Messie; cf. Matth. III, 12 et Luc. III, 17. — *Radicem et germen*. Hébr.: (Il ne leur laissera) ni racine ni rameau. Les méchants sont comparés à un arbre qui périt entièrement, de la base au sommet. Cf. Is. V, 24.

2-4. Apparition du soleil de justice, qui procurera aux bons toute sorte de bénédictions. Saisissant contraste avec ce qui précède. — *Sol ju-*

pour vous qui avez craint mon nom, et le salut sera sous ses ailes; vous sortirez alors, et vous bondirez comme les veaux d'un troupeau.

3. Et vous foulerez les impies, lorsqu'ils seront comme de la cendre sous la plante de vos pieds, en ce jour où j'agirai, dit le Seigneur des armées.

4 Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, que je lui ai donnée sur l'Horeb, pour tout Israël, avec mes préceptes et mes ordonnances.

5. Voici. je vous enverrai Élie, le prophète, avant que vienne le grand et l'épouvantable jour du Seigneur.

6. Et il ramènera le cœur des pères à leurs fils, et le cœur des fils à leurs pères, de peur que je ne vienne et ne frappe le pays d'anathème.

meum sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus; et egrediemini, et salietis sicut vituli de armento.

3. Et calcabitis impios, cum fuerint cinis sub planta pedum vestrorum, in die qua ego facio, dicit Dominus exercituum.

4. Mementote legis Moysi, servi mei, quam mandavi ei in Horeb ad omnem Israel, præcepta et judicia.

5. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.

6. Et convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum; ne forte veniam, et percutiam terram anathemate.

---

stitiæ est une magnifique métaphore, que l'exégèse chrétienne a toujours appliquée au Messie, grâce auquel devait briller ici-bas la parfaite justice. Mais cet astre radieux et bienfaisant ne se lèvera que pour les bons (*vobis timentibus...*; cf. III, 16-18); les pécheurs impénitents ne jouiront pas de ses clartés. — *Et sanitas...* « Comme le soleil levant répand la lumière et la chaleur, de sorte que tout ce qui est sain dans la nature revit et relève la tête, tandis que les plantes dénuées de racines profondes sont brûlées et se dessèchent, ainsi l'avènement du roi de justice, qui récompensera les bons et punira les méchants, chacun selon ses mérites, dissipera toutes les ténèbres du doute, et guérira toutes les blessures qu'avait infligées aux cœurs des justes l'injustice apparente qui semble parfois diriger les affaires humaines. » — *Pennis* est une gracieuse métaphore, pour désigner les rayons du soleil. Comp. Ps. CXXXVIII, 9 : les ailes de l'aurore. — *Et egrediemini...* Le prophète continue de décrire en termes dramatiques les heureux effets, pour les bons, de l'apparition du soleil de justice. — *Salietis sicut...* Rien n'est plus joyeux et plus folâtre qu'un jeune veau dans un pâturage. Cf. Ps. XXVII, 8. — *De armento*. Hébr. : (des veaux) qu'on engraisse. — *Calcabitis...* (vers. 3). Triomphe complet des justes sur les impies. — *Cum fuerint cinis...*: ainsi que l'a prédit le vers. 1. — *In die qua...* Voyez III, 17ª et la note. — *Mementote...* (vers. 4). En attendant le jour du Seigneur, que les Juifs soient attentifs à observer la loi, s'ils veulent être comptés parmi les bons. « Le sentier du devoir est aussi le sentier du salut. » — *In Horeb*. L'Horeb formait une partie du groupe du Sinaï. Ces deux noms furent de bonne heure employés l'un pour l'autre. Cf. Ex. III, 1, 12; XIX, 2, etc. — Les mots *præcepta et judicia* représentent les divers détails de la loi mosaïque.

5-6. Avant l'arrivée de son jour terrible, Jéhovah enverra aux Juifs le prophète Élie, pour les convertir et les arracher au châtiment. — *Eliam...* L'Évangile affirme avec la plus grande clarté que cette prophétie a été réalisée par saint Jean-Baptiste, le « messager » déjà mentionné précédemment par Malachie (cf. III, 1). Comp. Matth. III, 1-12; XI, 14; XVII, 10 et ss.; Marc. I, 2-8; Luc. I, 17; III, 2-18. Toutefois elle concerne certainement aussi le véritable Élie. Ce grand prophète, enlevé par un char de feu, n'est pas mort; il reviendra sur la terre, quelque temps avant le second avènement de Jésus-Christ, pour lutter contre l'Antechrist et ramener les Juifs au Sauveur. Notre-Seigneur lui-même l'a nettement affirmé (Matth. XVII, 5, 11; cf. Apoc. XI, 3). — *Dies... magnus et...* Le jour redoutable du jugement divin. — *Convertet cor* (vers. 6). Hébraïsme : Il ramènera le cœur des pères... et le cœur des fils. Les pères, ce sont les patriarches et tous les pieux ancêtres du peuple israélite; les fils représentent la race dégénérée de l'époque de Malachie et des siècles suivants. Ces fils étaient si différents de leurs pères sous le rapport de la foi et de la conduite, qu'il existait nécessairement de la froideur entre les cœurs des uns et des autres : Élie devait rétablir l'harmonie, l'unité des sentiments. — *Percutiam... anathemate*. Le livre de Malachie se termine, comme celui d'Isaïe, par une grave menace; mais il est à remarquer aussi que les dernières lignes du dernier écrit prophétique de l'Ancien Testament consistent en un oracle relatif au Messie et à son Précurseur

LES LIVRES DES MACHABÉES

INTRODUCTION

1° *État du peuple juif au commencement de l'époque des Machabées.* — « Les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis Néhémie jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur ne nous sont pas connus par une histoire suivie. Nous ne possédons, sur toute cette période, que les deux livres des Machabées, qui nous ont conservé la mémoire des luttes soutenues par les Juifs fidèles contre l'impiété. Si cette époque n'est point la plus prospère de l'histoire des enfants de Jacob, elle est du moins une des plus glorieuses; car la meilleure partie des Juifs, convertie par la captivité de Babylone, est maintenant irrévocablement attachée au service de Dieu.

« Les animosités de leurs voisins les avaient longtemps empêchés de rebâtir Jérusalem [1]; quand ils eurent reconstruit les murs de la ville, avec beaucoup de peine [2], leurs ennemis ne furent pas désarmés, mais continuèrent de leur susciter toute sorte de contradictions [3]. De plus, le joug des Perses et les charges qu'ils leur imposaient étaient lourds à porter [4]. Tant de maux affaiblirent la foi et attiédirent la piété d'un certain nombre [5]; cependant, ce qu'il y avait de plus sain dans la nation resta inébranlable, et s'adonna à l'étude et à la pratique de la loi avec un zèle infatigable. Les prêtres et les scribes furent, à cette époque, les défenseurs du mosaïsme. Avec Malachie finit le prophétisme de l'Ancien Testament [6]; les scribes succèdent aux prophètes, non pour recevoir la révélation de l'avenir, mais pour conserver les écrits inspirés, les commenter et les prêcher. La plupart des scribes, surtout dans les commencements, furent sans doute des prêtres et des lévites, comme l'était Esdras, le premier et le plus illustre de tous [7]. Cette circonstance ne contribua pas peu à augmenter l'influence du sacerdoce; il devint le champion de la religion et de la vérité, en attendant qu'il revêtît, en la personne des Machabées, la souveraine puissance; il défendit sa patrie et sa foi contre l'invasion des princes grecs et des idées grecques, comme les prophètes les avaient défendues contre l'invasion des monarques assyriens, chaldéens ou égyptiens, et contre le polythéisme sémitique ou chananéen.

« Après la mort d'Alexandre (323), la Palestine, se trouvant placée entre les royaumes rivaux de Syrie et d'Égypte, formés des débris de l'empire de ce grand

---

[1] Esdr. IV, 6-23; Neh. I, 3 et II, 2
[2] Neh. II, 10-20; III-IV.
[3] Neh. VI.
[4] Esdr. VII, 24; Neh. V, 2-4, 15; IX, 36-37.
[5] Neh. XIII, 10, 15; Agg. I, 4; Mal. I, 6-II, 8.
[6] Cf. I Mach. XI, 27.
[7] Esdr. VII, 11. Cf. Mal. II, 7; Agg. II, 12.

conquérant, appartint tantôt aux Séleucides, tantôt aux Ptolémées; mais elle eut à souffrir également des uns et des autres. Elle se trouva alors pour la première fois en contact avec l'hellénisme, et ce contact, dans les villes et en particulier à Jérusalem, fut pernicieux à plusieurs. Parmi les classes élevées surtout, il s'en trouva qui se laissèrent séduire, non par ce qu'il y avait de grand et d'élevé dans la civilisation grecque, mais par ce qu'elle avait de mauvais et de favorable aux passions. L'influence nouvelle se fit sentir jusque parmi les scribes; l'un d'eux, le premier qui ait porté un nom grec, Antigone de Socho, étudia la sagesse païenne, et deux de ses disciples furent les fondateurs de la secte sadducéenne, quoiqu'il restât lui-même orthodoxe. Les Juifs de la dispersion, à Alexandrie, à Antioche, en Asie Mineure et dans les villes des bords de la Méditerranée, ressentirent bien plus encore les atteintes de l'esprit hellénique, et, par contrecoup, nuisirent ainsi à leurs frères de Palestine, avec qui ils entretenaient toujours quelques rapports.

« C'est à Alexandrie, où les descendants d'Abraham étaient en grand nombre, que se forma, sous les premiers Ptolémées, cette forme particulière de judaïsme que l'on a appelée l'hellénisme, et qui consiste dans une sorte de syncrétisme, dont le but est de mettre d'accord la révélation divine avec la philosophie grecque. En se rendant en grand nombre à Jérusalem pour la célébration des fêtes religieuses, les enfants de Jacob, qui habitaient la capitale de l'Égypte, apportaient avec eux en Judée les idées nouvelles, cette *commixtio* dont parle l'auteur du second livre des Machabées, xiv, 3.

« Il devait résulter de là nécessairement des divisions et des partis au sein de la communauté mosaïque. C'est ce qui ne tarda pas à arriver. Les uns restèrent strictement fidèles aux vieilles traditions; on les appela les Assidéens, *ḥasîdim*, Ἀσιδαῖοι, *Assidæi*, les pieux [1]. Les autres, les hellénisants, penchèrent fortement vers les innovations étrangères, et ils reçurent le nom flétrissant d'impies et de pécheurs, *iniqui, peccatores* [2]. Les deux partis ne devaient pas être moins divisés en politique qu'en religion. Les Assidéens étaient les patriotes; les hellénisants étaient les soutiens des Séleucides ou des Ptolémées. A un moment donné, le parti étranger menaça d'étouffer le parti national et de faire triompher le paganisme sur les ruines de la vraie religion. C'est alors que Dieu suscita les Machabées, qui sauvèrent la religion avec la patrie [3]. »

2° *Le nom des Machabées.* — L'on n'est pas d'accord sur son étymologie, et par conséquent sur sa signification. D'après un certain nombre d'interprètes, qui prennent pour base l'orthographe adoptée par le Talmud, *Makâbi*, ses quatre consonnes hébraïques (מכבי, MKBI [4]) seraient les premières lettres des mots *Mi kamôka bâ'Elim Iehôvah*, empruntés au livre de l'Exode [5], et inscrits, ajoutent quelques auteurs, sur l'étendard des Machabées. Mais c'est là une pure hypothèse, contredite par le fait qu'à cette époque les abréviations de ce genre n'étaient pas encore en usage. Il faut donc rejeter, pour le même motif, les sentiments d'après lesquels le nom Machabée serait une contraction, formée, d'une manière analogue à la précédente, des mots *Mattatiah kohen ben Iohanan*, « Mathathias, prêtre, fils de Jean [6] », ou de *Milḥâmôt koaḥ bi-Iûdah,* « Guerres violentes dans Juda. »

Selon l'opinion la plus commune et de beaucoup la plus vraisemblable, le mot

---

[1] I Mach. II, 42 (Vulg.), et VII, 13; II Mach. XIV, 6.

[2] I Mach. I, 12, 36 (grec, 34); II, 44; VI, 21; VII, 5, 9; IX, 23, 58, 69, etc.

[3] *Man. bibl.*, t. II, n. 559.

[4] La lettre *iod* est une consonne en hébreu.

[5] Ex. XV, 11. Vulgate : « Quis similis tui in fortibus, Domine? »

[6] En outre, dans ce cas, c'est à Mathathias lui-même, et non à son fils Judas, que le surnom aurait été appliqué tout d'abord. Cf. I Mach. II, 4, 66; V, 24, etc.

Machabée dérive directement du substantif hébreu *maqqâb* (en araméen, *maqqâbâ'*), « marteau [1] », et les Juifs donnèrent à Judas ce glorieux surnom de « Malleator », à cause de la bravoure héroïque qu'il déploya pour défendre l'indépendance de son peuple. C'est donc là un nom tout à fait identique à celui de Charles Martel [2].

La forme Μακκαβαῖος, employée par les Septante, semble provenir de *maqqâbâ'*; celle de notre version latine, *Machabæus*, se rattache plutôt à *Makâbi*.

Ce nom, après avoir d'abord servi à désigner particulièrement Judas, fut ensuite appliqué soit aux divers membres de sa famille (les Machabées, Simon Machabée, etc.), soit, d'une manière encore plus générale, à ceux des Juifs qui subirent courageusement le martyre durant la persécution d'Antiochus Épiphane [3], soit enfin aux livres qui racontent l'histoire de cette période si admirable de l'histoire juive.

Le vrai nom patronymique de l'illustre et vaillante famille des Machabées était, comme nous l'apprend l'historien Josèphe [4], celui d'Asmonéens, et il remontait, d'après le même auteur, au grand-père, ou, selon d'autres, à l'arrière-grand-père de Mathathias [5].

3° *Le contenu et la division des deux livres des Machabées.* — Le premier de ces livres raconte la lutte courageuse que les Juifs soutinrent contre plusieurs rois de Syrie, pour la défense de leur liberté religieuse et de leur indépendance politique, sous la conduite de Mathathias et de ses trois fils, Judas Machabée, Jonathas et Simon. Après une courte introduction (I, 1-10), dans laquelle il dit un mot des conquêtes d'Alexandre le Grand et du partage de son vaste empire, l'écrivain sacré passe tout à coup au règne d'Antiochus Épiphane. Il place tour à tour sous les yeux du lecteur les attentats criminels et sacrilèges de ce prince contre le temple, la ville sainte, la Judée, tout le peuple juif, et le début de l'insurrection d'Israël contre l'odieux tyran (I, 11-II, 70). Il donne ensuite la narration détaillée des combats, des victoires, des actes administratifs de Judas Machabée (III, 1-IX, 22), de Jonathas (IX, 23-XII, 54) et de Simon (XIII, 1-XVI, 17). Il conclut en mentionnant brièvement que Jean Hyrcan succéda à son père Simon (XVI, 18-24). En tout quatre sections : 1° Occasion du soulèvement des Juifs contre la dynastie des Séleucides (I, 1-II, 7°); 2° Les exploits de Judas Machabée (III, 1-IX, 22) [6]; 3° Le gouvernement de Jonathas (IX, 23-XII, 54); 4° Le gouvernement de Simon (XIII, 1-XVI, 24) [7].

Le second livre n'est nullement la continuation du premier; mais il revient sur une partie considérable des faits contenus dans celui-ci, pour les relater à nouveau, d'une manière tout à fait indépendante. Il remonte un peu plus haut, puisqu'il commence son récit à la fin du règne de Séleucus IV, prédécesseur d'Antiochus Épiphane, et il va beaucoup moins loin, s'arrêtant à la délivrance de Jérusalem par Judas Machabée, la seconde année de Démétrius Ier Soter, deuxième successeur d'Épiphane. Toutefois, s'il couvre un terrain chronologique moins étendu, il donne au récit de certains événements des développements beaucoup plus longs, et il a de nombreux détails ou épisodes qui lui appar-

[1] Cf. III Reg. VI, 7; Is. XLIV, 12, etc., dans le texte primitif.

[2] « Mon fils Judas, qui es appelé *Maqqâbi* à cause de ton courage, » fait dire à Mathathias mourant l'écrivain juif Joseph, fils de Gorion, *Hist. jud.*, III, 9.

[3] Tout spécialement aux sept frères « Machabées ». Cf. II Mach. VII, 1 et ss.

[4] *Ant.*, XIV, 16, 4 : ἡ Ἀσαμωναίων γενεά.

[5] *Ant.*, XII, 8, 1 : Ματταθίας, υἱὸς Ἰωάννου, τοῦ Συμεῶνος, τοῦ Ἀσαμωναίου.

[6] C'est, de toutes façons, la partie principale du livre.

[7] Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire et notre *Biblia sacra*, p. 1044-1074.

tiennent entièrement en propre [1]. Il débute par deux lettres que les Juifs de Palestine avaient adressées à leurs coreligionnaires d'Égypte, pour les inviter à célébrer la fête instituée en souvenir de la purification du temple [2]. C'est la première partie, qui est « un simple recueil de documents » (I, 1-II, 19). La seconde (II, 20-XV, 40), très différente de la précédente sous le rapport du fond et de la forme, renferme un long résumé des cinq livres que Jason de Cyrène avait composés sur l'histoire des Machabées, depuis la tentative sacrilège d'Héliodore contre le temple, sous le règne de Séleucus IV, jusqu'à la mort de Nicanor, général de Démétrius Ier. On peut la subdiviser en deux sections : 1° Histoire de la Judée depuis la fin du règne de Séleucus Philopator jusqu'à la mort d'Antiochus Épiphane (II, 20-X, 9); 2° Histoire de la Judée sous le règne d'Antiochus V Eupator et au début de celui de Démétrius Ier Soter (X, 10-XV, 40). Chacune de ces deux sections se termine par le récit de l'institution d'une nouvelle solennité religieuse. Cf. X, 1-8, et XV, 36-37 [3].

La persécution d'Antiochus Épiphane ayant commencé l'an 175 avant J.-C., et Jean Hyrcan ayant succédé en 135 à son père, Simon Machabée, le premier livre raconte l'histoire d'environ quarante années [4]. Le second livre ne correspond qu'à une période de quinze ans (176 à 161 avant J.-C.).

4° *Les auteurs et l'époque de la composition.* — 1. Il nous faut répéter le mot de saint Isidore de Séville [5] : « On ignore entièrement par quels auteurs ont été écrits les livres des Machabées. » Ils étaient Juifs, évidemment, et très dévoués à leur peuple ; mais c'est là tout ce que l'on peut dire de certain. On a attribué sans raison suffisante la composition du premier livre à Jean Hyrcan, ou à l'un des fils de Mathathias, ou à la grande Synagogue. La remarquable précision de ses données topographiques rend moralement sûre l'opinion d'après laquelle celui qui l'a écrit vivait en Palestine, et non pas en Égypte, comme le veulent quelques critiques. Rien n'indique qu'il ait pris une part directe aux événements qu'il raconte si bien.

L'auteur du second livre, qui était vraisemblablement aussi domicilié en Palestine, nous dit lui-même [6] qu'il ne fut qu'un abréviateur de l'ouvrage composé en cinq livres par Jason de Cyrène; mais nous ignorons malheureusement aussi quel était ce Jason. Il vivait, ce semble, à l'époque de Judas Machabée, son héros, et il était originaire de la Cyrénaïque; mais c'est sans autre motif que la ressemblance des noms qu'on l'a parfois identifié à Jason, fils d'Éléazar, que Judas envoya à Rome comme ambassadeur, avec Eupolémos [7].

2. Le premier livre nous fournit trois données précieuses pour déterminer, au moins en gros, l'époque où il fut composé. 1° Au chap. VIII, la manière dont il parle des Romains et de leur conduite généreuse envers leurs alliés, par contraste avec la tyrannie des Séleucides, prouve que Pompée ne s'était pas encore emparé de Jérusalem (68 avant J.-C.). 2° XIII, 30, il affirme que le monument funéraire construit à Modin par Simon se voyait encore de son temps. Cela suppose qu'il écrivit quelques années après le gouvernement de ce glorieux frère de Judas [8]. 3° Le résumé du gouvernement de Jean Hyrcan, fils et successeur de Simon, qui termine le livre (XVI, 23-24), est conçu de telle sorte, qu'il paraît supposer que ce prince était encore vivant au moment de la

---

[1] Voyez en particulier les chap. IV, V, VI, VII, X, XII, etc.

[2] Sur leur authenticité, voyez le *Man. bibl.*, t. II, n. 576.

[3] Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1075-1096.

[4] La petite introduction I Mach. I, 1-9, résume cent cinquante-quatre ans (de 331 à 175).

[5] *Etymol.*, VI, 2.

[6] II Mach. II, 24. Voyez le commentaire.

[7] Cf. I Mach. VIII, 17.

[8] Simon gouverna les Juifs de 143 à 135 avant J.-C.

composition. L'opinion la plus probable est donc que l'œuvre fut publiée antérieurement à sa mort (106 avant J.-C.), et même assez longtemps avant cette date. On ne trouve, dans tout le récit, aucune allusion, quelque petite soit-elle, qui puisse se rapporter à des événements postérieurs à Jean Hyrcan.

La première des deux lettres qui servent d'introduction au second livre est datée de l'an 188 de l'ère des Séleucides (124 avant J.-C.)[1]. L'ouvrage, sous sa forme actuelle, n'a donc point paru antérieurement à cette époque. La seconde lettre ne porte pas de date précise; mais elle suppose que Judas Machabée vivait encore lorsqu'elle fut écrite[2]. Si, comme nous le croyons plus probable, elle raconte la mort d'Antiochus Épiphane (163 avant J.-C.), elle remonte vraisemblablement à l'année 162. C'est vers ce même temps que Jason dut composer son travail, puisqu'il signale, lui aussi, la mort d'Antiochus IV, et que le dernier des faits racontés par lui est antérieur à celle de Judas Machabée. Quant à l'œuvre de l'abréviateur, elle peut fort bien dater de la même époque que la première lettre, c'est-à-dire du règne de Jean Hyrcan. Divers critiques, il est vrai, la datent seulement du milieu du premier siècle avant notre ère, mais sans raisons suffisantes, croyons-nous.

5° *Les sources et la véracité des livres des Machabées.* — 1. L'auteur du premier livre ne nous dit pas formellement quelles furent ses sources; mais nous savons qu'outre ses souvenirs personnels et les récits des témoins oculaires qu'il put consulter, il en eut de très sérieuses à sa disposition. La remarque par laquelle il conclut sa narration, I Mach. XVI, 23-24, et qui démontre de la façon la plus claire l'existence de documents officiels pour l'époque de Jean Hyrcan, suppose qu'on en avait rédigé et conservé de semblables sous les gouvernements précédents. De plus, IX, 22, il fait remarquer à ses lecteurs qu'il avait été impossible de noter par écrit tous les exploits guerriers de Judas Machabée, à cause de leur grand nombre; mais cette réflexion même nous donne à entendre qu'on en avait noté au moins quelques-uns : fait très expressément confirmé par II Mach. II, 14. Enfin, l'auteur nous a communiqué tout au long une quantité relativement considérable de papiers d'État, qui datent de la période historique qu'il décrit. Cf. VIII, 23-32; X, 18-20, 25-45; XI, 30-37; XII, 6-23; XIII, 36-40; XIV, 20-23, 27-45; XV, 2-9, 16-21. Il en cite d'autres encore, en les abrégeant. Cf. X, 3 et ss.; XV, 22-23. Il est donc certain qu'il put consulter, soit dans les archives publiques, soit ailleurs, des sources excellentes et très sûres. Quelques critiques rationalistes ont nié, il est vrai, l'authenticité des documents que nous venons de signaler; « mais ils ne peuvent donner aucune preuve de leur négation. Les moyens de contrôler l'exactitude de quelques-unes de ces pièces nous font défaut; pour celles qui émanent des rois de Syrie, elles portent des marques incontestables d'authenticité[3]. »

Tout cela est une très forte garantie de la véracité parfaite de notre auteur, comme l'admettent, tout en rejetant l'inspiration et la canonicité de son livre, la plupart des critiques protestants qui se sont occupés de lui[4]. Non seulement sa candeur et sa simplicité sont manifestes à tout instant; mais, ce qui vaut mieux encore comme preuve, il existe une coïncidence remarquable entre sa narration et les récits des historiens grecs et romains qui ont écrit sur la

---

[1] Cf. II Mach. I, 10ᵃ.

[2] Cf. II Mach. I, 10ᵇ. Voyez le commentaire. Judas mourut l'an 161.

[3] *Man. bibl.*, t. II, n. 563, 5°. « On n'a pas démontré la non-authenticité d'une seule d'entre elles, » dit un interprète protestant (Keil).

[4] « L'importance de cet ouvrage pour la connaissance de l'histoire juive au IIᵉ siècle avant J.-C. peut à peine être surpassée. » « Notre livre est, sous le rapport historique, d'une valeur inappréciable. » « La valeur de ce livre est incalculable. » Etc.

même période (notamment ceux de Polybe, d'Appien, de Diodore de Sicile, de Tite-Live, de Justin, que nous aurons souvent à citer dans le commentaire). « Nulle part il ne contredit aucune assertion de ces écrivains, si ce n'est lorsqu'ils sont en désaccord les uns avec les autres. » Les monnaies des rois de Syrie contemporains des Machabées attestent aussi l'exactitude de sa chronologie.

On lui reproche cependant d'être tombé dans quelques erreurs de détail, surtout en ce qui concerne les peuples étrangers : par exemple, « quand il dit qu'Alexandre, fils de Philippe de Macédoine, avait divisé son royaume, avant sa mort, entre ses généraux (I, 7); quand il représente les Romains comme acquiesçant à toutes les requêtes qu'on leur adresse, etc. (VIII, 1-16); quand il nous montre dans les Spartiates des frères des Hébreux (XII, 6)[1]. » On l'accuse aussi, lorsqu'il cite le nombre des soldats qui composaient les armées belligérantes, d'avoir augmenté celui des ennemis et diminué celui des Juifs. Nous répondrons aux objections de la première série en expliquant les passages qu'elles concernent directement[2]. Quant aux chiffres, il est possible qu'ils aient été altérés çà et là par les copistes, ou exagérés dans un sens ou dans l'autre par la rumeur populaire; mais nos adversaires seraient bien embarrassés s'il leur fallait démontrer que c'est l'auteur lui-même qui est en défaut, et le plus souvent l'exagération n'existe que dans leur propre esprit[3].

2. Comme nous l'avons dit plus haut, l'auteur du second livre des Machabées indique nettement ses sources, et il a même pris la peine de décrire d'une manière assez complète[4] la principale, le récit de Jason, qu'il se proposait de vulgariser en l'abrégeant. Mais, ce récit s'étant perdu de très bonne heure, il nous est impossible de savoir au juste en quoi a consisté le travail de l'« epitomator ». Les narrations sont en général très développées; aussi a-t-on conjecturé qu'à part de rares passages, qui sont réellement condensés[5], l'abréviation a plutôt consisté à supprimer des parties plus ou moins considérables de l'œuvre primitive, qu'à resserrer le fond ou la forme pour en diminuer l'étendue.

Quelques critiques ont prétendu que l'abréviateur cesse de prendre Jason pour guide dans les quatre derniers chapitres[6], et qu'il suit alors un autre document. Ils appuient leur opinion sur le fait que, dans sa petite préface[7], il semble limiter le récit de Jason aux règnes d'Antiochus Épiphane et d'Antiochus Eupator, tandis que les chapitres XII-XV sont consacrés aux événements du règne de Démétrius Ier. Mais cette conclusion n'est nullement fondée; car, d'une part, si l'« epitomator » ne nomme que les rois Antiochus IV et Antiochus V dans sa préface, c'est parce qu'ils jouent un rôle plus important dans

[1] *Man. bibl.*, t. II, n° 563.

[2] Voyez aussi F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 132-151 de la 2e édition; Kaulen, *Einleitung in die h. Schrift*, nn. 283 et 286 de la 1re édition; Cornely, *Introd. specialis*, t. II, pars II, p. 459-460. « Le P. Frœhlich, S. J., ayant publié à Vienne, en 1744, ses *Annales compendiarii rerum et rerum Syriæ nummis veteribus illustrati*, dans lesquelles il soutenait la véracité des deux livres des Machabées, fut attaqué par E.-F. Wernsdorff, *Prolusio de fontibus historiæ Syriæ in libris Machabæorum*, Leipzig, 1746. Le P. Frœhlich répliqua par son *De fontibus historiæ Syriæ in libris Machabæorum prolusio in examen vocata*, Vienne, 1746. Le frère de l'auteur, Gth. Wernsdorff, essaya de répondre au savant jésuite par sa *Commentatio historico-critica de fide librorum Machabæorum*, Breslau, 1747. Le P. Khell, S. J., réfuta, sous le voile de l'anonyme, cette nouvelle attaque dans *Auctoritas utriusque libri Machabæorum canonico-historica asserta*, et *Frœhlichiani Annales Syriæ defensi adversus Commentationem historico-criticam G. Wernsdorffii*, Vienne, 1749. Ce dernier ouvrage demeura sans réponse. » *Man. bibl.*, t. II, n° 563, note 1.

[3] Cette réflexion s'applique également au second livre, dont, en outre, les chiffres ne sont pas toujours identiques à ceux du premier.

[4] Cf. II Mach. II, 20 et ss.

[5] II Mach. XIII, 22-26, en est un exemple frappant.

[6] II Mach. XII-XV.

[7] Cf. II Mach. II, 20.

la narration; d'autre part, en annonçant (II, 20) que les exploits de Judas Machabée et de ses frères formaient l'objet des cinq livres de Jason, il montre suffisamment que le règne de Démétrius n'en était pas exclu.

Autant les exégètes protestants et rationalistes font l'éloge du premier livre des Machabées sous le rapport de la crédibilité, autant ils se défient du second livre, dont ils attaquent tout du long la véracité. Ils lui reprochent de « nombreuses erreurs historiques », « des préjugés et des idées préconçues, qui le rendent en certains points indigne de confiance, » « de la prédilection pour le merveilleux, » de fréquentes contradictions avec les récits du premier livre. Ici encore nous renvoyons au commentaire pour la réfutation détaillée des principales objections [1]. Qu'il suffise de répondre actuellement d'une manière générale : 1º que les préjugés existent, mais qu'on les trouve beaucoup moins dans notre auteur que dans ses adversaires, très souvent injustes; 2º que les faits « merveilleux » nous sont présentés sciemment comme des manifestations (ἐπιφανεῖαι) de la puissance divine en faveur des Juifs [2], et que l'on ne voit pas pourquoi le Seigneur n'aurait point fait alors de grands prodiges, comme à d'autres époques critiques de l'histoire juive, afin de sauver son peuple; 3º que, pour attaquer sérieusement la véracité du livre, il faut démontrer ou que l'abréviateur a condensé d'une manière infidèle les récits de Jason, ou que celui-ci lui-même ne mérite aucune confiance : deux démonstrations pareillement impossibles; 4º que, pour crier plus facilement à la contradiction entre les deux livres des Machabées, on a multiplié les passages prétendus parallèles, et qu'on a ainsi opposé l'une à l'autre des narrations qui n'ont rien de commun entre elles, ou qui exposent des épisodes différents d'un même fait [3].

6º *Langues dans lesquelles ont été composés les livres des Machabées.* — 1. Le premier livre a été certainement écrit en hébreu; mais le texte primitif s'est perdu de très bonne heure, et nous ne le connaissons que par l'intermédiaire de la traduction grecque insérée dans la Bible des Septante. Saint Jérôme affirme [4] avoir vu de ses propres yeux le texte hébreu. Suivant Origène [5], le livre aurait été intitulé en hébreu : Σαρβὴθ σαρβανέελ; ce qui équivaut vraisemblablement à : *Šarbaṭ šar bᵉné 'El,* « Histoire du prince des fils de Dieu » (c.-à-d. : Histoire de Judas, chef des Juifs) [6].

Le témoignage des deux Pères les plus familiarisés avec la langue et la littérature hébraïques est à lui seul décisif. Il est d'ailleurs si visiblement confirmé par le texte grec lui-même, qu'aucun doute n'existe et ne saurait exister sur ce point. « A travers la traduction en grec alexandrin, semblable à celui des LXX, perce la phrase sémitique; les expressions sont helléniques, la construction et la manière de parler sont hébraïques [7]. » Tantôt nous rencontrons des hébraïsmes particulièrement durs, qui ne peuvent s'expliquer que par le fait d'une version fidèle, mais servile [8]; tantôt ce sont des fautes de traduction, qui supposent évi-

---

[1] Voyez aussi Kaulen, *l. c.,* p. 243-244; Cornely, *l. c.,* p. 462-472; F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste,* p. 151-177 de la seconde édition.

[2] Cf. II Mach. II, 19 et ss.; III, 25 et ss.; V, 2; XI, 8; XV, 12, etc.

[3] Cela est vrai surtout des expéditions de Judas Machabée contre les Syriens et contre les petits peuples païens voisins de la Palestine. Cf. I Mach. III-VII et II Mach. VIII-XVI. Le P. Patrizi a magistralement traité cette question dans son bel ouvrage *De consensu utriusque libri Machabæorum,* Rome, 1856.

[4] *Prologus galeatus :* « Machabæorum primum librum hebraicum reperi. »

[5] Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.,* VI, 25, 2.

[6] D'autres lisent : *Šarbît šâré bᵉné 'El,* Sceptre des princes des fils de Dieu; c.-à-d., Gouvernement des Machabées.

[7] *Man. bibl.,* t. II, n. 565.

[8] Nous ne pouvons signaler ici que quelques exemples; le commentaire en indiquera d'autres. Le livre s'ouvre I, 1, par la formule tout hébraïque καὶ ἐγένετο, *vayᵉhi,* « Et factum est »; cf. Jud. I, 1; Ruth, I, 1, etc. I, 4 (Vulg., 5), ἐγένοντο αὐτῷ εἰς φόρον (c'est l'hébreu *hayyâh*

demment un original hébreu [1]. Cette traduction doit être très ancienne; il est probable qu'elle fut entreprise peu de temps après l'apparition de l'écrit original.

2. Le second livre des Machabées a été composé primitivement en grec. Saint Jérôme n'est pas moins catégorique à ce sujet qu'à propos du premier livre : « Secundus (liber Mach.) græcus est [2]. » Et il ajoute aussitôt la preuve intrinsèque à celle du témoignage : « Quod ex ipsa quoque phrasi probari potest. » En effet, il suffit de parcourir quelques lignes pour se rendre compte que l'auteur principal, Jason de Cyrène [3] et son abréviateur savaient très bien le grec. « A part quelques hébraïsmes [4], que l'on rencontre chez tous les écrivains juifs qui ont rédigé leurs ouvrages en grec, le style est pur, et pour le fond semblable à celui des écrivains profanes du dernier siècle avant J.-C. La phrase est arrondie, coulante et riche en locutions véritablement grecques [5]. » Cela est vrai aussi des deux lettres placées en tête du livre [6]. Du reste, quoique écrites par des Juifs de Jérusalem, elles durent être composées en grec; autrement elles n'auraient pas été comprises des destinataires, les Juifs d'Égypte, qui avaient cessé de parler et de lire l'hébreu.

3. « La version latine de notre Vulgate n'a pas été faite par saint Jérôme; c'est celle de l'ancienne Italique. Elle traduit en général très fidèlement le texte grec, mais non sans un certain nombre de changements, d'additions ou d'omissions, presque tous d'ailleurs sans importance [7]. »

7° *Le style et le genre des deux livres.* — 1. Le style du premier livre des Machabées est généralement simple, sobre, sans ornements, assez concis, et rappelle celui des anciens écrits historiques de l'Ancien Testament. L'auteur évite de se mettre personnellement en scène. Il demeure d'ordinaire très calme, et mélange fort peu ses réflexions et ses impressions aux récits, laissant les faits parler eux-mêmes. Çà et là cependant il s'anime et devient éloquent, à l'occasion soit des grands malheurs, soit des grands triomphes d'Israël; dans ce cas, il devient véritablement poète et nous donne des descriptions imagées, rythmées, munies de ce qu'on nomme, dans la poésie hébraïque, le parallélisme des membres [8]. Comp. I, 26-29, 38-42; III, 3-9, 35 et ss.; IV, 38-40; XIV, 4-5, 8-15. Par moments, ce sont ses personnages eux-mêmes qui composent d'admirables élégies ou prières, qu'il aime à citer en propres termes. Cf. II, 7-13, 49-60; III, 18-21, 50-53; IV, 8-11, 30-33; VII, 41-42, etc.

---

lâmâs). I, 15 (Vulg., 16), ἐπράθησαν τοῦ ποιῆσαι τὸ πονηρόν (comp. l'hébreu de III Reg. XXI, 20 : *hiṭmakkerkâ la'aśôṭ hârâh*). I, 16 (Vulg., 17), ἑτοιμάσθη ἡ βασιλεία (hébr. : *vaṭṭikôn hammalkûṭ*). I, 38, διάβολος πονηρός (hébr. : *sâṭân ra'*). II, 19, οἶκος τῆς βασιλείας (hébr. : *beiṭ hammamlâkâh*). V, 40, δυνάμενος δυνήσεται πρὸς ἡμᾶς (hébr. : *yâkol yûkal lânû*). Etc., etc.

[1] Par exemple : I, 44 (Vulg., 46), le mot βιβλία, livres, employé dans le sens de ἐπιστολή, lettre, comme l'hébreu *s'fârim;* II, 8, ἐγένετο ὁ ναὸς αὐτῆς ὡς ἀνὴρ ἄδοξος, au lieu de ὡς ἀνδρὸς ἀδόξου (le traducteur n'a pas compris que les mots *vayy'hi beiṭah k'sil nibzeh* sont une ellipse pour *vayy'hi beiṭah k'beiṭ k'sil*... IV, 19, la traduction ἔτι πληροῦντος (au lieu de λαλοῦντος) suppose qu'on a confondu *mâlal*, parler, avec *mâlâ'*, remplir. Etc., etc.

[2] *Prol. galeat.*

[3] Le grec était la langue parlée dans cette ville.

[4] « Par exemple, ἀδελφοί pour compatriotes, σπέρμα pour *proles*, etc. Voir aussi XIV, 24 ; VIII, 15, 27, etc. Ces idiotismes sont encore plus dans la manière de concevoir les choses que dans les mots. »

[5] « Καλὸν καὶ ἀγαθόν, XV, 12, etc. Cf. IV, 37, 40 ; VI, 12 ; XV, 39, etc. Ce livre contient aussi des mots et des locutions rares... Il aime à rapprocher des mots de même nature (ἄγειν ἀγῶνα, IV, 18; cf. 22 ; XII, 22 ; XV, 37), à faire des antithèses de mots (εὐμένειαν..., δυσμένειαν, VI, 29 ; cf. V, 6, etc.). » *Man. bibl.*, t. II, n° 573, 1°.

[6] II Mach. I, 1-10ᵃ ; I, 10ᵇ-II, 19. Elles hébraïsent à peine, et il est remarquable que Jérusalem n'y est pas désignée par son nom hébreu Ἱερουσαλήμ, comme dans la traduction grecque du premier livre, mais par la forme grécisée Ἱεροσόλυμα (cf. II Mach., I, 1, 10), tout aussi bien que dans la partie historique (cf. II Mach. III, 6, 9 ; IV, 9, etc.).

[7] *Man. bibl.*, t. II, n. 567, 2°.

[8] Voyez le tome III, p. 483-486.

La diction du second livre est généralement plus chaude, mais aussi plus artificielle, et sent parfois la rhétorique. A part quelques passages assez rares [1], elle ne vise nullement à la brièveté. L'auteur ajoute à tout instant à sa narration des réflexions subjectives, qui lui sont suggérées par les circonstances bonnes ou mauvaises, tristes ou joyeuses, des événements. On dirait qu'il aime les longs mots, les phrases à effet. L'abréviateur n'est peut-être pas sans affectation dans les deux passages qui sont certainement de lui : II Mach. II, 20-32, et XV, 38-39. Mais cette chaleur et ce côté plus personnel de l'œuvre la rendent très attrayante, le lecteur se mettant aussitôt à partager, s'il n'a pas d'« idées préconçues », les sentiments du narrateur.

2. Le ton religieux qui règne dans les deux écrits est aussi très intéressant à signaler, car il nous aide à mieux comprendre le genre et la manière de leurs auteurs. L'Israélite qui a composé le premier livre était certainement un homme d'une ardente piété, dévoué à la loi et au culte sacré, rempli d'horreur pour les infamies d'Antiochus Épiphane et des Syriens, croyant de toute son âme à une Providence qui dirige les moindres événements humains; on sent, à travers ses pages, « un courant souterrain très profond de sentiments théocratiques. » Et pourtant il évite, en tant qu'écrivain, de manifester ces sentiments. Il ne mentionne aucun miracle proprement dit et ne moralise presque jamais. Bien plus, « on a remarqué que le nom de Dieu manque presque complètement dans le premier livre des Machabées, quoiqu'il y soit très souvent parlé du Seigneur... Le mot Dieu, correspondant à *'El* ou *'Élohîm,* ne se lit qu'une fois dans le texte grec, III, 10; encore manque-t-il, à cet endroit,... dans tous les bons manuscrits. Le mot Seigneur, par lequel les Septante ont rendu dans leur version le tétragramme divin *Jéhovah,* se lit trois fois (IV, 24, et VII, 37, 41) dans les éditions ordinaires, mais n'est jamais non plus dans les meilleurs manuscrits [2]. Cependant, si le mot est absent, l'idée ne l'est pas... Ou bien Dieu est désigné sous le nom de Ciel, ou bien il est parlé de lui simplement, soit à la troisième personne, soit à la seconde [3]... La raison de cette particularité nous échappe [4]. »

Quelle différence sous ce rapport, lorsqu'on passe du premier livre des Machabées au second ! Autant le premier narrateur est réservé en fait de choses religieuses, autant le second aime à communiquer sur ce point ses impressions les plus intimes. Il écrit très souvent les mots Dieu et Seigneur [5]. « Le côté religieux de l'histoire est placé continuellement devant l'esprit du lecteur, à qui l'on apprend, à chaque page, que l'impiété et le blasphème reçoivent de Dieu un châtiment sévère, que la prière est exaucée, que Dieu combat ouvertement en faveur de ses saints et qu'il les délivre, que, s'il permet qu'ils soient affligés, c'est dans l'intention de les purifier, et que, eussent-ils à souffrir ce qui peut arriver de pire à l'homme dans cette vie, ils seront récompensés à la résurrection. » On a remarqué aussi l'enthousiasme avec lequel il mentionne à tout moment le temple et les choses du culte. Il en fait, pour ainsi dire, « le centre de toute sa narration. »

3. Ces diverses particularités des deux auteurs tiennent surtout à la différence de leur but, de leur tempérament intellectuel et de leur formation littéraire. Le premier a voulu simplement raconter l'histoire des Machabées; le second s'est

---

[1] Voyez la page 632, 2.

[2] « La Vulgate a assez souvent *Deus* et *Dominus.* Nous y lisons *Deus cœli* (III, 18), *Deus* (III, 53, etc.), *Dominus* (III, 22; IV, 10, etc.), quoique ces noms ne soient pas dans le grec. »

[3] « Cf. I Mach. III, 18, 19, 22, 50-53, 60; IV, 10, 24, 30, 40, 55; V, 33; VII, 37, 41; XII, 15; XVI, 3. »

[4] *Man. bibl.,* t. II, n. 554. « Le livre d'Esther ne contient pas non plus le nom de Dieu dans sa partie protocanonique. »

[5] D'après le texte grec dit « reçu », θεός soixante-quatre fois, κύριος quarante-huit fois.

proposé en outre un but homilétique, et c'est pour cela qu'il adresse, directement ou indirectement, des exhortations morales perpétuelles à ses lecteurs. Le premier a pris pour guides les anciens historiens d'Israël ; le second a subi très visiblement l'influence des écrivains et des rhéteurs grecs de son temps.

8º *La question de canonicité.* — Les deux livres des Machabées manquent dans la Bible hébraïque, et c'est pour cela qu'on les range parmi les écrits nommés deutérocanoniques [1] ; mais l'Église les a toujours regardés comme faisant partie du catalogue des livres inspirés. Les témoignages des écrivains ecclésiastiques sur ce point ne sont pas moins anciens que nombreux. L'Épître aux Hébreux, XI, 35, fait une allusion très évidente à II Mach. VI, 19 et 22a [2]. Au Ier siècle, Hermas [3] semble emprunter un court passage à II Mach. V, 28. A partir du IIe siècle, les citations abondent en Orient et en Occident. Clément d'Alexandrie [4], Origène [5], saint Éphrem [6], Tertullien [7], saint Cyprien [8], saint Hippolyte [9], et plus tard saint Athanase [10], saint Cyrille d'Alexandrie [11], saint Ambroise [12], saint Jérôme [13], saint Jean Chrysostome, etc., les conciles d'Hippone, de Carthage et de Trulle, les catalogues de saint Innocent I et de saint Gélase, placent, comme l'ont fait à leur suite les conciles de Trente [14] et du Vatican [15], les deux livres des Machabées dans le canon biblique [16]. Nous n'avons donc qu'à répéter la parole de saint Augustin [17] : « Machabæorum libros... Ecclesia pro canonicis habet. » D'ailleurs, l'Itala ne les contenait-elle pas, peut-être dès le Ier siècle? Ce n'est qu'au XVIe siècle que les protestants les ont éliminés du canon biblique, sous prétexte que les Juifs ne les avaient point admis. Mais leur présence dans la Bible des Septante démontre que les Juifs d'Alexandrie les regardaient comme canoniques et inspirés, et, même en Palestine, l'historien Josèphe estimait tellement le premier livre des Machabées, qu'il l'a en grande partie inséré dans sa narration.

9º *La chronologie* suivie dans les deux livres des Machabées est celle de l'ère des Séleucides, qui s'ouvrit le 1er octobre 312 avant J.-C. [18]. Mais, tandis que l'auteur du premier livre place le commencement des années au printemps, au mois de *nisan,* selon la coutume juive, Jason ou son abréviateur le met au mois de *tišri,* en automne; ce qui produit entre eux quelques divergences. Comparez I Mach. VII, 1, et II Mach. XIV, 4; I Mach. VI, 16, et II Mach. XI, 21, 33; I Mach. VI, 20, et II Mach. XIII, 1. Dans ces passages, le premier livre rattache aux années 149, 150 et 151 de l'ère des Séleucides des événements qui, d'après le second, n'auraient eu lieu qu'en 148, 149 et 150. La contradiction n'est qu'apparente, d'après le principe qui vient d'être indiqué [19].

---

1 Voyez le tome I, page 13.

2 Ces mots de saint Paul : ἄλλοι δὲ ἐτυμπανίσθησαν οὐ προσδεξάμενοι τὴν ἀπολύτρωσιν, sont un écho manifeste de ce que l'histoire des Machabées raconte du saint vieillard Éléazar : Ὁ δὲ τὸν μετ' εὐκλείας θάνατον... ἀναδεξάμενος, ... ἐπὶ τὸ τύμπανον προσῆγε..., ἵνα... ἀπολυθῇ τοῦ θανάτου.

3 *Pastor*, Mand. I, 1.

4 *Strom.*, I, 21.

5 *De princip.*, II, 1, etc.

6 *In Dan.* VIII et XII.

7 *Adv. Jud.*, 4.

8 *Exhort. ad mart.*, 5.

9 *De Antichr.*, 49.

10 *In Ps.* LXXVIII.

11 *In Joel.*, I, 4.

12 *De Jacob et vita beata*, II, 10 et ss.

13 *In Is.* XXIII, 2; *in Gal.* III, 14.

14 Sess. IV.

15 Sess. III, cap. 2.

16 Sur l'épithète d'apocryphes appliquée à nos deux livres par saint Jérôme dans son *Prologus galeatus*, et, à sa suite, par un certain nombre d'interprètes du moyen âge, voyez le *Man. bibl.*, t. II, n. 34. Ces mêmes auteurs les traitent d'ailleurs absolument comme les autres écrits inspirés, et en tirent des conclusions dogmatiques.

17 *De Civit. Dei*, XVIII, 36.

18 Comp. I Mach. I, 11 : ἐν ἔτει... Ἑλλήνων. Voyez H. Waddington, *les Ères employées en Syrie*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1865, p. 35-42, et surtout Patrizi, *De consensu utriusque libri Mach.*, p. 15-44.

19 Voyez Patrizi, *l. c.*, p. 37-44.

Nos deux auteurs suivent habituellement l'ordre chronologique; néanmoins ils l'abandonnent parfois, le second surtout, pour grouper les faits d'après l'ordre logique. C'est ainsi que, I Mach. v, les campagnes de Judas Machabée contre les petits peuples païens voisins de la Judée sont réunies comme si elles avaient eu lieu sans interruption, tandis que nous voyons, d'après II Mach. x et xii, qu'il y eut quelque intervalle entre plusieurs d'entre elles. De même, l'auteur du second livre attribue à la mort d'Antiochus Épiphane [1], à la première expédition du général syrien Lysias et à d'autres faits encore, une place qu'ils n'eurent pas en réalité. C'est donc à tort qu'on a opposé, ici encore, les deux récits l'un à l'autre, comme s'ils se contredisaient [2].

Voici, d'après l'ordre chronologique, un tableau comparatif des principaux faits racontés dans les deux livres des Machabées.

Avant J.-C.		I Mach.	II Mach.
336-323.	Règne d'Alexandre le Grand.	i, 1-7.	
323-187.	Les successeurs d'Alexandre jusqu'à Séleucus IV, roi de Syrie.	i, 8-10.	
187-176.	Règne de Séleucus IV; tentative sacrilège d'Héliodore.		iii, 1-iv, 6.
176-175.	Avènement d'Antiochus Épiphane.	i, 11.	iv, 7ª.
176-171.	Règne d'Antiochus jusqu'à sa seconde expédition en Égypte.	i, 12-16.	iv, 7ᵇ-50.
171-170.	Seconde expédition d'Antiochus Épiphane en Égypte.	i, 17-20.	v, 1-10.
170.	Il vient à Jérusalem, massacre les habitants et pille le temple.	i, 21-28.	v, 11-21.
170-168.	Philippe le Phrygien gouverne la Judée avec cruauté.		v, 22-23.
168.	Nouveau massacre et nouveau pillage à Jérusalem par Apollonius.	i, 29-42.	v, 24-27.
168-167.	L'édit d'Antiochus et la persécution religieuse. . . .	i, 43-67.	vi, 1-vii, 42.
167.	Soulèvement de Mathathias.	ii, 1-70.	
166-165.	Premiers exploits de Judas Machabée.	iii, 1-26.	viii, 1-7.
166-165.	Ses victoires sur Nicanor et Gorgias.	iii, 27-iv, 27.	viii, 8-36.
165-164.	Première expédition de Lysias.	iv, 28-35.	
165-164.	Dédicace et purification du temple.	iv, 36-59.	x, 1-9.
165-164.	Judas Machabée fortifie Jérusalem et Bethsura. . . .	iv, 60-61.	
164-163.	Campagnes de Judas contre les peuples païens voisins de la Judée..	v, 1-68.	x, 15-38; xii, 3-46.
164-163.	Mort d'Antiochus Épiphane; avènement de son fils Eupator..	vi, 1-16.	ix, 1-29.
163.	Seconde expédition de Lysias en Judée; traité de paix.		x, 10-14; xi, 1-38.
163-162.	Troisième expédition de Lysias et conclusion d'une paix plus solide.	vi, 17-63.	xiii, 1-26.
162.	Mort d'Antiochus Eupator, avènement de Démétrius Iᵉʳ.	vii, 1-4.	xiv, 1-2.
162.	Alcime est élevé au souverain pontificat.	vii, 5-25.	xiv, 3-14.
162-161.	Expédition de Nicanor contre les Juifs.	vii, 26-50.	xiv, 15-xv, 40.
161.	L'ambassade de Judas auprès des Romains.	viii, 1-32.	
161-160.	Expédition de Bacchidès en Judée, mort de Judas. .	ix, 1-22.	
160-159.	Guerre de Bacchidès contre Jonathas, successeur de Judas.	ix, 23-57.	
158-157.	Seconde expédition de Bacchidès en Judée.	ix, 58-72.	
157-152.	Jonathas gouverne en paix les Juifs.	ix, 73.	
152-151.	Guerre civile entre Alexandre Balas et Démétrius Iᵉʳ.	x, 1-50.	
151-150.	Entrevue de Jonathas avec les rois de Syrie et d'Égypte.	x, 51-66.	
148-147.	Démétrius II envoie une armée contre les Juifs. . . .	x, 67-89.	
147-146.	Guerre civile entre Alexandre Balas et Démétrius II.	xi, 1-18.	
146-145.	Mort de Balas et avènement de Démétrius, qui honore Jonathas.	xi, 19-37.	
146-145.	Guerre civile entre Démétrius II et Tryphon..	xi, 38-59.	
145.	Campagne victorieuse de Jonathas contre les partisans de Démétrius.	xi, 60-74.	

[1] Cf. II Mach. ix, 1 et ss.
[2] Cf. II Mach. x, 10 et ss Voyez la note qui précède ce passage.

Avant J.-C.		I Mach.
145-144.	Jonathas envoie des ambassadeurs à Rome et à Sparte.	XII, 1-23.
144.	Diverses campagnes de Jonathas.	XII, 24-38.
144.	Il est fait prisonnier par Tryphon.	XII, 39-54.
144-143.	Mort de Jonathas; son frère Simon lui succède. . . .	XIII, 1-33.
142.	Le roi de Syrie reconnaît l'indépendance de la Judée.	XIII, 34-42.
141.	Simon s'empare de Gazara et de la citadelle de Jérusalem.	XIII, 43-54
141-140.	Expédition de Démétrius II contre les Parthes.	XIV, 1-3.
140-139.	Période de paix et de prospérité pour les Juifs. . . .	XIV, 4-49.
139-138.	Antiochus Sidétès envahit la Syrie et lutte contre Tryphon.	XV, 1-25.
138-137.	Il viole le pacte conclu avec les Juifs et lance une armée contre eux.	XV, 26-XVI, 10.
136-135.	Simon meurt assassiné.	XVI, 11-17.
135-106.	Gouvernement de Jean Hyrcan.	XVI, 18-24.

10° *Les principaux commentateurs catholiques* des livres des Machabées sont : N. Serarius (*In sacros divinorum Bibliorum libros Tobiæ..., Machabæorum commentarius*, Mayence, 1599), Sanchez (*In libros Ruth, Esdræ..., Machabæorum commentarius*, Lyon, 1628), Cornelius a Lapide et Calmet. Voir aussi l'ouvrage si remarquable du P. Patrizi, qui a été plusieurs fois cité dans cette introduction; F. de Saulcy, *Histoire des Machabées*, Paris, 1880, et Hugo Weiss, *Judas Makkabæus, ein Lebensbild aus den letzten grossen Tagen des israelitischen Volkes*, Fribourg-en-Brisgau, 1897.

PREMIER LIVRE DES MACHABÉES

CHAPITRE I

1. Après qu'Alexandre, fils de Philippe, le Macédonien, qui régna d'abord sur la Grèce, fut sorti du pays de Céthim, et eut battu Darius, roi des Perses et des Mèdes,

2. il livra plusieurs batailles, il prit les forteresses de tous, tua les rois de la terre,

1. Et factum est, postquam percussit Alexander Philippi, Macedo, qui primus regnavit in Græcia, egressus de terra Cethim, Darium, regem Persarum et Medorum,

2. constituit prælia multa, et obtinuit omnium munitiones, et interfecit reges terræ;

SECTION I. — OCCASION DU SOULÈVEMENT DES JUIFS CONTRE LES SÉLEUCIDES. I, 1 — II, 70.

§ I. — *Jérusalem et la Judée sont profanés soit par la conduite toute païenne d'un certain nombre de Juifs, soit par Antiochus Épiphane.* I, 1-66.

1° Introduction historique. I, 1-10.

Abrégé rapide de l'histoire de la suprématie grecque en Orient, depuis la bataille d'Arbelles (331 avant J.-C.) jusqu'à l'avènement d'Antiochus Épiphane au trône de Syrie (175 avant J.-C.).

CHAP. I. — 1-5. Les victoires et la domination d'Alexandre le Grand. — *Et factum est.* L'emploi de la conjonction au début d'un livre est remarquable en soi. Cette formule a été calquée sur l'hébreu *vayyhi*. « A proprement parler, elle se rapporte d'une manière rétrospective à quelque récit antérieur, » auquel elle noue la narration qu'elle introduit. Voyez Jud. I, 1 ; Ruth, I, 1, et les notes. Mais peut-être perdit-elle graduellement cette signification spéciale, de façon à n'être qu'un simple idiotisme. — *Alexander Philippi.* Alexandre le Grand, né à Pella, l'an 356 avant notre ère. Dans la Bible, il n'est question de lui qu'ici et Dan. VIII, 8, 21; XI, 3-4. Encore Daniel ne le nomme-t-il pas. Le narrateur mentionne son père (*Philippi;* roi de Macédoine de 360 à 336) et sa patrie (*Macedo*), pour le distinguer de plusieurs princes de la même période, qui portèrent également le nom d'Alexandre (entre autre Alexandre Balas et Alexandre Sabinas, rois de Syrie). La Macédoine était située au nord de la Grèce (*Atl. géogr.*, pl. XVIII). — *Qui primus regnavit...* Dans le grec, cette proposition est renvoyée à la fin du verset, et sa forme diffère légèrement de celle du latin : Il frappa Darius... et régna à sa place d'abord (πρότερον) sur la Grèce. La construction est un peu obscure et irrégulière. Il est probable que le syriaque a donné la véritable interpréta-


Philippe, roi de Macédoine (D'après une monnaie antique.)

tion : Il régna à sa place (de Darius), mais auparavant il avait régné sur la Grèce. Le sens est ainsi fort clair et très exact. L'écrivain sacré n'a donc pas voulu dire qu'Alexandre régna en Grèce à la place de Darius; il indique seulement le pays dont Alexandre était roi avant ses conquêtes orientales. Il est vrai que quelques manuscrits grecs ont l'adjectif πρότερος au lieu de l'adverbe πρότερον; mais cela revient au même, car πρότερος signifie « prior » et non « primus » (πρῶτος). D'ailleurs, « la leçon de la Vulgate n'offre aucune difficulté sérieuse. L'auteur sacré a très bien pu

3. et pertransiit usque ad fines terræ, et accepit spolia multitudinis gentium, et siluit terra in conspectu ejus.

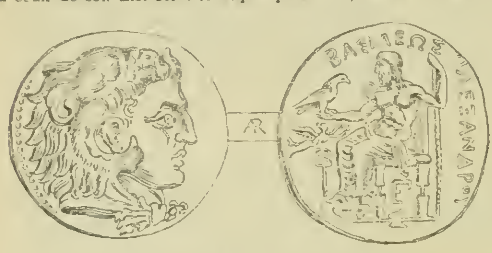
4. Et congregavit virtutem, et exercitum fortem nimis ; et exaltatum est, et elevatum cor ejus.

3. passa jusqu'à l'extrémité de la terre, et s'empara des dépouilles d'une multitude de nations, et la terre se tut en sa présence.

4. Il assembla des forces et une armée très puissante; et son cœur s'éleva et s'enfla.

---

dire, quoi qu'on lui en ait fait un reproche (il le dit certainement plus loin, vi, 2, même dans le grec), qu'Alexandre le Grand régna le premier sur la Grèce. Alexandre n'eut pas le titre de roi de la Grèce, mais il en eut le pouvoir... L'assemblée générale des Grecs, à Corinthe, lui conféra la dignité de général en chef, comme auparavant à son père, et il fut ainsi de fait roi de la Grèce. Il est, de plus, ...le premier qui ait pris sur ses monnaies le titre de roi. » F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. II, p. 133-135 de la 2e édition. Quoique Philippe ait eu d'abord sur la Grèce des droits égaux à ceux de son fils. celui-ci acquit plus tard, par



Alexandre le Grand. (Monnaie antique.)

ses conquêtes en Orient, une puissance et une notoriétés particulières, mises en relief par les mots : « Regnavit primus... » Alexandre n'avait que vingt ans lorsqu'il succéda à son père, qui mourut assassiné. — *De... Cethim.* Dans le grec : Χεττιείμ. Essai de transcription du nom hébreu *Kittim,* qui, après avoir d'abord désigné spécialement l'île de Chypre (cf. Gen. x, 4 ; Is. xxiii, 1, etc.), servit ensuite à représenter les côtes de l'Asie Mineure et celles de l'Europe orientale et méridionale (cf. Num. xxiv, 24 ; Jer. ii, 10 ; Ez. xxvii, 6 ; Dan. xi, 30). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. i. Il marque ici la Macédoine. — *Percussit.* Hébraïsme fréquent dans ce livre. Cf. iii, 11 ; iv, 2; v, 7, etc. — *Darium :* Darius III Codoman, le dernier des rois de Perse (336-330 avant J.-C.). Après avoir franchi l'Hellespont (en 334), Alexandre battit auprès de la petite rivière du Granique, en Mysie, l'armée persane, commandée par Mithridate ; puis il remporta deux grandes victoires sur Darius lui-même, l'une à Issus, en Cilicie (333); l'autre à Arbelles, en Mésopotamie (331). C'est vraisemblablement ce dernier triomphe que notre auteur a en vue dans ce passage, car il fut décisif, et mit tout l'Orient biblique au pouvoir d'Alexandre. — *Persarum et Medorum.* Depuis l'époque de Cyrus, ces deux peuples réunis formaient l'empire médo-perse ; aussi sont-ils fréquemment associés dans les saints Livres. Cf. Esth. i, 13, 18; Dan. v, 28, etc. — *Constituit* (dans le sens de « commisit ») *prælia...* Ce verset 2 et les suivants résument en termes pleins d'emphase l'activité guerrière et toutes les campagnes d'Alexandre le Grand. Ses conquêtes « se firent avec une rapidité surprenante, et il fut toujours accompagné d'un bonheur si constant, qu'on ne peut pas dire qu'il ait perdu une seule bataille considérable ». (Calmet, *h. l.*) Cf. Dan. viii, 5, et le commentaire. — *Obtinuit... munitiones.* Entre autres, Milet et Halicarnasse en Asie Mineure (334), Thèbes en Égypte (334), Tyr et Gaza en Palestine (332), Babylone, Suse et Persépolis (331), Ecbatane (330); puis les places fortes de la Sogdiane, Massaga et Sangala dans les Indes, etc. « Il ne fit le siège d'aucune ville sans la prendre. » (Justin, xii, 16). — *Interfecit reges...* Alexandre parait avoir traité avec beaucoup de clémence les rois vaincus par lui. L'expression est donc hyperbolique et générale, pour dire qu'il triompha de ses puissants ennemis. D'ailleurs, notre auteur aime à employer le mot roi dans un sens large, pour désigner des membres de la famille royale, des généraux, des princes, etc. Cf. ii, 48; iii, 7; xii, 13. — *Pertransiit... ad fines...* (vers. 3) : jusqu'aux Indes, que les anciens regardaient comme situées à l'extrémité de la terre. Près de l'embouchure du Cœnus, les soldats d'Alexandre se plaignirent d'être conduits par lui jusqu'au bout du monde. Cf. Quinte-Curce, *Hist. Alex.*, ix, 3. — *Accepit spolia...* Soit après les batailles d'Issus et d'Arbelles (cf. Arrien, ii, 11 ; Q.-Curce, v, 1), soit après la prise des quatre grandes cités de l'empire persan mentionnées plus haut (Babylone, Suse, Persépolis et Ecbatane), Alexandre acquit des trésors immenses, qu'on a comparés à ceux dont les Espagnols s'emparèrent plus tard au Mexique et au Pérou. On dit que le conquérant, après s'être montré généreux envers ses troupes, eut pour sa part 180 000 talents, ou plus d'un milliard de francs, qu'il fit garder à Ecbatane. — *Siluit terra...* Locution figurée, empruntée à l'hébreu. Cf. Jud. iii, 11, etc. Elle signifie que, personne n'osant résister à Alexandre, « tout plia sous son autorité et sous la force de ses armes. » — *Congregavit virtutem* (vers. 4). Autre locution hébraïque chère à notre auteur (cf. ii, 44 ; iii, 10 ; xiii, 19, etc.) ; elle est, du reste, immédiatement expliquée par les mots *et exercitum* (omis dans le grec). — *Fortem nimis.* L'armée d'Alexandre le Grand était moins forte par le nombre que

5. Il se rendit maître des territoires des peuples et des souverains, et ils devinrent ses tributaires.
6. Après cela il s'alita, et il reconnut qu'il allait mourir.
7. Et il appela les grands de sa cour, qui avaient été nourris avec lui dès leur jeunesse, et il *leur* partagea son royaume tandis qu'il vivait encore.
8. Alexandre régna douze ans, et il mourut.
9. Et ses serviteurs entrèrent en possession du royaume, chacun dans sa région;

5. Et obtinuit regiones gentium et tyrannos, et facti sunt illi in tributum.
6. Et post hæc decidit in lectum, et cognovit quia moreretur.
7. Et vocavit pueros suos nobiles, qui secum erant nutriti a juventute, et divisit regnum suum cum adhuc viveret.
8. Et regnavit Alexander annis duodecim, et mortuus est.
9. Et obtinuerunt pueri ejus regnum, unusquisque in loco suo;

---

par la vigueur morale et la discipline. Au début, elle ne se composait que de 34 000 hommes, dont 4 500 cavaliers; à Arbelles, le vainqueur avait à peine 50 000 soldats. Cf. Arrien, *Exped. Alex.*, III, 12. — *Exaltatum... est...* Encore une phrase hébraïque. Cf. Deut. XVII, 20; Ez. XXVIII, 2, 17; Dan. XI, 12. Dans le grec, ces mots forment la première moitié du verset, où ils sont bien mieux à leur place. Enorgueilli par ses succès merveilleux, Alexandre adopta le luxe oriental, laissa répandre le bruit que Jupiter Ammon, le dieu célèbre de la Thèbes égyptienne, l'avait appelé son fils; il exigea qu'on lui rendît les honneurs divins et qu'on le regardât comme le roi de toute la terre. Cf. Q.-Curce, VI, 6; Arrien, IV, 8, etc. — *Et obtinuit...* (vers. 5). Ce passage est parallèle aux vers. 2-3. — *Regiones gentium et...* D'après le grec : Les contrées, et les nations, et les principautés. Ce dernier mot représente sans doute les satrapies persanes. Quelques manuscrits ont la même leçon que la Vulgate. — *Tyrannos :* les gouverneurs, les rois des petits peuples, etc. — *Facti... in tributum.* Hébraïsme. Cf. Jud. I, 30, 33, 35, etc.

6-10. Mort d'Alexandre et partage de son empire. — *Decidit in lectum.* C.-à-d. qu'il tomba malade. Il fut saisi par une fièvre violente, qui l'emporta en neuf jours, d'après Plutarque (*Vita Alex.*, 76). — *Et cognovit quia...* Il y a quelque chose de tragique et de pathétique dans cette simple assertion, à la suite du glorieux tableau qui précède. — *Et vocavit...* (vers. 7). Voyant sa fin approcher, il pense à prendre ses dernières dispositions. — *Pueros suos.* C.-à-d., ses serviteurs de noble race, ses officiers. — *Qui secum... nutriti...* « Le système macédonien (d'éducation) plaçait les jeunes nobles presque sur un pied d'égalité avec l'héritier présomptif du trône. » Parmi les compagnons de sa jeunesse, Alexandre en avait fait mourir trois (Parménion, Philotas et Cliton); un quatrième (Héphestion) avait été enlevé par la fièvre. Parmi les principaux survivants étaient Antigone, Cassandre, Eumène, Lysimaque, Ménandre, Perdiccas et Séleucus. — *Divisit... cum... viveret.* Dans l'antiquité, quatre opinions différentes semblent s'être formées au sujet des dernières volontés d'Alexandre le Grand en ce qui concernait son vaste empire. D'après la première, très répandue dans l'ancien Orient (voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 318) et consignée dans les livres des historiens arabes, arméniens et persans, il aurait laissé un testament écrit. Quinte-Curce, X, 10, la mentionne comme adoptée par plusieurs écrivains de son temps; mais il la déclare « vaine ». Suivant la seconde, qui est celle de notre auteur, il fit lui-même le partage sur son lit de mort. D'après le troisième sentiment, comme les amis du roi mourant lui demandaient à qui il laissait son vaste empire, il aurait répondu : Τῷ κρατίστῳ, Au plus digne (ou : Au plus vaillant). Cf. Arrien, VII, 26; Q.-Curce, X, 5. Enfin, selon d'autres (cf. Justin, XII, 5; Diod. de Sicile, XVIII, 2), devenu incapable de parler, Alexandre se serait contenté de tendre son anneau à Perdiccas, chef de sa garde, montrant ainsi qu'il lui confiait la régence de l'empire. D'après cela, « il est impossible aujourd'hui de taxer de fausseté le récit de l'historien sacré, et, même en se plaçant au point de vue purement profane, de quel droit peut-on (à la manière des rationalistes) rejeter son témoignage, lorsque rien n'est certain, puisqu'il est le plus ancien écrivain parvenu jusqu'à nous qui nous fasse connaître les derniers moments d'Alexandre le Grand? Il écrivait plus d'un siècle avant notre ère, et Diodore de Sicile n'écrivait que sous le règne d'Auguste, Quinte-Curce sous Tibère, et Arrien sous Trajan. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 138.) « Du reste, l'auteur sacré ne dit point qu'Alexandre partagea son empire entre ses généraux et les éleva à la dignité royale; il dit au contraire un peu plus loin (vers. 9-10) qu'ils ne devinrent rois qu'après sa mort. Le sens de sa phrase, c'est qu'Alexandre mit à la tête de chaque province un de ses généraux pour la gouverner en son nom. » (*Man. bibl.*, t. II, n. 565, 1°.) Voyez Justin, XV, 2, 13. — *Regnavit... duodecim.* De 336 à 323 avant J.-C. Douze ans et huit mois d'après Arrien, VII, 28; douze ans et sept mois selon Diodore de Sicile. — *Mortuus est :* à l'âge d'environ trente-trois ans. — *Et obtinuerunt...* Vers. 9-10, abrégé de l'histoire des « Diadochi », ou successeurs d'Alexandre, jusqu'à l'avènement d'Antiochus Épiphane. — *Unusquisque in loco...* D'après ce qui vient d'être dit, chacun dans la province qui lui avait été assignée par le conquérant. — *Imposuerunt... diademata.* Le diadème consistait en une bande d'étoffe bleue, ornée

10. et imposuerunt omnes sibi diademata post mortem ejus, et filii eorum post eos annis multis; et multiplicata sunt mala in terra.

11. Et exiit ex eis radix peccatrix, Antiochus illustris, filius Antiochi regis, qui fuerat Romæ obses, et regnavit in anno centesimo trigesimo septimo regni Græcorum.

12. In diebus illis exierunt ex Israel filii iniqui, et suaserunt multis, dicentes : Eamus, et disponamus testamentum cum gentibus quæ circa nos sunt, quia

10. ils prirent tous le diadème après sa mort, et leurs enfants après eux pendant de nombreuses années, et les maux se multiplièrent sur la terre.

11. Et d'eux sortit une racine de péché, Antiochus l'illustre, fils du roi Antiochus, qui avait été otage à Rome; et il régna la cent trente-septième année du règne des Grecs.

12. En ces jours-là il sortit d'Israël des enfants d'iniquité, qui en séduisirent plusieurs, en disant : Allons et faisons alliance avec les nations qui nous envi-

---

de broderies blanches, dont les rois de Perse entouraient la partie inférieure de leur tiare. Voyez Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 3, 13. Il demeura comme un emblème de la dignité royale, même lorsque la tiare eut disparu. — *Omnes* ne désigne pas tous les officiers d'Alexandre (cf. vers. 7), mais seulement les quatre d'entre eux qui fondirent par fonder un royaume : Ptolémée en Égypte, Séleucus en Babylonie et en Syrie, Lysimaque en Thrace, Cassandre en Grèce et en Macédoine. — *Post mortem ejus :* non pas immédiatement, mais après environ vingt ans de luttes intestines. — *Et filii eorum...* On admettait alors dans toutes ces contrées le principe de l'hérédité pour la succession au trône. — *Annis multis :* depuis la mort d'Alexandre jusqu'à l'avènement d'Antiochus Épiphane (323-175). Voyez le verset 11. — *Multiplicata... mala :* par suite de la guerre que se firent presque sans interruption les rois rivaux, surtout ceux d'Égypte et de Syrie. Cf. Dan. XI, 5 et ss. La Palestine eut tout particulièrement à souffrir, parce que, convoitée par les Ptolémées d'Égypte et les Séleucides de Syrie, elle fut souvent traversée et ravagée par leurs troupes. Les premiers la possédèrent jusqu'en 203, pendant cent années environ ; c'est Antiochus III le Grand qui la leur enleva.

2° Antiochus Épiphane sur le trône de Syrie, le parti helléniste en Judée. I, 11-16.

De ces temps lointains, le narrateur passe brusquement au sujet spécial de son récit, c'est-à-dire à la persécution infligée aux Juifs par Antiochus et aux événements qui en furent la conséquence.

11. L'avènement d'Antiochus. Ce fut là un fait d'une gravité extrême pour le peuple juif; aussi est-il exposé avec une certaine emphase. — *Exiit ex eis :* des successeurs d'Alexandre, envisagés comme formant une seule et même race. Comp. les vers. 9-10. — *Radix.* Ici, un rejeton issu de la racine. Cf. Is. XI, 1; Apoc. V, 5, et XXII, 16. L'épithète *peccatrix* caractérise fort bien au moral ce rejeton funeste. Comp. Dan. XI, 21, où le même Antiochus reçoit le titre de « despectus ». — *Antiochus.* Le quatrième de ce nom. Le surnom grec Ἐπιφανής, Épiphane, qu'il prit d'après la mode de son temps, correspond exactement au latin *illustris*. On le trouve gravé sur ses monnaies. — *Antiochi regis.* Antiochus III le Grand, célèbre par ses luttes contre l'Égypte et contre Rome. Voyez Dan. XI, 10 et ss., et le commentaire. — *Fuerat... obses.* Contraste entre la haute dignité du persécuteur des Juifs et son humiliation dans le passé. Lorsque son père, battu à Magnésie de Thessalie par Scipion l'Asiatique (190 avant J.-C.), fut obligé de conclure la paix avec les Romains, ceux-ci exigèrent qu'il leur remît vingt otages, entre autres un de ses propres fils. Cf. Tite-Live, XLIV, 19; Appien, *Syriac.*, 38 et 39. Antiochus Épiphane fut envoyé à Rome en cette qualité, et il y demeura non seulement jusqu'à la mort de son père, mais pendant les douze années du gouvernement de son frère aîné, Séleucus IV Philopator, successeur d'Antiochus III (187-175). Séleucus obtint des Romains la liberté pour Épiphane, en substituant à sa place Démétrius, son propre fils et son héritier présomptif. Mais au moment où Antiochus rentrait en Syrie, le roi mourait assassiné par Héliodore, qui s'empara momentanément de la couronne. Antiochus le renversa sans beaucoup de peine et monta lui-même sur le trône, au détriment de son neveu Démétrius. Cf. Dan. XI, 21; Tite-Live, XLI, 20. — *Anno... regni...* Sur l'ère des Grecs et des Séleucides, voyez l'Introd., p. 636-637. L'année 137 de cette ère correspond aux douze mois qui s'écoulèrent du 1er octobre 176 au 1er octobre 175 avant J.-C.

12-16. Des Juifs impies profanent Jérusalem, en y introduisant les coutumes païennes. — *In diebus illis.* C.-à-d., vers l'époque d'Antiochus Épiphane, et même antérieurement, d'après ce qui a été exposé dans l'Introd., p. 628. — *Exierunt ex Israel.* Après avoir présenté à ses lecteurs le persécuteur de sa nation, l'écrivain sacré signale, au sein même d'Israël, la présence d'hommes pervers, qui favorisèrent grandement la réussite des projets d'Antiochus, en prenant l'initiative de l'apostasie. — *Filii iniqui.* Dans le grec : υἱοὶ παράνομοι, des fils (hébraïsme : des hommes) agissant contre la loi. Les LXX traduisent souvent par ces mots la locution *b'nê B'li'al*, fils de Bélial, hommes de rien. Les détails qui suivent nous montrent que ces Juifs étaient de vrais apostats, et qu'ils ne tendaient à rien moins qu'à la destruction morale du judaïsme. — *Suaserunt multis.* Le succès fut considérable. Comp. II Mach. IV, 13 et ss. — *Cum gentibus quæ circa...* Cette locution désigne surtout les Gréco-Syriens, sans exclure les autres

ronnent; car, depuis que nous nous sommes retirés d'elles, beaucoup de maux nous ont atteints.

13. Et cette parole parut bonne à leurs yeux.

14. Quelques-uns du peuple furent députés, et allèrent trouver le roi; et il leur donna le pouvoir de vivre selon les lois des Gentils.

15. Et ils bâtirent un gymnase à Jérusalem, à la manière des nations;

16. ils dissimulèrent leur circoncision, se séparèrent de l'alliance sainte, et se joignirent aux nations, et ils se vendirent pour faire le mal.

17. Antiochus, s'étant affermi dans son royaume, commença à vouloir régner dans le pays d'Égypte, pour être roi des deux royaumes.

ex quo recessimus ab eis, invenerunt nos multa mala.

13. Et bonus visus est sermo in oculis eorum.

14. Et destinaverunt aliqui de populo, et abierunt ad regem; et dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium.

15. Et ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundum leges nationum;

16. et fecerunt sibi præputia, et recesserunt a testamento sancto, et juncti sunt nationibus, et venundati sunt ut facerent malum.

17. Et paratum est regnum in conspectu Antiochi, et cœpit regnare in terra Ægypti, ut regnaret super duo regna.

---

petits peuples païens qui entouraient la Judée. La loi recommandait expressément à Israël de se séparer des Gentils (cf. Ex. xxiii, 32; xxxiv, 15, etc.); c'est au contraire une alliance intime avec eux (*disponamus testamentum*) que conseillent ces renégats. — *Quia ex quo*... C.-à-d., depuis que nous vivons sous une constitution spéciale, qui met une barrière entre nous et les autres nations. Ils essayent de motiver leur exhortation perfide en affirmant que, si des maux nombreux ont fondu sur le peuple juif (*invenerunt nos*; hébraïsme), c'est parce qu'il s'est mis en opposition avec les païens. Il y a, dans cette assertion effrontée, « un renversement complet de l'enseignement des prophètes, d'après lesquels, au contraire, les calamités nationales étaient dues au manque de fidélité envers Jéhovah. » — *In oculis eorum* (vers. 13): aux yeux des « multi » qu'a mentionnés le verset précédent. — *Et destinaverunt aliqui*... (vers. 14). A la tête du mouvement était un frère du grand prêtre Onias III, Jason, homme aux sentiments égoïstes, ambitieux, tout à fait antithéocratiques. Cf. II Mach. iv, 7 et ss. — *Dedit illis potestatem*... Épiphane fut évidemment heureux de voir, dans les rangs mêmes d'Israël, un parti considérable qui désirait s'associer aux Syriens d'une manière plus intime. Les novateurs impies avaient besoin de l'autorisation royale; car autrement, le parti orthodoxe, qui formait la grande majorité, aurait pu étouffer sans peine ce mouvement d'apostasie, en lapidant les meneurs, comme le prescrivait la loi. Cf. Lev. xxiv, 15-16; Deut. xiii, 6 et ss. — *Facerent justitiam gentium.* Hébraïsme: se conformer aux lois et aux coutumes des païens. — *Et ædificaverunt*... (vers. 15). Munis des pleins pouvoirs du monarque, les apostats passent aussitôt du projet à l'action. Les Grecs nommaient γυμνάσιον le lieu destiné aux divers jeux athlétiques, qui leur étaient si chers. C'était habituellement un espace ouvert, entouré de murs, muni de portiques et d'un bel édifice où l'on trouvait des salles de bains, des vestiaires, etc.; des statues et des peintures ornaient le tout. Voyez Guhl et Koner, *la Vie antique: la Grèce*, p. 145 et ss. de la traduction française, Paris, 1884. — *Secundum leges*... C.-à-d., suivant les usages païens. Après l'idolâtrie proprement dite, c'étaient les gymnases qui pouvaient contribuer à séduire et à helléniser le plus promptement la jeunesse juive. Jason et ses partisans l'avaient bien compris; aussi leur plan était-il aussi habile que perfide. — *Fecerunt... præputia.* Ce trait montre plus encore que le précédent jusqu'où alla l'apostasie. En effet, la circoncision était la marque distinctive de l'alliance que le Seigneur avait daigné contracter avec la race d'Abraham (cf. Gen. xvii, 10; Ex. xxiv, 3 et ss.); effacer ce signe sacré (ce qu'on faisait au moyen d'une opération chirurgicale), c'était renoncer à l'alliance. De là cette réflexion du narrateur: *recesserunt a testamento*. Les gymnastes quittaient leurs vêtements pour se livrer à leurs divers exercices (γυμνάσιον dérive précisément de γυμνὸς, nu), et les Juifs hellénistes voulaient échapper aux railleries des païens en faisant disparaître les traces de la circoncision. — *Juncti sunt*... Le grec fait image: ἐζευγίσθησαν, ils s'attelèrent au même joug que les Gentils. Cf. II Cor. vii, 14. — *Venundati... ut*... Locution hébraïque d'une grande force. Cf. Dan. vii, 14.

3° Campagne d'Antiochus Épiphane contre l'Égypte; à son retour il pille le temple de Jérusalem. I, 17-29.

17-20. Ses victoires en Égypte. — *Paratum est regnum*... Hébraïsme, qui signifie que l'autorité d'Antiochus IV s'affermit en Syrie; ce qui eut lieu surtout lorsque les Romains eurent consenti à le reconnaître comme roi de cette contrée, malgré les droits de son neveu Démétrius. Voyez les notes du vers. 11. — *Cœpit regnare*... Plutôt, d'après le grec: Il se proposa (ὑπέλαβεν) de régner en Égypte. Tel avait été constamment le désir des Séleucides, de même que les Ptolémées avaient toujours convoité d'unir la Syrie à leur domaine. Voyez dans Daniel, xi, 5 et ss., la prédic-

18. Et intravit in Ægyptum in multitudine gravi, in curribus, et elephantis, et equitibus, et copiosa navium multitudine;

19. et constituit bellum adversus Ptolemæum, regem Ægypti, et veritus est Ptolemæus a facie ejus; et fugit, et ceciderunt vulnerati multi.

20. Et comprehendit civitates munitas in terra Ægypti, et accepit spolia terræ Ægypti.

21. Et convertit Antiochus, postquam percussit Ægyptum in centesimo et quadragesimo tertio anno, et ascendit ad Israel.

22. Et ascendit Jerosolymam in multitudine gravi.

23. Et intravit in sanctificationem cum superbia; et accepit altare aureum, et

18. Et il entra en Égypte avec une puissante armée, avec des chars, des éléphants, des cavaliers et un grand nombre de vaisseaux;

19. et il fit la guerre à Ptolémée, roi d'Égypte, et Ptolémée eut peur devant lui et s'enfuit; et beaucoup *des siens* tombèrent frappés.

20. Antiochus prit les villes fortes dans le pays d'Égypte, et s'empara des dépouilles du pays d'Égypte.

21. Antiochus revint, après avoir frappé l'Égypte en la cent quarante-troisième année, et il monta contre Israël.

22. Il monta à Jérusalem avec une puissante armée.

23. Il entra dans le lieu saint avec orgueil; et il prit l'autel d'or, le chan-

---

tion de cette rivalité. — *Super duo regna :* la Syrie et l'Égypte. — *Intravit in Ægyptum* (vers. 18). Antiochus Épiphane fit trois ou quatre expéditions en Égypte (les historiens ne sont pas d'accord sur ce point); d'après II Mach. v, 1, il est question ici de la seconde. — *In multitudine gravi.* Hébraïsme : une armée considérable. Les éléments qui la formaient sont ensuite indiqués. — *In curribus.* Tite-Live, XXXVII, 40, et Appien, *Syr.*, 32, mentionnent aussi les chars de guerre



Char traîné par des éléphants. (Monnaie de Séleucus Nicator.)

des Séleucides. Cf. II Mach. XIII, 2b. — *Elephantis.* On avait dressé ce robuste et terrible animal à combattre, et on le rencontrait alors dans la plupart des armées syriennes. Cf. VI, 34-36, etc.; Polybe, XXII, 26; XXXI, 3, etc.; Tite-Live, XXXVII, 40, et XXXVIII, 38. — *Copiosa navium...* Dans le grec : ἐν στόλῳ μεγάλῳ. Les interprètes diffèrent de sentiment au sujet de la signification du mot στόλος dans ce passage. Quelques-uns traduisent : Avec des troupes de terre; ou bien : Avec un équipement militaire. Mais le sens donné par la Vulgate est regardé comme le meilleur; car une flotte était, sinon absolument nécessaire, du moins très utile dans une guerre contre l'Égypte, et nous savons par Tite-Live, XLIV, 19, et XLV, 11, qu'Épiphane en possédait réellement une. — *Adversus Ptolemæum* (vers. 19). Ptolémée VI Philométor, qui régna de 181 à 146 avant J.-C. — *Et veritus est...* Description rapide des résultats de la campagne, qui fut désastreuse pour l'Égypte. — *Ceciderunt vulnerati...* Hébraïsme, fréquent dans notre livre. Il s'agit de ceux qui tombèrent blessés à mort. — *Comprehendit...* (vers. 20). Le grec emploie le pluriel : Ils (Antiochus et ses soldats) prirent les villes... — *Spolia.* Les dépouilles de l'Égypte fournirent un riche butin au roi vainqueur.

21-25. Invasion de la Judée par Antiochus, pillage du temple et grand massacre à Jérusalem. — *Convertit.* Hébraïsme : Il revint. Antiochus était fort désireux de poursuivre ses conquêtes en Égypte; mais les Romains prirent alors envers lui une attitude menaçante et exigèrent son départ. Cf. Polybe, XXVIII, 15. — *Centesimo et...* La 143e année de l'ère des Séleucides va du 1er octobre 170 au 1er octobre 169 avant J.-C. Voyez le vers. 11b et la note. — *Ascendit ad Israel.* On montait très réellement pour aller d'Égypte en Palestine. Voy. l'*Atl. géogr.*, pl. XVIII. En accourant ainsi en Judée et à Jérusalem suivi d'une armée nombreuse (*in multitudine...*, comme au vers. 18b), Antiochus voulait se venger sur les Juifs de l'humiliation que les Romains venaient de lui infliger, et remplir, en pillant le temple, son trésor en grande partie vide. Il prit pour prétexte la lutte intestine qui régnait entre Jason et Ménélaüs au sujet du souverain pontificat, affectant de la regarder comme une révolte contre son autorité royale. Cf. II Mach. IV, 23 et ss.; V, 1-11. — *In sanctificationem* (vers. 23). Traduction servile du grec ἁγίασμα, qui désigne ici le sanctuaire proprement dit, ou ναός, par opposition à l'ensemble des édifices qui formaient le temple. — *Cum superbia :* avec une arrogance sacrilège. Cf. II Mach. V, 15 et ss. — *Accepit...* Il s'empara brutalement des principaux meubles

delier lumineux avec tous ses vases, la table de proposition, les bassins à libation, les coupes, les encensoirs d'or, le voile, les couronnes et l'ornement d'or qui était devant le temple, et il brisa tout.

24. Il prit aussi l'argent, l'or et les vases précieux; il prit aussi les trésors cachés qu'il trouva, et après avoir tout enlevé, il s'en alla dans son pays.

25. Il fit un carnage d'hommes, et il parla avec un grand orgueil.

26. Alors il y eut un grand deuil en Israël et dans toute sa contrée;

27. les princes et les anciens gémirent, les vierges et les jeunes hommes furent dans l'abattement, et la beauté des femmes disparut.

28. Tous les maris se livrèrent aux lamentations, et celles qui étaient assises sur le lit nuptial pleuraient;

29. le pays trembla pour ses habitants, et toute la maison de Jacob fut revêtue de confusion.

candelabrum luminis et universa vasa ejus, et mensam propositionis, et libatoria, et phialas, et mortariola aurea, et velum, et coronas, et ornamentum aureum quod in facie templi erat, et comminuit omnia.

24. Et accepit argentum, et aurum, et vasa concupiscibilia; et accepit thesauros occultos quos invenit, et sublatis omnibus abiit in terram suam.

25. Et fecit cædem hominum, et locutus est in superbia magna.

26. Et factus est planctus magnus in Israel, et in omni loco eorum;

27. et ingemuerunt principes et seniores, virgines et juvenes infirmati sunt, et speciositas mulierum immutata est.

28. Omnis maritus sumpsit lamentum, et quæ sedebant in thoro maritali lugebant;

29. et commota est terra super habitantes in ea, et universa domus Jacob induit confusionem.

---

et ustensiles du temple, dont l'écrivain sacre a tracé la liste longue et douloureuse. — *Altare aureum.* On l'appelait aussi autel des parfums. Il était en bois de cèdre recouvert d'or. Cf. III Reg. VII, 48 (*Atl. archéol.*, pl. CIV, fig. 2). — *Candelabrum luminis.* C.-à-d., le candélabre destiné à porter la lumière. Son vrai nom était : chandelier à sept branches. Cf. Ex. XXV, 31, et XXXVII, 17 (*Atl. archéol.*, pl. CIII, fig. 7, 10). On appelait ses « vases » (hébraïsme, pour ustensiles) les lampes, les mouchettes, les burettes à huile, etc., qui étaient à son usage. — *Mensam propositionis.* Cf. Ex. XXV, 23-30; III Reg. VII, 48 (*Atl. archéol.*, pl. CIV, fig. 3, 6). — *Libatoria :* les coupes qui servaient pour les libations (*Atl. archéol.*, pl. CII, fig. 2; pl. CVII, fig. 1, 4). — *Phialas.* Vraisemblablement, de petites coupes peu profondes. — *Mortariola* (grec : θυίσκας). Sans doute des vases destinés à contenir l'encens. Cf. Ex. XXV, 29, etc. (*Atl. archéol.*, pl. CIV, fig. 4, 7, 12). Tous ces objets étaient en or pur. — *Velum :* le voile très riche qui était suspendu entre le Saint et le Saint des saints. Cf. Ex. XXVI, 31 (*Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 2). — *Coronas :* des couronnes d'or suspendues dans le temple comme ex-voto. Cf. Zach. VI, 14. — *Ornamentum... in facie... :* des ornements d'or de différente nature, placés en avant du sanctuaire. Cf. IV, 57. — *Comminuit omnia.* Littéralement dans le grec : Il écorça; c.-à-d. qu'il arracha les plaques d'or qui recouvraient et ornaient les lambris de cèdre. — *Et accepit...* (vers. 24). Récapitulation du pillage opéré dans le sanctuaire par Antiochus Épiphane. — *Vasa concupiscibilia* est un autre hébraïsme : les objets précieux qui se trouvaient dans le temple. — *Thesauros occultos.* Ces trésors consistaient soit en sommes d'argent offertes pour les frais du culte, soit en dépôts. Cf. II Mach. III, 10-12. — *Sublatis omnibus.* Voyez, II Mach. V, 21, l'évaluation de ce vol sacrilège d'Antiochus. — *Et fecit...* (vers. 25). Détail rétrospectif, car c'est à l'arrivée et non au départ du roi qu'eut lieu ce massacre, dont les proportions furent épouvantables. Cf. II Mach. V, 12-14. — *In superbia...* Voyez le vers. 23ᵃ et Dan. XI, 36.

26-29. Consternation générale du peuple juif à l'occasion de ces malheurs. Passage très pathétique. — *Factus est planctus...* Il y avait de quoi gémir, car aucune calamité semblable n'avait frappé la contrée théocratique depuis la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. — *In omni loco... :* partout où il y avait des Juifs. — *Et ingemuerunt...* (vers. 27). Les diverses classes de la population sont passées en revue. Le narrateur cite d'abord les chefs et les représentants de la nation, hommes d'un âge avancé pour la plupart (*seniores*). Il signale ensuite, par manière de contraste, les jeunes gens et les jeunes filles, la force et l'espoir du pays. — *Speciositas... immutata...* Le chagrin, quand il se prolonge, défigure la beauté. — *Omnis maritus* (νυμφίος, le jeune marié). Le deuil était si grand, que les joies les plus vives de la famille disparaissaient devant lui. Cf. Jer. VII, 34; XVI, 9; XXV, 5; Joel, II, 16, etc. — *Commota est terra...* (vers. 29). Belle personnification. Le sol même est censé avoir participé à sa manière, en se livrant à de violentes convulsions, aux souffrances du peuple (*super habitantes;* c.-à-d., à cause de leurs malheurs). — *Domus Jacob.* Titre très noble pour désigner les Juifs. La honte dont les couvrit l'attentat d'Antiochus (*induit...*) n'en est que davantage mise en relief.

30. Et post duos annos dierum misit rex principem tributorum in civitates Juda, et venit Jerusalem cum turba magna.
31. Et locutus est ad eos verba pacifica in dolo; et crediderunt ei.
32. Et irruit super civitatem repente, et percussit eam plaga magna, et perdidit populum multum ex Israel.

33. Et accepit spolia civitatis, et succendit eam igni; et destruxit domos ejus, et muros ejus in circuitu;

34. et captivas duxerunt mulieres, et natos et pecora possederunt.

35. Et ædificaverunt civitatem David muro magno et firmo, et turribus firmis, et facta est illis in arcem;

36. et posuerunt illic gentem peccatricem, viros iniquos, et convaluerunt in

30. Et après deux ans révolus, le roi envoya dans les villes de Juda un surintendant des tributs, qui vint à Jérusalem avec une grande suite.
31. Il leur adressa astucieusement des paroles de paix; et ils le crurent.
32. Puis il se jeta tout à coup sur la ville, et il la frappa d'une grande plaie, et il fit périr un peuple nombreux dans Israël.
33. Il s'empara des dépouilles de la ville, et la brûla par le feu; il en détruisit les maisons et les murs qui l'environnaient;
34. ils emmenèrent aussi les femmes captives, et ils se rendirent maîtres des enfants et des troupeaux.
35. Et ils fortifièrent la ville de David avec une muraille grande et solide, et des tours solides, et ils en firent une forteresse;
36. ils y mirent une race de péché, des hommes méchants, et ils s'y éta-

---

4° Conduite cruelle des officiers du roi envers les habitants de Jérusalem. I, 30-42.

30-34. L'un de ces officiers pénètre à son tour dans la ville sainte, où il met tout à feu et à sang. Comp. II Mach. v, 24-26. — *Post duos...* Par conséquent, l'an 145 de l'ère des Séleucides (168-167 avant J.-C.). Comp. le vers. 21. — *Annos dierum* est un hébraïsme, pour représenter des années pleines, complètes. Cf. Gen. XLI, 1; II Reg. XIII, 23 (dans le texte primitif). — *Misit rex...* Il est probable que, cette fois encore, Antiochus voulut se venger sur les Juifs d'une nouvelle humiliation que lui infligèrent les Romains. Ils lui intimèrent l'ordre formel de cesser la guerre contre Ptolémée et de quitter le territoire égyptien. Voyez Dan. XI, 30, et le commentaire. — *Principem tributorum:* officier supérieur, chargé de faire rentrer les impôts. Il se nommait Apollonius d'après II Mach. v, 24. — *Cum turba...* Un corps d'armée de 22 000 hommes, d'après le passage parallèle. — *Locutus est...* (vers. 31). Conduite infâme de cet Apollonius. Il se présenta avec des protestations hypocrites d'amitié; ne se défiant de rien, les habitants ne se tinrent pas sur leurs gardes, et il réussit à penétrer dans la ville un jour de sabbat (cf. II Mach. v, 25). Il y fit un affreux carnage : *percussit..., et perdidit...* (vers. 32). — *Accepit spolia...* (vers. 33). Il pilla la ville, de même que son maître avait précédemment pillé le temple. — *Succendit eam:* d'une manière partielle. Josèphe nous dit, *Ant.*, XII, 5, 4, qu'« il fit brûler les plus beaux édifices ». — *Destruxit... muros... :* afin de rendre Jérusalem impuissante en cas de révolte. — *Captivas...* (vers. 34). Les femmes et les enfants furent faits prisonniers en grand nombre, pour être vendus comme esclaves. — *Pecora possederunt.* On gardait de nombreux troupeaux à Jérusalem pour les sacrifices.

35-39. Les Syriens transforment la cité de David en une citadelle très forte, où ils s'établissent d'une façon permanente. — Le verbe *ædificaverunt* doit être pris, comme en maint autre endroit de la Bible, dans le sens large de fortifier, agrandir, puisque la forteresse en question existait déjà et qu'elle se trouvait même depuis quelque temps au pouvoir des Syriens. Cf. IV, 12, 17. — *Civitatem David.* On nommait ainsi, dans les temps anciens, la partie du mont Sion sur laquelle s'élevait la citadelle glorieusement conquise par David sur les Jébuséens. Cf. II Reg. V, 7-9. Il est évident que les auteurs des livres des Machabées ont en vue ce même emplacement lorsqu'ils mentionnent « la cité de David ». Et pourtant l'on discute beaucoup aujourd'hui au sujet de la place occupée, au temps d'Antiochus Épiphane, par l'acropole syrienne. C'est l'historien Josèphe qui, par une fausse interprétation, a occasionné ce désaccord : selon lui (*Ant.*, VII, 3, 2), les mots « cité de David » représenteraient la ville entière de Jérusalem, et comme, à son époque, on semble avoir donné le nom d'Acra, ou citadelle, à la partie de la ville basse qui était située au nord du temple (cf. *Bell. jud.*, I, 1, 4; V, 6, 1, etc.), il a placé là l'acropole des Séleucides. Mais cette opinion est certainement erronée. Voyez le savant travail de K. Rückert, *die Lage des Berges Sion*, Fribourg-en-Brisgau, 1898, p. 87-98, et l'*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV. — *Muro... et turribus...* C'est de ce double élément, un mur d'enceinte et des tours en saillie, que se composaient les fortifications dans l'antiquité. Cf. IV, 60, etc.; *Atl. archéol.*, pl. XC, fig. 1, 7; pl. XCI, fig. 1, 2; pl. XCII, fig. 1, 2, 7-9. — *In arcem.* Grec : εἰς ἄκραν. Ce nom d'Acra devint bientôt le nom propre de la citadelle. Cf. IV, 2; IX, 52; X, 32; XIII, 52, etc. — *Posuerunt illic...* (vers. 36). Pour garder la forteresse, les Syriens

blirent puissamment; ils y apportèrent des armes et des vivres, et ils y rassemblèrent les dépouilles de Jérusalem,

37. qu'ils y mirent en réserve; et ils devinrent un grand piège.

38. Et cela fut une embûche pour le sanctuaire, et un mauvais démon pour Israël;

39. et ils répandirent le sang innocent autour du sanctuaire, et ils souillèrent le sanctuaire.

40. Les habitants de Jérusalem s'enfuirent à cause d'eux; elle devint la demeure des étrangers, et elle fut étrangère à sa propre race, et ses enfants l'abandonnèrent.

41. Son sanctuaire fut désolé comme une solitude; ses jours de fête se changèrent en pleurs, ses sabbats en opprobre, et ses honneurs furent anéantis.

42. Son ignominie se multiplia à l'égal de sa gloire, et son élévation se changea en deuil.

43. Alors le roi Antiochus écrivit à tout son royaume, afin que tous ne fissent qu'un seul peuple, et que chacun abandonnât sa loi *particulière.*

44. Toutes les nations consentirent à cet ordre du roi Antiochus,

ea; et posuerunt arma et escas, et congregaverunt spolia Jerusalem,

37. et reposuerunt illic; et facti sunt in laqueum magnum.

38. Et factum est hoc ad insidias sanctificationi, et in diabolum malum in Israel;

39. et effuderunt sanguinem innocentem per circuitum sanctificationis, et contaminaverunt sanctificationem.

40. Et fugerunt habitatores Jerusalem propter eos; et facta est habitatio exterorum, et facta est extera semini suo, et nati ejus reliquerunt eam

41. Sanctificatio ejus desolata est sicut solitudo; dies festi ejus conversi sunt in luctum, sabbata ejus in opprobrium, honores ejus in nihilum.

42. Secundum gloriam ejus multiplicata est ignominia ejus, et sublimitas ejus conversa est in luctum.

43. Et scripsit rex Antiochus omni regno suo, ut esset omnis populus unus, et relinqueret unusquisque legem suam.

44. Et consenserunt omnes gentes secundum verbum regis Antiochi,

---

y installèrent une garnison composée d'hommes sans conscience, prêts à tout (*gentem peccatricem :* des païens, par opposition au peuple saint), des munitions (*arma*) et des vivres (*escas*), de manière à soutenir un siège, le cas échéant. Ils y déposèrent aussi le fruit de leur récent pillage (*et... spolia...*). — *Et facti sunt...* Ces mots (vers. 37) et les suivants (vers. 38-39) décrivent dramatiquement les conséquences très funestes de cette prise de possession pour les habitants de Jérusalem. — *In laqueum magnum.* Hébraïsme : une source de perpétuels dangers. — *Sanctificationi* (vers. 38) : pour le sanctuaire. De même aux vers. 39, 41, et souvent ailleurs. Voyez la note du vers. 23ª. — *In diabolum malum.* C'est l'hébreu *l'sâtân ra' :* comme un adversaire très pernicieux. Pendant longtemps la garnison de l'Acra empêcha les Juifs de réparer le temple dévasté; puis, quand ils eurent réussi à le purifier de nouveau, elle continua d'être une cause de grande gêne pour ceux qui voulaient pénétrer dans l'édifice sacré. Cf. IV, 41; VI, 18. Ce n'est que sous le gouvernement de Simon, l'année 141 avant J.-C., qu'on réussit à reprendre la citadelle aux Syriens. Cf. XIII, 49-50. — *Et effuderunt...* (vers. 39). La cruauté et le sacrilège (*contaminaverunt...*) : ces deux traits résument la conduite de la garnison syrienne.

40-42. Tableau pathétique des maux que les Juifs eurent alors à souffrir. — *Et fugerunt... :* la situation devenant intolérable pour beaucoup de citoyens. — Ainsi abandonnée par un très grand nombre de ses habitants, Jérusalem devint *habitatio exterorum*, les étrangers païens et les Juifs apostats formant une partie considérable de la population. Le narrateur insiste sur cette douloureuse pensée : *facta est extera.... et nati...* Détails hyperboliques, assurément. — *Sanctificatio... desolata...* (vers. 41). Le temple fut encore plus désert que la ville, surtout après les faits qui vont être racontés plus bas, vers. 46 et ss. — Plus de fêtes religieuses désormais, mais seulement la tristesse et le deuil : *festi... in luctum.* Cf. Am. VIII, 10; Tob. II, 6. — La cité si célèbre, profondément humiliée, fut privée de toutes ses gloires : *honores... in nihilum.* — *Secundum...* (vers. 42). Répétition emphatique de la pensée.

5° Édit d'Antiochus, ordonnant l'abolition de la religion juive. I, 43-52.

43-45. Une proclamation royale prescrit l'unité de lois et de culte dans tout le royaume syrien. — *Scripsit... omni regno.* C'étaient surtout les Juifs qui étaient visés par cette proclamation, dont le point principal concernait la religion (comp. le vers. 45). La suite du récit va nous le montrer. — *Populus unus :* un seul peuple dont toutes les parties, si disparates sous le rapport des nationalités, des religions, de la politique, des mœurs et de la législation, seraient fondues ensemble d'une manière aussi complète que possible. Alexandre le Grand avait pensé déjà à

45. et multi ex Israel consenserunt servituti ejus, et sacrificaverunt idolis, et coinquinaverunt sabbatum.

46. Et misit rex libros per manus nuntiorum in Jerusalem et in omnes civitates Juda, ut sequerentur leges gentium terræ;

47. et prohiberent holocausta, et sacrificia, et placationes fieri in templo Dei,

48. et prohiberent celebrari sabbatum et dies solemnes;

49. et jussit coinquinari sancta, et sanctum populum Israel;

50. et jussit ædificari aras, et templa, et idola, et immolari carnes suillas, et pecora communia,

51. et relinquere filios suos incircumcisos, et coinquinari animas eorum in omnibus immundis et abominationibus, ita ut obliviscerentur legem, et immutarent omnes justificationes Dei;

52. et quicumque non fecissent secundum verbum regis Antiochi, morerentur.

45. et beaucoup en Israël consentirent à cette servitude, sacrifièrent aux idoles, et violèrent le sabbat.

46. Et le roi envoya des lettres, par des messagers, à Jérusalem et à toutes les villes de Juda, afin qu'on y suivît les lois des nations de la terre;

47. qu'on empêchât d'offrir dans le temple de Dieu des holocaustes, des sacrifices et des oblations expiatoires,

48. et qu'on empêchât de célébrer le sabbat et les fêtes solennelles;

49. et il ordonna qu'on souillât les choses saintes et le saint peuple d'Israël;

50. et il ordonna qu'on bâtît des autels et des temples, et *qu'on dressât* des idoles, et qu'on sacrifiât la chair des pourceaux et des animaux impurs,

51. qu'on laissât les enfants mâles incirconcis, et qu'on souillât leurs âmes par toutes sortes d'impuretés et d'abominations, de sorte qu'ils oubliassent la loi et qu'ils renversassent toutes les ordonnances de Dieu;

52. et si quelqu'un n'obéissait pas selon la parole du roi Antiochus, il devait mourir.

---

opérer cette fusion, mais doucement et sans violence brutale. — *Consenserunt omnes...* (vers. 44). Résultat de la proclamation en ce qui regardait les païens. Cf. II, 19. A part de rares exceptions, il ne dut guère leur en coûter d'obéir; car leur conscience était large sous le rapport religieux, et d'ailleurs, on ne parait pas s'être montré bien rigoureux à leur égard. — *Multi ex Israel...* (vers. 45). Le résultat pour les Juifs. L'écrivain sacré a dit plus haut (cf. vers. 12 et ss.) qu'un nombre considérable d'entre eux avaient devancé jusqu'à un certain point cette menace d'Épiphane. Mais la grande masse du peuple tint bon, comme il sera dit bientôt. — *Servituti ejus.* Expression très forte, mais bien choisie : c'est une vraie servitude qu'Antiochus imposait ainsi à ses sujets. — *Sacrificaverunt idolis.* Le comble de l'apostasie pour des membres de la nation sainte. — *Coinquinaverunt sabbatum.* Autre trait caractéristique, le sabbat étant si sacré chez les Juifs.

46-52. L'édit du roi et sa sanction en ce qui regardait Israël. — *Misit... libros.* Hébraïsme. C.-à-d., une lettre, qui promulguait ou confirmait la proclamation citée plus haut. — *Ut sequerentur leges...* C'est l'idée générale; les versets 47-51 vont la développer. — *Gentium terræ.* Grec : des étrangers du pays. C.-à-d., les lois et les coutumes des Gréco-Syriens. — *Et prohiberent...* (vers. 47). Interdiction d'offrir des sacrifices à Jéhovah. *Placationes :* dans le grec, σπονδήν, les libations : les sacrifices non sanglants, par opposition aux victimes proprement dites (*holocausta sacrificia*). — *Et... celebrari...* (vers. 48). Abolition des fêtes. — *Et jussit...* Ordres positifs (vers. 49 et ss.), plus terribles encore que les prohibitions. — *Sancta.* Dans le grec : ἁγίασμα, le sanctuaire. — *Sanctum populum* (grec : ἁγίους, les saints). Beau nom donné au peuple de Dieu. On allait essayer de souiller les Juifs en les forçant de manger des mets défendus (cf. vers. 50 ; II Mach. VI, 13 et ss.; VII, 1, etc.) et, plus encore, en les faisant tomber dans l'idolâtrie formelle : *jussit ædificari...* (vers. 50). — *Aras :* des autels consacrés aux faux dieux. Voyez le vers. 57ᵇ. — *Templa.* Le grec τεμένη désigne des enclos sacrés. — *Idola.* Quelques manuscrits grecs ont εἰδωλεῖα, des temples en l'honneur des idoles. — *Et immolari...* Il était interdit aux Juifs de manger de la chair de pourceau ; à plus forte raison de l'offrir en sacrifice. Cf. Is. LXV, 4. — *Pecora communia.* Hébraïsme : des animaux légalement impurs. Cf. Lev. XI, 3 et ss., et pour l'expression, Act. X, 14 et 15. — *Et relinquere...* (vers. 51). Voyez le vers. 16 et le commentaire. Pour un Juif, demeurer incirconcis c'était devenir païen. — *Coinquinari... in... immundis.* Par exemple, en touchant des cadavres ou d'autres objets impurs selon la loi, en mangeant des aliments prohibés, etc. — Le mot *abominationibus* désigne probablement les idoles, au point de vue juif. — Le but final que se proposait Antiochus est très clairement indiqué : *ita ut obliviscerentur... — Immutarent... justificationes...* est un hébraïsme qui revient à dire : « substituer les coutumes grecques aux lois mosaïques. » — *Et quicumque...* C'est la sanction, toute brutale : *morerentur.*

53. Il écrivit à tout son royaume conformément à tous ces détails, et il établit des chefs sur le peuple, pour le contraindre d'agir ainsi.
54. Et ils ordonnèrent aux villes de Juda de sacrifier.
55. Et beaucoup d'entre le peuple se joignirent à ceux qui avaient abandonné la loi du Seigneur, et ils firent le mal dans le pays;
56. et ils dispersèrent le peuple d'Israël dans des lieux écartés, et en des endroits où des fugitifs pouvaient se cacher.
57. Le quinzième jour du mois de casleu, en la cent quarante-cinquième année, le roi Antiochus dressa l'abominable idole de la désolation sur l'autel de Dieu; et on bâtit des autels dans toutes les villes de Juda, aux alentours;
58. et on brûlait de l'encens et on sacrifiait devant les portes des maisons et dans les rues;
59. et on brûla dans le feu les livres de la loi de Dieu, après les avoir déchirés;
60. et si l'on trouvait chez quelqu'un les livres de l'alliance du Seigneur, et

53. Secundum omnia verba hæc scripsit omni regno suo, et præposuit principes populo, qui hæc fieri cogerent.
54. Et jusserunt civitatibus Juda sacrificare.
55. Et congregati sunt multi de populo ad eos qui dereliquerant legem Domini, et fecerunt mala super terram;
56. et effugaverunt populum Israel in abditis, et in absconditis fugitivorum locis.
57. Die quinta decima mensis casleu, quinto et quadragesimo et centesimo anno, ædificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei; et per universas civitates Juda in circuitu ædificaverunt aras;
58. et ante januas domorum, et in plateis incendebant thura, et sacrificabant;
59. et libros legis Dei combusserunt igni, scindentes eos;
60. et apud quemcumque inveniebantur libri testamenti Domini, et quicum-

---

6° La persécution sévit en Judée. I, 53-67.

En face d'un édit de ce genre, quatre éventualités se présentent : obéir honteusement, s'échapper par la fuite, se laisser martyriser, résister les armes à la main. Ces quatre hypothèses furent réalisées chez les Juifs. Pour les deux premières, voyez les vers. 40 et 55, 44-45, 56; pour les deux dernières, les vers. 63-66, les chap. II et ss.

53-56. Des commissaires royaux veillent à l'exécution des ordres d'Antiochus. — *Secundum... verba hæc...* Chacun des peuples qui composaient le royaume de Syrie reçut donc des ordres analogues à ceux qui avaient été adressés aux Juifs, avec les modifications que comportait la diversité des circonstances. — *Præposuit principes.* Dans le grec : ἐπισκόπους, des surveillants; des commissaires locaux ou régionaux, chargés de faire exécuter l'édit. Voyez Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 4. — *Populo :* le peuple juif. — *Jusserunt... sacrificare* (vers. 54). Le grec ajoute : Ville par ville. D'où il suit que des autels païens avaient été érigés dans toutes les villes de la Judée. — Tristes résultats de l'édit (vers. 55-56). Il y eut de nombreux apostats : *congregati... multi...* D'après la Vulgate, les mots *eos qui dereliquerant...* désignent la faction helléniste mentionnée plus haut, vers. 12 et ss. Variante dans le grec : Et beaucoup d'entre le peuple s'associèrent à eux (aux commissaires royaux), quiconque abandonna la loi. — D'autres prirent le parti de fuir (*et effugaverunt...*, vers. 56) et de se réfugier dans les abris naturels (cavernes, montagnes, lieux déserts, etc.) qui abondent en Judée. Cf. II, 28-29, 31; Jud. VI, 2; I Reg. XIII, 1 et ss.; II Mach. V, 27, etc.

57-64. Quelques détails sur la persécution. Ils montrent qu'elle fut d'une violence extrême. — Le trait le plus significatif est placé en tête, et daté à cause de son importance : *die 15a... casleu.* Le mois de *kislev* était le neuvième de l'année juive; il correspondait à la fin de novembre et à la première partie de décembre. Cf. Neh. I, 1; Zach. VII, 1. — *Quinto et quadragesimo...* D'octobre 168 à octobre 167 avant J.-C. — *Ædificavit rex...* Mieux, d'après le grec : Ils (les commissaires) bâtirent l'abomination de la désolation sur l'autel. L'expression énergique « abomination de la désolation » (βδέλυγμα ἐρημώσεως; *abominandum idolum...* est une paraphrase inexacte) a été évidemment empruntée à Dan. XI, 31 (voyez le commentaire et celui de Dan. IX, 27). Ici elle représente, d'après le verset 62, l'autel païen qui fut dressé au sommet de l'autel des holocaustes (*super altare Dei*). — *Per universas civitates... aras.* En conformité avec les coutumes grecques. Cf. Act. XVII, 22-23. — *Et ante januas...* (vers. 58). Les Grecs aimaient aussi à placer à l'entrée de leurs maisons la statue de leurs divinités privilégiées, et à brûler de l'encens devant elle, à lui offrir des gâteaux, etc. — *Libros legis...* Les saints Livres furent profanés et brûlés. Voyez III, 48, et les notes. On allait même jusqu'à égorger tous ceux chez qui on en découvrait des copies : *et apud...* (vers. 60). On voit par là que les exemplaires de la Bible s'étaient multipliés, surtout depuis l'institution des scribes. — *Libri testamenti.* Dans le grec : un livre de

que observabat legem Domini, secundum edictum regis trucidabant eum.
61. In virtute sua faciebant hæc populo Israel, qui inveniebatur in omni mense et mense in civitatibus.
62. Et quinta et vigesima die mensis sacrificabant super aram quæ erat contra altare.
63. Et mulieres quæ circumcidebant filios suos trucidabantur, secundum jussum regis Antiochi;
64. et suspendebant pueros a cervicibus per universas domos eorum, et eos qui circumciderant illos trucidabant.
65. Et multi de populo Israel definierunt apud se ut non manducarent immunda, et elegerunt magis mori quam cibis coinquinari immundis;
66. et noluerunt infringere legem Dei sanctam, et trucidati sunt;
67. et facta est ira magna super populum valde.

si quelqu'un observait la loi du Seigneur, on l'égorgeait selon l'édit du roi.
61. C'est ainsi qu'ils traitaient, dans leur puissance, le peuple d'Israël, qui se trouvait chaque mois dans les villes.
62. Et, le vingt-cinquième jour du mois, ils sacrifiaient sur l'autel qui était vis-à-vis de l'autel *du Seigneur*.
63. Les femmes qui avaient circoncis leurs fils étaient égorgées, selon l'ordre du roi Antiochus;
64. on pendait les enfants par le cou dans toutes leurs maisons, et on égorgeait ceux qui les avaient circoncis.
65. Alors des hommes nombreux du peuple d'Israël résolurent en eux-mêmes de ne rien manger d'impur, et ils préférèrent mourir plutôt que de se souiller par des mets impurs;
66. et ils ne voulurent pas violer la loi sainte de Dieu, et ils furent égorgés;
67. et une très grande colère tomba sur le peuple.

---

l'alliance. Cette expression désigne directement le Pentateuque, ou une partie du Pentateuque; mais elle peut aussi s'appliquer dans le sens large à toute la collection des saintes Écritures, telle qu'elle existait alors. — *Quicumque observabat...* La fidélité à la loi juive était regardée, à elle seule, comme un crime capital. — *In virtute sua* (vers. 61). C.-à-d., en vertu de l'autorité qu'ils tenaient du roi. — *Faciebant... in civitatibus.* D'après le grec : Ils faisaient cela au peuple, à ceux qui étaient trouvés chaque mois dans les villes. La phrase est assez étrangement construite. Le sens est que, chaque mois, un inspecteur royal visitait les villes soumises à sa juridiction, et faisait exécuter alors tous les coupables. — *Quinta et vigesima...* (vers. 62). Le 25 casleu (voyez le vers. 57). — *Sacrificabant.* Le grec emploie le participe présent (« sacrifiant »), qui équivaut ici au prétérit : Ils sacrifièrent. — *Super aram... contra altare.* Grec : Sur l'autel (païen) qui était sur l'autel (des holocaustes). Il s'agit de l'autel qui a été signalé plus haut sous le nom d'abomination de la désolation. Voyez le vers. 57. Diodore de Sicile, XXXIV, 1, nous permet d'ajouter un trait douloureux à ce récit. Il rapporte qu'on fit entrer un troupeau de porcs dans l'enceinte du temple, où ils furent égorgés; qu'une truie énorme fut sacrifiée sur le nouvel autel, et qu'on répandit dans le Saint des saints une partie de son sang. Voyez aussi II Mach. VI, 3-7, et Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 4. — *Mulieres quæ circumcidebant...* C.-à-d., qui faisaient circoncire. Comp. le verset suivant. — *Suspendebant pueros...* Ces petits innocents n'étaient pas épargnés eux-mêmes. — Au lieu de *per... domos eorum*, le grec porte : Et ils pillaient leurs maisons. — Ces divers traits nous manifestent dans tout son jour le caractère odieux d'Antiochus Épiphane. Le roi « nous apparaît comme un despote auquel rien n'est sacré, qui n'a pas honte de fouler aux pieds les droits les plus saints de ses sujets, lorsqu'il le croit utile pour affermir son autorité ».

65-67. Noble courage d'un grand nombre de Juifs, qui préférèrent la mort à l'apostasie. — *Definierunt apud se.* Ils résolurent au plus intime de leur âme. Cette locution marque une volonté inébranlable. — *Ut non manducarent...* Ce péril n'était pas le plus grave, mais c'est celui qui se présentait le plus fréquemment; voilà pourquoi il est cité entre tous. — *Et noluerunt...* (vers. 66). Répétition solennelle; mais, cette fois, la pensée est généralisée : *infringere legem...* — *Et trucidati sunt.* Le second livre, VI, 18-VII, 41, cite tout au long quelques exemples de cette résistance héroïque. — *Ira magna* (vers. 67) : la colère divine, et non celle d'Antiochus. Cf. II, 49; III, 8; II Mach. VI, 12-17. En se voyant sous le coup d'une persécution si barbare, les Juifs comprirent qu'ils avaient irrité le Seigneur par leurs péchés.

CHAPITRE II

1. En ces jours-là Mathathias, fils de Jean, fils de Simon, prêtre d'entre les fils de Joarib, de Jérusalem, se leva et habita sur la montagne de Modin.
2. Il avait cinq fils : Jean, surnommé Gaddis;
3. Simon, surnommé Thasi;
4. Judas, appelé Machabée;
5. Éléazar, surnommé Abaron, et Jonathan, surnommé Apphus.
6. Ils virent les maux qui se faisaient parmi le peuple de Juda et dans Jérusalem;

1. In diebus illis surrexit Mathathias, filius Joannis, filii Simonis, sacerdos ex filiis Joarib, ab Jerusalem, et consedit in monte Modin.
2. Et habebat filios quinque : Joannem, qui cognominabatur Gaddis;
3. et Simonem, qui cognominabatur Thasi;
4. et Judam, qui vocabatur Machabæus;
5. et Eleazarum, qui cognominabatur Abaron; et Jonathan, qui cognominabatur Apphus.
6. Hi viderunt mala quæ fiebant in populo Juda et in Jerusalem;

---

§ II. — *Mathathias et ses fils donnent le signal de l'insurrection, pour défendre la religion et la patrie.* II, 1-70.

Le chap. Ier a raconté le commencement de la persécution d'Antiochus contre les Juifs; le second expose le début du soulèvement des opprimés contre leur cruel oppresseur.

1° Mathathias et ses fils. II, 1-5.

Chap. II. — 1-5. Ceux qui vont jouer le rôle le plus important dans ce mouvement nous sont présentés. — *Mathathias.* Le grec Ματταθίας correspond mieux à la forme hébraïque de ce nom : *Mattatiyah,* don de Jéhovah. Cf. Neh. VIII, 4. On ne sait rien du père et de l'aïeul de Mathathias. — *Sacerdos ex filiis...* Il appartenait à la race sacerdotale, et, dans cette race, à la classe de *Joarib,* qui était la première des vingt-quatre instituées par David. Cf. I Par. XXIV, 7. Josèphe, *Vita,* I, affirme qu'elle était la plus estimée de toutes. C'est sans raison que le Targum (*in Cant.,* VI, 6) et quelques commentateurs modernes ont fait de Mathathias un grand prêtre. — *Surrexit.* Divers interprètes rattachent ce verbe aux mots *ab Jerusalem,* comme si l'écrivain sacré avait voulu dire que Mathathias quitta la capitale juive pour se retirer à Modin, la ville de ses ancêtres; mais la locution ἀνιστάναι ἀπὸ a difficilement ce sens, et, de plus, l'ensemble du récit montre que Modin était le séjour habituel de Mathathias et de sa famille. Comp. les vers. 17 et ss., 70; XIII, 25. Il est donc mieux de traduire ἀνέστη comme l'a fait la Vulgate : il se leva, il se mit en lutte ouverte contre les persécuteurs syriens. C'est Joarib qui était de Jérusalem. — *In... Modin.* Dans le grec : Μωδεείν (quelques manuscrits ont Μωδεεΐμ ou Μωδιείμ). Petite ville qu'Eusèbe et saint Jérôme placent près de Lydda, sur la route qui conduit de Jérusalem à Jaffa. Elle n'est pas mentionnée dans les livres antérieurs à ceux des Machabées. Quoique le mot *monte* manque ici dans le grec, nous apprendrons plus loin, XIII, 29, qu'elle était réellement bâtie sur une éminence, de sorte qu'on pouvait l'apercevoir de la Méditerranée. A M. Victor Guérin, le célèbre palestinologue français, revient l'honneur de l'avoir découverte, en 1870, sur l'emplacement de El-Médiyeh, à deux heures et demie à l'est de Lydda (*Atlas géogr.,* pl. X et XII; voyez V. Guérin, *la Samarie,* t. II, p. 55 et ss., 404 et ss.; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine,* Paris, 1882, p. 240-241). — *Filios quinque.* Nous les verrons tous mourir successivement pour le bien de leur nation. A leurs noms le narrateur joint les surnoms que leur avait valus leur bravoure ou quelque autre qualité spéciale. — *Joannem.* Il sera question de lui IX 36-38, et vraisemblablement aussi II Mach. VIII, 22, et X, 19 (voyez les notes). *Gaddis* équivaut sans doute à l'hébreu *Gaddi,* l'heureux. Cf. Num. XIII, 11 (dans le texte primitif). — *Simonem.* Son rôle sera longuement décrit plus loin. Cf. V, 17, 21-23; IX, 33; X, 74 et ss.; XII, 33 et ss.; surtout XIII, 1-XVI, 17. Si, comme on le croit, *Thasi* (grec, Θασσί) se rattache au chaldéen *tâsas,* ce surnom aurait le sens de brûlant. Le syriaque a *tharsi,* guide. Comp. le vers. 65, où il est dit que Simon était un homme de conseil. — *Judam.* Le plus célèbre des cinq frères, celui que Mathathias choisira pour lui succéder. Cf. vers. 66; III, 1-IX, 22. — *Eleazarum.* Au lieu de *Abaron,* le grec dit Αὐαράν. Le surnom, en hébreu, devait être *havrân,* probablement de la racine *hûr,* percer. Peut-être y a-t-il là une allusion à la mort héroïque d'Éléazar (cf. VI, 43-46). — *Jonathan.* Il fut le successeur de Judas. Cf. IX, 23-XII, 54. *Apphus,* calqué sur le grec Ἀπφοῦς, correspond sans doute à l'hébreu *happûs,* rusé.

2° Mathathias ressent très vivement les maux de son peuple. II, 6-14.

6. Introduction. — *Hi viderunt...* Variante dans le grec : Il (Mathathias) vit les blasphèmes qui avaient lieu dans Juda et dans Jérusalem.

7. et dixit Mathathias : Væ mihi! Ut quid natus sum videre contritionem populi mei, et contritionem civitatis sanctæ, et sedere illic, cum datur in manibus inimicorum?

8. Sancta in manu extraneorum facta sunt; templum ejus sicut homo ignobilis.

9. Vasa gloriæ ejus captiva abducta sunt; trucidati sunt senes ejus in plateis, et juvenes ejus ceciderunt in gladio inimicorum.

10. Quæ gens non hereditavit regnum ejus, et non obtinuit spolia ejus?

11. Omnis compositio ejus ablata est; quæ erat libera facta est ancilla.

12. Et ecce sancta nostra, et pulchritudo nostra, et claritas nostra desolata est, et coinquinaverunt ea gentes.

13. Quo ergo nobis adhuc vivere?

14. Et scidit vestimenta sua Mathathias, et filii ejus; et operuerunt se ciliciis, et planxerunt valde.

15. Et venerunt illuc qui missi erant a rege Antiocho, ut cogerent eos qui

7. et Mathathias dit : Malheur à moi! Pourquoi suis-je né pour voir l'affliction de mon peuple et l'affliction de la ville sainte, et pour demeurer là tandis qu'elle est livrée aux mains de ses ennemis?

8. Les choses saintes sont entre les mains des étrangers; son temple est comme un homme infâme.

9. Les vases de sa gloire ont été emportés en captivité; ses vieillards ont été égorgés dans les rues, et ses jeunes hommes sont tombés sous le glaive des ennemis.

10. Quelle nation n'a point hérité de son royaume, et n'a pas obtenu de ses dépouilles?

11. Toute sa magnificence a été enlevée; celle qui était libre est devenue esclave.

12. Et voici que tout ce que nous avions de saint, de beau et d'éclatant a été désolé, et les nations l'ont profané.

13. Pourquoi donc vivons-nous encore?

14. Alors Mathathias et ses fils déchirèrent leurs vêtements; ils se couvrirent de cilices et furent dans un grand deuil.

15. Ceux que le roi Antiochus avait envoyés vinrent là, pour contraindre

---

Le mot « blasphèmes » désigne tout ensemble les paroles impies et les actions criminelles soit des Syriens, soit des Juifs apostats. Cf. I, 22-63.

7-13. Plaintes douloureuses de Mathathias. Cet épanchement intime « a tout à fait l'apparence d'être un document contemporain ». C'est une élégie composée sur le modèle des psaumes. — *Væ mihi! ut quid...* Cri de désolation semblable à ceux de Job, III, 1 et ss., et de Jérémie, XX, 14 et ss. — *Civitatis sanctæ.* Déjà Isaïe, XLVIII, 2, et Néhémie, XI, 1, avaient donné ce nom à Jérusalem. — *Sedere :* témoin impuissant de si grands maux. — *Cum datur...* Mathathias va développer pathétiquement ces mots, en traçant dans un langage rythmé, très éloquent, la description des humiliations et des souffrances de Jérusalem. — Le temple profané, vers. 8. *Sancta* (ἁγίασμα) : le sanctuaire. La comparaison *sicut... ignobilis* est très expressive. — Le pillage du mobilier sacré, vers. 9ª. *Vasa gloriæ :* hébraïsme; les magnifiques ustensiles du temple. Cf. I, 23-24. — Le carnage, vers. 9ᵇ. Cf. I, 25, 32, 63-64. Au lieu de *senes,* le grec a νήπια, les petits enfants. — *Quæ gens non...* Vers. 10-11ª, encore le pillage. Ce trait fait peut-être allusion à la manière dont se recrutaient les armées syriennes; les soldats, qui étaient pour la plupart des mercenaires, appartenaient à des peuples très divers. Cela étant, toutes les nations étaient censées avoir participé au pillage de Jérusalem. Mais il est possible aussi que Mathathias, en tenant ce langage, ait moins pensé au temps présent qu'aux temps anciens, et à la longue série des spoliations dont Israël avait été la victime dans le cours des siècles. — *Omnis compositio* (vers. 11). Dans le grec : Tous ses ornements. Jérusalem est comparée à une reine richement vêtue et dépouillée par ses ennemis. — *Quæ... libera...* La liberté faisant place à la servitude, vers. 11ᵇ. Cf. Thren. I, 1. Jamais, depuis la sortie d'Égypte, les Juifs n'avaient été dans une telle dépendance, puisqu'il leur était maintenant interdit de pratiquer leur religion, de suivre leurs lois et leurs coutumes antiques : faits inouïs dans leur histoire. — *Et ecce...* (vers. 12). Le tableau redevient général. Au lieu de *desolata est,* il faudrait le pluriel, « desolata sunt »; car ce verbe se rapporte aux trois substantifs qui précèdent. — *Quid ergo...* (vers. 13). Cri d'angoisse pour conclure. Comp. le vers. 7ª.

14. Mathathias et ses fils manifestent extérieurement leur deuil. — *Scidit vestimenta... :* suivant l'usage ancien. Cf. Gen. XXXVII, 34; Job, I, 20, et II, 12, etc. — *Ciliciis* (grec : σάκκους) : de grossières tuniques sans manches, en forme de sac. C'était le vêtement du deuil. Cf. Gen. XXXVII, 34, etc.

3° Son zèle pour la religion du vrai Dieu. II, 15-26.

15-22. Les commissaires royaux essayent en vain d'obtenir de Mathathias et de sa famille l'obéissance à l'édit d'Antiochus. — *Qui missi...* Dans le grec : Les hommes du roi. Cf. I, 53-54. — *Ut cogerent... discedere.* La Vulgate paraphrase,

ceux qui s'étaient réfugiés dans la ville de Modin de sacrifier, et de brûler de l'encens, et d'abandonner la loi de Dieu.

16. Et beaucoup du peuple d'Israël y consentirent et se joignirent à eux; mais Mathathias et ses fils demeurèrent fermes.

17. Et ceux qui avaient été envoyés par Antiochus, prenant la parole, dirent à Mathathias : Tu es le premier, le plus considéré et le plus grand de cette ville, et entouré de tes fils et de tes frères.

18. Viens donc le premier, et exécute l'ordre du roi, comme ont fait toutes les nations, et les hommes de Juda, et ceux qui sont demeurés dans Jérusalem; et tu seras avec tes fils parmi les amis du roi, et comblé d'or et d'argent, et de présents nombreux.

19. Mathathias répondit et dit à haute voix : Quand toutes les nations obéiraient au roi Antiochus, de sorte que chacun abandonnerait la loi de ses pères et se soumettrait à ses ordres,

20. moi, et mes fils, et mes frères, nous obéirons à la loi de nos pères.

21. Que Dieu nous soit propice! Il ne nous est pas utile d'abandonner la loi et les ordres de Dieu.

confugerant in civitatem Modin immolare, et accendere thura, et a lege Dei discedere.

16. Et multi de populo Israel consentientes accesserunt ad eos; sed Mathathias et filii ejus constanter steterunt.

17. Et respondentes qui missi erant ab Antiocho, dixerunt Mathathiæ : Princeps, et clarissimus, et magnus es in hac civitate, et ornatus filiis et fratribus.

18. Ergo accede prior, et fac jussum regis, sicut fecerunt omnes gentes, et viri Juda, et qui remanserunt in Jerusalem; et eris tu, et filii tui, inter amicos regis, et amplificatus auro et argento, et muneribus multis.

19. Et respondit Mathathias, et dixit magna voce : Etsi omnes gentes regi Antiocho obediunt, ut discedat unusquisque a servitute legis patrum suorum, et consentiat mandatis ejus,

20. ego, et filii mei, et fratres mei, obediemus legi patrum nostrorum.

21. Propitius sit nobis Deus! Non est nobis utile relinquere legem et justitias Dei.

Le grec dit seulement : (Les hommes au roi) qui forçaient à l'apostasie vinrent dans la ville de Modin, pour qu'ils (les habitants) sacrifiassent. — *Et multi... ad eos* (vers. 16). Grec : Et beaucoup d'hommes d'Israël vinrent auprès d'eux. Le narrateur paraît supposer que cette foule était disposée à tout. — *Sed... steterunt.* Autre variante du grec : Mathathias aussi et ses fils se rassemblèrent. Ils vinrent, eux aussi, mais pour donner l'exemple de la résistance. — *Et respondentes* (vers. 17). Hébraïsme : Prenant la parole. Les délégués du roi comprirent l'avantage immense qu'il y aurait à gagner l'adhésion d'un personnage si estimé que l'était Mathathias; c'est donc à lui qu'ils s'adressèrent tout d'abord. D'ailleurs, il était le premier des citoyens de Modin : *princeps... et magnus.* — *Ornatus...* Dans le grec : Rendu fort par des fils et des frères. Une nombreuse parenté procure, en Orient surtout, une influence considérable. Cf. Ps. CXXVI, 5, etc. — *Accede* (vers. 18). Ils lui ordonnent de s'approcher de l'autel, pour y jeter un peu d'encens. Comp. le vers. 23. — *Sicut... omnes gentes.* Nous avons vu plus haut, I, 43, que l'édit concernait tous les sujets d'Antiochus. — *Et viri Juda, et qui...* Les renégats n'avaient malheureusement pas manqué, soit en Judée, soit à Jérusalem. Cf. I, 55. — *Et eris...* Promesses, en cas d'obéissance. — La locution *amicos regis* a ici, et souvent ailleurs dans les deux livres des Machabées (cf. VI, 10, 14; X, 60, 65; XI, 26-27; II Mach. I, 14; VIII, 9, etc.), la signification spéciale que lui donnent les historiens classiques. C'était alors un titre officiel, qui servait à désigner les premiers officiers de la cour. Voyez Polybe, XXXI, 3, 7; Appien, *Syr.*, 46, etc. — *Et amplificatus...* D'après le grec : Vous serez honorés avec de l'or et de l'argent. C.-à-d., couverts d'ornements précieux, tels que chaînes, agrafes, couronnes, etc. Cf. X, 20, 89, etc. — *Et respondit...* Noble et héroïque réponse, vers. 19-22. *Magna voce :* pour être entendu de tous. — *Etsi omnes...* Grec : Quand même tous les peuples qui sont dans la maison de la royauté lui obéissent... Hébraïsme, qui désigne les peuples nombreux sur lesquels régnait Antiochus Épiphane. — *Ego, et filii..., et...* (vers. 20). Peu lui importe que tous se soient soumis; lui et les siens n'obéiront qu'à la loi divine. — *Legi patrum.* Grec : Nous marcherons dans l'alliance de nos pères. C.-à-d. : Nous serons fidèles à l'alliance que nos ancêtres ont contractée avec le Seigneur. Cf. Ex. XIX, 8, etc. — *Propitius sit...* (vers. 21). C'est ainsi que les Septante traduisent en divers passages (cf. II Reg. XX, 20, et XXIII, 17) l'expression hébraïque *ḥalîlah lî,* « absit a me! » — *Non est... utile.* Litote très forte. Mais le grec n'a pas ces mots et dit seulement : Dieu nous garde d'abandonner la loi et les préceptes! — *Non audiemus...* (vers. 22). Conclusion énergique de ce petit discours. — *Nec sacrificabimus... via.*

22. Non audiemus verba regis Antiochi, nec sacrificabimus transgredientes legis nostræ mandata, ut eamus altera via.

23. Et ut cessavit loqui verba hæc, accessit quidam Judæus in omnium oculis sacrificare idolis super aram in civitate Modin, secundum jussum regis.

24. Et vidit Mathathias, et doluit, et contremuerunt renes ejus; et accensus est furor ejus secundum judicium legis, et insiliens trucidavit eum super aram.

25. Sed et virum quem rex Antiochus miserat, qui cogebat immolare, occidit in ipso tempore, et aram destruxit.

26. Et zelatus est legem, sicut fecit Phinees Zamri, filio Salomi.

27. Et exclamavit Mathathias voce

22. Nous n'écouterons pas les paroles du roi Antiochus, et nous ne sacrifierons pas, violant les commandements de notre loi pour aller dans une autre voie.

23. Comme il cessait de parler, un Juif s'avança aux yeux de tous, pour sacrifier aux idoles sur l'autel, dans la ville de Modin, selon l'ordre du roi.

24. Mathathias le vit et fut saisi de douleur; ses entrailles en furent émues, et sa fureur s'enflamma selon l'esprit de la loi; et s'élançant, il tua cet homme sur l'autel.

25. Il tua aussi en même temps l'homme que le roi Antiochus avait envoyé et qui forçait à sacrifier, et il détruisit l'autel.

26. Et il fut transporté de zèle pour la loi, comme l'avait été Phinées envers Zamri, fils de Salomi.

27. Alors Mathathias cria à haute

Dans le grec : (Nous n'obéirons pas) de manière à transgresser notre religion à droite ou à gauche. Sur cet hébraïsme, voyez Deut. v, 32; xvii, 20; xxviii, 14, etc.

23-26. Mathathias imite le saint zèle de Phi-



Autel grec. (D'après un vase antique.)

nées. — *Accessit quidam.* Le crime était deux fois plus grand, après un si noble exemple. — *Super aram.* On avait érigé des autels païens dans toutes les villes juives. Cf. i, 57. Le mot *idolis* manque dans le grec. — *Vidit... et doluit* (vers. 24). L'impression produite sur Mathathias est dramatiquement décrite. — *Contremuerunt renes...* Les Hébreux regardaient les reins comme le siège de la sensibilité, des émotions. Cf. Ps. vii, 10; Jer. xi, 20, et xvii, 10; Thren. iii, 13, etc. La phrase revient donc à celle-ci : Il fut ému au plus intime de son âme. — *Accensus est...* Dans le grec : Il souleva sa colère d'après la justice. C.-à-d. qu'il laissa un libre cours à sa colère, sentant qu'elle était parfaitement légitime. — *Trucidavit...* La loi exigeait « qu'on mît à mort aussitôt et sans forme de procès celui qui était convaincu de vouloir séduire le peuple, et l'induire à abandonner le Seigneur, et à suivre les dieux étrangers ». Calmet, *h. l.* Cf. Deut. xiii, 6-10. — *Sed et virum...* (vers. 25). Mathathias tua aussi le principal des officiers royaux. — *Aram destruxit.* Cela encore était prescrit par la loi. Cf. Ex. xxxiv, 13; Deut. xii, 3. — *Et zelatus... sicut...* (vers. 26). Rapprochement très honorable pour Mathathias, car le zèle de Phinées pour l'observation de la loi avait laissé un profond souvenir dans l'histoire juive. Cf. Ps. cv, 30-31. Sur l'acte même qui lui acquit cette glorieuse célébrité, voyez Num. xxv, 7-13.

4° Mathathias se réfugie dans les montagnes, groupant autour de lui un grand nombre de Juifs demeurés fidèles à la loi. II, 27-30.

27-28. La fuite. Demeurer à Modin dans les circonstances présentes, c'eût été s'exposer inutilement aux terribles représailles des officiers royaux. — *Et exclamavit...* Cri d'alarme, et aussi d'appel au combat. Sur le point de fuir avec sa famille, Mathathias invite ceux de ses concitoyens qui aimaient leur religion par-dessus tout (*omnis qui zelum...*; comp. le vers. 26) à partir avec lui. Ils devaient former le noyau d'une troupe

voix dans la ville : Que quiconque est zélé pour la loi, et veut maintenir l'alliance, me suive.

28. Et il s'enfuit avec ses fils dans les montagnes, et ils abandonnèrent tout ce qu'ils avaient dans la ville.

29. Alors un grand nombre, qui cherchaient la loi et la justice, descendirent dans le désert,

30. et ils y demeurèrent, eux, leurs fils, et leurs femmes, et leurs troupeaux, parce qu'ils étaient accablés de maux.

31. Il fut annoncé aux hommes du roi, et à l'armée qui était à Jérusalem, la ville de David, que quelques hommes, qui avaient transgressé l'ordre du roi, s'étaient retirés dans les lieux cachés du désert, et que beaucoup les avaient suivis.

32. Aussitôt ils marchèrent à eux, et se préparèrent à les attaquer le jour du sabbat.

33. Et ils leur dirent : Résisterez-vous

magna in civitate, dicens : Omnis qui zelum habet legis, statuens testamentum, exeat post me.

28. Et fugit ipse, et filii ejus, in montes, et reliquerunt quæcumque habebant in civitate.

29. Tunc descenderunt multi quærentes judicium et justitiam, in desertum;

30. et sederunt ibi ipsi, et filii eorum, et mulieres eorum, et pecora eorum, quoniam inundaverunt super eos mala.

31. Et renuntiatum est viris regis, et exercitui qui erat in Jerusalem, civitate David, quoniam discessissent viri quidam, qui dissipaverunt mandatum regis, in loca occulta in deserto, et abiissent post illos multi.

32. Et statim perrexerunt ad eos, et constituerunt adversus eos prælium in die sabbatorum.

33. Et dixerunt ad eos : Resistitis et

---

courageuse, qui, le moment venu, se mettrait en lutte ouverte contre les Syriens. — *Statuens testamentum.* Locution hébraïque, qui a tantôt le sens de conclure un traité d'alliance, tantôt celui d'accomplir les conditions d'un contrat antérieur. C'est cette seconde interprétation qu'il faut choisir ici. Cf. Deut. VIII, 18, et IX, 5; Eccli. XLIV, 20, etc. — *Reliquerunt quæcumque...* (vers. 28) : par crainte de s'encombrer, et aussi tant la fuite fut précipitée. — *In montes.* Dans la région montagneuse de Juda, qui offrait un abri très sûr contre les Syriens. Cf. Matth. XXIV, 16, etc.

29-30. D'autres Juifs nombreux vont chercher un refuge dans le désert contre la persécution d'Antiochus. — *Descenderunt.* Expression très exacte, car la région où ils se retirèrent est beaucoup moins élevée que celle qu'ils habitaient. — *Multi.* Ils s'enfuirent, en effet, non seulement de Modin, mais de tous les districts de la Judée. — *Quærentes judicium et...* Hébraïsme. C.-à-d., cherchant à conformer leur vie à toutes les ordonnances de la loi. — *In desertum.* Dans le désert de Juda, situé sur la rive droite du Jourdain et de la mer Morte (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). Cette contrée contient des pâturages partout où il y a des sources, et de tout temps les troupeaux y ont vécu en quantité considérable ; les hommes, de leur côté, vivent des produits de leur bétail. — *Sederunt ibi* (vers. 30). Autre locution hébraïque : ils s'y établirent. — *Ipsi, et filii..., et...* Des familles entières avaient fui. C'est par groupes isolés que ces Juifs persécutés abandonnaient leurs villes et leurs villages pour se réfugier au désert. Il n'y eut d'abord aucune cohésion entre les divers groupes. — *Quoniam inundaverunt* (grec : ἐπληθύνθη, « abundaverunt »). Réflexion pathétique. Le mot *mala* représente toutes les souffrances causées par la persécution d'Antiochus.

5° Avertis par un terrible exemple, Mathathias et ses amis décident qu'ils résisteront aux Syriens même aux jours de sabbat. II, 31-41.

31-38. Un certain nombre de réfugiés, surpris par l'ennemi un jour de sabbat, préfèrent se laisser massacrer sans résistance, plutôt que de violer matériellement le repos sacré. — *Renuntiatum est...* Les officiers syriens qui occupaient avec leurs troupes la citadelle de Jérusalem (sur les mots *in civitate David*, voyez I, 35, et la note) ne tardèrent pas à apprendre ce qui s'était passé, et ils s'élancèrent aussitôt contre les fugitifs, afin d'étouffer dans son germe ce mouvement insurrectionnel. — *Exercitui.* Dans le grec : aux forces. Notre auteur emploie volontiers cette expression, qu'il répète jusqu'à trente-neuf fois. C'est Mathathias qui est désigné, avec ses fils et ses amis, par les mots *viri quidam.* Comp. le vers. 28. — *Dissipaverunt.* Traduction de l'hébreu *ḥéfer*, rompre, briser. Cf. Gen. XVII, 14 ; Lev. XXVI, 15, etc. — *In loca occulta.* Le désert de Juda renferme des cavernes nombreuses et considérables. Cf. Jud. XX, 47; I Reg. XXIV, 4, etc. — *Et abiissent... multi :* à savoir, les Juifs dont il a été question aux versets 29 et 30. Dans le grec, ce trait se rapporte à la garnison syrienne de la citadelle. — *Perrexerunt... et constituerunt...* (vers. 32). Grec : Ils campèrent auprès d'eux, et ils préparèrent le combat contre eux. — *In die sabbatorum* (le pluriel pour le singulier). Ce fut peut-être là une coïncidence fortuite ; ou bien, les Syriens avaient choisi à dessein ce jour-là, dans l'espoir que les Juifs n'opposeraient aucune résistance. Comp. II Mach. V, 25-26, où l'on raconte un fait analogue, antérieur à celui-ci. Dès l'an 320 avant J.-C., Ptolémée Ier, roi d'Égypte, s'était emparé de Jérusalem sans coup férir, en un jour de sabbat. Voyez Calmet, *h. l.;* Josèphe, *Ant.*, XII, 1. — *Dixerunt...* (vers. 33). Sommation faite par

nunc adhuc? Exite, et facite secundum verbum regis Antiochi, et vivetis.

34. Et dixerunt : Non exibimus, neque faciemus verbum regis, ut polluamus diem sabbatorum.

35. Et concitaverunt adversus eos prælium.

36. Et non responderunt eis, nec lapidem miserunt in eos, nec oppilaverunt loca occulta,

37. dicentes : Moriamur omnes in simplicitate nostra, et testes erunt super nos cælum et terra quod injuste perditis nos.

38. Et intulerunt illis bellum sabbatis; et mortui sunt ipsi, et uxores eorum, et filii eorum, et pecora eorum, usque ad mille animas hominum.

39. Et cognovit Mathathias, et amici ejus, et luctum habuerunt super eos valde.

40. Et dixit vir proximo suo : Si omnes fecerimus sicut fratres nostri fecerunt, et non pugnaverimus adversus gentes pro animabus nostris et justifica-

encore maintenant? Sortez, et agissez selon la parole du roi Antiochus, et vous vivrez.

34. Ils répondirent : Nous ne sortirons pas, et nous n'accomplirons pas l'ordre du roi, en violant le jour du sabbat.

35. Ils engagèrent donc contre eux le combat.

36. Et ils ne leur répondirent pas, et ne jetèrent pas une seule pierre contre eux, et ils ne fermèrent pas leurs retraites,

37. disant : Mourons tous dans notre simplicité, et le ciel et la terre seront témoins que vous nous faites mourir injustement.

38. Et ils leur firent la guerre aux jours de sabbat; et ils moururent, eux, leurs femmes, et leurs enfants, et leurs troupeaux, au nombre d'environ mille personnes.

39. Mathathias et ses amis l'apprirent, et ils furent dans un grand deuil à leur sujet.

40. Et ils se dirent les uns aux autres : Si nous faisons tous comme ont fait nos frères, et si nous ne combattons pas contre les nations pour notre vie et

---

les officiers qui commandaient le détachement syrien. — *Resistitis... adhuc?* C.-à-d., vous avez assez longtemps résisté aux ordres du roi. — On promet aux Juifs la vie sauve, s'ils consentent à obéir : *facite... et vivetis.* — Courageuse réponse des réfugiés : *Non exibimus, neque...* Ils refusent nettement. — *Ut polluamus...* Sous leur forme actuelle, ces mots ne peuvent se rapporter qu'à la partie de l'édit d'Antiochus qui ordonnait aux Juifs de profaner le sabbat. Cf. I, 48. Mais on regarde comme probable que le texte a souffert ici, et qu'il disait primitivement : Et nous ne profanerons pas le sabbat (à savoir, en combattant). — *Et non responderunt* (vers. 36). C.-à-d., d'après le contexte, qu'ils n'essayèrent point, par des paroles, d'amener leurs ennemis à changer de résolution à leur égard. « Ils reçurent le choc des Syriens avec une résignation silencieuse. » — Pas la moindre résistance non plus en action : *nec... miserunt...* Les anciens Juifs avaient été d'habiles frondeurs. Cf. Jud. xx, 16; I Reg. xvii, 40, etc. — *Nec oppilaverunt... :* en fermant l'entrée de la grotte avec des blocs de rocher, etc. — *Moriamur... in simplicitate...* (vers. 37). C.-à-d., dans notre intégrité, notre innocence (le *tom* hébreu). Parole admirable d'héroïsme, inspirée, il est vrai, par un scrupule, par une crainte exagérée de violer le sabbat; du moins, rien de plus noble que ce scrupule. — Ils prennent la nature entière à témoin de l'iniquité de leurs agresseurs : *testes erunt...* — *Quod injuste...* Grec : ἀχρίτως, sans jugement, d'une manière injuste. — *Sabbatis* (vers. 38). Encore le pluriel pour le singulier. — *Et mortui sunt...* C.-à-d., ils furent massacrés. — *Et pecora...* Les Syriens englobèrent même le bétail dans le carnage, tant leur fureur était grande. — *Ad mille...* Nombre relativement considérable.

39-41. Mathathias et ses compagnons prennent la résolution de résister par la force aux Syriens, même aux jours de sabbat. — *Cognovit.* Hébraïsme. C.-à-d., il apprit. Ceux qui avaient été massacrés ne faisaient point partie du groupe de Mathathias, et n'étaient pas sous son commandement direct. — *Luctum... valde.* Grec : ἕως σφόδρα. C'est l'hébreu *'ad-m''od.* — *Dixit vir proximo...* (vers. 40). Nouvel hébraïsme : *'iš 'el ré'éhu.* Ils se dirent l'un à l'autre. — *Si omnes... sicut...* Excellent raisonnement, qui va motiver la décision. — *Pro animabus... :* pour notre vie. — *Et justificationibus... :* pour nos lois. — *Nunc citius...* En effet, si les Juifs n'avaient jamais résisté aux jours de sabbat, il eût été facile aux Syriens de les anéantir. — *Et cogitaverunt...* (vers. 41). Grec : Ils décidèrent. Résultat de leurs délibérations. — *Omnis homo...* La construction est hébraïque. Cf. Matth. xii, 36, etc. C.-à-d. : Si quelqu'un nous attaque... — *Pugnemus...* Il était parfaitement dans l'esprit de la loi d'agir ainsi; car, si elle interdisait le travail aux jours de sabbat (cf. Ex. xx, 10; xxxi, 14 et ss.; xxxv, 2, etc.), elle n'allait pas jusqu'à proscrire une occupation qui avait pour but de sauver la vie ou la propriété d'un Israélite. Cf. Matth. xii,

pour nos lois, ils nous extermineront bientôt du pays.

41. Ils prirent donc ce jour-là cette résolution : Qui que ce soit qui vienne contre nous pour le combat le jour du sabbat, combattons contre lui ; et nous ne mourrons pas tous, comme nos frères sont morts dans leurs retraites.

42. Alors se joignit à eux l'assemblée des Assidéens, qui étaient des plus vaillants d'Israël, tous attachés à la loi ;

43. et tous ceux qui fuyaient devant les calamités s'unirent à eux, et leur furent un renfort.

44. Ils formèrent une armée, et ils frappèrent les pécheurs dans leur colère et les hommes iniques dans leur indignation, et ceux qui échappèrent s'enfuirent chez les nations, pour se sauver.

45. Et Mathathias alla partout avec ses amis, et ils détruisirent les autels,

46. et ils circoncirent les enfants incirconcis, autant qu'ils trouvèrent sur le territoire d'Israël ; et *ils agirent* avec vigueur.

47. Ils poursuivirent les enfants d'orgueil, et l'entreprise réussit entre leurs mains.

48. Ils délivrèrent la loi des mains

tionibus nostris, nunc citius disperdent nos a terra.

41. Et cogitaverunt in die illa, dicentes : Omnis homo quicumque venerit ad nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversus eum ; et non moriemur omnes, sicut mortui sunt fratres nostri in occultis.

42. Tunc congregata est ad eos synagoga Assidæorum, fortis viribus ex Israel, omnis voluntarius in lege ;

43. et omnes qui fugiebant a malis additi sunt ad eos, et facti sunt illis ad firmamentum.

44. Et collegerunt exercitum, et percusserunt peccatores in ira sua, et viros iniquos in indignatione sua ; et ceteri fugerunt ad nationes, ut evaderent.

45. Et circuivit Mathathias, et amici ejus, et destruxerunt aras,

46. et circumciderunt pueros incircumcisos, quotquot invenerunt in finibus Israel, et in fortitudine.

47. Et persecuti sunt filios superbiæ, et prosperatum est opus in manibus eorum ;

48. et obtinuerunt legem de manibus

---

2 et ss. ; Luc. vi, 3 et ss., etc. D'après plusieurs auteurs, Mathathias et ses amis auraient seulement résolu de se défendre le jour du sabbat si on les attaquait alors ; mais ils n'auraient pas tranché la question pour le cas où il fallait prendre l'offensive. Voir Calmet, *h. l.*

6° Une véritable armée de Juifs fidèles se réunit autour de Mathathias, qui l'utilise pour lutter contre les partisans et les mesures d'Antiochus. II, 42-48.

42-43. Une élite de héros autour du chef improvisé. — *Tunc congregata*... Conséquence de la décision prise par Mathathias et son entourage. Quand on les vit décidés à résister à outrance, on vint de tous côtés grossir leurs rangs. — *Synagoga*... Dans le sens de parti considérable, congrégation. — *Assidæorum.* Plusieurs manuscrits grecs ont Ἰουδαίων. Le syriaque a lu Ἰσραηλίτων. La leçon primitive paraît avoir été réellement Ἀσιδαίων, mot évidemment calqué sur l'hébreu *ḥasîdîm,* « les pieux ». On avait donné ce nom à un parti d'Israélites fortement attachés à la loi, qui s'étaient groupés ensemble même avant l'insurrection de Mathathias, pour résister à l'invasion des mœurs helléniques décrite plus haut (cf. i, 12-16). Naturellement, ils s'associèrent aux Machabées lorsque ceux-ci donnèrent le signal de la résistance armée. — *Fortis viribus*... Vaillants et prêts à tout. En quelques mots l'écrivain sacré caractérise le parti des Assidéens. — *Voluntarius in lege.* Décidés à mourir, s'il le fallait, pour la défense de leur religion. — *Et omnes qui*... (vers. 43). Autre catégorie de Juifs qui vinrent renforcer la petite armée de Mathathias : tous ceux qui cherchaient un refuge contre la persécution du tyran. Leur motif était moins relevé ; mais ils augmentèrent le nombre des combattants.

44-48. Mathathias et ses adhérents font des efforts couronnés de succès, pour empêcher l'apostasie de leurs frères. — *Collegerunt exercitum :* tant leur nombre s'était promptement accru. — *Percusserunt peccatores..., iniquos.* Ces mots ne désignent pas les païens, mais les Juifs apostats. C'est d'abord contre ces misérables qu'éclata la colère des Machabées. — *Ceteri :* ceux des apostats qui échappèrent aux soldats de Mathathias. Ils se réfugièrent dans les villes, où les Syriens étaient en nombre et plus forts que les Juifs fidèles. — *Circuivit* (vers. 45). Ceux-ci parcoururent la contrée dans toutes les directions, détruisirent les autels érigés partout en l'honneur des faux dieux (cf. vers. 23 ; i, 57-58), pratiquèrent la circoncision sur les enfants qui n'avaient pas reçu ce signe sacré, usant au besoin de force (*in fortitudine,* vers. 46) pour obtenir le consentement des parents, poursuivant aussi les orgueilleux Syriens, avec lesquels ils avaient de fréquentes rencontres (*filios superbiæ,* vers. 47, est un hébraïsme). Résultat de leurs efforts : *prosperatum est*... — *Obtinuerunt legem*... (vers. 48). Belle image. Ils réussirent à arracher la loi sainte des mains impies qui la retenaient captive ; c.-à-d. qu'ils obtinrent qu'elle fût désormais accomplie.

gentium, et de manibus regum ; et non dederunt cornu peccatori.

49. Et appropinquaverunt dies Mathathiæ moriendi, et dixit filiis suis : Nunc confortata est superbia, et castigatio, et tempus eversionis, et ira indignationis.

50. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum;

51. et mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen æternum.

52. Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis, et reputatum est ei ad justitiam?

53. Joseph in tempore angustiæ suæ custodivit mandatum, et factus est dominus Ægypti.

54. Phinees, pater noster, zelando zelum Dei, accepit testamentum sacerdotii æterni.

des nations et des mains des rois; et ils ne donnèrent pas de puissance au pécheur.

49. Or, le jour de la mort de Mathathias s'approcha, et il dit à ses fils : L'orgueil s'est maintenant affermi, et c'est le temps du châtiment et de la ruine, de la colère et de l'indignation.

50. Maintenant donc, ô mes fils, soyez des zélateurs de la loi, et donnez vos vies pour l'alliance de vos pères;

51. souvenez-vous des œuvres de vos pères, qu'ils ont accomplies dans leurs générations, et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel.

52. Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans la tentation, et cela ne lui a-t-il pas été imputé à justice?

53. Joseph, au temps de son angoisse, a gardé le commandement, et il est devenu le seigneur de l'Égypte.

54. Phinées, notre père, en brûlant de zèle pour Dieu, a reçu l'alliance d'un sacerdoce éternel.

— Le mot *regum* désigne tout ensemble Antiochus et les officiers royaux. — *Non dederunt cornu.* Locution hébraïque. Ils ne permirent pas à la puissance de leurs ennemis de grandir et de se fortifier. Cf. I Reg. II, 10; Ps. CXXXI, 17, etc.

7° Les dernières recommandations et les dernières dispositions de Mathathias avant sa mort. II, 49-70.

Ces dernières paroles de Mathathias ont une forme très poétique et très relevée, comme celles de Jacob mourant, Gen. XLIX, et celles de Moïse dans ce qu'on nomme son chant du cygne, Deut. XXXIII.

49a. Occasion du discours. — *Appropinquaverunt...* Formule tout hébraïque. Cf. Gen. XLIX, 1; Jer. XXIII, 1, etc.

49b-51. Exorde et thème du discours. — *Nunc* (très accentué) *confortata...* Mathathias prend pour point de départ la douloureuse situation dans laquelle se trouvait alors le peuple de Dieu. Quatre expressions synonymes, éloquentes, pour la dépeindre : *superbia,* l'orgueil des ennemis du judaïsme (cf. I, 23a); *castigatio,* le châtiment des bons par les méchants; *tempus eversionis,* car les Syriens ne tendaient à rien moins qu'à abolir la théocratie; *ira indignationis,* la colère de Dieu contre son peuple (cf. I, 66b, et la note). — *Nunc ergo...* (vers. 50). En des temps si mauvais, Mathathias veut que ses fils manifestent énergiquement leur zèle pour la loi, dût ce zèle leur coûter la vie. — *Æmulatores... legis.* Cf. vers. 26b et 27b. « Le zèle pour la loi était la note dominante du soulèvement des Machabées. » — *Pro testamento...* Cf. vers. 20b et la note. — *Et mementote...* (vers. 51). Il les encourage soit par les héroïques exemples de leurs ancêtres, soit par la promesse de glorieux avantages : *et accipietis... — Gloriam... et nomen...* « En mentionnant la récompense temporelle, Mathathias n'exclut pas l'éternelle. » Comme il se proposait de citer bientôt en détail les récompenses que les héros du judaïsme avaient reçues dès cette vie, c'est surtout ce même côté de la question qu'il envisage ici. Rendre son nom à jamais célèbre a été pour les hommes de tous les temps et de tous les pays un très fort stimulant. Cf. Job, XVIII, 15-17; Eccli. XLIV, 8-15, et, dans notre livre même, V, 57; VI, 44; IX, 10, etc.

52-64. Exemples encourageants de quelques-uns des principaux personnages du judaïsme. — *Abraham.* La glorieuse liste s'ouvre naturellement par le fondateur du peuple saint. Le trait *in tentatione* fait allusion à l'ordre qu'Abraham reçut de Dieu d'immoler son fils Isaac. Cf. Gen. XXII, 1; Eccli. XLIV, 21; Hebr. XI, 17. — *Inventus... fidelis :* fidèle à accomplir la volonté de Dieu, quelque dure qu'elle parût. — Sa récompense : *reputatum est ei...* Emprunt à Gen. XV, 6. Cf. Jac. II, 21. — *Joseph in tempore...* (vers. 53) : à l'époque où ce fils de Jacob était esclave en Égypte. Selon d'autres, l'allusion porterait plus spécialement sur les mauvais traitements qu'il eut à endurer pour avoir rejeté les offres infâmes de la femme de Putiphar. Cf. Gen. XXXIX, 1 et ss. — *Custodivit mandatum :* fidèle, lui aussi, aux ordres divins, quoi qu'il lui en coûtât. — Sa récompense : *factus est... — Phinees* (vers. 54). C'était un ancêtre de Mathathias et de ses fils (*pater...*), puisqu'il appartenait comme eux à la race sacerdotale. — *Zelando zelum...* Voyez le vers. 28 et la note. Cf. Eccli. XLV, 28-30. — *Testamentum sacerdotii...* Hébraïsme; c.-à-d., la promesse que Phinées et ses descendants posséderaient à jamais le sacerdoce. Cf. Num. XXV, 13.

55. Josué, en accomplissant la parole, est devenu chef en Israël.
56. Caleb, en rendant témoignage dans l'assemblée, a reçu un héritage.
57. David, par sa douceur, s'est acquis à jamais le trône royal.
58. Élie, en brûlant de zèle pour la loi, a été enlevé dans le ciel.
59. Ananias, Azarias et Misaël, par leur foi, ont été délivrés des flammes.
60. Daniel, par sa simplicité, a été délivré de la gueule des lions.
61. Considérez ainsi, de génération en génération, que tous ceux qui espèrent en Dieu ne s'affaiblissent pas.
62. Ne craignez point les paroles de l'homme pécheur, car sa gloire n'est qu'ordure et *pâture des* vers :
63. aujourd'hui il est élevé, et demain on ne le trouvera plus, parce qu'il sera retourné dans son limon et que ses pensées auront péri.
64. Vous donc, mes fils, prenez courage et agissez virilement pour la loi, parce que c'est par elle que vous serez glorieux.
65. Voici Simon, votre frère; je sais

55. Josue, dum implevit verbum, factus est dux in Israel.
56. Caleb, dum testificatur in ecclesia, accepit hereditatem.
57. David, in sua misericordia, consecutus est sedem regni in sæcula.
58. Elias, dum zelat zelum legis, receptus est in cælum.
59. Ananias, et Azarias, et Misael, credentes, liberati sunt de flamma.
60. Daniel, in sua simplicitate, liberatus est de ore leonum.
61. Et ita cogitate per generationem et generationem, quia omnes qui sperant in eum non infirmantur.
62. Et a verbis viri peccatoris ne timueritis, quia gloria ejus stercus et vermis est :
63. hodie extollitur, et cras non invenietur, quia conversus est in terram suam, et cogitatio ejus periit.
64. Vos ergo, filii, confortamini, et viriliter agite in lege, quia in ipsa gloriosi eritis.
65. Et ecce Simon, frater vester; scio

— *Josue* (vers. 55). Le célèbre Josué, nommé en hébreu *Yêšûa'*. — *Dum... verbum.* C.-à-d., d'après Jos. I, 2-10, l'ordre que Dieu lui donna de conduire les Hébreux dans la Terre promise. Cf. Num. XXVII, 18 et ss. — *Dux.* Dans le grec : κριτής, juge; nom que portèrent ensuite plusieurs autres libérateurs et guides d'Israël jusqu'à Samuel. — *Caleb, dum*... (vers. 56). Il rendit courageusement témoignage à la vérité devant toute l'assemblée d'Israël (*in ecclesia*), lorsqu'il pressa le peuple, découragé par les autres explorateurs, d'entreprendre la conquête de la Palestine. Cf. Num. XIII, 30 et ss.; XIV, 6-8. — *Accepit...* Sa récompense consista à recevoir la ville d'Hébron pour sa part de territoire (*hereditatem*). Cf. Num. XIV, 24; Jos. XIV, 6 et ss. — *David, in sua...* (vers. 57). Le substantif *misericordia* correspond à l'hébreu *ḥésed* et désigne ici la piété de David envers Dieu, et non, comme le pensent quelques interprètes, sa miséricorde envers Saül (cf. I Reg. XX, 5 et ss.; XXIV, 4 et ss.) et Séméi (cf. II Reg. XIX, 23). — Sa récompense : *consecutus est...* Voyez II Reg. VII, 13 et ss.; Ps. LXXXVIII, 1 et ss.; CXXXI, 11-12. Royauté éternelle grâce au Messie (*in sæcula*). — *Elias, dum zelat...* (vers. 58). Il lutta avec une énergie extraordinaire pour faire exécuter la loi divine, particulièrement en ce qui concerne l'idolâtrie. Cf. III Reg. XVIII, 16 et ss.; XIX, 10; XXI, 20 et ss. — *Receptus est...* Sur ce fait merveilleux, voyez IV Reg. II, 1 et ss. — *Ananias et...* (vers. 59). La foi de ces trois illustres compagnons de Daniel se manifesta dans leur refus d'adorer la statue érigée par Nabuchodonosor. Cf. Dan. III, 1 et ss. — *Liberati sunt...* Cf. Dan. III, 22 et ss. — *Daniel, in sua...* (vers. 60). Allusion à la sincérité avec laquelle Daniel confessa lui-même sa foi au vrai Dieu. — *Liberatus... de ore...* A deux reprises. Cf. Dan. VI, 2-29; XIV, 27 et ss. — *Et... cogitate...* (vers. 61). En récapitulant, Mathathias tire la conclusion de tous ces beaux exemples. — *Ita :* en parcourant, comme il l'avait fait lui-même, les différentes époques de l'histoire juive (*per generationem...*). — *Sperant in eum.* Ceux qui espèrent en Dieu. Nous avons vu dans l'Introduction, p. 635, que l'auteur de ce livre évite en quelque sorte de prononcer les noms divins. — *Non infirmantur.* Hébraïsme : *lô' ikkâšelû* (se heurter; puis, tomber à terre). — *Et a verbis...* (vers. 62). Après avoir recommandé à ses fils la confiance en Dieu, Mathathias les exhorte à ne pas redouter les menaces de leurs ennemis (*viri peccatoris*). Il motive son exhortation : *quia gloria...* Leur splendeur et leur force deviendront avec eux la proie de la pourriture et des vers dans le tombeau. Paroles très énergiques. Cf. Ps. LXXXII, 11; Is. LXVI, 24, etc. — *Hodie... et cras...* (vers. 63). Image d'une disparition très rapide. Cf. Eccli. X, 10; Dan. XI, 19b. — *Conversus... periit.* Réminiscence du Ps. CXLV, 4. — *In terram suam :* dans la terre d'où il avait été tiré. — *Cogitatio ejus :* ses projets, ses desseins. — *Vos ergo...* (vers. 64). Le mourant presse encore ses fils de pratiquer fidèlement la loi divine. — *In ipsa* (par elle, grâce à elle) *gloriosi...* Comme les personnages célèbres qui ont été signalés plus haut, ils obtiendront la récompense de leur fidélité.

65-68. Mathathias termine son discours par quelques conseils relatifs à la lutte contre les

quod vir consilii est; ipsum audite semper, et ipse erit vobis pater.

qu'il est homme de conseil; écoutez-le toujours, et il sera pour vous un père.

66. Et Judas Machabæus fortis viribus a juventute sua; sit vobis princeps militiæ, et ipse aget bellum populi.

66. Judas Machabée a été fort et vaillant dès sa jeunesse; qu'il soit le chef de votre armée, et qu'il conduise le peuple au combat.

67. Et adducetis ad vos omnes factores legis, et vindicate vindictam populi vestri.

67. Vous joindrez à vous tous les observateurs de la loi, et vengez votre peuple de ses ennemis.

68. Retribuite retributionem gentibus, et intendite in præceptum legis.

68. Rendez aux nations ce qu'elles méritent, et soyez attentifs aux préceptes de la loi.

69. Et benedixit eos, et appositus est ad patres suos.

69. Puis il les bénit, et fut réuni à ses pères.

70. Et defunctus est anno centesimo et quadragesimo sexto, et sepultus est a filiis suis in sepulcris patrum suorum, in Modin; et planxerunt eum omnis Israel planctu magno.

70. Il mourut la cent quarante-sixième année, et fut enseveli par ses fils dans le sépulcre de ses pères, à Modin; et tout Israël le pleura et fit un grand deuil.

CHAPITRE III

1. Et surrexit Judas, qui vocabatur Machabæus, filius ejus, pro eo;
2. et adjuvabant eum omnes fratres ejus, et universi qui se conjunxerant patri ejus; et præliabuntur prælium Israel cum lætitia.

1. Alors Judas son fils, surnommé Machabée, se leva à sa place;
2. et tous ses frères l'aidaient, avec tous ceux qui s'étaient joints à son père; et ils combattaient avec joie les combats d'Israël.

Syriens. C'est particulièrement à Simon et à Judas que devra être confiée la direction des affaires. — *Ecce Simon*... Nous aurons à admirer plus loin ses qualités guerrières, mais davantage encore son jugement pratique et ses talents administratifs. — *Ipse... pater*. C'est-à-dire, votre conseiller, votre guide. — Judas Machabée est nommé généralissime (*princeps militiæ*), à cause du vaillant courage dont il avait depuis longtemps donné des preuves : *fortis... a juventute*... — *Bellum populi :* la guerre sainte que le peuple de Dieu venait de commencer contre Antiochus. Le grec dit : La guerre des peuples; c.-à-d., la guerre contre les païens. — *Et adducetis*... (vers. 67). Sous la conduite de Judas, les fils de Mathathias devront rassembler autour d'eux tous leurs coreligionnaires demeurés fidèles (*factores*...), et venger complètement leur peuple (*et vindicate*...). — Le saint prêtre insiste sur cette pensée : *retribuite*... (vers. 68). On devra traiter les Syriens suivant leurs mérites. — *Et intendite*... Sa dernière parole consista à recommander une rigoureuse obéissance à la loi divine.

69-70. Mort et funérailles de Mathathias. — *Et benedixit... :* de même que les patriarches mourants avaient béni leur famille. Cf. Gen. XXVII, 4 et ss.; XLIX, 3 et ss.; Deut. XXXIII, 1 et ss. — *Appositus... ad patres*... Expression tout hébraïque et très ancienne pour désigner la mort, en tant qu'elle réunissait dans le *š'ol* l'âme du défunt à celles de ses ancêtres qui l'y avaient précédée. Cf. Gen. XXV, 8; XXXV, 29; Jud. II, 10, etc. — *Anno centesimo et*... L'an 146 des Séleucides correspond à l'année 167-166 avant J.-C. C'était trois ans après le pillage du temple par Antiochus Épiphane (cf. I, 21 et ss.), un an seulement depuis que la persécution avait atteint son comble (cf. I, 57 et ss.). — *Sepultus... in sepulcris*... Sur ce tombeau, voyez XIII, 27, et les notes. — *Planxerunt... planctu*... Hébraïsme. Cf. Gen. L, 10.

SECTION II. — LES EXPLOITS HÉROÏQUES DE JUDAS MACHABÉE. III, 1 — IX, 22.

L'auteur s'est visiblement complu dans le récit de ces exploits, Judas ayant été véritablement « la figure centrale » dans ce glorieux soulèvement de la nation juive « pro aris et focis ». Comme on l'a dit, « ses qualités personnelles, associées à ses succès extraordinaires, firent de lui l'enfant chéri de son peuple. »

§ I. — *Judas Machabée remporte d'importantes victoires sur les généraux d'Antiochus.* III, 1 — IV, 35.

1° Introduction : sommaire des hauts faits d'armes de Judas. III, 1-9.

CHAP. III. — 1-2. Judas prend la place de son père; ses frères et tous les Juifs fidèles reconnaissent son autorité. — *Surrexit... pro eo*... C.-à-d. qu'il prit le commandement de la petite armée. — *Adjuvabant eum...:* conformément aux dernières

3. Il accrut la gloire de son peuple ; il se revêtit de la cuirasse comme un géant, il se ceignit de ses armes guerrières dans les combats, et il protégeait le camp avec son épée.

4. Il devint semblable à un lion dans ses actes, et à un lionceau qui rugit à la chasse.

5. Il poursuivit les méchants, les cherchant de tous côtés, et il fit brûler dans les flammes ceux qui troublaient son peuple.

6. Ses ennemis se retirèrent par crainte de lui ; tous les ouvriers d'iniquité furent épouvantés, et sa main dirigea le salut.

7. Il irritait des rois nombreux, et il réjouissait Jacob par ses œuvres ; et sa mémoire est à jamais en bénédiction.

8. Il parcourut les villes de Juda, et il en fit disparaître les impies, et il détourna la colère de dessus Israël.

9. Il devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, et il rassembla ceux qui allaient périr.

10. Alors Apollonius assembla les

3. Et dilatavit gloriam populo suo ; et induit se loricam sicut gigas, et succinxit se arma bellica sua in præliis, et protegebat castra gladio suo.

4. Similis factus est leoni in operibus suis, et sicut catulus leonis rugiens in venatione.

5. Et persecutus est iniquos perscrutans eos, et qui conturbabant populum suum, eos succendit flammis.

6. Et repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus ; et omnes operarii iniquitatis conturbati sunt, et directa est salus in manu ejus.

7. Et exacerbabat reges multos, et lætificabat Jacob in operibus suis ; et in sæculum memoria ejus in benedictione.

8. Et perambulavit civitates Juda, et perdidit impios ex eis, et avertit iram ab Israel.

9. Et nominatus est usque ad novissimum terræ, et congregavit pereuntes.

10. Et congregavit Apollonius gentes,

---

volontés de Mathathias. Cf. II, 66. Il y eut une parfaite unité, tant Judas était déjà populaire. — *Se conjunxerunt.* Dans le grec : ἐκολλήθησαν. Expression énergique, qui marque une adhésion intime. — *Præliabantur... cum lætitia.* Trait significatif, qui présage de belles et nobles choses : des soldats qui combattent avec joie et enthousiasme sont presque sûrs du triomphe.

3-9. Résumé des succès de Judas Machabée. Beau passage sous le rapport littéraire : il est rythmé, éloquent et abonde en vigoureuses images. — On signale d'abord un brillant résultat des combats de Judas, vers. 3ª. *Dilatavit gloriam...* : il augmenta, ou, selon d'autres, il fit connaître au loin la gloire du peuple de Dieu. — On le décrit ensuite lui-même, vers. 3ᵇ-4, comme un guerrier héroïque : *et induit...* — *Sicut gigas.* C'est l'hébreu *gibbôr,* héros. Peut-être l'écrivain sacré a-t-il voulu représenter aussi par ce détail une taille élevée et un extérieur majestueux. — *Arma bellica...* Dans le grec : σκεύη πολεμικά. C'est l'hébreu : *k'lé milḥâmah,* pour représenter les armes offensives et défensives. — *Protegebat... gladio...* Son glaive (cf. vers. 12 et II Mach. XV, 15-16) était, à lui seul, la meilleure protection de ses troupes. — Le mot *castra* a souvent, dans notre livre, la signification générale d'armée. Cf. vers. 15, 17, 23, etc. Mais il est aussi employé parfois dans le sens plus ordinaire de camp. Cf. vers. 41 ; IV, 4, etc. — *Similis... leoni* (vers. 4). Comparaison fréquente dans l'Ancien Testament, pour marquer la valeur et la force guerrières. Cf. Gen. XLIX, 9 ; Num. XXIII, 24, et XXIV, 9 ; Deut. XXXIII, 20 ; II Reg. I, 23 ; II Mach. XIII, 15, etc. — Les vers. 5-9 décrivent soit le mal que Judas fit aux ennemis de son peuple, soit le bien qu'il fit aux Juifs, le tout à sa plus grande gloire. — *Persecutus... iniquos* : les païens, et les Juifs apostats. — *Perscrutans eos.* Locution qui dénote l'ardeur avec laquelle Judas recherchait les ennemis de sa nation. — *Succendit flammis.* Cette expression est peut-être prise au figuré, pour marquer une destruction complète ; mais il est possible qu'il faille l'interpréter à la lettre. Dans ce second cas, le narrateur ferait allusion aux épisodes mentionnés V, 5, 35, 44, et II Mach. VIII, 6 ; X, 36, etc. — *Repulsi sunt...* (vers. 6) : à cause des victoires perpétuelles de Judas. — *Directa... salus...* Il réussit à délivrer les Juifs de la tyrannie cruelle des Syriens. — *Reges multos* (vers. 7). Hyperbole orientale. Des rois dans le sens large (voyez la note de II, 48) ; car Antiochus Épiphane, Antiochus Eupator et Démétrius Iᵉʳ, dont Judas Machabée triompha successivement, ne suffiraient pas pour vérifier l'épithète « multos ». Il s'agit donc d'eux et de leurs officiers. — Contraste : *lætificabat Jacob* ; c.-à-d. la nation juive, issue de ce grand patriarche. — *In sæculum memoria...* Sa glorieuse et inoubliable renommée. Cf. Ps. CXI, 7, et Prov. X, 7. — *Et perambulavit...* (vers. 8). Ses campagnes victorieuses. Puis leur résultat : *perdidit...* — *Avertit iram.* Cf. I, 66ᵇ, et la note. — *Nominatus est...* (vers. 9). Encore sa renommée, célèbre au loin. Cf. V, 63. — *Pereuntes* : les Juifs dispersés, qui sans lui auraient infailliblement péri.

2° Judas Machabée bat Apollonius. III, 10-12.

« Entre les mains de Judas, la lutte prit immédiatement les proportions d'une guerre régulière, » qui fut désastreuse pour les armées d'Antiochus.

10. Apollonius s'avance contre lui avec des

et a Samaria virtutem multam et magnam, ad bellandum contra Israel.

11. Et cognovit Judas, et exiit obviam illi, et percussit, et occidit illum; et ceciderunt vulnerati multi, et reliqui fugerunt.

12. Et accepit spolia eorum, et gladium Apollonii abstulit Judas, et erat pugnans in eo omnibus diebus.

13. Et audivit Seron, princeps exercitus Syriæ, quod congregavit Judas congregationem fidelium et ecclesiam secum;

14. et ait : Faciam mihi nomen, et glorificabor in regno, et debellabo Judam et eos qui cum ipso sunt, qui spernebant verbum regis.

15. Et præparavit se; et ascenderunt cum eo castra impiorum, fortes auxiliarii, ut facerent vindictam in filios Israel.

16. Et appropinquaverunt usque ad Bethoron, et exivit Judas obviam illi cum paucis.

17. Ut autem viderunt exercitum venientem sibi obviam, dixerunt Judæ : Quomodo poterimus pauci pugnare con-

nations, et *leva* de Samarie une grande et puissante armée, pour combattre contre Israël.

11. Judas l'apprit et marcha à sa rencontre, le défit et le tua ; et beaucoup *des ennemis* tombèrent frappés, et le reste s'enfuit.

12. Judas s'empara de leurs dépouilles, et prit l'épée d'Apollonius, et il s'en servait tous les jours pour combattre.

13. Séron, chef de l'armée de Syrie, apprit que Judas avait réuni auprès de lui une troupe de fidèles et une assemblée.

14. Et il dit : Je me ferai un nom, et je serai glorifié dans le royaume, et je vaincrai Judas et ceux qui sont avec lui, qui méprisent la parole du roi.

15. Il se prépara donc; et avec lui monta l'armée des impies, puissants auxiliaires, pour se venger des enfants d'Israël.

16. Ils s'avancèrent jusqu'à Béthoron, et Judas vint au-devant d'eux avec un petit nombre d'hommes.

17. Mais dès que ceux-ci virent l'armée qui marchait contre eux, ils dirent à Judas : Comment pourrons-nous, si

---

troupes considérables. — *Congregavit...* Cela se passait en 166 avant J.-C. Comp. II, 69, et la note. — *Apollonius.* C'est lui qui, l'année précédente, avait été envoyé par Antiochus à Jérusalem comme collecteur d'impôts, et qui avait traité la ville d'une manière infâme et barbare. Cf. I, 30 et ss.; II Mach. v, 24. — *A Samaria.* Josèphe, *Ant.*, XII, 7, 1, raconte qu'Apollonius était devenu gouverneur de cette province. Les Samaritains étaient très hostiles aux Juifs (cf. Esdr. IV, 1-5; Neh. IV, 1-2, et XIII, 28; Eccli. L, 27-28; Josèphe, *Ant.*, XI, 7, 2, etc.); il est donc naturel qu'un grand nombre d'entre eux se soient associés alors aux Syriens d'Apollonius (*gentes*).

11-12. Victoire complète des Juifs. — *Exiit obviam...* Il entrait dans le plan de Judas d'accepter le combat toutes les fois qu'il en avait l'occasion. Voyez le vers. 16; IV, 12, 29, 34, etc. D'après II Mach. VIII, 1, il avait alors tout au plus six mille hommes autour de lui. — *Percussit, et...* Défaite des Syriens et mort de leur chef. Le verbe *occidit* doit être pris d'une manière générale; il ne signifie pas que Judas tua Apollonius de sa propre main. — *Ceciderunt vulnerati...* Hébraïsme, comme I, 19. — *Et gladium...* (vers. 12). Glorieux trophée. C'est ainsi que David s'était emparé et se servait du glaive de Goliath. Cf. I Reg. XXI, 9.

3° Judas Machabée bat les troupes de Séron. III, 13-26.

13-16. Les préparatifs et l'orgueilleuse confiance du général syrien. — *Princeps... Syriæ.* D'après Josèphe, Séron commandait en Cœlé-Syrie, c.-à-d. aux troupes qui séjournaient dans cette province. — *Congregationem... et ecclesiam.* Cette locution désigne une troupe d'hommes qui n'avaient pas reçu de formation militaire. — *Fidelium :* des Juifs fidèles à leur Dieu et à leur chef. — *Et ait : Faciam...* (vers. 14). Petit monologue bien reproduit, qui nous fait lire au plus intime des pensées orgueilleuses de Séron. — *Verbum regis :* les ordres impies d'Antiochus. — *Et præparavit...* (vers. 15). La description est très solennelle. — *Ascenderunt...* Ils arrivèrent, comme l'indique le contexte, par la plaine maritime, dont l'altitude est de beaucoup inférieure à celle de Béthoron, où eut lieu le combat (*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XVIII). — *Castra..., auxiliarii.* Dans le grec : (Monta avec lui) une puissante armée d'hommes impies, pour le secourir. — *Usque... Bethoron* (vers. 16). Place rendue célèbre par la victoire de Josué sur les Chananéens. Cf. Jos. X, 10 et ss. Elle était située dans les montagnes, au nord-ouest et à environ douze milles romains de Jérusalem. — *Exivit Judas.* Conformément à sa tactique. Voyez le vers. 11. — *Cum paucis.* Il n'avait pris avec lui qu'une poignée d'hommes.

17-22. Judas relève par des paroles de foi le moral de ses troupes prêtes à se décourager. — *Ut... viderunt...* Postés sur la hauteur de Béthoron, les Juifs virent de loin les Syriens qui s'avançaient du côté de la plaine, et ils se rendirent parfaitement compte de la supériorité de leur nombre. — *Quomodo...* La frayeur ne tarda pas à les gagner. — *Tantam et...* Ils avaient contre eux



Béthoron le Haut, vu de l'est. (D'après une photographie.)

tra multitudinem tantam et tam fortem, et nos fatigati sumus jejunio hodie?

peu nombreux, combattre contre une multitude si grande et si forte, fatigués que nous sommes par le jeûne d'aujourd'hui?

18. Et ait Judas : Facile est concludi multos in manus paucorum, et non est differentia in conspectu Dei cæli liberare in multis et in paucis;

18. Et Judas dit : Il est facile qu'une multitude soit enfermée entre les mains d'un petit nombre, et il n'y a pas de différence, devant le Dieu du ciel, de sauver par un grand et par un petit nombre;

19. quoniam non in multitudine exercitus victoria belli, sed de cælo fortitudo est.

19. car la victoire, à la guerre, n'est pas dans la grandeur des armées, mais c'est du ciel que vient la force.

20. Ipsi veniunt ad nos in multitudine contumaci et superbia, ut disperdant nos, et uxores nostras, et filios nostros, et ut spolient nos;

20. Eux, ils arrivent à nous avec une multitude insolente et avec orgueil, pour nous perdre, nous, et nos femmes, et nos enfants, et pour nous dépouiller;

21. nos vero pugnabimus pro animabus nostris et legibus nostris,

21. mais nous, nous combattrons pour nos vies et pour nos lois,

22. et ipse Dominus conteret eos ante faciem nostram; vos autem ne timueritis eos.

22. et le Seigneur les brisera lui-même devant nous; vous donc, ne les craignez pas.

23. Ut cessavit autem loqui, insiluit in eos subito; et contritus est Seron et exercitus ejus in conspectu ipsius.

23. Dès qu'il eut cessé de parler, il s'élança aussitôt sur eux; et Séron fut écrasé devant lui avec toute son armée.

24. Et persecutus est eum in descensu Bethoron usque in campum, et ceciderunt ex eis octingenti viri; reliqui autem fugerunt in terram Philisthiim.

24. Judas le poursuivit à la descente de Béthoron jusqu'à la plaine, et huit cents hommes d'entre eux furent tués; mais le reste s'enfuit dans le pays des Philistins.

25. Et cecidit timor Judæ ac fratrum ejus, et formido super omnes gentes in circuitu eorum;

25. Alors la terreur de Judas et de ses frères, et l'effroi fondirent sur toutes les nations d'alentour;

---

non seulement le nombre, mais aussi la force, *tam fortem;* car ils ne formaient, eux, qu'une bande mal organisée et mal armée. Cf. vers. 55 et IV, 6. — De plus, ils n'avaient pas mangé de tout le jour : *nos fatigati...jejunio...* Judas s'était sans doute avancé avec une grande rapidité contre l'ennemi, sans prendre le temps d'apporter des vivres avec lui. — *Et ait...* (vers. 18). Paroles réconfortantes de Judas. Cette petite allocution est tout à fait digne de lui. — *Facile... concludi...* Facile du moins pour Dieu : *non est differentia...* Maint fait de l'histoire juive le prouvait. Cf. Jud. VII, 2 et ss.; I Reg. XIV, 6; II Par. XIV, 11, etc. — *In conspectu Dei...* Les meilleurs manuscrits grecs et le syriaque ont seulement : En présence du ciel. Voyez l'Introd., p. 635, et II, 61. — *Quoniam non...* (vers. 19). Développement de la pensée. Cf. Ps. XXXII, 16. — *Ipsi veniunt...* Motif qui devait exciter le Seigneur à combattre pour la petite armée contre la grande, vers. 20-21. — *In multitudine... et superbia.* Grec : Dans la plénitude de l'insolence et de l'impiété. — *Ut disperdant...* Le but des Syriens était, en effet, la ruine totale de la nation sainte. Cf. vers. 35; VI, 12, etc. — *Nos vero...* (vers. 21). Saisissant contraste. — *Et ipse* (vers. 22; *Dominus* manque dans le grec). En de telles conditions, l'intervention du Ciel en faveur des Juifs n'était donc pas douteuse. — Conclusion pratique : *ne timueritis...*

23-24. Défaite des Syriens. — *Insiluit... subito.* Trait dramatique. A la suite de leur chef, les Juifs s'avancèrent avec impétuosité sur les soldats de Séron, qui, ne s'attendant point à cette attaque subite, furent mis en pleine déroute. — *In descensu Bethoron* (vers. 24). Longue descente, rude et rocailleuse, qui conduit de la montagne à la plaine. Çà et là, le sentier se transforme en escalier taillé dans le roc. Elle avait été funeste aux anciens Chananéens (cf. Jos. X, 10-11); elle faillit l'être aux légionnaires de Cestius Gallus, en 66 après J.-C., lorsque les Juifs les refoulèrent sur ce même chemin (cf. Josèphe, *Bell. Jud.*, II, 19). — *In campum... :* la plaine de la *Šfélah*. Cf. vers. 40; Jos. XV, 33; l'*Atlas géogr.*, pl. VII. — *Octingenti...* Perte relativement peu considérable, pour une armée si nombreuse (cf. vers. 15). Ce fait s'explique par le petit nombre des soldats juifs et par la fuite rapide des vaincus. — *In terram Philisthiim.* Les Syriens étaient maîtres de ce territoire, dont les places fortes offraient un abri sûr à Séron.

25-26. Effet produit par les premières victoires de Judas Machabée. — *Cecidit timor... et for-*



Béthoron le Bas. (D'après une photographie.)

26. et pervenit ad regem nomen ejus, et de præliis Judæ narrabant omnes gentes.
27. Ut audivit autem rex Antiochus sermones istos, iratus est animo; et misit, et congregavit exercitum universi regni sui, castra fortia valde;

28. et aperuit ærarium suum, et dedit stipendia exercitui in annum, et mandavit illis ut essent parati ad omnia.
29. Et vidit quod defecit pecunia de thesauris suis, et tributa regionis modica propter dissensionem, et plagam quam fecit in terra, ut tolleret legitima quæ erant a primis diebus;

30. et timuit ne non haberet ut semel et bis, in sumptus et donaria quæ dederat ante larga manu, et abundaverat super reges qui ante eum fuerant.

26. son nom parvint jusqu'au roi, et toutes les nations racontaient les combats de Judas.
27. Lors donc que le roi Antiochus eut reçu ces nouvelles, il s'irrita dans son cœur; et il envoya rassembler des troupes dans tout son royaume, une armée très forte;
28. et il ouvrit son trésor, donna à l'armée la solde d'un an, et leur commanda d'être prêts à tout.
29. Mais il vit que l'argent manquait dans ses trésors, et que les tributs de la contrée étaient faibles, à cause des troubles et des maux qu'il avait faits dans le pays, en lui ôtant les lois qu'il possédait depuis les anciens jours;
30. et il craignit de n'avoir pas de quoi fournir, comme autrefois, aux dépenses et aux libéralités qu'il avait faites d'une main large, car il avait été généreux plus que tous les rois qui l'avaient précédé.

---

mido... Expressions emphatiques. « Jusqu'alors la résistance (des Juifs) avait été regardée comme une chose désagréable, mais non comme un danger. » Lorsqu'on vit deux armées syriennes vaincues par un seul détachement des forces de Judas, on se mit à redouter le héros juif, dont le talent militaire fut ainsi établi. — *Super... gentes in circuitu :* tous les païens des alentours; les Syriens et les autres peuples qui dépendaient d'eux. — Le roi lui-même ne tarda pas à être informé des succès des Juifs : *et pervenit...* (vers. 26). Le nom de Judas lui fut signalé comme celui du chef des rebelles.

4° Antiochus Épiphane lance une nouvelle armée contre les Juifs. III, 27-41.

Le tyran, furieux, aurait voulu pouvoir tirer des Juifs une vengeance immédiate; mais, l'état de ses finances ne le lui permettant pas, il fut contraint de diviser son armée en deux parties, dont l'une, commandée par lui, envahirait la Perse et la pillerait, tandis que l'autre, sous les ordres du général Lysias, anéantirait les Juifs rebelles.

27-30. Le manque d'argent empêche le roi de Syrie de châtier immédiatement la nation juive. — *Sermones istos.* Hébraïsme : ces choses, ces nouvelles. — *Exercitum universi...* Probablement au delà de 120 000 hommes, puisque Lysias, qui n'avait à sa disposition que la moitié de l'armée, put mettre en ligne 47 000 (cf. vers. 39) et même 65 000 soldats (cf. IV, 28). D'après XV, 13, Sidétès assiégea la ville de Dor avec 128 000 hommes. Antiochus le Grand avait pu en opposer 170 000 à l'armée romaine. — *Stipendia... in annum* (vers. 28). En payant ses troupes d'avance, Antiochus savait qu'il se les attacherait et qu'il pourrait mieux compter sur elles. — *Parati ad omnia.* En effet, d'autres peuples pouvaient imiter l'exemple des Juifs et se soulever à leur tour; l'armée devait donc être prête à se porter dans n'importe quelle direction. — *Vidit quod defecit...* (vers. 29). Déjà Antiochus III le Grand avait dépensé beaucoup dans ses guerres contre l'Égypte et les Romains, et, depuis sa mort, le trésor royal avait eu de la peine à se remplir. D'ailleurs Antiochus Épiphane le vidait sans cesse, non seulement par ses expéditions guerrières, mais davantage encore par ses folles prodigalités de tout genre. Voyez la note du vers. 30. — *Et tributa... modica.* Par ses mesures capricieuses, souvent tyranniques, le roi avait excité le mécontentement et le trouble (*propter dissensionem*) dans plus d'une province de son empire; il résultait de là que les impôts ne rentraient que difficilement, irrégulièrement. — Le substantif *plagam* représente l'hébreu *makkah*, qui a ici le sens de calamité. — En quoi avait consisté cette « plaie » : *ut tolleret legitima...* Plusieurs contrées orientales, tout en acceptant d'abord l'édit d'Antiochus (cf. I, 43-44), n'avaient pas dû voir sans peine les coutumes grecques substituées à leurs anciens usages (*quæ... a primis...*). Les Perses en particulier, contre lesquels Antiochus va bientôt se mettre en marche (cf. vers. 31; VI, 1-4), tenaient extraordinairement à la religion de Zoroastre. — *Ut semel et bis* (vers. 30). Plusieurs fois déjà Épiphane avait souffert de cette pénurie. — *Sumptus :* les dépenses ordinaires et les frais réguliers de l'administration. — *Et donaria...* C'était, en effet, une des manies d'Antiochus IV de faire des présents extravagants; ce qui ajoutait à ses embarras financiers. Voyez Polybe, XXXI, 3, 4 et 11. On raconte qu'à Naucratis, en Égypte, il donna une pièce d'or à tous les habitants grecs de la ville (Polybe, XXVIII, 17, 11). Il envoya un jour aux Romains une couronne d'or qui valait cinquante talents, puis cent talents à un certain nombre

31. Il fut donc dans une grande consternation, et il résolut d'aller en Perse, pour recevoir les tributs des peuples et amasser beaucoup d'argent.
32. Il laissa Lysias, homme noble de la race royale, pour pourvoir aux affaires du royaume, depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'au fleuve de l'Égypte;
33. et pour s'occuper de l'éducation de son fils Antiochus, jusqu'à ce qu'il revînt.
34. Il lui livra la moitié de l'armée et les éléphants, et il lui donna ses ordres pour tout ce qu'il voulait et au sujet des habitants de la Judée et de Jérusalem,
35. *lui commandant* d'envoyer une armée contre eux, pour écraser et exterminer la puissance d'Israël et les restes de Jérusalem, et pour effacer de ce lieu leur souvenir;
36. d'établir des fils d'étrangers sur tout leur territoire pour l'habiter, et de distribuer au sort leurs terres.

31. Et consternatus est animo valde, et cogitavit ire in Persidem, et accipere tributa regionum, et congregare argentum multum.
32. Et reliquit Lysiam, hominem nobilem de genere regali, super negotia regia, a flumine Euphrate usque ad flumen Ægypti;
33. et ut nutriret Antiochum, filium suum, donec rediret.
34. Et tradidit ei medium exercitum et elephantos, et mandavit ei de omnibus quæ volebat, et de inhabitantibus Judæam et Jerusalem,
35. et ut mitteret ad eos exercitum ad conterendam et exstirpandam virtutem Israel et reliquias Jerusalem, et auferendam memoriam eorum de loco;
36. et ut constitueret habitatores filios alienigenas in omnibus finibus eorum, et sorte distribueret terram eorum.

---

d'États grecs (Polybe, xxviii, 18, 3). — *Abundaverat super*... C.-à-d. qu'il s'était montré sous ce rapport plus prodigue que tous ses prédécesseurs.

31-37. Antiochus, après avoir confié à Lysias la tutelle de son fils et le soin de dompter les Juifs avec une partie de ses troupes, part lui-même pour la Perse avec l'autre moitié de l'armée. — *Consternatus est*... Ce qu'il ressentit en constatant que son trésor était vide; puis ce à quoi il se résolut : *et cogitavit*... (mieux : il se décida). — *In Persidem*. Ce nom est souvent employé dans une acception très large par les auteurs des deux livres des Machabées, pour désigner « toutes les parties du territoire des Séleucides qui étaient situées au delà de l'Euphrate ». Cf. vi, 1, 5, 56; II Mach. i, 13; ix, 1, 21 (*Atl. géogr.*, pl. viii). — *Regionum* : les provinces orientales. — *Congregare argentum*... Non seulement en recueillant les impôts réguliers, mais aussi par l'extorsion, le trafic des emplois, au besoin le pillage, surtout le pillage des temples. Cf. vi, 1 et ss.; II Mach. ix, 2. A l'occasion, il ne craignait pas de ravager les territoires qui ne lui appartenaient pas; c'est ainsi qu'en 165 avant J.-C. il attaqua le roi d'Arménie Artaxias, qui dépendait de Rome, le défit et s'empara d'un butin considérable. — Mais, en s'éloignant, il lui fallait confier à quelqu'un la régence de l'empire; c'est pourquoi *reliquit Lysiam*... (vers. 32). — *Nobilem*. Dans le grec : ἔνδοξον, distingué. — *De genere regali*. Comp. II Mach. xi, 1, où Antiochus Eupator, fils d'Épiphane, nomme Lysias son parent. Littéralement dans le grec : de la race de la royauté. Hébraïsme. — *A flumine... ad*... C.-à-d. dans les provinces occidentales du royaume. — *Ut nutriret*... (vers. 33) : pour qu'il élevât et éduquât. Détail confirmé, comme les précédents, par les historiens grecs et latins. — *Antiochum*... : celui qui devint plus tard Antiochus V Eupator, et qui régna deux ans (164-162 avant J.-C.), jusqu'à ce qu'il eût été mis à mort par son cousin Démétrius Ier, aux dépens duquel Épiphane avait usurpé le trône. Voyez i, 11, et le commentaire; vii, 1-4. — *Medium exercitum* (vers. 34). Voyez la note du vers. 27. — *Et elephantos*. Dans le grec : τοὺς ἐλέφαντας, avec l'article; par conséquent, tous les éléphants qu'il possédait. Le roi n'en garda pas un seul avec lui, car ces animaux auraient été un embarras pour lui dans les contrées montagneuses qu'il se proposait de parcourir. Sur leur emploi dans les armées d'alors, voyez i, 18, et la note. — *Mandavit... de omnibus*... Il communiqua à Lysias toutes ses volontés, dont la principale, développée dans les vers. 35 et 36, concernait le peuple juif : *de inhabitantibus*... — *Ad conterendam et*... (vers. 35). Voilà où voulait en venir Antiochus. « Ses vues à l'égard des Juifs étaient tout autres à présent. Il ne tenait plus à le gréciser... Il n'y avait qu'une chose à faire : l'exterminer sans merci, l'anéantir. » — *Reliquias Jerusalem*. Hébraïsme : les rares habitants fidèles à la loi qui étaient demeurés dans la ville sainte, après le massacre ou la fuite de la plus grande partie de la population. Cf. i, 40, 63-64. — *Et ut constitueret*... (vers. 36). Les rois assyriens Salmanasar et Sargon avaient autrefois amené des colons étrangers sur le territoire des dix tribus schismatiques du nord, après l'avoir en grande partie dépeuplé (cf. IV Reg. xvii, 6); du moins, ils n'avaient pas exterminé ou vendu comme esclaves ceux des habitants juifs qui y étaient restés, et c'est là que voulait en venir Antiochus. Cf. vers. 41, et II Mach. viii, 10-11. — *Filios alienigenas*. Hébraïsme. Cf. II Reg. xii, 45; Is. lx, 10. —

37. Et rex assumpsit partem exercitus residui, et exivit ab Antiochia, civitate regni sui, anno centesimo et quadragesimo septimo, et transfretavit Euphraten flumen, et perambulabat superiores regiones.

38. Et elegit Lysias Ptolemæum, filium Dorymini, et Nicanorem, et Gorgiam, viros potentes ex amicis regis;

39. et misit cum eis quadraginta millia virorum, et septem millia equitum, ut venirent in terram Juda, et disperderent eam, secundum verbum regis.

40. Et processerunt cum universa virtute sua, et venerunt et applicuerunt Emmaum, in terra campestri.

41. Et audierunt mercatores regionum nomen eorum, et acceperunt argentum et aurum multum valde, et pueros, et

37. Le roi prit la partie de l'armée qui restait, partit d'Antioche, capitale de son royaume, en la cent quarante-septième année, passa le fleuve de l'Euphrate, et traversa les régions supérieures.

38. Lysias choisit Ptolémée, fils de Doryminus, Nicanor et Gorgias, hommes puissants parmi les amis du roi;

39. et il envoya avec eux quarante mille hommes et sept mille cavaliers, pour entrer dans le pays de Juda et le ruiner, selon l'ordre du roi.

40. Ils s'avancèrent donc avec toutes leurs troupes, et vinrent camper près d'Emmaüs, dans la région de la plaine.

41. Les marchands des pays voisins apprirent leur arrivée, prirent une grande quantité d'or et d'argent, et des servi-

---

Sorte distribueret... On devait diviser le territoire juif en un certain nombre de lots, et tirer ces lots au sort pour les distribuer aux nouveaux habitants du pays. — *Assumpsit partem...* (vers. 37). Grec : Il prit la moitié de l'armée. Comp. le vers. 34. L'autre moitié, confiée à Lysias, s'était probablement mise en campagne la première. — *Ab Antiochia.* Antioche de Syrie, bâtie sur l'Oronte, par Séleucus Nicator, dans une situation magnifique. C'était alors une ville populeuse et florissante (cf. XI, 47), servant de capitale au royaume gréco-syrien. Les successeurs de Séleucus l'avaient successivement ornée, agrandie et fortifiée; elle devait beaucoup à Épiphane. Elle ne possède guère aujourd'hui que six mille habitants. — *Anno centesimo et...* L'an 166-165 avant J.-C. — *Perambulabat.* Le chap. VI, 1 et ss., donnera quelques détails sur cette expédition. — *Superiores regiones.* C.-à-d. les contrées élevées, montagneuses, qui sont situées au delà de l'Euphrate (la Perse, la Médie, etc.), par opposition à la vaste plaine de la Mésopotamie. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VIII.

38-41. Lysias envoie contre les Juifs une armée considérable, sous la conduite de trois généraux. — *Et elegit...* : ne croyant pas nécessaire de se mettre en personne à la tête de l'armée. — *Ptolemæum... Dorymini* (grec : fils de Doryménès). Ce Ptolémée n'est pas mentionné ailleurs dans notre livre. En revanche, nous trouvons sur lui, II Mach. VIII, 8-9, et X, 12-13, plusieurs renseignements importants. Il était surnommé Macron, et gouvernait la Cœlé-Syrie et la Phénicie. C'est par une trahison qu'il avait obtenu cette dignité : nommé gouverneur de l'île de Chypre par le roi d'Égypte Ptolémée Philométor, il la livra à Antiochus Épiphane, qui le récompensa en faisant de lui l'un de ses premiers officiers. Voyez Polybe, XXVII, 12. Plus tard, il encourut la disgrâce d'Antiochus V Eupator et s'empoisonna. Ironie du sort : il est probable que son père ne diffère pas de ce Doryménès qui, d'après Polybe, V, 61, s'était opposé de toutes ses forces à l'occupation de la Cœlé-Syrie par Antiochus le Grand. — *Nicanorem :* fils de Patrocle, d'après l'auteur de II Mach. VIII, 9, qui lui fait jouer un rôle prépondérant dans cette campagne. — *Gorgiam.* Au second livre, VIII, 8-9, les trois généraux sont cités dans le même ordre qu'ici; seulement, Ptolémée paraît avoir possédé une autorité supérieure, puisqu'il remit la direction de la campagne aux deux autres. — *Ex amicis regis.* Voyez II, 18, et la note. — *Quadraginta... et septem millia* (vers. 39). Josèphe cite ces mêmes chiffres. D'après le syriaque, il n'y aurait eu que dix mille fantassins (*virorum*, par opposition à *equitum*); erreur évidente, car alors il n'y aurait pas de proportion entre le nombre des fantassins et celui des cavaliers. II Mach. ne mentionne que vingt mille soldats en tout. Mais il ne s'agit là que d'un simple corps d'armée, confié à Nicanor et à Gorgias. Ptolémée avait aussi le sien; par moments les deux corps opéraient d'une manière isolée. — *Applicuerunt...* (vers. 40). Grec : Ils campèrent près d'Emmaüs. Cette ville, qui porta plus tard le nom de Nicopolis et qui s'appelle aujourd'hui Amouâs, était bâtie aux pieds des montagnes de Juda, à vingt-deux milles romains à l'est de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). L'armée de Ptolémée, comme celle de Séron (cf. vers. 15-16), avait donc suivi la route qui longeait la mer; arrivée dans la plaine des Philistins, elle mit aussitôt le siège devant Emmaüs. — *Et audierunt...* (vers. 41). Trait caractéristique, qui montre combien l'on était sûr du succès des Syriens. D'ailleurs, c'est Nicanor lui-même qui avait convoqué ces marchands d'esclaves, en annonçant qu'il leur céderait quatre-vingt-dix Juifs pour le prix d'un talent. Cf. II Mach. VIII, 10-11. Tout le long des côtes de la Méditerranée on s'occupait du commerce d'esclaves. Cf. Ez. XXVII, 13; Joel. III, 6-8; Am. I, 6, 9. — *Nomen eorum.* C.-à-d. l'approche des trois généraux et de leurs troupes. — *Multum valde.* Les marchands comptaient donc sur un nombre considérable de captifs. — *Et pueros.* Le grec a aussi



Amouâs-Nicopolis. (D'après une photographie.)

venerunt in castra ut acciperent filios Israel in servos; et additi sunt ad eos exercitus Syriæ et terræ alienigenarum.

42. Et vidit Judas et fratres ejus quia multiplicata sunt mala, et exercitus applicabant ad fines eorum; et cognoverunt verba regis, quæ mandavit populo facere in interitum et consummationem;

43. et dixerunt unusquisque ad proximum suum : Erigamus dejectionem populi nostri, et pugnemus pro populo nostro et sanctis nostris.

44. Et congregatus est conventus ut essent parati in prælium, et ut orarent, et peterent misericordiam et miserationes.

45. Et Jerusalem non habitabatur, sed erat sicut desertum ; non erat qui ingrederetur et egrederetur de natis ejus ; et sanctum conculcabatur; et filii alienigenarum erant in arce; ibi erat habitatio gentium ; et ablata est voluptas a Jacob, et defecit ibi tibia et cithara.

46. Et congregati sunt, et venerunt in

teurs, et vinrent au camp pour acheter les enfants d'Israël comme esclaves; et les armées de Syrie et des pays étrangers se joignirent à eux.

42. Judas et ses frères virent que les maux s'étaient multipliés, et que les armées s'approchaient de leurs frontières; ils connurent aussi l'ordre que le roi avait donné de perdre le peuple et de l'exterminer;

43. et ils se dirent les uns aux autres : Relevons l'humiliation de notre peuple, et combattons pour notre peuple et pour nos choses saintes.

44. Ils s'assemblèrent donc pour se préparer à combattre, et pour prier et implorer miséricorde et pitié.

45. Jérusalem n'était pas habitée, mais elle était comme un désert; aucun de ses enfants n'y entrait ou en sortait, le sanctuaire était foulé aux pieds, et les fils des étrangers habitaient dans la forteresse; là était la demeure des nations; la joie était bannie de Jacob, et on n'y entendait plus la flûte ni la harpe.

46. Ils s'assemblèrent donc, et ils

παῖδας. Ces serviteurs devaient veiller sur les esclaves une fois achetés. Le syriaque et Josèphe, *Ant.*, XII, 7, 3, ont lu πέδας, des chaînes; leçon qui semble donner un meilleur sens. Dans ce cas, ces chaînes devaient servir à lier ceux des prisonniers qui auraient opposé de la résistance. — *Et additi...* C.-à-d. qu'un certain nombre de Syriens et de Philistins (*alienigenarum*; grec : ἀλλοφύλων, le nom habituel des Philistins dans les Septante. Cf. IV, 30; V, 66, 68, etc.) s'associèrent volontairement à l'armée comme auxiliaires, attirés sans doute par l'espoir du pillage; à moins donc qu'il ne soit question des troupes syriennes qui étaient stationnées en Phénicie et chez les Philistins, et auxquelles on aurait ordonné de rejoindre l'armée de Ptolémée.

5° Judas se prépare à la lutte. III, 42-60.

42-45. Description générale de la situation du côté des Juifs. — *Vidit Judas...* Chacune de ses victoires lui avait créé une situation plus difficile, les Syriens lui opposant toujours des forces de plus en plus considérables (*et exercitus...*). — *Cognoverunt verba...* : les ordres d'Antiochus, mentionnés plus haut. Comp. les vers. 34-36. — Cependant les Juifs ne furent nullement découragés; tout au contraire, comme le montrent leurs paroles : *Et dixerunt...* (vers. 43). « L'extrémité du péril excita en eux un enthousiasme extrême. La résistance aurait été moins désespérée et aurait peut-être produit moins de succès, si Antiochus s'était contenté de mesures moins rigoureuses. » Le mouvement populaire fut spontané, unanime; Judas n'eut qu'à le diriger. — *Erigamus dejectionem...* Langage imagé. La figure représente un édifice à demi ruiné, qu'on veut relever et réparer. — *Sanctis nostris :* le temple et le mobilier sacré. Comp. les vers. 51 et 59. — *Congregatus est...* (vers. 44). Réunion solennelle du peuple, pour régler les mesures à prendre : la première, de l'ordre naturel, *ut... parati...*; la seconde, de l'ordre surnaturel, *ut orarent, et...* — *Et Jerusalem...* (vers. 45). Douloureux tableau, qui résume la situation. Le style est plein de lyrisme. Cf. I, 32-42; II, 8-13, etc. — *Sicut desertum.* Ces mots, évidemment hyperboliques, sont expliqués par les suivants : *non erat... de natis...* Les vrais fils de la cité avaient été martyrisés ou s'étaient exilés en grand nombre; la plupart des habitants actuels étaient ou des Juifs apostats ou des païens impies. Cf. II, 18, etc. La capitale était donc, en un sens, un désert. — *Qui ingrederetur et...* L'hébraïsme accoutumé pour marquer le va-et-vient tranquille de la vie quotidienne. Cf. II Par. XV, 5; Jer. XXXVII, 4, etc. — *Conculcabatur.* Allusion à la profanation du temple. — *Filii... in arce.* Voyez I, 35 et ss. — *Ibi... habitatio...* Dans le grec : un κατάλυμα (une hôtellerie) parmi les nations. La ville sainte, alors très fréquentée par les païens, était devenue comme un caravansérail vulgaire. — Conclusion : *et ablata...* Plus de joie, ni de signe de joie : *et defecit...* Cf. Is. V, 12, et XXIV, 8. La flûte et la harpe étaient deux instruments très en honneur chez les Israélites.

46-56. Les Juifs se préparent immédiatement au combat. L'écrivain sacré nous les montre pra-

vinrent à Maspha, en face de Jérusalem, parce qu'il y avait eu autrefois à Maspha un lieu de prière dans Israël.

47. Ils jeûnèrent ce jour-là, se revêtirent de cilices, se mirent de la cendre sur la tête et déchirèrent leurs vêtements;

48. puis ils ouvrirent les livres de la loi, où les Gentils cherchaient à trouver de la ressemblance avec leurs idoles;

49. ils apportèrent les ornements sacerdotaux, les prémices et les dîmes; et ils firent venir les nazaréens qui avaient accompli leurs jours;

50. et ils crièrent à haute voix vers le ciel, en disant : Que ferons-nous à ceux-ci, et où les conduirons-nous?

Maspha, contra Jerusalem, quia locus orationis erat in Maspha ante in Israel.

47. Et jejunaverunt illa die, et induerunt se ciliciis, et cinerem imposuerunt capiti suo, et disciderunt vestimenta sua;

48. et expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum;

49. et attulerunt ornamenta sacerdotalia, et primitias, et decimas; et suscitaverunt nazaræos qui impleverant dies;

50. et clamaverunt voce magna in cælum, dicentes : Quid faciemus istis, et quo eos ducemus?

---

tiquant en détail ce qui avait été décidé naguère (cf. vers. 44). Seulement l'ordre est renversé : d'abord la prière (vers. 46-54), puis les préparatifs militaires (vers. 55-56). — *In Maspha*. Μασσηφά dans le grec, *Miṣpeh* ou *Miṣpah* de l'hébreu. Cf. Jos. xv, 38; II Par. xvi, 6, etc. L'Ancien Testament signale plusieurs localités de ce nom; mais il s'agit ici évidemment de Maspha de Benjamin, située au nord-ouest de Jérusalem, et assez communément identifiée avec le village actuel de Neby-Samouil (*Atl. géogr.*, pl. vii, xii). De cette hauteur on aperçoit très bien la ville sainte. D'autres, mais moins bien, placent Maspha sur le Scopus, beaucoup plus près de Jérusalem, au nord du mont des Oliviers (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). Motif pour lequel la réunion eut lieu en cet endroit : on voulait adresser à Dieu de ferventes prières, et il n'était pas possible d'aller dans le temple; or, rien de plus naturel que de s'assembler dans un lieu pas trop éloigné de Jérusalem (*contra...*) et sanctifié autrefois, sous la judicature de Samuel, par une réunion analogue, en un temps de grande détresse nationale (*quia locus...*). Cf. I Reg. vii, 5, et ss. — *Jejunaverunt* (vers. 47). Les Juifs avaient volontiers recours à ce moyen, pour attirer sur eux la miséricorde de Dieu, et pour obtenir soit le pardon d'une faute nationale, soit l'éloignement d'une calamité publique. Cf. Jud. xx, 26; II Par. xx, 3; Jer. xxxvi, 9; Joel, i, 14, et ii, 12. — *Ciliciis, et cinerem..., disciderunt...* Les marques ordinaires du deuil et de la douleur chez les Juifs. Cf. III Reg. xxi, 27; Jon. iii, 6, etc. — *Et expanderunt...* (vers. 48). Touchant détail. Comp. IV Reg. xix, 14 et ss. Ils déployèrent les rouleaux sacrés, et les laissèrent quelque temps exposés sous les divins regards. — *Libros legis*. Le grec emploie le singulier : le livre de la loi. Il est vrai qu'il dit ensuite au pluriel, comme la Vulgate : « au sujet desquels » (περὶ ὧν, *de quibus*); mais c'est là ce qu'on nomme le pluriel de catégorie (c.-à-d., l'un des livres... au sujet desquels...). Cet exemplaire spécial avait donc été profané par les Syriens d'une manière quelconque, et les Juifs l'étalaient devant Dieu pour réclamer ses vengeances. — *Scrutabantur gentes...* Passage un peu obscur. Sous sa forme actuelle, il signifie que les païens cherchaient à trouver dans les livres sacrés des Juifs des analogies avec leur propre religion, leurs idoles, etc. (*similitudinem simulacrorum...*). Un manuscrit grec ajoute les mots τοῦ ἐπιγράφειν ἐπ' αὐτῶν, qui sont sans doute une glose, mais qui, d'après quelques exégètes, donneraient la véritable interprétation : (Les païens cherchaient les livres de la loi) pour tracer sur eux la ressemblance de leurs idoles. D'après cela, les Syriens se seraient malicieusement complu à se procurer des exemplaires de la Bible, pour les souiller en y dessinant les portraits de leurs dieux. Le syriaque paraphrase, en dehors du vrai sens : Ils étalèrent le rouleau de la loi, et se lamentèrent devant le Très-Saint au sujet des païens, qui les contraignaient de se conduire d'après leur genre de vie. — *Ornamenta* (vers. 49). C.-à-d. les vêtements sacrés dont les prêtres se couvraient pour accomplir leurs fonctions liturgiques. Cf. Ex. xxviii, 4 et ss. — *Primitias et decimas*. Sur les prémices et les dîmes, voyez Ex. xxiii, 19; Lev. xiii, 10; Num. xviii, 12 et ss., etc. Ceux du peuple qui avaient à en payer les apportèrent à Maspha, ne pouvant les porter au temple. — *Nazaræos*. On nommait ainsi ceux qui s'étaient engagés, pour un certain temps, à se priver de liqueurs enivrantes et à laisser croître leurs cheveux. Cf. Num. vi, 3 et ss. Leur vœu ne prenait fin qu'après qu'ils s'étaient présentés dans le temple, et avaient offert divers sacrifices et fait brûler leur chevelure sur l'autel des holocaustes. — *Clamaverunt...* (vers. 50). Appel à Dieu des plus pathétiques. — *Quid... istis*. Les prêtres demandent au Seigneur de leur indiquer lui-même le moyen de faire cesser l'obligation contractée par les Nazaréens, puisqu'on ne pouvait les conduire au temple. Manière très expressive de décrire l'état de désolation où se trouvaient les Juifs. — *Et sancta...* (vers. 51). Continuation de la plainte douloureuse. Comp. le vers. 45; i, 41; ii, 8, etc. — *Et ecce nationes...* (vers. 52). Le peuple saint était vraiment menacé d'une ruine complète. —

51. Et sancta tua conculcata sunt et contaminata sunt, et sacerdotes tui facti sunt in luctum et in humilitatem.

52. Et ecce nationes convenerunt adversum nos ut nos disperdant; tu scis quæ cogitant in nos.

53. Quomodo poterimus subsistere ante faciem eorum, nisi tu, Deus, adjuves nos?

54. Et tubis exclamaverunt voce magna.

55. Et post hæc constituit Judas duces populi, tribunos, et centuriones, et pentacontarchos, et decuriones.

56. Et dixit his qui ædificabant domos, et sponsabant uxores, et plantabant vineas, et formidolosis, ut redirent unusquisque in domum suam, secundum legem.

57. Et moverunt castra, et collocaverunt ad austrum Emmaum.

58. Et ait Judas : Accingimini, et estote filii potentes; et estote parati in mane, ut pugnetis adversus nationes has quæ convenerunt adversus nos, disperdere nos et sancta nostra;

59. quoniam melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ et sanctorum.

60. Sicut autem fuerit voluntas in cælo, sic fiat.

51. Votre sanctuaire a été foulé aux pieds et souillé ; vos prêtres sont dans le deuil et l'humiliation.

52. Et voici que les nations se sont assemblées contre nous pour nous perdre : vous savez ce qu'elles méditent contre nous.

53. Comment pourrons-nous subsister devant elles, si vous-même, ô Dieu, ne nous assistez?

54. Et ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit.

55. Après cela Judas établit des chefs du peuple, des tribuns, des centurions et des officiers de cinquante hommes et de dix.

56. Et il dit à ceux qui venaient de bâtir des maisons, d'épouser des femmes et de planter des vignes, et à ceux qui étaient timides, de retourner chacun dans sa maison, selon la loi.

57. Alors ils levèrent le camp et vinrent camper près d'Emmaüs, du côté du midi.

58. Et Judas dit : Préparez-vous, et soyez des hommes courageux; tenez-vous prêts pour demain matin, afin de combattre contre ces nations qui se sont assemblées contre nous pour nous perdre, nous et nos choses saintes ;

59. car il nous est meilleur de mourir dans le combat, que de voir les maux de notre peuple et des choses saintes.

60. Cependant que ce qui est voulu dans le ciel s'accomplisse.

Et tubis... (vers. 54). D'après quelques auteurs, « c'était là tout à la fois un signal pour rompre l'assemblée (cf. vers. 57 ; Num. x, 2) et une sonnerie de défi lancé à l'ennemi. » — *Voce magna*. Le grec est plus explicite : Ils firent retentir les trompettes et ils crièrent à haute voix. — *Et post hæc*... (vers. 55). Judas se hâta d'organiser son armée, la divisant en divers groupes, dont chacun était sous la conduite immédiate d'un chef spécial. — *Duces*... : les généraux. *Tribunos* : les chefs de mille. *Centuriones* : les capitaines. *Pentacontarchos* : les chefs de cinquante. *Decuriones* : les chefs de dix. « L'arrangement est identique à celui que Jéhovah avait recommandé à Moïse dans un but judiciaire. Cf. Ex. xviii, 21. Il ne diffère du système militaire habituel chez les Juifs que par l'institution des chefs de dizaines. » Cf. Num. xxxi, 48, 52 ; I Reg. viii, 12 ; IV Reg. i, 9, et xi, 4 ; II Par. xxv, 5, etc. — *Et dixit his*... (vers. 56) : conformément à la recommandation de Deut. xx, 5-8. — *Qui ædificabant*... Plusieurs étaient naturellement dans ce cas, puisqu'ils avaient abandonné leurs maisons à Jérusalem ou dans la contrée. Cf. ii, 27-30. — *Formidolosis*. Des soldats peureux ne pouvaient que nuire au reste de l'armée. Ils devaient être peu nombreux parmi les troupes de Judas, presque uniquement composées de patriotes ardents.

57-60. L'armée juive vient camper à son tour auprès d'Emmaüs ; exhortation de Judas Machabée avant le combat. — *Et moverunt*... « Après avoir prié Dieu et organisé son armée, Judas était maintenant prêt à livrer bataille » aux Syriens. — *Ad austrum*... Emmaüs était bâtie à la base septentrionale d'un éperon qui, partant de la contrée montagneuse de la Judée, s'avançait dans la plaine des Philistins. En campant au sud de la ville, les Juifs demeuraient toujours sur un terrain élevé, par conséquent dans une situation favorable. — *Accingimini*. Locution figurée, qui signifie : Préparez-vous. Cf. Luc. xii, 35, etc. Elle provient de ce que les Orientaux, lorsqu'ils sont sur le point de marcher ou de travailler, relèvent leur ample tunique au moyen d'une ceinture (*Atl. arch.*, pl. i, fig. 6, 7, 10). — *Filii potentes*. Hébraïsme : des soldats courageux. — *In mane*. C'est donc le soir, après leur

CHAPITRE IV

1. Et assumpsit Gorgias quinque millia virorum, et mille equites electos, et moverunt castra nocte,
2. ut applicarent ad castra Judæorum, et percuterent eos subito ; et filii qui erant ex arce erant illis duces.

3. Et audivit Judas, et surrexit ipse, et potentes, percutere virtutem exercituum regis, qui erant in Emmaum ;
4. adhuc enim dispersus erat exercitus a castris.
5. Et venit Gorgias in castra Judæ noctu, et neminem invenit; et quærebat eos in montibus, quoniam dixit : Fugiunt hi a nobis.

6. Et cum dies factus esset, apparuit Judas in campo cum tribus millibus vi-

1. Alors Gorgias prit cinq mille hommes et mille cavaliers d'élite, et leva le camp pendant la nuit,
2. pour s'approcher du camp des Juifs et les frapper à l'improviste; et des hommes qui étaient de la citadelle leur servaient de guide.
3. Judas l'apprit, et il se leva, lui et les vaillants, pour frapper le gros de l'armée du roi, qui était à Emmaüs;
4. car cette armée était encore dispersée hors du camp.
5. Gorgias vint donc dans le camp de Judas pendant la nuit et n'y trouva personne; et il les cherchait dans les montagnes, en disant : Ils fuient devant nous.
6. Lorsque le jour fut venu, Judas parut dans la plaine, avec trois mille

---

arrivée à Emmaüs et la veille du combat, que Judas fit cette allocution à ses troupes. — Il caractérise en quelques mots le but de leurs adversaires : *adversus nationes... quæ...* — *Quoniam melius...* (vers. 59). Pensée bien capable d'exciter le courage des Juifs, et qui rappelle le célèbre « Potius mori quam fœdari ». — *Sicut autem...* (vers. 60). Judas termine en remettant la cause juive tout à fait entre les mains de Dieu. Résignation admirable, pleine de foi.

6° Les Juifs remportent une grande victoire sur les Syriens. IV, 1-25.

Chap. IV. — 1-5. Comment Judas déjoua le plan de Gorgias. — *Et assumpsit...* Judas n'ayant avec lui que six mille hommes (cf. II Mach. viii, 16), l'armée ennemie était au moins sept fois plus nombreuse que la sienne (cf. iii, 39). Les généraux syriens ne couraient donc aucun risque à scinder leurs troupes en deux corps, dont l'un, sous la conduite de Gorgias, va essayer de surprendre les Juifs, tandis que l'autre, commandé par Nicanor (cf. II Mach. viii, 23 et ss.), demeurait dans la plaine, devant Emmaüs. Ptolémée n'étant pas mentionné, il est probable qu'il était alors absent. — *Electos.* Pour cette expédition délicate, Gorgias ne prit avec lui que des guerriers d'élite. — *Nocte :* de manière à tomber à l'improviste sur les Juifs. — *Filii qui... ex arce* (vers. 2). Hébraïsme. Les fils de la citadelle, ce sont les hommes qui y habitaient. A première vue, il semblerait qu'il doit être question ici de la citadelle de Jérusalem, l'ἄκρα par excellence, et la seule qui ait été mentionnée jusqu'ici; mais il est plus probable qu'il s'agit de celle d'Emmaüs, car « des personnes appartenant à la localité étaient naturellement de meilleurs guides (*erant... duces*) que des hommes venus de loin ». Ces guides étaient sans doute des Juifs apostats, comme l'affirme Josèphe, *Ant.*, xii, 7, 4. — *Et audivit...* (vers. 3). Judas fut averti par ses espions, ou par quelques habitants dévoués à sa cause. Son génie guerrier et son hardi courage lui révélèrent aussitôt le parti qu'il pourrait tirer de la tactique adoptée par Gorgias. Au lieu d'être surpris, c'est lui-même qui allait surprendre. Mettant à profit l'affaiblissement momentané de l'armée ennemie, et la confiance aveugle des soldats demeurés dans le camp syrien, il s'élança sur ces derniers, espérant les écraser avant le retour de Gorgias : *et surrexit...* — *Adhuc... dispersus...* (vers. 4). Le camp n'avait pas encore été régulièrement organisé, et il y régnait un certain désordre : circonstances très favorables pour une attaque. — *Venit Gorgias...* (vers. 5). Il lui fut aisé de réaliser son dessein; mais *neminem invenit.* Trois mille Juifs étaient descendus dans la plaine avec Judas (cf. vers. 6); les trois mille autres s'étaient cachés dans les collines, pour servir de réserve. — *Fugiunt hi...* Langage plein de dédain. Gorgias supposait qu'ayant appris son approche, les Juifs s'étaient dispersés au plus vite pour lui échapper. Il tomba en plein dans le piège : au lieu de rejoindre le gros de l'armée syrienne, il s'enfonça donc dans la région montagneuse à la recherche des Juifs, s'écartant ainsi de plus en plus d'Emmaüs.

6-15. L'attaque et la victoire. — *Cum dies...* Tout ce qui précède avait eu lieu pendant la nuit. Comp. les vers. 1 et 5. — *Cum tribus millibus...* Dans les attaques de ce genre la valeur importe beaucoup plus que le nombre, qui est parfois gênant. Trois mille hommes décidés à tout, et tombant à l'improviste sur une armée

rorum tantum, qui tegumenta et gladios non habebant;

7. et viderunt castra gentium valida, et loricatos et equitatus in circuitu eorum, et hi docti ad prælium.

8. Et ait Judas viris qui secum erant : Ne timueritis multitudinem eorum, et impetum eorum ne formidetis.

9. Mementote qualiter salvi facti sunt patres nostri in mari Rubro, cum sequeretur eos Pharao cum exercitu multo.

10. Et nunc clamemus in cælum, et miserebitur nostri Dominus; et memor erit testamenti patrum nostrorum, et conteret exercitum istum ante faciem nostram hodie;

11. et scient omnes gentes quia est qui redimat et liberet Israel.

12. Et elevaverunt alienigenæ oculos suos, et viderunt eos venientes ex adverso.

13. Et exierunt de castris in prælium, et tuba cecinerunt hi qui erant cum Juda,

14. et congressi sunt; et contritæ sunt gentes, et fugerunt in campum.

hommes seulement, qui n'avaient ni boucliers ni épées;

7. et ils virent que l'armée des nations était forte, et que les soldats portaient des cuirasses, et qu'il y avait de la cavalerie autour d'eux, et qu'ils étaient exercés au combat.

8. Et Judas dit aux hommes qui étaient avec lui : Ne craignez point leur multitude, et ne redoutez pas leur choc.

9. Souvenez-vous de quelle manière nos pères furent sauvés dans la mer Rouge, lorsque le Pharaon les poursuivait avec une armée nombreuse.

10. Crions maintenant vers le ciel, et le Seigneur aura pitié de nous; il se souviendra de l'alliance faite avec nos pères, et il brisera aujourd'hui cette armée devant nos yeux;

11. et toutes les nations sauront qu'il y a un rédempteur et un libérateur d'Israël.

12. Alors les étrangers levèrent les yeux, et les virent qui s'avançaient contre eux.

13. Ils sortirent du camp pour le combat, et ceux qui étaient avec Judas sonnèrent de la trompette,

14. et ils se rencontrèrent; et les nations furent battues et s'enfuirent dans la plaine.

---

débandée, pouvaient lutter avec avantage contre douze fois leur nombre. — *Qui tegumenta et...* Soldats improvisés à la hâte, les Juifs étaient mal vêtus, mal armés. La Vulgate a omis quelques mots d'une certaine importance. Le grec porte : Ils n'avaient pas d'armures et de glaives comme ils le voulaient; c.-à-d. qu'ils se sentaient insuffisamment armés. — Contraste : *viderunt castra...* (vers. 7). Dans le grec, le participe *loricatos* se rapporte à « castra », et désigne le retranchement dont on entourait les camps pour les fortifier. — *Equitatus in circuitu :* des détachements de cavalerie qui allaient et venaient, prêts à accourir en cas de danger. — *Hi docti...* Les soldats syriens avaient déjà l'expérience de la guerre, ou du moins ils étaient parfaitement exercés. — *Et ait...* Vers. 8-11 : nouvelle allocution de Judas, dictée entièrement par la foi. L'auteur de II Mach. VIII, 16 et ss., en donne un résumé plus complet. — *Ne timueritis...* C'est ce qu'avait déjà dit Machabée. Cf. III, 22. Ce début convenait fort bien dans la circonstance actuelle; car la vue de ce camp retranché si solide, de ces soldats si bien armés et si nombreux, ne pouvait manquer d'impressionner vivement les Juifs. — *Mementote qualiter...* (vers. 9). Judas encourage les siens par un noble souvenir de l'histoire juive. Victoire grandiose et la première de toutes pour les Hébreux, très souvent célébrée par les écrivains sacrés. Cf. Ex. XIV et XV, etc. — *Et nunc clamemus...* (vers. 10). La prière était, en effet, l'arme la plus sûre des Juifs. — *Et miserebitur...* (le mot *Dominus* est omis dans le grec). Judas n'a pas le moindre doute sur le succès de sa supplication : Dieu n'était-il pas en quelque sorte tenu de défendre son peuple menacé, et de se montrer fidèle à l'antique alliance (*et memor erit...*)? — *Et scient... gentes...* (vers. 11). L'honneur de leur Dieu maintenu sain et sauf en face des païens : c'est là une pensée très familière aux saints personnages de l'Ancien Testament. Cf. Ex. XXXII, 12; Num. XIV, 15-16; Deut. IX, 28; Ps. LVIII, 14; LXXVIII, 10, etc. Si le Seigneur eût abandonné sa nation choisie, les Gentils l'auraient cru incapable de la sauver, par conséquent inférieur à leurs propres dieux. — *Et elevaverunt...* (vers. 12). Tout à coup les Syriens virent la petite armée juive qui s'avançait rapidement contre eux. Voyez, II Mach. VIII, 22-23, les dispositions prises par Judas pour rendre l'attaque plus formidable. Le mot *alienigenæ* ne désigne pas les Philistins d'une manière spéciale, mais les païens en général, par opposition aux Juifs. — *Exierunt...* (vers. 13). Description du combat; elle est vivante et rapide comme les faits eux-mêmes. — *Contritæ sunt* (vers. 14). Expression très forte, qui montre que la défaite fut complète. — *Novissimi* (vers. 15). C.-à-d. ceux des ennemis qui ne

15. Les derniers tombèrent tous sous le glaive; et *les Juifs* les poursuivirent jusqu'à Gézéron, et jusqu'aux campagnes d'Idumée, d'Azot et de Jamnias; et jusqu'à trois mille d'entre eux succombèrent.

16. Judas revint avec son armée, qui le suivait.

17. Et il dit au peuple : Ne convoitez pas le butin, car un combat est imminent,

18. et Gorgias avec son armée est près de nous sur la montagne; mais demeurez fermes maintenant contre nos ennemis, et triomphez d'eux, et ensuite vous prendrez leurs dépouilles en sûreté.

19. Tandis que Juda parlait encore, voici, il apparut une troupe qui regardait de la montagne.

20. Et Gorgias vit que les siens avaient été mis en fuite et que le camp brûlait; car la fumée que l'on apercevait indiquait ce qui était arrivé.

21. Ayant vu cela, ils eurent une grande peur, apercevant en même temps Judas, et son armée dans la plaine, prête à combattre;

22. et ils s'enfuirent tous dans le pays des étrangers.

23. Alors Judas vint pour *enlever* le butin du camp; et ils emportèrent beau-

15. Novissimi autem omnes ceciderunt in gladio; et persecuti sunt eos usque Gezeron, et usque in campos Idumææ, et Azoti, et Jamniæ; et ceciderunt ex illis usque ad tria millia virorum.

16. Et reversus est Judas, et exercitus ejus, sequens eum.

17. Dixitque ad populum : Non concupiscatis spolia, quia bellum contra nos est,

18. et Gorgias et exercitus ejus prope nos in monte; sed state nunc contra inimicos nostros, et expugnate eos; et sumetis postea spolia securi.

19. Et adhuc loquente Juda hæc, ecce apparuit pars quædam prospiciens de monte.

20. Et vidit Gorgias quod in fugam conversi sunt sui, et succenderunt castra; fumus enim qui videbatur declarabat quod factum est.

21. Quibus illi conspectis timuerunt valde, aspicientes simul et Judam, et exercitum in campo paratum ad prælium;

22. et fugerunt omnes in campum alienigenarum.

23. Et Judas reversus est ad spolia castrorum; et acceperunt aurum mul-

---

prirent pas la fuite assez vite. — *Gezeron*. Grec : Γαζήρων, génitif pluriel de Γαζήρα. La Gézer de Jos. x, 33, etc. Localité demeurée longtemps inconnue; probablement sur le site actuel de Tell el-Jézer. — *In campos Idumææ*. On nomme ici plaine de l'Idumée « la contrée située au sud de la Judée, entre Hébron et Bersabée » (*Atl. géogr.*, pl. VII). Plusieurs manuscrits grecs ont à tort « Judée » au lieu de « Idumée ». — *Azoti :* l'une des villes principales des Philistins, non loin de la Méditerranée. Cf. Jos. xv, 47; I Reg. v, 5. — *Jamniæ*. Place identique à l'ancienne Jabnéel (cf. Jos. xv, 11); aujourd'hui Yabneh, petit village également situé à une faible distance de la mer, à environ trois heures et demie de Jaffa. Les Syriens prirent donc la fuite dans trois directions principales : au sud, au sud-ouest et à l'est. — *Ceciderunt... tria millia...* Neuf mille d'après II Mach. VIII, 24; chiffre qui n'est pas exagéré, et qui cadre mieux avec l'expression « contritæ sunt » du vers. 14.

16-18. Judas engage ses soldats à négliger momentanément le butin, le voisinage de Gorgias les obligeant à se tenir sur la défensive, prêts à un nouveau combat. — *Reversus..., sequens...* Le grec porte : Judas revint de les poursuivre, ainsi que son armée. — *Dixitque...* (vers. 17). Au motif ici allégué, Judas en ajouta un second d'après II Mach. VIII, 25-28 : le sabbat approchait, et l'on devait éviter de le profaner. — *Sumetis... securi*. Dans le grec : Vous prendrez... avec confiance; c.-à-d., sans redouter d'être surpris par l'ennemi.

19-22. Les troupes de Gorgias, épouvantées, prennent la fuite à leur tour. — *Adhuc loquente...* L'événement justifia la prudence de Judas. — *Ecce apparuit... :* sur quelque hauteur, visible de la plaine. — *Succenderunt... :* les Juifs, et non les Syriens. Le sujet change brusquement à la façon hébraïque. Ce trait aussi était un acte de grande habileté de la part de Judas. Il désirait ardemment éviter à ses soldats fatigués un second combat dans une même journée; or, en incendiant le camp ennemi, il avertissait à distance Gorgias de sa victoire et le décourageait d'avance. — *Et fugerunt...* (vers. 22) : en proie à une véritable panique. — *Campum alienigenarum :* la partie de la vaste plaine maritime qui était habitée par les Philistins. Voyez III, 41[b], et la note.

23-25. Les Juifs pillent le camp syrien et rendent grâces à Dieu. — *Spolia castrorum*. Le feu avait détruit une certaine quantité de matières inflammables, mais il avait laissé intacts de riches trésors (*aurum... et argentum*). — Même des étoffes précieuses avaient échappé. *Hyacinthum :* pourpre d'un bleu violet. — *Purpuram marinam*. La plus belle des pourpres, fournie par le « Murex trunculus », coquillage qui abonde sur la rive orientale de la Méditer-

tum, et argentum, et hyacinthum, et purpuram marinam, et opes magnas.

coup d'or et d'argent, de l'hyacinthe, de la pourpre marine et de grandes richesses.

24. Et conversi, hymnum canebant, et benedicebant Deum in cælum, quoniam bonus est, quoniam in sæculum misericordia ejus.

24. Et en revenant ils chantaient des hymnes et bénissaient Dieu dans le ciel, parce qu'il est bon et que sa miséricorde est éternelle.

25. Et facta est salus magna in Israel in die illa.

25. Et il y eut dans Israël une grande délivrance en ce jour-là.

26. Quicumque autem alienigenarum evaserunt, venerunt, et nuntiaverunt Lysiæ quæ acciderant.

26. Or, tous ceux des étrangers qui avaient échappé vinrent annoncer à Lysias ce qui était arrivé.

27. Quibus ille auditis, consternatus animo deficiebat, quod non qualia voluit, talia contigerunt in Israel, et qualia mandavit rex.

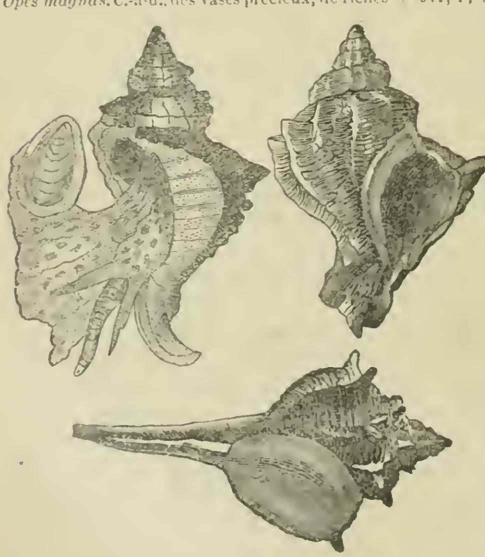
27. L'ayant entendu, il fut consterné dans son cœur et découragé, parce que ce n'était pas ce qu'il avait voulu qui était arrivé à Israël, ni ce que le roi avait ordonné.

28. Et sequenti anno congregavit Lysias virorum electorum sexaginta millia, et equitum quinque millia, ut debellaret eos.

28. L'année suivante Lysias réunit soixante mille hommes d'élite et cinq mille cavaliers, pour combattre les Juifs.

---

ranée, spécialement sur la côte phénicienne (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LII, fig. 4, 7, 8, 10, 12). Cf. Ex. XXV, 4; Esth. I, 6; Jer. X, 9; Act. XVI, 14, etc. — *Opes magnas.* C.-à-d., des vases précieux, de riches



Coquillages à pourpre.

vêtements, des ornements divers, et aussi, comme il est dit II Mach. VIII, 27, les armes dont les Juifs avaient un si grand besoin. Comp. le vers. 6. — *Et conversi* (vers. 24). Hébraïsme. Ils quittèrent la plaine et rentrèrent dans la région des montagnes. — *Benedicebant.* Le mot *Deum* a été ajouté par la Vulgate. — *Quoniam bonus..., quoniam...* Formule liturgique de louange, depuis longtemps chère aux Israélites, qui aimaient à la chanter en guise d'action de grâces. Cf. I Par. XVI, 41; II Par. V, 13, et VII, 3; Esdr. III, 11; Ps. CV, 1; CVI, 1; CXXXV, 1 et ss.; Jer. XXXIII, 11. — Conclusion solennelle de ce glorieux récit : *facta est salus...* (vers. 25).

7° Judas bat l'armée de Lysias. IV, 26-35.

26-27. Désolation de Lysias en apprenant la défaite de ses généraux. — *Alienigenarum :* les troupes gréco-syriennes. — *Consternatus... deficiebat* (vers. 27). Grec : συνεχύθη καὶ ἠθύμει, il fut confondu et vexé. En effet, toutes ses espérances avaient été misérablement déçues : *quod non qualia...* Cf. III, 34-36.

28-29ᵃ. Il envahit à son tour la Judée avec une armée formidable. — *Sequenti anno...* L'année 148 de l'ère des Séleucides (165-164 avant J.-C.). Voyez III, 37, et la note. — *Sexaginta..., et... quinque millia.* Environ vingt mille hommes de plus que ses généraux n'en avaient mis en ligne. Cf. III, 39. S'il ne prit qu'un petit nombre de cavaliers, c'est parce qu'il devait opérer dans les montagnes de la Judée, où la cavalerie ne pouvait jouer qu'un rôle très secondaire. — *Ut debellaret...* C.-à-d., pour soumettre complètement les Juifs. Lysias voulait en finir avec eux en frappant un grand coup; il était en droit de supposer qu'avec de telles forces il viendrait facilement à bout des dix mille hommes de Judas. Cf. vers. 29ᵇ. — *Castra... in Bethoron* (vers. 29) : à l'endroit même où Séron avait été précédemment vaincu. Cf. III, 16, 24. Mais le grec a une leçon très différente, qui est certainement la vraie : Ils vinrent en Idumée (au lieu de : *in Judæam*), et ils campèrent à Bethsura

29. Ils vinrent en Judée, et campèrent à Béthoron; et Judas vint au-devant d'eux avec dix mille hommes.

30. Ils virent que l'armée était forte, et Judas pria et dit : Vous êtes béni, sauveur d'Israël, qui avez brisé la force d'un géant par la main de votre serviteur David, et qui avez livré le camp des étrangers entre les mains de Jonathas, fils de Saül, et de son écuyer.

31. Enfermez cette armée entre les mains de votre peuple d'Israël, et qu'ils soient couverts de confusion avec leurs troupes et leur cavalerie.

32. Frappez-les de crainte, et faites sécher l'audace de leur courage, afin qu'ils soient ébranlés par leur ruine.

33. Renversez-les par l'épée de ceux qui vous aiment, et que tous ceux qui connaissent votre nom vous louent par des cantiques.

34. Alors ils engagèrent le combat, et cinq mille hommes de l'armée de Lysias tombèrent.

35. Lysias, voyant la fuite des siens et le courage des Juifs, et ceux-ci prêts à vivre ou à mourir généreusement, s'en alla à Antioche, et choisit des soldats pour revenir en Judée avec des forces supérieures.

36. Alors Judas et ses frères dirent :

29. Et venerunt in Judæam, et castra posuerunt in Bethoron; et occurrit illis Judas cum decem millibus viris.

30. Et viderunt exercitum fortem, et oravit, et dixit : Benedictus es, salvator Israel, qui contrivisti impetum potentis in manu servi tui David, et tradidisti castra alienigenarum in manu Jonathæ, filii Saul, et armigeri ejus.

31. Conclude exercitum istum in manu populi tui Israel, et confundantur in exercitu suo et equitibus.

32. Da illis formidinem, et tabefac audaciam virtutis eorum, et commoveantur contritione sua.

33. Dejice illos gladio diligentium te, et collaudent te omnes qui noverunt nomen tuum in hymnis.

34. Et commiserunt prælium, et ceciderunt de exercitu Lysiæ quinque millia virorum.

35. Videns autem Lysias fugam suorum, et Judæorum audaciam, et quod parati sunt aut vivere, aut mori fortiter, abiit Antiochiam, et elegit milites, ut multiplicati rursus venirent in Judæam.

36. Dixit autem Judas, et fratres ejus :

Cette localité est évidemment identique à Bethsur de Jos. xv, 58, et de II Par. xi, 1. C'était une place très forte, située dans les montagnes de la tribu de Juda, au sud de Jérusalem, sur la route d'Hébron. Elle appartenait alors aux Iduméens. Le plan de campagne de Lysias était habilement combiné : ce mouvement tournant, s'il avait réussi, aurait livré toute l'armée juive entre ses mains. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. x.

29b-35. Nouvelle victoire de Judas. — *Occurrit illis...*: en conformité avec ses principes. Cf. III, 11a, et la note. — *Cum decem millibus...* Ses succès lui avaient amené de nouvelles recrues; mais les Syriens étaient cinq fois et au delà plus nombreux que lui. — *Oravit...* (vers. 30). Toujours l'homme de foi, qui compte avant tout sur Dieu. Il improvise encore une admirable prière, faisant appel à Celui qui avait constamment secouru Israël dans le passé. — *Benedictus es...* La louange est mise en avant. Trait délicat. — *Salvator Israel.* Ce titre n'apparaît qu'ici et Jer. xiv, 8; mais nous trouvons une idée semblable dans Isaïe, XLIX, 26, et LXIII, 8. Que de fois le Seigneur avait sauvé son peuple! — *Qui...in manu...* Judas fait allusion à la victoire de David sur Goliath (*potentis*; I Reg. XVII, 51, Goliath est précisément nommé *gibbôr*, héros). — *Et tradidisti...* (*alienigenarum* désigne certainement ici les Philistins). Beau trait de prouesse de Jonathas, fils de Saül, qui, seul avec son écuyer, avait mis en fuite un détachement de Philistins. Voyez I Reg. XIV, 6-27. — *Conclude...* (vers. 31). La prière proprement dite. — *In exercitu...*: les fantassins, par opposition aux cavaliers (*in equitibus*). De même plus loin, xv, 44, etc. — *Da illis,... tabefac...* (vers. 32). Répétitions, pour accentuer la pensée. — *Diligentium te* (vers. 33) : les Juifs fidèles. — *Collaudent te...* Promesses d'actions de grâces après la victoire. — *Et commiserunt...* (vers. 34). Cette fois encore, le combat se changea en déroute pour les Syriens, tant la bravoure des Juifs était irrésistible : *parati... aut vivere...* (vers. 35). Cf. III, 59. Des soldats animés d'une telle disposition sont moralement invincibles. — *Abiit Antiochiam.* Lysias n'essaya pas même de rassembler ses troupes, pour continuer la campagne. Il comprit que tout était perdu pour cette fois, et qu'il lui fallait de nouveaux soldats qui n'eussent pas été démoralisés par la défaite. — *Elegit.* Dans le grec : ἐξενολόγει. Expression qui signifie : lever une armée de mercenaires. Cette manière de former les armées était devenue très habituelle depuis l'époque d'Alexandre le Grand. — *Ut venirent...* Tel était du moins le projet du régent. Nous verrons, II Mach. XI, 1 et ss., comment il essaya de le réaliser.

Ecce contriti sunt inimici nostri; ascendamus nunc mundare sancta, et renovare.

37. Et congregatus est omnis exercitus, et ascenderunt in montem Sion.

38. Et viderunt sanctificationem desertam, et altare profanatum, et portas exustas, et in atriis virgulta nata sicut in saltu vel in montibus, et pastophoria diruta.

39. Et sciderunt vestimenta sua, et planxerunt planctu magno, et imposuerunt cinerem super caput suum;

40. et ceciderunt in faciem super terram, et exclamaverunt tubis signorum, et clamaverunt in cælum.

41. Tunc ordinavit Judas viros, ut pugnarent adversus eos qui erant in arce, donec emundarent sancta.

42. Et elegit sacerdotes sine macula, voluntatem habentes in lege Dei;

Voici que nos ennemis sont écrasés; allons maintenant purifier le temple et le renouveler.

37. Toute l'armée s'assembla donc, et ils montèrent à la montagne de Sion.

38. Ils virent le sanctuaire désert, l'autel profané, les portes brûlées, des arbrisseaux croissant dans les parvis, comme dans un bois et sur les montagnes, et les chambres détruites.

39. Ils déchirèrent leurs vêtements, firent un grand deuil et se mirent de la cendre sur la tête;

40. puis ils se prosternèrent le visage contre terre, sonnèrent les trompettes du signal et poussèrent des cris jusqu'au ciel.

41. Alors Judas commanda des hommes pour combattre ceux qui étaient dans la citadelle, jusqu'à ce qu'on eût purifié les lieux saints.

42. Et il choisit des prêtres sans tache, pleins d'amour pour la loi de Dieu;

---

§ II. — *Heureuses conséquences des victoires de Judas.* IV, 36-61.

1° Purification du temple et rétablissement du culte. IV, 36-59.

36-37. Judas vient à Jérusalem avec son armée. — *Ecce contriti...* Après que leurs ennemis se furent ainsi dispersés et éloignés, les Juifs purent respirer pendant quelque temps. L'ensemble de la Judée était libre; les Syriens ne tenaient plus que dans quelques villes fortes. Judas songea donc naturellement à profiter de cette heureuse situation, tout d'abord pour purifier le temple et restaurer le culte sacré. Notre auteur nous fournit là-dessus d'intéressants détails. Cf. II Mach. x, 1-8. — *Ascendamus...* L'expression technique pour aller à Jérusalem. — *Mundare sancta.* Le sanctuaire avait été affreusement profané. Cf. I, 49, 62, et les notes. — *Et renovare.* Grec : Et le dédier. C.-à-d., le consacrer solennellement au Seigneur, après que tout aurait été rétabli et purifié. — *In montem Sion.* Dans les deux livres des Machabées, on nomme ainsi la colline de l'est, sur laquelle était bâti le temple, et non le Sion traditionnel, situé à l'ouest (*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV).

38-40. Triste état dans lequel Judas trouva le temple. — *Sanctificationem.* Grec : τὸ ἁγίασμα, le sanctuaire. — *Portas :* les portes qui fermaient extérieurement l'enceinte sacrée. Elles étaient, croit-on, au nombre de cinq. Cf. IV Reg. XI, 6, 19; I Par. XXVI, 16; II Par. XXIII, 5, 20. Les Syriens les avaient brûlées pour faire du temple un lieu ouvert, que les Juifs ne pourraient pas défendre militairement. Cf. II Mach. I, 8; VIII, 33. — *In atriis.* Dans les cours du temple, la végétation avait tout envahi : *virgulta nata...* Il y avait environ quatre ans que cet état de désolation durait, et les plantes croissent rapidement dans ces chaudes contrées. — *Pastophoria.* Ce mot, calqué sur le grec, désigne les chambres occupées par les prêtres dans un temple. Sur les appartements de ce genre contenus dans le temple de Jérusalem, voyez II Reg. XXIII, 11; Neh. XIII, 5 et ss.; Jer. XXVI, 10; Ez. XLII, 13-14, etc. — *Sciderunt...* (vers. 39). Cf. III, 47, et le commentaire. Les vers. 39-40 décrivent en termes dramatiques la douleur manifestée par Judas et ses troupes en face d'un tel désastre. Le temple était le palais de leur Dieu, le centre de leur religion; rien n'était donc plus sacré pour eux. — *Ceciderunt... super...* (vers. 40). Acte de profonde humiliation. — *Tubis signorum :* les trompettes d'argent avec lesquelles les prêtres donnaient divers signaux. Cf. Num. X, 2 et ss.; XXXI, 6, etc. — *Clamaverunt...* Cf. III, 50. Cri de désolation et ardente prière vers Dieu.

41-51. On procède à la purification du temple. — *Viros ut pugnarent...* Les Syriens occupaient encore la citadelle, qu'ils avaient agrandie à l'ouest du temple. Voyez I, 35, et la note. Judas ne pensait pas alors à les en expulser, ne se sentant pas assez fort pour cela; mais il voulait seulement les empêcher de faire des sorties et d'attaquer ceux des Juifs qui étaient occupés à purifier le sanctuaire (*donec...*). L'ennemi posséda encore la citadelle durant vingt-trois ans. Cf. XIII, 51. — *Sine macula* (vers. 42). Grec : ἀμώμους. Le *tâmîm* hébreu : parfaits, saints parmi les plus saints. — *Voluntatem... in lege.* Hébraïsme : mettant leur bonheur dans la loi et l'aimant avec passion. On comprendra que Judas ait dû faire un choix parmi les prêtres,

43. et ils purifièrent les lieux saints, et ils emportèrent les pierres profanes dans un lieu impur.
44. Et il pensa à ce qu'il ferait de l'autel des holocaustes, qui avait été profané.
45. Et ils prirent le bon conseil de le détruire, de peur qu'il ne leur fût un opprobre, parce que les nations l'avaient souillé; ils le démolirent donc,
46. et ils en mirent les pierres sur la montagne du temple, dans un lieu convenable, jusqu'à ce qu'il vînt un prophète qui donnât une décision à leur sujet.
47. Puis ils prirent des pierres entières, conformément à la loi, et ils bâtirent un autel neuf, semblable à celui qui existait auparavant.
48. Ils rebâtirent aussi le sanctuaire et ce qui était au dedans du temple, et ils sanctifièrent le temple et les parvis.
49. Ils firent de nouveaux vases sacrés, et ils apportèrent dans le temple le chandelier, l'autel des parfums et la table.
50. Ils mirent de l'encens sur l'autel, allumèrent les lampes qui étaient sur le chandelier et qui éclairaient dans le temple.

43. et mundaverunt sancta, et tulerunt lapides contaminationis in locum immundum.
44. Et cogitavit de altari holocaustorum quod profanatum erat, quid de eo faceret.
45. Et incidit illis consilium bonum ut destruerent illud, ne forte illis esset in opprobrium, quia contaminaverunt illud gentes; et demoliti sunt illud,
46. et reposuerunt lapides in monte domus, in loco apto, quoadusque veniret propheta, et responderet de eis.
47. Et acceperunt lapides integros, secundum legem, et ædificaverunt altare novum, secundum illud quod fuit prius.
48. Et ædificaverunt sancta, et quæ intra domum erant intrinsecus, et ædem et atria sanctificaverunt.
49. Et fecerunt vasa sancta nova, et intulerunt candelabrum, et altare incensorum, et mensam in templum.
50. Et incensum posuerunt super altare, et accenderunt lucernas quæ super candelabrum erant, et lucebant in templo.

---

si l'on se rappelle qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient plus ou moins compromis dans le mouvement helléniste. Cf. II Mach. IV, 13-14. — *Lapides contaminationis* (vers. 43). Autre hébraïsme : les pierres souillées. Sans doute celles qui avaient servi pour la construction de l'autel païen érigé sur l'autel des holocaustes. Cf. I, 57. — *In locum immundum.* Peut-être la vallée du Cédron, à laquelle on avait fait jouer autrefois un rôle semblable en des circonstances analogues. Cf. III Reg. XV, 13; IV Reg. XXIII, 4 et ss.; II Par. XXIX, 16. — *Et... de altari...* (vers. 44). Cet autel était celui que Zorobabel avait construit après que l'exil eut pris fin, à l'endroit occupé autrefois par celui de Salomon. Cf. Esdr. III, 2-3. On hésitait à le détruire (*cogitavit... quid de eo...*), car il avait servi à consumer des milliers de victimes; mais il avait été tellement souillé par les Syriens, qu'on se décida à le remplacer par un autre (*incidit illis...*, vers. 45). Il leur aurait rappelé de trop pénibles souvenirs (*ne forte... opprobrium*). Cependant, comme ses pierres avaient été sanctifiées, on les mit respectueusement à part *in monte domus* (vers. 46), c.-à-d. sur quelque point spécial de la colline du temple. — *In loco apto.* D'après la tradition juive (voyez le traité *Middoth*, IV, 46), à l'angle nord-ouest du sanctuaire, dans une chambre qui appartenait au grand prêtre. — *Donec propheta...* D'après quelques auteurs, il s'agirait du Messie, le prophète par excellence. Mais il n'y a pas d'article dans le grec, qui dit seulement : Jusqu'à ce que vînt un prophète. Depuis la mort de Malachie, vers l'an 450 avant J.-C., aucun prophète n'avait paru en Israël, et l'on attendait impatiemment que Dieu en envoyât un, soit Élie (cf. Matth. XVII, 11), soit Jérémie (cf. Matth. XVI, 14), pour régler avec autorité tout ce qui concernait les questions religieuses. Tel semble être vraiment ici le sens de cette expression. Cf. Esdr. II, 63, et Neh. VII, 65. — *Lapides integros* (vers. 47) : des pierres à l'état brut, qui n'avaient été ni sciées ni taillées, ainsi que l'exigeait la loi pour la construction de l'autel. Cf. Ex. XX, 25; Deut. XXVII, 5. — *Secundum illud quod... :* selon les mêmes proportions et au même endroit. — *Ædificaverunt sancta...* (vers. 48). Les murs extérieurs du temple avaient eu certainement beaucoup à souffrir; il fallut donc les rebâtir en partie. — *Et quæ... intrinsecus :* les parois qui divisaient l'édifice sacré en compartiments distincts. — *Fecerunt vasa...* (vers. 49) : pour remplacer ceux qu'Antiochus avait emportés. Cf. I, 23. — *Candelabrum,... altare..., et mensam.* Trois objets précieux dont le persécuteur impie s'était aussi emparé. — *Incensum... et... lucernas...* (vers. 50). On reprit les pratiques religieuses interrompues depuis plusieurs années. — *Posuerunt... panes* (vers. 51) : les douze pains prescrits par la loi. —

51. Et posuerunt super mensam panes, et appenderunt vela, et consummaverunt omnia opera quæ fecerant.

52. Et ante matutinum surrexerunt quinta et vigesima die mensis noni (hic est mensis casleu) centesimi quadragesimi octavi anni,

53. et obtulerunt sacrificium, secundum legem, super altare holocaustorum novum quod fecerunt.

54. Secundum tempus et secundum diem in qua contaminaverunt illud gentes, in ipsa renovatum est in canticis, et citharis, et cinyris, et in cymbalis.

55. Et cecidit omnis populus in faciem, et adoraverunt, et benedixerunt in cælum eum qui prosperavit eis.

56. Et fecerunt dedicationem altaris diebus octo, et obtulerunt holocausta cum lætitia, et sacrificium salutaris et laudis.

57. Et ornaverunt faciem templi co-

51. Ils placèrent les pains sur la table, suspendirent les voiles, et achevèrent tous les travaux qu'ils avaient entrepris.

52. Avant l'aurore ils se levèrent, le vingt-cinquième jour du neuvième mois, nommé mois de casleu, la cent quarante-huitième année,

53. et ils offrirent le sacrifice, selon la loi, sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient préparé.

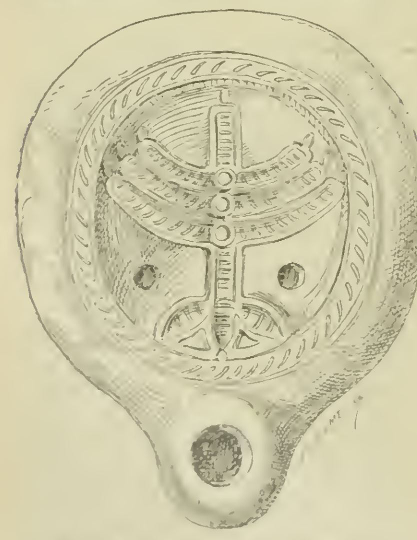
54. Au même temps et au même jour où il avait été souillé par les nations, il fut dédié de nouveau, au son des cantiques et des harpes, des psaltérions et des cymbales.

55. Tout le peuple se prosterna le visage contre terre; ils adorèrent et bénirent dans le ciel celui qui les avait fait réussir.

56. Ils firent la dédicace de l'autel pendant huit jours, et ils offrirent des holocaustes avec joie, et un sacrifice d'action de grâces et de louange.

57. Ils ornèrent le devant du temple

Vela : le voile qui séparait le Saint du Saint des saints, et celui qui était suspendu entre le



Le chandelier à sept branches, sur une lampe juive antique.

Saint et le vestibule. Cf. Ex. xxvi, 36 ; xxxvi, 37 (*Atl. archéol.*, pl. xcvi, fig. 2 ; pl. xcvii, fig. 4). — *Et consummaverunt...* Récapitulation.

52-58. Dédicace solennelle du temple ainsi restauré et purifié. — *Ante matutinum...* Locution souvent employée dans la Bible, pour marquer le saint zèle, la vive impatience avec lesquels on accomplit un acte. — *Quinta et vigesima...* Juste trois ans depuis « l'abomination de la désolation ». Cf. i, 57, et la note. — *Centesimi quadragesimi octavi.* C.-à-d. l'an 165-164 avant J.-C. — *Sacrificium secundum...* (vers. 53) : le sacrifice du matin, qui consistait en un agneau, avec l'accompagnement accoutumé de fleur de farine et de vin. Cf. Ex. xxix, 38-40. — *Secundum tempus et... diem...* (vers. 54). Cf. II Mach. x, 5. La coïncidence était frappante ; elle était sans doute aussi volontaire de la part de Judas. — *In canticis :* des chants sacrés, qu'accompagnaient les harpes, les psaltérions (*cinyris ;* le *kinnôr* hébreu, sorte de petite harpe) et les cymbales. Cf. I Par. xxv, 6 ; II Par. v, 12 (*Atl. arch.*, pl. lxi, fig. 6, 7, 8) ; pl. lxiii, fig. 7, 8, 9). — *Et cecidit... populus* (vers. 55) : dans un sentiment de profonde adoration et de vive gratitude à l'égard de son divin bienfaiteur (*eum qui prosperavit...*). — *Dedicationem diebus octo* (vers. 56) : comme avait fait Salomon, lorsqu'il dédia le premier temple. Cf. III Reg. viii, 63 et ss. — *Sacrificium salutaris et...* C.-à-d. un sacrifice (mot collectif) d'offrandes pacifiques et d'action de grâces. Cf. vii, 11-12. — *Et ornaverunt...* (vers. 57). Autres détails intéressants sur la fête. — *Scutulis.* Autrefois déjà, Salomon avait suspendu des boucliers d'or dans le temple. Cf. III Reg. x, 17. — *Pastophoria.* Voyez la note du vers. 38b. — *Opprobrium* (vers. 58) :

avec des couronnes d'or et des écussons; ils renouvelèrent les entrées du temple et les chambres, ils y mirent des portes.
58. Il y eut une très grande joie parmi le peuple, et l'opprobre des nations fut éloigné.
59. Alors Judas, avec ses frères et toute l'assemblée d'Israël, ordonna que le jour de la dédicace de l'autel serait célébré en son temps, d'année en année, pendant huit jours, à partir du vingt-cinquième jour du mois de casleu, avec joie et allégresse.
60. En ce même temps *ils fortifièrent* la montagne de Sion et bâtirent tout autour de hautes murailles et de fortes tours, de peur que les nations ne vinssent et ne la profanassent, comme elles avaient fait auparavant.
61. Il y plaça un détachement pour la garder, et il la fortifia pour protéger Bethsura, afin que le peuple eût une forteresse en face de l'Idumée.

ronis aureis et scutulis; et dedicaverunt portas, et pastophoria, et imposuerunt eis januas.
58. Et facta est lætitia in populo magna valde, et aversum est opprobrium gentium.
59. Et statuit Judas, et fratres ejus, et universa ecclesia Israel, ut agatur dies dedicationis altaris in temporibus suis, ab anno in annum, per dies octo, a quinta et vigesima die mensis casleu, cum lætitia et gaudio.
60. Et ædificaverunt in tempore illo montem Sion, et per circuitum muros altos et turres firmas, ne quando venirent gentes, et conculcarent eum, sicut antea fecerunt.
61. Et collocavit illic exercitum ut servarent eum, et munivit eum ad custodiendam Bethsuram, ut haberet populus munitionem contra faciem Idumææ.

CHAPITRE V

1. Lorsque les nations d'alentour eurent appris que l'autel et le sanctuaire avaient été rebâtis comme auparavant, il arriva qu'elles furent très irritées;

1. Et factum est, ut audierunt gentes in circuitu, quia ædificatum est altare et sanctuarium sicut prius, iratæ sunt valde;

---

la honte dont les païens avaient couvert les Juifs en profanant le temple.

59. Institution d'une fête commémorative de cette dédicace. — *Universa ecclesia :* l'assemblée générale du peuple réuni à l'occasion de la cérémonie. — *Per dies octo.* Même durée que pour la fête même. — *Cum lætitia...* Grand contraste avec III, 45. Cette fête se célébrait encore au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. Joan. X, 22); elle existe chez les Juifs contemporains sous le nom de Hannoukah.

2° Judas prend des mesures pour assurer la sécurité du pays. IV, 60-61.

60-61ᵃ. On entoure la colline du temple de fortifications solides. — *Ædificaverunt...* Dans le sens large de fortifier. Voyez I, 35, et la note. — *Montem Sion.* C.-à-d. la colline sur laquelle était bâti le temple. Voyez la note du vers. 37. Cette opération était nécessaire, pour protéger les bâtiments sacrés contre les attaques de la garnison syrienne qui occupait la citadelle : *ne quando...* C'est la première fois que l'on fortifiait le temple depuis le début de l'histoire juive. — *Conculcarent... sicut...* Cf. I, 23 et ss., 57 et ss. — *Exercitum* (vers. 61). Grec : une force; c.-à-d. un nombre suffisant de soldats.

61ᵇ. On fortifie Bethsura. — Les mots grecs αὐτὸ τηρεῖν, qui correspondent à *eum ad custodiendam*, et qui rendent la phrase si étrange, manquent dans quelques manuscrits. Ils pourraient bien n'être qu'une répétition, faite par un copiste distrait, de la proposition τηρεῖν αὐτὸ (*ut servarent eum*). — *Bethsuram.* Sur cette place, témoin de la plus récente victoire de Judas, voyez la note du vers. 29ᵃ. — *Contra faciem...* Les Iduméens avaient été de tout temps hostiles aux Juifs. Il importait à ces derniers, dans les circonstances présentes, de posséder une forteresse qui barrât le chemin à leurs adversaires, s'ils attaquaient la Judée sur la frontière méridionale, tandis que les Syriens l'attaqueraient au nord.

§ III. — *Campagnes de Judas Machabée contre les petits peuples païens des alentours.* V, 1-68.

Maintenant qu'il a rétabli le culte et fortifié le pays, Judas reprend ses opérations guerrières, pour châtier les peuples païens de la contrée, qui faisaient beaucoup de mal à ses coreligionnaires. Cette série d'expéditions eut probablement lieu en 164 ou 163 avant J.-C.

1° Occasion de cette nouvelle guerre. V, 1-2.

Chap. V. — 1-2. Les peuples païens voisins de la Judée, jaloux des avantages remportés par les Juifs, se soulèvent contre eux. — *Gentes*

2. et cogitabant tollere genus Jacob qui erant inter eos, et cœperunt occidere de populo, et persequi.

3. Et debellabat Judas filios Esau in Idumæa, et eos qui erant in Acrabathane, quia circumsedebant Israelitas; et percussit eos plaga magna.

4. Et recordatus est malitiam filiorum Bean, qui erant populo in laqueum et in scandalum, insidiantes ei in via.

5. Et conclusi sunt ab eo in turribus, et applicuit ad eos, et anathematizavit eos, et incendit turres eorum igni, cum omnibus qui in eis erant.

6. Et transivit ad filios Ammon, et invenit manum fortem, et populum co-

2. et elles résolurent d'exterminer ceux de la race de Jacob qui étaient parmi eux, et commencèrent à tuer quelques-uns du peuple et à poursuivre *les autres.*

3. Et Judas faisait la guerre aux fils d'Ésaü dans l'Idumée et à ceux qui étaient dans l'Acrabathane, parce qu'ils tenaient les Israélites comme investis, et il les frappa d'une grande plaie.

4. Il se souvint aussi de la malice des enfants de Béan, qui étaient un piège et un scandale pour le peuple, lui dressant des embûches dans le chemin.

5. Il les bloqua dans des tours, et il les y investit; et il les anathématisa, et brûla leurs tours avec tous ceux qui étaient dedans.

6. Il passa de là chez les fils d'Ammon, et il y trouva une forte troupe, et

---

in circuitu. Malgré les changements politiques qui avaient eu lieu depuis plusieurs siècles dans la Palestine et les régions avoisinantes, les peuples qui habitaient cette contrée étaient demeurés très distincts, et avaient gardé tous leurs traits caractéristiques. Les récits qui suivent vont nous le montrer. — *Quia ædificatum...* La circonstance n'était pas sans analogie avec ce qui s'était passé à la fin de l'exil babylonien, lorsque les Juifs s'étaient mis à rebâtir leur temple et leur capitale. Cf. Esdr. III-VI. Pendant trois ans, Israël avait été humilié par les Syriens et privé de son culte; les païens d'alentour sont furieux de voir renaître l'indépendance politique et religieuse de la nation rivale. — *Cogitabant* (vers. 2). Plus fortement dans le grec : Ils voulaient. — *Tollere :* non pas dans une guerre ouverte, mais « en tendant des pièges aux Juifs et en conspirant secrètement contre eux ». Comp. les vers. 3 et ss., 14 et ss., 26 et ss.; Josèphe, *Ant.*, XII, 8, 1. — *Genus Jacob* (désignation très noble des Juifs) *qui... inter...* Ainsi que nous l'allons voir, quelques districts de la Palestine avaient été envahis par une population païenne plus ou moins considérable, au milieu de laquelle vivaient un certain nombre de Juifs. — *Cœperunt...* Ils se mettent aussitôt à réaliser leur sinistre dessein. — *Occidere :* d'une manière individuelle et isolée, lorsqu'ils croyaient pouvoir le faire sans péril.

2° Expédition de Judas contre les Iduméens, les fils de Béan et les Ammonites. V, 3-8.

3. Il traite sévèrement les Iduméens. — *In Acrabathane.* Grec : ἡ Ἀκραβαττήνη. Région située près de la montée d'*'Akrabbim*, ou des Scorpions. Cf. Num. XXXIV, 5; Jos. XV, 3, etc. Elle formait au sud est la frontière qui séparait la Judée de l'Idumée (*Atl. géogr.*, pl. VII). — *Circumsedebant...* Ils tenaient les Juifs comme bloqués, **et étaient pour eux une perpétuelle menace.** —

Percussit... magna. Le grec ajoute : Et il les humilia, et il prit leurs dépouilles.

4-5. Défaite des Béanites. — *Malitiam :* une méchanceté organisée, habituelle, qui réclamait un châtiment exemplaire. — *Filiorum Bean.* Ils ne sont pas mentionnés ailleurs. On ne sait pas même avec certitude si Βαίαν est un nom de lieu ou de personne. Les partisans de la première hypothèse l'ont identifié à Méon ou Baal-Méon de Num. XXXII, 3, actuellement Maïn, au sud de Madéba, dans le pays de Moab (*Atlas géogr.*, pl. VII, X, XII). Selon d'autres, il s'agit des Maonites, cités dès le livre des Juges, X, 12, parmi les ennemis des Hébreux. Cf. II Par. XXVI, 7. — Les mots *in laqueum... et scandalum* sont peut-être une réminiscence du Ps. LXVIII, 23. Cette double figure est expliquée aussitôt : *insidiantes ei... — Conclusi in turribus.* Judas les refoula dans leurs tours fortifiées, d'où ils s'élançaient fréquemment pour piller ou massacrer les Juifs. — *Anathematizavit.* Ce verbe est calqué sur le grec, qui équivaut souvent dans les LXX à l'hébreu *héhérim*, dévouer à une complète destruction. — *Turres eorum.* Dans le grec : πύργους αὐτῆς, ses tours à elle (la ville). Quelques manuscrits ont la même leçon que la Vulgate.

6-8. Défaite des Ammonites. — *Filios Ammon.* Petit peuple depuis longtemps célèbre, comme celui d'Édom, dans l'histoire d'Israël. Cf. Deut. XXIII, 3-4; Jud. XI, 4, 12, etc. Son territoire était situé au nord de celui des Moabites, sur la rive gauche du Jourdain (*Atlas géogr.*, pl. VII et X). — *Manum fortem.* C.-à-d., une puissante armée. Les Ammonites ont toujours été très belliqueux. — *Timotheum, ducem...* Si ce chef était Ammonite d'origine, il avait pris un nom grec, suivant la coutume alors fréquente. Mais il est beaucoup plus vraisemblable que c'était un général syrien, placé par Antiochus à la tête des Ammonites, **alors sou-**

un peuple nombreux, et Timothée, leur chef;

7. il leur livra beaucoup de combats, et il les défit et les tailla en pièces.

8. Et il prit aussi la ville de Gazer et ses filles; et il revint en Judée.

9. Les nations qui étaient en Galaad s'assemblèrent contre les Israélites qui étaient sur leur territoire, pour les exterminer; mais ils s'enfuirent dans la forteresse de Dathéman,

10. et ils envoyèrent des lettres à Judas et à ses frères, leur disant : Les nations se sont assemblées contre nous de tous côtés, pour nous exterminer :

11. elles se préparent à venir pour s'emparer de la forteresse où nous nous sommes réfugiés, et Timothée est le chef de leur armée.

12. Viens donc maintenant, et délivre-nous de leurs mains, car une multitude des nôtres est tombée.

13. Tous nos frères qui étaient dans la région de Tubin ont été tués; ils ont emmené en captivité leurs femmes, leurs enfants et leurs dépouilles, et ils ont tué là près de mille hommes.

14. On lisait encore leurs lettres, et voici que d'autres messagers vinrent de

piosum, et Timotheum, ducem ipsorum;

7. et commisit cum eis prælia multa, et contriti sunt in conspectu eorum, et percussit eos.

8. Et cepit Gazer civitatem et filias ejus; et reversus est in Judæam.

9. Et congregatæ sunt gentes quæ sunt in Galaad, adversus Israelitas qui erant in finibus eorum, ut tollerent eos; et fugerunt in Datheman munitionem,

10. et miserunt litteras ad Judam et fratres ejus, dicentes : Congregatæ sunt adversum nos gentes per circuitum, ut nos auferant;

11. et parant venire, et occupare munitionem in quam confugimus; et Timotheus est dux exercitus eorum.

12. Nunc ergo veni, et eripe nos de manibus eorum, quia cecidit multitudo de nobis.

13. Et omnes fratres nostri qui erant in locis Tubin interfecti sunt; et captivas duxerunt uxores eorum, et natos, et spolia, et peremerunt illic fere mille viros.

14. Et adhuc epistolæ legebantur, et ecce alii nuntii venerunt de Galilæa,

---

mis à ce prince. Peut-être même Timothée ne diffère-t-il pas de l'officier supérieur mentionné II Mach. x, 24 et ss. — *Prælia multa* (vers. 7). La campagne dura donc quelque temps. Ce fut probablement une guerre d'escarmouches. Judas fut constamment victorieux : *et contriti sunt...* — *Cepit* (vers. 8). Dans le grec : Il s'empara par surprise. — *Gazer.* La leçon probable du grec est Ἰάζηρ. Cette ville était située sur le territoire de la tribu de Gad, à l'est du Jourdain. Comp. Jos. XIII, 24-25, où la Vulgate la nomme Jazer. Saint Jérôme la place à quatorze milles romains au nord d'Hésébon. Peut-être faut-il la chercher sur l'emplacement actuel de Szir. — *Filias ejus.* Hébraïsme : les villages qui dépendaient de Jazer. Cf. Num. XXI, 25, 32; Jos. XV, 45, 47, etc.

3° Campagnes victorieuses de Judas et de son frère Simon contre les païens, en Galilée et dans la province de Galaad. V, 9-45.

Les vers. 9-15 exposent l'occasion particulière de cette double expédition; les vers. 16-45 racontent les succès des deux frères.

9-13. Les Juifs domiciliés en Galaad sont attaqués par les païens des environs et implorent le secours de Judas. — *Galaad.* Ce nom est très général ici, et représente toute la région transjordanienne située au nord de Moab et d'Ammon. Cf. Deut. XXXIV, 1; Jos. XXII, 9, etc. — *Qui in finibus.* C.-à-d. : Sur le territoire; et non : Sur la frontière. Ces Israélites étaient évidemment en minorité dans la région. — *Datheman* (le grec varie entre les leçons Δάθεμα, Δαθχίμα et Δάμεθα. Le syriaque a lu Ramtha). Place forte, bâtie, d'après le verset 29, à quelques heures de marche de Bosor. — *Miserunt litteras...* (vers. 10). Dans leur péril, ils pensent aussitôt à Judas et implorent son secours. — *Timotheus est dux...* (vers. 11). Si ce passage est parallèle à II Mach. XII, 17, ce Timothée diffère de celui qu'a mentionné le vers. 6b; car, d'après II Mach. x, 24-38, ce dernier avait péri dans une action antérieure. — *Nunc ergo...* (vers. 12). La prière est pressante, pathétique. — *Cecidit multitudo...* Il y avait eu un grand nombre de victimes, spécialement *in locis Tubin,* où le massacre avait été complet (*et omnes...*; vers. 13). Le pays nommé Tubin (grec : ἐν τοῖς Τουβίου, génitif de Τουβίας; quelques manuscrits ont Τουβίν) est sans doute identique à celui de Tob, placé, d'après Jud. XI, 3, et II Reg. x, 6, entre la Syrie et le territoire d'Ammon. Cf. II Mach. XII, 17. — *Et captivas...* On tua les hommes, et l'on réserva les femmes et les enfants pour les vendre comme esclaves, selon la coutume orientale.

14-15. Demande semblable adressée par les Juifs de Galilée. — *Adhuc... legebantur.* Ce trait rappelle Job, I, 14, 16, où les messagers de malheur arrivent coup sur coup auprès du saint patriarche. — *Conscissis...*: en signe de deuil. — Les suppliants venaient de trois villes impor-



Saint-Jean-d'Acre. (D'après une photographie.)

Galilée, ayant leurs tuniques déchirées, et portant des nouvelles semblables;

15. ils disaient que ceux de Ptolémaïs, de Tyr et de Sidon, s'étaient assemblés contre eux; et toute la Galilée est remplie d'étrangers pour nous perdre.

16. Lorsque Judas et le peuple eurent entendu ces discours, une grande assemblée se réunit, afin de délibérer sur ce qu'ils feraient pour leurs frères, qui étaint dans la tribulation et qui étaient attaqués par ces hommes.

17. Alors Judas dit à Simon, son frère : Choisis-toi des hommes, et va, et délivre tes frères en Galilée; moi et mon frère Jonathas, nous irons dans le pays de Galaad.

18. Il laissa Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, chefs du peuple, avec le reste de l'armée dans la Judée, pour la garder;

19. et il leur donna cet ordre : Gouvernez ce peuple, et n'engagez pas le combat contre les nations, jusqu'à ce que nous soyons revenus.

20. On donna à Simon trois mille hommes pour aller en Galilée, et à Judas huit mille pour aller en Galaad.

21. Simon alla donc dans la Galilée, et livra de nombreux combats aux na-

conscissis tunicis, nuntiantes secundum verba hæc,

15. dicentes convenisse adversum se a Ptolemaida, et Tyro, et Sidone; et repleta est omnis Galilæa alienigenis, ut nos consumant.

16. Ut audivit autem Judas, et populus, sermones istos, convenit ecclesia magna cogitare quid facerent fratribus suis qui in tribulatione erant, et expugnabantur ab eis.

17. Dixitque Judas Simoni, fratri suo : Elige tibi viros, et vade, et libera fratres tuos in Galilæa; ego autem et frater meus Jonathas ibimus in Galaaditim.

18. Et reliquit Josephum, filium Zachariæ, et Azariam, duces populi, cum residuo exercitu in Judæa ad custodiam;

19. et præcepit illis, dicens : Præestote populo huic, et nolite bellum committere adversum gentes, donec revertamur.

20. Et partiti sunt Simoni viri tria millia, ut iret in Galilæam; Judæ autem octo millia in Galaaditim.

21. Et abiit Simon in Galilæam; et commisit prælia multa cum gentibus,

---

tantes du littoral (vers. 15) : *a Ptolemaida, et...* La première représente l'antique cité d'Accho. Cf. Jud. I, 31. Elle fut nommée Ptolémaïs après la mort d'Alexandre le Grand, en l'honneur de Ptolémée Lagi, roi d'Égypte; mais elle recouvra plus tard son nom primitif. Josèphe, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien, l'appellent Ἄκη et Acé; les Arabes, Akka, dénomination dont les croisés ont fait Acre. Située à mi-chemin entre Tyr et Césarée de Palestine (*Atl. géogr.*, pl. VII, XII), elle était devenue depuis un certain temps le port principal des Phéniciens. — *Tyro et Sidone :* les deux illustres capitales de la Phénicie. La première, détruite par Alexandre, s'était tant soit peu relevée de ses ruines; la seconde jouissait alors d'une certaine importance commerciale. — *Et... alienigenis.* Variante dans le grec, qui omet le verbe *repleta est :* Disant que s'étaient réunis contre eux (les gens) de Ptolémaïs, et de Tyr, et de Sidon, et toute la Galilée des nations. C'est la Galilée supérieure qui est ainsi nommée, parce qu'elle avait toujours compté un nombre considérable de païens parmi ses habitants, à cause du voisinage de la Phénicie et de la Syrie. — *Ut nos...* Le langage, d'abord indirect, devient direct tout à coup, à la façon hébraïque.

16-20. Dispositions prises par Judas Machabée en vue de secourir au plus tôt ses coreligionnaires. — *Convenit ecclesia...* Le peuple s'assembla en grand nombre, comme on faisait aux temps anciens (cf. I Reg. VII, 5; XI, 7, etc.), pour tenir conseil au sujet de ces graves et douloureuses affaires. — *Dixit... Simoni* (vers. 17). Le temps pressait, et les malheureux qui demandaient du secours habitaient des districts très éloignés l'un de l'autre; c'est pourquoi Judas propose à son frère Simon de se charger de l'expédition de Galilée, tandis qu'il irait luimême dans la province de Galaad avec Jonathas, l'un de ses autres frères. Cf. II, 65-66. — *Reliquit...* (vers. 18). Il fallait des hommes sûrs pour garder la Judée, pendant cette double campagne, contre les ennemis d'alentour (*ad custodiam*). Judas choisit Joseph et Azarias, qui ne nous sont connus que par ce qui est raconté d'eux dans ce chapitre. Comp. les vers. 56-62. — *Præcepit illis...* (vers. 19). En partant, il limita leurs pouvoirs. Ils devaient administrer le peuple et commander aux troupes laissées en Judée; mais il leur fut formellement interdit de prendre l'offensive contre les païens. Leur désobéissance à cet ordre fut la cause d'un grand malheur. Cf. vers. 55 et ss. — *Tria millia,... octo...* (vers. 20). En tout, onze mille hommes, sans compter le corps d'armée assez considérable qui demeurait à Jérusalem.

21-23. Victoires de Simon en Galilée. — *Commisit..., et contritæ...* Formule identique à celle qui a été employée plus haut à l'occasion des Ammonites. Comp. le vers. 7. — *Ad portam Ptolemaidis* (vers. 22). D'après quelques manuscrits grecs : Jusqu'aux villes de (c.-à-d., aux villes

et contritæ sunt gentes a facie ejus; et persecutus est eos ad portam Ptolemaidis;

22. et ceciderunt de gentibus fere tria millia virorum, et accepit spolia eorum.

23. Et assumpsit eos qui erant in Galilæa et in Arbatis, cum uxoribus, et natis, et omnibus quæ erant illis, et adduxit in Judæam cum lætitia magna.

24. Et Judas Machabæus et Jonathas, frater ejus, transierunt Jordanem, et abierunt viam trium dierum per desertum.

25. Et occurrerunt eis Nabuthæi, et susceperunt eos pacifice. Et narraverunt eis omnia quæ acciderant fratribus eorum in Galaaditide,

26. et quia multi ex eis comprehensi sunt in Barasa, et Bosor, et in Alimis, et in Casphor, et Mageth, et Carnaim: hæ omnes civitates munitæ et magnæ.

27. Sed et in ceteris civitatibus Galaaditidis tenentur comprehensi, et in crastinum constituerunt admovere exer-

tions, qui furent écrasées devant lui, et il les poursuivit jusqu'à la porte de Ptolémaïs;

22. et près de trois mille d'entre les nations tombèrent, et il s'empara de leurs dépouilles.

23. Puis il prit avec lui ceux qui étaient en Galilée et dans Arbates, avec leurs femmes et leurs enfants, et tout ce qui leur appartenait, et il les amena en Judée avec une grande joie.

24. Cependant Judas Machabée et Jonathas, son frère, franchirent le Jourdain, et marchèrent durant trois jours dans le désert.

25. Et les Nabuthéens vinrent à leur rencontre, et les reçurent dans un esprit de paix. Ils leur racontèrent tout ce qui était arrivé à leurs frères dans le pays de Galaad,

26. et comment beaucoup d'entre eux avaient été enfermés dans Barasa, dans Bosor, dans Alimes, dans Casphor, Mageth et Carnaïm, qui étaient toutes des villes fortes et grandes.

27. On les tenait aussi renfermés dans les autres villes de Galaad, et on avait résolu de faire marcher le lendemain

---

qui dépendaient de) Ptolémaïs. Mais c'est là certainement une moins bonne leçon. — *Ceciderunt... tria...* L'armée ennemie eut autant de morts qu'il y avait de soldats dans l'armée juive. Cf. vers. 20a. — *Accepit spolia...* Il n'essaya pas de s'emparer de Ptolémaïs; ses forces n'étaient pas assez considérables pour entreprendre le siège d'une telle place. — *Assumpsit eos qui...* (vers. 23). Les Juifs domiciliés en Galilée n'y pouvaient plus rester dans les circonstances présentes. Simon les ramena donc en Judée avec leurs familles et leurs biens. — *In Arbatis.* Le nom de ce pays est écrit de différentes manières dans le grec : Ἀρβάκτοις, Ἀρβάνοις, Ἀρβάτνοις, etc. On ignore complètement où il était situé. — *Cum lætitia...* Tout le peuple se réjouit de leur délivrance et les accueillit avec de grandes marques d'affection.

24-36. Une première série de victoires de Judas dans le pays de Galaad. — *Judas... et Jonathas.* L'écrivain sacré nous ramène à ces deux frères et à leur expédition dans les provinces transjordaniennes. Comp. le vers. 17b. — *Viam trium...* Donnée assez vague pour nous. Pour les Orientaux, un jour de marche correspond à environ sept heures. On franchit en cet espace de temps environ la distance de quatre milles géographiques. — *Desertum :* le haut plateau qui s'étend de Rabbath-Ammon à la rivière d'Arnon, et qui va se perdre dans le désert d'Arabie. — *Occurrerunt... Nabuthæi* (vers. 25). Grec : Et ils rencontrèrent les Nabathéens. C'était le nom d'une tribu sémitique (syrienne, selon les uns; arabe, suivant les autres), qui résidait alors à Pétra, l'ancienne capitale de l'Idumée, et dans la région voisine. Ils étaient en partie nomades. C'est sans doute pour cela que Judas les rencontra en Galaad. — *Susceperunt... pacifice.* Les Nabathéens ne partageaient donc pas les sentiments hostiles des autres peuplades païennes à l'égard des Juifs. Cf. IX, 35. — *Narraverunt...* Ils racontèrent à Judas, avec beaucoup de détails, la manière dont les habitants païens de Galaad avaient traité ses coreligionnaires : *quæ acciderant...* — *Barasa* (vers. 26). Grec : Βοσσορά. Vraisemblablement Bosra, la capitale antique de l'Haourân; place alors très forte. Cf. Jer. XLVIII, 24. — Il est probable que *Bosor* correspond à Béser de Deut. IV, 43, et de Jos. XX, 8, etc.; ville située dans la plaine de Moab, mais dont on ne connaît pas au juste l'emplacement. — *Alimis.* Grec : Ἀλέμα, ou Ἀλίμα. Localité non identifiée. — *Casphor et Mageth.* Villes dont les noms varient beaucoup dans les manuscrits grecs et les versions anciennes. On ignore où elles étaient bâties. — *Carnaim.* Grec : Καρνέιν, ou Καρναΐν. Astaroth-Carnaïm de Gen. XIV, 5. Cf. Deut. IX, 4, etc. Aujourd'hui Tell-Achtereh. — *Hæ omnes... munitæ et...* Circonstance notée pour mettre en relief les difficultés de la campagne entreprise par Judas. — *Sed et in ceteris...* (vers. 27). Ce verset fait encore partie du récit des Nabathéens à Judas. — *In crastinum...* La population païenne avait décidé un massacre général des Juifs pour le lendemain dans toute la province. — *Et convertit...* (vers. 28).



Bosra. (D'après une photographie.)

citum civitatibus his, et comprehendere, et tollere eos in una die.

leur armée contre ces villes, de les prendre et de les perdre en un même jour.

28. Et convertit Judas, et exercitus ejus, viam in desertum Bosor repente, et occupavit civitatem; et occidit omnem masculum in ore gladii, et accepit omnia spolia eorum, et succendit eam igni.

28. Alors Judas prit aussitôt avec son armée le chemin qui mène au désert de Bosor, et il s'empara de la ville; il tua tous les mâles par le tranchant de l'épée, enleva tout leur butin, et brûla la ville.

29. Et surrexerunt inde nocte, et ibant usque ad munitionem.

29. Ils sortirent de là pendant la nuit, et allèrent jusqu'à la forteresse.

30. Et factum est diluculo, cum elevassent oculos suos, ecce populus multus cujus non erat numerus, portantes scalas et machinas, ut comprehenderent munitionem, et expugnarent eos.

30. Au point du jour, comme ils levaient les yeux, voici qu'ils virent une troupe innombrable d'hommes qui portaient des échelles et des machines, pour s'emparer de la forteresse et prendre les *Juifs*.

31. Et vidit Judas quia cœpit bellum,

31. Judas vit donc que l'attaque avait

Hébraïsme. Judas et ses troupes, mettant à profit ces renseignements si précieux, changent de route et se dirigent au plus vite vers Bosor. —



Soldat romain portant une échelle de siège. (Bas-relief de la colonne Trajane.)

Sur les mots *viam in desertum*, voyez la note du vers. 24ᵇ. — *Bosor*. Les manuscrits grecs varient entre Bosor, Bosora et Bossora. Il doit être question ici de Bosra (note du vers. 26, au mot « Barasa »), puisque, d'après le vers. 36, Bosor ne tomba que plus tard au pouvoir des Juifs. — *Occidit omnem*... C.-à-d., évidemment, tous ceux qui n'étaient pas Juifs. — *Succendit*... Il fallait ces terribles exemples pour mettre fin aux perpétuelles attaques des païens. — *Surrexerunt... nocte* (vers. 29) : en vue de surprendre leurs adversaires. — *Ad munitionem* (dans le grec : τὸ ὀχύρωμα, avec l'article). D'après le contexte, il doit être question de la ville forte de Dathéman (cf. vers. 9ᵇ), au secours de laquelle Judas s'avançait, lorsqu'il avait reçu des Nabathéens les renseignements qui lui avaient fait modifier son plan et attaquer Bosor. Les deux places n'étaient donc pas très éloignées l'une de l'autre. — *Et factum est*... (vers. 30). Détails dramatiques. Il était temps d'arriver, car les ennemis des Juifs avaient déjà ouvert le siège de Dathéman. — *Populus multus*. C'était l'armée de Timothée. Cf. vers. 11ᵇ et 34. — *Scalas :* des échelles destinées à escalader les murs. On les voit souvent représentées sur les monuments égyptiens et assyriens. Voyez l'*Atl. arch.*, pl. XC, fig. 4; pl. XCII, fig. 4, 5, 9. — *Machinas :* des béliers, des balistes, des catapultes, engins de guerre qui étaient alors d'un fréquent usage (*Atl. arch.*, pl. XCII, fig. 3; pl. XCIII, fig. 1). — Au lieu de *et expugnarent*, le grec dit : Et ils les attaquaient. C.-à-d. que les assaillants commençaient l'attaque, ne soupçonnant pas l'approche de Judas. — *Et vidit*... (vers. 31). Cette vue inspira au chef de l'armée juive un nouveau courage; sa décision fut prise sur-le-champ. — *Et dixit*... (vers. 32). Le temps pressait; aussi n'adresse-t-il à ses troupes qu'un mot rapide d'encouragement : *Pugnate... pro fratribus*... — *Tribus ordinibus* (vers. 33). A l'exemple de Gédéon (cf. Jud. VII, 16), il divisa ses troupes en trois corps distincts. — *Clamaverunt in*... Le cri de guerre des Juifs fut accompagné d'une fervente prière. — *Cognoverunt... et refugerunt* (vers. 34). Ce trait montre à quel point le héros juif était connu et redouté. — *Machabæus est*. C'est la première fois que ce surnom glorieux est employé seul. — Déroute complète de l'armée de Timothée, dans les rangs

commencé, et le cri de guerre montait jusqu'au ciel comme *le son de* la trompette, et un grand cri *s'élevait* de la ville.

32. Et il dit à son armée : Combattez aujourd'hui pour vos frères.

33. Et il marcha en trois corps derrière les ennemis; et ils firent retentir les trompettes, et poussèrent des cris dans leur prière.

34. Le camp de Timothée reconnut que c'était Machabée, et ils s'enfuirent devant lui; les Juifs les frappèrent d'une grande plaie, et près de huit mille hommes d'entre eux tombèrent ce jour-là.

35. Judas alla ensuite à Maspha; il l'attaqua et la prit; il en tua tous les mâles, s'empara de ses dépouilles et la brûla.

36. De là il s'avança, et prit Casbon, Mageth, Bosor et les autres villes de Galaad.

37. Après cela, Timothée assembla une autre armée et campa en face de Raphon, au delà du torrent.

38. Juda envoya reconnaître cette armée, et on lui fit un rapport, en disant : Toutes les nations qui nous environnent se sont réunies auprès de lui, *formant* une armée tout à fait nombreuse;

39. ils ont aussi fait venir les Arabes à leur secours, et ils sont campés au delà du torrent, prêts à venir t'attaquer. Judas marcha alors à leur rencontre.

40. Et Timothée dit aux chefs de son

et clamor belli ascendit ad cælum sicut tuba, et clamor magnus de civitate.

32. Et dixit exercitui suo : Pugnate hodie pro fratribus vestris.

33. Et venit tribus ordinibus post eos; et exclamaverunt tubis, et clamaverunt in oratione.

34. Et cognoverunt castra Timothei quia Machabæus est, et refugerunt a facie ejus; et percusserunt eos plaga magna, et ceciderunt ex eis in die illa fere octo millia virorum.

35. Et divertit Judas in Maspha; et expugnavit, et cepit eam, et occidit omnem masculum ejus, et sumpsit spolia ejus, et succendit eam igni.

36. Inde perrexit, et cepit Casbon et Mageth, et Bosor, et reliquas civitates Galaaditidis.

37. Post hæc autem verba congregavit Timotheus exercitum alium, et castra posuit contra Raphon, trans torrentem.

38. Et misit Judas speculari exercitum, et renuntiaverunt ei, dicentes : Quia convenerunt ad eum omnes gentes quæ in circuitu nostro sunt, exercitus multus nimis;

39. et Arabas conduxerunt in auxilium sibi, et castra posuerunt trans torrentem, parati ad te venire in prælium. Et abiit Judas obviam illis.

40. Et ait Timotheus principibus exer-

---

de laquelle les Juifs firent un grand carnage : *percusserunt... octo millia... — Divertit...* (vers. 35). Judas ne perd pas un instant, désireux de mettre à profit sa victoire et la terreur qu'il avait inspirée à l'ennemi. — *In Maspha.* Le nom complet était Maspha de Galaad. Cf. Gen. XXXI, 49; Jud. X, 17, etc. Ville importante, qui n'a pas encore été identifiée. — *Occidit..., sumpsit... et succendit...* Comme plus haut, vers. 28b, et pour le même motif. — *Inde perrexit...* (vers. 36). Grande rapidité dans le récit comme dans les faits. — *Casbon* ne diffère pas de la ville que le vers. 26 a nommée Casphor (ici, le grec a : Casphon). — Sur *Mageth* et *Bosor,* voyez les notes du vers. 26.

37-44. Seconde série de victoires dans la province de Galaad. — *Post hæc... verba.* Hébraïsme : après ces choses. — *Congregavit...* Timothée ne manquait pas de vigueur; son précédent échec, quoique total, ne l'a pas découragé. — La ville de *Raphon,* devant laquelle il alla mettre le siège, est peut-être identique à Raphana, que Pline cite comme faisant partie de la Décapole, et qu'il place au sud du lac de Tibériade, sur la rive gauche du Jourdain. — *Trans torrentem.* Le mot grec χειμάρρου désigne un torrent qui ne coule qu'en hiver, et dont le lit se dessèche en été. — *Misit Judas...* (vers. 38). Il envoya faire une reconnaissance dans cette direction, pour savoir ce qui s'y passait. Ses hommes revinrent très bien informés, mais porteurs d'assez graves nouvelles. — *Convenerunt... omnes...* La haine du nom juif avait groupé autour de Timothée tous les païens d'alentour, de sorte que son armée avait été très renforcée. — *Et Arabas...* (vers. 39). Les tribus arabes, si belliqueuses, sont toujours prêtes à combattre sous n'importe quel drapeau, pourvu qu'elles espèrent la victoire et le butin qui la suit. — *Trans torrentem.* Ce torrent, qui garantissait le camp païen, va jouer un rôle important dans le combat. Voyez les vers. 40-42. — *Et abiit...* Nous admirons toujours dans Judas l'homme d'initiative et de courage indomptable. — *Ait Timotheus...* (vers. 40 et 41). « Timothée regardait comme une chose dangereuse de livrer

citus sui : Cum appropinquaverit Judas et exercitus ejus ad torrentem aquæ, si transierit ad nos prior, non poterimus sustinere eum, quia potens poterit adversum nos;

41. si vero timuerit transire, et posuerit castra extra flumen, transfretemus ad eos, et poterimus adversus illum.

42. Ut autem appropinquavit Judas ad torrentem aquæ, statuit scribas populi secus torrentem, et mandavit eis, dicens : Neminem hominum reliqueritis, sed veniant omnes in prælium.

43. Et transfretavit ad illos prior, et omnis populus post eum. Et contritæ sunt omnes gentes a facie eorum; et projecerunt arma sua, et fugerunt ad fanum quod erat in Carnaim.

44. Et occupavit ipsam civitatem, et fanum succendit igni, cum omnibus qui erant in ipso; et oppressa est Carnaim, et non potuit sustinere contra faciem Judæ.

45. Et congregavit Judas universos Israelitas qui erant in Galaaditide, a minimo usque ad maximum, et uxores eorum, et natos, et exercitum magnum valde, ut venirent in terram Juda.

46. Et venerunt usque Ephron; et

armée : Lorsque Judas se sera approché du torrent avec son armée, s'il passe vers nous le premier, nous ne pourrons pas lui résister, car il aura tout l'avantage sur nous;

41. mais s'il craint de passer, et s'il campe au delà du fleuve, passons à eux, et nous aurons l'avantage sur lui.

42. Lorsque Judas se fut approché du torrent d'eau, il plaça les scribes du peuple près du torrent, et il leur donna cet ordre : Ne laissez aucun homme en arrière; mais que tous viennent au combat.

43. Puis il passa l'eau le premier, et tout le peuple après lui. Et toutes les nations furent battues en leur présence, et elles jetèrent leurs armes et s'enfuirent dans le temple qui était à Carnaïm.

44. Il prit la ville et brûla le temple, avec tous ceux qui étaient dedans; et Carnaïm fut écrasée, et elle ne put tenir devant Judas.

45. Alors Judas rassembla tous les Israélites qui étaient dans le pays de Galaad, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec leurs femmes, et leurs enfants, et une très grande armée, pour les emmener dans le pays de Juda.

46. Ils vinrent jusqu'à Éphron; or

---

bataille avec un tel obstacle qu'une rivière immédiatement derrière lui. Il était donc porté à ne pas la traverser lui-même, et il décida de laisser Judas la franchir ou ne pas la franchir, selon qu'il lui plairait. Il sentait néanmoins que, si Judas la traversait, cet acte serait tellement hardi, qu'il présagerait la victoire; tandis que, s'il hésitait à passer le torrent, sa timidité inspirerait du courage à l'armée ennemie, laquelle pourrait alors attaquer avec confiance un adversaire qui se défiait de sa propre force, et qui n'offrirait probablement pas une résistance bien vigoureuse. » — *Ut autem...* (vers. 42). D'un coup d'œil rapide, Judas se rend compte de la situation. Il n'hésite pas un instant à attaquer l'ennemi, et prend ses mesures pour le faire en toute sécurité. — *Scribas populi*. C'étaient là très probablement les officiers mentionnés dès l'époque de Moïse (cf. Deut. xx, 5 et ss.; II Par. xxvi, 11), et chargés de tenir la liste des troupes, de fixer l'ordre des campements, etc. — *Neminem...* Dans le grec : Ne laissez camper personne. Judas allait tenter un grand coup d'audace; il avait besoin pour cela du concours de tous ses soldats, et voulait qu'aucun d'eux ne s'attardât à installer le camp. — *Transfretavit... prior* (vers. 43) : le premier au péril et à la victoire. Ses troupes se montrèrent dignes de lui et passèrent toutes à sa suite. — Nouvelle déroute complète de l'ennemi : *et contritæ...* — *Projecerunt...* : pour fuir plus vite, tant la panique était grande. — *Ad fanum...* Le mot grec τέμενος désigne un de ces enclos sacrés, parfois assez considérables, qui entouraient fréquemment les temples païens. Peut-être les vaincus espéraient-ils y jouir du droit d'asile, habituellement accordé à ces sortes de lieux; mais c'était bien mal connaître Judas et ses sentiments théocratiques, que de croire qu'il regarderait un bois sacré comme inviolable. — Sur *Carnaim*, voyez la note du vers. 26. — *Succendit...* (vers. 44). Le temple de Carnaïm était nommé « Atargateum », parce qu'il était consacré à Atargatis, la Vénus syrienne. Cf. II Mach. xii, 26, et la note. Judas ne pouvait pas laisser debout cette sentine d'immoralité. — *Cum omnibus...* Encore un terrible exemple, pour écraser un ennemi qui autrement aurait refusé de céder. — Le résultat souhaité fut obtenu : *et non potuit...*

4° Retour triomphal de Judas à Jérusalem. V, 45-54.

45. Il ramène avec lui tous les Juifs domiciliés en Galaad. — *Congregavit...* : ainsi que Simon avait fait en Galilée, et pour le même motif. Comp. le vers. 23.

46-51. Prise d'Éphron. — *Ephron*. Ville située, d'après la suite du récit, sur la route qui mène de Carnaïm à Bethsan. Cf. vers. 44, 52. — *In*

cette ville était grande, située à l'entrée *du pays,* et très forte ; et on ne pouvait se détourner d'elle ni à droite ni à gauche, mais le chemin passait au milieu d'elle.

47. Ceux qui étaient dans la ville s'enfermèrent et obstruèrent les portes avec des pierres. Judas leur envoya porter des paroles de paix,

48. en ces termes : Trouvez bon que nous passions par votre pays pour aller dans le nôtre, et personne ne vous nuira ; nous ne passerons qu'à pied. Mais ils ne voulurent pas leur ouvrir.

49. Alors Judas fit publier dans le camp que chacun attaquât la ville dans l'endroit où il était.

50. Les hommes vaillants s'avancèrent donc ; et il donna l'assaut à cette ville pendant tout le jour et toute la nuit, et la ville fut livrée entre ses mains.

51. Ils firent périr tous les mâles par le tranchant de l'épée ; il la détruisit jusqu'aux fondements, en prit le butin, et traversa toute la ville sur les cadavres.

52. Ils franchirent ensuite le Jourdain dans la grande plaine qui est en face de Bethsan.

53. Et Judas était à l'arrière-garde, la ralliant, et il encourageait le peuple tout le long du chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au pays de Juda.

54. Ils montèrent sur la montagne de Sion avec joie et allégresse, et ils

hæc civitas magna, in ingressu posita, munita valde, et non erat declinare ab ea dextera vel sinistra, sed per mediam iter erat.

47. Et incluserunt se qui erant in civitate, et obstruxerunt portas lapidibus. Et misit ad eos Judas verbis pacificis,

48. dicens : Transeamus per terram vestram, ut eamus in terram nostram, et nemo vobis nocebit ; tantum pedibus transibimus. Et nolebant eis aperire.

49. Et præcepit Judas prædicare in castris ut applicarent unusquisque in quo erat loco.

50. Et applicuerunt se viri virtutis ; et oppugnavit civitatem illam tota die et tota nocte, et tradita est civitas in manu ejus.

51. Et peremerunt omnem masculum in ore gladii, et eradicavit eam, et accepit spolia ejus, et transivit per totam civitatem super interfectos.

52. Et transgressi sunt Jordanem in campo magno, contra faciem Bethsan.

53. Et erat Judas congregans extremos, et exhortabatur populum per totam viam, donec venirent in terram Juda.

54. Et ascenderunt in montem Sion cum lætitia et gaudio, et obtulerunt

---

Ingressu...., et non erat... Il n'y avait donc pas moyen de l'éviter. Elle était sans doute bâtie au milieu d'une gorge étroite, qu'elle barrait complètement. — *Incluserunt se...* (vers. 47). Attitude pleine de défiance des habitants. Cependant, comme ils ne s'étaient pas montrés jusqu'alors hostiles aux Juifs, Judas, qui ne tenait pas à les attaquer sans un grave motif, essaya d'obtenir pacifiquement qu'on le laissât passer : *et misit...* — *Transeamus...* (vers. 48). Ses paroles ressemblent beaucoup à celles de Moïse demandant aussi le droit de passage aux Iduméens et aux Amorrhéens. Cf. Num. xx, 14-17; xxi, 22. — Refus insensé des habitants : *nolebant...* — Aussitôt Judas fit commencer l'attaque (*et præcepit...*, vers. 49), s'empara de la ville en vingt-quatre heures (vers. 50), et la traita avec une sévérité exceptionnelle (*et eradicavit...*; c.-à-d., il la rasa, vers. 51). — *Transivit... super...* Contraste avec son humble demande du vers. 48 : « Tantum pedibus... »

52-54. Heureuse arrivée à Jérusalem et actions de grâces dans le temple. — *Bethsan.* Aujourd'hui Beïsan, sur la rive droite du Jourdain, à l'est des monts Gelboé (*Atl. géogr.*, pl. vii et x). Près de cette localité, on peut passer le fleuve à gué en trois endroits différents. La vallée du Jourdain y est très large et très fertile (*in campo magno*). — *Erat... congregans...* (vers. 53). Trait délicat. Comme il y avait dans toute la région du Jourdain une population hostile aux Juifs, Judas, qui dans les combats se tenait toujours au premier rang, était ici au dernier pour un motif semblable, excitant les traînards à s'avancer, et veillant à ce que l'armée et le peuple fussent très compacts. — *In montem Sion* (vers. 54). C.-à-d. au temple. Voyez iv, 37, et la note. En arrivant, ils se hâtent d'aller remercier Dieu de leurs victoires et de la protection insigne qu'il leur avait accordée pendant toute la campagne. — *Quod nemo... cecidisset.* Il est peu probable que ces mots se rapportent à l'expédition entière de Galaad, durant laquelle deux grandes batailles avaient été livrées, et plusieurs places très fortes prises d'assaut. Ce serait là un miracle presque inouï, quoique pas impossible assurément (Josèphe admet qu'il s'agit de toute la durée de la campagne). Il nous paraît préférable, à la suite des meilleurs commentateurs, de ne faire retomber ce détail que sur le fait mentionné en dernier lieu (cf. vers. 53) : il n'était arrivé malheur à personne depuis Bethsan jus-

holocausta quod nemo ex eis cecidisset, donec reverterentur in pace.

55. Et in diebus quibus erat Judas et Jonathas in terra Galaad, et Simon, frater ejus, in Galilæa contra faciem Ptolemaidis,

56. audivit Josephus, Zachariæ filius, et Azarias, princeps virtutis, res bene gestas, et prælia quæ facta sunt;

57. et dixit : Faciamus et ipsi nobis nomen, et eamus pugnare adversus gentes quæ in circuitu nostro sunt.

58. Et præcepit his qui erant in exercitu suo, et abierunt Jamniam.

59. Et exivit Gorgias de civitate, et viri ejus obviam illis in pugnam.

60. Et fugati sunt Josephus et Azarias usque in fines Judææ; et ceciderunt illo die de populo Israel ad duo millia viri, et facta est fuga magna in populo,

61. quia non audierunt Judam et fratres ejus, existimantes fortiter se facturos.

62. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israel.

63. Et viri Juda magnificati sunt valde in conspectu omnis Israel, et gentium

offrirent des holocaustes, parce qu'aucun d'eux n'avait péri, jusqu'à ce qu'ils fussent revenus en paix.

55. Pendant les jours où Judas, avec Jonathas, était au pays de Galaad, et Simon, son frère, dans la Galilée, devant Ptolémaïs,

56. Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, chef du détachement, apprirent leurs succès et les combats qu'ils avaient livrés;

57. et ils dirent : Faisons-nous aussi un nom, et allons combattre contre les nations qui nous environnent.

58. Il donna donc des ordres à ceux qui composaient son armée, et ils marchèrent sur Jamnia.

59. Gorgias sortit de la ville avec ses hommes, *et alla* au-devant d'eux pour les combattre.

60. Et Joseph et Azarias furent mis en fuite jusqu'à la frontière de la Judée; et près de deux mille hommes du peuple d'Israël tombèrent ce jour-là, et la déroute fut grande parmi le peuple,

61. parce qu'ils n'avaient pas écouté Judas et ses frères, s'imaginant qu'ils agiraient vaillamment.

62. Mais ils n'étaient pas de la race de ces hommes par qui le salut a été opéré en Israël.

63. Or les hommes de Juda furent en très grand honneur devant tout

---

qu'à Jérusalem. — *In pace.* Hébraïsme, pour dire : sains et saufs.

5° Joseph et Azarias, que Judas avait placés à la tête du peuple pendant son absence, attaquent imprudemment les Syriens et sont mis en déroute. V, 55-64.

55-57. Sot orgueil de ces chefs indignes. — *In diebus quibus...* Le récit revient en arrière, pour mentionner un événement douloureux, qui s'était passé quelque temps après le départ soit de Simon, soit de Judas et de Jonathas. Cf. vers. 21 et ss. — *Princeps virtutis* (vers. 56). Au vers. 18, Joseph et Azarias avaient reçu le nom de conducteurs du peuple; ils sont appelés ici collectivement chefs de l'armée. — *Res bene...* : les glorieux faits d'armes des trois frères. — *Faciamus et ipsi...* (vers. 57). Langage d'une vanité aveugle et insensée. — *Eamus pugnare...* : malgré la défense formelle que Judas leur en avait faite. Cf. vers. 19b.

58-62. Ils vont attaquer leurs ennemis à Jamnia et sont complètement battus. — *Præcepit.* Les manuscrits grecs emploient les uns le pluriel, les autres le singulier, comme la Vulgate. En tous cas, il s'agit des deux chefs. — *Jamniam.* Sur cette ville, voyez IV, 15, et la note. — *Exivit Gorgias* (vers. 59). C'était un des généraux syriens. Cf. III, 38; IV, 1 et ss. — *Obviam illis.* Il est peu vraisemblable que les Syriens eussent osé faire cette sortie, si Judas avait été à la tête des assaillants. — *Fugati sunt...* (vers. 60), honteusement, perdant une quantité considérable de soldats (*ad duo millia...*). — L'écrivain sacré établit, d'un mot, un frappant contraste soit entre leur présomption et leur incapacité (*existimantes...*, vers. 61), soit entre eux et les Machabées (*ipsi autem...*, vers. 62). — *De semine virorum...* C.-à-d. de la race glorieuse que Dieu avait choisie entre toutes pour sauver son peuple. Cette parole montre en quelle haute estime les Juifs tenaient Mathathias et ses fils.

63-64. Gloire croissante des Machabées. — *Viri Juda.* C.-à-d. ses soldats. D'après le grec : L'homme Judas et ses frères furent très glorifiés... L'expression ὁ ἀνὴρ Ἰούδας est remarquable et pourrait bien être une imitation de la locution analogue : L'homme Moïse était très grand. Cf. Num. XII, 3. C.-à-d. l'homme par excellence, l'homme célèbre. « La défaite de Joseph et d'Azarias ajouta au renom des frères Machabées, car elle montra que l'ennemi contre lequel combattaient les Juifs était loin d'être méprisable, et aussi que ceux-ci n'étaient de redoutables adversaires que sous la conduite de ces

Israël, et devant toutes les nations où l'on entendit leur nom.

64. Et on se réunissait auprès d'eux avec des acclamations de joie.

65. Judas sortit ensuite avec ses frères, et ils attaquèrent les enfants d'Ésaü dans le pays qui est au midi; il prit Chébron et ses filles, et brûla tout autour par le feu ses murs et ses tours.

66. Puis il décampa pour aller au pays des étrangers, et il parcourait la Samarie.

67. En ce jour-là des prêtres périrent à la guerre, en voulant signaler leur courage et en allant au combat sans avoir reçu d'ordre.

68. Judas se détourna ensuite sur Azot, au pays des étrangers; il renversa leurs autels et brûla par le feu les statues de leurs dieux; il prit le butin des villes, et revint dans le pays de Juda.

omnium ubi audiebatur nomen eorum.

64. Et convenerunt ad eos fausta acclamantes.

65. Et exivit Judas, et fratres ejus, et expugnabant filios Esau, in terra quæ ad austrum est; et percussit Chebron et filias ejus, et muros ejus et turres succendit igni in circuitu.

66. Et movit castra ut iret in terram alienigenarum, et perambulabat Samariam.

67. In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium.

68. Et declinavit Judas in Azotum, in terram alienigenarum; et diruit aras eorum, et sculptilia deorum ipsorum succendit igni; et cepit spolia civitatum, et reversus est in terram Juda.

---

grands chefs. » — *Israel et gentium...* Les païens eux-mêmes étaient remplis d'admiration pour les Machabées. — *Et convenerunt...* (vers. 64) : à savoir, les Juifs de Jérusalem et de la Judée, acclamant chaleureusement leurs chefs (*fausta...*).

6° Les Iduméens et les Philistins sont battus par Judas. V, 65-68.

65. Nouvelle expédition victorieuse contre l'Idumée. — *Et exivit...* D'après II Mach. XII, 31-32, Judas n'acheva sa campagne de Galaad que vers la Pentecôte de l'année 163 avant J.-C. Il donna quelque repos à ses troupes, et marcha contre les Iduméens et les Philistins. — Sur le nom *filios Esau*, voyez la note du vers. 3ᵃ. — *Chebron* est calqué sur le grec Χεϐρών, qui reproduit assez bien l'hébreu *Ḥébrôn*. Ville très ancienne (cf. Gen. XIII, 8), assignée après la conquête de Chanaan à la tribu de Juda (cf. Jos. XV, 54). Les Juifs s'y étaient réinstallés après l'exil (cf. Neh. XI, 25); plus tard les Iduméens s'en emparèrent, comme le montre le présent épisode. — *Filias ejus :* les villages qui dépendaient d'Hébron. Comp. le vers. 8.

66-68. Expédition contre les Philistins. — C'est ce peuple, en effet, que représente ici le mot *alienigenarum*. Voyez IV, 12, et la note. — *Perambulabat Samariam.* De même dans le grec; mais c'est là une faute évidente, introduite par les copistes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour s'en convaincre (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). Lorsqu'on va, comme le faisait alors Judas, d'Hébron à Azot, on laisse la province ou la ville de Samarie à plusieurs jours de marche au nord, et l'on ne voit pas pour quel motif Judas aurait fait un tel détour. Au lieu de « Samarie », Josèphe, *Ant.*, XII, 8, 6, a lu « Marissa »; de même la plus ancienne version latine; et c'est là certainement la leçon primitive, car cette ville, l'ancienne Marésa, aujourd'hui le petit village de Marasch, était précisément située sur la route qui mène d'Hébron à Azot. D'ailleurs c'est cette leçon que nous trouvons au récit parallèle de II Mach. XII, 35, dans quelques manuscrits grecs et dans le syriaque. — *In die illa* (vers. 67) : le jour où l'on passait près de Marissa. — *Ceciderunt...* Judas eut donc dans cette circonstance un commencement d'échec partiel, dû à l'imprudence présomptueuse de quelques prêtres. — *Dum volunt... :* à la façon de Joseph et d'Azarias. Cf. vers. 57 et ss. — *Fortiter* est pris en mauvaise part, comme au vers. 61ᵇ. — *Azotum* (vers. 68). Voyez IV, 15, et la note. — *Diruit aras.* Judas luttait contre l'idolâtrie en même temps que contre les idolâtres. — *Deorum.* La divinité principale des Philistins était Dagon, le dieu-poisson. Cf. I Reg. V, 3-4 (*Atl. archéol.*, pl. CXI, fig. 3, 7, 8). — *Spolia civitatum.* Les Juifs s'emparèrent donc d'autres villes encore que d'Azot.

§ IV. — *Mort d'Antiochus Épiphane; expédition d'Antiochus Eupator contre Jérusalem.* VI, 1-63.

Comme on l'a dit, il semblerait, à première vue, que les deux livres des Machabées contiennent trois récits distincts et plus ou moins contradictoires de la mort d'Antiochus IV : I Mach. VI, 1-16; II Mach. I, 10-17, et II Mach. IX, 1-29. C'est le second de ces passages qui crée la principale difficulté (voyez-en le commentaire). Les autres contradictions apparentes sont peu de chose, et seront expliquées ici même ou dans les notes de II Mach. IX.

CHAPITRE VI

1. Et rex Antiochus perambulabat superiores regiones, et audivit esse civitatem Elymaidem, in Perside, nobilissimam, et copiosam in argento et auro,

2. templumque in ea locuples valde, et illic velamina aurea, et loricæ, et scuta quæ reliquit Alexander Philippi, rex Macedo, qui regnavit primus in Græcia.

3. Et venit, et quærebat capere civitatem, et deprædari eam; et non potuit, quoniam innotuit sermo his qui erant in civitate,

4. et insurrexerunt in prælium; et fugit inde, et abiit cum tristitia magna, et reversus est in Babyloniam.

5. Et venit qui nuntiaret ei in Perside quia fugata sunt castra quæ erant in terra Juda;

1. Cependant le roi Antiochus parcourait les hautes provinces, et il apprit que la ville d'Élymaïs, en Perse, était très célèbre, riche en argent et en or,

2. et qu'elle avait un temple très riche, où étaient les voiles d'or, les cuirasses et les boucliers qu'y avait laissés Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, qui régna le premier en Grèce.

3. Il vint, et il cherchait à prendre la ville et à la piller; mais il ne le put, car son dessein fut connu de ceux qui étaient dans la ville,

4. et ils se levèrent pour le combat; il s'enfuit de là, et se retira avec une grande tristesse, et revint en Babylonie.

5. Et on vint lui annoncer en Perse que son armée qui était dans le pays de Juda avait été mise en fuite;

1° Grave échec d'Antiochus Épiphane en Perse. VI, 1-4.

Chap. VI. — 1-2. Sa cupidité est vivement excitée par les immenses richesses d'un temple de cette contrée. — *Perambulabat superiores...* Voyez III, 37b, et la note. — *Civitatem Elymaidem, in...* « La leçon « Élymaïs ville de Perse » est fautive; les meilleurs manuscrits grecs portent : Il y a en Élymaïde, en Perse, une ville célèbre. Cette leçon est la seule vraie, car il n'a jamais existé de ville appelée Élymaïs. L'auteur sacré ne nomme donc pas la ville dont Antiochus tenta de piller le temple; il dit seulement qu'elle était située dans la province d'Élymaïde (l'Élam de l'Ancien Testament), laquelle faisait partie du royaume de Perse (*Atl. géogr.*, pl. VIII). Polybe, XXXI, 2, et Appien, *de Rebus syr.*, IX, 66, font de même. Le second livre des Machabées, IX, 2, est plus précis; il ne parle ni de la Perse ni de l'Élymaïde, mais il désigne la ville par son nom de Persépolis. » F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique*, t. IV, 2e édit., p. 156-157. — *Nobilissimam*. Grec : célèbre. Persépolis était en réalité une ville très illustre en même temps que très riche (*copiosam in...*). — *Templumque...* (vers. 2). Le temple de Diane, d'après Polybe, XXXI, 11; un temple d'Aphrodite, suivant Appien. — *Velamina*. Le grec emploie le mot que saint Jérôme a traduit plus haut (IV, 6) par « tegumenta »; c'est un terme général, qui désigne des armes défensives. Il est aussitôt spécifié : *loricæ et scuta*. C'était la coutume alors de déposer des armes d'or dans les temples, en action de grâces pour de grandes victoires. Voyez Hérodote, II, 159; III, 47, etc. — *Quæ reliquit...* Comme présents faits à la déesse par Alexandre le Grand (*Alexander Philippi*; cf. I, 1, et la note). — *Qui... primus in Græcia.* Sur ce trait, inexact en apparence, voyez le commentaire de I, 1b.

3-4. Il est repoussé par les habitants de la ville. — *Quærebat capere...* Polybe affirme expressément, *l. c.*, comme l'écrivain sacré, qu'Antiochus n'avait d'autre motif d'attaquer la ville que son désir de piller le temple. — Il fut déçu dans son espoir, car les habitants lui opposèrent une vive résistance (*insurrexerunt...*, vers. 4), de sorte qu'il fut contraint de fuir honteusement (*fugit inde...*). — *Cum tristitia...* Il fut douloureusement impressionné par cet échec. Cf. vers. 8, 9, 11, 13. — *Et reversus est...* Dans le grec : (Il partit...) pour retourner à Babylone (Vulg., *in Babyloniam*). Le narrateur ne dit donc pas qu'Antiochus rentra de fait à Babylone, mais seulement qu'il se proposait d'y revenir.

2° Les circonstances de la mort du tyran. VI, 5-17.

Elles sont racontées plus longuement II Mach. IX, 3 et ss.; mais c'est bien au fond, de part et d'autre, le même récit.

5-7. Antiochus apprend les brillants succès remportés par les Juifs sur ses armées. — *In Perside*. Non loin d'Ecbatane, d'après II Mach. IX, 3. « Il n'existe aucune contradiction entre les deux récits : seulement le second... indique d'une manière plus expresse où se trouvait le roi de Syrie, tandis que le premier ne l'indique que d'une manière vague et générale, entendant par la Perse toute l'Ariane, qui comprenait la Médie, cette province faisant partie du royaume de Perse. Antiochus, d'après Polybe (XXXI, 11) et saint Jérôme (*Comm. in Dan.*, XI, 44-45), mourut à Tabès, ville de Perse,... entre Ecbatane et Persépolis. » F. Vigouroux, *l. c.*, p. 157

6. que Lysias avait marché à la tête d'une forte armée, et avait été mis en fuite par les Juifs; et que ceux-ci avaient acquis de la force par les armes, et les troupes, et les dépouilles nombreuses qu'ils avaient prises dans le camp;
7. qu'ils avaient renversé l'abomination qu'il avait dressée sur l'autel qui était à Jérusalem, et qu'ils avaient environné le sanctuaire de hautes murailles, comme auparavant, ainsi que Bethsura, sa ville.
8. Il arriva, lorsque le roi eut appris ces nouvelles, qu'il en fut saisi d'étonnement et très troublé; il se mit au lit et tomba dans la langueur par suite de la tristesse, parce que les choses n'avaient pas eu lieu comme il l'avait pensé.
9. Il demeura là pendant des jours nombreux, parce qu'une grande tristesse se renouvelait en lui, et il crut qu'il allait mourir.
10. Il appela tous ses amis, et leur dit : Le sommeil s'est éloigné de mes yeux, je suis abattu, et mon cœur a défailli de chagrin;
11. et j'ai dit en mon cœur : Dans quelle affliction suis-je tombé, et dans quels flots de tristesse suis-je maintenant, moi qui étais heureux et aimé dans ma puissance!

6. et quia abiit Lysias cum virtute forti in primis, et fugatus est a facie Judæorum; et invaluerunt armis, et viribus, et spoliis multis quæ ceperunt de castris quæ exciderunt;

7. et quia diruerunt abominationem quam ædificaverat super altare quod erat in Jerusalem, et sanctificationem, sicut prius, circumdederunt muris excelsis, sed et Bethsuram, civitatem suam.

8. Et factum est, ut audivit rex sermones istos, expavit, et commotus est valde; et decidit in lectum, et incidit in languorem præ tristitia, quia non factum est ei sicut cogitabat.

9. Et erat illic per dies multos, quia renovata est in eo tristitia magna, et arbitratus est se mori.

10. Et vocavit omnes amicos suos, et dixit illis : Recessit somnus ab oculis meis, et concidi, et corrui corde præ sollicitudine;
11. et dixi in corde meo : In quantam tribulationem deveni, et in quos fluctus tristitiæ in qua nunc sum, qui jucundus eram, et dilectus in potestate mea!

— *Quia...* Résumé (vers. 5b-7) des principaux avantages que les Juifs avaient remportés sur les Syriens. — *Fugata... castra... :* l'armée de Nicanor et de Gorgias. Cf. III, 38b et ss.; IV, 1-25. — *Et Lysias...* (vers. 6). Cf. IV, 34-35. — *Armis... quæ...* A l'exemple de leur chef, qui combattait avec le glaive d'Apollonius (cf. III, 12), les Juifs s'étaient naturellement munis des armes qu'ils avaient conquises sur leurs adversaires, et dont ils avaient été d'abord si dépourvus. Cf. IV, 6; II Mach. VIII, 27.— *Et diruerunt...* (vers. 7). Voyez I, 57, et la note; IV, 43. L'écrivain sacré donne une couleur juive aux paroles du messager, qui évidemment n'employa pas l'expression *abominationem.* — *Circumdederunt muris...* Allusion à IV, 60. — *Sicut prius.* Il ne semble pas qu'avant l'époque des Machabées le temple ait été fortifié du côté du nord et de l'ouest; mais il l'était à l'est et au sud-est, puisque dans ces deux directions son enceinte se confondait avec les remparts de la ville. — *Et Bethsuram...* Cf. IV, 61. — *Civitatem suam.* Le pronom est très accentué : Sa ville à lui (αὐτοῦ), qu'il possédait depuis longtemps; circonstance qui rendait l'affront plus pénible.

8-9. Effet désastreux produit sur le roi par ces nouvelles. — *Expavit et commotus...* Expressions très fortes, qui marquent une violente émotion. Il en tomba malade : *decidit...* Cf. I 6. — *Præ tristitia.* Tout le récit nous montre qu'Antiochus fut saisi d'une sorte d' « agonie mentale » très douloureuse, et en proie à une tristesse que rien ne put calmer. — *Quia non... sicut...* Profond dépit de voir ses plans renversés en tous sens. — *Erat illic* (vers. 9) : à Tabès, en Perse, d'après ce qui a été dit dans la note du vers. 5. — *Per dies multos :* sa maladie empirant et l'empêchant de continuer son voyage. — *Quia renovata...* Il fut atteint d'un nouvel accès de mélancolie, et comprit à la fin que sa mort approchait : *et arbitratus est...*

10-13. Remords et regrets tardifs d'Antiochus au sujet des Juifs. — *Vocavit... amicos.* C.-à-d., ses principaux officiers. Voyez II, 18, et la note. L'auteur de II Mach. (IX, 12-17) cite également les dernières paroles prononcées par Antiochus sur son lit de mort. — *Recessit..., concidi, et corrui...* Langage qui révèle une véritable agonie d'angoisse. — *In quos fluctus...* (vers. 11). La métaphore bien connue : les flots amers de l'adversité. Cf. Ps. XVII, 5; Jon. II, 4, etc. — *Qui jucundus...* D'après la Vulgate, rapprochement douloureux entre l'état actuel d'Antiochus et le bonheur qu'il avait goûté autrefois. Mais l'adjectif grec χρηστός a plutôt le sens de libéral, généreux, et ce trait cadre très bien avec le caractère d'Épiphane. Cf. III, 30, et le commentaire. — *Dilectus in potestate...* Ses libéralités l'avaient

12. Nunc vero reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem, unde et abstuli omnia spolia aurea et argentea quæ erant in ea, et misi auferre habitantes Judæam sine causa.

13. Cognovi ergo quia propterea invenerunt me mala ista ; et ecce pereo tristitia magna in terra aliena.

14. Et vocavit Philippum, unum de amicis suis, et præposuit eum super universum regnum suum ;
15. et dedit ei diadema, et stolam suam, et annulum, ut adduceret Antiochum, filium suum, et nutriret eum, et regnaret.

16. Et mortuus est illic Antiochus rex, anno centesimo quadragesimo nono.
17. Et cognovit Lysias quoniam mortuus est rex, et constituit regnare An-

12. Maintenant je me souviens des maux que j'ai faits à Jérusalem, dont j'ai emporté toutes les dépouilles d'or et d'argent qui y étaient, et j'ai envoyé sans motif enlever les habitants de la Judée.
13. Je reconnais donc que c'est pour cela que ces maux m'ont atteint; et voici que je meurs d'une grande tristesse dans une terre étrangère.
14. Alors il appela Philippe, l'un de ses amis, et il l'établit sur tout son royaume;
15. et il lui donna son diadème, et son manteau, et son anneau, afin qu'il amenât son fils Antiochus, qu'il prît soin de son éducation et le fît régner.
16. Et le roi Antiochus mourut là, en l'année cent quarante-neuf.
17. Lysias apprit que le roi était mort. et il établit roi en sa place Antio-

---

rendu populaire, malgré ses manies étranges, dans la plus grande partie de ses États, et surtout à Antioche, sa capitale, qu'il réjouissait par des fêtes magnifiques. Cf. Polybe, XXXI, 3, 1-10. — *Nunc reminiscor...* (vers. 12). Ses cruautés envers les Juifs et sa conduite sacrilège envers le temple de Jérusalem (*abstuli...*) le hantent comme de terribles fantômes. — *Auferre* (c.-à-d., exterminer)... *sine causa*. Hommage rendu à la parfaite innocence de ses victimes. Leur attachement à leur religion avait été leur unique crime. — *Cognovi ergo...* (vers. 13). Antiochus comprend que le Dieu des Juifs venge maintenant son peuple. — *In terra aliena*. La Perse faisait partie, il est vrai, du royaume syrien; mais le prince connaissait à peine ce pays lointain, dont la population et les mœurs lui étaient étrangères.

14-17. Il meurt, après avoir institué Philippe régent de tout l'empire; son fils Eupator lui succède. — *Philippum*. D'après quelques auteurs, personnage identique à ce Philippe, au caractère farouche, qu'Antiochus IV avait nommé gouverneur de Jérusalem après l'avoir pillée. Cf. II Mach. V, 22. Mais c'est là une simple hypothèse. — *Præposuit eum...* Avant d'entreprendre l'expédition en Orient qui lui avait été si funeste, Épiphane avait confié à Lysias la régence de toute la partie occidentale du royaume et l'éducation de son fils. Cf. III, 32-33. Il lui retire maintenant cette double prérogative, sans doute à cause de l'incapacité dont il avait fait preuve au point de vue militaire, en laissant écraser ses armées par une poignée de Juifs. C'était là, de la part du roi mourant, une faute politique très grave; car il était à prévoir que Lysias, auprès duquel était alors le jeune héritier présomptif, ne se laisserait pas dépouiller de ses pouvoirs, et que la guerre civile éclaterait. — *Diadema et stolam...* (vers. 15) : la couronne et la pourpre, c.-à-d., deux insignes de la royauté. — *Annulum :* son anneau personnel. C'était « la marque spéciale de l'autorité royale ». Cf. Gen. XLI, 42; Esth. III, 10, et VIII, 3, etc. — *Ut adduceret...* Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 2, semble avoir lu : Pour qu'il les portât (le diadème, la robe de pourpre et le sceau) à Antioche. La leçon actuelle du grec, qui est bien garantie, signifie : Pour qu'il prît avec lui Antiochus... Mais, selon quelques interprètes, le verbe ἀγαγεῖν serait synonyme de παιδαγωγεῖν et marquerait le côté moral et intellectuel de l'éducation, tandis que *nutriret* en exprimerait le côté physique. — *Anno c-*


Antiochus V Eupator. (D'après une monnaie antique.)

chus, son fils, qu'il avait nourri tout jeune, et il lui donna le nom d'Eupator.

18. Or ceux qui étaient dans la citadelle avaient enfermé Israël tout autour du sanctuaire, et ils cherchaient sans cesse à leur faire du mal et à fortifier les nations.

19. Judas résolut de les perdre, et il convoqua tout le peuple pour les assiéger.

20. Ils se réunirent tous ensemble, et ils les assiégèrent en la cent cinquantième année, et ils firent des balistes et des machines.

21. Alors quelques-uns des assiégés sortirent, et quelques impies d'Israël se joignirent à eux;

22. et ils allèrent auprès du roi, et dirent : Jusques à quand diffères-tu à nous faire justice et à venger nos frères?

23. Nous nous sommes engagés à servir ton père, à marcher selon ses ordres et à obéir à ses édits;

24. et les fils de notre peuple, à cause de cela, nous ont pris en aversion, et ceux d'entre nous qu'ils ont trouvés ont été mis à mort, et nos héritages ont été pillés.

tiochum, filium ejus, quem nutrivit adolescentem; et vocavit nomen ejus Eupator.

18. Et hi qui erant in arce concluserant Israel in circuitu sanctorum, et quærebant eis mala semper, et firmamentum gentium.

19. Et cogitavit Judas disperdere eos, et convocavit universum populum ut obsiderent eos.

20. Et convenerunt simul, et obsederunt eos anno centesimo quinquagesimo, et fecerunt balistas et machinas.

21. Et exierunt quidam ex eis qui obsidebantur, et adjunxerunt se illis aliqui impii ex Israel;

22. et abierunt ad regem, et dixerunt : Quousque non facis judicium, et vindicas fratres nostros?

23. Nos decrevimus servire patri tuo, et ambulare in præceptis ejus, et obsequi edictis ejus;

24. et filii populi nostri propter hoc alienabant se a nobis, et quicumque inveniebantur ex nobis, interficiebantur, et hereditates nostræ diripiebantur.

---

tesimo... (vers. 16) : de l'ère des Séleucides; 164-163 avant J.-C. — *Cognovit Lysias...* (vers. 17). Il va maintenir son autorité, malgré les dernières volontés du roi, sans s'inquiéter des conséquences redoutables de sa conduite. — *Adolescentem*. Dans le grec, νεώτερον. D'après Appien, *Syr.*, 45 et 66, Antiochus V n'aurait eu que neuf ans à la mort de son père; Porphyre lui en donne douze.

3° Judas Machabée fait une tentative pour s'emparer de la citadelle de Jérusalem, occupée par les Syriens; les assiégés implorent le secours du jeune roi. VI, 18-27.

18-20. L'attaque, très vigoureuse. — *Hi qui... in arce...* Comp. I, 35-37; IV, 41. — *Concluserant...* Du sein de leur forteresse, les soldats syriens gênaient constamment et singulièrement les habitants de Jérusalem, leur enlevant toute sécurité et s'élançant sur eux pour les massacrer lorsqu'ils venaient dans le temple, comme l'ajoute Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 3. — Les mots *firmamentum gentium* dépendent aussi du verbe *quærebant :* les Syriens cherchaient tout à la fois à faire du mal aux Juifs et à fortifier leur propre autorité. — *Et cogitavit...* (vers. 19). Judas, se croyant maintenant de force à les expulser et jugeant l'occasion favorable, entreprend de mettre fin à cette situation humiliante, intolérable. Dans ce but, il convoqua *universum populum;* c.-à-d. tous ceux qui étaient capables de porter les armes. — La date du siège : *anno...;* 163-162 avant J.-C. Une année environ après la mort d'Antiochus Épiphane. Cf. vers. 16. — *Balistas :* des machines à lancer des pierres. Mais le mot grec βελοστάσεις désigne plutôt des tours mobiles qu'on approchait des remparts, et qui permettaient de lutter de front avec les assiégés. (*Atl. archéol.*, pl. XCIII, fig. 1.) — *Machinas :* des catapultes, des béliers, etc. C'est la première fois qu'il est question d'un appareil de siège du côté des Machabées; ce fait prouve qu'ils allaient se fortifiant toujours davantage.

21-27. Les assiégés appellent Eupator à leur secours. — *Impii ex Israel :* quelques-uns des renégats qui, dès la première heure, s'étaient associés aux Syriens. Cf. I, 45, 55; II, 18, etc. — *Dixerunt* (vers. 22). Le fond même du petit discours montre que ce furent les Juifs apostats qui le prononcèrent. Il résume, à leur point de vue, ce qui s'était passé en Judée depuis la promulgation de l'édit d'Antiochus IV; mais il dissimule avec habileté les défaites des Syriens. — *Fratres nostros*. C.-à-d., les autres apostats réfugiés dans la citadelle, et aussi la garnison syrienne. — *Decrevimus* (vers. 23). Grec : Nous avons trouvé bon. — *Servire... et obsequi...* Les apostats relèvent comme un titre à la bienveillance d'Eupator ce qui était pour eux la dernière des hontes. — Après les mots *alienabant se...* (vers. 24), quelques manuscrits grecs intercalent la proposition suivante : Et ils assiègent la citadelle. — *Interficiebantur*. Un certain nombre de Juifs renégats avaient réellement subi ce châtiment. Cf. II, 44; III, 8. — *In omnes fines...*

25. Et non ad nos tantum extenderunt manum, sed et in omnes fines nostros;

26. et ecce applicuerunt hodie ad arcem Jerusalem occupare eam, et munitionem Bethsuram munierunt;

27. et nisi præveneris eos velocius, majora quam hæc facient, et non poteris obtinere eos.

28. Et iratus est rex ut hæc audivit; et convocavit omnes amicos suos, et principes exercitus sui, et eos qui super equites erant;

29. sed et de regnis aliis, et de insulis maritimis, venerunt ad eum exercitus conductitii.

30. Et erat numerus exercitus ejus centum millia peditum, et viginti millia equitum, et elephanti triginta duo docti ad prælium.

31. Et venerunt per Idumæam, et applicuerunt ad Bethsuram, et pugnaverunt dies multos, et fecerunt machinas; et exierunt, et succenderunt eas igni, et pugnaverunt viriliter.

32. Et recessit Judas ab arce, et movit castra ad Bethzacharam, contra castra regis.

33. Et surrexit rex ante lucem, et

25. Et ce n'est pas seulement sur nous qu'ils ont étendu la main, mais encore sur toutes nos frontières;

26. et voici qu'aujourd'hui ils se sont approchés de la citadelle de Jérusalem pour s'en emparer, et ils ont fortifié le fort de Bethsura;

27. et si tu ne les préviens très promptement, ils feront pire que cela, et tu ne pourras plus les assujettir.

28. Le roi s'irrita lorsqu'il eut entendu cela; et il convoqua tous ses amis, et les chefs de son armée, et ceux qui commandaient les cavaliers;

29. des troupes de mercenaires vinrent aussi vers lui des royaumes étrangers et des îles maritimes.

30. Son armée était composée de cent mille hommes de pied, de vingt mille cavaliers et de trente-deux éléphants dressés au combat.

31. Ils vinrent par l'Idumée, et assiégèrent Bethsura; ils combattirent pendant des jours nombreux, et firent des machines; mais *les Juifs* sortirent, et les brûlèrent, et combattirent virilement.

32. Alors Judas s'éloigna de la citadelle, et marcha avec son armée vers Bethzachara, vis-à-vis du camp du roi.

33. Et le roi se leva avant le jour, et

(vers. 25) : dans la Judée entière. D'après le grec : Sur toutes leurs frontières. Allusion aux campagnes de Judas contre les peuples païens des environs. Cf. v, 3 et ss. — *Et ecce...* (vers. 26). Après ces préambules les délégués arrivent au fait principal, celui qui était la cause de leur présence à Antioche. — *Et munitionem...* Dans le grec : Ils ont fortifié le sanctuaire et Bethsura. Cf. iv, 60-61. — Ils insinuent que le roi doit promptement agir (*et nisi...*, vers. 27); sinon ses ennemis deviendront invincibles : *et non poteris...*

4° Eupator envahit la Judée et met le siège devant Bethsura. VI, 28-31.

28-30. Le roi rassemble des forces considérables contre les Juifs. — *Iratus... rex.* Le discours produisit son effet, et le jeune monarque, ou plutôt Lysias, qui gouvernait alors de fait la Syrie, résolut de tenter un vigoureux effort contre les Juifs. — *Omnes amicos... :* ses principaux ministres et conseillers. Voyez ii, 18[b], et la note. — *Eos qui super...* A la lettre dans le grec : Ceux qui étaient préposés aux rênes; c.-à-d. les officiers de cavalerie. — *De regnis aliis* (vers. 29). Vraisemblablement les petits royaumes de l'Asie Mineure, tels que ceux de Bithynie, de Pergame, du Pont, etc. On craignait que les forces nationales ne fussent insuffisantes; c'est pourquoi on fit appel à leur concours. — *Insulis... :* les îles de l'archipel. « La Crète, Rhodes et la Chypre étaient toujours disposées à fournir des troupes mercenaires durant les guerres de cette période. » — *Et erat numerus...* (vers. 30). Il y avait là de quoi écraser complètement les Juifs. Les chiffres ne sont pas tout à fait les mêmes au second livre, qui mentionne 110 000 fantassins, 5 000 cavaliers, 22 éléphants et 300 chars (cf. II Mach. xiii, 2). Le nombre de 100 000 ou de 110 000 fantassins n'est nullement exagéré.

31. La Judée est envahie et Bethsura assiégée. — *Venerunt per Idumæam.* C'est donc de nouveau par un mouvement tournant que les Syriens commencèrent l'attaque. Cf. iii, 14-16, 38-41; iv, 28 et ss. Ils longèrent les rives de la Méditerranée; puis, arrivés au sud de la Palestine, ils se dirigèrent vers l'est, jusqu'à ce qu'ils se fussent approchés de Bethsura, qu'ils investirent (*Atl. géogr.*, pl. vii, x). — Le siège traîna en longueur : *dies multos.* — *Fecerunt machinas :* pour attaquer la ville de plus près et livrer plus facilement l'assaut. Voyez la note du vers. 20[b]. — *Et exierunt :* à savoir, les habitants de Bethsura. — *Succenderunt eas...* Le bois formant la matière presque unique de ces machines, les assiégés s'efforcèrent, par des sorties habiles, d'y mettre le feu et de les détruire.

5° Combat mémorable à Bethzachara. VI, 32-47.

32. Judas accourt de Jérusalem pour délivrer Bethsura. — *Recessit... ab arce.* Plus haut (cf. vers. 19-20), nous l'avons vu attaquer la citadelle de Jérusalem, occupée par les Syriens. Com-

lança impétueusement ses troupes sur le chemin de Bethzachara; les armées se préparèrent au combat et sonnèrent des trompettes.

34. Ils montrèrent aux éléphants du jus de raisin et de mûres, afin de les animer au combat;

35. ils partagèrent les bêtes par légions, et mille hommes, munis de cottes de mailles et de casques d'airain, accompagnèrent chaque éléphant, et cinq cents chevaux d'élite furent répartis auprès de chaque bête.

36. Ceux-ci précédaient la bête partout où elle était; ils allaient partout où elle allait, et ils ne s'éloignaient pas d'elle.

37. Il y avait aussi sur chaque bête de fortes tours de bois protectrices, et sur celles-ci étaient des machines, et sur chacune trente-deux hommes vaillants, qui combattaient d'en haut, et un Indien qui conduisait la bête.

concitavit exercitus in impetum contra viam Bethzacharam; et comparaverunt se exercitus in prælium, et tubis cecinerunt.

34. Et elephantis ostenderunt sanguinem uvæ et mori, ad acuendos eos in prælium;

35. et diviserunt bestias per legiones, et astiterunt singulis elephantis mille viri in loricis concatenatis, et galeæ æreæ in capitibus eorum, et quingenti equites ordinati unicuique bestiæ electi erant.

36. Hi ante tempus ubicumque erat bestia, ibi erant; et quocumque ibat, ibant, et non discedebant ab ea.

37. Sed et turres ligneæ super eos firmæ protegentes super singulas bestias; et super eas machinæ, et super singulas viri virtutis triginta duo, qui pugnabant desuper, et Indus magister bestiæ.

---

prenant qu'il importait actuellement davantage de délivrer Bethsura, il leva le siège de l'Acra et vint camper avec ses troupes en face du camp syrien, quoique à une certaine distance. — *Ad Bethzacharam*. Cette localité était située, d'après Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 4, à 70 stades de Bethsura (environ 13 kilom.); probablement sur le site de Beit-Sakarîyeh, au nord de Bethléem. Elle se dresse au sommet d'une colline et commande un étroit défilé (*Atl géogr.*, pl. X, XII).

33-41. Les préparatifs du combat. — *Surrexit rex...*: averti par ses espions de l'approche de Judas. Cf. II Mach. XIII, 21. — *Concitavit... in impetum.* Grec: Il fit avancer son armée, qui était pleine d'élan. — *Et elephantis...* Les vers. 34-37 contiennent quelques détails pleins d'intérêt sur les éléphants qui accompagnaient l'armée syrienne. — *Ostenderunt...* Deux opinions se sont formées au sujet du « sang de raisin et de mûres » qu'on montra à ces bêtes pour les rendre plus féroces. Suivant les uns, il s'agirait du vin et d'une autre liqueur fermentée extraite des fruits du mûrier. Comp. Gen. XLIX, 11; Deut. XXXII, 14, et Eccli. L, 15, où le vin est appelé poétiquement sang de raisin. De plus, les éléphants sont très friands de breuvages fermentés. Selon les autres, il serait simplement question du jus non fermenté de raisins et de mûres dont la couleur, qui ressemble à celle du sang, aurait indiqué aux animaux que le moment de combattre était venu. Ce second sentiment nous paraît plus vraisemblable; car il n'aurait pas été sans inconvénient pour les Syriens d'étourdir ou même d'enivrer leurs éléphants. On se borna sans doute à les exciter. Sur le mûrier et son fruit, voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. XVII, fig. 2. — *Et diviserunt...* (vers. 35). D'ordinaire, on réunissait à part les éléphants dressés au combat, on les plaçait tous ensemble en avant des troupes et on les lançait les premiers contre l'ennemi. A la bataille de Magnésie (190 avant J.-C.), Antiochus le Grand avait disposé les siens deux à deux entre ses bataillons (cf. Appien, *Syr.*, 32; Tite-Live, XXXVIII, 40). Ici nous trouvons un nouvel arrangement: mille fantassins et cinq cents cavaliers furent groupés autour de chaque bête. — *In loricis concatenatis.* Ces cottes de mailles étaient alors très en usage. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXXIV, fig. 11, 18 et 19. — *Hi* (ces fantassins et ces cavaliers) *ante tempus...* (vers. 36). C.-à-d., avant la guerre, dans les exercices militaires qui y préparaient. Le but de cette mesure était « d'accoutumer les éléphants aux hommes et aux chevaux de leur propre parti et d'accoutumer les chevaux aux éléphants. Sans cette connaissance mutuelle, les éléphants auraient pu faire beaucoup plus de mal à l'armée à laquelle ils appartenaient qu'à l'ennemi ». — *Sed et turres...* (vers. 37). « On dressait sur les éléphants de bataille des espèces de tours de bois, arrêtées par de fortes chaînes, qui passaient en forme de sangles sous le ventre de l'animal, et on plaçait sur ces tours des combattants, qui lançaient des dards ou des flèches contre l'ennemi. » (Calmet, *h. l.*) — *Super eas machinæ.* Dans le grec: (Des tours) attachées sur eux avec des machines; c.-à-d., comme il vient d'être noté, avec des chaînes ou des courroies très solides. — *Viri virtutis.* Hébraïsme: des soldats très vaillants. Les hommes qu'on plaçait dans ces tours étaient choisis d'ordinaire parmi les plus habiles archers. — *Triginta duo.* Ce chiffre, bien qu'il existe aussi dans tous les manuscrits grecs et dans le syriaque, doit être le résultat d'une inadvertance des copistes; car un éléphant serait incapable de porter une tour qui contiendrait trente-deux guerriers D'après Tite-Live, XXXVII, 40, dans l'armée d'Antiochus le Grand il y avait quatre hommes sur

38. Et residuum equitatum hinc et inde statuit in duas partes, tubis exercitum commovere, et perurgere constipatos in legionibus ejus.

39. Et ut refulsit sol in clypeos aureos et æreos, resplenduerunt montes ab eis, et resplenduerunt sicut lampades ignis.

40. Et distincta est pars exercitus regis per montes excelsos, et alia per loca humilia; et ibant caute et ordinate.

41. Et commovebantur omnes inhabitantes terram a voce multitudinis, et incessu turbæ, et collisione armorum; erat enim exercitus magnus valde et fortis.

42. Et appropiavit Judas et exercitus ejus in prælium, et ceciderunt de exercitu regis sexcenti viri.

43. Et vidit Eleazar, filius Saura, unam de bestiis loricatam loricis regis; et erat

38. Il rangea le reste de la cavalerie de çà et de là, en deux divisions, pour exciter l'armée par *le son* des trompettes, et pour animer son *infanterie* serrée en bataillons.

39. Lorsque le soleil brilla sur les boucliers d'or et d'airain, les montagnes en resplendirent, et elles resplendirent comme des lampes ardentes.

40. Une partie de l'armée du roi s'avança sur les hautes montagnes, et l'autre dans la plaine; et ils marchaient avec précaution et avec ordre.

41. Et tous les habitants du pays étaient épouvantés par les cris de cette multitude, et par la marche de la foule, et par le fracas des armes; car l'armée était très grande et très forte.

42. Et Judas s'approcha avec son armée pour le combat, et six cents hommes de l'armée du roi tombèrent.

43. Alors Éléazar, fils de Saura, vit une des bêtes cuirassée d'une armure

---

chaque éléphant; trois hommes seulement dans les armées indiennes de l'antiquité, suivant Élien. On va quelquefois jusqu'à cinq dans l'Inde actuelle. On a conjecturé que le texte hébreu portait primitivement : Deux et trois hommes. On aura lu : Deux et trente. Selon d'autres, la leçon originale aurait été : Deux ou trois. Voyez F. Vigouroux, *Les Livres saints et la critique rationaliste,* t. IV, p. 146 de la 2e édit. — *Indus magister...* Dans le grec : Et son Indien; c.-à-d. l'Indien qui conduisait chaque éléphant, monté d'ordinaire sur le cou de l'animal. Les éléphants qui servaient aux Séleucides étant originaires des Indes, on faisait venir avec eux des Hindous pour les soigner et les diriger. Mais il est possible que ce nom se soit conservé pour désigner les cornacs, même lorsqu'ils avaient cessé d'être de véritables Indiens. — *Residuum...* (vers. 38). D'après le vers. 35b, 16 000 cavaliers auraient été déjà employés, il en restait donc encore 4 000. Comp. le vers. 30. — *Hinc et inde :* sur les ailes. Deux mille de chaque côté. — *Tubis... commovere.* Le grec a simplement : κατασείοντες. Le sens primitif de ce verbe est secouer, renverser. C'est ici une expression métaphorique, qui signifie : ébranler, exciter (l'armée). — *Perurgere constipatos...* C.-à-d. pour encourager les fantassins, serrés dans leurs bataillons. Mais « la Vulgate, qui lit qu'on rangea la cavalerie à côté de l'infanterie pour l'exciter par le son des trompettes, avait sans doute un texte grec différent du nôtre en cet endroit; sa manière de lire ne forme pas un sens fort heureux ». (Calmet.) La signification du grec est assez obscure. Peut-être : Protégés par les phalanges; ou bien : Pour se protéger par les phalanges. Le Codex Vat. a φαράγξιν, gorges, précipices, au lieu de φάλαγξιν, phalanges; cette variante est inacceptable. — *Ut refulsit...* (vers. 39). Passage solennel, très poétique. — *Clypeos aureos.* Les historiens profanes racontent expressément que les soldats de la garde d'Alexandre le Grand et de ses successeurs étaient munis de boucliers d'argent ou du moins argentés. Cf. Arrien, *Exped. Alex.,* VII, 11; Polybe, V, 79, 14; Appien, *Syr.,* 32, etc. D'après III Reg. X, 16 et s., Salomon avait fait fabriquer quelques boucliers d'or. Ceux que mentionne notre auteur n'étaient sans doute pas d'or massif, mais simplement dorés. C'est à tort que divers interprètes voient ici une hyperbole poétique, pour marquer un très vif éclat. — *Distincta est...* (vers. 40). L'armée syrienne s'avança contre celle de Judas à travers un terrain assez accidenté : *per montes... et... per loca...* — *Ibant caute...:* dans la crainte de rencontrer quelque embuscade. Mais le grec signifie plutôt : sûrement. — *Et commovebantur...* (vers. 41). Autre passage d'une grande solennité. — *Erat enim exercitus...* Jamais encore les Syriens n'avaient opposé aux Juifs une armée si considérable.

42. La bataille s'engage; succès des Juifs au début du combat. — *Appropiavit Judas;* avec sa bravoure accoutumée. Cf. III, 11, 16, 23; IV, 12, 29; V, 43, etc. Sans attendre l'ennemi, il se précipite sur lui avec un entrain d'abord irrésistible. De là un commencement de victoire : *ceciderunt... sexcenti...*

43-46. Exploit glorieux d'Éléazar. — *Filius Saura.* Il y a une erreur manifeste dans la Vulgate. Le Codex Alex. porte aussi, il est vrai : Ἐλεαζὰρ ὁ Σαυαράν; mais peut-être les mots ont-ils été mal coupés. Quelques manuscrits ont, en effet : Ἐλεάζαρος Αὐράν. Éléazar était l'un des quatre frères de Judas Machabée. Voyez II, 5, et la note. — *Loricatam.* Les éléphants étaient garantis par des cottes de mailles comme les soldats. — *Loricis regis.* C.-à-d. une armure particulièrement riche, qui paraissait indiquer



Éléphants de combat portant des tours et des archers. (Bas-relief hindou.)

eminens super ceteras bestias, et visum est ei quod in ea esset rex;

royale; elle était plus grande que les autres bêtes, et il lui sembla que le roi était dessus;

44. et dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum.

44. et il se sacrifia pour délivrer son peuple et pour s'acquérir un nom immortel.

45. Et cucurrit ad eam audacter in medio legionis, interficiens a dexteris et a sinistris, et cadebant ab eo huc atque illuc.

45. Il courut hardiment à elle au milieu de la légion, tuant à droite et à gauche, et de tous côtés ils tombaient devant lui.

46. Et ivit sub pedes elephantis, et supposuit se ei, et occidit eum; et cecidit in terram super ipsum, et mortuus est illic.

46. Et il alla sous les pieds de l'éléphant, se mit sous lui, et le tua; *l'éléphant* tomba par terre sur lui, et *Éléazar* mourut là.

47. Et videntes virtutem regis, et impetum exercitus ejus, diverterunt se ab eis.

47. Mais *les Juifs*, voyant la force du roi et l'impétuosité de son armée, se retirèrent.

48. Castra autem regis ascenderunt contra eos in Jerusalem, et applicuerunt castra regis ad Judæam et montem Sion.

48. Or l'armée du roi monta contre eux vers Jérusalem, et l'armée du roi pénétra en Judée et près de la montagne de Sion.

49. Et fecit pacem cum his qui erant in Bethsura; et exierunt de civitate, quia non erant eis ibi alimenta conclusis, quia sabbata erant terræ.

49. Il fit la paix avec ceux qui étaient dans Bethsura; et ils sortirent de la ville, parce que ceux qui y étaient enfermés n'avaient plus de vivres, car c'était le sabbat de la terre.

50. Et comprehendit rex Bethsuram, et constituit illic custodiam servare eam.

50. Ainsi le roi prit Bethsura, et il y établit une garnison pour la garder.

---

que la bête était montée par le roi en personne. Il est bien possible que ce fût en réalité l'éléphant d'Eupator, quoique la jeunesse du prince ne lui permît guère d'assister au combat. — *Dedit se...* (vers. 44). Éléazar était moralement sûr de trouver la mort dans son acte hardi; il s'encouragea donc en envisageant les heureuses conséquences de son héroïque sacrifice : *ut liberaret...* Si le roi eût péri avec lui, il est probable qu'une panique effroyable se serait produite parmi les Syriens, et que les Juifs auraient été entièrement maîtres de la situation. — Autre motif qui excita le frère de Judas : *et acquireret...* Voyez II, 51, et la note. — *Cucurrit... interficiens...* (vers. 45). Il s'ouvre un chemin jusqu'à l'éléphant sans que personne puisse lui résister. — *Sub pedes.* C.-à-d. sous le ventre. « Un éléphant caparaçonné et couvert de la manière dont l'auteur nous dépeint celui-ci ne pouvait guère être blessé que par-dessous le ventre; c'est l'endroit où la peau est la plus tendre. » (Calmet, *h. l.*) — *Cecidit...* L'éléphant tomba sur lui et l'écrasa.

47. Les Juifs sont obligés de battre en retraite. — Le participe *videntes* se rapporte à Judas et à ses troupes. — *Virtutem...* Cette fois les Syriens tinrent bon et ne se laissèrent pas gagner par l'effroi. — *Diverterunt se...* Ce ne fut pas une fuite, mais une retraite. Il était inutile de se laisser écraser par une armée si supérieure en forces; on se replia donc en bon ordre, chose facile dans cette contrée montagneuse. D'après Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 7, Judas et ses soldats rentrèrent à Jérusalem. Tel fut leur premier échec sérieux.

6° Les Syriens mettent le siège devant Jérusalem et s'emparent de Bethsura. VI, 48-54.

48. Le roi de Syrie détache une partie de son armée pour attaquer la capitale juive. — *Ascenderunt...* Le vainqueur se sentait assez fort pour diviser ses troupes en deux corps, dont l'un resta devant Bethsura, tandis que l'autre, le plus considérable, s'avança contre Jérusalem pour l'assiéger. — *Applicuerunt... ad Judæam.* La province entière devait être peu à peu attaquée et réduite; mais l'ennemi voulut d'abord frapper un grand coup en s'emparant de Jérusalem. — *Montem Sion :* la colline du temple, naguère fortifiée par Judas. Cf. IV, 60.

49-50. Les habitants de Bethsura, manquant de vivres, sont forcés de capituler. — *Fecit pacem cum...* Il y eut donc une convention formelle; la ville ne fut pas prise d'assaut, elle se rendit librement. Les Syriens eurent beaucoup à souffrir sous ses murs. Cf. II Mach. XIII, 19. — *Exierunt...* Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 5, raconte qu'on avait promis la vie sauve aux assiégés. Quelques manuscrits grecs ont cette variante : Il (le roi) sortit de la ville. La leçon de la Vulgate, qui est aussi celle du syriaque, est la meilleure. — *Quia non erant...* La ville n'avait pas été suffisamment approvisionnée, car on ne supposait pas qu'elle serait attaquée, et l'on fut surpris par l'arrivée soudaine des Syriens. — *Quia sabbata...* Autre sérieuse raison de ce fait : on était alors à l'année sabbatique durant laquelle les cham-

51. Il campa ensuite auprès du lieu saint, pendant des jours nombreux; et il dressa des balistes et des machines, et des instruments pour lancer du feu, des pierres et des dards, et des arbalètes pour lancer des flèches, et des frondes.

52. Les *Juifs* firent aussi des machines contre leurs machines, et ils combattirent pendant des jours nombreux.

53. Mais il n'y avait pas de vivres dans la ville, parce que c'était la septième année, et que ceux d'entre les nations qui étaient demeurés dans la Judée avaient consumé les restes de ce qu'on avait mis en réserve.

54. Il ne demeura donc que peu d'hommes dans les lieux saints, parce que la famine les avait atteints, et ils se dispersèrent chacun dans son pays.

55. Cependant Lysias apprit que Philippe, qui avait été choisi par le roi Antiochus, lorsqu'il vivait encore, pour élever Antiochus son fils et pour le faire régner,

56. était revenu de Perse et de Médie,

51. Et convertit castra ad locum sanctificationis dies multos; et statuit illic balistas, et machinas, et ignis jacula, et tormenta ad lapides jactandos, et spicula, et scorpios ad mittendas sagittas, et fundibula.

52. Fecerunt autem et ipsi machinas, adversus machinas eorum, et pugnaverunt dies multos.

53. Escæ autem non erant in civitate, eo quod septimus annus esset, et qui remanserant in Judæa de gentibus consumpserant reliquias eorum, quæ repositæ fuerant.

54. Et remanserunt in sanctis viri pauci, quoniam obtinuerat eos fames, et dispersi sunt unusquisque in locum suum.

55. Et audivit Lysias quod Philippus, quem constituerat rex Antiochus, cum adhuc viveret, ut nutriret Antiochum, filium suum, et regnaret,

56. reversus esset a Perside et Media,

---

demeuraient sans culture, de sorte qu'on récoltait seulement ce que la terre produisait d'elle-même. Cf. Ex. XXIII, 10-11, et surtout Lev. XXV, 2-7. Les vivres étaient donc en moindre quantité, personne n'ayant de réserves considérables. — *Custodiam* (vers. 50) : une forte garnison pour garder la ville.

51-54. Siège de Jérusalem ; la famine commence à se faire sentir dans la ville. — *Et convertit...* Après ce nouveau succès, le roi de Syrie put concentrer toutes ses forces contre Jérusalem. — *Locum sanctificationis.* Grec : contre le sanctuaire. Nous avons vu plus haut (cf. vers. 48b) que le temple était l'objectif principal d'Eupator. — *Balistas.* Plutôt, d'après le grec, des tours mobiles. Voyez la note du vers. 20. — *Ignis jacula... et spicula.* Simplement, dans le grec : πυρόβολα καὶ λιθόβολα, des (machines) à lancer du feu et des pierres. C'est par les catapultes qu'étaient lancées les pierres ; les balistes jetaient au loin les javelots, dont la tête était parfois entourée de chanvre, et plongée dans de la poix à laquelle on mettait le feu. — *Scorpios.* Le grec emploie le diminutif σκορπίδια. Autres machines, mais plus petites, servant à lancer des flèches. Un seul homme suffisait pour les manœuvrer. Ces divers engins de siège étaient encore en usage chez nous au moyen âge. — *Fecerunt autem...* (vers. 52). Les Juifs ripostèrent de leur mieux à l'attaque. — *Escæ... non erant...* (vers. 53). Comme à Bethsura (cf. vers. 49). Cette disette mit Jérusalem tout à fait en péril. — Au lieu des mots *in civitate,* le grec dit : Dans leurs **vases** (ἀγγείοις); c.-à-d., d'après un sens large, dans leurs magasins. Quelques manuscrits ont : Dans le sanctuaire (ἁγίοις); c.-à-d. dans le temple transformé en forteresse. — Outre l'excuse déjà alléguée plus haut, l'année sabbatique (*eo quod septimus...*; chaque septième année était sabbatique), l'écrivain sacré en mentionne une autre, non moins plausible. Judas et son frère Simon avaient amené à Jérusalem, de divers points de la Palestine, un nombre considérable de leurs frères, menacés par les païens (cf. V, 23 et 45); ce surcroît d'habitants n'avait pas peu contribué à l'épuisement des provisions. — *Et qui remanserant...* Ici le latin est inexact. Le grec porte, conformément à l'explication qui vient d'être donnée : Et ceux qui avaient été amenés pour leur salut en Judée, de parmi les païens. — *Remanserunt...* (vers. 54). Encore un motif d'affaiblissement et de danger pour la ville sainte : la garnison du temple (*in sanctis*) était diminuée chaque jour, soit par la mort, soit par des désertions nombreuses occasionnées par la famine.

7° Eupator, contraint de rentrer à Antioche, conclut la paix avec les Juifs ; mais, violant aussitôt une des clauses principales du traité, il détruit les fortifications du temple. VI, 55-63.

La Providence vint visiblement au secours des Juifs dans cette circonstance critique.

55-56. Philippe, le rival de Lysias, revenu de Perse avec l'armée d'Antiochus Épiphane, se dispose à faire valoir l'autorité qu'il tenait de ce prince. — *Quem constituerat...* Voyez les vers. 14 et ss. — *A Perside et Media* (vers. 56). C'est dans ces provinces reculées qu'Antiochus IV était

et exercitus qui abierat cum ipso, et quia quærebat suscipere regni negotia.

57. Festinavit ire, et dicere ad regem et duces exercitus : Deficimus quotidie, et esca nobis modica est, et locus quem obsidemus est munitus, et incumbit nobis ordinare de regno.

58. Nunc itaque demus dextras hominibus istis, et faciamus cum illis pacem, et cum omni gente eorum ;

59. et constituamus illis ut ambulent in legitimis suis sicut prius : propter legitima enim ipsorum, quæ despeximus, irati sunt, et fecerunt omnia hæc.

60. Et placuit sermo in conspectu regis et principum ; et misit ad eos pacem facere, et receperunt illam ;

61. et juravit illis rex et principes, et exierunt de munitione.

62. Et intravit rex montem Sion, et vidit munitionem loci ; et rupit citius

avec l'armée qui l'y avait accompagné, et qu'il cherchait à prendre *le gouvernement* des affaires du royaume.

57. Il se hâta donc d'aller dire au roi et aux chefs de l'armée : Nous nous consumons tous les jours ; nous avons très peu de vivres, la place que nous assiégeons est bien fortifiée, et il nous incombe de mettre ordre au royaume.

58. Donnons donc maintenant la main à ces hommes, et faisons la paix avec eux et avec toute leur nation ;

59. et permettons-leur de vivre selon leurs lois comme auparavant : car c'est à cause de leurs lois, que nous avons méprisées, qu'ils se sont irrités et qu'ils ont fait tout cela.

60. Cette proposition plut au roi et aux chefs ; et il envoya vers eux traiter de la paix, et ils l'acceptèrent ;

61. et le roi et les chefs la jurèrent, et ils se retirèrent de la forteresse.

62. Alors le roi entra sur la montagne de Sion, et vit les fortifications

---

allé chercher de l'argent. Cf. vers. 1-5 ; III, 31, 37. — *Et exercitus...* Ces troupes formaient environ la moitié de l'armée syrienne à l'époque du départ d'Épiphane pour l'Orient. Cf. III, 34. — *Quærebat suscipere...* C'était son droit et son devoir. — *Regni negotia.* Le grec a seulement : τὰ πράγματα, « negotia » ; ou, d'après une leçon qui est peut-être préférable : τὰ τῶν πραγμάτων, c.-à-d. le gouvernement du royaume. L'expression est classique dans ce sens.

57-59. Lysias propose au jeune roi de faire la paix avec les Juifs. — *Festinavit ire.* Dans le grec : Il eut hâte de partir (pour Antioche). L'ambitieux Lysias, qui avait joui autrefois de toute la confiance d'Épiphane (cf. III, 32-33), furieux d'avoir été dépossédé de sa dignité, voulut se maintenir quand même au pouvoir. Pour arriver à ses fins, il ne recula pas devant les terribles conséquences d'une guerre civile. Mais il lui fallait agir promptement, et pour cela conclure aussitôt la paix avec Judas Machabée. — *Ad regem et duces...* Quoique tout-puissant de fait, il ne pouvait agir sans leur consentement. Le petit discours qu'il leur adressa est un chef-d'œuvre d'habileté. — *Deficimus...* Les Syriens aussi perdaient beaucoup de monde, soit dans les combats engagés autour du temple, soit par suite de la disette. En outre, il était à prévoir que le siège traînerait encore en longueur, tant le sanctuaire était solidement fortifié (*et locus...*), ce qui affaiblirait encore l'armée assiégeante. D'autre part, la situation était grave en Syrie, et l'on devait y mettre ordre au plus tôt : *incumbit nobis...* Eupator et Lysias étant si éloignés d'Antioche, Philippe aurait eu beau jeu pour faire valoir son autorité dans tout le royaume.

— *Nunc itaque...* (vers. 58). Conclusion naturelle de ces prémisses. — *Demus dextras.* Locution symbolique pour marquer la conclusion d'un traité d'alliance. Partout et dans tous les temps la poignée de main a été regardée comme un signe d'amitié. — *Cum omni gente.* Le traité ne comprenait pas seulement Jérusalem et la Judée, mais les Juifs répandus dans tout le royaume. — *Constituamus illis...* (vers. 59). Leur faire cette importante concession, c'était en réalité abroger l'édit tyrannique qui avait été l'objet de cette guerre. Cf. I, 43-52.

60-61. La paix est immédiatement conclue. Voyez les détails des négociations II Mach. XI, 16-33. — *Placuit sermo.* Le jeune prince n'avait pas d'autre volonté que celle de Lysias, et les autres officiers (*et principum*) étaient incapables de résister au tout-puissant général. Quant aux Juifs, cette offre inattendue venait trop à propos, dans leur situation presque désespérée (cf. vers. 53-54), pour qu'ils ne l'acceptassent pas volontiers : *et receperunt...* — *Juravit illis* (vers. 61). Dans le grec : Le roi et les archontes jurèrent au sujet de ces choses ; c.-à-d. qu'ils garantirent aux Juifs, sous le sceau du serment, toutes les conditions du traité. — La proposition *et exierunt...* semble devoir se rapporter aux Juifs, qui, pour satisfaire l'orgueil des vainqueurs, se retirèrent de leur forteresse du temple. Quelques manuscrits grecs ont la variante : Il (le roi) sortit ; mais l'autre leçon est préférable.

62. Eupator viole une des conditions principales du traité. — *Montem Sion.* Comme précédemment, la colline du temple. — *Vidit munitionem...* Il se rendit compte de la solidité de la forteresse élevée là par les Juifs, et vit quelle

de ce lieu; et il viola aussitôt le serment qu'il avait fait, et il ordonna de détruire le mur tout autour.

63. Il partit ensuite en grande hâte, et retourna à Antioche; et il trouva que Philippe s'était rendu maître de la ville; et il combattit contre lui, et reprit la ville.

juramentum quod juravit, et mandavit destruere murum in gyro.

63. Et discessit festinanter, et reversus est Antiochiam, et invenit Philippum dominantem civitati; et pugnavit adversus eum, et occupavit civitatem.

CHAPITRE VII

1. En la cent cinquante-unième année, Démétrius, fils de Séleucus, sortit de la ville de Rome, monta avec un petit nombre d'hommes dans une ville maritime, et y régna.

2. Et il arriva, lorsqu'il fut entré dans la maison du royaume de ses pères, que l'armée se saisit d'Antiochus et de Lysias, pour les lui conduire.

3. Lorsque la chose fut connue de lui, il dit : Ne me faites pas voir leur visage.

1. Anno centesimo quinquagesimo primo, exiit Demetrius, Seleuci filius, ab urbe Roma, et ascendit cum paucis viris in civitatem maritimam, et regnavit illic.

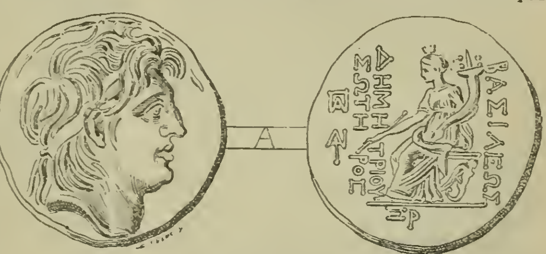
2. Et factum est, ut ingressus est domum regni patrum suorum, comprehendit exercitus Antiochum et Lysiam, ut adducerent eos ad eum.

3. Et res ei innotuit, et ait : Nolite mihi ostendere faciem eorum.

---

puissance elle conférait aux habitants de Jérusalem. — *Rupit citius*... Cette réflexion du narrateur suppose évidemment que le maintien des fortifications du temple avait été stipulé dans le traité de paix. En les faisant détruire, le roi violait donc son serment.

63. Départ précipité d'Antiochus V et de ses troupes pour Antioche. — *Philippum dominantem*... Le rival de Lysias s'était déjà fortement installé dans la capitale; mais il ne tarda pas à en être expulsé, après une lutte qui tourna à son désavantage : *et pugnavit*... D'après II Mach. IX, 29, il réussit à s'échapper et se réfugia en Égypte.



Démétrius I[er] Soter. (D'après une monnaie antique.)

§ V. — *Guerres des Juifs avec le roi Démétrius I[er]*. VII, 1-50.

Voyez le récit parallèle de II Mach. XIV-XV.

1° Démétrius I[er] renverse Antiochus Eupator et monte sur le trône. VII, 1-4.

Chap. VII. — 1. Il arrive soudain de Rome en Syrie. — *Anno centesimo*... L'an 162-161 avant J.-C. — *Demetrius Seleuci*... Démétrius était fils de Séleucus IV Philopator et neveu d'Antiochus Épiphane. Otage à Rome lorsque son père mourut, en 186 (voyez I, 11, et la note), il s'était vu enlever le trône par son oncle, qui l'avait naturellement transmis à son propre fils Eupator. Grâce à Lysias, ce dernier avait régné sans conteste depuis l'année 163. Cf. VI, 17. En apprenant la mort de son oncle, Démétrius avait essayé de faire reconnaître ses droits par le sénat romain; mais on avait, à Rome, trop d'intérêt à voir la Syrie aux mains d'un enfant pour exaucer cette demande. Démétrius réussit cependant à s'échapper et vint en Syrie sur un navire carthaginois. Son précepteur Diodore était venu le trouver à Rome pour l'engager à faire une tentative en vue de recouvrer la couronne, Lysias étant déjà détesté de tout le peuple. Voyez Polybe, XXXI, 19-23; Appien, *Syr.*, 47; Justin, XXXIV, 3, 4-9. — *Cum paucis*. Polybe, XXXI, 22, 11, précise exactement le nombre : huit amis, cinq serviteurs et trois enfants. Le prétendant n'avait alors que vingt-trois ans. — *Civitatem maritimam*. Tripoli, d'après II Mach. XIV, 1. — *Regnavit ibi*. C.-à-d. qu'il s'y fit proclamer roi. Plus tard, il fut surnommé Soter.

2-4. L'armée se révolte contre Antiochus et Lysias, qui périssent assassinés. — *Domum regni patrum*... Hébraïsme, par lequel l'écrivain sacré désigne le palais des ancêtres de Démétrius à

4. Et occidit eos exercitus, et sedit Demetrius super sedem regni sui.
5. Et venerunt ad eum viri iniqui et impii ex Israel, et Alcimus, dux eorum, qui volebat fieri sacerdos;
6. et accusaverunt populum apud regem, dicentes : Perdidit Judas, et fratres ejus, omnes amicos tuos, et nos dispersit de terra nostra.
7. Nunc ergo mitte virum cui credis, ut eat et videat exterminium omne quod fecit nobis et regionibus regis, et puniat omnes amicos ejus, et adjutores eorum.
8. Et elegit rex ex amicis suis Bacchidem, qui dominabatur trans flumen, magnum in regno, et fidelem regi.
9. Et misit eum ut videret exterminium quod fecit Judas; sed et Alcimum impium constituit in sacerdotium, et mandavit ei facere ultionem in filios Israel.

4. L'armée les tua, et Démétrius s'assit sur le trône de son royaume.
5. Alors des hommes iniques et impies d'Israël vinrent le trouver, avec Alcime, leur chef, qui voulait être *grand* prêtre;
6. et ils accusèrent le peuple auprès du roi, en disant : Judas et ses frères ont fait périr tous tes amis, et il nous a chassés de notre pays.
7. Envoie donc maintenant un homme en qui tu aies confiance, afin qu'il aille et qu'il voie toute la ruine qu'il a amenée sur nous et sur les provinces du roi, et qu'il punisse tous ses amis et leurs auxiliaires.
8. Et le roi choisit parmi ses amis Bacchidès, qui commandait au delà du fleuve, grand dans le royaume, et fidèle au roi.
9. Il l'envoya pour voir la ruine qu'avait opérée Judas; puis il établit *grand* prêtre l'impie Alcime, et lui ordonna de tirer vengeance des enfants d'Israël.

Antioche, la capitale de la Syrie. Le prétendant se présenta, en effet, devant cette ville aveo une puissante armée, pour faire valoir ses droits. Cf. II Mach. xiv, 1. — *Comprehendit exercitus...* Eupator et Lysias, trahis par leurs propres soldats, furent conduits à Démétrius, qui refusa de les voir (vers. 3), « vraisemblablement pour n'avoir pas à leur refuser en personne leur demande de grâce, » ou bien, pour montrer ainsi aux troupes qu'il serait heureux d'en être débarrassé. C'est ainsi du moins que les soldats comprirent : *et occidit...* (vers. 4). — *Sedem regni...* Autre hébraïsme.

2° Démétrius envoie à Jérusalem Bacchidès et Alcime, qui traitent les Juifs avec une grande cruauté. VII, 5-25.

Passant sous silence les autres mesures prises par le nouveau roi pour s'affermir sur le trône, l'historien sacré se met aussitôt à décrire sa conduite envers les Juifs. Démétrius ne fut reconnu par les Romains que plusieurs années après. Voyez Polybe, xxxii, 4.

5-7. Alcime et d'autres Israélites apostats accusent auprès du roi Judas Machabée et la partie du peuple demeurée fidèle au Seigneur. — *Venerunt ad eum...* Il était important pour les renégats de capter immédiatement la faveur du prince et d'exciter son mécontentement contre leurs adversaires. — *Alcimus.* En grec, Ἄλκιμος. C'est le nom hébreu *'Elyâqîm.* — *Qui volebat...* Une ambition sacrilège le poussait. Comp. le vers. 21. Il avait été nommé grand prêtre après la mort de l'impie Ménélaüs; mais le parti orthodoxe l'avait naturellement empêché de prendre possession de ses fonctions. Cf. II Mach. xiii, 3, et les notes. — *Accusaverunt...* (vers. 6). Infamie déjà commise à plusieurs reprises par les renégats juifs. Cf. vi, 21 et ss.; II Mach. iv, 1-2, etc. — *Perdidit...* La chose était vraie, en ce sens que les Machabées avaient cherché à faire disparaître les apostats. Cf. ii, 44; iii, 8, etc. — *Amicos tuos.* Alcime donne ce nom à ceux de ses compatriotes qui s'étaient déclarés partisans des Syriens. — *Nunc ergo...* (vers. 7). Conseil pratique qu'il donne au roi pour améliorer soi-disant la situation.

8-11. Bacchidès et Alcime, munis de pleins pouvoirs, viennent en Judée avec tout un corps d'armée. — *Elegit rex...* Démétrius se laissa aisément convaincre. On l'avait touché au point délicat : il croyait apercevoir en Judée un péril pour son trône à peine recouvré. — *Ex amicis...* : un de ses premiers officiers. Voyez ii, 18, et la note. — *Bacchidem.* Il n'est pas mentionné par les écrivains profanes. On le caractérise ici en quelques mots. — *Qui dominabatur...* Il était alors gouverneur des provinces du royaume situées au delà de l'Euphrate (*trans flumen...*). — *Magnum...* L'un des principaux personnages du royaume. — *Fidelem...* : de sorte que Démétrius pouvait compter entièrement sur lui. — *Et Alcimum...* (vers. 9). Son caractère à lui est tracé en un seul mot : *impium*. Il venait de faire ses preuves sous ce rapport. — *Constituit in sacerdotium.* La phrase grecque ἔστησεν αὐτῷ τὴν ἱεροσύνην ne signifie pas qu'Alcime fut alors institué grand prêtre, mais que cette dignité lui fut réservée. Comp. le vers. 21, où il est dit qu'il continuait à faire de grands efforts pour arriver au souverain pontificat. Démétrius voyait en lui un instrument dont il pourrait se servir pour maintenir son pouvoir en Judée. « Il est bon de remarquer que cette nouvelle expédition des Syriens contre les Juifs ne fut pas entreprise dans

10. Ils se levèrent, et vinrent avec une grande armée dans le pays de Juda, et ils envoyèrent des messagers vers Judas et vers ses frères, avec des paroles de paix, pour les tromper.

11. Mais ils ne firent pas attention à leurs discours, voyant qu'ils étaient venus avec une grande armée.

12. Cependant un groupe de scribes se réunit auprès d'Alcime et de Bacchidès, pour chercher ce qui était juste.

13. Au premier rang se trouvaient les Assidéens, qui faisaient partie des enfants d'Israël; et ils leur demandaient la paix.

14. Car ils disaient : C'est un prêtre de la race d'Aaron qui est venu; il ne nous trompera pas.

15. Il leur proféra des paroles de paix, et leur dit avec serment : Nous ne vous ferons pas de mal, non plus qu'à vos amis.

16. Ils le crurent; mais il fit saisir soixante d'entre eux, et il les fit mourir en un même jour, selon la parole qui est écrite :

17. Les chairs de vos saints et leur sang, ils les ont répandus autour de Jérusalem, et il n'y avait personne pour les ensevelir.

18. La crainte et la frayeur s'emparèrent de tout le peuple, et ils disaient : Il n'y a ni vérité ni justice parmi eux; car ils ont violé la parole donnée et le serment qu'ils avaient fait.

10. Et surrexerunt, et venerunt cum exercitu magno in terram Juda, et miserunt nuntios, et locuti sunt ad Judam et ad fratres ejus verbis pacificis in dolo.

11. Et non intenderunt sermonibus eorum, viderunt enim quia venerunt cum exercitu magno.

12. Et convenerunt ad Alcimum et Bacchidem congregatio scribarum, requirere quæ justa sunt.

13. Et primi, Assidæi qui erant in filiis Israel, et exquirebant ab eis pacem.

14. Dixerunt enim : Homo sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos.

15. Et locutus est cum eis verba pacifica, et juravit illis, dicens : Non inferemus vobis malum, neque amicis vestris.

16. Et crediderunt ei; et comprehendit ex eis sexaginta viros, et occidit eos in una die, secundum verbum quod scriptum est :

17. Carnes sanctorum tuorum, et sanguinem ipsorum effuderunt in circuitu Jerusalem, et non erat qui sepeliret.

18. Et incubuit timor et tremor in omnem populum, quia dixerunt : Non est veritas et judicium in eis; transgressi sunt enim constitutum, et jusjurandum quod juraverunt.

---

l'intention d'introduire de nouveau le paganisme, mais seulement en vue de promouvoir les intérêts du parti helléniste ou antimachabéen parmi le peuple. » — *Mandavit ei...* Le roi choisissait bien son bourreau. Comp. les vers. 12-18. — *Cum exercitu...* (vers. 10) : pour appuyer ses délégués en cas de besoin et intimider leurs adversaires. — *Miserunt nuntios...* Démarche pleine de perfidie, à laquelle on a eu de tout temps recours en Orient. — *Non intenderunt...* (vers. 11). Les sinistres intentions de Bacchidès et d'Alcime étaient trop visibles pour que Judas et ses frères donnassent dans le piège.

12-18. De pieux docteurs de la loi sont lâchement égorgés par les envoyés royaux. — *Congregatio* (un groupe) *scribarum.* Le mot scribe désigne ici des hommes qui s'adonnaient d'une manière spéciale à l'étude de la sainte Écriture et de la loi juive. Cf. Esdr. VII, 6, 11; Neh. VIII, 4; Eccli. X, 5, et XXXVIII, 25. — But de leur visite : *requirere... justa.* C.-à-d., évidemment, le droit de vivre d'une manière conforme à la loi mosaïque, droit qui leur avait été confirmé naguère par Eupator. Cf. VI, 59 et ss. — *Et primi, Assidæi...* (vers. 13). Cette phrase, un peu obscure dans sa construction (le pronom *qui* manque dans le grec et ne fait qu'ajouter à la difficulté), signifie simplement que les scribes en question appartenaient au parti des Assidéens, lequel fut le premier à demander justice et paix aux envoyés du roi. L'historien n'établit donc aucune opposition entre les scribes et les Assidéens, et il ne dit nullement que deux groupes de Juifs fidèles, l'un composé de scribes, l'autre d'Assidéens, vinrent tour à tour auprès d'Alcime. — *Dixerunt...* (vers. 14). Motif qui encouragea la députation à se présenter sans défiance : il n'était pas possible qu'un de leurs prêtres les trompât. — *Verba pacifica* (vers. 15). Non seulement Alcime les reçut avec une apparente bonté, mais il leur jura même solennellement de ne leur faire aucun mal : *et juravit...* Serment qui fut aussitôt violé de la façon la plus horrible : *comprehendit... et occidit.* D'après le vers. 18 (cf. Josèphe, *Ant.*, XII, 10, 2), Bacchidès prit autant de part qu'Alcime à ce crime. — *Secundum verbum...* Dans cet acte cruel, le narrateur voit l'accomplissement d'une parole du Ps. LXXVIII, 2-3 : *Carnes sanctorum...* La citation est faite de mémoire et d'une manière abrégée. Ce psaume se rapporte à la ruine de Jérusalem par les Chaldéens (voyez notre commentaire, t. IV, p. 244). — *Incubuit...* (vers. 18). Effet très naturel que produisit cet horrible attentat sur les Juifs de la région. —

19. Et movit Bacchides castra ab Jerusalem, et applicuit in Bethzecha; et misit, et comprehendit multos ex eis qui a se effugerant, et quosdam de populo mactavit, et in puteum magnum projecit.

20. Et commisit regionem Alcimo, et reliquit cum eo auxilium in adjutorium ipsi; et abiit Bacchides ad regem.

21. Et satis agebat Alcimus pro principatu sacerdotii sui;

22. et convenerunt ad eum omnes qui perturbabant populum suum, et obtinuerunt terram Juda, et fecerunt plagam magnam in Israel.

23. Et vidit Judas omnia mala quæ fecit Alcimus et qui cum eo erant filiis Israel, multo plus quam gentes,

24. et exiit in omnes fines Judææ in circuitu, et fecit vindictam in viros desertores; et cessaverunt ultra exire in regionem.

25. Vidit autem Alcimus quod prævaluit Judas et qui cum eo erant, et cognovit quia non potest sustinere eos, et regressus est ad regem, et accusavit eos multis criminibus.

26. Et misit rex Nicanorem, unum ex

19. Bacchidès partit alors de Jérusalem, et alla camper près de Bethzécha; et il envoya saisir un grand nombre de ceux qui avaient quitté son parti, et égorgea quelques-uns du peuple, puis il les jeta dans un grand puits.

20. Il confia le pays à Alcime, et il lui laissa des troupes pour le soutenir; puis Bacchidès revint auprès du roi.

21. Cependant Alcime agissait beaucoup en faveur de son pontificat suprême;

22. et tous ceux qui troublaient leur peuple s'assemblèrent auprès de lui, se rendirent maîtres du pays de Juda, et causèrent de grands maux dans Israël.

23. Judas vit tous les maux qu'Alcime et ceux qui étaient avec lui avaient faits aux enfants d'Israël, beaucoup plus que les nations;

24. et il parcourut tout le territoire de la Judée, et tira vengeance des déserteurs; et ils cessèrent dès lors de faire des incursions dans le pays.

25. Mais Alcime vit que Judas et ceux qui étaient avec lui étaient les plus forts, et reconnut qu'il ne pouvait leur résister, et il retourna auprès du roi et les accusa de crimes nombreux.

26. Alors le roi envoya Nicanor, l'un

Non est veritas... On ne pouvait plus se fier aux commissaires royaux après une conduite si monstrueuse.

19-20. Bacchidès, après avoir massacré un certain nombre de Juifs réfugiés à Bethzécha, retourne à Antioche. — *Bethzecha.* Localité demeurée inconnue, sur le nom de laquelle il règne un grand désaccord dans les manuscrits grecs (Βηζέθ, Βηζαίθ, Βαιθζήθ, etc.). Josèphe, *Ant.*, XII, 11, 1, l'appelle Βηθζηθώ, et en fait un simple village. D'après le contexte, elle ne devait pas être très éloignée de Jérusalem; aussi est-elle identifiée par quelques interprètes avec la colline de Bézétha, sur laquelle fut bâti plus tard le quartier nord-est de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV). — *Multos... qui a se* (lisez « transfugerant » au lieu de *effugerant*). C.-à-d., des Juifs qui, après avoir d'abord apostasié et s'être rangés du côté des Syriens, étaient revenus courageusement à leur foi. — *Quosdam de populo:* quelques habitants de Bethzécha, qui avaient aussi excité les soupçons de Bacchidès. — *In puteum.* Dans le grec : τὸ φρέαρ, avec l'article; la grande citerne bien connue qui se trouvait à Bethzécha. — *Et commisit...* (vers. 20). Jugeant sa présence à Jérusalem désormais inutile, l'officier syrien confie le gouvernement de la province à son collègue et retourne à Antioche.

21-25. Troubles causés dans le pays par les menées d'Alcime. — *Satis agebat.* Le grec dit avec plus de force encore : ἠγωνίσατο, il luttait péniblement. Il ne reculait devant aucune violence pour s'emparer de la dignité tant convoitée (*pro principatu...*). — *Convenerunt...* (vers. 22). Il devint sinon le chef, du moins le centre, d'une bande d'apostats audacieux, qui jetèrent le plus grand trouble dans le pays, dont ils devinrent momentanément les maîtres. — *Vidit Judas...* (vers. 23). Le héros se remit en campagne pour mettre fin à cette douloureuse situation. Il est probable qu'après la conclusion de la paix avec Eupator (cf. VI, 60), il avait licencié toutes ses troupes. — *Fecit vindictam...* (vers. 24). Il fit périr un grand nombre de ces misérables et contraignit les autres de demeurer chez eux, au lieu de parcourir la contrée d'une manière hostile (*et cessaverunt...*). — *Vidit autem...* (vers. 25). Un résultat meilleur encore, ce fut le départ d'Alcime, qui se vit incapable de lutter davantage contre Judas et ses partisans. Néanmoins, de retour à Antioche, il leur fit tout le mal possible, en les accusant auprès du roi : *et regressus.*

3° Démétrius envoie contre les Juifs une armée commandée par Nicanor; elle est vaincue à Capharsalama. VII, 26-32.

Sur la double défaite de Nicanor, vers. 26-50, voyez aussi II Mach. XIV, 12-XV, 36, et Josèphe, *Ant.*, XII, 10, 4.

26-30. Tentative de Nicanor pour s'emparer de Judas Machabée par la ruse. — *Nicanorem.* Il avait déjà combattu contre les Juifs

de ses princes les plus nobles, qui était très hostile à Israël, et lui commanda de perdre ce peuple.

27. Nicanor vint donc à Jérusalem avec une grande armée, et il députa vers Judas et ses frères, avec des paroles de paix pour les tromper,

28. disant : Qu'il n'y ait pas de combat entre vous et moi. Je viendrai avec un petit nombre d'hommes, pour voir vos visages en paix.

29. Il vint auprès de Judas, et ils se saluèrent l'un l'autre pacifiquement ; mais les ennemis étaient prêts à se saisir de Judas.

30. Judas apprit qu'il était venu à lui pour le surprendre ; et ayant eu peur de lui, il ne voulut pas le voir davantage.

31. Nicanor sut que son dessein avait été découvert, et il marcha au combat contre Judas, près de Capharsalama.

32. Et près de cinq mille hommes de l'armée de Nicanor tombèrent, et *le reste* s'enfuit dans la cité de David.

33. Après cela Nicanor monta sur la montagne de Sion, et quelques-uns des prêtres sortirent pour le saluer avec un esprit de paix, et pour lui montrer les holocaustes qui étaient offerts pour le roi.

principibus suis nobilioribus, qui erat inimicitias exercens contra Israel, et mandavit ei evertere populum.

27. Et venit Nicanor in Jerusalem cum exercitu magno, et misit ad Judam et ad fratres ejus verbis pacificis cum dolo,

28. dicens : Non sit pugna inter me et vos. Veniam cum viris paucis, ut videam facies vestras cum pace.

29. Et venit ad Judam, et salutaverunt se invicem pacifice ; et hostes parati erant rapere Judam.

30. Et innotuit sermo Judæ, quoniam cum dolo venerat ad eum ; et conterritus est ab eo, et amplius noluit videre faciem ejus.

31. Et cognovit Nicanor quoniam denudatum est consilium ejus, et exivit obviam Judæ in pugnam juxta Capharsalama.

32. Et ceciderunt de Nicanoris exercitu fere quinque millia viri, et fugerunt in civitatem David.

33. Et post hæc verba ascendit Nicanor in montem Sion, et exierunt de sacerdotibus populi salutare eum in pace, et demonstrare ei holocautomata quæ offerebantur pro rege.

---

sous Antiochus Épiphane, quoique pas à son avantage. Cf. III, 38 ; II Mach. VIII, 9 et ss. — *Ex nobilioribus.* Suivant Polybe, XXXI, 22, 4, Nicanor avait été l'ami intime de Démétrius pendant le séjour de celui-ci à Rome comme otage. Josèphe ajoute qu'il l'avait accompagné dans sa fuite. Voyez le vers. 1 et la note. — *Inimicitias exercens.* C'est cette haine qui encouragea le roi à lui confier le soin de soumettre les Juifs. — *Mandavit ei...* Ordre analogue à celui d'Épiphane. Cf. III, 35-36. — *Misit... cum dolo...* (vers. 27). Comme l'avaient fait antérieurement Bacchidès et Alcime. Voyez le vers. 10. — Le narrateur cite les termes mêmes du message de Nicanor à Judas : *Non sit pugna...* (vers. 28). — *Cum... paucis :* afin de n'exciter aucune défiance. — *Videam facies...* Hébraïsme pittoresque. Il prétend éprouver le désir de voir Judas et ses frères, comme on le fait pour des visages amis. — *Cum pace :* sans intention mauvaise, en toute confiance. — *Venit ad Judam* (vers. 29). Le sinistre projet faillit réussir. Heureusement Judas fut averti : *innotuit sermo* (la chose ; le *dâbâr* hébreu, vers. 30). — *Conterritus est...* Il s'enfuit au plus vite, épouvanté. II Mach. XIV, 22, nous apprenons qu'il avait pris ses précautions et qu'une escorte de soldats se tenait à sa portée.

31-32. Défaite de Nicanor. — *Cognovit Nicanor...* La ruse ayant échoué, il eut recours à la force, et l'on en vint aux armes à *Capharsalama,* localité non identifiée. — *Ceciderunt...* (vers. 32). Ce détail montre que la victoire des Juifs fut considérable. Au lieu de cinq mille, le syriaque et quelques manuscrits grecs ont à tort : cinq cents. — *Civitatem David.* L'Acra ou citadelle du mont Sion. Cf. I, 35.

4° Nicanor veut se venger en incendiant le temple. VII, 33-38.

33-35. Sa conduite impie dans les sacrés parvis. — *Montem Sion.* C.-à-d., le temple. Voyez IV, 37, et la note. Il y allait tout exprès pour faire une démonstration arrogante. — *Exierunt...* Le grec est plus complet : Des prêtres et des anciens du peuple sortirent du temple (c.-à-d. de la cour intérieure). Démarche pleine de respect, qui aurait dû toucher le représentant du roi. — *Holocautomata... pro rege.* Depuis l'exil, sans doute par suite de la recommandation spéciale que nous lisons dans Jérémie, XXIX, 7, les Juifs avaient pris l'habitude d'offrir des sacrifices et des prières pour les rois païens auxquels ils étaient soumis. Cf. Esdr. VI, 10 ; Bar. I, 11-13. Ils continuèrent de le faire sous les empereurs romains. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, II, 17, 2, etc. — *Sprevit eos* (vers. 34) : par une attitude insolente et menaçante. — *Polluit.* On ne saurait dire au juste de

34. Et irridens sprevit eos; et polluit, et locutus est superbe;

35. et juravit cum ira, dicens : Nisi traditus fuerit Judas et exercitus ejus in manus meas, continuo cum regressus fuero in pace, succendam domum istam. Et exiit cum ira magna

36. Et intraverunt sacerdotes, et steterunt ante faciem altaris et templi, et flentes dixerunt :

37. Tu, Domine, elegisti domum istam ad invocandum nomen tuum in ea, ut esset domus orationis et obsecrationis populo tuo.

38. Fac vindictam in homine isto et exercitu ejus, et cadant in gladio. Memento blasphemias eorum, et ne dederis eis ut permaneant.

39. Et exiit Nicanor ab Jerusalem, et castra applicuit ad Bethoron, et occurrit illi exercitus Syriæ.

40. Et Judas applicuit in Adarsa cum tribus millibus viris; et oravit Judas, et dixit :

41. Qui missi erant a rege Sennacherib, Domine, quia blasphemaverunt te, exiit angelus, et percussit ex eis centum octoginta quinque millia.

42. Sic contere exercitum istum in conspectu nostro hodie, et sciant ceteri quia male locutus est super sancta tua;

34. Mais il les méprisa, en les raillant; il profana le temple, et parla avec orgueil;

35. et il jura avec colère, en disant : Si Judas n'est pas livré entre mes mains avec son armée, aussitôt que je serai revenu victorieux, je brûlerai cette maison. Et il s'en alla plein de colère.

36. Alors les prêtres entrèrent, et se tinrent en face de l'autel et du temple, et ils dirent en pleurant :

37. Seigneur, vous avez choisi cette maison afin que votre nom y fût invoqué, et qu'elle fût une maison de prière et de supplication pour votre peuple.

38. Tirez vengeance de cet homme et de son armée, et qu'ils tombent sous le glaive. Souvenez-vous de leurs blasphèmes, et ne leur permettez pas de subsister.

39. Nicanor sortit de Jérusalem et vint camper près de Béthoron, et l'armée de Syrie vint à sa rencontre.

40. Judas campa à Adarsa avec trois mille hommes; et Judas pria, en disant :

41. Ceux qui avaient été envoyés par le roi Sennachérib vous blasphémèrent, Seigneur, et un ange vint et leur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes.

42. Écrasez de même aujourd'hui cette armée en notre présence, afin que les autres sachent que *Nicanor* a mal

---

quelle manière. Peut-être, comme le raconte Joseph fils de Gorion, III, 21, 12, en crachant devant eux ou dans la direction du temple. — *Locutus... superbe*. Le vers. 35 va nous donner un échantillon de cet orgueilleux langage. — *Nisi traditus...* (vers. 35). Il espérait contraindre les habitants de Jérusalem à lui livrer Judas et ses troupes par trahison. — *Cum regressus...* Il songeait donc à aller attaquer prochainement l'armée juive.

36-38. Les prêtres conjurent ardemment le Seigneur de venger ce blasphème. — *Altaris* (vers. 36) : l'autel des holocaustes, qui était directement en face du sanctuaire proprement dit (*Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 1 et 2). — *Tu* (le mot *Domine* est omis par plusieurs manuscrits grecs importants; voyez l'Introd., p. 635)... Les suppliants font valoir, comme motif principal, le choix que Dieu avait daigné faire du temple pour y être invoqué par son peuple : insulter cette maison de prières, c'était insulter Jéhovah lui-même. — *Ut... domus orationis...* C'est ce qu'avait demandé Salomon pour l'ancien temple et ce que le Seigneur lui avait accordé. Cf. III Reg. VIII, 29-30, 43, 59; IX, 3. — *Fac vindictam...* (vers. 38). C'est la prière proprement dite, qui sera promptement et entièrement exaucée. — *Blasphemias eorum*. Le pronom est au pluriel, parce que Nicanor avait agi et parlé comme représentant de toute l'armée syrienne. — *Ut permaneant*. C.-à-d., qu'ils continuent de vivre.

5° Nouvelle défaite de Nicanor, qui périt lui-même dans le combat. VII, 39-50.

39-42. Prière de Judas avant la bataille. — *Ad Bethoron*. Cette bourgade avait été déjà témoin d'une défaite des Syriens. Voyez III, 16, et la note. — *Occurrit illi...* Là, Nicanor fut rejoint par un autre corps d'armée venant de Syrie. Circonstance tout à fait opportune. — Judas vint le rejoindre à Adarsa (d'après le grec : Ἀδασά); localité qu'Eusèbe place à trente stades de Béthoron, dans le voisinage de Gophna (*Atl. géogr.*, pl. VII, X). — *Cum tribus...* Toute petite armée. — *Oravit...* Toujours l'homme de foi, qui comptait avant tout sur le secours divin. — *Qui missi... a Sennacherib* (vers. 41). Beau rapprochement, emprunté à l'un des plus grands prodiges que Jéhovah eût accomplis en faveur d'Israël. Cf. IV Reg XVIII, 13-XIX, 35, etc. — Le mot *Domine* est encore omis par plusieurs des

parlé de votre sanctuaire; et jugez-le selon sa malice.

43. Les armées engagèrent le combat le treizième jour du mois d'adar; et les troupes de Nicanor furent défaites, et il tomba lui-même le premier dans le combat.

44. Lorsque son armée vit que Nicanor était tombé, ils jetèrent leurs armes et s'enfuirent;

45. et *les Juifs* les poursuivirent durant une journée de chemin, depuis Adazer jusqu'à l'entrée de Gazara; et ils sonnèrent des trompettes derrière eux pour donner des signaux.

46. Et des hommes sortirent de tous les villages de Judée qui étaient aux environs, et les chargèrent avec vigueur; et ils se tournèrent de nouveau contre eux, et tous tombèrent sous le glaive, et il n'en échappa pas un seul d'entre eux.

47. Ils prirent leurs dépouilles comme butin, et ils coupèrent la tête de Nica-

et judica illum secundum malitiam illius.

43. Et commiserunt exercitus prælium tertiadecima die mensis adar; et contrita sunt castra Nicanoris, et cecidit ipse primus in prælio.

44. Ut autem vidit exercitus ejus quia cecidisset Nicanor, projecerunt arma sua, et fugerunt;

45. et persecuti sunt eos viam unius diei, ab Adazer usquequo veniatur in Gazara; et tubis cecinerunt post eos cum significationibus.

46. Et exierunt de omnibus castellis Judææ in circuitu, et ventilabant eos cornibus; et convertebantur iterum ad eos, et ceciderunt omnes gladio, et non est relictus ex eis nec unus.

47. Et acceperunt spolia eorum in prædam; et caput Nicanoris amputave-

---

meilleurs manuscrits grecs. — *Sciant ceteri...* (vers. 42). Dans la défaite de Nicanor et de ses Syriens, les autres nations païennes devront reconnaître le châtiment de leur blasphème.

43-47. Grande victoire des Juifs. — La date est indiquée, à cause de l'importance particulière



Soldat grec sonnant de la trompette. (D'après les monuments.)

du fait, et aussi à cause de la fête commémorative qu'on institua plus tard (cf. vers. 49): *tertiadecima...* — *Adar.* C'était le dernier mois de l'année juive; il correspondait à la fin de février et au commencement de mars. — *Contrita sunt.* L'armée syrienne fut complètement écrasée. — *Cecidit ipse...* C'était la réponse de Dieu à la prière des prêtres. Comp. le vers. 38. — *Projecerunt...* (vers. 44). La panique s'empara des survivants. Cf. v, 43. Les Juifs les poursuivirent à une distance considérable: *viam unius...* (vers. 45). — *Adazer.* Dans le grec: Adasa. La localité que la Vulgate a nommée plus haut Adarsa. Cf. vers. 40. Sur *Gazara*, voyez IV, 15, et la note. — *Tubis... cum significationibus.* Dans le grec: Ils sonnèrent de la trompette... avec les trompettes de signaux. Cf. IV, 40, et la note. Ce signal avait pour but, comme le montre la suite du récit (*et exierunt...*, vers. 46), d'inviter tous les Juifs qui habitaient la contrée à s'élancer, eux aussi, à la poursuite de l'ennemi. Judas tenait à ce que sa victoire fût aussi entière que possible. — *Ventilabant... cornibus.* Traduction inexacte du verbe grec ὑπεχερᾶν, déborder sur les ailes; c.-à-d., cerner de toutes parts de manière à couper la retraite. — *Convertebantur...* Dans le grec: Ceux-ci se retournaient contre ceux-là. Les Syriens, se voyant ainsi attaqués de tous côtés et ne sachant dans quelle direction ils devaient fuir, se retournaient brusquement et tombaient sur ceux des leurs qui arrivaient en courant derrière eux; de là une confusion qui contribuait davantage encore à leur ruine. C'est à tort que quelques interprètes traduisent: Les fuyards se retournaient contre les Juifs qui les poursuivaient. — *Non est relictus...* Formule populaire, qu'il n'est pas nécessaire de prendre absolument à la lettre; elle marque une défaite totale. Cf. Num. XXI, 35; Jos. VIII, 22; X, 28-30, 39, etc. D'après II Mach. XV, 27, trente-cinq mille Syriens auraient péri dans ce combat. — *Caput Nicanoris...* (vers. 47): conformément à une coutume très répandue dans

runt, et dexteram ejus, quam extenderat superbe; et attulerunt, et suspenderunt contra Jerusalem.

48. Et lætatus est populus valde, et egerunt diem illam in lætitia magna.

49. Et constituit agi omnibus annis diem istam, tertiadecima die mensis adar.

50. Et siluit terra Juda dies paucos.

nor, et sa main droite, qu'il avait étendue insolemment; ils les apportèrent, et les suspendirent en face de Jérusalem.

48. Le peuple se réjouit beaucoup, et ils passèrent ce jour dans une grande joie.

49. On ordonna que ce jour serait célébré tous les ans, le treizième jour du mois d'adar.

50. Et le pays de Juda demeura en repos pendant un petit nombre de jours.

CHAPITRE VIII

1. Et audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus, et acquiescunt ad omnia quæ postulantur ab

1. Judas apprit alors le nom des Romains, et *il sut* qu'ils étaient puissants en forces, qu'ils acquiesçaient à tout ce

---

l'antiquité. Cf. I Reg. XXXI, 9; Judith, XIII, 8-15; Hérodote, VII, 238 (*Atl. archéol.*, pl. XCIII, fig. 2). — *Dexteram... quam...* Allusion à son exécrable serment. Cf. vers. 35; II Mach. XV, 32. — *Suspenderunt...* Dans le grec : Ils étendirent. Ce mot a été choisi à dessein, pour établir un rapprochement entre le crime de Nicanor et le châtiment divin. — *Contra Jerusalem.* Grec : auprès de Jérusalem. Suivant II Mach., en face du temple. D'après Joseph fils de Gorion, III, 22, 12, en face de la porte orientale du temple, qui fut nommée pour ce motif porte de Nicanor.

48-50. Joie immense du peuple; institution d'une fête perpétuelle en l'honneur de cet événement. — *Lætatus est... in lætitia.* Répétition qui accentue la pensée. — *Constituit agi...* (vers. 49). Cette fête était encore célébrée à l'époque de Josèphe. Le Talmud la mentionne à différentes reprises, mais il y a au moins mille ans qu'elle a cessé. — *Siluit terra...* (vers. 50). Hébraïsme, pour dire que le pays put jouir pendant quelque temps d'une heureuse tranquillité. — *Dies paucos.* En effet, la seconde expédition de Bacchidès eut lieu environ un mois seulement après la mort de Nicanor. Comp. VII, 1, 43, et IX, 1-3.

§ VI. — *Les Juifs font alliance avec les Romains.* VIII, 1-32.

Judas, instruit par l'expérience, craignait que les Syriens, malgré leurs défaites, ne vinssent bientôt l'attaquer avec une armée plus puissante encore. Il profita donc de la cessation des hostilités pour se mettre sous la protection de Rome.

1° Excellents renseignements qui parvinrent à Judas Machabée sur la puissance et la grandeur des Romains. VIII, 1-16.

Description des plus intéressantes, qui nous présente « l'esquisse générale du caractère national; de l'histoire militaire et des institutions » de Rome. Il est évident, d'après ce tableau, que les Juifs d'alors tenaient les Romains en très haute estime, reconnaissant toutes leurs bonnes qualités et ne semblant pas soupçonner qu'ils en avaient de mauvaises. Ils n'attendaient de leur alliance avec eux que de grands avantages, sans en rien redouter pour leur indépendance politique et religieuse. — On a souvent attaqué, avec beaucoup d'exagération, l'exactitude historique de ce tableau. « Certes, nous sommes loin de prétendre que le jugement porté sur les Romains et que tous les faits énumérés dans le chapitre VIII du premier livre des Machabées soient entièrement exacts. La république avait deux consuls annuels et non pas un seul; son désintéressement n'était pas tel que le croyait Judas Machabée; la jalousie et l'envie n'étaient pas un mal inconnu aux citoyens de Rome; le nombre des sénateurs n'était pas de trois cent vingt, mais de trois cents; ils ne se réunissaient pas tous les jours; il leur était même interdit de le faire, etc. Mais, quoi qu'on puisse relever dans le détail, on ne peut pas reprocher d'erreur historique à l'historien sacré. Il dit expressément que Judas « entendit raconter » toutes ces choses; il parle au nom de la renommée, et il rapporte les bruits que la renommée avait répandus en Judée sur les Romains; son exactitude dans le cas présent doit consister et consiste, en effet, non à écrire un chapitre de l'histoire réelle de Rome, mais à être l'interprète fidèle des rumeurs qui, ayant cours en Judée, étaient parvenues aux oreilles de Judas Machabée et portèrent le héros juif, à cause même de ce qu'elles contenaient de faux, à rechercher l'alliance romaine. C'est un principe admis par tous les théologiens et par tous les auteurs qui se sont occupés d'herméneutique sacrée : l'inspiration n'implique pas que tout ce que nous lisons dans l'Écriture soit vrai en soi... L'auteur du premier livre des Machabées dit la vérité en rapportant les idées inexactes qu'on se faisait de la

qu'on leur demandait, qu'ils avaient fait amitié avec tous ceux qui s'étaient approchés d'eux, et qu'ils étaient puissants en forces.

2. On apprit aussi leurs combats et les grandes actions qu'ils avaient accomplies dans la Galatie, et comment ils s'en étaient rendus maîtres et l'avaient rendue tributaire;

3. et tout ce qu'ils avaient fait dans le pays d'Espagne, et qu'ils avaient réduit en leur puissance les mines d'or et

eis; et quicumque accesserunt ad eos, statuerunt cum eis amicitias, et quia sunt potentes viribus.

2. Et audierunt prælia eorum, et virtutes bonas quas fecerunt in Galatia, quia obtinuerunt eos, et duxerunt sub tributum;

3. et quanta fecerunt in regione Hispaniæ, et quod in potestatem redegerunt metalla argenti et auri quæ illic sunt,

---

politique et de l'histoire des Romains en Judée, parce que c'étaient là réellement les idées courantes à leur sujet dans le pays. On peut relever dans le passage que nous avons cité autant d'erreurs de fait qu'on voudra; rien de tout cela ne peut fournir matière à une objection fondée contre l'inspiration de l'écrivain sacré. » F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 605 et 606 de la 3e édit. Si quelques détails sont moins précis ou même inexacts, il faut se souvenir aussi que les communications internationales étaient alors difficiles et rares, et, de plus, que les Juifs ne s'occupaient guère de politique. Le compte rendu de l'écrivain sacré a donc çà et là une apparence populaire. « Son récit ne contient point d'erreurs qui lui soient imputables. »

Chap. VIII. — 1-16. Ce que Judas apprit au sujet des Romains. Comp. Josèphe, *Ant.*, xii, 10, 6. Le vers. 1 contient l'idée générale, qui est ensuite longuement développée. — *Audivit... nomen* (la renommée)... Ce n'est que vers le début du second siècle avant J.-C., durant leur longue guerre avec Antiochus III, roi de Syrie, que les Romains s'étaient fait connaître en Asie comme une grande puissance militaire. Le traité de paix que le vaincu fut obligé d'accepter après sa terrible défaite à Magnésie (en 190) leur permit de s'immiscer ensuite dans toutes les affaires asiatiques. Ils affectaient de prendre le parti des petits peuples contre les grands, de manière à empêcher la formation d'un État considérable, qui absorberait tous les autres. — Deux faits sont signalés comme ayant particulièrement attiré l'attention de Judas. Premier fait, que commenteront les



Philippe V, roi de Macédoine. (Monnaie antique.)

vers. 2-11 : *quia... potentes...* Second fait : *et acquiescunt*... Voyez les vers. 12-13. Le grec signifie plutôt : Et qu'ils témoignent de la bienveillance à tous ceux qui se joignent à eux. — *Statuerunt... amicitias...* Les Romains avaient conclu naguère des traités d'alliance avec les rois de Pergame, de Cappadoce, d'Égypte et avec les Rhodiens. Dans les contrats de ce genre, ils promettaient de protéger leurs alliés; mais ceux-ci devenaient de fait leurs vassaux. — *Et quia... potentes...* Répétition emphatique. Voyez le début du verset. — *Et audierunt...* (vers. 2). Grec : Et on lui raconta (à Judas). — *Prælia... in Galatia* (dans le grec : Parmi les Galates). En 189 avant J.-C., une année après la bataille de Magnésie, les Romains s'étaient mis en campagne contre les Galates et avaient soumis ce petit peuple, jusqu'alors indomptable, qui, installé depuis environ un siècle (277 avant J.-C.) dans la contrée à laquelle il avait donné son nom, n'avait cessé de troubler le voisinage. Voyez Polybe, xxi, 38; Tite-Live, xxxviii, 37. Les Galates étaient à l'origine une tribu gauloise; c'est dans l'ancienne Phrygie septentrionale qu'ils s'étaient fixés (*Atl. géogr.*, pl. xvii). Tel est le sentiment commun. Néanmoins, d'après la récente conjecture de l'historien Mommsen, adoptée par plusieurs commentateurs, l'allusion de l'écrivain sacré ne porterait pas sur les Galates de l'Asie Mineure, mais sur les Gaulois de la Haute-Italie (cf. Polybe, ii, 14-34), car ces derniers furent tributaires des Romains, tandis que les Galates proprement dits ne paraissent pas l'avoir été alors. — *Quanta... in regione Hispaniæ* (vers. 3). La cession de l'Espagne avait été l'une des conditions imposées aux Carthaginois par les Romains, à l'issue de la seconde guerre punique (201 avant J.-C.). Cependant les tribus celtiques et ibériques offrirent une résistance énergique, qui ne prit fin que peu d'années avant notre ère. — *Metalla argenti et auri...* Ces métaux précieux abondaient alors en Espagne, l'argent surtout. Voyez Pline, *Hist. nat.*, xxxiii, 21; Polybe, xxxiv, 9, 8. « Ce sont les mines de la Nouvelle-Carthage (Carthagène) qui avaient attiré d'abord les Carthaginois sur les rivages espagnols. » On conçoit qu'à leur tour les Romains aient convoité toutes ces richesses. — *Omnem locum.* Expression hyperbolique, d'après ce qui a été dit plus haut, mais très exacte dans son ensemble. — *Locaque... longe... ab eis* (vers. 4). Variante dans le grec : Et le lieu (c.-à-d. l'Espagne) était loin d'eux. Ce détail met en relief les difficultés de la conquête (*Atl. géogr.*, pl. i). La Gaule jouissait alors de toute son indépendance; aussi est-ce par mer que les Romains durent envoyer

et possederunt omnem locum consilio suo et patientia;

4. locaque quæ longe erant valde ab eis, et reges qui supervenerant eis ab extremis terræ, contriverunt, et percusserunt eos plaga magna; ceteri autem dant eis tributum omnibus annis;

5. et Philippum, et Persen, Ceteorum regem, et ceteros qui adversum eos arma tulerant, contriverunt in bello, et obtinuerunt eos;

6. et Antiochum magnum, regem Asiæ, qui eis pugnam intulerat habens centum

d'argent qui s'y trouvait, et avaient conquis toute la contrée par leur sagesse et leur patience;

4. qu'ils s'étaient assujetti des régions très éloignées d'eux, et des rois qui avaient marché contre eux des extrémités de la terre, et qu'ils les avaient frappés d'une grande plaie, et que les autres leur payaient tribut tous les ans;

5. qu'ils avaient vaincu à la guerre Philippe, et Perse, roi des Cétéens, et les autres qui avaient pris les armes contre eux, et qu'ils les avaient soumis;

6. qu'Antiochus le Grand, roi d'Asie, qui les avait attaqués avec cent vingt

---

leurs troupes en Espagne. — *Reges qui... ab extremis...* Ces mots se rapportent vraisemblablement aux invasions de l'Italie par Pyrrhus (280 avant J.-C.) et par les généraux carthaginois Annibal (en 218) et Asdrubal. Ceux-ci sont nommés « rois » dans le sens large que lui donnent également les auteurs profanes. — *Percusserunt... plaga...* Hébraïsme. Cf. I, 32, etc. Dans les deux circonstances qui viennent d'être indiquées, les envahisseurs avaient été écrasés. — *Philippum* (vers. 5). Philippe III, roi de Macédoine à partir de l'année 221. Après avoir fait alliance avec les Carthaginois en 215, il lutta contre les Romains, jusqu'à ce que, ayant subi un dernier échec à Cynocéphales (197 avant J.-C.), il fut obligé d'accepter une paix humiliante. Voyez Tite-Live, XXXI, 5; XXXIII, 1-13, 30. — *Persen.* Fils naturel et successeur de Philippe III. Après avoir guerroyé pendant trois ans contre les Romains, il fut battu à son tour, près de Pydna (168 avant J.-C.), fait prisonnier et conduit à Rome, où il mourut après cinq années de captivité. Avec lui prit fin la monarchie macédonienne, et le pays devint province romaine. Cf. Tite-Live, XLIV, 10 et ss.; XLV, 4 et ss.; Polybe, XXIX, 6 et 7. — *Ceteorum.* Dans le grec : Κιτιέων. C.-à-d., roi des Macédoniens. Voyez I, 1, et la note. — *Et ceteros qui...* Cette formule générale désigne probablement les peuplades diverses qui s'étaient



Persée, roi de Macédoine. (D'après une ancienne monnaie.)

jointes à Persée pour attaquer les Romains; entre autres, les Thraces, les Thessaliens, les Épirotes, etc. — *Et Antiochum...* Les vers. 6-8 exposent en abrégé les guerres d'Antiochus III, dit le Grand, roi de Syrie (223-187), contre les Romains et la complète victoire de ceux-ci. — *Regem Asiæ.* Les Séleucides avaient pris ce titre pompeux parce qu'ils régnaient sur toute l'Asie antérieure. Cf. XII, 39; XIII, 32; II Mach. III, 3, etc. — *Centum viginti...* Si Tite-Live, XXXVII, 39, raconte qu'à la bataille de Magnésie Antiochus III avait seulement cinquante-quatre éléphants, c'est que ce prince en avait perdu un grand nombre dans les combats précédents. — *Et currus.* Autre élément important des armées syriennes. Cf. I, 18; Appien, *Syr.*, 33. — *Exercitum magnum...* Antiochus le Grand avait rassemblé contre les Romains toutes les forces dont il pouvait disposer; 170 000 hommes, d'après Appien, *Syr.*, 32. — *Contritum...* La bataille de Magnésie fut « l'une des plus décisives du monde ». — *Ceperunt... vivum* (vers. 7). « Antiochus, après la perte de la bataille, qui se donna près du fleuve Phrygius, prit la fuite et se sauva, sans s'arrêter, jusqu'à Sardes, où il arriva au milieu de la nuit, accompagné d'un petit nombre de ses gens. De là il se rendit à Apamée, où il avait appris que Séleucus et quelques-uns de ses amis s'étaient retirés; et ensuite il passa en Syrie, d'où il envoya des ambassadeurs à Scipion, pour recevoir telles conditions de paix qu'il plairait aux Romains de lui imposer. Voilà ce que nous rapportent les historiens, qui ne disent point précisément que le roi soit tombé entre les mains du vainqueur; mais Polybe (livre XVII) raconte qu'Antiochus se trouva avec des légats à Lysimachie après la guerre, pour régler l'exécution des articles du traité de paix conclu auparavant

éléphants, de la cavalerie, des chars et une très grande armée, avait été écrasé par eux;

7. qu'ils l'avaient pris vif et l'avaient obligé, lui et ceux qui régneraient après lui, de payer un grand tribut, et de donner des otages et ce dont ils étaient convenus,

8. et le pays des Indiens, des Mèdes et des Lydiens, les plus belles de leurs provinces, et qu'ils les avaient données au roi Eumène, après les avoir reçues;

9. que ceux de la Grèce avaient voulu marcher *contre eux* pour les perdre, mais que ce projet leur fut connu,

viginti elephantos, et equitatum, et currus, et exercitum magnum valde, contritum ab eis;

7. et quia ceperunt eum vivum, et statuerunt ei ut daret ipse, et qui regnarent post ipsum, tributum magnum, et daret obsides, et constitutum,

8. et regionem Indorum, et Medos, et Lydos, de optimis regionibus eorum, et acceptas eas ab eis, dederunt Eumeni regi;

9. et quia qui erant apud Helladam voluerunt ire et tollere eos, et innotuit sermo his,

---

Et certes, ce prince se soumit au vainqueur, ni plus ni moins que s'il eût été réellement son captif. » Calmet, *h. l.* — *Statuerunt ei*... Les Romains exigèrent qu'il payât, et à son défaut ses successeurs, 15 000 talents euboïques, dont 500 immédiatement, 2 500 après la ratification du traité de paix par le sénat, 12 000 durant les douze années suivantes, à raison de 1 000 talents par an. Cf. Polybe, XXI, 14, 4-6; Tite-Live, XXXVIII, 38. De fait, il ne put pas tout payer lui-même. Séleucus Philopator, qui lui succéda trois ans plus tard, et Antiochus Épiphane, continuèrent d'acquitter cette lourde imposition de guerre. En 173, ce dernier, qui n'avait pu se libérer régulièrement de sa dette, en supportait encore le poids. Cf. Tite-Live, XLII, 6. — *Daret obsides.* Vingt otages, choisis au gré des Romains. Voyez, I, 11ᵃ, et la note; Polybe, XXII, 23, 22. — *Constitutum.* Dans le grec: διατολήν. Expression un peu obscure. D'après quelques auteurs, elle signifierait : échange; c.-à-d. que les otages devaient être changés de temps en temps. Mais elle a plutôt le sens de séparation, division; dans ce cas, elle désignerait les provinces considérables de son royaume qu'Antiochus III fut obligé de céder aux vainqueurs, ainsi qu'il va être immédiatement spécifié. — *Regionem Indorum et Medos* (vers. 8). Ce détail est inexact en lui-même, car Antiochus le Grand n'avait jamais possédé les Indes, et il ne fut nullement dépouillé de la Médie, mais seulement des provinces de l'Asie Mineure situées en deçà du mont Taurus. (*Atl. géogr.*, pl. I, VIII, XVII.) Il est possible que le récit de ces faits soit parvenu à Judas grossi par la rumeur populaire. On a aussi conjecturé que l'erreur est attribuable au copiste, et qu'il faut lire Ioniens au lieu de Indiens, Mysiens au lieu de Mèdes; et alors, tout serait d'une rigoureuse exactitude. — *Lydos.* Et aussi la Phrygie et d'autres provinces d'Asie Mineure, choisies parmi les meilleures et les plus riches : *de optimis*... Le pronom *eorum* représente les Syriens. — *Dederunt Eumeni*... Eumène II, quatrième roi de Pergame (198-158 avant J.-C.). Il avait été dans cette guerre l'allié fidèle des Romains et avait beaucoup contribué à leurs succès. Comme on le voit, il fut généreusement récompensé. La Lycie et une partie de la Carie, qui avaient également appartenu à Antiochus, furent données aux Rhodiens. — *Et quia*... Les vers. 9-10 racontent en abrégé les guerres de Rome contre la Grèce. Ici encore nous trouvons



Eumène II, roi de Pergame. (D'après une monnaie ancienne.)

quelques exagérations populaires. — *Qui... apud Helladam.* Dans le grec : οἱ ἐκ τῆς Ἑλλάδος, ceux de l'Hellade, c.-à-d. les Grecs. — *Voluerunt ire*... Aller à Rome et enlever les Romains. Ce trait fait probablement allusion à la menace proférée par le préteur Damocrite, lorsque l'envoyé romain Quinctius Flaminius intervint pour empêcher les Étoliens de faire cause commune avec Antiochus III : « Decretum responsumque brevi in Italia, castris super ripam Tiberis positis, daturum. » Cf. Tite-Live, XXXV, 33; XXXVI, 24. Néanmoins les Romains furent les véritables agresseurs dans cette guerre célèbre. — *Miserunt... ducem...* (vers. 10). S'il s'agit de la guerre de Rome avec les Étoliens (194-190 avant J.-C.), le général en question fut Manius Acilius Glabrio, envoyé contre eux en 191. La suite du verset expose le traitement rigoureux que les Romains firent subir aux vaincus. — *Residua regna* (vers. 11). Récapitulation, qui termine le tableau de la conduite de Rome envers ceux qui voulaient lui résister. — *Et insulas.* Par exemple la Sardaigne, dont elle s'empara en 238; la Si-

10. et miserunt ad eos ducem unum, et pugnaverunt contra illos, et ceciderunt ex eis multi, et captivas duxerunt uxores eorum, et filios, et diripuerunt eos, et terram eorum possederunt, et destruxerunt muros eorum, et in servitutem illos redegerunt usque in hunc diem;

11. et residua regna, et insulas quæ aliquando restiterant illis, exterminaverunt et in potestatem redegerunt;

12. cum amicis autem suis et qui in ipsis requiem habebant conservaverunt amicitiam; et obtinuerunt regna quæ erant proxima et quæ erant longe, quia quicumque audiebant nomen eorum timebant eos;

13. quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant; quos autem vellent, regno deturbabant; et exaltati sunt valde;

14. et in omnibus istis nemo portabat diadema, nec induebatur purpura, ut magnificaretur in ea;

15. et quia curiam fecerunt sibi, et quotidie consulebant trecentos viginti, consilium agentes semper de multitudine, ut quæ digna sunt gerant;

10. et qu'ils avaient envoyé contre eux un seul de leurs chefs, qu'ils avaient combattu contre eux et en avaient tué un grand nombre, qu'ils avaient emmené leurs femmes et leurs enfants captifs, qu'ils les avaient pillés, et avaient assujetti leur pays, et détruit leurs murailles, et qu'ils les avaient réduits en servitude, comme ils sont encore aujourd'hui;

11. qu'ils avaient ruiné et soumis à leur empire les autres royaumes, et les îles qui leur avaient autrefois résisté;

12. mais qu'ils conservaient les alliances faites avec leurs amis, et avec ceux qui s'étaient donnés à eux; qu'ils avaient conquis des royaumes voisins et éloignés, parce que tous ceux qui entendaient leur nom les redoutaient;

13. que ceux qu'ils voulaient faire régner régnaient, et qu'ils dépossédaient du royaume ceux qu'ils voulaient, et qu'ils étaient élevés très haut;

14. et que, malgré tout cela, nul d'entre eux ne portait le diadème et ne se revêtait de la pourpre, pour paraître plus grand par là;

15. et qu'ils avaient établi un sénat parmi eux, et qu'ils consultaient tous les jours les trois cent vingt *sénateurs*, qui tenaient toujours conseil sur *les affaires de* la multitude, afin d'agir dignement;

---

elle, cédée de force par les Carthaginois à la fin de la première guerre punique (241); la Corse, annexée en 236, et Corfou, en 228. — *Quæ aliquando*... Dans le grec : ὅσοι ποτέ..., « quicumque restiterant. » — *Cum amicis autem*... L'écrivain sacré passe maintenant (vers. 12-13) à la manière d'agir des Romains avec leurs amis. Il ne mentionne aucun fait spécial, mais se contente de dire en termes généraux que Rome était fidèle à ses alliés. — *Qui in ipsis requiem*... Locution métaphorique très expressive : s'appuyer sur quelqu'un, avoir confiance en lui. — *Conservaverunt*... Il est vrai que les Romains ne furent pas toujours aussi désintéressés, et que, lorsque leur politique égoïste le demandait, ils ne se gênèrent point, dans la suite, pour incorporer à leur empire les territoires des peuples alliés; mais, à l'époque des Machabées, « l'agrandissement d'Eumène et des Rhodiens après la victoire de Magnésie présentait sous un jour favorable la conduite de Rome envers ses amis. » — *Et obtinuerunt*... Comp. les vers. 3 et ss. L'auteur revient sur cette pensée, afin de montrer que les Romains avaient toute la puissance nécessaire pour assister leurs alliés. — *Quibus vero*... (vers. 13). En Égypte et en Asie Mineure, ils furent souvent les vrais arbitres de la royauté et firent régner qui ils voulaient. — *Et in omnibus*... (malgré toute cette puissance). La description s'achève, vers. 14-16, par quelques détails sur le système de gouvernement en usage à Rome. Le narrateur les mentionne avec une admiration visible. — *Nemo... diadema, nec*... Les Romains étant en république, la couronne et la pourpre, ces antiques insignes de la royauté, étaient naturellement inconnues chez eux. C'était là quelque chose de très frappant pour un Oriental, accoutumé à tout le déploiement de la splendeur royale. — *Et quia curiam*... (vers. 15). Le mot grec βουλευτήριον désigne le sénat. — *Quotidie... trecentos*... Plutôt, d'après le grec: Tous les jours trois cent vingt tenaient conseil. Ainsi qu'il a été dit plus haut (voyez la note qui précède ce chapitre), ces mots contiennent deux erreurs. En premier lieu, le sénat romain ne se réunissait pas tous les jours, mais seulement aux calendes, aux nones, aux ides et aux fêtes. Voyez Aulu-Gelle, *Noct. att.*, XIV, 7. En cas de nécessité, on pouvait le convoquer rapidement, car il n'était pas permis aux sénateurs de s'absenter de Rome plus d'un jour. En second lieu, cette illustre assemblée ne se composait que de trois cents membres. Cf. Tite-Live, II, 1. — *Ut quæ digna*... C.-à-d., pour bien gouverner. Le grec emploie une expression très choisie : τοῦ εὐκοσμεῖν αὐτούς. — *Committunt uni*... (vers. 16). Il y avait

16. et qu'ils confiaient chaque année leur magistrature à un seul homme, pour dominer sur tout leur territoire ; et que tous obéissaient à un seul, sans qu'il y eût d'envie ni de jalousie parmi eux.

17. Judas choisit Eupolémus, fils de Jean, fils de Jacob, et Jason, fils d'Éléazar ; et il les envoya à Rome pour contracter amitié et alliance avec eux,

18. et pour qu'ils les délivrassent du joug des Grecs, car ils voyaient qu'ils réduisaient en servitude le royaume d'Israël.

19. Ils partirent pour Rome, par un très long chemin ; et ils entrèrent au sénat, et dirent :

20. Judas Machabée, et ses frères, et le peuple des Juifs, nous ont envoyés vers vous pour faire avec vous alliance et paix, et pour que vous nous inscriviez parmi vos alliés et vos amis.

21. Cette proposition leur plut.

16. et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos, dominari universæ terræ suæ ; et omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos.

17. Et elegit Judas Eupolemum, filium Joannis, filii Jacob, et Jasonem, filium Eleazari ; et misit eos Romam, constituere cum illis amicitiam et societatem,

18. et ut auferrent ab eis jugum Græcorum, quia viderunt quod in servitutem premerent regnum Israel.

19. Et abierunt Romam viam multam valde ; et introierunt curiam, et dixerunt :

20. Judas Machabæus, et fratres ejus, et populus Judæorum, miserunt nos ad vos, statuere vobiscum societatem et pacem, et conscribere nos socios et amicos vestros.

21. Et placuit sermo in conspectu eorum.

---

en réalité deux consuls ; mais, comme chacun d'eux exerçait son autorité dans des sphères très différentes et que les Orientaux ne voyaient guère qu'un seul d'entre eux, cette inexactitude s'explique aisément. — *Non est invidia.* Plus d'une fois, cependant, des dissensions intestines avaient jeté le trouble dans Rome (longue lutte entre les plébéiens et les patriciens, rivalités entre tribuns et consuls, etc.) ; mais le gouvernement intérieur n'en avait pas souffert dans son ensemble, et il est probable qu'on les avait ignorées au loin. L'assertion de l'auteur inspiré demeure donc vraie au fond.

2° Judas envoie deux délégués à Rome pour demander la conclusion d'un traité d'alliance. VIII, 17-21.

17-18. Les délégués et le but de l'ambassade. — *Eupolemum.* D'après II Mach. IV, 11, son père Jean avait bien mérité des Juifs, en leur obtenant des privilèges spéciaux de la part d'Antiochus le Grand. — *Filii Jacob.* Dans le grec : Fils d'Akos ; nom qui correspond sans doute à l'hébreu *Haqqos.* Cf. I Par. XXIV, 10 ; Esdr. II, 61 ; Neh. III, 4, 21. — *Jasonem.* Personnage inconnu. Il est à remarquer que les deux ambassadeurs portaient des noms grecs, bien qu'ils appartinssent tous deux au parti orthodoxe. — *Societatem.* Dans le grec : συμμαχία, association dans le combat ; c.-à-d. une alliance offensive et défensive. — *Et ut auferrent...* (vers. 18). C'était là le motif déterminant de l'alliance du côté des Juifs. — *Græcorum.* Les Gréco-Syriens.

19-21. Les Romains acceptent la demande des Juifs. — *Viam multam...* Rien de plus vrai, car les vaisseaux qui faisaient ce voyage longeaient alors presque constamment les côtes, et mettaient jusqu'à trois mois pour arriver. — *Et introierunt...* C'était la coutume à Rome d'introduire devant le sénat les ambassadeurs étrangers, qui là rendaient compte de la mission dont ils étaient chargés. Voyez Tite-Live, VII, 20 ; VIII, 1, 5 ; Polybe, XXXI, 6, etc. — *Dixerunt.* A la lettre, dans le grec : Ils répondirent. Hébraïsme : ils prirent la parole. — *Judas... et fratres...* (vers. 20). Les ambassadeurs, évidemment, prononcèrent tout un discours. L'écrivain sacré ne nous en donne que la substance. On est surpris, à première vue, de cette démarche de Judas Machabée, qui semble en désaccord avec les principes théocratiques. En effet, la loi mosaïque (cf. Ex. XXIII, 32, et XXXIV, 15 ; Deut. VII, 2) et les prophètes (cf. Is. XXX, 1-3 ; XXXIX, 4 et ss.) avaient interdit ou fortement blâmé les alliances de ce genre avec les nations païennes. Mais la conduite de Judas ce héros aussi rempli de prudence que de foi et de courage, s'explique par les circonstances particulières où il se trouvait. Il se voyait dans l'impossibilité de maintenir plus longtemps l'indépendance religieuse de son peuple contre les oppresseurs syriens, sans la protection d'un allié tout-puissant. En outre, ne connaissant les Romains que par leurs beaux côtés, comme nous l'ont montré les vers. 1-16, il ne se doutait guère de la manière dont ils empiétaient peu à peu sur les droits de leurs alliés, et de la perfidie avec laquelle ils profitaient des moindres occasions pour les priver de toute liberté. En fait, « cette démarche inspirée par la prudence ne fut pas aussi avantageuse pour Judas que son héroïque confiance au Dieu d'Israël » (Kaulen). Du moins elle fut inspirée par un ardent patriotisme. — *Placuit sermo...* (vers. 21). Le sénat accepta la proposition. « La politique des Romains trouvait son compte à ce que les Juifs se sépa-

22. Et hoc rescriptum est, quod rescripserunt in tabulis æreis, et miserunt in Jerusalem, ut esset apud eos ibi memoriale pacis et societatis :

23. Bene sit Romanis et genti Judæorum in mari et in terra in æternum, gladiusque et hostis procul sit ab eis!

24. Quod si institerit bellum Romanis prius, aut omnibus sociis eorum, in omni dominatione eorum,

25. auxilium feret gens Judæorum, prout tempus dictaverit, corde pleno;

26. et præliantibus non dabunt neque subministrabunt triticum, arma, pecuniam, naves, sicut placuit Romanis; et custodient mandata eorum, nihil ab eis accipientes.

27. Similiter autem et si genti Judæorum prius acciderit bellum, adjuvabunt Romani ex animo, prout eis tempus permiserit;

28. et adjuvantibus non dabitur triti-

22. Et voici le rescrit qu'ils gravèrent sur des tables d'airain, et qu'ils envoyèrent à Jérusalem, pour qu'il demeurât chez eux comme un monument de paix et d'alliance :

23. Que les Romains et la nation des Juifs soient comblés de biens à jamais sur mer et sur terre, et que l'épée et l'ennemi s'éloignent d'eux!

24. S'il survient une guerre aux Romains d'abord ou à tous leurs alliés, dans toute leur domination,

25. la nation des Juifs leur portera secours de plein cœur, selon que le temps le permettra;

26. et ils ne donneront et ne fourniront aux combattants ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux, ainsi qu'il a plu aux Romains; et ils observeront leurs ordres, sans rien recevoir d'eux.

27. Et de même, s'il survient d'abord une guerre au peuple juif, les Romains les aideront de tout cœur, selon que le temps le leur permettra;

28. et *les Juifs* ne fourniront aux

---

rassent de Démétrius Soter. Ce prince régnait dans la Syrie sans leur participation; ils ne doutaient pas qu'ils ne dussent bientôt entrer en guerre avec lui. Il était de leur intérêt de lui susciter des ennuis et de diminuer autant qu'ils le pouvaient sa puissance. La valeur de Judas et le bruit de ses victoires ne pouvaient être inconnus à Rome. » (Calmet, *h. l.*)

3° La formule du traité d'alliance. VIII, 22-32.

22. Introduction. — *Hoc rescriptum est...* Grec : Ceci est la copie de l'écriture. — *Quod rescripserunt :* en réponse à la demande proposée par les ambassadeurs juifs. — *In tabulis æreis.* Josèphe raconte, *Ant.*, XII, 10, 6, que la tablette originale en bronze, sur laquelle était gravé le décret, demeura à Rome, au Capitole; c'était donc une simple copie, également en bronze, qui fut envoyée à Jérusalem. Les Romains avaient coutume de graver les traités sur des tablettes de ce genre. Cf. Polybe, III, 26, 1.

23-30. Le contenu du traité. Il était certainement en latin; la traduction que nous en avons ici est donc de seconde main, l'auteur du livre ayant d'abord traduit le traité du latin en hébreu, puis le traducteur de ce même livre ayant ensuite traduit de l'hébreu en grec. — *Bene sit...* (vers. 23). Il commence par un souhait de prospérité à l'adresse des deux nations contractantes. — *Quod si...* C'est le premier article, vers. 24-26 : Ce à quoi les Juifs s'engagent au cas où l'on déclarerait la guerre aux Romains. — Au lieu de *Romanis*, le grec dit : à Rome; ce qui signifie : Sur le territoire romain. — *Prius :* plus tôt que chez les Juifs. — *Prout tempus...* (vers. 25). Grec : Selon que l'occasion le prescrira; c.-à-d., selon que le demanderont les circonstances. — *Corde pleno :* comme si les intérêts des Romains étaient les leurs. — *Præliantibus non...* (vers. 26). Après s'être engagés à prêter main-forte aux Romains en cas de guerre pour ces derniers, les Juifs promettent de ne fournir aucune provision, aucune arme, aucun moyen d'attaque ou de défense aux ennemis de leurs alliés. Selon quelques interprètes, c'est sur les Romains que retomberaient les mots *non dabunt, neque...*, et la phrase signifierait que, le cas échéant, les Juifs devaient venir au secours de Rome avec des soldats armés, amenés et nourris aux frais de leur propre nation. Nous préférons le premier sentiment. — *Sicut placuit... :* conformément à l'obligation imposée aux Juifs par les Romains dans ce traité même. — *Custodient mandata...* D'après le grec : Ils observeront ces observances (ταῦτα au lieu de *eorum*). Hébraïsme. — *Nihil... accipientes.* C.-à-d., sans dédommagement d'aucune sorte. On le voit, ce traité d'alliance imposait aux Juifs des obligations strictes et onéreuses. Il va maintenant leur conférer de réels privilèges, quoique inférieurs à ceux que s'étaient réservés les Romains. — *Similiter autem.* Second article du traité, vers. 27-28 : Ce à quoi s'engagent les Romains en cas de guerre pour les Juifs. Répétition, presque dans les mêmes termes, de ce qui vient d'être dit dans les vers. 24-26, avec cette différence que les noms des deux peuples contractants sont intervertis. — *Prout... permiserit.* Le grec emploie la même locution qu'au vers. 25 : Selon que l'occasion le leur prescrira. — *Adjuvantibus* (vers. 28). D'après le contexte, les confédérés de l'ennemi. — *Sicut placuit Romanis.* On s'atten-

troupes auxiliaires ni blé, ni armes, ni argent, ni vaisseaux, car c'est ainsi qu'il a plu aux Romains; et ils observeront leurs ordres sincèrement.

29. C'est là l'accord que les Romains font avec les Juifs.

30. Que si par la suite les uns ou les autres veulent enlever ou ajouter quelque chose à ces détails, ils le feront de concert; et tout ce qu'ils ajouteront ou enlèveront, sera ratifié.

31. Et quant aux maux que le roi Démétrius a faits aux Juifs, nous lui avons écrit en ces termes : Pourquoi as-tu fait peser ton joug sur nos amis et nos alliés, les Juifs?

32. Si donc ils s'adressent à nous de nouveau, nous leur ferons justice contre toi, et nous combattrons contre toi sur mer et sur terre.

cum, arma, pecunia, naves, sicut placuit Romanis; et custodient mandata eorum absque dolo.

29. Secundum hæc verba constituerunt Romani populo Judæorum.

30. Quod si post hæc verba hi aut illi addere aut demere ad hæc aliquid voluerint, facient ex proposito suo; et quæcumque addiderint, vel dempserint, rata erunt.

31. Sed et de malis quæ Demetrius rex fecit in eos, scripsimus ei, dicentes : Quare gravasti jugum tuum super amicos nostros et socios Judæos?

32. Si ergo iterum adierint nos, adversum te faciemus illis judicium, et pugnabimus tecum mari terraque.

CHAPITRE IX

1. Cependant, lorsque Démétrius eut appris que Nicanor et son armée étaient tombés dans le combat, il résolut d'envoyer de nouveau Bacchidès et Alcime en Judée, et l'aile droite avec eux.

1. Interea, ut audivit Demetrius quia cecidit Nicanor et exercitus ejus in prælio, apposuit Bacchidem et Alcimum rursum mittere in Judæam, et dextrum cornu cum illis.

---

drait à trouver ici : « Sicut placuit Judæis. » Comp. le vers. 26[b]. Rome se fait la part du lion; en vérité, elle se réserve le droit d'agir avec les Juifs comme bon lui semblera.— *Secundum hæc...* (vers. 29). Formule de conclusion. — *Quod si...* (vers. 30). Clause supplémentaire, par laquelle les contractants se réservent de compléter ou de modifier plus tard les conditions du traité. — *Ex proposito...* Le grec signifie : D'un consentement mutuel.

31-32. Les Romains annoncent à Démétrius que les Juifs sont maintenant leurs alliés, et qu'ils lui déclareront la guerre, s'il continue de les molester. Ces lignes ne font point partie du traité proprement dit. Les hébraïsmes qu'elles contiennent prouvent que l'auteur de notre livre avait lui-même condensé la lettre des Romains. Cette pièce avait été communiquée aux ambassadeurs, soit oralement, soit par écrit. — *Gravasti jugum...* Locution tout hébraïque. Cf. II Par. x, 10, 14; Is. XLVII, 6. — *Faciemus... judicium.* Autre hébraïsme : faire rendre justice. Cf. Gen. XVIII, 25; Deut. x, 25, etc. — *Pugnabimus...* La menace était nette, très raide même, et bien conforme au genre de Rome.

§ VII. — *Mort héroïque de Judas Machabée.* IX, 1-22.

1° Bacchidès et Alcime tentent un nouvel effort contre les Juifs. IX, 1-4.

CHAP. IX. — 1. Démétrius les envoie en Judée pour venger la défaite de Nicanor. — *Interea, ut audivit...* Il est moralement certain que ceci eut lieu avant que le roi de Syrie eût reçu de Rome la lettre qui lui interdisait d'attaquer les Juifs (cf. VIII, 31-32); autrement il n'aurait sans doute pas osé défier avec tant d'audace des adversaires si redoutables. D'ailleurs, d'après VII, 1, 43, 49, les deux ambassadeurs juifs semblent s'être mis en route pour Rome pendant le dernier mois de l'an 151 de l'ère des Séleucides, et Judas mourut au premier mois de l'année 152. Cf. IX, 3, 18. Il était absolument impossible d'aller de Judée à Rome et d'en revenir en si peu de temps. Judas ne dut donc pas connaître le résultat de sa démarche.— *Cecidit Nicanor...* Voyez VII, 43-44. — *Apposuit... mittere...* Hébraïsme. Cet acte de Démétrius I[er] cadre fort bien avec son caractère, tel qu'il nous est connu par l'histoire; car il fut l'un des princes les plus énergiques de la dynastie des Séleucides. — *Rursum.* Sur le premier envoi de Bacchidès et d'Alcime en Judée, voyez VII, 8 et ss. — *Dextrum cornu.* Expression un peu obscure. Suivant quelques commentateurs, la partie de l'armée syrienne qui se trouvait alors sur la rive droite de l'Euphrate. Mieux, selon d'autres, celle qui était au sud du royaume, près de la Judée. D'après le système d'orientation en usage dans ces contrées, la droite désignait le sud.

2. Et abierunt viam quæ ducit in Galgala, et castra posuerunt in Masaloth, quæ est in Arbellis; et occupaverunt eam, et peremerunt animas hominum multas.

3. In mense primo anni centesimi et quinquagesimi secundi applicuerunt exercitum ad Jerusalem;

4. et surrexerunt et abierunt in Beream viginti millia virorum, et duo millia equitum.

5. Et Judas posuerat castra in Laisa, et tria millia viri electi cum eo.

2. Ils allèrent par la route qui mène à Galgala, et campèrent à Mazalot, qui est en Arbelles; ils la prirent, et tuèrent un grand nombre d'hommes.

3. Au premier mois de la cent cinquante-deuxième année, ils firent approcher leur armée de Jérusalem;

4. et vingt-deux mille hommes se levèrent et allèrent à Bérée, avec deux mille cavaliers.

5. Or Judas avait établi son camp à Laïsa, et trois mille hommes d'élite étaient avec lui.

2-4. L'armée syrienne remporte quelques avantages considérables. — *Viam quæ... Galgala.* Il y avait en Palestine plusieurs localités de ce nom : l'une, la plus connue, près de Jéricho (cf. Jos. IV, 19, etc.); une autre entre Sichem et Jérusalem (cf. Deut. XI, 30; IV Reg. II, 2, 4); une troisième dans la plaine de Saron, au nord d'Antipatris, au nord-ouest de Jérusalem (cf. Jos. XII, 23). Malheureusement, il est impossible de dire avec certitude de laquelle il est question ici. Plus probablement de la troisième, car c'est par la plaine maritime qu'avaient eu lieu les invasions précédentes des Syriens. Cf. III, 16, 40; IV, 29; VI, 31. Quelques critiques supposent qu'il y avait primitivement dans le texte « Galilæa » ou « Galaad », au lieu de « Galgala ». Simples conjectures. La première avait été déjà faite par Josèphe, *Ant.*, XII, 11, 1. — *Masaloth quæ... in Arbellis.* Une ville et un district, qu'on ne peut pas identifier non plus d'une manière certaine. On a fait différentes conjectures. Ceux qui ont lu plus haut « Galilæa » voient dans Arbelles la moderne Irbid, située dans cette province; ils traitent « Masaloth » comme un nom commun, signifiant steppes, terrasses. Ceux qui ont lu « Galaad » identifient Arbelles avec une autre Irbid, bâtie à l'est du Jourdain. D'autres, qui placent Galgala sur le site de Djeldjoulieh, au sud de Sichem, cherchent Masaloth soit à Masalieh, soit à Meitaloûs, au sud de Djénin (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). Etc. — *Mense primo* (vers. 3). Le mois de nisan, qui correspond à la fin de mars et au commencement d'avril. — *Anni centesimi...* L'an 160 avant J.-C. Cette date est seulement postérieure de quelques semaines (six semaines environ) à la défaite de Nicanor, qui avait eu lieu le 13 adar de l'année 151 des Séleucides. Cf. VII, 43. — *Applicuerunt... ad Jerusalem :* surprenant sans doute les Juifs, qui ne comptaient pas revoir de si tôt les Syriens; de là leur terrible effroi. Comp. les vers. 6 et ss. — *Surrexerunt...* (vers. 4) : pour aller attaquer Judas. Comp. le vers. 5. — *Beream.* Localité située près de Jérusalem, mais on ignore en quel endroit précis. Le syriaque la nomme Birath; Josèphe, Bethzétho. Quelques interprètes la confondent avec El Bîreh, l'antique Beéroth, au nord de la capitale. — *Viginti millia...* L'armée syrienne était moins nombreuse cette fois. Cf. III, 39; IV, 28; VI, 30.

Ruines d'Irbid.

2° Terreur des Juifs; efforts de Judas pour calmer ses soldats. IX, 5-10.

5-7. La petite armée juive se débande en grande partie. — *Et Juda...* « Il avait dû quitter Jérusalem, alors démantelée, et où il n'aurait pu se défendre. » Cf. VI, 61. — *Laisa.* D'après quelques auteurs, le village du même nom mentionné par Isaïe, X, 30; mais cela est peu probable, car la localité en question paraît s'être appelée Élasa (syriaque : Elsa; quelques manuscrits grecs : Alasa). — *Tria millia...* Le même

6. Et ils virent la multitude de l'armée, qui était immense, et ils furent saisis de frayeur; et beaucoup se retirèrent du camp, et il ne resta d'eux que huit cents hommes.

7. Judas vit que son armée s'était dissipée, et que la guerre le pressait; et il eut le cœur brisé, parce qu'il n'avait pas le temps de les rassembler, et il fut découragé.

8. Et il dit à ceux qui étaient restés : Levons-nous, et marchons à nos ennemis, pour les combattre, si nous le pouvons.

9. Mais ils l'en détournaient, en disant : Nous ne le pourrons pas; mais sauvons maintenant nos vies, et retournons à nos frères, et alors nous combattrons contre les *ennemis;* car nous sommes peu nombreux.

10. Et Judas dit : Dieu nous garde d'agir ainsi, et de fuir devant eux! Si notre temps est arrivé, mourons courageusement pour nos frères, et ne portons pas atteinte à notre gloire.

11. L'armée *ennemie* sortit de son camp et se plaça devant eux, et les cavaliers furent divisés en deux corps; les frondeurs et les archers marchaient à la tête de l'armée, et au premier rang de la bataille étaient tous les vaillants.

12. Bacchidès était à l'aile droite; et les bataillons s'approchèrent des deux côtés, et ils sonnaient de la trompette.

6. Et viderunt multitudinem exercitus quia multi sunt, et timuerunt valde; et multi subtraxerunt se de castris, et non remanserunt ex eis nisi octingenti viri.

7. Et vidit Judas quod defluxit exercitus suus, et bellum perurgebat eum; et confractus est corde, quia non habebat tempus congregandi eos, et dissolutus est.

8. Et dixit his qui residui erant : Surgamus, et eamus ad adversarios nostros, si poterimus pugnare adversus eos.

9. Et avertebant eum, dicentes : Non poterimus; sed liberemus animas nostras modo, et revertamur ad fratres nostros, et tunc pugnabimus adversus eos; nos autem pauci sumus.

10. Et ait Judas : Absit istam rem facere ut fugiamus ab eis! Et si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostræ.

11. Et movit exercitus de castris, et steterunt illis obviam, et divisi sunt equites in duas partes; et fundibularii et sagittarii præibant exercitum, et primi certaminis omnes potentes.

12. Bacchides autem erat in dextero cornu; et proximavit legio ex duabus partibus, et clamabant tubis.

---

chiffre que précédemment à Adasa. Cf. VII, 40. — *Timuerunt...* (vers. 6). Sorte de panique, comme on n'en avait jamais vu parmi les troupes de Judas, habituées à lutter sans crainte contre des forces de beaucoup supérieures en nombre. — *Et multi...* Douloureux résultat de cet effroi extraordinaire; on ne compta pas moins de deux mille deux cents déserteurs. — *Vidit Judas...* (vers. 7). En constatant ce fait, il éprouva lui-même un mouvement d'angoisse bien naturel. — *Bellum perurgebat...* C.-à-d. qu'il lui était difficile d'éviter le combat; d'autre part, le temps lui manquait pour rallier les fugitifs. — *Confractus..., dissolutus...* Expressions très énergiques, qui marquent une espèce d'épuisement moral et de découragement.

8-10. Judas se résout néanmoins à livrer bataille. — *Dixit... : Surgamus.* Voilà bien le héros tel que nous le connaissons. Après ce moment d'hésitation, décidé à lutter quand même, il demeure fidèle à sa tactique, qui consistait à attaquer le premier l'ennemi. Cf. III, 18; IV, 8, 9, 32, etc. — *Avertebant eum* (vers. 9). Ses soldats tâchent de le dissuader, ne pouvant partager sa confiance; ils conseillent une retraite en bon ordre, quitte à revenir vigoureusement sur l'ennemi lorsqu'ils auront grossi leurs rangs (*et revertamur...*). — *Et ait...* (vers. 10). Judas ne peut accepter ce qui lui paraissait être une fuite honteuse : *Absit... ut fugiamus...* Plutôt succomber glorieusement sur le champ de bataille, et ne pas ternir à jamais leur honneur. — *Moriamur...* Judas avait le pressentiment, très naturel dans cette circonstance, qu'il allait livrer sa dernière bataille.

3° Mort glorieuse du héros. IX, 11-18.

11-13. Le combat s'engage avec acharnement des deux parts. — *Divisi sunt...* Le narrateur décrit très nettement l'ordre de bataille des Syriens : en avant du gros de l'armée se tenaient les frondeurs et les archers; immédiatement derrière eux, les soldats d'élite; la cavalerie, divisée en deux corps, était massée à l'extrémité de chacune des deux ailes. — *Bacchides autem...* (vers. 12). Le général syrien s'était mis à la tête de son aile droite. D'ordinaire, chez les anciens, avant la bataille le commandant en chef se plaçait au centre de l'armée. — *Legio.* Dans le grec : la phalange. Expression qui désigne ici toute l'armée syrienne. — *Clamabant tubis.* A la façon accoutumée. Cf. IV, 13; V, 33, etc. A ces sonneries, les Juifs répondirent en poussant leur cri

13. Exclamaverunt autem et hi qui erant ex parte Judæ, etiam ipsi, et commota est terra a voce exercituum, et commissum est prælium a mane usque ad vesperam.

14. Et vidit Judas quod firmior est pars exercitus Bacchidis in dextris, et convenerunt cum ipso omnes constantes corde;

15. et contrita est dextera pars ab eis, et persecutus est eos usque ad montem Azoti.

16. Et qui in sinistro cornu erant, viderunt quod contritum est dextrum cornu, et secuti sunt post Judam, et eos qui cum ipso erant, a tergo.

17. Et ingravatum est prælium; et ceciderunt vulnerati multi ex his et ex illis.

18. Et Judas cecidit, et ceteri fugerunt.

19. Et Jonathas et Simon tulerunt Judam, fratrem suum, et sepelierunt eum in sepulcro patrum suorum, in civitate Modin.

20. Et fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos;

21. et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel?

22. Et cetera verba bellorum Judæ, et virtutum quas fecit, et magnitudinis ejus, non sunt descripta, multa enim erant valde.

13. Ceux qui étaient du côté de Judas poussèrent aussi des cris, et la terre fut ébranlée par le bruit des armées, et le combat fut engagé depuis le matin jusqu'au soir.

14. Judas vit que la partie la plus forte de l'armée de Bacchidès était à droite, et tous les vaillants de cœur se groupèrent auprès de lui;

15. et l'aile droite fut écrasée par eux, et il les poursuivit jusqu'à la montagne d'Azot.

16. Ceux qui étaient à l'aile gauche virent que l'aile droite avait été écrasée, et ils suivirent par derrière Judas et ceux qui étaient avec lui.

17. Le combat devint très vif; et beaucoup tombèrent frappés parmi ceux-ci et parmi ceux-là.

18. Judas aussi tomba, et les autres s'enfuirent.

19. Jonathas et Simon emportèrent Judas, leur frère, et ils l'ensevelirent dans le sépulcre de leurs pères, dans la ville de Modin.

20. Tout le peuple d'Israël fit un grand deuil sur lui, et on le pleura pendant des jours nombreux;

21. et on disait : Comment est tombé le héros qui sauvait le peuple d'Israël?

22. Les autres récits des guerres de Judas et des actions d'éclat qu'il a faites, et de sa grandeur, n'ont pas été écrits, car ils étaient trop nombreux.

---

de guerre : *exclamaverunt...* (vers. 13). — *Commota est...* Hyperbole poétique. Cf. VI, 41, etc. — *A mane...* Ce détail montre à lui seul avec quel héroïsme se battirent ces huit cents Juifs, puisqu'ils purent résister pendant toute une journée à une armée qui leur était vingt-sept fois supérieure en nombre.

14-18. Mort de Judas. — *Vidit... quod firmior...* Il fait une habile manœuvre pour rompre cette partie de l'armée syrienne, et concentre ses efforts sur ce seul point. Il eut d'abord un plein succès : *contrita est...* (vers. 15). — *Ad montem Azoti.* Indication à interpréter dans le sens large, si l'auteur a voulu désigner l'Azot des Philistins, située, selon toute vraisemblance, bien loin du champ de bataille. Quelques exégètes supposent, mais sans raison suffisante, qu'il s'agit d'une autre Azot, demeurée inconnue. Quoi qu'il en soit, ce fut une faute de poursuivre l'ennemi; Judas eut bientôt à sa poursuite toute l'aile gauche des Syriens, et il ne tarda pas à être finalement écrasé entre deux corps d'armée : *qui in sinistro...* (vers. 16 et 17). — Conclusion tragique du combat : *Judas cecidit...* (vers. 18).

4° Il est enseveli à Modin. IX, 19-22.

19. Les funérailles. — *Tulerunt Judam.* Selon Josèphe, *Ant.*, XII, 11, 2, c'est par un arrangement spécial avec les Syriens que Jonathas et Simon purent recouvrer le corps de leur frère. — *In... Modin.* Voyez II, 1, et la note.

20-21. Deuil de la nation entière. Récit très pathétique. — *Fleverunt eum...* On comprend facilement la désolation du peuple, pour qui Judas s'était admirablement dévoué. Rarement, dans sa longue histoire, Israël avait fait une perte aussi sensible; il était vraiment devenu orphelin. — *Dies multos.* Chez les Juifs, un deuil solennel durait parfois un mois entier. Cf. Num. XX, 29; Deut. XXXIV, 8, etc. — *Quomodo cecidit...* (vers. 21). Écho de l'élégie de David sur Jonathas. Cf. II Reg. I, 19, 25, 27. — *Qui salvum...* En réalité, peu s'en était fallu que Judas ne réussît à reconquérir l'indépendance entière de son peuple.

22. Conclusion de l'histoire de Judas Machabée. — *Cetera verba...* Hébraïsme : les autres détails. Cette formule est une imitation de celles qu'on trouve dans les livres des Rois, à la fin du re[illegible]

23. Il arriva, après la mort de Judas, que les méchants parurent sur tout le territoire d'Israël, et tous ceux qui commettaient l'iniquité se levèrent.
24. En ces jours-là, il survint une très grande famine, et toute la contrée se livra à Bacchidès avec eux.
25. Bacchidès choisit des hommes impies, et les établit maîtres du pays;
26. et ils recherchaient très soigneusement les amis de Judas, et les amenaient à Bacchidès, qui se vengeait d'eux et les insultait.
27. Et il y eut une grande tribulation dans Israël, telle qu'on n'en avait pas vue depuis le jour où il n'avait point paru de prophète dans Israël.
28. Alors tous les amis de Judas s'assemblèrent, et dirent à Jonathas :
29. Depuis que ton frère Judas est mort, il n'y a pas d'homme semblable à

23. Et factum est, post obitum Judæ emerserunt iniqui in omnibus finibus Israel, et exorti sunt omnes qui operabantur iniquitatem.
24. In diebus illis facta est fames magna valde, et tradidit se Bacchidi omnis regio eorum cum ipsis.
25. Et elegit Bacchides viros impios, et constituit eos dominos regionis;
26. et exquirebant, et perscrutabantur amicos Judæ, et adducebant eos ad Bacchidem, et vindicabat in illos, et illudebat.
27. Et facta est tribulatio magna in Israel, qualis non fuit ex die qua non est visus propheta in Israel.
28. Et congregati sunt omnes amici Judæ, et dixerunt Jonathæ :
29. Ex quo frater tuus Judas defunctus est, vir similis ei non est, qui exeat

---

de chaque règne. Cf. IV Reg. x, 34; xiv, 28, etc.

Section III. — Le gouvernement de Jonathas. IX, 23 — XII, 54.

§ I. — *Lutte de Jonathas contre Bacchidès.* IX, 23-73.

1° Après la mort de Judas, les Juifs sont en proie à une grande tribulation. IX, 23-27.

23-27. Les différentes causes de leurs maux. — *Emerserunt*... Par *iniqui* (grec : οἱ ἄνομοι, les hommes « sans loi »), il faut entendre ici, non les païens, mais les Juifs apostats, dont Judas Machabée avait si bien réussi à mater l'audace. Cf. vii, 23-24. Après sa mort, le parti orthodoxe s'étant trouvé d'abord sans chef, ils relevèrent aussitôt la tête sur toute l'étendue du territoire de la Judée. — *Et exorti*... Répétition de la pensée pour l'accentuer. Ces mots sont une réminiscence du Ps. xci, 8. — *Facta est fames*... (vers. 24). Autre cause de malheur. La Palestine a été de tout temps exposée à la famine, qui y résulte habituellement de la sécheresse. Cf. Gen. xii, 10, et xlii, 5; Ruth, i, 1; II Reg. xxi, 1, etc. — *Tradidit se*... Le verbe grec αὐτομολέω signifie : être transfuge, déserter. Le sens de la phrase paraît être, comme le dit Josèphe, qu'un grand nombre des habitants de la Judée (*omnis regio;* le nom *Bacchidi* et le pronom *eorum* sont omis dans le grec), manquant de vivres, passèrent aux Syriens, abandonnant le parti orthodoxe. Selon quelques commentateurs, nous aurions ici une locution poétique et figurée, destinée à marquer que le sol même de la Judée, d'ordinaire si fidèle aux Juifs, c.-à-d. si fertile, les aurait abandonnés et trahis, à la façon des apostats d'alors. — *Et elegit*... (vers. 25). Le général syrien sut très bien profiter de la situation dans l'intérêt de son parti. Il choisit les plus habiles des Juifs hellénistes (*viros impios*) et leur confia des emplois importants (*constituit*...). Ces traîtres furent pour lui d'excellents auxiliaires : *exquirebant*... (vers. 26). — *Illudebat.* Il faisait subir aux orthodoxes des traitements humiliants; ou bien, il tournait en ridicule leur religion ou leur fidélité. — *Et facta est*... (vers. 27). Résultat général produit par la combinaison de tous ces maux. — *Ex die qua*... (vers. 27). C.-à-d. depuis l'apparition de Malachie, à l'époque de Néhémie, vers 433 avant J.-C. Il y avait donc environ deux cent soixante-quinze ans qu'Israël était sans prophète, et c'était là un immense malheur, surtout en pareil cas, puisque les prophètes apportaient aux Juifs, de la part du Seigneur, lumière, force et consolation. La persécution avait sévi avec plus de violence sous Antiochus Épiphane; mais les bons avaient été immédiatement soulagés, réconfortés, par la résistance énergique de Mathathias et de ses fils, qui tint les Syriens en respect. Depuis la mort de Judas, par suite des calamités qui viennent d'être décrites, vers. 23-26, la situation était plus périlleuse et plus décourageante.

2° Jonathas est élu pour succéder à Judas. IX, 28-31.

Il semble surprenant qu'on n'ait pas songé plus tôt à donner un successeur au héros. Mais sa mort avait été si soudaine, qu'elle dut d'abord atterrer ses partisans; d'ailleurs, le rôle de chef du peuple était alors extrêmement difficile et délicat, et l'on comprend que personne ne se soit mis en avant pour le remplir : de là ce très fâcheux interrègne.

28-30. L'élection. — *Dixerunt Jonathæ.* Trois des cinq fils de Mathathias vivaient encore : Jean, Simon et Jonathas (voyez les vers. 19, 33, 35-38). Ce dernier fut probablement choisi à cause de ses qualités guerrières. Cf. v, 17, 24. — *Vir similis ei*... (vers. 29). Ces mots expriment un vif et pathétique regret. — *In principem et ducem.* Dans le grec : Comme chef (ἄρχων) et comme général

contra inimicos nostros, Bacchidem, et eos qui inimici sunt gentis nostræ.

30. Nunc itaque te hodie elegimus esse pro eo nobis in principem, et ducem ad bellandum bellum nostrum.

31. Et suscepit Jonathas tempore illo principatum, et surrexit loco Judæ, fratris sui.

32. Et cognovit Bacchides, et quærebat eum occidere.

33. Et cognovit Jonathas, et Simon, frater ejus, et omnes qui cum eo erant, et fugerunt in desertum Thecuæ, et consederunt ad aquam lacus Asphar.

34. Et cognovit Bacchides, et die sabbatorum venit ipse, et omnis exercitus ejus, trans Jordanem.

35. Et Jonathas misit fratrem suum, ducem populi, et rogavit Nabuthæos, amicos suos, ut commodarent illis apparatum suum, qui erat copiosus.

36. Et exierunt filii Jambri ex Madaba, et comprehenderunt Joannem, et omnia quæ habebat, et abierunt habentes ea.

lui pour marcher contre nos ennemis, Bacchidès et ceux qui sont ennemis de notre nation.

30. C'est pourquoi nous t'avons choisi aujourd'hui, pour être à sa place notre prince et notre chef, afin de diriger notre guerre.

31. Jonathas reçut en ce temps-là le commandement, et il se leva à la place de Judas son frère.

32. Bacchidès l'apprit, et il cherchait à le tuer.

33. Mais Jonathas, et Simon son frère, et tous ceux qui étaient avec lui, le surent, et ils s'enfuirent dans le désert de Thécué, et s'arrêtèrent près des eaux du lac d'Asphar.

34. Bacchidès le sut, et le jour du sabbat il vint lui-même, avec toute son armée, au delà du Jourdain.

35. Alors Jonathas envoya son frère, chef du peuple, et il demanda aux Nabuthéens, ses amis, de pouvoir laisser chez eux ses bagages, qui étaient considérables.

36. Mais les fils de Jambri sortirent de Madaba, se saisirent de Jean et de tout ce qu'il avait, et s'en allèrent avec eux.

(ἡγούμενος). Judas avait porté le titre d'ἄρχων. Cf. II, 66.

31. Jonathas accepte de défendre son peuple. — *Principatum.* Grec : τὴν ἥγησιν, l'action de conduire. — *Surrexit loco*... Expression solennelle. Comp. III, 1, où elle est employée à propos de Judas.

3° Jonathas est d'abord obligé de fuir avec ses amis, pour échapper à Bacchidès. IX, 32-34.

32-34. Il se réfugie dans le désert de Thécué. — *Et cognovit*... Cette élection contrariait trop les projets de Bacchidès pour qu'il ne cherchât pas à en annuler l'effet, et le moyen le plus rapide consistait évidemment à mettre à mort le successeur de Judas ; ce qui étoufferait sans doute entièrement l'insurrection : *et quærebat*... — *In desertum Thecuæ.* Petite ville de la tribu de Juda, à deux heures de marche au sud de Bethléem. Cf. II Reg. XIV, 2, et XXIII, 26 ; Jer. VI, 1 ; Am. I, 1 (*Atl. géogr.*, pl. X et XIII). Le steppe qui l'entourait au sud-est et à l'est, jusqu'à la mer Morte, est actuellement plus désert que jamais. — *Lacum.* Mot calqué sur le grec λάκκος, qui représente plutôt un réservoir fait de main d'homme, pour recevoir les eaux de pluie. Le réservoir d'*Asphar* n'est pas mentionné ailleurs ; on ignore où il se trouvait. — *Die sabbatorum*... (vers. 34). Bacchidès espérait sans doute que les Juifs ne lui offriraient ce jour-là aucune résistance. Cf. II, 32 et ss.; II Mach. IV, 25. — *Trans Jordanem.* On est surpris, à première vue, que Bacchidès aille attaquer à l'est du Jourdain Jonathas, qui se trouvait alors à l'ouest du fleuve, dans le désert de Thécué ; mais c'est là un détail anticipé, que vont expliquer les vers. 35 et ss.

4° Jonathas venge la mort de son frère Jean, massacré par les fils de Jambri. IX, 35-42.

35-36. Coup de main hardi des fils de Jambri. — *Misit fratrem*... Son frère Jean, d'après la suite du récit. — *Ducem populi.* Dans le grec : Commandant de la foule, c.-à-d. d'une compagnie de soldats accompagnée, selon la coutume orientale, de femmes, d'enfants, de vieillards, etc. — *Et rogavit*... But de la mission confiée à Jean par Jonathas. Sur les Nabuthéens, ou, plus exactement, les Nabathéens, voyez V, 25, et la note. — *Ut commodarent*... Plus clairement dans le grec : Pour laisser chez eux (chez les Nabathéens) leur bagage, qui était considérable. Le substantif *apparatum* désigne, en effet, le bagage dans le sens le plus large de cette expression : provisions, bêtes de somme, enfants, femmes, etc. — *Et exierunt*... (vers. 36). Les Nabathéens ayant accepté, Jean se mit en route pour mettre l'« apparatus » en sûreté chez eux. C'est alors qu'eut lieu le coup de main qui lui fut si fatal. — *Filii Jambri.* Tribu arabe ou amorrhéenne, domiciliée dans ces parages. Le syriaque et divers manuscrits grecs ont Ἀμβρί, leçon qui est peut-être préférable. — *Ex Madaba.* Ville très ancienne (cf. Num. XXI, 30), dont les ruines subsistent encore au sud-est d'Hésébon (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). — *Comprehenderunt Joannem.* Les vers 38 et 42 nous apprendront qu'ils le mirent à mort. — *Et*

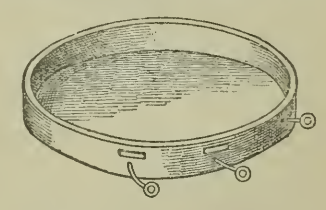
37. Après cela, on annonça à Jonathas et à Simon son frère que les fils de Jambri faisaient de grandes noces, et qu'ils amenaient de Madaba, en grande pompe, la fiancée, fille d'un des premiers princes de Chanaan.
38. Ils se souvinrent du sang de Jean, leur frère, et ils montèrent et se cachèrent dans un lieu secret de la montagne.
39. Puis ils levèrent les yeux, et ils regardèrent; et voici du tumulte et un appareil magnifique; l'époux s'avançait au-devant d'eux avec ses amis et ses frères, au son des tambours et des instruments de musique, avec beaucoup d'armes.
40. Alors ils s'élancèrent sur eux de leur embuscade et les tuèrent, et beaucoup tombèrent frappés, et le reste s'enfuit sur les montagnes; et ils emportèrent toutes leurs dépouilles.
41. Les noces furent donc changées en deuil, et la voix des instruments de musique en lamentation.
42. Ils vengèrent ainsi le sang de leur frère, et ils revinrent sur la rive du Jourdain.

37. Post hæc verba, renuntiatum est Jonathæ, et Simoni, fratri ejus, quia filii Jambri faciunt nuptias magnas, et ducunt sponsam ex Madaba, filiam unius de magnis principibus Chanaan, cum ambitione magna.
38. Et recordati sunt sanguinis Joannis, fratris sui, et ascenderunt et absconderunt se sub tegumento montis.
39. Et elevaverunt oculos suos, et viderunt; et ecce tumultus, et apparatus multus; et sponsus processit, et amici ejus, et fratres ejus obviam illis cum tympanis et musicis, et armis multis.
40. Et surrexerunt ad eos ex insidiis, et occiderunt eos, et ceciderunt vulnerati multi, et residui fugerunt in montes; et acceperunt omnia spolia eorum.
41. Et conversæ sunt nuptiæ in luctum, et vox musicorum ipsorum in lamentum.
42. Et vindicaverunt vindictam sanguinis fratris sui, et reversi sunt ad ripam Jordanis.

---

omnia quæ... Les razzias de ce genre ont toujours été fréquentes en Orient.

37-42. La vengeance. — *Post hæc verba.* Hébraïsme. « Verba » dans le sens de choses. — *Nuptias magnas.* C.-à-d., des noces riches et solennelles. Les mariages ont toujours été célébrés dans les pays bibliques avec beaucoup de cérémonie, surtout dans les familles opulentes, comme c'était alors le cas. — *Ducunt sponsam...* Le fiancé et ses amis venaient chercher la fiancée chez ses parents. Cf. Jud. XIV, 11. Elle avait elle-même son cortège, et, lorsque les deux groupes s'étaient réunis, ils formaient une procession souvent considérable (*Atl. archéol.*, pl. XXV, fig. 1). — *Ex Madaba.* Ici le grec a : Ναδαβάθ, localité inconnue. — *Filiam... de magnis...* La mariée appartenait donc à une des premières familles de la ville. Le mot *Chanaan* est pris dans l'acception large et populaire, pour désigner les païens de la région. — *Cum ambitione...* Grec : avec une escorte considérable. — *Et recordati sunt* (vers. 38). Ce souvenir douloureux suggéra aussitôt à Jonathas et à Simon le terrible projet de vengeance qui va être raconté. — *Absconderunt se...* La région de Madaba est accidentée, fréquemment boisée et favorable aux embuscades. — *Elevaverunt...* (vers. 39). La description est très dramatique. — *Obviam illis.* C.-à-d., au-devant de la procession qui accompagnait la fiancée. C'est donc à l'endroit où se rencontrèrent les deux cortèges qu'eut lieu le massacre. — *Cum tympanis.* Le tambourin est l'un des instruments favoris des Orientaux; il retentit dans toutes leurs réjouissances. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LX, fig. 14, 15 et 16. — *Et musicis.* Une bande de musiciens était souvent associée au cortège



Tympanon grec. (D'après les monuments.)

nuptial. Mais le grec emploie le neutre τὰ μουσικά, les instruments de musique. — *Et armis :* pour escorter les mariés avec plus de solennité — *Et occiderunt...* (vers. 40). D'après Josèphe, *Ant.*, XIII, 1, 4, il y aurait eu quatre cents morts; chiffre qui ne paraît pas exagéré dans la circonstance. — *Acceperunt... spolia... :* en compensation de ce que les fils de Jambri leur avaient injustement enlevé. Cf. vers. 36. — *Et conversæ...* (vers. 41). Réflexion pathétique du narrateur. — *Ad ripam...* (vers. 42). Le grec porte, d'après la meilleure leçon : τὸ ἕλος, le marais. Les rives du Jourdain sont très marécageuses pendant quelques semaines, après son inondation annuelle, surtout dans la partie inférieure du fleuve et dans la région où se trouvait Madaba. Comp. le vers. 45 et Jos. III, 15.

43. Et audivit Bacchides, et venit die sabbatorum usque ad oram Jordanis in virtute magna.
44. Et dixit ad suos Jonathas : Surgamus, et pugnemus contra inimicos nostros; non est enim hodie sicut heri et nudiustertius;
45. ecce enim bellum ex adverso, aqua vero Jordanis hinc et inde, et ripæ, et paludes, et saltus, et non est locus divertendi.

46. Nunc ergo clamate in cælum, ut liberemini de manu inimicorum vestrorum. Et commissum est bellum.

47. Et extendit Jonathas manum suam percutere Bacchidem, et divertit ab eo retro;
48. et dissiliit Jonathas, et qui cum eo erant, in Jordanem, et transnataverunt ad eos Jordanem.
49. Et ceciderunt de parte Bacchidis die illa mille viri, et reversi sunt in Jerusalem.
50. Et ædificaverunt civitates munitas in Judæa, munitionem quæ erat in Jericho, et in Ammaum, et in Bethoron, et in Bethel, et Thamnata, et Phara, et Thopo, muris excelsis, et portis, et seris;

43. Bacchidès l'apprit, et il vint le jour du sabbat sur le bord du Jourdain, avec une grande armée.
44. Et Jonathas dit aux siens : Levons-nous et combattons contre nos ennemis, car il n'en est pas aujourd'hui comme hier et avant-hier;
45. car voici, la guerre est devant nous, et l'eau du Jourdain, et les rivages, et les marais, et le bois sont de çà et de là, et il n'y a pas moyen d'échapper.
46. Maintenant donc, criez vers le ciel, afin que vous soyez délivrés de la main de vos ennemis. Alors la bataille s'engagea.
47. Et Jonathas étendit la main pour frapper Bacchidès; mais celui-ci se retira en arrière;
48. et Jonathas et ceux qui étaient avec lui se jetèrent dans le Jourdain, et ils le passèrent à la nage devant eux.
49. Mille hommes du côté de Bacchidès tombèrent ce jour-là, et *les autres* retournèrent à Jérusalem.
50. Ils bâtirent des villes fortes dans la Judée, *et fortifièrent* par de hautes murailles, des portes et des verrous, les citadelles qui étaient à Jéricho, à Ammaüs, à Béthoron, à Béthel, à Thamnatha, à Phara et à Thopo;

5° Défaite de Bacchidès. IX, 43-49.

43. Transition. — *Et audivit...* Phrase à peu près identique à celle du vers. 34. Par cette répétition, l'écrivain sacré montre qu'il reprend ici la narration interrompue au vers. 35 par l'épisode de Madaba. — *Usque ad oram...* Bacchidès se plaça entre le Jourdain et le camp de Jonathas, de manière à couper la retraite aux Juifs. Comp. le vers. 45.

44-46ᵃ. Jonathas encourage ses troupes, en leur montrant que tout est perdu pour elles, si elles ne combattent pas héroïquement. — *Sicut heri et...* Locution tout hébraïque. Cf. Gen. XXXI, 2; Ex. V, 8, etc. C.-à-d., comme autrefois. Le sens est donc : Notre situation est plus périlleuse que jamais. — *Bellum ex adverso* (vers. 45). Plus complètement dans le grec : La guerre est devant nous et derrière nous. En effet, en face des Juifs se tenait l'armée syrienne; derrière eux, cette même armée, dont une partie avait opéré un mouvement tournant pour les cerner. En outre, « le Jourdain arrêtait leur marche soit à droite, soit à gauche, dans le cas où ils essayeraient d'éviter l'armée de Bacchidès en faisant un détour. Derrière eux étaient les marais et les jungles. La situation pouvait bien paraître presque désespérée » : *non est locus*.. Toutefois, même alors, il restait aux Juifs le secours tout-puissant du ciel. Jonathas le leur rappelle avec une foi digne de celle de Judas : *Nunc ergo clamate...* (vers. 46ᵃ).

46ᵇ-49. Succès de Jonathas. — *Extendit... manum...* (vers. 47). Allant droit au chef de l'armée ennemie, il était sur le point de le frapper, lorsque Bacchidès, faisant un prompt mouvement en arrière, réussit à s'échapper. — *Dissiliit... in Jordanem* (vers. 48). Voyant qu'il ne lui serait pas possible de vaincre l'armée syrienne, dont les forces étaient trop considérables, Jonathas ordonna à ses troupes de franchir le fleuve, pour sortir au plus tôt de cet endroit dangereux. — *Et transnataverunt...* Ces mots se rapportent aux Syriens. La Vulgate a supprimé une négation, car le grec dit : Et ils ne traversèrent pas le Jourdain à leur suite; c.-à-d. qu'ils renoncèrent à poursuivre l'armée juive. Dans la lutte alors engagée, ils perdirent jusqu'à mille hommes : *ceciderunt...* (vers. 49). — *Reversi sunt...* Jérusalem était alors en leur pouvoir.

6° Bacchidès s'établit solidement en Judée. IX, 50-53.

50-53. Il fortifie les villes principales et les munit de garnisons. — *Ædificaverunt.* Bâtir dans le sens large; c.-à-d. fortifier. Cf. I, 35; IV, 60, etc. — *Munitionem... in Jericho.* Cette forteresse rendait les Syriens maîtres du gué du Jourdain. — *Ammaum.* Sans doute l'Emmaüs de III, 40 (voyez la note). — *Bethoron.* Voyez III,



Béthoron le Haut, vu de l'ouest. (D'après une photographie.)

51. et posuit custodiam in eis, ut inimicitias exercerent in Israel.
52. Et munivit civitatem Bethsuram, et Gazaram, et arcem ; et posuit in eis auxilia, et apparatum escarum.

53. Et accepit filios principum regionis obsides, et posuit eos in arce in Jerusalem in custodiam.
54. Et anno centesimo quinquagesimo tertio, mense secundo, præcepit Alcimus destrui muros domus sanctæ interioris, et destrui opera prophetarum ; et cœpit destruere.

55. In tempore illo percussus est Alcimus, et impedita sunt opera illius ; et occlusum est os ejus, et dissolutus est paralysi, nec ultra potuit loqui verbum, et mandare de domo sua.

56. Et mortuus est Alcimus in tempore illo, cum tormento magno.
57. Et vidit Bacchides quoniam mor-

51. puis il y mit des garnisons, pour exercer des inimitiés contre Israël.
52. Il fortifia aussi la ville de Bethsura, et Gazara, et la citadelle; et il y mit des troupes et des provisions de vivres.
53. Il prit pour otages les fils des princes du pays, et il les tint prisonniers dans la citadelle de Jérusalem.
54. En la cent cinquante-troisième année, au second mois, Alcime ordonna de détruire les murs de l'intérieur de la maison sainte, et de détruire les ouvrages des prophètes ; et il commença à détruire.
55. En ce temps-là, Alcime fut frappé, et ses projets furent empêchés ; sa bouche fut fermée, il fut perclus de paralysie, et il ne put plus proférer une parole, ni donner d'ordre au sujet de sa maison.
56. Alcime mourut en ce temps-là, avec de grandes tortures.
57. Bacchidès vit qu'Alcime était

16, et le commentaire. — *Bethel.* Cette ville, si célèbre dans l'histoire antérieure d'Israël (cf. Gen. XII, 8 ; IV Reg. XXIII, 15 ; Esdr. II, 28, etc.), avait beaucoup perdu de son ancienne importance. — *Thamnata et Phara.* Le syriaque distingue aussi deux villes ; mais le grec en marque une seule : τὴν Θαμναθὰ Φαραθών, Thamnatha-Pharathon. Il y avait eu en Palestine plusieurs villes nommées *Timnaṭ*. Voyez Jos. XIX, 50 ; Jud. XIV, 1 et ss., et le commentaire. On avait surnommé Pharathon celle dont il est question dans ce passage, pour la différencier des autres. Peut-être est-elle identique à Pharathon de Jud. XII, 13, actuellement Feratha, au sud-ouest de Naplouse. — *Thopo.* Dans le grec : Τεφών. Quelques auteurs l'identifient à l'antique Beth-Tappua de Jos. XV, 53, située non loin d'Hébron. Pour toutes ces localités, voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XII. — *Seris.* D'énormes verrous pour barricader les portes. — *Ut inimicitias...* (vers. 51). But que se proposait Bacchidès en faisant ses opérations. — *Bethsuram et Gazaram.* Voyez IV, 15, 61, et les notes. — *Arcem :* la citadelle de Jérusalem. Cf. I, 35 ; III, 45 ; IV, 41, etc. — *Accepit... obsides* (vers. 53). Autre mesure très habile, fréquente à cette époque. Cf. I, 11 ; VIII, 7. — *Filios principum... :* les fils des familles juives les plus riches et les plus influentes.

7° Mort de l'impie Alcime. IX, 54-57.

54. Sa conduite criminelle envers le temple. — *Anno centesimo...* L'année 160-159 avant J.-C. — *Mense secundo.* Le second mois de l'année juive, nommé *'iyyar,* correspondait à la fin d'avril et à la première partie de mai. — *Alcimus.* Nous avons vu à l'œuvre ce triste personnage, et nous avons appris à le juger. Cf. VII, 5 et ss. ; IX, 1 et ss. Voici qu'il va s'attaquer directement au temple : *præcepit... destrui.* Par *muros domus... interioris,* il faut entendre les murailles qui séparaient des parvis extérieurs la cour la plus intérieure du temple, dans laquelle les prêtres et les lévites avaient seuls le droit de pénétrer (*Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 1). En les renversant, Alcime tendait à assimiler les ministres sacrés aux simples laïques, ce qui contribuait à helléniser de plus en plus le judaïsme. — On ignore ce qu'étaient, dans le temple, les *opera prophetarum* qu'Alcime voulait détruire aussi ; peut-être une partie spéciale de l'édifice sacré, à la construction de laquelle les prophètes Aggée et Zacharie, qui avaient pressé si fortement leurs compatriotes de bâtir le second temple, auraient tout particulièrement contribué. Cf. Esdr. V, 1 et VI, 14 ; Agg. I, 1, 12 et ss. ; Zach. IV, 6 et ss. Selon d'autres, cette expression serait générale et ne ferait que répéter celle qui précède. « Les murailles dont on vient de parler étaient l'ouvrage des prophètes, puisque Aggée et Zacharie avaient été comme... les architectes du second temple, et que rien ne s'y était fait sans leur avis. » (Calmet, *h. l.*)

55-56. La vengeance divine éclate contre Alcime. — *In tempore illo.* Mots accentués : au moment même où commençait ce travail de destruction. Aux yeux de l'écrivain sacré, il y eut donc une liaison étroite entre l'œuvre sacrilège d'Alcime et sa mort : celle-ci fut regardée comme le châtiment évident de celle-là. — *Percussus est :* d'une manière surnaturelle et divine. — *Impedita sunt...* Sa mort arrêta les travaux à peine commencés. — *Et occlusum est...* Quelques circonstances de sa maladie et de sa mort.

57. Départ de Bacchidès ; la paix règne dans le pays. — *Et vidit...* C'est Alcime surtout qui

mort, et il revint auprès du roi; et le pays demeura en repos pendant deux ans.

58. Alors tous les méchants formèrent ce dessein, en disant : Voici, Jonathas et ceux qui sont avec lui vivent en paix et en assurance; faisons donc maintenant venir Bacchidès, et il les saisira tous en une seule nuit.

59. Ils allèrent, et ils lui donnèrent ce conseil.

60. Et il se leva pour venir avec une grande armée, et il envoya en secret des lettres à ses alliés qui étaient en Judée, afin qu'ils se saisissent de Jonathas et de ceux qui étaient avec lui; mais ils ne le purent, parce que leur projet fut connu de ceux-ci.

61. Et il se saisit de cinquante des hommes du pays qui étaient les chefs du complot, et il les fit mourir.

62. Jonathas se retira, avec Simon et ceux qui étaient avec lui, à Bethbessé, qui est au désert; il en répara les ruines, et la fortifia.

63. Bacchidès le sut; et il rassembla toute son armée, et fit avertir ceux qui étaient en Judée,

64. puis il vint et campa au-dessus de Bethbessé; et il l'assiégea pendant des jours nombreux, et dressa des machines.

tuus est Alcimus, et reversus est ad regem; et siluit terra annis duobus.

58. Et cogitaverunt omnes iniqui, dicentes : Ecce Jonathas et qui cum eo sunt in silentio habitant confidenter; nunc ergo adducamus Bacchidem, et comprehendet eos omnes una nocte.

59. Et abierunt, et consilium ei dederunt.

60. Et surrexit ut veniret cum exercitu multo, et misit occulte epistolas sociis suis qui erant in Judæa, ut comprehenderent Jonathan et eos qui cum eo erant; sed non potuerunt, quia innotuit eis consilium eorum.

61. Et apprehendit de viris regionis, qui principes erant malitiæ, quinquaginta viros, et occidit eos.

62. Et secessit Jonathas, et Simon, et qui cum eo erant, in Bethbessen quæ est in deserto; et exstruxit diruta ejus, et firmaverunt eam.

63. Et cognovit Bacchides; et congregavit universam multitudinem suam, et his qui de Judæa erant denuntiavit,

64. et venit, et castra posuit desuper Bethbessen; et oppugnavit eam dies multos, et fecit machinas.

---

favorisait la persécution religieuse, et qui poussait Bacchidès à agir contre le parti orthodoxe. Cf. VII, 5 et ss. N'étant plus stimulé par le grand prêtre renégat, le général syrien s'en revint à Antioche, laissant les Juifs respirer en paix. D'ailleurs, la lettre par laquelle les Romains enjoignaient à Démétrius de ne plus molester leurs nouveaux alliés (cf. VIII, 31-32) pourrait bien avoir été la cause du départ de Bacchidès. — *Siluit terra*. Expression poétique. Voyez VII, 50. — *Annis duobus*. Jusqu'à l'année 155 de l'ère des Séleucides (158-157 avant J.-C.). Comp. le vers. 54.

8° Derniers combats des Juifs avec Bacchidès et conclusion de la paix. IX, 58-73.

58-61. Attiré par les Juifs hellénistes, Bacchidès revient en Judée; il les punit parce qu'ils n'avaient pu lui livrer Jonathas. — *Omnes iniqui*. C.-à-d. les partisans de l'hellénisme. Comp. le vers. 23ᵃ. - *In silentio... confidenter*. Plutôt : En tranquillité et pleins de confiance. Pendant les deux années de répit dont ils avaient joui, les Juifs demeurés fidèles avaient naturellement repris confiance et étaient devenus relativement puissants. Les apostats, inquiets de cet état de choses, résolurent d'y mettre fin; pour cela ils pensèrent que le meilleur plan consistait à appeler de nouveau Bacchidès en Judée : *Nunc ergo...* — *Comprehendet... una nocte.* Ils espéraient que, grâce à une attaque nocturne faite en de bonnes conditions, il réussirait à s'emparer de Jonathas et de ses partisans. — *Misit... epistolas* (vers. 60). Il accepta leur proposition, mais il voulut qu'eux-mêmes se chargeassent de faire prisonniers les chefs du parti opposé. Ceux-ci, avertis à temps, firent échouer le sinistre projet. — *Et apprehendit...* (vers. 61). Le verbe est au pluriel dans le grec : Ils prirent. D'après la plupart des interprètes, il se rapporte aux Syriens, qui, mécontents de la non-réussite d'une chose qu'on leur avait présentée comme très facile, auraient fait mettre à mort cinquante des Juifs hellénistes. Comp. le vers. 58ᵇ.

62-64. Jonathas et ses troupes se réfugient à Bethbessé, qu'ils fortifient; Bacchidès les y assiège. — *Bethbessen.* Grec : à Bethbasi. Localité entièrement inconnue. — *In deserto*. Peut-être aussi le désert de Thécué, mentionné plus haut. Cf. vers. 33. — *Exstruxit diruta*. Cette place avait été fortifiée autrefois; mais elle était alors démantelée. Jonathas la mit en état de défense. — *Universam multitudinem...* (vers. 63) : l'armée considérable que Bacchidès avait amenée de Syrie. Cf. vers. 60. — *His qui de Judæa...* Il ordonna aux Juifs hellénistes de venir le rejoindre. — *Dies multos...* (vers. 64). Le siège traîna en longueur, tant Jonathas et les siens surent bien se défendre.

65. Et reliquit Jonathas Simonem, fratrem suum, in civitate, et exiit in regionem, et venit cum numero,
66. et percussit Odaren, et fratres ejus, et filios Phaseron in tabernaculis ipsorum : et cœpit cædere, et crescere in virtutibus.
67. Simon vero et qui cum ipso erant exierunt de civitate, et succenderunt machinas;
68. et pugnaverunt contra Bacchidem, et contritus est ab eis; et afflixerunt eum valde, quoniam consilium ejus et congressus ejus erat inanis.
69. Et iratus contra viros iniquos qui ei consilium dederant ut veniret in regionem ipsorum, multos ex eis occidit; ipse autem cogitavit cum reliquis abire in regionem suam.
70. Et cognovit Jonathas, et misit ad eum legatos componere pacem cum ipso, et reddere ei captivitatem.
71. Et libenter accepit, et fecit secundum verba ejus, et juravit se nihil facturum ei mali omnibus diebus vitæ ejus.
72. Et reddidit ei captivitatem quam prius erat prædatus de terra Juda; et conversus abiit in terram suam, et non apposuit amplius venire in fines ejus.
73. Et cessavit gladius ex Israel; et habitavit Jonathas in Machmas, et cœpit Jonathas ibi judicare populum; et exterminavit impios ex Israel.

65. Mais Jonathas laissa dans la ville Simon son frère, sortit dans la campagne, s'avança en nombre,
66. et frappa Odarès, et ses frères, et les fils de Phaséron dans leurs tentes; et il commença à tailler en pièces et à croître en puissance.
67. Cependant Simon et ceux qui étaient avec lui sortirent de la ville, et brûlèrent les machines;
68. puis ils attaquèrent Bacchidès, et il fut écrasé par eux; et ils l'affligèrent grandement, parce que son dessein et son entreprise étaient sans effet.
69. Alors, irrité contre les hommes iniques qui lui avaient conseillé de venir dans leur pays, il en tua un grand nombre, et il résolut de s'en retourner dans son pays avec le reste *de son armée.*
70. Jonathas le sut, et lui envoya des ambassadeurs pour faire la paix avec lui et lui rendre les prisonniers.
71. Bacchidès les reçut favorablement, et agit d'après ses paroles, et jura qu'il ne lui ferait aucun mal tous les jours de sa vie.
72. Il lui rendit les prisonniers qu'il avait pris auparavant dans le pays de Juda; puis il s'en retourna dans son pays, et il cessa de revenir sur ce territoire.
73. Ainsi le glaive s'éloigna d'Israël; et Jonathas habita à Machmas, où il commença à juger le peuple; et il extermina les impies d'Israël.

65-69. Tandis que Jonathas lutte en Judée contre divers ennemis de son parti, Simon, demeuré à Bethbessé, contraint Bacchidès de lever le siège. — *Reliquit Jonathas*... Comme autrefois Judas, il va au poste d'honneur et de péril, et confie le commandement de la ville à Simon. — *Cum numero*... C.-à-d. un très petit nombre de soldats, qui réussirent à s'échapper avec lui. — *Percussit Odaren* (vers. 66). Les manuscrits varient à propos de ce nom : Odoméra d'après les uns, Odoarrhès selon d'autres, etc. On ignore si le personnage qu'il représente était un officier de Bacchidès ou le chef de quelque clan guerrier de ces parages. — *Filios Phaseron.* Tribu nomade, vivant sous la tente (*in tabernaculis*...). — *Crescere in virtutibus.* C.-à-d. que son armée prit bientôt des proportions plus considérables. Petite variante dans le grec : (Il commença à frapper et à) s'avancer avec des forces. Ce qui signifie qu'il marcha au secours de Bethbessé, de sorte que Bacchidès fut pris entre deux corps d'armée, Simon ayant alors fait d'heureuses sorties (vers. 67). — *Pugnaverunt*...(vers. 68). Combat en règle cette fois, dans lequel les Syriens furent écrasés. — *Et iratus*... (vers. 69). De nouveau Bacchidès tira vengeance de ceux qui avaient été l'occasion de son échec en l'attirant en Judée : *multos... occidit.* Cf. vers. 61. Il paraît avoir été vindicatif, et cruel de sang-froid. Cf. VII, 19, et IX, 26. — *Ipse autem*... Découragé, il se proposait de rentrer à Antioche avec son armée.

70-72. Jonathas fait des propositions de paix au général syrien, qui les accepte. — *Et cognovit*... La circonstance était favorable, et Jonathas essaya de la mettre à profit. — *Captivitatem.* L'abstrait pour le concret, à la manière hébraïque : ceux du parti orthodoxe que Bacchidès avait faits prisonniers. — *Libenter accepit* (vers. 71). En effet, une paix honorable valait beaucoup mieux pour Bacchidès que de se retirer après une défaite. — *Vitæ ejus.* Il faudrait «vitæ suæ». — *Non apposuit*... (vers. 72) : conformément à sa récente promesse.

73. Jonathas fixe sa résidence à Machmas, et de là gouverne son peuple. — *Cessavit gladius*... Belle expression métaphorique : le glaive représente la guerre. — La ville de *Machmas* était située dans une position très forte, à trois heures et demie au nord de Jérusalem. Cf. Esdr. II, 27; Is. X, 28, etc. — *Cœpit... judicare*... : à la façon des anciens Juges d'Israël. — *Et exterminavit*... Comme avait fait son frère Judas

CHAPITRE X

1. En la cent soixantième année, Alexandre, fils d'Antiochus, surnommé le Noble, monta et occupa Ptolémaïs; on l'y reçut, et il régna là.

2. Le roi Démétrius l'apprit, et rassembla une très nombreuse armée, et marcha au-devant de lui pour le combattre.

3. Démétrius envoya à Jonathas une lettre avec des paroles de paix, *lui promettant* de l'agrandir.

4. Car il disait : Hâtons-nous de faire la paix avec lui, avant qu'il la fasse avec Alexandre contre nous.

5. Car il se souviendra de tous les maux que nous lui avons faits, à lui, à son frère et à sa nation.

1. Et anno centesimo sexagesimo ascendit Alexander, Antiochi filius, qui cognominatus est Nobilis, et occupavit Ptolemaidam ; et receperunt eum, et regnavit illic.

2. Et audivit Demetrius rex, et congregavit exercitum copiosum valde, et exivit obviam illi in prælium.

3. Et misit Demetrius epistolam ad Jonathan verbis pacificis, ut magnificaret eum.

4. Dixit enim : Anticipemus facere pacem cum eo, priusquam faciat cum Alexandro adversum nos.

5. Recordabitur enim omnium malorum quæ fecimus in eum, et in fratrem ejus, et in gentem ejus.

---

§ II. — *Jonathas prend parti pour le roi Alexandre Balas contre son rival Démétrius.* X, 1-89.

Épisode très intéressant du gouvernement de Jonathas. La manière dont les deux princes rivaux essayèrent de le gagner à leur cause est très bien exposée. Nous voyons ici à quel point les Juifs étaient redevenus forts sous sa conduite, puisqu'on désirait tant leur amitié.

1° Alexandre Balas dispute le trône de Syrie à Démétrius Ier Soter. X, 1-2.

Chap. X. — 1-2. La lutte s'engage entre les deux princes. — *Centesimo sexagesimo.* L'an 153-152 avant J.-C. — *Alexander, Antiochi* (scil. « filius »). Non qu'Alexandre Balas, dont il est ici question, ait été vraiment fils d'Antiochus Épiphane; l'historien Justin, xxxv, 1, affirme qu'il était de basse naissance. Mais, profitant de sa grande ressemblance avec Antiochus Eupator, il se faisait lui-même passer pour son frère, afin de mieux appuyer ses prétentions au trône. Les Romains, qui n'avaient vu qu'avec peine Démétrius monter sur le trône de Syrie, favorisèrent Alexandre de tout leur pouvoir. Dans ce but, le sénat consentit à le regarder comme un fils d'Épiphane (cf. Polybe, xxxiii, 16, 9), et telle était aussi la croyance universelle dans toute la Syrie et l'Asie Mineure : il n'est donc pas surprenant que les Juifs l'aient partagée. — *Cognominatus... Nobilis* (grec : ὁ Ἐπιφανής). Alexandre, comme le montrent d'anciennes monnaies, prit aussi le surnom d'Épiphane. — *Ptolemaidam.* Sur cette ville importante, qui faisait alors partie du royaume de Syrie, voyez v, 22, et la note. C'est là qu'Alexandre prit le titre de roi. — *Receperunt... :* à savoir, les habitants de Ptolémaïs. Démétrius s'était aliéné un grand nombre de ses sujets. Polybe, xxxiii, 14, 1, nous le représente à cette époque comme un grand buveur, qui était ivre tous les jours. — Il fit valoir néanmoins énergiquement ses droits pendant près de deux ans : *et congregavit...* (vers. 2). Voyez Justin, *l. c.* Il fut d'abord victorieux; mais il succomba


Alexandre Balas. (D'après une monnaie antique.)

plus tard, son rival ayant fait alliance avec les rois d'Egypte, de Pergame et de Cappadoce, dont il reçut des secours considérables.

2° Démétrius s'efforce de gagner la faveur de Jonathas. X, 3-14.

3-6. Il lui écrit une lettre très aimable et lui accorde de grands privilèges. — *Ut magnificaret...* Par cette démarche, le roi couvrait Jonathas de gloire et d'honneur dans toute la contrée; la situation qu'il créait pour lui était vraiment princière. — *Dixit enim...* (vers. 4). Le roi lui-même déclare le motif égoïste qui avait déterminé sa conduite. Prévoyant qu'Alexandre ferait au chef du peuple juif des propositions semblables, il voulait que les siennes arrivassent les premières. — *Recordabitur enim...* (vers. 5).

6. Et dedit ei potestatem congregandi exercitum, et fabricare arma, et esse ipsum socium ejus; et obsides qui erant in arce jussit tradi ei.

7. Et venit Jonathas in Jerusalem, et legit epistolas in auditu omnis populi, et eorum qui in arce erant.

8. Et timuerunt timore magno, quoniam audierunt quod dedit ei rex potestatem congregandi exercitum.

9. Et traditi sunt Jonathæ obsides, et reddidit eos parentibus suis.

10. Et habitavit Jonathas in Jerusalem, et cœpit ædificare et innovare civitatem.

11. Et dixit facientibus opera ut exstruerent muros, et montem Sion in circuitu lapidibus quadratis ad munitionem; et ita fecerunt.

12. Et fugerunt alienigenæ qui erant in munitionibus quas Bacchides ædificaverat;

13. et reliquit unusquisque locum suum, et abiit in terram suam.

14. Tantum in Bethsura remanserunt aliqui ex his qui reliquerant legem et præcepta Dei; erat enim hæc eis ad refugium.

15. Et audivit Alexander rex promissa quæ promisit Demetrius Jonathæ; et narraverunt ei prælia, et virtutes quas ipse fecit et fratres ejus, et labores quos laboraverunt.

6. Il lui donna donc le pouvoir de rassembler une armée, et de fabriquer des armes, et d'être son allié; et il ordonna qu'on lui remît les otages qui étaient dans la citadelle.

7. Jonathas vint à Jérusalem, et lut les lettres devant tout le peuple et devant ceux qui étaient dans la citadelle.

8. Et ils furent saisis d'une grande crainte, lorsqu'ils apprirent que le roi lui avait donné le pouvoir de rassembler une armée.

9. Les otages furent remis à Jonathas, et il les rendit à leurs parents.

10. Jonathas habita à Jérusalem, et il commença à bâtir et à renouveler la ville.

11. Il commanda à ceux qui faisaient les travaux de construire des murs, et d'entourer la montagne de Sion de pierres carrées pour la fortifier; et ils firent ainsi.

12. Alors les étrangers qui étaient dans les forteresses que Bacchidès avait bâties s'enfuirent;

13. et chacun d'eux quitta le lieu où il était, et s'en alla dans son pays.

14. Il resta seulement dans Bethsura quelques-uns de ceux qui avaient abandonné la loi et les préceptes de Dieu, car cette ville leur servait de retraite.

15. Le roi Alexandre apprit les promesses que Démétrius avait faites à Jonathas; on lui raconta aussi les combats et les actes de courage qu'il avait accomplis avec ses frères; et les peines qu'ils avaient endurées.

Souvenir qui ne pouvait être que très défavorable à Démétrius. — *Et dedit ei...* (vers. 6). Aux paroles, le roi de Syrie joignit immédiatement les actes. Toutefois, comme on l'a justement remarqué, « même en recherchant l'alliance des Juifs, Démétrius ne manqua pas de maintenir ses droits souverains » à leur égard; ils ne pouvaient user de ses dons qu'avec sa permission. — *Congregandi... et fabricare...* Deux choses absolument interdites aux Juifs par les Syriens. — *Et obsides...* Voyez IX, 53.

7-14. Jonathas se hâte de profiter des privilèges que lui accordait Démétrius; désolation qu'en éprouvent les ennemis des Juifs fidèles. — *Venit... Jerusalem...* Nous avons vu plus haut (cf. IX, 73) qu'il résidait habituellement à Machmas. — *Legit... in auditu...* C.-à-d., devant tout le peuple réuni en assemblée, et aussi devant la garnison syrienne de l'Acra, convoquée pour la circonstance (*et eorum qui...*). — *Et timuerunt...* (vers. 8). Effet produit par cette lecture. Les Syriens et les Juifs apostats furent effrayés de la puissance accordée à Jonathas, dont ils redoutaient la vengeance. — *Et traditi...* (vers. 9). La garnison dut obéir aussitôt à l'ordre du roi. Comp. le vers. 6b. — *Cœpit ædificare...* (vers. 10). Il était de l'intérêt des Juifs orthodoxes de réparer et de fortifier au plus vite les murs de la ville, et spécialement ceux du temple, qui avaient eu beaucoup à souffrir. Cf. VI, 62; IX, 54. — *Montem Sion* (vers. 11) : la colline du temple. Voyez IV, 37, et la note. — *Fugerunt alienigenæ* (vers. 12). C.-à-d., les garnisons, composées de mercenaires étrangers, que Bacchidès avait placées dans les places fortes du pays. Cf. IX, 50-52. — *In Bethsura* (vers. 14). Voyez IV, 61; VI, 31, 49-50; IX, 52. — *Erat enim...* Les apostats craignaient naturellement les représailles de ceux qu'ils avaient livrés et trahis. Cf. IX, 73b.

3° Alexandre recherche aussi l'amitié des Juifs, mais avec plus de succès. X, 15-21.

15-16. Informé de la démarche de Démétrius et des grandes qualités de Jonathas, il se décide promptement à faire de celui-ci son allié. — *Promissa quæ...* Comp. le vers. 6. Alexandre n'avait pas pensé d'abord aux avantages qu'il

16. Et il dit : Est-ce que nous trouverons un homme semblable? faisons maintenant de lui notre ami et notre allié.
17. Il écrivit une lettre, et il la lui envoya, conçue en ces termes :
18. Le roi Alexandre, à son frère Jonathas, salut.
19. Nous avons entendu dire à ton sujet que tu es un homme puissant en forces, et que tu es apte à être notre ami ;
20. c'est pourquoi nous t'établissons aujourd'hui grand prêtre de ta nation, et tu t'appelleras l'ami du roi (il lui envoya en même temps la pourpre et une couronne d'or), et *nous souhaitons* que tu ressentes comme nous ce qui nous intéresse, et que tu nous conserves ton amitié.
21. Jonathas, en l'année cent soixante, se revêtit de la robe sainte, le septième mois, en la fête solennelle des Tabernacles; et il rassembla une armée, et fit faire beaucoup d'armes.
22. Démétrius apprit ces choses, et il en fut vivement attristé, et il dit :

16. Et ait : Numquid inveniemus aliquem virum talem? et nunc faciemus eum amicum et socium nostrum.
17. Et scripsit epistolam, et misit ei secundum hæc verba, dicens :
18. Rex Alexander, fratri Jonathæ salutem.
19. Audivimus de te quod vir potens sis viribus, et aptus es ut sis amicus noster;
20. et nunc constituimus te hodie summum sacerdotem gentis tuæ, et ut amicus voceris regis (et misit ei purpuram et coronam auream), et quæ nostra sunt sentias nobiscum, et conserves amicitias ad nos.
21. Et induit se Jonathas stola sancta septimo mense, anno centesimo sexagesimo, in die solemni scenopegiæ; et congregavit exercitum, et fecit arma copiosa.
22. Et audivit Demetrius verba ista, et contristatus est nimis, et ait :

---

pouvait tirer de l'amitié des Juifs; c'est la conduite de son rival qui les lui manifesta. Sa proposition venait un peu tard; du moins, ceux auxquels il la faisait n'avaient contre lui aucun souvenir fâcheux (voyez le vers. 5) qui les empêchât de se fier à sa parole; en outre, les Romains leurs alliés le protégeaient ouvertement. — *Prælia et virtutes...* Voyez les chap. III-VII et IX. — *Et labores...* : tout ce qu'ils avaient eu à souffrir. — *Et ait...* (vers. 16). Son langage révèle toute l'étendue de son admiration.

17-20. Il écrit à Jonathas en termes bienveillants, le traitant comme un ami et un allié. — *Fratri Jonathæ.* En l'appelant son frère, il lui parlait comme à son égal, et reconnaissait son entière indépendance en tant que chef de la nation juive. Par ce seul trait il dépassait déjà de beaucoup Démétrius. — *Audivimus...* (vers. 19). Pluriel de majesté, employé par les rois dès les temps anciens, et assez fréquent à l'époque des Machabées. Cf. XI, 31 et ss.; XIII, 37-40; XV, 9; II Mach. XI, 23 et ss., etc. Cependant il n'était pas passé en règle générale. Cf. vers. 29-40, 52 et ss.; XI, 9-10; XV, 3-6, etc. — *Quod vir...* Bel éloge de Jonathas, pour servir de « captatio benevolentiæ ». — *Constituimus... summum...* (vers. 20). Depuis le règne d'Antiochus Épiphane, les rois de Syrie s'étaient arrogé le droit de nommer le grand prêtre juif. Cf. VII, 9; II Mach. IV, 7-26. La fonction de pontife étant demeurée vacante depuis la mort d'Alcime (cf. IX, 55 et ss.), Alexandre Balas espéra se concilier les bonnes grâces de Jonathas en la lui offrant. — *Amicus... regis.* Sur ce titre, voyez II, 18, et la note. — *Et misit... auream.* Ces mots forment une parenthèse. L'envoi d'une robe de pourpre et d'une couronne d'or équivalait à la reconnaissance de la dignité souveraine de Jonathas. — *Quæ nostra sentias...* En échange des privilèges accordés, le roi demande à Jonathas l'identité de sentiments et d'intérêts, c.-à-d. son amitié et son alliance.

21. Jonathas accepte les faveurs que lui offrait le prétendant. — Les mots *stola sancta* ne représentent pas la pourpre, mais les vêtements sacerdotaux. Comp. Ex. XXVIII, 4 et ss. Ils signifient que Jonathas consentit à devenir grand prêtre. Strictement parlant, il n'avait pas droit à cette dignité; mais aucun candidat légitime n'existait depuis la mort d'Onias IV et la fuite de son fils en Égypte (comp. Josèphe, *Ant.*, XIII, 3, 1). Du reste, Jonathas appartenait à la race sacerdotale. — Le narrateur signale la date de ce fait important : *anno...* Voyez la note du vers. 1. Le septième mois était celui de *tišri* (seconde moitié de septembre et commencement d'octobre). — *In die... scenopegiæ.* La fête des Tabernacles avait lieu le quinzième jour de ce même mois. Cf. Lev. XXIII, 34. Jonathas avait choisi cette grande solennité pour l'inauguration de son pontificat. — *Congregavit...* Il se prépara ensuite à défendre sérieusement les droits d'Alexandre. Après tout ce que lui et son peuple avaient eu à souffrir de Démétrius, sur la parole duquel on ne pouvait compter (cf. VII, 15 et ss.), il était parfaitement juste qu'ils favorisassent celui des deux rivaux qui paraissait avoir le plus de chance de succès.

4° Démétrius réitère ses offres et reçoit des Juifs un refus formel. X, 22-47.

22-24. Informé de la conduite d'Alexandre

23. Quid hoc fecimus, quod præoccupavit nos Alexander apprehendere amicitiam Judæorum ad munimen sui?

24. Scribam et ego illis verba deprecatoria, et dignitates, et dona, ut sint mecum in adjutorium.

25. Et scripsit eis in hæc verba : Rex Demetrius, genti Judæorum, salutem.

26. Quoniam servastis ad nos pactum, et mansistis in amicitia nostra, et non accessistis ad inimicos nostros, audivimus, et gavisi sumus.

27. Et nunc perseverate adhuc conservare ad nos fidem, et retribuemus vobis bona pro his quæ fecistis nobiscum;

28. et remittemus vobis præstationes multas, et dabimus vobis donationes.

29. Et nunc absolvo vos et omnes Judæos a tributis, et pretia salis indulgeo, et coronas remitto, et tertias seminis,

30. et dimidiam partem fructus ligni,

23. Comment avons-nous fait, qu'Alexandre nous ait prévenus, et qu'il ait gagné l'amitié des Juifs pour se fortifier?

24. Je leur écrirai, moi aussi, des paroles de supplication, *leur offrant* des dignités et des présents, afin qu'ils soient avec moi pour me secourir.

25. Il leur écrivit donc en ces termes: Le roi Démétrius, à la nation des Juifs, salut.

26. Nous avons appris que vous avez gardé l'alliance faite avec nous, que vous êtes demeurés dans notre amitié, et que vous ne vous êtes point unis à nos ennemis, et nous nous en sommes réjouis.

27. Persévérez donc maintenant encore à nous conserver la fidélité, et nous vous rendrons en bienfaits ce que vous avez fait pour nous;

28. et nous vous remettrons beaucoup de charges, et nous vous ferons des présents.

29. Et dès à présent je remets à vous et à tous les Juifs les tributs, et je vous dispense des impôts de sel, et je vous remets les couronnes et la troisième partie de la semence,

30. et je vous abandonne à partir

Balas, il prend la résolution de le surpasser, en accordant aux Juifs des privilèges plus avantageux encore. — *Contristatus est*... En effet, c'était pour Démétrius une question de vie ou de mort qui se traitait, et il fut désolé de voir que son rival, en se montrant plus généreux, avait mis les plus grandes chances de son côté. — *Scribam*... (vers. 24). Il se ravise, espérant qu'il était temps encore de réparer sa faute. Sa lettre est d'une importance particulière, car elle entre dans de nombreux détails et nous apprend quelles étaient les relations des Juifs avec les rois de Syrie en matière d'impôts. — *Verba deprecatoria*. Grec : Des paroles d'encouragement; c.-à-d., des promesses qui exciteraient les Juifs à se déclarer pour lui. — *Dignitates*. Grec : (Des paroles) d'élévation; c.-à-d. la promesse d'exalter et d'agrandir la nation entière.

25-45. Seconde lettre de Démétrius au peuple juif. — *Rex... genti*... La lettre n'est pas adressée à Jonathas personnellement, comme l'étaient les deux précédentes (cf. vers. 3 et 18), mais à tout le peuple. Elle ne fait pas même allusion au chef de la nation : Démétrius le savait engagé envers Alexandre et espérait peut-être séparer de lui ses administrés. — *Quoniam*... (vers. 26). Le roi, feignant d'ignorer ses luttes antérieures avec les Juifs et leur résistance énergique à ses mesures injustes, les félicite comme s'ils avaient fidèlement gardé les engagements contractés quelques années auparavant. Cf. IX, 70 et ss. — *Et nunc*... (vers. 27). Il les engage à tenir la même ligne de conduite, et leur promet de les en récompenser. — *Remittemus... præstationes*... (vers. 28). Dans le grec : Nous vous accorderons des immunités. Elles vont être mentionnées dans les versets qui suivent. — *Absolvo*... (vers. 29). Le pronom *vos* représente les Juifs de Jérusalem et de la Judée; les mots *omnes Judæos* désignent ceux qui étaient répandus à travers les différentes provinces dépendant de la Syrie. — *Tributis*. C.-à-d., la cote personnelle. — *Pretia salis*. On voit que cet impôt est très ancien. C'est de la mer Morte que les habitants de la Judée tiraient leur sel, et les rois de Syrie prélevaient une taxe sur ce produit important. — *Et coronas*... Autre impôt qui pesait alors lourdement sur les sujets du royaume. Il portait chez les Grecs le nom de φόρος στεφανίτης (cf. Josèphe, *Ant.*, XII, 3, 3), et chez les Romains celui de « aurum coronarium » (cf. Cicéron, *Leg. agr.*, II, 22). Il provenait de la coutume qui s'était formée peu à peu d'envoyer aux rois une couronne d'or à l'occasion d'une victoire ou de quelque autre événement heureux, d'une pétition, etc. Puis la coutume était passée en règle; seulement, au lieu d'offrir des couronnes proprement dites, on payait chaque année une somme fixe, à titre de redevance régulière. — *Tertias seminis*. Le tiers, non pas précisément de la semence, mais de la récolte (σπορά). C'était là encore un impôt très lourd. On ne l'acquittait pas en nature, mais en numéraire. — *Dimidiam... fructus*... (vers. 30). Taxe de tout temps imposée dans l'Orient biblique. —

d'aujourd'hui et pour l'avenir la moitié des fruits des arbres, choses qui faisaient partie de mes droits, *ne voulant plus* qu'on les prélève sur le pays de Juda, ni sur les trois villes de la Samarie et de la Galilée qui lui ont été ajoutées, à partir d'aujourd'hui et dans tous les temps;

quod est portionis meæ, relinquo vobis ex hodierno die, et deinceps, ne accipiatur a terra Juda, et a tribus civitatibus quæ additæ sunt illi ex Samaria et Galilæa, ex hodierna die et in totum tempus;

31. *je veux* aussi que Jérusalem soit sainte et libre avec son territoire, et que les dîmes et les tributs lui appartiennent.

31. et Jerusalem sit sancta et libera cum finibus suis, et decimæ et tributa ipsius sint.

32. Je renonce aussi à la possession de la citadelle qui est à Jérusalem, et je la donne au grand prêtre, afin qu'il y établisse, pour la garder, les hommes qu'il aura choisis.

32. Remitto etiam potestatem arcis quæ est in Jerusalem, et do eam summo sacerdoti, ut constituat in ea viros quoscumque ipse elegerit, qui custodiant eam.

33. Et je laisse libres, sans rançon, tous ceux des Juifs qui ont été emmenés captifs du pays de Juda, dans tout mon royaume, et je les affranchis tous des tributs, même sur leurs bestiaux.

33. Et omnem animam Judæorum, quæ captiva est a terra Juda in omni regno meo, relinquo liberam gratis, ut omnes a tributis solvantur, etiam pecorum suorum.

34. Et que tous les jours solennels, les sabbats, les nouvelles lunes, les fêtes de prescription, les trois jours avant une fête solennelle, et les trois jours après une fête solennelle, soient tous *des jours* d'immunité et de franchise pour tous les Juifs qui sont dans mon royaume;

34. Et omnes dies solemnes, et sabbata, et neomeniæ, et dies decreti, et tres dies ante diem solemnem, et tres dies post diem solemnem, sint omnes immunitatis et remissionis omnibus Judæis qui sunt in regno meo;

35. et que personne n'ait le pouvoir

35. et nemo habebit potestatem agere

A tribus civitatibus... Dans le grec : ἀπὸ τῶν τριῶν νομῶν, des trois nomes ou districts. Voyez le vers. 38. Ils sont appelés en cet endroit « toparchies ». On ignore par suite de quelles circonstances ces nomes avaient été séparés de la Samarie et unis à la Judée. D'après quelques exégètes, les mots *et Galilæa* ne dépendraient pas du verbe *additæ sunt,* mais de *accipiatur;* dans ce cas, la Galilée aurait joui aussi des privilèges en question. — *Jerusalem...* (vers. 31). Le roi accorde des faveurs particulières à la capitale juive : pour elle, aucune sorte d'imposition à payer au gouvernement syrien : *sit... libera.* — *Sancta :* consacrée tout entière au Dieu des Juifs. — *Decimæ et tributa...* Désormais aucune redevance ne serait prélevée sur les dîmes et les impôts sacrés. — *Remitto etiam...* (vers. 32). Outre les immunités fiscales que viennent de mentionner les vers. 29-31, Démétrius offrait aux Juifs plusieurs autres faveurs, qui étaient pour eux d'un grand prix. — Il leur rendait la citadelle du mont Sion (*potestatem arcis...*), qui avait été pour eux une source de perpétuels ennuis. Cf. I, 35-39; IV, 41; VI, 18, etc. C'est directement au grand prêtre, le chef ordinaire du peuple, qu'il en faisait don; mais il parle comme s'il ignorait que c'était Jonathas qui exerçait maintenant cette fonction. — *Et omnem...* (vers. 33). Il accordait la liberté à tous les Juifs qui avaient été faits prisonniers dans les guerres précédentes, sans qu'on eût à payer pour eux la moindre rançon (*gratis*). — *Ut omnes...* Cette proposition peut recevoir deux sens distincts, selon qu'on applique le mot « omnes » seulement aux captifs ou à toute la nation. — *Etiam pecorum...* Les troupeaux étaient fortement imposés. D'après Josèphe, il s'agirait ici de l'exemption de toute corvée publique pour les bêtes de somme des Juifs. — *Et omnes dies...* (vers. 34). Dans tout le royaume, aux jours de leurs solennités, les membres du peuple théocratique devaient être dispensés soit des taxes (*immunitatis*), soit des travaux imposés par l'administration (*remissionis*). Les *dies decreti* diffèrent des *dies solemnes* et des autres jours de fêtes religieuses (*sabbata* et *neomeniæ*), en ce sens que ceux-ci, déterminés par la loi ou par la coutume, revenaient régulièrement, tandis que les premiers étaient institués à l'occasion d'événements extraordinaires. — *Tres dies ante..., et... post...:* de manière à permettre à tous les Juifs domiciliés en Palestine d'aller en pèlerinage à Jérusalem aux fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, et d'en revenir. — *Et nemo...* (vers. 35). Cette réflexion s'applique encore aux fêtes, durant lesquelles Démétrius interdisait à qui que ce fût de prendre des mesures légales contre un Juif (*agere aliquid;* à la lettre dans le grec : travailler quelqu'un, c.-à-d., l'ennuyer); par exemple lui déclarer un procès, le faire emprisonner, etc.

aliquid, et movere negotia adversus aliquem illorum, in omni causa.

36. Et ascribantur ex Judæis in exercitu regis ad triginta millia virorum, et dabuntur illis copiæ ut oportet omnibus exercitibus regis, et ex eis ordinabuntur qui sint in munitionibus regis magni;

37. et ex his constituentur super negotia regni quæ aguntur ex fide, et principes sint ex eis, et ambulent in legibus suis, sicut præcepit rex in terra Juda.

38. Et tres civitates quæ additæ sunt Judææ ex regione Samariæ, cum Judæa reputentur, ut sint sub uno, et non obediant alii potestati nisi summi sacerdotis.

39. Ptolemaida et confines ejus quas dedi donum sanctis qui sunt in Jerusalem, ad necessarios sumptus sanctorum.

40. Et ego do singulis annis quindecim millia siclorum argenti de rationibus regis, quæ me contingunt;

de rien faire et de susciter des affaires contre quelqu'un d'entre eux, en quelque cause que ce soit.

36. De plus on enrôlera des Juifs dans l'armée du roi, jusqu'au nombre de trente mille hommes, et ils seront entretenus comme doivent l'être toutes les armées du roi, et on en choisira d'entre eux qui seront dans les forteresses du grand roi;

37. et on en établira quelques-uns sur les affaires du royaume qui sont traitées en confiance, et des chefs seront pris parmi eux, et ils vivront selon leurs lois, comme le roi l'a ordonné pour le pays de Juda.

38. Et les trois villes de la province de Samarie, qui ont été annexées à la Judée, seront assimilées à la Judée, afin qu'elles ne dépendent que d'un seul, et qu'elles n'obéissent pas à une autre puissance que celle du grand prêtre.

39. Je donne aussi Ptolémaïde et son territoire en don au sanctuaire de Jérusalem, pour les dépenses nécessaires au sanctuaire.

40. Et je donne chaque année quinze mille sicles d'argent, sur les revenus du roi, qui m'appartiennent;

— *Ascribantur*... (vers. 36). Le roi passe à des privilèges d'un autre genre. En permettant d'enrôler les Juifs dans ses armées, il montrait qu'il leur reconnaissait les mêmes droits qu'à ses autres sujets. Le chiffre de trente mille ne paraît nullement exagéré, si l'on réfléchit au grand nombre d'Israélites qui vivaient non seulement en Judée, mais dans toute la Syrie. — *Dabuntur illis*... C'est donc l'État qui devait se charger entièrement de l'entretien des soldats juifs. — *Ex eis... in munitionibus*... Grande marque de confiance. — *Regis magni*. Sur ce titre, que les rois de Syrie portaient à la suite de ceux de Ninive, de Babylone et de Perse, voyez IV Reg. XVIII, 28; Is. XXXVI, 4, 8, 13, etc. — *Ex his... super negotia*... (vers. 37). Démétrius promet de nommer quelques-uns de ces soldats aux dignités et aux fonctions principales du royaume. — *Quæ... ex fide*. C.-à-d., des postes de confiance, exigeant une fidélité spéciale de la part de ceux qui les occupaient. — *Principes... ex eis*. De la sorte, ils échapperaient au grave inconvénient d'avoir des chefs païens. — *In legibus suis*. Ces mots garantissaient aux Israélites qui serviraient dans les armées syriennes la plus entière liberté de conscience. En les écrivant, Démétrius révoquait tout à fait l'édit d'Antiochus Épiphane, qui avait ordonné aux Juifs d'abandonner leur propre loi pour suivre celle des païens. Cf. I, 43-46. — *Et tres civitates* (vers. 38). Dans le grec : les trois nomes. Voyez le vers 30ᵇ et la note. Au lieu d'avoir un ou plusieurs gouverneurs particuliers, ces districts étaient placés sous la juridiction immédiate du grand prêtre. — *Cum Judæa reputentur*. C.-à-d., lui soient incorporés, soient regardés comme ne formant qu'une même province avec elle. — *Ptolemaida et*... (vers. 39). Traduisez : Quant à Ptolémaïs et à son territoire, je (les) donne... Le pronom *quas* manque dans le grec. Cette donation était très précieuse, à cause de la richesse de Ptolémaïs. Il est vrai que cette ville était alors au pouvoir d'Alexandre Balas (cf. vers. 1); mais, en l'offrant aux Juifs, Démétrius les excitait par là même à s'en emparer, ce qui n'était pas moins dans son intérêt que dans le leur. — *Donum*... C'est directement au temple (*sanctis*) que le roi donnait Ptolémaïs, dont les revenus devaient subvenir aux frais du culte. — *Et ego do*... Autres dons faits au sanctuaire par Démétrius (vers. 40-44),



Sicle juif, attribué à l'époque des Machabées.

à l'imitation de son père Séleucus IV (cf. II Mach. III, 3) et de plusieurs anciens rois de Perse (cf. Esdr. VI, 3, 7; VIII, 25). — *Quindecim millia*... 4 275 000 fr., puisque le sicle valait 2 fr. 85. — *De rationibus regis* : de la cassette royale. De même au vers. 44ᵇ. — *Quæ me contingunt*. D'après le grec : (A tirer) de lieux convenables; c.-à-d.,

41. tout ce qui reste et que n'ont pas payé ceux qui étaient préposés aux affaires pendant les années précédentes, ils le donneront pour les travaux du temple.

42. Et en outre, les cinq mille sicles d'argent qui se prenaient chaque année sur les revenus du sanctuaire, appartiendront aussi aux prêtres qui font les fonctions du ministère.

43. Et tous ceux qui, étant redevables au roi en quelque affaire que ce soit, se réfugieront dans le temple de Jérusalem et dans tout son territoire, seront exonérés, et ils auront la libre jouissance de tout ce qu'ils ont dans mon royaume.

44. Les dépenses pour bâtir et restaurer les bâtiments du sanctuaire seront prélevées sur les revenus du roi;

45. pour construire les murs de Jérusalem et les fortifier tout autour, on prendra aussi sur les revenus du roi; de même pour élever des murailles en Judée.

46. Lorsque Jonathas et le peuple entendirent ces paroles, ils ne les crurent pas et ne les reçurent pas, car ils se souvinrent des grands maux qu'il avait faits en Israël, et de quelle manière il les avait accablés.

47. Mais ils se complurent dans Alexandre, parce qu'il leur avait tenu le premier des paroles de paix; et ils lui portèrent secours tous les jours.

48. Le roi Alexandre rassembla une grande armée, et marcha contre Démétrius.

41. et omne quod reliquum fuerit, quod non reddiderant qui super negotia erant annis prioribus, ex hoc dabunt in opera domus.

42. Et super hæc quinque millia siclorum argenti, quæ accipiebant de sanctorum ratione per singulos annos, et hæc ad sacerdotes pertineant qui ministerio funguntur.

43. Et quicumque confugerint in templum quod est Jerosolymis et in omnibus finibus ejus, obnoxii regi in omni negotio dimittantur, et universa quæ sunt eis in regno meo libera habeant.

44. Et ad ædificanda vel restauranda opera sanctorum, sumptus dabuntur de ratione regis;

45. et ad exstruendos muros Jerusalem, et communiendos in circuitu, sumptus dabuntur de ratione regis, et ad construendos muros in Judæa.

46. Ut audivit autem Jonathas et populus sermones istos, non crediderunt eis, nec receperunt eos, quia recordati sunt malitiæ magnæ quam fecerat in Israel, et tribulaverat eos valde.

47. Et complacuit eis in Alexandrum, quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis; et ipsi auxilium ferebant omnibus diebus.

48. Et congregavit rex Alexander exercitum magnum, et admovit castra contra Demetrium.

---

de lieux dans lesquels la somme en question pouvait être le plus commodément puisée. — *Quod reliquum*... (vers. 41). Les arriérés dus au trésor royal; ou mieux peut-être, selon quelques interprètes, les sommes promises au temple par les rois précédents et non acquittées depuis Antiochus Épiphane. — *Qui super negotia :* les employés du fisc. — Comme en beaucoup d'autres endroits, le mot *domus* représente le temple. — *Et super hæc*... (vers. 42). Démétrius remet encore aux Juifs la redevance annuelle de 5000 sicles (1 425 000 fr.), prélevée par les rois syriens sur les revenus du sanctuaire (*de sanctorum ratione*). — *Et quicumque*... (vers. 43). Le droit d'asile est accordé au temple de Jérusalem. — *In... finibus ejus :* dans tout l'espace clos par ses murs extérieurs. — *Obnoxii regi*... Ce droit concernait donc même les débiteurs insolvables de l'État et leurs biens de tout genre (*et universa*...), que personne ne pourrait saisir ou confisquer tant que les propriétaires demeureraient dans le temple. — *Et ad ædificanda*... (vers. 44). Le roi se chargeait ainsi de toutes les réparations à faire aux édifices sacrés. Voyez les vers. 10-11. — Il offrait également de réparer les murs de Jérusalem (*et... muros*..., vers. 45), et de construire des forts dans la Judée. — *Et communiendos*. Dans le grec : Et pour (les) fortifier tout autour.

46-47. Pleins de défiance à l'égard de Démétrius, Jonathas et le peuple juif refusent d'accepter ses offres et se rangent du côté d'Alexandre. — *Non crediderunt*... Ils comprirent que ces belles promesses lui étaient arrachées par les circonstances, et qu'il n'en tiendrait vraisemblablement aucun compte s'il était victorieux. Tout son passé parlait contre lui (*quia recordati*...); il l'avait lui-même senti. Cf. vers. 5. — *Princeps sermonum*...(vers. 47). Alexandre avait été le premier à leur offrir sérieusement la paix. Les propositions de Démétrius, quoique venues avant celles de son rival, ne remplissaient pas cette condition. — *Ipsi auxilium*... Ils devinrent ses fidèles alliés tant qu'il régna (*omnibus diebus*).

5° Combat décisif entre les deux princes. X, 48-50.

48-50. Défaite et mort de Démétrius. — *Congregavit rex*... C'est alors que les rois de Per-

49. Et commiserunt prælium duo reges, et fugit exercitus Demetrii; et insecutus est eum Alexander, et incubuit super eos.

50. Et invaluit prælium nimis, donec occidit sol; et cecidit Demetrius in die illa.

51. Et misit Alexander ad Ptolemæum, regem Ægypti, legatos secundum hæc verba, dicens :

52. Quoniam regressus sum in regnum meum, et sedi in sede patrum meorum, et obtinui principatum, et contrivi Demetrium, et possedi regionem nostram,

53. et commisi pugnam cum eo, et contritus est ipse et castra ejus a nobis, et sedimus in sede regni ejus;

54. et nunc statuamus ad invicem amicitiam; et da mihi filiam tuam uxorem, et ego ero gener tuus, et dabo tibi dona, et ipsi, digna te.

55. Et respondit rex Ptolemæus, dicens : Felix dies in qua reversus es ad terram patrum tuorum, et sedisti in sede regni eorum!

56. Et nunc faciam tibi quod scripsisti; sed occurre mihi Ptolemaidam,

49. Les deux rois engagèrent le combat, et l'armée de Démétrius s'enfuit; Alexandre le poursuivit, et fondit sur eux.

50. Et le combat fut très rude, jusqu'à ce que le soleil fût couché; et Démétrius fut tué en ce jour-là.

51. Alexandre envoya des ambassadeurs à Ptolémée, roi d'Égypte, et lui fit parler en ces termes :

52. Comme je suis rentré dans mon royaume, que je suis assis sur le trône de mes pères, que j'ai recouvré mon empire, battu Démétrius et pris possession de notre pays,

53. et que je lui ai livré bataille, et qu'il a été défait par nous avec son armée, et que nous nous sommes assis sur le siège de son royaume,

54. faisons maintenant amitié l'un avec l'autre; donne-moi ta fille pour épouse, et je serai ton gendre, et je te ferai, ainsi qu'à elle, des présents dignes de toi.

55. Le roi Ptolémée répondit, en disant : Heureux le jour où tu es rentré dans le pays de tes pères, et où tu t'es assis sur le trône de leur royaume!

56. Et maintenant je ferai ce que tu as écrit; mais viens au-devant de moi à

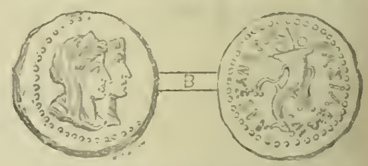
---

game, d'Égypte (Ptolémée Philométor) et de Cappadoce envoyèrent des troupes à Alexandre, et contribuèrent puissamment à sa victoire. Voyez Justin, xxxv, 1; Josèphe, *Ant.*, xiii, 2, 4; Eusèbe, *Chr. can.*, i, 40, 15. — *Et commiserunt...* (vers. 49). D'après Josèphe, *l. c.*, la victoire sembla d'abord se déclarer en faveur de Démétrius; mais Alexandre finit par l'emporter, après avoir subi des pertes considérables. L'écrivain sacré a donc raison de dire : *invaluit prælium...* (vers. 50). — *Cecidit Demetrius...* Il avait régné environ douze ans.

6° Alexandre Balas épouse Cléopâtre, fille du roi d'Égypte; honneurs dont il comble Jonathas à cette occasion. X, 51-66.

51-54. La demande en mariage. — *Ptolemæum.* Ptolémée VI Philométor (181-146 avant J.-C.), comme il vient d'être dit. C'est probablement aussitôt après sa victoire sur Démétrius qu'Alexandre adressa sa demande au roi d'Égypte. Il était naturel qu'il désirât consolider sa situation, en s'unissant par le mariage à l'un des plus puissants royaumes d'alors. Ce n'était d'ailleurs pas la première alliance matrimoniale qui était négociée entre les familles régnantes d'Égypte et de Syrie. — *Quoniam regressus...* (vers. 52). Balas « prend tous les airs d'un grand roi. Il s'attribue à lui-même tout l'honneur de la victoire, sans mentionner le concours que lui avaient prêté Ptolémée et les autres rois. Il suppose évidemment sa légitimité, et prétend descendre de la vieille lignée des monarques syriens. Il s'adresse à Ptolémée comme étant tout à fait son égal. » — *Dabo tibi dona...* (vers. 54) : les présents ordinaires offerts, chez les Orientaux, à la fiancée et à son père.

55-56. Ptolémée donne son consentement. — *Felix dies...* Il adresse d'abord de chaudes félicitations à Alexandre; puis il accepte en principe sa demande : *nunc faciam...* (vers. 56). Il espérait tirer lui-même de grands avantages de cette alliance, car il désirait vivement rentrer en pos-



Ptolémée IV avec sa fille Cléopâtre.
(Monnaie antique.)

session des provinces de Cœlésyrie et de Palestine, qu'Antiochus le Grand avait enlevées à l'Égypte. — *Sed occurre...* Après sa récente victoire, Balas était allé sans doute faire son entrée solennelle à Antioche, sa capitale; Ptolémée lui propose de revenir à Ptolémaïs (note du vers. 1), où il ira lui-même le rejoindre, pour célébrer le mariage (*et spondeam...*).

Ptolémaïs, afin que nous nous voyions mutuellement, et que je te donne ma fille comme tu l'as dit.

57. Ptolémée sortit donc d'Égypte avec sa fille Cléopâtre, et vint à Ptolémaïs, en l'année cent soixante-deux.

58. Le roi Alexandre vint à sa rencontre, et *Ptolémée* lui donna Cléopâtre, sa fille, et il célébra les noces à Ptolémaïs, à la manière des rois, avec une grande magnificence.

59. Le roi Alexandre écrivit aussi à Jonathas, afin qu'il vînt au-devant de lui.

60. Il alla avec magnificence à Ptolémaïs, et il y rencontra les deux rois; il leur donna beaucoup d'argent et d'or, et des présents, et il trouva grâce devant eux.

61. Alors quelques hommes pervers d'Israël s'assemblèrent contre lui, des hommes impies, qui l'accusèrent; mais le roi ne les écouta pas.

62. Et il ordonna qu'on dépouillât Jonathas de ses vêtements et qu'on le revêtît de pourpre; ce qui fut fait. Et le roi le fit asseoir près de lui;

63. et il dit à ses princes: Allez avec lui au milieu de la ville, et publiez que personne ne porte aucune plainte contre lui, et que personne ne lui fasse de peine pour quelque cause que ce soit.

64. Et il arriva que lorsque ceux qui portaient plainte contre lui virent sa gloire qu'on publiait, et la pourpre dont il était revêtu, ils s'enfuirent tous.

65. Le roi l'éleva en grand honneur,

ut videamus invicem nos, et spondeam tibi sicut dixisti.

57. Et exivit Ptolemæus de Ægypto, ipse, et Cleopatra, filia ejus, et venit Ptolemaidam, anno centesimo sexagesimo secundo.

58. Et occurrit ei Alexander rex, et dedit ei Cleopatram, filiam suam; et fecit nuptias ejus Ptolemaidæ, sicut reges, in magna gloria.

59. Et scripsit rex Alexander Jonathæ, ut veniret obviam sibi.

60. Et abiit cum gloria Ptolemaidam, et occurrit ibi duobus regibus, et dedit illis argentum multum, et aurum, et dona; et invenit gratiam in conspectu eorum.

61. Et convenerunt adversus eum viri pestilentes ex Israel, viri impii interpellantes adversus eum; et non intendit ad eos rex.

62. Et jussit spoliari Jonathan vestibus suis, et indui eum purpura; et ita fecerunt. Et collocavit eum rex sedere secum;

63. dixitque principibus suis : Exite cum eo in medium civitatis, et prædicate, ut nemo adversus eum interpellet de ullo negotio, nec quisquam ei molestus sit de ulla ratione.

64. Et factum est, ut viderunt qui interpellabant gloriam ejus quæ prædicabatur, et opertum eum purpura, fugerunt omnes.

65. Et magnificavit eum rex, et scri-

57-58. Les noces royales. — *Cleopatra.* De nombreuses princesses syriennes et égyptiennes portèrent ce nom. — *Anno centesimo...* D'octobre 151 à octobre 150 avant J.-C. — *Sicut reges :* avec une magnificence vraiment royale.

59-66. Alexandre Balas mande Jonathas à Ptolémaïs, où il le comble d'honneurs et de distinctions. C'est surtout en vue de ce fait que le narrateur a parlé si longuement du mariage de Balas avec la fille de Ptolémée. — *Abiit cum gloria* (vers. 60). C.-à-d. avec un train princier, digne de celui qui l'invitait, et aussi du peuple dont il était lui-même le chef. — *Dedit illis...* Cela était conforme aux usages de l'Orient. — *Convenerunt...* (vers. 61). Une ombre au tableau, mais la lumière ne fut ensuite que plus éclatante. Les Juifs renégats (*viri pestilentes...,* locution énergique), furieux de voir Jonathas si avant dans la faveur du roi, essayèrent de lui nuire en le calomniant; mais à pure perte : *et non intendit...* Ou plutôt, ils excitèrent par là même le roi à honorer davantage son ami : *jussit spoliari...* (vers. 62). Jonathas n'avait donc pas encore revêtu la pourpre royale, malgré l'autorisation qu'il en avait reçue d'Alexandre. Cf. vers. 20. — *Sedere secum.* En présence de toute la cour, le roi le traita comme un ami, comme un égal. Bien plus, Balas voulut que la ville entière connût les sentiments d'estime et d'affection qu'il nourrissait à l'égard de son allié : *dixitque...* (vers. 63). Voyez, Gen. XLI, 43, et Esth. VI, 9-11, des traits analogues dans l'ancienne Égypte et en Perse. — *Et prædicate...* Il prévenait ainsi le retour des accusations mensongères. — *Et factum est...* (vers. 64). Confusion et prompte retraite des calomniateurs. — *Inter primos amicos* (vers. 65). Il y avait donc des degrés parmi ceux qu'on appelait les « amis du roi ». Sur ce titre, voyez II, 18, et la note. Il y avait aussi, d'après notre passage, un catalogue sur lequel ces grands dignitaires étaient inscrits. Nommé déjà précédemment ami (comp. le vers. 20), Jonathas est élevé maintenant au rang de « premier ami ». — *Ducem.* Grec : στρατηγόν, général. —

psit eum inter primos amicos, et posuit eum ducem et participem principatus.

66. Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum pace et lætitia.
67. In anno centesimo sexagesimo quinto venit Demetrius, filius Demetrii, a Creta in terram patrum suorum.
68. Et audivit Alexander rex, et contristatus est valde, et reversus est Antiochiam.
69. Et constituit Demetrius rex Apollonium ducem, qui præerat Cœlesyriæ, et congregavit exercitum magnum; et accessit ad Jamniam, et misit ad Jonathan, summum sacerdotem,
70. dicens : Tu solus resistis nobis; ego autem factus sum in derisum et in opprobrium, propterea quia tu potesta-

l'inscrivit parmi ses principaux amis, et l'établit chef et participant au gouvernement.
66. Et Jonathas revint à Jérusalem en paix et avec joie.
67. En la cent soixante-cinquième année, Démétrius, fils de Démétrius, vint de Crète au pays de ses pères.
68. Le roi Alexandre l'apprit et en fut très attristé, et il retourna à Antioche.

69. Le roi Démétrius institua général Apollonius, qui gouvernait la Cœlésyrie, et il rassembla une grande armée; et il vint à Jamnia, et envoya dire à Jonathas, le grand prêtre,
70. ces paroles : Seul tu nous résistes, et je suis devenu un sujet de risée et d'opprobre, parce que tu exerces

---

Participem principatus. Dans le grec : μεριδάρχην. Mot très rare, employé seulement ici et dans Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 5. Il signifie : chef de la partie d'une province; en cet endroit, gouverneur de la Judée, laquelle était une partie de la Cœlésyrie. Voici donc Jonathas officiellement reconnu comme chef soit militaire, soit civil de son peuple. — *Reversus... cum pace* (vers. 66). C.-à-d., n'ayant plus rien à craindre de ses perfides adversaires.

7° Jonathas remporte de grandes victoires sur Apollonius, général de Démétrius II. X, 67-89.

67-68. Démétrius II fait valoir ses droits au trône de Syrie. — *In anno...* D'octobre 148 à octobre 147 avant J.-C. Environ trois ans après le mariage de Balas (cf. vers. 57), cinq ans depuis qu'il s'était présenté comme prétendant à la couronne (cf. vers. 1). — *Demetrius, filius...* Démétrius II Nicator, fils de Démétrius Ier Soter, qui avait été naguère renversé par Balas. Celui-ci n'avait pas tardé à mécontenter ses sujets, soit en abandonnant les affaires du royaume à un certain Ammonius, qui pillait et massacrait à son gré, soit en se livrant lui-même à ses passions mauvaises (il était très mou et dissolu). Le fils de son ancien rival ne manqua pas de mettre cette situation à profit. Cf. Justin, XXXV, 2. Quittant la Crète, où il se trouvait alors, il s'embarqua avec des soldats enrôlés dans cette île et gagna la Cilicie, où il prit le titre de roi. Voyez Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 3. — *Terram patrum...* En effet, la province de Cilicie faisait partie du domaine des rois de Syrie, dont il était le successeur légitime. — *Alexander... contristatus...* (vers. 68). Ce détail cadre fort bien avec son caractère sans énergie. Un autre aurait été effrayé; lui, il fut attristé, à cause du trouble apporté dans sa vie d'égoïste. — *Reversus... Antiochiam :* pour être plus rapproché du théâtre des événements, et au besoin pour défendre sa capitale. Il semble, depuis son mariage, être resté le plus souvent à Ptolémaïs, sa « résidence favorite ».

69-73. Apollonius, général du nouveau prétendant, envoie un défi à Jonathas. — *Qui præerat...* C'est par Alexandre Balas qu'Apollonius avait été nommé gouverneur de Cœlésyrie; sa défection fut un coup très grave porté à la cause de son maître. On a conjecturé, pour expliquer sa conduite, qu'il est identique à l'ami du même nom qui avait autrefois accompagné Démétrius Ier, lorsque ce prince quitta Rome. Voyez VII, 1, et les notes; Polybe, XXXI, 21, 2. Supposition assez plausible. — *Exercitum :* une armée formée de troupes mercenaires, selon la coutume d'alors. — *Ad Jamniam.* Sur la situation de cette ville, voyez IV, 15, et le commentaire. — *Misit ad Jonathan...* Voyant le prince juif demeurer fidèle à Balas, il lui fait porter un défi provocateur et insultant, espérant qu'il l'exciterait ainsi à l'attaquer, et qu'il triompherait de lui. — *Ego... in derisum...* (vers. 70). Langage très ironique. Apollonius parle comme si l'on se mo-



Demetrius II Nicator. (D'après une monnaie antique.)

le pouvoir contre nous dans les montagnes.

71. Maintenant donc, si tu te confies dans tes forces, descends à nous dans la plaine, et mesurons-nous-y ensemble; car avec moi est la valeur de la guerre.

72. Interroge et apprends qui je suis, et quels sont ceux qui combattent avec moi; eux aussi disent que votre pied ne pourrait tenir ferme devant notre face, car deux fois tes pères ont été mis en fuite dans leur pays;

73. et maintenant comment pourras-tu résister à la cavalerie et à une si grande armée, dans une plaine où il n'y a ni pierre, ni rocher, ni aucun lieu pour fuir?

74. Lorsque Jonathas eut entendu les paroles d'Apollonius, il fut ému dans son cœur; et il choisit dix mille hommes, et sortit de Jérusalem, et Simon son frère vint à son secours;

75. et ils campèrent près de Joppé, et on lui ferma la ville, parce qu'une garnison d'Apollonius était à Joppé, et il l'assiégea.

76. Ceux qui étaient dans la ville, épouvantés, lui ouvrirent; et Jonathas se rendit maître de Joppé.

tem adversum nos exerces in montibus.

71. Nunc ergo si confidis in virtutibus tuis, descende ad nos in campum, et comparemus illic invicem; quia mecum est virtus bellorum.

72. Interroga, et disce quis sum ego, et ceteri qui auxilio sunt mihi, qui et dicunt quia non potest stare pes vester ante faciem nostram, quia bis in fugam conversi sunt patres tui in terra sua;

73. et nunc quomodo poteris sustinere equitatum et exercitum tantum, in campo ubi non est lapis, neque saxum, neque locus fugiendi?

74. Ut audivit autem Jonathas sermones Apollonii, motus est animo; et elegit decem millia virorum, et exiit ab Jerusalem, et occurrit ei Simon, frater ejus, in adjutorium;

75. et applicuerunt castra in Joppen, et exclusit eum a civitate, quia custodia Apollonii Joppe erat, et oppugnavit eam.

76. Et exterriti qui erant in civitate aperuerunt ei, et obtinuit Jonathas Joppen.

---

quait de lui, parce qu'il était incapable de vaincre les Juifs. — *Propterea quia...* Le grec dit : Et pourquoi vantes-tu ton pouvoir sur nous...? — *In montibus.* La Judée est une contrée toute montagneuse; il était plus facile aux Juifs de s'y défendre. — *Nunc ergo si...* (vers. 71). C'est le défi proprement dit, présenté d'une façon très habile. — *Virtutibus :* les forces guerrières, les soldats. — *Descende... in campum :* dans la plaine maritime de *Š'félah*, où était bâtie Jamnia. Cf. vers. 69b. — *Quia... virtus bellorum.* Dans le grec : Parce que la puissance des villes est avec moi. Parole un peu obscure. « Peut-être Apollonius veut-il dire qu'il pourrait s'enfermer dans ses places fortes, de même que Jonathas se retranchait derrière ses montagnes, et qu'ainsi il n'abusait pas de sa propre supériorité en demandant au général juif de descendre et de combattre dans la plaine ouverte. Chaque parti ferait ainsi un sacrifice. » — *Interroga...* (vers. 72). L'orgueil insolent d'Apollonius se manifeste de plus en plus. — *Bis in fugam...* L'une des batailles auxquelles le général syrien fait allusion est sans doute celle où Judas Machabée avait perdu la vie (cf. IX, 14 et ss.). Il est difficile de dire quelle fut la seconde : peut-être celle que Joseph et Azarias perdirent par leur folle imprudence (cf. V, 60), ou bien celle de Bethzachara (cf. VI, 42 et ss.). D'après un autre sentiment, peu vraisemblable, l'allusion porterait sur deux grandes victoires remportées autrefois, dans cette même plaine, par les Philistins sur les Hébreux. Cf. I Reg. IV, 10, et XXXI, 1. Dans ce cas, le mot *patres* désignerait une haute antiquité. — *Nunc quomodo...* (vers. 73). La cavalerie syrienne avait toujours été très forte (cf. III, 39; IV, 28; VI, 30); celle des Juifs était presque nulle : de là le désir d'Apollonius de mettre à profit sa situation avantageuse. Ses cavaliers pourraient se déployer à leur aise dans la plaine. — *Ubi non... lapis...* Par opposition aux montagnes, remplies de cailloux et de rochers. — *Neque locus... :* tandis qu'on peut facilement fuir et se cacher dans une région montagneuse.

74-76. Jonathas marche contre les Syriens et s'empare de Joppé. — *Motus est...* Blessé au vif par ces insultes, il accepta le défi. — *Elegit decem...* Ce qui suppose qu'il avait au moins vingt mille hommes à sa disposition. — *Occurrit ei...* On ne dit pas à quel endroit s'opéra la jonction des deux corps d'armée. — *In Joppen* (vers. 75). Ville ancienne et célèbre, qui a été de tout temps comme le port de Jérusalem; la Jaffa actuelle, située à quatre heures et demie de marche de Jamnia, où se trouvait alors Apollonius. Cf. vers. 69. C'est pour garantir les derrières de son armée que Jonathas tenta de s'en emparer. — *Et exclusit...* Plutôt, d'après le grec : Et ceux de la ville l'exclurent. — *Quia custodia...* Motif de cette exclusion. L'auteur semble dire que les habitants de Joppé auraient ouvert volontiers leurs portes à Jonathas, mais qu'ils redoutaient la garnison qu'Apollonius y avait placée. Le chef juif en commença donc le siège. Alors les habi-

77. Et audivit Apollonius, et admovit tria millia equitum et exercitum multum.

78. Et abiit Azotum tamquam iter faciens, et statim exiit in campum, eo quod haberet multitudinem equitum, et confideret in eis. Et insecutus est eum Jonathas in Azotum, et commiserunt prælium.

79. Et reliquit Apollonius in castris mille equites post eos occulte.

80. Et cognovit Jonathas quoniam insidiæ sunt post se. Et circuierunt castra ejus, et jecerunt jacula in populum, a mane usque ad vesperam.

81. Populus autem stabat, sicut præceperat Jonathas; et laboraverunt equi eorum.

82. Et ejecit Simon exercitum suum, et commisit contra legionem, equites enim fatigati erant; et contriti sunt ab eo, et fugerunt.

83. Et qui dispersi sunt per campum fugerunt in Azotum, et intraverunt in Bethdagon, idolum suum, ut ibi se liberarent.

84. Et succendit Jonathas Azotum et civitates quæ erant in circuitu ejus, et accepit spolia eorum; et templum Dagon, et omnes qui fugerunt in illud, succendit igni.

85. Et fuerunt qui ceciderunt gladio,

77. Apollonius l'apprit, et s'approcha avec trois mille cavaliers et une grande armée.

78. Il marcha vers Azot, comme pour aller plus loin, et tout à coup il se jeta dans la plaine, parce qu'il avait une multitude de cavaliers et qu'il avait confiance en eux. Jonathas le suivit vers Azot, et ils engagèrent la bataille.

79. Apollonius avait laissé secrètement dans son camp mille cavaliers derrière eux.

80. Jonathas apprit qu'il y avait derrière lui une embuscade. Ils entourèrent son camp, et lancèrent des traits contre le peuple, depuis le matin jusqu'au soir.

81. Mais le peuple demeura ferme, comme Jonathas l'avait ordonné; et leurs chevaux se fatiguèrent.

82. Alors Simon fit avancer son armée et attaqua l'infanterie, car les cavaliers étaient fatigués; et ils furent écrasés par lui, et s'enfuirent.

83. Et ceux qui se dispersèrent à travers la plaine s'enfuirent à Azot et entrèrent dans le temple de Dagon, leur idole, pour s'y mettre en sûreté.

84. Mais Jonathas brûla Azot et les villes qui étaient alentour, et il prit leurs dépouilles, et il brûla par le feu le temple de Dagon, avec tous ceux qui s'y étaient réfugiés.

85. Et ceux qui tombèrent par l'épée,

---

tants, effrayés, ouvrirent les portes en dépit de la garnison : *et exterriti*... (vers. 76).

77-87. Beaux succès de Jonathas et de Simon dans le pays des Philistins. — *Tria millia*... D'après les propres paroles d'Apollonius (comp. le vers. 73), ces cavaliers formaient sa principale ressource contre les Juifs. — *Exercitum*. Dans le grec : δύναμιν, une force; les fantassins, par opposition à la cavalerie. — *Abiit Azotum* (vers. 78). De Jamnia, Apollonius se dirige non pas au nord, du côté de Joppé, mais au sud, dans la direction d'Azot, *tanquam iter*...; c.-à-d. comme s'il ignorait la présence de Jonathas dans ces parages, et « comme s'il faisait simplement un tour d'inspection ». C'est donc un piège qu'il tendait aux Juifs, comme le montrent d'ailleurs les vers. 79 et 80. — *Circuierunt* : à savoir, les cavaliers syriens, qui essayèrent de cerner l'armée juive. — *A mane usque*... La bataille fut donc très vive. Comme le raconte Josèphe, *Ant.*, XIII, 4, 4, les troupes de Jonathas s'étaient formées en carré, protégées par leurs boucliers contre les traits ennemis. — *Populus* (l'armée juive)... *stabat, sicut*... (vers. 81). C'est cette excellente manœuvre qui déjoua le plan d'Apollonius : si les Juifs avaient quitté leur position, les cavaliers placés en embuscade se seraient élancés contre eux, et auraient pu jeter le trouble dans leurs rangs. — *Laboraverunt equi*... Occupés tout le jour à harasser les Juifs dans toutes les directions, tandis que ceux-ci demeuraient sur la défensive, les cavaliers ennemis et leurs montures finirent par être épuisés. Simon, dont les soldats n'avaient probablement pas encore pris part à l'action, choisit ce moment pour charger avec vigueur l'infanterie d'Apollonius, qui plia, fut écrasée ou prit la fuite (*et ejecit*..., vers. 82). — *Equites enim*... Répétition, pour expliquer comment les fantassins syriens ne purent être protégés par la cavalerie contre l'attaque de Simon. — *Et qui dispersi*... (vers. 83). Les cavaliers, comme le dit expressément le grec. — *Bethdagon*. Mot composé de deux noms hébreux, qui signifient : maison de Dagon. — *Idolum suum*. Dans le grec : εἰδώλιον..., leur temple. Expression à prendre dans le sens large : le temple et l'enclos sacré qui l'entourait. Les Syriens espéraient y trouver asile et protection : *ut ibi*... Dagon était la divinité nationale des Philistins. Cf. Jud. XVI, 23. Le temple qui lui était dédié à Azot est mentionné I Reg. V, 2 et ss. — *Succendit*... (vers. 84). Jonathas brûla Azot et les villes qui en dépendaient, afin d'anéantir ce foyer d'hostilité. — *Templum*... *et omnes*... Il traita le

avec ceux qui furent brûlés, étaient environ huit mille hommes.
86. Jonathas leva de là son camp et marcha contre Ascalon; et ceux de la ville sortirent au-devant de lui avec une grande magnificence.
87. Jonathas revint ensuite à Jérusalem avec les siens, qui avaient de nombreuses dépouilles.
88. Et il arriva que lorsque le roi Alexandre apprit ces choses, il accorda encore à Jonathas de plus grands honneurs.
89. Et il lui envoya une agrafe d'or, comme c'est la coutume d'en donner aux parents des rois; il lui donna de plus Accaron et tout son territoire, pour qu'il la possédât en propre.

cum his qui succensi sunt, fere octo millia virorum.
86. Et movit inde Jonathas castra, et applicuit ea Ascalonem ; et exierunt de civitate obviam illi in magna gloria.
87. Et reversus est Jonathas in Jerusalem cum suis, habentibus spolia multa.
88. Et factum est, ut audivit Alexander rex sermones istos, addidit adhuc glorificare Jonathan.
89. Et misit ei fibulam auream, sicut consuetudo est dari cognatis regum ; et dedit ei Accaron et omnes fines ejus, in possessionem.

CHAPITRE XI

1. Le roi d'Égypte assembla une armée, semblable au sable qui est sur le rivage de la mer, et un grand nombre de vaisseaux; et il cherchait à s'emparer du royaume d'Alexandre par surprise et à l'ajouter à son royaume.

1. Et rex Ægypti congregavit exercitum, sicut arena quæ est circa oram maris, et naves multas; et quærebat obtinere regnum Alexandri dolo, et addere illud regno suo.

---

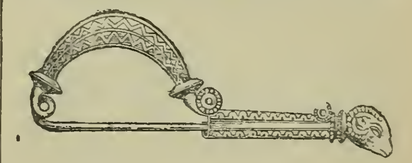
temple d'Azot comme son frère Judas avait traité celui de Carnaïm. Cf. v, 44. — *Octo millia...* (vers. 85). Autre détail qui montre à quel point



Dagon, sur une monnaie d'Ascalon.

la bataille avait été acharnée. — *Et movit...* (vers. 86). Jonathas songea à compléter sa victoire en s'emparant aussi d'Ascalon, autre ville très importante du territoire philistin. Cf. Jos. XIII, 3; I Reg. v, 16 et ss.; Zach. IX, 5, etc. Les habitants se soumirent d'eux-mêmes et le reçurent avec de grands honneurs. — *Reversus est...* (vers. 87) : chargé de gloire non moins que de butin.

88-89. Le roi Alexandre témoigne sa reconnaissance à Jonathas. — *Sermones istos.* L'hébraïsme accoutumé : ces choses. Cf. III, 27, etc. — *Fibulam...* (vers. 89) : une broche ou agrafe d'or. Les Grecs se servaient de la « fibula » pour attacher, tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur la poitrine, le manteau flottant qui formait d'ordinaire la partie supérieure de leur costume (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 16 ; pl. II, fig. 7). — *Sicut consuetudo...* Cf. XI, 58, et XIV, 44. Notre auteur est seul à mentionner cet usage, qui était sans doute propre aux rois syriens. — *Dedit ei Accaron.* Autre ville importante des anciens Philistins. Cf. Jos.



Fibule. (D'après les monuments.)

XIII, 3, etc. Actuellement Akir, au sud-ouest de Ramleh (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). — *In possessionem.* Ce fut un don complet, et non une simple cession temporaire des revenus de la cité, comme on l'a parfois supposé.

§ III. — *Prospérité de Jonathas et des Juifs parmi les bouleversements politiques du royaume de Syrie.* XI, 1-74.

1° Le roi d'Égypte convoite le territoire syrien. XI, 1-13.

CHAP. XI. — 1. Son projet ambitieux et sinistre. — *Rex Ægypti.* C'était toujours Ptolémée VI Philométor, qui avait été naguère l'un des protecteurs les plus dévoués d'Alexandre Balas, et qui était devenu depuis son beau-père. Cf. X, 51-58. — *Sicut arena quæ...* Expression poétique et hyperbolique, fréquente dans les anciens livres de l'Ancien Testament. Cf. Gen. XXII, 17; XXXII, 12.

2. Et exiit in Syriam verbis pacificis; et aperiebant ei civitates, et occurrebant ei, quia mandaverat Alexander rex exire ei obviam, eo quod socer suus esset.

3. Cum autem introiret civitatem Ptolemæus, ponebat custodias militum in singulis civitatibus.

4. Et ut appropiavit Azoto, ostenderunt ei templum Dagon succensum igni, et Azotum et cetera ejus demolita, et corpora projecta, et eorum qui cæsi erant in bello tumulos quos fecerant secus viam.

5. Et narraverunt regi quia hæc fecit Jonathas, ut invidiam facerent ei; et tacuit rex.

6. Et occurrit Jonathas regi in Joppen cum gloria; et invicem se salutaverunt, et dormierunt illic.

7. Et abiit Jonathas cum rege usque ad fluvium qui vocatur Eleutherus, et reversus est in Jerusalem.

2. Il marcha contre la Syrie avec des paroles de paix; et on lui ouvrait les villes, et on venait au-devant de lui, car le roi Alexandre avait ordonné d'aller à sa rencontre, parce qu'il était son beau-père.

3. Mais lorsque Ptolémée était entré dans une ville, il mettait une garnison de ses soldats dans chaque ville.

4. Lorsqu'il se fut approché d'Azot, on lui montra le temple de Dagon, qui avait été brûlé par le feu, et Azot, avec ce qui en dépend, tout en ruines, des cadavres épars, et les tombeaux de ceux qui avaient été tués dans la guerre, construits le long du chemin.

5. Et ils racontèrent au roi que c'était Jonathas qui avait fait cela, voulant ainsi le rendre odieux; mais le roi garda le silence.

6. Jonathas vint au-devant du roi à Joppé avec magnificence; ils se saluèrent mutuellement, et dormirent en ce lieu.

7. Et Jonathas alla avec le roi jusqu'au fleuve qu'on nomme Éleuthère, puis il revint à Jérusalem.

Jos. xi, 4; Jud. vii, 12, etc. — *Et naves multas.* L'Égypte avait été de très bonne heure une puissance maritime, comme on le voit par ses historiens (voyez Hérodote, ii, 159 et 161) et par ses monuments, où ses vaisseaux sont très souvent représentés (*Atl. archéol.*, pl. lxxiii, fig. 2, 3, 11; pl. lxxiv, fig. 9, 11). Sous les Ptolémées, elle possédait encore une flotte considérable. Voyez Polybe, v, 34, 35. — *Quærebat... regnum...* Tel était le motif de ces armements considérables. Les haines, les jalousies et les convoitises mutuelles de l'Égypte d'une part, de l'Assyrie, de la Babylonie et de la Syrie d'autre part, remontaient à une haute antiquité. C'était à qui posséderait l'hégémonie dans tout l'Orient biblique, par conséquent à qui renverserait la puissance rivale. — *Dolo.* D'après Diodore de Sicile et Josèphe, *Ant.*, xiii, 4, 5, Ptolémée VI aurait conduit son armée en Syrie dans l'intention de secourir Balas contre Démétrius. Il l'affirmait peut-être extérieurement, pour mieux masquer son jeu; mais l'écrivain sacré nous révèle ses desseins les plus secrets.

2-8. Il commence à exécuter son projet avec succès. — *Verbis pacificis.* Cf. i, 30; v, 48. C'est précisément dans cette hypocrisie que consista la ruse. — *Aperiebant ei...* Les villes le reçurent sans défiance et avec de grands honneurs (*occurrebant...*); cela, conformément aux ordres d'Alexandre lui-même (*quia mandaverat...*). — *Ponebat custodias...* (vers. 3). Précaution non moins habile que fourbe: sous prétexte de garantir contre une attaque possible de Démétrius II les villes qu'il traversait, il y laissait des troupes, qui avaient en réalité pour mot d'ordre de s'en emparer en son nom au moment voulu. — *Templum... succensum...* (vers. 4). Voyez x, 84. C'était, comme le dit le vers. 5, pour exciter Ptolémée contre Jonathas, que les habitants d'Azot firent ostentation de leurs ruines. — *Corpora projecta.* Ce trait et le suivant supposent que l'expédition du roi d'Égypte en Syrie eut lieu peu de temps après la prise d'Azot par Jonathas. — *Et eorum qui...* D'après le grec: Et ceux qu'il avait brûlés dans le combat; car ils (les habitants) en avaient fait des monceaux près du chemin par où il devait passer. — *Ut invidiam...* (vers. 5). Dans le grec: Pour l'amoindrir. — *Tacuit rex.* Soit qu'il ne voulût pas rompre avec Jonathas et s'en faire un ennemi, soit qu'il n'éprouvât pas la moindre compassion pour les habitants d'Azot. — *Occurrit Jonathas...* (vers. 6). De Jérusalem, où il était rentré après ses récentes victoires (cf. x, 87), il alla, pour faire sa cour à Ptolémée, le rejoindre à Joppé, et l'accompagna pendant quelque temps. — *Cum gloria:* en grande pompe. Cf. x, 86. — *Dormierunt...* Hébraïsme: ils passèrent la nuit dans la ville. — *Fluvium qui... Eleutherus* (vers. 7). Le Nahr el-Kebir actuel, qui prend sa source dans le Liban et qui a son embouchure au nord de Tripoli (*Atl. géogr.*, pl. x, xii et xvi). Strabon, Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, v, 17) et Ptolémée (v, 15) le mentionnent aussi. Il ne roule en été qu'une petite quantité d'eau; mais c'est, en hiver, une rivière grosse et rapide. Il servait

8. Le roi Ptolémée se rendit ainsi maître des villes jusqu'à Séleucie la maritime, et il méditait de mauvais desseins contre Alexandre.

9. Il envoya des ambassadeurs à Démétrius, pour lui dire : Viens, faisons alliance ensemble; et je te donnerai ma fille qu'Alexandre a épousée, et tu régneras dans le royaume de ton père;

10. car je me repens de lui avoir donné ma fille, parce qu'il a cherché à me tuer.

11. Il l'accusait, parce qu'il convoitait son royaume.

12. Il lui enleva sa fille, et il la donna à Démétrius, et s'éloigna tout à fait d'Alexandre; et son inimitié devint manifeste.

13. Ptolémée entra ensuite dans Antioche et se mit sur la tête deux diadèmes, celui d'Égypte et celui d'Asie.

14. Le roi Alexandre était en Cilicie dans ces temps-là, parce que ceux qui étaient dans ces régions s'étaient révoltés.

15. Alexandre apprit ces choses, et il s'avança pour le combattre; le roi Ptolémée mit aussi son armée en mouvement, et vint au-devant de lui avec des troupes puissantes, et le mit en fuite.

8. Rex autem Ptolemæus obtinuit dominium civitatum usque Seleuciam maritimam, et cogitabat in Alexandrum consilia mala.

9. Et misit legatos ad Demetrium, dicens : Veni, componamus inter nos pactum; et dabo tibi filiam meam quam habet Alexander, et regnabis in regno patris tui;

10. pœnitet enim me quod dederim illi filiam meam, quæsivit enim me occidere.

11. Et vituperavit eum, propterea quod concupierat regnum ejus.

12. Et abstulit filiam suam, et dedit eam Demetrio, et alienavit se ab Alexandro; et manifestatæ sunt inimicitiæ ejus.

13. Et intravit Ptolemæus Antiochiam, et imposuit duo diademata capiti suo, Ægypti et Asiæ.

14. Alexander autem rex erat in Cilicia illis temporibus, quia rebellabant qui erant in locis illis.

15. Et audivit Alexander, et venit ad eum in bellum; et produxit Ptolemæus rex exercitum, et occurrit ei in manu valida, et fugavit eum.

---

alors de limite entre la Syrie et la Phénicie. — Cependant le roi d'Égypte arrivait peu à peu à ses fins : *obtinuit dominium...* (vers. 8). Voyez le vers. 1ᵇ. — *Usque Seleuciam.* L'épithète *maritimam* distingue cette ville de ses nombreuses homonymes. Elle avait été bâtie par Séleucus Iᵉʳ Nicator, à quarante stades au nord de l'embouchure de l'Oronte, à peu de distance d'Antioche, dont elle était le port. On voit des ruines considérables sur son emplacement, à Selefkiyeh (*Atl. géogr.*, pl. I, XVII). — *Cogitabat mala...* Comp. les vers. 1 et 2.

9-13. Il rompt ouvertement avec Balas, prend le parti de Démétrius II et se fait couronner roi de Syrie. — *Misit legatos...* Démétrius était alors en Cilicie, où Balas luttait contre lui. Voyez le vers. 14. — *Dabo... filiam...* « Le divorce pour des raisons politiques était commun à cette époque parmi tous les princes orientaux. » Les sentiments personnels des reines ou des princesses ne comptaient évidemment pour rien; leurs pères, leurs frères, leurs maris, les traitaient comme de simples choses. — *Regnabis... :* sous la dépendance et comme instrument du roi d'Égypte, bien entendu. Comp. le vers. 13. — *Quæsivit enim...* (vers. 10). Diodore de Sicile (voyez Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. XVI, nº 15) et Josèphe, *Ant.*, XIII, 4, 6, placent également cette accusation dans la bouche de Ptolémée. Le premier assure qu'elle était fausse. Josèphe la croit vraie; mais il se montre très partial envers le roi d'Égypte dans cette affaire. Notre auteur montre clairement qu'il la supposait injuste (comp. les vers. 1 et 11), et qu'à ses yeux c'était un prétexte inventé par Ptolémée pour légitimer son odieuse conduite. — *Abstulit filiam...* (vers. 12) : Démétrius ayant consenti à la proposition qui lui avait été faite (cf. vers. 9ᵇ). On ignore de quelle manière et en quel lieu Ptolémée put reprendre sa fille. — *Et intravit* (vers. 13). Diodore nous apprend que les deux officiers auxquels Alexandre avait confié la ville pendant son absence (cf. vers. 14) en ouvrirent les portes à Ptolémée. — *Imposuit... diademata...* Manière figurée de dire que, possédant déjà la couronne d'Égypte, il se fit également couronner roi de Syrie. Voyez Polybe, XL, 12. — *Asiæ.* C.-à-d. de Syrie. Voyez VIII, 6, et la note.

2º Lutte de Ptolémée Philométor contre Alexandre Balas; ils meurent l'un et l'autre, et Démétrius II monte sur le trône de Syrie. XI, 14-19.

14-15. Alexandre est battu par le roi d'Égypte. — *Erat in Cilicia...* C'est dans cette province que Démétrius avait tout d'abord fait valoir ses droits à la couronne, et la plupart des habitants lui étaient favorables. Alexandre était venu là pour l'attaquer. — *Et venit...* (vers. 15). Apprenant le danger plus pressant encore qui le menaçait dans sa capitale même, Balas y accourut

16. Et fugit Alexander in Arabiam, ut ibi protegeretur; rex autem Ptolemæus exaltatus est.
17. Et abstulit Zabdiel, Arabs, caput Alexandri, et misit Ptolemæo.

18. Et rex Ptolemæus mortuus est in die tertia, et qui erant in munitionibus perierunt ab his qui erant inter castra.

19. Et regnavit Demetrius anno centesimo sexagesimo septimo.
20. In diebus illis congregavit Jonathas eos qui erant in Judæa, ut expugnarent arcem quæ est in Jerusalem; et fecerunt contra eam machinas multas.

21. Et abierunt quidam qui oderant gentem suam viri iniqui ad regem Demetrium, et renuntiaverunt ei quod Jonathas obsideret arcem.
22. Et ut audivit, iratus est; et statim venit ad Ptolemaidam, et scripsit Jonathæ ne obsideret arcem, sed occurreret sibi ad colloquium festinato.

23. Ut audivit autem Jonathas, jussit obsidere; et elegit de senioribus Israel,

16. Alexandre s'enfuit en Arabie, pour y trouver quelque protection; et le roi Ptolémée fut élevé en gloire.
17. Mais Zadiel, l'Arabe, fit couper la tête d'Alexandre, et l'envoya à Ptolémée.
18. Le roi Ptolémée mourut trois jours après, et ceux qui étaient dans les forteresses furent tués par ceux qui étaient dans le camp.
19. Et Démétrius régna en la cent soixante-septième année.
20. En ces jours-là, Jonathas rassembla ceux qui étaient dans la Judée, pour attaquer la citadelle de Jérusalem; et ils dressèrent contre elle de nombreuses machines de guerre.
21. Mais quelques hommes iniques, qui haïssaient leur nation, allèrent trouver le roi Démétrius, et lui rapportèrent que Jonathas assiégeait la citadelle.
22. Lorsqu'il l'eut appris, il fut irrité; et il vint aussitôt à Ptolémaïs, et il écrivit à Jonathas de ne point assiéger la citadelle, mais de le rejoindre promptement pour conférer avec lui.
23. Dès que Jonathas l'eut appris, il ordonna de continuer le siège; et il

---

précipitamment, et livra près de cette ville à Ptolémée une bataille qui lui coûta sa couronne. Voyez Strabon, XVI, 2, 8.

16-17. Balas se réfugie en Arabie, où il meurt assassiné. — *Et fugit...* D'après Diodore de Sicile, dans une ville appelée Abæ, chez un chef nommé Dioclès, auquel il avait quelque temps auparavant confié son jeune fils Antiochus. — *Ptolemæus exaltatus...* Ce fut pour lui le comble de la puissance. — *Zabdiel Arabs...* (vers. 17). Diodore attribue l'assassinat à deux capitaines syriens, Hélladès et Casius, qui avaient accompagné Alexandre dans sa fuite. Les deux récits sont aisément conciliables: Zabdiel, en effet, put être l'instigateur ou le complice de l'acte. — *Et misit...:* comme preuve irréfragable de la mort de Balas.

18-19. Mort de Ptolémée Philométor et avènement de Démétrius II au trône de Syrie. — *Mortuus est.* Il était tombé de cheval pendant le combat livré à Alexandre, et s'était fracturé le crâne. On lui fit l'opération du trépan, pendant laquelle il expira. Cf. Tite-Live, *Epit.*, 52; Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 8. — *Die tertia.* Trois jours après la mort de Balas. — *Qui... in munitionibus...* Ces mots désignent les soldats que le roi d'Égypte avait laissés dans les villes de Syrie pour exécuter ses projets ambitieux. Voyez le vers. 3. Après la mort de leur maître, ils furent massacrés par les habitants, qui ne voulaient pas de la domination égyptienne. — Au lieu de *intra castra*, le grec répète les mots: dans les places fortes. — *Regnavit Demetrius* (vers. 19): ses deux concurrents ayant disparu en même temps. — *Anno...* D'octobre 146 à octobre 145 avant J.-C.

3° Démétrius II confère de grands honneurs à Jonathas. XI, 20-37.

20. Jonathas essaye de s'emparer de l'acropole syrienne. — *In diebus illis...* Il jugea l'occasion favorable pour reprendre aux Syriens la citadelle qu'ils occupaient dans la capitale juive depuis le règne d'Antiochus Épiphane, et qui les y rendait si puissants. Voyez I, 35; IV, 41; VI, 19 et ss.; IX, 53; X, 6 et ss., 32, etc. — *Fecerunt... machinas...:* pour faire en règle le siège de l'Acra.

21-22. Démétrius, aussitôt averti, mande le chef des Juifs à Ptolémaïs. — *Quidam qui oderant...* Des Juifs apostats, qui ne reculaient devant aucune infamie pour arriver à helléniser leur nation. — *Iratus est* (vers. 22). Le roi regarda naturellement l'acte de Jonathas comme un attentat à ses droits souverains. Il est vrai que Démétrius Ier avait naguère cédé aux Juifs l'acropole de Jérusalem (cf. X, 32), mais à condition qu'ils le soutiendraient contre Balas, ce à quoi ils n'avaient pas consenti. — *Statim venit...* C'était là une menace évidente, Ptolémaïs étant si rapprochée de Jérusalem. — *Occurreret...* Il ordonne au grand prêtre de le rejoindre pour rendre compte de sa conduite.

23-29. L'entrevue de Démétrius et de Jonathas à Ptolémaïs tourne au grand avantage des Juifs. — *Jussit obsidere...* Jonathas ordonna de continuer le siège quand même, pour qu'aucun instant ne fût perdu. — *Et elegit...* Il emmena

choisit quelques-uns des anciens d'Israël et des prêtres, et il s'exposa au péril.
24. Il prit de l'or, et de l'argent, et des vêtements, et beaucoup d'autres présents, et se rendit auprès du roi à Ptolémaïs ; et il trouva grâce devant lui.
25. Quelques hommes iniques de sa nation lancèrent des plaintes contre lui.
26. Mais le roi le traita comme l'avaient traité ses prédécesseurs, et il l'éleva en présence de tous ses amis ;
27. il le confirma dans la souveraine sacrificature et dans tous les honneurs qu'il avait eus auparavant, et le fit le premier de ses amis.
28. Jonathas lui demanda de donner l'immunité à la Judée, aux trois toparchies, à la Samarie et à son territoire; et il lui promit trois cents talents.
29. Le roi y consentit; et il écrivit à Jonathas touchant tout cela, des lettres conçues en ces termes :
30. Le roi Démétrius, à son frère Jonathas et à la nation des Juifs, salut.
31. Nous vous avons envoyé une copie

et de sacerdotibus, et dedit se periculo.
24. Et accepit aurum, et argentum, et vestem, et alia xenia multa, et abiit ad regem Ptolemaidam ; et invenit gratiam in conspectu ejus.
25. Et interpellabant adversus eum quidam iniqui ex gente sua.
26. Et fecit ei rex sicut fecerant ei qui ante eum fuerant, et exaltavit eum in conspectu omnium amicorum suorum;
27. et statuit ei principatum sacerdotii, et quæcumque alia habuit prius pretiosa, et fecit eum principem amicorum.
28. Et postulavit Jonathas a rege ut immunem faceret Judæam, et tres toparchias, et Samariam, et confines ejus; et promisit ei talenta trecenta.
29. Et consensit rex; et scripsit Jonathæ epistolas de his omnibus, hunc modum continentes :
30. Rex Demetrius, fratri Jonathæ, salutem, et genti Judæorum.
31. Exemplum epistolæ quam scripsi-

---

avec lui une escorte de notables et de prêtres. — *Dedit se periculo.* En réalité, ce n'était pas sans courir un très grand péril, surtout après avoir refusé d'obéir, qu'il allait se mettre entre les mains du roi. Mais il comptait sur Dieu, et aussi sur son habileté personnelle. En outre, il espérait bien que Démétrius hésiterait à soulever toute la nation juive en faisant du mal à son chef. — *Accepit aurum...* (vers. 24) : pour gagner la faveur, alors si vénale, du roi et de ses principaux ministres. — *Vestem* est ici un nom collectif : des vêtements. Ce genre de présent a toujours été en usage chez les Orientaux. Cf. Gen. XXIV, 53, et XLV, 22 ; IV Reg. V, 5, etc. — *Xenia.* Mot grec latinisé. A l'origine, il désignait les cadeaux faits par un hôte à son amphitryon, et réciproquement; plus tard il reçut, et c'est le cas ici, la signification de présents en général. — *Interpellabant...* (vers. 25) : comme ils avaient déjà fait dans une circonstance semblable. Cf. X, 61. — *Fecit ei... sicut...* (vers. 26). Voyez X, 3-6 et 59-65. — *Exaltavit... in conspectu...* En les rendant publics et officiels, le roi donnait à ses témoignages d'estime une valeur encore plus considérable. — *Statuit et...* (vers. 27). Il lui confirma la dignité de grand prêtre, qu'il tenait d'Alexandre. Cf. X, 20. — *Quæcumque... pretiosa.* C.-à-d., les autres honneurs qui lui avaient été conférés auparavant; par exemple, le titre de général, le droit de porter la pourpre, la couronne et l'agrafe d'or. Cf. X, 20, 65, 89. — *Principem amicorum.* Le grec dit moins : Il le plaça parmi ses premiers amis. Cf. X, 65. — *Postulavit...* (vers. 28). Voyant le roi si bien disposé, Jonathas lui demanda une faveur considérable, l'exemption de tout impôt pour la Judée et pour certains autres districts. « C'était presque demander l'indépendance. » Il est vrai que Démétrius Ier avait autrefois offert spontanément aux Juifs ce même privilège. Cf. X, 29-30. — *Toparchias.* Autre expression calquée sur le grec. Elle représente les trois nomes mentionnés plus haut (X, 30 et 38). Voyez le vers. 34. — *Et Samariam.* Ce trait n'est pas sans difficulté, car on ne voit pas quel intérêt avait Jonathas à favoriser une contrée hostile à son peuple. Aussi a-t-on conjecturé qu'il y a ici une faute de copiste, et on a proposé de supprimer la conjonction καὶ et de lire τῆς Σαμαρείτιδος, au génitif, au lieu de l'accusatif : les trois toparchies de la Samarie; c.-à-d., prises sur la Samarie. Voyez X, 30. — *Promisit ei... :* pour remplacer le tribut proprement dit. — *Talenta trecenta :* 2 550 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu (8 500 fr.); la moitié seulement de cette somme, s'il est question du talent syrien. Il est probable que les trois cents talents ne devaient être payés qu'une fois pour toutes. Comp. le vers. 35, qui suppose que les Juifs ne devront plus rien au roi désormais. — *Consensit rex* (vers. 29). Jonathas obtint donc tout ce qu'il désirait. — *Et scripsit :* comme garantie officielle. Comp. le vers. 37.

30-37. Lettre par laquelle Démétrius II exempte les Juifs de tout tribut. — *Rex...* La salutation (vers. 30). Sur le titre de frère donné à Jonathas, voyez X, 18, et la note. — *Exemplum* (vers. 31). C.-à-d., copie, exemplaire. — *Lastheni.* Josèphe, *Ant.*, XIII, 4, 5, parle d'un Crétois nommé Lasthénès, qui avait levé des troupes avec

mus Lastheni, parenti nostro, de vobis, misimus ad vos, ut sciretis.

32. Rex Demetrius, Lastheni, parenti, salutem.
33. Genti Judæorum, amicis nostris, et conservantibus quæ justa sunt apud nos, decrevimus benefacere, propter benignitatem ipsorum, quam erga nos habent.

34. Statuimus ergo illis omnes fines Judææ, et tres civitates, Lydan, et Ramathan, quæ additæ sunt Judææ ex Samaria, et omnes confines earum, sequestrari omnibus sacrificantibus in Jerosolymis, pro his quæ ab eis prius accipiebat rex per singulos annos, et pro fructibus terræ et pomorum.

35. Et alia quæ ad nos pertinebant, decimarum et tributorum, ex hoc tempore, remittimus eis; et areas salinarum, et coronas quæ nobis deferebantur.

36. Omnia ipsis concedimus; et nihil horum irritum erit, ex hoc et in omne tempus.
37. Nunc ergo curate facere horum exemplum, et detur Jonathæ, et ponatur in monte sancto, in loco celebri.

de la lettre que nous avons écrite à Lasthénès, notre père, relativement à vous, afin que vous en fussiez informés.
32. Le roi Démétrius, à Lasthénès, son père, salut.
33. Nous avons résolu de faire du bien à la nation des Juifs, qui sont nos amis et qui nous conservent la fidélité qu'ils nous doivent, à cause de la bonne volonté qu'ils ont envers nous.
34. Nous avons donc ordonné que tout le territoire de la Judée et les trois villes, Lyda et Ramatha, qui ont été annexées de la Samarie à la Judée, et toutes leurs dépendances, soient mis en réserve pour tous les prêtres de Jérusalem, au lieu de ce que le roi recevait d'eux auparavant chaque année, et des fruits de la terre et des arbres.
35. Nous leur remettons aussi dès à présent les autres choses qui nous appartenaient, les dîmes et les tributs, et de même les impôts des salines et les couronnes qui nous étaient apportées.
36. Nous leur donnons toutes ces choses; et rien de tout cela ne sera annulé, dès à présent et à jamais.
37. Maintenant donc ayez soin de faire une copie de ces choses, et qu'elle soit donnée à Jonathas, et qu'elle soit placée sur la montagne sainte, en un lieu où elle soit vue de tous.

---

lesquelles Démétrius II était venu débarquer en Cilicie; cf. x, 69. Il est très probable que c'est de ce personnage que parle la lettre du roi. — *Parenti nostro*. Dans le grec : συγγενεῖ, parent dans le sens large. Voyez x, 89, et la note. — *Ut sciretis*. Grec : Afin que vous voyiez. Suit la copie de la lettre de Démétrius à Lasthénès, vers. 32-37. Il est évident que Lasthénès jouissait, à un titre quelconque, d'une grande autorité en Judée; c'est pour cela que le roi lui avait fait part directement des privilèges qu'il venait d'accorder aux Juifs. — *Lastheni parenti* (vers. 32). Cette fois, le grec dit : à Lasthénès, notre père. Le mot « père » a ici la signification d'ami, conseiller intime. — *Genti..., amicis...* (vers. 33). Les termes dans lesquels Démétrius parle des Juifs sont très bienveillants pour eux. — *Conservantibus quæ justa...* C.-à-d., fidèles à leurs devoirs en tant que sujets. — *Benignitatem*. Grec : εὔνοια, bonnes dispositions, bonne volonté. — *Statuimus...* Après ces préambules, viennent les points spéciaux qui avaient donné occasion à la lettre, vers. 34-36. — *Omnes fines :* tout le territoire. — *Tres civitates*. Grec : les trois nomes. Cf. x, 30, et la note. Ils sont nommés ici pour la première fois. — *Lydan*. C.-à-d., Lydda, Lud de l'Ancien Testament, sur la route de Jaffa et de Jérusalem. Cf. I Par. VIII, 12 (*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XII). — *Ramathan* (Ramathem dans le grec). D'après les uns, l'Arimathie de Matth. XXVII, 57, etc. Selon d'autres, l'ancienne Ramathaïm-Sophim (cf. I Reg. I, 1), l'er-Ram actuelle. Ramleh, d'après une troisième opinion. — Avant ces deux noms, le grec cite celui d'« Aphærema », qui représente peut-être l'Éphrem où Jésus se réfugia quelque temps avant sa passion. Cf. II Par. XIII, 19; Joan. XI, 54. — *Quæ... ex Samaria*. Voyez les notes du vers. 28. — Le verbe *sequestrari* a été ajouté par la Vulgate; il rend très bien le sens. — *Sacrificantibus...* Le roi ne remettait donc les impôts qu'aux Juifs domiciliés dans les territoires marqués ci-dessus (point aux Samaritains, ni aux païens qui y habitaient), et seulement à ceux d'entre eux qui pratiquaient fidèlement leur religion (point aux Juifs hellénistes). — *Pro his quæ...:* au lieu des redevances annuelles que la Judée payait aux rois de Syrie. — *Pro fructibus...* Voyez x, 30, et les notes. — *Et alia quæ...* (vers. 35). C.-à-d., tous les autres revenus que Démétrius tirait de la Judée. — *Decimarum et tributorum*. Comp. x, 31, et le commentaire. — *Areas... et coronas*. Voyez x, 29, et les notes. — *Omnia ipsis...* (vers. 36). Récapitulation, par laquelle le roi donne à ses concessions un caractère irrévocable. — *Nunc... curate...* (vers. 37). Plusieurs manuscrits grecs mettent ce verbe au singulier, ce qui paraît exigé par le contexte, puisque le roi ne s'adresse qu

38. Le roi Démétrius, voyant que la terre se taisait en sa présence et que rien ne lui résistait, congédia toute son armée, chacun dans son pays, excepté l'armée étrangère, qu'il avait levée dans les îles des nations; et toutes les armées de ses pères devinrent ses ennemis.

39. Or Tryphon avait été auparavant du parti d'Alexandre; et voyant que toute l'armée murmurait contre Démétrius, il alla trouver Emalchuel, l'Arabe, qui élevait Antiochus, fils d'Alexandre;

40. et il le pressait de le lui livrer, pour qu'il régnât à la place de son père; et il lui rapporta tout ce qu'avait fait Démétrius et la haine de ses armées contre lui; et il demeura là des jours nombreux.

38. Et videns Demetrius rex quod siluit terra in conspectu suo, et nihil ei resistit, dimisit totum exercitum suum, unumquemque in locum suum, excepto peregrino exercitu, quem contraxit ab insulis gentium; et inimici erant ei omnes exercitus patrum ejus.

39. Tryphon autem erat quidam partium Alexandri prius; et vidit quoniam omnis exercitus murmurabat contra Demetrium, et ivit ad Emalchuel, Arabem, qui nutriebat Antiochum, filium Alexandri;

40. et assidebat ei ut traderet eum ipsi, ut regnaret loco patris sui; et enuntiavit ei quanta fecit Demetrius, et inimicitias exercituum ejus adversus illum; et mansit ibi diebus multis.

Lasthénès. — *Exemplum :* une copie authentique, qui devait servir aux Juifs de document perpétuel. — *In loco celebri.* Grec : dans un lieu visible. Peut-être la lettre fut-elle gravée sur une plaque de bronze qui fut placée dans le temple (*in monte sancto*).

4° Tryphon se révolte contre Démétrius II, qui n'échappe à la mort que grâce à la protection des Juifs. XI, 38-51.

38. Démétrius licencie ses troupes syriennes et devient bientôt impopulaire. — *Quod siluit...* C.-à-d., voyant que le pays était en paix. Voyez VII, 50, et la note. — *Dimisit... exercitum...:* non seulement l'armée nombreuse qu'il avait dû lever pour attaquer Balas, mais encore les troupes de celui-ci, qui étaient devenues les siennes après sa victoire. C'était là une charge trop lourde à porter. — *Excepto...* Il fit une exception en faveur des troupes mercenaires qui l'avaient aidé dès le début. Cf. X, 67. — *Insulis... :* de la Crète (cf. VII, 67), et sans doute aussi des autres îles de l'archipel, de Rhodes et de Chypre, etc. — *Et inimici...* Cette double mesure froissa naturellement les soldats licenciés. La cruauté de Démétrius (Tite-Live, *Epit.*, 52) et sa mollesse (Justin, XXXVI, 1, 9) achevèrent de mécontenter ses sujets. — *Patrum ejus :* les rois ses prédécesseurs.



Tryphon, roi de Syrie. (D'après une ancienne monnaie.)

39-40. Tryphon suscite une révolte contre Démétrius. — *Tryphon* (Τρυφών). Personnage ambitieux, sans conscience, dont les faits et gestes sont assez longuement racontés par les historiens profanes. Voyez Appien, *Syr.*, 68 ; Tite-Live, *Epit.*, 55 ; Strabon, XVI, 2, 6. Il était originaire de la province d'Apamée, en Syrie. Son vrai nom était Diodotus; c'est plus tard seulement qu'il fut surnommé Tryphon, ou débauché. — *Erat... partium...* Alexandre Balas lui avait donné une grande marque de confiance en le mettant, ainsi qu'un autre officier nommé Hiérax, à la tête des affaires de l'État, lorsqu'il dut quitter la Syrie pour lutter contre Démétrius II, en Cilicie. Cf. vers. 13-14. Diodotus trahit honteusement les intérêts de son maître, en livrant Antioche au roi d'Égypte. — *Vidit quoniam...* Le mécontentement de l'armée lui inspira un projet encore plus hardi. Il conçoit maintenant le projet de susciter à Démétrius II un rival dans la personne du fils de Balas, de mettre cet enfant sur le trône, puis de se défaire de lui afin de prendre lui-même la couronne. — *Emalchuel.* Les manuscrits grecs ne sont pas d'accord sur l'orthographe de ce nom; il est du moins certain que le mot arabe *malik*, roi, entrait dans sa composition. Nous avons vu plus haut, vers. 16, que Balas, menacé par le roi d'Égypte, s'était réfugié en Arabie. — *Antiochum, filium...* Alexandre l'avait eu de Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor. Cf. X, 58. Leur mariage ayant eu lieu en 151 avant J.-C., Antiochus n'avait guère alors (145) que cinq ans;

41. Et misit Jonathas ad Demetrium regem, ut ejiceret eos qui in arce erant in Jerusalem, et qui in præsidiis erant, quia impugnabant Israel.

42. Et misit Demetrius ad Jonathan, dicens : Non hæc tantum faciam tibi, et genti tuæ, sed gloria illustrabo te, et gentem tuam, cum fuerit opportunum.

43. Nunc ergo recte feceris si miseris in auxilium mihi viros, quia discessit omnis exercitus meus.

44. Et misit ei Jonathas tria millia virorum fortium Antiochiam, et venerunt ad regem ; et delectatus est rex in adventu eorum.

45. Et convenerunt qui erant de civitate centum viginti millia virorum, et volebant interficere regem.

46. Et fugit rex in aulam ; et occupaverunt qui erant de civitate itinera civitatis, et cœperunt pugnare.

47. Et vocavit rex Judæos in auxilium, et convenerunt omnes simul ad eum, et dispersi sunt omnes per civitatem ;

48. et occiderunt in illa die centum millia hominum, et succenderunt civitatem, et ceperunt spolia multa in die illa, et liberaverunt regem.

41. Alors Jonathas envoya vers le roi Démétrius, pour *le prier de* chasser ceux qui étaient dans la citadelle de Jérusalem et dans les forteresses, parce qu'ils attaquaient Israël.

42. Et Démétrius envoya dire à Jonathas : Non seulement je ferai ces choses pour toi et pour ta nation, mais je vous élèverai en gloire, toi et ta nation, lorsque le temps me le permettra.

43. Tu feras donc bien maintenant d'envoyer des hommes à mon secours, parce que toute mon armée m'a abandonné.

44. Alors Jonathas lui envoya à Antioche trois mille hommes vaillants ; ils vinrent auprès du roi, et le roi eut une grande joie de leur arrivée.

45. Ceux qui étaient de la ville s'assemblèrent au nombre de cent vingt mille hommes, et ils voulaient tuer le roi.

46. Et le roi s'enfuit dans le palais ; et ceux de la ville s'emparèrent des rues de la ville et commencèrent à combattre.

47. Le roi appela les Juifs à son secours, et ils s'assemblèrent tous ensemble auprès de lui, et ils se répandirent dans la ville,

48. et ils tuèrent en ce jour-là cent mille hommes ; ils mirent aussi le feu à la ville, s'emparèrent ce jour-là d'un grand butin, et délivrèrent le roi.

---

deux ans seulement d'après Tite-Live, *Epit.*, 52. — *Assidebat ei* (vers. 40). C.-à-d., il le pressait vivement, longuement. — *Enuntiavit ei... :* pour gagner Emalchuel à sa cause. — *Mansit... diebus multis :* jusqu'après les événements racontés dans les vers. 41-53.

41-44. Démétrius demande des soldats à Jonathas, qui lui envoie trois mille hommes. — *Misit... ut ejiceret....* Jonathas avait toujours eu à cœur l'indépendance complète de Jérusalem et de son peuple. Comp. les vers. 20 et ss. La circonstance était très opportune pour demander l'évacuation de l'Acra par les troupes syriennes, puisque Démétrius se trouvait dans l'embarras et avait besoin du secours des Juifs. — *Et qui in præsidiis...* Les garnisons syriennes avaient dû quitter la plupart des places fortes de la Judée dans lesquelles Bacchidès les avait autrefois placées (cf. IX, 50-52 ; X, 12-13) ; néanmoins Bethsura n'avait pas été évacuée (cf. X, 14), non plus que différentes autres villes auxquelles se rapporte notre passage. Ces garnisons étaient naturellement très hostiles au parti orthodoxe, et ne manquaient aucune occasion de lui être désagréables. — *Non hæc tantum...* (vers. 42). Réponse de Démétrius à la requête de Jonathas. Il promet de faire plus encore qu'on ne lui demandait, quitte à oublier ensuite sa promesse (cf. vers. 53) ; encore cette promesse est-elle dilatoire : *cum... opportunum.* — *Nunc ergo...* (vers. 43). A son tour, il demande une faveur. — *Quia discessit...* D'après le grec : Parce que toute mon armée s'est révoltée. Cf. vers. 38b. — *Tria millia...* (vers. 43). C'était peu, mais cela suffisait : car le roi ne redoutait guère alors qu'une manifestation hostile des habitants d'Antioche, et trois mille hommes décidés pouvaient beaucoup pour maintenir l'ordre en pareil cas.

45-51. Le désordre éclate dans la ville ; Démétrius est délivré par les soldats juifs. — *Convenerunt qui...* Les citoyens d'Antioche avaient la réputation très méritée d'être légers, remuants, difficiles à gouverner. Le chiffre de 120 000 insurgés n'a rien d'extraordinaire, si l'on réfléchit que la population était de 400 000 âmes. — *Fugit... rex...* Description très dramatique de la révolte et de sa répression par les Juifs, vers. 46-51. — *Vocavit... Judæos...* (vers. 47) : et très probablement aussi les troupes mercenaires, comme l'ajoute Josèphe, *Ant.*, XIII, 5, 3 ; ce qui explique la grande étendue du carnage. — *Quod obtinuissent...* (vers. 49). Les rôles étaient bien changés ;

49. Ceux de la ville virent que les Juifs s'étaient rendus maîtres de la ville, comme ils le voulaient, et ils furent découragés; et ils crièrent au roi, en lui faisant cette prière :

50. Donne-nous la main, et que les Juifs cessent de nous attaquer, ainsi que la ville.

51. Et ils jetèrent leurs armes, et firent la paix. Les Juifs furent glorifiés en présence du roi et en présence de tous ceux qui étaient dans son royaume; ils devinrent célèbres dans le royaume, et ils revinrent à Jérusalem chargés de dépouilles.

52. Le roi Démétrius s'assit sur le trône de son royaume, et la terre se tut en sa présence.

53. Mais il mentit à tout ce qu'il avait dit; il s'éloigna de Jonathas, et il ne lui rendit pas selon les bienfaits qu'il en avait reçus, mais il l'affligea beaucoup.

54. Après cela Tryphon revint, et avec lui Antiochus, jeune enfant, qui régna et se mit le diadème sur la tête.

55. Toutes les troupes que Démétrius avait congédiées s'assemblèrent auprès de lui, et elles combattirent contre Démétrius; et il s'enfuit et tourna le dos.

56. Tryphon se saisit alors des éléphants, et se rendit maître d'Antioche.

57. Le jeune Antiochus écrivit ensuite à Jonathas, en ces termes : Je te confirme dans le sacerdoce, et je t'établis sur les quatre villes, afin que tu sois des amis du roi

49. Et viderunt qui erant de civitate, quod obtinuissent Judæi civitatem sicut volebant, et infirmati sunt mente sua; et clamaverunt ad regem cum precibus, dicentes :

50. Da nobis dextras, et cessent Judæi oppugnare nos, et civitatem.

51. Et projecerunt arma sua, et fecerunt pacem. Et glorificati sunt Judæi in conspectu regis, et in conspectu omnium qui erant in regno ejus; et nominati sunt in regno, et regressi sunt in Jerusalem, habentes spolia multa.

52. Et sedit Demetrius rex in sede regni sui, et siluit terra in conspectu ejus.

53. Et mentitus est omnia quæcumque dixit; et abalienavit se a Jonatha, et non retribuit ei secundum beneficia quæ sibi tribuerat, et vexabat eum valde.

54. Post hæc autem reversus est Tryphon, et Antiochus cum eo, puer adolescens, et regnavit, et imposuit sibi diadema.

55. Et congregati sunt ad eum omnes exercitus quos disperserat Demetrius, et pugnaverunt contra eum; et fugit, et terga vertit.

56. Et accepit Tryphon bestias, et obtinuit Antiochiam.

57. Et scripsit Antiochus adolescens Jonathæ, dicens : Constituo tibi sacerdotium, et constituo te super quatuor civitates, ut sis de amicis regis.

---

ce n'étaient plus les Syriens qui massacraient les Juifs. — *Da... dextras* (vers. 50). Sur cette expression, voyez la note de VI, 58. — *Glorificati... Judæi...* (vers. 51). C.-à-d. qu'ils acquirent de la gloire. En effet, c'est grâce à eux surtout, à leur courage, à leur fidélité, que l'insurrection avait échoué.

5° Ingratitude de Démétrius II envers les Juifs; il est renversé par Tryphon, qui place le jeune Antiochus VI sur le trône. XI, 52-56.

52-53. Il manque à toutes ses promesses. — *Sedit... in sede regni.* Très fort hébraïsme. — *Siluit terra...* Cf. vers. 38. Mais la tranquillité ne fut pas de longue durée. Comp. les vers. 54 et ss. — *Omnia quæcumque...* (vers. 53). Allusion au vers. 42. Non content d'oublier ses promesses, Démétrius mécontenta gravement Jonathas : *et vexabat...* Suivant Josèphe, Démétrius réclama aux Juifs, sous peine d'une guerre immédiate, le payement de toutes leurs redevances antérieures.

54-56. Tryphon oppose le fils de Balas à Démétrius II; les deux rivaux en viennent aux mains, et Démétrius est vaincu. — *Reversus est... :* d'Arabie, d'après le vers. 39. — *Antiochus cum eo.* Emalchuel, le gardien du jeune prince, s'était laissé finalement persuader par Tryphon. — *Regnavit :* sous le nom d'Antiochus VI, avec les surnoms d'Épiphane et de Dionysos. C'est en 145-144 avant J.-C. qu'il fut proclamé roi. — *Congregati sunt...* (vers. 55). Les soldats licenciés par Démétrius (cf. vers. 33) ne pouvaient pas trouver une meilleure occasion pour reprendre du service. — *Fugit.* Le roi vaincu s'en fuit à Séleucie. Voyez Tite-Live, *Epit.*, 52. — *Bestias* (vers. 56). C.-à-d., les éléphants qui avaient fait partie de l'armée de Démétrius. Cf. I, 18; VI, 30, etc.

6° Honneurs et avantages conférés à Jonathas par Antiochus VI. XI, 57-59.

57-59. Le jeune roi s'efforce de gagner les sympathies des frères Machabées. — *Scripsit*

58. Et misit illi vasa aurea in ministerium, et dedit ei potestatem bibendi in auro, et esse in purpura, et habere fibulam auream;

59. et Simonem, fratrem ejus, constituit ducem a terminis Tyri usque ad fines Ægypti.

60. Et exiit Jonathas, et perambulabat trans flumen civitates, et congregatus est ad eum omnis exercitus Syriæ in auxilium; et venit Ascalonem, et occurrerunt ei honorifice de civitate.

61. Et abiit inde Gazam, et concluserunt se qui erant Gazæ; et obsedit eam, et succendit quæ erant in circuitu civitatis, et prædatus est ea.

62. Et rogaverunt Gazenses Jonathan, et dedit illis dexteram; et accepit filios eorum obsides, et misit illos in Jerusa-

58. Il lui envoya des vases d'or pour son service, et lui donna le pouvoir de boire dans l'or, d'être vêtu de pourpre et de porter une agrafe d'or;

59. et il établit Simon, son frère, gouverneur depuis les limites de Tyr jusqu'aux frontières d'Égypte.

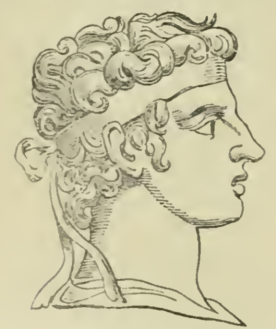
60. Alors Jonathas sortit et parcourut les villes d'au delà du fleuve, et toute l'armée de Syrie se rassembla à son secours; il vint à Ascalon, et ceux de la ville allèrent au-devant de lui, pour lui faire honneur.

61. Il alla de là à Gaza, et ceux qui étaient à Gaza s'enfermèrent; il l'assiégea, et il brûla et pilla ce qui était autour de la ville.

62. Alors les habitants de Gaza implorèrent Jonathas, et il leur donna la main droite; il prit leurs fils pour otages,

---

Antiochus... C'est évidemment Tryphon qui écrivit au nom du roi. — *Constituo tibi*... Manière de dire qu'il le confirmait dans sa dignité de grand prêtre. Cf. vers. 27 et x, 20. — *Super quatuor*... Dans le grec : Sur quatre nomes. Ces nomes étaient la Judée, Aphæréma, Lydda et Ramathaïm. Voyez le vers. 34. Selon quelques



Diadème royal. (D'après une pierre gravée.)

interprètes, qui suivent ici l'opinion de Josèphe, le quatrième nome était formé par Accaron. Cf. x, 89. — *De amicis*... Voyez II, 18b, et la note; x, 20, 65. — *Vasa... in ministerium* (vers. 58) : des vases précieux pour son usage privé. Cet envoi était très conforme à la coutume orientale. — *Potestatem... in auro.* Détail qui nous paraît extraordinaire, et qui prouve que les rois de Syrie d'alors s'étaient réservé, à eux et à leurs amis, le droit de boire dans des coupes d'or. — *Esse in purpura.* Voyez x, 20, et la note. — *Habere fibulam*... Cf. x, 89, et le commentaire. — *Et Simonem*... (vers. 59). En honorant Simon, qui avait si bien défendu Alexandre Balas contre Apollonius, général de Démétrius II (cf. x, 74 et ss.), Antiochus VI récompensait l'ami et le bienfaiteur de son père. — *A terminis Tyri.* Dans le grec : Depuis l'échelle de Tyr. Josèphe nous apprend, *Bell. jud.*, II, 10, 2, que l'on nommait ainsi une haute montagne qui se dressait au bord de la mer, à cent stades au nord de Ptolémaïs. Le promontoire escarpé de Ras-en-Nakhoûrah semble correspondre tout à fait à cette description (*Atl. géogr.*, pl. x et XII). — *Ad fines Ægypti.* Probablement jusqu'au « torrent d'Égypte » des anciens Hébreux, le Rhinocorure des Grecs (*Atl. géogr.*, pl. v).

7° Campagnes de Jonathas en faveur du jeune roi Antiochus. XI, 60-74.

60-62a. Les villes d'Ascalon et de Gaza font leur soumission. — La première expédition de Jonathas eut lieu de l'autre côté du Jourdain (*trans flumen*), où il avait remporté naguère de grands avantages. Cf. IX, 37-48. Son armée, renforcée par les bataillons syriens, devait être considérable : *congregatus est*... — *Venit Ascalonem.* Voici maintenant Jonathas dans le pays des Philistins. Cf. x, 86, et la note. — *Occurrerunt ei*... Soumission toute spontanée des habitants, las de la guerre. — *Gazam* (vers. 61). La plus méridionale des villes de la Pentapole philistine (*Atl. géogr.*, pl. VII, x). Place très forte et très importante, la clef de la contrée; actuellement Ghazzeh, l'une des principales villes de la Palestine. — *Concluserunt se*... Cette fois, il y eut de la résistance; mais Jonathas mena l'affaire promptement et sévèrement : *obsedit..., succendit... et prædatus est*... Tout en consentant, sur la pressante demande des habitants (*rogaverunt*..., vers. 62), à leur accorder la paix, il prit des garanties pour l'avenir : *accepit... obsides.* Cf. IX, 53.

62b-64. Il se dirige sur Cadès de Galilée, dont les habitants étaient en insurrection. — *Usque Damascum.* Jonathas alla donc bien au delà des limites de son propre territoire. Damas avait été la capitale de l'ancienne Syrie. — *Principes*

et les envoya à Jérusalem, et il parcourut le pays jusqu'à Damas.

63. Alors Jonathas apprit que les généraux de Démétrius l'attaquaient avec une armée nombreuse à Cadès, qui est en Galilée, voulant l'écarter des affaires du royaume;

64. et il marcha au-devant d'eux, et laissa son frère Simon dans la province.

65. Simon mit le siège devant Bethsura, et il l'attaqua pendant des jours nombreux et tint les habitants investis.

66. Alors ils lui demandèrent à faire la paix, et il le leur accorda; il les fit sortir hors de la ville, la prit et y mit une garnison.

67. Jonathas et son armée vinrent près de l'eau de Génésar, et avant le jour ils pénétrèrent dans la plaine d'Asor.

68. Et voici que l'armée des étrangers s'avançait dans la plaine et lui dressait des embûches sur les montagnes; mais il marcha droit à eux.

69. Alors l'embuscade sortit de sa cachette, et engagea le combat.

70. Et tous ceux qui étaient du parti de Jonathas s'enfuirent, et il n'en demeura pas un seul, sinon Mathathias, fils d'Absalom, et Judas, fils de Calphi, chef de la milice de l'armée.

lem; et perambulavit regionem usque Damascum.

63. Et audivit Jonathas quod prævaricati sunt principes Demetrii in Cades, quæ est in Galilæa, cum exercitu multo, volentes eum removere a negotio regni,

64. et occurrit illis, fratrem autem suum Simonem reliquit intra provinciam.

65. Et applicuit Simon ad Bethsuram, et expugnabat eam diebus multis, et conclusit eos.

66. Et postulaverunt ab eo dextras accipere, et dedit illis; et ejecit eos inde, et cepit civitatem, et posuit in ea præsidium.

67. Et Jonathas et castra ejus applicuerunt ad aquam Genesar, et ante lucem vigilaverunt in campo Asor.

68. Et ecce castra alienigenarum occurrebant in campo, et tendebant ei insidias in montibus; ipse autem occurrit ex adverso.

69. Insidiæ vero exsurrexerunt de locis suis, et commiserunt prælium.

70. Et fugerunt qui erant ex parte Jonathæ omnes, et nemo relictus est ex eis, nisi Mathathias, filius Absalomi, et Judas, filius Calphi, princeps militiæ exercitus.

Demetrii (vers. 63). C.-à-d., les généraux demeurés fidèles à ce prince. — *Cades... in Galilæa.* Actuellement Kédès, au nord-ouest du lac Mérom. Cette ville avait appartenu à la tribu de Nephthali. Cf. Jos. XIX, 37; Jud. IV, 6, etc. (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). — *Volentes... removere.* Les généraux en question voulaient donc contraindre Jonathas de demeurer à l'écart dans sa principauté, sans s'occuper davantage des affaires du royaume. — *Simonem reliquit...* (vers. 64). Il laissa Simon dans la Judée (*intra provinciam*), pour l'administrer en son absence.

65-66. Bethsura tombe au pouvoir de Simon. — *Bethsuram.* Les Syriens s'étaient emparés de cette ville sous le règne d'Antiochus Eupator (cf. VI, 50), et ils l'avaient encore fortifiée depuis lors (cf. IX, 52). Aussi le siège traîna-t-il en longueur. — *Conclusit eos :* en bloquant entièrement la ville. — Après l'avoir prise, Simon expulsa la garnison syrienne, qu'il remplaça par des troupes juives : *ejecit... et posuit...* (vers. 66).

67-74. Bataille de Cadès et victoire de Jonathas. — *Aquam Genesar.* Ce nom représente le beau lac appelé plus tard mer de Galilée ou de Gennésareth, et anciennement mer de Cinnéreth. Cf. Num. XXXIV, 4; Deut. III, 17. Il est possible que, dès l'époque des Machabées, et même longtemps auparavant, le mot Génésar (grec : Γεννησαρ) ait désigné le petit district fertile qui était situé sur la rive nord-ouest du lac, et que saint Matthieu, XIV, 34, nomme pays de Gennésareth. — *Ante... vigilaverunt...* C.-à-d. qu'avant l'aurore ils se transportèrent dans la plaine d'Asor (c'est bien ainsi qu'il faut lire avec le syriaque, la Vulgate et plusieurs manuscrits grecs; la leçon Νασώρ est certainement fautive). Asor était une ville très ancienne, enlevée par Josué aux Chananéens. Cf. Jos. XI, 1 et ss. Salomon l'avait fortifiée. Cf. III Reg. IX, 15. Elle n'a pas été identifiée avec certitude. Les uns la placent à Hadireh, à l'ouest du lac Mérom; d'autres à Tell el-Khuraibeh. — *Castra alienigenarum* (vers. 68): l'armée commandée par les « princes de Démétrius ». Voyez le vers. 63. — *Tendebant... insidias :* suivant la tactique accoutumée de l'Orient. — *Ipse... occurrit...* Dans le grec, ces mots sont au pluriel et se rapportent encore aux adversaires de Jonathas. Le gros de l'armée s'avança donc contre lui, tandis que les troupes placées en embuscade demeurèrent d'abord invisibles. Tout à coup, *insidiæ exsurrexerunt...* (vers. 69). — Effet désastreux de cette apparition soudaine : *fugerunt qui...* (vers. 70). La panique se mit parmi les rangs des Juifs. Mais bientôt, ranimés par l'exemple de quelques-uns de leurs chefs, et surtout par celui de Jonathas, ils revinrent au com-

71. Et scidit Jonathas vestimenta sua, et posuit terram in capite suo, et oravit.

72. Et reversus est Jonathas ad eos in prælium, et convertit eos in fugam, et pugnaverunt.

73. Et viderunt qui fugiebant partis illius, et reversi sunt ad eum, et insequebantur cum eo omnes usque Cades ad castra sua, et pervenerunt usque illuc.

74. Et ceciderunt de alienigenis in die illa tria millia virorum; et reversus est Jonathas in Jerusalem.

71. Alors Jonathas déchira ses vêtements, se mit de la terre sur la tête, et pria.

72. Puis Jonathas retourna contre eux au combat, et les mit en fuite après les avoir battus.

73. Ceux de son parti qui avaient fui virent cela et revinrent auprès de lui, et ils poursuivirent tous ensemble *les ennemis* jusqu'à leur camp à Cadès, et ils parvinrent jusque-là.

74. Il tomba en ce jour-là trois mille hommes des étrangers; et Jonathas retourna à Jérusalem.

CHAPITRE XII

1. Et vidit Jonathas quia tempus eum juvat, et elegit viros, et misit eos Romam, et statuere et renovare cum eis amicitiam.

2. Et ad Spartiatas et ad alia loca misit epistolas secundum eamdem formam.

3. Et abierunt Romam, et intraverunt curiam, et dixerunt : Jonathas, summus sacerdos, et gens Judæorum, miserunt

1. Jonathas vit que le temps lui était favorable, et il choisit des hommes qu'il envoya à Rome, pour affermir et renouveler l'amitié avec les Romains.

2. Il envoya aussi aux Spartiates, et en d'autres lieux, des lettres dont la forme était la même.

3. Ils allèrent à Rome, et entrèrent au sénat, et dirent : Jonathas, grand prêtre, et la nation des Juifs, nous ont

---

bat. Voyez le vers. 73. — Au lieu de *princeps*, le grec emploie le pluriel. *Mathathias* et *Judas* étaient donc l'un et l'autre des officiers supérieurs. — *Scidit... et posuit...* (vers. 71). Jonathas, témoin de ce commencement de défaite, manifesta ouvertement sa désolation, à la manière des Orientaux. Cf. III, 47 ; IV, 39, etc. — *Oravit.* Dans cette situation désespérée, il a recours à Dieu avec la même foi que son frère Judas Machabée. Cf. IV, 10, 30 et ss., etc. — *Reversus est...* (vers. 72). Les Syriens furent incapables de lui résister et se débandèrent à leur tour. — *Usque Cades* (vers. 73). Voyez le vers. 63 et le commentaire. — *Ad castra sua.* Sans doute un camp retranché, où les vaincus se sentaient à l'abri. — *Pervenerunt usque...* Grec : Et ils (les Juifs) campèrent là. Ils comprirent qu'ils n'étaient pas assez forts pour déloger l'ennemi de cette position. — *Ceciderunt... tria...* (vers. 74). Nombre relativement modéré.

§ IV. — *Les derniers actes de Jonathas.* XII, 1-54.

1° Jonathas envoie des ambassadeurs à Rome et à Sparte. XII, 1-23.

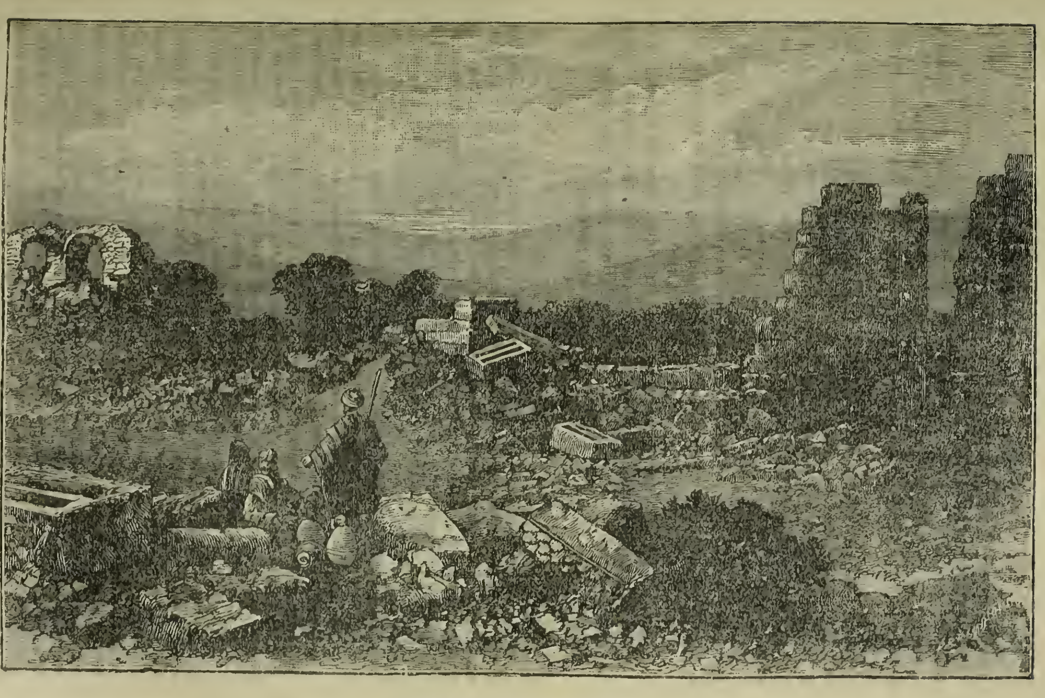
CHAP. XII. — 1-2. Il croit utile de renouveler l'alliance contractée par son frère Judas avec les Romains et de gagner l'amitié des Spartiates. — *Quia tempus...* Les circonstances lui semblaient favorables pour ces deux démarches diplomatiques. — *Elegit viros.* Leurs noms sont cités dans la lettre de Jonathas aux Spartiates (cf. vers. 16), car ce furent les mêmes délégués qui allèrent à Rome et à Sparte. Voyez aussi XIV, 22. — *Statuere* a le sens de confirmer, puisque l'alliance existait déjà. Cf. VIII, 1 et ss. — *Spartiatas.* Petit peuple si ancien et si célèbre, mais actuellement bien déchu de sa gloire, quoiqu'il lui restât encore une certaine puissance. — *Ad alia loca.* On regrette que l'historien ne les ait pas cités nommément.

3-4. Les ambassadeurs de Jonathas devant le



Chaise curule. (D'après les monuments.)

sénat romain. — *Intraverunt...* Comme autrefois les envoyés de Judas. Cf. VIII, 19. — *Secundum*



Ruines de Gadès de Galilée.

nos ut renovaremus amicitiam et societatem, secundum pristinum.

4. Et dederunt illis epistolas ad ipsos per loca, ut deducerent eos in terram Juda cum pace.

5. Et hoc est exemplum epistolarum quas scripsit Jonathas Spartiatis :

6. Jonathas, summus sacerdos, et seniores gentis, et sacerdotes, et reliquus populus Judæorum, Spartiatis fratribus, salutem.

7. Jampridem missæ erant epistolæ ad Oniam, summum sacerdotem, ab Ario, qui regnabat apud vos, quoniam estis fratres nostri, sicut rescriptum continet quod subjectum est.

8. Et suscepit Onias virum qui missus fuerat cum honore, et accepit epistolas in quibus significabatur de societate et amicitia.

9. Nos, cum nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris,

envoyés pour que nous renouvelions l'amitié et l'alliance, selon qu'elle a été faite auparavant.

4. Et *les Romains* leur donnèrent des lettres pour leurs officiers dans chaque région, afin qu'ils les fissent conduire en paix dans le pays de Juda.

5. Voici la copie des lettres que Jonathas écrivit aux Spartiates :

6. Jonathas, grand prêtre, les anciens de la nation, les prêtres et le reste du peuple juif, aux Spartiates, leurs frères, salut.

7. Il y a longtemps que des lettres ont été envoyées à Onias, le grand prêtre, par Arius, qui régnait chez vous, car vous êtes nos frères, comme le montre la copie qui est jointe ici.

8. Et Onias accueillit avec honneur l'homme qui avait été envoyé, et il reçut les lettres, où il était parlé d'alliance et d'amitié.

9. Et nous, quoique nous n'eussions pas besoin de ces choses, ayant pour consolation les saints livres qui sont entre nos mains,

---

pristinum. Voyez, VIII, 21-30, les conditions du traité d'alliance. — *Et dederunt*... (vers. 4). Les Romains donnèrent aux délégués juifs des saufconduits, pour qu'ils pussent traverser en toute sécurité, à leur retour, celles des contrées soumises à la juridiction de Rome qui étaient placées sur leur passage.

5-18. Lettre de Jonathas aux Spartiates. — *Epistolarum*. Le grec emploie aussi le pluriel, mais dans le sens du singulier. De même aux vers. 5 et 19. C'est un hébraïsme. — *Jonathas... salutem* (vers. 6). La salutation ordinaire. — *Seniores*. Dans le grec : ἡ γερουσία. C'est la première fois que notre auteur mentionne cette assemblée; mais nous savons par II Mach. IV, 44 et XI, 27, qu'elle existait sous les règnes d'Antiochus Épiphane et d'Antiochus Eupator. D'après Josèphe, elle remonte jusqu'à l'époque d'Antiochus III le Grand. A l'origine, elle était composée de vieillards, qui assistaient le souverain prêtre dans l'administration civile; de là son nom. Elle donna naissance à ce qui fut plus tard le sanhédrin. — *Et sacerdotes*. Ils sont mentionnés à cause du rôle important qu'ils jouaient chez les Juifs. — *Spartiatis fratribus*. Ce nom de frères, que répètent les vers. 7 et 11 (comp. les vers. 10ᵃ et 17ᵇ), sera expliqué au vers. 21. — *Jampridem*.. (vers. 7). Jonathas rappelle d'abord aux Spartiates d'anciennes avances qu'ils avaient faites eux-mêmes pour nouer des relations d'amitié avec les Juifs. — *Ad Oniam*. Onias Ier, qui exerça les fonctions de grand prêtre à Jérusalem, de 323-300 avant J.-C. — *Ab Ario*. Josèphe a lu aussi : Arios. Les variantes du grec, Δαρείου et Δαρίου, sont certainement des fautes de copiste. D'ailleurs, au vers. 20, le roi en question porte dans la traduction grecque le nom de Ἄρης. Arios Ier régna à Sparte de 309-265 avant J.-C. Voyez Diodore de Sicile, XX, 29; Justin, XXIV, 5. Onias Ier étant mort en 300, la lettre d'Arius fut donc envoyée entre les années 300 et 309. Les Lacédémoniens étaient alors très opprimés par les successeurs d'Alexandre le Grand; il était naturel qu'ils cherchassent de l'appui, même auprès d'un peuple faible comme l'était celui des Juifs, qui dépendait alors de l'Égypte. Il ne s'agit certainement pas d'Arios II (vers 255 avant J.-C.), qui mourut âgé seulement de huit ans, et qui ne fut contemporain d'aucun grand prêtre nommé Onias. — *Sicut rescriptum*... La lettre d'Arios est, en effet, jointe à celle des Juifs. Cf. vers. 19-23. — *Suscepit*... (vers. 8). Jonathas rappelle aux Spartiates le bon accueil fait par Onias à leur ambassadeur. — *Virum*... Il se nommait Démotélès, d'après Josèphe. — *In quibus*... Objet de la lettre royale : elle contenait une déclaration d'alliance et d'amitié. Comp. le vers. 23. — *Cum nullo horum* (c.-à-d. de l'alliance et de l'amitié des Spartiates)... Fier langage (vers. 9), qui exprime un fait très exact; car les Juifs, durant le pontificat d'Onias Ier, heureux sous la suzeraineté du roi d'Égypte, n'avaient besoin d'aucune alliance. Quant à Jonathas, tout désireux qu'il fût de l'amitié des Spartiates, le sentiment de la dignité de son peuple l'empêchait de parler comme s'il l'eût désirée avec anxiété. Les mots suivants complètent d'ailleurs sa pensée : *solatio habentes*... Les Juifs n'avaient pas besoin, dit-il, d'un autre secours que celui de Dieu. — *Sanctos libros qui*... Les

10. nous avons mieux aimé envoyer vers vous, pour renouveler la fraternité et l'amitié, de peur que nous ne vous devenions étrangers; car il s'est écoulé beaucoup de temps depuis que vous avez envoyé vers nous.

11. Nous donc, sans cesse en tout temps, aux jours solennels et aux autres jours où cela est nécessaire, nous nous souvenons de vous dans les sacrifices que nous offrons, et dans nos cérémonies, selon qu'il est du devoir et de la bienséance de se souvenir de ses frères.

12. Nous nous réjouissons donc de votre gloire.

13. Mais pour nous, beaucoup de tribulations et beaucoup de combats nous ont entourés, et les rois qui sont autour de nous nous ont attaqués.

14. Cependant nous n'avons voulu être à charge ni à vous, ni à nos autres alliés et amis, dans ces combats;

15. car nous avons reçu du secours du ciel, et nous avons été délivrés, et nos ennemis ont été humiliés.

16. C'est pourquoi nous avons choisi Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, et nous les avons envoyés vers les Romains, pour renouveler avec eux l'amitié et l'alliance antérieure;

17. nous leur avons aussi ordonné d'aller auprès de vous, de vous saluer, et de vous porter nos lettres relatives au renouvellement de notre fraternité.

10. maluimus mittere ad vos renovare fraternitatem et amicitiam, ne forte alieni efficiamur a vobis; multa enim tempora transierunt, ex quo misistis ad nos.

11. Nos ergo in omni tempore sine intermissione in diebus solemnibus, et ceteris quibus oportet, memores sumus vestri in sacrificiis quæ offerimus, et in observationibus, sicut fas est et decet meminisse fratrum.

12. Lætamur itaque de gloria vestra.

13. Nos autem circumdederunt multæ tribulationes et multa prælia, et impugnaverunt nos reges qui sunt in circuitu nostro.

14. Noluimus ergo vobis molesti esse, neque ceteris sociis et amicis nostris, in his præliis;

15. habuimus enim de cælo auxilium, et liberati sumus nos, et humiliati sunt inimici nostri.

16. Elegimus itaque Numenium, Antiochi filium, et Antipatrem, Jasonis filium, et misimus ad Romanos renovare cum eis amicitiam et societatem pristinam;

17. mandavimus itaque eis ut veniant etiam ad vos, et salutent vos, et reddant vobis epistolas nostras de innovatione fraternitatis nostræ.

---

saints Livres étaient pour eux une immense consolation, soit d'une manière générale, en leur certifiant que Dieu n'oubliait pas sa nation choisie, soit d'une manière plus spéciale, en leur citant maint exemple de la protection divine dans les siècles passés. Sur l'étendue du canon biblique à cette époque, voyez II Mach. II, 13-14, et le commentaire. La sainte Écriture n'a rien perdu pour nous de son esprit consolateur. — *Multa enim*... (vers. 10). En chiffres ronds, il s'était écoulé environ cent soixante ans depuis la démarche du roi de Sparte. — *Nos*... (vers. 11). Preuve évidente de l'amitié que les Juifs continuaient d'entretenir pour les Spartiates. — *In diebus solemnibus :* aux plus grandes fêtes de l'année, telles que la Pâque, la Pentecôte, la Dédicace, etc. — *Et ceteris... :* aux jours de sabbat et de néoménie. — *In sacrificiis.* Depuis l'exil, les Juifs avaient coutume de prier pour les rois païens dont ils dépendaient. Cf. Jer. XXIX, 7; Esdr. VI, 10, etc. Ce passage nous apprend qu'ils faisaient de même pour leurs alliés. — *Sicut... decet...* Réflexion qui renferme un compliment très délicat. Il en est de même de la suivante : *lætamur... de gloria...* (vers. 12) — *Nos autem*... (vers. 13). Allusion à la persécution d'Antiochus Épiphane et aux guerres soutenues par les Juifs contre ce prince, ses trois successeurs immédiats et les peuplades païennes du voisinage. Voyez les chap. qui précèdent. — *Noluimus ergo*... (vers. 14). Durant leurs difficultés et leurs troubles, les Juifs s'étaient suffi à eux-mêmes et avaient évité de demander du secours à leurs alliés de Sparte. Le fait est que ce petit peuple, si éloigné de la Palestine, n'aurait guère été en mesure de défendre les Israélites contre les rois de Syrie. — *Habuimus*... (vers. 15). Jonathas et la nation entière attribuaient à bon droit leurs grands succès à Dieu lui-même. Cf. III, 18 et ss.; IV, 8 et ss, 30-34, etc. — *Elegimus itaque*... (vers. 16). On ignore ce qu'étaient Numénius et Antipater, les délégués juifs. Jason, père du second, ne diffère peut-être pas de son homonyme, fils d'Éléazar, qui avait été l'ambassadeur de Judas Machabée à Rome. Cf. VIII, 17. Leurs noms ont une forme étrangère, comme c'était assez fréquemment le cas à cette époque. — *Misimus ad Romanos.* La mention de ce fait ne pouvait que donner aux Spartiates une haute idée de la nation juive, assez

18. Et nunc benefacietis respondentes nobis ad hæc.
19. Et hoc est rescriptum epistolarum quod miserat Oniæ :
20. Arius, rex Spartiatarum, Oniæ, sacerdoti magno, salutem.
21. Inventum est, in scriptura de Spartiatis et Judæis, quoniam sunt fratres, et quod sunt de genere Abraham.
22. Et nunc ex quo hæc cognovimus, benefacitis scribentes nobis de pace vestra.
23. Sed et nos rescripsimus vobis. Pecora nostra, et possessiones nostræ, vestræ sunt; et vestræ, nostræ : mandavimus itaque hæc nuntiari vobis.
24. Et audivit Jonathas quoniam regressi sunt principes Demetrii cum exercitu multo supra quam prius, pugnare adversus eum;
25. et exiit ab Jerusalem, et occurrit

18. Et maintenant, vous ferez bien de nous répondre au sujet de ces choses.
19. Voici la copie de la lettre qu'*Arius* avait envoyée à Onias :
20. Arius, roi des Spartiates, au grand prêtre Onias, salut.
21. Il a été trouvé, dans un écrit qui concerne les Spartiates et les Juifs, qu'ils sont frères et qu'ils sont de la race d'Abraham.
22. Et maintenant, depuis que nous avons connu ces choses, vous faites bien de nous écrire au sujet de votre prospérité.
23. Mais nous aussi nous vous avons répondu. Nos bestiaux et nos biens sont à vous, et les vôtres sont à nous : nous avons donc ordonné que cela vous soit déclaré.
24. Cependant Jonathas apprit que les généraux de Démétrius étaient revenus avec une armée beaucoup plus grande qu'auparavant, pour combattre contre lui;
25. et il sortit de Jérusalem, et alla

---

heureuse pour avoir obtenu l'amitié et l'alliance de Rome. — *Mandavimus... de innovatione...* (vers. 17). C'est là l'objet principal de la lettre; les délégués devaient le développer. — *Et nunc...* (vers. 18). Jonathas conclut en demandant une réponse.

19-23. Copie de la lettre que les Spartiates avaient autrefois adressée à Onias Ier. — *Quod miserat.* Voyez le vers. 7 et les notes. — *Oniæ.* La plupart des manuscrits grecs ont 'Ονιάρης, faute facile à expliquer : un copiste peu intelligent aura combiné d'une manière maladroite le datif 'Ονίᾳ, qui termine le vers. 19, avec le mot Ἄρης, qui commence le vers. 20. — *In scriptura* (vers. 21). Non pas dans l'Écriture sainte, que les Spartiates ne connaissaient pas, mais « dans un écrit » (ἐν γραφῇ, comme dit le texte grec; γραφῇ τινι, écrit Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 10), c.-à-d. dans quelque ancien document conservé à Sparte. Quel qu'il fût, il faisait remonter les Spartiates, aussi bien que les Juifs, au patriarche Abraham, ce qui établissait entre eux des liens de fraternité : *quoniam... fratres...* « Les rapports de parenté entre les Juifs et les Spartiates... peuvent sans doute surprendre ; mais rien ne prouve qu'ils n'existaient pas. Le progrès des études historiques constate tous les jours des relations qu'on n'avait pas soupçonnées jusqu'ici entre la Grèce et l'Asie. Des liens de consanguinité pouvaient donc exister entre les Juifs et les Spartiates... Haneberg prétend, *Hist. de la révélation bibl.*, t. II, p. 107, que la parenté de ces deux peuples est une erreur, imputable du reste non à l'auteur sacré, mais au roi de Sparte. » F. Vigouroux, *Man. bibl.*, t. II, n. 563, 3°. Voyez aussi, du même auteur, *les Livres saints et la critique rationaliste*, p. 143-146 de la 2e édit. Il nous paraît difficile, comme à Haneberg et à beaucoup d'autres interprètes, d'admettre que le fait soit exact en lui-même. Du moins cette parenté était devenue, à Jérusalem comme à Sparte, une croyance populaire. Voyez II Mach. v, 9; Josèphe, *Ant.*, I, 26, 1, etc. — *Et nunc...* (vers. 22). Conclusion pratique que les Spartiates tirent de leur découverte. — *Benefacitis.* Au futur dans le grec : Vous ferez bien. — *De pace vestra.* C.-à-d., touchant votre prospérité. Hébraïsme : le texte grec de la lettre des Spartiates avait été traduit en hébreu à Jérusalem; il fut retraduit en grec pour être envoyé de nouveau à Sparte. — *Rescripsimus* (vers. 23). Le grec emploie le temps présent, mais dans le sens du futur : Nous vous écrirons de nouveau, lorsque vous nous aurez répondu. — *Pecora nostra...* Sorte d'expression proverbiale, pour signifier qu'ils étaient vraiment frères et alliés, puisque tout était commun entre eux. Cf. III Reg. XXII, 4; IV Reg. III, 7, etc. — *Mandavimus...* Le délégué des Spartiates (cf. vers. 8) était chargé de développer de vive voix ces propositions. — L'authenticité de cette lettre et de la précédente, souvent attaquée par les rationalistes, a été très bien défendue par Palmer, *de Epistolarum, quas Spartani et Judæi invicem sibi misisse dicuntur, veritate*; Darmstadt, 1828.

2° Récit de plusieurs expéditions victorieuses de Jonathas et de Simon. XII, 24-34.

24-30. Jonathas met de nouveau en fuite les généraux de Démétrius II. — *Principes...* Ceux qui avaient été naguère battus à Cadès. Cf. XI, 63 et ss. Ils firent une nouvelle tentative contre les Juifs, pour les contraindre de se rallier au

au-devant d'eux dans le pays d'Amathis, car il ne leur donna pas le temps d'entrer sur ses terres.

26. Et il envoya des espions dans leur camp, et, de retour, ils rapportèrent qu'ils avaient résolu de le surprendre pendant la nuit.

27. Après donc que le soleil fut couché, Jonathas ordonna aux siens de veiller, et de se tenir toute la nuit sous les armes, prêts à combattre; et il mit des gardes autour du camp.

28. Les ennemis apprirent que Jonathas était prêt avec les siens pour le combat, et ils craignirent et furent saisis d'effroi dans leurs cœurs; ils allumèrent des feux dans leur camp.

29. Mais Jonathas et ceux qui étaient avec lui ne s'en aperçurent pas jusqu'au matin, car ils voyaient les feux allumés.

30. Jonathas les poursuivit; mais il ne les atteignit pas, car ils avaient passé le fleuve Éleuthère.

31. Jonathas marcha de là vers les Arabes qui sont appelés Zabadéens; il les frappa, et prit leurs dépouilles.

32. Puis il partit et vint à Damas, et il parcourait toute cette contrée.

33. Cependant Simon était sorti et était venu jusqu'à Ascalon et aux for-

eis in Amathite regione, non enim dederat eis spatium ut ingrederentur regionem ejus.

26. Et misit speculatores in castra eorum, et reversi renuntiaverunt quod constituunt supervenire illis nocte.

27. Cum occidisset autem sol, præcepit Jonathas suis vigilare, et esse in armis paratos ad pugnam tota nocte; et posuit custodes per circuitum castrorum.

28. Et audierunt adversarii quod paratus est Jonathas cum suis in bello, et timuerunt, et formidaverunt in corde suo; et accenderunt focos in castris suis.

29. Jonathas autem, et qui cum eo erant, non cognoverunt usque mane, videbant autem luminaria ardentia.

30. Et secutus est eos Jonathas; et non comprehendit eos, transierant enim flumen Eleutherum.

31. Et divertit Jonathas ad Arabas qui vocantur Zabadæi; et percussit eos, et accepit spolia eorum.

32. Et junxit, et venit Damascum; et perambulabat omnem regionem illam.

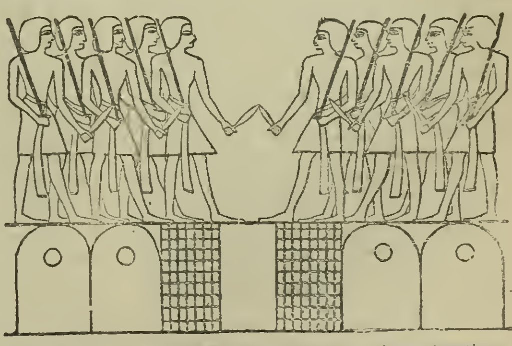
33. Simon autem exiit, et venit usque ad Ascalonem, et ad proxima præsidia;

---

parti de Démétrius. Jonathas marcha promptement à leur rencontre, voulant les empêcher d'envahir le territoire juif : *non enim dederat...* (vers. 25). — *In Amathite...* C.-à-d. le district qui dépendait de l'ancienne et importante ville d'Émath, bâtie sur l'Oronte, et alors nommée Épiphanie (*Atl. géogr.*, pl. I, VIII, XVII). — *Supervenire... nocte* (verset 26). Les généraux méditaient donc contre le camp des Juifs une surprise, qui aurait pu devenir très dangereuse, mais qui fut heureusement déjouée par Jonathas, averti à temps. — *Accenderunt focos* (vers. 28) : pour dissimuler leur retraite, en donnant à croire qu'ils n'avaient pas quitté leurs retranchements. Cf. IV Reg. VII, 7, etc. Grâce à ce stratagème, ils échappèrent à la poursuite de Jonathas (vers. 29-30). Sur le fleuve Éleuthère, voyez XI, 7 et la note.

31-32. Expédition de Jonathas contre les Zabadéens. — *Zabadæi*. Tribu arabe, qui n'est mentionnée nulle part ailleurs. On croit que son souvenir s'est conservé dans le nom de Zebdîni, localité située au nord-ouest de Damas. — *Junxit* (vers. 32) est une traduction servile du grec ἀναζεύξας. — *Venit Damascum.* Antérieurement déjà (cf. XI, 62), nous avons vu Jonathas parcourir en maître la province de Damas.

33-34. Expédition de Simon dans la plaine


Troupes montant la garde à l'entrée d'un camp. (Peinture égyptienne.)

maritime. — *Simon autem...* Il s'assurait de l'obéissance des régions du sud-ouest, tandis que son frère assujettissait de plus en plus celles du nord-est. — *Ad Ascalonem,... Joppen.* Voyez X, 76, 86, et les notes. — *Audivit enim...* (vers. 34). Motif pour lequel Simon entreprit cette expédi-

et declinavit in Joppen, et occupavit eam;
34. audivit enim quod vellent præsidium tradere partibus Demetrii; et posuit ibi custodes ut custodirent eam.

35. Et reversus est Jonathas, et convocavit seniores populi, et cogitavit cum eis ædificare præsidia in Judæa,
36. et ædificare muros in Jerusalem, et exaltare altitudinem magnam inter medium arcis et civitatis, ut separaret eam a civitate, ut esset ipsa singulariter, et neque emant, neque vendant.

37. Et convenerunt ut ædificarent civitatem; et cecidit murus qui erat super torrentem ab ortu solis, et reparavit eum, qui vocatur Caphetetha.

38. Et Simon ædificavit Adiada in Sephela, et munivit eam; et imposuit portas et seras.
39. Et cum cogitasset Tryphon regnare Asiæ, et assumere diadema, et extendere manum in Antiochum regem,

40. timens ne forte non permitteret

teresses voisines; il marcha de là vers Joppé et s'en empara;
34. car il avait appris qu'on voulait livrer la place à ceux du parti de Démétrius; et il y mit une garnison pour la garder.
35. Jonathas revint, et assembla les anciens du peuple, et il résolut avec eux de bâtir des forteresses dans la Judée,
36. de bâtir aussi des murs dans Jérusalem, et d'élever *un mur d'*une grande hauteur entre la citadelle et la ville, pour la séparer de la ville, afin qu'elle fût isolée, et qu'on ne pût ni y acheter ni y vendre.
37. Ils s'assemblèrent donc pour bâtir la ville; et le mur qui était au-dessus du torrent, du côté du soleil levant, tomba, et *Jonathas* le rétablit; il s'appelait Caphététha.
38. Simon bâtit aussi Adiada dans la Sephéla; il la fortifia, et y mit des portes et des serrures.
39. Mais comme Tryphon avait résolu de régner en Asie, de prendre le diadème et d'étendre la main sur le roi Antiochus,
40. craignant que Jonathas ne l'en

---

tion contre Joppé, et habileté avec laquelle il déjoua le dessein des habitants. — *Custodes* : une garnison composée de soldats juifs.

3° Mesures prises par Jonathas en vue de fortifier la Judée. XII, 35-38.

35-36. Le projet. — *Reversus est* : de son expédition en Syrie. Cf. vers. 24 et ss. — *Seniores*. Sans doute la γερουσία mentionnée au vers. 6, quoique l'expression grecque ne soit pas la même ici. — *Ædificare*... Bâtir dans le sens large : construire de nouvelles places fortes et réparer les autres. — *Muros*... (vers. 36). Antiochus Eupator avait fait abattre une partie des remparts de Jérusalem, surtout du côté de l'est. Cf. VI, 62. — *Altitudinem magnam*. Traduction littérale du grec; c.-à-d., un mur très élevé. On ne dit pas si Jonathas exécuta ce projet spécial. — *Ut separaret*... Le mur en question était donc destiné à isoler de la ville la garnison syrienne qui se maintenait dans l'Acra. — *Neque emant, neque*... : pour empêcher tout trafic entre cette garnison et les Juifs, de manière à rendre son approvisionnement très difficile. Voyez Josèphe, *Ant.*, XIII, 5, 11.

37-38. L'exécution. — Le verbe *ædificarent* a le même sens qu'au vers. 36. — *Cecidit murus*. Peut être les fondements anciens sur lesquels on rebâtissait n'étaient-ils pas assez solides pour supporter le nouveau mur, plus épais ou plus élevé. Quelques commentateurs donnent au prétérit la signification du plus-que-parfait (« ceciderat »); dans ce cas, le narrateur signalerait un fait antérieur. — *Torrentem*. Le torrent du Cédron, qui a toujours formé à l'est (*ab ortu solis*) la limite de Jérusalem. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. XIII et XIV. — *Caphetetha*. Dans le grec : Χαφεναθά. On ignore ce qu'était et où se trouvait la chose représentée par ce nom : peut-être une tour fortifiée, ou une section du rempart. — *Et Simon*... (vers. 38). Il est associé à son frère dans ses opérations pacifiques comme dans ses expéditions guerrières. Cf. vers. 33-34. — *Adiada*. Dans le grec : Ἀδιδά. Vraisemblablement l'ancienne ville de la tribu de Benjamin nommée *Hadid* par Esdras, II, 23, et par Néhémie, VII, 37, etc. Elle s'élevait sans doute à l'endroit appelé aujourd'hui el Haditheh, dans le voisinage de Lydda (*Atl. géogr.*, pl. VII, X, XII). Simon la fortifia pour arrêter les Syriens dans cette direction. C'était, d'après Josèphe, un point stratégique important. — *Sephela*. La plaine maritime située entre Joppé et Gaza.

4° Par suite d'une infâme perfidie, Jonathas tombe au pouvoir de Tryphon. XII, 39-54.

39-40. Projets sinistres de Tryphon contre le jeune roi Antiochus et contre Jonathas. — *Cum cogitasset*... « Ses vues ambitieuses sont aussi exposées par Josèphe, Appien, Justin, Strabon et d'autres. Ses monnaies prouvent qu'il prit réellement le titre de roi. » — *Asiæ* : Le royaume de Syrie. Voyez XI, 13b, et la note. — *Extendere manum* est un euphémisme pour dire : mettre à mort. — *In Antiochum*... Comme il a été noté plus haut, c'était pour exécuter plus facilement, en temps opportun, ses projets ambitieux, que Tryphon avait paru tout d'abord s'intéresser

empêchât et ne combattît contre lui, il cherchait à se saisir de lui et à le tuer. Se levant donc, il alla à Bethsan.

41. Jonathas sortit au-devant de lui pour le combattre avec quarante mille hommes choisis, et vint à Bethsan.

42. Lorsque Tryphon vit que Jonathas était venu avec une armée nombreuse pour étendre la main sur lui, il eut peur,

43. et il le reçut avec honneur, le recommanda à tous ses amis, lui fit des présents, et ordonna à son armée de lui obéir comme à lui-même.

44. Et il dit à Jonathas : Pourquoi as-tu fatigué tout ce peuple, puisque nous n'avons pas de guerre ensemble?

45. Renvoie-les donc maintenant dans leurs maisons; mais choisis-en quelques-uns pour être avec toi, et viens avec moi à Ptolémaïs, et je te la livrerai, ainsi que les autres forteresses, et l'armée, et tous ceux qui sont préposés aux affaires, puis je m'en retournerai; car c'est pour cela que je suis venu.

46. *Jonathas* le crut, et fit comme il avait dit; il renvoya les troupes, et elles s'en retournèrent dans le pays de Juda.

47. Il retint cependant avec lui trois mille hommes, dont il renvoya deux mille en Galilée, et mille vinrent avec lui.

48. Mais dès que Jonathas fut entré dans Ptolémaïs, les habitants de la ville fermèrent les portes et le prirent;

eum Jonathas, sed pugnaret adversus eum, quærebat comprehendere eum, et occidere. Et exsurgens abiit in Bethsan.

41. Et exivit Jonathas obviam illi cum quadraginta millibus virorum electorum in prælium, et venit Bethsan.

42. Et vidit Tryphon quia venit Jonathas cum exercitu multo ut extenderet in eum manus, timuit;

43. et excepit eum cum honore, et commendavit eum omnibus amicis suis, et dedit ei munera, et præcepit exercitibus suis ut obedirent ei sicut sibi.

44. Et dixit Jonathæ : Ut quid vexasti universum populum, cum bellum nobis non sit?

45. Et nunc remitte eos in domos suas; elige autem tibi viros paucos, qui tecum sint, et veni mecum Ptolemaidam, et tradam eam tibi, et reliqua præsidia, et exercitum, et universos præpositos negotii, et conversus abibo; propterea enim veni.

46. Et credidit ei, et fecit sicut dixit; et dimisit exercitum, et abierunt in terram Juda.

47. Retinuit autem secum tria millia virorum, ex quibus remisit in Galilæam duo millia; mille autem venerunt cum eo.

48. Ut autem intravit Ptolemaidam Jonathas, clauserunt portas civitatis Ptolemenses, et comprehenderunt eum; et

---

à la cause du jeune fils de Balas. Cf. xi, 39 et ss., 54. — *Timens ne*... (vers. 40). Le chef juif s'était montré le fidèle et généreux défenseur d'Antiochus VI contre Démétrius II. Cf. vers. 24 et ss.; xii, 60 et ss. Tryphon se doutait bien qu'un homme si puissant et si loyal s'opposerait à l'exécution de son plan criminel; aussi cherchait-il à se défaire de lui en premier lieu. — *Bethsan*. Voyez la note de v, 52.

41-48. Tryphon réussit par la ruse à faire Jonathas prisonnier. — *Exivit*... : pour repousser le traître, car le grand prêtre comprit que son arrivée en Palestine était une menace. — *Quadraginta millibus*... Jamais encore les Machabées n'avaient réuni une armée aussi considérable; encore l'écrivain sacré nous apprend-il qu'elle se composait uniquement d'hommes d'élite. Mais le territoire juif avait été agrandi, et la population s'était notablement accrue. — *Et vidit*... (vers. 42). Voyant qu'il lui était impossible actuellement de recourir à la violence, Tryphon songea à employer la ruse, et il fit à Jonathas le plus aimable accueil, afin de gagner sa confiance. — *Commendavit eum*... (vers. 43). Grec : il l'introduisit auprès de ses amis. — *Ut quid*... (vers. 44). Ce n'est pas, en effet, sans fatigue (*vexasti*) que les troupes juives avaient accompagné aussi loin leur chef. — *Remitte eos*... (vers. 45). La dissimulation atteint ici son comble. — *Tradam eam*... Démétrius Ier avait déjà offert Ptolémaïs aux Juifs, pour les engager à prendre son parti contre Balas. Cf. x, 39. — *Reliqua præsidia* : les places fortes que les Syriens possédaient encore en Judée. — *Exercitum*. Dans le grec : les forces nombreuses; c.-à-d., les garnisons qui gardaient ces places. — *Præpositos negotii* : les fonctionnaires royaux qui résidaient dans ces mêmes villes. — *Propterea enim*... Tryphon veut faire accroire à Jonathas qu'il est venu tout exprès pour lui faire ces offres généreuses. — *Credidit ei*... (vers. 46). Quoique habilement tendu jusqu'à un certain point, le piège était cependant si visible, qu'on ne voit pas sans surprise Jonathas y tomber avec une telle facilité. — *Abierunt in*... *Juda*. Bethsan appartenait à la province de Galilée. — *Retinuit*... *secum*... (vers. 47) : selon le conseil que lui avait donné Tryphon. Voyez le vers. 45a. De plus en plus aveuglé sur la situation, Jonathas renvoya bientôt les deux tiers de l'escorte qu'il avait gardée

omnes qui cum eo intraverant gladio interfecerunt.

49. Et misit Tryphon exercitum et equites in Galilæam, et in campum magnum, ut perderent omnes socios Jonathæ.

50. At illi, cum cognovissent quia comprehensus est Jonathas, et periit, et omnes qui cum eo erant, hortati sunt semetipsos, et exierunt parati in prælium.

51. Et videntes hi qui insecuti fuerant, quia pro anima res est illis, reversi sunt;

52. illi autem venerunt omnes cum pace in terram Juda. Et planxerunt Jonathan, et eos qui cum ipso fuerant, valde; et luxit Israel luctu magno.

53. Et quæsierunt omnes gentes, quæ erant in circuitu eorum, conterere eos; dixerunt enim :

54. Non habent principem et adjuvantem; nunc ergo expugnemus illos, et tollamus de hominibus memoriam eorum.

et ils tuèrent par le glaive tous ceux qui étaient entrés avec lui.

49. Tryphon envoya une armée et des cavaliers en Galilée, et dans la grande plaine, pour tuer tous les compagnons de Jonathas.

50. Mais ceux-ci, ayant su que Jonathas avait été pris, et qu'il avait péri avec tous ceux qui étaient avec lui, s'encouragèrent les uns les autres; et sortirent prêts à combattre.

51. Ceux qui les avaient poursuivis, voyant qu'ils se battaient pour leur vie, s'en retournèrent;

52. ainsi ils revinrent tous en paix dans le pays de Juda. On pleura beaucoup Jonathas et ceux qui étaient avec lui, et Israël en fit un grand deuil.

53. Alors toutes les nations qui étaient autour d'eux cherchèrent à les écraser; car elles disaient :

54. Ils n'ont ni chef ni auxiliaire; attaquons-les donc maintenant, et effaçons leur mémoire parmi les hommes.

CHAPITRE XIII

1. Et audivit Simon quod congregavit Tryphon exercitum copiosum, ut veniret in terram Juda, et attereret eam.

2. Videns quia in tremore populus est, et in timore, ascendit Jerusalem, et congregavit populum;

1. Cependant Simon apprit que Tryphon avait rassemblé une armée nombreuse, pour venir dans le pays de Juda et le ravager.

2. Voyant que le peuple était dans la crainte et dans l'effroi, il monta à Jérusalem, et assembla le peuple;

---

d'abord auprès de lui. Il fut dès lors entièrement au pouvoir de son ennemi cruel et rusé. — *Ut... intravit...* (vers. 48). En vertu d'un plan combiné entre Tryphon et les habitants de Ptolémaïs, Jonathas, à peine entré dans la ville, fut saisi et fait prisonnier. — *Et omnes qui...* Horrible massacre des mille soldats qui l'accompagnaient.

49-52ᵃ. Les deux mille hommes que Jonathas avait envoyés en Galilée réussissent à rentrer sains et saufs en Judée. — *Misit Tryphon...* Il était naturellement désireux d'achever son œuvre sanguinaire. — *Campum magnum :* la plaine d'Esdrelon, nommée autrefois plaine de Jezraël, qui faisait alors partie de la Galilée (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Omnes socios :* les deux mille soldats dont Jonathas s'était spontanément séparé, et qu'il avait envoyés en Galilée avant d'entrer à Ptolémaïs. Cf. vers. 47. — *At illi...* (vers. 50). Avertis de ce qui s'était passé, ils prirent la résolution de vendre chèrement leur vie. — *Quia... periit.* Ainsi qu'il arrive habituellement en pareil cas, la renommée avait encore exagéré le désastre : Jonathas n'avait pas péri avec ses compagnons. Cf. XIII, 22 et ss. — *Exierunt parati.* Entre ces deux mots, le grec insère le participe συνεστραμμένοι, en rangs serrés. — *Quia pro anima...* (vers. 51). C.-à-d. qu'ils étaient décidés à combattre en désespérés. — *Venerunt... cum pace...* (vers. 52). Grâce à leur courage héroïque, ces deux mille soldats purent rentrer en Judée sans la moindre opposition.

52ᵇ-54. Grand deuil des Juifs au sujet de Jonathas; les païens se soulèvent contre eux, les croyant sans défenseurs. — *Planxerunt..., et luxit...* Répétition emphatique. Cf. IX, 20. Tout le monde, en Judée et à Jérusalem, supposait que Jonathas était mort. — *Quæsierunt... gentes* (vers. 53). Les païens du voisinage relevèrent naturellement la tête, et s'imaginèrent qu'ils pourraient donner un libre cours à leur haine contre les Juifs. — *Tollamus... memoriam...* Cri fanatique. Cf. III, 35.

Section IV. — Le gouvernement de Simon. XIII, 1 — XVI, 24.

§ I. — *Les débuts de Simon comme chef du peuple juif.* XIII, 1-54.

1° Simon prend en mains le gouvernement des Juifs. XIII, 1-9.

Chap. XIII. — 1-6. Il encourage le peuple et s'offre pour le défendre au péril de sa vie. — *Congregavit...* Tryphon avait frappé un grand

3. et il les exhorta, en disant : Vous savez quels grands combats nous avons livrés, moi, et mes frères, et toute la maison de mon père, pour les lois et pour le sanctuaire, et quelles angoisses nous avons vues
4. c'est à cause de cela que tous mes frères ont péri pour Israël, et je suis demeuré seul.
5. Et maintenant, à Dieu ne plaise que je veuille épargner ma vie, dans tout ce temps de tribulation! car je ne suis pas meilleur que mes frères.
6. Je vengerai donc ma nation et le sanctuaire, nos enfants aussi et nos femmes, car toutes les nations se sont assemblées pour nous écraser, à cause de leur haine.
7. L'esprit du peuple fut enflammé dès qu'il eut entendu ces paroles;
8. et ils répondirent à haute voix, en disant : Tu es notre chef à la place de Judas et de Jonathas, ton frère;
9. livre notre combat, et tout ce que tu nous diras nous le ferons.
10. Alors rassemblant tous les hommes de guerre, il se hâta de rebâtir tous les murs de Jérusalem, et la fortifia tout autour.
11. Puis il envoya Jonathas, fils d'Absalom, à Joppé, et avec lui une nouvelle armée; et après qu'il en eut chassé tous ceux qui étaient dedans, il y demeura lui-même.
12. Cependant Tryphon partit de Pto-

3. et adhortans, dixit : Vos scitis quanta ego, et fratres mei, et domus patris mei, fecimus pro legibus et pro sanctis prælia, et angustias quales vidimus :
4. horum gratia perierunt fratres mei omnes propter Israel, et relictus sum ego solus.
5. Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ in omni tempore tribulationis! non enim melior sum fratribus meis.
6. Vindicabo itaque gentem meam et sancta, natos quoque nostros et uxores, quia congregatæ sunt universæ gentes conterere nos, inimicitiæ gratia.
7. Et accensus est spiritus populi, simul ut audivit sermones istos;
8. et responderunt voce magna, dicentes : Tu es dux noster loco Judæ et Jonathæ, fratris tui;
9. pugna prælium nostrum, et omnia quæcumque dixeris nobis faciemus.
10. Et congregans omnes viros bellatores, acceleravit consummare universos muros Jerusalem, et munivit eam in gyro.
11. Et misit Jonathan, filium Absalomi, et cum eo exercitum novum, in Joppen; et, ejectis his qui erant in ea, remansit illic ipse.
12. Et movit Tryphon a Ptolemaida

---

coup en faisant Jonathas prisonnier; mais il lui restait à s'emparer de la Judée, et c'est précisément dans ce but qu'il venait de lever une forte armée. — *In tremore... et in timore* (vers. 2). Autre répétition emphatique. On comprend ce découragement du peuple en face d'un si grand péril; heureusement Simon était là, digne de son père et de ses frères, pour secourir sa nation. — *Ascendit...* Il était donc alors absent de Jérusalem. — *Scitis quanta...* (vers. 3). Il rappelle, en quelques mots éloquents, les œuvres de vaillance que lui et sa famille avaient accomplies pour défendre l'indépendance politique et religieuse des Juifs, et ce que leur courage leur avait coûté de souffrances : *angustias quales...* — *Perierunt... omnes.* Lui aussi, il supposait que Jonathas avait été massacré avec son escorte, de sorte qu'il se trouvait être le seul survivant des cinq fils de Mathathias. Cf. II, 1 et ss.; VI, 46; IX, 18, 36-38. — *Et nunc...* (vers. 5). Il promet de ne pas épargner non plus sa propre vie pour la noble cause d'Israël. — *Vindicabo itaque...* (vers. 6). Il parle comme étant le remplaçant naturel et tout désigné de Jonathas. — *Congregatæ sunt...* Voyez XII, 53-54.

7-9. Le peuple reconnait à l'unanimité Simon Machabée comme le successeur de Jonathas. — *Tu es dux...* (vers. 8). Cf. IX, 30. Il n'y eut donc pas d'interrègne fâcheux, comme après la mort de Judas. Voyez, IX, 23 et ss. D'après XIV, 35, Simon fut nommé en même temps gouverneur et grand prêtre. — *Omnia quæcumque...* (vers. 9). Tous se montrent prêts à lui obéir en toutes choses.

2° Il prend aussitôt ses mesures pour résister à Tryphon. XIII, 10-13.

10-13. Mouvements des deux armées ennemies. — *Consummare... muros...* Simon n'avait en effet qu'à mener à bonne fin cette œuvre importante, que Jonathas avait précédemment commencée. Cf. XII, 36-37. — *Filium Absalomi* (vers. 11). Cet Absalom est peut-être identique à celui qui a été nommé plus haut (XI, 70). — *Exercitum novum.* Grec : Une force (une armée) considérable. — *In Joppen.* Les Juifs attachaient une importance particulière à la possession de ce port. Cf. X, 76, et XII, 33. — *Ejectis his...* Comme on avait quelque raison de se défier des habitants, on les expulsa, de sorte qu'il n'y eut plus que des Juifs dans la ville. Voyez Josèphe, *Ant.*, XIII, 6, 4. — *Movit Tryphon* (vers. 12): vraisemblablement en longeant la mer jusqu'à ce qu'il arrivât en face de la Judée; puis il se tourna vers l'est (*Atl. géogr.*, pl. X). — *Jonathas cum eo...* Tryphon était sûr de tirer d'une manière ou de l'autre son profit de l'illustre pri-

cum exercitu multo, ut veniret in terram Juda; et Jonathas cum eo in custodia.

13. Simon autem applicuit in Addus, contra faciem campi.

14. Et ut cognovit Tryphon quia surrexit Simon loco fratris sui Jonathæ, et quia commissurus esset cum eo prælium, misit ad eum legatos,

15. dicens : Pro argento quod debebat frater tuus Jonathas in ratione regis, propter negotia quæ habuit, detinuimus eum.

16. Et nunc mitte argenti talenta centum, et duos filios ejus obsides, ut non dimissus fugiat a nobis, et remittemus eum.

17. Et cognovit Simon quia cum dolo loqueretur secum; jussit tamen dari argentum et pueros, ne inimicitiam magnam sumeret ad populum Israel, dicentem :

18. Quia non misit ei argentum et pueros, propterea periit.

19. Et misit pueros et centum talenta; et mentitus est, et non dimisit Jonathan.

20. Et post hæc venit Tryphon intra regionem, ut contereret eam, et gyraverunt per viam quæ ducit Ador; et Simon et castra ejus ambulabant in omnem locum quocumque ibant.

lémaïs avec une armée nombreuse, pour venir dans le pays de Juda; et Jonathas était avec lui comme prisonnier.

13. Simon s'établit à Addus, en face de la plaine.

14. Dès que Tryphon eut appris que Simon s'était levé à la place de son frère Jonathas et se disposait à lui livrer bataille, il lui envoya des messagers,

15. pour lui dire : C'est à cause de l'argent que ton frère Jonathas devait au roi, à cause des affaires dont il a eu la conduite, que nous l'avons détenu.

16. Et maintenant envoie cent talents d'argent et ses deux fils comme otages, afin que, mis en liberté, il ne s'enfuie pas loin de nous, et nous le renverrons.

17. Simon reconnut qu'il lui parlait *ainsi* pour le tromper; il ordonna néanmoins de lui livrer l'argent et les enfants, de peur d'attirer sur lui une grande haine de la part du peuple d'Israël, qui dirait :

18. Parce qu'on n'a pas envoyé l'argent et les enfants, c'est pour cela qu'il a péri.

19. Il envoya donc les enfants et les cent talents; et *Tryphon* manqua à sa parole, et ne renvoya pas Jonathas.

20. Après cela, Tryphon vint dans le pays pour le ravager, et ils tournèrent par le chemin qui conduit à Ador; mais Simon et son armée les suivaient par tous les lieux où ils allaient.

---

sonnier. — *In Addus* (vers. 13). D'après le grec : à Adida. Simon avait autrefois occupé et fortifié cette ville, qui commandait la route de Jérusalem du côté de l'ouest. Voyez XII, 78, et les notes.

3° Jonathas est cruellement massacré avec ses fils. XIII, 14-30.

14-16. Tryphon propose à Simon le rachat de son frère. — *Quia surrexit...* Hébraïsme. C.-à-d., qu'il était devenu le chef du peuple juif. Cf. IX, 31b. — *Et quia commissurus...* Tryphon était en réalité un lâche et redoutait d'en venir aux mains avec les Juifs; c'est pour cela qu'il a de nouveau recours à la perfidie. Cf. XII, 42 et ss. — *Pro argento...* (vers. 15). Il invente un mensonge pour excuser son attentat envers Jonathas. — *In ratione regis... habuit.* Dans le grec : (Pour l'argent que Jonathas devait) au trésor royal, pour les fonctions qu'il remplissait; c.-à-d., en tant que gouverneur de la Judée, grand prêtre et général. Cf. X, 65, et XI, 63. — *Talenta centum* (vers. 16). 850 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu; la moitié seulement de cette somme, s'il est question du talent attique. — *Filios ejus...* On devine le sort affreux qui leur était réservé.

17-19. Simon consent à cette proposition. — *Cognovit...* Sa répugnance fut extrême, car il comprenait toute la noirceur du plan de Tryphon. Il lui était cependant difficile de ne pas accepter; autrement ses concitoyens eux-mêmes auraient pu l'accuser de vouloir profiter de l'emprisonnement de son frère pour demeurer au pouvoir : *ne inimicitiam...* — *Mentitus est...* (vers. 19). Tout se passa comme Simon l'avait prévu.

20-22. Tryphon s'avance contre Jérusalem; Simon imite ses mouvements pour l'arrêter. — *Intra regionem.* D'après le grec : (Il vint) contre la ville; c.-à-d., contre Jérusalem. Quelques manuscrits ont la même leçon que la Vulgate. — *Ador.* Grec : Ἀδωρά. Cette ville ne doit pas différer de l'Adoraïm de II Par. XI, 9, située sur la frontière méridionale de la Judée, au sud-ouest d'Hébron, et représentée aujourd'hui par le petit village de Doura (*Atl. géogr.*, pl. VII, X et XII). Tryphon faisait donc alors un mouvement tournant (*gyraverunt*), pour attaquer Jérusalem du côté du nord. — *Ambulabant... quocumque...* Simon et ses troupes faisaient des mouvements identiques à ceux des Syriens, se tenant toujours placés entre Jérusalem et l'armée ennemie. — *Qui... in arce...* (vers. 21). Jonathas avait donc réussi à mettre la garnison syrienne

21. Alors ceux qui étaient dans la citadelle envoyèrent des messagers à Tryphon, pour qu'il se hâtât de venir par le désert, et qu'il leur envoyât des vivres.
22. Tryphon tint toute la cavalerie prête pour venir cette nuit même; mais il y avait une grande quantité de neige, et il n'alla pas au pays de Galaad.
23. Et lorsqu'il fut proche de Bascaman, il tua là Jonathas et ses fils.
24. Ensuite Tryphon se retourna, et s'en alla dans son pays.
25. Alors Simon envoya recueillir les ossements de son frère Jonathas, et il les ensevelit à Modin, la ville de ses pères.
26. Tout Israël fit un grand deuil à

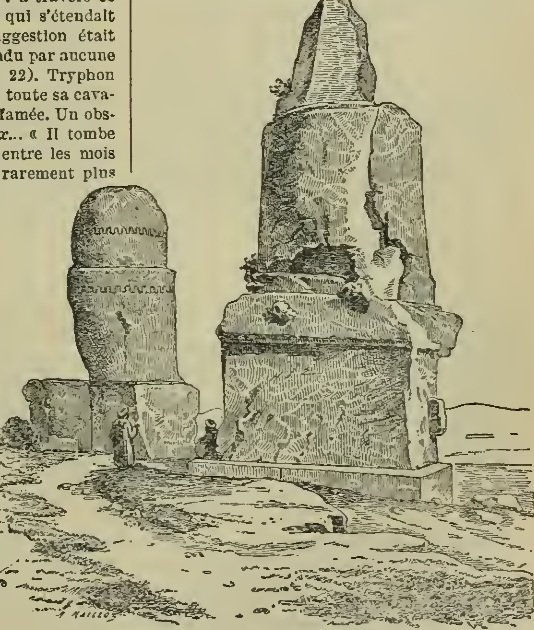
21. Qui autem in arce erant miserunt ad Tryphonem legatos, ut festinaret venire per desertum, et mitteret illis alimonias.
22. Et paravit Tryphon omnem equitatum, ut veniret illa nocte; erat autem nix multa valde, et non venit in Galaaditim.
23. Et cum appropinquasset Bascaman, occidit Jonathan et filios ejus illic.
24. Et convertit Tryphon, et abiit in terram suam.
25. Et misit Simon, et accepit ossa Jonathæ, fratris sui, et sepelivit ea in Modin, civitate patrum ejus.
26. Et planxerunt eum omnis Israel

---

de l'Acra dans l'embarras, en l'empêchant de se ravitailler aisément (voyez XII, 36, et la note); de là cette pressante démarche qu'elle fait auprès de Tryphon. — *Per desertum :* à travers ce qu'on nommait le désert de Juda, qui s'étendait au sud-est de Jérusalem. La suggestion était habile, car ce district n'était défendu par aucune forteresse. — *Et paravit...* (vers. 22). Tryphon résolut d'envoyer cette nuit même toute sa cavalerie au secours de la garnison affamée. Un obstacle imprévu l'arrêta : *erat... nix...* « Il tombe parfois de la neige en Palestine entre les mois d'octobre et de mars. Elle reste rarement plus d'un jour; mais parfois elle est épaisse et demeure sur le sol pendant plusieurs jours, et même durant toute une quinzaine. » — *Et non venit...* La Vulgate a omis plusieurs mots importants, et le sens qu'elle donne est inexact. Le grec porte : Et il ne vint pas (à Jérusalem) à cause de la neige; alors il partit et vint dans le pays de Galaad. Tryphon abandonna donc, comme trop chanceux, son plan d'attaque contre Jérusalem; contournant toute la partie méridionale de la Palestine et passant au sud de la mer Morte, il pénétra dans la province de Galaad, qui était située de l'autre côté du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. VII et X).

23-24. Tryphon, irrité par ces divers échecs, fait égorger Jonathas et ses fils, et rentre en Syrie. — *Bascaman.* Ville de Galaad, qui n'est mentionnée nulle part ailleurs, et dont on ignore l'emplacement. — *Jonathan et filios ejus.* Dans le grec : (Il tua) Jonathas, et il fut enterré là.

25-26. **Sépulture de Jonathas, grand deuil des Juifs.** — *Ossa* est un idiotisme pour désigner un cadavre. Cf. Gen. L, 25; Ex. XIII, 19; I Reg. XXXI, 13. — *In Modin.* Voyez II, 1, et le commentaire. — *Et planxerunt...* (vers. 26). Cf. II, 70, et IX, 20. Deuil distinct de celui auquel on s'était livré lorsque le



Tombeaux phéniciens.

faux bruit de la mort de Jonathas s'était répandu (XII, 52).

27-30. **Simon fait construire un magnifique monument sur la tombe de son père et de ses frères.** — *Ædificavit... super sepulcrum... :* conformément à la coutume qui prévalait alors dans l'Orient pour les grands personnages. — *Altum*

planctu magno, et luxerunt eum dies multos.

27. Et ædificavit Simon super sepulcrum patris sui et fratrum suorum ædificium altum visu, lapide polito retro et ante.

28. Et statuit septem pyramidas, unam contra unam, patri et matri, et quatuor fratribus ;

29. et his circumposuit columnas magnas ; et super columnas, arma, ad memoriam æternam ; et juxta arma, naves sculptas, quæ viderentur ab omnibus navigantibus mare.

30. Hoc est sepulcrum quod fecit in Modin, usque in hunc diem.

31. Tryphon autem, cum iter faceret cum Antiocho, rege adolescente, dolo occidit eum.

32. Et regnavit loco ejus, et imposuit sibi diadema Asiæ ; et fecit plagam magnam in terra.

33. Et ædificavit Simon præsidia Ju-

son sujet, et ils le pleurèrent pendant des jours nombreux.

27. Simon éleva sur le sépulcre de son père et de ses frères un édifice qu'on voyait de loin, dont les pierres étaient polies par devant et par derrière.

28. Et il dressa sept pyramides, l'une en face de l'autre, pour son père, sa mère, et ses quatre frères ;

29. et il plaça autour d'elles de grandes colonnes, et sur les colonnes, des armes, pour servir de monument éternel ; et auprès des armes, des navires sculptés, pour être vus par tous ceux qui naviguaient sur la mer.

30. C'est là le sépulcre qu'il fit à Modin, et que l'on voit encore.

31. Or Tryphon, étant en voyage avec le jeune roi Antiochus, le tua par trahison.

32. Et il régna à sa place, et se mit sur la tête le diadème d'Asie ; et il fit de grands maux dans le pays.

33. Cependant Simon rebâtit les for-

---

visu. Le monument était de proportions si élevées, qu'on pouvait facilement l'apercevoir de loin. Comp. le vers. 29. — *Lapide polito.* De couleur blanche, d'après Josèphe. — *Et statuit...* Les vers. 28 et 29 décrivent en détail ce riche mausolée. — *Septem pyramidas.* C'est évidemment pour lui-même que Simon fit dresser, d'une manière anticipée, la septième pyramide. — *Unam contra...* L'une d'elles était donc isolée. — A la suite du pronom *his* (vers. 29), la Vulgate omet encore quelques mots : Et sur celles-ci (les pyramides) il fit des sculptures. — *Circumposuit...* Les colonnes furent par conséquent dressées autour du groupe formé par les pyramides. — *Arma.* Grec : des panoplies. Des trophées d'armes, selon la coutume usitée en Grèce. — *Naves sculptas.* Peut-être en souvenir de la prise du port de Joppé. Cf. XI, 70 ; XII, 11. — *Quæ viderentur...* La Méditerranée était trop éloignée de Modin pour que les navires sculptés sur les colonnes fussent vus des navigateurs ; du moins l'ensemble du mausolée devait être parfaitement



Antiochus VI. (D'après une ancienne monnaie.)

visible. — *Hoc est...* (vers. 30). Formule de conclusion. — *Usque in hunc...* Josèphe affirme que le monument existait encore de son temps (vers 70 après J.-C.) ; Eusèbe dit de même dans son *Onomasticon* (vers l'an 320). Sur les ruines qui restent peut-être encore de ce tombeau, voyez la *Revue archéologique*, 1872, p. 265 et ss.

4° Tryphon s'étant déclaré roi de Syrie, Simon fortifie contre lui les villes du Jourdain et fait alliance avec Démétrius II. XIII, 31-42.

31-32. Tryphon fait assassiner le jeune Antiochus et usurpe la couronne. — *Dolo occidit...* Tite-Live, *Epit.*, 55, raconte comme il suit ce fait cruel. Tryphon prétendit que le jeune roi était atteint de la pierre et avait besoin d'une opération ; les médecins qui en furent chargés reçurent l'ordre de la rendre fatale, ce qui eut lieu. — *Regnavit...* (vers. 32). C'était en 142 avant J.-C. Il régna jusqu'en 139, un peu moins de quatre ans. — *Imposuit... diadema.* Le diadème proprement dit était l'insigne principal de la royauté dans ces régions. Voyez I, 10ª, et la note. — *Fecit plagam.* Hébraïsme, pour dire que Tryphon rendit la Syrie très malheureuse. Par ses débauches et ses guerres perpétuelles, il troubla constamment le pays.

33. Simon fortifie les villes de Judée. — *Ædificavit.* Encore dans le sens large. Voyez XII, 35-46, etc. La prudence de Simon, vantée par Mathathias mourant (cf. II, 65), nous apparaît dans tous ses actes. Comp. les vers. 10-11, 13, 20ᵇ, etc. — *Præsidia Judææ.* Voyez, IX, 50-52, l'énumération des principales de ces villes. —

resses de la Judée, les munissant de hautes tours, de grandes murailles, de portes et de serrures; et il plaça des vivres dans les forteresses.
34. Simon choisit aussi des hommes et les envoya auprès du roi Démétrius, afin qu'il accordât des franchises à la Judée, car tous les actes de Tryphon avaient été accomplis avec violence.
35. Le roi Démétrius répondit à cette demande, et lui écrivit la lettre suivante :
36. Le roi Démétrius, à Simon, grand prêtre et ami des rois, et aux anciens, et à la nation des Juifs, salut.
37. Nous avons reçu la couronne d'or et la palme que vous nous avez envoyées; et nous sommes disposés à faire avec vous une paix parfaite, et d'écrire aux intendants du roi qu'ils vous fassent les remises que nous avons accordées.
38. Car tout ce que nous avons ordonné en votre faveur demeurera ferme; les forteresses que vous avez bâties seront à vous.
39. Nous faisons aussi remise des fautes et des délits *commis* jusqu'à aujourd'hui, et de la couronne que vous deviez; et s'il y avait quelque autre chose d'imposée dans Jérusalem, qu'elle ne soit plus imposée désormais.
40. Et si quelques-uns d'entre vous

dææ, muniens ea turribus excelsis, et muris magnis, et portis, et seris; et posuit alimenta in munitionibus.
34. Et elegit Simon viros, et misit ad Demetrium regem, ut faceret remissionem regioni, quia actus omnes Tryphonis per direptionem fuerant gesti.
35. Et Demetrius rex ad verba ista respondit ei, et scripsit epistolam talem:
36. Rex Demetrius, Simoni, summo sacerdoti et amico regum, et senioribus, et genti Judæorum, salutem.
37. Coronam auream, et bahem quam misistis suscepimus; et parati sumus facere vobiscum pacem magnam, et scribere præpositis regis remittere vobis quæ indulsimus.
38. Quæcumque enim constituimus, vobis constant; munitiones quas ædificastis vobis sint.
39. Remittimus quoque ignorantias et peccata usque in hodiernum diem, et coronam quam debebatis; et si quid aliud erat tributarium in Jerusalem, jam non sit tributarium.
40. Et si qui ex vobis apti sunt con

Posuit alimenta. Détail non moins important pour une place forte que l'armement proprement dit.
34-40. Simon se déclare partisan de Démétrius II. — *Ad Demetrium...* On croit que ce prince était alors à Séleucie. En se rangeant de son côté, Simon lui demanda naturellement d'accorder aux Juifs des concessions importantes, et entre autres choses de les dispenser de toute sorte d'impôts : *ut... remissionem...* — *Actus... per direptionem...* Locution énergique. Tryphon n'avait songé qu'à piller la contrée. — *Et Demetrius...* (vers. 35). Il s'empressa d'accepter la demande de Simon, dont le concours lui était alors indispensable. — *Summo sacerdoti* (vers. 36). Simon avait succédé à Jonathas dans cette fonction sacrée en même temps que dans celle de chef civil des Juifs. — *Et amico...* Voyez x, 16, 19, 65; xi, 27, etc. — *Senioribus : les* membres de l'assemblée nommée plus haut γερουσία. Voyez la note de xii, 6. — *Coronam...* (vers. 37). Sur l'usage d'envoyer alors au roi de Syrie des couronnes d'or ou leur équivalent, voyez x, 20, et la note. — *Et bahem.* Dans le grec : βάϊν, une branche de palmier. Cette branche était évidemment en or. Cf. II Mach. xiv, 4, et le commentaire. Quelques critiques adoptent la variante βαΐνην, et supposent que ce mot désigne un riche vêtement (les Romains le nommaient « palmata ») orné de broderies en or qui représentaient des branches de palmier. En toute hypothèse, c'était un symbole de victoire. — *Pacem magnam.* C.-à-d., une paix durable. — *Quæ indulsimus.* Probablement les immunités que Démétrius II avait autrefois promises aux Juifs. Cf. xi, 34-35. — *Quæcumque enim...* (vers. 38). Allusion au traité conclu avec Jonathas (cf. xi, 29 et ss.), dont il ratifie et renouvelle les conditions. — *Munitiones quas...* Voyez le vers. 33. — *Remittimus...* (vers. 39). Amnistie générale pour les fautes commises par les Juifs contre Démétrius, dont ils avaient abandonné la cause pour soutenir celle d'Antiochus VI, son rival. Cf. xi, 54 et ss. — *Et si quid...* Exemption de tout impôt, de quelque genre qu'il fût. — Les mots *in Jerusalem* ne signifient point que cette exemption ne dût pas atteindre le reste de la Judée. La capitale est nommée pour tout le pays, parce que c'est en elle qu'étaient centralisés les impôts, après avoir été perçus. — *Et si qui...* (vers. 40). Les Juifs sont invités à s'enrôler dans les armées syriennes. Voyez x, 36, et la note. Démétrius savait par

scribi inter nostros, conscribantur; et sit inter nos pax.

41. Anno centesimo septuagesimo ablatum est jugum gentium ab Israel.

42. Et cœpit populus Israel scribere in tabulis et gestis publicis : Anno primo sub Simone, summo sacerdote, magno duce, et principe Judæorum.

43. In diebus illis applicuit Simon ad Gazam, et circumdedit eam castris, et fecit machinas, et applicuit ad civitatem et percussit turrem unam et comprehendit eam.

44. Et eruperunt qui erant intra machinam in civitatem, et factus est motus magnus in civitate.

45. Et ascenderunt qui erant in civitate, cum uxoribus et filiis, supra murum, scissis tunicis suis; et clamaverunt voce magna, postulantes a Simone dextras sibi dari,

46. et dixerunt : Non nobis reddas secundum malitias nostras, sed secundum misericordias tuas.

sont propres à être enrôlés dans nos troupes, qu'ils soient enrôlés, et que la paix soit entre nous.

41. En l'année cent soixante-dixième, le joug des nations fut enlevé de dessus Israël.

42. Et le peuple d'Israël commença à écrire sur les tables et les registres publics : La première année, sous Simon, souverain prêtre, grand chef et prince des Juifs.

43. En ces jours-là, Simon marcha sur Gaza, l'investit avec son armée, fit des machines, s'approcha de la ville, attaqua une tour et s'en empara.

44. Ceux qui étaient dans une de ces machines firent irruption dans la ville, et il y eut un grand tumulte dans la ville.

45. Et ceux qui étaient dans la ville montèrent sur les murailles avec leurs femmes et leurs enfants, ayant leurs tuniques déchirées, et ils crièrent à haute voix, demandant à Simon qu'il leur donnât la main,

46. et disant : Ne nous traite pas selon notre malice, mais selon tes miséricordes.

---

expérience qu'il pouvait compter sur leur fidélité. Cf. xi, 47 et ss. — *Inter nostros :* dans la garde royale.

41-42. Le peuple israélite jouit d'une entière indépendance, sous la suzeraineté du roi de Syrie. — *Anno*... Cette date est notée à cause de l'importance du fait. C'était en 142 avant J.-C. — *Jugum gentium :* le joug syrien, sous lequel le peuple de Dieu gémissait depuis si longtemps. Aussi les Juifs se donnèrent-ils la satisfaction de compter les années à partir de celle où ils avaient recouvré leur liberté : *cœpit populus*... (vers. 42). — *In tabulis*. Grec : dans les écritures; c.-à-d., dans les divers documents écrits, soit publics, soit privés. — *Et gestis*. D'après le grec : dans les contrats; c.-à-d., dans les documents relatifs aux affaires, au commerce, etc. — *Anno primo sub*... Une ère nouvelle commença donc alors pour eux. On possède des monnaies juives, qu'un certain nombre de numismates supposent frappées sous le gouvernement de Simon, et qui portent les dates des années 1, 2, 3 et 4.

5° Simon s'empare de Gazara. XIII, 43-48.

43-44a. Siège et prise de la ville. — *In diebus illis*... Simon mit aussitôt à profit l'accroissement de son autorité et la paix dont jouissait son peuple depuis l'alliance avec Démétrius, pour réduire les places fortes que l'ennemi possédait encore sur le territoire juif. — *Gazam*. Tous les manuscrits grecs et les anciennes versions nomment aussi Gaza; mais Josèphe, *Ant.*, xii, 6, 7, et *Bell. jud.*, i, 2, a lu : Gazara. C'est à cette leçon que les critiques donnent assez généralement et à bon droit la préférence. En effet, la lointaine Gaza ne nuisait en rien à l'indépendance des Juifs. Il n'en était pas de même de Gazara, si rapprochée de Jérusalem, et qui était, avec l'Acra, le principal appui du parti helléniste. Voyez ix, 52, et le commentaire; x, 12. Comp. xiv, 7, 34, où il est dit expressément que Judas s'empara de Gazara; xv, 28, et xvi, 1, où cette ville est citée comme une possession juive. Il est difficile que l'occupation par les Juifs d'une place si importante n'ait pas été racontée expressément dans ce livre; or c'est ce qui aurait eu lieu, s'il n'était pas question d'elle ici. — *Circumdedit*..., *fecit*... Ces détails dénotent un siège en règle. — *Machinas*. D'après le grec : des ἑλεπόλεις (à la lettre : des « prend-villes »). C'étaient d'énormes tours mobiles, reposant sur des roues, récemment inventées par Démétrius Poliorcètes; on les approchait des remparts, dans lesquels elles ouvraient promptement de larges brèches. Cf. Plutarque, *Demetr.*, 21; Diodore de Sicile, xx, 48. — *Percussit turrem*... Ce fut le commencement de la victoire. Bientôt la ville entière tomba au pouvoir de Simon (vers. 44a).

44b-48. Les habitants obtiennent d'être épargnés. — *Motus* a ici le sens de commotion morale, trouble. Ce détail va être aussitôt développé en termes pathétiques. — *Scissis tunicis* (vers. 45). En signe de deuil et de supplication. — *Non... secundum malitias*... (vers. 46). Leur malice consistait vraisemblablement dans l'apostasie. Comp. les vers. 47 et 48. — *Flexus Simon*... (vers. 47). Tout en leur laissant la vie sauve, il les obligea néanmoins de quitter la ville. — *Mundavit ædes*... Les habitants étaient donc tombés

47. Simon, apaisé, cessa de les combattre; il les chassa cependant de la ville, et il purifia les maisons où il y avait eu des idoles: et ensuite il y fit son entrée au chant des hymnes, en bénissant le Seigneur;

48. et après qu'il en eut enlevé toute impureté, il y établit des hommes qui pratiquaient la loi; il la fortifia et y établit sa demeure.

49. Or ceux qui étaient dans la citadelle de Jérusalem étaient empêchés de sortir et d'entrer dans le pays, et d'acheter, et de vendre, et ils eurent très faim, et beaucoup d'entre eux moururent par la famine.

50. Alors ils crièrent vers Simon de leur donner la main, et il la leur donna; puis il les chassa de là, et purifia la citadelle de toute souillure.

51. Ils y entrèrent ensuite le vingt-troisième jour du second mois, l'an cent soixante et onze, avec *des chants* de louange, des branches de palmiers, des harpes, des cymbales et des lyres, des hymnes et des cantiques, parce qu'un grand ennemi avait été exterminé d'Israël.

47. Et flexus Simon, non debellavit eos; ejecit tamen eos de civitate, et mundavit ædes in quibus fuerant simulacra; et tunc intravit in eam cum hymnis, benedicens Dominum;

48. et ejecta ab ea omni immunditia, collocavit in ea viros qui legem facerent; et munivit eam, et fecit sibi habitationem.

49. Qui autem erant in arce Jerusalem prohibebantur egredi et ingredi regionem, et emere, ac vendere; et esurierunt valde, et multi ex eis fame perierunt.

50. Et clamaverunt ad Simonem ut dextras acciperent, et dedit illis; et ejecit eos inde, et mundavit arcem a contaminationibus.

51. Et intraverunt in eam tertia et vigesima die secundi mensis, anno centesimo septuagesimo primo, cum laude, et ramis palmarum, et cinyris, et cymbalis, et nablis, et hymnis, et canticis, quia contritus est inimicus magnus ex Israel.

---

en plein dans l'idolâtrie. — *Cum hymnis :* au chant des psaumes. — *Immunditia* (vers. 48). C.-à-d., toute trace du culte impur des idoles. — *Viros qui legem... :* des Juifs orthodoxes et sûrs. — *Fecit sibi...* Petite nuance dans le grec : Il s'y fit une habitation. Ce détail aussi paraît démontrer avec certitude que la ville prise par



Lyre sur une monnaie juive.

Simon n'était pas Gaza, mais Gazara; car on comprendrait difficilement que le chef des Juifs ait établi sa résidence à l'extrémité de la contrée. Comp. le vers. 54, qui nous apprend que Jean, fils de Simon, s'était fixé à Gazara, après avoir été nommé généralissime des troupes juives.

6° La citadelle de Jérusalem, depuis longtemps occupée par les Syriens, est enfin reprise par les Juifs. XIII, 49-54.

49-50. La garnison, affamée, se rend à discrétion. — *Qui... in arce...* Il y avait plus de vingt ans que les Syriens s'étaient installés dans l'Acra, d'où ils molestaient fréquemment la ville. Cf. I, 33 et ss.; VI, 18; II Mach. IV, 12, 27, etc. Les Machabées, malgré tous leurs efforts, n'avaient pu réussir à les en déloger. Cf. VI, 19 et ss.; XI, 20, etc. Les habiles mesures prises par Jonathas (comp. XII, 36, et la note), et continuées par Simon, avaient mis la garnison dans une situation pénible, qui devait forcément aboutir, dans les circonstances présentes, à une reddition. Tryphon, incapable de la ravitailler naguère, lorsqu'il se trouvait dans la contrée (cf. XIII, 20 et ss.), était encore plus impuissant à distance, et Démétrius II, devenu l'ami des Juifs, se serait bien gardé de les mécontenter. — *Esurierunt...* Bloqués de toutes parts, les Syriens ne pouvaient se procurer des vivres. Cf. XII, 36[b]. La famine éclata donc, terrible, et ils furent forcés de se rendre. — *Contaminationibus* (vers. 50[b]) : les souillures de l'idolâtrie. Comp. le vers. 48.

51-53. Entrée triomphale des Juifs dans la citadelle. — *Secundi mensis.* Il se nommait *'iyyar,* et correspondait à la fin d'avril et au commencement de mai. — *Anno...* L'an 141 avant J.-C. — *Ramis palmarum :* à la manière usitée pour la fête des Tabernacles (cf. Lev. XXIII, 40; Neh. VIII, 15) et en d'autres joyeuses occasions (cf. II Mach. X, 7; Joan. XII, 13, etc.). — *Cinyris... et nablis.* Deux sortes d'instruments à cordes, nommés en hébreu *kinnôr* et *nébel.* — *Quia contritus...* Formule solennelle, analogue à celle que le narrateur a employée en annonçant que les Syriens s'étaient emparés de la citadelle. Cf. I, 37 et 38. — *Constituit...* (vers. 52). Institution d'une fête annuelle, pour célébrer le souvenir de

52. Et constituit ut omnibus annis agerentur dies hi cum lætitia.

52. Et il ordonna que tous les ans ces jours seraient célébrés avec réjouissance.

53. Et munivit montem templi, qui erat secus arcem, et habitavit ibi ipse et qui cum eo erant.

53. Il fortifia aussi la montagne du temple, qui était près de la citadelle, et il y habita, ainsi que ceux qui étaient avec lui.

54. Et vidit Simon Joannem, filium suum, quod fortis prælii vir esset, et posuit eum ducem virtutum universarum ; et habitavit in Gazaris.

54. Ensuite Simon vit que Jean, son fils, était un vaillant homme de guerre, et il l'établit chef de toutes les troupes ; et il habita à Gazara.

CHAPITRE XIV

1. Anno centesimo septuagesimo secundo, congregavit rex Demetrius exercituum suum, et abiit in Mediam ad contrahenda sibi auxilia, ut expugnaret Tryphonem.

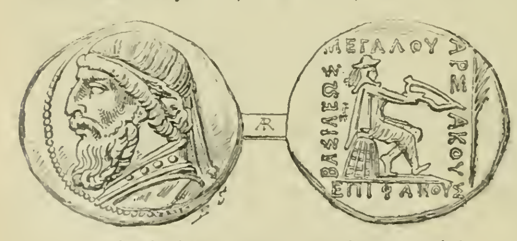
1. En la cent soixante-douzième année, le roi Démétrius assembla son armée, et s'en alla en Médie pour y chercher du secours, afin d'attaquer Tryphon.

2. Et audivit Arsaces, rex Persidis et Mediæ, quia intravit Demetrius confines suos, et misit unum de principibus suis,

2. Et Arsacès, roi de Perse et de Médie, apprit que Démétrius était entré sur ses frontières, et envoya l'un de ses

---

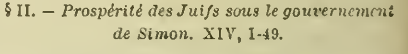
cette grande délivrance. Cf. iv, 59, et vii, 49. — *Munivit montem...* (vers. 53). Josèphe raconte, *Ant.*, xiii, 6, 6, que Simon commença par raser l'Acra, et qu'il abaissa la colline sur laquelle elle avait été bâtie, afin qu'il fût désormais impossible de dominer le temple de ce côté. Mais ce récit est formellement contredit plus bas par l'historien sacré. Voyez xiv, 37. En outre, nous



Arsacès Mithridate. (D'après une ancienne monnaie.)

avons déjà vu (note de i, 33) que Josèphe s'est trompé sur la situation même de l'Acra.

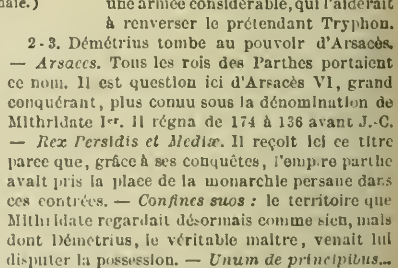
54. Jean, fils de Simon, est nommé général en chef de l'armée juive. — *Joannem.* Celui qui fut surnommé Hyrcan. — *Quod fortis...* Motif pour lequel il fut élevé à ce poste important. — *Posuit eum ducem...* Simon n'était plus jeune alors, et il était naturel qu'il pensât à se décharger d'un rôle délicat et difficile, qui exigeait un grand déploiement d'activité. — *Habitavit...* Le nouveau généralissime fixa sa résidence à Gazara, parce que cette place était regardée comme l'une des plus importantes pour la défense du pays.



§ II. — *Prospérité des Juifs sous le gouvernement de Simon.* XIV, 1-49.

1° Campagne malheureuse de Démétrius II contre les Parthes. XIV, 1-3.

Chap. XIV. — 1. Il part pour la Médie à la tête de son armée. — *Anno...* D'octobre 141 à octobre 140 avant J.-C. — *Abiit in Mediam.* L'auteur sacré va nous dire implicitement (comp. le vers. 2) que les Parthes avaient envahi peu à peu les régions orientales du royaume de Syrie jusque vers l'Euphrate. Le premier but de Démétrius, en entreprenant cette expédition, était de recouvrer sur eux ses domaines. — *Ad contrahenda..., ut expugnaret...* C'était son second but. Le roi, après la victoire sur laquelle il comptait, se proposait de lever, dans les districts reconquis, une armée considérable, qui l'aiderait à renverser le prétendant Tryphon.



2-3. Démétrius tombe au pouvoir d'Arsacès. — *Arsaces.* Tous les rois des Parthes portaient ce nom. Il est question ici d'Arsacès VI, grand conquérant, plus connu sous la dénomination de Mithridate Ier. Il régna de 174 à 136 avant J.-C. — *Rex Persidis et Mediæ.* Il reçoit ici ce titre parce que, grâce à ses conquêtes, l'empire parthe avait pris la place de la monarchie persane dans ces contrées. — *Confines suos :* le territoire que Mithridate regardait désormais comme sien, mais dont Démétrius, le véritable maître, venait lui disputer la possession. — *Unum de principibus...* L'un des gouverneurs des quatorze ou quinze provinces de la Parthie. On les nommait « vitaxes ».

princes pour le prendre vif et le lui amener.
3. Et celui-ci alla et défit l'armée de Démétrius, le prit et le mena à Arsacès, qui le mit en prison.
4. Tout le pays de Juda demeura en paix tous les jours de Simon; il chercha le bien de sa nation, et sa puissance et sa gloire furent agréables aux Juifs durant tous ses jours.
5. Outre toutes ses actions glorieuses, il prit Joppé pour servir de port, et il en fit une entrée *pour aller* aux îles de la mer.
6. Il étendit les limites de sa nation, et se rendit maître du pays.
7. Il rassembla de nombreux prisonniers; il s'empara de Gazara, de Bethsura et de la citadelle, et il en enleva les impuretés; et il n'y avait personne qui lui résistât.
8. Chacun cultivait sa terre en paix; le pays de Juda donnait ses fruits, et les arbres des champs leur fruit.

ut comprehenderet eum vivum, et adduceret eum ad se.
3. Et abiit, et percussit castra Demetrii, et comprehendit eum, et duxit eum ad Arsacem, et posuit eum in custodiam.
4. Et siluit omnis terra Juda omnibus diebus Simonis; et quæsivit bona genti suæ, et placuit illis potestas ejus, et gloria ejus, omnibus diebus.
5. Et cum omni gloria sua accepit Joppen in portum, et fecit introitum in insulis maris.
6. Et dilatavit fines gentis suæ, et obtinuit regionem.
7. Et congregavit captivitatem multam, et dominatus est Gazaræ, et Bethsuræ, et arci, et abstulit immunditias ex ea; et non erat qui resisteret ei.
8. Et unusquisque colebat terram suam cum pace; et terra Juda dabat fructus suos, et ligna camporum fructum suum.

— *Percussit...* (vers. 3). Justin raconte, *Hist. phil.*, XXXVI, 1, et XXXVIII, 9, que Démétrius remporta d'abord plusieurs victoires sur les Parthes; mais qu'invité à une conférence, il fut fait traîtreusement prisonnier, tandis que son armée, attaquée à l'improviste, était complètement défaite. — *Posuit... in custodiam.* D'abord chargé de fers et promené d'une manière humiliante à travers les provinces qui avaient soutenu sa cause, le roi de Syrie fut ensuite traité avec respect. Voyez Justin, *l. c.*; Appien, *Syr.*, 67. Douze ans plus tard, il recouvra sa liberté et sa couronne.

2° Période de paix et de prospérité pour Israël. XIV, 4-15.

Beau passage, éloquent et poétique.

4. Résumé général de la situation. — *Siluit... terra.* Hébraïsme cher à notre auteur. Cf. I, 3; VII, 50; IX, 57; XI, 38, 52. A partir de la prise de l'Acra jusqu'à l'invasion de la Judée par le général syrien Cendébæus (cf. XV, 40), c.-à-d., de 141-138 ou 137 avant J.-C., les Juifs jouirent d'une profonde tranquillité : au dedans, le parti hellèniste avait perdu toute sa force; au dehors, Tryphon était suffisamment occupé en Syrie, et Antiochus VII, frère de Démétrius II, n'avait pas encore manifesté ses prétentions au trône. — L'expression *omnibus diebus* ne doit pas être prise trop à la lettre, puisque nous verrons plus loin (cf. XV, 38 et ss.; XVI, 1-19) Simon obligé de reprendre les armes contre les Syriens; mais il est très exact de dire que la Judée fut habituellement en paix sous son gouvernement, et ce fait devient encore plus frappant, si l'on se rappelle ce qui avait eu lieu du temps de Judas et de Jonathas. — *Quæsivit bona...* Emploi qu'il fit de ce temps de paix. — *Placuit illis...* Affection par laquelle les Juifs récompensèrent ses bienfaits. Il y eut donc correspondance parfaite de sentiments entre le gouvernant et les gouvernés.

5-15. Quelques détails sur ce que Simon fit pour son peuple. Vers. 5-7, comment il délivra la Judée de l'oppression étrangère; vers. 8-10, comment il rendit le pays heureux et prospère; vers. 11-13, comment il ramena la paix dans le pays; vers. 14-15, ce qu'il accomplit en faveur de la loi sainte et du culte. — *Gloria sua :* la gloire que lui obtinrent ses actions d'éclat, comme au vers. 4. — *Joppen :* pour en faire un port important (*in portum*) et le centre d'un grand commerce avec le dehors, spécialement avec les contrées occidentales, représentées par la locution « îles de la mer ». Cf. VI, 29; XV, 11, etc. Sur la prise de Joppé par Simon, voyez XIII, 11. — *Dilatavit...* (vers. 6) : surtout par la prise de différentes places fortes, comme le disent les vers. 5 et 7. — *Captivitatem multam* (vers. 7). L'abstrait pour le concret. Cf. IX, 70; Os. VI, 12; Am. I, 6, etc. Simon délivra de l'esclavage un grand nombre de Juifs, faits prisonniers par les Syriens. — *Dominatus... Gazaræ... et arci.* Voyez XIII, 43 et ss., 49 et ss. — *Et Bethsuræ.* Comp. le vers. 33. C'est du vivant de Jonathas que Simon s'était emparé de cette ville. Cf. XI, 65-66. — *Abstulit immunditias...* Voyez la note de XIII, 50[b]. — *Unusquisque colebat...* (vers. 8). Durant la guerre avec les Syriens, l'agriculture avait été forcément négligée; on y revint ensuite avec un grand succès : *et terra... dabat...* — *Ligna camporum...* Les principaux arbres fruitiers de la Palestine étaient la vigne, l'olivier et le figuier. Cf. Deut. VIII, 8; Jos. XXIV, 13; I Reg. VIII, 14, etc. « Les Juifs regardaient leur récolte en fruits comme

9. Seniores in plateis sedebant omnes, et de bonis terræ tractabant; et juvenes induebant se gloriam et stolas belli.

9. Tous les vieillards étaient assis dans les places publiques et s'entretenaient des biens du pays; les jeunes gens se revêtaient de gloire et d'habits de guerre.

10. Et civitatibus tribuebat alimonias, et constituebat eas ut essent vasa munitionis, quoadusque nominatum est nomen gloriæ ejus usque ad extremum terræ.

10. Il distribuait des vivres aux villes, et il en faisait des places fortes, de sorte que son nom devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre.

11. Fecit pacem super terram, et lætatus est Israel lætitia magna.

11. Il établit la paix dans le pays, et Israël se réjouit d'une grande joie.

12. Et sedit unusquisque sub vite sua et sub ficulnea sua, et non erat qui eos terreret.

12. Chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier, et il n'y avait personne qui les effrayât.

13. Defecit impugnans eos super terram; reges contriti sunt in diebus illis.

13. Ceux qui les attaquaient disparurent du pays; les rois furent écrasés en ces jours-là.

14. Et confirmavit omnes humiles populi sui, et legem exquisivit, et abstulit omnem iniquum et malum.

14. Il fortifia tous les pauvres de son peuple; il rechercha la loi, et il extermina tous les injustes et les méchants.

15. Sancta glorificavit, et multiplicavit vasa sanctorum.

15. Il glorifia le sanctuaire, et il multiplia les vases saints.

16. Et auditum est Romæ quia defunctus esset Jonathas, et usque in Spartiatas, et contristati sunt valde.

16. Or on apprit à Rome, et jusque chez les Spartiates, que Jonathas était mort, et ils en furent très affligés.

17. Ut audierunt autem quod Simon, frater ejus, factus esset summus sacerdos loco ejus, et ipse obtineret omnem regionem et civitates in ea,

17. Mais lorsqu'ils apprirent que Simon, son frère, avait été fait grand prêtre à sa place, et qu'il était maître de tout le pays et de ses villes,

18. scripserunt ad eum in tabulis æreis, ut renovarent amicitias et societatem quam fecerant cum Juda et cum Jonatha, fratribus ejus.

18. ils lui écrivirent sur des tables d'airain, pour renouveler l'amitié et l'alliance qu'ils avaient faite avec Judas et Jonathas, ses frères.

---

aussi importante que celle des céréales. » — *Seniores in plateis...* (vers. 9). Réalisation littérale d'une prédiction de Zacharie, VIII, 4, dont le narrateur nous fait certainement entendre ici l'écho. Il nous montre les vieillards, assis dans les rues et s'entretenant de la prospérité du pays; les jeunes gens, se parant avec fierté des armes avec lesquelles eux ou leurs pères avaient remporté naguère de brillantes victoires. — *Ut essent vasa...* (vers. 10). Hébraïsme, pour décrire avec quelle sagesse Simon fortifiait ou approvisionnait les villes de Judée. Cf. vers. 33, 34; XIII, 10, 33, 48, 52. — *Nominatum est...* Il était glorieusement connu à Rome, à Sparte, en Asie Mineure dans les îles de Chypre et de Rome. Voyez les vers. 16 et ss.; XV, 16-23. — *Fecit pacem...* (vers. 11). Voyez la note du vers. 4b. — Résultat de cette paix : *lætatus est...* — Développement poétique de la pensée : *et sedit...* (vers. 12). C'est là une locution ancienne et proverbiale, pour marquer une grande et heureuse tranquillité. Cf. III Reg. IV, 25; Mich. IV, 4; Zach. III, 10. — *Defecit impugnans...* (vers. 13) : à part la restriction faite plus haut (voyez encore la note du vers. 4a). — *Reges contriti...* Allusion à Démétrius II, fait prisonnier par les Parthes (comp. le vers. 3), et à Tryphon, qui éprouva alors de nouveaux revers (cf. XV, 10 et ss.). — *Humiles populi...* (vers. 14). C.-à-d., les faibles et les petits, si souvent opprimés. — *Legem exquisivit :* l'étudiant à fond, pour en observer lui-même et en faire observer par ses sujets les plus petits détails. — *Iniquum et malum :* les Juifs hellénistes, qui voulaient la ruine de la nation. — *Sancta glorificavit* (vers. 15). Simon contribua grandement à la splendeur du temple et du culte. — *Multiplicavit vasa...* Il en fallait un grand nombre pour le service du sanctuaire.

3° Renouvellement de l'alliance contractée avec Sparte et avec Rome. XIV, 16-24a.

16-19a. Les Romains et les Spartiates envoient des ambassadeurs à Jérusalem pour traiter cette affaire. — *Usque in Spartiatas.* Cette expression n'a pas lieu de nous étonner; car, bien que Sparte fût en réalité beaucoup plus rapprochée de la Judée que ne l'était Rome, les Juifs avaient moins de moyens de communication avec elle. — *Contristati sunt...* : car Jonathas était très estimé. — *Ut audierunt...* (vers. 17). Il semblerait, d'après ce verset et le suivant, que les premières ouvertures pour le renouvellement du traité d'alliance furent faites par les Romains et les Spartiates;

19. Et elles furent lues à Jérusalem en présence de l'assemblée. Et voici la copie des lettres que les Spartiates envoyèrent :
20. Les princes et les villes des Spartiates, à Simon, grand prêtre, aux anciens, aux prêtres, et au reste du peuple des Juifs, leurs frères, salut.
21. Les ambassadeurs qui ont été envoyés à notre peuple nous ont informés de votre gloire, de votre honneur et de votre joie ; et nous nous sommes réjouis de leur arrivée.
22. Et nous avons écrit ce qui a été dit par eux dans les assemblées du peuple, en ces termes : Numénius, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, délégués des Juifs, sont venus auprès de nous, pour renouveler avec nous l'ancienne amitié.
23. Et il a plu au peuple de recevoir ces hommes avec honneur, et de placer une copie de leurs paroles dans les registres spéciaux du peuple, afin qu'elles soient un mémorial pour le peuple de Sparte. Et nous en avons écrit une copie à Simon, grand prêtre.
24. Après cela, Simon envoya à Rome Numénius, avec un grand bouclier d'or, du poids de mille mines, pour contracter

19. Et lectæ sunt in conspectu ecclesiæ in Jerusalem. Et hoc exemplum epistolarum quas Spartiatæ miserunt :
20. Spartianorum principes et civitates, Simoni, sacerdoti magno, et senioribus, et sacerdotibus, et reliquo populo Judæorum, fratribus, salutem.
21. Legati qui missi sunt ad populum nostrum nuntiaverunt nobis de vestra gloria, et honore, ac lætitia; et gavisi sumus in introitu eorum.
22. Et scripsimus quæ ab eis erant dicta in conciliis populi, sic : Numenius Antiochi, et Antipater, Jasonis filius, legati Judæorum, venerunt ad nos, renovantes nobiscum amicitiam pristinam.
23. Et placuit populo excipere viros gloriose, et ponere exemplum sermonum eorum in segregatis populi libris, ut sit ad memoriam populo Spartiatarum. Exemplum autem horum scripsimus Simoni, magno sacerdoti.
24. Post hæc autem misit Simon Numenium Romam, habentem clypeum aureum magnum, pondo mnarum mille,

---

mais il ressort des vers. 21-24 qu'elles vinrent plutôt de Simon, qui avait envoyé à cet effet des délégués spéciaux à Sparte et à Rome. — *In tabulis æreis.* Voyez VIII, 22, et le commentaire. — *Amicitias cum Juda.* Cf. VIII, 1 et ss. — *Et cum Jonatha.* Voyez XII, 16. — *Ecclesiæ :* l'assemblée générale et solennelle du peuple juif.

19ᵇ-23. Copie de la lettre adressée aux Juifs par les Spartiates. — *Exemplum.* Comme précédemment (cf. XII, 5), ce que nous avons ici n'est qu'une traduction en grec, faite sur la traduction hébraïque du document original. — *Principes* (vers. 20 ; dans le grec, ἄρχοντες). C'étaient alors des « éphores » qui gouvernaient Sparte. Le dernier roi, Pélops, étant mort vers l'an 210, ceux qu'on avait nommés des « tyrans » lui avaient succédé jusqu'en 192. — *Civitates.* Le grec emploie le singulier : la ville (de Sparte). — *Senioribus et sacerdotibus :* ceux qui aidaient Simon dans le gouvernement civil et religieux du peuple juif. — Sur l'expression *fratribus*, voyez la note de XII, 21. — *Legati qui...* (vers. 21). Les ambassadeurs que Jonathas avait autrefois envoyés à Rome et à Lacédémone. Cf. XII, 16-17. — *De vestra gloria...* Ils avaient fait connaître aux Spartiates la situation heureuse et prospère du peuple juif. — *Scripsimus... populi* (vers. 22). Peut-être est-il mieux de traduire : Nous avons écrit parmi les décrets du peuple (c.-à-d., dans les registres publics) les choses dites par eux. — *Sic.* Ce qui suit est la copie de ce qui avait été écrit à cette occasion. — *Exemplum sermonum...* (vers. 23) : une copie des propositions des délégués juifs. — *In segregatis... libris :* dans les archives nationales. — *Ut sit ad memoriam...* D'après le grec : Pour que le peuple des Spartiates ait un mémorial.

24ᵃ. Ambassade de Numénius à Rome. — Ici, comme en d'autres endroits, les mots *post hæc* sont une simple formule de transition, destinée à rattacher un fait à un autre, puisque Numénius et Antipater étaient déjà partis pour aller tout à la fois à Rome et à Sparte. Quelques interprètes, il est vrai, ont supposé qu'il s'agit ici d'une ambassade distincte de la précédente ; mais cela paraît peu vraisemblable. — *Misit... Romam.* Le résultat de cette mission sera marqué plus bas. Voyez le vers. 40, et XV, 15 et ss. — *Habentem clypeum...* Riche présent que les Juifs envoyaient à leurs puissants alliés pour gagner leurs faveurs. — *Pondo mnarum mille.* Si le narrateur a voulu parler de la mine hébraïque, qui équivalait à 708 gr. 850, le poids total était de 708 kil. 850; ce qui paraît exorbitant, même pour un cadeau princier et pour un objet de cette nature. Aussi beaucoup d'interprètes croient-ils qu'il faut supprimer dans le texte grec le mot ὁλκῆς, « poids », qui manque dans l'accusé de réception des Romains (cf. XV, 18). Dans ce cas, il serait question de la mine en tant que monnaie et non en tant que poids; et comme elle équivalait à 141 fr., le bouclier aurait coûté en tout 141 000 fr., ce qui suffirait largement. Il est vrai qu'il faudrait réduire

ad statuendam cum eis societatem. Cum
autem audisset populus romanus ser-
mones istos,
25. dixerunt : Quam gratiarum actio-
nem reddemus Simoni et filiis ejus?
26. Restituit enim ipse fratres suos,
et expugnavit inimicos Israel ab eis. Et
statuerunt ei libertatem; et descripse-
runt in tabulis æreis, et posuerunt in
titulis in monte Sion.
27. Et hoc est exemplum scripturæ :
Octava decima die mensis elul, anno
centesimo septuagesimo secundo, anno
tertio sub Simone, sacerdote magno, in
Asaramel,
28. in conventu magno sacerdotum, et
populi, et principum gentis, et seniorum
regionis, nota facta sunt hæc : Quoniam
frequenter facta sunt prælia in regione
nostra,
29. Simon autem, Mathathiæ filius,
ex filiis Jarib, et fratres ejus, dederunt

alliance avec eux. Or, lorsque le peuple
romain eut entendu ces paroles,
25. il dit : Quelles actions de grâces
rendrons-nous à Simon et à ses fils?
26. Car il a rétabli ses frères, et il a
exterminé d'Israël ses ennemis. Ils lui
confirmèrent son indépendance, et ils
écrivirent *cela* sur des tables d'airain,
qu'ils placèrent sur des colonnes sur la
montagne de Sion.
27. Voici la copie de cet écrit : Le
dix-huitième jour du mois d'élul, l'an
cent soixante-douze, la troisième année
sous Simon, grand prêtre, à Asaramel,
28. dans une grande assemblée des
prêtres et du peuple, des princes de la
nation et des anciens du pays, cette dé-
claration a été faite : Comme beaucoup
de combats ont été livrés dans notre pays,
29. Simon, fils de Mathathias, des fils
de Jarib, et ses frères, se sont livrés

---

environ de moitié ces deux derniers chiffres, si l'écrivain sacré a voulu parler de la mine attique et non de la mine hébraïque.

4° Les Juifs attestent par un acte solennel leur attachement à Simon Machabée. XIV, 24b-49.

Ce fut là « le comble de l'honneur » pour le sage et courageux grand prêtre, qui avait lui-même tout fait pour la gloire et le bien de son peuple.

24b-26. Une tablette de bronze, sur laquelle étaient inscrits les actes glorieux de Simon, est placée dans le temple. — *Cum... audisset populus* L'épithète *romanus*, ajoutée par la Vulgate, donne ici un faux sens; car il est évident, d'après le contexte, qu'il est question du peuple juif. C'est là sans doute une note marginale insérée dans le texte. Le grec dit simplement : ὁ δῆμος. De même le syriaque. — *Sermones istos*. Hébraïsme : ces choses; c.-à-d., le contenu des vers. 16-23. — *Quam gratiarum...* (vers. 25). Parole vibrante d'enthousiasme et de reconnaissance. — *Restituit enim...* (vers. 26). Résumé très concis de ce que Simon et sa famille avaient accompli pour les Juifs. Il sera longuement développé aux vers. 27 et ss. On lit dans le grec : Car lui, et ses frères, et la maison de son père, ont rétabli Israël et chassé ses ennemis. — Les mots *et statuerunt...* font encore partie du langage du peuple; ils signifient que Simon et les siens avaient rétabli l'indépendance nationale d'Israël. La Vulgate semble dire, mais à tort, que les Juifs accordèrent à leur pontife, en échange de ses bienfaits, quelques grands privilèges, comme serait l'exemption de toute charge et de tout impôt. — *In titulis*. Dans le grec : ἐν στήλῃ. Quelques manuscrits ont le pluriel, comme la Vulgate. On nommait stèle une pierre plate dressée, servant parfois de monument funèbre, mais destinée aussi, en d'autres circonstances, à recevoir une inscription commémorative (*Atl. archéol.*, pl. CXII, fig. 6; pl. CXIII, fig. 9, etc.). — *In monte Sion.* C.-à-d., d'après le sens habituel de cette expression dans notre livre, sur la colline du temple. Cf. vers. 48; IV, 37, 60; V, 54, etc.

27-47. Copie de l'inscription. — *Octava decima...* La date et les circonstances extérieures de cet acte solennel sont d'abord signalées, vers. 27-28a. — *Elul.* C'était le sixième mois de l'année religieuse des Juifs : fin août et première partie de septembre. — *Anno centesimo...* : 140 avant J.-C. — *Anno tertio...* Voyez XIII, 42, et la note. — *In Asaramel.* D'après le grec ordinaire : à Saramel (quelques manuscrits importants ont la même leçon que la Vulgate). Ce nom, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, est assez obscur. Suivant quelques commentateurs anciens et contemporains, il désignerait le lieu spécial de Jérusalem où se tenaient les assemblées du peuple, et la construction de la phrase montre que telle était déjà l'opinion du traducteur grec. Mais d'autres auteurs regardent le mot Asaramel comme la corruption d'une expression hébraïque que le traducteur en question n'aurait pas comprise : *ba-ḥaṣar 'am 'El*, dans la cour du peuple de Dieu; c.-à-d., dans la grande cour du temple. Ce sentiment nous paraît être le meilleur. — *Conventu magno...* (vers. 28). Réunion plénière du peuple et de ses chefs, soit religieux, soit civils. — *Nota facta...* Les détails qui suivent furent notifiés dans l'assemblée. — *Quoniam...* C'est l'équivalent de nos locutions Attendu que, ou Considérant que. — *Frequenter... prælia...* La lutte pour l'indépendance avait duré plus de vingt ans. — *Simon autem...* Ici commence l'énumération de ce que Simon avait accompli pour le bien du peuple juif, vers. 29-37. — *Ex filiis Jarib.* Voyez II, 1, et le commentaire. Jarib est une contraction pour Joarib. —

au péril et ont résisté aux ennemis de
leur nation, pour soutenir leur sanc-
tuaire et leur loi, et ils ont glorifié leur
nation par une grande gloire.
30. Jonathas a rassemblé sa nation,
et il est devenu leur grand prêtre, et il
a été réuni à son peuple.
31. Leurs ennemis ont voulu fouler
aux pieds et écraser leur pays, et étendre
les mains sur leur sanctuaire.
32. Alors Simon a résisté ; il a com-
battu pour son peuple, il a distribué
beaucoup d'argent, il a armé les hommes
vaillants de sa nation, et leur a donné
une solde ;
33. il a fortifié les villes de Judée, et
Bethsura, qui était sur les frontières de
la Judée, où les armes des ennemis avaient
été auparavant, et il y a mis une garni-
son de soldats juifs.
34. Il a fortifié Joppé, située sur la
mer, et Gazara, qui est sur les frontières
d'Azot, où les ennemis demeuraient au-
paravant; il y a mis des Juifs, et les a
pourvues de tout ce qui convenait pour
leur défense.
35. Le peuple a vu la conduite de
Simon, et la gloire qu'il songeait à
acquérir pour sa nation; et ils l'ont
établi leur chef et prince des prêtres,
parce qu'il avait fait toutes ces choses, qu'il
avait conservé la justice et la fidélité
envers sa nation, et qu'il avait cherché
par tous les moyens à exalter son peuple.

se periculo, et restiterunt adversariis
gentis suæ, ut starent sancta ipsorum
et lex, et gloria magna glorificaverunt
gentem suam.
30. Et congregavit Jonathas gentem
suam, et factus est illis sacerdos magnus,
et appositus est ad populum suum.
31. Et voluerunt inimici eorum cal-
care et atterere regionem ipsorum, et
extendere manus in sancta eorum.
32. Tunc restitit Simon, et pugnavit
pro gente sua, et erogavit pecunias mul-
tas, et armavit viros virtutis gentis suæ,
et dedit illis stipendia ;
33. et munivit civitates Judææ, et
Bethsuram, quæ erat in finibus Judææ,
ubi erant arma hostium antea ; et posuit
illic præsidium viros Judæos.
34. Et Joppen munivit, quæ erat ad
mare, et Gazaram, quæ est in finibus
Azoti, in qua hostes antea habitabant;
et collocavit illic Judæos, et quæcumque
apta erant ad correptionem eorum po-
suit in eis.
35. Et vidit populus actum Simonis,
et gloriam quam cogitabat facere genti
suæ; et posuerunt eum ducem suum, et
principem sacerdotum, eo quod ipse fe-
cerat hæc omnia, et justitiam, et fidem
quam conservavit genti suæ, et exquisi-
vit omni modo exaltare populum suum.

Dederunt se periculo. Les quatre frères de Simon avaient glorieusement trouvé la mort dans cette lutte. Cf. VI, 43-46 ; IX, 18, 36 et ss.; XIII, 23. — *Ut starent sancta... et lex.* La religion et la liberté politique : les deux causes les plus sacrées d'un peuple. — *Congregavit Jonathas...* (vers. 30). Il est étonnant, à première vue, que la tablette commémorative ne fasse aucune mention de Judas Machabée. C'est probablement parce que ses victoires, quoique si glorieuses, n'avaient pas mis fin à la guerre, et qu'elles avaient simplement commencé la grande œuvre si heureusement achevée par Simon. Jonathas ne reçoit d'ailleurs lui-même qu'une mention rapide. — *Factus est sacerdos...* Cf. X, 20 et 21. — Sur l'idiotisme *appositus est...*, voyez la note de II, 69. — *Voluerunt inimici...* (vers. 31). Allusion à l'invasion de Tryphon. Cf. XIII, 1 et ss. — *Erogavit pecunias..., et dedit...* (vers. 32). Détails nouveaux, bien conformes au caractère généreux de Simon. — *Munivit civitates...* (vers. 33). Voyez XIII, 33. — *Et Bethsuram.* C'est Simon en personne qui s'était emparé de cette place, du vivant de son frère Jonathas Cf. vers. 7; XI, 65-66. — *Quæ... in finibus...* Bethsura était, en effet, située sur les limites de la Judée et de l'Idumée. Les Syriens en avaient fait une sorte d'arsenal : *ubi... arma...* — *Et Joppen...* (vers. 34). Nous avons vu plus haut, XII, 33-34, que Simon avait mis aussi une garnison dans cette ville; puis, XIV, 5, qu'il en avait fait un port florissant. Nous apprenons ici qu'il l'avait également fortifiée. — *Et Gazaram.* Voyez le vers. 7 ; IV, 15, et la note ; XIII, 43-48. — *In finibus Azoti.* Gazara était à une assez grande distance d'Azot; mais les territoires qui dépendaient des deux villes pouvaient fort bien être limitrophes. Elle était tombée, en 165 avant J.-C., au pouvoir des Syriens, qui en avaient fait une place de guerre très puissante (cf. IX, 52). C'est seulement en 142 que Simon put la reprendre. Cf. XIII, 43 et ss. (voyez le commentaire du vers. 43). — *Vidit... actum...* (vers. 35). La plupart des manuscrits grecs portent : Le peuple vit la fidélité (πίστιν) de Simon. — *Posuerunt... ducem...* Voyez XIII, 8. — *Principem sacerdotum.* C'est sans doute simultanément que les Juifs établirent Simon chef civil, chef militaire et grand prêtre. — L'inscription répète le motif pour lequel ils le comblaient de tant d'honneurs : *eo quod ipse...* — *Fidem quam... :* la fidélité aux promesses qu'il avait faites dès le début de son administration.

36. Et in diebus ejus prosperatum est in manibus ejus, ut tollerentur gentes de regione ipsorum, et qui in civitate David erant in Jerusalem, in arce, de qua procedebant, et contaminabant omnia quæ in circuitu sanctorum sunt, et inferebant plagam magnam castitati.

37. Et collocavit in ea viros Judæos ad tutamentum regionis et civitatis, et exaltavit muros Jerusalem.

38. Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium;

39. secundum hæc fecit eum amicum suum, et glorificavit eum gloria magna.

40. Audivit enim quod appellati sunt Judæi a Romanis amici, et socii, et fratres, et quia susceperunt legatos Simonis gloriose,

41. et quia Judæi et sacerdotes eorum consenserunt eum esse ducem suum, et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis;

42. et ut sit super eos dux, et ut cura esset illi pro sanctis, et ut constitueret

36. Et, durant ses jours, les affaires prospérèrent entre ses mains, de sorte que les nations furent bannies du pays, ainsi que ceux qui étaient dans la ville de David, à Jérusalem, dans la citadelle, d'où ils sortaient et profanaient tout aux environs du sanctuaire, et faisaient une grande plaie à sa pureté.

37. Il y établit des Juifs pour la sécurité de la contrée et de la ville, et il releva les murs de Jérusalem.

38. Le roi Démétrius l'a confirmé dans le souverain sacerdoce;

39. en même temps il l'a déclaré son ami, et l'a glorifié d'une grande gloire.

40. Car il avait appris que les Romains avaient appelé les Juifs leurs amis, leurs alliés et leurs frères, et qu'ils avaient reçu avec honneur les ambassadeurs de Simon,

41. et que les Juifs et leurs prêtres avaient consenti à ce qu'il fût leur chef et leur souverain prêtre pour toujours, jusqu'à ce qu'il se levât un prophète fidèle,

42. et à ce qu'il fût leur chef, qu'il prît soin des choses saintes, qu'il établît

---

Cf. xiii, 5-6. — *Exquisivit... exaltare...* Tel avait été le mobile perpétuel de sa conduite. Remarquez l'énergie des expressions. — *Prosperatum est...* (vers. 36). Tout ce qu'il entreprit en faveur de sa nation lui réussit. L'écrivain sacré relève, comme détail particulièrement glorieux et important, l'expulsion des Syriens de toutes les villes de la Judée qu'ils occupaient encore (comp. les vers. 33 et 34), et surtout de l'Aera : *ut tollerentur...* — *De qua procedebant...* Cf. i, 35 et ss.; vi, 18, etc. — Le mot *castitati* doit être expliqué d'après le contexte; il désigne la pureté du temple, qui était comme souillée par le voisinage de ces idolâtres et par leur conduite opposée en tout à sa sainteté. — *Collocavit in ea...* (vers. 37). Non seulement Simon conserva la citadelle, mais, comme l'ajoute le grec, il la fortifia encore; entre des mains juives elle ne pouvait qu'ajouter à la force de la capitale. — *Exaltavit muros...* Dans les temps anciens, les remparts des villes étaient très élevés. — *Et rex...* L'inscription passe à ce que Démétrius II avait fait, de son côté, pour honorer Simon, vers. 38-45. — *Statuit illi...* C.-à-d. qu'il le confirma dans sa dignité de grand prêtre. Cf. xiii, 36. — *Secundum hæc* (vers. 39) : d'une manière conforme aux nobles actions et aux titres glorieux de Simon. Dans le grec, ces deux mots sont rattachés au verset qui précède : Il lui conféra le souverain sacerdoce d'après ces choses. — *Fecit... amicum...* Voyez xiii, 36. — *Audivit enim...* (vers. 40). L'alliance des Juifs avec la puissante Rome, dont Simon avait obtenu le renouvellement (cf. xiv, 16 et ss.), ne contribua pas peu à régler la conduite de Démétrius à l'égard du grand prêtre. — *Amici, et socii, et fratres.* Accumulation de synonymes qui montre combien le peuple juif était fier de cette alliance. — *Et quia Judæi...* (vers. 41). Autre motif qui avait déterminé Démétrius à combler Simon de toutes sortes d'honneurs. D'après d'assez nombreux exégètes contemporains, la particule grecque ὅτι serait une interpolation; c'est donc une nouvelle phrase, indépendante du vers. 40, qui commencerait ici, et notre verset, avec les suivants, continuerait l'énumération des dignités conférées à Simon par le peuple juif. Dans ce cas, c'est au vers. 35 que se rattacherait notre passage. Mais un seul manuscrit grec est favorable à cette hypothèse, en supprimant la conjonction ὅτι; elle est donc assez peu vraisemblable. D'ailleurs le sens est au fond le même, quelque opinion que l'on adopte. — *In æternum.* C'est ici l'expression principale : non seulement la nation juive avait fait de Simon son chef temporel et spirituel, mais elle avait fixé à perpétuité ces deux hautes fonctions dans sa famille, comme héréditaires. — *Donec surgat...* On était depuis longtemps sans prophète; mais on savait qu'il en surgirait un (cf. Mal. iv, 5), qui parlerait au nom de Dieu, comme ses prédécesseurs. Jusqu'à son arrivée, on regardait comme provisoire tout qui avait lieu d'insolite pour le gouvernement civil du peuple. D'après la plupart des anciens commentateurs, c'est le Messie en personne qui serait désigné par cette expression; mais nous croyons qu'il vaut mieux lui laisser, comme plus haut (voyez iv, 46, et la note), sa signification générale. Le grec, en effet, dit sans article : Un prophète, et non : Le prophète (par excellence).

des intendants sur leurs ouvrages, sur la contrée, sur les armes et sur les garnisons,

43. qu'il prît soin des choses saintes; que tous lui obéissent, que tous les actes fussent écrits en son nom dans le pays, et qu'il fût vêtu de pourpre et d'or;

44. qu'il ne fût permis à personne du peuple et des prêtres de violer aucune de ces choses, ni de contredire à ce qu'il aurait ordonné, ni de convoquer une assemblée sans lui dans la contrée, ni de se vêtir de pourpre et de porter une agrafe d'or;

45. et quiconque agirait contre ces ordonnances, ou en violerait quelque chose, serait coupable.

46. Et il plut à tout le peuple d'établir Simon *dans cette autorité,* et d'agir selon ces paroles.

47. Simon accepta, et il lui plut d'exercer le souverain sacerdoce, et d'être chef et prince de la nation des Juifs et des prêtres, et de commander à tous.

48. Il fut ordonné que ce document

præpositos super opera eorum, et super regionem, et super arma, et super præsidia;

43. et cura sit illi de sanctis, et ut audiatur ab omnibus, et scribantur in nomine ejus omnes conscriptiones in regione, et ut operiatur purpura et auro;

44. et ne liceat ulli ex populo, et ex sacerdotibus, irritum facere aliquid horum, et contradicere his quæ ab eo dicuntur, aut convocare conventum in regione sine ipso, et vestiri purpura, et uti fibula aurea;

45. qui autem fecerit extra hæc, aut irritum fecerit aliquid horum, reus erit.

46. Et complacuit omni populo statuere Simonem, et facere secundum verba ista.

47. Et suscepit Simon, et placuit ei ut summo sacerdotio fungeretur, et esset dux et princeps gentis Judæorum et sacerdotum, et præesset omnibus.

48. Et scripturam istam dixerunt po-

— *Et ut cura...* (vers. 42). L'inscription indique maintenant, avec plus de détails, ce que les Juifs attendaient de leur chef, en ce qui concernait soit le culte (*pro sanctis*), soit l'administration religieuse et civile (*et ut constitueret...*). — *Opera eorum.* C.-à-d., les ouvrages des « sancta », le service du temple. — *Super regionem.* Par exemple, les gouverneurs des divers districts, les juges, etc. — *Super arma :* les chefs des arsenaux. — *Super præsidia :* les commandants des places fortes. — *Et cura... de sanctis* (vers. 43). Ces mots, que nous venons déjà de lire au vers. 42ª, ont peut-être été répétés par l'erreur d'un copiste. S'ils sont authentiques, ils montrent l'importance spéciale que le peuple de Dieu attachait au culte. — *Ut audiatur...* Tous devaient obéir fidèlement à Simon. — *Et scribantur...* Tous les documents officiels devaient être écrits en son nom. C'était là une vraie « marque de souveraineté ». — *Et ut operiatur...* Autre emblème du pouvoir souverain. Cf. VIII, 14; X, 20, 62; XI, 58. — *Et ne liceat...* (vers. 44). Par ces mots, on donnait une valeur perpétuelle aux décisions qui précèdent. — *Aut convocare...* C'eût été un abus très grave, un crime de lèse-autorité. — *Vestiri purpura...* Simon seul, et ses successeurs après lui, devaient jouir en Judée de ce royal privilège. — *Uti fibula...* Voyez X, 89, et la note. — La sanction : *qui autem..., reus...* (vers. 45). Et comme tel, sujet à un châtiment. — *Et complacuit...* (vers. 46). Récapitulation et conclusion. — *Statuere Simonem...* Variante dans le grec : De décider pour Simon qu'il agisse selon ses paroles. — *Et suscepit...* (vers. 47). Acceptation par Simon des dignités que lui avaient offertes ses concitoyens. — *Dux et princeps.* Dans le grec : στρατηγός καὶ ἐθνάρχης, général et ethnarque. Ce second titre est rare chez les anciens. Il désignait étymologiquement un « chef de nation ». Il dit plus


Manteau attaché avec une fibule. (D'après les monuments.)

que le simple ἄρχων; mais il n'était attribué qu'à des princes vassaux, tels que Archélaüs, fils d'Hérode le Grand (cf. Josèphe, *Ant.*, XVII, 3, 4), Arétas (cf. II Cor. XI, 32), etc.

48-49. La tablette d'airain sur laquelle était gravée l'inscription est placée dans le temple, et on en met une copie dans le trésor. Quelques commentateurs croient que ces deux versets font aussi partie du document qui précède, et cela n'est pas impossible en soi. Nous préférons, avec d'autres interprètes, les regarder comme une réflexion du narrateur. — *In peribolo sancto-*

nere in tabulis æreis, et ponere eas in peribolo sanctorum, in loco celebri ;

49. exemplum autem eorum ponere in ærario, ut habeat Simon, et filii ejus.

serait écrit sur des tables d'airain et placé dans la galerie du sanctuaire, dans un lieu exposé à la vue ;

49. et qu'on en mettrait une copie dans le trésor, pour servir à Simon et à ses enfants.

CHAPITRE XV

1. Et misit rex Antiochus, filius Demetrii, epistolas ab insulis maris Simoni, sacerdoti et principi gentis Judæorum, et universæ genti ;

2. et erant continentes hunc modum : Rex Antiochus, Simoni, sacerdoti magno, et genti Judæorum, salutem.

3. Quoniam quidam pestilentes obtinuerunt regnum patrum nostrorum, volo autem vindicare regnum, et restituere illud sicut erat antea ; et electam feci multitudinem exercitus, et feci naves bellicas.

4. Volo autem procedere per regionem, ut ulciscar in eos qui corruperunt regionem nostram, et qui desolaverunt civitates multas in regno meo.

1. Alors le roi Antiochus, fils de Démétrius, envoya des îles de la mer des lettres à Simon, grand prêtre et prince de la nation des Juifs, et à toute la nation ;

2. et voici quel était leur contenu : Le roi Antiochus à Simon, grand prêtre, et à la nation des Juifs, salut.

3. Parce que des pervers se sont emparés du royaume de nos pères, je veux le revendiquer et le rétablir comme il était auparavant ; c'est pourquoi j'ai levé une nombreuse armée d'élite et construit des vaisseaux de guerre.

4. Je veux entrer dans la contrée, pour me venger de ceux qui ont ravagé notre pays, et qui ont désolé des villes nombreuses dans mon royaume.

---

rum. C.-à-d., à l'intérieur de l'enclos sacré ; probablement dans ce qu'on nommait le parvis d'Israël (*Atl. archéol.*, pl. xcix, fig. 1, 2). — *In loco celebri :* en un endroit très visible. — *In ærario :* dans le trésor du temple. On voit, par ce trait, qu'on y déposait des documents politiques importants. — *Ut habeat*... Simon et ses fils étaient intéressés à posséder une pièce officielle qui déclarait héréditaires dans leur famille les dignités d'ethnarque et de grand prêtre.

§ III. — *Relations de Simon avec Antiochus Sidètès ; il meurt assassiné.* XV, 1 — XVI, 24.

1° Antiochus VII écrit à Simon pour lui faire des propositions très honorables. XV, 1-9.

Chap. XV. — 1-2a. Introduction. — *Rex Antiochus*. Ce prince est connu dans l'histoire sous le nom d'Antiochus VII Sidètès (c.-à-d., probablement, originaire de Side, capitale de la Pamphylie, où il avait été élevé). C'est par anticipation qu'il porte ici le titre de roi (titre que le grec omet en cet endroit ; mais qu'il emploie, comme la Vulgate, aux vers. 2a, 3, 11 et 25), à moins donc qu'il ne se le soit arrogé aussitôt qu'il se mit à remplir les fonctions royales. Il régna de 139-128 avant J.-C. — *Filius Demetrii :* non pas de Démétrius II, alors régnant, et prisonnier des Parthes (cf. xiv, 3), lequel était son frère ; mais de Démétrius Ier. — *Misit... epistolas*. Cléopâtre, qui avait épousé Démétrius II (cf. xi, 12), était régente pendant l'absence de son mari. Tryphon, qui possédait Antioche et la plus grande partie de la Syrie proprement dite (cf. xiii, 32), lui disputait assez mollement alors la souveraineté sur le reste du royaume. Pour lutter avec plus d'avantage contre cet usurpateur, elle fit appel à son beau-frère Antiochus, qui accourut volontiers pour la secourir. Avant de commencer vigoureusement les hostilités, il crut bon de faire des ouvertures à Simon, pour s'assurer de son concours. — *Ab insulis maris*. Sur cette expression, voyez vi, 29, et le commentaire. Il semble avoir résidé à Rhodes lorsqu'il reçut l'invitation de Cléopâtre. Voyez Appien, *Syr.*, 68. — *Sacerdoti et principi*. Grec : Prince et ethnarque. Cf. xiv, 47, et la note.

2b-9. La lettre d'Antiochus. — Après la salutation accoutumée (*rex... salutem*), le prince commence par exposer ses projets, vers. 3-4. — *Pestilentes*. Cf. vers. 21 ; x, 61. C'est Tryphon qui est désigné par cette épithète énergique. — *Regnum patrum*... C.-à-d., le royaume de Syrie, fondé par Séleucus Ier Nicator, duquel Antiochus descendait directement. — *Electam feci*... Sidètès s'était déjà procuré une armée de mercenaires. Chose facile « pour quiconque avait une cause à défendre et de l'argent pour la soutenir ». — *Feci naves*... Cela était absolument nécessaire dans le cas d'Antiochus, puisqu'il partait des « îles de la mer » avec ses troupes. — *Procedere per regionem* (vers. 4). Grec : (Je veux) débar-

5. Je te remets donc maintenant tous les tributs que tous les rois mes prédécesseurs t'ont remis, et *je te confirme* dans toutes les autres immunités qu'ils t'ont accordées;

6. je te permets de faire battre monnaie à ton coin dans ton pays;

7. *j'ordonne* que Jérusalem soit une ville sainte et libre, et que toutes les armes qui ont été fabriquées, et les forteresses que tu as construites et que tu occupes, demeurent en ta possession.

8. Toutes les redevances envers le roi, et tout ce qui appartiendra au roi, te sont remis depuis ce temps et pour toujours.

9. Et lorsque nous aurons reconquis notre royaume, nous te glorifierons d'une grande gloire, toi, et ta nation, et le temple, de sorte que votre gloire sera manifestée dans toute la terre.

10. En la cent soixante-quatorzième année, Antiochus entra dans le pays de ses pères, et toutes les armées se réunirent auprès de lui, de sorte que très peu d'hommes demeurèrent avec Tryphon.

5. Nunc ergo statuo tibi omnes oblationes quas remiserunt tibi ante me omnes reges, et quæcumque alia dona remiserunt tibi;

6. et permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua;

7. Jerusalem autem sanctam esse et liberam, et omnia arma quæ fabricata sunt, et præsidia quæ construxisti, quæ tenes, maneant tibi.

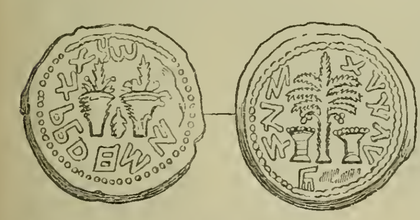
8. Et omne debitum regis, et quæ futura sunt regi, ex hoc et in totum tempus remittuntur tibi.

9. Cum autem obtinuerimus regnum nostrum, glorificabimus te, et gentem tuam, et templum gloria magna, ita ut manifestetur gloria vestra in universa terra.

10. Anno centesimo septuagesimo quarto exiit Antiochus in terram patrum suorum, et convenerunt ad eum omnes exercitus, ita ut pauci relicti essent cum Tryphone.

---

quer dans le pays. Sans doute au port de Séleucie, occupé alors par Cléopâtre. — *In eos qui...* Encore Tryphon et ses partisans. — *Nunc ergo...* (vers. 5). Antiochus va faire maintenant, comme autrefois son père (cf. x, 3-6, 22-45) et son frère (cf. XIII, 35-40), de magnifiques promesses aux Juifs et à leur chef, pour les gagner à sa cause. — *Statuo... oblationes...* Au lieu de la leçon ordinaire ἀφαιρέματα, le Codex Alex. et d'autres



Monnaie que l'on croit avoir été frappée par Simon.

manuscrits portent ἀφέματα, « exemptions, immunités, » et c'est là précisément le terme employé dans les documents royaux auxquels Antiochus fait allusion (cf. x, 28, et XIII, 37). — *Percussuram...* (vers. 6). Ceci est un privilège entièrement nouveau, dont les rois précédents n'avaient fait aucune mention. Simon usa de ce droit de battre monnaie, que les anciens regardaient « comme essentiellement attaché à une souveraineté indépendante ». Nous avons de lui des sicles et des demi-sicles en argent. On n'y voit ni le profil ni le nom du prince, mais de simples symboles (coupes, branche de lis, palme, grappe de raisin), avec ces inscriptions : d'un côté, Jérusalem la sainte; de l'autre, Sicle (ou Demi-sicle) d'Israël. Etc. Il est vrai que des numismates distingués refusent d'attribuer ces monnaies à Simon Machabée, et les croient frappées seulement par le fameux Simon Barcocaba. Voyez de Saulcy, *Recherches sur la numismatique judaïque*, Paris, 1854, p. 93 et ss., et la *Revue numismatique*, Paris, 1864, p. 373 et ss. — *Sanctam... et liberam* (vers. 7). Voyez la note de x, 31ª. — *Arma... et præsidia...* Sur ces deux détails, voyez XIV, 10, 42. — *Debitum regis* (vers. 8) : tous les arrérages qui pouvaient être dus par les Juifs au roi de Syrie. — *Quæ futura...* Antiochus ne craint pas d'engager l'avenir à tout jamais. — *Cum autem...* (vers. 9). Promesse d'avantages plus grands encore après la défaite de Tryphon. Au lieu de κρατήσωμεν (*obtinuerimus*), le Codex Alex. a καταστήσωμεν (Dès que nous aurons organisé notre royaume). Les vers. 26 et ss. nous montreront combien peu l'on devait compter sur les promesses d'Antiochus.

2° Tryphon est bloqué dans la ville de Dora XV, 10-14.

10. Antiochus débarque en Syrie, Tryphon est abandonné d'un grand nombre de ses soldats. — *Anno...* L'année 174 de l'ère des Séleucides va d'octobre 139 à octobre 138 avant J.-C. — *In terram patrum...* Voyez la note du vers. 3ª. — *Ita ut pauci...* Les débauches et la tyrannie de Tryphon l'avaient déjà rendu odieux à ses sujets.

11. Et insecutus est eum Antiochus rex, et venit Doram fugiens per maritimam;
12. sciebat enim quod congregata sunt mala in eum, et reliquit eum exercitus.
13. Et applicuit Antiochus super Doram cum centum viginti millibus virorum belligeratorum, et octo millibus equitum;
14. et circuivit civitatem, et naves a mari accesserunt; et vexabant civitatem a terra et mari, et neminem sinebant ingredi vel egredi.
15. Venit autem Numenius, et qui cum eo fuerant, ab urbe Roma, habentes epistolas regibus et regionibus scriptas, in quibus continebantur hæc :
16. Lucius, consul Romanorum, Ptolemæo regi, salutem.
17. Legati Judæorum venerunt ad nos amici nostri, renovantes pristinam amicitiam et societatem, missi a Simone, principe sacerdotum, et populo Judæorum.

11. Le roi Antiochus le poursuivit, et il vint à Dora en fuyant le long de la mer;
12. car il savait que les malheurs étaient accumulés sur lui, l'armée l'ayant abandonné.
13. Antiochus vint camper au-dessus de Dora avec cent vingt mille hommes de guerre et huit mille cavaliers;
14. et il investit la ville, et les vaisseaux s'approchèrent du côté de la mer; ils pressaient la ville par terre et par mer, et ils ne permettaient à personne d'entrer ou de sortir.
15. Cependant Numénius et ceux qui étaient avec lui revinrent de Rome, ayant des lettres écrites aux rois et aux contrées, qui contenaient ce qui suit :
16. Lucius, consul des Romains, au roi Ptolémée, salut.
17. Les ambassadeurs des Juifs, nos amis, sont venus vers nous, pour renouveler l'amitié et l'alliance antérieure, envoyés par Simon, prince des prêtres, et par le peuple des Juifs.

11-14. Siège de Dora. — *Insecutus est...* Au dire des historiens profanes, une bataille avait eu lieu entre les deux adversaires, et Antiochus avait remporté une victoire complète. — *Et venit...* Il s'agit maintenant de Tryphon. Il y a ici, comme souvent ailleurs, un brusque changement de sujet. — *Doram... per maritimam.* Dans le grec : A Dora, qui est près de la mer. Dora



Antiochus VII Sidètès. (D'après une monnaie antique.)

ne diffère pas de l'antique ville chananéenne de Dor (cf. Jos. XII, 23), attribuée, après la conquête israélite, à la demi-tribu cisjordanienne de Manassé (cf. Jos. XVII, 11), et identique à la moderne Tantoûra, située sur le bord de la Méditerranée, entre Césarée et le Carmel (*Atl. géogr.*, pl. X et XII). Frontinien raconte, *Strateg.*, II, 13, que, tout en fuyant, Tryphon jetait des pièces d'argent le long de la route, pour retarder la marche des cavaliers qui le poursuivaient. — *Sciebat enim...* (vers. 12). Motif pour lequel il alla se réfugier à Dora au lieu de continuer la lutte. — *Centum viginti... et octo...* (vers. 13). La plus grande armée syrienne que nous ayons rencontrée jusqu'ici. — *Circuivit...* (vers. 14). C.-à-d. qu'il cerna la ville de toutes parts. — *Naves a mari...* Ces vaisseaux établirent le blocus du côté de la mer, de sorte que l'investissement fut complet.

3° Plein succès de l'ambassade de Numénius à Rome. XIV, 15-24.

15. Introduction. — *Venit... Numenius.* Son envoi à Rome comme ambassadeur a été mentionné au chap. XIV, 24 (voyez la note). — *Epistolas.* Le pluriel pour le singulier : une lettre. C'était, d'après le vers. 24, une simple copie de la lettre circulaire que les Romains avaient adressée à un certain nombre de rois et de contrées, pour leur faire part officiellement de l'alliance conclue entre la puissante république et les Juifs. — *Regibus et regionibus.* Voyez-en l'énumération aux vers. 22-23.

16-21. Lettre des Romains au roi d'Égypte, concernant leur alliance avec le peuple juif. — *Lucius, consul...* La lettre datant de l'année 139 avant J.-C. (note du vers. 10), ce Lucius ne peut être que L. Calpurnius Piso, qui était alors consul avec M. Popilius Lænas. Il est surprenant que ce dernier ne soit pas mentionné. — *Ptolemæo regi.* Ptolémée VII Physcon, nommé aussi Ptolémée Évergète II, frère et successeur de Ptolémée VI Philométor. Il régna de 146-117 avant J.-C. — *Pristinam amicitiam* (vers. 17): l'alliance contractée entre Rome et les Juifs à l'époque de Judas Machabée, en 161 avant J.-C. Cf. VIII,

18. Ils ont aussi apporté un bouclier d'or de mille mines.

19. Il nous a donc plu d'écrire aux rois et aux contrées, pour qu'ils ne leur fassent aucun mal, qu'ils n'attaquent ni eux, ni leurs villes, ni leur pays, et qu'ils ne portent pas secours à ceux qui combattent contre eux.

20. Or il nous a paru bon de recevoir d'eux le bouclier.

21. Si donc quelques pervers de leurs pays se sont réfugiés chez vous, livrez-les à Simon, prince des prêtres, afin qu'il se venge d'eux selon sa loi.

22. Les mêmes choses furent écrites au roi Démétrius, à Attale, à Ariarathès, à Arsacès,

23. et dans toutes les contrées : à Lampsaque, aux Spartiates, à Délos, à Mynde, à Sicyone, en Carie, à Samos, en Pamphylie, en Lycie, à Alicarnasse, à Coos, à Side, à Aradon, à Rhodes, à Phasélis, à Gortyne, à Gnide, en Chypre et à Cyrène.

18. Attulerunt autem et clypeum aureum mnarum mille.

19. Placuit itaque nobis scribere regibus et regionibus, ut non inferant illis mala, neque impugnent eos, et civitates eorum, et regiones eorum, et ut non ferant auxilium pugnantibus adversus eos.

20. Visum autem est nobis accipere ab eis clypeum.

21. Si qui ergo pestilentes refugerunt de regione ipsorum ad vos, tradite eos Simoni, principi sacerdotum, ut vindicet in eos secundum legem suam.

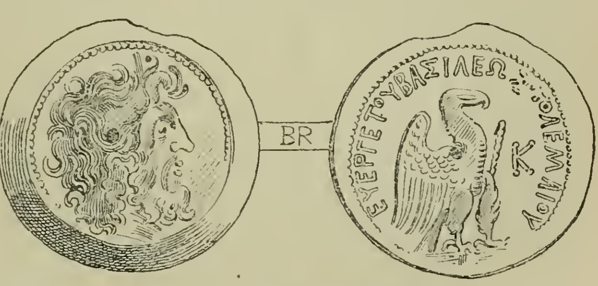
22. Hæc eadem scripta sunt Demetrio regi, et Attalo, et Ariarathi, et Arsaci,

23. et in omnes regiones : et Lampsaco, et Spartiatis, et in Delum, et in Myndum, et in Sicyonem, et in Cariam, et in Samum, et in Pamphyliam, et in Lyciam, et in Alicarnassum, et in Coo, et in Siden, et in Aradon, et in Rhodum, et in Phaselidem, et in Gortynam, et Gnidum, et Cyprum, et Cyrenen.

---

17 et ss. Il y avait donc environ vingt-deux ans qu'elle durait.— *Attulerunt... clypeum...* (vers. 18). Voyez XIV, 24, et le commentaire. On voit que ce riche présent avait causé une grande joie aux Romains. — *Ut non inferant...* (vers. 19). Dans le grec : Pour qu'ils ne leur cherchent pas de mal. — *Visum... est...* (vers. 20). La lettre revient sur ce fait, pour montrer à quel point les dispositions des Romains étaient bienveillantes envers les Juifs. Diodore de Sicile raconte que naguère Tryphon avait envoyé à Rome une statue en or de la Victoire; les Romains la firent fondre et transformer en un buste du jeune roi Antiochus VI, assassiné par le donateur (cf. XIII, 31), gravèrent son nom sur le buste comme si le présent venait de lui, et ne remercièrent pas même Tryphon. — *Si qui... pestilentes...* (vers. 21). Cette épithète désigne ici les Juifs apostats, que les mesures sévères de Simon (cf. XIV, 14) avaient contraints de s'exiler dans les pays voisins. Rome demande à ses « socii » de les livrer à Simon.

22-24. Liste des rois et des pays auxquels fut envoyée une copie de cette même lettre. Elle comprend les régions situées dans l'Asie occidentale, en Grèce et dans l'Afrique orientale : quatre rois et dix-neuf provinces ou villes. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. I et XVII. — *Demetrio regi.* Par conséquent, à Démétrius II. D'après XIV, 1, il n'était pas encore alors prisonnier des Parthes. — *Attalo.* Vraisemblablement, Attale II, roi de Pergame. Son neveu Attale III ne paraît pas lui avoir succédé avant l'an 138 de notre ère. — *Ariarathi.* Ariarathès V, qui fut roi de Cappadoce de 162-131 avant J.-C. Il était, comme Attale II, grand ami de Rome.—*Arsaci.* Le roi des Parthes dont il a été fait mention plus haut, XIV, 2 (voyez la note). — Après les rois, les contrées ou cités libres alliées à Rome : *et in... regiones* (vers. 23). — *Lampsaco* est une conjecture de la Vulgate. Dans le grec : Σαμψάκη, localité inconnue. Lampsaque était une ville de Mysie. — *Delum.* La plus petite des Cyclades. — *Myndum.* Ville maritime d'une médiocre importance, située dans la province de Carie. — *Sicyonem.* Une des villes principales du Péloponèse, à l'ouest de



Ptolémée VII. (Monnaie antique.)

24. Exemplum autem eorum scripserunt Simoni, principi sacerdotum, et populo Judæorum.
25. Antiochus autem rex applicuit castra in Doram secundo, admovens ei semper manus, et machinas faciens; et conclusit Tryphonem, ne procederet.

26. Et misit ad eum Simon duo millia virorum electorum in auxilium, et argentum, et aurum, et vasa copiosa;

27. et noluit ea accipere, sed rupit omnia quæ pactus est cum eo antea, et alienavit se ab eo.
28. Et misit ad eum Athenobium, unum de amicis suis, ut tractaret cum ipso, dicens : Vos tenetis Joppen, et Gazaram, et arcem quæ est in Jerusalem, civitates regni mei.
29. Fines earum desolastis, et fecistis plagam magnam in terra, et dominati estis per loca multa in regno meo.

24. Et ils en écrivirent une copie pour Simon, prince des prêtres, et pour le peuple des Juifs.
25. Le roi Antiochus mit une seconde fois le siège devant Dora, la serrant toujours de plus près et construisant des machines ; et il y enferma Tryphon, pour l'empêcher de sortir.
26. Alors Simon envoya à son secours deux mille hommes d'élite, avec de l'argent et de l'or, et des vases précieux ;
27. mais il ne voulut pas les recevoir, et il rompit tout ce qu'il avait conclu avec lui auparavant, et se sépara de lui.
28. Il lui envoya ensuite Athénobius, un de ses amis, pour traiter avec lui et lui dire : Vous occupez Joppé, Gazara et la citadelle de Jérusalem, qui sont des villes de mon royaume.
29. Vous en avez désolé les environs, vous avez fait un grand ravage dans le pays, et vous vous êtes emparés de nombreuses localités dans mon royaume.

Corinthe. — *Cariam.* La province de ce nom en Asie Mineure, sur la côte sud-ouest. — *Samum.* Ile célèbre de la mer Égée. — *Pamphyliam et... Lyciam.* Deux autres provinces de l'Asie Mineure, au sud. — *Alicarnassum.* La capitale de la Carie. — *Coo.* L'île de Cos, autre Cyclade. — *Siden.* La ville de laquelle Antiochus Sidétès tirait son nom (note du vers. 1). — *Aradon.* Ville phénicienne, bâtie sur un îlot, à peu de distance de la côte syrienne, près de l'embouchure du fleuve Éleuthère (*Atl. géogr.*, pl. XVI). Aujourd'hui Rouad. — *Rhodum.* Au sud de la Carie. — *Phaselidem.* Phasélis, ville très ancienne, située sur la côte de Lycie. — *Gortynam.* L'une des villes principales de la Crète. — *Gnidum.* Autre ville de Carie. — *Cyprum.* L'île de Chypre. — *Cyrenen.* La capitale de la Cyrénaïque, sur la côte nord-est de l'Afrique. — *Exemplum autem...* (vers. 24). Une copie de la lettre adressée à Ptolémée, etc.

4° Antiochus VII rompt avec les Juifs. XV, 25-36.

25. Continuation du siège de Dora. — *Applicuit... secundo.* Cf. vers. 13-14. Cette expression suppose qu'Antiochus avait dû lever momentanément le siège. Le grec porte : ἐν τῇ δευτέρᾳ, « in secunda », et divers exégètes pensent qu'il faut sous-entendre le mot ἡμέρᾳ, « die » (le second jour après que le blocus eut été complet). Mais ce sentiment paraît peu vraisemblable. L'intercalation de l'épisode contenu dans les vers. 15-24 paraît montrer qu'il dut s'écouler quelque temps entre les vers. 14 et 25. — *Admovens... manus.* C.-à-d., en faisant approcher ses soldats le plus possible de la ville. Sur ce sens spécial du mot « manus », voyez V, 6, et XI, 15. — *Machinas faciens.* Durant le premier siège, Antiochus semble s'être simplement proposé de réduire la ville par la famine; mais, trouvant sans doute ce procédé trop lent, il a maintenant recours aux machines de guerre. — *Conclusit... ne...* Il tenait beaucoup à s'emparer de la personne de son ennemi.

26-27. Rupture d'Antiochus avec Simon. — *Misit... Simon...* Nous savons par Josèphe, *Ant.*, XIII, 7, 2, que la conduite de Simon, depuis le début des hostilités, avait été celle d'un allié très fidèle d'Antiochus. Il lui envoyait de l'argent et des troupes, que le roi de Syrie recevait avec empressement. L'ethnarque juif continua ses bons procédés ; mais un nouvel envoi de subsides en hommes et en numéraire (la locution hébraïque *vasa* représente sans doute ici des armes) fut brutalement refusé : *et noluit...* (vers. 27). Bien plus, Antiochus *rupit omnia...* Sur ses belles promesses, voyez les vers. 2-9. Son dessein dans tout cela est très visible. Il voit à présent qu'il sera suffisamment fort pour vaincre Tryphon; il refuse donc le concours des Juifs, afin d'avoir un prétexte pour ne pas tenir les offres spontanées qu'il leur avait faites, et pour essayer de les ramener à la situation humble et dépendante qu'ils avaient eue autrefois à l'égard des rois de Syrie.

28-31. Exigences étranges d'Antiochus envers le peuple juif. — *Athenobium.* Tout ce qu'on sait de ce personnage, c'est qu'il était un des grands dignitaires de la cour. — *De amicis.* Voyez la note de II, 18. — *Dicens.* Réclamation insolente dans la forme comme dans le fond, vers. 28b-31. Antiochus exige de Simon ou qu'il lui rende Joppé, Gazara et la citadelle de Jérusalem, « villes de son royaume, » prétend-il, ou qu'il lui paye la somme énorme de 1 500 talents d'argent

30. Maintenant donc rendez les villes que vous avez occupées, et les tributs des localités où vous avez dominé hors des frontières de la Judée;
31. sinon, donnez pour les *villes* cinq cents talents d'argent, et pour les dégâts que vous avez faits et pour les tributs des villes, cinq cents autres talents; autrement, nous viendrons, et nous vous attaquerons.
32. Athénobius, l'ami du roi, vint donc à Jérusalem, et il vit la gloire de Simon, l'or et l'argent qui brillaient chez lui, et sa magnificence extraordinaire, et il en fut étonné; et il lui rapporta les paroles du roi.
33. Simon lui répondit en ces termes: Nous n'avons pas pris le pays d'un autre, et nous ne retenons pas le bien d'autrui, mais l'héritage de nos pères, qui a été possédé injustement par nos ennemis pendant quelque temps.
34. Trouvant le temps favorable, nous revendiquons l'héritage de nos pères.
35. Quant à ce que tu réclames touchant Joppé et Gazara, c'étaient elles-mêmes qui causaient de grands maux parmi le peuple et dans notre contrée; *cependant* nous donnerons cent talents pour elles. Athénobius ne lui répondit pas un mot.
36. Mais il revint irrité auprès du

30. Nunc ergo tradite civitates quas occupastis, et tributa locorum in quibus dominati estis extra fines Judææ;
31. sin autem, date pro illis quingenta talenta argenti, et exterminii quod exterminastis, et tributorum civitatum alia talenta quingenta; sin autem, veniemus, et expugnabimus vos.
32. Et venit Athenobius, amicus regis, in Jerusalem, et vidit gloriam Simonis, et claritatem in auro et argento, et apparatum copiosum, et obstupuit; et retulit ei verba regis.
33. Et respondit ei Simon, et dixit ei: Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus, sed hereditatem patrum nostrorum, quæ injuste ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est.
34. Nos vero tempus habentes, vindicamus hereditatem patrum nostrorum.
35. Nam de Joppe et Gazara quæ expostulas, ipsi faciebant in populo plagam magnam, et in regione nostra; horum damus talenta centum. Et non respondit ei Athenobius verbum.
36. Reversus autem cum ira ad regem,

(12 750 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu; la moitié seulement dans le cas contraire). — *Joppen, et Gazaram*... Sur la prise de ces deux villes et de l'Acra par Simon, voyez XII, 33; XIII, 43-51; XIV, 5, 34. — *Dominati... per loca*... (verset 29). Par exemple, à Accaron, à Azot, à Gaza, etc. Cf. X, 8-9; XI, 61. — *Et tributa*... (vers. 30). Avec les villes en question, Simon devait livrer à Antiochus les sommes qu'elles auraient acquittées comme redevances, si elles étaient restées entre les mains des rois de Syrie. Le frère de Démétrius évalue ces impositions de divers genres à 500 talents (4 250 000 fr.; cf. vers. 31ª). — *Extra fines*... Pour Antiochus, le territoire auquel les Juifs avaient droit était simplement celui qu'ils avaient possédé depuis qu'ils étaient sous la domination syrienne, c.-à-d., la Judée proprement dite. — *Sin..., date*.... (vers. 31). Condition à laquelle ils pourront garder les villes désignées ci-dessus. — *Exterminii, quod*...: comme dommages-intérêts et compensation pour le tort qu'ils avaient causé. — *Sin autem*... La menace, au cas où ils refuseraient.

32-36. Refus de Simon, qui offre cependant certaines compensations, dans l'intérêt de la paix. — *Claritatem in auro*... Dans le grec: un buffet (κυλίκιον, « repositorium calicum »), avec l'or et l'argent. Les Orientaux ont toujours aimé à faire étalage de leurs vases et autres objets précieux. Cf. Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 18; Hérodote, IX, 80; Strabon, XV, 3, 19, etc. Simon avait adopté cette pompe et cette magnificence. — *Obstupuit*. Athénobius ne s'attendait pas à voir tant de richesse et tant de grandeur chez le chef d'un si petit peuple. — *Respondit*... (vers. 33). Langage calme et fier de l'ethnarque. Tout le territoire possédé par ses sujets leur appartient en propre, dit-il, car leurs ancêtres le leur ont légitimement transmis; si leurs ennemis les en ont dépouillés pendant quelque temps, c'était d'une manière injuste et violente. En le reprenant, les Juifs n'ont fait que revendiquer leur droit strict. — *Tempus habentes* (vers. 34): ayant trouvé un temps opportun, une occasion favorable. — *Nam de Joppe*... (vers. 35). Après cette réponse générale, Simon passe à la demande spéciale d'Antiochus, mais sans mentionner l'Acra, qu'il regardait comme étant absolument hors de cause, puisqu'elle formait une partie intégrante de la capitale juive. — *Ipsi* (pronom très accentué)... *plagam*... C'était donc le contraire de ce qu'avait prétendu le prince syrien. Cf. vers. 29. — *Horum damus*... En maintenant rigoureusement les droits de son peuple, Simon, avec la modération qui le caractérisait, offre au roi 100 talents d'argent (850 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu).

renuntiavit ei verba ista, et gloriam Simonis, et universa quæ vidit; et iratus est rex ira magna.

37. Tryphon autem fugit navi in Orthosiada.

38. Et constituit rex Cendebæum ducem maritimum, et exercitum peditum et equitum dedit illi.

39. Et mandavit illi movere castra contra faciem Judææ, et mandavit ei ædificare Gedorem, et obstruere portas civitatis, et debellare populum. Rex autem persequebatur Tryphonem.

40. Et pervenit Cendebæus Jamniam, et cœpit irritare plebem, et conculcare Judæam, et captivare populum, et interficere, et ædificare Gedorem.

41. Et collocavit illic equites, et exercitum, ut egressi perambularent viam Judææ, sicut constituit ei rex.

roi, et il lui rapporta ces paroles, et la gloire de Simon, et tout ce qu'il avait vu; et le roi entra dans une grande colère.

37. Cependant Tryphon s'enfuit sur un vaisseau à Orthosias.

38. Et le roi établit Cendébée chef du littoral, et lui donna une armée de fantassins et de cavaliers.

39. Et il lui ordonna de faire avancer ses troupes contre la Judée, et il lui ordonna de bâtir Gédor, de fermer les portes de la ville, et de réduire le peuple par les armes. Cependant le roi poursuivait Tryphon.

40. Cendébée arriva à Jamnia, et commença à irriter le peuple, à ravager la Judée, à faire le peuple prisonnier et à le tuer, et à fortifier Gédor.

41. Et il mit là des cavaliers et des fantassins, afin que, faisant des sorties, ils parcourussent les routes de la Judée, selon que le roi le lui avait commandé.

CHAPITRE XVI

1. Et ascendit Joannes de Gazaris, et nuntiavit Simoni, patri suo, quæ fecit Cendebæus in populo ipsorum.

2. Et vocavit Simon duos filios senio-

1. Jean monta de Gazara et annonça à Simon, son père, tout ce que Cendébée avait fait contre leur peuple.

2. Et Simon appela ses deux fils

---

comme compensation pour les villes de Joppé et de Gazara. C'est un sacrifice qu'il faisait pour éviter la guerre. — *Et non respondit*... Le délégué d'Antiochus ne savait sans doute pas quelles raisons opposer à celles de Simon, ou bien c'est la violence de sa colère qui le rendait muet (*reversus... cum ira...*, vers. 36).

5° Cendébæus, général syrien, est envoyé en Judée à la tête d'une armée. XV, 37-41.

37. Tryphon réussit à s'échapper. — *Fugit navi*. Il parvint à tromper la vigilance des navires ennemis qui bloquaient Dora. Voyez le vers. 14. — *In Orthosiada*. Orthosias était aussi une ville maritime, bâtie sur la côte phénicienne, entre Tripoli et le fleuve Éleuthère, mais on ignore sur quel point précis. Voyez Pline, *Hist. nat.*, v, 17. De ce port Tryphon se rendit plus tard à Apamée, dans la vallée de l'Oronte, où il fut mis à mort d'après Josèphe, *Ant.*, XIII, 7, 2, où il se suicida d'après Strabon, XIV, 5, 2.

38-41. Une armée syrienne s'établit près du territoire juif, sur lequel elle fait une incursion. — *Cendebæum*. Personnage inconnu. — *Exercitum... dedit*... Antiochus divisa son armée de 128 000 hommes (voyez le vers. 13) en deux corps. Avec le premier, il se mit lui-même à poursuivre Tryphon (cf. vers. 39b); il confia le second à Cendébæus, qu'il chargea de dompter la résistance des Juifs. — *Contra faciem*... (vers. 39). Ce second corps d'armée vint donc s'établir d'abord en dehors du territoire juif, mais tout à côté, en attendant d'y pénétrer. — *Ædificare :* dans le sens large. Voyez I, 35, et la note, etc. — *Gedorem*. Dans le grec : Cédron. Ville mentionnée ici seulement et XVI, 9. D'après le contexte, elle était située à peu de distance de Jamnia, peut-être sur le site actuel de Katra, non loin d'Akir, l'ancienne Accaron. — *Pervenit... Jamniam*... (vers. 40). Sur cette ville, voyez X, 69. Elle était alors au pouvoir de Sidètès. — *Plebem :* le peuple juif, que Cendébæus provoquait de toutes manières (*cœpit irritare*). Les détails qui suivent montrent en quoi consistaient ses provocations : ce n'était pas une guerre proprement dite, mais une série d'invasions rapides sur le territoire juif, accompagnées de pillages, de massacres, etc.

6° Cendébæus est battu et mis en fuite par les fils de Simon. XVI, 1-10.

CHAP. XVI. — 1-10. Simon confie à ses deux fils Judas et Jean le soin d'expulser les Syriens. — *Joannes*. Jean Hyrcan, que son père avait naguère nommé général en chef des troupes juives, et dont le quartier général était à Gazara. Cf. XIII, 54. — *Nuntiavit*... Plus rapproché du théâtre des hostilités, il avait été averti avant

aînés, Judas et Jean, et leur dit : Moi, et mes frères, et la maison de mon père, nous avons combattu contre les ennemis d'Israël, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nos mains ont quelquefois réussi à délivrer Israël.

3. Et maintenant je suis vieux ; mais prenez ma place et celle de mes frères, et allez combattre pour notre nation ; et que le secours du ciel soit avec vous.

4. Il choisit dans la contrée vingt mille hommes de guerre et des cavaliers ; puis ils marchèrent contre Cendébée, et passèrent la nuit à Modin.

5. Ils se levèrent le matin, et allèrent dans la plaine ; et voici qu'une armée nombreuse de fantassins et de cavaliers vint au-devant d'eux, et un torrent était entre eux.

6. Il se plaça en face d'eux avec ses troupes, lui et son peuple ; et voyant que le peuple craignait de passer le torrent, il passa le premier ; ses hommes le virent, et passèrent après lui.

7. Il divisa le peuple, et *plaça* les cavaliers au milieu des fantassins ; la cavalerie des ennemis était tout à fait nombreuse.

8. Ils firent retentir les trompettes

res, Judam et Joannem, et ait illis : Ego, et fratres mei, et domus patris mei, expugnavimus hostes Israel ab adolescentia usque in hunc diem, et prosperatum est in manibus nostris liberare Israel aliquoties.

3. Nunc autem senui ; sed estote loco meo, et fratres mei, et egressi pugnate pro gente nostra ; auxilium vero de cælo vobiscum sit.

4. Et elegit de regione viginti millia virorum belligeratorum et equites ; et profecti sunt ad Cendebæum, et dormierunt in Modin.

5. Et surrexerunt mane, et abierunt in campum ; et ecce exercitus copiosus in obviam illis peditum et equitum, et fluvius torrens erat inter medium ipsorum.

6. Et admovit castra contra faciem eorum, ipse et populus ejus, et vidit populum trepidantem ad transfretandum torrentem, et transfretavit primus ; et viderunt eum viri, et transierunt post eum.

7. Et divisit populum, et equites in medio peditum ; erat autem equitatus adversariorum copiosus nimis.

8. Et exclamaverunt sacris tubis, et in

---

son père. — *Duos... seniores* (vers. 2). Simon avait trois fils. Le vers. 16 mentionnera le troisième, nommé Mathathias. — *Ait illis.* Petit discours (vers. 2b-3) dans lequel se révèle l'âme entière de Simon. — *Ab adolescentia...* Il y avait près de trente ans que les Machabées luttaient contre les Syriens pour l'indépendance de leur peuple. — *Aliquoties* de la Vulgate est une litote pleine de modestie ; mais le grec dit : souvent. — *Sed estote...* (vers. 3). Avant ces mots, le grec insère la proposition suivante, omise par notre version latine : Et vous, par la miséricorde (de Dieu), vous êtes d'âge suffisant (pour combattre à la tête du peuple). — *Loco meo, et fratres...* Cette traduction est fautive. Il faudrait « fratris », au génitif : à ma place et à celle de mon frère (Jonathas). Après la mort de Judas, de Jean et d'Éléazar, Simon et Jonathas avaient combattu conjointement pour la cause sainte. Cf. IX, 62 et ss. ; X, 74 et ss. ; XI, 60 et ss. ; XII, 24 et ss. — *Auxilium de cælo...* Pensée pleine de foi. C'est bien à tort, on le voit, que Josèphe, *Ant.*, VII, 3, embellissant le récit, fait combattre Simon lui-même, malgré son grand âge, à la tête d'une partie des bataillons juifs. — *Et elegit...* (vers. 4). Simon aurait pu opposer à Cendébæus une armée beaucoup plus considérable (cf. XII, 41) ; mais ces vingt mille hommes d'élite lui parurent largement suffire pour la circonstance présente. — *Et equites.* C'est ici la première fois que nous trouvons des cavaliers parmi les troupes des Machabées. Il est à croire qu'ils étaient peu nombreux. Cf. vers. 7b. Leur existence était un résultat de la réorganisation de l'armée par Simon. Cf. XIV, 32. — *In Modin.* Cette ville (cf. II, 1, et la note) n'était pas éloignée de Gédor ou Cédron. — *Et surrexerunt...* (vers. 5). Description très circonstanciée et très nette du combat. — *In campum.* Cédron était, en effet, bâtie dans la plaine. Si elle était réellement identique à Katra (note de XV, 39), le *fluvius torrens* est représenté par l'ouadi Rubin. — *Admovit* (vers. 6). On se demande lequel des deux frères est désigné par le pronom *ipse.* Judas, il est vrai, a été nommé le premier (cf. vers. 2a) ; mais Jean était déjà depuis quelque temps général en chef de l'armée juive, et, de plus, c'est lui qui a joué le rôle principal au début de cette narration (comp. le vers. 1) ; il est donc moralement certain que c'est lui aussi que l'écrivain sacré a en vue dans ce passage. — *Populum trepidantem...* Franchir un torrent en face d'une armée ennemie est une opération très périlleuse ; pour encourager ses soldats, le digne neveu de Judas Machabée *transfretavit prior.* Cf. V, 43. — *Equites in medio...* (vers. 7). On place la cavalerie, au moment de combattre, tantôt sur les ailes (c'est le cas le plus fréquent), tantôt au centre. — *Sacris tubis* (vers. 8). C'est avec les trompettes sacrées, qui étaient de forme droite

fugam conversus est Cendebæus, et castra ejus; et ceciderunt ex eis multi vulnerati, residui autem in munitionem fugerunt.

9. Tunc vulneratus est Judas, frater Joannis; Joannes autem insecutus est eos, donec venit Cedronem, quam ædificavit.

10. Et fugerunt usque ad turres quæ erant in agris Azoti, et succendit eas igni, et ceciderunt ex illis duo millia virorum; et reversus est in Judæam in pace.

11. Et Ptolemæus, filius Abobi, constitutus erat dux in campo Jericho, et habebat argentum et aurum multum;

12. erat enim gener summi sacerdotis.

13. Et exaltatum est cor ejus, et volebat obtinere regionem, et cogitabat dolum adversus Simonem, et filios ejus, ut tolleret eos.

14. Simon autem perambulans civitates quæ erant in regione Judææ, et sollicitudinem gerens earum, descendit in Jericho ipse, et Mathathias, filius ejus, et Judas, anno centesimo septuagesimo septimo, mense undecimo, hic est mensis sabath.

15. Et suscepit eos filius Abobi in munitiunculam, quæ vocatur Doch, cum dolo, quam ædificavit, et fecit eis con-

sacrées, et Cendébée fut mis en fuite avec ses troupes; beaucoup d'entre eux tombèrent frappés, et le reste s'enfuit dans la forteresse.

9. Judas, frère de Jean, fut alors blessé; mais Jean les poursuivit jusqu'à ce qu'il arrivât à Cédron, que *Cendébée* avait bâtie.

10. Ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui étaient dans les champs d'Azot, et il les brûla par le feu, et deux mille hommes d'entre eux tombèrent; et *Jean* retourna en paix dans la Judée.

11. Or Ptolémée, fils d'Abobus, avait été établi gouverneur de la plaine de Jéricho, et il avait beaucoup d'argent et d'or;

12. car il était gendre du grand prêtre.

13. Son cœur s'enorgueillit, et il voulait se rendre maître de la contrée; et il méditait une trahison contre Simon et ses fils, pour se défaire d'eux.

14. Or Simon, qui parcourait les villes situées dans le pays de la Judée, et qui était plein de sollicitude pour elles, descendit à Jéricho, lui, et Mathathias, son fils, et Judas, l'an cent soixante-dix-sept, le onzième mois, qui est celui de sabath.

15. Le fils d'Abobus les reçut avec un dessein perfide dans une petite forteresse appelée Doch, qu'il avait bâtie,

---

et en argent, qu'on donnait chez les Juifs le signal du combat. Cf. Num. x, 8. — *In fugam...* : après une lutte sanglante, comme le marque la suite du récit. — *In munitionem* : dans la place forte de Cédron. Voyez le vers. 9. — *Ad turres quæ...* (vers. 10). C'était l'usage, en Palestine, de construire des tours de garde, pour mieux résister aux attaques des tribus nomades de l'est. Cf. IV Reg. xvii, 9; xviii, 8, etc. (*Atl. archéol.*, pl. xxxvi, fig. 5). — *Succendit eas.* D'après le grec : Il la brûla (la ville d'Azot). Jonathas l'avait déjà brûlée quelques années auparavant. Cf. x, 84. — *Duo millia...* Les manuscrits grecs varient entre 1 000, 2 000 et 3 000. — *Reversus...* On croit que cette victoire eut lieu l'an 138 avant J.-C.

7° Simon meurt assassiné. XVI, 11-17.

11-13. Projets ambitieux de Ptolémée, gendre de Simon. — *Ptolemæus.* On ne connaît de lui que le forfait épouvantable qui va être raconté. *Abobi.* Dans le grec, Ἄβουβος. C'est le mot hébreu *ḥâbûb*, aimé. — *Constitutus... dux.* Probablement, tout à la fois chef civil et militaire, ainsi qu'il ressort du nom grec στρατηγός. — *In campo Jericho.* L'un des districts les plus fertiles et les plus riches de la Palestine. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, iv, 8, 2. — *Habebat argentum...* Simon n'avait pu donner sa fille en mariage qu'à un homme d'une fortune et d'un rang considérables. Une partie des richesses de Ptolémée pouvait provenir aussi des revenus qu'il tirait de la province administrée par lui. — *Exaltatum est...* (vers. 13). Hébraïsme. Cf. i, 3, etc. — L'objet précis de son ambition est aussitôt indiqué : *volebat obtinere...* Il ne pensait à rien moins qu'à devenir lui-même l'ethnarque des Juifs; de là sa haine et ses sinistres desseins contre ceux qui étaient des obstacles à la réalisation de son projet : *et cogitabat...*

14-17. Il fait lâchement et cruellement assassiner Simon et deux de ses fils. — *Simon... perambulans...* On voit par ce trait à quel point le chef du peuple demeurait actif et énergique malgré sa vieillesse, puisqu'il faisait en personne des tournées d'inspection dans les divers districts de la Judée. — *Ipse, et Mathathias..., et Judas.* Heureusement, Jean ne les avait pas accompagnés, sans quoi il aurait lui-même péri dans l'horrible guet-apens. Comp. les vers. 20 et ss. Il est à noter que Simon avait donné à ses fils les noms de son père et de deux de ses frères. Cf. ii, 1 et ss. — *Anno...* Date douloureuse pour les Juifs. Le mois de *sabath* correspondait à la seconde partie de janvier et au commencement de février. L'an 177 des Séleucides allait d'octobre 136 à octobre 135 avant J.-C.; Simon mourut donc au début de l'année 135 — *Munitiuncu-*



Tombeau présumé des Machabées, à Modin.

vivium magnum, et abscondit illic viros.

16. Et cum inebriatus esset Simon, et filii ejus, surrexit Ptolemæus cum suis, et sumpserunt arma sua, et intraverunt in convivium, et occiderunt eum, et duos filios ejus, et quosdam pueros ejus.

17. Et fecit deceptionem magnam in Israel, et reddidit mala pro bonis.

18. Et scripsit hæc Ptolemæus, et misit regi, ut mitteret ei exercitum in auxilium, et traderet ei regionem, et civitates eorum, et tributa.

19. Et misit alios in Gazaram, tollere Joannem; et tribunis misit epistolas, ut venirent ad se, et daret eis argentum et aurum, et dona.

20. Et alios misit occupare Jerusalem, et montem templi.

21. Et præcurrens quidam, nuntiavit Joanni in Gazara, quia periit pater ejus, et fratres ejus, et quia misit te quoque interfici.

et il leur fit un grand festin, et il tint là des hommes cachés.

16. Et lorsque Simon et ses fils furent enivrés, Ptolémée se leva avec les siens, et ils prirent leurs armes, entrèrent dans *la salle* du festin et le tuèrent, ainsi que ses deux fils et quelques-uns de ses serviteurs.

17. Il commit une grande perfidie dans Israël, et rendit le mal pour le bien.

18. Ptolémée écrivit cela au roi et lui manda de lui envoyer une armée pour le secourir, et de lui livrer la contrée et ses villes, et le tribut.

19. Il envoya d'autres *affidés* à Gazara, pour tuer Jean; et il envoya des lettres aux tribuns, pour qu'ils vinssent à lui et qu'il leur donnât de l'argent, et de l'or, et des présents.

20. Il en envoya d'autres pour occuper Jérusalem et la montagne du temple.

21. Mais un homme, les ayant prévenus, annonça à Jean, à Gazara, que son père et ses frères avaient péri, et qu'il a envoyé des gens pour te tuer aussi.

---

lam... Doch (vers. 15). Peut-être sur l'emplacement de Aïn-Doûk, où l'on trouve de belles fontaines et quelques ruines; au nord-ouest de Jéricho et au pied du mont de la Quarantaine. — *Quam ædificavit.* Cette forteresse était l'œuvre de Ptolémée lui-même. Il l'avait choisie à dessein pour l'exécution de son projet criminel, sachant qu'il y serait plus libre qu'à Jéricho. — *Fecit... convivium...* Comme pour mieux honorer ses hôtes; en réalité, pour mieux cacher son jeu. — *Abscondit... viros :* les assassins, qui devaient s'élancer à un signal convenu. — Il faut donner au verbe *inebriatus esset* (vers. 16) la signification large qui était fréquemment usitée chez les Juifs. Cf. Joan. II, 10, etc. — *Surrexit Ptolemæus...* Les expressions du récit semblent montrer que ce monstre prit une part directe et personnelle à l'assassinat. — *Occiderunt eum.* C'est ainsi que les cinq fils de Mathathias moururent tous de mort violente; mais la destinée de Simon fut la plus affreuse, puisqu'il périt dans un lâche attentat organisé par son propre gendre. — *Deceptionem...* (vers. 17). D'après le grec : une grande perfidie. — *Mala pro...* En effet, Simon avait été de toutes manières le bienfaiteur de Ptolémée.

8° Jean Hyrcan échappe au péril dont il était lui-même menacé. XVI, 18-22.

18. Demande et promesses infâmes de Ptolémée à Antiochus. — *Misit regi.* Le traître connaissait le mécontentement de Sidétès envers Simon; aussi se fit-il devant lui un mérite de son crime (*scripsit hæc*). D'ailleurs, il espérait obtenir aisément de lui, en lui faisant toutes les concessions qu'il demanderait, du secours pour arriver à ses fins honteuses. — *Ut mitteret... exercitum...* C'est la demande. — *Et traderet ei...* Ce sont les promesses. Il y a ici, comme en d'autres endroits, un brusque changement du sujet : c'est Ptolémée, en effet, qui s'engage à mettre la Judée entière sous la domination directe d'Antiochus, dont il consentait à n'être que l'humble vassal. — Les mots *et tributa* manquent dans le grec.

19-20. Ses manœuvres habiles pour s'emparer de la personne de Jean et occuper Jérusalem. — *In Gazaram :* la ville où résidait Jean Hyrcan. Comp. le vers. 1 et XIII, 53. — *Tribunis.* Grec : aux chefs de mille. Cf. XIII, 55, et les notes. C'étaient les premiers officiers après les généraux. Ptolémée se propose de les corrompre : *ut... daret eis...* — *Misit occupare...* (vers. 20). Les plans de ce misérable étaient habilement combinés, et il déploya une grande activité dans leur exécution simultanée. — *Montem templi.* Nous avons vu plus haut que le temple avait été transformé par Judas Machabée en une sorte de citadelle. Cf. IV, 60. Simon en avait encore complété les fortifications.

21-22. Averti à temps, Jean échappe au péril. — *Præcurrens quidam...* Sans ce secours providentiel, Jean aurait certainement partagé le triste sort de son père et de ses frères. — *Misit te...* Le langage devient tout à coup direct, à la façon hébraïque. — *Comprehendit... et occidit...* (verset 22). Sa promptitude et sa vigueur épargnèrent à son pays les horreurs de la guerre civile et l'humiliation de retomber au pouvoir des Syriens.

22. Dès qu'il l'apprit, il fut extrêmement effrayé, et il se saisit de ceux qui étaient venus pour le perdre, et il les mit à mort; car il reconnut qu'ils cherchaient à le perdre.

23. Le reste des œuvres de Jean, et de ses guerres, et des grands exploits qu'il accomplit avec vaillance, et de la construction des murailles qu'il bâtit, et de ses entreprises,

24. voici, ces choses sont écrites au livre des annales de son sacerdoce, depuis le temps où il fut établi prince des prêtres après son père.

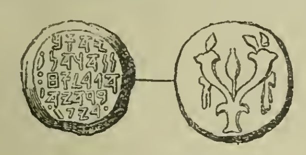
22. Ut audivit autem, vehementer expavit; et comprehendit viros qui venerant perdere eum, et occidit eos; cognovit enim quia quærebant eum perdere.

23. Et cetera sermonum Joannis, et bellorum ejus, et bonarum virtutum, quibus fortiter gessit, et ædificii murorum quos exstruxit, et rerum gestarum ejus,

24. ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum post patrem suum.

9° Conclusion du livre. XVI, 23-24.

23-24. Résumé du règne de Jean Hyrcan. — *Et cetera...* Formule analogue à celle par laquelle les anciens historiens d'Israël terminaient leur récit des divers règnes. Cf. III Reg. XI, 41; XIV, 29; IV Reg. X, 34; XII, 19; XIV, 28, etc. — *Sermonum.* C'est encore l'équivalent de l'hébreu *d'-bârîm;* paroles, puis œuvres. — *Bellorum ejus.* Josèphe les raconte dans ses *Ant.*, XIII, 8-10. Jean



Monnaie de Jean Hyrcan.

eut d'abord à lutter contre le roi de Syrie, qui envahit la Judée peu après la mort de Simon, et força le jeune ethnarque de s'enfermer dans Jérusalem. Plus tard cependant il réussit, après une série de campagnes victorieuses, à reculer notablement les limites du territoire juif, à réduire Sichem, capitale des Samaritains, et à soumettre l'Idumée. — *Bonarum virtutum...* C.-à-d., ses exploits sur les champs de bataille. — *Ædificii murorum...* Antiochus Sidètès, s'étant emparé de Jérusalem en 133, après un long siège, ordonna la destruction des remparts. Voyez Josèphe, *l. c.*, XIII, 8, 3. Il est évident que Jean Hyrcan profita de la première occasion pour les relever; or cette occasion lui fut offerte vers l'an 125, la guerre civile ayant alors éclaté en Syrie et détourné de Jérusalem l'attention du roi. — *Et rerum gestarum...* Il fut un prince très actif, très habile, dont les Juifs eurent le droit d'être fiers. — *In libro dierum...* Sorte d'annales officielles, très complètes, qui ont malheureusement péri. Leur existence était, pour le narrateur, une raison suffisante de ne pas conduire plus loin sa narration. Sixte de Sienne raconte dans sa *Bibliotheca sancta*, t. I, p. 39, qu'il avait vu dans la bibliothèque de Santès Pagninus, à Lyon, un livre grec des Machabées, rempli d'hébraïsmes, qui contenait l'histoire de trente et une années, et commençait par ces mots : « Après le meurtre de Simon, Jean son fils devint grand prêtre à sa place. » Il est possible que ce livre ait contenu sous une forme grecque les annales de Jean Hyrcan. Par malheur, la bibliothèque de Santès Pagninus brûla peu après. — *Princeps sacerdotum.* Quoique Jean fût ethnarque et général comme son père, il reçoit ici le titre qui passait pour le plus relevé dans une nation aussi religieuse que celle des Juifs.



SECOND LIVRE DES MACHABÉES

CHAPITRE I

1. Fratribus, qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres, qui sunt in Jerosolymis, Judæi, et qui in regione Judææ, et pacem bonam.

2. Benefaciat vobis Deus, et meminerit testamenti sui quod locutus est ad Abraham, et Isaac, et Jacob, servorum suorum fidelium ;

3. et det vobis cor omnibus, ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem, corde magno et animo volenti !

4. adaperiat cor vestrum in lege sua, et in præceptis suis, et faciat pacem ;

1. Les Juifs qui sont dans Jérusalem et dans le pays de Judée, aux Juifs leurs frères qui sont en Égypte, salut et heureuse paix.

2. Que Dieu vous comble de biens, et qu'il se souvienne de l'alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs ;

3. qu'il vous donne à tous du cœur, afin que vous le serviez, et que vous accomplissiez sa volonté de grand cœur et de plein gré !

4. Qu'il ouvre votre cœur à sa loi et à ses préceptes, et qu'il établisse la paix ;

PREMIÈRE PARTIE

Lettres des Juifs de Palestine à leurs coreligionnaires d'Égypte. I, 1 — II, 19.

Sorte d'introduction au livre entier, avec le sujet duquel ces lettres sont en relations intimes. Il n'y a pas le moindre motif de mettre en suspicion, comme on le fait généralement dans le camp protestant, leur authenticité et leur véracité.

§ I. — *Première lettre.* I, 1-10ª.

1° Première partie de la lettre. I, 1-6.

CHAP. I. — 1. La salutation. — Les destinataires : *Fratribus*... Doux nom que les Juifs se donnaient entre eux, comme ne formant en Dieu qu'une seule et même famille. Cf. Ex. II, 11 ; Ps. CXXXII, 1 ; Act. VII, 26, etc. Les premiers chrétiens l'employèrent à leur tour. Cf. Act. VI, 3 ; IX, 17, etc. — *Per Ægyptum Judæis.* Il y avait alors en Égypte un nombre considérable de Juifs. Ils résidaient surtout à Alexandrie, à Léontopolis et dans quelques autres villes du Delta (*Atl. géogr.*, pl. IV et V). Voyez Josèphe, *Ant.*, XII, 1 ; XIII, 3, 1-3. — *Salutem dicunt.* Dans le grec : χαίρειν, la formule habituelle en pareil cas. Cf. I Mach. X, 18. — Les auteurs de la lettre : *fratres qui*... Les habitants de la capitale et ceux de la province. — *Pacem bonam.* La formule hébraïque de salutation.

2-6. Pieux souhaits. — *Benefaciat vobis*... Souhait général, qui est ensuite développé. — *Meminerit testamenti*... Sur l'alliance de Dieu avec Abraham, voyez Gen. XII, 3 ; XV, 13 et ss. ; XVII, 2 et ss. ; XVIII, 18, etc. ; avec Isaac, voyez Gen. XXVI, 2 et ss., 24 ; avec Jacob, voyez Gen. XXVIII, 13 et ss. ; XXXV, 9 et ss., etc. Dans les saints Livres, Jéhovah est censé oublier son alliance toutes les fois que les Hébreux l'obligeaient à les châtier pour leurs crimes. Il s'en souvenait, au contraire, lorsqu'ils passaient à de meilleurs sentiments et redevenaient fidèles ; alors il exécutait les promesses contenues dans cette alliance. Cf. Lev. XXVI, 42-45 ; Ps. CV, 45 ; Ez. XVI, 60 ; Luc. I, 72, etc. — *Servorum... fidelium.* La fidélité est la qualité principale d'un serviteur. Cf. I Cor. IV, 2. Celle des trois grands personnages qui viennent d'être nommés fut remarquable durant toute leur vie, comme on le voit dans la Genèse. Comp. aussi I Mach. II, 52 ; Hebr. XI, 8 et ss., 20 et 21. — *Det... cor... ut...* (vers. 3). Pour servir Dieu comme il faut, l'homme a besoin d'une grâce toute spéciale. — *Ejus voluntatem.* Le grec emploie un pluriel très expressif : ses volontés ; c.-à-d., ses préceptes. — *Corde magno et animo* (grec : « anima »)...

5. qu'il exauce vos prières, qu'il se réconcilie avec vous, et qu'il ne vous abandonne pas au temps mauvais!
6. Et maintenant nous sommes ici, priant pour vous.
7. Sous le règne de Démétrius, l'an cent soixante-neuf, nous Juifs, nous vous avons écrit dans la tribulation et l'accablement qui nous sont survenus pendant ces années, depuis que Jason s'est retiré de la terre sainte et du royaume.
8. Ils ont brûlé la porte *du temple,* et ils ont répandu le sang innocent; et nous avons prié le Seigneur, et nous avons été exaucés; nous avons offert le sacrifice et la fleur de farine, nous avons allumé les lampes et exposé les pains.
9. Célébrez donc maintenant la fête des tabernacles au mois de casleu.

5. exaudiat orationes vestras, et reconcilietur vobis, nec vos deserat in tempore malo!
6. Et nunc hic sumus orantes pro vobis.
7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono, nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, et impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason a sancta terra et a regno.
8. Portam succenderunt, et effuderunt sanguinem innocentem; et oravimus ad Dominum, et exauditi sumus, et obtulimus sacrificium et similaginem, et accendimus lucernas, et proposuimus panes.
9. Et nunc frequentate dies scenopegiæ mensis casleu.

Très belle expression. C.-à-d., avec un courage indomptable, quoi qu'il en coûte, et une bonne volonté à toute épreuve. — *Adaperiat cor...* (vers. 4). Locution figurée. Que Dieu vous donne un cœur docile, qui comprenne et qui pratique toute sa loi! — *Faciat pacem :* la paix dans leurs rapports avec Dieu, base de tout bien et de tout bonheur. — *Reconcilietur...* (vers. 5). Dieu se réconcilie avec les hommes lorsqu'il leur pardonne leurs péchés et leur rend ses faveurs. Expression délicate, que notre auteur emploie de temps à autre. Cf. v, 20; vii, 33; viii, 29, etc. Voyez aussi Rom. v, 10; II Cor. v, 18-20; Col. i, 20-21. etc. — *In tempore malo :* au temps de l'infortune. Transition à l'idée qui va suivre. — *Et nunc...* (vers. 6). Les Juifs de Jérusalem et de Judée donnent à leurs frères d'Égypte la douce assurance qu'ils prient constamment pour eux (*sumus orantes :* construction qui exprime la durée).

2° Deuxième partie de la lettre. I, 7-10ª.

7-8. Résumé d'une lettre antérieure, adressée aux Juifs d'Égypte par ceux de Palestine. — *Regnante Demetrio.* Démétrius II Nicator, qui régna une première fois en Syrie de 146-138 avant J.-C.; puis une seconde fois, après que les Parthes lui eurent rendu la liberté, de 130-125 avant J.-C. Voyez I Mach. xi, 19; xiv, 1-3. — *Anno...* L'année 169 de l'ère des Séleucides, qui va d'octobre 144 à octobre 143 avant J.-C. — *Scripsimus vobis.* Une première lettre avait donc été écrite à cette époque par les Juifs de Judée à leurs coreligionnaires d'Égypte. C'est à tort que quelques interprètes rapportent la date qui précède à la présente lettre. Voyez le vers. 10ª et la note. S'ils disaient vrai, ce n'est point le parfait qui serait employé dans le grec, mais l'aoriste (ἐγράψαμεν au lieu de γεγράφηκαμεν). — *In tribulatione... :* durant la persécution d'Antiochus Épiphane, ainsi qu'il ressort clairement du contexte. — *Impetu.* Dans le grec : la cime, ou la pointe. C.-à-d., au plus fort de notre affliction. — *Ex quo... Jason.* Le grec ajoute : Et ceux qui étaient avec lui (ses partisans). Il sera longuement question de ce triste personnage au chap. iv, 7-26. C'est à lui que se rattacha réellement le début de la persécution. — *Recessit.* Le grec ἀπέστη marque une sorte d'apostasie. — *A sancta... et a...* La terre sainte, c'est la Palestine (cf. Zach. ii, 19); le royaume par antonomase, c'est la théocratie, l'Église juive. C'est ici le seul endroit de l'Ancien Testament où cette seconde expression reçoive ce sens spécial. — Le vers. 8ª raconte deux des exploits sacrilèges et cruels qui furent alors commis, non pas directement par Jason, mais par ses amis, les Syriens. Premier fait : *portam...* Dans le grec : τὸν πυλῶνα. Ce mot est probablement collectif et désigne les portes du temple en général. Voyez viii, 33, et I Mach. iv, 38, où nous apprenons qu'elles furent vraiment brûlées. — Second fait : *effuderunt...* Cf. iv, 34-36; v, 6; vi, 10, 18-31; vii, 1, etc. — *Et oravimus...* Durant cette terrible persécution, les Juifs demeurés fidèles avaient invoqué le nom du Seigneur, qui les avait exaucés et délivrés. — *Obtulimus..., accendimus...* Ces détails se rapportent à la purification du temple par Judas Machabée et à la reprise du culte, qui avait été interrompu pendant plusieurs années. Cf. x, 1-7; I Mach. iv, 36 et ss. — *Sacrificium et similaginem.* Ces mots représentent les sacrifices sanglants et non sanglants. — *Lucernas :* les lampes du chandelier à sept branches. Cf. I Mach. iv, 49-50, et les notes. — *Panes :* les pains de proposition. Voyez la note de I Mach. iv, 51ª.

9-10ª. Invitation à célébrer la fête de la Dédicace. — *Frequentate.* Grec : ἄγητε, célébrez. — *Dies scenopegiæ.* L'écrivain sacré nous dira plus loin (x, 6) que cette solennité de la dédicace ou de la purification du temple fut célébrée à la manière de la fête des Tabernacles (ou de la Scénopégie, d'après son nom grec). C'est pour ce motif qu'elle est appelée ici : fête des Tabernacles du mois de « casleu ». Ces mots la distinguent

10. Anno centesimo octogesimo octavo. Populus qui est Jerosolymis, et in Judæa, senatusque et Judas, Aristobolo, magistro Ptolemæi regis, qui est de genere christorum sacerdotum, et his, qui in Ægypto sunt, Judæis, salutem et sanitatem.

11. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi, utpote qui adversus talem regem dimicavimus.

12. Ipse enim ebullire fecit de Perside eos qui pugnaverunt contra nos et sanctam civitatem.

10. L'an cent quatre-vingt-huit. Le peuple qui est à Jérusalem et dans la Judée, le sénat et Judas, à Aristobole, maître du roi Ptolémée, de la race des prêtres sacrés, et aux Juifs qui sont en Égypte, salut et santé.

11. Délivrés par Dieu de grands périls, nous lui rendons de magnifiques actions de grâces, pour avoir pu combattre contre un tel roi.

12. Car c'est lui qui a fait sortir de Perse ceux qui ont combattu contre nous et la ville sainte.

---

de la solennité proprement dite des Tabernacles, qui avait lieu au mois de *tišri;* c.-à-d., en septembre-octobre. — *Casleu.* Le neuvième mois de l'année juive (seconde partie de novembre et commencement de décembre). C'est le 25 de ce mois qu'on avait purifié le temple. Cf. x, 5, et I Mach. IV, 52. On avait alors résolu de fêter d'une manière très solennelle l'anniversaire de cette cérémonie, et c'est précisément cet anniversaire que les Juifs de Palestine engagent leurs coreligionnaires d'Égypte à célébrer. — *Anno...* L'an 188 de l'ère des Séleucides (d'octobre 125 à octobre 124 avant J.-C.). C'est à cette première lettre et non à la suivante que se rapporte cette date, comme l'admettaient déjà Bellarmin, Sérarius et Ménochius. Ce fait est démontré par les quatre lettres insérées au chap. XI; la date y est régulièrement placée à la fin et non au commencement de chaque épître. Cf. XI, 21, 33 et 38.

§ II. — *Deuxième lettre.* I, 10ᵇ — II, 19.

Elle est beaucoup plus longue et plus importante que la première. Après la salutation accoutumée, I, 10ᵇ, elle traite des quatre faits suivants : 1° la mort d'un roi de Syrie nommé Antiochus, I, 11-17; 2° la découverte du feu sacré par Néhémie, I, 18-36; 3° la manière dont Jérémie avait caché le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums, après la prise de Jérusalem, II, 1-12; 4° la fondation d'une bibliothèque sacrée par Néhémie et par Judas, II, 13-16. Vient ensuite la conclusion, II, 17-19.

1° Introduction. I, 10ᵇ.

10ᵇ. Salutation analogue à celle de la première lettre. Comp. le vers. 1. — *Populus,* au lieu de « fratres », que nous lisions plus haut. — *Senatus.* Dans le grec : γερουσία. Voyez I Mach. XII, 6, et le commentaire. Ce sénat sera encore mentionné IV, 44, et XI, 27. — *Et Judas.* Judas Machabée, suivant la plupart des interprètes (entre autres, le savant Bellarmin) et d'après le sentiment qui nous paraît le plus probable. Voyez la note qui suit l'explication du vers. 17. L'identification de ce personnage dépend en grande partie de l'opinion qu'on adopte au sujet du roi Antiochus dont la présente lettre raconte la mort. — *Aristobolo* (grec : Ἀριστοβούλῳ). Les mots *magistro Ptolemæi...* indiquent qu'il s'agit du philosophe péripatéticien Aristobule, Juif de naissance, qui vivait à la cour de Ptolémée V, roi d'Égypte (204-180 avant J.-C.), dont il fut le favori et le conseiller très influent (le « maître », comme il est dit ici dans un sens large). Il dédia à Ptolémée VI Philométor (180-146) son explication allégorique du Pentateuque, citée par plusieurs Pères (Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I; Origène, *Contra Cels.*, IV, 6, 4; Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 33, etc.), dans laquelle il s'efforce de mettre les saints Livres d'accord avec la philosophie d'Aristote. La mention de son nom prouve que la lettre n'a pas été composée plus tard que la fin du règne de Ptolémée VI (146 avant J.-C.). — Le titre de « prêtres-oints » (*christorum sacerdotum*) n'étant donné, chez les Juifs, qu'aux pontifes suprêmes, qui seuls recevaient l'onction sainte (cf. Lev. IV, 3, 16), il suit de là qu'Aristobule appartenait à la famille d'Aaron. Il était donc l'un des principaux représentants du judaïsme en Égypte, et c'est pour ce motif que la lettre lui est directement adressée. — *Salutem et sanitatem.* Dans le grec : χαίρειν καὶ ὑγιαίνειν.

2° Récit de la mort du roi Antiochus, grand ennemi des Juifs. I, 11-17.

11-12. Action de grâces à Dieu, qui avait délivré son peuple d'un grand danger. — Il y a beaucoup d'emphase dans les mots *magnis periculis,* placés en avant de la phrase. Ils marquent une situation particulièrement périlleuse pour les Juifs de Judée. — *Magnifice.* D'après le grec : grandement (μεγάλως). — *Utpote qui...* Au lieu du prétérit *dimicavimus,* le grec emploie le participe présent (παρατασσόμενοι), qui exprime un fait se prolongeant, durant encore. A la lettre : En tant que rangés en bataille; c.-à-d., prêts à lutter avantageusement dans l'avenir contre notre puissant adversaire, comme nous l'avons fait dans le passé. — *Adversus talem...* Simplement, dans le texte primitif : Contre le roi. D'après la suite, Antiochus, roi de Syrie. — *Ipse* (Dieu lui-même; le pronom est très accentué). Le motif de l'action de grâces va être déterminé d'une manière plus complète. — *Ebullire fecit.* Locution dramatique. Dans le grec : ἐξέβρασε, il a rejeté honteusement. A la lettre, bouillonner à la façon de l'eau; puis, rejeter l'écume et les autres objets flottants. Voyez Neh. XIII, 28, dans les Septante. — *De Perside.* D'après le grec : (Il a

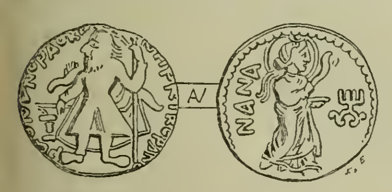
13. Car lorsqu'il était en Perse en qualité de chef, avec une immense armée, il périt dans le temple de Nanée, trompé par les conseils des prêtres de Nanée.
14. En effet, Antiochus vint en ce lieu avec ses amis, comme pour habiter avec elle et pour recevoir de grandes sommes d'argent à titre de dot.
15. Et les prêtres de Nanée lui ayant montré cet argent, et lui-même étant entré avec un petit nombre *des siens* dans l'intérieur du temple, ils fermèrent le temple après qu'Antiochus y eut pénétré;
16. ensuite, ouvrant une porte secrète du temple et jetant des pierres, ils frappèrent le chef et ceux qui étaient avec lui, et ils les coupèrent en morceaux; puis, leur ayant tranché la tête, ils les jetèrent dehors.

13. Nam cum in Perside esset dux ipse, et cum ipso immensus exercitus, cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ.
14. Etenim cum ea habitaturus venit ad locum Antiochus, et amici ejus, et ut acciperet pecunias multas dotis nomine.
15. Cumque proposuissent eas sacerdotes Naneæ, et ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum cum intrasset Antiochus:
16. apertoque occulto aditu templi, mittentes lapides, percusserunt ducem et eos qui cum eo erant, et diviserunt membratim, et, capitibus amputatis, foras projecerunt.

---

rejeté) dans la Perse. En effet, les versets suivants vont raconter que le roi en question fut expulsé par Dieu chez les Perses. — *Eos qui contra nos et...* Grec : Ceux qui étaient rangés en bataille contre la cité sainte.

13-16. Mort ignominieuse d'Antiochus. — Les mots *in Perside* ne sont pas répétés dans le grec. — *Dux.* Grec : ἡγεμών. Ce titre désigne le roi de Syrie, en tant qu'il était le général en chef de ses troupes. — *Immensus exercitus.* Le grec dit, d'une manière encore plus énergique : Une armée qui paraissait irrésistible. — *Cecidit.* Le grec emploie le pluriel κατεκόπησαν. Littéralement : Ils furent coupés en morceaux. Métaphore évidemment hyperbolique, pour dire que les Syriens furent réduits à l'impuissance par la mort de leur roi. — *In templo Naneæ.* Les mots Ναναίας (quelques manuscrits ont la variante Ἀναναίας) et « Nanea » sont la transcription grecque et latine du nom de la grande déesse Anahid ou


La déesse Nanée. (D'après une monnaie.)

Anaïtis, que Strabon, XI, 532, signale comme le « numen patrium » des Perses, et qui était également honorée par les Mèdes, les Arméniens et les habitants de l'Asie Mineure. Elle était probablement identique à l'Anat assyrienne. On a trouvé des monnaies grecques qui la représentent. — *Consilio deceptus...* Dans le grec : Les prêtres de Nanée ayant eu recours à une ruse (παραλογισμῷ : au propre, une proposition fausse ; au dérivé, une ruse, un stratagème). Au dire de Plutarque, *Artax.*, 27, Nanée aurait été servie par des prêtresses, auxquelles il était interdit de se marier. Ce passage montre qu'elle avait aussi ses prêtres. — *Etenim...* (vers. 14). Description de la ruse en question. — *Cum ea habitaturus.* C.-à-d., pour l'épouser. Prétexte inventé par Antiochus, dans le but de s'emparer plus facilement des trésors que contenait le temple de Nanée : *ut acciperet... dotis nomine.* Cet incident est admirablement confirmé par ce que raconte Sénèque, *Suasor.*, I, de la conduite d'Antoine à Athènes. « Cum Antonius vellet se Liberum patrem dici, et hoc nomen statuis suis subscribi juberet, habitu quoque et comitatu Liberum imitaretur, occurrerunt venienti ei Athenienses et Διόνυσον salutaverunt... Dixerunt despondere ipsos in matrimonium Minervam suam, et rogaverunt ut duceret. Ac Antonius ait ducturum, sed dotis nomine imperare se illis mille talenta. » Le temple de Nanée était immensément riche, comme presque tous les sanctuaires païens. — *Proposuissent eas...* (vers. 15). Les prêtres exposèrent, probablement aux pieds de la statue de la déesse, la somme d'argent convenue. — *Intra ambitum.* Le mot τέμενος (*fani*) représente ici l'enclos sacré qui entourait le temple. — *Clauserunt...* Le roi avait donc pénétré avec sa suite jusqu'au sanctuaire même, à l'endroit où l'on avait exposé les trésors. Après l'y avoir introduit, les prêtres fermèrent la porte, pour l'empêcher de s'échapper. — *Occulto aditu.* Les temples païens possédaient pour la plupart une entrée secrète. Cf. Dan. XIV, 20. Au lieu de *templi*, le grec a ici τοῦ φατνώματος : (l'entrée secrète) du plafond ; c.-à-d., l'ouverture pratiquée dans le toit du temple. Ce détail explique comment les prêtres purent si aisément écraser le roi et ses compagnons sous une grêle de pierres jetées d'en haut. En de telles circonstances, Antiochus et ses Syriens étaient absolument sans défense. — Les mots *et eos qui... erant* ne se lisent pas actuellement dans le texte grec ; mais

17. Per omnia benedictus Deus, qui tradidit impios!
18. Facturi igitur, quinta et vigesima die mensis casleu, purificationem tem-

17. Que Dieu soit béni en toutes choses, lui qui a livré les impies!
18. Devant donc célébrer, le vingt-cinquième jour du mois de casleu, la

---

ils ont dû s'y trouver autrefois, puisque la suite du récit suppose que plusieurs têtes furent coupées. — *Diviserunt membratim*. A la lettre dans le grec : Ils firent membres. Sur cette expression, voyez Dan. II, 5b, et la note. — *Foras projecerunt*. Grec : Ils jetèrent (les têtes) à ceux qui étaient dehors.

17. Réitération de l'action de grâces. — *Qui tradidit*. C.-à-d. : qui a livré à la mort. - *Impios*. Grec : Ceux qui avaient agi avec impiété (Antiochus et ses ministres). — Pour ne pas interrompre le commentaire de cette narration, nous avons retardé jusqu'ici l'examen de la difficulté très sérieuse qu'elle occasionne. On ne peut guère ne pas admettre, avec la plupart des exégètes contemporains, qu'il ne s'agisse, dans ce passage, de la mort d'Antiochus Épiphane. En effet, 1° Judas est mentionné comme l'auteur principal de la lettre (cf. vers. 10b), et il est encore parlé de lui plus loin (cf. II, 14) comme d'un personnage très célèbre et très connu à l'époque où elle fut écrite; or ce Judas ne paraît pas pouvoir différer de Judas Machabée, le héros principal du livre. 2° Tout ce qui est dit du roi en question convient parfaitement à Antiochus Épiphane et ne semble convenir qu'à lui seul : il détestait les Juifs et était détesté d'eux, il avait attaqué Jérusalem et le temple, et le parti orthodoxe de la nation s'était soulevé contre lui les armes à la main, il mourut en Perse après avoir essayé de piller un sanctuaire païen, et sa mort fut une délivrance pour les Juifs. 3° La fête de la purification du temple, fixée au 25 casleu, paraît devoir se confondre avec l'anniversaire de la solennité célébrée pour la première fois par Judas Machabée, après ses premières victoires sur les Syriens. Cf. vers. 9, 18; II, 16, I Mach. IV, 36 et ss. Mais, si c'est vraiment Antiochus Épiphane qui est désigné dans les vers. 11-17, il est très difficile de concilier ce récit de sa mort avec ceux que nous lisons, d'une part, au chap. IX de ce livre, de l'autre, I Mach. VI, 1 et ss. Dans le camp protestant et rationaliste, on prétend même que la conciliation est absolument impossible, et on s'appuie sur ce fait pour nier l'authenticité et la véracité de la lettre. Les interprètes catholiques ont proposé trois solutions principales de la difficulté. 1° L'Antiochus du récit n'est pas Antiochus Épiphane, mais Antiochus VII Sidétès, qui régna en Syrie de 139 à 130 avant J.-C. (Raban-Maur, Rupert de Deutz, Serarius, Cornelius à Lap., Patrizi, etc.). 2° Ce n'est ni Épiphane, ni Sidétès, mais Antiochus III le Grand, père d'Antiochus Épiphane (Nicolas de Lyre, Denys le Chartreux, etc.). 3° La lettre parle en réalité d'Antiochus Épiphane. Ce dernier sentiment nous paraît seul acceptable, pour les trois raisons qui ont été rapidement indiquées plus haut. De plus, les anciens historiens ne disent nulle part qu'Antiochus Sidétès tenta de piller un temple; il fut même, d'après Josèphe, surnommé le Pieux à cause de son zèle envers les dieux. Quant à sa mort, elle est racontée de différentes manières (il aurait péri dans une bataille contre les Parthes; ou bien, vaincu par eux, il se serait tué de sa propre main; ou encore, il aurait été assassiné par son frère Démétrius); mais il est certain qu'elle n'eut aucune analogie avec la narration contenue dans cette lettre. Surtout, on ne peut pas le mentionner ici sans faire un véritable anachronisme, puisque la lettre fut écrite avant qu'il montât sur le trône. Voyez I, 10b, et le commentaire. Le second sentiment, dont M. Vigouroux s'est fait l'habile champion (voyez *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 158-169 de la 2e édit.), est beaucoup plus vraisemblable en apparence, puisqu'il est certain qu'Antiochus III fut tué misérablement en essayant de piller un temple (cf. Strabon, XVI, 1, 18; Justin, XXXII, 2, 1; Diod. de Sicile, XXVIII, 3). Ce détail cadre fort bien avec la lettre, tandis qu'en réalité Antiochus Épiphane mourut de maladie, quelque temps après son échec devant le temple de Persépolis (cf. I Mach. VI, 8 et ss.; II Mach. IX, 2 et ss.). Néanmoins ce double fait n'enlève pas l'impression produite par l'ensemble de l'épître, impression d'après laquelle le roi en question ne peut être qu'un persécuteur des Juifs, tel que le fut Antiochus IV, et non un prince qui leur fut dévoué comme Antiochus le Grand. Dans ce cas, il est vrai, la difficulté n'est que reculée, car il faut expliquer la contradiction manifeste qui existe entre le présent passage, ainsi compris, et les deux narrations parallèles. On le fait de la manière suivante. La lettre fut écrite peu de temps après qu'on eut reçu en Judée la nouvelle de la mort d'Antiochus Épiphane; mais cette nouvelle, vraie en elle-même, était accompagnée de bruits inexacts, qu'on admit, ne pouvant les contrôler, jusqu'à ce qu'un récit plus exact et plus complet (celui de I Mach. VI, 1 et ss., et de II Mach. IX, 1 et ss.) fût parvenu à Jérusalem. Les auteurs de la lettre rapportent donc les faits tels qu'ils les connaissaient eux-mêmes d'après ces rumeurs populaires, qui avaient associé la mort d'Épiphane au pillage d'un temple; l'auteur du livre revient plus loin sur cet épisode, pour le raconter tout au long, et rectifier ce qu'il y avait eu d'inexact dans les premières nouvelles. Cette explication, déjà admise par Emmanuel Sa et reproduite de nos jours par d'excellents exégètes catholiques (entre autres M. Kaulen et le P. Cornely), nous semble tout concilier pour le mieux, et donner une excellente solution de la difficulté principale. Elle est, au fond, une application nouvelle du mot de saint Jérôme, *in Jer.* XXVIII, 10 : « Multa in Scripturis sanctis dicuntur juxta opinionem illius temporis quo gesta

purification du temple, nous avons jugé nécessaire de vous en avertir, afin que vous célébriez vous aussi la fête des tabernacles, et la fête du feu qui fut donné lorsque Néhémie, après avoir rebâti le temple et l'autel, offrit les sacrifices.

19. Car lorsque nos pères furent

pli, necessarium duximus significare vobis, ut et vos quoque agatis diem scenopegiæ, et diem ignis qui datus est quando Nehemias, ædificato templo et altari, obtulit sacrificia.

19. Nam cum in Persidem ducerentur

---

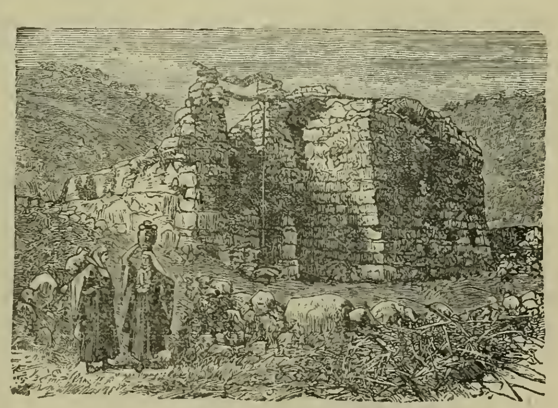
referuntur, et non juxta quod rei veritas continebat. » La véracité des écrivains et l'inspiration du livre demeurent donc complètement sauves.

3° Invitation à célébrer un saint anniversaire. I, 18.

18. La fête de la purification du temple ou de l'invention du feu sacré. — *Facturi igitur...* Transition au point qui forme en réalité l'occasion et le but principal de la lettre, quoiqu'on n'y touche qu'en passant, à deux reprises (cf. II, 16). — *Quinta et... casleu.* Voyez la note du vers. 9, et I Mach. IV, 52. — *Purificationem templi.* Voyez le vers. 36 et le commentaire. — *Ut et vos...* Les Juifs de Palestine souhaitaient ardemment que leurs frères d'Égypte n'oubliassent pas le temple de Jérusalem. — Sur le sens de *scenopegiæ*, voyez les notes du vers. 9. Le substantif *diem* a été omis par deux fois dans le texte grec, où on lit à la lettre : Pour que vous célébriez de la scénopégie et du feu. Cette construction étrange suppose que les mots τὴν ἡμέραν ont disparu par la faute des copistes. — *Ignis :* le feu sacré, qui, le jour de la dédicace du temple de Salomon, était tombé du ciel et avait consumé les victimes. Cf. II Par. VII, 1. Ce feu, entretenu ensuite par les prêtres, conformément à la prescription de Lev. VI, 12, d'après laquelle le brasier de l'autel devait être entretenu sans interruption, ne s'était jamais éteint jusqu'à la destruction du temple par les Chaldéens, et, même alors, Dieu daigna le conserver miraculeusement. Les Juifs avaient institué, en souvenir de cette préservation, une fête annuelle, qu'ils avaient fixée au 25 casleu, jour où Judas Machabée fit solenniser aussi plus tard l'anniversaire de la purification du temple. — Les mots *qui datus est* manquent dans le grec ; mais l'expression équivalente a dû probablement exister dans le texte et disparaître ensuite. — *Quando Nehemias...* La suite de la lettre va fournir de longs détails sur la manière prodigieuse dont le feu sacré fut rendu au second temple. — *Ædificato templo.* Dans le grec : ὁ οἰκοδομήσας : (Néhémie) qui avait bâti le temple et l'autel. « Bâtir » dans le sens large, car c'est Zorobabel qui avait reconstruit le temple après la fin de la captivité, longtemps avant l'époque de Néhémie. Cf. Esdr. III, 6 et ss.; V, 2; VI, 14, 15; Agg. I, 2 et ss.; II, 3 et ss.; Zach. IV, 9. L'expression signifie donc simplement que Néhémie avait contribué d'une façon quelconque à la réparation de l'édifice sacré. Comp. I Mach. I, 35; IV, 60, etc., où ce même verbe reçoit une signification semblable.

4° La merveilleuse préservation du feu sacré. I, 19-36.

Pour donner plus de force à leur invitation, les auteurs de la lettre racontent à leurs frères d'Égypte comment Dieu lui-même avait manifesté son amour pour le temple de Jérusalem, en faisant un grand miracle pour conserver et pour lui rendre le feu sacré. Les rationalistes prétendent que ce récit entier est fabuleux. Mais tout miracle est légendaire à leurs yeux; leur assertion est donc aussi vaine ici qu'aux passages similaires. Si ce fait n'est pas mentionné ailleurs dans l'Ancien Testament, cela prouve simplement que les Juifs avaient, en dehors des saints Livres, des traditions orales qu'ils jugeaient très dignes de foi.



Puits de Néhémie. (D'après une photographie.)

19. Les prêtres cachent le feu sacré au moment de l'exil. — *In Persidem.* Dans le grec : εἰς τὴν Περσικήν (scil. χώραν). C'est en Chaldée que les Juifs avaient été déportés ; mais, après que les rois persans se furent emparés de l'empire chaldéen, l'usage s'établit peu à peu de donner le nom de Perse aux régions situées par delà l'Euphrate. — *Qui tunc... erant.* D'après le

patres nostri, sacerdotes, qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occulte absconderunt in valle, ubi erat puteus altus et siccus, et in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset locus.

20. Cum autem præterissent anni multi, et placuit Deo ut mitteretur Nehemias a rege Persidis, nepotes sacerdotum illorum, qui absconderant, misit ad requirendum ignem; et sicut narraverunt nobis, non invenerunt ignem, sed aquam crassam.

21. Et jussit eos haurire, et afferre sibi; et sacrificia quæ imposita erant jussit sacerdos Nehemias aspergi ipsa aqua, et ligna, et quæ erant superposita.

22. Utque hoc factum est, et tempus affuit quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

23. Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonatha inchoante, ceteris autem respondentibus.

24. Et Nehemiæ erat oratio hunc ha-

emmenés en Perse, ceux d'entre les prêtres qui craignaient Dieu prirent le feu qui était sur l'autel, le cachèrent secrètement dans une vallée, où il y avait un puits profond et sec, et ils l'y préservèrent, de sorte que ce lieu est demeuré inconnu à tous.

20. Or après que beaucoup d'années se furent écoulées, et qu'il plut à Dieu de faire envoyer Néhémie par le roi de Perse, il envoya les petits-fils de ces prêtres qui avaient caché le feu, pour le chercher; et comme ils nous l'ont raconté, ils ne trouvèrent pas le feu, mais une eau épaisse.

21. Il leur ordonna de puiser et de lui en apporter; et le prêtre Néhémie ordonna d'arroser avec cette eau les sacrifices qui avaient été apportés, le bois et ce qu'on avait mis dessus.

22. Lorsque cela eut été fait, et que le temps arriva où le soleil, qui était auparavant caché dans un nuage, se mit à luire, il s'alluma un grand feu, de sorte que tous furent dans l'admiration.

23. Cependant tous les prêtres étaient en prière, tandis que le sacrifice était consumé, Jonathas commençant, et les autres répondant.

24. Et Néhémie priait en ces termes:

---

grec : Les prêtres zélés pour le culte. — *Altari* : l'autel des holocaustes, et non celui des parfums. — *In valle.* Si la tradition relative à l'emplacement actuel du puits dit de Néhémie est exacte, la vallée en question était située au confluent de celles du Cédron et de Ben-Hinnom (*Atl. géogr.*, pl. XIV et XV). — *Ubi erat... siccus.* D'après le grec : Dans la cavité d'une fontaine qui avait un endroit sec; ou, si l'on adopte la leçon ἀνύδρου (au génitif, au lieu de l'accusatif ἄνυδρον de quelques manuscrits) : Dans la cavité d'une fontaine qui avait (alors) la propriété d'être sans eau. — *In eo contutati...* C.-à-d., comme on lit dans le grec : Où ils (le) mirent en sûreté. — *Ita ut omnibus...* Ces prêtres ne communiquèrent leur secret qu'à leurs enfants, et ceux-ci le transmirent aussi à leurs descendants. Comp. le vers. 20.

20-22. Après l'exil, Néhémie fait rechercher le feu sacré; les prêtres le retrouvent. — *Anni multi.* Depuis la prise de Jérusalem (588 avant J.-C.) jusqu'à l'arrivée de Néhémie en Palestine (en 445), il s'était écoulé cent quarante-trois ans. — *Placuit Deo.* L'envoi de Néhémie à Jérusalem par le roi de Perse avait été une grande grâce pour les Juifs, à cause des heureuses réformes qu'il réussit à accomplir. — *A rege Persidis.* Artaxerxès Ier Longuemain, fils de Xerxès. Voyez Neh. II, 1 et ss. — *Narraverunt nobis.* Les auteurs de la lettre parlent comme ne faisant qu'une seule personne morale avec ceux de leurs ancêtres qui étaient contemporains de Néhémie. — *Aquam crassam.* C.-à-d., un liquide épais. D'après Josèphe fils de Gorion, I, 21, 1 : de l'eau semblable à une huile épaisse ou à du miel. — *Jussit... haurire* (vers. 21). Dans le grec : ἀποβάψαντες, ayant plongé. Étant descendus dans le puits et dans l'eau. — *Sacrificia... imposita.* Variante dans le grec : Et lorsque eurent été apportées les choses des sacrifices; c.-à-d., comme l'indiquent les mots suivants, le bois et les membres des victimes. — *Jussit sacerdos...* D'après le grec : Néhémie ordonna aux prêtres. Rien ne prouve, en effet, que Néhémie ait appartenu à la race sacerdotale; les rabbins le rattachent à la famille de David, ou du moins à la tribu de Juda. — *Utque hoc...* (vers. 22). Comment ce liquide gras prit feu miraculeusement au soleil.

23-29. Prière adressée au Seigneur par les prêtres à cette occasion. — *Orationem autem...* La Vulgate abrège. Nous lisons dans le grec : Les prêtres faisaient une prière, pendant que le sacrifice brûlait, les prêtres et tous (les assistants). — *Jonatha.* D'après quelques auteurs, le grand prêtre de ce nom mentionné au livre de Néhémie, XII, 11 et 12. L'identification est loin d'être certaine, car il semble que ce grand prêtre a vécu environ cinquante ans après Néhémie. — *Ceteris respondentibus.* Jonathas disait à haute voix quelques mots de sa prière, et l'assistance les répétait après lui. — *Et Nehemiæ*

Seigneur Dieu, créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et miséricordieux, qui êtes seul un bon roi,
25. seul excellent, seul juste, tout-puissant et éternel, qui délivrez Israël de tout mal, qui avez choisi nos pères et les avez sanctifiés,
26. recevez le sacrifice pour tout votre peuple d'Israël, gardez votre héritage et sanctifiez-le.
27. Rassemblez ceux des nôtres qui sont dispersés, délivrez ceux qui sont esclaves des Gentils, et regardez ceux qui sont méprisés et détestés, afin que les nations sachent que vous êtes notre Dieu.
28. Affligez ceux qui nous oppriment et qui nous outragent avec orgueil;
29. établissez votre peuple dans votre lieu saint, selon que Moïse l'a dit.
30. Cependant les prêtres chantaient des hymnes, jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé.
31. Et après que le sacrifice eut été

bens modum : Domine, Deus omnium creator, terribilis et fortis, justus et misericors, qui solus es bonus rex,
25. solus præstans, solus justus, et omnipotens, et æternus, qui liberas Israel de omni malo, qui fecisti patres electos, et sanctificasti eos,
26. accipe sacrificium pro universo populo tuo Israel; et custodi partem tuam, et sanctifica.
27. Congrega dispersionem nostram, libera eos qui serviunt gentibus, et contemptos et abominatos respice, ut sciant gentes quia tu es Deus noster.
28. Affige opprimentes nos, et contumeliam facientes in superbia;
29. constitue populum tuum in loco sancto tuo, sicut dixit Moyses.
30. Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequo consumptum esset sacrificium.
31. Cum autem consumptum esset sa-

(vers. 24). Le grec rattache à bon droit ces deux mots à la ligne qui précède, de la manière suivante : (Jonathas) commençant, et les autres reprenant, ainsi que Néhémie. C'est donc par Jonathas que la prière qui va être citée fut réellement composée. Elle est fort belle dans sa simplicité, et très bien appropriée aux circonstances. C'est l'unique modèle qui nous ait été conservé d'une prière ayant accompagné un sacrifice. Elle commence par une longue énumération des attributs divins, accumulés d'une manière solennelle. Cf. Dan. III, 52 et ss. Dieu y est d'abord loué comme créateur tout-puissant, mais juste et miséricordieux; puis comme roi unique, éternel et absolu du monde (vers. 24^{b} et 25^{a}). — *Solus præstans* est une bonne traduction des mots ὁ μόνος χορηγός. Chez les Grecs, le substantif χορηγός désignait, en premier lieu, celui qui se chargeait des frais nécessaires pour faire exécuter une pièce de théâtre, et, dans un sens dérivé, tout donateur en général, quel que fût l'objet donné. Ce nom convient donc excellemment à Dieu, qui nous fournit tout ce dont nous avons besoin. — *Qui liberas*... (vers. 25^{b}). Les suppliants signalent la conduite aimable de ce Dieu créateur et roi envers sa nation privilégiée. Cf. Ps. XXXIII, 17, etc. — *Patres electos :* les patriarches spécialement choisis pour être la souche d'Israël. — *Accipe*... (vers. 26). Ici commence la prière proprement dite. Elle conjure Dieu d'agréer pour tout son peuple (l'adjectif *universo* est très accentué) le sacrifice qui se consumait alors sur l'autel. — *Partem tuam :* le peuple juif, qui appartenait en propre à Jéhovah comme son héritage. Cf. Deut. XXXII, 9, etc. — *Congrega*... (vers. 27). Jonathas demande à Dieu de rassembler les nombreux membres de la nation sainte qui étaient alors dispersés à travers le monde. — *Dispersionem* (grec : διασπορά, mot devenu célèbre dans l'histoire juive de cette époque et des siècles suivants). L'abstrait pour le concret. Voyez Joan. VII, 37; Jac. I, 1; I Petr. I, 1, dans le texte grec. Un certain nombre de ces dispersés jouissaient de leur liberté entière, mais d'autres étaient esclaves des païens; on fait une supplication particulière pour ces derniers : *eos qui serviunt... — Contemptos et abominatos.* Expressions très fortes, pour décrire l'état dans lequel se trouvaient beaucoup de ces malheureux esclaves. — *Ut sciant*... Pensée qui revient très souvent dans les saints Livres. En délivrant les Juifs du pouvoir des païens, Dieu prouvera à ces derniers sa toute-puissance infinie. — *Affige opprimentes*... (vers. 28) : en vertu de la loi du talion. — *Contumeliam... in superbia.* Description très exacte de la conduite extérieure et des sentiments intérieurs des Gentils à l'égard d'Israël. — *Constitue*... (vers. 21). Résumé de toutes les demandes qui précèdent. La Vulgate a supprimé une belle métaphore : Plante (καταφύτευσον) ton peuple. Les Juifs sont comparés à un arbre planté dans un terrain fertile (*in loco sancto :* la Palestine). — *Sicut dixit*... En effet, cette dernière demande est empruntée, à part une légère modification, au premier cantique de Moïse. Cf. Ex. XV, 17.

30-36. Le prodige, parfaitement attesté, attire au temple de grands présents de la part du roi de Perse. — *Psallebant hymnos.* Le grec emploie l'article : les hymnes; c.-à-d., les psaumes qu'on avait coutume de chanter durant les sacrifices. Les mots *usquequo... sacrificium* sont omis dans le texte primitif. — *Cum autem... ex residua*... (vers. 31). Le texte grec est difficile; il a été probablement corrompu. La Vulgate donne un sens excellent. — *Jussit*... Le but que se pro-

crificium, ex residua aqua Nehemias jussit lapides majores perfundi.

32. Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est; sed ex lumine quod refulsit ab altari consumpta est.

33. Ut vero manifestata est res, renuntiatum est regi Persarum quod in loco in quo ignem absconderant hi qui translati fuerant sacerdotes, aqua apparuit, de qua Nehemias, et qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia.

34. Considerans autem rex, et rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat.

35. Et cum probasset, sacerdotibus donavit multa bona, et alia atque alia munera, et accipiens manu sua, tribuebat eis.

36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur Purificatio; vocatur autem apud plures Nephi.

consumé, Néhémie ordonna que l'on répandît ce qui restait de l'eau sur de grandes pierres.

32. Dès qu'on l'eut fait, il s'y alluma une flamme; mais elle fut consumée par la lumière qui brilla de l'autel.

33. Lorsque la chose fut connue, on rapporta au roi de Perse qu'au lieu où les prêtres qui avaient été déportés avaient caché le feu, on avait trouvé une eau dont Néhémie et ceux qui étaient avec lui avaient purifié les sacrifices.

34. Le roi, après avoir considéré la chose et l'avoir soigneusement examinée, bâtit là un temple, pour certifier ce qui était arrivé.

35. Et, l'ayant vérifié, il donna aux prêtres de grands biens et des présents de divers genres, qu'il leur distribuait de sa propre main.

36. Néhémie appela ce lieu Nephthar, c'est-à-dire, Purification; mais il est nommé par plusieurs Néphi.

---

posait Néhémie en donnant ce nouvel ordre était moins d'utiliser le reste de la substance apportée de la citerne, que de montrer, d'une manière encore plus frappante, qu'elle contenait vraiment le feu sacré. — *Lapides majores :* de grosses pierres qui se trouvaient là. — *Ex eis flamma...* (vers. 32). Le miracle se renouvela aussitôt; mais, cette fois, c'est la flamme de l'autel qui mit le feu au liquide placé sur les pierres : *sed ex lumine...* Grâce à cet autre prodige, on vit bien que la substance en question n'était pas une huile minérale, qui avait pris feu aux rayons du soleil. Comp. le vers. 22. Voyez, III Reg. XVIII, 34 et ss., un miracle analogue. — *Ut vero...* (vers. 33). Le bruit de ce fait éclatant parvint jusqu'au roi de Perse; ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il avait des officiers qui commandaient en son nom à Jérusalem. — *Qui translati... :* les prêtres autrefois déportés en Chaldée. Cf. vers. 19a. — *Nehemias et qui...* Le grec emploie la locution toute classique οἱ περὶ τὸν Νεεμίαν. Elle est familière à notre auteur. Cf. X, 16, 25, 33; XI, 6; XII, 11, 14, 15, 36; XIII, 1, 23; XIV, 18, etc. — *Purificaverunt...* Expression importante dans le récit. Comp. le vers. 36. On purifiait d'ordinaire les membres des victimes au moyen d'une lustration. Dans le cas présent, ce rite avait été suppléé par le feu sacré. — *Considerans... et... examinans* (vers. 34). Le grec dit simplement : Le roi ayant clos (le lieu où s'était passé le prodige). La Vulgate a donné un sens inexact au verbe περιφράξας; elle a ensuite paraphrasé. — *Fecit ei templum.* Simplement dans le grec : Il le fit saint. C.-à d. qu'il fit de l'enclos un lieu sacré. — *Ut probaret... :* pour attester la vérité du fait. Cette phrase est omise dans le grec. Il en est de même de la suivante : *et cum probasset* (vers. 35). — *Sacerdotibus..., tribuebat eis.* La Vulgate paraphrase ici encore. Le grec dit : Et pour ceux-ci (les prêtres) le roi prenait beaucoup de présents et (les leur) donnait. « Les imparfaits montrent que le monarque manifesta à différentes reprises sa bienveillance de cette manière. » — *Appellavit... hunc locum* (vers. 36). Plutôt, d'après le grec : Néhémie appela cela (τοῦτο); c.-à-d., la substance liquide trouvée dans le puits. — *Nephthar.* On a vainement essayé de rattacher ce nom à une racine hébraïque ou sémitique; par exemple, au verbe hébreu *fâtar*, sourdre à la manière d'une fontaine (*niftâr* désignerait alors l'écoulement de l'eau épaissie). Il est d'origine persane, ou du moins aryenne. Ναφθάρ correspond vraisemblablement au substantif zend *naptar*, qui représente l'eau pure et purifiante. — *Interpretatur purificatio.* De là l'un des noms donnés à la fête anniversaire. Comp. le vers. 18a. — *Apud plures Nephi.* Corruption populaire du nom primitif. Le grec ordinaire a Νεφθαεί; quelques manuscrits, Νεφθαί; d'autres, Νεφθά, etc.

5° Ce qu'avait fait Jérémie pour préserver le feu sacré, le tabernacle et d'autres objets employés au service du culte. II, 1-12.

Ce récit est destiné, comme le précédent, à relever l'importance du temple de Jérusalem, et à montrer qu'il était l'unique sanctuaire légitime d'Israël. On l'a également traité de légendaire. Les « critiques » allèguent, comme preuve de leur assertion, le silence gardé par Jérémie, sur les faits ici racontés, dans le livre de ses prophéties; mais chacun sait qu'un simple « argumentum e silentio » ne prouve rien. Les au-

CHAPITRE II

1. On trouve dans les écrits du prophète Jérémie, qu'il ordonna à ceux qui émigraient de prendre le feu, comme il a été dit, et comme il le commanda aux émigrés.
2. Et il leur donna la loi, pour les empêcher d'oublier les préceptes du Seigneur, et de tomber dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or et d'argent, et leurs ornements;
3. et, disant encore d'autres choses semblables, il les exhortait à ne pas éloigner leur cœur de la loi.
4. Il était aussi marqué dans le même écrit comment le prophète ordonna, d'après une réponse qu'il avait reçue de Dieu, qu'on emportât avec lui le tabernacle et l'arche, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne sur laquelle Moïse était monté et avait vu l'héritage de Dieu.

1. Invenitur autem in descriptionibus Jeremiæ prophetæ, quod jussit eos ignem accipere qui transmigrabant, ut significatum est, et ut mandavit transmigratis.
2. Et dedit illis legem ne obliviscerentur præcepta Domini, et ut non exerrarent mentibus videntes simulacra aurea et argentea, et ornamenta eorum;
3. et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent a corde suo.
4. Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum et arcam jussit propheta, divino responso ad se facto, comitari secum, usquequo exiit in montem in quo Moyses ascendit, et vidit Dei hereditatem.

---

teurs de la lettre attestent formellement que ce qu'ils racontent était écrit en propres termes dans un document qu'ils avaient sous les yeux. Voyez les vers. 1, 4, 9 et 13. Le commentaire donnera la réponse à d'autres objections.

CHAP. II. — 1-3. Ordres de Jérémie au sujet du feu sacré et de la fidélité à la loi divine. — *In descriptionibus.* Grec : ἐν ταῖς ἀπογραφαῖς. Expression qui désigne des documents publics, officiels. Au lieu de *invenitur... Jeremiæ*, le grec emploie une autre construction. Littéralement : Jérémie le prophète est trouvé dans les documents, qu'il ordonna... C.-à-d. : On trouve dans les documents anciens, que Jérémie ordonna... Le texte n'attribue donc pas à Jérémie les écrits en question, qui n'étaient nullement inspirés ou canoniques. — *Ignem :* le feu sacré dont il vient d'être longuement parlé. Les auteurs de la lettre se proposent de confirmer par la conduite de Jérémie leur récit relatif au recouvrement miraculeux de ce feu. — *Qui transmigrabant :* les Juifs déportés par les Chaldéens. — *Ut significatum est.* Voyez I, 19. — *Dedit... legem ne...* (vers. 2). Ces mots semblent dire que Jérémie donna à ces malheureux, avant leur départ, un exemplaire du Pentateuque, pour les empêcher d'oublier la loi sainte. — *Videntes...* La lettre de Jérémie rattachée au livre de Baruch a précisément pour objet de mettre les Juifs exilés en garde contre l'idolâtrie des Chaldéens. Cf. Bar. VI, 1 et ss. Mais elle ne raconte pas le fait qui suit; ce n'est donc point sur elle que porte l'allusion. — *Ornamenta eorum.* Les idoles babyloniennes étaient couvertes de vêtements et d'ornements somptueux. Cf. Bar. VI, 6, 12, 22. 57. Jérémie craignait que l'éclat du culte païen ne produisît une impression fâcheuse sur les déportés. — *Hortabatur.* Imparfait qui marque la sainte ardeur avec laquelle Jérémie réitérait son exhortation.

4-5. Comment Jérémie avait caché le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums après la ruine de Jérusalem. — *Erat... in scriptura.* Ce dernier mot représente le document qui a été mentionné plus haut. Cf. vers. 1ª. La phrase revient à dire : Il y avait dans cet écrit. L'imparfait se rapporte au moment où les auteurs de la lettre consultaient l'écrit en question. De même aux vers. 9ª et 13ª. — *Tabernaculum :* l'ancien tabernacle dressé par Moïse. Après la construction du temple de Salomon, on l'avait conservé à Jérusalem comme une précieuse relique. Cf. III Reg. VIII, 4; II Par. V, 5. — *Arcam.* L'arche d'alliance, transportée dans le temple à la même époque. Cf. III Reg. VIII, 3-6. — *Divino responso... :* en vertu d'une révélation spéciale. Le substantif grec χρηματισμός désigne, en effet, un divin oracle. — *Comitari secum.* Évidemment Jérémie n'ordonna pas au tabernacle et à l'arche de se mettre à sa suite d'une manière miraculeuse. Le verbe συνακολουθεῖν n'exige nullement cette interprétation ridicule, que lui donnent certains rationalistes; d'ailleurs, la suite de la narration suppose clairement que Jérémie avait avec lui des compagnons, et ce sont eux qui avaient porté les divers objets à la suite du prophète. Quant aux objections qu'on a essayé de tirer de l'histoire de ces temps (Jérémie était

5. Et veniens ibi Jeremias, invenit locum speluncæ, et tabernaculum, et arcam, et altare incensi intulit illuc; et ostium obstruxit.

6. Et accesserunt quidam simul, qui sequebantur, ut notarent sibi locum: et non potuerunt invenire.

7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos dixit: Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, et propitius fiat;

8. et tunc Dominus ostendet hæc, et apparebit majestas Domini, et nubes erit, sicut et Moysi manifestabatur, et sicut cum Salomon petiit ut locus sanctificaretur magno Deo, manifestabat hæc.

5. Étant arrivé là, Jérémie trouva une caverne, et il y porta le tabernacle, l'arche et l'autel de l'encensement ; puis il obstrua l'entrée.

6. Or quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi s'approchèrent ensemble, pour remarquer ce lieu, et ils ne purent le trouver.

7. Lorsque Jérémie l'apprit, les blâmant, il dit que ce lieu demeurerait inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé et qu'il lui eût fait miséricorde;

8. et qu'alors le Seigneur montrerait ces choses, et que la majesté du Seigneur apparaîtrait, et qu'il y aurait une nuée, comme elle avait apparu à Moïse, et comme elle fut manifestée lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié pour le grand Dieu.

---

alors prisonnier, nous dit-on, et le temple avait été incendié), elles ne sont point sérieuses pour quiconque lit attentivement et sans parti pris les prophéties de l'homme de Dieu. Jérémie fut délivré de prison et traité avec beaucoup de respect par les Chaldéens, qui lui laissèrent une grande liberté (cf. Jer. XXXIX, 11 et ss.); en outre, un mois s'écoula entre la prise de Jérusalem et la destruction du temple (cf. Jer. XXXIX, 2, et LII, 12-13). Naturellement, « cette affaire se fit dans le dernier secret, et sans que personne en fût informé, sinon un petit nombre de prêtres. » Calmet, *h. l.* — *Montem in quo*... Le mont Nébo, du sommet duquel Dieu avait fait contempler à Moïse une partie de la terre sainte. Cf. Deut. XXXIV, 1-4 (*Atl. géogr.*, pl. VII). C'est la Palestine qui reçoit ici le nom de *Dei hereditatem* (cf. Gen. XII, 7; XIII, 15, etc.). — *Locum speluncæ* (vers. 5). Grec : οἶκον ἀντρώδη. A la lettre : une maison en forme de caverne. La Vulgate donne bien le sens. — *Altare incensi :* l'autel d'or, placé dans le sanctuaire, et sur lequel on brûlait chaque jour les parfums sacrés. Le narrateur complète, en le mentionnant ici, l'énumération faite au vers. 4ª. Cet autel est sans doute aussi celui qui datait du temps de Moïse. Cf. Ex. XXX, 1-10 (*Atlas archéol.*, pl. CIV, fig. 2). — *Ostium obstruxit :* probablement avec des rochers, de manière à rendre la caverne invisible.

6-8. Jérémie prédit à ceux qui l'avaient accompagné sur le Nébo que ces objets sacrés devaient demeurer cachés pendant un certain temps. — *Quidam... qui*... C.-à-d., quelques-uns des prêtres que Jérémie avait emmenés avec lui. — *Ut notarent :* par des signes extérieurs, comme l'indique l'expression employée dans le grec. Ces signes devaient servir à reconnaître plus tard l'emplacement exact de la grotte, lorsqu'on viendrait reprendre le trésor caché. — *Non potuerunt*... Le récit paraît supposer un fait surnaturel. — *Ut autem*... (vers. 7). Jérémie reprocha à ses compagnons leur curiosité et leur montra qu'elle était inutile, puisqu'il entrait dans le plan divin que le lieu de la cachette demeurât pendant longtemps inconnu. — *Donec congreget*... Cette expression désigne, comme d'ordinaire, la fin de la captivité de Babylone; mais elle est générale par elle-même, et les commentateurs ont cherché à la préciser, pour savoir au juste à quelle époque Dieu devait manifester à son peuple l'endroit où avait été placé le précieux dépôt. Trois opinions se sont formées sur ce point. 1º Les interprètes juifs et les anciens commentateurs chrétiens pensent que la prophétie contenue dans les vers. 7 et 8 ne devait s'accomplir qu'aux jours du Messie. 2º Cornelius à Lap. et d'autres placent sa réalisation seulement à la fin du monde. 3º D'autres exégètes supposent que le tabernacle, l'arche et l'autel furent retrouvés et remis en place aussitôt après l'exil, de même que le feu sacré fut alors rendu aux Juifs. Cette dernière opinion n'est guère soutenable. En effet, les rabbins affirment positivement que l'arche était absente du second temple, et l'historien Josèphe ne la mentionne point parmi les dépouilles sacrées dont s'emparèrent les Romains après la prise de Jérusalem par Titus. La prophétie est mystérieuse, et l'on manque de données suffisantes pour expliquer le temps et le mode de son accomplissement. — *Et tunc* (adverbe fortement accentué, vers. 8); au temps marqué par la Providence. — *Apparebit majestas... :* la présence divine, manifestée par une nuée lumineuse (*et nubes*...). — *Sicut et Moysi*... : d'abord au moment de sa consécration (cf. Ex. XL, 34 et s.), puis d'une manière habituelle (cf. Num. IX, 15 et s.; XIV, 10). — *Sicut cum*... Salomon avait joui du même privilège, lorsqu'il dédia solennellement le temple. Cf. III Reg. VIII, 10 et s.; II Par. VI, 41, et VII, 1 et s. — *Petiit.* Cette prière célèbre se lit II Par. VI, 4 et ss. — Les mots *magno Deo* sont omis dans le grec, qui, à leur place, emploie l'adverbe

9. Car il faisait éclater sa sagesse d'une manière magnifique, et, comme un homme rempli de sagesse, il offrit le sacrifice de la dédicace et de la consommation du temple.

10. De même que Moïse pria le Seigneur, et que le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste; de même Salomon pria aussi, et le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste.

11. Et Moïse dit : Parce que la victime qui était offerte pour le péché n'a pas été mangée, elle a été consumée.

12. Et semblablement Salomon célébra pendant huit jours la dédicace.

13. Ces mêmes choses se trouvaient aussi dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, et la manière dont il forma une bibliothèque et rassembla

9. Magnifice etenim sapientiam tractabat; et ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis et consummationis templi.

10. Sicut et Moyses orabat ad Dominum, et descendit ignis de cælo, et consumpsit holocaustum; sic et Salomon oravit, et descendit ignis de cælo, et consumpsit holocaustum.

11. Et dixit Moyses : Eo quod non sit comestum quod erat pro peccato, consumptum est.

12. Similiter et Salomon octo diebus celebravit dedicationem.

13. Inferebantur autem in descriptionibus et commentariis Nehemiæ hæc eadem, et ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, et pro-

---

μεγάλως, transporté par la Vulgate au début du vers. 9 (*magnifice*). — *Manifestabat hæc.* Dans le grec, cette proposition commence une nouvelle phrase et un nouveau verset. Elle se rapporte à la « scriptura » des vers. 1 et 4, et continue d'en exposer le contenu.

9-12. Autres faits relatifs au feu sacré et racontés dans le document. — *Etenim... tractabat.* Cette phrase aussi est omise dans le texte primitif. D'après la Vulgate, elle concerne la sagesse de Salomon. Sur cette sagesse extraordinaire, effet d'un don spécial de Jéhovah, voyez III Reg. III, 4 et ss., 12; IV, 29 et ss.; Eccli. XLVII, 14 et ss. Ce grand roi était, pour les Hébreux, « l'idéal de la sagesse humaine. » — *Obtulit sacrificium...* Voyez III Reg. VIII, 5, 62-63; II Par. V, 6; VII, 4 et ss. — *Sicut et Moyses...* (vers. 10). Sur les deux prières et les deux miracles auxquels la lettre fait ici allusion, voyez Lev. IX, 23 et s., et II Par. VII, 1. — *Dixit Moyses...* (vers. 11). Cette fois, l'allusion porte sur Lev. X, 16 et ss., c.-à-d. sur une grave négligence d'Éléazar et d'Ithamar, fils d'Aaron, concernant les chairs des sacrifices, qu'ils avaient omis de consommer; mais la parole même de Moïse n'est pas citée dans le Pentateuque. — *Quod... pro peccato :* le sacrifice pour le péché. Locution technique, qui désigne, dans le rituel mosaïque, toute une catégorie d'offrandes sacrées. Cf. Lev. V, 1 et ss. — *Salomon octo...* (vers. 12). Voyez II Par. VII, 8-9.

6° Autres documents anciens attestant ces mêmes faits. II, 13-15.

13. Zèle de Néhémie pour la préservation des Livres saints. — *Inferebantur.* Grec : ἐξηγοῦντο, on racontait. Sur l'emploi de l'imparfait, voyez la note du vers. 4a. — *In descriptionibus.* Comme au vers. 1a. Ici, le grec porte ἀναγραφαῖς, au lieu de ἀπογραφαῖς; mais le sens est le même. — *Commentariis.* Dans le grec : ὑπομνηματισμοῖς. Ce mot explique le précédent, et ensemble ils font allusion à des compositions de Néhémie, distinctes du livre canonique qui porte son nom et perdues depuis longtemps. — *Hæc eadem :* les faits que racontent les vers. 1-12. — *Construens.* Grec : καταβαλλόμενος, fondant. — *Bibliothecam.* Bibliothèque toute sacrée, comme l'indique l'énumération qui suit. — *De regionibus* (faute de copiste, pour « regibus ») *libros...* Grec : les livres des rois et ceux des prophètes. — *Et David.* Dans le grec : καὶ τὰ τοῦ Δαυείδ. C.-à-d., les livres de David. — *Et epistolas... et de...* Grec : Et les lettres des rois qui concernaient les dons (les présents faits au temple). — Ce passage est très important pour l'histoire du canon des saintes Écritures. Par livres des rois, il faut certainement entendre les quatre écrits qui portent ce nom dans les Septante et la Vulgate (d'après la Bible hébraïque, les deux livres de Samuel et les deux des Rois); probablement aussi, Josué, les Juges et Ruth, les Paralipomènes. Les livres des prophètes comprenaient au moins les œuvres d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel et des petits prophètes (en exceptant tout au plus Malachie). Le nom de « livres de David » représente d'abord les Psaumes, et peut-être même tous les hagiographes, comme dans saint Luc, XXIV, 44. Quant aux lettres des rois, ce sont sans doute les édits promulgués par Cyrus, Darius et Artaxerxès au sujet des dons à faire au temple de Jérusalem, « et il est naturel de supposer que les livres d'Esdras et de Néhémie sont ainsi désignés, attendu que les édits en question sont cités à travers ces livres. » Cf. Esdr. I, 7-11; VI, 8-9; VII, 15, 19-22; Neh. II, 8, etc. « C'est là ce qu'on a appelé le second canon des Juifs. » La première collection des Livres saints est généralement attribuée à Esdras. « Le troisième canon se forma peu à peu et comprit tous les autres livres de l'Ancien Testament hébreu, ceux qui forment la troisième partie de la Bible hébraïque, connus sous le nom vague d'« écrits », *K'tûbim* en hébreu, hagiographes en grec. La première mention de ce troisième canon,

phetarum, et David, et epistolas regum, et de donariis.

14. Similiter autem et Judas ea quæ deciderant per bellum, quod nobis acciderat, congregavit omnia, et sunt apud nos.

15. Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.

16. Acturi itaque purificationem, scripsimus vobis; bene ergo facietis, si egeritis hos dies.

17. Deus autem, qui liberavit populum suum, et reddidit hereditatem omnibus, et regnum, et sacerdotium, et sanctificationem,

18. sicut promisit in lege, speramus quod cito nostri miserebitur, et congregabit de sub cælo in locum sanctum.

19. Eripuit enim nos de magnis periculis, et locum purgavit.

de divers pays les livres des prophètes et ceux de David, et les lettres des rois, et ce qui concernait les dons.

14. Semblablement, Judas a aussi recueilli tout ce qui s'était perdu pendant la guerre qui nous est survenue, et *ces écrits* sont chez nous.

15. Si donc vous les désirez, envoyez-nous des personnes qui vous les porteront.

16. Ainsi donc, sur le point de célébrer la purification, nous vous avons écrit, et vous ferez bien de célébrer ces jours.

17. Quant à Dieu, qui a délivré son peuple, qui a rendu à tous l'héritage et le royaume, le sacerdoce et le sanctuaire,

18. selon qu'il l'avait promis dans la loi, nous espérons qu'il aura bientôt pitié de nous, et qu'il nous rassemblera dans le lieu saint, de *tous les pays qui sont* sous le ciel.

19. Car il nous a délivrés de grands périls, et il a purifié le lieu.

---

ou plutôt de cette troisième partie du canon, se trouve dans le prologue de l'Ecclésiastique, dans lequel l'auteur énumère, outre la loi et les prophètes, « les autres livres des pères » (τὰ ἄλλα πατρία βιβλία) et « le reste des livres » (τὰ λοιπὰ τῶν βιβλίων), sans nous faire d'ailleurs



Rouleaux de parchemin réunis dans une boîte.

connaître expressément quels ils étaient. » *Man. bibl.*, t. I, n. 27, 5°. Il est étonnant, à première vue, que le Pentateuque ait été omis dans cette liste; mais le vers. 2 suppose son existence.

14-15. Activité déployée par Judas dans le même sens. — *Similiter :* comme l'avait fait antérieurement Néhémie. — *Judas.* Judas Machabée, d'après l'opinion que nous avons adoptée plus haut. Voyez I, 10ᵇ, et les notes. — *Ea quæ deciderant* est une bonne traduction du grec διαπεπτωκότα. Ce mot désigne des livres saints non pas entièrement perdus, mais simplement égarés par suite des malheurs des temps. — *Per bellum quod...* La guerre occasionnée par la résistance aux volontés d'Antiochus Épiphane. Cette expression serait difficile à expliquer dans l'hypothèse où il ne serait pas ici question de Judas Machabée. — *Si... desideratis...* (vers. 15). Dans le grec : Si vous en avez besoin. Les Juifs de Palestine offrent aimablement à leurs frères d'Égypte de partager avec eux leurs richesses sacrées.

7° Conclusion de la lettre. II, 16-19.

16. Les Juifs d'Égypte sont invités de nouveau à célébrer la fête de la Purification. — *Purificationem.* Voyez I, 18, 36, et les notes.

17-19. Sentiment de confiance en Dieu, basé sur ses bienfaits précédents. — *Deus... qui liberavit...* Les auteurs de la lettre mentionnent, en terminant, les grands privilèges accordés par Dieu à leur nation, spécialement à leur époque. — *Populum suum.* Dans le grec, avec beaucoup d'emphase : Tout son peuple. — *Hereditatem :* la terre sainte. Voyez la note du vers. 4ᵇ. — *Regnum.* Dans le sens large : l'autonomie de la nation. — *Sacerdotium :* la liberté religieuse dans toute son étendue. — *Sanctificationem :* la prérogative d'être un peuple saint, consacré à Dieu. Dans ce passage on entend certainement un écho du livre de l'Exode, XIX, 6, où il est parlé de la dignité royale et sacerdotale d'Israël au temps qu'il était le peuple de Jéhovah. — *Sicut promisit...* (vers. 18). Voyez Lev. XXVI, 3 et ss.; Deut. IV, 29-31; XX, 3-10; XXVIII, 1 et ss. — *Speramus quod...* Les bontés précédentes du Seigneur faisaient espérer aux Juifs qu'il ne les abandonnerait pas dans le présent. — *Congregabit de sub cælo.* Beaucoup de leurs coreligionnaires subissaient encore les douleurs de l'exil. Cf. I, 27 et 29. Le grec dit plus clairement : Il rassemblera de toute (région) sous le ciel;

20. En ce qui concerne Judas Machabée et ses frères, la purification du grand temple et la dédicace de l'autel,
21. comme aussi les combats qui ont été livrés sous Antiochus l'Illustre et sous son fils Eupator,
22. et les apparitions qu'ont reçues du ciel ceux qui ont combattu vaillamment pour les Juifs, de sorte que, malgré leur petit nombre, ils se sont rendus maîtres de tout le pays, ont mis en fuite une multitude barbare,
23. ont recouvré le temple le plus célèbre qui soit dans tout l'univers, ont délivré la ville et rétabli les lois qui

20. De Juda vero Machabæo, et fratribus ejus, et de templi magni purificatione, et de aræ dedicatione;
21. seu et de præliis, quæ pertinent ad Antiochum Nobilem, et filium ejus Eupatorem;
22. et de illuminationibus quæ de cælo factæ sunt ad eos qui pro Judæis fortiter fecerunt, ita ut universam regionem, cum pauci essent, vindicarent, et barbaram multitudinem fugarent,
23. et famosissimum in tote orbe templum recuperarent, et civitatem liberarent, et leges, quæ abolitæ erant,

---

c.-à-d., de toutes les directions. — *In locum sanctum.* La Judée, et, mieux encore, Jérusalem et le temple. Cette délivrance nouvelle, décrite en termes si solennels, que les Juifs attendaient alors avec une vive impatience, était sans doute à leurs yeux celle que devait opérer le Messie. — *Eripuit enim...* (vers. 19). La lettre se termine, comme elle avait commencé, par la mention du grand péril auquel la Judée et Jérusalem avaient échappé naguère. Cf. I, 11.

DEUXIÈME PARTIE

Abrégé des cinq livres écrits par Jason de Cyrène sur l'histoire des Machabées. II, 20 — XV, 40.

Section I. — Histoire de la Judée pendant la dernière année de Séleucus Philopator et sous le règne d'Antiochus Épiphane. II, 20 — X, 9.

§ I. — *Préface de l'abréviateur.* II, 20-33.

Dans ce petit prologue, il nous fait connaître successivement : le sujet qu'il se propose de traiter, vers. 20-23; ses sources, vers. 24; son plan et sa méthode, vers. 25-33. Son genre comme écrivain apparaît très nettement dès ces premières lignes. Voyez l'Introduction, p. 634-635.

1° Le sujet traité et les sources. II, 20-24.

20-23. L'argument du livre. — *De Juda... Machabæo.* Le héros principal du livre nous est immédiatement présenté. Dans le cours du récit il n'est appelé Judas Machabée, c.-à-d., de son nom complet, qu'en deux autres endroits (cf. v, 27; VIII, 1). D'ordinaire, le narrateur le nomme tantôt Judas (cf. VIII, 12; XII, 5, 12; XIII, 1; XIV, 9, etc.), tantôt Machabée (cf. x, 1, 16, 19, 21, 25, etc.). Sur l'origine et le sens du mot Machabée, voyez l'Introd., pp. 628 et 629. — *Fratribus ejus.* L'auteur du premier livre donne une liste pour ainsi dire officielle des cinq frères de Judas. Cf. II, 2-5. Le nôtre se borne à les signaler à l'occasion comme des personnages connus de ses lecteurs. Cf. VIII, 22 : x, 19-20. — *De templi... purificatione.* Ce fait sera raconté x, 5 et ss. L'auteur le mentionne en premier lieu, quoique une lutte longue et acharnée l'ait précédé, à cause de la place considérable que le temple de Jérusalem tient dans son livre. — *Magni.* C'est sous le rapport moral et au point de vue de sa dignité que le sanctuaire juif reçoit l'épithète de « grand », et même de « très grand » dans le texte grec (τοῦ μεγίστου). — *De aræ dedicatione.* Voyez x, 3 et I Mach. IV, 47, 53. — *Et de præliis...* (vers. 21). Tout le livre, en effet, va retentir de bruits de guerre. Les chap. VIII et IX racontent la lutte des Juifs contre Antiochus Épiphane; les chap. x-XIII, leurs combats avec Antiochus Eupator; les chap. XIV-XV, la guerre qu'ils eurent à soutenir contre Démétrius I[er] Soter.—*Antiochum Nobilem.* Dans le grec : τὸν Ἐπιφανῆ. Sur ce prince, voyez I Mach. I, 11 et le commentaire. — *Eupatorem.* Voyez I Mach. VI, 17 et la note. — *De illuminationibus* (vers. 22). Traduction un peu singulière du mot grec ἐπιφανείας, manifestations. L'écrivain sacré désigne par ce nom les apparitions célestes et les autres signes surnaturels au moyen desquels Dieu montra visiblement, à cette époque, qu'il protégeait son peuple. Cf. III, 24-29, 33-34; v, 2-4; x, 29-30; XI, 6-11; XII, 22; XV, 12-16. Ces manifestations sont un des traits caractéristiques de notre livre. — *Pro Judæis.* D'après le grec : pour le « judaïsme ». Mot rare, que nous retrouverons VIII, 1 et XIV, 38. Cf. Gal. I, 13. Il désigne la religion juive, par opposition à l'ἑλληνισμός (la religion grecque) et à l'ἀλλοφυλισμός (la religion païenne en général). Voyez IV, 13 et VI, 24, dans le texte primitif. — *Ita ut...* Tel fut le résultat des vaillants combats des Juifs. — *Vindicarent.* Le grec λεηλατεῖν a ordinairement le sens de piller; il signifie ici : conquérir. Il fait allusion aux victoires et aux conquêtes de Judas Machabée. Cf. I Mach. III, 5, 8; v, 1 et ss.; VII, 24, etc. — Le trait *cum pauci essent* met en relief la bravoure de ses soldats non moins que leurs succès. — *Barbaram multitudinem.* C.-à-d., les armées syriennes. « L'auteur applique aux Grecs l'épithète de barbares, par laquelle ils désignaient eux-mêmes toutes les autres nations. » Les Syriens se conduisirent envers les Juifs comme de vrais barbares. — *Et famosissimum...* (vers. 23). A la lettre, dans le grec : une chose au sujet de laquelle on crie. Cet adjectif est évidemment pris ici en bonne part. Philon nomme le sanctuaire de Jérusalem : « le

restituerentur, Domino cum omni tranquillitate propitio facto illis;

24. itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa, tentavimus nos uno volumine breviare.

25. Considerantes enim multitudinem librorum, et difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum, propter multitudinem rerum,

26. curavimus volentibus quidem legere, ut esset animi oblectatio; studiosis vero, ut facilius possint memoriæ commendare; omnibus autem legentibus utilitas conferatur.

27. Et nobis quidem ipsis, qui hoc opus breviandi causa suscepimus, non facilem laborem, immo vero negotium plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus.

28. Sicut hi qui præparant convivium,

avaient été abolies, le Seigneur leur ayant été propice en toute bienveillance

24. nous avons tâché d'abréger en un seul volume ce qui a été écrit en cinq livres par Jason de Cyrène.

25. Car, considérant la multitude des livres, et la difficulté qui existe pour ceux qui veulent apprendre les récits de l'histoire, à cause de la multitude des choses,

26. nous avons fait en sorte que *celui-ci* soit une jouissance de l'esprit pour ceux qui voudront lire, que les hommes studieux puissent le confier plus facilement à leur mémoire, et que tous les lecteurs y trouvent de l'utilité.

27. Quant à nous-même, qui avons entrepris ce travail d'abréviation, nous ne nous sommes pas imposé une tâche facile, mais un travail qui demande beaucoup de veilles et de sueurs.

28. Comme ceux qui préparent un

---

plus célèbre et le plus illustre des temples » (*Leg. ad Caium*, 29). — *Recuperarent*. Antiochus Épiphane avait enlevé aux Juifs d'une manière sacrilège l'usage de leur temple. Cf. I Mach. I, 47 et ss. — *Civitatem liberarent*. Cf. x, 1. Néanmoins, c'est seulement Simon Machabée qui réussit à reprendre aux Syriens l'Acra, ou la citadelle bâtie à l'ouest de la ville. Voyez I Mach. I, 35 et ss.; XIII, 49-51. — *Leges quæ abolitæ*. Plutôt, d'après le grec : les lois qui étaient sur le point d'être abolies. Elles l'auraient été en réalité, si Antiochus Épiphane avait réussi à faire adopter toutes ses mesures iniques. — *Domino .. propitio*. Sans le secours de Jéhovah, les Juifs n'auraient jamais triomphé de leurs puissants adversaires. Cette pieuse réflexion est tout à fait dans le genre du narrateur. Voyez l'Indroduction, p. 635.

24. Les sources de l'abréviateur. — *Itemque* (ce mot n'a rien qui lui corresponde dans le grec) *ab Jasone*... Nous avons vu dans l'Introd., p. 630, qu'on ne sait absolument rien de certain au sujet de ce Jason. Son nom était alors très commun chez les Grecs. Souvent les Juifs hellénistes qui le portaient avaient reçu à la circoncision celui de Josué. — *Cyrenæo*. Jason était donc originaire de la ville importante de Cyrène, capitale de la Cyrénaïque, qui était située sur la côte septentrionale de l'Afrique, et qui appartenait alors aux Ptolémées d'Égypte (*Atl. géogr.*, pl. I). Les Juifs y étaient assez nombreux. — Le participe *comprehensa* se rapporte à tous les faits énumérés dans les vers. 20-23. — *Quinque libris*. On a essayé de retrouver ces cinq livres dans l'abrégé que nous en donne notre auteur. Le premier aurait correspondu au récit du chap. III; le second, aux chap. IV-VII; le troisième irait de VIII, 1 à X, 9; le quatrième, de X, 10 à XIII, 26; le cinquième, de XIV, 1 à XV, 37. Simple conjecture, assurément. — *Uno volumine*. Grec : en un seul traité.

2° Le but et le genre littéraire de l'écrivain. II, 25-33.

25-26. Le but qu'il se propose est de rendre plus facile et plus agréable la lecture de ses récits. — *Multitudinem librorum*. D'après le grec : la masse des nombres. C.-à-d. la grande quantité des chiffres notés dans les annales de Jason pour exprimer les dates (années, mois et jours), le nombre des combattants, des morts, des prisonniers, etc. La mention de ces divers chiffres rend nécessairement une narration assez aride. — *Difficultatem* : la difficulté très réelle qu'on éprouve, dans l'étude de l'histoire, à ne pas se laisser encombrer et dominer par les matériaux (*propter multitudinem*...). Au lieu de *rerum*, le grec a ὕλης, la matière. — *Aggredi narrationem*... Le grec dit élégamment : (Pour ceux qui veulent) pénétrer en tournant dans les récits. — *Animi oblectatio*. Le substantif grec ψυχαγωγία n'est employé qu'en cet endroit de la Bible. Il désigne, au propre, l'action de ramener du séjour des morts l'âme des trépassés; au dérivé, une récréation, un plaisir. — *Studiosis*. Grec : ceux qui ont du goût; c.-à-d. les hommes d'étude, par opposition aux simples lecteurs. — *Memoriæ commendare*. « La rareté et le prix élevé des manuscrits rendaient commune dans l'ancien monde la pratique d'apprendre par cœur des traités entiers. » — *Omnibus... utilitas*. L'écrivain sacré a donc eu en vue de procurer à ses lecteurs plaisir, facilité, utilité.

27-28. Pour atteindre ce but, il n'a reculé devant aucune fatigue. — *Nobis quidem* .. Il passe à son rôle personnel, dont il ne se dissimule pas les difficultés. — *Breviandi causa*. Voyez dans l'Introd., p. 632, ce qu'il faut penser de lui comme abréviateur. — *Hoc opus* : l'œuvre

festin et qui cherchent à satisfaire le goût des autres, pour l'avantage d'un grand nombre, nous entreprenons volontiers ce travail ;

29. nous reposant de la vérité de chaque chose sur les auteurs, et nous appliquant nous-même seulement à abréger, selon la forme voulue.

30. Car de même que l'architecte d'une nouvelle maison doit prendre soin de toute la construction, et comme celui qui est chargé de la peindre doit rechercher ce qui est propre à l'embellir, ainsi doit-on juger de nous.

31. En effet, recueillir les matériaux, arranger le style, et rechercher avec soin chaque circonstance particulière, c'est le rôle de l'auteur d'une histoire;

32. mais on doit accorder à celui qui fait un abrégé de s'appliquer à la brièveté de la diction et d'éviter les longs discours.

33. Nous commencerons donc ici notre

et quærunt aliorum voluntati parere propter multorum gratiam, libenter laborem sustinemus;

29. veritatem quidem de singulis auctoribus concedentes, ipsi autem secundum datam formam brevitati studentes.

30. Sicut enim novæ domus architecto de universa structura curandum est; ei vero qui pingere curat, quæ apta sunt ad ornatum exquirenda sunt : ita æstimandum est in nobis.

31. Etenim intellectum colligere, et ordinare sermonem, et curiosius partes singulas quasque disquirere, historiæ congruit auctori;

32. brevitatem vero dictionis sectari, et executiones rerum vitare, brevianti concedendum est.

33. Hinc ergo narrationem incipie

---

de Jason. — *Plenum vigiliarum*... Abréger l'ouvrage d'un autre est souvent, en effet, une tâche très ardue. — *Sicut hi*... (vers. 28). Le narrateur a recours à une comparaison pratique, familière, pour mettre en relief l'étendue de son travail : un festin délicatement préparé est agréable aux convives; mais celui à qui incombe le soin de pourvoir à tout, de diriger les cuisiniers et les serviteurs, a une tâche assez délicate. « L'auteur semble faire allusion à la coutume des anciens, qui, dans les festins, choisissaient ordinairement un d'entre eux, pour avoir soin de préparer toutes choses, et de faire en sorte que chacun fût content. C'était un emploi fort difficile de plaire au goût de tout le monde, et de ménager leurs intérêts communs. » (Calmet, *h. l.*) Cf. Eccli. XXXII, 1-2; Joan. II, 10. — *Quærunt... propter... gratiam*. Nuance dans le grec : (De même que, pour celui qui prépare un festin) et qui cherche l'utilité des autres, ce n'est pas chose facile; de même, en vue de la reconnaissance (ou : du plaisir) d'un grand nombre, nous supportons volontiers la peine. La Vulgate a condensé la phrase.

29-32. Différence entre l'œuvre de Jason et celle de son abréviateur. — Le vers. 29 se rattache très étroitement au 28e, car les participes *concedentes* et *studentes* dépendent du verbe *sustinemus*. La Vulg. exprime imparfaitement le sens. Le grec dit : Laissant à l'auteur (au lieu du pluriel *auctoribus*) le soin de traiter exactement de chaque chose (*de singulis*), et prenant de la peine pour suivre les règles d'un abrégé. L'auteur (συγγραφεύς) n'est autre que Jason. L'abréviateur montre fort bien en quoi sa part de labeur a différé de l'œuvre originale : lui, il ne s'est inquiété que d'abréger, conformément aux lois littéraires d'un tel travail; c'est naturellement l'historien qui a eu la part principale, celle de faire les recherches que demandait un récit exact et fidèle. — *Sicut enim*... (vers. 30). Pour rendre plus claire encore la relation qui existe entre son œuvre et celle de Jason, l'abréviateur a recours à une autre comparaison très pittoresque : Jason est l'architecte qui a construit l'édifice; il n'est, lui, que le peintre qui a décoré les murs. — *Et vero qui*... Dans le grec : Mais celui qui entreprend de la peindre (la construction) à l'encaustique, et d'y représenter des objets vivants. Sur la peinture à l'encaustique, fréquente chez les Assyriens, les Chaldéens, les Grecs et les Romains, voyez Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 11; Vitruve, VII, 5, 9; Calmet, *h. l.;* Guhl et Koner, *La vie antique, Manuel d'archéologie grecque et romaine*, t. II, p. 281 de la trad. franç. (Paris, 1885). A Ninive et à Babylone, « la surface des briques et des tuiles était couverte d'un vernis sur lequel des dessins étaient peints; on fixait ensuite la peinture en soumettant les briques à la chaleur d'une fournaise. » Au fond, le procédé est resté le même en tous lieux. — *Ita æstimandum*... Grec : C'est ainsi que je juge également en ce qui nous concerne. — *Etenim*... (vers. 31). Ce verset et le suivant précisent encore davantage, en les opposant l'un à l'autre, le genre propre à l'historien et celui qui convient à l'abréviateur. — *Intellectum colligere*. Le grec dit simplement : pénétrer (au cœur même du sujet par des recherches intellectuelles). — *Ordinare sermonem*. Dans le grec : rendre compte de tout. — *Curiosius... disquirere*. C.-à-d., s'étendre en détail sur les divers points. — *Brevitatem... sectari* (vers. 32). Grec : rechercher la concision du style. — *Executiones rerum :* l'exposé trop complet des matières.

33. Conclusion de la préface. — *Hinc ergo*...

mus : de præfatione tantum dixisse sufficiat; stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.

narration ; en fait de préface, que ce que nous avons dit suffise ; car il serait insensé d'être diffus avant *de commencer* une histoire, et d'être succinct dans l'histoire même.

CHAPITRE III

1. Igitur cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optime custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, et animos odio habentes mala,

2. fiebat ut et ipsi reges et principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent;

3. ita ut Seleucus, Asiæ rex, de redditibus suis præstaret omnes sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem, de tribu Benjamin, præpositus templi constitutus, conten-

1. Lorsque la cité sainte était habitée au milieu d'une paix parfaite, et que les lois étaient encore très bien observées à cause de la piété du grand prêtre Onias et des cœurs qui haïssaient le mal,

2. il arrivait que les rois eux-mêmes et les princes regardaient ce lieu comme digne d'un très grand honneur, et qu'ils ornaient le temple de riches présents;

3. à tel point que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son revenu toutes les dépenses qui concernaient le ministère des sacrifices.

4. Mais Simon, de la tribu de Benjamin, qui avait été établi intendant du

---

Transition, pour passer au récit proprement dit. — *De præfatione... sufficiat*. Dans le grec : N'ayant ajouté que cela à ce qui a été dit auparavant. « Cela », c.-à-d. les vers. 25-32. — Motif qui porte le narrateur à abréger sa préface : *stultum est enim*... En effet, mettre une longue introduction en avant d'un petit volume serait une chose étrange.

§ II. — *Le sacrilège d'Héliodore et son châtiment*. III, 1-40.

1° Héliodore est envoyé à Jérusalem par le roi Séleucus pour piller le temple. III, 1-8.

Chap. III. — 1-3. Tableau général de la situation : la paix et la piété règnent à Jérusalem, les rois de Syrie eux-mêmes se montrent pleins de respect pour le temple. — *Igitur cum*... Pour mieux mettre en relief l'atrocité de l'entreprise impie qu'il va décrire, l'historien sacré ouvre sa narration par une petite description dramatique de la paix profonde qu'Héliodore vint troubler. — *Sancta civitas*. Beau nom donné ici à Jérusalem pour la seconde fois. Cf. I, 12. — *In... pace*. L'adjectif *omni* est très accentué. Paix intense, que rien ne menaçait ni au dedans ni au dehors. — *Et leges*... Les mots *adhuc optime* supposent un état de choses subséquent, durant lequel la loi mosaïque devait être violée et oubliée par un grand nombre de Juifs. Cf. I Mach. I, 12 et ss., 43 et ss. — *Propter Oniæ*... Cause spéciale de cette fidélité à la loi. Le grand prêtre ici nommé n'est pas Onias Ier, qui a été mentionné I Mach. XII, 7 et s., mais Onias III, qui exerça le souverain pontificat de 198 à 175 avant J.-C. Sur sa piété et ses hautes qualités, voyez IV, 2 et XV, 12 ; Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 10. — *Et animos*... Le peuple entier était fervent, bien disposé. Dans le grec, le mot unique (μισοπονηρίαν) qui correspond aux quatre mots latins « animos... mala », se rapporte encore à Onias : (A cause de la piété d'Onias) et de sa haine pour le mal. — *Fiebat ut*... (vers. 2). Autre trait destiné à relever l'étendue de l'attentat. Les rois et les princes païens eux-mêmes honoraient le temple et lui envoyaient des présents. L'auteur a surtout en vue les rois de Syrie, notamment Antiochus III le Grand et son fils Séleucus (voyez le vers. 3). Ptolémée II Philadelphe et Ptolémée III Évergète, rois d'Égypte, s'étaient conduits de même d'après Josèphe, *Ant.*, XII, 2, 4, etc. — *Ita ut Seleucus* (vers. 3). Séleucus IV, dit Philopator, qui régna de 187 à 176 avant J.-C. C'est sous son règne, et par conséquent avant l'année 176, qu'eut lieu la tentative criminelle d'Héliodore. — Sur le titre *Asiæ rex*, voyez I Mach. VIII, 6 et le commentaire. — *Sumptus... sacrificiorum*. Il ne faut pas trop presser l'adjectif *omnes*, puisqu'il est supposé, au vers. 6, qu'une partie de l'argent du trésor sacré servait aux frais des sacrifices. Longtemps avant l'époque des Machabées, les rois de Perse Darius, fils d'Hystaspe, et Artaxercès Longue-Main avaient assigné des revenus spéciaux pour subvenir aux frais du culte dans le temple de Jérusalem. Cf. Esdr. VI, 9 et VII, 20-23. Démétrius Ier Soter offrit plus tard de faire de même. Cf. I Mach. X, 39.

4-6. Simon, gouverneur du temple, excite la convoitise des Syriens en parlant des trésors qu'il renfermait. — *De tribu Benjamin*. Il n'appartenait donc pas à la race sacerdotale. — *Præpositus*

temple, s'efforçait, malgré la résistance que lui opposait le prince des prêtres, de tramer quelque chose d'injuste dans la ville.

5. Mais, ne pouvant pas vaincre Onias, il alla trouver Apollonius, fils de Tharsée, qui commandait en ce temps-là dans la Cœlésyrie et dans la Phénicie;

6. et il lui annonça que le trésor de Jérusalem était rempli de sommes énormes, que la richesse publique était immense, qu'elle n'était pas réservée pour la dépense des sacrifices, et qu'il était possible de faire tout tomber entre les mains du roi.

7. Lorsque Apollonius eut rapporté au roi ce qu'on lui avait dit touchant cet argent, celui-ci fit venir Héliodore, qui était préposé à ses affaires, et l'envoya avec ordre de faire transporter l'argent.

8. Aussitôt Héliodore se mit en route, en apparence pour visiter les villes de

debat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri.

5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium, Tharsææ filium, qui eo tempore erat dux Cœlesyriæ et Phœnicis;

6. et nuntiavit ei pecuniis innumerabilibus plenum esse ærarium Jerosolymis, et communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum; esse autem possibile sub potestate regis cadere universa.

7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis quæ delatæ erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret.

8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœle-

---

templi. On ignore au juste en quoi consistait cette fonction. Josèphe, *Ant.*, xx, 8, 11, suppose que c'était celle de trésorier du temple. Il s'agirait, selon d'autres, du capitaine de la garde du sanctuaire (cf. Act. IV, 5; V, 24), ou de l'officier chargé de surveiller les livraisons en nature ou en numéraire faites au temple. — *Contendebat...* Occasion de l'odieuse et criminelle indiscrétion de ce « préposé ». — *Iniquum aliquid...* La Vulgate ne traduit pas littéralement le texte, qui porte : Il entra en lutte avec le grand prêtre au sujet de transgressions de la loi. Quelques manuscrits ont ἀγορανομίας, au lieu de παρανομίας. Le sens serait, si leur leçon est authentique : Au sujet de la surveillance du marché public. — *Sed cum vincere...* (vers. 5). Le saint et vénéré pontife l'emporta naturellement dans ce litige, et le vaincu médita aussitôt une ignoble vengeance. — *Apollonium, Tharsææ...* L'historien romain Polybe, XXXI, 21, 2, mentionne un personnage de ce nom, qui exerçait une grande influence sur Séleucus IV. D'autre part, il est question, I Mach. III, 10-12, d'un général syrien également nommé Apollonius, qui fut le premier adversaire de Judas Machabée. On a identifié le fils de Tharséas (grec : Θρασαίου, « Thrasæus ») tantôt au premier, tantôt au second. Ce ne sont là que des hypothèses. Il diffère certainement d'un autre Apollonius mentionné plus bas (cf. V, 24). Voyez I Mach. I, 30 et les notes. — *Dux.* Dans le grec : στρατηγός, chef militaire. — *Cœlesyriæ.* A l'origine, ce nom de « Syrie creuse » désignait la profonde vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban (*Atl. géogr.*, pl. I, VII, X). Plus tard, il fut appliqué à toute la Syrie méridionale. — *Plenum... ærarium...* (vers. 6) : le trésor du temple, qui s'était enrichi peu à peu, grâce aux dons des princes et des simples particuliers (vases sacrés en or et en argent, numéraire, etc.). Si l'on ajoute à cela les dépôts que les Juifs avaient été autorisés à y faire de leur argent privé, on conçoit que, par la suite des temps, ce trésor fût arrivé à contenir d'immenses richesses : *pecuniis innumerabilibus* (grec : indicibles). — *Et communes copias...* Le grec porte, d'après la leçon qui semble la meilleure : De sorte que la multitude des sommes était incalculable. — *Quæ non pertinent...* C.-à-d. que les sommes en question étaient distinctes de celles qui servaient aux frais des sacrifices. Le grec dit plus : (Des sommes incalculables) qui n'étaient pas en rapport avec les sacrifices; c.-à-d. que ces valeurs dépassaient de beaucoup ce qu'exigeaient les frais des sacrifices. — *Esse autem possibile...* Insinuation extrêmement perfide.

7-8. Le roi, averti, envoie Héliodore à Jérusalem, avec mission de s'emparer de ces richesses. — *Cumque retulisset...* Apollonius avait parfaitement saisi le sens des dernières paroles de Simon, et s'était hâté d'aller avertir le roi, lequel, de son côté, se mit aussitôt à agir. — *Heliodorum.* Appien, *Syr.*, 45, le mentionne parmi les principaux officiers de Séleucus IV. D'après ce même auteur, Héliodore finit par assassiner son maître, dont il prit même la place pendant un court espace de temps. — *Qui super negotia...* C'était donc le premier ministre. « On a retrouvé, en 1877 et 1879, dans l'île de Délos, deux inscriptions grecques qui se rapportent à lui. Elles nous font connaître que son père s'appelait Eschyle, et qu'il était d'Antioche. L'une de ces inscriptions lui donne le même titre que le livre des Machabées et dans les mêmes termes (ἐπὶ τῶν πραγμάτων τεταγμένον.») F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique*, t. IV, p. 153 de la 2e édit. — *Cum mandatis, ut...* Rien de plus naturel que cette mission sous ce

syriam et Phœnicen civitates esset peragraturus, re vera autem regis propositum perfecturus.

9. Sed, cum venisset Jerosolymam, et benigne a summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum, et cujus rei gratia adesset aperuit; interrogabat autem, si vere hæc ita essent.

10. Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, et victualia viduarum et pupillorum;

11. quædam vero esse Hircani Tobiæ, viri valde eminentis, in his quæ detulerat impius Simon; universa autem argenti talenta esse quadringenta, et auri ducenta;

12. decipi vero eos, qui credidissent loco et templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione et sanctitate, omnino impossibile esse.

Cœlésyrie et de Phénicie, mais en réalité pour exécuter l'intention du roi.

9. Mais, lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, et qu'il eut été reçu avec amabilité dans la ville par le grand prêtre, il fit part de l'information donnée au sujet de l'argent, et déclara le motif de sa présence; puis, il demanda si tel était l'état des choses.

10. Alors le grand prêtre lui représenta que cet argent était en dépôt, que c'était la subsistance des veuves et des orphelins;

11. qu'une partie des sommes dont l'impie Simon avait parlé appartenaient à Hircan, fils de Tobie, homme très éminent; que le tout consistait en quatre cents talents d'argent et en deux cents talents d'or;

12. qu'au reste il était absolument impossible de tromper ceux qui avaient eu confiance dans un lieu et dans un temple qui était honoré dans le monde entier, pour sa majesté et sa sainteté.

---

rapport historique. Il a été dit plus haut (voyez les notes de I Mach. III, 29-30) à quels embarras financiers les rois de Syrie étaient réduits depuis que Rome leur avait imposé une lourde contribution de guerre. Le prédécesseur et le successeur de Séleucus IV essayèrent également de remplir leur trésor en pillant un temple. Voyez les notes de I, 17, et I Mach. VI, 1 et ss. — *Statimque...* (vers. 8). Chacun des complices déploya beaucoup d'activité dans cette triste besogne. — *Specie quidem...* Il fallait donner le change sur le but du voyage d'Héliodore; autrement les Juifs auraient eu tout le temps de mettre les richesses du temple en sûreté.

2° Grande surexcitation et profonde douleur dans la ville, lorsqu'on connut les intentions de l'envoyé royal. III, 9-21.

9-14ª. Héliodore révèle au grand prêtre l'objet de sa mission; Onias tente en vain d'en empêcher l'exécution. — *Benigne... exceptus.* Ce trait souligne davantage les intentions sinistres d'Héliodore. — *De dato indicio...*: les informations communiquées par Simon à Apollonius, puis par ce dernier au roi. — *Tunc summus...* (vers. 10). Onias exposa simplement et loyalement quelle était la nature des richesses du temple. Elles consistaient, pour une part considérable, en dépôts faits par les veuves et les orphelins (*deposita... et victualia...*). En effet, « dans les temps anciens, les banques de dépôts faisant complètement défaut, il arrivait fréquemment que les temples leur servaient de substituts. Assurément, aucun intérêt n'était alloué; mais les dépositaires avaient le droit de retirer leurs dépôts à vue. » Sur le caractère particulièrement sacré de la propriété des veuves et des orphelins d'après les idées bibliques, voyez Deut. XXVII, 19; Job, XXIV, 3; Ps. XCIII, 6, etc. — *Quædam vero...* (vers. 11). Une autre partie notable de l'argent déposé appartenait à Hircan, fils de Tobie. Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 2-11, nous fournit, croit-on, sur ce Juif d'intéressants détails. Son père s'était enrichi en Égypte comme collecteur des impôts, et il avait lui-même acquis une fortune considérable en exerçant des fonctions analogues d'une manière plus ou moins honnête. Mais cette identification est loin d'être certaine. — *Viri... eminentis.* Grec : placé dans une très haute position. — *In his quæ...* D'après le grec : Non comme l'avait rapporté l'impie Simon. Celui-ci avait prétendu que tout l'argent du trésor sacré était une propriété nationale, tandis qu'en réalité une grande partie consistait en propriétés individuelles. — *Universa autem...* Onias indiqua exactement au ministre syrien le montant des richesses contenues dans le trésor. On se demande si l'auteur a voulu parler du talent hébreu. En soi cela paraîtrait assez naturel, puisqu'il s'agit d'évaluer les richesses du temple juif; mais, comme c'est à un officier syrien que le grand prêtre fournissait ce renseignement, il est possible aussi qu'il l'ait fait à la manière syrienne. Or, chez les Syriens, le talent d'argent et le talent d'or ne valaient qu'environ la moitié du talent hébreu. — *Argenti... et auri...* La valeur du talent d'argent chez les Juifs était de 8 500 fr.; celle du talent d'or, de 131 850 fr. Les sommes ici marquées étaient donc respectivement de 3 400 000 fr., et de 26 370 000 fr.; ce qui fait un total de 29 770 000 fr. Somme très considérable assurément, mais qui n'a rien d'exorbitant, si l'on pense aux dépôts mentionnés ci-dessus et à la richesse du temple en vases sacrés, etc. — *Decipi vero...* (vers. 12). Onias, par quelques paroles rem-

13. Mais lui, sur les ordres qu'il avait reçus du roi, disait qu'il fallait à tout prix que ces sommes fussent portées au roi.
14. Au jour marqué, Héliodore entra dans le temple pour exécuter cette entreprise. Cependant une vive émotion régnait dans toute la ville.
15. Les prêtres se prosternèrent devant l'autel avec leurs vêtements sacerdotaux, et ils invoquaient dans le ciel celui qui a fait la loi relative aux dépôts, afin qu'il les conservât intacts à ceux qui les avaient déposés.
16. Mais quiconque regardait le visage du grand prêtre était blessé jusqu'au cœur; car sa physionomie et le changement de son teint déclaraient la douleur intérieure de son âme.
17. Car une certaine tristesse était répandue autour de lui, et le frisson de son corps manifestait à ceux qui le regardaient la douleur de son cœur.
18. Plusieurs accouraient aussi en troupes des maisons, conjurant *Dieu* par

13. At ille, pro his quæ habebat in mandatis a rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.
14. Constituta autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica vero per universam civitatem erat trepidatio.
15. Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, et invocabant de cælo eum, qui depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret.
16. Jam vero qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur; facies enim et color immutatus declarabat internum animi dolorem.
17. Circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.
18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publica supplicatione obse-

---

plies de vigueur et de sagesse, essaya de dissuader Héliodore de son entreprise sacrilège. — *Omnino impossibile...* Ce que demandait le ministre du roi était « une iniquité tellement monstrueuse, qu'elle paraissait moralement impossible » à Onias. A un païen, le grand prêtre ne pouvait pas proposer d'argument plus frappant. — *At ille...* (vers. 13). Refus froid et formel d'Héliodore. — *Omni genere.* Dans le grec : πάντως, absolument. — *Constituta... die* (verset 14[a]) : au jour qu'Héliodore avait fixé durant son entrevue avec Onias. — *Intrabat.* C.-à-d., il était sur le point d'entrer. Tel est ici le sens de l'imparfait.

14[b]-21. La ville entière est plongée dans l'affliction et le deuil. Beau tableau, pathétique comme les faits. Toutes les classes de la société manifestent leur angoisse, chacune à sa manière. — *Non modica...* Formule générale (vers. 14[b]), servant d'introduction. — *Trepidatio.* Le grec emploie le substantif très expressif ἀγωνία, qui désigne au propre un combat; puis, au dérivé, une grande angoisse d'âme, une agonie. — *Sacerdotes...* (vers. 15). La description commence par les prêtres, qu'elle nous montre, dans leur costume officiel (*cum stolis...*), prosternés devant l'autel des holocaustes (*ante altare*) et adressant à Dieu de ferventes prières. — *De cælo.* Grec : vers le ciel. Cf. I Mach. III, 50; IX, 46. — *De depositis legem.* Sur cette loi relative aux dépôts, voyez Ex. XXII, 7 et ss., etc. — *Jam vero...* (vers. 16-17). Description spéciale de la douleur du grand prêtre. — *Mente vulnerabatur.* Son aspect faisait mal à voir, tant son chagrin était profondément empreint sur sa physionomie. — *Circumfusa enim...* Répétition de la pensée pour la renforcer. — *Alii etiam...* (vers. 18) Le narrateur décrit maintenant la conduite de la masse des habitants. D'eux-mêmes, poussés par leur vif esprit de religion, ils accourent au temple (*locus*), pour conjurer ensemble le Seigneur de le préserver. — *Accinctæque...* (versets 19-20). Conduite spéciale des femmes. — *Ciliciis :* les sacs grossiers dont se revêtaient les Juifs en signe de pénitence. Cf. I Mach. II, 14, III, 47. — *Virgines,... conclusæ :* les jeunes filles



Femmes en deuil. (Scène de l'Orient moderne.)

qu'on gardait à la maison, conformément à la coutume orientale de ces temps. Voyez Philon, *de Spec. leg.*, 31. — *Procurrebant ad Oniam.* Le grec présente une variante considérable : Elles couraient les unes aux portes, les autres aux

crantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus.

19. Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per plateas confluebant; sed et virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspiciebant;

20. universæ autem, protendentes manus in cælum, deprecabantur;

21. erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agone constituti expectatio.

22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his qui crediderant, cum omni integritate conservarentur;

23. Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat eodem loco, ipse cum satellitibus circa ærarium præsens.

24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes, qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem et formidinem converterentur.

25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus; isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit; qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea.

26. Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique

des prières publiques, parce que ce lieu allait être exposé au mépris.

19. Les femmes, la poitrine ceinte de cilices, allaient en foule par les rues; les jeunes filles mêmes, qui demeuraient renfermées, couraient *les unes* vers Onias, les autres vers les murailles, et quelques-unes regardaient par les fenêtres;

20. toutes priaient, en étendant leurs mains vers le ciel :

21. car l'attente de cette multitude confuse et du grand prêtre accablé d'affliction était digne de pitié.

22. Ils invoquaient le Dieu tout-puissant, afin que les sommes qu'on leur avait confiées fussent très intégralement conservées à ceux qui les avaient déposées;

23. et Héliodore exécutait dans le même lieu le dessein qu'il avait résolu, étant présent avec ses gardes auprès du trésor.

24. Mais l'esprit du Dieu tout-puissant se manifesta avec une telle évidence, que tous ceux qui avaient osé obéir à Héliodore, renversés par la force de Dieu, furent frappés d'impuissance et d'effroi.

25. Car il leur apparut un cheval, monté par un cavalier terrible, et orné de housses magnifiques; et il frappa avec impétuosité Héliodore de ses sabots de devant, et celui qui le montait semblait avoir des armes d'or.

26. Deux autres jeunes hommes apparurent aussi, pleins de vigueur, brillants

---

murs. Non pas, sans doute, aux portes et aux murs de la ville, puisqu'elles étaient enfermées, mais aux portes de leurs propres maisons et aux murs de leurs jardins : leur angoisse ne leur permettait pas de rester en place. — *Per fenestras.* « Les fenêtres, gardées par un treillis, donnaient souvent sur la rue et fournissaient d'excellents postes d'observation pour ceux qui désiraient voir sans être vus. » Voyez *l'Atl. arch.*, pl. XV, fig. 4, 6, 11-13. — *Protendentes manus.* Le geste de la prière. Cf. Ps. XXVII, 2; Thren. II, 41, etc. — *Erat enim...* (vers. 21). Conclusion de cette tragique description. Dans le grec : C'était pitié (de voir) les prostrations de la foule mélangée et l'attente du grand prêtre qui était à l'agonie.

3° Héliodore est miraculeusement frappé. III, 22-30.

22-23. Il se dispose à exécuter son sinistre projet. — *Et hi quidem...* Transition, et saisissant contraste. — *Credita :* les dépôts mentionnés à différentes reprises. Cf. vers. 10, 15b. — *Heliodorus autem...* (vers. 23). Il se prépare à piller le temple, sans se laisser émouvoir par ce qu'il voyait et entendait. — *Cum satellitibus.* Les vers. 28 et 35 nous diront qu'il était venu à Jérusalem accompagné de tout un corps d'armée, prêt à lutter de vive force en cas de résistance.

24-29. Le Seigneur intervient pour défendre son sanctuaire. Le vers. 24 contient l'idée générale, les vers. 25-29 donnent des détails sur l'apparition miraculeuse. — *Spiritus omnipotentis Dei.* Expression solennelle. Divers manuscrits et le syriaque portent : le Seigneur des esprits (c.-à-d., des anges) et de toute puissance. D'autres manuscrits plus nombreux disent : le Seigneur des pères (c.-à-d., des patriarches). — *Magnam... evidentiam.* Simplement, dans le grec : Il fit une grande manifestation (ἐπιφάνειαν). — *Qui ausi .. parere...* Grec : Ceux qui avaient osé entrer avec lui. — *Ruentes...* D'après le grec : Étant effrayés par la puissance de Dieu. — *Apparuit enim...* (vers. 25). Première partie de l'apparition miraculeuse. — *Isque... elisit.* Grec :

de gloire et richement vêtus, qui, se tenant auprès de lui, le fouettaient des des deux côtés, et le frappaient sans relâche de coups multipliés.

27. Héliodore tomba tout à coup à terre, et on l'emporta enveloppé de profondes ténèbres, et on le chassa après l'avoir mis sur une chaise à porteurs.

28. Ainsi celui qui était entré dans le trésor avec un grand nombre de courriers et de gardes, était emporté sans que personne lui portât secours, la force de Dieu s'étant fait connaître manifestement.

29. Et lui était étendu sans voix, par la force divine, privé de toute espérance et de salut.

30. Mais les autres bénissaient le Seigneur, parce qu'il glorifiait son lieu *saint;* et le temple, qui peu auparavant était plein de frayeur et de tumulte, fut rempli d'allégresse et de joie, le Seigneur tout-puissant y ayant apparu.

31. Alors quelques-uns des amis d'Héliodore prièrent Onias en toute hâte d'invoquer le Très-Haut, afin qu'il donnât la vie à celui qui était réduit à la dernière extrémité.

32. Le souverain prêtre, considérant que le roi soupçonnerait peut-être les Juifs d'avoir commis quelque attentat

amictu, qui circumsteterunt eum, et ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes.

27. Subito autem Heliodorus concidit in terram, eumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt.

28. Et is, qui cum multis cursoribus et satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifesta Dei cognita virtute.

29. Et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus.

30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnificabat locum suum; et templum, quod paulo ante timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio et lætitia impletum est.

31. Tunc vero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei qui in supremo spiritu erat constitutus.

32. Considerans autem summus sacerdos, ne forte rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum

---

S'élançant avec impétuosité, il frappa Héliodore avec ses pieds de devant. — *Qui... sedebat.* Un ange évidemment, comme les deux jeunes gens que mentionnent les versets suivants. — *Alii etiam...* (vers. 26). Deuxième partie de l'apparition. — *Virtute decori.* C.-à-d., remarquables par leur vigueur. — *Optimi gloria.* Tout resplendissants d'un éclat surnaturel. — *Circumsteterunt.* Le châtiment, digne du forfait. — *Caligine circumfusum* (vers. 27). Manière de dire qu'Héliodore s'évanouit et perdit conscience de ce qui se passait autour de lui. — *In sella...* Les litières furent de très bonne heure en usage chez les Égyptiens (*Atl. arch.*, pl. XXVIII, fig. 1, 3, 5). Les Persans les employaient même dans leurs expéditions de guerre. Voyez Hérodote, VII, 41. — *Et is, qui...* (vers. 28). L'historien sacré relève, par une antithèse frappante, la toute-puissance manifestée par Dieu dans cet incident. — *Cum... cursoribus et...* Grec : avec un grand train et toute sa garde. — *Nullo... ferente.* D'après le grec : Ne pouvant se secourir lui-même. — *Manifesta Dei...* Il était visible, en effet, que Dieu était intervenu dans cette affaire. Petite variante dans le grec : Ayant reconnu d'une manière évidente la puissance (divine). — *Et ille quidem...* (vers. 29). L'auteur insiste sur l'état d'impuissance auquel Héliodore se trouvait réduit.

30. Joie et reconnaissance des Juifs. — *Hi autem...* Les habitants de Jérusalem, d'après le contexte. — *Quia magnificabat...* Ce prodige éclatant ne pouvait manquer de procurer une grande gloire au lieu saint (*locum suum*). — *Et templum quod...* Encore une antithèse. Elles abondent dans cette description. — *Apparente... Domino.* Non que Dieu eût apparu en personne; mais, dans l'apparition de l'ange (cf. vers. 25), les Juifs reconnurent la manifestation de Dieu lui-même.

4° Héliodore est rendu à la vie, grâce aux prières d'Onias. III, 31-34.

31-32. L'intercession du grand prêtre et son motif. — *Ex amicis...* Quelques-uns des officiers syriens qui avaient accompagné Héliodore à Jérusalem. — *Ut invocaret...* Quoique païens, et sans cesser de le demeurer, ces hommes ne purent s'empêcher de reconnaître la puissance du Dieu des Juifs, dont ils avaient sous les yeux une preuve irrécusable. Déjà Nabuchodonosor avait donné à Jéhovah ce même titre de Très-Hau (cf. Dan. III, 93; IV, 2, 34); Darius le Mèd l'avait appelé le Dieu vivant (cf. Dan. VI, 20, 26). Darius fils d'Hystaspe et Artaxerxès, le Dieu du ciel (cf. Esdr. VI, 9-10; VIII, 21, 23). — *Considerans... ne forte...* (vers. 32). La crainte d'Onias était parfaitement légitime; car le roi, en appre-

consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem.

33. Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes, eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro, dixerunt : Oniæ sacerdoti gratias age; nam propter eum Dominus tibi vitam donavit.

34. Tu autem a Deo flagellatus, nuntia omnibus magnalia Dei et potestatem. Et his dictis, non comparuerunt.

35. Heliodorus autem, hostia Deo oblata, et votis magnis promissis ei qui vivere illi concessit, et Oniæ gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem.

36. Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei.

37. Cum autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait :

38. Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illuc, et flagellatum eum recipies, si tamen evaserit, eo quod in loco sit vere Dei quædam virtus.

39. Nam ipse, qui habet in cælis habitationem, visitator et adjutor est loci illius, et venientes ad malefaciendum percutit ac perdit.

40. Igitur de Heliodoro, et ærarii custodia, ita res se habet.

contre Héliodore, offrit pour la guérison de cet homme une victime salutaire.

33. Et tandis que le grand prêtre priait, les mêmes jeunes hommes, couverts des mêmes vêtements, se tenant près d'Héliodore, lui dirent : Rends grâces au prêtre Onias; car c'est à cause de lui que le Seigneur t'a donné la vie.

34. Et toi, flagellé par Dieu, annonce à tous les merveilles de Dieu et sa puissance. Après avoir dit cela, ils disparurent.

35. Héliodore, ayant offert une victime à Dieu et fait de grandes promesses à celui qui lui avait accordé de vivre, rendit aussi grâces à Onias, rejoignit son armée et retourna auprès du roi.

36. Et il rendait témoignage à tous des œuvres du grand Dieu, qu'il avait vues de ses yeux.

37. Et le roi ayant demandé à Héliodore qui lui paraissait propre à être envoyé encore à Jérusalem, il dit :

38. Si tu as quelque ennemi ou quelqu'un qui ait formé des desseins contre ton royaume, envoie-le là-bas, et tu le reverras flagellé, si toutefois il en échappe, parce qu'il y a vraiment dans ce lieu quelque vertu divine.

39. Car celui qui a sa demeure dans les cieux est lui-même présent en ce lieu, il en est le protecteur, et il frappe et fait périr ceux qui y viennent pour faire du mal.

40. Voilà donc ce qui se passa au sujet d'Héliodore et de la préservation du trésor.

---

nant l'échec si humiliant de son ministre, aurait pu tirer des Juifs une vengeance terrible, sous prétexte que toute l'affaire avait été habilement complotée par eux. — *Hostiam* (l'adjectif *salutarem* manque dans le grec). Le sacrifice que l'on nommait : pour le péché.

33-34. Grave avertissement donné à Héliodore par les anges. — *Cumque... exoraret.* Grec : Tandis que le grand prêtre faisait la propitiation; c.-à-d., offrait le sacrifice destiné à expier le crime d'Héliodore. — *Eisdem vestibus...* Comp. le vers. 20. — *A Deo flagellatus.* Grec : frappé par le ciel.

5° Il revient en Syrie et proclame hautement l'éloge du Dieu des Juifs. III, 35-40.

35. Il quitte Jérusalem avec ses troupes, après avoir rendu grâces à Dieu et au grand prêtre. — *Hostia... oblata.* Les païens avaient le droit d'offrir des sacrifices au vrai Dieu. Cf. XIII, 23; Num. XV, 14; Josèphe, *c. Ap.*, II, 5, etc. — *Votis magnis...* La locution grecque peut désigner soit des prières, soit des vœux proprement dits. — *Repedabat.* Le grec emploie une expression militaire. A la lettre : Il changea de camp.

36-39. Témoignage qu'il rendit au Seigneur le long de la route et en présence du roi. — *Testabatur... :* fidèle à l'avertissement que lui avaient donné les anges. Cf. vers. 34. — *Cum... interrogasset...* (vers. 37). Le roi attribuait sans doute à Héliodore lui-même l'insuccès de l'entreprise. — *Quis.* Dans le grec : ποῖός τις, quelle sorte d'homme en général. Séleucus ne demanda pas à son envoyé de lui désigner tel ou tel personnage spécial. — *Si quem habes...* Héliodore fit une réponse pleine de sens et de finesse (vers. 38 et 39). — *Visitator et adjutor...* D'après le grec : il a les yeux sur ce lieu, et il le défend.

40. Conclusion du récit. — *Ærarii custodia.* C.-à-d., la manière dont le trésor du temple fut gardé par les anges.

CHAPITRE IV

1. Mais Simon, délateur, comme il a été dit, du trésor et de la patrie, parlait mal d'Onias, comme si c'eût été lui qui avait poussé Héliodore à faire ces choses, et comme s'il avait été la cause de ces maux;
2. et il osait accuser d'être un traître envers le royaume le protecteur de la ville, le défenseur de sa nation et le zélateur de la loi de Dieu.
3. Mais comme cette inimitié allait si loin, qu'il se commettait même des meurtres par quelques amis de Simon,
4. Onias, considérant le danger de ces querelles, et l'emportement d'Apollonius, qui, en tant que gouverneur de la Cœlésyrie et de la Phénicie, excitait la malice de Simon, alla trouver le roi,
5. non pour accuser ses concitoyens, mais se proposant en lui-même l'intérêt commun de tout le peuple.
6. Car il voyait que, sans l'intervention royale, il était impossible de paci-

1. Simon autem, prædictus pecuniarum et patriæ delator, male loquebatur de Onia, tanquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, et ipse fuisset incentor malorum;
2. provisoremque civitatis, ac defensorem gentis suæ, et æmulatorem legis Dei, audebat insidiatorem regni dicere.
3. Sed cum inimicitiæ in tantum procederent, ut etiam per quosdam Simonis necessarios homicidia fierent,
4. considerans Onias periculum contentionis, et Apollonium insanire, utpote ducem Cœlesyriæ et Phœnicis, ad augendam malitiam Simonis, ad regem se contulit,
5. non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semetipsum universæ multitudinis considerans.
6. Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari,

---

§ III. — *Conduite criminelle de plusieurs grands prêtres.* IV, 1 — V, 10.

1° Onias, faussement accusé auprès du roi, se rend à Antioche pour se défendre. IV, 1-6.

Chap. IV. — 1-2. Bruit calomnieux répandu par Simon au sujet du grand prêtre. — *Simon... prædictus.* Voyez III, 4 et ss. — *Pecuniarum et patriæ...* « En livrant le secret des richesses contenues dans le trésor du temple, il avait trahi les intérêts de son pays. » — *Male... de Onia.* Son premier plan de vengeance ayant échoué, il espérait être plus heureux en ayant recours à la calomnie. — *Tanquam ipse...* C.-à-d., comme si Onias avait habilement organisé cette duperie. Voyez III, 32, et la note. — L'écrivain sacré proteste contre cette infâme accusation, en traçant, par quelques mots éloquents, le vrai portrait du grand prêtre (vers. 2). Il lui décerne trois louanges en gradation ascendante : *provisorem..., defensorem..., æmulatorem...*

3-6. Ces calomnies et d'autres graves motifs décident Onias à aller trouver le roi. — *Inimicitiæ...* La haine de Simon pour Onias. Elle fut l'étincelle qui alluma le violent incendie par lequel Israël faillit être consumé. — *Per quosdam... homicidia.* Simon avait ses partisans à Jérusalem, dans le parti helléniste que mentionne I Mach. I, 12-16. Ils allèrent jusqu'à massacrer quelques membres du parti orthodoxe, dont Onias était le chef naturel. Au lieu du pluriel « per quosdam », le grec emploie le singulier : Par l'un des amis de Simon. — *Considerans... periculum...* (vers. 4). Cette discorde constituait en réalité un immense péril pour le judaïsme, vu surtout les circonstances d'alors. — *Apollonium.* Le même dont il a été question III, 5. — *Insanire.* Expression très forte. Il était, lui aussi, comme fou de rage de ce que la tentative dirigée contre le temple n'avait pas réussi. — *Utpote ducem...* Ses fonctions lui donnaient une influence réelle et le rendaient très dangereux, d'autant plus qu'il travaillait directement à exciter la haine de Simon (*ad augendam...*). — *Ad regem...* Dans une entrevue personnelle avec le roi, Onias espérait pouvoir se disculper aisément et rétablir la vérité des faits. — *Non ut civium...* (vers. 5). Trait délicat. L'historien, jaloux de l'honneur d'Onias, insiste sur le véritable caractère et le véritable but de la démarche du grand prêtre. S'il allait à la cour, ce n'était pas pour accuser une catégorie, même coupable, de ses concitoyens et pour les citer devant un tribunal païen; c'était pour défendre la nation entière, dont la paix était menacée par quelques perturbateurs égoïstes : *sed ut communem...* Dans le grec : Ayant en vue l'intérêt de toute la multitude, en général et en particulier. — *Sine regali...* (vers. 6). C.-à-d., si le roi n'y mettait ordre. Le résultat du voyage d'Onias n'est pas indiqué. Séleucus IV mourut peu après, comme il va être dit (cf. vers. 7), et n'eut sans doute pas le temps d'intervenir. Du reste, sa conduite antérieure (cf. III, 7 et ss.) a suffisamment dé-

nec Simonem posse cessare a stultitia sua.

7. Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus, qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason, frater Oniæ, summum sacerdotium;

8. adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex redditibus aliis talenta octoginta;

9. super hæc promittebat et alia centum quinquaginta, si potestati ejus con-

fier les choses, et que Simon ne se désisterait pas de sa folie.

7. Mais, après la mort de Séleucus, lorsque Antiochus, surnommé l'Illustre, fut monté sur le trône, Jason, frère d'Onias, tâchait d'usurper le souverain sacerdoce :

8. étant venu trouver le roi, il lui promit trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents *tirés* d'autres revenus;

9. il lui en promettait de plus cent cinquante autres, si on lui donnait le pou-

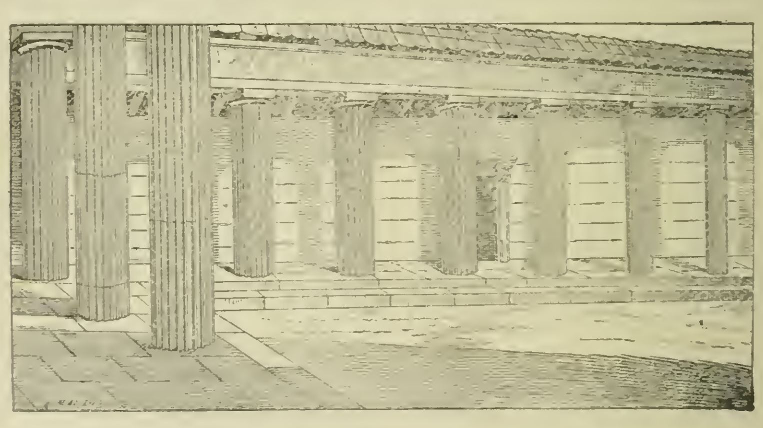
---

montré que ses sympathies étaient plutôt pour Simon que pour les Juifs fidèles. — *Stultitia sua.* On nomme ainsi, à la manière juive, la perversité morale de Simon.

2° Jason achète le souverain pontificat et fait faire de grands progrès à l'hellénisme en Judée. IV, 7-17.

7-9. Son entente simoniaque avec le roi de Syrie. — *Post Seleuci... excessum.* A la lettre dans le grec : Séleucus ayant changé de vie. Expression qui exprime la croyance à une autre

(vers. 8). Démarche absolument antithéocratique; car de quel droit le roi païen de Syrie pouvait-il instituer un grand prêtre juif, surtout lorsque le titulaire légitime vivait encore? Mais il avait la force en mains, ce que l'ambitieux Jason n'ignorait pas. — *Argenti talenta...* 3 060 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu. Voyez la note de III, 11b. — *Ex redditibus...* Dans le grec, au singulier : D'un autre revenu. Les 80 talents surajoutés (680 000 fr.) devaient donc être tirés d'une autre source que la somme marquée pré-



Intérieur d'un gymnase grec. (D'après Guhl et Koner, *la Vie antique.*)

vie. Nous savons par Appien, *Syr.*, 46, que Séleucus Philopator mourut en 176 avant J.-C., assassiné par un de ses courtisans, nommé Héliodore, lequel ne diffère vraisemblablement pas du ministre dont il a été longuement question au chap. III. — *Antiochus... Nobilis.* Antiochus IV Épiphane, frère de Séleucus. Voyez la note de II, 21. — *Jason.* Son vrai nom était Josué. Voyez Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 1. En conformité avec ses principes hellénistes, il le remplaça par le nom grec qui s'en rapprochait le plus. — *Ambiebat.* Le grec signifie : s'efforcer d'obtenir une chose par des moyens mauvais. Jason différait du tout au tout de son saint frère Onias. — *Adito rege*

cédemment. — *Super hæc* (vers. 9). Dans le grec : En outre, il promit de s'engager par écrit pour 150 autres talents (1 075 000 fr.). D'après le vers. 23, ces sommes ne furent payées que trois ans plus tard. — *Potestati ejus :* à son autorité individuelle, sans qu'il eût besoin de consulter personne sur le point en question. — *Gymnasium.* Voyez I Mach. I, 15a, et la note. — *Ephebiam* est une simple transcription du mot grec ἐφηβία, « adolescence », qui ne signifie rien ici, à moins qu'on ne lui donne le sens de ἐφηβεῖον, « lieu d'exercices pour les jeunes gens »; et c'est ainsi que le traduisent les meilleurs interprètes. Le gymnase servait plutôt pour les

voir de se faire un gymnase et une éphébie, et d'inscrire les habitants de Jérusalem comme citoyens d'Antioche.

10. Lorsque le roi y eut consenti, et qu'il eut obtenu le premier rang, il commença aussitôt à faire passer ses concitoyens aux coutumes des Gentils.

11. Et ayant aboli ce que, pour un motif de clémence, les rois avaient accordé aux Juifs par l'entremise de Jean, père d'Eupolémus, qui avait été envoyé en ambassade chez les Romains, pour traiter d'amitié et d'alliance, et renversant les droits légitimes des citoyens, il établit des institutions impies.

12. Car il osa bâtir un gymnase sous

cederetur gymnasium et ephebiam sibi constituere, et eos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere.

10. Quod cum rex annuisset, et obtinuisset principatum, statim ad gentilem ritum contribules suos transferre cœpit.

11. Et amotis his quæ humanitatis causa Judæis a regibus fuerant constituta, per Joannem, patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia et societate functus est legatione, legitima civium jura destituens, prava instituta sanciebat.

12. Etenim ausus est sub ipsa arce

---

hommes faits. Jason comprenait bien ce qu'il faisait ; « cette institution était tellement grecque, et elle différait tellement des anciennes habitudes israélites, qu'elle ne pouvait point ne pas exercer une très grande influence sur le ton général des mœurs et des manières » de la jeunesse juive. — *Sibi constituere.* Le pronom est très accentué : selon ses intentions, conformément à son but. — *Et eos qui...* C.-à-d., de conférer aux habitants de Jérusalem le titre de citoyens d'Antioche, capitale du royaume de Syrie. Ce titre conférait certains avantages, comme à Rome et à Alexandrie. Cet autre détail montre de la façon la plus évidente où voulaient en venir Jason et ses partisans. « Sa première vue en tout cela était de rapprocher insensiblement les Juifs des païens, d'ôter aux premiers cette aversion invincible qu'ils avaient des cérémonies étrangères, de détruire le mur de séparation qui séparait le Grec du Juif,... et de faire oublier la loi du Seigneur. » Calmet, *h. l.*

10-17. Muni de pleins pouvoirs par Antiochus, Jason travaille à tout helléniser à Jérusalem. — *Cum rex annuisset.* Les projets de l'apostat servaient trop bien les intérêts du monarque, pour que celui-ci y fît la moindre opposition ; sans compter qu'on lui offrait des sommes considérables, à lui qui avait un si grand besoin d'argent. — *Principatum :* le souverain pontificat, avec toute l'autorité civile qui s'y trouvait alors associée de fait. Le grand prêtre était le premier personnage de la nation juive, depuis qu'elle avait cessé d'avoir un roi, et ses pouvoirs étaient incontestés. — *Ad gentilem ritum.* D'après le grec : au caractère hellénique ; c.-à-d., au genre de vie et aux mœurs qui caractérisaient les Grecs. — *Amotis...* (vers. 11). Ce verset et les suivants exposent en détail l'abominable conduite de Jason, dont le vers. 10 a simplement donné une idée générale. Il commença par abolir les privilèges royaux (grec : φιλάνθρωπα βασιλικά. Vulg. : *his quæ... a regibus*), qui avaient été accordés aux Juifs, notamment par Antiochus le Grand. Voyez Josèphe, *Ant.*, XII, 3, 3. « Le plus important de tous consistait dans le droit de se gouverner par leurs propres lois » et de pratiquer librement leur religion. En outre, les prêtres et les lévites étaient exempts d'impôts. — *Per Joannem.* Ce personnage avait donc joué un rôle considérable dans l'obtention de ces privilèges. Sur la part que son fils Eupolème prit dans la conclusion d'un traité d'alliance entre les Juifs et les Romains sous Judas Machabée, voyez I Mach. VIII, 17 et ss. — *Civium jura...* Dans le grec : renversant les institutions conformes à la loi. L'adjectif *legitima* se rapporte à « jura », et non à *legatione.* — *Prava instituta...* Grec : Il établissait de nouvelles coutumes, contraires à la loi. Il y a contraste entre νομίμας et παρανόμους. — *Ausus est... constituere* (vers. 12). Simplement dans le grec : il bâtit avec joie ; c.-à-d., avec empressement. — *Sub ipsa arce.* Sous l'acropole même, dit le texte primitif. C.-à-d., tout près de l'Acra, citadelle qui s'élevait sur le mont Sion. Voyez I Mach. I, 35, et la note. Établir un gymnase si près de la ville sainte était, aux yeux de l'historien, une circonstance aggravante du crime de Jason, un acte de profanation audacieuse. — *Et optimos... in lupanaribus...* D'après notre version latine, « l'auteur sacré parle ici de ces lieux d'exercices des jeunes hommes comme d'autant de lieux de corruption,... à cause du danger continuel que courait la chasteté dans ces sortes d'exercices. »


Le *petasus.* (D'après un bas-relief grec.)

gymnasium constituere, et optimos quosque ephebornm in lupanaribus ponere.

13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis et alienigenæ conversationis, propter impii et non sacerdotis Jasonis nefarium et inauditum scelus;

14. ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis, festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci.

15. Et patrios quidem honores nihil habentes, græcas glorias optimas arbitrabantur.

la citadelle même, et exposer les plus nobles des jeunes gens dans des lieux infâmes.

13. Or cela n'était pas un commencement, mais un développement et un progrès de la vie païenne et étrangère, causés par la scélératesse détestable et inouïe de l'impie Jason, usurpateur du sacerdoce;

14. à tel point que les prêtres, ne s'attachant même plus aux fonctions de l'autel, mais méprisant le temple et négligeant les sacrifices, couraient prendre part à la palestre, et à ses récompenses injustes, et aux exercices du disque.

15. Et, ne faisant aucun cas de ce qui était en honneur dans leur pays, ils regardaient comme excellentes les distinctions à la manière grecque.

Calmet, *h. l.* Le grec a une tout autre leçon : Et s'assujettissant les principaux jeunes gens, il leur fit porter le pétasus. Ou bien, d'après une autre traduction : Et plaçant les jeunes gens sous le pétasus, il les conduisait (il les élevait ainsi). Le πέτασος était un chapeau à larges bords, qui garantissait fort bien du soleil et de la pluie. Sur les monuments figurés, il sert très souvent de coiffure à Mercure, le dieu qui était censé présider aux exercices gymnastiques; c'est pourquoi il était regardé comme l'insigne des gymnastes. Il était donc devenu particulièrement odieux aux Juifs fidèles, qui le considéraient comme un emblème idolâtrique. — *Erat... non initium...* (vers. 13). Plus fortement dans le grec : Telle était la hauteur extrême (ἀκμή ; littéralement : la cime, le point culminant) de l'hellénisme et la croissance des manières païennes, que... C.-à-d. : Jason réussit à un tel degré à faire adopter les mœurs helléniques par les Juifs de Jérusalem, que... — *Impii et non sacerdotis.* Le narrateur caractérise en passant, par ces épithètes vigoureuses, la conduite criminelle de Jason. Quoique prêtre de fait et de race, il était indigne d'avoir une place dans l'auguste lignée des pontifes juifs. — *Ita ut...* (vers. 14). Jusqu'où allait l'ἀκμή des Juifs hellénisants. — *Jam non... dediti...* Trait bien fort en réalité : les prêtres, désormais sans zèle pour leurs fonctions saintes, laissaient les sacrifices incomplets, et accouraient eux-mêmes, dès que le signal retentissait, pour prendre part aux jeux dans le gymnase. — *Palæstræ et... injustæ.* Dans le grec : A la représentation illégale qui avait lieu dans la palestre. Le mot παλαίστρα désignait tantôt le local où avaient lieu les exercices gymnastiques, tantôt ces exercices mêmes. Le texte grec lui donne ici le premier de ces deux sens, et notre version latine le second. — *Et... disci.* Grec : Après la proclamation du disque. Le disque était un palet habituellement de métal et de forme circulaire, qu'on s'exerçait à lancer le plus loin possible. C'est par lui que s'ouvraient les exercices du gymnase, après qu'on avait adressé aux assistants une proclamation les invitant à y prendre part. — *Et patrios quidem...* (vers. 15). L'auteur stigmatise par cette réflexion la manière de faire de ces prêtres. Pour eux, l'honneur et la gloire



Discobole. (D'après une statue romaine.)

n'étaient point là où les avaient placés leurs ancêtres, mais là où les mettaient les Grecs; leurs sentiments étaient donc antinationaux et antithéocratiques. Pour les anciens Hébreux, la vraie gloire avait consisté à faire partie du peuple de Dieu, à observer fidèlement la loi, etc. — *Græcas glorias* : l'honneur et les récompenses q...

16. Il y avait pour cela entre eux une dangereuse émulation; ils enviaient les institutions de ceux qui avaient été leurs ennemis et leurs meurtriers, et ils désiraient leur être en tout semblables.
17. Car on n'agit pas impunément d'une manière impie contre les lois divines; la suite de cette histoire le démontrera.
18. Tandis que l'on célébrait les jeux quinquennaux de Tyr, en présence du roi.
19. l'impie Jason envoya de Jérusalem des hommes pervers, qui portaient trois cents didrachmes d'argent pour un sacrifice à Hercule; et ceux qui les apportaient demandèrent qu'elles ne fussent pas employées à ces sacrifices, parce que cela ne devait pas être, mais qu'on s'en servît pour d'autres dépenses.
20. Ainsi, elles furent offertes pour le sacrifice d'Hercule par celui qui les

16. Quarum gratia periculosa eos contentio habebat, et eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes et peremptores habuerant.
17. In leges enim divinas impie agere impune non cedit; sed hoc tempus sequens declarabit.
18. Cum autem quinquennalis agon Tyri celebraretur, et rex præsens esset,
19. misit Jason facinorosus ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis; quas postulaverunt hi qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari.
20. Sed hæ oblatæ sunt quidem, ab eo qui miserat, in sacrificium Herculis;

---

l'on conquérait en se distinguant dans les jeux publics. — *Quarum gratia*... (vers. 16). Plutôt : « quorum gratia »; à cause de ces choses (la conduite coupable de Jason, des prêtres et d'une partie notable des habitants). — *Periculosa... contentio*... Grec : Une fâcheuse calamité les saisit (au prétérit). Allusion à la persécution d'Antiochus Épiphane. — *Et eorum... quos*... Profonde pensée. Dans les maux dont les Syriens vont accabler les Juifs, l'auteur inspiré voit un châtiment de la légèreté criminelle avec laquelle un certain nombre de ses compatriotes avaient adopté les coutumes grecques, aux dépens de leurs anciennes pratiques. Il y eut, pense-t-il, une vengeance providentielle dans ce fait que « l'instrument de leur punition fut le peuple même dont ils avaient été si ardents à s'approprier les usages et les mœurs sur certains points ». C'est là une forme nouvelle de l'adage : On est puni par où l'on a péché. — Au lieu de *habuerant*, il faudrait le prétérit : ils eurent. — *In leges enim*... (vers. 17). Par cette autre réflexion, l'auteur cherche à baser sur les lois du monde moral la vérité qu'il vient d'exprimer. Il n'est pas possible de braver longtemps les lois de Dieu avec impunité. — *Hoc tempus*... Le cours des temps et la marche des événements montrent toujours qu'on ne gagnerait rien à désobéir aux volontés divines. Ou bien, dans un sens plus spécial : La suite de la narration montrera comment de tels crimes attirent infailliblement la vengeance du ciel. Voyez, en ce qui concerne Jason, le vers. 26 et v, 7-10.

3° Conduite servile et méprisable de Jason envers Antiochus Épiphane. IV, 18-22.

18-20. Il envoie des ambassadeurs et de l'argent pour faire offrir un sacrifice à l'Hercule tyrien. — *Agon*. L'expression technique, calquée sur le grec, pour désigner les jeux. — *Quinquennalis*. Ce qu'on nommait en Grèce les « grands jeux » n'avait lieu que tous les deux ans, ou tous les quatre ans (comme les jeux Olympiques). Ceux qu'on avait installés à Tyr se célébraient seulement une fois tous les cinq ans. — *Rex præsens*... Épiphane aimait beaucoup les jeux (cf. Polybe, XXXI, 3, 4), et on l'avait naturellement invité aux fêtes tyriennes. — *Misit Jason* (vers. 19). L'épithète *facinorosus* ne saurait être mieux appliquée, car c'était le comble de l'impiété, de la part d'un grand prêtre juif, que d'envoyer officiellement de l'argent pour faire offrir un sacrifice en l'honneur d'une divinité païenne. Par cette démarche honteuse, Jason espérait évidemment s'attirer les bonnes grâces du roi. — *Viros peccatores*. Dans le grec : θεωρούς, des envoyés sacrés. Nom réservé aux messagers auxquels on confiait une mission religieuse. Le texte primitif ajoute, et ce petit détail a sa valeur : (Des messagers) qui étaient d'Antioche. C.-à-d., d'après le vers. 9 : qui avaient reçu le droit de cité dans cette ville. — *Didrachmas*... D'après le grec, des drachmes, et non des didrachmes. La drachme attique ne valant alors que 87 cent., la somme totale, 261 fr., semblerait bien modique. Le syriaque et quelques manuscrits grecs ont 3 300 au lieu de 300, ce qui ferait 2 871 fr.; et ce chiffre paraîtrait préférable, s'il était mieux garanti. Mais peut-être s'agit-il de la drachme d'Alexandrie, qui valait le double de celle d'Athènes. — *In sacrificium Herculis*. L'Hercule tyrien n'était autre que le dieu phénicien Melkarth, auquel les Grecs avaient donné un nom qui le rattachait à leur mythologie. C'était le protecteur de Tyr, et, dans la circonstance présente, on avait sans doute associé aux jeux une grande solennité en son honneur. — *Quas... hi qui*... Le projet de Jason était tellement étrange, que ses ambassadeurs eux-mêmes, quoique choisis dans son entourage intime, en eurent du scrupule, et « jugèrent bon »

propter præsentes autem datæ sunt in fabricam navium triremium.

21. Misso autem in Ægyptum Apollonio, Mnesthei filio, propter primates Ptolemæi Philometoris regis, cum cognovisset Antiochus alienum se a negotiis regni effectum, propriis utilitatibus consulens, profectus inde venit Joppen, et inde Jerosolymam.

22. Et magnifice ab Jasone et civitate susceptus, cum facularum luminibus et laudibus ingressus est; et inde in Phœnicem exercitum convertit.

23. Et post triennii tempus misit Jason Menelaum, supradicti Simonis fra-

avait envoyées; mais, à cause de ceux qui les apportèrent, on les employa à la construction de navires à trois rangs de rames.

21. Cependant Apollonius, fils de Mnesthée, ayant été envoyé en Égypte à cause des premiers ministres du roi Ptolémée Philométor, Antiochus apprit qu'on l'avait rendu étranger aux affaires du royaume; alors, songeant à ses propres intérêts, il partit de là, vint à Joppé, et ensuite à Jérusalem.

22. Magnifiquement reçu par Jason et par la ville, il fit son entrée à la lumière des flambeaux et parmi les acclamations, et de là il conduisit son armée en Phénicie.

23. Après un intervalle de trois ans, Jason envoya Ménélaüs, frère de ce

---

(ainsi dit le grec, au lieu de *postulaverunt*) de donner à l'argent une autre destination : *sed in alios... — Quia non oporteret.* C'était une suprême inconvenance. — *Sed hæc...* (vers. 20). Ainsi donc, dans l'intention de Jason (*ab eo qui...*), l'argent était envoyé pour subvenir aux frais d'un sacrifice en l'honneur d'Hercule; mais, de fait, les ambassadeurs (*præsentes*, par opposition à « qui miserat ») donnèrent la somme au roi pour sa marine (*in fabricam...*). — *Triremium :* des vaisseaux à trois rangs de rameurs.

21-22. Antiochus vient à Jérusalem, où Jason lui fait une réception magnifique. — L'occasion est brièvement décrite au vers. 21 : *misso autem... — Apollonio, Mnesthei...* Cet Apollonius n'a rien de commun avec son homonyme, fils de Thraséas, dont il a été question à deux reprises dans ce livre. Cf. vers. 4, et III, 5-7. — *Propter principes.* D'après la Vulgate, à cause des tout-puissants ministres égyptiens dont nous allons parler dans un instant. Variante dans le grec : A cause de la πρωτοκλίσια; c.-à-d., de l'intronisation, du couronnement. — *Ptolemæi Philometoris.* Ce prince, qui n'avait pas alors quinze ans accomplis, fut couronné comme roi d'Égypte l'an 173 avant J.-C., à la mort de sa mère Cléopâtre, sœur d'Antiochus Épiphane, régente depuis environ huit ans. — *Cum cognovisset...* C'est sans doute par son ambassadeur Apollonius qu'Antiochus apprit quelles étaient, à son égard, les vraies dispositions de la cour d'Égypte. — *Alienum se...* Variante dans le grec : (Ayant appris) qu'il (Ptolémée Philométor) était devenu étranger à ses affaires (aux affaires d'Antiochus Épiphane). Litote, pour signifier que le roi d'Égypte nourrissait des intentions hostiles contre celui de Syrie. Ce fait est attesté par l'histoire profane. Ptolémée n'était qu'un instrument entre les mains de ses deux ministres, Eulæus et Lenæus. Or ceux-ci avaient indisposé le jeune roi contre son oncle Épiphane, dans l'espoir que l'Égypte parviendrait, en se montrant menaçante, à reprendre aux Syriens la Cœlésyrie et la Phénicie, y compris la Palestine, qu'elle avait longtemps possédées, et qui avaient été promises comme dot à Cléopâtre. — *Propriis utilitatibus...* Pour plus de sûreté, Antiochus se dirigea vers le sud de son royaume, afin d'être prêt à défendre les deux provinces, si les Égyptiens les attaquaient. En réalité, la guerre éclata peu après, et fut désastreuse pour ces derniers. Voyez Dan. XI, 25 et ss., et le commentaire. — *Profectus inde.* D'après la Vulgate, Antiochus semblerait être parti de Tyr. Le grec dit : C'est pourquoi étant parti. Leçon qui laisse le point de départ indéterminé. — *Venit Joppen.* Port ancien et très important, qu'Antiochus inspecta et mit en état de défense. Cf. I Mach. X, 75, etc. — *Inde Jerosolymam :* vraisemblablement pour s'assurer des dispositions des habitants. Il dut être satisfait : *magnifice... susceptus* (vers. 22). — *Cum facularum...* Les illuminations des rues, et même les processions aux flambeaux, n'étaient pas chose inconnue pour les Grecs et pour les Juifs. — *Laudibus.* Grec : βοῶν, des cris; c.-à-d., des acclamations, des vivats.

4° Jason est dépouillé du souverain pontificat, qui est vendu à Ménélaüs. IV, 23-29.

Cet épisode ne démontre pas moins que les précédents le degré de perversité dans lequel étaient tombés un grand nombre de prêtres juifs, et quels terribles dangers courut alors la théocratie.

23-25. Ménélaüs, envoyé par Jason auprès d'Antiochus, réussit à obtenir pour lui-même la dignité de grand prêtre. — *Post triennii...* Suivant l'opinion la plus probable, ces trois ans doivent être comptés à partir du moment où Jason avait été nommé pontife. Cf. vers. 10. — *Simonis fratrem.* Comp. le vers. 1, et III, 4. C'est à tort que Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 10, et 5, 1, fait de Ménélaüs le frère d'Onias et de Jason. — *Portantem pecunias... :* assurément, les sommes énormes que Jason s'était engagé à payer à Antiochus, en échange du souverain pontificat. Cf. vers. 8-9. — Autre mission dont avait été

Simon dont il a été parlé plus haut, pour porter de l'argent au roi et pour transmettre sa réponse sur des affaires importantes.

24. Mais lui, ayant acquis la bienveillance du roi en relevant la grandeur de sa puissance, fit retomber sur lui-même le souverain sacerdoce, en offrant trois cents talents d'argent de plus que Jason.

25. Et après avoir reçu les ordres du roi, il revint, n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce, mais apportant les instincts d'un cruel tyran et la colère d'une bête farouche.

26. Ainsi Jason, qui avait surpris son propre frère. fut trompé lui-même, et, ayant été expulsé, il se réfugia au pays des Ammonites.

27. Ménélaüs obtint donc le souverain pouvoir; mais il n'envoya pas au roi l'argent promis, quoique Sostrate, qui commandait la citadelle, le pressât d'en faire le payement,

28. car il avait l'intendance des tributs; c'est pourquoi ils furent mandés tous deux auprès du roi.

29. Ménélaüs fut déposé du ponti-

trem, portantem pecunias regi, et de negotiis necessariis responsa perlaturum.

24. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorsit summum sacerdotium, superponens Jasoni talenta argenti trecenta.

25. Acceptisque a rege mandatis venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio, animos vero crudelis tyranni, et feræ belluæ iram gerens.

26. Et Jason quidem, qui proprium fratrem captivaverat, ipse deceptus, profugus in Ammanitem expulsus est regionem.

27. Menelaus autem principatum quidem obtinuit; de pecuniis vero regi promissis nihil agebat, cum exactionem faceret Sostratus, qui arci erat præpositus,

28. nam ad hunc exactio vectigalium pertinebat; quam ob causam utrique ad regem sunt evocati.

29. Et Menelaus amotus est a sacerdo-

---

chargé Ménélaüs : *et de negotiis*... Il devait rappeler à Épiphane des promesses que celui-ci n'avait pas tenues. Tel paraît être, du moins, le sens du texte grec.— *Commendatus regi* (vers. 24). Simplement, dans le grec : Ayant été conduit en présence du roi. Dans cette audience, Ménélaüs, qui songeait surtout à ses intérêts personnels, réussit à plaire au monarque en le flattant : *cum magnificasset*... Le grec dit, avec une nuance : L'ayant glorifié par l'apparence de la puissance. L'envoyé de Jason prit donc de grands airs, comme s'il jouissait d'une influence considérable, et Antiochus « se sentit flatté par les attentions d'un tel homme. » — *In semetipsum*... Frère de Simon d'après le vers. 23, Ménélaüs appartenait à la tribu de Benjamin (cf. III, 4) et ne pouvait devenir ni prêtre ni grand prêtre d'une manière régulière; mais un Antiochus Épiphane ne s'arrêtait guère à de tels scrupules, lui qui projetait de détruire entièrement le judaïsme. Plus tard, en parlant d'Alcime, qui avait été élevé au souverain pontificat par Eupator, les Juifs disaient : Quelqu'un qui est prêtre de la famille d'Aaron... ne nous trompera pas (I Mach. VII, 13). Cette réflexion suppose qu'il y avait eu des irrégularités dans la nomination des grands prêtres. — *Superponens*... Ménélaüs savait qu'on pouvait tout obtenir d'Épiphane à prix d'argent. — *Talenta... trecenta.* 2 550 000 fr., s'il s'agit du talent hébreu. — *Acceptis... mandatis* (vers. 25) : « les lettres patentes de sa nomination. » — *Venit :* à Jérusalem, pour prendre au plus vite possession de sa dignité. — *Nihil quidem*... Selon sa coutume, le narrateur caractérise par quelques mots énergiques la conduite de Ménélaüs. Le trait *animos... crudelis*... ne sera que trop justifié. Voyez les vers. 34-35 ; V, 5-6.

26. Fuite de Jason. — *Qui proprium*... Comp. les vers. 7 et ss. Talion tout divin. Au lieu de *captivaverat*, le grec dit : Qui avait trompé. — *In Ammanitem*... C.-à-d., dans le pays des Ammonites. Fidèle à sa haine invétérée contre les Juifs, ce petit peuple était toujours disposé à accueillir favorablement quiconque était animé de sentiments hostiles à l'égard de la nation rivale.

27-28. Ménélaüs, incapable de payer la somme promise, est mandé auprès du roi. — *Cum exactionem*... Sostratus, personnage inconnu, réclamait au pontife le payement de sa dette. Sur l'acropole (*arci*) dont il était le gouverneur, voyez la note du vers. 12. « Cette citadelle n'était pas encore dans l'état où elle fut mise dans la suite. » (Calmet.) Cf. I Mach. I, 35. — *Nam ad hunc*... (vers. 28). En sa qualité de commandant de la garnison syrienne de Jérusalem, Sostratus était chargé de lever les impôts et de les transmettre au trésor royal. — *Utrique ad regem*... : le grand prêtre, parce qu'il refusait de payer, prétextant sans doute que le gouverneur n'avait rien à voir dans cette affaire; Sostratus, parce qu'il n'avait pas réussi à faire verser l'argent.

29. Ménélaüs est déposé, et Lysimaque élu à sa place. Tel est du moins le sens de la Vulgate, d'après laquelle Épiphane aurait dépossédé de leurs fonctions aussi bien Ménélaüs que Sostra-

tio, succedente Lysimacho, fratre suo; Sostratus autem prælatus est Cypriis.

30. Et cum hæc agerentur, contigit Tharsenses et Mallotas seditionem movere, eo quod Antiochidi, regis concubinæ, dono essent dati.

31. Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto uno ex comitibus suis Andronico.

32. Ratus autem Menelaus accepisse se tempus opportunum, aurea quædam vasa e templo furatus donavit Andronico, et alia vendiderat Tyri, et per vicinas civitates.

33. Quod cum certissime cognovisset

ficat, et Lysimaque, son frère, lui succéda; et Sostrate fut nommé gouverneur des Chypriens.

30. Pendant que ces choses se passaient, il arriva que les habitants de Tharse et de Mallo excitèrent une sédition, parce qu'ils avaient été donnés en présent à Antiochide, concubine du roi.

31. C'est pourquoi le roi se hâta d'y venir pour les apaiser, ayant laissé comme son lieutenant Andronicus, un de ses compagnons.

32. Mais Ménélaüs, persuadé que cette occasion lui était favorable, déroba du temple quelques vases d'or, et en donna *une partie* à Andronicus, et vendit les autres à Tyr et dans les villes voisines.

33. Lorsque Onias l'eut appris avec

---

tus : *amotus est..., succedente...* Mais il y a une variante considérable dans le grec : Et Ménélaüs laissa comme successeur (διάδοχον) du sacerdoce Lysimaque son frère, et Sostratus (laissa) Cratès, qui était gouverneur des Chypriens. D'après cela, l'historien sacré semble donc simplement dire qu'en quittant Jérusalem pour se rendre auprès du roi, le grand prêtre et le gouverneur se donnèrent chacun un remplaçant pour le temps de leur absence. Il est vrai que le mot διάδοχος est pris d'ordinaire dans le sens de successeur proprement dit; mais, plus bas, XIV, 26, notre auteur l'emploie de même pour représenter celui qui fait l'intérim d'une fonction. D'ailleurs, comp. les vers. 32 et ss., et V, 5, où nous voyons Ménélaüs continuer d'exercer le souverain pontificat. Calmet a donc raison de dire : « On ne convient pas que Lysimaque ait succédé à Ménélaüs en qualité de grand prêtre; il ne paraît pas qu'il ait jamais été reconnu en cette qualité, ni qu'il en ait fait les fonctions; il fut simplement son vice-gérant, pour faire ses affaires et pour exercer quelques-unes de ses fonctions en son absence. » Il est vrai encore que l'île de Chypre appartenait alors à l'Égypte, et que, eût-elle été sous la domination syrienne, on ne conçoit guère que son gouverneur ait occupé à Jérusalem un poste secondaire. Mais c'est peut-être antérieurement à la présente date que Cratès avait gouverné la Chypre, et, depuis, il s'était mis au service d'Antiochus; ou bien, il n'exerça que plus tard cette fonction, lorsque l'île tomba au pouvoir des Syriens, et, dans ce cas, il serait ainsi nommé d'une manière anticipée. Au lieu de Κράτητα, le Cod. Vat. a κρατήσας : Sostratus ayant obtenu le gouvernement des Chypriens. Cette leçon revient à celle de la Vulgate. Le récit demeure muet sur le résultat de l'enquête royale, parce qu'Épiphane, appelé subitement en Cilicie (cf. vers. 30), n'était plus à Antioche lorsque Ménélaüs et Sostratus y arrivèrent.

5° Le saint pontife Onias est cruellement assassiné. IV, 30-38.

30-33. Ménélaüs s'empare des vases sacrés, pour les donner ou pour les vendre; Onias lui adresse à ce sujet de sévères reproches. — *Contigit...* L'écrivain signale d'abord, vers. 30-31, un incident historique qui servit d'occasion à divers crimes de Ménélaüs. — *Tharsenses et Mallotas :* les habitants de Tarse et de Mallus, villes importantes de la Cilicie (*Atl. géogr.*, pl. XVII). — *Antiochidi... dono...* Les anciens historiens mentionnent fréquemment cette coutume, en vertu de laquelle les rois assignaient les revenus d'une ou de plusieurs villes à tel personnage qu'ils désiraient favoriser. Cf. I Mach. X, 89; Thucydide, I, 138; Cicéron, *in Verr.*, II, 3, 43, etc. — *Seditionem movere :* apparemment, parce qu'ils se sentaient humiliés d'avoir été donnés à une telle créature. — *Relicto suffecto...* (vers. 31) : en qualité de régent ou de vice-roi. On ignore ce qu'était cet Andronicus. — *Ex comitibus...* Grec : un de ceux qui étaient en dignité. — *Ratus autem* (vers. 32). Ménélaüs venait alors d'arriver à Antioche. Comp. les vers. 28b-29. L'absence du roi le mettait à l'aise, car un intrigant de cette trempe avait plus d'un moyen de tout arranger avec Andronicus. — *Vasa. . furatus.* Il les avait, ce semble, apportés avec lui, pour payer à Antiochus une partie de sa dette; il s'en servit pour acheter les bonnes grâces du régent. — *Alia vendiderat... :* tant son besoin d'argent était pressant. Horrible sacrilège de la part d'un grand prêtre, qui aurait dû, au contraire, défendre au prix de sa vie le trésor sacré. — *Onias arguebat...* (vers. 33). Le saint pontife (cf. III, 1) fut blessé jusqu'à l'âme en apprenant ce crime. Mais, avant de protester énergiquement, il voulut avoir une certitude complète (*cum certissime...*), pour ne pas agir avec précipitation et risquer inutilement sa vie. — *Antiochiæ.* Il a été dit plus haut (cf. vers. 4-5) qu'Onias s'était rendu dans cette ville, afin d'exposer au roi le véritable état des choses à Jérusalem. Épiphane l'avait probablement contraint d'y rester, après l'avoir dépouillé de sa dignité. — Les mots *secus Daphnem* sont ajoutés pour distinguer Antioche de Syrie de plusieurs autres cités homonymes. Daphné était un enclos sacré, situé au sud-ouest et à environ

certitude, il le lui reprocha, se tenant toutefois dans un lieu sûr à Antioche, près de Daphné.

34. C'est pourquoi Ménélaüs alla trouver Andronicus et le pria de tuer Onias. *Andronicus* étant venu auprès d'Onias, et lui ayant donné la main avec serment (quoiqu'il le tînt pour suspect), lui persuada de sortir de son asile, et le tua aussitôt, sans craindre la justice.

35. Pour ce motif, non seulement les Juifs, mais encore les autres nations s'indignaient et supportaient avec peine la mort injuste d'un si grand homme.

36. Aussi, le roi étant revenu de Cilicie, les Juifs allèrent le trouver à Antioche, ainsi que les Grecs, se plaignant du meurtre inique d'Onias.

37. Antiochus fut attristé dans son cœur à cause d'Onias, et, touché de compassion, il répandit des larmes, se souvenant de la modération du défunt et de sa modestie;

38. puis, vivement irrité, il ordonna qu'on dépouillât Andronicus de la pourpre, qu'on le menât à travers toute la ville, et que ce sacrilège fût privé de la vie au même lieu où il avait commis cette impiété contre Onias, le Seigneur lui rendant la punition qu'il avait méritée.

Onias, arguebat eum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem.

34. Unde Menelaus accedens ad Andronicum, rogabat ut Oniam interficeret. Qui cum venisset ad Oniam, et datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suasisset de asylo procedere, statim eum peremit, non veritus justitiam.

35. Ob quam causam non solum Judæi, sed aliæ quoque nationes indignabantur, et moleste ferebant de nece tanti viri injusta.

36. Sed regressum regem de Ciliciæ locis adierunt Judæi apud Antiochiam, simul et Græci, conquerentes de iniqua nece Oniæ.

37. Contristatus itaque animo Antiochus propter Oniam, et flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti sobrietatem et modestiam;

38. accensisque animis, Andronicum purpura exutum, per totam civitatem jubet circumduci, et in eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum vita privari, Domino illi condignam retribuente pœnam.

---

40 stades (8 kil.) de la capitale, sur l'emplacement actuel de Beit-el-Mâ. On vantait au loin son temple, bâti en l'honneur d'Apollon et de Diane, ses fontaines, ses bosquets, son droit d'asile. Voyez Amm. Marcellin, XIX, 12, 19; Dion Cassius, LI, 7, etc. « Onias, tout pieux qu'il était, ne craignit point, dans une occasion si périlleuse, de se retirer dans l'asile d'une fausse divinité. Il est permis dans ces occasions, non pas de reconnaître les faux dieux, mais de profiter des privilèges que l'erreur des hommes a attachés à leurs temples, ou aux bois qui leur sont consacrés. » Calmet, *h. l.*

34. Andronicus tue lâchement Onias, à l'instigation de Ménélaüs. — *Unde Menelaus.* Vivement irrité, le faux pontife ne songea qu'à se venger de ce qu'il regardait comme une insulte. — *Rogabat.* L'imparfait de la durée, de l'insistance. — *Datis dextris cum...* Détail qui fait ressortir la perfidie d'Andronicus. — *Suasisset de asylo...* Les Grecs et les Romains ne violaient que rarement le droit d'asile dont jouissaient un certain nombre de leurs sanctuaires. Il arrivait parfois, comme dans le cas présent, qu'on réussissait à faire sortir par la ruse celui qui s'était réfugié dans l'enclos sacré, et qu'on le massacrait alors; mais cette manière d'agir était généralement réprouvée. Voyez Hérodote, V, 10; Thucydide, I, 126-135. — *Eum peremit.* A la lettre dans le grec : Il l'exclut (du droit d'asile); c.-à-d., l'attira au dehors et le tua. — *Non veritus justitiam :* la justice de la divinité vengeresse. Les anciens croyaient qu'un acte de ce genre portait malheur non seulement à celui qui s'en rendait coupable, mais aussi à ses descendants.

35-38. Sentiments d'indignation excités par ce meurtre; Épiphane condamne à mort le meurtrier. — *Non solum..., sed...* Ce trait montre à quel point Onias était vénéré de tous. — *De Ciliciæ locis* (vers. 36) : des villes de Tarse et de Malins. Voyez le vers. 30. — *Judæi apud...* Grec : les Juifs qui habitaient la ville. Il y avait à Antioche une colonie juive considérable. — *Contristatus...* (vers. 37). « Le caractère d'Antiochus Épiphane était extraordinaire... Il était remarquable par ses étranges inconstances et sa curieuse combinaison de traits opposés. » Ce prince se manifesta rarement sous un meilleur aspect que dans la circonstance présente. — *Sobrietatem et modestiam.* Dans le grec : σωφροσύνην καὶ εὐταξίαν; la sobriété morale, qui fait qu'on domine toutes ses passions, et la régularité parfaite de conduite qui résulte de cette sobriété. — *Accensisque...* (vers. 38). Le roi voulut que le châtiment du coupable fût exemplaire, quelque confiance qu'il lui eût témoignée auparavant. — *Purpura exutum.* Le grec ajoute :

39. Multis autem sacrilegiis in templo a Lysimacho commissis, Menelai consilio, et divulgata fama, congregata est multitudo adversum Lysimachum, multo jam auro exportato.

40. Turbis autem insurgentibus, et animis ira repletis, Lysimachus, armatis fere tribus millibus, iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter et dementia provecto.

41. Sed ut intellexerunt conatum Lysimachi, alii lapides, alii fustes validos arripuere, quidam vero cinerem in Lysimachum jecere.

42. Et multi quidem vulnerati, quidam autem et prostrati, omnes vero in fugam conversi sunt; ipsum etiam sacrilegum secus ærarium interfecerunt.

43. De his ergo cœpit judicium adversus Menelaum agitari.

44. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri a senioribus.

45. Et cum superaretur Menelaus, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi.

39. Or, Lysimaque ayant commis de nombreux sacrilèges dans le temple, par le conseil de Ménélaüs, et le bruit s'en étant répandu, la foule se rassembla contre Lysimaque, lorsque beaucoup d'or avait déjà été emporté.

40. Comme les foules se soulevaient et que les esprits étaient remplis de colère, Lysimaque arma environ trois mille hommes et commença à user de violence, ayant pour chef un certain tyran, également avancé en âge et en malice.

41. Mais lorsqu'ils comprirent que cette tentative venait de Lysimaque, ils saisirent, les uns des pierres, les autres de gros bâtons, et quelques-uns jetèrent de la cendre contre Lysimaque.

42. Et beaucoup *de ses gens* furent blessés et quelques-uns furent tués, et tous furent mis en fuite; ce sacrilège fut aussi tué lui-même près du trésor.

43. On commença donc à instruire un procès contre Ménélaüs, au sujet de ces choses.

44. Et le roi étant venu à Tyr, trois hommes, envoyés par les anciens, lui portèrent cette affaire.

45. Et comme Ménélaüs se voyait battu, il promit à Ptolémée de lui donner beaucoup d'argent, pour qu'il persuadât le roi.

Et ayant déchiré ses vêtements. — *Per totam civitatem... :* afin que tous les habitants fussent témoins de la punition. C'est l'opposé de ce qui a été raconté Gen. XLI, 43; Esth. VI, 11, et I Mach. X, 63. — *Domino illi...* Encore le talion divin. Cf. vers. 26 : III, 24, 28, 29, etc.

6° Les Juifs de Jérusalem se soulèvent contre Lysimaque, qui périt dans une émeute. IV, 39-42.

39. L'occasion. — *Multis... sacrilegiis...* La fin du verset montre qu'il s'agit de vols sacrilèges. Lysimaque suivait en cela l'exemple et les conseils de son frère Ménélaüs, qui le dirigeait depuis Antioche, où il avait été retenu par le roi. — *Divulgata...* Le bruit de ces forfaits ne tarda pas à se répandre dans la ville. De là un mécontentement très vif, qui produisit bientôt un soulèvement général.

40-42. On se bat dans les rues de Jérusalem; mort de Lysimaque. — *Armatis...* C'est donc Lysimaque qui prit l'initiative de la lutte. — *Quodam tyranno.* D'après le grec : un certain Auranos. La leçon τυράννου, qu'on voit dans quelques manuscrits, est beaucoup moins garantie. Si elle est authentique, τύραννος serait un nom propre. — *Ætate pariter...* Le chef de la bande armée par Lysimaque est brièvement et vigoureusement caractérisé, à la manière de notre auteur. — *Ut intellexerunt...* (vers. 41). Grec : Ayant vu l'attaque de Lysimaque. — *Alii lapides,... fustes...* Comme dans toutes les émeutes soudaines, chacun prit la première arme qui lui tomba sous la main. — *Cinerem :* de la poussière, pour la jeter dans les yeux des soldats. — Le vers. 42 décrit le résultat de la lutte. La victoire resta à la foule, qui s'était si noblement levée pour défendre son temple. Les mots *multi, quidam* et *omnes* désignent les partisans de Lysimaque. — *Secus ærarium.* Il est possible qu'on ait choisi ce lieu à dessein, pour châtier le coupable à l'endroit même où il avait commis ses excès sacrilèges.

7° Ménélaüs, accusé auprès du roi comme étant la cause principale de ces troubles, obtient à prix d'argent un jugement favorable. IV, 43-50.

43-44. L'accusation. — *De his :* au sujet de ces troubles. — *Cœpit... agitari.* Le grec est plus simple : Une accusation fut portée contre Ménélaüs. C'est l'idée générale, développée dans les versets suivants. — *A senioribus.* Grec : (Envoyés) par la γερουσία, c.-à-d. le sénat juif. Voyez la note de I, 10[b].

45-46. Moyen de défense auquel Ménélaüs eut recours. — *Superatus :* trouvé coupable. Les preuves abondaient contre lui. Dans le grec : λελειμμένος, « omni defensione destitutus », quelqu'un qui ne peut rien alléguer pour prouver son innocence. — *Promisit... dare.* D'après le grec : Il promit à Ptolémée (fils) de Dorymène. Sur ce personnage influent, voyez VIII, 8; X, 12-13; I Mach. III, 38. Le Cod. Vatic. a lu,

46. Ptolémée alla donc auprès du roi, le conduisit dans un vestibule comme pour se rafraîchir, et le fit changer de résolution ;
47. et il déclara Ménélaüs innocent, quoiqu'il fût coupable de tous les crimes, et il condamna à mort des malheureux qui auraient été jugés innocents, même s'ils avaient plaidé leur cause chez les Scythes.
48. Ainsi ceux qui avaient soutenu la cause de la ville, et du peuple, et des vases sacrés, subirent aussitôt un châtiment injuste.
49. C'est pourquoi les Tyriens eux-mêmes, indignés, se montrèrent très généreux dans la sépulture qu'ils leur rendirent.
50. Cependant Ménélaüs se maintenait dans l'autorité, à cause de l'avarice de ceux qui étaient au pouvoir, et il croissait en malice, tendant des pièges à ses concitoyens.

46. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia regem adiit, et deduxit a sententia ;
47. et Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit, miseros autem, qui, etiamsi apud Scythas causam dixissent, innocentes judicarentur, hos morte damnavit.
48. Cito ergo injustam pœnam dederunt, qui pro civitate, et populo, et sacris vasis, causam prosecuti sunt.
49. Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi extiterunt.
50. Menelaus autem, propter eorum qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

CHAPITRE V

1. En ce même temps, Antiochus préparait une seconde expédition contre l'Égypte.
2. Or il arriva que l'on vit dans toute

1. Eodem tempore Antiochus secundam profectionem paravit in Ægyptum.
2. Contigit autem per universam Jero-

comme la Vulgate, δωρουμένος, « daturus », au lieu de Δορυμένους. — *Itaque...* (vers. 46). Ptolémée accepta l'offre sans hésiter. C'est là une chose courante en Orient. — *In quodam... adiit.* La scène est décrite d'une façon très vivante. Pour parler au roi sans témoins, Ptolémée le fit sortir un instant de la salle d'audience, sous prétexte de prendre l'air un instant, le conduisit sous un péristyle (tel est le mot grec qui correspond à *atrio*) et l'amena sans peine à changer de sentiment (*deduxit...*).

47-50. Ménélaüs est absous, tandis que ses accusateurs sont mis à mort. — *Menelaum,... miseros autem...* Frappant contraste. La barbare injustice du monarque arrache un cri d'horreur à l'historien : *qui etiamsi...* Le nom des Scythes était alors synonyme de cruauté sauvage. Cf. Col. III, 11 ; Cicéron, *in Verr.*, II, 5, 58, etc. — *Cito ergo...* (vers. 48). Continuation des réflexions douloureuses du narrateur. — *Quamobrem...* (vers. 49). L'injustice était si flagrante, qu'elle excita l'indignation des Tyriens eux-mêmes, qui voulurent témoigner publiquement leur désapprobation en faisant, à leurs propres frais, de magnifiques funérailles aux trois victimes. — *Menelaus autem...* (vers. 50). L'indigne pontife conserva quand même sa dignité, dont il continua de faire parade pour le plus grand détriment de ses concitoyens. — *Propter... avaritiam :* puisque c'était à prix d'argent qu'il avait acheté une sentence favorable.

8° Jason pénètre dans Jérusalem avec une bande armée et sévit cruellement contre les habitants ; il meurt misérablement à Sparte. V, 1-10.

Chap. V. — 1-4. La seconde expédition d'Antiochus en Égyte ; manifestations surnaturelles grosses de menaces. — *Secundam...* La première campagne d'Épiphane contre les Égyptiens avait eu lieu en 172 avant J.-C. ; notre auteur y a fait allusion plus haut (cf. IV, 21).


Guerriers scythes. (D'après les monuments.)

solymorum civitatem videri, diebus quadraginta, per aera equites discurrentes, auratas stolas habentes, et hastis, quasi cohortes, armatos;

3. et cursus equorum per ordines digestos, et congressiones fieri cominus, et scutorum motus et galeatorum multitudinem gladiis districtis, et telorum jactus, et aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum.

4. Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti.

5. Sed cum falsus rumor exisset, tanquam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris, repente aggressus est civitatem; et civibus ad murum convolantibus, ad ultimum apprehensa civitate, Menelaus fugit in arcem.

6. Jason vero non parcebat in cæde

la ville de Jérusalem, pendant quarante jours, des cavaliers qui couraient dans les airs, couverts de manteaux d'or et armés de lances, comme des cohortes,

3. et des escadrons de cavaliers qui couraient les uns contre les autres, des combats qui avaient lieu de main à main, des boucliers agités, une multitude d'hommes munis de casques et d'épées nues, des dards lancés, des armes d'or étincelantes et des cuirasses de toutes sortes.

4. C'est pourquoi tous priaient pour que ces prodiges tournassent à leur avantage.

5. Mais comme le faux bruit se répandit qu'Antiochus était mort, Jason, ayant pris au moins mille hommes avec lui, attaqua tout à coup la ville; et, quoique les citoyens fussent accourus aux murailles, il se rendit enfin maître de la ville, et Ménélaüs s'enfuit dans la citadelle.

6. Cependant Jason n'épargnait pas ses

La seconde fut entreprise en 170-169; le roi de Syrie s'empara des villes de Péluse et de Memphis, dans le Delta (*Atl. géogr.*, pl. IV et V), et d'une grande partie du pays. Ptolémée Philométor tomba même entre ses mains. Voyez Polybe, XXVIII, 20-22; Appien, *Syr.*, 66. — *Contigit autem*... (vers. 2). Manifestations surnaturelles dont Jérusalem fut alors le théâtre. — *Per universam*... Le nom *Jerosolymorum* est omis dans le grec; mais il s'agit certainement de la capitale juive, que ce livre appelle souvent « la ville » par antonomase. Cf. vers. 5 et 17; III, 14b, etc. — *Per aera*... Il n'y a pas la moindre raison de mettre en doute la véracité



Cavalier armé d'une longue lance. (D'après un bas-relief.)

du récit, ni la réalité objective des apparitions. Celles-ci étaient miraculeuses, évidemment; mais l'historien les présente comme telles (comp. le vers. 4). « L'imagination et l'erreur du peuple, et la trop grande crédulité des historiens ont sans doute beaucoup grossi (ces sortes de miracles); mais cela ne doit pas nuire aux prodiges certains et véritables... Ce ne sont point des phénomènes qui n'aient fait que passer devant peu de personnes...; ils ont paru pendant quarante jours, à la vue de toute une ville où il y avait plus de cent mille habitants. » Calmet, *h. l.* — *Equites*... Les apparitions consistaient en deux corps de cavaliers, qui combattaient l'un contre l'autre dans les airs. Le narrateur mentionne d'abord la lutte d'une manière rapide et générale (*discurrentes*); il décrit ensuite, dans un pêle-mêle très pittoresque, l'armure des adversaires et leurs diverses évolutions. — *Hastis*. Grec : de lances. — *Aureorum armorum* (vers. 5). Grec : des ornements d'or. — *Quapropter*... (vers. 4). Comme ces prodiges prédisaient certainement la guerre, les Juifs priaient avec ferveur, pour que les événements eussent une issue qui leur fût favorable. — *Monstra*. Dans le grec : τὴν ἐπιφανείαν, la manifestation. Cf. II, 22; III, 14, etc.

5-6. Apprenant, par suite d'un faux bruit, la mort d'Antiochus, Jason attaque Jérusalem et s'en empare momentanément. — *Cum falsus rumor* : ainsi qu'il s'en répand si aisément et si promptement durant une guerre. — *Assumptis*... Après avoir été dépouillé du souverain pontificat, Jason s'était retiré chez les Ammonites (cf. IV, 26); de sa retraite il pouvait suivre la marche des faits, de manière à profiter de toutes les circonstances qui lui permettraient de ressaisir le pouvoir. La mort d'Antiochus, protecteur de son rival Ménélaüs, eût été une occasion très favorable pour Jason. — *Mille viris*. C'était peu; mais l'attaque fut soudaine,

concitoyens dans le carnage, et il ne considérait pas que la victoire gagnée contre des proches est un très grand malheur, et il croyait remporter un trophée de ses ennemis et non de ses concitoyens.

7. Néanmoins il ne put pas s'emparer du pouvoir; mais il reçut la confusion comme fruit de sa perfidie, et il se retira de nouveau, comme fugitif, au pays des Ammonites.

8. Enfin, pour sa perte, poursuivi par Arétas, roi des Arabes, fuyant de ville en ville, haï de tous comme un violateur des lois, comme un homme exécrable, comme un ennemi de sa patrie et de ses concitoyens, il fut chassé en Égypte;

9. et lui, qui avait banni tant de personnes de leur pays, périt sur la terre étrangère, étant allé à Lacédémone, comme pour y trouver un refuge à cause de sa parenté;

10. et celui qui avait fait jeter les corps d'un grand nombre sans sépulture fut jeté lui-même sans être ni pleuré ni enseveli, n'ayant en partage ni une sépulture étrangère, ni le tombeau de ses pères.

11. Ces choses s'étant passées ainsi,

civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium, et non civium, se trophæa capturum.

7. Et principatum quidem non obtinuit, finem vero insidiarum suarum confusionem accepit, et profugus iterum abiit in Ammaniten.

8. Ad ultimum, in exitium sui conclusus ab Areta, Arabum tyranno, fugiens de civitate in civitatem, omnibus odiosus, ut refuga legum et execrabilis, ut patriæ et civium hostis, in Ægyptum extrusus est;

9. et qui multos de patria sua expulerat, peregre periit, Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus;

10. et qui insepultos multos abjecerat, ipse et illamentatus, et insepultus abjicitur, sepultura neque peregrina usus, neque patrio sepulcro participans.

11. His itaque gestis, suspicatus est

---

inattendue, et Jason ne manquait pas de partisans dans la ville; aussi les assaillants eurent-ils d'abord un plein succès. — Au lieu de *civibus... convolantibus*, le grec porte : Ceux qui étaient sur les murs (pour les défendre) ayant été repoussés. — *In arcem :* dans l'acropole, occupée par une garnison assyrienne. Cf. IV, 12 et 27. — *Non parcebat* (vers. 6). Le grec dit avec plus de force : Jason faisait sans pitié des massacres de ses concitoyens dans la ville. — *Nec cogitabat...* L'historien sacré moralise, suivant sa coutume. Voyez l'Introd., p. 635. — *Prosperitatem... malum...* Il y a un jeu de mots intéressant dans le grec : εὐημερίαν δυσημερίαν εἶναι... A la lettre : (Il ne pensait pas) que gagner la journée sur ses concitoyens, c'était perdre le plus possible la journée. — *Hostium... trophæa...* Manière de dire que Jason traitait ses compatriotes comme s'ils eussent été ses pires ennemis.

7-10. Il échoue finalement dans son entreprise, est obligé de fuir de ville en ville et meurt misérablement à Lacédémone. — *Principatum... non...* En effet, d'une part, Ménélaüs tint bon dans la citadelle (cf. vers. 5[b]); de l'autre, Antiochus accourut en toute hâte pour reprendre Jérusalem (cf. vers. 10). Jason fut donc contraint de battre en retraite; ce qui fut pour lui une grande humiliation : *confusionem...* — *In exitium sui* (vers. 8). Le grec est diversement traduit : La fin d'une vie mauvaise arriva; ou bien : A la fin il rencontra un funeste revers, etc. — *Areta.* Nom assez fréquemment porté par des chefs arabes. Cf. II Cor. XI, 32; Josèphe, *Ant.*, XIII, 13, 5, etc. — *De civitate in... :* sans pouvoir trouver de sécurité nulle part. — *Omnibus... hostis.* Éloquent résumé des forfaits de Jason. — *In Ægyptum.* Ennemi d'Antiochus Épiphane, il finit par obtenir un asile dans cette contrée, qui avait été plusieurs fois en guerre avec les Syriens. Il lui fut cependant impossible de s'y fixer, comme va le dire le vers. 9. — *Et qui multos...* (vers. 9). Encore le côté providentiel du châtiment. Cf. IV, 38[b], etc. — *Pro cognatione... :* à raison de la parenté que les Spartiates et les Juifs croyaient exister entre eux. Voyez I Mach. XII, 21, et le commentaire. — *Et qui insepultos...* (vers. 10). De nouveau la philosophie de l'histoire de ce misérable pontife. N'être pas enterré dans le tombeau de ses pères, être même entièrement privé de sépulture, c'était pour les Juifs le comble du malheur et du châtiment. Cf. III Reg. XIII, 22, etc. — *Neque peregrina.* Grec : ni d'une sépulture quelconque; c.-à-d., pas même de la plus humble des sépultures.

§ IV. — *Conduite impie et cruelle d'Antiochus Épiphane contre les Juifs.* V, 11-VII, 42.

1° Horrible carnage à Jérusalem et pillage du temple. V, 11-20.

Passage parallèle : I Mach. I, 21-29.

11. Antiochus revient d'Égypte tout furieux, et envahit Jérusalem avec ses troupes. — *His*

rex societatem deserturos Judæos; et ob hoc profectus ex Ægypto efferatus animis, civitatem quidem armis cepit.

le roi soupçonna que les Juifs abandonneraient l'alliance; c'est pourquoi il partit d'Égypte plein de fureur, et il prit la ville par les armes.

12. Jussit autem militibus interficere, nec parcere occursantibus, et per domos ascendentes trucidare.

12. Il ordonna aux soldats de tuer, et de ne pas épargner ceux qu'ils rencontreraient, et de monter dans les maisons pour égorger.

13. Fiebant ergo cædes juvenum ac seniorum, et mulierum et natorum exterminia, virginumque et parvulorum neces.

13. Il y eut donc des carnages de jeunes hommes et de vieillards, des massacres de femmes et d'enfants, des meurtres de jeunes filles et de petits enfants.

14. Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minus autem venundati.

14. Pendant trois jours, quatre-vingt mille furent tués, quarante mille faits captifs, et il n'y en eut pas moins de vendus.

15. Sed nec ista sufficiunt; ausus est etiam intrare templum universa terra sanctius, Menelao ductore, qui legum et patriæ fuit proditor;

15. Mais cela même ne suffit pas; il osa aussi entrer dans le temple le plus saint de toute la terre, conduit par Ménélaüs, qui fut traître aux lois et à la patrie;

16. et scelestis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis regibus et civitatibus erant posita ad ornatum loci et gloriam, contrectabat indigne, et contaminabat.

16. et prenant avec ses mains criminelles les vases sacrés, que les autres rois et les villes avaient placés en ce lieu pour en être l'ornement et la gloire, il les maniait indignement et les profanait.

Itaque... Allusion aux faits racontés dans les vers. 5-8. — *Suspicatus... deserturos.* Grec : Il pensa que les Juifs étaient en révolte. Il est possible que telle ait été réellement la première impression d'Antiochus, en apprenant que Jason avait réussi à pénétrer dans Jérusalem. Mais, lorsqu'il arriva à son tour sous les murs de la ville sainte, il était certainement mieux informé, et savait très bien, d'une part, que Jason ne s'était pas mis en révolte contre la domination syrienne, mais s'était proposé avant tout de reconquérir sa dignité de grand prêtre; d'autre part, que ce même Jason avait finalement échoué dans son projet, et que tout était rentré dans l'ordre après son départ. La vérité est que le roi de Syrie était furieux de ce que les Romains l'avaient obligé de quitter l'Égypte au beau milieu de ses succès, et qu'il fut heureux d'avoir un prétexte de se venger en frappant les Juifs (*profectus... efferatis...*). — *Armis cepit.* Il prit Jérusalem de vive force, puis il la traita en cité rebelle et reconquise.

12-14. Les habitants sont livrés à toute la brutalité des soldats. — *Jussit.* Il y eut un ordre formel du roi en ce sens. Le massacre fut général, soit dans les rues, soit dans les maisons. — *Per domos ascendentes :* ceux qui montaient sur les terrasses des maisons pour échapper au carnage. — *Fiebant* (vers. 13). L'imparfait de la durée. Tout fut égorgé pêle-mêle, sans distinction d'âge ou de condition : *juvenum ac...* — *Erant autem...* (vers. 14). D'après la Vulg., il y aurait eu en tout cent soixante mille victimes; à savoir, quatre-vingt mille morts, quarante mille prisonniers, quarante mille personnes vendues comme esclaves. Mais le grec porte : Quatre-vingt mille furent perdus, quarante mille tués et quarante mille vendus comme esclaves. Ce qui réduit la somme de moitié, car le premier chiffre doit être regardé comme le total des victimes. C'est à tort que l'on a regardé parfois ces nombres comme exagérés. — *Venundati.* C'était alors la coutume de vendre les prisonniers de guerre. Cf. VIII, 10-11; I Mach. III, 41.

15-20. Antiochus, conduit par l'infâme Ménélaüs, pénètre dans le temple pour le piller. Cf. I Mach. I, 23-24. — *Sed nec ista...* Grec : Non content de cela. Transition à un attentat d'un autre genre. — *Ausus est.* Le grec emploie un verbe composé, très expressif : κατετόλμησεν. — *Universa... sanctius.* Voyez II, 22; III, 12, et l'Introd., p. 635, 2. — *Menelao ductore.* Détail propre à notre auteur, et plus affreux en lui-même que la profanation du temple par le roi païen; de là cette juste expression : *qui legum...* — *Vasa quæ a regibus...* (vers. 16). Cyrus (cf Esdr. I, 11) avait donné à Zorobabel, pour le temple de Jérusalem, un nombre considérable de vases sacrés, enlevés autrefois par Nabuchodonosor. Artaxerxès Longue-Main en avait offert d'autres à Esdras (cf. Esdr. VII, 19). Divers rois et plusieurs villes avaient imité ces exemples. Cf. III, 2 et la note. — *Contrectabat... et contaminabat.* D'après le grec : Les donnant (à ses serviteurs pour qu'ils les emportassent), les souillant de ses mains profanes. — *Ita...* Les vers. 17-20 contiennent des réflexions morales inspirées au narrateur par ce vol sacrilège. Confor-

17. Ainsi Antiochus, ayant perdu l'esprit, ne considérait pas que Dieu était irrité pour peu de temps contre les habitants de la ville, à cause de leurs péchés, et que c'était pour cela que la profanation s'était approchée de ce lieu;

18. autrement, s'ils n'avaient pas été coupables de péchés nombreux, à l'exemple d'Héliodore, qui fut envoyé par le roi Séleucus pour piller le trésor, dès son arrivée lui aussi aurait été fouetté, et empêché d'exécuter son acte audacieux.

19. Toutefois ce n'est pas à cause du lieu que Dieu a *choisi* la nation; mais c'est à cause de la nation qu'il a choisi le lieu.

20. C'est pourquoi le lieu aussi a eu sa part des maux du peuple, mais plus tard il sera associé à ses biens; et après avoir été abandonné à cause de la colère du Dieu tout-puissant, il sera de nouveau élevé à une souveraine gloire, lorsque le grand Seigneur se réconciliera *avec son peuple.*

21. Antiochus, ayant donc emporté du temple dix-huit cents talents, s'en retourna promptement à Antioche, pensant, dans son orgueil, qu'il pouvait naviguer sur la terre et transformer la mer en chemin, tant son cœur était exalté.

22. Mais il laissa aussi des officiers

17. Ita alienatus mente Antiochus, non considerabat quod propter peccata habitantium civitatem, modicum Deus fuerat iratus, propter quod et accidit circa locum despectio;

18. alioquin, nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, sicut Heliodorus, qui missus est a Seleuco rege ad expoliandum ærarium, etiam hic statim adveniens flagellatus, et repulsus utique fuisset ab audacia.

19. Verum non propter locum gentem, sed propter gentem locum Deus elegit.

20. Ideoque et ipse locus particeps factus est populi malorum, postea autem fiet socius bonorum; et qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.

21. Igitur Antiochus, mille et octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam regressus est, existimans se, præ superbia, terram ad navigandum, pelagus vero ad iter agendum deducturum, propter mentis elationem.

22. Reliquit autem et præpositos ad

---

mément à son genre, il se propose d'expliquer pourquoi Dieu, qui avait pris naguère la défense du peuple contre l'impie Héliodore, n'opposa cette fois aucune résistance à Antiochus. Depuis le premier attentat, le peuple juif s'était rendu gravement coupable, et le Seigneur voulut le châtier ainsi. — *Alienatus mente.* Grec : « Elato animo », rempli d'orgueil. — *Propter peccata.* Sur ces péchés, voyez IV, 12 et ss.; I Mach. I, 12-16. — *Modicum... iratus.* Dieu n'était irrité que pour un temps contre son peuple; sa colère ne devait pas subsister à jamais. — *Circa locum despectio.* Allusion à la manière effrayante dont Épiphane avait traité le sanctuaire. — *Sicut Heliodorus* (vers. 17). Cf. III, 7 et ss. — *Verum non propter...* (vers. 18). Remarque très profonde. Si Dieu avait eu absolument besoin d'un temple, il aurait su le défendre contre toute profanation; mais, comme c'est surtout en vue de la sanctification de son peuple qu'il avait accepté d'avoir un sanctuaire à Jérusalem, le sort du temple dépendait de la conduite d'Israël : lorsque les Juifs se montraient infidèles à leur Dieu, celui-ci ne s'inquiétait plus de protéger le temple : *ideoque et ipse...* (vers. 19). — *Postea... fiet.* Le grec emploie le prétérit : Il participa ensuite aux biens. Allusion à ce qui sera dit plus loin au sujet de la purification du sanctuaire. Cf. X, 1-8. En rendant ses faveurs aux Juifs, Dieu les rendit aussi au temple. — *Et qui derelictus...* Répétition emphatique de la pensée.

2° Après s'être éloigné de Jérusalem, Antiochus continue de persécuter les Juifs par l'intermédiaire de ses officiers. V, 21-27.

21. Le roi rentre à Antioche, chargé de dépouilles et rempli d'orgueil. — *Mille et octingentis...* C.-à-d., à supposer qu'il soit question de talents hébreux, 15 300 000 fr. Somme énorme pour ce temps-là. — *Existimans se...* L'orgueil effréné du monarque est admirablement bien décrit par l'écrivain sacré : vainqueur de l'Égypte et des Juifs, Épiphane croyait que rien ne dépassait désormais sa puissance, pas même les choses les plus impossibles : *terram..., pelagus...* « L'histoire a conservé la mémoire de l'entreprise de Xerxès et de Caligula, qui, par un effet d'une vanité ridicule, voulaient rendre la terre navigable, et la mer ferme et propre à y marcher à cheval. » Calmet, *h. l.*

22-23. Il confie le gouvernement de la Judée et de la Galilée à des hommes sans pitié. — *Præpositos... ad affligendam...* Détail significatif :

affligendam gentem : Jerosolymis quidem Philippum, genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso a quo constitutus est;

23. in Garizim autem Andronicum et Menelaum, qui gravius quam ceteri imminebant civibus.

24. Cumque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem, Apollonium, cum exercitu viginti et duobus millibus, præcipiens ei omnes perfectæ ætatis interficere, mulieres ac juvenes vendere.

25. Qui cum venisset Jerosolymam, pacem simulans, quievit usque ad diem sanctum sabbati; et tunc feriatis Judæis, arma capere suis præcepit.

26. Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit, et civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

27. Judas autem Machabæus, qui de-

pour affliger la nation : à Jérusalem, Philippe, Phrygien de race, plus cruel de sentiments que celui qui l'avait établi;

23. et au Garizim, Andronicus et Ménélaüs, plus acharnés que les autres contre leurs concitoyens.

24. Et étant rempli de haine contre les Juifs, il leur envoya le détestable prince Apollonius, avec une armée de vingt-deux mille hommes, lui ordonnant de tuer tous ceux qui seraient dans la force de l'âge, et de vendre les femmes et les jeunes hommes.

25. Lorsqu'il fut venu à Jérusalem, feignant de vouloir la paix, il se tint en repos jusqu'au saint jour du sabbat; puis, tandis que les Juifs le célébraient, il commanda à ses gens de prendre les armes.

26. Il égorgea tous ceux qui étaient allés à la cérémonie, et, parcourant la ville avec ses soldats, il massacra une grande multitude.

27. Cependant Judas Machabée, qui

---

la fonction de ces officiers devait moins consister à gouverner les Juifs qu'à les tourmenter. — *Philippum..., moribus...* Plus cruel qu'Antiochus lui-même : cela n'est pas peu dire, après ce qui a été raconté plus haut (cf. vers. 12-14). — *In Garizim* (vers. 23). Ce mont célèbre est nommé ici pour représenter la ville antique de Sichem, ou Samarie, capitale du petit peuple samaritain, bâtie à sa base. Sur son sommet se dressait le temple élevé par les Samaritains (cf. Joan. IV, 20; *Atl. géogr.*, pl. X). Les Syriens se défiaient aussi de cette nation remuante, qui ne tenait guère moins que les Juifs à sa religion et à ses coutumes. — *Andronicum.* Non pas celui qui a été mentionné ci-dessus (IV, 3, et ss.), puisqu'il avait été mis à mort par Antiochus, mais un autre officier du même nom. — *Et Menelaum.* D'après la Vulg., cet indigne grand prêtre aurait été adjoint à Andronicus pour gouverner la Samarie. Il n'en est point ainsi d'après le texte original, qui porte : Et, outre ceux-ci (Philippe et Andronicus), Ménélaüs, qui, pire que les autres, s'élevait au-dessus des citoyens. Ménélaüs n'était donc pas gouverneur en titre : il avait simplement reçu la mission de prêter au besoin son concours soit à Philippe, soit à Andronicus.

24-26. Cruautés exercées à Jérusalem par Apollonius. — *Cumque appositus...* Dans le grec, ces mots sont rattachés au vers. 23, et se rapportent à Ménélaüs. Suivant la Vulgate, ils marquent, de la part d'Antiochus, un redoublement de colère contre les Juifs, qui le décida à envoyer à Jérusalem un autre officier spécial. — *Odiosum principem.* Dans le grec : μυσάρχην; expression rare, qui désigne l'auteur de quelque crime horrible, un chef criminel. — *Apollonium.* Probablement l'ancien gouverneur de la Cœlésyrie et de la Phénicie, dont les agissements ont été notés III, 5 et IV, 4. Il venait en Judée avec le titre de contrôleur des impôts. Cf. I Mach. I, 30. — *Cum... viginti et duobus.* Toute une armée. Épiphane voulait être vraiment le maître du pays, pour mieux exécuter ses perfides projets. — *Præcipiens...* Ordres analogues à ceux que nous avons lus plus haut (cf. vers. 12). — *Perfectæ ætatis.* Grec : τοὺς ἐν ἡλικίᾳ, les hommes en état de porter les armes. — *Juvenes.* D'après le grec : les plus jeunes; c.-à-d., les enfants. — *Pacem simulans* (vers. 25). Pendant quelques jours, Apollonius cacha habilement son jeu, pour s'emparer plus adroitement de la ville. — *Ad diem sanctum...* Il supposait que, ce jour-là, ceux des habitants contre lesquels il venait lutter ne lui opposeraient aucune résistance. Cf. I Mach. II, 34 et ss. — *Ad spectaculum.* Par cette expression, calquée sur le grec (τὴν θεωρίαν), il faut entendre les cérémonies religieuses du sabbat, qui avaient attiré au temple des Juifs nombreux. C'est à tort qu'on lui a fait désigner les jeux profanes du gymnase installé par Jason (cf. IV, 12 et ss.); car ce n'est point cela qui aurait attiré, surtout à pareil jour, la partie orthodoxe de la population.

27. Judas Machabée et un certain nombre de Juifs se retirent au désert. — *Judas autem...* Passant entièrement Mathathias sous silence (cf. I Mach. II, 1 et ss.), notre auteur rattache toute la lutte d'Israël contre les rois de Syrie au nom de Judas Machabée, dont il fait son héros principal. — *Qui decimus...* Judas avait

était le dixième, s'était retiré en un lieu désert, où il vivait avec les siens sur les montagnes parmi les bêtes sauvages; et ils demeuraient là, se nourrissant d'herbe, afin de ne pas prendre part à la souillure.

cimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat; et fœni cibo vescentes, demorabantur, ne participes essent coinquinationis.

CHAPITRE VI

1. Mais, peu de temps après, le roi envoya un certain vieillard d'Antioche, pour forcer les Juifs à abandonner les lois de Dieu et de leur pays,
2. et aussi pour profaner le temple qui était à Jérusalem, et pour l'appeler *temple* de Jupiter Olympien, et *pour appeler celui* de Garizim *temple* de Jupiter l'Hospitalier, comme l'étaient ceux qui habitaient en ce lieu.
3. L'invasion des maux fut très mauvaise et dure pour tous;
4. car le temple était rempli des dissolutions et des festins des Gentils, qui se livraient à l'impudicité avec des courtisanes, et des femmes entraient d'elles-mêmes dans les édifices sacrés, y introduisant des choses qui étaient défendues.

1. Sed non post multum temporis, misit rex senem quemdam Antiochenum, qui compelleret Judæos ut se transferrent a patriis et Dei legibus;
2. contaminare etiam quod in Jerosolymis erat templum, et cognominare Jovis Olympii, et in Garizim, prout erant hi qui locum inhabitabant, Jovis hospitalis.
3. Pessima autem et universis gravis erat malorum incursio;
4. nam templum luxuria et comessationibus gentium erat plenum, et scortantium cum meretricibus, sacratisque ædibus mulieres se ultro ingerebant, intro ferentes ea quæ non licebat.

---

donc avec lui neuf compagnons. — *In desertum.* Sans doute dans le désert de Judée. Cf. I Mach. IV, 26-27. — *Inter feras.* Grec : à la manière des bêtes fauves. Ce détail et le suivant ont pour but de relever, en termes hyperboliques, la situation douloureuse à laquelle étaient alors réduits les Juifs fidèles. — *Fœni cibo.* C.-à-d., de fruits sauvages, d'herbes et de racines. — *Coinquinationis :* l'idolâtrie, qu'Antiochus IV avait voulu contraindre tous les Juifs de pratiquer.

3° Antiochus Épiphane entreprend d'extirper entièrement le judaïsme. VI, 1-17.

Chap. VI. — 1-7. Conduite particulièrement cruelle d'un commissaire royal à Jérusalem. — *Non post multum...* C.-à-d., peu après l'arrivée d'Apollonius dans la ville sainte, en 168-167 avant J.-C. Cf. V, 24 et ss. — *Senem.* Au lieu de *Antiochenum,* le grec dit : Ἀθηναῖον, Athénien. Cette leçon n'est pas dépourvue de vraisemblance, attendu qu'Épiphane était alors à Athènes, occupé à faire construire un temple en l'honneur de Jupiter Olympien. Cf. Polybe, XXVI, 1, 10. Néanmoins, divers critiques préfèrent la variante de notre version latine. — *Ut se transferrent...* C'était une véritable apostasie qui était exigée des Juifs, comme le montrent clairement les versets suivants. Cf. I Mach. I, 43 et ss.; Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 4. — *Contaminare... templum* (vers. 2). Voyez plus bas, vers. 4-5 (cf. I Mach. I, 57 et ss.), quelques détails relatifs à cette odieuse profanation. — *Jovis Olympii.* Jupiter avait reçu ce surnom parce que le centre de son culte chez les Grecs était à Olympia, dans l'Élide. Voyez Hérodote, II, 7. — *Et in Garizim.* Antiochus ordonna de souiller aussi le temple des Samaritains. Voyez IV, 23ᵃ et la note. — *Jovis hospitalis* (grec : ξενίου). Sous cet autre nom, Jupiter était honoré comme le protecteur des voyageurs et des étrangers. Cf. Homère, *Il.*, XIII, 625, et *Od.*, I, 270; Pindare, VIII, 38, etc. — *Prout erant hi...* C.-à-d., en conformité avec le caractère des habitants du pays. D'où il suit que les Samaritains étaient alors regardés comme très hospitaliers. Ce témoignage que leur rend un membre de la nation qu'ils détestaient est particulièrement remarquable. — *Pessima autem...* (vers. 3). Ces mots relèvent l'intensité de la persécution religieuse en Judée. — *Templum luxuria...* (vers. 4). Les Syriens se permirent dans le temple de Jérusalem toutes les orgies abominables auxquelles ils se livraient dans leurs propres sanctuaires. — *Ædibus.* D'après le grec, les cours extérieures du temple. — *Ferentes ea quæ...* Par exemple, des pourceaux, des chiens, des viandes impures selon la loi juive, etc. Voyez I Mach. I, 50-51; Diodore de Sicile, XXXIV, 1. — Avec le temple, on profana aussi d'une manière spéciale l'autel des holocaustes :

5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur.
6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur.
7. Ducebantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia; et cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hedera coronati Libero circuire.

8. Decretum autem exiit in proximas Gentilium civitates, suggerentibus Ptolemæis, ut pari modo et ipsi adversus Judæos agerent, ut sacrificarent;

9. eos autem, qui nollent transire ad instituta gentium, interficerent. Erat ergo videre miseriam.
10. Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse, quas, infanti-

5. L'autel aussi était plein de choses illicites, qui étaient prohibées par les lois.
6. On n'observait pas les sabbats, et on ne gardait pas les fêtes solennelles du pays, et nul n'avouait simplement qu'il était Juif.
7. Ils étaient menés avec une amère nécessité aux sacrifices, le jour de la naissance du roi; et, lorsqu'on célébrait les mystères de Bacchus, on les contraignait d'aller par les rues couronnés de lierre, en l'honneur de Bacchus.
8. Un édit suggéré par les Ptolémées fut publié dans les villes des Gentils les plus rapprochées, pour les presser d'agir, eux aussi, de la même manière contre les Juifs, afin qu'ils sacrifiassent,
9. et de tuer ceux qui ne voudraient point passer aux coutumes des Gentils. On ne voyait donc que misère.
10. Car deux femmes, accusées d'avoir circoncis leurs fils, furent menées

---

altare etiam... (vers. 5). Cf. I Mach. I, 57 et 62. — *Neque... sabbata*... (vers. 6). Cf. I Mach. I, 48. Grec : Il n'était pas permis de faire le sabbat ni de célébrer des fêtes. — *Nec simpliciter*... Personne n'osait avouer ouvertement qu'il était Juif, car ce seul nom était alors regardé comme



Bacchus sur son char. (D'après un bas-relief antique.)

un crime. — *Ducebantur*... (vers. 7). A la place des fêtes religieuses que leur avaient léguées leurs ancêtres (*patrii*), les membres du peuple de Dieu étaient obligés d'en célébrer d'autres, entièrement païennes. — *In die natalis*... Au jour anniversaire de la naissance du roi. Le grec ajoute : Chaque mois. Trait extraordinaire au premier aspect, mais qui a été remarquablement confirmé par les documents. « L'épigraphie démontre que le roi de Syrie ne se contentait pas d'un anniversaire annuel, mais qu'il prescrivait un anniversaire mensuel. L'usage des anniversaires mensuels est, en effet, constant pour tous les successeurs d'Alexandre. On le retrouve en Égypte, à Pergame, enfin chez les derniers successeurs des Séleucides, les Antiochus de Commagène. » Vigouroux, *les Livres saints et la critique*, p. 176 de la 2e édit. — *Liberi sacra*. Les Dyonisiaques, comme on les appelait, se célébraient chaque année très régulièrement, dans les pays grecs; d'ordinaire en automne, à l'époque de la vendange. Elles étaient renommées pour leur caractère bruyant et immoral. Une procession solennelle avait lieu alors (*circuire*; dans le grec, πομπεύειν, marcher avec solennité), et ceux qui y prenaient part portaient des couronnes ou des guirlandes de lierre, la plante dédiée à Bacchus (*hedera*...).

8-9. La persécution sévit contre les Juifs jusque dans les villes grecques habitées par eux. — *Decretum*... Décret distinct de celui qui précède. Cf. vers. 1-7. Il était adressé aux villes grecques (*in proximas*...; mieux vaudrait : « ad... civitates ») qui renfermaient des colonies juives. — *Suggerentibus Ptolemæis*. Leçon surprenante, car les Ptolémées étant rois d'Égypte, amis des Juifs et ennemis d'Antiochus Épiphane, il est difficile qu'ils aient fait à ce prince une telle suggestion, qui concernait l'administration intérieure de ses États. Aussi est-il probable qu'on doit mettre le singulier au lieu du pluriel, à la suite de plusieurs manuscrits grecs: Ptolémée suggérant. Dans ce cas, il s'agirait de l'officier de ce nom mentionné ci-dessus (cf. IV, 45), qui jouissait d'une grande autorité auprès d'Antiochus. — *Eos autem*... (vers. 9). Les récalcitrants devaient être mis à mort sans merci. — *Erat ergo*... Résumé pathétique de la situation, et transition aux détails qui suivent.

10-11. Deux épisodes de la persécution. — *Delatæ sunt*... Supplice de deux mères con-

publiquement par toute la ville, ayant leurs enfants pendus à leurs mamelles, puis précipitées du haut des murs.

11. D'autres, qui s'étaient assemblés dans des cavernes voisines, et qui y célébraient secrètement le jour du sabbat, furent dénoncés à Philippe, et ils furent consumés dans les flammes, parce qu'ils n'osèrent point, par religion et par obéissance, se défendre de leur propre main.

12. Je conjure ceux qui liront ce livre de ne pas se scandaliser de tant de maux, mais de considérer que ce qui est arrivé a eu lieu non pour la ruine, mais pour le châtiment de notre nation.

13. Car ne pas laisser les pécheurs vivre longtemps selon leurs désirs, mais employer aussitôt la correction, est une marque de grande bienveillance.

14. En effet, si le Seigneur attend avec patience à l'égard des autres nations, pour les punir dans la plénitude de leurs péchés lorsque le jour du jugement sera venu,

15. il n'agit pas de même envers nous, de manière à se venger finalement de nous lorsque nos péchés sont montés à leur comble.

16. C'est pourquoi il ne retire jamais de nous sa miséricorde; mais, châtiant son peuple par l'adversité, il ne l'abandonne pas.

17. Que ces choses soient dites par

bus ad ubera suspensis, cum publice per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt.

11. Alii vero, ad proximas coeuntes speluncas, et latenter sabbati diem celebrantes, cum indicati essent Philippo, flammis succensi sunt, eo quod verebantur, propter religionem et observantiam manu sibimet auxilium ferre.

12. Obsecro autem eos qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad corruptionem esse generis nostri.

13. Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.

14. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat,

15. ita et in nobis statuit, ut, peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindicet.

16. Propter quod nunquam quidem a nobis misericordiam suam amovet; corripiens vero in adversis, populum suum non derelinquit.

17. Sed hæc nobis ad commonitionem

---

pables d'avoir fait circoncire leurs fils nouveau-nés. Cf. I Mach. I, 63-64. — *Alii vero...* (vers. 11). Ce fait semble identique à celui qui a été déjà raconté I Mach. II, 32-38, avec plus de détails. — *Ad... speluncas :* dans les grottes naturelles dont les montagnes de Judée sont remplies. — *Philippo :* Philippe le Phrygien, qui gouvernait alors si cruellement les provinces juives. Cf. V, 22. — *Flammis succensi...* On alluma de grands feux à l'entrée des grottes, de manière à asphyxier ceux qui s'y étaient réfugiés. — *Eo quod verebantur... :* par respect pour le repos du sabbat. Cf. IV, 25.

12-17. But que Dieu voulait atteindre en permettant que son peuple fût ainsi persécuté. Belles réflexions morales du narrateur. — *Obsecro autem...* Il s'interrompt tout à coup dans le récit à peine commencé des atrocités de la persécution, pour remonter le courage de ses lecteurs juifs et leur inspirer des pensées pleines de foi. — *Ne abhorrescant.* Grec : de ne pas se laisser consterner. — L'écrivain sacré énonce d'abord un fait, vers. 12b : *ea quæ... non... ad...* En réalité, cette persécution cruelle, bien loin de détruire le peuple de Dieu, le purifia et le fortifia merveilleusement. — *Etenim...* (vers. 13). Principe d'une grande vérité, que les vers. 14 et ss. commenteront assez longuement. — *Multo tempore non...* Durant le cours de l'histoire sainte, Dieu n'avait généralement pas patienté longtemps à l'égard des péchés d'Israël ; mais il les avait presque aussitôt châtiés. Cela, dit notre auteur, était un bienfait paternel du Seigneur, une marque de sa profonde affection pour son peuple. En effet, telle n'est pas d'ordinaire sa manière d'agir envers les autres nations ; il les laisse souvent combler la mesure de leurs crimes, puis il intervient soudain pour briser les coupables (*ut eas, cum...,* vers. 14). Cf. Gen. XV, 16 ; Dan. VIII, 23, etc. Tout autres sont ses procédés à l'égard des Juifs (*non... ita et in nobis*, vers. 15) : il les châtie de leurs fautes avant que celles-ci se soient accumulées et qu'ils soient eux-mêmes devenus incorrigibles (*ut peccatis... in finem...*). — *Propter quod...* (vers. 18). Toute l'histoire du peuple de Jéhovah est un commentaire vivant de cette assertion. — *Populum non dereliquit :* sinon lorsque Israël eut à son tour excité au plus haut degré la colère divine, et rejeté tous les moyens de salut qui lui avaient été offerts. Cf. Matth. XXIII, 32 et ss. ; I Thess. II, 16, etc. —

legentium dicta sint paucis; jam autem veniendum est ad narrationem.

18. Igitur Eleazarus, unus de primoribus scribarum, vir ætate provectus, et vultu decorus, aperto ore hians compellebatur carnem porcinam manducare.

19. At ille gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam complectens, voluntarie præibat ad supplicium.

20. Intuens autem quemadmodum oporteret accedere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem.

21. Hi autem qui astabant, iniqua miseratione commoti, propter antiquam viri amicitiam, tollentes eum secreto, rogabant afferri carnes quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse, sicut rex imperaverat, de sacrificii carnibus,

nous en peu de mots pour l'instruction des lecteurs; maintenant il faut revenir à la narration.

18. Éléazar, l'un des premiers des scribes, homme avancé en âge et beau de visage, fut pressé de manger de la chair de pourceau, la bouche ouverte par force.

19. Mais lui, préférant une mort pleine de gloire à une vie criminelle, marchait volontairement au supplice.

20. Considérant ce qu'il lui faudrait souffrir, et endurant avec patience, il résolut de ne rien faire d'illicite par amour pour la vie.

21. Ceux qui étaient présents, touchés d'une compassion coupable, à cause de l'ancienne amitié qu'ils avaient pour lui, le prirent à part, et le priaient de faire apporter des viandes dont il lui était permis de manger, pour feindre d'avoir mangé des viandes du sacrifice, comme le roi l'avait ordonné,

---

Sed hæc... Transition (vers. 17), pour renouer le fil de la narration. — *Ad commonitionem.* Les lignes qui précèdent contiennent, en effet, un grave avertissement pour le lecteur. — *Dicta paucis.* Ces mots désignent les réflexions renfermées dans les vers. 12-17.

4° Héroïque martyre du saint vieillard Éléazar. VI, 18-31.

18-20. Éléazar préfère mourir plutôt que de violer la loi en mangeant de la chair de porc. — *Eleazarus.* Nom commun chez les Juifs. Lazare en était l'abréviation. — *De primoribus...* Sur les scribes, voyez I Mach. VII, 12 et la note. Il est possible qu'Éléazar fût membre du sénat juif. Les vers. 21 et 22 montrent qu'il appartenait aux premiers rangs de la société et qu'il était très honorablement connu des autorités syriennes. — *Ætate provectus.* Il avait quatre-vingt-dix ans d'après le vers. 24. — *Aperto ore hians...* C.-à-d. qu'on lui avait ouvert la bouche de vive force et qu'on y avait inséré un morceau de chair de porc. Ce trait met en relief la violence de la persécution. La viande de porc était interdite par la loi mosaïque, et les Syriens se faisaient un malin plaisir de contraindre les Juifs à en manger. Cf. I Mach. I, 49-51. — *Gloriosissimam... magis quam...* (vers. 19). Antithèse qui est bien dans le genre de notre auteur. — *Odibilem vitam.* Grec : La vie avec une souillure. — *Voluntarie præibat :* de lui-même, spontanément, sans qu'il fût besoin de le conduire. — *Ad supplicium.* Dans le grec : εἰς τὸ τύμπανον. Le mot « tympanum », qui désigne habituellement le tambourin, représente évidemment ici un instrument de torture, mais on ne sait pas au juste lequel : probablement une sorte de roue, sur laquelle le supplicié était étendu et frappé à coups redoublés. Sur l'allusion que l'épître aux Hébreux (XI, 35) fait à ce passage, voyez l'Introd., p. 636. — *Intuens* (vers. 20). Variante considérable dans le grec : Ayant craché. Trait dramatique. Éléazar rejeta vivement le morceau de viande impure qu'on avait placé malgré lui dans sa bouche. — *Quemadmodum oporteret...* D'après le texte original, ces mots retombent sur le verbe « præibat », et ils diffèrent tant soit peu du latin : (Il s'avançait) comme il convient que marchent ceux qui sont résolus à refuser les choses qu'il n'est pas permis de goûter, quelque amour qu'on ait pour la vie. Manière de dire que le saint vieillard s'avançait avec un noble courage, prêt à mourir plutôt que de désobéir à la loi.



Le supplice de la roue. (D'après un bas-relief grec.)

21-22. Subterfuge auquel ses juges veulent recourir afin de le sauver. — *Qui astabant.* Dans le grec : Ceux qui présidaient à cette fête inique. La Vulgate a traduit ce dernier mot par *iniqua miseratione commoti.* La fête en question était sans doute un sacrifice en l'honneur de quelque divinité païenne. C'étaient certainement des officiers syriens qui présidaient à la

22. afin que, par cet acte, il fût sauvé de la mort; ils usaient donc de cette humanité à son égard, à cause de leur ancienne amitié pour lui.
23. Mais lui, il commença à considérer la haute dignité de son âge et de sa vieillesse, les cheveux blancs qui accompagnaient sa noblesse naturelle, et les actes de sa vie sans tache depuis son enfance, et, selon les ordonnances de la loi sainte établie par Dieu, il répondit aussitôt en disant qu'il voulait être envoyé dans le séjour des morts.
24. Car il n'est pas digne de notre âge, dit-il, d'user d'une fiction qui serait cause que beaucoup de jeunes gens, s'imaginant qu'Éléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aurait passé à la manière de vivre des païens,
25. seraient eux-mêmes trompés par cette feinte, *dont j'aurais usé* pour un petit reste de cette vie corruptible; et j'attirerais par là la honte et l'exécration sur ma vieillesse.
26. Car, alors même que j'échapperais présentement aux supplices des hommes, je ne pourrais néanmoins fuir la main du Tout-Puissant, ni pendant ma vie ni après ma mort.
27. C'est pourquoi, en quittant courageusement la vie, je paraîtrai digne de la vieillesse;
28. et je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté, si je souffre avec joie et avec constance une mort honorable pour nos lois très vénérables et

22. ut, hoc facto, a morte liberaretur; et propter veterem viri amicitiam, hanc in eo faciebant humanitatem.
23. At ille cogitare cœpit ætatis ac senectutis suæ eminentiam dignam, et ingenitæ nobilitatis canitiem, atque a puero optimæ conversationis actus; et secundum sanctæ et a Deo conditæ legis constituta, respondit cito, dicens, præmitti se velle in infernum.
24. Non enim ætati nostræ dignum est, inquit, fingere, ut multi adolescentium, arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum,
25. et ipsi, propter meam simulationem, et propter modicum corruptibilis vitæ tempus, decipiantur; et per hoc maculam, atque execrationem meæ senectuti conquiram.
26. Nam, etsi in præsenti tempore suppliciis hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam.
27. Quamobrem fortiter vita excedendo, senectute quidem dignus apparebo;
28. adolescentibus autem exemplum forte relinquam, si prompto animo, ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar. His

---

cérémonie. Cf. I Mach. I, 53 et ss.; II, 15 et ss. L'instrument du supplice était dressé tout auprès. — *Amicitiam.* Grec : γνῶσιν, connaissance. — *Rogabant afferri...* Les juges proposèrent donc à Éléazar de manger un morceau de viande légalement pure, qu'on substituerait ensuite à la chair de porc : grâce à cette formalité, il paraîtrait ainsi obéir aux ordres du roi et échapperait au supplice. — *Et propter...* (vers. 22). Le narrateur insiste sur le motif qui porta le président de la fête à épargner Éléazar.

23-28. Courageux refus du pieux vieillard. — *At ille...* Sa réponse n'était pas douteuse, après ce que nous ont dit de lui les vers. 19-20. L'écrivain sacré en donne d'abord un abrégé rapide, vers. 23; puis il la cite intégralement, vers. 24 et ss. — *Cogitare... eminentiam...* Première raison qui inspira à Éléazar sa résolution : il ne voulait pas déshonorer sa vieillesse si auguste. — *Atque a puero...* Autre raison : il ne pouvait consentir à souiller en un instant toute une vie sainte, irréprochable. — *Et secundum...* Troisième raison, d'ordre supérieur : les prescriptions formelles de la loi divine. Grec : Et (pensant) surtout à la législation sainte et établie par Dieu. — *Respondit cito...* D'après le grec : Il répondit en conséquence (c.-à-d., d'une manière conforme à ses sentiments et à ses réflexions), leur disant de l'envoyer aussitôt dans le séjour des morts (εἰς τὸν ᾅδην, le še'ôl hébreu). — *Non enim...* Dans cette première partie de sa réponse, vers. 24-26, Éléazar signale trois résultats fâcheux qui auraient résulté infailliblement de sa conduite, s'il s'était prêté à la feinte qu'on lui proposait : 1° Il aurait donné à ses coreligionnaires un exemple très pernicieux, car ils auraient cru qu'il avait lâchement succombé (vers. 24-25ᵃ); 2° cause de scandale pour un grand nombre, il aurait souillé sa vieillesse immaculée (vers. 25ᵇ); 3° il n'aurait pas échappé, plus tard, au châtiment divin (vers. 26). La croyance à une vie future, où les méchants seront punis de leurs crimes, ne pouvait pas être plus clairement exprimée qu'elle l'est dans les mots *Nam etsi... nec... effugiam.* — *Quamobrem...* Vers. 27-28 : l'autre côté de la question, ou heureux résultats de la résistance d'Éléazar, soit pour lui-même, soit pour les autres. — *Si*

dictis, confestim ad supplicium trahebatur.

29. Illi autem qui eum ducebant, et paulo ante fuerant mitiores, in iram conversi sunt propter sermones ab eo dictos, quos illi per arrogantiam prolatos arbitrabantur.

30. Sed, cum plagis perimeretur, ingemuit, et dixit : Domine, qui habes sanctam scientiam, manifeste tu scis quia, cum a morte possem liberari, duros corporis sustineo dolores; secundum animam vero, propter timorem tuum, libenter hæc patior.

31. Et iste quidem hoc modo vita decessit, non solum juvenibus, sed et universæ genti, memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens.

très saintes. Ayant proféré ces paroles, il fut aussitôt traîné au supplice.

29. Ceux qui le conduisaient, et qui peu auparavant s'étaient montrés plus doux, passèrent à la colère, à cause des paroles qu'il avait dites, et qu'ils croyaient avoir été proférées par orgueil.

30. Lorsqu'il fut sur le point de mourir sous les coups, il soupira et dit : Seigneur, qui avez la sainte science, vous savez clairement qu'ayant pu me délivrer de la mort, je supporte dans mon corps de rudes douleurs; mais dans mon âme je les souffre avec joie pour votre crainte.

31. C'est ainsi qu'il quitta la vie, en laissant non seulement aux jeunes gens, mais aussi à toute la nation, le souvenir de sa mort, comme un exemple de vertu et de fermeté.

CHAPITRE VII

1. Contigit autem et septem fratres una cum matre sua apprehensos, compelli a rege edere, contra fas, carnes porcinas, flagris et taureis cruciatos.

1. Or il arriva que l'on prit aussi sept frères avec leur mère, et que le roi voulut les contraindre à manger, contre la défense *de la loi,* de la chair de pourceau, en les tourmentant avec des fouets et des lanières de taureau.

---

prompto... Nuance dans le grec : (Je laisserai l'exemple) de la manière de mourir volontiers et courageusement pour les lois vénérables et saintes. — *Trahebatur.* Plutôt, d'après le grec : Il alla immédiatement au supplice. Comp. le vers. 19ᵇ.

29-31. Glorieuse mort d'Éléazar. — *In iram conversi...* La bienveillance des juges se changea en une haine violente, lorsqu'ils virent leur offre rejetée. — *Quos... per arrogantiam.* Grec : (Les paroles...) qu'ils croyaient être une folie. « Le monde considère toujours comme une folie les souffrances endurées pour obéir à la conscience. » Cf. Sap. v, 4; Act. xxvi, 24. — *Ingemuit* (vers. 30). Étendu sur le tympanum et frappé à coups redoublés, Éléazar ne put s'empêcher de gémir; mais il sut se consoler admirablement, en épanchant son âme dans le sein de Dieu : *Domine, qui habes...* — *Secundum animam...* Touchant contraste entre son corps torturé, auquel la souffrance répugnait, et son âme généreuse qui acceptait tout pour Dieu. — *Et iste...* (vers. 31). Conclusion de l'historien. — *Non solum juvenibus...* Éléazar avait mentionné les jeunes gens d'une manière spéciale, comme devant entre tous profiter de son exemple (comp. les vers. 24 et 28); en réalité, c'est pour son peuple entier qu'il fut un modèle de vertu et de courage. — *Virtutis.* Dans le grec : ἀρετῆς, la vertu proprement dite, la perfection morale. Son nom est assez rarement employé dans la Bible avec cette signification. Cf. xv, 12; Sap. iv, 1; Phil. iv, 8; II Petr. i, 5.

5° Le martyre de sept frères et de leur vaillante mère. VII, 1-42.

Admirable récit, qui prélude à ceux du Martyrologe chrétien. Le quatrième livre (apocryphe) des Machabées le développe longuement. D'après le vers. 20, c'est en un seul et même jour que la mère et ses sept fils furent martyrisés.

CHAP. VII. — 1. Introduction. — *Compelli a rege.* La narration suppose d'un bout à l'autre que le roi en personne assistait au supplice. Il est vrai qu'il avait quitté depuis longtemps Jérusalem (cf. v, 21); mais rien n'empêche d'admettre avec le Martyrologe romain, l'historien grec Malalas, de nombreuses Églises d'Orient et d'Occident, et divers interprètes, que la scène se passa à Antioche. Comp. vi, 8-9, où notre auteur

2. Mais l'un d'eux, qui était l'aîné, parla ainsi : Que cherches-tu et que veux-tu apprendre de nous? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de violer les lois de Dieu et de nos pères.

3. Le roi, irrité, ordonna de chauffer des poêles et des chaudières d'airain ; et dès qu'elles furent chauffées,

4. il ordonna qu'on coupât la langue à celui qui avait parlé le premier, qu'on lui arrachât la peau de la tête, et qu'on lui coupât les extrémités des mains et des pieds, à la vue de ses frères et de sa mère.

5. Après qu'il l'eut fait ainsi tout mutiler, il ordonna qu'on l'approchât du feu et qu'on le fît rôtir dans la poêle pendant qu'il respirait encore ; tandis qu'il y était longtemps tourmenté, les autres avec leur mère s'encourageaient mutuellement à mourir pleins de courage,

6. en disant : Le Seigneur Dieu verra la vérité, et il sera consolé en nous, selon

2. Unus autem ex illis, qui erat primus, sic ait : Quid quæris, et quid vis discere a nobis? Parati sumus mori, magis quam patrias Dei leges prævaricari.

3. Iratus itaque rex, jussit sartagines et ollas æneas succendi; quibus statim succensis,

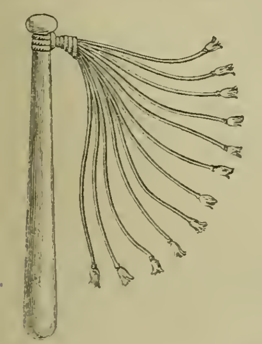
4. jussit, ei qui prior fuerat locutus, amputari linguam, et, cute capitis abstracta, summas quoque manus et pedes ei præscindi, ceteris ejus fratribus et matre inspicientibus.

5. Et cum jam per omnia mutilus factus esset, jussit ignem admoveri, et adhuc spirantem torreri in sartagine; in qua cum diu cruciaretur, ceteri una cum matre invicem se hortabantur mori fortiter,

6. dicentes : Dominus Deus aspiciet veritatem, et consolabitur in nobis,

---

a pris soin de dire que la persécution contre les Juifs ne sévit pas seulement à Jérusalem, mais dans toutes les villes grecques du royaume.



Fouet antique. (D'après les monuments.)

— *Flagris et taureis :* des fouets de cordes (μαστίγες) et des lanières de peau de bœuf (νευρά).

2-6. Supplice du premier frère. — *Primus.* Dans le grec : προήγορος, celui qui prend le premier la parole. C.-à-d. que l'héroïque jeune homme prit les devants sur le roi, en l'interpellant lui-même. — *Quid quæris...?* A quoi bon cet interrogatoire, qui n'est qu'une pure formalité? — *Patrias Dei leges :* les lois prescrites par le Seigneur aux ancêtres des Juifs. — *Iratus* (vers. 3). Dans le grec : ἔκθυμος, mis hors de lui-même par la fureur. — *Sartagines et...* Le supplice du feu remontait à une très haute antiquité; mais cette forme, plus cruelle, était relativement récente. On remplissait probablement les chaudrons (*ollas;* grec : λέβητες) de charbons ardents, et l'on plaçait au-dessus d'eux des poêles gigantesques, qui étaient bientôt chauffées à blanc. — *Amputari linguam* (vers. 4) : pour punir le jeune homme de la liberté de son langage. — *Cute capitis abstracta.* Hérodote, IV, 64, Pline, *Hist. nat.*, VII, 11, et d'autres anciens auteurs citent cette barbarie comme étant pratiquée par les Scythes, et le mot grec περισκυθίσαντας, employé ici, signifie précisément : scalper à la manière des Scythes. — *Summas... præscindi.* Supplice qu'on voit représenté sur les monuments assyriens et chaldéens (*Atl. archéol.*, pl. LXXII, fig. 7). Cf. Dan. II, 5b et la note; Xénophon, *Anab.*, I, 9, 13. Le mot grec ἀκρωτηριάζειν signifie : couper les extrémités; c.-à-d., non seulement les mains et les pieds, mais aussi le nez, les oreilles, etc. — *Ceteris... et matre...* Antiochus espérait ainsi les effrayer et les amener plus aisément à ses fins. — *Mutilus factus* (vers. 5). Réduit à un misérable état et incapable de se mouvoir. — *Jussit ignem..* Grec : Il ordonna qu'on l'approchât du feu. — *In qua cum diu...* Variante dans le grec : Et comme la vapeur de la poêle se répandait au loin. De même dans le syriaque. L'historien nomme « vapeur » l'odeur de la chair grillée. — *Invicem se hortabantur.* Loin d'être intimidés, ils étaient au contraire encouragés par ce noble exemple. — *Dominus... aspiciet...* (vers. 6). Plutôt, d'après le grec : Le Seigneur contemple, et en vérité il se console en nous. — *Quemadmodum...* Ils citent, pour justifier leur assertion encourageante, une parole de Moïse, empruntée à son cantique du Deutéronome, XXXII, 36. — *Protestatione can-*

quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses : Et in servis suis consolabitur.

7. Mortuo itaque illo primo hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum; et cute capitis ejus cum capillis abstracta, interrogabant, si manducaret prius quam toto corpore per membra singula puniretur.

8. At ille, respondens patria voce, dixit : Non faciam. Propter quod et iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit;

9. et in ultimo spiritu constitutus, sic ait : Tu quidem, scelestissime, in præsenti vita nos perdis; sed rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.

10. Post hunc tertius illuditur; et linguam postulatus cito protulit, et manus constanter extendit,

11. et cum fiducia ait : E cælo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero;

12. ita ut rex, et qui cum ipso erant, mirarentur adolescentis animum, quod tanquam nihilum duceret cruciatus.

13. Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes.

14. Et cum jam esset ad mortem, sic ait : Potius est ab hominibus morti

que Moïse l'a déclaré dans son cantique par ces paroles : Il sera consolé dans ses serviteurs.

7. Le premier étant donc mort de la sorte, ils amenèrent le second pour l'outrager; et lui ayant arraché la peau de la tête avec les cheveux, ils lui demandaient s'il voulait manger, plutôt que d'être torturé dans tout son corps, membre par membre.

8. Mais il répondit dans la langue de ses pères : Je n'en ferai rien. C'est pourquoi, lui aussi, il souffrit en second lieu les mêmes tourments que le premier;

9. et près de rendre l'esprit, il parla ainsi : Toi, ô le plus scélérat *des hommes*, tu nous perds pour la vie présente; mais le roi du monde nous ressuscitera pour la vie éternelle, nous qui serons morts pour ses lois.

10. Après celui-ci on outragea le troisième; on lui demanda sa langue, qu'il présenta aussitôt, et il tendit courageusement ses mains,

11. et il dit avec confiance : J'ai reçu ces membres du ciel; mais je les méprise maintenant à cause des lois de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra un jour;

12. de sorte que le roi et ceux qui l'accompagnaient admirèrent le courage de ce jeune homme, qui considérait comme rien les tourments.

13. Celui-ci étant mort de la sorte, ils tourmentèrent le quatrième, le torturant de la même manière.

14. Et comme déjà il était près de la mort, il dit : Il est avantageux que ceux

---

tici. Le grec porte : Dans le cantique qui proteste contre eux en face (c.-à-d., ouvertement, vivement). Allusion aux vers. 15-33 de ce cantique, dans lesquels Moïse adresse aux Hébreux d'énergiques reproches au sujet de leurs nombreuses infidélités envers Jéhovah. — *In servis...* L'hébreu dit : Il aura pitié de ses serviteurs. La citation est faite d'après les LXX : παρακληθήσεθαι, il se laissera consoler; puis, au dérivé, il aura pitié.

7-9. Supplice du second fils. — *Ad illudendum.* L'épître aux Hébreux semble faire allusion à ce passage, lorsqu'elle dit, XI, 36 : « Alii... ludibria... experti. » Il n'était que trop conforme aux cruels usages de ces temps d'insulter les condamnés avant de les faire mourir. Il est possible, d'ailleurs, que le mot outrage soit pris ici dans le sens large de tourment. — *Cute capitis...* On le scalpa comme son frère. Cf. vers. 4. — *Si manducaret :* de la chair de porc, d'après le vers. 1. — *Toto corpore per..* A lui aussi, on devait couper les extrémités de tous les membres. Cf. vers. 4-5. — *Patria voce* (vers. 8). En araméen, idiome que les Juifs parlaient depuis l'exil. — *Non faciam.* Brève et énergique réponse. — *Scelestissime* (vers. 9). Le grec emploie une expression d'une force particulière : ἀλάστωρ, homme coupable de crimes inoubliables. — *Sed rex mundi...* Autre parole qui atteste nettement la croyance aux dogmes de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps. Elles abondent dans ce récit. Comp. les vers. 11, 14, 23, 29, 36; VI, 26, etc.

10-12. Martyre du troisième frère. — *Linguam... et manus...* Il fut, lui aussi, coupé en morceaux. — *Constanter.* D'après le grec : « alacri animo. » — *E cælo ista...* (vers. 11). La foi suggérait à tous ces jeunes héros d'admirables réponses. — *Ita ut rex...* (vers. 12). Une telle patience et un tel courage dans les tourments étaient choses nouvelles pour le roi et ses ministres.

13-14. Le quatrième frère. — *Similiter.* Toujours les mêmes tortures, vaillamment suppor-

qui sont livrés à la mort par les hommes puissent attendre de Dieu qu'il les ressuscitera ; car pour toi il n'y aura pas de résurrection pour la vie.

15. Ayant fait approcher le cinquième, ils le tourmentaient. Mais lui, regardant le roi, dit :

16. Comme tu exerces le pouvoir parmi les hommes, quoique tu sois mortel, tu fais ce que tu veux ; mais ne t'imagine pas que notre nation soit abandonnée de Dieu.

17. Attends seulement un peu, et tu verras la grandeur de sa puissance et comment il te tourmentera, toi et ta race.

18. Après celui-ci ils amenèrent le sixième ; et comme il commençait à mourir, il dit : Ne t'abuse pas vainement ; car nous souffrons ceci à cause de nous-mêmes, ayant péché contre notre Dieu, et ce qui nous arrive est digne d'admiration.

19. Mais toi, ne t'imagine pas que tu demeureras impuni, après avoir entrepris de combattre contre Dieu.

20. Cependant la mère extraordinairement admirable et digne du souvenir des bons, qui, voyant périr ses sept fils en un même jour, le supportait avec courage, à cause de l'espérance qu'elle avait en Dieu,

21. exhortait fortement chacun d'eux dans la langue de ses pères, remplie de sagesse ; et, alliant un mâle courage avec la tendresse d'une femme,

datos spem expectare a Deo, iterum ab ipso resuscitandos ; tibi enim resurrectio ad vitam non erit.

15. Et cum admovissent quintum, vexabant eum. At ille respiciens in eum, dixit :

16. Potestatem inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis ; noli autem putare genus nostrum a Deo esse derelictum.

17. Tu autem patienter sustine, et videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te et semen tuum torquebit.

18. Post hunc ducebant sextum, et is, mori incipiens, sic ait : Noli frustra errare ; nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, et digna admiratione facta sunt in nobis.

19. Tu autem ne existimes tibi impune futurum, quod contra Deum pugnare tentaveris.

20. Supra modum autem mater mirabilis, et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat, propter spem quam in Deum habebat,

21. singulos illorum hortabatur voce patria fortiter, repleta sapientia ; et, femineæ cogitationi masculinum animum inserens,

---

tées. — *Spem expectare.* Le grec emploie le pluriel : des espérances (celles de la résurrection, de la vie éternelle et du bonheur sans fin). — *Tibi... non erit.* Les méchants aussi ressusciteront, mais point *ad vitam,* comme le dit si bien le saint jeune homme, et comme le supposent d'autres passages de l'Ancien Testament Cf. Is. LXVI, 23-24 ; Dan. XII, 2, etc.

15-17. Le cinquième frère. — *Respiciens...* Trait dramatique : regardant fixement le roi. — *Cum sis corruptibilis* (vers. 16). Quoique monarque tout-puissant, Épiphane était cependant un homme faible et fragile, comme les autres mortels. — *Noli... putare...* Ainsi qu'il a été dit plus haut, VI, 12 et ss., le Seigneur ne punissait alors son peuple que pour le purifier et l'améliorer. — *Tu autem...* (vers. 17). Langage très ironique : Continue d'agir à ta guise et de commettre tes cruautés ; ton tour viendra. — *Qualiter te...* En parlant ainsi, le jeune martyr exprimait une pensée très souvent exprimée dans les saints Livres et parfaitement conforme à la justice divine : à savoir, que les méchants sont fréquemment châtiés dès cette vie. Cf. Ex. XX, 5 ; XXXIV, 7 ; Lev. XXVI, 39, etc. Sa menace se réalisa à la lettre pour Antiochus. Cf. IX, 5-28 ; XIV, 2.

18-19. Le sixième fils. — *Ducebant.* On le conduisait au supplice. — *Noli...* Le langage qu'il tient au tyran est encore plus énergique que celui de ses frères. — *Frustra errare :* en croyant que le peuple juif sera prochainement extirpé. — *Nos enim :* la nation entière, et pas seulement les sept fils et leur mère. — *Propter nosmetipsos :* à cause de leurs péchés. Cf. VI, 12-17. — *Contra Deum pugnare* (vers. 19). Telle était au fond l'intention intime d'Antiochus Épiphane. Cf. Dan. XI, 36.

20-23. Courage admirable de la mère des sept martyrs. — *Bonorum memoria...* Grec : digne d'un bon souvenir. — *Quæ pereuntes...* L'écrivain sacré commente en un très beau langage les épithètes louangeuses par lesquelles il vient de caractériser la conduite de cette mère héroïque. C'est dans sa foi qu'elle puisait un si grand courage : *propter spem...* — *Singulos... hortabatur* (vers. 21) : au fur et à mesure que le moment du supplice venait pour chacun

22. dixit ad eos : Nescio qualiter in utero meo apparuistis; neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi;
23. sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem, et spiritum vobis iterum cum misericordia reddet et vitam, sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus.

24. Antiochus autem, contemni se arbitratus, simul et exprobrantis voce despecta, cum adhuc adolescentior superesset, non solum verbis hortabatur, sed et cum juramento affirmabat, se divitem et beatum facturum, et translatum a patriis legibus amicum habiturum, et res necessarias ei præbiturum.

25. Sed ad hæc cum adolescens nequaquam inclinaretur, vocavit rex matrem, et suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.
26. Cum autem multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo.
27. Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patria voce :

22. elle leur dit : Je ne sais comment vous êtes apparus dans mon sein; car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme et la vie, et ce n'est pas moi qui ai joint les membres de chacun de vous;
23. mais le Créateur du monde, qui a réglé la naissance de l'homme, et qui a déterminé l'origine de toutes choses, vous rendra de nouveau l'esprit et la vie dans sa miséricorde, parce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes à cause de ses lois.
24. Or Antiochus crut qu'on le méprisait, et, la voix de ses reproches n'étant pas écoutée, comme le plus jeune restait encore, non seulement il l'exhortait par ses paroles, mais il lui affirmait avec serment qu'il le rendrait riche et heureux, et que, s'il abandonnait les lois de ses pères, il le ferait son ami et lui donnerait les choses nécessaires.
25. Mais comme le jeune homme ne consentait nullement à cela, le roi appela la mère, et il la pressait de s'employer à sauver le jeune homme.
26. Après donc qu'il l'eut exhortée par beaucoup de paroles, elle promit de persuader son fils.
27. C'est pourquoi, s'étant penchée vers lui, se moquant de ce cruel tyran,

---

d'eux. — *Voce patria*. Voyez le vers. 8. — *Fortiter, repleta*... Dans le grec : Remplie d'un esprit courageux. — *Femineæ cogitationi*... Elle n'était qu'une simple femme, douloureusement émue par les tortures que ses fils subissaient sous ses yeux; mais elle manifestait une énergie toute virile. — *Dixit*... Le narrateur cite (vers. 22-23) quelques-unes de ses exhortations, par manière d'exemple. — *Nescio qualiter*... Cf. Eccl. XI, 5. « La génération et la croissance ont toujours été des mystères, et le demeurent encore, malgré la vivisection et le microscope. La première formation du corps humain dans le sein maternel est fort bien comparée à sa seconde formation, après que la mort et la dissolution auront eu lieu. Elles sont l'une et l'autre une œuvre divine, et demandent pour leur accomplissement un divin pouvoir et une divine connaissance. La puissance qu'a Dieu d'opérer la première nous encourage à croire qu'il peut effectuer aussi la seconde. Tel est l'argument de la pieuse mère. » — *Membra*. Dans le grec, στοιχέιωσιν, c.-à-d., les principes élémentaires du corps humain. — *Compegi*. Belle métaphore, développée dans Job, X, 8-12 et ss., et au Ps. CXXXVIII, 13 et ss. — *Nativitatem* (vers. 23). Grec : γένεσιν, l'origine. Allusion à Gen. I, 26-27; II, 7, 18 et ss. — *Cum misericordia*. La résurrection sera, en effet, une œuvre de grande bonté de la part de Dieu.

24-25. Manifestation plus mémorable encore du courage de la mère. — *Contemni se*... Antiochus n'avait pas compris les paroles qui précèdent, proférées en araméen (comp. le vers. 21ᵃ); mais, d'après le ton sur lequel elles étaient prononcées, il soupçonna qu'elles contenaient des reproches à son adresse. — *Exprobrantis voce*... Dans le grec : Soupçonnant (« suspecta », au lieu de *despecta*) le ton du reproche. — *Adolescentior* : le septième et dernier des fils. — *Hortabatur*. Le roi essaya de contrebalancer l'influence maternelle au moyen de brillantes promesses. — *Translatum a... legibus*. C'était la condition : il fallait d'abord que le jeune homme consentît à apostasier. — *Amicum*. « Ami » d'après le sens spécial qui a été marqué dans la note de I Mach. II, 18; c.-à-d., l'un des premiers dignitaires royaux. — *Et res necessarias*... D'après le grec : Et qu'il lui confierait des dignités (χρείας, « officia », de hautes fonctions). — *Sed ad hæc cum*... (vers. 25). Voyant l'insuccès complet de sa démarche, l'odieux tyran osa engager la mère à lui prêter son concours pour pervertir elle-même son fils. — *Vocavit... et suadebat*... Il est possible qu'elle ait compris le grec; sinon, Antiochus employa un interprète pour lui exprimer son désir. — *Promisit* (vers. 26). Nous allons voir de quelle manière admirable elle tint sa promesse. — *Inclinata* (vers. 27). Trait dramatique : pour donner plus de force à ses paroles. — *Miserere mei*. C'est en demeurant ferme jusqu'au bout,

elle dit dans la langue de ses pères : Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai donné mon lait pendant trois ans et qui t'ai nourri, et qui t'ai élevé jusqu'à cet âge.

Fili mi, miserere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac triennio dedi et alui, et in ætatem istam perduxi.

28. Je te conjure, mon fils, de regarder le ciel et la terre, et toutes les choses qu'ils contiennent, et de comprendre que Dieu les a faites de rien, ainsi que la race des hommes;

28. Peto, nate, ut aspicias ad cælum et terram, et ad omnia quæ in eis sunt, et intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus, et hominum genus;

29. de la sorte, il arrivera que tu ne craindras pas ce bourreau; mais devenant le digne compagnon de tes frères, accepte la mort, afin que je te reçoive avec tes frères dans cette miséricorde *que nous attendons*.

29. ita fiet, ut non timeas carnificem istum; sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.

30. Comme elle parlait encore, le jeune homme dit : Qu'attendez-vous de moi? Je n'obéis point au commandement du roi, mais au précepte de la loi qui nous a été donnée par Moïse.

30. Cum hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis? Non obedio præcepto regis, sed præcepto legis, quæ data est nobis per Moysen.

31. Quant à toi, qui t'es fait l'auteur de tous les maux pour les Hébreux, tu n'éviteras pas la main de Dieu.

31. Tu vero, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei.

32. Car, pour nous, c'est à cause de nos péchés que nous souffrons ces choses,

32. Nos enim pro peccatis nostris hæc patimur,

33. et si le Seigneur notre Dieu s'est un peu irrité contre nous pour nous châtier et nous corriger, il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.

33. et si nobis propter increpationem et correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est, sed iterum reconciliabitur servis suis.

34. Mais toi, ô scélérat et le plus abominable de tous les hommes, ne t'élève pas inutilement par de vaines espérances, en t'enflammant de fureur contre ses serviteurs;

34. Tu autem, o sceleste, et omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus, in servos ejus inflammatus;

35. car tu n'as pas encore échappé au jugement du Dieu tout-puissant et qui voit tout.

35. nondum enim omnipotentis Dei, et omnia inspicientis, judicium effugisti.

---

comme ses frères, qu'il aura pitié de sa mère. — *Quæ te in utero...* Elle lui rappelle toutes les souffrances qu'elle a endurées pour lui avant et après sa naissance. — *Lac triennio...* En Orient, la coutume a toujours été de ne sevrer les enfants qu'à l'âge de trois ans, ou même de quatre ans. Comp. Gen. XXI, 8; Ex. II, 9, et aussi II Par. XXXI, 16, où nous apprenons que les enfants des prêtres ne recevaient une part des viandes sacrées que lorsqu'ils avaient trois ans accomplis. — *Peto, nate...* (vers. 28). C'est le passage le plus célèbre et le plus pathétique de ce petit discours. — *Ad cælum et terram.* Le spectacle de la nature devait rappeler au jeune martyr l'existence d'un Dieu infiniment bon et infiniment puissant. — *Ex nihilo.* Grec : ἐξ οὐκ ὄντων, de ce qui n'est pas. — *Et hominum genus.* Dans le grec : Et la race des hommes est formée de même; c.-à-d., du néant. — *Carnificem istum* (vers. 29). L'expression n'était pas exagérée : Antiochus se conduisait alors en cruel bourreau. — *In... miseratione.* Le pronom *illa* manque dans le grec : Grâce à la miséricorde divine; ou, selon d'autres, au temps de la résurrection, lorsque Dieu manifestera pleinement sa bonté. — *Te recipiam.* La pieuse mère comptait sûrement revoir ses fils dans le ciel.

30-40. Supplice du septième fils. — *Cum... adhuc...* Le jeune homme laissa à peine à sa mère le temps d'achever son discours, tant son désir du martyre était enflammé. — *Tu vero...* (vers. 31). A son tour (comp. les vers. 17 et 19), il menace le roi des vengeances divines, pour avoir persécuté les Juifs. — *Hebræos.* L'ancien nom du peuple de Dieu est assez souvent employé dans ce livre. — *Nos... pro peccatis...* (vers. 32). Comp. le vers. 18. — *Si... propter...* (vers. 33). Même enseignement que plus haut (VI, 12 et ss.). — *Modicum :* pour un temps relativement court. Cf. V, 17. — *Vanis spebus* (vers. 34) : l'espoir d'amener les Juifs à oublier leur Dieu et sa loi, pour obéir aux volontés d'Antiochus. — *Nondum enim...* (vers. 35). Grave avertissement donné au tyran. Comp. les

36. Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt; tu vero, judicio Dei justas superbiæ tuæ pœnas exsolves.

36. Quant à mes frères, après avoir supporté une douleur passagère, ils sont entrés maintenant dans l'alliance de la vie éternelle; mais toi, tu subiras, au jugement de Dieu, les justes châtiments de ton orgueil.

37. Ego autem, sicut et fratres mei, animam et corpus meum trado pro patriis legibus, invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, teque cum tormentis et verberibus confiteri quod ipse est Deus solus.

37. Pour moi, comme mes frères, je livre mon corps et mon âme pour les lois de mes pères, en conjurant Dieu de se rendre bientôt favorable à notre nation, pour que tu confesses, dans les tourments et sous les coups, qu'il est le seul Dieu.

38. In me vero et in fratribus meis desinet Omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum juste superducta est.

38. Mais en moi et en mes frères s'arrêtera la colère du Tout-Puissant, qui est tombée justement sur toute notre race.

39. Tunc rex, accensus ira, in hunc super omnes crudelius desævit, indigne ferens se derisum.

39. Alors le roi, embrasé de colère, sévit plus cruellement encore sur celui-ci que sur tous *les autres*, ne pouvant souffrir qu'on se moquât de lui.

40. Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens.

40. Il mourut donc à son tour dans son innocence, se confiant parfaitement dans le Seigneur.

41. Novissime autem post filios et mater consumpta est.

41. En dernier lieu, après ses fils, la mère souffrit aussi la mort.

42. Igitur de sacrificiis, et de nimiis crudelitatibus satis dictum est.

42. Mais nous avons assez parlé des sacrifices et des cruautés excessives.

CHAPITRE VIII

1. Judas vero Machabæus, et qui cum illo erant, introibant latenter in castella, et convocantes cognatos et amicos, et eos qui permanserunt in judaismo assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum.

1. Cependant Judas Machabée et ceux qui étaient avec lui entraient secrètement dans les villages, et rassemblant leurs parents et leurs amis, et prenant avec eux ceux qui étaient demeurés fermes dans le judaïsme, ils attirèrent à eux six mille hommes.

---

vers. 17 et 19. — *Nam fratres...* (vers. 36). Contraste : déjà les victimes ont reçu leur récompense; mais le cruel bourreau recevra son châtiment. — *Sub testamento vitæ...* A la lettre dans le grec : Ils sont tombés sous l'alliance de la vie éternelle. C.-à-d. : ils participent au suprême bienfait de la divine alliance, qui promet et qui donne la vie éternelle à tous les Juifs fidèles. — *Ego autem...* (vers. 37). Le jeune homme veut imiter jusqu'au bout l'exemple que lui ont donné ses frères. — *Teque... confiteri...* Cette prière fut exaucée, car Épiphane fut obligé de reconnaître, au milieu des tortures de son agonie, qu'il avait eu tort d'attaquer le peuple de Dieu. Cf. IX, 12-17. — *In me vero et...* (vers. 38). Ces victimes innocentes calmèrent en effet la colère du Seigneur, qui envoya un sauveur aux Juifs. — *Tunc rex...* (vers. 39). Atroce vengeance du tyran. — *Mundus obiit* (vers. 40) : sans s'être laissé souiller par l'idolâtrie.

41. Supplice de la mère : *Novissime autem...*

42. Conclusion du narrateur : *Igitur de sacrificiis...* Il aime les récapitulations de ce genre. Cf. III, 40; X, 9; XIII, 26; XV, 38-39.

§ V.— *Victoires remportées par Judas Machabée sur les généraux d'Antiochus.* VIII, 1-36.

L'historien sacré passe maintenant à la guerre entreprise par Judas et ses frères contre les Séleucides, pour délivrer leur peuple. Ce récit occupera toute la suite du livre ; nous en avons ici le début, qui correspond à I Mach. III-IV.

1° Judas Machabée se lève courageusement pour défendre les intérêts de son Dieu et de sa patrie. VIII, 1-7.

Chap. VIII. — 1-4. Il groupe autour de lui une petite armée, pleine de courage et de piété. — *Et qui cum eo...* Comp. V, 27, où il a été dit que Judas s'était retiré au désert avec neuf amis fidèles. — *Introibant...* La petite troupe grossit peu à peu, de manière à devenir un vrai

2. Et ils invoquaient le Seigneur, afin qu'il regardât son peuple que tout le monde foulait aux pieds, qu'il eût compassion de son temple qui était profané par les impies.

3. qu'il eût pitié aussi des ruines de la ville, qui allait être bientôt détruite, et qu'il écoutât la voix du sang qui criait vers lui;

4. qu'il se souvînt aussi des meurtres si injustes des enfants innocents, et des blasphèmes proférés contre son nom, et qu'il conçut de l'indignation contre ces excès.

5. Or Machabée, ayant rassemblé une multitude, devenait formidable aux nations, car la colère du Seigneur se changea en miséricorde.

6. Et tombant à l'improviste sur les villages et sur les villes, il les brûlait; et occupant les lieux les plus avantageux, il infligeait aux ennemis de nombreuses défaites.

7. C'est surtout pendant les nuits qu'il faisait ces sortes d'expéditions, et le bruit de sa valeur se répandait de toutes parts.

8. Alors Philippe voyant que cet homme grandissait peu à peu, et que ses entre-

2. Et invocabant Dominum, ut respiceret in populum, qui ab omnibus calcabatur, et misereretur templo, quod contaminabatur ab impiis;

3. misereretur etiam exterminio civitatis, quæ esset illico complananda, et vocem sanguinis ad se clamantis audiret;

4. memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentum, et blasphemias nomini suo illatas, et indignaretur super his.

5. At Machabæus, congregata multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur; ira enim Domini in misericordiam conversa est.

6. Et superveniens castellis et civitatibus improvisus, succendebat eas; et opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat.

7. Maxime autem noctibus ad hujuscemodi excursus ferebatur, et fama virtutis ejus ubique diffundebatur.

8. Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ac frequen-

---

corps d'armée, avec lequel on pouvait commencer la lutte. — *Eos qui permanserunt...* C'était la partie la plus considérable de la nation. — *Invocabant...* (vers. 2). L'imparfait de la durée. Ces soldats improvisés n'étaient pas moins pieux que vaillants; ils sentaient d'ailleurs qu'en face d'un ennemi aussi redoutable qu'Antiochus, ils avaient un besoin absolu du secours du Dieu des batailles. — *Ut respiceret...* Jusqu'à la fin du vers. 4, le narrateur indique sur quels points spéciaux portaient les supplications de Judas et de ses soldats. C'est en même temps une description pathétique des maux déplorables qu'endurait alors le peuple juif. — *Templo quod...* Quelques-unes de ces profanations ont été racontées v, 15-21; vi, 2-5. Cf. I Mach. i, 23 et ss., 57 et ss. — *Exterminio civitatis...* (vers. 3). La ville aussi avait terriblement souffert. Cf. iv, 39 et ss.; v, 5 et ss.; vi, 1 et ss.; I Mach. i, 32 et ss., etc. Antiochus était décidé à la détruire entièrement, s'il fallait cela pour la dompter : *quæ... illico...* — *Vocem sanguinis.* Des flots de sang avaient déjà coulé dans Jérusalem (cf. v, 14, 24; vi, 10-31), et ils criaient vengeance vers le ciel. Cf. Gen. iv, 10; Apoc. vi, 10. — *Mortes parvulorum* (vers. 4). Allusion à vi, 10. Cf. I Mach. i, 63-64. — *Et indignaretur.* Grec : Et qu'il détestât le mal; c.-à-d., qu'il manifestât, en le châtiant, toute l'horreur qu'il en ressentait.

5-7. Les premiers succès de Judas. — *Multitudine :* son armée de six mille hommes. Cf. vers. 1b. — *Intolerabilis...* Grec : Il était devenu irrésistible. Les victoires racontées I Mach. iii, 10-26, et passées sous silence par notre auteur, sont le meilleur commentaire de son résumé rapide. — *Ira enim...* Comme l'avait prédit naguère le jeune martyr. Cf. vii, 28. — *Et superveniens...* Quelques détails (vers. 6-7) sur la tactique adoptée d'abord par Judas Machabée. Il procédait par surprises et faisait beaucoup de mal à l'ennemi. — *Castellis et... :* les villages et les villes qui étaient alors au pouvoir des Syriens et des Juifs apostats. — *Opportuna loca :* les points stratégiques qui convenaient le mieux à son plan. — *Fama virtutis...* Résultat final de ces succès guerriers.

2° Le général syrien Nicanor subit une défaite totale. VIII, 8-29.

En comparant ce passage au récit parallèle de I Mach. iii, 38-iv, 25, on voit que notre auteur a beaucoup abrégé; de là quelques divergences apparentes qui n'ont rien de bien sérieux.

8-9. Une armée de vingt mille hommes est envoyée de Syrie, sous les ordres de Nicanor, pour écraser l'insurrection juive. — *Philippus.* C'était le gouverneur syrien de Jérusalem. Cf. v, 22 et vi, 11. — *Ad Ptolemæum :* celui qui a été mentionné plus haut, iv, 45-46. Cf. I Mach. iii, 38. Il avait remplacé, dans le gouvernement de la Cœlésyrie et de la Phénicie, Apollonius,

tius res ei cedere prospere, ad Ptolemæum, ducem Cœlesyriæ et Phænicis, scripsit, ut auxilium ferret regis negotiis.

9. At ille velociter misit Nicanorem Patrocli, de primoribus amicum, datis ei de permistis gentibus armatis non minus viginti millibus, ut universum Judæorum genus deleret, adjuncto ei et Gorgia, viro militari, et in bellicis rebus experientissimo.

10. Constituit autem Nicanor ut regi tributum, quod Romanis erat dandum, duo millia talentorum, de captivitate Judæorum suppleret;

11. statimque ad maritimas civitates misit, convocans ad coemptionem judaicorum mancipiorum, promittens se nonaginta mancipia talento distracturum, non respiciens ad vindictam, quæ eum ab Omnipotente esset consecutura.

12. Judas autem ubi comperit, indicavit his qui secum erant Judæis, Nicanoris adventum.

13. Ex quibus quidam formidantes, et non credentes Dei justitiæ, in fugam vertebantur;

prises réussissaient presque toujours, écrivit à Ptolémée, qui commandait dans la Cœlésyrie et dans la Phénicie, d'apporter du secours aux affaires du roi.

9. *Ptolémée* lui envoya promptement Nicanor, fils de Patrocle, l'un des plus grands de la cour, à qui il ne donna pas moins de vingt mille hommes armés, de diverses nations, afin qu'il exterminât toute la race des Juifs; et il lui adjoignit Gorgias, grand capitaine et très expérimenté dans les choses de la guerre.

10. Nicanor résolut de fournir au roi, par la vente des captifs juifs, le tribut de deux mille talents qui devait être payé aux Romains;

11. et il envoya aussitôt vers les villes maritimes, pour inviter à acheter des esclaves juifs, promettant de donner quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, sans penser à la vengeance qui devait l'atteindre de la part du Tout-Puissant.

12. Dès que Judas eut appris l'arrivée de Nicanor, il en avertit les Juifs qui étaient avec lui.

13. Quelques-uns d'entre eux, effrayés et n'ayant pas confiance en la justice de Dieu, prirent la fuite;

---

qui avait péri dans une bataille livrée à Judas. Cf. III, 5; IV, 4; V, 24; I Mach. III, 10-11. — *Ut auxilium...* C'est en triomphant des Juifs qu'il devait prêter secours « aux affaires du roi ». — *At ille... misit...* (vers. 9). D'après I Mach. III, 38, c'est Lysias, régent des provinces occidentales du royaume de Syrie pendant l'absence d'Antiochus, qui conçut le plan de cette campagne, et qui chargea simultanément les généraux Ptolémée, Nicanor et Gorgias de l'exécuter. Les deux récits se complètent mutuellement. — *De primoribus amicum.* C.-à-d., un des principaux dignitaires du royaume. Voyez I Mach. II, 18 et la note. — *De permistis...* Les soldats qui composaient l'armée syrienne appartenaient, comme c'était alors l'usage, à toute sorte de nations. — *Non minus viginti...* D'après I Mach. III, 39, il y avait quarante mille fantassins et sept mille cavaliers. Comme le conjecture dom Calmet, *h. l.*, les vingt mille hommes mentionnés ici ne formaient qu'une partie de l'armée envoyée contre Judas par Lysias. D'autres admettent une erreur de copiste (voyez l'Introd., p. 632). — *Ut... deleret.* Cf. I Mach. III, 35-36. — *Adjuncto... Gorgia.* Cf. I Mach. III, 38; IV, 1 et ss.

10-11. Belles espérances de Nicanor. — *Constituit...* Ce fut là une chose entièrement déterminée d'avance dans son esprit, tant il était sûr de la victoire. — *Tributum quod...* Sans doute, l'imposition de guerre qui remontait à la défaite d'Antiochus III, à Magnésie. Voyez I Mach. VIII, 6-7, et le commentaire. — *Duo millia...* Dix-sept millions de francs, s'il s'agit du talent hébreu (à 8 500 fr.); mais il est possible que notre auteur ait voulu parler du talent assyrien, et alors il faudrait réduire la somme de moitié. — *De captivitate.* L'abstrait pour le concret: « de captivis ». Nicanor comptait faire prisonniers un grand nombre de soldats juifs et les vendre ensuite à l'encan. — *Ad maritimas...* (vers. 11). Spécialement en Phénicie, où l'on faisait un commerce considérable d'esclaves. Voyez Ez. XXVII, 13; Joel, III, 4-6, etc. — *Nonaginta mancipia.* Grec: Quatre-vingt-dix corps. Nom de mépris qu'on donnait aux esclaves chez les païens. Quatre-vingt-dix esclaves pour un talent étaient à un bon marché extraordinaire. En effet, les prisonniers de guerre étaient payés communément une mine, ou cent quarante et un francs. Les esclaves robustes et intelligents se vendaient jusqu'à dix mines et plus. On a calculé que Nicanor se proposait de les céder pour les deux tiers d'une mine, ou environ soixante-quatorze francs. — *Non respiciens...* C'était le moindre de ses soucis.

12-15. Grande émotion causée parmi les troupes de Judas, lorsqu'elles apprirent l'approche des Syriens. — *Ubi comperit, indicavit...* Il importait que la petite armée fût avertie; sans cela elle aurait pu éprouver une surprise douloureuse, qui aurait aisément dégénéré en panique. — *Quidam... in fugam...* (vers. 13). Quelques lâches s'étaient glissés parmi ces courageu...

14. les autres vendaient ce qui leur était resté, et en même temps ils conjuraient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui, avant même de s'être approché d'eux, les avait vendus,
15. et s'*il ne le faisait* pas pour eux, *qu'il le fît* du moins à cause de l'alliance conclue avec leurs pères, et parce que son nom saint et magnifique avait été invoqué sur eux.
16. Machabée, ayant rassemblé les sept mille hommes qui étaient avec lui, les conjurait de ne se pas réconcilier avec leurs ennemis et de ne pas craindre cette multitude d'adversaires qui venaient injustement contre eux, mais de combattre avec courage,
17. ayant devant les yeux la profanation indigne dont ils avaient déshonoré le lieu saint, et aussi les insultes et les outrages faits à la ville, et encore la violation des institutions des anciens.
18. Car pour eux, dit-il, ils se confient dans leurs armes et dans leur audace; mais nous, nous mettons notre confiance dans le Seigneur tout-puissant, qui peut détruire par un clin d'œil et ceux qui s'avancent contre nous, et le monde entier.
19. Il les fit souvenir aussi des secours de Dieu qui avaient été donnés à leurs pères, et des cent quatre-vingt-cinq mille hommes qui avaient péri au temps de Sennachérib;

14. alii vero si quid eis supererat vendebant, simulque Dominum deprecabantur ut eriperet eos ab impio Nicanore, qui eos, priusquam cominus veniret, vendiderat;
15 et si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, et propter invocationem sancti et magnifici nominis ejus super ipsos.
16. Convocatis autem Machabæus septem millibus qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur neque metuerent inique venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent,
17. ante oculos habentes contumeliam quæ loco sancto ab his injuste esset illata, itemque et ludibrio habitæ civitatis injuriam, adhuc etiam veterum instituta convulsa.
18. Nam illi quidem armis confidunt, ait, simul et audacia; nos autem in omnipotente Domino, qui potest et venientes adversum nos, et universum mundum uno nutu delere, confidimus.
19. Admonuit autem eos et de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes, et quod sub Sennacherib centum octoginta quinque millia perierunt;

---

volontaires. Le narrateur, allant au fond des choses selon sa coutume, attribue cette lâcheté à un manque de foi : *non credentes...* — *Dei justitiæ*. Il semblait, en effet, que le Dieu de toute justice ne pouvait pas abandonner son peuple à la merci des païens. — *Alii vero...* (vers. 14). Tous étaient effrayés, puisque ceux-là même qui demeuraient auprès de Judas vendaient, pour les soustraire à la rapacité des Syriens, les quelques biens qu'ils possédaient (vraisemblablement, le reste du butin conquis dans leurs précédentes campagnes). — *Simulque Dominum...* Ceux-ci, du moins, avaient conservé toute leur foi. — *Qui eos, priusquam...* Comp. le vers. 11. Ce trait, dont ils avaient eu connaissance, les avait naturellement exaspérés. — *Et si non propter...* (vers. 15). Détail d'une grande délicatesse. Sur l'alliance conclue par Dieu, soit avec les patriarches, soit avec la nation israélite tout entière, voyez I, 2 et le commentaire; Ex. XIX, 5 et ss.; XXIV, 3 et ss., etc. — *Propter invocationem...* C.-à-d., parce que les Juifs portaient le glorieux nom de peuple du Seigneur. Cf. Ex. XXXIII, 13; Deut. IX, 26, etc. Les livrer aux mains des Syriens, c'eût donc été, de la part de Jéhovah, oublier l'alliance du Sinaï et laisser déshonorer son saint nom.

16-21. Judas Machabée encourage ses soldats. Comp. I Mach. III, 57-60; IV, 8-11. — *Septem millibus...* Six mille seulement, d'après le grec. — *Ne reconciliarentur...* C.-à-d., de ne pas entrer en composition avec les Syriens. Variante dans le grec : (Il les conjurait) de ne pas être frappés d'effroi par les ennemis (de ne pas s'effrayer de leur grand nombre). — *Inique venientium*. Détail important : les assaillants étaient des hommes injustes et impies, dont Dieu ne bénirait certainement pas les efforts. — *Ante oculos...* (vers. 17). Autres motifs par lesquels Judas relève le courage des siens; ils faisaient appel tout à la fois aux sentiments religieux, nationaux et politiques, de la petite armée. — *Veterum instituta...* Grec : l'abolition du gouvernement de leurs aïeux. C'est à cela que tendaient toutes les menaces d'Antiochus Épiphane. — *Nam.... ait...* (vers. 18). L'écrivain sacré insère maintenant dans son récit quelques-unes des paroles prononcées par son héros. — *Illi..., nos...* Contraste saisissant, des plus exacts. — *Admonuit... de auxiliis...* (vers. 19). Ce résumé des merveilles opérées par Jéhovah en faveur de son peuple était bien capable de remonter le courage des patriotes juifs dans cette circonstance critique. — *Quod sub Sennacherib...*

20. et de prælio quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia, propter auxilium illis datum de cælo, et beneficia pro his plurima consecuti sunt.

21. His verbis constantes effecti sunt, et pro legibus et patria mori parati.

22. Constituit itaque fratres suos duces utrique ordini : Simonem, et Josephum, et Jonathan, subjectis unicuique millenis et quingentenis.

23. Ad hoc etiam ab Esdra lecto illis sancto libro, et dato signo adjutorii Dei,

20. et de la bataille qu'ils avaient livrée aux Galates en Babylonie, dans laquelle, lorsqu'on en vint aux mains, les Macédoniens, leurs alliés, ayant chancelé, eux seuls, au nombre de six mille en tout, avaient tué cent vingt mille hommes, à cause du secours qu'ils avaient reçu du ciel ; et ils avaient obtenu pour cela de grandes faveurs.

21. Ces paroles les remplirent de courage, et ils furent prêts à mourir pour leurs lois et leur patrie.

22. Alors il établit ses frères, Simon, Joseph et Jonathas, chefs de chaque division, chacun d'eux ayant sous lui quinze cents hommes.

23. Puis, après que le livre saint leur eût été lu par Esdras, et que l'assurance

---

Sur ce fait célèbre, voyez IV Reg. xix, 35; I Mach. vii, 41, etc. — *Et de prælio...* (vers. 20). Épisode relativement récent, mais qu'il nous est difficile d'identifier, faute de documents suffisants. La valeur guerrière des Galates était proverbiale (cf. Justin, *Hist.*, xxv, 2, 10). Ils servaient très volontiers en qualité d'auxiliaires dans les armées étrangères, et c'est sans doute à ce titre que nous les voyons combattre en Babylonie, si loin de leur pays (*Atl. géogr.*, pl. viii). Peut-être l'allusion porte-t-elle sur la guerre qu'Antiochus III soutint contre Molon, gouverneur de Médie, qui s'était révolté. D'après Sérarius, Cornelius à Lap. et d'autres, le fait en question remonterait au règne d'Antiochus Ier Soter (280-261 avant J.-C.), fils et successeur de Séleucus Ier sur le trône de Syrie. Nous savons, en effet, par Arrien, *Syr.*, que, grâce au concours des Juifs, il repoussa les Galates lorsque ceux-ci envahirent l'Asie. Voyez Josèphe, *Ant.*, xiii, 3. — *Macedonibus.* Ce nom désigne ici les Gréco-Syriens des Séleucides, dont beaucoup étaient originaires de Macédoine. Le grec ajoute que les Macédoniens n'étaient qu'au nombre de quatre mille. — *Centum viginti millia.* Chiffre énorme, assurément ; mais la victoire des Juifs est citée comme un éclatant prodige (*propter auxilium...*), et, admît-on, ce qui n'est nullement requis, la possibilité d'une erreur de copiste sur ce point, le fait en lui-même demeure incontestable. Si ce triomphe n'est pas mentionné ailleurs, on doit se souvenir « qu'il ne nous est parvenu, sur les guerres des Séleucides en Asie, que des documents très pauvres et la plupart du temps incomplets ». — *Beneficia... plurima.* Grec : un avantage considérable. Par exemple, un riche butin ; ou bien, des faveurs accordées par le roi de Syrie. — *His verbis...* (vers. 21). Heureux effet produit par l'allocution de Judas.

22-29. Le combat; grande victoire des Juifs. — *Constituit...* La Vulg. omet quelques mots importants qui terminent le vers. 21 dans le texte primitif : Il partagea l'armée en quatre. — *Duces... ordini.* C.-à-d. que Judas plaça trois de ses frères à la tête de trois de ces corps d'armée, se réservant de commander le quatrième. Voyez le vers. 23b. — *Millenis et...* Quatre colonnes de quinze cents hommes chacune; six mille soldats en tout, comme il a été dit plus haut (note du vers. 16a). — *Josephum* est certainement ici (de même plus bas, x, 19) une faute de copiste pour « Joannem », car Judas Machabée n'avait pas de frère nommé Joseph. Cf. I Mach. ii, 2-5. — *Ab Esdra* (vers. 23). Autre faute, pour « ab Eleazar », ainsi qu'il ressort du texte grec. Éléazar était aussi un frère de Judas (cf. I Mach. ii, 5 et vi, 43). Dans la circonstance présente, il accompagnait l'armée comme prêtre d'office (cf. Num. x, 9 ; II Par. xiii, 12). C'est lui qui fut chargé par le commandant en chef de faire, sur le front de l'armée, la proclamation exigée par la loi mosaïque, qui donnait à certaines catégories de citoyens, moins aptes au combat, le droit de quitter le champ de bataille et de rentrer dans leurs foyers : *lecto illis...* Cf. Deut. xx, 2 et ss.; I Mach. iii, 56. On abandonne généralement, et à bon droit, à la suite de la Vulg., du syriaque et de plusieurs manuscrits grecs, la leçon ordinaire du texte original, qui n'est pas grammaticale, et qui ne fournirait aucun sens raisonnable. Elle semblerait dire qu'Éléazar commandait aussi un corps d'armée ; ce qui serait en contradiction avec le contexte, puisque c'est Judas qui se mit lui-même à la tête de la quatrième colonne. — *Sancto libro.* Un exemplaire du Pentateuque, ou tout au moins du Deutéronome. — *Signo* équivaut ici à mot d'ordre. Le grec σύνθημα était précisément l'expression technique correspondant à cette idée. Le mot d'ordre des Juifs fut donc : Secours de Dieu (Θεοῦ βοήθεια; *auxilii* est un génitif d'apposition). La coutume de donner un signal de ce genre avant une bataille est très ancienne. Cf. xiii, 15; Xénophon, *Anab.*, i, 8, 17 (« Jupiter sauveur et victoire »); *Cyrop.*, iii, 3, 55; Appien, *Bell. civ.*, ii, 76, etc. — *Commisit...* Voyez les

du secours de Dieu leur eût été donnée, le général lui-même, au premier rang, engagea le combat avec Nicanor.

24. Et le Tout-Puissant s'étant fait leur auxiliaire, ils tuèrent plus de neuf mille hommes, et ils contraignirent la plus grande partie de l'armée de Nicanor, affaiblie par les blessures, de prendre la fuite.

25. Ils prirent aussi l'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter, et ils les poursuivirent au loin;

26. mais ils revinrent, pressés par l'heure, car c'était la veille du sabbat; ce qui fut cause qu'ils ne continuèrent pas de les poursuivre.

27. Ayant ensuite ramassé leurs armes et leurs dépouilles, ils célébrèrent le sabbat, bénissant le Seigneur, qui les avait délivrés en ce jour-là, et qui avait répandu sur eux les premières gouttes de sa miséricorde.

28. Après le sabbat, ils firent part des dépouilles aux infirmes, aux orphelins et aux veuves; et ils retinrent le reste pour eux et pour les leurs.

in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore.

24. Et facto sibi adjutore Omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum; majorem autem partem exercitus Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt.

25. Pecuniis vero eorum, qui ad emptionem ipsorum venerant, sublatis, ipsos usquequaque persecuti sunt;

26. sed reversi sunt hora conclusi, nam erat ante sabbatum; quam ob causam non perseveraverunt insequentes.

27. Arma autem ipsorum et spolia congregantes, sabbatum agebant, benedicentes Dominum qui liberavit eos in isto die, misericordiæ initium stillans in eos.

28. Post sabbatum vero, debilibus, et orphanis, et viduis diviserunt spolia; et residua ipsi cum suis habuere.

---

détails du combat dans I Mach. IV, 6-17. —



Guerrier couvert d'une armure.
(D'après un ancien bas-relief grec.)

Facto.. adjutore (vers. 24). Hommage reconnaissant rendu par l'historien au vrai vainqueur. — *Novem millia.* Seulement trois mille, d'après I Mach. IV, 15. — *Majorem autem...* Ce détail est destiné, comme le précédent, à montrer combien la lutte fut vive et opiniâtre. — *Pecuniis vero...* (vers. 25). Comp. le vers. 11 et I Mach. III, 41. Ce dut être une somme considérable. — *Usquequaque persecuti...* Jusqu'aux frontières du pays des Philistins et de l'Idumée. Cf. I Mach. IV, 15. — *Hora conclusi* (vers. 26). C.-à-d., empêchés par le manque de temps. « L'heure », c'est ici le coucher du soleil, car alors commençait le sabbat. — *Arma... et spolia...* (vers. 27). Cf. I Mach. IV, 13. Les armes furent particulièrement les bienvenues, car les Juifs en étaient alors très dépourvus. Voyez I Mach. IV, 6b. — *Stillans.* La Vulg. a lu στάξαντος, variante qu'on rencontre dans un certain nombre de manuscrits; la leçon habituelle est τάξαντος, « constituens ». — *Debilibus...* (vers. 28). Selon quelques auteurs, à ceux des Juifs qui avaient été blessés dans le combat. D'après d'autres, aux infirmes de toute la nation. Plus probablement : à ceux qui avaient contracté quelque infirmité par suite de la persécution. — *Orphanis et...* Trait touchant. Les vainqueurs n'oublièrent point leurs frères malheureux, et leur réservèrent la première part dans la distribution du butin. — *Et residua...* Grec : Eux et les enfants (des combattants, par opposition aux orphelins) partagèrent le reste. Cf. I Reg. XXX, 25-26. — *Communiter...* Prière distincte de l'action de grâces qu'a mentionnée le vers. 27. — *Ut... reconciliaretur.* La persécution syrienne était, en effet, une marque de la colère du Seigneur envers son peuple.

29. His itaque gestis, et communiter ab omnibus facta obsecratione, misericordem Dominum postulabant ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his, qui cum Timotheo et Bacchide erant contra se contendentes, super viginti millia interfecerunt; et munitiones excelsas obtinuerunt, et plures prædas diviserunt, æquam portionem debilibus, pupillis et viduis, sed et senioribus facientes.

31. Et cum arma eorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis; residua vero spolia Jerosolymam detulerunt.

32. Et Philarchen, qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum, qui in multis Judæos afflixerat.

33. Et cum epinicia agerent Jerosolymis, eum qui sacras januas incenderat, id est, Callisthenem, cum in quoddam domicilium refugisset incenderunt, digna ei mercede pro impietatibus suis reddita.

34. Facinorosissimus autem Nicanor,

29. Après cela, tous ensemble ils firent une prière, conjurant le Seigneur miséricordieux de se réconcilier tout à fait avec ses serviteurs.

30. Ils tuèrent aussi plus de vingt mille hommes de ceux qui combattaient contre eux avec Timothée et Bacchidès; ils s'emparèrent de forteresses aux murs élevés, et partagèrent, par portions égales, un grand butin entre les malades, les orphelins, les veuves et aussi les vieillards.

31. Et après avoir ramassé les armes avec soin, ils les placèrent toutes en des lieux convenables; puis ils portèrent le reste des dépouilles à Jérusalem.

32. Ils tuèrent aussi Philarque, homme pervers, qui était avec Timothée, et qui avait fait beaucoup de mal aux Juifs.

33. Tandis qu'ils fêtaient cette victoire à Jérusalem, ils brûlèrent celui qui avait mis le feu aux portes sacrées, à savoir Callisthène, qui s'était réfugié dans une maison, lui rendant le juste salaire de ses impiétés.

34. Mais le très infâme Nicanor, qui

Cf. VII, 32-33. La locution *in finem* peut signifier à jamais, ou bien, complètement; cette seconde acception est préférable ici.

3° Autres victoires gagnées sur les Syriens par Judas Machabée. VIII, 30-32.

30-32. Les généraux Timothée et Bacchidès sont battus à leur tour par les Juifs. La mention de ces succès est propre à notre auteur. — *Timotheo et Bacchide.* Timothée est distinct de celui qui est mentionné XII, 2, 18 et ss. (cf. I Mach. V, 6, 37); nous le retrouverons au chap. X, 21 et ss. Il n'est pas certain que Bacchidès soit identique à son homonyme de I Mach. VII, 8 et ss. — *Super viginti millia.* Ce chiffre représente probablement le nombre des Syriens tués par les Juifs dans plusieurs combats consécutifs, et n'a rien d'exagéré. — *Munitiones.* Entre autres, la ville de Bethsura, qui tomba au pouvoir de Judas après la défaite de Lysias. Cf. I Mach. IV, 29 et la note. L'adjectif *excelsas* met en relief la force des places en question. — *Æquam portionem...* Comme on avait fait naguère. Comp. le vers. 28. — Selon quelques interprètes, le mot *senioribus* ne désignerait pas les vieillards ordinaires, mais les anciens ou notables, c.-à-d., les chefs des villes et des villages; on leur aurait envoyé une part du butin, pour la distribuer aux indigents qui vivaient sous leur juridiction. — *Et cum arma...* (vers. 31). Voyez la note du vers. 27ᵃ. — *In locis opportunis :* dans des arsenaux improvisés, où on emmagasina ces armes. — *Philarchen* (vers. 32). Le grec emploie l'article devant ce mot (τὸν φυλάρχην); d'où l'on a parfois conclu que c'est un nom commun : le phylarque, c.-à-d., le chef de tribu (φυλή). Mais cette opinion est peu vraisemblable. — *Virum scelestum, qui...* Il avait bien mérité son châtiment.

4° On célèbre une fête solennelle à Jérusalem en l'honneur de ces victoires; fuite honteuse de Nicanor. VIII, 33-36.

33. La fête. Détail propre à notre livre. — Le substantif *epinicia* a été calqué sur le grec ἐπινίκια, fête à l'occasion d'une victoire. — *Jerosolymis.* D'après le grec : Dans la patrie. Mais c'est évidemment Jérusalem qui est ainsi désignée, car « il eût été inutile de noter que la Judée fut le théâtre d'une fête juive ». Le syriaque a la même leçon que la Vulgate. — *Eum qui... incenderat.* Le grec emploie le pluriel : Ceux qui avaient brûlé... Puis il mentionne à part Callisthène (« et Callisthenem », au lieu de *id est...*), à cause du rôle spécialement odieux joué par lui dans cette circonstance. — *Sacras januas :* les portes du temple. Cf. I, 8 et I Mach. IV, 38. — *In quoddam...* Grec : dans une petite maison. — *Refugisset.* Quelques manuscrits grecs supposent que tous les incendiaires sacrilèges s'étaient réfugiés dans la maison avec Callisthène. — *Digna ei...* On lui infligea aussi la peine du talion. Réflexion conforme au genre de notre auteur. Comp. le vers. 35. Les pronoms sont aussi au pluriel dans plusieurs manuscrits : « digna eis... pro impietatibus ipsorum... »

34-36. Fuite et profonde humiliation de l'orgueilleux Nicanor. Ces détails sont encore une particularité du second livre. — *Facinorosissimus.* D'après le grec : Trois fois pécheur. — Le

avait amené mille marchands pour leur vendre les Juifs,

35. humilié, grâce au secours du Seigneur, par ceux qu'il avait regardés comme des gens de néant, s'enfuit par la Méditerranée, après s'être dépouillé de ses vêtements de gloire, et il arriva seul à Antioche, ayant trouvé le comble du malheur dans la perte de son armée.

36. Et celui qui avait promis de payer le tribut aux Romains au moyen des captifs pris à Jérusalem publiait maintenant que les Juifs avaient Dieu pour protecteur, et qu'ils étaient invulnérables grâce à lui, parce qu'ils observaient les lois établies par lui.

qui mille negotiantes ad Judæorum venditionem adduxerat,

35. humiliatus, auxilio Domini, ab his quos nullos existimaverat, deposita veste gloriæ, per Mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam, summam infelicitatem de interitu sui exercitus consecutus.

36. Et qui promiserat Romanis se tributum restituere de captivitate Jerosolymorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, et ob ipsum invulnerabiles esse, eo quod sequerentur leges ab ipso constitutas.

CHAPITRE IX

1. En ce même temps, Antiochus revenait honteusement de Perse.

1. Eodem tempore Antiochus inhoneste revertebatur de Perside.

---

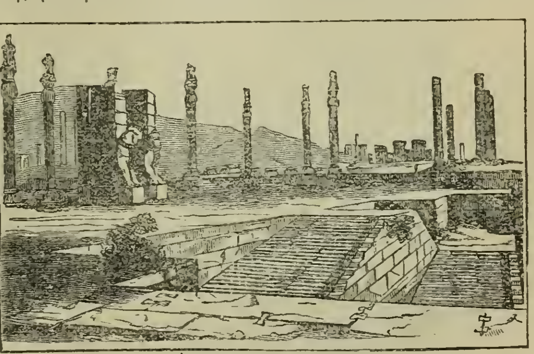
détail *qui mille...* complète ce qui a été dit aux vers. 11 et 25. — *Humiliatus...ab his...*(vers. 35). Frappante antithèse, et allusion à la bravade de Nicanor (cf. vers. 11-12). — *Deposita...* Il en fut réduit à se déguiser et à se cacher sous des vêtements vulgaires, pour ne pas tomber entre les mains des Juifs. — *Per Mediterranea.* Le grec porte : διὰ τῆς μεσογείου (sous-entendu ὁδοῦ), par le chemin situé au milieu des terres; c.-à-d., par la voie la plus directe. — *Fugiens solus.* Le grec est plus complet : A la manière d'un fugitif, s'étant rendu solitaire (ayant renvoyé sa suite pour mieux se dissimuler). — *Summam infelicitatem...* D'après le texte primitif : Ayant eu un très grand déshonneur. Dans quelques manuscrits, avec beaucoup d'ironie: Ayant tout à fait réussi. Mais cette leçon est peu probable. — *Et qui... Romanis...* (vers. 36). Voyez les notes du vers. 10. — *Prædicabat nunc... :* contraint malgré lui, comme précédemment Héliodore (cf. III, 36-39), de rendre hommage au Dieu des Juifs et à la fidélité de ces derniers.

§ VI. — *Le cruel persécuteur du peuple de Dieu reçoit son châtiment; purification du temple.* IX, 1-X, 9.

1° Maladie terrible et mort d'Antiochus Épiphane. IX, 1-29.

Voyez le récit parallèle de I Mach. VI, 1-16, et le commentaire. A part quelques divergences, qu'on s'est plu à exagérer dans un but polémique, et qui sont aisément conciliables, les deux narrations sont réellement d'accord. Nous avons ici des détails plus complets sur la maladie et sur les derniers actes d'Antiochus. Sur les difficultés plus graves que présente le récit du chap. I, vers. 11 et ss., voyez l'explication de ce passage.

CHAP. IX. — 1-2. Échec et humiliation d'Épiphane en Perse. — *Eodem tempore :* à l'époque où Nicanor et les autres généraux syriens étaient battus par Judas Machabée. Cf. VIII, 1 et ss. — *Inhoneste :* d'une manière ignominieuse. Cette expression sera développée au vers. 2. — *De Perside.* Antiochus s'était dirigé vers les régions orientales de son royaume avec une armée considérable, dans l'espoir d'en rapporter de riches dépouilles. Cf. I Mach. III, 31. Il n'avait pas encore quitté la Perse lorsqu'il mourut. — *Persepolis*(vers. 2) était la capitale de cette contrée



Ruines de Persépolis.

2. Intraverat enim in eam, quæ dicitur Persepolis, et tentavit exspoliare templum, et civitatem opprimere; sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt; et ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret.

3. Et cum venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem et Timotheum gesta sunt.

4. Elatus autem in ira, arbitrabatur se, injuriam illorum qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere; ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cælesti eum judicio perurgente, eo quod ita superbe locutus est : Se venturum Jerosolymam, et congeriem sepulcri Judæorum eam facturum.

5. Sed qui universa conspicit Dominus, Deus Israel, percussit eum insanabili et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, et amara internorum tormenta;

6. et quidem satis juste, quippe qui multis et novis cruciatibus aliorum torserat viscera, licet ille nullo modo a sua malitia cessaret.

7. Super hoc autem superbia repletus,

2. Car il était entré dans la ville appelée Persépolis, et il avait tenté de piller le temple et d'opprimer la ville; mais tout le peuple ayant couru aux armes, il fut mis en fuite avec les siens; et ainsi il arriva qu'Antiochus, après cette fuite, s'en revenait honteusement.

3. Lorsqu'il fut arrivé près d'Ecbatane, il apprit ce qui était arrivé à Nicanor et à Timothée.

4. Transporté de colère, il s'imaginait qu'il pourrait retourner contre les Juifs l'outrage de ceux qui l'avaient mis en fuite; c'est pourquoi il ordonna de conduire rapidement son char et de voyager sans délai, poursuivi par la vengeance céleste, parce qu'il avait dit avec orgueil qu'il irait à Jérusalem et qu'il ferait d'elle le tombeau des Juifs.

5. Mais le Seigneur Dieu d'Israël, qui voit toutes choses, le frappa d'une plaie incurable et invisible. Car à peine eut-il achevé cette parole, qu'il fut saisi d'une cruelle douleur d'entrailles et d'affreuses tortures intérieures;

6. et c'était assez juste, puisqu'il avait déchiré lui-même les entrailles des autres par de nombreux et de nouveaux tourments, et qu'il n'avait nullement depuis renoncé à sa malice.

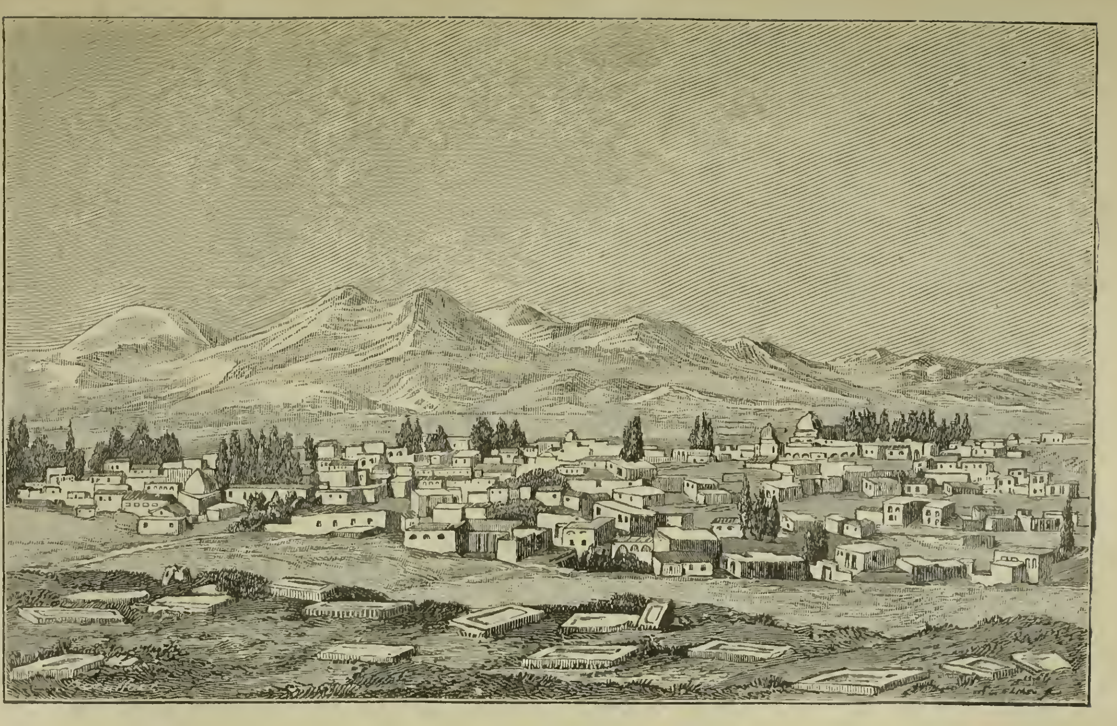
7. Rempli au contraire d'orgueil, res-

---

célèbre. Alexandre le Grand l'avait autrefois pillée et brûlée en partie; mais il lui restait de précieux trésors, spécialement dans son temple, et la convoitise d'Antiochus en fut excitée. — *Sed multitudine...* Résistance vigoureuse des habitants. Cf. I Mach. VI, 3-4, et Polybe, XXXI, 11, 3. — *In fugam versi... :* à savoir, le roi de Syrie et son armée. — Les mots *et ita contigit...* nous ramènent au vers. 1.

3-4. Dans un accès de colère, Antiochus se propose d'anéantir complètement la nation juive. — *Circa Ecbatanam.* Ayant échoué à Persépolis et désireux de ne pas rentrer en Syrie les mains vides, le roi cherchait sans doute à piller quelque autre ville. Ecbatane, l'ancienne capitale de la Médie, était située bien au nord de Persépolis (*Atl. géogr.*, pl. VIII). — *Recognovit quæ...* Voyez VIII, 22-23, 30-31. — *Injuriam illorum qui...* (vers. 4). C.-à-d., l'outrage que lui avaient fait subir les habitants de Persépolis. — *In Judæos retorquere.* Auparavant déjà Antiochus Épiphane s'était vengé sur les Juifs des humiliations qu'il avait reçues des Romains en Égypte. Cf. V, 11 et ss.; I Mach. I, 21 et ss. — *Jussit agitari... :* tant son désir de vengeance était violent. Mais, comme le fait remarquer le narrateur, dans sa hâte furieuse, c'est au-devant de son propre châtiment qu'Antiochus s'élançait : *cælesti eum...* — Motif des jugements divins contre le roi : *eo quod ita...* — *Congeriem sepulchri.* D'après le grec : un sépulcre commun. Épiphane voulait donc détruire Jérusalem de fond en comble et ensevelir les habitants sous les ruines de la ville.

5-10. Épiphane est atteint d'une maladie incurable. — *Qui universa...* L'historien sacré relève, à sa manière accoutumée, la vigilance exercée par Dieu sur les œuvres des hommes, en vue de les châtier ou de les récompenser, suivant leur valeur morale. Le Dieu d'Israël ne pouvait pas demeurer toujours insensible aux cruautés du persécuteur de son peuple : *percussit eum...* — *Invisibili :* d'une maladie intérieure. — *Ut enim....* Il y eut donc une connexion intime entre le langage blasphémateur du roi (cf. vers. 4ᵇ) et le mal terrible qui va être décrit. — *Et quidem...* (vers. 6). L'auteur insiste sur la justice de la punition. — *Quippe qui... viscera.* C.-à-d., lui qui avait fait subir d'atroces souffrances à un grand nombre de Juifs innocents. Les entrailles sont citées ici dans un sens général, comme siège et centre de la douleur physique au plus intime de l'être. — *Licet ille...* Dans le grec, ces mots sont rattachés à la phrase et au verset qui suivent : même après avoir été frappé par Dieu, Épiphane continua de se montrer plein d'orgueil et animé d'une vraie rage contre les Juifs. — *A sua malitia.*



Ecbatane.

ignem spirans animo in Judæos, et præcipiens accelerari negotium, contigit illum impetu euntem de curru cadere, et gravi corporis collisione membra vexari.

pirant du feu contre les Juifs dans ses pensées, il ordonna d'accélérer le voyage; mais il arriva que, dans sa course impétueuse, il tomba de son char, et par de graves lésions de son corps, il eut les membres tout meurtris.

8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans;

8. Ainsi celui qui, rempli d'un orgueil surhumain, croyait pouvoir commander même aux flots de la mer et peser dans une balance les hauteurs des montagnes, humilié maintenant jusqu'à terre, était porté dans une litière, attestant la puissance de Dieu, qui se manifestait en lui;

9. ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius et fœtore exercitus gravaretur.

9. car il sortait des quantités de vers du corps de cet impie, et, tandis qu'il vivait dans les douleurs, ses chairs tombaient en lambeaux, avec une odeur et une puanteur qui incommodaient l'armée.

10. Et qui paulo ante sidera cæli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat, propter intolerantiam fœtoris, portare.

10. Et celui qui, peu auparavant, s'imaginait qu'il pourrait atteindre les astres du ciel, ne pouvait plus être porté par personne, à cause de son infection intolérable.

11. Hinc igitur cœpit, ex gravi superbia deductus, ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus.

11. Il commença donc à revenir de ce grand orgueil à la connaissance de lui-même, averti par le coup dont Dieu l'avait frappé, et ses douleurs s'accroissant à chaque instant.

12. Et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est

12. Et comme il ne pouvait plus lui-même supporter sa puanteur, il parla

---

Grec : de son insolence. — *Ignem spirans* (vers. 7). Image très expressive. — *Præcipiens... negotium.* D'après le grec : Ordonnant d'accélérer la marche. — *De curru cadere.* Il était relativement facile de tomber des petits chars des anciens, surtout lorsqu'ils étaient lancés à toute vitesse. — *Membra.* Grec : tous les membres. Le mal fut dès lors tout à la fois extérieur et intérieur. — *Isque qui...* (vers. 8). Réflexions morales inspirées au narrateur par ce terrible jugement de Dieu; en même temps, contraste entre l'orgueil du tyran et son humiliation. — *Etiam fluctibus...* Marque d'une vanité effrénée. Cf. v, 21 et la note; Job, XXXVIII, 11; Ps. LXIV, 8; Is. LI, 15, etc. Le fait est qu'Antiochus Épiphane s'attribuait une puissance divine et qu'il se laissa appeler dieu par ses sujets; bien plus, il alla jusqu'à prendre ce titre sur ses monnaies. Cf. Dan. XI, 36-37; Josèphe, *Ant.*, XII, 5, 5, etc. — *Supra humanum...*: un orgueil tout à fait démoniaque. — *Altitudines in statera...* Comp. Is. XL, 12, où ce trait est appliqué au vrai Dieu. Voyez aussi Ps. LXIV, 7. — *Humiliatus...* Gisant à terre après sa chute. — *In gestatorio.* Cf. III, 27b et la note. Antiochus était désormais trop malade pour continuer son voyage sur un char. — *Manifestam...* Grec : Montrant à tous la puissance évidente de Dieu. — *Ita ut...* Autres circonstances épouvantables de la maladie d'Antiochus, vers. 9-10. — *Vermes scaturirent.* Hérode Agrippa Ier fut châtié plus tard de la même manière. Cf. Act. XII, 23. Les médecins nomment ce mal terrible l'helminthiasie. — *Viventis... effluerent.* Ses chairs corrompues tombaient par lambeaux. — *Odore etiam...* Conséquence naturelle de ce genre de maladie. Cf. vers. 12. — *Et qui paulo ante...* (vers. 10). Nouvelle antithèse. Cf. vers. 8. — *Sidera... contingere...* Comparez le sentiment semblable du roi de Babylone, d'après Is. XIV, 13-14.

11-17. Ainsi frappé, Antiochus s'humilie, invoque le Seigneur et promet de réparer ses injustices envers les Juifs. L'auteur du premier livre s'est borné à esquisser brièvement les regrets du persécuteur (cf. I Mach. VI, 12-13); nous trouvons ici la description complète de ce fait important. — *Ad agnitionem...* Le pronom *sui* manque dans le grec; mais il complète fort bien la pensée. Il en est de même du participe *admonitus*. Antiochus comprit par quelle main et pour quel motif un pareil coup lui avait été porté. — *Per momenta...* La maladie ne faisait qu'empirer, malgré les soins prodigués au roi. — *Justum est...* (vers. 12). Il comprend à présent sa petitesse et sa faiblesse en face de Dieu, et

ainsi : Il est juste d'être soumis à Dieu, et, lorsqu'on est mortel, de ne pas s'égaler à Dieu.

13. Or ce scélérat priait le Seigneur, de qui il ne devait pas obtenir miséricorde;

14. et la ville vers laquelle il venait en toute hâte, pour la raser jusqu'à terre et pour en faire un sépulcre de cadavres entassés, il souhaite maintenant de la rendre libre;

15. et les Juifs qu'il n'avait pas même jugés dignes de la sépulture, et de qui il avait dit qu'il les livrerait en proie aux oiseaux et aux bêtes sauvages, et qu'il exterminerait jusqu'aux petits enfants, il promet maintenant de les égaler aux Athéniens.

16. *Il promet* aussi d'orner de dons précieux le saint temple qu'il avait pillé auparavant, et d'augmenter le nombre des vases sacrés, et de fournir de ses revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices;

17. et même de se faire Juif, et de parcourir tous les lieux de la terre pour publier la puissance de Dieu.

18. Mais comme ses douleurs ne cessaient point, parce que le juste jugement

subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire.

13. Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus;

14. et civitatem, ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ac sepulcrum congestorum faceret, nunc optat liberam reddere;

15. et Judæos, quos nec sepultura quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, et cum parvulis exterminaturum dixerat, æquales nunc Atheniensibus facturum pollicetur;

16. templum etiam sanctum, quod prius exspoliaverat, optimis donis ornaturum, et sancta vasa multiplicaturum, et pertinentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum;

17. super hæc, et Judæum se futurum, et omnem locum terræ perambulaturum, et prædicaturum Dei potestatem.

18. Sed non cessantibus doloribus, supervenerat enim in eum justum Dei

---

prêche l'humilité, la soumission. — *Paria Deo sentire :* ainsi qu'il ne l'avait que trop fait luimême. Voyez les vers. 8 et 10. — *Orabat autem...* (vers. 13). Le voici réduit maintenant à invoquer Celui dont il avait résolu de détruire entièrement le culte. Cf. VI, 1 et ss. — Vaine prière, comme le remarque aussitôt l'auteur inspiré : *a quo non...* En effet, la patience et la miséricorde du Seigneur ont des bornes, qui lui sont imposées par sa justice. Cf. Prov. I, 24-33; Hebr. x, 27 et XII, 17. Antiochus avait mis le comble à ses iniquités, et il n'avait plus à attendre maintenant que le rigoureux accomplissement des jugements divins; les jeunes martyrs qu'il avait si cruellement tourmentés le lui avaient prédit. Cf. VII, 14, 17, 19, 31, 34, 35-36. Son repentir était superficiel et sans sincérité. — *Et civitatem...* (vers. 14). On cite coup sur coup quatre promesses par lesquelles il s'engageait à réparer ses fautes, dans le cas où il reviendrait à la santé. La première consistait à faire de Jérusalem une cité libre, comme elle l'avait été sous Antiochus III et Séleucus IV. — *Ad quam festinans...* Contraste entre cette promesse et les intentions récentes du tyran. Cf. vers. 5 et 7. — *Et Judæos...* (vers. 15). Seconde promesse : tous les Juifs devaient jouir de droits et de privilèges très avantageux. — *Quos nec...* Contraste analogue à celui du vers. 14. — *Et cum parvulis...* Trait caractéristique : Épiphane s'était proposé d'exterminer la race entière. — *Æquales... Atheniensibus...* C.-à-d., dotés, comme ce peuple célèbre, d'une constitution très libérale. Si, comme on l'a parfois conjecturé, Ἀθηναίοις est une faute de copiste pour Ἀνθιοχέσι, le privilège en question serait celui qui avait été accordé antérieurement à un certain nombre d'habitants de Jérusalem. Cf. IV, 9 et la note. — *Templum etiam...* (vers. 16). Troisième promesse, relative au temple. — *Quod prius...* Cf. IV, 16; I Mach. I, 23-24. — *Donis ornaturum.* Suivant en cela les exemples de son père et de son frère. Voyez III, 2-3 et les notes. — *Vasa multiplicaturum.* Grec : de rendre tous les vases sacrés, multipliés. C.-à-d., de rendre ceux qu'il avait volés et d'en donner encore d'autres. — *Et pertinentes...* Il s'engageait à faire les frais des sacrifices. Cf. III, 3. — *Super hæc...* (vers. 17). Quatrième promesse, la plus forte de toutes. — *Judæum... futurum.* Non pas nécessairement dans le sens strict de cette expression, mais tout au moins en devenant prosélyte et en reconnaissant Jéhovah comme le vrai Dieu.

18-27. Lettre adressée aux Juifs par Antiochus Épiphane. Elle a pour but de leur annoncer officiellement sa maladie, et de les bien disposer envers son fils et successeur. Le ton en est très conforme aux circonstances qui précèdent (cf. vers. 11-17). On a prétendu, sans raison suffisante, qu'elle aurait été inventée de toutes pièces. — *Sed non...* Le vers. 18 sert d'introduction. — *Desperans.* Sentant son mal

judicium, desperans, scripsit ad Judæos, in modum deprecationis, epistolam hæc continentem :

19. Optimis civibus Judæis plurimam salutem, et bene valere, et esse felices, rex et princeps Antiochus.

20. Si bene valetis, et filii vestri, et ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias.

21. Et ego in infirmitate constitutus, vestri autem memor benigne, reversus de Persidis locis, et infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere ;

22. non desperans memetipsum, sed spem multam habens effugiendi infirmitatem.

23. Respiciens autem quod et pater meus, quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitum, ostendit qui post se susciperet principatum ;

24. ut si quid contrarium accideret, aut difficile nuntiaretur, scientes hi qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta, non turbarentur.

25. ad hæc considerans de proximo potentes quosque et vicinos temporibus

de Dieu était tombé sur lui, désespéré, il écrivit aux Juifs une lettre en forme de supplication, qui contenait ce qui suit

19. Aux Juifs, excellents citoyens, le roi et le prince Antiochus *souhaite* le salut, la santé, et le bonheur.

20. Si vous êtes en bonne santé, ainsi que vos enfants, et si tout vous réussit à souhait, nous en rendons de grandes grâces *à Dieu.*

21. Et moi, je suis malade, mais je me souviens de vous avec bonté ; à mon retour des régions de la Perse, saisi par une maladie grave, j'ai cru nécessaire de prendre soin des intérêts communs ;

22. non que je désespère de moi-même, mais j'ai une grande espérance que je guérirai de ma maladie.

23. Considérant donc que mon père lui-même, dans les temps où il conduisait son armée dans les provinces supérieures, désigna celui qui devait régner après lui,

24. afin que, s'il arrivait quelque malheur, ou qu'on publiât quelque fâcheuse nouvelle, ceux qui étaient dans les provinces, sachant à qui l'autorité était laissée, ne fussent pas troublés ;

25. considérant en outre que tous les princes des environs et nos voisins ob-

---

empirer toujours, le roi comprit qu'il allait bientôt mourir. — *In modum deprecationis.* Le ton de la lettre est réellement celui d'un suppliant. Le cruel et orgueilleux despote est maintenant dompté. — *Optimis...* Les vers. 19-20 contiennent la salutation accoutumée. D'ordinaire, dans les formules de ce genre, l'auteur de la lettre mettait son nom en avant, et celui du destinataire à la fin ; le roi suit ici une pratique contraire, s'humiliant à dessein devant les Juifs, dont il voulait gagner les faveurs pour son fils. — *Rex et princeps.* Dans le grec : Roi et général (στρατηγός). — *Si... ex sententia...* (vers. 20). C.-à-d., si vous possédez tout ce que vous désirez. — *Maximas... gratias.* Le grec est plus complet : Je donne de très grands remerciements à Dieu, ayant mon espérance dans le ciel. — *Et ego...* Il annonce aux Juifs sa maladie, vers. 21 et ss. — *Necessarium duxi...* Tombé malade au loin, il songe à prendre des mesures destinées à assurer le bien de ses sujets (*pro communi...*) ; c.-à-d., comme il l'indiquera plus bas en détail, à garantir la transmission pacifique du pouvoir, au cas où sa maladie aurait une issue fatale. — *Non desperans...* (vers. 22). Il désespérait en réalité, ainsi qu'il a été affirmé plus haut (cf. vers. 18) ; mais il tenait à cacher cette circonstance. — *Respiciens autem...* (vers. 23). Premier motif qui avait porté Antiochus à désigner d'avance son successeur : la conduite analogue de son père, Antioche III le Grand, dans une occasion semblable. — *In locis superioribus.* Allusion à la campagne si malheureuse que, pour payer aux Romains les sommes énormes qu'il leur devait, le père d'Épiphane avait faite, en 187, dans les régions supérieures et orientales de son royaume. Voyez I, 17 et les notes. — *Ostendit qui...* Nous ne connaissons ce trait que par notre auteur. Il est tout à fait conforme aux anciens usages de l'Orient. « Un roi était censé avoir le droit de faire un choix parmi ses fils adultes, et, s'il n'en avait aucun dans cette condition, de nommer un régent ou de transmettre la couronne à son frère. En fait, la loi de la primogéniture était la plupart du temps respectée. » C'est Séleucus IV, fils aîné d'Antiochus III, qui lui succéda. Cf. III, 3, et le commentaire. — *Si quid contrarium* (vers. 24). Euphémisme, qui revient à dire : Si le roi mourait dans son expédition. — *Aut difficile.* Grec : Si quelque chose de pénible était annoncé. Expression analogue à la précédente. — *Hi qui in regionibus...* C.-à-d., les habitants des différentes provinces du royaume. — *Rerum summa :* l'autorité royale. — *Non turbarentur :* la couronne étant régulièrement transmise à l'héritier désigné. — *Ad hæc...* (vers. 25). Autre considération, qui, jointe à l'exemple de son

servent les temps et attendent les événements, j'ai désigné pour roi mon fils Antiochus, lui que j'ai souvent recommandé à beaucoup d'entre vous, dans mes voyages à travers les royaumes supérieurs; et je lui ai écrit ce qui suit.

26. Je vous prie donc et je vous demande de vous souvenir des bienfaits reçus en général et en particulier, et de garder chacun la fidélité envers moi et mon fils.

27. Car j'ai confiance qu'il se conduira avec modération et avec douceur, qu'il suivra mes conseils, et qu'il sera affable à votre égard.

28. Ainsi donc, ce meurtrier et ce blasphémateur, frappé d'une plaie horrible, et *traité* comme il avait lui-même traité les autres, finit sa vie sur les montagnes, loin de son pays, par une mort misérable.

29. Philippe, son frère de lait, fit transporter son cadavre, et, craignant le fils d'Antiochus, il s'en alla en Égypte auprès de Ptolémée Philométor.

insidiantes, et eventum expectantes, designavi filium meum Antiochum regem, quem sæpe recurrens in superiora regna multis vestrum commendabam; et scripsi ad eum quæ subjecta sunt.

26. Oro itaque vos et peto, memores beneficiorum publice et privatim, ut unusquisque conservet fidem ad me et ad filium meum.

27. Confido enim eum modeste et humane acturum, et sequentem propositum meum, et communem vobis fore.

28. Igitur homicida et blasphemus, pessime percussus, et ut ipse alios tractaverat, peregre in montibus miserabili obitu vita functus est.

29. Transferebat autem corpus Philippus, collactaneus ejus, qui metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.

---

père, avait porté Antiochus IV à choisir d'avance son successeur. Les mots *de proximo potentes* représentent le nom des contrées limitrophes, qui ne demandaient qu'à profiter de la première occasion favorable (*temporibus insidiantes;* locution pittoresque) pour s'agrandir aux dépens de la Syrie, et qui n'auraient pas manqué de courir aux armes si des troubles avaient éclaté après la mort du roi. — *Designavi filium...:* Antiochus V Eupator. Cf. I Mach. VI, 15. En l'instituant son successeur, Épiphane avait gravement lésé les droits de son neveu Démétrius, fils et héritier légitime de Séleucus IV. Cf. I Mach. VII, 1 et la note. — *Sæpe recurrens...* Nous ne connaissons qu'une seule des campagnes d'Antiochus IV dans les régions supérieures de l'est, celle-ci même dans laquelle il perdit la vie. — *Multis... commendabam.* Il était naturel qu'avant de quitter Antioche pour ses expéditions lointaines et périlleuses, Épiphane recommandât son fils à ceux des Juifs hellénistes qu'il connaissait personnellement. — *Et scripsi...* Les mots *quæ subjecta sunt* supposent que la lettre d'Antiochus à son fils était jointe à celle que nous lisons en ce moment. Jason, ou son abréviateur, n'a pas cru devoir insérer ce document dans son récit.

26-27. Le roi implore la fidélité des Juifs envers son fils. — *Memores beneficiorum.* Ce détail paraît tout d'abord étrange. Et pourtant Épiphane pouvait fort bien, à son point de vue, regarder comme des bienfaits accordés par lui aux Juifs le titre de citoyen d'Antioche, que possédaient un certain nombre d'entre eux, et l'autorisation de construire un gymnase à Jérusalem. Cf. IV, 9. — *Fidem ad me, et...* Envers lui, tant qu'il vivrait; puis envers son fils, après sa mort. — *Confido...* (vers. 27). Il exprime, en terminant, l'espoir que ce dernier sera un excellent roi pour ses sujets. — *Communem... fore.* Le grec signifie : s'accommoder au caractère et aux inclinations de quelqu'un, s'accorder parfaitement avec lui.

2° Antiochus Épiphane meurt misérablement. IX, 28-29.

28-29. Sa mort ignominieuse et ses funérailles. — *Ut ipse alios...* Le talion divin. Comp. le vers. 8b. — *Peregre in montibus...* Loin de sa patrie et du palais de ses pères, dans une contrée sauvage. Cf. I Mach. VI, 13. « Tabæ », où mourut Antiochus IV, était située dans une région très montagneuse de l'Élymaïde. Voyez Strabon, XV, 5, 2. — *Transferebat... corpus...* (vers. 29) : pour lui donner une sépulture royale à Antioche. Philippe était un des premiers ministres d'Épiphane. En mourant, le roi lui avait confié la régence de l'empire et l'éducation de son fils. Cf. I Mach. VI, 14, 55, 63. — *Collactaneus regis.* Probablement dans le sens large : élevé avec lui. Cf. I Mach. I, 7. — *Qui metuens...* D'après I Mach. VI, 55-63, ce n'est que plus tard que Philippe partit pour l'Égypte, lorsqu'il eut été battu et expulsé d'Antioche par Lysias, lequel, nommé antérieurement tuteur d'Eupator et régent du royaume (cf. I Mach. III, 32 et ss.), refusa de reconnaître l'autorité de son rival, se mit en opposition ouverte contre lui, et réussit à le renverser. — *Ptolemæum Philometorem.* Ptolémée VI, qui régna de 181 à 146 avant J.-C. Philippe espérait trouver un refuge auprès de cet ennemi de la Syrie.

CHAPITRE X

1. Machabæus autem, et qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, et civitatem recepit.

2. Aras autem, quas alienigenæ per plateas exstruxerant, itemque delubra demolitus est;

3. et purgato templo, aliud altare fecerunt; et de ignitis lapidibus igne concepto, sacrificia obtulerunt post biennium, et incensum, et lucernas, et panes propositionis posuerunt.

4. Quibus gestis, rogabant Dominum, prostrati in terram, ne amplius talibus malis inciderent; sed et si quando peccassent, ut ab ipso mitius corriperentur, et non barbaris ac blasphemis hominibus traderentur.

5. Qua die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eadem die purificationem fieri, vigesima quinta mensis, qui fuit casleu.

1. Cependant Machabée et ceux qui étaient avec lui reprirent, grâce à la protection du Seigneur, le temple et la ville.

2. Ils détruisirent les autels que les étrangers avaient dressés sur les places publiques, ainsi que les sanctuaires;

3. et, après avoir purifié le temple, ils érigèrent un autre autel; et, ayant tiré des étincelles de pierres à feu, ils offrirent des sacrifices après deux ans, et ils mirent l'encens, les lampes et les pains de proposition.

4. Cela fait, ils demandaient au Seigneur, prosternés à terre, de ne plus tomber dans de tels maux; mais, s'ils péchaient jamais, d'être châtiés plus doucement par lui, et de n'être plus livrés à des barbares et à des blasphémateurs.

5. Or il arriva que la purification du temple eut lieu le même jour où il avait été profané par les étrangers, le vingt-cinq du mois de casleu.

6° Judas Machabée purifie le temple de Jérusalem, profané par les Syriens. X, 1-9.

Antiochus Épiphane mourut en 163. Or, d'après I Mach. IV, 28, la purification du temple avait précédé d'environ une année cet événement. Le narrateur abandonne donc ici l'ordre chronologique. Voyez la note placée en tête du paragraphe suivant. Le récit parallèle de I Mach. VI, 30-54, est beaucoup plus circonstancié; le nôtre contient néanmoins plusieurs particularités intéressantes.

CHAP. X. — 1. Judas Machabée reprend possession du temple et de la ville de Jérusalem.— *Templum... et civitatem.* Le sanctuaire fut entièrement repris aux Syriens. Quant à la ville, Judas n'en put recouvrer qu'une partie, quoique considérable. Cf. VIII, 31 et ss. Les Syriens réussirent à se maintenir dans la citadelle jusqu'à l'époque de Simon Machabée. Cf. I Mach. IV, 41 et ss.; VI, 18 et ss.; XIII, 49-51; XIV, 36.

2-5. Purification du temple et de la ville. *Aras autem...* Les païens érigeaient volontiers des autels à leurs dieux dans les rues et les places de leurs cités. Ils avaient suivi cette pratique à Jérusalem pour la profaner. Cf. I Mach. I, 50 et 57[b]. — *Delubra.* Dans le grec : τεμένη, les enclos sacrés. Cf. I Mach. I, 47 (dans le texte grec). — *Templo...* (vers. 3). Voyez les détails I Mach. IV, 42 et ss. — *Aliud altare.* Il s'agit de l'autel des holocaustes, qui avait été souillé odieusement par les païens. Cf. I Mach. I, 57; IV, 44-47. — *Et de ignitis...* C.-à-d., avec des pierres rendues brûlantes par le frottement. Ce trait est propre à notre livre. Le feu sacré, retrouvé miraculeusement par Néhémie (cf. I, 18 et ss.), avait été éteint par les Syriens dès le début de la persécution d'Antiochus Épiphane. Pour le rallumer, on eut recours à un moyen naturel, très conforme aux idées des anciens, d'après lesquels « la nature est pure, tandis que tout ce qui est entré en contact avec l'homme est plus ou moins souillé ». On conçoit donc fort bien que les Juifs n'aient pas voulu porter sur l'autel un feu ordinaire et vulgaire. — *Post biennium.* Suivant I Mach. I, 47, et IV, 52, il s'était écoulé exactement trois ans entre le jour où le temple fut profané par les Syriens et celui où Judas Machabée le purifia. Notre auteur ne contredit pas cette donnée; s'il ne parle que de deux ans, c'est parce que Judas, autour duquel gravite tout son récit, n'était pas encore à la tête du peuple durant la première année. Voyez Patrizi, *l. c.*, p. 256. — *Incensum, et...* Cf. I Mach. IV, 50-51, et le commentaire. — *Rogabant* (vers. 4). L'imparfait marque une supplication prolongée. — *Prostrati :* dans la plus humble des attitudes de la prière (*Atl. arch.*, pl. XCVI, fig. 7). — *Ut ab ipso...* David avait un jour adressé à Dieu cette même demande. Cf. II Reg. XXIV, 14. — *Barbaris.* Voyez II, 21 et la note. — *Qua die...* Date de la purification du temple. Comp. I Mach. I, 57; IV, 52-54, et le commentaire.

6-7. Saint enthousiasme avec lequel les Juifs

6. Ils célébrèrent *cette fête* avec joie pendant huit jours, comme celle des Tabernacles, se souvenant que, peu de temps auparavant, ils avaient passé la fête solennelle des Tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, à la manière des bêtes sauvages.

7. C'est pourquoi ils portaient des branches couvertes de feuillage, des rameaux verts et des palmes, en l'honneur de celui qui leur avait procuré la faveur de purifier son temple.

8. Et ils enjoignirent, par une déclaration et une ordonnance générales, à toute la nation des Juifs, de célébrer tous les ans ces jours de fête.

9. Telle fut donc la fin de la vie d'Antiochus, qui fut appelé le Noble.

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum Tabernaculorum, recordantes quod, ante modicum temporis, diem solemnem Tabernaculorum in montibus et in speluncis, more bestiarum, egerant.

7. Propter quod thyrsos, et ramos virides, et palmas præferebant ei qui prosperavit mundari locum suum.

8. Et decreverunt, communi præcepto et decreto, universæ genti Judæorum, omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem, qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit.

---

célébrèrent cette fête. Cf. I Mach. IV, 54b-58. — *In modum Tabernaculorum.* C.-à-d., d'après les rites usités pour la solennité des Tabernacles. Voyez les détails au vers. 7. Comp. Josèphe, *Ant.*, XII, 7, et XIII, 13, 5. — *Recordantes quod...* Motif spécial qui engagea les Juifs à emprunter, pour la purification du temple, les cérémonies jusqu'alors réservées à la fête des Tabernacles. — *Ante modicum...* Cette fête durait du 15 au 22 *tišri* (septième mois de l'année juive, qui correspondait à la fin de septembre et au commencement d'octobre); le mois de « casleu » ou *kislev* (cf. vers. 5b), choisi pour purifier le sanctuaire, était le neuvième de l'année (novembre-décembre) : deux mois à peine s'étaient donc écoulés depuis qu'on avait célébré la solennité des Tabernacles *in montibus et in...* — *More bestiarum.* Détail pathétique. Cf. V, 27. — *Propter quod... præferebant...* Voyez Lev. XXIII, 40; Neh. VIII, 15. — *Thyrsos* (θύρσους). Les Grecs nommaient ainsi des baguettes qu'ils couvraient de feuilles de lierre et de vigne. Ici, ce mot désigne d'une manière générale des branches ornées de feuillage.

8. Institution d'une fête annuelle, en souvenir de cet heureux événement. — *Decreverunt...* Cf. I Mach. IV, 59 et le commentaire.

9. Conclusion du récit relatif à la mort d'Antiochus Épiphane, et transition au règne de son fils Eupator.

Section III. — Histoire des Juifs de Judée sous le gouvernement d'Antiochus V et de Démétrius Ier. X, 10-XV, 40.

§ I. — *Victoires remportées par Judas Machabée sur les Iduméens et les Syriens.* X, 10-38.

Nous avons vu plus haut (cf. X, 1) notre auteur substituer l'ordre logique à la suite réelle des événements. C'est ce qu'il va continuer de faire pendant quelque temps : de là quelques difficultés pour faire cadrer sa narration, à partir de ce passage jusqu'à XIII, 26, avec le récit parallèle du premier livre (cf. I Mach. IV, 26-VI, 63). De part et d'autre, nous trouvons deux expéditions de Lysias contre les Juifs (cf. I Mach. IV, 26-35 et VI, 17-63); mais le premier livre place la première campagne avant la mort d'Antiochus Épiphane, tandis que le second paraît supposer qu'elle n'eut lieu que plus tard. De part et d'autre aussi, les narrateurs racontent avec quelques développements les combats victorieux des Machabées contre les Iduméens et les autres nations païennes qui avoisinaient la Judée (cf. I Mach. V, 1-68; II Mach. X, 16 et ss.; XII, 1-45); mais, tandis que, dans le premier livre, tous ces combats sont traités comme s'ils avaient précédé la mort du persécuteur, et comme s'ils avaient été livrés simultanément ou sans interruption, ils sont séparés en deux groupes, dans le second livre, par une des campagnes de Lysias, et le tout est placé après la mort d'Épiphane. Toutefois ce ne sont là que des contradictions apparentes. En effet, pour ce qui concerne les expéditions de Lysias, la première est exposée d'une manière si différente dans les deux livres, qu'il y a tout lieu de croire que les historiens n'ont pas eu en vue une seule et même campagne, mais deux campagnes distinctes, de sorte qu'il y aurait eu, en réalité, trois expéditions de Lysias contre les Juifs. I Mach. IV, 26-35, raconterait la première; II Mach. XI et ss., la seconde; I Mach. VI, 17-63, et II Mach. XIII, 1 et ss., la troisième. Quant aux guerres de Judas contre les païens d'alentour, elles sont certainement les mêmes dans les deux livres, et l'on admet en général que l'ordre suivi par l'auteur du second livre est le meilleur; c'est un groupement logique que l'autre narrateur a opéré. Autre point à expliquer. Si Jason (ou son abréviateur) a placé ces divers événements sous le règne d'Antiochus Eupator, quoique plusieurs d'entre eux se fussent passés du vivant d'Antiochus Épiphane, cela tient au plan qu'il avait adopté. Il ne songeait nullement à écrire les annales régulières et complètes de son peuple, mais seulement à noter

10. Nunc autem de Eupatore, Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala quæ in bellis gesta sunt.

11. Hic enim, suscepto regno, constituit super negotia regni Lysiam quemdam, Phœnicis et Syriæ militiæ principem.

12. Nam Ptolemæus, qui dicebatur Macer, justi tenax erga Judæos esse constituit, et præcipue propter iniquitatem quæ facta erat in eos, et pacifice agere cum eis.

13. Sed ob hoc accusatus ab amicis apud Eupatorem, cum frequenter proditor audiret, eo quod Cyprum creditam sibi a Philometore deseruisset, et ad Antiochum Nobilem translatus etiam ab eo recessisset, veneno vitam finivit.

10. Nous raconterons maintenant les actions d'Eupator, fils de l'impie Antiochus, en exposant brièvement les maux arrivés pendant ses guerres.

11. Lorsqu'il prit possession du pouvoir, il établit sur les affaires du royaume un certain Lysias, chef de l'armée de Phénicie et de Syrie.

12. Car Ptolémée, surnommé Macer, résolut d'être tout à fait juste envers les Juifs, surtout à cause de l'injustice qu'on leur avait faite, et d'agir avec eux dans un esprit de paix.

13. Mais, à cause de cela, il fut accusé auprès d'Eupator par ses amis, et comme il s'entendait souvent appeler traître, parce qu'il avait abandonné la Chypre, que Philométor lui avait confiée, et qu'après être passé dans le parti d'Antiochus le Noble, il s'était aussi éloigné de lui, il finit sa vie par le poison.

---

les circonstances les plus essentielles; il avait donc le droit de combiner à sa manière, et par conséquent d'intervertir au besoin les faits. C'est ainsi qu'il a pu, après avoir raconté l'origine de la persécution, puis la mort d'Épiphane et la purification du temple, placer la suite de la lutte sous le règne d'Eupator; ce qui d'ailleurs, dans l'ensemble, était conforme à la réalité. En outre, il ne faut pas oublier qu'Antiochus Épiphane avait quitté la Syrie pour se diriger vers l'Asie supérieure avant que Lysias commençât ses expéditions contre les Juifs, et qu'il avait confié à ce général la régence du royaume et la tutelle de son fils pendant son absence; dans ces conditions, c'est d'une certaine manière sous le gouvernement d'Eupator qu'eurent lieu les campagnes de Lysias. Voyez Patrizi, *de Consensu utriusque libri Machab.*, pp. 213 et ss., 257 et ss.

1° Introduction. X, 10-15.

10-13. Lysias remplace Ptolémée comme gouverneur de la Cœlésyrie et de la Phénicie. — *Nunc autem*... Le vers. 10 sert pour ainsi dire de titre à cette section entière (x, 10-xv, 40). — *Eupatore*. Son nom complet était Antiochus (V) Eupator. Il n'avait que neuf ans à la mort de son père, et il régna de 163-161 avant J.-C. Sur son règne, voyez Appien, *Syr.*, 45; Polybe, XXXI, 12, 7 et 19, 2. — *Breviantes* : conformément au plan adopté plus haut (cf. II, 31). — *Hic... constituit*... (vers. 11). C'est d'Antiochus Épiphane, comme il a été rappelé plus haut, que Lysias tenait véritablement ses pouvoirs, et le jeune roi ne fut qu'un simple instrument entre les mains de son tuteur tout-puissant; mais l'historien adapte naturellement son langage aux apparences extérieures, et parle comme si Eupator avait joui en plein de l'autorité royale. Comp. I Mach. VI, 22, 28 et 33, où d'autres actes importants sont de même attribués à ce prince. — *Super negotia...* : en qualité de premier ministre. — *Lysiam quemdam*. Cette locution surprend de prime abord, car elle semblerait désigner un personnage peu connu, tandis que Lysias jouissait alors d'une grande notoriété, comme notre auteur lui-même nous le dira plus bas (cf. XI, 1). Elle est sans doute employée ici d'une manière méprisante, à cause du mal fait aux Juifs par le régent. — *Phœnicis et Syriæ*. Plutôt, d'après le Cod. Alex. : de la Cœlésyrie et de la Phénicie. Sur ces deux provinces, voyez III, 5; IV, 4, etc. (*Atl. géogr.*, pl. X). — *Militiæ principem*. Dans le grec : στρατηγὸν πρωτάρχον, le général qui commandait en premier. D'après le vers. 14, Gorgias commandait en second dans les mêmes conditions. — *Nam Ptolemæus*... (vers. 12). Le même, évidemment, qui a été mentionné VIII, 8. — *Macer*. Grec : Μάκρων, le long. — *Justi tenax*... Grec : Se décidant à pratiquer la justice envers les Juifs, à cause de l'injustice qu'on leur avait faite. Les cruautés exercées à leur égard avaient été de telle nature, qu'elles pouvaient bien exciter la pitié même d'une conscience païenne. Cf. V, 12-23; VI, 1 et ss., 18 et ss.; VII, 1 et ss. — *Sed ob hoc*... (vers. 13). Ces sentiments généreux et cette noble conduite de Ptolémée n'étaient malheureusement guère en harmonie avec les idées de la cour. — *Amicis*. Non pas les amis personnels du gouverneur, mais les amis du roi, c.-à-d., les premiers officiers du royaume. Cf. I Mach. II, 18 et la note; III, 38; VI, 26, etc. — *Cum... audiret*. Il s'entendait souvent donner le nom infamant de traître. En effet, chargé précédemment de gouverner l'île de Chypre au nom du roi d'Égypte, Ptolémée VI Philométor, à laquelle elle appartenait alors, Macron avait abandonné la cause égyptienne et livré l'île à Antiochus Épiphane (169 avant J.-C.). Cf. Polybe, XXVII, 11. Il devait lui être particulièrement dur de s'entendre r

14. Or Gorgias, qui commandait en ces lieux, ayant pris des troupes étrangères, combattait souvent contre les Juifs.
15. Mais les Juifs, qui occupaient des forteresses avantageuses, recevaient ceux qui avaient été chassés de Jérusalem, et cherchaient à faire la guerre.
16. Cependant ceux qui étaient avec Machabée, ayant conjuré par leurs prières le Seigneur de venir à leur secours, attaquèrent avec vigueur les forteresses des Iduméens;
17. et, après de vigoureux efforts, ils s'emparèrent de ces places, mirent à mort ceux qu'ils rencontrèrent, et tous ensemble n'égorgèrent pas moins de vingt mille hommes.
18. Et comme quelques-uns s'étaient réfugiés dans deux tours très fortifiées, où ils avaient tout ce qui était nécessaire pour se défendre,
19. Machabée laissa pour les forcer Simon, Joseph et Zachée, et les hommes assez nombreux qui étaient avec eux, et il partit lui-même pour des expéditions qui pressaient davantage.

14. Gorgias autem, cum esset dux locorum, assumptis advenis, frequenter Judæos debellabat.
15. Judæi vero, qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Jerosolymis suscipiebant, et bellare tentabant.
16. Hi vero qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt in munitiones Idumæorum;
17. multaque vi insistentes, loca obtinuerunt, occurrentes interemerunt, et omnes simul non minus viginti millibus trucidaverunt.
18. Quidam autem, cum confugissent in duas turres valde munitas, omnem apparatum ad repugnandum habentes,
19. Machabæus ad eorum expugnationem, relicto Simone, et Josepho, itemque Zachæo, eisque qui cum ipsis erant satis multis, ipse ad eas, quæ amplius perurgebant, pugnas conversus est.

---

procher cette trahison par ceux-là même qui en avaient le plus profité. — *Nobilem.* Épiphane, d'après le grec. — *Translatus.* C.-à-d., qu'il s'était déclaré partisan d'Antiochus IV. — *Etiam ab eo...* Si la leçon de la Vulgate est exacte, ces mots signifient simplement que Ptolémée Macron, en traitant les Juifs avec bonté, avait cessé d'agir conformément aux volontés du roi de Syrie. Le texte grec est assez obscur en cet endroit. Il peut signifier : Voyant qu'il n'était pas dans une place honorable; ou bien : Et ne portant pas son autorité comme il convient à un homme noble.

14-15. Le général syrien Gorgias fait la guerre aux Juifs de concert avec les Iduméens. Ce passage et le suivant (vers. 16-23) sont parallèles au récit de I Mach. v, 2-3, qu'ils complètent notablement. — *Gorgias* a été mentionné ci-dessus (cf. VIII, 9) comme « un capitaine expérimenté ». Il avait joué un rôle important dans la campagne de Nicanor contre Judas. Cf. I Mach. IV, 1-5, 18-22. — *Assumptis advenis.* Son armée se composait donc en grande partie de mercenaires étrangers, suivant la coutume de ces temps. — *Judæi vero...* (vers. 15). Selon la Vulgate, il s'agirait « des Juifs renégats qui tenaient pour Antiochus et qui retiraient dans leurs forteresses ceux que Judas chassait de Jérusalem » (Calmet, *h. l.*). Le grec a une variante considérable : Et en union avec eux (avec les mercenaires; ou, d'après le Cod. Vat.: en union avec lui, c.-à-d., avec Gorgias), les Iduméens aussi, qui occupaient certaines forteresses avantageuses, luttaient contre les Juifs. Dans cette expédition, Gorgias eut donc les Iduméens pour alliés.

2° Avantages remportés par Judas sur les Iduméens. XI, 16-23.

Ce passage est sans doute le développement de I Mach. v, 3.

16-17. Il réussit à reprendre les villes juives dont les Iduméens s'étaient emparés. — *Per orationes.* C'était là, très régulièrement, le premier acte de Judas avant d'attaquer l'ennemi. Cf. VIII, 2 et ss.; I Mach. III, 44, etc. — *Munitiones :* les places fortes qui ont été mentionnées au verset précédent. Elles étaient situées dans la région sud-est de la Judée. — *Multaque vi...* (vers. 17). Détails qui montrent avec quelle vigueur les Iduméens résistèrent, et aussi combien la victoire de Judas fut complète.

18-23. Incident particulier de cette campagne. — *Quidam autem...* D'après le grec : Plusieurs, qui n'étaient pas moins de 9 000. — *Duas turres.* Selon toute vraisemblance, des forteresses proprement dites, et pas de simples tours, puisqu'elles pouvaient contenir un si grand nombre de soldats. Voyez le vers. 23b et la note. — *Omnem apparatum...* Elles étaient très approvisionnées en vivres et en armes. — *Machabæus,... relicto...* (vers. 19). Le siège de ces deux forteresses était une entreprise relativement secondaire, que Judas pouvait confier à ses subordonnés; pour lui, il jugea meilleur de s'élancer vers des conquêtes plus importantes. — *Simone.* Son frère aîné. Cf. I Mach. II, 3. — *Josepho.* On croit qu'ici comme au chap. VIII, vers. 22, il faut lire Jean au lieu de Joseph. Dans ce cas, il

20. Hi vero qui cum Simone erant, cupiditate ducti, a quibusdam qui in turribus erant suasi sunt pecunia, et septuaginta millibus didrachmis acceptis, dimiserunt quosdam effugere.

21. Cum autem Machabæo nuntiatum esset quod factum est, principibus populi congregatis, accusavit, quod pecunia fratres vendidissent, adversariis eorum dimissis.

22. Hos igitur proditores factos interfecit, et confestim duas turres occupavit.

23. Armis autem ac manibus omnia prospere agendo, in duabus munitionibus plus quam viginti millia peremit.

24. At Timotheus, qui prius a Judæis fuerat superatus, convocato exercitu peregrinæ multitudinis, et congregato

20. Mais ceux qui étaient avec Simon, poussés par la cupidité, furent gagnés à prix d'argent par quelques-uns de ceux qui étaient dans les tours, et, ayant reçu soixante-dix mille didrachmes, ils en laissèrent échapper quelques-uns.

21 Mais lorsqu'on eut rapporté à Machabée ce qui avait eu lieu, il assembla les princes du peuple, et accusa *ces hommes* d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent, en laissant échapper leurs ennemis.

22. Il fit donc mourir ceux qui étaient devenus des traîtres, et il s'empara aussitôt des deux tours.

23. Et, tout cédant heureusement à ses armes et à ses efforts, il tua dans ces deux forteresses plus de vingt mille hommes.

24. Mais Timothée, qui avait auparavant été vaincu par les Juifs, ayant levé une armée de troupes étrangères

---

serait question d'un autre frère de Judas. Zachée est entièrement inconnu. — La locution *hi... qui cum...* (vers. 20) désigne les principaux officiers de Simon. — *Cupiditate ducti.* Fait unique jusqu'ici dans la lutte si généreuse des Juifs pour leur indépendance religieuse et politique. — *Septuaginta millibus...* Le grec ne parle que de drachmes, et non de didrachmes. La drachme valait environ soixante-dix-sept centimes depuis l'époque d'Alexandre le Grand; ce qui fait une somme totale de 60900 francs. — *Cum... nuntiatum...* (vers. 21). Vraisemblablement, lorsque Judas revint de l'expédition signalée naguère (cf. vers. 19b). On comprend la peine très vive que cette conduite égoïste et déloyale lui causa. — *Principibus...:* les principaux officiers, réunis en conseil de guerre. — *Fratres vendidissent.* L'expression n'est pas exagérée; en effet, mettre en liberté de si cruels ennemis, c'était leur rendre le pouvoir de massacrer les Juifs. — *Interfecit.* (vers. 22). La mort seule pouvait expier un tel forfait — *Confestim... occupavit :* par une attaque soudaine et vigoureuse. — *Armis... ac manibus...* (vers. 23). Grec : Ayant réussi par les armes en tout ce qu'il avait entre les mains; c.-à-d., dans tout ce qu'il avait entrepris. — *Plus quam viginti...* Il y a peut-être ici une erreur de transcription, puisque, d'après le vers. 18 (voyez le commentaire), neuf mille hommes seulement s'étaient réfugiés dans les deux tours, et qu'un certain nombre d'entre eux avaient recouvré ensuite leur liberté (cf. vers. 20). Mais il est bon de remarquer que le narrateur dit ici : *in duabus munitionibus* (ὀχυρώμασι), et non: dans les deux tours. Celles-ci étaient donc ou des citadelles proprement dites, ou les points avancés de deux places fortes qui renfermaient des troupes considérables, contre lesquelles Judas eut à lutter.

3° Victoires remportées par Judas sur le général syrien Timothée. X, 24-38.

Cette campagne paraît être identique à celle qui est brièvement racontée I Mach. v, 6-8. Dans ce cas, elle aurait été, elle aussi, antérieure à la mort d'Épiphane.

24. Timothée menace d'envahir la Judée avec une très forte armée. — *Timotheus, qui prius...* Comp. VIII, 30. L'auteur du premier livre n'a pas mentionné cette première défaite. — *Exercitu peregrinæ...* Comme au vers. 14a. — *Et congregato...* Dans le grec : Ayant rassemblé



Soldat romain à cheval. (D'après la colonne de Marc-Aurèle.)

des chevaux d'Asie, point en petit nombre. La haute Asie tout entière était renommée pour ses chevaux. La Médie et la Perse étaient les contrées qu' en fournissaient le plus. — *Advenit*

et assemblé de la cavalerie d'Asie, s'avança comme pour s'emparer de la Judée par les armes.
25. Or, comme il approchait, Machabée et ceux qui étaient avec lui conjuraient le Seigneur, la tête couverte de terre et les reins ceints de cilices,
26. prosternés au pied de l'autel, de leur être propice et d'être l'ennemi de leurs ennemis et l'adversaire de leurs adversaires, comme dit la loi.
27. Ainsi, après la prière, ayant pris les armes, et s'étant avancés assez loin de la ville, ils s'arrêtèrent lorsqu'ils furent près des ennemis.
28. Dès que le soleil commença à paraître, les deux *armées* engagèrent le combat, les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur même pour garant de la victoire et du succès, les autres n'ayant que leur courage pour guide dans la lutte.
29. Mais, au plus fort du combat, cinq hommes apparurent du ciel aux ennemis, sur des chevaux ornés de freins d'or, servant de guides aux Juifs.
30. Deux d'entre eux, ayant Machabée au milieu d'eux, le couvraient de leurs armes, et le conservaient sain et sauf; mais ils lançaient des traits et la foudre contre les ennemis, qui tombaient frappés d'aveuglement et mis en désordre.
31. Il y en eut vingt mille cinq cents de tués, et six cents cavaliers.

equitatu asiano, advenit quasi armis Judæam capturus.
25. Machabæus autem, et qui cum ipso erant, appropinquante illo, deprecabantur Dominum, caput terra aspergentes, lumbosque ciliciis præcincti,
26. ad altaris crepidinem provoluti, ut sibi propitius, inimicis autem eorum esset inimicus, et adversariis adversaretur, sicut lex dicit.
27. Et ita post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, et proximi hostibus effecti, resederunt.
28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt, isti quidem victoriæ et prosperitatis sponsorem cum virtute Dominum habentes, illi autem ducem belli animum habebant.
29. Sed, cum vehemens pugna esset, apparuerunt adversariis de cælo viri quinque in equis, frenis aureis decori, ducatum Judæis præstantes.
30. Ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circumseptum incolumem conservabant; in adversarios autem tela et fulmina jaciebant, ex quo et cæcitate confusi, et repleti perturbatione, cadebant.
31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, et equites sexcenti.

---

quasi... Cette locution exprime fort bien le projet et les espérances de Timothée.

25-26. Judas et ses soldats se préparent au combat par la prière. Comp. le vers. 16. — *Caput terra*... En signe d'humiliation. Cf. I Reg. IV, 12; II Reg. I, 2; Neh. IX, 1; I Mach. XI, 72, etc. — *Lumbosque*... Autre signe de deuil. Cf. I Mach. III, 47, etc. — *Ad altaris*...(vers. 26). Sur la base qui supportait l'autel des holocaustes dans la cour du temple. Judas et ses troupes étaient donc alors à Jérusalem. — *Inimicis*..., *sicut lex*... Allusion à Ex. XXIII, 22 : Je serai un ennemi pour tes ennemis, et un adversaire pour tes adversaires.

27-31. Le combat. — *Longius de civitate*... Les Juifs allèrent jusque sur la frontière des Ammonites, d'après I Mach. V, 6. Timothée, voyant personnellement qu'il s'exposait à un échec certain en attaquant Jérusalem, s'était retiré de l'autre côté du Jourdain. — *Resederunt*. Judas n'attaqua pas immédiatement les Syriens, mais campa en face d'eux jusqu'au lendemain matin. — *Utrique commiserunt*... (vers. 28). Le narrateur relève, sous la forme antithétique qui lui est chère, l'entrain avec lequel les deux armées s'élancèrent l'une contre l'autre. Les Juifs avaient deux garants de la victoire : le Seigneur, qu'ils avaient pieusement invoqué (cf. vers. 25), et leur propre courage (*cum virtute*). Leurs adversaires ne pouvaient compter que sur leur fureur guerrière (*ducem... animum...*). Les meilleures chances de succès étaient donc du côté des Juifs. — *Sed, cum*... (vers. 29). Pendant quelque temps, les deux armées se disputèrent vivement la victoire; puis, tout à coup, le Seigneur intervint miraculeusement en faveur de son peuple. — *Viri in equis*. Comme l'ange qui avait frappé Héliodore (cf. III, 25), et comme celui qui vint plus tard secourir Judas (cf. XI, 8). — *Frenis aureis*. Grec : avec des rênes d'or. — *Decori*. Plutôt : brillants, éclatants (διαπρεπεῖς). — *Ex quibus duo* (vers. 30). Dans le grec : Les deux (avec l'article); c.-à-d., les deux principaux. — *Fulmina*... Un violent orage éclata donc au milieu de la bataille. — *Cæcitate*... Les Syriens tombaient, aveuglés par les éclairs et percés par les javelots. Aussi un très grand nombre d'entre eux restèrent sur le terrain (vers. 31).

32-38. Timothée se réfugie à Gazara, où il

32. Timotheus vero confugit in Gazaram, præsidium munitum, cui præerat Chæreas.

33. Machabæus autem, et qui cum eo erant, lætantes, obsederunt præsidium diebus quatuor.

34. At hi qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, et sermones nefandos jactabant.

35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, et feroci animo incedentes ascendebant;

36. sed et alii similiter ascendentes, turres portasque succendere aggressi sunt, atque ipsos maledicos vivos concremare.

37. Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem se, in quodam repertum loco peremerunt; et fratrem illius Chæream et Apollophanem occiderunt.

38. Quibus gestis, in hymnis et confessionibus benedicebant Dominum, qui magna fecit in Israel, et victoriam dedit illis.

32. Quant à Timothée, il s'enfuit à Gazara, place forte où commandait Chæréas.

33. Machabée et ceux qui étaient avec lui, pleins de joie, assiégèrent cette forteresse pendant quatre jours.

34. Ceux qui étaient dedans, se confiant dans la force de la place, les maudissaient sans mesure et proféraient des paroles abominables.

35. Mais, à l'aube du cinquième jour, vingt jeunes hommes de ceux qui étaient avec Machabée, irrités par ces blasphèmes, s'approchèrent courageusement de la muraille, et y montèrent avec une ardeur intrépide;

36. et d'autres, y étant montés de même, commencèrent à mettre le feu aux tours et aux portes, et à brûler vifs ces blasphémateurs.

37. Pendant deux jours entiers ils pillèrent la place, et ayant trouvé Timothée qui se cachait dans un certain lieu, ils le mirent à mort; ils tuèrent aussi son frère Chæréas et Apollophanès.

38. Cela fait, ils bénissaient par des hymnes et des cantiques le Seigneur, qui avait fait de grandes choses en Israël, et qui leur avait donné la victoire.

---

est assiégé par Judas, vaincu pour la seconde fois et mis à mort. — *In Gazaram.* Si, comme le pensent beaucoup d'interprètes, cette campagne est identique à celle de I Mach. v, 6-8, la ville en question, nommée Gazer par l'auteur du premier livre, sera la Jazer de Num. XXXII, 35, située dans la tribu de Gad, au nord d'Hésébon, de l'autre côté du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. VII et X). Quelques commentateurs la confondent avec la cité de même nom qui a été mentionnée I Mach. VII, 45; XIII, 54, etc., et qui était bâtie dans la plaine maritime du sud, à l'est d'Accaron. — *Chæreas* était frère de Timothée, d'après le vers. 37b; il ne nous est pas autrement connu. — *Lætantes* (vers. 33). Judas et les siens se réjouissaient, parce qu'ils espéraient que la ville serait incapable de leur résister longtemps, et que Timothée tomberait avec elle entre leurs mains. Les assiégés, non moins confiants, maudissaient hautement les Juifs et blasphémaient leur Dieu : *at hi qui...* (vers. 34). — *Viginti... accensi...* (vers. 35). La foi de ces vingt héros, excités par les blasphèmes des Syriens, leur mit au cœur un courage indomptable. Leur exemple enflamma l'ardeur de leurs frères : *sed et alii...* (vers. 36). Variante dans le grec, qui est plus complet : D'autres, montant de même après eux, tandis qu'ils étaient occupés avec ceux qui étaient à l'intérieur, incendièrent les tours, et, allumant des feux, ils brûlèrent les blasphémateurs vivants; d'autres brisèrent les portes, et, ayant fait entrer le reste de l'armée, prirent la ville. — *Per continuum... vastato* (vers. 37). Ce détail manque dans le texte primitif. — *In quodam... loco.* Grec : dans un certain creux; c.-à-d., vraisemblablement, dans une citerne. — *Apollophanem.* Autre personnage inconnu. — *Benedicebant...* (vers. 38). Les Juifs n'étaient pas moins fidèles à remercier Dieu après leurs triomphes qu'à l'invoquer avant le combat. Cf. VIII, 27; IX, 17; XI, 9, etc.

CHAPITRE XI

1. Mais peu de temps après, Lysias, gouverneur du roi et son parent, préposé aux affaires *du royaume,* supportant avec peine ce qui était arrivé,
2. assembla quatre-vingt mille hommes et toute la cavalerie, et marcha contre les Juifs, s'imaginant qu'il ferait de la ville, après l'avoir prise, une résidence pour les Gentils;
3. qu'il tirerait de l'argent du temple, comme des autres sanctuaires des païens, et qu'il vendrait tous les ans le sacerdoce :
4. ne songeant nullement à la puissance de Dieu, mais emporté par l'orgueil, il se confiait dans la multitude de ses fantassins, dans ses milliers de cavaliers et dans ses quatre-vingts éléphants.
5. Étant entré donc en Judée et s'étant approché de Bethsura, qui était dans un lieu étroit, à la distance de cinq stades de Jérusalem, il attaqua cette forteresse.

1. Sed parvo post tempore, Lysias, procurator regis et propinquus, ac negotiorum præpositus, graviter ferens de his quæ acciderant,
2. congregatis octoginta millibus, et equitatu universo, veniebat adversus Judæos, existimans se civitatem quidem captam gentibus habitaculum facturum;
3. templum vero in pecuniæ quæstum, sicut cetera delubra gentium, habiturum, et per singulos annos venale sacerdotium :
4. nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus, in multitudine peditum, et in millibus equitum, et in octoginta elephantis confidebat.
5. Ingressus autem Judæam, et appropians Bethsuræ, quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat.

---

§ II. — *Grande victoire remportée sur Lysias, et conclusion de la paix.* XI, 1-38.

Ainsi qu'il a été dit dans la note placée en tête du § I (p. 855), il n'est pas probable que cette campagne soit identique à celle de I Mach. IV, 28-35. C'est plutôt une expédition nouvelle, dont notre auteur a seul conservé le souvenir, car les faits racontés sont presque entièrement neufs.

1° Défaite de l'armée de Lysias. XI, 1-12.

Chap. XI. — 1-4. Lysias s'avance contre les Juifs avec des troupes considérables, pour venger Timothée et pour piller le temple de Jérusalem. — *Procurator.* Le grec ἐπίτροπος a aussi le sens de ministre ou de tuteur. — *Propinquus.* Lysias faisait donc partie de la famille royale. — *Negotiorum præpositus :* en qualité de régent du royaume, comme il a été dit plus haut (note de X, 11). — *Graviter ferens.* Son mécontentement provenait soit des échecs subis précédemment par ses généraux Nicanor et Gorgias (cf. I Mach. IV, 26-27), soit des récentes défaites de Timothée (cf. X, 14 et ss.). — *Congregatis...* (vers. 2). Son armée était réellement formidable, en comparaison des faibles ressources des Juifs. Aussi Lysias comptait-il sur un triomphe assuré : *existimans...* L'historien sacré nous dévoile en termes dramatiques ses projets insolents et ses pensées sacrilèges (vers. 2b-4). — *Gentium habitaculum...* Après s'être emparé de Jérusalem, Lysias se proposait d'en expulser entièrement les Juifs; cela fait, elle serait une ville toute païenne. — *Templum vero...* (vers. 3). Il espérait tirer de gros revenus du temple, en exigeant un impôt de ceux qui viendraient y prier, y sacrifier, etc. On faisait ainsi dans les sanctuaires païens : *sicut cetera...* — *Et... venale...* Deux grands prêtres juifs, Jason (cf. IV, 7-8) et Ménélaüs (cf. IV, 24-27) avaient déjà acheté à grand prix le souverain pontificat; Lysias avait l'intention de continuer ce genre de commerce, si profitable au trésor royal, et même de le renouveler tous les ans. De la sorte, le grand prêtre juif, qui était la première autorité de la nation, ne serait plus qu'un instrument docile entre les mains du roi de Syrie. — *Nusquam recogitans...* (vers. 4). Dans ses calculs, Lysias n'oubliait qu'un détail, et c'était le principal de tous, qui devait renverser l'échafaudage de ses plans habilement combinés. — *Octoginta elephantis.* Nombre relativement considérable. Cf. XIII, 2, et I Mach. VI, 30.

5. Lysias met le siège devant Bethsura. — *Bethsuræ.* C'était une place très forte, située au sud de Jérusalem. Cf. I Mach. IV, 29 et la note. — *Quinque stadiorum* (925 m.) est une faute évidente, car un coup d'œil jeté sur la carte (*Atl. géogr.*, pl. X) suffit pour montrer que Bethsura était assez éloignée de Jérusalem

6. Ut autem Machabæus, et qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu et lacrymis rogabant Dominum, et omnis turba simul, ut bonum angelum mitteret ad salutem Israel.

7. Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, ceteros adhortatus est simul secum periculum subire, et ferre auxilium fratribus suis.

8. Cumque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis hastam vibrans.

9. Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, et convaluerunt animis, non solum homines, sed et bestias ferocissimas, et muros ferreos parati penetrare.

10. Ibant igitur prompti, de cælo habentes adjutorem, et miserantem super eos Dominum.

11. Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverunt ex eis undecim millia peditum, et equitum mille sexcentos;

12. universos autem in fugam verterunt, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt; sed et ipse Lysias turpiter fugiens evasit.

13. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans factam erga se diminutionem, et intelligens invictos esse

6. Lorsque Machabée et ceux qui étaient avec lui apprirent que les forteresses étaient attaquées, ils priaient le Seigneur avec pleurs et avec larmes, et tout le peuple en même temps qu'eux, d'envoyer un bon ange pour le salut d'Israël.

7. Et Machabée, prenant lui-même le premier les armes, exhorta les autres à s'exposer comme lui au péril et à porter secours à leurs frères.

8. Et comme ils s'avançaient ensemble avec un courage assuré, au sortir de Jérusalem un cavalier parut, qui marchait devant eux, ayant un vêtement blanc et des armes d'or, et brandissant une lance.

9. Alors ils bénirent tous ensemble le Seigneur miséricordieux, et ils s'animèrent de courage, prêts à attaquer non seulement les hommes, mais même les bêtes les plus farouches et des murailles de fer.

10. Ils marchaient donc avec entrain, ayant du ciel un protecteur et le Seigneur qui répandait sur eux sa miséricorde.

11. Comme des lions, se jetant impétueusement sur leurs ennemis, ils leur tuèrent onze mille fantassins et seize cents cavaliers;

12. ils mirent tous *les autres* en fuite et plusieurs d'entre eux s'échappèrent blessés et sans armes; Lysias lui-même n'échappa que par une fuite honteuse.

13. Comme il ne manquait pas de sens, considérant en lui-même la perte qu'il avait faite, et comprenant que les

(à vingt milles romains, d'après Eusèbe et saint Jérôme; à environ cent soixante stades, ou 21 kil. 600 m.).

6-12. Les Juifs, secourus par le Seigneur, remportent une éclatante victoire sur les Syriens. — *Expugnari præsidia.* Ce pluriel indique que Judas et ses partisans regardèrent le siège de Bethsura « comme le commencement d'une attaque systématique de toutes leurs forteresses ». — *Cum fletu et...* Leur angoisse fut grande; mais ils savaient d'où leur viendrait le secours : *rogabant...* — *Ut bonum angelum...* Prière très naturelle de la part de ces pieux Israélites, qui se rappelaient, d'un côté, les promesses que Dieu avait faites d'envoyer ses anges au secours de son peuple (cf. Ex. XXIII, 20; XXXII, 34; XXXIII, 2; Ps. XC, 11, etc.); de l'autre côté, les délivrances merveilleuses qu'il avait de fait opérées par l'intermédiaire des esprits célestes (cf. Jos. V, 13 et ss.; Jud. VI, 11-23 et XIII, 3-20; II Reg. XXIV, 16-17; IV Reg. VI, 17, etc.). — *Ipse primus...* (vers. 7). Trait bien conforme à la nature de Judas. — *Auxilium fratribus...:* à ceux des leurs qui étaient assiégés dans Bethsura. — *Apparuit... eques...* (vers. 8). Ce fut la réponse du Seigneur à leur prière. — *In veste candida.* Symbole de la sainteté angélique. Cf. Ez. IX, 2; Matth. XXVIII, 3; Joan. XX, 12; Act. I, 10, etc. — *Armis... vibrans.* Grec : Agitant sa panoplie d'or. — *Tunc omnes...* Heureux effet que produisit cette manifestation miraculeuse (vers. 9-10). — *Leonum autem...* Le combat et son résultat (vers. 11-12). — *Nudi.* C.-à-d., sans armes. Ils les avaient jetées pour fuir plus rapidement. — *Sed et ipse...* Contraste frappant avec ses orgueilleux projets (cf. vers. 2-4).

2° Lysias propose une paix avantageuse à Judas, qui accepte. XI, 13-15.

13-15. La paix est conclue entre les Juifs et les Syriens. — *Non insensatus.* Litote. Lysias avait trop d'esprit pour ne pas voir qu'il usait ses troupes et l'argent du royaume à lutter contre un peuple invincible. — *Dei auxilio..* Fait très conforme aux principes du paganisme, qui permettaient de croire à la puissance des



Éléphants armés pour le combat. (D'après un bas-relief indien.)

Hebræos, omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos;

14. promisitque se consensurum omnibus quæ justa sunt, et regem compulsurum amicum fieri.

15. Annuit autem Machabæus precibus Lysiæ, in omnibus utilitati consulens; et quæcumque Machabæus scripsit Lysiæ de Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ a Lysia quidem hunc modum continentes : Lysias populo Judæorum, salutem.

17. Joannes et Abesalom, qui missi fuerant a vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea, quæ per illos significabantur, implerem.

18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui, et quæ res permittebat, concessit.

19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, et deinceps bonorum vobis causa esse tentabo.

20. De ceteris autem per singula verbo mandavi, et istis, et his qui a me missi sunt, colloqui vobiscum.

21. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, mensis dioscori die vigesima et quarta.

Hébreux étaient invincibles, parce qu'ils s'appuyaient sur le secours du Dieu tout-puissant, il envoya auprès d'eux,

14. et il leur promit de consentir à tout ce qui serait juste, et de persuader au roi de devenir leur ami.

15. Machabée se rendit aux prières de Lysias, se proposant en toutes choses ce qui était utile; et tout ce que Machabée écrivit à Lysias en faveur des Juifs, le roi l'accorda.

16. Car la lettre que Lysias écrivit aux Juifs était conçue en ces termes : Lysias au peuple des Juifs, salut.

17. Jean et Abésalom, qui avaient été envoyés par vous, m'ont remis vos lettres et m'ont demandé d'accomplir les choses qu'elles contenaient.

18. Tout ce qui pouvait être représenté au roi, je le lui ai exposé, et il a accordé ce que les circonstances permettaient.

19. Si donc vous conservez la fidélité dans les affaires, je tâcherai encore à l'avenir d'être pour vous une cause de biens.

20. Quant aux autres choses, j'ai chargé en détail et verbalement ceux que vous m'avez envoyés, et ceux que je vous envoie, d'en conférer avec vous.

21. Portez-vous bien. L'an cent quarante-huit, le vingt-quatrième jour du mois de dioscore.

---

dieux étrangers. — *Misit ad eos.* C'est donc Lysias qui fit les premières avances. Il offrait aux Juifs de fixer eux-mêmes leurs conditions, promettant de les faire accepter par le roi, si elles n'étaient pas trop dures pour les Syriens (vers. 14). — *Annuit autem...* (vers. 15). Judas fit un bon accueil à cette proposition, sentant bien que la guerre, même accompagnée de perpétuelles victoires, aurait fini par être désastreuse pour son peuple (*in omnibus utilitati...*).

3° Quatre documents relatifs au traité de paix. XI, 16-38.

Les protestants et les rationalistes nient leur authenticité sans preuves suffisantes. Sur l'objection tirée de la chronologie, voyez le commentaire des vers. 21 et 31.

16-21. Lettre de Lysias aux Juifs. — *Hunc... retinentes.* Introduction de l'historien. — *Lysias... salutem.* La salutation accoutumée. Cf. I, 1, 10, etc. Elle est adressée à tout le peuple, car les Syriens n'avaient pas encore reconnu officiellement l'autorité de Judas Machabée. — *Joannes* (vers. 17) était peut-être le frère de Judas Machabée (cf. I Mach. II, 2); *Absalom* n'est pas mentionné ailleurs. — *Qui missi...* Ils avaient porté à Lysias le document dans lequel Judas faisait connaître ses conditions (*scripta*; cf. vers. 15b). — *Quæcumque... regi...* (vers. 18). Le régent avait donc tenu sa promesse. Comp. le vers. 14. Il promet aux Juifs de leur demeurer favorable, pourvu qu'ils continuent eux-mêmes de se montrer bien disposés à l'égard du gouvernement syrien : *si igitur...* (vers. 19). — *De ceteris* (vers. 20). C.-à-d., au sujet des détails du traité de paix. Il avait donné, sur les divers points à examiner (*per singula*), des instructions verbales aux deux ambassadeurs juifs (*et istis*) et à ses propres délégués (*et his qui...*), et le tout devait être réglé d'un commun accord à Jérusalem. — *Anno 148°.* Année de l'ère des Séleucides, qui va d'octobre 165 à octobre 164 avant J.-C. — *Mensis dioscori.* D'après le grec ordinaire : au mois de dioscorinthios (Διοσκορινθίου, génitif de Ζεὺς κορίνθιος : Jupiter corinthien). Ce mot crée quelque embarras aux interprètes, car il n'existait pas de mois ainsi nommé dans le calendrier gréco-macédonien. On suppose donc que nous avons ici une erreur de transcription, sans qu'il soit possible de déterminer avec certitude quelle était la leçon primitive. La Vulgate a lu ou conjecturé qu'il fallait lire Διόσκορου, et les Crétois avaient de fait un mois, le troisième de l'année, qui portait le nom de dioscore. Les cri-

22. La lettre du roi contenait ce qui suit : Le roi Antiochus à Lysias son frère, salut.
23. Le roi notre père ayant été transféré parmi les dieux, et notre désir étant que ceux qui sont dans notre royaume vivent en paix et s'appliquent avec soin à leurs affaires,
24. nous avons appris que les Juifs n'ont pas consenti à passer aux coutumes des Grecs, comme le souhaitait mon père, mais qu'ils veulent conserver leur manière de vivre, et que, pour ce motif, ils nous demandent qu'il leur soit permis de garder leurs lois.
25. C'est pourquoi, voulant que ce peuple aussi soit en paix, nous avons arrêté et ordonné que leur temple leur sera rendu, afin qu'ils vivent selon la coutume de leurs ancêtres.
26. Tu feras donc bien d'envoyer vers eux et de faire alliance avec eux, afin qu'ayant connu notre volonté, ils reprennent courage, et qu'ils s'appliquent à *ce qui regarde* leurs intérêts particuliers.
27. La lettre du roi aux Juifs était comme il suit : Le roi Antiochus au sénat des Juifs et aux autres Juifs, salut.
28. Si vous vous portez bien, vous êtes en l'état que nous souhaitons; nous nous portons bien aussi nous-mêmes.

22. Regis autem epistola ista continebat : Rex Antiochus Lysiæ fratri, salutem.
23. Patre nostro inter deos translato, nos volentes eos, qui sunt in regno nostro, sine tumultu agere, et rebus suis adhibere diligentiam,
24. audivimus Judæos non consensisse patri meo ut transferrentur ad ritum Græcorum, sed tenere velle suum institutum, ac propterea postulare a nobis concedi sibi legitima sua.
25. Volentes igitur hanc quoque gentem quietam esse, statuentes judicavimus templum restitui illis, ut agerent secundum suorum majorum consuetudinem.
26. Bene igitur feceris, si miseris ad eos, et dexteram dederis, ut cognita nostra voluntate, bono animo sint, et utilitatibus propriis deserviant.
27. Ad Judæos vero regis epistola talis erat : Rex Antiochus senatui Judæorum, et ceteris Judæis, salutem.
28. Si valetis, sic estis ut volumus; sed et ipsi bene valemus.

---

tiques ont aussi proposé d'adopter les corrections Δίος ou Δίστρου, noms de deux mois macédoniens, qui correspondaient, le premier à novembre, le second à mars. D'autres acceptent la variante de la Vulgate, et font du mois de dioscore un mois intercalaire, dont la place dans le calendrier demeure incertaine.

22-26. Lettre d'Antiochus Eupator à Lysias. — *Regis autem...* L'introduction du narrateur; puis la salutation : *Rex... salutem.* — *Lysiæ fratri.* Le nom de frère est pris, comme en maint autre passage, dans le sens large, pour désigner un certain degré de parenté. Nous avons vu plus haut (cf. vers. 1) que Lysias appartenait à la famille royale. — La locution toute païenne *patre... inter deos...* (vers. 23), pour représenter la mort et l'apothéose, est parfaitement conforme aux idées d'alors, et aussi aux actes d'Antiochus Épiphane, qui s'était attribué le nom et la puissance d'un dieu. Voyez IX, 10 et le commentaire. — *Eos qui... in regno... :* tous les sujets du royaume syrien. — *Sine tumultu...* C.-à-d., vivre heureux et tranquilles, s'occupant à l'aise de leurs affaires (*et rebus...*). — *Ut... ad ritum...* (vers. 24). Tel avait été le but des mesures tyranniques d'Épiphane. Cf. IV 9 et ss.; I Mach. I, 43 et ss.; II, 15-18, etc. — *Legitima sua :* le droit de vivre suivant leur loi et leurs coutumes. Judas avait évidemment mis cette condition en tête de toutes les autres, puisque c'était pour l'obtenir que lui et les siens avaient lutté avec tant d'héroïsme. Cf. I Mach. VI, 59-61. — *Volentes igitur...* (vers. 25). Eupator dissimule, avec une apparence de royale générosité, la nécessité où il se trouvait de faire aux Juifs cette concession. — *Templum restitui...* « Ils le possédaient déjà... (cf. X, 1 et ss.) ; mais on leur en confirme la jouissance, et on leur accorde la liberté d'y exercer leur religion, sans trouble de la part des troupes qui étaient dans la citadelle voisine, et qui jusqu'alors avaient fort molesté ceux qui allaient en ce saint lieu. » (Calmet, *h. l.*) — *Bene igitur...* Conclusion pratique (vers. 26). La locution *dexteram dederis* est fréquemment employée dans nos deux livres. Cf. IV, 34; I Mach. VI, 58, etc.

27-33. Lettre d'Antiochus Épiphane aux Juifs. — *Ad Judæos...* L'introduction, suivie de la salutation *: Rex...* (vers. 27-28). — *Senatui.* Grec : à la γερουσία. Cf. I, 10; IV, 44; I Mach. XI, 6, et la note. — *Si valetis, sic...* Formule analogue à celle que nous avons rencontrée dans la lettre d'Épiphane aux Juifs. Cf. IX. 20. —

29. Adiit nos Menelaus, dicens velle vos descendere ad vestros qui sunt apud nos.

30. His igitur qui commeant usque ad diem trigesimum mensis xanthici, damus dextras securitatis,

31. ut Judæi utantur cibis et legibus suis, sicut et prius, et nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his quæ per ignorantiam gesta sunt.

32. Misimus autem et Menelaum, qui vos alloquatur.

33. Valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, xanthici mensis quinta decima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam ita se habentem : Quintus Memmius et Titus Manilius, legati Romanorum, populo Judæorum, salutem.

35. De his, quæ Lysias, cognatus regis, concessit vobis, et nos concessimus.

29. Ménélaüs est venu à nous, disant que vous désirez descendre chez ceux des vôtres qui sont auprès de nous.

30. A ceux donc qui partiront jusqu'au trentième jour du mois de xanthique, nous donnons un sauf-conduit pour leur sécurité,

31. afin que les Juifs usent de leurs mets et de leurs lois comme auparavant, sans qu'aucun d'eux subisse la moindre peine pour les choses qui ont été faites par ignorance.

32. D'ailleurs, nous avons aussi envoyé Ménélaüs, afin qu'il en confère avec vous.

33. Portez-vous bien. En l'année cent quarante-huit, le quinzième jour du mois de xanthique.

34. Les Romains envoyèrent aussi une lettre conçue en ces termes : Quintus Memmius et Titus Manilius, légats des Romains, au peuple des Juifs, salut.

35. Ce que Lysias, parent du roi, vous a accordé, nous vous l'accordons aussi nous-mêmes.

Adiit... Menelaus (vers. 29). On a supposé parfois que cet ambassadeur serait identique à l'ancien grand prêtre du même nom (cf. IV, 23 et ss.; V, 5, etc.); mais il est peu vraisemblable que les habitants de Jérusalem se soient fait représenter auprès du roi, dans une circonstance si importante et si délicate, par cet infâme apostat, qui avait sacrifié jadis à son égoïsme leurs intérêts les plus sacrés. — *Descendere.* C.-à-d., aller de Jérusalem dans les divers districts du pays, dont l'altitude était en général moins élevée. — *Ad vestros qui...* Le grec dit seulement : πρὸς τοῖς ἰδίοις, à leurs propres affaires. Comp. les vers. 23 (« rebus suis ») et 26 (« utilitatibus propriis »). — *His igitur...* (vers. 30). Le roi accorde pour un temps l'autorisation demandée. — *Xanthici.* C'était le sixième mois du calendrier macédonien; il correspondait à peu près au nisan juif (fin mars et une partie notable d'avril). — *Ut... utantur...* (vers. 31). Concession beaucoup plus importante. — *Sicut et prius :* avant la persécution inaugurée par Epiphane. — *Et nemo... molestiam...* (vers. 31). Amnistie pour tous les délits antérieurs à cette lettre, « commis par ignorance ou par accident. » Cf. I Mach. XIII, 39. — *Misimus...* (vers. 32). Leur délégué devait leur faire connaître plus au long, de vive voix, les intentions du roi. — *Anno 148°.* Cette date, la même que pour la lettre de Lysias (comp. le vers. 21), crée « l'une des plus grandes difficultés que présente le second livre des Machabées... Nous lisons au premier livre (VI, 17) : « Le roi Antiochus IV Épiphane mourut là, l'an 149 (de l'ère des Séleucides). Et Lysias apprit que le roi était mort, et il fit régner à sa place son fils Antiochus (V Eupator). » Dans le second livre..., on cite des lettres d'Antiochus V, déjà régnant, après la mort de son père, et de Lysias son tuteur. Or elles sont datées de l'an 148... Divers savants... ont démontré que l'auteur du second livre des Machabées commence l'année six mois plus tard que l'auteur du premier livre, parce que celui-ci, écrivant en hébreu, suit le calendrier juif, dont le premier mois correspond au sixième mois macédonien, tandis que celui-là, écrivant en grec, suit le calendrier macédonien, d'après lequel le premier mois correspond au nôtre. Cette manière différente de compter... explique la plupart des difficultés chronologiques qu'on a faites contre le second livre des Machabées, et en particulier la contradiction apparente entre l'année de la mort d'Antiochus IV, qui fut l'an 149 d'après le premier livre des Machabées, et l'avènement d'Antiochus V, qui eut lieu l'an 148 d'après le second livre. » F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique*, t. IV, p. 170-171 de la 2ᵉ édit.

34-38. Lettre des Romains aux Juifs. — *Miserunt... :* par l'intermédiaire de leurs légats, comme il est dit aussitôt. — *Quintus... et Titus* (le grec a « Manlius » au lieu de *Manilius*). Les historiens classiques ne mentionnent pas ces deux personnages parmi les légats envoyés à cette époque en Orient par les Romains; mais ce silence ne prouve rien contre la véracité du récit, car Rome avait alors dans les régions orientales une multitude de légats, et il n'est pas vraisemblable que l'histoire les ait tous cités. — *De his quæ...* (vers. 35). Voyez le vers. 18. — *Et nos concessimus.* Trait qui cadre fort bien avec la tendance qu'avaient alors les

36. Quant à ce qu'il a cru devoir être rapporté au roi, envoyez au plus tôt quelqu'un, après en avoir soigneusement délibéré entre vous, afin que nous en décidions selon qu'il vous convient ; car nous allons partir pour Antioche.
37. C'est pourquoi hâtez-vous de nous récrire, afin que nous sachions, nous aussi, quelle est votre intention.
38. Portez-vous bien. En l'année cent quarante-huit, le quinzième jour du mois de xanthique.

36. De quibus autem ad regem judicavit referendum. confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis; nos enim Antiochiam accedimus.
37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.
38. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo, quinta decima die mensis xanthici.

CHAPITRE XII

1. Ce traité ayant été conclu, Lysias s'en retourna vers le roi, et les Juifs se livraient aux travaux des champs.
2. Mais ceux qui étaient demeurés *dans le pays,* Timothée et Apollonius, fils de Gennæus, et de plus Jérôme, Démophon et Nicanor, gouverneur de Chypre, ne les laissaient point vivre en paix ni en repos.
3. Cependant les habitants de Joppé commirent le crime que voici. Ils

1. His factis pactionibus, Lysias pergebat ad regem, Judæi autem agriculturæ operam dabant.
2. Sed hi qui resederant, Timotheus, et Apollonius, Gennæi filius, sed et Hieronymus, et Demophon super hos, et Nicanor Cypriarches, non sinebant eos in silentio agere et quiete.
3. Joppitæ vero tale quoddam flagitium perpetrarunt. Rogaverunt Judæos,

---

Romains de s'ingérer dans toutes les affaires de leurs alliés. — *De quibus autem...* (vers. 36). Allusion à celles des conditions exigées par les Juifs qui n'avaient pas encore eu l'agrément du roi. — *Ut decernamus...* Les légats se montrent prêts à favoriser en tout les intérêts des Juifs, et à appuyer fortement leurs demandes auprès du roi de Syrie. — *Nos enim...* « Il paraît par tout ce qui précède que le roi n'était point au camp devant Jérusalem, mais à Antioche, et par conséquent que cette guerre est toute différente de celle qui est rapportée dans le chap. VIe du premier livre des Machabées, où le roi était en personne. » Calmet, *h. l.* Voyez la note placée au début du § Ier de cette section, p. 855. — *Quinta decima... xanthici.* Cette lettre fut donc écrite, par une curieuse coïncidence, le même jour que celle d'Eupator aux Juifs. Comp. le vers. 33.

§ III. — *Guerres de Judas Machabée contre les nations voisines.* XII, 1-46.

1° Introduction. XII, 1-2.

CHAP. XII. — 1-2. Comment la paix récemment conclue fut violée par quelques généraux syriens. — *Lysias pergebat...* Il reprit le chemin d'Antioche, son expédition s'étant achevée de la manière qui vient d'être racontée. De leur côté, les Juifs se remirent aux travaux des champs (*agriculturæ...*), tristement interrompus par la persécution et par la guerre. — *Sed hi qui...* (vers. 2). Grec : Mais, parmi les commandants locaux; c.-à-d., les officiers supérieurs sous les ordres desquels étaient placées les garnisons et les troupes syriennes laissées en divers endroits de la Judée. — *Timotheus.* Il diffère évidemment de celui qui a été mentionné plus haut (cf. VIII, 30-32, et X, 24-37), et qui avait été tué après la prise de Gazara. — *Apollonius, Gennæi...* C'est le troisième officier royal de ce nom que signale notre livre. Le premier était fils de Thraséas; le second, de Mnesthée. Cf. III, 5, et IV, 21. — *Nicanor* est probablement distinct du fils de Patrocle dont il a été parlé VIII, 9 et ss., 34-35. Cf. XIV, 12 et ss.; XV, 1 et ss. — *Cypriarches.* On nommait ainsi le gouverneur de l'île de Chypre, qui, à ses fonctions civiles, ajoutait des fonctions sacerdotales, en tant qu'il était chargé de rendre, au nom de l'île, un culte aux souverains du pays. — *Non sinebant...* Quoique la paix eût été signée d'un commun accord, ces officiers locaux prenaient sur eux de continuer les hostilités contre les Juifs. Fait qui n'a rien d'inconcevable, surtout en pareil temps.

2° Expédition de Judas Machabée contre les villes de Joppé et de Jamnia. XII, 3-9.

3-4. La conduite cruelle des habitants de Joppé envers les Israélites domiciliés dans leur ville. — *Joppitæ.* La ville de Joppé, aujourd'hui Jaffa, était alors au pouvoir des Syriens, qui y tenaient garnison. Cf. I Mach. X, 75. — *Flagitium.* L'expression n'est pas trop forte pour caractériser l'horrible attentat qui va être décrit.

cum quibus habitabant, ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus et filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus.

4. Secundum commune itaque decretum civitatis, et ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus, cum in altum processissent, submerserunt non minus ducentos.

5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris qui erant cum ipso, et invocato justo judice Deo,

6. venit adversus interfectores fratrum, et portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem qui ab igne refugerant, gladio peremit.

7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, et universos Joppitas eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset et eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

9. Jamnitis quoque nocte supervenit,

prièrent les Juifs avec lesquels ils habitaient de monter, avec leurs femmes et leurs enfants, sur des barques qu'ils avaient préparées, comme s'il n'y avait aucune inimitié entre eux.

4. Conformément à l'édit arrêté d'une commune voix par la ville, ceux-ci y consentirent, n'ayant aucun soupçon à cause de la paix; *mais* lorsqu'ils se furent avancés en pleine mer, ils n'en noyerent pas moins de deux cents.

5. Lorsque Judas eut appris qu'on avait commis cette cruauté contre les gens de sa nation, il donna des ordres à ceux qui étaient avec lui, et après avoir invoqué Dieu, le juste juge,

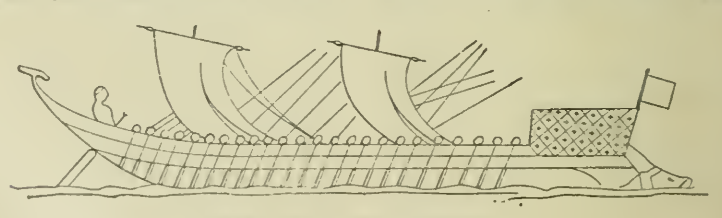
6. il marcha contre les meurtriers de ses frères; il brûla leur port pendant la nuit, mit le feu aux embarcations, et fit périr par l'épée ceux qui s'étaient échappés des flammes.

7. Après avoir fait cela, il partit dans le dessein de revenir et d'exterminer tous les habitants de Joppé.

8. Mais, ayant appris que ceux de Jamnia voulaient agir de la même manière envers les Juifs qui demeuraient avec eux,

9. il surprit aussi les habitants de

— *Rogaverunt... ascendere...* : comme pour faire tous ensemble une partie de plaisir sur mer, afin de montrer ainsi que les deux races vivaient en parfaite harmonie (*quasi nullis...*). c.-à-d. qu'il mit le feu à toutes les matières inflammables qui se trouvaient alors dans ce port célèbre (navires, pontons, magasins, marchandises, etc.). — *Eos... qui...* : ceux qui avaient



Bateau grec. (D'après les monuments.)

— *Secundum commune...* (vers. 4). Peut-être les Juifs manifestèrent-ils une certaine hésitation; on les rassura par un décret officiel, qui leur donnait les meilleures garanties. Le drame sanglant qui va suivre ne fut donc pas l'œuvre de quelques individus isolés, mais de toute la population païenne; de là l'indignation de Judas et ses terribles représailles.

5-7. Prompt châtiment du forfait. — *Invocato justo...* : pour montrer qu'il n'obéissait pas à un sentiment de basse et vulgaire vengeance, mais qu'il allait agir comme instrument de la divine justice. — *Portum... succendit* (vers. 6); réussi à s'échapper du port incendié. — *Et cum hæc...* (vers. 7). Grec : Mais la ville étant fermée. Les portes ayant été fortement barricadées, Judas ne put s'emparer de Joppé par surprise pendant la nuit. — *Discessit...* La particule *quasi* manque dans le grec, où nous lisons : Il se retira pour revenir; c.-à-d. bien décidé à revenir, pour tirer des habitants une vengeance plus complète : *et universos...*

8-9. Judas châtie aussi les habitants de Jamnia. — *Jamniæ.* Sur cette ville, voyez I Mach. IV, 15 et la note. — *Pari modo facere.* C.-à-d., dans le sens large, faire disparaître d'une manière ou

Jamnia pendant la nuit, et brûla leur port avec leurs vaisseaux, de sorte que la lumière du feu s'aperçut à Jérusalem, à la distance de deux cent quarante stades.

10. Lorsqu'ils furent partis de là, ayant déjà franchi neuf stades et marchant contre Timothée, ils furent attaqués par les Arabes, qui avaient cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers;

11. et après un rude combat, qui se termina heureusement, grâce au secours de Dieu, les Arabes survivants, vaincus, demandèrent à Judas de leur tendre la main, promettant de donner des pâturages et de procurer d'autres avantages.

12. Judas, croyant qu'ils seraient vraiment utiles en beaucoup de choses, leur promit la paix; et après lui avoir serré la main, ils s'en retournèrent dans leurs tentes.

13. Il attaqua aussi une place forte, nommée Casphin, *défendue* par des ponts et entourée de remparts, où habitait un mélange de diverses nations.

14. Or ceux qui étaient à l'intérieur,

et portum cum navibus succendit, ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis a stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, et iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, et equites quingenti;

11. cumque pugna valida fieret, et auxilio Dei prospere cessisset, residui Arabes victi, petebant a Juda dextram sibi dari, promittentes se pascua daturos, et in ceteris profuturos.

12. Judas autem, arbitratus vere in multis eos utiles, promisit pacem; dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem et civitatem quamdam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ a turbis habitabatur gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Hi vero qui intus erant, confiden-

---

de l'autre les Juifs domiciliés à Jamnia, et non pas nécessairement les noyer. — *Jamnitis quoque...* (vers. 9). Le châtiment, semblable à celui de Joppé. — *Ita ut lumen...* Détail dramatique, qui montre combien les pertes furent considérables. — *Stadiis 240.* Yabneh, qui représente l'ancienne Jamnia, est située à environ deux cent quarante-trois stades (environ quarante-cinq kil.) de Jérusalem. Le port est un peu plus loin, car la ville actuelle n'est point au bord de la mer.

3° Judas met une bande arabe en pleine déroute. XII, 10-12.

10. Des Arabes nomades attaquent les Juifs à l'improviste. — *Inde... novem...*: à un kilomètre 665 m. de Jamnia (185×9). — *Iter... ad Timotheum.* Après avoir rapidement châtié les villes de Joppé et de Jamnia, Judas se dirigeait contre le général syrien Timothée (cf. vers. 2), qui se trouvait alors avec son armée de l'autre côté du Jourdain. Comp. I Mach. v, 11, 34. — *Commiserunt... Arabes.* « Des Arabes nomades pouvaient être rencontrés presque dans tous les districts de la Palestine méridionale et orientale, et il entrait dans leurs mœurs d'attaquer toute force à laquelle ils se croyaient supérieurs. » Rien ne prouve que ceux qui assaillirent alors les Juifs fussent alliés à Timothée. — *Viri* représente les fantassins, puisque les cavaliers sont mentionnés aussitôt après.

11-12. Victoire de Judas et soumission des Arabes. — *Pugna valida.* Les Arabes se battent d'ordinaire avec beaucoup de bravoure, souvent même en désespérés. — *Auxilio Dei.* Notre auteur se complaît à faire ressortir la bonté attentive du Seigneur à l'égard des Juifs. — Au lieu de *Arabes*, le grec lit: οἱ νομάδες, les nomades. — *Pascua.* D'après le grec : des troupeaux. C'était l'unique richesse de ces Bédouins. — *Profuturos.* Ils promirent de rendre aux Juifs tous les services qui seraient en leur pouvoir. Judas pensa que, dans la situation où il se trouvait alors, ces services n'étaient point à dédaigner. — *Ad tabernacula...* Les nomades habitaient sous la tente.

4° Judas Machabée s'empare de la ville de Casphin. XII, 13-16.

13-14. Le siège. — *Pontibus.* La Vulg. a lu γεφύραις; il s'agit sans doute de ponts-levis, dressés en avant des portes. Variante dans le grec : Il alla aussi pour faire un pont devant une certaine place forte, qui était protégée par des remparts. Faire un pont (γεφυροῦν), c'était, dans la circonstance présente, construire en avant de la ville une colline artificielle, qui permettrait de s'approcher davantage des remparts. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XCII, fig. 10. — *A turbis... gentium...* La Palestine transjordanienne était en général habitée par une population très mêlée, formée de Juifs, d'Ammonites, de Moabites, d'Arabes, de Syriens, etc. — *Casphin* (en grec, Κάσπιν) est très probablement identique à Casphon de I Mach. v, 36. S'il en est ainsi, nous aurions dans ce passage le développement de la simple et rapide constatation du premier livre : Il prit Casphon. — *Confidentes in...* (vers. 14). Retranchés derrière

tes in stabilitate murorum, et apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis lacessentes Judam, et blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Machabæus autem, invocato magno mundi principe, qui sine arietibus et machinis temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris;

16. et capta civitate per Domini voluntatem, innumerabiles cædes fecit, ita ut adjacens stagnum stadiorum duorum latitudinis, sanguine interfectorum fluere videretur.

17. Inde discesserunt stadia septingenta quinquaginta, et venerunt in Characa, ad eos, qui dicuntur Tubianæi, Judæos;

18. et Timotheum quidem in illis locis non comprehenderunt, nulloque negotio perfecto regressus est, relicto in quodam loco firmissimo præsidio.

19. Dositheus autem et Sosipater, qui erant duces cum Machabæo, peremerunt a Timotheo relictos in præsidio, decem millia viros.

se confiant en la force des remparts et dans l'abondance des provisions, se montraient insouciants, accablaient Judas d'injures, blasphèmaient et proféraient des paroles détestables.

15. Mais Machabée ayant invoqué le grand prince du monde, qui au temps de Josué renversa Jéricho sans béliers et sans machines, s'élança avec furie sur les remparts;

16. et ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage indicible, de sorte que l'étang voisin, qui avait deux stades de large, semblait couler du sang des morts.

17. De là ils franchirent sept cent cinquante stades et vinrent à Characa, vers les Juifs qui étaient appelés Tubianéens;

18. et ils ne purent prendre Timothée en ces lieux-là, car n'ayant rien pu y faire, il s'en était retourné après avoir laissé en un certain lieu une garnison très forte.

19. Mais Dosithée et Sosipater, qui commandaient avec Machabée, tuèrent dix mille des hommes que Timothée avait laissés dans cette place.

---

leurs solides remparts et munis de vivres pour longtemps, les habitants se défendirent avec mollesse (*remissius*...). Petite variante dans le grec : Ils se conduisirent avec une certaine rudesse envers les troupes de Judas. — *Lacessentes... et blasphemantes*. Comme on avait fait précédemment à Gazara. Cf. x, 34.

15-16. Prise de la ville. — *Magno... principe*. Grec : le grand dynaste. — *Arietibus*. Cet engin de guerre est souvent figuré sur les monuments assyriens, grecs et romains (*Atl. arch.*, pl. xc, fig. 2, 3; pl. xcii, fig. 3, 10). Il ne reçut le nom de bélier qu'après que les Grecs et les Romains eurent donné la forme de la tête de cet animal à la partie de l'instrument qui servait à frapper les murs. — *Machinis* : les balistes, les catapultes, etc. (*Atl. arch.*, pl. xciii, fig. 1). — *Jesu* est la forme donnée au nom de Josué par les LXX. — *Præcipitavit*... Sur la prise miraculeuse de Jéricho par les anciens Hébreux, voyez Jos. vi, 1 20. — *Ferociter*. Littéralement dans le grec : A la manière des bêtes fauves. Expression à prendre en bonne part, comme plus haut (cf. x, 35). Cette fois encore, ce furent les blasphèmes de leurs adversaires qui inspirèrent aux Juifs un courage indomptable. — *Per Domini...* (vers. 16). Toujours la pensée surnaturelle mise en avant par l'auteur. — *Ita ut... stagnum*... Détail destiné à relever l'étendue du carnage. — *Stadiorum duorum* : trois cent soixante-dix mètres.

5° Expédition de Judas contre Timothée. XII, 17-25.

Dans son ensemble, ce récit est parallèle à celui de I Mach. v, 24-43, quoique chacun des écrivains sacrés raconte des épisodes distincts.

17-18. Les Juifs arrivent à Characa, où ils ne trouvent pas Timothée. — *Stadia 750*. C.-à-d., cent trente-six kil. 750 m.; environ quatre jours de marche. — *Characa*. Localité demeurée inconnue, qui semble cependant n'avoir pas été très éloignée de Carnion. Voyez les vers. 21 et 26. Comme on lit dans le grec τὸν χάρακα avec l'article, quelques interprètes prennent ce substantif pour un nom commun, qui représenterait un camp fortifié (χάραξ). — *Tubianæi*. Les habitants de Tob ou Tubin, district de la partie nord-ouest de Galaad. Voyez I Mach. v, 13 et la note; Jud. xi, 3, etc. (*Atlas géogr.*, pl. vii, x). — *Timotheum quidem*... (vers. 18). C'est contre lui spécialement qu'avait lieu la campagne. Comp. le vers. 10. Les Juifs ne le trouvèrent pas (Vulg., *non comprehenderunt*) à Characa; car, en apprenant qu'ils approchaient, il avait quitté la région au plus vite, sans pouvoir accomplir ses sinistres desseins contre la population juive (*nulloque*...). — *In quodam loco* : à peu de distance de Characa. Transition au détail qui suit.

19. Un détachement de l'armée juive déloge les Syriens d'une position très forte. — *Dositheus... et Sosipater*. « La fréquence des noms grecs, même parmi les principaux officiers de Judas, montre à quel degré la manie helléniste avait atteint jusqu'à la partie la plus saine de la nation. » Cf. I Mach. viii, 17, etc. — *Qui*...

20. Cependant Machabée, ayant mis en ordre autour de lui six mille hommes et les ayant disposés par cohortes, marcha contre Timothée, qui avait avec lui cent vingt mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers.

21. Lorsque Timothée eut appris l'arrivée de Judas, il envoya les femmes, les enfants et le reste du bagage dans une place nommée Carnion; car elle était imprenable, et d'accès difficile, à cause des défilés de la région.

22. Mais dès que la première cohorte de Judas eut paru, les ennemis furent frappés de terreur, par la présence de Dieu, qui voit tout; et ils furent mis en fuite les uns par les autres, de sorte qu'ils étaient plutôt renversés par les leurs et qu'ils périssaient par les coups de leurs propres épées.

23. Judas les poursuivit avec vigueur, punissant ces profanes, et il tua trente mille des leurs.

24. Quant à Timothée, il tomba entre les mains de Dosithée et de Sosipater, et il les conjura avec de grandes instances de le relâcher vivant, parce qu'il avait en son pouvoir les parents et les frères de beaucoup de Juifs, dont l'espérance serait trompée par sa mort.

25. Et après qu'il se fut engagé à les leur rendre, suivant l'accord fait entre eux, ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal, en vue de sauver leurs frères.

20. At Machabæus, ordinatis circum se sex millibus, et constitutis per cohortes, adversus Timotheum processit, habentem secum centum viginti millia peditum, equitumque duo millia quingentos.

21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, et filios, et reliquum apparatum, in præsidium, quod Carnion dicitur; erat enim inexpugnabile, et accessu difficile propter locorum angustias.

22. Cumque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit; et in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis a suis dejicerentur, et gladiorum suorum ictibus debilitarentur.

23. Judas autem vehementer instabat, puniens profanos; et prostravit ex eis triginta millia virorum.

24. Ipse vero Timotheus incidit in partes Dosithei et Sosipatris, et multis precibus postulabat ut vivus dimitteretur, eo quod multorum ex Judæis parentes haberet ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret.

25. Et cum fidem dedisset restituturum se eos secundum constitutum, illæsum eum dimiserunt, propter fratrum salutem.

---

duces... Judas avait confié à ces deux officiers le soin d'attaquer la garnison ennemie; ils accomplirent glorieusement leur mission.

20-23. Timothée est battu à son tour. — *Sex millibus*. Nombre tout à fait disproportionné avec celui des troupes syriennes. Il est vrai que ce chiffre de six mille est omis dans le texte grec, où on lit : Mais Machabée, ayant organisé son armée en cohortes, les plaça (Dosithée et Sosipater) à la tête des cohortes. — *Præmisit mulieres*... (vers. 25). L'armée de Timothée n'était pas seulement composée de troupes régulières, mais aussi de tribus nomades (cf. I Mach. v, 38), qui se faisaient accompagner partout de leurs familles et de leurs biens (*apparatum*). Le général fit mettre ces « impedimenta » en un lieu sûr avant le combat. — *Carnion* ne diffère pas de Carnaïm (cf. I Mach. v, 26), laquelle n'était autre elle-même que l'antique Astaroth-Carnaïm. — *Erat enim*... Cette place n'était pas moins bien protégée par la nature que par les hommes. — *Cumque cohors*... (vers. 22). Comp. le vers. 20a. La colonne placée sous les ordres de Judas eut l'honneur de s'avancer la première contre l'ennemi. — *Timor hostibus*... : tant le héros était redouté. Mais il y eut plus que cela dans la circonstance présente; en effet, les mots *ex præsentia Dei, qui*... font évidemment allusion à une manifestation surnaturelle de la divine présence. Une telle panique s'ensuivit parmi les soldats de Timothée, qu'ils se frappaient et se tuaient les uns les autres. — *Judas*... *instabat* (vers. 23). Il poussa les choses vigoureusement, pour bien profiter de sa victoire. — *Triginta millia*. I Mach. v, 34, ne mentionne que huit mille morts; mais il n'est pas sûr qu'il soit question de la même bataille.

24-25. Timothée réussit à s'échapper. — *Partes* : les cohortes commandées par les deux premiers lieutenants de Judas. Cf. vers. 19. — *Multis precibus*... Grec : avec beaucoup d'imposture. Comme on va le voir, il inventa un grossier mensonge pour avoir la vie sauve. — *Eo quod*... Il prétendit qu'il avait en son pouvoir un grand nombre de prisonniers juifs, qui seraient certainement maltraités (*decipi*...; d'après le grec : être méprisés), s'il n'était là en personne pour les défendre. — *Cum fidem*... (vers. 25) C'est la seule garantie qu'on prit à son égard.

26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

27. Post horum fugam et necem, movit exercitum ad Ephron, civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat; et robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant; in hac autem machinæ multæ, et telorum erat apparatus.

28. Sed, cum Omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium confringit, ceperunt civitatem, et ex eis qui intus erant viginti quinque millia prostraverunt.

29. Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.

30. Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benigne ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quod modeste secum egerint,

31. gratias agentes eis, et exhortati etiam de cetero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemni Septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam, præpositum Idumææ.

26. Judas retourna ensuite à Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. Après leur fuite et leur carnage il fit marcher son armée vers Éphron, ville forte, où habitait une grande multitude de divers peuples; et de vaillants jeunes gens, debout devant les remparts, les défendaient vigoureusement; et il y avait à l'intérieur de nombreuses machines et une provision de dards.

28. Mais après avoir invoqué le Tout-Puissant, qui brise par sa puissance les forces des ennemis, *les Juifs* prirent la ville, et tuèrent vingt-cinq mille hommes de ceux qui étaient dedans.

29. De là ils allèrent à la ville des Scythes, qui était éloignée de six cents stades de Jérusalem.

30. Mais comme les Juifs qui étaient chez les Scythopolitains attestaient que ceux-ci les traitaient avec bienveillance, et qu'ils avaient usé de modération à leur égard aux temps même de leur malheur,

31. *Judas et les siens* les remercièrent, et après les avoir exhortés à continuer d'être bienveillants à l'avenir envers leur race, ils vinrent à Jérusalem lorsque la fête des Semaines était proche.

32. Après la Pentecôte ils marchèrent contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée.

— *Propter... fratrum.* On ne voulait pas les exposer à être massacrés.

6° Campagne de Judas contre les villes de Carnion, d'Éphron et de Scythopolis. XI, 26-31.

Narration parallèle à celle de I Mach. v, 44-54. Notre auteur a plusieurs particularités intéressantes.

26. Prise de Carnion. — *Ad Carnion.* Voyez la note du vers. 21. Le grec ajoute : Et vers le temple d'Atargatis (τὸ 'Αταργατεῖον). Comp. I Mach. v, 43, où il est parlé d'un enclos sacré qui existait près de Carnion. Atargatis ou Derkéto était la « dea syra » par excellence; elle correspondait à l'Astarté phénicienne. Son culte était très impur (cf. Eusèbe, *Vita Constant.*, III, 36).

27-28. Prise d'Éphron. — *Ephron.* L'emplacement de cette ville est aussi inconnu. — *In qua multitudo...* Comme à Casphin. Comp. le vers. 13. Le grec ajoute : Où Lysias habitait. Le régent du royaume avait donc une résidence dans cette ville. — *Et robusti...* Notre auteur signale volontiers les détails qui mettent en relief les difficultés de la lutte pour ses concitoyens, et, par suite, l'étendue de leur triomphe. — *Omnipotentem* (vers. 28). Grec : le dynaste. Comme au vers. 15.

29-31. Les habitants de Scythopolis, ayant fait preuve de bienveillance envers les Juifs, ne sont pas inquiétés par Judas. — *Civitatem Scytharum.* Dans le grec : Scythopolis. L'auteur du premier livre (voyez I Mach. v, 52 et la note) lui donne son ancien nom chananéen, Bethsan. C'est sans doute parce qu'une colonie scythe s'y établit à l'époque de la grande invasion décrite par Hérodote, x, I, 106 (vers l'an 600 avant J.-C.), qu'elle fut appelée « ville des Scythes ». — *Sexcentis stadiis.* Environ cent onze kilom. Estimation assez exacte de la distance qui séparait Bethsan de Jérusalem. — *Contestantibus...* (vers. 30). C.-à-d., rendant témoignage à la bonté de la population païenne. — *Quod modeste...* Grec : Ils avaient eu avec eux de douces relations. Fait bien rare à cette époque, comme le fait remarquer le narrateur : *etiam temporibus...* — *Die... septimanarum* (vers. 31). Sur ce nom donné à la fête de la Pentecôte, voyez Ex. XXXIV, 22; Deut. XVI, 9 et ss.

7° Expédition de Judas en Idumée et défaite de Gorgias. XII, 32-37.

Selon toute vraisemblance, nous avons ici le développement de l'indication très sommaire de I Mach. v, 65.

32-33. Judas Machabée s'avance contre les Iduméens avec une petite armée. — *Pentecosten.* La « fête des Semaines » portait cet

33. Celui-ci sortit avec trois mille fantassins et quatre cents cavaliers.

34. Et lorsqu'ils en furent venus aux mains, il arriva qu'un petit nombre de Juifs tombèrent.

35. Un certain Dosithée, cavalier de Bacénor, homme vaillant, se saisit de Gorgias; et comme il voulait le prendre vif, un des cavaliers de Thrace se précipita sur lui et lui coupa l'épaule, et ainsi Gorgias s'enfuit à Marésa.

36. Mais ceux qui étaient avec Esdrin combattant depuis longtemps et se trouvant fatigués, Judas conjura le Seigneur de se faire leur protecteur et leur chef dans le combat;

37. il commença dans la langue de ses pères et entonna des hymnes comme cri de guerre, et il mit en fuite les soldats de Gorgias.

38. Judas, ayant alors rassemblé son armée, vint dans la ville d'Odollam, et lorsque le septième jour fut arrivé, ils se purifièrent selon la coutume et célébrèrent le sabbat dans ce même lieu.

39. Le jour suivant, Judas vint avec les siens pour emporter les corps de ceux qui étaient tombés, et pour les ensevelir avec leurs parents dans les sépulcres de leurs pères.

33. Exivit autem cum peditibus tribus millibus, et equitibus quadringentis.

34. Quibus congressis, contigit paucos ruere Judæorum.

35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat; et cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit, atque ita Gorgias effugit in Maresa.

36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus et fatigatis, invocavit Judas Dominum adjutorem et ducem belli fieri;

37. incipiens voce patria, et cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem, collecto exercitu, venit in civitatem Odollam, et cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.

39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, et cum parentibus poneret in sepulcris paternis.

---

autre nom (en hébreu, *yôm hamiššim*) parce qu'elle se célébrait le cinquantième jour qui suivait la Pâque. Comp. le vers. 31ᵇ, et Lev. XXIII, 15-16. — *Gorgiam, præpositum*... Plus haut déjà (cf. X, 14-15 et le commentaire), nous avons vu Gorgias allié aux Iduméens contre les Juifs. — *Cum... tribus millibus*... Armée bien faible, mais dont la présence de Judas décuplait les forces.

34-37. D'abord mis en échec, les Juifs remportent une grande victoire, avec l'aide de Dieu. — *Paucos ruere.* Un certain nombre de soldats juifs furent tués au début du combat; ce qui dut produire sur les autres une impression fâcheuse. — *Dositheus... quidam* (vers. 35). Non pas l'officier de ce nom qui a été mentionné plus haut (comp. les vers. 19 et ss.), mais un simple cavalier de la petite armée juive, placé sous les ordres de Bacénor. — *Gorgiam tenebat.* Le grec ajoute : Et, ayant saisi sa chlamyde, il l'emmenait de force. La chlamyde était un manteau militaire. Cf. Matth. XXVII, 25 (*Atl. arch.*, pl. II, fig. 7). — *De Thracibus.* « Les Thraces étaient renommés en tant que troupes légèrement armées, et servaient soit à pied, soit à cheval. Ils étaient sans cesse enrôlés comme mercenaires par les successeurs d'Alexandre, et on les trouve combattant dans presque toutes les armées rassemblées par ces princes. » — *Humerumque*... D'un coup de sabre, le Thrace coupa l'épaule et le bras du cavalier juif, et Gorgias fut ainsi délivré. — *Maresa* (en grec, Μαρισά). Ville de la tribu de Juda, située dans la plaine maritime. Cf. I Mach. V, 66 (*Atl., géogr.*, pl. X). — *Esdrin* (vers. 36) était évidemment un officier juif. Ses troupes, fatiguées, commençaient à faiblir, lorsque Judas eut recours, selon sa coutume, au Dieu des armées. — *Voce patria* (vers. 37). Dans l'idiome araméen, qu'on parlait alors en Judée. — *Clamorem*... Il fit retentir le cri de guerre des Juifs, et ceux-ci, ranimés et enthousiasmés, furent complètement victorieux.

8° On ensevelit les Juifs tués dans le combat; incident rattaché à ce fait. XII, 38-46.

38-42. Douloureuse découverte qui fut faite au moment des funérailles. — *Collecto*... Judas rallia ses troupes, qui s'étaient dispersées en poursuivant l'ennemi. — *Odollam.* Antique cité chananéenne, déjà citée dans la Genèse, XXXVIII, 1, 12. Elle fut attribuée à la tribu de Juda après la conquête de la Terre promise (cf. Jos. XV, 35). Il y a litige au sujet de son emplacement. — *Purificati :* au moyen d'une ablution. Les soldats juifs s'étaient souillés, au point de vue légal, par leur contact avec les païens, et surtout avec les morts. Cf. Num. XXXI, 19. — A la suite des mots *sequenti die* (vers. 39), le grec ajoute : Comme la nécessité le demandait. C.-à-d. qu'il eût été impossible, sans de graves

40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum, de donariis idolorum quæ apud Jamniam fuerunt, a quibus lex prohibet Judæos; omnibus ergo manifestum factum est ob hanc causam eos corruisse.

41. Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta;

42. atque ita ad preces conversi, rogaverunt ut id quod factum erat delictum oblivioni traderetur. At vero fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.

43. Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam, offerri pro peccatis mortuorum

40. Or ils trouvèrent sous les tuniques de ceux qui avaient été tués des choses consacrées aux idoles qui étaient à Jamnia, et que la loi interdit aux Juifs; il parut donc évident à tous que c'est pour ce motif qu'ils étaient tombés.

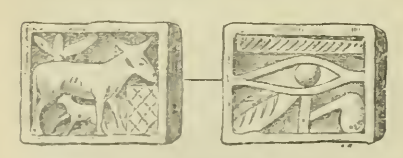
41. Aussi bénirent-ils tous le juste jugement du Seigneur, qui avait rendu manifestes ces choses secrètes;

42. et, se mettant en prières, ils demandèrent que la faute qui avait été commise fût livrée à l'oubli. Mais le très vaillant Judas exhortait le peuple à se conserver sans péché, en voyant devant leurs yeux ce qui était arrivé à cause des péchés de ceux qui avaient été tués.

43. Et, après avoir fait une collecte, il envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'un sacrifice

---

inconvénients, de retarder davantage la sépulture de ceux des Juifs qui avaient péri l'avant-veille, durant la bataille. — *In sepulcris paternis.* Évidemment, tous ne purent pas être transportés dans leurs tombeaux de famille, qui étaient pour la plupart trop éloignés du champ de bataille; un grand nombre durent être enterrés sur place. — *Sub tunicis* (vers. 40). Le grec χιτών montre que le narrateur a voulu


Amulette en terre émaillée, avec l'œil mystique protecteur. (Monuments phéniciens.)

parler de la tunique intérieure, qui correspondait à la chemise moderne. — *De donariis...* Grec : des objets consacrés aux idoles. Il s'agit probablement, comme le suppose la Vulgate, de petits ex-voto en or ou en argent, tels qu'il en existait dans tous les temples païens. Ces objets avaient été pris à Jamnia durant l'attaque mentionnée ci-dessus (cf. vers. 8-9). — *A quibus lex...* Il était, en effet, absolument contraire à l'esprit de la loi juive de se conformer aux rites et aux superstitions du paganisme. Cf. Ex. XX, 4, 23; XXIII, 24; XXXIV, 13, etc. Or c'était une idée superstitieuse qui avait porté quelques soldats juifs à s'emparer de ces ex-voto, et à les porter sur eux en guise d'amulettes préservateurs. On voit par là que toute racine d'idolâtrie n'avait pas disparu du sein du judaïsme, et que plusieurs de ceux qui défendaient la religion de leurs pères au péril de leur vie étaient encore imprégnés de l'esprit païen. — *Omnibus ergo...* Dans la mort de ces Juifs si imparfaits, on reconnut un juste châtiment de Dieu. — *Qui... fecerat...* (vers. 41). Le grec emploie le temps présent, ce qui rend la pensée plus générale : (Du Seigneur), qui rend manifestes les choses cachées. — *Rogaverunt ut...* (vers. 42). Grec : Ils demandaient que le crime commis fût entièrement effacé; c.-à-d., que Dieu ne frappât pas davantage son peuple à ce sujet. — *At... Judas...* Le général, non moins pieux que vaillant, mit cette circonstance à profit pour exhorter ses soldats à mener une vie exempte de tout péché.

43-46. Judas fait offrir un sacrifice propitiatoire. — *Collatione* : une quête faite dans les rangs de l'armée. — *Duodecim millia...* La Vulgate est seule à citer ce gros chiffre (10440 fr., si la drachme équivalait à 0 fr. 87.) La plupart


Drachme attique.

des manuscrits grecs ont 2000 (1740 fr.); quelques-uns, 3000 (2610 fr.). — *Misit...* Avec cette somme, on devait acheter des victimes et les offrir en sacrifice, pour expier la faute de ceux qui s'étaient oubliés à ce point. — *Pro peccatis mortuorum.* Le grec dit simplement : Pour le péché. — *Bene... de resurrectione...* Ce dogme important est assez fréquemment et très clairement signalé dans notre livre. Cf. VI, 23; VII, 9 et ss., etc. — *Religiose.* D'après le grec : d'une manière convenable. — *Nisi enim...* (vers. 44). L'écrivain sacré continue d'expliquer et de jus-

fût offert pour les péchés des morts, ayant de bonnes et de religieuses pensées touchant la résurrection

44. (car s'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient, il eût regardé comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts);

45. et il considérait qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui étaient morts avec piété.

46. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans

44. (nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis);

45. et quia considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam.

46. Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.

CHAPITRE XIII

1. La cent quarante-neuvième année, Judas apprit qu'Antiochus Eupator marchait avec une armée nombreuse contre la Judée,

2. accompagné de Lysias, régent et premier ministre du royaume, et qu'il avait avec lui cent dix mille fantassins et cinq mille cavaliers, vingt-deux éléphants et trois cents chars armés de faux.

1. Anno centesimo quadragesimo nono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudine adversus Judæam,

2. et cum eo Lysiam, procuratorem et præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, et equitum quinque millia, et elephantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

---

tifier la conduite de Judas en ce qui regarde ce sacrifice offert pour les morts. — *Superfluum... et vanum...* Comparez le raisonnement analogue de saint Paul, I Cor. xv, 29 et ss. — *Orare pro mortuis.* Aux sacrifices propitiatoires on joignait naturellement des prières, qui demandaient en termes explicites le pardon des péchés pour lesquels ils étaient offerts. — *Cum pietate* (*dormitionem* est un bel euphémisme pour désigner la mort; cf. Matth. ix, 24; Joan. xi, 11; I Thess. iv, 12, etc.). Une sainte mort donne évidemment un droit spécial à la possession de la bienheureuse éternité. Cf. vii, 9, 11, 14, 23. C'est parce qu'ils étaient persuadés de cette vérité que les Juifs déployaient un si grand courage dans les combats livrés pour la défense de leur religion. — *Sancta ergo...* (vers. 46). Conclusion du narrateur. De tout temps l'Église a vu à bon droit dans ce passage la preuve de l'existence du purgatoire et de l'utilité des prières pour les trépassés. Ces deux dogmes connexes ne pouvaient pas être plus clairement affirmés.

§ IV.— *Antiochus Eupator, vaincu à plusieurs reprises par les Juifs, conclut la paix avec eux.* XIII, 1-26.

La campagne ici racontée est identique à celle de I Mach. vi, 23 et ss. Notre auteur, moins complet sur divers points, a cependant quelques détails nouveaux.

1° Eupator et Lysias envahissent la Judée. XIII, 1-2.

Chap. XIII. — 1-2. Date de l'invasion, et dénombrement des forces syriennes.— *Anno 149°* L'an 150 de l'ère des Séleucides, d'après I Mach. vi, 20 (oct. 163 à oct. 162 avant J.-C.). Sur cette divergence plus apparente que réelle, voyez l'Introd., p. 636, 9°, et le commentaire de xi, 33. — *Eupatorem venire...* L'historien continue, d'une façon toute naturelle, d'attribuer au jeune roi les actes dont Lysias, régent du royaume, était en réalité le promoteur principal. Voyez x, 11 et la note. — *Procuratorem et...* Comp. xi, 1 et les notes; I Mach. vi, 17. — *Secum habentem...* (vers. 2). D'après le texte primitif : Ayant chacun une force grecque de fantassins. Non que l'armée fût divisée en deux corps, dont l'un aurait été commandé par Eupator, et l'autre par Lysias. Le commandement était unique; mais cette formule a de nouveau pour but de mettre en relief l'autorité du roi. — *Centum decem...* Le premier livre, *l. c.*, cite cent mille fantassins au lieu de cent dix mille, vingt mille cavaliers au lieu de cinq mille (dans le grec, cinq mille trois cents), trente-deux éléphants au lieu de vingt-deux. Ces différences sont dues probablement à la négligence des copistes. Voyez l'Introd., p. 63?. — *Currus cum falcibus...* Détail propre à notre auteur. On rendait les chars de guerre plus terribles, en les garnissant

3. Commiscuit autem se illis et Menelaus; et cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salute, sed sperans se constitui in principatum.

4. Sed Rex regum suscitavit animos Antiochi in peccatorem; et suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum, jussit, ut eis est consuetudo, apprehensum in eodem loco necari.

5. Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum, aggestum undique habens cineris; hæc prospectum habebat in præceps.

6. Inde in cinerem dejici jussit sacrilegum, omnibus eum propellentibus ad interitum.

7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori, nec terræ dari Menelaum;

8. et quidem satis juste : nam quia multa erga aram Dei delicta commisit,

3. Ménélaüs se joignit aussi à eux; et avec une grande dissimulation il faisait des prières à Antiochus, non pour le salut de sa patrie, mais dans l'espoir d'obtenir la souveraine autorité.

4. Mais le Roi des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce pécheur, et Lysias lui ayant insinué que c'était lui qui était la cause de tous les maux, il ordonna, ainsi que c'est la coutume chez eux, qu'on l'arrêtât et qu'on le fît mourir dans le même lieu.

5. Or il y avait en cet endroit une tour de cinquante coudées, qui était entourée de toutes parts d'un monceau de cendres, et du haut de laquelle on voyait un précipice.

6. Il ordonna que ce sacrilège fût précipité de là dans la cendre, tous le poussant à la mort.

7. C'est ainsi que mourut ce prévaricateur de la loi, et que Ménélaüs ne fut pas mis en terre;

8. et cela en toute justice : car comme il avait commis beaucoup de crimes

---

de faux, qui faisaient de grands ravages dans les rangs ennemis.

2° Supplice de l'apostat Ménélaüs. XIII, 3-8.

3-4. L'occasion. — *Commiscuit se...* Ce traître, infâme jusqu'à la fin, osa se joindre ouvertement à l'armée qui envahissait sa patrie pour la saccager et la ruiner. Le récit de cet épisode est une particularité précieuse de notre livre. — *Cum... fallacia.* Cette expression est commentée par l'auteur lui-même : *non pro..., sed...* Ménélaüs se donnait l'air de parler au nom des intérêts généraux du royaume, mais il ne songeait qu'à son intérêt personnel. — *Deprecabatur.* L'imparfait de la durée, de l'intensité. Dans le grec : Il exhortait (παρεκάλει). Il excitait le roi à entreprendre cette expédition. — *Se... in principatum.* Ménélaüs avait été naturellement destitué par Judas, lorsque les Juifs fidèles eurent recouvré jusqu'à un certain point leur indépendance (cf. x, 1 et ss.). Il est vraisemblable qu'il n'avait pas cessé d'habiter à Antioche depuis que le roi Épiphane l'y avait mandé pour se disculper. Cf. iv, 27 et ss. — *Rex regum* (vers. 4). Titre souvent adopté par les rois orientaux. Cf. IV Reg. xviii, 19; Ez. xxv, 7, etc. C'est peut-être la première fois qu'il est appliqué au vrai Dieu. Nous le retrouverons dans le Nouveau Testament. Cf. I Tim. vi, 5; Luc. xvii, 14, etc. — *Suggerente Lysia.* Ménélaüs avait dû exciter en quelque manière le mécontentement du tout-puissant ministre, qui fit servir le roi à sa vengeance. — *Hunc esse causam...* C'était vrai, quoique Jason, prédécesseur de Ménélaüs, eût été le premier coupable. Voyez iv, 23-25, 32-34, 35-50; v, 15, 23. — *Ut eis est... necari.* Dans le grec : (Il ordonna) que, l'ayant amené à Bérée, on le mît à mort selon la coutume de ce lieu. Cette ville de Bérée était située sur l'emplacement actuel d'Alep, à mi-chemin entre Antioche de Syrie et Hiérapolis. Voyez Pline, *Hist. nat.*, v, 19 (*Atl. géogr.*, pl. viii).

5-8. Mort ignominieuse de Ménélaüs. — *Erat autem...* Détails (vers. 5-6) sur la peine capitale, telle qu'on l'infligeait alors à Bérée. Elle consistait, d'une manière générale, à asphyxier le condamné sous un monceau de cendres. Comp. Valère Maxime, ix, 2, 7. — *Turris... aggestum...* Grec : Une tour.... pleine de cendres. — *Quinquaginta cubitorum.* C.-à-d., $26^m 250$, en supposant que la coudée équivalait à $0^m 525$. — *Hæc prospectum...* Variante dans le grec : Et elle (la tour) avait un instrument qui tournait, et qui de tous côtés était suspendu sur la cendre. Il s'agit d'une sorte de roue, sur laquelle on plaçait le condamné; mise en mouvement, elle le lançait dans la masse de cendres placée au bas de la tour. — *Inde... ad interitum* (vers. 6). Autre variante du grec : Si quelqu'un était coupable de sacrilège, ou avait commis quelques autres crimes, tous le poussaient là pour le faire mourir. A coup sûr, Ménélaüs ne fut pas condamné par les Syriens à cause de ses sacrilèges; mais l'auteur veut dire, dans ses réflexions morales si judicieuses des vers. 7 et 8, que ce fut en vertu d'un talion tout providentiel que ce grand prêtre indigne, qui avait profané le temple et l'autel du vrai Dieu, subit la peine par laquelle les habitants de Bérée punissaient ce genre spécial de forfait. — *Omnibus... propellentibus :* d'une manière tumultueuse, après que la sentence de mort avait été prononcée par les juges. — *Nec terræ dari* (vers. 7).

envers l'autel de Dieu, dont le feu et la cendre étaient saints, il fut lui-même condamné à mourir dans la cendre.

9. Cependant le roi s'avançait transporté de fureur, pour se montrer pire que son père à l'égard des Juifs.

10. Judas, l'ayant appris, commanda au peuple d'invoquer jour et nuit le Seigneur, afin qu'il les assistât alors, comme il avait toujours fait,

11. car ils craignaient d'être privés de leur loi, de leur patrie et du saint temple; et afin qu'il ne permît pas que le peuple, qui commençait seulement à respirer un peu, fût assujetti de nouveau aux nations blasphématrices.

12. Tous firent donc cela ensemble, et implorèrent la miséricorde du Seigneur par leurs larmes et par leurs jeûnes, se tenant prosternés durant trois jours; alors Judas les exhorta à se tenir prêts.

13. Et lui, il résolut avec les anciens de marcher contre le roi, avant qu'il eût fait entrer son armée dans la Judée et qu'il se fût rendu maître de la ville, et d'abandonner au jugement du Seigneur l'issue de l'entreprise.

14. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu, créateur du monde, et ayant exhorté les siens à combattre vaillamment et jusqu'à la mort, pour les

cujus ignis et cinis erat sanctus, ipse in cineris morte damnatus est.

9. Sed rex mente effrenatus veniebat, nequiorem se patre suo Judæis ostensurus.

10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quo, sicut semper, et nunc adjuvaret eos,

11. quippe qui lege, et patria, sanctoque templo privari vererentur; ac populum, qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Omnibus itaque simul id facientibus, et petentibus a Domino misericordiam, cum fletu et jejuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent.

13. Ipse vero cum senioribus cogitavit, prius quam rex admoveret exercitum ad Judæam, et obtineret civitatem, exire, et Domini judicio committere exitum rei.

14. Dans itaque potestatem omnium Deo, mundi creatori, et exhortatus suos ut fortiter dimicarent, et usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patria,

---

Circonstance particulièrement honteuse. Cf. v, 10; I Mach. vii, 17, etc.

3° Les Juifs se préparent à opposer aux Syriens une résistance énergique. XIII, 9-14.

9. Colère et terribles projets d'Eupator. — *Mente effrenatus.* Le grec dit plus fortement encore : Devenu barbare dans ses sentiments. — *Nequiorem se patre...* Plutôt, d'après le grec : Pour montrer aux Juifs les pires des choses qui avaient eu lieu sous son père. En effet, il eût été difficile au jeune monarque d'être plus méchant qu'Épiphane envers le peuple de Dieu; du moins il pouvait faire revivre les mesures les plus cruelles de son père.

10-12. Les Juifs se mettent à invoquer nuit et jour le Seigneur. — *Judas... præcepit...* Toujours l'homme de foi, en même temps que l'homme d'action. — *Quo sicut semper.* Ces mots résument des siècles nombreux de grâces et de bienfaits, toute l'histoire de l'alliance théocratique jusqu'alors. — *Quippe qui... privari* (vers. 11). Les Juifs pouvaient, en effet, tout redouter des mauvaises dispositions du roi et de son ministre. Cf. vers. 9. — *Qui nuper... respirasset.* Belle métaphore et touchant détail. Depuis ses premières victoires, qui lui avaient rendu le temple et une certaine liberté (cf. viii, 1 et ss.), le parti orthodoxe avait eu à peine le temps de respirer en paix. Cf. x, 10 et ss.; xi, 1 et ss.; xii, 1 et ss. — *Omnibus itaque...* (vers. 12). Tous entrèrent dans les sentiments de leur chef et se mirent en prières. — *Prostratis.* Cf. x, 4; I Mach. iv, 50, etc. — *Ut se præpararent.* Grec : (Il leur ordonna) de venir auprès de lui; c.-à-d., d'accourir sous son drapeau.

13-14. Judas conduit son armée près de Modin. — *Senioribus.* L'assemblée des anciens, qui l'aidait dans l'administration civile du pays. — *Priusquam rex...* Il y avait avantage à ne pas attendre l'arrivée des Syriens, et à s'installer d'avance dans une forte position. Quant à se laisser investir dans Jérusalem, c'eût été presque renoncer à toute chance de succès. D'ailleurs il entrait parfaitement dans les plans de Judas de prendre toujours les devants pour l'attaque. Cf. viii, 6, 23; I Mach. iii, 11, 23; v, 33, 43, etc. — *Domini judicio...* Encore les pensées de la foi. Judas avait une entière confiance dans la justice et aussi dans la toute-puissance du Seigneur : *dans itaque...* (vers. 14). — *Exhortatus suos :* par un de ces discours enflammés qui électrisaient ses troupes. Cf. viii, 16 et ss.; xi, 7; xv, 8 et ss., etc. — *Pro legibus, templo...* Résumé de son allocution : elle excitait les Juifs à défendre, au prix de leur vie s'il le fallait, toutes les causes qui étaient pour eux les

et civibus starent, circa Modin exercitum constituit.

15. Et dato signo suis Dei victoriæ, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam, in castris interfecit viros quatuor millia, et maximum elephantorum, cum his qui superpositi fuerant;

16. summoque metu ac perturbatione hostium castra replentes, rebus prospere gestis, abierunt.

17. Hoc autem factum est die illucescente, adjuvante eum Domini protectione.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat;

19. et Bethsuræ, quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat; sed fugabatur, impingebat, minorabatur.

20. His autem, qui intus erant, Judas necessaria mittebat.

21. Enuntiavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de judaico exercitu; qui requisitus comprehensus est, et conclusus.

lois, le temple, la ville, la patrie et les citoyens, il fit camper son armée près de Modin

15. Et après avoir donné aux siens pour mot d'ordre La victoire de Dieu, et choisi les plus braves d'entre les jeunes gens, il attaqua pendant la nuit le quartier du roi, et tua dans son camp quatre mille hommes, et le plus grand des éléphants avec ceux qu'il portait;

16. et ayant rempli le camp des ennemis d'un grand effroi et de trouble, ils s'en retournèrent après cet heureux succès.

17. Cela eut lieu à la pointe du jour, le Seigneur assistant Judas de sa protection.

18. Mais le roi, ayant fait cet essai de l'audace des Juifs, tâchait de surmonter par stratagème la difficulté des lieux.

19. Il vint donc mettre le siège devant Bethsura, qui était une place forte des Juifs; mais il fut repoussé, renversé, affaibli.

20. Cependant Judas envoyait aux assiégés les choses nécessaires.

21. Mais un certain Rhodocus, de l'armée des Juifs, révéla les secrets aux ennemis; il fut recherché, arrêté et enfermé.

---

plus sacrées. — *Circa Modin.* Cf. I Mach. II, 1 et la note. Ainsi posté dans les montagnes occidentales de la Judée, Judas pouvait surveiller l'approche et les mouvements des Syriens, et profiter de toutes les occasions qui lui paraîtraient favorables.

4° Eupator subit coup sur coup plusieurs défaites. XIII, 15-23ª.

15-17. Bataille de Modin. Ce ne fut qu'un engagement partiel, mais il eut pour les Juifs de brillants résultats. — *Signo :* le mot d'ordre. Voyez VIII, 23 et le commentaire. Au lieu de *Dei victoriæ*, il faudrait : « Dei victoria », la victoire (vient) de Dieu. — *Juvenibus fortissimis...* Judas s'entoura d'une troupe d'élite pour tenter ce coup de main hardi. — *Nocte :* le temps propre aux surprises. — *Aulam.* D'après le grec : la tente royale. — *Maximum* (grec : πρωτεύοντα, celui qui occupait le premier rang) *elephantorum.* Exploit distinct de celui d'Éléazar, frère de Judas. Cf. I Mach. VI, 43-46. — *Cum his qui...* A la lettre dans le grec : avec ceux qui étaient dans la maison; c.-à-d., dans la tour de bois portée par l'éléphant. Cf. I Mach. VI, 37. — *Summoque metu...* (vers. 16). Les Syriens furent glacés d'effroi en voyant ce dont étaient capables les soldats juifs. — *Die illucescente* (vers. 17). Les vainqueurs se retirèrent à l'aube du jour en toute hâte, et rentrèrent sains et saufs dans leur camp, grâce à une protection spéciale du Seigneur. — *Eum :* Judas Machabée.

18-23ª. Quelques autres échecs d'Eupator et de Lysias. — *Accepto gustu.* Métaphore qui revient à dire : Ayant fait l'expérience de... Après l'acte audacieux qui vient d'être raconté, les Syriens cessèrent d'avoir une confiance exagérée dans leurs propres forces, et, adoptant une tactique plus prudente, ils se conformèrent davantage, durant la suite de cette campagne, « aux règles de l'art militaire. » — *Arte difficultatem...* Grec : Il tentait de prendre les lieux par la ruse. — *Bethsuræ...* (vers. 19). Cf. I Mach. VI, 31. Sur la situation de cette place, voyez la note de I Mach. IV, 31. Judas l'avait reprise aux Syriens et considérablement fortifiée. Cf. I Mach. IV, 61. — *Fugabatur, impingebat...* Ce résultat général est exprimé avec une concision toute dramatique. — *Minorabatur :* en perdant un grand nombre de soldats. — *His... qui intus...* (vers. 20). Profitant du désarroi des assiégeants, Judas introduisit des vivres dans la ville, qui en avait un grand besoin. Cf. I Mach. VI, 49. — *Enuntiavit....* (vers. 21). Il y eut malheureusement parmi les Juifs un traître, qui réussit à livrer aux Syriens les secrets de la défense (*mysteria*). Judas finit par le découvrir et le mit en prison (*conclusus*). — *Iterum rex...* (vers. 22).

22. Le roi parlementa de nouveau avec ceux qui étaient dans Bethsura, leur donna la main, la reçut d'eux et s'en alla.

23. Il combattit contre Judas, et fut vaincu. Mais ayant appris que Philippe, qui avait été laissé à la tête des affaires, s'était révolté à Antioche, il en fut consterné; il supplia les Juifs, se soumit à eux, et jura tout ce qui parut juste; et après cette réconciliation il offrit un sacrifice, honora le temple et y offrit des dons.

24. Il embrassa Machabée, et le fit chef et prince depuis Ptolémaïs jusqu'aux Gerréniens.

25. Mais, lorsqu'il fut venu à Ptolémaïs, les habitants supportèrent avec peine le traité d'amitié, s'indignant par crainte que leur *propre* alliance ne fût rompue.

26. Alors Lysias monta sur le tribunal, exposa les raisons et apaisa le peuple; puis il retourna à Antioche. Et c'est ainsi qu'eurent lieu le départ et le retour du roi.

22. Iterum rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris; dextram dedit, accepit, abiit.

23. Commisit cum Juda, superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente consternatus, Judæos deprecans, subditusque eis, jurat de omnibus quibus justum visum est; et reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, et munera posuit.

24. Machabæum amplexatus est, et fecit eum a Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem et principem.

25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitiæ conventionem, indignantes ne forte fœdus irrumperent.

26. Tunc ascendit Lysias tribunal, et exposuit rationem, et populum sedavit, regressusque est Antiochiam. Et hoc modo regis profectio et reditus processit.

Ennuyé de ces divers échecs, Eupator entama des négociations avec les assiégés, qui, ayant épuisé leurs provisions, durent se rendre. Cf. I Mach. VI, 49-50. — *Abiit :* à Jérusalem, pour l'assiéger aussi. Cf. I Mach. VI, 51 et ss. — *Commisit..., superatus est* (vers. 23ª). Allusion soit à l'épisode que raconte I Mach. VI, 42, soit à quelque autre engagement sur lequel le premier livre est resté muet. Notre auteur, qui veut simplement donner ici un aperçu général et le résultat final des faits, les résume d'une façon brillante pour les Juifs, et passe sous silence des échecs partiels qu'ils subirent aussi de leur côté. Cf. I Mach. VI, 47 et les notes, 53-54.

5° Conclusion de la paix à des conditions avantageuses pour les Juifs. XIII, 23ᵇ-26.

23ᵇ-24. Eupator demande instamment aux Juifs la cessation des hostilités, et obtient leur consentement. — *Ut... cognovit...* Voyez les détails au premier livre (VI, 56, 63, et les notes). — *Relictus super negotia.* Épiphane, sur le point de mourir, avait confié à Philippe la régence du royaume et la tutelle de son fils. Cf. I Mach. VI, 14-16. — *Mente consternatus.* La révolte de Philippe mettait Lysias, et Eupator avec lui, dans un très grand embarras. Lysias vit que, pour sortir de cette impasse, il fallait à tout prix commencer par conclure la paix avec les Juifs : il la leur proposa donc. Cf. I Mach. VI, 60. — *Jurat de omnibus...* Cf. I Mach. VI, 59, 61. Les Juifs exigèrent du roi, comme clause spéciale du traité, la promesse solennelle qu'ils auraient désormais toute liberté de vivre selon leurs lois. — *Obtulit sacrificium.* Détail propre à notre auteur. Il n'était pas interdit aux païens de faire offrir des sacrifices dans le temple. — *Honoravit... :* par des présents, comme l'avait fait son aïeul Séleucus IV (cf. III, 2). — *Machabæum amplexatus...* (vers. 24). Le grec dit simplement : « suscepit »; il reçut Judas honorablement et amicalement. Tous les détails de ce verset sont également nouveaux. — *Fecit... ducem...* C.-à-d. que le roi conféra à Machabée le titre officiel de gouverneur de tout le territoire juif. Quelques commentateurs, à la suite du syriaque, traitent comme un nom propre le mot ἡγεμονίδην, qui correspond à *principem :* Il nomma Hégémonidas gouverneur... Opinion singulière. — *Ptolemaide :* Saint-Jean-d'Acre. Cf. I Mach. V, 15 et la note. — *Ad Gerrenos.* Il ne saurait être question en cet endroit de la ville de Gerra, située près de Péluse, et qui appartenait alors à l'Égypte (*Atl. géogr.*, pl. IV et V). Γεῤῥηνοί est donc probablement une faute de copiste pour Γεραρηνοί, les habitants de Gérar. Cette localité, célèbre dans l'histoire des patriarches (cf. Gen. XXVI, 1, 6, etc.), était au sud-ouest de Gaza. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII.

25-26. Le roi vient à Ptolémaïs, dont il rassure les habitants, rendus inquiets par le traité de paix; il rentre ensuite à Antioche. — *Graviter ferebant...* Ils avaient naguère pris parti pour les Syriens contre les Juifs, et Judas les avait châtiés (cf. I Mach. V, 15, 22); ils furent donc mécontents et jaloux d'apprendre qu'Eupator avait accordé à leurs ennemis des conditions très favorables. — *Indignantes ne...* D'après le grec : Ils voulaient annuler les arrangements (conclus entre le roi et Judas Machabée). — *Tunc... Lysias* (vers. 26). Le régent intervint pour les calmer. — *Tribunal :* la tribune du haut de

CHAPITRE XIV

1. Sed post triennii tempus, cognovit Judas, et qui cum eo erant, Demetrium Seleuci, cum multitudine valida, et navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,

2. et tenuisse regiones adversus Antiochum, et ducem ejus Lysiam.

3. Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntarie coinquinatus est temporibus commistionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, neque accessum ad altare,

4. venit ad regem Demetrium, centesimo quinquagesimo anno, offerens ei

1. Mais, trois ans après, Judas et ceux qui étaient avec lui apprirent que Démétrius, *fils* de Séleucus, s'était avancé avec une puissante armée et des vaisseaux, par le port de Tripoli, vers des positions avantageuses,

2. et qu'il s'était rendu maître du pays, contre Antiochus et son chef Lysias.

3. Or un certain Alcime, qui avait été grand prêtre, et qui s'était volontairement souillé au temps du mélange *des Juifs avec les païens*, considérant qu'il n'y avait plus de salut pour lui, ni d'accès à l'autel,

4. vint trouver le roi Démétrius, en la cent cinquantième année, et lui offrit

---

laquelle on adressait la parole au peuple. — *Exposuit..., sedavit...* Autre passage concis et rapide. Comp. les vers. 19b, 22b, 23b.

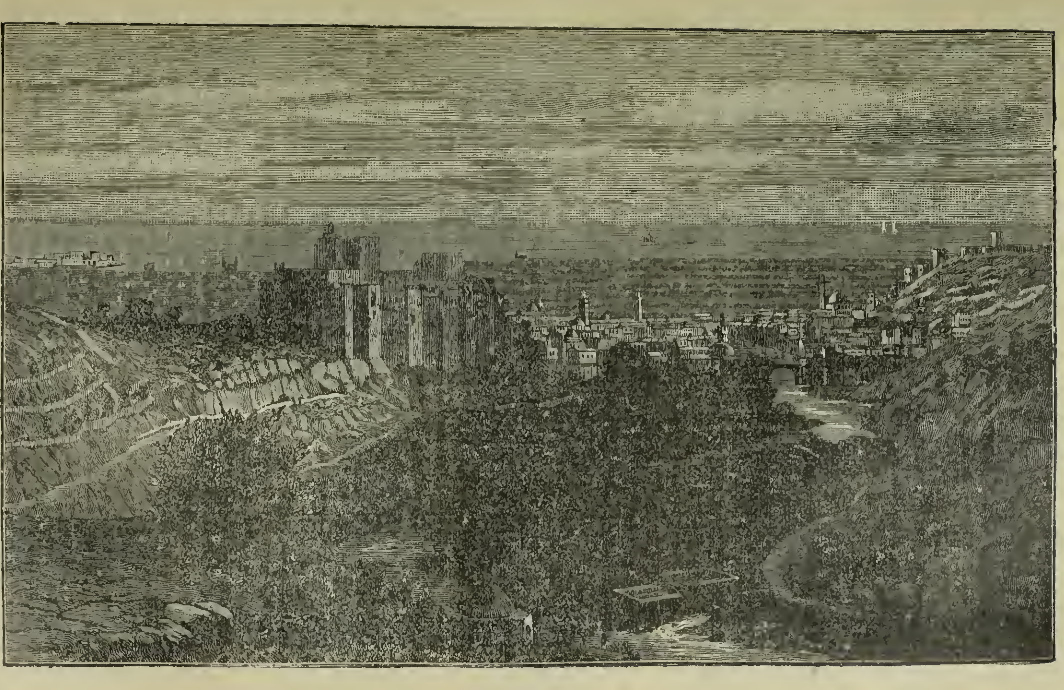
§ V. — *Nicanor, général du roi Démétrius, est encore battu par Judas.* XIV, 1 - XV, 40.

1° Sur la suggestion de l'ancien grand prêtre Alcime, Démétrius envoie Nicanor contre les Juifs à la tête d'une puissante armée. XIV, 1-14.

Récit parallèle à celui de I Mach. VII, 1 et ss., avec les divergences de détail que présentent d'ordinaire deux écrits indépendants l'un de l'autre, traitant du même fait.

Chap. XIV. — 1-2. Introduction : Démétrius Ier monte sur le trône de Syrie après avoir renversé Antiochus Eupator. Comp. I Mach. VII, 1-4. — *Post triennii tempus.* Le point de départ est la date indiquée en dernier lieu, XIII, 1. En la comparant avec celle du vers. 4, d'après le texte grec, on voit que les trois années sont prises dans un sens large, à la façon orientale. — *Demetrium Seleuci.* Sur ce prince, voyez I Mach. VII, 1 et le commentaire. — *Cum multitudine valida.* Les partisans fort peu nombreux qu'il eut d'abord, d'après le premier livre, ne tardèrent pas à former une véritable armée, lorsque les troupes d'Eupator se furent déclarées en faveur du nouveau prétendant et eurent mis à mort son rival. — *Tripolis.* Ville phénicienne d'une haute antiquité, aujourd'hui Taraboulous, sur la côte syrienne, au nord de Sidon, entre Beyrouth et Rouad (*Atl. géogr.*, pl. XIII). On lui avait donné ce nom (Trois villes) parce qu'elle « se composait de trois colonies venant de Sidon, de Tyr et d'Aradus, installées à un stade l'une de l'autre ». — Au lieu de *ascendisse ad... opportuna*, on lit simplement dans le grec : ayant navigué. — *Adversus Antiochum* (vers. 2). Grec : Après avoir tué Antiochus et son protecteur Lysias. Cf. I Mach. VII, 2-4. En réalité, ce furent les soldats d'Eupator révoltés qui commirent ce double meurtre.

3-10. Alcime excite le nouveau roi à attaquer Judas Machabée. Cf. I Mach. VII, 25. — *Alcimus.* Prêtre apostat, qui fit un très grand mal à ses compatriotes, à la manière de Jason et de Ménélaüs. Cf. I. Mach. VII, 5. — *Qui summus sacerdos...* Le premier livre ne signale pas ce fait; mais nous savons, par Josèphe, qu'Alcime avait été élevé par Lysias au souverain pontificat après la mort de Ménélaüs. — *Coinquinatus :* en adoptant les pratiques grecques, contrairement aux prescriptions de la loi juive. — *Temporibus commistionis.* Notre auteur nomme ainsi l'époque où la dépravation du paganisme commença à pénétrer peu à peu en Judée, les mœurs helléniques et les mœurs juives s'étant alors mélangées, au grand détriment de ces dernières. Cf. IV, 7-19; VI, 1-9, et surtout I Mach. I, 12-16. — *Considerans...* Motifs qui décidèrent Alcime à intervenir alors auprès du roi de Syrie; comme pour ses deux indignes prédécesseurs, ils consistèrent uniquement dans l'intérêt personnel et des visées ambitieuses. Cf. IV, 7 et ss., 23 et ss. — *Nullo modo... salutem.* Tant que le parti orthodoxe demeurait victorieux, ce renégat, qui avait pris une attitude très hostile au vrai judaïsme, courait en réalité de grands dangers pour sa vie. Il était très évident aussi qu'en ces conditions il ne serait jamais reconnu comme grand prêtre par Judas et ses partisans : *neque accessum...* — *Venit ad regem* (vers. 4). D'après I Mach. VII, 5 et 25, Alcime vint par deux fois trouver le roi Démétrius pour l'exciter contre les Juifs. Il s'agit ici de la seconde audience.



Vue de Tripoli.

coronam auream, et palmam, super hæc et thallos, qui templi esse videbantur; et ipsa quidem die siluit.

5. Tempus autem opportunum dementiæ suæ nactus, convocatus a Demetrio ad consilium, et interrogatus quibus rebus et consiliis Judæi niterentur,

6. respondit : Ipsi qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus, bella nutriunt, et seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum.

7. Nam et ego defraudatus parentum gloria, dico autem summo sacerdotio, huc veni,

8. primo quidem utilitatibus regis fidem servans, secundo autem etiam civibus consulens; nam illorum pravitate universum genus nostrum non minime vexatur.

une couronne et une palme d'or, avec des rameaux qui semblaient appartenir au temple ; et ce jour-là il garda le silence.

5. Mais ayant trouvé une occasion favorable à sa folie, appelé au conseil par Démétrius, et interrogé sur quels fondements et sur quels conseils les Juifs s'appuyaient,

6. il répondit : Ceux des Juifs qu'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, entretiennent la guerre, excitent les séditions et ne souffrent pas que le royaume soit en paix.

7. Car moi-même, dépouillé de la gloire de mes pères, je veux dire du souverain sacerdoce, je suis venu ici,

8. premièrement, pour garder fidélité aux intérêts du roi; en second lieu, pour procurer aussi l'avantage de mes concitoyens; car, par la perversité de ces hommes, notre nation n'est pas peu tourmentée.

---

comme il résulte du contexte et de la comparaison des deux récits. — *Centesimo quinquagesimo*... Dans le grec : L'an 151 (de l'ère des Séleucides). C.-à-d., d'oct. 162 à oct. 161 avant J.-C. — *Offerens*... Selon l'usage oriental, et pour gagner les faveurs du monarque. — *Coronam*...



Couronne royale. (D'après une pierre gravée.)

Sur la coutume d'offrir alors aux rois des couronnes d'or, voyez I Mach. x, 29 et xiii, 27. — *Palmam*. Une palme d'or, évidemment. C'était un emblème de victoire. Cf. I Mach. xiii, 37. — *Thallos, qui templi*... A la lettre dans le grec : Quelques-unes des branches d'olivier accoutumées du temple; c.-à-d. semblables à celles qu'on donnait en présent au sanctuaire juif. Ces branches étaient aussi en or ciselé; c'était un symbole de paix. D'après la variante de la Vulgate, on présumait qu'Alcime les avait dérobées au temple pour les offrir à Démétrius. — *Ipsa... die siluit* (grec : il se tint tranquille). Le premier jour, Alcime, aussi habile que perfide, se contenta d'apporter ses présents; il ne fit pas la moindre requête, pour ne pas sembler vouloir acheter les bonnes grâces du roi. — *Tempus... dementiæ*... (vers. 5). C.-à-d., un temps favorable à son entreprise criminelle, que le narrateur, suivant en cela le langage biblique, nomme une « folie » sous le rapport moral. — *Convocatus... ad consilium*. Grand honneur et grand succès pour lui; son plan avait réussi pleinement. — *Quibus rebus et consiliis*... Grec : dans quelles dispositions et dans quel dessein les Juifs se trouvaient. — *Respondit*... Son discours, dont nous avons un excellent résumé (vers. 6-10), est un tissu de mensonges et de calomnies, mais très habilement présentés. — *Qui... Assidæi*. Sur ce nom et sa signification, voyez I Mach. ii, 42 et la note. Comp. vii, 13 et ss., dans le même livre. Ce dernier passage nous montre avec quelle insigne mauvaise foi Alcime attaquait alors les Assidéens, qu'il avait traités avec une infâme cruauté. — *Nec patiuntur*... Rien de plus faux, car la paix aurait au contraire régné aussitôt en Judée, si les Syriens avaient loyalement accordé aux Juifs orthodoxes le droit de pratiquer leur religion, et d'obéir à leur propre loi en toute liberté. — *Nam et ego*... (vers. 7). Alcime introduit maintenant ses affaires personnelles, comme par manière d'exemple, et sous le faux semblant de servir les intérêts du roi et ceux de ses concitoyens. Comp. le vers. 8. Il se donne comme la malheureuse victime des plus odieuses machinations. — *Parentum gloria*. « La gloire (provenant) des ancêtres », c'était le souverain pontificat, dignité héréditaire dans la famille d'Aaron,

9. Je t'en prie donc, ô roi, après avoir pris connaissance de toutes ces choses, viens au secours du pays et de la nation, selon ta bonté connue de tous;
10. car, tant que Judas vivra, il est impossible que la paix soit dans les affaires.
11. Après qu'il eut ainsi parlé, tous les autres amis *du roi*, qui étaient hostiles à Judas, excitèrent Démétrius.

12. Celui-ci envoya aussitôt en Judée, comme général, Nicanor, qui commandait les éléphants,
13. lui ordonnant de s'emparer de Judas lui-même, de disperser ceux qui étaient avec lui, et d'établir Alcime souverain prêtre du très grand temple.

14. Alors les païens qui s'étaient enfuis de la Judée, loin de Judas, se joignirent par troupes à Nicanor, regardant les misères et les défaites des Juifs comme la prospérité de leurs propres affaires.
15. Les Juifs, ayant donc appris l'arrivée de Nicanor et l'union des nations, se couvrirent de terre et prièrent celui qui s'était choisi un peuple, et qui protège son héritage par des miracles manifestes, de le conserver éternellement.
16. Sur l'ordre de leur chef, ils par-

9. Sed oro, his singulis, o rex, cognitis, et regioni, et generi, secundum humanitatem tuam pervulgatam omnibus, prospice;
10. nam, quamdiu superest Judas, impossibile est pacem esse negotiis.

11. Talibus autem ab hoc dictis, et ceteri amici, hostiliter se habentes adversus Judam, inflammaverunt Demetrium.
12. Qui statim Nicanorem, præpositum elephantorum, ducem misit in Judæam,
13. datis mandatis ut ipsum quidem Judam caperet, eos vero qui cum illo erant, dispergeret, et constitueret Alcimum maximi templi summum sacerdotem.
14. Tunc gentes, quæ de Judæa fugerant Judam, gregatim se Nicanori miscebant, miserias et clades Judæorum, prosperitates rerum suarum existimantes.

15. Audito itaque Judæi Nicanoris adventu, et conventu nationum, conspersi terra rogabant eum qui populum suum constituit, ut in æternum custodiret, quique suam portionem signis evidentibus protegit.
16. Imperante autem duce, statim

à laquelle il appartenait. Cf. I Mach. VII, 14. — *Illorum pravitate* (vers. 8). Il ose attribuer aux Assidéens les maux dont il était lui-même l'un des principaux auteurs. — *Sed oro...* (vers. 9). Péroraison non moins habile que le corps du discours.— *His... cognitis.* Alcime demande donc au roi de prendre d'abord une connaissance exacte des faits; puis, s'il les trouvait tels qu'ils viennent d'être dépeints, d'agir en conséquence. — *Secundum humanitatem...* Trait de flatterie. — *Quamdiu superest...* (vers. 10). C'est la mort de Judas qu'il suggère en terminant.

11-14. Démétrius envoie Nicanor en Judée contre Judas Machabée et ses partisans. Comp. I Mach. VII, 26. — *Amici.* Les grands dignitaires de la couronne, qui assistaient au conseil. Voyez I Mach. II, 18 et le commentaire. Ils étaient, eux aussi, très mal disposés envers Judas; aussi parlèrent-ils dans le même sens qu'Alcime : *inflammaverunt...* — *Nicanorem* (vers. 12). Ce général avait déjà lutté contre les Juifs, nullement à sa gloire. Cf. VIII, 9 et ss. — *Præpositum elephantorum.* Les éléphants formaient dans l'armée syrienne une force assez considérable pour avoir à sa tête un commandant spécial. — *Ducem misit.* Le grec est plus complet : Après l'avoir nommé gouverneur (militaire) de la Judée, il l'envoya. — *Datis mandatis* (vers. 13). Ordres très sévères pour Judas et ses amis, très favorables à l'impie Alcime (*et constitueret...*). — *Tunc gentes...* (vers. 14). Les païens qui avaient quitté le territoire juif après les victoires du parti orthodoxe, redoutant les représailles qu'on était en droit d'exercer contre eux, se joignirent en foule à l'armée de Nicanor, dont ils escomptaient le prochain triomphe. — *Miserias..., prosperitates...* Antithèse qui met à nu les sentiments de ces misérables.

2° Nicanor conclut la paix avec les Juifs. XIV, 15-25.

Détails en grande partie nouveaux et propres à notre livre.

15-17. Frayeur des Juifs lorsqu'ils apprirent l'approche de Nicanor. — *Conventu nationum.* Grec : l'adjonction des nations. Comp. le vers. 14. — *Conspersi terra.* En signe de deuil et d'humble supplication. Cf. X, 25, etc. — *Qui... constituit...* Grec : Celui qui avait établi son peuple à jamais. Voyez Deut. XXVIII, 9; XXIX, 13, etc. — *Suam portionem.* Beau nom donné depuis longtemps déjà au peuple juif. Cf. Deut. XXXII, 9; Jer. XII, 10, etc. — *Signis evidentibus.* Dans le grec : μετ' ἐπιφανείας, avec des manifestations (le singulier pour le pluriel). Allusion aux prodiges cités à plusieurs reprises dans le cours de ce livre (cf. III, 25-26, 33-34; X, 29-30; XI, 8; XII, 22), et aussi sans doute aux autres éclatants miracles que Jéhovah avait opérés en faveur des

inde moverunt, conveneruntque ad castellum Dessau.
17. Simon vero, frater Judæ, commiserat cum Nicanore; sed conterritus est repentino adventu adversariorum.

18. Nicanor tamen, audiens virtutem comitum Judæ, et animi magnitudinem quam pro patriæ certaminibus habebant, sanguine judicium facere metuebat.

19. Quam ob rem præmisit Posidonium, et Theodotium, et Matthiam, ut darent dextras atque acciperent.
20. Et cum diu de his consilium ageretur, et ipse dux ad multitudinem retulisset, omnium una fuit sententia amicitiis annuere.
21. Itaque diem constituerunt, qua secreto inter se agerent, et singulis sellæ prolatæ sunt et positæ.

22. Præcepit autem Judas armatos esse locis opportunis, ne forte ab hostibus repente mali aliquid oriretur; et congruum colloquium fecerunt.

23. Morabatur autem Nicanor Jerosolymis, nihilque inique agebat, gregesque

tirent aussitôt de là, et se réunirent près du village de Dessau.
17. Simon, frère de Judas, avait engagé le combat avec Nicanor; mais il avait été effrayé par l'arrivée soudaine des ennemis.
18. Cependant Nicanor, apprenant la valeur des compagnons de Judas et la grandeur du courage qu'ils avaient dans les combats pour leur patrie, craignait d'amener une décision par le sang.
19. C'est pourquoi il envoya Posidonius, Théodotius et Matthias, pour tendre la main et pour la recevoir.
20. La délibération sur ce point ayant duré longtemps, et le chef ayant exposé lui-même la chose à l'armée, tous furent d'avis d'accepter l'accord.
21. C'est pourquoi ils fixèrent un jour pour en conférer entre eux en secret, et des sièges furent apportés et placés pour chacun.
22. Cependant Judas ordonna que des hommes armés se tinssent dans des lieux avantageux, de peur que les ennemis n'entreprissent soudain quelque chose d'hostile; puis ils eurent une conférence pacifique.
23. Nicanor demeura ensuite à Jérusalem, et il n'y fit rien de mal, et il con-

---

Hébreux durant tout le cours de leur histoire. — *Imperante... statim...* (vers. 16). Le vaillant chef fit promptement sortir ses troupes de Jérusalem, pour aller, suivant sa tactique ordinaire, au-devant de l'ennemi. — *Castellum Dessau.* Ce village n'est pas mentionné ailleurs, et on ne l'a pas identifié avec certitude. Quelques auteurs le confondent avec Adasa de I Mach. VII, 40. — *Simon...commiserat...* (vers. 17). Simple affaire d'avant-postes. — *Conterritus est...* Grec : Il fut effrayé par le silence soudain des ennemis. Le mot ἀφασία désigne un silence produit par l'effroi; par conséquent, un vif sentiment de consternation. Consternation non des Syriens, mais des Juifs, lorsqu'ils aperçurent l'ennemi. La Vulgate donne bien le sens.

18-25. Nicanor, animé de bonnes dispositions envers les Juifs, et spécialement envers Judas, conclut avec eux un traité de paix. — Les adversaires de la canonicité et de la véracité de notre livre prétendent que ce passage est en contradiction avec I Mach. VII, 26^{b}, où Nicanor est signalé comme un violent ennemi des Juifs. Ils ne remarquent pas que l'auteur du récit parallèle abrège considérablement et ne donne que la substance des faits. La haine de Nicanor contre le parti orthodoxe paraîtra bientôt, ici également, dans toute sa force. Comp. les vers. 29 et ss.; mais elle fut précédée de nobles sentiments d'estime et d'affection. — *Audiens virtutem...* Le courage déployé par les Juifs depuis le début de la persécution syrienne avait été vraiment héroïque. — *Sanguine judicium...* Belle expression. Il répugnait à Nicanor de répandre le sang d'hommes si courageux et si dévoués à leur patrie : *quam ob rem præmisit...* (vers. 19). — *Et cum diu...* (vers. 20). Judas exposa les propositions du général syrien à ses troupes, qui les acceptèrent à l'unanimité. — *Diem constituerunt* (vers. 21) : à savoir, Judas et Nicanor, par l'intermédiaire de leurs délégués. — *Secreto.* La locution grecque κατ' ἰδίαν a plutôt le sens de « privatim », sans apparat. — *Singulis sellæ...:* des sièges d'honneur, d'après le grec. — *Præcepit Judas...* (vers. 22). Précaution que lui conseillait la prudence. Cf. I Mach. VII, 27-28. Au moindre signal ou à la moindre apparence de trahison, son escorte invisible devait s'élancer à son secours. — *Morabatur... Nicanor* (vers. 23) : à titre de gouverneur de la Judée, comme il a été dit plus haut (note du vers. 12^{b}). — *Nihilque inique...* Le grec dit plus encore : Et il ne faisait rien d'inconvenant; c.-à-d., rien qui fût capable de froisser les Juifs fidèles. — *Gregesque turbarum...* Expression dédaigneuse, pour désigner les païens qui s'étaient joints par groupes nombreux à Nicanor, au moment où il s'avançait vers la Judée. Cf. vers. 14-15. Le général syrien donnait une preuve très forte de ses bonnes dispositions, en ren-

gédia les foules qui s'étaient rassemblées par troupeaux.

24. Il aimait toujours Judas d'un amour sincère, et il était sympathique à sa personne.

25. Il l'engagea à se marier et à engendrer des enfants. *Judas* célébra ses noces, et jouit du repos; et ils vivaient en commun.

26. Mais Alcime, voyant leur affection réciproque et leur accord, vint auprès de Démétrius, et lui dit que Nicanor favorisait les intérêts des ennemis et qu'il lui avait destiné pour successeur Judas, l'adversaire du royaume.

27. Alors le roi, exaspéré et irrité par les calomnies détestables de cet homme, écrivit à Nicanor, lui disant qu'il trouvait mauvais ce traité d'amitié, et qu'il lui ordonnait d'envoyer au plus tôt à Antioche Machabée enchaîné.

28. Ayant reçu cette nouvelle, Nicanor en fut consterné, et il éprouvait une grande peine de violer l'accord qu'ils avaient fait, car Judas ne l'avait offensé en rien.

29. Mais, parce qu'il ne pouvait résister au roi, il cherchait une occasion favorable pour exécuter l'ordre.

turbarum, quæ congregatæ fuerant, dimisit.

24. Habebat autem Judam semper carum ex animo, et erat viro inclinatus.

25. Rogavitque eum ducere uxorem, filiosque procreare. Nuptias fecit, quiete egit, communiterque vivebant.

26. Alcimus autem, videns caritatem illorum ad invicem, et conventiones, venit ad Demetrium, et dicebat Nicanorem rebus alienis assentire, Judamque, regni insidiatorem, successorem sibi destinasse.

27. Itaque rex exasperatus, et pessimis hujus criminationibus irritatus, scripsit Nicanori, dicens, graviter quidem se ferre de amicitiæ conventione, jubere tamen Machabæum citius vinctum mittere Antiochiam.

28. Quibus cognitis, Nicanor consternabatur, et graviter ferebat, si ea, quæ convenerant, irrita faceret, nihil læsus a viro.

29. Sed, quia regi resistere non poterat, opportunitatem observabat qua præceptum perficeret.

---

voyant ces foules hostiles aux Juifs. — *Habebat autem...* (vers. 24). Même pensée dans le grec, mais avec une nuance : Il avait constamment Judas ἐν προσώπῳ, en face; c.-à-d. qu'il ne le quittait pas volontiers. En outre, dans le texte primitif, les mots *ex animo* sont rattachés à la proposition suivante : *et erat... inclinatus.* — *Rogavitque...* (vers. 25). Ce trait montre à quel degré les relations des deux chefs étaient devenues intimes. — *Ducere uxorem...* Dans l'opinion de Nicanor, la paix était tellement assurée, que le temps lui semblait propice pour Judas de fonder une famille et de mener une vie tranquille, par opposition à la vie agitée des camps. Le héros juif se laissa convaincre : *nuptias fecit, quiete...* Succession de phrases rapides, comme ci-dessus (XIII, 19[b], 21[b], 22[b]). — *Communiterque...* Grec : Il jouit de la vie.

3° Démétrius oblige Nicanor à changer de conduite envers les Juifs. XIV, 26-30.

Récit entièrement propre à notre auteur.

26-27. Averti par Alcime de ce qui s'était passé, le roi entre dans une grande colère. — *Alcimus autem...* L'état de choses qui vient d'être décrit était totalement défavorable aux projets sinistres et égoïstes d'Alcime, qui voulait la ruine de Judas et du parti orthodoxe. Il se décida à agir avec vigueur, pour le faire cesser promptement. — *Et conventiones.* D'après le grec : Et le traité (de paix) qui avait été fait. La suite du texte grec suppose qu'Alcime réussit à se procurer une copie de cet acte, pour le porter à Démétrius. — *Et dicebat...* Odieuse calomnie qu'il inventa pour produire encore plus d'effet sur l'esprit du monarque. Il accusa Nicanor d'être devenu insensible aux intérêts du royaume syrien, et de manœuvrer pour faire nommer Judas à sa place comme gouverneur de la Judée. — *Rebus alienis...* A la lettre dans le grec: Avoir des sentiments étrangers (c.-à-d., indifférents) pour les affaires. — *Successorem sibi.* D'après quelques interprètes, mais moins bien : le successeur d'Alcime lui-même dans la dignité de grand prêtre. — *Rex exasperatus* (vers. 27). Le résultat désiré fut produit, et le roi fit immédiatement connaître à Nicanor ce qu'il pensait de sa conduite : *graviter se ferre... — Machabæum... vinctum... :* ainsi que Démétrius l'avait ordonné dès le début. Cf. vers. 13[a].

28-30. Tristesse de Nicanor en recevant les nouveaux ordres du roi; Judas, craignant une trahison, se cache. — *Consternabatur...* Sa peine fut aussi sincère que vive. Indépendamment de son amitié pour Judas, sa seule honnêteté se révoltait à la pensée qu'il lui faudrait traiter en ennemi quelqu'un qui ne l'avait offensé en rien. Néanmoins, comme pour tant d'autres avant et après lui, la crainte de perdre sa position parla plus haut que sa conscience, et il résolut d'obéir au roi (*sed quia...*, vers. 29); mais il attendit pour cela un moment favorable. On voit, par ce détail, que l'accord est très réel entre les narra-

30. At Machabæus, videns secum austerius agere Nicanorem, et consuetum occursum ferocius exhibentem, intelligens non ex bono esse austeritatem istam, paucis suorum congregatis, occultavit se a Nicanore.

31. Quod cum ille cognovit fortiter se a viro præventum, venit ad maximum et sanctissimum templum; et sacerdotibus solitas hostias offerentibus, jussit sibi tradi virum.

32. Quibus cum juramento dicentibus nescire se ubi esset qui quærebatur, extendens manum ad templum,

33. juravit, dicens : Nisi Judam mihi vinctum tradideritis, istud Dei fanum in planitiem deducam, et altare effodiam, et templum hoc Libero patri consecrabo.

34. Et his dictis, abit. Sacerdotes autem, protendentes manus in cælum, invocabant eum qui semper propugnator esset gentis ipsorum, hæc dicentes :

35. Tu, Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis;

36. et nunc, sancte sanctorum, omnium Domine, conserva in æternum

30. Cependant Machabée, voyant que Nicanor le traitait plus durement, et que, lorsqu'ils s'abordaient, il se montrait plus fier que de coutume, comprit que cette dureté n'avait pas une bonne cause; il réunit quelques-uns des siens, et se déroba à Nicanor.

31. Lorsque celui-ci sut que Judas avait pris courageusement les devants, il vint au très grand et très saint temple; et tandis que les prêtres offraient les victimes ordinaires, il ordonna qu'on lui livrât Machabée.

32. Comme ils disaient avec serment qu'ils ne savaient pas où était celui qu'il cherchait, il étendit la main vers le temple,

33. et jura, en disant : Si vous ne me livrez pas Judas enchaîné, je raserai jusqu'au sol ce temple de Dieu, et je renverserai l'autel, et je consacrerai ce temple au dieu Bacchus.

34. Après avoir parlé ainsi, il s'en alla. Or les prêtres, étendant leurs mains vers le ciel, invoquaient celui qui avait toujours été le protecteur de leur nation, en disant :

35. Seigneur de toutes choses, qui n'avez besoin de rien, vous avez voulu que le temple de votre demeure fût parmi nous;

36. et maintenant, ô Saint des saints, Seigneur de toutes choses, conservez à

---

tions du premier et du second livre; seulement, tandis que l'auteur de I Mach. abrège et va droit au trait final, notre historien raconte l'épisode avec toutes ses circonstances. — *At Machabæus...* (vers. 30). Il remarqua bientôt le changement qui s'était produit dans la conduite de Nicanor à son égard; aussi, redoutant quelque piège, il se cacha, accompagné de quelques amis fidèles (*paucis suorum*). Variante dans le grec : Pas un petit nombre.

4° Nicanor, redevenu hostile aux Juifs, menace de détruire le temple de fond en comble, si on ne livre Judas entre ses mains. XIV, 31-36.

Incident parallèle à I Mach. VII, 33-38. Il eut lieu après que Nicanor, battu par Judas à Capharsalama (cf. I Mach. VII, 31-32), rentra furieux à Jérusalem.

31-33. La menace. — *Præventum*. Grec : Trompé par une ruse de guerre. Cf. vers. 30b. L'adverbe γενναίως, que la Vulgate traduit par *fortiter*, signifie plutôt : noblement, loyalement. Au lieu de recourir à la fourberie, comme Nicanor, Judas s'était simplement caché. — *Ad maximum et sanctissimum...* Cf. II, 20; III, 12; V, 15, etc. — *Sacerdotibus... offerentibus*. Par conséquent, au moment le plus solennel de la liturgie. — *Ad templum* (vers. 32). Au verset qui précède, l'équivalent grec de « templum » est ἱερὸν, expression générale, qui représente tout l'ensemble des bâtiments sacrés; ici nous trouvons le mot ναός, qui désigne le sanctuaire proprement dit. — *In planitiem...* (vers. 33). Nicanor jura de raser le temple au niveau du sol. — *Et templum... Libero*. Le pronom *hoc* manque dans le grec, où on lit : Et j'élèverai un temple glorieux à Bacchus. Déjà, sous Épiphane, le culte ignoble de ce dieu avait été introduit dans le temple de Jérusalem. Cf. VI, 7.

34-36. Désolation et ardente prière des prêtres. Cette prière n'est pas tout à fait la même dans les deux livres, les narrateurs la résumant chacun à sa manière; mais l'esprit, le fond et la conclusion en sont identiques. — *Protendentes...* Ils s'étaient placés, d'après I Mach. VII, 36, entre le sanctuaire et l'autel des holocaustes pour adresser à Dieu leur supplication. — *Domine universorum* (vers. 35). Dans le grec : Seigneur, qui n'as absolument besoin de rien. — *Voluisti templum...* Raison spéciale pour Dieu de protéger son temple. — *Sancte sanctorum...* (vers. 36). Grec : Saint Seigneur de toute sainteté. Expression solennelle, qui représente Dieu comme infiniment saint en lui-même et comme source de la sainteté des êtres raisonnables. — *Conserva...*

jamais sans tache cette maison qui a été naguère purifiée.

37. On accusa alors auprès de Nicanor un des anciens de Jérusalem, Razias, homme qui aimait la cité, qui était en grande réputation, et que, à cause de sa bienveillance, on appelait le père des Juifs.

38. Durant le long temps de la séparation *d'avec les païens*, il s'était maintenu fermement dans le judaïsme, prêt à livrer son corps et sa vie pour y persévérer.

39. Or Nicanor, voulant manifester la haine qu'il avait contre les Juifs, envoya cinq cents soldats pour le prendre;

40. car il croyait que, s'il séduisait cet homme, il porterait aux Juifs un grand coup.

41. Mais, tandis que ces troupes s'efforçaient d'envahir sa maison, d'en briser la porte et d'y mettre le feu, comme il était sur le point d'être saisi, il se frappa de son épée,

42. aimant mieux mourir noblement

impollutam domum istam, quæ nuper mundata est.

37. Razias autem quidam de senioribus ab Jerosolymis delatus est Nicanori, vir amator civitatis, et bene audiens, qui pro affectu pater Judæorum appellabatur.

38. Hic multis temporibus continentiæ propositum tenuit in judaismo, corpusque et animam tradere contentus pro perseverantia.

39. Volens autem Nicanor manifestare odium quod habebat in Judæos, misit milites quingentos, ut eum comprehenderent;

40. putabat enim, si illum decepisset, se cladem Judæis maximam illaturum.

41. Turbis autem irruere in domum ejus, et januam disrumpere, atque ignem admovere cupientibus, cum jam comprehenderetur, gladio se petiit,

42. eligens nobiliter mori potius quam

---

impollutam. Nicanor avait menacé de souiller indignement le sanctuaire. Cf. vers. 32[b]. — *Qui nuper...* Allusion à la purification qui avait eu lieu naguère. Cf. x, 2 et ss. Quelques manuscrits grecs ajoutent : Et ferme toute bouche impie.

5° Razias se donne lui-même la mort, pour ne pas tomber entre les mains des Syriens. XIV, 37-46.

Cet épisode est une particularité de notre livre.

37-40. Nicanor ordonne d'arrêter Razias. — *Razias.* Le grec varie entre Ῥαζίς et Ῥαζεῖς. — *De senioribus.* Par conséquent, l'un des notables, l'un des habitants les plus influents de la ville sainte. — *Delatus est...* Tout son crime, comme il va être dit, consistait à aimer passionnément sa religion et son pays. — *Bene audiens.* C.-à-d., jouissant d'une parfaite réputation. Cf. x, 13. — *Pater.* Dans le sens de protecteur, d'ami dévoué. Cf. Job, xxix, 16; I Mach. ii, 65, etc. — *Temporibus... continentiæ* (vers. 38). D'après le grec : Dans les premiers temps de la séparation (ἀμιξία; le contraire de la « commistio » ou ἐπιμιξία dont il a été question au vers. 3). C.-à-d., au début de la persécution, lorsque les Juifs fidèles refusaient de mêler leur vie et leurs mœurs à celles des païens, dont ils se séparaient complètement. — *Propositum... in judaismo.* Il fut alors un vrai modèle de fidélité. Le grec signifierait, suivant quelques auteurs : Il avait été accusé de judaïsme. Selon d'autres : Il manifesta la séparation propre au judaïsme. — *Corpusque...* S'il avait échappé au péril, ce n'était pas pour ne s'y être point exposé. — *Pro perseverantia.* D'après le grec : Avec toute véhémence. — *Volens... Nicanor...* (vers. 39). N'ayant pas pu arrêter Judas, il tenait à démontrer au roi, par un autre acte éclatant de violence, la fausseté des accusations lancées par Alcime. Cf. vers. 26. — *Misit... quingentos.* Grand luxe de précautions pour arrêter un citoyen inoffensif; mais Nicanor se proposait sans doute de terrifier tous les Juifs fidèles. — *Si... decepisset* (vers. 40). Grec : S'il le prenait; c.-à-d., s'il le faisait prisonnier. — *Cladem.* Le texte original dit simplement : un malheur.

41-46. Mort de Razias. Ce trait est jugé avec une très grande sévérité par les commentateurs protestants et rationalistes, qui s'appuient sur lui pour attaquer encore l'inspiration et la canonicité du livre où il est raconté avec éloge. Il est certain que l'acte « est blâmable en soi » (F. Vigouroux). Comme l'a dit depuis longtemps saint Augustin, *contr. Gaudent.* i, 31, 57, « ejus (Raziæ) mortem mirabiliorem quam prudentiorem narravit quemadmodum facta est, non tanquam facienda esset Scriptura laudavit. » Mais si Razias manqua de prudence en accomplissant cet acte, son but était plein de noblesse, et la prière au milieu de laquelle il expira (comp. le vers. 46[b]) montre que sa bonne foi était parfaite. Le narrateur n'admire nullement le suicide, mais le courage et la grandeur d'âme qui l'accompagnèrent. Voyez Calmet et Cornelius à Lap., *h. l.* — *Turbis* : les cinq cents soldats syriens. De même au vers. 43. — Au lieu de *irruere in domum ejus*, le grec porte : Étant sur le point de s'emparer de la tour. La maison de Razias était donc munie d'une tour élevée, dans laquelle il se réfugia à l'approche de la troupe chargée de l'arrêter. — ***Eligens nobiliter...***

subditus fieri peccatoribus, et contra natales suos indignis injuriis agi.

43. Sed, cum per festinationem non certo ictu plagam dedisset, et turbæ intra ostia irrumperent, recurrens audacter ad murum, præcipitavit semetipsum viriliter in turbas;

44. quibus velociter locum dantibus casui ejus, venit per mediam cervicem.

45. Et cum adhuc spiraret, accensus animo, surrexit; et cum sanguis ejus magno fluxu deflueret, et gravissimis vulneribus esset saucius, cursu turbam pertransiit;

46. et stans supra quamdam petram præruptam, et jam exsanguis effectus, complexus intestina sua, utrisque manibus projecit super turbas, invocans dominatorem vitæ ac spiritus, ut hæc illi iterum redderet; atque ita vita defunctus est.

que d'être assujetti aux pécheurs, et de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

43. Mais comme, dans sa précipitation, il ne s'était pas donné un coup assuré, et comme les troupes s'élançaient par les portes, il courut hardiment vers la muraille, et se précipita lui-même courageusement sur les soldats;

44. ceux-ci s'étant promptement écartés pour n'être pas accablés de sa chute, il tomba la tête la première.

45. Et comme il respirait encore, enflammé de courage, il se releva; et quoique son sang coulât à grands flots et qu'il fût couvert de blessures très graves, il traversa la foule en courant;

46. et se tenant sur une pierre escarpée, ayant déjà perdu tout son sang, il saisit ses entrailles et les jeta de ses deux mains sur les troupes, invoquant le dominateur de la vie et de l'âme, afin qu'il les lui rendît un jour; et c'est ainsi qu'il perdit la vie.

CHAPITRE XV

1. Nicanor autem, ut comperit Judam esse in locis Samariæ, cogitavit cum omni impetu die sabbati committere bellum.

1. Or Nicanor, ayant appris que Judas était sur les terres de la Samarie, résolut de l'attaquer de toute sa force le jour du sabbat.

(vers. 42). Motif qui le détermina à se donner lui-même la mort. — *Subditus fieri.* On lit dans le grec : Tomber entre les mains. — *Et contra natales...* Grec : Et être injurié d'une manière indigne de sa propre noblesse. — *Per festinationem* (vers. 43). Dans le grec : A cause de la précipitation de la lutte; c.-à-d., la précipitation rendue nécessaire par cette attaque soudaine des Syriens. — *Recurrens... ad murum.* Grec : Courant en haut... sur le mur. Il monta donc tout à fait au sommet de la tour, pour se précipiter de là dans la cour. — *Quibus velociter...* (vers. 44). La foule des soldats s'écarta en le voyant tomber. — *Mediam cervicem.* La signification du grec est douteuse, comme le montre l'hésitation des exégètes (Sur ses reins; sur son ventre; sur son flanc, etc.). D'après l'opinion la plus probable : Au milieu de la place vide (κενεών a quelquefois ce sens). — *Et cum adhuc...* (vers. 45). L'écrivain insiste sur les détails de cette mort terrible et sur l'énergie dont Razias fit preuve. — *Magno fluxu.* Grec : A la manière d'une source. — *Complexus intestina...* (vers. 46). Il s'était donc ouvert le ventre dans sa chute. — *Ut hæc... redderet :* à l'époque de la résurrection. Cf. VII, 11, 14, 23, etc.

6° Nicanor prend la résolution d'attaquer les Juifs de préférence aux jours de sabbat. XV, 1-5.

Ce passage dans son entier est une particularité du second livre.

Chap. XV. — Le projet. — *In locis Samariæ.* D'après I Mach. VII, 39 et ss., Judas était alors dans la région située entre Gophna et Bethsura, qui était située, en effet, sur la frontière méridionale de la Samarie (*Atl. géogr.*, pl. X). — *Cum omni impetu.* Plutôt, comme dit le grec : En toute sincérité. Si les Juifs n'avaient offert aucune résistance à ceux qui les attaquaient le jour du sabbat, Nicanor aurait été d'avance absolument sûr de la victoire. Cf. V, 25-26; I Mach. II, 32-38. Mais, dès le début des hostilités, ils avaient pris la résolution de repousser, même en ce saint jour, la force par la force. Cf. I Mach. II, 41. Le général syrien ignorait sans doute cette décision, qui remontait déjà à plusieurs années.

2. Et comme les Juifs qui le suivaient par nécessité disaient : N'agis pas si fièrement ni d'une manière si barbare, mais rends honneur au jour de la sanctification, et révère celui qui voit toutes choses;
3. ce malheureux demanda s'il y avait dans le ciel un maître, qui eût commandé de célébrer le jour du sabbat.
4. Eux lui ayant répondu : Il est un Seigneur vivant et puissant dans le ciel, qui a ordonné de célébrer le septième jour,
5. il dit : Moi aussi je suis puissant sur la terre, et j'ordonne de prendre les armes et d'accomplir les affaires du roi. Néanmoins il ne parvint pas à exécuter son dessein.
6. Nicanor, parvenu au comble de l'orgueil, avait pensé à ériger un trophée de toutes ses victoires sur Judas;
7. mais Machabée espérait toujours avec une entière confiance que Dieu lui enverrait du secours.
8. Et il exhortait les siens à ne pas craindre l'approche des nations, mais à se souvenir des assistances qu'ils avaient reçues du ciel, et à espérer, maintenant encore, que le Tout-Puissant leur procurerait la victoire.
9. Leur ayant donné des instructions

2. Judæis vero, qui illum per necessitatem sequebantur, dicentibus : Ne ita crociter et barbare feceris, sed honorem tribue diei sanctificationis, et honora eum qui universa conspicit;
3. ille infelix interrogavit si est potens in cælo, qui imperavit agi diem sabbatorum.
4. Et respondentibus illis : Est Dominus vivus ipse in cælo potens, qui jussit agi septimam diem;
5. at ille ait : Et ego potens sum super terram, qui impero sumi arma, et negotia regis impleri. Tamen non obtinuit ut consilium perficeret.
6. Et Nicanor quidem cum summa superbia erectus, cogitaverat commune trophæum statuere de Juda;
7. Machabæus autem semper confidebat cum omni spe auxilium sibi a Deo affuturum.
8. Et hortabatur suos ne formidarent ad adventum nationum, sed in mente haberent adjutoria sibi facta de cælo, et nunc sperarent ab Omnipotente sibi affuturam victoriam.
9. Et allocutus eos de lege et prophe-

2-5. Comment le projet échoua. — *Qui... per necessitatem...* Nous apprenons ici, en passant, que Nicanor avait incorporé de force dans son armée un certain nombre de Juifs orthodoxes. — *Ne ita ferociter...* Juste remontrance que lui adressèrent ces soldats, aussi énergiques que pieux. — *Honorem... diei...* Dans le grec : Donne l'honneur à ce jour que Celui qui contemple toutes choses a honoré de sainteté (c.-à-d., a honoré et sanctifié). Allusion à l'institution divine du sabbat. Cf. Gen. II, 3 ; Ex. XX, 8 et ss., etc. — *Ille infelix* (vers. 3). Avec beaucoup de vigueur dans le grec : Ce trois fois misérable. Voyez VII, 9 et la note. — *Interrogavit si...* Question insolente et impie. Le doute de Nicanor ne portait pas sur l'existence de Dieu, mais sur l'institution du sabbat par la divinité. — *Respondentibus illis* (vers. 4). Ils confirmèrent courageusement leur première assertion. Comp. le vers. 2. — *At ille...* (vers. 5). Réponse de plus en plus orgueilleuse et blasphématoire de Nicanor. Peu m'importe, telle est au fond sa pensée, ce que peut avoir commandé le Dieu du ciel; moi, je suis tout-puissant sur la terre, et j'ordonne de combattre au jour du sabbat. — *Tamen non obtinuit...* Il recula lorsqu'il fallut en venir à l'exécution de son dessein, par crainte peut-être de s'attirer la vengeance de ce « Dieu vivant » des Juifs, dont il avait déjà expérimenté personnellement la puissance. Cf. VIII, 34-36.

7° Judas encourage ses troupes et élève leur espoir vers Dieu. XV, 6-19.

Passage parallèle à I Mach. VII, 39-42.

6-7. Contraste entre les chefs des deux armées. — Orgueil sans bornes du général syrien : *cum summa...* Au lieu de *erectus*, le grec dit : Portant le cou haut. — Confiance tout humaine que lui inspirait son orgueil : *cogitaverat...* — *Commune trophæum.* C.-à-d., un monument public de sa victoire après qu'il aurait renversé Judas et son parti. — Au contraire, humbles et pieux sentiments de foi du chef juif : *auxilium... a Deo...* (vers. 7).

8-11. Judas Machabée adresse à ses soldats de saintes exhortations, pour animer leur courage. — *Ne formidarent :* bien qu'ils ne fussent guère que trois mille en face de la puissante armée des Syriens. Cf. I Mach. VII, 40. — *In mente... adjutoria...* Notre auteur a cité maint exemple de ces secours surnaturels, qui attestaient si clairement que Dieu était avec son peuple. Cf. VIII, 5-6, 18, 23-24; X, 16-17, 25, 29; XII, 22, etc. — *Et nunc sperarent...* La vision dont Judas avait été favorisé (comp. les vers. 11 et ss.) lui avait donné une entière certitude au sujet du prochain combat. — *Allocutus... de lege et...* (vers. 9). Ce fut là comme une autre partie de son discours. Il lut vraisemblablement à ses troupes quelques passages de la loi et des prophètes, adaptés aux circonstances. Cf. VIII, 23. —

tis, admonens etiam certamina quæ fecerant prius, promptiores constituit eos.

10. Et ita animis eorum erectis, simul ostendebat gentium fallaciam, et juramentorum prævaricationem.

11. Singulos autem illorum armavit, non clypei et hastæ munitione, sed sermonibus optimis et exhortationibus, exposito digno fide somnio, per quod universos lætificavit.

12. Erat autem hujuscemodi visus : Oniam, qui fuerat summus sacerdos, virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a puero in virtutibus exercitatus sit, manus protendentem, orare pro omni populo Judæorum;

13. post hoc apparuisse et alium virum, ætate et gloria mirabilem, et magni decoris habitudine circa illum;

14. respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fratrum amator, et populi Israel; hic est, qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias, propheta Dei;

15. extendisse autem Jeremiam dextram, et dedisse Judæ gladium aureum, dicentem :

16. Accipe sanctum gladium, munus

tirées de la loi et des prophètes, et leur ayant rappelé les combats qu'ils avaient soutenus auparavant, il les rendit plus assurés.

10. Après avoir relevé ainsi leur courage, il leur représenta en même temps la perfidie des nations et leur violation des serments.

11. Il arma donc chacun d'eux, non à l'aide de boucliers et de dards, mais au moyen de paroles et d'exhortations excellentes, leur rapportant un songe digne de foi, par lequel il les réjouit tous.

12. Or voici quelle était cette vision : Onias, qui avait été grand prêtre, homme bon et doux, d'un aspect vénérable, modéré dans ses mœurs, agréable dans ses discours, et qui dès son enfance s'était exercé dans les vertus, étendait les mains et priait pour tout le peuple juif;

13. ensuite avait paru un autre homme, distingué par son âge et par sa gloire, et environné d'une grande majesté;

14. et Onias, prenant la parole, avait dit : Celui-ci est l'ami de ses frères et du peuple d'Israël; c'est lui qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la ville sainte; c'est Jérémie, le prophète de Dieu;

15. et Jérémie avait étendu la main droite, et avait donné à Judas une épée d'or, en disant :

16. Prends ce saint glaive comme

Admonens etiam... Troisième motif d'encouragement qu'il leur présente : leurs victoires antérieures, si éclatantes. Cf. VIII, 30; I Mach. III, 11, 23-24; IV, 14-15, 34-36; V, 43, etc. — *Simul ostendebat...* (vers. 10). Autre considération bien capable de les exciter contre leurs adversaires. Ceux-ci avaient violé fréquemment leurs engagements les plus sacrés. Cf. V, 25; XIV, 29; I Mach. VI, 62. — *Singulos autem...* (vers. 11). L'historien sacré a bien soin de noter que tous ces encouragements avaient un caractère surnaturel : *non clypei..., sed...* — *Exposito*.. Transition à un détail important du discours. — *Digno fide somnio...* Avec emphase dans le grec : Un songe digne de foi au delà de tout; c.-à-d., absolument digne de foi.

12-16. Judas raconte à ses troupes un songe surnaturel qu'il avait eu naguère et qui lui promettait la victoire. — *Oniam, qui...* Le saint pontife Onias III. Cf. III, 1; IV, 1 et ss., 34-35. *Virum bonum...* Beau portrait, en tout point conforme à ce qui a été dit antérieurement d'Onias. — *Verecundum visu.* Grec : Humble dans ses relations (avec les hommes). — *Modestum...* Grec : doux dans sa manière d'agir. — *Eloquio...* C.-à-d. que son langage était plein de dignité et de noblesse. — *Manus protendentem.* Le geste ordinaire de la prière (*orare pro...*). Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. XCV, fig. 3; pl. XCVI, fig. 5, 6, etc. — *Post hoc... alium...* (vers. 13). Judas avait immédiatement reconnu Onias, qu'il avait vu de son vivant. Il ne sut pas d'abord quel était ce second personnage. — *Ætate et gloria...* D'après le grec : Remarquable par ses cheveux blancs et par sa gloire. — *Et magni... circa...* Autres nuances dans le texte primitif : La majesté qui l'entourait était admirable et très magnifique. — *Hic... Jeremias* (vers. 14). Ce prophète, qui avait joué un rôle important à une époque douloureuse, jouissait d'une grande célébrité aux derniers temps de l'histoire juive. Cf. II, 1-8; Matth. XVI, 14. — *Qui multum orat...* : ainsi qu'il l'avait fait durant sa vie. Cf. Jer. XV, 1 et XVIII, 20. — *Gladium* (vers. 15). Le grec emploie ici le mot ῥομφαία, qui désigne la longue épée des Thraces, par opposition à la μάχαιρα, glaive de petite dimension. Jusqu'ici Judas s'était servi d'une μάχαιρα (cf. I Mach. III, 12); le présent de Jérémie symbolisait une puissance plus considérable encore, donnée par Dieu au héros juif contre les ennemis de son peuple. — *Sanctum...* (vers. 16). Glaive saint, parce qu'il venait de Dieu, et aussi parce qu'il devait défendre et faire triompher la plus sainte des

un présent de Dieu, avec lequel tu renverseras les ennemis de mon peuple Israël.

a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel.

17. Étant donc excités par ces excellentes paroles de Judas, qui étaient capables de relever l'enthousiasme et d'animer le courage des jeunes gens, ils résolurent de se défendre et de combattre vigoureusement, afin que la valeur décidât des affaires, parce que la ville sainte et le temple étaient en péril.

17. Exhortati itaque Judæ sermonibus bonis valde, de quibus extolli posset impetus, et animi juvenum confortari, statuerunt dimicare et confligere fortiter, ut virtus de negotiis judicaret, eo quod civitas sancta et templum periclitarentur.

18. Car ils se mettaient moins en peine pour leurs femmes et leurs enfants, pour leurs frères et leurs parents; mais leur plus grande et leur première crainte était pour la sainteté du temple.

18. Erat enim pro uxoribus, et filiis, itemque pro fratribus, et cognatis, minor sollicitudo; maximus vero et primus pro sanctitate timor erat templi.

19. Et ceux qui étaient dans la ville n'éprouvaient pas une moindre sollicitude au sujet de ceux qui devaient combattre.

19. Sed et eos qui in civitate erant, non minima sollicitudo habebat pro his qui congressuri erant.

20. Et comme tous attendaient une prochaine décision et que les ennemis étaient en présence, l'armée rangée en bataille, les bêtes et les cavaliers placés en un lieu convenable,

20. Et cum jam omnes sperarent judicium futurum, hostesque adessent, atque exercitus esset ordinatus, bestiæ equitesque opportuno in loco compositi,

21. Machabée, considérant la multitude qui approchait, l'appareil des armes diverses et la férocité des animaux, étendit les mains vers le ciel, et invoqua le Seigneur qui fait des prodiges, qui

21. considerans Machabæus adventum multitudinis, et apparatum varium armorum, et ferocitatem bestiarum, extendens manus in cælum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui non secundum

---

causes. — *In quo dejicies...* Grec : avec lequel tu blesseras les adversaires.

17-19. Sentiments dans lesquels les Juifs attendaient le combat. Les vers. 17-18 décrivent l'état d'âme des soldats; le vers. 19, celui des habitants de Jérusalem. — *Exhortati... sermonibus.* L'allocution de Judas (comp. les vers. 8 et ss.) avait donc produit les meilleurs résultats. — *Statuerunt dimicare.* Variante dans le grec : Ils résolurent de ne pas camper ; c.-à-d., de ne pas attendre pour livrer bataille, de ne pas se retrancher dans un camp, mais d'attaquer l'ennemi sans tarder. Le trait « il campa à Adasa », que nous lisons au récit parallèle (cf. I Mach. vii, 40), n'est point en contradiction avec celui-ci, car il ne marque qu'un simple arrêt momentané de l'armée juive avant le combat. — *Ut virtus de...* Grec : de trancher les choses en luttant avec toute virilité. Les compagnons de Judas comprenaient que la bataille allait être décisive pour les destinées de leur nation. « S'ils avaient l'avantage, tout serait bien; dans le cas contraire, le pays, la ville et le temple seraient perdus. » Les mots *civitas* et *sancta* sont séparés l'un de l'autre dans le grec : La ville, les choses saintes et le temple. Par ces choses saintes, il faut entendre la constitution théocratique des Juifs avec toutes ses lois sacrées. — *Pro uxoribus... minor...* (vers. 18). Détail significatif. Quoique les soldats de Judas fussent dévoués de tout leur cœur à leurs proches, c'était surtout le péril de la ville sainte et le péril du temple qui excitaient leur courage. — *Pro sanctitate...* Grec : pour le temple consacré. — *Sed et eos...* (vers. 19). Dans Jérusalem, on n'attendait pas l'issue du combat avec une moindre anxiété (*minima sollicitudo;* grec : une agonie ordinaire).

8° Admirable prière de Judas avant la bataille. XV, 20-24.

20-21. Les deux armées sont sur le point d'en venir aux mains. Sorte d'introduction, qui décrit brièvement et dramatiquement la situation. — *Cum... judicium futurum.* Grec : Comme tous attendaient la décision qui devait avoir lieu. — Le mot *bestiæ* désigne certainement ici les éléphants qui accompagnaient d'ordinaire les armées syriennes. Comp. le vers. 21, et I Mach. i, 18; vi, 30, 34 et ss., etc. On objecte qu'après la mort d'Antiochus Épiphane les Romains avaient envoyé des délégués en Syrie, avec mission de faire tuer les éléphants (cf. Polybe, xxxi, 12; Appien, *Syr.*, 46); mais les Syriens avaient assez d'audace pour s'en procurer d'autres, malgré l'interdiction de la puissante république. — Dans le grec, les mots *opportuno in loco* se rapportent aux « bestiæ »; puis, au lieu de *compositi*, nous lisons que les cavaliers étaient placés sur les ailes de l'armée. — *Apparatum varium...* (vers. 21). L'armée syrienne était

armorum potentiam, sed prout ipsi placet, dat dignis victoriam.

22. Dixit autem invocans hoc modo: Tu, Domine, qui misisti angelum tuum sub Ezechia, rege Juda, et interfecisti de castris Sennacherib centum octoginta quinque millia;

23. et nunc, Dominator cælorum, mitte angelum tuum bonum ante nos, in timore et tremore magnitudinis brachii tui,

24. ut metuant qui cum blasphemia veniunt adversus sanctum populum tuum. Et hic quidem ita peroravit.

25. Nicanor autem, et qui cum ipso erant, cum tubis et canticis admovebant.

26. Judas vero, et qui cum eo erant, invocato Deo, per orationes congressi sunt.

27. Manu quidem pugnantes, sed Do-

donne la victoire non selon la puissance des armes, mais comme il lui plaît, à ceux qui en sont dignes.

22. Dans son invocation il parla ainsi: Vous, Seigneur, qui avez envoyé votre ange sous Ézéchias, roi de Juda, et qui avez tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib;

23. maintenant aussi, Dominateur des cieux, envoyez votre bon ange devant nous, avec la terreur et l'effroi de la puissance de votre bras,

24. afin que ceux qui s'avancent, en blasphémant, contre votre saint peuple, soient frappés de crainte. Et c'est ainsi qu'il pria.

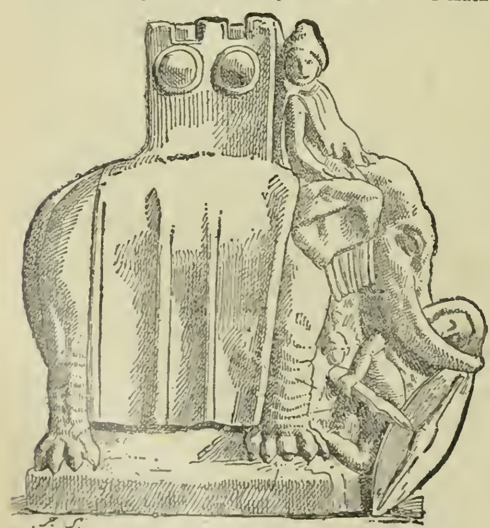
25. Cependant Nicanor, et ceux qui étaient avec lui, s'approchaient au son des trompettes et des chants.

26. Mais Judas, et ceux qui étaient avec lui, ayant invoqué Dieu, engagèrent la lutte en priant.

27. Ainsi, combattant de la main et

---

composée de troupes mercenaires, venues de toutes les contrées. Cette variété d'armes n'a donc rien de surprenant. — *Prodigia facientem...*



Éléphant broyant un guerrier. (D'après une terre cuite du Louvre.)

Voyez le vers. 8. D'ailleurs, l'histoire juive est remplie de prodiges opérés par Dieu pour sauver son peuple. — *Qui non secundum...* Pensée fréquente dans les saints Livres. Cf. Ps. XIX, 8; XXXII, 17; CXLVI, 10; Am. II, 15, etc.

22-24. Le texte de la prière de Judas. Si elle diffère légèrement de celle que nous lisons I Mach. VII, 41-42, elle est en réalité la même au fond. — *Qui... sub Ezechia...* Cf. IV Reg. XIX, 35; II Par. XXXII, 21; Is. XXXVII, 36. Le souvenir de cette délivrance était souvent à la pensée du héros. Cf. VIII, 19. — *In timore... brachii...* (vers. 23). Le grec coupe autrement la phrase: (Et maintenant, envoie...), pour produire la crainte et l'effroi, et par la puissance de ton bras que soient frappés de terreur ceux qui... (*ut metuant...*, vers. 24). — *Qui cum blasphemia...* Allusion à la menace blasphématoire de Nicanor. Cf. XIV, 32-33.

9° L'armée de Nicanor est taillée en pièces, et il périt lui-même dans le combat. XV, 25-37.

Comp. le récit parallèle de I Mach. VII, 43-50.

25-27. Déroute des Syriens. — *Canticis.* D'après le grec: des chants de victoire. Les Syriens étaient tellement sûrs du succès, qu'ils célébraient d'avance leur triomphe. Les chants guerriers de ce genre étaient alors fort en usage. — *Invocato Deo* (vers. 26). Le narrateur insiste sur ce fait. La prière était l'arme par excellence de Judas et de ses soldats: *per orationes congressi...* Comp. le vers. 11ª. — *Non minus triginta...* (vers. 27). Jamais encore notre auteur n'avait signalé de pertes si considérables pour les Syriens. Cf. X, 17, 23; XII, 23, 26, 28. — *Præsentia Dei.* Le mot ἐπιφάνεια, qui correspond à cette locution dans le grec, marque

prîant le Seigneur dans leurs cœurs, ils
ne tuèrent pas moins de trente-cinq
mille hommes, comblés de joie par la
présence de Dieu.
28. Le combat étant fini, tandis qu'ils
s'en retournaient avec joie, ils recon-
nurent que Nicanor était tombé, couvert
de ses armes.
29. Ils poussèrent alors des cris, et il
y eut un moment d'émotion, et ils bé-
nissaient le Seigneur tout-puissant dans
la langue de leurs pères.
30. Judas, qui était toujours prêt de
corps et d'esprit à mourir pour ses con-
citoyens, ordonna de couper la tête de
Nicanor, et sa main avec l'épaule, et de
les porter à Jérusalem.
31. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit assem-
bler ses concitoyens et les prêtres auprès
de l'autel, et il appela aussi ceux qui
étaient dans la citadelle;
32. et leur ayant montré la tête de
Nicanor et la main criminelle qu'il avait
étendue contre la maison sainte du Dieu
tout-puissant, en se glorifiant avec inso-
lence,
33. il ordonna aussi de couper la langue
de l'impie Nicanor en petits morceaux,
et de la donner à manger aux oiseaux,
et de suspendre devant le temple la main
de cet insensé.
34. Tous bénirent donc le Seigneur du

minum cordibus orantes, prostraverunt
non minus triginta quinque millia, præ-
sentia Dei magnifice delectati.

28. Cumque cessassent, et cum gaudio
redirent, cognoverunt Nicanorem ruisse
cum armis suis.

29. Facto itaque clamore, et perturba-
tione excitata, patria voce omnipotentem
Dominum benedicebant.

30. Præcepit autem Judas, qui per
omnia corpore et animo mori pro civibus
paratus erat, caput Nicanoris, et manum
cum humero abscissam, Jerosolymam
perferri.
31. Quo cum pervenisset, convocatis
contribulibus, et sacerdotibus ad altare,
accersiit et eos qui in arce erant;

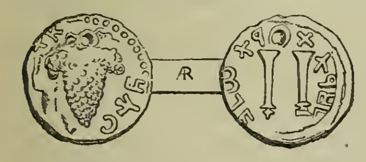
32. et ostenso capite Nicanoris, et
manu nefaria, quam extendens contra
domum sanctam omnipotentis Dei, ma-
gnifice gloriatus est,

33. linguam etiam impii Nicanoris
præcisam jussit particulatim avibus dari;
manum autem dementis contra templum
suspendi.

34. Omnes igitur cæli benedixerunt

---

très probablement encore une apparition mira-
culeuse, qui fut vue de toute l'armée juive,



Trompettes sacrées sur une ancienne monnaie juive.

et qui ne contribua pas peu à l'encourager. Cf. XII, 22; XIV, 15, etc.

28-35. Mort de Nicanor; son cadavre est traité ignominieusement. — *Cumque cessassent.* Le grec signifie plutôt : Lorsque l'affaire (la bataille) fut terminée. — *Ruisse...* Les Juifs apprirent bientôt que le général syrien était tombé mort durant le combat, et qu'on l'avait trouvé revêtu de toutes ses armes (de sa panoplie, comme dit le grec). — *Perturbatione...* (vers. 29). Grand émoi à cette nouvelle; tous accoururent pour contempler de leurs yeux le cadavre de leur puissant ennemi. — *Præcepit autem...* (vers. 30). C'est par exception et à cause de la conduite particulièrement indigne de Nicanor, que Judas fit ainsi maltraiter son corps. Il se proposait en outre de donner une grave leçon aux Syriens. — *Qui per omnia... paratus...* Bel éloge de Machabée à l'occasion de cette victoire. D'après le grec : (Judas) qui était toujours de corps et d'esprit le principal défenseur des citoyens. Puis le texte ajoute cette ligne omise par la Vulgate : Et qui avait conservé pour ses compatriotes l'affection de sa jeunesse. — *Caput... et manum...* Grec : (Il ordonna) de trancher la tête de Nicanor, et de porter la main... — *Accersiit et eos...* (vers. 31). La garnison de la citadelle se composait de Syriens et de Juifs apostats. Judas les invita tous à venir, pour recevoir une communication importante. — *Magnifice gloriatus...* (vers. 32). Allusion à l'orgueil impie de Nicanor dans la circonstance indiquée. — *Linguam..., manum...* (vers. 33). La première avait blasphémé Jéhovah, la seconde avait fait un geste menaçant contre le temple. Cf. XIV, 32-33. — *Manum... dementis.* Variante dans le grec : Le châtiment de la démence; c.-à-d., la main de Nicanor, coupée en punition de sa conduite follement criminelle. C'est donc le même sens. — *Omnes... cæli... Dominum* (vers. 34). Grec : Tous bénirent vers le ciel (c.-à-d., en dirigeant leurs yeux, leurs cœurs dans cette direction)

Dominum, dicentes : Benedictus qui locum suum incontaminatum servavit!

35. Suspendit autem Nicanoris caput in summa arce, ut evidens esset et manifestum signum auxilii Dei.

36. Itaque omnes communi consilio decreverunt nullo modo diem istum absque celebritate præterire,

37. habere autem celebritatem tertia decima die mensis adar, quod dicitur voce syriaca, pridie Mardochæi diei.

38. Igitur his erga Nicanorem gestis, et ex illis temporibus ab Hebræis civitate possessa, ego quoque in his faciam finem sermonis.

39. Et si quidem bene, et ut historiæ competit, hoc et ipse velim; sin autem minus digne, concedendum est mihi.

40. Sicut enim vinum semper bibere, aut semper aquam, contrarium est, alternis autem uti, delectabile; ita legentibus, si semper exactus sit sermo, non erit gratus. Hic ergo erit consummatus.

ciel, en disant : Béni soit celui qui a conservé sa demeure sans souillure!

35. Il suspendit aussi la tête de Nicanor au sommet de la citadelle, afin qu'elle fût un signe évident et manifeste du secours de Dieu.

36. C'est pourquoi tous décidèrent d'un commun consentement que ce jour ne passerait point sans solennité,

37. et qu'on le célébrerait le treizième jour du mois adar, qui est appelé, dans la langue syriaque, la veille du jour de Mardochée.

38. Les choses s'étant donc ainsi passées au sujet de Nicanor, et depuis ce temps la ville ayant été possédée par les Hébreux, moi aussi je finirai par là mon récit.

39. Et s'il est bien, et tel que l'histoire le demande, c'est ce que je souhaite moi-même; si au contraire il est moins digne *du sujet*, c'est à moi qu'on doit l'attribuer.

40. Car, comme il est nuisible de boire toujours du vin ou toujours de l'eau, et qu'il est délicieux d'en user successivement; de même, un discours ne plairait pas aux lecteurs, s'il était toujours parfait. Je terminerai donc ici.

---

le Seigneur glorieux. — *Caput in summa...* (vers. 35): du côté extérieur de la muraille.

36-37. Institution d'une fête nationale en souvenir de cet événement. Comp. I Mach. VII, 49. — *Tertia decima... adar* (vers. 37). Dans le grec : Le treizième jour du dixième mois, qui est appelé *adar* dans la langue syrienne, la veille du jour de Mardochée. La phrase est mal coupée dans la traduction latine, ce qui donne un sens incorrect. Sur le mois juif nommé adar, voyez I Mach. VII, 49 et le commentaire. On appelle « jour de Mardochée » la fête de Purim, instituée en l'honneur de la délivrance des Juifs par cet illustre personnage. Cf. Esth. IX, 28 et ss.

10° Conclusion du livre. XV, 38-40.

L'abréviateur de l'œuvre de Jason termine son livre de la même manière qu'il l'avait commencé (cf. II, 19-33), c.-à-d., par quelques observations relatives à son travail et à l'idée qu'il s'en faisait.

38. Pourquoi il met fin à son récit juste à cet endroit. — *His circa...* Avec Nicanor et son armée avait disparu le grand péril qui menaçait alors les Juifs fidèles; c'était là une heureuse circonstance pour conclure la narration. — *Civitate possessa.* Non pas complètement, puisque la citadelle demeura pendant longtemps encore au pouvoir des Syriens (cf. I Mach. XIII, 49 et ss.; XIV, 36); du moins, les Juifs étaient vraiment maîtres dans la ville proprement dite.

39-40. Il espère avoir accompli convenablement sa tâche. — *Et si quidem...* Première hypothèse, celle du succès. — *Et ut... competit.* Grec : Et d'une manière habile en ce qui concerne la disposition des matériaux. — Dans ce cas, il aura réalisé son intime désir : *hoc et ipse...* Le grec emploie le temps présent : « volo », au lieu de *velim*. — *Sin autem...* Deuxième hypothèse, celle de l'insuccès partiel. D'après le grec : Si d'une façon insignifiante et commune, c'est là ce que je pouvais attendre. L'auteur parle de son travail en termes bien modestes. — *Sicut enim...* (vers. 40). Comparaison pour s'excuser aimablement, dans ce second cas. — *Vinum semper..., aut...* Boire toujours du vin pur conduirait promptement à l'ivresse, boire toujours de l'eau serait peu tonique et pourrait devenir malsain; l'usage des deux liquides mélangés est agréable, et « produit une jouissance délicieuse », comme ajoute le texte original. — Au lieu de *alternis uti*, le grec dit : Le vin mêlé d'eau. — *Ita legentibus...* Application de la comparaison. — Par *exactus sermo* on doit entendre un style « toujours uniforme et égal à lui-même », qui finirait par fatiguer. Le grec a une autre leçon : De même, la manière d'arranger le discours (c.-à-d., ici, la narration) charme les oreilles de ceux qui lisent l'histoire. Cet arrangement suppose un mélange de différents styles et de la variété dans le récit, de sorte que la Vulgate a donné en somme la pensée. Les lecteurs attentifs du second livre des Machabées reconnaîtront certainement sans peine que l'auteur a réussi à se rendre intéressant comme il le désirait. — *Hic consummatus.* Mieux vaudrait : « consummatio », la fin (ἡ τελευτή).

TABLE DES GRAVURES

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

LA PROPHÉTIE D'ÉZÉCHIEL

LE LIVRE DE DANIEL

LA PROPHÉTIE D'OSÉE

LA PROPHÉTIE DE JOEL

LA PROPHÉTIE D'AMOS

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LE LIVRE D'ABDIAS

LE LIVRE DE JONAS

LA PROPHÉTIE DE MICHÉE

LA PROPHÉTIE DE NAHUM

LA PROPHÉTIE D'HABACUC

LE LIVRE DE SOPHONIE

LE LIVRE D'AGGÉE

LE LIVRE DE ZACHARIE

LE LIVRE DE MALACHIE

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LES LIVRES DES MACHABÉES

PREMIER LIVRE DES MACHABÉES

SECOND LIVRE DES MACCHABÉES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Imprimerie LETOUZEY et ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS-VI. — R. C. Seine 49.141.



